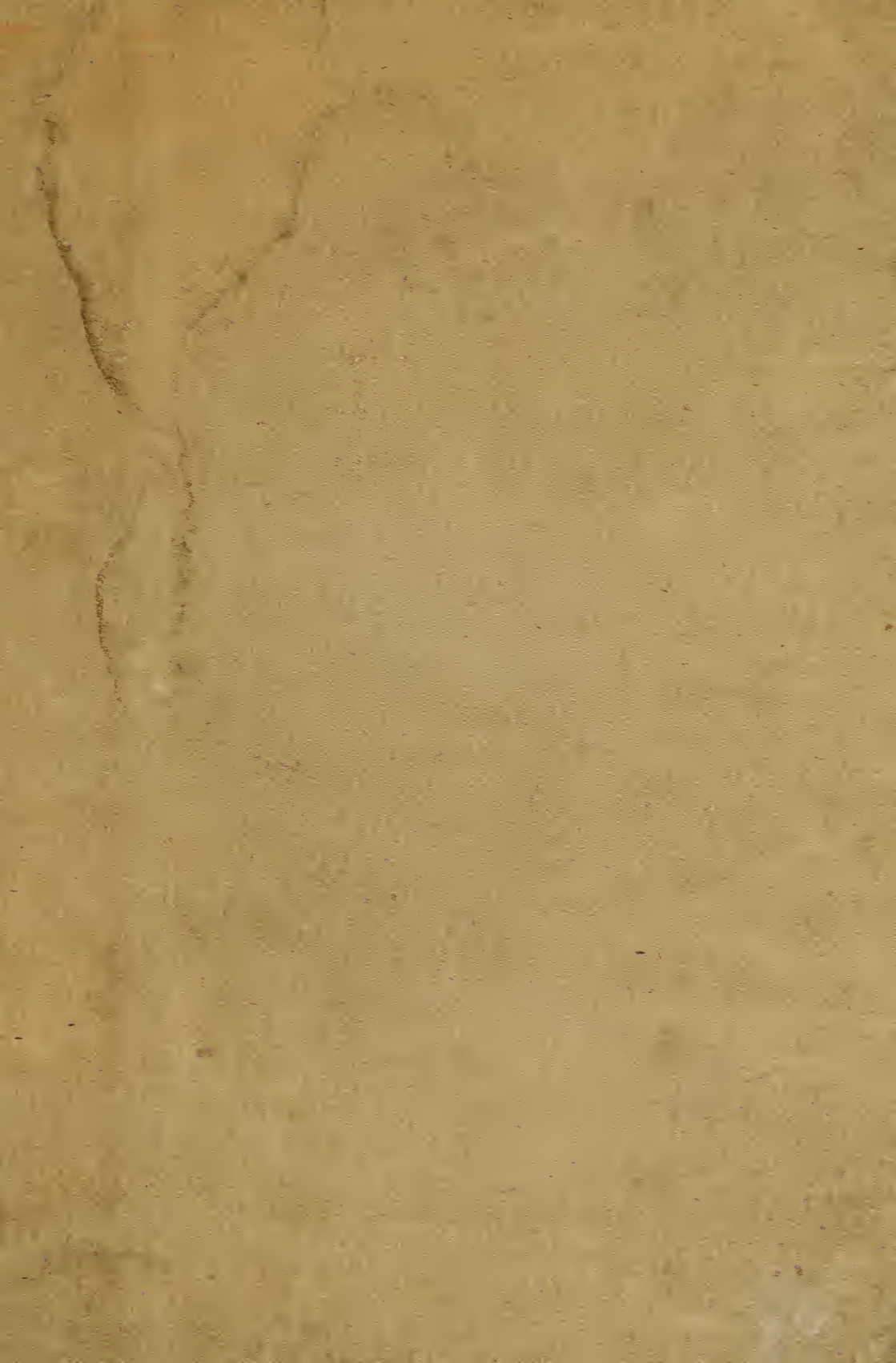
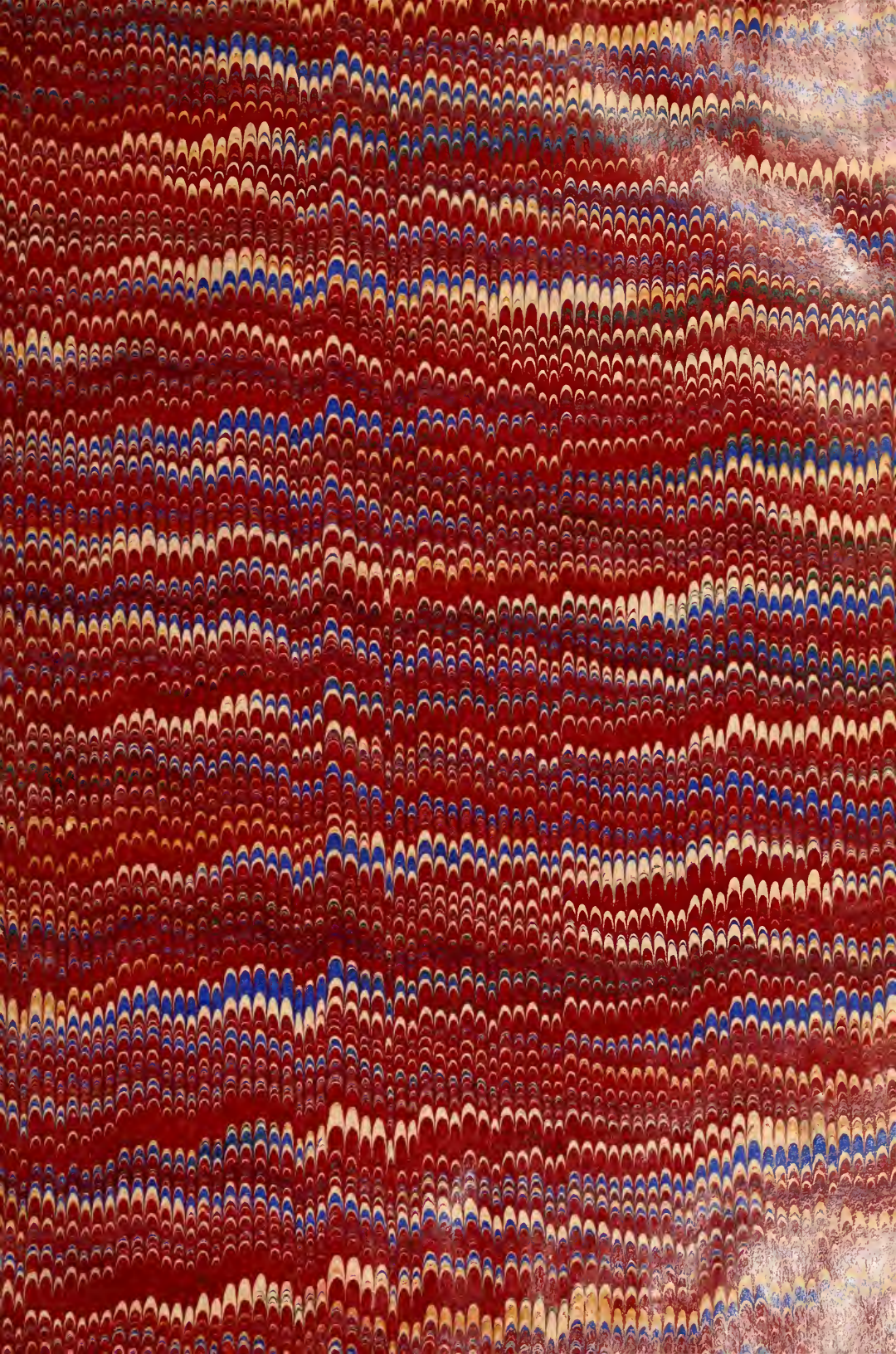








SUPPLÉMENT

4207 — PARIS. IMPRIMERIE A. L. GUILLOT

7, rue des Canettes, 7

DICTIONNAIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE

PAR É. LITTRÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUPPLÉMENT

RENFERMANT UN GRAND NOMBRE DE TERMES D'ART, DE SCIENCE, D'AGRICULTURE, ETC.
ET DE NÉOLOGISMES DE TOUS GENRES APPUYÉS D'EXEMPLES

Et contenant

LA RECTIFICATION DE QUELQUES DÉFINITIONS DU DICTIONNAIRE, L'ADDITION DE NOUVEAUX SENS
DE NOUVEAUX EXEMPLES À L'HISTORIQUE

ENFIN LA CORRECTION DE QUELQUES ÉTYMOLOGIES ET L'INDICATION DE L'ORIGINE PRÉCÉDEMMENT INCONNUE DE CERTAINS MOTS

CE SUPPLÉMENT EST SUIVI

D'UN DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DE TOUS LES MOTS D'ORIGINE ORIENTALE

PAR MARCEL DEVIC

328834
10.7.36

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

PARIS, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

LONDRES, 18, KING WILLIAM STREET, STRAND (W. C.)

1883

Tous droits réservés

PRÉFACE.

J'étais à peu près parvenu à l'impression de la moitié de ce supplément, lorsqu'une grave maladie, m'interrompant, rappela à ma mémoire le vers que Virgile met dans la bouche d'Énée qui, après quelques vains succès de résistance dans la dernière nuit de Troie, s'écrie :

Hen nihil invitis fas quemquam fidere divis.

N'était-ce pas en effet aller contre le gré des dieux que de commencer à soixante-seize ans un travail de quelque durée ? Mais ma théorie morale, quant à l'activité (je l'ai exprimée plusieurs fois), est qu'il faut travailler et entreprendre jusqu'au bout, laissant au destin le soin de décider si l'on terminera.

Après le vers de Virgile se présenta à mon esprit, dans l'oisiveté de la maladie, La Fontaine et son centenaire disputant contre la mort qui le presse et qui lui assure qu'il n'importe à la république qu'il fasse son testament, qu'il pourvoie son neveu et ajoute une aile à sa maison. Je ne suis pas centenaire ; mais je suis fort vieux ; moi aussi j'objectai à la mort. Elle ne trouvait pas non plus qu'il *importât beaucoup à la république* que je terminasse mon supplément ; mais enfin, elle n'insista pas, la menace s'éloigna et un sursis me fut accordé. J'en profite sans retard pour écrire ces quelques mots de préface.

J'avais achevé depuis peu de temps mon Dictionnaire quand je me sentis tenté d'y ajouter quelques pages ; mais le grand âge était venu, et il fallait se hâter ; c'est pour cela que, ne voulant pas perdre le fruit de mes nouvelles lectures, de mes nouvelles réflexions, et aussi d'observations et de notes qui me vinrent de bien des côtés, je prolonge un travail qui m'a déjà occupé près de trente ans.

Le titre de Supplément que je donne à mon travail indique suffisamment quel a été mon objet en le composant. Ce ne sont pas des corrections, ce sont des additions. Non que mon livre n'ait besoin de corrections ; mais le temps n'en est pas encore venu ; car l'effet que, tel quel, il produit n'est pas encore épuisé.

Ces additions proviennent d'éléments divers ; il faut donc les énumérer. Les travaux lexicographiques n'ont point de fin. De même qu'il fallut m'arrêter dans le dictionnaire et clore les recherches, de même il faut m'arrêter dans le supplément. La chose né-

cessaire est non pas d'être complet, ce qui est impossible, mais de fournir un fonds solide de renseignements sûrs et de textes qui sont des témoignages. Au premier rang de ces additions sont les néologismes; ils y occupent une place notable; et c'est leur droit. A tous les instants de la langue, il y a eu néologie; et plus d'une fois je me suis complu, en parcourant les historiques réunis à propos de chaque mot et qui ne l'avaient pas encore été, à considérer la quantité et la nature des accroissements qui arrivaient par cette voie. Le classique dix-septième siècle a obéi, malgré Vaugelas et Ménage, aux nécessités de pensée et de parole qui appellent les nouveautés; le dix-huitième, plein de scrupule à l'égard de la langue dont il héritait, a eu la main forcée; et le dix-neuvième siècle pousse jusqu'à la licence le droit qu'Horace accorde à tout écrivain de mettre dans la circulation un terme nouveau frappé au coin de l'actualité.

On verra dans ce supplément un cas singulier d'un antique néologisme (pardon de l'accouplement de ces deux mots), que je dois à une communication de M. Marty-Laveaux. C'est H. Estienne qui a introduit dans notre langue le mot *analogie*; et en l'introduisant il s'excusa d'offenser l'oreille si gravement. Heureuse offense : car le mot a fait une grande fortune, et il nous serait bien difficile de nous en passer. N'ayons donc à l'égard des néologismes aucun parti pris ni de répulsion absolue, ni d'engouement. Horace a dit, en parlant du poëte Lucilius :

Cum flueret lutulentus, erat quod tollere velles;

de même, dans ce flot mêlé d'incessantes créations de mots nouveaux, il est de bonnes acquisitions qu'il faut retenir.

La récolte que j'ai faite dans les écrits du jour, je l'ai soumise à la critique; j'ai rejeté les mots nouveaux qui étaient construits en violation des lois de la composition; j'en ai redressé quelques-uns qui étaient susceptibles de l'orthopédie grammaticale; en d'autres cas, j'ai discuté avec l'usage qu'on en fait; car l'usage, qui exerce une si forte pression, n'est pas toujours intelligent.

Cependant je dois dire que mes collaborateurs m'ont plus d'une fois arrêté en des indulgences trop grandes. Ma garantie auprès du lecteur est que je ne suis jamais intervenu pour rien imaginer, que tout ce que je lui donne a été écrit, et que presque toujours je cite le lieu et le temps. En ce recueil de néologismes, il est quelques malices à l'adresse du dix-septième siècle. Des mots nouveaux portent le nom de Bossuet, au compte duquel le supplément met *incensurable* et *inexaminable*. Et qui ne croirait, à première vue, que l'adjectif *inétonnable* est dû à quelqu'un de ces audacieux que le puriste déclare sans foi ni loi à l'égard de la langue? Eh bien, non, il est de Malherbe, sans parler d'*ineffrayable*, qui est aussi de lui.

Dans la révision que le supplément a nécessitée, quelques acceptions soit omises, soit nouvelles, ont été découvertes. Je les ai inscrites soigneusement; l'enchaînement et l'extension des acceptions est une des plus curieuses parties de l'histoire des langues.

En tous temps, des mots étrangers sont entrés en français. Nos auteurs du treizième siècle se servent souvent d'un terme qui n'est pas resté (sauf pourtant

dans le dérivé *godailler*) : c'est *goudale*, qui signifiait la bière et n'était autre chose que l'anglais *good ale*. Aujourd'hui, avec les chemins de fer, les rapports commerciaux et industriels, les télégraphes et la croissante uniformité de civilisation et de gouvernement, les échanges internationaux de termes et de locutions sont plus fréquents que jamais. J'ai fait un choix, essayant de n'admettre que les mots dont l'usage commence à s'emparer. Mais la limite est arbitraire ; et, comme je l'ai éprouvé dans mon long travail lexicographique, une part est laissée au jugement et à l'initiative du lexicographe.

A mesure que je me suis plus rendu maître de la langue française dans son état actuel, dans son développement, dans son histoire, j'ai senti davantage que des limites étroites ne convenaient pas à mon travail. Dès lors tout ce qui peut contribuer à étendre ce domaine, est pour moi le bienvenu. C'est sous l'influence de ces idées que dans le supplément j'ai notablement élargi le cercle des admissions provinciales.

J'ai d'abord voulu pourvoir au nécessaire. On rencontre maintenant dans les gazettes juridiques, dans les comptes rendus des sociétés régionales, dans le récit des exploitations agricoles une foule de mots qu'il s'agit d'inscrire et de faire comprendre. Les noms locaux d'engins, de plantes, d'animaux sont bons à enregistrer ; ils tiennent leur place dans la langue et en méritent une dans le dictionnaire. Toute cette partie technique a une utilité manifeste pour quiconque s'est trouvé embarrassé devant un de ces mots provinciaux.

Un intérêt doctrinal s'attache aussi à ce genre de recherches. Un mot provincial fournit quelquefois des attaches, des intermédiaires, et complète quelque série. D'autres fois, c'est avec l'ancienne langue que se fait le raccord. Des termes du français des douzième et treizième siècles ont disparu, qui vivent encore sous des formes de patois ; et certains ont un historique aussi assuré et d'aussi bon aloi que les vocables les plus authentiques. Aussi ne faut-il rien négliger et ne pas se montrer dédaigneux. Quand je rencontrai *fourdraine*, nom dans l'Oise du pommier sauvage, j'eus raison de ne pas l'omettre malgré son étrangeté ; car, quelque temps après, un heureux hasard me le montra dans un texte du treizième siècle.

Enfin, une dernière considération m'a déterminé. Il y a là beaucoup de bon français qu'il ne faut pas craindre de reconnaître. On y trouve une foule de mots d'excellente frappe ; justement parce que le plus souvent ils se rattachent à un archaïsme authentique. Dans ce temps où l'on se plaint des excès du néologisme, lequel, lui, a pour défaut essentiel d'être une menace perpétuelle pour l'analogie et la grammaire, il n'est pas inutile de rappeler les types conservés.

Tous les jours il se publie quelque texte inédit, quelque vieux poème en langue d'oïl tiré des bibliothèques, quelques documents datés du moyen âge. J'ai bien des fois confessé mon faible pour la langue de nos aïeux ; je les lis donc pour eux-mêmes ; je les lis aussi pour enrichir mon supplément. Fixer l'âge des mots a été un de mes soins dans mon dictionnaire ; mais, tout le monde le comprend, je ne me flattai pas d'avoir été complet. En effet on trouvera ici des séries prolongées d'un ou plusieurs siècles vers l'antiquité. Bien plus, des mots qui manquaient d'historique

ont été pourvus de cet utile complément. De ces additions quelques-unes ont été très-bienvenues. Par exemple, il semblait impossible que *gaieté* ne remontât pas au delà du seizième siècle; cette improbabilité a disparu, et, de fait, *gaieté* appartient aux anciens temps de la langue. D'autres, au contraire, semblaient devoir garder leur caractère de nouveauté; mais point; quelques-uns ont retrouvé une généalogie que je ne leur soupçonnais pas. Ainsi *hospitalité*, qui n'avait pas le moindre historique, en montre dans le supplément un fort respectable.

La méthode scientifique inaugurée par les modernes pour la recherche des étymologies est toujours à l'œuvre; et de temps en temps parmi les romanistes il se produit quelque discussion sur l'origine de tel ou tel mot. J'ai consigné dans ce supplément les investigations qui ont pour objet des vocables de la langue française. Les langues romanes sont devenues l'objet d'une étude assidue; le français tient parmi elles un rang honorable; je me serais cru en faute à l'égard de mon dictionnaire et de mon public, si je n'avais pas relevé avec soin ce qui se faisait dans le domaine étymologique.

Quand on lit beaucoup, quand on a des amis connus et inconnus¹ qui vous transmettent avec un zèle tout spontané leurs notes, il se produit quelques petites trouvailles. Il est naturel de ne pas consentir facilement à les laisser se perdre. Un supplément en a été l'asile tout ouvert.

L'ancien supplément a été fondu dans celui-ci, afin de mettre sous un même coup d'œil tout ce qui est ajouté. Quand on y cherchera un mot, on fera bien de se référer au dictionnaire, si ce mot y est déjà². Cette seule précaution fera comprendre sans difficulté la nature des additions.

J'ai commencé cette courte préface par un retour sur moi-même, sur ma témérité à m'engager en de longs travaux, sur le danger que j'ai couru et que je cours encore de n'en pas voir la fin. Je termine en faisant un retour sur mes collaborateurs, M. Beaujean, M. Jullien, M. Baudry, M. le capitaine d'artillerie André. Mon heureuse chance aurait été complète, si seul, M. Despois, enlevé aux lettres par une mort prématurée, ne manquait à mon nouvel appel. Mais, malgré ce malheur et ce regret, je m'estime privilégié par le sort d'avoir conservé mes quatre principaux collaborateurs, qui apportent à notre œuvre commune, comme par le passé, zèle, critique et expérience.

1. Je ne veux pas me borner à cette mention anonyme et collective, et je me ferais un reproche de ne pas nommer quelques-uns de ceux qui ont venus à mon secours d'une façon particulièrement systématique et prolongée : M. Peyromnet, chef de bureau au ministère des finances; M. Ch. Berthoud, de Gingins, canton de Vaud (Suisse); M. Hector Denis, avocat, à Bruxelles; M. Du Roy, à Gand; M. Eugène Ritter, professeur à l'Université de Genève, et M. Richard Hippe, son élève, qui a fait, à mon vœu, le dépouillement de la Bible française de 1525.

2. On peut reconnaître du premier coup d'œil, par la présence de la prononciation figurée, les mots du supplément qui n'existent pas dans le dictionnaire.

DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE.

SUPPLÉMENT.

ABA

ABC

ABE

A. || 29° *Ajoutez* : Pour l'emploi populaire et archaïque de *à* au sens possessif, on peut citer : (pouvantail à chènevière, et cet exemple de La Fontaine : car le greffe tient bon, Quand une fois il est saisi des choses : C'est proprement la caverne au lion, *Oraison*. || Joinville disait comme nos paysans : La comtesse Marie qui fut sœur au roi de France, *édit. de la Bibl. nat.* p. 17.

† **ABACA** (a-ba-ka), *s. m.* Espèce de bananier (*musa textilis*), dont la matière textile consiste dans les filaments très-tenaces des pétioles. Le *phormium tenax* donne un filaments solide et rude; l'abaca, ou chanvre de Manille, fournit une très-belle matière blanche, soyeuse et brillante; le filaments de jute est difficile à travailler...., *Tarif des douanes*, en 1869, p. 141. Le bananier de notre colonie [l'Algérie] égalerait certainement le bean produit nommé abaca ou chanvre de Manille, *Journ. offic.* 18 mai 1856, p. 3391, 3^e col.

† **ABAÏSSÉE** (a-bè-sée), *s. f.* Action de mettre, de tenir bas une chose. Dans la nature, une abaïssée d'ailes [chez l'oiseau] correspond à une course quatre ou cinq fois plus longue que l'envergure, *TATIN, Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 457.

ABANDONNEMENT. *Ajoutez* : || 6° En termes de partage de biens, attribution à une personne d'une ou plusieurs parties possédées indivisément.

ABAQUE. *Ajoutez* : || 3° Nom donné aujourd'hui à certains tableaux destinés à abréger les calculs. Il y a une table de ce genre intitulée *Abaque de Lalanne*. || On nomme aussi abaque le compteur à boules des Chinois.

† **ABAT.** *Ajoutez* : || 2° Abatis de volaille. Les tripiers, à Paris, ont ordinairement sur leur enseigne : marchand d'abats. || 3° Terme de boucherie. Synonyme d'abatis, c'est-à-dire la peau, la graisse et les tripes des bêtes tuées. Voici, d'après la *Haute aux cuirs*, les prix de vente à la tannerie des peaux en poil de l'abat de Paris, par 50 kil., et pour le courant de juin...., *Journ. offic.* 15 juin 1871, p. 4044, 3^e col. || Les abats rouges, les parties qui sont encore rouges. Pour le cinquième quartier, composé des suif, cuir et abats rouges...., ib. 17 février 1871, p. 4319, 2^e col.

ABATAGE. *Ajoutez* : || 6° Terme d'exploitation houillère. Action d'abattre la houille dégagée par le lavage. || 7° À certains jeux de cartes, action d'abattre ses cartes. Dans le baccarat en banque, il y a à peu près la moitié des coups où il y a au moins un abatage, *E. DORMOY, Journ. des Actuaires franç.* t. II, p. 45. Le banquier n'éprouve aucune difficulté quand il y a un abatage à sa droite ou à sa gauche, parce qu'alors il n'a plus à tenir compte, pour décider sa manière de jouer, que du tableau qui n'a pas abattu, *ib.* p. 39.

ABATIS. *Ajoutez* : || 6° Dans un langage très-bas, il se dit des mains et des pieds. Il a de gros abatis. || 7° Terme de boucherie. Synonyme d'abatis, c'est-à-dire la peau, la graisse et les tripes des bêtes tuées. Voici, d'après la *Haute aux cuirs*, les prix de vente à la tannerie des peaux en poil de l'abat de Paris, par 50 kil., et pour le courant de juin...., *Journ. offic.* 15 juin 1871, p. 4044, 3^e col. || Les abats rouges, les parties qui sont encore rouges. Pour le cinquième quartier, composé des suif, cuir et abats rouges...., ib. 17 février 1871, p. 4319, 2^e col.

† **ABATTANT** (a-ha-tan), *s. m.* La partie mobile du dessus du siège, dans les latrines, *LIGER, Fosses d'aisance*, p. 5, Paris, 1875.

ABATTEUR. *Ajoutez* : || 2° Terme d'exploitation houillère. Ouvrier employé à l'abatage dans les mines.

† **ABATTIS** (a-ba-ti), *s. m.* Terme de fortification. Défense accessoire consistant en un amas d'arbres entrelacés, liés ensemble et arrêtés sur le sol.

— **ETYM.** Même mot qu'*abatis*, mais l'usage a prévalu, dans les traités spéciaux, de l'écrire avec deux t.

ABATRE. *Ajoutez* : || 15° *V. n.* Faire effort sur l'extrémité d'un levier, en l'abaissant près de terre, de manière à faire tourner un treuil horizontal. Ce mot s'emploie principalement dans la manœuvre de la chèvre; on emploie, dans l'artillerie, pour déterminer ce mouvement, le commandement : Abattez !

† **ABATTU** (a-ba-tu), *s. m.* État de ce qui est abattu. Le chien d'une arme à feu à percussion est dit à l'abattu quand il repose sur la cheminée.

† **ABBATIAT** (a-ba-si-a), *s. m.* Dignité, fonction d'abbé d'un monastère. Il faut admettre une lacune entre les deux abbatiats de Jean et de Guillaume, abbés du monastère de Pécamp, *Journ. offic.* 5 oct. 1875, p. 8514, 3^e col.

ABÉ. *Ajoutez* : || 3° Nom donné autrefois aux chefs de certaines confréries d'artisans dans le Midi. Le local de la confrérie se nommait abaye, non qui est encore usité en Suisse, notamment à Berne.

ABÈS. *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e s. Cure générale du phlegmon, lorsqu'il est dégénéré en abès, *PARÉ, viii, 10.*

† **ABDICATAIRE** (a-bdi-ka-tè-r'), *s. m.* Celui qui fait abdication. J'allai, sans façon, offrir l'hommage de mon respect au roi abdicataire de Sardaigne, *CHATEAUBR. Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. II, *Palais du card. Fesch*, etc.

ABECQUER. — **ETYM.** *Ajoutez* : On a dit *abecher*, d'*AUB. Tragiques*, I, et *RACAN* : Comme il abeche dans les airs Les corbeaux naissants...., *Ps.* 116.

† **ABEILLÉ, ÉE** (a-bè-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Garni d'abeilles, en termes d'armoiries. Le manteau impérial était abeillé.

† **ABEILLER** (a-bè-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Rucher, endroit où sont les ruches d'abeilles. Que fait ma mère? est-elle encore Au jardin près de l'abeiller? JUSTE OLIVIER, *Chansons lointaines, la Visite*.

— **ETYM.** Patois du pays de Vaud, *aveilli* (*ll* mouillées), d'*abeille*. M. Olivier a francisé le mot patois; *abeiller* est un joli mot.

† **ABEILLERE** (a-bè-llè-r', *ll* mouillées), *adj. f.* Qui est relatif aux abeilles. Il en est de même [dans le Chablais] de l'industrie abeillière, qui fournit le beau miel de Chamonix, *HEUZÉ, la France agricole*, p. 9.

† **ABEILIEN** (a-bè-lien), *s. m.* Membre d'une secte qui, prétendant se conformer à Abel, rejetait l'usage des vêtements. Est-il bien vrai que, chez des nations un peu plus policées, comme les Juifs et demi-Juifs, il y ait eu des sectes entières qui n'aient voulu adorer Dieu qu'en se dépouillant de tous leurs habits? Telles ont été, dit-on, les admettes et les abeiliens, *voit. Diet. phil. Nudité*.

† **ABERGEAGE** (a-bèr-jè-j'), *s. m.* Ancien terme de jurisprudence. Contrat primitif et première concession, que le seigneur faisait de son fonds à son premier emphytéote, *Répertoire de jurisprudence de Merlin*.

† **ABERRANT, ANTE** (ab-ir-ran, ran-t'), *adj.* Terme didactique. Qui s'écarte d'un type. Les cas pathologiques ou aberrants ne font pas même exception; et on ne vit jamais sans un chef, au moins temporaire, ni une horde de brigands, ni une bande d'émoultiers, pas plus qu'un orchestre ou une troupe d'opéra, *GUARIN DE VITRY, la Philosopie*, t. XVI, p. 409.

— **ETYM.** Lat. *aberrare*, s'écarter, de *ab*, marquant l'opposition, et *errare* (voy. *ERRER*).

— **AB HOÛ ET AB HÛC.** — **ETYM.** Ajoutez : cette locution vient peut-être d'une chanson traditionnelle que chantaient les étudiants all'ands : Quando convenit Catharina, Sibylla, Camilla, Sermones faciant Vel ab hœ, vel ab hac, vel ab illo.

— **ABHORRABLE** (a-bor-ra-bl'), adj. Qui mérite d'être abhorré.

— **INST.** xiv^e s. Pour celui (nom) de Fursemberg, il étoit trop bar et abhorable aux Français avant. Cap. *est Fursemberg*.

— **ABHAIL** (a-bi-rai-l'), s. f. Une des femmes du roi David. Dans le langage familier, femme de chambre. On vit paraître une superbe berline, forme anglaise, à quatre chevaux, remarquable surtout par deux trépassés abais, qui étaient juchés sur le siège du cocher. BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût, Variétés d'appareillement*.

— **ETYM.** Anc. *abigil*, suite, soubrette. Le nom latin de l'igil est devenu en Angleterre synonyme de femme de chambre (*lady's maid*), d'où *abigil* (m. Ham). une fille de condition inférieure, qui étoit au service de la duchesse de Marlborough, fut placée par elle auprès de la reine Anne, et supplanta bientôt sa première maîtresse dans la faveur de la souveraine (BERTHOUD).

— **ABIMANT, ANTE** (a-bi-man, man-t'), adj. Qui altine. Les eaux montrent la justice divine par cette vertu ravageante et abimante, boss. *Élér.* 2^e sem. III.

— **ABIME.** Ajoutez : || 10^e En abime, de haut en bas et à une grande profondeur. Un autre dessin déploie le panorama de l'Paris vu en abime du plateau de la butte Montmartre, TH. GAUTIER, *Journ.* offic. 30 août 1874, p. 3083, 2^e col.

— **ABIMER.** Ajoutez : || 4^e En général, maltraiter. Saint Augustin et les deux lettres auxquelles on nous renvoie y sont abimés, BAYLE, *La France toute catholique*, à la fin.

— **ABIOUQUE** (a-bi-o-ti-k'), adj. Terme didactique. Qu'on ne peut vivre. Qu'au-dessous (de 500 à 600^m) commençait un immense désert sans plantes, sans animaux, auquel il [Porbes] donnait le nom de zone abiotique, A. RECLUS, *Rev. mar. et col.*, juill. 1874, p. 450.

— **ETYM.** A privatif, et *βιωτικός*, où l'on peut vivre, de *βίος*, vie (voy. *VIE*).

— **ABJURER.** — **HIST.** Ajoutez : xiv^e s. Et Jesus, solenn [solci] de droiture. Le diable etrle et ajure, à lui com mortici anemis Et por pochiez [sont] bon surpris, *Maecé, Bible en vers*, p. 52, 2^e col.

— **ABOLITIF, IVE** (a-bi-li-tif, ti-v'), adj. Qui a le pouvoir d'abolir. Remplacement militaire : description du remplaceant ; loi abolitive du remplaceant ; obligation de l'assuré, *Gazette des Trib.* 1^{er} 2 juin 1874, sommaire.

— **ETYM.** Voy. *ADDITION*.

— **ABONNANT.** Ajoutez : || 6^e Terme d'arithmétique. Nombre abondant, celui dont les parties aliquotes prises ensemble forment un tout plus grand que le nombre ; exemple, 12, dont la somme des parties aliquotes 1, 2, 3, 4, 6 est 16.

— **ABONNATAIRE** (a-bo-na-té-r'), s. m. Entrepreneur chargé d'un marché par abonnement. Art. 12... Les réparations dont l'exécution ne sera pas reconnue satisfaisante seront refaites d'urgence par l'abonnataire... Art. 3. L'abonnataire s'engage, en outre, à ajuster à la taille des hommes qui les reçoivent, les effets... *Journ. minist. offic.*, part. r. 21, 1874, p. 775, p. 452 et 449.

— **ABORDEUR** (a-bor-déur'), adj. m. Qui aborde, heurte en mer un autre bâtiment. L'équipage, composé de neuf hommes, a péri, sauf un seul, que le bâtiment abordeur a pu recueillir, *Journ. offic.* 21 avril 1875, p. 2883, 1^{re} col.

— **ABOTEAC** (a-bo-té'), s. m. Barrage, obstacle mis au cours de l'eau, dans la Saintonge.

— **ETYM.** A et *bot*, qui signifie une digue, *Gloss. acaunien*, p. 75.

— **ABOUCHE.** Ajoutez : — **REM.** Lamartine a employé ce mot au sens propre : Leurs vives charmes à son corps abouchés, *Chute d'un ange, ex. rimon*. Ce qui, d'après le contexte, signifie que les enfants avaient la bouche appliquée au sein de leur mère.

— **ABOUKORN** (a-bou-korn), s. m. Quadrupède qui se tient au front une protubérance en forme de cornes et de crête, CONTAMBERT, *Cours de géographie*, 1^{re} ed. 1873, p. 645.

— **ETYM.** A et *abou*, pure, et *korn*, corne : le père de la corne.

— **ABOULER** (a-bou-lé'), v. n. Terme populaire. 1^{er} Payer, s'acquitter d'une dette, nous sans regret. Il faut abouler. 2^e Venir, entrer. Ils peuvent abouler quand ils veulent.

— **ETYM.** A, et un verbe fictif *bouler*, rouler comme une boule.

— **ABOUT.** Ajoutez : || 4^e Ouvrier d'abouts, classe de mineurs. Une classe spéciale de mineurs, les ouvriers d'abouts, choisis parmi les plus robustes et les plus intelligents, sont employés au creusement des fosses (avaleroses) pendant la traversée des terrains ébouleux et aquifères... les ouvriers d'abouts sont chargés également de l'établissement des cuvelages et des picotages, travaux très-difficiles, destinés à empêcher l'envahissement des exploitations par les eaux, *Rev. scient.* 21 août 1875, p. 184.

— **ABOUTER.** Ajoutez : || 2^e Dans la Saintonge, aller jusqu'au bout, terminer. Aboutir un rang de vignes, un sillon.

— **ABOUTIR.** Ajoutez : || 4^e Arriver au bout. Si les chevaliers dont on peut disposer ne sont pas suffisants pour aller d'une rive à l'autre, il faut bien y ajouter des bateaux pour aboutir, *Journ. offic.* 13 janv. 1875, p. 293, 3^e col.

— **ABOVER.** Ajoutez : — **REM.** Aboyer à la lune est une locution née de l'observation du chien qui, blessé par l'éclat de la lune, aboie contre elle.

— **ABRACADABRA.** Ajoutez : — **HIST.** xiv^e s. C'est un plaisir que d'entendre telle manière de faire la médecine, mais entre autres ceste y est gentille, qui est de mettre ce beau mot abracadabra en une certaine figure qu'escriit Serenus pour guarir de la fièvre, PARÉ, xxv, 34.

— **ABRÉGÉ.** s. m. Ajoutez : || 5^e Se disait chez les protestants, sous le régime de l'édit de Nantes, d'un nombre restreint de membres de l'assemblée politique, délégués par elle avec le consentement du roi pour continuer à siéger après sa dissolution et veiller à l'exécution de ses décisions ou des promesses de la cour, ANQUET, *Hist. des assembl. polit.* des ref. de Fr. p. 78, 79, 473.

— **HIST.** xiv^e s. Anbris Bernars a baillé son abrégé de ses despens contre Aubin Clifhat (1348), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 1177.

— **ABRÉVÉ.** Ajoutez : || II se dit aussi de la lumière. À cet instant, les objets sont comme abrégés de lumière, DUPRÉ, *Œuv. compl.* 1821, t. IX, p. 163.

— **ABRÉVIATIF.** Ajoutez : || 2^e Qui abrégé, qui rend plus court. Ainsi tous les moyens abrégatifs que découvre l'ouvrier dans l'exécution d'une tâche tournent contre lui, P. LEROY-DEULIEU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juill. 1875, p. 153. || 3^e Qui rend un chemin plus court. Le concessionnaire de la ligne abréviative entre Cambrai et Bouai, *Journ. offic.* 7 juill. 1875, p. 6032, 2^e col.

— **ABREVIATION.** Ajoutez : || 2^e Action d'abréger, de rendre plus court. Les innombrables moyens d'abréviation employés dans ces derniers temps sont l'œuvre des travailleurs aux pièces qui les inventent, les perfectionnent, P. LEROY-DEULIEU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juill. 1875, p. 142.

— **ABRÉVIATURE** (a-bré-vi-a-tu-r'), s. f. Signe dont on se sert dans l'écriture pour abréger. M. Gale, dans l'édition de quelques auteurs grecs, en a banni toutes les abréviatures, LE CLERC, dans *Troiscur*.

— **ABRÛPT.** Ajoutez : || 3^e s. f. L'abrupt, l'état abrupt d'un lieu. Il eût été bien difficile de les atteindre [des oiseaux nichés dans des rochers] à cause de l'abrupt des falaises qui les dominaient, *Journ. offic.* 9 mai 1876, p. 3165, 2^e col. Montagnes à sommets rectangulaires, dont les zigzagues abrupts présentent des perspectives étranges (dans le Caucase), J. FRANÇOIS, *Acad. des sc. Compl. rend.* t. LXXXII, p. 1245.

— **ABRUPTION** (a-bru-pti-on), s. f. Terme de chirurgie. Fracture transversale d'un os avec des fragments rugueux.

— **ETYM.** Lat. *abruptionem*, de *ab*, et *ruptum*, supin de *rupere* (voy. *NOYER*).

— **ABSENTER.** — **HIST.** Ajoutez : || xv^e s. Il a tenu et tient la party des diots d'Orléans et leurs complices... s'est absenté de nostre dite ville de Paris, *Letres de confiscation*, de 1444, VINVILLE, p. 74.

— **ABSIDAL, ALE** (ab-si-dal, da-l'), adj. Qui se rapporte aux absides. La décoration absidale de Sainte-Françoise-Romaine, *Revue critique*, août 1875, p. 110.

— **ABSIDIOLE** (ab-si-di-o-l'), s. f. Terme d'architecture. Petite abside, celle [la mosaïque] des ab-

sidoies de Sainte-Constance date d'après les uns du temps de Constantin, d'après d'autres du temps de Charlemagne, *Revue critique*, août 1875, p. 105. Dans quelques édifices, comme à Yvion [en Grèce], des absidioles s'interprennent entre les branches [de la croix], DE VOÛÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janvier 1876, p. 297.

— **ABSINTHE.** || 3^e Ajoutez : Avaler son absinthe, subir patiemment quelque chose de désagréable. Si je n'avais trouvé notre petit Livry tout à propos, j'aurais été malade ; j'aurais là tout doucement mon absinthe, *sev. Lett. d'Guital*, 6 décembre 1679.

— **ABSINTHIQUE** (ab-sin-ti-k'), adj. Qui a rapport à la liqueur faite avec l'absinthe. Empoisonnement absinthique, TH. AUSSER, *Journ. offic.* 24 mars 1873, p. 2081, 2^e col.

— **ABSINTHISME** (ab-sin-ti-sm'), s. m. Maladie causée par la liqueur faite avec l'absinthe. On doit aujourd'hui distinguer l'empoisonnement par l'absinthe pure ou absinthisme de l'empoisonnement par l'alcool ou alcoolisme, A. DASTRE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1874, p. 472. L'absinthe finit par conduire à l'épilepsie ; mais l'absinthisme est différent de l'alcoolisme, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 1^{er} juin 1876, p. 3751, 1^{re} col.

— **ABSOLU.** Ajoutez : || 11^e En mécanique, le mouvement absolu d'un point est le mouvement de ce point rapporté à des points de repère fixes ; par opposition à mouvement relatif, qui est ce même mouvement rapporté à des points de repère mobiles. || 12^e Ajoutez : || A l'absolu, en termes de commerce, complètement. Laine entièrement dégraissée et desséchée à l'absolu, *Journ. offic.* 7 février 1872, p. 926, 1^{re} col. || 13^e Terme de thermodynamique. Zéro absolu, voy. ZÉRO, n^o 2. || Température absolue, température comptée à partir du zéro absolu, ou — 273 centigrades.

— **ABSOLUTÉ** (a-bso-lu-té'), s. f. Néologisme. Caractère de ce qui n'a rien de relatif ni de contingent, en termes de philosophie. La véritable apologetique suit la voie interne : elle se propose de fonder l'absoluté du christianisme sur le fait qu'il répond parfaitement à tous les besoins de l'humanité, l'*Alliance libérale* [journal religieux qui paraît à Genève], 18 sept. 1875.

— **ETYM.** *Absoluté* est formé d'*absolu* comme *assiduité* d'*assidu*, *continuité* de *continu*.

— **ABSORBABLE** (ab-sor-ba-bl'), adj. Qui peut être absorbé. Nous regardons comme substance à la fois toute substance absorbable qui, introduite dans l'économie animale, peut amener la mort en modifiant le fonctionnement des organes, WENIGER, *Etude sur l'act. des pois.* p. 5, Montpellier, 1875.

— **ABSORBANT.** Ajoutez : || 7^e Terme de physique. Qui a la propriété d'absorber de la chaleur. Pouvoir absorbant d'un corps, le rapport de la quantité de chaleur qu'il absorbe à la quantité de chaleur qu'il reçoit.

— **ABSORPTION** (ab-sor-ba-ti-on), s. f. Néologisme. État d'un esprit absorbé. Ce que l'on a le plus de peine à supporter dans l'infortune, c'est l'absorption, la fixation sur une seule idée, STARR, *Influence des pass.* p. 6.

— **REM.** Absorption ne se prenant pas au figuré, Mme de Staël a été conduite à créer absorption.

— **ABSORBEMENT** (ab-sor-be-man), s. m. État d'une âme occupée entièrement. Des les premiers absorbeurs, l'âme n'a qu'une vue de foi confuse... *Interpr. sur le cantique*, dans boss. *Et. d'orais.* II, 4.

— **REM.** Entre les deux mots absorption et absorbement, tous deux pris au figuré pour signifier l'état d'une âme préoccupée, absorbement vaut mieux, d'abord parce qu'il est plus ancien, puis parce qu'il est moins lourd et plus régulier.

— **ABSORBER.** — **HIST.** xiv^e s. Ajoutez : E la clarté, que de vin vint Absorba tant me oiz et tint... *Édouard le Confesseur*, v. 2119.

— **ABSTENTIONNISTE** (ab-stan-si-on-ni-st'), s. m. Celui qui s'abstient lors d'une votation, qui ne prend pas part à une affaire. Il y a à la bourse comme ailleurs un certain nombre d'abstentionnistes en ce moment, la *Semaine financière*, 7 mai 1870, p. 354.

— **ABSTRACTEUR.** Ajoutez : — **HIST.** xiv^e s. Cet abstracteur d'idées ou essences... vouloit à toutes forces ou extrémités que je Peusse accommoder de lui pour faire la réduction des quatre éléments, NOËL DUPAILLÉ, *Contes d'Eutrapel (des bons larrecins)*, p. 50, vers 8.

— **ABSTRACTIVEMENT.** Ajoutez : || 2^e Dans le langage général, abstraction faite, en ne tenant pas

compte de. Cette épreuve faite a donné à mes sentiments la forme invariable qu'ils ont toujours observée, abstractivement de toute réflexion, J. B. ROSS. *Lett. à Boulet*, 31 mai 1731.

ABSTRAIRE. *Ajouter :* || 4° V. refl. S'abstraire, s'isoler en esprit. Il est capable de s'abstraire même au milieu du tumulte, et de spéculer sur les questions philosophiques.

ABUSER. V. n. *Ajouter :* || 5° Il se dit aussi des actes contre nature. Cet homme, condamné pour attentat aux mœurs, avait abusé d'un enfant confié à ses soins.

ABUSEUR. *Ajouter :* La cause pour laquelle ces abuseurs défendaient... BOSS. *Var.* XI, 202.

ABUTILON. *Ajouter :* — J. M. Arabe *abou-tilon*, DEVIC, *Dict. etym.*

† **ABYSSAL, ALE** (a-bi-ssal, ssa-l'), adj. Sans fond, profond. L'amour abyssal, c'est-à-dire, selon leur langage (des mystiques), l'amour intime, infini, profond, BOSS. 5^e écrit, 10.

† **ABYSSIN, INE** (a-bi-ssin, si-n'), adj. Qui appartient à l'Abyssinie. L'idiome abyssin.

† **ABYSSINIEN, ENNE** (a-bi-ssi-niën, nië-n'), adj. Qui est relatif à l'Abyssinie. Les voyageurs modernes sont unanimes pour reconnaître le type arabe de celles des populations abyssiniennes qui ne se rattachent pas à la souche africaine, p. LEXOR-MANT, *Manuel d'hist. anc. t. III*, p. 279, 4^e éd.

ACACIA. *Ajouter :* || 3° Au Havre, sobriquet donné à certains hommes du port. Il y a aussi les acacias qui comblent les lacunes faites par les lamenteurs, lesquels sont quelquefois insuffisants pour le grand mouvement de navigation ou tout autre cas : ils balent les navires qui ne prennent pas de remorqueurs entre les jolies, *Journ. du Havre*, dans *Journ. offic.* 1^{er} sept. 1873, p. 5673, 2^e col.

† **ACADÉMISME** (a-ka-dé-mi-sm'), v. a. Terme de peinture et de sculpture. Donner la manière académique. Qu'est-ce qui remplira votre attente? est-ce l'habileté que sa sensibilité décompose et que la douleur subjugué, ou l'habileté académisée qui pratique les leçons sévères de la gymnastique jusqu'au dernier soupçon? DIDER. dans *GRIMM, Correspond.* litt. oct. 1770.

† **ACADÉMISME** (a-ka-dé-mi-sm'), s. m. Néologisme. Terme d'art. Attachement étroit aux formes académiques. Son sujet prêtait à l'académisme, et l'académisme est la pire des dangers, la mort de la peinture d'histoire, dont il dégoûte le public, v. CHERBULIEZ, *Rev. Deux-Mondes*, 15 juin 1876, p. 885.

† **ACAJOC.** *Ajouter :* || 3° Terme de commerce. Acajou en fourches, acajou en canons, état dans lequel le bois d'acajou est apporté. Au Havre, l'acajou en fourches, qui s'était élevé à 90 c. [le kil.], descend progressivement à 43 c., en 1847; et l'acajou en canons, qui s'était élevé à 60 c., descend à 30 c., en 1847, *Annales du comm. extérieurement*, France, *Législ.* (mars 1864), p. 25.

— **ETYM.** *Ajouter :* Espag. *acaju*; portug. *acaju*, *caju*, *acajuciro*, *cajeiro*; ital. *acaghi*, *caju*. *Acajou* se trouve dans le brésilien (GONCALVES DIAZ, p. 8), mais, d'après M. Muhn, ce mot a été introduit du portugais dans la langue des Tupy. Le même M. Muhn, remarquant que l'indostani *kaju* est le nom de l'ancardier, pense que ce nom a passé à l'acajou et qu'il est d'origine dravidienne. Voici qui reporte vers l'Asie orientale l'origine du mot *acajou* : comme le terme malais *kayou*, arbre, figure, sous la forme *caju*, dans le nom d'un grand nombre d'arbres originaires des Indes orientales, M. Devic, *Dict. etym.*, est porté à croire que notre mot *acajou*, qu'on trouve également écrit *cajou* et *cajou*, est le même mot malais. Le bois d'acajou, il est vrai, vient d'Amérique; mais le véritable acajou croît dans les mêmes parages que tous les arbres dans la dénomination desquels entre *caju*. De la sorte le mot *acajou* prouverait bien de l'Asie orientale, mais serait d'origine malaise, non dravidienne.

† **ACALÉPIE** (a-ka-lè-f'), s. m. Nom général donné par les naturalistes aux polypes non sédentaires, comme les méduses, les physalies, les béroës.

— **ETYM.** Ἀκαλήπη, ortie, nom que les Grecs donnaient aussi aux méduses ou orties de mer, en raison des démangeaisons qu'elles causent.

† **ACANTHOLOGIE** (a-kan-to-lo-je), s. f. Nom qu'on a donné à un recueil d'épigrammes. L'Acacanthologie ou dictionnaire épigrammatique de Fayolle.

— **ETYM.** Ἀκανθα, épine, et λόγος, discours, livre.

ACARIATRE. *Ajouter :* Vous saurez cependant que votre cher cousin s'informe à tout le monde incessamment de vous; il me vint voir un soir d'un air acariâtre, *Mém. de Mme la duchesse de Mazarin*, dans *Mélanges curieux* contenant les meilleures pièces attribuées à M. de St-Evremond, t. 1, p. 230, Cologne, 1708.

† **ACARIDE** (a-ka-ri-d'), **ACARIEN** (a-ka-riin) ou **ACARIN** (a-ka-rin), s. m. Ordre de la classe des arachnides, comprenant plusieurs familles, dont l'acare est le type.

— **ETYM.** Voy. **ACARE**, au Dictionnaire.

† **ACARIEN, IENNE** (a-ka-diin, dië-n'), s. m. et f. Nom donné à un peuple que des assyriologues pensent avoir précédé les Sémites dans la Chaldée, p. M. Oppert le nomme Sumériens, *Journ. offic.* 29 janv. 1873, p. 627, 1^{re} col. || Langue acadienne, la langue de ce peuple.

ACCAPAREUR. *Ajouter :* Ces accapareurs des emprunts viagers maltraitaient le gouvernement, *Décret du 23 floréal*, an II, *Rapport Cambon*, p. 91.

ACCELERATEUR. *Ajouter :* — **REM.** La pesanteur est une force accélératrice pour un corps qui tombe, et une force retardatrice pour un corps lancé de bas en haut, pendant tout le temps qu'il s'élève. L'expression de force accélératrice a comporté différentes acceptions, ainsi que le montrent les définitions suivantes : — Traubold : Quand une puissance qui s'applique à un corps produit le mouvement par une seule impulsion, le mouvement est uniforme dans sa durée, et la puissance est appelée simplement motrice ou force instantanée; quand la puissance renouvelle son action, elle est appelée force accélératrice. — D'Alembert : On entend par le mot de force accélératrice la quantité à laquelle l'accroissement de la vitesse est proportionnel. — Laplace : Le rapport de la vitesse acquise au temps est constant pour une même force accélératrice; il augmente ou diminue, suivant qu'elle est plus ou moins grande; il peut donc servir à les exprimer. — Lagrange : La force accélératrice est représentée par l'élément de la vitesse divisé par l'élément du temps. Le produit de la masse et de la force accélératrice exprime la force élémentaire ou naissante. — La force accélératrice de Traubold est ce qu'on nomme actuellement une force continue; celle de Laplace, une force constante; celle de Lagrange, c'est l'accélération.

ACCELERATION. *Ajouter :* || 4° Terme de mécanique. Dans le mouvement d'un corps soumis à l'action d'une force constante, l'accélération est la quantité dont la vitesse du corps s'accroît par chaque unité de temps. L'accélération des graves est de 9^m,809, c'est-à-dire qu'après chaque seconde la vitesse d'un corps qui tombe librement dans le vide est augmentée de 9^m,809. || Dans un mouvement varié quelconque, l'accélération moyenne correspond à un intervalle de temps déterminé, c'est l'accélération du mouvement uniformément accéléré dans lequel le mobile recevrait le même accroissement de vitesse pendant le temps considéré. || L'accélération instantanée ou à un instant donné est celle que posséderait ce mobile, si, à cet instant, la force motrice dont il est animé restait constante. || Dans le mouvement curviligne, l'accélération normale, tangentielle, est l'accélération dirigée suivant la normale, la tangente. || En astronomie, accélération diurne des étoiles, quantité dont leurs leviers et couchers avancent chaque jour, ainsi qu'il leur passage au méridien.

ACCELERÉ. *Ajouter :* || 4° Terme de mécanique. Un mouvement accéléré est celui dont la vitesse va en augmentant; si la vitesse croît de quantités égales en temps égaux, autrement dit si l'accélération est constante, le mouvement est dit uniformément accéléré.

† **ACCENSE** (a-kan-sen'), s. f. Dans le département du Cher, non-dans d'une contribution en argent plus ou moins élevée, que le colon donne au propriétaire dans les localités où la terre est productive, les *Primes d'honneur*, p. 360, Paris, 1874.

— **ETYM.** Bas-lat. *accensa*, action de donner à cens, de ad, et cens, cens.

ACCENT. — **HIST.** XVI^e s. *Ajouter :* L'accent ou ton en prononciation est une loi ou règle certaine pour élever ou abaisser la prononciation d'une chaque syllabe, MEIGRET dans *LIVET*, la *Gramm. franc.* p. 404.

ACCENTUÉ. *Ajouter :* || 2° Terme d'algèbre et de géométrie. Lettres accentuées, celles qui portent un ou plusieurs accents, comme a', a'', a''', a'''' etc.,

et qui sont destinées à représenter des grandeurs ou des points analogues aux grandeurs ou aux points désignés par la simple lettre a. On prononce a prime, a seconde, a tierce, a quarte, etc.

ACCENTER. *Ajouter :* || 4° Fig. Néologisme. Donner un caractère plus marqué, plus décisif. Il accentua son opposition.

† **ACCEPTABLEMENT** (a-kse-pa-tla-man'), adv. D'une manière acceptable.

— **HIST.** XII^e s. Samuel acceptablement et tabernacle servait, et de vesture longue fut armée, cume cil ki fid à Dieu livrez, *Rois*, p. 8. Un sacrifice appailla à la deesse Diana, à la troienne manière. Molt simplement et o preiere; Molt le fist acceptablement En la presence de la gent, *nesoir*, *Roman de Troie*, v. 4273.

† **ACCEPTATIF, IVE** (a-kse-pa-tif, ti-v'), adj. Qui a le caractère de l'acceptation. Le texte de la réponse négative ou acceptative de Pie IX, le *Journal le Temps*, 6 oct. 1871, 1^{re} page, 6^e col.

ACCESOIRE. *Ajouter :* || 5° Terme de fortification. Défenses accessoires, obstacles artificiels placés sur les abords d'un ouvrage de fortification, pour contraindre les assaillants à s'arrêter sous le feu des défenseurs.

ACCISE. *Ajouter :* Que veut dire ce mot « accise »? cela veut dire droit intérieur, comme le mot « excise » veut dire droit de douane, *Journ. offic.*, 4 juillet 1873, p. 4533, 1^{re} col.

— **HIST.** XII^e s. Il [le roi] ne doit faire à clere n'a iglise deufe, Ne toir rien de lur, mes mettre à port accis, *Th. le mart.* v. 58, édit. MIFFAU.

† **ACCLIMATEUR** (a-klî-ma-teur), s. m. Celui qui acclime des plantes, des animaux. Le souverain de l'Égypte a honoré de sa visite le Jardin d'acclimation du bois de Boulogne... le vice-roi est le premier agronome et le premier acclimateur de son royaume, *Monit. univ.* 22 juin 1867, p. 799, 1^{re} col.

† **ACCOMPTABLE** (a-koin-ta-bl'), adj. Susceptible d'être acconté, abordable.

— **HIST.** XIII^e s. à luy se tint un jouveuvel Accointable, très gent et bel, *Rois*, v. 4212. || XVI^e s. Les gentilshommes d'Angleterre sont peu courtois, traitables et accointables, *MOISS.* *Ch. t. iv*, c. 61. || XVII^e s. Si estoient les capitaines d'Orthon plus accointables et plus gracieux à traicter et parler aux villes et aux hommes privés et particuliers, que n'estoient pas ceux de Vitellius, AMYOT, *Orthon*, 10.

† **ACCOINTE** (a-koin-t'), s. m. Terme vieilli. Personne avec qui on a des acointances.

— **HIST.** XVI^e s. Cing maris avoit en, sans les acointes de costé, les *Evang.* des *Quenouilles*, p. 14.

† **ACCOMMODATION.** *Ajouter :* || 4° Installation, disposition d'un local pour un objet quelconque. L'accommodation des écoles laisse à désirer, *Journ. offic.* 7 mars 1873, p. 1611, 3^e col. || 5° Terme de linguistique. L'accommodation consiste en ce que le voisinage d'une lettre force la lettre voisine à changer d'une certaine façon, pour rendre la prononciation du mot plus facile, DAUBRY, *Gramm. comp. des langues classiques*, § 79. Ainsi dans *actum* qui vient d'*agere*, le changement du g sonne radical en sourde c a lieu pour en accommoder la prononciation à la sourde t qui suit. Quand l'accommodation assimile complètement la première consonne à la suivante, comme dans *accipere* pour *ad-capere*, elle est dite assimilation.

† **ACCOMPLISSEUR** (a-kon-pli-seur'), s. m. Celui qui accomplit.

— **HIST.** XVI^e s. Ne soies mie solement ensigneur de vertus, mes accomplisseries, *Miroir du chrestien*, dans *POUGENS, Archéol. franç.*

† **ACCONIER** (a-ko-nië'), s. m. Celui qui dirige un accou, sorte de bateau. Un ouvrier accouier, Richard Viaud, demeurant rue Sainte-Françoise, *Journ. de Marseille*. || Maître d'allèges ou de gabarres, pour le chargement et le déchargement des navires dans le port ou la rade, *Pétition d'un marin marseillais*.

† **ACCONVENANCEMENT** (a-kon-ve-nan-se-man), s. m. Ancien terme de droit en Bretagne. Synonyme de bail à convenant (voy. *BAIL*, au Supplément), MÉHEUST, dans *Mém. de la Soc. centrale d'agric.* 1873, p. 300.

† **ACCOSTAGE** (a-ko-sta-j'), s. m. Terme de marine. Action d'accoster. Les ponts de débarquement s'avancèrent à perte de vue presque au milieu de la rade, afin de permettre l'accostage des navires d'un grand tirant d'eau, *R. le roy, Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1872, p. 419.

ACOSTÉ. *Ajouter :* || 3° Qui a à côté de soi. La chambre d'entrée [du grand collecteur] est acostée

cranle et accesteé des cabinets nécessaires à la corde des instruments de travail, MAX. DU CAMP, *Iles des Deux-Mondes*, 1^{er} juil. 1873, t. II, p. 17.

† **ACCOUPLAGE** (a-kou-pla-j'), s. m. Action d'accoupler. Par accouplement clandestin, SCARR, *Ving. VII*, De demande pardon de cet accouplement, t. DE MAISTRE, *De l'Égl. se goll.* n. 9.

† **ACCOUTREMENT**. Ajoutez : — REM. Dans la correspondance de Frédéric avec Voltaire, t. III, p. 17, édit. Benchoit, accoutrement est condamné comme vieillot et hors d'usage : « Pourquoi les Français roussouillaient-ils de nos jours le langage antique de Marot... quel plaisir une oreille bien ne peut-elle trouver à des sons rudes, comme le sont ceux de ces vieux mots enquis, prou, accoutrements? » Maître cette prescription, accoutrement est en plein usage.

† **ACCREDITER**. Ajoutez : 1^o Accréditer un négociant auprès d'un autre, lui donner une lettre de crédit, SCHREIBER et OBERMANN, *Corresp. comm.*

† **ACCROCHAGE** (a-kro-cha-j'), s. m. Terme d'exploitation bouillière. Junction des galeries de rouille avec les puits d'extraction, où l'on accroche les cuifats, || Chambre d'accrochage, même sens. || Chargeur à l'accrochage, ouvrier occupé à la manœuvre des berlines ou chariots au fond du puits.

† **ACCROCHIE** (a-kro-chie), s. f. Difficultés, retards, empêchements qui arrivent en quelque affaire. M. le chancelier peut venir à Lyon pour éviter toutes les accrochies qui arriveront s'il n'y est point [dans le procès de Cinq-Mars], RICHELIEU, *Lettres*, etc. 1643, t. VII, p. 26. Les oppositions à ce décret sont des accrochies qui retarderont longtemps notre paiement. FURETIERE.

† **ACCROCHIE-PLATS** (a-kro-chie-pla), s. m. Suspension formée de petites bandes métalliques croisées et terminées en crochet, pour exposer les faïences et porcelaines à plat le long d'un mur.

† **ACCUEILLIR**. Ajoutez : 1^o En Saintonge, accueillir un domestique, se dit pour louer un domestique, faire le marché de louage.

† **ACCUMULATEUR**. Ajoutez : 1^o Engin propre à accumuler la force. Accumulateurs et presses hydrauliques, *Journ. offic.* 9 sept. 1876, p. 6855, 1^{re} col.

† **ACCUMULER**. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Accumulant maux sans maux (1339), VARIN, *Arch. admin. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 817. || XIV^e s. Grosses richesses ainsi accumulées de tant de diverses sortes et manières (1534), *Archives de Beaumont*, dans *Rev. histor.* t. I, p. 128.

† **ACCUSATOIRE** (a-ku-za-toi-r'), adj. Qui a le caractère de l'accusation devant un tribunal. Dans les formes de la procédure pénale, il y a deux systèmes : le système accusatoire et le système inquisitorial... jusqu'au XII^e siècle, le système accusatoire a été seul pratiqué, *Journ. offic.* 14 mai 1870, p. 805, 2^e col.

† **ACCUSER**. — REM. Ajoutez : 1^o Accuser réception a été créé par Balzac, d'après GÉNIN, *Variété*, p. 315.

† **ACCEUSEUR** (a-san-senr'), s. m. Terme d'anciennes coutumes. Celui qui a pris une chose à cens, un péage notamment, et qui en perçoit le denier au nom du seigneur péager.

— HIST. XVI^e s. ...Seront payé à mondit seigneur, à ses commis et accenseurs, MANTELLIER, *Gloss. Paris*, 1669, p. 3.

† **ACERBITE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. L'acerbite d'icelle loi contre les esclaves, BONIN, *Republique*, I, 5.

† **ACÉTIFIER** (a-sé-ti-fi-é), v. a. Terme de chimie. Produire l'acétification, *Journ. offic.* 31 août 1872, p. 5786, 2^e col.

† **ACÉTIMÈTRE** (a-sé-ti-mè-tr'), s. m. Terme de chimie. Instrument pour reconnaître les sophistication du vinaigre.

— ETYM. Lat. acetum, vinaigre, et mètre, mesure.

† **ACHAÏNE** ou **ACHÈNE** (a-kè-n'), s. m. Voy. AKHÈNE.

† **ACHARS** (a-char), s. m. pl. Fruits, légumes, bourgeons confits dans le vinaigre, comme nos cornichons, ou dans d'autres préparations fortement épicées; épicement très-gouté dans l'Archipel indien, à Maurice, à la Réunion, etc. || On écrit aussi achards. Les achards colorés par le safran, SINGIER, *Voyage à l'île de la Réunion*.

— ETYM. Persan, atchar, en malais atchar, *Devic Dict. etym.*

† **ACHÈRE**. Ajoutez : — REM. Le saintongeais dit achère, ver de terre, et le normand aque.

† **ACHÈNE**. ENNE (a-rhè-nè, 6^{ne}), 44. || 1^o Qui est relatif aux Achéens, à l'Achéne. La dynastie

achéenne d'Inachus. || Ligue achéenne, confédération d'États dont Argos était le principal. || 2^o Substantivement. Les Achéens, le peuple qui se nomma plus tard les Hellènes. || Particulièrement, les Achéens, les membres de la ligue achéenne.

† **ACHÉMÉNIDE** (a-ké-mé-ni-d'), adj. Terme d'antiquité, qui est relatif à la dynastie perse dont Achéménès fut le fondateur. Les monarques achéménides. || N. m. Les Achéménides, les membres de cette famille.

† **ACHEMENEMENT**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. N'ayant seen ni entendu que lesdits soldats se fussent achemenés par mon commandement et ordonnance, et que par aventure l'on ne vous aura pas à la vérité fait entendre la modestie de leur achemenement, *Lettres missives de Henri IV*, à M. le marquis de Fillars, 1571, t. I, p. 26. Le bon achemenement que donnez aux affaires de par de là, ib. au maréchal de Dampville, 1576, t. I, p. 92.

† **ACHEMINER**. Ajoutez : 1^o 5^e Terme du procédure. Mettre en voie de.... M. V.... soutenait qu'il les avait remis (des fonds), à titre de commission, aux personnes qui avaient traité avec la société, et cela dans l'intérêt de celle-ci.... Le Tribunal de commerce ne trouva pas que la preuve de cette remise fût faite, et il achemina M. V.... à la faire; au lieu de cela, M. V.... appela du jugement devant la Cour d'appel, *Gaz. des Trib.* 10-11 janv. 1876, p. 35, 3^e col.

† **ACHEKNAR** (a-cher-nar) ou **AKARNAR** (a-kar-nar), s. m. Étoile brillante à l'extrémité de la constellation d'Eridan; elle ne se lève jamais sur l'horizon de Paris.

— ETYM. Arabe, akhar-an-nahr, l'extrémité du fleuve.

† **ACHEVAGE**. Ajoutez : 1^o Il se dit aussi d'autres produits manufacturés, par exemple, des armes.

† **ACHEVÉ**. Ajoutez : 1^o 5^e Achévé d'imprimer, dont l'impression est terminée. Vous aurez le grand Roman des chevaliers de la gloire, mais qu'il [pourvu qu'il] soit achevé d'imprimer, MALH. *Lézique*, éd. L. LALANNE. Je n'aurais pu faire arriver cette addition en Hollande avant que le livre y fût achevé d'imprimer, J. J. ROUSS. *Lett.* à Vernet, 29 nov. 1760.

† **ACHÈVEMENT**. — HIST. XIII^e s. Se vous vouloie de tout dire comment Chascuns le fist, ce seroit pour noient, fait n'en aroie jamais achèvement, *Les Enchens Ogier*, publiées par Scheler, p. 634.

† **ACHEVER**. Ajoutez : 1^o 8^e V. n. Achever, prendre fin (emploi vieilli). Si le quatrième [acte] peut commencer, 3^e discours.

— REM. Pour l'achever de peindre, locution familière qui signifie pour mettre le comble à sa mésaventure, à son désappointement. Je n'ai pas phrase toute faite, contre laquelle J. J. Rousseau a péché, disant : « Jugez, madame, comme me peind-
— *Lett.* à Mme de Warrens, 23 octobre 1737. || Il fallait : pour m'achever de peindre. Cette locution est déjà dans Rabelais, comme on peut voir à l'historique.

† **ACHOPPER**. — HIST. || XVI^e s. Ajoutez : Ont de fait voulu assoper les aides et octroir par nous fais ausdis exposens, MANTELLIER, *Gloss. Paris*, 1669, p. 7.

† **ACHOUR** (a-chour), s. m. Nom d'un impôt payé par les indigènes de l'Algérie au gouvernement français.

— ETYM. Arabe, achor, dime, de achar, dix.

† **ACHROMATIQUE**. Ajoutez : Achromatique, c'est le nom que j'ai cru devoir donner à des lunettes de nouvelle invention destinées à corriger les aberrations et les couleurs par le moyen de plusieurs substances différentes, J. DE LALANNE, *Encycl. méth. mathém.* art. *Achromatique*. || Instrument achromatique, un instrument d'optique dans la composition duquel entrent des substances de pouvoir dispersif différent, tellement combinées que les images produites ne présentent pas les irradiances qui, sans cette combinaison, résulteraient de l'aberration de réfrangibilité. || Les objectifs achromatiques sont formés de la juxtaposition d'une lentille convergente de crown-glass et d'une lentille divergente de flint-glass.

† **ACHROMATOPSIE** (a-kro-ma-to-psie), s. f. Terme de médecine. Défaut de la vue, dit aussi daltonisme, qui empêche de discerner certaines couleurs.

— ETYM. A privatif, χρωμα, couleur, et ψις, vue.

† **ACIER**. Ajoutez : 1^o 4^e Acier fond, acier naturel

néité par la fusion. || Acier puddlé, acier qui s'obtient par la décarburation de la fonte; on distingue, parmi les aciers puddlés, l'acier de forge, qui s'obtient en coulant la fonte dans des fourneaux où réagissent l'air et les oxydes formés, et l'acier Bessemer, qu'on prépare en faisant traverser la fonte en fusion par un courant d'air dans des appareils spéciaux. || Acier de cimentation, celui qu'on obtient en chauffant le fer au contact du charbon; on dit qu'un acier de cimentation est à une, deux ou trois marques, quand, après la cimentation, il a été mis en trousse, soudé et corroyé une, deux ou trois fois. || Acier ferreux, celui qui conserve des veines de fer après la cimentation. || Acier naturel, celui qu'on extrait de minerais spéciaux dans les forges catalanes. || Acier poule, voy. ROULE, n^o 44.

† **ACIÉRAGE** (a-si-é-ra-j'), s. m. Action de déposer une couche d'acier à la surface d'un autre métal. L'aciérage des cuivres, *Journ. offic.* 41 sept. 1872, p. 8955, 2^e col.

† **ACINÉTÈS** (a-si-né-ti-n), s. m. pl. Animaux qui, dans leur jeune âge, sont libres et pourvus d'organes de locomotion, mais qui, adultes, restent immobiles, fixés à des corps étrangers, et sont munis de suçoirs.

— ETYM. Ἀκίνητος, immobile, de ἀ, privatif, et κίνησις, mouvement.

† **ACME** (a-kmé), s. f. Terme de médecine. Le plus haut point d'une maladie. Une maladie en son acmé. Après avoir atteint son acmé à la fin de mai, elle [la peste en Mésopotamie] déclina en juin et disparut de la Mésopotamie en juillet, THOLOZAN, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXXII, p. 4421.

— ETYM. Ἀκμή, le plus haut point d'un développement.

† **ACNE** (a-kné), s. f. Terme de médecine. Pustules isolées, acuminées, qui se développent à la face, et aussi sur les régions sternale et scapulaire; cette maladie est dite aussi couperose.

— ETYM. Ἀκνή est une faute de copiste dans Aëtius, pour ἀκμή, efflorescence; cette faute de copiste a pris pied dans le langage médical. Il y a d'autres exemples de ces méprises (voy. COLLIMATION).

† **ACCOMPARER** (a-kon-pa-ré), v. a. Terme vieilli. Comparer. Qu'est-ce que cette vie que l'écriture accompare à un vent, à une nuée? MICHEL LE FAUCHEUR, *Sermons sur divers textes*, t. I, (1660).

† **ACCOMPTÉ**. Ajoutez : — REM. L'Académie (voy. COMPTE, n^o 1) écrit à-compte en deux mots, sans accord au pluriel; à-compte; et c'est ainsi qu'écrivent ceux qui se conforment scrupuleusement à son usage. Mais ceux qui, comme J. J. Rousseau, écrivent accompli en un seul mot, mettront l's au pluriel; des accomplis.

† **ACCOULEUR** (a-kou-lé-r'), s. f. Dans l'exploitation du bois de flottage, nom donné à de petites mises ou portions de 0^m,11 environ qui entrent dans un coupon, *Mém. de la Société centrale d'agriculture*, 1873, p. 266.

† **AC-COUP**. Ajoutez : A propos, William, lui cria-t-elle, vous trottez mal, vous n'avez pas la main fine, et il en résulte des a-coup qui vous donnent mauvaise grâce, CHERBULEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1875, p. 282.

† **ACOUSSTICIEN** (a-kou-sti-si-n), s. m. Physicien qui s'occupe de l'acoustique. M. Böhmér regrette que son écrit n'ait pas subi le contrôle approfondi d'un acousticien, *Romania*, juil.-oct. 1875, p. 504.

† **ACQUÊT**. — REM. Ajoutez : Le Code civil emploie acquêt au singulier en parlant d'immeubles acquis pendant le mariage; Tout immeuble est réputé acquêt de communauté, s'il n'est prouvé que l'un des époux en avait la propriété ou possession légale antérieurement au mariage, ou qu'il lui est venu depuis à titre de succession ou donation, art. 1402.

† **ACQUIESCER**. Ajoutez : — REM. La Cour de cassation, dans plusieurs de ses arrêts, donne à acquiescer un emploi actif. Attendu que cette décision... n'avait pas été acquiescée, *Arrêt du 7 février 1876* (présidence de M. Devienne). Cet emploi ne se justifie ni par l'historique, où acquiescer n'est jamais actif, ni par le latin, où acquiescere est absolument neutre.

† **ACQUISITIVE**, IVE (a-ki-zi-ti-v'), adj. Qui a la propriété d'acquiescer. Quelle doit être la durée de la possession... pour être véritablement acquisitive de la propriété du nom? D'HERBOULT, *arocat général*, dans *Gaz. des Trib.* 4 juin 1870. || En droit,

on divise la prescription en acquisitive ou usucapion et en libératoire.

— **ACQUIT. Ajoutez :** || 4^e Terme juridique. Sentence d'acquit, ordonnance d'acquit, sentence, ordonnance d'acquiescement. Si l'accusé est déclaré non coupable, le président prononce qu'il est acquitté de l'accusation... cette ordonnance est appelée ordonnance d'acquit, *bourgeois* (1810), *Manuel d'instruction criminelle*.

— **ACQUITTABLE (a-ki-ta-blé), adj.** Qui peut, qui doit être acquitté, payé. Payer une contribution de vingt-cinq millions acquittables en argent, ou en lettres de change, *Thiers, Hist. Cons. et Emp.* xxvi.

— **HIST. XVI^e s.** Chalan menant des crânes acquittables (tenues d'acquiescer, de payer pécuniairement), *Glossaire, Paris, 1869*, p. 4.

— **ACQUITTE. Ajoutez :** || 3^e Qui a acquitté les droits de donane. Cafés acquittés, la Patrie, 25 mars 1872. || 4^e Acquitté, après avoir acquitté les droits de douane, par opposition à : à l'entrepreneur.

— **ACRAUX (a-kro), s. m. pl.** Angles d'un harpon. On l'assale (l'hippopotame) avec plusieurs harpons jointes ensemble, et on le frappe avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des acraux, *Beff. Hist. natur. Suppl.* t. vi, p. 189.

— **ACRIDINE (a-kri-di-n), s. f.** Terme de chimie. Base azotée (C₁₂H₁₀AN) qu'on trouve dans les huiles lourdes de goudron, qui irrite les membranes muqueuses, et, respirée, provoque des étournelements violents.

— **ACROBATIE (a-kro-ba-sie), s. f.** Exercice de l'acrobate. Passer des tours de prestidigitation aux tours de gymnastique et d'acrobatie..., *Gaz. des Trib.* 22 janv. 1876, p. 75, 3^e col.

— **ACROBATIQUE. Ajoutez :** || 2^e Qui a rapport aux acrobates. Exercices acrobatiques.

— **ACROCEPHALE (a-kro-sè-fa'), adj.** Terme d'anthropologie. Qui a la tête en pointe vers le sommet. Crâne acrocephale.

— **ETYM.** *ἄκρος*, en pointe, et *κεφαλή*, tête.

— **ACROLOGIQUE (a-kro-lo-jik), adj.** Terme de grammaire générale. Qui appartient au commencement d'un mot. Presque chaque figure [dans l'écriture mexicaine] répondit phonétiquement au son initial ou dominant offert par le nom de cette figure ; c'est ce qu'on a qualifié de syllabisme acrologique, *A. MARY, De l'origine de l'écriture, Journ. des savants*, août 1875, p. 472.

— **ETYM.** *ἄκρος*, extrême, initial, et *λόγος*, discours.

— **ACROMIUM. Ajoutez :** — **HIST. XVI^e s.** L'acromion, lequel ladite espine [de l'omoplate] constitue de son extrémité, *PARÉ*, vi, 19.

— **ACRONYQUE.** Modifiez ainsi : Se dit du lever d'une étoile au-dessus de l'horizon ou de son coucher, quand le soleil se couche. Lever ou coucher acronyque est opposé à lever ou coucher cosmique, qui a lieu quand le soleil se lève. L'un est le lever ou le coucher du matin, l'autre le lever ou le coucher du soir.

— **ACTIER (a-kté), v. a.** Prendre acte, en parlant de procédure, de protocole. M. le baron Jomini propose de ne consigner dans les protocoles que les points sur lesquels la conférence sera d'accord et de ne pas acter les divergences, *Conférence de Bruxelles, 1874, Protocole n° 1*, dans *Journ. offic.* 30 octobre 1874, p. 7275, 1^{re} col. M. le général de Voigts-Rhetz demande qu'il soit acte au protocole que le bombardement étant un des moyens les plus efficaces... *ib.* dans *Journ. offic.* 1^{er} nov. 1874, p. 7210, 3^e col.

— **ACTIF. || 1^{re} Ajoutez :** En un sens plus général, l'actif est l'ensemble de ce que l'on possède, le total de ce dont on est propriétaire, y compris les créances.

— **ACTINIENS (a-kti-ni-diin), s. m. pl.** Famille de polypes, à corps mou, à tentacules nombreux, se reproduisant presque tous par séparation ; les actinies en sont le type.

— **ETYM.** *ἄκτις*, rayon.

— **ACTINIQUE (a-kti-nik), adj.** Qui a rapport aux rayons de lumière.

— **ACTINISME (a-kti-ni-sm), s. m. || 1^{re} Étude sur les rayons. || 2^e Abusivement, action motrice attribuée aux rayons lumineux. Fresnel tenta de faire produire à un faisceau lumineux du mouvement d'ensemble ; le docteur Récamiar reprit après lui, vers 1850, des essais sur l'actinisme de la lumière, *LEDIEU, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 1241.**

— **ETYM.** *ἄκτις*, rayon.

— **ACTINOMÈTRE (a-kti-no-mè-tr), s. m.** Terme de physique. Instrument inventé par M. Becquerel

pour mesurer les intensités des effets photographiques des différents rayons du spectre.

— **ETYM.** *ἄκτις*, rayon, et *μέτρον*, mesure.

— **ACTINOMÉTRIE (a-kti-no-mè-trie), s. f.** Terme de physique. Emploi de l'actinomètre. || Mesure de l'intensité de la radiation lumineuse.

— **ETYM.** Voy. ACTINOMÈTRE.

— **ACTINOMÉTRIQUE (a-kti-no-mè-tri-k), adj.** Qui a rapport à l'actinométrie. Mesures actinométriques au sommet du mont Blanc, *V. VIOLE, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 662.

— **ACTION. || 1^{re} Ajoutez :** Les listes de signataires qui nous sont restées des différentes séances ou actions (du concile de Chalcédoine), *AMÉDÉE THIERRY, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872, p. 68. La séance annoncée pour le lendemain 9 octobre n'eut pas lieu, mais il se tint le 10, dans la même église de Sainte-Euphémie, une seconde action, où les magistrats présidèrent, *ib.* p. 78. || 2^e **ACTION. ||** En termes de mécanique, quantité d'action, le produit de la masse d'un corps par sa vitesse, se nomme actuellement de préférence quantité de mouvement. || Principe de la moindre action, principe découvert par Maupertuis, en vertu duquel les changements qui ont lieu dans l'état d'un corps se font avec la quantité d'action la moindre qu'il est possible. || 3^e **Ajoutez :** || Cheval qui a de belles actions, celui dont les mouvements sont vigoureux en même temps que gracieux et relevés. || 4^e Terme d'artillerie. En action, commandement qui détermine l'exécution des premiers mouvements de la charge d'une bouche à feu.

— **ACTIONISTE (a-ksio-ni-st), s. m.** La personne que nous nommons aujourd'hui actionnaire. Je me trouve depuis trois ans, moi et mes confrères les actionistes [il avait des actions d'une compagnie qui finit par faire banqueroute], dans le cas de la définition que le merveilleux écuyer de don Quichotte faisait d'un chevalier errant, toujours prêt à être empereur, ou roué de coups de bâton, *B. AOUSSE, Lett. à Boute, 25 déc. 1730*.

— **ACTIONNEL, ELLE (a-ksio-nèl, nèl), adj.** Qui a rapport à l'action. Selon que les substantifs génériques servent à dénommer les êtres de ces trois genres (substance, mode, action), ils prennent l'un de ces trois noms, appellatifs, abstraits, actionnels, *GIRARD, Princ. langue franç.* 5^e disc.

— **ACTIONNER. Ajoutez :** || 2^e Mettre en mouvement. Dans les villes, elle [la vapeur] alimente les réservoirs d'eau, elle actionne des pompes à incendie, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1872, p. 548.

— **ACTIVER. — HIST. XVI^e s.** Une parole active l'autre, *COUSIN, Dict.* Cet exemple prouve que activer n'est point un néologisme, comme on l'a dit.

— **ACTUAIRE (a-ktu-è-r), s. m.** Néologisme. Mathématicien chargé de contrôler, d'après le calcul des probabilités, les bases des contrats viagers ou d'assurances. Il existe en Angleterre, depuis longtemps, une société appelée *Institute of Actuaries* dont le but est de favoriser le développement des sciences financières... les travaux des actuaires anglais ont jeté une vive lumière sur les questions financières en général, et notamment sur les opérations viagères, *Journ. des actuaires français*, t. 1^{er}, n° 1, janv. 1872, *Préface*... qu'il ne pouvait se lier, suivant les avis écrits de la compagnie [d'assurances sur la vie], que contre une traite tirée de Londres par l'actuaire, secrétaire général de la compagnie, qu'en... *Jugem. du trib. civ. de Rouen*, 2^e ch., du 6 juin ; *Gaz. des Trib.* 18 oct. 1872, p. 1023, 1^{re} col. Les compagnies ont trop souvent à leur service des calculateurs ou actuaires très-ignorants et qui allongent à plaisir leur travail en faisant leurs calculs avec deux fois trop de chiffres, *H. LAURENT, la Reforme économique*, t. 1^{er}, 2^e livr. p. 121.

— **ETYM.** Mot formé d'après l'angl. *actuary*, du lat. du moyen âge *actuarius*, greffier, de *actum*, supin de *agere*, agir (voy. ce mot).

— **ACTUALISER (a-ktu-a-li-zé), v. a.** Rendre actuel, effectuer.

— **ADAPTATION. Ajoutez :** La plupart des choses dont on se fait tant d'honneur, n'est souvent qu'un petit tour qu'on donne à la matière, un sens d'adaptation, un peu de couleur et de broderie, un style châtié, *Anti-ménagier*, p. 205. || 2^e On entend par adaptation, en linguistique, une théorie nouvelle du philologue allemand Ludw. suivant laquelle les démonstratifs qui ont fourni les suf-

fixes auraient été dépourvus de sens à l'origine, si bien que les suffixes tant formatifs que personnels ou casuels n'auraient pris qu'après leur adjonction à la racine ou au thème et par une répartition successive des formes, les sens qu'ils ont dans les paradigmes de nos grammaires.

— **ADAPTER. — HIST. Ajoutez :** xiv^e s. L'ordre du ta hocho en tel guise Sera comme l'odor de pomes ; Et nous ceto odor adaptoies Tout plainement à la doctrine, *MACÉ, Bible en vers*, f° 118, 1^{er} col.

— **ADDEDA (a-din-da), s. m. || 1^{re} Il se dit des additions que l'on inscrit à la fin d'un livre. Un addenda, comme on dit un errata. || Au plur. Des addenda. || 2^e Il se dit aussi d'un livre écrit. Quelcherat a publié sous le titre d'Addenda aux lexiques latins un recueil de plus de sept mille mots que ne se trouvaient pas dans les dictionnaires antérieurs.**

— **ETYM.** Lat. *addenda*, choses devant être ajoutées, de *addere*, ajouter.

— **ADDITION. Ajoutez :** || 5^e Chez les restaurateurs, on appelle addition, ce qu'on nommait autrefois la carte, la carte à payer ; c'est une assez mauvaise locution.

— **ADDITION. Ajoutez :** || 2^e Action d'amener. La grande entreprise de l'adduction à Nîmes des eaux du Rhône, *Courrier du Gard*, dans *le Siècle*, 27 août 1871.

— **ADÈNE (a-dè-n), s. f.** Arbrisseau grimpaud d'Arabie, *adenia venenata*.

— **ETYM.** Arabe, *aden*, devic, *Dict. etym.*

— **ADÈRENE (a-dè-rè-n), s. f.** Nom, dans la Loire-Inférieure, de l'espace où l'on soumet l'eau des marais salants à l'action du soleil et du vent, les *Primes d'honneur*, Paris, 1853, p. 438. || Partie d'un marais salant, compartiment qui termine la série des chauffoirs, *Enquête sur les sels*, 1868, t. 1, p. 509.

— **ADHÉRENT. — HIST. Ajoutez :** xiv^e s. Les amis du dit Perrosson... et plusieurs autres leurs complices banniz, et autres leurs adhérens (1346), *VARRIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 3^e part, p. 1021.

— **ADHÉRIER. — HIST. || XVI^e s.** Ajoutez : Le roy Henri, étant amoureux de Anne de Boulou qui ne vouloit adhérer à luy sans estre sa femme, se fit croire que le pape n'avoit peu dispenser ce premier mariage [avec Catherine d'Aragon], et qu'estant le mariage nul, il pouvoit se marier autre part, *COQUILLE, Dialogue sur les misères de la France, Œuvres*, éd. 1666, t. 1, p. 273.

— **ADHÉRISSANCE (a-dè-ris-sàn-s), s. f.** Ancien terme de droit. Action d'appeler à un héritage. Et déclarons nulles et de nul effet toutes les exécutions, main-assees, mises de fait, déchéances, adhérisances... *Edict*, avril 1675.

— **AD HOMINEM. Ajoutez :** || Cet argument consiste surtout à retourner contre l'adversaire ses propres assertions, concessions ou actions.

— **ADIABATIQUE (a-di-a-ba-ti-k), adj.** Terme de thermodynamique. Qui a rapport à l'adiabatisme. Courbes adiabatiques, *A. LEDIEU, Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXXI, p. 931. || La détente adiabatique d'un gaz est la détente pendant laquelle il ne reçoit ni ne communique aux corps voisins aucune quantité de chaleur.

— **ETYM.** Voy. ADIABATISME.

— **ADIABATIQUEMENT (a-di-a-ba-ti-kè-man), adv.** D'une manière adiabatique. Dans la machine sans chemise, la vapeur se détend adiabatiquement, *LEDIEU, Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXXII, p. 599.

— **ADIABATISME (a-di-a-ba-ti-sm), s. m.** Terme de thermodynamique. Etat d'un gaz qui ne communique ni ne reçoit aucune quantité de chaleur. Cette règle est fondée sur l'hypothèse de l'adiabatisme des parois du cylindre, *A. LEDIEU, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 928.

— **ETYM.** *ἀδιάβατος*, impénétrable, de *ἀ*, privatif, et *διὰβαίνω*, traverser (voy. DIABASE ou DIABÈTE).

— **À DIEU-VA. Ajoutez :** Au beau milieu d'un acte, il [Sardou] sait changer tout à coup sa Dieuvale et virer de bord avec un air infini : « À Dieu va ! » comme disent les matelots, *ALPH. DAUDET, Journ. offic.* 18 mai 1871, p. 3310, 2^e col.

— **ADIRER. — HIST.** Ajoutez cet exemple-ci, qui paraît bien prouver que l'etymologie est à dire : [ils] firent les aveirs amasser, Et ensemble tot ajoster ; N'ot si hardiz en tot l'empire, Qui riens en oasit fere à dire, ENOIR DE SÈTE-RORE, *Roman de Troie*, v. 26127.

— **ADJUDANT. Ajoutez :** || 4^e Un des noms de l'ar-

gilih ou eigoina à sac (voy. ARGILAR, au Supplément), *Journ. offic.* 18 mars 1874, p. 2091, 2^e col.

ADJURER. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Contestari, ajurer ESCALLIER, *Feodul. latin-franc.*

ADJUVANT. Ajoutez : 13^e s. m. Adjuvant, le premier père qui aide le chef de la vacherie ou vacher dans le Puy-de-Dôme), les *Primes d'honneur*, p. 446, Paris, 1874.

ADJUVANT (a-du-va), s. m. Néologisme. Fonction d'aide, dans le langage de l'enseignement médical et de la clinique. Compétiteurs qui avaient tous passé par la forte école de l'internat, et le plus grand nombre par celle de l'adjuvant et du prosecteur, D^r RICHET, *Journ. offic.* 7 sept. 1875, p. 7631, 1^{re} col.

— ETYM. Lat. *adjuvare*, aider (voy. ADER).

ADMINISTRÉ, ÉE. Ajoutez : 15^e Terme juridique. Enquête administrative, enquête ordonnée par la justice. Attendu que les enquêtes administratives nient pas établir que la compagnie du chemin de fer peut être déclarée directement responsable de l'accident, *Gaz. des Trib.* 14-18 sept. 1874, p. 883, 1^{re} col.

ADMINISTRATEUR. Ajoutez : — REM. Michaud a signé l'Administrateur deux lettres, peu administratives d'ailleurs, qu'il a adressées à Mme de Staël, dans le *Journal des Débats*, 4 et 9 janv. 1803. Ce néologisme n'a pas passé dans la langue.

ADMISSIBLE. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Disant qu'il ne sait lire ni écrire, au moins [moins] beaucoup, et que partant il n'est admissible audit état d'eschiver, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 382.

ADMONITEUR. Ajoutez : — REM. Voltaire, avant Chateaubriand, s'est servi d'admoniteur : Il [Bertrand du Guesclin] fait à la fois le rôle de protecteur d'Henri d'admoniteur de don Pedro, d'ambassadeur de France et de général, *Lett. d'Argental*, 29 juin 1761.

ADOBIE (a-do-bi), s. m. Nom, au Mexique, d'une construction composée de lattes et de terre. Ces fils de vieux Castillans qui passaient mollement leurs jours à l'ombre des murs d'adobie du corps de garde où s'abritaient leur sœur, TH. BENTZON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1876, p. 163.

ADON (a-don), s. m. S'est dit pour Adonis. Ce bel Adon était le vain du roi, LA FONT. *Joc.*

— HIST. XVI^e s. En beauté c'est un Adon ; En amour un Cupidon, DE BRACH, *Euryt.* t. II, p. 46.

ADONAI (a-do-na-i), s. m. Un des noms de Dieu dans la Bible.

ADONIDE (a-do-ni-dé), s. f. Genre de plantes de la famille des renouclacées. L'adonide goutte de sang... *Journ. offic.* 10 sept. 1875, p. 7735, 2^e col.

— ETYM. Ainsi nommée par Linné en souvenir de la fleur couleur de sang que, selon Ovide (*Metam.* x. 735), Vénus fit naître du sang d'Adonis.

ADONIE (a-donie), s. f. Terme d'antiquité. Fête d'Adonis. Là était le grand temple de la cité sainte (Byblos), le sanctuaire de Balaath et d'Adonis, que les pèlerins apercevaient de la mer et où se passaient les cérémonies et les spectacles des adonies, JULES SOURY, la Phénicie, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1875, p. 709.

ADOUË. Ajoutez : 4^e En termes de banque, appuyé. La sécurité des billets de banque est adouée à d'autres garanties, WOLOWSKI, *Journ. offic.* 11 août, 1873, p. 1823, 3^e col.

ADOUË. — HIST. Ajoutez : 11^e s. Aincies [Aincies] le Conquérant [roi] [aux seigneurs] an- l'homme puis, sans être nule et sans esmais : Eux, ainsi les adoués e apele, BENOIT, *Chronique*, t. III, p. 219, v. 37660.

ADOUË. Ajoutez : 2^e Se dit en Saintonge d'un homme et d'une femme qui vivent maritalement sans être mariés. Ils ne sont qu'adoués.

ADOUË. — HIST. (ad-ski, skri-t), adj. Terme de géométrie. Écrit à côté. L'x avec un iota adoué.

— ETYM. Lat. *adscriptus*, de *ad*, et *scriptus*.

ADULTÉRATEUR (a-dul-té-ra-teur), s. m. Celui qui adultère, falsifie, froie les marchandises.

— HIST. XVI^e s. Marchands usuriers, faussaires, habonniers, adultérateurs de marchandises, NAB. 17, 40.

ADULTÉRIN. Ajoutez : 2^e Qui a rapport à l'adultère. Le grand différence entre des frères, des sœurs, j'ai vu quelquefois être attribués à des adultérins.

ADULTÉRINIE (a-dul-té-ri-ni-té), s. f. Ca-

ractère adultérin. La reconnaissance de l'adultérinité des enfants, Arrêt de la Cour impériale de Paris, 4^e ch. 14 mai 1870, dans *Gaz. des Trib.* du 29.

ADVERBE. — HIST. Ajoutez : 11^e s. L'adverbe c'est un mot sans nombre qui est adjoint à un autre, RAMES, dans LIVET, *Gramm. franc.* p. 232.

ADVERBS, EHSE (ad-vér, vè-s), adj. Opposé. Une polémique engagée entre journaux défenseurs de candidats adverses... *Gaz. des Trib.* 6 mars 1876, p. 229, 4^e col. Il y a en lui [C. Durand, peintre] un mélange de deux qualités adverses, la sincérité et le chic, E. BEGGERAT, *Journ. offic.* 17 nov. 1874, p. 7674, 2^e col.

— ETYM. Voy. ADVERSE. Il n'est pas mauvais de restituer la forme masculine *advers* et surtout de tirer *advers* ou *adverse* des emplois restreints où ils sont confinés.

ADVERB-ATIVEMENT (ad-vér-sa-ti-ve-man), adv. En qualité de partie adverse. Nous trouvons dans le *Droit*... la femme mariée, qui entame, adversaument à son mari, une instance de référé, peut être autorisée à ester en justice par le juge du référé, *Arranchin*, 18 avr. 1875.

ADVERTANCE (ad-vér-tan-s), s. f. Action de tourner l'esprit vers un objet. Il s'est dit, dans les débats des casuistes, de l'attention que le pêcheur, en pêchant, porte à son péché. Vous [jésuites] prétendez qu'il faut distinguer si c'est sans sa faute ou par sa faute qu'il [le pêcheur] n'a point eu cette advertance actuelle du mal qu'il faisait ; et c'est ce que vous exprimez quelquefois en ces autres termes : si cette inadvertance a été l'effet d'une ignorance invincible et involontaire, ou d'une ignorance vincible et volontaire ; — dans le second cas, c'est-à-dire si ce manquement d'advertance actuelle sur la malice de cette action est arrivée par sa faute... ANT. ARNAUD, 6^e dénonciation, x (*Euryt.* Lausanne, 1780, p. 355) (Arnaud, qui a fait ce mot, l'écrivit *advertence*).

— HIST. XVI^e s. Tout seing curieux autour des richesses sent son avarice ; leur dispensation même et la libéralité trop ordonnée et artificielle, elle ne valent pas une advertence et sollicitude penible, MONT. IV, 79.

— ETYM. Voy. INADVERTANCE.

ÀËOE (a-è-d), s. m. Terme d'antiquité grecque. Chantre, poète. La lyre dorienne elle-même a des cordes que n'a point effleurées la main de l'aède épique, A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Rev. polit. et litt.* 20 mars 1875.

— ETYM. Aœdōs, chantre, de æidō, chanter.

ÀËRATURE (a-è-ra-teur), adj. Grenier aérateur. Voy. GRENIER.

AERHYDRIQUE (a-è-r-i-dri-k'), adj. Qui agit par l'air et l'eau. Peut-être trouverait-on un remède efficace au mal en maintenant les galeries sous pression normale, même un peu forte, par des injections d'air comprimé et des écluses aérhydriques comme dans certains travaux de tunnels ou de galeries formées sous l'air, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 13 fév. 1876, p. 1499, 3^e col. Soufflerie aérhydrique, ventilation pour forges et hauts fourneaux, produite directement par la vapeur... *Alm. Didot-Bottin*, 1876, p. 1466, 4^e col.

— ETYM. Lat. *aer*, air, et *hydro*, eau.

AÉRIEN. — HIST. Ajoutez : XVI^e s. Par tant le des aëriens poestiez [les démons] vient la flamme d'en vieu encontre la nette [netteté, pureté]... *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 352.

AÉRIERIE (a-è-ri-rie), adj. Se dit des infusoriers qui ont besoin de l'air atmosphérique pour vivre. Oui, il existe des êtres vivant sans air, des aërieries, en opposition avec les aërieries, PASTEUR, *Journ. offic.* 25 fév. 1875, p. 1456, 2^e col.

— ETYM. Aër, air, et *ri-rie*, vie.

AÉRONAVAL, ALE (a-è-ro-na-val, va-l'), adj. Destiné à la navigation dans l'air. Machine aéro-navale.

— ETYM. Aër, air, et *naval*.

ÀÉRONEF (a-è-ro-nèf), s. f. Machine destinée à la navigation aérienne. Une aéronef.

— ETYM. Aër, air, et *nef*.

AÉROPHORE. Ajoutez : 1^e s. m. Engin qui porte l'air dans les mines, dans les cloches à plonger, etc.

AÉROPHYTE (a-è-ro-fi-té), adj. Qui vit dans l'air, par opposition à hydrophyte, en parlant des plantes. 1^e Substantivement, une aérophyte.

— ETYM. Aër, air, et *pho*, plante.

ÀÉROTHERAPIE (a-è-ro-té-ra-pie), s. f. Traitement par l'air. Un savant ingénieur qui s'est beau-

coup occupé d'aérotérapie, ROCHARD, *Projet de création d'un hôpital sur l'eau*.

† AËSTHÉSOMÈTRE, voy. ESTRÉSOMÈTRE, au Supplément.

À FAUX (a-fô), s. m. Nature de ce qui est à faux. Ces petites inventions d'intérêt médiocre, ces désotements, ces contorsions, cet à-faux de l'esprit et du cœur qui fait le fond des œuvres légères, K. STEEN, *Journ. offic.* 24 janv. 1875, p. 640, 1^{re} col.

— ETYM. À, et *faux* (voy. FAUX, I, n^o 26).

AFFAIRE. Ajoutez : 125^e Agent d'affaires, voy. AGENT, n^o 2. 126^e Populairement. Avoir son affaire, être tué, et aussi être ivre mort.

— REM. Ajoutez : 1^e 2. C'est affaire à vous, s'est dit quelquefois pour : c'est à faire à vous, voy. FAIRE, n^o 68.

AFFAÏRÉ. — Ajoutez : 1^e Affairé de, occupé à, qui fait une affaire de... Faites-moi la faveur de croire que je suis l'homme du monde le moins affairé d'argent et le plus ennemi de toutes sortes d'affaires, BALZAC, *Lett. inédites*, cxxxiv, éd. Tarnizy Laroque.

AFFAÏREMENT (a-fè-re-man), s. m. Néologisme. Etat d'une personne affairée. Cet impassible personnage allait et venait avec son affairément habituel, mais rien ne dénonçait en lui une préoccupation inaccoutumée, J. VERNE, *De la terre à la lune*, 26, dans *Journ. des Débats*, 14 oct. 1865.

AFFAÏRÉ. — HIST. Ajoutez : XII^e s. ... I cas-tians ne puet estre affaïrés en nule guise ; Por nient on la ville assise [assiégée], *Perceval le Gallois*, v. 3766.

AFFECTÉ. Ajoutez : 1^e 6^e Terme d'algèbre. Équation affectée, par opposition à équation pure, équation renfermant diverses puissances de l'inconnue ; locution en usage au XVI^e siècle, introduite par Viète, et aujourd'hui usitée.

AFFECTER. Ajoutez : 1^e 11^e Terme de finances. Affecter une somme à un paiement, à un service, la destiner à ce paiement, à ce service.

AFFECTIF. Ajoutez : 1^e 3^e Qui est disposé à l'affectation. Comment se peut-il faire que je sente ces choses, moi qui suis le plus affectif du monde ? ST FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, si elles [les filles] sont d'une humeur affective, elles doivent changer l'amour qu'elles ont pour elles-mêmes et pour les créatures, à aimer Dieu de tout leur cœur, JACQUELINE PASCAL, dans COTIN, *Jacqueline Pascal*, p. 313, 1845.

AFFECTIIONNEMENT. Ajoutez : La dévotion n'est autre chose qu'une agilité et vivacité spirituelle, par le moyen de laquelle la charité fait les actions en nous, ou nous par elle, promptement et affectiionnement, ST FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, I, 1 (1641).

AFFECTIIONNEMENT. Ajoutez : — REM. Vaugelas, dans la préface de ses *Remarques*, met affectiionnement au nombre des mots qui ne sont pas encore absolument condamnés ni généralement approuvés. Dans ses *Nouvelles remarques*, éd. 1800, in-12, p. 604, il dit d'une manière plus affirmative : « Affectiionnement, que tant de gens disent et écrivent, ne vaut rien, non plus qu'affectiionnement, qui est pourtant moins mauvais que l'autre. » Qui pourrait dire pourquoi Vaugelas condamnait ce mot que tant de gens disaient et écrivaient ? Le fait est que affectiionnement est toujours du bon usage ; affectiionnement est bien moins usité.

AFFECTIIONNÉ (a-fè-ktu-è-zé-té), s. f. Caractère affectueux. Colombe, elle [une dame nommée Colombe] ne l'est guère ni par la douceur de la voix, ni par l'affectiionné... ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 25 sept. 1876, p. 7171, 4^e col.

AFFENAGE. Ajoutez : 1^e 2^e Tenant un affenage, c'est à Narbonne, le logeur de chevaux et voitures marchand de fourrages.

AFFENOIR (a-fè-noir), s. m. Ouverture par laquelle on fait passer le fourrage du grenier à foin dans l'écurie à travers la voûte ou le plafond de cette dernière (Drôme).

— ETYM. À, et lat. *fenum*, foin.

AFFIDENT, AFFIDENT (a-fé-dan, dan-t'), s. m. et f. Confident, confidente, familier, familière. Elle avait l'art de dissimuler si naturellement, qu'il était impossible de pénétrer ses pensées, et que ses plus secrètes affidentes ne surent rien de ses inclinations naissantes, FLÉCH. *Grands jours*, p. 15.

— ETYM. Mot fait avec la préposition à sur le modèle de *confident*.

AFFILÉ. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Sa langue n'est pas bien edilée, *Rev. crit.* 6^e année, 3^e sem. p. 405.

AFFILIATION. *Ajoutez :* || 6° Dans le moyen âge, espèce d'adoption dont l'effet principal était de donner à l'affilié le droit de succéder aux biens de l'affiliant.

† **AFFIN** (a-fin), s. m. Terme de droit. L'affinité proprement dite est le rapport qu'il y a entre l'un des conjoints par mariage et les parents de l'autre conjoint ; selon cette définition, tous les parents du mari sont les affins de sa femme, et tous les parents de la femme sont les affins du mari ; par conséquent, j'ai pour affins les maris de mes parentes et les femmes de mes parents, *Porteus, Contr. de mar.* n° 160. || On dit plus souvent aujourd'hui les alliés.

AFFINAGE. *Ajoutez :* || 7° Affinage du verre, opération qui a pour but de rendre le verre homogène et d'en expulser autant que possible les bulles de gaz qui se produisent en abondance au moment de sa formation et qui persistent dans la masse vitreuse, alors même que les réactifs chimiques paraissent accomplis. || 8° Affinage de la fonte, opération par laquelle on transforme la fonte en fer.

AFFINITÉ. — *HIST. Ajoutez :* || xv° s. Affin que la connaissance d'elles [l'ouailles] soit plus aisée, j'ai avizé de les peindre et leur baillier leurs noms selon leur puissance et de les ordonner selon leur affinité, *MAIGRET, dans LIVET, la Gramm. franç.* p. 66.

† **AFFION** (a-fi-on), s. m. Ancien terme de pharmacologie. Electuaire à base d'opium.

— *ETYM.* Arabe, *afion*, qui représente le grec *ἄφιον*, opium.

AFFIQUET. — *HIST. Ajoutez :* xiii° s. *Monile*, affiquet, *CHASSANT, Petit vocab. latin-franc.* p. 44.

† **AFFIRMATEUR, TRICE** (a-fir-ma-teur, -trise), *adj.* Qui affirme. Un pouvoir spécialement affirmateur des droits individuels, *le Temps*, 15 avr. 1876, 2° p. 3° col.

AFFIRMATION. — *HIST. Ajoutez :* xii° s. En cette chose, se je trouve appareilliet lo cuer de ta dilection, je ne travaillerai pas en l'affirmation, *li Dial. Grég. lo pape*, 1876, p. 203.

AFFIRMER. || 6° *V. refl.* Négologisme. S'affirmer, se poser, se déclarer avec tel ou tel caractère. C'est un homme qui ne manque aucune occasion de s'affirmer.

† **AFFIXAL, ALE** (a-fi-k-sal, -ksa-l), *adj.* Terme de grammaire. Qui a rapport aux affixes.

AFFLUENCE. — *HIST. xv° s. Ajoutez :* Et y estoit l'affluence du monde si grande, que le pape meisme cuida estre suffoqué en la presse, *PARADIN, Chron. de Saroye*, p. 251.

† **AFFOLANT, ANTE** (a-fol-an, -ant), *adj.* Qui affole, qui rend fou. Comme fantaisie de coloriste, cette princesse est affolante, *BURGESS, Salons de 1861 à 1863*, t. II, p. 201.

† **AFFOUILLEABLE** (a-fou-lla-bl'), *adj.* mouillable), *adj.* Susceptible de subir l'affouillement, en parlant d'un terrain. Elle [la vallée de l'Ubaye, dans les Basses-Alpes] présente les conditions les plus désastreuses : sommets très-élevés, versants excessifs, sol affouillable et instable, climat rigoureux, *A. VERNIER, le Temps, feuilleton scientifique*, 2° page, 6° col.

† **AFFOUILLEMENT.** *Ajoutez :* || 2° Terme d'artillerie. Dégénération des bouches à feu en bronze, qui se produit en arrière de l'emplacement du projectile, et qui résulte de la fusion d'une partie du métal déterminée par les gaz de la poudre.

† **AFFOUILLE** (a-fou-llé), *adj.* mouillable), *v. e.* Produire l'affouillement en un terrain. || *V. refl.* S'affouiller, subir l'affouillement. À la suite des grandes fontes de neige, ou des forts orages, les pierres et les blocs entraînés des hauteurs viennent heurter les berges schisteuses ; elles s'affouillent et s'écrasent en laissant glisser les versants qu'elles soutenaient, *A. VERNIER, le Temps, feuilleton scientifique*, 2° page, 6° col.

† **AFFOUI** (a-fou-i), s. m. Dans le département de la Mayenne, nom donné aux bénéfices réalisés avec le bétail, les *Primes d'honneur*, p. 234, Paris, 1871.

AFFRANCHIR. *Ajoutez :* || 13° On dit au jeu qu'une carte est affranchie, lorsqu'elle n'est plus exposée à être prise. J'ai fait prendre mon roi pour affranchir ma dame. || 14° On dit en grammaire comparée qu'un suffixe s'est affranchi, quand le sens particulier primitif s'en est assez effacé pour que ce suffixe puisse devenir d'un usage général. Ainsi le suffixe *ment*, qui ne s'applique d'abord qu'aux adjectifs à sens spirituel, devient aussi, en s'affranchissant, applicable au sens ma-

tiériel, comme *carrement, blanchement*. || Un suffixe se forme aussi par affranchissement de deux suffixes agglutinés ; par ex. le suffixe d primitivement long de *Rond*, joint au suffixe *no*, a fait *ron-d-a-nu-s* ; si l'en s'est affranchi un suffixe composé *ano*, qui apparaît dans *urb-anus*, où, autrement, l'a n'aurait aucune raison d'être.

AFFRE *Ajoutez :* — *REM.* D'après le *Glossaire romand* du doyen Bridel, *affres* désignait, aux xiv° et xv° siècles, une espèce de torture usitée à Genève.

† **AFFRÉRISSEMENT** (a-fré-ri-se-man), s. m. Ancien terme de droit. Action de rendre frères, c'est-à-dire double adoption qui fait entrer les enfants d'un second lit dans la famille de l'époux décédé et ceux du premier lit dans la famille de l'époux ou de l'épouse de leur père ou mère survivant, *Repert. de jurispr. de Merlin*.

AFFRONTEUR. *Ajoutez :* — *HIST. xv° s.* Par quoi nul homme de bon esprit ne doit croire tels affronteurs, *245, 32*.

† **AFFRÔTER** (a-frou-ê), *v. a.* Se dit, dans la Charente-Inférieure, de l'action, quand le charbon est fait, d'y jeter environ 120 litres d'eau de la courir de 12 à 15 centimètres de terre, et de le laisser refroidir pendant 8 jours en hivert à 4 jours en été, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 275.

† **AFFRUITER.** *Ajoutez :* || 2° Dans le centre de la France, il s'emploie activement et signifie planter d'arbres à fruit. Affruiter un terrain. Ce jardin est bien affruité.

AFFÛTER. *Ajoutez :* || 6° *V. n.* Terme de chasse. Se tenir à l'affût. Attendu que le nommé H... et un individu resté inconnu ont été... surpris... portant leurs fusils dans des sacs et épiant sur le lieu même de l'affût le moment du passage du gibier pour se mettre dans l'attitude du chasseur qui affûte, *Gaz. des Trib.* 24-25 août 1874, p. 213, 2° col.

† **AFFÛTEUR** (a-fu-teur), s. m. Chasseur à l'affût. Presque tous les matins, avant le jour, il sortait pour surveiller les collecteurs et affûteurs, *Gaz. des Trib.* 6 mars 1874, p. 225, 4° col. L'ours lève alors le gîte, et va donner en fuyant dans la ligne des affûteurs, *Journ. offic.* 21 oct. 1872, p. 6599, 3° col. Reconnaître si elles [les populations armées] sont ou non organisées, et si elles doivent être considérées comme des ennemis loyaux ou de simples affûteurs, *Confé. de Bruxelles*, 1874, protoc. n° 14, *Journ. offic.* 7 nov. 1874, p. 7437, 8° col.

† **AFGAN, ANE** (a-fan, -an), *adj.* La langue afghane ou, substantivement, l'afgan, langue appartenant au groupe iranien et parlée par les Afghans, peuple de la haute Asie. || On écrit aussi afghan.

† **AFISTOLER** (a-fi-stol-ê), *v. a.* Terme populaire. Arranger, accommoder. Il est mal afistolé.

— *ETYM.* Voy. *RAFISTOLER*. *Afistoleur* se trouve dans Coquillard. On a dit aussi *apistoler* : Et pavez bien p-ner si le bon homme est bien aisé de estre ainsi apistolé, *Les 15 joyes de mar.* p. 87.

† **AFRICAIN, AINE** (a-fri-kin, -kè-n), *adj.* Qui appartient à l'Afrique. Marchandises de provenance africaine. || *S. m.* Les Africains, les habitants de l'Afrique.

† **AFRICANISME** (a-fri-ka-ni-sm'), s. m. Terme d'antiquité. Idiome propre à l'Afrique romaine et transporté dans le latin. Je me plaisais à imiter les styles qu'on colligeoit en appellation de décadence ; j'étais souvent taxé de barbarie et d'africanisme, et j'en étais charmé comme d'un compliment, *TH. GAUTIER, Portr. contemp.* 1^{er} portr. celui de l'auteur. M. Ebert affirme que les mots étranges, employés si souvent par Tertullien et qu'on croyait être des africanismes, c'est-à-dire des termes qu'il aurait pris au dialecte de son pays, ont été simplement empruntés par lui à la langue populaire, *G. BOISSIER, les Orig. de la poés. chrét. Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1875.

† **AFRITE** (a-fri-t'), s. f. Sorte de mauvais génie dont il est question dans les récits orientaux. Le roi légendaire Tahmoraz soutint une lutte gigantesque contre les afrites, qu'il chassa dans les mers et au fond des déserts, *Devic, Dict. étymol.*

— *ETYM.* Arabe, *f'riya* ou *f'rit*.

† **AGA.** Interjection qui est dans *Molière, D. Juan*, II, 2, et qui signifie voyez, regardez.

† **AGACEUR** (a-ga-seur), s. m. || 1° Celui qui agace. || 2° Dans la langue hippique, synonyme de *boute-en-train*. Voire Grâce sait qu'il faut remplacer l'agaceur d'Hob-gobin ; si mildred y consent, ce harbe fera parfaitement l'affaire, *E. SUE, Godolphin-Arabian*, ch. IX.

AGAME. *Ajoutez :* || 2° Terme de zoologie. Qui n'a point d'accouplement, qui se fait sans accouplement. Génération agame.

† **AGATISER.** *Ajoutez :* || S'agatiser signifie aussi prendre l'apparence de l'agate. ... doré de légers tons d'ambre comme une peinture de maître qui s'agatise, *TH. GAUTIER, le Bien public*, 40 mars 1872. || 2° *V. a.* Donner l'apparence de l'agate. Une peinture agatisée.

AGE. *Ajoutez :* — *ETYM.* Age de charnu se dit aussi haic ; cela suggère une étymologie différente de celle qui est indiquée ; voy. *HAIE* 2.

AGE. *Ajoutez :* || 18° L'espace de temps qui s'écoule d'une mue à l'autre, chez le ver à soie.

† **AGÉNÉSIE** (a-jé-né-zi-k'), *adj.* Terme de physiologie. Se dit de l'hybridité où les mœurs sont absolument infécondes, soit entre eux, soit avec des individus de l'une ou de l'autre race mère, *Rev. anthrop.* t. IV, p. 213.

— *ETYM.* Voy. *AGÉNÉSIS*.

† **AGENOUILLE** (S). *Ajoutez :* || Se dit d'un cheval qui tombe sur ses genoux.

AGENT. *Ajoutez :* — *REM.* L'agent de faillite n'existe plus depuis 1838. Depuis cette époque, il n'y a plus de faillite sans syndic.

† **AGGLOMÉRAT, IVE** (a-glo-mé-ra-tif, -ti-v'), *adj.* Qui a le pouvoir d'agglomérer. On peut prévoir que l'avenir tournera du côté des nominaux, en dégageant des catégories agglométratives et arbitraires les êtres réels, *BURGESS, Salons de 1861 à 1863*, t. II, p. 120.

AGGLOMÈRE. *Ajoutez :* || 3° Verres agglomérés, sorte de peinture sur verre. La collection... des verres vénitiens, émaillés et gravés, décorés d'ailles et de fleurs ; céla des verres dits agglomérés, sorte de peinture sur verre qui fut introduite d'Orient à Rome, *Journ. offic.* 3 juill. 1876, p. 4790, 2° col. || 4° *S. m.* Briquette cylindrique ou cubique obtenue en comprimant, dans un moule, de la bouille menue avec du goudron. Fabrication des agglomérés ou briquettes de houilles, 1^{er} au brai gras, 2^o au brai sec ; odeur, danger d'incendie, *Tableau de classement des établis. dangereux ou insalubres annexé au décret du 31 déc. 1866*.

AGGLUTINATION. *Ajoutez :* — *REM.* Il faut bien distinguer, en linguistique, l'agglutination de l'incorporation ou holophrase (voy. ce mot au Supplément). On entend par agglutination le procédé par lequel une racine principale, de caractère attributif, s'adjoint comme affixe des racines secondaires, de caractère ordinairement démonstratif, pour former les mots tels que les noms et les verbes. Les langues turques et les langues indo-européennes sont essentiellement agglutinantes, et la flexion, qui appartient en propre à ces dernières et aux langues sémitiques, n'est qu'un degré de plus dans lequel les soudres de l'agglutination se sont effacées par suite d'altérations phonétiques. L'incorporation ou holophrase agglutine ensemble, non-seulement les éléments principaux et accessoires du mot, mais tous les mots de la phrase. C'est, suivant l'expression d'Hovelacque (*Linguistique*, p. 141), une composition syncopée. Les langues de l'Amérique du Nord et du Sud sont toujours agglutinantes, souvent incorporantes ; il faut corriger en ce sens ce qui est dit à AGGLUTINANT des langues d'Amérique.

AGGRAVANT. *Ajoutez :* Ce qui lui rend ses maux plus aggravants est qu'ils lui viennent d'une main si chère, *J. J. ROUSS. Lett. à M...* 11 sept. 1763.

† **AGGRAVEMENT.** *Ajoutez :* || 2° Action d'aggraver, de rendre plus grief.

— *HIST.* xv° s. La longue attente est recompensée par aggravement de peine, *AL. CHARTIER, Quadr. inexact*.

AGIR. — *REM.* 1. *Ajoutez :* En agir, condamné par Racine et Bouhours, l'est justement ; car on ne peut pas dire *agir de*, tandis qu'on dit *user de*, ce qui justifie *en user*. Les exemples suivants sont donc des fautes. Les conjurés en agissent rondement les uns avec les autres, *VOIT. Lett. d'Argental*, 16 juill. 1761. On s'en rapporta... à la pluralité des voix, et on ne pouvait en agir autrement, *id.* t. XLVII, p. 412, éd. Beuchot. C'est ainsi qu'en agissant les royalistes, CHATEAUBRIAND, t. XXIX, p. 71, éd. Pourrat. Il avait un second motif d'en agir ainsi, *THIERS, Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 306. Il faut voir comment, dans une lettre ferme, il [Boissand] remit au pas Chateaubriand ou l'éditeur de Chateaubriand qui en avaient agi trop lestement avec lui, *STE-REUVE, Constitutionnel du 28 sept. 1863*. M. Cousin se sera

de cette forme, *Traduction de Platon*, v. m. p. 201 et 202. Dans toutes ces phrases, pour les rendre correctes, il faut de supprimer en. Au reste la faute est ancienne. Voici le passage du Racine la relève : Petite critique sur un mot de votre dernière lettre. « Il en a agi avec toute la politesse du monde, » il faut dire : il en a usé. On ne dit point : il en a bien agi, et c'est une mauvaise façon de parler (*Lexique*, éd. Paul Mesnard).

† **AGISSEMENT** (a-ji-se-man), s. m. Terme de justice. Ministère de faire. Attendu que l'administration de l'enregistrement, n'étant pas placée en dehors du droit commun, ne peut que concourir la preuve des agissements frauduleux commis à son préjudice, est autorisée à vérifier la nature des contraventions constatées, etc. *Jugement du Tribunal d'Orthez*, du 27 mai 1864.

— REM. Depuis, ce mot est passé dans le langage général.

† **AGITATEUR**. † **Agitez** : Il se dit aussi de tout instrument qui remue quelque substance. Des chaudières où les huiles munies d'un agitateur mécanique, ou des ouvriers dailleurs puissent pour faire les choses de truitoir, *Journ. offic.* 11 mars 1872, p. 456, 1^{re} col.

† **AGLAË** (a-gla-è), **AGLAÏA** (a-gla-ia), s. f. La 47^e lettre alphabétique, découverte par M. Luther. **AGNATHE** (a-gh-na-té), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui n'a pas de mâchoires. Les mollusques carnivores agnathes, p. FISCHER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 783.

— ETYM. A privatif, et γνάθος, mâchoire.

† **AGNEAU**, **Agneux** : 1^o Couche de sel formant la base d'une gerbe. *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 502.

† **AGNELETTE** (a-gne-lè-té), s. f. Nom, dans les Hautes-Alpes, des brebis à l'âge de deux ans, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 410.

† **AGNELINE**, **Agnez** : 1^o Il se dit aussi au masculin, substantivement, de la laine d'agneau. Elles (les lanelles) seront faites de bonnes laines du pays, sans plis, peignons ni agnelins, *Arrêt du Conseil*, 16 avril 1726.

† **AGNITION** (a-gh-ni-sion), s. f. Reconnaissance sur le théâtre. Je sais que l'agnition est un grand encrement dans les tragédies; Aristote le dit; mais il est certain qu'elle a ses inconvénients, *com. 2^e disc.*

— ETYM. Lat. agnitionem, reconnaissance, de ad, à, et gnoscere ou noscere, connaître (voy. NOTER).

† **AGONISTE** (a-go-nist'), s. m. Terme d'antiquité. Le combattant, le lutteur. Il y a une vieille édition du Samson agoniste de Milton, précédée d'un abrégé de l'histoire de ce héros, *volt. Dict. phil. Samson*.

— ETYM. ἄγωνιστής, le lutteur, de ἄγων, lutte, combat.

† **AGONISTIQUE**, **Agoniste** : 1^o Adj. Qui a rapport aux combats des jeux. 2^o Marbre agonistique, marbre concernant les jeux publics.

† **AGRAINER** (a-grè-né), v. a. Répandre du grain pour la nourriture des animaux qu'on élève dans les écuries. Le sieur M..., garde-chef de M. le baron G..., en allant agrainer des faisans dans le bois de la Grange, reçut, en traversant une allée, un coup de fusil... *Gaz. des Trib.* 13-14 mars 1876, p. 277, 2^e col.

— ETYM. A, et grain.

† **AGRAPE** (a-gra-pé), s. f. Terme d'exploitation minière. Instrument servant à fonder les puits.

† **AGRAPHIE** (a-gra-phié), s. f. Terme de médecine. Impairabilité d'écrire, constituant, avec l'aphasie, deux symptômes importants des maladies mentales, des apoplexies et du ramollissement cérébral.

— ETYM. A privatif, et γράφω, écrire.

† **AGREABLE**. — HIST. **Agoutez** : XII^e s. Et ne porqu'et de maltréce, maltréce alot bien que l'as conté une d'mes sor tote rien; Molt fu li s'as crechies, *Bevoit. Roman de Troie*, v. 28 677.

† **AGREABLEMENT**, **Agrement** : HIST. XIV^e s. Les d'ites femmes auvergnaises et licenciées chacune de son marit, qui de faire, accorder et creanter les choses qui s'envenit, leur d'nerent poir, auterité, congie et licence, et elles les receurent en elles agreablement (1316), *VARIN, Archéves d'Alençon, de la ville de Reims*, t. II, 2^e part, p. 6013. Reims la [au] s'apertit agreablement [de] p'le à ce p'inz audit temps pendant lequel li instrumet f'ut aprouvé, *Bibl. de ch. 1471, XXXV*, p. 185.

† **AGREGATION** (a-grè-a-sion), s. f. Action d'agréer, de recevoir. La seconde question est relative à l'agréation par le gouvernement des Inspecteurs ecclésiastiques, M. DELCOUR, min. de l'intérieur, à la chambre belge, le 3 fév. dans *Journ. offic.* du 5 fév. 1874, p. 1015, 1^{re} col. M. Wasseige : on veut faire dire à la loi ce qui ne s'y trouve point; le mot « agréation » n'est pas dans la loi; le droit d'agréer ou de ne pas agréer n'existe donc pas, *ib.* 2^e col.

1. **AGRÉER**, **Agreuer** : — REM. Agréer reste usité, témoin cet exemple : L'agréé est celui qui fournit des agrès pour les navires, *Patentes*, tab. A, et ci droit proportion, au 20^e, *Dict. des Contrib. dir.* 1861.

2. **AGRÉFÈUR** (a-gré-èur), s. m. Agréeur, dégustateur ou inspecteur des eaux-de-vie, celui qui constate, à la requête et aux frais des parties intéressées, le poids et le goût des alcools ou leur identité avec les échantillons pris au moment des expéditions, *Tarif des patentes*, 1858.

— ETYM. VOY. AGRÈRE 1.

† **AGRÉGATIF**, **Agrozet** : 1^o Au sens passif, qui est agrégé, réuni. Jusqu'à ce que je voie résulter du tout un être non-seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être non agrégatif, et qui soit rigoureusement un, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de...* 15 janvier 1769.

† **AGRÈMENT**, **Agrement** : 1^o Agrément de goutte, légère attaque de goutte. Il [M. de la Rochefoucauld] a un petit agrément de goutte à la main, qui l'empêche de vous écrire dans cette lettre, sév. 17 avr. 1671. 2^o Au plur. Se disait, au XVIII^e siècle, de cérémonies, d'accessoires soit de danse, soit de musique, joints à certaines pièces de théâtre, mais qu'on supprimait quelquefois. Le *Bourgeois gentilhomme*, avec tous ses agréments, *Année*, dans *Mercur* de Fr. fév. 1728.

† **AGRÈMENTER** (a-grè-man-té), v. a. Néologisme. Orner d'un agrément. Coiffés et poudrés, avec des boucles et des nœuds, en cravates et manchettes de dentelle, en habits et vestes de soie feuille-morte, rose tendre, bleu céleste, agrémentés de broderies et galonnés d'or, les hommes sont aussi parés que les femmes [dans les salons de Louis XIV, à Versailles], *TAINE, les Origines de la France contemporaine*, t. I, p. 133. || Par extension. Trois francs 75 centimes, dont le dénoué a le droit chaque mois de disposer à la cantine pour agrémenter sa position, *Journ. offic.* 19 mai 1876, p. 3405, 3^e col.

† **AGRESSIVITÉ** (a-grè-si-vi-té), s. f. Caractère agressif. On veut voir jusqu'où iront cette assurance, importable, cette agressivité pétulante... *Le Temps*, 28 nov. 1875, 1^{er} page, 5^e col.

† **AGRESTE**, **Agreste** : 1^o 3^e s. m. Nom d'un papillon. Le petit agreste, en août, habite les clairières, les places à fourneaux et les sablières des bois montagneux, *CARTERON, Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 64, Hétzel, 1866.

— HIST. **Agreste** : XIII^e s. Ces fous agrestes, ces senglens, Ces vilains à ces durs soulers Aime [Dieu] assez mieux que roys ne dus, GAUTIER DE COINCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 622 (abbé Poquet).

† **AGRIMÉTRIQUE** (a-grî-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la mesure des champs, à l'arpentage.

— ETYM. Mot hybride, du lat. ager, champ, et μέτρον, mesure.

† **AGUERISSEMENT** (a-ghé-ri-se-man), s. m. Action d'aguerir, état de qui est aguerri.

— HIST. XVI^e s. L'aguerissement universel auquel s'entrentiennent toutes les nations d'Europe, *SULLY, Mém. t. III*, p. 434.

† **AGUEUR** (a-ghœur), s. m. Dans le Puy-de-Dôme, distributeur d'eau chargé des arrosements suivant les droits des propriétaires, les *Primes d'honneur*, p. 412, Paris, 1874.

— ETYM. Ancien fr. aque ou aigue (voy. EAU).

† **AGUI** (a-ghi), s. m. Sorte de nœud fait à l'aiguille d'une galère.

† **AIGUIER**, **Aguié** : Les Muses... sont déjà furieusement ahuries, selon le terme très-expressif des habitants subalternes de la bonne ville de Paris, *Let. inédite de Pingeron à Hennin*, 1780 (Bibliothèque de l'Institut).

† **AIGUISSEMENT** (a-u-ri-se-man), s. m. Terme populaire. Etat de celui qui est avarié.

† **AIGUIER**, **Aguié** : — REM. Ce nom de plante se traiterait mieux écrit, d'après M. Baudry, allaut, à cause de la ressemblance de port de ces plantes avec quelques alliées. Notez aussi qu'il y a des noms propres Allaut, Allaud, et que Brébisson, dans sa Flore de Normandie, écrit allaut le nom normand de l'allium triacola, dont les feuilles sont ana-

† **AIGIE**, **Agoute** : — REM. Sur les côtes maritimes de la Seine-Inférieure, on dit aigue, aigue.

† ... **AIE**. Finale des lieux plantés d'arbres : saussaie, cerisaie, oseraie, châtaigneraie, etc.; elle représente la finale latine etum.

† **AIGLE**. 1^o 8^e **Agoute** : La 96^e planète télescopique.

— HIST. XIII^e s. Nos dist quand li aille est viel, Que mult li enpirent li œil, *Romania*, octobre 1872, p. 437, v. 831.

† **AIGREFIN**, **Agoute** : — REM. On a dit aigre-fine au féminin. On t'en a fait de rudes [expériences], et les aigre-fins de nos régiments et les aigre-fins de nos garnisons tiennent d'assez bonnes écoles pour vous autres enfants de Paris, *DANCOURT, le Prix de Vargueuse*, sc. 14.

— ETYM. **Agoute** : Ce mot, dans ses trois acceptions, est jusqu'à présent inextricable. Ces trois acceptions sont dans l'ordre de leur histoire : pièce de monnaie (voy. AGREFIN, à l'étymologie, dans le Dictionnaire); sorte de poisson; homme rusé. La plus ancienne est la monnaie; pour la seconde on a des exemples du XV^e siècle; il y a huit anguilles, barbeaux, Carpes et brochetz bons et fins, Aloès, lampyres, daulhins, Esturgeons, macquerelle, mullets, Congres, merluz et esgreffins, Rongez, turbots et quarezel, *Rec. de farces*, etc. P. J. Laboc, Paris, 1859, p. 407. Pour la troisième, les exemples sont du XVI^e s. M. Devic, *Dict. étym.*, pense que peut-être c'est la monnaie qui a suscité le troisième sens. Mais la dénomination du poisson, comment la rattacher aux deux autres ? À moins de quelques nouveaux textes, le mieux serait de faire trois articles séparés des trois acceptions, et de ne noter une étymologie que pour la monnaie, qui en a une assurée.

† **AIGRIER**, **Agoute** : — HIST. XV^e s.... Mais quant [Mathilde] plus longuement Eut regardé l'endroit de sa besongne, À tant s'escriit en menasse et vergongne, *RENÉ MACÉ, Sully de l'hist. de France*, p. 3, verso.

† **AIGRISSEMENT**, **Agoute** : — HIST. XVI^e s. Aimoyn, qui, dans son quatrième livre, chapitre premier, prit un singulier plaisir au récit et aigrissement de cette accusation, *Ét. PASQ. Rech.* v. 45.

† **AIGU**, **Agoute** : 1^o 9^e Armes aiguës, armes de main, présentant une ou plusieurs pointes; elles comprennent les armes d'estoc, les armes d'estoc et de taille et les armes d'hast.

† **AIGUADIER** (e-ga-dié), s. m. Celui qui préside à la distribution des eaux. Il sera nommé un aiguadier qui sera administrateur des eaux [du canal], à l'effet de quoi il sera tenu de résider au Merle, où se trouve le bassin de division des eaux, *CAPEAU, Compagn. des Alpes*, p. 128 (où le mot est écrit, à la façon méridionale, cygadier).

— ETYM. Aiguade (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **AIGUEARDIENTIER** (e-gar-dan-tié), s. m. S'est dit, au XVI^e s., à Genève, pour fabricant d'eau-de-vie, *Registre du Consistoire*, dans E. RITTER, *les Noms de famille, Appendice*.

— ETYM. Aigue, eau, et ardent : eau ardente ou eau-de-vie.

† **AIGUILLAGE** (e-güi-lla-j'), m. Terme d'administration de chemin de fer. Action de faire mouvoir les aiguilles. || Faux aiguillage, fausse manœuvre par laquelle l'aiguilleur fait prendre à un train une fausse direction.

† **AIGUILLE**. 1^o 4^e **Agoute** : || Sur la pointe d'une aiguille, sur des choses de rien, ou pour des choses de rien. Cette lettre du vendredi est sur la pointe d'une aiguille; car il n'y a point de réponse à elle, et pour moi je ne sais point de nouvelles, sév. 17 avr. 1671. 2^o 50^e Fusil à aiguille, fusil se chargeant par la culasse, et dans lequel l'inflammation de la charge est déterminée par l'action d'une tige longue et mince, mue par un ressort, sur une substance fulminante renfermée dans la cartouche. 3^o 21^e Canal régnant le long des tables salantes et servant soit à la vider, soit à les remplir, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 509, 1868. 4^o 22^e Aiguille-coin, engin qu'on emploie dans les mines pour percer et creuser, *Journ. offic.* 22 nov. 1876, p. 8258, 3^e col.

— ETYM. **Agoute** : C'est à tort qu'aiguille a été tiré d'aicula. M. Mussaba (*Romania*, 2^e année, 1873, p. 478) dit que cela ne peut être; il a raison, aicula aurait donné aicille. Aiguille vient d'aiculla, forme fictive dérivée de aicula, petite aiguille, s'est changé en ui comme dans duire, du ducure, d'ail, de ducure, fruit, de fructus.

AIGUILLE, ÉE. *Ajoutez* : || 2^e En forme d'aiguille. Une série de nuages composés de petits cristaux prismatiques aiguillés, d'environ 4 millimètres de longueur sur 4/4 de millimètre d'épaisseur, *Journ. offic.* 29 juin 1873, p. 1263, 3^e col.

AIGUILLE, ÉE. *Ajoutez* : || 2^e Dans les fabriques de fil, on nomme aiguillée le développement du fil dans une course de chariot; la longueur de l'aiguillée est généralement de 1^m,250 pour les fins, et d'un mètre pour les extra-fines, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 242.

AIGILLER. *Ajoutez* : || 3^e Diriger un convoi de chemin de fer à l'aide de l'aiguille (voy. *AIGUILLE*, n° 15).

AIGUILLETTE. *Ajoutez* : || 4^e Nom, en Bretagne, d'un poisson de mer de forme allongée et très-long.

— **REM.** M. H. Lanti, de Tours, communique ce renseignement sur l'aiguillette en tant qu'ornement militaire : « L'origine des aiguillettes que porte, soit sur l'épaule droite, soit sur l'épaule gauche, l'élite de la cavalerie et de la gendarmerie française, est trop curieuse pour que nous ne saisissions pas l'occasion de la donner. Cette origine est espagnole. Le duc d'Albe, pour se venger de l'abandon d'un corps considérable de Belges, ordonna que les délits qui se commettaient fussent punis de la corde. Ces braves firent dire au duc que, pour faciliter l'exécution de cette mesure, ils porteraient sur le col une corde et un clou. Cette troupe s'étant distinguée, la corde et le clou devinrent des marques d'honneur, et furent transformés en aiguillette (DE LA MESNÈRE, *Dict. des proverbes français*, Paris, 1823, p. 61, p. 35).

AIGILLONNEMENT. — **HIST.** *Ajoutez* : XII^e s. Se tu sens encore les molestes, et es tœchiez par les aguelennens et botez par la suggestion de char, BONNARDOT, *Texte lorrain*, dans *Romania*, t. V, p. 307.

AIGILLONNIER (è-gui-llo-nié, il moullées), s. m. Nom d'un insecte qui attaque les céréales, *Journ. offic.* 24 fév. 1871, p. 1477, 2^e col.

— **ETYM.** *Aigillon.*

AIGUISAGE. *Ajoutez* : L'avantage du fil de fer fabriqué avec du fer de Suède, c'est de conserver longtemps l'aiguisage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. I^{er}, p. 510.

AIGUISERIE (è-gui-ze-rie, ni prononcé comme dans *hùle*), s. f. Lieu où l'on aiguisse les instruments tranchants. Une querelle s'éleva dans l'aiguiserie du sud (de la manufacture d'armes), entre deux ouvriers... *Mémor. de la Loire*, dans *Gaz. des Trib.* 6-7 juin 1874, p. 615, 2^e col.

AIGUISOIR (è-gui-zoir, ni prononcé comme dans *hùle*), s. m. Les instruments autres que la meule, servant à aiguiser.

AIL. *Ajoutez* : || 4^e Arbre à l'ail, nom de plusieurs plantes dont certaines parties exhalent une odeur d'ail, par exemple, le *petiveria alliaca*. || 5^e Nom donné à une espèce de grain étranger qui se trouve dans le grain. Le grain à nettoyer tombe, de haut en bas, dans un courant d'air vertical suffisant pour enlever toutes les matières plus légères que le bon grain : l'ail, le blé germé, le blé noir... *Mém. Soc. centr. d'agric.* 1874, p. 477.

AILANTE (è-lan-té), s. m. Genre de plantes dicotylédones de la famille des mimosaëes. On y distingue l'ailante glanduleux, *ailantus glandulosa*, Desf., ou vernis du Japon, bien qu'il ne donne pas de vernis; ses feuilles servent de nourriture au bombyx *cynthia*, dit vulgairement ver de soie de l'ailante.

— **ETYM.** Chinois, *ailanto*, arbre du ciel. C'est à tort que certains botanistes ont écrit *ailanthus* et *ailante* par un h, comme si le mot venait du grec *αἰλός*.

AILE. *Ajoutez* : || 14^e Instrument servant à dévider. J'ai vu à Tarare des femmes qui bobinaient leur fil avec de petites ailes en osier; ces ailes sont à six pans; elles sont parfaitement réglées pour l'échevette anglaise, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 248. || 15^e Terme d'archéologie romaine. Nom d'une troupe de cavalier.

AILETTE. *Ajoutez* : || 3^e Appendice placé sur les épaules dans les armures du commencement du XIV^e siècle. || 4^e Terme d'artillerie. Sorte de petit tenon qui, dans certains systèmes d'artillerie rayée, se trouve fixé à la surface des projectiles oblongs pour les guider dans les rayures.

AIMALEMENT. *Ajoutez* à l'exemple de Mme de Sévigné : Vous me languiez trop aimablement :

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Il faut que je fasse ce mot exprès pour l'article de votre lettre... sive. 1. oct. 1679.

— **HIST.** XVI^e s. Le te commande De tes freres et seurs symablement traiter, de machi, *Épist.* t. I, p. 248. (Comme en voit, cet adjectif est plus ancien que Mme de Sévigné ne pensait.)

AIMER. || 8^e *Ajoutez* : Aimer à, en parlant d'être irraisonnables ou inanimés. Le café aime à être bu chaud. || 12^e s. m. L'aimer, l'action d'aimer. Et toute notre vie était un seul aimer, *LAMART.* *Harmon.* IV, 44.

— **REM.** *Ajoutez* : || 6. Aimer mieux, locution indivisible, ne suit pas la règle d'aimer, c'est-à-dire ne prend ni à ni de. Mais, quand la locution est divisible, c'est-à-dire quand *mieux* reprend son sens propre, alors *aimer* reprend aussi sa construction. Exemple : Comme j'honore mieux mes parents que jadis, j'aime mieux aussi qu'autrefois à les écouter, à les soigner, à les servir.

† ... **AIN.** Suffixe qui représente les suffixes latins *-inus* et *-aneus*.

† **AINIÈRE** (è-niè-r'), s. f. Sorte de filet. Que la détention du filet dit ainière, trouvé chez G... à Mortagne, Ornel, en supposant d'ailleurs qu'il ne puisse servir qu'à prendre de petits oiseaux, constitue un délit puni par l'art. 12 de la loi du 3 mai 1814 sur la chasse, *Gaz. des Trib.* 5 août 1874, p. 711, 2^e col.

AINS. — **REM.** *Ajoutez* : Ains a été employé par Mirabeau. Les habitants des campagnes, sans lesquels nous ne pouvons consolider la révolution, et qui n'y prendront aucun intérêt, ains au contraire, s'ils n'y trouvent pas leur soulagement immédiat, *MIRABEAU, Lett. à M. de la Mark*, cité par JOIN LEMOINE, *Études crit. et biogr.* Paris, 1852.

AINSI. — **REM.** *Ajoutez* : || 4. Tout ainsi s'est dit dans le XVII^e siècle; il a vieilli, mais pourrait encore être employé. O beauté, faites-en tout ainsi qu'il vous plaît, *ÉGÉRIE, Élog.* IV. || 5. Dans le XVII^e siècle, on disait *ainsi* comme à côté de *ainsi*, *SON CERVEAU*... Ainsi comme son sang, d'honneur se va troublant, *NÉCESSITÉ, Ep.* 1. Cette locution pourrait être encore employée.

† **AIR.** *Ajoutez* : || 17^e Populairement. Se donner de l'air, prendre la fuite, pour échapper à des poursuites. Il aurait mieux valu rester et prouver son innocence; mais H... et ses pareils aiment mieux se donner de l'air; dans leur jargon, c'est une ordonnance de non-lieu, *M^{re} LÉON DUVAL, Gaz. des Trib.* 15 mars 1873, p. 213, 1^{re} col.

— **HIST.** *Ajoutez* : XVI^e s. En pris si tost comme il entense le fleche, Flambe li fers, l'ers et li venz, *BEXONNE DE STE-MICHEL, Roman de Troie*, v. 42 282.

† **AIR.** *Ajoutez* : || 13^e Donner de l'air à, ressembler (locution vieillie). Bayle, note i de l'article *Patin* (*Cuy*) cite un éloge de cet auteur où on lit : Feu M. Huguetan, avocat de Lyon, qui le connaissait particulièrement, trouvait qu'il donnait de l'air à Cicéron dont on voit la statue à Rome. Bayle ajoute en note : Cette phrase est fort en usage à Genève et dans ces quartiers-là.

† **AIRAGE.** *Ajoutez* : || 2^e Terme d'exploitation houillère. Fosse qui communique l'air.

AIRÉE. *Ajoutez* : || 2^e Terme de boulangerie. Une certaine quantité de pâte à pétrir. Opération très-lente qui, pour chaque airée de pâte, exigeait 16 ou 18 heures d'une gymnastique que, par suite, horriblement fatigante, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin, 1873, p. 783.

AISANCE. *Ajoutez* : || 6^e Se dit de l'ajustage, de l'assemblage de certaines pièces, lorsque cet ajustage, cet assemblage présente quelque jeu.

— **HIST.** *Ajoutez* : XIV^e s. Que lidiz Henris devoit avoir tout ce que Aubert et sa femme avoient en ladite boucherie, à tout les aisances, les appartenances et les appendices (1303), *VARIN, Archives admin. de la ville de Reims*, t. II, 1^{re} partie, p. 38.

† **AISCEAU.** *Ajoutez* : — **ETYM.** *Aisceau*, écrit aussi *aisselte*, *aisselte*, vient du lat. *ascia*, *ascia*, hache.

AISE. — **ETYM.** *Ajoutez* : M. Bugge (*Romania*, juill.-oct. 1875, p. 319) propose pour l'étymologie de ce mot d'origine obscure le latin *ansa*, anse, poignée, prise : « *Asa*, latin vulgaire, voy. *Appendix Probi* dans *KEL, Gramm. lat.* IV, 108, 9 : *ansa*, non *asa*... Le mot latin a aussi la notion de facilité, d'occasion, par ex. Plaute, *Persa*, IV, 4, 421 : *quarere ansam ut infestum faciat*. Dans cette acception figurative, les langues romanes n'emploient pas le primitif *ansa*, mais un dérivé *asium*, féminin *asin*. *Asium*, *asia* est dérivé de *asium*, à l'aide du suffixe *-io*, la; comparez le lat. *præscipium*, de

præsepe, *acceptionum*, de *acripit*, etc... Dans l'exemple : Jamais n'aurens tel aise de nos hontes (voyez XII^e s.), le sens du vieux français *aise* correspond à l'acception figurative du lat. *ansa*; et de même le provençal *aisina* a la notion de facilité, d'occasion. M. Darmesteter a prouvé que le français *aise* avait significé espace vide aux côtés de quelqu'un; d'où les expressions *être aux aises de quelqu'un*, c'est-à-dire à côté de lui; *être à son aise*, proprement avoir de la place pour remuer les bras (voy. *Romania*, I, 157).

AISÉ. *Ajoutez* : || 10^e L'assemblage de quelques parties d'un appareil quelconque est dit *aisé*, lorsque ces pièces peuvent un peu jouer les unes sur les autres, entre facilement les unes dans les autres.

† **AISSE** (è-s'), s. f. Terme de houlrière. Local où les ouvriers se réunissent pour se chauffer, et pour que le maître ouvrier leur distribue la besogne, *Vocab. des houlrières liégeoises*.

— **REM.** Ce mot est imprimé *aise* dans le journal *la Meuse*, récépé dans le *Journ. des Débats*, 2 mars 1868.

— **ETYM.** Vieux français. *aistre* ou *estre*, mot d'origine controversée (voy. *ÊTRES* au Dictionnaire, historique et étymologique).

AISSILLE. — **HIST.** *Ajoutez* : XII^e s.... entre le keuste [coude] et l'esiele, *Perceval le Gallois*, v. 5689.

† **AISY** (è-zî), s. m. Dans le Jura, résidu fermenté du lait cuit... Les différentes températures auxquelles le lait doit être soumis dans la chaudière suivant les saisons, l'état plus ou moins crémieux du lait, suivant la prudence, l'aisy emment; l'aisy est un résidu, fermenté pendant plusieurs jours, des cuissens antérieures, *GAREAU, Mém. de la Soc. gén. d'agric.* 1874, p. 94.

— **ETYM.** C'est l'anc. franc. *aisil*, vinaigre : XIII^e s. L'aisil but et le liel goustu, du CANOE, *acceptabatulum*. De l'aisil l'on i [à Lille] vendera à broke, m. ib. *Aisil* est dérivé irrégulièrement du lat. *acetum*, vinaigre.

† **AITRE** (è-tr'), s. m. || 1^{er} S'est dit pour porche d'église. Tout le monde sait ce que c'est que le porche d'une église; chacun connaît ce corps avancé qui précède le portail et qui, selon les temps, a pris le nom de porche, d'aitre et de parvis, *Journ. offic.* 18 mars 1872, p. 1926, 2^e col. || 2^e Se dit d'une espèce de galerie couverte qui entourait les cimetières. Ainsi, à Rouen, l'aitre Saint-Maclou, connu par les fragments d'une danse des morts, n'est pas du côté du porche de l'église; il est au nord, sur le côté et séparé par un certain espace; c'était une cour carrée entourée de galeries en forme de portiques.

— **ETYM.** Lat. *atrium*.

† **AJOUPA.** *Ajoutez* : — **ETYM.** Mot des anciens indigènes de la Guadeloupe. Du terme, *Hist. gén. des îles Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres...* Paris, 1654, p. 416 (*Description de l'île de la Guadeloupe*) : « Je m'avais de fait un grand trou comme une barrique, sur une petite plate-forme, vis-à-vis de la grande fontaine bouillante. Nous n'usâmes pas creusé trois pieds que la terre fumait et était chaude comme du feu; nous fîmes un petit ajoupa, en forme de cloche par dessus ce trou dans lequel on faisait suer les malades... » p. 414 (*Des mœurs des sauvages*). « Ils n'ont ni boussole, ni aimant ni cadran : c'est pourquoi ils ne s'orientent pas beaucoup de terre... Quand ils prennent terre ailleurs que chez eux, ils font de petits toits ou auvents qu'ils appellent *ajoupa*, les couvrent de feuilles de latanier ou de balizier, et pendont leurs liets dessous à couvert. »

† **AJOIR (a-joir)**, s. m. Orifice, pertuis qui dans un objet laisse passer le jour. Plume de fer à deux, trois, quatre ou cinq ajours.

— **ETYM.** *A*, et *jour* (voy. *JOUR*, n° 30).

† **AKÈNE** (a-kè-n'), s. m. Terme de botanique. Nom donné à un fruit monosperme, ordinairement sec, dont le péricarpe est distinct du tégument propre de la graine.

— **ETYM.** Aprivatif, et *ακίς*, ouvrir. La vraie orthographe est *achène*.

† **ALACRITÉ** (a-la-kri-té), s. f. Latinisme et néologisme. Etat, disposition de celui qui est alerte, sardon, *Dict. abrégé de la langue franç.* Paris, 1862.

— **ETYM.** Lat. *alacritatem*, d'*alacer* (voy. *ALLÈGRE*).

† **ALAIRE** (a-le-r'), adj. Terme de zoologie. Qui a rapport aux ailes. M. Marey a établi que le mouvement alaïre de l'insecte dessinait dans l'espace

une courbe en forme de S de chiffre. H. DE PARVILLE. *Journ. offic.* 12 avril 1870, p. 699, 1^{re} col.

— **ETYM.** *lat. alaris, de ala, aile* (voy. ce mot).
ALAN GILAN (a-lan-ji-lan), s. m. S. rite d'essence. Elle s'essence dite alan gilan revient à 25 fr. le kilogramme... les fleurs de certaines espèces d'amarantées répandent une odeur très-sensible, l'essence d'amarantissina, en particulier, est d'un tel caractère... on en retire aussi une essence, l'essence d'alan gilan, utilisée en quantités très-petites par les parfumeurs, en raison de sa très-prix élevée. H. DE PARVILLE. *Journ. offic.* 25 juin 1873, p. 4186, 2^e col.

— **ALANDIER.** Ajoutez : Fleur d'al-andiers, fleur cylindrique à deux ou trois étages, dans lequel se fait la cuisson de la porcelaine.

— **ALBERGE.** Ajoutez : — REM. Dans le Midi, on nomme alberge la pêche dont la pulpe est attachée au noyau, tandis que les fruits dont la chair se détache du noyau sont nommés pêches.

— **ETYM.** Ajoutez : M. Devic, *Dict. étym.*, voit dans l'esp. *al-bar-ehis* une altération de l'arabe *al-barq*, abricot (voy. ce mot), ce qui paraît bien préférable à celui de Ménages.

— **ALBERGUE** (al-bar-gh), adj. f. Ancien terme de droit. Rentes albergues, rentes provenant d'une emphytéose. On a publié un arrêt du 13 mars 1713 qui ordonne que les possesseurs des rentes albergues et redevances aliénées du domaine puissent avoir un supplément de finances... *Journal de Mathieu Marais*, Paris, 1864, t. II, p. 140.

— **ETYM.** *Alberger*, qui est en usage en Dauphiné pour dire donner en emphytéose, et qui vient, non d'*alpage*, comme on a dit, mais du bas-latin *alberga*, gîte, manoir (voy. ALBERGE).

— **ALBERTYNE** (al-bér-ti-ye), s. f. Photographie sur glace, dont les épreuves se tirent aux encres grasses, *Journ. offic.* 8 mai 1874, p. 3458, 1^{re} col.

— **ALBIGEOIS** (al-bi-jo), s. m. Hérétiques ainsi nommés d'Albi (ils étaient nombreux dans le midi de la France); leurs doctrines étaient les mêmes que celles des vaudois.

— **ALBOTIN** (al-bou-tin), s. m. Ancien terme de pharmacie. Le térébinthe et sa résine, autrefois si employée en médecine, *Devic, Dict. étym.*

— **ETYM.** *Arabe, al-boutum, térébinthe.*
ALBUM. Ajoutez : — REM. Album se trouve dès le ^{xviii} siècle. Lorsque nos voyageurs [allemands] sont gens de lettres, ils se munissent, en partant de chez eux, d'un livre blanc, bien relié, qu'on nomme *album amicorum*, et ne manquent pas d'y aller visiter les savants de tous les lieux où ils passent, et de le leur présenter afin qu'ils y mettent leur nom, *St-Evrem, Sir Politick*, III, 2.

— **ALBUMINE.** Ajoutez : || 2^e Enduit d'albumine. Le papier albuminé (pour photographie), *VENIERE, Le Temps*, 20 juin 1876, feuilleton, 1^{re} page, 2^e col.

— **ALCHIMISTE.** Ajoutez : || 2^e S. f. L'alchimiste, espèce de papillon, *noctua alchymista*.

— **ALCÈNE** (al-kmè-n), s. f. La 82^e planète télescopique, découverte par M. Luther.

— **ETYM.** *Ἀλκυών*, mère d'Hercule.
ALCOOLIQUE. Ajoutez : || 2^e Qui a rapport à l'alcool. Excès alcoolique. Folie alcoolique. || 3^e S. m. Un alcoolique, un homme qui se livre aux excès alcooliques. De là aussi la mobilité, la rapidité des idées et des actes de l'alcoolique, *Journ. offic.* 14 mars 1873, p. 1772, 3^e col. En 1870, sur 1460 aliénés, 377 étaient alcooliques... *ib.* p. 1873, 2^e col. Les alcooliques chroniques ne sont pas exempts de dire maniaques, *ib.* p. 1873, 2^e col. || Le langage médical a pris l'habitude de dire un alcoolique pour une personne qui se livre aux excès alcooliques; mais cela n'est certainement pas bon; d'où un alchimiste. || 4^e S. m. Un alcoolique, une substance alcoolique. L'alcoolique vulgairement appelé absinthe... *Journ. offic.* 27 mars 1872, p. 2160, 1^{re} col.

— **ALCOOLISATEUR** (al-ko-li-sa-teur), s. m. Celui qui alcoolise les vins, qui en opère le vinage. Les vins à qui on a ajouté de l'alcool ne pouvant être l'objet de déclarations spéciales d'alcoolisation, ressortent, en manquant, aux catégories des marchandises en gros alcoolisées, *Journ. offic.* 18 août 1875, p. 6919, 2^e col.

— **ALCOOLISATION.** Ajoutez : || 2^e Action d'alcooliser, de viner les vins, *Journ. offic.* 18 août 1875, p. 6919, 2^e col.

— **ALCOOLISÉ.** Ajoutez : S. m. Un alcoolisé, un homme qui se livre aux excès alcooliques. Le vieil alcoolisé est un homme qui se livre à l'usage du vin pour porter remède à son mal, *Journ. offic.* 13 mars 1873, p. 4770,

3^e col. Les alcoolisés par la chartreuse sont des alcoolisés ordinaires, dont le mal doit être mis avant tout sur le compte de l'alcool, H. DE PARVILLE. *Journ. offic.* 1^{er} juin 1876, p. 3751, 1^{re} col.

— **ALCOOLISME.** Ajoutez : — REM. Le mot d'alcoolisme a été introduit dans la langue médicale vers 1852 par un médecin suédois, M. Magnus Huss, pour résumer l'ensemble des symptômes pathologiques qu'entraîne l'abus de l'alcool, A. DASTÈRE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1874, p. 474.

— **ALCOOLMÈTRE.** — REM. Les chimistes disent alcoolmètre, alcoolmètre, sans doute par une suppression de syllabe analogue à celle qui fait dire *diolatrie* pour *dololatrie*, afin d'éviter une suite de sons désagréables et difficiles à prononcer.

— **ALCOOLMÉTRIE** (al-ko-o-lo-mé-trie), s. f. Emploi de l'alcoolmètre, mesure de la quantité d'alcool que contient un liquide.

— REM. On trouve aussi alcoolmétré : Nouvelle méthode d'alcoolmètre, par distillation des spiritueux alcoolisés, MAUMENÉ, *Acad. des sc. Compt. rend.* LXXXIII, p. 67; et alcoolmètre : Ces deux échantillons ne produiront pas la même poussée sur l'alcoolmètre, *ib.* p. 69.

— **ALCORAN.** — REM. Ajoutez : || 2. On met une majuscule à *Alcoran* et à *Coran*, comme à *Bible*.

— **ALCORNOUQUE** (al-ko-rno-k), s. m. Un des noms du chène-liege, H. FLICHER, *Manuel de bot. forest.* p. 196, Nancy, 1873.

— **ALCOVITE** (al-ko-vi-st), s. m. Nom donné chez les précieuses à celui qui remplissait l'office de chevalier servant, et qui les aidait à faire les honneurs de leur maison et à diriger la conversation; ainsi dit de l'alcôve contenant la ruelle où les précieuses recevaient.

— **ALCOYIENS.** Ajoutez : || S. m. Les alcyoniens, famille de polypes fixés dans un manteau corné et spongieux, sur lequel on remarque des parcelles calcaires.

— **ALDEBARAN.** — **ETYM.** Ajoutez : *Al-debaran* veut dire en arabe celui qui vient derrière, et l'étoile est ainsi désignée sans doute comme venant après les Pléiades, que les Arabes appelaient les étoiles par excellence.

— **ALDÉHYDE** (al-dé-i-d), s. m. Terme de chimie. Nom générique d'un ensemble de composés chimiques dont il existe autant d'espèces que d'alcôles; ils en diffèrent par deux équivalents d'hydrogène en moins.

— **ETYM.** *Al pour alcool*, de indiquant absence, et *hyde* pour *hydrogène*.

— **ALÉA** (al-é-a), s. m. Terme de banque. La chance de gain ou de perte courue dans une entreprise ou une spéculation. Un contrat à forfait a été fait avec des entrepreneurs responsables, pour l'établissement complet de la ligne, à raison de 150000 fr. par kilomètre, y compris les intérêts et frais généraux pendant la construction, ce qui met la compagnie à l'abri de toute espèce d'aléa, *Circulaire-annonce insérée dans les journaux financiers par les administrateurs de la compagnie du chemin de fer d'Orléans à Rouen*.

— **ETYM.** *Lat. alea*, jeu de dés.

— **ALÉATOIREMENT** (al-é-a-toi-re-man), adv. D'une manière aléatoire. Comment alors aurai-elle pu aléatoirement transiger sur un legs plus ou moins important, puisqu'il n'y avait ni testament ni legs? *Gaz. des Trib.* 1^{er} 2 juin 1874, p. 823, 3^e col.

— **ALÉNAS** (al-é-nâ), s. m. Ancienne épée fine et tranchante, un peu plus longue que la dague ordinaire.

— **ETYM.** Dérivé de *alène*.

— **ALÉVIER.** Ajoutez : || 2^e V. n. Déposer son alevin, en parlant d'un poisson femelle. Ils [les saumons] qui remontent la Seine arrivent ainsi, par le plus court chemin, aux ruisseaux du grand-dan lesquels ils alevinent, *Journ. offic.* 23 juillet 1874, p. 5124, 2^e col.

— **ALEXANDRA** (al-é-ksan-dra), s. f. La 54^e planète télescopique, découverte par M. Goldschmidt.

— **ALEZAN.** — REM. ALEZAN, *Ét. l.* cheval alezan à les crins et les extrémités de la même couleur que le robe, tandis que le cheval bai a les crins et les extrémités noirs.

— **ETYM.** *Lat. alea*. La plupart du temps il allait à cheval monté sur une grande haquenée alézanne qui avait plus de vingt ans, BRANT, *d'Estrees*.

— **ETYM.** *Arabe, ahlaz, fém. halsâ*, qui caractérise un cheval de couleur alezan, MARCEL DEVIC, *Dict. étym.*, qui tire le mot français du féminin arabe.

— **ALFA** (al-fa), s. m. Nom arabe de la stipe très-tenace, graminée dont les feuilles cylindri-

ques, coriaces, longues de 50 à 60 centimètres, sont coupées en arrachées, et servent à faire de la sparterie, des cordes, de la pâte à papier; il croît en Espagne, en Grèce et dans tout le nord de l'Afrique. Ces prévisions sont justifiées par l'accroissement de l'exportation des alfas dont le chiffre, qui était de 45000 tonnes en 1873, s'est élevé à 58000 tonnes en 1875, *Exp. de la situation de l'Algérie par le gouverneur général*, dans *Journ. offic.* 6 fév. 1876, p. 1674, 2^e col.

— **ALEMIEN** (al-fé-mi-d), s. f. Alliage, dit aussi métal blanc, métal anglais, alliage de nickel et de cuivre. *ETYM.* *Malphen*, nom de l'inventeur de cet alliage.

— **ALGÈBRE.** Ajoutez : || 3^e Algèbre littéraire, algèbre qui emploie les lettres de l'alphabet, ainsi nommée pour la distinguer de l'algèbre des Arabes et des écrivains de la Renaissance, qui n'employaient que des nombres. Viète est l'inventeur de l'algèbre littéraire. L'algèbre, comme toutes les langues, a ses écrivains qui savent marquer leur sujet à l'impression de leur génie, BERTRAND, *Disc. aux funér. de Land.*

— **ETYM.** Ajoutez : Les Arabes ont désigné l'algèbre par les deux mots *algebra* et *almuchabala*, qui veulent dire restauration et opposition et se rapportent assez bien aux deux opérations les plus fréquentes dans l'emploi des équations, savoir l'addition d'une même quantité ou la soustraction d'une même quantité aux deux membres d'une équation, FROSTER, Dans l'étymologie, *lisez djabr au lieu de djabaroun*.

— **ALGÉNIB.** — **ETYM.** Arabe, *al-djanb*, le côté; à cause de la position de cette étoile sur le côté, le flanc du cheval Pégase.

— **ALGÉRIEN, IENNE** (al-jé-riin, riè-n), adj. Qui a rapport à l'Algérie. La Société générale algérienne, nom d'une société fondée en exécution d'une loi du 12 juillet 1865 et d'un décret du 18 septembre 1865. Les obligations algériennes, titres émis par cette société.

— **ALGOL.** — **ETYM.** Arabe, *al-goul*; les Arabes rendent par *goul* Méduse, et même la déesse Vénus, *char el goul, capillus Veneris*.

— **ALGOLOGIE** (al-go-lo-je), s. f. Étude, histoire des algues.

— **ALGOLOGIQUE** (al-go-lo-je-k), adj. Terme didactique. Qui a rapport aux algues. Notes algologiques ou recueil d'observations sur les algues, par MM. N. Thuret et Bornet, *Acad. des sc. Compt. rend.* LXXXIII, p. 580.

— **ALGOLOGUE** (al-go-lo-je), s. m. Botaniste qui s'occupe de l'étude des algues.

— **ALHAGI** (al-la-ji), s. m. Sainfoin alhagi, plante de la famille des légumineuses.

— **ETYM.** Arabe, *al-hadî*; Raulovf, médecin d'Augsbourg, découvrit cette plante durant son voyage au Levant, en 1537, et la décrivit sous le nom de *alhagi Maurorum*, *Devic, Dict. étym.*

— **ALHAMBRA.** — **ETYM.** Arabe, *al-hambra*, la rouge; l'enceinte et les tours de ce monument sont en briques rouges.

— **ALHANDAL** (al-lan-dal), s. m. Ancien nom pharmaceutique de la coloquinte. Trochisques d'alhandal.

— **ETYM.** Esp. *alhandal*, de l'arabe *al-handal*, *Devic, Dict. étym.*

— **ALIBORON.** — **ETYM.** Ajoutez : À côté des conjectures diverses dont l'origine de ce mot est l'objet, on peut placer celle de M. Devic, *Dict. étym.* Il conjecture que c'est le nom du savant arabe *Abi-Broum*, contemporain d'Avicenne et qui a joui d'une grande réputation durant le moyen âge; or, tous des sens principaux d'*aliboron* est celui de docteur, d'habile homme, jusqu'à ce que, l'appellation prenant une teinte d'ironie, un beau jour sous la plume de La Fontaine, maître *Aliboron* devient maître baudet. Dans le *Testament de maître Pathelin*, l'apothicaire s'appelle maître *Aliboron*.

— **ALICATE.** — **ETYM.** Espagn. *alicates*, petites tenailles, de l'arabe *al-lakhath*, tenailles, *Devic, Dictionnaire*.

— **ALIDADE.** — **ETYM.** Ajoutez : L'arabe *al-idada* a le sens technique d'alidade dans les ouvrages d'astronomie; dans le langage ordinaire il signifie poteau, *Devic, Dict. étym.*

— **ALIÈNE.** — **REM.** J. J. Rousseau a dit : Aliéner la tête, pour rendre fou. Je ne suis ni jour ni nuit un seul instant sans souffrir, ce qui m'aliène tout à fait la tête... *Lettre à Mouton*, 18 janv. 1761.

— **ALIGNE.** — **ETYM.** Ajoutez : || 2^e Pourvu jusqu'à une

certain date. Les soldats étaient alignés en vives jusqu'au 17 inclus, en moyenne; on pouvait donc continuer la marche sans courir le moindre risque, *Gaz. des Trib.* 6-7 oct. 1873, p. 963, 4^e col.

ALIMENT. Ajoutez : || 6^e. En termes d'assurances, estimation des marchandises ou objets qu'on fait assurer. Autre chose est la somme assurée, laquelle doit être exprimée dans la police, autre chose l'aliment de la police, c'est-à-dire la nature et la valeur ou l'estimation des marchandises ou objets que l'on fait assurer, *Gaz. des Trib.* 15 sept. 1873, p. 890, 2^e col. que les 408 balles ne formaient qu'une seule nature d'aliment, qu'il n'en a point été perdu les 3/4; que, par conséquent, le délaissement ne peut être opéré, *ib.* 8 déc. 1874, p. 1073, 3^e col.

— **HIST.** Ajoutez : XII^e s. Il [les élus] tendent par alement de cuer et faiteur de beaulté [Dieu], *Job*, p. 540.

ALIMENT. — **HIST.** Ajoutez : || XIV^e s. Ils [les moines mendiants] pratiquaient et happoyent ce dont les pources souffreteux devoient entre alimenter, *SCHÄPPE, Hist. de l'état de la religion et de la république sous Charles V*, p. 383, verso. Desquelz [pauvres] il nourrissoit et alimenteroit tous les jours un grand et inestimable nombre, *PARADIS, Chron. de Narbonne*, p. 341.

ALINÉE. || 2^e Ajoutez : Je voudrais que la copie fût *ex vera recessione Capellani* (d'après la vraie récession de Chapelain), et qu'il prit la peine de la diviser en plusieurs sections, ou, pour parler Rocolot [c'était son imprimeur], en des alinéas, comme sont tous mes discours, qui est une chose qui aide extrêmement celui qui lit et dévide bien la confusion des espèces, *BALZAC, Lett. inédites*, LXI (éd. Tarnizy Larroque).

† **ALIOS** (a-li-ô-s), s. m. Nom donné, dans les landes de Gascogne, à une couche imperméable, située à la profondeur moyenne d'un mètre environ, d'épaisseur variable, d'un brun rouge foncé, assez compacte, qui ne cède qu'à la pioche; c'est un sable cimenté par une sorte de matière organique légèrement ferrugineuse, n. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 27 juill. 1870, p. 1337, 5^e et 6^e col.

— **REM.** L'adjectif *aliotique* fait penser que le mot devait s'écrire *aliot*, et que *alios* est un pluriel.

† **ALIOTIQUE** (a-li-oti-k'), adj. Qui a le caractère de l'lios. Il [le pin des Landes] rencontre un sous-sol aliotique imperméable à quarante ou quarante-cinq centimètres de profondeur, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 202.

† **ALISE** (a-li-z'), s. f. Dans l'Aunis, nom de la galette au beurre, *Glossaire aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 62.

— **ETYM.** *Alise* miche se trouve souvent dans les anciens textes, de l'adjectif *aliss*, qui signifiait compacte, serré.

† **ALITEMENT** (a-li-te-man), s. m. Action de mettre au lit un malade, ou action d'un malade qui prend le lit, *Dict. de médecine*, publié par J. Baillière et fils.

ALITEUR. — **HIST.** || XV^e s. Ajoutez : Il [Holoferne] s'enivra par sa folie, Il se coucha, il s'alietta; Et Judith, la dame joye, En dormant le decapita, *Inv. des farces*, etc. p. 351.

† **ALIZARI.** Ajoutez : — **ETYM.** Espagn. *alizari*, de l'arabe *asira*, qui signifie le suc extrait d'un végétal par compression, *nevic*, *Dict. etym.*

† **ALIZARINE.** Ajoutez : || Alizarine artificielle, substance tinctoriale qui imite l'alizarine et qui est tirée de la houille.

† **ALIZEN, ENNE** (al-zi-én, -én), adj. Qui a rapport aux vents alizés. Phénomènes alizéens, || Ou règnent les vents alizés. Contrées alizéennes,

† **ALIZAFROX** (al-izé-to-n), s. m. Nom donné, dans le département de la Manche, aux juments nourries, *Les Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 23.

† **ALLÉGATEUR** (al-lé-gé-teur), s. m. Celui qui allège, qui cite. Moi qui suis le plus superstitieux de tous les auteurs et de tous les allégateurs, *BALZAC, Entret.* IX. Je n'ai guère meilleure opinion de la sagesse du philosophe Tubero [La Motte Le Vayer], autrement la perpétuel allégateur, n. *Lett. inédites*, LVII (éd. Tarnizy Larroque).

† **ALLÉGAGE** (a-lé-gé-je), s. m. Action d'alléger un navire. Transbordements d'allégage.

ALLÉGORIE. Ajoutez : — **HIST.** XIV^e s. Moralité puet ensi prendre, Ou bien allegorie entendre, *MACCÉ, Bible en vers*, p. 117, verso, 2^e col.

ALLÉGORISER. Ajoutez : || 2^e Donner à un por-

trait un caractère allégorique, Mrs Stanhope représente la *Contemplation*; Miss Gwatkin, la *SimPLICITÉ*; cette manière d'allégoriser les personnes motive les mouvements et les physionomies, et ajoute beaucoup de charmes à la peinture, *ARGENT, Salons de 1864 à 1868*, t. I, p. 250. Reynolds n'est donc qu'un portraitiste, malgré cette tendance à allégoriser..., n. *ib.* p. 343.

— **REM.** J. B. Rousseau a dit allégoriser : Tonto l'histoire fauleuse n'est pas propre à être allégorisée, *Eur. Pref.*

† **ALLÉGER** (S) (al-lé-gé), v. refl. Devenir alléger, se livrer à l'allégresse. Nos cours doivent prendre et choisir quelque place chaque jour.... pour y faire leur retraite à toutes sortes d'occasions, et à l'alléger et recéder entre les affaires extérieures, *ST FRANÇOIS DE SALES, Introd. à la vie dévote*, II, 12.

— **REM.** Ce verbe a vieilli, mais il mérite d'être repris par l'usage.

ALLEMAND. Ajoutez : || 2^e L'allemand, nom générique de la langue parlée en Allemagne; on y distingue surtout deux dialectes : le bas-allemand et le haut-allemand. En traçant une ligne en partant de Cologne et aboutissant par Cassel et Magdebourg à la frontière orientale d'Allemagne près Lissa (grand-duché de Posen), si se trouve que tout ce qui est au sud de cette ligne appartient au haut-allemand; c'est de ce haut-allemand que s'est essentiellement formée, depuis le commencement du XVI^e siècle, la langue littéraire actuelle. La partie de l'Allemagne au nord de la ligne ci-dessus appartient au bas-allemand, qui y est encore aujourd'hui la langue populaire, bien que de plus en plus, notamment dans les villes, il cède la place au haut-allemand. Seule la petite colonie franque du Hartz (Goslar) forme un îlot isolé dans le territoire du bas-allemand. Celui-ci règne donc sur le Rhin inférieur, dans la Frise, Westphalie, Brunswick, Hanovre, Holstein et Schleswig, Mecklenbourg, Poméranie, Rugen, Marche de Brandebourg, et à travers la Prusse, le long de la côte de la Baltique, jusqu'au territoire de la langue lithuanienne. Le hollandais et l'anglo-saxon, base essentielle de l'anglais d'aujourd'hui, appartiennent au domaine du bas-allemand. Dans un sens étendu, on peut encore compter les langues scandinaves parmi celles qui relèvent du bas-allemand.

ALLER. — **REM.** Ajoutez : || 9^e. Encore un peu plus aille, location aujourd'hui inusitée qui signifie : encore un peu. Hier au soir, il [le roi] a beaucoup mangé : encore un peu plus aille, et il placera tout à fait son repas au dîner, *D'ARGENSON, Mémoires*, 1860, t. II, p. 373. || 10. Quelquefois devrais-je aller au supprimeur (voy. y, *Rem.* n° 10). || 11^e. Aller le bien, ancienne location qui signifiait aller bien, réussir, tourner à bien. S'il se gouverne par ce conseil, il ne faut pas douter que tout n'aille le bien, *MALU, Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ALLIABLE.** Ajoutez : || N'y a rien de moins alliable que les deux idées qui me tourmentaient, *J. J. ROUSS., Lett. à Julie*, 10 nov. 1761.

ALLIAGE. Ajoutez : || 3^e Action d'allier. Si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous parait d'un trop difficile alliage avec elle [la vertu]..., *J. J. ROUSS., à un jeune homme*, édit. Musset-Pathay, 1824, t. XIX, p. 11.

— **REM.** Alliage, dans l'union intime de deux métaux, se dit de du quantième de métal commun qui est uni au métal précieux, dans un objet quelconque en métal précieux.

† **ALLIAGATOR.** — **ETYM.** Ajoutez : Ce passage de Gomara : Fueron al río de Chagre, que llamaron de *lagartos*, peccos cocodrillios que comen hombres, *Hist. de las Indias*, ch. 6, montre bien que *lagarto* est l'origine d'alligator.

† **ALLOPHONE** (al-lo-fo-n), adj. Terme d'assyriologie. Se dit de groupes de signes phonétiques empruntés par les Assyriens à la langue des inventeurs de l'écriture cunéiforme et qu'ils introduisent dans leurs textes comme des idéogrammes; ces groupes avaient une prononciation bien établie dans cette langue, seulement les Assyriens les acceptaient comme expression écrite, mais ils les prononçaient autrement. || Des groupes phonétiques assyriens sont également passés dans les textes de peuples qui ont pris l'écriture cunéiforme des mains des Assyriens, mais ces peuples les prononçaient suivant leur propre langue; c'étaient pour eux des allophones.

— **ETYM.** M. Méhant a créé ce mot, qui vient de *allos*, autre, et *phônê*, voix.

† **ALLOPHYLE** (al lo fi-l'), adj. Terme d'anthropologie. Qui est d'une autre tribu, d'une autre race. Le mélange d'un élément allophyle dans une population.

— **ETYM.** *ἄλλος*, autre, et *φύλη*, tribu.

† **ALLOPHYLIQUE** (al-lo-fi-li-k'), adj. Même sens que allophyle. Les langues des tribus touranennes ou allophyles, *MAX MÜLLER, Essais de mythol. compar.* trad. par G. Perrot, p. 297, Paris, 1873.

† **ALLOTÉ** (a-lo-té), v. a. Terme de jurisprudence. Répartir. La Cour [d'appel de Montpellier, 2^e ch. 44 juin].... ordonne que les dépens de première instance et d'appel seront allotés et supportés, trois quarts par D..., un quart par la compagnie, *Gaz. des Trib.* 23-24 juin 1873, p. 506, 1^{re} col. [qui a imprimé, par faute typographique, allotter].

† **ALLOTIR.** Ajoutez : X. A décerter, à construire des villages, à allotir les terres et à y mettre.... des colons choisis par les soins du gouvernement, *COMPTE D'UNCONCOURT, Journ. offic.* 2 juillet 1873, p. 4359, 4^{re} col.

† **ALLOTROPIQUE** (al-lo-tro-pi-k'), adj. Qui a rapport à l'allotropie. Le diamant est un état allotropique du charbon.

† **ALLEMAGE.** Ajoutez : L'allumage des feux et charbonnières dans les forêts est soumis à un règlement préfectoral, *FAVÉ, Enquête sur les incendies des Landes*, p. 64, 1873.

ALLUMETTE. Ajoutez : || 4^e Jeu des allumettes, petit jeu qui se joue, entre deux personnes, avec treize allumettes en général, mais aussi avec treize objets quelconques; la convention est que celui qui prendra la dernière perdra; chacun des deux joueurs en prend alternativement, à sa volonté, une, deux ou trois.

† **ALLUMOIR** (a-lu-moir), s. m. || 1^{er} Petit appareil à gaz installé dans les débits de tabac, et petite lampe mise sur les tables des cafés pour la commodité des fumeurs et l'économie des allumettes. || 2^e Appareil électrique qui allume. Il suffit de presser un bouton pour que le fil passe au rouge, et permette d'allumer du papier, etc.; on a ainsi tout un réseau d'allumoirs uniquement alimenté par un ou deux éléments de M. Leclanché, n. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 30 juin 1876, p. 4688, 2^e col. || 3^e Fête des allumoirs, nom, à Roubaix, d'une fête dans laquelle des milliers d'enfants portent de petites lanternes en papier de couleur fixées au haut d'un bâton, lanternes dites allumoirs; cette fête est une réjouissance locale pour ouvrir les grandes veillées d'hiver, *le Temps*, 29 sept. 1876, 3^e page, 4^e col.

ALLUSION. || 3^e Ajoutez : Denys lui dit un jour [à Platon] que tous ses discours étaient de vieillards qui radotent; et les vôtres, lui répliquait-il, sont de souverains qui tyrannisent; ce qui a beaucoup plus de grâce en grec que nous ne lui en donnons en français, parce que l'allusion des mots ne s'y trouve pas, LA MOTTE LE VAYER, *Virtu des païens*, II, Platon.

† **ALLUVIENEMENT** (al-lu-vio-ne-man), s. m. Formation d'alluvions. Couches dues à des phénomènes d'alluvionnement, *BELGIAN, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 4082.

ALMAGESTE. Ajoutez : — **REM.** L'Almageste est un vaste ouvrage de synthèse où toutes les connaissances astronomiques des anciens sont condensées et systématisées.

† **ALMAGRA** (al-ma-gra), s. m. Substance employée en peinture, plus connue sous le nom de rouge indien ou rouge de Perse, *nevic*, *Dict. etym.* — **ETYM.** Espagn. *almagra*, *almagre*, de l'arabe *al-maghra*, ocre rouge.

ALMANACH. Ajoutez : — **HIST.** XIV^e s. Ex *almanach plantarum*, R. DE MONDEVILLE, *Ms lat.* n° 7139, f° 175, verso, Bibl. nat.

† **ALMÈNE** (al-mé-ne), s. f. Poids de deux livres (un peu moins d'un kilogramme) (Espagne), *nevic*, *Dict. etym.*

ALMENA. Ajoutez : — **ETYM.** Espagn. *almena*, de l'arabe *al menâ*, qui est le grec *αἴμα*, mûre, poids d'une livre.

† **ALMICANTARAT** (al-mi-kan-ta-ra), s. m. Terme d'astronomie. Petit cercle de la sphère céleste dont tous les points sont à la même hauteur au-dessus de l'horizon.

— **ETYM.** Arabe, *al-mouqantarat*, les cintrées, les voûtes, participe passé du verbe *qantar*, cambrer, arquer.

† **ALMOUDE** (al-mou-d'), ou **ALMUDE** (al-mud'), s. f. Mesure de liquides dans la péninsule hispanique, *nevic*, *Dict. etym.*

— ETYM. Espagn. *al mud*; portug. *almude*, de l'arabe *al-moud*.

ALOËS. — ETYM. *Alois* vient du lat. *aloe*, qui est le grec *αἰών*. Le reste est à effacer.

ALOÏSE. *Aloïse* : Aïse feinte, n.m. dans la Gironde, d'un poisson, *alosa finta* (Cuvier), dit aussi gîte à l'île Oléron, et creveau dans la Loire (voy. FEINTE 2 au Dictionnaire).

ALOYAU. — ETYM. *Ajouez* : Il est possible de fortifier la conjecture de Menage (il tire *aloyau* de *lumbus* par quelques considérations plausibles. *Longue* ou *loigne*, en termes de boucherie, en anglais *loin*, *siroin* [*aloyau*], qui est le français *sur-longue*, viennent de *lumbus* par l'intermédiaire de *lumbus*. Il est probable que *loyau* [*al-loyau*] est une forme masculine de *loigne* ou *loigne*, faite avec *ā*, comme *surloigne* avec *sur*.

ALPAGE. *Ajouez* : Autres [marchandises] qui viennent des Alpes... *en en rame...* laine de viscose, *alpage* ou *alpage*. P. GIRAUDAT, *la langue rendue facile*, in-12, Paris 1739, p. 388.

ALPAGE. *Ajouez* : 1° Séjour des animaux dans la montagne, et lieu où ils séjournent. Chaque vache produirait environ 600 l. de lait par saison, ou 6 l. en moyenne par jour; ce calcul est confirmé par les pesages faits deux fois dans le cours de l'alpage, L. GUOT, *Mém. Société rent. d'agric.* 1874, p. 250. Elles (les chèvres) produisent un litre de lait par jour en moyenne; elles remplacent avantageusement, en été, les vaches, qui sont dans les alpages éloignés, m. ib. p. 265.

ALPAGER, **ÈRE** (al-pa-jé, jè-r), s. m. et f. Celui, celle qui vit dans les alpages.

ALPESTRE. *Ajouez* : — SYN. ALPASTRE, ALPIN. Les quatre zones ou régions qui divisent les Alpes tout entières, savoir : la région méditerranéenne, la région moyenne, la région alpestre et la région alpine. L. GUOT, *Mém. Soc. contr. d'agric.* 1874, p. 126. De 1200 à 1800 mètres, on se trouve dans la région alpestre, caractérisée par le hêtre, le sapin, l'épicéa et aussi par le pin sylvestre... Enfin de 1800 à 2300 m. on atteint la région alpine, au-dessus de laquelle la végétation forestière cesse, pour faire place à la région complètement pastorale... m. ib. p. 127. Notons, en passant, qu'en Suisse, et surtout dans la Suisse allemande, le mot d'alpe (alp) est souvent employé comme nom commun; il désigne alors un pâturage de montagne élevée, et c'est là qu'est venu le nom de région alpine. Or, dans le comté de Nice, cette expression a exactement le même sens, m. ib. p. 235.

ALPHABET. *Ajouez* : 1° 5° Alphabet de nature, alphabet considéré et distribué d'après les mouvements des organes de la parole, glotte, voile du palais, langue, dents, lèvres. 6° Emission par alphabet, mode d'émission des billets de banque, d'après lequel la Banque émet ses billets par 25 000, chaque mille correspondant à une lettre de l'alphabet, A, B, C, etc., qui est écrite sur le billet avec un chiffre indiquant combien d'alphabets ont été émis; chaque alphabet comprend, on le voit, 25 000 billets; et C 329 mis sur un billet de mille francs exprime que ce billet appartient à 329 mille du 329^e alphabet.

ALPHABÉTAIRE (al-fa-bé-té-r), *adj.* Qui est relatif à l'alphabet.

ALPHABÉTISME (al-fa-bé-tis-m), s. m. Système d'écriture qui décompose la syllabe, et en représente par des signes abstraits la consonne et la voyelle. Seuls les Égyptiens, peuple éminemment philosophe, avaient conçu le principe simplificateur et fécond de l'alphabétisme, qui décompose la syllabe et en représente par des signes distincts la consonne et la voyelle. FR. LENORMANT, *Manuel d'histoire anc. de l'Orient*, t. III, p. 108, 4^e édition.

ALPHARD (al-fard), s. m. Étoile de deuxième grandeur, ou le cœur de l'Hydre, *nevic*, *Diction. étym.*

— ETYM. Arabe, *al-fard*, l'unique, parce qu'elle est la seule étoile brillante de la constellation.

ALPHÉNIG (al-fé-nik), s. m. Ancien terme de pharmacie. Sucre candi, sucre d'orge, pâte faite d'amandes et de sucre, *nevic*, *Dict. étym.*

— ETYM. Arabe, *al-fânid*, qui vient du persan *fânid* ou *pénid*, sucre purifié (voy. *névne* au Supplément).

ALPIN. *Ajouez* : 1° Club alpin, club qui a pour but de visiter les Alpes, de pratiquer des ascensions, et de faire l'histoire naturelle de ces montagnes.

ALPINISTE (al-pi-ni-st), s. m. Celui qui pratique l'ascension des montagnes des Alpes. Un alpiniste malaisais a fait l'ascension du Königspitz 13 871 m. *Journal. offic.* 22 oct. 1873, p. 8793, 1^{re} col.

ALPIOU. *Ajouez* : — REM. Ce mot est écrit alpiou dans une lettre de Ch. de Sévigné, t. IX, p. 217, édit. Regnier, où une note de Perrin est rapportée à l'Alpiou, terme de jeu de basset, qui est le synonyme de paroli au jeu de pharaon. Mais alpiou, qui est dans le dictionnaire de Bescherelle, paraît seul susceptible d'une explication étymologique.

ALQUIFUX. *Ajouez* : — ETYM. Espagn. *alquifol*. M. Devic, *Dict. étym.* cite ce passage de Sonnet, *Commerce de l'Algérie*, p. 29 : « Dans le commerce du Levant, la mine de plomb; les femmes de l'Orient la réduisent en poudre subtile, qu'elles mêlent avec du noir de lampe, pour en faire une pommade dont elles se teignent les sourcils, les paupières, les cils et les angles des yeux. » M. Devic en conclut que l'alquifol n'est pas autre chose que le *cohôl*; or on sait d'ailleurs que le *cohôl* est le sulfure de plomb. *Alquifol* est donc une corruption de l'arabe *alcohl* (voy. *al-cool*); les intermédiaires sont les formes *alcof*, *alquifol*, dites pour *alcohl*.

ALTAIR (al-ta-ir), s. m. Étoile de 1^{re} grandeur, légèrement jaune, de la constellation de l'Aigle.

— ETYM. Arabe, *al-tair*, qui vole, *nevic*, *Dict. étym.*

ALTÉRATION. *Ajouez* : 1° Il se dit aussi des dérangements de la santé. Pour réparer... dans un climat qui vous était salutaire l'altération que celui d'Edimbourg a faite à votre santé, J. J. ROUSSEAU, *Lett. d. milord Marichal*, 25 mars 1764. Puisque vous voilà rétabli, j'aime mieux qu'il y ait eu de l'altération dans votre corps que dans votre cœur, m. *Lett. d. Mme de Laour*, 10 févr. 1765.

ALTÉRITÉ (al-té-ri-té), s. f. Terme de scolastique. Qualité d'être autre. Quel l'ange saint qui est préposé à la conduite de cette âme, et les autres esprits bienheureux ne peuvent plus la distinguer de Dieu ? elle ne connaît pas elle-même sa distinction, ou, comme parle cet auteur (Rusbroc), son altérité ? BOSS. *Ép. d'orais.* I, 4. La scité ou le soi, la quiddité ou le ce, l'identité, la diversité ou l'altérité... DIDER. *Opin. des anc. phil. (éclectisme)*.

— ETYM. Lat. *alter*, autre (voy. *AUTRE*).

ALTERNANT. *Ajouez* : 3° Terme de zoologie. Génération alternante (voy. GÉNÉRATION, au Supplément).

ALTERNAT. *Ajouez* : 1° Terme de diplomatie. Usage en vertu duquel chacune des deux parties contractantes d'un traité est alternativement nommée la première dans les différents exemplaires de ce traité. Pendant très-longtemps l'Autriche refusa d'accorder à la Russie l'alternat, ne MOLINARI, *Journ. des Débats*, 41 juin 1876, 3^e page, 3^e col. 3° Emploi tour à tour. La première [race] issue... du mélange et de l'alternat des deux sangs arabe et anglais... *Rapp. Bocher à l'Assembl. nation.* n° 1910, p. 85.

ALTERNATION (al-tér-na-sion), s. f. Action d'alterner. L'ondulation, quoi qu'en dise M. Dordart, ne consiste pas dans un balancement très-léger du même son, mais dans l'alternation plus ou moins fréquente de deux sons très-voisins, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Foix*.

ALTERNATIVE. *Ajouez* : — REM. On dit quelquefois choisir entre deux alternatives, prendre la première, la seconde alternative; cela est mauvais. Il n'y a jamais qu'une alternative composée de deux éléments entre lesquels il faut se décider. Poussés à bout, attaqués dans nos derniers retranchements, s'il ne reste qu'un parti à prendre, il n'y a pas d'alternative. Menacés de perdre l'honneur ou la vie, ou bien n'ayant que deux voies de salut toutes deux périlleuses, nous sommes dans une cruelle alternative. On propose une alternative à quelqu'un. On choisit dans une alternative; mais on ne se décide pas pour une alternative, puisque l'alternative elle-même est l'option entre deux issues, deux moyens.

ALTESSE. *Ajouez* : 3° Nom d'un cépage de la Savoie, dit aussi roussette, qui paraît être originaire de l'île de Chypre, les *Primes d'honn.* p. 650, Paris, 1874.

ALTIER. *Ajouez* : — REM. 2. Quand Cornéille employait ce mot dans le Cid (nov. 1636), c'était une hardiesse; car, le 10 déc. de la même année, Balzac (livre XVII, lettre 30) écrivait à Châpelein : « De là viennent ces esprits altiers, pour parler Italien en français, » Pourtant altier se trouve déjà

dans Carloix, et aussi dans d'Aubigné : Plus dure que les rocs, les costes et la mer, Plus altière que l'air, que les cieux et les anges, le *Printemps*, Paris, 1874, p. 48.

ALTISE (al-ti-z), s. f. Genre de petits insectes coléoptères. Les altises sont très-nuisibles, et dévorent les feuilles séminales des semences qui lèvent, surtout du colza.

— ETYM. *Altis*, il saute, de *ἀλλομαι*, sauter.

ALTITUDINAIRE (al-ti-tu-di-né-r), *adj.* Qui appartient à l'altitude. En Laponie, elle [la limite des neiges éternelles] descend à 1200 mètres, et s'abaisse dans le Spitzberg de manière à atteindre presque le niveau de la mer; le froid polaire et le froid altitudinaire se confondent ainsi... G. DE SAPHORA, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juill. 1870, p. 210.

ALUDEL. — ETYM. *Ajouez* : Espagn. *aludel*; de l'arabe *al-outhel*, instrument pour sublimer (nozy).

ALVARDE (al-var-d), s. m. Graminée assez semblable au sparte et s'employant aux mêmes usages, *nevic*, *Dict. étym.*

— ETYM. Espagn. *albardin*, de l'arabe *al-bardi*.

ALVÈLE. *Ajouez* : 3° Terme d'artillerie. Encastrement dans lequel sont fixées les ailettes de certains projectiles oblongs.

AMABILITÉ. *Ajouez* : 2° Qualité de celui qui mérite d'être aimé. Regarder, en aimant, la propre amabilité de Dieu, BOSS. 6^e écrit, 41.

AMADOU. *Ajouez* : 2° Terme d'argot. Nom de la substance particulière à l'aide de laquelle les truands se faisaient paraître jaunes et malades, *Jargon ou langage de l'argot réformé*, à Epinal, 1836.

AMADOUÉUR. *Ajouez* : 2° Celui qui fabrique de l'amadou, BELMONT, *Code des contrib. direct.* Paris 1818, p. 114.

AMAGRIER. *Ajouez* : 6° S'amaigrir, perdre de sa compacité, en parlant de la terre. L'art intervient pour diriger les eaux stagnantes ou pour empêcher, s'il y a une pente légère, que les terres ne s'amaigrissent par leur écoulement, *Journ. offic.* 14 févr. 1875, p. 4132, 2^e col.

— REM. Dans la citation de Molière, la vraie leçon est emmaigrir.

AMAISSÈMENT. *Ajouez* : 2° Amaigrissement d'une chaussée, diminution de son épaisseur. L'ensemble des chaussées a subi un amaigrissement, un amaigrissement pour employer l'expression technique du rapport, qui donne les plus vives préoccupations... L. FAYE, *Journ. offic.* 17 déc. 1873, p. 7859, 3^e col.

— HIST. *Ajouez* : XIV^e s. : Et se li rois apertement Veoit verser amesgrissement, MACÉ, *Bible en vers*, f° 92, verso, 1^{re} col.

AMALGAME. — ETYM. *Ajouez* : M. Devic, *Dict. étym.*, apporte ses conjectures sur ce mot, qui n'est pas encore éclairci. Il se demande si c'est l'arabe *amal al-djam'a*, l'œuvre de la conjonction, ou une altération de *al-mo-djam'a*, l'acte de la consommation du mariage. *Amalgama* nous est venu par les alchimistes, M. Devic n'en connaît pas d'exemple avant le XIII^e siècle.

AMALTHÉE (a-mal-tée), s. f. La 413^e planète télescopique, découverte par M. Luther.

— ETYM. Nom mythologique, *Amalthea*, nourrice de Jupiter.

AMAN (a-man), s. m. Demander l'aman, demander grâce; locution qui se trouve souvent dans les récits relatifs à l'Orient ou à l'Algérie.

— ETYM. Arabe, *amān*, sécurité, protection.

AMANT. *Ajouez* : — REM. Molière a dit faire des amants, en parlant d'une femme qui s'attire les hommages de plusieurs hommes : Des amants quo je [Célimène] fais me rendez-vous coupable ? Puis-je empêcher les gens de me trouver aimable ? *Mis. u.* 4. Cette locution ne se dirait plus aujourd'hui. Elle a été, comme plusieurs autres, gâtée par des emplois désagréables. Ainsi, en style de très-basse galanterie, faire un amant, c'est gagner les bonnes grâces d'un homme qui paie.

— SYN. *Ajouez* : 3° AMANT, AMOUREUX. Dans le langage ordinaire, la distinction entre amant et amoureux est inverse de celle que ces deux mots présentent dans le style élevé. On peut dire qu'une jeune fille a un amoureux, sans rien préjuger de défavorable; on ne peut pas dire qu'elle a un amant. Une femme peut avoir plusieurs amoureux sans inconvénient pour sa réputation, mais non plusieurs amants.

AMAPER. *Ajouez* : — ETYM. *Am*, et *mappe*, au sens de nappes et de torchon.

AMARELLE (a-ma-rè-l'), s. f. Plante, dite

aussi gentianelle, de la famille des gentianées, amère, tonique et fébrifuge.

— ETYM. Lat. *amarollus*, diminutif de *amarus*, amer.

† **AMARIVAUDÉ**. *Ajoutez* : || 4^e (ma-ri-vô-dé, d'éc), adj. Qui a reçu le caractère du mariage. Ce que nous appelons le crêbillonage amari-vaudé. *Souren. de la marquise de Créqui*, III, 3.

† **AMATEUR**. *Ajoutez* : || 4^e Homme s'occupant peu de son métier. Les avocats, les militaires traitent volontiers d'amateur celui qui s'occupe de quelque étude en dehors de son métier. || Clerc amateur dans une étude, rédacteur amateur dans un journal, clerc, rédacteur qui travaille sans émoluments.

† **AMATRICE**. *Ajoutez* : — REM. Saint François de Sales s'est servi de ce mot : J'adresse mes paroles à Philothée... je l'appelle du nom commun à toutes celles qui veulent être dévotes ; car Philothée veut dire amatrice ou amoureuse de Dieu. *Introduction à la vie dévote, Préface*, 1641. Ce mot s'emploie difficilement, à cause du bas calembour qu'il suscite.

AMBAASSADE. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Ilz conterent au gentil conte et à son frere leur ambassade, pourquoi ilz estoient expressemment envoyez à eulx, J. LE BEL, *Frays Chroniques*, t. I, p. 124.

† **AMBATAGE**. *Ajoutez* : — REM. C'est une fausse orthographe donnée par quelques livres techniques pour embatage.

AMBIGUËMENT. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Il a esté parlé de François Landry, qui preschoit à Paris [1543] ; lequel fut mis en prison quelques jours devant Pasques, pourtant qu'il avoit respondu ambiguement aux articles des theologiens, et ne desistoit de prescher, SLEIDAN, *Hist. de l'estat de la religion et de la republique sous Charles V*, 1557. Ils [les devins] parlent toujours ambiguement, BRANT, *Heuri II*.

† **AMBLET** (am-blét), s. m. Nom, dans l'Aunis, d'un anneau fait d'une lanière de cuir tordue ou d'osier, qui réunit le joug à l'aiguille de la charre. *Glossaire aunisien*, La Rochelle, p. 63.

† **AMBON** (an-bon), s. m. Nom des tribunes, des chaires, des stalles, dans les premières églises chrétiennes. À l'entrée du chœur était l'ambon, c'est-à-dire une tribune élevée où l'on montait des deux côtés, servant aux lectures publiques, nommée depuis pupitre, lutrin ou jubé, FLEURY, *Mœurs des chrétiens*, 35.

— ETYM. **Ἀμβων*, tribune, chaire, proprement rebord.

AMBRE. *Ajoutez* : || Variétés de l'ambre jaune : 1^{re} l'ambre luisant, d'un jaune pâle ou verdâtre et mat, s'appelle ambre couleur de kumst (et non pas *kunsterlied*, comme on le désigne souvent) ; 2^e l'ambre dit bastert (et non bastard ou bâ-tard) est plus franchement jaune citron ou plus foncé, non transparent, *Journ. offic.* 40 janv. 1873, p. 167, 2^e col.

† **AMBRESAILLES** (an-bre-za-il), Il mouillées, s. f. pl. Nom du myrtil ou aïrelle en Suisse et, en particulier, chez Tüpfel, qui fait grand usage de ce mot dans ses récits d'excursions pédestres.

AMBOISIE. — REM. *Ajoutez* : || 2. Chez quelques poètes de l'antiquité, Sapho, Alcman et Anaxandride, l'ambrosie est, au contraire, la boisson des dieux. Il a donc été permis à M. Laurent-Pichat de dire : Les vins de nos coteaux valent bien l'ambrosie.

† **AMBULACRAIRE** (an-bu-la-kre-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a rapport aux ambulacres. Les cinq canaux ambulacraires [des oursins], EDM. PERRIER, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIX, p. 1128.

† **AMBULACRE**. *Ajoutez* : || 2^e Terme de conchyliologie. Bandedette formée par les séries de petits trous qui se voient sur le test des oursins.

AMBULANCE. *Ajoutez* : || 4^e Vendeur en ambulance, homme qui établit son échoppe, son lieu de vente, dans les passages, dans les marchés, etc. BELMOND, *Code des contrib. direct.* Paris, 1819, p. 441. Sont exempts de patentes ceux qui vendent en ambulance dans les rues... des fleurs, de l'amadou, *Loi du 25 avril 1811*, art. 13.

AMBULANT. *Ajoutez* : || 6^e Bureau ambulancier, bureau de poste qui fait partie d'un train de chemin de fer.

— REM. Au lieu d'hôpital ambulant, on disait, au commencement du XVI^e siècle, hospital ambulatoire, le Siège de Landrevy, p. 49, Paris 1637.

AMBULATOIRE. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. [Ar-

rêt portant] que quant à present l'assemblée ne sera ambulatoire de ville en autre, mais sera permanente, MANTILLER, *Gloss.* Paris, 1809, p. 5.

AME. *Ajoutez* : || 1^{re} Ame des bêtes, hypothèse qui attribue aux animaux une âme plus ou moins raisonnable. Si l'on voulait attribuer une âme aux animaux, on serait obligé de l'en faire qu'une pour chaque espèce, *Surv. Morceaux choisis*, p. 105, || 12^e Terme de télégraphie électrique. Ame du câble, le fil central ou conducteur électrique formé d'un certain nombre de brins de métal tordus.

13^e L'âme d'une pierre de construction, la partie intérieure. || 14^e Dans quelques cordages, l'âme est un toron qui est placé longitudinalement dans l'axe.

† **AMÉLANCHE** (a-mé-lan-ch'), s. f. Fruit de l'amélanchier.

† **AMÉLANCHIER** (a-mé-lan-chie), s. m. Espèce de néflier, *mespilus amélanchier*, Linné, *Reboisement des montagnes*, *Compte rendu*, 1869-1874, 2^e fasc. p. 49.

† **AMÉLIA** (a-mé-li-a), s. f. Sorte de chaussure en vogue depuis quelques années pour les baigneurs de mer ; l'empeigne est en toile, et elle est garnie d'une semelle dont le milieu est enfoncé et formé d'une plaque de laiton percée de trous, pour donner issue à l'eau et au sable.

† **AMÉLIORATEUR**, **TRICE** (a-mé-li-o-ra-teur, tri-s'), adj. Qui améliore, qui a la propriété d'améliorer. Étalons améliorateurs, HOUËL, *la Question des haras*, p. 43, dans *Journal des haras*, 1874.

AMÉLIORER. — REM. On a dit aussi améliorer. Je me suis occupé, depuis que vous n'avez été ici, à de petits soins qui améliorissent la terre de Chasse, Bussy-RABUTIN, *Lett. à Mme de Sév.* 19 décembre 1686. On pourrait profiter de ces deux formes pour leur assigner un emploi particulier. *Améliorer* serait actif, et signifierait rendre meilleur ; *améliorer* serait neutre, et signifierait devenir meilleur, comme *grandir*, devenir grand.

— ETYM. *Ajoutez* : L'ancienne langue avait le simple : XII^e s. Par une nuit, quant il estoit plus tost levé pour medroier les luminaires, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 158. Dans cette vieille forme se montre le d qui est dans *micdre*, représentant du lat. *melior*.

AMÉNAGER. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Pour aménager des fols [soufflets], H. CAFFIAUX, *le Belfroi et la cloche des ouvriers*, p. 46.

— SYN. AMÉNAGER, EMÉNAGER. C'est aux forestiers et à l'agriculture qu'appartient le mot *aménager*, qui, là, signifie : régler les coupes d'un bois, d'un pré. Depuis il s'est étendu au langage général, où il signifie : disposer un local pour un usage quelconque : aménager une maison pour en faire une Auberge, une ambulance, etc. Eménager, à le sens de mettre un ménage dans un logis ; c'est transporter les meubles et objets d'un appartement dans un autre.

† **AMÉNDEUR** (a-man-deur), s. m. Celui qui amende, corrige.

— HIST. XVI^e s. A toi mon defendeur, Sauveur et amendeur De ma vie mauvaise, CL. MAROT, *Ps.* 21.

† **AMÈNE** (a-mè-n'), adj. Latinisme néologique. Agréable. Grâce à ses brises voluptueuses et à ses flots amènes, elle [Venise] garde un charme, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. VI, incidences, *Venise*, etc. || Mme Sand a aussi employé *amène*.

— ETYM. Lat. *amarnus*, agréable.

AMÉNÉ. — HIST. *Ajoutez* : || Fig. Préparé avec art. Vous serez bien content du second Entretien des grenadiers ; il a des faits bien aménés, *Corresp. du général Klinglin*, Paris, pluv. an VI, t. I, p. 274.

† **AMÉNÉE** (a-mè-née), s. f. L'action d'amener ; état de ce qui est amené. Les travaux d'entretien d'une passerelle établie sur le canal d'aménée du moulin de Tostat, *Gaz. des Trib.* 23 mars 1876, p. 294, 1^{re} col. L'achèvement des réservoirs [de Montsouris] n'est pas indispensable à la distribution des eaux [de la Vanné], l'aqueduc d'aménée pouvant se déverser directement dans les conduites, *Journ. offic.* 6 sept. 1873, p. 6397, 1^{re} col.

— ETYM. *Améné*. En basse Normandie, *aménée*, grande quantité, grand arrivage : Ils sont venus avec une *aménée* de monde ; il y en a une *aménée*.

AMÉNITÉ. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. La fécondité et aménité de ceste terre, PARADIN, *Chron. de Saroye*, 1552, p. 9.

† **AMÉNITUM** (a-min-tom'), s. m. Terme d'antiquité romaine. Courroie repliée, fixée au milieu

du javelot, et dans laquelle on engageait les deux premiers doigts de la main ; il servait à lancer l'arme.

— ETYM. Lat. *amentum*, pour *apmentum* ; comparez *ἀμα*, lien, de *ἀμω*.

† **AMÉNUÏSMENT** (a-mé-nui-se-man'), s. m. L'action d'aménager ; résultat de cette action.

— HIST. XII^e s. Li siecles, sachiez voirement, Faura manquera l'ar amenuïsmement, *Grot du provins. Bible*, v. 288.

AMER. *Ajoutez* : || 7^e Synonyme de bitter, liqueur. Je n'étais pas ivre ; j'avais seulement bu deux verres d'amer, *Gaz. des Trib.* 23 mars 1873, p. 302, 2^e col.

† **AMÉRICAIN**, **AINE** (a-mé-ri-kin, kè-n'), adj. Qui appartient à l'Amérique. || Chemin de fer américain, synonyme de *trainway* (voy. ce mot au Supplément). || S. m. pl. Les Américains, les habitants de l'Amérique. || S. f. Américaine, voiture légère et découverte.

† **AMÉRICANISER** (a-mé-ri-ka-ni-zé), v. a. Donner le caractère américain. || S'américaniser, v. réfl. L'art épistolaire lui a chance de revivre, que si la vie moderne, comme plusieurs symptômes nous portent à le croire, s'américanise à l'exces, CANO, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} août 1872, p. 611.

† **AMÉRICANISME** (a-mé-ri-ka-ni-s'm'), s. m. Étude de tout ce qui concerne l'Amérique. || Caractère des choses américaines.

† **AMÉRICANISTE** (a-mé-ri-ka-ni-st'), s. m. Celui qui s'occupe de l'américanisme, des études américaines. Un congrès des américanistes aura lieu à Nancy, le 19 juillet prochain ; la société des américanistes se propose pour objet l'étude de tout ce qui concerne l'histoire, les mœurs et les monuments des peuples du nouveau monde, A. MAXEIN, *Journ. offic.* 17 fév. 1875, p. 1279, 3^e vol.

† **AMÉTROPE** (a-mé-tro-p'), adj. Terme d'optique et de physiologie. Se dit de l'œil dans lequel le point de la vision distincte, ou foyer de l'appareil dioptrique de l'œil, est situé hors du plan de la rétine, c'est-à-dire ou en avant, myopie, ou en arrière, presbytie.

— ETYM. *Ἀ* privatif, *μέτρον*, mesure, et *ὄψις*, œil.

† **AMÉTROPIE** (a-mé-tro-pie), s. f. État de l'œil amétrope. L'amétropie comprend la myopie et la presbytie.

AMÉUBLER. *Ajoutez* : — REM. Améubler, au sens juridique, est un terme de droit ancien, qui signifie : rendre les immeubles fictivement meubles pour les faire entrer dans la communauté. Le droit actuel permet de faire entrer les immeubles en communauté sans les améubler.

AMABLE. *Ajoutez* : || 4^e En arithmétique, nombres amiables, nombre tel, que chacun d'eux est égal à la somme des parties aliquotes de l'autre ; exemple : 281 et 220, parce que 281 est égal à 1 + 2 + 4 + 5 + 10 + 11 + 20 + 22 + 44 + 55 + 110, somme des parties aliquotes de 220, et que 220 est égal à 1 + 2 + 4 + 5 + 7 + 11, somme des parties aliquotes de 281, PROTHÉ.

† **AMIANTE**, **ÉE** (a-mi-an-ta-sé, sé), adj. Qui a l'apparence de l'amiante.

† **AMIBE** (a-mi-b'), s. f. Infusoire microscopique des eaux douces et salées, se mouvant à l'aide d'expansions plus ou moins fines qu'envoie çà et là la substance de son corps, et qui adhèrent aux corps voisins et puis rentrent dans la masse de l'animal.

— ETYM. *Ἀμείβω*, changer, à cause des formes changeantes de ces vivantes gélatines.

† **AMIBIFORME** (a-mi-bi-for m') ou **AMIBOÏDE** (a-mi-bo-i-d'), adj. Qui ressemble aux amibes. Contractions, mouvements amiboïdes.

AMICAL. *Ajoutez* : — HIST. XII^e s. À l'évesque de Londres une lettres itals Enveia saint Thomas tutes continuals ; El lin des saluz out parol's amials, *Tr. le mart.* p. 116, éd. Hippéau.

† **AMIDONNAGE** (a-mi-do-na-j'), s. m. Action d'amidonner. Les calicots et les crêtonnes reçoivent après le blanchiment un amidonnage qui revient, tout compris, de 4 à 6 c. le mètre, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 579.

† **AMIDONNER**. *Ajoutez* : || 2^e S'amidonner, v. réfl. Se pondrer. Mais qu'un abbé tous les jours s'amidonne... PANARD, *Œuv.* t. III, p. 339.

† **AMINE** (a-mi-n'), s. f. Terme de chimie. Groupe de composés chimiques analogues aux amides, mais dans lesquels le caractère chimique de l'ammoniaque est conservé.

† **AMIRALE**. *Ajoutez* : || 2^e Femme d'un amiral. On ne dit pas : Mme la générale ; mais on dit : Mme l'amirale ; Mme la maréchale.

† **AMMISSION.** Ajoutez : — HIST. XV^e s. Contre lui à poushion De corps et toute amission De biens... E. DESCHAMPS, *Poés. mss.* p. 111, col. 3.

† **AMITIF.** — REM. Ajoutez : 2. Amitiés est employé au pluriel à propos du sentiment même, lorsque ce sentiment a pour objet des personnes d'illustres. Adieu, mon cher cousin, adieu, ma chère nièce : conservez-vous vos amitiés, et nous vous répondons des nôtres, SEV. Lett. à Russy, 10 mars 1687.

† **AMMAN.** Ajoutez : || 2° Titre donné aussi à des magistrats flamands. Un registre des comptes de l'Amman de Bruxelles pour les années 1675 à 1699... Extr. de l'Indép. belge, dans *Journ. offic.* 15 oct. 1872, p. 6501, 3^e col.

† **AMMANIE** (am-ma-niè), s. f. District administré par un amman. Sa Majesté impériale et catholique cède aux États généraux l'Ammanie de Montfort consistant dans les petites villes de Reistadt et d'Eschwege des villages de..., *Traité de la Barrière*, art. XVIII, 15 nov. 1715.

† **AMMOLATRE** (am-mo-la-tè-r), s. m. Celui qui aime en amolition.

† **AMOHIER** (a-mo-di-er), s. m. Synonyme. Dans la Suisse romande, dans la basse Bourgogne et ailleurs, d'amodiateur. Ils connaissent par le menu les pâturages et les amodieurs, et si le fromager a la main bête, M^{re} de GASPARI, *Voyages, l'Inde du Jura*, t. 1, les Prouesses de la bande du Jura, Paris, 1865.

† **AMOINDRISSANT.** ANTE (a-moin-dri-san), adj. Qui amoindrit. Ces amours n'eurent rien de banal ni d'amoindrissant, n. RIVARÈS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juillet 1873, p. 387.

† **AMONCELLEMENT.** Ajoutez : || HIST. XIII^e s. Strues, amoncellements, ESCALLIER, l'orab. lat. franc. 2996.

† **AMONT.** Ajoutez : || 4° Terme d'exploitation minière. Amont pendage, voy. PENDAGE. || 5° Terme rural. Laborer à mont et à contremont, labourer, dans les terrains en pente, en versant la terre en bas au premier tour de charrue, et en la versant en haut au second tour, de manière à éviter la descente progressive de la terre végétale.

† **AMORCER.** — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Robin Qui-a-morce; Jehanin Qui-a-morce, *MEUNIER, les Comptes qui contiennent un verbe d'un mode personnel*, p. 60 (pris dans un *Scrutin* au XIV^e siècle, publié par Bonarquet, t. XXI des *Mém. de la Soc. nationale des antiquaires de France*, p. 493).

† **AMORDANCER** (a-mor-dan-sé), v. a. J'amordancer. amordancer. Traiter par un mordant. Laines amordancées à l'oxochlorure d'étain (mordant d'étain des teinturiers), *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXVI, p. 646.

† **AMOULLANTE** (a-mou-llau-t), ll moullées), adj. f. Qui amouille, en parlant de la vache, 80 bêtes à cornes, dont 33 vaches et génisses pleines ou amoullantes, *Aranchin*, 22 fév. 1874, *annonces*.

† **AMOIR.** Ajoutez : || 14° Arbre d'amour, le *cercis siliquastrum*, *BAILLON, Dict. de botanique*, p. 247.

— REM. Dans l'Ecole des maris, II, 9, Léonor, pour exprimer qu'elle a quitté le bal à cause de l'ennui qu'elle ressentait des assiduités des jeunes gens à la mode, dit : Je me suis dérobée au bal pour l'amour d'eux. Pour l'amour de signifie ici simplement : à cause d'eux. De même Malherbe : l'un homme m'ayant fait un plaisir et depuis une injure... je dois être quitte du bienfait pour l'amour de l'injure, et lui de l'injure pour l'amour du bienfait, *Œuvres*, éd. Ad. Regnier, t. II, p. 473. M. A. Espagne (*Rev. des langues romanes*, 2^e série, t. II, p. 301, qui cite ces exemples, dit que ce sont des provençalismes, le provençal disant *per amor* et par contraction, *parmor*, *pramor*, à cause de : il cite aussi le patois messin où l'on trouve *pr'amour* que, *vn* que, attendu que).

† **AMOIREAUX** (a-mou-rô), s. m. pl. Petits Amours, *MALH. Lericque*, éd. L. Lalanne.

† **AMOURUX.** Ajoutez : || 8° Dans un style mystique, celui qui est épris de l'amour de Dieu. L'aimé de Dieu, quand il est dans une âme, change tout en soi-même ; il ne souffre ni douleur, ni crainte, ni espérance que celle qu'il donne ; François de Paule, ô l'ardent amoureux ! il est blessé, il est transporté ; on ne peut le tirer de sa chère cellule, parce qu'il y embrasse son bien en paix et en solitude, *Œss*, 2^e par. de saint François de Paule, 1^{er} tome d'imprimerie, papier amoureux, parce qu'il beat l'encre. Les chiffons de coton fournissent un papier spongieux, qui boit aisément l'encre d'imprimerie, qui est amoureux, comme

disent les ouvriers ; les chiffons de toile donnent un papier moins amoureux, mais beaucoup plus résistant, *le Temps*, 21 août 1876.

— REM. Balzac emploie amoureux au sens d'amical, affectueux : Que ne doivent point faire [sur moi] vos lettres si honnêtes et si amoureuses ! *BALZAC, Lett. à Conrart*, 25 av. 1847, liv. XVI, dernière lettre.

† **AMOVIBLE.** Ajoutez : || 2° Il se dit aussi au propre d'un objet qu'on peut déplacer. Une cheville amovible traversait chaque montant, *LOUIS (le chirurgien), Instruit. donnée pour la construction de la machine à décoller*, 1792, dans *Rev. des documents historiques*, 3^e anné, juill. 1875, n^o 28, p. 51.

† **AMPELIDÈS** (an-pé-li-dée), s. f. pl. Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones à laquelle appartient la vigne.

— ETYM. *Ἀμπελῖς*, vigne.

† **AMPÊLITE** (an-pé-li-t), s. f. Schiste argileux de carbone, dit pierre noire par les charpentiers, qui s'en servent pour leurs tracés.

— ETYM. *Ἀμπελῖς*, vigne, à cause qu'on mettait autrefois ce schiste au pied des vignes pour les préserver des insectes.

† **AMPELOPHAGE** (an-pé-lo-fa-j'), adj. Qui mange la vigne. Insectes ampelophages autres que le phylloxéra, moyens de les combattre, *Journ. offic.* 12 août 1874, p. 5804, 2^e col.

— ETYM. *Ἀμπελῖς*, vigne, et *φαγῖν*, manger.

† **AMPHIBIE**. || 3° Ajoutez : Ce gentilhomme court risque d'être toute sa vie un amphibie, et d'aimer seulement les beaux discours de Dieu et les fréquentes communications, ST-CYRAN, dans *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. I, p. 460.

— HIST. XVI^e s. Entre les animaux terrestres et aquatiques sont les amphibiens, *PARÉ*, II, 21.

† **AMPHICTYONAT** (an-fik-ti-o-na), s. m. Conseil de souverains, de gouvernements pour délibérer sur des affaires générales, dit par imitation du conseil des Amphictyons qui délibéraient sur les affaires générales de la Grèce. L'amphictyonat européen [à propos de l'entrevue des trois empereurs à Berlin], l'Italie, dans le *National*, 6 mai 1876, 3^e page, 1^{re} col.

† **AMPHIGOURI.** Ajoutez : — REM. Le Dict. de l'Académie de 1778, édit. Duclos, le porte écrit amfigouri.

† **AMPHIOXUS** (an-fi-o-ksus), s. m. Genre de vertébrés le plus voisin des invertébrés. Dans le monde actuel se trouvent l'amphioxus, l'animal vertébré dont l'organisme est le plus imparfait, et les lamproies, qui occupent le dernier rang parmi les poissons, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 612.

† **AMPHITHÉÂTRE.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Et quand l'amphithéâtre de Diocletien fut dédié, *PARÉ*, XXI, 49.

† **AMPHITRITE.** Ajoutez : || 2° La 29^e planète télescopique, découverte par M. Marth.

† **AMPHORE.** Ajoutez : — REM. Mot introduit par Port-Royal, *GÉNIN, Variat.* p. 347.

† **AMPLITUDE.** Ajoutez : || 5° Dans la théorie des fonctions elliptiques, l'amplitude d'une certaine intégrale est l'angle φ.

— REM. Amplitude ne s'emploie plus dans le tir ; on dit portée maximum, plus grande portée.

— HIST. Ajoutez : XV^e s. Nul mal n'y a, mais de vive amplitude ; Car cité est sur toutes delectable, *JEAN JOYET, le Jardin salubre*, p. 112.

† **AMPOULE.** Ajoutez : || 4° Sorte de petite fiole en verre, étirée et fermée à la lampe, qui sert, en chimie, à renfermer des liquides volatils destinés à l'analyse. || 5° Terme de métallurgie. Boursouffure qui se trouve sur l'acier de cémentation.

— ETYM. *Ἀμφοῖς* : l'étymologie donnée est mauvaise. *Ampulla* est le diminutif d'*amphora*, amphore ; comp. *corolla*, diminutif de *corona*.

† **AMPOULE.** EE. Ajoutez : || 2° Au sens propre, tuméfié ; c'est un sens archaïque, comme on peut voir à l'histoire, et, par conséquent, français, mais à peu près inusité. Il est vrai que la courisane n'a pas de quoi être fière en montrant son torse mesquin et ses jambes ampoulées, *BURCEA, Salons de 1864 à 1868*, t. I, p. 125.

† **AMUSETTE.** Ajoutez : || 3° Nom donné à un fusil se chargeant par la culasse, que le maréchal de Saxe avait inventé.

† **AMUSOIRE.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Je vous ferai voir une Sicile jouet de la ville de Rome, amuseur des princes étrangers..., *PASQUIER, Recherches*, VIII, 51. Ce sont amuseurs de quoy on paist un peuple mal mené, *MONT.* IV, 66. On re-

marquera que Pasquier écrit amuseur, au masculin.

† **AMYOTROPIE** (a-mi-o-tro-fie), s. f. Terme de médecine. Atrophie des muscles.

— ETYM. Ἀ privatif, μῦς, muscle, et τροπή, nourriture.

† **AN.** — SYN. Ajoutez : An ne s'emploie pas en astronomie.

† **ANABAS** (a-na-bas), s. m. Voy. SENNAL, au Supplément.

— ETYM. Ἀναβαίνω, aller en haut, de ἀνά, en haut, et βαίω, aller.

† **ANABLEPS** (a-na-blèps), s. m. Espèce de poisson. Avec une joie inexprimable, il [Agassiz] observe les ébats du singulier poisson connu des zoologistes sous le nom d'anablès à quatre yeux ; les anablès ont la pupille divisée par un repli membraneux, et ainsi des yeux doubles qui permettent de voir à la fois dans l'air et dans l'eau, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1876, p. 562.

— ETYM. Ἀναβλέψω, regarder en haut, de ἀνά, en haut, et βλέπω, regarder.

† **ANACAMPTIQUE.** Ajoutez : — REM. Anacamptique n'est plus usité, dit M. Prouhet.

† **ANACLASTIQUE.** Ajoutez : — REM. Anaclastique n'est plus usité, dit M. Prouhet.

† **ANACRONTISME** (a-na-kro-on-ti-sm), s. m. Caractère anacronistique. Je suis peut-être en partie cause que l'auteur d'une tragédie d'*E-douard* donne aujourd'hui dans un genre si opposé au génie qui l'a si heureusement distingué ; je lui ai si fort prêché la nécessité de sortir de son anacronisme..., J. B. NOUËS, *Lett. à Racine*, 1^{er} mars 1710.

† **ANADYOMÈNE** (a-na-di-o-mè-n'), adj. f. Terme d'antiquité. Vénus anadyomène, voy. VÉNUS.

— ETYM. Ἀναδυομένη, celle qui sort de l'eau, de ἀνά, en haut, et δύωμαι, aller.

† **ANÆROBIE** (a-na-ër-o-bie), adj. Terme de biologie. Qui vit sans air atmosphérique. Oui, il existe des êtres vivant sans air, des anærobies, en opposition avec les aërobies, *PASTEUR, Journ. offic.* 25 fév. 1875, p. 1456, 2^e col.

— ETYM. Ἀ privatif, ἀήρ, air, et βίω, vie.

† **ANÆROÏDE**, à supprimer. Voy. ci-dessous ANÆROÏDE.

† **ANAFIN.** Ajoutez : — ETYM. Port. *anafim*, anafi, danafif, espagn. *añafil*, de l'arabe *an-nafir*, sorte de trompette.

† **ANAGNOSTE.** Ajoutez : — HIST. XIV^e s. [François I^{er} ayant entendu la lecture de Gargantua par la voix et la prononciation du plus docte et fidele anagnoste de ce royaume, *RAB. IV, Ep. au card. de Chastillon*].

† **ANAGRAMMATISER**, v. n. Ajoutez : || Il se dit activement aussi. Exemplaire avec la clef de tous les noms anagrammatisés qui paraissent dans cette curieuse satire (*les Amours de Zéonin*), [Louis XV], le *Bibliographe*, août et sept. 1875, p. 214.

† **ANAGRAMMÉ**, EE (a-na-gra-mmé, mmée), adj. Qui a été l'objet d'un anagramme... un sonnet acrostiche, Anagrammé par l'hémistiche, SAINT-AMANT, le *Poète crotté*.

† **ANAGRAPHE** (a-na-gra-f), s. m. Nom donné, dans l'administration égyptienne, sous les Ptolémées, à un contrôleur.

— ETYM. Ἀναγράφος, de ἀνά, sur, et γράφω, écrire.

† **ANALÈME.** Liser : Terme de gnomonique. Projection orthographique de la sphère sur le plan du méridien.

† **ANALEMMATIQUE** (a-na-lè-mma-ti-k'), adj. Terme de gnomonique. Cadrans analemmatiques, sorte de cadrans horizontaux, à style vertical, inventés par Vaulerand, qui a écrit : *Traité de l'origine, démonstration, construction et usages du quadrant analemmatique*, 4664 (PROUTHER). Jean de Rojas, élève de Gemma et auteur d'astrolabes analemmatiques, d'AVEZAC, *Projection des cartes de géogr.*

† **ANALOGIE.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. L'analogie (si les oreilles françaises peuvent porter ce mot), H. ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, t. I, p. XLIV, *épist.*

† **ANALOGUE.** Ajoutez : — REM. Quand on donne un régime à analogue, c'est à l'aide de la préposition d. Un objet est analogue à un autre.

† **ANALYSE.** Ajoutez : — REM. Le nom d'analyse donné à l'algèbre littérale vient de ce que c'est un puissant instrument d'analyse, ainsi que l'a entendu Vîète, inventeur du nom, et qui a donné à

son premier ouvrage le titre de *In Artem analytica*.

† **ANALYSEUR**. *Ajoutez* : || 2° *Adj.* Qui analyse, qui produit l'analyse chimique. Le pouvoir rotatoire de certaines substances est analyseur.

ANALYSTE. *Ajoutez* : || 2° *Chimiste* qui fait des analyses. La rémunération allouée aux analystes chargés de constater la nature et la quantité des denrées et drogues, *Journ. off.* 23 fév. 1875, p. 1371, 1^{re} col.

† **ANAMARTÉSIE** (a-na-mar-té-zie), *s. f.* Terme de dogmatique. Absence du péché. L'anamartésie de Jésus.

— *ETYM.* Αναμαρτία, de *an* privatif, et *μαρτία*, erreur, péché.

ANANAS. — *ETYM.* Au lieu de péruvien, lisez brésilien.

† **ANAPNOGRAPHIE** (a-na-pno-gra-f), *s. m.* Instrument qui sert à déterminer l'état et les variations de la respiration.

— *ETYM.* Αναπνοή, respiration (de *an*, et *πνέω*, souffler), et *γραφία*, décrire.

† **ANARVEN**, **ENNE** (a-na-rin, ri-n), *adj.* Terme de linguistique. Qui n'est pas arrien. Les savants ont donné le nom d'anarven au système cunéiforme des inscriptions de Ninive et de Babylone, par opposition avec le système cunéiforme arrien en usage chez les Perses, *FR. LENOIR*, *Manuel d'hist. anc. t. II*, p. 158, 4^e édit.

ANATOMISER. || 3° *Ajoutez* : Comme vous êtes bien plus en état que moi d'anatomiser ces sortes d'ouvrages [une baraque], pour en faire voir le fort et le faible, *BAYLE*, *Lett. d. Minutoli*, 23 mars 1680. || 4° *S'anatomiser*, *v. refl.* Être anatomisé, séparé. Ces sept rayons de lumière échappés du corps de ce rayon qui s'est anatomisé au sortir du prisme, *VOLT. Phil. Neut. II*, 8.

ANCTÈRE. *Ajoutez* : || 4° *Il se dit* figurément des choses pour signifier qu'elles ont précédé les autres de ce genre. En 1604 parut un édit que M. Dumont appelle l'anctère de toutes les caisses de secours des mines établies en France, *Journ. off.* 12 mai 1872, p. 3186, 2^e col.

† **ANCIENNA** (an-si-na), *s. m.* Institut des anciens dans l'Eglise protestante. On n'a osé ni reconnaître catégoriquement le caractère primitif de l'anciennat, ou, en d'autres termes, de la pluralité des ministères, ni dénier absolument aux ministres le caractère sacerdotal que l'Evangile leur dénie, *ALEX. VINET*, dans *E. RAMBERT*, *Alex. Vinet, histoire de sa vie et de ses ouvrages* (1875).

† **ANCON** (an-kon), *s. m.* Race anglaise de moutons. Dans le troupeau de cette forme [Seth Wright, 1791], il naquit un agneau qui, sans cause connue, avait le corps plus long que tous les divers types de l'espèce ovine; de plus, ses jambes étaient très-courtes et celles de devant crochues; sa singularité le fit entourer de soins particuliers, et ce seul individu anormal devint la souche de la race loutre ou ancon des Anglais, *BAVERET-WATTEZ*, *Les trois règnes de la nature* (Recueil publié sous la direction du docteur Chenu), Paris, 1865, p. 355.

ANCRE. *Ajoutez* : — *REM.* Ancre est employé trois fois au masculin par Choisy, *Journal de son voyage de Nîm* (le 14 août et les 25 et 26 sept. 1683). Le même auteur l'emploie aussi au féminin (22 septembre). Il est maintenant féminin. Ancre au masculin n'est point un solécisme; le genre a varié, et, comme on peut voir à l'historique, il a été fait, au xiv^e siècle, masculin par quelques auteurs.

ANDAIN. *Ajoutez* : — *REM.* On dit dans le Dauphiné andailée : Il fauchait à grandes andailées.

† **ANDICOLE**. — *ETYM.* Andes, nom d'une chaîne de montagnes, du péruvien *and*, nom d'une province et de la chaîne (GARCILASO DE LA VEGA, *Hist. des Incas*, t. I, p. 168), et du lat. *colere*, habiter.

† **ANDRIENNE**. *Ajoutez* : Elle avait une andrienne de velours cramoisi, *HAMILTON*, *le Hélier*, p. 116, éd. in-18, Raynouard, 1820.

† **ANDRINOPE** (an-dri-no-pé), *s. f.* Usité dans cette location : rouge d'Andrinople ou rouge Andrinople, sorte de rouge. Généralement les articles nouveaux en teinture et impressions sont créés en France; le rouge d'Andrinople a pris également naissance en France;... la Suisse, pendant un temps, a pu faire, par an, pour 25 millions de tissus rouge Andrinople, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet. t. IV*, p. 121. || Il est dit aussi rouge turc.

† **ANDROGNAT** (an-dro-jl-na), *s. m.* Qualité

d'androgyné. Le temps était passé de ces frivoles mascarades, de ces androgynats artificiels, de ces jeux de théâtre et de roman que l'imagination libertine d'un temps de décadence avait applaudis dans Chérubin et goûtés plus secrètement dans Paulas, de LESCAUR, *le Chevalier d'Eon*, dans *Journ. off.* 26 août 1876, p. 7247, 2^e col.

ANE. *Ajoutez* : || 7° *Âne salé*, jeu de jardin d'origine anglaise, consistant en un jeulet suspendu à une corde qu'on lance, en le faisant osciller, contre un but qui est une figure de vieille femme grimaçante et la bouche ouverte (ce nom est une singulière corruption du nom anglais de ce jeu : *aunt Sally*, la tante Sarah).

— *ETYM.* *Ajoutez* : On pense (Bonfey, Pictet) que l'âne et son nom grec sont de provenance sémitique, *hêbr. anas*, marcher lentement; à petits pas; d'où *ânos, ânova, ânec*, et *asinus* se rattache à *ânos*. Cependant Weber rapproche *ânos* du latin *onus*, fardeau, et du sanscrit. *anas*, et *asinus* du sanscrit, *asula*, gris cendré.

† **ANECOTOTIER**. *Ajoutez* : — *REM.* En voici un emploi très-bon dans un excellent auteur moderne : Anecdotier de l'univers, compilateur et dialecticien à la fois, le plus penseur des érudits [Bayle], *VILLEMARIN. Littérature au XVIII^e siècle*, 1^{er} leçon.

† **ANECOTOTISER** (a-nêc-to-ti-zé), *v. a.* Semer d'anecdotes. Si M. le comte d'Haussoville avait voulu anecdotiser son éloge académique de Viennot, il aurait pu raconter le trait piquant que voici... A. DOLPUS, *la Liberté*, 12 avril 1870.

† **ANÈME** (a-nè-m), *adj.* Synonyme d'anémique. Maintenant, pas la moindre passion; l'atonie universelle; l'art est devenu anème ou anémique, *BÜNGER, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 476.

† **ANÉMIQUE** (a-né-mi-k), *adj.* Terme de médecine. Qui est affecté d'anémie.

— *ETYM.* Αναμος, de *an* privatif, et *αίμα*, sang.

† **ANÉMOGRAPHIE** (a-né-mo-gra-f), *s. m.* Instrument qui indique la marche des vents. Cet anémographe spectral [de M. de Parville] nous semble davantage, en ce que l'opérateur peut conserver la trace du vent, *H. DE PARVILLE, Journ. off.* 26 fév. 1874, p. 4537, 2^e col.

— *ETYM.* VOY. ANÉMOGRAPHIE.

ANÉMOSE. *Ajoutez* : || 3° *Arbre* aux anémones, les *calycanthus*, *RAILLON*, *Diet. de bot.* p. 217.

† **ANÉPIGRAPHIE**. *Ajoutez* : — *REM.* On trouve aussi anépiographique; Bien que deux d'entre elles [des dalles tumulaires] fussent anépiographiques, il n'hésita pas à supposer qu'elles représentaient des abbés de Jumièges du siècle de saint Louis, *Extrait du Nouvelliste de Rouen*, dans *Journ. off.* 13 déc. 1874, p. 826, 1^{re} col. Mais, en ce sens, anépiographie est seul correct.

ANÉRIE. *Ajoutez* : — *HIST.* xvi^e s. Chose misérable que, par ignorance et asnerie de tels coquins, tant de personnes sans occasion languissent, *PAGÉ*, XIX, 42.

† **ANÉROÏDE** (a-né-ro-i-d'), *adj.* Baromètre anéroïde, baromètre dû à M. Vidi et fondé sur l'élasticité de flexion.

— *ETYM.* *AN* privatif, et *νέος*, humide, mouillé.

ANETHI. *Ajoutez* : — *HIST.* xiv^e s. *Anethum*, anois, ESCALLIER, *Vocab. lat. franc.* 170.

† **ANGARIER** (an-ga-ri-è), *v. a.* Terme vieilli. Vexer, tourmenter. L'homme qui un officier de la Bastille voit et angarie sous les jours, *LINGET, Mém. sur la Bastille*, art. m. L'angariant, le vexant, l'exécuteur en cet facon... t. I, n. nouss. *Epith.*

— *HIST.* xvi^e s. Angariant, ruinant, malversant et regissant avec verges de fer, *RAB. III*, 4.

— *ETYM.* Ital. *angariare*, du lat. *angarius*, tourmenter, proprement envoyer comme courrier, de ἀγγαρεύω, envoyer comme courrier et aussi forcer à ce service, de ἀγγαρεύω, courrier.

ANGÉ. *Ajoutez* : || 9° *Eau d'ange*, *VOY. EAU*, n^o 22, || 10° *Au féminin*, une ange. Je vous avoue, mon divin ange [M. d'Argental], et vous aussi, ma divine ange [Mme d'Argental], que je trouve vos raisons pour ne pas venir à Genève, extrêmement mauvaises, *VOLT. Lett. d. d'Argental*, 23 janv. 1766. || Un peut voir à l'historique des féminins *angesse* et *angellette*. Le féminin de Voltaire vaut mieux.

— *REM.* M. Miller dit : « Sous Henri II, deux célèbres Grecs, Ange Vergèce et Constantin Palacappa, rédigèrent deux catalogues des manuscrits grecs de Fontainebleau. L'écriture d'Ange Vergèce était si remarquablement belle, qu'elle servit de type pour les caractères grecs avec lesquels ont été imprimées au Louvre ces belles éditions du xvi^e siècle. La fille du célèbre calli-

grapha ornait de charmantes miniatures quelques-uns des manuscrits copiés par son père. La réputation de celui-ci était telle, qu'on disait *deirre* comme un Ange. Ce nom, plus tard, ayant été détourné de son sens primitif, devint synonyme de perfection; et, l'origine de l'expression ayant été oubliée, on a fini par dire abusivement *chanter, danser* comme un ange, *avoir de l'esprit* comme un ange, *Journ. des Savants*, nov. 1876, p. 707. » Cela est curieux; mais l'idée que les anges doivent tout faire en perfection, a pu suggérer la locution. Cependant il faut noter que l'historique ne contient aucun appel à cette habileté des anges, cela porte à croire qu'en effet la locution n'est pas ancienne.

† **ANGELINA** (an-je-li-na), *s. f.* La 61^e planète télescopique, découverte par M. Tempel.

† 2. **ANGÉLIQUE** (an-je-li-k), *s. m.* Nom d'un arbre de la Guyane (*dicoranta paracassi*), dont le bois est excellent pour les quilles des navires. L'angélique est recherché pour les constructions navales, au prix de 200 à 250 fr. [le stère], selon la longueur et la largeur des pièces... [il] se prête admirablement à la confection des boiserie et des parquets; il ne joue jamais et une grande richesse de ton, *Journ. off.* 3 avril 1876, p. 2381, 3^e col.

† **ANGEMME**. *Au lieu de l'article, mettez* : Fleurs ou roses à quatre feuilles, faites de rubans, de broderies ou de perles, et servant d'atours, *ORANUS-MAISON, Diet. héraud.* col. 17.

— *ETYM.* Lat. *in*, en, et *gemma*, gemme.

† **ANGLAIS**. *Ajoutez* : || 3° On dit qu'un cheval a de l'anglais, lorsque sa conformation se rapproche de celle du cheval anglais de pur sang.

— *HIST.* xvi^e s. Et Dieu sait s'elles font bon guet devers matin, pour corner Anglois de quinze lieues (il s'agit de femmes en débauche qui craignent d'être surprises par le mari), *Les 16 joutes de mariage*, p. 126.

ANGLAISE. *Ajoutez* : || 6° Monter, trotter à l'anglaise, se dit d'un mode particulier d'équitation dans lequel le cavalier s'élève sur ses étriers à chaque temps de trot de son cheval; par opposition à trotter à la française, mode dans lequel le cavalier se laisse soulever naturellement par la réaction de son cheval.

ANGLE. || 2° *Ajoutez* : Angle saillant ou angle flanqué, l'angle que forment les deux faces du bastion; angle d'épaule, l'angle que forment la face et le flanc; angle flanquant, ou rentrant, ou de flanc, l'angle que forment le flanc et la courtine. || 8° Angle didre, angle formé par deux plans qui se coupent. || Angle trièdre, tétraèdre... polyèdre, angles formés par trois, quatre... plusieurs plans qui passent par le même point. || 9° Angle de terre, petit coin de terre. Choisir quelque angle de terre, pour y finir mes tristes jours, *BONA-PARTE, Proclamation à l'armée d'Italie*, dans *LAFREY*, t. I, p. 200, n^o 4.

† **ANGLETERRE** (an-je-le-r'), *s. f.* || 1° *Voy. POINT D'ANGLETERRE*. || 2° Dans le xvi^e siècle, angl terre (avec un a minuscule), sorte d'étoile anglaise. De bonne fennelle, vraie angletierre, *RAC. Leriche*, éd. P. Mesnard.

† **ANGLO-SAXON**, **ONNE** (an-glo-sakson, kso-n'), *adj.* Qui appartient au mélange d'Anglais et de Saxons, peuples germaniques qui s'emparèrent de l'île de Bretagne, à la chute de l'empire romain, || La langue anglo-saxonne, ou, substantivement, l'anglo-saxon, la langue germanique qui fut parlée dans la Bretagne à la suite de cette conquête. L'anglais est de l'anglo-saxon modifié par son mélange avec le vieux français, mélange produit par la conquête des Normands. || En parlant de la race à laquelle appartiennent les Anglais et les Américains des États-Unis, on dit souvent que ce sont des Anglo-Saxons.

ANGOISEUX. *Ajoutez* : — *REM.* La poire d'angoiseux avait la forme d'une poire, s'introduisant dans la bouche; et, une fois introduite, on la faisait ouvrir à l'aide d'un mécanisme spécial, de manière à produire le plus grand écartement possible des mâchoires.

† **ANGOISEUX**, *ANG* (an-go-iseux, se-z'), *adj.* Qui cause de l'angoisse. Ces ressources insipides que la Providence m'a ménagées jusqu'ici dans les temps les plus angoisseux de ma vie, *J. B. NOUSS. Lett. d. Boulet*, 29 juill. 1737.

— *REM.* Angoisseux est blâmé dans Desportes par Malherbe, *Leriche*, éd. L. Lalanne; mais ce blâme n'est pas juste.

— *HIST.* xii^e s. Ce vuel [je veux] qu'entendent il baron qui sont angoussou et vialin, *CHART. DE*

proph. Bible, v. 133, l. xiv s. L'accident est plus grave et plus anxié, qu'il n'advient au retour de l'espérance, AMYOT, *Plat. Œuv. mor.* t. II, p. 219.

— ETYM. *Angoise*; ital. *angoscioso*.

ANGON. *Ajoutez* : — REM. L'angon était un long javiot portant, près de la pointe, deux fers recourbés. D'après le récit d'Agathias, le Franc lançait son arme contre le bouclier de son ennemi, elle y restait fixée par ses crocs; mettant alors le pied sur l'extrémité qui pendait à terre, le Franc forçait l'ennemi à abaisser son bouclier et à se découvrir. Cette arme paraît être une modification du pilum romain.

† **ANGREK** (an-grèk), s. m. Orchidée de Madagascar; l'angrek charné, *angrekum eburnum*, Du Petit Thouars.

— ETYM. Malais, *angger*, orchis; devic, *Dict. étym.*

† **ANGROISE** (an-groi-z) ou **ANGROISSE** (an-groï-s), s. f. Nom, dans plusieurs départements du sud-ouest, du lézard de muraille.

— ETYM. Dans l'Anjou, on dit *angroise*, *angrolle* et *langrolle*. Ce dernier portait à croire que la forme complète a une *l*, et qu'on a la même dérivation irrégulière de *l*, *incerta*, lézard.

† **ANGUI** (an-gui), s. m. Ancien terme de marine. Dresse de l'ancone de la galère.

ANGUILLES. *Ajoutez* : || 7° Anguilles, pièces de bois placées à l'avant et à l'arrière des radeaux, servant à maintenir leur écartement entre eux, lorsqu'on en ferme des ponts.

— HIST. *Ajoutez* : || xv s. Escorchez vos noyettes à jeun Ainsy qu'anguilles de Melun, *Poésies du duc de Nemours*, xxx.

† **ANGUILIFORME** (an-guil-li-for-m), *adj.* Qui a forme d'anguille. Poissons anguilliformes, *Acad. des s. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 160.

† **ANGULARITÉ** (an-gu-la-ri-té), s. f. Caractère angulaire, anguleux. Silex qui ont conservé leur angularité.

ANGULEUX. *Ajoutez* : — SYN. ANGULEUX, ANGULAIRE. Anguleux se dit surtout de ce qui présente des angles aigus.

† **ANHARMONIQUE.** *Ajoutez* : On appelle rapport anharmonique de quatre points le quotient des rapports des distances de deux de ces points aux deux autres. || Système, division anharmonique, système, division relative aux rapports anharmoniques.

† **ANHÉLATION.** *Ajoutez* : || 2° Sorte de souffle de prononciation. *An-hoëi* [ville de Chine] : cette apostrophe désigne une sorte d'anhélation qu'on rend quelquefois, mais moins exactement peut-être, par *ng*; ainsi quelques auteurs écrivent *Ngan-hoëi*, *CORTAMBERT, Cours de géographie*, Paris, 1873, p. 624.

ANICROCHIE. *Ajoutez* : — HIST. xvi s. Advisa [M. le connétable] d'en faire plusieurs retranchements sur les payes, les abaisser, gagner quelques jours sur les mois, bref y faire quelques petits anicrochemes, *BRANT, Bonnetier*.

— ETYM. V. y. *ANICROCHIE*, où une meilleure étymologie est donnée.

† **ANIDE** (a-ni-d'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres anides, et, substantivement, les anides, monstres sans forme spécifique. Un veau anide.

— ETYM. *AN*, privatif, et *eidos*, forme.

† **ANICÉER** (a-ni-sé), le *e* prend une cédille devant *a* et *o* : l'anicié, nous aniciens, v. a. Adopter pour niece. Chaque chanoinesse ayant fait des vœux avait le droit d'anicié, c'est-à-dire d'adopter pour sa niece une jeune chanoinesse étrangère, sous la condition que cette jeune personne prononcerait ses vœux quand elle en aurait l'âge, et qu'en attendant elle resterait toujours avec elle; Mme la comtesse de Cluny... offrit de m'aniciéer, *CENLIS, Mém.* t. I, p. 21.

ANIER. — HIST. *Ajoutez* : xiii s. S'une chose li ansien pense. Une autre pense li ansiers, *CAUTIER de COINCY, les Miracles de la sainte Vierge*, p. 227 (abbé Poquet).

ANIL. *Ajoutez* : — ETYM. Espagn. *añil*, *añir*; portug. *anil*; de l'arabe *an-il*, qui vient du persan *nîl*, bleu, qui tient au sanscrit *nîla*, bleu foncé.

† **ANILINE** (a-ni-li-n'), s. f. Terme de chimie. Liqueur incolore, d'une odeur vineuse agréable; c'est un alcaloïde artificiel; on en tire différentes couleurs, particulièrement un beau bleu.

— ETYM. *ANIL*.

† **ANILLE.** || Béquille. *Ajoutez* : Il est resté boiteux, et ne pouvant marcher qu'à l'aide d'une anille, *Anc. liquidation n° 31, bas, 3° carton*,

Admin. du Mcconais, Régie des aides-Goulloux, 1791. Anille se dit encore, dans la Loire-Inférieure, pour béquille.

ANIMADVERSION. *Ajoutez* : || 2° Il s'est dit anciennement au sens latin de correction, punition. Cette affaire [le refus d'un régiment de combattre] est de trop grande importance pour la laisser au fétat qu'elle est; une animadversion rendra tout le monde sage, *MICHELLE, Lettres*, etc., t. VI, p. 482 (1639).

— HIST. *Ajoutez* : xii s. [Au sens propre d'attention] Quant soudainement cele [une mourante] regardant amont vit Jhesum venant, et par grande animadversion commençast es estanz environ à crier disanz : alez vos de ci, Jhesus vient, li *Diálogo Gregoire le pape*, 1876, p. 216.

ANIMATION. || 1° *Ajoutez* : Sa mêtépsychose [de Platon], son animation du monde [dont il faisait un animal], LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, Platon.

† **ANIMELLE** (a-ni-mè-l'), s. f. Ancienne sorte de manger délicat. Les rognons, les animelles, les gésiers, *volr. Dict. phil. Bule*.

— ETYM. Bas-lat. *animella*, nom des parties délicates et molles qui se mangent, telles que les glandes, diminutif du lat. *anima*, âme. En Normandie, on appelle *âmes* les poumons dans les poulets cuits.

† **ANIMÉSSEMENT** (a-ni-mè-zé-man), *adv.* Terme vieilli. Avec aménité. Si mes façons de faire se trouveront aussi criminelles que vous me les avez aménissément reprochées, *Dialogue d'Oratus Tubero*, t. I, *Dial.* III.

† **ANISOTROPE** (a-ni-zo-tro-p'), *adj.* Terme de physique. Qui dévie en sens différents les rayons de la lumière blanche polarisée, soit par biréfringence, soit par interférence ou inégalité de réfraction de la lumière transmise ou réfléchie, par opposition à isotrope. Les milieux anisotropes sont ceux qui ne présentent pas la même élasticité dans tous les sens, par exemple les cristaux n'appartenant pas au système du cube ou de l'octaèdre régulier.

— ETYM. *AN*, privatif, et *isotrope*.

† **ANNALITÉ** (a-nna-li-té), s. f. Qualité de ce qui est annal. Conformément aux lois générales de la comptabilité, l'annalité de cette dotation [la dotation offerte au pape par le gouvernement italien] afférente à 1874 se trouve prescrite, *le Temps*, 21 juin 1876, 2° page, 4^{re} col.

ANNEAU. *Ajoutez* : || 14° Terme de physique. Anneau oculaire d'une lunette, l'image que l'objectif forme au delà de l'oculaire; c'est dans cet anneau que l'observateur doit placer son œil pour recevoir le plus de lumière possible. || Anneaux colorés, cercles alternativement brillants et obscurs, ou diversement colorés, qui se produisent autour du point de contact d'une surface plane et d'un corps transparent de surface convexe. || 15° Terme d'artillerie. Anneau de calage, frette qui sert à maintenir les autres sur les canons frettés.

ANNÉE. *Ajoutez* : || 7° Année sidérale, intervalle de temps qui s'écoule entre deux retours successifs du soleil à une même étoile; elle comprend 365,256 jours moyens (366 jours 6 heures 9 minutes 14 secondes), ou 366,256 jours sidéraux. || 8° L'année sainte, *voy. SAINT*, n° 1.

† **ANNEXATION.** *Ajoutez* : — HIST. xvi s. L'annexion qu'avoit faite de mon bénéfice à leur hospitalité [des Gênois], *BONIVARD, Chron. de Gen.* t. II, p. 402.

ANNIHILER. — HIST. || xvi s. *Ajoutez* : De nichil [forme barbare] nous avons le mot françois annihiler; au lieu duquel si nous voulions dire maintenant annihiler, Dieu sait comme on crieroit après nous, *JACQUES PELLETIER, dans LIVET, Gram. franç.*, p. 470. On voit ce que peut la force de l'habitude dans le langage; aujourd'hui on ne crieroit pas moins si quelqu'un, inversement, disoit *annihiler*.

ANNIVERSAIRE. — HIST. *Ajoutez* : xii s. Quant icil anz fu accompliz Qu'etor fu mors et seveliz, Si vus puet l'en por voir retraire C'onques plus riche anniversaire Ne fu el siecle celebrez, *Qui li a fet ses parentez, BESNOIT, le Roman de Troie*, v. 47457.

† **ANNONCIATEUR.** || 1° *Ajoutez* : L'idée que les voyants [chez les Juifs] n'étaient autre chose que des annonceurs, miraculeusement exacts, de l'avenir inconnu... *REVUE, des Deux-Mondes*, 16 juin 1867, p. 846.

ANNUITÉ. *Ajoutez* : Les annuités comprennent

deux parties distinctes : l'une est l'intérêt du capital fourni dans l'emprunt; l'autre est la portion du capital que l'emprunteur rembourse chaque année au rentier, *Décret du 23 février an 2, Rapport*, *Cambo*, p. 89.

† **ANNULABILITÉ** (a-nna-la-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est annulable. Donation par contrat de mariage; révocabilité; annulabilité; moyen nouveau, *Gaz. des Trib.* 17 fév. 1875, p. 459, 1^{re} col.

ANNULAIRE. *Ajoutez* : — REM. L'anneau était mis au quatrième doigt ou doigt annulaire, parce que l'on croyait qu'une veine de ce doigt communiquait avec le cœur, *MICHELLE, Orig. du droit*, p. 35.

ANNUATION. *Ajoutez* : — HIST. xv s. Lequel a esté à l'encontre du bien commun, l'honneur et la franchise de la noble cité de Rome, et annulation des nobles hommes du pays, *PERCEFOREST*, t. V, p. 15.

† **ANODINEMENT** (a-no-di-ne-man), *adv.* Néologisme. D'une façon anodine. Je sens que je me mondanis, et il faudra que vous me proposiez anodinement une petite contre-révolution pour me remettre à la hauteur des principes, *B. CONSTANT, Lett. à Mme de Charrière*, 14 oct. 1794, dans *STREUBE, Portraits littér.* B. Constant et Mme de Charrière.

† **ANODONTE** (a-no-don-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui n'a pas de dents. || S. m. pl. Genre de mollusques acéphales, testacés, fort communs dans les eaux douces. L'anodonte des oies ou petite moule d'étang.

— ETYM. *AN*, privatif, et *ὀδόντος*, dent.

ANOMALIE. || 2° *Ajoutez* : Anomalie vraie, angle formé au foyer de l'ellipse par le rayon vecteur de la planète et l'axe des apsidés. || Anomalie excentrique, angle formé au centre de l'ellipse par le grand axe et le rayon du cercle construit sur le grand axe et aboutissant à la perpendiculaire abaissée du lieu vrai sur cet axe. || Anomalie moyenne, distance à l'aphélie d'une planète fictive qui décrirait d'un mouvement uniforme le cercle circonscrit à l'ellipse.

ANON. — HIST. *Ajoutez* : xii s. N'est dois que pas l'escoutent [le Roman d'Alexandre] li escars, li aver; Tout autresi est dans [eux], icou puis afermer, Com il est de l'anson li ascoute harper, le *Roman d'Alexandre*, p. 550.

† **ANONACÉES** (a-no-na-sée), s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, polypétales, arbores ou arbrisseaux des régions tropicales. Les fleurs de certaines espèces d'anonacées répandent une odeur très-agréable; l'*anona odoratissima*, en particulier, est dans ce cas, *H. de PARVILLE, Journ. off.* 25 juin 1873, p. 4486, 2^e col.

† **ANONE** (a-no-n'), s. f. Genre de plantes qui est le type des anonacées. Anone (éthiopique). Anone aromatique.

† **ANONYMAT** (a-no-ni-ma), s. m. Qualité d'anonyme. L'anonymat est difficile à obtenir de l'administration pour les établissements de crédit, *PATON, Journ. des Débats*, 49 sept. 1864. C'est une faute de confier le privilège de l'anonymat à des sociétés de crédit mobilier, de *WARO, Enquête sur la Banque*, 1867, p. 202. Les banquiers ne jouissent pas de l'immunité de l'anonymat, ils sont moralement et matériellement responsables, *in. ib.* p. 204.

† **ANONYMEMENT** (a-no-ni-mé-man), *adv.* D'une manière anonyme (mot employé par Bayle, par Bachaumont, par Beaumarchais). Pour augmenter le merveilleux, l'un des avocats qui conduisent l'interrogatoire a exhibé devant le jury une fiole à demi vide de poison, qui lui avait été envoyée anonymement par la poste, *le Temps*, 6 août 1876, 2^e page, 3^e col.

† **ANOPHTHALME** (a-no-phal-m'), *adj.* Qui n'a pas d'yeux. De petits coléoptères carnassiers habitent des grottes obscures en quelques parties de l'Europe et de l'Amérique du Nord; ils sont aveugles; on les désigne sous le nom d'anophtalmes, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 589.

— ETYM. *AN*, négatif, et *ὀφθαλμός*, œil.

† **ANORMALEMENT** (a-nor-ma-le-man), *adv.* D'une façon anormale. M. Janssen fait remarquer qu'il a vu la planète entrer sur le soleil sans aucun ligament; mais la durée de l'entrée a été anormalement longue, *H. de PARVILLE, Journ. off.* 11 fév. 1876, p. 1435, 3^e col.

† **ANOTTE** (a-no-t'), s. f. Un des noms vulgaires de la gesse tubéreuse, *lathyrus tuberosus*, L.

† **ANOUART** (a-nou-ar), s. m. Autrefois, offi-

cier du 'grenier à sol, MALH. *Lexique*, éd. L. La-lanne.

† **ANOUSVARA** ou **ANESVARA** (a-nou-sva-ra), *s. m.* Terme de grammaire sanscrite. Petite ligne ou point au-dessus de l'écriture et qui indique que le son de l'n est nasalisé. Cette cascelle porte la signature de son fabricant : PYRES F. PUDENS (avec l'ousouvara sur l'e) fecit, FERN. DE LAUNAY, *Journ. offic.*, 23 juin 1871, p. 1271, 1^{re} col.

— **ETYM.** Sansc. *anusvāra*, de *anu*, après, et *svāra*, son.

† **ANSE**, *Ajoutez* : — REM. M. Emian Martin, *Courrier de Vaucluse*, 1^{er} nov. 1875, a réuni plusieurs textes où l'anse du panier indique le profit fait par les servantes : Elle s'amusera à se faire brave aux dépens de l'anse du panier [aux dépens des économies], *La Responso des servantes*, p. 10, Paris, 1636; Je m'accostois souvent de certaines servantes que je voyois toujours propres, lestes, pimpantes; Et qui, pour soutenir l'éclat de leurs atours, Sur l'anse du panier faisoient d'habiles tours, *la Malôte des cuisinières*; Depuis le commencement de carême, je perds plus de dix oisus, car ma maîtresse va tous les jours à la Halle, et moy après elle, avec un grand panier, je ne gagne pas pour faire mettre des bouts à mes souliers, depuis que je ne gouverne plus l'anse du panier, *La Responso des servantes*, p. 6.

† **ANSEATE** (an-sé-a-té), *adj.* Qui appartient aux villes anseatiques ou en dépend. Décret impérial du 21 juin 1865, 1^{re} série, n° 13479 du Bulletin des lois, portant que les décrets des 1^{er} octobre et 20 juillet 1862, relatifs à l'importation des marchandises d'origine anglaise ou belge y énumérées, sont applicables aux marchandises et produits similaires d'origine anseate.

† **ANSELLE** (an-sè-lé), *s. f.* Nom, dans la Suisse romande, d'une espèce de bardeaux ou échandoles, avec lesquels on recouvre quelquefois les toits ou les murs de maisons exposés au vent ou à la pluie. J'ai commencé par faire élever un grand toit couvert d'anselles, qui joindra la grange et la maison, DE SENACOUR, *Obermann*, Lett. 66 (il écrit anselle).

— **ETYM.** Ce paraît être une forme nasalisée et féminine de *anséau*.

† **ANTAGONISME** (an-ta-go-ni-ké), *adj.* Néo-logisme. Qui est en antagonisme, en opposition. En définitive, on arme le travail contre le capital; tant mieux, si ces deux puissances sont antagoniques; mais, si elles sont harmoniques, la lutte est le plus grand des maux qu'on puisse infliger à la société, M. BASTIAT, *Œuvr. compl.*, Paris, 1873, t. II, p. 29. Des intérêts antagoniques concentrés en deux ou trois groupes hostiles et ayant pour porte-paroles, non des députés, mais des automates, voilà le portrait exact du parlement comme on voudrait l'organiser, *le Temps*, 9 oct. 1876, 2^e page, 5^e col.

† **ANTAGONISME**, *Ajoutez* : — REM. On a dit antagonisme au xiv^e siècle : Discours de l'antagonisme du chien et du hydre, ruses et privautés d'eux, l'un à bien assaillir, l'autre à se bien défendre, compose par maistre Jehan du Bec, abbé de Mortemer, 1593.

† **ANTÉCÉDENT**, *Ajoutez* : — REM. On dit qu'une planète se meut en antécédence lorsqu'elle paraît aller vers l'occident contre l'ordre des signes. Le texte dit le contraire, parce que l'auteur de l'article a oublié que l'ordre direct des figures du zodiaque est d'occident en orient.

† **ANTÉCÉDENT**. — REM. On dit antécédent à un acte antécédent à un autre.

† **ANTIGRAMMATICAL**, **ALE** (an-té-gra-mma-ti-kal, ka-l'), *adj.* Terme de linguistique. Qui a précédé l'époque de la grammaire. Le mot indo-européen est à tort employé par les linguistes en deux sens différents, il désigne tour à tour deux périodes fort éloignées l'une de l'autre, suivant que nous l'appliquons à l'époque précédant immédiatement la séparation des idiomes, ou aux temps antigrammaticaux, RÉAL, *Journ. des sav.* oct. 1876, p. 645.

† **ANTIHISTORIQUE** (an-té-i-to-ri-ki-ké) *adj.* Synonyme de prichistorique.

† **ANTÉMORAL**, **ALE** (an-té-mo-ra-l, ra-l'), *adj.* Néo-logisme. Qui est avant la naissance de la morale dans l'âme humaine. Même avant l'âge où la liberté leur [aux actions] imprime le sceau de la moralité, pourvu que, dans cette période en laquelle sorte atémorale de la vie, l'âme agisse déjà avec puissance et conformément au bien ou à l'ordre, CH. LÉVÊQUE, *la Science du beau*, t. II, p. 359, Paris, 1861.

† **ANTENNAL**, **ALE** (an-tè-mal, ma-l'), *adj.* Qui a rapport aux antennes. [Langage antennal, manière de communiquer entre eux que certains entomologistes attribuent aux insectes, par le moyen des antennes, H. PELLETIER, *Petit dict. d'entomologie*, p. 17, Blois, 1868.

† **ANTENOIS**, *Ajoutez* : [Il se dit aussi des chevaux. L'espèce chevaline n'embrasserait pas le champ de loire... la plupart des bêtes exposées en vente et offrant quelque valeur pour l'avenir, consistaient dans vingt ou trente antenois ancrés par des marchands des environs, l'Aranchin, 21 mars 1875.

— **HIST.** xiv^e s. Treize vint et huit que brebis, que moutons, que antenoues (1336), VARIN, *Archives admin. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part., p. 745.

† **ANTENUTIAL**, *Ajoutez* : — **HIST.** xvi^e s. Et n'a telle veuve droit aux héritages cotiers acquis constant leur mariage, n'est que par convention antenuptiale fust autrement disposé, *Const. génér.* t. II, p. 907.

† **ANTÉRIORITÉ**, *Ajoutez* : [2^e Cas antérieur, précédent. Qu'aucune des prétendues antérieures singulées par B... et consorts n'est justifiée; qu'il est, au contraire, démontré par tous les documents de la cause que l'invention de M... est nouvelle, *Gaz. des Trib.* 4 et 5 juin. 1870.

† **ANTHYERNER** (an-ti-vèr-né), *v. a.* Dans l'Annis, labourer, donner une façon, *Gloss. anisien*, La Rochelle, 1870, p. 64. Anthyrner une vigne.

— **ETYM.** Lat. *ante*, avant, et *hibernus*, d'hiver.

† **ANTHRACITEUX**, **EUSE** (an-tra-si-tè, tèd-z'), *adj.* Qui a le caractère de l'anthracite.

† **ANTHRACIOLAVE** (an-tra-fla-vo-né), *s. f.* Substance tinctoriale jaune tirée du charbon, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXXII, p. 1395.

— **ETYM.** *Ἀνθράξ*, charbon, et lat. *flavus*, jaune.

† **ANTHRAPURPURINE** (an-tra-pur-pu-ri-né), *s. f.* Substance tinctoriale rouge, tirée du charbon, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXXII, p. 1394.

— **ETYM.** *Ἀνθράξ*, charbon, et *purpure*.

† **ANTHROPOCENTRIQUE** (an-tro-po-san-tri-ké), *adj.* Où l'homme est considéré comme centre des choses. L'erreur anthropocentrique : l'homme motif principal de la création; tout a été fait pour lui, la terre pour le porter, le soleil pour éclairer ses jours, la lune pour éclairer ses nuits, LÉCLUSER, *la Philosophie positive*, janv.-févr. 1876, p. 81. Le point de vue anthropocentrique, P. JANET, *Rev. philosophique*, janv. 1876, p. 37.

— **ETYM.** *Ἀνθρωπος*, homme, et *centre*.

† **ANTHROPOLITHES**, *Ajoutez* : Les anthropolithes de la Gadeloupe ont joui d'une certaine célébrité au commencement de ce siècle... le Muséum d'histoire naturelle de Paris possède deux anthropolithes de la Gadeloupe, H. DE PARVILLE, 14 févr. 1873, p. 1089, 2^e et 3^e col.

† **ANTHROPOLOGIE**, [1^{re} *Ajoutez* : D'après Kant et les philosophes allemands, nom donné à toutes les sciences qui se rapportent à un point de vue quelconque de la nature humaine, à l'âme comme au corps, à l'individu comme à l'espèce, aux faits historiques et aux phénomènes de conscience, aux règles absolues de la morale comme aux intérêts les plus matériels et les plus variables. L'anthropologie médicale et philosophique de Platner. L'anthropologie pragmatique de Kant.

† **ANTHROPOLOGISTE** (an-tro-po-lo-jis-té), *s. m.* Celui qui s'occupe d'anthropologie.

† **ANTHROPOMETRIE**, *Ajoutez* : [Mesure de la taille de l'homme, et, en général, mesuro de ses différentes facultés. L'anthropométrie ou mesure des différentes facultés de l'homme, la loi de développement de la taille humaine... *Journ. offic.* 23 févr. 1872, p. 1309, 3^e col.

† **ANTHROPOMORPHISTE** (an-tro-po-mor-fis-té), *adj.* Qui est relatif à l'anthropomorphisme, qui a une disposition particulière à donner à la divinité une forme humaine. La tournure essentiellement anthropomorphiste du génie de la race indo-européenne, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 290, 4^e édit.

† **ANTHROPOMIE** (an-tro-po-mie), *s. f.* Loi, règle de l'humanité. Leur examen [de certains phénomènes] peut servir aux progrès de l'anthropologie, BRILLAT-SAVARIN, *Phys. du goût*, Méd. XIX.

— **ETYM.** *Ἀνθρωπος*, homme, et *μῆτρος*, loi.

† **ANTHROPOMAGE**, [1^{re} *Ajoutez* : [Fig. Ce petit boudrillon [le duc de Saint-Simon] voulait qu'on fit le procès à M. le duc du Maine, et le duc de Saint-Simon devait avoir sa grande maîtrise de l'artillerie; voyez un peu quel caractère odieux, injuste et anthropophage de ce petit d'écrit sans

génie, plein d'amour-propre et ne servant d'ailleurs aucunement à la guerre, Mémoires du marquis d'Argenson, t. I, p. 36.

† **ANTHROPOMAGIE**, *Ajoutez* : — **HIST.** Voltaire a dit anthropomagie : Encore un mot sur l'anthropomagie, *Dict. phil.* *Anthropophages*. C'est un mot mal fait.

† **ANTHYLLIS** (an-ti-llis'), *s. f.* Trèfle jaune des sables, *salsola fruticosa*, L.; c'est un fourrage encore peu connu, *Bull. Soc. centr. d'agricult.* t. XXVI, p. 608.

— **ETYM.** *Ἀνθύλλος*, diminutif de *ἄνθος*, fleur.

† **ANTICHËSE**, *Ajoutez* : Le nantissement d'une chose mobilière s'appelle gage; celui d'une chose immobilière s'appelle antichèse, *Code civ.* article 2072.

† **ANTICHËRËSISTE** (an-ti-kré-zi-sté), *s. m.* Terme de droit. Celui qui possède une antichèse. Attendu que les créanciers hypothécaires qui, en cette qualité, n'ont aucun droit sur les revenus de l'immuable hypothéqué jusqu'au jour de la saisie, ne sauraient considérer l'antichrèsiste comme une sorte de séquestre responsable envers eux, *Gaz. des Trib.* 13 oct. 1875, p. 986.

† **ANTICIVISME** (an-ti-si-vi-sm'), *s. m.* Disposition anticivique. Quelques-uns de leurs chefs famés par leur anticivisme, NABEY, *Œuvr.* t. 22.

— **ETYM.** Voy. *ANTICIVIQUE*, qui est au Dictionnaire avec un exemple de Mirabeau.

† **ANTICLÉRIQUE**, **ALE** (an-ti-clé-ri-kal, ka-l'), *adj.* Qui est opposé au parti clérical. La passion anticléricale, *Journ. offic.* 27 juin, 1876, p. 1560, 1^{re} col.

† **ANTICOMANIE** (an-ti-ko-ma-nie), *s. f.* Manie des choses antiques. Tout cela me paraît aperçu avec les petites bécies de l'anticomanie, DUBEN, *Œuvr. compl.* 1821, t. X, p. 69.

† **ANTICOMBUSTIBLE** (an-ti-kon-bu-si-bl'), *adj.* Qui s'oppose à la combustion. [Substantivement. Le sel marin lui-même est un anticombustible suffisant pour préserver les étoffes, etc.], *Journ. offic.* 8 mai 1876, p. 3418, 2^e col.

† **ANTICONCORDATAIRE** (an-ti-kon-kor-da-ti-ré), *s. m.* Nom donné à des catholiques, dits aussi petits chrétiens ou de la petite Eglise, qui n'ont pas reconnu le concordat de 1801, mais qui sont restés fidèles à l'Eglise, *Journ. offic.* 25 juin 1873, p. 4169, 3^e col.

† **ANTIDÉPÉDITEUR**, **TRICE** (an-ti-dé-pèr-di-teur, tri-sé), *adj.* Qui s'oppose à la déperdition, en parlant des corps organiques. Quelques savants, le considérant [l'alcool] comme boisson, y ont vu un agent antidépéteur, un moyen d'épargne, DESJARDINS, *Rapp. de 7 sept. 1872 à l'Assemblée nationale*, n° 786, p. 13.

— **ETYM.** *Anti*,... et un mot fictif *dépéteur*, qui tient à déperdition.

† **ANTIDOGMATIQUE** (an-ti-dogh-ma-ti-ké), *adj.* Qui est opposé aux dogmes d'une théologie, d'une philosophie. Il [le P. Hyacinthe] n'espère pas satisfaire les exigences d'un siècle antidogmatique, *le Temps*, 30 juin 1876, 2^e page, 3^e col.

† **ANTIDOTE**, *Ajoutez* : — **HIST.** xvi^e s. Scachons que c'est icy le principal antidote contre la peste, que la conversion et amendement de nos vices, PARÉ, XXII, 2.

† **ANTIDOTISME** (an-ti-do-ti-sm'), *s. m.* Qualité d'antidote. Il ne faut pas confondre l'antismisme [des poisons] avec l'antidotisme : le premier se passe dans l'organisme, dans l'épaisseur même des tissus; le second est une action purément chimique qui n'a guère lieu que dans le tube digestif, HENRIEUX, *Étude des poisons*, p. 168.

† **ANTIFÉRMÉNTESQUE** (an-ti-fèr-man-té-si-bl'), *adj.* Qui s'oppose à la fermentation. Un travail sur les propriétés antiférméntesques du silicate de soude, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 9 nov. 1872, p. 6888, 2^e col. Les propriétés antiférméntesques de l'acide sulfureux se retrouvent dans les sulfates alcalins et terreux, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXXII, p. 439.

† **ANTIFÉRICTION** (an-ti-fri-ksi-on), *s. f.* Nom d'une espèce d'alliage, *Journ. offic.* 11 août 1876, p. 6214, 3^e col.

† **ANTIFÉLILIBISTE** (an-ti-fè-li-li-bi-si-té), *s. m.* Celui qui s'est opposé au dogme de l'infélibilité du pape, proclamé en 1870.

† **ANTILIBÉRALISME** (an-ti-li-bé-ra-lis-m'), *s. m.* Sentiment, esprit opposé au libéralisme. La foule [à Bologne] est allée crier sous les fenêtres de divers palais connus pour leur antilibéralisme, *le Temps*, 15 oct. 1876, 2^e page, 1^{re} col.

† **ANTILOGARITHME**, *Ajoutez* : [2^e Aujourd'hui, l'antilogarithme d'un nombre a est un non-

bre b dont a est le logarithme. Dodron a publié le premier une table d'antilogarithmes, *The Antilogarithmic canon*, 1712.

† **ANTILOGOÏMÈNES** (an-ti-lo-gou-mè-nè), s. m. pl. Se dit, depuis Eusèbe, dans son *Histoire de l'Eglise*, des livres bibliques qui ont été contestés.

— ETYM. 'Αντιλογόειν βιβλία, livres contredits, participle passif pluriel de ἀντιλογέω, contredire, de ἀντι- (contre), de λόγος, dire, et λέω, dire.

† **ANTIMINISTÉRIEL**, ELLE (an-ti-mi-ni-sté-ri-èl'), adj. Terme de politique parlementaire. Qui n'est pas ministériel, qui s'oppose à la politique du ministère.

† **ANTIMONARCHIQUE**. Ajoutez : — REM. Ce mot n'est pas tout à fait aussi néologique qu'on le croirait. Voyez cet exemple : Il nous soufflé un vent philosophique de gouvernement libre et antimonarchique, d'ARGENSON, *Mémoires*, dans le journal le *Soir*, 22 janv. 1873, 3^e col.

ANTIMONIAL. Ajoutez : [3^e Lors du débat sur l'antimonia, au xvi^e siècle, les antimoniaux, les partisans de l'antimoine. M. Merlet dit que ce sont les antimoniaux de notre faculté (faculté de médecine) qui en ont payé l'impression (d'un pamphlet pour faire dépit à M. Riolan et à moi-même), GUI PATEN. *Lett. t. II*, p. 137.

† **ANTIMORAL**, ALE (an-ti-mo-ra-l', ra-l'), adj. Qui est opposé aux règles de la morale. Les doctrines sociales et antimorales, le *National*, 7 août 1876, 1^{re} page, 3^e col.

— SYN. **ANTIMORAL**, IMORAL. Ces deux mots ne sont pas tout à fait synonymes. Imoral exprime une violation de la morale, et indique quelque chose digne de mépris. Antimoral exprime une opposition à la morale reçue, et indique une tendance à l'écarter comme chose vicielle.

† **ANTIMONISME** (an-ti-no-mi-a-ni-sm'), s. m. Nom donné, dans l'Eglise protestante, à la doctrine qui enseigne qu'il est resté dans l'homme assez de bonté morale pour saisir le bien par amour pour Jésus-Christ, sans la crainte de la loi et de l'enfer (BERTHAUD). L'antimonisme, qui a été l'une des faiblesses de notre siècle, ALEX. VIGNET, *Liberté religieuse et questions ecclésiastiques*.

— ETYM. Le mot d'antimonisme est devenu presque général chez les réformés de langue française d'après *antimonia*, et non pas d'après le mot latin qui aurait donné *antimonisme* (NITZSCH, *De antinomismo Agrícola*). Agrícola, professeur à Wittenberg et prédicateur à la cour de Berlin, est l'auteur de l'antimonisme; mais il s'humilia volontairement devant les censures de Luther, qui l'accusait d'ancêtre à la loi morale (BERTHAUD).

† **ANTI-OBÉSITÉ** (an-ti-o-bé-zé-k'), adj. Qui suppose l'obésité. Le régime anti-obésité est indiqué par la cause la plus commune et la plus active de l'obésité, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, Vol. XXII.

— ETYM. *Anti*..., et *obèse*.

† **ANTIOPE** (an-ti-o-p'), s. f. [1^{re} Dans la mythologie, nom de femme qui ne figure dans Homère que comme mère d'Ampion et de Zéthus. [2^e La 9^{me} planète telescopique, découverte par M. Luther.

† **ANTIPODIQUE** (an-ti-po-di-k'), adj. Qui a rapport aux antipodes. [Fig. Qui est opposé, contraire. Pour l'histoire des peintres, où les graveurs eurent à traduire Raphaël et Titien, Poussin et Velasquez, — des talents presque antipodiques — quelle variété de travail ne faut-il pas?... BERNARD, *Salons de 1861 à 1868*, t. I, p. 82. Ce qui Gauriat représente dans l'école contemporaine, c'est un franc naturalisme, absolument antipodique aux manières prétentieuses et fausses des peintres récemment adoptés par un monde frivole, 10. ib. t. II, p. 279.

ANTIQUAIRE. Ajoutez : [3^e Recueil d'antiquités. Quelques livres ont été publiés sous ce titre au xvi^e siècle, notamment l'*Antiquaire* de la ville d'Alençon, 1685, in-42.

— REM. Antiquaire au sens de docte en antiquités est plus ancien que les exemples ne le feraient croire. C'est un homme docte et en réputation de grand antiquaire, CORN. *Lezique*, éd. Marty-Laveaux.

ANTIQUE. Ajoutez : [8^e S. f. Terme de lapidairerie. Pierre empreinte de plusieurs concaves, comme le sont ordinairement les onyx, représentant un sujet quelconque exécuté par un graveur d'un talent inimitable, soit grec, italien, allemand, espagnol ou français, etc. CHATELAIN, *Art du lapidaire*, p. 280.

ANTIQUITÉ. Ajoutez : [5^e Il s'est dit pour vieillesse. Mon âge, mon antiquité, la simplicité de mes sentiments.... me donnaient cette confiance, BOSS. *Relation sur le quinquisme*. On se cache de celui qui par son antiquité était à la tête, in. *Remarque sur la réponse [de Fénelon] à la relation sur le quinquisme*. Mon antiquité ne me permet plus d'entretenir la compagnie au-delà de neuf heures, 17^{me} de COULANGES, *Lett. d' Mme de Grignan*, 3 mars 1704. [Ce mot emploie à cesser d'être en usage.

† **ANTIRÉGLEMENTAIRE** (an-ti-ré-gé-man-té-r'), adj. Qui est opposé au règlement. Je ne dois pas laisser pousser plus loin cet incident antiréglementaire, *Journ. offic.* 30 juin 1876, p. 4663, 3^e col.

† **ANTISOMNIFÈRE** (an-ti-so-mni-fé-r'), adj. Qui combat les somnifères. Le sultan, frappé de l'observation de Mirzoza, se précautionna d'un antisomnifère des plus violents, BURNAY, *Bijoux indiscrets*, II, 43.

† **ANTISYSTÈME** (an-ti-si-stè-m'), s. m. Système financier opposé au système de Law, dit par excellence le Système. Il [Boisguilbert] n'a pas même de système à lui, à une époque où tout le monde en confectionne, à la veille du jour où le Système et l'Antisystème viendront à tour de rôle bouleverser la France, MORX, *l'Econ. polit.* avant les physiocrates, ch. IV.

† **ANTITONNERRE**. Ajoutez : J'ai un antitonnerre à Ferney dans mon jardin, *Voltaire. Lett. d'Argental*, 8 mars 1775.

† **ANTOISER**. — REM. *Antoisier* n'est sans doute qu'une orthographe incorrecte pour *entoiser*, qui est dans le Dictionnaire.

† **ANTRUSIONNAT** (an-tru-si-o-na), s. m. Qualité, fonction d'antrusion. Nous ne croyons pas qu'on doive assimiler l'antrusionnât à une institution, FÉLIX ROQUAIN, *Les Germains en Gaule*, *Rev. polit. et littér.*, 27 mars 1875.

— ETYM. VOY. ANTRUSIONS.

ANXIÉTÉ. Ajoutez : — REM. Ce mot semblait étrange à Balzac, qui écrivit le 25 février 1824 (voy. p. 30 du t. I de l'édition in-4° 1865) : Si, pour entendre une langue, il fallait en apprendre deux, et que l'anxiété, la décrépitude et les irritations du désespoir me fussent des paroles familières.

† **ANXIEUX**. [Fig. Songez que nous chantons les fleurs et les amours Dans un âge plein d'ombre, au mortel bruit des armes, Pour des cours anxieux que ce bruit rendait sourds, SULLY-PRUDHOMME, *Aux portes fulvres*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avr. 1873, p. 735.

† **AOUTAGE** (a-ou-aj'), s. m. Le temps de la moisson. Ah ! quand reviendra l'aoutage, Je reverrai mon beau village, A. DE VIGNY.

† **APAPÉLARDIR**. Ajoutez : — HIST. XIII^e S. Li papelart le mont [monde] honissent; Papelart s'apapelardissent, Por estre abbé, évesque ou pape, GAUTIER DE COINCY, *Hist. de sainte Leodeg.* v. 1434.

† **APATELAGE** (a-pa-te-laj'), s. m. Terme de jardinage usité dans le Nord. Application d'engrais liquide au pied de chaque plante, dans une rigole pratiquée autour de la racine.

† **APÉRITEUR** (a-pé-ri-teur), s. m. Mot dont le sens est expliqué dans cet exemple : Si... le contrat [d'assurance] est souscrit par plusieurs sociétés, compagnies ou assureurs, le montant intégral de la taxe est perçu par le premier signataire, désigné sous le nom d'apérteur de la police, *Décret* du 26 nov. 1871, tit. 1^{er}, art. 1^{er}, p. 4, dans *Journ. offic.* 26 nov. 1871, p. 4637, 3^e col.

— ETYM. Lat. *aperire*, ouvrir.

† **APÉTISSE** (a-pe-ti-s'), s. f. Terme de botanique. Synonyme de rapetisse (voy. ce mot, au Supplément).

APÉTISSER. [2^e V. n. Ajoutez : Pourquoi, toujours apétissant, De lune [un fromage] devient-il croissant? SAINT-AMANT, *Œuv. t. I*, p. 156, édit. JANET.

† **APHASIE** (a-fa-zie), s. f. Terme de médecine. Abolition du langage articulé malgré la persistance de la faculté d'expression, de la voix, de l'audition, des contractions volontaires des muscles du larynx et de la face.

— ETYM. Ἀφασία, de ἀ, privatif, et φάσις, parole. [2^e APHASIQUE (a-fa-zi-k'), adj. Qui est affecté d'aphasie. Beaucoup d'entre eux [les idiots de Bicêtre] sont aphasiques, c'est-à-dire ne peuvent parler, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1872, p. 53.

† **APHÉRÈSE**, ÈE (a-fé-ré-zé, zé), adj. Terme de grammaire. Qui a subi une apphèse. Les mots propres comme *Belin*, *Blin*, etc. sont des formes

apphérées de noms tels que Lembelin et Robelin, H. GAIDOU, *Rev. des cours litt.*, 1872, p. 331.

† **APHIS** (a-fis'), s. m. Nom scientifique du puceron. Les houblons ont été envahis par des myriades de pucerons, et il est à craindre qu'en raison de l'état malade des plantes, causé par le froid et la gelée, l'aphis ne vienne à s'étendre, cette peste, d'après ce qu'on assure, ayant déjà fait son apparition dans divers districts, *Journ. offic.* 30 mai 1874, p. 3615, 3^e col.

† **APHITHONGIE** (a-fon-jie), s. f. Perte de la faculté de produire des sons.

— ETYM. Ἀ, privatif, et ὄψωνος, son.

† **APICOLE** (a-pi-ko-l'), adj. Qui a rapport à l'apiculture. Produits des abeilles bruts et appliqués; ruches et autres appareils apicoles, *Journ. offic.* 18 août 1874, p. 5919, 3^e col.

— ETYM. Lat. *apis*, abeille, et *colere*, cultiver.

† **APIÈRE** (a-pi-èr'), s. f. pié prend un accent grave quand la syllabe est muette, excepté au futur et au conditionnel : si *apièrera*, v. *refl.* Se dit, dans l'arrondissement de Bayeux, des oiseaux qui reviennent habituellement à un endroit. Une hirondelle s'est apiérée à ma fenêtre.

— ETYM. Ἀ, et *πύγος*.

APITOYER. Ajoutez : — HIST. XV^e S. Auxquelles paroles le duc se apitoiya si que on luy veoit les larmes aux yeux, MONSTREL. *Chron. t. III*, f^o 118, verso.

† **APLAIGNEUR** (a-plé-gueur), s. m. Ouvrier qui aplaigne.

† **APLANÉTIQUE** (a-pla-né-ti-k'), adj. Terme de géométrie. Surface aplanétique, surface qui limite un milieu réfringent, et telle que les rayons lumineux issus d'un même point vont rigoureusement concourir en un même foyer. [On trouve aussi aplanétique (ce qui est mauvais). Lister, en 1830 (*Philos. transactions*, Londres, in-4^e, p. 187), montra que, pour chaque lentille composée de flint et de crown, il n'y a que deux points, qu'il nomma points locaux aplanétiques, où disparaît toute aberration quand on y place un objet.

— ETYM. Ἀπλαντός, qui n'a pas d'aberration, do à privatif, et πλάνη, aberration.

† **APLATISSEUR**. Ajoutez : [2^e Aplatisseur de cornes, profession qui consiste à amollir, fendre et aplatis les cornes de buffle; c'est un des métiers de Paris.

APLOMB. Ajoutez : [7^e Terme d'équitation. Les aplombs d'un cheval, la juste répartition du poids du corps sur les quatre membres.

— HIST. XIII^e S. Li mur sant haut et fort, de quariaus à plan mis, li *Romans d'Alexandre*, p. 603.

† **APOCALE** (a-po-ka-l'), s. m. Sorte de squele. Le côté réaliste de ce tableau poétique était dû à l'abominable odeur d'huile d'apocalypse, dont l'air était imprégné; l'apocalypse est le requin des mers glaciales, on le prend avec des émérillons par des profondeurs de 600 à 600 mètres, G. ARAGON, *Un voyage en Islande*, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 13 oct. 1875.

APOCRYPHE. Ajoutez : — REM. Chapelle (*Lettre III* au duc de Nevers) a écrit apocrif : Mais c'est ici, comme ailleurs, grand dommage qu'un si beau conte on réputé apocrif.

— HIST. Ajoutez : XIII^e S. Cil qui plain sont tout de tosicque [poison], Adonc si dient qu'antientique Ne vrai ne sunt pas si miracle [de la sainte Vierge]; Pour mettre encontre aucun obstacle, Dient que tout sont apocrif, GAUTIER DE COINCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 176 (abbé POQUET).

† **APOCRYPHITE** (a-po-cri-fi-té), s. f. Qualité d'apocryphe, caractère apocryphe. Les divers partis, se démontrant réciproquement des contradictions, des invraisemblances, des apocryphes... VOLNEY, *Ruines*, XXI.

APOGÉE. [3^e Ajoutez : C'étaient les fleurs de rhétorique de cet heureux siècle [xvi^e]... le zénith de la vertu, le solstice de l'honneur et l'apogée de la gloire, BALZ. *Dissert.* crit. 8.

† **APOLAIRE** (a-po-lé-r'), adj. Terme didactique. Qui n'a pas de pôle. La moelle épinière a des cellules apolaires, unipolaires, bipolaires, multipolaires.

APOLLON. Ajoutez : [2^e Nom d'un papillon. L'appell est facile à prendre; il vole surtout sur les croupes des escarabots, il se pose souvent dans les perruilles, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 61, Hetzel, 1866.

† **APOLLONICEN**, IENNE (a-po-lon-i-en, ni-en'), adj. Néolégisme. Qui a un caractère, une apparence d'Apollon. Raoul Spifame... recommanda à Claude Vignot de voiler encore les rayons de sa

face apollonienne, GÉRARD DE NEURAL, les *Illumines*, Lévy, 1868, p. 15.

† **APOLONIQUE** (a-pol-lo-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à Apollon. Chacun de ces mythes, intelligible en lui-même, devient embarrassant lorsqu'on veut les réunir tous dans une large trame de théologie apollonique, MAX. MULLER, *Essais de mythologie comparée*, trad. par G. Perrot, t. 189, Paris, 1873.

† **APOLITHONNIR**. *Ajoutez* : || 3° En général, rendre lâche, paresseux. Les délices de la Floride vous ont apolithonné. MALI. *Leirique*, éd. Lalanne.

† **APOPHONIE** (a-po-fonie), *s. f.* Terme de grammaire. Changement dit *Abblaut* en allemand, de la voyelle du radical d'un verbe à certains temps, par exemple en allemand *singen, sang*, et, dans l'ancien français, *troner, je trais*. Apophonic ou transformation du son des voyelles, CHASSANG, *Dict. grec*, Préf., p. 32.

— ETYM. Ἀπό, indiquant changement, et φωνή, voix. Ceta est très-fréquent en grec : ἔπειτα, ἔπειρα, πείρα, etc. M. Bréal, qui a créé ce mot (*Gramm. comp.*, de Bopp, trad. franç. t. 1, p. 35 dans l'index, Registre détaillé, p. 23), y est revenu et a dit qu'il vaudrait mieux rendre l'*Abblaut* par *metaphonie*.

† **APOPLECTIQUE**. *Ajoutez* : — HIST. xvi^e s. Les apoplectiques ne meurent sinon que par faute de respirer, PARÉ, xxviii, 2.

† **APOSTASIER**. — HIST. *Ajoutez* : xii^e s. Les apostasiés esprits de la gloire du ciel, guides les tu estre corporez u nient corporez ? Li *Dialogue* *Gregoire le Pape*, 1876, p. 233. || xvi^e s. Après avoir apostasié, PARADIN, *Chron. de Savoie*, p. 195.

† **APOSTÉ**. *Ajoutez* : — REM. Corneille a dit aposté en parlant de choses. Je ne veux plus d'un cœur qu'un billet aposté Peut résoudre aussitôt à la déloyauté, *Leirique*, éd. Marty-Laveaux. Corneille, dès 1641, en changeant tout ce passage de *Mélite*, a remplacé aposté par *supposé*.

† **APOSTILLE**. *Ajoutez* : — REM. Balzac faisait, comme Marot, apostille du masculin. Pourquoi ce très-officieux et très-obligant laisse-t-il gronder contre moi à Rome ? ou pourrait-il pas prévenir toutes ces plaintes par un petit apostille ? BALZAC, *Lett. inédites*, cliii, éd. Tamizey Laroque.

† **APOSTILLEUR** (a-po-sti-leur, li mouillées), *s. m.* Celui qui met une apostille. Ne se pourrait-il point que ce cher Ménage, qui n'aime pas fort le patelin [Voiture], vous aurait défilé pour historique un de ses soupçons, aurait cru fait ce que lui a jugé faisable, se serait imaginé que toutes les apostilles ne peuvent venir que du premier apostilleur ? BALZAC, *Lett. inédites*, cxxx, éd. Tamizey Laroque.

† **APOSTOLIQUE**. *Ajoutez* : || 2° Origine apostolique. Apostolique de l'Eglise du Velay, par l'abbé Frugère.

† **APOSTOLISER** (a-po-sto-li-zé), *v. n.* Faire l'apostre, exercer l'apostolat.

— HIST. xiv^e s. Il n'est trouvé que c'estoit non pas apostoliser, mais apostasier.... PASQUER, *Rech.* III, 43.

† **APOTHÉOSER** (a-po-té-o-zé), *v. a.* || 1° Mettre au rang des dieux, mettre dans le ciel. Si la maîtresse pesante (son imprimeur) dont vous me parlez opérât le miracle que vous voudriez, pourquoi ne serait-elle pas aussi apothéosée ou canonisée ? BALZAC, *Lett. inédites*, lvi, éd. Tamizey Laroque. || 2° Fig. Accueillir comme une espèce de dieu. On'examine avec quelle basse et universelle idolâtrie ce traître [Pichegru] était apothéosé dans tous les cercles, dans tous les journaux, GÉNÉRAL KLINGLIN, t. I, p. 483.

† **APOTHÉOTIQUE** (a-po-té-o-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à une apothéose. Platon, en tonique rouge, pose le pied sur une des marches de son tronc apothéotique [d'Homère, dans les peintures de Baudry pour l'Opéra], et Jason se dissimule derrière le philosophe, E. BERGERAT, *Journ. off.*, 22 sept. 1874, p. 663, 2^e col.

† **APOTHICAIERIE**. *Ajoutez* : — HIST. xiv^e s. Un coffre de bois, couvert de cuivre, ferré et cloué ainsi qu'il appartient et fermant à clef, pour mettre certaines apothicairies pour ladite dame [la reine] (1386). *Nouv. recueil de comptes de l'argenterie des rois*, par Douct-d'Arcq, p. 180. || xvi^e s. Apothicairies les drogues et médicaments préparés ou vendus par les apothicaires, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 5.

† **APPAREIL**. *Ajoutez* : — REM. Morceaux d'appareil, morceaux de musique, de littérature où il y a

de l'appareil, de la pompe. Outre que j'eus à faire plusieurs morceaux d'appareil et entre autres l'ouverture, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. On dirait aujourd'hui morceaux d'appareil.

† **APPAREMMENT**. — HIST. *Ajoutez* : xiii^e s. Et se descovri lors aparantment la faneuse, *Histor. occident. des croisades*, t. II, p. 318.

† **APPARENTE**. *Ajoutez* : || 5° Vraisemblable. Il n'est pas apparemment [il n'y a pas d'apparence] que, venant tous les mercredis au marché, elle ne se fût pas avisée de venir chez moi demander son dû, J. J. ROUSS. *Lett.* à Mlle Duchesne, 16 janv. 1764.

† **APPARENTEUR**. *Ajoutez* : || 3° Donner le titre de parent. Le feu roi [Louis XIV] n'apparentait personne sans exception que Monsieur et M. le duc d'Orléans; il les appelait mon frère et mon neveu, ST-SIM. t. XVII, p. 316, édit. de 1829.

† **APPARTIER**. *Ajoutez* : || 5° Fig. Mettre d'accord. Ce sont disparités qu'il n'est pas bien aisé d'appartier, MALI. *Leirique*, éd. L. Lalanne.

† **APPARTIERRE**. *Ajoutez* : — HIST. xiv^e s. Colines de S. Iltillier, appartiere de la court l'arcediaque de Reims (1318), VARIN, *Arch. administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e part., p. 1197.

† **APPARTENIR**. *Ajoutez* : || 8° S'appartenir, ne dépendre que de soi-même. Il s'appartient depuis qu'il a quitté les affaires. || Appartenir l'un à l'autre. M. de Valori conclut que les fragments du biceps et du reste du bras [de la Vénus de Milo] s'appartiennent évidemment, *L'Opin. nationale*, 25 juin 1875, 2^e page, 4^e col.

† **APPAS**. *Ajoutez* : || 3° Dans le langage familier, appas se dit particulièrement de la gorge et de la poitrine des femmes.

† **APPÂTER**. || 1° *Ajoutez* : || Fig. Les vains amusements... se représenteront encore en votre cœur, pour l'appâter et faire retourner de leur côté, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd.* à la vie dévote, IV, 2.

† **APPATRONNER**. *Ajoutez* : || 2° Comparer à un patron, à un modèle. C'est aux dispositions de ce sénatus-consulte qu'il faut appatronner la proposition pour en déterminer le caractère légal et l'influence, DELANGE, *au sénat*, *Journal officiel*, 4 sept. 1869, p. 1182, 2^e col.

† **APPELÉ**. *Ajoutez* : || 4° S. m. Terme d'administration militaire. Celui qui est désigné pour se rendre sous les drapeaux. Les substitutions de numéros sur la liste cantonale pourront avoir lieu, si celui qui se présente à la place de l'appelé est reconnu propre au service par le conseil de révision, *Loi du 24 mars 1832 sur le recrutement*, art. 48.

† **APPELER**. || 4° *Ajoutez* : || [saint Paul] montrera qu, bien loin que les dignités soient capables de soustraire les hommes au jugement de Dieu, c'est cela même qui les y appelle et qui aggrave leur crime, SAURIN, *Disc. de saint Paul à Félix et à Drusille*. || 14° Appeller, se donner un titre à soi-même. On n'eut égard aux sollicitations que pour exclure ceux qui étaient assez téméraires pour solliciter et s'appeler eux-mêmes, MASS. *Pangyr. saint Louis*.

— REM. Écrivez : appelé-je, et non appelé-je, par la même raison qui fait qu'on écrit appelé et non appelle. Cette remarque s'applique à tous les verbes en *eler* et en *eter* : j'été-je et non j'ete-je.

† **APPENDICE**. — HIST. *Ajoutez* : xiii^e s. Un tement aoveques tous les appendiches, si comme il se comporte et en l'one et en l'é, *Bibl. des chartes*, 1875, 3^e et 4^e livraisons, p. 214, 1292.

† **APPÉNTÉ**. ENTÉ (a-ppe-lan, tan t'), *adj.* Qui a de l'appétence. || Par extension, qui a de la convoitise. Cette race appénte et brutale, impie et superstitieuse, ABOUT, la *Question romaine*, portrait d'Antonelli.

— ETYM. Voy. APPÊTER.

† **APPLAÏDISSEUR**. *Ajoutez* : — HIST. xvi^e s. Ceste opinion [de l'existence du purgatoire], qui, de son temps [de saint Augustin], avoit déjà beaucoup d'applaudisseurs, le Bureau du concile de Trente, p. 262.

† **APPLI** (a-ppli), *s. m.* Nom générique des objets qui servent à l'attelage des animaux de trait et de labourage, et à les attacher soit ensemble, soit dans les curies, etc. Le feu a consumé en tout d'instant trois grands corps de bâtiments et peut ce qu'ils contenaient : mobiliers, récoltes, fourrages, applis d'agriculture, etc. *Courrier de l'Ain*, 4 août 1861.

— ETYM. Lat. *applere*, ce qui s'applique (comp. *appler*).

† **APPLIFICATEUR** (a-ppli-ka-teur), *s. m.* Ouvrier

qui applique. Appliqueur d'enduit contre l'oxydation. Appliqueur d'autres métaux que l'or et l'argent, *Tarif des patentes*, 1858.

† **APPLIQUATION**. *Ajoutez* : || 9° Broderie en application : on place une étoffe sur une autre, ordinairement de la mousseline sur du tulle, puis on l'a tout ordonné avec du coton fin autour d'un dessin quelconque en pressant les deux étoffes ; ensuite on enlève la mousseline autour des fleurs, de façon que le dessin soit formé par la mousseline tenue sur le tulle par le ordonné. Cette broderie imite l'application d'Angleterre. || Application d'Angleterre ou point d'Angleterre, voy. point, n° 4.

† **APPLIQUE**. *Ajoutez* : || 2° Autrefois, jours d'applique, appareils d'illumination. Ces belles nites sans ombre avec leurs jours d'applique, GOSN. *Leirique*, éd. Marty-Laveaux. || 3° Plaque de métal qu'on accroche au mur et qui porte des flambeaux ; on dit aussi : bras. Ce commencement d'incendie, causé par une applique placée trop près d'un rideau de fond et dont un courant d'air agit la flamme, a été éteint en moins d'une heure, *Gaz. des Trib.* 2-3 nov. 1876, p. 1069, 3^e col.

† **APPLIQUEUSE** (a-ppli-keu-s'), *s. f.* Synonyme de strigieuse.

† **APPOINTIR**. || 1° *Ajoutez* : || Dans l'ancienne jurisprudence, appointir un procès, d'après Fur-tière, décider qu'il sera jugé sur production de pièces et de mémoires sans plaidoiries orales. Un juge appointe un procès quand il veut favoriser une des parties, FURTIÈRE. Il est question dans un procès plaide à Sarlat de donner du pain, par provision, à des enfants qui n'en avaient plus... on appointa la cause, c'est-à-dire, en bonne rhétorique, il fut ordonné à ces malheureux de plaider à jeun, et les juges se levèrent gravement du tribunal pour aller dîner, FÉNELON, *Lett.* à Mme de La-val, 16 juin 1781.

† **APPOINTI**. || 1° (a-poin-ti, tie), *part. passé* d'appointir. Qui est rendu pointu, à quoi on a fait une pointe. On y remarquera ces aiguilles en bis de renne, finement appointées par un bout et pécées à l'autre extrémité d'un trou ou chas, LARTET et CHRISTY, *Acad. des sc. Compt. rend.* séance du 24 mars 1861.

† **APPOINTIR** (a-poin-tir), *v. a.* Rendre pointu, faire une pointe à un objet moussé.

† **APPOINTISSAGE** (a-poin-ti-sa-j'), *s. m.* Opération par laquelle on rend pointus les épingles.

† **APPORT**. *Ajoutez* : || 5° Nom, dans l'Allier et le Nivernais, des fêtes ou assemblées locales, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 247. À quelques jours de là eut lieu la fête du bourg, qu'on nomme indifféremment l'apport ou l'assemblée, TH. BERTON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1876, p. 826.

† **APPORTER**. *Ajoutez* : — REM. J. J. Rousseau s'est servi de ce mot au sens d'emporter : Je ne saurais dire exactement combien de temps je demeurerai à Lausanne ; je n'apporterai pas de cette ville des souvenirs bien rappelés, *Confess.* IV. Cet emploi est mauvais.

† **APPORTEUR** (a-por-teur), *adj.* Qui fournit une part du capital dans une société par actions. Les actionnaires apportes de 258 actions, *Jug. du trib. de la Seine* du 3 mars 1865, cité dans le *R. pert. périodique de l'enregistrement*, n° 2095, cahier de juill. 1865.

† **APPRENDRE**. *Ajoutez* : Boiséillé la conduira (une fille de M. de Chevreuse) et la ramènera aussitôt qu'elle aura pris l'habit et sera préhendée, M^{me} DE CHEVREUSE, dans MICHELIN, *Lett.* etc. t. VI, p. 218 (1628).

† **APPREHENSIF**. *Ajoutez* : Picolesmin est paisamment retranché, et si appréhensif en sa fable, qu'il ne permet à personne de voir son retranchement, MICHELIN, *Lett.* etc. t. VI, p. 457 (1649).

† **APPRÉHENSION**. *Ajoutez* : || 4° Au propre, prise. La cupidité a bien d'autres formes moins ouvertement déhontées, et qui peuvent échapper aux appréhensions de la loi, mais infectées d'une parcelle enlappable morale, RENOUARD, *Procureur général*, *Gaz. des Trib.* 4 nov. 1874, p. 1055, 1^{er} col.

† **APPRENDRE**. — REM. *Ajoutez* : || 5. L'emploi archaïque d'apprendre au sens d'enseigner, avec le régime direct de la personne, a été imité par Her-guez : Vous que j'apprais à pleurer sur la France, la Bonne vieille.

† **APPRENTISSAGE**. — HIST. *Ajoutez* : xv^e s. Pour le droit d'apprentissage, ilz seront tenus de paier... la somme de dix sols [pour le métier de tonnelier à Abbeville], *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 257.

APPRÊT. || 6° *Ajoutez* : Marchand d'apprêts pour les fleurs artificielles, *Tarif des patentes*, 1858.

† **APPROVOISER** (a-pri-voi-zeur), s. m. Celui qui approvoise. Vous voulez... que je fasse tel ou semblables exclamations : ô l'ami des siècles héroïques ! ô le père des faveurs et des courtoisies ! ô l'approvoiseur des lions et des Honnetes BALZAC, *Lett. inédites*, LIX, éd. Tamizey Laroque.

† **APPROCHABLE.** *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. De là est que le temple et le parc et verger de cest Ennostus est depuis demeuré inaccessible et non approchable aux femmes, AMYOT, *Plut. Quest. grecques*, 4°.

APPROCHE. || 8° Terme d'imprimerie. Distance entre les lettres. *Ajoutez* : Lisez, si vos larmes de bibliophile ne vous troublent pas les yeux, lisez ce passage du rapport, p. 27 ; voyez ce tirage, cette approche, cet alignement, et dites si jamais texte a protesté plus glorieusement contre la catastrophe dont on le menace, E. MORTON, *Rapp. au Min. de l'instruct. publique*, *Journ. offic.* 25 nov. 1873, p. 7799, 2° col.

† **APPROCHÈMENT.** *Ajoutez* : Ce mot a été employé par Malherbe : Ne vous imaginez pas que l'approchement de ma fin me fasse peur, *Lexique*, éd. L. Lalanne ; Je crois que cet approchement [approchement] ne plaira guère à M. de Vendôme. *ib.*

APPROCHER. || 2° *Ajoutez* : Quelle douleur que nous passions notre vie si loin l'une de l'autre, quand notre amitié nous approche si tendrement ! SEV. *Lett. à sa fille*, 17 mai 1676.

† **APPROCHEUR.** *Ajoutez* : Pendant le flottage en trains, les flotteurs, approcheurs et compagnons de rivière emportent chacun (1) bûches... *Arr. du Min. de l'int.*, 28 mai 1816.

† **APPROFONDISSEMENT.** *Ajoutez* : || 3° Fig. Action de rabaisser. Ce leur fut [aux partisans des Médards de Louis XIV] une très-vive irritation de douleur par l'approfondissement où cette distinction « en faveur du comte de Toulouse » plongea le duc du Maine, ST-SIMON, t. XVI, p. 116, ancienne éd. Insnée.

† **APPROPRIÉRIER** (a-pro-pri-cur), s. m. Appropriérier de chapeaux, celui qui met les chapeaux en forme pour le compte des chapeliers, *Tarif des patentes*, 1858.

APPROVISIONNÉ. EE. *Ajoutez* : || 2° Amassé pour approvisionnement. Vin qui est approvisionné par les particuliers, L. SATY, *Journ. offic.* 4 mars 1873, p. 1688, 2° col. L'eau de Seine approvisionnée dans le bassin de Louveciennes et dans les réservoirs de la ville de Versailles, E. DECAISNE, *Journ. offic.* 16 mai 1873, p. 3143, 1° col. Les ouvrages exécutés, les matériaux approvisionnés appartiennent à l'Etat, *Journ. offic.* 31 janv. 1875, p. 810, 3° col.

APPUYER. || 1° C.... || Fig. *Ajoutez* : Vous êtes trop distraits, vous autres gens du monde ; vous n'appuyez pas sur les plaisirs comme nous autres ecclésiastiques, RUSSEY RAUZY, *Lett. à Mme de Sévigné*, 15 mai 1670. || 5° *Ajoutez* : || Appuyer la tête au mur, ou, simplement, appuyer, se dit du cheval qui se transporte parallèlement à lui-même en conservant une direction plus ou moins oblique. || 8° *Ajoutez* : || Appuyer une poursuite, la faire vigoureusement. Les corvettes la Ponone, la Bayadère, la Victorieuse... appuyèrent une si vigoureuse poursuite aux pirates qu'en moins de dix-huit mois ils en eurent complètement purgé l'archipel, JUBIN DE LA GRAVIERE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1874, p. 813.

APRÈS-MIDI. *Ajoutez* : || Au plur. Des après-midi, sans s.

† **APRIORISME** (a-pri-o-ri-sm), s. m. Terme de philosophie. Emploi des notions à priori. Dans le *Contrat social* il [J. J. Rousseau] emploie une méthode opposée : il y est spéculatif à priori et applique à cet apriorisme hypothétique la méthode géométrique, P. JANET, *Rev. des cours lit.* 1872, p. 319. La classification des sciences, telle qu'elle a été établie par Comte... est la meilleure des pierres de touche pour reconnaître un positivisme de bon aloi et le distinguer d'un positivisme à moitié métaphysique : c'est le réactif le plus puissant pour déceler immédiatement l'apriorisme sous toutes ses formes et dans ses moindres vestiges, DE ROBERTY, *la Philosophie positive*, août-sept. 1876, p. 210.

† **APRIORISTIQUE** (a-pri-o-ri-si-que), adj. Terme de philosophie. Qui a le caractère de l'apriorisme. C'est l'essence et cette origine [de la théologie et de la métaphysique] sont également aprioristiques

ou subjectives chez toutes deux, E. DE ROBERTY, *la Philos. pos.* juillet-août 1874, p. 36.

† **APRIÉRYX** (a-pi-é-riks), s. m. Nom d'un oiseau dont l'espèce est éteinte. Des oiseaux du même type que ces oiseaux gigantesques, les aptéryx de la Nouvelle-Zélande, par exception réduits aux proportions des gallinacés, sont également des coureurs, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août, 1874, p. 687.

— ETYM. 'A privatif, et πρίεσθαι, aile.

† **APURE** (a-pu-r), s. m. Acte qui apure, qui vérifie définitivement. Attendu que, faute de cet apure [l'affirmation sous serment d'un fait par le préfet], il y a doute sur la fausseté de la nouvelle publiée par..., *Ordonnance d'un juge d'instruction*, dans *Journ. offic.* 25 juin 1875, p. 4600, 2° col.

† **APY** (a-pi), s. m. L'ache. L'apy était la couronne des jeux isthmiques, BAC. *Lexique*, éd. P. Mesnard.

— ETYM. Lat. *apium*, ache.

† **AQUAFORTISTE** (a-koua-for-ti-st'), s. m. Artiste qui grave à l'eau-forte. L'œuvre des aquafortistes se poursuit malgré la mort du regretté M. Cadart, *Journ. offic.* 29 mai 1875, p. 3823.

— ETYM. Ital. *acquaforte*, eau-forte.

† **AQUAPUNCTUREL** (a-koua-pou-ktu-ré), v. a. Terme de médecine. Se dit d'un mode de révulsion dans lequel on fait à la peau une piqûre capillaire permettant d'introduire, à l'aide d'un ajutage filiforme, une petite quantité d'eau ; ce moyen est employé contre les douleurs.

— ETYM. Lat. *aqua*, eau, et *punctura*, piqûre.

† **AQUARIUM.** *Ajoutez* : — REM. On trouve quelquefois au pluriel aquaria : Les aquaria sont une des nécessités de notre époque, *Journ. offic.* 15 déc. 1871, p. 8309, 3° col. Il vaut mieux dire au pluriel des *aquariums*.

† **AQUE** (a-k'), s. f. Terme provincial de pêche qui se dit sur les côtes de la Seine-Inférieure. Amorce pour les hameçons.

— ETYM. Forme normande de *aiche* (voy. ce mot au Dict.).

† **AQUICOLE** (a-kui-ko-l'), adj. Qui se rapporte à l'aquiculture. La Société d'acclimatation, qui accorde dans ses travaux une large part à l'industrie aquicole, attend en ce moment d'Amérique un envoi d'œufs de *salmo fontinalis*,... *Journ. offic.* 25 nov. 1874, p. 7795, 3° col.

† **AQUICULTEUR** (a-kui-kul-teur), s. m. Celui qui s'occupe d'aquiculture.

† **AQUICULTURE** (a-kui-kul-tur), s. f. Aménagement des eaux pour la production du poisson. Traitement pisciculture pratique et d'aquiculture en France et dans les pays voisins, par M. BOUCHON-BRANDLEY. Partout sont créées ou se fondent des sociétés d'aquiculture sur le modèle de nos sociétés d'agriculture, C. BOUCHON-BRANDLEY, *Rapport*, *Journ. offic.* 25 oct. 1874, p. 7106, 2° col. ... pour se faire une idée des ressources que l'aquiculture maritime pourra offrir un jour à l'alimentation publique, *Journ. offic.* 28 sept. 1874, p. 6750, 1° col.

— SYN. AQUICULTURE, PISCICULTURE. On entend spécialement par pisciculture l'élevage artificiel de l'alevin, et par aquiculture l'empoisonnement des eaux.

— ETYM. Lat. *aqua*, eau, et *cultura*, culture.

AQUILIN. *Ajoutez* : — REM. Dans la comédie des Académiciens de Saint-Evremond, acte II, sc. 1, Chapelain dit, à propos d'une ode qu'il reçoit et où il a placé le mot aquilin : Aquilin ne vient pas fort souvent en usage ; Mais il convient au nez du plus parfait visage. Dans la 1^{re} éd. (de 1650), le second vers porte : Mais c'est un mot de l'art pour faire un beau visage.

† **AQOSITE.** *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. L'aguisité que vous nommez urine, RAB. *Parl.* III, 4.

ARABE. *Ajoutez* : || 4° On dit d'un cheval qu'il a de l'arabe, lorsque sa conformation se rapproche de celle du cheval arabe.

† **ARABETTE** (a-ra-bé-t'), s. f. Plante crucifère (*arabis sagittata*, DC.) dont les graines contiennent une grande quantité d'huile et dont toutes les parties jouissent de propriétés stimulantes.

† **ARACHINE** (a-ra-chi-n), s. f. Terme de chimie. Corps neutre extrait de l'arachide, et analogue à la stéarine.

† **ARACHIQUE** (a-ra-chi-que), adj. Terme de chimie. Acide arachique, corps gras de l'huile d'arachide.

ARAIGNÉE. *Ajoutez* : || 10° Filet pour prendre les truites, autrement dit étave, CARTEON, *Pre-mières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 85, Hélyet,

1866. || 11° Les liens pour suspendre les hamacs. Articles de marine : pavillons sans couture, hamacs d'une seule pièce compris les araignées, *Alm. Didot Bâtin*, 1873, p. 2706, 3° col. || 12° Nom d'une espèce de voiture, *Figaro*, 5 mars 1870. || 13° Avoir une araignée dans le plafond, voy. PLAFOND, n° 2. || 14° Araignée ou araignée, espèce de crabe ainsi nommé parce qu'il ressemble à une araignée, *mau squinado*, *Glossaire aunistien*, La Rochelle, 1870, p. 61.

† **ARAIRE.** — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Pour cinq chevaux ferrier, et pour crochets, crampons et arère (1336), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part, p. 719.

† **ARALIE** (a-ra-lie), s. f. Genre d'arbutus, voisin des liasses et des ombellifères. *Aralie* du Japon, arbutus à feuillage toujours vert, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n° 6.

— ETYM. *Aralia* est le nom canadien sous lequel la première espèce de ces arbutus fut envoyée de Québec à Fagon, directeur du Jardin du roi.

† **ARAMAÏSME** (a-ra-ma-i-sm), s. m. Ensemble, caractère des langues araméennes, c'est-à-dire du chaldéen et du syriaque. Dans son Histoire des langues sémitiques, M. Renou traite successivement de l'aramaïsme païen et de l'aramaïsme chrétien, A. HOVELLAQUE, *Linguistique*, p. 167, Paris, 1876.

† **ARAMÉEN.** *Ajoutez* : || L'araméen, parlé jadis en Syrie, formait plusieurs dialectes : l'araméen biblique, dans lequel ont été composés, au VI^e siècle avant notre ère, quelques-uns des livres de la Bible ; l'araméen targumique, qu'on retrouve dans les targums ou paraphrases de la Bible qui remontent au commencement de notre ère, PR. LENOIR-MANT, *Manuel d'hist. anc.* livre 1, les temps primitifs.

— ETYM. *Aram*, qui, avant d'être le nom de la Syrie, a été celui de la région montagneuse qui se trouve dans le cours moyen de l'Euphrate.

† **ARAMON** (a-ra-mon), s. m. Nom d'un plant de vigne. La vigne de M. L.... [à Celleneuve, près de Montpellier], plantée principalement en aramons et carignans (on dit aussi carignane ; voy. ce mot), *Journ. offic.* 17 août 1873, p. 6311, 3° col. L'aramon est un cépage cultivé seulement dans le midi de la France ; synonyme : plant riche, aque noir.

— ETYM. *Aramon*, petite ville du midi de la France.

† **ARAUCAIN, ANE** (a-rô-kan, ka-n'), adj. Qui appartient à l'araucanie, pays de l'Amérique du Sud. || Araucaïn, la langue parlée en ce pays.

† **ARACALIA** (a-rô-ka-li-a), s. m. Genre d'arbres verts de la famille des crucifères. Les araucarias aux feuilles triangulaires et aux graines comestibles sont indigènes de l'Amérique méridionale, BROILLARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1876, p. 910.

ARALÉTE. *Ajoutez* : || 1° Araucanie, nom chilien de l'arbre.

ARALÉTE. || 1° *Ajoutez* : || On distingue : 1° l'araléte simple, qui se bande avec les bras ou avec le pied ; 2° l'araléte à pied de chèvre ou à pied de biche, dans laquelle l'arc est tendu à l'aide d'un levier terminé par une fourche qui embrasse la corde ; 3° l'araléte à cric, où la tension est produite par un petit cric qu'on fixe à l'arbalier au moment du besoin ; 4° l'araléte à tour ou de passot, laquelle au moyen d'un tour ou d'une moule que le soldat portait à sa ceinture et fixait à l'arbalier quand il voulait tendre l'arc ; 5° les aralétes à cranquin, à vindas, à signolle, bandées avec des espèces de treuils. || Les aralétes affectées à la chasse étaient : 1° l'araléte à jalet, semblable à l'araléte simple, mais dont la corde est redoublée de manière à former, en son milieu, une sorte de poche pour recevoir le projectile, qui est une balle de plomb ou de terre glaise ; 2° l'araléte à baguette, dont l'arbalier porte une sorte de canon fendu, dans la fente duquel la corde peut glisser ; pour tendre l'arc, on employait une baguette ou enrayon qu'on introduisait dans le canon, et sur laquelle on appuyait avec force.

† **ARBITRAGISTE** (ar-bi-tra-ji-st'), adj. || 1° Terme de bourse et de commerce. Qui est relatif aux opérations d'arbitrage. Syndicats arbitragistes. La spéculation arbitragiste. || 2° S. m. Terme de banque. Celui qui fait des arbitrages. Mécompte chez bon nombre d'arbitragistes qui avaient vendu leur 3 p. 100 pour souscrire à l'emprunt, mais qui son sont trouvés avoir fait leur arbitrage dans des proportions trop étroites, *la Semaine financière*, 23 juin et 1^{er} juillet 1871.

ARBITRAIRE. Ajouré : || 5° S. f. Terme de mathématique. Une arbitraire, une quantité que l'on détermine. L'astronomie, qui est maintenant un grand problème de mécanique dont les éléments du mouvement des astres, leurs figures et leurs masses sont les arbitraires, seules données indispensables que cette science se doit tirer des observations, LA PLACE, *Expos.* IV, Préface.

ARBITRAL. Ajouré : — HIST. XIV° S. Par notre sentence arbitrale (1306), VARIN, *Archives adm.* de la ville de Reims, t. II, 1° partie, p. 56. Sachent tuit que comme Philippe Noel ayt esté condampné par sentence arbitrale à aler, en non d'amende, à la mere ou cathédral eglise de la ville et cité de Toulouse la gaillarde (1370)... id. ib. p. 337.

† **ARBITRATIF, IVE** (ar-bi-tra-tif, ti-v'), adj. Qui a le caractère de l'arbitrage. On ne croyait pas encore que l'autorité arbitratrice put statuer sur le sort de chaque particulier individuellement, MALESTRIER, *Remont.* au roi, 6 mai 1775.

ARBITRER. Ajouré : || 2° Arbitrer des personnes. prononcer une sentence arbitrale entre elles. Qui pourrait oublier... que vous [États de Hollande] avez plus d'une fois rétabli la liberté des mers, donné la paix à l'Europe, arbitré les rois ? MIRABEAU, *Aux Batailles, sur le stathoudérat*, p. 3. — HIST. Ajouré : XIV° S. Pour une amende, laquelle lui fut arbitrée à vin livres tournois (1378), VARIN, *Archives adm.* de la ville de Reims, t. III, p. 493.

† **ARBOIS** (ar-bol), s. m. Nom vulgaire du cytise des Alpes, BAILLON, *Dict. de botan.* p. 246.

† **ARBORISTE. Ajouré :** — REM. Il est bien certain que *arboriste* a été pris pour *herboriste*, par une confusion regrettable; l'exemple de La Fontaine le montre. Mais rien ne prouve que, dans le titre de Robin (arboriste du roi Louis XIII), arboriste ait le sens d'herboriste; dans ce titre, arboriste a son sens propre de jardinier des arbres. *Arboriste*, dans le parler normand, signifie encore aujourd'hui pépiniériste, BELMOUTÉ, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 20.

ARBRE. Ajouré : || 14° Arbre de vent, nom populaire des cirrus, qui annoncent presque toujours un changement de temps, *Journ. offic.* 20 sept. 1874, p. 5976, 2° col. || Arbre des Machabées, même sens. M. Taine m'apprend qu'en France, depuis les Ardennes jusqu'en Bourgogne, les paysans donnent au même phénomène le nom d'arbre des Machabées, à cause des sept branches qu'ils lui attribuent... F. BACHY, *Les Mythes du feu et du feuillage céleste*, dans *Rev. germanique*, t. XIV, p. 376.

HIST. Ajouré : || XIV° S. La terre porte herbes vers Et les herbes de fruit couvrent, MACÉ, *Traduction de la Bible*, f. 1, verso, 2° col. Un arbre bachelé-tourné (un arbre planté les racines en haut et les branches en bas), *Revue critique*, 5° année, 2° série, p. 328 (dans un texte anonyme).

† **ARBRIER** (ar-bri-er), s. m. Fût en bois de l'arche, qui porte une rainure destinée à recevoir et à diriger le trait.

— ETYM. *Arbre*, au sens de fût.

† **ARBUSCULE** (ar-bu-sku-l'), s. m. Petit arbre, CUVIER, *Anat.* comp. 27° leçon.

† **ARBUSTIF, IVE** (ar-bu-stif, ti-v'), adj. Qui se rapporte aux arbustes. La nécessité de débarrasser les forêts de leur sous-étage arbustif, composé en général de bruyères, arbrusiers, alaternes, torébinthes, lentiques, cistes, H. FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, 1869, p. 18. La végétation arbustive ne tarde pas à se manifester de nouveau avec vigueur, id. ib. p. 23. Les houblonniers, les arbres à fruits de plein vent, les pépinières et cultures arbustives, *Monit. univ.* 20 août 1868, p. 1211, 6° col.

ARC. — REM. Ajouré : || 2. Avoir plusieurs cordes à son arc, est une expression figurée qui vient de ce que l'archer avait plusieurs cordes de rechange, de manière à remplacer facilement la corde montée en cas de rupture.

ARCEAU. — HIST. Ajouré : || XIV° S. Mais alés à tel arciel, La trouveras vous un tombiel où il a tel y a peint un chevalier, *Perceval le Gallois*, v. 22615.

† **ARCENTANT** (ar-se-nan), s. m. Nom, en Bourgogne, d'un cépage dit aussi gamet commun, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 378.

— ETYM. *Arcentum*, commune du canton de Nuits.

ARC-EN-CIEL. Ajouré : || 3° Fig. Le régime de l'arc-en-ciel, les laquais couverts de leurs li-

vrées de diverses couleurs. Une troupe de gens, du régiment de l'arc-en-ciel... agaçaient le singe, de BERGERAC, *Combat de Bergerac avec le singe de Bruchel*, dans CH. NISARD, *Parisienisme*, p. 13. || 4° Espèce de poisson, que les naturalistes nomment *colisa*... la nomenclature du poisson arc-en-ciel de l'Inde... le poisson arc-en-ciel... un des plus jolis poissons connus, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 9 déc. 1875, p. 10460, 1° col.

ARCHAISME. Ajouré : — REM. Ce mot appartient à Mercier, *Néologie*, t. I, p. 43.

ARCHAL. — HIST. || XIV° S. Ajouré : Archelaix, archesaux [fil d'archal], MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 6.

1° **ARCHE. Ajouré :** || On donne aussi le nom d'arche aux parties cintrées d'un viaduc, d'un aqueduc. || V. Hugo a donc eu raison d'appeler arches l'arc de triomphe de l'étoile : Arche aujourd'hui guerrière, un jour religieuse, *Voix int.* IV.

† **ARCHEISME** (ar-chéi-sim'), s. m. Doctrine de l'arche, ou principe immatériel différent de l'âme intelligente. Différentes transformations de ce naturalisme, qui fut l'origine du pneumatisme avec Athènes, de l'archeisme avec Van Helmont, p. COLLE, *Journ. offic.* 30 nov. 1874, p. 7882, 2° col.

— ETYM. Voy. ARCHEE I.

† **ARCHELET. Ajouré :** — HIST. XVI° S. La charrette d'archelet [perche flexible], milliers de pièces d'archelet, grosse de grands cercles à faire cuves, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 6.

† **ARCHEOGRAPHIE** (ar-ké-o-gra-fie), s. f. Action de représenter, par la peinture ou la sculpture, des scènes antiques, BERGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 544.

— ETYM. *Ἀρχαιογράφος*, celui qui décrit les choses antiques, antiquaire, de *ἀρχαῖος*, antique, et *γράφω*, décrire.

† **ARCHEOGRAPHIQUE** (ar-ké-o-gra-fi-k'), adj. Qui a rapport à l'archéographie. M. Alma Tadema persiste dans ses fantaisies archéographiques, et, après nous avoir montré comment les Égyptiens s'amusaient... il nous montre, cette année, comment on faisait la sieste en Grèce, BERGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 544.

† **ARCHÉOLITIQUE** (ar-ké-o-li-ti-k'), adj. Qui a rapport à la partie la plus ancienne de l'époque où l'homme préhistorique faisait usage de la pierre comme outil.

— ETYM. *Ἀρχαῖος*, ancien, et *λίθος*, pierre.

ARCHER. Ajouré : || 5° Au féminin, archère. Istak l'archère, avec son arc, son carquois et ses flèches, la déesse guerrière d'Assouan ou celle de Carthage, sont filles ou plutôt sœurs d'une antique déesse tellurique, qui, après avoir personnifié les forces génératrices de la terre, devint divinité lunaire et planétaire, SOURY, *le Temps*, 21 août 1876, 2° page, 6° col.

ARCHET. Ajouré : || 5° Branche à fruit conservée plus ou moins longue sur la vigne quand on la coupe en demi-cercle. On donne à ces longs sarments, suivant les localités, les noms de coudes, vincté, vinçon, archet, asie, sautelle, flèche, tiret, etc. DUBREUIL, *Culture du vignoble*, Paris, 1863, p. 88.

— REM. Ajouré : || 2. Ce que nous nommons archet dans les instruments à cordes se disait *arçon* au XIV° siècle. Les instruments à dite et faite, Sa vielle [il] a sachée et traite, L'arçon as cordes fait sentir, Et la vielle retentir, GAUCIER DE COINCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 315 (abbé Pognet).

— HIST. Ajouré : || XIV° S. Mais alés à tel arciel [arceau]... Lors [il] prent le brachet [pied bras], si s'en torne, Des [il] a l'arcel [arceau] ne se jorne, *Perceval le Gallois*, v. 22615.

† **ARCHIFAIT, AITE** (ar-chi-fé, te-t'), adj. Terme familier. Qui est absolument fini. Quoi ! cela est fait, dit-elle ? — Eh oui ! répliquai-je, Madame, fait et archifait, ST-SIM. t. VIII, p. 52, éd. Chérel.

— ETYM. *Arché-*, préfixe, et *fait* (voy. ARCHIT.), au Dictionnaire.

† **ARCHILUTHI. Ajouré :** Quant à la musique instrumentale [dans une église de Rome], elle était composée d'un orgue, d'un grand clavier, d'une lyre, de deux ou trois violons et de deux archiluths, MANGAS, *Lett. sur la musique* (1639), dans le *Journ. le Temps*, 3 fév. 1869.

† **ARCHINEF. Ajouré :** — REM. Contrairement au Complément du Dictionnaire de l'Académie, l'Annuaire du Bureau des longitudes écrit archinef : il évalue l'archinef russe à 0° 71 1/19, et l'archinef tuc à 0° 75 7/74.

† **ARCHIPATELIN** (ar-chi-pa-te-lin), s. m. Mot forgé par la Fontaine. Celui qui est patelin au plus

haut degré. C'étaient [le chat et le renard] deux vairs tartufs [sic], deux archipatelins, LA FONT. *Fabl.* IX, 11.

† **ARCHITECTURISTE** (ar-chi-é-ktu-ri-st'), s. m. Peintre de vues de monuments. En peintures de fruits, nous avons M. Robin, avec ses *Raisins*, du musée de Belgique; en marinières, M. Clays, trois tableaux; un architecturiste, M. Van Moer, dont les trois vues de Venise sont remarquables... BERGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. I, p. 217.

† **ARCHIVARE** (ar-chi-vé-r'), s. m. S'est dit des employés à la garde des archives. J'avais réglé que, à l'égard des titres que le procureur du roi voudrait produire en forme de probante, tant dans la confection du papier terrier que dans les diverses instances de réunions, ils seraient signés des archivaires et payés par le fermier, notables des archives, *des contr. généraux*, 1867, p. 99.

† **ARCHIVER** (ar-chi-ve-r'), v. a. Néologisme. Recueillir, classer dans des archives, à l'époque où la Guinée échappa à la domination des Anglais, ceux-ci emportèrent avec eux en Angleterre une foule de documents écrits qui furent dans la suite archivés dans une des salles de la fameuse Tour de Londres, *le Temps*, 27 janv. 1876, 3° page, 5° col.

† **ARCOSOLIUM** (ar-ko-so-li-um'), s. m. Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné aux monuments élevés qui se rencontrent fréquemment dans les catacombes et, en général, dans tous les cimetières chrétiens.

— ETYM. Lat. *arcosolium*, de *arcus*, arc, et *solium*, chaire, reliquaire, sarcophage surmonté d'un arc.

† **ARCURE. Ajouré :** || 2° Terme d'artillerie. Défaut de fabrication des bouches à feu en fonte; c'est l'inflexion que peuvent présenter, les uns par rapport aux autres, les axes des différentes parties de la surface extérieure.

† **ARDE** (ar-d'), s. f. Petite digue de séparation entre les parterrenets, *Enquête sur les seix*, 1868, t. II, p. 509.

† **ARDEB** (ar-déb), s. m. Mesure de poids et de capacité en Égypte; d'après le grand ouvrage de la Commission de l'Institut de l'Égypte (*Hist. nat.* t. II, p. 14), la capacité en est de 185 litres, DEVIC, *Dict. égypt.*

— ETYM. Arabe, *ardab*.

ARDELION. Ajouré : Grands prometteurs de soins et de services, Ardelions sous le masque d'amis, Sachez de moi que les meilleurs offices Sont toujours ceux qu'on a le moins promis, J. B. ROSS, *Lett. à Racine*, 12 juill. 1729.

ARDEMENT. — HIST. Ajouré : || XIV° S. Si tu desires si ardemment... ST DENIS, p. 568. Il espousa son repant [cachet] tant l'om le quiert, par ke [ain que] l'om le quert plus ardemment quant l'om nel at trovet, *le Dialogue Gregoire le pape*, p. 321.

ARDEUR. — HIST. Ajouré : || XIV° S. Une ardeur de droiture, Job, p. 445. || XIV° S. Ajouré : Le saingier [à la cour du roi Noble] vit on esumer d'ardeur, de ce que il voit tel chose qui li desceoit, Dont il li sambla ce soit lors, J. DE COSME, t. III, p. 78. || XIV° S. Le douzième jour, ils sentent parfois grande ardeur et punition par tout le corps, PARÉ, xx, 40.

† **ARDOISE. Ajouré :** || 4° Plaque d'ardoise sur laquelle on écrit avec un morceau d'ardoise taillé en crayon; on s'en sert dans les écoles et dans le commerce. || 5° Fig. Compte ouvert dans un restaurant, chez un marchand, ainsi dit parce que le compte s'écrit sur une ardoise. L'aspirant était un ancien acteur... on prétendait qu'il avait mis ardoise au café voisin, A. VILLEMOT, *le Temps, feuilleton*, 29 nov. 1868. || 6° Toile d'ardoise, toile grise enduite d'un vernis à l'huile dans lequel entre de l'ardoise moule. Toile d'ardoise et tableaux en toile d'ardoise... en vertu d'un arrêté du conseil fédéral du 15 fév. 1876, la toile dite toile d'ardoise est assimilée à la toile cirée commune, non imprimée, pour emballage, *Journ. offic.* 2 mai 1876, p. 3041, 1° col.

† **ARFAGNOL. Ajouré :** — ETYM. Ce mot dérive très-probablement de l'ancien français *araigne*, araignée, par assimilation du filet avec une toile d'araignée.

† **AREIN** (a-rin), s. m. Nom, dans les Alpes, de grandes chutes générales de neiges ou d'avalanches d'hiver, E. RAMBERT, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1867, p. 379.

† **AREINE** (a-ré-n'), s. f. Terme d'exploitation houillère. Galerie d'écoulement ayant son orifice dans le fond d'une vallée et pratiquée pour assécher les travaux des mines; elle constitue une pro-

priété spéciale dans le pays de Liège. || Cens d'arcine, redevance payée par l'exploitant au propriétaire de l'arcine.

— ETYM. Allem. *Rinne*, rigole, de *rinnen*, couler (GRANDGAGNAGE).

† **ARENER**. *Ajouter* : — ETYM. Mot fait comme *érenner* des patois (voy. *érenier*), de *rein* : baisser en forme de rein.

ARENEUX. *Ajouter* : — REM. Il n'est pas aussi vieilli qu'il est dit dans le Dictionnaire. Epines maritimes, pins, sapins, mélèzes et autres plantes aréneuses conservatrices des dunes, *Décret du 14 déc. 1810*, art. 6.

† **ARENIER** (a-re-niè) ou **ARNIER** (ar-niè), s. m. Propriétaire d'une arcine.

ARÉOMÈTRE. *Ajouter* : — REM. Le premier texte où j'ai rencontré ce mot est le passage suivant de Muschenbroek, *Introd. ad phil. nat.* 1762, § 1384 : *Baryllon antiquorum, nunc areometrum, vel hydrobaroscopus, vel hydrometrum dictum*, THUROT.

ARÊTE. || 3° *Ajouter* : || Voûte d'arcête, voy. *voûte* n° 4.

† **ARÉTHUSE** (a-ré-tu-z'), s. f. La 95^e planète telescopique, découverte par M. Luther.

— ETYM. *Ἀρέθουσα*, nom d'une fontaine de Syracuse, dont la nymphe devint la muse de la poésie bucolique.

ARETIER. *Ajouter* : || 4° En taille des pierres, intersection plane de deux bords qui ont même plan de naissance et même montee.

— REM. L'aretier ou charpentier est mal défini : c'est une pièce de bois placée à l'intersection de deux combles de même hauteur formant un angle saillant.

† **ARGALI**. *Ajouter* : — ETYM. Persan, *argali*, *Devic. Dict. Etym.*

† **ARGAN** (ar-gan) ou **ARGANE** (ar-ga-n'), s. m. Végétal du Maroc et de l'Atlas (*sideroryctis spinosa*, L.), famille des sapotées; les argans sont au nombre des arbres qui fournissent les bois de charpente très-durs nommés bois de fer. Les forêts d'argans qu'on traverse en voyageant dans l'Atlas font grand plaisir à rencontrer, tant à cause de la variété des bois dont elles sont plantées, que parce qu'elles reposent l'œil fatigué de la stérilité du reste du pays, LEMPIÈRE (1789), dans *Devic, Dict. Etym.*

— ETYM. Arabe, *arjūn* ou *argūn*.

ARGENT. || 3° *Ajouter* : || En avoir pour son argent, payer bon marché une chose qui, en effet, n'a pas une grande valeur. Si on livre, en Angleterre, des produits à bon marché, l'acheteur en a, comme on dit vulgairement, pour son argent, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 4. || 7° Arbre d'argent, le *protea argentea*, du Cap de Bonne-Espérance, BAILLON, *Dict. de bot.* p. 247. || 8° Argent gris, sorte d'ivoire. L'ivoire qui vient d'Ambriz, de la rivière du Gabon et des postes situés au sud de l'équateur est appelé argent gris; il conserve sa blancheur quand il est exposé à l'air, ce que ne font pas les autres ivoires... c'est la qualité la plus recherchée... *Journ. offic.* 23 juill. 1875, p. 6758, 2^e col.

† **ARGENTAN** (ar-jan-tan), s. m. Sorte d'alliage, dit à tort argenton. Ouvrages en nickel allié au cuivre ou au zinc (argentan) : ce nickel contribue, dans des proportions qui varient beaucoup, à former, avec le cuivre et le zinc, des alliages désignés dans le commerce sous les noms d'argentan, melchior, mallechort, argent blanc, argent d'Allemagne; l'argentan de belle qualité contient de 35 à 40 parties de nickel, *Tarif des douanes*, 1869, p. 439.

† **ARGENTANE** (ar-jan-ta-n'), *adj. f.* Olives argentanes, sortes d'olives.

† **ARGENTATION** (ar-jan-ta-sion), s. f. || 1° Action d'argenter. || 2° En anatomie, injection d'un corps ou d'un tissu avec du mercure, ce qui lui donne une apparence argente.

ARGENTIER. *Ajouter* : || 3° Terme de bourse. Celui qui procède de l'argent aux spéculateurs. Comme je finissais d'ouvrir cette lamentation d'un argentier [un reporteur], PATON, *Journ. des Débats*, 8 mai 1876, 4^e page, 3^e col. || 4° Dans le langage des socialistes, celui qui possède le capital, l'argent. Avant tout, il faut que l'exercice du travail soit libre, c'est-à-dire que le travail soit organisé de telle sorte, qu'il ne faille pas payer aux argentiers et aux patrons on n'aurait cette liberté du travail que mettaient à si haut prix les exploitiers d'hommes, la *luche polaire* (1849), dans *FR. BAS-LAT, Œuvres compl.* Paris, 1873, t. II, p. 24.

† 2. **ARGENTIN**, **INE** (ar-jan-tin, ti-n'), *adj.* Qui

est relatif à la République Argentine ou de Rio de la Plata (Amérique du Sud). Les fonds égyptiens, argentins et péruviens, surtout les deux derniers, sont en hausse, la *Semaine financ.* 26 mars 1870.

† **ARGILAH** (ar-ji-la), s. f. La cigogne à sac, de Calcutta. L'argilah, que la science a baptisée du nom vulgaire de cigogne à sac... le public, frappé de la gravité de sa démarche et de l'air penseur de son crâne dénudé, lui a donné le nom plus pittoresque de philosophe ou d'adjutant, *Journ. offic.* 18 mars 1874, p. 2093, 2^e col.

† **ARGILIERE** (ar-ji-liè-r'), s. f. Endroit, terrain d'où l'on tire l'argile, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, Le Havre, 1876, p. 21.

† **ARGOÏGNE** (ar-goï-gn'), s. m. Nom, dans l'Aunis, d'un champignon comestible (*agaricus erygii*), *Glossaire aunisien*, p. 65.

† **ARGOL** (ar-gol), s. m. Nom des fientes de bœufs, chevaux, chameaux, moutons, desséchées, avec lesquelles on fait du feu dans les steppes de la Tartarie et de la Mongolie.

ARGUER. — HIST. XVI^e s. *Ajouter* : Une vieille saïche [sèche], aigre et arguant [grondante], *Les 45 joyes de mariage*, p. 86.

— ETYM. *Ajouter* : Le lat. *arguere*, d'après Fr. Meunier, est pour *ar-guere*, équivalent à *ad-guere*, comme *ar-cessere* pour *ad-cessere*; *guere* est le radical *sanser*, gu, crier; comparez *yoïzo*.

ARGUMENTER. — HIST. *Ajouter* : XIV^e s. Lai [la] et un Sarazin qui ot non Jacobé, De la loi blasmont fut si argumentat [instruit]. Et si sont des estoiles et dour courtes de la mer, *Floobant*, v. 739.

ARGUS. *Ajouter* : || 4° Nom d'une famille assez nombreuse de papillons de jour, ainsi dits à cause de leurs ailes ocellées comme celles du paon. Argus bleu. Argus vert.

† **ARGUT**, **UTE** (ar-gu, gu-t'), *adj.* Latinisme. Qui est d'un esprit nigru. Je devins bientôt philosophe et théologien très-argut, MORELLET, *Mém.* t. I, p. 6.

— ETYM. Lat. *argutus*, bruyant, âcre, ingénieux (voy. *ARGUTIEUX*).

† **ARGUTIEUX**, **EUSE** (ar-gu-si-è, èu-z'), *adj.* Qui a le caractère de l'argutie. Les lectures subtils de la dialectique argutieuse qu'avait tissée l'oisiveté d'Athènes, VILLEMAIN, *Génie de Pindare*, xv.

† **ARGYNE** (ar-ji-n'), s. f. Espèce de papillon, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 62, Hetzel, 1866.

† **ARGYRIQUE** (ar-ji-ri-ki'), *adj.* Qui appartient au métal argent. Sels argyriques. L'intoxication argyrique, HENNEGUY, *Etude sur l'action des poisons*, p. 89, Montpellier, 1875.

— ETYM. *Ἀργυρος*, argent.

† **ARIANE** (a-ri-a-n'), s. f. || 1° Terme de mythologie. Fille de Minos que Thésée enleva et qu'il abandonna ensuite. || 2° *f. f.* Femme que son amant abandonne. C'est une Ariane abandonnée que l'on (conduit, l'administration ne se chargeant pas de retrouver les séducteurs fugitifs ou latitants, DE MOLINARI, *Journ. des Débats*, 3 août 1876, 3^e page, 4^e col. || 3° La 43^e planète telescopique, découverte par M. Pogson. || 4° Nom d'un papillon, autrement dit argus jaune, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 45, Hetzel, 1866.

— ETYM. *Ἀριάνη*, fille de Minos.

† **ARIANISANT** (a-ri-a-ni-zan), s. m. Celui qui arianise, qui suit l'hérésie d'Arius. Ces prétendus arianisants, *poss.* 6^e *arvissement*, 63.

ARIDE. *Ajouter* : || 3° *f. f.* Aride de, privé de. Quoiqu'elle [la duchesse du Maine] eût soutenu sa captivité avec courage, et que, pour en supporter l'ennui, elle se fût prisée à tous les amusements que pouvaient fournir des lieux si arides de plaisirs, STAAL, *Mém.* t. II, p. 265.

† **ARIOSTIN** (a-ri-o-s-tin), *adj. m.* forgé par Voltaire pour désigner ce qui a le caractère du poème de l'Arioste. J'aimerais mieux vous envoyer cette espèce d'histoire générale, que mon petit poème ariostin c'est un ouvrage plus honnête, *VOLT. Lett. à Fromont*, 13 juin 1756.

ARISTOCRATIE. || 4° *Ajouter* : Le roi fit, le 17 avril [1788], une réponse où il prononce cette parole tristement célèbre : « La monarchie ne doit pas être une aristocratie de magistrats ; » ce fut d'une bouche royale que sortit, employée pour la première fois dans un discours officiel, une qualification que le langage révolutionnaire allait s'approprier, MERVEILLEUX-DUVIGNY, *Disc. de rentrée à la cour impériale*, dans *Journ. offic.* 7 nov. 1869, p. 4436, 4^e col.

† **ARISTOTÉLISER**. *Ajouter* : — HIST. XVI^e s. Jeelle, aristotélisant en la caboché à tort et à tra-

vers, veut que son avis soit reçu ; ce qu'elle pense, elle veut que ce soit évangile, MERLIN COCCIAE, t. I, p. 156.

† **ARITHMOMÈTRE** (a-ri-mo-mè-tr'), s. m. Instrument servant à compter. [Dans une école primaire belge] un baromètre, ... un boulier-compteur et un arithmomètre, *Journ. offic.* 22 janv. 1876, p. 648, 3^e col.

— ETYM. *Ἀριθμός*, nombre, et *μέτρον*, mesure. **ARLEQUIN**. *Ajouter* : || 5° Sorte de bateau à une seule place, avec un aûbit à la proue, pour une lourde canardière. Ils s'adressèrent au sieur Charles Thiéry, possesseur d'un petit batteau, le priant de le mettre à leur disposition pour traverser la rivière [la Sône, en face de Châtenoy-en-Bresse]... il les fit bien installer dans l'arlequin, leur recommandant par-dessus tout de ne faire aucun mouvement, *Gaz. des Trib.* 23 juill. 1871, p. 704, 3^e col.

— REM. On trouve harlequin avec *h* aspirée. Tandis que l'autre s'efforce à faire ici le harlequin, SAINT-AMANT, *Passage de Gibraltar*. Mme de Sévigné mettait aussi une *h* qu'elle aspirait : tu contait hier au soir... que harlequin... (éd. Rognier, t. II, p. 324).

† **ARLINGE** (ar-lin-gh'), s. m. Voy. ALLINGRE, au Dictionnaire. Le bois de flottage qui s'échappe, retenu par des perches et des pieux, est retiré par de nouveaux ateliers situés en dessous et qu'on appelle allingres ou arlinges, *Mém. de la Soc. centr. d'agric.* 1873, p. 260.

† **ARMAILLADÉ** (ar-ma-la-dé), s. f. Terme de pêche. Sorte de filet fixe, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 415.

† **ARMAILLI** (ar-ma-li), s. m. Nom, dans la Suisse romande, du conducteur ou berger des troupeaux de vaches. Deux armaillis précédèrent la troupe [des contrebandiers], porteurs l'un d'une cloche de bétail qu'il avait ordre d'agiter tant que les chemins seraient libres, le second d'un cornet à bouquin, qui devait, le cas échéant, avertir de la présence de l'ennemi, TOUBIN, les *Contrebandiers du Noirmont, scène de la vie jurassienne*.

— REM. Armailli ouvre le premier complet du ranz des vaches : Léz armaillis dé Colombette Dé bon matin se sont lèba Ha ha ha! (les vachers des Colombettes [montagnes de la Gruyère, Fribourg] de bon matin se sont levés).

— ETYM. Anc. franç. *armaille* ou *aumaille* (voy. *AUMAILLE*); comparez *ERMAILLE*.

ARME. || 4° *Ajouter* : Les trois armes, l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie. || Proverbe. Armes parlantes, toutes bonnes ou toutes méchantes.

ARMÉE. — HIST. XIV^e s. *Ajouter* : Ilz le vouloient servir [le roi d'Angleterre] à leurs propres despens, et ne vouloient prendre nul gages... jusques à ce qu'il eussent paracompli l'année, se tant leur armée deroit, J. LE BEL, *Frères Chroniques*, t. I, p. 454.

ARMEMENT. || 2° *Ajouter* : || Armement de sûreté, celui qui est réparti sur toute l'étendue de l'enceinte d'une place, pour la mettre à l'abri d'un coup de main. || Armement de défense, celui qui est restreint aux points d'attaque et aux ouvrages qui peuvent diriger leurs feux contre les travaux de l'assiégeant.

† **ARMÉNIAQUE** (ar-mé-ni-a-k'), s. m. Idiome aryen ou indo-européen dont se servaient les populations de l'Arménie, au IX^e et au VII^e siècle avant notre ère, et dans lequel sont conçues les nombreuses inscriptions cunéiformes gravées sur les rochers voisins de la ville de Van.

ARMET. *Ajouter* : — REM. L'armet était particulièrement le casque des hommes d'armes de la fin du XV^e siècle et de tout le XVI^e. L'armet se compose d'un timbre arrondi surmonté d'une crête plus ou moins saillante, de pièces mobiles pour protéger le visage, mézail, nasal, ventail, mentonnière, et d'un gorgerin.

ARMAILLAIRE. *Ajouter* : || Sphère armillaire, globe terrestre garni des armilles.

ARMILLES. || 2° *Ajouter* : C'est le nom général des cercles qui représentent l'équateur, le méridien, les cultures, l'horizon, l'écliptique, les tropiques et les cercles polaires.

ARMISTICE. *Ajouter* : || Armistice mobile, voy. *MOBILE*, n° 4.

— REM. C'est une faute populaire assez commune de dire *armistice* pour *armistice*. Il paraît que le général Bonaparte faisait cette confusion. Voici du moins ce que le comte Miotte Meito raconte en note au tome I^{er}, p. 90, de ses *Mémoires*,

en parlant d'un armistice conclu par le général Bonaparte à Brescia le 6 juin 1796 (19 prairial an iv) : « Il se servit du mot *armistice*, et fit dans toute la conversation presque toujours cette faute. »

ARMURE. *Ajoutez :* || 6° Nom général donné aux projectiles d'une nature quelconque dont sont armées les fusées de guerre. || 7° Sorte de mécanisme dans les métiers à tisser. Nous n'avons pas de métiers à la Jacquart, qui donnaient ouvriers un gain de 3 à 4 fr. par jour; 2° ceux dits à l'armure, dont les ouvriers sont payés de 2 fr. 60 à 3 fr. 50 par jour, *ib.* p. 232. || 8° Etouffe de soie ou de laine qui est façonnée avec une espèce de pointillé. Ses reps [de la Saxe], ses poyelines, ses épinglines, ses armures, sont très-bien fabriqués, *Journal officiel*, 21 avril 1876, p. 2831, 2° col. Nous pouvons indiquer encore, comme d'excellents produits, les soieries unies, étoffes pour cols, armures et vêtements de la maison..., *ib.* 10 nov. 1872, p. 7119, 3° col.

ARMURIER. *Ajoutez :* || 2° *Adj.* L'industrie armurière, l'industrie qui fabrique des armes. L'industrie armurière est solidement établie dans la province de Liège, *Rev. britan.* juin 1876, p. 650.

† **AROLLE** (a-ro-l'), s. m. Nom romand, généralement employé dans le canton de Vaud et dans la Suisse française, du *pinus cembra*, L. Un vieil arolle cacochyme, enfant perdu, qui sur l'abîme étend ses bras, *EUG. RAMBERT, Poésies*, p. 207, Paris, 1874.

† **AROMPO** (à-ro-ou-p'), s. m. Nom, chez les Aschantis, Afrique occidentale, d'un carnivore qui déterre et dévore les cadavres, *Journ. offic.* 27 sept. 1873, p. 6088, 3° col.

† **AROUTINE, ÉE** (a-rou-ti-né, née), *adj.* Qui a pris la routine d'une chose. De vieux radeleurs comme moi, accoutumés à dormir sur le duvet des préjugés, aroutinés aux vieilles méthodes..., *L. du P. Duchêne*, 22^e lettre, p. 4.

ARPENT. *Ajoutez :* — REM. Cette ancienne mesure de superficie valait à Paris 900 toises carrées, ou 34 ares; on comptait aussi à Paris par arpent de 50 ares, ou grands arpents; ces grands arpents sont ceux des Eaux et Forêts, qui valent un et demi ceux de Paris.

† **ARPEMENTIER** (ar-pan-te-man), s. m. Action d'arper; résultat de cette action. Cela m'a engagé d'ordonner l'arpement, et d'envoyer des arpentiers dans cette vallée (21 oct. 1683), *BOISLISLE, Corresp. des contr. gén. des finances*, p. 4. Les répartiteurs pourraient s'aider, dans cette opération, des cadastres et parcellaires, plans, arpentements, qu'ils se seront procurés, *Loi du 3 frimaire an vii*, art. 43, || On dit plutôt arpentage.

ARPEYTER. — HIST. XIV^e s. E. y a plusieurs bois qui onques ne furent arpeytes, et n'est mémoire aucune que on en vendist onques aucun d'iceux (1381), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. vii, p. 603.

ARQUEBUSE. *Ajoutez :* — REM. L'arquebuse à croc ou crochet date du milieu du quinzième siècle; elle est intermédiaire entre les armes portatives et les bouches à feu; elle porte sur le canon un croc qui servait à la maintenir sur un cheval au moment du tir; le feu était mis à l'aide d'une mèche. || L'arquebuse à mèche date du commencement du seizième siècle; elle est souvent désignée sous le simple nom d'arquebuse; elle est garnie d'un bassin, dans lequel est la poudre d'amorce, d'un couvre-bassin et d'un serpent qui porte une mèche allumée, qu'un mécanisme particulier permet, à l'aide d'une détente, de faire tomber sur la poudre contenue dans le bassin. || L'arquebuse à rouet, arquebuse garnie d'une platine à rouet (voy. PLATINE). || L'arquebuse butière, arquebuse à rouet employée pour le tir à la cible, même après l'adoption du fusil à silex.

— ETYM. *Ajoutez :* D'après M. Dozy, au mot *arcabuz*, le français *arquebuse* vient directement non pas de l'allemand *Hackenbüchse*, mais de l'ancien flamand *haeckbuse* (*KILIAN, Etymologicum teutonice linguae*, t. 200, édit. van Hasselt).

ARQUEBUSER. *Ajoutez :* — REM. L'Académie dit : Celui qui fabrique ou vend des armes à feu. Ce mot a vieilli dans le premier sens, mais s'emploie encore de concert avec *armurier* dans le second.

† **ARQUET.** *Ajoutez :* || 2° Dans le Puy-de-Dôme, banche à fruit conservée plus ou moins longue

sur la vigne, quand on la couche en demi-cercle, les *Primes d'honneur*, p. 451 (voy. *ARCIER* au Supplément. || 3° Dans l'Aunis, piège pour les petits oiseaux, formé d'une branche courbée en arc à l'aide d'une ficelle, *Gloss. aunisien*, p. 66.

† **ARRACHEMENT.** *Ajoutez :* || 4° Terme de géométrie descriptive. L'intersection de deux surfaces réglées présente un arrachement, quand chacune des deux surfaces a des génératrices qui n'ont aucun point commun avec l'autre; chacune d'elles fait alors dans l'autre une entaille, un arrachement.

† **ARRACHIS.** *Ajoutez :* || 3° Terme du pépiniériste. Plant arraché d'une pépinière pour être planté ailleurs. Quelques soins que nous prenions à élever nos variétés, quelque scrupuleuse que soit l'attention qui préside à nos arrachis et à nos emballages, *Prospectus d'un pépiniériste*, 1867. || Sur le marché aux fleurs, les arrachis sont les plantes vendues en boutures, dont la racine est simplement enveloppée d'une motte de terre humide, *Journ. offic.* 31 mai 1875, p. 3869, 2° col.

† **ARRAISSEMENT** (a-rè-zo-ne-man), s. m. Terme du langage sanitaire. Examen soigneux d'un navire quelconque dont qu'à la santé.

— SYN. ARRISONNEMENT, RECONNAISSANCE. Dans le langage sanitaire d'autrefois, les mots reconnaissance et arraisonement des navires étaient considérés comme synonymes.... Dans le langage adopté depuis lors [la conférence internationale de 1851], la reconnaissance proprement dite signifie une opération sommaire applicable dans l'immense majorité des cas qui se présentent, c'est-à-dire aux navires facilement reconnus comme exempts du soupçon; tandis que l'arraisonement suppose au moins des doutes, et, par conséquent, la nécessité d'un examen plus approfondi.... L'arraisonement n'est donc, en définitive, qu'une reconnaissance renforcée, *cf. FAVEL, Journ. offic.* 5 mars 1876, p. 4546, 1^{re} col.

ARRANGEMENT. *Ajoutez :* — SYN. ARRANGEMENT, PERMUTATION. En algèbre, ces termes ne sont pas exactement synonymes. Arrangement se dit quand on groupe les objets à arranger selon un nombre moindre que le nombre des objets : arrangements de six lettres deux à deux, trois à trois, cinq à cinq. Permutation se dit quand on groupe les objets selon un nombre égal au nombre des objets : les six lettres a b c d e f rangées six à six.

† **ARRATEL** (a-ra-tèl'), s. m. Mesure du poids portugaise, valant 0,4589.

— ETYM. Espagn. *arrede*, *arrate*, *arrel*; de l'arabe *ar-ratl*, un livre.

ARRETEMENT. — HIST. *Ajoutez :* XIII^e s. Li eskievin arentement.... là fu à cest arentement com eskievin.... (1236), *PHILIPPE MOUSKES, Chronique*, t. iii, Supplément, p. 25.

† **ARRESTOGRAPHIE** (a-rè-sto-gra-f'), s. m. Synonyme d'arrestiste. J'ai commencé par l'histoire du faux Martin Guerre, que l'un de nos arrestographes a renfermée dans l'espace de quelques lignes, *CVOTTE DE PITAVAL, Caus. célèb. t. i, Préf.* p. xvi.

† **ARRÊTABLE** (a-ré-ta-bl'), *adj.* Qui peut être arrêté, détenu comme prisonnier. Mare de Fiennes, vicomte de Bruges, député des états d'Artois vers Sou Altesse, ayant été arrêté au corps par un de ses écrivains, il fut jugé le 17 octobre 1648 qu'il n'était pas arrêtable pour ses dettes, *Arrêts du grand conseil de Sa Majesté... résident en la ville de Malines, recueillis par M. Humayn, Lille, 1773*, p. 173 (Note de M. Du Bois, avocat à Gand).

† **ARRÊTEMENT** (a-rè-te-man), s. m. Terme vieilli. Action d'arrêter, de mettre en prison. La nouvelle de l'arrestement de M. de Vendôme, *MALH. LERICHE*, éd. L. Lalanne.

ARRÊTER. *Ajoutez :* || 13° Anciennement, arrêter un corps mort, le retenir aux fins de forcer les héritiers du défunt à payer certaine dette. Au mois de juin 1617, le fait était discuté en pleine assemblée du Conseil, il fut dit que, nonobstant usage contraire..., les corps morts ne peuvent être arrêtés pour dettes; suivant ce, le corps du comte d'Egmont, qui était détenu à Bruges par son hôte pour des dépens de bouche du défunt, fut élargi avec ordonnance de le laisser suivre aux parents du défunt, nonobstant l'usage contraire de Bruges, *Arrêts du grand conseil de Sa Majesté... résident en la ville de Malines, recueillis par M. Humayn, Lille, 1773*, p. 192. (Note communiquée par M. Du Bois, avocat à Gand.)

— HIST. || XIV^e s. *Ajoutez :* Au devant de monseigneur le Dauphin qui ne arroit point en ladite ville, *MANTELLIER, Glossaire* Paris, 1869, p. 7.

† **ARRÊTEUR** (a-rè-teur), s. m. Celui qui arrête. Jupiter arreteur (*Jupiter stator*), *MALH. LERICHE*, éd. L. Lalanne.

† **ARRÊTOIR.** Au lieu de l'article, mettez : Petit tenon qui limite le mouvement d'une pièce mobile. Arrêtir de baïonnette, arrêtir de levier de pointage, etc.

ARRHES. — REM. Arrhes a été fait du masculin, *SAURIN*, fin du *Sern*, sur le *desespoir* de Judas.

ARRIÈRE-HAN. — ETYM. *Ajoutez :* *Arribanum* dérive non de l'allemand *Heer*, armée (*Heer* est un substantif allemand moderne, ancien haut-allemand *heri*), mais de *ari* ou *hari* qui en est l'équivalent et qui appartenait à la langue franque merovingienne, d'ARBOIS DE JOURVILLE, *Romania*, n° 2, p. 141.

ARRIÈRE-BEC. *Ajoutez :* || 2° Partie postérieure d'un bateau.

† **ARRIÈRE-CHAMBRE** (a-riè-re-chan-br'), s. f. Chambre qui est derrière une autre. Ma salle, antichambre et arrière-chambre, *Mém. de Bellevue et Silley*, p. 433.

† **ARRIÈRE-FERMIER** (a-riè-re-fèr-miè), s. m. Celui qui tient une ferme d'un sous fermier. Les fermiers, sous-fermiers et arrière-fermiers, *Conseil d'Etat*, 10 avr. 1868.

† **ARRIÈRE-MOLAIRE** (a-riè-re-mo-lè-r'), s. f. Molaire située en arrière des autres, *GAUDRY, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXII, p. 1111.

ARRIÈRE-PENSÉE. *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Depuis il leur garda toujours une arriere-pensée, *LANOUÉ, Disc.* p. 724.

ARRIÈRE. — HIST. *Ajoutez :* XIII^e s. Lors dist à ceus qui là estoient Cleomades, pour riens qu'il voient, Ne se lievent; car ce seroit Grans perils se nus [nul] s'en levoit; Bien en porroient arrièrer [mettre en arrière, empêcher] l'ouvrage dont il veut ouvrer, *ADENES, Cleomades*, v. 13 605, publié par Van Hasselt, Bruxelles, 1865.

† **ARRIÈRE-RADEUR.** s. m. Voy. RADIER.

† **ARRIÈRE-SENS.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Je vois que chascun se matine si on luy cache le fonds des affaires ausquel on l'emploie, et si on luy en a desrobé quelque arriere sens, *MONT.* III, 242.

ARRIVÉ. || 1^{re} *Ajoutez :* || Fig. Un homme arrivé, un homme qui est parvenu à la fortune, à la réputation, à un bon emploi. Trente ans plus tard, arrivé, glorieux, académicien, sénateur, ce sera toujours le même Saincte-Beuve, *A. CLAVARD, Journ. offic.* 1^{er} avr. 1876, p. 2398, 2° col. || 4^e *Ajoutez :* Croire que c'est arrivé, s'imaginer si fortement une chose qu'on se persuade qu'elle a eu effectivement lieu. Ce qui faisait la force de Bouchardy, c'était son sérieux profond, sa conviction inébranlable; il croyait que c'était arrivé, pour nous servir de la formule moderne, *TH. GAUTIER, Journ. offic. feuilleton*, 6 et 7 juin 1870. || 5^e Terme de turf. L'arrivé, l'instant où le cheval vainqueur atteint le poteau gagnant.

ARRIVER. *Ajoutez :* || 9^e Terme de turf. Se dit d'un cheval quand il atteint le poteau gagnant. Le vainqueur arrive premier; le cheval qui suit immédiatement arrive deuxième, etc.

ARROBE. *Ajoutez :* — REM. La capacité n'en est pas la même partout : à Cadix, l'arrobe contient 16 litres environ; en outre, l'arrobe d'huile n'est pas la même que celle de vin.

ARRONDISSEMENT. *Ajoutez :* || 5^e Arrondissement de poids, méthode par laquelle on prend un poids rond au lieu du poids réel. Des entreprises de roulage..., pourraient... faire le groupage des marchandises et s'approprier ainsi les bénéfices que les compagnies de chemins de fer peuvent réaliser par suite des arrondissements de poids, *CALLAUX, Journ. offic.* 3 déc. 1875, p. 9955, 1^{re} col.

ARSENAL. || 1^{re} *Ajoutez :* || Établissement dans lequel on fabrique ou répare les affûts, les voitures, le matériel d'artillerie, dit, suivant le cas, arsenal de construction ou de réparation.

— ETYM. *Ajoutez :* M. Devic, *Diet. etym.*, fait remarquer que dans les formes où il y a *dar*, lo radical *ardar dar* se trouve, mais que, dans celles où *dar* manque, comme en français, on n'a affaire qu'à l'arabe *as-sinâ*, qui se dit très-bien d'un arsenal maritime, sans *dar*.

† **ARSIN.** *Ajoutez :* || 2^e Arsin, dans le langage des contumes de certaines communes du nord de la France (Saint-Omer), usage d'après lequel, quand une personne étrangère à la commune, coupable d'avoir maltraité un bourgeois, négligé de faire amende honorable à l'échevinage, plusieurs officiers et sergents de ville se rendaient au domicile du contumace et procédaient à la destruction du

ses propriétés par le fer et le feu, *Revue critique*, 16 sept. 1876, p. 189.

† **ARSOUILLE** (ar-sou-ll' ll mouillées), *s. f.* Terme bas. Nom à Paris des mauvais sujets du plus bas claque. C'est une arsouille.

† **ARSOUILLER** (ar-sou-ll' ll mouillées), *v. n.* Se conduire en arsouille. Déjà j'en connais quelques-uns qui prétendent avoir arsouillé (vous savez toute la valeur de ce terme) dans la révolution, et sont tout prêts à se remettre à la besogne, pourvu que ce soit pour tuer les coquins de riches, d'accapareurs... *Bazar*, *Pices*, t. 106.

† **ART** || 5. *Ajoutez* : || Terme de l'université du moyen âge. Les sept arts, sorte d'enseignement encyclopédique comprenant le trivium et le quadrivium (voir. ces mots). || 6° Terme du pêche. Dans le quartier de Cotte, le grand art, la pêche de toutes les espèces pendant toute l'année; le petit art, la pêche pendant la belle saison, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 115.

† **ARTABAN**. *Ajoutez* : — ETYM. *Pier comme Artaban* vient du *Cyrus* de Mlle de Scudéry, dans lequel un personnage de ce nom se montre d'une fierté remarquable.

† **ARTEMISIA** (ar-té-mi-z), *s. f.* La 406^e planète astronomique, découverte par M. Watson.

— ETYM. *Azartia*, reine de Carie, célèbre par son amour pour son mari Mausole.

† **ARTICHAUD**. — ETYM. *Ajoutez* : L'étymologie de M. Pihan est fautive; *ardichoki* signifiait terre de l'épine, et non épine de la terre; *ardichoki*, *artichot*, termes employés dans le Levant, sont des corruptions du mot européen. Le nom arabe de l'artichaut est *al-harchof* ou *al-harchouf*; de là dérivent l'espagnol, *alcachofa*, *alcachofa*, et le port. *alcalchofa*. L'ital. *articiocco*, et le français *artichaud* paraissent être des altérations ultérieures de la forme espagnole.

† **ARTICLE**. *Ajoutez* : || 10° Bouhours prend article au sens de pronom personnel : Je dirai en latin *descripti et placet*; en italien, *ingannata e piace*; en espagnol, *engaña y agrada*, parce que ces langues omettent leurs articles; mais en français je suis obligé de dire : le trompe et il plait. *Entretiens d'Artiste et d'Eugène*, p. 411, 3^e éd. 1671. || 11° Vaugelas l'emploie pour préposition : Premièrement, voyons les articles devant les verbes; ce que nous appelons ici articles, d'autres les appellent prépositions, mais la dispute du nom ne fait rien à la chose, *Remarques*, p. 236, édit. in-16, 1701.

† **ARTICULAT** (ar-ti-ku-la), *s. m.* Terme de droit. Pièce dans laquelle on articule, on énonce par articles. M... soutint pertinent et admissible un articulat de faits, desquels il résultait que... *Gaz. des Trib.*, 40 févr. 1876, p. 137, 4^e col.

† **ARTICULATION**. *Ajoutez* : || 5° Terme de géologie. Se dit des différences de configuration de la surface terrestre dans le plan vertical et le plan horizontal, dans le relief et la sinuosité des continents.

† **ARTICULÉMENT** (ar-ti-ku-lé-man), *adv.* D'une manière articulée, distincte. Il suffit que je veuille parler haut ou bas... en un moment, je fais articulément et distinctement mille mouvements, dont je n'ai nulle connaissance distincte, boss. *Élécat. sur myst.*, iv, 9.

† **ARTICIEL**. *Ajoutez* : || Aujourd'hui, horizon artificiel, surface réfléchissante placée horizontalement, telle que la surface supérieure d'un bain de mercure, qui sert à déterminer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon, à l'aide des instruments à réflexion.

† **ARTIFICIER**. *Ajoutez* : || 2° Désignation et grade des soldats d'artillerie qui sont spécialement chargés de ce qui regarde les artifices de guerre. Un artificier, un sous-chef artificier, un chef artificier.

† **ARTIFICIEUSEMENT**. *Ajoutez* : || 2° Avec une industrie trompeuse. Des parois... diversifiées de croûtes de marbre coupées en rond... artificieusement enduites en façon de peinture, *MALH. LEXIQUE*, éd. L. Lalanne.

† **ARTIFICIEL**. *Ajoutez* : || 2° En un sens favorable, fait avec art. Le même jeu équilibre ne se lassera point de rendre justice à l'artificieuse et fine contenance des tragédies de Racine, *VOLT. Dict. phil. Anciens et modernes* (ce sens latin d'*artificieux* se trouve à l'historique dans un exemple d'Amboise Paré).

† **ARTILLER** (ar-ti-llé ll mouillées), *v. a.* Munir d'artillerie un vaisseau (terme vieilli). De ma part, je fais toutes diligences pour artiller les six

vaisseaux de Hollande.... *Corresp. de Colbert*, III, 81, 6 nov. 1666.

† **ARTISY**. — ETYM. *Ajoutez* : M. Bugge (*Romania*, juillet-oct. 1875, p. 350) a étudié ce mot. Le primitif est la forme ancienne *arte* ou *artre* (en provenç. *arda* et *arno*). Suivant lui, *arte* représente une forme *tarmitam* équivalente au lat. *tarmentum* (de *tarne*, ver qui ronger le bois), lequel d'ailleurs a donné l'italien *tarna*. Mais comment expliquer l'aphérèse du *t*? D'abord il pose que l'existence primitive d'un *t* est prouvée dans le français par le bas-breton *tarlout*, nite ou teigne; puis il cite comme exemples d'aphérèse d'un *t* dans le domaine roman : *avan* pour *tavan*, *uon*, *poais* de la Suisse romande; *asse*, du lat. *tazus*; *tyrolin rofa*, ital. *troja*, franç. *truite*; à Modène et à Reggio, *arnghér* pour *arnghér*, du lat. *internecare*. Cette argumentation rend probable la dérivation que M. Bugge propose. Puis, comme le vocabulaire hébreu-français d'Oxford porte, selon la transcription de M. Bohmer, *artozion*, se demande si *artizon* n'est pas pour *arte-toison*, la mite de la toison. Cela demeure une conjecture peu assurée.

† **ARTISTE**. *Ajoutez* : || 5° Artiste en cheveux, celui qui exécute en cheveux des portraits, chiffres, paysages et autres objets, *Tarif des patentes*, 1858.

— REM. *Ajoutez* : || 2° On trouve, par néologisme, *artiste* employé adjectivement, au sens d'*artiste*, ce qui est aussi un néologisme, mais plus usité. Le moindre écrivain chinois est plus artiste que les cartons de notre fabrique occidentale, *BURGER, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 448. *Artiste*, adjectif, est plus conforme que *artistique* à l'adverbe *artistement*, qui, lui, n'est pas un néologisme.

— HIST. *Ajoutez* : xv^e s. Comment le roi Charles estoit droit artiste et appris es sciences, et des beaulx maçonages qui'il fist faire, *CHRIST. DE PISAN, Charles V*, III, 11.

† **ARUSPICE**. *Ajoutez* : — HIST. xvi^e s. Par arrest des aruspices, *PAGÉ*, xxy, 7.

† **ARYAQUE** (a-ri-a-k), *adj.* Qui appartient au peuple, à la race dont on suppose l'existence comme souche des Aryens ou Indo-Européens ou tribus japhétiques et avant leur dispersion. Là [entre la mer Caspienne et les monts de l'Indou-kouch] fut parlée, avant que les diverses tribus de Japhet se dispersassent, quand elles vivaient encore réunies, la langue première qui fut la souche de toutes les autres [langues aryennes]; la science moderne l'appelle ariyque, et parvient à en reconstituer en partie les traits les plus essentiels, *FR. LENORMANT, Manuel de l'hist. anc.* t. I, p. 426, 4^e col.

† **ARYALLE** (a-ri-ba-l), *s. m.* Terme d'archéologie. Vase grec large à sa base, étroit vers le haut, ressemblant à une bourse serrée à son ouverture, *Journ. off.*, 6 juill. 1875, p. 5016, 1^{re} col.

— ETYM. *ἀρύβαλος* ou *ἀρύβαλλος*, de *ἀρύειν*, puiser.

† **ARZEGAYE** (ar-ze-gbé), *s. f.* Lance ancienne-ment employée par la cavalerie; elle était courte et ferrée par les deux bouts.

— ETYM. Le même que *zagaie*, avec l'article préfixé.

† **ARZEL**. — ETYM. Espagn. et portug. *argel*, de l'arabe *ardjel*, qui qualifie un cheval marqué de blanc aux pieds de derrière, de *ridj*, pied chez les quadrupèdes, *DEVIC, Diction. étym.*

† **ASACRAMENTAIRE** (a-sa-kra-man-té-r), *adj.* Qui ne participe pas aux sacrements II [le P. Brisacier] les appelle [les religieux de Port-Royal] des filles impénitentes, asacramentaires... desespérées, et tout ce qu'il vous plaira, *PASC. Prov. xi*.

— ETYM. Mot hybride, de *a* privatif, et lat. *sacramentum*, sacrement.

† **ASCENDANCE**. *Ajoutez* : || 3° Progrès, augmentation. Il n'est pas inutile d'examiner un instant l'ascendance de la prospérité publique, *ACHILLE MERCIER, Le Projet de loi électorale et l'émigration intérieure*, Paris, 1875, p. 11.

† **ASCENSEUR** (a-san-seur), *s. m.* Engin servant à élever des fardeaux du fond d'une mine à la surface, du rez-de-chaussée à un étage supérieur, etc. || Il y a aussi des ascenseurs dans les hôtels et les maisons, pour monter les personnes aux étages supérieurs. || *Adj.* Veut-on monter sur le plateau, un chemin de fer ascenseur, mû par la vapeur... vous y transporte en deux minutes, *Journ. off.*, 8 nov. 1876, p. 8048, 3^e col.

— ETYM. VOY. ASCENSION.

† **ASCENSIONNISTE** (a-san-sion-ni-st), *s. m.* Celui qui fait une ascension au sommet d'une montagne, *Journ. de Genève*, dans *Journ. off.*, 5 oct. 1872, p. 6342, 3^e col.

† **ASIA** (a-zi-a), *s. f.* La 67^e planète astronomique, découverte par M. Pogson.

† **ASILE** (a-zi-l), *s. m.* Insecte de l'ordre des diptères.

— ETYM. Lat. *asilus*.

† **ASINAIRE** (a-zi-né-r), *adj.* Qui appartient à l'âne. || Meule asinaire, meule tournée par un âne. Il vaudrait mieux qu'on mît au cou une meule asinaire, *VOLT. Dict. philos. Enfer* (c'est le passage de l'Evangile : Bonum est ovis magis si circumdaretur mula asinaria collo ejus, *MARC*, ix, 41).

— ETYM. Lat. *asinarius*, de *asinus*, âne.

† **ASINER** (a-zi-né), *v. n.* Faire l'âne. Je crois que je prends quelques-unes des inclinations de la bête dont; le lait me restaure : j'asine à force, *M^{me} ROLAND, Lett. à Boss*, dans *STE-BEUVE, Nouv. Jour.*, t. VIII, *Mme Roland*.

† **ASINIER** (S') (a-zi-ni-fé-o), *v. r.* Terme de plaisanterie. Prendre du lait d'ânesse. Ma langue dure, et je cherche une nourrice, afin de m'asiner comme l'âne passe, *BALZAC, Lett. inédites*, cxxix (éd. Tarnizy Larroque).

† **ASININE** (a-zi-ni-n), *adj. f.* Qui appartient à un âne. Après cela je vous demande... si ce n'est pas (sans imprimer) un âne sous la figure d'un homme; je souffre cependant cette dureté asinine, *BALZAC, Lett. inédites*, cxxix (éd. Tarnizy Larroque).

— HIST. xvi^e s. La muletaille s'engendre de bestes chevalines et asinines accouplées ensemble, *O. DE SERRES*, 310.

— ETYM. Lat. *asininus*, de *asinus*, âne.

† **ASMODÉE**. — ETYM. Au lieu de ce qui est dit, mettez : C'est un démon du mazdéisme, *oeshma daeva*, génie des voluptés charnelles, qui s'introduit sous le nom d'*Asmodée* dans le livre de Tobie, *A. RÉVILLE, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872, p. 133.

† **ASPE**. *Ajoutez* : — HIST. xiv^e s. Toutes apportent leurs quenouilles, lin, fuseaux, étendars, hampes, et toutes agouillées servant à leur art, *les Évang. des Quenouilles*, p. 13.

† **ASPERGÈRE**. — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. Tierce fois le seigneur [signa] li clers de sa main destre, Pais li jeta de l'œile, du saint cressme l'esperge, *Manif. de Romania*, juillet-oct. 1875, p. 330. Vos, fontaines de larmes... asperdez moi par plors, *BONNARDOT, Texte lorrain*, dans *Romania*, t. V, p. 297.

† **ASPERGÉS**. *Ajoutez* : — HIST. xiv^e s. Pour avoir fait et forgé un caubenoisier et espèrges d'argent doré pour la chapelle du roy nostre sire (1368), *Nouv. Rec. de comptes de l'argenterie des rois*, par Douët-d'Arq., p. 190. || xiv^e s. Il prit l'aspergès et de l'eau bénite et nous en donna, *BRANT. M. de Bourbourg*.

† **ASPERITÉ**. — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. Les plaies des delciz [délectations] devons nous tendre [essuyer] par l'asperité de penitence, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 306.

† **ASPERSOIR**. *Ajoutez* : — HIST. xiv^e s. Deux esparjoiers dorés à gicler caue rose (1328), *Nouv. Rec. de comptes de l'argenterie des rois*, par Douët-d'Arq., p. 53.

† **ASPHALTAGE** (a-sfal-ta-j), *s. m.* Travail par lequel on pave une rue avec l'asphalte, *Journ. off.*, 8 févr. 1872, p. 395, 2^e col.

† **ASPUALTE**. *Ajoutez* : || 2° Calcaire imprégné de bitume et employé au pavage, *Journ. off.*, 11 mars 1872, p. 1735, 3^e col.

† **ASPHYXIE**. || 3° *Asphyxier*. *Ajoutez* : || 1° se dit du feu s'éteignant faute d'air. Enfermé ainsi, on peut espérer que le feu s'asphyxiera lui-même à la longue, *Journ. off.*, 10 févr. 1876, p. 1146, 1^{re} col. || *Ajoutez* : || Neutralement. Epruver l'asphyxie. A 7000 mètres, son oreille droite était devenue noire, il [Croce-Spinelli] asphyxiait; l'oxygène fait disparaître ces symptômes redoutables, *H. DE PARVILLE, Journ. off.*, 22 avril 1875, p. 2918, 1^{re} col.

† **ASPHYXIQUE**. *Ajoutez* : L'insensibilité produite [par le chloral injecté dans les veines] ne détermine aucun de ces phénomènes asphyxiques inquiétants qui s'observent si souvent à la suite du chloroforme, *H. DE PARVILLE, Journ. off.*, 26 févr. 1874, p. 4537, 3^e col.

† **ASPIE**. *Ajoutez* : || Proverbe (usité en Vendée). Aspie d'eau n'est pas dangereux; dicton venant de ce que la couleuvre vipérine, dont les mœurs sont aquatiques et que l'on confond souvent avec l'aspic, n'est pas dangereuse.

† **ASPIOLE** (a-spi-o-l), *s. m.* Fée, sylphie, génie.

Venez, bons méchants, Psylles aux corps grêles, Aspioles frêles, Comme un flot de grêles, Foudre dans ces champs, V. HUGO, *Odes et Ballades, Ronde du sabbat*. Balza... grommelait des injures à l'endroit de la vieille : strige, harpie, magicienne, empsae, larve, lamie, lénaure, goule, psylle, aspiole, et tout ce que l'habitude des litâmes de Rabelais pouvait lui suggérer de termes bizarres, TH. GAUTIER, *Portraits contemp.* (Honoré de Balzac).

† **ASPIRANCE** (a-spi-ran-s'), s. f. Néologisme. Qualité d'aspirant à une académie, à une fonction. ...portait la compagnie à les dispenser, lorsqu'ils désiraient s'incorporer à l'Académie, des devoirs ordinaires de l'aspiration et de la réception... DE MONTAIGLOUX, *Hist. de l'Acad. de peinture* (Mém. attribués à H. Testelin), t. II, p. 116.

† **ASPIRATIF**. *Ajoutez* : || 2° Terme de mystique. Qui aspire à l'affection. Que l'oraison dominicale est entièrement aspirative, c'est-à-dire qu'elle appartient à l'affection, LE P. LACOMBE, dans BOSS. *Inst. sur les Et. d'orais.*, II, p. 18.

ASPIRATION. — HIST. *Ajoutez* : || xiv^e s. Nous disons sans apostrophe le haren, la hauteur... et si ces mots se prévalent sans grande aspiration, la faute est énorme, ÉT. BOLET, dans LIVET, la *Gramm. franc.*, p. 142.

ASPIRER. — HIST. || xiv^e s. *Ajoutez* : Et que maintenant n'osient il [les plébiens] nous pas encore aspirer à avoir partie du consulat, BENCHIEURE, p. 87, verso.

† **ASSAGNISSEMENT**. *Ajoutez* : — HIST. xvi^e s. Outre ce que l'affinement des esprits n'est pas l'assagissement, MONT, IV, 66. L'assagissement ou amendement qui vient par le chagrin, le desgout et foiblesse, n'est pas vray ni consciencieux, CILARON, *Nagesse*, II, 3.

† **ASSAILLEUR** (a-sa-lleur, H mouillés), s. m. Celui qui assaille. Assailleur de moulins à vent, D'ARGENS, *Lettr. juives*.

ASSAINIR. *Ajoutez* : — REM. Ce mot appartient à Mercier, *Néologie*, t. I, p. 62, assainir, assainissement.

ASSAKI. — ETYM. Au lieu de l'étymologie donnée, lisez : La véritable orthographe est *khassiki*, mot arabe, avec une terminaison turque, qui n'a rien de commun avec l'arabe *as-saky*, échanson ; *khassiki* désigne, en général, toutes les personnes attachées au service particulier du sultan, et anciennement à celui des sultans mamelouks de l'Égypte. Ce titre se donne par excellence à la sultane favorite.

† **ASSASSINATEUR** (a-sa-si-na-teur), s. m. Synonyme inusité d'assassin. Je prends l'affaire de votre ami l'assassinat [en italique] pour la mettre dans mon livre de l'Ingratitude, sév. 22 janvier 1671.

— HIST. xiv^e s. Retraite de voleurs, meurtriers et assassins, *Sat. Mén. Har. de d'Aubray*.

† **ASSASSINER**. *Ajoutez* : || 5° Tenter, avec préméditation, de donner la mort à quelqu'un, même lorsque le coup manque et que la personne assaillie ne reçoit aucun mal. On assassina Luc [le roi de Prusse Frédéric II], et on l'a manqué ; on prétend qu'on sera plus heureux une autre fois, VOLT. *Art. d. d'Alembert*, fév. 1762.

† **ASSASSINEUR**, **EUSE** (a-sa-si-neur, neû-z'), s. m. et f. Synonyme inusité d'assassin. On craignait tout pour Monfré [de la part de Mme de Bouillon, qu'il avait offensée], car cette princesse du quel des Théatins était empoisonnée et assassinée, D'ARGENS, *Journ. et Mém.*, in-8°, 1860, t. II, p. 62.

† **ASSÈ** (a-s'), s. m. Dans l'Aunis, nom d'un outil de tonnelier, *Gloss. anisien*, La Rochelle, 1870, p. 70 ; c'est le même que l'assotte (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **ASSÉCHIER**. || 2° *Ajoutez* : || 1° se dit aussi en dehors des termes de marine. Toutes les mares étaient asséchées, MALH. *Lerique*, éd. Lalanne. Dans la province d'Oran, on trouve la célèbre saline d'Arzem, constituée par un lac asséchant en été... *Journ. offic.*, 2 mai 1873, p. 3664, 1^{re} col.

† **ASSÉMBLAGE**. *Ajoutez* : || 5° Terme de point d'Aleçon (dentelle réseau). Réunion de tous les morceaux en bande, pour en faire les contours, dans la dentelle réseau.

† **ASSEMBLE-NUAGES** (a-sa-nle-nu-a-j'), s. m. Celui qui assemble les nuages. L'auteur ne conclut pas ; c'est la méthode des Allemands, ces assemble-nuages de l'érudition, H. BOSSAÏRE, *Journ. des Débats*, 17 mars 1876, 3^e page, 3^e col.

— ETYM. C'est l'apôthèse qu'Homère applique à Jupiter, *vers. 224* *Ζεύς*.

ASSEMBLEUR. *Ajoutez* : — HIST. xiv^e s. Com-

pilator, assamblers, ESCALLIER, *Vocabulaire latin-franc.*, 399.

† **ASSEMBLEMENT**. *Ajoutez* : || 2° Il a été dit aussi pour assentiment. Signe d'assentiment, *burf. Oiseau, les kakatois*.

ASSEOIR. *Ajoutez* : || 4° S'asseoir signifie, dans les cours judiciaires, sortir du parquet, dit magistrature debout parce qu'il fonctionnait debout et qu'il est amovible, pour se faire nommer juge ou conseiller, place amovible et où l'on fonctionnait toujours assis. Quand un magistrat (du parquet) a eu la précaution de s'asseoir, pour employer une expression familière et technique, alors il est définitivement acquis à la magistrature, *Journ. offic.*, 12 mai 1873, p. 3169, 3^e col. || 10° Populairement et fig. Envoyer quelqu'un s'asseoir, l'écartier, le renverser.

† **ASSERTIVEMENT** (a-sèr-ti-ve-man), *adv.* Avec assertion, d'une manière assertive. Ces paroles étant prises assertivement iraient à ruiner l'immortalité de l'âme, ARNAUD, *Logique*. Parler assertivement, DESFONTAINES, *Eloge de Pantalon Phébus*.

† **ASSESSORAL**, **ALE** (a-sè-sor-al, ra-l'), *adj.* Qui concerne l'assesseur et ses fonctions. Voy. **ASSESSORIAL** au Dictionnaire.

ASSEZ. *Ajoutez* : — REM. On trouve assez que avec le subjonctif du verbe suivant. Je ne serai jamais assez éloigné d'ici que, lorsque vous y viendrez, nous ne puissions pas nous joindre, J. J. ROUSSEAU, *Lett. d'Éternité*, 30 mai 1765.

† **ASSIBILIATION** (a-si-bi-li-sion), s. f. Terme de phonétique. Attribution d'un son sifflant à une lettre qui ne l'a pas d'ordinaire. L'assibilation du t dans *action*, *Revue de linguistique*, t. V, 4^e fascicule, p. 409. || Influence d'une sifflante sur une autre lettre pour la changer en sifflante. En breton [trede, troisième] comme en sanscrit [trityas] le t du suffixe échappe à l'assibilation, D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Mém. de la société de linguistique de Paris*, t. II, p. 327.

† **ASSIBILÉ** (a-si-bi-lé), v. a. Terme de phonétique. Donner le son sifflant de l's à l'ssibilant, v. *refl.* Prendre son son sifflant. Le k qui s'assibille, HAVET, *Revue critique*, 7 mars 1871, p. 146.

— ETYM. Lat. *ad*, à, et *sibilare*, siffler.

ASSIDU. *Ajoutez* : || 5° Être assidu à quelque chose, résider assiduellement auprès de lui. Mon oncle est au lit, je lui suis fort assidu, RAC. *Lerique*, éd. P. Mesnard.

ASSIDUITÉ. — HIST. *Ajoutez* : xii^e s. Assiduité de l'ère soit à toi, BONNARDOT, *Textes lorrain*, dans *Romania*, t. V, p. 314.

ASSIDUËMENT. — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. Jugiter, assiduellement, ESCALLIER, *Vocabulaire latin-franc.*, 538 (assiduellement représente assiduellement, assiduel étant la forme ancienne d'assidu).

† **ASSIÈGUR** (a-si-jeur), s. m. Celui qui assiège.

— HIST. xvi^e s. Demetrius l'assiégeant, *notin, R. p. 1*.

ASSIETTE. — HIST. || xv^e s. *Ajoutez* : Car tout premier il vous payera d'assiette [sur-le-champ] de ce qu'il vous doit, *Hec. de farces*, etc. p. 150.

† **ASSIMILANT**, **ANTE** (a-si-mi-lan, lan t'), *adj.* Terme de physiologie. Qui assimile, incorpore. L'action assimilante des plantes siliceuses, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 212.

† **ASSIMILATIF**. — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. La puissance végétative jamais ne repose avec ses filles nutritive, formative, assimilative et sensitive, AL. CHART. *Exp. cur.*, p. 290.

ASSIMILATION. *Ajoutez* : || 4° Terme d'administration militaire. Correspondance de grande entre les officiers qui commandent le soldat et les fonctionnaires qui ne le commandent pas.

† **ASSIMILER**. — HIST. *Ajoutez* : || xiv^e s. Je vous mettrai en mon cellier ; Puis penserai d'assimiler Si la besogne et tant feray que jusques là l'envoyeraï Aussi que pour querre du vin, *Théâtre franc. au moyen âge*, Paris, 1839, p. 333.

ASSISE. *Ajoutez* : || 6° Assise d'héritage, ou plus anciennement assise de la cour d'héritage, nom qui a remplacé à Jersey celui de chefs-plaids (voy. ce mot au Supplément).

ASSISTANCE. *Ajoutez* : || 5° L'assistance publique, l'ensemble de l'administration et des établissements qui viennent au secours des malades et des nécessiteux.

† **ASSOCIATIONISME** (a-sso-sia-sio-ni-sm'), s. m. Terme de psychologie. Mot emprunté aux psychologues anglais, et désignant la théorie qui attribue la formation des idées les plus complexes et

les plus abstraites à l'association, à partir des plus simples et des plus concrètes.

† **ASSOCIATIONISTE** (a-sso-sia-sio-ni-st'), *adj.* Terme de psychologie. Qui appartient à l'associationisme. L'école associationiste, GAZELLE, *Préface*, p. XVI, de sa traduction du livre de Bain *Sur les sens et l'intelligence*, Paris, 1871.

† **ASSOIRISSEMENT** (a-sou-bri-sé-man), s. m. Action d'assoir, état de ce qui est assombri. L'assombissement du soir, MAX MULLER, *Essais sur la mythologie comparée*, traduit par G. Perrot, p. 129, Paris 1874.

† **ASSOUEILLER** (S) (a-so-mè llé, H mouillés), v. *refl.* Commencer à s'assouillir. Quand les autres s'assouillent, couir seuls dans la silence de la nuit, M^{me} de CASIMIR, *loges, Bande du Jura, les Prouesses de la bande du Jura*, Paris, 1865.

ASSORTI, **IE**. *Ajoutez* : || 3° Terme juridique. Accompagné de, appuyé de. Que ces allégations... ne sont assurées d'aucune justification... *Jug. du Trib. de comm. de Bordeaux* du 1 avril 1873, dans *Gaz. des Trib.* du 22 août 1873, p. 807, 4^e col.

† **ASSORTISSEUR** (a-so-ri-ti-seur), s. m. Marchand de petits coupons d'étoiles, ainsi nommé parce qu'on va chez lui pour assortir ou compléter des étoffes dont on n'a pas assez, *Tarif des patentes*, 1858.

ASSOURDI. *Ajoutez* : || 2° Dont on a étouffé le son. Cinq hommes masqués manœuvrant une petite embarcation dont les rames étaient assourdies, *Gaz. des Trib.*, 46 sep. 1876, p. 917, 4^e col.

ASSOUVISSEMENT. || 2° *Ajoutez* : Ils abhorrent l'assouvissement comme l'ennemi et le destructeur du corps et de l'âme, RAC. *Lerique*, éd. P. Mesnard.

ASSOUJETTISSEMENT. *Ajoutez* : || 3° Synonyme d'apprentissage, à Genève. Il est certain... qu'un maître ne m'ait reçu sans payer les frais d'un assoujettement, J. J. ROUSSEAU, *Lett. à son père*, 1736 (sans autre date).

† **ASSURABLE** (a-su-ra-bl'), *adj.* Qui peut être assuré, admis à recevoir les avantages d'une compagnie d'assurances. Le nouveau client est-il reconnu assurable... *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1867, p. 569.

† **ASSYRIEN**, **ENNE** (a-si-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient à l'Assyrie. Botta, Mém. sur l'écriture cunéiforme assyrienne, 1819. Oppert, *Études assyriennes*, Paris, 1860. Méant, *Exposé des éléments de la grammaire assyrienne*, Paris, 1868. || L'assyrien, langue de la famille sémitique qui était parlée à Babylone et à Ninive.

† **ASSYRIOLOGIE** (a-si-ri-o-lo-jie), s. f. Étude des choses relatives à l'Assyrie. Grâce à leurs efforts [de trois savants], en quelques années la science de l'assyriologie s'est trouvée fondée, et le déchiffrement de l'antique système graphique de Ninive et de Babylone est devenu un fait acquis, FR. LENORMANT, *Manuel de l'hist. anc.* t. II, p. 155, 1^{re} édit.

† **ASSYRIOLOGUE** (a-si-ri-o-lo-gi'), s. m. Celui qui s'occupe de l'histoire et des antiquités de l'Assyrie.

† **ASTE** (ast'), s. f. Branche à fruit conservée plus ou moins longue sur la vigne, dite aussi courgée, vime, pleyon, archet, sautele, fleche, tirel, etc., *monnaie, Culture du vignoble*, Paris, 1863, p. 38.

— ETYM. Lat. *hasta*, lance (voy. HASTE, I).

ASTÉRISQUE. *Ajoutez* : || 3° Instrument liturgique chez les Grecs ; c'est une espèce d'étoile d'un ou d'un autre motif précieux, composée de deux tiges plées en arc, croisées et surmontées d'une petite croix ; on place cet ustensile sur la patène pour couvrir les hosties et tenir le voile soulevé, de sorte qu'il ne touche pas l'eucharistie.

† **ASTÉRONOME** (a-sté-ro-ni-n'), s. m. Nom propre désigné par des étoiles. Les supercheries littéraires dévoilées ; galeries des cervains français qui se sont déguisés sous des anagrammes, des astéronymes... *Titre d'un ouvrage de QUÉRAD*.

— ETYM. *ἄστρον*, étoile, et *νόμος*, *nomos*, nom.

† **ASTHÉNOMIE** (a-sté-no-mie), s. f. Voeu bonne d'ailleurs, mais qui se trouble momentanément sous l'influence d'un travail minutieux et continu.

— ETYM. *ἀσθενής*, faible, et *νόμος*, *nomos*.

† **ASTIGMATE** (a-sti-gma-t') ou **ASTIGMATIQUE** (a-sti-gma-ti-k'), *adj.* Qui est affecté d'astigmatisme. Voeu astigmatique. Je suis astigmatique.

† **ASTIGMATISME** (a-sti-gma-ti-sm'), s. m. Lésion de la vue dans laquelle les rayons lumineux, partis d'un centre, ne se réunissent plus en un

seul joint, et sont affectés d'aberration monochromatique; on le corrige par des lentilles cylindriques.

— **ETYM.** *A* privatif, et *στεινυ*, point.

† **ASTRACAN** (a-sira-kan), *s. m.* Peau d'agneau mort-né avec son poil frisé, servant de fourrure. L'astracan noir. L'astracan gris.

— **ETYM.** *Astracan*, ville d'où l'on tire cette fourrure.

† **ASTREINTE** (a-strin-t), *s. f.* Terme juridique. Synonyme de contrainte, d'amende. Sinon le condamner dès à présent à payer aux demandeurs, à titre de dommages-intérêts, une astreinte de 25 francs par chaque contravention constatée après l'expiration du délai... *Gaz. des Trib.* 28 janv. 1875, p. 89, 4^e col.

— **ETYM.** *Astreindre*.

† **ASTROLOGIQUEMENT**. Ajoutez : Le vieillard nous parlait astrologiquement. *TH. CORN. Feint astrolog.* II, 5.

— **HIST.** XVI^e s. On sentira une particulière influence qui astrolégiquement decoulera. *CHOLEMBES, Contes*, 6^e apôtre-dissée, t. II, p. 312, recto.

† **ASYMPTOTE**. Ajoutez : || **Adj.** Se dit d'une ligne ou d'une surface dont une autre ligne ou une autre surface s'approche indéfiniment, sans pouvoir jamais la toucher. Cône asymptote de l'hyperboloïde.

† **ASYNTACTIQUE** (a-sin-ta-kti-k), *adj.* Contraire à la syntaxe. Composés asynactiques, *FR. MEUNIER, Annuaire de l'assoc. pour l'encouragement des études grecques*, 6^e année, 1872, p. 245.

— **ETYM.** *A* privatif, et *syntactique* (au Supplément).

† **ATAVIQUE** (a-ta-vi-k), *adj.* Terme didactique. Qui tient aux aïeux, à l'atavisme. Circostances ataviques, le *Progrès médical*, 8 avr. 1876, p. 272, 2^e col. Rutimeyer de Bâle a été même conduit par ses études à considérer tous les systèmes de première dentition appelée dentition de lait comme ataviques ou héréditaires et les dentitions définitives comme acquises ultérieurement. *CH. MARTIN, Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 759.

† **ATAVISME**. Ajoutez : 1^o Plus particulièrement, réapparition d'un caractère primitif, après un nombre indéterminé de générations.

† **ATÉ** (a-té), *s. f.* La 111^e planète télescopique, découverte par M. Peters.

— **ETYM.** *Atē*, la déesse mythologique qui préside aux actions violentes et inconsidérées.

† **ATÈLE** (a-té-l), *s. m.* Genre de singes de l'Amérique méridionale (forêts des bords de l'Amazonie), très-grêles et à queue penante; on les appelle singes-araignées.

† **ATÉLECTASIE** (a-té-lé-kt-a-zie), *s. f.* Terme de médecine. Défaut d'extension, de dilatation. L'atélectasie des poulmons.

— **ETYM.** *Atēlēz*, incomplet, et *ἔκτασις*, dilatation.

† **ATÉLECTATIQUE** (a-té-lé-kt-a-ti-k), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à l'atélectasie, l'état atelectatique des poulmons.

† **ATELIER**. Ajoutez : || 5^e Dans l'exploitation du bois de flottage, nom donné à l'espace qu'occupe sur le port chaque ouvrier tireur, qui est également désigné par ce nom. *Mém. de la Soc. centrale d'agric.* 1873, p. 250. || 6^e Nom donné, dans la Vienne, au haras où l'on élève les baudets pour la procréation des mules et mulets. *Les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 302. || 7^e Atelier de salaisons, entrepôt fictif de sel, à l'usage de sauteurs de polisson.

— **HIST.** Ajoutez : XIV^e s. Que chascuns ait son atelier en tel lieu que il ne nuise à la ville [Abbeville]. *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 241.

† **ATELIANES**. Ajoutez : || Ce nom a été transporté, dans la poésie moderne, à des pièces de vers de caractère satirique. En ce sens, on le dit aussi au singulier. Une ateliante.

† **ATÈTER** (S) (a-té-té), *v. refl.* S'attaquer à. Il s'attaqua au président de Mesme, *RETZ, Mém.* t. II, p. 219, édit. Hachette.

† **ATHANASIANISME** (a-ta-na-zi-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine d'Athanase opposée à l'arianisme, et qui en triomphe. Arianisme et athanasianisme, *VOLT.* *Exam. important de milord Bolingbroke*, ch. xxxi.

† **ATHANASIEN** (a-ta-na-ziin), *s. m.* Partisan d'Athanase, par opposition à arien. Les princes francs furent athanasiens, *VOLT.* *Exam. important de milord Bolingbroke*, ch. xxxv.

† **ATHANOR** (a-ta-nor), *s. m.* Nom donné, dans le moyen âge, aux alchimistes au fourneau dont ils se servaient.

— **ETYM.** Espagn. *atanor*, tuyau de fontaine, de l'arabe *at-tanour*, hébreu *tannour*, fourneau; avec l'article arabe *al*; du chaldéen *tan*, fourneau, et *nour*, feu; fourneau du feu.

† **ATHÉNIEN**, **ÉNÈNE** (a-té-niin, nié-n'), *adj.* Qui appartient à la ville d'Athènes. || Les Athéniens, les habitants d'Athènes, de l'Attique. || *S. f.* Athénienne, ancien meuble servant de rassolette, de console, de vase à fleurs.

† **ATHERMAL**, **ALE** (a-tèr-mal, ma-l'), *adj.* Terme de physique. Qui est à la température de 9 à 10 degrés centigrades, en parlant d'eaux minérales.

— **ETYM.** *A* privatif, et *thermal*.

† **ATHERMOCHROÏQUE** (a-tèr-mo-kro-i-k'), *adj.* Terme de physique. Qui n'est pas thermochroïque. Les milieux athermoichroïques, qui correspondent aux corps incolores, *VERNIER, le Temps*, 24 oct. 1874, feuilleton, 2^e page, 5^e col.

— **ETYM.** *A* privatif, et *thermoichroïque*.

† **ATINIER**. — **ETYM.** Ajoutez : M. F. Damé, de Bucarest, signale le roumain *atintare*, qui signifie fixer, attacher (prononcez *a-tin-ta*). Le substantif *atinta* signifie clou, but, pointe.

† **ATLE** (a-tlé), *s. m.* Espèce de tamarin.

— **ETYM.** Arabe, *athla*, *devic*, *Dict. étym.*

† **ATMIDOMÉTRIE** (a-tmi-do-mé-trie), *s. f.* Mesure des vapeurs, titre d'un mémoire de Collin, ingénieur des ponts et chaussées.

— **ETYM.** *Atmē*, vapeur, et *μέτρον*, mesure.

† **ATMOSPHÉRIQUE**. Ajoutez : || Machine atmosphérique, une des premières machines à vapeur utilisées dans l'industrie.

† **ATOMICITÉ** (a-to-mi-si-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité qu'un atome de corps possède en un plusieurs points d'attraction.

† **ATONE** (a-to-n'), *adj.* Terme de grammaire. Qui n'a pas d'accent tonique. Syllabe atone.

— **ETYM.** *A* privatif, et *τόνος*, ton, accent.

† **ATONIQUE**. || Ajoutez : || 2^e Terme de grammaire. Il se dit quelquefois comme atone.

† **ATOURNEUSE** (a-to-urn-z'), *s. f.* Femme qui faisait métier de coiffer, de parer, de lever des pierrieres. L'autre [sœur de Psyché] avait des réparations à faire de tous les côtés; le bain y fut employé, les chimistes, les atourneuses, *LA FONT. Psyché*, II, p. 151.

— **ETYM.** *Atours* : femme d'atours.

† **ÂTRE**. — **ETYM.** Ajoutez : Avant d'accepter l'étymologie par l'allemand *Estrich*, consultez ce qui est dit à l'étymologie de *ÉTRÉS*.

† **ATROPINISÉ**, **ÉE** (a-tro-pi-ni-zé, zée), *adj.* Terme de physiologie expérimentale. Soumis à l'action de l'atropine. Un chien atropinisé, *VOLPIAN, le Progrès médical*, 10 avr. 1875, p. 185, 1^{re} col.

† **ATTACHEMENT**. Ajoutez : || 6^e Travaux par attachement, travaux de construction dont les dépenses effectives sont payées d'après les rôles de journées, les états de fournitures et autres pièces justificatives, ordinairement réunies et attachées ensemble; c'est aussi ce qu'on nomme travaux par économie ou en régie, *TARBE DE VAUXCLAIRS, Dict. des trav. publ.*

— **HIST.** XIII^e s. Nos faciens [que nous fassions] alliance et attachement de garder et de sauver li uns l'autre, *Hist. occident des Croisades*, t. II, p. 292.

† **ATTAQUE**. Ajoutez : || 6^e Nom donné aux diverses opérations par lesquelles on entame le terrain dans un percement. Les diverses opérations que nous venons de décrire, depuis la perforation mécanique des trous jusqu'à l'enlèvement des débris, constituent ce qu'on appelle une attaque; la durée de chaque attaque est de 8 heures environ, le *Soleil*, 19 août 1875. || 7^e Terme de chimie. Action d'une substance sur une autre. L'attaque de la matière suspecte par l'acide nitrique, *GAUTIER, Acad. des Sc. Compt. rend.* t. LXXXI, p. 240.

† **1. ATTE** (a-t'), *s. m.* Fruit du corossolier, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1866, p. 392.

† **2. ATTE** (a-t'), *s. f.* Genre de fourmis. Deux espèces sont particulièrement communes : l'atte noire (*atta barbara*) et l'atte maçoine (*atta strotia*), plus petite et d'un brun rougeâtre assez clair, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1875, p. 768.

† **ATTÉDIER** (a-té-dié), *v. a.* Ennuier, importuner. Pour ne pas attédier inutilement la cour [de Prusse], il pensait qu'il était convenable de s'assurer préalablement le concours du magistrat de Neuchâtel [Suisse], *Lettre du gouverneur de Berne* (Neuchâtel, 1801). Ce mot, aujourd'hui vieilli, a été du bon usage à Neuchâtel jusqu'à notre siècle (BERTHOUD).

— **ETYM.** Bas-lat. *attadiare*, de *ad*, et *tridium*, ennui. Du *cange* ajoute : Nous disons encore *attédir quelq'un*.

† **ATTÉLAIRE** (a-té-la-b'), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères tétramères, famille des curenilloides, tribu des attélabes.

— **HIST.** XVI^e s. Pour tout ce jour d'hui seront en secreté de ma salive aspicz.... attelabes, vipères, *RAB. Pant.* IV, 61.

— **ETYM.** *Ἀττέλαος*, insecte qui ronge les fruits.

† **ATTELAGÉ**. Ajoutez : || 3^e Manière dont les bêtes de somme sont réunies à une voiture. || *Attelage* à la française, ou à limonière; les chevaux sont sur une seule file, attelés traits sur traits. || *Attelage* à l'allemand, ou à timon; les chevaux sont sur deux files parallèles; il y a une volée particulière pour chaque couple.

† **ATTELEE**. Ajoutez : || 2^e La moitié de la journée d'un ouvrier, en Normandie. Il a travaillé une attelée, c'est-à-dire depuis le matin jusqu'à midi, ou de midi jusqu'au soir, *DELBOILLE, Glossaire de la vallée d'Yères*, le Havre, 1875, p. 25.

† **ATELFER**. — **HIST.** Ajoutez : || XVI^e s. Les beufz de Pierre Caurinattelés aux trahynes [charrettes] chargées dudit bois, du *CANGE, trainaire*.

† **ATTENANTU**. Ajoutez : || 4^e Celui qui attend. Cette multitude infinie d'attendants [pour les faveurs de la fortune], *MAH. Lezique*, éd. L. Lallanne.

† **ATTENDRE**. — **REM.** Ajoutez : || 3. Dans s'attendre, au sens d'espérer, de compter, le participe passé aux temps composés s'accorde : elle s'est attendue, ils se sont attendus, elle se sont attendues à ce qui devait arriver. S'attendre est *tendre soi*, d'où espérer, compter. Cette analyse montre que le participe doit s'accorder.

† **ATTENDU**. Ajoutez : || 2^e Substantivement, les attendus, les considérants d'un jugement. Un exemple remarquable de cette jurisprudence résulte d'un arrêt de la Cour de Paris du 5 juill. 1863, dont, à titre d'exemple, vous me permettez de vous faire connaître les attendus, M. le substitut LEFÈVRE DE VIEUVILLE, *Gaz. des Trib.* 11 déc. 1875, p. 1195, 4^e col.

† **ATTENTAT**. — **HIST.** Ajoutez : XIV^e s. Et pour attemptat qui se face, ne sera la triève repuee pour enfrainre, aliois sera l'attemptat reparee, *Mandemens de Charles V*, 1365, p. 110. Ledit Jehan avoit fait faire certain pas ou degré devant son dit hostel en ladite voirie, de laquelle euvre lesdits complaignans s'estoient doluz en ras de novelleté et de attemptat [1384], *YARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. III, p. 520. Sur certains attemptas que liz maintiennent avoir esté faitz par les gens et officiers dudit sire d'Orlémon.... *Bibl. des ch.* 1873, p. 231.

† **ATTENTE**. Ajoutez : || 4^e Attentes d'epaulettes, ou, simplement, attentes, les galons, qui, placés sur l'épaule, sont destinés à recevoir l'épaulette. Toutes les fois que l'officier parait avec ses attentes d'epaulettes et sans sahre dans l'après-midi, il n'est pas habillé, le *Gaulois*, 5 oct. 1871.

† **ATTERRIR**. Ajoutez : || 2^e Terme de navigation fluviale. Remplir, obstruer de terre. Il est défendu de jeter ou déposer, dans le canal ou sur les dépendances, des immondices, pierres, graviers, bois, paille ou fumiers, ni rien qui puisse en embarrasser et attérir le lit, *GRANZÉ, Précis des voies navigables*, p. 766 (les dernières lignes sont tirées de l'art. 1^{er} de l'Arrêt du 24 juin 1777). Ces barrages furent promptement atterris, et les dépôts retenus à leur amont furent plantés en feuillus de toute sorte, *Reboisement des montagnes, compte rendu*, 1869-74, 2^e fasc. p. 20.

† **ATTÉSTATION**. — **HIST.** Ajoutez : XIV^e s. Voyr et oyrr juror lesdit tesmoins produits par les amis dudit Gayllhart et les atestacions de eux, *Bibl. des chartes*, 1874, 4^e livraison, p. 380.

† **ATTIÉDII**. — **ETYM.** Ajoutez : On trouve *entiedir* : XIV^e s. Ce sont bogre [hérétiques] que li contraire De l'iglise vellent tout fere, Et sa resplendor enlaidir, Et sa grant vigor entiedir, *MACÉ, Bible en vers*, f^o 108, 1^{re} col.

† **ATTIFER**. — **ETYM.** Ajoutez : Voici un exemple du simple tifer : XIV^e s. Et li a paroles nuncées Et decevables et tiffes, *MACÉ, Bible en vers*, f^o 90, verso, 1^{re} col.

† **ATTIGNOLE** (a-ti-gno-l'), *s. f.* Boulettes de charcuterie, cuites dans la graisse sur un plat, et que l'on vend au détail un ou deux sous.

† **ATTIRAIL**. Ajoutez : — **HIST.** XIV^e s. La voile n'est pas une partie du navire, mais plutôt une

terdit] Dieux à venter, *Psautier, Biblioth. Maz.* 258, p. 93.

† **AUSTÈRE**. *Ajoutez* : — REM. On l'a dit autrefois au sens de sévère, grive, en parlant d'une punition. C'est chose certaine que la jalousie n'a pu le précipiter [le duc de la Vallée] en la faute qu'il a commise sans mériter une sévère punition. Plus ou moins austère selon les divers préjudices que l'État peut recevoir de son envie, RICHELIEU, *Lettres*, etc. t. VI, p. 207 (1639).

† **AUSTRALE, ENSE** (ô-strâ-lii, li-è-n), *adj.* Qui appartient à l'Australie. La chaîne principale [des montagnes de l'Australie] est celle des Alpes australiennes, dont les sommets s'élèvent à 5000 mètres. *Notice jointe à la carte de l'Océanie dans l'Atlas publié par Paulin et le Chevalier.*

† **AUTAMBA** (ô-tan-ba), *s. m.* Espèce de léopard de Madagascar, CORTANBERT, *Cours de géogr.* 10^e éd. Paris, 1873, p. 616.

AUTAN. — HIST. XVI^e. S. Une sorte de vent méridional qu'ils [les Narbonnais] appellaient autan, qui leur fait l'air grossier et nebulux, PARÉ, 2^e disc. sur les plaies d'arquebuse.

AUTANT. — REM. *Ajoutez* : || 3. D'ordinaire, quand un membre de phrase commence par *autant*, que, l'autre reprend par *autant*. Mme de Sévigné a supprimé le second *autant* : Coulanges nous joua cela si follement et si plaisamment, qu'autant que cette scène est plate sur le papier, elle était jolie à la voir représenter, 501. Tourner ce qui n'a rien d'incorrect, mais qui n'est pas usité. Ce qui fait qu'elle n'est pas incorrecte, c'est qu'il n'y a qu'une inversion : cette scène était jolie... autant qu'elle est plate sur le papier. La tournure ordinaire est figurée, car elle est fondée sur le contre-balancement des deux membres de phrase *autant... autant...* c'est-à-dire que c'est une période.

|| 4. Mme de Sévigné a pris *autant de fois* pour un substantif composé voulant le pluriel : *Autant de fois qu'il serait mal, seraient autant de marques de sa passion*, 29 déc. 1671. || 5^e *Autant* s'est dit elliptiquement pour *le plus*; emploi assez commun au XVI^e siècle et conservé même au XVIII^e. M. de Marillac est un des hommes de France que j'aime et que j'estime autant; le lieutenant civil est l'homme du monde que je hais et que je méprise le plus, BESSY RABUTIN, *Lett. à Mme de Sévigné et à Corbinelli*, 6 août 1687. On croit qu'une des choses qui gâte autant Fouquet dans l'esprit du roi fut une querelle qu'il eut avec son frère, CHOISY, *Mémoires*. Un des plus grands secrets des oracles, et une des choses qui marque autant que des hommes s'en mélaient, c'est l'ambiguïté des réponses, et l'art qu'on avait de les accommoder à tous les événements. FONTEN. *Oracles*, t. 17, || 6^e *Il n'en faut plus qu'autant*, locution aujourd'hui inusitée qu'Auger [sur Molière, hoc loco] explique ainsi : « Dans plusieurs provinces, on dit encore d'une personne parfaitement remise d'une maladie : il ne lui en faut plus qu'autant; c'est comme si on disait : elle est absolument dans le même état qu'anparavant, elle n'a plus qu'à recommencer. Les femmes qui viennent d'accoucher et à qui on demande de leurs nouvelles, répondent comme les autres : il ne m'en faut plus qu'autant... » On la croyait morte, et ce n'était rien; il n'en faut plus qu'autant, elle se porte bien, MOL. *Sganar.* 6.

AUTEUR. *Ajoutez* : || 6^e Principe, origine, source... Pensers mélancoliques, Auteurs d'aventures tragi-comiques, MALH. *Lexique*, etc. t. I, Lalanne.

† **AUTHÈTE** (ô-tan-t), *s. m.* Terme de plainchant. Synonyme de mode authentique, voy. MODE 1.

2. **AUTHENTIQUE** (ô-tan-ti-k), *adj.* Dans le plainchant, mode authentique, voy. MODE 1.

— ETYM. Ainsi dit parce qu'il fut approuvé, rendu authentique, en 470 par saint Ambroise et saint Mirocle.

† **AUTOBIOGRAPHIQUE** (ô-to-bi-ô-gra-fi-k), *adj.* Qui a rapport à une autobiographie. Les nouvelles lettres de Balzac offrent, ce me semble, un vif intérêt; avec beaucoup de détails autobiographiques, on y trouvera de curieux renseignements sur une foule d'écrivains français ou étrangers, TAMEIZEY LARROQUE, *Lettres inédites de Balzac*, Paris, 1873, Avertissement, p. 6.

AUTOCHTHONIQUE. *Ajoutez* : || 2^e *Adjectif*. Terme de l'Eglise grecque qui a sa propre hiérarchie, l'un de ces groupes [religieux] est distinct et indépendant des autres, ou, comme on dit dans le pays, ils sont autonomes et autochthones, c'est-à-dire qu'ils ont chacun leur propre hiérarchie, *Journ. des Débats*, 7 août 1876, 4^e page, 2^e col.

† **AUTOCHTHONIE** (ô-to-kto-nie), *s. f.* Nécrologisme. Qualité d'autochthone. La preuve de l'autochthonie des habitants d'Ancon [ville du Pérou] se trouve dans leurs sépultures, qui contrastent avec les coutumes asiatiques des Incas, *Ann. Rev. d'anthrop.* t. IV, p. 58. Entre les deux grandes écoles du XVI^e siècle et du XVIII^e dans le Nord, lesquelles durent leur puissance à leur autochthonie, l'Italie n'a-t-elle pas annulé tous les Hollandais et les Flamands qui, durant une grande partie du XVI^e siècle, s'efforçaient de passer les Alpes et d'imiter le style italien? BUNGER, *Salons de 1864* d'1868, t. II, p. 77.

† **AUTOCHTHONISME** (ô-to-kra-ti-ke-man), *adv.* D'une façon autochratique. Ceux qui étaient les adversaires de l'Etat... l'invitent aujourd'hui à agir autochratiquement, *Journ. offic.* 20 juill. 1876, p. 5339, 2^e col.

AUTOGRAPHE. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e. S. Ce livret part sans épigraphe, Sans procès de son vray auteur; Car à Jesus seul tout l'honneur En est de son vray autographe, *Vers mis en tête de la Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, par MICHEL DE MARILLAC.

AUTOMATE. — REM. Au XVII^e siècle, quelques-uns prononçaient *afomate*, les Grecs modernes prononçant *afos*, pour *afros*; C'est ce qui a produit la remarque suivante : « C'est sans raison et sans fondement qu'il y en a qui veulent prononcer en grec *af* comme *af*... de cette erreur néanmoins est venu que dans notre langue même nous prononçons un *afomate*... » *Grammaire latine de Port-Royal*, édit. 1819 (Delalain), p. 608.

† **AUTOMATISATION** (ô-to-ma-ti-za-sion), *s. f.* Action d'automatiser. La puissance de l'automatisation est telle que ses progrès mécaniques s'étendent aussi bien dans les contrées où la main-d'œuvre est encore à vil prix, que dans les pays où le prix du travail manuel s'élève constamment, MICHEL ALCAN, *La Réforme économique*, 1^{er} novembre 1875, p. 22.

AUTOME. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Athun, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 644.

† **AUTOMOBILE** (ô-to-mo-bi-l), *adj.* Terme de mécanique. Qui se meut de soi-même, et sans l'aide du mécanicien. Barrages automobiles. Rien de si ingénieux, de si facile à conduire que la voiture automobile à air comprimé que l'on voit fonctionner sur le tramway de l'Arc-de-Triomphe à Neuilly, H. DE PARVILLE, *Journ. des Débats*, 30 mars 1876, feuilleton, 1^{re} page, 1^{re} col.

— ETYM. Mot hybride, de *αὐτός*, lui-même, et *mobile*.

† **AUTOMOTEUR**, **TRICE** (ô-to-mo-teur, tri-s), *adj.* Terme de mécanique. Qui se meut de soi-même, sans mécanisme. [Plan incliné] automateur, chemin de fer à forte pente, sur lequel on se sert de la descente d'un certain nombre de wagons pleins pour faire remonter le même nombre de wagons vides.

— ETYM. Mot hybride, formé de *αὐτός*, lui-même, et *moteur*.

† **AUTONOMISTE** (ô-to-no-mi-s-t), *adj.* Qui appartient à l'autonomie. Si le ministère du prince de Hohenzollern [en Bavière] est renversé par l'effort autonomiste des deux chambres et du pays, *Courrier de l'An.* 17 fév. 1870.

† **AUTOPSIE** (ô-to-psi-ê), *v. a.* Faire l'autopsie d'un corps mort. [Fig. Examiner comme par une autopsie.]

† **AUTOPTIQUEMENT** (ô-to-pti-ke-man), *adv.* D'une façon autoptique, par la seule inspection. Si nous traitons la question de la symétrie pentagonale à un point de vue exclusivement pratique et expérimental, sur un planisphère disposé comme le nôtre, on verra d'un seul coup d'œil, autoptiquement, si les émanations volcaniques sont ou ne sont point désignées suivant de grands cercles de la sphère, THOULET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 265.

† **AUTOITAIRE** (ô-to-ri-tê-r), *adj.* Nécrologisme. Qui aime ou favorise l'autorité. Ce n'était pas la peine de prendre son vol avec tant de solennité pour nous dire que les différents peuples avaient des caractères différents, que l'Angletier était aristocratique et libéral, et que la France était démocratique et autoritaire, JOHN LEMOINNE, *Journ. des Débats*, 15 oct. 1865.

† **AUTOIRALEMENT** (ô-to-ri-tê-re-man), *adv.* Nécrologisme. D'une manière autoritaire. L'insuffisance des trompes régulières ne contraignait à temporiser et à agir plus politiquement qu'autoritairement, *Journ. offic.* 1^{er} mai 1875, p. 3138, 1^{re} col.

† **AUTORITARISME** (ô-to-ri-ta-ri-sm'), *s. m.* Nécrologisme. Caractère autoritaire.

— REM. Il est bon d'observer qu'*autoritarisme* est juste, et qu'on fait un mot contraire à la loi de renforcement des voyelles sous le seul empire de l'accent, quand on écrit, comme quelquefois, *autoritarisme*. Il en est autrement d'*autoritairement*, qui est un composé.

† **AUTOPE** (ô-to-i-p'), *adj.* Terme de photographie. Synonyme d'héliographique. *Série chronologique des monnaies de Syracuse*, 1874, in-8^e, accompagné de 14 planches exécutées par le procédé autotype, FERN. DELAUNAY, *Journ. offic.* 31 août 1875, p. 7406, 1^{re} col. || Substantivement. La modeste gravure sur bois elle-même... souffre de la concurrence des produits sortis de l'autotype, de l'héliotype : le rayon du soleil prend la place du burin, *Journ. offic.* 16 sept. 1873, p. 5909, 1^{re} col.

† **AUTRICHIEN**, **LENNE** (ô-tri-chi-n, chi-è-n), *adj.* Qui appartient à l'empire d'Autriche. Sujet autrichien. Chemins de fer autrichiens. || Substantivement. Les Autrichiens. || L'autrichienne, qualification par laquelle on désignait souvent, d'une manière haineuse, la reine Marie-Antoinette, à l'époque de la révolution française.

† **AUTRUCHON** (ô-tru-cho-n), *s. m.* Petit de l'autruche. Un couple d'autruches a pondu jusqu'à 67 œufs en une saison; des autruches sont nées au Hamma [jardin d'Alger], et y ont prospéré, *Journ. offic.* 31 mai 1875, p. 3873, 2^e col.

AUVERNAT. *Ajoutez* : || 2^e Nom d'un cépage des arrondissements de Chartres et de Dreux, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 26.

† **AUXILIATRICE** (ô-kxi-li-a-tri-s'), *adj. f.* Dames auxiliaires, dames qui vivent en communauté, veuves la plupart, et qui visitent et secourent les malades pauvres, *Journ. des Débats*, 30 oct. 1876, 3^e page, 3^e col.

AVAL. *Ajoutez* : || 5^e Terme d'exploitation houillère. Aval pendage (voy. PENDAGE).

— ETYM. *Ajoutez* : On comprend comme le mot *val* a pu donner lieu à la locution *aval* : en descendant. Cependant, comme *valis* n'est pas employé de cette façon en latin, il est bon de remarquer que dans les langues germaniques le mot qui signifie vallée entre dans des locutions analogues à la locution française : goth. *dalahro*, d'en bas; *dalahro* contient *dala*, vallée, angl. *dale*, allem. *Thal*.

AVALE, **ÊE**. *Ajoutez* : || 5^e Supprimé dans la prononciation. Ce verbe est *ATAVHS*; le *t* final est tombé; dans cette forme, le savant philologue [M. Bréal] reconnaît une corruption de *ATTAGYST*; le *g*, comme dans *Aoustus* pour *Augustus*, a été avalé et remplacé par l'aspiration de l'h, FERN. DELAUNAY, *Journ. offic.* 20 juill. 1876, p. 4336, 1^{re} col.

AVALER. *Ajoutez* : || 1^{re} Terme d'exploitation houillère. Foncer, creuser un puits.

† **AVALERESSE** (a-va-le-rê-s), *s. f.* Nom, dans les mines de houille, des bures que l'on occupe à creuser, tant que l'on n'a pas atteint la houille.

Un fonçage ouvert dans les couches crétacées ne prend le nom de puits que lorsqu'il est arrivé au terrain houiller et qu'il a été cavé; tant que son existence n'a pas été assurée, il reste désigné sous le nom d'avaleresse, EURAT, *Traité des mineurs utiles*, p. 315. à la fin de 1871, les charbonnages du Hainaut comprenaient 401 puits d'exhaure, 192 puits d'extraction en activité et 82 puits d'extraction en réserve ou en avaleresse, c'est-à-dire en préparation, *Journ. offic.* 6 nov. 1872, p. 6812, 2^e col.

— ETYM. *Avaler*, au sens de descendre.

† **AVALE-TOUT-CRU** (a-va-le-tou-tu-ku), *s. m.* Terme populaire. Un homme qui fait le fier-à-bras. Ce... est un *avale-tout-cru* qui fait métier de dénigrer les uns et les autres pour tirer les marrons du feu, *Gaz. des Trib.* 11 sept. 1873, p. 875, 1^{re} col. || *Au plur.* Des *avale-tout-cru*.

† **AVALEUR**. *Ajoutez* : || 2^e Ouvrier qui travaille à l'avaleresse. Dans les mines de houille, ces puits sont distribués aux hercheurs, aux bacheurs et aux avaleurs, *Journ. offic.* 26 févr. 1873, p. 1361, 1^{re} col.

† **AVALES** (a-va-li-ê), *s. f. pl.* Dans l'Aunis, jeunes vignes qu'on a ravales, *Gloss. aunisien*, La Rochelle, 1870.

† **AVALISÉ**, **ÊE** (a-va-li-zé, zêc), *part. pass.* d'avaliser. Terme de banque. Qui est muni de l'aval. W... a obtenu... qu'elle [une dame] donnât son aval sur dix traites de 2000 francs chacune... C... a reçu les traites avalisées par la veuve A...,

s'élevant à 20 000 francs, *Gaz. des Trib.* 28 févr. 1873, p. 208, 3^e col.

† **AVAILISER** (a-va-li-zè), v. a. Terme de banque. Donner un aval. M. et Mme C... avaient avaisé des billets souscrits par les époux T..., au profit de Mme S..., *Gaz. des Trib.* 45 déc. 1870, p. 1204, 1^{re} col.

† **AVANCE**. — REM. *Ajoutez* : Mme de Sévigné se sert de la locution à l'avance, au lieu de d'avance; mais elle la signale comme un provincialisme; Je vous écris un peu à l'avance, comme on dit en Provence. Sév. 7 oct. 1676.

† **AVANCE**. *Ajoutez* : || 4^e Terme de peinture. Blanc avance, blanc qui a la nuance du lait. La qualité des eaux a une grande influence sur les blancs avancés, désignés dans le commerce sous le nom de blanc de lait... *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. v, p. 299.

† **AVANCE**. *Ajoutez* : || 2^e Marche en avant. Le retour [dans une mer glacée] étant aussi pénible que l'avance, il fallut renoncer à l'entreprise, *Journ. offic.* 27 avril 1871, p. 2969, 3^e col.

† **AVANIE**. — ETYM. *Ajoutez* : M. Devie, *Dict. étym.* n'admet pas l'arabe *houn*, mépris, qui l'ihan a indiqué, le sens n'étant pas satisfaisant; ce qui lui paraît le plus plausible, c'est que *avanie* correspond à un terme du Levant, *avani*, qui n'est pas dans les dictionnaires, et qui se rattache peut-être à l'habitude où étaient les courtiers royaux de rançonner les populations, d'où *avani*, *avaniari*, *avaniari* et *avani* (voy. *ANGARIE* au Supplément).

† **AVANT**. || 10^e *Ajoutez* : || Pousser de l'avant, faire avancer. Une fois commencée, l'entreprise sera poussée de l'avant avec activité et menée à fin en 1871, *Journ. offic.* 3 déc. 1872, p. 7187, 3^e col. || Pousser de l'avant est une locution fort équivoque, qui ne se comprend qu'à cause d'*aller* de l'avant, qui est très-clair. Si on pousse de l'avant, que fait-on, sinon arrêter le mouvement, comme en le hâterait si on poussait de l'arrière? Cela est donc mauvais.

† **AVANTAGE**. || 4^e *Ajoutez* : || Faire son propre avantage, tirer utilité, profit. Comme il est permis de faire en rehaussant son propre avantage, je veux leur obéir [à mes vrais amis], les aimer et les gronder, J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 6 avr. 1766.

† **AVANTAGER**, **ÈRE** (a-va-tan-žè, jè-r), *adj.* Terme de droit ancien. Qui a rapport à certains privilèges dont jouissaient les habitants en Bretagne, en Anjou et en Poitou.

† **AVANT-BRISE** (a-va-n-bri-zè), s. f. Brise matinale, brise du matin. On était caressé d'un petit soufflé... sorte d'avant-brise du matin, *CHATEAUB.* *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. vi, *Journ. de Paris à Venise*.

† **AVANT-CHEMIN-COUVERT** (a-va-n-che-min-kou-vert), s. m. Terme de fortification. Chemin couvert placé en avant d'un fort.

† **AVANT-CREUSET** (a-va-n-kreu-zè), s. m. Construction qui, dans un haut fourneau, précède le creuset. Grâce à cette allure si chaude, il s'échappe de l'avant-creuset, à l'époque des roules, une fumée extrêmement dense, *GRUNER, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXII, p. 560.

† **AVANT-HIER**. *Ajoutez* : — REM. La prononciation avan-zhier avait cours au XVIII^e siècle. Voy. FRÉMONT d'ALANCOURT, *Dialogue des lettres de l'alphabet ou l'usage et la grammaire parlent* : il y représente le t accusant l's de se glisser dans avan s hier.

† **AVANT-MUR**. *Ajoutez* : || 2^e Terme d'anatomie. Voy. TONSILLE CÉRÉBRALE.

† **AVANT-PIED**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Dix [os] à l'avant pied, cinq en chacun, et vingt huit aux ortels, *PARÉ*, t. 1, 41.

† **AVANT-RADIER** (a-va-n-ra-dié) s. m. Voy. RADIER 1.

† **AVANT-RÈGNE** (a-va-n-rè-gn), s. m. Voy. RÈGNE, n^o 2.

† **AVARIE**. *Ajoutez* : || 3^e Avarie de portefeuille, pertes que subit le portefeuille d'une banque. Son capital [à la Banque] n'a d'autre objet que de garantir les porteurs de ses billets contre les pertes qu'elle peut éprouver dans ses avances ou dans ses escomptes, en un mot, contre ce qu'on appelle les avaries du portefeuille, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 72.

— ETYM. *Ajoutez* : M. Dozy rejette l'origine allemande d'*avarie*; suivant lui, ce mot vient de l'arabe : espagn. *averia*; portug. et ital. *avarria*; de l'arabe *acér*, dommage subi par une marchandise.

C'est par les Italiens que le mot est venu dans les langues romanes.

† **AVENAIRE** (a-ve-nè-r), s. m. Se dit, dans la Suisse romande, avec un sens légèrement péjoratif, d'un habitant de la commune non bourgeoise, d'un forain qui n'est pas, comme on dit, des notes.

— ETYM. Lat. *advena*, étranger, de *ad*, à, et *venire*, venir.

† **AVENANT**. *Ajoutez* : || 5^e Terme de pratique très-employé par les agents des compagnies d'assurances. Modification introduite par l'assuré dans les conditions de sa police d'assurance, quand les valeurs assurées ont changé. Lorsqu'il résulte des termes d'une police d'assurance qu'elle doit être nécessairement suivie et complétée par des avenants ou autres conventions et déclarations émanées des parties, *Projet de loi sur l'impôt de l'enregistrement*, art. 7. Attendu que par police et avenant en date des 18 sept., et 7 déc. 1872, enregistrés, les compagnies d'endossements ont assuré à L... 319 300 fr. sur 408 balles de laine..., *Gaz. des Trib.* 8 déc. 1874, p. 1173, 3^e col.

† **AVENIR**. *Ajoutez* : || 6^e Avenir a été employé au plur. Ma mémoire, qui ne retrace uniquement les objets agréables, est l'heureux contre-poids de mon imagination effarouchée, qui ne me fait prévoir que de cruels avenir, J. J. ROUSS. *Confess.* VII.

† **AVENTURIER**. *Ajoutez* : — SYN. AVENTURIER, HOMME D'AVENTURE. Aventurier a deux sens : d'abord un homme qui cherche les aventures; puis un homme qui vit à l'aventure, sans règle et qui n'a point de consistance. Homme d'aventure peut être synonyme d'aventurier, au premier sens; mais il ne l'est pas d'aventurier au second sens; témoin cet exemple : M. P..., un israélite saxon, qui n'est pas un aventurier, mais qui est tout au moins un homme d'aventure, BÉRNARD DES GLAIZEUX, *Gaz. des Trib.* 14 mars 1873, p. 250, 2^e col.

† **2. AVERAGE** (a-ve-ra-ž), s. m. Nom, dans le comté de Nice, du menu bétail. Pâturage d'éte des avarages : pour terminer l'étude du pâturage d'éte, il nous reste à parler du menu bétail [chèvres et moutons], connu dans le comté de Nice, sous le nom d'avrages, L. GUIOT, *Mém. Soc. centr. d'agric.* 1874, p. 264.

— ETYM. Bas-lat. *averagium*, dérivé d'*averia*, animaux de ferme. L'anc. franc. *aver* ou *aveir* avait, entre autres, aussi ce sens (Voy. AVOIR 2).

† **AYERS** (a-ve-r), s. m. Le côté de la face, dans une monnaie. En général, on distingue dans la monnaie sept caractères : la face appelée aussi avers, effigie ou droit, l'opposé ou revers... *Journ. offic.* 18 fév. 1873, p. 4186, 3^e col.

† **AVERTI**. *Ajoutez* : — REM. M. Éman Martin, *Courrier de Vaugelas*, 1^{re} déc. 1871, p. 132, observe que la 1^{re} édition du Dict. de l'Académie, 1694, porte : *Un averti en vaut deux*; que la seconde, 1718, a : *Un averti, un bon averti en vaut deux*; que cette double forme s'est maintenue dans les trois suivantes; mais que dans la sixième, 1835, il n'y avait plus que : *Un bon averti en vaut deux*. D'après cet historique, M. Martin conclut que la vraie forme est l'ancienne : *Un averti en vaut deux*; et que l'addition de *bon*, qui n'ajoute rien au sens, en gâte le caractère proverbial. Il a raison.

— HIST. XIII^e s. Il [Guillaume le Bâtard], k'avertiz [prudent] fu e vaillanz, Sa gent rapelle e amoneste, *Edouard le Confesseur*, v. 4572.

† **AVERTIR**. *Ajoutez* : || 3^e v. *Av.* L'avertir, se donner à soi-même un avertissement, un conseil. N'avez pas peur que je m'émancipe davantage; il ne me faut qu'un demi-mot d'avertissement; et je ne sais pourquoi je ne me suis averti moi-même, BALZAC, *Lett. inédites*, ci (éd. Tamizey Lacroque). Je m'avertissais de me tenir en garde contre une première impression, si puissante toujours sur moi, J. J. ROUSS. 2^e dial.

† **AVERTISSEUR**. *Ajoutez* : || 3^e *Adj.* Qui donne un signal. Faire usage du sifflet avertisseur, pour éviter les abordages [en mer], *Journ. offic.* 11 oct. 1873, p. 6309, 3^e col.

— REM. J. J. Rousseau n'est pas le premier qui ait employé avertisseur au sens de : qui donne un avertissement. Quand cet accident [être borgné] m'est arrivé, il a toujours fallu m'en avertir [à cause de sa myopie]; et où serait ici l'avertisseur? STAAL, *Mém.* t. II, p. 412.

† **AVESTÉEN** (a-ve-sté-in, è-n), *adj.* Qui a rapport à l'Avesta. Sa méthode [du chanoine C. de Harlez] est la méthode comparative, la seule efficace en pareil cas, étendue non-seulement aux

textes avestéens, mais à toute la littérature persane, DARMESTER, *Revue critique*, 23 sept. 1876, p. 193.

† **AVIATION** (a-vi-a-sion), s. f. Procédé par lequel les oiseaux volent et qu'on cherche à imiter pour se diriger et se soutenir dans les airs. Laissons de côté, pour cette fois, le mode de locomotion des oiseaux, l'aviation, comme disent depuis quelque temps, — malheureusement pour nos oreilles — les gens qui voudraient nous inventer des ailes, EDMOND PERRIER, *National* de 1869, 8 mai 1869.

— ETYM. Lat. *avis*, oiseau.

† **AVICENNE** (a-vi-sèn), s. f. Genre de plantes de la famille des guttifères, qui tire son nom du célèbre philosophe arabe *Abu-Sina*, dont les Occidentaux ont fait *Averroès*.

† **AVIGOLE** (a-vi-go-l), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Se dit des parasites qui vivent sur les oiseaux. Les sarcoptes avigoles.

— ETYM. Lat. *avis*, oiseau, et *colere*, habiter.

† **AVILISSEUR** (a-vi-li-seur), s. m. Celui qui avilit. Le premier voulait se venger du jeune audacieux, avilisseur, disait-il, de la représentation nationale, LOUVET DE COUVRAY, *Mém.* p. 396, dans *POISSON*.

† **AVINAGE** (a-vi-na-ž), s. m. Sorte de teinture. Teindre cette espèce d'étoffe [une étamine matusse] avec une eau ou teinture de bois d'inde qu'ils [les marchands] nomment avinage, et par cette voie frauduleuse ils trompent le public, *Arrêt du Conseil*, 19 janv. 1723.

— ETYM. *À*, et *vin* : la couleur vineuse communiquée à des bois d'Inde.

† **AVIRON**. *Ajoutez* : || 5^e Rameur. On a vu des matelots français, qui s'étaient engagés dans la pêche de la halcine comme simples avirons, devenir harponneurs avant la fin de la campagne, J. NOUGARET, *Monit. univ.* 16 sept. 1868, p. 1292, 5^e col.

† **AVIRONNIER** (a-vi-ro-niè), s. m. Celui qui fait ou vend des avirons, *Tarif des patentes*, 1850.

† **AVIS**. *Ajoutez* : || 8^e Dénonciation lucrative en usage au XVIII^e siècle. Un grand seigneur dénonçait au roi et à ses ministres une recherche publique, ou une malversation impunie... Le plus souvent l'objet dénoncé était concédé à l'auteur de l'avis, qui le recouvrait en son nom, à ses risques, et par les voies civiles ou criminelles, LEMONTÉY, *Monarchie de Louis XII*, vers la fin.

† **AVOIRO**. *Ajoutez* : Quand on a bien gratté-bessé l'endroit que l'on veut dorer, on pose l'or dessus à l'aide d'un aviroir; on appelle ainsi une verge en cuivre, munie d'un manche en bois, grosse et longue comme une fourchette ordinaire, *États de Benvenuto Cellini*, trad. L. Léalanché, *Traité de l'orfèvrerie*, ch. XIV, ou t. II, p. 310.

† **AVOCCASSER**. *Ajoutez* : || 2^e Il se dit encore aujourd'hui dans les îles Normandes, sans aucun sens défavorable et au sens de plaider comme avocat. Serment prêté par trois avocats reçus par la cour royale de Guernesey, le 13 avril 1871... que, s'il vient à votre connaissance par quelque manière que ce soit que la cause soit mauvaise, en quelque état qu'elle soit, plus n'y avocasserez et du tout la déclasserez... *La Gaz. de Guernesey*, 14 avril 1871.

† **AVOCAT**. *Ajoutez* : || 4^e Dans le langage féodal, protecteur. Les rois d'Espagne se qualifiaient encore, il n'y a que quelques années, avocats d'une partie des villes que j'ai conquises en Flandre, *Mém. de Louis XIV*, édit. Dreyss, t. II, p. 450.

† **2. AVOCAT** (a-vo-ka), s. m. Fruit de l'avocatier.

† **AVOCATIE** (a-vo-ka-sie), s. f. Dans le langage féodal, fonction d'avocat, de protecteur. Ce pays [le Flandre] étant presque tout divisé en différentes avocaties ou protections, *Mém. de Louis XIV*, édit. Dreyss, t. II, p. 450.

† **AVOIR**. *Ajoutez* : || 18^e Terme de turf. Avoir un cheval, parler pour un cheval. Quand un poulain demande : quel cheval avez-vous? cela veut dire pour quel cheval parlez-vous?

— REM. *Ajoutez* : || 7. Auxiliaire, placé autrefois dans le XVI^e siècle que nous ne faisons d'ordinaire aujourd'hui. Je devais par la royauté avoir commencé cet ouvrage [l'arabes d... commencer], LA FONT. *Fab. II*, 2. Et quand ce m'en vient [Pénélope] vent qu'on croie sur sa parole... la bonne foi lui devait avoir imposé silence, BOSS. *Hémérides sur la réponse à la relation sur le quétisme*. Au reste cette construction est parfaitement correcte. || 8. Des grammairiens ont dit que dans la locution : il y a *longtemps*, dix ans, etc.,

que, et il y a longtemps, dix ans, etc., sans que, une différence devait être établie; que la première convenait quand l'action dont il s'agissait durait encore : il y a longtemps que je demeure dans cet appartement, et : il y a longtemps telle chose arriva. La distinction serait valable, si, dans la locution, le que était un relatif signifiant pendant lequel temps; mais c'est une simple conjonction qui unit les deux membres. La seule remarque à faire, c'est que, quand il y a longtemps, dix ans, etc. commence la phrase, il est plus usuel de mettre le que : il y a longtemps que je suis malade, que j'ai quitté cet appartement. || 9. Mulière a donné à il y a pour complément un relatif. Pensez-vous qu'il soit capable d'aimer de certains maris qu'il y a ? G. Dand. III. 3. Rien ne s'oppose à cette construction.

† AVOIRA (a-voi-ra), s. m. Grand palmier d'Afrique, *elais guineensis*, dont le fruit fournit deux huiles différentes, l'une par son sarcocarpe, l'autre par son amande. || On écrit aussi aouara.

† AVOIR-DE-POIDS (a-voir-du-poi), s. m. Terme de commerce. Nom que les Anglais donnent à la livre de 16 onces anglaises; elle vaut 453^g.60.

† AVOISINER. *Ajouter* : || 2^e T. r.çf. S'avoisiner, devenir plus près, plus voisin. Le rocher s'avoisino, vous en distinguez l'arête, le voila, M^{me} de GASPARIN, l'esper, 2^e éd., Paris, 1862. || S'avoisiner est une expression genevoise que Mme de Gasparin affectionne et qui se trouve aussi dans R. Töpffer.

AVORTER. — HIST. XIII^e s. *Ajouter* : Se la jument sent l'odour et la fumée de la chandelle estelente, elle avortait. BURN. LATINI, Trésor, p. 212.

† AVRILLÉE (a-vri-lée, || mouillées), s. f. Terme provincial. Pluie d'avril, douce et tiède.

AXE. *Ajouter* : || Terme de géométrie. Diamètre rectiligne d'une courbe plane, qui est perpendiculaire sur les cordes qu'il divise en deux parties égales. || S'emploie quelquefois pour désigner une ligne remarquable d'une surface : axe d'un co-

noïde, ligne droite le long de laquelle glissent les génératrices. || Axe électrique, ligne qui, dans les cristaux où s'est développée la pyroélectricité, réunit les pôles électriques.

† AXIAL, ALE (a-k-si-al, a-l'), adj. Qui appartient à un axe, qui a le caractère d'axe. Plusieurs des observateurs modernes ont décrit et représenté la duplicité du vaisseau axial de la branche (de certains annélides), CLAPARÈDE, *Annélides du golfe de Naples*, Genève, 1868, p. 22.

† AXIN (a-k-sin), s. m. Produit gras et cireux employé comme onguent contre les douleurs, au Mexique; il est produit par la cochenille du *jatropha curcas* appelée *coccus axinus*.

† AXINITE (a-k-si-ni-t'), s. f. Substance minérale qui cristallise en forme de bache.

— ETYM. *Activ*, hache.

† AXIOMATIQUE. *Ajouter* : Un sixième caractère de cette loi [la loi fondamentale de la raison] est d'être axiomatique, MAGY, *Journ. offic.* 5 déc. 1872, p. 7513, 3^e col.

AXIOME. *Ajouter* : — HIST. XVI^e s. N'est-ce pas une chose que toute l'échelle tient comme un axiome qu'il faut toujours commencer aux plus aisés remèdes ? FARE, *Apologie*.

† AXOLOTEL (a-kso-lo-tel'), s. m. Nom mexicain d'une espèce de lézard.

† AYE-AYE (a-ye-a-ye), s. m. Mammifère singulier de Madagascar; le nom scientifique est *chiropterus*; c'est une espèce de paresseux.

† AYER (a-ier), s. m. Arbuste des Moluques, dont il découle, quand on fait des incisions à ses rameaux, un suc limpide propre à désaltérer.

— ETYM. Malais, *dyer*, eau, devic, *Dict. étym.*

† AZEL (a-zel), s. m. Nom, en Algérie, des terres domaniales. La première catégorie des propriétés algériennes est celle des azel ou beylik; ces terres appartiennent à l'État qui les loue aux tribus... D'HARCOURT, *Journ. offic.* 2 juill. 1873, p. 4359, 2^e col.

† AZERAILLE (a-ze-râ-ll'), || mouillées), s. f. Nom

provincial de l'éralbe champêtre, n. FLICHE, *Man. de botan. forest.* p. 230, Nancy, 1873.

— ETYM. Bas-lat. *azerus*, dérivé du lat. *acer*, érable. AZEROLE. — ETYM. Mettez : Esp. *azeroles*, *azarolla*; portug. *azerolo*; ital. *esserolo*, *lazzero*, *lazzarola*, de l'arabe *az-zo-roir*, même sens.

† AZIMUT. *Ajouter* : || 2^e Azimut magnétique, angle que fait une direction horizontale quelconque avec le méridien magnétique d'un lieu.

† AZOR (a-zor), s. m. Nom fréquemment donné aux petits chiens, d'après l'opéra de Grétry *Zemire et Azor*. || Fig. Un Azor, une personne qui en suit une autre sans jamais la quitter. || Les soldats nomment leur sac Azor : son pelage lui a fait donner ce nom de chien, L. LARCHÉY. || En style de coulisse, appeler Azor, siffler.

† AZOTII. *Ajouter* : — ETYM. Arabe, *az-zouq*, le mercure, devic, *Dict. étym.*

† AZURAGE (a-zu-ra-j'), s. m. Action de teindre en bleu. M. Natalis Rondot : Pour les fils [de soie] azurés, l'opération de l'azurage ne renchérit en aucune façon le fil. — M. Holdforth : De très-peu de chose; l'azurage se fait avec un morceau d'indigo, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. v, p. 611.

† AZUREMENT (a-za-re-man), s. m. Néologisme. Action d'azurer, état de ce qui est azuré. Plus loin, dans l'azurement bleudant du lointain, on découvrait le coteau de Mémilmontant, TH. GAUTIER, *Portraits contemporains*, p. 190 (1874).

† AZURINE (a-zu-rî-n'), s. f. Nom d'un bleu. Un vert appelé émailine, un bleu azurine, et le noir intense d'azurine, ne se sont développés que sur les fibres végétales. *Mém. d'agrie.* 1870-71, p. 338.

† AZURITE (a-zu-rî-t'), s. f. Un des noms de la lazulite, pierre bleue. Une pierre d'azurite enchassée dans sa runelle [de la statue de Minerve] rappelle l'épithète de *glaucoptis* qu'Homère ne manque jamais d'appliquer à Pallas-Athéné, et prête à son regard une lueur étrange, TH. GAUTIER, *Portraits contemp.* (Simart).

B

BAB

† BAB (bab), s. m. Nom du chef d'une secte religieuse qui s'est élevée de nos jours en Perse et qui a été en butte à d'horribles persécutions. Le chef de la religion, le Bab, c'est-à-dire la porte ou le point, n'est qu'une émanation plus directe de la divinité. F. CHAULNES, *Journ. offic.* 30 janv. 1875, p. 816, 2^e col.

BABA. *Ajouter* : — ETYM. Russe, *baba*, vieille sorcière, gâteau de Pâques.

† BABELIQUE (ba-bé-lik'), adj. Qui a rapport à la tour de Babel, et fig. qui est plein de confusion, de foule. Je crus voir de Paris se dessiner l'image... Ses faubourgs fourmillants, ses halles babeliques, ANT. CAMPALX, *Maisonnette*, p. 16. Pourtant, l'italien, l'allemand, l'anglais, ont eu leur part, accusant ainsi le caractère un peu babélique de ces réunions internationales [le congrès botanique de Florence], J. E. PLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1874, p. 457.

— ETYM. Babel.

† BABERI (ba-be-ri), adj. Nom d'une écriture qui a été usitée en Perse. Il [le sultan Baber] rappelle surtout avec complaisance une écriture singulière, à laquelle il avait donné son nom... c'était l'écriture babéri... l'existence de l'alphabet babéri ne peut être révoquée en doute... FENN. DELAUNAY, *Journ. offic.* 27 août 1872, p. 5724, 3^e col.

† BABLAH (ba-bla), s. m. Substance végétale employée dans la teinture. Gousses tinctoriales, 15 fr. les 100 kilogrammes : on comprend sous cette dénomination, particulièrement le bablah des Indes et le Hibidi ou dividivi d'Amérique, *comra*, *Journ. offic.* 3 juill. 1872, p. 4517, 2^e col.

† B. BABY (ba-bi, au plur. babies, prononcé aussi ba-bi), la prononciation anglaise est ba-bi, au plur. be-bis), s. m. Mot anglais qui se dit quelquefois aujourd'hui pour bébé, peut-être. Les babies britanniques ont des teints de crème et de fraise,

TH. GAUTIER, *les Beaux-arts en Europe*, t. 1, p. 41.

† 2. BABY (bab-i), s. m. Partisan de la doctrine religieuse de Bab. Après quelques victoires, les babies furent défaits; le Bab prisonnier fut conduit à Tabriz, où on le supplicia. F. CHAULNES, *Journ. offic.* 30 janv. 1875, p. 816, 3^e col.

— ETYM. Voy. BAB, au Supplément.

† BABYSME (ba-bi-sm'), s. m. Doctrine religieuse du Bab. Le babysme... cette secte étrange [en Perse, 1847-1852] qui a eu ses dieux, ses martyrs, ses prophètes et qui, bien qu'étouffée en apparence, n'est peut-être pas bien morte encore... cette doctrine... peut se résumer ainsi : Dieu est en tout, donc tout est Dieu; le chef de la religion, le Bab, c'est-à-dire la porte ou le point, n'est qu'une émanation plus directe de la divinité, F. CHAULNES, *Journ. offic.* 30 janv. 1875, p. 816, 2^e col.

BAC. *Ajouter* : || 3^e Bac oblique, bac réuni obliquement à un câble tendu d'une rive à l'autre, de manière à traverser la rivière par l'action même du courant.

— HIST. *Ajouter* : XII^e s. Si s'en est jusqu'al port alès (et li) notoniers avec lui; Si s'en entrent el bac andui (tous les deux), CHRISTES DE TROYES, *Perceval le Gallois*, v. 9736.

† BACALIAU (ba-ka-li-o), s. m. La morue séchée.

† BACRUC (ba-kruk), s. f. Dans Rabelais, la dive Bacrue, la bienheureuse bouteille.

— ETYM. Hébreu, *baqboq*, bouteille, flacon, devic, *Dict. étym.*

BACHA. *Ajouter* : — ETYM. *Bacha* est la forme arabe du mot turc *pacha*; les Arabes, n'ayant point de p, le remplaçant par un b. Les Grecs ont altéré le mot arabe *bacha* en *bassa*.

† BACHIE (ba-ch'), s. m. Terme de houièrre en Belgique et dans le département du Nord. || 4^e La

cuve en bois servant à puiser les eaux des réservoirs. || 2^e Réservoir dans lequel une pompe verse l'eau pour une pompe supérieure. || 3^e Mesure de houille d'un hectolitre. || 4^e Bache de hiecher, petit panier ou traneau dans lequel les hiecherers traitent la bouille ou les pierres.

— ETYM. Le même que bac.

BACHIE. *Ajouter* : || 7^e Terme de houièrre. Planche sciée de longueur pour revêtir les parois des bures. || Espèce de plancher que l'on établit pour faciliter le roulage.

BACHER. *Ajouter* : || 2^e Terme de houièrre en Belgique. Poser les bâches sur madriers et les clouer sur les bois de la cloison qui coupe le puits selon son axe longitudinal. || Plancheur une voie descendante pour faciliter le roulage.

† BACHEUR (ba-cheur), s. m. Ouvrier chargé de bacher, c'est-à-dire de poser les madriers dans les mines de houille. Primes distribuées aux hercheurs, aux bacheurs et aux avalieurs, *Journ. offic.* 25 févr. 1873, p. 1361, 1^{re} col.

† BACHIRE (bâ-chi-r'), s. f. Terme de houièrre en Belgique. Cloison de planches clouées dans une bure.

† BACHLICK (bach-lik) ou BACHELICK (ba-che-lik), s. m. On vend sous ce nom une espèce d'écharpe en filet de laine à larges mailles, formant capuchon pour la tête, avec des bouts pendans et munis de longues houppes; le mot et la chose sont d'origine russe. Enveloppé dans sa peau de mouton, la tête encauchonnée dans son bachlick, son long uil lui battait le dos à chaque secousse, il [le cavalier tatar du Caucase] trotte silencieusement... J. PATEROSTRE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} déc. 1871 p. 521.

† BACHOLLE. *Ajouter* : || 2^e Vase en bois dans lequel le fromager dépose la pelote de lait caillé, pour faire le fromage de Cantal, *les Primes d'honneur*, p. 118, Paris, 1871.

BACHOT. Ajoutez : || 2° Nom, dans les environs de Paris, du vase dans lequel on recueille le raisin. Il faut six bachots pour faire une barrique de vin.

BACINET. Ajoutez : || 2° Partie de l'armement de tête des hommes d'armes (voy. BASSINET).

BACLER. Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Renost Qui bacle. GÉRAUD, *Paris sous Philippe le Bel*, p. 43.

† **BACNEUR** (ba-kneur), s. m. Ouvrier qui creuse les bacures.

† **BACNUR** (ba-knu-r) ou **BAQUENURE** (ba-ke-nu-r), s. f. Terme du pays de Liège, qui désigne une galerie faite à travers les bancs de roches perpendiculairement au puits de la mine; c'est le synonyme de houveau 2.

† **BACOLOGIQUE** (ba-ko-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport aux vers à soie. La campagne bacologique — ceci regardant ceux qui s'occupent de la production de la soie — a été splendide au Japon, où on a eu des graines excellentes et en grande quantité en beaucoup d'endroits, *Journ. offic.* 7 oct. 1874, p. 6891, 3^e col.

— ETYM. Mot hybride, de l'ital. *baco*, ver, ver à soie, et *logos*, rapport.

† **BACTÉRIE** (ba-kti-rie), s. f. Infusoire végétal, possédant une faculté de locomotion qui se retrouve dans beaucoup de conifères. Les bactéries jouent dans les tissus et les humeurs des êtres organisés le rôle destructeur des principes immédiats que jouent les champignons microscopiques appelés ferments. || Bactéries du sang de rate, bactéries qui se développent dans le sang des animaux morts de cette maladie et aussi dans le sang des individus atteints de pustule maligne.

† **BACTÉRIQUE** (ba-kti-rik'), adj. Qui a rapport aux bactéries. On peut comprendre (en considérant la diffusion, dans l'atmosphère, des corpuscules invisibles) la marche des épidémies qui ravagent un pays, épargnant certaines villes d'un même département; c'est-à-dire un résultat de l'action de nuages bactériques s'abattant sur un point et ne touchant point les autres? NOUVEAU, *Journ. offic.* 8 juill. 1876, p. 4966, 1^{re} col.

† **BACTRIEN**, **IEENNE** (ba-kti-ri-n, iè-n'), adj. Qui est relatif à la Bactriane. Le législateur bactrien, Zoroastre.

† **BADAMIER**. — ETYM. Ajoutez : *Damier* n'est pour rien dans ce mot. L'origine en est le persan *badâm*, amande, *Devic, Dict. etym.*

BADAUDERIE. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Quand les vieux soldats les surprennent en telles badauderies, BRANT, *Duels*.

† **BADÉLAIRE.** Ajoutez : — REM. *Badelaire* est le même que *baudelaire* (voy. ce mot au Dictionnaire).

BADIANE. Ajoutez : — ETYM. Persan, *bâdiân*, anis, *Devic, Dict. etym.*

BADINAGE. Ajoutez : || 3° Chasse au badinage, celle qui consiste à attirer les canards sauvages à l'aide d'un chien que l'on fait courir sur le bord de l'eau. La chasse au badinage n'est pas une fable, comme le croient bien des chasseurs; si vous en doutez, faites-en l'expérience : promenez-vous le long d'une mare assez large où s'ébattent des canards domestiques; et, quel que soit votre chien, vous les verrez suivre tous ses mouvements, CARTON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 96, Hetzel, 1866.

† **BADINGUE** (ba-din-gl'), s. f. Voy. BANDINGUE au Dictionnaire et au Supplément.

† **BADRÉE** (ba-drée), s. f. En Normandie, marmelade de pommes ou de poires qu'on étend sur les pâtisseries, sur les tartes, BELLOUË, *Gloss. de la vallée d'Yères*, Le Havre, 1876, p. 30.

† **BADROUILLE.** Ajoutez : — REM. Le même que *badrouille* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **BAGATELLER** (ba-ga-to-lié), s. m. Celui qui dit ou fait des bagatelles. Il n'y aurait point d'empêchement qui privât les quolibetiers du privilège du júbilé; ce que je puis dire des bagatelliers, si toutes les bagatelles étaient aussi belles que les vôtres, RAC, *Lezique*, éd. P. Mesnard.

BAGATELLE. — ETYM. Ajoutez : Comme l'origine de *bagatelle* est controversée, nous consignons ici un passage où ce mot est employé avec un sens particulier : Qui credit has dispositiones [hernas] curari per limaturam calibis interius et magnete exterius appposito cum sua *bagatella*, BARTHOLOMÉUS DE MONTAGNANA, *Consilia*. Le sens n'est pas très-assuré; pourtant il paraît être : avec son anneau, sa bagne, Bartholémy de Montagnana est un chirurgien italien du XV^e siècle.

† **BAGNOLE** (ba-gno-l'), s. f. Sorte de wagons

pour les chevaux. Une compagnie de chemin de fer est-elle tenue d'avoir dans chacune de ses gares et stations, à la disposition des expéditeurs de chevaux, des wagons-couriers, des wagons dit bagnoles et autres, au choix des expéditeurs? *Gaz. des Trib.* 17-18 août 1871, p. 787, 1^{re} col.

— ETYM. Une *bagnole* est, dit-on, dans les Ardennes, une mauvaise voiture. *Bagnoles* se dit couramment en Normandie dans le même sens. C'est probablement un jérôme de *banne*, *banneau*.

BAGUE. Ajoutez : || 7° Terme du mécanisme. Bague d'excentrique, cercle métallique qui enveloppe l'excentrique circulaire. || 8° Moulure au goulot d'une bouteille. Livres, forme française à deux bagues, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. vi, p. 516.

BAGUENAUDE. — HIST. XV^e s. Ajoutez : *Baguenaude* [nom d'une combinaison de rimes], *Menuet* ne croit, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. xxiv, p. 451.

BAGUETTE. Ajoutez : || 13° Arbalète à baguette (voy. ARBALÈTE).

BAHUT. Ajoutez : || 4° Dans l'argot des écoles, pensivité, logement.

BAHUTIER. Ajoutez : — REM. Le proverbe relatif aux bahutiers qui font plus de bruit que de besogne, a probablement donné origine au verbe populaire *bahuter*, faire tapage.

† **BAHUTTE** (ba-u-t'), s. m. Nom italien, inusité en français, du domino vénitien. J'ai un peu dérangé ma philosophie pour me mettre comme les autres [à Venise], de sorte que je cours la place et les spectacles en masque et en bahutte, tout aussi librement que si j'avais passé toute ma vie dans cet équipage, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Montaigne*, 23 nov. 1743.

† **BAIANISME** (ba-ia-ni-sm'), s. m. Voy. plus loin BAYANISME, J. B. DUCHESNE : Histoire du bayanisme ou de l'hérésie de Michel Baïus, avec notes et pièces justificatives, Douai, 1721, in-4°.

† **BAIGNADE** (bè-gna-d'), s. f. Action de prendre des bains en rivière ou en mer. La préfecture de police vient de faire afficher dans le département de la Seine une ordonnance concernant les baignades en pleine rivière, *Journ. offic.* 2 juin 1876, p. 3787, 2^e col.

† **BAIGNAGE** (bè-gna-j'), s. m. Nom donné, dans les Calvados, à l'irrigation des prés, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 15.

† **BAIGNANT** (bè-gnan'), s. m. Se dit, dans les lieux où l'on prend les bains de mer, de celui qui prend les bains, quand on veut le distinguer de celui qui les fait prendre. Le baignant et le baigneur.

† **BAIGNANTE** (bè-gnan-t'), adj. f. Prairies baignantes, nom, dans les Calvados, des prairies arrosées, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 15.

BAIGNER || 4° V. n. Ajoutez : || Fig. Il se dit de la lune quand elle est entourée d'un cercle et que son contour est mal terminé. La couleur pâle de la lune, les cercles concentriques plus ou moins obscurs dont elle est entourée, ses cornes mal terminées, l'aurore lumineuse qui s'étend autour d'elle et qui fait dire que la lune baigne, sont autant de signes de pluie; les étoiles présentent des signes pareils : leur lumière perd de sa vivacité et elles baignent aux approches de la pluie, *Journ. offic.* 20 sept. 1873, p. 5976, 1^{re} col.

BAIGNEUR. Ajoutez : || 5° Baigneur, nom donné, dans les Calvados, à ceux qui opèrent l'irrigation des prés, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 15.

— REM. Au XVII^e s. et même plus tard, les baigneurs étaient en même temps logeurs. J'avais logé au faubourg Saint-Germain chez un baigneur avec l'évêque de Limoges, TILLY (né en 1761), *Mém. t. 1*, p. 204.

† **BAIGNOIR** (bè-gnoir), s. m. Lieu où l'on se baigne, établissement de bains. On doit établir un baignoir dans le lac de Nantua, à l'usage de la population de cette ville, *Courrier de l'Ain*, juin 1875.

— REM. Il n'est pas probable que ce néologisme, qui pourtant ne serait pas inutile, s'établisse, soit à cause de l'homophonie avec *baignoire*, soit parce que *bains* s'emploie déjà en un sens voisin.

BAIL. Ajoutez : || 2° Ancien terme de droit en Bretagne. Bail à convenant, bail en premier détachement, dit aussi accensement, bail fait pour un temps convenu, au bout duquel le propriétaire foncier pouvait déposséder le tenancier, moyennant remboursement de ses dépenses à dire d'experts, MÉHEUST, dans *Mémoires de la Société centrale d'agriculture*, 1873, p. 300.

BAILLE. — ETYM. Ajoutez : Les paysans de l'Angoumois disent un *baille*.

† 2. **BAILLE** (ba-il', il mouillées), s. f. Nom donné, dans le nord de la France, aux perches dont on entoure les pâturages.

† 3. **BAILLE** (ba-il', il mouillées), s. m. Nom qu'on donne dans la Provence au chef des bergers qui conduisent leurs troupeaux sur les montagnes; c'est une autre forme de *bayle* (voy. ce mot au Supplément). Je suis, Lombard le *baille* des troupeaux transhumants qui sont là-haut sur les montagnes pastorales, E. BERTHET, *la Directrice des postes*, ch. xx.

† **BAILLÉE** (ba-llée, il mouillées), s. f. Ancien terme du droit en Bretagne. Baillée d'assurance, renouvellement du bail à convenant (voy. BAIL, au Supplément), MÉHEUST, dans *Mém. de la Soc. centrale d'agrie.* 1873, p. 300.

BAILLER. Ajoutez : || Activement. Bailler sa vie, la passer en baillant. Appauvri d'âme et de sang, le fils [de Henri IV] traîna, bailla sa vie; et le plus grand service qu'il ait rendu à la France est d'avoir maintenu Richelieu au pouvoir, HENRI BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1876, p. 917.

† **BAILLETTE.** Ajoutez : || 2° La transaction elle-même qui donnait la baillette. ... dans diverses baillettes ou transactions plus anciennes, ... et même en remontant à la baillette du 10 octobre 1468, qui est l'acte primordial et originaire dont se prévalent les usagers.... *Enquêtes sur les incertitudes des forêts*, p. 207, Dépos. l'Inq., directeur du Phénix, à Bordeaux, 1873.

BAILLEUL. Ajoutez : — REM. On a dit bailleur par confusion; c'est une faute. J'avais pris la résolution de m'abandonner entre les mains de M. de Cuverville, qui était baillier du roi, M^{me} DE LA GUETTE, *Mémoires*, éd. Janet, 1856, p. 189. Jo craignais le bailleur comme la mort, p. 188.

BAILLEUR. Ajoutez : || 5° Baillieur de blés disait, dans les anciens moulins, de l'auger distributeur.

BAILLI. Ajoutez : || 6° Le premier magistrat civil de chacune des deux îles de Jersey et de Guernesey, nommé par la couronne, président de la cour royale et des états. À Guernesey on écrit ordinairement baillif. || Lieutenant-bailli ou lieutenant-baillif, suppléant du bailli, nommé par lui, généralement parmi les membres de la cour royale.

† **BAILLIVAL**, **BALE** (ba-ll-i-val, va-l'), il mouillées, adj. Qui a rapport au bailli. Le secrétaire baillival d'Yverdon, J. J. ROUSS. *Lett. au comte de Tonnere*, 18 sept. 1768. L'assemblée baillivale de Bourg en 1789, *Courrier de l'Ain*, 5 juillet 1861 (*Extraits des anecdotes sur le Bresse de l'astronome Lalande*).

BAIN. Ajoutez : || 11° Terme d'exploitation houillère. Bain d'eau, ou, simplement, bain, réservoir souterrain formé par l'infiltration des eaux dans les vides laissés par l'exploitation de la houille.

— ETYM. Ajoutez : D'autres disent que l'expression *bain-marie* provient de Marie, sœur de Moïse, à qui les alchimistes attribuaient un livre, contenant diverses recettes et préparations.

BAIONNETTE. — ETYM. Ajoutez : « La *baïonnette*, selon quelques auteurs, aurait été inventée à Bayonne pendant le siège de cette ville, en 1823, et mise en usage dans l'armée par Martinet, en 1871; mais l'emploi en était évidemment antérieur à cette époque, puisqu'on voit, dans une lettre écrite en 1571, par Hotman à Jacques Capelle, à Sedan, que cette arme était usitée de son temps; et qu'en 1640 on en fabriquait à Bayonne. Le mot *baïonnette*, du reste, ne vient pas de *Bayonne*, mais bien du mot roman *bagyoneta*, petite gaine; dans tous les idiomes de l'Espagne, *bagyona* veut dire gaine. Le contenant aurait ainsi donné son nom au contenu » A. DE CHANSEL, *Dict. des armées de terre et de mer*, Paris, Armand le Chevalier, 1862, p. 63. Voici le passage de Hotman dont parle M. de Chansel : [S. [M. de Courlay] hinculo supra ternis a me litteris petit, ut illi pugionem inauratum mitterem, quem vos appellatis *bagyonette*,... pugionem duobus sentatis aurcis et semissem confestim emi, *Fr. et Joh. Hotmanorum.... Epistolæ*, 1700, la 4^e, p. 51 (*Epist. xl. Jacobo Capello*, 20 avril 1575). Ainsi l'existence de la *baïonnette* et de son nom est constatée en 1575; et Voltaire est déchargé de l'accusation d'anachronisme portée contre lui au sujet des vers où il fait figurer la baïonnette à la bataille d'Ivry en 1690 : Cette arme que jadis, pour dépecer la terre, Dans Bayonne inventa le démon de la guerre, HENR. VIII. Toutefois les observations de M. de Chansel ne

prouvent pas que l'arme n'ait pas été inventée à Bayonne, et surtout que bayonnaise vienne de l'espagnol *baiona*, gaine; prononcé il est vrai *baïna*, mais qui n'a pu guère donner un diminutif avec intercalation d'un o.

1. **BAISER.** *Ajoutez :* — REM. 4. Pécurement, baisser les mains signifie aussi dire adieu, renoncer. Elle va louer une maison pour cent ans, et baise très-humblement les mains à la pauvre bretagne. *REV.* 236. S'il est ainsi, je vous baise les mains, *Muses*; gardez vos faveurs pour quelqu'autre. *J. n. nouss.* *Lit. 1. Epître 1.* || 2. C'est à grand tort que plusieurs écrivains remplaçaient baisser par embrasser. On lit souvent : il lui embrasse les mains. Ainsi défigurée, la locution devient ridicule.

2. **BAISSER.** *Ajoutez :* || Baisser Lamourette, réconciliation peu durable, ainsi dit d'un embrassement général qui eut lieu entre les députés à l'Assemblée nationale, sur un appel rhaleureux à la conciliation fait par M. Lamourette, en 1792; mais, le moment d'enthousiasme passé, chacun retourna à son parti.

BAISSE. *Ajoutez :* || 4. À la baisse, à la descente, dans le langage des bateliers de la Saône et de la Loire. *MANTELLIER, Glossaire.* Paris, 1869, p. 10.

BAISSER. 9° 1°. n. *Ajoutez :* Baisser, descendre une rivière. Nous primes une cabane, et baissâmes jusqu'à Orléans, *SCARR.* *Roman com.* cité dans *JAL.* — HIST. || XVI^e s. *Ajoutez :* Il n'y avait lieu où un chalan peust monter ne baissier [descendre un cours d'eau]; moineigneur le Dauphin qui baissait par eau... *MANTELLIER, Glossaire.* Paris, 1869, p. 10.

2. **BAISSIER** (bè-siè), s. m. Nom donné, dans le cours de quelques rivières, à des atterrissements.

3. **BAITE** (bè-t), s. f. Nom, en haute Normandie, Seine-Inférieure, de l'amorce pour les hameçons.

— ETYM. Le même que *boîte*. À *boîte*, ce mot est rattaché au bas-breton *boud*, nourriture, et aussi *appât*, amorce; mais M. Baudry rattache *baite* à l'angl. *bat*, amorce, qui lui-même semble se rattacher à l'angl. *bit*, morceau, bouchée; comp. l'alle. *beissen*, mordre.

4. **BAKCHICH** (ba-kchich), s. m. Cadeau, pourboire, en Turquie, en Egypte, en Perse. Nous prenons nos billets, et nous sommes poursuivis dans la gare par un employé arabe qui nous demande un bakchich pour nous avoir passé nos billets. *GILLET.* *L'Égypte.* d'Alexandrie à Souakia, dans *la Tour du Monde*, 2^e sem. de 1860, p. 98. || On le trouve écrit aussi *bachich*. D'Arabes demi-nous nous déposent sains et saufs sur le quai moyennant un léger bakchich. *PIELLÉ, Voy. au Liban, dans Tour du Monde*, 1^{er} sem. 1861.

— ETYM. Persan. *bakchich*, du verbe *bakchiden*, donner. *DEVIC, Dict. étym.*

BAL. *Ajoutez :* || 3° Épée du bal, épée qui ne sert que pour la toilette. Si mon premier langage était scintillant et musqué comme l'épée de bal et la poudre, A. de Vigny, *Stello*, ch. 20. || 4° Anciennement, bal réglé, bal ouvert par un brando. Le domino gris, il y eut grand bal réglé chez le roi. C'est-à-dire ouvert par un brando, suivant lequel chacun dansa après, *ST-SIM.* ch. 11, p. 21 (t. 1), éd. Chérel et Ad. Regnier fils).

BALADINAGE. *Ajoutez :* || 3° Baladinaiges, nom donné autrefois aux danses par haut, dans lesquelles on sautait plus ou moins, par opposition aux danses par bas ou danses nobles, comme le menuet, la courante, où le danseur ne quittait pas le parquet.

BALAI. *Ajoutez :* || 4° Balai de sorcier, branche déformée par maladie en un sapin. Il [le chaudron, maladie du sapin] résulte d'un arrêt de sève qui se manifeste à l'origine par un rameau déformé qu'on appelle, dans les Vosges, balai de sorcier. H. FLICHER, *Man. de l'Union. forest.* p. 281, Nancy, 1873. || 5° Portion de la queue, chez les poissons. Les tripiers couperont aussi, deux fois par jour, la moitié du balai de la queue à cette qualité de poissons [morues plates] avant de la remettre dans la caque... *Art. 40 de la direct. du corps consulaire de Dieppe* du 25 juill. 1776, dans *Notre sur l'écorce*, par J. Delahais, p. 371. || 6° Il se dit, en général, d'une pousse désordonnée de brindilles autour de la cicatrice d'une grosse branche coupée.

— ETYM. *Ajoutez :* Contre la dérivation qui tire *balai* de l'armorien *balan*, genêt. M. d'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, t. II, p. 128) remarque que *balan* est une forme moderne employée pour *banai*, en moyen gaulois *banadil*; il ajoute

qu'il faudrait s'assurer si le mot français n'est pas antérieur à l'introduction de la forme *balan* dans le breton armoricain.

BALANCE. || 2° *Ajoutez :* Une bonne balance hydrostatique, qui pénétrait sensiblement à un quart de grain. *RUFF.* *Hist. nat. Paris. exp. d'Études*, t. VIII, p. 186. || Balance de Roberval, balance dans laquelle les plateaux sont au-dessus du point de suspension, auquel ils sont reliés à l'aide d'un parallélogramme articulé. || Balance de Quintenz, ou balance à bascule, ou bascule, balance employée pour peser les lourds fardeaux; les longueurs des bras de levier sont dans un rapport constant, en général égal à $\frac{1}{2}$; une articulation particulière permet au plateau qui reçoit le corps à peser, de se mouvoir horizontalement. || Balance romaine, voy. *ROMAIN* 1°. || On donne encore le nom de balance à divers appareils destinés à mesurer des forces quelconques. Balance de torsion.

BALANCEMENT. || 2° Disposition des marches d'un escalier dont une partie est droite et une partie circulaire, adoptée en vue de répartir progressivement la diminution de largeur des marches du côté de la rampe circulaire.

BALANCIER. *Ajoutez :* || 1° En termes de construction, balancier un escalier, établir le balancement des marches. || 2° Populairement, tenir en suspens, amuser. Le fond de l'affaire, à ce que j'imagine, c'est que sa petite fierté veut avoir sa revanche et se donner le plaisir de le tenir le bec dans l'eau; tu l'as balancé, elle te balance... ne prends pas cet air déconifié. V. CHENEBLIZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 739.

BALANCIER. *Ajoutez :* || 7° Terme de mécanique. Levier mobile autour d'un axe passant par son milieu, et servant à transformer un mouvement rectiligne alternatif en un mouvement circulaire. Balancier d'une machine à vapeur. || Balancier à bouton, et balancier à coulisse, organes de machines servant à transformer un mouvement circulaire alternatif en un mouvement rectiligne alternatif. || Balancier de Cartwright, qui transforme un mouvement circulaire continu en un mouvement rectiligne alternatif. || Balancier d'Olivier Evans, organe qui sert à guider verticalement la tige du piston de certaines machines à vapeur.

BALANÇOIRE. *Ajoutez :* || 3° Fig. et populairement. Actes ou propos qui ont pour but de tromper, d'amuser. Les spéculateurs avaient tout fait, la semaine dernière, pour semer des inquiétudes sur la récolte prochaine qui était partout couverte de neiges; mais, depuis que le soleil a fait fondre ces neiges et balançoires de bourse, on a vu que les céréales se portaient à merveille... le *Rappel*, 23 fév. 1876.

4. **BALANÇON.** *Ajoutez :* || Nom de petits as dont on couvre les maisons, *Tarif des patentes*, 1858.

5. **BALANT.** *Ajoutez :* || 2° En métallurgie, un forge chauffe une pièce au balant, lorsqu'en, en tenant son feu bien couvert, il communique de légers mouvements à cette pièce, de manière à juger de l'état où elle est arrivée, par le degré de ramollissement qui tend à la faire plier sur la chaudière.

6. **BALANTINE** (ba-lan-ti-n), s. f. Petit sac que les merveilleuses du Directoire portaient suspendu à la ceinture et ballant sur leurs genoux, comme la sabretche des hussards flotte sur leur mollet. Il est question de la balantine dans le *Spectateur du Nord*, 2^e trimestre de 1799, cité par les frères concordat, *Société française pendant la Révolution*. Les balantines battaient sur les genoux des merveilleuses; les oreilles de chien battaient sur la joue des incroyables, et sur leur culotte battaient les brochettes de leurs montres. CH. BLANC, *l'Art dans la parure.* *Journ. offic.* 26 oct. 1872, p. 6714, 3^e col.

7. **BALATA** (ba-la-ta), s. m. Arbre de la Guyane. Le balata sert pour le charbonnage et les roues de moulin. *Journ. offic.* 23 sept. 1872, p. 6153, 2^e col.

8. **BALAYETTE.** *Ajoutez :* || 2° Petit balai de bruyères taillé en brosse, dont on se sert dans le filage des cocons.

BALCON. *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Vous mettez sur les entablements et niveaux des terrasses (au droit des fenêtres qui seront au dessous) des petits balcons, ainsi qu'on les appelle en Italie, qui sont petites saillies qui se projectent hors des murs en terrasses accompagnées de balustrades et appuis, avec tel ornement que l'on veut. *PH. DE L'ORME, Architect.* VII, 20.

2. **BALCONIER** (bal-ko-niè), s. m. Néologisme. Celui qui pérore à un balcon, qui harangue la foule du haut d'un balcon. Il n'est pas extraor-

inaire que je cite les avocats comme connaissant la législation mieux que moi, qui ne suis ni avocat, ni orateur, ni balconier... MARQUIS DE MONTMART, *Journ. offic.* 29 mars 1817, p. 2329, 2^e col. Il n'a pas le droit... de parler comme le premier révolutionnaire venu, de bafouer nos institutions nouvelles et les hommes qui les représentent, de ravaliser sa parole jusqu'à ce rôle de vulgaire balconier, *CH. CHAMPS, Journ. des Débats*, 1^{er} janv. 1875, 1^{re} p. 5^e col.

3. **BALÉNTIE** (ba-lé-ni-d), s. m. Terme d'histoire naturelle. Genre de balcons. Remarques sur les balénties des mers du Japon, p. GERVAS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 932.

4. **BALÉRIE** (ba-lé-ri), s. m. Nom, dans l'Aunis, d'un oiseau de proie, que les uns disent être l'é-mouchet et les autres la crecerelle. *Gloss. aunisien*, La Rochelle, 1870, p. 68.

5. **BALÉRON** ou **BALÉRONG** (ba-lé-ron), s. m. Salle d'audience où le souverain malais rend la justice; c'est généralement une grande cour entourée par les bâtiments du palais.

— ETYM. Malais, *balérong* ou *bâlérourang*, *DEVIC, Dict. étym.*

BALÈVRE. — HIST. || XVI^e s. *Ajoutez :* Les Indes la peignent [la balèvre] noire et basanée... et chargent de gros anneaux d'or le cartilage d'entre les naseaux... comme aussi la balèvre de gros cercles enrichis de pierres, *MONT.* II, 201.

2. **BALINE.** *Ajoutez :* ... Couché sur un fumier exhalant une odeur repoussante et n'ayant pour se couvrir qu'une mauvaise toile de baline [il s'agit d'un malheureux squelette], *Gaz. des Trib.* 22 juin 1873, p. 592, 1^{re} col.

3. **BALIQUE** (ba-li-k), adj. Langue balique, le pali. [À Siam] l'archiprêtre a recité devant la cour et le peuple, en langue balique, les cinq commandements de la religion, *Journ. offic.* 27 oct. 1876, p. 7768, 2^e col.

— ETYM. BALI, qui s'est dit pour *pali* (voy. PALI, au Dictionnaire).

4. **BALISEMENT.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Balisement, *MANTELLIER, Gloss.* Paris, 1869, p. 40.

BALISTE. *Ajoutez :* — REM. Dans la baliste, une pièce de bois est engagée par une de ses extrémités dans une réunion de cordages ou de nerfs d'animaux, qu'elle tend avec force lorsqu'on la rabat horizontalement; lorsqu'on la laisse échapper, elle pousse un trait, disposé en conséquence, contre lequel elle vient frapper.

BALISTIQUE. *Ajoutez :* || 2° Adj. Qui a rapport à la balistique. Études balistiques. Propriétés balistiques.

BALIVERNE. — HIST. *Ajoutez :* XVI^e s. Baliverneries ou contes nouveaux d'Entrapel, Paris, 1548, titre d'un ouvrage de Noël du Fail. Une battée de contes rustiques de mes ouvriers, desquels, sans faire semblant de rien, j'ai toutefois extrait et recueilli en mes tablettes le sujet et grace, et communiqué leurs propos et mes balivernes au peuple, *NOËL DU FAIL, Contes d'Entrapel*, t. II, p. 352, édit. 1874, dans A. DE LA BORDENNE, *Bibl. des chartes*, 1875, 3^e et 4^e livr. p. 262. Il est couru un siècle jusques au nôtre durant lequel ne se trouvaient autres histoires que de telles barnacles [romans de chevalerie], *BONIVARD, Avertis et dévies*, p. 171.

— ETYM. *Ajoutez :* Tout en continuant à convenir que l'origine de ce mot est inconnue, il est toujours bon d'en signaler une autre forme avec un autre sens; c'est le vénitien *baliverna*, masuro (*Romania*, avril 1876, p. 254).

2. **BALLASTER** (ba-la-stè), r. a. Terme de construction de chemins de fer. Ensaïbler une voie ferrée.

3. **BALLE.** || 1° *Ajoutez :* Garder les balles, s'écarter comme garder les manteaux. Et moi, durant ce temps, je garderai les balles? *CONC. Place Roy.* II, 7. || 2° *Ajoutez :* Les balles ont été primitivement rondes, comme elles le sont encore dans la plupart des fusils de chasse; leur forme s'est modifiée, mais elles ont conservé leur nom, malgré l'étymologie. Balle oblongue. Balle évidée. || Terme d'artillerie. Petites sphères en plomb, en fer, ou en fonte qu'on met dans les boîtes à mitraille et dans les obus à balles. || Balle à feu, artifice d'éclairage; c'est un projectile contenant une composition éclairante. || Balles ramées, deux ou trois balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal tortillé. || 3° Moulage à la balle, sorte de moulage. Dans le moulage à la balle, on fait pénétrer avec le pouce dans toutes les cavités, aussi également que possible, de petites balles du

seigneur duc, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 11.

† **BANNIE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Vignes qui sont sujettes à bannie ne peuvent être vendues sans l'ouverture du ban, laquelle ouverture doit être par autorité de justice, voir COQUILLE, *Int. ou dr. français*, p. 66, éd. 1666 de ses œuvres.

† **BANNISSEUR** (ba-ni-seur), s. m. Celui qui bannit.

— HIST. XVI^e s. On venait défaillir... Au soleil ses rayons bannisseries de l'ombrage, DESPORTES, *Diane*, II, 68.

BANQUE. I. 2^e Ajoutez : || Banque d'émission, banque qui émet des billets. En principe, les billets d'une banque d'émission devraient être représentés par son stock métallique et par son portefeuille exclusivement composé de bonnes lettres de change, DE WARE, *Enquête sur la Banque*, p. 206. || 3^e Autrefois, lieu public où se faisait le trafic d'argent, où s'assemblaient les banquiers, les marchands, d'où il se débaîtait, comme maintenant à la bourse, force nouvelles. Je serai curieux de vous mander des nouvelles... et je vous vien que je suis la meilleure banque d'où bon en sauriez avoir, MALH. *Lettre*, éd. L. Lalanne.

† **BANQUEUR**. Ajoutez : Le grand banc de Terre-Neuve et les banquereaux environnants, HUTEFUEILLE, *Code de la pêche maritime*, p. 28. Le trois-mâts Rubens, de Fécamp, est arrivé samedi à Bordeaux avec 100 000 morues du Grand-Banc et du banquereau, extr. du *Progrès de Fécamp*, dans *Journ. offic.* 21 sept. 1872, p. 6118, 3^e col.

† **BANQUETIERE** (ban-ke-tiè-r), s. f. Sorte d'ouvrerie ovaliste. La semaine de l'ouvrière [ovaliste] sera payée 1 franc pour les banquetières et perceuses, 1 fr. 50 pour les attacheuses, 12 fr. pour les doubleuses et pleuses, le *National* de 1869, 16 juil. 1869.

BANQUETTE. Ajoutez : || 8^e Terme de turf. Banquette irlandaise, obstacle usité dans les courses de steeple-chase : c'est un talus gazonné dont le sommet présente une plate-forme destinée à servir de point d'appui au cheval sauteur ; cet obstacle se franchit en deux temps : du pied de la banquette au sommet d'abord, et de la plate-forme au champ de course ensuite.

† **BANQUIER** (ban-kiè-r), adj. f. Qui a rapport aux banques. La république de Gènes est commerçante et banquière, d'ARNDSON, *Consid. sur le gouvernement de la France*, Amsterdam, 1744, p. 50. Maison banquière, maison de banque, *Journ. offic.* 28 déc. 1871, p. 6295, 1^{er} col.

BANQUISE. Ajoutez : || Banquise flottante, masse de glace qui flotte en haute mer.

† **BANSE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Banse de batterie [de cuisine], du poids d'un millier, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 44.

† **BANTAM** (ban-tam), adj. Poule bantam, et, substantivement, une bantam, sorte de poule. Nous avons les poules naines, très-agréables d'aspect ; la race bantam, que l'on attribue au goût et aux soins des Japonais... E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 6 juin 1874, p. 859.

† **BANTENG** (ban-tin-g), s. m. Quadrupède appartenant à la famille des bovidés. Les grands quadrupèdes sauvages de la famille des taureaux sauvages de l'Inde et des contrées indo-chinoises et de Malacca ont été aussi plus minutieusement classés ; dans ce nombre, il faut citer le banteng, *Journ. offic.* 1^{er} janv. 1873, p. 7, 2^e col.

† **BANZO** (ban-zo), s. m. Espèce de taon, dans la Guinée, dont la piqure passe pour mortelle, CONTAMBERT, *Cours de géogr.*, 1^{er} éd. 1873, p. 622.

† **BAPHOMET** (ba-fô-mê), s. m. || 1^{er} Un des noms donnés par les écrivains du moyen âge et de la Renaissance à Mahomet. || 2^e Idole qu'on prétendait adorer par les musulmans et surtout par les templiers. Le baphomet des templiers, dont le nom dût s'écrire cabalistiquement en sens inverse, se compose de trois abréviations : tem osh ap, templi omnium hominum pacis abbas, le père du temple de paix de tous les hommes, ELPHAS LEVI (l'abbé Constant), *Dogme et rit. de la haute magie*, t. II, p. 174.

— ETYM. Autre forme de Mahomet.

† **BAPHOMETIQUE** (ba-fô-mé-ti-que), adj. Qui a rapport au baphomet des templiers. Les idoles des templiers, les figures baphométriques et les controverses qu'elles ont soulevées, NIPPEAU, *Journ. offic.* 6 avr. 1875, p. 2185, 2^e col.

† **BAPTISER**. — HIST. || XVI^e s. Ajoutez : Ils [les anciens] baptisoient le vin [il mélaient de l'eau], MONT. I, 374.

† **BAPTISME** (ba-ti-sm), s. m. Religion des baptêmes, ou l'on baptise. Le sabbisme qu'était-il ? ce que son étymologie indique : le baptisme lui-même, c'est-à-dire la religion des baptêmes multiples, la souche de la secte encore existante qu'on appelle chrétiens de Saint-Jean ou mendaites, et que les Arabes appellent *maglasila*, les baptistes, REXAN, *l'Évangile de Jésus*, p. 98.

BAQUET. Ajoutez : || 4^e Fig. Jeter dans le baquet, locution insistante aujourd'hui, et qui paraît vouloir dire : faire rire à outrance. || [M. du Couray] me dit une chose qui me jeta dans mon baquet plus d'une heure ; il pâmait de rire, sév. d' Mme de Grignan, 19 avril 1691.

— HIST. Ajoutez : || XVI^e s. Les bœufs qui servaient aux jardins royaux de Suse, pour les arroser et tourner certaines grandes roues à puiser de l'eau auxquelles il y a des baquets attachés..., MONT. II, 473.

† **BAQUETAGE** (ba-ke-ta-j), s. m. Épuisement des eaux qui noient des travaux de terrassement. Les planches, feuilles de terre, baquetage des eaux, gros fer et autres ouvrages, le tout montant, pour chaque échue, à 37 878 livres, *Lett. etc. de Colbert*, IV, 308.

† **BAQUETEUSE** (ba-ke-teu-z), s. f. Ouvrière qui se sert des baquettes pour tirer le fil à la filière.

† 4. **BAR** (bar), s. m. Mot anglais, qui signifie lieu public où l'on donne à boire. Il n'y a pas [à New-York] de cafés comme en France ; mais les bars, les buvettes sont partout, L. SIMONIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 4^{er} janv. 1876, p. 69.

— ETYM. Bar, au sens de comptoir, est le français barre, les comptoirs ayant des barres pour tenir éloigné le public.

† **BARACON** (ba-ra-con), s. m. Nom des baraquas élevés par les négriers sur la côte d'Afrique.

— ETYM. Dérivé de baraque.

† **BARADEAU** (ba-ra-dô), s. m. Fossé pour l'écoulement des eaux. La présence d'un fossé, d'un baradeau, d'un sentier suffisant, dans les circonstances ordinaires, pour rendre efficaces les efforts des travailleurs accourus pour combattre le sinistre, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 64. || On dit aussi baradine, s. f.

— ETYM. Bas-lat. *baratum*, fossé : ce qui barre. || **BARAGON** (ba-ra-gon), s. m. Fossé latéral d'un champ conduisant l'eau dans un bief. Les chaintres se jettent dans des baragons ou fossés latéraux qui conduisent l'eau dans le bief voisin, MANEIN, *Rech. géol. Paris*, 1876, p. 27.

BARAGOUIN. — HIST. || XVI^e s. Ajoutez : En ce genre d'étude des histoires, il faut feuilleter sans distinction toutes sortes d'anciens et vieils et nouveaux, et baragouiner et français... MONT. II, 109.

— ETYM. Même origine que baradeau.

— ETYM. Ajoutez cette note de M. ROULIN : Composé, non de bara, pain, et quin, vin, mais de bara, pain, et greenn, blanc, les miliciens de la Basse-Bretagne, qui arrivaient à Rennes ou à Laval, et qui étaient logés et nourris chez les bourgeois, témoignaient leur surprise et leur satisfaction à la vue du pain blanc et répétaient bara greenn.

BARAQUE. — ETYM. Ajoutez cette note : D'après M. Dozy, qui conteste l'étymologie de Diez (barra, barre), ce mot est africain ; et en preuve il apporte ce passage : « Ils [les Arabes] demeurent sous des tentes avec tout leur ménage, poules, chevaux, bœufs et autres bétail, ce qu'ils appellent en leur langue une baraque ; et toutes ces tentes ensemble un douar, » D'AN, *Hist. de Barbarie*, p. 68. Il ajoute que l'ancienne forme espagnole était *barga*, et croit le mot berbère, trouvant dans cette langue non pas *barga* précisément, mais des formes qui s'en rapprochent.

† **BARAT** (ba-ra), s. m. Patente de drogman délivrée par les consuls européens à des sujets du Grand Seigneur.

— ETYM. Turc. *barat*, lettre, diplôme, de l'arabe *barâ*, immunité, *Devis*, *Diet. étym.*

† **BARATHROMÈTRE** (ba-ra-tro-mê-tr), s. m. Instrument destiné à constater l'existence et la direction des courants sous-marins.

— ETYM. Βαρθρον, abîme, et πείπον, mesure.

† **BARATON** (ba-ra-ton), s. m. Batte à beurce. Ce bâton, qu'on appelle baraton ou piston, P. POINÉ, *Notions de chimie*, p. 298, Paris, 1869.

— ETYM. Baratte.

BARBACANE. — HIST. Ajoutez : || X^e s. Le fol : Et ne m'en sçauray-je mesler : J'ai gouverné la cour barbare Et scay trop bien les aux peler, (quant je suis à ma barbacane, *Rec. de Farces* etc. P. L. Jacob, Paris, 1859, p. 41.

† **BARBANTANE** (bar-ban-tan), s. m. Grosso barrique contenant 663 litres.

† 2. **BARBARINE** (bar-ba-rin), adj. f. Qui est de la Barbarie. La race barbarine (de moutons) a été importée d'Afrique... elle est de forte taille ; ses oreilles sont grandes et pendantes ; la base de sa queue est développée et présente des plis nombreux, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n^o 32.

† **BARBARISER**. Ajoutez : || 2^e V. a. Rendre barbare. Anéantir tous les monuments qui honorent le génie français... en un mot nous barbariser... GRÉGOIRE, *Rapport*, 14 fruct. an II. Barbariser les esprits, MICHELET, *Guerres de rel. iv*.

— HIST. XVI^e s. Le proverbe grec, que aussy bien barbarisoit Solon entre les Scythes que Anacharsis entre les Grecs, BONIVARD, *Adris et devis des langues*, p. 61.

4. **BARBE**. || 4^e Ajoutez : || Il se dit aussi de la toile ou dentelle qui occupe le bas d'un masque. La barbe d'un loup, d'un masque de femme.

2. **BARBE**. Ajoutez : — REM. On a dit aussi barba. Les chevaux barbas ou de Barbarie diffèrent des arabes non par la taille, qui est à peu près la même, mais par la croupe, qui est un peu plus longue... on distingue facilement un cheval anglais d'un barba par les oreilles, qui sont plus longues, ADANSON, *Cours d'hist. nat.* 1772, éd. Payer, Paris, 1816, in-12, t. I, p. 233.

4. **BARBE** (bar-b), s. m. Variété de pigeons. Les barbes ou pigeons polonais sont du même groupe ; un bec court et large les distingue, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 juin 1874, p. 854.

† **BARBELURE** (bar-be-lu-r), s. f. État de ce qui est barbelé. Les instruments en os les plus remarquables sont les pointes ou barpons à barbelures, *Journ. offic.* 31 oct. 1873, p. 6641, 3^e col.

BARBERIE. Ajoutez : || 3^e Boutique de barbier (espagn. *barberia*).

BARBET. Ajoutez : || 4^e Barbet blanc, voyez MÉRISSON, n^o 2.

† **BARBETS**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. L'usage fit que les pasteurs de ce peuple [Vaudois des Alpes] furent communément appelés barbes, non picdonnés, signifiant en français oncle ; et leur donnoient ce titre, pour ne découvrir leur qualité, temps et lieux dangereux ; et de ce nom est venu qu'en Picdonn les papistes appeloient communément barbets ceux qui reconnoissaient les barbes pour pasteurs, OILLES, *Hist. des églises vaudoises*, Genève, 1649, ch. II, p. 14.

BARBETTE. Ajoutez : || 4^e En marine, on donne le nom de barbette à toute batterie qui n'est pas couverte. Le système des tours fixes à batterie barbette à plaque tournante semble aujourd'hui vouloir faire concurrence au système américain, A. DE KANTNER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} déc. 1872, t. LXXII, p. 713.

† **BARBILLONNER**. Ajoutez : || 2^e Se dit des faiseurs d'hameçons qui détachent la languette avec la plume.

† **BARBIN** (bar-bin), s. m. Nom d'un cépage de la Savoie, dit aussi roussanne de la Drôme, les *Primes d'honneur*, p. 660, Paris, 1874.

† **BARBISTE** (bar-bi-st), s. m. Celui qui est ou qui a été élève de l'institution de Sainte-Barbe, à Paris. À l'occasion du 47^e anniversaire de la fondation du collège Sainte-Barbe, les barbistes se réuniront... *Journ. offic.* 1^{er} déc. 1876, p. 8886, 1^{er} col.

† **BARBOCHE** (bar-bo-ch), s. f. Sorte de lime. Limes plates à main, à coulisse, fendantes, à arrondir, à égaliser, 3/4 et rondes cylindriques, plates pointues, côtés ronds, barboches, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. I, p. 736.

BARBON. Ajoutez : || 3^e Nom donné en Normandie au mulot. Le barbon est un animal très-préjudiciable aux récoltes en terre ; aussi les tubercules sont-ils, les pommes de terre surtout, ravagés pour un dixième de la récolte, l'*Avranchin*, 6 sept. 1868.

† **BARBOT** (bar-bo), s. m. Nom, dans l'Aunis, d'un scarabée noir bléant, *Gloss. anisien*, p. 69.

— ETYM. Barbeau 2, plante à fleurs bleues.

† **BARBOTAGE**. Ajoutez : || 3^e Terme de chimie. Action d'un gaz qui agit un liquide et semble y barboter. Le barbotage ainsi produit est tellement énergique... TH. SCHLESING, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXX, p. 266.

BARBIOTER. Ajoutez : || 3^e Terme de chimie. Se dit d'un gaz qui en s'échappant agit un liquide. Je devais dépouiller l'air de toute trace d'azote, et y introduire une quantité connue et très-petite de cet alkali, puis le faire barbioter dans l'appareil, et voir ce que je trouverais d'acide dans mon liquide, TH. SCHLESING, *Acad. des*

sc. *Comptes rendus*, t. LXXX, p. 267. || 4° Prendre le barbotage, sorte d'aliment pour les chevaux (Voy. BARBOTAGE au Dictionnaire). L'habitude de donner à barboter, une fois par semaine, aux chevaux échauffés et brûlés par l'avoine, l'Aranchin, 3 déc. 1876.

— HIST. *Ajoutez* : || XII^e s. Clercs qui en tel borbier s'enborbe, ou puis d'enfer en l'orde borbier Plungiez et emborbez sara, Toz jorz com boz [crapaud] borbetera, *Chronique des ducs de Normandie*, Appendice, III, t. III, p. 530.

† BARBOTEUR (bar-bo-teur), s. m. Terme de chimie. Vase où l'on fait barboter un gaz. La vapeur est lancée par un même tube... dans un ajutage en verre qui est relié avec la douille du barboteur par un long boyau de caoutchouc, *tn. SCHLESING, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXX, p. 266.

BARBOTINE. || 1° *Ajoutez* : || Plus particulièrement, mélange de semen-contra avec les semences de tanaïso, d'aurore et de santoline à feuilles de cyprès, qu'on donne contre les vers.

† BARBOTTE (bar-bo-té), s. f. Autre nom de la lôte. La truite, le goujon, l'ombre-chevalier, le barbeau, la barbotte ou lôte, la carpe... A. HUSSON, *les Consommations de Paris*, p. 255.

BARBOTILLER. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. R. Berbouille, courtiers de robe (1365), *Varin, Archives administr. de la ville de Reims*, t. III, p. 17 (Barbouille est ici nom propre). || XVI^e s. *Ajoutez* : Si tout le papier que j'ay autrefois barbouillé pour les dames... MONT. I, 293. Toute cette fricasse que je barbouille ici n'est qu'un registre des essais de ma vie, *ib.* IV, 252.

† BARBOULIER (bar-bo-lier), v. a. Terme rural du Puy-de-Dôme. Donner un premier labour sur les terres non infestées de chiendent à la fourche et à très-grosses mottes, *les Primes d'honneur*, p. 441, Paris, 1874.

† BARBUE (bar-bue), s. f. Dans le canton de Vaud, nom du chapon de vigne ou branche qu'on détache du cep pour en faire une bouture.

† BARCKELLE (bar-sè-lé), s. f. Nom du tombeau, dans les plaines du Puy-de-Dôme, *les Primes d'honneur*, p. 436, Paris, 1874.

† 2. BARD (bar), s. m. Nom donné, dans les environs de Montpellier, aux pierres à daller. Scierie de bards (comparez BARDEAU).

1. BARDE. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Si vous marchandez un cheval, vous lui ostez ses bardes, vous le voyez nud et à decouvert, MONT. I, 324.

† 2. BARDEAU (bar-dô), s. m. Terme d'imprimerie. Réserve de caractères, distribuée comme la casse, dans laquelle on survide les sortes surabondantes (voy. CASSEAU).

1. BARDELLE. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Selon leur costume [de certains Germains], il n'est rien si vilain et si lasche que d'user de selles et bardelles, et mesprisent ceux qui en usent, MONT. I, 361.

† BARDESSNES (bar-dè-n), s. f. plur. Barres de bois qui garnissent le banc sur lequel travaille l'ouvrier verrier.

BARÈGE. *Ajoutez* : Les Français, déjà habiles à façonner des gazes légères en soie, furent les premiers à fabriquer des barèges en 1816, tissus où la trame est de laine et la chaîne de soie; aussitôt, les Anglais imitèrent l'étoffe; seulement, au lieu de soie, ils mirent du coton dans la chaîne, *Mém. d'agric.* 1870-71, p. 326. || Barège de Virginie, sorte de tissu. On connaît ces étoffes tellement fines que 2 mètres tiendraient dans la main et que l'on appelle barège de Virginie; la plus grande partie de ce barège est faite avec du duvet des plumes de ces oiseaux [*albatros lutea*], *Journ. offic.* 14 juill. 1876, p. 556, 3^e col.

† 3. BARGE (bar-j), s. f. Nom, dans Maine-et-Loire, de moules oblongues de foin, *les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 156.

BARGUIGNAGE. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Il n'est rien que je haisse comme à marchander; c'est un pur commerce de trichoterie et d'impudence; après une heure de débat et barguignage, l'un et l'autre abandonne sa parole et ses serments pour cinq sous d'amendement, MONT. I, 343.

BARIL. *Ajoutez* : || 5° Baril de galbre, nom, sur les côtes du Morbihan, d'un mollusque, muni d'une vessie de couleur bleue, servant de flotteur et de voile; il passe pour être très-venimeux, *GOUZEL, les Oiseaux de mer*, Nantes, 1875, p. 21.

† BARILLAGE. *Ajoutez* : || 3° Approvisionnement en barils. Certains entrepôts devaient diriger leurs barillages [leurs barils vides] sur des poudreries, et les autres avaient à les expédier à

des raffineries de salpêtre, *Lett. comm. des contrib.* indir. 26 juin 1874.

† BARJELADE (bar-je-la-d'), s. f. Nom, dans le Midi, d'une plante fourragère. Culture des plantes fourragères : luzerne, sainfoin, barjelade, etc. *Progr. de l'École d'agric. de Montpellier*, dans *Journ. offic.* 6 mai 1874, p. 3124, 4^e col.

BARNACHE. *Ajoutez* : || 1° Nom, sur les côtes du Morbihan, d'une sorte de mollusque, l'anatif. Quelques-uns, comme le tarot, se nourrissent au détriment de la pièce de bois à laquelle ils se fixent; d'autres, comme la barnache, se bornent à lui demander un point d'appui; bien des fois, j'ai vu des bouteilles chargées de barnaches, qui accusaient un long séjour dans l'eau, *GOUZEL, les Oiseaux de mer*, Nantes, 1875, p. 20.

† BAROGRAPHIE (bar-o-gra-f), s. m. Terme de physique. Appareil enregistreur à indications continues, qui note la pesanteur de l'air.

— ETYM. Βάρω, pesant, et γραφειν, noter.

BAROMÈTRE. || 1° [Fig. *Ajoutez* : Toutes les conditions ont des baromètres ou des pierres de touche de leur aisance ou de leur incommode, BOISGUILLEBERT, *Traité des grains*, ch. vi. Le change ne fait rien aux monnaies; mais il est le véritable baromètre du commerce, *durot, Neft, sur le com.* et les finances, Plan, etc.

† BAROQUERIE (ba-ro-que-rie), s. f. Caractère de ce qui est baroque, goût du baroque, FROMENTIN, *les Maîtres d'autrefois*, p. 397.

† BAROUCH (ba-rou-ch), s. m. Sorte de locution... d'importantes calèches de famille à huit ressorts, barouches gracieux, lourds landaux, coupés courts... *Rev. Britan.* sept. 1874, p. 108.

† BARPOUR (ba-pour), s. m. Nom, chez les fabricants d'Amiens, d'une étoffe dont la chaîne est en soie et la trame en laine, *Enquête, Traité de com.* avec l'Angleterre, t. III, p. 616.

† BARRABAS (ba-ra-bâ), s. m. Nom d'homme dans l'Evangile. || Locution populaire. Connue comme Barrabas à la Passion, très-connu; par allusion au Barrabas qui figure dans la Passion.

BARRAGE. *Ajoutez* : || 4° Sous l'ancienne monarchie, droit que payaient les charrettes, même vides, les bœufs et les chevaux, *BOISLIEUX, Corresp. contr. gén. des finances*, p. 313, 1693. || 5° Terme de facteur de piano. Barrage métallique, disposition due à Érad, qui permet, par sa fixité, d'augmenter le nombre des cordes et de leur donner une grosseur plus considérable et une tension plus forte, LÉON PILLAUD, *Journ. offic.* 6 juin 1876, p. 382, 2^e col.

† BARRAGISTE (ba-ra-jist), s. m. Préposé qui est chargé de régler un barrage sur une rivière. Dans l'état actuel des choses, le barragiste ne peut être prévenu ni de la crue qui va se produire dans son bief, ni de l'importance de cette crue, *Navigation intérieure, Rép. au questionnaire*, Paris, 1873, p. 20. Fr. ..., barragiste, 227 fr. de pension, *Décret 26 janv. 1874, Bullet. des Lois*, partie suppl. XII^e sér. 4^e sem. 1874, p. 306.

† BARRAL (ba-rall), s. m. Nom d'un tonneau usité en Bourgogne, dans le Beaujolais, dans l'Ain, etc. variant de capacité, 66 litres, 67 litres, etc. || Au plur. Des barraux.

† BARRAS. || 1° *Ajoutez* : On appelle résine molle la partie fluide réunie dans les angets; galipot, la portion solidifiée le long des quarras et pure des débris d'écorce; barras, le galipot impur obtenu en raclant les quarras, *U. FLICHER, Manuel de botan. forest.* p. 309, Nancy, 1873.

BARRÉ. *Ajoutez* : || 16° Verge, insigne des alcaldes espagnols. En 1678, les officiers et alcaldes de Fontarabie vinrent avec leurs barres au bord de la rivière, du côté d' Hendaye; les habitants rompirent leurs barres et les chassèrent, *Lett. etc. de Colbert*, vi, 217. || 17° Jeter la barre entre deux corps d'armée, intercepter leurs communications. L'armée allemande, après avoir canonné très-vigoureusement, a jeté la barre entre les troisième corps et le mien, *M. CANROBERT, Gaz. des Trib.* 22 oct. 1874, p. 1023, 2^e col.

BARREAU. *Ajoutez* : || 4° Fig. Tribunal de la conscience, pour l'intérieur. Il y a bien des mensonges de préface qui passent pour des péchés véniels non-seulement dans les barreaux de la république des lettres, mais aussi dans les barreaux de l'Église, *BAYLE, art. d'Arnauld (le docteur)*, note 5.

BATIRER. *Ajoutez* : || 10° Dans l'Aunis, à barrer un champ, le planter en vigne, ainsi dit à cause que les trous destinés à recevoir le plant sont faits avec une barre, *Gloss. anisien*, p. 70.

† 2. BARRETTE. *Ajoutez* : || 2° Petite barre, en général. Barrettes à réunir diverses décorations. || 3° Partie d'une boucle. Une boucle est faite de deux joues et deux barrettes.

† BARRICADEUR (ba-ri-ka-deur), s. m. Celui qui fait des barricades. Il faut affamer resingrats, Ces barricadeurs scélérats, *Courr. burlesque de la guerre de Paris* (xvii^e s.).

† BARRIQUAGE (ba-ri-ka-j), s. m. Nom, dans l'Indre, du mercain qu'on expédie pour le département de la Charente, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 226.

† 3. BARROT (ba-ro), s. m. Nom du tombeau, dans les montagnes du Puy-de-Dôme, *les Primes d'honneur*, p. 436, Paris, 1874.

† BARROTAGE (ba-ro-ta-j), s. m. En Normandie, treillis pour empêcher de passer les plus petits animaux, *NEBOULE, Gloss. de la vallée d'Édes*, Le Havre, 1876, p. 34.

BARTAVELLE. — ETYM. *Ajoutez* : Il est encore une espèce de perdrix rouge qu'on appelle bartavelle, parce que son chant est uniforme et monotone et qu'on l'a comparé au taquet d'un moulin, qui, en provençal, se nomme bartareo, *JOSEPH LAVALLEE, la Chasse à tire en France*, p. 290. D'après cette explication du nom de la bartavelle, la racine en serait le lat. *pertere*, tourner.

† BARTHELEMY (SAINT-). *Ajoutez* : — REM. Ce mot, pris figurément au sens de toute espèce de massacre, peut être dit au pluriel; on l'écrit sans s : Soixante artistes huguenots vivaient avec des catholiques comme des frères; il serait impossible à un étranger de deviner qu'il y a deux religions dans ce petit canton-là... en conscience, messieurs les moines, cela ne vaut-il pas mieux que vos Saint-Barthélémy? *vol. Lett. d. Schomberg*, 2^e mai 1770.

† BARYCENTRE (ba-ri-san-tr), s. m. Terme de mathématique, Centre de gravité.

— ETYM. Βάρω, pesant, et centre.

† BARYTON. *Ajoutez* : || 2° Instrument à cordes de la famille de l'ancienne viole; il a sept cordes à boyau que l'on touche avec un archet.

1. BAS. *Ajoutez* : || 16° Bas de paure, de manquant de... Je ne sais quels Scythes Bas de fortune et de mérites, *MALIN. Lericque*, éd. L. Lalanne.

— REM. *Ajoutez* : || 2. Notre locution d'bas, avec son sens de réprobation, se trouve dans l'ancienne langue sous la forme bas : XII^e s. Quar devant con, savoir ne fal je ne manque de le savoir, *Croiti on* : bas le kardenal! *PHILIPPE MOUSKES, Chronique*, v, 25465.

2. BAS. *Ajoutez* : || 2° Anciennement, bas attaché, bas qu'on attachait au haut-de-chausses avec des aiguillettes. Le roi, extrêmement paré de pierrieres et plus de bonne mine, avec une cape, un bennet et un bas attaché, menait la mariée, *MALIN. Lericque*, éd. L. Lalanne.

— HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : J'ai volontiers imité cette desbauche qui se veoid en nostre jeunesse au port de leurs vestemens : un manteau en escharpe, la cape sur une espaulle, un bas mal tendu, qui représente une fierté desdaigneuse de ces parcmens, MONT. I, 192.

BASALTE. — *Ajoutez* : M. Félix Bovey, de Neuchâtel, Suisse, communique une conjecture sur l'origine de ce mot : « Plin (*Hist. nat.* XXXVI, n. 3) dit qu'il vient d'Egypte; il ne se trompe guère; car il vient d'un pays voisin de l'Egypte, la Palestine. On sait que la terre basaltique par excellence est la contrée connue sous le nom de Hauran, et, dans l'antiquité, sous celui de Basan, hébreu *Baschan*, grec Βασάνιον, et comprise dans l'angle formé par le cours supérieur du Jourdain et son affluent le Yarmouk ou Hiéromax. Tout le plateau au sud du Hiéromax est calcaire, tandis que tout ce qui est au nord est basaltique. Le changement de βασάνιον en βασάλιον n'a rien qui surprenne. Le nom de basalte serait donc, comme ceux de l'oxfordien, du néocomien, etc., tiré du lieu où on le trouve principalement. »

† BASANER. *Ajoutez* : || 2° Recouvrir de basane. Basaner une culotte.

† BASCONETTE ou BASCOUETTE. — ETYM. M. Mabrier, dans *Les Comptes qui contiennent un verbe à un mode personnel*, p. 144, dit : « Folatole de laquelle bat (dans) la couette. Je crois que bascouette remonte à bat couette, comme bascul à bascul. Quant à basconette, je ne crois pas qu'on doive séparer ce mot de bat couette; il peut en être une forme altérée. » *Batte-queue*, qui est un des noms de la bergamotte, donne une très-grande vraisemblance à l'étymologie par *batte* et *couette*

de cet autre nom du même oiseau. On sait que *conette* veut dire queue. Le poitevin dit *bascouette* et *biscouette*; dans l'Angoumois, *biscouette* signifie un détaché, un crochét que l'on fait en courant pour échapper à celui qui poursuit.

† **BASCULLER.** — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Vous devez estre vanner [herné] ou basculez, du GANGE, tanna.

† **BASÉ.** Ajoutez : || 8^e Terme du pharmacie. La partie essentielle d'une formule médicamenteuse.

† **BAS-FOND.** Ajoutez : || 3^e Fig. Les bas-fonds de la société, classes d'hommes dégradés par la misère ou par le vice.

† **BASILINIEN.** Ajoutez : || Adj. Qui appartient aux basilidiens. Les pierres graves qu'on désigne habituellement par le titre de pierres gnostiques ou basilidiennes, CHAMPOLLION, *Précis du syst. hier.* p. 440. Les pierres basilidiennes ont attaché les noms *κρυβτα*, *κρυβτα*; et *κρυβτα*; à l'image d'un serpent, id. ib. p. 445.

† **BASILLEN.** HENNE (ba-zil-lén, li-né), s. m. et f. Religieuse, religieuse de l'ordre de Saint-Basile.

† **BASILIQUE.** || 2^e Ajoutez : || Basilique majeure, basilique mineure, titres honorifiques auxquels correspondent certains privilèges canoniques. || Basilique majeure, il n'y en eut à Rome : ce sont les cinq principales églises qui correspondent aux cinq grands patriarches de l'Eglise catholique; on les appelle aussi églises patriarchales. || Basilique mineure, titre accordé, à Rome et hors de Rome, à d'autres églises célèbres par leur antiquité, ou par leurs souvenirs, ou par la dévotion des fidèles; ainsi la métropole de Paris a été élevée en basilique mineure par l'autorité du saint-siège, au commencement de ce siècle.

† **BASIPÈTE** (ba-zî-pé-té), adj. Terme de botanique. Qui se porte vers le bas. L'évolution basipète, TRÉCUL, *Acad. des sc. Compt. rend.* LXXXII, p. 758.

— ETYM. Bas, et lat. *petere*, se porter vers.

† **BASI-SPHÉNODAL.** ALE (ba-zî-sphé-no-dal, da-l), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à la base et à la sphéroïde. Suture basi-sphénodale.

† **BASQUETTE** (ba-ské-té), s. f. Nom, en basse Normandie, des corbeilles dans lesquelles les pêcheurs débarquent le poisson.

— ETYM. Angl. *basket*, panier; ce parait être un mot celtique : *baged* en gallois; le même radical est dans *bascanda*, qui est dit breton : *Barbara* de *picte* rend *bascanda* *Briannais*, MARTIAL, XIV, 99.

† **BASSA** (ba-sa), s. m. Synonyme de pacha. Un marchand grec en certaine contrée faisait trafic; un bassa l'appuyait; De quoi le Grec en basse le payait, Non en marchand; tant c'est chère denrée Qu'un protecteur.... LA FONT. *Fab.* VIII, 48.

— ETYM. *Bassa* est la forme que les Grecs donnent au *bacha* des Arabes, qui est lui-même une altération de *pacha* (voy. ce mot).

† **BASSESE.** || 4^e Ajoutez : || Fig. La bassesse des biens corporels, RACINE, *Leviq.*, éd. P. Mesnard.

2. BASSE-TAILLE. VOY. TAILLE, n° 48.

† **BASSETTE.** Ajoutez : || 2^e Lieu, maison où l'on joue à la bassette. Mme de Mazarin a quitté la France pour aller établir dans Londres une bassette, pour y faire de sa maison une académie de jeu et de tous les désordres que le jeu entraîne, *Plaidoyer pour M. de Mazarin contre Mme de Mazarin*, dans *Mélanges curieux des meilleures pièces de St-Eremond*, t. 1, p. 273, Cologne, 1708.

† **BASSIN.** || 8^e Ajoutez : || Bassin hydrographique d'un cours d'eau, la portion de la surface terrestre qui recueille ses eaux dans le cours d'eau. || Bassin maritime ou bassin lacustre, ensemble des bassins hydrographiques de tous les cours d'eau qui s'écoulent dans une même mer ou dans un même lac.

† **BASSINER.** Ajoutez : || 3^e Populairement, fatiguer, ennuier. Le joli refrain de la diva : fu me bassines avec ton amour.... ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 30 nov. 1874, p. 7879, 2^e col.

— HIST. || XVI^e s. Ajoutez : On ne bassine jamais mon liet; mais, depuis la vieillesse, on me donne, quand j'en ay besoyn, des draps à eschauffer les pieds et l'estomac, MONT. IV, 277.

† **BASSINET.** || 2^e Ajoutez : || Grand bassinnet, casque qui date du XIV^e siècle, de forme ovoïde, et qui, à partir de la deuxième moitié de ce siècle, fut muni d'une visière mobile. || 8^e Nom donné au résidu du cocon après que tout le soie du dessus en est tiré, c'est-à-dire l'enveloppe même de la chrysalide, enveloppe qui n'est plus bonne qu'à être cardée. J'emploie les frisons, les cocons percés, les bassinets et la bourre de soie, *Enquête, Traité de commerce avec l'Anglet.* t. 1, p. 788.

— ETYM. Ajoutez : *Bassin* s'est dit pour chaque :

XIII^e s. Et [il] va ferir Robastre sus son bacin devant.... Le chief tourna Robastre, que le coup va doutant, GAUFREY, v. 4293. C'est de là que vient *bassinnet* au sens d'armure de tête.

† **BASSINOIRE.** Ajoutez : || 2^e Nom de moquerie donné aux grosses montres. Il est un peu tard, dit-il en tirant de son gousset une de ces grosses montres que les générations suivantes ont qualifiées de bassinoires, *Rev. Britan.* sept. 1873, p. 448.

† **BASSOUIN** (ba-souin), s. m. Terme de pêche à la mer. Petit cordage de 44 millimètres de diamètre environ, servant à attacher les filets sur les balins ou assières, et en même temps à relier les pièces de filets entre elles; il y a seulement un bassouin par pièce de filet. Il devra être mis à bord de chaque bateau : 4.... 4^e handiques ou martingales, une de 5 mètres au moins par quart à poche; 6^e bassouins, un de 5 mètres au moins par filet, *Décret* 7 juin 1852, *pêche du hareng*, art. 10.

† **BASTIDON** (ba-sti-don), s. m. Terme du midi de la France. Une petite bastide. Une voie que je n'ai pas reconnue a dit on a tué C.... dans son bastidon, il y a peut-être une heure, allez-y, *Gaz. des Trib.* 12-13 juill. 1875, p. 670, 4^e col.

† **BASTILLARD** (ba-stil-lar, il mouillés), s. m. Nom qu'on donnait dans le temps aux prisonniers détenus dans la Bastille, l. rou, *Mémoires inédits et opuscules*, dans *Journ. offic.* 9 déc. 1876, p. 9167, 2^e col.

† **BASTING** (ba-stingh), s. m. Solive de sapin, de la dimension de 0^m,065 sur 0^m,47, qui n'entre pas dans la charpente, mais qui sert à porter les planchers.

† **BASTONNADÉ.** Ajoutez : — HIST. XV^e s. Pour aucune correction de menaces et bastonnades, MONT. III, 152.

† **BASTRINGUE.** Ajoutez : || 3^e Nom d'un jeu semblable au billard anglais, mais moins compliqué; on se sert d'une queue et d'une boule qui doit abattre des quilles. Le 4 juillet, fête de Sainte-Claire, à Châteauneuf [Eure-et-Loir], il a passé une partie de la journée sur la Friche, et jouait au bastingue sur le billard d'un nommé R.... où il a gagné 16 fr. 50, *Gaz. des Trib.* 31 déc. 1875, p. 4263, 1^{re} col. || 4^e Terme d'argot. Etui dans lequel les prisonniers, surtout les galériens, renferment toute sorte d'instruments, scies et autres. || 5^e Dans l'Annis, l'établi qui sert aux tonneliers à ajuster les morceaux d'un fond de futaille, *Gloss. annisien*, p. 70.

† **BASTRINGUER** (ba-strin-ghe), v. n. Terme populaire. Danser dans les bastingues. Ce qui les perd [les jeunes modistes], voyez-vous, ce sont les connaissances qu'on fait là-dedans... elles sont là un tas de files qui s'en vont bastinguer le dimanche.... et la semaine aussi, *Gaz. des Trib.* 1^{er} janv. 1876, p. 3, 3^e col.

† **BATAILLE.** Ajoutez : || 7^e Porter le chapeau à cornes en bataille, le porter en travers, de manière que les cornes tombent sur chaque oreille; cette expression vient de l'assimilation à une troupe en bataille. Les gens mariés [de Guérande] le portent [le tricorne] en bataille, comme les gendarmes; les vœufs, les garçons en tournent les pointes d'une autre manière, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 46-47 août 1875, p. 5923, 3^e col.

† **BATAILLER.** Ajoutez : || 4^e Se batailler, disputer l'un contre l'autre. Ce n'est pas la peine de se batailler pour le reste, J. J. ROUSS. *Lett. d. Moutou*, 7 mars 1768.

† **BATAILLON.** 1^{er} Ajoutez : || Bataillon de guerre, bataillon composé d'hommes exercés, et prêt à entrer en campagne, par opposition au bataillon de dépôt, qui renferme les conscrits. || Le bataillon actuellement est composé de quatre compagnies, et quatre bataillons forment un régiment. || Le bataillon est l'unité de l'infanterie chez tous les peuples de l'Europe. Pour estimer la force d'un corps d'armée, on dit tant de bataillons et non tant de régiments ou de brigades.

† **BATARD.** || 4^e En typographie, caractère imité de l'écriture bâtarde. On soumit plusieurs écritures aux procédés typographiques; ainsi nous avons eu.... vers 1640 une bâtarde brisée et en 1741 une bâtarde coulée, *Manuel de typographie, Imprimerie*, 1^{re} part. p. 65, Encyclopédie Roret.

— HIST. || XVI^e s. Ajoutez : Panurge lui donna.... une espèce bastarde bien dorée, RAB. *Pant.* III, 25. || 3. BATAIRDEAU (ba-tar-dé), s. m. Petit couteau que l'on portait d'ordinaire dans la gaine de la lance de buff. sorte de dagger.

† **BATE.** Ajoutez : || 2^e Dans les bijoux faconnés,

lame d'or avec laquelle on leur donne cette épaisseur fictive qui les rend apparens.

— REM. C'est une faute d'écriture bat ou batte.

† **BATEAU.** Ajoutez : || 8^e Bateau de loch, voy. LOCH. || 9^e En batellerie, mémoire du bateau, nom du bail par lequel le propriétaire de bateaux loue son bateau à un tiers. Attendu.... que le sieur H.... a loué aux sieurs V.... frères, à un prix, durée et conditions déterminés, le bateau la *Stéphanie* dont il était propriétaire; attendu que, si ces accords n'ont pas été complétés et ratifiés par le bail connu, en matière de batellerie, sous la dénomination de mémoire du bateau, *Jug. du Trib. civ. de Lyon*, dans *Gaz. des Trib.* 23 mars 1876, p. 289, 4^e col.

† **BATEAU-BOEUF** (ba-té-beuf), s. m. Dans le quartier de Cotte, bateau de pêche de 25 à 30 tonneaux, *Statist. de la pêche maritime*, 1871, p. 416.

† **BATÉE** (ba-tée), s. f. Voy. BATTÉE au Supplément.

† **BATEILLE** (ba-té-ll, ll mouillés), s. f. Terme de métallurgie. Mur d'appui extérieur régissant autour de la bûne, F. LIGER, la *Ferronnerie*, Paris, 1875, t. 1, p. 41.

2. BATELAGE. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Quelqu'un proposait contre Cleanthes des finesse diaboliques; à qui Chrysippus dit : Joue toy de ces batelages avecques les enfants, et ne détourne à cela les pensées sérieuses d'un homme d'âge, MONT. 1, 490.

† **BATELEE.** — HIST. XV^e s. Ajoutez : Un conseiller de ma cognissance, ayant desgorgé une battelle de paragraphes, d'une extreme contention et pareille ineptie.... MONT. IV, 474.

† **BATELET.** Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Dame, pour vous de mort tanser, Entendez que nous vous ferons, En ce batelet vous metrons, *Théâtre franc. au moyen âge*, Paris, 1839, p. 660.

† **BATHOMÈTRE** (ba-to-mé-tr), s. m. Instrument inventé par le docteur Siemens pour indiquer la profondeur de la mer sans faire usage de la ligne de sonde, et à l'aide de la simple lecture des indications données par l'instrument, *Journ. offic.* 9 avr. 1876, p. 2573, 2^e col. Le bathomètre a été mis à l'essai dans une double traversée de l'océan Atlantique à bord du bateau à vapeur le *Faraday*, qui avait pour mission la pose d'un câble sous-marin; on compara les indications de l'instrument avec les résultats fournis par des sondages directs obtenus à l'aide de la sonde à fil de corde de piano de M. William Thomson; chaque fois l'accord fut trouvé satisfaisant, H. DE PARVILLE, *Journ. des Débats*, 26 mai 1876, *Féuilleton*, 2^e page, 3^e col.

— ETYM. Batho, profondeur, et *metron*, mesure.

† **BATHOMÉTRIE** (ba-to-mé-trie), s. f. Étude du fond des mers, l'exploration du fond des mers.... forme depuis quelques années une science spéciale, la bathométrie, qui s'enrichit tous les jours, *Journ. offic.* 29 avr. 1873, p. 2854, 1^{re} col.

— REM. C'est là même chose que bathymétrie (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **BATHYMÉTRIQUE** (ba-ti-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la bathymétrie. Recherches bathymétriques, *Acad. des sc. Compt. rend.* LXXII, p. 862.

† **BÂTIÈRE** (bâ-ti-ère), s. f. || 1^{er} En Normandie, le bât. || 2^e Par assimilation de forme, genre de couronnement d'un édifice, formé de deux gables à double égout, supportant un toit plus ou moins incliné, de CAUMONT, *Abécédair* ou *rudiment d'archéol.* 4^e éd. p. 474. Quatre piliers massifs, supportant une bâtière à la naissance de la croix latine, divisent l'église en deux parties, *L'Abrancain*, 9 janv. 1876.

— ETYM. Bât.

† **BÂTIMENT.** || 3^e Ajoutez : || Proverbe parisien. Quand le bâtiment va, tout va. || Fig. Être du bâtiment, être du métier; les gens du bâtiment, les gens du métier. Si on les écoute, l'air devient une sorte de sanctuaire inaccessible à tous ceux qui ne sont point initiés; seuls les gens du bâtiment, comme on dit, sont capables de comprendre la valeur, la portée et les conséquences de certains tons, de certains glaciés, de certains empiètements.... H. HAVARD, *Rev. Britan.* juin 1876, p. 480.

† **BÂTISSEUR.** Ajoutez : Les esclaves du Nil, bâtisseurs de tombeaux, CHATEAUB. *Moiss.* II, 6.

† **BÂTON.** || 8^e Ajoutez : || Anciennement, bâton de confrérie, bâton qui servait à porter aux processions l'image de quelque saint ou la représentation de quelque mystère; fête à bâton, celle où l'on célèbre la fête du saint qui est au bout de ces bâtons. || 2^e Le bâton blanc, se disait pour exprimer la déchéance, la défaite, la pauvreté. Adieu, ville peu courtoise où je crus être adoré; *Aspas* s'est désespéré! Le poulailler de Pontoise Me dût

ramener demain Voir ma famille bourgeoise, Me doit ramener demain Un bâton blanc à la main, *BAG. Epigr. contre Fontenelle*. C'est qu'alors un père pourrait, Pour punir son libertinage, Servir de tout son héritage, Chasser son gars comme un coquin, Et, le bâton blanc à la main, L'envoyer jouer à la paume, Glaner ou ramasser du chaume (1740), 2° *Harangue des habitants de Sarcelles*, dans *CH. NISARD, Parisianismes*, p. 49. [On peut voir à l'historique le bâton blanc mis entre les mains d'une garnison qui se rend; l'exemple est de l'Aubige. | Proverbe. Il ne faut pas bon aller à sa porte sans bâton, se dit à propos d'un homme irascible et prompt à l'offense.]

— HIST. À la fin, *Ajoutez* : Les confraires, assemblés et banquets accoutumés pour bastons et autres choses semblables. *Ordonn. de Moulins sur la réforme de la justice*, févr. 1566, art. 74.

BATONNER. || 1° *Ajoutez* : || XIII° s. Garins tint le perquang qui fu gros et quarre, Vers Amundon s'en vint, qui sil'ot bastonne, *Gaufrey*, v. 949.

BATONNIER. || 3° Celui qui fait et vend des manches de broches, de fouets, de parapluies, de balais, etc. *Tarif des patentes*, 1858. Batonnier par procédés mécaniques, *Journ. offic.* 23 nov. 1876, p. 585.

2. **BATTANT.** *s. m.* *Ajoutez* : || 8° Plancher de chêne constituant un des types adoptés dans le commerce de bois de Paris et dans la région qui alimente les chantiers de la capitale. Le grand battant a 0^m,333 de largeur et 0^m,11 d'épaisseur; le petit battant a 0,25 de largeur et 0,08 d'épaisseur, *NAUQUETTE, Exploit. dév. et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 74.

BATTE. *Ajoutez* : || 12° Pièce de la cuvette qui sert à maintenir un sabre dans le fourreau (voy. *CUVETTE*). || 13° Pièce qui, dans une machine à battre, happe le coton. Il y a des battes à une, à deux, à trois et même à quatre battes, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 290. || 14° Le bout mobile qui dans un fleau sert à battre. Battes à fleaux et manches non tournés, *Ann. Didot-Bottin*, 1876, p. 2306, 2^e col.

|| 15° **BATTE.** || 3° Sorte de plat de bois, dans lequel on lave les sables ou débris aurifères. [On écrit aussi battée, à tort. Arrivé sur le placer qu'on avait choisi, on travaillait seul; on placait près d'un ruisseau, armé d'un pic et d'une pelle pour fouiller le sol, et muni, pour laver les sables, d'une vaste scabie de bois, la battée des Mexicains, ou mieux d'un plat de fer battu rappelant ceux des ménagères, L. SIMONIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1875, p. 287.]

|| 4° **BATTENDIER** (ba-tan-dié), *s. m.* Celui qui exploite un moulin à battre le chanvre, *Tarif des patentes*, 1858.

|| 5° **BATTERESSE** (ba-te-rè-s'), *s. f.* Dans l'Aunis, nuée de grêle qui bat, qui détruit les récoltes, *Gloss. aunisien*, La Rochelle, 1870, p. 70.

BATTERIE. || 2° Terme d'artillerie. Emplacement préparé pour recevoir des bouches à feu qui doivent faire feu sur les lieux mêmes. On les distingue : d'après la nature des bouches à feu dont elles sont armées, en batteries de canons, batteries d'obusiers, batteries de mortiers; d'après leur destination, en batteries de siège, batteries de place, batteries de côte, batteries d'ouvrages de campagne; d'après leur organisation, en batteries à embrasures, batteries à barbette, batteries blindées, batteries casematées; d'après la nature de leur tir, en batteries de plein fouet, batteries à ricochet; d'après la direction de leur tir, en batteries directes, qui battent perpendiculairement le flanc ou la face d'un ouvrage, ou le front d'une troupe, en batteries d'écharpe, dont la direction de tir fait un angle de 90° au plus avec la ligne à battre, en batteries à revers, qui sont établies en arrière du prolongement de la face ou de la ligne à battre, en batteries d'enfilade, dont les projectiles parcourent la longueur de la ligne à battre. [En général, une rangée de bouches à feu disposées sur un terrain quelconque et prêtes à faire feu. || Une pièce est dite en batterie, lorsqu'elle est disposée pour faire feu. Le ravage de cent pièces de canon en batterie, *HAMILT. Gramm.* 2. || En batterie, hors de batterie, commandements employés autrefois pour faire placer une pièce à la position d'où elle doit tirer, ou pour l'en éloigner afin d'en faciliter le chargement. || Réunion du personnel et du matériel qui constitue l'unité tactique de l'artillerie. Toutes les batteries de ce régiment sont sur le pied de guerre. Batterie à cheval, celle dans laquelle les servants des pièces sont montés. Batterie à terre, celle dont les servants sont à pied,

et dont les cadres et les conducteurs des pièces sont à cheval. Batterie à pied, celle qui ne contient que des servants à pied. || Nombre déterminé de chaque espèce de pièces d'artillerie ou bouches à feu, qui sert au dénombrement de cette arme. La batterie française est actuellement de six pièces. La loi du 23 fructidor an VII constitua huit régiments d'artillerie à pied composés de compagnies qui finirent par prendre le nom de batteries qu'elles ont conservé jusqu'à ce jour, G^U CHARETON, *Journ. offic.* 13 nov. 1874, p. 7551, 2° col. || Batterie flottante, embarcation construite spécialement en vue du tir des canons qu'elle porte. || 8° *Ajoutez* : Lettres patentes portant règlement pour l'établissement des fonderies et batteries de cuivre et d'airain battu, dans les villes de Châlons et de Reims, *Ordonnances*, à Saint-Germain-en-Laye, 25 oct. 1666. || 13° Dans les moulins à poudre, batterie, la réunion d'un certain nombre de mortiers où se fait le battage de la poudre. || 14° À la campagne, batterie, la machine à battre le grain.

|| 15° **BATTES** (ba-t'), *s. f. plur.* Terme de sellier. Les portions rembourrées mises en avant et en arrière au dessus des arçons.

BATTEUR. *Ajoutez* : || 6° Batteur de nerfs, celui qui réduit les nerfs de bœuf en filasse, *Tarif des patentes*, 1858. || 7° Batteur, instrument destiné à fouetter des œufs. || 8° Batteur, machine qui épluche le coton. Quel est le prix d'une machine à battre ? — Le coton arrive, il faut l'ouvrir au moyen d'une machine qu'on appelle éplucheur-batteur; il y a des battes à 1, à 2, à 3 et même à 4 battes, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 290.

|| 9° **BATTUTTE.** *Ajoutez* : || 2° Terme de verrier. Parcelles de verre qui se détachent de la canne. Enverrage et rupture de crensets, battitures de cannes, fiel, céramiques, triage, brois et déchet de battures, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. VI, p. 587.

BATTIRE. *Ajoutez* : || 19° Nentralement. Disputer. Après avoir quelque temps battu là-dessus.... ST-SIMON, t. VIII, p. 259, édit. CHÉREUL.

BATTU. *Ajoutez* : — REM. Pour la locution : Battu de l'oïseux, l'explication est tout autre : les fauconniers avaient, pour dresser le faucon, un mannequin qui représentait un oïseux; et, quand le faucon à dresser commettait quelque faute, on le battait avec ce mannequin, comme on corrige un chien avec un fouet; ce qui l'humiliait beaucoup (Note du comte d'HAUSSONVILLE).

|| 1° **BATTUDE** (ba-tu-d'), *s. f.* Dans le quartier de Cette, sorte de filet fixe pour la pêche, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 116.

BATTURE. *Ajoutez* : || 4° Volée de coups; c'est le sens propre encore gardé dans le langage du peuple. Lesquelles (femmes) ne reçoivent autre salaire de leur travail que des battures et des outrages, P. DU MOULIN, *Sern.* 1^{re} décade, v (xvii^e s.).

|| 5° **BAUCHALES** (bô-cha-l'), *s. m.* Nom, dans Tarn-et-Garonne, d'un cépage noir, dit aussi mourastrel, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 466.

|| 6° **BAUCHE** (bô-ch'), *s. f.* Nom, dans les Basses-Alpes, du *calamagrostis argentea*, *Reboisement des monts*, *Compte rendu*, 1869-1874, 2^e fasc. p. 20.

|| 7° **BAUDELAIRE.** *Ajoutez* : — REM. Baudelaire est le même que badelaire (voy. ce mot au Dictionnaire).

|| 8° **BAUDELIER** (bô-de-lié), *s. m.* Celui qui transporte le bois à dos de bêtes de somme, *Tarif des patentes*, 1858.

BAUDUI. *Ajoutez* : || 2° V. n. Faire le galant, le joir (terme vieillesse). Et quoiqu'il fût [le chevalier de Gramont] moins boteux auprès des dames, il n'était pourtant pas plus pressé, au contraire, pourvu qu'il pût boudir, faire dire dans le monde qu'il était amoureux.... Il ne se mettait guère en peine de la conclusion, *NUSSY BABUTIN, Hist. am.* p. 47, édit. Amsterdam, 1671.

|| 3° **BAUGEUR** (bô-jeur), *s. m.* Celui qui fait des constructions en terre et en paille, *Tarif des patentes*, 1858.

— ETYM. *Bauge*.

BAUME. *Ajoutez* : || 4° Arbre baume ou du baume, nom des bursiers, des *balsamodendron*, etc. *RAILLOIN, Dict. de bot.* p. 257.

|| 5° **BAUXITE** (bô-ksi-t'), *s. f.* Minéral composé surtout d'alumine. L'appareil Siemens consiste en un four portatif à gaz et à chaleur régénérée, dont le cylindre mobile, le *rotator*, est revêtu intérieurement de briques fabriquées d'une manière spéciale, en bauxite, *Journ. offic.* 12 mai 1873, p. 3061, 2^e col.

|| 6° **BAYANG** ou **BAWANG** (ba-vangh), *s. m.* Grand arbre indéterminé de l'archipel indien. Les fruits du bawang ont tellement l'odeur d'ail qu'on s'en servait autrefois à Amboine pour assaisonner les aliments, *BOSE, Dict. d'hist. nat.* in.

— ETYM. Malais, *bawang*, ail, oignon, *DEVIC, Dict. étym.*

BAVARD. — HIST. *xvi^e s.* || *Ajoutez* : Si je parle diversément de moy, c'est que je me regarde diversément; toutes les contrariétés s'y trouvent selon quelque tour et en quelque façon; honteux, insolent, chaste, luxurieux, bavard, taciturne.... MONT. II, 7.

BAVARDIER. *Ajoutez* : — REM. Montaigne a dit bavasser; il semble que la coutume concède à cet age [la vieillesse] plus de liberté de bavasser et d'indiscreter à parler de soy, in, 268.

— HIST. *xv^e s.* Quant est de ce qu'ils [les astrologues] begayent et bavardent de l'origine et causes des fondres, *BAUDOU, Trois Livres des charmes*, Paris, 1583, p. 391.

|| 2° **BAVARDIN** (EN) (an-ba-var-din), locution particulière à Mne de Sévigné et qui signifie dans la maison des Lavardin où l'on causait, bavardait beaucoup [la plaisanterie est facile à comprendre]. J'ai dit en Bavardin, *SEV. Lett.* 40 avr. 1671. Il [Walter Scott] s'en va en Bavardin, comme parle Mme de Sévigné, *CHATEAUNEUF. Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. III, *Itinéraire de Napoléon à l'île d'Elbe* (dernière page du chapitre).

|| 3° **BAVAROIS**, *OISE* (ba-va-ro, rol-z'), *adj.* Qui appartient à la Bavière. Les chambres bavarroises.

BAVE. — HIST. *Ajoutez* : || *xvi^e s.* Le peintre Protogènes... ne pouvant représenter à son gré l'escume et la bave [d'un chien], MONT. I, 254.

|| 2° **BAVIERE** (ba-viè-r'), *s. f.* || 1° Partie de l'armure destinée à protéger le cou et le menton. Quand l'armement de tête est : la salade, comme au *xv^e siècle*, la bavie est fixée à la partie supérieure de la cuirasse. Quand il s'agit de l'armet, la bavie fait partie du casque et est mobile autour des mêmes pivots que le mézail. On l'appelle aussi monturelle. || 2° Être en bavie (ou Bavie, par jeu de mots), se disait autrefois de la période de salivation qu'amènent le traitement employé alors contre la syphilis.

— ETYM. *Baver*, à cause de la place que cette pièce occupe.

|| 3° **BAVOLER.** *Ajoutez* : — HIST. *xvi^e s.* Un brave scadron l'accompagne D'autres freslons qui bavoient, Font en l'air comme un camp volant, *DE BRACH, Poèmes*, p. 36 de l'édition originale.

BAVOLETTE. *Ajoutez* : — HIST. *xv^e s.* Dame dont le chef étoit paré de ses cheveux beaux et blonds, ayant par dessus une toque couverte d'un voile [en marge, al. bavolet] fort enrichi de pierrieres, *MATH. DE COUCY, Hist. de Charles VII*, p. 665, édit. Denys Godefroy, Paris, 1661.

BAVUIE. *Ajoutez* : || 2° Terme d'artillerie. Saillie de métal produite à la bouche d'une pièce d'artillerie en bronze par les chocs du projectile.

|| 3° **BAYAD** (ba-iad), *s. m.* Poisson du Nil, d'un blanc argenté, le *silurus bayad* (Sonnini écrit bayatte).

— ETYM. Arabe, *bayad*, même sens (le mot signifie blancher), *DEVIC, Dict. étym.*

BAVADÈRE. *Ajoutez* : || 2° Sorte de ceinture en corail, *LACAZE-DUTHIERS, Hist. natur. du corail*, Paris, 1864, p. 338.

|| 3° **BAYANANISME** ou **BAYANISME** (ba-ia-ni-sm'), *s. m.* Hérésie de Bais ou de Bay, né en 1513 à Melin, territoire d'Ath en Hainaut; il enseigna, sur la grâce, le libre arbitre, le péché originel, la charité, la mort de Jésus-Christ, soixante-seize propositions qui furent condamnées en 1567 par la pape Pie V.

|| 4° **BAYASSE** (ba-ia-s'), *s. f.* Nom, en Dauphiné, de la lavande coupée et recueillie pour distillation d'huile de spie.

BAYER. — ETYM. *Ajoutez* : Sautong, *bader*, ouvrir la bouche.

|| 2° **BAYLE** (bô-), *s. m.* Berger chef, en Provence.... les confient à un baylo ou bergier chef, qui, à ses risques et périls, conduit les troupeaux, lout les pâturages, en un mot se charge de l'estivage moyennant une redevance, *Rebais des montagnes, Compte rendu*, 1869-1874, 7^e fasc. p. 124. Le bayle de chez nous est remplacé par le pastore [pour les troupeaux des Alpes suisses, qui appartiennent généralement à des Italiens], *ib.* p. 138.

— ETYM. Autre orthographe de *baile* (voy. ce mot).

|| 3° **BAVOT**, *OTTE* (ba-iô, iô-t'), *adj.* Qui a la robe rouge et blanche, en Normandie. Veau bayot, va-

che bayotte, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, la Havre, 1876, p. 37.

— ETYM. Diminutif de l'adj. bai.

† **BAYOU** (ba-iou), s. m. Nom, dans la Louisiane, des bras des rivières côtières, le *Temps*, 22 mars 1876, 2^e page, 1^{er} col. Les bayous et rivières de la Louisiane compris entre l'Atchafalaya, la Tèche et le Mississippi, *Journ. offic.* 6 juin 1874, p. 3798, 2^e col.

† **BEAGLE** (bé-gil), s. m. Chien basset, en anglais. Il nous est encore venu d'Angleterre une autre espèce de chiens; ce sont les beagles, nos. LA FALLOUX, *La Chasse à courre*, t. II, p. 60, Paris, 1859.

† **BÉAL** (bé-al), s. m. Dans le Midi, nom d'un petit cours d'eau. À un certain moment, l'eau a manqué pour alimenter les pompes, et M. le maire de la ville [Toulon] a dû faire détourner le béal communal et l'amener jusqu'aux ses murs de l'arsenal, *Gaz. des Trib.* 22 juill. 1873, p. 723, 3^e col. Marie C... se serait trouvée... sur le fossé de la grand'route de Riels, pendant qu'on aurait transporté le cadavre de Françoise R... vers le béal de Gargne, *Extr. de la Rev. de Saint-Pons*, Hérault, dans *Gaz. des Trib.* 2 oct. 1873, p. 916, 3^e col.

— HIST. XV^e s. Curer et nettoyer le bealaie de la rivière, du CANGE, *beale*.

— ETYM. Bas-lat. *beale*, *bedale*, canal, de *bedum* (voy. BIEZ).

† **BEANCE** (bé-an-s), s. f. Terme didactique. État de ce qui est béant. La béance des voies respiratoires.

— ETYM. Béant.

† **BÉATIFIANT**, ANTE (bé-a-ti-fi-an, an-t), adj. Qui béatifie, qui donne la béatitude céleste. M. de Meaux, qui s'est attaché à montrer que l'amour qu'on avait pour Dieu comme objet béatifiant... BOSS. 2^e écrit, 5.

† **BÉATIFIER**, *3^e Ajoutez*: Le bonhomme [le père de Balzac] à qui vous avez écrit et que vous avez béatifié par votre lettre, BALZAC, *Lettres inéd.* v, édit. Tamizey-Larroque. || 4^e f. *Refl.* Se béatifier, se rendre heureux. C'est une absurdité de dire que par la vertu seule un homme se puisse béatifier, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **BÉATILLES**, *3^e Ajoutez*: || *Fig.*... Enfin les béatilles De l'hyménée, ennuis, chagrins, dégoûts, AMOTTE, *Fabl.* iv, 15.

† **BÉATRIX** (bé-a-triks), s. f. La 83^e planète télescopique, découverte par M. de Gasparis.

BEAU. — REM. *Ajoutez*: || 3. Il est rare que *bel* se dise autrement que devant un substantif commençant par une voyelle ou une h muette : un bel arbre, un bel homme. Pourtant on en trouve quelques exemples dans un autre emploi, mais toujours devant une voyelle, bien entendu. S'il est vrai que l'homme laid de naissance soit plus bel encore que le plus beau des animaux, CAN. *Léveque, Science du beau*, t. II, p. 338, Paris, 1861. Cela n'est point une fante, mais maintenant c'est peu d'être dit. † **BEAUCOUP** (be-ou), s. f. Campagne plate (insusé aujourd'hui; écrit aussi beausse). L'affection qu'il avait pour la chasse l'emporta un peu trop... d'où vient qu'il fut étonné quand il se vit dans les hautes et les plaines de la Champagne, qui, étant dépourvues de bois et de forêts, ne nourrissent point de bêtes rousses, J. BOUDONNET, *Les Vies des évêques du Mans*, p. 411, Paris, 1851.

BEAUCOUP. — REM. *Ajoutez*: || 6. Au XIV^e siècle on a dit *grant cop* : un grant bois [bois] où il y a un grant cop des larrons, *Rev. critique*, 6^e année, 2^e sem. p. 385. || 7. Beaucoup pour beaucoup de gens a été employé par Corneille : Saint Polyeucte est un martyr dont, s'il m'est permis de parler ainsi, beaucoup ont plutôt appris le nom à la comédie qu'à l'église, *Abbrégé du mart. de S. Polyeucte*. Vaugelas dit que beaucoup ne doit pas être ainsi employé seul; malgré cet arrêt, la tournure condamnable, qui est comode, est restée en usage.

— HIST. XIV^e s. *Ajoutez*: Plusieurs princes et barons... et beaucoup d'autres que je ne sçai nommer, J. L. BEL, *Vraies chroniques*, t. I, p. 164.

† **BEAUCUIT**. — ETYM. *Ajoutez*. Altération de l'anglais *buckwheat*, qu'on prononce *beucuit*; il vient de l'allemand *Buchweizen*, blé sarrasin, littéralement, faîne-froment, à cause de la ressemblance du grain de sarrasin avec une petite faîne, TH. FAVIE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1883, p. 880.

BEAUTÉ. *Ajoutez*: — REM. Faire beauté est une expression recherchée qu'on employait et dont le Saxe se moque dans ce passage : Je veux par un seul trait te faire sentir la différence qu'il y a de la gentillesse de notre diction à la platitude de la leur ils diraient, par exemple, tout uniment : les intempestes embellissent une comédie; et

nous, nous disons plus joliment : les intermèdes font beauté dans une comédie; remarque bien ce font beauté; en sens-tu tout le brillant, toute la délicatesse, tout le mignon ? *Gil Blas*, vit, 13.

† **BÊBE**, *Ajoutez*: — REM. Il est probable que l'anglais *baby*, qui a le sens de petit enfant, et qui se prononce *bébé*, a influé sur l'extension du sens de petit enfant donné à *bébé*; mais il ne faut pas oublier que ce mot est dans le français depuis plus d'un siècle. *Bébé* a été le nom du bain du roi de Pologne à une époque où les mots anglais ne pénétraient guère dans le français; et il était entré dans l'usage, comme on le voit par cet exemple des premiers temps de la Révolution : Je vous avoue que j'avais l'intention de répondre à cet *Hercule-Bébé* : Et qui vous offrirait du pain ? L. du P. Duchêne, 189^e lettre, p. 7.

REG. *Ajoutez*: || 14^e. On dit aux petits enfants : Fais-moi un bec, c'est-à-dire donne-moi un baiser.

— HIST. *Ajoutez*: XIV^e s. Mais [les oiseaux] forment se descendent, moult les ont damagés [les assaillants]. Quatre cevas ont mors que as bies que as pies, li *Romans d'Alexandre*, p. 389.

† **BÉCANORE** (bé-kan-r), s. f. Bateau de Dunkerque, naviguant sur l'Escaut.

BECAÏSE. *Ajoutez*: || 6^e. Le lepte becaïse, espèce du genre lepte, insectes diptères. || 7^e Fig. Une becaïse, une femme sottie.

— HIST. *Ajoutez*: XII^e s. Se or l'en lait mener, ne se prise une escace [échasse]. Muert [meurt], se meut, se met en mouvement) et si priés le tient, com il fous [le faucon] le [la] beicaie, li *Roman d'Alexandre*, édit. MICHELANT, p. 171.

† **BECCADE** (bé-ka-d'), s. f. En termes de fauconnerie, becquée. Il est important qu'ils soient non-seulement accoutumés mais affriandés à ce leurre; dès que l'oiseau a fondu dessus et qu'il a pris seulement une beccade... LE ROY, *Encyclop. art. Fauconnerie*.

† **BEC-D'OISEAU**, *Ajoutez*: || 3^e. Nom normand de la poire qu'on appelle à Paris beurré d'Angleterre, ainsi nommée à cause de son sommet effilé en bec d'oiseau.

BECHIGUE. *Ajoutez*: — HIST. XVI^e s. L'opinion de Favrorins... que c'est un misérable souter, si on n'a saoulé les assistants de croquons de divers oyeaux, et que le seul bechigue mérite qu'on le mange entier, MONT. iv, 282.

BÊCHE. *Ajoutez*: || 3^e. Nom des totes sur le Rhône. On se contentait, dans les points où le quai était le plus fréquenté, de se dérober aux regards au moyen de petits bateaux plats appelés totes, et qui supportaient une toile sur trois perches; ces mêmes bateaux, appelés bêches, étaient en usage sur le Rhône, à Lyon, et les bateaux de bains, dans cette ville, en ont conservé le nom, extr. du *Journ. des Débats*, dans *Journ. offic.* 24 avril 1874, p. 2016, 2^e col. || 4^e. Bêche de mer, sorte de coquillage. Les blâmes procédés dont étaient victimes, dans le détroit de Torré, les Polynésiens qu'on y employait à pêcher les coquilles de nacre et la bêche de mer, *Journ. offic.* 12 mai 1874, p. 3221, 2^e col. Cette île [Sydney Island] est au S. O. de l'île de Rotumah, à 200 ou 300 milles, et n'est visitée qu'accidentellement par des bâtiments à la recherche de la bêche de mer... un schooner portant le nom de *Annie* y arriva, faisant la pêche de la bêche de mer, ib. 20 nov. 1874, p. 7716, 2^e col.

† **BÊCHÉE** (bé-chée), s. f. Ancien synonyme de becquée. Les oiseaux partagent la bêchée à leurs petits. MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **BÊCHET** (bé-ché), s. m. Nom, dans Maine-et-Loire, de l'orge d'hiver, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 153.

† **BÊCHEVETTER** (bé-che-ve-té), v. a. Terme de papeterie. Mettre tête-bêche les feuilles de papier (voy. TÊTE-BÊCHE).

† **BÊCLAN** (bé-klan), s. m. Nom, dans le Jura, d'un cépage noir, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 284.

† **BÊCLARE** (bé-kma-r), s. m. Genre d'insectes coléoptères connus aussi sous le nom d'atellabes. Pourquoi tuer le crapaud, qui mange des limaces, des bécmares et des fourmis ? le *Triple Liégeois*, 1875, p. 216.

† **BÊCOT** (bé-ko), s. m. Dans le langage enfantin, un petit baiser.

— ETYM. *Bece*.

† **BÊDEAUDE**, *Ajoutez*: || 12^e. Nom donné à quelques insectes dont le corps est de deux couleurs bien tranchées. Chenille bedeaude. Cigale bedeaude.

— ETYM. *Bedeau*, la *bedeaude* ou *bedeade* étant ainsi dite à cause qu'elle porte, comme le *bedeau*, un habit de deux couleurs, c'est-à-dire un rochet blanc sur une soutane noire.

† **BÊDEGAR**, *Ajoutez*: || 2^e. Chez les anciens botanistes, le bédégar est le chardon Notre-Dame, *silibus marianus*.

— ETYM. Arabe-persan, *bâdhoudard*, DEVIC, *Dict. étym.*

† **BÊDOCHIER** (bé-do-ché), v. a. Dans l'Aunis, sarcler avec le bedochon.

† **BÊDOCHON** (bé-do-chon), s. m. Dans l'Aunis, serfouette, *Gloss. aunisien*, La Rochelle, 1870, p. 71.

† **BÊDOUCIN**. — ETYM. *Ajoutez*: Le mot arabe est *bedouin* ou *bedoui*, qui demeure dans le désert, de *bedou*, désert, lieu sans habitations fixes, DEVIC, *Dict. étym.*

4. BÊE. *Ajoutez*: Voy. GUEULE, n° 4.

† **BÊFARIA** (bé-fa-ri-a), s. f. Genre de plantes de l'Amérique du Sud, famille des éricacées. Les bэфarias, qui, dans le nouveau monde, représentent les rhododendrons de l'ancien, poussent sur les Andes de Quito, *Rev. britan.* fév. 1878, p. 282.

BEFFROL. *Ajoutez*: — REM. Bien distinct du clocher, qui appartient à l'église, le beffroi est le monument municipal par excellence; il est le signe caractéristique de la liberté des villes.

† **BÊFLER** (bé-flé), v. a. Tromper, moquer (aujourd'hui insusé). Si on le trompe et bête aujourd'hui, NAUDÉ, *Coups d'Etat*.

— ETYM. Ital. *beffare*, moquer.

† **BÊGUEULISME** (bé-gueu-li-sm'), s. m. Néologisme. Caractère de la bégueule, de ce qui est bégueule. Il faut que l'analyse bien, que je décrive dans ses nombreux détails l'idée de bégueulisme, DE STENDHAL (H. BEYLE), *Corresp. inédite*, Lettre du 4 déc. 1822, 2^e série. Le plus irritant ennemi de tout grand poète dramatique au début, le bégueulisme bel-esprit, SAINTE-BEUVE, *Portraits littér.* t. II (art. Molière).

BÊGUIN. *Ajoutez*: — HIST. XIV^e s. XXII aunes de plus fine toile de Reims... pour faire huit chemises, huit beguins et pleureurs pour ladite dame [la reine] (1387), *Nouv. Rec. de comptes de l'argenterie des rois*, par Douët-Arceq, p. 455. || XVI^e s. Ceulx qui [les Perses] portent leurs robes toujours couvertes de beguins et puis de turbans, MONT. i, 260.

BEIGE. *Ajoutez*: || Il se dit aussi, elliptiquement, pour : en laine beige. Costume vigogne, beige ou cachemire, *Journ. offic.* 17 mars 1872, p. 4918, 1^{er} col.

† **BÊJARDE** (bé-jar-d'), s. f. Nom, en Dauphiné, d'une galette aux fruits, de grande dimension.

BELEMENT. *Ajoutez*: — HIST. XII^e s. Siciemenz [un possédé] este travailheir de mult grants crins [cris] et balissement, li *Biologie Gregoire le pape*, 1876, p. 154.

BELEN. — HIST. XIII^e s. *Ajoutez*: Brebis reconnu son fil au baeler seulement, BRUN. LATINI, *Trois.* p. 229.

BELETTE. *Ajoutez*: || 3^e. Terme de métallurgie. Sorte de lozin cinglé. Nous faisons dans nos usines (de Montataire) des massiaux que nous nommons belettes, pour être réduits en certains échantillons; mais c'est exactement du fer affiné; nous n'avons plus qu'à le passer dans une cannelure pour en faire la barre voulue, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. I, p. 70.

† **BELIC**, *Ajoutez*: — HIST. XII^e s. Pitagoras, mon escient, Avoit unes armes d'argent, à une bende de beli, Sur un cheval sist arabi, BENOLT DE STE-MORE, *Roman de Troie*, v. 7889.

† **BÉLIER**, *Ajoutez*: || 4^e. Coup de bélier, coup que donne le bélier, et, par extension, coup que donne une vague, une onde en mouvement.

† **BÉLIÈRE**. || 3^e *Ajoutez*: || Aujourd'hui on nomme bélières les courroies qui réunissent le sabre au ceinturon. La grande et la petite bélière. || 4^e. Anneau qui sert à attacher une montre à une chaîne. On a trouvé sur lui deux mentes ou et une en argent, toutes trois dépourvues de l'anneau dit bélière, destiné à rattacher la montre à une chaîne ou à un cordon, *Gaz. des Trib.* 15 juin 1870.

† **BÉLITRE**, *Ajoutez*: — REM. On trouve dans des textes officiels du commencement du XIV^e siècle, le féminin *blitresse*, le substantif *blitrier*, et le diminutif *blitreau*. Ordonnons que nulz taverniers, cabaretiers, hospitaliers, quelz qu'ilz soient, ne reçoivent ou logent ledits truns, traudes, blitres, blitresses, ou autres vivants de blitrier, ou

allans vagabonds par le pays non affolés ni impotents de leurs membres... Item que nulz censiers, laboureurs, n'antres ne donnent ausditz truands, blîtres ou blitreais non affolés de membres, aucuns vivres ni autres choses, *Ordonnance de Philippe le Bel* (père de Charles-Quint), du 22 sept. 1506, dans *Placcarts de Flandre*, t. 1, p. 2. La forme *blître*, *blitresse*, etc. semble monter qu'autrefois l'e de *belître* était muet, et que c'est par corruption qu'il a été accentué.

BELLE-FILLE. *Ajouter* : — HIST. XVI^e s. Le père sera divisé contre le filz, et le filz contre le père, la mère contre la fille, et la fille contre la mère, la belle mère contre sa belle fille, et la belle fille contre sa belle mère, Luc, xii, 63, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1535.

BELLEMENT. — HIST. *Ajouter* : || XVI^e s. Or me dictes : faut il courir, Ou se je irai tout bellement? *Rec. de farces*, etc. p. 259, p. L. JACOB, || XVI^e s. Eux estez vilains bataille des deux freres Perses, Clearchus Lacedemonien, qui commandoit les Grecs du party de Cyrus, les mena tout bellement à la charge, sans soy haster, MONT. t. 355.

† **BELLERIC** (bél-ri-ri) ou **BELLIRIC** (bél-li-ri-ri), s. m. Nom d'une espèce de myrobolan.

— ETYM. Arabe, *belledj*, du persan *belilch*, *be-lic*, *Dict. étym.*

† **BELLÉROPHON** (bél-lé-ro-fon), s. m. Lettre de Bellerophon, voy. LETTRE, n° 4.

† **BELLIGÉANCE** (bél-li-jé-ran-s'), s. f. Néo-logisme. Etat de belligérant. Dans de telles conditions de belligérance, les membres actuels, n'ayant plus de valeur, seront nécessairement remplacés par d'autres plus en harmonie avec le progrès des temps, *Rev. britannique*, déc. 1874, p. 310. À peine la révolte des États du sud venait-elle d'éclater, le gouvernement anglais se décidait à accorder aux rebelles tous les droits de la belligérance, A. LAUGEL, *Rev. des Deux-Mondes*, 46 août 1876, p. 895.

† **BELLIGÉRE** (bél-li-jé-ré), v. n. Néo-logisme. Faire la guerre. Capable de belligérer, *Journ. offic.* 4 août 1870, p. 1468, 3^e col.

— ETYM. VOY. BELLIGÉRENT.

† **BELLONE.** *Ajouter* : || 2^e L. 28^e planète télescopique, découverte par M. Luther.

† **BELLUAIRE** (bél-lu-é-r'), s. m. Terme d'antiquité. Gladiateur combattant des bêtes féroces. Il ne manque pas d'esprits agréablement sceptiques qui, lorsqu'un belluaire fait de périlleux exercices, valent paradoxalement la mansuétude des lions, TH. GAUTIER, dans *Courrier de Vaugelas*, 1^{er} févr. 1876, p. 148. || Esclave attaché au service des animaux du cirque. Les belluaires ont levé les grilles des autres souterrains, TH. GAUTIER, dans *Courrier de Vaugelas*, 1^{er} févr. 1876, p. 148.

— ETYM. LAT. *belluū*, animal féroce.

BELOCE. *Ajouter* : — REM. Ce mot n'est pas particulier à la Normandie; il est usité, entre autres, dans la Suisse romande.

† **BELON** (bél-on), s. m. Chariot de vengeance, en Lorraine. Les routes sont tout le jour sillonnées de belons chargés de raisins, A. THIÉRIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juil. 1874, p. 603.

† **BELOSOME** (bél-lo-som'), s. m. Terme d'entomologie. Genre de punaises aquatiques (hémiptères hétéroptères). Les belosomes n'habitent que les parties chaudes du globe. Dans l'eau s'agitent des dytiques analogues à ceux de nos mares, ainsi que des belosomes, sortes de punaises aquatiques, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 606.

— ETYM. BELOS, dard, et σόμα, bouché.

† **BELÉZOUT.** *Ajouter* : — HIST. XVI^e s. Se çon estoit Bugibus le manic (le diable). Sel devroit au lat. répondre en non De, *Huon de Bordeaux*, v. 3417.

† **BÉNÉDICTÉ.** *Ajouter* : — HIST. XVI^e s. Et me desplaist de veoir faire troïs signes de croix au benedicite, autant à graces (et plus m'en desplaist de ce que c'est un signe que j'ay en reverence et continuel usage, mesmement au baillier), MONT. t. 396.

† **BÉNÉDICTINE** (bél-né-di-ktin'), s. f. Edition savante. Ricarrie l'avait traduit, et en avait donné une fort belle édition avec des notes, des scholies, des variantes et tous les embellissements d'une benedictine, UNDER, *Bijoux indiscrets*, II, 5. || Inusité aujourd'hui.

— ETYM. *Benedictin*, à cause du savoir de ces religieux et des éditions qu'ils ont publiées.

† **BÉNÉDICTINISME** (bél-né-di-ktin-sim'), s. m. Qualité de benedictin, de moine de Saint-Benoît. Il se flatte d'avoir... de quoi former une preuve

démonstrative du benedictinisme prétendu de saint Thomas d'Aquin, *Mém. de Trévoux*, 1725, t. 1, p. 83.

† **BÉNÉFICENCE.** *Ajouter* : — REM. Bien avant J. J. Rousseau, Malherbe s'était servi de ce mot : Par leur bienfécience, ils [les rois] accroissaient [ceux qui étaient sous leur charge] de commodités et de richesses, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **BÉNÉFICIAIRE** (bél-né-fi-si-é-re-man), *adv.* Terme de droit. Sous bénéfice d'inventaire. Il y a quelques mois, décédait à Angoulême, un sieur M..., dont la succession ne fut acceptée que bénéficiairement par ses héritiers, *Gaz. des Trib.* 6 juin 1875, p. 533.

† **BÉNÉFICIAIRE** (bél-né-fi-si-man), s. m. || 4^e Terme d'assurances maritimes. La valeur, lo profit, le bénéfice que la compagnie assureur peut retirer des marchandises avariées par le sinistre prévu. Un chargement de bateau est assuré pour 10000 fr.; par suite d'accident, il y a une perte ou décoloration de 20000 francs que la compagnie paye; mais elle parvient à obtenir par ses soins une valeur de 42000 francs sur les marchandises avariées; ces 12000 francs sont le bénéfice. || 2^e Il se dit aussi de l'opération qui est faite pour donner une valeur quelconque à une marchandise qui, après un sinistre, resterait sans valeur, on pour augmenter la valeur que cette marchandise avariée peut encore avoir. Un chargement de grains est sinistré; quand on le retire de l'eau, il vaut bien encore quelque chose, mais il a certainement perdu plus de 75 p. 100 de la valeur en état sain; si ces mêmes grains, au lieu d'être revendus à vil prix, sont étendus dans les greniers et séchés, ils prendront une plus-value très-sensible; les dépenses qui auront été faites pour donner cette plus-value sont des frais de bénéfice.

† **BENAGALE.** *Ajouter* : || 2^e VOY. FEB. n° 20.

BÉNIN. *Ajouter* : — REM. Sainte-Bénive a dit bénigne au masculin : Ce serait se faire une bien fautive image, en effet, que de ne voir dans le bénigne prêtre [saint François de Sales] qu'un adorable mystique, *Art-Royal*, t. 10. Il y a là une intention de l'écrivain, et bénin ne rendrait pas son idée. On peut voir à l'historique que benigne s'est dit jadis au masculin. D'ailleurs c'est un nom propre d'homme : Bénigne Bossnet.

BÉNIR. *Ajouter* : || 6^e Bénir de, accorder comme bénédiction. Jouissez en paix de la fortune dont la Providence a bni votre travail, J. J. ROUSS. *Lett. d. Rey*, août 1766.

— HIST. || XVI^e s. *Ajouter* : Si les princes sont touchez de veoir le monde benir la memoire de Trajan et abominer celle de Neron, MONT. III, 26.

† **BENJAMINE** (bin-ja-min'), s. f. Terme de marine. Grande voile golette de cape, et aussi le foc d'artimon. Je suis resté à les observer en cap sous la benjamine et le grand hunier, *Rapport du capitaine Touffet*, dans *Journ. offic.* 29 janv. 1874, p. 846, 2^e col.

BENJOIN. — ETYM. Au lieu de ce qui y est, lisez : Espagn. *benjui*, *menjui*; portug. *benjoim*, *beijoin*, *beijuin*; ital. *belzuino*, *belguino*; de l'arabe *lowban djui*, encens javanais, d'après Valentijn, *Beschrijving van Groot Java*, p. 67, approuvé par Dozy.

† **BENNE.** *Ajouter* : || 2^e Se dit aussi du coffre dans lequel on monte et l'on descend les mineurs dans une mine. || 3^e Nom, en Dauphiné, en Provence et dans le bas Languedoc, d'un grand vase en bois formé de douves et cerclé de fer; on s'en sert pour vendanger, afin que, si le fruit s'écrase, le jus ne se perde pas; elle a deux oreilles percées d'un trou et où l'on peut passer un bâton pour la porter à deux.

† **BENNIER** (bè-nié), s. m. Synonyme de boisselier, BELMOND, *Code des contrib. directes*, Paris, 1818, p. 116.

BENOÎTE. *Ajouter* : || 2^e En alchimie, la benoîte s'est dit pour la bienheureuse opération de la pierre philosophale. Et croit autant qu'il le souhaite que la benoîte s'en va faite, FURTIÈRE, *Sou. de Mercure*.

† **BENTURONG** (bin-tu-rong'), s. m. Genre de mammifères, propres aux îles de la Sonde.

— ETYM. Malais, *bintourong*, *Devie*, *Dict. étym.*

† **BEQUET.** *Ajouter* : || 5^e Fig. en termes de théâtre, raccord. Les auteurs du *voage dans la lune* n'ont pas échappé à la loi générale, et, depuis deux semaines environ, il ne s'est guère passé de jour sans qu'ils arrivassent à la répétition chargés de raccords, de petits bouts de papier, de

béquets, comme on dit en argot de coulisses, *le Figaro*, 27 oct. 1876.

BÉQUILLER. || 1^{er} *Ajouter* : Et lors sortit avec grands cris Un béquillard d'une portière, Fort basané, sec et tout gris, Béquillant de même manière Que Boyer béquille à Paris, *Voy. de Bachumont et Chapelle*, p. 8, La Haye, 1714.

BERCEAU. || 7^e En termes d'architecture, voûte à intrados cylindrique. Berceau en plein cintre, surbaissé, surhaussé, en anse de panier.

† **BERCEMENT.** *Ajouter* : Sa faiblesse [du cardinal de Richelieu] augmentant, les médecins lui conseillaient de s'en retourner; il fit le voyage dans sa litière, dont le bercement endormait son mal, HENRI BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 août 1876, p. 939.

BERCEUSE. *Ajouter* : || 3^e Sorte de siège qui communique un balancement. On a trouvé le corps d'une personne assise dans une berceuse et tenant son enfant étroitement serré dans ses bras, *Journ. offic.* 8 janv. 1875, p. 4099, 1^{re} col.

† **BERCHE** (bèr-eh'), s. f. Terme de marine. Ancienne petite pièce de canon de fonte verte [bronze] qu'on nomme aussi espoir de fonte, *Dict. de Trévoux*.

— HIST. XVI^e s. Pour amonitions de guerre... six que berches et perrières de fonte de fer et de bois grossiers et charges, *Déclaration du voyage du capitaine de Connerville et ses compagnons*, Rouen, 19 juin 1505, ms.

1. **BERGE.** *Ajouter* : || 3^e Terme rural. Berge on cririère, portion laissée en friche et située au delà de la raie qui termine un champ et à laquelle aboutissent les sillons.

BERLINE. *Ajouter* : || 2^e Dans les honièlres, chariot sur lequel on charge la houille au fond du puits.

2. **BERNE.** — ETYM. *Ajouter* : Les marins de la Loire appellent *berne* une petite voile.

3. **BERNE** (bèrn'), s. f. Un des noms du ver macaque (voy. MACAQUE, n° 2).

† **BERNEDE** (bèr-né-d'), s. f. Se dit, dans le sud-ouest de la France, d'un lieu planté de vernes. L'obligation pour les habitants de concourir à l'extinction des incendies pouvant se déclarer dans les forêts, montagnes, brandes et bernedes du capital de Buch, se retrouve dans diverses baillottes on transactions plus anciennes, notamment des 25 janv. 1604, 14 nov. 1745 et 7 août 1746, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 207.

— ETYM. Prononciation gasconne de *vernede*, bas-lat. *verneda*, lieu planté de vernes (voy. VERNE).

† **BERNIQUET.** *Ajouter* : — REM. On a dit aussi berniquet. La dime est au berniquet, L. du Père Duchêne, 235^e lettre, p. 6. Est au berniquet, signifie ici est perdue. C'est dans le même sens que la célèbre chanson : Dans les gardes françaises, emploie être au berniquet : Mon conlaine, ma bralante [ma bouchée de chignon, ma chaîne d'or], Tout est au berniquet.

† **BÉROCE** (bè-ro-é), s. m. Nom donné par les naturalistes à une espèce de polypes non sédentaires (acalophes).

† **BERQUINADE** (bèr-ki-na-d'), s. f. Composition littéraire où les réalités de la vie sont peintes à l'eau de rose; ce mot ne s'emploie guère qu'ironiquement, en parlant de pièces où l'on veut dire que l'auteur n'a pas su jeter l'intérêt dramatique nécessaire.

— ETYM. *Berquin*, auteur de contes, de petits drames et de narrations ou de conseils pour les enfants, qui ne sont pas sans mérite, mais où la vertu triomphe trop facilement.

† **BERS** (bèr), s. m. Terme provincial. Berceau.

— HIST. XVI^e s. Le flot muable... qui fut bers de Venus, de BRACH, *Ép. t. 1*, p. 253.

— ETYM. *Bers*, radical du *berceau* (voy. CO MOT).

† **BERSAILLER** (bèr-sà-llé, ll mouillés), s. m. Nom des chasseurs dans l'infanterie italienne. La formation des régiments de bersailleurs en quatre bataillons, *Journ. offic.* 16 mars 1872, p. 1866, 1^{re} col.

— ETYM. Ital. *bersagliere*, de *bersagliare*, tirer au luit, *bersaglio*, but, cible, anc. franç. *bersail*, de *berceer* ou *berser*, chasser à l'arc et à la flèche, que *Dier* tiro du lat. *verreux*, au sens de béliet à rompre les murailles.

† **BERTAUCHE** (bèr-tô-eh'), s. f. Nom, en Champagne, d'une espèce de charrie de fer, les *Princes d'honneur*, Paris, 1659, p. 264.

† **BERTIE.** *Ajouter* : || 4^e Nom, dans le Rhodé, d'un vase de fer-blanc dans lequel le lait est apporté

à la laiterie, après chaque traite, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 378.

† **BERTHOLLER** (ber-to-le), *v. a.* Son emploi [du chlore pour le blanchiment des étoffes] est devenu si universel et tellement populaire, qu'il a introduit de nouveaux mots dans le langage usuel : personne n'ignore aujourd'hui ce que c'est qu'une blanchisserie berthollère ; on dit de même dans les ateliers berthollère, berthollage ; on y entretient des ouvriers que l'on y appelle des berthollers, *Cuvier, Élog. hist. de Berthollet*.

— **ETYM.** *Berthollet*, célèbre chimiste qui appliqua le chlore au blanchiment des toiles.

† **BERTOULET** (ber-to-lé), *s. m.* Dans le quartier de Cotte, sorte de filet fixe pour la pêche, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 145.

† **BESACE**. *Ajouter* : — **HIST.** XVII^e. Ne possédez or ne argent ne quelque pécune en voz ceintures, ne besace pour la voie, *Moth. x, 10, Nour. Testament*, id. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **BESAIN** (be-zân), *s. f.* Nom donné, dans le XVI^e siècle, aux boulets en pierre lancés par la poudre à canon, *Journ. offic.* 11 juill. 1875, p. 824, 1^{re} col. (s'il ne faut pas lire boïaine).

† **BESÉAU**, *ajoutez* : — **ETYM.** Peut-être dérivé de *be*, *lousse*.

† **BESIN** (be-zîn), *s. m.* Nom, dans l'Yonne, de l'œmule ou cerivain, insecte nuisible à la vigne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 324.

† **BESOGNE**. || 3^e Sorte de grand bateau, dit aussi bateau normand, ou chaland besogne.

† **BESS** (bès), *s. m.* Nom égyptien des nains mythologiques ; ce sont des dieux nains, trapus, aux jambes courtes et à la barbe frisée, *MARIETTE, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXII, p. 1213.

† **BESSI** (bé-si), *s. m.* Grand arbre de l'archipel indien, un de ceux auxquels on donne vulgairement le nom de bois de fer (c'est un mot malais).

† **BESSOIR** (bé-soir), *s. m.* Réservoir pour les eaux extrêmes des trous de sonde, *Enquête sur les sols*, 1868, t. II, p. 509.

† **BESTIALEMENT. — **HIST.** *Ajouter* : XII^e s. Il convient que cil sols [celui-là seul] vivet bestialement, ki par humaine raison ne soi atepret, *le Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 365.**

† **BÊTE**. *Ajouter* : || 13^e La bête, absolument, se dit quelquefois pour la fouine, le putois, la belette. Dans mon paillier rien ne m'était resté ; Deux jours la bête a tout mangé, *LA FONT. Fauson*. || 14^e Nom donné par les protestants à Rome, à l'Eglise romaine, qu'ils comparent à la bête de l'Apocalypse. Les vaudais et les albiges, et Jean Wiclef et Jean Huss et tous les autres de cette sorte reviennent partout dans les nouvelles interprétations [des protestants] comme de fidèles témoins de la vérité persécutée par la bête, *Boss. l'ar. XIII*, 37.

— **REM.** Cornilleu a dit faire de la bête, au lieu de faire la bête : J'ai fait autrefois de la bête, J'avais des Philis à la tête, *Lerique*, éd. Marty-Laveaux.

† **BETEIGEUSE** (bé-té-jé-z'), ou **BETELGEUSE** (bé-tél-jé-z'), ou **BETELGEUSE** (bé-tél-jé-z'), *s. f.* Nom arabe de l'étoile alpha de la constellation d'Orion.

— **ETYM.** *Arabu*, *beit-el-djauz*, maison de *djauz* ; *djauz* est le nom arabe de la constellation d'Orion. *M. Devic, Dict. etym.* dit que le nom de l'étoile dont il s'agit est en arabe *yed-el-djauz*, bras d'Orion ; et qu'il y a une confusion avec l'expression astrologique *beit-el-djauz*, maison des Gémeaux.

† **BÉTOIRE** (bé-toi-r') ou **BÉTOURE** (bé-tour'), *s. f.* Nom, dans l'Avranchin et en général dans la Normandie, d'un puisard établi pour absorber les eaux d'un jardin, d'une cour, etc.

† **BÉTON. — **ETYM.** *Ajouter* : D'après M. Roulin, les objections contre *bitumen* ne peuvent l'emporter ; c'est le souvenir du *bitume* employé en guise de mortier à la construction des murs de Babilonne qui a prévalu.**

† 2. **BÉTON**. — **ETYM.** *Ajouter* : M. Bugge, *Romania*, n° 40, p. 145, propose une autre étymologie que l'ancien verbe *beten*, cailler ; c'est le vieux haut-allemand *piant*, moyen haut-allemand *biet*, qui signifie le colostrum, *πρωτογάλα* ; il aurait fait une ancienne forme *beston*, devenue *béton*, comme *betuit* pour *bestail*.

† **BÉTERAVIER**, *IERE* (bé-to-ra-vi-è-r'), *adj.* Qui a rapport à la betterave. Il ne peut décemment se traiter à la chambre une question un peu importante, sans que MM. les avocats en profitent pour créer un barbarisme ; on a, ce mois-

ci, parlé pendant trois jours de l'industrie betteravière, *ALPH. KARR, les Guéps*, juin 1810. Le mot *betteravier* n'est pas moindre en Belgique, en Autriche et en Allemagne qu'en France, *Journ. offic.* 23 mars 1872, p. 2418, 2^e col.

† **BETUN** (be-tun), *s. m.* Liquide qui emplit une tonne dans laquelle les planteurs de tabac jettent les débris des feuilles, les côtes et les résidus du balayage des ateliers ; il dégage une odeur insupportable d'urale d'ammoniaque.

— **ETYM.** Ce n'est pas une corruption du vieux mot *petun*, tabac ; *betun* signifie tirage, ce qui indique quelle est l'apparence du liquide employé pour provoquer la fermentation, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 1868, 1^{er} août, p. 734.

† **BÉTYLE**. — **ETYM.** *Ajouter* : Le nom n'est pas grec, il est scythique ; *beit el*, la demeure de Dieu, parce que les pierres tombées du ciel passaient pour divines.

† **BÉUGLON** (be-ug-lon), *s. m.* Instrument produisant un grand bruit. On lit dans le *World* (de New-York) du 10 janvier : ... on a été dans la nécessité de faire jouer sans interruption les cloches à brouillard, les beuglons et les sifflets de vapeur pour guider les navires aussi bien que les piétons et les voitures, *Journ. offic.* 4 fév. 1876, p. 1050, 3^e col.

† **BEURRE**. *Ajouter* : || 6^e Arbre à beurre, nom de plusieurs sapotacées, et notamment du *bassia bhyracea*, Roxb. dont les graines fournissent par expression le beurre de Galam, *DALLON, Dict. de bot.*, p. 217.

† **BEURRETTE** (beu-rè-t'), *s. f.* Dans la Limagne, aliment préparé avec la crème, et qui rappelle le fromage à la crème, les *Primes d'honneur*, p. 450, Paris, 1874.

† 3. **BEURRIER**, *IERE* (beu-ri-è-r'), *adj.* Qui a rapport au beurre. La production beurrière, *Journ. offic.* 13 mars 1874, p. 1948, 1^{re} col.

† 2. **BEURRIÈRE**. *Ajouter* : || 1^{re} Se dit pour baratte. La baratte ordinaire, qu'on nomme baratte, baratte à pompe, serène, est un vase en bois que... P. POIRÉ, *Notions de chimie*, p. 298, Paris, 1869.

† 3. **BEURRIÈRE** (beu-ri-è-r'), *s. f.* Nom donné, dans Seine-et-Marne, à une sorte de voiture. On requit la tapissière d'un fermier, une de ces voitures que dans le pays on appelle beurrières, *le National*, 2 juin 1876, 3^e page, 6^e col.

† **BEUVERIE** (beu-ve-ri-è), *s. f.* Action de boire. Sa beuverie [d'Horace] n'a point de ces débordements, *H. BLAZE DE BURY, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} janv. 1875.

— **HIST.** XVI^e s. Qui fut premier, soit ou beuverie... beuverie, *car privatio præsponit habitum*, *RAB. Garg.*, 1, 5.

— **ETYM.** *Boire*, par les anciennes formes *boivre*, *bi burrai*, etc.

† **BEYÉ** (bé-yé), *s. f.* Nom, en Provence et en Dauphiné, des troupeaux qui transhumant, soit à l'aller, soit au retour. J'entends la beyé qui passe.

† **BEZESTAN** (bé-zé-stan), *s. m.* Marché public, halle ouverte, dans le Levant.

— **ETYM.** *Arabe-persan*, *bezestân*, du persan *bez*, arabe *bez*, lin, toile, hardes, et de la terminaison *stân*, qui marque le lieu où une chose se trouve, *DEVIC, Dict. etym.*

† **BIANG** (bangh'), *s. m.* Préparation qui se fait avec les feuilles et la tige du chanvre indien, *Journ. offic.* 5 janv. 1873, p. 68, 4^e col. (voy. *DANG* au Dictionnaire et au Supplément).

† **BIACIDE** (bi-a-ci-d'), *adj.* Terme de chimie. Base biacide, base qui, en combinaison, ne peut être neutralisée que par deux équivalents d'un acide.

† **BLAIS**. || 6^e *Ajouter* : Appareil et construction des ponts blais, par Gracil. Paris, 1867, || 7^e s. m. La ligne la plus longue d'un fêtu formé par l'étoffe liée le droit fil de la chaîne sur le droit fil de la trame. || Blais de robe, petites bandes coupées dans le sens de cette plus longue ligne pour faire des ornements aux jupes et aux corsages. Costumes garnis de blais, de volants et de plissés de toute dimension, *Journ. offic.* 9 mars 1872, p. 1695, 2^e col.

† **BLAISER**. *Ajouter* : — **REM.** Blaiser s'est dit, dans le XVI^e siècle, au sens de se rapprocher. Cette pensée, dont la hardiesse blaisait à mon humeur, *CYRANO DE BERGERAC, Hist. comique des États et empires de la Lune*, Paris, 1856, p. 98.

† **BIASSE**. *Ajouter* : — **REM.** On trouve aussi *biâz* avec le sens de tissu cru. Tissus de coton dits *biâz* et autres, *écru*, non blanchis... *Extrait d'un ukase* dans *Journ. offic.* 14 mai 1870, 6^e col.

— **ETYM.** *Persan*, *abichm*, cocoen, *DEVIC, Dict. etym.*

† **BIARICULAIRE** (bi-ô-ri-ku-lè-r'), *adj.* Qui va d'une oreille à l'autre. Diamètre biariculaire.

— **ETYM.** *Bi*, deux, et *lat. auricula*, oreille.

† **BIASIQUE**. *Ajouter* : || Acide biasique, acide qui, en combinaison, ne peut être neutralisé que par deux équivalents d'une base.

† **BIBASSE** (bi-ba-s'), *s. f.* Fruit du bibassier. Bibasses ou nêles du Japon, fruit jaune, de la grosseur d'une prune, *Annuaire d'un marchand de comestibles*.

† **BIBELOTER** (bi-be-lo-té), *v. n.* Néologisme. Marchander, acheter des bibelots. La première occupation du voyageur dans toutes les villes du Japon, c'est de bibeloter... c'est qu'on est ici sur la terre du bibelot, je ne dis pas de l'art, o. nous-quer, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1871, p. 293.

† **BIBELOTS**. — **ETYM.** *Ajouter* : Sans pouvoir, rattaché les deux mots l'un à l'autre, il n'est pas inutile de noter, à côté de *bibelots*, le vieux *beulez*, qui signifiait bijoux, objets d'ornement : XII^e s. Dunc vœissiez entre els le beulez doner, E les chiens envier, e les oïels porter, *Th. le Mari.* v. 3229, éd. Hippien.

† **BIBI** (bi-bi), *s. m.* || 1^{re} Terme familier de tendresse. Mon bibi, mon chéri. || 2^e Nom d'un chapeau de femme. Sous le règne de Louis-Philippe, les monstrueux chapeaux de dames furent remplacés par les bibis microscopiques, s. de la *Bébelière*, *Hist. de la mode*, ch. XVI.

† **BIBLÉ**. *Ajouter* : || 2^e Dans le moyen âge, nom donné à des poèmes moraux et satiriques. La Bible de Guyot de Provins.

† **BIBLISME** (bi-bli-si-s'), *s. m.* Doctrine biblique, caractère biblique. Il était donc constant qu'on pouvait dans l'Eglise d'Angleterre professer des doctrines rationalistes, et qu'à la seule condition de glisser avec quelque légèreté entre les angles saillants des articles formulés au temps d'Elizabeth sans aucune prévision des problèmes discutés de nos jours, il était licite de battre en brèche la forteresse du biblisme, *NEVILLE, Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1875, p. 890.

† **BIBLISTE** (bi-bli-si-s'), *s. m.* Celui qui étudie la Bible, travaille sur les textes bibliques. Il [Rowland Williams, ecclésiastique anglais] employa les dernières années de sa vie à traduire les livres prophétiques de l'Ancien Testament... s'il eût vécu, il eût sans doute eu à subir plus d'un assaut des biblistes anglais, *NEVILLE, Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1875, p. 894.

† **BIBLIOLATRE** (bi-bli-o-lâ-tr'), *s. m.* Celui qui a l'idolâtrie des livres. Ah ! mon ami, pardonnez-moi ce mot, vous êtes vous-même un grand bibliolâtre, ne brochez, *Lettres sur l'Italie*, XLIX (ce mot est souligné dans l'original).

— **ETYM.** *Βιβλίον*, livre, et *λατρεύω*, adorer

† **BIBLIOLATRIE** (bi-bli-o-lâ-tri-è), *s. f.* Se dit, chez les protestants, d'un attachement trop servile au texte de la Bible.

— **ETYM.** *Τὰ βιβλία*, la Bible, et *λατρεία*, adoration.

† **BIBLIOMANIE**. *Ajouter* : La bibliomanie, comme disait feu M. Patin [Guy Patin], a été une des maladies de ce siècle [XVII^e] ; chacun, par un luxe curieux, a voulu avoir des livres, et former de grands corps de bibliothèques, *VIGNEUL-MARVILLE, Mém. d'hist. et de litt.*, p. 46.

† **BIBLIOTAPIE** (bi-bli-o-tâ-pi-è), *s. m.* Nom qu'on a quelquefois donné aux bibliomanes, à cause du soin qu'ils ont de renfermer leurs livres et de ne les prêter à personne.

— **ETYM.** *Βιβλίον*, livre, et *τάπειν*, tombeau.

† **BIBLIOTHÉQUE**. *Ajouter* : — **HIST.** XVI^e s. Mon frere, dict il [la Boetie]... je vous supplie, pour signal de mon affection envers vous, vouloir estre successeur de ma bibliothèque et de mes livres que je vous donne, *MONTELLI, Lett.* v.

† **BIBLIORHAPTE** (bi-bli-o-râ-pt'), *s. m.* Sorte de portefeuille où l'on peut insérer différents papiers. Bibliorhaptés mécaniques sur tous formats, perfectionnement complet comme cartonnage et mécanique, happeurs, pique-notes... *Alm. Fidél. Bâtin*, 1870, p. 689, 4^e col.

— **ETYM.** *Βιβλίον*, papier, et *ῥάπτω*, coudre.

† **BICEPS**. *Ajouter* : || Fig. et familièrement, en termes d'artistes, avoir du biceps, être fort, vigoureux.

† **BICHE**. *Ajouter* : || 2^e Arbuste à pied de biche (voy. *ARNAULT*).

† **BICHERÉE** (bi-che-rée), *s. f.* Nom d'une ancienne mesure agraire, dans le pays de Lyon. Il

serait nécessaire de fixer la contenance du clos à quatre ou six bicherées de terre, *BOUSOULE, Corresp. des contr. gén. Paris, 1874, p. 273.*

† **BICHET.** *Ajoutez : — HIST. XVI^e s.* Pour chacun muid de quelque grain que ce soit, le muid contenant XLVII bichets, *MANTELLIER, Glossaire, Paris, 1869, p. 12.*

— *REM.* C'est le même mot que *piéchet*.

† **BICHEFFE.** *Ajoutez : — ETYM.* *Bicheffe* est pour *biquette*, petite bique ou chèvre, parce que les perches de ce filet sont armées, au bout qu'on pousse sur le fond, de véritables cornes.

† **BICOQUE.** *Ajoutez : — HIST. XVI^e s.* Si on prend garde, on trouvera... qu'aux guerres qui se sont passées de nos jours, il s'est perdu plus de gens de bien aux occasions légères et peu importantes et à la contestation de quelque bicoque, qu'au lieu digne et honorable, *MOY, 116.*

† **BICOQUOIR.** (*bi-coq-ou-ri-é-té*), *s. f.* Chez les spirites, double corné, *Gaz. des Trib. 15 juin 1876, p. 585, 2^e col.*

† **BIDAUC.** *Ajoutez : —* Lesdits teinturiers ne font pas imprimer de bidauc aucunes toiles neuves ou vieilles... qu'elles n'aient de bonnes galles, *Reglem. sur les manufactures, août 1669, Teinturier en soie, laine et fil, art. 74.*

† **BIDON.** *Ajoutez : —* Chez les cloutiers, bout de la tringle devenu trop court pour être saisi avec la pince, *l'Opinion nationale, 30 mai 1876, 3^e page, 4^e col.*

— *ETYM.* *Ajoutez : —* M. Bugge, *Romania, n^o 10, p. 145*, propose une autre conjecture que celle de Diez; c'est l'island. *bidha*, vase serré en haut, norvégien *bud*, baratte, *bidne*, bœuf, vaisseau.

† **BIÉFÈUX, EUSE** (*bi-é-fé, féu-2*), *adj.* Sol bié-féux, nom, dans la Somme, d'une terre franche qui repose sur un sous-sol marneux ou crayeux, *les Primes d'honneur, Paris, 1870, p. 74.*

† **BIELLE.** *Ajoutez : —* Tige rigide qui sert, dans les machines, à transformer un mouvement rectiligne ou circulaire alternatif en un mouvement circulaire continu, ou inversement.

† **BIEH, ade.** — *REM.* *Ajoutez : —* [7. À la *REM. 2*, il est noté qu'on dit : bien de fertiles prairies, au pluriel. Mais au singulier comment faut-il dire? Mme de Sévigné a mis l'article défini : Mme de Guittaut a bien du bon esprit, *Lett. 16 août 1677*. Cela n'est pas fautif; mais on dirait aussi : a bien du bon esprit.

† **BIEN-DISANCE** (*bien-di-zan-s*), *s. f.* Qualité du bien-disant (mot fait par rapport à bien-disant, comme bienfaisance par rapport à bienfaisant). Ce fut certainement un bel esprit, et qui pouvait mettre sa bien-disance dans les exemples, *MALH. Lézique, éd. L. Lalanne. De quelles inventions et de quelle bien-disance combattrez-vous tous les peuples de la terre, qui, d'un consentement universel, croient le contraire de ce que vous leur voulez persuader? 10. ib.*

— *HIST. XVI^e s.* Le désir de plaire, de faire plaisir, de leur bien-disance, *S. JULIEN, Mém. hist. 11^e, verso.*

† **BIEN FAIRE.** — *REM.* *Ajoutez : —* 2. Aux exemples cités *ajoutez* ceux-ci de Malherbe : Celui-là sait très mal comme la libéralité doit être exercée, qui choisit un marchand pour lui bien-faire, *MALH. Lézique, éd. L. Lalanne. Puisque je suis si curieux de savoir à qui j'aurai bien-fait... 10. ib.*

† **BIEN-FAIRE** (*bi-en-fé-2*), *s. m.* L'action de bien-faire, de faire du bien. Voyez ce qu'il y a de plus beau et de plus précieux au bien-faire, qui est de donner, *MALH. Lézique, éd. L. Lalanne. Le bien-faire est, de soi-même, une chose désirable. 10. ib.*

† **BIENFAISANCE.** *Ajoutez : —* Bienfaisance universelle, bienfaisance qui n'exclut personne. C'est lui [Voltaire] qui sur la scène a fait un sentiment religieux de la bienfaisance universelle, *MARMONTEL, art. Tragédie.*

† **BIENFAITEUR.** — *REM.* Au XVII^e siècle, on écrivait bienfacteur. Déni soit mon bienfacteur, puisque M. de Vaugelas le veut ainsi, et que pour si peu de chose, il ne faut pas se mettre mal avec ses amis, *BALZ, Lett. à Chapelain, 4 janvier 1639, liv. xx, lett. 4. Celui [cardinal de Richelieu] qui, ayant traité Sa Majesté bienfactrice... MONTCAUL, Mém. t. 1, p. 3. La Bruyère écrivait aussi bienfacteur et bienfactrice [voy. l'édit. Walkemier, p. 741].*

† **BIENHEUREUSEMENT** (*bi-en-heu-reu-ze-man*), *adv.* D'une manière bienheureuse.

— *HIST. XII^e s.* Autre chose est ce ne vivons en Dieu, autre chose est ce ne sommes fait u creit; ce est, autre chose est vivre bienheureusement, et

autre chose est vivre essentiellement, *li Dialogue Gregoire le pape, 1876, p. 263.*

† **BIENTÔT.** — *REM.* *Ajoutez : —* 2. Quand bien tôt est opposé à *lourd tard*, il doit s'écrire en deux mots : Vous arrivez bien tôt. Il n'en fait qu'un lorsqu'il signifie incessamment, promptement : Il n'est pas encore ici, mais il viendra bientôt.

† **BIENVEILLANT.** *Ajoutez : —* 2^e Substantivement. Môme je l'ai trouvé naturel, dans ma situation présente, de la part d'un bienveillant... 1. 1. *rousseau, Lett. à Dussault, 16 février 1771.*

† **BIGRE.** *Ajoutez : —* 2^e Nom donné par la superstition populaire, en Normandie, à des spectres blancs, semblables à un cerceuil, qu'on dit rencontrer la nuit couchés en travers des chemins, *Annuaire de la Manche, 1832.*

† **BIEVRE.** — *ETYM.* *Ajoutez : —* D'après d'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, t. II, p. 127), *bievre* est bien d'origine celtique; mais il provient non pas du celtique *befer*, qui est lui-même un dérivé, mais du gaulois *beur*. Au reste, ce mot se trouve dans plusieurs langues aryennes : russe, *bobr*, castor; loutre; persan, *beyr*, castor.

† **BIFÈRE** (*bi-fé*), *s. f.* 4^e Instrument employé dans l'administration du timbre pour annuler les empreintes des timbres apposés par erreur ou supprimés. 2^e Empreinte de cet instrument. Des pièces d'ordre employées à l'atelier général du timbre portent ces mots : biffe du timbreur débiteur, biffe du timbreur créancier, pour indiquer la place de l'empreinte de l'outil servant à chacun d'eux.

† **BIFURE.** *Ajoutez : —* 2^e Action de biffer. L'archet... ordonne la rayure et bifure de la sentence... *BACHAUMONT, Mém. t. XXXV, p. 372.*

† **BIFIDITÉ** (*bi-fi-di-té*), *s. f.* Qualité de ce qui est bifide. La bifidité de la colonne vertébrale.

† **BIGAILLE.** *Ajoutez : —* *ETYM.* *Bigaille* est, dans l'Annis, le nom du menu fretin, du petit poisson, *Gloss. autisien, la Rochelle, 1870, p. 72.*

† **BIGALET** (*bi-ga-lé*), *s. m.* Terme de marine. Sorte de ponton. Deux pontons ou bigalets, appartenant à l'État, le Fort et la Julie, venus de Cherbourg, avaient été mis à la disposition de l'ingénieur qui dirigeait le sauvetage d'un navire coulé, *Journ. offic. 19 avr. 1873, p. 2675, 3^e col.*

† **BIGAME.** *Ajoutez : —* 2^e Terme de chimie. Corps bigame, corps dont les combinaisons s'effectuent dans le rapport de deux équivalents des corps qui s'unissent.

† **BIGARRER.** *Ajoutez : —* 3^e V. refl. Se bigarrer, prendre, recevoir des bigarrures. Il n'y a point de valet qui ne soit de race de rois, ni de roi qui ne soit de race de valets : tout se bigarre de cette façon avec le temps, *MALH. Lézique, L. Lalanne.*

† **BIGLESSE** (*bi-glè-s*), *s. f.* Femme qui est bigle, qui louché. Mlle du Plessis est toujours à un pas de moi... l'autre jour la biglesse joua Tartuffe au naturel, *sév. 7 juill. 1671. Votre enfant [le fils de Mme de Grignan] était chez Mlle de Castelnau; il y a une cadette qui est toute jolie, toute charmante; votre fils la trouve à son gré et laisse la biglesse [c'était l'ainée] à Sanzé, 10. 10. janv. 1689.*

† **BIGORRE** (*bi-go-r*), *s. m.* Nom, dans le XVII^e siècle, de nouvelles à la main que l'abbé Bigorre adressait à diverses personnes. Vous connaissez les petites Bigorres, *sév. Lett. inéd. éd. Capmas, t. II, p. 356.*

† **BIGOT.** — *ETYM.* *Ajoutez : —* Ce mot est d'origine assez douteuse pour qu'on en rapproche tout ce qui paraît y tenir. M. Ch. Nisard, *Parisianismes, Paris, 1876, p. 22*, rapporte le verbe *bigoter* au sens d'importuner ou de s'importuner : la bigote tout ton soil. *Bigoter* pourrait avoir des relations avec l'espag. *hombre de bigote*, homme ferme, et *bigote*, monastère.

† **BIGOTELLE** (*bi-go-tè-l*) ou **BIGOTÈRE** (*bi-go-tè-r*), *s. m.* Anciennement, pièce d'étoffe ou de cuir dont on se servait pour tenir la moustache relevée. Sa bigotelle et sa pincette [objets de toilette d'Enée], *SCARRON, Virg. iv.*

— *ETYM.* Espag. *bigote*, moustache.

† **BIGOURDAN, ANE** (*bi-gour-dan, dan*), *adj.* Qui appartient au Bigorre. Sans parcourir les fertiles et riantes vallées de Tarbes, de Bagères, de Laruns, et sans admirer les chevaux de la race bigourdane qu'on y élève, *HEUZÉ, la France agricole, p. 16.*

† **BIGRE.** *Ajoutez : —* 2^e Bigre à l'huile, expression grossière par laquelle on désignait les minimes, parce que saint François de Paule, fondateur de l'ordre, leur avait prescrit de ne pas

ger que de l'huile, c'est-à-dire de faire toute leur cuisine à l'huile, et cela, parce que les pauvres, en Calabre, faisaient du même, *CH. NISARD, Parisianismes, p. 144*. Tu te rengorges bien, reprit le moine altier, Et tu fais bien le bigre à l'huile; Apprends, mon grand ami, qu'ignorant cordelier Vaut un minime habile, *Recueil de nouvelles poésies galantes, 2^e part. p. 131, 1728.*

† **BIGRE.** — *ETYM.* *Ajoutez : —* On l'a tiré du lat. *apiger*, celui qui gouverne les abeilles, par le retranchement de l'a (*voy. LEBER, Collect. des moineaux dissert. t. XX, p. 307*). Il vient plutôt du germanique : *anglo-sax. beo*; *dan. bie*; *angl. bee*, abeille, d'où le bas-lat. *bigarus*, bigre, gardien d'abeilles.

† **BI-HEBDOMADAIRE** (*bi-è-bdo-ma-dè-r*), *adj.* Qui se fait, qui paraît toutes les deux semaines. — *REM.* C'est à tort que l'on prend bi-hebdomadaire comme signifiant : qui se fait, se publie deux fois par semaine. Il faut dire en ce sens : semi-hebdomadaire.

† **BIJOU.** *Ajoutez : —* 4^e Bijou de la foire Saint-Ovide, un homme de rien, qui vaut peu, *VARÉ, les Racoleurs, sc. II, 1756*. (La foire Saint-Ovide, qui se tint d'abord à la place Vendôme et qui fut transportée en 1773 à la place Louis XV, on vendait quantité de menus bijoux de peu de valeur, *CH. NISARD, Parisianismes, Paris, 1876, p. 27*.)

† *Bijou du parvis*, se disait d'un individu condamné à une peine infamante et ayant fait amende honorable sur la place du parvis Notre-Dame, *10. ib. p. 28*. Allons, fais-toi, diable de bijou du parvis, *VARÉ, Compliment de la clôture de la foire Saint-Laurent, 1756*. 5^e Chez les restaurateurs de Paris, nom donné par antiphrase à toutes les dessertes des plats et des assiettes; c'est le profit des laveurs de vaisselle, *Journ. des Débats, 25 oct. 1876, 3^e page, 1^{er} col.*

† **BIOUTIER.** 2^e L'homme qui vient prendre, pour les revendre, les restes des restaurants. Le bijoutier, acquéreur de ce tohu-bohu culinaire, y met de l'ordre et fait un tri intelligent; il sépare les éléments confus, nettoie et pare la marchandise avec coquetterie sur de petites assiettes, *Journ. des Débats, 25 oct. 1876, 3^e page, 2^e col.*

† **BILATTE** (*bi-lat*), *s. f.* Voy. *VOLOS*. **BILBOQUET.** 2^e *Ajoutez : —* Fig. On dit que la Mancini, femme du duc de Mercoeur et nièce de Mazarin, est ici quelque part cachée dans un monastère; et le petit Mancini, son frère, chez le comte de Harcourt; s'il est vrai, il faut avouer que ces petits bilboquets de la fortune sont bien malheureux, *QUI PATIN, Lettres, p. 605.*

— *HIST. XVI^e s.* *Ajoutez : —* Bille boucquet, *RAB. Garg. I, 22.*

† **BILLAGE** (*bi-la-j*), *l.* mouillées, *s. m.* Pilotage à la descente d'un cours d'eau, à l'endroit des ponts. Le service du pilotage [sur la haute Seine] consistait dans le chablage et le billage des bateaux aux ponts ci-dessus indiqués; le chablage, c'est-à-dire le pilotage à la remonte, a pu être complètement supprimé, sauf à Valvin... quant au billage, c'est-à-dire au pilotage à la descente, il a dû être maintenu encore, *E. GRANGEZ, Voies navigables de France, p. 616.*

† **BILLARD.** *Ajoutez : —* 6^e Billard anglais, table inclinée sur laquelle on chasse avec une queue la bille, qui retombe dans des cases numérotées; on en voit dans les jardins publics et dans les fêtes de village; on y gagne des fleurs, des macarons. [Il y a aussi une sorte de billard anglais où il s'agit pour le joueur de déplacer neuf billes avec les siennes; il en a trois, et gagne trois lots, deux lots ou un seul lot, suivant qu'il réussit du premier coup, ou en deux coups, ou seulement en trois coups.] 7^e *Adj.* Billard, billarde, boiteux, boiteuse (terme provincial). J'ai remarqué qu'ils [les pas] allaient tantôt à droite, tantôt à gauche, et qu'ils étaient les pas d'un homme un peu billard, *Gaz. des Trib. 10 juin 1876, p. 567, 2^e col.* [Il voy. l'étymologie, où ce sens est expliqué.]

— *HIST.* *XVI^e s.* *Ajoutez : —* Quelque beau jardin où, libre, on puisse aller pour s'esbattre au billard ou s'esbattre à bouller, *Plaisirs des champs, p. 74.*

† **BILLE.** — *HIST.* *XVI^e s.* *Ajoutez : —* Allez vous la solennité, mais revenez à tour de bille [à l'instant, sans retard], *Rec. de fures, et c. 342, p. 1. JACOB.*

† **BILLEHARR.** *Ajoutez : —* Opinions emmêlées de toutes sortes de langues, et, comme les Suisses, revêtues et hilberées de toutes les couleurs, *SALV. A. Rous. sur Virg. 2.*

BLAFAARD. — ETYM. *Ajoutez* : Les orfèvres, pour donner à l'ouvrage d'or plus de beauté et de fermeté et à moindres frais, font l'alliage de cuivre pur, quand ils peuvent; qui est beaucoup plus léger que l'argent, qui rend l'or blanc et pale de couleur, JEAN BODIN, *Discours sur le réchauffement et diminution des monnoyes*, Paris, 1578, feuille 9 verso (il n'y a point de pagination). *Blafé* donne immédiatement le bas-latin *blavus*, qui signifie bleu et blond. Dans Du Cange, à *blavus*, on trouve : *blavus, blavius, blavidus, blavfarb*. *Blafard* est donc composé de *blavus*, qui est le *blau* des Allemands, et de l'all. *Farbe*, couleur. Diez avait bien vu *Farbe*, dans *blafard*, mais ce n'est pas *bleich*, c'est *blau* qui forme la première partie du mot.

† **BLAFFARD** (ba-flar), s. m. Nom donné par mépris, en Dauphiné, aux gros de vingt deniers tournois, mauvais de titre, que fit frapper Charles Dauphin (devenu roi sous le nom de Charles VII), jusqu'au moment, 21 octobre 1423, où son père Charles VI mourut et eut pour successeur, en vertu du traité de Troyes, Henri VI d'Angleterre, à peine âgé d'un an.

— ETYM. Bas-lat. *blaffardus*, nom d'une monnaie dans un texte du XIII^e s.

† **BLAGUER** — ETYM. *Ajoutez* : L'anglais *blaguard* (et non *blaggard*, comme le porte le Dictionnaire) n'a rien à faire ici; car il signifie proprement garde noir.

† **BLAIN** (blin), s. m. Nom donné, dans la Loire-Inférieure, à des bateaux plats triés-allongés qui naviguent sur les tourbières et qui peuvent porter jusqu'à 15 000 mottes de tourbe.

BLAIREAU. — ETYM. Comme il est dit dans l'article, Diez voit dans *blaireau* le représentant d'une forme fictive *bladrellus*, le petit blattier; mais est-il vrai que le blaireau fasse provision de blé ou du moins qu'on croie populairement qu'il en fait provision? M. Hensleigh Wedgwood, *Transactions of the philological Society*, 1873-1874, 3^e part. p. 329, cite à l'appui de la réalité de cette croyance populaire deux vers anglais : *... Some thin Chippings flecth from the bin Of the gray farmer. Le fermier gris est le blaireau (dit gray en anglais); et on n'aurait pas ainsi nommé cet animal si la croyance populaire n'avait pas été que le blaireau fait des provisions de blé. Dans les dictonnaires de l'Ouest, le blaireau se nomme *bedouau*, et ce nom se trouve dans Cotgrave : *bedouau*, a young brocke or badger. *Bedoue*, a gray, broccie, badger. Remarque que l'angl. *badger* signifie à la fois blaireau et revendeur de grains, regrattier.*

† **BLAIREAUTÉ**, ÉE (blé-rô-té, té), adj. Terme de peinture. Traits avec le pinceau de blaireau. Voilà, certes, une peinture bien léchée, bien lustrée, bien blaireauté, mais qui n'a de hollandais que cette propriété, É. BERGERT, *Journal officiel*, 24 juin 1874, p. 434, 2^e col. Le faire (du tableau) est rapide, la pâte un peu grasse et lisse, de premier jet, sans reliefs inutiles, coulante, abondante, plutôt érasée et légèrement blaireauté par les bords, FROMENTIN, *les Maîtres d'autrefois*, p. 370.

† **BLÂMER.** *Ajoutez* : || 4^e Blâmer une chose, une personne à quelqu'un, la blâmer devant lui. Ne savez-vous pas que je brûle pour elle, et que me la blâmer c'est me faire mourir? MALH. *Lézique*, éd. L. Lalanne. II [M. de Barcos] me blâma fort ceux qui parlent ou font des conférences [des cinq propositions de Jansénius], M^{me} de LANCOURT, dans *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. II, p. 218, 3^e édit.

— REM. Corneille a donné deux régimes directs à blâmer. Tout ce qu'on le blâmait mais c'étaient tours d'école, C'est qu'il faisait mal sur de croire sa parole, *Ment*, IV, 1. Cela n'est pas correct.

† **BLANC.** || 9^e *Ajoutez* : || Au lieu de : Se faire blanc de son épee, on dit aussi elliptiquement : Se faire blanc de, se prévaloir. Vous vous étiez fait tout blanc d'Aristote et d'autres auteurs que vous ne lûtes ou n'entendîtes peut-être jamais, et qui vous manquent tous de garantie, P. CORNEILLE, *Lettre à Scudéri*, dans *Classiques français* de G. Merlet, 1888, p. 27. || 11^e *Ajoutez* : || Petit blanc, se disait, dans les colonies à esclaves, d'hommes blancs mais de petite condition. Dans le Sud, au-dessous de la classe riche, mais fort au-dessus des noirs esclaves ou affranchis, existait une classe spéciale, les petits blancs ou blancs pauvres, qui avaient bien des points de ressemblance avec la *plebs* de l'ancienne Rome, EDM. VILLETARD, *Journal officiel*, 9 août 1874, p. 5728, 1^{re} col.

2. **BLANC.** *Ajoutez* : || 12^e Terme de commerce. Le blanc, l'ensemble des étoffes blanches en toile, en calicot, etc. Spécialité de blanc, 18. Ecrite en blanc, écrite avec de l'encre de sympathie. Elle trouve aussi que notre manière d'écrire en blanc est très-mauvaise, étant très-connue, KXINGLIN, *Corresp.* I, 1, p. 485. || 19^e Livre en blanc, livre non relié. ... ils se conserveraient beaucoup mieux reliés qu'en blanc. ... Les livres en blanc qui restent à relire. ... *Lettre de Baluze*, du 15 avril 1671, dans *Lettres*, etc. de Colbert, t. VII, p. 376. || 20^e Blanc et rouge, s'est dit pour argent et cuivre, en termes de monnaie. Les carats qui sont les degrés de la bonté [de l'or] diminuent à proportion de la quantité du blanc ou du rouge qui y sont incorporés : ce sont les noms qu'on donne d'ordinaire à l'argent et au cuivre, de sorte qu'un quart de blanc, un quart de rouge et deux quarts d'or alliés ensemble, feraient de l'or à douze carats, CH. PATIN, *Introduit. à la connaissance des médailles*, ch. VII. || 21^e Terme de fortification. Blanc d'eau, inondation qui n'a que peu de hauteur au-dessus du sol. || Terrain dans lequel on rencontre l'eau à une petite profondeur. || Proverbe. Il n'a pas de blanc dans les yeux, il est impudent.

† **BLANCARD.** *Ajoutez* : || Adjectivement. Toiles blancards : ces toiles sont aussi appelées parce que le fil qui sert à les fabriquer a été à demi blanchi avant que d'être mis en œuvre; elles se fabriquent aux environs de Rouen, et sont propres pour les Indes espagnoles, J. GIRAUDAU, *la Banque rendue facile*, p. 472.

1. **BLANCHET.** *Ajoutez* : || 4^e Pièce de harnachement, || 5^e Jupe tricotée de coton ou de laine (Dauphiné, Savoie, Piémont).

2. **BLANCHET.** *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Poirtrines blanchettes, Plus claires et nettes qu'en may les rosettes, J. MAROT, *Poés.* p. 485.

† **BLANCHETTE.** *Ajoutez* : || 2^e Nom, dans le canton de Vaud, d'un cépage qui se couvre de grappes dans les premières années, mais vieillit rapidement et finit, sans l'expression des vignes vaudais, par ruiner le fils après avoir enrichi le père, CH. VITTEL.

† **BLANCHIR.** — HIST. *Ajoutez* : || XII^e s. Dunc il veist le sanc e blanc cervel rogi, Le cervel esment el vermeil sanc blanchir, *St Thomas mart.* p. 198, édit. MuzEAU.

† **BLANCHIS.** *Ajoutez* : — REM. M. Devic, *Dict. étym.*, montre que *rhais* est une fausse orthographe, ce mot ne venant nullement du célèbre marocain *Abazis*; il faut écrire *blanc-rasis*; *rasis* de l'arabe *rasas*, *rasasa*, plombe.

† **BLANDICES.** — REM. Le passage de Chateaubriand cité d'après le Dictionnaire de Poitevin se trouve dans les *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. I, *Dernières lignes écrites à la Vallée-aux-loups*, *Révélat.* sur le mystère de ma vie.

— HIST. || XVI^e s. *Ajoutez* à l'encontre des immoderées et charmeresses blandices de la volupté, MONT. IV, 300.

† **BLANDONNÉE** (blan-don-née), s. f. Nom, dans le Jura, du métal, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 277.

† **BLANMANSAIS** (blan-man-sé), s. m. Nom, dans la Vienne, d'un cépage blanc, dit aussi chenin, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 304.

† **BLANQUETTE.** *Ajoutez* : || 7^e Sorte de vignoble du Midi produisant un vin blanc. Nous vîmes Montpellier se présenter à nous, environnée de ses plantations et de ses blanchettes que vous connaissez, *Voy. de Chapelle et Bach*, p. 46. || 8^e Variété algérienne d'olives. L'olive dite blanchette, de petite dimension, mais remarquable par l'abondance de ses fruits, *Journal officiel*, 27 sept. 1876, p. 8379, 3^e col.

† **BLANQUILLO** (blan-ki-llo, ll mouillées), s. m. Sorte de blé exotique. En blés exotiques, les blanchillos ne sont pas payés plus de 40 francs, *Journal officiel*, 3 nov. 1873, p. 6677, 3^e col.

† **BLAPS** (blaps), s. m. Terme d'entomologie. Genre de coléoptères fort nuisibles. L'espèce la plus commune dans nos contrées est le blaps porte-malheur, qui habite nos appartements, H. PILETIER, *Petit dict. d'entomologie*, p. 22, Blois, 1868.

— ETYM. *Blāp*, voir, nuire.

† **BLASÉ.** Les Blasés, titre d'une comédie de Forcalquier, 1740.

— REM. Il paraîtrait, d'après la comédie de Forcalquier, que blasé commence seulement alors à être adopté avec la signification d'une maladie mo-

rale, DE LOMÈNE, *sur Mine de Rochefort*, dans *Rev. des Deux Mondes*, 1^{er} févr. 1869, p. 680.

† **BLASON.** *Ajoutez* : || 4^e Anciennement, nom d'une pièce composée de petits vers à rimes plates et renfermant l'éloge ou le blâme de ce qu'on voulait blasonner. Le blason des fausses amours, titre d'un poème satirique (XV^e siècle).

— HIST. *Ajoutez* : || XVI^e s. Que la rusée principalement Se mesloit d'aimer par amours, Et qu'elle savoit tant de tours, Tant de ruses, tant de blason [langage habile], Qu'elle entretenoit les plus gours, etc. COQUILLART, *l'Enquete*.

† **BLASPHÉMATEUR.** — HIST. XII^e s. *Ajoutez* : Cil ki longement avoir vescu blasphemeres par la soffrance de la divinité, li *Dialogue Gregeois du pape*, 1876, p. 219.

† **BLASTOSPÈRE** (bla-to-spè-r), s. f. Terme d'embryogénie. Sphère de blastème, H. FOL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 523.

† **BLATIÈRE** (bla-tiè-r), s. f. Nom d'une sorte de bêt en Picardie.

— ETYM. Ainsi dit parce qu'il sert aux blattiers.

† **BLE.** *Ajoutez* : || 5^e Blé bleu ou de Noé, blé provenant de l'Orient. Les caractères orientaux du blé de Noé... BELLA, *Bullet. Société centr. d'agric.*, 1872, p. 600. || 6^e Blé brouillé, nom, dans l'Oise, de la zélie, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 64.

† **BLÈME.** — ETYM. *Ajoutez* : La conjecture de Diez qui le tire de l'anc. scand. *blámi*, couleur bleue, est assurée par le norois *bláman*, tache due à un coup; le sens propre de *blémir* étant : faire des taches bleues, frapper, léser, bugge, *Roman*, n. 10, p. 145. || **BLEHEIM** (blén-aim), s. m. Lieu en Allemagne où Marlborough gagna une grande bataille sur les Français, || Château que le gouvernement anglais donna en récompense à Marlborough et qui reçut le nom de la bataille. || Chien de Blenheim, sorte d'épagneul. Elle tenait sous son bras gauche un de ces petits épagneuls à soies blanches et orangées, devenus la souche depuis d'une race si précieuse et si connue sous le nom de chien de Blenheim, E. SUE, *Godolphin-Arabian*, ch. VII.

† **BLESCUET** (blé-ské), s. m. Nom donné, dans les Basses-Alpes, au pissement de sang, chez les bêtes à laine, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 600.

† **BLESSÉ.** *Ajoutez* : || 6^e Bateau blessé, bateau endommagé. Les bateaux blessés qu'il importe de rendre à destination dans le plus bref délai, *Ordonn. de police*, 10 mai 1865.

† **BLESSÉUR** (blé-seur), s. m. Celui qui blesse.

— HIST. XVI^e s. Ayant tel sort qu'il faut que le blesseur Luy mesme soit de ce mal guérisseur, J. MAROT, *Poés.* p. 282.

† **BLESSON** (blé-son), s. m. Fruit du blessonnier.

— ETYM. *Blessir*, parce que les blessons ne sont mangés que blés.

† **BLESSONNIER** (blé-so-ni-é), s. m. Nom, en Franche-Comté, du poirier sauvage.

† **BLESSURE.** — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Car plaie ne surrausne [cicatrise] N'out el cors, ne ne blescoure, WACE, *St Nicholas*, v. 1112.

† **BIET.** — REM. *Ajoutez* : || 2. À Boulogne-sur-Mer et aux environs, les paysans et les ouvriers disent bié, ce qui offre peu de consistance : des biés, de vieux ossements; il ne faudrait guère de peine pour faire de tous ces os un excellent engrais, tant ils sont biés. (Note transmise par M. Vailant, de Boulogne-sur-Mer.)

† **BIETTE.** — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Mult fu cis benezreiz, Ki ci [en terre] e là [en ciel] fu curunrez, E tant vaut cele plus que ceste, Cume fait or plus k'une beste, *Edouard le Confesseur*, v. 3943.

† 2. **BIETTE** (blé-t'), s. f. Terme de métallurgie. Petite lame en feuille de fonte, ainsi disposée afin qu'on en puisse opérer plus facilement l'affinage, P. LIGER, *la Ferronnerie*, Paris, 1875, t. I, p. 51.

† 3. **BIETTE** (blé-t'), s. f. Nom donné, dans le Var, à des rejoints de châtagniers employés en tonnellerie. Les châtagniers (forêts des Maures, Var) donnent les marrons de qualité supérieure connus sous le nom de marrons de Luc; et leurs rejoints, dits blottes, fournissent le bois de tonnellerie le plus généralement employé dans le pays, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 45.

† **BLEC.** || 7^e Colère bleue, violente colère, colère où le visage devient bleu. || 9^e Leçon populaire. Il m'en a fait voir de bleues, il m'a causé de grandes peines, de grandes contrariétés, || 10^e Populairement. Du vin bleu, du petit bleu, du vin de ca-

baret. || 41* Bleu éphémère, sorte de bleu. Les prix prohibitifs [des soies de Chine], pour le bleu éphémère. *Journ. off. 31 mai 1875, p. 3869, 3^e col.*

† BLEUSSANT. ANTE (bleu-i-san, san-t'), adj. Qui bleuit, qui donne la couleur bleue. L'action bleuissement de l'odeur sur l'amidon.

† BLEUËT, ÊTE (bleu-té, tée), adj. Qui a une teinte bleue. Le drap des capotes de l'infanterie est dit drap gris-bleuté. Ses cheveux [d'une femme] sont noirs, bleutés comme l'aile des corbeaux. *Le Temps, 7 déc. 1875, 2^e page, 1^{re} col.*

† BLEZIMARER (ble-zim-mar-dé), v. n. Terme d'argot de théâtre, signifie se couper mutuellement les repliques, empêcher le voisin de dire sa phrase, émonder le dialogue comme un jardinier émonde un arbre à grands coups de serpe. *Figaro du 31 juillet 1876.*

BLOC. *Ajoutez :* || 6* Plancher de bois, sur laquelle se fait l'impression, pour les tissages, *Magasin pittoresque, 1858, p. 174.* || 7* Terme de papeterie. Paquet de feuilletés, disposé comme les calendriers éphémérides dont on détache chaque jour une feuille. Bloc pour notes de bureau. || 11 y a des blocs d'aquarellistes, feuilles préparées en bloc et qu'on détache une à une après s'en être servi. || 8* En termes militaires, mettre au bloc, mettre à la consigne, mettre en prison.

— HIST. || XIV^e s. *Ajoutez :* Pour un blot d'estain, *CAPIEAUX, la Cloche des ouvriers, p. 12.*

BLOND. *Ajoutez :* — REM. Il est délicat et blond, se dit de quelqu'un qui est délicat, les blonds passant pour peu robustes. Mme de Sévigné a employé cette locution figurément au sens de plus solide, en parlant de la réputation : Je trouve la réputation des hommes bien plus délicate et blonde que celle des femmes. *Lett. 28 juillet 1677.*

BLONDIN. || 3* Tête blonde, sorte de toile. Quant aux toiles dites blondines, dont la nuance est sur la limite séparative des deux espèces..., *Tarif des douanes, 1869, p. 145.*

BLONDIR. *Ajoutez :* || 2* V. a. Rendre blond. [La mode] blanchit la peau, noircit les cheveux, à moins qu'elle ne les blanchisse ou ne les poudre d'or et d'argent, garrotte les épaules, serrelle la taille..., *BONIER, Salons de 1864 à 1868, t. I, p. 139.*

† BLOQUET (blo-ké), s. m. Petite bobine à manche, à l'usage des dentellières normandes. Les dentellières occupées devant un nombreux public qui se renouvelle sans cesse, à faire courir les bloquets et à tracer les gracieuses arabesques qui forment le léger tissu envié par les visiteuses, *Lezotien, 6 avril 1867.*

— ETYM. Diminutif du vieux mot *bloc*, petit bâton, d'après M. H. MOISY, *Noms de famille normands.*

† BLOSSE (blo-s'), s. f. Nom, en Basse-Normandie, des brunelles, qui ne sont mangeables, qu'après que la gelée a passé dessus.

— ETYM. Autre forme de *blette*; comp. plus haut *blesson*.

† BLOSSIR. *Ajoutez :* Fruits devenant bruns en blosissant, comestibles : alisier terminal, A. FUCAR, *Man. de botan. forest. p. 266, Nancy, 1873.*

† BLOSSISSEMENT. *Ajoutez :* Sorbier domestique... fruit en forme de poire, de trois centimètres environ de longueur, d'abord vert ou rougeâtre, puis brun, pulpeux, acidulé, vineux à l'état de blossement, H. FLICKE, *Man. de botan. forest. p. 271, Nancy, 1873.*

BLOTTIR. — ETYM. *Ajoutez :* À blotte, motte de terre, cité par Ménage, on peut joindre le norm. *blôte*, motte de terre, *châteler*, émettre.

† BLOUQUIER (blou-kié), s. m. Ancien nom des fabricants de boucles. Lettres patentes portant confirmation des statuts des maîtres cloutiers. Blouquiers et lormiers de la ville de Châlons, à Paris au mois de juillet 1670.

— ETYM. *Blouque* pour *boucle*.

† BLOUSE. *Ajoutez :* || 3* Nom donné, dans les landes de Gascogne, à des cavités pleines d'eau recouvertes d'une voûte en sable que la moindre pression fait écrouler.

† BLOESIR (blou-zio), s. m. Homme vêtu d'une blouse.

† BLOESSE (blou-s'), s. f. Dans les filatures, partie croisée de la laine. Cylindres qui laissent la blouse dans le peigne. Nous n'avons pas de bloesses... les déchets de filature, les bourgeoins gras se vendent trois francs le kilo, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre, t. III, p. 305.*

† BLUCARD (blu-ar), s. m. Nom, en Provence, de l'échinopée, qui offre un gros capitule de fleurs composées bleues.

† BLUETTANT, ANTE (blu-è-tan, tan-t'), adj. Qui lance des bluettes de feu. Je voyais les étoiles luire au ciel avec un feu bluetant, CYRANO, *Lett. dieu, pour les sors.*

— HIST. XVI^e s. Les louches qui ont les yeux verts, azurés, bluetans et espouvantables, ensorcelent tout ce qu'ils regardent d'un oeil fixe et courroucé, BAUDON, *Trois livres des charmes, sorcelages ou enchantements, Paris, 1683, p. 106.*

BLUTEAU. *Ajoutez :* || 2* Sorte de seau de boissellerie qui servait à délayer les couleurs des cartiers, et qu'ils prenaient pour enseigne. Les cartiers se conformaient aux statuts de leur communauté : veut en conséquence Sa Majesté que les enveloppes dont ils se servaient portent leur nom, demeure, enseigne et bluteaux, *Arrêt du cons. 9 nov. 1751.* Ce bluteau des cartiers doit être rapproché du bluteau propre à contenir de la poudre pour mettre sur l'écriture, dans ce texte du Châteaumié siècle : Jehan Remy, receveur de Champagne, voulut prendre sur le roy, pour parchemins, papier, rigle... chandeliers, aiguillettes, belutiaux... du GANGE, *butellus*. || 3* Chez les corroyeurs, paquet de laine fait de vieux bas d'estame, dont on se sert pour essuyer les cuirs, quand on les a chargés de bière aigre, Trévois.

BLUTER. *Ajoutez :* || Absolutement. On dit que la femme aux bras tendus a le bras droit tout court, qu'elle blute, et qu'on ne sent pas le raccourci, *DIDER. Encycl. compl. 1821, t. IX, p. 50.*

— HIST. || XVI^e s. *Ajoutez :* Que l'auteur... se présente, par bestise ou par finesse, un peu obscurément et diversement, il ne lui chaille : nombre d'esprits, le bluttant et secouant, en exprimeront quantité de formes, ou selon, ou à côté, ou au contraire de la sienne, qui lui feront toutes honneur, MONT, II, 353.

2. BOA (bo-a), s. m. Titre du souverain de la Birmanie, *Almanach de Paris, 1867, p. 181.*

† BOBI (bo-bi) ou BOBIE (bo-bie), s. f. Terme populaire, qui n'est plus usité. Vieille décripée. Toute bobie qu'elle était [la vieille Constitution, persiflant l'ancien régime], elle n'a pas laissé de faire des siennes, *Lett. du P. Duchêne, 9^e lettre, p. 2.* || Je me fais habiller, selon mon âge, en mère bobie, DEBOURCHAMP, *Souv. de la marq. de Créqui, III, III.*

— REM. Il y a eu un temps où l'on appelait les vieilles de l'hospice de la Salpêtrière, des *bobiches*. † BOBILLONNER (bo-bi-lo-né, li mouillées), v. n. Hésiter, tâtonner. La Puy du Fou ne fait pas ce qu'elle pourrait faire... elle bobillonne et pleure et ne résout rien, sév. 19 août 1876. || Inusité.

† BOBIN (bo-bin), s. m. Métier pour tulle. Vers 1818 ou 1820, le métier Bobin fut inventé, en Angleterre, pour la fabrication des tulles uns en coton, vendus dans leur nouveauté à des prix exorbitants, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre, t. v, p. 459.* || 2* Sorte de tulle. Cette manière de procéder s'applique au tulle désigné sous le nom de bobin, c'est-à-dire au tulle en douze mouvements par maille; pour le point de Bruxelles, c'est-à-dire fait en vingt mouvements par maille... *ib. t. IV, p. 660.* Tulles bobin façonnés, *ib. t. v, p. 673.*

† BOBINAGE (bo-bin-aj), s. m. Action de filer sur des bobines. Loi sur les moyens de constater les conventions entre patrons et ouvriers, en matière de tissage et de bobinage (du 7 mars 1850), *Bulletin des lois, 10^e série, n° 2001.* Pour le bobinage de l'échevette, il y a une différence sensible en faveur de l'échevette courte, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre, t. IV, p. 246.*

BOBINE. *Ajoutez :* || 2^e Terme de physique. Cylindre autour duquel est enroulé un fil métallique dans lequel peut passer un courant électrique.

† BOBINEAU (bo-bi-né), s. m. Synonyme d'espoile. Dépenses de premier établissement d'une filature de coton... neuf cents bobineaux en gros avec plateaux à trente-deux francs par cent, et vingt-huit mille bobineaux pour bobinoirs, à sept francs, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre, t. IV, p. 228.*

BOBINER. *Ajoutez :* Le mari tisse la toile; la femme fait ce qu'on appelle les épaules, les canettes; elle bobine le fil, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre, t. v, p. 322.*

† BOBINET (bo-bi-né), s. m. Treize métiers à filer de cent trente-deux broches... pièces de rechange... bobinets divers... *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre, t. III, p. 756.* Réparation et renouvellement des bobinets, paniers, brosses, burettes, lanières, etc. *ib. t. III, p. 768.*

† BOBINIER (bo-bi-nié), s. m. Synonyme de bo-

binoir. Un bobinier réunisseur de huit têtes, trois mille sept cents francs; un bobinier de seize bobines, trois mille sept cents francs, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre, t. III, p. 497.*

† BOBINOR. *Ajoutez :* || Machine à étirer la laine. La machine à étirer, dite bobinoir, qui revient à cent vingt francs la tête, produit par jour huit kil., *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre, t. III, p. 408.*

BOCAGE — ETYM. *Ajoutez :* Bocage, comme les noms en âge, à cet employé comme adjectif au sens de sauvage : XII^e s. Unkes nulz homs vit plus cuilvert, plus felen, Si mustrat traitir, si bocage larron, P. MEYER, *Rapports, 1^{re} partie, p. 189.*

† BOCAIN (bo-kin), s. m. Nom donné, en Normandie, aux habitants du Bocage, les *Primes d'honneur, Paris, 1873, p. 10.*

† BOCASSIN (bo-kassin), s. m. Sorte de toile de coton. Le commerce des bocassins en toiles de coton teintes et gommées de Tokat, de Kastanbel et d'Amasin est immense en Crimée, M. PEYSSONNET, *Traité sur le commerce de la mer Noire, 1^{re} éd., 149.* || On écrit aussi bocassian.

† BOCK (hoc), s. m. Contenu d'un grand verre. Un bock de bière.

— ETYM. D'après le *Courrier de l'angelas*, 15 mai 1876, bock, récemment importé d'Allemagne, provient d'une méprise : les Allemands nomment *Bockbier*, bière de bouc, la bière nouvelle et capiteuse; nos compatriotes, entendant prononcer *Bockbier*, qu'ils retiennent et qu'ils rapportent chez eux, crurent pouvoir traduire ce mot par bock de bière.

† BOESSE. — ETYM. Ce paraît être une autre forme de *brosse*; en effet, l'historique de *brosse* montre qu'on a dit *broisse* et *brouesse*; et l'étymologie très-probable qui tire *brosse* de l'allemand *Burste*, *Bürste*, montre que l'r n'est pas inhérente au b.

BOEUF. *Ajoutez :* || 7* Chez les tailleurs, l'ouvrier tailleur en général. || Petit bouaf, l'ouvrier qui n'est pas encore capable d'achever une pièce seule. || 8* Populairement. Être le bouaf d'une affaire, supporter les mauvaises conséquences de quelque chose.

† BOEUVONNAGE (beu-vo-naj'), s. m. Opération par laquelle on enlève à une vache les ovaires; cette opération est à la vache quelques-uns de ses caractères ordinaires pour lui en donner qui la rapprochent de ceux du bouf; il en résulte plus de lait et meilleur, plus de viande et meilleure.

† BOEUVONNE (beu-vo-n'), s. f. Vache qui a subi l'opération du boeuvonnage.

† BOGHEAD (bo-ghead), s. m. Houille recherchée pour la fabrication du char. Résines d'Europe et d'Amérique... boghead, bitume d'Europe, *Journ. off. 23 juillet 1872, p. 6019, 1^{re} col.*

— ETYM. Nom du village écossais où a lieu l'extraction : *Bogh-head*, tête du marais, de *bog*, marais, et *head*, tête.

BOGHET. || On l'abrège quelquefois en *boc*.

— ETYM. Angl. *buggy*, tiré d'un mot indien.

2. BOIRE. *Ajoutez :* || 2* Opération par laquelle on remplit les viviers, au bord de la mer, en levant la vanne à marée montante, H. BOUT, *Rev. Britann. avril 1871, p. 428.*

BOIS. || 1^o *Ajoutez :* || Bois tors, bois dont les fibres sont en spirale. || Bois tortillard, bois dont les fibres sont enchevêtrées. || Bois raffaux, bois tors et noueux. || 15^e *Ajoutez :* || Bois d'absinthe, le *carissa xylipieron*, nup. tr., de l'île de la Réunion. || Bois amer de Surinam, le *quassia amara*. || Bois d'avis, les *ilicium* qui fournissent l'avis étié. || Bois d'anistète, le *piper umbellatum*, L. || Bois bénit, le *buzus sempervirens*. || Bois à boutons, les *cephalanthus*, notamment le *cephalanthus occidentalis*, L. || Bois bracelet, le *jacquinia armillaris*, L., des Antilles. || Bois de Chine, l'arbre aux schistes, *cordia sebastena* ou *cordia myza*. || Bois à la gale, en Champagne le *rhamnus frangula*, L. || Bois de lessive, dans les Alpes, le *cytisus laburnum*. || Bois manche-houe, le *xanthoxylum clava herculi*. || Bois d'oreille, le bois gentil et le garon, parce qu'ils s'appliquent en vésicatoires derrière les oreilles, dans les affections des yeux. || 16^e Bois gris, nom donné, dans l'exploitation du bois de flottage, aux bûches de chêne, *Mém. de la Société centrale d'agricult. 1873, p. 260.* || 17^e Bois gras, bois imprégné de résine. On ne résine pas le pin sylvestre, mais les délinquants extraient quelquefois, de la tige d'arbres encore sur pied, du bois exceptionnellement imprégné de résine,

connu sous le nom de bois gras et servant à alimenter le feu, *H. FLICHE, Man. de botan. forest.* p. 298, Nancy, 1873. || 18° Sous bois, *loc. adv.* Sous le couvert des arbres, d'un bois. C'est une fête que de marcher ainsi, sous bois, tout un matin, *M^{me} de GASPARI, Voyage à Constantinople*, 2^e édit. Paris, 1867. || 19° Dans la taille de la vigne, le long bois, la branche à fruit. Au moment de tailler le long bois [de la vigne], vulgairement la branche à fruit, *Journ. offic.* 16 octobre 1874, p. 7651, 1^{re} col. || 20° Synonyme de monture pour les armes à feu portatives. Bois de fusil, de pistolet. || 21° Bois, bons bois, fins bois, climats des Charentes produisant des eaux-de-vie qui portent les mêmes désignations. || 22° Bois veiné, nom donné par Godeffroy et Engramelle au papillon plus connu sous le nom de zigzag, *bombyx zigzag*. || 23° Bois et petit bois, nom donné à une sorte de coiffure, à la fin du dix-septième siècle. La souris est un petit noué de nonpareille, qui se place dans le bois : on appelle petit bois un paquet de cheveux hérissés qui garnissent le pied de la futaie beucée, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 6. || Proverbes. *Ajoutez* : Quand il n'y a pas de bois mort, on en fait, proverbe répandu dans les campagnes et qui se dit à propos des arbres charnés, c'est-à-dire mutilés par les usagers.

— REM. Bois d'œuvre, nom donné aux bois propres à tous les emplois autres que le chauffage. Les bois d'œuvre se divisent en bois de service et bois de travail. Les bois de service sont ceux qui servent aux constructions civiles et navales; les bois de travail ou d'industrie comprennent les bois employés par les différents métiers, tels que la menuiserie, l'ébénisterie, le charbonnage, la tonnellerie, etc. *XAGNERRE, Exploitation, début et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 49.

† BOISEVÈS (boi-zè-t), *s. f.* pl. Menues branches que les pauvres gens vont ramasser dans la forêt (Normandie), *DEBOUTTE, Gloss. de la vallée d'Yver, le Havre*, 1870, p. 45.

— ETYM. Diminutif fem. de bois.

† BOISSELAGE, *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Boisselage, *MANTELLIER, Glossaire*, Paris, 1869, p. 43.

BOISSON. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Item, ancien des boichons, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 161.

— ETYM. *Ajoutez* : Boisson vient du lat. *bibitionem*, le b du milieu (la syllabe étant atone) se supprime : *bibitionem*, d'où boisson.

† BOITAGE (boi-ta-j), *s. m.* Action de mettre en boîte. Dans les ateliers suivants, savoir : tamisage et emballage.... boitage des tabacs en poudre.... boitage des cigares, *Instruct. sur le service des manufact. de tabac*, 30 juin 1833, art. 219.

† BOITARD (boi-tar), *s. m.* Boîte en fonte qui occupe le centre de la meule inférieure ou gisante.

BOÎTE. *Ajoutez* : || 10° Boîte à mitraille, cylindre en tôle ou en fer-blanc rempli de balles qui se séparent à la sortie de la bouche à feu; ce projectile a été pendant longtemps nommé boîte à balles. || Boîte de culasse, pièce dans laquelle est maintenu le cylindre obturateur des armes à feu se chargeant par la culasse.

— HIST. XIV^e s. *Ajoutez* : Comme de tout temps soit accoutumée que les marchands frequentans nos monnoies portans argent et billon pour enlever en icelles, ont, par bonnes, loyales et anciennes coutumes, souffert pour leurs franchises et volontés, toutes fois qu'ils ont pesé et pesent leurs billons, qu'ils aient mis et mettent en une boete à part de deniers à Dieu certain quantité, dont à leurs requeste et accord l'en fessoit et soutenoit pons, chaussees, et plusieurs autres passages par tous lieux où ils estoient et par où lesdits marchands aleient et venoient en nosdites monnoies, *Ordonn.* du 14 octobre 1346.

† BOÏTE, *ÉE* (boi-té, té), *adj.* Mis en boîte. Des tabacs et des cigarettes de modules analogues à ceux de M. Kœnig, paquets et boîtes de même, *Journ. offic.* 29 nov. 1875, p. 8902, 2^e col.

BOÏTER (être boité). *Ajoutez* : — HIST. XVII^e s. Luy, l'ayant un peu contempné [une femme] et apperçue qu'elle boïtoit, *MONTEY*, t. 2, 296.

2. BOÏTER (boi-té), *v. n.* Voy. BOÏTER, orthographe plus usitée, au Supplément.

BOÏTEUX. || 1^{er} *Ajoutez* : || Fleurs boiteuses, fleurs qui, sur une même tige, ne sont pas pareilles. Des giroflées à fleurs boiteuses, dont une moitié est verte et l'autre jaune, *Journ. de Paris*, 4^{re} mai 1811.

— REM. Il est seulement dit au n° 45 que at-

tendre le boiteux est une locution qui se trouve dans Corneille. Elle remonte plus haut; Louis XIII s'en est servi dans une de ses lettres, *Rep. critiq.*, 2 sept. 1876, p. 462. À ce sujet, M. Tamizey-Laroque observe qu'on la rencontre dans Malherbe et, au XVI^e siècle, dans Blaise de Montluc.

† BOÏTER (boi-té), *s. m.* Facteur de la poste. A.... facteur-boïtier (Postes), pension de trois cent dix-neuf francs, *Bull. des lois*, XIX^e série, partie supplémentaire, n° 737, p. 48, 1^{re} sem. 1876.

† BOÏTON (boi-ton), *s. m.* Étable à porcs (terme usité en Suisse). Un porcelet qui crie, pousse et finalement rebrousse au grand galop vers le boïton paternel, *N. TÖPFFER, Nouv. Voyages en zigzag*.

— ETYM. Boïte.

† BOÏTER (boi-té), *v. n.* Terme de pêche. Jeter de la boïtte. Nous avons boïté ce matin. || Active-ment, amorcer. Jean-Marie Perrotte, auquel on doit l'usage généralement adopté sur nos côtes, de boïtier les lignes avec la chair d'un petit crustacé connu sous le nom de bernard-l'ermite, *L'Aerarchin*, du 26 avril 1874, p. 3, 2^e col.

† BOÏT-TOUIT. *Ajoutez* : || 2^e Nom donné quelquefois aux puisards. Creuser au centre du marais un puits, un boït-tout, d'un large orifice.... *L'Aerarchin*, 25 février 1872.

† BOLBEC (bol-bék), *s. m.* Nom d'une ville de Normandie employée dans cette locution : Mouchoir Bolbec, sorte de mancheoir. On nomme, à l'étranger, mancheoir Bolbec, un produit qui n'est pas de Bolbec, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. IV, p. 401.

† BOLDO (bol-do), *s. m.* Plante d'Amérique, *boldo fragrans*, Jussieu. Une autre plante du nouveau monde, le bolide, a appelé, il y a longtemps déjà, l'attention.... on attribuit au boldo des propriétés thérapeutiques très-remarquables, *Revue Britann.* février 1875, p. 503.

† BOLDEUC (bol-duk), *s. m.* Ficelle de couleur. Faveurs, bolducs, ficelles, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 837, 4^e col.

† BOLIVAR. *Ajoutez* : || 2^e Sorte de flanelle. Nous fabriquons de la draperie d'été, qui se divise en foulards [articles pour hommes], demi-foulards [articles pour femmes], et bolivars, fantaisie remplissant l'usage de flanelle de santé, *Enq. Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 232. M. J.... a reconnu positivement, parmi les bolivars cossais, qui faisaient partie d'une collection anglaise, deux ou trois chantillons qui venaient de sa maison, *ib.* t. III, p. 432.

† BOMBAGISTE (bon-ba-jist'), *s. m.* Celui qui fabrique et vend des couvre-plats, garde-manger, cerbilles, etc. en tissus métalliques, *Tarif des patentes*, 1858.

BOMBARDER. *Ajoutez* : — REM. Au sens de : élever précipitamment à un poste, à un service, bombarder n'est pas de l'invention de Saint-Simon; on le trouve avant lui. La princesse de Conti rend compte à son mari d'une fille qu'elle avait prise fort promptement, de peur qu'on ne lui en bombardât une de Saint-Cyr, *M^{me} de MONTENSIER, Mémoires*, t. IV, p. 548, édit. Charpentier.

BOMBASIN. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Bombazin rez et à poil, *MANTELLIER, Gloss.* Paris, 1869, p. 43.

† BOMBASTIQUE (bon-ba-sti-k'), *adj.* Qui a un caractère d'enflure et de redondance, en parlant du style. La collection de ses œuvres [de Paracelse] plus ou moins authentique.... mélange de grossièreté et d'affectation, méritait pleinement par son style étrange de donner naissance à l'expression de style bombastique, *Galerie suisse*, t. I (art. *Paracelse*, par PH. BRIEËL), Lausanne, 1873.

— ETYM. Le nom du Suisse Paracelse n'est que la traduction latine du nom germanique qu'il se donnait le plus souvent, Théophraste von Hohenheim, auquel il a dû être pris pour un membre de la noble famille des Bombast de Hohenheim. De là le nom ou surnom de Bombast ou Bombastes qui lui est resté et a pris en allemand (et chez quelques écrivains français) la signification d'enflure et de redondance (Note communiquée par M. Berthoud, de Gisingen).

† BOMBAZINE (bon-ba-zi-n'), *s. f.* Nom, chez les fabricants d'Amiens, d'une étoffe dont la chaîne est en soie et la trame en laine, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 605.

BOMBE. || 1^{er} *Ajoutez* : || On dit qu'un canon est tiré en bombe, lorsqu'il est pointé sous un angle de tir d'au moins trente-cinq degrés. || 4^e Bombes volcaniques, *ajoutez* : Les petites sont formées par un lapilli composé de bombes de la grosseur de la tête.... il faut supposer que le cratère a pro-

jeté de tous côtés une grêle de bombes de ce genre; je n'ai rencontré aucune très grosse bombe; la plus grosse avait un pied de diamètre; la plupart variaient de la grosseur du poing à celle de la tête; c'étaient presque toutes de simples boules de lave poreuses; un certain nombre renfermaient un noyau irrégulier, exactement moulé dans une enveloppe de lave, mais sans adhérence, n. de SAUSSURE, extrait du *Journ. de Genève*, dans *Journ. offic.* 29 août 1872, p. 6751, 1^{re} col. || 5^e Bombe glacée, sorte de fromage glacé en forme de bombe.

— REM. La bombe se distingue des abus sphériques, parce que le diamètre en est plus fort et qu'elle présente, en général, des anses et un culot.

† BOMBETTE (bon-bè-t'), *s. f.* Dans les feux d'artifice, petite bombe. Bombettes tricolores, *Monit. univ.* 16 et 17 août 1867, p. 1116, 3^e col.

† BOMBYCINE (bon-bi-si-n'), *s. f.* Soie tirée de cocons percés, provenant des bombyx autres que le bombyx du mûrier.

† BOMBYLE (bon-bi-l'), *s. f.* Terme d'antiquité. Bouteille de forme ovoïde, avec un goulot étroit.

— ETYM. *Bombyl*, la bourdonnante.

† BOMMERANG (bo-me-rang'), *s. m.* Nom d'une arme des sauvages de l'Australie; elle est formée d'un bâton tortueux qui, lancé par eux, se dirige d'abord en avant, et revient vers son point de départ frapper un but souvent situé en arrière du guerrier ou du chasseur.

BON, *s. m.* *Ajoutez* : || 10° Populairement et très-incorrectement. Pour de bon, sérieusement, véritablement. || V. JACQUEMONT a dit : pour le bon. Dites si ce n'est pas là de la couleur locale pour le bon, *Lettres*, t. I, p. 123, édit. in-12, 1844. || 11° Tout à bon, ancien synonyme de tout de bon. Tout à bon, je pense que.... *M^{me} de SENEVILLE* [1644], p. 163, édit. Rathery et Bontreau, Paris 1873.

2. BON. *Ajoutez* : || 3° Bons à trois cinq, à cinq dix, etc. bons non remboursables pendant trois ou cinq ans, et remboursables, à la volonté du gouvernement, pendant les deux années pour le bon trois cinq, ou les cinq années pour le bon cinq dix, restant à courir. Je ne suis point du tout l'inventeur ni l'importateur en France du système américain dont il a parlé, c'est-à-dire les bons à trois cinq et les bons à cinq dix.... il s'agissait d'emprunter cinq cent millions pour pourvoir aux premières nécessités de la guerre; ces mots un peu barbares de trois cinq et de cinq dix ne furent pas compris par le public, *MAGNE, Journ. offic.* 17 juin 1873, p. 3937, 3^e col.

† BONBONNE. *Ajoutez* : — ETYM. Forme augmentative de bombe, sorte de vase, de fût; ital. *bombone*, *s. m.*

BON-CHRÉTÛEN. *Ajoutez* : — ETYM. Ce nom, d'après Caseneuve, vient de saint François de Paule dit le bon chrétien, qui apporta ces poires d'Italie en France. Cette étymologie est confirmée par deux pièces de vers qu'on lit dans le *Journal historique sur les matières du temps* (Journal de Verdun, 4730, février et mars). C'est une énigme avec son explication, de laquelle il ressort que c'est Louis XI lui-même qui aurait donné à ces poires le surnom du saint, *DARMESTER, Traité de la formation des mots composés*, p. 25.

† BONDAX (bon-daks'), *s. m.* Out d'ouvrier en bois, analogue à une demi-besague.

† BONDEL (bon-dél), *s. m.* Sorte de poisson alimentaire. Le bondel, qu'on ne retrouve ailleurs que dans le lac de Neuchâtel, est un des poissons les plus ordinaires qui servent à l'alimentation (en Bavière), *Journ. offic.* 29 oct. 1873, p. 6608, 3^e col.

BONDER. *Ajoutez* : L'enlevai, dans trente jours, tous les effets de la Compagnie, à l'insu des employés, des gens du pays et des Portugais; j'en bondai mon petit navire, que je chargeai ensuite de noirs (1672).... *Revue maritime et coloniale*, t. XVII, p. 443, octobre 1866.

BONDISANT. *Ajoutez* : — REM. De rage et de douleur le monstre bondissant : citation incomplète. La citation complète est : De rage et de douleur le monstre bondissant Vint aux pieds des chevaux tomber en magissant. Alors en voit que, dans ce texte, bondissant est participie et non adjectif. Mais bondissant est adjectif dans ce vers de Racine : Ces eaux bondissantes, *Lezquo*, éd. P. Mesnard.

BONDON. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Que li vessel de sa meson Son treustit plain jusqu'à bondon, *MACE, Bible en vers*, f. 80, verso, 1^{re} col.

BONDUC. *Ajoutez* : — ETYM. Arabe, *bondouq*, qui paraît d'origine indienne.

† **BONGARE** (bon-ga-ré), s. m. Serpent très-venimeux de l'Inde. *CORTAMBERT, Cours de géographie*, 10^e éd. Paris, 1873, p. 557.

† **BONGO** (bon-go), s. m. Nom, dans la Guinée, de la plus belle espèce d'antilope. *CORTAMBERT, Cours de géographie*, 10^e éd. Paris, 1873, p. 632.

BONHEUR. — HIST. || XIV^e. s. Ajoutez : M'égayant par les champs, du bon-heur adressé, Je decourais à mes pieds un jeune homme blessé, *DESPORTS, Roland furieux*.

BONHOMME. Ajoutez : || 10^e. Terme de théâtre. Entrer dans le peau du bonhomme, s'identifier avec son rôle. Il n'était plus Frédéric Lemaître ; il était le comte de Saulles ; l'acteur Bignon, dans son pittoresque langage, appelait cela : entrer dans la peau du bonhomme ; l'expression curieuse est restée. J. CLABETTE, *l'Illustration*, 29 janv. 1876, p. 70, 3^e col.

† **BONHOMMEAU** (bo-no-mô), s. m. Diminutif de bonhomme. Mais, le voyant si sage et si fidèle, Le bonhommeaux des coups se consola. *LA FONT. Coc.*

† **BONIAU** (bo-niô), s. m. Terme d'exploitation houillère. Cavité pratiquée dans le fond de la bûche, au-dessous de la dernière veine recoupée, pour y laisser écouler les eaux qui proviennent des travaux ou de la bûche même. || On dit aussi bougnon.

BONIFIER. Ajoutez : — HIST. XVI^e. s. Aristote dit que bonifier quelqu'un c'est le tuer, en certaine phrase de son pais. *MONT. III, 364.*

† **BONNE-GRÂCE** (bo-ne-grâ-sé), s. f. Toile dans laquelle les tailleurs enveloppent les habits qu'ils portent en ville.

† **BONNE-MAIN** (bo-ne-min), s. f. Synonyme de porbrière. Au plur. des bonnes-mains.

BONNET. Ajoutez : — REM. Avoir la tête près du bonnet est une locution fort singulière ; car, toutes les fois qu'on a un bonnet sur la tête, la tête en est près. La première fois qu'on la rencontre est au XVI^e siècle ; les Picards sont dits avoir la teste près du bonnet ; et un autre diction assure qu'ils sont mauvaises têtes. Mais cela ne nous apprend rien sur l'origine de la locution. On ne peut faire que des conjectures. En voici une : le bonnet dont il s'agit est un bonnet fâcheux, par exemple le bonnet vert des banqueroutiers, ou le bonnet des maris trompés, comme dans ces vers du *Candaule* de la Fontaine : La sottise du prince était de lui mériter, Qu'il fut fait en *petto* confrère de Vulcan ; De là jusqu'à *bonnet* la distance est petite. En ce sens, avoir la tête près du bonnet, serait être tout près de faire banqueroute, ou d'être trompé par sa femme. Pareille situation met un homme de mauvaise humeur, et on fera bien de ne pas l'agacer. Mais peut-être est-il plus simple d'expliquer cette locution ainsi : son bonnet est enfoncé, il lui échauffe les oreilles et lui rend la tête chaude ; de là colère et emportement. En concordance avec cette explication est le passage suivant : XVI^e. s. Il n'y a ni bonnet carré, ni bourslet (au pargement, à l'Université) que je ne fasse voler, s'ils m'échauffent trop les oreilles. *SAT. Mém.* p. 160.

— HIST. Ajoutez : || XIII^e. s. Il vit en cette vision le benoît saint Loys en tel abito come il l'avait maïste foiz revu, c'est à dire en une chape à manches, un chapel de bonnet sur son chief. *Miracles st. Loys*, p. 474.

— ETYM. Ajoutez : Dans le haut-normand, c'est le diminutif de bon : ce cidre est bonnet.

† **BONNETEAU** (bo-ne-tô), s. m. Jeu de filou dans lequel il s'agit de deviner la place d'un as de cœur parmi trois cartes que le banquette manie avec une maladresse affectée, mais après avoir eu soin d'escamoter et de remplacer par une autre carte l'as de cœur. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de faire connaître le jeu dit de bonnetneau... les victimes sont de bons troupiers qui ont été alléchés par l'espoir de gagner au jeu du bonnetneau, tenu par L... des bijoux faux dont il avait une boîte pleine. *Gaz. des Trib.* 9 nov. 1874, p. 1072, 3^e col.

BONNETTEUR. Ajoutez : || 3^e. Filou qui pratique le jeu du bonnetneau. Voyez comme la filouterie la plus aisée, la plus expliquée par les journaux, la plus traquée par la police, la plus connue des plus naïfs (le bonnetneau, par exemple), peut encore être exploitée utilement... le bonnetteur pratique d'ordinaire à la banlieue. *Gaz. des Trib.* 7 fév. 1876, p. 427, 3^e col.

BONNE-VOGLIE. Ajoutez : — REM. On a dit aussi bona-voglie. Tout beau, monsieur, ce bona-voglie (ce galérien) nous est plus nécessaire que vous ne pensez, *BONDIR, le Port de mer*, sc. 3.

BONSOIR. Ajoutez : — REM. On écrivait le plus

ordinairement bonsoir en deux mots. On dit bon soir, la FONT. *Rem.* Lui donne le bon soir, *PASC. Prop.* IX.

† **BONZESSE** (bon-zè-sé), s. f. Religieuse, prêtresse de l'ordre des bonzes. Il est défendu aux bonzes et aux bonzesses de se marier. F. CHAULNES, *Journ. offic.* 4 déc. 1873, p. 7990, 2^e col.

† **BOOK** (bouk), s. m. Terme de turf. Livre sur lequel les parieurs inscrivent leurs paris. || Avoir un excellent book, avoir combiné ses paris de manière à s'assurer de grandes chances de gain et peu de pertes relatives.

— ETYM. Angl. book, livre.

BORD. — REM. On le trouve au sens d'espèce de diamant. C'est une fausse orthographe pour bort (voy. ce mot au Supplément).

— HIST. XII^e. s. L'escu qui plus est blans que neis (neige) O une boucle de fin or Orlé de pierres tuit li bor, *BENOIT, Roman de Troie*, v. 23378.

|| XIV^e. s. Ajoutez : Charles s'en va, le cuer ot moult irié, Et outre bort (de l'autre côté du gué), de duel mesaisié : Las, que diront, fait-il, François priés ? *ADENES LI ROIS, les Enfances Ogiers*, v. 3005 (c'est la reproduction de ces vers : Moult dolans s'est enz ou gué embatus ; Outre l'emporte li bons destriers crenus, v. 2972 ; ce qui prouve que outre bort signifie bien à l'autre bord). Cette remarque est nécessaire, parce que bord au sens de rive est trénaire ; cet exemple d'Adenes est le seul que nous connaissions.

† **BORDAGE**. Ajoutez : || Aujourd'hui, nom, dans le département d'Eure-et-Loir, des habitations agricoles, les *Primes d'honneur*, 1872, p. 6.

— ETYM. Même origine que borde (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **BORDÉ**. Ajoutez : || S. m. Terme de marine. Le bordé, l'ensemble des bordages. Ce navire a reçu un double bordé en bois d'une épaisseur totale de 0^m,45, recouvert d'un doublage en cuivre... des morceaux de cette plaque ont pénétré dans le bordé en bois... le bordé est entièrement détruit autour de la plaque qui a reçu le choc. *Journ. offic.* 1^{er} janv. 1873, p. 6, 4^e col.

BORDEE. Ajoutez : || 4^e. Populairement. Courir des bordées, s'absenter sans permission, et de là, s'amuser à courir cabarets et mauvais lieux.

BORDEL. Ajoutez : — REM. Ce mot grossier a été employé par Corneille : Paris entre, ayant lu son cartel, L'envoie au diable et samuse au bordel (en 1637). *Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

† **BORDELAISE** (bor-de-lé-zé), adj. f. || 1^{re}. Se dit d'une bouteille ou barrique usitée à Bordeaux. La contenance de la bouteille bordelaise est en minimum de 225 litres, *Tableau annexé à la loi du 31 juin 1866, concernant les usages commerciaux*. || 2^e. Se dit de la bouteille d'une forme et d'une capacité particulière dans laquelle on met le vin de Bordeaux.

† **BORDELIÈRE** (bor-de-liè-ré), s. f. Poisson du genre cyprin, ainsi dit parce qu'il se tient sur le bord des rivières.

† **BORDEMENT**. Ajoutez : || 2. Bois de bordement, bois de flottage que les ouvriers détachent des bords du ruisseau où il s'est arrêté. Ces bois de bordement, se trouvant mélangés avec toutes sortes de marqués, arrivent tardivement et souvent détériorés aux ports de flottage. *Mém. de la Soc. centrale d'agric.* 1873, p. 259.

BORDER. || 7^e. Ajoutez : || En termes de marine, border de tant d'avirons, se dit aussi de l'embarcation qui reçoit tant d'avirons. Toutes les barques corallines sont construites sur le même modèle ; elles bordent autant d'avirons qu'il y a d'hommes à bord. *Journ. offic.* 31 oct. 1876, p. 7811, 2^e col.

BORDEUR. Ajoutez : — HIST. XVI^e. s. Il (Cyrus) ent envie de justifier sa liberté ; et, despeschant de toutes parts vers les grands de son estat qu'il avoit particulièrement avancés, pria chascun de le secourir d'autant d'argent qu'il pourroit, à une sienne nécessité, et il le lui envoya par déclaration ; quand tous ces bordeurs lui furent apportez... *MONT. IV, 10.*

† **BORDIER** (bor-dié), adj. m. Fossé bordier, fossé qui borde, qui sépare un terrain. Les pardières, surtout lorsqu'ils sont pourvus de fossés bordiers, agissent utilement comme solution de continuité. *Enquête sur les incendies des Landes*, 1873, p. 47.

BORDURE. Ajoutez : || 6^e. Bois de flottage qui séjourne sur les bords des ruisseaux. Pour prévenir les engagements, et en même temps pour que les bois ne séjourner pas sur les bords du ruis-

seau, la compagnie oblige les entrepreneurs à enlever tous les jours les bordures. *Mém. de la Soc. centrale d'agric.* 1863, p. 258.

† **BORER** (bo-rèr), s. m. Insecte très-nuisible des pays chauds. Le borer, ce terrible insecte qui a été introduit dans le pays [la Réunion] presque en même temps que la maladie faisait son apparition dans nos champs, et qui n'a aucun rapport avec elle [la maladie de la canne], *ED. MORIN, Mém. d'agric.* (1870-71, p. 225. Le borer... se transporte d'un endroit dans un autre par ses papillons, *ib. ib.* p. 227.

BORNE. — HIST. XII^e. s. Ajoutez : D'andons les ielz bornes eüst, Mes point ne li mesaveint, *BENOIT, Roman de Troie*, v. 6314. || XIII^e. s. Il est moult pale et louché et borge des deus ielz, *Miracles st. Loys*, p. 145.

† **BORNAL** (bor-nal), s. m. Ancien nom des rayons d'une ruche. Puis, le portant [le miel] dans sa ruche, elle [l'abeille] l'accueille, l'acommode artistement, en séparant la cire, et d'icelle faisant le bornal, dans lequel elle réserve le miel pour l'hiver suivant, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, Traité de l'amour de Dieu*, vi, 2.

BORNE. Ajoutez : — REM. Au fig. Sans bornes s'écrit avec un s ; cela du moins est le plus usité ; mais rien n'empêche d'écrire : sans borne.

BORNÉ. Ajoutez : — REM. On a dit borné en, au lieu de borné à. L'hostilité dont il menaçait l'Angleterre s'est bornée en une vaine démonstration, *D'ARGENSON, Mém.* 1860, t. II, p. 333.

BORNOYER. || 1^{re}. Ajoutez : Sa hauteur ôté t're telle, que, le globe posant dessus, le point de sa surface opposé à celui qui touche le cylindre, doit se trouver dans le plan de la bouche du mortier ; ce que l'on reconnaît en bornoyant ou en posant une règle sur la bouche du mortier, *Rapp. et instr. concern. les poudres de guerre*, 17 germ. an VII, p. 47.

† **BORT** (bor), s. m. Diamant transparent que des défauts rendent impropre aux usages de la bijouterie. *Journ. offic.* 7 déc. 1875, p. 10093, 1^{re} col. — REM. On le trouve écrit bord. Bord ou diamant intallable, m. LEGRAND, *l'Illustration*, 29 juin 1867, p. 414, 1^{re} col.

† **BORUSSIN** (bo-ru-siin), s. m. Nom d'une ancienne langue du nord de l'Allemagne, appartenant au rameau lettique. Borussien est la forme première de Prussien.

BOSAN. — ETYM. Arabe, *boûza* ; persan, *boûzah*, *div. Dict. etym.*

† **BOSCARÈQUE** (bo-ska-rè-sk), adj. Mauvais synonyme de bocager, forgé par R. J. Rousseau et nullement usité : Je vis bientôt, aux plaisanteries de celui-ci sur mes courses boscaresques... *Confes.* IX.

† **BOSCOT**, **OTTE** (bo-sko, sko-t'), s. m. et f. Petit boscu, petite bossue. Tiens-tu donc mieux, tu as l'air d'un boscot.

† **BOSSELLEMENT** (bo-sè-le-man), s. m. État de ce qui est bosselé. On peut dire que personne n'a examiné avec plus de sagacité et de rigueur ce qu'il [Elie de Beaumont] a nommé lui-même les bossellements généraux de l'enveloppe terrestre, *DAUBREE, Inaug. du monum. d'Elie de Beaumont*, dans *Bull. Soc. centr. d'agric.* t. XXXVI, p. 471.

† **BOSSES** (bo-sé), s. f. pl. ou **BOSSIS** (bo-sé), s. m. pl. || 1^{re}. Terres cultivables entremêlées aux marais salants, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509. || 2^e. Languettes de terre qui partagent le cobier des salines en compartiments.

† **BOSSETIER**. Ajoutez : || 2^e. Celui qui fait des grelots et bossettes. *Tarifs des patentes*, 1858.

† **BOSSEYEUR** (bo-sè-yeur), s. m. Terme d'exploitation houillère. Ouvrier qui fait la voie dans les mines, la boise, et construit les murs latéraux, à l'aide de pierres ; synonyme de coupeur de mur. — ETYM. *Boiser*, par l'intermédiaire de l'ancienne forme *bois*, bois.

† **BOSSILLÉ**, **ÉE** (bo-si-llé, llée, ll mouillées), adj. Qui présente des inégalités de terrain en forme de bosse. L'inégalité des superficies bossillées qui diversifient la qualité des terres à l'infini, *VAUBAN, Dime*.

BOSSU. Ajoutez : || Proverbe. Jamais lard ni cuit ni cru n'a fait le cimetièrre bossu.

— HIST. Ajoutez : || XV^e. s. Et le bonhomme trouve à l'oustel tout le mesnage bossu (en désordre), et met grand peine de mettre à point ce qui n'est pas bien, et brièvement il a toute la peine, *Les 15 jous de mariage*, p. 92.

† **BOSTRYCHE** (bos-strî-k'), s. m. Genre de coléoptères qui vit autour des arbres à demi morts,

sous l'écorce à demi pourrie des vieux arbres et sur le bois coupé depuis quelque temps. L'hylobius s'attaque aux jeunes pins atteints du la sèche, tandis que les bostryches se jettent sur les vieux bois. *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 17.

— ETYM. Βότρυς, grappe frisée, à cause que les poils qui recouvrent la partie antérieure du corselet ont paru frisés.

BOU. Ajoutez : || Au fém. main bote, déformation congénitale ou acquise des mains, consistant en une déviation qui correspond à celle du pied bot. || Quelques-uns, à tort, disent main bot.

† **BOTANIQUEMENT** (bo-ta-ni-ke-man), *adv.* Au point de vue botanique. *L'agarista*, c'est la cheville, autrefois polyphage, ne vit plus que sur la vigne, depuis l'introduction en Australie de ce végétal, botaniquement très-éloigné des plantes qui composaient primitivement le régime de l'inssecte. *Journ. off.* 10 déc. 1874, p. 8165, 1^{re} col.

† **BOTANOMANCIE** (bo-ta-no-man-sie), *s. f.* Prétendue divination au moyen des plantes.

— HIST. XVI^e s. Par botanomanie, j'ai icy des feuilles de saulge à pouspus, *RAB. III*, 25.

— ETYM. Βόταν, herbe, et πανεία, divination.

1. BOTTE. *Ajoutez :* Après que lesdits droguets auront été foulés, l'envers sera paré par une seule tonte ; et l'endroit sera tondue deux fois, dont la seconde tonte se fera avec des forces appelées bottes. *Arrêt du Conseil*, 15 août 1724.

3. BOTTE. — HIST. *Ajoutez :* || XV^e s.... Qui bouteront de vin autant comme l'en bouteroit en une bote [tonneau], *Les 15 joyes de mariage*, p. 22.

BOTTELAGE. *Ajoutez :* || 3^e Botteillage ou bourbasse, nom donné aux matières solides qui descendent au fond de la fosse d'aisance, *LIGER, Fosses d'aisance*, p. 2, Paris, 1875.

BOTTER. *Ajoutez :* || 5^e V. N. Se charger de boue, en parlant des roues d'une machine. Quand la terre est détrempe, quand les roues de la machine bottent, c'est-à-dire quand elles se chargent de terre, *C. LAURENT, la Liberté*, 17 sept. 1868.

† **2. BOUTILLON** (bo-ti-lon, *ll* mouillés), *s. m.* Pièce de cuir que les boyaudiers s'attachent au cou-de-pied. Boutillons, vaches, liges chagrin, *Prospectus d'une fabrique de chaussures*.

— ETYM. Botte 2.

† **BOUE** (bou-hio), *s. f.* Le fou, oiseau (voy. *FOU*, 1^{re} 18).

— ETYM. Angl. booby, nigaud, et nom de l'oiseau.

BOUC. *Ajoutez :* || 6^e Nom, en Saintonge, de la crevette ou crangon commun. Un petit crustacé connu des naturalistes sous le nom de crangon commun, sous celui de cardon, de crevette sur nos côtes du nord-ouest, et qui porte en Saintonge le nom de boue ; ce crustacé, moins gros que la crevette ou bouquet qui figure à l'étalage de Chevet et de ses confrères, n'en est pas moins très-bon à manger, de QUATREFAGES, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1854, p. 779.

BOUCAN. || 4^e *Ajoutez :* || Sorte de grill en bois, sur lequel les boucaniers faisaient cuire un animal entier ; à cet effet on coupait quatre fourches de la grosseur du bras et d'environ quatre pieds de longueur ; on les plantait en terre de manière qu'elles fissent un carré long d'environ quatre pieds sur trois pieds de large ; on posait la traverse sur les fourches, et on arrangeait sur les traverses les gaulettes qui faisaient le grillage, *P. LABAT, Nouv. voy. aux îles franç. de l'Amérique*, t. IV, ch. IX. || Boucan de cochon, repas champêtre fait dans les bois à l'imitation des boucaniers, *LE P. LABAT*, ib. — ETYM. *Ajoutez :* M. Roulin pense qu'il vient du mot caraïbe boucouai ou boucouai, blesser avec une flèche (*RAYM. BRITON, Dict. franç.-caraïbe*, p. 44) ; le mot a passé au sens du gibier tué à la chasse ; puis de là au grill sur lequel on faisait cuire ce gibier.

† **2. BOUCAN** (hou-can), *s. m.* Terme populaire. et très-bas. Vacarme, tapage.

— ETYM. Il est fort douteux que boucan, instrument de cuisine des boucaniers, soit le même que boucan, terme populaire, signifiant bruit, vacarme. En effet on trouve boucan et boucan dans des textes du XV^e siècle : D'envoyer un bourellet à monseigneur le prince, pour mettre sur son armet, lequel vient de bonne main ; je vous pri lui en faire le present de ma part ; car je suis trop boucan pour porter telles choses à l'appetit des filles (1499), *MARCHEGAY, Lett. missives originales du chartrier de Thouars*, p. 175. Je vous avais écrit que je vous manderai des nouvelles qui ne sont pas de boucan ; je vous tiendrai promesse, ib. p. 176. Ce bou-

can ou boucan paraît signifier populaire, vulgaire ; l'étymologie en est ignorée.

† **BOUCANER** (bou-kan-é), *v. n.* Terme populaire et bas. Faire du boucan, du tapage. || Activement. Gronder, tracasser. S'ils s'avisent de ne pas ramper, comme des lézards verts, devant les petits tyrannaux qui les boucanent à la journée, *L. du P. Duchêne, l'Ami du soldat*, p. 3.

— ETYM. Voy. BOUCAN 2 au Supplément.

† **BOUCHALES** (bou-cha-lès), *s. m.* Nom d'un cépage noir dans l'Arizège, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 605.

BOUCHE || 3^e *Ajoutez :* || X demi-bouche, en s'exprimant avec réserve. Les gens de bien qui voyaient les violences de M. le premier président en concurrent de grandes amertumes, et néanmoins, comme il est tout puissant en toute la Normandie, n'osaient parler de son procédé qu'à demi-bouche, *FR. GARNAULT, Mémoires*, publiés par Ch. Nisard, Paris, 1861, p. 34. || 14^e Bouche de lièvre, *morellus cantarelis*, champignon.

— REM. *Ajoutez :* || 2. Molière a dit dans ma bouche pour : moi parlant. Enfin, ma chère, enfin, l'amour que j'eus pour lui Se voulut expliquer, mais sous le nom d'autrui ; Dans ma bouche, une nuit, cet amant trop aimable Crut rencontrer Lucile à ses vœux favorable, *Disp. ant.* II, 1. On dirait aujourd'hui par ma bouche.

BOUCHEE. — ETYM. *Ajoutez :* Patois langued. boucraide ; ital. boccata ; d'un latin fictif buccata, de bucca, bouche.

† **BOUCHEMENT.** *Ajoutez :* Art 2... Toute réfection d'enduits ou bouchement de crevasses nécessitera l'obtention préalable d'une permission de voirie, *Arrêté du préfet de la Seine*, dans *Journ. off.* 12 mars, p. 1867, 2^e col.

BOUCHERIE. — HIST. *Ajoutez :* || XVI^e s. Estant environné de toutes parts par les Arcadiens, aprez en avoir fait une grande boucherie, lui et les siens furent tous mis au fil de l'épée, *MONT.* I, 244.

† **BOUCHOTEUR** (bou-cho-teur), *s. m.* Celui qui dirige un bouchot ou pare à moules, c'est-à-dire un enclos fait de forts pieux enfoncés dans la vase, dont les intervalles sont élargies avec des fascines ou brachegros, *Journ. off.* 12 sept. 1876, p. 6918, 2^e col.

† **BOUCHURE.** *Ajoutez :* Le chemin (était devenu, grâce à la végétation luxuriante des bouchures (dans le Nivernais), une véritable charmielle, la Parisienne s'enfonçait sous cette voûte de verdure, *TR. BENTON, Rev. des Deux-Mond.*, 1^{er} juin 1876, p. 549.

BOUCLE. || 7^e *Ajoutez :* || Chez les slaves ou plaideurs (raies, requins, etc.), boucles, grains volumineux, à pointe tournée en arrière ; elles ont la structure de l'ivoire des dents et sont implantées dans la peau. || 8^e *Ajoutez :* Élément des nœuds, forme que prend une corde qu'on courbe en la pliant, et dont on fait passer un des brins sur l'autre.

BOUCLER. *Ajoutez :* || 9^e Chez les protestants, fermer, clore, en parlant du canon des livres saints. La tradition veut même lui [à Esdras] attribuer l'honneur d'avoir bouclé, c'est l'expression technique, c'est-à-dire clôturé définitivement le canon ou la liste des livres sacrés de l'Ancien Testament, *A. RÉVILLE, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872, p. 149. || Boucler se dit, à Genève, pour clore, terminer.

† **BOUCLETEAU** (bou-ke-té), *s. m.* Lanière de cuir employée sur elle-même, qui retient une boucle.

BOUCLEIER. — HIST. *Ajoutez :* || XIV^e s. À plusieurs compagnons jouans de l'espée et dou bouclier alans à une feste..., *CAFFIAUX, Régence d'Aubert de Havière*, p. 61.

BOUCON. — ETYM. *Ajoutez :* Le sens propre de boucon est bouchée, morceau, sans aucune signification malaisante. La signification malaisante est venue par une spécialisation semblable à celle qui, du poison, boisson (lat. *potiōnem*), a fait poivre, substance délétère. Aussi trouve-t-on boucon au sens de morceau et même de morceau préféré dans cet exemple de Brantôme : Il [François I^{er}] ne s'y arrosta pas tant qu'il n'en ayast d'autres ; mais celle là estoit son principal boucon, *Henri II*.

BOUDER. — ETYM. *Ajoutez :* Le radical bod, qui se trouve dans boudier et dans plusieurs mots, est engendré du radical pot, qui est dans pote (voy. *POTE*), et dans l'angl. *to pout*, boudier. Ce radical bod est aussi dans le roumain *bot*, museau, botos, effronté, qui met son museau où il n'a que faire.

BOUDIN. *Ajoutez :* || 8^e Terme de l'industrie des laines. Engin qui sert au boudinage. Nous nous

servons de machines continues et de machines à plèques ou boudins, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. III, p. 170. Il y a la carde brisoir, la carde repasseuse et la carde à boudin, ib. p. 16.

— REM. Tourner en eau de boudin est une locution qui n'est pas d'aujourd'hui. Pour faire tourner en eau de boudin la constitution, 12^e *Lettre* du P. Duchêne, p. 1. De plus, contrairement à ce qui est dit dans le Dictionnaire, l'eau de boudin est, non pas l'eau dans laquelle on lave les tripes à boudin, mais l'eau qui se produit quand le sang du boudin se décompose et se tourne en eau.

† **BOUDINEUSE** (bou-di-neu-z), *adj. f.* Terme de l'industrie des laines. Carde boudineuse, carde servant à opérer le boudinage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. III, p. 149.

† **BOUDINIER** (bou-di-nier), *s. m.* Fabricant de boudins, *BELMONT, Code des contributions directes*, Paris, 1818, p. 147.

† **BOUDRILLON** (bou-dri-lon, *ll* mouillés), *s. m.* Homme de petite taille ; terme de plaisanterie appliqué au duc de Saint-Simon, qui était fort petit. L'orgueil insupportable Du petit Mirmidon, Boudrillon, Le rend impraticable Jusque dans sa maison, *Boudrillon, Chanson satirique du temps* (1715), voy. CHÉNEUX, *Saint-Simon, considéré comme historien de Louis XIV*, p. 103, 104, 113 et 116, 151.

— ETYM. Dérivé de bod (d'homme).

BOUE. *Ajoutez : — REM. J. J. Rousseau dit : traîner par les boues, dans les boues ; ce qui n'est pas conforme à l'usage. On faut circuler... dans Genève une lettre avec laquelle on achève de me traîner par les boues, *J. J. ROUSSEAU, Lett. à M^{me} de Chenonceaux*, 6 février 1765. Le sexe dévot y [à Neuchâtel], où les dames s'étaient déclarées en sa faveur) traîne les ministres dans les boues, *ib.* *Lett. à d'Invernois*, 8 avril 1765.*

BOUEUX. *Ajoutez :* — REM. Pour ancre boueux ou de toue, qui est une faute, voyez, pour la rectification, *TROUSSE* au Supplément.

BOUFFANT, ANTE. || 1^{re} *Ajoutez :* || Fig. Plus honoré de la qualité de simple académicien que de tout ce que la maîtrise pouvait offrir de grades plus relevés ou plus bouffants, de MONTAIGLO, *Let. de l'Acad. de peinture* (Mém. attribués à H. Testelin), t. II, p. 118.

BOUFF. *Ajoutez :* || 4^e Terme de pêche. Harengs bouffis, harengs qui restent quelque temps dans la saumure, par opposition à harengs saurs, ceux qui y restent longtemps. Suppression des distinctions établies par l'ordonnance de 1816 en ce qui concerne les harengs saurs, bouffis ou craquelots, *J. DELARIS, Notice historique sur l'écorage*, Dieppe, 1873, p. 74.

† **BOUFFISSAGE** (bou-fi-sa-), *s. m.* Se dit, par opposition à saurissage, des harengs qu'on ne sale pas profondément, qu'on n'expose à la fumée que pendant douze ou quinze heures, et qu'on place dans des cheminées, tandis que, pour les saurs, on les étend tout autour de l'appartement. Lecture est donnée d'un article additionnel au règlement, et ayant pour objet spécial la répression de la fraude qu'exerceraient des sauteurs qui sont en même temps craquelots en donnant au hareng de trois nuits une autre préparation que celle du bouffissage prescrite par la loi, *J. DELARIS, Notice historique sur l'écorage*, Dieppe, 1873, p. 61.

† **BOUFFISSEUR** (bou-fi-seur), *s. m.* Celui qui pratique le bouffissage. Règlement arrêté, le 13 septembre 1821, par la chambre du commerce [de Dieppe] et par messieurs les sauteurs, mayreurs et bouffisseurs réunis en assemblée générale de commerce, *J. DELARIS, Notice historique sur l'écorage*, Dieppe 1873, p. 64.

† **BOUFFONNEUSE** (bou-fo-ne-s), *adj.* Qui a le caractère de la bouffonnerie. Humeur plaisante et bouffonneuse, *NAUDÉ, le Mascarat*.

† **BOUFFONNEUR** (bou-fo-neur), *s. m.* Celui qui bouffonne. Je me suis aujourd'hui trouvé au spectacle du midi, pensant y voir quelque farce ou quelque bouffonneur, *MALH. LEZIQUE, éd. L. Lalanne*.

BOUGER. *Ajoutez :* || 4^e V. a. Mettre en mouvement. Elle [la matière] ne bougera, si personne ne la bouge, *MALH. LEZIQUE, éd. L. Lalanne*. Vingt-deux chariots à quatre roues ne l'auraient jamais pu bouger de là, *RAC. L'Épique*, éd. P. Mesnard. || Rapprochez cet emploi de se bouger cité de Molière.

— ETYM. *Ajoutez :* Saintong. s'bouger : Allons, mes amis, bougez-vous donc un petit, dira un maître à ses ouvriers. On remarquera que la plus ancienne forme, qui ne remonte pas au delà du XIV^e siècle, est *se bouger*, v. récheli.

† **BOUGERIE** (bou-je-rie), *s. m.* Nom de la chambre de la pièce où l'on resserre différents objets, dans le département de Meurthe-et-Moselle. Il se glissa rapidement dans la cave... puis il passa dans la bougerie, où il savait que sa victime devait venir chercher des fruits et des liqueurs, *Gaz. des Trib.* 17 nov. 1875, p. 1105, 3^e col.

† **BOUGNON** (bou-gnou), *s. m.* Terme d'exploitation bouillière. Synonyme de boniau. La cage contenant les vingt et une victimes, fut précipitée au fond; elle brisa le plancher et plongea dans le bougnon, qui contenait en ce moment plus de 60 mètres d'eau, *Extr. du Journ. de Charleroi*, dans *Gaz. des Trib.* 8 oct. 1872, p. 1091, 4^e col.

† **BOUGOR** (bou-gor), *s. m.* Nom, en Sibirie, de tertres artificiels, qui paraissent avoir été des sépultures.

† **BOUL BOUL**, *s. m.* || 1^{er} Nom, dans le Jura, d'un misérable taudis. || 2^e Nom donné à de chétifs théâtres. Tous ces théâtres, qui, sous la dénomination non moins bizarre que caractéristique de boui boui, ont surgi sur tous les points de Paris, *l'Indépendance belge*, 5 oct. 1868. Meyerbeer, chose inouïe! descendant de son Olympe musical pour aller voir un bock dans un boui boui du passage Jouffroy, s'écriait... PH. AUDEBRAND, *Illustration*, 43 nov. 1873, p. 315, 3^e col.

— REM. M. Éman Martin, *Courrier de Vaugelas*, 1^{er} mai 1875, p. 3, a réuni sur ce mot, dont l'orthographe a varié, quelques documents historiques : C'est en l'année 1651 que ce mot parut pour la première fois dans une œuvre littéraire, *Paris anecdote*, un petit volume écrit par Privât d'Anglemont, et voici les lignes de la page 34, où il se trouve : « Les impresarii des marionnettes y établissent leurs quartiers généraux. Ceux-ci ont importé toute une industrie dans la rue du Clos-Bruneau. Ils y font vivre toute une population qui rappelle de loin certains personnages des contes fantastiques de Hoffmann. Elle est toute employée à la fabrication des fantoccini. Il y a d'abord le sculpteur en bois qui fait les têtes... Enfin, le véritable magicien de ce monde, celui qui enseigne les bouisbous. Enseigner un bouisbous consiste à lui attacher tous les fils qui doivent servir à le faire mouvoir sur le théâtre : c'est ce qui doit compléter l'illusion. » Théophile Gautier, qui a été, sinon le premier, du moins un des premiers, je crois, à faire usage de *bouis bous*, pour désigner un théâtre de bas étage, avait prédit la fortune du nouveau vocable dans ce passage cité par P. Larousse (*fr. Dict. du XIX^e siècle*) : « Aussi, chaque soir, des files de voitures entrent-elles devant ces tréteaux sans prétention, qu'on nomme *bouis-bouis*, un nom peu académique, mais qui finira par prendre sa place dans le dictionnaire. »

† **BOUILLARD** (bou-llar, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms populaires du peuplier noir, H. FLICHE, *Manuel de botan. forest.* p. 225, Nancy, 1873.

† **BOUILLE** (bou-ll, *ll* mouillées), *s. f.* || 1^{er} Nom, dans le Jura, de hottes de bois dans lesquelles on porte le raisin vendangé, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 284. || 2^e Dans la Suisse romande, vase qui sert aux laitiers à transporter leur lait.

† **BOUILLEAU** (bou-llou, *ll* mouillées), *s. m.* Nom, dans l'Angoumois, d'un cépage blanc, les *Primes d'honneur*, 1869, p. 349.

† **BOUILLE** (bou-llé, *ll* mouillées), *s. f.* Action de faire bouillir une certaine quantité de liquide. On entend par distillation la bouillie des matières premières; par rectification, la bouillie des rélegmes, *Loi belge* du 27 juin 1842, sur les distilleries, art. 1^{er}, § 2.

† **BOUILLER**. *Ajoutez* : ... les différents procédés de pêche qui devront être prohibés, tels que la pêche au feu, au harpon et à la fouanne, en bouillant avec bouilles et rabots, sous les chevrons et saules, en rompant la glace, *Circ. des forêts*, du 28 juin 1829, n^o 221.

† **BOUILLET** (bou-llé, *ll* mouillées), *s. m.* En Normandie, espèce de bœuf avec des petites branches duquel on fait des balais, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yver*, le Havre, 1876, p. 47.

— ETYM. Anc. franc. bouil (voy. BOULEAU).

† **BOUILLEFF**. *Ajoutez* : || Bouilleur de cru, propriétaire qui fait bouillir les produits de son propre cru. Qu'est-ce qu'un bouilleur de cru? c'est un propriétaire qui distille chez lui son vin, son cidre, ses fruits quelconques, afin d'en faire de l'eau-de-vie, le *Temps*, 4 déc. 1876. M. Say, ministre : — Ce n'est pas nous qui avons inventé cette dénomination. — M. Métreau : — Je vous demande

pardon, avant la loi de 1872, j'ignorais que je fusse un bouilleur de cru, et il y a un ministre à côté de vous qui l'ignorait également. — M. Say : Vous auriez pu l'apprendre dans le rapport de M. Boucher, en 1851; s'il s'est servi de la même expression; elle n'a donc pas été inventée pour la circonstance, *Journ. off.* 11 déc. 1875, p. 10211, 1^{er} col.

† **BOUILLEUR**. *Ajoutez* : — REM. Bouillir, qui n'est actif que dans la locution figurée : bouillir du lait à quelqueun, est maintenant employé activement dans l'usage général. Ce lait nous arrive de la campagne plus ou moins falsifié, toujours étendu d'eau, représentant la traite du jour et de la nuit; il faut le bouillir pour le conserver, *Journ. off.* 12 avril 1875, p. 2632, 1^{er} col.

† **BOULLON**. *Ajoutez* : || 8^e Sorte de restaurant dont le mets principal était d'abord la soupe et le bœuf. Nous avons diné dans un bouillon.

— HIST. || XVI^e s. *Ajoutez* : Boillon de poix, quantité de poix, de goudron, qu'on obtenait en faisant bouillir la poix, le goudron dans un vase de fer déterminé, MANTELLIER, *Gloss.* Paris, 1869, p. 13.

† **BOULLON-BLANC**. — ETYM. *Ajoutez* : On remarquera dans l'histoire qu'Olivier de Serres dit qu'il y a plusieurs sortes de *bouillons*. *Bouillon* est donc un nom de plante; mais d'où vient un pareil nom? D'après M. Roulin, cette plante, qui a la fleur d'un beau jaune, est ainsi nommée du provençal *bojola*, moyen, jaune d'œuf.

† **BOULLOTTER** (bou-lloté, *ll* mouillées), *v. n.* Bouillir tout doucement. Farine de maïs bouillottant à petit feu dans la marmite, LAMARTINE, *Genève*, v. 1.

† **BOUINE** (bou-i-n), *adj. f.* Mouche bouine, le taon, dans l'Aunis, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 75.

— ETYM. *Bouine* est pour *bovine* (voy. ce mot).

† **BOULANGE** (bou-lan-j), *s. f.* Terme de menuiserie. || 1^{er} Ce qui est moulu. L'échauffement de la boulangue. || 2^e L'action de cuire le pain. Le bois de boulangue. || 3^e Bois de boulangue ou de boulangier, le boulaeu.

† **BOULANGEABLE** (bou-lan-jabl'), *adj.* Qui peut être pétri et boulangé. Ladite garantie portait que les farines étaient des rondes de Lyon, de bonne qualité et boulangables, *Journ. off.* 25 janv. 1873, p. 553, 2^e col.

† **BOULBÈNE** (bou-lbè-n), *s. f.* Nom, dans le sud-ouest de la France, des terres argilo-siliceuses, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 459. L'anis, la coriandre, l'absinthe, qu'on cultive dans l'arrondissement de Gaillac sur les boulbènes légères, HEUZÉ, la *France agricole*, p. 16. Les boulbènes [de la Guyenne] de couleur cendrée sont argilo-siliceuses plus ou moins caillouteuses... les boulbènes [du Languedoc] ne contiennent pas de calcaire; elles sont plus ou moins légères et caillouteuses, *id. ib.* Carte n^o 5.

— REM. Ce mot est écrit *bolbène* dans Gasparin, *Cours d'agriculture*.

† **BOULE**. || 2^e Tenir pied à boule... *Ajoutez* : Quelques raisons qu'il ait de vous avoir mal reçu, tenez ici pied à boule; il n'empêchera pas que vous ne profitiez des bontés du prince, LESAGE, *Gil Blas*, xi, 3. || 3^e Fig. et populairement. La tête. Perdre la boule, ne plus savoir ce qu'on fait.

HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : La boule [enclume] à un meignan [chandronnier], MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 44.

† **BOULE**. *Ajoutez* : — REM. On trouve quelquefois dans des livres récents : meubles en bois de boule; c'est un emploi vicieux; il n'y a pas de bois de boule. Dites : meubles de Boule.

† **BOULEAU**. — ETYM. *Ajoutez* : D'après M. D'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, t. II, p. 127), *boul*, qui est le primitif de *bouleau*, provient, non pas du latin *bétula*, où l'*e* n'aurait pu donner ou en français, mais de *betulla*, forme gauloise qui nous est fournie par Plinie (*Hist. nat.* vi, 30). Cette orthographe, que caractérise un suffixe fréquent en gaulois, *la*, *lo*, est indispensable pour expliquer le français *boule* pour *bedoule*. *Betulla* est dérivé d'un thème *betu*, qui explique aussi les diverses formes bretonnes : en gallois *bedu*, *bedwen*, en cornique *bederen*, en armoricain *bezo*, *bezren*.

† **BOULERO** (bou-le-ro), *s. m.* Voy. QUÉROT.

† **BOULET**. — HIST. *Ajoutez* : XVI^e s. Pour deux cent de blos de pierre, de piet et demi d'esquarrie, pour faire boulets pour gester as engiens (1347), VARIN, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e part. p. 1436.

† **BOULETÉ**. *Ajoutez* : || 2^e Terme de numismatique. Lettres bouletées, lettres terminées en Laule.

† **BOULEVARDER** (bou-le-var-dé), *v. n.* Néologisme. Fréquenter les boulevards de Paris. Il y a des gens à qui la science vient en boulevardant, CUREBULEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1876, p. 278.

† **BOULEVARDIER** (bou-le-var-dié), *s. m.* Néologisme. Celui qui fréquente les boulevards de Paris, qui y flâne. M. Vuilleumet fouaillait leurs rédacteurs [de certains journaux] en masse et en particulier; il les coiffe du sobriquet de boulevardiers; ils sont ravis de cette coiffure, et essayent de faire entrer le nom dans la langue française, L. RATISSONNE, *Journ. des Débats*, 11 févr. 1867.

† **BOULINAGE** (bou-li-na-j), *s. m.* Nom donné à une mauvaise bière, dite aussi braquet, qui se faisait dans le Hainaut. Elle est composée de son ou du marc du grain qui a déjà servi à faire deux ou trois sortes de bières; on y ajoute quelquefois un peu de houblon, et on fait bouillir le tout pour en composer une liqueur qui est fort nuisible à la santé, BOISLISLE, *Corresp. des contr. gén.* 1686, p. 74.

† **BOULINGRIN**. *Ajoutez* : — REM. L'exemple suivant mérite d'être inscrit dans le Dictionnaire. « Le jeu de la boule, qui n'est en France que l'occupation des artisans et des valets, est tout autre chose en Angleterre; c'est l'exercice des bonnettes gens; il y faut de l'art et de l'adresse; il n'est d'usage que dans les belles saisons, et les lieux où l'on joue sont des promenades délicieuses : on les appelle boulingrins; ce sont de petits prés en tapis dont le gazon n'est guère moins uni que le carpi d'un billard, HAMILT. *Gramm.* XIII. » Cet exemple, qui explique très-bien l'origine du mot, n'est pourtant pas le plus ancien : *boulingrin* se trouve dans Mlle de Sévigné.

† **BOULOCHE** (bou-lo-ch'), *s. f.* En Normandie, pâte qui renferme des pommes ou des poires cuites au four, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yver*, le Havre, 1876, p. 48.

† **BOULOISE** (bou-loi-z'), *adj. f.* Terres bouloises, nom donné, dans le département du Cher, à des terres qui sont froides, les *Primes d'honneur*, p. 382, Paris, 1874. Les terres bouloises sont calcaires, et elles sont situées sur les collines et les plateaux du Sancerrois; le sol des brandes est argilo-siliceux, A. HEUZÉ, la *France agricole*, carte n^o 5.

† **BOULONNERIE** (bou-lo-ne-rie), *s. f.* Objets pour boulonner. Visserie et boulonnerie, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 632.

† **BOULONNIER** (bou-lo-nié), *s. m.* Se dit, parmi les cloutiers, des ouvriers qui fabriquent des boulons, *l'Opinion nationale*, 30 mai 1876, 3^e page, 3^e col.

† **BOULOTTER** (bou-lo-té), *v. n.* Terme populaire. Vivoter, vivre tant bien que mal.

— ETYM. *Boule* : proprement faire aller la petite boule.

† **BOUQUET**. *Ajoutez* : || 10^e Bouquet de pieux, réunion de plusieurs pieux. Art. 3 : Pour assurer le service de la navigation sous la passerelle, une passe-marinière de 12 mètres de largeur sera ménagée à 14^m.50 du mur du bas port Henri IV; un bouquet de trois pieux sera battu en amont de la passe, de manière que les bateaux puissent s'y amarrer, en cas de besoin, *Ordonn. de police*, 25 mars 1870. || 11^e En termes de chasse, la réunion de tout le gibier tué. À la fin de la chasse on a formé le bouquet sur une pelouse dite *Prato-Campagna*; il se composait de 300 faisans, de 4 chevreuils... en tout 500 pièces environ, le *Figaro*, 26 oct. 1875. || 12^e Terme d'hippologie. On dit d'un cheval échanté, qui porte la tête avec fierté et qui a de belles allures, qu'il a du bouquet.

— HIST. *Ajoutez* : XVI^e s. Au-dessus d'un joly bouquet [petit bois], l'écrou d'une rivière, Je trouve le filz Marquet qui priot s'âme chère, *Chansons du XV^e siècle*, publiées par G. Paris, p. 10. Je vous donray un bouquet De violette jollie, *ib.* p. 11. Cydoze que pour ung bouquet Vous ayez m'amour entière? *ib.*

† **BOUQUETÉ**. *Ajoutez* : C'est le palemon à dents de scie, *palemon serratus*.

† **BOUQUETE**, EE (bou-ke-té, tée), *adj.* || 1^{er} Néologisme. Garni de bouquets, et, en particulier, de bouquets d'arbres. Des pentes rases ou bouquetées de cépages de hêtres, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. v, *Chemin du Saint-Gothard*. || 2^e Qui a du bouquet, en parlant des vins. Le Bourgueil [vin rouge de la Touraine] est bouqueté comme les vins bourgeois du Bordelais; il n'a le mérite de se conserver longtemps, *Journ. off.* 2 oct. 1873, p. 6165, 3^e col.

† **BOUQUETIN**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Des carreaux ou bouquets vulgaires, qui est une

beste de la grandeur d'un cerf... PARADIS, *l'chron.*
de Noyon, 1552, p. 22.

BOUCNERIE. Ajoutez : || 3° Ensemble, collection de bouquins, de vieux livres. Les dictionnaires de Bayle, du Moret, de Trévoux, la vieille Encyclopédie, n'ont plus grande chose à nous apprendre aujourd'hui ; il faudrait rajouter cette bouquinerie surannée, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1873, p. 827.

† **BOURANE** (bou-ra-n), s. m. Le même que le manéne (voy. ce mot au Supplément).

† **BOURASSE** (bour-a-s), s. f. Nom des matières solides qui descendent au fond de la fosse d'aisance ; on les nomme aussi fort botaillage, LIGER, *Fosse d'aisance*, p. 2, Paris, 1875.

— **ETYM.** Bourre, avec la finale péjorative asse.

BOURBEUX. Ajoutez : — HIST. xiv^e s. Elle [la loi divine] nous tend les bras et nous recoit en son ziron, pour vilains, ords et bourbeux que nous soyons. MONTI, 1, 405.

BOURBIER. — HIST. Ajoutez : xiv^e s. Clercs qui en tel herbor s'enborbe, Ou puis d'encre en l'orde borbo planchiez et omborbes auz, *Chron. des ducs de Normandie*, Appendice III, t. III, p. 530.

† **BOURBONNIEN.** Ajoutez : — REM. Chateaubriand dit bourbonniste et jamais bourbonnien. Les femmes, particulièrement, étaient bourbonnistes, *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), *Torpère de la légimité*, article de B. Constant, etc.

† **BOURBOUILLE** (bour-bou-l', il mouillées), s. f. Nom donné par les marins à une maladie de la peau, lichen vésiculaire, qui est commun dans les pays chauds.

BOURDAINE. — HIST. xii^e s. La burzaine e le genest, *Romania*, oct. 1873, p. 422.

1. **BOURDE.** — HIST. Ajoutez : || xiv^e s. Que diray je d'une autre belle bourde que les peuples anciens tiraient pour argent comptant ? LA BOÉTIE, *Servitude volontaire*.

† 2. **BOURDE.** Ajoutez : || 2° Sorte de grande perche. Aller à la bourde, se dit d'une manière de naviguer, entre la Loire et la Vienne, e. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 444.

† 4. **BOURDE** (bour-d'), s. f. **BOURDIN** (bour-din), s. m. **BOURDELOT** (bour-de-lo), s. m. Espèce de tourte aux pommes, gâteau dont il se fait une grande consommation dans plusieurs contrées de la Normandie et particulièrement dans l'arrondissement de Caen, n. MOUSY, *Noms de famille normands*, p. 44.

† **BOURDONNASSE** (bour-don-na-s'), s. f. Ancien terme militaire. Lance italienne très-légère dont la hampe était creuse.

— **ETYM.** Bourdon 1.

BOURDONNEMENT. — HIST. xvi^e s. Ajoutez : J'ay l'esprit tendre et facile à prendre l'essor : quant il est empêché à part soy, le moindre bourdonnement de mouche l'assassine, MONT, IV, 257.

† 2. **BOURG** (bour), s. m. Usité dans cette locution : pastel bourg, pastel batar, variété de pastel, qui doit être soigneusement extirpée des terrains où l'on cultive le pastel tinctorial. Un pastel batar qu'on nomme pastel bourg ou bourdaigne a la feuille velue, *Instr. gén. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 263.

— **ETYM.** Bourg paraît être le radical de *bourgeois* ou *bourdaigne* (voy. du moins, ci-dessous, *BOURGE* et *BOURGE*).

† **BOURGE** (bour-j), s. m. Ajoutez : Et s'en allèrent en une autre bourgade, *LEC, II, 56, Nouv. Testament*, éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **BOURGAGE** (bour-ja-j'), s. m. Anciennement, faubourg, Contume de la ville, du bourg et de la banlieue de Boulogne-sur-Mer.

1. **BOURGEAIS.** Ajoutez : || 7° Bourgeois considéré à différents points de vue. Le bourgeois du trouper, c'est tout ce qui ne porte pas l'uniforme. Le bourgeois du campagnard, c'est l'habitant des villes qui porte un habit. L'ouvrier qui habite la ville n'en connaît qu'un : le bourgeois de l'atelier, c'est son bourgeois à lui, ou, si vous l'aimez mieux, son maître, son patron. Les grands seigneurs comprennent dans cette désagréable qualification de bourgeois toutes ces petites gens qui portent des habits d'Elbeuf première qualité tout comme des comtes et des marquis, mais qui ne sont pas nés... Le bourgeois du cocher de fiacre, c'est tout individu qui entre dans sa voiture... Chez les artistes, le mot bourgeois n'est plus une qualification, c'est une injure. HENRI MONNIER, *Les Bourgeois de Paris*, Paris, 1853, p. 311. 8° Dans l'Aunis, bourgeois, un poisson, l'ange de mer, *squalus squalina*, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 76.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

|| 9° Nom d'une monnaie d'argent qui fut appliquée sous Philippe le Bel, *Bibl. des ch. annes* 1876, p. 168.

2. **BOURGEAIS.** adj. || 2° Ajoutez : quoiqu'il [Bou-leau] pense que cet ouvrage [la *Satire sur les femmes*] est son chef-d'œuvre, le public n'est pas de son avis, et le trouve très bourgeois et rempli de phrases très-barbares, *Mé de Scudéry*, p. 371, Rothery et Bouteron, Paris, 1873.

BOURGEON. Ajoutez : — REM. Beaucoup d'horticultrices se servent du mot *bourgeon* dans un sens tout à fait différent de celui qui lui appartient réellement ; car ils l'appliquent à la branche déjà en partie développée, désignant sous le nom d'*yeux, gemmes, boutons*, les bourgeons véritables ; cet usage introduit dans certaines descriptions un élément de confusion, BAILLON, *Dict. de botanique*, *BOURGEON*.

† **BOURG-ÉPINE.** **BOURGUE-ÉPINE.** — **ETYM.** Ajoutez : M. Darmesteter, *Formation des mots composés en français*, p. 420, voit dans *bourg* ou *bourque* le radical de *bourgne* ou *bourdaigne*. Cette opinion est fortement appuyée par *pastel bourg* (voy. nous au Supplément).

† **BOURGOGNES** (bour-go-gn'), s. pl. Nom d'une espèce de coiffure, au xviii^e siècle. L'hus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de casques, plus de rayons, plus de bourgoignes, plus de jardinières, *skv. Lett.*, à M. de Chaulnes, 15 mai 1691.

† **BOURGUIGNON.** **ONNE** (bour-gui-gnon, gnon'), adj. || 1° Qui est relatif à la Bourgogne, ancienne province de France. Nous avons quelques textes du moyen âge en dialecte bourguignon ; ce dialecte est aujourd'hui un patois comtois. || 2° S. m. Nom donné par les marins à des glaçons détachés, avant-coureurs de la débâcle de la banquise dans les mers du Nord. Deux heures après notre sortie du froid [en Islande], nous rencontrâmes les premiers bourguignons, comme les appellent nos pêcheurs ; ce sont les avant-coureurs de la banquise, glaçons détachés, de dimensions variables... G. ARAGON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1875, p. 767.

† **BOURGUIGNOTTE** (bour-gui-gno-t'), s. f. Casque léger, laissant le visage à découvert, et employé par l'infanterie au xvi^e siècle.

† **BOURJANOTTE.** — **ETYM.** On trouve ce mot écrit *bourjasotte* dans le *Nouv. voy. en Espagne*, en 1777 et 1778 par Peyron, Londres 1782, t. II, p. 99 ; cet auteur le tire de *Burjasot*, nom d'un petit village, à une lieue de Valence. Nunez de Taboada écrit le mot français *bourjasotte*, et le mot espagnol *burjalazot* et *burjasasot* (sic).

† **BOURNEAU** (bour-nô), s. m. Tuyau de conduite pour des eaux souterraines (Drôme).

† **BOURRAGE.** Ajoutez : || 3° Terme de construction. Action de remplir des vides à l'aide de matériaux. Sous la voie [du chemin de fer de ceinture de Paris] on a dû combler les vides par des bourrages, *Journ. des Débats*, 2 oct. 1866.

† **BOURRAILLON** (bour-rai-lon, il mouillées), s. m. Nom donné, dans la Vienne, au baudet, dit aussi guenilloux, à longues oreilles et longs poils, qui est employé à la procréation des mules et mullets, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 302. || On écrit aussi *bourrayoux*. Son corps est ordinairement couvert de longs poils laineux et bruns qui l'ont fait appeler guenilloux, *bourrayoux*, *heuzé*, la France agricole, carte n° 34.

— **ETYM.** Bourre, à cause des longs poils.

† **BOURRASQUE** (bour-ras-ke), v. n. Nécologie. Se livrer des emportements brusques. Pescator [un dogman d'honneur impatient] va bourrasquer de l'aube à la nuit, *Mém. de GASPARI, Voyages à Constantinople*, 2^e éd., Paris, 1867.

1. **BOURRE.** Ajoutez : || 8° Arbre à bourre, l'*Arceuthobium*, BAILLON, *Dict. de bot.*, p. 217. || 9° Tercera erual. Geler en bourre, se dit d'une vigne atteinte de la gelée avant que les bourgeons soient sortis.

2. **BOURREAU** (bour-ro), s. m. Terme de salines. Sac garni de paille que met sur son épau le Ouvrier qui porte un panier de sel.

— **ETYM.** Bourre ; bourreau a ici le sens de bourrelet. || Effacez le w s. de *BOURREAU*.

BOURRIÈRE. Ajoutez : || 4° Dans l'Aunis, sorte de jonc analogue à la rorule, qui pousse dans les terrains humides, et qui est employé comme litte, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 70.

BOURRIÈRE. — **ETYM.** Ajoutez : || y a eu une forme picarde singulière, *gorellier* ; xv^e s. Le mestier des gorelliers, *Rec. des mont. inédits de l'hist. du tiers état*, t. I, p. 261.

BOURRIER. Ajoutez : || 6° Bien remplir. Bourrier une malle de linge.

1. **BOURRIET.** **ETTE** (bou-rè, ri-t') s. m. et f. Dans le Puy de Dôme, nom donné aux animaux de l'espèce bovine âgés d'un an, les *Primes d'honneur*, p. 116, Paris, 1871.

— **ETYM.** Bourre.

† 2. **BOURRIET** (bou-rè) et **BOURRIOT** (bou-ro), s. m. Nom du cançon en patois normand, n. MOUSY, *Noms de famille normands*, p. 41.

— HIST. xv^e s. Chascun se pare Et vent aller à la tentare, Et semblent boureuoues en mare, A. CHARTIER, *Poésies*, p. 662.

† **BOURRETAIRE** (bou-re-tè-r'), s. m. Cardeur de filouille.

— **ETYM.** Bourrette.

† **BOURRIILLON** (bou-ri-lon, il mouillées), s. m. Petit amas de bourre qui se forme dans la soie grège.

BOURRIQUE. Ajoutez : || 3° Populairement, Faire tourner quelqu'un en bourrique, l'abrutir, lui faire perdre la tête.

— REM. Le masculin *bourri*, âne, mâle de la bourrique, est usité dans le patois normand, n. MOUSY, *Noms de famille normands*, p. 12.

† **BOURROICHE.** — **ETYM.** Bourroiche est le même que *bourriche* (voy. ce mot).

BOURRU. — REM. Bourru a eu le sens de bizarre, singulier, et s'est appliqué ainsi aux choses mêmes. Ce sonnet est bourru, si jamais il en fut, *MAIR. Lexique*, éd. L. Lalanne. Imagination bourru, n. ib. C'est une concédie de votre part [persécution dirigée contre les protestants par des hommes sans religion], et une tragédie pour nous qui souffrons ; et il résulte de tout cela quelque chose de fort fâcheux, et en même temps de fort bourru, BAYLE, la France toute catholique.

BOURSE. Ajoutez : — REM. Le nom de bourse ne lui est pas venu [à l'édifice ainsi appelé], comme on pourrait le croire, de la nature des affaires qui s'y traitent, mais de ce que ces réunions de marchands, dont on attribue l'invention aux habitants de Bruges, eurent lieu d'abord dans cette ville devant la maison d'une famille dont le nom était l'an der Bourse, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin*, Bourse.

† **BOURSIÈLEMENT** (bour-si-le-man, il mouillées), s. m. Action de boursiller. Bientôt les assemblées, devenues onéreuses par ces boursièlements, étaient devenues moins fréquentées, ne MONTAIGNON, *Hist. de l'Acad. de peinture* (Mém. attribués à H. Testelin), t. I, p. 72.

BOURSOULIER. — **ETYM.** Ajoutez : M. Fr. Demme, de Bucarest, indique un rapprochement avec le roumain, qui a *buzumila*, boudier, de *buzumilate*, lèvres enflées ; le radical *buz* se trouve dans le languedocien *point-ous*, baiser.

† **BOUS** (bou), s. m. pl. Des bous de sucre, du sucre qui a bouilli, NORMAN, *Rev. contemporaine*, 15 août 1870, p. 480.

— **ETYM.** Bouillir.

† **BOUSQUER.** Ajoutez : || 2° v. n. Faire le métier de bousquier. Il est bon à bousquier.

† **BOUSQUER** (bou-skeur), s. m. Nom donné, à Nantes, à des ouvriers qu'on emploie à remuer des fardeaux, et qui ne sont pas occupés à un ouvrage ayant nécessité un apprentissage quelconque.

† **BOUSTIFAILLE** (bou-sti-fa-il', il mouillées), s. f. Terme populaire. La bonne chère. Aimer la boustifaille.

BOUT. Ajoutez : || 11° Bouts de table, objets de service qui se mettent au bout de la table. || 12° À tout bout de champ, voy. CHAMP, n° 11.

BOUTARGUE. — **ETYM.** Ajoutez : Esp. *botargu* ; de l'arabe *butarka*, même sens, lequel paraît formé, d'après El. Quatremère, de l'article copié bou, et du grec *ταρξος* ou *ταρξιν*, poisson sale, fumé, devic, *Dict. étym.*

† **BOUTASSE** (bou-ta-s'), s. f. Nom, dans le Lyonnais, d'une pièce d'eau. Des empruntées de pas sur le sol d'étrempé par les pluies le conduisent jusqu'à un pré appartenant au sieur G... et au milieu duquel se trouve une de ces pièces d'eau appelées boutasses dans le pays, *Gaz. des Trib.*, 27 août 1876, p. 837, 3^e col.

BOUTE-PLU. Ajoutez : || 5° Terme d'exploitation houillère. Ouvrier du choix chargé de faire sauter les mines à la poudre, M... surveillant bout-plu, à la compagnie des mines de Bethune, *Journ. off.*, 13 sept. 1874, p. 6522, 3^e col.

† **BOUTEILLAN** (bou-tei-lan, il mouillées), s. m. Nom d'un râteau rouge, dans les Basses-Alpes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 191.

BOUTILLE. Ajoutez : — REM. On lit dans J. J.

Rousseau. Je savais que... malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmoulin, la plupart des anciens étaient bien disposés pour moi, *Confess.* XII, 2^e partie. Comme *être dans la bouteille* est une locution qui signifie *être dans le complot*, on s'est quelquefois mépris sur le sens de ce passage. *Bouteilles* y est pris, non au figuré, mais au propre. Le pasteur et professeur de Montmoulin, qui avait une cave bien garnie, était accusé par Rousseau d'avoir voulu gagner les membres de son consistoire en leur faisant boire ses meilleurs vins.

— HIST. AJOUTES. XIII^e s. La vize bouteille, ST BEVIN, p. 534.

BOUTER. Ajoutez : || 8^e Boutez dessus, mettez dessus, et, quand la situation restreint et particulièrement le sens, mettez votre chapeau, s'est dit dans le langage populaire du XIV^e siècle. Valère à Sganarelle : Mais, monsieur, couvrez-vous, s'il vous plaît; le soleil pourrait vous incommoder. — LUCAS à Sganarelle : Monsieur, boutez dessus, *mon. Mod.* malgré lui, 1, 6.

— ETYM. AJOUTES : D'après M. D'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, t. II, p. 426), *bouter* vient non pas du moyen-allemand *bösen*, qui a subi la seconde substitution de la dentale, mais d'un mot franc *bautan* et par contraction *bolan*, qui avait échappé à cette substitution, comme le vieux scandinave *bauta* et l'anglo-saxon *beatan*, dont l'éd église au.

BOUTEROLLE. Ajoutez : || 4^e En général, renfort de métal dans lequel est creusé un cerrou.

† **BOUTEROLE.** Ajoutez : || 2^e Borne qui empêche que les essieux des voitures ne brisent les garde-jours ou les angles des bâtiments; c'est là le vrai nom et le vrai emploi des bornes dans les villes, qui n'y bornent rien.

— REM. Le Complément du Dictionnaire de l'Académie et le Dictionnaire de Bescherelle font ce mot du féminin, mais il est masculin dans les exemples suivants : Hommes, femmes et chevaux se débattaient dans la neige [sur la route de Gothard]; enfin chacun put sortir, on se comptait sur la route, lorsqu'on vit près d'un bouteroie le conducteur Renner couché sur la neige... extr. du *Journal de Genève*, dans *Journal*, 30 nov. 1874, p. 7874, 3^e col. Depuis que je vous ai vu prendre un petit manège par le milieu du corps et le poser délicatement sur un bouteroie, mes idées à votre égard ont changé, v. CHIERBULEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} déc. 1874, p. 485.

— HIST. XIV^e s. André Bouteroie, GÉRAUD, *Paris sous Philippe le Bel*, p. 446.

BOUTE-SELLE. Ajoutez : — REM. Le bout-selle avertit les cavaliers non de monter à cheval, mais de houter la selle, c'est-à-dire de seller le cheval. C'est à la sonnerie à cheval que l'on monte.

† **BOUCIER** (hou-tier), s. m. Terme d'exploitation houillère. Ouvrier qui déblaye le charbon abattu, et le pousse le long des tailles.

BOUTION. Ajoutez : || 6^e Nodosité qui se forme dans les fils. Les fils anglais ont une supériorité remarquable sur les nôtres; ils sont très-réguliers, bien nets, sans boutons, et d'une très-grande force, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 503. || 7^e Boutons du Nil, nom donné par les voyageurs à une maladie de la peau, lichen vésiculaire, commune dans les pays chauds. || 8^e Bouton d'Alep, ou de Bagdad, ou de Biskara, maladie d'autruche dont les habitants d'Alep, de Bagdad et d'autres villes en Syrie, et de Biskara en Afrique, sont affectés une fois en leur vie, et qui atteint les étrangers résidant momentanément en ces villes; c'est un tubercule qui s'accroît pendant quatre ou cinq mois, s'ulcère et finit par se fermer en laissant une cicatrice indélébile.

BOUCONNER. Ajoutez : || 4^e Terme de salle d'armes. Toucher de coups de fleuret. *Fonblanche* : Ne faites pas attention! vieux jeu! (il le boutonne) touché, dix louis à chaque coup de fleuret, une tache blanche sur l'habit!... voilà une garniture de boutons qui ne vous va pas mal, BAYARD et JAUME, *le Réveil du lion*, n. 7. (Cette locution vient de ce que le bouton du fleuret, étant frotté de craie, marque de ronds blancs comparés à des boutons celui qui est touché.)

† **BOUCIER** (hou-tier), s. m. Sorte de petits navires arabes qui font le cabotage entre nos colonies de Mayotte, de Nossi bé et Zanzibar... Que la traite était encore pratiquée dans les parages de Zanzibar et qu'elle se faisait sur des bâtiments arabes qui sont autorisés à porter le pavillon français, ce sont de très-petits navires appelés *boutres*, et qui portent un assez grand nombre d'hom-

mes, soit comme équipage, soit comme passagers, dans la navigation entre la Grande Terre, Mayotte et Zanzibar, AMIRAL POTHUAT, *Journal*, 7 déc. 1872, p. 7557, 2^e col.

† 2. **BOUCVEAU** (hou-vô), s. m. Terme d'exploitation houillère. Galerie de traverse qui recoupe la couche de houille; et, spécialement, galerie percée à partir des puits d'extraction ou d'aérage et recoupant la veine.

† **BOUCVEUR** (hou-veur), s. m. Terme de houillère. Ouvrier qui creuse les bouveaux ou galeries à travers bancs.

† **BOUCVETÉ**, ÉE (hou-ve-té, tée), adj. Travaillé avec le bouvet. Jeudi soir on a trouvé sur la grève une certaine quantité de boîtes en fer-blanc, parfaitement bouvetées et portant l'étiquette d'un marchand de comestibles anglais, *Ayranchin*, 29 oct. 1876.

BOUCVREUIL. — ETYM. Ajoutez : D'après M. Gaston Paris, *Mém. de la Soc. de linguist.* t. I, p. 285, *bouvreuril* est pour *bouvrouer*, équivalent à *bouvet* ou *bouvcrou*, petit bouvier, ainsi dit parce que cet oiseau suit volontiers le labourer qui conduit la charrue dans les champs.

† **BOUVRIIL** (hou-vriil), s. m. Lieu, dans les abattoirs, où on loge les bœufs.

† **BOX** (boks), s. m. Stalle d'écurie ou compartiment de wagon pour un cheval seul.

— ETYM. Angl. box, boîte.

BOYAU. || 3^e Ajoutez : || Boyau de mine, petite galerie. || Boyau de tranchée, portion d'une tranchée comprise entre deux angles.

— REM. Le patois normand dit la boille, en parlant des viscères des animaux, *MONSIEUR, Noms de famille normands*, p. 32. On rapprochera facilement cette forme de celle de plusieurs exemples de l'histoire.

— HIST. AJOUTES : || XIV^e s. Houdous li orfèvres avoit fait chever [caver, creuser] un bouel sous terre, contre un bouel que Pierre a en sa maison (1309), *Yvain, Archives admin. de la ville de Rennes*, t. II, 1^{re} partie, p. 28. || XV^e s. Ajoutez : le n'ay mangé que tout à point : Encore y a-t-il un boyau yvude, *Rec. de farces*, p. 310.

† **BRABANT** (bra-bran), s. m. Petit araire à avant-train supporté ou non sur roues; ce qui le caractérise essentiellement, c'est qu'il n'a qu'un mancheron au lieu de deux, et qu'il est très-léger, fonctionnant dans les sols très-moules du Brabant. M. L... cultivateur à Chauny, faisait fonctionner un brabant attelé de deux chevaux, dans une pièce de terre à lui appartenant, le *Rapport* du 5 janvier 1876. || Brabant simple, et double brabant, noms, dans le Pas-de-Calais, de deux espèces de charrues, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 87. La Picardie opère des labours profonds avec la charrue dite double brabant, *HEUZÉ, la France agricole*, t. 10.

† **BRACAGE** (bra-kaj'), s. m. Nom donné, dans la Flandre française, au sarclage des blés et des avoines, les *Primes d'honneur*, p. 78, Paris, 1874.

— ETYM. L'origine probable est l'all. *Brache*, jachère, culture de jachère; on veut dire qu'on traite les blés comme une jachère en y détruisant les mauvaises herbes.

BRACELET. — HIST. Ajoutez : || XII^e s. À tant à la tière se met l'enfes, et de son bracelet [au propre : petit bras] Parmi les gambes embrasa Son oncle et les piés li baisa, *Perceval le Gallois*, v. 47952.

† **BRACHYCÉPHALIE** (bra-ki-sé-fa-lie), s. f. Etat de brachycéphale. La brachycéphalie de certains crânes.

— ETYM. *Brachycéphale*.

† **BRACHYMÉTROPE** (bra-ki-mé-tro-pé), adj. Qui est affecté de brachymétrie.

† **BRACHYMÉTROPIE** (bra-ki-mé-tro-pie), s. f. Terme d'optique et de physiologie, synonyme de myopie.

— ETYM. Βραχύς, court, μέτρον, mesure, et ὤψ,œil.

† **BRACHYNE** (bra-chi-né), s. m. Coléoptère de la famille des carnaissiers, qui, poursuivi, lance à son ennemi une vapeur caustique. Nous avons en France plusieurs espèces de brachyne, le brachyne escopette, le brachyne pétard, le brachyne bombarcier, *IN. PELLETIER, Petit dict. d'entomologie*, p. 28, Blois, 1868.

BRACONNER. Ajoutez : || 2^e 1. a. Prendre du gibier ou du poisson par braconnage. Cet instrument [la torpille] devient en usage pour braconner du poisson; *Journal*, 29 sept. 1872, p. 6217, 1^{re} col.

— **BRACONNIER.** Ajoutez : || 3^e Celui qui avait pour mission de faire lever le gibier. Ne pourront aussi aucuns braconniers, à raison de ladite prise [d'un loup], exiger ni prendre quelque profit... *Chartes du pays et du comté d'Hainaut*, 23 oct. 1717, *Magnin pittoresque*, 1859, p. 23. || 4^e Braconnier de pêche, celui qui pêche en contravention. Ses habitudes de braconnier de pêche, signalé comme un incorrigible et audacieux destructeur de poisson, *Gaz. des Trib.* 28 oct. 1876, p. 1052, 3^e col.

— HIST. XIV^e s. Ajoutez : Ilb avoit cu en ses journées jours falkeinis et brakenins, chiens et sceaux, *HEMARCHANT, dans les Traces Chroniques de J. Lebel, préface*, p. x.

† **BRACONNIÈRE** (bra-ko-niè-r'), s. f. Lames articulées qui, dans les armures à plates, défendent le ventre et le haut des cuisses. Le tout était ordinairement en toile légèrement matelassée et garnie de mailles sous le plastron, aux emplacements des rotules et des creux des genoux et à la braconnière, *A. DEMMIN, Journal*, 27 févr. 1869, p. 256, 5^e col. La braconnière ou jupe de plates [de lames de fer plat] n'apparaît que sur les derniers sceaux équestres (1616), *A. MAURY, Rev. des Deux-Mondes*, 16 oct. 1874, p. 910.

— ETYM. Terme dérivé de *braca* (voy. BRAIES, et comparez BRAYETTE).

† **BRAGUE.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. II [Eleus Hippias] feut si curieux d'apprendre encore à faire sa cuisine, et son poul, ses robes, ses souliers, ses bragues, pour se fonder en soy autant qu'il pourroit et soustraire au secours estrangier, *MONT.* IV, 97. † **BRAGUEN** (bra-grê), v. n. Terme vieilli. Se vanter, faire le fendant.

— HIST. XVI^e s. Et que peut-estre on vait mainte qui brague, qui beaucoup près n'est point si bonne bague, *CL. MAURY, 1*, 405.

— ETYM. Norm. *brague* vif, emporté, proprement qui fait du bruit; wallon, *bragrar*, les jeunes gens qui, enrubannés, empanachés, l'épée au côté, font les honneurs d'une fête de paroisie (XVI^e s. L'autre sera querelleux avec ses voisins, et rudo à ses sujets, et n'approuvera autre vie que celle qui consiste à faire le braguard en la maison, *LA NOUE*, (16); angl. *to brag*, se vanter, *braggart*, vantard, du norois *brake*, faire du bruit, faire de l'étalage, dont le radical se confond avec le gothique *brikan*, rompre. De la sorte, *braguer* et *brigue* remontent à une racine commune (voy. BRIGUE au Supplément).

† **BRAI.** Ajoutez : || 2^e Arbre à brai, un arbre de Manille dont le nom scientifique est inconnu, et qui fournit une résine employée dans les constructions navales, *BAILLON, Dict. de bot.* p. 247.

† **BRADISME** (bré-di-sm'), s. m. Synonyme d'hypnotisme, du nom de James Braid, médecin anglais, qui a publié en 1843 un livre sur ce sujet. M. J. P. Phillips, ajoutant aux idées de J. Braid les siennes propres, a réuni... dans son *Cours théorique et pratique de bradisme*, imprimé en 1869, des faits qui..., *ALFRED MAURY, la Magie et l'Astrologie*, 2^e part. p. 434, 1864.

† **BRAIES.** — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. Platon dict que qui eschappe, brayes nettes, du manieement du monde, c'est par miracle qu'il en eschappe, *MONT.* IV, 432.

† **BRAILLÉ**, ÉE (bra-llé, llée, ll mouillées), part. passé de brailler 2. Se dit des harengs salés et remués avec la braille (voy. BRAILLE et BRAILLER 2 au Dictionnaire). Harengs braillés en vrac... harengs braillés en tonnes, *MONT.* univ. 30 sept. 1867, p. 1266, 5^e col.

† **BRAILLER.** — HIST. || XVI^e s. Ajoutez : Pour moy, je l'ay passée [la gravelle] jusques à cette heure avecques un peu meilleure contenance, et me contente de gemir sans brailler, *MONT.* in, 201.

† **BRAILLERIE** (brâ-llé-rie, ll mouillées), s. f. Action de brailler.

— HIST. XVI^e s. Ils [MM. de Guise] commandent si modestement... que, par deux ou trois doux mots qu'ils disoient, le monde se reculoit de soy mesmes... plus cent fois que par une infinité de braileries, poussemens et impatiences, *BRANT Duels*.

BRAISE. Ajoutez : || 4^e Dans l'argot des ateliers, de la braise, de l'argent, c'est-à-dire de quoi faire bouillir la marmite. Là, ce dernier, pour montrer qu'il n'en traitait pas en ménage sans braise, exhiba à son pays deux billets de 100 fr., *Gaz. des Trib.* 30-31 oct. 1876, p. 1061, 1^{re} col.

† 2. **BRAISE** (bra-m'), s. f. Terme de métallurgie. Masse de fer préparée pour faire de la tôle. Pour la fabrication de nos grosses tôles de construction,

nous procédons ainsi : nous prenons des fers en barres ;... nous les mettons au four, nous les fondons pour obtenir une masse que nous appelons une brame, qui est destinée à passer sous le gros marteau-pilon pour y recevoir sa forme définitive, puis à être représentée au feu pour y être fortement chauffée de manière à pouvoir être, sous le laminoir, convertie en une feuille de tôle, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. 1, p. 37.

† **BRAMÉE** (bra-mé), s. f. Cri du cerf et de certains autres animaux. En nous voyant, elle [une vache] pousse une longue bramée, *Mém. de GASPARIAN, Au bord de la mer*.

— REM. Bramer se dit du cerf; pourtant Marot l'a dit en parlant des bœufs; Mme de Gasparin peut s'appuyer sur cette autorité.

† **BRAN**, *Ajoutez* : || 5° Bran d'agneau, nom, en Belgique, de la gomme du corisier, du prunier et des autres arbres qui portent des fruits à noyaux, *Rev. critique*, 20 mars 1875, p. 186.

† **BRANCARD**, *Ajoutez* : || 3° Nom qu'on donne dans les hôpitaux aux lits supplémentaires. Dans les cas urgents, elle [l'administration de l'assistance publique] n'hésite pas à faire dresser des couchettes supplémentaires, qu'en termes techniques on nomme des brancards, et qu'on installe momentanément dans le milieu des salles qui ne sont pas trop encombrées, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1870, p. 523.

† **BRANCARDIER** (bran-car-di-ér), v. n. Faire l'office de brancardier d'ambulance.

† **BRANCARDIER**, *Ajoutez* : || 3° Homme qui va chercher les blessés sur des brancards.

† **BRANCHAGE**, *Ajoutez* : — REM. On trouve quelquefois branchage pour branchement. On construit en ce moment, sous l'avenue de la Chapelle-Saint-Denis, un branchage d'égout collecteur d'une grande importance, *Journ. offic.* 20 janvier 1875, p. 514, 2^e col. C'est un emploi tout à fait impropre et abusif.

— HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Escourter et éclairer le branchage de ce lège foisonnant en trop de gailardise, *MONT.* III, 98.

† **BRANCHE**, *Ajoutez* : || 13° Petite succursale d'une banque, d'une compagnie. Ces banques d'Écosse ont de petites succursales, des délégations, des branches, comme on les appelle, dans chaque village, *Journ. offic.* 29 janv. 1873, p. 648, 2^e col. Attendu que les articles 34 des statuts de la *Br...* de l'incendie et 35 de ceux de la compagnie d'assurances sur la vie stipulent l'un et l'autre que le directeur peut être révoqué par l'assemblée générale, *Gaz. des Trib.* 23 août 1876, p. 820, 4^e col. || 14° Dans l'exploitation du bois de flottage, portion d'un coupon. Un coupon prend quatre branches dans lesquelles il entre six mises ou portions de 0^m,72, plus deux petites mises de 0^m,11 environ appelées acoulores, *Mém. de la Soc. centrale d'agric.* 1873, p. 266. || 15° Terme d'hippologie. On dit qu'un cheval a de la branche, quand il a le garrot bien sorti, la tête petite, et l'encolure longue et bien portée.

† **BRANCHILLIONS**. La définition est mauvaise; voici la véritable : Genre de petites sangues ou hirudines à respiration branchiale et non cutanée, parasites des poissons et des tortues.

— ETYM. *Branchellion* de Savigny, contraction de *branchiobdellion* de Rudolphi, de *branchio*-

† **BRANCHIEMENT**, *Ajoutez* : Les branchements de plomb des services de prise d'eau pour usages divers, *Journ. offic.* 19 nov. 1873, p. 7057, 2^e col.

† **BRANCHIOELLE** (bran-chio-èlle), s. f. Genre de sangues à respiration branchiale, parasites des crustacés et des mollusques.

— ETYM. *Branchie*, et *βράχια*, sangsue.

† **BRANCHIPE** (bran-chi-pe), s. m. Genre de crustacés branchiopodes d'eau douce et salée.

— ETYM. *Branchie*, et *πῆς*, pied.

† **BRANDADE**. — ETYM. L'étymologie véritable est le provenç. *brandar*, remuer, agiter, à cause que la morue en brandade doit être agitée pendant tout le temps de la cuisson; le même que *brandir*.

† **BRANDE**. || 4° *Ajoutez* : On coupe dans ma commune, les brandes à l'âge de huit ou dix ans, pour chauffer les fours ou les vendre à Casteljon, et on n'arrache les troncs qu'après une période de quinze ou vingt ans, pour les carboniser. *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 253. L'ajone, le genêt, l'arboisier, la brande et le chène sont six essences qui, réunies à l'aiguille du pin, forment un puissant aliment aux incendies, *ib.* p. 242.

† **BRANDIN** (bran-din), s. m. Nom donné aux chevaux de l'arrondissement de Saint-Amand (Cher); ils sont légers et excellents, *les Primes d'honneur*, p. 366, Paris, 1871.

† **BRANDINSEUR** (bran-di-seur), s. m. Néologisme. Celui qui brandit. Hérauts d'armes et brandisseurs des insignes royaux au sacre de Bonaparte, ils remplirent les mêmes fonctions au sacre de Charles X, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. II, Suite des Cent-Jours.

† **BRANDON**. — ETYM. *Ajoutez* : D'après M. d'Arbois de Jubainville (*Rev. celtique*, t. II, p. 126), *brandon* vient non pas de l'ancien haut-allemand *brant*, tison, encore moins de l'allemand moderne *Brand*, incendie, mais du franc *brand*, dont l'existence est prouvée par le nom propre *Childebrandus*, et qui a le sens de brûler, d'incendier.

† **BRANLE-BAS**. — ETYM. *Ajoutez* : En cas de combat, le capitaine fait arborer le pavillon, ôter les dunnets, les cloisons, les coffres, les brangles, et fait tout porter à fond de cale, enfin fait mettre en ordre tout le vaisseau, *Corresp. de Colbert*, t. II, n. 343.

† **BRANLER**. — HIST. || XVI^e s. *Ajoutez* : Tous chameaux sont tenus de bransler [suspendre la marche], arriver, venir à la chambre de ladite recette, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 11.

† **BRANCARD** (bran-car), s. m. Dans le canton de Vaud, ouvrier qui porte la brante.

† **BRANTE** (bran-ti), s. f. Dans le canton de Vaud, botte ou baquet en bois qui sert à transporter à dos d'homme le raisin.

† **BRANTÉE** (bran-tée), s. f. Dans le canton de Vaud, une pleine brante.

† **BRACHEMART**, *Ajoutez* : — REM. La définition précise de brachemart est : Épée courte, large, plate, à deux tranchants très-aigus.

† **BRACQUE** (bra-ké), v. a. En Picardie, biner les pommes de terre (comp. BRACAGE, au Supplément).

† **BRACQUET** (bra-ké), s. m. Voy. BOULINAGE 2. || 11° *Ajoutez* : [Bras ou genou de l'aviron, la partie depuis le point d'appui jusqu'à la main du rameur.

† **BRASIER**. — HIST. *Ajoutez* : || XVI^e s. [Seevola] pour brasier quel il estoit, s'estant fait apporter un brasier, veit et souffrit griller et rostir son bras, jusques à ce que l'ennemy mesme, en ayant horreur, commanda ester le brasier, *MONT.* I, 307.

† **BRASSEMENT** (bra-se-man), s. m. Action de brasser la bière.

— HIST. XVI^e s. Le brassement de la cervoise et godale (1385), VARIN, *Archives admin. de la ville de Reims*, t. III, p. 650.

† **BRAVE**. — ETYM. *Ajoutez* : Comme il n'y a, sur l'origine de ce mot, que des conjectures, il convient d'ajouter ici celle de M. J. Storm, *Romania*, avril 1876, p. 170 : *Brave* est récent dans le français; il appartient au provençal, à l'italien et à l'espagnol. Reprenant l'idée de Ménage, M. Storm le tire du latin *bravidus*, enragé, par l'épenthèse d'un b (*bravidus*), comme dans *b-raire* et *b-raire*. De *bravidus* vient l'ancien ital. *braido*, homme leste, agile. *Braidu* a donné *brado*, qui conserve le sens primitif : *bue brado*, taureau sauvage. D'autre part, *bravidus*, par l'intermédiaire fleuri de *bravo*, est devenu *bravo*. En espagnol, on a *bravio* et *bravo* : *caballo bravo*, cheval sauvage, non dressé, *los Indios bravos*, les Indiens sauvages, *maris bravos*, mers agitées. En provençal, *cavali bravidu*, cheval fougueux, hennissant. M. Storm rappelle des emplois latins de *bravidus* avec le sens roman de *bravo* : *bravidum Pelorum*, Lucain; *rabies calixque morisque*, Virgile; *rabidi cones*, Lucrèce; *rabidi leones*, Horace. D'après cette théorie de M. Storm, le thème *bravidus* (*bravidus*) ne serait pas étranger à la langue d'oïl, où il se trouverait sous la forme *braidir*, crier, hennir, *braidif*, criard, hennissant.

† **BRAYERIE**, *Ajoutez* : || 2° De braverie, par bravade, en guise d'exploit. Une bande de femmes équipées en amazones lui firent, de braverie, une salve de mousquetades, MALH. *Lexique*, éd. L. Lallanne.

† **BRAYOURE**, *Ajoutez* : — REM. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, p. 64, dit que *disculper* et *bravoure* nous viennent peut-être de Mazarin. M. Allou, *Essai sur l'universalité de la langue française*, in-8°, 1828, cite, p. 426, un livre publié à Bruxelles en 1701, et dont l'auteur dit que « *bravoure*, venu avec Mazarin, parut d'abord très-bizarre, et causa un grand désordre dans la république des lettres. »

† **BRAYETTE**, *Ajoutez* : || Anciennement, ce mot désignait une sorte d'étau qui se portait à la fente du haut-de-chausses et qui était d'une forme très-incommode. || Pantalon à brayette, pantalon fendu par devant.

† **BREAK** (brék), s. m. Voiture ayant un siège sur le devant et deux autres derrière dans le sens de la longueur se faisant face; c'est comme un petit omnibus découvert.

† **BREBIS**. — ETYM. *Ajoutez* : *Vervaceum*, au sens général de bête ovine : *arietum immaculatum de vervaceis*, se trouve dans un texte du VI^e siècle (voy. *Her. crit.* 28 mai 1870, p. 347).

† **BRÊCHE**, *Ajoutez* : || 8° Nom donné par Engramelle à la noctuelle du bouillon-blanc, *noctua verbasci*.

† **BRÊCHÉ**, *ÊCHE* (bré-ché, éché), adj. Qui a des brèches; se dit, dans le Jura, d'une défecuosité dans les fromages. Suivant les circonstances, les fromages peuvent être bréchés, éraillés, chailieux, mille-yeux, gerçés, GAREAU, *Mém. Soc. gén. d'agric.* 1874, p. 91.

† **BRÊCHE-DENT, *Ajoutez* : — HIST. XIII^e s. Guillelmo dictus brichedent, *Charte*, dans GUÉRAUD, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, t. III, p. 97.**

— ETYM. *Ajoutez* : M. Darmesteter, *Formal. des noms composés en français*, p. 134, a discuté l'explication grammaticale de ce mot composé. « *Brêche-dent* est-il composé de *brêche*, s. f. et de *dent*, de sorte que le sens serait une brêche de dent, et, par synecdoque, un homme qui a une brêche aux dents? Cette composition serait tout à fait irrégulière; d'ailleurs le genre de *brêche-dents* s'oppose, il est plus simple d'y voir un composé verbal. *Brêcher* a existé au sens de faire brêche. Un *brêche-dent* serait donc celui qui brêche ses dents, c'est-à-dire qui a les dents bréchées. On ne voit pas, il est vrai, d'autres exemples de composés de la sorte où le verbe, au lieu d'indiquer une action présente, indique une action passée. Mais ce changement de temps s'explique et par l'impossibilité d'exprimer la chose autrement et par la nécessité de suivre le procédé habituel de formation des composés verbaux. »

† **BREDALIER**. — ETYM. *Ajoutez* : *Bredaler*, terme technique, est le même que le picard *berdaler*, gronder entre ses dents, qui est le même que l'anc. français *berdelier*, qui signifie marmotter entre ses dents, et qui est de même origine que bredouiller (voy. BREDOUILLER, au Dictionnaire et au Supplément).

† **BREDOUILLE**, *Ajoutez* : || Fig. Qui paraît bredouiller, en parlant d'un écrivain, d'une lettre. *Parèdre m'a écrit une lettre toute bredouillée de compliments et de protestations*, *sev. Lett. d' Mme de Grignan*, 8 janv. 1676, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. I, p. 395.

† **BREDOUILLE**, *Ajoutez* : — HIST. XIII^e s. Ainz c'on ait dit deus miserables [misérérables], Ont il dîtes et murmulés, Bauboles et bredouilles Et leur heures et leur matines, GAUTIER DE COINCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 485 (abbé Poquet). Que bredeler représente bredouiller, cela est prouvé par le picard, qui dit encore aujourd'hui *berdeler*.

† **BREHON** (bre-on), s. m. Terme d'histoire. || 1° Dans l'ancienne Irlande, sorte de fonctionnaires religieux. Les brehons ressemblent extérieurement aux druides, E. DE LA VÈZE, *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1875, p. 788. || 2° Recueils de lois, dans l'ancienne Irlande. Les brehons, qui *on donne* leur nom à ces recueils de lois (*the brehon laws*), offrent la plus grande ressemblance avec les druides de la Gaule, tels que César nous les fait connaître, E. DE LA VÈZE, *les Lois des brehons*, p. 787.

† **BRÉLAGE** (bré-la-j), s. m. Terme de pontonnier. Disposition ayant pour but de fixer sur les corps de support les pontelles destinées à porter le tablier d'un pont. || Action d'établir cette disposition.

— ETYM. Le même que *bréllage*.

† **BRÉLER** (bré-lé), v. a. Faire le brélage.

— ETYM. Le même que *bréllier*.

† **BRÉLINGE** (bré-lin-gh), s. f. Une brélingue, c'est-à-dire une voiture qui a de l'âge, du service, des antécédents de fatigue et d'épuisement, R. TOPP FEN, *Nouv. Voyages en zig-zag*.

— ETYM. Terme de *berlingot* (voy. ce mot), très-usité à Genève et dans la Suisse romande.

† **BRÉLOQUET** (bré-lo-ki), s. m. Sorte de breloques. Spécialité de breloquets, fantaisie et armoiries, *Alm. Didot-Bottin*, 1876, p. 703, 4^e col.

† **BRENAGE** (bre-na-j), s. m. Terme de localité.

Obligation d'héberger les chiens du seigneur (proprement, obligation de fournir du son pour les nourrir. Breinage vaut quinze muids d'avoine par an, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 254.

— ETYM. *Bren*, s. m.

† BRENEK (bre-nek), s. f. Dans l'Aunis, pécie pour les bestiaux oumises principalement de bren ou son. *Gloss. anisien*, p. 77.

— ETYM. *Bren* ou *bran*, son.

† BRENIER (bre-nie), s. m. Anciennement, officier chargé de lever le droit de breinage. || On dit aussi bernier.

† BRIENTE (bran-t), s. m. Coléoptère de la famille des rhynchophores; ils sont la plupart exotiques, H. PELLETIER, *Petit dict. d'entomol.*, p. 69. Blois, 1868.

BREUIL. — REM. Au lieu de la remarque, mettez ceci : L'Académie observe qu'on dit aussi bois de Brévil. Cette observation a besoin d'explication; car, telle qu'elle est, elle ferait croire que le *brévil* tire son nom du *brésil*, tandis qu'au contraire c'est le *brésil* qui tire son nom du *brévil*. On peut écrire bois de brévil ou bois de Brésil. Dans le premier cas, ce sera du bois de l'arbre brévil; dans le second cas, le bois de Brésil ou de Fernambouc designera particulièrement la *caesalpinia echinata*, Lmk.

BREVILLE. Aoutez : — REM. Mandez-moi si vous dormez, si vous n'êtes point brévilée, sév. 43 nov. 1676. M. Regnier dit en note : Brévilée, devenue rouge, c'est l'explication que M. Littré donne du mot, un des sens de bréviliser est tendre avec le bois rouge appelé brévil. Nous devons toutefois ajouter que ce mot signifie aussi « rompre par petits morceaux », « et « réduire en poudre à force de sécheresse », et qu'en comparant ce passage à quelques endroits des lettres suivantes, on pourrait être tenté de prendre ici bréviliser dans cette seconde acception; voyez particulièrement : Parlez-moi de vous, ma chère enfant; comment vous portez-vous? votre teint n'est-il point en poudre? êtes-vous belle quand vous voulez? sév. 4 déc. 1676; et : J'approuve vos bains, ils vous empêchent d'être pulvérisée, sév. 4 sept. 1676.

BREUILER. — ETYM. Aoutez : En Normandie, on dit d'un mets trop salé, qu'il est brévilé de sel.

† BRESSAN, ANE (bré-san, san-n), adj. Qui appartient à la Bresse, ancienne province de France. Le patois bressan.

† BRESTE. Aoutez : — HIST. xvi^e s. Le plaisir y est singulier de voir les oiseaux... le braver et se moquer de lui [le due ou la chouette], et au bout de tout cela, se sentir pris par les griffes avec le bœuf ou bien par le glis, dont ils se trouvent empestés en leur pennage, O. DE SERRES, 996.

† BRETCHIE. Aoutez : — REM. La définition complète de la bretèche est : Ouvrage de charpente en saillie sur des faces de maçonnerie, s'élevant, à la partie inférieure, par de larges machicoulis, et latéralement aussi bien que de front, par des créneaux revêtus de volets.

† BRETON (bre-ton), s. m. Nom d'un idiome néo-celtique parlé en Basse-Bretagne.

† BRIETTER. || 1^{re} Aoutez : En avril 1676, lorsque le Pucet présentait son état de dépenses, l'intendant Arnoul écrivait à Colbert que le bas-relief n'était que dégrossi, et que la figure de Milon n'était pas entièrement finie, et qu'il y en avait une partie qui n'était encore que brette, c'est-à-dire ébauchée, J. DUMESNIL, *Hist. des amts. français*, t. II, p. 369.

† BREUILLES. Aoutez : || 2^e Au sing. Breuille de flasse, petite grossière de la flasse. D. Avec quoi avez-vous mis le feu? — R. Avec des allumettes, de l'amadou, de la breuille de flasse et de la paille (interrogatoire d'un incendiaire en 1778), *Gaz. des Trib.* 41 juin 1876, p. 570, 4^e col. Interrogé où il a acheté les allumettes, l'amadou, le briquet, la pierre à fusil et la flasse avec lesquels il a mis le feu, a dit qu'il les avait chez lui, qu'il les y a pris, qu'il ne s'est servi que de breuilles de flasse et de paille qu'il a prise dans le grenier de Pierre Hébert. ib. p. 571, 2^e col.

† BREULE (breu-l), s. f. Nom, dans le Calvados, d'une bricole que l'on met aux vaches et aux taureaux, pour les empêcher d'atteindre les branches des pommiers et de manger les fruits, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 48.

BREYET. — HIST. Aoutez : || xiv^e s. Par dessus Dieuendou (un saint personnage)... Yavoit un brievetieu Dieu commandement qui devoit son nom

et sa vie ensement, *Hist. litt. de la Fr.* t. XVI, p. 422.

† BREVETABILITÉ (bro-ve-ta-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui peut recevoir un brevet. M. B... La fraude [un jugement] d'appel incident, en ce qu'il aurait reconnu à tort la brevetabilité et la contrefaçon, *Gaz. des Trib.* 4 et 6 juill. 1870. Attendu, sur le moyen subsidiaire de la non-brevetabilité de l'invention de T..., et sur la nullité du brevet, par suite d'une description insuffisante, ib. 31 janv. 1875, p. 102, 4^e col.

† BREVETABLE. Aoutez : Le tableau mécanique de M. L..., appliqué aux agences hippiques, constitue une invention brevetable, *Gaz. des Trib.* 42 avr. 1870.

† BREVETER. Aoutez : || 2^e En un autre sens, garantir par l'obtention d'un brevet une invention, en parlant non de l'autorité qui accorde le brevet, mais de l'inventeur qui se le fait donner. Qu'il [Meyer] rappelle qu'il a déjà breveté l'application de ces propriétés aux perles factices, dont la fabrication fait l'objet de son brevet du 30 novembre 1866, *Gaz. des Trib.* 4 et 5 juill. 1870.

BREVIARE. — HIST. Aoutez : || xvi^e s. Nous autres ignorants estions perdus, si ce livre [Plutarque] ne nous eust relevé du boubrier : sa mercy, nous osons à cet heure et parler et écrire; les dames en regent les maîtres d'école; c'est notre breviaire, MONT. II, 41.

† BRÉZEGAUD (bré-zé-gô), s. m. Nom d'un fromage. Le fromage brézegaud a du rapport avec le fromage reblichon, mais il est plus délicat; on le fabrique dans la vallée de Beaufort (Savoie), neuve, la France agricole, carte n^o 41.

† BRI (bri), s. m. Voy. *brat* au Supplément.

BRIDE. — HIST. || xvi^e s. Aoutez : En cette occasion de trrousser mes bribes et de plier bagage [mourir], je prends plus particulièrement plaisir à ne faire gueres ny de plaisir ny de déplaisir à personne en mourant, MONT. IV, 422.

† BRICHET (bri-chè), s. m. Synon. populaire de bréchet; il se trouve dans MONT. D. Juan, II, 1.

BRICOLE. || 2^e Aoutez : || De bricole s'est aussi dit populairement pour faux, pestiche. Tout ce qui sort de l'imprimerie d'un certain Du... ne de bricole, n'est pas de moi... L. du P. Duc... l'ami des soldats, p. 16; || 9^e Tromperie, mauve, expédient. Tenir à demi sa parole C'est une méchante bricole, *com. Lericque*, Marty-Laveaux. || 10^e Travail de basard, mal rétribué. L'ouvrier dit qu'il fait des bricoles, de la bricole, en prenant du travail où il en trouve en attendant que son métier ordinaire reprenne. Cette expression est tirée de la bricole qu'on se met au cou pour traîner les petites voitures.

BRICOLER. Aoutez : || 4^e Agiter, jeter ça et là. Être impliqué dans le tumulte des affaires et bricoler du bon flux et reflux perpétuel, *MALH. Lericque*, éd. L. Lalanne. || 1^{re} Une école de dialecte où ce sophisme n'ait été bricolé, m. ib.

† BRIDAGE (bri-da-j), s. m. Appareil de cordes pour retirer des fossés les ouvriers vidangeurs. Qu'ils avaient négligé de fournir des bridages et un flacon de chlorure de chaux pour prévenir l'asphyxie; enfin, qu'aucun ouvrier chargé de tenir la corde bridage n'avait été placé à l'extérieur de la fosse, *Gaz. des Trib.* 5 et 6 sept. 1870.

BRIDER. || 6^e Aoutez : || Fig. Brider la potence, voy. *POTENCE* au Supplément.

BRIEF. Aoutez cet exemple de brief au masculin : Je vous ai écrit assez au long par le passé pour me dispenser [me permettre] d'être brief à cette heure, *MALH. Lericque*, éd. L. Lalanne.

† BRIER. Aoutez : || 2^e Passer le chanvre au brier. || Dans l'Aunis, on dit brayer ou bréger, *Gloss. anisien*, la Rochelle, 1870, p. 77.

† BRIÈRE (bri-è-r), s. f. Nom donné, dans la Loire-Inférieure, aux tourbières, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 438.

† BRIÉRON (bri-é-ren), s. m. Nom donné, dans la Loire-Inférieure, aux ouvriers qui taillent la tourbe en mottes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 438.

BRIEVETÉ. — HIST. || xvi^e s. Aoutez : Clearche, qui commandait les Grecs du party de Cyrus, les mena tout bellement à la charge, sans s'y haster; mais, à cinquante pas près, il les mit à la course, espérant, par la brevété de l'espace, mesnager leur ordre et leur haleine, MONT. I, 355.

BRIGAND. Aoutez : — REM. Brigande, employé comme adjectif par Mirabeau (et par Corneille); Traître qui se fait fort d'une troupe brigande, *Lericque*, éd. Marty-Laveaux; l'a été comme

substantif par Sainte-Beuve; || [Léopold Robert] s'en était tenu à copier, en l'arrangeant ce rôle, une des belles brigandes de Sonnine, *Causeries du lundi*, t. X, L. Robert.

BRIGANDER. Aoutez : || 2^e V. a. Ravier, conquérir par brigandage. Qu'importe combien il [Alexandre] a brigandé de royaumes? *MALH. Lericque*, éd. L. Lalanne.

† BRIGANDEUR (bri-gan-deur), s. m. Celui qui brigande, spoliateur. Un père ne sera pas son bon sens, qui par testament laissera pour tuteur à son fils un brigandeur ordinaire de pupilles, *MALH. Lericque*, éd. L. Lalanne.

BRIGANDINE. Aoutez : — REM. Voici la description complète de la brigandine : armure composée de lames articulées, placées à recouvrement, liées entre elles par des rivets dont on voit les têtes; cette armure, très-employée au x^e siècle, était celle de l'archer à cheval des compagnies d'ordonnance, et souvent celle du gentilhomme qui ne pouvait se procurer une armure de plates, FENGUILLY L'HARDIN, *Catal. du Musée d'artillerie*, p. 232.

† BRIGNOLETTE (bri-gno-lè-t), s. f. Voy. *BRIOLETTE* au Supplément.

BRIGUE. — ETYM. Aoutez : L'origine de ce mot était laissée à un radical *bri* qui demeurerait indéterminé. M. J. Stern, *Romania*, avril 1876, p. 171, pense que ce radical est germanique : *alle. brechen*, rompre; *bas-alle. breken*; *angl. to break*; *goth. brikian*. Le thème *brikan* a formé d'abord *brigare*, *brezare*, rompre, faire du bruit, se quereller; en catal. *brezar*, broyer, quereller. L'Ital. *briga* s'emploie surtout dans le sens d'ennui, querelle, affaire difficile et aussi tourbillon de vent : *Ombre portata dalla detta BRIGA, DANTE*, *Inf.* v, 49.

BRIGUER. Aoutez : || 3^e Briguer quelqu'un, le solliciter. Qu'il sera glorieux que, sans briguer personne, ils [vos hauts faits] fassent à vos pieds apporter la couronne, *com. Lericque*, éd. Marty-Laveaux.

BRILLANTER. Aoutez : || 3^e Donner du brillant au fil. Mécaniques à étrier et à briller les fils de tout genre, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 4134, 3^e col.

† BRILLANTIN (bri-lan-tin), m. mouillées),

† 4^e Percale lustrée pour doublures. || 2^e Es-

pece de pommade pour lustrer les cheveux.

† BRILLIEMENT. Aoutez : La vie où vous êtes, pour ce qu'« Il est frappé d'un brilllement extérieur, donne incontinent une ombre épaisse à ceux qui s'y arrêtent, *MALH. Lericque*, éd. L. Lalanne. Aime vraiment solide et bâtie sur la pierre; aime d'autant plus à estimer qu'il ne paraît rien en elle de ces brilllements qui flattent les sens des hommes! SAINT-CYRAN, dans *SAINT-BEUVE*, *Port-Royal*, t. I, p. 434, 3^e éd.

† BRILLER. — REM. Briller dans la conversation, très-rare aujourd'hui, était nouveau dans le courant du xiv^e siècle. « Voici encore d'autres façons de parler assez nouvelles, briller dans la conversation : Il y a des gens qui ont beaucoup d'esprit et qui ne brillent point dans la conversation, » *BONHOURS*, *Entret. d'Ariste et d'Eugène*, II.

2. BRILLER (en termes de chasse). — HIST. Aoutez : || xvi^e s. Les brillants espagnols se mettent en campagne, Qui de ça, qui de là, et en bien peu de temps Deffont, sans s'arrester, les environs des champs, GAUCHET, *Plaisirs des champs*, p. 212.

† BRILLOLETTE (bri-lo-lè-t), m. mouillées),

1. Diamant brut ayant la forme d'une poire, dans le-

quel on coupe des facettes dans tous les sens, *CH. BLANC*, *l'Art dans la parure*, p. 315.

† BRIMADE (bri-ma-d), s. f. Dans l'argot des écoles et surtout des écoles militaires, vexations, épreuves que les anciens font subir aux nouveaux.

† BRIMBALANT, ANTE (brin-bal-an, lan-t), adj.

Qui branle, qui oscille. Nos sotts ponrpoints, nos brimbalantes chaussettes, *ST-AMANT*, *Épit. divers*.

† BRIMER (bri-mè), v. a. Infliger une brimade.

BRINDE. Aoutez : — REM. La brinde est, comme le toast anglais, une proposition de boire à quel-

qu'un, comme on voit dans cet exemple de Lesage : Pour mieux la célébrer, on les fit asseoir à table l'un auprès de l'autre; on leur porta des brindes; chacun leur fit fête, *LESAGE*, *Gil Blas*, x, 9. Nous avons abondamment notre ancien mot pour adopter le nouveau, venu d'Angleterre. Toutefois, chose singulière, il n'indiquait une importation étrangère comme l'est toast.

— ETYM. Aoutez : Le patois romand, à côté de *brinde*, dit *brinque*, ce qui confirme l'étymologie

par brinchen. L'ital. *brindisti* n'y contredit pas, et représente, comme *Diez* le dit, *bring dirs*, je te le porte. Cela met hors de cause l'étymologie fantaisiste de *Brundisium*, les Romains, selon Castellan, *Lett. sur l'Italie*, t. 1, p. 27, accompagnant à *Brindes* (*Brundisium*) leurs amis partant pour la Grèce et leur portant la coupe de l'amitié, avec vœux de bonne traversée.

† **BRINDEZINGES** (brin-de-zin-gh), s. f. pl. Terme populaire. Ivresse, ivrognerie, état de l'homme qui ne peut pas se tenir sur ses jambes. Quand je vois un camarade dans les brindezingués, je l'accoste, je lui offre mon bras, *Figaro*, 13 oct. 1876.

† **BRINGÉ, ÉE** (brin-jé, jée), adj. Nom donné, dans le Calvados, à la robe d'une race bovine, robe d'un bai clair sillonné de raies brunes ou noires très-irrégulières et orné parfois de taches blanches, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 17. Le poil bringé et les qualités laitières qui distinguent la race augeonnaise, *MAGNE, Bulletin de la Société d'Agric. de Fr.* 3^e série, t. III, p. 540. La race normande est répandue dans la Normandie, la Beauce, etc.... sa robe est rougeâtre ou rouge noirâtre marquée de blanc; les animaux à robe un peu zébrée ou noire truitée sont appelés bringés, *Neuzy, la France agricole*, carte n° 32.

— ETYM. Les paysans disent aussi *brindlé*, variante de *bringé*. Rapprochez de *brindlé* l'anglais *brindle*, tavelure, *brindled*, tavelé.

† **BRINTIER** (brin-tié), s. m. Nom, dans le pays de l'Argonne, des fabricants de manches de fouet, faits avec des brins du houx, de nœlier sauvage et d'aubépine, *A. TREUBERT, Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1876, p. 319.

† **BRINVILLIERS** (brin-vil-lé, il mouillés) ou **BRINVILLÈRE** (brin-vi-lè-r'), s. m. Nom donné à la spigèlie anthelmintique, plante du Brésil très-vénéneuse.

— ETYM. La Brinvillière, célèbre empoisonneuse du temps de Louis XIV.

† **BRIOCHE**, *Ajoutez* : — REM. Les musiciens de l'Opéra imposèrent une amende pour chaque faute commise; le produit de ces amendes fut employé à acheter une énorme brioche mangée en commun; d'où le sens de faute, de sottise attaché à brioche.

† **BRIOCHIN** (bri-o-chin), s. m. Nom, dans les Côtes-du-Nord, du brugnion.

— ETYM. Sans doute fruit de *Saint-Brieux*, brioche étant l'éthnique de cette ville.

† **BRIOIR** (bri-oir), s. m. Sorte de tailloir en bois, à deux lames, qui s'emboute sur un chevalet, et où l'on passe les tiges du chanvre roui et séché, pour en briser la chènevotte et dégager les fibres enveloppantes; il diffère tout à fait du séracoir, qui est un assemblage de peignes d'acier; c'est au sortir du brioir que les peignes de fibres passent sous le séracoir. *Dans l'Aunis*, cet instrument se nomme brège, *Gloss. anisien*, 1870, p. 77.

† **BRIOLETTE** (bri-o-lè-t'), s. f. Terme de joaillier. Diamant percé à l'une de ses extrémités, par laquelle on le suspend aux boucles d'oreille (voy. *BRIOLLETTE*, qui est le même mot). On dit aussi *brigolette*.

† **BRIOLEUR** (bri-o-leur), s. m. Dit aussi *baudelier*, celui qui transporte du bois avec des bêtes de somme, *Tarif des patentes*, 1850. Dans ces bois escarpés [de l'Argonne]... les charrois se font pour la plupart à dos de mulet; et de là l'industrie des brioleurs qui conduisent aux verreries le charbon, la fougère et le bois de chauffage, *A. TREUBERT, Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1876, p. 311. [Pâtissier brioleur, celui qui ne fait que de petits gâteaux et autres pâtisseries communes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **BRION** (bri-on), s. m. Terme de construction navale. Pice courbe, droite dans sa partie inférieure pour le prolongement de la quille et formant un coudé dans sa partie supérieure pour échaner l'étrave, *NAQUETTE, Expl. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 130.

† **BRIOF** (bri-ou), s. m. Débris de pierres écaillées, *Tarif des patentes*, 1850. *Fabricant de briques.

BRIQUE. — HIST. *Ajoutez* : || XVI^e s. Hautes montagnes fécondes en beaucoup de singularités et une infinité de pierres de brique, dont ils font des coins à fendre le bois, *l'Histoire notable de la Floride, contenant les trois voyages décrits par le capitaine Laudonnière*, Paris, Janet, 1853, p. 90.

— ETYM. *Ajoutez* : la pierre de brique de l'exemple ci-dessus est sans doute un silex.

† **BRIOUETTER** (SE) (bri-ou-è-t), v. réfl. Se heurter en brique. Deux navires qui se brloquent en-

semble, contre une montagne ou un clocher, arrachent cette grosse étincelle qui nous fait mourir de peur, *GALIANI, Lett. à M^{me} d'Épinay*, 21 août 1771.

— ETYM. *Brique*.

BRIQUETTE, *Ajoutez* : — REM. La définition complète de la brique est : Coke fabriqué avec des débris de houille agglutinés et moulés, avant leur conversion en coke, dans des moules de forme prismatique rectangulaire.

1. **BRISÉ**, *Ajoutez* : — REM. La brise légère à deux mètres de vitesse à la seconde; la forte brise, huit mètres; la très-forte brise, dix mètres.

BRISÉ, *Ajoutez* : || 10^e s. heures brisées, à des heures irrégulières. Pour garder l'intérieur, le jour, je plaçais deux gardiens : l'un pour la porte, et l'autre pour faire des rondes à des heures brisées, *Gaz. des Trib.* 18 sept. 1874, p. 895, 3^e col.

† **BRISÉ-MUR** (bri-zé-mur), s. m. Ancien synonyme de canon.

† **BRISÉ-TOUT** (bri-zé-tout), s. m. Homme brusque et brutal, enfant qui casse et déchire tout. || *Au pl.* Des brisé-tout.

BRISEUR, *Ajoutez* : || 2^e Adj. f. Terme de l'industrie des laines. Carde briseuse, carde qui sert à rompre la matière première. La carde briseuse, la carde repasseuse, la carde boudineuse, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. III, p. 449. || On dit aussi carde brisoir.

BRISIS, *Ajoutez* : || En brisis, en forme de brisis. Une immense cour est occupée sur chacun de ses quatre côtés par un bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage en brisis; en bas sont les écuries, en haut les greniers, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1867, p. 328.

† **BRITANNIQUE** (bri-ta-ni-k'), adj. Qui appartient à la Grande-Bretagne. Les produits britanniques.

† **BROCANTE**, *Ajoutez* : || 2^e Il se dit quelquefois pour brocanteur. C'est aussi l'époque des galeries, des collections... la brocante attache sa poussière à tout ce qui possède une valeur, *KARL STEEN, Journ. officiel*, 11 avr. 1874, p. 2681, 2^e col.

† **BROCARD** (bro-kar), s. m. Terme de métallurgie. Atelier où on broie les minerais.

BROCHET. — HIST. *Ajoutez* : || XVI^e s. Comme nous allons à la chasse des bestes, ainsi vont les tigres et les lions à la chasse des hommes; et ont un pareil exercice les uns sur les autres, les chiens sur les lievres, les brochets sur les tenches... *MONT.* II, 470.

† **BROCHETUSE** (bro-che-té-z'), s. f. Ouvrière en dentelle chargée de fabriquer le vrai réseau.

† **BROCHURIER** (bro-chu-rie), s. m. Terme de dénigrement. Celui qui fait des brochures, politiques ou autres. Le publiciste brochurier de l'empire... doit devenir la première plume [d'un journal bonapartiste en projet], *l'Opinion nationale*, 23 janv. 1876, 1^{re} page, 6^e col.

† **BROCOTTE** (bro-ko-t'), s. f. Voy. *SÉRACÉE*.

BRODEQUIN. — ETYM. *Ajoutez* : D'après M. Dozy, ce mot représente l'arabe *cherqui*, cuir d'un certain mouton nommé *chere*. L'ancien portugais ayant dit *moresqui* et *mosequin*, M. Dozy y voit *cherqui* avec l'addition portugaise de *mo*, qui se trouve aussi en d'autres mots; puis *mo* s'est changé, comme cela s'est fait, en *bo*.

† **BRODURE** (bro-du-r'), s. f. Ouvrage de broderie. || Fig. L'histoire de Marguerite de Valois... imprimée à Amsterdam... est une brodure de fictions et de chimères romanesques... *WATTE, Fin de l'article sur Marguerite, reine de Navarre*.

† **BROMHYDRATE** (bro-mi-dra-t'), s. m. Terme de chimie. Sel formé avec l'acide bromhydrique.

† **BROMHYDRIQUE** (bro-mi-dri-k'), adj. Terme de chimie. Acide bromhydrique, acide formé de brome et d'hydrogène.

† **BRONZAGE** (bron-za-j'), s. m. Action de bronzer. Les poudres à bronzer... le frottement de la poudre dans un mortier lui donne l'état lamellaire qui la rend propre au bronzage, *Monit. univ.* 13 oct. 1868, p. 1378, 4^e col.

BRONZE, *Ajoutez* : || 6^e Bronze acier, bronze à huit pour cent d'étain, coulé dans une épaisse couche en fonte et autour d'un noyau en cuivre rouge; il est dû au colonel autrichien Von Uchatius, *Journ. offic.* 4^{re} janv. 1875, p. 13, 1^{re} col. || 7^e Le bronze moderne n'a pas la même composition que le bronze ancien; le zinc y remplace l'étain. Il faudrait remonter à Keller pour retrouver le bronze véritable; le mot générique de bronze a été conservé; mais, à partir de l'époque de Louis XIV inclusivement, il n'y a plus eu, en réalité, qu'un alliage se rapprochant du laiton,

Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter. t. II, p. 112.

— ETYM. *Ajoutez* : M. Rognon le tire de *brunum* ar, dit au lieu de *ars nigrum*, *ἀρξος*, *νῆξ*, cuir noir ou bronze; dans le bas-grec, *πρόσθετος*, portes de bronze.

† **BRONZIER** (bron-zie-r'), s. m. Fabricant de bronzes. Les grands bronziers du boulevard Beaumarchais, *Journ. offic.* 25 déc. 1876, p. 9722, 2^e col.

† **BROQUELIN** (bro-ke-lin), s. m. Débris de tabac, dans les manufactures de tabac. Les quantités proportionnelles de tabacs en feuilles de chaque espèce et qualité et celles de débris et broquelins qui doivent être employés dans chacune des fabrications... *Instruction du 30 juin 1832 sur le service des manufactures de tabacs*, art. 115. Sont comptées comme matières exotiques... les débris ou broquelins provenant des fabrications du scierfai étranger, des carottes à râper, des rôles menu-filés et des cigares, *ib.* art. 148.

— ETYM. Allem. *Brokein*, miette.

BROSSEIER, *Ajoutez* : || 2^e Machine d'apprêt pour draps et nouveautés, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. II, p. 359.

† **BROUETAGE** (brou-é-ta-j'), s. m. Mode de transport dans les mines à l'aide de la brouette.

BROUETTEUR, *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. X^e II brouetteurs pour les tournaux dressés à mener en la [la] halle, *CAFFIAUX, Régence d'Aubert de Bavière*, p. 68.

BROUETTIER, *Ajoutez* : || 2^e Fabricant de brouettes. Battage de grains à la mécanique, brouettiers, fabricants d'engins de toute espèce, *Journ. offic.* 10 mars, p. 1862, 1^{re} col.

† **BROUGHAM** (broum'), s. m. Sorte de voiture. Il [lord Brougham, célèbre légiste et écrivain anglais] faisait usage d'une voiture petite et basse de son invention, qui fut appelée et qui s'appelle encore un brougham, *MIGNET, Journ. offic.* 1^{er} janv. 1872, p. 10, 4^{re} col.

BROUILLAGE, *Ajoutez* : — REM. On trouve aussi brouha. Il Errard s'y était rendu [à l'Académie] un peu plus tard que M. Le Brun, et y entra au plus fort de ce brouha de ravissement qu'y causa la superbe production de ce grand homme, DE MONTAIGNON, *Hist. de l'Acad. de peint.* (Mém. attribués à A. Testelin), t. II, p. 34.

† **BROUILLADE** (brou-la-d'), il mouillées), s. f. Brouillade aux anchois, à l'ail, etc. (Provence), œufs brouillés avec anchois, oignons, etc.

† **BROUILLAGE** (brou-la-j'), il mouillées), s. m. Droit de brouillage, se dit, dans l'Ain, du droit de pâturage dans les étangs brouilloux. Les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 364. Tout particulier avait le droit d'élever une chausse sur son fonds et d'inonder les terrains supérieurs, à la charge de laisser aux possesseurs de ces fonds la jouissance du sol durant l'assée, les droits de brouillage et de champéage durant la culture en eau, et de leur payer en outre une indemnité réglée par arbitre, *Journ. offic.* 2 avr. 1874, p. 2559, 1^{re} col.

— ETYM. Voy. *BROUILLEUX* au Supplément.

BROUILLAMINI. — ETYM. *Ajoutez* : Voici un exemple qui confirme l'origine donnée à ce mot : Ladite forêt [de Wassy]... contient quatre contrées : celle de... et celle de brouillamini, ainsi dite parce que de la terre de cette contrée se compose le bol arménien que l'on reduit en petits billets propres à la peinture et à faire des charges aux chevaux blessés, *Archives des finances*, nu. nuser. *Procès-verbal de réformation des forêts de Champagne* (1661), fol. 21, verso.

† **BROUILLANT**, *ANTE* (brou-lan, lan-t'), il mouillées), adj. Qui brouille. C'était [M. de Cerizay] un homme d'esprit, mais fort brouillant, *GOUVILLE, Mém.*, 1651.

† **BROUILLE**, *Ajoutez* : || 2^e Brouille (différente de brouille blanche), la *festura fluitans*, graminée dont les feuilles s'étalent à la surface de l'eau des parties peu profondes des étangs, *MAGNIN, Etud. s. géologiques*, Paris, 1876, p. 20.

† **BROUILLE** (brou-lé, il mouillées), s. f. Nébuleuse. Ce qui brouille, trouble, obscurcit. Dans la nuit du 22 au 23, je traversai une masse épaisse de montagnes; elles continuèrent leur brouille devant moi jusqu'à Salzbourg, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. VI, *Journal de Padoue à Prague*.

BROUILLEUR, *Ajoutez* : || 4^e Brouilleur, chose de peu d'importance (sens vieilli). Saint Grégoire, évêque de Nazianze... se promenant sur le rivage de la mer, considérait comme les vagues, s'avant-

cant sur la grève, laissent des coquilles et petits cornets, tiges d'herbes, petites huîtres et semblables brouilleries, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd. d. la vie dévote*, II, 13.

† **BROUILLEUX**, *EUSE* (brou-lléu, lléu-z', ll moulléés), *adj.* Qui produit la brouille, qui est plein de brouilles, graminée aquatique; se dit dans l'Ain, les Primes d'honneur, Paris, 1870, p. 361. Les tanges brouilleux offrent un danger plus grand [pour la production des fièvres] que les grandes masses d'eau, MAGNIN, *Etudes géolog.* Paris, 1876, p. 77.

— *ETYM.* Brouille 2.

† **BROUILLES** (brou-ll', ll moulléés), *s. m. Nom*, dans la Charente-Inférieure, du premier jet de la distillation des vins pour faire l'eau-de-vie. La distillation se fait en deux fois: le premier jet donne un liquide de 20 degrés centésimaux environ (appelé, dans le pays, brouillis)... *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. VI, p. 113.

† **BROUILON**. — *HIST. XVI^e s.* *Ajoutez*: Nostre esprit, instrument brouillon et inquiete, MONT. IV, 193.

† **BROUS** (brou), *s. m. pl.* Nom de la recuite du lait des fromages, dits aussi sécrée. La forme, la grosseur, la manipulation des fromages et de la recuite salée, appelée brous dans le pays [Nice], doivent être conformes aux anciens statuts communaux, L. GUYOT, *Mem. Soc. centrale d'agric.* 1871, p. 212.

† **BROUSSAILLEMENT** (brou-sà-llé-man, ll moulléés), *s. m.* Terme forestier. Action de faire naître des broussailles sur un terrain qui en est privé. Mesures et méthodes propres à assurer le reboisement, le broussaillement et le regazonnement des Alpes, par Mathieu, 2^e édit. Impr. nat. 1875.

† **BROUSSAILLER** (brou-sà-llé, ll moulléés), *v. a.* 1^o Terme de forestier. Garnir de broussailles un terrain. S'il est utile de déterminer à l'avance quels seront les périmètres... à reboiser, gazanzer ou broussailier, *Rebois. des montagnes, compte rendu* 1869-74, 6^e fasc. p. 21. 2^o *ETYM.* *s. m.* Avoir le caractère du broussailier (terme du Dauphiné).

— *ETYM.* Broussailles.

BROUSSAILLES. *Ajoutez*: 1^o 2^e Fig. Barbe en broussaille, barbe coupée de manière à présenter une sorte de broussaille. Vêtements négligés et flottants, barbe en broussaille, le *National* du 12 décembre 1874. 3^e Broussailles, nom donné par les houbouteurs à des branches de quatre mètres environ de longueur qui leur servent à garnir les bouchots.

† **BROUSSAILLEUR**, *EUSE* (brou-sà-lléu, lléu-z', ll moulléés), *s. m. et f.* Se dit, en Dauphiné, de celui ou celle qui cherche noise, s'accroche à tout, ne cède rien, avance peu.

† **BROUSSAILLEUX**, *EUSE* (brou-sà-lléu, lléu-z', ll moulléés), *adj.* Embarrassé de broussailles. Le chemin que suivirent les colonnes du général Pavlov quand elles escaladèrent ces pentes broussailleuses pour surprendre les Anglais, A. RAMBAUD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1874, p. 366.

† 2. **BROUSSE** (brou-s'), *s. f. Nom*, au Sénégal, des fourrés où se réfugient les insurgés et les gens hors la loi, le *Temps*, 20 avr. 1876, 2^e page, 4^e col.

— *ETYM.* Abrégé de broussaille.

† **BROUSSINE**, *ÉE* (brou-si-né, née), *adj.* Soit dit d'un bois affecté de broussine.

— *ETYM.* Broussin 1.

† **BROUTÉ** (brou-t'), *s. f. Nom*, dans Lot-et-Garonne, de bous de tiges qu'on broute. Elles durent avoir qu'elles avaient apporté, cachées sous des brouettes de choux, une bouteille..., *Gaz. des Trib.* 15 sept. 1876, p. 902, 3^e col.

BROUTÉ. *Ajoutez*: 1^o Terme de lapidaire. Roue broûtée, roue rayée à l'aide de hachures, CHIRLET, *Art du lapidaire*, p. 68.

† **BROUTIER** (brou-ti'), *adj. m.* Veau broutier, *veau*. Dans l'Aunis, on dit veau broutrard, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 79. On dit aussi broutrard en Normandie, *DELBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yver*, le Havre, 1876, p. 63.

† **BROWNIE** (brô-né), *s. f. Nom*, chez les Écosais, d'une espèce de génie, d'être surnaturel. En Écosse et en Irlande, ce sont les elfs, les brownies et bien d'autres génies, héritiers des anciens dieux celtes, qui, dans les traditions populaires, paraissent sur le premier plan, ALFRED MAEY, *la Magie et l'astrologie*, 1^{er} part. p. 189, Paris, 1861.

† 2. **BOUYE**. Doit être supprimé; c'est le même que *brou*, qui est à son rang.

BOUYER. — *ETYM.* *Ajoutez*: L'origine de *broyer* ayant été laissée incertaine, nous citons l'opinion de M. J. Storm, *Romania*, avr. 1876, p. 171. Il n'hé-

siste pas à dériver *broyer* de l'all. *brechen* (*Ilans brechen*, broyer le chanvre), bas-all. *brechen*, angl. *to break*, goth. *brikan*. Il en rapproche le provenç. *briga*, miette, *es-briga*, émietter, briser, où l'i est conservé. Ajoutons que le patois du Berry dit *broyer*, et que l'anglais *to bray*, broyer, est rattaché à l'anglo-sax. *brakan*.

BOUYER. *Ajoutez*: 1^o 2^e *S. f.* Broyeuse, machine propre à broyer les plantes textiles. À cette exposition seront admises les broyeuses, les teilleuses, les égraineuses, et, en général, toutes les machines agricoles spécialement adaptées aux besoins de l'industrie des plantes textiles, *Journ. offic.* 28 avr. 1874, p. 2078, 2^e col.

† **BRUC** (bruk), *s. m. Nom*, dans les Landes, du produit du nettoiement des plantations de pins, produit employé comme litière. [On le nomme aussi soufrage (voy. ce mot au Supplément)].

BRUCELLES. — *ETYM.* *Ajoutez*: Dans le limousin de Nontron, *bruct*, pincer. M. Boucherie demande si *brucelle* ne proviendrait pas de *vuiscella*, petite pince. M. Camille Chabanon, *Rev. des langues romanes*, 2^e série, t. 1, p. 363, cite le verbe *bruct*, pincer, qui existe actuellement dans le parler méridional, et qu'il tire d'une forme fictive *brucit*, dérivée de *vulsum*, supin de *vellere*, pincer. Cela est probable; en tout cas *brucelles* appartient incontestablement au même radical que *brucir*.

† **BRUGNONIER** (bru-gno-ni'), *s. m.* Variété du pêcher (*persica lavis*, DC.) qui produit le brugnon.

† **BRÛLAGE**. *Ajoutez*: 1^o 2^e Action de brûler du vin pour en faire de l'eau-de-vie. Dans le Midi, il est toujours question de grands brûlages, et, dans cette prévision, les acheteurs [de spiritueux du Nord] montent de la réserve, *Journ. offic.* 28 déc. 1874, p. 8628, 2^e col. 3^e Action de brûler un combustible pour se chauffer ou s'éclairer. On comptait, entre autres [aux États-Unis], plus de 362 000 hectolitres [d'alcool], le tiers de la consommation française, pour le brûlage et l'éclairage, *Journ. offic.* 8 fév. 1874, p. 1096, 2^e col.

BRÛLANT. *Ajoutez*: 1^o 6^e Qui brûle, qui consume par le feu. Le 22 janvier on a brûlé nom livre à la Haye; on doit aujourd'hui le brûler à Genève; on le brûlera, j'espère, encore ailleurs; voilà, par le froid qu'il fait, des gens bien brûlants, J. J. ROUSS. *Lett. d' Mme Guyon*, 6 fév. 1765.

BRÛLÉ. *Ajoutez*: 1^o 4^e Enchère brûlée, enchère précipitée, bâtie dans des intentions plus ou moins frauduleuses. Le second des moyens employés pour frauder la ville et voler les expéditeurs, consistait dans les adjudications précipitées faites à bas prix, soit à un complice, soit à un acquéreur qui avait donné une gratification.... ces enchères brûlées, suivant l'expression consacrée, soulevaient peu de réclamations; car on se serait aliéné les crieurs, dont l'influence sur le marché était prépondérante, *Gaz. des Trib.* 26-27 mai 1876, p. 510, 1^{re} col. [On dit aussi: C'est brûlé, c'est trop cher, on n'en peut acheter].

† **BRÛLE-MAISON** (brû-le-mé-son), *s. m.* Celui qui met le feu aux maisons. [Les écrivains qui, sous l'empire, ont] caractérisé l'éloquence comme une espèce de brûle-maison, de désordre continué, VILLEMARIN, *Cours de littérature*, XVIII^e s. 3^e partie, p. 332 de l'ancienne édition, in-8^e.] *Au plur.* Des brûle-maisons.

† **BRÛLE-PARFUM** (brû-le-par-fun), *s. m.* Vase dans lequel on brûle des parfums. Un brûle-parfum, avec dragons et nuages en relief, le couvercle formé par un dragon tortueux, *Journ. offic.* 23 déc. 1875, p. 10581, 3^e col. Le brûle-parfum de l'empereur était en or massif et du poids de cinquante à soixante livres, HERVEY DE ST-DENIS, *Mem. sur le pays connu des anciens Chinois sous le nom de Fou-Sang*, p. 41, Paris, 1876. Les Chinois en font [du nickel] des ustensiles de différentes formes, des cuillers, des coupes, des brûle-parfums, le *Temps*, 9 avr. 1876, 2^e page, 2^e col. *Au plur.* Des brûle-parfums.

BRÛLER. 3^e *Ajoutez*: Au trésor et ailleurs, ne pas rappeler, écarter, mettre à néant les numéros qui ne répondent pas à l'appel, les articles dont on ne veut pas, etc. Il réclame à la compagnie d'assurances contre l'incendie le paiement d'une série d'articles qu'il avait présentés à un journal, et qui, n'ayant pas été jugés bons pour l'insertion, ont, selon la formule connue, été brûlés, p. VÉNOZ, *Journ. amusant*, du 18 mars 1876, 1^o 4^o *Ajoutez*: [On dit que le tabac brûlé noir, quand la facilité combustible y est peu développée, Le tabac d'Algérie brûle noir

esp. qui a la forme *uslar*; elle est aussi dans l'anc. français: *xur* s. Un grant brandon de fu [il] geta, Qui bien ot deux toises de let; Treustout a Piercheval urlet Et le soleil et le grenon, *Perceval le Gallois*, v. 39838. *Urlet* est pour *uslar*.

BRÛLERIE. 1^o 2^e *Ajoutez*: [Exploitation où l'on brûle des vins, des cidres, des marcs, des fruits, pour en faire de l'eau-de-vie, à la différence des distilleries où l'on tire de l'alcool des mélasses, des betteraves, des grains, etc.] 2^e Action de brûler, de consumer par le feu. Il y a dans toutes ces brûleries [les Lettres de la Montagne brûlées à Genève, à la Haye] quelque chose de si naïf et de si bête, qu'il faut être plus qu'enfant pour s'en émuover, J. J. ROUSS. *Lett. d' M. D.* 7 fév. 1765.

† **BRÛLEUR**. *Ajoutez*: 1^o 3^e Se dit de l'endroit d'un fourneau où la combustion s'opère. Je place sur un fourneau à gaz, dont le brûleur est à petits trous... BODIERNE, *Acad. des sc. Compt. rendus*, t. LXXV, p. 473. 4^e Terme de gazier. Bœc de gaz. Rampaç, appareil d'illumination formant une saillie spéciale, composés de tubes droits ou recourbés et sur lesquels sont greffés de petits brûleurs avec ou sans globe, *Tarif annexé au décret du 28 juil. 1874* sur les droits de voirie à Paris. M. L. s'assura, avant de commencer les opérations, que tous les brûleurs de l'hôtel du Louvre étaient éteints, *Gaz. des Trib.* 16 juil. 1876, p. 583, 3^e col.

† **BRÛLOIR** (bru-loi-r'), *s. f.* Boîte cylindrique de tôle, qu'on tourne sur un réchaud et qui sert à brûler le café.

† 2. **BRUMAILLE** (bru-mà-ll'), *s. f.* Dans le département du Cher, grande brumaille, la bruyère à balais, *erica scoparia*, *les Primes d'honneur*, p. 365, Paris, 1874.

† **BRUNISSANT**, *ANTE* (bru-ni-san, san-t'), *adj.* Qui est de couleur brune. Il n'est pas nuit, mais il n'est plus jour, et déjà les eaux brunissantes de la Nèva annoncent l'heure du repos, DE MAISTRE, *Soir. de St-Petersb.* 3^e entr.

† **BRUNISSEMENT** (bru-ni-se-man), *s. m.* Action de devenir brun. Le brunissement de la chevelure, GUST. LAGNEAU, *Celles*, Paris, 1873, p. 776.

† **BRUTAGE** (bru-ta-j'), *s. m.* Travail, dit aussi ébauche, qui consiste à dégrossir le diamant.

— *ETYM.* Brut.

† **BRUTISTE** (bru-ti-s'), *adj.* Usité dans cette locution: ferblantier brutiste, ferblantier qui fabrique les ustensiles de ménage en fer-blanc brut, *Opinion nat.* 3 mars 1876, 3^e page, 4^e col.

† **BRUXELLES** (bru-sè-ll'), *s. f.* La capitale de la Belgique. [Point de Bruxelles, tulle de Bruxelles, sorte de tulle fait en vingt mouvements par maille, *Enquête. Tr. de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 650.

BRUYÈRE. *Ajoutez*: 1^o 5^e Nom donné à la litière, de quelque végétal qu'on emploie le feuillage, que l'on dispose pour les vers à soie, lorsqu'ils se disposent à former les cocons. 1^o 6^e Racines de bruyère, souches avec lesquelles on fait des pipes. Quand les racines de bruyère peuvent être utilisées pour la confection des pipes, on obtient ainsi un certain rendement qui favorise les débroussailleries, *Enquête sur les incendies des forêts*, 1869, p. 78.

† **BRY** (bri), *s. m. Nom*, dans la Charente-Inférieure, de l'argile employée à la construction des digues; c'est une argile gris blentière très-compacte, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXII, p. 1234. [On écrit aussi bri. Saintonge: les terres des marais ou bri sont très-argileuses, noires et fertiles, HEUZE, *La France agricole*, carte n^o 5.

† **BUAILLE** (bu-à-ll', ll moulléés), *s. f. Nom*, dans l'Oise, de branchages, dits aussi fagnette, servant au chauffage des fours, *les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 70.

BUE. *Ajoutez*: 1^o Il n'est point d'homme si bien composé, ni si sain, à qui quelquefois il ne sorte quelque pustule ou quelque bube, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

2. **BUCHER**. 3^e *Ajoutez*: Il arrive grand nombre de Lyonnais démocrates etc... l'espoir de l'acheter bientôt le Directoire et la clique des d'Anglais attire à Paris, DABEUF, *Pièces*, II, 107.

† **BUCHÈRESSE** (bû-cher-è-s'), *adj. f.* Serpe bucheresse, serpe qui sert aux bucherons, *Gaz. des Trib.* 8 mars 1871.

† **BUCHETRON** (bu-cher-tron), *s. m. Nom*, dans l'Indre, d'un vase en bois pour mettre le lait. Dans les petits ménages de l'Indre, on se sert encore du buchetron, employé indistinctement pour traire et pour brasser, *Journ. offic.* 8 fév. 1875, p. 915, 2^e col.

† **BUCHETTER** (bû-cher), *s. m.* Terme populaire d'atelier. Celui qui travaille fort et ferme. [Il] so

dit aussi, dans les collèges, d'un élève qui travaille assidûment.

BUDGET. *Ajoutez* : — REM. Budget est un peu plus ancien en français que les premières années du XIX^e siècle, témoin cet exemple : Dans le nombre des écrits qu'ils produisirent (en 1761), on en distingue deux, dont l'un était intitulé le budget, et l'autre l'état de la nation. *Mém. sur l'administration des finances de l'Angleterre*, traduit de l'anglais, *Introduction*, p. III, Mayence, 1768. Quant à son application aux recettes et dépenses de l'Etat, on le trouve pour la première fois dans la loi du 26 avril 1806, qui est intitulée : Loi relative au budget de l'Etat pour l'an 41 et 1806. La définition officielle du budget est : Acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de l'Etat, ou des autres services que les lois assujettissent aux mêmes règles. *Décret du 31 mai 1862*, art. 5.

† **BUDGÉTAIREMENT** (bu-djé-té-re-man), *adv.* Au point de vue du budget. Il était impossible, budgétairement... qu'une masse aussi considérable d'hommes restât sous les drapeaux, *Journ. offic.* 27 juillet 1873, p. 6144, 3^e col.

† **BUDGETER** (bu-djé-té), *v. a.* Porter, inscrire au budget. Les dépenses sont budgétées à 25 615 482 fr., *Extr. du Journ. de Genève*, dans *Journ. offic.* 3 fév. 1872, p. 780.

† **BUE** (bue), *s. f.* Nom, dans la Loire-Inférieure, d'une petite cruche à large ventre, employée surtout à mettre de l'eau.

— ETYM. Voy. BUË.

BUFFET. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Deux vassaux ont appareillé D'éméraldes bien entailliez, Tout pleins de bisme et d'alcois ; Sur un buffet de gorgates Ils ont assis en tel endroit, Que ses deus piez [du corps d'Hector] dedans tenoit, *BENOÎT DE SAINT-MORE, Roman de Troie*, v. 16723.

† **BUFFETER.** *Ajoutez* : — REM. On a dit aussi buvetter : Pour empêcher que les vins soient buvetés, défense aux déchargeurs de vins de percer les vaisseaux qu'ils déclarent, *Ordonn. de Louis XIV^e concernant la jurispr.* des prév. des march. XII^e, s. Buiffeter et buvetter ont le même sens, mais ne sont pas le même mot. Le premier se rattache à *buffet*, le second à *bucur*.

† **BUFFETIER** (bu-fé-tié), *s. m.* Celui qui tient un buffet dans une gare de chemin de fer. Il y a quinze ans, R... buffetier à la gare de Saint-Rambert... s'apercevait que des vols fréquents étaient commis à son préjudice, *Gaz. des Trib.* 16 août 1874, p. 794, 2^e col.

BUFFLE. *Ajoutez* : — REM. Il faut supprimer la citation de M. Maury. Le buffle est originaire d'Asie, et n'a jamais été introduit en Amérique. C'est par erreur que l'on traduit par buffle le *bufalo* des Anglais ; il signifie le bison.

† **BUFFLE**, *ÉE* (bu-flé, flée), *adj.* Garni de buffle, à semelle de buffle. Chaussons de Strasbourg bufflés et non bufflés, *Étiquette chez un marchand*, juillet. 1876.

† **BUFFLETIER** (bu-flé-tié), *s. m.* Celui qui fait de la bufflerie, BELMONT, *Code des contrib. dir.* Paris. 1818, p. 418.

† **BUFFLONE** (bu-flo-n'), *s. f.* Femelle du buffle. La bufflone a pour principal rôle de produire le buffle ; accessoirement, elle donne quelques revenus par son lait et par les produits qui en dérivent ; la bufflone est beaucoup plus laitière que la vache, *Bulletin de la Soc. centrale d'agric.* mars 1873, p. 469.

BUGRANE. *Ajoutez* : || Bugrane, arbrisseau, *ononis frutescens* L., arbrisseau à grandes fleurs purpurines, *MATHIEU, Reboisement des Alpes*, Paris, 1875, p. 82.

† **BUHOT**. || 1^{er} *Ajoutez* : Les étamines virées simples, autrement dites jaspées, auront la chaîne de 35 à 36 portées de 28 fils ou buhots chacune. *Arrêt du Conseil portant règlement pour les manufactures d'Amiens*, 17 mars 1717. || 3^e En Normandie, buhot ou buhet, qui signifie sac ou étau, a pris le sens particulier de la corne, contenant de l'eau, que les faucheurs suspendent à leur ceinture, pour y placer leur pierre à aiguiser, *H. MOISY, Noms de famille normands*, p. 48.

† **BUHOTTE** (bu-o-t'), *s. f.* Nom, en Normandie, de la petite limace, *H. MOISY, Noms de famille normands*, p. 48.

† **BUISSONNANT**, *ANTE* (bui-so-nan, nan-t'), *adj.* Qui pousse en buisson. L'arbutus [broute] n'en continue pas moins à vivre, il prend seulement l'aspect buissonnant, *H. FARÉ, Enquête sur les insectes des forêts*, p. 24.

† **BUISSONNEMENT** (bui-so-ne-man), *s. m.* Action de buissonner, de produire des buissons. Les prédilections des populations pour les mises en défends temporaires, les barrages, les digues, le gazonnement et le buissonnement, de préférence au reboisement proprement dit... *CHEYANDIER, Journ. offic.* 18 janv. 1873, p. 453, 3^e col.

† **BUISSONNER.** *Ajoutez* : || 3^e Il se dit aussi des papillons et des oiseaux qui se retirent dans les buissons. Elle [une variété de papillons] ne buissonne pas, elle reste à l'extrémité des branches de moyenne hauteur, *CARTERON, Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 55, Hetzel, 1866. C'est [le gorge-bleu] un oiseau solitaire à chant plaintif qui buissonne tout seul, *ib. ib.* p. 80.

† **BUISSONNET.** *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Ou pas à pas, le long des buissonnets, Aloïs cherchant les nids des chardonnetz, *MAIOR, Œuvr.* t. I, p. 176. Une gaye bergère, à l'ombre d'un buissonnet, ses brechettes gardoit, *RAB. Y.* 7.

BUISSONNEUX. *Ajoutez* : || 2^e Qui est en forme de buisson. C'est [le pseudo-styrax hispidum] un arbrisseau très-ramifié, buissonneux, à branches nombreuses... *Rev. horticult.* 15 août 1875, n° 16, p. 307. Sous cette terre nue et coralline de la truffière, au pied de ces chênes buissonneux qui forment à peine les rudiments d'un taillis... J. E. PLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1875, p. 921. Quel que soit le prix d'une eau qui remue, d'un nuage qui vole, d'un arbre buissonneux que le vent tourmente, *FROMENTIN, Les Maîtres d'autrefois*, p. 245. — HIST. XVI^e s. Traversant un long boys buissonneux et mal aysé à suivre les sentiers, *Don Flores de Grece*, t. I, p. 241, recto.

BUISSONNIER. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Une putain buissonnière, *MONT.* II, 44.

† **BULBUL** (bul-bul), *s. m.* Nom du rossignol dans l'Orient.

— ETYM. Persan, *boulbul*, rossignol.

† **BULGARE** (bul-ga-r'), *s. m.* Idiotie parlée en Bulgarie, et appartenant au rameau slave ; il a subi des altérations profondes. || Ancien bulgare, nom donné par Schleicher au slaven ecclésiastique.

† **BULLETTINIER** (bul-le-ti-nié), *s. m.* Celui qui fait un bulletin dans un journal, *le National*, 24 nov. 1873.

— REM. On a dit autrefois bulletiniste. Voici ce qui peut avoir fourni le prétexte d'un aussi plat mensonge aux bulletinistes parisiens, *BEAUMARCHAND* dans *L. DE LOMÉNIE, Beaumarchais et son temps*, t. II, p. 675.

† **BULL-TERRIER** (boul-té-rié), *s. m.* Chien qui chasse le rat. Une grande batine dans laquelle ont été engagés dix bull-terriers du Jardin, a été immédiatement organisée... le Jardin entretient pour cette chasse une véritable meute de ratiers pur sang... *Journ. offic.* 22 oct. 1874, p. 7146, 3^e col.

† **BULOT** (bu-lo), *s. m.* 1^{er} Nom du buccin sur les côtes picardes et normandes. || 2^e Bulot à pattes, coquille de bulot habitée par un bernard-l'ermite.

† **BULU** (bou-lu), *s. m.* Sorte de bambou à bois si dur qu'il donne des étincelles sous la hache qui le coupe.

— ETYM. Malais, *boulouh*, DEVIC, *Dict. étym. BURALISTE.* *Ajoutez* : || 2^e Recette buraliste, voy. RECETTE au Supplément.

BURE. *Ajoutez* : || Maître bure, puits d'extraction. || Bure aux pompes, puits d'épuisement. || Bure aux échelles, puits de descente. || Bure d'acorage, puits d'appel.

— REM. Dans le pays wallon, on fait aussi ce mot du masculin, et alors on l'écrit bur.

BUREAU. *Ajoutez* : — REM. J. J. Rousseau a nommé bureau à tabac ce que nous nommons aujourd'hui bureau de tabac (*Confess.* VIII et IX, t. XV, p. 472 et 232, édit. DUPONT, 1824).

BUREAUCRATIE. *Ajoutez* : — REM. Ce mot date de la moitié du XVIII^e siècle. Il [Gournay] en faisait [des bureaux] une quatrième ou cinquième forme de gouvernement sous le titre de bureaucratie, *GRIMM, Correspondance*, t. IV, p. 41 (1764). Le véritable esprit des lois en France est cette bureaucratie dont feu M. de Gournay se plaignait tant, *ib. ib.*

† **BUREAUCRATISER** (bu-rô-kra-ti-zé), *v. o.* Soumettre au régime bureaucratique. Si grave que fût cette dernière innovation au point de vue financier, je ne m'y arrêtais pas, si les dispositions de la loi de 1860 n'avaient eu pour résultat de bureaucratiser le service des enfants assistés, suivant une expression très-juste de M. Husson, l'ancien directeur de l'Assistance publique, *o. HAUS-SONVILLE, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1876, p. 488.

† **BUREAUMAÏE** (bu-rô-ma-ïe), *s. f.* Manie de tout faire par les bureaux. Feu M. de Gournay [Gournay est mort en 1795], excellent citoyen, disait quelquefois : « Nous avons en France une maladie qui fait bien du ravage ; cette maladie s'appelle la buremaïe, » *GRIMM, Correspondance*, t. IV, p. 41 (1764).

† **BURET** (bu-ré), *s. m.* Nom, en Normandie, du toit à porc ou porcherie, *H. MOISY, Noms de famille normands*, p. 50.

— ETYM. Le même que *buron* (voy. ce mot).

† **BURGUET** (bur-ghe), *s. m.* Ancien nom, dans le département du Nord, d'un puitsard. Attendu qu'il couste qu'Anthoine-Guillaume a par requête remontré et supplié le magistrat [de Lille] qu'il lui soit accordé de pouvoir faire une voussure sous le flegard au-devant de sa maison, et qu'il lui soit permis en outre de faire faire un burguet joignant à sa dite maison pour prendre en ladite voussure, *Gaz. des Trib.* 6 sept. 1876, p. 869, 4^e col. Leurs burguet, puisoir, *ib.* Que cependant et jusqu'en 1791 notamment, la ville n'a pas moins continué comme par le passé à accorder des permissions d'établir un certain nombre de burguet, *ib.* p. 870, 1^{re} col.

— ETYM. Bas-lat. *burca*, *burga*, cloaque (voy. aussi du CANGE au mot *burgum*).

† **BURINER** (bu-ri-neur), *s. m.* || 1^{er} Ouvrier qui burine, qui emploie le burin. || 2^e Instrument qui remplait l'office de burin. Ces mêmes outils glissants dont nous avons déjà parlé, les uns limeurs et burineurs dans divers sens, les autres mortaisants, coupeurs et perceurs dans la direction verticale, etc. *FONCELET, Traavaux de la commission française sur l'industrie des nations*, t. III, p. 61.

† **BURLE** (bur-l'), *s. f.* Terme vieilli. Plaisanterie, moquerie. Je crains, si l'on trouve la fenêtre fermée, contre la parole qu'il a voulu d'elle, qu'il ne s'en aille, pensant que ce soit une burle, *CYRANO, Ped. juv.* m. 5.

— ETYM. Ital. *burla*, bourde.

BURLESQUE. *Ajoutez* : — REM. Bonhours, *BURLESQUE sur la langue française*, p. 51, dit : « Burlesque, dont M. Sarasin se vantait d'avoir usé le premier. » Sarasin se trompait, mais peut-être avait-il raison pour la vogue assurée au mot *burlesque* dans la première moitié du XVIII^e siècle.

† **BURONIER** (bu-rô-nié), *s. m.* Se dit, en Auvergne, du berger qui habite un buron, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 533. C'est à cette heure [le matin] que les buroniers et les bergers s'appellent et se saluent de montagne en montagne [en Auvergne], *HEUZÉ, La France agricole*, p. 17.

† **BURSAIRE.** *Ajoutez* : À Pondichéry, les vases à conserver l'eau prennent une forme burinaire qui n'est pas sans élégance... *Journ. offic.* 21 août 1873, p. 6546, 1^{re} col.

† **BUSE.** *Ajoutez* : || 2^e Canal en bois. Pour ne pas dessécher complètement le bief [de la Bire], situé entre la rue Geoffroy-Saint-Hilaire et le bureau de l'hôpital, les ingénieurs établirent sous la voûte de l'égout collecteur une buse en bois dont le débit peut être réglé à volonté et au moyen de laquelle on effectue le remplissage du bief, *Gaz. des trib.* du 17 sept. 1873, p. 894, 4^e col. L'égout Montmartre, qui traversait le fossé dans une de ces cages de bois que l'on nomme technique une buse, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juil. 1873, p. 8. || 3^e Terme de génie militaire. Buse de gabions, réunion d'un certain nombre de gabions placés bout à bout, et traversés par une perche. On construit des ponts militaires avec des gabions ainsi disposés.

2. BUSQUER (bus-qué), *v. a.* Busquer fortune, voy. FORTUNE, n° 2.

— ETYM. Esp. *busear*, chercher.

† **BUSSE.** *Ajoutez* : || Busse d'Anjou, contenant 269 litres.

— HIST. XVI^e s. Pour pique ou bus, *MANTELLIER, Glossaire*, Paris, 1869, p. 45.

† **BUSSEURIE** (bu-se-rie), *s. f.* Nom donné, dans l'Indre, au morain destiné à l'assoudir, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 226.

BUT. || 4^e *Ajoutez* : || Etre à but, se dit de personnes qui n'ont aucun avantage l'une sur l'autre. Pour qu'un homme put se plaindre avec raison de l'infidélité de sa femme, il faudrait qu'il n'eût que trois personnes dans le monde ; ils seront tous les quatre à but, quand il y en aura quatre, *MONTESQ. Lett. pers.* 38.

BUTÉE. *Ajoutez* : || 2^e Butée des terres, résistance qu'oppose un massif de terre à une force qui tend à le renverser.

† **2. BUTTOIR** || 2^e Obstacle mis pour arrêter,

La 1^{re}omotive alla d'inner avec violence contre le lutteur dans la gare de Gand], qui fut, malgré sa force énorme, culbuté sous le choc. *Journ. offic.* 2 mai 1876, p. 3080, 1^{re} col.

† **BIVANIE** (bi-van-t'), s. f. Nom donné, dans la Grande, à la piquette, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 432.

† **BIVETRIE** (bi-ve-ri'), s. f. Réunion, partie où se réunissent la brasserie Lang fut une des premières à avoir vu s'organiser les longues buveries, s'inscrivent les buveries fourmillantes, où, à certaines heures, il n'y avait plus place pour un coude sur

la table de chêne, MAXIME RUDE, *L'Opinion nationale*, 15 juillet 1876, p. 3, 4^e col.

— **ETYM.** **BURCU.** *Buverie* est un demi-néologisme; l'ancienne forme est *beuverie* (voy. au Supplément).

† **BUVETER** (bu-ve-té), v. n. Voy. **BUFFETER**.

† **BUVETTE**. *Ajouter* : || 4^e Nom, dans l'Oise, d'une boisson faite avec le marc de raisin, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 68. || 5^e Sorte de casier dont les compartiments reçoivent des flacons, et qu'on place sur les comptoirs des cafés, des liquoristes, etc.

C

CAB

† **C.** *Ajouter* : || 4^e Le c doré, *noctua c aureum*, le c lince, *papilio c album*, espèces de papillons.

† **CAB.** *Ajouter* : || 7^e Ça bas, sur la terre où nous sommes; leuotion vieillie. Amoureux Jupiter, que ne viens-tu ça bas ? *RÉGNIER, Élév.* iv. Dans le ciel autant de biens que vous en faites ça bas, *Id. Ep. d'idée*.

† **CABALISME** (ka-ba-li-sm'), s. m. Sentiment de celui qui suit la cabale des juifs. Marque certaine de mon cabalisme, que je m'en donne qui lui soit échappée. *DAYLE, la Cabale chim.* p. 138.

† **CABAN.** *Ajouter* : || 3^e Demi-caban, caban sans manches. Trois à quatre mille demi-cabans, sans manches... de peysonnell, *Traité sur le commerce de la mer Noire*, II, 434, Paris, 1767.

† **CARANE.** *Ajouter* : || 6^e Une ferme, dans l'Aunis, et la Vendée. *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 80.

† **CABANIER** (ka-ba-nié), s. m. Dans l'Aunis et la Vendée, fermier.

† **CABARER.** *Ajouter* : Sous la cuve matière, il y en a une autre plus petite que l'on nomme reverdoir, et dans laquelle est équipée une pompe à chapelet, qu'on appelle pompe à cabarer. *Dict. des arts et mët.* Amsterdam, 1767, Brasseur.

† **CABARETIER.** — **HIST.** XIV^e s. *Ajouter* : À Lambin (couplé), cabareteur... *CAFFIAUX, Régence d'Albert de Bavière*, p. 57.

† **CABAS.** — **HIST.** XV^e s. *Ajouter* : Ainsi comme on bat le cabas [fait d'anser, l'anse du panier] à ceux qui nescavent le prix du marché... *E. DESCH.* *Miroir de mariage*, p. 68.

— **ETYM.** *Ajouter* : M. Deferméry, *Revue crit.* 18 déc. 1868, p. 408, a indiqué l'arabe *qafes*, cage, panier; cela met à néant les conjectures.

† **CABASSET.** *Ajouter* : — **REM.** Le cabasset était proprement un casque à bords larges et très-abaisés qui, au XV^e siècle, était porté par les piquiers.

† **CABINET.** *Ajouter* : || 10^e Cabinet d'eau, dans l'établissement de certaines roues hydrauliques, conduit fermé par lequel passe l'eau de la chute avant d'arriver sur la roue.

† **CABRIERS** (ka-bi-ri'), s. m. pl. Primitivement, dieux inferneurs adorés à Lemnos, à Imbros, en Samothrace, comme fils de Vulcain, identifiés plus tard avec les divinités supérieures dont ils étaient les acolytes dans les mystères de la Samothrace.

— **ETYM.** *Kabozes*. D'après M. Albert Réville, ce nom est scythique, *kebrim*, les êtres grands de taille, les robustes ou les héros, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1873, p. 385.

† **CABRIERES** (ka-bi-ri'), s. f. pl. Fêtes instituées en l'honneur des Cabires.

† **CABLAGÉ** (ka-bla-jé'), s. m. Opération par laquelle on réunit à six brins les fils, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. IV, p. 335.

† **CABLE.** *Ajouter* : || 5^e Se dit de fils réunis à six brins. Le métier continu est préféré pour les retors deux brins destinés à être câblés, c'est-à-dire réunis à six brins, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. IV, p. 327. La conversion d'un fil simple en fil câblé propre à la couture, *ib. t. IV, p. 334*. || Cotons câblés. Nous appelons cotons retors les cotons qui, assemblés en deux, trois ou un plus grand nombre de fils, n'ont subi qu'une seule opération de retorsure; et câblés ceux qui, après cette première opération de retorsure, sont de nouveau réunis en deux ou un plus grand nom-

bre de fils et retorsus à nouveau, *ib. t. IV, p. 772*.

† **CABOCHU**. *Ajouter* : || 4^e Nom donné, dans l'administration des tabacs, aux têtes des feuilles de tabac réunies en bouquets ou manœuvres. Les côtes et caboches indigènes, les caboches exotiques et les pouspières et rebuis peuvent être détruits sans autorisation spéciale, *Arrêté du direct. gén. des tabacs*, 9 août 1862, art. 244.

— **HIST.** XVI^e s. *Ajouter* : Pour millier de caboches [clous à grosses têtes], *MANTELLIER, Gloss.* Paris, 1869, p. 45.

† **CABOCHON.** *Ajouter* : || 3^e Clous à cabochon, ou, simplement, cabochons, sorte de clous. Clous de cuivre à cabochon, dont nos tapissiers se servent, et que les Tartares emploient pour mettre à l'entour de leurs selles, de PEYSSONNEL, *Comm. de la mer Noire*, I, 329. Quatre à cinq caisses de vitres à cabochons de Constantinople pour les bains, *ib. t. II, 408*.

† **CABOT** (ka-bo), s. m. Variété de chien. Dernièrement, le docteur trouva dans la rue un malheureux chien, de l'espèce dite cabot, qui avait une patte écorchée, le *Rappel*, 11 janv. 1875.

† **CABOTER.** — **ETYM.** *Ajouter* : M. Ch. Berthoud, *Journ. de Genève*, 3 déc. 1874, dit : « J'ai rencontré un Américain du Nord, appartenant à la famille des grands navigateurs du XVI^e siècle, Jean et Sébastien Cabot... il m'apprit que, d'après une tradition de famille, le mot de *caboter* se rattachait au nom de ses ancêtres. » Cette tradition couperait court à toute conjecture.

† **CABOTIER.** *Ajouter* : || 2^e Adjectivement, cabotier, cabotière. Barque cabotière et, substantivement, une cabotière. Un certain nombre de barques cabotières chargées de blé séjourneront sur la rivière d'Eure... ce que je crois nécessaire, c'est de ne point laisser séjourner les cabotières ni à Nogent ni à aucun autre endroit sur la rivière, *BUSISLUE, Corresp. contrél. gén. des finances*, p. 321, 1693.

† **CABOTIN.** — **ETYM.** *Ajouter* : M. Éman Martin (*Courrier de Vaucluse*, 15 juillet 1875, p. 43) conteste l'étymologie par *caboter*; il a raison, d'autant plus qu'il indique la vraie étymologie : elle est dans ce passage, qu'il emprunte à M. Edouard Fournier, *Chansons de Gaillard Garguille*, Préface, LXXV. « Les farceurs au milieu roturier ont survécu davantage... les comédiens de bas étage qui s'en vont, comme on dit, rôler le balai dans les provinces, avaient déjà un patron tout baptisé, le sieur Cabotin, célèbre opérateur nomade, qui, en même temps que tous les gens de son métier, était tout ensemble *imprésario* et charlatan, vendait des drogues, et jouait des farces. » On voit que *Cabotin* est un nom propre qui est devenu générique. M. Éman Martin ajoute que, comme cette préface est consacrée à l'histoire de notre théâtre avant 1660, *cabotin*, dans le sens de mauvais acteur, quoique ne se trouvant pas dans Trévoux (1771), pourrait très-bien dater de la seconde moitié du XVI^e siècle.

† **CABOULOT** (ka-bou-lo), s. m. Terme d'argot. Débit de prunes à l'eau-de-vie et de liqueurs. Une nouvelle ordonnance de police interdit aux propriétaires de caboulots de recevoir, à quelque heure de jour et de nuit que ce soit, aucun jeune homme portant un uniforme de lycéen ou de pension, *Patrie*, 5 déc. 1871.

† **BUVEUR.** *Ajouter* : || 3^e Le buveur, la buveuse, sorte de papillon, *bombus potatoria*.

† **BYZANTINISME** (bi-zan-ti-ni-sim'), s. m. Néologisme. État d'un peuple, d'une assemblée où les querelles sur des objets futiles occupent ou divisent les esprits, pendant que les dangers extérieurs sont menaçants.

— **ETYM.** Empire byzantin, où l'on se livrait à de futures querelles religieuses, tandis que les Ottomans attaquaient victorieusement l'empire et la ville de Byzance, ancien nom de Constantinople.

CAB

CAC

† **CARREMENT** (ka-bre-man), s. m. Néologisme. Action de se cabrer. C'est avec un hennissement de colère et un cabrement subit qu'ils [les chevaux sauvages de l'*Agro romano*] éloignent les témeraires, *ROLLER, Rev. des Deux-Mondes*, 15 janvier 1872, p. 380.

† **CABRIOLE.** *Ajouter* : — **REM.** On remarquera dans l'exemple de la Bruyère capriole au lieu de cabriolet; mais ce n'est pas le seul archaïsme de ce passage. La Bruyère a dit : Qui passe la capriole. Tel est du moins le texte des anciennes éditions; ce sont les éditions modernes qui ont mis : Qui fasse la cabriolet.

† **CABRIOLET.** || 6^e Petit chariot employé dans les fonderies pour transporter les bouches à feu d'un point à un autre. || 7^e Corde à nœuds terminée par deux morceaux de bois que les agents de police emploient pour lier les mains des détenus. Le garde qui devait l'accompagner lui a passé autour du poignet une sorte d'instrument qui porte le nom de cabriolet et qui consiste en une corde à nœuds terminée par deux morceaux de bois, *Journ. offic.* 24 juin 1876, p. 4477, 3^e col.

† **CABROUET.** *Ajouter* : Plusieurs personnes dévouées s'étaient saisies du mortier porto-amarre de la société humaine et l'avaient transporté dans un cabrouet vers la tête de la jetée, *L'Opinion nationale*, 4 janv. 1869.

† **CABUSSIERE** (ka-bu-siè-r'), s. f. Dans les étangs de Certe, filet à prendre les canards sauvages et les macreuses, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 445.

† **CACAHUET** (ka-ka-ou-é), s. m. Arachide ou pistache de terre. Cacahuets grillés à dix sous le cornet, *Étiquette placée dans la boutique d'un marchand de produits d'Espagne*.

— **ETYM.** Ce doit être un mot espagnol, car, en cette langue, *cacahual* signifie cacahoyère, et *cacahuete*, cacaoïère.

† **CACATOIS.** *Ajouter* : — **ETYM.** Malais, *kakatoa*, nom qui n'est d'ailleurs que la figuration ou l'onomatopée du cri ordinaire de l'oiseau, *NEVIC, Dict. étym.* || Voy. *KAKATOES*.

† **CACHALOTIER** (ka-cha-lo-tié), *adj.* m. Qui est relatif à la pêche du cachalot. Tout capitaine de navire cachalotier... *Ordonnance du 40 août 1841*, art. 5.

† **CACHE-FOLIE** (ka-che-fol-ie), s. m. Toupet destiné à cacher la première calvitie. Marchandises en cheveux : nattes, berthes, repentirs, cache-folies, pestiches, chignons nattés, coques, crêpes pour rouleaux, *Gaz. des Trib.* 27 fév. 1876, p. 498, 3^e col.

† **CACHEMIERIN** (ka-che-mi-riin), s. m. Langue parlée dans le Cachemir, et dérivé du sanscrit.

† **CACHE-POT.** || 4^e *Ajouter* : || 1^{er} y a aussi des cache-pots de filence, de porcelaine, de bois, etc.

|| 2^e *Ajouter* : || Fig. À cache-pot, en cachette.

† **CACHE-POUSSIERE** (ka-che-pou-siè-r'), s. m. Pardessus d'étoffe légère, pour garantir les habits. Cache-poussière, vêtements pour bains de mer et voyages, *Gaz. des Trib.* 1^{er} juil. 1876, p. 616.

† **CACHER.** — **ETYM.** *Ajouter* : Il faut noter qu'en limousin *caché* signifie cacher et aussi écorcher, *cacher* qui rattache les deux mots *cacher* et *cacher*.

† **CACHEUR.** *Ajouter* : || 3^e Ouvrier fendeur ou

seur de corne, qui débite la corne en plaques pour la tabletterie, la cointellerie.

† **CACHOLONG.** *Ajouter* : — ETYM. *Cach*, fleuve voisin des Calmucks de Bakarie, et *cholon*, pierre dans la langue des Calmucks, BRONGNIART, *Minéral*, 1807, t. I, p. 303.

† **CACIOTTERIE.** *Ajouter* : Quelle faiblesse de mettre votre confiance (il faut dire le mot) dans de petites caciottes plus propres à nous une intrigue de cour... BOSS. *Rém. réponse*, VIII, 5, 17.

† **CACHOU.** *Ajouter* : 2° Adjectivement. Il est de couleur de cachou. Un lot de bas de laine pour femmes, gris et cachou. *Journ. offic.* 10 janv. 1875, p. 210.

† **CACIQUE.** *Ajouter* : Fig. et par plaisanterie. Il se retrouvait (en rêvant) à sa sortie de l'Ecole normale, dans un restaurant du Palais-Royal, où ses camarades de promotion étaient leur ancien caïque, reçu le premier à l'agrégation; et ce cacique triomphant, c'était lui. A. THIÉRIET, *Revue des Deux-Mondes*, 15 avr. 1876, p. 733.

† **CACODÉMON** (ka-ko-de-mon), s. m. Terme d'antiquité. Un mauvais démon, un mauvais esprit. Si personne n'a vu ni farfadets ni démons... ni cacodémons, on a vu souvent des prédictions d'astrologues réussir, *VOLT. Dict. phil. Astrologie*.

— ETYM. Κακοδαιμόνιον, de κακός, mauvais, et δαίμων, démon.

† **CACOGRAPHIE.** — HIST. XVI^e s. *Ajouter* : Blamez (de ce que l'orthographe de Meigret n'est pas suivie dans un livre de Meigret) l'imprimeur qui a préféré son gain à la raison, espérant le faire beaucoup plus grand et avoir plus prompt despesche de sa cacographie que de men orthographie, MEIGRET, dans CUVET, *la Gramm. franç.*, p. 151.

† **CACOLET.** *Ajouter* : 2° Appareil semblable aux cacolets des Pyrénées, qui est employé aux armées pour le transport des malades et des blessés.

† **CACOMITE** (ka-ko-mi-t'), s. f. Plante mexicaine dont l'ignon donne une farine nourrissante, CORTAMBERT, *Cours de géographie*, 10^e éd. Paris, 1873, p. 688.

† **CACOUAC** (ka-kouak), s. m. Nom de dérision donné aux encyclopédistes et aux philosophes du XVIII^e siècle par leurs adversaires. Moreau publia en 1757 un pamphlet contre les philosophes intitulé : Mémoires pour servir à l'histoire des cacouacs. En 1758 parut le Catéchisme des cacouacs, que l'on attribua à l'abbé Giry de Saint-Cyr, de l'Académie française. Voltaire et d'Alembert acceptèrent ce sobriquet, qui se retrouve souvent dans leurs lettres.

† **CADASTRATION** (ka-da-stras-tion), s. f. Action de cadastrer. On ne saurait éviter des dépenses énormes, dépenses dont vous pouvez juger par ce qu'ont coûté les travaux faits pour la cadastration d'un seul canton, *Journ. offic.* 9 janv. 1875, p. 190, 1^{re} col.

† **CADAVRE.** *Ajouter* : 3° Dans l'ancien droit criminel, procès au cadavre, procès que l'on faisait sur certains cas au corps d'un homme décédé. Le procès ne pourra être fait au cadavre ou à la mémoire du défunt, si ce n'est pour crime de lèse-majesté divine ou humaine... duel, homicide de soi-même, ou rébellion à justice avec force ouverte dans le rencontre de laquelle il [le défunt] aura été tué, *Ordonnance criminelle de 1670*, titre 22, art. 1. † Curateur au cadavre, personne chargée de la défense dans le procès au cadavre. Pour cet effet [lo procès au cadavre], le juge... ordonne que le cadavre sera rapporté à la prison, en fait faire la reconnaissance et le fait saler ou embaumer pour le conserver; après quoi il nomme d'office un curateur au cadavre du défunt, *ROTHIER, Traité de procéd. crim.* (Note communiquée par M. Du Bois, avocat à Gand.) 4° Fig. Arbres morts. Arbres dévoués de verdure, Malheureux cadavres des bois, J. B. ROUSSEAU, *Carilante contre l'hyper*. Tandis que le courant du milieu entraîne vers la mer les cadavres des pins et des chênes, CHATEAUB. *Atala*, prologue.

† **CADEAU.** *Ajouter* : — REM. Au XVIII^e siècle, cadeau était si loin d'avoir pris le sens de petit présent, que, dans une même phrase, Molière oppose l'un à l'autre : Les visites fréquentes ont commencé; les déclarations sont venues ensuite, qui, après elles, ont entraîné les sérénades et les cadeaux, que les présents ont suivis, *Bourg. gentil*, III, 18.

† **CADÉDIS** (ka-dé-dis'), s. m. Jurement qu'on met habituellement dans la bouche des Gascons. † On dit aussi cadédion.

— ETYM. *Cap*, tête, de *Dis*, de *Dieu*.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE

† **CADET.** *Ajouter* : 5° Fusil cadet, fusil ainsi nommé à cause de sa valeur médiocre. Fusils simples dits cadets, pour exportation, ordinaires pour hommes, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 42.

† **CADETTE.** *Ajouter* : 2° À Lyon, dalle étroite qui, avant l'installation des trottoirs des rues, longeait la maison et abritait des eaux sales de la rue les soupiraux des caves.

† **CADIE** (ka-die), s. f. Arbrisseau (famille des cæsalpiniales) originaire d'Arabie qu'on cultive chez nous en serre chaude.

— ETYM. *Arabi*, qadi, nom de cet arbuste.

† **CADRIILLAGE.** s. m. Voy. QUADRILLAGE.

† **CAFARD.** — ETYM. *AFARD*. M. FELIX BOVET, qui combat à la fois l'étymologie par l'arabe *kāfir*, et par le bas lat. *capardum*, tire *cafard* de *cathare*, nom d'hérétiques du moyen âge (cathares voulaient dire les purs, du grec καθάροι). « C'est, dit-il, un sobriquet populaire, qui aura été dans la bouche du peuple longtemps avant d'être écrit et dont par conséquent l'orthographe aura suivi la prononciation. Or le b (dans καθάροι) se prononce chez les Grecs d'une manière qui ressemble à s'y méprendre, non pas au th anglais comme on le dit souvent, mais bien plutôt à notre f. En russe Théodore est devenu Féodor et Féodor, et j'ai été frappé en Grèce d'entendre des Français illettrés prononcer le *Thébes* comme s'il était écrit *Fiva*. » Il est difficile d'admettre l'opinion de M. BOVET; ce qui la réduit toujours à être une conjecture, c'est qu'elle ne rend compte ni de l'interjection qu'aurait subie *cathare* (*cafard* ne paraissant qu'au XVI^e siècle), ni de la présence du d. D'un autre côté M. G. d'Eichthal suggère que le *cafard* bigot pourrait bien dériver, pour la couleur et les mœurs cachées, du *cafard* grillon, de l'allemand *Käfer*, même sens. Ce rapprochement est inadmissible; mais il se pourrait en effet que l'emploi ancien de *cafard* appartenait à l'insecte, et que, au XVI^e siècle, les réformés en eussent fait une application baineuse aux religieux catholiques. Dans cette hypothèse, le *cafard* grillon aurait été ainsi nommé, à cause de sa couleur noire, du bas-lat. *capardum*, sorte de vêtement universitaire.

† **CAFARDAGE** (ka-far-da-j'), s. m. Langage de cafard. Ils [les Neuchâtelois] remplirent leur Mercure d'inepties et du plus plat cafardage, qui, tout en faisant rire les gens sensés, ne laissaient pas d'échauffer le peuple, J. J. ROUSS. *Confess.* XII, 2^e part.

† **CAFÉ.** *Ajouter* : 6° Populairement, un café, une demi-tasse de café. Intrépidité, et soutenu d'ailleurs par trois cafés pris avant de venir, il se débattait au milieu des autres, G. FLAUBERT, *L'Éducation sentimentale*, t. II, p. 410. 7° Café de figures, figures torréfiées et moulues. Monsieur, vous m'avez référé des doutes qui se sont élevés dans l'esprit du service au sujet du régime applicable à un produit importé de Suisse sous la dénomination de café de figures et qui consiste en figures torréfiées et moulues, sans mélange de sucre ou de mélasse, *Lett. commune*, Douanes, 1^{er} mars 1876, n° 293. 8° Arbre à café (coffee-tree des Américains), le *gymnocladia dioica*, BAILLON, *Dict. de bot.*, p. 247. 9° Café chantant, café où l'on fait entendre des chanteurs. 10° Café-concert, café où l'on fait entendre des concerts. Le café-concert a sur le théâtre l'immense avantage du cigare, de la bière, du coupe sur la table, E. TEXIER, *Sicile*, 7 avril 1867. 11° Populairement et fig. Monsieur prend son café, c'est-à-dire vous vous amusez à mes dépens.

† *Ajouter* : — REM. I. Le premier café établi à Marseille date de 1671; en 1672 fut fondé le premier café parisien, au quai de l'École; en 1716, il y avait déjà dans la capitale trois cents établissements de ce genre, M. DE LESCURE, *Journ. offic.* 17 nov. 1875, p. 9105, 3^e col. Huet parle des cafés comme très-repandus : Une étude assidue les obligerait à sortir de leur crasse, à quitter leur vie molle, les douceurs de leur fainéantise, le verbiage et les fadaises de leurs cafés..., *Lucretiana*, p. 2. 12. Avant de dire café tout court en parlant d'un établissement public où l'on prend du café, on a dit *maison de café*, comme on disait aussi *maison de chocolat*. La première boutique de librairie, ou la première maison de café qui se présente, BAYLE, *Artis aux réfugiés*. 13. Vers la fin du XVIII^e s. l'orthographe des mots café et chocolat n'était pas encore fixée. Du Guet écrivait à Mme des Rieux : Ni le café ni le chocolat ne sont propres à votre estomac, SAINT-REMY, t. V, livre VI, p. 8.

† **CAFÉ.** La location : fort de café, vient de ce que les personnes qui prennent du café au lait, disent, lorsque c'est le cas, qu'il est trop fort, trop chargé de café.

— ETYM. Arabe, *kahoua* (prononcé à la turque *kahve*), qui désigne la liqueur et non le fruit, *NEVCH. Dict. étym.* *Kahoua* a été longtemps un des noms du vin, d'après M. DOZY, qui ajoute : Quand on considère que le vrai moka est une liqueur enivrante, on s'explique pourquoi on lui a donné ce nom.

† **CAFOTIN** (ka-fo-tin), s. m. Nom de petits pots de terre renfermant de la braise allumée sur laquelle brûle de la résine; ces petits pots, portés par des enfants, sont balancés à la manière d'un encensoir, dans la fête des allumeurs, à Roubaix (voy. ALLUMER au Supplément), *le Temps*, 29 sept. 1876, 3^e page, 4^e col.

† **CAGE.** *Ajouter* : 7° Terme d'artillerie. Verser en cage, voy. VERSE, n° 13. Les chevaux, effrayés par les projectiles, se débèlent, et le canon verse en cage, *Campagnes de l'armée d'Afrique par le duc d'Orléans, publiées par ses fils*, 1870, p. 337. Une autre pièce fut versée en cage, obstrua le passage et arrêta quelque temps le mouvement de retraite, H. CAMOZ, *Ibid.* des *Deux-Mondes*, 1^{er} août 1871, p. 506.

† **CAGER** (ka-jé), s. m. Nom, dans l'Aveyron, de cages en bois où l'on fait les expéditions de fromages de Roquefort, *les Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 398.

† **CAGNARD.** *Ajouter* : 3° Nom, en Normandie, du réchaut, h. mois, Noms de famille normands, p. 52. 4° Jeter aux cagnards, locution qui n'est plus usitée et qui signifie abandonner avec mépris. Je ne me rappelle pas bien les preuves; mais il s'ensuivrait que les gens de génie sont détestables, et que, si un enfant apportait en naissant, sur son front, la caractéristique du ce dangereux présent, il faudrait ou l'étouffer ou le jeter aux cagnards, *NEVEU DE RAMEAU*, éd. Assézat, t. V, p. 393. 5° Jeter aux cagnards et, mieux, jeter au cagnard, c'est jeter dans le lien, sous les ponts de Paris, où les faînâtes, les vagabonds se réunissent (voy. CAGNARD à l'Historique).

† **CAGNE** (ka-gn'), s. f. Mauvais chien. Dans la bonté des chiens il y a des bizzareries inouïes; les disgraciés sont quelquefois les intelligents; et, dans la même portée, il y a trois cagnes pour un bon chien, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 339, Hetzel, 1866. Un chasseur exposa un griffon; qu'était ce griffon? Il passait les perdrix dissimulées... la moindre chaleur le mettait sur les dents; ce n'était plus qu'une belle cagne, *Id.* ib. p. 38.

— ETYM. Lat. *canis*, chien. *Cagne* est masculin dans la basse Bourgogne.

† **CAGNER** (ka-gné), v. n. Terme populaire. Faire la cagne, reculer devant une besogne difficile ou dangereuse.

† **CAGNOTE** (ka-gno-t'), s. f. 1° Petite cuve ou cuvier propre à fouler la vendange; usité dans le département de Lot-et-Garonne. 2° Vase ou corbeille où des joueurs jettent de l'argent qu'ils sont convenus de payer à certains coups. † Nom donné à la somme ainsi recueillie.

† **CAGOT.** *Ajouter* : — REM. Scarron, *Virg.* IV, a dit cagous en parlant des cagots des Pyrénées : Sales magasins de vermine, Enfin véritables cagous.

† **CAGOTEMENT** (ka-go-te-man), adv. D'une manière cagote. Nous ne sommes pas assez cagotement imbeciles pour... *Lett. du P. Duchêne*, 45^e lettre, p. 7.

† **CAGOU** (ka-gou), s. m. Nom d'un oiseau de la Nouvelle-Calédonie, de la famille des échassiers; il ne vole pas, ses ailes ne lui servant qu'à accélérer sa course. M. le comte Vignes a fait don au Muséum de vingt-six couples d'oiseaux des plus rares, et entre autres d'une paire de cagou; c'est la première fois que ces oiseaux, qui appartiennent à la famille des échassiers, ont pu être rapportés vivants de la Nouvelle-Calédonie; haut de trente centimètres environ, le cagou est gris cendré, *Journ. offic.* 2 février 1875, p. 884, 1^{re} col.

† **CAGUILLE.** *Rédiger ainsi l'article* : 1° Nom dans l'Angoumois et la Saintonge, du colimaçon. 2° Fig. Ancien terme de marine. Volute ornant le haut de l'éperon d'un vaisseau.

— ETYM. Provenç. moderne, *cacaulada*; languedocien, *cagaurala*.

† **CAHIER.** — HIST. *Ajouter* : XII^e s. Se vouissie [si je voulais] lor faiz escrire, Trop longue chose

Just à dire; En trois quarts de parchemin N'en venisse je suis à fin, BENOIT, *Chronique*, t. III, p. 210, v. 37512.

— ETYM. *Ajouter* : D'après M. Gaston Paris, *Mém. de la Soc. de linguist.*, t. I, p. 285, *cahier*, dont l'orthographe devrait être *quater*, est pour *quatern*, comme *enfer* pour *enfer*, et répond au provenç. *cazern*, catal. *cuern*, espagn. *cuaderno*, ital. *quaderno*, du lat. *quaternum* : réunion de quatre feuilles. Cela doit être adopté et donne plus de précision à la discussion qui est dans le Dictionnaire sur l'origine de ce mot.

† CAICIE. — ETYM. Allem. *Caiche*, navire et creveau (voy. CHEVEU au Supplément).

† CAÏDAT (ka-i-da). s. m. Gouvernement d'un caïd. Voulez-vous que je vous fasse comprendre par une fable ce qui se passe dans mon caïdat... *Gaz. des Trib.* 22-23 mars 1875, p. 286, 4^e col.

† CAILLEBOTTER. *Ajouter* : || 3^e l. n. Caillebotter se dit, en Normandie, des pommiers, lorsqu'ils fleurissent lentement, sans vignier, et que leurs feuilles sont attaquées par les chenilles, DELBOULE. *Gloss. de la vallée d'Éves*, 1876, p. 58.

† CAILLÈRE (ka-lè-r', ll mouillées). s. f. En Auvergne, vase cylindrique de bois où on verse la présure et le lait écramé et tiédi (pour le fromage de Roche), les *Primes d'honn.*, p. 449, Paris, 1874.

† CAILLETTE. *Ajouter* : || 2^e Caisse caillotte qui sert à la confection des fromages, *Tableau annexé au décret du 31 déc. 1866, concernant les établissements insalubres*.

2. CAILLETTE. — ETYM. *Ajouter* : Dans le commencement du xvi^e siècle, il y avait un personnage fictif, très-populaire; c'était l'innocent Caillotte, sur lequel on trouve beaucoup de renseignements dans la *Vie et Trespassement de Caillotte*, 1514 (*Recueil des poésies françaises des xvi^e et xvi^e siècles*, par A. de Montaiglon et James Rothschild, t. X, 1875). Ce personnage explique fort bien l'emploi que la Satire Ménippée, d'Amignon et d'autres font du mot caillotte (voy. l'Épique).

† CAILLEU-TASSART (ka-lieu-ta-sar, ll mouillées). s. m. Le *clupea thrissa*, L., poisson qui est vénéneux à certaines époques.

† CAILLON (ka-llon, ll mouillées). s. m. Chose caillée servant à la fabrication des fromages. Caillons pour la confection des fromages, chairs, débris et issues provenant de l'abattage des animaux, *Tableau annexé au décret du 31 déc. 1866, concernant les établissements insalubres*.

† CAILLON (ka-llon, ll mouillées). s. m. Bonnet, dans l'Indre-et-Loire. Les magistrats, en faisant une perquisition dans votre maison, ont trouvé caché dans le lit de la boulangerie le caillon, coiffure que votre femme portait le jour de sa mort, *Gaz. des Trib.* 9 sept. 1875, p. 870, 1^{re} col.

— ETYM. Dérivé de *cale*.

CAILLON. — HIST. *Ajouter* : || xvi^e s. Cinq cents de caillots achetés rendus sur ledit pont [d'Orléans] pour payer l'arche d'ouïr la croix, MANTILLER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 46.

† CAÏMACANAT (ka-i-ma-ka-na). s. m. Territoire régi par un caïmacan. Elle [la peste] éclata au milieu d'une petite population d'Arabes campés dans le caïmacan d'Azizie, à quinze heures au nord-ouest de Bagdad, sur la rive orientale de l'Euphrate, *Journ. offic.* 18 juin 1876, p. 4293, 3^e col.

† CAÏMACANIE (ka-i-ma-ka-nie). s. f. Fonction de caïmacan. La caïmacanie du Gharb el Bekka a été remplacée par l'administration directe et exclusive du vilayet de Syrie, *Journ. offic.* 19 avr. 1870, p. 693, 3^e col.

† CAÏORNE (ka-i-or-n'). s. m. Voy. CAÏORNE. Un ponton... avec les poulies et tous autres accessoires en rapport avec la force des navires à abattre, mâts et caïornes de redressement... *Décret du 21 déc. 1867*.

† CAIRE. *Ajouter* : Un nègre qui... ramassa par terre un de ses cocos, et se mit à faire un lampion avec sa coque, une mèche avec son caire, BERNARDIN DE S.-PIERRE, *Le Café de Surate*.

† CAÏRON. *Ajouter* : || 2^e Pierre melle qui sert à bâtir, et que l'on peut acheter toute taillée en petits cubes.

— ETYM. Provenç. moderne, *caire*, coin, angle.

CAÏSSE. || 3^e *Ajouter* : || Ironiquement, sauver la caisse, s'enfuir avec les fonds dont on est dépositaire. 4^e *Ajouter* : || Fig. Battre la grosse caisse, faire beaucoup de réclames.

† CAÏSSERIE (ka-i-sé-rie). s. f. Industrie de la fabrication des caisses. Les bois de pin sont em-

ployés à la menuiserie, à la confection des barriques de ciment, à la caisserie pour le transport des savons de Marseille, *Enquête sur les incendies de forêts*, 1869, p. 70.

† CAÏSSERIE (ka-i-sé-rie). s. f. Petite caisse. Articles de bimbeloterie renfermés dans des boîtes en carton ou des caissettes en bois, *Tarif des douanes*, 1869, p. 420.

CAÏSSON. || 1^{er} *Ajouter* : || Actuellement, voiture qui transporte les coffres dans lesquels sont contenues les munitions; le caisson n'est plus une caisse, c'est une voiture.

† CAÏJPUT. *Ajouter* : — ETYM. Malais, *kayou-pouth*, de *kayou*, arbre, et *pouth*, blanc, DEVIC, *Dict. étym.*

† CAÏJPUTIER (ka-je-pu-tié). s. m. L'arbre qui fournit le cajput (mélange cajput, famille des myrtacées). À l'ombre des cajputiers, arbres reconnaissables à la blancheur de leur écorce, RIENZI, *Océanie*, t. I, p. 211.

† KAKILE (ka-ki-l'). s. m. Genre de plantes de la famille des crucifères. Le kakile maritime abonde sur toutes nos côtes de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée; on le brûle pour en retirer de la soude.

— ETYM. Arabe, *qāquoulla*, espèce de plante salée, DEVIC, *Dict. étym.*

CAL. *Ajouter* : || 4^e Incrustation des chaudières à vesou. La formation d'une croûte calcaire dans les chaudières d'évaporation, désignée [à la Réunion] sous le nom de cal, qui empêche ou retarde l'ébullition... ED. MORIN, *Mém. d'agric.* etc. 1870-71, p. 495.

— HIST. *Ajouter* : xiii^e s. Tant souvent s'agenoilloit, qu'il avoit es mains et es genolz unies dures que l'on clame chauz, *Hist. litt. de la France*, t. XXV, p. 538.

† CAL... CALI... particule péjorative que M. Darmesteter, *Formation des mots composés en français*, p. 112, a mise en lumière (voy. CAL... au Dictionnaire). En voici un exemple curieux : Camirau, louche, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1832; il est composé de *cal...*, et *mirer*, regarder. L'origine de cette particule péjorative est inconnue.

† CALABARISER (ka-la-ba-ri-zé), v. a. Terme de toxicologie. Introduire dans le corps d'un être vivant du suc de la semence du *phytostigma venenosum*, ou fève du Calabar. Grenouilles calabarises, HENNEQUY, *Études sur l'action des poisons*, p. 78, Montpellier, 1876.

† CALADION (ka-la-di-on) ou CALADIUM (ka-la-di-on). s. m. Plante voisine du goug cultivée en serre. En entrant dans la serre, il vit, sous les larges feuilles d'un caladium, près le jet d'eau... G. FLAUBERT, *Édne sentimentale*, t. I, p. 215.

— ETYM. Malais, *kaladi*, sorte d'arum à racine comestible, DEVIC, *Dict. étym.*

† CALAGANE (ka-la-gan'), adj. f. Terme d'injure adressé par les jésuites aux religieux de Port-Royal. Il [le P. Brisacier] les appelle des filles impénitentes, ascarnatiques, incommunicantes, des vierges folles, fantasques, calaganes, désespérées, et tout ce qu'il vous plaira [c'est Pascal qui souligne], PASC, *Prov. XI*.

— ETYM. Dom Clémentel, t. III, p. 176, de son *Histoire générale de Port-Royal*, dit que M. de Callaghan était un gentilhomme irlandais, ordonné prêtre en France et fort attaché à la doctrine de l'Eglise et à la maison de Port-Royal. — Il dit aussi, à propos du P. Brisacier (le Jansénisme confondu) : « Cet ouvrage était rempli des plus horribles calomnies contre les personnes les plus innocentes, spécialement contre M. de Callaghan, et contre les religieux de P. R. dont M. de Callaghan était l'ami. Le P. Brisacier portait dans ce libelle diffamatoire la calomnie et la folie jusqu'à traiter les religieux de P. R. de « vierges folles, d'impénitentes, d'ascarnatiques, etc. » — On comprend que Nicole, dans sa traduction latine des Provinciales (Wendrock), ait traduit *calaganes* par *virgines Calaganicas*; c'est Majuscule se voyait dans plusieurs éditions françaises des Provinciales; et M. F. Bovet, qui a retrouvé par un heureux hasard le passage de dom Clémentel, ne se trompait pas en supposant à l'avance qu'il y avait un nom propre au fond de ce mystérieux adjectif *calagane*, désormais parfaitement clair (note de M. Berthod).

† CALAIS. *Ajouter* : — ETYM. M. Bugge (*Romanica*, juillet-octobre, 1876, p. 352) le tire, avec vraisemblance, du lat. *calathus*, panier, par l'intermédiaire d'une forme *calathium* = comp. *palatium*, palais

† CALAMAGROSTIS (ka-la-ma-gro-stis'), s. f. La calamagrostis argentée (*calamagrostis argentea*, DC.), belle graminée, MATHIEU, le Réboisement des Alpes, Paris, 1875, p. 31.

— ETYM. Καλαμος, roseau, et ἀγρωστός, espèce de graminée.

CALAMBRAC, CALAMBOU, CALAMBOUR. *Ajouter* : ... Vous allez partir de Madrid tout à l'heure, Pour porter cette lettre en bois de calambour à mon père, monsieur l'électeur de Neubourg, V. HUGO, *Ruy Blas*, II, 5.

— ETYM. Malais, *kalambag*, le bois d'aloès, DEVIC, *Dict. étym.*

CALAMISTRER. *Ajouter* : — REM. Ce mot n'est point hors d'usage, comme le dit le Dictionnaire; témoin cet exemple : Le masque de Méduse, ou celui du Bacchus indien, aux oreilles de taureau et aux cheveux calamistrés, CH. BLANC, *L'Art dans la nature*, p. 343.

CALAMITEUX. *Ajouter* : || En Belgique, polder calamiteux, polder en danger d'être inondé. Les polders compris dans un même arrondissement concourent à la défense commune en venant au secours de celui ou de ceux qui seront déclarés calamiteux, *Décret impérial du 28 déc. 1811*, art. 2. (Note communiquée par M. Du Bois, avocat à Gand, qui ajoute que ce mot est si bien resté dans le langage usuel qu'il a passé du français dans le néerlandais, en Zélande, avec le sens qu'y attache le décret impérial).

† CALAPITE. *Ajouter* : — ETYM. Καλάπα, nom malais et javanais du coco, DEVIC, *Dict. étym.*

† CALCICOLE (kal-si-ko-l'), adj. Qui habite les terrains calcaires. Plantes calcicoles, CONTEAUX, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXII, p. 54. L'existence d'une flore calcicole sur certains grès de Fontainebleau, DUCHARTRE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXII, p. 1468.

— ETYM. Lat. *calx*, chaux, et *colere*, habiter.

† CALCIFUGE (kal-si-fu-j'), adj. Qui fuit les terrains calcaires. Plantes calcifuges, CONTEAUX, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXII, p. 51.

— ETYM. Lat. *calx*, chaux, et *fugere*, fuir.

† CALCIN. *Ajouter* : || 2^e Sorte de croûte qui se forme à la surface de certaines pierres de taille exposées à l'air. || 3^e Se dit aussi du conglomérat calcaire qui se forme autour des objets qui ont séjourné plusieurs siècles dans le lit de la Seine, *Bulletins de la Soc. d'anthropologie*, t. VIII, 1^{re} série, p. 203.

CALCINATION. *Ajouter* : — REM. L'exemple de Voltaire où il s'agit de la calcination du plomb se rapporte au sens ancien (transformation en ce qu'il n'emportait les chaux) et non au sens moderne de calcination.

† CALCOSPHÉRITE (kal-ko-sfé-ri-t'), s. f. Petite cristallisation sphéroïdale à base calcaire (carbonate, phosphate, etc.) qui se trouve dans un grand nombre de parties animales, la coquille de l'œuf, la coquille des mollusques, etc.

— ETYM. Lat. *calx*, chaux, et *sphère*.

† CALCULATIF, IVE (kal-ku-la-tif, ti-ve'), adj. Qui sert au calcul. Les nombres calculatifs, GUARIN, *Princ. de la langue franç.* 1^{re} éd. Quotité calculative, iv. ib.

† CALCULIFORME (kal-ku-li-for-m'), adj. Qui est en forme de petits cailloux. || Se dit d'une écriture qui fut usitée dans l'Amérique du Sud avant l'arrivée des Européens, *Journ. offic.* 26 avr. 1875, p. 3005, 2^e col.

CALEBASSE. *Ajouter* : || 4^e Populairement et fig. Vendre la calebasse, révéler le secret.

† CALEBAÏE (ka-le-bé), s. m. Sorte de chou. On sème également les choux d'York, cœur de bœuf, en pain de sucre, celui de la Poméranie, le petit calebaïe hâtif, ainsi que les gros choux quintal, de Saint-Denis, de Bonneuil, *Journ. offic.* 18 août 1872, p. 5577, 1^{re} col.

CALÈCHE. *Ajouter* : — REM. 1^{er} Il est écrit galeche dans une pièce officielle, datée du 8 janvier 1661. La permission d'établir, dans notre bonne ville, faubourgs et banlieues de Paris, des galeches, carioles ou petits carrosses à deux roues, tirés par un seul cheval, *Lettre patente*, qui révoque cette permission. || 2^e Ce qui s'appelait l'été dernier une calèche (chapeau de femme), cet hiver une capote, a repris le nom de calèche depuis que nos dames se promènent en voiture découverte; une calèche a de la blonde ou du tulle au bord, comme l'année dernière, mais en plus grande quantité. Quelles fleurs ? me direz-vous. Des lilas, vous répondrai-je, des jacinthes, des roses, des bluets, *Journal de Paris*, du 1^{er} mai 1874,

† **CALÉCHIER** (ka-lé-chie), s. m. Loueur de caïches, de voitures de place. (Gassian, sur le pourvoi du sieur S., *caléchier* à Orlan, du jugement de ce tribunal... *Gaz. des Trib.* 1^{er}-2 mars 1873, p. 211, 2^e col.)

† **CALÉIDOSCOPIQUE** (ka-lé-i-do-sko-pi-k'), adj. Qui a le jeu, l'apparence d'un caléidoscope.

† **CALÉMANDE** (ka-le-man-d'), s. f. Nom, dans le xviii^e siècle, d'une étoffe commune. Maudit soit le précieux vêtement que le royère l'ou est mon ancien, mon humble, mon commode lambeau de calémande? *monast.*, *Regrets sur ma vieille robe de chambre*, édit. de J. Assézat, t. iv, p. 7.

CALÉMOIR. Ajoutez : — REM. Une note que nous communiqua M. Félix Roget, a le mérite de fixer à peu près l'époque où le mot s'est introduit. Il y a tout juste un siècle : Vous ne savez peut-être pas ce que c'est que des calémoirs, espèce de jeux de mots, sans mérite, selon moi, et que l'on se permet pourtant très-fréquemment dans nos sociétés; le marquis de Bièvre est surtout fameux pour sa facilité prodigieuse en ce genre, *Lettre du 18 février 1775*, dans *Correspond. secrète, polit. et litt.* *Mémoires pour servir à l'histoire des cours, des sociétés de la littérature en France depuis la mort de Louis XIV*, t. i, p. 200.

— EYM. Ajoutez : M. Sardon rattache ce mot au bois de calambour; voici comment : il a trouvé dans des papiers provenant de Favart un manuscrit de Fuzelier contenant les Montgenettes, recueil de chansons composées à Montgenêt par de bons vivants de la société d'autrefois. On improvisait, sauf l'abbé Chériar, censeur royal, qui restait court au milieu de ces improvisateurs intépides. Un jour l'abbé accourt, criant qu'il venait d'enfanter une jolie chanson, et il échantilla d'abord sur l'air, *Plaignons le malheur de Lulli*, etc... Pleurons tous en ce jour... Après ce beau vers, sa muse, fatiguée de cet effort spirituel, fit une pause prudente et nécessaire. La compagnie, charmée d'un si heureux début, le presse d'achever. Le poète léger recommença : Pleurons tous en ce jour... et s'arrêta à la seconde fois... On le conjura de continuer un ouvrage qui promettait tant. Enfin, après avoir invoqué Apollon et remonté sa lyre, il entonna pour la troisième fois avec une emphase digne du sujet : Pleurons tous en ce jour... Du bois de calambour... Son Pégase essoufflé ne peut faire un pas de plus, il s'arrête court. — Ce poème ébauché risquait d'avoir le sort de l'*E-néide* et de n'être pas achevé, si Mareuil, osant suivre ce nouveau Virgile, n'avait pas sur-le-champ terminé cette importante affaire comme il suit : Pleurons tous en ce jour Du bois de calambour... Crioit d'une voix emphatique Un abbé qui n'est pas éthique; Aussitôt en chœur on lui dit : Il a mal à l'esprit. Et après avoir reproduit ces vers de fermier général, Fuzelier ajouta : « C'est de calambour fut tant répété ce jour-là et depuis par la société de Montgenêt, pour signifier comiquement et allégoriquement fadaïse, baliverne, pauvreté, qu'il a fait fortune et est devenu proverbe. » M-reuil d'ailleurs fit incontinent la chanson suivante : *Snr l'air : Tout cela n'est indifférent* : Pour ne jamais demeurer court, Prenez gaulle de calambour; Tenez avec cette baguette Le stupide de l'homme d'esprit, Vous verrez que d'une sonnette Ainsi que d'un bon mot il rit. M. Sardon conclut de là que, franchissant les limites de Montgenêt, et propagée au dehors par les gens de tout rang auxquels Fuzelier fait allusion, la locution nouvelle est insensiblement transformée sur la route; et que, s'écartant de plus en plus de sa signification première, elle en est venue tout doucement à ne plus désigner seulement une sottise, mais aussi, et par la ressemblance des deux mots, une calébrine, puis le coq-d'âne, l'équivoque, et enfin le jeu de mots tout spécial qu'elle caractérise aujourd'hui, et qui, depuis longtemps, attendait une expression qui lui fût propre. — De telle sorte qu'ayant enfin vers 1760 son droit de bourgeoisie, le calambour n'attendait plus que M. de Bièvre pour obtenir de lui ses titres de noblesse (*le Temps*, 2 fév. 1873). D'un autre côté, M. Darmesteter, *Formation des mots composés en français*, p. 113, pense que calambourin, autre forme de calébrine, donne l'étymologie de calambour, qui se trouve éci ainsi la forme masculine de calébrine (*calambour*, aux environs de Châteaudun, se dit au sens de calébrine). Cette conjecture a l'avantage de rattacher calambour à un mot déjà connu. Toutefois nous inclinons à croire que c'est M. Chasles qui a raison, et que Ca-

lambour est bien l'origine de ce mot. On a objecté que, pour l'autoriser, il faudrait que ce personnage de contes allemands eût été connu en France; ce dont on n'a pas de trace. Or des traces de ce genre existent. En effet on trouve, dans un auteur du xvi^e siècle, mention de Calambour à côté d'*Eulenspiegel* : Un filz qui n'estoit si habille que un Ulyspiégoil ou un curé de Kalenberg, bonivart, de Noblesse, p. 253. Ce document est important dans les discussions que calambour soulève.

CALAMBREDAINE. — EYM. Ajoutez : M. Darmesteter, *Formation des mots composés en français*, p. 116, trouvant en picard *bredaine*, *bourde*, et dans *calambredaine* un composé de *calem* et *berdaine*, *Berdaine* équivalant à *bourdaine*, et est un dérivé de *bourde*, et *calem* est la particule péjorative *cali*, avec la nasalisation devant la labiale, fait qui n'est pas rare dans la phonétique française.

† **CALENCE** (ka-lan-s'), s. f. Terme des ouvriers de Paris. Manque d'ouvrage. Être en calence.

— EYM. Il est possible que *calence* soit une corruption de *carence*, manque; *carence*, qui est ancien dans la langue, et qui n'est plus usité qu'en termes de pratique, serait resté sous une forme altérée dans le langage populaire.

CALÉPIN. Ajoutez : || 2^e Moreau de peau ou d'étoffe qu'on met sous la balle de la carabine.

† **CALER**. Ajoutez : || 6^e Populairement, reculer, lâcher pied (ce sens était fort usité au xvi^e siècle, voy. l'historique).

CALFAT. Ajoutez : — HIST. xiv^e s. Asselin Grille, maître des œuvres de notre navire [flotte] et clerc de notre armée de la mer, lequel nous avons commis et ordonné pour nous faire venir certain nombre de caléfas et de remolles, pour les réparations de nostre dit navire, *Mandements de Charles V*, 1371, p. 435.

† **CALIBORNE** (ka-li-bor-né) ou **CALIBORGNON** (ka-li-bor-gnon), adj. Qui y voit mal. Il [le fils du regent]... brèche-dent, caliborgnon, punais, *MECOURCHAMP, Souven. de la marquise de Créquy*, t. iii, ch. 6.

— EYM. Berry, *caliborgne*; Haut-Maine, *calorgne*; picard, *caliborgnon*; norm. *caliborgnes*, des lunettes; de la préposition péjorative *ca* ou *cal*, ou *cali*, et *borne*. Pour cette préposition (voy. le Dictionnaire à CA... et CAL...), CALI... au Supplément).

CALIBRE. || 2^e Ajoutez : || Au xvi^e siècle, sous Henri II, les six calibres de France, nom donné aux six bouches à feu qui suivent : 1^o le canon, dont le projectile pesait de 33 livres 4 onces à 34 livres; 2^o la grande coulevrine, dont le projectile ordinaire de 15 livres 2 onces ne dépassait pas 16 livres 4 onces; 3^o la coulevrine bâtarde, avec un projectile, en moyenne, de 7 livres 2 ou 3 onces; 4^o la coulevrine moyenne, avec un projectile de 2 livres; 5^o le faucon, avec un projectile de 1 livre 4 onces; 6^o le fauconneau, avec un projectile de 1 livre 4 onces.

CALIBRE. Ajoutez : || Un tube est dit bien calibre quand le diamètre intérieur en est partout le même.

2. **CALICE**. Ajoutez : || 2^e Terme de zoologie. Nom donné à la capsule qui contient l'ovule dans l'ovaire de la poule.

† **CALICHE**. Ajoutez : || 2^e Nom d'une espèce de terre à salpêtre. L'analyse de la terre à salpêtre ou caliche (découverte à Arica, Pérou) a donné des résultats favorables, *Journ. offic.* 20 oct. 1872, p. 472, 3^e col.

† **CALIFORNIE** (ka-li-for-nie), s. f. Contrée de l'Amérique du Nord où l'on a trouvé de riches mines d'or. || Fig. C'est une Californie, se dit pour exprimer la richesse d'un lieu, d'une maison, d'une entreprise.

CALIFOURCHON. — EYM. M. Fr. Dame, de Burest, suggère, pour expliquer la première partie du mot, de prendre en considération le roumain *cal*, cheval, *calul*, le cheval, *calare*, monter à cheval. Il est certain que ce *cal*, qui vient sans doute de *caballus*, offre une interprétation de *califourchon*. Mais est-il permis d'introduire cette forme non latine orientale dans nos langues néo-latines occidentales, qui ne la connaissent pas? Le mieux est de considérer *califourchon* comme composé de *fourchon* et de la particule péjorative *cali* ou *ca* (on a dit *cafourchon*, voy. l'historique).

† **CALIGNEUX**. Ajoutez : || 2^e Envahi par le brouillard. Le fondement à l'existence de toutes les choses ne vous apparaît plus que dans une noire impenne ou un caligneux abîme, tant que vous ne faites pas intervenir... l'idée de Dieu,

GILARDIN, *Disc. sur le surnaturel*, cité dans *Gaz. des Trib.* du 1 nov. 1876, p. 1033, 3^e col.

† **CALIN**. Ajoutez : || 2^e Dans l'Aunis, vase ordinairement de tôle, muni d'un couvercle sur lequel on met de la braise, tandis qu'il est placé sur le feu; sert à la cuisine. *Goss. aunisien*, p. 82.

— EYM. Portug. *calain*; de l'arabe *cala'*, qui à son tour vient du malais *kelang*, étain, ou bien de *Calá'a*, nom d'une ville dans l'Inde d'où l'on tirait l'étain (pozzy).

† **CALINAÏE** (ka-li-na-j'), s. m. Boîte de calinaïe, petite boîte de hêtre fermant à crochet, P... fabricant de boîtes en hêtre dites de calinaïe, *Ann. Didot-Bottin*, 1876. Calinaïe en gros, *ib. ib.*

† **CALINO** (ka-li-no), s. m. Nom moderne de l'ancien joirasse. || Ce nom est emprunté à une pièce de MM. Barrière et Fauchery, qui eux-mêmes avaient pris ce personnage à une *Voiture de masques*, de MM. Edmond et Jules de Goncourt. Caux et cet écrivain Calino; mais toute la presse actuelle écrit *Calino*.

† **CALIOUN** (ka-li-oun'), s. m. Pipe à eau; c'est le nom persan du narguile. Quelques coussins peints, un calioun incrusté de rubis et de turquoises pour fumer le blond tabac de Cachan, F. CHALUSSE, *Journ. offic.* 10 oct. 1873, p. 6294, 2^e col. || On trouve aussi *calian*.

— EYM. Persan, *qalioun* ou *qaliân*, DEVIC, *Dict. étym.*

† **CALLAÏDE** (ka-li-a-d') ou **CALLAIS** (ka-li-ais), s. f. Sorte de pierre précieuse, d'un vert pâle ou d'un bleu pâle. On a trouvé dans une crypte des plaines d'Arles une certaine quantité de grains percés de turquoises qui rappellent les perles en callais des dolmens du Morbihan, et dont le gisement est inconnu en Europe, *Journ. offic.* 14 oct. 1876, p. 7428, 3^e col.

— EYM. Καλλις, ou *callis*.

† **CALLIGRAPHIQUEMENT** (ka-li-gra-li-ke-man), adv. D'une manière calligraphique. Ce n'est pas seulement l'invention de Gutenberg qui entraîna la décadence de l'art d'écrire calligraphiquement, A. MAURY, *Hist. de l'écriture*, *Rec. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1875, p. 153.

† **CALLUNE** (ka-li-un'), s. f. Sous-genre détaché du genre *erica*, et dont la bruyère vulgaire (*erica vulgaris*, etc. *calluna vulgaris*, Salish.) est la principale espèce.

— EYM. Καλύνω, embellir, nettoyer, parce qu'on fait des balais avec cette plante.

† **CALMEMENT** (kal-me-man), adv. D'une manière calme. Personne, en considérant les choses calmement et sans passion, ne dira qu'il a le droit... *le Temps*, 7 mai 1876, p. 2, 2^e col.

† **CALOGÉ** (ka-lo-j'), s. f. || 1^o Nom, à Étretat, d'anciens bateaux côtiers que la mer a mis hors d'usage et que les pêcheurs, les installant sur la plage, ont recouverts d'un toit de chaume, après avoir percé, dans l'épaisseur de leurs bords, des portes, des fenêtres. Les calogés servent de magasins pour les engins de pêche, *le Temps*, 18 août 1876, 2^e page, 3^e col. || 2^e En Normandie, cabane de berger, niche à chiens, à lapins. DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Évres*, p. 60.

— EYM. Ca, préfixe péjoratif, et *loge*.

CALOMNIE. — HIST. xvi^e s. Ajoutez : ...Que, au préalable... tu ne sois deurement et canoniquement purgé de calomnie et conseil [purgé de l'imputation d'avoir calomnié et d'avoir besoin d'un conseil judiciaire], *Œuvres facieuses de Noël du Fail*, Paris, 1874, t. iii, p. 214.

CALOMNIEUX. Ajoutez : — REM. Malthèse a employé ce mot au sens de répréhensible : Un nombre infini de calomnieux subtilités, *Lettre*, éd. L. Lalanne. On le trouve dans Charron, xvi^e siècle, en un sens analogue : L'homme, la plus calomnieuse et misérable chose du monde, *Sagesse*, t. 2.

† **CALORIFIANT**. ANTE (ka-lo-ri-fi-an, an'), adj. Qui chauffe. L'action calorifiante du soleil, HUMBOLDT, *Mém. de l'Acad. d'Arruiz*, t. iii, p. 473.

† **CALOT** (ka-lo), s. m. Bille de grosse dimension qui sert à certains jeux d'enfants.

CALOTTE. Ajoutez : || 10^e Espèce de pâtisserie à confiture. Vous vous imaginez peut-être qu'il est question de quelques petites friandises dont on nous donnait de nombreuses indigestions durant notre jeunesse, et qui portaient ce nom si joli, si gracieux, si adorable de petites calottes, il y avait là dedans des confitures, *Gaz. des Trib.* 13-14 avr. 1871, p. 353, 1^{re} col. || 11^e Pot de confiture, ayant la forme d'une grande calotte, sans anses ni oreilles. Les calottes dont nous nous entretenons sont des pots de confitures, *Gaz. des Trib.* 13-14

avr. 1874, p. 352, 1^{re} col. Confitures de toute espèce logées en caillottes ou en boîtes, *Alm. Didot-Bottin*, 1876, p. 880, 1^{re} col.

† CALOU. *Ajoutez* : || 2^e Nom du vin de palme fait avec la sève du cocotier (voy. PALME 1, n° 2).

CALQUE. *Ajout* : — REM. Chateaubriand l'a fait féminin, à tort : la ressemblance et, pour ainsi dire, à la calque de la physionomie de chaque époque, *Préface des Etudes historiques*.

CALVAIRE. *Ajoutez* : — REM. Calvaire, quand il désigne le lieu où Jésus fut crucifié, prend un grand C, mais un petit c quand il est employé figurément comme un lieu de douleur.

† CALYANIER (kal-va-ni-é), s. m. Terme d'agriculture. Homme de journée qui engrange les gerbes, charge les voitures pendant la moisson, etc. || En Normandie on dit calvénier.

† CALYPSO (ka-li-pso), s. f. La 53^e planète télescopique, découverte par Luther.

— ETYM. Καλῦψο, nymphe, fille d'Atlas.

† CAMAGE (ka-ma-ji), s. m. Ensemble des camers. Arbre de camage.

CAMARÉU. *Ajoutez* : || 4^e Vêtement qui, comme la peinture en camaïeu, a deux tons. Dans ce costume, qui est ce qu'on appelle proprement un costume camaïeu, l'un des deux tons se distingue de l'autre, et chacun a son écho dans la toilette, etc. *BLANC, Journ. offic.* 28 oct. 1872, p. 6710, 3^e col. La dignité du vêtement, le luxe voilé, la sévérité de l'uni ou des camaïeux sont quelquefois des raffinements, *Id. ib.* p. 6714, 2^e col.

CAMARADE. *Ajoutez* : — REM. Malherbe disait camarade : Luadi furent amenés sept des camarades de Montchrestien, *Lexique*, éd. Lalanne. Cette forme est plus voisine de l'étymologie.

† 2. CAMARAUE (ka-ma-ra-d'), s. m. Nom d'un fromage. Le fromage de camarade [de chèvre] est assez recherché ; on le fabrique dans les montagnes du département de l'Ariège, *Heuzé, la France agricole*, carte n° 44.

† CAMBIAL, ALF (kan-bi-al, a-l'), *adj.* Qui a rapport au change. La première section s'occupe du droit privé... la seconde du droit commercial, cambial et maritime... *Journ. offic.* 7 sept. 1872, p. 6806, 1^{re} col.

— ETYM. VOY. CAMBISTE.

† CAMBIATURE (kan-bi-a-tu-r'), s. f. Terme italien. Voiture dans laquelle on voyage en changeant de chevaux à chaque poste. Il lui offre une place dans sa cambiatore, *voit. Dict. phil. Éveré*.

— ETYM. *Cambiatura*, de *cambiare* (voy. CHANGER).

† CAMBRELLAGE (kan-bre-la-ji'), s. m. Le même que le chambrillage, DENISART, *Collection des décisions nouvelles*, 1775, *hoc verbo*.

— ETYM. Cambrélage se trouve dans la *Coutume du Cambrésis*, titre I, art. 46 ; c'est une autre forme de chambrillage.

† CAMBRIOLEUR (kan-bri-o-leur), s. m. Terme d'argot. Voleur par effraction dans les chambres, dites en argot *cambrables*.

† 3. CAMÉ (ka-m'), s. f. Nom donné, dans le département de la Manche, à des pots de cuir jaune, mais étamés intérieurement, dans lesquels on transporte le lait de l'étable à la ferme, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 21.

† CAMÉLÉDES (ka-mé-li-d'), s. m. pl. Nom donné au groupe des animaux appartenant au genre chameau.

— ETYM. Lat. *camelus*, chameau.

CAMELIN, INK (ka-me-lin, lin'), *adj.* Qui appartient au chameau. Les produits de la population caprine et cameline de l'Algérie... la population cameline de l'Algérie est d'environ 180 ovellotes, *Journ. offic.* 12 mai 1874, p. 3229, 1^{re} et 2^e col.

— ETYM. Lat. *camelus*, chameau.

CAMELOTE. — ETYM. *Ajoutez* : Il n'est pas sûr, malgré l'apparence, que *camelot* vienne de *camelus*, chameau. En effet, d'un côté, Olivier de Serres (voy. *Historique*) dit que le *camelot* est fait de poil de chèvre ; et, d'un autre côté, le *Journal officiel* (12 mai 1874, p. 3220, 1^{re} col.), énumérant « différentes sortes de duvets de qualité supérieure, dont on fait des tapis ou des tissus brillants appelés *camelots*, » dit que ce nom dérive de *seil* et *kemel*, nom de la chèvre d'Angora, d'après M. Texier. Il est de fait que le *camelot* ou, comme on disait jadis anciennement, le *camelina*, était une belle étoffe (voy. *Historique*).

† 2. CAMELOT (ka-me-lo), s. m. Terme populaire. Vendeur de camelote. Ils transportaient les marchandises envoyées dans des domiciles dif-

ferents, ou les écoulaient immédiatement à bas prix, en les vendant aux camelots de la rue, à des colporteurs des environs de Paris, et même en province, *Gaz. des Trib.* 15 fév. 1874, p. 161, 2^e col. Après l'insurrection, il disparut ; il s'était fait camelot et vendait de la lingerie dans les marchés, *Id.* 31 janv. 1875, p. 102, 4^e col.

† CAMELOTIER. *Ajoutez* : || 2^e Celui qui vend de la camelote, de mauvaise marchandise, de la marchandise de peu de valeur.

† CAMÉRAL, ALE (ka-mé-ral, ra-l'), *adj.* Qui a rapport aux finances publiques (mot usité en Allemagne). L'économie politique y a été rangée [en Allemagne] parmi les sciences camérales, c'est-à-dire qui ont l'état pour objet, *E. de LABEYRIE, Rev. des Deux-Mondes*, 16 juill. 1875, p. 451. Les étudiants se répartissaient comme suit d'après les diverses facultés : théologie, sciences camérales... *Journ. offic.* 8 sept. 1872, p. 6911, 2^e col.

— ETYM. Bas-lat. *cameralis*, de *camera*, chambre, au sens d'institution financière.

† CAMIN (ka-min), s. m. Nom, au Havre, du canot de pêche.

† CAMIONNAGE. *Ajoutez* : — REM. Sous la dénomination de camionnages on entend tous les transports dans les villes, y compris leurs faubourgs, *Circulaire des contributions indirectes*, 15 déc. 1820, n° 33.

† CAMIONNER. *Ajoutez* : Le contrat par lequel une compagnie de chemin de fer s'engage à camionner, au domicile du destinataire, des marchandises adressées en gare, *Gaz. des Trib.* 20 avril 1873, p. 379, 1^{re} col.

CAMIONNEUR. *Ajoutez* : || 2^e Cheval de camion. La première [race] est composée des chevaux de gros trait... le charretier, le camionneur y dominent, *BOCHER, Rapp. d'Assem. nat.* n° 1910, p. 65.

† CAMISOLEUR (ka-mi-zo-le), v. a. Maintenir par une camisole un foin, un furieux, *le Progrès médical*, 17 avr. 1875, p. 208, 1^{re} col.

† CAMOCAN (ka-mo-kan), s. m. Sorte d'étoffe précieuse usitée dans le moyen âge.

— ETYM. Espagn. *camocan*, *camucan* ; M. Dozy tire *camocan* d'un mot arabe, venu lui-même d'un mot chinois, *kincha* ou *kincha*, signifiant brocart.

CAMOMILLE. *Ajoutez* : — REM. On a dit camomille. Navettes, camomilles, olivettes et lins, CIRBAUDEAU, *la Banque rendue facile*, 1769, p. 418.

CAMOUFLET. *Ajoutez* : — SYN. CAMOUFLER, FOU-GASSE. Le camouflet diffère de la fougasse, en ce sens que le camouflet est un fourneau sous-charge.

CAMP. || 1^{er} *Ajoutez* : || Camp retranché, camp destiné à protéger une place forte, ou à être occupé par une armée chargée de la défense d'une position importante. || 9^e Nécologisme. Un campoulet, un homme qui est comme en camp volant, sans demeure fixe, un coureur, un vagabond. Je vous assure qu'on a heurté à la porte, reprit le jeune homme, qui s'était levé. — Sans doute quel que camp volant qui prend ma maison pour une auberge... sois tranquille, je vais l'expédier, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1876, p. 259.

— REM. Le titre de maréchal de camp n'est plus usité. Il est d'après le texte des lois et règlements remplacé par celui de général de brigade. Le maréchal de camp même que le général de brigade qui lui a succédé ne commandait pas toujours une brigade ou un département, par exemple dans les armées spéciales (état-major, artillerie, génie). C'était, comme est le général de brigade, un officier général dont le grade est supérieur à celui de colonel et inférieur à celui de général de division.

† CAMPANAIRE (kan-pa-nè-r'), *adj.* Qui a rapport aux cloches. Echelle campanaire.

— ETYM. Lat. *campana*, cloche (voy. CAMPANE au Dictionnaire, à l'étymologie).

† CAMPANNE (kan-pa-n'), s. f. Sorte de dentelle. La bisette, la guesue, la mignonnette, la campanne, formaient primitivement des dentelles en fil de lin pur ou plus ou moins fin, *Extr. de l'Economiste français*, dans *Journ. offic.* 7 janv. 1876, p. 172, 2^e col.

† CAMPAS (kan-pá), s. m. Nom, dans le Sud-Ouest, de terrains non cultivés. Les campas ne sont que ce qu'on appelle en français des landes, ou de petites portions de terrain qui ne sont pas cultivées, *CAPPEAU, De la compagnie des Alpes*, etc. 1817, p. 316.

— ETYM. Dérivé du lat. *campus*, champ.

CAMPEMENT. *Ajoutez* : || 4^e Hache de campement, hache qui fait partie de l'équipement des

troupes à cheval, pour certains travaux de campement.

† CAMPÈNE (kan-pè-n'), s. f. Nom, dans la Suisse romande, de la clochette qu'on met au cou du bétail. Deux armailis [bergers] précédaient la troupe [des contrebandiers], porteurs l'un d'une campène ou clochette de bétail... TOUBIN, *les Contrebandiers du Noirmont, scène de la vie jurassienne*.

— ETYM. Lat. *campana*, cloche (voy. CAMPANE au Dictionnaire, à l'étymologie).

CAMPINE. *Ajoutez* : Prix moyen de la volaille et du gibier vendus au détail, pendant le carême de 1774 et 1772 : Espèces : Poulet gras, 2 l. 45 s. en 1774, 3 l. 5 s. en 1772 ; Pluvier doré, 1 l. 40 s. en 1774, 1 l. 45 s. en 1772 ; Campines, 5 l. en 1774, 2 l. en 1772 ; Dindonneau, 7 l. en 1774, 7 l. en 1772. A. HUSSON, *les Consommations de Paris*, p. 250 (le texte porte fautiveusement *compine*).

† CANAC (ka-nak), s. m. Nom, à Belle-Ile, Morbihan, du fou, oiseau de mer, dit aussi sergent goulou, GOUEZEL, *les Oiseaux de mer*, Nantes, 1876, p. 42.

† CANAILLERIE (ka-nà-lle-rie, Il mouillères), s. f. Terme populaire. Acte de canaille, acte grossièrement malhonnête. C'est une canaillement.

† CANAILLOCRAIE (ka-na-llo-krac-rie, Il mouillères), s. f. Domination de la canaille. Du temps de la canaillocraie, je pouvais, à mes risques et périls, dire leurs vérités à ces inconcevables souverains, JOSEPH DE MAISTRE, dans *SAINT-BEUVE, Portraits littéraires*, t. II, article *Joseph de Maistre*.

— ETYM. Mot hybride de *canaille*, et *κραιτέν*, commandeur.

CANAL. *Ajoutez* : || 13^e Terme de géométrie. Canal, surface canal, enveloppe de toutes les positions d'une sphère de rayon constant dont le centre se meut sur une courbe donnée.

† CANALET (ka-na-lè), s. m. Branche du canal du Midi. Le passage de l'Orb au canal sur un pont-aqueduc se raccordant avec l'écluse de Vauverannes et le canal dit du Pont-Rouge, à Saunclères, E. GRANGER, *Voies navigables de la France*, p. 408, Paris, 1856. La navigation (de l'Hérault)... se trouve interceptée... Par d'autres moulins qui ne permettent de communication entre la partie supérieure et la partie inférieure qu'au moyen de deux branches du canal du Midi, dites canalet bas et canalet haut, *Id. ib.* p. 270.

— ETYM. Diminutif de *canal*.

† CANALISATEUR (ka-na-li-sa-teur), s. m. Celui qui canalise, qui fait des canaux. M. Ferdinand de Lesseps, le hardi canalisateur de l'isthme de Suez, *Rev. Britann.* févr. 1875, p. 506.

† 2. CANARI (ka-na-ri), s. m. Nom d'un caractère dont les Indiens se servent. Inscriptions en canari, *Journ. offic.* 29 févr. 1876, p. 1459, 3^e col.

† 2. CANARI (ka-na-ri), s. m. Arbre de l'Archipel indien. Le canari oléifère produit une huile résineuse, *Bosc, Dict. d'hist. nat.* t. V, p. 185.

— ETYM. Malais, *canari*, *DEVIC, Dict. etym.*

† CANASTELLE (ka-na-stè-l'), s. f. Grande corbeille plate, faite en lames de gaulis entrelacées comme les bourriches d'huîtres, servant au même usage que les pantines.

— ETYM. Dérivé du lat. *canistrum*, corbeille (voy. CANASSE au Dictionnaire).

† 2. CANCAN (kan-kan), s. m. Nom que les enfants et les gens du peuple donnent aux fruits du sycamore formés de deux samares soudées par la base, qui tournent longtemps en l'air avant de tomber.

CANCEL. *Ajoutez* : || 3^e Dans les anciennes basiliques chrétiennes, barrière à jour qui était placée au devant du sanctuaire. Les cancels étaient imprétables aux laïques.

† CANCELLATION. *Ajoutez* : M'ayant ledit sieur président... déclaré qu'il était prêt de faire faire ladite cancellation, *MALE, Lexique*, éd. L. Lalanne.

CANCER. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. [Elle] fut fermée en la mamelle del malen del cancro, *le Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 214.

† CANCHIE. *Ajoutez* : || Canche gazonnante, canche qui forme gazon (*aira cespinea*, L., graminées). ... l'ajonc, la brande et la bruyère ; au milieu d'elles se trouve une herbe vivace connue sous le nom de canche gazonnante, dont la feuille se dessèche l'hiver, *FARE, Enquête sur les incendies des Landes*, p. 116.

† CANCOUEËL (kan-kou-è-l'), s. f. Nom du hanetton, dans la Haute-Marne. J'attrape des papillons, des bêtes à bon Dieu, des cancoueules et toute sorte de bêtes que j'enferme dans une boîte, A.

THEURIET, *Rec. des Deux Mondes*, 1^{er} nov. 1875, p. 91.

— REM. Au xvi^e siècle, Rabelais nomme le hanteton caquellole.

† **CANDACE** (kan-da-s) ou **CANDAOC** (kan-da-o-s), s. f. Terme d'antiquité. Titre de la royauté féminine d'Éthiopie. Le voyageur était un puissant personnage; c'était un eunuque de la candace d'Éthiopie, son ministre des finances et le gardien de ses trésors, *RENAU, des Apôtres*, ch. ix.

† **CANELO** (ka-ne-lo), s. m. Arbre de la Colombie, qui fournit du bois de construction. Dans le nombre des bois de construction, on distingue le canelo, dont on fabrique des embarcations; ce bois peut rester dans l'eau plus de trente ans sans se pourrir, *OCT. SACHOT, Rev. Briann.* sept. 1873, p. 268.

† 4. **CANETTE** (ka-ne-t'), s. f. Pièce de bois supportant la ventrière d'un navire qu'on veut lancer à l'eau, et glissant dans un coulisseau parallèle au grand axe du navire.

† 5. **CANETTE** (ka-ne-t'), s. f. Coiffure de femme, dans la Nièvre. Pas un cheveu ne dépassait la canette qui s'élargissait en aurole au-dessus de sa tête, *TH. BENTZON, Rev. des Deux Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 536.

CANEVAS. — HIST. Ajoutez : xiv^e s. Et si l'appareil et autour de canevass grosse chemise, *Perceval le Gallois*, v. 1692.

† **CANEVETTE**. Ajoutez : Il vient de Venise des canevettes de plusieurs bouteilles de verre peintes, *DE PEYSSONNEL, Traité sur le comm. de la mer Noire*, t. 100.

CANIF. Ajoutez : — REM. La location : donner un coup de canif dans le contrat, est très-bien expliquée par cet exemple : Il (la garde des sceaux [châteauneuf]) y passa le canif [dans le privilège surpris par les maîtres peintres], et en arracha le sceau en présence de la compagnie [l'Académie], l'assurant que jamais elle n'entendrait plus parler de cette affaire, *DE MONTAIGLON, Hist. de l'Acad. de peinture (Mém. attribués à H. Testelin)*, t. 1, p. 82.

† **CANILLO** (ka-ni-lon, li mouillés), s. m. Clef d'un robinet. Le gaz qui s'était échappé du branchement de l'hôtel du Louvre, à la suite de l'enlèvement du canillon, s'était répandu dans la cave, *Gaz des Trib.* 16 juin 1876, p. 553, 3^e col.

† **CANIVET** (ka-ni-vè), s. m. Ancien synonyme de canif. La pointe d'un canivet vous fera l'ouverture d'une liberté perpétuelle [par la mort], *MALU, L'Épique*, éd. L. Lalanne.

† **CANNABINÉES** (ka-na-bi-nées), s. f. pl. Famille de plantes, dont le chanvre est le type.

— ETYM. Lat. *cannabis*, chanvre.

CANNAGE. Ajoutez : || 2^e Action de tresser des cannes, des roseaux. Les rotins servant au cannage des sièges, *Journ. offic.* 2 juillet 1873, p. 4491, 1^{er} col. Fabricants et marchands en gros de joncs et cannages, *Journ. offic.* 1^{er} mars, p. 1435, 2^e col.

† **CANNAMÉLISTE** (ka-na-mé-li-st'), s. m. Ancien terme d'office. Celui qui s'occupe des fruits confits, des ouvrages de sucre, des liqueurs rafraîchissantes, des pastilles, etc. Le Cannaméliste français, par Gilliers, chef d'office et distillateur de S. M. le roi de Pologne, Nancy, 1751.

— ETYM. Voy. CANNAMELLE ou CANAMELLE.

CANNE. Ajoutez : || 5^e Canne armée, canne dans laquelle est cachée une arme. Le bambou carré, dont chacun de nous a pu voir l'emploi dans les cannes à pèche, cannes armées, manches de parapluies, etc. *ED. RENAUD, Journ. offic.* 6 fév. 1876, p. 4077, 1^{er} col. || 6^e Nom, en Algérie, d'une frêle, plante ombellifère, dont les bergers se servent pour frapper leurs troupeaux à grand bruit, comme avec une batte d'Arlequin, sans leur faire le moindre mal, *Journ. offic.* 7 oct. 1873, p. 6224, 2^e col.

† **CANNE**, **ÉE** (ka-né, née), *adj.* Qui est fait avec la canne. Châssis cannés pour chaises, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 750, 2^e col. || Chaise cannée, chaise dont le siège est formé de petites languettes de cannes découpées et tressées en carré ou en losange, etc.

† **CANNELE**. Ajoutez : || 2^e Dans la philosophie de Descartes, matière cannelée (voy. aussi strié, au Dictionnaire), forme en cannelures que la matière étalée suppose prendre par le mouvement des tourbillons. Nous avions la matière cannelée et la matière rameuse de Descartes, *voit. Dict. phil. Newton et Descartes*.

† **CANNELET** (ka-ne-lè), s. m. Petit tuyau servant à la filature. Fabricants de cannelets pour

filature, *Nomencl. génér. des professions sujettes à patente*.

† **CANNEUR** (ka-neur), s. m. Ouvrier qui tresse les cannes pour chaises, Canneur de chaises.

CANNIBALE. — ETYM. Ajoutez : D'après M. Roulin, *cannibale* est une altération du mot *callinago*, pour les hommes, *callipona*, pour les femmes, par lequel les Caraïbes se désignaient.

1. **CANON**. || 1^{er} Ajoutez : || Canon lisse, celui dont la surface intérieure de l'âme est unie; il lance des boulets sphériques et des boîtes à mitraille; il se désigne par le poids de son boulet exprimé en livres, canon de 24, de 12, de 8, ... dont le boulet pèse 24 livres, 12, 8, ... || Canon rayé, celui dont l'âme porte des rayures inclinées qui donnent au projectile un mouvement de rotation autour de son axe, de manière à régulariser l'action de la résistance de l'air; pour engager le boulet dans les rayures il y a différentes dispositions : enveloppe d'un métal mou qui pénètre dans les rayures par compression; boulet, entièrement en fonte, coulé avec des surfaces gauches qui s'appliquent directement sur l'âme, laquelle présente la forme d'un prisme qui aurait été tordu; double rang d'ailettes en zinc qui garnissent le projectile et qui s'introduisent dans les rayures, etc. Le canon rayé est rarement employé à lancer des boulets; il lance le plus souvent des obus oblongs cylindro-ovaux; il lance aussi des obus oblongs à balles et des boîtes à mitraille. Les canons rayés se désignent par le poids de leur obus oblong exprimé en nombre rond de kilogrammes : canons de 24, de 12, de 7, de 4, rayés, dont l'obus pèse environ : 24 k. 12 k. 7 k. 4 k. Ils se désignent aussi par le calibre de l'âme mesuré en millimètres : canons de 96, de 90, ceux dont l'âme a 95, 90 millimètres de diamètre. || Canon-obusier, bouche à feu pouvant tirer des boulets et des obus; elle se désigne par le poids de son boulet en livres. || Canon de France, canon supprimé en 1732; le projectile en pesait 33 livres; demi-canon de France, boulet de 16 livres; quart de canon de France, boulet de 8 livres; demi-canon d'Espagne, boulet de 24 livres. || Double canon, nom donné anciennement à de gros canons. || En termes de marine, vaisseau de cent canons, vaisseau qui est armé de cent pièces d'artillerie. || Pendule à canon, canon-pendule (voy. PENDULE, 1^{er} s^{er}). || 7^e Nom du brassard de l'avant-bras (le brassard était une pièce cylindrique des armures à plate).

2. **CANON**. || 6^e Supprimez l'exemple de Chateaubriand qui contient une erreur, et substituez : Les canons étaient autrefois fort à la mode dans la société. tout le monde connaît celui qui commence par ces mots : Frère Jacques, dormez-vous; ils étaient tous faits sur ce modèle, *PÉTIS, Musique mise à la portée de tout le monde*. || Ajoutez : || 11^e Terme d'antiquité. Le canon, une statue de Polyècte qui était reconnue comme règle des belles proportions du corps humain, *PLINE, Hist. nat.* xxxiv, 8, 19. || 12^e Nom donné à un ensemble de dates chronologiques qui fixaient le rapport des temps. || (M. de Sauley) a montré tout le profit qu'on pouvait tirer des découvertes modernes, des dates fournies par les inscriptions cunéiformes, du canon de Ptolémée, etc. *FÉRD. DELAUNAY, Journ. offic.* 20 oct. 1874, p. 7419, 2^e col.

† **CANONNERIE**. Ajoutez : — HIST. xvi^e s. Les septentrionaux, comme les Allemands, ... s'appliquent plus aux choses sensibles et aux arts mécaniques, ... jusques à avoir inventé la canonnerie et l'imprimerie, *PARÉ*, 1, 40.

CANONNIER. Ajoutez : || 3^e Nom donné, dans les mines, à l'ouvrier qui se glissait avec précaution en rampant vers le fond des souterrains et muni d'une perche de 10 à 12 mètres terminée par une torche, déterminait l'inflammation du peu de grisou qui pouvait se trouver dans la galerie, *Journ. offic.* 26 fév. 1876, p. 1408, 1^{er} col. || 4^e Au plur. Terme du vétérinaire. Les canonniers, les deux muscles lombriques supérieurs, chez le cheval.

† **CANOPE** (ka-no-p'), s. f. Sorte de vase utilisé chez les anciens Égyptiens et servant surtout à recevoir les entrailles des momies. Un magnifique vase d'albâtre oriental, ... ce vase a conservé les viscères intestinaux du Ramsès du 30^e dynastie, ... ou, une canope n'a pas dû être affectée dans l'origine à un service de mesurage, ... on est donc conduit à penser que la canope en question a été retirée de la tombe royale à la suite d'une de ces spoliations, ... *FÉRD. DELAUNAY, Journ. offic.* 13 sept. 1876, p. 6913, 3^e col.

CANOT. Ajoutez : || Le canot major porte une pe-

tite pièce de trente et est monté par soixante-dix hommes. Les petites embarcations du bord sont la balmeine et la yole.

† **CANOËR** (ka-no-tè), *r. n.* Faire une partie de canot, se promener en canot.

† **CANQUE** (ka-n-k'), s. f. Toile de coton de la Chine.

† **CANTALES** (kan-ta-lès), s. m. Berger chef, dans la montagne d'Anbrac, Cantal. Le buron, qui représente le chalet des Alpes, se compose d'un rez-de-chaussée où loge le cantale, et d'un grenier où les employés couchent dans le foin, ... *E. MOUTON, Journ. offic.* 23 mars 1876, p. 2079, 1^{er} col.

— ETYM. *Cantales* paraît être un dérivé de *Cantal*, nom du département.

† 2. **CANTER** (kan-tèr), s. m. Terme de turf. Galop d'essai qui précède la course. On dit d'un cheval qu'il prend son canter.

— ETYM. Angl. *canter*, petit galop, qui est pour *canterbury*, allure des chevaux sur lesquels on faisait le pèlerinage de Canterbury.

CANTHARIDE. Ajoutez : — HIST. xiii^e s. Par le conseil dudit Pierre [de la Broce, chirurgien de saint Louis], ele mist sous son menton candorilles; car il entendoit que ces choses attirescent [attirassent] les humeurs, *Miracles saint Loys*, p. 146.

CANTINE. Ajoutez : || 3^e Tabac de cantine. Il sera fabriqué une espèce de tabac dit de cantine, dont le prix ne pourra excéder 4 francs le kilo, *Loi du 28 avril 1816*, art. 475. || 4^e Petite caisse employée par les officiers pour transporter en campagne leurs bagages personnels.

CANTON. Ajoutez : || 6^e À Guernsey, division territoriale de la paroisse de Saint-Pierre-Port, capitale de l'île. Constitution des États de Guernsey, confirmée par ordre de Sa Majesté en conseil, en date du 13 décembre 1844, art. 7 : La paroisse de Saint-Pierre-Port sera divisée, au dire de ses propres autorités, en quatre cantons égaux, autant que possible, par rapport au nombre des contribuables et au montant de leurs contributions; chaque canton aura une douzaine, *Second report of the commissioners appointed to inquire into the state of the criminal law in the Channel islands, London*, 1848, gr. in-4^e, p. 147. || À Jersey, division territoriale de certaines vingtaines. || 7^e Nom donné à une certaine étendue de route ou de chemin, qu'un journalier dit cantonnier est chargé d'entretenir, *Dict. de l'adm. franç.* p. 297.

† **CANTONALISME** (ka-na-to-li-sm'), s. m. Esprit de canton, en Suisse. Le cantonalisme vainqueur y trouvera-t-il [dans le refus de reviser la constitution] un nouvel affermissement de son droit de souveraineté? *Proclamation du Conseil de la Suisse*, dans le *Journ. offic.* 23 juil. 1873, p. 2699, 2^e col.

CANTONNIER. Ajoutez : — On lui doit l'établissement des cantonniers sur les grandes routes, qu'il fit voter par les états de Languedoc, dont il était l'un des barons. *Petite biographie universelle* (1753), art. NISAS (marquis de), né vers 1660, mort en 1734. || 2^e Cantonnier, cantonnier, qui est relatif aux cantonniers. Un malfaiteur qui connaissait les cantonniers et leurs habitudes, a pris, sous des pierres où ils la déposaient lorsqu'ils sortaient, la clef de la maison cantonnier, *Gaz. des Trib.* 19 mars 1876, p. 276, 2^e col.

† **CAOUTCHOUC**. Ajoutez : || Fig. Clown qui semble en caoutchouc, tant il est souple. Travail extraordinaire de M. Schlan, l'homme serpent, premier caoutchouc et gymnaste du monde, *l'Indépendance belge*, 14 sept. 1868.

† **CAOUTCHOUCER**. Ajoutez : — REM. On trouve aussi caoutchouquer. Les tiges étaient en balaine et les membranes qui les réunissaient en soie caoutchouquée, *Journ. offic.* 12 juil. 1874, p. 4863, 3^e col. La forme la plus usitée est la forme par t; la voici dans le *Journ. offic.* 1^{er} mars 1873, p. 1436, 3^e col. : Tuyaux caoutchoutés, hitums.

CAP. Ajoutez : || 5^e Cap de More ou cap de Maure, se dit d'un cheval dont la tête est noire et le reste du corps d'une autre couleur; cette particularité se rencontre ordinairement chez les chevaux gris ardoisés, souris, roux, louvet, isabelle.

† **CAPACE** (ka-pa-s'), *adj.* Terme technique. Qui peut contenir. Le crâne masculin est, en général, plus volumineux, plus capace, plus lourd que le crâne féminin, *MOY, Arch. Mém. de la Soc. d'anthrop.* 2^e série, t. II, p. 137.

— ETYM. Lat. *capacem*, qui vient de *capere*, prendre, contenir.

† **CAPACITAIRE** (ka-pa-si-tè-r'), s. m. Neologisme. Celui à qui appartient une certaine capacité légale, le *Temps*, le 11 janv. 1873, 1^{er} page.

† **CAPARAONNIER** (ka-pa-ra-sio-niê), s. m. Fabrique de caparaons. Tarif des patentes, 1858.

CAPE. Ajoutez : 4° Dans les manufactures de tabac, synonyme de robe, n° 43.

— **HIST. Ajoutez :** XIII° s. Voians tous, non mie ses cape, fist decoper Gerbiers li pape Treustous ses membres un et un, PHILIPPE MOÛSES, *Chronique*, v. 15572.

† **CAPELIER. Ajoutez :** Il n'est pas un marin qui ignore la peine qu'il pousse un homme dans l'eau, soit à capeler la bouée circulaire, soit à se laisser supporter par les autres bouées à traîne, *Journ. offic.* 11 déc. 1874, p. 8195, 1^{re} col.

† **CAPELLADE** (ka-pè-la-d'), s. f. Coup de chapeau. Grands saluts, révérences, capellades, air de cour, R. TÖFFER, *Voyages en zigzag*.

— **ETYM. Ital. capellata, de capello, chapeau.** Ce mot serait utile pour remplacer celui de *bonnet*, si souvent employé par Montaigne, et qui n'est plus de mise, puisqu'il ne sort plus de bonnet. Toffier, s'il voulait franciser le mot italien, aurait mieux fait de dire *capelade*, très usité dans la Suisse romande et surtout à Neuchâtel; s'il voulait simplement transporter en français le mot italien, il aurait dû écrire *capellade*, et non *capellade* (BERTHOUD). *Capelade*, qui a pour lui l'usage actuel de tout un pays, serait à prendre et à introduire dans la langue.

† **CAPHARNAÛM. — ETYM. Ajoutez :** Il n'est pas besoin de conjecture pour expliquer l'emploi de *capharnaüm*. En effet on lit dans les Évangiles : Jésus entra à Capharnaüm, et il se fit dans la maison où il était un rassemblement si nombreux qu'il n'y avait plus de place dans la chambre, *St Marc*, II, 2. C'est là que l'usage vulgaire a pris *capharnaüm* pour désigner un entassement confus.

† **CAPIER** (ka-pi-ê), v. a. Faire descendre l'écheveau de soie le long des lames de guindres pour faire faire à de nouveaux écheveaux.

† **CAPIGI** (ka-pi-ji), s. m. Porteur du séail.

— **REM. De là vient le personnage nommé Calpigi** par Beaumarchais dans son opéra de *Tarare*.

— **ETYM. Turc, qapoudi ou qapidi, portier, venant de qappa, porter, devic, Dict. étym.**

CAPILLAIRE. Ajoutez : 3° Qui est relatif aux cheveux. Disons, à la gloire de nos artistes capillaires, qu'ils ont le privilège de la fourniture du monde entier, *Monit. univ.* 45 sept. 1868, p. 1489, 2^e col.

CAPITAL. [9° S. f. Ajoutez : Cette zone [la zone de 250 mètres des servitudes militaires] doit être mesurée sur les capitales des bastions et à partir de la crête de leurs glacis, GAUDRY, *Traité du domaine*, t. II, p. 13.

† **CAPITALEMENT. — HIST. Ajoutez :** XIV° s. Condamnés et exécutés pour leurs démerites capitalemēt et par justice (1422), *Rev. des docum. hist.* 2^e année, n° 24, p. 185.

CAPITOILE. — HIST. Ajoutez : XIII° s. Al capitole, ce sachiez sans coudier, S'en ala Charles li lions rois au visier; Car là endroit se vorra [vendra] herbergier, les *Enfances Ogier*, publiées par Scheler, Bruxelles, 1871, v. 7425.

CAPITON. Ajoutez : 2° La partie d'un siège qui est rembourrée de capiton. On a conduit, hier, devant le commissaire de police de la gare Saint-Lazare, un individu qui avait été surpris, lacérant à coups de canif les capitons d'une voiture de première classe, le *Rappel*, 17 oct. 1874. Enfin, il arrivait dans son houdoir discret comme un tombeau, tige comme une alcôve, où l'on se bécotaient aux capitons des meubles parmi toute sorte d'objets çà et là, G. FLAUBERT, *L'Éduc. sentim.* t. II, p. 217.

† **CAPITONNAGE** (ka-pi-to-na-j'), s. m. Action de capitonner, de garnir de capitons. L'alque machine appose contre les parois des baraquements comme un mince capitonnage, TH. DE LANGRAC, *L'Univers illustré*, 14 oct. 1874. Les profanes ont peine à comprendre le lien qui existe entre les différentes phases de cette fabrication [de wagons], au point de départ à la peinture du véhicule et au capitonnage de ses coussins, *Rev. Brit.* juil. 1875, p. 115.

† **CAPITONNIER. Ajoutez :** — **HIST. XIV° s.** Se capitonner, s'envelopper, s'emmailletter la tête. *Guerres de Rabalais*, éd. Janet, 1823, *Glossaire*, v° capitonner.

† **CAPITULE. Ajoutez :** 2° Se dit présentement, des militaires compris dans les diverses capitulations advenues pendant la guerre de 1870 et 1871. Le gouvernement est la puissance d'employer en Afrique les officiers capitules... la position de ca-

pitule du général F... soutient ici l'opinion contre lui, *Journ. offic.* 14 avr. 1875, p. 2676, 1^{re} col.

† **CAPOC. Ajoutez :** Le capoc est une espèce de coton soyeux des Indes orientales, qu'on ne file pas, mais qu'on emploie à la manière de la ouate.

— **ETYM. Malais, kapog, nom de cette espèce de ouate, devic, Dict. étym.**

CAPONNIÈRE. Rédiger ainsi l'article : 1° Terme de fortification. Passage à ciel ouvert, servant à traverser les fossés des fronts bastionnés. Les caponnières sont simples ou doubles suivant qu'elles sont abritées par un seul épaulement, ou qu'elles en ont un de chaque côté.

CAPORAL. Ajoutez : 2° Nom du tabac à fumer ordinaire, ainsi dit, d'après M. Larchey, par opposition à un tabac haché plus gros, dit de soldat, et vendu à un prix moindre.

— **ETYM. Ajoutez :** Le mot italien est ancien. Il résulte d'un acte officiel du gouvernement de Florence, daté du 28 nov. 1503, que Machiavel fut chargé à cette époque de choisir et de réviser les caporaux des troupes de la République, ARTU. MANGIN, *Journ. offic.* 20 fév. 1873, p. 1212, 1^{re} col.

† **CAPORALISER** (ka-po-ra-li-sé), v. a. Néo-logisme. Faire caporal. Il y avait des caporaux qui disaient qu'on les avait caporalisés malgré eux, et qui demandaient à résigner leurs galons, TROCQUET, *Journ. offic.* 6 juin 1872, p. 3811, 3^e col. 12° Fig. Établir un régime de caporalisme.

† **CAPORALISME** (ka-po-ra-lis-m'), s. m. Néo-logisme. Régime de caporal, dans lequel la vie civile est asservie aux idées et aux habitudes militaires. Ils [les habitants du sud de l'Allemagne] n'ignorent point la différence qu'il y a entre une armée allemande et une nation de soldats; rien de plus contraire que le capitalisme à leurs habitudes et à leurs goûts, GUERBULEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1870, p. 62.

† **CAPOTAGE** (ka-po-taj'), s. m. Disposition de la capote d'une voiture. Deux coureurs destinés à lui venir en aide [au cocher], postés debout sur le marchepied de derrière de la voiture, dont le capotage relevé forme une espèce de lucarne, l'œil constamment fixé sur les chevaux, se jettent à leur tête au moindre incident... *Journ. offic.* 31 août 1875, p. 7405, 2^e col.

CAPRICE. Ajoutez : 5° Pièce littéraire où l'on n'a pas observé les règles de l'art. Je dirai peu de chose de cette pièce; c'est une galanterie extravagante qui a tant d'irrégularités qu'elle ne vaut pas la peine de la considérer, bien que la nouveauté de ce caprice en ait rendu le succès assez favorable pour ne me repentir pas d'y avoir prêté quelque temps, CORN. *Ex. de l'illusion*. [Saint-Amand a, dans ses Œuvres, plusieurs pièces intitulées caprices.]

† **CAPRIOLE** (ka-pri-o-l'), s. f. Forme ancienne de cabriolet (voy. ce mot).

† **CAPSAGE** (ka-psa-j'), s. m. Préparation qu'on fait subir aux feuilles de tabac. Une fois mouillées, les tabacs sont mis en masse jusqu'au moment où ils sont livrés au capsage; on appelle ainsi l'opération à laquelle pour le scierfalter ordinaire, a été substituée à l'ancien écotage conservé seulement pour le scierfalter supérieur; au capsage, les feuilles alignées à la main de façon que toutes les côtes soient bien parallèles et réunies en ballons, sont, en cet état, portées au bacheage, *Journ. offic.* 29 nov. 1875, p. 9801, 2^e col.

† **CAPSULATION** (ka-psu-la-sion), s. f. Terme de pharmacie. Action de mettre en des capsules ou petits tubes faits de gélatine certains médicaments de goût désagréable. Capsulation du valériane d'ammoniaque.

† **CAPSULERIE** (ka-psu-le-rie), s. f. Usine où l'on fabrique des capsules explosives.

† **CAPTALAT** (ka-pta-la), s. m. Juridiction d'un capitaine. Le territoire régi par un capitaine. Les forêts, montagnes, brandes et bernades du capitaine de Buch, *Enquête sur les incend. des Landes*, p. 207, 1873.

CAPTER. Ajoutez : 3° Capturer quelque chose à quelqu'un, le lui faire obtenir. Vous m'avouerez, monsieur, que c'était là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Pennec, J. J. ROUSSEAU, *Lettre à Hume*, 10 juillet 1766. L'effet des faveurs du prince en était guère, en Angleterre, de capter à ceux qui les reçoivent celles du public, in *Lettre à Dittens*, 26 mars 1767. Ces formes de langage ne sont pas bonnes.

† **CAPTIVANT, ANTE** (kap-ti-van, van-t'), adj. Qui captive. Loi tyrannique et captivante, *REM.* La question du travail des femmes est l'une des

plus captivantes et des plus attristantes qui se puissent rencontrer, PAUL LEROY-BEAULIEU, *Journ. des Débats*, 16 oct. 1876, 1^{re} page, 6^e col.

CAPTEUR. Ajoutez : 2° Dans le langage technique, action de se rendre maître d'une vapeur, d'un gaz, etc. La capture initiale de la vapeur [pour le chauffage des wagons, système Loe] est opérée sur la chaudière même de la locomotive, où elle est réglée par un robinet, *Journ. offic.* 11 mai 1873, p. 3018, 2^e col.

† **CAPTEURER** (ka-ptu-reur), s. m. Celui qui capture. Et le sieur Dagout, ancien capteur du petit conseiller, et Foucault le brailleur, *Lett. du P. Duchêne*, 64^e lettre, p. 4.

† **CAPUCHONNEMENT** (ka-pu-cho-ne-man), s. m. Action de capuchonner une locomotive.

† **CAPUCHONNER** (ka-pu-cho-né), v. a. Disposer une locomotive de telle façon que la production de la vapeur y cesse, et que la pression de la machine aille s'affaiblissant à mesure que le train avance; cela se fait dans les souterrains, afin d'y éviter la fumée.

CAQUE. Ajoutez : Caque de Champagne, synonyme de tierçon de Champagne.

† **CAQUETOIRE. Ajoutez :** — **REM.** Scarron, *Virg.* IV, a dit *caquetin* [Didon] qui jamais en bonne foi ne fit de temple un caquetin.

† **CAQRE** (ka-ku-r'), s. f. Débris de harengs. Dans la zone maritime [du Nord-Ouest], on utilise avec succès les caques ou débris de harengs, NEUZE, *la France agricole*, carte n° 7.

— **ETYM. Caquer.**

† **CAR** (kar), s. m. Compartiment d'une voiture de tramway. Le mari, qui, paraît-il, était légèrement chauffé, sauta dans un car des tramways, laissant sa femme seule sur la route, *Gaz. des Trib.* 7 oct. 1875, p. 967, 3^e col.

— **ETYM. Angl. car, cariole, qui est le français char, anciennement car, dans certains dialectes.**

† **CARABAS. Ajoutez :** 4° Anciennement, voiture publique allant de Paris à Versailles. Le carabas était une voiture publique ayant la forme d'une longue caque et pouvant contenir vingt personnes... les carabas mettaient quatre heures et demie pour aller à Versailles; les places coûtaient vingt-cinq sous, *Journ. offic.* 29 avril 1875, p. 3084, 3^e col. (le journal écrit errabait). Ils [les tableaux de Lancret, Watteau, etc.] vous promènent partout, à la cour comme à la ville... dans les carrosses du roi et dans les misérables carabas qui font le service de Paris à Versailles, *Rev. illustrée des Deux-Mondes*, 26 déc. 1874.

— **REM.** Carabascu, au sens de vieille voiture, s'écrit sans majuscule.

2. **CARABIN. — ETYM. Ajoutez :** Bien que carabin paraisse se rattacher au carabin, soldat de cavalerie légère, cependant il faut noter *escarabai*. « À l'époque des pestes qui ont sévi à Montélimart en 1543 et en 1583, dans les délibérations du conseil municipal et dans les actes de notaires de 1543 et 1583, on rencontre souvent *escarabai, escarabine* dans le sens d'infirmerie, infirmerie; certains documents disent aussi que les *escarabais* étaient chargés d'ensevelir les morts (note de M. de Coston, de Montélimart). *Escarabai* aurait-il influé sur l'application de carabin aux étudiants en chirurgie? »

CARABINE. Ajoutez : 1° Nom donné autrefois aux petites armes à feu à rouet employées jadis par la cavalerie. [Carabine rayée, carabine ayant à peu près les mêmes dimensions que la carabine de la cavalerie; elle présentait, à la surface intérieure de l'âme du canon, des rayures parallèles à l'axe, dont l'objet était de faciliter l'introduction de la balle, que l'on forçait en la chassant avec une baguette à coups de mallet; les rayures ont été ensuite tordues en hélice, de manière à forcer la balle à prendre, dans l'air, un mouvement de rotation.] Nom donné en dernier lieu à des armes plus longues que la carabine de cavalerie, rayées, de précision et destinées à l'armement de corps spéciaux; elles sont à percussion. Ces armes ont été successivement les suivantes : 1° carabine à chambre; le canon présente, à la culasse, un rétrécissement ou chambre dans lequel se place la poudre; la balle entre librement dans le canon, prend appui sur l'entrée de la chambre, et on la force en l'aplatissant à coups de baguette; la balle est sphérique; 2° carabine à tige; la chambre est remplacée par un espace annulaire ménagé entre le canon et une tige fixée à la culasse; c'est sur l'extrémité de cette tige que la balle prend appui quand on la force; la balle est

cylindro-conique; 3° carabine à balle évidée: il n'y a ni chambre, ni tige; la balle, cylindro-ogivale, est conduite librement avec la baguette jusque sur la poudre; elle n'est pas forcée pendant le chargement, mais elle présente un évidement intérieur d'une forme quelconque, qui s'élargit sous l'expansion des gaz de la poudre, et force la surface extérieure de la balle dans les rayures. || Grosse carabine, nom donne quelquefois au fusil de rempart rayé.

— ETYM. *Ajoutez* : M. Sayous rappelle les tentatives faites pour expliquer *carabine* et signale l'opinion de Hammer qui le rapproche de *karai-nai*, nom d'un peuple mongol, *Rev. crit.* 21 mars 1874, p. 192.

CARABINE. || 1° *Ajoutez* : Les fusils de Crimée sont extrêmement recherchés... les canons sont simples ou carabinés, de PEYSSONNET, *Commerce de la mer Noire*, t. 1, 147.

CARACO. *Ajoutez* : HIST. XVI^e s. Caracon, COGRAVE.

— ETYM. *Caraco* vient du *caraque*, prononciation parisienne de *casaque* au XVI^e siècle, LIVET, *Gram. franç.*, p. 368.

CARACOLE. — REM. *Ajoutez* : || 2. Richelieu, qui dit aussi *caracol* comme Corneille, s'en sert au sens figuré de courses, voyages : Comme je demeurerai cent ans en un lieu s'il était besoin, aussi avoué-je que des caracols inutiles ne sont plus bons pour un homme de mon âge, qui va droit à ses hns, *Lettres*, etc. t. vi, p. 730 (1640).

CARACOLIER. || 1° *Ajoutez* : || 1. Louis XIV leur montre [à ses soldats] à doubler leurs files et leurs rangs, à changer tôt de face aux ordres différents, Tourner à droite, à gauche, attaquer et défendre, Enfoncer, soutenir, caracoler, surprendre, *Corin. Lexique*, ed. Marty-Laveaux.

CARACORÉ. *Ajoutez* : — ETYM. Malais, *karakora*, grande embarcation en usage parmi les habitants de l'archipel indien, *Nov. de l. et. elym.* CARACTÈRE. *Ajoutez* : || 8° Il s'est dit pour portrait, description, au XVII^e siècle. Qu'il me soit permis de copier ici tout au long ce que dit Homère du pouvoir et de l'efficacité des prières sur l'esprit des dieux et de l'admirable caractère qu'il en fait, *HOLLIN, Traité des Et. II, De la lecture d'Homère*, t. III, 4. Ulysse paraît le premier; on sait le caractère qu'en fait Homère ailleurs, *id. ib. I, II, 4*.

CARAFÉ. — ETYM. *Ajoutez* : *Carafé*, d'après M. Mohl, vient du persan *karabét*, bouteille en verre à gros ventre, destinée à laisser reposer le vin pendant quarante jours. Au contraire, d'après M. Dozy, il vient de l'arabe *garafa*, puiser.

† CARAGUEUSE (ka-ra-gueu-z'), s. m. Personnage des marionnettes en Turquie. Le héros de la pièce est un infâme nommé Caragueuse qui paraît sur la scène avec tout l'équipage du fameux dieu de Lamassaque, *PODOLYVET, Voy. en Grèce*, dans la collection Smith, t. XII, p. 345 (voy. KARAGOUZ au Supplément).

† CARAMBOLEUR (ka-ran-bo-leur), s. m. Celui qui fait des carambolages au billard, qui est habile à caramboler.

† CARAMÈLE, EE (ka-ra-mê-lé, lée), adj. Qui a le goût ou l'apparence du caramel. Sauce d'un goût caramélé.

† CARAMÉLIQUE (ka-ra-mê-li-k'), adj. Qui a rapport au caramel. Un produit caramélique insoluble, BERTHELOT, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 1360.

† CARAMÉLISATION. *Ajoutez* : Le vesou... était envoyé dans de grandes chaudières on fonte, chauffées à feu nu... à une température... qui produisait toujours une caramélisation plus ou moins grande, MORIS, *Mém. d'agriculture*, etc. 1870-71, p. 208.

† CARAPA. *Ajoutez* : Les graines de carapa, si abondantes dans la Guyane qu'elles pourraient seules alimenter les savonneries de Marseille, *Journ. offic.* 2 juin 1874, p. 3683, 3° col.

† CARAQUE. — ETYM. Espagn. et portug. *caraca*; ital. *caracca*; on trouve aussi *bas-lat, caracora*; portug. *caracora*, sorte de grand vaisseau. M. Dozy et M. Defrémery voient dans ces deux formes l'arabe *corcor*, au pluriel *cardiqur*, sorte de grand vaisseau marchand. M. Devic, *Diet. elym.*, ajoute que ce mot arabe *corcor* est le malais *karakora* (voy. CARACORE au Dictionnaire et au Supplément).

CARAT. *Ajoutez* : — REM. 1. Carat s'est dit figurément pour exprimer un certain degré de qualité, de pureté. La vérité jette, lorsqu'elle est à un certain carat, une manière d'éclat auquel l'on ne peut ré-

sister, RETZ, *Œuvres*, t. III, p. 49, éd. Feillet et Goussault. || 2. Sot à trentesix carats, n'a pas en effet de sens, puisque un carat est un vingt-quatrième; mais par cela même, cette locution est une exagération plaisante et, à ce titre, disant ce qu'elle veut dire.

† CARATURE. *Ajoutez* : voy. KARATURE.

CARAVANE. — HIST. XIII^e s. *Ajoutez* : Li rois Ricars après sul, Ki le karavane consui De Sarraïns... *FIN. MOUSKES, Chronique*, v. 10548 (il faut probablement lire *karavane*, comme dans Du Gange; *car consui* doit être lu *consui*, de trois syllabes).

† CARBO-AZOTINE (kar-bo-a-zo-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Substance explosive. Des produits à base de nitro-glycérine et une espèce de poudre de mine lente, désignée sous le nom de carbo-azotine, sont colportés en fraude... *Lett. commune des contrib. indir.* 10 août 1874.

† CARBOGÈNE (kar-bo-jè-n'), s. m. Poudre propre à préparer l'eau de seltz. Les poudres employées pendant longtemps ont été l'acide tartarique et le bicarbonate de soude; on vend depuis quelques années une poudre unique appelée carbogène, qui est d'un prix moins élevé et produit une eau de seltz aussi bonne, P. POIRÉ, *Notions de chimie*, p. 135, Paris, 1869.

— ETYM. *Carbo* pour carbonique (acide), et *gène*, qui engendre.

† CARBON (kar-bon), s. m. Nom donné par les Anglais aux diamants noirs du Brésil, *Journ. offic.* 7 déc. 1875, p. 10093, 1^{re} col.

† CARBONATATION (kar-bo-na-ta-sion), s. f. Terme de chimie. Action de soumettre à l'action des carbonates. Fabrication de sucre de betteraves : chaudières à décoloration au bacs de première carbonation, *Journ. offic.* 8 janv. 1874, p. 209, 1^{re} col.

CARCAN. — ETYM. *Ajoutez* : M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 146, complète l'étymologie donnée par Diez, en expliquant la finale *an*, ant à *querk*, cou, gossier, et *band*, lien; *keerkband*, angulaire, mentionnée, se trouve dans la littérature ancienne de l'Islande; *carquand* ou *carbant* a passé à *carcant*. || 2. CARCAN (kar-kan), s. m. Terme d'écurie. Mauvais cheval. Cette rosse-à a été, comme une demi-douzaine d'autres carcans de son espèce, envoyée au roi l'an passé par je ne sais pas quel manouvrier d'un pays du côté des Turcs, E. SUEZ, *Goldolphin-Arabian*, ch. 2^e.

CARCASSE. || 6° *Ajoutez* : Fabricant de carcasses ou montures de parapluies. Fabricant de carcasses pour modes, celui qui couvre en soie, en fil ou en papier les branches de fil de fer ou de laiton qui servent aux modistes et aux fabricants de fleurs artificielles, *Tarif des patentes*, 1868.

CARDE. — HIST. XV^e s. *Ajoutez* : Les maîtres et ouvriers dudit mestier seront tenus ouvrir de tous outils à usage de aumusseire, c'est à savoir de charbon, de chaisalle, sans moule, sans guerde et sans forces à tondre drap, excepte que de ladite guerde l'on pourra brosser tout l'ouvrage après ce qu'il sera teint, pour le demesler tant seulement, *Ordonnance*, mars 1450.

CARDER. — HIST. XV^e s. *Ajoutez* : Guerdier, *Ordonnance*, mars 1450.

† CARDEUSE (kar-dè-z'), s. f. Machine à carder, *Journ. offic.* 23 févr. 1876, p. 1371, 3^e col.

† CARDINAL. *Ajoutez* : || 5° Terme d'optique. On appelle points cardinaux d'un système dioptrique forme d'un nombre quelconque de milieux réfringents séparés les uns des autres par des surfaces sphériques centres, six points dont la détermination suffit pour calculer ou construire très-aisément toutes les circonstances relatives à la marche de la lumière à travers le système, telles que la grandeur et la position des images, etc. Les six points cardinaux sont : deux points principaux; deux points nodaux; deux points focaux ou foyers principaux.

2. CARDINAL. *Ajoutez* : || Cardinal-prêtre, celui dont le titre cardinalice est une des églises de Rome qui était autrefois administrée par un prêtre; cardinal-diacre, celui dont le titre est un des diaconats de Rome, ou une des églises autrefois administrées par des diacres; cardinal-évêque, celui dont le titre est un des sept évêchés suburbicains. Ces titres peuvent être portés par des évêques, ou par des prêtres, ou par des diacres; ils ont même été quelquefois conférés à de simples laïques.

† CARÉSIS (ka-ré-z'), s. m. En Normandie, poires communes qui servent à faire le poiré, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 61. || Diction : Ce sont des poires de car-

sis. Si elles sont bonnes, mordez-y. || On dit : issi carisis.

CARRESSÉ. || Fig. *Ajoutez* : Le tour en d'ouvrages de sculpture est heureux et le travail savant, lin, carressé, de CAYLUS, dans *Mém. au v. s. l'Acad. de peinture* publiés par Pussietur, etc. t. I, p. 458.

1. CARET. *Ajoutez* : — ETYM. M. Devic, *Diet. elym.*, remarque que la tortue *caret* se dit en malais *kārah*; c'est sans doute l'origine de notre mot.

† CARÉTILLE (ka-ré-ti-l'), s. f. Graine d'une plante légumineuse des campagnes de Buenos-Ayres. Les magnifiques prairies de Buenos-Ayres produisent en grande quantité une espèce de légumineuse excellente pour la nourriture du bétail, mais dont la graine, plate, hérissée de petits crochets, nommée dans le pays carétille, se cramponne, pour ainsi dire, à la toison, d'où il est très-difficile de l'arracher, *Mém. d'agriculture*, etc. 1870-71, p. 497 et 498.

CARIBOU. *Ajoutez* : || 2° Nom d'une espèce de mousse dans le nord de l'Amérique. Là où la végétation n'est pas complètement brûlée (dans le Labrador), on ne rencontre qu'une espèce de mousse dite mousse caribou, qui couvre les rochers... *Journ. offic.* 20 oct. 1874, p. 7113, 3^e col.

† CARICATURE, ALE (ka-ri-ka-tu-ra-l'), adj. Néologisme. Qui a le caractère de la caricature. Toutes ces figures [peintes dans une maison de Pompéi] ont des jambes grêles; le col est mince, la tête grosse, le nez fort, en sorte que l'intention caricaturale est évidente, *Journ. offic.* 15 janv. 1876, p. 430, 2^e col.

CARICATURE. || 1° *Ajoutez* : || À l'école une fois la semaine, les élèves s'assemblent; un d'eux sert de modèle; son camarade le pose et l'enveloppe ensuite d'une pièce d'étoffe blanche, le drapant le mieux qu'il peut; et c'est là ce qu'on appelle faire la caricature, *Idem. Œuvres compl.* 1824, t. IX, p. 16.

† CARICATURER (ka-ri-ka-tu-ri-é), s. m. Écrivain qui fait des caricatures, des charges, à la différence du caricaturiste, qui est un artiste s'adonnant au genre de la caricature. Lui [Talleyrand des Réaux], le caricaturier du XVIII^e siècle, *cosquin, Journ. des sav.* déc. 1857.

1. CARLIN. — ETYM. *Ajoutez* : L'ital. *carlino* vient de Charles I^{er} d'Anjou : Fa Carlo I confiare [frapper] in Napoli, in luogo degli antisti agostelli (sorte de monnaie), carlini e mezzi carlini d'oro, con vocabolo preso dal suo nome, AMARI, *la Guerra del Vespro siciliano*, in-4, p. 50.

CARLINGUE. — ETYM. Angl. *carling*.

† CARLOCK. *Ajoutez* : Le carlock, qui est, en réalité, de la colle de vessie d'esturgeon, se recolle abondamment à Archangel.

— ETYM. Russe, *karlouk*.

CARMAGNOLE. — ETYM. *Ajoutez* : Dans une communication, M. le capitaine d'artillerie Meininger dit que *carmagnole* était originairement le nom des petits Savoyards qui venaient à Paris comme ramoneurs et décroiseurs. Malheureusement, il ne donne pas ses autorités.

† CARMALINE (kar-ma-li-n'), s. f. Terme de chimie. Principe que contient le chanvre indien et auquel il doit son influence, *Journ. offic.* 6 janv. 1873, p. 56, 4^{re} col.

† CARMANTINE (kar-man-ti-n'), s. f. Genre de plantes de l'Asie tropicale.

— ETYM. Malais, *carmanwanting*, *Devic, Diet. elym.* CARMIN. *Ajoutez* : || 2° Carmine de safranum, voy. SAFRANUM au Dictionnaire et au Suppl.

† CARNABOT (kar-na-bo), s. m. Nom, dans les Ardennes, d'un teigneux de grande taille, muni d'un long manche, pour le service des églises.

2. CARNE. *Ajoutez* : || 2° Terme grossier d'insulte. Charogne. Alors, pris du lit où était couché votre mari mourant, vous avez dit : Tu es bien là, carne, tiens-t'y [Cour d'assises de l'Aube], *Gaz. des Trib.* 17 sept. 1873, p. 893, 3^e col.

3. CARNE (kar-n'), s. m. Celui des quatre côtes de l'ossélet qui est un peu concave et qui forme une ligne comme une S.

— ETYM. Arabe, *caru*, corne, d'après la ressemblance de figure, *noxi*.

† CAROLIN. *Ajoutez* : || 2° S. m. Nom donné, dans Tarn-et-Garonne, au peuplier de la Caroline, les *Primes d'honneur*, Paris, 1874, p. 479.

3. CARON (ka-ron), s. m. Vieux papiers sales. Les fabricants de carton et de papier achètent [aux chiffonniers] pour leur usage les carons, vieux papiers sales, *l'Illustr.* 9 mars 1872, p. 168, 3^e col.

CARONADE. — ETYM. *Ajoutez* : *Carron*, propriétaire de forges considérables en Lécusse. *L'Es-*

premières fonderies établies en Erosse furent celles de *Carron*.... c'est de Carron que derive le nom de caronade donné à une pièce d'artillerie autrichien en usage et fabriquée en ce lieu, *Journ. offic.* 8 mars, 1873, p. 1621, 2^e col.

† **CARONCULEUX.** *Ajoutez :* || 2^e Terme d'histoire naturelle. Qui présente des caroncules. Peau nue et caronculeuse.

† **CAROTTE.** *Ajoutez :* — REM. On a dit que la locution populaire tirer une carotte vient de ceci : à Carnagole, le gouverneur savoyard avait frappé chaque botte de carottes, mise en vente au marché, d'un impôt équivalent à un demi-liard de notre ancienne monnaie; mais il admettait qu'on le payât en nature, c'est-à-dire que les estafiers tiraient à son profit deux carottes par botte, *Extrait de la Chronique du Derby, dans la Patrie*, 41 avr. 1868. On ne donne aucun texte à l'appui de ce dire.

† **CAROUBLEUR** (ka-ro-bleur), s. m. Terme d'argot. Voleur à l'aide de fausses clefs.

† **CARPE.** *Ajoutez :* || Familierement. Ignorant comme une carpe, très-ignorant.

† **CARRAIRE** (ka-rè-r), s. f. Nom, dans les Alpes, des chemins de troupeaux. Les troupeaux suivent généralement les routes, et font d'énormes dégâts sur leur passage; ils se rendent sur les pâturages en suivant les chemins de troupeaux appelés drayes ou carraires, *Reboisement des forêts, Comptes rendus*, 1869-1874, 2^e fasc. p. 431.

— ETYM. Le même que *carrière* ou *charrière*.

† **CARRÉ.** *Ajoutez :* || 13^e Fer carré, celui dont la largeur est égale à l'épaisseur et qui porte au moins 0^m,022, PERNOT.

2. **CARRÉ.** || 18^e Carré de montre, le tuyau que porte la clef et qui, recevant la petite tige carrée que présente la montre, sert à la monter. Fabricant de carrés de montre, *Tarif des patentes*, 1858. || Simplement, un carré, une clef d'acier qui sert à remonter les pendules. || 19^e Carre, terme en usage dans toutes les écoles de peinture, pour signifier le trait des parties plates ou qui ne sont pas absolument arrondies dans les contours du corps humain, *PENNETY*, 1757. || 20^e Dans la filature, un quart de ponce carré. Il était nécessaire de désigner le nombre de fils au carré, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 401.

† **CARREAU.** *Ajoutez :* || 18^e Carreau ou coussin, nom, suivant les pays, du métier de la dentelle à fuseaux, lequel est une boîte carrée, garnie et rembourrée extérieurement, CH. BLANC, *l'Art dans la parure*, p. 200. || 19^e Sorte de tapis. Les carreaux dits de Hollande sont en vers, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 697. || 20^e Pierre de taille, granit. Il y a une petite cave dans laquelle cave il y a une auge en carreau, *Arranchin*, 1^{re} éd. 1872, au annonces. || 21^e Populairement, monnaie qu'on fait tenir en contractant le sourcil, par comparaison avec un carreau de vitre.

† **CARREAUDAGE** (ka-ré-da-j), s. m. Sorte de treillis à mailles serrées employé dans les métiers à tisser les toiles de soie.

— ETYM. Carreau i.

† **CARREFOUR.** *Ajoutez :* — REM. Corneille écrit carfour. Comment? — De ce carfour j'ai vu venir Philinte, *Lerique*, éd. Marty-Laveau. Théâtres approché-l'il? — Il est en ce carfour, ib.

— ETYM. *Ajoutez :* L'orthographe par *re* se trouve aussi dans les textes français; le Dict. de la conversation de Wahlen, édité en Belgique, cite, dans un glossaire latio-français du XIII^e siècle, *theatrum* traduit par *carrefour*; au XV^e s. : Hies deuss a uo quarre fure, dans *Lancelot du Lac*; au XVI^e s. : A l'entour des villages, bourgs et carrefours, dans une traduction de Polydore Virgile, imprimée en 1521.

† **CARRELET.** *Ajoutez :* || 4^e Règle à section carrée.

† **CARRÉMENT.** || Fig. *Ajoutez :* Demain je me présenterai chez M. de Mauserre votre lettre à la main, et je lui rendrai carrement ou recdemment, comme il vous plaira.... V. CHERBOULEZ, *Rev. des Deux Mondes*, 15 fév. 1873, p. 743.

† **CARRER.** || 3^e *Ajoutez :* Je sais mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux carrer les bataillons que les périodes, *scudéry, Ligdamon, préface*.

† **CARREUR** (ka-reur), s. m. Terme de verrerie. Ouvrier verrier qui rassemble et arrondit le verre qui a été roulé sur le marbre.

† **CARRICATURE** (ka-ri-ka-tu-r), s. f. Charge, chargement (inusité). Rile acheté en Sicile... pour droits de caricature, port jusqu'au bâtiment et

autres menus frais, jusqu'à l'embarquement.... P. GIRAudeau, *la Banque rendue facile*, p. 160.

— ETYM. Ital. *caricatura* (voy. CARICATURE).

† **CARRICK.** — ETYM. Nom d'un homme d'État anglais, d'après M. le capitaine d'artillerie Meininger, qui malheureusement ne donne pas ses autorités.

2. **CARRIÈRE.** *Ajoutez :* || 3^e Eau de carrière, humidité que contiennent les pierres récemment extraites de la carrière pour la bâtisse, et qui les rend plus tendres et plus faciles à tailler que lorsqu'elles ont séché à l'air.

† **CARRIOLEUR** (ka-ri-oleur), s. m. Conducteur de voitures, *BELMONNI, Code des contributions directes*, Paris, 1818, p. 419.

† **CARROSSAGE** (ka-ro-sa-j), s. m. Inclinaison des fusées d'essieu sur l'essieu, qui a pour but de faire appuyer les roues contre les épaulements des essieux.

† **CARROSSE.** *Ajoutez :* || 4^e Anciennement, avoir de quoi faire rouler un carrosse, être riche, *Dict. de l'Acad.* éd. 1694. || Un homme à carrosse, une dame à carrosse, ceux qui se distinguent du peuple par l'équipage d'un carrosse, ceux qui font rouler le carrosse, *FURETIÈRE*, 1690.

† **CARROSÉE.** *Ajoutez :* — REM. Carrosée s'est dit avant Mme de Sévigné. On n'emprisonne point ici seulement les hommes, mais les femmes aussi; la reine en a envoyé plusieurs carrossées dans la Bastille, *GUY PATIN, Lett.* t. II, p. 124.

† **CARROSSIER.** *Ajoutez :* — REM. Carrossier au sens de cocher est dans Malherbe : Il monta en carrosse, et dit à son carrossier qu'il allât au Louvre, *Lerique*, éd. L. Lalanne. Pour cet emploi, voy. l'Historique.

† **CARROSSIN** (ka-ro-sin), s. m. S'est dit d'une espèce de voiture. Il me faudrait un bon carrossin qui pût charger avec nous cinq ou six malles.... Il me faudrait un bon voitureur, t. I. nouss. *Lett.* d. Moulton, 21 nov. 1768.

† **CARROUSEL.** || 3^e Manège de chevaux de bois. Un immense carrousel de chevaux de bois, *Journ. offic.* 5 mai 1870, p. 770, 6^e col. || Se dit aussi de jouets d'enfant qui représentent ces carrousels.

† **CARRURE.** *Ajoutez :* || 2^e Terme de musique. Carrure de phrase, voy. PHRASEOLOGIQUE.

† **CARTABLE** (kar-ta-bl), s. m. || 1^{re} Sorte de portefeuille ou de carton servant aux ecclésiastiques à porter leurs papiers et leurs livres. Spécialité de carters souples, reliure anglaise et ordinaire, cartables d'ecclésiastiques... *Alm. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1260, 2^e col. || 2^e Se dit aussi de deux planches de carton, sans endos les réunissant, que les botanistes emportent en herborisation pour y préparer sur-le-champ les plantes délicates.

† **CARTE.** *Ajoutez :* || 8^e Dans certains jeux de cartes, carte forte, carte qu'un joueur place de manière à forcer en quelque sorte de la prendre, tout en ayant soin de laisser le choix. || Fig. Il y a là une carte forcée, je le reconnais; mais j'aime encore mieux celle de l'impôt, qui amoindrit nos finances, que celle du déficit, qui les compromet, *MAGNE, Journ. offic.* 10 mars 1874, p. 1851, 1^{re} col. || 9^e AUX XVI^e et XVII^e siècles, carte de visite, pièce officielle représentant les comptes rendus et les conseils donnés, lors d'une visite dans un couvent par un supérieur, *Ste-Beuve, Port-Royal*, t. I, p. 51, 1^{re} éd. || 10^e Cartes, dites aussi correspondances-cartes, cartes préparées par la poste et sur lesquelles on écrit à écriture découverte, *Journ. offic.* 12 fév. 1872, p. 1022, 3^e col. (voy. CARTE-POSTE au Supplément). || 11^e Carte géographique fauve, carte géographique brune, papillons de jour, *vanessa levana, vanessa prorsa*. Be son nom vulgaire, inspiré des fines rayures de ses ailes, l'espèce s'appelle la carte géographique (*vanessa prorsa* de son nom scientifique), E. BLANCHARD, *Rev. des Deux Mondes*, 15 juin 1874, p. 850.

— HIST. *Ajoutez :* || XVI^e s. Par la carte qu'ils ont marine, Scet chascuns d'eux où il chemine, E. DESCH. *Poésies mss.* 1^{re} 470.

— ETYM. *Ajoutez :* Malgré la certitude apparente que *carte* vient de *charta*, des doutes sont survenus. Ils ont été suggérés par ce texte-ci : XVI^e s. Millier poissant de quartes de papier, *MANTELLIER, Glossaire*, Paris, 1869, p. 53. M. Mantellier remarque que *quarte* peut signifier quart de feuille, feuille du papier coupée ou pliée en quatre, et il renvoie à Du Cange, *quarta*. Du Cange a, en effet, *quarta* au sens de papier, charte, dans des textes latins dont l'un est de l'an 1078, et *quartula*, petit papier, petite charte, dans un texte de 1268. Une telle orthographe est donc anormale. De plus *charta*

a donné, dans l'ancien français, non pas *carte* (qui serait pluriel), mais *charte* et, par l'apophénie induite d'une *r*, *charité*. À ce point de vue, la *carte* serait spécialement une feuille de papier, charta, pliée ou coupée en quatre. Cela faciliterait peut-être l'étymologie d'*écartier*; et, à son tour, *écartier* recommanderait l'étymologie par *quarta*.

† **CARTEPAGE** (kar-té-laj), s. m. Terme de fiscalité. Le cartelage, droit du seigneur au quart de la récolte, *Journ. offic.* 25 juin 1875, p. 1605, 1^{re} col.

† **CARTELLE.** *Ajoutez :* || 3^e Cartelle d'échantillons, tableau montrant les échantillons de fil. Reproduction de la cartelle d'échantillons destinée à faire ressortir la nécessité d'une classification selon le nombre de brins, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 345.

† **CARTELLO** (kar-tè-lo), s. m. Mot italien qu'on emploie aujourd'hui en parlant des musiciens et des chanteurs. Artistes de cartello, de primo cartello, artistes d'émience, de première éminence. Tous les autres artistes de cartello de Ventadour se trouvaient dans les rangs modestes du chœur, *Monit.* 23 nov. 1869, p. 1502, 6^e col. La troupe de Passetoup n'est pas composée encore d'artistes di primo cartello; il n'a pas de diva en titre ni de ténor avec un exceptionnel, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Moniteur*, 30 nov. 1868.

— ETYM. Ital. *cartello*, affiche, inscription, dérivé masculin de *carta*, papier.

† **CARTE-POSTE** (kar-te-po-st), s. f. Carte vendue par l'administration de la poste, ayant un côté où l'on met l'adresse du destinataire et un autre où l'on écrit ce qu'on veut lui mander. || Au plur. Des cartes-poste. Les cartes-poste sont en carton, *Décret du 26-28 sept. 1870*. || On dit aussi carte postale.

† **CARTÈRE** (kar-tè-r), s. f. Sorte d'étui ou de petit portefeuille, dans lequel on met des lettres et des papiers, et que l'on porte dans la poche, de FREMERY, *Rev. crit.* 6 janv. 1876, p. 19. Votre cartère est-elle toujours une caverne de larçons? pour moi, j'en ai une plus précieuse que celle de l'ère Céladon; car c'était une cartère qu'on a nommée une pantière, sév. *Lett. inéd.* éd. Capmas, t. I, p. 248.

— ETYM. Ital. *carteria*, de *carta*, papier.

† **CARTHAGINOISE**, OISE (kar-ta-ji-noi, noi-z), adj. Terme d'antiquité. Qui est relatif à Carthage et à son peuple. Vous aurez de la Dauphine un spectacle pour les couches de Mme; la Dauphine un spectacle aussi noble et aussi galant que celui qu'on prépare à Berlin : un carrousel composé de quatre quadrilles nombreuses, carthagoïnes, persanes, grecques et romaines, conduites par quatre princes, *Volz, Lett. d'Argental*, 7 août 1750.

† **CARTHAMINE** (kar-ta-mi-n), s. f. Extrait de carthame, à l'état solide.

† **CARTOGRAPHIE.** *Ajoutez :* Les sphères... sont la base nécessaire de tout le système de cartographie, C. DELAMARRE, *Monit. univers.* 6 sept. 1867, p. 1481, 4^e col.

† **CARTOGRAPHIQUE.** *Ajoutez :* La création de la sphère a mené une révolution véritable dans l'industrie cartographique, C. DELAMARRE, *Monit. univers.* 6 sept. 1867, p. 1491, 4^e col.

† **CARTON.** || 1^{re} *Ajoutez :* C'est la chose du monde la plus facile... quand on a une certaine habitude du carton.... de tourner en moyenne le roi trois fois sur cinq à l'écarté, G. MAYBAND, dans *les Jeux en France*, 1^{re} série, p. 167.

† **CARTONNER.** *Ajoutez :* || 4^e Faire des cartons dans un livre. Malheureusement, l'auteur [J. J. Rousseau] fait des cartons, et c'est ce qui retarde la publication de ce modeste ouvrage [la *Lettre à Christophe de Beaumont*]... enfin il cartonne, et moi je cartonne aussi l'histoire générale, *Volz, Lett. d'Argental*, 14 avril 1763. || 5^e F. n. Présenter un aspect, une rigidité de carton. La taïetia et le florence le moins apprêtés ont un tout autre aspect (que le foulard), et l'on ne saurait les froiser sans dommage; car une qualité inhérente à tous les tissus de soie unit autres que les foulards, c'est de cartonner toujours un peu, *Tarif des douanes* de 1814, note 579. || 6^e Jouer habituellement aux cartes. Il passe son temps à cartonner.

† **CARTONNEUX**, EUSE (kar-to-neù, neù-z), adj. Ayant l'aspect du carton. Ce panorama profond, avec ses pentes gazonnées, où les ombres des arbres se dessinent en silhouettes arrétées, où les massifs d'arbres eux-mêmes se découpent sur le ciel, nets et secs, comme taillés à l'emporte-pièce, semble d'abord trop cartonueux, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 26 juin 1874, p. 1627, 2^e col.

CARTONNIER. *Ajouter :* || 2° Sorte de bureau ou de commode, ayant des cartons au lieu de tiroirs ordinaires.

2. **CARTOUCHERIE.** *Ajouter :* || 4° Terme d'artillerie. Partie cylindrique des fusées de signaux ou des fusées de guerre, qui renferme la composition fusante.

3. **CARTOUCHE.** *Ajouter :* 30 000 soldats renvoyés avec des cartouches infamantes, *L. du P. Duchêne*, 45^e lettre, p. 6.

4. **CARTOUCHIERE** (kar-tou-chie-re), *s. f.* Lieu où l'on fabrique des cartouches.

5. **CARUE** (ka-ru), *s. f.* Nom, à Rouen, de l'entreprise des déchargements. L'entreprise du déchargement comme au port de Rouen sous le nom de la carue... en l'état actuel des règlements du port, la carue n'a qu'une obligation, celle de décharger; ... les demandeurs ont appelé dans la cause H..., directeur de la grande carue... attendant pourtant qu'une lacune paraît exister dans l'organisation de la carue de Rouen, *Gaz. des Trib.* 10 nov. 1874, p. 1076, 1^{re} col.

— **ETYM.** Autre forme de *charru* (voy. ce mot).

CARVI. — **ETYM.** *Ajouter :* Espagn. *carvi*, *alcarriva*; portug. *cheruvia*, *alcaravia*, *alquirinia*; *lat. carvi*; de l'arabe *karavici* ou *karavici*; l'arabe serait la transcription d'une forme grecque *καρις* ou *καρις*, qui manque dans les dictionnaires, et qui provient du grec *καρις*, *καρις*, *lat. carium*, *careum*, *devic*, *dict. étym.*

CAS. — **REM.** *Ajouter :* || 3. J. J. Rousseau a dit : dans le cas, pour : dans ce cas-là ; cela est correct, mais moins usité. Rien n'est plus commun que de tout gérer en pensant bien faire ; l'assurance que vous me donnez que je ne suis pas dans le cas, m'ôte un grand poids de dessus le cœur, *J. J. Rousseau, Lett. à M. Jacob Vernet*, 18 sept. 1758. Si vous êtes dans le cas, *id. Lett. à Du Peyrou*, 22 juin 1766. || 4. J. J. Rousseau écrit en tous cas au pluriel, *id. Lett. à Du Peyrou*, 7 mars 1765. || 5. Si le cas pouvait être, si la chose était possible. Outre qu'il n'est pas possible qu'il ne vous en soit parvenu quelqu'un [de mes lettres], si le cas pouvait être... *J. J. Rousseau, Lettre à Milord Maréchal*, 29 oct. 1764. Location peu usitée.

CAS, CASSE. — **HIST.** *xvii^e s.* *Ajouter :* Banquet : Hélas ! que dit-on de mon fait ? — Clitère : Vostre cas sonne fort le cas, *Rec. de farces*, p. 412.

CASACQUE. *Ajouter :* || 4° Terme de turf. Veste de soie à manches, de couleur voyante et aux couleurs de l'écurie, dont se revêtent les jockeys ou les gentlemen-riders pour courir, de façon qu'on les distingue de loin et qu'on puisse les discerner entre eux.

— **ETYM.** *Ajouter :* À côté de la dérivation par *cas*, qui n'est pas tout à fait sûr, faut-il prendre en considération le persan *kazagand*, *kazagand*, *kazagandish*, jaquette de coton ou de soie piquée et bourrée, que l'on portait à la guerre en guise de cuirasse ? Le mot paraît être turc, d'après M. Mohl, qui n'en connaît pas de mention plus ancienne que celle qui est dans Firdousi, *Livre des Rois*, t. vii, p. 206, c'est-à-dire au x^e siècle ; ce qui exclut l'idée que le mot et la chose eussent été portés en Orient par les croisés. D'un autre côté, les langues slaves ont *casake* ou *casake* ; cette étymologie donnée, au xvi^e siècle, par Guyet, paraît très-vraisemblable à M. Gaston Paris, qui y compare *polonaise*, *cravate*, *pulatine*, *linousine*, etc. Au xvi^e siècle, en France, *casake* désigne spécialement le manteau des cavaliers.

CASCADE. || 2° *Ajouter :* Depuis lors je n'ai travaillé qu'à bâtons rompus et par cascades, *BABOUX, Pièces*, t. 230. Le Directoire exécutif, jaloux d'activer toutes parties du service public et d'éviter tous les détours et toutes les cascades qui peuvent y porter obstacle, vous charge de faire connaître à toutes les autorités... que c'est avec vous qu'ils doivent correspondre immédiatement, *Lettre du Directoire*, 24 brumaire an iv, citée dans la *Circ. de l'enregistrement* du 26 frimaire, n° 839. || 5° En termes de couilles, charge, mystification pratiquée par un acteur. Ces improvisations où nos acteurs bouffes se lancent si volontiers aujourd'hui, et qu'on a baptisées du nom de cascades, *A. AZÉVEDO, Feuilleton de l'Opinion* du 12 juin 1867.

6. **CASCADEUR** (ka-ska-deur), *s. m.* En termes de couilles, celui dont la principale occupation consiste à inventer des charges, à mystifier ses camarades et même le public. || On dit aussi au féminin cascadeuse.

7. **CASCO** (ka-sko), *s. m.* Pirogue de Manille. Pirogue ou casco de la lagune de Manille, servant

de bateau de passage, faite d'après les plans du vice-amiral Paris, *Journ. offic.* 23 fév. 1871, p. 1467, 2^e col.

CASEMATE. — **ETYM.** *Ajouter :* M. Dovic, *Dict. étym.*, demande si ce mot ne serait pas une altération de l'arabe *qasaba* (voy. CASARBA), l'un et le b étant deux lettres sujettes à se substituer l'une à l'autre.

CASERNE. — **ETYM.** *Ajouter :* D'après M. Gaston Paris, *Mém. de la Soc. de linguist.* t. 1, p. 287, caserna est un mot provençal, attesté par le composé *descasernar* ; cela établi, caserna représente le *lat. quaterna*, comme casern représente *quaternus*. Mais les sons ? La caserne est effectivement une chambre destinée à un petit nombre de soldats, quatre sans doute primitivement. Furetière dit : *Casernes*, ce sont de petites chambres bâties sur le rempart des villes de guerre pour loger les soldats de la garnison ; on y loge ordinairement six soldats qui montent la garde alternativement. Pomey, en 1664, écrit *caserne*, et définit le mot ainsi : « Petite chambre pour loger les soldats qui sont en garnison. » Quand Louis XIV construisit dans les villes de guerre des logis affectés aux soldats, ces logis prirent naturellement le nom de ce qui jusque-là leur avait servi de logement, et s'appellèrent des *casernes* ou *casernes*.

8. **CASERNIER**, *IERE* (ka-zer-nié, nie-r'), *adj.* Qui tient de la caserne. Le tutoiement populaire disparaît des salons, et on y fit aussi la guerre à ces façons casernières qui s'étaient développées avec les goûts militaires, jusque dans la jeunesse, *de LESCURE, Moniteur*, dans *Journ. offic.* 22 janv. 1876, p. 652, 3^e col.

CASIER. *Ajouter :* || 4° Casier judiciaire, ensemble de notes prises par la justice sur un individu.

CASIMIR. — **ETYM.** *Ajouter :* D'après Legoux de Flaix, *Essai historique, géographique, etc. sur l'Indoustan*, t. ii, p. 320, casimir est une altération de *cachemire* (DEPRÉMER).

9. **CASIN** (ka-zin), *s. m.* || 1° Cabane, petite maison. Chaque fois qu'un vaillon s'entrevoit, qu'un torrent glisse à la mer, quelque village assied des deux côtés ses casins, *un de GASPARIN, Premier voyage*. || 2° Au billard, un des boules numérotées qu'on tire dans une bouteille d'osier pour marquer le rang des joueurs à la poule, etc. || Jouer le casin, frapper avec sa bille l'autre bille blanche, de manière qu'elle aille à son tour frapper la rouge, tandis que, dans le carambolage, il s'agit de frapper avec sa bille les deux autres dans un ordre quelconque.

— **ETYM.** Ital. *casino*, petite maison, *de casa* (voy. CASO).

3. **CASINO.** *Ajouter :* — **REM.** Dans le xviii^e siècle, casino n'était pas encore reçu, et on le françaisait sous la forme de *casin*. On me présente aux assemblées les plus distinguées ; je fus admis aux parties des nobles dans leurs casins, *CASOTTE, Le Diable amoureux*, ch. vii.

CASOAR. — **ETYM.** *Ajouter :* Le deuxième [italien] représente un *cazuel* ou *cazuer*, ainsi nommé par les Hollandais ; cet oiseau est extrêmement rare, *L. GOUENOT, Mém. inéd. sur l'Acad. de peinture*, t. ii, p. 389.

CASQUE. *Ajouter :* || 7° Nom d'une coiffure au xvi^e siècle. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de casques, plus de rayons, plus de bourgognes, plus de jardinières, *sev.* 15 mai 1604.

8. **CASQUES** (ka-sk'), *s. m. pl.* Chieus marrons. Les chasseurs ont laissé par mégarde plusieurs chiens dans les bois, qui ont beaucoup peuplé et vont toujours en meute ; on les appelle casques : je ne sais pas l'origine de ce mot, *P. LABAT, Nouv. voy. aux îles françaises de l'Amérique (St-Dominique)*, 1722, t. v, p. 305.

— **ETYM.** Espagn. *gozque*, espèce de chien.

CASSADE. || 1° *Ajouter :* Ce d'était un remède spécifique qui lui coûtait beaucoup, qu'un certain prieur lui en avait donné deux mille livres, et autres belles cassades, *GUY PATIN, Lettres*, t. ii, p. 327.

2. **CASSANDRE** (ka-sa-n-dr'), *s. f.* La 111^e planète télescopique, découverte en 1871 par M. Peters.

3. **CASSE.** *Ajouter :* || 3° Nom, en Dauphiné, d'une grande cuiller de fer battu ou de cuivre étamé, dont on se sert pour puiser un liquide dans unseau.

4. **CASSE-MUSEAU.** *Ajouter :* — **HIST.** *xvi^e s.* Au patissier pour avoir fourni de galettes, de casse-museaux (de *casser* et *museau*, ainsi nommé de ce que, dans les jours de réjouissances publiques, on le distribuait en le jetant au nez de la foule),

MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 16.

CASSER. *Ajouter :* || 8° En Normandie, casser un tonneau de cidre, le mettre en vidange pour en vendre une partie seulement. Ce n'est pas la peine de casser un tonneau de 800 pots pour en vendre 200. Cette expression n'est pas sans analogie avec celle de rompre charge. || Semblablement, on Bourgogne, on casse une pièce de vin, quand on en tire une partie, soit pour la vendre, soit pour tout autre usage.

9. **CASSERIE** (ka-se-rie), *s. f.* L'ensemble des ustensiles de ménage en fer battu étamé. La fabrication de la casserie de fer battu et d'un grand nombre d'articles de Paris, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. i, p. 176.

— **ETYM.** *Casse*, 2.

10. **CASSIDE** (ka-si-d'), *s. f.* Coléoptères qui ont reçu le nom vulgaire de scarabées-tortues, à cause de leur forme arrondie et semblable à la carapace des tortues, *H. PELLETIER, Petit dict. d'entom.* p. 37, Blois, 1868. Des espèces de forme hémisphérique, des cassides, offrent l'éclat de l'or, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 4^{re} août 1874, p. 695.

11. **CASSIS.** *Ajouter :* L'on baissera l'ancien quai, et l'on formera un ruisseau en forme de cassis en baissant le pavé des deux côtés d'aussi loin qu'il sera nécessaire pour en rendre la pente douce et aisée... en attendant que le quai et ledit aqueduc soient construits, il sera fait un ruisseau ou cassis pour l'écoulement des eaux de ladite rue de Poitiers à la rivière, *Arrêt du conseil d'Etat*, du 17 mai 1704.

12. **CASSOTTE** (ka-so-t'), *s. f.* Dans la Saintonge, sorte de schéle emmanchée ou de cuiller à pot dont le manche est creux ; elle est constamment posée sur la soûle à l'eau pour y puiser, et sert à boire ou à laver les mains par le petit filet d'eau qui coule par le manche quand on remplit la schéle. || On dit aussi cousette.

— **ETYM.** *Casse*, 2.

13. **CASTELLAN.** *Ajouter :* || Chef d'une castellane. Un sénat composé des évêques, des palatins et des castellans, *RUINIERES*.

14. **CASTELLANIE** (ka-stél-la-nie), *s. f.* Nom, dans l'ancienne Pologne, des commandements de châteaux et de villes, *NUMÈRES, Révolut. de Pol.* t. i, p. 5.

15. **CASTELLISER** (ka-stél-li-zé), *v. n.* Neologisme. Mener la vie de château. Castelliser avec votre famille serait pour moi un état extrêmement doux... mais, hélas ! il n'y a plus de château pour moi, *JOSEPH DE MAISTRE, dans SAINT-ÉVÈVE, Portraits littéraires*, t. ii, *Joseph de Maistre*.

16. **CASTOR.** *Ajouter :* || 2° Arbre du castor, le *magnolia glauca*, de l'Amérique septentrionale, *BAILLON, Dict. de bot.* p. 217.

3. **CASTOR** (ka-sor), *s. m.* Châleur. A. M... casteur est un de ceux qui ont été à la recherche de B... après son exil, *Gaz. des Trib.* 29 août 1873, p. 830, 3^e col.

— **REM.** Il est inutile de forger le latinisme casteur quand on a châleur.

CASEL. *Ajouter :* || 4° Terme de grammaire. Qui se rapporte aux cas des déclinaisons. Une langue qui marche vers l'appauvrissement des déclinaisons casuelles depuis les premiers textes où nous pouvons l'étudier, *MEAL, Journ. des sav.* oct. 1876, p. 639. Les éléments employés dans les flexions casuelles sont loin d'être tous du même temps, *id. ib.* p. 644.

CASELLEMENT. *Ajouter :* Ils estiment que cet univers... soit porté casuellement, *MALIN, Lexique*, éd. L. Lalanne.

5. **CATALAN.** *Ajouter :* || 3° Couteau catalan, sorte de couteau. Couteaux catalans, de 42 francs à 230 la douzaine, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. i, p. 723. Une espèce particulière de couteaux fermants, de forme catalane, à une ou plusieurs pièces, *ib.* p. 722.

6. **CATALOGUE** (ka-ta-lo-go-gra-f'), *s. m.* Celui qui rédige un catalogue, *Bibliographie de la France*, n° 45, 49 avr. 1870, p. 63.

— **ETYM.** *Catalogue*, et *ypagôgê*, *écrit.*

7. **CATAPIÈLE.** *Ajouter :* || 2° Nom, dans le moyen

âge, d'une pièce de vers disposée en fêche. Les

curieux y trouveront dans le ms. de la Vie de saint Bertin l'espèce de verus rimée appelée catapulte, à cause de la disposition en flèche que les régies de sa prosodie donnaient à l'écriture, DELAUNAY, *Journal offic.* 20 mars 1872, p. 1983, 2^e col.

— REM. Dans l'ancienne machine de guerre, les projectiles étaient lancés par des bras horizontaux, qu'on avait précédemment fait tourner de manière à tordre un ensemble de cordages ou de nerfs d'animaux.

† **CATASTRÉISME** (ka-ta-sté-ri-sm'), s. m. || 1^{er} Les Catastrésismes, titre d'un ouvrage d'Eratosthène, savant d'Alexandrie, où il expliquait les figures des constellations et les fables des étoiles. || 2^o Il se dit qu'on a fait par constellation. Le zodiaque, dont les figures ou catastrophismes... FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc. t. II*, p. 476, 2^e éd.

— ETYM. *Katastréismos*, action de mettre parmi les astres, de κατα, en, et ἀστρον, astro.

† **CATASTROPHISME** (ka-ta-stro-fi-sm'), s. m. Terme de géologie. Théorie dans laquelle on admet que les changements survenus à la surface de la terre sont dus à des catastrophes soudaines. Certains géologues novateurs, la plupart Anglais d'origine, ont répudié ces vieilles doctrines en ces dernières années : à la théorie du catastrophisme, seule admise jusqu'alors, ils ont substitué la doctrine de l'uniformisme, qui consiste en ceci, que les phénomènes sont dus, sauf des variations d'intensité, aux forces encore actives de nos jours, H. BERRY, *Reu. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1872, p. 618.

† **CATAPHORISME**. Ajoutez : || Dans la primitive Eglise, qualité de ceux qui, du judaïsme ou de la gentilité, jassaient à la société chrétienne.

† **CATEL**. Ajoutez : || On écrit aussi catell. Plaids de catell, à Jersey, audiences tenues par la cour royale pour le jugement de certaines affaires mobilières ou criminelles. || Cour de catell, la cour royale siégeant en plaids de catell. || Les plaids de catell ont été abolis en 1862.

† **CATÉGORISER**. Ajoutez : || 2^o Dans le langage général, séparer en classes, en sections. La féodalité, c'était l'incalculable civile inscrite dans les lois, et catégorisant le peuple dans les trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers état, E. DAIN, *Economistes financiers du XVIII^e siècle*, p. 41.

† **CATÈRE** (ka-tèr), s. m. Nom, dans quelques parties de la Normandie, d'une maladie nerveuse. L'accusé lui-même a été atteint, dans son jeune âge, d'une affection nerveuse connue au pays [Savigny-le-Vieux, arrondissement de Mortain, Manche] sous le nom de catère, et celle-ci conduisit à l'épilepsie d'abord, à la folie ensuite, *Gaz. des Trib.* 14 avr. 1876, p. 367, 2^e col.

— ETYM. C'est le mot *catarrhe*, avec un sens particulier, prononcé *catère* ou *catere*, dans plusieurs parties. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, p. 69, édit. de 1691, recommande *catere*, en s'appuyant sur l'autorité de Ménage.

† **CATHOLICISANT**. ANTE (ka-to-li-si-zan, zant), adj. Nébologisme. Qui t'orne au catholicisme. Le mouvement d'Oxford, auquel le docteur Pusey donna son nom, fut l'exposant de cette tendance catholicisante qui, sans être romaine, regardait pourtant l'Eglise de Rome avec une indulgence qu'elle refusait aux Eglises protestantes, dépourvues de sacrements surnaturels et de pouvoirs sacerdotaux, RÉVILLE, *Reu. des Deux-Mondes*, 15 mars 1876, p. 246.

CATHOLIQUEMENT. — HIST. Ajoutez : xv^e s. Katholiquement [siez : katoïvement] ce dunques je erus lors [que j'aurais un bénéfice du roi], JEAN JOURET, *le Jardin salulaire*, p. 119.

† **CATHOLISATION** (ka-to-li-za-si-on), s. f. Conversion au catholicisme. On parle de sa catholisation, MALB. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

† **CATIN**. Ajoutez : || 3^o Dans plusieurs provinces, nom que les petites filles donnent à leurs puepes.

2. CATIN. Ajoutez : || 2^o Forme dans laquelle on fixe le moule. Il faut encore avoir soin que le moule soit bien chaud; enfin on le fixe dans un cafin de cendre éteinte ou entre quatre briques ou terre... *Oeuvres de Benvenuto Cellini*, trad. de L. Léranché, Tr. de l'orfèvre, ch. XI, out. II, p. 319.

† **CATINISME** (ka-ti-ni-sm'), s. m. Mo-wrs, habitudes d'une catin. Dans le fait qui donne de la publicité à une passion qu'on a très-intéressante d'une femme honnête et d'un homme digne d'être aimé, il [le public] ne voit que du catinisme ou du *l'œuf*, CHAMPFORT, *Maximes et pensées*, ch. IV.

† **CAUCASIQUE** (kô-ka-zi-k'), adj. Terme de géo-

graphie. Qui a rapport à la chaîne du mont Caucase. Le système caucasique se compose de deux groupes distincts : celui du Caucase au nord, et celui du Taurus au sud. *Notice sur la carte de l'Asie jointe à l'Atlas de MM. Dufour et Dyonnet*, publié par Paulin et le Chevalier. || Race caucasique, la race indo-européenne, celle qui parle des dialectes de la langue aryenne, dont on suppose l'origine dans les régions caucasiques.

† **CAULOBULBE** (kô-lo-bul-b'), ou **CAULOSARQUE** (kô-lo-sar-k'), s. m. Terme de botanique. Tige feuillée ou florifère renflée à sa base, exemple : renouëule bulbeuse.

— ETYM. De ces deux mots, le premier est mal fait, étant hybride, de καυω, tige, et lat. bulbus, bulbe, il faudrait dire *caulibulbe*, du lat. *caulis*, tige, et *bulbus*, bulbe; le second est correct, de καυω, tige, et σαρξ, chair.

† **CAUNE** (kô-n'), s. f. Nom, en Normandie, de grands vases de cuivre jaune, étamés à l'intérieur, dans lesquels on reçoit le lait destiné à la fabrication du beurre, ALBERT ROUSSELE, *le Phare de la Loire*, 16 sept. 1876, 3^e page, 1^{er} col.

CAUSE. Ajoutez : || 5^o Avocat causé, avocat qui a des causes à plaider. Jeune homme, voulez-vous devenir un avocat causé?... lisez, lisez les savants commentaires de Barthole... *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique*, par Portalis, Vie de l'auteur, p. 5, cité dans le discours de M. Chopin d'Arnouville, *Gaz. des Trib.* 5 nov. 1875, p. 1065, 1^{er} col.

† **CAUSEFINALIER** (kô-ze-fi-na-lié), s. m. Philosophie qui admet les causes finales. Si une horloge n'est pas faite pour montrer l'heure, j'avoue! alors que les causes finales sont des chimères; et je trouverai fort bon qu'on m'appelle causefinalier, c'est-à-dire un imbécile, volt. *Dict. phil. des causes finales*, 2. Un astronome trop causefinalier, ce qui est rare... PAUL JANET, *Reu. philos. de Th. Ribot*, 1^{er} année, n^o 1, p. 35.

1. CAUSER. Ajoutez : || 2^o Donner pour motif (sens inusité). Cela insinue beaucoup en causant comme petit-fils de sa Majesté (en donnant pour motif de la décision le titre de petit-fils), *ST-SIX*, t. VIII, p. 104, éd. Chérel.

2. CAUSER. — REM. Ajoutez : Corneille a dit me causer pour causer avec moi : Lysis m'aborde, et tu veux me causer, *Lerique*, éd. Marty-Lavaux.

CAUSEUR, EUSE. || 2^o Ajoutez : || Fig. La renommée est une grande causeuse; elle aime souvent à passer les limites de la vérité, M^{me} de MONTVILLE, *Mém.*, p. 105.

† **CAUSSE** (kô-s'), s. f. Nom donné, dans la France centrale et méridionale, à des plateaux ondulés généralement très-élevés, nus, couverts de traînes rocheuses, blanchâtres, sans sources, sans ruisseaux. Le fument n'est cultivé que sur les causses ou terrains argilo-calcaires rongés... en général les causses du Gévaudan sont peu habitées, HEUZÉ, *la France agricole*, p. 16. Les plateaux calcaires (en Guyenne) sont appelés causses, *Carte n^o 5*. On écrit de Florac... on dit que sur nos causses il y a 1^{er} 50 (de neige), *Journal offic.* 28 janv. 1876, p. 840, 2^e col.

— ETYM. Lat. *calx*, chaux.

CAUTÉRISER. — HIST. xv^e s. Ajoutez : Certes l'esprit dit manifestement qu'aus derniers temps aucuns de laissent la foy... par l'hyproisie de ceux qui parlent mensonges et ont leur conscience cautérisée, I. TIMOTH. IV, 2, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

CAUTIONNER. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Colars li Picars fruitiers, Marceon sa femme, d'une part, Robins li fruitiers, Colins li Narnois fruitiers... se sont caucionnez bonne pais (1334), VARIS, *Arch. administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e part, p. 685.

† **CAVAGE**. Ajoutez : || 2^o Excavation, endroit creusé. Le tracé du chemin de fer de ceinture de Paris franchit le chemin de fer de l'Ouest, sous lequel il passe au moyen d'un pont établi sur des cavages, *Journal des Débats*, 2 oct. 1868.

CAVALERIE. || 2^o Se dit, dans le langage moderne administratif, de l'ensemble des chevaux d'une entreprise. Pour conduire tant de voitures, les mettre toujours à même de sortir et de ne pas laisser en souffrance les besoins qu'elles ont mission de servir, il faut une cavalerie considérable; celle de la Compagnie générale [des voitures de Paris] se composait en 1866 de 1074 chevaux, MAXIME DU CAMP, *Reu. des Deux-Mondes*, 13 mai 1867, p. 325.

1. CAVALIER. || 8^o Ajoutez : || Cavalier de tranchée, sorte de terrasse élevée en avant de la troi-

sième parallèle, pour plonger dans les places d'armes et en chasser les défenseurs.

2. CAVALIER. Ajoutez : || 2^o Qui est sans apprêt. Il fallut se résoudre à manger sur l'herbe, où les perdreaux et le pain tendre de M. de Jonsac firent d'un grand secours; ensuite d'un repas si cavalier, continuant notre chemin... *Joy. de Bach*, et *Chapelle*, p. 11, la Haye, 1714.

CAVALIÈREMENT. Ajoutez : || 3^o À la cavalière, en se promenant. Il n'est pas si difficile de lever cavalièrement un plan au baromètre et à la boussole... R. DE PARVILLE, *Journal offic.* 18 avril 1872, p. 2625, 2^e col.

† **CAVALQUET**. Ajoutez : L'on use seulement de six ou sept manières de tons à la guerre : la première s'appelle le cavalquet, dont on se sert quand l'armée ou l'un des régiments approche des villes par où l'on passe en allant aux sièges ou aux lieux de combats, afin d'avertir les habitants et de les faire participants de l'allégresse et de l'espérance que l'on a de remporter la victoire, MERSENNE, *Harmonie univers.* *Traité des instruments*, y, *Propos*. XIX. La plus belle des sonneries de trompette, la marche de la cavalerie, est celle dont on retrouve la trace la plus ancienne; le Père Mersenne, dans son ouvrage de *l'Harmonie universelle*, la cite comme étant jouée de son temps, en 1627, sous Louis XIII; elle s'appelait alors le cavalquet simple, *Journal offic.* 19 déc. 1874, p. 8113, 3^e col.

† **CAVASS** (ka-vas'), s. m. Cavass ou zaptich, nom des gendarmes chez les Turcs, *Journal offic.* 10 juin 1876, p. 4053, 2^e col.

1. CAVE. Ajoutez : — SYN. CAVE, CELLIER. Le cellier diffère de la cave en ce qu'il n'est pas aussi enfoncé au-dessous du sol, et que d'ordinaire il n'est pas voûté, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin*, Cellier.

† **CAVERNICOLE** (ka-vér-ni-kô-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui habite les cavernes. Les animaux cavernicoles, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXIX, p. 1036.

— ETYM. Lat. *caverna*, caverne, et *colere*, habiter.

CAVIAR. Ajoutez : || Caviar à la serviette, nom commercial du caviar conservé dans des tonnes dont l'intérieur est garni de linges, *Journal offic.* 23 juill. 1874, p. 6158, 3^e col. || 2^o En Russie, tache noire dont l'autorité se sert pour dérober à l'œil du lecteur certains lignes d'un journal.

† **CAVIER** (ka-vié), s. m. Cave servant de magasin. La plupart de nos marchands de vins (en Belgique) ont leur cavier à Reims, et introduisent, en même temps que des bouteilles françaises, de véritable vin de Champagne, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. VI, p. 611.

† **CAVITAIRE** (ka-vi-té-ré), adj. Terme de zoologie. Liquide cavitare, liquide renfermé dans la cavité générale du sipunculus.

† **CAZAKIER** (ka-za-skiér), s. m. Nom, en Turquie, d'hommes qui occupent le premier rang après le cheik de l'islam dans la hiérarchie religieuse, et qui remplissent les fonctions de juges, *le Temps*, 1^{er} nov. 1876, 2^e page, 3^e col.

4. CE, CET. Ajoutez : — REM. 1. Ces fêtes, les fêtes prochaines. Il y a une édition contrainte de mon livre, laquelle doit paraître ces fêtes, J. J. ROUSS. *Lettre à Mme de Luxembourg*, 28 mai 1762.

2. D'Alembert a dit : « Voici le nouveau thème que Raton pourrait essayer et que Bertrand lui propose en toute humilité : première partie du thème : cette, qu'on nomme aujourd'hui théologie, est ennemie des rois; Raton le prouvera... en rappelant les histoires de Grégoire VII, d'Alexandre III, d'Innocent IV... » *Lett. à Volt.* 9 fév. 1773. « Cette tournure est un latinisme dont Voltaire s'est servi le premier en traduisant une thèse de ses adversaires : *Illa, quam dicunt philosophiam*, cette, qu'on nomme philosophie.

2. CE. — REM. Ajoutez : || 5. M. Terzuolo, *Études sur le Dict. de l'Acad. franç. Prospectus*, p. 20, discutant les phrases telles que celle-ci : Ce fut le 4 juin que Gustave-Adolphe fit l'ancre sur la petite île de Rugen, assure que ce fut est illogique et veut qu'on dise exclusivement c'est dans cette location, c'est équivaut à je dis, j'enonce, et c'est pour cela que le présent est requis. Une pareille règle est trop étroite; en analysant les deux tournures, on trouve : ce, que Gustave-Adolphe fit l'ancre, est, et ce, que Gustave-Adolphe fit l'ancre, fut. Cette analyse montre qu'elles sont aussi exactes l'une que l'autre. Dans le courant de sa discussion, M. Terzuolo assure qu'on ne di-

rait pas : *Fut-ce le 4 juin que Gustave Adolphe jeta l'ancre?* et qu'il faut de toute nécessité *est-ce le 4 juin...* Cette exclusion ne peut être acceptée, et l'on dirait certainement *fut-ce*. Dans le choix de ces tournures équivalentes c'est l'oreille qui doit être consultée. || 6. Le temps du verbe *être* précède de *ce* est généralement déterminé par le temps du verbe suivant; ou, quand on n'admet pas cette détermination comme dans le cas qui vient d'être discuté, on met *est* au présent, et le verbe suivant au temps exigé par le sens. Molière a manqué à cet usage : Armando : Ainsi donc à leurs vœux vous me sacrifiez? — Philaminte : Ce ne sera point vous que je leur sacrifie, *Fem. sav. v.* On dirait plutôt : *Ce ne sera point vous que je leur sacrifierai*. Mais comme ce n'est qu'un usage, la construction adoptée par Molière ne doit pas être condamnée. || 7. *C'est* suivi d'un infinitif veut d'ordinaire un *e* d'intercalaire; voy. les exemples au n° 5. Mais autrefois *c* de pouvait être supprimé. Ah! que c'est chose belle et fort bien ordonnée, Dormir dedans un lit! RÉGNIER, *Sat. vi*. Cela est bon et pourrait se dire. || 8. Voltaire a écrit : *Qu'étaient fait, elle [la femme] courait...* *Philosophie, Relation du gouverneur Pilate*. Il faudrait *ce qui*. Rien ne peut expliquer grammaticalement cette phrase. || 9. Régner a dit : Mon embrasement, qui croîtra, ç'a-je peur, jusqu'à ce que je meure, *Dial*. Cette tournure est pour : *ce* ai-je peur, c'est-à-dire : de ce ai-je peur. Je crains-je serait correct, mais non usité; *ce* ai-je peur n'est pas correct. || 10. C'est été fait alors de ce bel établissement, de MONTAIGLO, *Hist. de l'Acad. de peinture*. (Mém. attribués à H. Testelin), t. 1, p. 74. Pour l'emploi de : c'est fait de, c'en est fait, c'en est fait de, voy. FAIT 1, n° 16.

CECI. — REM. *Ajoutez* : || 3. Ceci avec le verbe *être* et un substantif au pluriel se construit avec le pluriel du verbe. Ceci sont les données que je peux supposer, J. J. ROUSS. *Lett. au prince de Wirttemberg*, 10 nov. 1763. Mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution, id. *Lett. d. M. 2 janv. 1767*. On pourrait dire aussi : Ceci est des données, des souhaits.

CECITÉ. — HIST. *Ajoutez* : xv^e s. Souventes fois nous ne connoissons pas nostre ignorance ou cécité, *Intern. consol. 1, 5*. || xvi^e s. *Ajoutez* : Et luy les regardant tout à l'environ avecques indignation, contristé pour la cécité de leurs cœurs... MARC, III, 5, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **CÉDILLER** (sé-di-llé, ll mouillées), v. a. Terme de grammaire. Munir d'une cédille. On pourrait aussi cédiller le *c* dans *chuchoter, charité, cherir, chorée*, etc. dans les autres mots où *ch* a le même son. DE WAILLY, *Principes généraux et particuliers de la langue franç.* 4^e éd. Barbou, 1786.

† **CÉDRATERIE** (sé-dra-té-rie), s. f. Terrain planté de cédraiers. En mars 1874, la cédraiterie de Porto, une des plus importantes de la Corse, renfermait 1650 arbres... pour une cédraiterie en plein rapport, on peut évaluer à 60 francs par année le produit brut d'un arbre... on ne connaît en Corse qu'une espèce de cédraier, le *citrus medica*, *Journ. offic.* 9 août 1875, p. 6572, 24^e col.

† **CENSE** (sin-s), s. f. Dans la Charente-Inférieure, torchon de laine servant de faubert. || On l'écriit, à tort, *sainse* ou *seinsse*.

— ETYM. C'est l'ancien franç. *chince*, guenille, chiffon.

† **CENTRAGE** (sin-tu-raj'), s. m. Terme de forestier. Action de marquer par une ceinture les arbres destinés à certains usages. Avant l'époque du halivage des coupes, les agents de la marine désignent, au moyen d'un ceinturage à l'huile, tous les arbres... qu'ils jugent propres aux constructions navales, NAXETTE, *Expl. délit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 407. || Action de faire près de la racine d'un arbre une entaille circulaire de nature à déterminer la mort du végétal, JULES CLAVÉ, *L'Exploitation des forêts* et *Indust. Rev. des Deux-Mondes* du 15 avr. 1887, p. 982.

† **CENTURIERIE**. *Ajoutez* : — HIST. xiii^e s. Sire, par cheste chaintourie Est entendu que vo car [châir] nette, Vos rains, vos cors entièrement Devez tenir tout fermement, HUES DE TABARIE, *Ordene de chevalerie*.

† **CENTURONNIER** (sin-tu-ro-ni-é), s. m. Celui qui fait des ceinturons, *Tarif des patentes*, 1858. **CE JOUR-DUI** (se-jour-dui), s. m. Voy. JOUR, n° 32.

CELA. — REM. *Ajoutez* : || 2. Cela avec le verbe

être et un nom au pluriel se construit avec le pluriel du verbe. Les auteurs, les décrets, les livres, cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde, auxquelles je ne prends plus de part, J. J. ROUSS. *Lett. d. Coudet*, 29 mars 1766. Mais enfin tout cela ne sont pas des preuves, id. *Lett. au comte de Tonnierre*, 18 sept. 1768. On pourra mettre aussi le singulier : Tout cela n'est pas des preuves.

† **CÉLAN.** *Ajoutez* : — REM. Le célan est le même que le pilchard (voy. ce mot au Dictionnaire) la pêche (en Irlande) du pilchard ou célan a été beaucoup moins fructueuse... *Journ. offic.* 25 juin 1873, p. 4195, 3^e col.

† **CÉLEBRAHLE.** *Ajoutez* : Vaux plus célébrables paradoration que par apauldissement, MALH. LEZQUE, éd. L. Lalanne.

— HIST. *Ajoutez* : xii^e s. [Ses faits] Resplandissent partout loables, Sur trestoz autres celebrables, BENOIT, *Chronique*, t. II, p. 369, v. 26128... Des reys humains Est sur trestoz li souverains... Sor tos poiez [cleré] et celebrables, BENOIT DE STE-MORE, *Roman de Troie*, v. 7910.

† **CÉLEBRER.** *Ajoutez* : || 4^e. Rendre public (sens vieilli). Je ne veux point vous en parler davantage, ni célébrer, comme vous dites, toutes les pensées que ne pressent le cœur, sév. 27 mai 1675.

† **CÉLEBRÉ** (sé-lé-bré), s. m. Autorisation ecclésiastique de célébrer la messe. M. l'évêque de Vannes... dit d'abord qu'il a fermé la porte de l'évêché à M. l'abbé C...; qu'en second lieu il lui a refusé le célébré que celui-ci lui demandait, ce qui est une peine extrêmement grave dans l'ordre ecclésiastique, *Journ. offic.* 25 mars 1876, p. 2087, 2^e col.

— ETYM. Lat. *celebrer*, qu'il célèbre; c'est le premier mot de la formule latine de cette autorisation.

† **CÉLEBRITÉ.** || 4^e. *Ajoutez* : Les nations ont vu la célébrité de nos fêtes pour le mariage de Madame, d'ARGENSON, *Mémoires*, in-8, 1860, t. II, p. 501.

† **CÉLERITÉ.** — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. Pour la célérité et avancement desdis ouvrages [de fortification] (1358), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, p. 112.

† **CÉLESTEMENT** (sèlè-ste-man), adv. Adéologiquement. D'une façon céleste, par grâce du ciel. C'était... l'épouse vertueuse tournant le dos à un paganisme usé et cherchant le culte pur, qui était célestement attirée, RENAN, *Saint Paul*, VI.

† **CELLULARISME** (sèl-lu-là-rism), s. m. Doctrine de la formation et de la vie de la cellule, dans les tissus vivants. M. Bouchut consacre une quarantaine de pages à l'appréciation critique du cellularisme ou de la pathologie cellulaire, *Journ. offic.* 30 nov. 1874, p. 7393, 2^e col.

† **CELLULOSE** (sèl-lu-lô-zik'), adj. Terme de chimie. Qui est de la nature de la cellulose, qui contient de la cellulose. L'enveloppe cellulosique externe de la tunique de quelques espèces [d'ascidies], LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXX, p. 600. Fermentation cellulosique, DURIN, *ib.* t. LXXXIII, p. 429.

† **CELLULOQUEMENT** (sèl-lu-lô-ze-man), adv. À la façon de la cellulose. Le sucre de canne seul fermenté cellulosement, DURIN, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXXIII, p. 429.

† **CELTISANT** (sèl-ti-zan), s. m. Celui qui s'occupe de la langue et de l'histoire celtiques. M. Nigra s'est fait une place honorable parmi les celtisants les plus distingués de notre époque, *Journ. offic.* 3 nov. 1874, p. 7343, 2^e col.

† **CELTISTE** (sèl-ti-st'), s. m. Même sens que celtisant.

CELU. *Ajoutez* : || 3^e. Celui séparé du pronom relatif qui lui appartient. Celui vraiment les a perdus [les dons], qui les a estimés perdus incertainement après les avoir donnés, MALH. LEZQUE, éd. L. Lalanne. C'est une bonne tournure. || 4^e. Celui que je vous suis, l'homme tel que je suis pour vous. Ce n'est pas vivre avec moi comme veut celui que je vous suis, id.

— REM. *Ajoutez* : || 5. Celui, celle, etc. dans le langage ancien, pouvait se supprimer devant un substantif. D'autres secrets plus fins que de philosophie [que ceux de philosophie], RÉGNIER, *Sat. III*. Cet archaïsme ne doit pas être absolument rejeté; et peut-être y a-t-il des cas où il serait reçu.

† **CELU-LÀ.** **CELU-LÀ.** || Celui-là, celle-là, pris absolument. *Ajoutez* : || Ne me dites pas celle-là, ne me dites pas une pareille chose, *Gaz. des Trib.* 6 nov. 1872, p. 1068.

— REM. *Ajoutez* : || 4. Autrefois on pouvait faire

suivre *celui-ci, celui-là* d'un substantif joint par *de*. Mais j'aime bien ceux-là [vers] de Bize, RÉGNIER, *Épig.* Cette tournure peut encore être employée. Nous dirions, par exemple, très-bien en parlant de vers : J'aime bien ceux-ci de Voltaire; et, en parlant de deux auteurs : À ceux-ci de Voltaire je préfère ceux-là de Racine.

CENACLE. *Ajoutez* : — HIST. xvi^e s. Et quant ilz furent entrez, ilz monterent au cenacle où demouroit Pierre et Jehan, Actes, 1, 13, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1625.

† **CENDRAILLE** (san-drà-ll', ll mouillées), s. f. Débris cendreuse. De la poudre de chaux vive ou des cendrilles de chaux nouvelles, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXVI, p. 244.

† **CENDREUSE** (san-dré-2), s. f. S'est dit dans le sens de cendrillon, femme qui ne quitte pas les cendres, le foyer, la maison. C'est une femme qui est toujours dans une chaise, qui ne fait pas un pas, et qui est une vraie cendreuse, m^{lle} de MOUSSERIN, *Mém.*

CENDREUX. *Ajoutez* : — REM. Le fer cendreuse, l'acier cendreuse est le fer, l'acier qui a de petites piqûres noires provenant de substances étrangères. Sous l'action du laminage... il pénètre dans l'intérieur du bon fer des scories qui y sont incrustées par la pression et qui font des canons que nous appelons malsains, des canons terreux, cendreuse, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. II, p. 24.

† **CENDREUX.** *Ajoutez* : On leur [aux fers, aux aciers] a en effet reproché le dernier défaut dont vous avez parlé, c'est-à-dire les cendures, qui en rendraient l'aspect peu agréable à l'œil, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. II, p. 29.

† **CENOBITISME** (sé-no-bi-ti-sim'), s. m. Vie, régime de vie des cénobites. M. Revillout montre par quelles phases le cénobitisme a passé, et comment l'idée s'est développée librement, quand on a songé à la réglementation, *Journ. des Débats*, 4 oct. 1874, 3^e page, 1^{re} col.

† **CENSAL.** *Ajoutez* : Nous devons informer Votre Grandeur [le contrôleur général] de ce que tous les censeurs, courtiers, mesureurs, étaillonneurs, arpenteurs et géomètres n'ont d'autres provisions que celles que les consuls et échevins leur fournissent, BOISLISLE, *Corresp. des contrôleurs généraux* (Aix, 1868), p. 160. || Voy. SANSAL au Dictionnaire qui est une autre orthographe et qui fait double emploi.

— ETYM. Ital. *sensale*, de l'arabe *simsâr*, même sens, DEVIC, *Dict. étym.*

† **CENSELLEMENT** (san-su-è-le-man), adv. Avec le caractère censuel. Saisir censuellement un héritage, FOTHER.

CENT. *Ajoutez* : || En termes de grande pêche, le grand cent, cent-vingt. Les prix ont été cotés sur place pendant la pêche [en Norvège], comme suit : Poissons frais, le grand cent, prix moyen... *Journ. offic.* 47 déc. 1872, p. 7859, 2^e col.

CENTENAIRE. *Ajoutez* : || 2^e s. M. Anniversaire au bout de cent ans; fête célébrée pour un tel anniversaire. L'université de Leyde a célébré en 1871 son troisième centenaire. Le 6 mars de l'année prochaine, aura lieu le quatrième centenaire de Michel-Ange Buonarroti; Florence et l'Italie se proposent de célébrer dignement cet anniversaire, *Journ. offic.* 6 mai 1874, p. 3127, 3^e col. || 3^e Terme d'antiquité. Les centenaires, ceux qui à Rome, recevaient cent mille sesterces par an, F. DELAUNAY, *Journ. offic.* 18 nov. 1874, p. 7688, 4^e col.

† **CENTENARISME** (san-te-na-ri-sim'), s. m. Longévité prolongée jusqu'à cent ans et au delà. Easton, dès 1799, avait rassemblé 172 cas de centenarisme, *Rev. anthropol.* t. IV, p. 376.

CENTENIER. *Ajoutez* : || 4^e. À Jersey, officier paroissial électif d'administration et de police, subordonné au curé et chargé au besoin de le remplacer; chaque paroisse de l'île a deux ou plusieurs centeniers.

† **CENTENAL.** ALE (san-tè-nal, nna-1'), adj. Qui se fait, revient tous les cent ans. Cette voiture est destinée à servir d'hôtel pendant l'exposition centennale [à Philadelphie], *Journ. offic.* 3 mai 1874, p. 3877, 3^e col.

— ETYM. Lat. *centum*, cent, et *annus*, année.

CENTIMÈTRE. *Ajoutez* : — HIST. xvi^e s. Et l'autre [grain] cheut en bonne terre, et donnoit fruit montent et croissant; et rendit l'angr trentiesme, l'autre soixantiesme, et l'autre centiesme, MARC, IV, 8, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1625.

CENTIGRADE. *Ajoutez* : — REM. Dans le ther-

momètre centigrade, la graduation marque zéro à la température de la glace fondante, et cent degrés à la température de l'ébullition de l'eau.

CENTIMÈTRE. *Ajoutez* : || 2° Nom donné parmi les ouvriers en couture à un ruban qui est divisé en centimètres ; la longueur, variable, est souvent de plus d'un mètre. Un centimètre de 1^{re} 50.

† **CENTRAGE** (san-tra-ʒ'), s. m. Opération qui consiste à placer, dans un microscope, dans une lunette, etc., suivant une même ligne, les axes de toutes les pièces optiques, miroir, objectif et oculaire.

† **CENTRALISTE** (san-tra-li-st'), adj. Qui est favorable à la centralisation, à l'autorité centrale. À Vienne, un nouveau ministère est constitué, il a un caractère tout centraliste ; voilà donc les idées centralistes au pouvoir, le *Courrier de l'ain*, du 3 fév. 1870. || S. m. Les centralistes, les partisans de la centralisation. Les centralistes autrichiens.

† **CENTRALITÉ.** *Ajoutez* : || 2° Position centrale. Elle [votre commission] a reconnu, la carte son des yeux, la parfaite centralité de Bourbon-Vendée. *Rapp. d. la Chambre des députés*, du 29 décembre 1874.

† **CENTRATION** (san-tra-sion), s. f. Action d'opérer le centrage dans un instrument d'optique ; état qui en résulte. L'importance du maintien d'une centration parfaite se fait sentir surtout lorsque quelque accident cause le moindre décentrage. CH. ROBIN, *Traité du microscope*, Paris, 1876, p. 56.

† **CENTRIFUGER** (san-tri-fu-ʒ'), p. a. Le g prend un e devant a et o : centrifugeait. Terme de fabrication. Exposer à une action centrifuge. En sortant de cette cuisson, les sucrés sont mis dans des récipients pour être centrifugés, ou pour y être blanchis par le procédé usité à Java, c'est-à-dire le lavage à l'eau, dit terrage, *Extrait des Annales du comm. extér.*, dans *Journ. offic.* 17 nov. 1871, p. 4197, 2^e col.

† **CENTRIOTE** (san-tro-t'), s. m. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des cicadaires ; une espèce est dite diable, à cause de ses formes bizarres. — ETYM. Κεντροτός, armé d'aiguillon, de κεντρον, pointe (voy. CENTRE).

CEP. || 14° *Ajoutez* : Vous avez mis mes pieds dans les ceps, *Sacri, Bible, Job*, xiii, 27.

— HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Au [aux] ses [d'une vigne miraculeuse] l'ors mi argens souzmis, Et au [aux] rains estoit li ers mis, *MACBÉ, Bible en vers*, P. 89, verso, 1^{re} col.

CÉPENDANT. *Ajoutez* : — REM. Non-seulement Régner a séparé ce de pendant, mais encore il a mis entre les deux le mot temps ; Jeanne, ce temps pendant, me faisait un sermon, *Sat. XI*. Cela n'est plus usité.

† **CÉRAME.** *Ajoutez* : || 2° Adj. Grès cérame, grès servant à faire des vases. C'est aussi de Sarguemines que sortent ces élégants vases en grès cérame d'un grain si fin, de tons si doux, *R. DE LASTEYRE, Opinion nationale* du 25 juin 1867.

† **CÉRAMISTE** (sé-ra-mist'), s. m. Celui qui fabrique des vases de faïence ou de porcelaine, celui qui s'occupe des arts céramiques. Non moins habiles céramistes que verriers, les Phéniciens furent ceux qui enseignèrent aux Grecs l'industrie des vases peints, *FR. LENORMANT, Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 449, 4^e éd.

† **CÉRASIÈRE** (sé-ra-si-fé-r'), adj. Qui porte des cerises. Prunier cérasière (voy. PRUNIER).

— ETYM. Lat. *cerasus*, cerise, et *ferre*, porter. **CÉRASTE.** *Ajoutez* : || Le céraсте se trouve aussi dans toute l'Afrique du Nord. Le céraсте est le serpent du désert par excellence ; il le caractérise en quelque sorte parmi les ophidiens, comme l'autruche parmi les oiseaux, et la gazelle parmi les mammifères, *GUYON, Voy. au Liban*, p. 225.

† **CERCE.** — HIST. *Ajoutez* : || XVI^e s. La charte de bois et serches, servans à faire boisceaux, seaux, seilles et tabours, *Arrêt du parlement*, 16 sept. 1577.

CERCLE. *Ajoutez* : || 14° Cercle des fées ou cercle des sortiers, cercle vert qu'on rencontre dans les lieux où croissent les champignons ; il est tracé par un gazon épais dont la couleur verte tranché vigoureusement sur celle des végétaux voisins ; il s'exphie par ce fait qu'une spore de moisissure en sortant émet un mycélium qui s'étend suivant de nombreux rayons en formant un cercle bien défini. *CHARDAN, Journ. offic.*, p. 3629, 3^e col.

† **CERCIÈRE** (ser-ki-è-r'), s. f. Terrain planté de châtaigniers ou taillis pour le cerise des fau-tailles. *les Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 137.

CERCUEIL. — ETYM. *Ajoutez* : Il faut abandonner l'étymologie allemande qu'on donne Diez, rejetant *sarcophagus*. C'est au contraire *sarcophagus* qui doit être admis ; cela est démontré par plusieurs noms de lieux qui représentent les formes anciennes de *cercueil*, et qui sont nommées en latin *sarcophagus* ; voyez, entre autres, *Sareus*, nom d'une localité du département de l'Oise, en latin *Sarcophagus*.

CÉREALE. || 1° *Ajoutez* : || Lois céréales, lois relatives au commerce des grains. Si ses lois céréales font moins d'honneur à Colbert que ses mesures financières... L. DE CARBÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 11 juillet 1857, p. 61.

CÉRÉBRAL. *Ajoutez* : || 3° Lettres cérébrales, certaines consonnes de l'alphabet sautées. On les appelle aussi linguales. Ce sont les dentales prononcées d'une certaine façon.

† **CÉRÉBRATION** (cé-ré-brasion), s. f. Action propre du cerveau sur les matériaux fournis par les sens ; ce terme, qui appartient à G. Lewes, est opposé à sensation. Les sensations de l'idiot sont aussi vives et aussi variées que celles de l'homme raisonnable ; les différences naissent de la cérébration des deux. RINOT, *Psychol. angl.* p. 345.

— ETYM. Lat. *cerebrum*, cerveau.

† **CÉRÉBRINE.** || Il s'est dit aussi au masculin. Se peut-il rien concevoir de plus visionnaire et de plus cérébrin ? LA MOTHE LE VAYER, *Hom. acad.*

† **CÉRÉBROÏDE** (sé-ré-bro-i-d'), adj. Terme d'anatomie. Qui ressemble au cerveau. Le centre cérébroïde ou postérieur, chez les gastropodes.

— ETYM. Lat. *cerebrum*, cerveau, et *étois*, forme.

† **CÉRÉBROSOPHIE** (sé-ré-bro-sko-pi-e), s. f. Terme de médecine. Examen du cerveau. L'ophthalmoscope, qui devient pour le médecin un instrument de cérébroscopie, *E. BOUCHUT, Journ. offic.* 14 nov. 1874, p. 7690, 3^e col.

— ETYM. Mot hybride, lat. *cerebrum*, cerveau, et *ενατιν*, examiner.

CÉRÉMONIE. *Ajoutez* : || 7° Familièrement. Soins, préparatifs. On a appris depuis, qu'il fallait bien des cérémonies pour rendre les olives douces, *RAC. LEXIQUE*, éd. P. Mesnard.

— HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Et venoient aucuns maintenir par leur soit que leurs chansons (des flagellants) et leurs sermoyens estoient plus dignes que celles de l'Eglise, J. LE BEL, *Vrayes Chroniques*, t. I, p. 204.

† **CÉRÉMONIEL, ELLE** (sé-ré-mo-ni-èl, -èl), adj. Qui concerne les cérémonies, qui y a rapport. Le temple détruit [à Jérusalem], le culte cérémoniel, les sacrifices étaient devenus impossibles, A. NÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872, p. 431.

— REM. Au XVII^e siècle, on disait en ce sens cérémonial (voy. CÉRÉMONIAL 4).

† **CÉRÉSINE** (sé-ré-si-n'), s. f. Produit purifié obtenu de l'ozokérite, espèce de résine analogue à la paraffine, qu'on trouve surtout dans le voisinage de certaines couches de houille. On importe depuis quelque temps, sous les dénominations de bitume solide, de cire minérale, de paraffine native et de cérésine, une substance minérale que les commissaires experts du gouvernement ont reconnue consister en ozokérite ou cire minérale de Moldavie... la paraffine jaune extraite de l'ozokérite a quelque ressemblance d'aspect avec la cire vierge ; souvent on augmente cette ressemblance [par divers procédés] on la vend alors sous le nom de cérésine pour cirer les parquets, *Let. comm. des douanes*, n° 274, 6 oct. 1875.

† **CÉRIFIABLE** (sé-ri-fi-a-bl'), adj. Qui peut être transformé en cire. Les unes [huiles] sont cérifiabiles, les autres siccatives... FOUCHER, *Conn. chim.* t. VII, p. 328.

CÉRISE. || 4° À Paris, marchand de cerises, ouvrier maçon des environs. Messieurs, ce n'est pas là une appellation insultante ; nous apprenons marchands de cerises les ouvriers de la banlieue de Paris, ceux qui nous environnent, *NABAUD, Journ. offic.* 21 juin 1876, p. 3465, 1^{re} col. || 5° Fig. Faire deux morceaux d'une cerise, distinguer trop subtilement. Il fait ici deux morceaux d'une cerise ; quelle subtile distinction peut-il alléguer entre le sort et le destin ? MALA. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

CÉRISIER. *Ajoutez* : || 2° Petits chevaux de louage, ainsi nommés parce qu'ils portent ordinairement les cerises de Montmorency aux marchés de Paris. Stern, sur un cerisier, Stern en compagnie d'une grosse dame à âne, *PIERRE, soulié, le Lion amoureux*, ch. vi. Les cerisiers de Montmorency sont les petits chevaux pacifiques qu'on loue pour se promener dans les environs ; autrefois ils

transportaient des cerises : de là leur nom, le *Rapport* du 43 ou du 14 juin 1874.

† **CERQUEMANNAGE** (sèr-ke-ma-na-ʒ'), s. m. Bornage, dans le langage des communes des Flandres, Lille, Cambrai, Valenciennes, etc.

— ETYM. Anc. franc. *cerquer*, chercher, et *ma-nor*, c'est-à-dire limitation d'une maison ou de tout autre héritage, *MERLIN, Rép. de jurisprudence*.

† **CERQUEMANNEUR** (ser-ke-ma-neur'), s. m. Ancien terme signifiant arpenteur jéré qu'on appelait pour planter des bornes d'héritage et pour les raser.

CERTAIN. — REM. *Ajoutez* : || 2. Cela m'est certain, je suis sûr de cela. Encore ma mémoire trompeuse et vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits ; les seuls ici qui me sont certains c'est de n'avoir jamais connu ni Thévenin ni Janin, *J. ROUSSEAU, Lett. à d. Peyrou*, 9 septembre 1768. || 3. On peut voir au n° 9 comment certain en quelques cas sert à atténuer, à restreindre. Ceci est très-manifeste dans l'exemple suivant : Qu'entendez-vous par un certain nombre ? — J'entends, par un certain nombre, un nombre incertain... qu'il ne serait ni respectueux ni prudent peut-être de vouloir déterminer et préciser... ALPH. RABE, *le Figaro*, 6 fév. 1873.

† **CERTIFICATIF.** — HIST. *Ajoutez* : xv^e s. Faire apparoir par lettres certificatives qu'il ont fait leurs apprentages [du métier de tonnelier]. *Rec. des monum. inéd. de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 258.

CERTIFICATION. || 1° *Ajoutez* en exemple : Item... à Mme de Motteville, trente mille livres ; pour laquelle somme Sa Majesté a fait expédier la certification du comptant, *Testament d'Anne d'Autriche*, dans *M^{me} de Motteville, Mém.* p. 674.

† **CÉRULE.** *Ajoutez* : — HIST. xv^e s. J'apperceu d'avantage deux tables d'aimant indique, amples et espisses en demie paume, à couleur cerulee, *RAB. V.* 37.

† **CÉRULÉEN, ENNE** (sé-ru-lé-in, -èn), adj. Néologisme. Qui est de couleur azurée. Eurydice, enveloppée d'une draperie céruléenne et couronnée de blanches asphodèles, donne la main à Orphée, *H. BOUSSAYE, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1875.

† **CÉRULESCENT, ENTE** (sé-ru-lé-ssan, -ssan-t'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui tourne au bleu azuré. Couche cérulescente, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 938.

† **CÉSSIBILITÉ.** *Ajoutez* : M. G..., d'après le plan parcellaire, l'arrêté de céssibilité et le jugement, était exproprié d'une superficie de 94 centiares de terre, *VALÉE, Examen de la situation des chemins de fer*, 1876, 2.

CÉSURE. *Ajoutez* : || 3° La syllabe accentuée ou mieux la dernière syllabe sonore de la première partie d'un vers alexandrin ou d'un vers décasyllabe.

CÉTÉRAC. — ETYM. *Ajoutez* : C'est l'arabe *che-trak*, *DEVIC, Diet. étym.*

† **CÉTOLOGIQUE** (sé-to-lo-ʒi-k'), adj. Qui a rapport à la cétologie, à l'étude des cétacés. La collection cétologique du Muséum.

† **CHABANNAGE** (cha-ba-na-ʒ'), s. m. Nom donné, dans le Puy-de-Dôme, à l'opération par laquelle on contourne ou tord les extrémités des pampres, *les Primes d'honneur*, p. 455, Paris, 1874.

† **CHABICHOU** (cha-bi-cho), s. m. Nom d'un fromage. C'est dans les cantons de Coulé et de Poitiers qu'on fabrique les fromages de lait de chèvre appelés chabichous, *HEUZÉ, la France agricole*, p. 13.

— ETYM. Le même que *chabrillou*, qui est au dictionnaire, et même origine.

† **CHABIN** (cha-bin), s. m. Nom vulgaire des hybrides du bœuf et de la brebis.

† **CHABLAGE.** *Ajoutez* : Le service du pilotage [sur la haute Seine] consistait dans le chablage et le billage (voy. ce mot au Supplément) des bateaux aux ponts ci-dessus indiqués ; le chablage, c'est-à-dire le pilotage à la remonte, a pu être complètement supprimé, sauf à Valvin, *E. GRANGEZ, Voies navigables de France*, p. 616.

† **CHABLER.** *Ajoutez* : || Celui qui opère le chablage... Moyennant ce salaire, le chablier doit faire en outre le service du ponton mobile de la gare de Samoë, *E. GRANGEZ, Voies navigables de France*, p. 619.

† **CHABISSEAU** (cha-boi-sé), s. m. Dans l'Aunis, espèce de petit jonc qui vient dans les prairies humides, particulièrement au bord de la mer, *Gloss. anisien*, p. 31.

† **CHABROL** (cha-brol) et **CHABROT** (cha-bro), s. m. Mélange de bouillon et de vin Pierre

Rh... : ... Un jour, au moment des noirs, j'ai déjeuné aux Missials (Dordogne) nous n'avions pas de vin pour faire le chabrot. — M. le président : Le chabrot, c'est un mélange de bouillon et de vin, *Gaz. des Trib.* 10 mars 1876, p. 241, 4^e col.

† CHACIAS (cha-châ), s. m. En Normandie, espèce de grive à tête cendrée, la litorne, DELBOLLE, *Gloss. de la vallée d'Éves*, p. 72.

† CHACRELAS (cha-kre-lâ), s. m. Voy. KAKERLAC.

CHACUN. — ETYM. *Ajoutez* : Chacun vient du lat. *quisque unus*; mais, comme on peut voir à CHAUC, la transformation de *quisque* en *cha* fait une certaine difficulté. Il est bon dès lors de noter la forme *chein* : XII^e s. Samuel *clt* juges sur le peuple *tute sa vie*, et *alad cheun an envuvin Bethel*, e Galgala, e Masphat, *Rois*, p. 26. *Cheun*, où d'ailleurs on remarquera la chute du *c* suivant la règle antique, est une transition de l'i latin vers l'a qui a prévalu.

† CHADAN (cha-dan), s. m. En limousin, sole de terre, partie de l'assolement. Le cultivateur limousin divise ordinairement ses terres en deux chadans, l'un de céréales, l'autre de sarrasin et de pommes de terre.

† CHADEC (cha-dek), s. m. Nom donné à la pamplemousse, aux Antilles.

† CHAGRINEMENT. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. À divers jours, Saturne, plein d'envie, Chagrinent nos esprits tyrannise, de BIACHI, *Œuv* t. 1, p. 46.

† CHAILLANT (chè-lan, ll mouillées), s. m. Nom d'un cépage, dans les Hautes-Alpes, des *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 441.

† CHAILLE (cha-ll, ll mouillées), s. f. || 1^{er} Terme provincial. Pierre cassée en menus morceaux pour couvrir les routes. || 2^e Terme de géognosie. Rognons arrondis de calcaire siliceux, coupant, de distance en distance, des assises inférieures de marnes qui se trouvent à la base de l'étage supérieur du terrain jurassique, au-dessous du corail. || 3^e Terrain calcaire pierreux. Franche-Comté : les chailles sont des terrains calcaires pierreux qui sont de bonne qualité, quand ils ne sont ni trop siliceux ni trop calcaires, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n° 6.

— ETYM. Anc. franc. *chaille*, caillou, du lat. *calculus* (voy. CAILLOU).

† CHAILLEUX, EUSE (cha-llé, llé-*z'*, ll mouillées), *adj.* Se dit, dans le Jura, d'une défécution des fromages présentant des nodosités. Suivant les circonstances, les fromages peuvent être bréchés, éraillés, chailleux, mille-yeux, gerclés, GAREAU, *Mém. Soc. centr. d'Agric.* 1874, p. 94.

— ETYM. Anc. franc. *chaille*, caillou (voy. CAILLOU).

† CHAILLOT (cha-llô, ll mouillées) ou CHAILLOT (cha-llon, ll mouillées), s. m. Nom donné, dans l'Aisne, à des terres fortes, mêlées de roches et de cailloux, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 68.

— ETYM. Dérivé de *chaille*.

CHAÎNE. || 2^e *Ajoutez* : || La chaîne avec laquelle on attachait une bande de galériens pour la marche. Le commissaire qui doit aller prendre les révoltés qui ont été condamnés aux galères pour les conduire à Toulon, part demain de Paris avec une chaîne qu'il a fait faire, ayant ordre de presser son voyage le plus qu'il pourra, *Lett. de Colbert*, t. IV, p. 2, note. || 3^e Tonage par chaîne noyée, appareil consistant en une chaîne en mailloins de fer étendue tout le long de la rivière et sur laquelle se lève le bateau toueur, pourvu d'une machine, traînant derrière lui tout un convoi de bateaux, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1875, p. 72. || Nom donné, par abréviation, aux toueurs à chaîne noyée. Un des toueurs, vulgairement appelés chaînes, arrêté par la crue, fait escaler en aval du pont du Petit-Andely, avec cinq ou six péniches qu'il remorquait, *Journ. offic.* 8 mars 1876, p. 1613, 1^{er} col. || 4^e Terme de zoologie. Nom donné à des groupes d'individus aggrégés, qui forment un second degré dans certaines générations alternantes.

† CHAÎNIER (chè-nié) ou CHAÎNISTE (chè-ni-st), s. m. Bijoutier qui fabrique des chaînes. En 1847, il existait à Paris 645 bijoutiers, joailliers et chaîniers, qui faisaient pour 6000000 fr. d'affaires, *Revue*, p. 409, 2^e col. Le nommé M... travaillait, depuis 1871, dans les ateliers de M. Ch... bijoutier chaîniste..., *Gaz. des Trib.* 26-28 janvier 1875, p. 53, 1^{er} et 2^e col.

† CHAÎNTE. || Lien mis en réserve pour le pâturage. *Ajoutez* : Vous avez beau dire, mademoiselle, vous savez très-bien maintenant ce que c'est que les chaînes (en Nivernais), *TH. DEXTROS, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 562. || Chaîne se dit aussi d'une certaine manière de disposer les vignes traînantes dans l'Ouest. Culture de la vigne en chaînes. || Dans l'Aunis, le chaînre est le bord d'un champ, les sillons qui en forment la ceinture.

CHAIR. *Ajoutez* : || 13^e En chair et en âme, la personne elle-même, avec son corps et son âme. Je crois rêver quand je pense que je vous embrasserai dans un moment en chair et en âme, *sév. d' Mme de Grignan*, 16 août 1690, dans *Lettres inédites*, éd. Campas, t. II, p. 451. C'est une modification merveilleuse de la locution : en chair et en os.

CHAISE. *Ajoutez* : || 6^e Nom populaire de la constellation de Cassiopeï. La Chaise.

— HIST. XV^e s. *Ajoutez* : Une vieille chaise de laiton à quatre testes de lieppart, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 613.

† CHALAINE (cha-lâ-*n*), s. f. Nom, en Lorraine, de terres calcaires. Lorraine : les chalaines sont des terres calcaires, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n° 5.

† CHALAND, ANDE. — ETYM. *Ajoutez* : Quelque difficile, à cause du sens, qu'il soit d'assimiler *chaland*, *chalanda* à *chaland*, sorte de navire, néanmoins cette étymologie reste la plus plausible. M. Bovey, dans un article de M. Berthoud, *Journal de Genève*, 3 déc. 1874, propose *chaland*, participe de *chaloir* : le *chaland*, celui qui désire, qui est amateur de tel ou tel objet; mais *chaloir* est impersonnel, du moins dans tous les exemples connus, et ne se construit qu'avec la négation ou l'interrogation : Ne vous *chaut*, que vous *chaut*? Il me *chaut* d'une chose, et non je *chaut* d'une chose. Cet obstacle grammatical paraît difficile à surmonter.

2. CHALAND. — ETYM. *Ajoutez* : On a aussi proposé l'arabe *chalandi*, bateau plat; mais M. Devic, *Dict. étym.*, objecte que *chaland* se disait en normand *calant*, et qu'un *ch* arabe peut difficilement devenir un *c* dur.

† CHALCIDE (kal-si-d'), s. m. || 1^{er} Genre de sauriens. Dans les reptiles, les lézards ont quatre pattes, les bimanos les deux antérieures seulement, les bipèdes et les chalcides les deux postérieures..., *CH. MARTINS, Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 762. || 2^e S. f. Genre d'insectes hyménoptères. Ce savant observateur a dernièrement présenté à la commission la petite chalcide (*chalcis minuta*) de Linne; il n'y aurait qu'à aider à la multiplication de la petite chalcide pour ajouter un moyen puissant à ceux de... [contre le phylloxéra], *Trau. de la comm. départ. contre le phylloxéra*, Perpignan, 1874, p. 452.

— ETYM. *Χαλκίδες*, cuire, à cause de la couleur cuivrée de ces sauriens et de ces insectes.

† CHALCIDIQUE. *Ajoutez* : M. Mowat conclut que le chalcidique était une annexe complémentaire, une partie accessoire de la basilique ou de la curie, c'est-à-dire qu'il n'y avait point de chalcidique sans basilique et sans curie, FÉRD. DELAUNAY, *Journ. offic.* 11 mars 1873, p. 1690, 2^e col.

CHÂLE. — ETYM. *Ajoutez* : M. Devic, *Dict. étym.*, dit : « Bien que le mot se trouve dans la langue arabe moderne, ce n'est pas là que nous l'avons pris; d'introduction peu ancienne en Europe, il a été apporté d'Orient par le commerce anglais; c'est le persan *chal*, sorte de drap grossier en poil de chèvre ou de brebis que les derviches jettent sur leurs épaules en guise de manteau; le mot s'est ensuite spécialement appliqué au tissu de cachemire. » L'exemple suivant prouve qu'en effet, au commencement de ce siècle, l'usage du *chalé* était récent, puisque le mot en était encore incertain : Vous me tendriez la main, ou bien un bout de votre châl (est-ce le mot?), sachant que je suis et serai toute ma vie, *Madame*, P. L. COURIER, *Lettre* du 15 avril 1806, à Madame ***.

CHALET. *Ajoutez* : — REM. J. J. Rousseau, *Héloïse*, I, 36, dit : « Autour de l'habitation principale sont épars assez loin quelques chalets. » Et en note : « Chalet, sorte de maisons de bois où se font les fromages et divers espèces de laitage, dans la montagne. » Cette note montre que J. J. Rousseau était le premier qui ait introduit ce mot suisse dans le français.

— ETYM. *Ajoutez* : Contre la dérivation par *casus* ou *castellum*, M. Berthoud écrit : « L'étymologie latine aurait donné *chadet*; cette faute de pro-

nonciation était insupportable à Rousseau; jamais on ne dit *chalet* en pays romand; il n'y a *des chalets* proprement dits que dans les Alpes. » Cette observation écarte les conjectures latines sur l'origine de *chalet*; et l'on ignore d'où vient ce mot.

† CHALEUX. *Ajoutez* : || 7^e À la chaleur des encreux et à l'extinction des feux, le maître seus qui à l'extinction des feux (voy. EXTINCTION).

† CHALIN (cha-lin), s. m. Dans l'Aunis, éclairs sans tonnerre, *Gloss. aunisien*, p. 85.

— ETYM. Anc. franc. *chaline*, le fort de la chaleur, du lat. *calere*, être chaud.

† CHALINOPTÈRE (ka-lin-opt-*r*), s. m. Nom d'une espèce de papillons. Chez les [hétéroptères] nocturnes, elles [les ailes] sont maintenues horizontalement par un frein qui a fait donner à ces papillons le nom de chalinoptères, *CH. MANGIN, Journ. offic.* 19 sept. 1872, p. 6087, 2^e col.

— ETYM. *Χαλινός*, frein, et *πτερόν*, aile.

† CHALLIS (cha-li), s. m. Voy. CHALY au Supplément.

† CHALON (cha-lon), s. m. Dans l'Aunis, banc d'argile, terrain argileux, *Gloss. aunisien*, p. 85.

† CHALOSSE (cha-lo-s'), s. f. Nom, dans Tarn-et-Garonne, d'un cépage blanc, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 466. || Même nom dans l'Argie, *ib.* Paris, 1873, p. 506.

— ETYM. *Chalosse*, petit pays, dont la capitale est Saint-Sever; il est aujourd'hui compris dans le département des Landes.

† CHALOT (cha-lô), s. m. Nom d'un poisson du Danube. Les espèces de poissons les plus communes sont l'esturgeon, le brochet, la truite, le chalot..., *Journ. offic.* 5 juil. 1874, p. 4671, 2^e col.

† CHALOTPIER. *Ajoutez* : || 2^e Ouvrier chaloupier, ouvrier qui travaille aux chaloupes, *Bullet. des Lois*, part. suppl. 2^e sem. n° 721, p. 1008.

† CHALUC (cha-luk), s. m. Nom d'un poisson, le gade merlus.

† CHALUTIER (cha-lu-tié), s. m. || 1^{er} Pêcheur au chalut. 25 ou 30 chalutiers du port de Trouville se sont déterminés à remonter au nord et à chauter entre Calais, Dunkerque et Ostende pendant la saison du hareng..., *Journ. offic.* 8 fév. 1875, p. 1048, 3^e col. || 2^e Adj. Chalutier, chalutière, qui appartient au chalut. Les calmés ont empêché les bateaux chalutiers, qui ne peuvent pêcher qu'à la voile, de sortir aussi souvent qu'en 1873, *Statistique des pêches marit.* 1874, p. 47. || Pêche chalutière, pêche au chalut, *Journ. offic.* 9 avr. 1872, p. 2149.

† CHALY (cha-li), s. m. Étouffe de poil de chèvre. || On dit aussi chalyx. Étouffe légère : chalyx nouveau, garanti indechirable, *Journ. officiel*, 9 mars 1872, p. 1691, 1^{er} col. || Et encore chailis. En 1838, le même fabricant [M. Jourdain, de Trois-Villes] créa le chailis à chaine de soie organique et à trame de fine laine, JOHN L. HAYES, dans *Mém. d'Agric.* 1870-71, p. 326.

† CHAMÉBORÉE (ka-mé-do-rée), s. f. Genre de palmiers. Les chaméborées sont dioïques, *Revue horticult.* 16 sept. 1876, p. 351.

— ETYM. *Χαμαί*, à terre, et *δέρω*, lacer.

† CHAMAILLERIE (cha-mâ-llé-rie, ll mouillées), s. f. Querelle de gens qui se chamaillent. Ce prince [le duc d'Orléans] dit à la reine sa sœur [Anne d'Autriche], en riant, que le prince [Gondé] et le coadjuteur [Retz] étaient fort mal ensemble, et qu'il allait avoir bien du plaisir de leur chamaillerie; voilà ses propres mots, *Mém. de MOTTREVILLE*, *Mém.* p. 405.

† CHAMBONNAGE (chan-bo-na-*j*), s. m. Les terres sablonneuses dites chambonnages des environs de Moulins, HEUZÉ, *la France agricole*, p. 49.

† CHAMBONNIN (chan-bo-nin), s. m. Nom, dans l'Indre, d'un cépage rouge, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 224.

CHAMBRE. *Ajoutez* : || 14^e Chambre d'emprunt, tranchée que l'on pratique dans un champ pour en retirer la partie sous-jacente à la terre végétale, et faire quelque remblai. Des concavités dites chambres d'emprunt, d'où ont été extraites les terres employées à la construction des chaussées du chemin de fer, *Gaz. des Trib.* 11 avr. 1874, p. 350, 1^{er} col. Que les fièvres d'accès dont... le requérant a subi les atteintes ont été en partie causées par les eaux stagnantes réunies dans les chambres d'emprunt creusées à peu de distance de son habitation pour y prendre les terres destinées aux remblais du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, *ib.* 3^e col. || 15^e Terme d'artillerie. Chambre du projectile, partie de l'âme d'un canon dans laquelle se place le projectile au moment du char-

gement; chambre de culasse, partie dans laquelle est engagée la culasse.

CHAMBRÉE. *Ajoutez :* || 4° Tout ce qui contient de vers à sole une pièce ou un des élèves. Voilà une bonne chambrée.

CHAMBRUR. *Ajoutez :* || 3° Chambrer une arme à feu, y former une chambre. On a pris le parti de chambrer ses fusils [chassepot] de façon qu'ils puissent utiliser la cartouche Mauser. *Journ. offic.* 5 sept. 1873, p. 6734, 1^{re} col. || 8° à Neuchâtel (Suisse), chambrer le vin, le garder dans la chambre, pendant quelques heures, pour le mettre à une bonne température, avant de le servir à table. || 9° Se chambrer, se confiner dans une chambre. Mlle de Varandieu se chambra avec elle tous les jours, de midi à six heures, pendant quatre ans, M^{me} de Goncourt, *Germinie Lacerteux*, ch. II.

CHAMBIÈRE. *Ajoutez :* || 6° Dans l'Annis, morceau de bois avec une entaille qui sert à maintenir la première douille sur le moule d'une futaie. *Gloss. aunisien*, p. 85.

CHAMEAU. *Ajoutez :* || 4° Sorte de papillon, *Lombr. camelina*.

|| **CHAMELET** (cha-me-lè), s. m. Jeune chameau, *LAROUSSE, le Sahara, 1^{er} voyage*.

|| **CHAMERON** (cha-me-ron), s. m. Nom, dans l'Allier, de l'oxyde de fer, qui s'y trouve par bancs, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 262.

|| **CHAMARD** (cha-mi-ar), s. m. Nom de l'hydromel, en Bretagne (Côtes-du-Nord), où la plupart des enseignes de cabaret portent : cidre, chamard.

|| **CHAMITIQUE** (cha-mi-ti-k'), adj. Qui a rapport à la descendance de Cham, aux Chamites. Les nations chamitiques. || Langues chamitiques, langues comprenant le groupe égyptien, le groupe libyen et le groupe éthiopien. Il est à peine besoin de dire que ce terme de langues chamitiques est tout aussi défectueux que celui de langues sémitiques; l'usage pourtant paraît le consacrer... les langues chamitiques ont couvert la plus grande partie de l'Égypte et toute la rive africaine de la Méditerranée, A. HOVELLAQUE, *Linguist.* p. 499, Paris, 1876.

— ETYM. Cham, fils de Noé.

CHAMOIS. *Ajoutez :* — HIST. XII^e s. Cheval [ils] poignent et lances beissent. Un petit les ont aloignes. Tant que par les quamois [fentes en peau de chamois] les tiennent, CRESTIEN DE THOËS, *Cheer au lion*, v. 2246. || XIII^e s. Dusquel chamois brise sa lance, GILLES DE CHIN, v. 224.

|| **CHAMOISIER.** *Ajoutez :* — HIST. XIV^e s. Que nulz ne pult cascun basane (1390), *Ord. des rois de France*, t. VII, p. 665.

|| **CHAMOISITE** (cha-moi-zit'), s. f. Sorte de minéral. Parmi les séries de minéraux variés de la région pyrénéenne se trouve la chamoisite de Rabat (Ariège), etc., l'hématite rouge, qui l'accompagne au mur du gîte, *Journ. offic.* 11 août 1876, p. 6212, 1^{re} col.

|| **CHAMP.** *Ajoutez :* || 15^e Terme de turf. L'ensemble des chevaux qui se présentent pour figurer dans une course épreuvée. Parier pour un cheval contre tous ses concurrents.

|| **CHAMPAP** (chan-pak), s. m. Arbre des Indes orientales, cultivé dans les jardins pour ses fleurs odoriférantes (*Michelia champaca*, L.). [On dit aussi sampea.]

— ETYM. Malais, *tchamphaka*.

|| **CHAMPAGNE** (chan-pa-gn'), s. f. Usité dans cette locution : fine champagne, eau-de-vie fine de Cognac.

— ETYM. Champagne, nom d'un village de la Charente-inférieure.

|| **CHAMPAGNISE, ÉE** (chan-pa-gni-zé, zée), adj. Se dit des vins auxquels on donne quelques-uns des caractères du vin de Champagne. La fabrication de ce qu'on appelle les vins champagnisés, *Monit. univ.* 22 juill. 1868, p. 4098, 2^e col. || On dit aussi champagnisé. On fabrique à Saumur, à Angers et à Chalonnes, depuis 1833, des vins champagnisés, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 465.

|| **CHAMPANA** (chan-pa-na), s. f. Sorte de navire chinois. Nous primes le parti de retourner à Macao dans les embarcations dont nous disposions et dans une champana que les Chinois purent nous louer. *Journ. offic.* 29 déc. 1873, p. 8624, 3^e col.

|| **CHAMPART.** *Ajoutez :* || 2° Nom, dans le département d'Eure-et-Loir, d'un mélange de froment et de seigle ou d'orge, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 29.

|| **CHAMPAYE** (chan-pé), s. f. Nom donné, en Lombardie, à des bois ruinés par le pâturage du bétail, ou à des cham: qui, par suite d'inculture,

se couvrent de bouleaux, d'aulnes, de genêts ou de bruyères, *Chronique agricole*, fevr. 1869.

— ETYM. Dérivé de *champ*.

|| **CHAMPIGNONNEUX, EUSE** (chan-pi-gno-neù, neù-z'), adj. || 1° Gerni de champignons, de moisissures. Ah ! cette auberge, quelle tanière l'enfume, humide, champignonneux ! *l'Opinion nationale*, 18 mai 1875, p. 2, 1^{re} col. || 2° Qui appartient au champignon. La matière champignonneuse [de la teigne], LALLIER, *le Progrès médical*, 20 janv. 1877, p. 45.

|| **CHAMPIGNONNISTE** (chan-pi-gno-ni-st'), s. m. Celui qui cultive, exploite une champignonnière. Un champignonniste doit être considéré comme un jardinier ou cultivateur, *Gaz. des Trib.* 30 nov. 1871.

|| **CHAMPIEVÉE** (chan-le-vée), s. f. Dans les émaux, action de creuser les intervalles laissés par les traits, et de remplir les cavités de matière vitrifiable. *Journ. offic.* 2 juill. 1872, p. 4498, 1^{re} col.

|| **CHAMPTOURNE** (chan-tour-n'), s. f. Nom, dans l'Isère, d'un canal d'assèchement. Attendu que le syndicat [de Saint-Ismier, à Grenoble] a fait exécuter un large canal, appelé champtourne...

en ce qui touche seulement les dépenses d'exécution et d'entretien de la champtourne construite par ledit syndicat... *Arr. du cons. d'Etat*, 8 août 1873.

|| **CHANANEEN, ENNE** (ka-na-né-in, -èn), adj. Qui appartient au pays de Chanaan. Les tribus chananéennes. Les habitants de Sodome et de Gomorre étaient de sang chananéen.

|| **CHANCELARIAT** (chan-se-la-ri-a), s. m. Fonction de chancelier. Il [Le Brun] abdiqua en bonne forme les fonctions du chancelariat, et en remit les marques entre les mains de M. Ratabon, DE MONTAIGLON, *Hist. de l'Acad. de peint. (Mém. attribués à H. Testelin)*, t. II, p. 37.

|| **CHANCELLEMENT.** — HIST. *Ajoutez :* XIV^e s. Titubatio, cancellemens, ESCALLIER, *Vocab. lat.-fron.* 2499.

|| **CHANDELAGE** (chan-de-la-j'), s. m. Se dit, dans le département de la Manche, de l'action de mirer à la chandelle les œufs un à un, pour s'assurer de leur fraîcheur, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 25.

|| **CHANDELIER** || 10° Chandelier d'eau. *Ajoutez :* Il ne resta plus qu'un chandelier à rétablir dans la grotte et quelque chose aux corniches de rocaillie, *Lett. etc. à Colbert*, t. V, p. 329. || 11° Dans les chablis, la partie de l'arbre brisé restée debout; on dit aussi quille ou tronc, BAGNERIS, *Manuel de sylviculture*, p. 6, Nancy, 1873. || 12° Nom donné, dans la Loire-inférieure, à des tas pyramidaux de mottes de tourbe, ainsi dits parce qu, vus à distance, ils ressemblent à d'énormes candélabres d'église.

|| **CHANDELLE.** *Ajoutez :* || 7° Terme d'ébénisterie. Pied canné. Une corbeille que soutenaient des chandelles ou pieds cannés, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 29 déc. 1874, p. 8640, 2^e col.

Ajoutez : — REM. Les Mémoires de Mirailmont citent cette fameuse ordonnance royale qui obligeait le chancelier de France à rendre au trésorier les tronçons de la cire qui avait servi à son éclairage. L'ordonnance, comme toutes les autres, passa sans remédier au mal, mais elle eut l'honneur de créer un proverbe. C'est de là que date le mot si célèbre : les économies de bouts de chandelle, ED. TEXIER, *le Siècle* du 31 janvier 1864.

|| **CHANFREIN.** *Ajoutez :* || 6° Nom, dans l'Annis, de l'extrémité des douvelles taillées en biseau, *Gloss. aunisien*, p. 85.

|| **CHANGÉ.** *Ajoutez :* — REM. Changé de, comme on disait en latin *mutatus ab* (quantum mutatus ab illo Hecore). Les choses sont bien changées de ce que vous les avez vues, *VOLT. Lett. à Collini*, 29 déc. 1760. (Voy. au n° 5 un exemple analogue de Molière.)

|| **CHANGÉABLE.** — HIST. *Ajoutez :* XII^e s. Une li suens quers ne fu chanjable; Ce qu'il disoit esteit estable, BENOIT, *Chronique*, t. II, p. 369, v. 26134. || **CHANGÉANT.** *Ajoutez :* || 2° S. m. Nom de deux papillons de jour, dont les ailes jettent une lueur bleue, suivant qu'elles occupent telle ou telle position.

|| **CHANGER.** — ETYM. *Ajoutez :* M. d'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, t. II, p. 128) remarque qu'il pourrait être à propos de dire que, suivant le glossaire gaulois publié par Endlicher, *changiare* est gaulois, et que cette assertion du glossateur inconnu paraît justifiée par le verbe breton armoricain *kemma*, qui équivaut à *cambian*.

|| **CHANQUE** (chan-k'), s. f. Nom, dans la Gironde, d'une échelle à un seul montant que le rési-

nier appuie contre l'arbre, quand il est gendé dans son travail, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 434.

|| **CHANSON.** || Proverbe. *Ajoutez :* || C'est le ton qui fait la chanson, c'est ainsi qu'on dit à Genève, au lieu de : c'est le ton qui fait la musique, voy. a TOX, n° 8.

|| **CHANTANT.** *Ajoutez :* || 5° Flammes chantantes, becs de gaz enflammés dans des tubes de verre de longueur différente, qui produisent, par leurs vibrations, des sons distincts.

|| **CHANTERIE** (chan-te-rie), s. f. Terme de dénigrement. Mauvais chants, chants ennuyeux.

— HIST. XVI^e s. On peut bien faire doute, si leurs chanteries et prières [des prêtres catholiques] sont plaisantes à Dieu, SLEIDAN, *Hist. de l'état de la religion et république sous Charles V*, p. 67.

|| **CHANTIER.** *Ajoutez :* || 5° Nom donné, dans les parcs d'huitres, à une levée de terre sur laquelle les amareilleurs circulent.

|| **CHANTRIÈRE.** *Ajoutez :* — HIST. XIV^e s. La chantrerie en juridiction et autres choses temporelles peut valoir x livres (1384), VARIN, *Archives administr.* de Reims, t. III, p. 596.

|| **CHANVRE.** *Ajoutez :* || 3° Chanvre de Manille ou abaca (voy. ABACA au Supplément). Sur les pentes basses des collines et des montagnes [à Zébon, une des Philippines] croît le *musa textilis*, qui donne le chanvre de Manille, *Journ. offic.* 23 sept. 1875, p. 8259, 3^e col.

|| **CHANVREUX.** *Ajoutez :* || 2° Tourbe chanvreuse, tourbe formée de racines entrelacées, extrêmement poreuse et de qualité très-inférieure (d'p. de l'oise), *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXVII, p. 4328.

|| **CHANVRIER.** *Ajoutez :* || 2° Adj. Chanvrier, chanvrière, qui est relatif au chanvre. L'industrie de la filature et du tissage du jute se rattache à l'industrie linière et chanvrière, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. V, p. 460.

|| **CHAOS.** *Ajoutez :* || 4° Chaos végétal, ancien nom du protocroon ou matière verte de Priestley.

|| **CHAOUCH.** — ETYM. *Ajoutez :* C'est le mot turc *tchachouch*, huissier, conducteur de caravane. || **CHAPARDAGE** (cha-par-da-j'), s. m. Action de chaparder. Le chapardage est une des habitudes les plus détestables pour la discipline; on rait des exploits du troupier en ce genre; on avait grand tort, le vol est toujours le vol, *l'Opinion nationale*, 47 sept. 1875, p. 2, 6^e col.

|| **CHAPARDER** (cha-par-dé), v. n. Terme de bivouac. Aller au fourrage, en maraude.

— ETYM. On pense que c'est un mot formé de

chat-par.

|| **CHAPARDEUR** (cha-par-deur), s. m. Terme de bivouac. Celui qui va au fourrage, en maraude.

|| **CHAPE.** *Ajoutez :* || 9° Matière textile faite avec les frisons et la bouffe de soie, dite aussi fleuret.

|| **CHAPÉAU.** *Ajoutez :* || 16° Chapeau ferré, nom du chapeau à cornes des officiers général, garni d'un galon d'or. || 17° Fig. Homme de paille, remplaçant sans titre sérieux. Ce ne sont pas des chapeaux que j'ai laissés sur mon siège d'administration [de compétences financières], mais bien des titulaires réels; j'ai bien, je crois, droit au repos, et ce repos j'y aspire, MALOU, minist. des fin. à la chambre belge, dans *Journ. offic.* du 30 mars 1874, p. 2450, 2^e col. (Cet emploi vient de l'habitude, dans les bals, de marquer sa place en y laissant son chapeau.)

— HIST. XVI^e s. *Ajoutez :* Elle a commencé de si bonne heure d'imiter les deux savantes reines de Navarre... ses aïeule et mere... à produire les fleurs et le fruit tout ensemble dont les Muses donnent la semence, qu'elle en a composé des chapeaux aux couleurs de bien dire qui y sauroient estre les plus acquises après à peine atteind l'âge de douze ans, DU VERDIER, cité par BAYLE, *article Jeanne d'Albret*, au mot NAVARRÉ.

|| **CHAPE-CHUTE.** *Ajoutez :* On parle ici de la mort du pape; si elle arrive, ce sera une bonne chute pour son successeur, qui n'en sera point mari, QUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 591.

Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Ains a trouvé kape keue Pinchedé, jel sai par mes iex, *Théâtre au moyen âge*, Paris, 1834, p. 184.

|| **CHAPELET.** *Ajoutez :* || 11° Nom donné à des liens en bois tordus, qui servent dans le flottage des bois.

— HIST. XIV^e s. *Ajoutez :* Tous ceulx de vostre compaignie s'y accordent [à vous louer de votre proesse], et vous en donnent le prix et le chapellet, se vous le voulez porter, J. LE BEL, les *Vraies Chroniques*, t. II, p. 201.

CHAPELLE. || 5° Jouer à la chapelle. *Ajoutez*: Cette confédération où vous avez fait serment d'affirmer votre liberté... à presque l'air maintenant d'une farce où vous êtes tous accourus pour jouer à la chapelle. *L. du P. Duchêne*, 86° lettre, p. 2. || 10° Fig. Faire petite chapelle, se mettre à part. Le jeune peintre [Fortuny]... n'a pas voulu se hasarder dans ce grand tumulte de peintures [l'exposition], non par orgueil et, comme en dit, pour faire petite chapelle, mais par vraie modestie et susceptibilité nerveuse d'artiste. *TH. GAUTIER, Journ. offic. feuilleton*, 19 mai 1870. || 11° En typographie, chapelle, exemplaires de livres imprimés retenus par le typographe.

CHAPITEAU. — HIST. *Ajoutez*: xiii° s. N° et bretesche ne danjon. Ne lors de marbre grant et lées, Forz, espesses, et bien evrées, Tot de gros marbre à or listé; Ne s'home de mere né qui on ostast na des quarriels, Ne le menor des capitails. *BENOÎT DE SAINT-MORE, Roman de Troie*, v. 7648.

CHAPITRE. *Ajoutez*: || 6° Fig. Réprimande, à cause que c'est en plein chapitre qu'on réprimande les religieux. Je serais plus sévère et tiens qu'à juste titre Vous lui pouvez tantôt en faire un bon chapitre. *CORN. Leriche*, éd. Marty-Laveaux. Je veux avoir le chapitre, Si j'en dispute avec toi, *ib.*

— REM. Bouhours (*Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 2^e entret.) signale comme nouvelle la signification de sujet donnée à chapitre: Il m'a parlé longtemps sur votre chapitre; il est savant sur le chapitre de la guerre; je ne vous dis rien sur ce chapitre. Barbier d'Ancour lui reproche durement de l'avoir employé (*Sentiments de Cléante*, p. 352, édit. de 1738): « On a tort de nous reprocher notre inconstance sur le chapitre du langage: à quoi sert là ce chapitre, si ce n'est à broiiller une expression et la rendre très-basse? Être inconstant sur un chapitre l'y a-t-il du sens? point du tout, mais c'est assez pour le P. Bouhours qu'il y ait de la nouveauté. »

CHAPONNEUX. — HIST. *Ajoutez*: xiv° s. Bien savez, li cox chaponez Est as gelines mal venus, *J. DE COUSÉ, T. II*, p. 302.

CHAPUT. *Ajoutez*: || 2° Dans l'Aunis, billot des tonnelliers. *Gloss. aunisien*, p. 85.

CHAUVE. — HIST. *Ajoutez*: xiii° s. Chasqu'an l'amie au roi de gisant, Au haut jor de l'Ascension, Pertons à grant procession Par le chastelet et par la ville, *GAUTIER DE COINCY, Les Miracles de la sainte Vierge*, p. 100 [l'abbé Poquet].

CHAR. *Ajoutez*: || 6° Char de côté, char franc-comtois, char suisse, voiture à quatre roues, portant une seule banquette placée dans le sens de la longueur de la voiture; on y est assis, même le conducteur, de côté.

† **CHARABABA.** — ETYM. Espagn. *algarabía*, *algaravía*, baragouin, galimatias; portug. *algaravia*, *arabia*, même sens; de l'arabe *al-arabiya*, la langue arabe, qui semblait à ceux qui ne la comprennent pas un galimatias, un bruit confus (pozy).

CHARADE. — ETYM. *Ajoutez*: Le provincial *charrada* est mal interprété. M. Emile Durand fait remarquer que *charrada* signifie aussi longue causerie, et a une tout autre origine: le verbe *charrá*, causer, jaser.

CHARBON. || 8° *Ajoutez*: Au pays de Liège, on fait une distinction entre la houille et le charbon: la houille, ce sont les gros morceaux; le charbon, c'est le tout venant, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. I, p. 640.

— REM. Les textes suivants expliquent la dénomination de charbon de Paris. Attendu qu'il s'agit de débats, qu'en 1845, le sieur Popelin Duccarre a inventé un combustible qui avait pour principe l'agglomération de diverses matières; qu'il a donné à ce produit le nom de charbon de Paris, *Gaz. des Trib.* 28 oct. 1874, p. 1031, 1^{re} col. Ces industriels, respectant la dénomination de son inventeur, ont pris soin de présenter leurs produits à la consommation sous les titres distinctifs de: charbon des ménages; charbon de Montreuil; charbon de la ville; charbon de Bordeaux; charbon économique; charbon nouveau, *ib.* 3^e col.

— HIST. || xiv° s. *Ajoutez*: Tonneau de charbon de pierre [houille], *MANTELLIER, Glossaire*, Paris, 1869, p. 18.

† **CHARBONNETTE** (char-bo-né-té), *s. f.* Terme de forestier. Nom donné au bois débité pour faire du charbon, aux résidus de la bûche marchande susceptibles d'être transformés en charbon, *NANQUETTE, Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 22.

CHARBONNIER. *Ajoutez*: || 7° Nom, dans la

Haute-Marne, du cep, ainsi dit à cause de son grand chapeau, par comparaison au grand chapeau des charbonniers. Ainsi le cep, ce délicieux bolet qu'on nomme chez nous le charbonnier, a pour cousin germain le bolet mentrier... *A. THEURIER, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 679.

† **CHARDENAI** ou **CHARDENET** (char-de-né), *s. m.* Nom, dans le Rhône, d'un cépage qui donne un vin blanc, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 380.

CARDONNET. *Ajoutez*: || 2° Nom que quelques-uns donnent au papillon du chardon, la belle dame, *vanessa cardui*.

† **CARDONNETTE** (char-do-ne-ré-té), *s. f.* Nom, dans l'Aunis, d'une plante dont les graines servent à faire cailler le lait, *cynara carduncellus*, *Gloss. aunisien*, p. 86.

CHARGE. || 15° *Ajoutez*: Restait-il [J. Duvivier] rêveur auprès du feu, sa vue se fixant sur un charbon y apercevoit des traces de figures qui frappaient son imagination; aussitôt, prenant le crayon, il les dessinait; il en faisait autant d'après des morceaux de pain, des fruits à moitié mangés, des plats de serviette et des bois veinés; rien ne lui plaisait tant que de découvrir dans ces objets des caractères que l'on inventerait difficilement et qui, rendus sur le papier, paraissaient naturels ou possibles; il est inconcevable combien il a laissé de ces charges, sans celles qu'il a dessinées sur les murailles de son logement, L. COUGÉNOT, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peint. publ.* par Dussieux, etc. t. II, p. 324. || 20° Parler sans charge, s'est dit pour parler sans en être chargé, sans y être autorisé. Vous dites des merveilles de mon mariage avecques la gloire... mais j'ai peur que vous parliez sans charge; êtes-vous bien avisé de la dame de la part de qui vous parlez? il y a apparence que non, *BALZAC, Lett. inéd.* CLAU (édit. Tarnizy-Larogue).

CHARGE. || 12° *Ajoutez*: || [Callot] y avait trouvé [la Florence] une manière dominante qui était trop chargée, mais qui convenait pour des sujets burlesques, *P. J. MARIETTE, dans J. DUMESNIL, Hist. des amateurs franç.* t. I, p. 377.

† **CHARGEAGE** (char-ja-jé), *s. m.* || 1° Action de charger. || 2° Terme d'exploitation houillère. Excavation servant à recevoir les produits des tailles et à les expédier à la surface. Plusieurs ouvriers ont été blessés à l'intérieur du puits, près du chargeage, par le choc de l'air. *Extr. de la Meuse*, dans *Journ. offic.* 15 nov. 1875, p. 9343, 2^e col.

— HIST. xiv° s. Pour autres menus frais, comme tonlieux, kerkage et coletage (courtage) (1358), la *Cloche des ouvriers* (communiqué par M. Caffiaux).

CHARGER. || 14° *Ajoutez*: || Il fallait, pour avoir de la réputation, outrer les caractères, charger considérablement les muscles, donner à ses figures des contorsions et des attitudes aussi fausses que bizarres, *P. J. MARIETTE, dans J. DUMESNIL, Hist. des amateurs franç.* t. I, p. 267.

† **CHARGEITE** (char-je-té), *s. f.* Instrument servant à charger les armes à feu portatives, lorsqu'on les éprouve. L'éprouver mesure la poudre avec une chargeite et la verse lui-même dans le canon. *Décret du 19 juin 1865, portant règlement sur l'éprouve des armes à feu portatives*. sect. IV, art. 22.

CHARGEUR. *Ajoutez*: — HIST. xiv° s. Manouvriers de bras, fossieurs, cargueurs, *Rec. des monum. inéd. de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 160.

CHARIOT. *Ajoutez*: || 8° Pièce du métier à tisser, dite aussi charivari (voy. ce mot au Supplément). || 9° Dans les chemins de fer, appareil en forme de chariot circulant dans une fosse en contre-bas de la voie, et destiné à tenir lieu de la plaque tournante.

† **CHARIOTTE** (cha-ri-o-tée), *s. f.* Plein un chariot. Une chariotée de blé, de bois, *DELOULLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, Le Havre, 1876, p. 73.

CHARITABLE. *Ajoutez*: — REM. J. J. Rousseau a dit charitable à: Dieu vous donne un mari: vous lui serez charitable, *Lett. à Mlle Gally*, 14 mai 1761. Rien ne s'oppose à cet emploi.

CHARITÉ. *Ajoutez*: || 6° Nom, en Normandie, de confréries établies pour rendre les derniers devoirs aux morts. Les charités, d'origine fort ancienne, sont encore en plein exercice dans tout le Lieuvin, *M. MOISY, Noms de famille normands*, p. 145.

† **CHARIVARI.** *Ajoutez*: || 7° En Picardie, pièce du métier à tisser que fait aller la main gauche de l'ouvrier par un va-et-vient continué, et dans le bas de laquelle il lance, de la main droite et avec une coulisse, la navette qui marche avec fracas sur deux petites roulettes comme un petit char.

|| 8° Terme de costume. Pantalon de grosse toile

bleue rayée, garni de boutons de haut en bas à la couture longitudinale; on le mettait, au besoin, comme la culotte, par-dessus le pantalon ordinaire. Les palefreniers [des baras] portaient... pantalon, forme de charivari, en drap gris, avec une bande écarlate en dehors, et ouvert, par le bas, jusqu'au mollet. *Arrêté du ministre de l'intér.* 15 mars 1836.

† **CHARIVARIER.** *Ajoutez*: — REM. Dans le Dauphiné, charivarié se dit d'un homme d'humeur taquine, avec tendance à la plaisanterie et au rire.

† **CHARIVARIQUE.** *Ajoutez*: — REM. On dit aussi charivaresque. C'est drôle, c'est charivaresque, c'est digne des légèretés écrites par le même auteur pour amuser des couilluses, cite d'après la *Rev. de l'enseign. chrét.* d'oct. 1872 par Laboulaye, *Journ. offic.* 16 juin 1875, p. 1329, 3^e col.

CHARLATAN. — HIST. xvi° s. *Ajoutez*: Comment est-ce que ce sarlatan d'Elezar pouvoit dire cela sans rire? LE LOYER, *Discours et histoire des spectres*, Paris, 1605, p. 821.

† **CHARLATANE.** *Ajoutez*: Ces charlatanes nouvellement arrivées à Paris, *Anti-macagniana*, p. 230.

† **CHARLOT.** *Ajoutez*: || 2° Nom anciennement donné au bourreau par le peuple de Paris.

CHARMANT. *Ajoutez*: — REM. 1. On a dit charmant à: Tout cela, sans me plaire en soi, m'amusait pourtant, parce qu'il faisait partie d'une manière d'être qui m'était charmante, *J. J. ROUSS. Confess. III*.

1. **CHARME.** *Ajoutez*: || 5° Aimer comme un charme, s'est dit pour aimer beaucoup, être ensorcelé par la passion, *VADÉ, Duvier, compl. t. II*, p. 303, dans *CH. NISARD, Parisianismes*, Paris, 1876, p. 45. || On dit se porter comme un charme, pour se porter bien, par une fausse analogie avec aimer comme un charme, *CH. NISARD, ib.*

— REM. *Ajoutez*: || 3. Charmes, au pluriel, ne se dit qu'en parlant des femmes. Cependant Racine l'a dit, non malheureusement, d'un homme. Je plains Bajazet, je lui vante ses charmes, Qui, par un soin jaloux dans l'ombre retenus, Si voisins de ses yeux, lui étaient inconnus, *Bej. I, 1*.

† **CHARME-HOUBLON** (char-me-hou-blon), *s. m.* Arbre dit aussi charme d'Italie, *ostrea carpinifolia*, Scop., répandu sur la partie littorale des Alpes Maritimes, *MATHIEU, Reboisement des Alpes*, Paris, 1875, p. 77.

† **CHARMEUR.** — REM. On l'a employé adjectivement: une grâce charmeuse. Ce n'est point un néologisme, car ce féminin se trouve dans Montaigne: À l'encontre des immodérées et charmeuses blandices de la volupté, *IV, 300*.

† **CHARMALITÉ.** *Ajoutez*: Pour tant plus l'éprouvoir [Catherine de Sienne], venant avec ses compagnons en ferme d'honnêtes et de femmes, il [Satan] faisait mille et mille sortes de charmalités et lubricités à sa vue, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, Introd. à la vie dévote*, IV, 4.

CHARNEL. *Ajoutez*: — REM. Avant Pascal, Corneille avait employé charnel substantivement pour vouloir dire le cœur est attaché à la chair. Que je bois de charnels porter haut leurs desseins! *Imit. V*, 3607.

CHARNELLEMENT. — HIST. *Ajoutez*: xiv° s. Quant la pense [la pensée] est charnellement ravie en aucun délit [déléction], li *Dialogue Regreine du pape*, 1876, p. 316.

† **CHARNIER** (char-nié), *s. m.* Nom, dans quelques provinces, de l'échelas. L'accusé nie ce fait, et prétend que c'est au contraire M... un vigneron qui voulait empêcher l'accusé de chasser dans sa vigne) qu'il a frappé d'un coup de charnier, *Gaz. des Trib.* (cour d'assises du Loiret), 1^{er} nov. 1874, p. 1048, 4^e col.

— ETYM. Le bas-lat. *carriatum*, d'où vient échelas (voy. ce mot). Mais charnier en vient-il aussi? *Carriatum* n'explique pas l'n. Peut-être faut-il recourir au bas-lat. *quarnellus*, objet taillé en carré (voy. CRENAUL).

† **CHARNIOT** (char-ni-o), *s. m.* Nom, dans le Loiret, des échelas, *Les Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 196.

— ETYM. Le même que charnier 3.

† **CHAROGNIER, IÈRE** (cha-ro-gnié, gné-ré), *adj.* Qui vit de charogne (mot forgé par Restif de la Bretonne). Je suis un animal multiple, quelquefois rusé comme le renard... parfois fuyant et charognier comme le loup, *RESTIF DE LA BRETONNE, dans Journ. des Débats*, 28 fev. 1875, p. 3, 4^e col.

† **CHARPAGNE** (char-pa-gn'), *s. f.* Nom d'un

sorte de panier, dans le département de la Meuse. Au dos lui bat une charpagne d'où s'échappent des herbes et des glanées des champs. MM. DE GONCOURT, *Gaerni, l'Homme et l'Œuvre*, p. 351, cités par E. BERGERAT, *Journ. offic.* 23 déc. 1875, p. 10687, 1^{re} col.

† **CHARPENTIER**. *Ajoutez* : || 4^e Dans l'artillerie des xiv^e et xv^e siècles, affût taillé grossièrement, en forme d'auge en bois, portant à la partie antérieure un encastrement circulaire recevant la bombarde, dont la culasse s'appuyait sur le madiérier formant la partie postérieure de l'auge.

† **CHARPENTEUR** (char-pan-teur), s. m. Celui qui charpente, dispose les parties d'un drame, d'un roman, etc. Ce charpenteur du drame si émuant... le *National*, 29 janv. 1873, 3^e col. || On dit aussi en ce sens charpentier.

† **CHARRÉE**. — *ETYM.* *Ajoutez* : Comme la dérivation par *cendre* n'est pas tout à fait sûre, il convient de rapprocher à tout hasard l'anglais *to char*, réduire en charbon, bien qu'on ne voie pas comment ce mot anglais se serait introduit.

† **CHARRIETIER**. *Ajoutez* : || 3^e Cheval de charrette. La première [race] est composée des chevaux de gros trait... le charretier, le camionneur y dominent, BOCHER, *Rapp. d'Assembl. nat.* n^o 1910, p. 65.

2. **CHARRIETIER**. *Ajoutez* : || Population charrettière, hommes occupés à conduire les charriots. Les chemins [en Pensylvanie, pour l'exploitation du pétrole], mal entretenus, fatigués par un parcours incessant, étaient presque impraticables en hiver; et la population charrettière était la plus mauvaise, la plus ignoble, la plus dangereuse qu'on pût voir, *Journ. offic.* 26 sept. 1876, p. 7170, 1^{re} col.

† **CHARRIERE**. — *HIST.* *Ajoutez* : || **XV^e s.** La charrière [bac] du travers de Loire, MANTILLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 48.

† **CHARRONNAGE**. *Ajoutez* : — *HIST.* **XV^e s.** Droit de peage dit charonnage [transport par eau], à prendre en la rivière de Loire, à l'endroit du château dudit Saint-Florentin-le-Viel, sur chacun bateau ou chalan chargé de dix muids de sel, MANTILLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 48.

† **CHARRONNERIE** (char-ro-nè-rie), s. f. Nom de l'industrie qui fabrique les chariots, les voitures, les roues, etc. Le charonnage est l'œuvre, le produit de la charronnerie.

† **CHARTRE**. *Ajoutez* : || 4^e Charte lapidaire, titre inscrit sur la pierre. *Bibl. des ch.* 2^e série, t. III, p. 31.

2. **CHARTRE**. *Ajoutez* : — *REM.* Bien que *chartre* soit féminin même dans de très-anciens textes, cependant on le trouve masculin aussi à l'origine de la langue conformément à l'étymologie [cf. *carcer*] : xiv^e siècle. Et quant il encore ens ne pot pas amoler la vertu de sa pense, dunks enclost celui en un estreit chartre, et si loiat de fer lo col et les mains de celui, li *Diologe Gregoire lo pape*, 1876, p. 468.

† **CHARTRERIE** (char-tre-rie), s. f. Nom, dans le moyen âge, d'un corps d'administrateurs qui gouvernaient les biens et revenus appartenant aux pauvres dans une ville, VARIN, *Archiv. administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 937.

† **CHARTRIER**. *Ajoutez* : || 4^e Dans le moyen âge, nom donné à des administrateurs qui gèrent les biens des charteries ou fondations pieuses, VARIN, *Archiv. administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 937.

3. **CHIAS**, s. m. En Franche-Comté, nom donné, dans une grange ou un hangar, à la portion qui s'étend d'une poutre à l'autre.

— *HIST.* **XIV^e s.** A Jehan Cossart donnons un chas de maison avec la place derrières, nu *CANGE, chas-rum*. Et après se ala coucher... en une petite chambre tenant audit chas ou cuisine, in. ib.

— *ETYM.* Les exemples de l'historique ont été mis à chas, trou d'aiguille; mais ils n'ont aucun rapport, il faut les rapprocher de *chay* et de l'essai d'étymologie qui est donné à ce mot.

† **CHASMA** (ka-sma), s. m. Terme d'antiquité grecque. Le trou sacré par lequel les émanations fatidiques parvenaient à la pythie, *Journ. offic.* 3 janv. 1877, p. 32, 1^{re} col.

— *ETYM.* *Voy. CHASME.*

† **CHASME** (ka-sma), s. m. Néologisme. Entr'ouverture béante, gouffre. Il y a des alberges sur la rive américaine et sur la rive anglaise, des moulins et des manufactures au-dessous du chasme, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (édit. de Bruxelles), t. I, *Catacraze de Niagara*, etc. Je me serais bien

arrangé de finir mes jours dans le castel qui domine le chasme, in. ib. t. V, *Bords du Rhin*.

— *ETYM.* Angl. *chasm*, du lat. *chasma*, qui est le grec *χάσμα*, ouverture béante, de *χαίω*, être béant.

† **CHASSAGE** (cha-saj'), s. m. Terme d'exploitation houillère, Galerie d'allongement tracée suivant la direction des couches.

† **CHASSE**. *Ajoutez* : || 15^e Ancienne locution : faire chasse, se sauver, s'en aller. Le pauvre gars... puis après il fit chasse, LA FONT. *Mazet*. || Les marins disent prendre chasse, pour fuir. Malherbe a dit, en ce sens, prendre la chasse. Quand nous sommes suivis, le moyen de nous garantir c'est de faire forme; ceux qui prennent la chasse ne faillent jamais d'estre abattus, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne. Aujourd'hui il ne faudrait pas modifier la phrase des marins, et dire prendre la chasse, comme on faisait au xiv^e siècle. || 18^e On dit d'un cheval qu'il a de la chasse, lorsque les membres postérieurs sont vigoureux. || 17^e Dans l'Aunis, chasse, bout de douvelle sur lequel les tonneliers frappent pour chasser les cercles, c'est-à-dire les mettre en place, *Gloss. aunis.*, 1870, p. 86.

† **CHASSE-BOSSE**. *Ajoutez* : — *REM.* Le Dictionnaire de Trévoux fait ce mot du masculin.

— *HIST.* **XVII^e s.** La chasse-bosse est la fièvre imitée des acharnés genets, si leur provoyant maître. Durant leur chaud combat l'attache à leur chevestre, DO BARTAS, *Œuvres*, t. 136 (éd. de 1611, la page par erreur porte 122).

† **CHASSE-DERRIÈRE** (cha-se-dè-riè-rè), s. m. Homme qui pousse par derrière. Il leur faut un aide, ou, par manière de dire, un chasse-derrrière, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **CHASSE-GUEUX** (cha-se-gheù), s. m. Officier établi, dans quelques villes, durant le xvi^e siècle, en temps de peste, pour empêcher les vagabonds d'entrer.

† **CHASSEMAN** (cha-se-man), s. m. Action de chasser, d'expulser. Aussitôt qu'il [le roi] aura la nouvelle qu'il espère du chassément des ennemis de la ville de Turin, RICHELIEU, *Lettres*, etc. t. VI, p. 466 (1639).

† **CHASSE-NEIGE** (cha-se-nè-jè), s. m. Nom, dans le Nord, de vents impétueux qui soulèvent des tourbillons de neige. Des gelées, des chasse-neiges, des vents violents, voire même des tempêtes qui durent quelquefois trois jours sans interruption, me mettaient dans l'impossibilité d'avancer rapidement, *Journ. offic.* 4 fév. 1873, p. 820, 3^e col.

† **CHASSER**. *Ajoutez* : || 14^e Chasser au poids, chasser de manière à rapporter un poids considérable de gibier. Le chasseur qui chasse au poids pour faire bouillir la marmite et couvrir tout doucement ses dépenses, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 34, Hetzel, 1866. || 15^e Chasser, être chassé, expulsé. La pauvreté est un méchant diable qui ne se chasse que malaisément, GUI PATIN. *Lett. t. II*, p. 491.

† **CHASSE-ROUE**. *Ajoutez* : || 2^e Pièces de fer qui empêchent que les roues ne dégradent les murailles. D... camionneur, pour réparation d'un dommage occasionné aux chasse-roues et à la voûte et porte cochère par une voiture qui, sous la conduite de D..., a introduit dans la maison des marchandises destinées à F..., *Gaz. des Trib.* 26 juin 1874, p. 607, 4^e col.

† **CHASSEUR**. *Ajoutez* : || 9^e Morceau du chasseur, morceau que le chasseur préfère dans le gibier. Dans le lièvre, le levraut et le lapin, les morceaux les plus estimés, et que l'on appelle, par rareté, morceau du chasseur, se prennent au chas de la queue; le rallo, les cuisses et les épaules vont après, DR COURTIN, *la Civilité française*, p. 409, Paris, 1895.

† **CHASSE-VASE** (cha-se-va-z'), s. m. Appareil destiné à faire sortir des ports la vase qui les encombre. Le chasse-vase automateur, OUEAUD, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 755.

† **CHASSIS**. *Ajoutez* : || 12^e Terme d'artillerie. Grand châssis, ensemble des pièces sur lesquelles recule l'affût de place et de côte. Petit châssis, celui qui porte en son milieu une cheville ouvrière, et sur lequel repose la partie antérieure du grand châssis.

† **CHASSISSIER** (châ-si-siè), s. m. Ancien terme qui désignait les faiseurs de châssis. L'Encyclopédie nous apprend qu'il y a moins d'un siècle, il existait encore en province et à Paris même une corporation des chassissiers, dont la profession consistait à garnir les fenêtres, non de verre, mais

seulement de morceaux de papier huilé, *Journ. offic.* 9 août 1875, p. 6571, 2^e col.

† **CHASTE**. *Ajoutez* : || 4^e Il se dit aussi de la pureté morale. La question est si... on peut empêcher de nourrir dans son cœur le chaste amour de la récompense, BOSS. *Rem. sur la réponse* (de Fénelon) à la *Relation sur le quétisme*.

† **CHASTRE** (cha-str'), s. m. Nom, dans la Provence, du merle à plastron. Le merle à plastron... c'est le fameux châtre d'Alexandre Dumas et des Marseillais, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 79, Hetzel, 1866.

† **CHAT**. *Ajoutez* : || 13^e Famélielement. Fait comme les quatre chats, avec une toilette toute en désordre. J'aime mieux être dans ces bois faite comme les quatre chats (hélas ! vous en souvient-il ?), que d'être à Vitry avec l'air d'une madame, sév. 25 déc. 1875. || Il n'y avait que le chat, il n'y avait aucun témoin. J'ai dans la tête que s'ils [le duc de la Rochefoucauld et Mme de Longueville] s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments [à la mort du jeune duc de Longueville tué au passage du Rhin] et qu'il n'y eût eu que le chat avec eux, je crois que tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes, sév. 20 juin 1872.

— *REM.* Aujourd'hui on dit : éveiller le chat qui dort; et, à l'historique, on en peut voir un exemple du xiv^e siècle. Mais, au xiii^e s., on disait éveiller le chien qui dort. Il y en a un exemple à chien; en voici un autre du xiii^e s. aussi : sire valet, vous avez tort, Qui esveille le chien qui dort, *Théâtre franc. au moyen âge*, Paris, 1834, p. 35. Le chat mis en place du chien doit être une méprise; car c'est le chien qui est le gardien et qu'il ne faut pas éveiller.

† **CHATAIGNAL** (cha-tè-gnal), s. m. Nom, en Guyenne, de terres granitiques. Guyenne : les sègals sont des terres granitiques gravelleuses, et les chataignals des terres granitiques, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n^o 5.

— *ETYM.* *Chataignier*.

† **CHAT-CERVIER**, voy. LYNX.

† **CHÂTE** (châ-t'), s. f. Nom, à Marseille, des chandlars, sorte de grands bateaux. Les châtés sont de grands bateaux impropres d'ordinaire à une vraie navigation, et que l'on conserve dans le port, à l'état de docks flottants, pour remiser des marchandises, *Journ. offic.* 47 juill. 1875, p. 5472, 3^e col.

† **CHAT-EN-JAMBES** (cha-tan-jan-b'), s. m. Embarras que l'on suscite à quelqu'un. On l'a accusé [Benjamin Constant] d'avoir rédigé la proclamation du duc de Brunswick; ce sont là de ces inventions de parti comme celle de l'assassinat d'André Chénier contre Marie-Joseph; c'est ce qu'on appelle jeter à son adversaire un chat-en-jambes, SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, 1864, t. III, p. 267. L'expression est de Michaud l'académicien, très-bon journaliste, mais qui aussi, comme tel, savait employer au besoin contre l'adversaire l'arme de la calomnie; il appliqua un jour ce mot de chat-en-jambes, précisément à propos de l'accusation forgée par lui et par les autres écrivains royalistes sous le Directoire contre Marie-Joseph : Ah ! disait-il en souriant et s'applaudissant, nous lui avions lâché là un fameux chat-en-jambes, in. ib. en note. || *Voy.* à **CHAT**, n^o 1, la locution : jeter le chat aux jambes.

† **CHÂTIÈRE**. *Ajoutez* : || 4^e Il s'est dit, par plaisanterie, pour refuge, demeure d'un chat. Raton [Voltaire travaillant à une réponse à Guénée] joue actuellement avec la souris nommée Guénée; mais ses pattes sont bien faibles; je ne sais si ce combat du chat et du rat d'égilso pourra amuser les spectateurs; le parti du rat est bien fort, il est toujours prêt à étrangler Raton; et on voudrait le prendre dans sa châtière, si on ne disait pas quelquefois que ce n'est pas la peine, et que Raton est mort ou autant valet, *VOLT. Lett. d'Alembert*, 18 nov. 1776.

† **CHÂTIEUR**. *Ajoutez* : — *REM.* Le Dictionnaire Na de châtieur qu'un exemple de Saint-Simon. Longtemps auparavant, Balzac s'était servi de ce mot : Vous êtes le plus grand châtieur qui fut jamais, *Lett. inédites*, xxxvii éd. Tamizey-Laroque.

† **CHÂTRONNER** (cha-ti-ro-nè), v. a. Terme de céramique. Cerner d'un trait foncé ou noir une figure quelconque, un ornement par exemple, afin d'en prononcer le contour lorsqu'il est vague ou baveux.

† **CHATOUILLE**. *Ajoutez* : — *ETYM.* Corruption de *sept-ail* (voy. ce mot au Dictionnaire).

CHATOUILLE. — ETYM. *Ajoutez* : M. Ascoli, *Archivio*, t. II, p. 322, pense que le français *chatoillier* et autres formes romanes (elles sont nombreuses) qui commencent par *cat* ou *gat*, peuvent provenir du lat. *catulus*, chat, mais par l'intermédiaire de termes dérivés, *catrulus*, *catriculus*, *catulus*, *catriculus*, etc.

† **CHATOUILLEUSE** (cha-toi-leu-z'), s. f. Un des noms vulgaires de la chique. Sous l'influence des pluies venait de naître un nouvel ennemi dont les attaques étaient invisibles, une sorte de chiron que les indigènes ont nommé *chique* ou *chatoillieuse*, A. DE BRUMONT, *Une colonie française* [la Guyane] sous Louis XV, p. 18. Une seule chatoillieuse peut ainsi produire des désordres incalculables, et comme conséquence la gangrène et la mort, *ib.*

CHATOUILLEUX. *Ajoutez* : XIV^e s. Ne me touchez point, car je sui bien chatoilleux, *Rev. critique*, 6^e année, 2^e semestre, p. 103.

CHÂTRÉ. *Ajoutez* : || 3^e Fig. Privé de, manquant de. Certes, ces femmes-là, pour mener cette vie, Portent un cœur châtré de toute noble envie, A. DE MUSSET, *Don Paez*.

† **CHÂTEPELOUSE** (cha-te-pe-lou-z'), s. f. Espèce de grappin sans empattement qui, attaché à l'extrémité du filet, sert à en fixer la tête en se piquant au fond de la mer. Souvent il arrivait que des bateaux de seine, pour avoir un droit de priorité sur leurs rivaux, jetaient à la mer la chatte de leur filet et prétendaient avoir commencé à débordier la seine, bien qu'ils stationnassent longtemps dans cette position ; le § 3 déclare que le fait de stationner sur la chatte ne constitue à un bateau aucun droit de priorité, *HAUTEFENILLE, Code de la pêche maritime*, p. 351.

† **CHÂTEPELOUSE** (cha-te-pe-lou-z'), s. f. Nom de la chenille en Normandie. || Dans certaines parties de la Normandie, on prononce *cattepeuse*.

— ETYM. *Châte poileuse*. C'est de ce mot normand que l'anglais a fait son *catpollar*.

† **CHAUCHE.** *Ajoutez* : || 2^e Nom d'un épéage de l'Aunis. Il y a le chauché noir et le chauché gris. Le vin d'Aunis, célèbre au moyen âge, se faisait avec le chauché, *Gloss. aunisien*, p. 86.

CHAUD. || 1^{er} Fig. Avoir les pieds chauds (voy. *PIED*, n^o 1). *Ajoutez* : || 11^e Populairement il fera chaud, se dit ironiquement pour exprimer qu'on ne sera pas repris à faire quelque chose. Quand je reviendrai ici, il fera chaud.

— REM. *Ajoutez* : || 2. La remarque 1 condamne le fait plus de *chaud* comme populaire ; cependant Malherbe a dit : Le muletier est nu-pieds, et si, en tel point qu'il ait trop de chaud, *Lexique*, édit. L. Lalanne ; et Mme de Sévigné écrit à sa fille le 8 avril 1671 : Je reviens, après m'être promené aux Tuileries, avec une chaleur à mourir et dont je suis triste, parce qu'il me semble que vous avez encore plus de chaud...

† **CHAUD-PISE.** — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Si un cheval eût bu de celle eau par aventure [une eau noire ou jaune ou vermeille], si avertis la chaudière pisse, *ibid.* des ch. 4^e série, t. II, p. 373.

† **CHAUD-FROID** (chô-froi), s. m. Mayonnaise. || On écrit aussi *chaufroids*.

CHAUDIERE. *Ajoutez* : || 6^e Terme de géologie. Chaudières des géants, cavités plus ou moins larges, creusées dans le roc vif, et dont la coupe intérieure rappelle plus ou moins celle d'un chaudron. L'exploration d'une chaudière de géant, que l'auteur [professeur Sexé] a découverte, en 1865... cette chaudière a 423 pieds norvégiens de hauteur totale au-dessus du niveau de la mer, *ÉCOLE, MONTON, Journ. offic.*, 11 mai 1874, p. 3212, 2^e col.

† **CHAUDRÈRE** (chô-drêre), s. f. Dans l'Aunis, portion de la pêche prélevée pour la consommation des marins ou du patron d'un bateau, par suite, menu frétin, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 87.

CHAUDRON. *Ajoutez* : || 6^e Maladio du sapin qui consiste en un renflement de la tige, très-souvent en partie dépouillée de son écorce, siège d'un écoulement sèveux, v. FLUCIÈRE, *Manuel de bot. forest.*, p. 280, Nancy, 1873.

CHAUDRONNÉE. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Chaudronnée, MANTILLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 19.

CHAUDRONNIER. — ETYM. *Ajoutez* : L'ancienne forme picarde était *caudronier* : XV^e s. Le fait du mestier et marchandis de caudroniers et fondeurs, *Rec. des numism. inédites de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 306.

† **CHAUPAUD** (chô-fô), s. m. Terme de pêche maritime. Espèce de plate-forme couverte, construite sur le bord de la mer, et s'y avançant ass-

sez pour que les embarcations puissent y venir décharger le poisson, *HAUTEFENILLE, Code de la pêche maritime*, p. 218.

— ETYM. Le même que *châtaud*. Le mot *châtaud* est nouveau, il a été adopté par l'assemblée des armateurs réunis à Saint-Servan, le 5 janvier 1812. Les anciennes ordonnances désignaient cette espèce de construction sous le nom d'*châtaud*.

† **CHAUFFÉE.** *Ajoutez* : || Plantes chauffées, celles qui sont produites par les cultures forcées, *Journ. offic.*, 31 mai 1875, p. 3869, 2^e col.

† **CHAUFFIER.** *Ajoutez* : || 5^e Chauffer des plantes, ou hâter la végétation par la chaleur artificielle. || [Fig. Chauffer des élèves, leur appliquer des moyens d'instruction qui hâtent leurs acquisitions au dépens du développement total. Dans une classe composée en moyenne de 50 élèves, le professeur qui soigne attentivement, en chauffe sept ou huit qui ont chance de réussir dans les compositions solennelles, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 fév. 1873, p. 809.

CHAUFFERIE. *Ajoutez* : || 3^e Lieu, dans un navire à vapeur, où se produit la chaleur. L'eau entrant dans la machine avec une rapidité telle, qu'on n'eût pas le temps de fermer la porte de la cloison (tanche qui séparait la machine des chaufferies ; d'ailleurs la cloison de la soute au charbon ayant été enfoncée dans la machine, l'eau entrant en masse par là dans la chaufferie, *Journ. offic.*, 6 déc. 1873, p. 7542, 1^{re} col.

† **CHAUFFÉE** (chô-fô-z'), s. f. Chaise basse pour s'approcher du feu et se chauffer.

† **CHAUFORAGE** (chô-fou-ra-j'), s. m. Nom, dans l'Oise, du chalage, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 64.

CHAULAGE. *Ajoutez* : || 4^e Opération qui consiste à marquer à la chaux les wagons chargés de houille, pour empêcher ou constater les détournements en cours de transport. Un arrêté royal de Belgique, du 9 juin 1874, dispose que les indications de la lettre de voiture, en ce qui concerne certaines expéditions de charbons, « ne sont acceptées que comme base de perception des taxes, et que les transporteurs n'ont pas à répondre du poids si les wagons arrivent à destination avec leur chaulage intact, » *Gaz. des Trib.*, 30 nov. 1876, p. 1159, 2^e col.

† **CHAUMAT** (chô-ma), adj. m. Dans le département du Cher, près chaumats, près situés sur les collines, les *Primes d'honneur*, p. 363, Paris, 1874.

— ETYM. *Chaume* 2.

† **CHAUME** (chô-m'), s. m. || 1^{er} Nom, dans la Charente et la Saintonge, de terres calcaires pierreuses, presque infécondes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 342. Saintonge : les terres calcaires pierreuses, appelées chaumes, sont peu productives, HUZÉ, *La France agricole*, carte n^o 5.

|| 2^e Nom donné, dans la Basse-Bourgogne, au sommet dénudé et pierreux des collines (on l'y fait féminin).

† **CHAUMERET.** *Ajoutez* : — ETYM. Le nom de cet oiseau est formé de *chaume*, comme *chardonnet* de *chardon*.

† **CHAUMIS** (chô-mi), s. m. Dans l'Aunis, champ couvert de chaume, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 87.

† **CHAUSSAGE** (chô-sa-j'), s. m. || 1^{er} Mise à neuf des bassins d'un marais salant, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 609. || 2^e Action de chausser, d'entourer de terre le pied d'une plante. On coaltar... la tige... à partir des racines, jusqu'à plusieurs centimètres au-dessus du point où le chaussage devra ramener la terre... H. DE PARVILLE, *Journ. offic.*, 7 avril 1876, p. 2540, 2^e col.

CHAUSSEE. || 5^e Ponts et chaussées... *Ajoutez* : C'est à mes dépens qu'elle [la terrasse de Fontainebleau] a été faite et sur les fonds des ponts et chaussées de ces pays-là, ST-IMM, 399, 205.

CHAUSSEUR. — HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : Éstant né dans une autre ville... les manières de ce pays ne me chaussent [conviennent] pas trop, *Lettre de Lionne*, 23 mars 1541, à l'Arélin, dans J. DUMESNIL, *Hist. des auteurs ital.*, p. 259.

CHAUSSETTE. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Et par l'amour de cel meisme honorable Honoréit, à ke il unkes aloit, avoit il acoustumeit à porter touz tens en son sain une chalette de son maistre Honoréit, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 42.

CHAUSSON. — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Pour six paires de chaouons que li [un chapelier] a livrées pour nous, six francs huit souz parisis, *Mandements de Charles V*, 1376, Paris, 1874, p. 678.

CHAUVÉ-SOURIS. — ETYM. *Ajoutez* : Comme cet animal est dit dans la langue d'oïl *chauve souris* ou

souris chauve et dans le wallon *souris-chouette*, notions qu'en Bretagne il est nommé *souris-chaude*. Cette dernière altération est inintelligible. On voit que deux considérations ont déterminé le nom de cet animal. Suivant l'un, on l'a dit *chauve*, parce qu'il n'a ni poils ni plumes ; suivant l'autre, on l'a assimilé à la chouette, probablement à cause de ses habitudes nocturnes.

† **CHAVINISTE** (chô-vi-ni-st'), adj. Qui a rapport au chavvinisme. Les Américains qui n'ont pas encore visité l'Europe, seront bien forcés, après une promenade dans les sections étrangères [de l'exposition de Philadelphie], de revenir de leur idée chavviniste, à savoir que le Yankee est un être universel, supérieur à tous les autres, *Journ. offic.*, 2 juin 1876, p. 3788, 2^e col.

CHAVIR. *Ajoutez* : — REM. Le Dictionnaire de l'Académie définit *chavir* des orilles par dresser les orilles. Pourtant dans le vers de Régnier : D'un fardeau si pesant ayant l'âme grevée, le chavir de l'oreille, *chavir* de l'oreille paraît bien représenter le *demitto aurículas* d'Horace (Sat. I, 9) ; et en effet Oudin, dans son Dictionnaire français-italien, interprète *chavir* par *chiner* *diminando* *le orecchie*. D'un autre côté, si on examine l'historique, on voit des exemples où *chavir* a le sens de dresser. Ces contradictions sont tranchées par l'étymologie qui, montrant d'une façon très-probable que ce mot dérive de *chove*, *chouette*, indique que le sens propre est agiter les oreilles et par conséquent tantôt les dresser, tantôt les abaisser.

† **CHAVIRAGE** (cha-vi-ra-j'), s. m. Action de faire chavirer. Le canot de sauvetage de la société de Brème a été soumis à l'épreuve du chavirage, et s'est relevé avec rapidité, *Monit. univ.* du 16 juin 1867, p. 753, 5^e col.

† **CHAYOTE** (cha-iô-t'), s. f. Plante cucurbitacée (voy. *SCUCION*).

† **CHAZAL** (cha-zal), s. m. Petite grange (Dauphiné), *Inventaire* de 1717.

— ETYM. Bas-lat. *casale*, du lat. *casa*, maison.

CHIEBE. — ETYM. *Ajoutez* : Jal, montrant qu'il était autrefois une barque de pêcheur, pense que *chiebe* vient de l'arabe *chabekha*, filet. M. Devic, *Diction. étym.*, remarque que *chiebe* existe dans l'arabe moderne sous la forme *chabbak* ou *chob-bak*, mais qu'on en a une forme plus ancienne dans la première édition du *Thesaurus* de Meninski, 1680, *soubekhi*, espèce de navire, et que la nasale de *soubekhi* se retrouve dans l'italien *zambeco*. C'est en effet cette forme *zambeco* et surtout celle de *stambeco*, encore plus inexplicable par l'arabe, qui a suggéré une tout autre étymologie. Selon M. Emile Duval, « l'origine de *stambeco* (et par conséquent de *chiebe*) est l'allemand *Steinbock*, boucquin ; dans le Tyrol, on dit *Steinbock* d'où l'italien *stambeco*, *scriabeco*, boucquin, puis *chiebe*, le nom de l'animal passant à un vaisseau, etc, le nom de l'italien qui toutes les formes sont venues, en espagnol, en portugais, en français. »

† **CHIEBI** (ché-bi), s. m. Sorte de tabac. La production du tabac existait autrefois chez les indigènes d'Algérie, pour laquelle quelques tribus avaient acquis un grand renom, comme, par exemple, dans la Metidja, les Krachena et les Ouled Chébel, qui ont donné leur nom à des qualités aujourd'hui très-estimées (le krachena et le chebli), *Journ. offic.*, 1^{er} mai 1874, p. 3221, 3^e col. Ces derniers [les colons] se livrent exclusivement à la production des tabacs fins, chebli, krachena, etc. *ib.*, p. 3032, 1^{re} col.

† **CHIEBULE** (ché-bu-l'), s. m. Terme de pharmacie. Fruit desséché qui ressemble à une prune et qui provient du *terminalia chebulu*, arbre de l'Inde ; c'est une substance astringente.

— ETYM. M. Devic, *Diet. étym.*, pense qu'il vient de l'arabe-persan *kabadi*, du pays de Kaboul, attendu qu'un auteur asiatique dit que *Kaboul* est une province et ville de la Perse qui produit le coco, le safran et le myrobolan. Le *chiebulu* est en effet une espèce de myrobolan.

† **CHIECHER** (ché-ché), s. m. En Normandie, mérisier des bois ; la chèche, fruit de cet arbre, *DELBOULE, Gloss. de la vallée d'Yver*, 1876, p. 74.

† **CHIECHIA** (ché-chi-a), s. f. Bonnet rouge fabriqué dans la Tunisie. Quant à l'industrie [de la Tunisie], elle ne fournit guère à l'exportation d'autre article digne d'être cité que les chéchias, dont la qualité est renommée, *Journ. offic.*, 22 sept. 1875, p. 8210, 3^e col.

CHIEF. *Ajoutez* : || 5^e Le commandant d'un esca-

dron est un capitaine en premier; le chef d'escadrons commande deux escadrons.

† **CHÉFESSE** (ché-fè-s'), s. f. Nom formé de *chef* pour indiquer la dignité de certaines femmes aux îles Marquises. La grande chéfesse ou reine de Nuhiva. *Journ. offic.* 25 janv. 1877, p. 564, 3^e col.

† **CHIFF MAGISTRAT** (ché-ma-j-i-stra), s. m. A Jersey et à Guernesey, le bailli, lieutenant-bailli ou juge délégué, président de la cour royale et des états.

† **CHÈFS-PLAIDS** (chéf-plé), s. m. pl. A Guernesey, Aurigny et Serk, et autrefois à Jersey, nom de certaines audiences solennelles des cours de justice, tenues deux ou trois fois par an. [A Jersey, les chefs-plaids ont pris le lieu de ce nom celui d'assise d'héritage (voy. ASSISE au Supplément).]

† **CHEIK UL-ISLAM** (cheïk-oul-islam'), s. m. Chez les mahométans, le chef de la religion.

— **ETYM.** *Cheik*, et *islam* (voy. ces mots).

† **CHÉINTRE** (chin-tr'), s. m. Nom donné, dans la Lorraine-inférieure, aux parties des champs sur lesquelles les charrires et les attelages opèrent les tournées, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 429.

— **ETYM.** C'est le même que *chaintre* (voy. ce mot au Supplément).

† **CHÉMICAGE** (ché-mi-ka'), s. m. Action de cheminer.

† **CHÉMICINEAU** (ché-mi-né), s. m. Nom, à Rouen, d'un petit pain lourd en forme de turban que l'on mange dans le carême avec du beurre salé, *Rev. crit.* 1^{er} janv. 1876, p. 42.

— **HIST.** XIII^e s. L'œuvre crie : Gastiaus rastes, Je les aporiete tot fets; Chandes tartes et siminias, *GEILL. DE LA VILLENEUVE, les Crieries de Paris, dans les Fabliaux de Barbazan*, t. II, p. 276. (Mém. dit en note que *siminel* est encore le nom d'un gâteau en Picardie.)

— **ETYM.** C'est une autre forme de l'anc. franç. *seminel*, sorte de gâteau, bas-lat. *simenellus*, du lat. *simila*, fleur de farine.

† **CHÉMINÉE** (ché-mi-né), s. f. Au théâtre, la cheminée, sorte de tuyau, de puits, où passent les cordages supportant les contre-poids nécessaires aux manœuvres des décors.

† **CHÉMIQUER** (ché-mi-ke'), v. a. Dans la fabrication des allumettes chimiques, appliquer au bout des allumettes la pâte phosphorée, par opposition à la taille du bois et autres manipulations.

— **ETYM.** C'est faire l'opération *chimique*, avec altération populaire du mot.

† **CHÉMISE** (ché-mi-s'), s. f. Petite estampe sans inscription. Grdaneur d'un volume in-8 pour chemise à la tête des œuvres du sieur Prior, *Mém. inédits sur l'Acad. de peinture*, publ. par Dusieux, t. II, p. 181. [15^e Chemise de vapeur, couche de vapeur qu'on interpose autour du cylindre des machines. L'éminent académicien [M. Resal] s'est proposé de se rendre compte de l'économie unanimement accordée aujourd'hui à l'emploi des chemises de vapeur... il a comparé deux machines fonctionnant à même pression, même degré d'humidité de la vapeur admise et égale détente, mais n'ayant l'une qu'une enveloppe sèche, tandis que la seconde possède en outre une chemise de vapeur, *LEBET, Acad. des Sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 590. [17^e Overbores. Ajoutez : [Il est dans sa chemise, et la tête et les pieds lui passent, se dit ironiquement quand on refuse de répondre à la demande : où est un tel?]

† **CHÉNAIE**. — **HIST.** Ajoutez : XIV^e s. *Quercetum*, *kaishnois*, *ESCALIER, Vocab. lat.-fran.* 2129.

† **CHÈNE**. Ajoutez : Chêne légers, *quercus suber*, L.

— **ETYM.** Ajoutez : A côté de la forme provençale *casser*, mettez la forme béarnaise *quasso*, qui abâtardit le fruit de *quasso*... Fors et coutures de Béarn, Pau, 1715, p. 403, et la forme de l'Armagnac *casse*, *BLADÉ, Contes recueillis en Armagnac*.

† **CHÉNET**. Ajoutez : — **REM.** Un chénet se dit dans le patois normand un *quenot*, qui signifie aussi un petit chien, H. MOISY, *Noms de famille normands*, p. 383.

— **HIST.** Ajoutez : [XIV^e s. Si vit que on li ot fort trait, La damoisele, son ciennet [petit chien, au propre], *Perceval le Gallois*, v. 23172. [XV^e s. Ajoutez : Deux chiennes de fer, l'une à croche, et l'autre à pommeau, *Bulet. de la Biblioph.* mai 1863, p. 233.]

† **CHÉNETTE** (ché-nè-t'), s. f. En Normandie, fruit de l'aubépine, *DELBOLLE, Gloss. de la vallée d'Éres*, le Havre, 1876, p. 74.

† **CHÉNIÈRE** (ché-ni-è-r'), adj. f. Tone chénrière, ou, substantivement, une chénrière, sorte de bateau.

† **CHEVILLE**. Ajoutez : || Fausse cheville, larve des hyménoptères.

† **CHÉVIN** (ché-nin), s. m. Nom donné, dans la Vienne, à un cépage blanc, dit aussi blannaisais, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 304.

† **CHEPTEL**. Ajoutez : || 3^e Cheptel mort, les bâtiments et les instruments de culture. On mentionne souvent dans les baux le cheptel vif et mort.

† **CHEQUAGE** (ché-ka'), s. m. Aux États-Unis, sur les chemins de fer, action de mettre un jeton ou chèque aux colis (voy. *CHÈQUE*, n^o 2, au Supplément). Ce jeton, ou chèque, est percé d'un trou dans lequel on passe une lanière de cuir [pour l'attacher à l'une des poignées ou courroies des colis]... la formalité du chèque une fois remplie, on passe par le pesage... dans celle [la gare] de l'ouest, à Philadelphie, deux chéquiers et quatre facteurs expédient soixante et quelquefois deux cents colis par train dans l'espace de dix minutes, *Journ. offic.* 3 mars 1873, p. 1498, 1^{re} col.

† **CHÉQUE**. Ajoutez : Le chèque est un reçu ou un ordre de paiement de tout ou partie d'une somme déposée en compte courant dans la caisse d'un établissement de banque. Que le dépositaire se présente lui-même et souscrive une quittance, qu'il donne son récépissé en paiement à un tiers ou qu'il adopte la forme du mandat payable soit au porteur, soit à une personne déterminée, les titres qu'il émet dans ces diverses hypothèses constituent toujours des chèques, *Rapport O'Quin sur le budget* de 1865, p. 165. [2^e Aux États-Unis, sur les chemins de fer, jeton que l'on attache aux colis, *Journ. offic.* 3 mars 1873, p. 1498, 1^{re} col. Un chèque ou jeton semblable est remis au voyageur et c'est son bulletin de bagage.]

† **CHÉQUEUR** (ché-keur), s. m. Aux États-Unis, sur les chemins de fer, celui qui opère le chèque, *Journ. offic.* 3 mars 1873, p. 1498, 1^{re} col.

† **CHÈRE**. Ajoutez : || 8^e Une chère, une précieuse, jeune femme au temps de l'hôtel de Rambouillet, et aussi une petite femme sur le retour; ce terme d'amitié que les précieuses se prodiguaient entre elles, avait bientôt servi à les désigner elles-mêmes, *Note de l'édit. Régner*, t. II, p. 145, *Lett. de Sévigné*. Je meurs de peur que vous ne mettiez une coiffe jaune comme une petite chère, sév. 4 avril 1671.

† **CHEERCHE**. Ajoutez : || 3^e Dans les jeux où l'on marque des points, à chercher se dit de celui qui n'a encore rien marqué, tandis que l'adversaire a des points. Cinq à cherche, c'est-à-dire cinq points à l'un et rien à l'autre.

† **CHÈRE**. — **ETYM.** Ajoutez : À Lamballe, Côtes-du-Nord, on dit *faire des chères*, pour dire : faire une mine gracieuse, faire des caresses.

† **CHÈRI** (ché-ri), s. m. Loi civile et religieuse des musulmans, préexistante à toutes les autres; il se compose du Koran, de la Sunna et de quelques autres recueils, *Journ. des Débats*, 19 juin 1876, 2^e p. 1^{re} col.

† **CHERMOLIER** (ché-ri-mo-lié), s. m. Arbre du Pérou, *anona cherimolia*, Lmk. Entretien avec son [dans le jardin du Hamma, près d'Alger], les gouviers des Antilles et les chermoliers du Pérou donnent des fruits savoureux, *Journ. offic.* 8 sept. 1873, p. 5783, 1^{re} col. [On trouve aussi *cherimolia*, [En Algérie] le chermolia se montre un peu plus délicat, il donne un fruit exquis, sorte de crème fondante très-parfumée, *Journ. offic.* 26 nov. 1873, p. 7812, 2^e p. 1^{re} col.]

† **CHEVIN** (ché-rin), s. m. Nom, dans l'Oise, du sucra, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 65.

† **CHEIR**. — **ETYM.** Ajoutez : Sarchie, *chérissant*, caressant : un *chien chérissant*, de là l'anglais *to cherish*, caresser.

† **CHERMOLIER** (ché-mo-t'), s. f. Nom, dans la Haute-Saône, d'un panier profond dans lequel on recueille les merises, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 213.

† **CHEIRON** (ché-ron), s. m. Nom, dans l'Oise, du vesceon, *erum hirsutum*, L., les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 64.

† **CHEURUB** (ché-rub), s. m. Terme d'antiquité. Mot scémétique désignant des figures d'animaux et d'ois provient chérubin. On connaît d'ordinaire la forme particulière que ces animaux fantastiques; désignés sous le nom de chérub, avaient prise en Phénicie, J. SODRY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1876, p. 805.

— **ETYM.** Hébreu, *keroub*, d'après M. A. Kuenen (*la Religion d'Israël*, traduit. anglaise, t. I, p. 234), les *chérubins* ont été empruntés par les

Israélites aux Phéniciens, qui eux-mêmes les tenaient des Babyloniens et des Assyriens; ce mot indique une origine étrangère, car il est dérivé d'un verbe qui signifie saisir, et correspond à un thème aryen : *sanser, grah; goth. greipan; all. greifen*.

† **CHÈTE** (chè-t'), s. f. Dans le pays de Vaud, compagnie en grand costume qui se promène dans les airs, pendant les nuits, selon les croyances populaires; les esprits, les farfadets. A mesure que passe la file par les rues du village... les paysans s'enfoncent dans leurs *coïtes* [coïte, coquette]; il leur vient des idées de chète, *M^o de GASPARI, Voyages, Bande du Jura*, 1, les *Prouesses de la bande du Jura*, Paris, 1865.

— **ETYM.** Origine inconnue.

† **CHÉTIF**. — **ETYM.** Ajoutez : Dès le 1^{er} siècle, *captivus* a eu le sens de chétif : Homines nanos, gibberos, deformes, captivos ridiculos, J. ERMACUS, *Math. viii*, 27.

† **CHÉTUAN** (ché-tu-an), s. m. Nom d'un cépage rouge, dans l'Ain, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 379.

† **CHEVAL**. Ajoutez : || 13^e Cheval de cheville, cheval attelé au cheville; c'est le cheval de tête dans un attelage à deux chevaux; quelquefois les traits de ce cheval sont simplement passés sur des chevilles fixées à l'extrémité des brancards ou limons. Un charretier, monté sur un cheval de cheville attelé à un tombereau, tomba, en traversant la plaine d'Ivry submergée, dans une fondrière... *Journ. offic.* 21 mars 1876, p. 1968, 3^e col. [14^e Cheval de retour, se dit, dans l'argot des prisons, du criminel qui, enclin aux récidives, revient toujours à la prison, au bagne, etc., P. SARRAZIN, *Opin. nationale, Supplément au n^o du 28 avr. 1876, Fruit-leton*.] 15^e Petit cheval, petite machine à vapeur auxiliaire. Un petit cheval de la force de 12 chevaux nominaux... à bord du *Porcupine* le petit cheval permettait de rentrer les dragues à raison de un pied par seconde, A. RECLUS, *Rev. maritime et coloniale*, juill. 1874 p. 160.

— **REM.** 1. Cheval fondu s'est dit, dans l'ancienne langue, du cheval qui s'est abattu : Le cheval... joignit les quatre pieds et saillit bien quinze pieds ainsi comme pour saillir en l'eau; et quant le cheval trouva de ses pieds la terre dure, qui cuydoit trouver l'eau, il va choir sur ses pieds de coup de meschef et fondit jusques à terre; et quant le roy vit son cheval fondu, il regarde bas, et lui fut avis qu'il estoit en une rivière, *Perceforest*, 1^{re} 28, recto. Cette locution donne la clé du jeu des enfants dit cheval fondu. [2. Parler à cheval, s'est dit, dans le XVI^e siècle, pour parler orgueilleusement, rudement : Il a trop esté à repos; El gar comme il parle à cheval, S'artus estoit ou Parceval; S'a il grant cur, *Théâtre franç. au moyen âge*, Paris, 1839, p. 290. On peut voir à l'historique, des exemples de cette locution, mais du XVI^e siècle.]

† **CHEVALIER**. Ajoutez : || 6^e Activement et fig. Presser pour obtenir quelque chose (insinué pécunierement). Les autres demandant la fin de leurs meilleurs amis, et si celui qu'ils chevalaient [pour hériter de lui] ne meurt bientôt, il les épuse, *MALIN, L'exercice*, ed. L. Lalanne.

† **CHEVALET**. Ajoutez : || 12^e Pont de chevalets, pont militaire établi sur des chevalets. Chevalet à la Birago, chevalet dont les pièces s'assemblent à volonté, et qui est employé dans la construction des ponts militaires. [13^e Chevalet de couteau, synonyme de porte-couteau.]

— **REM.** Le chevalet de fusée n'est point une armature, c'est un appareil employé pour lancer la fusée. Un effectif de 12 compagnies d'infanterie et de 4 sociétés de cosaques, avec 16 pièces d'artillerie et quelques chevalets de fusées, *Journ. offic.* 14 mai 1873, p. 3091, 2^e col.

† **CHEVALIER**. Ajoutez : || 15^e Chevalier était un titre qui se donnait souvent aux cadets de bonne maison. C'est un homme de vingt-huit ans, intime ami de Monsieur de Tulle, qui s'en va avec lui; nous le voulions nommer le chevalier Mascaron; mais je crois qu'il surpassera son aîné, sév. 6 mai 1672. [16^e Nom donné aux cloutiers. Les chevaliers sont tenus de rendre un certain nombre de clous par kilogramme de fer employé, *l'Opin. nationale*, 30 mai 1876, 3^e p. 3^e col.]

† **CHEVALINE**. Ajoutez : || Boucherie chevaline, boucherie où l'on vend de la viande de cheval. La première boucherie chevaline a été ouverte à Paris en 1866... au premier janvier 1875, il y avait à Paris cinquante boucheries chevalines et cinq

dans la banlieue, *Journ. offic.* 6 mar 1875, p. 1717, 2^e col.

† **CHEVANNE.** *Ajoutez :* — **MIST.** xv^e s. Chevenne, MANTILLER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 20.

† **CHEVÉ.** *FE* (che-vé, vé), *adj.* Verres chevés, verres de montre bombés, que par un façonnage on a transformés en verres plats.

† **CHEVELAGE** (che-vo-la-j'), s. m. Opération qui a pour but d'ouvrir et d'entretenir, à l'étiage, des passes dans les hauts-fonds. *E. GRANGEZ, Voies navigables de France*, p. 315.

CHEVEF. *Ajoutez :* || 8^e Bout de tringle que le cloutier emprunte pour y souder le bout de sa propre tringle, quand ce bout est devenu trop court pour être saisi facilement avec la pince, *l'Opinion nationale*, 30 mai 1876, 3^e p. 4^e col.

CHEVEU. *Ajoutez :* || 5^e Cheveu d'or, terme de décoration de la porcelaine. Services à thé ou à café, formes Sèvres, petite bande couleur et cheveu d'or, *Prospectus*.

† **CHEVEUR** (che-veur), s. m. Ouvrier qui pratique le chevaie des verres de montre.

† **CHEVILLAGE.** *Ajoutez :* || 3^e Action de cheviller, de tordre la soie pour qu'elle se décolle. Après la torsion, la soie est disposée en cheveaux, puis soumise à l'opération de la cuite, qui a pour objet de dissoudre la matière gélatineuse qu'elle renferme, et ensuite lavée, teinte et chevillée, c'est-à-dire rendue aussi brillante que possible au moyen de la traction; le chevillage se fait généralement à la mécanique, mais il se fait aussi à la main, *Journ. offic.* 21 nov. 1876, p. 8485, 1^{re} col.

CHEVILLE. *Ajoutez :* || 11^e Nom donné à une apophyse osseuse du frontal, qui supporte la corne, chez les animaux cornus.

CHEVILLE. || 5^e *Ajoutez :* Les derniers sonnets que j'ai vus de notre très-cher (le président Marnier), ne me semblent pas extrêmement bons; ils sont chevillés en plusieurs endroits, BALZAC, *Lett. inédites*, cxviii (éd. Tamizey-Larroque).

CHEVILLER. *Ajoutez :* — **REM.** Bien avant A. de Mussel, Malherbe a employé *cheviller* au sens de faire entrer des chevilles, des mots inutiles dans les vers; Quelle subtilité de distinction peut-il alléguer entre le sort et le destin? les poètes n'y en font point, s'ils ne veulent cheviller, *Leconte*, éd. L. Lalanne.

† **CHEVILLER.** *Ajoutez :* || 2^e Celui qui apprête les soies écruës pour les fabricants et marchands, *Tarif des patentes*, 1858.

† **CHEVIOIR** (che-vi-o), s. m. || 1^e Mouton des monts Cheviots en Ecosse. On a fait de même pour les southdowns, moutons de plateau, et pour les chevichts, moutons de montagne, bien que le croisement se fasse même parmi les moutons de plaine; le chevicht est la race de montagne la plus estimée, *Journ. offic.* 21 fév. 1876, p. 1323, 1^{re} col. || 2^e Se dit aussi de la laine du mouton chevicht. Jupes en cachemire toutes nuances, ou en chevicht pure laine, *Journ. offic.* 9 nov. 1875, p. 8584, 2^e col.

† **CHEVIOTE** (che-vi-o-t'), s. f. || 1^e Laine d'agneau d'Ecosse ou chevicht. Nous faisons entrer dans nos étoffes de la soie, du cachemire, de l'alpaga, de la chevichte et du poil de chèvre, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. III, p. 97. || 2^e Etoffe faite avec la chevichte. Nous citerons comme exemple, occasion unique, 2000 pièces chevichte croisée, mélange vigogne, nouveau de la saison.... *Journ. offic.* 2 oct. 1872, p. 6303, Annoues.

CHEVRE. *Ajoutez :* || 7^e Arbalète à pied de chèvre, voy. ARBALÈTE.

† **CHEVRELE** (che-vrè-l'), s. f. Jeune chèvre; c'est le féminin de chevreau; ce mot se trouve dans la traduction en vers de Théocrite par Firmin Didot. Il n'est pas en usage.

CHEVRETTE. *Ajoutez :* || 7^e Nom, dans la Haute-Marne, de la chanterelle. Ce champion d'un jeune d'or, au chapeau coquettement retroussé et frisé, est la chanterelle, connue vulgairement sous le nom de chevrette, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1873, p. 580.

— **SYN.** CHEVRETTE, POT à CANON (en pharmacie). On nomme pots à canon ceux qui servent à conserver les électuaires. On nomme chevrettes ceux qui ont un bec au dessus du ventre; ils servaient autrefois, chez les apothicaires, à conserver les sirops et les huiles, mais aujourd'hui il n'y a que certains épiciers qui s'en servent, *Dict. des arts et métiers*, Amsterdam, 1767, Apothicaire.

† **CHEVRETTIERE** (che-vrè-tiè-r'), s. f. Femme employée à piler la chevrette ou crevette grise, pour en faire un apprêt.

† **CHEVRIN.** *Ajoutez :* Les différents procédés de pêche qui devront être prohibés, tels que la pêche au feu, au harpon et à la fousanne, en bouillant avec bouilles et rabots, sous les chevris et saules, en rompant la glace.... *Circ. des forêts*, 28 juin 1829, n^o 221.

† **CHEVRON.** *Ajoutez :* — **REM.** 1. Dans le commerce de bois de sciage de Paris et dans la région qui alimente les chantiers de la capitale, le chevron a d'épaisseur 0^m,08 et autant de largeur. || 2. Dans les Vosges, le chevron a de diamètre au gros bout 0^m,16 à 0^m,22; au milieu 0^m,18; de longueur, 9 mètres, *Annuaire des eaux et forêts*, 1873, p. 23.

— **MIST.** xiii^e s. *Ajoutez :* Car repren garde à ta maison; Ke li postel, li kievron Falent à poi de mesestanche, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 261.

— **ETYM.** *Ajoutez :* Bas-lat. capro, *Gloses de Cassel*.

3. **CHEVRON** (che-vron), s. m. Terme de commerce pour désigner les poils de chevreux. Poils d'animaux : 1^{er} poils ou laines de chevreux, dits chevrons, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 concernant les usages commerciaux*. Fils de poils de chèvre, de chevron et de chameau, *Journ. offic.* 7 févr. 1872, p. 928, 3^e col.

— **ETYM.** *Chevron*, chevreau (voy. CHEVRON 4).

CHEVROTIN. *Ajoutez :* || 4^e Nom d'un fromage de chèvre. Le fromage chevrotin est assez estimé; on le fabrique dans la Savoie, NEUZÉ, *la France agricole*, carte n^o 41.

† **CHEVRUE** (che-vrue), *adj. f.* Terme de marchand de laine. Laine chevruée, laine ayant quelque rapport avec le poil de la chèvre.

CHIFZ. — **REM.** *Ajoutez :* || 3. Vaugelas note et condamne la prononciation chez vous, chez moi, chez lui, dont la cour usait.

† **CHI** (chi), s. m. Nom, dans le Soudan, de l'arbre à beurre, CORTAMBERT, *Cours de géographie*, 10^e éd. Paris, 1873, p. 635.

† **CHIC.** || 2^e Terme d'atelier. *Ajoutez :* || Dessiner ou peindre de chic, dessiner ou peindre de mémoire. Voilà un cheval au galop, une draperie flottante que j'ai été obligé de faire de chic. || Faire de chic se prend toujours en mauvais part, signifie : dessiner ou peindre d'une manière fautive ou conventionnelle. Lorsqu'un peintre dit d'une œuvre d'art, c'est du chic, cela équivaut toujours à : c'est faux, c'est mauvais. || Chic ne signifie beauté élégante et rapide que dans le langage familier des gens du monde, et jamais dans celui de l'atelier.

— **ETYM.** *Ajoutez :* On assure que *chic* est le nom d'un jeune clerc de David, pour lequel le maître avait beaucoup d'affection, et qu'il citait à tout propos à ses autres élèves; le nom de ce jeune homme mort à dix-huit ans s'écrivait *Chique*. Il faut toujours se défier des étymologies anecdotiques, et, jusqu'à preuve contraire, l'étymologie allemande, qui est au Dictionnaire, reste la plus vraisemblable.

† **CHICA** (chi-ka), s. f. Sorte de breuvage usité au Chili, que les femmes de l'Araucanie préparent en machant du maïs, A. RADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1876, p. 433.

CHICANE. || 7^e *Ajoutez :* Nous y arrivâmes à travers mille boules de mail; car on joue là, le long des chemins, à la chicane, *Voy. de Bachaumont et Chapelle*, p. 41, La Haye, 1741.

CHICANERIE. — **MIST.** *Ajoutez :* || xvi^e s. Plaidans en cour laye, ils [les ecclésiastiques] ne sont sujets à infinité de chicanières qui sont un style de cour d'eglise, GUY COQUILLE, *Œuvres*, édit. de 1660, t. II, p. 114.

CHICORÉE. *Ajoutez :* || 3^e Pièce de toilette, ruée faite avec une bande à dents qui ressemble un peu aux bords de la chicorée (voy. RUCHE, n^o 8).

† **CHICOT** (chi-ko), s. m. Le chicot du Canada, arbre à café, *gymnocladus dioica*, le *cofficee* des Américains, BAILLON, *Dict. de bot.* p. 247.

CHIEN. *Ajoutez :* || 11^e Chiens vêts, chiens ainsi nommés, parce que les piqueurs (étaient habillés de vert; ils formaient un équipage pour la chasse du daim, qui était payé sur la cassette du roi et que commandaient M. de Dampierre et le valet de chambre Lebel, LUYNE, VI, 153. || 12^e Populairement, chien de commissaire, secrétaire. Une table couverte d'un tapis vert où écrivait le chien du commissaire, un grand diable à tête de pion, à redingote rapée, ALPH. DAUBET, *Fromont jeune et Risler aîné*, III, 6. || 13^e A la chien, se dit d'une coiffure de femme dans laquelle les cheveux sem-

blent chouriffés et en désordre sur le front. A force de voyager en wagon avec des filles bizarrement accoutrées, les cheveux sur les yeux à la chien, ou flottants dans le dos à la Geneviève de Brabant, elle finit par leur ressembler, ALPH. DAUBET, *Fromont jeune et Risler aîné*, III, 2. || 14^e Fig. et populairement. Avoir du chien, avoir de la verve (dégénérescence de la locution avoir une colère de chien, une peur de chien). || 15^e Fig. A leur chiens, locution qui n'est plus usitée et qui désigne des prétexces comme quand on veut tuer son chien. Quand j'ai dû aller en Portugal, j'ai trouvé des objections à tuer chiens, mais que j'ai enfin vaincues pour ce même arrangement si convenable, NARGENSON, *Mémoires*, 1860, t. II, p. 299. || 16^e Chien de mine, nom donné à un petit chariot à quatre roues qui sert dans les mines.

|| 17^e Chien de Blenheim, voy. BLENHEIM au Supplément.

Ajoutez : — **REM.** 1. Mme de Sévigné a dit par une singulière ellipse : On soupe pendant le chien et le loup, Lett. 20 juin 1689; c'est à-dire pendant le temps d'été entre chien et loup. || Mme de Sévigné connaissait le proverbe du chien du jardinier : Jamais il n'eut un véritable chien de jardinier comme lui, Lett. 13 sept. 1677.

† **CHIEN-LOUP** (chien-lou), s. m. Variété de chiens très-commune, qui est de bonne garde. || *Au plur.* Des chiens-loups.

† **CHIFFE.** || 1^e *Ajoutez :* Manuscrit du Vatican en papier de chiffes, HALMA, *Almageste de Ptolemée*, Préface, p. LII.

— **ETYM.** *Ajoutez :* M. Defermé, *Mém. d'hist. orient.* 2^e part. p. 334, appuyé par M. Devic, *Dict. étym.*, propose l'arabe *chiff*, vêtement mince. Sans doute ce mot est, par sa forme et par son sens, très-plausible. Pourtant il faut noter que ni l'espagnol ni l'italien n'ont l'équivalent de *chiff*; qu'on ne voit pas dès lors comment le mot arabe aurait passé dans le français; enfin, que la forme la plus ancienne est *chipe*. Des doutes restent donc attachés à cette étymologie.

† **CHIFFE** (chi-fl'), s. f. Sifflet. Patentés du bois, moules de beutons, chiffes, peignes, cuillers et ouvrages de bois, *Decl. du roi*, nov. 1610, *Tarif*. || On disait autrefois *chiffier*.

† **CHIFFLER.** voy. SIFFLER.

CHIFFON. || 1^e *Ajoutez :* On dit aussi rameau chiffon, *Ren. horticole*, 16 fév. 1875, p. 79. || 5^e Tissu chiffon, tissu sans apprêt. On devra ajouter trois catégories : les tissus écru, les tissus blancs chiffon, les tissus apprêtés, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. IV, p. 607.

† **CHIFFONNAGE.** *Ajoutez :* || 3^e État d'une personne enchevillée. Un violent mal de tête, mon cher Persée [Klinglin], et tout le chiffonnage d'un gros rhume m'obligera malgré moi d'être laconique aujourd'hui, KLINGLIN, *Corresp.* 1, p. 28.

CHIFFONNER. || 4^e *Ajoutez :* Le voyage de Poinsett [Pichégri] me chiffonne.... à l'excès, KLINGLIN, *Corresp.* Paris, par. anvi, t. I, p. 245. || 5^e Exercer la profession de chiffonnier. Considérant qu'un certain nombre d'individus chiffonnent sans autorisation, *Ordonn. de police*, 15 août 1872.

CHIFFONNIER. *Ajoutez :* || 3^e Nom donné à des colporteurs qui vont dans les campagnes acheter des chiffons et des peaux. Les chasseurs et les colporteurs dits chiffonniers mettent aussi le feu dans les bois, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 95, 1873. Les chiffonniers colporteurs achètent les peaux dans les campagnes; ils ont donc intérêt à ce que l'élève du bétail soit prospère, *ib.* p. 96.

† **CHIFFRABLE** (chi-fra-bl'), *adj.* Qui peut être chiffré, calculé. Le droit éventuel réservé à ses héritiers [par les compagnies d'assurances sur la vie] est une valeur chiffable, grâces aux tables de mortalité, ACHILLE MERCIER, *Reconstruction du patrimoine national, et de la famille*, Paris, 1875, p. 27.

† **CHIFFRAGE** (chi-fra-j'), s. m. Action de chiffrer, de fixer un chiffre, un nombre, d'évaluer. Je vous faisais observer qu'il existait des lois sur les retraites; qu'il y avait lieu d'en examiner l'ensemble, qu'en cette matière la difficulté consistait dans le chiffrage de la loi, qu'il y avait des charges dont on devait bien se rendre compte, LÉON SAVA, *Journ. offic.* 9 déc. 1876, p. 9152, 3^e col.

CHIFFRE. — **MIST.** || xiv^e s. *Ajoutez :* Le prince ne serait plus qu'un chiffre [zero]; et le sujet commanderait au seigneur, *nos. République*, t. 8. || **CHIFFRE-TAXE** (chi-fre-la-ks'), s. m. Terme de l'administration des postes. Petites étiquettes imprimées représentant chacune une valeur de 25 centimes à percevoir. Toute lettre non affran-

chie, née et distribuable dans la circonscription d'un bureau de poste, doit être revêtue d'un nombre de chiffres-taxes équivalent à la taxe exigible; les chiffres-taxes sont toujours apposés d'avance par les agents des postes, *Instructions imprimées à la suite de l'Almanach des Postes*. || Au plur. Des chiffres taxes.

† **CHIGNARD** (chi-gnar), s. m. Terme populaire. Celui qui chigne, qui grogne constamment. Tais-toi, petit chignard.

† **CHIGNER** (chi-gné), v. n. Terme populaire. Avoir constamment l'humeur et la parole grognueuses. Et toi, toujours grognant, toujours chignant, quelle source de pleurs et de jérémiades pour ton génie larmoyant ! *L. du P. Duchêne*, 73^e lettre, p. 3.

— **ETYM.** C'est le simple, avec une signification un peu différente, du composé *rechigner*.

† **CHILIARCHE** (ki-li-arche), s. f. Division de la phalange grecque; elle était composée de 1021 hommes et commandée par un chiliarque. Quatre chiliarches formaient la petite phalange, huit la demi-phalange, et seize la phalange entière.

— **ETYM.** Voy. **CHILARQUE**.

† **CHILIASME** (ki-li-a-sm), s. m. Nom grec du millénium, ou doctrine de ceux qui pensaient qu'après le jugement universel, les prédestinés demeureraient mille ans sur la terre et y jouiraient de toutes sortes de plaisirs.

— **ETYM.** Χίλιαιος, de χίλις, mille.

† **CHILIASTIQUE** (ki-li-a-sti-k'), adj. Qui a rapport au chiliasme.

† **CHIMER** (chi-mé), v. n. Terme populaire. Vieilli. Avoir du dépit et l'exhaler; c'est ce qu'on rend aujourd'hui par fumer (voy. *FCMA*, n° 3). Il est bien connu de voir tous ces gens-là se plaindre et chimer, clabauder et calomnier, *L. du P. Duchêne*, 2^e lettre, p. 2. Tout change de face et l'on s'arrache les cheveux qu'on avait ornés de fleurs, et l'on pleure et l'on chime et l'on chime encore jusqu'à ce que Bouillé ramène toutes ces âmes abîmées de désespoir à cet âge, 18^e lettre, p. 6.

— **ETYM.** Normand, *himier*, pleurer, crier; angl. *to chime*, caillouner.

† **CHIMÉRISER**. *Ajoutez* : Ceux qui, après avoir longtemps chimérisé sur l'impossibilité de leurs promesses [des rescoraï],... *NAUDÉ, Rosecranz*, VIII, 3. Il ne faut pas tant chimériser, et encore moins faire consister la pitié dans ces chimères, *Boss. Réponse à quatre lettres*, 8.

† **CHIMICO-LEGAL**, **ALE** (chi-mi-ko-lé-gal, gal'), adj. Qui a rapport aux opérations chimiques ordonnées par la justice. La recherche chimico-legal de l'arsenic, *BRAME, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 986.

† **CHIMIE**. — **ETYM.** *Ajoutez* : Cham, Kem, Kemi est un nom qui se lit plusieurs fois sur les monuments hiéroglyphiques; il signifie proprement la terre noire, et est le nom de l'Égypte.

† **CHIMIFICATION** (chi-mi-fi-ka-sion), s. f. Action de faire au moyen de la chimie. Les fines et dispendieuses chimifications culinaires, *LEGOIT, Article sur l'Auvergnat, dans les Français peints par eux-mêmes*, t. II, p. 221. (Il ne faudrait pas confondre ce mot avec *chymification*.)

† **CHIMISTE**. *Ajoutez* : || 2^e S'est dit pour vendeur de drogues. L'autre [sour de Psyché] avait des réparations à faire de tous les côtés; le bain y fut employé, les chimistes, les atourneuses, *LA FONT. Psyché*, II, p. 151.

† **CHINAGE** (chi-na-jé), s. m. Terme d'argot. Action de faire la chine (voy. **CHINEUR** au Supplément).

† **CHINA-GRASS** (chi-na-gras), s. m. Voy. **RAMIE**. On a amené ces eaux [d'égoût] sur des prairies, sur des cultures de china-grass, et les effets ont été remarquables, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 20 nov. 1874, p. 7718, 3^e col.

— **ETYM.** China, Chine, et angl. *grass*, gazon; *gazon de China*.

† **CHINCHARD** (chin-char), s. m. Nom, sur les côtes du Morbihan, d'un poisson de mer, *GOUEZEL, les Oiseaux de mer*, Nantes, 1875, p. 44.

† **CHINE** (chi-né), s. f. Terme d'argot. Voy. **CHINEUR** au Supplément.

† **CHINEF**. *Ajoutez* : Contrairement à ce qui a été dit en Europe, il est à peu près certain que les Chinois sont les inventeurs des soieries dites chinées, et si appréciées de nos dames, *Extr. des Annales du commerce extr.* dans *Journ. offic.* 10 nov. 1874, p. 4054, 2^e col. || 2^e S. f. La chinée, espèce de papillon, *CARTERON, Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 61, Heitz 1916.

† **CHINER** (chi-né), v. a. Terme d'argot. Voy. **CHINEUR** 2^e au Supplément.

† **CHINEUR** (chi-neur), s. m. Celui qui applique la couleur sur la chaîne des étoffes.

† **CHINEUR** (chi-neur), s. m. Terme d'argot. Filou qui vole en augmentant frauduleusement la valeur apparente des objets. Le Mont-de-Piété n'a guère à se défendre que contre deux variétés de filous parfaitement catégorisés : les chineurs et les piqueurs d'once... faire la chine consiste à augmenter frauduleusement la valeur apparente des objets... on a gardé le souvenir d'un coup de chineur sur de faux galons d'or qui coûta aux commissaires-priseurs plus de 30 000 francs, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 45 janv. 1873, p. 332. Il ne faut pas croire que cette fraude s'arrête aux objets précieux, on chine tout, *id. ib.* p. 333.

† **CHINT**. — **ETYM.** *Ajoutez* : Angl. *chints, chintz*, du persan chin, hindoustani *chhint*, toile de coton bigarrée, *PETITLÉAUX*.

† **CHIPER**. *Ajoutez* : Treize sols sur la douzaine de moutons, bouc et chevre chipés, *Déclar. du roi*, 16 fév. 1635.

— **ETYM.** *Ajoutez* : M. Devic, *Dict. étym.*, demande si notre mot *chipier* ne provient pas du turc *sep*, tan, réservoir où se fait le tannage, *sepanik*, tanner. Il faudrait au moins quelque intermédiaire montrant comment ce mot turc a pu s'introduire en français.

† **CHIQUE**, **ÉE** (chi-ké-kée), adj. Terme d'atelier. Fait avec chie.

† **CHIRAS** (chi-râ), s. m. Nom donné à des enlacements de grosses pierres, au sommet du Pilat, non loin de Saint-Étienne, *MICHALOWSKI, Vestiges des invasions orientales*, p. 44, 1876. || Dans l'Aunis, chiron ou chirat, tas de pierres accumulées dans les champs, *Gloss. aunisien*, p. 88.

† **CHIROGRAPHAIEMENT** (ki-ro-gra-fé-re-man), *ado.* En qualité chirographaire. Que les héritiers F... seront admis... au passif de la faillite N... par privilège... 2^e chirographairement, pour les sommes de..., *Gaz. des Trib.* 21 oct. 1876, p. 1015, 1^{re} col.

† **CHIROMYS** (ki-ro-mis'), s. m. Terme de zoologie. Espèce de paresseux. Le chironys ou ayeaye de Madagascar, avec l'ongle long qui lui porte à chacun de ses pieds de devant, va chercher jusqu'au fond des crevasses des arbres les insectes dont il se nourrit, *A. MANGIN, Journ. offic.* 10 oct. 1872, p. 6423, 3^e col. || On écrit à tort *chiromys*.

— **ETYM.** Χείρ, main, et μύς, rat.

† **CHIRON**. *Ajoutez* : || 2^e Nom des larves xylophages, en Dauphiné.

† **CHIRONNAGE** (chi-ro-na-jé), s. m. Nom, dans le Dauphiné, d'une sorte de sciure laissée dans le bois par les larves xylophages dites chirones. Les femmes de la campagne font usage, pour leurs encreux, de la poudre de chironnage au lieu de lycopode.

† **CHIRONNÉ**, **ÉE** (chi-ro-né, née), adj. Attaqué par les chirones (Dauphiné). Ce bois est tout chironné.

† **CHIRONOME** (ki-ro-no-m'), s. m. Terme d'entomologie. Petit diptère, appartenant aux tipules, très-abondant dans les eaux stagnantes, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 606.

† **CHIRURGIEN**. *Ajoutez* : || **CHIRURGIEN-MAJOR**, voy. **MAJOR**, n° 5. || 3^e Au féminin, chirurgienne, femme qui connaît la chirurgie. Je ne sais que la mort de la pauvre chirurgienne qui s'est tuée parce qu'on lui avait ôté son amant, *Lettre du chevalier de Grignan*, 1674, dans *Lett. inéd. de Mme de Sévigné*, éd. Capmas, t. I, p. 329.

† **CHURE**. *Ajoutez : — **ETYM.** Chire vient du malais *tehit* (voy. *CANNEMAN, Dissertation... de Bata-vorum mercatura levantica, Haga comitis*, 1839, p. 20) ou plutôt du persan *tehit*.*

† **CHITINE** (ki-ti-n'), s. f. Terme d'histoire naturelle. Matière analogue à la cellulose, constituant les teguments des insectes.

— **ETYM.** Χίτων, tunique.

† **CHITINEUX**, **EUSE** (ki-ti-né, né-z'), adj. Qui appartient à la chitine. Lorsqu'on examine au microscope la patte d'une araignée, on voit très-bien, à travers la carapace chitineuse, la contraction des fibres musculaires se montrer sous forme d'un gonflement local, *KUSS et DUVAL, Cours de physiologie*, 3^e éd. 1876, p. 107.

† **CHITON** (ki-ton), s. m. Terme d'antiquité. Chez les Grecs, proprement le vêtement qui se portait en dessous, pour les hommes et pour les femmes. L'autre côté, sur un piédestal, se trouve une

statue de bronze représentant Bacchus chaussé de bottines et revêtu du chiton et de la nébride, *Journ. offic.* 19 sept. 1872, p. 6084, 3^e col. || Plus tard, le chiton fut une chemise de laine, ordinairement sans manches, avec des boucles pour la fixer aux épaules.

— **ETYM.** Χίτων.

† **CHYTE** (chi-i-t'), s. m. Voy. **SCHYTE** au Dictionnaire.

† **CHIZEROTS** (chi-ze-ro), s. m. pl. Habitants du département de l'Ain semblables aux cagots des Pyrénées.

† **CHILAMYS** (kla-mis'), s. m. Terme d'entomologie. Sorte de coléoptère. Certains coléoptères, les chilamys, se font remarquer par des cicatrices et des sculptures d'un caractère singulier, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 595.

— **ETYM.** Χίλαμις, chilamys.

† **CHLOREUX**. *Ajoutez* : || 2^e Qui appartient au chlore. Le mélange de peroxyde de manganèse et d'acide sulfurique ne peut donner lieu au développement de vapeurs chloreuses, *Journ. offic.* 9 nov. 1874, p. 1123, 3^e col.

† **CHLORITEUX**, **EUSE** (klo-ri-té, té-z'), adj. Qui appartient aux chlorites, qui contient des chlorites. A Kongsberg, il [l'argent] existe à l'état métallique, au milieu de schistes micacés, chloriteux, quartzeux, qui sont superposés, *Journ. offic.* 4 déc. 1874, p. 7489, 3^e col.

† **CHLOROIODURE** (klo-ro-i-o-du-r'), s. m. Terme de chimie. Substance composée de chlore et d'iode. M. Daubrée présente des échantillons d'un nouveau minéral formé de l'association des quatre corps suivants : le chlore, l'iode, l'argent et le mercure; le chloroiodure d'argent et de mercure n'avait pas encore été rencontré, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 18 août 1876, p. 6464, 2^e col.

† **CHLOROMÉTRIQUE** (klo-ro-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la chlorométrie. Les recherches chlorométriques, *Journ. offic.* 23 déc. 1875, p. 10 668, 3^e col.

† **CHLOROPHYLLIEN**, **IEENNE** (klo-ro-fil-li-jen, jien-né), adj. Qui a rapport à la chlorophylle. Amides chlorophylliens, *CL. BRANAY, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 1234. C'est dans le parenchyme [du *linodorum abortivum*] que, contrairement à ce que l'on savait, M. Chatin a découvert les globules chlorophylliens, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 17 déc. 1874, p. 8367, 2^e col.

— **REM.** Comme *chlorophylle* est d'origine grecque, il vaudrait mieux dire *chlorophyllique*. La finale *ien* est latine.

† **CHLOROPHYLLIFÈRE** (klo-ro-fil-li-fé-ré), adj. Terme de botanique. Qui contient de la chlorophylle. Plantes chlorophyllifères.

† **CHLORURATION** (klo-ro-ra-sion), s. f. Terme de chimie. || 1^{re} Quantité de chlore dans un liquide. Vingt-quatre essais faits pendant la traversée du canal de Suez ont permis de tracer sur une autre partie de la carte la courbe de la chloruration, *Journ. offic.* 23 déc. 1875, p. 10 688, 1^{re} col. || 2^e Action de transformer en chlorure. Dans le four de Bückner, la chloruration suit le grillage du minéral, *L. SIMONIN, Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1875, p. 302.

— **CHOC**. *Ajoutez* : || Armes de choc, armes de main qui agissent par leur masse et leur vitesse.

† **CHOGOUN** (cho-goun'), s. m. Nom japonais du prince que les Européens nommaient taïcoun. Le chogoun, que nous appelons généralement le taïkoun, résidait dans la citadelle... depuis que le chogoun est devenu un simple daïmo, en l'an 1868, le mikado s'est installé dans la partie méridionale de la citadelle... c'est en 1693 que Jyassou, le premier chogoun de la dynastie de Tokou Gawa, choisit Yédo pour sa capitale, *Journ. offic.* 10 janv. 1875, p. 236, 2^e col. || On écrit plus souvent siogoun.

† **CHOIN** (choin), s. m. Nom vulgaire du genre *schrenus*, famille des cypracées.

— **ETYM.** Lat. *schrenus*, du grec *σχοινός*, jonc.

† **CHOIN** (choin), s. m. Nom, dans le Lyonnais, d'une sorte de pierre de nature calcaire.

— **CHOIR**. — **REM.** *Ajoutez* : || 2. On trouve chez lui lieu de choix : Mme de Mazarin chut en pauvrete, d'ARGENSON, *Mém. in-8*, 1860, t. II, p. 393. || 3. L'exemple où Bossuet a employé le prétérit *chut* est ainsi conçu : Cet insolent [le démon], qui avait osé attenter sur le trône de son créateur, frappé d'un coup de foudre, *chut* du ciel en terre, plein de rage et de désespoir, *fut sermon*, *Démons*, 2.

† **CHOISEL** (choi-zé), s. m. Terme ancien. Se

dit d'un moulin qui est mangé par un cours d'eau à réservoir.

— HIST. XIV^e s. El y a un petit moulin à choisel (1280), *VANIN, Archies admin. de la ville de Reims*, t. III, p. 580.

ETYM. Origine inconnue. Du Cange, au mot *molendinum*, donne, dans des textes du XIV^e siècle, *molendinum choiseuillu, molendina hostella, molendinum quod voluitur ad coisellum*.

CHOISIR. || Proverbe. Ajoutez : On dit aussi : Qui choisit a le pis.

† CHOISSABLE. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. El quelle contrariété peult estre plus grande que celle-ci, quant aux choses choissables ou refusables ? *ANYOT, Plut. Euer. mor. t. xx, p. 287*. Tout ce qui est bon est choissable, *CHOLIÈRES, Contes, 4^e après-dînée, t. II, p. 136, recto*.

† CHOISSEUR (choi-zé-ur), s. m. Celui qui choisit, élit. La plupart des choisseurs, *ABBÉ DE ST-PIERRE, Nouv. plan de goue. p. 140, 2^e édit. Rotterdam, 1738*.

CHOIX. Ajoutez : || 5^e À choix, en ayant le choix. J'enrais fait mon bonheur d'avoir pour maîtresse Mlle de Graffenried ; mais, à choix, je crois que je l'aurais mieux aimée pour confidente, *J. J. ROUSS. Confess. IV*.

CHOLIÈRE-MORBUS. Ajoutez : || 3^e Choléra des volailles, maladie meurtrière, caractérisée par d'abondantes déjections, qui sévit parfois sur les basses-cours.

† CHOM ou CHON (chon), s. m. Nom donné aux planches que l'on retire immédiatement après les dousseaux, et dont les côtés sont encore flacheux ou en biseau ; les chons ont une largeur moyenne de six à sept pouces, *NAQUETTE, Exploit. débit et estim. des bois, Nancy, 1868, p. 93*.

CHOMAGE. — HIST. AJOUTÉ : XIV^e s. Condempons Copin Corderoile... pour ce qu'il s'est parti du service de Michelet sans achever son service... et outre prirent le serment dudit Michelet, ou serment duquel il s'est rapporté pour toutes preuves sur sa demande de lui semaines de service pour les chomages que lui a fait le dit Copin pendant le temps qu'il le devoit servir... pour xxiii chomages la semaine, lequel a affirmé xv jours desdits chomages, *Bibl. des ch. 1871, xxv, p. 513*.

† CHÔMEUR (chô-meur), s. m. Ouvrier qui chôme. Quand un chômeur (dans la clouterie) se présente dans un atelier, on lui fait le bien, c'est-à-dire qu'il trouve à boire et à manger, *l'Opinion nationale, 30 mai 1876, 3^e page, 4^e col.*

† CHON (chon), s. m. Voy. CHOM au Supplément.

† CHOPE (cho-pé), adj. Trop mûr, blet, en parlant des fruits, dans l'Aunis, *Gloss. aunisien, 1870, p. 88*.

† CHOPEE (cho-pée), adj. f. Monnaie chopée, monnaie altérée, par défaut de poids. Il existe un grand abus en Chine, surtout sur la monnaie chopée, c'est-à-dire marquée à coups de poinçons, d'où le nom souvent jusqu'à un quart de poids, *Extra des Annales du comm. extér. dans Journ. offic. 46 oct. 1871, p. 3008, 3^e col.*

CHOPINE. Ajoutez : || 4^e Au jeu de piquet, n'avoir ni tierce ni chopine, n'avoir rien qui compte. || Cette ancienne locution, qu'on entend quelquefois dire en province, était un jeu de mots justifié, quand au lieu de quatrieme on disait quart ; la tierce et la quartie étaient des mesures qui amenaient facilement la chopine.

— HIST. || XIV^e s. Ajoutez : La chopine de Paris, ce est ainsi comme trois voitres moiens plains, *II. DE MONDEVILLE, l. 45*.

CHOUQUER. Ajoutez : || 6^e So choquer de, être offensé par. Notre vanité aura beau se choquer des souvenirs, gratter les fleurs de lis... *CHATEAUBRIAND, Mém. d'outre-tombe, t. X, p. 16, 1850*.

CHORGE. Ajoutez : || Par extension. On dirait ces paroles écrites d'hier, tant elles vont à l'adresse de certains choréges d'aujourd'hui, qui se flattent de remplacer au théâtre la poésie et la musique par le vestiaire, *CH. LÉVÊQUE, Science du beau, t. II, p. 429, Paris, 1861*.

CHOSE. || 9^e Quelque chose, une chose de quelque valeur. Quoi ! lorsque vous voyez périr votre patrie. Pour quelque chose, Esther, vous comptez votre vie ? *Rac. Esth. II, t. I, Taverhier... interrogé par Louis XIV pourquoi il avait choisi une terre en Suisse, répondit : Sire, j'ai été bien aise d'avoir quelque chose qui ne fût qu'à moi, voyez. Lett. Moncrif, 27 mars 1757*. || Quelque chose, une chose indéterminée. Les Français ont, dans leur caractère et trop souvent dans leur gouvernement, quelque

chose qui ne leur permet pas de former de grandes associations heureuses, *VOLT. Pol. et lég. Fragm. sur l'Inde, 20*.

— REM. À côté de : dire bien des choses, on emploie aussi dans le langage familier : tout plein de choses. Que te dit-elle alors ? — Eh ! mais tout plein de choses, *COLLIN D'HARLEV. Artistes, t. I, 1*.

† CHOSETTE. Ajoutez : J'ai ajouté beaucoup de petites chosettes, selon les desirs que plusieurs dignes juges m'ont témoigné d'en avoir, et toujours regardant les gens qui vivent en la presse du monde, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, Introd. à la vie dévote*.

† CHOTT (chot), s. m. Nom de vastes dépressions du sol en Algérie, qui renferment des lacs sales. ... Dans la région des chotts... les stations de l'Aurès ont permis de relier le chott Mel Rhar à la mer, *Journ. offic. 14 juill. 1873, p. 4799, 2^e col.* La Société de géographie... a pensé... que l'exploration des lacs intermittents ou chotts n'aboutit pas à la création d'une mer saharienne, *ib. 22 janv. 1874, p. 680, 1^{re} col.* On sait que les dépôts d'atterrissement auxquels on doit attribuer une date récente ne contiennent pas de coquilles réellement marines, mais contiennent des coquilles du genre de celles qui habitent encore actuellement les chotts africains, *E. J. la Mer saharienne, dans Philos. posit. juillet-août 1875, p. 84*. || On trouve aussi quelquefois l'orthographe chotte, au féminin. Une exploration qui a pour but de reconnaître le bassin de la chotte au sud de l'Algérie et de la Tunisie, *Journ. offic. 22 déc. 1874, p. 8193, 2^e col.*

— ETYM. Arabe, *chatt*, bord, rive d'un fleuve.

CHOU. Ajoutez : — REM. 1. Feuille de chou se dit quelquefois pour chose sans valeur, sans efficacité. Des traités qui, d'après les principes de la constitution, sont une feuille de chou, le *Père Duchêne, lettre 297, p. 7*. || 2. Bête comme un chou... Cette locution viendrait-elle, par plaisanterie, de ce que le chou a une tête et ne pense pas ?

† 2. CHOUAN (chou-an), s. m. Nom pharmaceutique des sommités de l'anabasis *tamariscifolia*, L. ; elles étaient employées à la préparation du carmin.

† CHOUANISME (chou-a-ni-sm'), s. m. L'ensemble des chouans. Le chouanisme dissimule, *BABEUF, Pièces, II, 42*.

† CHOUANNERIE. Ajoutez : ... 31 mai ! nouveau dont il platt à la chouannerie seule de créer le projet, *BABEUF, Pièces, p. 43*.

† CHOU-CHOU (chou-chou), s. m. Nom vulgaire du scédon dit aussi chalyote.

CHOUROUTE. Ajoutez : — REM. Le chou avec lequel on fait la choucroute est non pas haché, mais coupé régulièrement au rabot.

CHOUETTE. Ajoutez : || 6^e Sorte de coiffure au XVI^e siècle. Vous avez donc eu peur de ces pauvres petites diables de chouettes noires... elles font la beauté... de la coiffure, *sév. 2 fév. 1689*.

— HIST. AJOUTÉ : XIV^e s. Aus aus [yeux] de la cuete nuit li jors, et si voit elier par nuit, *MACE, Bible en vers, f. 33, 2^e col.*

† CROUEUR (chou-lé), v. a. Terme normand qui signifie pousser, remuer, choquer, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères, p. 78*. L'équipage poussait des clameurs désespérées ; car, à chaque instant, le bateau, choulé le long des forts, pouvait se briser et s'engloutir, *Journ. offic. 19 fév. 1874, p. 1365, 2^e col.*

— ETYM. Ce verbe est intéressant, parce qu'il se rattache à l'anc. français *choule*, boule de bois au jeu de mail (voy. DU GANGE, *chola* et *cholaire*).

CHOYER. — ETYM. Ajoutez : Un de nos correspondants, M. Pettitwau, me fait remarquer que l'anglais *to sue*, même à titre de rapprochement, ne doit pas figurer auprès de *choyer* ; *to sue* est le français *suer*, anc. français *sient*, il suit, *suent*, suivent, etc. Cela est péremptoire ; mais, cette erreur écartée, les conjectures restent ouvertes pour l'origine de *choyer*. M. L. Havet, *Romania, t. III, p. 339*, pense que *choyer* n'a rien de commun avec *chuer*, *chouer* et l'ital. *soiare*. Le rapprochement du germanais *couayer*, ménager, économiser, épargner : *couayer le feu*, prendre garde au danger du feu, il le dérive d'une forme *cawet*, il choie, pour *cawait*, dérivé de *cavere*, prendre garde, comme *peniculer de pendre*. Sa raison est que la diphthongue *oi* ne peut venir de d'un *au* (ou encore *o* et *u*). Au contraire, d'après M. Bugge, *Romania, t. IV, p. 446*, l'origine de ce mot est germanique : goth. *sūþjōn*, chatoillier ; dans l'ital. *soiare*, le *th* germanique a été traité comme le *d* du lat. *quidam*, *gaudia*, dans l'ital. *gioia*. Quant à la

mutation de l's en ch, il l'explique par des exemples : *chuere* et *suer*, *chiffier* et *siffler*. Quant à mon opinion, elle incline plus du côté de M. Bugge que de M. L. Havet. M. Havet est obligé de séparer l'ital. *soiare* du français *choyer* ; et cela paraît bien difficile. Or *soiare* ne s'accommode que de la dérivation allemande.

CHRÉTIENNE. Ajoutez : || 2^e Communauté chrétienne, en un pays qui n'est pas chrétien. Les chrétiens de Sze-Chuen ont résisté à tous les efforts des lettrés et du gouvernement de la Chine, *J. DE FLAIX, Journ. offic. 4 oct. 1875, p. 8193, 2^e col.* Les missions-chrétiennes, *ib. ib. p. 8194, 2^e col.* Les chrétiens sont établis dans toutes les provinces de l'empire ; elles forment de petits centres dans lesquels on trouve une église, une chapelle, quelquefois une mission, un séminaire, des écoles et un hospice, *ib. ib.*

— REM. L'ancienne locution : Dieu bénisse la chrétienté, répond assez bien à : sans votre respect, d'aujourd'hui. En voici un exemple de 1619 : N'en criy haro ni [le chancelier Séguier] ; fallo qu'se cachi, Dieu bñi la chrétienté, reverence, dans le privé, et que tous lè seigneurs du royau lo vinnissent requérir tou breux, *Agreeable conférence de deux paysans, p. 6, dans CH. NISARD, Parisianismes, 1876, p. 88*.

CHRIST. Ajoutez : — REM. Jézu Krist' est une mauvaise prononciation très-usitée chez les protestants français à cause de leurs relations fréquentes avec les Anglais et les Allemands. Mais on ne peut dire d'une manière générale que cette prononciation soit celle des ministres protestants, comme si elle était consacrée chez eux par l'usage (FÉLIX ROVER).

CHRISTIANISME. Ajoutez : || 3^e La chrétienté, l'ensemble des nations chrétiennes. Je ne songe point à vous parler de la levée du siège de Bude ; cette petite nouvelle dans l'Europe et dans le christianisme ne vaut pas la peine d'en parler, *sév. 26 nov. 1681*.

† CHRISTOLOGIQUE (kristo-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport à la christologie. La question christologique, c'est-à-dire la manière dont la pensée contemporaine essaye de justifier la combinaison de l'humanité et de la divinité en la personne de Jésus-Christ après le rejet du dogme orthodoxe des deux natures, MAURICE VERNES, *Revue philosophique*, juillet 1876, p. 93.

† CHROMATEUR (kro-ma-teur), s. m. Ouvrier travaillant dans les fabriques où l'on emploie les chromates.

† CHROMATISER (kro-ma-ti-zé), v. a. Donner une teinte irisée. || Se chromatiser, v. réfl. Prendre une teinte irisée.

† 2. CHROMATISER (kre-ma-ti-zé), v. a. Terme de musique. Rendre chromatique. Chromatiser une gamme.

† CHROMATOPORE (kro-ma-to-po-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui porte la couleur, la coloration. La dilatation des canaux chromatophores, *II. DE PARVILLE, Journ. offic. 26 nov. 1875, p. 9661, 2^e col.* || On dit aussi chromatophore (voy. ce mot).

† CHROMATOSCOPIE (kro-ma-to-sko-pie), s. f. La vision, la vue des couleurs. La chromatoscopie rétinienne.

— ETYM. Χρώμα, couleur, et σκοπεῖν, voir.

† CHROMATROPE (kro-ma-tro-p'), s. m. Tournoiquet, sorte de tonnerre rayonné de diverses couleurs qui ne produisent que la sensation d'une surface blanche quand il est en mouvement. On terminera par quelques jeux d'optique, chromatrope, etc. *Salles du progrès, Direct. l'abbé Moigno, séance du 15 oct. 1872*.

— ETYM. Χρώμα, couleur, et τρέπω, tourner.

† CHROMIFÈRE (kro-mi-fé-r'), adj. Qui contient du chrome, *Journ. offic. 13 août 1871, p. 6212, 2^e col.*

— ETYM. Chrome, et lat. ferre, porter.

† CHROMO (kro-mo), s. m. Abréviation de chromatographique. Actuellement, sur la plupart de nos produits céramiques, à l'aide d'impressions et de procédés de chromo, on arrive à supprimer les décorateurs, *TOLAIN, Journ. offic. 5 mars 1872, p. 1571, 2^e col.* Les chromos et autres gravures sont envoyés d'Allemagne à Philadelphie par cinquante établissements, *Journ. offic. 26 avr. 1876, p. 2917, 3^e col.* Un volume illustré de quarante chromos, *VIRMIN DIDOT, Catalogue de chromos lithographiques, comme kilo l'est de lithogramme*. Cette abréviation est adoptée. Par souvenir du mot primitif, quelques-uns font *chromo* du féminin :

Que ces chromos soient portés devant la chambre des imprimeurs. Mais la finale ne permet guère ce genre, que l'usage ne parait pas avoir accepté.

† **CHROMO-LITHOGRAPHIE** (kro-mo-li-to-gra-f), s. m. Celui qui pratique la chromo-lithographie. Imprimeur chromo-lithographe, *Gaz. des Trib.* 47 déc. 1876, p. 1229, 1^{re} col.

† **CHROMO-LITHOGRAPHIE**. Ajoutez : Un spécimen de gravure en couleurs (chromo-lithographie), d'après un système nouvellement adopté par le député de la guerre, *Journ. offic.* 8 mai 1873, p. 2999, 1^{re} col.

† **CHROMO-LITHOGRAPHIQUE**. Ajoutez : On a entrepris depuis peu des cartes chromo-lithographiques, *Journ. offic.* 8 mai 1873, p. 2998, 3^e col.

† **CHROMOSPHERE** (kro-mo-sfê-r), s. f. Nom donné par M. Lockyear à l'atmosphère hydrogène du soleil, qui est la couche la plus externe de la photosphère; ainsi dite parce que le spectre de cette atmosphère ne se compose que de quelques raies colorées.

— ETYM. Χρόμα, couleur, et sphère.

† **CHROMOSPHERIQUE** (kro-mo-sfê-ri-k'), adj. Qui a rapport à la chromosphère. L'hydrogène chromosphérique, *FAYE, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXVI, p. 305.

† **CHROMO-TYPOGRAPHIE** (kro-mo-ti-po-gra-fie), s. f. Typographie en couleurs, *Catalogue Hetzel*, 1877.

— ETYM. Χρόμα, couleur, et typographie.

† **CHRONOGRAPHIE**. Ajoutez : || 4^e Terme de physique. Appareil qui enregistre le temps. Le pendule était installé dans une armoire vitrée, devant le balancier du chronographe électrique, qui inscrivait ses propres oscillations sur une bande de papier, *Cazin, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 4219. Dans l'Inde, le colonel Tennant dirigea l'expédition principale, possédant un photolithographe, un instrument des passages, un chronographe et des pendules, *Journ. offic.* 12 mai 1874, p. 3219, 3^e col.

† **CHRYSAÏDAIRE** (kri-za-i-di-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a rapport aux chrysalides. Téguments chrysalidaires.

† **CHRYSAÏDER** (SE). Ajoutez : S'il [le ver à soie] a pu se chrysalider et se transformer en papillon, *PASTEUR, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXIII, p. 127.

† **CHRYSANILINE** (kri-za-ni-li-n'), s. f. Sorte de couleur orange. À ces couleurs on peut ajouter la couleur orange, chrysaniline, etc. *Mém. d'Agric.* t. 1870-71, p. 338.

— ETYM. Χρυσός, or, et aniline.

† **CHRYSGARGYRE** (kri-za-jir-i-r'), s. m. Taxe établie par l'empereur Constantin sur le commerce et l'industrie; elle fut abolie par l'empereur Anastase.

— ETYM. Χρυσάργυρον, de χρυσός, or, et ἀργύρον, argent.

† **CHRYSIDE**. Ajoutez : || 2^e La noctuelle chryside, ou vert doré, *noctua chrysis*.

† **CHRYSOGENE** (kri-zo-jê-n'), adj. Néologisme. Nœ dans l'or, dans la richesse. Une aristocratie chryso-gène est prête à paraître avec l'amour des distinctions et la passion des titres, *CHATEAUB. Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. 1, *Dangers pour les États-Unis*.

— ETYM. Χρυσόγενής, de χρυσός, or, et γενής, engendré.

† **CHUCHOTER**. — HIST. Ajoutez : XIV^e S. De quoi fut-ce que vous riez Entre vous deux et chuchotiez? *Miracles de Notre Dame par personnages*, t. 1, p. 64.

† **CHUCHTEMENT** (chuin-te-man), s. m. Son, onglité d'une consonne chuintante. || Fig. Les murmures sans nombre y ont des cliquetis, des sifflements, des chuchtements sans fin, *DE COLLEVILLE, Journ. des Économistes*, févr. 1873, p. 277.

† **CHURRUS** (chu-rus), s. m. Préparation qui se fait avec l'exsudation résineuse du chanvre indien, *Journ. offic.* 5 janv. 1873, p. 58, 4^{re} col.

† **CHUTE**. Ajoutez : || 2^e Substantivement. Au bruit de la claque on opposa des chutes répétées.

† **CHUTE**. Ajoutez : || 15^e L'angle de chute d'un projectile est l'angle que la tangente à la trajectoire forme au point de chute avec le plan horizontal. || 6^e Terme d'élémentaire. Moût sculpté ou de envire qui se trouve en haut d'un pilastre, d'un monton ou d'un pied de meuble ou de siège, plus communément dans les styles Louis XV ou Louis XVI. Les lits à chute sont spécialement des lits moulés de palissade avec montants ou pilastres à pans coupés, dont les pans coupés de la façade sont ornés d'un motif sculpté.

† **CIBARRE** (si-ba-r'), s. m. Terme suisse. L'homme qui indique les coups qui, dans un tir à la carabine, atteignent la cible : il est ordinairement placé dans un fossé et vêtu de rouge. Puis, à trois heures [à la suite du tir], le drapeau fédéral est solennellement conduit par le cortège des cibarras et des tireurs à la demeure du président central, *Extr. du Journ. de Genève, dans Journ. offic.* du 31 juill. 1871, p. 5116, 2^e col.

† **CIRLE**. Ajoutez : || 2^e Terme de verrerie. Nom donné à des pièces rondes en verre, *LEBAE, Collect. des meilleures dissert.* t. XVI, p. 420, 430.

— ETYM. Ajoutez : De l'allemand. Scheibe, sans doute, mais par l'intermédiaire de l'alsacien schib.

† **CIDARIS** (si-da-ris), s. f. Terme d'antiquité. Sorte de turban persan, que les rois particulièrement portaient, distinct de la tiare en ce que la cidaris avait de la hauteur et se terminait en pointe.

† **CIDRERIE** (si-dre-rie), s. f. Établissement où l'on fait du cidre.

† **CIEL**. Ajoutez : || 9^e En termes de marin, le vieux ciel, le ciel tel qu'il était avant qu'il se couvrit de nuages. Dès qu'ils [les nuages] sont coupés, et que l'on aperçoit entre eux l'azur du ciel, on, comme s'expriment les marins, le vieux ciel, on est assuré que le coup de vent touche à sa fin, *LA COUDRAYE, Théorie des vents et des ondes*, p. 45. || 10^e Au théâtre, ciel ouvert, sorte de toiture au-dessus de la scène. On nous écrit de Lyon : À sept heures et demie environ le ciel ouvert, formant toiture au-dessus de la scène, s'est effondré, et dès lors on put considérer l'incendie comme terminé, *Gaz. des Trib.* 6 nov. 1875, p. 1074, 4^e col. || 11^e Arbre du ciel, le gingko biloba, du Japon, *BAILLON, Dict. de bot.* p. 217.

† **CIERGE**. Ajoutez : || 4^e Cierge dormant, gros cierge qu'on porte aux enterrements, et que l'on place à l'église auprès du banc du défunt, *NET-BOTLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, 1876, p. 78.

† **CIGALOU** (si-ga-lou), s. m. Nom de la cigale de l'orme, H. PELLETIER, *Petit dict. d'entom.* p. 45, Blois, 1868.

† **CIGARETTEUSE** (si-ga-rê-tê-z'), s. f. Ouvrière faisant les cigarettes dans les manufactures de tabac. Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres, p. 175, Paris, 1874. Pour les cigarettes spécialement, le travail est facile à apprendre, il est d'ailleurs peu fatigant et bien rémunéré; ainsi les places de cigaretteuses sont-elles, en général, fort recherchées, *Journ. offic.* 29 nov. 1875, p. 9801, 3^e col. || Il serait plus correct de dire cigaretteuse.

† **CIGARIÈRE** (si-ga-riê-r'), s. f. Femme qui façonne le tabac en cigares.

† **CIGARITOS** (si-ga-ri-to-s'), s. m. Cigarette recouverte d'une feuille de tabac et ayant l'aspect des cigares. Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres, p. 200, Paris, 1874.

† **CILLER**. — HIST. Ajoutez : XII^e S. Oïlz ne clot pas si tost ne cille. Com chevaliers i chieut [tombent] mozt, *DEMOÏT DE STE-MORE, Roman de Troie*, v. 10197.

† **CIMEAU** (si-mô), s. m. Le haut d'un arbre. Ces beaux sapins, les plus grands arbres de France... avant de les abattre, on les élague pour éviter au cas possible de les briser par la chute et de dégrader les jeunes arbres qui les entourent; l'élagageur coupe même le cimeau, *BRILLIAT, Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1876, p. 921.

— ETYM. Cime.

† **CIMENTAGE** (si-man-ta-j'), s. m. Terme de lapidaire. Opération qui consiste à fixer la pierre qui doit être travaillée sur un petit bâton de la longueur de 13 à 14 centimètres, et de la grosseur de 10 à 15 millimètres dans la partie la plus forte.

† **CIMENTAIRE** (si-man-tê-r'), adj. Qui appartient aux ciments. Mélanges cimentaires.

† **CIMIER**. Terme de boucherie et de venaison. Ajoutez : — HIST. XII^e S. Son cerf [il] ataint, puis l'escorç, La droiture as chiens en dona; Ains point ne voit oï soi porter Fors les costes et l'oscimer, *Perceval le Gallois*, v. 18717.

† **CINÉMATIQUE** (si-né-ma-ti-k'), adj. Qui a rapport à la cinématique.

— ETYM. Voy. CINÉMATIQUE au Dictionnaire.

† **CINÉMATIQUEMENT** (si-né-ma-ti-ké-men), adv. Au point de vue de la cinématique. J'en disais cinématiquement... *COUSSE, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 3369.

† **CIVÉRIERE**. Ajoutez : || Civière des marais, *civiera palustris*, L., plante qu'on trouve dans

les marais tourbeux de Bretel (Oise), les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 54.

† **CINÉTIQUE** (ci-né-ti-k'), adj. || 1^{re} Terme didactique. Qui appartient au mouvement. || Euclidien cinétique, quantité de travail que peut produire un corps, par suite du mouvement dont il est animé. || 2^e S. f. La cinétique, science ayant pour objet l'étendue des forces considérées dans les mouvements variés qu'elles produisent; c'est un équivalent de cinématique (voy. ce mot au Dictionnaire).

— ETYM. Κινητός, moteur, de κινέω, mouvoir.

† **CINGALAIS, AISE** (cin-ga-lê, lè-z'), adj. Voy. CINGALAIS au Dictionnaire.

† **CINGLAGE**. Ajoutez : Les balles ou loupes peuvent être extraites pour être soumises au cinglage, si c'est du fer forgé que l'on se propose de produire, *Journ. offic.* 12 mai 1873, p. 3061, 2^e col.

† **CINGLEUR** (sin-gleur), s. m. Terme de forge. Appareil pour cingler le fer. Le nombre des cingleurs et des cylindres lamineurs, *Congr. intern. de stat.* 8^e session, 1^{re} part. 3^e sect. p. 40.

† **CING-SIX** (sin-sis), s. m. Terme de commerce. Alcool de vin distillé à 60 degrés de Gay-Lussac, comme les eaux-de-vie de Cognac, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. VI, p. 116.

† **CINQUANTAIN, AINE** (sin-kan-tin, tèn-n'), adj. Qui vient en cinquante jours environ. Mais cinquantein.

† **CINQUANTAINE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e S. Et ilz se assirent par rengées, par centaines et cinquanteines, *Maré, vi*, 40, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **CINQUANTAIRE** (sin-kan-tê-nê-r'), s. m. Anniversaire au bout de cinquante ans. Aujourd'hui a lieu, dans la résidence royale, la célébration du cinquantaire du mariage du roi et de la reine de Saxe, *Journ. offic.* 12 nov. 1872, p. 6930, 1^{re} col. || 2^e Homme qui a atteint l'âge de cinquante ans, ou qui a rempli pendant cinquante ans une fonction dans un service, une place à une académie, par analogie avec centenaire. Notre compagnie est heureuse de lui offrir [à M. Bouillaud], ainsi qu'à nos autres glorieux cinquanteaires, une médaille commémorative, *ROGER, Rapport à l'Académie de médecine*, 1877.

† **CINQUÈME**. Ajoutez : — HIST. XIII^e S. Quand i venistes vos? dist Naimès li floriss. — Cis jors est li cinquièmes, pour voir le vos aï, *Gui de Bourgogne*, v. 925.

† **CIRCONFÉRENTIEL, ELLE** (sir-kon-fé-ran-siêl, siê-t'), adj. Qui appartient à la circonférence. La vitesse circonférentielle des tourbillons de bielles, *DUPUY DE LÔME, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 99.

† **CIRCONSTANCE**. Ajoutez : — REM. On a dit circonstances de avec un verbe à l'infinitif : Trouver des circonstances d'étendre le domaine du saint-père, *NAPOLEON, dans LANFREV, Hist. de Nap.* t. III, p. 212. Cette locution est inacceptable.

† **CIRCONSTANCIE**. Ajoutez : || 2^e Circonstancie de, entouré de... comme circonstances. L'ordonnance [de lui payer une pension], circonstancie de tant et tant de difficultés, m'afflige, au lieu de me réjouir, *BALZ, Lettres inédites*, LXIII, éd. Tamizey-Larroque.

† **CIRCONVALLATION**. Ajoutez : — REM. En langage technique, la circonvallation est dirigée contre une armée de secours, et la contrevallation contre les assiégés.

† **CIRCONVOLUTIF, IVE** (sir-kon-vo-lu-ti-f', ti-f'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux circonvolutions du cerveau. La couche circonvolutive de substance grise.

† **CIRCONVOLUTION**. Ajoutez : — REM. La phrase de Broussier est incomplète; la voici entière : La roue agitée par le cours d'une rivière va toujours; mais elle n'emporte que les eaux qu'elle trouve en son chemin... ainsi, si notre mémoire se remplit de pures idées, la circonvolution, pour ainsi dire, de notre imagination agitée ne puisera dans ce fonds et ne nous ramènera que des pensées saintes, *BOSS. Elève, sur myst.* liv. 8.

† **CIRCUIC**. Ajoutez : C'est chose qu'il ne saurait faire que premièrement il n'ait circuit le monde, *MALIN, Lettre*, éd. L. Lalanne.

† **CIRCULAIRE**. || 6^e Ajoutez : || Circulaire, au masculin, bandes de fer qui cerclent un objet. Cette pièce est moulée sur un affût à châtis dont le poste de mer est dans le plan longitudinal, et qui, par un croisement de circulaires en cuivre fixés sur le pont, peut être ouvert en batterie à chacun des

sabords de chasse tribord et bâbord, *Journ. offic.* 26 fév. 1873, 1^{re} col.

† **CIRCLAIREMENT**. Ajoutez : || 2^e Par lettre circulaire. Je vous invite, M. le préfet, à prévenir circulairement les percepteurs de votre département, qu'à l'avenir... *ROY, ministre des finances, Circul. du 4 mars 1828.*

† **CIRCEMMERIDIEN**, IENNE (sir-kon-mé-ri-diin, dié-n'), *adj.* Terme d'astronomie. Qui est auprès du méridien. Déterminer la latitude... 1^{re} à l'aide d'une hauteur méridienne; 2^e à l'aide de hauteurs circumcimmériennes... *Journ. offic.* 18 nov. 1872, p. 7089, 1^{re} col.

† **CIRCUMNAVIGATEUR**. Ajoutez : ... L'inauguration du monument de l'amiral de Krusenstern, le premier circumnavigateur russe, *Journ. offic.* 13 déc. 1873, p. 7736, 1^{re} col.

† **CIRCUMNAVIGUER** (sir-kon-na-vi-ghe), *v. a.* Naviguer autour, faire une circumnavigation. *Journ.* on description du merveilleux voyage de Guillaume Schouten, fait en années 1615, 1616 et 1617; comme en circumnaviguant le globe terrestre, il a découvert vers le sud du détroit de Magellan un nouveau passage jusques à la grande mer du Sud. Amsterdam, 1618.

† **CIRE**. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Il en œuvre comme de cyre, p. GRINGOIRE, *Parce*, à la suite du *Jeu du prince des sots*. L'on dict un va commun langage que le bien venant de cire s'en va et font comme cire, FROMMENT, *Actes et gestes de Geneve, Epistre*, p. xxy.

† **CIREUX**, EUSE (si-ré, red-z'), *adj.* Qui appartient à la cire. La préparation artificielle des acides gras ou des matières cireuses, *Journ. offic.* 30 nov. 1876, p. 8837, 2^e col.

† **CISAILEMENT** (si-zè-lé-man, li mouillères), *s. m.* Action de cisailer; état de ce qui est cisailé. Constante spécifique, qui, pour chaque matière, mesure sa résistance au cisaillement. SAINT-YVES-ANT, *Acad. des Comptes rend.*, t. LXXXI, p. 118.

† **CISEAU**. || 2^e Ajoutez : Le ciseau à froid est un ciseau en acier supérieur et d'une trempe excellente, pour attaquer le fer à froid. Un instrument de cette nature est très-propre aussi à soulever une planche clouée, à forcer une porte, etc.

† **CISELAN**, ANTE (si-zé-lan, lan-t'), *adj.* Qui cisèle. L'action ciselante produite sur différents métaux par des acides, DE PARVILLE, *Journ. offic.* 27 oct. 1876, p. 7714, 2^e col.

† **CISELÉ**. Ajoutez : || 2^e Terme de jardinage. Les grappes de raisin de treilles ou de vites ciselées, c'est-à-dire éclaircies de manière à empêcher les grains de se serrier, sont mises à l'abri des oiseaux... *Journ. offic.* 10 sept. 1875, p. 7735, 3^e col.

† **CISELER**. Ajoutez : || 5^e Enlever, à l'aide de ciseaux effilés, les grains de raisin avortés, ceux qui se trouvent dans l'intérieur de la grappe et qui ne pourraient ni grossir ni mûrir, et ceux qui, tout en étant placés à l'extérieur, sont trop serrés, *Rev. horticole*, 16 mars 1876, n^o 6, p. 407.

|| 6^e Terme de cuisine. Faire des entailles à un poisson.

† **CISELEMENT** (si-zè-le-man), *s. m.* Action de ciseler les grappes de raisin, c'est-à-dire d'en ôter les grains qui nuiraient au grossissement et à la maturité du reste, *Rev. horticole*, 16 mars 1876, n^o 6, p. 407.

† **CISELLERIE** (si-zè-le-rie), *s. f.* Travail, produit du fabricant de ciseaux. Coutellerie de poche et ciseleries fines, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 860, 1^{re} col.

La ciselierie de toutes dimensions, depuis les ciseaux à découper la broderie jusqu'aux ciseaux de tailleur, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. I, p. 722.

† **CIS-GANGÉTIQUE** (si-sang-jé-ti-k'), *adj.* Qui est en déçà du Gange. L'Inde cis-gangétique.

† **CISLEITHAN**, ANE (si-sic-tan, ta-ne), *adj.* Qui est en déçà de la Leitha. So dit de l'Autriche proprement dite par opposition à la Hongrie.

— ETYM. *Cis*, et *Leitha*, rivière d'Autriche qui se jette dans le Danube.

† **CISTE** (si-si-té), *s. f.* Terme d'archéologie. Sorte de construction sépulchrale de l'âge mégalithique, faite en forme de coffre. Les monuments mégalithiques sépulchrals... peuvent se diviser en trois groupes : les dolmens, les allées couvertes et les cistes, AL. BERTRAND, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 25.

— ETYM. Lat. *cista*; grec, *κίστη*, coffre.

† **CITABLE**. Ajoutez : || 2^e Qui peut être cité devant un tribunal. On ne comprend pas bien comment Jérôme de Prague ne vint pas à Constance au même temps que Jean Huss... si Jean Huss était,

citable, Jérôme l'était pour le moins autant que lui, LENFANT, *Hist. du Concile de Constance*, p. 110.

† **CITADIN**. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Citadines, des monts de Phocis, apportez l'Espagne audacieuse à ma lière entreprise, d'AUB. *le Printemps*, Paris, 1874, p. 22.

† **CITERNE**, ÉE (si-tér-né, née), *adj.* Qui est en forme de citerne. Elle [la région du nord-est] utilise les déjections humaines en les transformant en engrais flamand ou courte graisse, engrais liquide qu'elle fabrique dans des fosses citernes, *NEZZE, la France agricole*, carte n^o 7.

† **CITOYEN**. Ajoutez : || 4^e Il s'est dit pour concitoyen. Couvert du sang de leurs citoyens, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne. Sylla, étant méchant, rendit ses citoyens bons; et Lysandre rendit ses citoyens pires que lui, RAC. *Lerique*, éd. P. Mesnard.

— HIST. || XII^e s. Ajoutez : Ne fuisse citoyen [si vous n'étiez citoyen] de parenté majeur, J'ai fuissez vous à mort livrez à e d'alur, *Vie de saint Auban*, publ. par Atkinson, Londres, 1876, v. 517.

† **CITOYENNETÉ** (si-to-ye-né-té), *s. f.* Nécologisme. Qualité de citoyen. Comme peuple, nous ne sommes pas préparés pour la citoyenneté américaine, E. MONTÉGUT, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1876, p. 815.

† **CITRIN**. Ajoutez : || 3^e Aloès citrin, s'est dit d'un aloès jaune d'or. Aloès citrin, aloès chevifin, et autres, *Déclaration du roi*, nov. 1610, *Tarif*.

† **CITRON**. Ajoutez : || 5^e Nom d'un papillon diurne, *rhodocera rhani*, H. PELLETIER, *Petit dict. d'entomologie*, p. 20, Blois, 1868.

† **CIVELTE** (si-ve-té), *s. m.* Nom donné, dans la Gironde, aux boutures de l'osier, *les Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 423.

† **CIVELLE** (si-vè-lé), *s. f.* Le lampyromy.

† **CIVETTE**. || Ajoutez : || 2^e Tabac de la civette, tabac qui se vend dans un célèbre débit de Paris. La fameuse boutique où se vendait le tabac de la civette, ED. FOUQUIER, *Hues de Paris*, ch. X. Il faut être un croquant pour ne pas avoir dans sa tabatière du tabac de la civette, *id.* *ib.*

† **CIVILEMENT**. — HIST. Ajoutez : || XV^e s. L'avons restitué et restitués à ses bons fame et renommée... satisfaction faite à partie civilement tant seulement, se faicte n'est, *Lettres de remission*, dans *Romania*, avril 1873, p. 231.

† **CIVILISATEUR**. Ajoutez : Une foule d'autres prescriptions [judéiques] venaient d'un temps où l'une des préoccupations des civilisateurs fut d'empêcher leurs subordonnés de manger des choses immondes, RENAN, *Saint Paul*, III.

† **CIVILITÉ**. Ajoutez : || 3^e Terme d'imprimerie. Caractères de civilité, caractères reproduisant à peu près l'écriture ronde cursive avec lesquels on a imprimé la Civilité puérile. On trouve souvent dans les catalogues : tel livre est imprimé en caractères de civilité. Pour varier accidentellement le caractère romain, on employa d'abord l'italique, qui est penché, et dont le type original est de 1502... on soumit ensuite diverses écritures aux procédés typographiques; ainsi nous avons eu en 1556 une cursive française connue depuis sous le nom de civilité, *Manuel de typographie, Imprimerie*, 1^{re} part. p. 65, Encyclopédie Roret.

† **CLADODE** (kla-do-d'), *s. m.* Terme de botanique. Organe qui a l'apparence d'une branche.

— ETYM. Κλαδοειδής, qui est en forme de branche, de κλαδός, branche.

— A substituer à CLADOLE, qui est une faute.

† **CLAIN**. || 2^e Terme de marine. Construction à clain, construction avec imbrication. L'hôtel est tout entier construit en madriers et en planches, suivant le mode usité dans l'architecture navale, comme sous le nom de construction à clain : c'est une sorte de juxtaposition avec imbrication légère qui a pour objet de s'opposer à la pénétration de l'humidité, R. LE ROY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1872, p. 459.

† **CLAIR**. Ajoutez : || 17^e Terme rural. En labour clair, dans une terre labourable qui n'est pas plantée. Ma terre de la Rivière [basse Normandie]... consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins légumiers, terre en labour clair, labour planté et pré. *Gaz. des Trib.* 7-8 sept. 1874, p. 859, 3^e col. || 19^e En clair, se dit d'une dépêche écrite en caractères ordinaires, par opposition à dépêche chiffrée. Quelle peut donc être cette dépêche en clair que le colonel L... déclare vous avoir entendu lire à la date du 29^e *Gaz. des Trib.* 8 oct. 1873, p. 968, 2^e col. || 19^e Le sabre au clair, le sabre tiré hors

du fourreau. Les gendarmes à cheval, le sabre au clair, faisaient évacuer les rues voisines en les jarcourant au grand trot, *Indépendance belge*, dans *Gaz. des Trib.* 20-21 avril 1871, p. 383, 4^e col.

† **CLAIRE**. Ajoutez : || 5^e Claire ou pare à eau, bassin de peu de profondeur disposé de manière à retenir l'eau à marée basse, afin de protéger les huîtres qu'on y parque, *Journ. offic.* 19 avr. 1875, p. 2824, 1^{re} col.

† **CLAIRET**. Ajoutez : || 5^e Locution proverbiale. Être entre le blanc et le clairét, être entre deux vices, être gris, légèrement ivre.

† **CLAIRETTE**. Ajoutez : || Nom d'un cépage de la Drôme, les *Primes d'honneur*, p. 706, Paris, 1874.

† **CLAIRE-VOIE**. || 4^e Ajoutez : || En Normandie, ce mot s'entend de balustrades à jour en pierre de taille.

† **CLAIRIÈRE**, ÈRE (klé-rié-ré, r'ée), *adj.* Terme de foresterie. Disposé en clairière. Le peuplement qui remplace des clairières est dit clairié ou entrecoupé, G. BAGNEUX, *Manuel de sylvic.* p. 6, Nancy, 1873. Les peuplements de cette essence [du chêne-ligé] sont d'ordinaire fort clairiés, H. FARRÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 36.

† **CLAIR-OBSCUR**. Ajoutez : || 3^e Anciennement, synonyme de grisaille, manière noire. La gravure exécutée en clair-obscur [à la manière noire], N. GABRIEL, *Lett. du 4 oct. 1732 à P. Marillette*, dans J. DUMESNIL, *Hist. des amateurs franc.* t. I, p. 324. Les copies de ces mosaïques exécutées en clair-obscur ou grisaille, J. DUMESNIL, *Hist. des amateurs ital.* p. 129. || 4^e Aujourd'hui, parmi certains artistes et critiques d'art, on nomme clair-obscur les parties d'ombre pénétrées de lumière.

† **CLAIR-OBSCURISTE** (klé-rub-sku-ri-st'), *s. m.* Peintre qui traite ses sujets en clair-obscur. M. Israëls, qui est un maître des écoles du Nord, reste fidèle aux traditions néerlandaises : il est clair-obscuriste, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 28 janv. 1876, p. 4613, 2^e col.

† **CLAIRON**. Ajoutez : || 4^e Nom du second registre de la clarinette, entre le chalumeau et les sons aigus. Arrivée à ce point, la clarinette était déjà un instrument assez parfait, et l'étendue de ses trois registres, le chalumeau, le clairon et les sons aigus, était presque complète, L. PILLIAT, *Journ. offic.* 5 janv. 1876, p. 109, 2^e col. || 5^e Nom d'un coléoptère. Le clairon des abeilles dépose dans les ruches sa larve, qui y fait beaucoup de dommage en dévorant les larves des abeilles, H. PELLETIER, *Petit dict. d'entom.* p. 40, Blois, 1868.

† **CLAIRONNEUX** (klé-ro-ne), *v. n.* En Normandie, reluire, étinceler, resplendir. Tout claironne dans cette maison. Ses yeux claironnent de joie, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Évres*, le flavre, 1876, p. 79.

— ETYM. *Clairon*, 2.

† **CLAMEAUX**. Ajoutez : — REM. Ce mot a un singulier. Le clameau est une petite barre de fer dont les deux extrémités sont relevées perpendiculairement; si elles sont dans un même plan, le clameau est dit plat, simple ou à une face; si elles sont dans deux plans différents, le clameau est dit à deux faces.

† **CLAMEUR**. Ajoutez : — REM. Clameur est noté par Malherbe comme hors d'usage : Je vous conseille de ne parler point de clameurs, MALH. *Comment. sur Desportes*, t. IV, p. 384, éd. Lalanne. Clameur avant et depuis Malherbe a toujours été usité.

— ETYM. Ajoutez : Le lat. *clamare*, d'où *clamar*, représente un ancien thème *clama* ou *clamo*, venant de *calare*, appeler, par syncope de *la*; comparez *nomenclatur* (voy. CALENDRE) : *clama*, de *clara*, comme *fa-na* de *fa-ri*.

† **CLANDESTINEMENT**. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Se lesdis complainzans un aucuns d'eulx maintenant qu'aucuns eussent aucunes fois peschié, si averoit ce esté clandestinement (1354), VARRIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. III, p. 55.

† **CLAPÉE** (kla-pée), *s. f.* Terme de maçon. Action d'appliquer, par jets, du mortier. Effacer par des clapées de ciment clair les joints d'une muraille ou d'un rocher artificiel.

† **CLAPET**. Ajoutez : || 3^e Planche de 33 centimètres sur 16, traversée au milieu par un morceau de bois qui d'un bout sert de manche, et de l'autre laisse jouer sur une cheville un petit maillet destiné à frapper sur la planche; c'est l'instrument

avec lequel, dans les derniers jours de la semaine sainte, lorsque les cloches ne sonnent plus, les enfants de chœur, parcourant les villages, annoncent aux fidèles l'heure des offices, DELBOULLE, *Gloss. de la ruelle d'Yères*, p. 79.

† **CLACQUE**. Ajoutez : || 4° Populairement, emporter ses cliques et ses clagues, emporter ce qu'on a, ustensiles, malles, bardes. Il a emporté ses cliques et ses clagues et on ne l'a pas revu, DELBOULLE, *Gloss. de la ruelle d'Yères*, p. 81.

† **CLACUE**. Ajoutez : || 6° Terme de turf. Cheval clacue, cheval dont les tendons des canons sont en mauvais état, froissés ou distendus.

† **CLARENCE** (kla-ran-s), s. f. Terme de cordonnier. Sorte de chaussure sans derrière. Peaux de veaux pour articles de corroierie, tels que tiges, bottines, clarences, avant-pieds, guêtres pour l'armée, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. vi, p. 74.

† **CLARIFICATEUR**, **TRICE** (kla-ri-fi-ka-teur, tri-s), adj. Qui a la propriété de clarifier. On pourrait livrer le sulfate d'alumine clarificateur au prix de 80 à 100 francs la tonne rendue à Paris, DEPARVILLE, *Journ. offic.* 16 mars 1876, p. 1855, 2^e col.

† **CLARINETTE**. Ajoutez : — REM. La clarinette a été inventée par Denner, facteur d'instruments à Nuremberg, en 1690, *Journ. offic.* 5 janv. 1876, p. 109, 2^e col.

† **CLASSÉ**. Ajoutez : || Terme de turf. Prix classés, prix qui figurent au règlement, par opposition à prix non classés qui n'y figurent pas, et dont le ministre détermine, chaque année, la répartition et les conditions. Les prix classés sont de 1^{er}, de 2^e, de 3^e ou de 4^e classe. || Un cheval est classé ou non, suivant qu'il a ou n'a pas encore gagné un prix de 1^{er}, de 2^e, de 3^e ou de 4^e classe.

† **CLASSIFICATEUR** (kla-si-fi-ka-toi-r), adj. Néologisme. Qui se rapporte à la classification. M. Morgan a réuni en tableaux les systèmes de l'arctique de cent trente-neuf races ou tribus; ces systèmes se divisent, selon lui, en deux catégories : le système descriptif, et le système par classification... le système descriptif est le terme final du système classificatoire, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1874, p. 235.

† **CLASSIFIER**. Ajoutez : || 2^e Ranger suivant un ordre de valeur ou de temps. Sans recourir aux formalités de notre projet, qui classe le droit des créanciers suivant l'ordre des inscriptions, *Journ. offic.* 28 juin 1874, p. 4422, 2^e col.

† **CLASSIQUE**. Ajoutez : || 5^e Se dit aujourd'hui, dans le commerce, d'une sorte de soie. Les organes et trame filature de France ont eu quelques demandes, ainsi que les grèges classiques... les organes et trames classiques, titres fins, se soutiennent mieux que les sortes courantes, spécialement les trames, sur les marchés italiens, *Journ. offic.* 18 mars 1872, p. 1931, 3^e col.

† **CLASSIQUEMENT** (kla-si-ke-man), adv. D'une façon classique. Les Ossietiens qui sont belles le sont absolument, sans défaut, sans tache, classiquement, comme les plus parfaites des statues antiques, le *Tour du monde*, dans *Journ. offic.* 23 avr. 1876, p. 2881, 2^e col.

† **CLAUDICANT**, **ANTE** (klô-di-kan, kan-t), adj. Latinité. Qui boite, qui est affecté de claudication. Deux petites quilles vives, claudicantes, mais allant toujours, R. TÖPFFER, *Voyages en zigzag*.

— ETYM. Voy. CLAUDICATION.

† **CLAUSEL**. Ajoutez : Je serai bien aise de la clause de la diatribe [dissertation], mais je le suis beaucoup plus de cette clause de votre lettre... BALZAC, *Lett. inédites*, xxi, éd. Tamizey-Laroque.

† **CLAVAI** (kla-vè), s. m. Terme d'exploitation houillère. Psammité de l'étagé bouillier dont les grains siliceux sont réunis par de la sidérose en masse dure et tenace, DEWALQUE, *Prodrome de géologie*, p. 95.

† **CLAVANDIER** (kla-van-dié), s. m. Nom, au monastère du mont Saint-Bernard, de l'économe. — ETYM. Lat. *clavis*, clef.

† **CLAVECINISTE**. Ajoutez : || Il se dit aussi de ceux qui ont écrit de la musique pour le clavecin. M. Heugel... dans la grande édition des clavecinistes qu'il a exposée, *Monit. univ.* 18 juin 1867, p. 769, 2^e col.

† **CLAVELISTEUR** (kla-vé-li-za-teur), s. m. Celui qui pratique l'inoculation de la clavelée, CLAVEAU, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 747.

† **CLAVETÉ**, **ÉE** (kla-vu-té, tée), adj. Muni de

clavettes. Arbres en fer forgé de ferraille, tournés et clavetés avec leurs boîtes de jonction, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. ii, p. 431.

† **CLAVICORNE**. Ajoutez : || S. m. pl. Les clavicornes, famille de coléoptères, à laquelle appartient l'escarbot.

† **CLAYONNER** (klê-io-né), v. a. Garnir d'un clayonnage. De forts pieux de dix à douze pieds de hauteur, qu'il enfonce à moitié dans la voie, et dont il clayonne les intervalles avec des fascines ou branchages, afin d'en former de solides palissades capables de résister à l'effort des flots, *Journ. offic.* 12 sept. 1876, p. 6918, 2^e col.

— ETYM. *Clayon*.

† **CLÉDAL** (klê-dal), ou **CLÉDARD**, **CLÉDART** (klê-dar), s. m. Terme suisse. Clôture de pré ou de verger, ordinairement à claire-voie et très-rustique. Toutefois je m'étais maintenu, lorsque du bas du pré de la cure, apercevant la fenêtre de la petite, et tout à l'entour les arbres, les clédals, les vergers dont chacun me ramenait en mémoire des spectacles d'agrestes amusements et de joies journalières, j'ai eu le cœur gonflé, TÖPFFER, le *Presbytère, Lettre CLXXVI*.

— ETYM. Dérivé du bas-lat. *clida* (voy. *CLASSE*). **CLÉF**. Ajoutez : || 15^e Jeu de clefs ou d'œlle, voy. ESSE 2, n° 7.

— REM. On trouve mettre la clef sur la porte, en parlant d'un négociant, d'une compagnie qui est au-dessous de ses affaires et qui les quitte. Ses affaires n'en vont pas mieux, elle (une certaine compagnie) est sur le point de mettre la clef sur la porte... MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1873, p. 750. Cette locution, soit au propre, soit au figuré, est inadmissible. C'est mettre la clef sous la porte qu'il faut (voy. **CLER** n° 1, au Dictionnaire). Mettre la clef sur la porte, en ce sens, ne se dit ni ne se comprend.

† **CLEMENT**. Ajoutez : — HIST. xv^e s. Ho l'clement roy, tant de maux et perilz sont en passant par ce bois dangereux ! JEAN JORET, le *Jardin salutaire*, p. 416.

† **CLÉONIEU** (klê-o-mi-n), adj. m. Le Lion cléonien, le Lion du zodiaque.

— ETYM. Lat. *cleonium sidus*, de *κλεωναι*, ville de l'Argolide.

† **CLEPTOMANIE** (klê-ptô-ma-nie), s. f. Terme de médecine. Genre de folie qui consiste en un penchant irrésistible au vol. Le fou atteint de monomanie homicide, de cleptomanie, de pyromanie, qui, ayant tué un de ses semblables, volé, allumé un incendie, revient à la raison, n'est jamais rendu à la liberté [en Angleterre], MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1872, p. 58. Atteint de cleptomanie [un savant, sous l'influence du haschich], il volait les montres, les bijoux, avec une habileté que lui auraient enviée les pensionnaires de La Rochette et de Clairvaux, *id. ib.* || On dit aussi cleptomane (voy. ce mot).

— ETYM. *Κλέπτειν*, voler, et *μανία*.

† **CLERC**. Ajoutez : || 6^e Clerc d'bas, dans l'Angou, nom du contre-maître, dans les travaux de mine. On écrit d'Angers : avant-hier matin, à sept heures et demie, le contre-maître ou clerc d'bas de la Grande-Maison de Trélazé, après s'être fait descendre dans le puits, vint prévenir M. M... directeur de cette exploitation, que des craquements s'étaient fait entendre dans la voûte, et que des fissures avaient été aperçues, *Journ. offic.* 13 avr. 1876, p. 2676, 2^e col.

— REM. Il est singulier qu'en anglais la locution qui répond à notre *pas de clerc* soit *clerical oversight*. Ici le sens est certainement manquement d'homme du clergé ; au lieu que dans le français c'est manquement d'un clerc de notaire ou d'avoué.

† **CLERGEON**. Ajoutez : || 2^e En Normandie, enfant de chœur, DELBOULLE, *Gloss. de la ruelle d'Yères*, p. 80.

† **CLÉRICALISATION** (klê-ri-ka-li-za-sion), s. f. Action de clériciser, d'inspirer l'esprit cléric. La cléricisation chaque jour plus grande du bonapartisme, *l'Opinion*, 31 juillet 1876, 2^e page, 3^e col.

† **CLÉRICALISER** (klê-ri-ka-li-zé), v. a. Inspirer l'esprit de cléricisme. Le prince Gortchakof l'a dit, il regarde avec curiosité si la France sera définitivement cléricalisée ; ... si à droite il y a des naïfs fanatiques qui veulent absolument clériciser la France malgré elle... CH. DE MAZADE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1875, p. 473. A cette date aussi [en 1827], on voulait clériciser l'armée, le *Bien public*, 25 nov. 1875, 3^e page, 2^e col. Disons le

mot, vous avez tenté de clériciser la Belgique (M. Bara, à la Chambre belge), *Journ. offic.* 25 janv. 1873, p. 539, 1^{re} col.

† **CLÉRICALISME** (klê-ri-ka-li-sm'), s. m. Néologisme. Terme par lequel les adversaires des doctrines ultramontaines caractérisent l'esprit de l'Eglise catholique tendant à subordonner l'autorité temporelle à l'autorité ecclésiastique.

† **CLICHERIE** (kli-che-rie), s. f. Lieu où sont fabriqués les clichés ; nom de cette industrie. Son Excellence s'est arrêtée dans la clicherie et s'est fait expliquer les procédés de clicchage, aujourd'hui si perfectionnés, *Journ. offic.* 15 juill. 1873, p. 1729, 1^{re} col.

† **CLIGNOT** (kli-gno), s. m. Voy. SAXICOLE.

† **CLIMATÈRE** (kli-ma-kê-r'), s. m. Âge de la vie considéré comme époque critique. Le nombre des générations [dans la généalogie de J. Christ] est 63, nombre mystérieux, et le premier des climatères, comme composé de 7 et de 9, *Œuvres de Rabelais*, Paris, 1837, p. 429, Table des matières, v^e Généalogie.

— ETYM. *Κλίμακρον*, âge critique, proprement échelon, de *κλίμαξ*, échelle.

† **CLIMAT**. Ajoutez : || 4^e Terme forestier. Canton de bois. Dans la nuit du 4 au 15 avril dernier, le feu éclatait dans les bois de la Corbillière, aux climats de Bougy, de Sainte-Marie et d'Anney, sur 14 points différents [dans le Loiret], *Gaz. des Trib.* 5 sept. 1876, p. 858, 3^e col. Il était dans les bois, à proximité des climats incendiés, *ibid.* || 5^e Nom, dans les Charantes, des localités par rapport à la qualité des eaux-de-vie produites.

† **CLIMATORIAL**, **ALE** (kli-ma-to-ri-al, a-l'), adj. Qui a rapport aux climats. Sur les caractères divers des variétés de plantes importées de diverses régions climatoriales, *Bull. Soc. cent. d'Agric.* 1872, p. 596.

— REM. Ce mot est un barbarisme ; il n'y a rien dans *climat* qui puisse amener la terminaison *orialis*, mise ici par imitation d'*équatorial*. Si l'on veut former un adjectif, il faut le tirer de *climature* qui existe, et dire *climaturale*, comme *conjectural* de *conjecture*.

† **CLINFOC**. Ajoutez : — ETYM. Allem. *klein*, petit, et *Fock*, foc.

† **CLINORHOMBIQUE** (kli-no-rôn-bi-k'), adj. Terme de minéralogie. Prisme clinorhombique, prisme oblique à base rhombe. || On écrit aussi *clinorhombique*.

— ETYM. *Κλίνω*, inclinaison, et *ρhombo*.

† **CLIO**. Ajoutez : || La 84^e planète télescopique, découverte en 1865 par M. Luther.

† **CLIQUE**. Ajoutez : || Emporter ses cliques et ses clagues (voy. *CLIQUE* au Supplément).

† **CLIQUEUR** (kli-kè), v. a. Cliquer, claquier, verbes dénommatifs, avec altération plaisante, de *clie*, *clac*, distribuer des clie et des clac. || [Cousin] traite ces femmes [les grandes dames du xviii^e siècle] comme il ferait des élèves dans un concours de philosophie ; toi d'abord, toi ensuite ; Jacqueline par-ci, Palatine par-là ; il les classe, il les clique, il les clique, STE-BEUVE, *Préface* à l'édition Janet des *Maximes de la Rochefoucauld*, p. xx.

† **CLIQUETTE**. || 2^e Ajoutez : Indépendamment des filets, il est des engins et instruments de pêche dont l'usage est quelquefois nuisible, tels sont les appareils en bois appelés soles, bacs, cliquettes, bouraques, cages, paniers, et certaines sortes de nasses, *Circ. des Forêts* du 28 juin 1829, n° 221.

† **CLOCHE**. Ajoutez : || 13^e Fig. et populairement. Déménager à la cloche de bois, déménager sans tambour ni trompette. Les logeurs parisiens, sans cesse exposés aux déménagements furtifs, à la cloche de bois, comme on dit dans le peuple, ne se gênent pas pour... le *Figaro* du 21 mars 1876. || 14^e Anciennement, cloche de carrière, l'ouverture d'une carrière. Que le nommé Maimbré, carrier à Charonne, sera tenu, dans le jour, de faire mettre des barrières suffisantes autour de la cloche de sa carrière, et que les piliers qui sont à l'entrée seront renversés, *Ordonn. de police*, 15 avr. 1782. || 15^e Dans le commerce du houblon, la cloche désigne une certaine quantité. On a payé de 31 à 35 francs au dernier marché d'Alot ; 400 francs la balle à celui de Poperinghe ;... de 80 à 90 francs à Bischwiller, et les grosses cloches de 55 à 60 fr., *Journ. offic.* 30 sept. 1872, p. 6268, 3^e col. || 16^e Siflet à cloche (voy. *SIFLET* au Supplément).

— REM. Plus étonné qu'un fondeur de cloches, locution qui trouve son explication dans cette phrase-ci : Le cavalier érotique arrive en son logis à beau pied sans lance, plus pensant qu'un fon-

deur de cloches qui a manqué de métal, OUDIN de RÉPONTAINE, *Les maîtres d'hôtels aux halles, le cavalier érotique et l'apothicaire empoisonné, nouvelles comiques*, Paris, 1670, p. 216 (cité par M. Debrémery, dans *Rev. critique*, 20 mars 1875, p. 189).

— HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : pour pourfendre la cloche [la chape d'une robe], *Mandements de Charles V*, 1376, Paris, 1874, p. 680.

— ETYM. *Ajoutez* : Bas-lat. *gloggar*, dans *Vita sancti Sturmii*, an 779.

CLOPORTE. *Ajoutez* : || 2^e Populairement, un portier [par un jeu de mots : clôt-porte].

— ETYM. *Ajoutez* : M. Bugge (*Romania*, juill.-oct. 1875, p. 353), ayant remarqué dans le prov. moderne *porquet-de-cruta* (Honnorat), clepoarte, a été conduit à une nouvelle interprétation de *clepoarte* (porte restant toujours l'équivalent de *porque* ou *porc*). Suivant lui, clo représente le prov. *cruta*, ou l'anc. franc. *crut*, *erute*, grotte, cave souterraine; le *clepoarte* serait la *porc* de la cave. Le *porquet-de-cruta* provençal appuie beaucoup cette interprétation. Dans certaines parties de la Bourgogne, le *clepoarte* est nommé *cochon* de cave.

CLOQUE. || 1^e *Ajoutez* : Il me paraît bien difficile d'hésiter à voir dans le *taphrina deformans* la cause véritable de la cloque [du pêcher], *PRILLIEUX, Bullet. Soc. centr. d'Agric.*, 1872, p. 611. || 3^e Ordure dont on débarrasse le blé par le nettoyage. *Mém. Soc. centr. d'Agric.*, 1871, p. 377.

— **CLOQUE**. ÉE. *Ajoutez* : Il faut, dit M. Tulasne, laisser sur les arbres les feuilles cloquées, elles tombent d'elles-mêmes, *PRILLIEUX, Bullet. Soc. centr. d'Agric.*, 1872, p. 611.

— **CLOQUET** (klo-kè), s. m. Dans l'Aunis, morceau de jonc qu'on place entre deux douvelles, pour rendre une futaie étanche. *Gloss. aunisien*, 1870, p. 80.

CLORE. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Vray est que la rigueur de l'Inquisition les fait tenir [les Espagnols] clos et couverts [peu communicatifs], *GUY COQUILLE, Dialogue sur les causes des misères de la France*, (Œuvres, éd. de 1666, t. I, p. 259 (voy. à CLOS t. n° 2, un emploi semblable de clos et convert en des auteurs plus récents).

— **CLOSAGE** (klô-za-j), s. m. En Normandie, petit verger entouré de haies, avec ou sans habitation. n. moux, *Noms de famille normands*, p. 100. Un bouff plein du taon, qui, brisant nos closages, Hier, sur le chaud du jour, s'enfuit des pâturages, *CORN. Lézique*, éd. Marly-Laveaux. L'éménager à bord de leur barque, nus pieds et nues jambes, à travers closages, haies et buissons, *D. DE CARTERET, Chr. de Jersey*, xviii, p. 52.

— ETYM. *Closant*, part. présent du verbe *clorre*, par le participe passé *clos*.

— **CLOTHO**. *Ajoutez* : || 2^e La 97^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Tempel.

CLOTURE || 6^e Terme de lapidaire. Clôtures, facettes triangulaires qui forment le dernier rang et se trouvent reliées aux plats ou losanges, *CHRISTEN, Art du lapidaire*, p. 29. || Doubles clôtures, celles qui sont coupées en deux.

— **CLÔTURER**. *Ajoutez* : || 2^e Fermer d'une clôture. La prévenue, qui prétend n'être pas propriétaire d'une impasse qu'un arrêté municipal l'oblige de clôturer comme en étant propriétaire... *Gaz. des Trib.*, 17 juillet 1870.

CLOUT. *Ajoutez* : || 7^e Exemple avant les clous, se dit des exemplaires d'une certaine Bible (la Bible de Mortier, Amsterdam, 1700, 2 vol. in-8) antérieurs à l'accident qui brisa une des planches (les planches sont très-nombreuses dans cet ouvrage) la planche fut recollée avec soin; mais la trace des clous se voit dans les tirages postérieurs à l'accident. || 8^e Ne tenir ni à clou, ni à cheville, ne pouvoir se maintenir, ni résister. || Cette locution ne s'expliquerait-elle pas par le texte suivant, en un sens qui ne se présente pas tout d'abord. Il [le pin maritime] la doit [sa ténacité] peut-être à la lutte constante qu'il a dû soutenir contre le vent violent de la mer, et, comme cela arrive pour l'homme, l'adversité l'a rendu fort; le clou ou la cheville ne résiste pas aux vibrations dans le pin du Nord [il ne tient donc ni à clou ni à cheville]; le pin maritime a la fibre solide et retient le clou et la cheville, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 405, 1873. || 9^e Sorte de taille du diamant. Après que la pointe supérieure et la pointe inférieure d'un diamant ont été plus ou moins abattues à la meule, on a le diamant à la table; si les points n'ont été que légèrement abattus, on l'appelle table profonde, ou clou, suivant l'expres-

sion française plus exacte, *Revue Britannique*, juill. 1876, p. 416.

— HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : *Furneudus*, gallice clon, h. de MONDEVILLE, ms. latin. 7139, f. 181.

CLOUE. *Ajoutez* : || 2^e S. m. Le cloué, genre de chaussure clouée au lieu d'être cousue. L'industrie parisienne de la cordonnerie, si supérieure pour la chaussure d'enfants, pour la chaussure de luxe et pour un certain genre qu'on appelle le cloué, *Journ. offic.*, 17 mai 1876, p. 3347.

CLOUER. || 2^e Fig. *Ajoutez* : Je me porte très-bien; je ne sais que souhaiter de mieux, sinon de clouer ce bienheureux état. *Év. Lett.*, 5 sept. 1677.

— **CLOURE** (klo-u-r), s. f. Endroit où un clou est enfoncé. Des cloures qui se touchent. || Emploi de clous. Appareil à cloures.

— **CLOVISSE** (klo-vi-s), s. f. Sorte de coquillage alimentaire, la Vénus verrueuse (voy. GOBELIN). Le coquillage dit clovisse est très-apprécié pour la finesse et la saveur de sa chair; mais il ne peut malheureusement, croyons-nous, subir le retard du transport sans être altéré, *Phare du Littoral*, dans *Journ. offic.*, 4 juin 1873, p. 3551, 3^e col.

— **CLYMÈNE** (kli-mè-n), s. f. La 104^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

— ETYM. *Κλυμένη*, une des Néréides.

— **CLYTIE** (kli-tie), s. f. La 73^e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Tuttle.

— ETYM. *Κλυτίς*, une Océanide.

— **COACHER** (ko-ach), s. m. Outil du batteur d'or. Les premiers outils nommés coachers, qui étaient autrefois en parchemin, sont faits aujourd'hui avec du papier inventé par Montgolfier, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 261.

— **COAGULABILITÉ** (ko-a-gu-la-bi-li-té), s. f. Qualité d'un liquide coagulable. M. Bernard communique, au nom de M. Glénard, de Lyon, une expérience extrêmement intéressante sur la coagulabilité du sang, n. DE PARVILLE, *Journ. offic.*, 18 nov. 1875, p. 9440, 2^e col.

— **COALTAREMENT** (kôl-ta-re-man), s. m. Action de répandre du coaltar. Plusieurs délégués de l'Académie des sciences ont reconnu et affirmé les bons effets obtenus du coaltarement de grands vignobles, COMTE DE LA VERGNE, *Bullet. de la Soc. centr. d'Agric.*, 1876, p. 120.

— **COALTARER** (kôl-ta-ré), v. a. Enduire de coaltar. En mars et avril, la vigne étant taillée et profondément déchaussée, on coaltare au gros pinceau la tige depouillée de ses vieilles écorces, ... H. DE PARVILLE, *Journ. offic.*, 7 avril 1876, p. 2510, 2^e col. Le sable fin pur, le sable coaltaré, le coaltar seul ou en mélange avec le plâtre, n. LLOUES, dans *Trav. de la Comp. départ. contre le phylloxera*, Perpignan, 1874, p. 118.

— **COASSURANCE** (ko-a-su-ran-s), s. f. Assurance dans laquelle les assurés s'assurent mutuellement. Il résulte de fonder une nouvelle société qu'on appelle le *Héron*, compagnie d'assurances et de coassurances dont il arrêta, après un premier essai, les statuts définitifs au mois de mai 1875, *Journ. des Débats*, 30 août 1876, 4^e page, 1^{re} col.

— **COATI**. *Ajoutez* : — ETYM. Mot galilé, qui est donné dans l'ouvrage posthume de Margrav, publié par Laet, en 1648 (ROULIN).

— **COBALT**. — ETYM. *Ajoutez* : *Kobolt*, nom, dans le Nord, d'un génie des mines, d'une sorte de gnomes. Les mineurs suédois, ayant pris ce mineur pour un minéral précieux et le voyant se comporter mal à la fusion, lui donnèrent ce nom pour exprimer la sorte de tromperie qu'ils avaient subie.

— **COBIER** (ko-bié), s. m. Premier réservoir de la série des chaudières, faisant suite à la vasière et partagé en compartiments, *Enquête sur les sels*, 1865, t. I, p. 509.

— **COBOURG** (ko-bour), s. m. Nom d'un tissu. Si les manufactures saxonnes ne produisaient un tissu dit cobourg, qui, quoique fort inférieur, pourrait, à cause de la modicité de son prix, remplacer les mérinos dans la consommation, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. VII, p. XXXVII. La fabrique de Bradford produit des quantités considérables du tissu dit cobourg ou cachemire d'Ecosse, chaîne coton, à des prix extrêmement bas, depuis 75 centimes le mètre tout teint, ayant 95 centimètres de large, *ib.*, t. III, p. 120.

— **COCA** (ko-ka), s. f. Nom indigène (Pérou) du *Erythroxylum coca*, Lamarck, dans les feuilles, mâchées par les couriers, les voyageurs, les mineurs, leur permettent de rester un jour ou deux sans prendre d'aliments solides ou liquides.

— **COCAGNE**. — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Tait li

baron de sa compagnie [compagnie]. En sont dolent et esperdu; Lor homme sont là descendu. Où il n'ont pas trouvée coaigne, la Guerre de Metz en 1324, p. 186.

— 2^e. **COCASSE** (ko-ka-s), s. f. Nom, dans la Suisse française, d'une sorte de bouillotte. La cocasse pousse chante sur les brasses; le coquemar, le chapeau sur l'oreille, l'accompagne d'un second dessein plein de chancerie, M^{re} DE GASPARD, *Voyages, Bande du Jura*, I, les Promesses de la bande du Jura, Paris, 1865.

— ETYM. M. Berthoud, qui nous transmet ce mot suisse, dit : « La cocasse a une forme quasi grotesque, de sorte que, si le mot *cocasse*, dans le sens de plaisant, ridicule, était né en Suisse, l'étymologie de ce mot paraîtrait peu embarrassante, et l'on dirait que la vue de l'un a éveillé l'idée de l'autre. » On pensera au lat. *coquere*, cuire; mais, dans l'histoire de *cocasse*, adjectif, on voit que ce mot a signifié coquille; il est probable que *cocasse*, ustensile de cuisine, vient de là, par une assimilation de forme, et doit être rapporté à *coque*.

— **COCCEIENS** (kô-ke-iën), s. m. pl. Sectateurs de Jean Cox ou Cocecius (né à Brême en 1603, professeur de théologie à Leyde), qui prétendit que toute l'histoire de l'Ancien Testament est la figure et comme le tableau de celle de Jésus-Christ. Souvent, pour abîmer l'auteur, on emploie plus d'intrigues que les whigs n'en ont tramé contre les torys, les Guelfes contre les Gibelins, les monarchistes contre les jansénistes, les cocceiens contre les voctiens, *voct.* *Lett. à l'Alberghi Capelli*, 23 déc. 1760. || Au féminin. Il m'ajouta qu'il y avait encore quatre cocceiennes en Hollande, et que c'était dommage que l'espèce périt, *ib.* *Diet. phil. Sottises des deux parts*.

— ETYM. *Cocceius*, théologien cartésien hollandais du XVI^e siècle.

— **COCOLITHÉ** (ko-kô-li-té), s. f. Calcosphérites rondes ou elliptiques du fond de la mer prises pour des êtres organisés (voy. CALCOSPHÉRITE au Supplément).

— ETYM. *Κοκκος*, grain, et *λίθος*, pierre.

— **COCHIE**. || 3^e *Ajoutez* : || La voile est en coche, quand une vergue qui porte une voile a atteint la plus grande hauteur à laquelle elle puisse s'élever.

— 6. **COCHE** (ko-ch), s. m. Cour, dite aussi voirie, placée dans les abattoirs et spécialement destinée à recevoir les déjections provenant de la vidange des estomacs et des intestins des animaux. Le concessionnaire sera tenu de faire enlever des cours de travail les panses de bestiaux dont la préparation lui sera confiée, au fur et à mesure de l'abatage, de les porter et de les vider dans les coches; le matériel employé au transport des panses devra être en bon état et ne pas laisser répandre les vidanges dans le trajet des cours de travail aux coches, *MATHÉ, Rap. au Conseil municipal de Paris*, séance du 9 mars 1876.

— **COCHENILLE**. *Ajoutez* : ... Et ensuite cochenilles avec la petite cochenille, *Instruction générale pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 213.

— **COCHERELLE** (ko-cher-è-l), s. f. Espèce de champignon comestible. La cocherelle et la morille sont très-distinctes et très-saines, mais elles sont rares, M^{re} ADAMSON, *la Maison de campagne*, t. I, p. 302, Paris, 1852.

— **COCHEVIS**. — ETYM. *Ajoutez* : M. Sequelin, de Nîmes, voyant dans *cocheris* une onomatopée, le cri clair et perçant de cet oiseau (dont représenté par *sokli*, qui en est le nom en wallon; le *cocheris* se nomme à Nîmes *coquillade* [cun]).

— **COCHINCHINOIS**, OISE (ko-chin-chi-not, not-z), adj. Qui est de la Cochinchine. || Poule cochinchinoise, poule de grande taille. Regardons ces coqs et ces poules de la race dite cochinchinoise; bêtes disgracieuses, recherches parce qu'elles sont de forte taille; elles ne peuvent plus du tout voler, les pattes sont affreusement massives et les ailes raccourcies, *BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 16 juin 1871, p. 858.

— **COCHON**. *Ajoutez* : — REM. Tout le monde connaît la locution : camarades, amis comme cochons. Est-ce bien le cochon dont il s'agit ici? M. Ch. Nisard, *Parisianismes*, p. 65, ne le pense pas. Il y avait dans l'ancien français un mot *sochon*, *sochon*, qui signifiait compagnon, associé, et qui vient du latin *socius*. De là il a été naturel de dire : amis, camarades comme *sochon* ou *sochons*. Puis, comme *sochon* ou *sochon* ne se comprenait plus, le langage populaire le transforma en un mot connu, *cochon*. Remarquez que *chouchonner*, faire ensoleil,

existe dans le patois normand; *ehochonner*, posséder, utiliser un cheval en commun, dans le patois du pays de Bray; *ehochonner*, réunir leurs chevaux pour cultiver leurs terres, en parlant de petits cultivateurs, dans le patois picard. Cette discussion de M. Ch. Nisard rend très-raisemblable que *cachon* a été pris pour *sechon*.

COCHONNET. *Ajoutez* : || 4° Nom, en horticulture, des dards que présente une branche d'arbre fruitier. Quelques dards dits cochonnets ont été enlevés et portés sur un pêcher d'une autre sorte, *Revue horticole*, 16 sept. 1875, n° 18, p. 330.

|| 5° **COCKNEY** (ko-kue), s. m. Mot anglais employé quelquefois en français. Proprement, quelqu'un qui n'est pas dans le voisinage des *cloches de Bône*, c'est-à-dire de *Bouehurch* dans la Cité de Londres. Le cockney, qu'on rencontre si souvent dans les caricatures du *Punch*, parle mal, et ne sait rien en dehors de la vie de Londres; il a plusieurs des traits du badaud de Paris. Les nombreux Anglais qui partagent les anxiétés de sir Henry Rawlinson, ne craignent pas s. comme les cockneys de Londres, que la Russie mette la main sur les Indes. *Revue des Deux-Mondes*, 4^{re} août 1875, p. 679.

|| 6° **COCO.** *Ajoutez* : || 5° Gros haricot rond très-farineux, un coté : haricots dragoculis, l'hectolitre et demi, de 70 à 80 francs; nains étrangers, de 36 à 38 francs;... cocos blancs, de 43 à 45 francs; cocos roses, de 46 à 48 francs, *Journ. off.* 28 oct. 1872, p. 6715, 1^{re} col.

|| 6° **COCONNIÈRE** *ière* (ko-ko-niè-, niè-r), adj. Qui a rapport aux cocons de soie. Les claies cocoonnières.

|| 7° **COCONNIÈRE.** *Ajoutez* : || 2° Bruyères, dans une magnanerie, disposées pour les cocons. Montée, économière, décoconnière, traitement des cocons, *Programme de l'école d'agrie. de Montpellier*, dans *Journ. off.* 6 mai 1874, p. 3124, 2^{re} col.

|| 3° **COCORLI** (ko-ko-ri), s. m. Voy. TRINGA.

|| 4° **COCOTE.** *Ajoutez* : || 4° Fille galante. Une certaine Adeline qui représente aux Italiens [y est figurante], et plusieurs autres cocotes de même espèce, *Cahier des plaintes et doléances*, etc. p. 16, 1789, dans CH. NISARD, *Parisienisme*, p. 67. S'il a le moyen d'avoir des laquais et d'entretenir une cocote? *Lett. du P. Duchêne*, 16^{te} lettre, p. 4. J'étais à côté d'une très-jolie cocote qu'un m'a dit être actrice au théâtre de la Nation, *ib.* *Lettre* 177, p. 2.

|| 5° **COCOTE.** — ETYM. *Ajoutez* : L'emploi de la fonte pour ustensiles de cuisine n'étant pas fort ancien, il est possible que *cocote* soit un mot de fantaisie, suggéré d'ailleurs par *coquemar*.

|| 6° **COCOTERIE** (ko-ko-te-rie), s. f. Manières, langage des cocotes ou femmes légères. C'est la justification de l'*roufrou*, ce père sans dignité, affamé de gaudinerie, de cocoterie, protecteur de petites débutantes, ALPH. DADDET, *Journ. off.* 30 août 1875, p. 7381, 1^{re} col.

— ETYM. *Cocote* 1.

CODE. *Ajoutez* : || 6° Code de signaux, ensemble de signaux à la mer convenus entre les nations maritimes. Que le Brésil avait adhéré aux propositions du gouvernement impérial pour l'adoption d'un code de signaux maritimes international, *Monit. univ.* 22 juill. 1868, p. 4092, 1^{re} col.

|| 7° **CODHITIER.** *Ajoutez* : || Au féminin, codhitrice. Si la dame G... n'est codhitrice, ni solidaire, ni conjointe avec son mari... *Gaz. des Trib.* 27 oct. 1875, p. 4034, 2^{re} col.

|| 8° **CODRILLOT** (ko-dri-lo, il mouillés), s. m. Nom, dans l'Oise, du pois gris, les *Primes d'honneur*, Paris, 1874, p. 65.

|| 9° **CODRANGSTE** (ko-é-chan-ji-st), s. m. Celui qui fait un échange avec un autre. Un convention intervenue pour un échange de bouafs... qu'évidemment, avant toute réponse de son cochéchant, il était désarmé quant à la preuve... *Gaz. des Trib.* 3 janv. 1875, p. 6, 3^{re} col.

|| 10° **CODICATION** (ko-é-du-ka-si-on), s. f. Néologisme. Education en commun. La codécution des sexes aux États-Unis.

|| 11° **COËF** (ko-éf), s. m. Voy. CÉT.

|| 12° **COËRCEUR** (ko-ér-sé), v. a. Le prend en édile devant a et o : coérçant, coérçons. || 1° Terme didactique. Réténir entre des parois, entre des tissus. Les uns ayant la propriété chimique de tempérer le mouvement, en coérçant le principe; les autres, donnant à nos organes un ressort leur, PELLETAN, *Clinique chirurg. art. Physiologie*, t. II, p. 356. || 2° Exercer une coercition.

— HIST. XVI^e s. Nature, pour cocherer la petulance de la langue, nous a donné les dents et les p. 116.

— ETYM. Lat. *coercere* (voy. COERCIBLE).

|| 13° **COËTENDU**, UE (ko-é-tan-du, due), adj. Terme de philosophie. Qui a une égale extension. Tous sent que l'âme ne sont pas cartésiennes... supposons que l'âme est localement présente dans les à la matière qu'elle anime, BAYLE, *Note L*, de son *article sur Marguerite de Navarre*, sous *François I^{er}* (voy. au mot NAVARRE).

|| 14° **COËTR.** *Ajoutez* : || 23° Une personne objet de tendresse. Je craignais encore Mme de Caylus, sa nièce [de Mme de Maintenon], son goût et son cœur, qui la comblait parfaitement. 57-58. On dit qu'un cheval manque de cœur, quand il ne fait pas son possible pour triompher. || 25° Cœur vert, espèce d'arbre. Le mora (*mora exerts*) est le cœur vert (*helandra Bodei*) de la Guyane anglaise, *Rev. Britann.* fév. 1876, p. 283.

|| 26° **COËRMIER** (ko-fer-mié), s. m. Celui qui a pris à bail une ferme conjointement avec un ou plusieurs autres.

|| 27° **COËFRAGE.** *Ajoutez* : || 2° Pose, dans les foibles, de coffres de bois. Pour creuser un puits les moyens de coffrage sont des plus sûrs, *Journ. off.* 22 nov. 1876, p. 8128, 2^{re} col.

|| 3° **COËFRE.** *Ajoutez* : || 6° Coffre d'une batterie, masse de terre qui lui sert d'épaulement. || 7° Fig. Être sur les coffres de Malte, être sans argent, ancienne locution aujourd'hui insuflée tirée de ce que les chevaliers de Malte faisaient vœu de pauvreté. Monsieur le chevalier [le frère de M. de Grignan] voulait que vous allassiez sans officiers à Marseille, déclarant que vous êtes sur les coffres de Malte, s'v. à Mme de Grignan, 25 fév. 1689, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 239.

|| 8° **COËFFRETIER.** *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Pierre le Fou, notre coiffier, pour neuf coffres, *Mandements de Charles V*, 1376, Paris 1874, p. 672.

|| 9° **COËFICHE** (ko-é-é-é) ou **COTIFICIE** (kot-é-é-é), s. f. Nom, à Granville, de l'haliotide ou oreille de mer.

— ETYM. Angl. *codfish*, morue.

|| 10° **COËFONDATEUR** (ko-fon-da-teur), s. m. Celui qui est fondateur avec d'autres. P... forma, avec le concours de plusieurs cofondateurs, une société d'assurances à primes fixes contre l'incendie, *Gaz. des Trib.* 10-11 avril 1876, p. 354, 2^{re} col.

|| 11° **COËGATION.** *Ajoutez* : Je vous renonce, pensées vaines et cogitations inutiles, ST. FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, t. 1, 40. Tout ce que je vous désire, c'est que vous soyez... délivré de toutes les cogitations vagues et fluctuantes, MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne.

|| 12° **COËGNASSE.** *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Coignasse, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 20.

|| 13° **COËGNER.** — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Bois congné [s'endu avec un coin], MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 20.

|| 14° **COËHER** (ko-ér), s. m. Nom, à Belle-Ile, Morbihan, d'un goéland roux, GOUZEL, les *Oiseaux de mer*, Nantes, 1875, p. 12.

|| 15° **COËHÉRIER.** *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Et se nous sommes filz, nous sommes aussi héritiers : héritiers certés de Dieu et cohéritiers de Christ, *Rom. viii, 47*, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

|| 16° **COËHBANT.** *Ajoutez* : || Substantivement, || [le compte de Rumford] arriva à ce résultat général que le principal cohibant de la chaleur est l'air retenu entre les fibres des substances, CUVIER, *Eloges de Parmentier et de Rumford*, II.

|| 17° **COËHBER.** — ETYM. Arabe, *cohhob* ou *cohhé*, couleur brune ou noirâtre (M. le chanoine Bertrand).

|| 18° **COËI.** *Ajoutez* : || 3° De pied coi, sans bouger, en silence. Attends là de pied coi que je t'en avertisse, *Ann. Leriche*, éd. Marty-Laveaux. || Corneille, coi, et a mis : Attends, sans faire bruit, que je t'en avertisse.

|| 19° **COËFFER.** *Ajoutez* : || 16° Prendre pour coiffure, mettre sur sa tête. X. peine Proterius avait-il reçu l'imposition des mains et coiffe cette tiare adoptée depuis Cyrille... AL. THIERRY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avr. 1872, p. 622.

|| 20° **COËFFIER.** *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Dame Ti-faigne la coiffeuse celle qui coiffe, qui fait des coiffes, *Dits de Watrigout*, p. 382.

|| 21° **COËGNE** (ko-é-gn), s. f. Dans l'Aunis, cépage rongé à feuilles découpées, à grains gros et séparés, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 90.

|| 22° **COËIN.** *Ajoutez* : || 7° Coin de feu, sorte de vêtement, 4500 vestons dits coins de feu, molleton couleur, bordures de toutes nuances, à 5 fr. 50, *Prospectus*, 23 déc. 1875. || 8° Coin du feu, petit siège pour s'asseoir auprès du feu.

|| 9° **COËINER.** *Ajoutez* : || 2° V. refl. Se coïner, se diviser en deux parties d'un mécanisme qui s'arc-boutent et se forcent l'une contre l'autre, de manière à empêcher le mouvement.

|| 10° **COËINCEULÉ, ÉE** (ko-é-é-é-é, pée), s. m. et f. Celui, celle qui est inculpé avec d'autres. Dès les premiers interrogatoires, C... se mit en contradiction avec ses coinceulés et notamment avec D... *Gaz. des Trib.* 18-19 mai 1874, p. 476, 2^{re} col.

|| 11° **COËIRAC** (ko-ir-é), s. m. Nom, dans l'Aunis, d'une espèce de gâteau, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 90.

|| 12° **COËISTRESSE** (ko-ist-rè-s) ou **COSTRESSE** (ko-ist-rè-s), s. f. Terme d'exploitation houillère. Galerie de direction dans les mines, servant à conduire le charbon des tailles à la descenderie.

|| 13° **COËJCRATEUR** (ko-ju-ra-teur), s. m. Celui qui jure avec le défendeur, d'après les lois barbares. La plupart des législations barbares régissent avec un soin minutieux le nombre des cojurateurs.

|| 14° **COL.** *Ajoutez* : || 5° Col de cygne, pièce recourbée qui sert à conduire un liquide, la lamée, etc. Tois de cygne pour bains, et fourneaux de grands établissements, ALM. DIDOT-BOTTIN, 1871-72, p. 4274, 3^{re} col.

|| 6° **REM.** Le col d'une montagne est insuffisamment défini. C'est le point d'une chaîne de montagne où le faite, faisant une inflexion, offre un passage d'un versant à l'autre, entre les points d'attache de deux contre-forts.

|| 7° **COLA** (ko-la), s. m. Cola, ou noix de cola, ou noix du Soudan ou de Gourou, graines du stercoraire, qui, mûches, font paraître bonnes les eaux saumâtres (voy. STERCULEA). Les produits fournis par la rivière de Sierra-Leone et ses affluents sont : les arachides, les amandes de palme, le sésame, les noix de colas, le gingembre, l'huile de palme et le café, *Journ. off.* 26 fév. 1876, p. 4402, 3^{re} col. [En Afrique] Les noix de colas symbolisent, suivant leur couleur, la paix ou la guerre; les blanches sont le gage de l'amitié, les rouges s'évaluent à une déclaration de guerre, *ib.* 9 mai 1876, p. 3163, 3^{re} col.

|| 8° **COLATEUR** (ko-la-teur), s. m. En termes d'irrigation, fossé d'assainissement.

|| 9° **COLBACK.** — ETYM. Voy. KALPAC, qui est le même mot.

|| 10° **COLCOTAR.** — ETYM. *Ajoutez* : C'est l'arabe *golgotar*, qui est probablement une altération de *gahkavab*, *gahkavab*, car une autre espèce de cette substance porte en arabe le nom de *ealcant* (poz), p. 257, qui, de la sorte, met à néant la supposition que *colcotar* soit un mot forgé par Paracelse.

|| 11° **COLÉRER.** *Ajoutez* : — REM. Corneille avait employé *se colérer* : Ne te colère point contre mon insolence, *Mélie*, IV, 6. Mais, le mot lui ayant été signalé comme suranné, il mit dans les éditions suivantes : N'entre point en courroux contre mon insolence. Pourtant il l'a laissé dans *Citranère*, I, 4 : Modère ces bouillons d'une âme colérée.

|| 12° **COËLETTE.** — REM. On écrit aussi *collette* (voy. SEUR, n° 8).

|| 13° **COLICHEMARDE** (ko-li-é-che-mar-d'), s. f. Sorte de rapier, dont la partie antérieure de la lame est filée et taillée en carreau, tandis que le talon est très-large; c'est une arme de duel (corruption de *Königsmark*, nom de l'inventeur).

|| 14° **COLICHETER.** *Ajoutez* : || 8° Ustensile qui sert dans la poterie.

|| 15° **COLIN-TAMPON.** *Ajoutez* : — REM. Il faut effacer la marque ? Colin-Tampou (tant à TAMPON dans le Dictionnaire de l'Académie; l'Académie écrit Colin-Tampou avec un T majuscule).

— HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Sur le midy ils [les Rochelois] firent sortie par la porte de Coigne, et combattant furent de deux heures, où y en eut force de blessés de costé et d'autre; estantz retirés cryoyent par dessus la muraille, que l'on s'alloit aller les Colintampou [les Suisses de l'armée assiégée] à l'assaut, et qu'ils avoient bon couteils et espèces pour decouper leurs grandes portes, *État de France sous Charles IX*, 2^e éd. t. II, p. 289, recto (cité dans *Cronique de l'auglais*, 15 juill. 1875, p. 12, qui pense que la locution : S'en moquer comme de colintampou, vient d'un diction mili-

geurs. La Revue colombophile, moniteur des sociétés pigeonnières du nord de la France, *Rev. Briann.*, mars 1876, n° 3, p. 263. Le nombre des sociétés colombophiles est considérable [en Belgique]... les journaux colombophiles belges, *Journ. offic.* 8 sept. 1874, p. 6137, 1^{re} col.

— ETYM. *Colombe*, et *zoo*, qui aime.

1. **COLON.** *Ajoutez* : 1. 6^e Laine de colon, sorte de laine. Dans la subdivision d'Oran, on trouve une laine connue dans le commerce sous le nom de colon, qui rivalise avec celle des Harar; ce résultat, après lequel le propriétaire du col se répartissait entre plusieurs personnes un corps de biens plus ou moins considérable, à la condition d'une redevance annuelle.

— ETYM. Bas-lat. *colonica*, pour *colonia* (voy. *colon*).
2. **COLONGER, ÈRE** (ko-lon-jé, jè-r'), *adj.* Qui est relatif à une colonie. Cour colongère. Institutions colongères. || S. m. Celui qui tenait une colonie.

COLONISÉ. *Ajoutez* : || 2^e Etabli comme colon. Les frères moraves colonisés à Sarepta, *Journ. offic.* 16 mai 1872, p. 3287, 2^e col.

COLONNE. *Ajoutez* : || 8^e Instrument de distillerie. Il s'en tiendra à la première partie de la distillerie, c'est-à-dire qu'il n'aura que des cuves de fermentation, pour produire ce qu'on appelle des flegmes donnant des alcools de 35 à 40 degrés, et non pas des colonnes pour obtenir par une seconde opération, à savoir la rectification, des alcools marchands de 90 à 95 degrés... *Moniteur universel*, 22 juillet 1868, p. 4098, 5^e col. || 9^e Machine à colonne d'eau, machine dans laquelle une chute d'eau d'une grande hauteur est employée pour communiquer un mouvement alternatif à un piston; elle est dite à simple effet, lorsque l'eau n'agit que sur une des faces du piston; à double effet, lorsqu'elle agit successivement sur les deux faces.

|| 20^e Au barreau de Paris, assemblées formées suivant les colonnes du tableau des avocats. Le zèle et la conscience qu'on apportera à remplir les devoirs du stage, on les mettra naturellement à assister aux assemblées de colonnes où s'apprennent les règles de la profession, *LACAZ, bâtonnier des avocats, Gaz. des Trib.* 19 juillet 1874, p. 688, 3^e col.

|| 11^e Porter le chapeau à cornes en colonne, le porter une pointe en avant, l'autre en arrière, par opposition à : porter le chapeau en bataille (voy. *BATAILLE* au Supplément). Cette expression vient de l'assimilation à une troupe en colonne. || 12^e Contrat de colonne, arrangement par lequel un capitaine de navire, voulant négocier sur les marchandises qu'il portera de port en port, demande à des négociants soit de l'argent, soit des effets évalués en argent, à condition de leur donner telle quantité sur le produit qui sera obtenu, le surplus appartenant à l'armateur, au capitaine et à l'équipage dans des proportions à déterminer. Le contrat de colonne est surtout usité sur la côte d'Italie. Le professeur (Cresp) s'étendait avec complaisance sur toutes les formes d'association usitées dans les divers pays maritimes, depuis le contrat de colonne, les armements pour le pêche de la morue ou de la baleine, jusqu'aux grandes compagnies... *Gaz. des Trib.* 23-24 oct. 1876, p. 4037, 2^e col.

|| 13^e **COLORABLE** (ko-lo-ra-bl'), *adj.* Qui peut être coloré. L'oxychlorure de zinc [pour l'obturation des caries dentaires] est absolument blanc, ou colorable légèrement en gris ou en jaune.

|| 14^e **COLORATEUR, TRICE** (ko-lo-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui produit la coloration. Les expériences de M. Bert sur le caméléon prouvent que les nerfs colorateurs ont beaucoup d'analogie avec les nerfs vaso-moteurs, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 25 nov. 1873, p. 9661, 2^e col.

|| 15^e **COLORIÈRE** (ko-lo-ri-ère), *adj.* m. Dans la fabrication des étoffes, rouleau distributeur ou colorier, celui qui est chargé de la couleur émise par le rouleau fournisseur, qui baigne dans la cuve contenant la couleur à l'état liquide.

|| 16^e **COLORIGÈNE** (ko-lo-ri-jè-n'), *adj.* Qui produit les couleurs. Vibrations colorigènes.

— ETYM. Lat. *color*, *coloris*, couleur, et le suffixe *gène* (voy. *ce-mot*).

|| 17^e **COLORIMÉTRIQUE** (ko-lo-ri-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la mesure de l'intensité des couleurs. Le rapport étant trop faible pour être pesé, sa teneur en cuivre a été déterminée à l'aide d'une méthode colorimétrique, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 28 janv. 1875, p. 752, 2^e col.

|| 18^e **COLOSSAL.** *Ajoutez* : — REV. L'Académie dit qu'un pluriel *colossal* n'est usité qu'au féminin. Cet arrêt n'est pas valable, et il n'y a aucune raison pour interdire *colossaux*.

|| 19^e **COLPORTEUR.** *Ajoutez* : — REV. Malherbe, *Lerique*, éd. L. Lalanne, a écrit *colporteur*.

|| 20^e **COLTAR, s. m.** Voy. *COALTAR*.

|| 21^e **COLTARISATION** (kol-ta-ri-za-sion), *s. f.* Action de coltariser.

|| 22^e **COLTARISER** (kol-ta-ri-zé), *v. a.* Enduire de coltar (autre forme de *coltarder*).

|| 23^e **COLTINEUR** (kol-ti-neur), *s. m.* À Paris, ouvrier qui, la nuque garantie par un capuchon de forte toile ou de sparterie, porte sur la tête ou plutôt sur le cou les fardeaux d'un navire qu'on charge ou qu'on décharge, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1867, p. 483.

— ETYM. Mot singulier; la véritable orthographe serait-elle *coltineur*: qui porte sur le collet?

|| 24^e **COMBIEN.** || 4^e *Ajoutez* : Combien avec ellipse du verbe. Attendre à la mort, combien dangereux! *Boss. Panég. de saint Sulpice*.

|| 5^e **COMBINABLE.** *Ajoutez* : L'expérience de plus d'un siècle... a convaincu spécialement l'Autriche que rien n'était plus combinable avec la sûreté complète et durable de ses propres Etats épars et entourés d'ennemis puissants, qu'un relâchement et une complication des ressorts internes de cette formidable monarchie [la France], qui détourneraient à l'avenir son énergie des entreprises étrangères, *Dépêche autrichienne de 1791, dans Revue critique*, n° 28, 40 juillet 1875, p. 27.

|| 6^e **COMBINATION** (kon-bi-na-sion), *s. f.* Action de combiner. La diverse combinaison de ces deux manières d'agir forme quatre sortes de tragédies, à qui notre philosophe attribue divers degrés de perfection, *Conn. Disc. sur la tragédie*.

— ETYM. *Combiner*, *Combination*, aujourd'hui inusité, se trouve en d'autres auteurs (voy. *COMBINAISON* à l'Historique).

|| 7^e **COMBLE.** — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. En laquelle connaissance [des bienheureux] croist li combles del regnerredon, li *Diálogo Gregoire le pape*, 1876, p. 238.

|| 8^e **COMBUSTIBLE.** *Ajoutez* : || Fig. ... Un bâtiment de bois et de paille; je parle avec l'apôtre, qui nous représente par là les péchés, matériellement combustible et propre à exciter et entretenir le feu de la vengeance divine, *Boss. Panég. de Ste Catherine*, t. 1.

|| 9^e **COMÉDIE.** *Ajoutez* : — REM. 1. Au xviii^e siècle, comédie s'est dit au sens de pièce, tragédie ou autre. Voilà Bajazet; si je pouvais vous envoyer la Champmeslé, vous trouveriez cette comédie belle, sév. 9 mars 1672. J'ai vu Ariane pour elle seule [la Champmeslé]; cette comédie est fade, m. 1^{er} avr. 1672. Ses premières comédies [de Corneille] sont sèches, languissantes, et ne laissent pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin, comme ses dernières font qu'on s'efforce qu'il ait pu tomber de si haut, LA BRUY. 1. 2. Le Théâtre Français, le seul où l'on joue régulièrement la tragédie, s'appelle absolument la Comédie Française.

— ETYM. *Ajoutez* : D'après l'étymologie par *χομος*, la comédie aurait été proprement le chant, dans les fêtes de Bacchus; d'autres y voient *χοῖνος*, village; chant des villageois durant la vendange.

|| 10^e **COMÉDIEN** || 4^e Auteur comique. Pouquelin (Jean-Baptiste), comédien fameux, connu sous le nom de Molière, *Bayle, Commencement de l'article Pouquelin*. || 5^e Fig. à la comédienne, en décevant comme par une sorte de comédie. C'est ainsi qu'il [le cardinal de Richelieu] jouait une continuelle comédie avec MM. du Conseil et le clergé, comme en toutes ses autres actions; car il avait l'esprit à la comédienne; aussi a-t-il autorisé la comédie, l'introduisant dans son palais Cardinal par un esprit bien contraire à celui de tous les anciens Pères de l'Eglise MONTCAUL, *Mémoires*, t. II, p. 59.

|| 6^e **COMÉSSION** (ko-mè-sa-sion), *s. f.* Latinisme. Repas, festin. On a donné des thés, genre de coméssation tout à fait extraordinaire, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, Méd. XXVII.

|| 7^e **COMMISSAIRE** (ko-mè-si-a-li-jé), *s. m.* Terme de zoologie. Condition d'être vivants qui habitent et se nourrissent ensemble. Y avait-il la simple cohabitation, simple commensalisme, pour employer le mot appliqué à certaines associations d'animaux, celle par exemple de l'huître et des petits crustacés déjà connus d'Aristote sous le nom de pinothères? FLAUSCH, *Rev. des Deux-Mondes*, 45 juillet 1874, p. 459.

— ETYM. *Commensal*.

|| 8^e **COMMENTAIRE.** — HIST. xv^e s. *Ajoutez* : Et en iceulx [sonlris] peut on obtenir plus de grace, d'intelligence et de connoissance de Dieu et de ses saintes escriptures, que en lisant les commentaires et escriptures des hommes sur iceulles, *Epistre exhortatoire aux Epistres, Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

|| 9^e **COMMENTATEUR.** *Ajoutez* : || 2^e Celui qui explique, qui donne une instruction sur un objet. Nous remarquons au ban des savants étrangers M. Hilgard, commentateur des poids et mesures, un des géodésistes les plus éminents des États-Unis, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 26 mai 1872, p. 3522, 2^e col. || 3^e *Adj.* Titre commentateur, titre d'une pièce qui la commente, en indique le sujet. Pour revenir aux titres commentateurs, que dites-vous de celui-ci de notre ami Cérantes...? BALZAC, *Lett. inédites*, IX, éd. Tamizey-Laroque.

|| 4^e **COMMERCABLE.** *Ajoutez* : || Valeur commercable, valeur marchande. Les bois trop jeunes pour avoir une valeur actuellement commercable, seront estimés d'après leur produit présumé à l'âge où ils commenceront à remplir cette condition, *Décret du 19 mai 1857*, art. 43.

|| 5^e **COMMERCER.** *Ajoutez* : || Commerce général, spécial, voy. ces mots.

|| 6^e **COMMERCIALISER** (ko-mèr-si-a-li-jé), *v. a.* Néologisme. Rendre commerciale. Le progrès de la richesse et le développement des institutions de crédit ont tendu à commercialiser l'intérêt, même dans le gros des transactions civiles, *Cournot, Consid. sur la marche des idées*, t. II, p. 330.

|| 7^e **COMMERCIALITÉ** (ko-mèr-si-a-li-té), *s. f.* || 1^e Caractère commercial de valeurs, d'effets que la commercialité des titres [chèques] falsifiés ne pouvait résulter de la fausse signature d'un commerçant; qu'il fallait encore la preuve que l'acte falsifié se rapportait à un acte de commerce, *Gaz. des Trib.* 4 oct. 1873, p. 954, 4^e col. || 2^e Situation de commerçant. Sur le moyen tiers de la non-com-

missaire, se livrer au plaisir de la table, de *xapov*, repas de fêto.

|| 3^e **COMIQUE.** || 3^e *Ajoutez* : || Le haut comique, voy. HAUT, n° 43, à la fin.

|| 4^e **COMMA.** *Ajoutez* : || 4^e Papillon de jour, appelé aussi la bande noire, *papilio comma*; le *comma* blanc, papillon de nuit, *noctua comma*.

|| 5^e **COMMANDE.** *Ajoutez* : || 5^e Ancien synonyme de chetel de fer. Le chetel commun, dans les anciens usages de la Bresse, sous la dénomination de commande, et d'après lequel, l'estimation étant faite à l'exigence, soit à prix réduit, l'excédant du bétail se partageait par moitié entre le bailleur et le preneur, *Gaz. des Trib.* 18 oct. 1874, p. 999, 1^{re} col.

|| 6^e **COMME.** *Ajoutez* : || 6^e Comme l'intervention est celle que d'anciens usages ont établie en Bresse, sous la dénomination de commande, *ib.* 2^e col.

|| 7^e **COMME.** || 4^e Comme il faut. *Ajoutez* : Comme il convient. En de si calmes provinces Saurait-on excuser le crime De ne régner pas comme il faut? *Malherbe, Lerique*, éd. L. Lalanne. Enc... ne le porta pas seulement [son père], mais... l'emporta comme il faut, et le mit au nombre de ceux que Rome a depuis adorés, m. *ib.* Donner comme il faut [donner à quelqu'un qui le mérite], m. *ib.*

|| 5^e **COMME.** *Ajoutez* : || 7. Avec comme si Régner a mis l'imparfait du subjonctif : Comme si leurs desirs dépendissent de nous, *Sat. vi*; Comme si notre jeu fût au roi dépeuplé, *Sat. xi*. || 8. *Comme*, signifiant de même que, peut être remplacé par *que* au second membre de phrase. Comme nous avons déjà dit, et que nous le verrons plus clairement ailleurs, *Boss. Conn.* 1, 47.

|| 9^e **COMMENCER.** *Ajoutez* : || 8^e Se commencer, avoir un commencement. Quand le mot qui suit se commence par une consonne, *Conn. Lerique*, éd. Marty-Laveaux.

|| 9^e **COMMENDATAIRE.** *Ajoutez* : — HIST. xvi^e s. Et si, elle ne vaut pas trois mille livres de revenu, dont il en faut donner beaucoup plus de la moitié pour l'entretien de l'abbé commendataire, *BRANT. François 1^{er}*.

|| 10^e **COMMENSALISME** (ko-mman-sa-li-sm'), *s. m.* Terme de zoologie. Condition d'être vivants qui habitent et se nourrissent ensemble. Y avait-il la simple cohabitation, simple commensalisme, pour employer le mot appliqué à certaines associations d'animaux, celle par exemple de l'huître et des petits crustacés déjà connus d'Aristote sous le nom de pinothères? FLAUSCH, *Rev. des Deux-Mondes*, 45 juillet 1874, p. 459.

— ETYM. *Commensal*.

|| 11^e **COMMENTAIRE.** — HIST. xv^e s. *Ajoutez* : Et en iceulx [sonlris] peut on obtenir plus de grace, d'intelligence et de connoissance de Dieu et de ses saintes escriptures, que en lisant les commentaires et escriptures des hommes sur iceulles, *Epistre exhortatoire aux Epistres, Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

|| 12^e **COMMENTATEUR.** *Ajoutez* : || 2^e Celui qui explique, qui donne une instruction sur un objet. Nous remarquons au ban des savants étrangers M. Hilgard, commentateur des poids et mesures, un des géodésistes les plus éminents des États-Unis, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 26 mai 1872, p. 3522, 2^e col. || 3^e *Adj.* Titre commentateur, titre d'une pièce qui la commente, en indique le sujet. Pour revenir aux titres commentateurs, que dites-vous de celui-ci de notre ami Cérantes...? BALZAC, *Lett. inédites*, IX, éd. Tamizey-Laroque.

|| 4^e **COMMERCABLE.** *Ajoutez* : || Valeur commercable, valeur marchande. Les bois trop jeunes pour avoir une valeur actuellement commercable, seront estimés d'après leur produit présumé à l'âge où ils commenceront à remplir cette condition, *Décret du 19 mai 1857*, art. 43.

|| 5^e **COMMERCER.** *Ajoutez* : || Commerce général, spécial, voy. ces mots.

|| 6^e **COMMERCIALISER** (ko-mèr-si-a-li-jé), *v. a.* Néologisme. Rendre commerciale. Le progrès de la richesse et le développement des institutions de crédit ont tendu à commercialiser l'intérêt, même dans le gros des transactions civiles, *Cournot, Consid. sur la marche des idées*, t. II, p. 330.

|| 7^e **COMMERCIALITÉ** (ko-mèr-si-a-li-té), *s. f.* || 1^e Caractère commercial de valeurs, d'effets que la commercialité des titres [chèques] falsifiés ne pouvait résulter de la fausse signature d'un commerçant; qu'il fallait encore la preuve que l'acte falsifié se rapportait à un acte de commerce, *Gaz. des Trib.* 4 oct. 1873, p. 954, 4^e col. || 2^e Situation de commerçant. Sur le moyen tiers de la non-com-

mercaillet du défendeur, qui prétendait n'avoir pas agi en qualité de commerçant, *Gaz. des Trib.* 2 avril 1874, p. 317, 3^e col. Dans aucune de ces causes de gain [d'un chef de clause] on ne surprend la spéculation, c'est-à-dire la commercialité elle-même, *ib.* 16 avril 1874, p. 365, 3^e col.

† **COMMIS, part. passé.** *Ajoutez* : || 5° Qui a subi l'opération du commettage. Un cordage est dit commis au tiers, au quart, selon qu'il est plus court de 1/3, de 1/4, que les torons qui le composent.

† **COMMISSION.** *Ajoutez* : || Commission départementale, commission qui est chargée de statuer sur les cas de réforme des militaires, pour infirmités contractées hors des armées ou blessures reçues hors du service.

† **COMMISSAIRE, ANTE** (co-mi su-ran, ran-t'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui procure l'union par commissures. Les fibres commissurantes du cerveau.

COMMUN. *Ajoutez* : — **REM.** Deniers communs, s'est dit de l'argent appartenant à une commune. Il semble qu'on a pu aussi peu ordonner sur les deniers communs d'une ville que sur les deniers appartenant à un particulier, *BOISLIEUX, Corresp. contr. gén.* 1889, p. 471.

† **COMMUNARD, ARDE** (ko-mu-nar, nar-d'), *s. m. et f.* Celui, celle qui a les opinions de la commune de Paris en 1871. (Nom donné par les adversaires.)

† **COMMUNAUTAIRE** (ko-mu-nô-tè-r'), *adj.* Qui est relatif au communisme. Il s'est fait plus tard... un travail de réaction contre la tendance communautaire, *CONSON, Journ. off.* 8 mars 1872, p. 1642, 3^e col. Le socialisme communautaire, *ib.* p. 1643, 4^e col.

† **COMMUNICÉUX** (ko-mu-né), *s. m.* Partisan de la commune de Paris pendant l'insurrection de 1871, et, par extension, partisan d'un régime où l'État est une association de communes se gouvernant elles-mêmes. (Nom donné par les adversaires.)

† **COMMUNICABILITÉ.** *Ajoutez* : La quantité des marchandises sujettes à communicabilité [de la peste] est si grande, que la seule dénomination... *Traité des causes, des accidents et de la cure de la peste*, 2^e part. p. 227, Paris, 1744.

† **COMMUNICATIF, ATIVE.** *Ajoutez* : La voilà déjà [Mme Guyon], dans son opinion, communicatrice des grâces. *Relat. sur le quêtisme*, II, 8.

† **COMMUNICATIVE.** || 3° Qui communique, qui est joint par des communications. Les cabaretiers ayant des caves chez les bourgeois, les bourgeois chez les cabaretiers, communicatives les uns aux autres. *Règlement du 9 avril 1650.*

† **COMMUNICATION.** || 5° *Ajoutez* : Dans les sièges, communications, boyaux de tranchée en zigzag, qui réunissent les parallèles les uns aux autres, et qui avancent sur les capitales des ouvrages attaqués en étant défilés des assaillants.

† **COMMUNIER.** || 2° *V. A.* *Ajoutez* : [Fig. Tonzelle] autant de fois saura mystiquement d'une invisible main communier ton âme, *con.* *Imit. iv*, 1296, || 4° Se communier, *v. refl.* Administrer à soi-même le sacrement de l'eucharistie. Qu'il n'est pas permis au prêtre qui célèbre de se communier soi-même, *Ilust. du concile de Trente, traduct. de la Courayer*, Amst. 1736, t. 1, p. 625.

† **COMMUNIER.** *Ajoutez* : || 2° Propriétaire en commun. L'eau ne peut exister sans le vase qui la contient; de là cette conclusion que le propriétaire de l'eau est copropriétaire du vase; l'arrêt l'exprime, et, comme conséquence du principe qu'il pose, concède l'action en partage à chacun des communiars, *Gaz. des Trib.* 21 juin 1876, p. 608, 2^e col.

† **COMMUNICATEUR** (ko-mu-ta-teur), *s. m.* Terme de physique. Appareil qui sert à changer le sens d'un courant électrique.

† **COMPAGNE.** — **HIST.** *Ajoutez* : XII^e s. La femme qui tu moi donas à compagne, m'en donat [du fruit de l'arbre du paradis], si en manjai, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 317.

† **COMPARABILITÉ.** *Ajoutez* : La discussion des observations météorologiques, qui, depuis ces dernières années, prennent un caractère de précision et de comparabilité qu'elles ne présentaient pas antérieurement, *SAINT-CLAIRE DEVILLE, Acad. des sc.* *Comptes rend.* LXXX, p. 715.

† **COMPARÉANCE** (kon-pa-ran-s'), *s. f.* Action de comparer, de se montrer. La cour est à Saint-Germain... je m'en irai faire huit ou dix jours de comparéance, *MALU, Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **COMPASSAGE.** *Ajoutez* : || 2° Terme d'artillerie. Action de compasser un canon d'arme à feu.

† **COMPASSER.** *Ajoutez* : || 5° Terme d'artillerie. Compasser un canon d'arme à feu portative, en vérifier l'épaisseur au moyen d'une espèce de compas à grandes branches.

† **COMPASSION.** *Ajoutez* : || 2° État de celui qui est à plaindre. Quand vous verrez tous ces cajoleurs qui vous diront qu'il y a bien de la compassion en votre fait, pensez plutôt à ce que vous sentez qu'à ce que vous voyez, *MALU, Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **COMPATISSANCE** (kon-pa-ti-san-s'), *s. f.* Néologisme. Caractère, qualité de celui qui est compatissant. La première femme qui m'aperçut, sortit de sa boutique, me donna le bras avec un air de compatissance, et m'aidera à me traîner, *CHATEAUB.* *Mém. d'outre-tombe* (édit. de Bruxelles), t. 1, *Fourgons du prince de Ligne, femmes du Namur*, etc. Ce que nous aimons dans le livre de Mme d'Haussonville les Dernières Années de lord Byron, c'est cette sympathie chaleureuse, cette compatissance, cette vraie charité dont l'auteur enveloppe, pour ainsi dire, la nature malade et endolorie de son poète, *JOUS LEMOINE, Journ. des Débats*, 13 févr. 1875. Une vive affection unissait les deux jeunes filles; la gratitude d'une part, de l'autre la compatissance et l'estime formaient entre elles un lien qui se resserrait chaque jour, *Revue Britann.* oct. 1875, p. 412.

† **COMPATRIOTIQUE** (kon-pa-tri-o-ti-k'), *adj.* Qui appartient à un compatriote, aux compatriotes. Le portrait de P.-J. Proudhon, par G. Courbet, restera comme un témoignage compatriotique d'un maître peintre à un maître philosophe, *BÜRGER, Salons de 1864 à 1868*, t. II, p. 270.

† **COMPÉNÉTRATION** (kon-pé-né-tra-sion), *s. f.* Pénétration mutuelle. La compénétration de deux substances. La compénétration de l'âme et du corps.

† **COMPENSATIF, IVE** (kon-pa-san-tif, ti-v'), *adj.* Qui compense, qui a le caractère de la compensation. En fait-il conclure que les vers renfermant des e muets à la fin des mots, par suite de la suppression de l'e muet, deviennent faux ? non, parce que la prononciation répare la perte d'une syllabe par des allongements ou des silences compensatifs, *DARMESTETER, Rev. critique*, 3 juin 1876, p. 374.

† **COMPENSATIONNISTE** (kon-pa-san-si-ô-ni-st'), *s. m.* Celui qui est partisan des compensations en matière de droits de douane. Dans ces débats [sur les traités de commerce], les uns s'appellent protectionnistes, les autres libre-échangistes; ou, à même parlé, les uns de compensationnistes, *Compte rendu analytique de la séance du 22 janvier 1870 au Corps législatif, Discours de M. Thiers*.

† **COMPENSATIVEMENT** (kon-pa-san-ti-ve-man), *adv.* D'une manière qui compense. M. le ministre des finances dit dans cette même note à laquelle j'ai déjà fait allusion, que c'était la maxime favorite de Napoléon 1^{er} : Que, toutes les fois qu'il était nécessaire de créer une dépense nouvelle, il fallait compensativement réduire une dépense ancienne, *BUFFET, au Corps législatif, Mont. univ.* 7 juillet 1868, p. 889, 4^e col.

† **COMPÉRAGE.** *Ajoutez* : || 3° Dans l'Aunis, fête à l'occasion d'un baptême, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 90.

† **COMPÉTENCEMENT.** — **ETYM.** *Ajoutez* : Rabelais a dit compétencement : S'ils [chapans, poulets] ne sont compétencement cuits, *Garg.* I, 39.

† **COMPÉTENT.** *Ajoutez* : || 4° Substantivement. Les compétents, le troisième ordre des catéchumènes, le plus avancé.

† **COMPILER.** — **HIST.** XIV^e s. *Ajoutez* : Jon Nicholes... ai compilé ce livre, *Ilust. litt.* de la France, t. XXV, p. 62.

† **COMPLÉTE.** *Ajoutez* : || 2° Qui complète (dans le langage général). Rien de plus périlleux qu'une loi de niveau inflexible qui renverserait cet édifice d'activités complémentaires les unes des autres et harmonisées entre elles, *E. CARO, Rev. des Deux-Mondes*, 4^e nov. 1875, p. 21.

† **COMPLICE.** *Ajoutez* : || 3° Fig. et en bonne part. Le sentiment de la justice est le complice ordinaire et nécessaire du sentiment de la charité, *V. LEFRANC, Journ. off.* 25 mai 1872, p. 3188, 1^{re} col.

† **COMPLIMENT.** *Ajoutez* : || 6° Compliment de roi, compliment qui, comme le jeu de prince, ne plaît qu'à celui qui le fait (locution aujourd'hui hors d'usage). Ne m'obligez pas à faire à ses appas Un compliment de roi qui ne lui plairait pas, *con.* *Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

† **COMPLÔT.** — **HIST.** XII^e s. *Ajoutez* : Ambedoi li glouton estoient d'un complôt; En la fin turent baïre pour cou qu'il maneçoit; L'uns le fiert d'un couciet, li autres d'un espoir, le Roman d'Alexandre, p. 256.

† **COMPLÔTEUR.** *Ajoutez* : Ce n'est pas le compte des compteurs, qui, ayant une réputation d'honnête homme à détruire... 1. J. ROUSS. *Lett. à Hume*, 10 juillet 1766.

† **COMPOIDS.** *Ajoutez* : Les anciennes désignations et dénominations faites par les propriétaires desdites terres, en rouilleaux, ou enregistrées dans les vieux cadastres et compoids des hôtels de ville, dans lesquels lesdits droits seigneuriaux se trouvent spécifiés, *Édit*, février 1657.

† **COMPORTE** (kon-por-t'), *s. f.* Espère de cuveau, quelquefois de la contenance d'une demi-barrique, servant, dans le Midi, au transport de la vendange que se fait ailleurs dans des hottes; les poignées sont formées ordinairement des branches mêmes du bois employé; les comportes sont cerclées de fer. Le Gers charriait des arbres, des bois de lit, des comportes, des barriques et divers meubles, *Journ. off.* 27 juin 1875, p. 4676, 2^e col. Après quoi, je recouvrais complètement de terre le corps [d'un homme assassiné], et je mis une comporte d'eau sur cette terre, *Gaz. des Trib.* 29 juill. 1876, p. 740, 3^e col.

— **ETYM.** Voy. **COMPORTER** à l'histoire et à l'étymologie.

† **COMPOSANT.** || 2^e Terme de mécanique. On aura une meilleure définition en mettant ceci : Forces composantes, se dit de plusieurs forces qui agissent simultanément sur un même point, et qui peuvent être remplacées par une force unique nommée résultante. || *S. f.* Une composante, chacune des forces, des accélérations, dans lesquelles une force, une accélération résultantes peuvent être décomposées. || Mouvements composants, se dit du mouvement relatif d'un corps par rapport à des axes mobiles et du mouvement de ces axes par rapport à des points de repère fixes ou mobiles. || Vitesses composantes, vitesses des mouvements composants. || 3° Dans le langage général, une action, une influence qui entre dans la composition d'un résultat. À côté de ces composantes [latitude, altitude, direction générale des vents] immuables du climat, il existe plusieurs composantes secondaires qui peuvent modifier très-sensiblement la résultante, *Journ. off.* 45 août 1872, p. 5511, 2^e col.

† **COMPOSÉ.** *Ajoutez* : || 4° S'est dit, en anciens termes d'impôts, des individus qui avaient une composition, un abonnement pour certains droits. Ils [les fermiers des aides] donnaient à chaque marchand composé la permission de sortir une mine de sel sans payer aucun droit d'issue, *BOISLIEUX, Corresp. des contr. gén.* 1886, p. 62.

† **COMPOSITEUR.** — **HIST.** *Ajoutez* : XII^e s. À le [la] fin que il soit dit et sentencie par vous, seigneur arbitre et amiable compositeur... *Bibl. des chartes*, 1875, 3^e et 4^e livraison, p. 220, 1310.

† **COMPREDRE.** *Ajoutez* : || 7° Comprendre quelqu'un, entrer dans ses pensées et dans ses sentiments. Au nom de Dieu, monsieur, aidez-moi de vos lumières, vous l'avez connu [M. de Lamoignon qui venait de mourir] et vous l'avez compris, *BUSSY-RABUTIN, Lettre au P. Rapin*, 12 déc. 1677, citée par M. Regnier, *scv.* t. v, p. 405, 1^{re} col.

† **COMPREDRE.** *Ajoutez* : || 8° Comprendre, avoir l'intelligence de soi-même. Vaincue, elle [notre âme] ne peut se rendre, Et ne saurait ni se comprendre, Ni consentir à s'ignorer, *LAMOTTE, Odes, l'Homme*. || 9° Se comprendre, comprendre exactement ce que l'on veut dire et ce que l'on dit.

— **HIST.** XII^e s. *Ajoutez* : [comprendre au sens de saisir par la pensée, intelligere] La pense [pensée] ki... soi travaillait, anz ke [avant que] le aucune chose [de Dieu] püst compenre, *Job*, p. 473.

† **COMPRESSION.** *Ajoutez* : || 4° Terme de mineur. Globe de compression, synonyme de fourneau surchargé.

† **COMPROMETTRE.** *Ajoutez* : — **REM.** Compromettre de, neutralement, s'est dit au même sens que nous disons compromettre activement. Il me serait honteux qu'il [mon nom] y passât [à la postérité] avec cette tache, et qu'on pût à jamais me reprocher d'avoir compromis de ma réputation, *con.* *Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

† **COMPROMETTEUR.** (kon-pro-tè-teur), *s. m.* Celui qui exerce la compromission. Si on ne pouvait gagner ce point que le pape proclame tous les

bénéfices de France. On se pourrait relâcher à ce que M. le cardinal Bichi les proposât comme protecteur, quand il serait à Rome, le pape les proposant cependant, RICHELIEU, *Lettres*, etc. t. vi, p. 62 (1648).

† **COMPROTECTION** (kon-pro-ték-sion), *s. f.* Protection exercée de concert par plusieurs. Le principal point est celui de la protection dont on ne permet pas à M. le cardinal Antoine de faire la fonction; sur quoi, tout le procédé que l'on a tenu, depuis que la comprotection lui fut donnée, ne peut être que très-sensible à Sa Majesté, RICHELIEU, *Lettres*, etc. t. vi, p. 63 (1638).

† **COMPROVINCIAL**. *Ajoutez* : Nous avons des vies de saint Basien et de saint Gaudence, comprovinciaux et contemporains de saint Ambroise, boss. *Def. tradit.* comm. II, 29.

† **COMPTAGE**. *Ajoutez* : || 2° En général, action de compter. Le sens de la tonalité n'est pour le physicien, comme le flair et la dégustation pour le chimiste, qu'un réactif susceptible, à la rigueur, d'être remplacé par des appareils ingénieux de mesure et de comptage, *CONSORT, Materialisme, vitalisme, rationalisme*, Paris, 1873, p. 49. || 3° En termes d'imprimerie, l'opération par laquelle l'imprimerie s'assure du nombre imprimé de chaque feuille d'un ouvrage avant la remise de cette feuille à l'assembleur.

COMPTANT. *Ajoutez* : || 4° À l'extorci de Paris, le petit comptant, recette qui, ne dépassant pas un franc, n'exige pas l'emploi du timbre d'aquit; grand comptant, recette qui dépasse un franc. Tout article, fût-il le dire? est muni d'un numéro d'ordre, qu'il soit au petit comptant ou au grand comptant, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} fév. 1874, p. 623.

— *REM. Ajoutez* : || 2. Avoir de l'esprit argent comptant; Marivaux paraît être le premier qui ait introduit cette forme dans le français. Il [Parrand] n'avait de l'esprit que quand il écrivait, il ne l'avait point en argent comptant, comme disait M. de Marivaux, COLLÉ, *Journ.* t. III, p. 197. Avoir de l'esprit argent comptant, est une forme imitée du latin : *ingenium cum in numerato habere*, a dit Quintilien d'un avocat qui parlait facilement sans préparation, *Inst. orat.* v, 3, n° III.

COMPTÉ. *Ajoutez* : — *REM. J.* J. Rousseau a dit : Tourner à compte, pour : être avantageux. Ils aimeront mieux me faire une rente viagère, ce qui, vu mon âge et l'état de ma santé, leur doit probablement tourner plus à compte, *Lettre à du Peyrou*, 13 déc. 1764.

COMPTÉ. *Ajoutez* : — *REM.* On pourrait croire que *à pas comptés* veut dire simplement *à pas dont on fait compte un à un*. Ce n'est pas la vraie interprétation; il y a quelque chose de plus, et *à pas comptés* veut dire *à pas que l'on paye, dont on tient compte*. Cela se voit par cet exemple : S'il faut instruire quarante procès l'année, aller chercher les témoins dans des lieux éloignés, prendre les coupables, les mener aux juges de la compétence, les ramener pour les juger définitivement, et que tout cela se passe à pas comptés (en payant pour les allées et venues), le chapitre de dépense sera gros (7 mars 1684), BOISLIEU, *Corresp. contr. gén. des finances*, p. 45.

† **COMPTÉ-GOUTTES** (kon-te-gou-t'), *s. m.* Nom, en pharmacie, d'un instrument destiné à doser les gouttes médicamenteuses, de manière qu'elles pèsent toutes un poids uniforme de cinq centigrammes.

† **COMPTEREAU** (kon-te-rô), *s. m.* Nom d'une pièce de comptabilité fournie par quelques agents des administrations financières. Si le ciel en mon choix eût mis ma destinée, Je n'irais point courir de bureaux en bureaux, Vérifiant journaux, bordereaux, compte-rendus, L. BAC, *Lettre à J. B. Rousseau*, 29 nov. 1731, *Œuv. édit.* 1808. Il est également nécessaire qu'ils [les inspecteurs] rédigent deux compte-rendus pour le timbre, l'un d'après les restants en nature portés au compte-rendu du précédent trimestre, l'autre... *Circulaire du 26 prairial an VII*. Comptereaux des recettes et dépenses opérées pendant l'exercice 18, tant sur les consignations que sur les avances provisoires pour frais judiciaires et autres, *Circ. des contr. ind. et*, 18 déc. 1819, n° 44. Les compte-rendus des amendes, des consignations, des avances à régulariser..., qui font partie intégrante du compte, servent, comme par le passé, produits en double expédition, *Circ. de la compt. publ.* du 11 juill. 1871, n° 974.

† **CONAÛ** (ko-nak'), *s. m.* Sorte d'embarcation du

Bosphore. Les femmes, les agas, les effendis et les pachas retournent dans les conaûs... *Journ. off.* 8 janv. 1876, p. 208, 2^e col.

† **CONASSÈRE**. *Ajoutez* : — *REM.* C'est un synonyme grossier de *lemelots*; un matelot n'oserait pas prononcer ce mot devant un officier.

† **CONCASSAGE** (kon-ka-sa-j'), *s. m.* Action de concasser. Séparation des fourrages, ensilage, concassage, coupage, *Ecole forestière, Programme*, 1876, p. 104.

CONCÈDER. — *HIST. Ajoutez* : xv^e s. À Dieu doncques duquel tout bien procede, Humble à genoux de bon cœur je supplie, Qu'il m'ouï pecheur de sa grace il concède Que mon œuvre soit par lui accomplie, JEAN JORET, *le Jardin salutaire*, p. 110.

CONCEPT. *Ajoutez* : — *REM.* Il s'est dit en parlant d'uvres d'art; aujourd'hui on dirait conception. Il [Le Brun] en avait disposé les parties auxiliaires et accessoires avec tant d'art... que chacune semblait ajouter à l'unité et à l'harmonie du tout ensemble de ce merveilleux concept, de MONTAIGNE, *Hist. de l'Acad. de peinture* (Mém. attribués à H. Testelin), t. II, p. 33.

† **CONCEPTIONNEL**, ELLE (kon-sép-sion-nel, nêl), *adj.* Qui a rapport aux conceptions, aux idées, aux éréctions de l'esprit. On a dit que les hérésies n'étaient que des nuances conceptionnelles d'un même fait ou d'une même idée.

† 2. **CONCERTANT**, ANTE (kon-sér-tan, tan-t'), *adj.* Qui concerte, combine. Une tête théologique coordonnante et concertante, STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 435, 3^e éd.

† **CONCESSIBLE** (kon-sé-si-bl'), *adj.* Qui peut être concédé, accordé. La contenance des terrains miniers exploitables par galeries et concessibles est plus grande qu'on ne l'avait cru d'abord, tandis que, au contraire, les terrains miniers exploitables à ciel ouvert et non concessibles sont d'une étendue moindre, Extr. du *Monit. belge*, dans *Journ. off.* 31 oct. 1873, p. 6638, 1^{re} col.

† **CONCEVABILITÉ** (kon-se-và-bi-li-té), *s. f.* Xénologisme. Qualité de ce qui est concevable. Pour les anciennes philosophies, l'univers est un tout infini où l'intelligence humaine se promène sans trouble et sans terreur, donnant aux principes qu'elle suppose une égale infinité, n'y laissant aucune place où elle n'introduise sa raison, le droit de concevabilité et celui d'inconcevabilité... E. LITTRE, *Auguste Comte et Stuart Mill*, p. 48, 1866.

CONCEVOIR. *Ajoutez* : || 8° Se concevoir, avoir la conception, l'intelligence de soi-même. Sans cesse il [l'esprit] s'efforce, il s'anime, Pour sonder ce profond abîme, Il pousse tout son pouvoir; C'est vainement qu'il s'inquiète; Il sent qu'une force secrète Lui défend de se concevoir, LAMOTTE, *Odes, l'Homme*.

— *ETYM. Ajoutez*. La forme fictive *concepuitus* se trouve réalisée dans le romain conceptus au masculin, *concepuita* au féminin, de *conceper*.

† **CONCILIABILITÉ** (kon-si-li-a-bi-li-té), *s. f.* Qualité de celui qui est apte à concilier. Un contemporain et un ami de Turgot a écrit avec justesse que ce ministre était tombé par défaut de conciliabilité, *Journ. off.* 20 janv. 1877, p. 432, 1^{re} col.

† **CONCILIAIRE**. *Ajoutez* : L'averion que saint Grégoire de Naziance avait conçue contre toute assemblée conciliaire, *Mém. de Trévoux*, 4725, t. I, p. 423.

† **CONCION** (kon-si-on), *s. f.* Terme vieilli. Discours en public. Il [Pasquier] voudrait bien que les sermons s'appelaient le préche; car ce mot lui revient mieux que celui de sermon ou de concion, GARASSE, *Rech. des recherches*, p. 722, dans LACURNE, au mot *prêche*.

— *HIST. XVI^e s.* La concion que fit Gargantua es vaincus, RAB. GARG. 50.

— *ETYM.* Lat. *concionem*, proprement assemblée convoquée, puis discours dans cette assemblée, de *cum*, avec, et *ciere*, appeler.

CONCITOYENNETÉ. *Ajoutez* : || 2° Qualité de concitoyen. La concitoiyenneté [entre les provinces de ce qui est aujourd'hui les États-Unis] s'aurait pratiquement aux limites des provinces; chacune d'elles, pour faire cause commune avec ses voisins, n'en conservait pas moins la disposition exclusive de ses ressources financières et de ses contingents, MASSERAS, *Journ. off.* 27 juin 1876, p. 4583, 2^e col.

† **CONCOMITAMMENT** (kon-ko-mi-ta-man), *adv.* D'une manière concomitante. L'article a été publié récemment et pour ainsi dire concomitam-

ment avec un numéro de journal, *Journ. off.* 7 mars 1874, p. 1778, 1^{re} col.

CONCOMITANT. *Ajoutez* : — *REM.* On dit concomitant de. Les circonstances concomitantes de l'accomplissement d'un phénomène.

† **CONCORDATAIRE**. *Ajoutez* : || 2° Qui a rapport au concordat de 1801. Il y a un corps de doctrines qui s'appelle les lois concordataires, *Journ. off.* 26 nov. 1876, p. 8701, 3^e col. À part les dimanches et les fêtes qui ont été ajoutées, mais sur lesquelles on obtient facilement un indulgent du saint-père, toutes les autres messes sont rétribuées, ib. 28 nov. 1876, p. 8752, 1^{re} col.

CONCORDER. *Ajoutez* : || 3° Dans les faillites, entrer en concordat. F..., qui était lui-même un ancien contre-maître de la maison L..., et qui, après avoir été réduit à concorder avec ses créanciers, n'avait pas hésité à prendre sa part des dépouilles de la veuve de son patron... *Gaz. des Trib.* 1^{re} mars 1876, p. 206, 2^e col.

† **CONCORDIA** (kon-kor-dia), *s. f.* La 68^e planète télescopique, découverte en 1860 par M. Luther.

† **CONCRAÏNE** (kon-kre-r'), *v. a.* Terme de grammaire et de logique. Donner le caractère concret, par opposition à abstrait. L'opération de concraïner nous sert à nous former l'idée des êtres qui existent, et celle d'abstraire à composer des groupes d'idées dont le modèle n'existe pas dans la nature et qui néanmoins nous sont très-commodes pour faire de nouvelles comparaisons et apercevoir de nouveaux rapports entre les résultats de rapports que nous connaissons déjà, DESTUTT DE TRACY, *Idéologie*, p. 86, éd. de 1817. Remarque que ces deux opérations opposées, concraïner et abstraire, se trouvent toujours réunies, et sont nécessaires toutes les deux dans la formation de toute idée composée quelconque, ib. ib. p. 89.

— *REM.* Mot très-mal fait, pour lequel il vaudrait mieux dire concréter (voy. ci-dessous concrétaire), et la remarque sur *concréter* au Dictionnaire. *Concraïner* n'a de bon que sa finale qui rappelle *abstraire*.

† **CONCRÉTER** (SE) (kon-kre-t'), *v. réfl.* Se former, être formé. En Inde il se trouve du miel, soit qu'il vienne de la rose, soit qu'il se concrète d'une humeur douce, MALH. LERIQUE, éd. L. Lallanne.

— *ETYM.* Lat. *concreare*, former, produire, de *cum*, avec, et *creare*, créer.

† 2. **CONCRÉT** (kon-kre'), *s. m.* Terme anglais. Espèce de béton. Les murs... ont deux pieds d'épaisseur et sont formés de concret dont les éléments sont : une partie de ciment de Louisville et trois parties de sable, de cendre et des meilleurs résidus extraits des débris de l'incendie, traduit du *Tribun de Chicago*, dans *Journ. off.* 23 juin 1873, p. 4244, 2^e col. D'immenses blocs de concret [de la jetée du port de Jersey] du poids de plusieurs tonnes ont été déplacés et jetés çà et là sur le quai, Extr. du *Pall Mall Gazette*, dans *Journ. off.* 12 déc. 1874, p. 8229, 1^{re} col.

— *ETYM.* Angl. *concrete*, béton, concrétion, concret; c'est notre mot concret, *adj.*

† **CONCRÉTER**. *Ajoutez* : || 1°. En termes de philosophie, donner un sens concret, un caractère concret. Qu'ils soient simples ou cultivés, les hommes sont plus ou moins réalistes; ils ont un besoin continu de tout concréter, CLAYEL, *La Philosophie positive*, janvier-février 1873, p. 93.

† **CONCUBIN**. *Ajoutez* : — *REM.* Concubin, au masculin, est dit appartenir à l'ancien langage de jurisprudence. En voici un exemple dans la jurisprudence contemporaine : Elle est chifflonnière; elle avait vécu jusqu'à ces derniers temps avec un concubin qui l'a abandonnée, *Gaz. des Trib.* 6 décembre 1874, p. 1170, 1^{re} col.

CONCUBINAIRE. *Ajoutez* : || 2° *Adj.* Qui a rapport au concubinage. Tous les jurisconsultes opinent pour la nullité des billets dits concubinaires, *Gaz. des Trib.* 14 juillet 1870.

— *ETYM.* *Ajoutez* : Du Cange à *concupinarius*.

CONCURRENCE. *Ajoutez* : || 6° Il s'est dit pour rencontre d'idées, d'expressions. Que si l'on remarque des concurrences dans mes vers, qu'on ne les prenne pas pour des larcins, *concl. Crit. Préface*.

† **CONCURRENCER** (kon-ku-ran-sé), *v. a.* Le concurrencer, se concurrencer. Concurrencer, Concurrencer, Concurrencer. L'agriculture, la navigation augmentera, et vous pourrez concurrencer les marines

dans toutes les parties de l'empire dans des congs, *Journ. offic.* 18 nov. 1874, p. 7687, 1^{re} col.

† **CONGÉDIEMENT.** || Il se dit, en général, de toute personne que l'on congédie. Dans le cas de congédiement d'un employé de commerce, *Gaz. des Trib.* 6 janv. 1876, p. 16, 2^e col.

† **LONGÉALITÉ.** (kon-jé-nà-li-té), *s. f.* Néologisme. Caractère de ce qui est congénial. En gagnant par rapport à l'exécution, elles [les images par les écoles japonaises] ont perdu ce qui les rendait charmantes, la naïveté, l'originalité, la vie, la congénialité, *Journ. offic.* 11 juill. 1876, p. 5029, 3^e col., d'après une lettre du docteur Saffrey, au *Manuel gén. de l'inst. prim.*

† **CONGESTIONNEL, ELLE** (kon-jé-si-on-nèl', nêl'), *adj.* Terme de médecine. Qui a le caractère de la congestion. Symptômes congestionnels.

† **CONGO** (kon-go), *s. m.* Nom d'une danse, dans la Dordogne. D. Peu de jours après, vous avez dansé le congo; je ne sais si c'est encore l'usage aux Missals de danser le congo après la mort d'un mari ? — *Re. Je n'ai pas dansé le congo, Gaz. des Trib.* 7 mars 1876, p. 230, 1^{re} col.

† **CONGRÉGATIONALISME** (kon-gré-ga-si-on-na-li-sim'), *s. m.* Système d'organisation ecclésiastique, dans lequel l'autorité appartient à la congrégation ou à l'union des fidèles.

† **CONGRESSIONNEL, ELLE** (kon-gré-si-on-nèl', nêl'), *adj.* Se dit, aux États-Unis, de ce qui se rapporte au congrès. L'Association italienne de New-York a chargé un comité de remettre au congrès une copie des résolutions requérant l'aide congressionnelle pour la suppression du trafic des enfants italiens, *Extr. du Courrier des États-Unis*, dans *Journ. offic.* 23 oct. 1873, p. 6510, 1^{re} col.

CONIQUE. *Adj.* || L'usage a prévalu de donner le nom de pendule conique à un pendule quelconque qui, n'oscillant pas dans un plan vertical, décrit une courbe fermée. En effet, la tige du pendule décrit un cône circulaire ou elliptique.

CONJECTURE. — *HIST.* *Adj.* || *XIV^e s.* Conjectura. conjecture. *ESCALIER, Vocab. lat.-franç.* 439.

CONJUNCTURE. *Adj.* || *3^e Accord, concours.* Quand il se rencontre qu'une mutuelle volonté rend aussi mutuels les desirs, dans la conjuncture des choses honnêtes, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

CONJUGÉ. *Adj.* || *3^e Un* avec, joint avec (peu usité en ce sens). Que... 410,000 mètres sont disséminés dans tous les villages des six départements qui entourent Lyon, et qu'ils apportent là le travail industriel conjugué avec le travail agricole, *Journ. offic.* 26 juin 1874.

CONJURATEUR. — *HIST.* *Adj.* || *XIV^e s.* Thieris de Maisieres se presenta lui septieme... Lids lionnans proposa que ladite presentation ne valloit... car il contenoit, tant de droit comme de la coutume, que li si conjurateurs [faisant serment ensemble] fussent bourgeois [434], *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 905.

CONJURATION. — *HIST.* *Adj.* || *XIII^e s.* Lorsque Catherine fist à Rome la grant conjuraision, *BRUN, LATINI, Trésor*, p. 505.

CONJURER. *Adj.* || *7^e Conjur* de, s'entendre par conjuration pour. Quand tout ce qu'il y a d'hommes au monde aurait conjuré de vous servir, il n'y en aura jamais un qui le fasse avec plus d'affection, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

8^e Conjur à, former une conjuration contre (peu usité). Assassinier sa patrie et conjurer à sa ruine sont les marques de grandeur et d'autorité, *Id. ib.*

† **CONNAISSABLE.** *Adj.* || *2^e Qu'on* peut reconnaître. Son visage n'était plus connaissable, *SEV. 8 déc. 1673.* Sa personne est changée à n'être pas connaissable, *M^{me} DE LA FAYETTE, Lett. d'Anne de Sévigné*, du 30 déc. 1672.

CONNAÎTRE. — *REM.* *Adj.* || *2^e Au XVI^e s.* *cognoistre* se prononçait *connoistre*, le *g* ne se faisant pas sentir (voy. *LIVET, la Gramm. franç.* p. 164).

CONNÉTABLE. *Adj.* || *5^e Dans* les lles Normandes, nom de certains officiers paroissiaux électifs, chefs de l'administration et de la police dans leur paroisse; il y en a un pour chaque paroisse de Jersey, deux pour chaque paroisse de Guernesey, deux pour l'île d'Aurigny et un pour l'île de Sark.

CONŒDE. || *2^e Ajouté* || Ce mot est réservé aujourd'hui aux surfaces engendrées par une droite qui se meut parallèlement à un plan, en s'appuyant sur une autre droite et sur une directrice quel-

conque. On dit dans le même sens adjectivement surface conoïde.

CONQUE. *Adj.* || *8^e Sorte* de vase de verre. Le dépeçement du *Magenla* en lieu à l'aide de torpilles chargées de 20 à 50 kilos de poudre enfermés dans des conques ou dame-jeannes en verre, *Extr. de la Sentinelle du Midi*, dans *Journ. offic.* 25 mars 1876, p. 2099, 1^{re} col.

† **CONROV** (kon-rov), *s. m.* Nom donné en limousin aux terrains imperméables.

— *ETYM.* Voy. *CONROI*.

CONSCRANT. *Adj.* || *Au féminin.* Les paroles conscrantes, *BOSS. Déf. trad. comm.* 1, 4.

CONSCRIT. *Adj.* || *3^e S. m.* Dans le Dictionnaire, nom des grappes de la vigne sorties des bourgeons adventives qui poussent après la gelée. Ceux [les raisins] qui ont échappé aux atteintes des gélées du printemps, sont gros comme des pois, tandis que les conscrits, ou grappes sorties des bourgeons adventives après la gelée, sont presque microscopiques, *Extr. du Bien public de Dijon*, dans *Journ. offic.* 2 août 1873, p. 5208, 2^e col.

CONSCRÉATEUR. *Adj.* || *Au lieu* que les évêques ont accoutumé de se tenir honorés par le ministère d'un conscréateur [celui qui fait leur sacre], *BOSS. Rem. Rep. quiesme, avant-propos.* || Par extension, Jean [saint Jean Baptiste] s'humilie; et un Dieu l'exalte en le faisant, pour ainsi dire, son conscréateur pour se dévouer sous sa main à la pénitence, *BOSS. Elevat. sur myst.* XXII, 4.

CONSEIL. *Adj.* || *41^e Arbre* des conseils, le figuier des pagodes, *ficus religiosa*, *L., BAILLON, Dict. de bot.* 1, p. 247.

— *REM.* *Adj.* || *À propos* de ce vers de Philippe Mouskes : Mais or n'ert mais qui me consaut, *Chronique*, v. 9374, M. de Reiffenberg remarque en note : « On disait encore sous le gouvernement autrichien [en Belgique] les consaux pour les conseils de l'Etat. »

† **CONSEILLABLE.** *Adj.* || Les deux alliances naturelles [des Provinces-Unies], les seules conseillables, et dont on put espérer un secours efficace, *D. STERN, Hist. des communs, de la rep. aux Pays-Bas*, p. 149.

† **CONSEILLER.** || *3^e Conseiller* que. *Adj.* || Je conseille à ces pauvres gens qu'ils aillent plus vite en besogne, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

CONSENTEMENT. *Adj.* || *3^e Accord, concordance.* Admirer le consentement de sa vie et de sa doctrine, *BOSS. Cornet.*

CONSENTIR. *Adj.* || *5^e Être* d'accord avec. Tous les biens même but, qui est de consentir à nature, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. || *6^e S. m.* Le consentir. Ce n'est pas le sentir, mais le consentir qui nous rend coupables, *PÈN. Lett. spir.* 136.

CONSÉQUENCE. || *3^e Ajouté* || Par opposition à inconséquence. M. Buffet l'autre jour en appelait à votre conséquence, il vous disait : Il faut que ce qui a été décidé soit décidé, — je ferai le même appel à la conséquence de l'assemblée, *THIERS, d' l'Assembl. nation. Journ. offic.* 26 juin 1872, p. 4349, 3^e col.

† **CONSÉQUENTIEL, ELLE** (kon-sé-kan-si-el', èl'), *adj.* Qui est la conséquence. Les nouvelles cravates indirectes ou conséquentielles, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ne seront en aucune façon soumises à l'arbitrage [de Genève], *Journ. offic.* 16 mai 1872, p. 3266, 1^{re} col. (trad. du disc. du comte de Derby à la chambre des lords).

— *ETYM.* Angl. *consequential*, du lat. *consequens* (voy. *consequence*). Cet anglicisme n'est pas inacceptable.

† **CONSERVATAIRE** (kon-sér-va-tè-r'), *adj.* Terme de droit. Se dit, en parlant de personnes qui conservent, gardent un droit de possession. Cette institution avait pris en Algérie un développement considérable [soit parce qu'elle permettait de modifier la loi des successions, d'exclure les filles, les sœurs, la mère, à qui le Koran aurait attribué des droits d'héritières conservataires, et par suite de conserver les biens dans la famille], *SEV. 14 août 1874*, *Gaz. des Trib.* 26 août 1874, p. 847, 4^e col.

† **CONSERVATISME** (kon-sér-va-ti-sim'), *s. m.* Néologisme. Opinion des personnes qui appartiennent au parti conservateur. Le *Herald* et le *Standard*, ces frères siamois du conservatisme, *l'Indépendance belge*, 24 nov. 1868. La science sociale, fondée sur les lois naturelles, est à la fois radicale et conservatrice, radicale au delà de tout ce que con-

çoit le radicalisme actuel, conservatrice au delà de tout ce que conçoit le conservatisme d'aujourd'hui. *E. CARO, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1873, p. 34.

† **CONSERVATISME** (kon-sér-va-ti-sim'), *s. m.* Terme de politique. Celui qui est partisan du conservatisme. || *Adj.* Former une majorité conservatiste au sénat, *Journ. de Genève*, 23 nov. 1876.

† **CONSERVATOIREMENT** (kon-sér-va-toi-re-man), *adv.* De manière à empêcher qu'il ne soit porté préjudice à un droit. Nous maintenons l'ordonnance du 3 décembre dernier, qui a permis de saisir conservatoirement, sur le vu d'un billet payé, le mobilier des époux B..., *Gaz. des Trib.* 23 fév. 1876, p. 189, 1^{re} col.

CONSERVES. *Adj.* — *REM.* Le mot *conserves* s'applique à toutes sortes de verres, lorsqu'ils s'adaptent bien à la vie. Cependant on réserve ordinairement le mot de *conserves* aux verres colorés plans, c'est-à-dire sans numéro.

CONSIDÉRATION. || *4^e Ajouté* || L'exemple de Vauban, où considération est dit au pluriel dans le sens d'égards, celui-ci de Mme de Sévigné : Il est impossible de rien ajouter aux bonnettes, aux confiances et aux extrêmes considérations de M. de Lavardin pour moi, *Lett. d'Anne de Grignan*, 24 sept. 1675.

— *REM.* Bouhours condamne avoir de la considération dans le monde, pour : s'attirer de la considération : « Avoir de la considération signifiait proprement considérer les choses, et non pas être considéré des autres; un homme qui a de la considération, c'est un homme qui prend garde à ce qu'il fait, » *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, éd. 1674, p. 419. Malgré cette condamnation, la locution a prévalu.

CONSIDÉRER. *Adj.* || Se considérer, suivi d'un adjectif, se regarder comme. [Gens] qui ont dû se considérer définitivement libérés du service, *CHATELAIN, L. XXX*, p. 164, éd. Furne, grand in-8^o.

† **CONSIGNÉ.** *Adj.* || *3^e Populairement*, le tisonnier d'un corps de garde. Après la dernière ronde de 40 heures, M... s'est servi d'un crochet, dit consigné, avec lequel se lève la cloche du poêle, la fait rougir au feu de ce poêle, *Gaz. des Trib.* 24 janv. 1876, p. 67, 2^e col.

CONSISTORIAL. || *3^e Ajouté* || *S. m. pl.* Les consistoriaux, les députés des consistoires protestants. Les consistoriaux qui avaient plus d'opiniâtreté que de connaissance, eurent peine à y consentir [au maintien de la paix de 1577], *MÉZERAY, Abrégé chronol.* 1577.

CONSUMMATEUR. *Adj.* — *HIST.* *XVI^e s.* Et pourtant nous aussi que avons si grande nuance de témoigns mise au devant... courais par jactance à la bataille qui nous est proposée, regardas à l'auteur de la foy et consommateur Jesus, *Hebr. XII, Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

CONSUMMATION. *Adj.* || *6^e Farine* de consommation, farine que l'on consume chez soi, par opposition à farine de commerce, celle que l'on vend, *Journ. offic.* 18 déc. 1876, p. 9191, 2^e col.

† **CONSONNANTIQUE** (kon-so-nan-ti-k'), *adj.* Qui a le caractère de consonne.

† **CONSONNANTISME** (kon-so-nan-ti-sim'), *s. m.* Terme de grammaire. Système des consonnes d'une langue.

† **CONSORTIAL, ALE** (kon-sor-si-al', a-l'), *adj.* Qui appartient à une société de commerce. Deux motions ont été présentées [au parlement prussien], l'une réclamant la suppression de cet institut [une banque], l'autre demandant que toute participation à des entreprises consortiales lui fût désormais interdite, *le Temps*, 13 mars 1876, 2^e page, 1^{re} col. || *Au plur. masc.* Consortiaux.

— *ETYM.* Voy. *CONSORTS*.

CONSPIRATEUR. — *HIST.* *Adj.* || *XVI^e s.* Si une femme a conspiré avec autres la mort de son mari... la conspiratrice fera pénitence, sans espoir de se pouvoir remarier, *le Bureau du concile de Trente*, p. 248.

† **CONSTABULAIRE** (kon-sta-bu-lè-r'), *adj.* Qui est relatif aux constables. La force constabulaire.

† **CONSTERNANT, ANTE** (kon-stèr-nan, nan-t'), *adj.* Qui consterne. Deux fils de M. de Feuquières apportèrent la dernière nouvelle de la mort de leur père, *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. II, p. 9, 3^e éd.

† **CONSTITUTEUR.** *Adj.* || *Aucun* usage n'obscureit à mes yeux le droit d'Auguste Comte à

se dire le constituant de la sociologie, É. LITTRÉ, *Anglais Comte et Stuart Mill*, p. 23, 1866.

CONSTITUTION. Ajoutez : || 9° Constitution s'est dit, pendant la révolution, à propos des débats sur la constitution, du goudron. On vend au Palais-Royal de petits goudrons, qu'on appelle des constitutions ; j'invite tous les patriotes à n'en pas faire usage, *Lett. du P. Duchêne*, 26^e lettre, p. 7.

† **CONSTRUCTIF.** Ajoutez : Jusqu'à présent nous n'avons été saisis que de la partie purement négative de la critique du philosophe anglais [M. Herbert Spencer] ; il nous reste à considérer le côté positif ou constructif de ses efforts, de ROBERTY, *La Philosophie positive*, août-sept. 1876, p. 197.

CONSTRUCTION. || 3° Terme de grammaire. Construction louchée. Ajoutez : On appelle cela une construction louchée, parce qu'elle semble regarder d'un côté, et elle regarde de l'autre ; plusieurs écrivains ne sont pas exempts de cette faute, *ANGELAS, Rem. t. I, p. 181, dans POUGENS*.

† **CONSUBSTANTIALISTE** (kon-sub-stan-si-a-list), s. m. Celui qui soutient la consubstantialité, c'est-à-dire l'unité de substance des trois personnes de la Trinité. Quelques mots de plus [dans les Épîtres de saint Paul], et Jésus sera le logos créateur ; les formules les plus exagérées des consubstantialistes du 1^{er} siècle peuvent déjà être présentes, RENAN, *Saint Paul*, ch. IX.

CONSU LAIREMENT. Ajoutez : || 2° En qualité de consul de Rome. Telsinus aime mieux être exilé comme philosophe que de vivre consulairement sous Domitien, LA MOTHE LE VAYER, *Dialog. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 230.

CONSULTEUR. Ajoutez : — REM. 1. J. J. Rousseau a dit : consulter quelqu'un si, pour : consulter quelqu'un sur la question de savoir si. Quand je consultai Milord Maréchal si je le accepterais [les grâces du roi]... *Lett. à Davenport, fév. 1767*. Cette tournure abrégée est bonne. [2. On] eut vent à consulter, verbe neutre, des phrases d'auteurs déjà anciens où l'on dit consulter de. En voici un exemple plus récent : Je ne prendrai ni parti définitif sans en bien consulter avec vous, J. J. ROUSS. *Lett. à Milord Maréchal*, 6 avril 1765.

CONSUMANT. Ajoutez : [Dans l'enchâristie] une présence en figure, et une manducation en esprit, c'est-à-dire la présence la moins divinisante et la manducation la moins consumante qu'on puisse jamais imaginer, BOSS. *Explic. de la messe*, 10.

CONSUMER. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Wa à moi : car je sui consumeux, et n'amine [mon âme] de faille [l'original latin porte *consumptus sum*], BONNARDOT, *Texte latin, dans Romania*, t. V, p. 299.

† **CONTADIN.** Ajoutez : — REM. Mme de Gasparin a employé au féminin ce mot presque inusité. Elles descendent, les contadines, de roche en roche, bondissantes, 3^e de GASPARIN, *Voyages à Florence*, t. IV, 2^e éd., Paris, 1866.

CONTAGION. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : J'ay le cur si comblé d'admertume et d'opresse, Que, par contagion, je reus pleins de tristesse Ceux qui parlent à moy, DESPORTS, *Epitaphes, complainte pour Henri III*.

† **CONTAGIONNER** (kon-ta-jio nê), v. a. || 1° Néologisme. Infecter par contagion. Pour qu'il [le typhus] puisse s'y propager [en France], il faut deux choses : il faut d'abord l'introduction de la graine, qui est un animal contagionné ; et autour de lui, il faut ensuite des animaux susceptibles de recevoir la graine, TESTELIN [à l'Assemblée nationale], *Journ. offic.* 17 décembre 1873, p. 7658, 3^e col., 2^e V. *réf.* Se contagionner, gagner la contagion, en parlant de vers à soie. Prenez garde que vers à soie ne se contagionnent.

† **CONTASSERIE** (kon-ta-se-rie), s. f. Petites nouvelles, ragots. J'avais compté sur la bon effet de mes contasseries, DEBOURCHAMP, *Souv. de la marquise de Créqui*, t. I, XVII.

— ETYM. Contier. Le mot est très-mauvais, mais il ne l'est pas plus que raconter, qui se dit aujourd'hui en tant de journaux et dont il est synonyme.

CONTEMPLATEUR. — HIST. Ajoutez : XII^e s. La divinité ne se soi demostret mie telle come ele est à ses contempliers en ceste vie, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 350.

CONTEMPTEBLE. Ajoutez : Le cardinal de Richelieu... les employant [certains personnages] à des ministères vils et contemptibles, MONTCHAL, *Mém. t. I, p. 27*.

CONTENTIEUX. Ajoutez : || 5° Un contentieux, DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

un bureau du contentieux. Un contentieux fortement organisé *Journ. offic.* 25 avril 1873, p. 2752, 1^{re} col.

† **CONTENUE** (kon-te-nue), s. f. S'est dit pour contenance, étendue d'un terrain. Il serait nécessaire de fixer la contenance du clos, BOUSLEIX, *Corresp. contr. génér.* Paris, 1874, p. 273.

† **CONTÉRIE.** Ajoutez : On comprend sous la dénomination de contéries, ou celle de verroteries, toutes sortes de perles en verre de différentes formes et nuances, imitant les unes des œufs de pigeon couleur blanc de lait ; les autres, des grains de corail de toutes grosseurs ; les autres, des perles formant un parallélogramme allongé... on vend ces verroteries au poids ; on les achète pour le Soudan et le Darfour, contrées où il n'existe aucune sorte de monnaie ; les marchands, tant arabes qu'européens, s'en servent comme moyen d'échange pour l'achat des dents d'éléphant, des cornes de rhinocéros, des plumes d'autruche, etc. *Monit. univ.* 17 sept. 1869, p. 4416, 1^{re} col.

CONTÉSTE. Ajoutez : — REM. Chateaubriand rajeunit l'emploi de ce mot, mais il le fait masculin, à tort : Je l'ajourne [Lamennais] à mon lit de mort pour agiter nos grands contestes à ces portes qu'on ne repasse plus, *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. VI, Conclusion : saint-simoniens, phalanstériens, etc. Nos grandes contestes seraient fort bon.

CONTINGENCE. Ajoutez : || 2° Aujourd'hui, angle de contingence, celui que forment deux tangentes à une courbe en des points infiniment voisins.

CONTINU. Ajoutez : || 5° Terme de fortification. Lignes continues, par opposition à lignes à intervalles, lignes de fortification composées d'obstacles reliés entre eux, sans aucune solution de continuité. || 6° Terme de fluterie. Fil continu, ou, substantivement, le continu, fil qui est produit sans discontinuité. Il y avait des continus en France, il y a 40 ans ; nous avons été obligés d'y renoncer ; le prix du continu, en Angleterre, est seulement de 5 centimes par kil., plus élevé que celui de la malle-jenny, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. IV, p. 407. || Métier continu, ou, substantivement, un contin, métier qui file du fil continu. Depuis quelques années seulement, les métiers dits continus ont été importés à Roubaix ; ils sont de construction anglaise, *ib.* t. III, p. 617, etc.

CONTINUEL. — HIST. Ajoutez : || XV^e s. Iceilay Gossoyn joyra des privileges... comme vray et continuel escolier d'icelle université, *Romania*, avril 1873, p. 209.

CONTINUËLEMENT. — HIST. Ajoutez : XII^e s. À tenir ai la droite vie En ordre continuellement, BENOÎT, *Chronique*, t. III, p. 299, v. 39821.

CONTINUER. — HIST. Ajoutez : XII^e s. En sorquetot [il] n'aveit leisir De totes lor façons escrire ; Trop aveit à fere et à dire Del siege et de la mortel guerre, Et de continuer l'aferre, BENOÎT DE STE-MORE, *Roman de Froie*, v. 5561.

† **CONTOURNAGE** (kon-tour-na-j), s. m. Action de donner des contours recherchés ou forcés ; résultat de cette action. Le style Louis XV, avec ses baroques contournages, MAZARIN, *Hist. des corporations françaises d'arts et métiers*, Paris, 1874, t. I, p. 272.

† **CONTRADETTE** (kon-tra-dê-t), s. f. Terme de chancellerie romaine. Opposition, contradiction. Lorenzi, qui a enregistré la supplique..., CORRUZZINO, scripteur apostolique, et Gofredi, officier de contradittes, E. J. DELEUZE, *Romans*, etc. p. 272 [1 vol. Charpentier, 1815], *Dona Olympia*, ch. VI.

— ETYM. Ital. *contraddetto*, contradiction, de *contra*, contre, et *detto*, dit (voy. DIRE).

CONTRADICTOIRE. Ajoutez : — REM. On dit contradictoire à. Cette proposition est contradictoire à telle autre.

† **CONTRA-LATÉRAL, ALE** (kon-tra-la-tê-ra-l, ra-l), adj. Terme d'anatomie et de pathologie. Qui est du côté opposé à une lésion. La destruction de certaines régions corticales antérieures du cerveau est suivie d'une augmentation de température très-considérable dans les extrémités contra-latérales, EULENBURG et LANDOIS, *Acad. des se. Comptes rend.* t. LXXII, p. 563.

— ETYM. Lat. *contra*, à l'opposite, et *lateral*.
† **CONTRALO.** Ajoutez : Que tu me plais, ô timbre étrange, Son double, homme et femme à la fois, Contralto, bizarre mélange, Hermaphrodite de la voix, TH. GATTEAU, *Ennui et caresses, Contralto*.

CONTRARIER. Ajoutez : || 5° Deux cheminées sous l'un même toit, quand on ne peut allumer du feu en même temps dans toutes les deux.

† **CONTRASTÉ.** Ajoutez : — REM. J. J. Rousseau a dit *contrasté* pour : combattu ; ce qui est un italianisme. Il est vrai que cette impression était singulièrement contrariée par le souvenir, *Confessions*, II. Inusité en ce sens.

† **CONTRAVENTIONNEL, ELLE** (kon-tra-van-si-o-nêl, nê-l), adj. Qui a le caractère de la contravention. Peut-il admettre le cumul parce qu'il s'agit d'un délit contraventionnel ?... distinguer les délits contraventionnels des autres délits, *Gaz. des Trib.* 5 fév. 1876, p. 121, 3^e col.

CONTRÉ. || 7° Ajoutez : || Tout contre, se dit de deux objets qui sont très-près l'un de l'autre. Les témoins D... et G... accourus pour éteindre le feu, ont constaté que cette porte n'était pas fermée et que, suivant leur expression, les deux battants étaient tout contre, *Gaz. des Trib.* 20 mars 1874, p. 272, 2^e col.

† **CONTRÉ-AMOUR** (kon-tra-mour), s. m. Amour opposé à un amour. Ce que disait une divinité chez Porphyre, que, pour donner vigueur à l'amour, il faut lui donner un contre-amour... MONTCHAL, *Mém. t. I, p. 58*.

† **CONTRÉ-APPEL.** Ajoutez : — HIST. XII^e s. Tel cop li a doné de l'espée à noiel, Que mort l'a abatu, ainsi n'1 ot entrapel, li *Romans d'Aliran-dre*, p. 308.

† **CONTRÉ-ARCHET** (A) (kon-tra-çhê), loc. adv. Être à contre-archet, jouer à contre-archet, tirer l'archet quand il faudrait le pousser, ou le pousser quand il faudrait le tirer.

CONTRÉ-BASSE. — REM. Ajoutez : || 2. Les contre-basses descendent à une sixte et non à une quarte au-dessous du violoncelle, puisque leur son le plus grave est un contre-mi. Les contre-basses modernes sont accordées par quarts et non par quintes, comme les anciennes contre-basses à trois cordes. La contre-basse ne renforce pas seulement les parties de basse, dans beaucoup de cas elle exécute une partie qui lui est propre. La contre-basse fut introduite en 1714 à l'Opéra par Mottelclair ; elle n'y servit d'abord que pour accompagner les chœurs... et le vendredi seulement, CASTLE-BLAZE, *Hist. de l'Opéra italien*.

† **CONTRÉ-BOURGEOIS** (kon-tré-bour-join), s. m. Terme de viticulture. Bourgeois supplémentaire qui se développe quand le premier bourgeois a été détruit par la gelée ou autre cause. En Bourgogne, dans les vignes non endommagées par la gelée, les raisins sortent bien ; dans celles qui ont souffert, le contre-bourgeois montre de nouveaux raisins, *Journal des Débats*, 25 juin 1876, feuilleton, 1^{re} page, 2^e col.

† **CONTRÉ-CHANGER.** Ajoutez : Est-ce ainsi [par de mauvaises actions] que je devois contre-changer les bénéfices de mon créateur et le sang de mon rédempteur ? ST FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, t. I, 12.

† **CONTRÉ-CRIQUE.** Ajoutez : J'étais bien pressé avant-hier en vous écrivant toutes mes contré-critiques, VOLT. *Lett. Thiriot*, 1^{re} déc. 1738.

† **CONTRÉ-ÉCORAGE** (kon-tré-ko-ra-j), s. m. Vérification d'une opération d'écorage (voy. ÉCORAGE au Supplément). Les feuilles d'écore pour le harang, outre la signature prescrite par l'article 16, porteront l'approbation et la signature de la personne chargée du contre-écorage à bord du bateau, DELAHS, *Notice hist. sur l'écorage*, Dieppe, 1873, p. 51.

† **CONTRÉ-EXTENSION.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Un autre serviteur tirera l'espaule vers soi à l'opposite, et ainsi se fera la contre-extension, PAUL, XII, 8.

† **CONTRÉ-FIN** (A). Ajoutez : Une tentative pour exploiter au profit d'ambitions personnelles les sentiments philanthropiques de la nation irait à contre-fin en révoltant la conscience publique, *le Temps*, 14 sept. 1876.

† **CONTRÉ-GAGER.** Ajoutez *ex exemple* : Est-ce seule ? — Oui. — Bon, je risque l'abordage ; faites le guet, pendant que je la contre-gage, DUFRESSY, *Mariage fait et rompu*, II, 6.

† **CONTRÉ-GATTE** (kon-tra-ga-t), s. f. Terme de marine. Retraitement qui renforce la gatte (voy. GATTE au Dictionnaire). Tous les haubans sont perdus, la gatte et contre gatte sont éventrées, *Journ. offic.* 20 juil. 1873, p. 4881, 3^e col.

† **CONTRÉ-HUS** (kon-trê-hu), s. m. En Normandie, partie d'une porte coupée en deux, le haut pouvait s'ouvrir, tandis que le bas reste fermé ; le

contre-bus se rencontre à l'entrée des boutiques, et le hec (voy. ce mot au Supplément) à celle des maisons de fermier, n. moïst, *Noms de famille normands*, p. 206. [Petite porte, quelquefois à perpétuelle demeure, quelquefois susceptible d'être enlevée à volonté, qui est au devant de la porte entière, et qui atteint à moitié environ de la hauteur de celle-ci, id. ib.]

— ETYM. Contre, et huis.

† **CONTRE-INVICTIVE**. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Mon intention n'est pas d'usurper le contre-invectives, et de leur rendre [à mes détracteurs] injures pour injures, du BARTAS, *Œuv.* 1611, *advertissement*.

† **CONTRE-MONT**. Ajoutez : 2° Labourer amont et à contremont (voy. AMONT, n^o 5, au Supplément).

† **CONTRE-PASSEMENT** (kon-tre-pâ-se-man), s. m. Terme de commerce. Action de contre-passer. Que... l'opération... était passée sur les livres de la société du Crédit mobilier français au crédit de la société du Crédit mobilier espagnol; que, s'il est vrai que cette opération ait été contre-passée à la date du 24 mai, il est justifié que ce contre-passement n'a pas été ordonné par le sieur P... *Gaz. des Trib.* 5 juill. 1876, p. 45, 4^{re} col.

† **CONTRE-PASSER**. Ajoutez : 2° Passer une somme, une valeur des livres d'un négociant, d'une société, sur les livres d'un autre négociant, d'une autre société. [3° V. *refl.* Se contre-passer, se croiser, passer l'un devant l'autre. Le second témoin est l'ancienne maîtresse de B...; ils échangeant un regard furtif en se contre-passant, *Gaz. des Trib.* 7 fév. 1876, p. 126, 3^e col.

† **CONTRE-PÉTITION** (kon-tre-pé-ti-sion), s. f. Pétition opposée à une autre.

† **CONTRE-PÉTITIONNAIRE** (kon-tre-pé-ti-sion-nér), s. m. Celui qui fait une contre-pétition.

† **CONTRE-PÉTITIONNEMENT** (kon-tre-pé-ti-sion-ne-man), s. m. Action de contre-pétitionner.

† **CONTRE-PÉTITIONNER** (kon-tre-pé-ti-sion-né), v. n. Faire une contre-pétition.

† **CONTRE-POINTÉ**. [Fig. Opposé l'un à l'autre. Par cette ruse qu'il savait très-bien pratiquer, il [le cardinal de Richelieu] tenait ces deux prélats contre-pointés, MONTCAUL, *Mémoires*, t. 1, p. 58.]

† **CONTRE-POUSSER** (SE) (kon-tre-pou-sé), v. *refl.* Se pousser en sens inverse. Toutes les pierres [d'une voûte] se soutiennent en se contre-poussant, FÉN. *Exam. de consc. sur les devoirs de la royauté*.

† **CONTRE-PROGRAMME** (kon-tre-pro-gra-m'), s. m. Programme opposé à un programme. Le programme de la Russie et le contre-programme de l'Angleterre [au sujet des affaires d'Orient] sont encore inconnus, *Journ. des Débats*, 10 déc. 1876, 2^e page, 4^e col.

† **CONTRE-PROMESSE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. M'ayant fait promettre de lui donner une promesse de mariage pour apaiser sa mère, elle m'offrit toutes les contre-promesses que je désirerois d'elle, BAS-SOMPIERRE, *Mém.* t. 1, p. 318, Amsterd. 1721.

† **CONTRE-REMONTRANT** (kon-tre-re-mon-tran), s. m. Voy. REMONTRANT.

† **CONTRE-RUSE**. Ajoutez : Par cette contre-ruse je trompai les friponnes, qui levèrent enfin le masque, LESAËGE, *Gil Blas*, IV, 7.

† **CONTRE-SIGNER**. Ajoutez : [3° Contre-signer, signer son nom de ses initiales sur l'enveloppe d'une lettre pour en indiquer la provenance. On contre-signa ses lettres à un grand personnage, quand on eut connu de lui et qu'on désirait qu'il les eût lui-même.]

† **CONTRE-SIGNIFIER** (kon-tre-si-gni-fi-é), v. a. Terme de droit. Opposer une signification à une signification. Bien que l'avoué de cette partie n'eût pas levé la grosse de l'arrêt ordonnant la vente, et n'eût d'ailleurs pas fait contre-signifier la copie à lui notifiée par l'autre avoué, *Gaz. des Trib.* 6 janv. 1875, p. 43, 2^e col.

† **CONTRE-TENANT**. [Fig. Le cardinal [de Richelieu], qui n'admettait personne auprès de soi sans lui donner un contre-tenant, formait des jaloux entre eux [l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Chartres], MONTCAUL, *Mémoires*, t. 1, p. 67.]

† **CONTRE-TIMBRAGE** (kon-tre-tin-brâ'), s. m. Opération consistant à apposer l'empreinte du contre-timbre. Une circulaire du 25 juin dernier a fait connaître aux directeurs les mesures à prendre pour le contre-timbrage, et les a invités à envoyer le plus tôt possible des papiers contre-

timbrés dans les bureaux, *Instruction* du 5 juill. 1862.

† **CONTRE-TIMBRE** (kon-tre-tin-br'), s. m. 1° L'empreinte apposée sur les papiers timbrés, afin d'indiquer une modification dans leur valeur. L'administration de l'enregistrement et des domaines continuera à faire débiter les papiers frappés des timbres actuellement en usage, après y avoir fait apposer un contre-timbre qui indiquera l'augmentation des droits, *Ordonnance royale* du 1^{er} mai 1816. [2° Opération consistant à apposer cette empreinte. Les inventaires qui seront arrêtés le 10 pluviôse en conformité du décret, comprendront, par un article séparé, les papiers qui auront été renvoyés pour le contre-timbre, *Circul. des régisseurs de l'enregistrement* du 16 nivôse an iv. Ceux [les papiers] qui auraient été imprimés ne pourront être admis qu'au contre-timbre, *Introduction* du 3 mai 1816.]

† **CONTRE-TIMBRER** (kon-tre-tin-bré), v. a. Marquer d'un contre-timbre. Si un receveur n'avait pas encore à sa disposition le papier contre-timbré dont l'envoi a dû lui être fait... *Ordonnance royale* du 1^{er} mai 1816.

† **CONTRE-TIRER**. [2° Ajoutez : Je lui avais prêté six médailles qu'il avait fait contre-tirer, GUI PARY, *Lett.* t. 1, p. 212.]

† **CONTRE-TIRÉ**, **ÉE** (kon-tre-ti-tré, trée), *adj.* Où le titre a été indiqué contrairement à la loi, en parlant d'ouvrages d'or ou d'argent. Seront saisis et confisqués tous les ouvrages d'or et d'argent sur lesquels les marques des poinçons se trouveront entées, soudées ou contre-tirées en quelque manière que ce soit, *Loi* du 19 brumaire an vi, art. 109.

† **CONTRE-VALEUR**. Ajoutez : Une denrée quelconque, pour être apte à devenir marchandise tierce, contre-valeur générale, doit commencer par être valeur générale, *MONS.* *l'Econ. polit. avant les physiocrates*, ch. vi.

† **CONTRE-VAPEUR** (kon-tre-va-peur), s. f. Mécanisme à l'aide duquel, sur les locomotives, on use de la vapeur à contre-sens, pour diminuer la rapidité des trains. Un autre perfectionnement de date récente est le renversement de la vapeur comme moyen d'arrêter rapidement un train lancé à grande vitesse... cette manœuvre de la contre-vapeur est connue depuis longtemps... no ingénieur français, M. Lechatelier, sut corriger par des moyens simples les imperfections que l'on reprochait au renversement de la vapeur, H. BLERZY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1872, p. 560.

† **CONTREVENTEMENT** (kon-tre-ven-te-man), s. m. [4° Terme de construction. Pièces qui, dans un appareil de construction quelconque, servent à établir la solidarité entre les différentes parties, à empêcher les déformations et à garantir le système contre les actions latérales. [2° Action d'établir ces pièces.]

— ETYM. Autre forme de contrevent.

† **CONTRIBUTANT**, s. m. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Pour une journée que les contribuans au sacre avoient contre les religieux de Foigny (1353), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. III, p. 38.

† **CONTRIBULE** (kon-tri-bu-l'), s. m. Se dit de ceux qui appartiennent à une même tribu. Les marabouts les plus influents de la tribu étaient allés de douar en douar prêcher la guerre sainte, annonçant à leurs contributeurs que le marabout Sid Mohamed-ben-Hamza les attendait, *Rev. africain*, juillet-août 1876, p. 280.

— ETYM. Lat. *contribulus*, qui est de la même tribu, de *cum*, avec, et *tribus*, tribu.

† **CONTRÔLE**. Ajoutez : [5° Contrôle de la reine, ou, avant le règne actuel, contrôle du roi, nom d'un fonctionnaire de l'île de Guernesey et d'un fonctionnaire de l'île d'Aurigny, qui sont adjoints et subordonnés aux procureurs de la reine dans ces deux îles, et qui exercent respectivement près la cour royale de Guernesey et près la cour d'Aurigny les fonctions d'avocat général.]

— HIST. XVI^e s. Ajoutez : Au temps que les papes se sont attribués une puissance souveraine, absolue, sans contrôle, et ont estimé avoir pouvoir souverain, CUV. COQUILLÉ, *Dialogue des miroirs de la France*, Œuvres, éd. de 1666, t. II, p. 261.

† **CONTRÔLEUR**. Ajoutez : — REM. J. J. Rousseau a dit contre-prouver pour démentir; ce qui n'est pas français : Non prétendu jugement contre vous a été contre-prouvé par le premier, ainsi que mon prétendu voyage à Paris par l'autre, t. 1. ROUSS. *Lett.* à Mme Lavoisier, 23 mai 1762.

† **CONTUMÉLIEUSEMENT** (kon-tu-mé-li-é-é-se-

man), *adv.* D'une façon méprisante. Il sera prouvé que l'accusée [la duchesse de Berry] a été six heures à la gehénne du feu dans un espace trop étroit où quatre personnes pouvaient à peine respirer; ce qui a fait dire contumélieusement à la torturée qu'on lui faisait la guerre à la saint Laurent, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. V, *Extr. du mém. sur la captivité de la duchesse de Berry*.

— ETYM. Contumélieuse, et le suffixe ment. Contumélieuse est dans Malherbe (voy. ci-dessous).

† **CONTUMÉLIEUX**, **FUSE** (kon-tu-mé-li-é, é-é-2), *adj.* Latinisme. Qui offense, qui outrage. Je ne veux pas disputer de l'usage des serviteurs, à qui nous sommes si superbes, si cruels, si contumélieux, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— ETYM. Lat. *contumeliosus*, outrageant. [2° CONVECTION (kon-vé-ksion), s. f. Terme de physique. Mode de propagation dans lequel la chaleur se transmet d'un point à un autre par suite d'un déplacement des molécules échauffées. Dans les liquides et dans les gaz échauffés par le bas, la chaleur se propage par convection.]

— ETYM. Lat. *convectio*, de *cum*, avec, et *velere*, ébarrier (voy. VÉHICULE).

† **CONVENANCIER**, **ÈRE** (kon-ven-an-si-é, si-é-r), *adj.* Ancien terme de droit en Bretagne. Qui est relatif au bail à convenant ou congeable. Droits convenanciers, tenue convenancière, MÉHEUST, dans *Mém. de la Soc. centr. d'Agric.* 1873, p. 300. [Rente convenancière, en Bretagne, rente qui se paye pour les baux à convenant, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 146.]

† **CONVENANT**. Ajoutez : [3° Ancien terme de droit, en Bretagne. Bail à convenant, voy. BAIL au Supplément. [4° Bail à convenant, ou, simplement, convenant, ou tenue convenancière, en Bretagne, bail d'après lequel le bailleur peut congédier le preneur, quand il veut, sauf à lui rembourser les améliorations, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 146.]

† **CONVENIR**. Ajoutez : — REM. J. J. Rousseau a conjugué convenir, dans le sens de reconnaître la vérité, avec avoir : Ne réparons plus de cela, je vous prie; j'ai convenu de mon tort de trop bonne grâce, pour que vous deviez vous en souvenir, *Lett. à la Duchesse*, 24 nov. 1774. Cela n'est pas correct.

† **CONVENT** (kon-ven), s. m. [1° Ancienne forme pour couvent. Quelques femmes galantes donnent aux convents et à leurs amants, galantes et bienfaitrices, LA BRUY. II (Valekenar remarque en note que les éditions modernes ont corrigé en couvent). Il lui expliqua fort au long ce que c'était qu'un couvent ou un couvent; que ce mot venait du latin *conventus*, qui signifie assemblée, réunit. *Vingtième*, ch. vi. [2° En : tencmacconnerie, réunion de délégués de toutes les l'iges du pays. [3° Le convent-ci a été tiré directement de l'anglais *convent* par les loges du rite écossais], qui signifie réunion, et qui d'ailleurs est le mot français.]

† **CONVERTISSABLE**. [2° Ajoutez : Le pédagogue est le moins convertissable des hommes, RENAN, *Saint Paul*, VII.]

† **CONVERTISSEMENT**. Ajoutez cet exemple : Il s'était présenté une difficulté touchant cette affaire du huitième denier, au sujet du convertissement des récépissés en quittances comptables, que les commis ont donnés à ceux qui ont payé des taxes (20 sept. 1693), BOISLIEU, *Corresp. contr. gⁿ des finances*, p. 2.

† **CONVERTISSEUR**. Ajoutez : [3° Terme de métallurgie. Le convertisseur-poire, de Bessmer, sorte de vase pour la conversion de la fonte en fer malléable ou en acier. M. Bessmer est arrivé à trouver ce qu'il appelle le vase à conversion, sorte de cuiblot perfectionné, et que, dans le débat, on a constamment appelé le convertisseur-poire, *Gaz. des Trib.* 6-6 juin 1876, p. 633, 3^e col.]

† **CONVI** (kon-vi), s. m. Terme aujourd'hui inusité. Invitation. Maisons pria d'Antin de passer chez lui; je n'ai point pénétré le projet de ce convi, ST-SIM. 376, 92 (écrit dans le texte *convy*).

— HIST. XV^e s. Pour lesquels convi et assemblées ainsi faites... les ambassadeurs d'Angleterre n'estoient point bien contents, MONTCAUL, II, 182. [XVI^e s. Respondre-vois, quel estophe Est le grand avis à votre avis Ou le prenez-vous? en convi, à boire et dormir tant qu'on peut, MAROT, IV, 157.]

— ETYM. Ce mot paraît venir plutôt de *convier*

que du lat. *convivium*; mais, comme il a aussi le sens de repas, *convier* et *convivium* ont dû influer sur *convivis*.

† **CONVIVIE**. *Ajoutez* : || REM. Convivie a été employé au sens de repas, dans le *xviii* siècle (*convivium*). La plus notable personne du convivie, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 236. Cela n'est plus usité. C'est un mot très-ancien : *xiii* s. Dont sont li lor del convivie entor passet... quant li conviz furent finet, si offrit li sacz sacrifices por ses filz, li *Diálogo Gregoire le pape*, 1876, p. 341.

† **CONVIVRE** (kon-vi-vr'), v. n. Se conjurer comme vivre. Vivre avec, vieux verbe qui se comprend sans peine, et qui pourrait encore trouver son emploi.

— HIST. *xiv* s. Il ne peult pas convivre, de mourir ou converser avecques chescun autre, *ORÈSME, Eth.* 121.

— ETYM. Lat. *convivere*, de *cum*, avec, et *vivere*, vivre.

† **CONVOI**. *Ajoutez* : || 6° Convoi de prisonniers, de condamnés, nombre de prisonniers, de condamnés qu'on mène ensemble.

† **CONVOLUTION** (kon-vo-lou-sion), s. f. Action de se rouler autour, enroulement. Allez voir le Lacoon... trois figures isolées, lices par les seules convolutions d'un serpent, *DIDER. Œuv. compl.* 1821, t. X, p. 57.

† **CONVREAU** (kon-vrau), s. m. Nom, dans la Loire, d'un poisson, dit aussi convreau, *alosa finta*, Cuvier.

† **CONVULSIONNAISME** (kon-vul-sio-na-ri-smi'), s. m. Caractère, état des convulsionnaires. C'est lui [l'enfant] qui, en forçant les ressorts, en soulevant des problèmes inutiles et dangereux, en poussant à la mysticité sensuelle et à une sorte de convulsionnarisme, contribua le plus à la dissolution de l'Eglise qu'il prétendait fonder, *JANET, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1876, p. 587.

† **CONVULSIVANT**, ANTE (kon-vul-si-van, van-'), adj. Terme de médecine. Qui cause des convulsions. Action convulsivante. La noix vomique doit être considérée comme le type des poisons convulsivants, *BENNEGUY, Etude sur l'action des poisons*, p. 38, Montpellier, 1875.

† **COOLIS**. *Ajoutez* : || 2° Il se dit aussi des Chinois engagés comme travailleurs. M. Garcin de Tassy demande avec instance qu'on songe à supprimer celui [le commerce] des coolies : on donne ce nom à de pauvres Hindous et Chinois, qui sont censés accepter librement l'esclavage pendant un certain nombre d'années, *F. DELAUNAY, Journ. offic.* 13 janvier 1874, p. 362, 1^{re} et 2^e col.

— REM. L'orthographe *coolis* au singulier est mauvaise; il faut écrire *coolis*. Quant au pluriel, on le formera régulièrement : *coolis*. Cependant quelques-uns le forment à l'anglaise : *coolies*.

— ETYM. La dérivation de l'anglais *coolie* par l'indoustan *cûl*, labourer qu'on loue à la journée, du turc *cûl*, esclave, serviteur, paraît fautive. En effet, M. L. Rousselet, *Rev. anthropol.* t. II, p. 268, dit que *coolie* est le nom d'une peuplade, dite aussi *Kûle* ou *Khole*, qui fournit des hommes robustes et d'une force remarquable, employés dans les villes de la côte aux rudes travaux.

† **COOPÉRATIVEMENT** (ko-opé-ra-ti-ve-man), adv. D'une façon coopérative. Le prolétariat parisien a le premier conçu l'idée de former coopérativement le capital des ateliers coopératifs, *DENIS, la Philosophie positive*, t. XIV, p. 104.

† **COOPÉRER**. — HIST. *xvii* s. *Ajoutez* : La sainte Bible fut entièrement mise en langue vulgaire... comparant à son saint et fructueux desir un savant docteur en théologie, son confesseur, qui avoit nom Jehan de Rely, *Epistole exhortatoire aux Ecrivains*, *Nouv. Testam.* ed. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **COORDONNANT**. *Ajoutez* : || 2° Qui coordonne, dispose. Une tête théologique, coordonnante et concertante, *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. IV, p. 435, 3^e édit.

† **COORDONNÉ**. *Ajoutez* : || 1° Dans le système des coordonnées rectilignes, la position d'un point est déterminée par les distances de ce point à des axes, distances mesurées parallèlement à ces axes. Dans le système des coordonnées polaires, la position d'un point est déterminée par sa distance à un point nommé pôle et par l'angle que forme le rayon vecteur avec des axes. || Axes des coordonnées, ce sont les axes des coordonnées rectilignes. || Plans coordonnés, plans dont les intersections forment ces axes. || Origine des coordonnées, point où les axes se coupent. || 2° Coordonnées

géographiques, coordonnées sphériques fixant la position d'un point sur la terre; ce sont la latitude et la longitude. || Coordonnées horaires, coordonnées sphériques qui sont l'angle horaire et la longitude polaire. || Coordonnées uranographiques; il y en a de deux espèces : les coordonnées équatoriales, qui sont la déclinaison et l'ascension droite; et les coordonnées elliptiques, qui sont la latitude et la longitude. || Coordonnées azimutales, coordonnées sphériques qui se composent de la distance zénithale et de l'azimut.

† **COPARTICIPANT** (ko-par-ti-si-pan), s. m. Membre d'une société en participation. Le gérant ne peut être condamné à verser, même à titre provisoire, à un coparticipant, la moitié de cette somme, *Gar. des Trib.* 21 mai 1874, p. 483, 3^e col. Association en participation constituée pour la mise en valeur d'un brevet, demande en nullité et résolution ou, subsidiairement, en dissolution d'association, formée par M. H., inventeur de l'Éclésié II., contre ses coparticipants, *ib.* 4^e février 1876, p. 431, 3^e col.

† **COPRAH** (ro-pra), s. f. Synonyme de copre (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **COPITSANT** (ko-pi-ti-zan), s. m. Erudit qui s'occupe de la langue et de l'histoire des Coptes. Une découverte toute récente, faite à Paris par un copitasant de mérite, M. Eugène Réville, *F. DELAUNAY, Journ. offic.* 4 déc. 1876, p. 9701, 2^e col.

† **COPULATEUR**, TRICE (ko-pu-la-teur, tri-s'), adj. Terme de physiologie. Qui sert à la copulation. Organe copulateur. || Poche copulatrice, réservoir que le liquide fécondant traverse chez les lépidoptères mâles, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVIII, p. 873.

— ETYM. Voy. *COPULATION*.

† **COQUELEUX** (ko-ke-leu), s. m. Nom, dans le département du Nord, des gens qui font combattre des coqs, *Journ. des Débats*, 30 sept. 1876, 3^e page 1^{re} col.

* † **COQUELINEUX**, EUSE (ko-ke-li-neu, neu-z'), adj. Qui fait le coq, qui s'irrite comme un coq. Le bonhomme Ceton [qui gardait Cinq-Mars] est fort coqueleineux; le premier président de Grenoble m'a dit qu'en lui parlant de M. le Grand [Cinq-Mars], il lui a vu les larmes aux yeux; il se rend aisément mécontent, *RICHELIEU, Lettres*, etc. 1642, t. VII, p. 50.

— HIST. *xvi* s. Quand ces trois bonnes qualités sont en un personnage, on ne se doit pas esmerveiller s'il est un petit coqueleineux, *DESPEER, Contes*, IV.

— ETYM. Voy. *COQUELINER*.

† **COQUENE** (ko-ke-n'), s. m. Nom normand de l'ébène des haies, *DELBOUTTE, Gloss. de la vallée d'Yères*, 1876, p. 85.

† **COQUERIE**. *Ajoutez : C'est la spéculation privée, et non l'état, qui doit pouvoir aux nécessités culinaires des bâtiments de commerce, dans des coqueries ou *cookery-houses*, comme un voit sur les quais de nos ports de commerce de France et d'Angleterre, *BOUET-WILLAUDEZ, Rapport au Sénat*, séance du 3 janv. 1868.*

† 2. **COQUERON** (ko-ke-ron), s. m. Nom, en Normandie, de petites meules. Mettre de la vesce, du foin, du trèfle en coquerons, *DELBOUTTE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 232.

† **COQUILLE**. — HIST. *xiv* s. *Ajoutez : Pour deux haans de kokilles de pierles à plect d'argent, *CAFFIAUX, Régence d'Aubert de Bavière*, p. 73.*

† **COQUILLE**, ÊME (ko-ki-lê, lîê, U mouillées), part. passé. Formé en façon de coquille. Une fois que la dentelle... sera coquillée en volants, froncée en manchettes... *CH. BLANC, l'Art dans la parure*, p. 285. || 2° Rempli de coquilles. Le fond [de l'étang de Berre] en est de bonne tenue, vase grise et coquillée, *Journ. offic.* 6 sept. 1874, p. 6400, 1^{re} col.

† **COQUILLEUX**. *Ajoutez* : || 2° Fig. Difficulieux. Il n'y a pas de l'apparence qu'ils veulent vous détourner de cet exercice [la fréquente communion], qui ne leur apportera aucune incommode, sinon qu'ils fussent d'un esprit extrêmement coquilleux et déraisonnable, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, Intr. à la vie dévote*, II, 20.

† **COQUIN**. — HIST. *xii* s. *Ajoutez* : Ils sont coquin et jongleur Et trop hardi demandeur, *CH. DE PROUVINS, Bible*, v. 2488. || *xvii* s. *Ajoutez* : [coquin au sens de séduisant] Rien n'est tant si coquin, ni doux, ni attrayant qu'un butin quel qu'il soit, soit de mier, soit de terre, *BRANT*, t. IV, p. 332, édit. Monmerqué.

† **CORAH** (ko-ra), s. m. Foulard écrit ou imprimé

de l'Inde, qui est un tissu de pure soie. Elle [l'Angleterre] a le monopole du tissu de soie dit corah de l'Inde, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. V, p. 583. Dans ces derniers temps, le corah est devenu de plus en plus rare, les Indous trouvant avantage à vendre la soie en grège; même en Angleterre, le corah se retire chaque jour de la consommation, qui lui préfère le foulard tréfilé fantaisie, *ib.*

† **CORAIL**. *Ajoutez* : || 3° 1° Le corail en caisse, c'est le corail vivant, rouge ou rose... les nuances... sont distinguées sous les dénominations d'éclème de sang, 1^{re}, 2^e et 3^e sang, etc. 2° Le corail noir, c'est le corail qui a été détaché du rocher... est tombé dans la vase et s'y est modifié à cause des émanations sulfureuses. 3° Le corail mort ou corail pourri, c'est le nom que l'on donne aux racines de polypiers qui se sont converties de pierreux et d'une végétation vivante de microzoaires imperceptibles. 4° Le corail blanc, très-rare; il doit sa couleur à une maladie spéciale, *Journ. offic.* 24 nov. 1876, p. 8625, 2^e col.

† **CORALINE**. *Ajoutez* : Pendant cette période de 1805 à 1815 on compte annuellement jusqu'à 100 corallines dans les eaux de l'ancienne pècheirie française, *HAUTEFUEILLE, Code de la pêche marit.* p. 48, Paris, 1841.

† **CORAM POPULO** (ko-ram-po-pu-lo), loc. adv. En présence du peuple, publiquement.

— ETYM. Lat. *coram*, en présence, *populo*, du peuple.

† **CORANIQUE** (ko-ra-ni-k'), adj. Qui a rapport au Coran. Le fado poème biblique, ou plutôt coranique, de Joseph et Zuleikha, *RENAUD, Journ. des Débats*, 7 février 1877, 3^e p. 6^e col.

† **CORALE** (ko-rô-l'), s. f. Dans la Suisse romande, danse, branle, ronde. || Musique de cette danse.

— HIST. *xiii* s. Danes, baus et caroles veissiez commencer, *Berte*, xi.

— ETYM. Anc. franç. *carole*; ital. *carola*. Origine inconnue.

† **CORBAN** (kor-han), s. m. Terme de la liturgie hébraïque. Offrande. Il faudra, dit Ornik, qu'il envoie fouiller dans la guele d'un poisson pour payer son corban, *voit. Dict. phil. Éléq.*

— ETYM. Hébreu, *korban*, offrande.

† **CORBEAU**. *Ajoutez* : || 8° Cépage de la Savoie, les *Primes d'honneur*, p. 660, Paris, 1871.

† **CORBIÈRE** (kor-biè-r'), s. f. Nom donné à certaines parties du littoral des îles Normandes de la Manche et de la baie du Mont-Saint-Michel, ni moix, *Noms de famille normands*, p. 79. En ce temps il y eut quelque grand navire d'Espagne, chargé de vins doux, qui se perdit auprès de la corbière, s. DE CARTERET, *Chron. de Jersey*, XII, p. 35. Si nos corbières, ainsi qu'on l'a pensé, n'étaient que les juchoirs favoris du cormoran, rien ne serait plus naturel que de dériver *corbière* du *corp*, d'où la forme *corb*, corbeau de mer, *MÉTIVIER, Dict. franco-norm.* p. 338.

— HIST. *xiv* s. Bertran le chosi bien on mi une corbière, *Chron. de Du Guesclin*, dans *DU CANGE, corbitoria*.

† **CORBILLARD**. || 1° *Ajoutez* : Est-il possible, dit-elle [la Seine], qu'on ne doive toujours parler de cette Sapho et de ce Cléodamas? il n'y a point de corbillard qui ne me rompe la tête de leur vertu et de leur mérite, *Mlle de Scudéry*, p. 260, Rathery et Boutron, Paris, 1873.

† **CORBIN**. *Ajoutez* : || 3° Bec-de-corbin, ustensile servant au transport du sirop dans les formes, *Circul.* 186 des postes, *indir.* du 18 août 1838, *Mémoire annexé*, p. 20.

† **CORBIET** (kor-biê), s. m. Nom du pavot cornu (*helictidion glaucum*, L.), depuis Dunkerque jusqu'à Havre.

† **CORCIER** (kor-ciê), s. m. Un des noms vulgaires d'un chêne qui fournit du liège. Les essences dominantes sont le pin maritime et le chêne liège, vulgairement appelé *corcier*, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 40. Le soufrage, composé de bruyères et de mousse, qui entoure le pied des arbres pins et des chênes lièges ou corciers, est un repaire de vers et d'insectes, *ib.* p. 218. || On écrit aussi *corcier*. *Chêne occidantal*, connu sous le nom de *corcier*... fournit du liège complètement semblable à celui du chêne liège, *CH. FLICHER, Manuel de bot. forestière*, p. 200, Nancy, 1873.

† **CORDE**. *Ajoutez* : || 15° Terme de turf. La corde qui entoure la piste du côté intérieur. Le côté de la corde est un avantage pour le jockey qui s'en trouve rapproché, à cause de la forme circulaire

de la piste; aussi les places se tirent au sort. Tenir la corde, être du côté de la corde. || 16° Dans le commerce, corde d'éponges, une certaine quantité d'éponges liées ensemble. *Journ. offic.* 31 mai 1872, p. 3618, 1^{re} col. || 17° Arbre à cordes. || Plusieurs figuiers des îles Mascareignes, dont l'écorce sert à faire des liens, *Bailly, Dict. de bot.* p. 217.

CORDELER. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Fardeau cordé ou non cordé [serre avec une corde], *Mantelien, Glossaire*, Paris, 1869, p. 23.

CORDIER. *Ajoutez* : || 3° Terme de luthier. Point d'attache des cordes du violon. L'autre partie [des cordes du violon], beaucoup plus courte ou partie accessoire, va du cheval au cordier, qui lui sert de point d'attache. *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 18 fév. 1875, p. 1296, 3^e col.

CORDIÈRE (kor-di-èr), *adj.* f. Vache cordière, espèce de vache grasse. Les vaches grasses, entrées sous le nom de vaches cordières, ont presque toutes dans la consommation parisienne, *A. MESSON, Les Consommations de Paris*, p. 137.

CORDILLE. *Ajoutez* : — REM. M. Roulin pense que ce mot doit être rayé des dictionnaires, que ce n'est ni un terme de pêche, ni un terme des zoologistes, mais que c'est le latin *cordula*, *PLINE, Hist. nat.* liv. 8, 4, jeune ton qui vient de naître, français par quelque crudit et pris pour un mot français usité.

CORDON. *Ajoutez* : || 18° Petit cordon, nom donné à l'ibthyocollé en lyche, qui est la plus estimée; gros cordon, l'ibthyocollé en œur. || 19° Nom de plusieurs papillons de nuit : cordon rouge, quatre variétés principales, *noctua promissa*, *n. sponda*, *n. nupta*, *n. quercus*; cordon bleu, *noctua frazzini*; cordon noir, *noctua moura*; cordon jaune, *noctua paronympha*.

CORDONNET. *Ajoutez* : || 4° Espèce de broderie qui consiste à prendre avec l'aiguille quelques fils d'étoffe du contour du dessin, de façon que le coton à broder ou la soie forme presque un petit cercle en relief et que chaque point se touche.

CORÉ (ko-ré), *s. f.* Terme de la religion hellénique. Nom sous lequel les Athéniens adoraient Perséphone. CORÉ n'était autre que Perséphone et Proserpine, *FOUCAULT, Journ. offic.* 9 mai 1876, p. 3168, 1^{re} col.

— ETYM. *Kōrē*, jeune fille.

CORÉEN (ko-ré-in), *s. m.* Langue parlée dans la Corée et appartenant à la souche tourannienne.

CORÉONE (ko-ré-on), *s. m.* Espèce de poisson. Au lac Supérieur, on observe... des espèces... du genre des coréones, dont on cite, comme types bien connus, la fère du lac de Genève et le lavaret du lac du Bourget, *... E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1875, p. 545. || Le coréone lavaret, le lavaret, *Journ. offic.* 18 janv. 1877, p. 397, 3^e col.

CORÉOPSIS (ko-ré-o-psis), *s. m.* Sorte de plante. Nous ne citerons que quelques-unes de celles qui peuvent passer l'hiver en pleine terre; ce sont : le coquelicot, la coucoulière, le coréopsis, *Journ. offic.* 1^{er} sept. 1875, p. 7735, 2^e col.

— ETYM. *Kōrē*, punaise, et *opsis*, apparence, à cause de la vague ressemblance des achènes avec la punaise; c'est Linné qui a forgé ce mot.

CORGE. — ETYM. *Ajoutez* : M. Devic, *Dict. étym.*, incline à croire que c'est l'arabe *khordj*, besace, sac de voyage, porte-manteau.

CORGEË (kor-jé), *s. f.* Synonyme vieillie et provincial d'escourge. Il faut traiter le diable selon ses ruses et ses métamorphoses : si le malin fait mine d'agneau et jette de velours, il suffit, en guise de corge, d'un ruban pour lui donner la chasse, *PROBOND, Avertis.* aux propriétaires sur une défense de la propriété, Paris, 1868, p. 66.

— ETYM. Voy. ESCOURGEË.

CORIARIÉTINE (ko-ri-a-mir-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe cristallisable et vénéneux extrait de la *coriaria myrsifolia*, L., ou redoul corroyère à feuille de myrtille.

2. CORNAGE. *Ajoutez* : || 2° Ensemble des cornes d'un animal. Ces grands bœufs gris au cornage immense appartiennent à une race osseuse introduite par les Iluns, exactement semblable aux animaux dits hongrois, que l'invasion a promenés à travers nos provinces de France, *TH. ROLLER, Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1872, p. 382.

CORNALINE. || XVI^e s. *Ajoutez* : Et mettoit une condition presque impossible que le monarque soit un bon et vertueux prince, selon le dict commun, que l'on pourroit graver toutes les armes des bons princes en une corneline, *BONIVANT, De noblesse*, p. 290

1. CORNARIEN, IENNE (kor-na-ri-in, rié-n'), *adj.* Qui observe le régime recommandé par Cornaro, qui réduisait notablement la quantité quotidienne d'aliments. Le marquis du Sillery pria sa mère de le recevoir de son mieux [M. de Chavigny]; elle lui fit une chère admirable, quoiqu'il fût cornarien, *TALLEM. DES RÉAUX, Histor.* t. II, p. 66, éd. de 1840.

— ETYM. *Cornaro*, Vénitien, qui mourut à Pavie, en 1566, à l'âge de cent ans.

2. CORNAS (kor-na), *s. m.* Vin estimé d'un cru entre Saint-Péray et Tournon. Ce vin possédait toutes les qualités qui ont fait la célébrité de l'Ermitage; le saint-joseph et le cornas sont bus aujourd'hui sous ce nom... le cornas est haut en couleur, plein, moelleux, d'une digestion aisée et sans le plus petit goût de terroir; il se conserve longtemps et n'est parfait qu'après vingt ans de cave, *P. BONNAUD, Rev. Britann.* nov. 1873, p. 53.

CORNE. *Ajoutez* : || 15° Synonyme de croissant, petit pain ou gâteau ainsi nommé pour sa forme. || 16° Nom donné dans le Midi aux bras principaux de la vigne, sur lesquels naissent les sarments fructifères. || 3° La Corne (avec un grand C) se dit de certains caps. Constantin qui rendit si célèbre par tout l'univers le golfe de la Corne d'or, *Journ. offic.* 13 oct. 1874, p. 7001, 2^e col.

CORNEILLE. — HIST. XII^e s. *Ajoutez* : Del ainsnet [de l'âne] avinrent nouvelles que li corbel et les cornelles Ambedeus les ex [yeux] li creverent, *Perceval le Gallois*, v. 1674.

CORNEUSE. *Ajoutez* : — REM. M. Meunier, les Composés qui contiennent un verbe à un mode personnel, p. 438, fait observer que, dans *corneuse*, à la vérité, en français, *corne* pourrait être le premier composant; mais que l'italien *cornamusa* montre que ce composant est le verbe *cornar*, *corner*; en effet, le substantif italien est non pas *corna*, mais *corno*, qui ferait *cornemuse*.

CORNETTE. *Ajoutez* : — REV. L'exemple de Mme de Sévigné : Ce qu'il avait à faire n'était autre chose que de lui laver la cornette, est cité d'après l'édition de 1735. Mais M. Regnier donne l'adjectif possessif : lui laver sa cornette. Cette forme explicite était latine et du temps; Mme de Sévigné écrit : Je vous baise vos belles joues.

4. CORNICHE. *Ajoutez* : || 2° En corniche, se dit d'un chemin situé au-dessus d'escarpements. La route exécutée par nos troupes, il y a longues années, est taillée en corniche au-dessus du lit du Roumel, *Journ. offic.* 9 janv. 1874, p. 217, 2^e col. || 3° La Corniche, nom de la route du littoral de Nice à Gènes.

4. CORNIER. *Ajoutez* : || Pied cornier, voy. PIED, n° 16.

2. CORNIÈRE. *Ajoutez* : || 2° Fer cornière, se dit de toute espèce de barre de fer dont la section est recourbée en équerre, quelle qu'en soit la destination.

1. CORNILLON. *Ajoutez* : Les os bruts que j'emplace se composent de cornillons et de crânes de bœufs et de vaches, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. VI, p. 334.

1. CORNIQUE (kor-nik'), *s. m.* Nom d'un idiome néo-celtique qui était parlé dans le comté de Cornouailles en Angleterre.

1. CORNOUELLE (kor-nou-èl') ou **CORNELLE** (kor-nu-èl'), *s. f.* Nom, dans la Nievre, de la châtaigne d'eau. L'organ' reléfait comme un miroir le ciel sans nuage, sauf sur un seul point où les châtaignes d'eau, qu'on nomme cornouelles dans le pays, étalaient leur réseau rougeâtre, *TH. BENTZON, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 551.

— ETYM. *Corne*, à cause des épines ou cornes du fruit qui l'ont fait comparer à une châtaigne en son enveloppe.

1. COROCORO (ko-ro-kor'), *s. m.* Embarcation à balanciers et à deux rangs de rames (Nouvel-Guinée), *Journ. offic.* 13 avr. 1876, p. 2669, 2^e col.

1. COROLORO (ko-ro-ro), *s. m.* Il existe en Australie, aux États-Unis et au Pérou les cuivres qu'on appelle corocoro, lesquels sont très-convenables pour cette fabrication [le laminage], *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. II, p. 259. Le cuivre corocoro est plus pur que le cuivre noir des usines; c'est une espèce de cuivre natif, *ib.* p. 260.

1. CORON (ko-ron), *s. m.* Nom donné, dans le département du Nord, à des maisons que les compagnies houillères construisent pour leurs ouvriers.

— HIST. XIV^e s. La clôture d'icelle [maison] se comporta de ancienneté jusques au quoron [coin] du jardin, du CANGE, *coronius* (qui se trouve dans un texte de 1220).

— ETYM. L'origine est douteuse. *Coron* ne peut venir de *corne*; on aurait dit *coron*. Biez pense que *coron* est pour *caron*, coin, dérivé de l'ancien *quar*, qui provient du lat. *quadrum*, carré.

2. CORON (ko-ron), *s. m.* Terme de l'industrie lainière. Déchets de cardes. Les coron ou déchets de cardes sont repassés dans les laines, comme les déchets des fils ou bouts tors, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. II, p. 132.

— HIST. XVI^e s. Aux quatre coron [coins] de la couverture, pu CANGE, *coronius*.

— ETYM. Le *coron* des fabricants de lainages est un bout, un coin de laine (voy. ci-dessus *coron*).

CORONAL. *Ajoutez* : || 3° Terme d'astronomie. Atmosphère coronale, atmosphère extrême du soleil, laquelle est au delà de la chromosphère. De ce que la planète [Vénus] a été vue dans l'atmosphère coronale, il faut bien naturellement en déduire que cette atmosphère existe, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 17 déc. 1874, p. 8366, 3^e col. M. Janssen recommande aux explorateurs du ciel d'examiner les régions qui entourent le disque solaire jusqu'à deux ou quatre minutes de distance angulaire; l'atmosphère coronale, à cette distance, donne encore une lumière assez vive pour qu'un objet interposé produise une éclipse visible, *Journ. offic.* 13 oct. 1876, p. 7179, 1^{re} col.

1. CORONATEUR (ko-ro-na-teur), *s. m.* Celui qui couronne, mot de M. de Sacy dans ses traductions (reproché par Bouhours).

— ETYM. Lat. *coronare*, couronner.

1. CORONELLE. *s. f.* *Ajoutez* : — REM. Le genre est faussement désigné; *coronelle* est masculin; c'est l'italien *coronello*. La définition est : Petite pièce de bois arrondie en guise de chapeau qui surmonte la bobine, dans les moulins à dévider la soie.

2. CORONELLE (ko-ro-nè-l'), *s. f.* Coronelle bordelaise, ou coronelle lisse, sorte de couleuvre, *coluber girardinus*, Latreille.

1. CORIOLASTE (ko-ro-plast'), *s. m.* Chez les Grecs, artiste en terres cuites, fabricant de figurines.

— ETYM. *Κοροπλάστης*, de *κόρη*, jeune fille, poupée, figurine, et *πλάσσειν*, former.

1. CORPORALISER (kor-po-ra-li-zé), *v. t.* Donner un corps aux choses spirituelles, r. a. Tournier un corps aux choses spirituelles, *corpaliser* lui-même, qui, à parler franchement, *corpaliser* trop les choses divines, *boss.* 6^e *avert.* 1, 45.

1. CORPORATIF. *Ajoutez* : || Fondation corporative, fondation qui a pour but d'établir une corporation. Certaines fondations corporatives, telles que : le Collège des enfants de propriétaires de biens nobles, la Caisse qui fournit l'équipement des jeunes officiers, et celle qui assure une dot aux jeunes filles de propriétaires peu fortunés, *Journ. offic.* 15 juin 1872, p. 4027, 1^{re} col. || Organisation corporative, organisation en corporation. Les travailleurs ne pouvaient parvenir à modifier la condition la plus générale de la production, qu'en s'appuyant sur une organisation corporative, *M. DENIS, La Philosophie positive*, 1^{er} mai 1872, p. 398. || Esprit corporatif, esprit de corps. L'esprit corporatif sur ce point perd du terrain, *Extr. du Journ. des Débats*, dans *Journal officiel*, 5 sept. 1873, p. 6733, 3^e col.

1. CORPORATIVEMENT (kor-po-ra-ti-ve-man), *adv.* En corporation. Fabricants organisés corporativement, *DEGREEF, L'Ouvrière dentellière en Belgique*, p. 6.

CORPS. *Ajoutez* : || 25° Terme de fortification. Corps de place ou enceinte, ligne continue de fortification qui entoure une ville forte.

CORPUSCULE. *Ajoutez* : || Corpuscules vibrants, voy. VIBRANT au Dictionnaire.

1. CORPUSCULEUX, FUSE (kor-pu-sku-leù, leù-z'), *adj.* Ver à soie corpusculeux, celui qui contient des corpuscules vibrants.

CORRAL (kor-ral), *s. m.* Nom, dans l'Inde, des opérations de la chasse des éléphants sauvages. [A Ceylan] le corral, terme dont on se sert pour l'ensemble des opérations, est par lui-même un immense amphithéâtre destiné à emprisonner les éléphants sauvages, *REV. BRITAN.* sept. 1874, p. 124. || On dit aussi kraal.

CORRECT. *Ajoutez* : || 4° Fig. Il se dit des personnes. Si le cœur était faux et l'âme peu correcte, le jugement était lui, *ST-SIM.* t. V, p. 94 éd. Chérel. || 5° On le dit aussi des actions au sens moral. Conduite correcte.

CORRECTION. *Ajoutez* : || 9° Redressement. La correction des eaux du Jura [de leur cours], *Journ. offic.* 1872, p. 3165, 1^{re} col. || 10° Fig. Justice

exacte, respect de ce qui est bien. Les grands se gouvernent par sentiment, âmes oisives sur lesquelles tout fait d'abord une vive impression.... ne leur demandez ni correction, ni prévoyance, ni réflexion, ni reconnaissance, ni récompense, LA BAUV. IX.

† **CORRECTIONNAIRE** (ko-rè-kcio-nè-r'). *s. m.* Celui qui a été frappé d'une peine correctionnelle. Le corps de discipline et de correction se compose d'environ 1,100 détenus répartis entre 4 compagnies; les deux premières sont composées de correctionnaires subissant une première détention, la troisième et la quatrième de correctionnaires récidivistes.... Extr. de *l'Indépendance belge*, dans *Gaz. des Trib.* 13-14 juill. 1873, p. 669, 3^e col.

† **CORRECTIONNALISATION** (ko-rè-kcio-na-li-za-sion). *s. f.* Terme de pratique. Action de correctionnaliser. Pratique.... qui consiste à négliger, lorsqu'il s'agit de faits peu importants, les circonstances de nature à en aggraver le caractère, et à les faire passer ainsi de la catégorie des crimes dans celle des délits; ce que, par un néologisme que l'Académie n'a pas encore légitimé, on appelle le correctionnaliser.... c'est june pratique autrichienne), avec un autre mécanisme, un régime analogue à celui de la correctionnalisation.... *Journ. offic.* 6 sept. 1875, p. 7698, 2^e col. Les deux causes qui.... ont le plus contribué à sa perte [de l'empire], c'est la candidature officielle et la correctionnalisation des délits politiques, *Journ. offic.* 29 déc. 1875, p. 10874, 2^e col.

† **CORRECTIONNALISER**. *Ajoutez* : Le parquet, ému de pitié pour ce malheureux de vingt-trois ans qui avoue tout avec une navrante sincérité, a correctionnalisé l'affaire, *Gaz. des Trib.* 30 oct. 1872, p. 1063, 3^e col.

CORRIDOR. *Ajoutez* : — REM. On trouve la forme singulière *curritoire* : Comme il fut sur l'entrée d'un petit curritoire qui conduit à sa chambre, FR. GARASSE, *Mémoires* publiés par Ch. Nisard, Paris, 1864, p. 51.

† **CORROBOIRE** (ko-ro-bo-rie). *s. f.* Nom, en Australie, des lieux de réunion dont les chants et les danses forment le fond, *Journ. offic.* 19 juill. 1872, p. 4935 3^e col.

CORROMPU. || 5^e. *S. m.* Un corrompu. *Ajoutez* : C'est le trait d'un corrompu.... de faire bonne mine, et tâcher de gratifier en paroles ceux qu'il ne peut contenter en effet, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **CORRUPTEBLE**. *Ajoutez* : || 3^e Corruptible, qui peut être corrompu par. Il n'est point corruptible à l'utilité, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne. || 4^e Le corruptible, ce qui est corruptible. Défait, moi, fils de, de tout le corruptible, CORN. *Imit.* m, v. 5334.

† **CORSE** (kors-s). *s. m.* Qui est relatif à l'île de Corse. || Le Corse se dit quelquefois pour l'empereur Napoléon I^{er}. O Corse à cheveux plats! que ta France était belle Au grand soleil de messidor! ALC. BARBIER, *Jambes*, l'Ecluse.

† **CORSEQUE** (kor-sè-sk). *s. f.* Ancienne arme d'hast, dont le fer long et large présente une pointe et deux oreillons.

† **CORSET**. *Ajoutez* : || 4^e Corset tuteur, voy. TUTEUR, n^o 3, au Dictionnaire. Frais de pose piquets, etc.; corset avec peinture; prix de l'arbre; main-d'œuvre et plantation, *Journ. offic.* 6 juill. 1876, p. 1885, 2^e col. || 5^e Pendant la révolution, nom vulgaire des assignats, ainsi dits du nom d'un de ceux qui les imprimaient. De ceux qui visèrent de garder un poète? — *Epître à mon sans-culotte*. M. Desmaret tira de son portefeuille une liasse de petits billets de la banque de Prusse; ils étaient grands comme une carte à jouer, et ressemblaient un peu aux corsets de la république, Extr. du *Journal du graveur Lale*, dans *Papiers et corresp. de la famille impériale*, Paris, 1870, p. 205.

— HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. Ce furent celles [les dames anglaises] qui premierement amenèrent cost est en Breitaing des grans pourlitz et des corsos fondus es costez, *le Livre du chevalier de la Tour Landry*, p. 47.

† **CORSIER** (kor-sié), *s. m.* voy. CORCIER au Supplément.

† **CORTAIL** (kor-tall, Il mouillères), *s. m.* Nom, dans les Pyrénées, du chalet. La ville de Bagnères... entretenait au col de Sencours, au pied du cône, un cortail ou chalet à l'usage des pasteurs auxquels elle afferme ses pâturages.... A. KAHN, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 920.

— ETYM. Le même que *courtill* (voy. ce mot).

† **CORTÉGEANT** (kort-té-jan), *s. m.* Celui qui fait cortège. Au bout d'une demi-heure, les cortégeants reviennent, moins le cortège, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. v. *Chapelle, ma chambre d'auberge, description de Waldmünchen*. || LE Dictionnaire a le verbe cortéger et remarque que ce verbe vieillit pourrait être rajouté. Chateaubriand avait antiepu sur ce désir.

† **CORTON** (kor-ton), *s. m.* Nom donné, dans la Flandre française, aux valets de ferme, les *Primes d'honneur*, p. 59, Paris, 1874.

— ETYM. Dérivé du bas-lat. *cors*, *cortis*, demeure (voy. cour).

† **CORYPIA** (ko-ri-fa), *s. m.* Arbre qui ombrage surtout les côtes du Malabar, et dont les Indiens emploient les feuilles immenses pour faire des tentes et des parapluies, CORTAMBERT, *Cours de géographie*, Paris, 1873, p. 555.

† **COSCONSONS**. *Ajoutez* : — ETYM. Ce paraît être une altération de *coscoussou* (Defrémyer). Voy. *coscoussou*.

— HIST. xvi^e s. Force coscoussou, et renfort de potages, RAB. I, 37. M. Burgaud Des Marets met en note sur ce mot : « Ce mots que Rabelais mentionne est le *coscoussou*, bien connu en France depuis notre conquête de l'Algérie. »

† **COSIGNATAIRE** (ko-si-gna-tè-r'). *s. m.* Celui qui a signé avec d'autres un document. Mes cosignataires et moi, nous retirons la demande de scrutin, *Journ. offic.* 29 mars 1876, p. 2218, 1^{re} col.

† **COSINELLE** (ko-si-nè-l'), *s. f.* Terme de mathématique. Nom donné à toute expression imaginaire, à cause de la transformation des relations imaginaires en équations ordinaires entre des sinus et des cosinus contenant une arbitraire (mot proposé par M. Clapeyron), *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 790.

† **COSIQUE** (ko-zi-ki), *adj.* Ancien terme d'algèbre. Le même que *cosmique*. || Nombres cosiques, les diverses puissances d'un nombre.

† **COSMÉTIQUE**, *Ec* (ko-sm-ti-ki, kée), *adj.* Néologisme. Qui fait usage de cosmétiques. Un homme entre deux âges, grisonnant et déprimé, sanglé, cosmétique, le regard trouble, les cils brûlés par les veilles.... ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 7 fév. 1876, p. 4095, 1^{re} col.

† **COSMOGONE** (ko-smo-gno-z'), *s. f.* Connaissance du monde, des Heux. Ces animaux [les bœufs qui estiment], dit M. Girou de Buzareingues, sont doués de cosmogone; ainsi s'appelle l'instinct qui leur fait reconnaître les lieux et les époques marquées par la nature ou par des déplacements périodiques, R. MOUTON, *Journ. offic.* 23 mars 1876, p. 2070, 2^e col.

— ETYM. *κόσμος*, monde, et *γινώσκω*, connaissance.

† **COSMOGONISTE** (ko-smo-go-ni-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de l'étude des questions cosmogoniques.

† **COSSETTE** (ko-sè-t'), *s. f.* Botillon de racines de chicorée. Art. 7.... Les quantités de cossettes soumises à la torréfaction.... 2^e les quantités de cossettes passées aux moulins, *Décret du 18 janvier 1873*. || Il se dit aussi des betteraves. Cossettes de betteraves ou de chicorée, *Assembl. nation. projet n^o 1782*, p. 97.

† **COSSIN**. *Ajoutez* : || Chaque art a son jargon impropre plus ou moins : Ce qu'on nomme à bon droit le coussin, les clavettes. Se dit vulgairement *cossin* et *chevillette*. On serait ridicule en disant autrement, LÉSENÉ, *La Reine*, p. 55.

† **COSTESSE** (ko-stre-s'), *s. f.* Voy. COSTRESSE au Supplément.

COSTUME. *Ajoutez* : || 4^e Particulièrement. Un ensemble de toilette. Les femmes ont inventé qu'elles ne veulent proprement le costume, c'est-à-dire un ensemble de toilette combiné d'avance sur une seule couleur, ou jouant sur deux teintes voisines, CH. BLANC, *Journ. offic.* 28 oct. 1872, p. 6710, 3^e col.

— REM. *Ajoutez* : || 2. J. J. Rousseau l'a employé au sens italien d'usage, coutume : Tout, dans ces délicieux concerts [les chants de *scuola* de Venise], concourt à produire une impression qui n'est assurément pas du bon costume, mais dont je doute qu'aucun cœur d'homme soit à l'abri, *Confess.* VII. Cet italianisme est inutile.

† **COSYNIC** (ko-sin-dik), *s. m.* Celui qui fait partie d'un syndicat. Attendu.... qu'il avait intérêt à garder un silence prudent sur les agissements de son cosynic, *Gaz. des Trib.* 2 déc. 1874, p. 4154, 1^{re} col. Un cosynic nommé dans le cours d'une faillite d-it-il se faire rendre compte de la gestion antérieure du syndicat auquel il est adjoint? *ib.* p. 4150, 4^e col.

† **COT** (ko), *s. m.* Cot à queue rouge, cot à queue verte, sortes de capotes, les *Primes d'honneur*, p. 407, 410, Paris, 1875.

† **COTE**. || 9^e Fig. Échoué à la côte, qu'on n'a pas réussi dans ses projets. Un gentilhomme français, vieilli plutôt que vieux, usé, dévasté, ruiné, triste épave du monde parisien échouée à la côte, comme dit l'énergique expression populaire, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 3 mai 1875, p. 3183, 1^{re} col.

— HIST. xiv^e s. *Ajoutez* : Uns tertre avantourous.... Qui estoit grans et lous, plus que n'en devist; Grans vaus ot et grans costez, parfundes et soutis, li *Romans d'Alexandre*, p. 70.

COTÉ. *Ajoutez* : || Terme de turf. Lorsqu'on demande : comment est coté tel cheval? on veut dire : quelles sont les chances de réussite que ce cheval représente contre le champ?

COTÉ. *Ajoutez* : || 16^e Terme de fortification. Le côté extérieur d'un polygone fortifié, ligne droite qui réunit deux angles flanqués.

† **CÔTELER** (kô-te-lu), *v. a.* Etablir des sortes de côtes dans une route. Les rations étaient épuisées ou perdues, il fallut employer tous les hommes à côter les routes, c'est-à-dire à jeter en travers de gros troncs d'arbres pour en faire une sorte de passage solide, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1873, p. 517.

COTERIE. *Ajoutez* : || 3^e Société d'ouvriers, espèce de compagnonnage.

† **COTIDAL**, *ALR* (ko-ti-dal, da-l'), *adj.* Courbes cotidales, courbes qui passent par tous les points où la marée a lieu à la même heure.

— ETYM. *Co.*, et angl. *tide*, marée.

† **CÔTIL** (kô-ti), *s. m.* Nom, en Normandie, d'un penclant de colline, d'une petite colline. À bailler à l'en d'héritage la propriété appelée les Mourières, en la paroisse Saint-Jean, avec environ 20 vergées de terre, dont 50 labourables, 8 en prairies et le reste en côtel, *Chr. de Jersey*, 6 sept. 1868, *Annales*.

— ETYM. Bas-lat. *costilium*, de *costa*, côte (comp. COTEAU).

COTILLON. || 1^{er} *Ajoutez* : Pourquoi, lui dis-je [à l'archevêque de Paris, Noailles], ne manquait-elles de rien [les religieux de Port-Royal]? Parce que des personnes comme moi vendent leur cotillon plutôt que de les laisser manquer de quelque chose, Mlle de Juncœur, dans *STE-BEUVE*, *Port-Royal*, t. VI, p. 279, 3^e éd.

† 2. **COTILLON** (kô-tillon, Il mouillères), *s. m.* Petit sabot (Haute-Marne). Les dernières billes sont réservées pour les cotillons, c'est-à-dire pour les sabots des petits enfants, A. THIÉRIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 577.

† **COTIN** (kô-tin), *s. m.* En patois normand de Guernesey, la logette d'un veau. || Proverbe. Il ne faut pas faire le cotin d'avant que le veau soit né [il n'a pas fait le cotin d'avant que l'veau soit né], MÉTIVIER, *Dict. franco-norm.* p. 443.

— ETYM. Le mot *cotin* est pour *cottage* (voy. ce mot); ano, franc. *cotin*, cabane.

† **COTISABLE** (kô-ti-za-bl'), *adj.* Qui peut être soumis à une cotisation. Ceux qui viendraient s'établir dans les villes franches [de la taille] (tant cotisables, pendant dix années, à la taille, BOILESSÉ, *Corresp. contr. gén.* 1687, p. 93).

COTON. *Ajoutez* : || 5^e Coton soluble, synonyme de coton-poudre ou pyroxyle, *Lettre commune des douanes*, 20 déc. 1876, n^o 334. || 6^e Coton de verre, verre tiré en fils si légers qu'ils ressemblent à de la soie ou à du coton, *Journ. offic.* 10 janv. 1877, p. 235, 3^e col.

† **COTONNIER** (SE) (kô-to-ni-zé), *v. réfl.* Néologisme. Devenir semblable à du coton, devenir mou, sans ressort. Oh! le xix^e siècle! plus il avance en âge, plus il se cotonise et s'affadit, *STE-BEUVE*, *Nov.* Lundis, XI, *Orthographe française*.

† **COTONNAGE** (kô-to-na-j'), *s. m.* Vice de la soie grège qui fait qu'elle se cotonne, dans l'opération du décreusement.

† **COTONNETTE**. *Ajoutez* : M. E. Baroche : On fait aussi beaucoup de cotonnettes à Rouen. — M. Henry-Gillet : Oui, et c'est même à Rouen que cette industrie a pris naissance; on dit cotonnettes ou rouenneries, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. IV, p. 257.

COTONNEUX. || 2^e || Fig. Il se dit aussi des œuvres d'art. L'émouvéux Stéphane est bien enroulé un peu cotonneux, mais ce défaut de l'animal est destiné à mieux faire valoir le mari, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 3 mai 1875, p. 3184, 2^e col. || Adverbialement et fig. Cela est plat, jau-

naire, d'une teinte égale et monotone; et point communément: ce mot n'a peut-être pas encore été dit, mais il rend bien, *id.* *Eur. compl.* 1821, t. IX, p. 479.

COTRET. || 1° *Ajoutez:* Cotrets de taillis, cotrets faits avec des bois taillis; cotrets de quartiers, cotrets faits de rondins refendus, J. SAVARY, *Dict. univ. du commerce*. || 2° *Ajoutez:* || Sous le cotret, s. us les coups de bâton. Nous venons ce soir, si je le tiens. Danser sous le cotret sa noblesse et ses biens, *COX.* *Illus.* II, 9.

— **ETYM.** *Ajoutez:* *S.* *Rem.* dans son *Dict. de commerce*, dit que cette espèce de bois a été ainsi nommée, parce qu'il en a été envoyé en premier lieu de la forêt de Villers-Cotterets.

COTTE. *Ajoutez:* — **REM.** Il ne faut pas confondre la cotte d'armes et la cotte de mailles, confusion qui se trouve dans l'article. La cotte d'armes était une tunique de peau renforcée par des bandes de cuir, des anneaux ou des chaînes métalliques cousues sur l'étoffe. La cotte de mailles était une armure défensive faite en forme de chemise et composée d'anneaux ou de mailles de fer enroulées les unes dans les autres (la cotte de mailles n'était pas connue des Romains; elle est tout au plus un peu antérieure aux croisades). Par conséquent, en parlant des Romains, on dira cotte d'armes; et on réservera la cotte de mailles pour les chevaliers du moyen âge.

COTE. *Ajoutez:* || 6° Dans l'Annui, casser le cou à un fût, le faire tourner sur lui-même, de manière que chaque fond occupe la place de celui qui lui est opposé, *Gloss. auxis.* IV, 26.

COTARD. || 1° *Ajoutez:* Cotard est proprement celui qui tremble au moindre bruit qu'il y ait, et appréhende toute chose sans occasion, *MALH. le Traité des bienfaits de Sénèque*, IV, 26.

|| **COTTE-SOIFFIERE** (kou-ble-si-fîr), *s. m.* Le couble-soiffière est un fût sans trémie au moyen duquel on barre ou on enveloppe une portion de rivière, et que l'on tire à terre en le traînant; il ne séjourne pas plus ou moins de temps dans l'eau; il se manœuvre par coups alternativement jetés tantôt dans une partie de la rivière, tantôt dans une autre; les mailles sont de 11 millimètres seulement.

COUCHE. — **HIST.** *Ajoutez:* || XIV^e s. [Au sens de lit de terre ou de pierre.] Les gemmes qui l'ont naissance ont Es couchés dom et trets sous, *MACÉ, Bible en vers*, f. 111, 1^{re} col. verso.

|| **COUCHIER.** *Ajoutez:* || 15° Fig. Se coucher auprès, se passer de (métaphore tirée du chien qui se couche auprès de la nourriture qu'il dédaigne). Il d'laqueville) fera valoir vos raisons à M. de Pomponne, et, après cela, s'ils ne sont contents, vous leur permettront de se coucher auprès, *SÉV.* 29 déc. 1675.

— **REM.** || 2° *Ajoutez:* L. Racine dit dans ses Remarques que il y serait couché est une faute d'impression; mais rien ne justifie cette allégation.

|| **COUCHEE.** *Ajoutez:* || 2° Nom donné, dans la Vienne, aux provins de la vigne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 304.

COUCOU. *Ajoutez:* || 9° En Normandie, bran de coucou, espèce de gomme que distillent certains arbres, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 86.

|| **COU-COUPÉ** (kou-kou-pé), *s. m.* Voy. cou, n° 1. Viennent ensuite d'autres oiseaux: le cardinal de l'Amérique du Sud; le cou-coupé, ainsi nommé à cause d'une ligne de plumes rouges qu'il porte autour du cou, *Journ. offic.* 19 févr. 1873, p. 124, 1^{re} col.

COUDE. *Ajoutez:* || 4° Fig. Mettre l'oreille sous le coude à quelqu'un, le rassurer. Vous me mandez que les braves de votre patrie vous font douter que vous n'ayez quelque art à votre préjudice; c'est peut-être ainsi que je vous mette l'oreille sous le coude, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. Cette locution, aujourd'hui insuflée, représente un homme couché de façon que le coude appuie sur l'oreille.

|| **COUDRE.** — **ETYM.** *Ajoutez:* Bas-lat. *cum aco* et *fo* cois, coussu avec aiguille et fil, *Ms. lat. d'Orléans*, suppl. latin, viii siècle.

|| **COUET** (kou-é), *s. m.* Voy. cou, suppl.

|| **COUET** (kou-é), *s. m.* Nom donné, dans Maine-et-Loire, à un rameau de vigne, dit aussi vigne, courbé en arc de cercle et attaché au cep au moyen d'un lien d'osier, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 162.

|| **COUET** (kou-é), *s. m.* Nom d'une sorte de vase, dans le département du Nord. Tout à coup le

vieillard s'était réveillé, et, sautant de son lit, l'avait saisi par le corps; il s'était alors emparé d'un vase dit couet, et d'une main en avait assésé deux coups sur la tête de M... pendant que de l'autre il lui comprimait la gorge, *Gaz. des Trib.* 15 août 1871, p. 780, 1^{re} col.

|| **COUGAUNE** (kou-ga-né), *s. f.* Nom, dans la Haute-Saône, d'une confiture ou marmelade qu'on a faite, à l'aide d'une cuisson lente, avec les merisiers débarrassés de leurs noyaux, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 211.

COULAGE. || 3° *Ajoutez:* || Terme d'artillerie. Coulage plein, action de couler une bouche à feu massive, en se réservant de la forer ensuite. Coulage à noyau : on place dans le moule un noyau qui occupe la capacité de l'âme, et ne laisse qu'une fente à remplir que celui qui correspond à la forme de la bouche à feu. Coulage à siphon, analogue au coulage à noyau, avec cette différence que l'on fait arriver le métal en fusion par le bas du moule au lieu de le faire arriver par le haut.

|| **COULAUD**, **ARDE** (kou-lar, lar-d), *adj.* Ceps coulauds, ceps de vigne sujets à la coulure.

|| **COULACH** (kou-lô), *s. m.* Nom, dans la Rouergue, d'un poisson propre à cette contrée, dit aussi poisson du pauvre, parce que la chair en est peu estimée; c'est un chondrostome.

|| **COULE.** *Ajoutez:* — **REM.** La coule est le nom du strict habit monacal, par opposition au froc, ce dernier genre étant considéré comme trop relâché, *STE-BEVRE, Port-Royal*, t. V, p. 212, 3^e édit. La coule de Saint-Bernard.

|| **COULEMENT.** || 1° *Ajoutez:* Ce ne sont point gouttes qui tombent l'une après l'autre; le coulement est perpétuel, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

COULIER. || 12° *Ajoutez:* || Couler bas d'eau, se dit d'un navire qui coule bas par l'effet d'une voie d'eau. On écrit du Tréport : ... quelques minutes après, le navire en perdition coulait bas d'eau... il se trouvait dans cette situation critique depuis la veille au soir, à neuf heures, par suite d'une voie d'eau résultant de... *Journ. offic.* 21 nov. 1874, p. 7733, 3^e col. || 15° || Fig. Couler une question à fond... *Ajoutez:* J'ai été interrompu dans la séance que j'ai eue avec lui, et je n'ai pas coulé à fond les accessoires et le principal, dont nous avons parlé, *Corresp. du gén. Klinglin*, Paris, pluviose an VI, t. I, p. 223.

COULEUR. *Ajoutez:* || 14° Terme de turf. Les couleurs, couleur de l'ensemble du costume porté par le jockey d'une écurie. Chaque écurie de course a ses couleurs particulières. || 15° Terme de mine. La couleur, la teinte des résidus de lavage qui indique qu'un minerai contient de l'or. Ces essais, opérés grossièrement dans une calebasse, donnent la couleur, c'est-à-dire que le résidu des lavages contenait quelques parcelles d'or, *Journ. offic.* 28 fév. 1875, p. 1532, 2^e col.

|| 2° **COULEUR** (kou-leur), *s. m.* Ouvrier, dans une fabrique de sucre de betterave, qui fait couler le jus produit par les décanteurs, les *Primes d'honneur*, p. 423, Paris, 1874.

COULÉVINE. *Ajoutez en tête de l'article:* || Coulevrine à main, la plus ancienne des armes à feu portatives, commencement du XV^e siècle, se composant d'un canon relié à un fût; un homme la porte et la met en joue, et un autre met le feu à l'aide d'une mèche. || Coulevrine emmanchée, nom donné d'abord (1430) aux armes à feu portatives, *HENRIARD, Annales de l'Acad. d'arch. de Belgique*, 2^e série, t. I, p. 135.

— **REM.** La coulevrine, espèce de canon, lançait un projectile de 16 à 20 livres; elle disparaît en 1732 à la réorganisation de Vallière. Il y a eu des coulevrines extraordinaires : coulevrine d'Ehrenbreitstein, dont le boulet pesait 14 livres. On donnait à la coulevrine de grandes longueurs d'âme, afin de remédier à la lenteur de combustion de la poudre.

|| **COULCHES** (kou-lin), *s. f.* Nom, en Normandie, de torches de paille qu'on enlume et avec lesquelles on éclaircissant rapidement les arbres fruitiers pour les débarrasser des insectes et des lichens, *L'Éclaircisseur*, 23 mars 1868.

COULISSE. || 4° *Ajoutez:* La bourse est une galerie longue et étroite; on y arrive par une seule porte placée à une extrémité; une barrière de fer, à hauteur d'appui, sépare les agents de change du public répandu dans la galerie; à la vérité, depuis la porte d'entrée jusqu'à la barrière, on entretient une avenue que les gardes appellent coulisse, *Étrennes financières*, 1789, p. 65, || 8° Terme de bâtiment. Coulisse, étui carré en bois ou, variant de

faute de l'édifice, va porter les déblais jusqu'en bas.

|| 9° Coulisse de Stephenson, organe des locomotives qui sert à faire varier la détente ou à renverser la marche (Stephenson, ingénieur anglais).

|| **COULMELLE** (kou-mè-l), *s. f.* Nom d'un champignon, dans la Haute-Marne. Cette coulmeille qui ouvre son parasol, *A. THUCHET, Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1870, p. 723.

COUP. || 10° *Ajoutez:* || Terme d'exploitation houillère. Coup d'eau, accident que cause la remontée fortuite, dans les travaux de mines, d'une source ou bain d'eau auquel on donne issue. La section a entendu le rapport de M. Habets, ingénieur, sur les moyens de prévenir les explosions et les coups d'eau dans les mines, *Journ. offic.* 22 nov. 1876, p. 8528, 2^e col. Une meilleure organisation des travaux de sondage dans les mines où il existe des travaux antérieurs présumait les mineurs contre les coups d'eau, *ib.* 3^e éd. || Coup de feu, nom d'un des actes d'un feu d'artifice. Ce coup de feu (c'est le terme technique) était accompagné de douze pyramides, de chacune desquelles jaillissait un bouquet de chandelles romaines, *Monit. univ.* 16 et 17 août 1867, p. 1116, 3^e col. || 18° *Aux* exemples de à coup, ajoutez celui-ci : Tel fut le coup de foudre qui tomba sur Mme la duchesse, si à coup au premier voyage de ses filles à Marly, *ST-SIMON*, t. VIII, p. 285, éd. Chérel. || 25° Donner un coup de télégraphe, expédier une dépêche télégraphique. Maintenant, si la chambre insiste pour qu'on recule la révision des chevaux, un coup de télégraphe sera donné ce soir, et demain la revue sera ajournée, *Journ. offic.* 30 mars 1876, p. 2283, 2^e col. || 26° Les trois coups, les trois coups que l'on frappe dans une salle de spectacle pour annoncer que la pièce ou qu'un acte va commencer. Dans Racine Eurymène, Ergaste dans Molière. De la location il porte le fardeau, Et frappe les trois coups au lever du rideau, *C. DELAY. Coméd.* t. 5, || 27° Familierement. Être aux cent coups, être fort embarrassé. || 28° À coup près, ancienne locution qui signifie à peu de chose près, peu s'en faut. Parmentier... m'assura qu'il disposerait à coup près de Brigalière, conseiller de la cour des aides, capitaine de son quartier et très-puissant dans le peuple, *RETZ, Mém.* t. I, p. 165, éd. Feillet. Je vous demande excuse, monsieur, dit Sancho; mais comment voulez-vous que je trouve à coup près la maison de notre maîtresse? *Dn Quichotte*, trad. par Filicau Saint-Martin. t. III, ch. IX, de l'édit. de 1678, p. 134 et 135. Harcourt manque à coup près d'entrer au conseil, *ST-SIMON*, t. VII, p. 98, éd. Chérel.

|| **COUPAGE.** *Ajoutez:* || 2° Action de couper, de rogner les feuilles de tabac. On procède ensuite à l'écabochage ou au coupage des tabacs exotiques et des tabacs indigènes qui n'auraient pas reçu cette main-d'œuvre au magasin, *Journ. offic.* 29 nov. 1875, p. 8900, 2^e col. || 3° Nom donné, dans le département de la Mayenne, aux vesces, jarroses, mais, etc. fauchés en vert, les *Primes d'honneur*, p. 228, Paris, 1874. Le meilleur moyen de les administrer [les tourillons, germes d'écourgeon malte] consiste à les mêler avec la pulpe, la drèche, le coupage, le son ou tout autre aliment analogue, *REYNAL, Mém. d'agric.* etc. 1870-71, p. 127. || 4° Terme des Halles. Action de diviser un chargement de marcé. Considérant que cette pratique [la répartition d'un seul chargement de marcé en plusieurs voitures afin de multiplier abusivement les tours de vente], connue sous le nom de coupage, s'étant généralisée, a donné naissance à des inconvénients graves... *Ordonn. de police*, 25 fév. 1867.

|| **COUPANGES** (kou-pa-n-j), *s. f. pl.* Céréales au autre grains semés en vert, pour servir de fourrage, *Gloss. auxis.* p. 92.

— **ETYM.** *Couper.*

|| **COUP DE POING** (kou-de-poin), *s. m.* || 1° Sorte de poignée de fer qu'on tient à main fermée, les doigts passés dans des anneaux, et qui est armée de grosses pointes (voy. cou, n° 1). Les conjurés dicendaient qu'ils ne porteraient ni revolvers, ni poignards, afin de ne se point mettre dans leur tort par l'usage d'armes meurtrières; les gourdins et les coups de poing, à l'usage de la police, furent adoptés d'un commun accord, *Rev. Britan.* sept. 1871, p. 181. || 2° Pistolet de poche.

|| **COUPÉ.** *Ajoutez:* || 7° Terme de turf. Prix déterminé dans les courses anglaises.

COUPÉ. *Ajoutez:* || 10° Spectacle coupé, spectacle où l'on joue des parties de différentes pièces.

† **COUPE-BALLOT** (kou-pe-ba-lo), *s. m.* Sorte de couteau anglais. Est-ce qu'il n'y a pas en Angleterre un couteau qu'on appelle coupe-ballot?... C'est un couteau fermant qui a toujours existé communément en Angleterre.... *Enquête, Traité de com. avec l'Anglet.* t. 1, p. 716. Couteau, coupe-ballot, manches cerf, ivoire, écaille, etc. *ib.* t. 1, p. 728.

† **COUPE-CHOUX.** *Ajoutez :* — *REM.* Richelieu appelait Mazarin son frère coupe-choux. Vous saurez par M. de Sevigny que, si nous n'eussions envoyé la montre d'ici, l'armée d'Italie était perdue ; à cela je vous dirai que la présence du cardinal de Richelieu et de son frère coupechoix (*sic*) Mazarin n'ont pas été inutiles, *RICHELIEU, Lett.* etc. 1642, t. VII, p. 119.

— *HIST.* XIV^e s. Jehan Cope-chou, boucher, BOURCELOT, *Un scrutin au XIV^e siècle, dans Mem. de la Soc. nationale des antiquaires de France*, t. XXI, p. 181.

† **2. COUPELLE** (kou-pè-l), *s. f.* Terme provincial. Tête d'un arbre. La coupelle et les racines sont souvent abandonnées aux ouvriers chargés de débiter du bois de travail. Désignation des arbres à vendre : sur les deux petits champs du Rosier, une coupelle de chêne, un chêne et un châtaignier, *Arranchin*, 28 sept. 1873.

— *ETYM.* Forme féminine de *coupeau* 4.

† **COUPEMENT.** *Ajoutez :* || 2^e Il se dit aussi de toute action de couper. La bande d'ardoises, foulée par les exploitations, ou reconnue par des coupements perpendiculaires à la direction des veines, *BLAVIER, Presse scient.* 1864, t. 1, p. 115. || 3^e Action de couper un chemin, un pont. Il faut continuer tous les travaux nécessaires, tant par abatis de bois, lignes nécessaires en certains lieux que coupement de chemins, *RICHELIEU, Lettres*, etc. t. VI, p. 291 (1649).

1. **COUPEROSE.** — *ETYM.* *Ajoutez :* Diefenbach (*Glossarium latino-germanicum medii et infimae aetatis*) rapporte trois formes germaniques, *coperoch, kupferrauch, copperrait*, et l'anc. angl. *copporose*. Diez, au mot *copparosa*, le dérive de *cuprosa*. Néanmoins le mot reste obscure ; car, sans parler des formes germaniques citées par Diefenbach, on ne voit pas jusqu'à présent comment *rosa* aurait été appliqué à une substance qui n'est ni rouge ni rose.

COUPEUR. *Ajoutez :* || 7^e En termes d'imprimerie, celui qui coupe les feuilles, *Journ. off.* 22 déc. 1872, p. 8023, 2^e col. || 8^e Terme d'exploitation houillère. Coupeur de mur, synonyme de bossouyer (voy. ce mot).

† **COUPLAGE.** *Ajoutez :* || 1^{er} Il se dit aussi de deux trains de bois accolés. Pour chaque train de 48 coups.... pour chaque couplage hâlé par chevaux de la Roche à Sens, *Décret* 28 mai 1873, art. 1^{er}.

† **COUPLE.** || Terme de turf. Chevaux couplés contre le champ, se dit de deux ou trois chevaux que le parieur oppose au champ, et vice versa, afin d'égaliser les chances.

COUPOLE. *Ajoutez :* || 2^e Petite tasse servant aux dégustateurs de vins. (à Bercy) On ne voit que des gens armés d'un poinçon et d'une tasse d'argent ; ils font un trou à la pièce, reçoivent le vin dans leur coupole, le lument en pinçant les lèvres... *Journ. off.* 9 nov. 1875, p. 9112, 1^{re} col. || 3^e Coupole tournante, sorte de tourelle dont on arme les vaisseaux cuirassés. Nous avons déjà parlé des coupoles tournantes des monitors américains... *Rev. des Deux Mondes*, 1^{er} éd. 1867, p. 712.

COUPON. *Ajoutez :* || 5^e Terme forestier. Partie d'une coupe de bois. Commune de Saulnot : réserve, vingt hectares treize ares, à exploiter en deux coupings égaux, l'un pour l'exercice 1871, l'autre pour l'exercice 1873, *Décret* du 12 sept. 1871, *Bullet. des Lois*, n° 72, p. 442. Décret du 13 avril 1875, autorisant des coupes extraordinaires dans les bois communaux de la Meuse : ... commune d'Anceville, quart en réserve (coupon n° 6), 4 hectares 37 ares, *Bullet.* 793, p. 749, partie supplémentaire.

COUPRE. *Ajoutez :* || 6^e Rognure. Les matières provenant de la fabrication des cigares ou du tabac à fumer, côtes, coupures et débris.... *Journ. off.* 29 nov. 1873, p. 9800, 2^e col. Les coupures sont expédiées directement des magasins où elles sont produites sur les deux manufactures de Nancy et de Lille dans lesquelles se trouve concentrée la fabrication des tabacs de zone, *ib.* 1^{er} col.

COVR. *Ajoutez :* || 11^e En termes de théâtre, cour et jardin, la droite et la gauche, en souvenir

du théâtre de Versailles qui se trouvait entre cour et jardin.

COURAGE. — *REM.* J. J. Rousseau a dit : Faire bon courage, pour : garder bon courage. (Dependant je fais bon courage autant que je le puis, J. J. ROUSS. *Lett.* à Mme Wacens, 1737, *Correspondance*, t. XVIII, p. 29, de l'édit. Mussay-Pathay, 1824. C'est un italianisme : *far coraggio*.)

COURANT. — *SYN.* LE COURANT DE LA JOURNÉE, DE LA SEMAINE, DE L'ANNÉE. LE COURS DE LA JOURNÉE, DE LA SEMAINE, DE L'ANNÉE. Il n'est pas tout à fait indifférent de dire, en cet emploi, le courant ou le cours. D'abord cours est d'un style plus relevé que courant. Puis on dira : il est survenu de grands événements dans le cours de cette année, et non dans le courant. Le courant se rapporte plus à l'espace de temps considéré comme s'écoulant ; et le cours à l'espace de temps considéré comme un tout.

† **2. COURBE** (kou-r-b), *s. f.* Ustensile à l'aide duquel le porteur d'eau porte ses deux seaux. Qu'on pense au nombre de voyages que ces pauvres diables sont obligés de faire à travers les escaliers obscurs ou glissants, en soutenant à l'aide de la courbe deux seaux pleins en équilibre sur leur épaule, et l'on ne trouvera pas que leur gain soit excessif, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1873, p. 306.

† **COURBEMENT.** *Ajoutez :* Si le pli, courbement et remuement du corps, la tête touchant quelquefois la plante des pieds.... sont un bon signe de possession ? *Hist. des Diables de Loudun*, p. 247, Amsterdam, 1737.

† **COURCE.** *Ajoutez :* — *ETYM.* Court (voy. COURSON).

† **COURCIN** (kour-sin), *s. m.* Bois courcine bêche au-dessous de 1^m, 137 de longueur, et qui, considérée comme bois de rebut, est proscrite du commerce, *Mem. de la Soc. centr. d'Agric.* 1873, p. 251.

— *REM.* Courcin est le même que *courson* 4.

COURREUR. || 4^e *Ajoutez :* || Fig. Il n'y a point de douleur qui n'ait des intervalles ; car elles ont toutes quelque progrès, comme coureurs qui nous avertissent que nous allons avoir le gros sur les bras, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

COURRIER. *Ajoutez :* || 33^e Se courir, *v. refl.* En termes de turf, se dit du prix disputé dans une course. Le prix du Jockey-club se court à Chantilly sur une piste de 2400 mètres.

COURONNE. *Ajoutez :* || 24^e Sorte d'anneau formé avec un cordage dont les brins sont passés alternativement en dedans et en dehors d'une boucle.

|| 25^e Nom d'un pain, dit aussi percé, en forme de couronne. || 26^e Couronne d'or, monnaie de Suède valant 1 franc 39 centimes, *Journ. off.* 6 janv. 1877, p. 421, 1^{re} col.

— *REM.* L'ouvrage à couronner est un ouvrage avancé formé de deux branches réunies par deux fronts bastionnés. La double couronne est un ouvrage avancé formé de deux branches réunies par trois fronts bastionnés.

† **COURROIR** (kou-roir), *s. m.* Canal d'alimentation des tables salantes venant déboucher dans les aiguilles, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 509.

COURS. *Ajoutez :* — *REM.* J. J. Rousseau écrit pour cours au lieu de couper court, qui est la véritable orthographe. Un avis très-important et propre à couper cours au mal qu'on aura pu prévenir, J. J. ROUSS. *Lett. au prince de Wirtemberg*, 40 nov. 1763. Ce n'est pas *couper le cours*, c'est *couper court*, c'est-à-dire couper très-court.

† **COURSABLE.** *Ajoutez :* — *HIST.* XIV^e s. Mais seut toute rienz me plaisoit à esgarder une maniere que g'i vi coursable et planiere, Que tuit il count seigneur faisoient, *Dits de Watrquet*, p. 345.

† **COURSIE** (kou-sie), *s. f.* S'est dit pour coursier, passage qui est entre les bancs des forçats sur une galère, *RETZ, t. IV*, p. 239, édit. Charpentier.

† **COURSIERE.** *Ajoutez :* || 2^e Terme de fondeur. Nom donné à une rigole destinée à conduire le métal fondu dans le moule.

COURT. || 13^e En termes de marin, temps court, temps qui ne permet pas de voir au loin.

— *HIST.* *Ajoutez :* || XIV^e s. Il faudra qu'avec moy veigniez Pour les mener (des prisonniers) jusqu'à la court, Et que nous les tenions de court Et près de nous, *Théâtre français au moyen âge*, Paris, 1839, p. 317.

COURTISAN. *Ajoutez :* || 4^e Usité à la cour. Fallace, employé par Desportes, mot peu courtois, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **COURTISANESQUE.** *Ajoutez :* — *HIST.* XVI^e s.

Deux dialogues du nouveau langage français italianisé... de quelques courtisanes modernes et de quelques singularitez courtisanesques, N. EST. Paris, 1579.

† **COURTISANISME** (kou-ti-za-ni-sm'), *s. m.* Façon de parler propre aux courtisanes.

— *HIST.* XVI^e s. Voy. ci-dessus COURTISANESQUE.

† **COUSCOUS.** — *ETYM.* *Ajoutez :* *Couscoussou* se rencontre deux fois dans les Lettres du renégat Thomas d'Arcos : Je n'ai pu vous envoyer du couscoussou, *Lett.* du 16 mars 1643, à M. Aycard, p. 30, DEPIÉREY. On trouve aussi *couscoussi* ; on m'apporta d'excellent *couscoussi*, *LANGEAU, 1^{er} voy.* p. 43.

COUSSIER. *Ajoutez :* — *HIST.* XIII^e s. Reithelmon de Salamine O les filz Prianz s'acouise, BEUROT DE STE-MORRE, *Roman de Troie*, v. 18575.

COUSSIN. *Ajoutez :* || 6^e Coussin ou carreau, nom, suivant les pays, du métier de la dentelle à fuseaux, lequel est une boîte carrée, garnie et rembourrée extérieurement, CH. BLANC, *L'art dans la parure*, p. 290. || 7^e Sel de coussin, nom, dans la Seine-Inférieure, du sel qui provient de morues pêchées à Terre-Neuve, et qui est employé comme engrais ; on le nomme ainsi parce qu'il a servi de coussin aux lits de morues, *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 10.

† **COUSSOU** (kou-sou), *s. m.* Grand pâturage inculte en Provence consacré à la nourriture des troupeaux. Les coussous, campos et autres terres incultes, CAPPEAU, *De la Comp. des Alpes*, 1817, p. 314.

† **COUSTANGE** (kou-tan-j), *s. f.* Voy. COÛTANGE au Supplément.

† **COUSTIERE** (kou-stiè-r), *s. f.* Nom, dans les Bouches-du-Rhône, des intervalles qui, dans la Camargue, séparent les marais des pâturages, *Les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 493.

— *ETYM.* Dérivé du lat. *costa*, côte.

† **COUSTIL** (kou-sil), *s. m.* Coustila à croix, épée analogue à l'épée de passot (voy. PASSOT).

— *ETYM.* Le même que *coutille* 2.

† **COUSSOTTE** (kou-so-t'), *s. f.* Voy. CASSOTTE au Supplément.

COUSU. *Ajoutez :* || 6^e Terme militaire. Se dit de soldats qui, en quelque péril que ce soit, ne se disjoignent pas ni ne rompent leurs rangs. En 1809.... le maréchal Macdonald.... vous avertit que vos soldats ne sont plus cousus ensemble.... oui, messieurs, cousus ensemble ; c'est le mot, *DOC D'AUNALE, Journ. off.* 29 mai 1872, p. 3578, 3^e col.

† **COÛTANGE** (kou-tan-j), *s. f.* Mot vieill. Coût, d'enso. C'est chose contraire à la nature de mépriser les commodités qui sont de peu de coûtange, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne (écrit coutange).

† **COUTARD** (kou-tar), *s. m.* Sorte de colimaçon de Provence. Paris irait au-devant d'une cherté excessive, comme celle de l'huître, en faisant venir de la Provence le coutard, variété de colimaçon qui mérite d'être connue en deçà du département des Bouches-du-Rhône, *Rev. Britann.* nov. 1874, p. 556.

† **COUTE** (kou-t), ou **COUTET** (kou-té), *s. m.* Dans le Puy-de-Dôme, *COUTON* taillé à trois yeus, *Les Primes d'honneur*, p. 154, Paris, 1874.

— *ETYM.* C'est l'anc. français *coute*, qui s'est dit pour *coute* (voy. COUDE).

COUTEAU. *Ajoutez :* || 13^e Couteau à pied, sorte d'instrument du sellier. Les couteaux à pied pour sellier, et tous les gros instruments tranchants fabriqués dans les ateliers de taillanderie.... *Tarif des douanes*, 1869, p. 139. || 14^e Couteau de brèche, engin qui était analogue au vouge, employé particulièrement dans les sièges, pendant le moyen âge.

— *ETYM.* *Ajoutez :* Le latin *cultus* se rattache au *znd heret*, couper ; sanscrit, *kartari*, couteau, rue, kurt, couper.

COUPLAS. — *HIST.* *Ajoutez :* XIII^e s. Balle n'oit çà ton couleuil, Et mon talon tierrier me lait, *PHILIPPE MOUSKES, Chronique*, v. 20189.

† **2. COULETEL** (kou-té-lé), *s. m.* Petit couteau. On écrit de Barr au *Journ. d'Alsace* : ... une hachette en pierre, un poignard aiguisé, une helle urne en verre bleu et enfin un couleteil, l'instrument du sacrifice, qu'on avait cassé pour indiquer qu'il ne devait plus servir, *Journ. off.* 7 oct. 1873, p. 6893, 3^e col.

— *ETYM.* Dimin. de l'ancien franc. *coutel* (voy. COUTEAU).

COULIL. — *HIST.* *Ajoutez :* || XVI^e s. Comme s'il eust vendu autant de drogues en gros, que les Pequi de Raguse ou les Philiers de couleil, *DEU-*

vres jactieuses de Noli du Tail, Paris, 1871, t. II, p. 479. Dans le haut Maine on dit encore *coetil*, et Robert Estienne donne la forme *coet*, qui se retrouve dans le poëto normand, *Rev. critique*, 20 mars 1873, p. 488.

† **COUCON.** — ETYM. *Couton* est probablement pour *coton*, *coston*, dérivé de *côte* d'une plume.

† **COCTRILLON** (kou-tri-lon, Il mouillées), s. m. Surtout de bateau sur le canal du Midi.

† **COCTURIER.** Ajoutez : || 3° Un cocturier, un tailleur pour dames.

† **COUVADE** (kou-va-dé), s. f. || 1° Action de couvrir. || 2° Fies. La couvade se dit encore, dans quelques parties de la France, de la coutume bizarre en vertu de laquelle, quand une femme est accouchée, le mari se met au lit, prend l'enfant, et reçoit les compliments de ses voisins. Du pays loquace, dans les Pyrénées espagnoles, cette absurde coutume semble s'être propagée jusqu'en France, où elle a reçu le nom de faire la couvade, MAX MÜLLER, *Essais sur la mythologie comparée*, trad. par G. Perrot, p. 325, Paris, 1873.

† **COUCVÉ** (kou-vé), s. f. Nom, en Dauphiné, de la poule qui couve. || Dans les vallées vaudoises, on dit une coussée, à cause du cri qui est alors particulier aux poules et qui est dit cousser, autre forme de glousser.

† **COUVENT.** — REM. Ajoutez : La Bruyère, qui aimait l'archaïsme, dit *couvert* : Quelques femmes gigantesques donnent aux couvents et à leurs amants. LA BRUYÈRE, *Des Femmes*. (Voy. COUVENT au Supplément.)

† **COUCREAU** (kou-vré), s. m. Nom, dans la Loire, d'un poisson, dit aussi coucreau, *alosa finta*. Cuvier.

† **COUCREUR.** Ajoutez : || 2° Couvreur de table, celui qui met la table, dans une grande maison. Puis venaient six couvreurs de table, un contrôleur, un chef de café. L'Office du roi de Pologne et les mets nationaux lorrains, p. 6, Nancy, 1875.

† **COUCRIK.** Ajoutez : || 18° Semer. Quel grain veux-tu repandre dans ces lieux? Le manant dit : Monseigneur, pour le mieux. Je crois qu'il faut les couvrir de tousel. Car c'est un grain qui vient fort aisément. LA FONT. *Papfig*.

† **COUZE** (kou-zé), s. f. Nom générique des cours d'eau dans le Pay-de-Dôme. J. VERNE, *Géogr. de la France*, p. 396.

† **COVARIANT** (ko-va-ri-an), s. m. Terme de mathématique. Fonction des coefficients et des variables d'une forme telle que, si on effectue dans la forme une substitution linéaire, la nouvelle fonction semblable des coefficients et des variables de la transformation soit égale à la fonction primitive multipliée par une puissance du module de la transformation.

† **CRACOVIE.** Ajoutez : || Il a ses lettres de Cracovie, c'est un homme qui débite des boucles. M. Eman Martin, *Courrier de Vaugelas*, 15 déc. 1876, p. 106, rattache cette locution à ce que raconte M. Francisque Michel, *Dict. d'Argot*, p. 423, d'une hôtellerie de Moncreau, Lat-et-Garonne, nommée l'Hôtel de Cracovie, dont le maître délaivrât, moyennant quelques sous, des brevets de hâbler que les mauvais plaisants envoyaient, par la poste, aux menteurs de leur connaissance.

— ETYM. M. Eman Martin pense que le nom de la ville polonoise a été choisi par jeu de mots avec *craker*, habiller, *craker*, bâbler.

† **CRATÉ.** — ETYM. Ajoutez : || Après M. Roulin, *créta* signifie proprement la terre passée au sés, de *crer*, cribler, la *créta*, comme l'a montré M. A. Brongniart, désignant non la craie, mais une argile smectique, mêlée de parties siliceuses, que l'on criblait pour certains usages.

† **CRACHEMENT.** — HIST. XIV^e s. Ajoutez : La craie des rossiens se fera entendre parmy l'impression craillonnement des corbeaux, DE BARTAS, *Œuvres*, t. II, Avertissement.

† **CRACHINE.** Ajoutez : || 6° Conjecturer, juger, en craignant. La voie que vous avez prise et que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute, J. J. ROUSSEAU, *Le Citoyen*, 9 février 1770, || 7° se crachiner, être craint, en parlant de choses. Qu'il (Charles-Quint) était instruit de tout ce qui se disait et se craignait, et qu'il ne négligerait rien pour avoir partout des gens qui lui dissimulassent avis de tout, *Hist. du comte de Tarente*, trad. de le Comte, t. I, p. 670.

— REM. 1° Ajoutez : Cependant Cornille a dit crachiner à : Si du sang d'une fille il craint à se rompre, *Theat.* Mais Cornille a corrigé plus tard crachiner à en : crachiner de.

† **CRACHINTE.** Ajoutez : || 5° On trouve un exemple

de crainte que, dans Mme de Sévigné. Toutes les bonnes têtes la voudraient, cette suspension, crainte que vous ne soyez trompés, 4 nov. 1673.

† **CRAMAIL** (kra-mail, Il mouillées), s. m. Terme provincial. Crémillère, en Normandie. Le saisi se jeta sur M. S..., cherchant à le mordre ou à l'étrangler, car il voulait le pendre : un crémail suivant son expression, *Gaz. des Trib.*, 7 nov. 1873, p. 1075, 3^e col.

— ETYM. Voy. CRÉMAILLÈRE; bas-lat. *crumaculus* crumacule.

† **CRAMIGNON** (kra-mi-gnon), s. m. Nom, en Belgique, de certaines chansons populaires. Jusqu'à présent tout s'était borné à des charivaris, cramignons et cavalcades, à l'arrivée dans la commune des pasteurs protestants cherchant à faire des prosélytes, *Extrait de l'Indépendance belge*, dans *Gaz. des Trib.*, 21 sept. 1873, p. 919, 2^e col. Mardi soir, vers six heures, une troupe joyeuse de jeunes filles, parées de leurs plus belles toilettes, quittaient Argenteau en dansant et chantant des cramignons populaires, *Extrait de l'Indépendance belge*, dans *Journ. offic.*, 4 oct. 1873, p. 6814, 1^{re} col.

† **CRAMPON.** Ajoutez : || 10° Fig. et populairement. C'est un crampion, se dit d'un homme, d'une femme dont on ne peut se défaire, de celui qui se maintient malgré tout dans une position usurpée, d'un importun assommant, etc.

— HIST. Ajoutez : || XIV^e s. Crampons de fier que on fery en plusieurs maréchauchies [écuries] et granges, CAFFAUX, *Abatis de maisons*, p. 49.

† **CRAN.** Ajoutez : || 7° Cran de mire, entaille pratiquée sur les bouches à feu pour déterminer la ligne de mire ou de visée. || 8° Terme d'exploitation houillère. Crève-pas où se perdent les eaux. || Par extension, dérangement, cassure ou mouvement de la couche; en ce sens, on dit aussi crain, qui pourtant indique des rejets ou des couches moins considérables.

† **CRAN** (kran), s. m. Terme de la pêche du hareng. Un lot de 420 harengs. Le rendement [de la pêche du hareng sur les côtes d'Ecosse] en est évalué à 713 256 crans, *Journ. offic.*, 30 oct. 1873, p. 6622, 3^e col.

† **CRANÈRIE.** Ajoutez : Il veut qu'on vous chasse au-delà du Rhin, applaudissez à cette cranèrie, c'est, à mon avis, le coup décisif, KLEINGIN, *Corresp. Paris*, pluv. an VI, 1, 37.

† **CRANNOGE** (kra-nô-jé), s. m. Nom irlandais des antiques habitations lacustres, E. GOUBERT, dans *CHENU*, les Trois règnes de la nat. 1875, p. 458.

† **CRAPAUDE**, EE (kra-pô-dé, dée), adj. Ridé comme une peau de crapaud. Un cercle est crapaudé quand l'écorce en est ridée, *Gloss. aunisien*, p. 92.

† **CRAPACHEAU** (kra-pô-dô), s. m. Au XV^e siècle, bouche à feu se chargeant par la culasse, de petite dimension, se tirant de plein fouet.

† **CRAPAUHIERE.** Ajoutez : || 3° Demeure entourée de fossés. S'ils entreprenaient de la conduire malgré elle à la crapaudière de son vieux oncle, LE TOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, lett. 403.

† **CRAPAUHINE.** || 3° Ajoutez : La définition générale de la crapaudière est : Petite boîte de fer ou de cuivre dans laquelle tourne un axe de cuivre ou de fer, qui ne la traverse pas entièrement.

† **CRAPOUSSIN.** Ajoutez : Il insulte encore les électeurs du département de la Nièvre, lui, petit crapoussin, neveu d'un barbier de village, en disant qu'ils ont choisi le curé de Vandœuvre, fils d'un savetier, *Lett. du P. Duchêne*, 53^e lettre, p. 7.

† **CRAC.** — ETYM. Ajoutez : M. de Crac est connu aussi en Allemagne, témoin ces vers : Ich folge stets die Lehren der berühmten Herrn von Crak, Weil ich heide stets verlehre Schöne Mädchen und Tabak [je suis toujours la doctrine du célèbre M. de Crak, buvant les jolies filles et le tabac], L'anglais a aussi *crake*, vanter; mais les dictionnaires le donnent comme venu du français.

† **CRACQUELÉ** (kra-ké-lé), s. m. Porcelaine qui a reçu un émail fendillé. Les verres et cristaux ornés de décors non prévus dans les catégories qui précèdent, tels que peintures, gravures à sujets, dessins en cracquelé, dorures, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. VI, p. 573.

† **CRACQUELER.** Ajoutez : — ETYM. *Cracquer* vient très-probablement de *craker*; pourtant le suffixe *el* n'appartient guère qu'aux verbes qui procèdent d'un substantif en *el* : comme *marterel* de *marte*, etc.

† **CRACQUELOTERE.** Ajoutez : || Il y a aussi des cracquelotiers. La fraude qu'exerçaient ces sauteurs qui sont en même temps cracquelotiers, M. LAHAYE, *Art. hist. sur l'écavage*, *Diep*, 1872, p. 61.

† **CRACQUENELLE** (kra-ké-nè-l'), s. f. Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'un petit crabe bon à manger, dont les pattes sont plates (la petite étrille, *portunus corrugatus*, Penn.).

† **CRACQUEROLLE** (kra-ké-ro-l'), s. f. Fleur de la digitale que les enfants gonflent d'air pour la faire craker (Normandie), BELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yver*, p. 92.

† **CRASILLÈS** (kra-si-l'), Il mouillées), s. f. pl. Terme normand. Débris de coquillages. A Genêts [localité près d'Avranches], les crasillèles de coques se vendent le demi-prix des coques vivantes : elles sont achetées pour faire pondre les poules, *Avranchin*, 13 oct. 1872.

† **CRASSANE.** — ETYM. Ajoutez : Il paraît probable que l'Académie a tort et que le mot juste est *crésane*. Le premier qui en parle est Morlet, *L'histoire des fruits*, éd. de 1690; il l'appelle, p. 22, *bergamotte crésane*. Dom Gentil, le *Jardinier solitaire*, éd. de 1733, la nomme *bergamotte de Crésane*, ce qui est encore mieux. L'on peut ainsi la supposer simplement originaire de Crésane, village de la Nièvre. La Quintinie, *Instruct. pour les jardins fruitiers*, éd. de 1739, la nomme simplement *crasane*. *Crassane* est moderne et vient de la fausse étymologie. Ces renseignements sont tirés de Leroy, *Dict. de pomologie*, au mot CRÉPINE.

† **CRASSAT** (kra-sa), s. m. Nom donné, sur les bords du bassin d'Arcachon, à de vastes mameaux couverts de végétations sous-marines et découvrant à marée basse, dans lesquels on élève les huîtres. Organisés sur des points où il existait déjà des huîtres, mais en très-petit nombre, comme à Crostrobe et Grand-Cès, ou sur des crassats entièrement ruinés, comme à Labillon, les parcs impériaux ont commencé à produire en 1862, *Journ. offic.*, 12 mai 1869, p. 700, 5^e col. Les parcs d'Arcachon sont établis sur des territoires émergents appelés crassats, qui découvrent à chaque marée; une herbe fine recouvre ces crassats et leur donne l'aspect de prairies maritimes, *ib.*, 19 avr. 1875, p. 2823, 2^e col.

† **CRASSE.** || 1° Ajoutez : Fig. C'est ainsi que les anciens ont quelquefois donné au Fils de Dieu et au Saint-Esprit le nom de ministre du Père, et non pas pour leur attribuer une opération inégale; car cela est de la crasse du langage humain, BOSS. 6^e avert. 37.

† **CRASSIER** (kra-sié), s. m. Lieu, dans une usine métallurgique, où l'on dépose les déchets du minerai.

† **CRASSITUDE** (kra-si-tu-d'), s. f. Latinité. Épaisseur. La crassitude des paupières, MALL. *Épique*, cd. L. Lalanne.

— ETYM. Lat. *crassitudinem*, épaisseur.

† **CRATTE** (kra-té), s. f. Nom, dans le pays romand, d'une corbeille qui sert de cueillir.

— ETYM. Lat. *crates*, claie.

† **CRAVACHE.** Ajoutez : || Terme de turf. Être à la cravache, être à distance de cravache. Au dernier tournant, *Gladius* et *Reigny* apparaissent de front; au puits, *Gladius* était à la cravache, *Journ. offic.*, 30 mai 1872, p. 3361, 1^{re} col.

† **CRAVAN.** Ajoutez : — ETYM. Ital. *cravana*. Origine inconnue.

† **CRAVATIER.** Ajoutez : || Absolument. Servir de cravate. Rien de tel pour bien cravater qu'un tissu de foulard souple et léger, *Style de prospectus*, décembre 1875.

† **CRAYÈRE** (kré-i-ère), s. f. Nom, en Champagne, des lieux où l'on exploite la craie, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 235.

† **CRAYON.** Ajoutez : — REM. J. J. Rousseau, *Confessions*, VIII, a dit : Je lui lus la prospecte de Fabius écrite en crayon sous le pinceau. « On dit plutôt aujourd'hui : au crayon.

† **CRÉATIF, IVE** (kré-a-tif, ti-ve), adj. Qui a la vertu de créer. Si les chemins de fer étaient, comme on l'a dit si souvent, dotés d'une force impérieusement créatrice de trafic, F. BOITEAU, *Journ. des Débats*, 19 janv. 1877, 1^{er} page, 5^e col.

— ETYM. Lat. *creare*, créer.

† **CRÉBILLONNAGE** (kré-bi-lon-na-jé), Il mouillées), s. m. Manière de composer et d'écrire de Crébillon fils. Monsieur [le comte de Provence] n'a jamais rien écrit qui vaille cette lettre; et je vais la faire copier pour vous donner une idée de la manière de ces dames et de ce que nous appelons le crébillonnage amariवाद, DECOUVRANT, *Succurs de la marquise de Créqui*, III, 3.

† **CRÉDIENTIER** (kré-di-ent-ier), s. m. Celui qui est content à son crédit.

CRÉDITEUR. Ajoutez : || Il se dit aussi au féminin. Le vieux Malmedy-Zeldi est envoyé par son souverain l'empereur de Maroc pour édifier l'Angleterre créditrice [qui a prêté du argent à l'empereur], et la France, en passant, sur cette question [la créance de l'Espagne sur le Maroc], l'Opinion nationale, 24 juin 1876, 1^{re} p. 4^{col}.

ETYM. Ajoutez : Crédeur au sens de créancier n'est pas seulement dans Montaigne ; on le trouve aussi dans Malherbe : Le ventro ne veut point du remontrance ; et pourtant ce n'est point un facheux crédeur, nous le renvoyons pour peu de chose, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

CREDO. Ajoutez : — REM. Le Dictionnaire de l'Académie met un grand C à Credo, au sens de Symbole des apôtres. Mais, quand credo est pris figurément, il faut un petit c, par exemple : Il prend son credo dans son journal.

CRÉDULE. — REM. On dit crédule à, pour crédule en. Ah! quand j'avais vingt ans, crédule à mon aïeule, v. Hugo, *Ruy Blas*, 1^{re} acte.

CRÉDULITÉ. Ajoutez : || Terme juridique. Serment de crédulité, serment qu'on défère en justice à une personne sur le point de savoir si elle a eu connaissance ou non des faits imputés à son auteur. Si le serment dit de crédulité peut être déféré dans des hypothèses autres que celles prévues par l'article 2275 du Code civil... *Gaz. des Trib.* 7 août 1875, 1^{re} p. 2^{col}.

— HIST. Ajoutez : || XVI^e s. Le comte de Savoie, qui pour la confiance et trop grande crédulité qu'il avoit de sa force, se promettoit que ses ennemis ne l'oseroient venir voir en barbe, *PARADIN, Chron. de Savoie*, p. 269.

† **CRÉPAGE** (kré-maj'), s. m. Terme de filature et de tissage. Opération par laquelle on opère le blanchiment des fils et des tissus. Pour les toiles destinées au mi-blanc, au trois-quarts blanc et au beau blanc, il y a plusieurs systèmes de crépage des fils ; des blanchisseurs font des lessives à grande vapeur, à air libre ou par pression, tirant de 2 à 3^e représentant en sel de soude 73 à 100 du poids du fil ; d'autres font les lessives par coulage, système des lessives de ménage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. V, p. 260.

CRÈME. Ajoutez : || 7^e Crème de tête, nom donné, dans la Gironde, aux vins de première qualité qu'on obtient à Yquem, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 427.

† **CRÉMÉ**, ÉE (kré-mé, mée), adj. Terme de filature et de tissage. Soumis à l'opération du crépage. Tissus de lin et de chanvre crépus ou teints, créchés ou à fils de couleur, entièrement blanchis ou imprimés, *Journ. offic.* 7 fév. 1873, p. 298, 2^e col. Fils de lin et de chanvre retors, crépus ou teints, créchés ou blanchis, entièrement blanchis, ib. 25 juillet 1873, p. 5077, 3^e col.

† **CRÉMIER.** Ajoutez : || Crémier-glacier, celui qui tient une crèmerie et une glacière réunies.

† **CRÉMIÈRE** (kré-miè-r'), s. f. Nom, dans le Calvados et dans la Bretagne, de pots en grès où l'on dépose la crème enlevée à l'aide de l'écumoire, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 53.

† **CRÉMONA** (kré-mo-n'), s. f. Sorte d'espagnolette. Crémones perfectionnées et espagnolettes à poignées verticales, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 868, 2^e col. Crémone espagnolette, réunissant à la facilité de pose de la crémone la solidité de l'ancienne espagnolette... crémones à bouton à double mouvement et à crochet de rappel, pour croisées, persiennes, portes... crémones montées en gâches et demi-gâches du répétition ; toutes espèces de crémones, à clef, à serrures, pour portes cochères, grilles, portes hâtardes, ib. 3^e col.

† **CRÉNAU** (kré-no), s. m. Nom, en Dauphiné, d'une cage à poulets ronde et bûchée.

CRÈNE-LAGE. Ajoutez : || 2^e Ensemble des créneaux d'une fortification. L'édifice est flanqué de contre-forts couronnés de machicoulis et d'un créne-lage continu, *Éd. de BARTHELEMY, Journ. offic.* 25 fév. 1878, p. 4391, 1^{re} col.

CRÉOLE. — ETYM. Ajoutez : Les enfants des Espagnols qui sont nés aux Indes sont appelés *criollo* ou *criolla* ; les nègres donnaient ce nom aux enfants qui leur étaient nés aux Indes, pour les distinguer de ceux qui étaient nés dans la Guinée, leur patrie... les Espagnols ont emprunté d'eux ce nom, *GARCILASO DE LA VEGA, Hist. des Incas*, t. II, p. 460, trad. française par J. Baudouin, 2 vol. In-12, Amsterdam, 1704.

† **CRÉOSOTIER** (kré-o-zo-té), v. a. Combiner avec

la créosote. La solution de sucre de canne, bouillie pendant quelques minutes, était créosotée, *BOUILLON, J. MICHAMP, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 238.

† **CRÉPELAGE** (kré-pe-la'), s. m. Action du moissonneur qui coupe les tiges de blé avec la faucille dite volant, les soutient presque verticalement avec le bras gauche, les dépose sur le sol quand elles ont atteint la grosseur d'une petite gerbe, et les y étend.

† **CRÉPELEUR** (kré-pe-leur), s. m. Moissonneur qui fait le crépelage.

† **CRÉPELINE** (kré-pe-li-n'), s. f. Nom d'une étoffe légère pour la toilette des dames. Chapeau garni en crépeline.

— ETYM. Dimin. de *crêpe*.

† **CRÉPEUR** (kré-peur), s. m. Crêpeur d'étoffes, celui qui, après le tissage, crêpe les étoffes pour en faire ressortir le duvet, *Tarif des patentes*, 1858.

† **CRÉPIÈVE** (kré-pi-d'), s. f. Plante de jardin, famille des compositées. On sème encore un certain nombre de plantes bisannuelles, par exemple la crépide rose ou blanche, *Journ. offic.* 2 oct. 1875, p. 8160, 3^e col.

— REM. On dit aussi crépis, s. m. : le crépis rose et blanc, *Journ. offic.* ib.

— ETYM. Lat. *crepis*, sorte de chaussure, allusion à la forme de l'achaine.

CRÉPINE. Ajoutez : || 3^e Pièce sphérique ordinairement de cuivre et percée de trous, qu'on adapte à l'extrémité d'un tuyau de pompe ou de conduite en fonte, et qui est baignée dans le cabinet d'eau ou dans le puits.

† **CRÉPINÉ**, ÉE (kré-pi-né, ée), adj. Garni de crépines. Les draperies rouges crépinées d'or fin... E. GAUTIER, *Journ. offic.* 17 fév. 1875, p. 1278, 1^{re} col.

† **CRÉPIÈTEMENT** (kré-pi-te-man), s. m. Action de crépiter, de produire une crépitation. Au milieu de tout ce bruit, de cette fusillade incessante, des crépitements des feux de peloton et des roulements du canon, *le Temps*, 20 sept. 1876, 2^e page, 6^e col.

† **CRESSICULTEUR** (kré-si-kul-teur), s. m. Celui qui cultive le cresson, qui entretient des cressonniers, *le National* de 1869, 27 mai 1869.

— ETYM. Cresse, nom du cresson alenois, et cultiver.

CRÊTE. || 8^e Ajoutez : Crête intérieure, la ligne la plus élevée d'un épaulement, celle derrière laquelle se placent les défenseurs pour faire feu ; c'est l'intersection du talus intérieur et de la plongée. || Crête extérieure, intersection de la plongée et du talus extérieur. || 15^e Crête de col, sorte de papillon, appelé le chameau par Lucas, *bombyx camelinus*.

CRÎTE. Ajoutez : || Fig. Qui est comme un coq dont la crête est dressée. Elle arriva tout crêtée, crispée, voulut repartir ; et moi, voyant cela, je la laissai faire, *Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort*, dans la *Comtesse de Rochefort et ses amis*, par F. de LOMÈNE, 1870.

— HIST. Ajoutez : || XIV^e s. Cil dist que il avoit veu Hui matin un serpent crestu, *Perceval le Gallois*, v. 24 165.

† **CRÊTIFICATION** (kré-ti-fi-ka-sion), s. f. Passage d'un corps à l'état crayeux. || Terme de médecine. Formation de concrétions de carbonate de chaux dans l'épaisseur de quelque tissu.

— ETYM. Lat. *creta*, craie, et *facere*, faire.

CRÊTIN. — ETYM. Ajoutez : M. Schæfer m'écrit que, dans le patois de la Gironde, *crêtin* se dit *crêstin*, au féminin *crêstine*. Si le mot est ancien dans ce patois, S' serait fort à considérer ; car elle donnerait raison à Génin, qui tire *crêtin* de *christianus*, innocent.

† **CRÊTINE** (kré-ti-n'), s. f. || 1^{re} Anciennement, alluvion, accroissement formé peu à peu. || 2^o So dit, à Caen et aux environs, pour crue d'eau.

— HIST. XIV^e s. Et se cretine d'yaue y venoit en cas perilous, du CANGE, *crêtina*. En celle année fu si grant cretines en Bourgoigne que les yaues des flueves issirent hors des chancs, ib. ib.

— ETYM. Lat. *cretum*, supin de *crescere*, croître.

† **CREUSEMENT** (kré-zé-man), ado. Néologisme. D'une façon creuse, en châteaux. L'enfermement au glacier du Rhône... je réouvrais creusement la liberté germanique, CHATELAIN, *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. v. *Billet de Mme la duch. de Berry, Lettre à Bréanger*, etc.

— ETYM. Creuse, et le suffixe *ment*.

† **CREUX.** Ajoutez : || 8^e Creux s'est dit d'une imperfection dans le tissage des draps... Ni aussi

mêler ensemble les laines de différentes qualités, attendu que, les uns foulant moins que les autres, tel mélange rend le drap creux et imparfait en sa fabrique, *Règlement sur les manufactures*, art. 41, août 1669... Ce qui rend la marchandise creusée et ouverte, *Procès verbal de police d'Amiens*, 16 janvier 1671.

2. **CREUX.** Ajoutez : || 7^e Terme de céramique. Soit des pièces creuses, par opposition à plate. La marchandise creuse, qui n'est ni plats ni assiettes, le creux enfin, c'est le terme technique, se vend à la douzaine, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. VI, p. 650. Assiettes imprimées, moyen creux... grand creux... ib. p. 687. Quant aux catégories ou classifications à établir, vous divisez en creux et en plat... il y aurait peut-être une distinction à faire entre les petits et les grands creux, ib. p. 690. || 8^e Creux de route, perte qu'éprouvent les liquides durant le transport. Il y a des liquides qui s'évaporent en voyageant : on doit alors tenir compte du déchet qui, dans les usages du commerce, s'appelle creux de route, *Gaz. des Trib.* 7 fév. 1873, p. 127, 2^e col. Il a été constaté un manquant de 238 litres, déduction faite du creux de route, ib. 25-26 mai 1873, p. 500, 1^{re} col. || 9^e Fig. Le fonds d'où l'on tire quelque chose. Sortons de cette matière, qui elle-même est trop solide, et mêlons-y un peu de notre creux, *Rac. Lexique*, éd. P. Mesnard.

† **CREVALE.** — HIST. XVI^e s. Estimant qu'en iceluy pays festin on nommait crevailles, *RAB.* v. 17.

CREVASSE. Ajoutez : || Terme d'artillerie. Dégénération des bouches à feu en bronze, résultant de l'arrachement d'une partie du métal, en arrière de l'emplacement du projectile.

CREVÉ. Ajoutez : || 6^e Dans le langage du jour, les petits crevés, les jeunes gens livrés à toutes les futilités de la mode. On plaisante sur la génération issue de 1852 ; un mot cruel, sorti des colonnes du *Constitutionnel*, a qualifié cette jeunesse de petits crevés. CH. GONET, dans la *Liberté* du 10 juin 1867.

† **CREVÉE** (kré-vée), s. f. Dans le parler genevois, troupe nombreuse, rassemblement d'oiseaux, de bêtes qu'on chasse et qu'on peut tuer.

CREVETTE. Ajoutez : — REM. Dans l'exemple suivant, on distingue la crevette de la chevette : Les crustacés comprennent le homard, la langouste, le crabe, la crevette, la chevette ou salicocque, l'écrevisse, A. HUSSON, les *Consommations de Paris*, p. 254. La crevette représente sans doute ici le bouquet. Mais ce doublement n'est pas heureux. Il y a deux espèces de salicoques : la petite ou grise dite crevette ou chevette, et la grosse dite bouquet.

† **CREVETTERIE** (kré-vè-tiè-r'), s. f. Fillet qui sert à prendre les crevettes, dit ailleurs havevaou.

CHIRRI. || 1^{re} Ajoutez : || S. m. Un criard, un homme qui crie beaucoup. || Fig. Sans se soucier des criards de la presse, J. VINET, l'*Opinion nationale*, 4^{re} déc. 1868.

CRIBLE. || Crible d'Ératosthène, nom donné à une méthode arithmétique par laquelle on parvient à exclure tous les nombres divisibles respectivement par 2, 3, 5, 7, 11, etc. du sorte qu'il ne reste que les nombres premiers.

CRIBLER. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Et le Seigneur dist à Simon : Simon, voyez Satan a demandé de vous cribler comme le forment, *Luc*, XXII, 34, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **CRIC.** Ajoutez : || Arbalète à erie, voy. ARBALÈTE.

† **CRICKET** (kri-kèt'), s. m. Nom du jeu national de l'Angleterre moderne ; il a de la ressemblance avec notre ancien jeu de mail. Le jeu de cricket qui excite un si grand enthousiasme, non seulement chez les gens de la campagne, mais aussi chez ceux de la ville, la *Vie de village en Angleterre*, par l'auteur de la *Vie de Channing*, 3^e éd. Paris, 1863.

CRIERIE. Ajoutez : || 2^e Les Crieries de Paris (pièce de vers du XIII^e siècle), par G. de la Ville-neuve, dans les *Fabliaux* de Barbazan, t. II, p. 276.

CRIME. — HIST. Ajoutez : || XI^e s. De tanz crimes [un archevêque] fu auzsez E de tanz laiz vizes pruveiz Que la croce ne pout tenir, BENOÎT, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 35 109, t. III, p. 116. || XIII^e s. Cis rois Cloaires fu douzimes, Et moult hai, felons et crismes, PH. MOUSKES, *Chronique*, v. 1664.

† **CRIMÉENNE** (kri-mé-è-n'), s. f. Capote grossière qui est pourvue d'un long collet et couvre

les épaules. S'il fait froid ou s'il pleut, il l'employé d'octroi) revêt une sorte de longue capote en très-mauvais drap que l'on nomme une crémienne, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} févr. 1874, p. 324.

— ETYM. Cette capote est ainsi nommée depuis la guerre de Crimée.

† CRIMINATION (kri-mi-na-sion), s. f. Néologisme et latinisme. Inculpation, attaque. Dans ce dévergondage de colères, pèlées ou factices, d'invectives, de calomnies, de criminations et de récriminations, on ne sait plus qui croire ni que croire, *Rev. Britann.* 8 oct. 1872, p. 455.

— ETYM. Lat. *criminationem*, accusation, calomnie, de *crimen*, crime (voy. ce mot). *Crimination* n'a rien de barbare ; il est fait comme *incrimination* et *récrimination*.

† CRINCRI. Ajoutez : — REM. *Crincrin* n'est dans aucune des anciennes éditions du Dictionnaire de l'Académie ; il n'y apparaît que dans celle de 1835. Le *Journal de Genève* du 22 mars 1876, 3^e page, 6^e col., reproche à Génin et à moi d'avoir donné le sens de mauvais violon aux *crincrin* de Molière dans les *Fâcheux* ; il y voit l'instrument d'écoliers dit grenouille (voy. ce mot au Supplément), formé d'une coquille de noix, d'un morceau de parchemin et d'un crin de cheval, le tout tournant au bout d'un petit bâton et imitant le croassement de la grenouille. Que *crincrin* signifie présentement et d'après le Dictionnaire de l'Académie mauvais violon, cela est incontestable ; qu'il l'ait signifié pour Molière, cela reste objet de contestation. La question n'est pas tranchée, puisque les anciennes éditions du Dictionnaire de l'Académie n'ont pas admis ce mot ; il faudrait maintenant la trouver de quelque texte du xvi^e siècle qui nous le précisât. En tout cas, contre l'interprétation du *Journal de Genève*, il faut observer qu'on ne peut guère danser (et il s'agit d'une danse dans Molière) avec ces grenouilles qui n'ont aucune cadence.

CRINIÈRE. Ajoutez : [6^e Terme rural. Crinière ou berge, portion laissée en friche et située au delà de la raie qui termine un champ et à laquelle aboutissent les sillons.

† CRINMINCHON (kri-min-chon), s. m. Nom, en Normandie, de la prune sauvage.

† CRINMINCHONNIER (kri-min-cho-ni-é), s. m. Nom, en Normandie, du prunier sauvage, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, 1876, p. 93.

† CRIOPHORE (kri-o-pho-r), adj. Terme d'antiquité. Qui porte un bélier. Un hermès criophore, *Rev. Brit.* oct. 1876.

— ETYM. *Κριόφορος*, de *κρίος*, bélier, et *φέρω*, porter.

† CRIOT (kri-o), s. m. Nom, dans l'Yonne, des terrains des coteaux, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 316. [On dit aussi creat.

CRIQUE. Ajoutez : [3^e Terme de métallurgie. Fissure qui survient dans le fer ou l'acier. Pour le forger [le fer] convenablement et sans criques, il faut lui donner une première chaude suante, *Journal*, offic. 14 juin 1870, p. 1002, 6^e col. La trempe sèche (de l'acier), comme on la pratique ordinairement, c'est-à-dire la trempe du métal rouge dans l'eau froide, a l'inconvénient grave de développer fréquemment des fentes et des criques nuisibles à la résistance de la matière, *H. CARON, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXVII, p. 836.

† CRIQUE (kri-ki), s. f. Terme de métallurgie. Synonyme de crique ou fissure dans le fer ou l'acier. Les tôles ne doivent présenter aucune trace de rupture ni de crique, *Rev. maritime et commerc.* mai 1873, p. 675.

† CRISPIN. Ajoutez : [2^e Gent à Crispin, sorte de gent. Deux mots en tête pour vous demander si vous ne pourriez pas me procurer un gent d'escrime ayant servi à M. F... il faudrait que ce fut un gent à grand Crispin, *Gaz. des Trib.* 4 août 1876, p. 760, 2^e col.

† CRISS. Ajoutez : — ETYM. Malais, *kris* ou *kris* [il se porte à ce ceinturon nommé *idli kris*, cordon du criss], *BEVIG, Dict. Aym.*

† CRISTALINITE (kri-sta-li-ni-té), s. f. Qualité qui fait un cristal. Les éléments qui, autour du carbone et du silicium, jouent les rôles dominants dans les phénomènes fondamentaux de la cristallinité et de la vitrosité, *CHAXOTROIS, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 255.

† CRISTALLINOLITE. Ajoutez : [2^e Bassins dans lesquels les eaux saturées laissent déposer le sel, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509.

† CRISTALLOGRAPHIQUEMENT (kri-stal-lo-gra-

fi-ke-man), adv. Suivant les lois de la cristallographie. Un groupe de minéraux déterminé atomiquement et cristallographiquement, *CH. STE-CLAIRE DEVILLE, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXII, p. 709.

CRITERIUM. Ajoutez : [2^e Terme de turf. Course réservée aux poulains et aux pouliches de deux ans, afin de se procurer quelques indices sur leur valeur future.

† CRITIQUEMENT (kri-ti-ke-man), adv. D'une façon critique. Si la science des antiquités chinoises est fautive et critique ment établie, il en sera de ces produits commerciaux comme des fausses stèles et des faux papyrus qui viennent échouer contre les saines notions d'égyptologie, de *LONGPÉRIER, Journ. offic.* 22 sept. 1871, p. 6665, 2^e col.

† CROBYLE (kro-bi-l'), s. m. Terme d'antiquité grecque. Dans une statue, nœud central de la chevelure. Ce qui ajoute encore à l'impression, ce sont les cheveux, rassemblés au-dessus du front, où ils forment une très-forte saillie ; le crobyle ou nœud central de la chevelure est bien plus haut et se projette plus en avant que dans l'Apollon du Belvédère, *G. PERRON, Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1875, p. 901.

— ETYM. *Κροβύλος*.

† CROCHE. Ajoutez : [2^e S. f.] En Normandie, espèce de perche ou grappin de bois qui sert à maintenir les claies d'un parc à bestiaux, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, 1876, p. 94.

† CROCHER. Ajoutez : [3^e V. refl. Se crocher, devenir crochu.

† CROCHON (cro-chon), s. m. Terme d'exploitation bouillière. Retour d'une couche de charbon, qui revient sur elle-même. Il y a les crochons de tête et les crochons de pied.

— ETYM. Dérivé de *croc*.

† CROCINE. — ETYM. Ajoutez : grec, *κρόκος*, qui a probablement la même origine que *curcuma* ; arabe, *caroum* ; sanscrit, *kunkuma*, safran.

CROCODILE. Ajoutez : — REM. Gesner, dans son *Histoire des animaux*, t. II, p. 16, Francfort, 1617, in-folio, dit que, selon quelques auteurs, le crocodile, quand il voit de loin un homme, se met à pleurer (pour l'attirer sans doute), puis bientôt après le dévore. C'est ce conte qui a donné lieu à l'expression : *larmes de crocodile*. Ce conte se trouve dans un livre du xiv^e siècle : Ces animaux féroces sont pourvus d'une sensibilité exquise, à ce point que souventes fois les ai moi même ouys geignant ou se lamentant, se rozaux, pousants des sanglots qui semblaient mugissement de hœufs, et versants, ainsi qu'il m'a été assuré, larmes qui jaillissent du perruis de leurs yeux, comme de pommes d'arroisirs, *Livre des merveilles* (Mandeville), cité dans le *Courrier de Vaugelas*, 16 nov. 1874.

† CROIE. Ajoutez : — ETYM. *Craie*, dont une des formes parallèles est *croie*. Voy. d'ailleurs *CAIZE*, au n^o 3, en termes de fauconnerie.

CROIRE. — REM. [6. Racine a dit : Vous croyez qu'un amant vient vous insulter, *Andr.* II, 1. La harpe trouve là une faute évidente qu'il faut corriger en lisant : croyez-vous ? On ne peut être de l'avis de Labarre ; les exemples cités à la Remarque 4 rendent sa correction tout à fait inutile, que 7. Croyez-moi que, reconnaissez avec moi. Croyez-moi qu'Alcides n'en sait guère en amour, *COX.* *Feuq.* II, 4. Si tes feux en son cœur produisaient même effet, Crois-moi que ton bonheur serait bientôt parfait, *Id.* *Mélie*, t. 2. Cela [à propos de paroles flatteuses du roi sur les Grignan] fut charmant, et l'on doit être comblé ; mais croyez-moi que les temps changent, *seu.* 28 févr. 1680. [8. Je l'ai cru s'éteindre, a été dit pour : J'ai cru qu'il s'éteignait. Hiclas ! qu'il était grand qu'on l'ai cru s'éteindre. Votre amour, et qu'à tort ma flamme osait s'en plaindre ! *cor.* *Androm.* *Lexique*, éd. Marie-Laveau.]

— ETYM. Ajoutez : M. Darmesteter, *Mém. de la Soc. de linguistique*, t. III, p. 82, a décomposé le verbe *credo*, en *do*, je donne, et *crad*, cœur (le même que *kard*, *voj. CREUX*) ; je donne mon cœur, ma foi ; sanscrit, *craddadhāmi*.

† CROISÉ. Ajoutez : [12^e S. m. Un croisé, un entrecroisement en croix de ficelle, de corde. Les boîtes [chargées] doivent être présentées closes d'avance... elles doivent être entourées d'un croisé de ficelle solide, scellé sur les quatre faces latérales... *AVIS au public*, dans *Journ. offic.* 27 déc. 1875, p. 10794, 3^e col.

† CROISÉTE. Ajoutez : — HIST. xv^e s. Une pièce de ruban croisée d'or et de soie. *Bibl. des ch.* 1874, xxxv, p. 619.

CROISILON. Ajoutez : [5^e Sorte de garde d'une ancienne épée.

CROISURE. Ajoutez : — REM. La croisure dans le tissage, se dit d'autre chose que de la serge. La croisure, dans les mérinos, est la manière habituelle de les classer, et les prix varient par chaque croisure [appréciée au 1/4 de ponce ou au centimètre], à conditions égales de bonne fabrication, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. III, p. 421. Dans les mousselines [de laine] la façon augmente d'un centime par chaque duité de plus, et dans les mérinos, de cinq centimes par croisure, *ib.* p. 609.

† CROIX. Ajoutez : [1^e La Croix ou le Cygne, constellation de l'hémisphère boréal. [12^e Barre de fer transversale, portée par la douille de l'ancien épéu ; elle lui est réunie par une chaînette.

† CROMLECH (kro-mlek), s. m. Le même que cromlek (voy. ce mot au Dictionnaire).

† CROMWELLISME (kro-mou-èl-sm), s. m. Manière d'agir de Cromwell. Attenter sur la personne du prince et tremper ses mains dans son sang ; ce qui est si abominable, que nos adversaires n'ont encore osé l'approuver, puisqu'ils font encore semblant de détester Cromwell et le cromwellisme, *boss. Déf. Hist. variat.* 5.

† CROQUELET (kron-ke-lé), s. m. Monticule, élévation, en patois bas-picard ; cime d'un arbre, en Normandie.

— ETYM. Origine inconnue. Le normand a *dé-croquer*, jeter en bas, *en-croquer*, monter dessus, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 94.

† CROQUAILLON (kros-kā-lon, ll mouillées), s. m. Croquis informe. Le témoin [L...], (diteur statuaire) : C'est dans la conversation, en quelque sorte, et d'après les renseignements des tiers, que j'ai exécuté ce croquis ou plutôt ce croquailon, *Gaz. des Trib.* 12 juil. 1876, p. 689, 3^e col.

† CROQUANTERIE (kro-kan-te-rie), s. f. Boutique où l'on vend des pâtisseries croquantes.

† CROQUE-MITAINE. — ETYM. Ajoutez : Notre croque-mitaine se dit en languedocien *croquetaco*, *crocoato*. Un correspondant du *Courrier de Vaugelas*, 15 juin 1876, p. 9, lui apprend que *crocoato* est usité dans le Tarn, et qu'un philologue du pays, M. Paul Barbe, décompose ce mot en deux mots gascons : *croco*, diable, et *taquan*, traître, comme qui dirait le diable traître.

† CROQUET (kro-kè), s. m. Jeu anglais qui se joue avec un marteau, des boules et de petites arcaques que l'on plante sur le terrain ; il a de l'analogie avec notre ancien jeu de mail.

— ETYM. Angl. *croquet* (to play at *croquet* with the Andersons in the teagardens, *the Trial*, t. II, p. 147, éd. Tauchnitz), du normand *croquet*, crochet (voy. *CRUCHET*).

CROQUIS. Ajoutez : [4^e Ajoutez : Indication abrégée qui, bien qu'incomplète, résume en quelques traits caractéristiques la forme des objets que l'on veut représenter. Un croquis, à cause de sa nature et de sa destination, ne peut jamais s'achever d'avantage.

† CROSKILLAGE (kro-ski-lla-j), ll mouillées), s. m. Roulage opéré à l'aide du rouleau Croskill ; il raffermi le sol, les *Primes d'honneur*, p. 77, Paris, 1874.

CROSSE. Ajoutez : [8^e Synonyme de marotte. Le sieur G..., demeurant à Thionon, était occupé à planter une crosse dans un champ qu'il possédait au clos des Tissotes, *Journ. offic.* 26 nov. 1873, p. 9690, 4^e col. [9^e La partie de l'affût d'un canon qui repose à terre.

† CROT (kro), s. m. Récepteur dans lequel on recueille la résine au pied des arbres (Landes). La résine a été ramassée de temps immémorial dans un récepteur formé au pied de l'arbre avec des copeaux ; ce récepteur, nommé *crot*, ne devient étanche qu'après avoir absorbé une première récolte... remplacer le crot par un petit pot de terre qui se suspend à l'arbre par un clou... malgré l'évidence, la routine résiste encore, et la cueillette au crot se continue dans près de la moitié des forêts landaises, *Enquête sur les incend. des Landes*, p. 405.

† CROTTE. Ajoutez : [4^e Crotte du diable, nom vulgaire des nodules de phosphate de chaux, lequel est un bon engrais, les *Primes d'honneur*, p. 169, Paris, 1874.

† CROUILLET (krou-llé, ll mouillées), s. m. Nom du verrou, en patois de la Sarthe. Dans le hangar, M. D... a poussé le croUILLET du milieu de la porte, *Gaz. des Trib.* 7 sept. 1873, p. 871, 4^e col.

† CROULER. Ajoutez : [4^e Se crouler, s'écrouler (insulte). Les choses qui ne sont pas achevées ne

sont jamais fermes : tantôt elles s'entr'ouvrent, tantôt elles pendent, tantôt elles se croulent, *MALH. Lézique*, éd. L. Lalanne. || C'est de la même manière que Corneille a dit : Quand nous verrions partout les roches ébranlées, Et jusqu'au fond des mers les montagnes croulées, Nous n'aurions point lieu de trembler, *Lézique*, éd. Marty-Laveaux.

CROUPE. || 4° *Ajoutez* : || Terme de charpente. Partie du comble d'un bâtiment, qui a une forme triangulaire ; la croupe est droite si le mur qui lui correspond est perpendiculaire aux deux murs adjacents ; elle est dite croupe baissée dans le cas contraire. || Demi-croupe, la partie formant le retour d'un toit en appentis. || 5° *Ajoutez* en exemple : Il y a de grâces auxquelles on crû pouvoir se prêter plus aisément, parce qu'elles ne portent pas immédiatement sur le trésor royal ; de ce genre sont les intérêts, les croupes, les privilèges ; elles sont de toutes les plus dangereuses et les plus abusives, *Lettre de Turgot au roi*, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 16 sept. 1874, p. 287. || Pot de vin que donnaient les fermiers généraux au renouvellement de leur bail.

CROUPIÈRE. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Ces tros de lance et ces testières Et ces armes et ces croupières. *Perceval le Gallois*, v. 6501.

CROÛTE. *Ajoutez* : || 1° Terme de porcelainier. L'assiette ébauchée par l'ouvrier qui a travaillé sur le tour une masse de pâte. Une machine à faire les croûtes ; une machine à cintrer ; une machine à mouler et calibrer... l'opération du façonnage de la croûte se fait d'une manière constante, *Journ. offic.* 31 mai 1876, p. 3733, 1^{re} col. || Moulage à la croûte. Le moulage à la croûte s'exécute en appliquant la pâte contre le moule, sous la forme d'une feuille plus ou moins épaisse, et en l'y comprimant avec une éponge, de manière à lui faire épouser toutes les cavités et saillies de ce moule, *P. POINÉ, Notions de chimie*, p. 492, Paris, 1869.

|| **CROWN** (krôn), s. m. Se dit quelquefois, par abréviation, au lieu de crown-glass (voy. ce mot au Dictionnaire). L'Observatoire de Paris possède depuis 1855 un disque de flint et un disque de crown, dont les dimensions sont suffisantes pour faire un objectif de 75 centimètres (près de 30 pouces) de diamètre, *R. RADAU, Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1875, p. 458.

CRUCHE. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Guillaume le potier... pour un millier de cruches (3232), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 4^{re} partie, p. 304.

CRUCIFIX. *Ajoutez* : || Fig. L'ombre d'un crucifix, dans l'état ecclésiastique. Attraper pensions et bénéfices pour vivre à l'ombre d'un crucifix, sans rien faire, *QU. PATIN, Lett.* t. II, p. 194.

CRUE. *Ajoutez* : || 4° Levée de troupes (insulté). Quintus fut continué au gouvernement de la Grèce avec deux légions ; s'il avait besoin de quelque crue, les consuls eurent commandement de la faire et de la lui envoyer, *MALH. Lézique*, éd. L. Lalanne.

CRYPTÉE. || *Ajoutez* : || 4° Terme d'antiquaire chrétien. Nom donné à de petites églises munies d'un arcossolium, et offrant des cubiculums ; elles étaient dans les catacombes.

— REM. Crypte n'était connu que comme terme d'antiquité ; c'est Boerhaave qui en fit, pour Ruych, un terme d'anatomie.

|| **CRYPTOGAMISTE** (kri-to-ga-mi-st'), s. m. Celui qui se livre à l'étude de la cryptogamie.

|| **CUBICULUM** (ku-bi-ku-lum), s. m. Terme d'antiquaire chrétien. Nom donné à des chambres sépulcrales dans les catacombes, faisant souvent partie des cryptes.

— ETYM. Lat. *cubiculum*, chambre à coucher.

|| **CUBIFIÈRE** (ku-bi-ti-èr'), s. f. Partie de l'armure à plates qui protège le coude ; on la nomme aussi garde-bras.

— ETYM. Lat. *cubitus*, coude.

|| **CUCENDRON** (ku-san-dron), s. m. et f. Enfant, orsonne malpropre. Lorsqu'elle avait fait son ouvrage, elle s'allait mettre en un coin de la cheminée à s'asseoir dans les cendres ; ce qui faisait qu'on l'appelait communément cucendron, *PERRAULT, Cendrillon*.

— ETYM. Cul, et cendre.

|| **CUCILLE.** *Ajoutez* : || 2° Nom d'un habit des bernardins ; l'autre était la tunique ; elles se portaient l'une sur l'autre et ne se quittaient ni jour ni nuit. Les religieux sont vêtus, selon la règle, d'une tunique et d'une cuculle qui ont de grands capuces, et sont d'une grosse étoffe blanche ; elles sont fort serrées ; les manches de la cuculle pas-

sent peu le bout des doigts, et elles ont à leur extrémité dix pouces seulement de largeur... la cuculle descend jusqu'aux talons, ou à deux pouces de terre par derrière, et à quatre en devant, *Règle de l'abbaye de Sept-Fonts*, dans *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. V, p. 242 3^e édit.

|| **CUCUMELLE** (ku-kumè-l'), s. f. Sorte de champignon. Une famille entière composée de sept personnes a été victime, à Prétz (Saône-et-Loire), d'un empoisonnement causé par des champignons appartenant à l'espèce dite cucumelle, *le Temps*, 29 sept. 1876, 3^e page, 4^e col.

|| **CUCDEAR** (kud-ber), s. m. Nom anglais de l'orseille préparée d'une manière particulière. L'orseille en herbes, soit à l'état humide, soit à l'état de cucdear, c'est-à-dire l'orseille d'herbes colorée, mais desséchée et mise en poudre, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. VI, p. 387. Orseille violette ou cucdear, *ib.* p. 462.

— ETYM. Altération du nom du docteur Cuthbert, brevété pour cette préparation.

|| **CUEILLE.** *Ajoutez* : Cette méthode bien simple donne une grande facilité aux enfants et aux femmes pour la cueille des feuilles, *Journ. offic.* 19 oct. 1874, p. 4064, 2^e col. Tant que son froment, son seigle, son avoine ne furent pas rentrés et battus, son chanvre broyé, la cueille des fruits faite, Jacques ne put guère penser à autre chose, *TH. BENTON, Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1875, p. 855.

|| **CUEILLE-FRUIT** (kue-lle-frui, il mouillées), s. m. Instrument de jardinage qui sert à cueillir les fruits sans les endommager et sans endommager l'arbre, *Rev. horticult.* 16 nov. 1874, p. 434.

|| **CUEILLETTÉ.** *Ajoutez* : || 5° Cueillette, à Jersey, synonyme de vingtaine (voy. VINGTAINE au Supplément), usité seulement en parlant des vingtaines de la paroisse de Saint-Ouen.

|| **CUEILLIR.** *Ajoutez* : — REM. Le futur a été, chez quelques auteurs, cueillirai. Cependant qu'un ami, par ses lèches menées, Cueillira les faveurs qu'elle t'a destinées, *CORN. Place royale*, variantes. Cette forme de futur était préférée par Vaugelas, mais rejetée par Ménage.

|| **CUEILLISSAGE.** *Ajoutez* : — REM. On dit aussi : cueillage, s. m. et cueille, s. f. *Cueillissage* est barbare, il faut adopter *cueillage* ou *cueille*.

|| **CUIGNE** (kui-gn'), s. m. Sorte de gâteau breton. Avant leur départ, ils avaient préparé un cuigne, sorte de gâteau de ménage, très-godé dans nos campagnes bretonnes... *Gaz. des Trib.* 42-43 oct. 1874, p. 989, 4^e col. Chemin faisant, la femme B... qui avait partagé avec L... le cuigne empoisonné au moyen du sulfate de cuivre, en faisait manger à son mari, *ib.* 24 janv. 1875, p. 78, 4^e col.

|| **CUILLER.** *Ajoutez* : || 8° Cuiller liturgique, petite cuiller d'or ou d'argent dont les Grecs se servent pour distribuer la communion.

|| **CUILLÉRISTE** (kui-llé-ri-st'), il mouillées), s. m. Ouvrier qui fabrique des cuillers. La même manufacture [Christol] occupe à l'extérieur 300 cuilléristes, polisseurs, estampeurs, *P. CUNÈS, Journ. offic.* 14 juill. 1873, p. 4700, 1^{re} col.

|| **CUINE.** — ETYM. *Ajoutez* : M. Devie, *Dict. étym.*, conjecture [la cuine devant être de verre pour un agent tel que l'eau-forte] que ce mot représente l'arabe *qanina*, bouteille de verre.

|| **CUIRASSE.** *Ajoutez* : || 5° Terme de toilette des dames. Espèce de corsage collant qui descend sur les hanches.

|| **CUIRASSEMENT** (ku-ra-so-man), s. m. Action de revêtir d'une cuirasse une surface, et particulièrement les vaisseaux de guerre. Le duel entre la cuirasse et le canon paraît sur le point de prendre fin ; la cuirasse est battue et le canon triomphe ; aussi plus que jamais l'opinion est elle partagée sur le rôle de chaque navire et sur la portée du cuirassement, *de PARVILLE, Journ. des Débats*, 16 nov. 1876, feuilleton, 1^{re} col.

|| **CUIRASSINE** (kui-ra-si-ne), s. f. Petite cuirasse qui se portait sous le vêtement sans qu'on la vît.

— HIST. XVI^e s. La cuir est de plus en plus étrange que vous l'avez jamais vue ; nous sommes presque toujours prestz à nous couper la gorge les uns aux autres ; nous portons dagues, jagues du mailles et bien souvent la cuirassine sous la cape, *Lettres missives de Henri IV, à M. de Miossens*, 1576, t. I, p. 81.

|| **CUISSAMMENT** (kui-za-man), adv. D'une manière cuisante.

— HIST. XIII^e s. Tu leur cuiras encor les doigts Si cuisamment, si com je cuit, Qu'ou feu d'enfer seront tout cuit, *GARTIER DE COINCY, les Miracles de la Sainte Vierge*, p. 97 (l'abbé Poquet).

CUISANT. *Ajoutez* : — REM. Saint-Simon a dit cuisant en parlant des personnes, au sens de : qui cause une vive peine morale. Sa belle-sœur deviendrait un espion dangereux... une rivale cuisante et dominante, t. VIII, p. 221, édit. Chénuel.

CUISINE. || 5° Fig. *Ajoutez* : || La cuisine d'un journal, opérations qui consistent surtout à disposer matériellement les articles déjà composés typographiquement ; on a un double décimètre divisé en millimètres, afin de mesurer exactement la place à remplir et le nombre de lignes convenable. || Cuisine d'un journal, se dit aussi de la récolte des faits divers et des petits entre-fillets. Ses occupations se bornaient à surveiller ce qu'on appelle la cuisine du journal, *Gaz. des Trib.* 31 mai 1876, p. 622, 2^e col.

|| **CUISSARDE.** *Ajoutez* : Ces trente mille hommes casqués, cuirassés, brassards, cuissards, qui, sur de grands chevaux bardés de fer, foulaient aux pieds huit ou neuf millions d'hommes nus, *CHAMFORT, Maximes et pensées*, ch. VIII.

CUISTRE. — HIST. || XIII^e s. *Ajoutez* : Que il se tenoient... à l'ordenance de Louis, couteur de Saint-Quentin ; et jou Leois, couteur de Saint-Quentin... *Charte du Vermandois*, dans *Bibl. des ch.* 1874, XXXV, p. 467.

— ETYM. *Ajoutez* : Les formes *coustre* au sujet et *couteur* au régime montrent que le bas-latin ou latin populaire disait non pas *custos*, *custodem*, mais *custor*, *custorem*.

CUIT. *Ajoutez* : || 5° Cuit de jeudi, ancienne locution qui signifie une chose sur laquelle il est trop tard pour revenir, une faute qu'il n'est plus temps de réparer ; c'est une allusion à l'ancienne coutume des boulangers de ne cuire qu'à certains jours ; pour les uns, c'était le jeudi ; pour les autres, le samedi ou tout autre jour, *CH. NISARD, Parisianismes*, 1876, p. 79.

CUTE. *Ajoutez* : || 5° Eaux de cuite, dans les raffineries de salpêtre, eaux de lessivage qui sont assez chargées de salpêtre pour être évaporées.

CUIVRE. *Ajoutez* : || 5° Eau de cuivre, composition contenant de l'acide oxalique, de l'esprit-de-vin et de l'essence de térébenthine, qu'on emploie pour nettoyer le cuivre.

— ETYM. *Ajoutez* : Pliny n'a que *as cyprum* et *cyprum* seul. *Cyprum* se trouve au III^e siècle, dans Spartien.

|| **CUIVRE.** *Ajoutez* : || 3° S. f. La cuivrée ou la noctuelle cuivrée, *noctua cuprea*, Fabricius (espèce de papillon).

|| **CUIVRER.** *Ajoutez* : || 2° Cuivrer un son, lui donner un timbre cuivré. Celle [l'embouchure] de la trompe de chasse communicait avec l'instrument par un trou plus étroit que le tube, et qui force et cuivre le son, *Journ. offic.* 16 févr. 1876, p. 4239, 1^{re} col.

|| **CUIVRÈRE** (kui-vre-rie), s. f. Fabrique, magasin d'ustensiles de cuivre.

CUL. || 4° *Ajoutez* aux locutions vulgaires et basses où ce mot figure : || Prendre la mesure du cul avec le pied, donner un coup de pied au derrière. S'il me regarde du travers, je lui prends la mesure de son cul avec mon pied, *Dialogue pas mal raisonnable*, 1790, p. 7, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 75. || C'est bien caché à qui le cul voit, on ne peut encher une chose à celui à qui rien n'échappe et qui à des yeux même derrière lui, *CH. NISARD, ib.* 481 ou 491, ma foi ; c'est bien caché à qui le cul voit ; allons de franc j'en, Margot, comme à ton ordinaire ; qu'est-ce que c'est que ça ? le Porteur d'eau, comédie, sc. IV, 1734. || Faire beau cul, prendre son parti philosophiquement d'un malheur qu'on ne peut empêcher, céder de bonne grâce à la nécessité, *CH. NISARD, ib.* Je sais bien que vous avez de bonnes raisons pour refuser cet arrangement ; mais vous n'êtes pas le plus fort ; ainsi, croyez-moi, faites beau cul. — Et le prince à fait beau cul, repris froidement M. de Talleyrand. — Oui, sans barguigner, dit Beurnonville, et ma foi, je ne croyais pas en finir si tôt, *Mém. du comte Beurnonville*, t. I, p. 298. Cette locution se trouve aussi dans le P. Duchêne, 67^e lettre, p. 2. En Normandie, les enfants disent faire beau cul, en parlant de la toupie qui est exposée aux coups des autres toupies. || 3° *Ajoutez* : || Cul-de-jatte, sorte de jatte servant aux gens qui n'ont plus l'usage de leurs jambes. Moi qui suis dans un cul-de-jatte, Qui ne remue ni pied, ni patte, *SCARRON, Testament*. || 20° Cul doré, nom d'un papillon de

nuit très-commun, *bombyx auriflua*. || Le cul brun, papillon, *bombyx chrysorrhea*. || 21° Cul-de-cheval, un des noms vulgaires de l'ortie de mer.

— REM. Au n° 1, le Dictionnaire met : Arrêter sur le cul, arrêter tout court. C'est une faute; il faut, sans cul : arrêter sur cul. C'est ainsi qu'il est dans le Dictionnaire de l'Académie. Reitz dit aussi : arrêter sur cul, *Œuvres*, éd. Feillet et Gourdault, t. IV, p. 476 (les anciennes éditions portaient sur euz).

— HIST. || XV° s. Ajoutez : Il n'y a point de cul froter [à tergiverser]; Vous en viendrez à l'audience, *Rec. de farces*, etc. P. L. Jacob, p. 389.

— CLASSE. Ajoutez : || La partie inférieure du tronc d'un arbre. Deux peupliers énormes ayant une culasse commune cubant avec la terre environ huit mètres cubes ont été renversés [par une trombe], FAYE, *Ated. des sc. Comptes rend.* t. LXXX, p. 1559.

— CLASSE. Ajoutez : Culatte ne se trouve dans aucun dictionnaire ; il a absolument le même sens que culasse ; la citation d'Oudin est une variété de forme ou une faute d'impression. Culatte est donc à effacer.

— CULBUTAGE (kul-bu-ta-j'), s. m. Action de culbuter, brusque démenagement. Ce même culbutage fit perdre à l'Académie beaucoup de bons matériaux... a. attribues à H. Testelin, t. II, p. 60.

— CULBUTE. 11° || Faire la culbute. Ajoutez : Je ne me souciais pas d'être disgracié et de faire la culbute, pourvu que Port-Royal fût remis sur pied et fleurit de nouveau, *Parole de Racine*, dans STE-BEVIE, *Port-Royal*, t. VI, p. 260, 3° éd.

— CULBUTER. Ajoutez : || Terme de turf. Retomber en arrière, en voulant franchir une barrière.

— CULEE. Ajoutez : || 4° Nom donné, dans les environs de Paris, à la partie de la souche d'arbres abattus qui est en dehors du sol, distincte de la partie qui est en terre et porte les racines.

2. CULOOT (ku-lo), s. m. Nom donné, en Bourgogne, à une petite retraite, partie creusée en terre, dont les parois et le toit sont formés de gazon et qui sert d'abri aux charbonniers, aux gens des bois et aux pêcheurs.

— ETYM. Danois, *kule*; suéd. *kula*; holl. *kuyt*, qui tous ont le sens de cavité, fosse, caverne, *BEAUVOIS, Rev. crit.* 27 mai 1876, p. 352.

— CLOUTIER. Ajoutez : || 4° En termes d'atelier, donner une teinte noire. Les médaillons des camarades, passés à l'huile grasse pour leur ôter la crudité du plâtre et les culotter, pardon du mot, les statuaires et les fumeurs l'emploient dans la même acception, étaient... TH. GAUTIER, *le Bien public*, 40 mars 1872.

— CUL-ROUGE (ku-rou-j'), s. m. Nom normand du rouge-queue, *DELBOULE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 97.

— CULTUEL, ELLE (kul-tu-èl, -èl), adj. Qui a rapport au culte. Les sauglans nous offrent un spectacle mélancolique de superstitions grossières et de formes cultuelles féroces, *Rev. anthropol.* t. I, p. 713.

— ETYM. Lat. *cultus*, culte.

— CUNETTE. Ajoutez : || 2° Petit canal destiné à évacuer l'eau des marais salants, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 93.

— CURADE (ku-ra-d'), s. f. Entre-deux des sillons.

3. CURAGE. — ETYM. Ajoutez : La forme ancienne est *culraige* (Gallis *culraige*, Lobel), *culrage* (J. Liebau, *Agriculture*, Lyon, 1591, p. 409), et *curage* (P. Borel, *Hortus*, quod podici incutit pruritum), *p. clos*, de Toulouse, *Bull. de la Soc. bot. de France*, 1875, p. 81 [qui indique comme noms de cette plante le languedocien *quial cot*, c'est-à-dire *puer urens*, et le laïen *cultas vaouyo*]. L'étymologie est donc eul et l'age.

— CURAÏN (ku-rin), s. m. Incrustation, *arc* aussi schiot, qui se forme au fond des poëles, *Enquête sur les sols*, 1868, t. II, p. 509. || On écrit aussi curin. Les présentes dispositions devront être appliquées également à l'avenir, aux sols de toute nature (sels neufs, curins, résidus de salpêtrerie), expédiés des établissements placés sous la surveillance des contributions indirectes, à destination des agriculteurs ou des dépositaires d'impôt auto-

ristes, *Lett. comm. des contrib. indir.* 4 sept. 1874, p. 4.

— CURANCHÉ (ku-ran-ch'), s. m. Le curanche noir, sorte de épage du Limousin, les *Primes d'honneur*, p. 611, Paris, 1874.

— CURARISER (ku-ra-ri-sè), v. a. Terme de

toxicologie. Introduire du curare dans un corps vivant. Des individus curarisés éprouvent, une demi-heure après l'injection, un besoin irrésistible de dormir, *MENEGUY, Étude sur l'action des poisons*, p. 68, Montpellier, 1875. Il curarisa un chien, jusqu'à ce qu'il n'eût plus de mouvement volontaire, *m. ib.* p. 60.

— CUREMENT. Ajoutez : || La publication des cures des rivières, *BOISLISLE, Corresp. contr. gén.* 1687, p. 93.

— CURIN (ku-rin), s. m. Voy. CURAÏN au Supplément.

— CURIOSITÉ. || 5° Ajoutez : La haute curiosité, objets d'art et d'antiquité rares et précieux.

— CURILLON (ku-ri-lon), *ll* mouillées, s. m. Terme de forgeron. Barres de fer double (all. *Doppel-eisen*).

— CURVATION (kur-va-sion), s. f. Action de courber.

— HIST. XIV° s. L'utilité de la curvation fu que il peust miez embrancher les choses, *n. DE MONDEVILLE*, p. 20, verso.

— CURVIMÈTRE (kur-vi-mè-tre), s. m. Petit instrument servant à mesurer sur la carte la longueur d'une route entre deux points. Le point important dans le maniement du curvimètre est de le tenir toujours bien perpendiculaire, *Extr. du Bull. de la Réunion des officiers, dans Journ. offic.* 10 nov. 1874, p. 7485, 1^{re} col.

— ETYM. Lat. *curvus*, courbé, et *μετρον*, mesure.

— CUSCUS (ku-skus), s. m. Sorte d'animal. Les animaux domestiques [de la Nouvelle-Guinée] sont un chien de race brune qui n'aboie pas, mais qui pousse des hurlements effrayants, le cochon et un animal plantigrade connu des naturalistes sous le nom de cuscus, *Journ. offic.* 15 avril 1876, p. 2743, 1^{re} col.

— CUSCUTE. — ETYM. Ajoutez : D'après M. Devic, *Dict. étym.*, le mot arabe *cachoti* dérive du grec *κυστάρις*, nom d'une plante de Syrie dans Hétychius. Mais *κυστάρις* probablement vient du syriaque et est sémitique.

— CUYE. Ajoutez : || 6° Chez les teinturiers, la cuve, le vaisseau où l'on fait la teinture, à la différence de la chaudière. Les teinturiers du petit teint n'auront des cuves en leurs maisons ou boutiques, mais seulement des chaudières de cuivre, suivant leur ancien usage, à peine de 460 francs d'amende, et d'interdiction de la maîtrise, *Règlement sur les manufactures*, août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 2. || Ce passage explique les expressions suivantes : Les bleus pâles et bleus beaux seront teints de pure cuve d'inde, *ib.* *Teinturiers en soie, laine et fil*, art. 40. Tous les fils de lin... ne seront teints en bleu commun, mais seulement en bleu de cuve, *ib.* art. 73.

— CUYELLE (ku-ve-l'), s. f. Petite cuve dans les fabriques à savon. Les barils et les cuves ou cuvelles devront demeurer revêtus de l'étiquette apposée en fabrique, *Circ. des contrib. indir.* 13 fév. 1874, n° 114, p. 3.

— CUVETTE. Ajoutez : || 11° Pièce placée à l'entrée des fourreaux de sabre, et portant de petites lames nommées bates, destinées à maintenir la lame dans le fourreau, en faisant ressort. || 12° Phénomène observé par les personnes qui s'élèvent en ballon ; les aéroplanes voient la terre non pas convexe, mais concave, lorsqu'ils examinent l'horizon d'une certaine hauteur, *Journ. offic.* 24 nov. 1873, p. 7162, 2^e col.

— CUYER. Ajoutez : || 11° Nom, dans le Rhône, du local où sont placés les cuves et les pressoirs, les *Crimes d'honneur*, Paris, 1872, p. 372.

— CUVISTE (ku-vi-st'), s. m. Terme d'oenologie. L'homme chargé de diriger la cuve où fermente le jus du raisin. Le cuviste le plus habile de la contrée.

— CYC (kul), s. m. Tronc d'arbre, dit coéf dans la Vendée et coët dans la Charente-Inférieure, percé longitudinalement et faisant communiquer deux bassins séparés par une digue, *Enquête sur les sols*, 1868, t. I, p. 609.

— CYBÉLIEN (si-bé-lien), s. m. Adorateur de Cybèle. Les peuples de Syrie n'avaient point le nom de cybéliens, *vol. Dict. philol. Pourqui (es)*.

— CYBIQUE (si-bi-sti-k'), s. f. Terme d'antiquité. L'art du plongeur. Le théatin [Pariadi] composa le traité de la cybistique chez les Grecs ; on rendit compte de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux*, févr. 1757, *cit. NISARD, Journ. offic.* 30 janv. 1877, p. 720, 2^e col.

— ETYM. Κυβιστίον, plongeur.

— CYCLE. Ajoutez : || 8° Terme de thermodynamique. Série des états successifs d'un corps. Le cycle est dit fermé lorsque le corps revient à son état initial, la série de transformations par lesquelles il passe pouvant alors être représentée par une courbe fermée. Le cycle est réversible lorsqu'il peut être parcouru dans les deux sens. || Cycle de Carnot, cycle fermé de deux lignes adiabatiques et de deux lignes isothermes.

— CYCLOCÈLE. Ajoutez : || 5° S. m. pl. Les cyclocèles, famille de coléoptères.

— CYCLOÏDE. Ajoutez : — REM. Le point décrivant appartient à une circonférence qui roule dans son plan sur une droite fixe. S'il est intérieur à la circonférence, la courbe est dite une cycloïde rac-courcée ; s'il est extérieur, elle est dite une cycloïde allongée.

— CYCLONE. Ajoutez : — REM. Au moment où s'imprimait le C de ce Dictionnaire, *Cyclone* était généralement fait féminin dans les livres scientifiques ; on était sans doute déterminé par la finale qui semble féminine ; je lui donnai donc ce genre. Depuis, l'usage a varié, les météorologistes l'ont fait masculin, j'ai suivi la variation et change sur les clichés, en masculin, le féminin ; de la discordance entre les différents tirages. Je me suis contenté d'enregistrer l'usage dans un mot où il n'y a aucune raison étymologique pour donner un genre plutôt que l'autre. En effet, malgré l'apparence, *cyclone* n'est pas grec ; il provient bien de *κύκλος*, cercle ; mais aucun dérivé de cette forme n'est issu de *κύκλος*. C'est l'on avait voulu être correct ; *cyclone* aurait été masculin. Si on l'avait formé comme *κύβητος*, de *κύβη*, qui veut dire grande porte, *cyclone* signifierait grand cercle ; mais ce n'est pas le sens, le mot signifiant un mouvement de giration. Il reste donc que *cyclone* est incorrectement fait et que le genre est abandonné aux variations de l'usage.

— CYCLOCLIQUE (si-klo-ni-k'), adj. Qui appartient au cyclone. Le vent cyclonique, FAYE, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 438. Les plus importants phénomènes de la météorologie revêtent la forme cyclonique, *m. ib.* t. LXXVI, p. 510.

— CYCLOLOGIE (si-klo-no-mie), s. f. Théorie des cyclones. M. Bridet, auteur d'un traité de cyclonomie justement estimé, FAYE, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 65.

— REM. *Cyclone*, et *vepos*, loi.

— CYCLOLOGIQUE (si-klo-no-mi-k'), adj. Qui est relatif aux cyclones et aux théories dont ils sont l'objet. Les prescriptions cyclonomiques de M. Keller ou de M. Bridet, FAYE, *Ann. du Bur des longit.* pour 1877, p. 601.

— CYCLOLOGIQUE (si-klo-no-mi-st'), s. m. Partisan des théories cyclonomiques. Les prescriptions nautiques des cyclonomistes, FAYE, *Ann. du Bur. des longit.* pour 1877, p. 601.

— CYCLOPE. Ajoutez : — REM. Racine a employé *Cyclope* sans article : La personne de Cyclope, *Lexique*, éd. P. Mesnard.

— CYLINDRE. || 4° Terme de géométrie. Ajoutez : Solide terminé à une surface cylindrique et à deux plans. Cylindre droit, celui dont les génératrices sont perpendiculaires au plan de la base.

— CYLINDRE-AXE. Ajoutez : — REM. Au plur. Des cylindres-axes, c'est-à-dire des cylindres qui servent d'axe.

— CYLINDREUR (si-lin-dreur), s. m. Ouvrier qui fait passer au rouleau, au cylindre. Cylindreur d'étoffes, *Tarif des patentes*.

— CYLINDRIQUE. || Ajoutez : Qui est relatif au cylindre. Surface cylindrique.

— CYLINDRO-CONIQUE (si-lin-dro-ko-ni-k'), adj. Qui est en forme de cylindre et de cône. Une halle cylindro-conique. La forme cylindro-conique a été substituée à celle de la pyramide dans les constructions [pbéniciennes] si multipliées en Sardaigne sous le nom de nuraghes, et dans les îles Baléares sous celui de talayots, deux pays colonisés par les Phéniciens et les Carthaginois, *FR. LÉONORMANT, Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 144.

— CYLINDROÏDE. || 2° S. m. Terme de géométrie. Surface engendrée par une droite mobile qui glisse sur deux courbes fixes en demeurant toujours parallèle à un plan donné.

— CYRÈNE (si-rè-n'), s. f. Terme de zoologie. Coquille d'eau douce (mollusques) que l'on rencontre en abondance dans les rivières ou ruisseaux des pays chauds. Ce type [le terrain garumien] est incontestablement crétaïe ; car il offre à la base, avec des cyrènes..., des hippurites d'espèces

nouvelles et d'autres fossiles marins, *Journ. offic.* 11 avril 1876, p. 2836, 1^{er} col.

— **ETYM.** *Cyrena*, nom mythologique.

† **CYTHÈRE.** Ajoutez : || 2° Arbre de Cythère, le *spondias dulcis*, Forst., BAILLON, *Dict. de bot.* p. 247. **CZAR.** Ajoutez : — **REM.** Ce mot se trouve écrit de

quatre manières en français : *czar, czar, tsar et tsar* (voy. *tsan*). Les deux premières représentent une étymologie fautive qui tire *tsar* du latin *César*. Cette erreur est si bien établie dans notre langue, que Voltaire a écrit toujours *czar*, bien qu'il eût dû la faute et l'écrit ainsi signalée dans le livre II de

Charles XII : « Ce titre de *czar* signifie prince ou fils du *czar*, chez tous les Tartares comme en Moscovie, car le mot de *czar* ou *tsar* voulait dire roi chez les anciens Scythes, dont tous ces peuples sont descendus, et ne vient pas des Césars de Rome, si longtemps inconnus à ces barbares. »

D

DAL

† **DACTYLOGRAPHIE.** Ajoutez : || Étude des anneaux qui servaient à sceller. Les sujets qu'offrent les initiales ainsi employées [en anneau] sont assez variés pour que la dactylographie doive ne pas les négliger. A. MAURY, *Rec. des Deux-Mondes*, 45 oct. 1874, p. 891.

† **DACTYLOGIE** (da-ktu-lo-jie), s. f. Synonyme de dactylologie. Le sourd-muet dont l'écriture a été faite par la mimique, ne peut communiquer que par l'écriture, ou par signes s'il est en présence de quelqu'un sachant la dactylogie, *Rev. nouv.* *Journ. offic.* 30 avril 1876, p. 3016, 2^e col. || Il vaut mieux se servir de dactylologie car, d'après l'emploi ordinaire de l'écriture, la dactylogie signifie plutôt discours concernant les doigts que discours par le moyen des doigts.

— **ETYM.** *δακτυλος*, doigt et *λόγος*, discours.

† **D.ÉODACTYLE.** Voy. **ÉODACTYLE.**

† **DAGUE.** Ajoutez : — **REM.** La dague est une arme dont la longueur est environ le tiers de l'épée ordinaire.

† **DAGUER.** Ajoutez : || 5° Terme de flûte. Batre ou fouetter la flûte suspendue à des pincettes mobiles.

† **DAGUERRÉOTYPE.** Ajoutez : || 2° Reproduction obtenue par ce procédé.

— **REM.** Daguerriotype et daguerriotype ne sont pas synonymes de photographie. Dans la daguerriotype, l'épreuve est obtenue directement sur une surface métallique; dans la photographie, on obtient sur une plaque de verre une première épreuve négative transparente.

† **DAGUET.** Ajoutez : || 1° Nom, dans la Loire-Inférieure, d'un sarmet à sept ou huit yeux, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 131.

† **DAÏCO** (da-i-ko), s. m. Sorte de légume dit aussi navet du Japon. M. Vavin a reçu de Lyon les graines encore rares en décembre 1874 du daïco ou navet du Japon... le daïco peut prendre place entre la carotte à collet vert et la betterave... l'espèce botanique dans laquelle rentrent les variétés connues du daïco a été nommée *raphanus acanthiformis*, *Journ. offic.* 16 janv. 1876, p. 461, 2^e et 3^e col.

† **DAIL.** Ajoutez : || 3° Ancien nom d'une pierre qui sert à aiguiser (voy. **DALLE** 3 au Supplément).

† **DAILLE** (da-il, *il* mouillées), s. f. Sorte de faux. Le nettoyage devait consister dans un peilage complet de la surface, au moyen de l'outil employé par les agriculteurs landais pour la coupe du sotrage, et qui, connu sous le nom de dail ou daille dans l'idiome local, présente la forme d'une faux à manche court et remplit l'office d'une pioche à tranchant d'acier, pour enlever la couche superficielle du sol et la végétation qui la couvre, en coupant entre deux terres les racines pétiolantes, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 168. Des haches, des serpes, des dailles d'essartage, sont indispensables lorsqu'on se rend sur le lieu du sinistre, *ib.* p. 145. || **Voy.** **DAIL** au Dictionnaire.

† **DALMAT** (da-i-mi-a), s. m. Nom d'une subdivision territoriale, au Japon. La transformation de quelques-uns de ses daimiats en *kens* (préfectures), décrétée l'année dernière, *Journ. offic.* 9 mars 1872, p. 469, 2^e col.

† **DAMIO** (da-mi-o), s. m. Nom du gouverneur d'un daimiat.

† **DALLE.** Ajoutez : Les meilleures dalles viennent du Lyonnais, de l'Auvergne et du Picmont; les dalles ou dails, comme les appelle le Tarif de Lyon, payent à la douane de cette ville 37 sous du

cent pesant pour l'ancienne taxation, et 6^e sous pour la nouvelle réappréciation, J. SAVARY DES BRUSLONS, *Dictionnaire de commerce*, 1760. || Les mots dalle, daille et dail sont les mêmes et se confondent.

† **DALLEUR** (da-leur), s. m. Celui qui pose des dalles. Chaudières locomobiles munies d'un agitateur mécanique, où les ouvriers dalleurs puisent pour faire les dalles du trottoir, *Journ. offic.* 14 mars 1875, p. 1736, 1^{er} col.

† **DAMAR** (da-mar), s. m. Nom, dans l'archipel indien, d'un très-bel arbre résineux, qui fournit d'excellent bois pour la marine. || Gomme damar, sorte de gomme. [À Sumatra] le camphre, le benjoin, la gomme damar, la gutta-percha, se recueillent en faisant des incisions dans l'arbre et ne nécessitent aucun entretien préparatoire, *Journ. offic.* 16 oct. 1876, p. 8690, 2^e col.

† **DAMARINE** (da-ma-ri-n'), s. f. Résine fournie par le damar.

DAMAS. || 5° Ajoutez : On appelle damas en général des mélanges plus ou moins intimes de fer et d'acier disposés de manière à obtenir des dessins variés par l'effet des teintes différentes que prennent les deux métaux; on distingue deux genres principaux de damas : les damas de fusion et les damas de corroyage; le damas de fusion s'obtient par la fusion d'un mélange de fer et d'acier et quelques autres métaux; le damas de corroyage s'obtient par corroyage et torsion du fer et de l'acier, RONCHARD-SIAUVE, *De la fabrication des canons de fusils*, Saint-Étienne, 1864.

— **ETYM.** Ajoutez : M. Devic, *Dict. étym.*, fait remarquer que le nom de la ville syrienne est *Dimach*, dont le *q* final fait comprendre la forme des dérivés *damasquiné*, *damasquette*, à côté des mots plus modernes *damassade*, *damassé*, composés directement sur le nom français de Damas.

† **DAMAS** (da-mas'), s. m. Cigares de la Hayane, très-petits, très-doux et destinés aux dames; ils figurent pour la première fois dans l'arrêté présidentiel du 14 mai 1819.

— **ETYM.** Esp. *dama*, dame, au plur. *damas*.

† **DAMASIENNE** (da-ma-ziè-n'), adj. f. **Voy.** **LETTRE.**

† **DAMASQUETTE.** Ajoutez : C'est une étoffe de soie chargée de richesses dorées.

† **DAMASQUIN** (da-ma-skin), adj. m. Qui est fait d'acier de Damas. Tyrant son glaive damasquin, SCARRON, *Yrg.* IV.

† **DAMASQUINÉ.** Ajoutez : || 2° Il se dit aussi du linge. Le linge de table damasqué et damasquiné se répand avec les fabriques de la Flandre, de la Normandie, de la Guienne et d'autres provinces, H. BAUDRILLART, *Journ. offic.* 7 juin 1876, p. 3926, 1^{er} col.

† **DAME.** || 4° Ajoutez : Notre-Dame, voy. **NOTRE-DAME.**

— **REM.** 1. Une locution de mauvais usage est de dire sa dame pour sa femme : Il est venu avec sa dame. || 2. Dans les chemins de fer, aux arrêts, on lit : *Côté des dames*, *Côté des hommes*, il faudrait *côté des femmes*, ou, si l'on dit *côté des dames*, il faudrait dire *côté des messieurs*.

† **DAME-JEANNE.** — **ETYM.** Ajoutez : *Dame-jeanne* paraît être un mot arabe introduit par le commerce avec le Levant. Notre vin était dans de grands fûtons de verre, *damaïjanes*, dont chacun tenait vingt bouteilles, NIEBUHR, *Voy. en Arabie*, t. I, p. 174 (édit. de 1776). Le Dict. arabe-français de Kasimirski a *damaïjan*, dame-jeanne, bucal.

† **DAMIERET** (da-me-rè), s. m. Sorte de cé-

page du Limousin, les *Primes d'honneur*, p. 511, Paris, 1874.

† **DAMIENISTE** (da-mi-é-ni-st'), s. f. Le même que *damiène* (voy. ce mot au Dictionnaire). Il en vint d'abord quatre de Metz, puis beaucoup d'autres; c'étaient celles des filles de Sainte-Claire qui observait la réforme la plus pure; on les appelait damienistes pour les distinguer des simples cordelières, qui étaient beaucoup moins rigides, *Journ. offic.* 30 juin 1874, p. 4496, 2^e col.

† **DAMIER.** Ajoutez : || 2° Damier, le *frutillaria meleagris*, L., du genre des frutillaires.

† **DAMNATION.** Ajoutez : || 3° Damnations, non donné par les ouvriers aux amendes, des censures, interdiction, qu'ils prononcent soit les uns contre les autres, soit contre les chefs d'atelier et entrepreneurs, *Code pénal*, art. 416.

† **DAMNÉ.** || 2° Damné comme la poule à Simon, locution vulgaire qui se dit de personnes que leur mauvaise conduite menace de la damnation... Et qui seront damnés comme la poule à Simon, pour avoir plus songé aux revenus de l'Eglise et aux petites vierges folles qu'aux beautés célestes, *Lett. du P. Duchêne*, 34^e lettre, p. 6.

† **DANAÉ** (da-na-é), s. f. La 6^{re} planète télescopique, découverte en 1860 par M. Goldschmidt.

— **ETYM.** *Δανάη*, fille d'Acrisius, aimée de Jupiter et mère de Persée.

† **DANDINER.** Ajoutez : || 3° Activement. Remuer ça et là, bercer. Il [un enfant] aurait été moins bébé, moins pressé, moins dandiné, mais il n'aurait pas été étouffé, au grand regret de sa famille, *Lett. du P. Duchêne*, 74^e lettre, p. 6.

† **DANDY.** — **ETYM.** M. Petitjean, qui est fixé à Edimbourg, m'écrit que l'anglais *dandy* est le français *dandin* (voy. ce mot). En effet on lit dans le dictionnaire de Johnson : *Dandiprat* (*dandin*, *french*), a little fellow, an archer, a word used sometimes in contempt. Johnson n'a pas *dandy*; mais *dandy* est dans le dictionnaire de Worcester, qui dit : *contracted from dandiprat or jack-a-dandy*. Il est curieux de voir que c'est le mot français *dandin* qui a changé de sens pour devenir l'anglais *dandy*.

† **DANGER.** — **HIST.** xv^e s. Ajoutez : Et encore est en danger [d'opulence] de tonz ses serviteurs pour le service qu'il lui faut, qui est bien grand, les *Quinze Joyes de mariage*, p. 85. || xvi^e s. Permettons à nos zélateurs chasser de leurs terres et dangers, à cris et jets de pierres, toutes bestes rousseuses et noires qu'ils trouveront en dommages, sens toutesfois les offenser, *Ordonn.* janv. 1560.

† **DANGEREUX.** Ajoutez : — **REM.** Dangereux à n'est pas seulement dans Voltaire; en voici un exemple dans Malherbe : La fortune en tous lieux à l'homme est dangereuse, *Lexique*, éd. L. Lalande.

— **HIST.** || xv^e s. Ajoutez : Si est dangereuse [difficile, capricieuse], et à chivie des choses estranges et nouvelles, les *Quinze Joyes de mariage*, p. 24.

† **DANOIS.** Ajoutez : || 3° Qui est relatif au Danemark. || S. m. Le danois, la langue du Danemark. Le danois est une langue scandinave.

† **DANS.** Ajoutez : || 7° Dans se dit aussi avec un nom de personne pour régime; la personne s'en alors considérée comme une sorte de lieu. Tous ces objets utiles adoucissent dans eux [les protestants] la fureur épidémique des controverses, *Vol.* t. xx, p. 376, édit. Bouchot. Je ne relève pas dans eux les points... *ib.* t. xxix, p. 214. Combien de fois, entrant dans une assemblée, je me suis applaudi de voir étinceler la fureur dans les yeux des fripons, et l'œil de la bienveillance m'accueillir dans les yeux

de bien ! J. J. ROLLS. *Lett.*, à Beauchâteau, le 26 février 1763. Je me suis dit : Je gagne un jeune ami, je me survivrai dans lui. *Id.* *Lett.*, à Vernes, 4 avr. 1767. L'âge de trente ans, une pareille coiffure [la coiffure en cheveux] devient indécemment et ridicule dans une femme. *Id.* *Lett.* à Mme No-guin, 31 mars 1764.

† 2. DAPHNÉ (da-fné), s. f. La 41^e planète télescopique, découverte en 1856 par M. Goldschmidt.

— ETYM. Δαφνῆ, fille du fleuve Pénée.

† DARBO (dar-bô), s. m. Chez les cloutiers, vase où ils jettent les clous finis. *l'Opinion nationale*, 30 mai 1876, 3^e page, 4^e col.

† DARBON (dar-bon) ou DERBON (dèr-bon), s. m. Nom de la taupe dans le Doubs et le Jura.

— ETYM. Lat. fictif talponem, dérivé de talpa, taupe, d'après Eug. Rolland, *Faune populaire de la France*. Paris, 1877, p. 9.

† DARDEMENT (dar-de-man), s. m. Action de darder.

— HIST. XVI^e. S. Nous avons prouvé que la veue ne se fait pas le dardement des esprits visuels, mais par la réception des espèces visibles, BAUDON, *Trois lires des charmes, sorcelage ou enchantements*, Paris, 1583, p. 229.

† DARI (da-ri), s. m. Nom d'un sorgho ou grand millet des Indes. Graine de dari, *Hecueil général des tarifs des chemins de fer*, p. 402, 403, 404.

† DARIOLE. 1^o Broch, à Paris, de la petite pâtisserie : petites brioches, gâteaux de Nanterre, pains au lait, pains au beurre, galettes, chaussons, échaudés, croquets, etc.

† DAUHOLEUR (da-i-ô-leur), s. m. Pâtissier qui fait la petite pâtisserie, dite dariole.

† DARNETTE (dar-né-té), s. f. Nom, dans le département des Ardennes, de l'ivraie, les *Primes d'honneur*, p. 174, Paris, 1874.

† DARIOX. — HIST. XIII^e. s. *Ajoutez* : C'est pas un manoir seigneurial en général, c'est la transcription du mot daroum, désignant une localité bien connue, située à une petite distance au midi de Gaza (voy. QUATREMIÈRE, *Hist. des sultans mam-louks*, t. 2^e part, p. 238).

† DARWINIEN, IENNE (dar-oui-nin, niè-né), adj. Qui a rapport au darwinisme. L'hypothèse darwinienne du transformisme et de la pangénèse, J. SOURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 45 janv. 1875, p. 461.

† DARWINISME (dar-oui-ni-s'm), s. m. Système de Darwin ou modification du transformisme (voy. ce mot au Dictionnaire), dans laquelle la sélection joue un rôle.

† DARWINISTE (dar-oui-ni-sté), s. m. Partisan du darwinisme. C'est la loi de la nature et de la sélection, diront les darwinistes, ÉM. DE LAVE-LEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 45 juillet 1875, p. 464.

DATÉ. 1^o *Ajoutez* : || Grande date, seconde date qu'une supplique reçoit dans la daterie. Le premier réviser envoie la supplique aux dates, pour prendre date en effet, afin que le suppliant puisse faire valoir son droit selon son ordre, quand il se présente quelque vacance de bénéfices... des commandes la supplique retourne au sous-datier pour y mettre la grande date... la grande date apposée, la supplique est enregistrée et sort de la daterie, E. J. DELECLUSE, *Romans*, etc. p. 272, t. vol. Charpentier, 1845, *Donna Olimpia*, ch. vi. || 3^e Date se dit, parmi les juristes, du lieu où un écrit est rédigé. Cette loi qui prescrit la date du lieu en même temps que celle du jour, du mois et de l'année... MERLIN, *Repert. de jurispr.* t. xxxiii, p. 382, 5^e éd. Le Code civil est muet, par rapport aux testaments notariés, sur la date lat du jour, du mois, de l'année, que du lieu de leur passation, *Id.* *ib.*

— HIST. *Ajoutez* : || XIV^e. s. Le dante à chu [ce] afferente, JEAN D'OUTREMERSE, dans les *Yraxes Chroniques de Jehan le Bel*, Préface, p. viii.

DATULX. *Ajoutez* : || 5^e Dater se dit, parmi les juristes, du lieu où un écrit est rédigé. Faut-il qu'un testament soit daté du lieu où il a été fait? MERLIN, *Repert. de jurispr.* t. xxxiii, p. 382, 5^e éd.

2. DATE. *Ajoutez* : La couronne y est [en Chine] datée par l'empereur régnant à celui de ses enfants qu'il en croit le plus digne, D'ARONSON, *Consid. sur le gouver. de la France*, Amsterdam, 1784, p. 404.

† DABREUR. *Ajoutez* : || 2^e Terme de métallurgie. Le le qui bat le fer que lui présente le forgeron. || On le trouve aussi écrit *dobur*, à tort. Prix payé au forgeron, à son dobeur, charbon employé, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleter.* t. ii, p. 12.

† DAUMONT (dô-mon), s. m. Nom d'une sorte d'attelage de voiture, et de la voiture même. Voiture attelée à la daumont, conduite à la daumont.

DAUPHIN. *Ajoutez* : || 10^e Nom d'un fromage. Le fromage dauphin est un fromage de Maroilles très-finé; il a la forme de l'animal marin qui lui donne son nom, NEUZE, la *France agricole*, carte n^o 44.

† 2. DAPPHINE. *Ajoutez* : Règlement pour les étoffes fines appelées daphines... *Arrêt du conseil*, 8 avr. 1748.

DAYANTAGE. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e. s. Et s'iert en l'ost li rois de Foies, Ki nes et grevés maintes fois; Al qui s'en vint, et d'avantage Li dona son fil en ostage, PHILIPPE MOUSKES, *Chronique*, v. 26679.

† DAVID (da-vid) ou DAVIS (da-vi), s. m. Nom, dans le département de l'Ain, d'un instrument de tonnellerie; il se compose d'un cylindre de bois dur long d'un mètre environ, vers le milieu duquel s'articule une branche en acier coudée à son extrémité libre, de manière à pouvoir saisir les douelles entre elles et le bout correspondant du cylindre de bois, pendant que l'autre bout saisi par l'ouvrier forme bras de levier. Au moment où le malheureux vieillard se baissait devant un tonneau près de la porte d'entrée, M... saisit un instrument de fer dit david et lui en assena de toutes ses forces un violent coup sur la tête... saisissant alors le même david, M... en porta un dernier coup sur la tête de l'agonisant, *Gaz. des Trib.* 16 juillet 1876, p. 695, 4^e col.

— ETYM. David, nom propre donné, comme en d'autres cas, à un instrument. L'anglais, de son côté, dit *divet* et, anciennement, *davyd*, pour le *davier* de la marine. Cela fortifie et l'étymologie du *david* et la conjecture énoncée au Dictionnaire que *davier* a pour origine le nom propre David.

† DAVIDIQUE. *Ajoutez* : || 2^e Qui appartient, se rapporte à David, roi des Hébreux. Il faut en tout cas diminuer notablement le nombre des psaumes davidiques, A. RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1875. Cette considération suffirait à beaucoup d'esprits de nos jours pour révoquer en doute l'origine davidique du Psautier, *Id.* *ib.*

† DAVIER. *Ajoutez* : || 2^e Terme de marine. Rouleau de bois mobile placé horizontalement sur le bord d'une grande embarcation à la poupe ou à la proue, *JAL, Diet. nautique*. Dans le choc la *Germania* eut son bordage en fer de tribord enfoncé, plusieurs de ses chaloupes écrasées et mises en pièces, son davier enlevé et une partie de la poutre de son sabord ent'ouverte, *Journ. offic.* 1^{er} sept. 1876, p. 6717, 3^e col. || On a dit d'avies : La pièce de bois sur bout, sur laquelle se hale le câble, ÉT. CLEIRAC, *Termes de marine*, 1643.

DE. 1^o *Ajoutez* : || C'est par une construction où de ne sert qu'à déterminer, qu'il faut interpréter ce vers de Molière : C'est un étrange fait du soin que vous prenez, À me venir toujours jeter mon âge au nez [le fait du soin, le fait qui est le soin], *Ec. des maris*, t. 1.

— REM. *Ajoutez* : || 17. À la règle qui veut qu'on dise, par exemple, de bons soldats, et non des bons soldats (voy. la Rem. 2), citons comme exception difficile à imiter, mais qui du moins doit être notée, ce vers de Racine : Qui sait s'il... Ce lui (Mithridate)... N'accuse point le ciel qui le laisse outrager, Et des indignes fils qui n'osent le venger? *Mithr.* t. 3. Notez encore et n'imites pas : Ces sages Qui dans un noble exil sur des lointains rivages... DELILLE, *Jardins*, iv. || 18. Il faut appeler l'attention sur l'emploi de de dans les exemples suivants : Je ne regarde pas tout ce qui me paraît de poli et de régulier, MERLE, t. ii, p. 229. Rien ne me paraît de plus inhumain que de... *Id.* *Œuvres posthumes*, p. 82. Laissons tout ce qui est de vrai, et chassons tout qu'il y a de faux, PASC. *Pensées*, t. i, p. 364, édit. Eugène. Ce qui est de merveilleux est qu'il n'y en a point de laides (des femmes) dans toute l'île [Majorque], RETZ, *Mém.* t. iv, p. 657.

de. Feillet et Gourdault. Ce qui est de plus admirable, c'est qu'au milieu de tant de faiblesse... ROSS, *Panég. de saint Paul*. Rapprochez ces exemples des exemples analogues qui sont cités à la fin du n^o 7. Cet emploi de de, plus restreint aujourd'hui, est un véritable emploi partitif. Laissons tout ce qui est de vrai, de Pascal, est équivalent à : laissons tout ce qui est parmi le vrai. Nous dirions de préférence aujourd'hui : laissons tout ce qui est vrai; mais la phrase ancienne est plus expressive; aussi cette tournure ne doit-elle pas être abandonnée. || 19. Il est dit au n^o 19 que de entre deux ver-

bes a un sens équivalent à : de ce que, vu que, etc. Mais il est bien entendu qu'il enest de même avec les locutions composées qui remplacent un verbe. J'ai bonne opinion de lui de vous aimer, *verb.* 3 juillet 1675. C'est-à-dire : de ce qu'il vous aime.

|| 20. De, précédé de celui ou celle remplaçant un substantif, a quelquefois le sens de : qui consiste à. Cette conduite va bien plus à... que celle de suivre... FÉN. *Lett. spirit.* cxxxvi. De tous mes châtiments en Espagne, il ne me reste que celui de chercher une occupation, J. J. ROUSSEAU.

Confess. m. || 21. J. J. Rousseau a dit : Il y a quelque chose de dur et d'injuste de compter pour rien ce que j'ai fait, *Lett.* à M. H. D. P. 15 juillet 1764. On dit plus ordinairement : à compter. Mais de compter est bon aussi. || 22. Régner à dit : On a prétention... Me rendre... Le ventre creux, *Ep.* m. De coup ou de poison il est permis changer, *Id.* *Ep.* ii. La suppression de de est un archaïsme, qui est tombé en désuétude. || 23. On sait que, dans l'ancienne langue, le complément du comparatif se rendait non par que, mais par de. En voici un exemple dans un texte latin du x^e siècle.

elo Accutus est anima verborum aive vox syllaba, quæ in sermone pueri sonat de ceteris syllabis, *Revue critique*, 8 février 1873, p. 87. || 24. Voy. pour l'emploi de de comme particule nobiliaire, le mot NOBILIAIRE.

† DEBAB (dè-bab), s. m. Nom arabe du ton. D'après les Arabes, c'est la piqure de la mouche que nous nommons taon, et qu'ils appellent debab, qui occasionne toutes les maladies mortelles du dromadaire, CARBUCCIA, du *Dromadaire*, Paris, 1853, p. 84. || Le temps du debab, locution couramment employée dans les récits algériens, le temps de la chaleur pendant lequel le taon pique avec le plus d'acharnement.

DEBAGOUER. — HIST. XVI^e. s. *Ajoutez* : Dieu scit comme [un prédicant] se débagoilait contre ce pauvre prestre, BONIVARD, *Advis et devis*, p. 114.

† DEBALLE (dè-ba-lé), s. f. Terme de forestier. Nom donné à deux planches irrégulières, qu'on enlève à la scie sur une pièce de bois après un écartissage grossier, et qui sont d'une épaisseur assez forte pour emporter une bonne partie d'aubier sur leurs bords en laissant à la pièce deux belles faces planes, MANOUEPPE, *Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 71.

DEBALLER. *Ajoutez* : || Fig. Déballer sa marchandise, montrer ce qu'on peut, ce qu'on sait, ce dont on est capable. Je m'en irai sans avoir déballe ma marchandise, *Mot du marquis de Lassay* (né en 1652, mort en 1738), à propos de l'invulnérabilité ou l'avait laissé.

† DEBALLEUR (dè-ba-leur), s. m. Marchand de passage qui fait des déballeages de marchandises dans les villes qu'il parcourt. Le nommé G... ancien marchand déballeur... *Gaz. des Trib.* 12 sept. 1873, p. 883, 4^e col.

† DEBARQUEMENT (dè-ba-ra-ke-man), s. m. Action d'ôter les planches qui entourent provisoirement un objet, une statue, etc. Le débarquement du piédestal achevé, *le Temps*, 19 mars 1873, 4^e col.

† DEBARQUAGE (dè-bar-ka-jé), s. m. Action de débarquer, de tirer d'une barque. Nous brûlons du charbon de Charleroi; il nous coûte : 43 fr. 50 la tonne sur bateau à Charleroi; 44 fr. pour le transport et droit d'entree; 50 cent. de débarquement... *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. iii, p. 171.

† DEBARREUR (dè-ba-reur), s. m. Débarreur d'étoiles, celui qui, opérant à la main, fait disparaître avec un pinceau les défauts de teinture existant dans les étoffes, *Le Crafts*, 8 janv. 1874, p. 200, 3^e col.

† DEBASTILLEMENT (dè-ba-sti-le-man), m. Mouilles, s. m. Sortie, mise hors de la Bastille, d'une prison. Il retomba dans les mêmes filets après son débastillement à l'époque de vendémiaire, BABEUR, *Pièces*, II, 27.

† DÉBASTILLEMENT (dè-ba-sti-le-man), s. m. Action de se débattre. Le débastillement d'une âme perplexe et travaillée, MALIN. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

DEBAUCHE. *Ajoutez* : || 5^e Au propre, action de se déranger du travail. L'horloge, se vantant qu'elle était admirable, disait : on ne voit rien qui me soit comparable... Je marche sans débauche, afin d'apprendre aux gens ce qu'ils ont d'heureux, de moments, pour employer à leur affaire, la FONT. *Œuvres inédites*, Paul Lacroix, édit. de 1863, p. 17.

— ETYM. *Ajoutez* : Saintonge, *bauche*, une tâche : Un tel a commencé une bauche de tant de mètres, de sorte que *debaucher* est bien faire cesser

une *bauche*, une tâche, un travail, et *embaucher*, commencer une tâche.

† **DÉRAVER** (dé-ra-ve), *v. a.* Enlever des canons les réseaux diffus de folle soie dont ils sont entourés et qui les tenaient suspendus aux bruyères.

† **DÉRAVERE** (dé-ba-va-ré), *s. f.* Le produit de l'action ne dériver. Les dérivés des lrisons.

† **DÉBILE**. *Ajoutez* : || Par extension. Dessin débile, dessin qui manque de vigueur. Celui qui l'a fait [un tableau] ne colore pas mal ; le dessin en est fort débile, *Lettre de Mignard, dans Revue des documents historiques*, 3^e année, n° 25, avril 1875, p. 2.

† **DÉBILITER**. *Ajoutez* : || 2^e Fig. Crois-tu qu'aimant Daphnis, le titre de son père Débite me force, ou romps ma colère ? *COR. IV, 10, II* [Tibère] eut véritablement que ce deuil ralentirait l'ardeur des soldats, et qu'un souvenir si funeste leur débiliterait le courage, *PERROT d'ABLANCOURT, Tacite, Annales*, t. 62.

† **DÉBIRENTIER** (dé-bi-ran-tié), *s. m.* Celui qui a une rente à son débit. L'encaissement de divers capitaux remboursés des débirentiers, *Gaz. des Trib.* 24 sept. 1870.

† **DÉBIT**. *Ajoutez* : — *REM.* Au XVII^e siècle, on disait débito au féminin : Il y a en ce pays [Besançon] une si grande abondance de blé, que ce qui valait l'année dernière 6 livres 5 sols, ne vaut à présent que 22 sols, parce qu'il n'y a point de débite, *MOISLIEU, Corresp. contr. gén. des finances*, p. 390, 1695.

† **DÉBITÉ** (dé-bi-té), *s. f.* Terme d'administration des finances. Vente des papiers timbrés. Si quel que bureau présentait une débite excédant celle des trimestres précédents, *Circulaire*, 17 messidor, an III. Les papiers sujets au timbre et destinés à la débite, *Decret du 7 avril 1853*, art. 1.

† **DÉBITEUR**. || 1^{er} *Ajoutez* : || Rester débiteur à quelqu'un. Il faut ou que je tire de ma poche ces cent louis pour vous les rendre, ou que je vous en reste débiteur, *J. 1. nouss. Lettre à Du Peyrou*, 29 avril 1768.

— *HIST.* *Ajoutez* : *XII^e s.* Bons estoile, *ou* gré sui chaux ; frans estoile, de mon gré sui faiz datres de mort, *BONNARDOT, Texte Lorrain, dans Romania*, t. v, p. 291 (*datre* est au nominatif, très-correctement formé du lat. *debitor*, accent sur *de*).

† **DÉBITIS** (dé-bi-tis). Terme de droit ancien. Lettres de débits, lettres de chancellerie, usitées dans certaines provinces, notamment en Franche-Comté, qui donnaient force exécutoire à des actes qui, bien que authentiques, n'emportaient pas exécution forcée (*DALLOZ*).

† **DÉBOIRE**. *Ajoutez* : || 3^e Opération par laquelle on vide les viviers, au bord de la mer ; *ou* le vide la vanne à marée descendante, *H. BOUT, Rev. britannique*, avril 1875, p. 428.

† **DÉBOÏTAGE** (dé-boi-taj'), *s. m.* Terme de relieur. Action de retirer un livre de la reliure, *Journ. offic.* 20 avril 1876, p. 2821, 3^e col.

† **DÉBONDANT**, *ANTE* (dé-bon-dan, dan-t'), *adj.* De qui débonde, coule en abondance ceci ou cela. Il était tout débondant d'histoires joyeuses et de bonhonneries, *... MM. DE GONCOURT, Germaine Lacerteur*, ch. XLIX.

† **DÉBONNAIRETÉ**. *Ajoutez* : Ma mémoire remplira tous les jours de ma vie de la grandeur de votre bienveillance (ô Dieu), si doucement exerce en mon endroit, ST FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote*, t. 10.

† **DÉBORDANT**, *ANTE* (dé-bor-dan, dan-t'), *adj.* Qui déborde, qui passe les limites. Il se peut que le prince Nicolas [de Montenegro] et le prince Milan [de Serbie] soient impuissants à contenir l'ardeur débordante de leurs sujets, et que ces deux États prennent part à la lutte, *DE MOLINARI, Journ. des Débats*, 13 juin 1876, 1^{re} page, 6^e col. Si son crutition [de Martin Despois, avocat à Bordeaux, en 1800] est trop débordante et polyglotte, *RENNON, BEZIMERS, Note complémentaire sur Martin Despois*, p. 158.

† **DÉBORDÉMENT**. *Ajoutez* : — *HIST.* XVI^e s. Si bien qu'on disoit qu'il lui avoit appris à jurer aussi débordément qu'il faisoit, *BRANT, Cap. fr.* t. IV, p. 6.

† **DÉBOIDER**. *Ajoutez* : || 17^e Écarter du bord les bois de flottage qui s'y sont arrêtés. On débordé, à l'aide des mêmes instruments [craies], les derniers bois restés le long du ruisseau, en commençant par le haut, *Mém. de la Soc. centr. d'Agric.* 1873, p. 259.

† **DÉBOUSQUAGE** (dé-bo-ska-j'), *s. m.* Sortie du

bois. Voilà donc douze traverses dont le débousquage coûte 8 francs, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 69, 1873. Ces calculs sont toujours établis sur un trajet de 15 kilomètres que la paire de mules fera dans sa journée, à charge dans le sous du débousquage et à vide au retour, *ib.*, p. 70.

— *ETYM.* *Dé...* préfixe, et *bosc*, ancienne forme de *bois* (voy. *bois* et *noquer*).

† **DÉBOUCHOIR**. *Ajoutez* : || 2^e Sorte de baton de bois terminé en pointe, qui sert à dégager le soc de la charrue quand il est recouvert de terre. L'accusé aurait reçu sur le bras droit un coup de débouchoir, *Gaz. des Trib.* (cour d'assises du Loiret), 1^{er} nov. 1871, p. 1048, 1^{re} col. || 3^e Nom, en général, de tout instrument qui sert à déboucher. Débouchoir pour déboucher les évents des fusées de projectiles.

† **DÉBOUCHURE** (dé-bou-çu-ré), *s. f.* Noyau de forme cylindrique expulsé par un trou percé en une plaque, dans l'opération du poinçonnage.

† **DÉBOUILLI**. *Ajoutez* : Et afin de connaître si le noir est par trop engalé et surchargé de galle, l'aillette de fer, ou moulée de taillander, le débouilli s'en fera dans de l'eau claire avec du savon, et après avoir bouilli un bouillon, si elle a été surchargée, elle deviendra rougeâtre, *Règlement sur les manufactures*, août 1669, *teinturiers en soie, laine et fil*, art. 82.

† **DÉBOUILLISSEMENT**. Les soies qui seront saisies comme prétendues du fausse teinture, seront débouillies par les gardes ou jurés teinturiers en présence de... *Règlement sur les manufactures*, août 1669, *teinturiers en soie, laine et fil*, art. 81. Les draps ou serges qui seront soupçonnés de fausses teintures seront débouillis suivant l'article 37, *Instruction aux jurés drapiers*, août 1669.

† **DÉBOUILLISSAGE**. *Ajoutez* : Les hommes sont employés au peignage et au tissage des toiles à voiles dans tous les travaux exigeant de la fatigue, tels que la préparation des fils, le débouillissage, le crémage, etc. *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. v, p. 51.

† **DÉBOULER** (dé-bou-lé), *v. n.* Terme populaire. Fuir précipitamment et, pour ainsi dire, en roulant. — (Le magistrat de Worms) assure avoir notifié à M. Condé et compagnie de débouler grand train sans trompettes, *le Père Duchêne*, 27^e lettre, p. 5. || Familierement. Elle a déboulé, elle vient d'accoucher.

† **DÉBOURRAGE**. *Ajoutez* : || 2^e Opération par laquelle le moût destiné à devenir vin de Champagne, sortant du pressoir et reçu dans des pipes de 5 à 6 hectolitres, laisse tomber un dépôt d'enveloppes du grain, pépins, débris de rafle, parcelles ligneuses, terre, etc.

† **DÉBOURRÉ**. *Ajoutez* : || Terme du maigron. Cheval débouillé, cheval qui a perdu l'embonpoint factice qu'on lui avait donné pour le rendre. Au bout de quelque temps, les fraudes se découvrent, l'embonpoint factice s'affaïsse, les côtes reparaissent, et la bête est ce qu'on appelle débouillée, *le Siècle, feuilleton*, 22 mai 1867.

† **DÉBOURRER**. *Ajoutez* : || 4^e Fig. Se débarrasser le cœur, donner issue aux sentiments qui nous pressent. On a impérieusement besoin de s'égayer, comme disent les Italiens ; on veut se débarrasser le cœur, disons-nous avec moins d'élégance, sans doute, mais avec autant d'énergie, *E. J. DELCOURT, Romans*, etc. p. 565, 4 vol. Charpentier, 1815, *Sylgaitha*. || 5^e V. n. Sortir de la bourre, en parlant des bourgeois et particulièrement de ceux de la vigne. Les travaux de la vigne sont bien en retard ; car la plante débouresse largement sous l'influence des chauds rayons du soleil, et les façons qui restent à lui donner sont de nature à compromettre une foule de ses précieux bourgeois, *le Médicain, dans Journ. des Débats*, 12 avril 1876, 2^e page, 6^e col.

† **DÉBOÛT**. *Ajoutez* : || 9^e Sape debout, voy. *SAPÉ*. || 10^e S. m. Terme d'ancienne coutume, en Bretagne. Debouts à éteinte de chandelle, vente qui se faisait à l'aide de bougie ou à extinction de feu.

† **DÉBOÛTÉ**. *Ajoutez* : || 2^e S. m. Terme de pratique. Rejet d'une demande au fond. Le débouté d'opposition est le jugement ou l'arrêt qui rejette une opposition à une décision rendue par défaut. || Un débouté, un plaideur dont la demande est rejetée.

† **DÉBRAILLER**. — *ETYM.* *Ajoutez* : *Braiel*, ceinture qu'on mettait au-dessus des braies, est la *brachille* ou *bracile* de *DU CANGE*.

† **DÉBRAYAGE**. *Ajoutez* : || Autre forme de débrembrage.

† **DÉBRAYFR** (dé-bré-ic), *v. a.* Autre forme de débrembrer.

† **DÉBRICOLER** (dé-bri-ko-lé), *v. a.* Ôter la bricole, *DEBROUILLÉ, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 102.

† **DÉBROCHAGE**. *Ajoutez* : || 2^e Action d'enlever la couverture d'un livre broché, 3^e débrouillage, 3^e collationnement, *Manuel du relieur*, p. 43 et 44, Boret, 1827.

† **DÉBROCHER**. *Ajoutez* : || Défaire un livre broché. Un morceau de papier qu'on a arraché de la couverture d'un livre broché en la débrouillant par la reliure, *Manuel du relieur*, p. 128, Boret, 1827.

† **DÉBROUILLARD** (dé-brou-llar, ll mouillé), *s. m.* Celui qui facilement se débrouille, se tire d'embaras. Il le voyageur français se résigne aux mauvais gîtes, aux mauvais repas ; il se tire aisément des mauvais pas, et il est, comme l'on dit en l'argot des ateliers, débrouillard, *ch. mgor, Journ. offic.* 8 déc. 1876, p. 9133, 2^e col.

† **DÉBROUSSAILLEMENT** (dé-brou-sâ-llé-man, ll mouillées), *s. m.* Arrachage des morts-bois. La dépense moyenne à laquelle donne lieu le débroussaillement d'un hectare, varie entre 80 et 100 francs, *H. FARÉ, Enquête sur les incendies des forêts*, p. 18.

† **DÉBROUSSAILLER** (dé-brou-sâ-llé, ll mouillées), *v. a.* Arracher les morts-bois, les broussailles. Les chènes-ligées malades se rencontrent surtout dans les terrains les plus fertiles et les mieux débroussaillés, *H. FARÉ, Enquête sur les incendies des forêts*, p. 36. || Fig. En professeur habile et expérimenté qui connaît le fort et le faible des débutants [dans l'étude de l'arabe], M. Cherbonneau s'est fait un devoir de leur aplanir la route ; il l'a débroussaillé, pour ainsi dire, et débarrassé de ses épines, *Journ. offic.* 18 mars 1876, p. 1499, 3^e col.

— *ETYM.* *Dé...* préfixe, et *broussailler*.

† **DÉBROUSSAILLEUR** (dé-brou-sâ-lléur, ll mouillées), *s. m.* Ouvrier qui débroussaillait. Après avoir été utilisés comme gardes débroussailliers, ils exerçaient dans la saison sèche une surveillance effective, *FARÉ, Enquête sur les incendies des forêts*, p. 71.

† **DÉCADANT**, *ENTE* (dé-ka-dan, dan-t'), *adj.* Néologisme par latinisme individuel, qui est en décadence. Entre un peuple décadent et, paraît-il, épuisé, qui enfante encore de tels ouvrages, et des nations toutes neuves, *E. BERGERAT, Journ. offic.* 25 août 1874, p. 6458, 2^e col.

— *ETYM.* Voy. *DÉCADENCE*.

† **DÉCAISSE**. *Ajoutez* : || 2^e Tiré de la caisse d'une entreprise financière. Nous voyons une attribution d'intérêt fixe de 3 p. 100 sur le capital nominal, et un intérêt beaucoup plus élevé sur le montant des sommes décaissées par le public, *Consultation d'avocats, citée dans la Liberté*, 13 mars 1870.

† **DÉCAISEMENT** (dé-ké-se-man), *s. m.* Action de décaisser.

† **DÉCALOMANIE** (dé-kal-ko-ma-nie), *s. f.* Mode, manie de décalquer. Telle fut au XVIII^e siècle la mode du parillage et des décalques, qui s'est reproduite de nos jours sous le nom de décalcomanie, *Journ. offic.* 8 janv. 1876, p. 206, 3^e col.

† **DÉCANILLER**. — *ETYM.* *Ajoutez* : M. Petit-leau suggère une autre étymologie. Il pense bien que *décaniller* est une forme de *décheniller*, mais que ce *décheniller* renferme non pas *chenille*, mais *chenil*, de sorte que *décaniller* serait faire sortir du chenil. Il remarque que l'anglais, qui de *chenil* a fait *kennel*, a un *kennel* pour dire faire sortir du chenil.

† **DÉCANONISER**. *Ajoutez* : — *HIST.* XVI^e s. Le troisième exemple est des miracles d'un moine qui fut quasi assisté de canonisé que canonisé en la ville du Venise, *H. ESTIENNE, Apol. d'Hérod.* t. II, c. 39.

† **DÉCANTEUR** (dé-kan-teur), *s. m.* Appareil propre à opérer la décantation.

† **DÉCAPITALISATION** (dé-ka-pi-ta-li-zâ-sion), *s. f.* Action de décapitaliser. Vous pouvez en être certains, la décapitalisation de Paris, c'est évidemment une diminution du pays, *Journ. offic.* 8 sept. 1871, p. 3294, 1^{re} col.

† **DÉCAPITALISER** (dé-ka-pi-ta-li-zé), *v. a.* Ôter à une ville la qualité de capitale. Nous ne voulons point, comme on nous le reproche par une expression, permettez-moi de le dire, barbare, nous ne voulons point décapiter la France en décapitalisant Paris, *Journ. offic.* 8 sept. 1871, p. 3294, 1^{re} col.

† **DÉCAPITÉ**. *Ajoutez* : || 4^e S. m. Chez les escamoteurs, le décapité parlant, tête qui est censée

comptée et qui répond aux questions des spectateurs.

† **DÉCARBURATEUR**. TRICE (dè-car-bu-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui produit la décarburation. Arrêter les conrants décarbureurs d'air, du vapeur, ou, pour mieux dire, d'oxygène, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 88.

† **DÉCARBONISATION**. *Ajoutez* : On craint qu'il [Mazarin] ne fait cela que par la peur qu'il a d'être décarbonisé du pape et même exécuté, *GUI PATIN, Lettres*, t. II, p. 385.

† **DÉCASEMENT** (dè-la-ze-man), *s. m.* Action d'être des cases. En 1868, le nombre d'accostages s'éleva à 16, on passa 10 heures sur la roche pour peccer 40 trous et s'occuper du décasement, la dépense fut de 21000 francs, le *Moniteur de la flûte*, 7 sept. 1873, p. 285, 2^e col. Il s'agit d'une construction sur un rocher isolé en mer.

† **DÉCASEUR**. *Ajoutez* : — HIST. XIII^e s. Mors est mont tust fol acoisier; Mors a moult tust de son arrier Descase l'ame dolente, *Miserere du reclus*, 226.

† **DÉCASQUER** (dè-ka-skè), *v. a.* Enlever le casque de quelqu'un, *VOY.*

† **DÉCAVALLONNER** (dè-ka-val-lo-nè), *il mouille*, *v. a.* Déchausser la vigne, se dit dans la Vienne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 304.

† **DÉCEMBRISADE** (dè-san-bri-za-d'), *s. f.* Mot formé à l'imitation de septembrisade et qui se dit de la tuerie qui eut lieu à Paris, lors du coup d'État de décembre 1851. Je n'entends pas et je ne veux pas entendre ces interruptions de mauvais goût qui nous entraîneraient à parler, après les septembrisades, des décembreisades, *LAUSSEDE, Journ. offic.* 7 juin 1876, f. 3909, 1^{re} col.

† **DÉCEMDURNE** (dè-sém-di-nr-n'), *adj.* Qui revient, se produit tous les dix jours. Les perturbations périodiques et décemdurmes de la température sont liées à l'apparition périodique de matières cosmiques dans le milieu interplanétaire, *CH. SAINT-CLAIRE DEVILLE, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXI, p. 714.

— ETYM. Lat. decem, dix, et diurnus, quotidien (*VOY. JOCH*).

† **DÉCEMENT**. *Ajoutez* : || 1^{re} Agréablement, avec grâce. Mais vous avez Draco, le joueur de flûte : nul autre de son métier n'enfle plus décement ses joues en soufflant dans le hautbois ou le flagolet, *LA BRUY. III*. C'est un latinisme : junctusque nymphis Gratia decentes, *ROD. II*, 4.

† **DÉCENCE**. *Ajoutez* : || Au pluriel : Elles [les mœurs] exigent des décentes et pardonnent des vices, *DUCCLOS, Mœurs*, 4.

† **DÉCENTRATER** (dè-san-tra-z'), *s. m.* Action de décentrer un instrument d'optique, synonyme de décentration, *CH. ROBIN, Traité du microscope*, Paris, 1876, p. 55.

† **DÉCHANONISER** (dè-cha-noi-nè-z'), *v. a.* Faire sortir de l'ordre des chanoines. Heureux celui dont la tendresse... nous la déchanoniserait! *DECOURCERAY, Souv. de la marq. de Crèquy*, II, 6.

† **DÉCHARGE**. *Ajoutez* : || 12^e Terme de contributions directes. Action de retirer à un contribuable une imposition, quand il a été imposé pour un bien qu'il n'a pas. || 13^e Terme de turf. Allègement, en faveur d'un cheval, d'une partie du poids exigé des autres chevaux.

† **DÉCHARMER** (dè-char-mè), *v. a.* Faire cesser un charme, le charme.

— HIST. XVI^e s. Joyissance Qui vous deust décharmer de la foite apparence De ces ombres d'honneur qui vous vont decevant, *DESPORTS, Diverses amours, Sonnet v.*

— ETYM. Dé... préfixe, et charmer.

† **DÉCHATOXNER** (dè-cha-to-nè), *v. a.* Terme de vétérinaire. Détocher, en introduisant la main dans l'utérus des femelles des ruminants domestiques, le placenta des cotyledons ou chatons, quand il tarde à sortir.

† **DÉCHIR** (dè-ch'), *s. f.* Terme populaire. Misère. Tomber dans la déchir, *PRIVAT D'ANGLEMONT, Article sur Laloue*.

† **DÉCHET**. *V. 1^{re} Ajoutez* : || Fig. Sans elle [la retraite], vous ne trouveriez jamais que du déchet en votre âme, du désordre dans votre conscience, et du trouble dans votre cœur, *BOSS. Sermons*, 2^e exhort. pour une visite.

— HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Il [les offrèbres] dient; tant pesant requi; Veez en ci autant; quites sui; Paez la peine et le déchiet, *le Dit des mestiers*, dans *TAUB. Poésies de Champagne*, p. 56.

† **DÉCHETUEUX**, *RUSE* (dè-che-teu, teu-z'), *adj.*

Qui offre du déchet, en parlant des fils de soie qu'on dévide.

† **DÉCHEVILLER**. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. ...Liquel estate tiennent et doivent tenir assides maisons à mortaises et à chevilles; et que ceoie Rose avoit un des estaus ostet, disjoints et deschevilliet de l'une des dites maisons (1290), *VARN, Archives admin. de la ville de Reims*, t. I, 2^e partie, p. 101.

† **DÉCHOUËTER**. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. A ceuz dont chastei enquis a Com faites armes cil porteroit Qui à lui combatre devoient; Et on li dist d'un escu noir A un eschikiet sautoir De blanc et de gueules portoit cil qui dou chastei s'eroit estoit, *ADENES, Cleomades*, publié par van Hase, t. I, 1874.

† **DÉCHIRÉ**. *Ajoutez* : || 7^e Fig. Conceptions déchirées, idées sans suite, déçues. Je laisserais cela pour les orateurs et vous laisserais voir mes conceptions ni trop bien en point, ni trop déchirées, *MALH. Lericque*, éd. L. Lalanne.

† **DÉCHIREUR**. *Ajoutez* : || Déchireur de chiffons et vieilles étoffes de laine par procédés mécaniques, *Tarif des patentes*, 1858.

† **DÉCHRISTIANISATION** (dè-kristi-a-ni-za-sion), *s. f.* Action de déchristianiser. Sous le nom de cléricisme, c'est le christianisme qu'ils attaquent, c'est à l'Eglise qu'en veulent, c'est la religion qu'ils outragent, c'est la déchristianisation de la France qu'ils poursuivent, *DUPANLOUP, Où allons-nous?* Paris, 1876, p. 33.

— REM. Le mot paraît être de Michelet : la déchristianisation des races latines. Mais j'ignore où est le passage.

† **DÉCHRISTIANISER**. *Ajoutez* : On ne saurait nier que la franc-maçonnerie, le positivisme et le radicalisme font en ce moment les derniers efforts pour déchristianiser la France, *DUPANLOUP, Où allons-nous?* Paris, 1876, p. 34.

† **DÉCIATINE** (dè-si-a-ti-n'), *s. f.* Mesure agraire russe, correspondant à 5121 ou 6824 mètres carrés, suivant les localités.

— ETYM. Russe, deciat, dix, parce que, primitivement, elle était partagée en dix parties égales.

† **DÉCIDER**. *Ajoutez* : — REM. J. J. Rousseau l'a dit pour : attester, constater décidément. Je vous remercie, monsieur, de votre dernier pièce et du plaisir que m'a fait sa lecture : elle décide le talent qu'annonçait la première, *Lettre à Chamfort*, 6 octobre 1764. Cela n'est pas bon.

† **DÉCIMALITÉ** (dè-si-ma-li-té), *s. f.* Caractère décimal. Ce système [le système métrique] a une qualité essentielle que personne ne conteste, dont le monde reconnaît les avantages : c'est la décimalité, c'est la facilité qu'il présente de diviser et de multiplier par 10 toutes les mesures à l'infini, *BONNET, Rev. des Deux-Mondes*, décembre 1869, p. 640. Le maintien de la décimalité dans le poids [de la monnaie d'or], *Journ. des Déb.* 13 sept. 1873, 2^e p. 4^e col.

† **DÉCIME**. *Ajoutez* : || 3^e Décime de guerre, impôt établi par une loi de l'an X pour faire face aux frais de guerre, et que depuis lors tous les budgets ont maintenue.

2. **DÉCIME**. *Ajoutez* : || *Adj.* Dans le tirage des métaux précieux, liqueur décime, solution de sel marin, dont il faut un litre pour précipiter un gramme d'argent, et liqueur décime d'argent, solution de sel marin qui renferme un gramme d'argent dans un litre, *Fonderie des métaux précieux, Quinquandou fils*, Paris, 1872, p. 35.

† **DÉCIÈRE**. *Ajoutez* : Au logis il fut retiré, Dé-botté, froité, décrié, *Voy. de Bachaumont à La Chapelle*, p. 7, La Haye, 1714.

† **DÉCISION**. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Attendu que nous ou à notre cour de parlement, et non à autre, appartient la connoissance, decision, interpretation ou declaration de nos chartes et privileges, *Mandements de Charles V*, 1377, Paris, 1874, p. 816.

† **DÉCLAMATEUR**. *Ajoutez* : || 4^e Au fém. Déclamatrice, celle qui déclame, qui sait déclamer. Comme chanteuse et comme déclamatrice, l'éducation de Mlle E. paraît presque entièrement terminée, *E. GAUTIER, Journ. offic.* 7 nov. 1876, p. 8006, 3^e col.

† **DÉCLAMATIF**, *IVE* (dè-klä-ma-tif, ti-v'), *adj.* Qui se rapporte à la déclamation, à la récitation. Dans le second acte de l'*Obéron*,... les formes déclamatives plutôt que mélodiques de l'opéra moderne sont absolument trouvées, les accents, comme on dit aujourd'hui, ont remplacé le motif, *E. GAUTIER, Journ. offic.* 13 juin 1876 p. 4134, 2^e col.

† **DÉCLAMATOIRE**. || 2^e *Ajoutez* : Le ministre en cet endroit sur son esprit déclamatoire [expression de Jurieu]... *BOSS. 6^e avert.* 111. || 3^e S. m. Le déclamatoire, morceau écrit en style déclamatoire, je ferai un feu de joie, lorsque Diderot sera nommé [à l'Académie française], et je l'allumerai avec le réquisitoire de July de Meury et le déclamatoire de Lefranc de Pompignan, *votr. Lett. d'Alençon*, 9 juil. 1760.

† **DÉCLAMATOIREMENT** (dè-klä-ma-toi-re-man), *adv.* Néologisme. D'une façon déclamatoire. Fidèle, du moins dans la pratique, aux principes qu'il émettait un peu déclamatoirement, Baccard d'Arnaud se montrait doux aux faibles et secourable aux débutants, *M. DE LESCURE, Journ. offic.* 17 juin 1875, p. 4375, 2^e col.

† **DÉCLARABLE**. *Ajoutez* : Les mutations par décès n'y sont pas [en Corse] déclarables obligatoirement dans un délai déterminé, *Journ. des Débats*, 25 sept. 1876, 2^e page, 2^e col.

† **DÉCLASSIFIER** (dè-klä-si-fi-è), *v. a.* || 1^{re} Néologisme. Défaire une classification. || 2^e V. refl. Se déclassifier, sortir des classifications. Non content d'épurer jusqu'au raffinement son esthétique et sa pratique, l'art se déclassifie et s'universalise; il franchit des limites arbitraires [à propos des peintures de sculptures], *E. BERGERAT, Journ. offic.* 9 juin 1876, p. 4005, 3^e col.

† **DÉCLENCHER**. *Ajoutez* : || 2^e Tout disposatif qui, par sa position, arrête ou laisse se produire le mouvement d'une machine. || 3^e Action de le mettre dans la position qui permet à la machine de marcher.

† **DÉCLENCHER**. *Ajoutez* : Tous les kilomètres, le train [de la poste atmosphérique] déclenchera lui-même un bntoir qui ouvrira une communication entre la conduite et un réservoir sous pression, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 3 juin 1875, p. 3960, 2^e col. *Ajoutez* : || 2^e Opérer le déclenchement.

— REM. On le trouve écrit déclencher; mais c'est une erreur, puisqu'il vient de *clenche*. En basse Normandie, il se dit populairement parer : parler. Il est resté la une heure sans déclencher [sans desserrer les dents].

† **DÉCLÉRICISER** (dè-klé-ri-ka-li-zè), *v. a.* Ôter le caractère clérical, la tendance cléricale. Il [le duc de B...] suppliait tous les publicistes qu'il avait l'occasion de voir, de déclériciser le gouvernement du maréchal devant l'opinion de l'Europe, *Journ. de Genève*, 23 sept. 1873.

† **DÉCLIC**. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Pour un déclicement relatif à espringale (1347), *VARN, Archives administratives de la ville de Reims*, t. II, 2^e part, p. 1439.

† **DÉCLINER**. *Ajoutez* : — REM. La Grammaire des grammairistes dit que l'Académie prononce le 3 juin 1679 : « La règle est faite; on ne déclina plus les participes présents. » Autrement, on l'on assimilait la langue française à la langue latine, on parlait de déclinaisons pour les substantifs et les adjectifs. Aujourd'hui l'on ne dit plus décliner, en parlant des mots français que l'on met au pluriel; et l'on exprimerait la pensée de l'Académie ainsi : on n'accordera plus les participes présents.

† **DÉCLIQUETIS** (dè-ki-ke-ti), *s. m.* yonyme de déclin. On peut adapter aux métiers un décliné qui débraye le métier par le fait même de la rupture du fil, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angl.* t. III, p. 717.

† **DÉCLOUER**. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Il a [il y a] un fevre chi devant qui le desclera [un cheval encloué] si bien Qu'il ne s'en sentira de rien, *Perceval le Gallois*, v. 41496.

† **DÉCOCONNAGE** (dè-ko-ko-na-j'), *s. m.* Action de décoconner, de détacher des bruyères le cocon. Montée, coconnière, décoconnage, traitement des cocons, *Progr. de l'Ecole d'agric. de Montpellier, Journ. offic.* 6 mai 1874, p. 3121, 2^e col.

† **DÉCOINER**. *Ajoutez* : || 2^e Retirer les coins qui maintiennent un objet.

† **DÉCOILETAGE**. *Ajoutez* : || 2^e Néologisme. Action de couper un vêtement de manière qu'il dégage le cou, de se décoiler. Le modèle est en pied, vêtu selon la mode de 1810, d'une robe de velours noir courte de jupe, la ceinture placée très-bas, et le corsage échancré en pointe, selon le décolletage dit à l'américaine, *le Figaro*, 9 juin 1876. Rappelons-voilà les caprices de ces sculpteurs italiens qui habillent d'un fin tissu de beaux corps antiques, et dites-moi si ces formes à demi voilées ne luttent pas en hypocrisie provocatrice avec les décolletages les plus franchement protestés, *le Temps*, 10 janv. 1877, 2^e page, 5^e col.

DÉCOLLETER. *Ajoutez :* || Terme de monnayage. Décoller un coin, en dégageant la partie supérieure de manière à lui donner les dimensions exactement exigées.

† **DÉCOLLEUR.** *Ajoutez :* — REM. Un écrivain définit autrement le décolleur : Dès qu'il [le poète] arrive à bord, les tranchons enlèvent la teinte, les décolleurs l'arrêtent médiane.... *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1874, p. 116.

† **DÉCOMBAINSON** (dé-kon-pi-nè-zon), *s. f.* Terme de chimie. Action par laquelle des particules sortent de leur combinaison.

† **DÉCOMBLEMENT** (dé-kon-ble-man), *s. m.* Action de décombler, d'ôter ce qui comble. Loi relative au décomblement du chenal du port d'Odette, *Décret du 29 floréal an J*, dans *Bullet. des lois*, n° 103, p. 333.

† **DÉCOMBRER.** *Ajoutez :* Quand toutes les chemins avec les entrées-soies seront dans la rivière, il faudra bien d'autres travaux pour décombrer le lit de la Seine, *MERCER*, cité par MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1867, t. LXXII, p. 169.

† **DÉCOMBRES.** || Fig. *Ajoutez :* L'esprit des temps passés, errant sur leurs décombres, Jette au gouffre éternel les anges mutilés, A. DE MUSSET, *Holta*.

† **DÉCOMMETTAGE** (dé-kon-mè-ta-j), *s. m.* Terme de corderie. Action de décommettre. Le décommettage des torons.

† **DÉCOMPTER** (dé-kon-po-té), *v. a.* En Normandie, changer le mode des semences et le temps des engrais pour la terre, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 103.

— ETYM. *Dé*,... préfixe, et *compt*.

† **DÉCOMPRESSION** (dé-kon-pré-sion), *s. f.* Action de décompresser. || Dans les travaux à air comprimé et ailleurs, non donné à la diminution de la compression, à la rentrée dans l'air libre. Il a pu se produire ici le phénomène étudié par M. Bert sous le nom de décompression.... il nous semble probable que Sivel et Crocé-Spinelli seront morts des suites d'une décompression trop brusque, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 22 avril 1875, p. 2918, 2^e col.

† **DÉCOMPRIMER** (dé-kon-pri-mé), *v. a.* Dans les travaux à air comprimé, opérer la décompression. || Se décompresser, *v. refl.* Éprouver une décompression, sortir de l'air comprimé.

DÉCOMPTER. — HIST. *Ajoutez :* XIV^e s. Se il se sont chargés et rendu en receptes aucunes debtes dont ils n'ait esté payé, ce leur sera descompté de ce qu'ilz devront par fin de leurs comptes (1333), *VARIIS, Archives administrat. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 708.

† **DÉCONCERT.** *Ajoutez :* Il [ce malheur] a donné lieu à un grand déconcert entre toutes les personnes qui composaient cette flotte et devaient concourir à l'avantage de ce grand établissement, *Lettres de Colbert*, III, 2, p. 439.

† **DÉCONCERTEMENT.** || 1^{re} *Ajoutez :* Depuis qu'on a juré la perte de Port-Royal, il n'y a plus que déconcertement dans nos conseils, que lâcheté dans nos généraux.... *Pièces jansénistes*, dans *SAINT-ÉVRE, Port-Royal*, t. VI, p. 208, 3^e édit. || 2^e *Ajoutez :* M. de Staël chagrin du désagrément de ma réception ; moi tout étonnée de me trouver marion ; le déconcertement se répandit dans la maison, *STAAL, Mém.* t. III, p. 478.

DÉCONFIT. *Ajoutez :* || 1^{re} Terme de droit. Qui est en déconfiture. La taxe.... ne saurait être exigée de cette société après sa déconfiture.... cette taxe n'est pas davantage exigible de la société déconfite et judiciairement mise en état de liquidation, *Gaz. des Trib.* 1^{er} 2 fév. 1875, p. 405, 5^e col.

DÉCONFORTER. || 1^{re} *Ajoutez :* Le bruit de cette nouvelle, qu'on faisait courir, déconforta la Fronde à un point qui n'était pas imaginable, *Mém. du P. Berthod*, p. 686.

† **DÉCONSOLE.** — HIST. XVI^e s. *Ajoutez :* Et mon ame déconsole Se nourrit en l'obscurité, *RESORTES, Diane*, II, 28.

† **DÉCONFENCANCE.** *Ajoutez :* Un obstacle, ou même un écuil certain de la civilité, est la déconfenance, s'il m'est permis d'employer ce terme, cu le déconcer de la personne ou de l'intérieur à l'égard de l'extérieur, A. COURTIN, *La Civilité française*, p. 249, Paris, 1695.

DÉCOR. *Ajoutez :* — REM. Il a d'abord été écrit *décure*. Mot que n'ont point encore adopté les lexicographes, bien qu'il soit d'un usage fort commun et d'une grande utilité, ce semble, pour signifier l'espèce d'ornements plus ou moins fragi-

les, et le genre de peinture et de sculpture plus ou moins grossières, mais à l'effet, qu'on applique aux édifices éphémères et postiches destinés aux fêtes et aux cérémonies publiques, ou dans les lieux de réunions populaires où l'on veut, à peu de frais, éblouir les yeux, *BOULARD, Dictionn. des arts du dessin, Décor*, 1826.

† **DÉCORATIF.** *Ajoutez :* || Musique décorative, musique purement orchestrale qui se fait entendre, sans chant, dans certaines situations du drame musical, pour ajouter accessoirement à l'impression de la musique et du décor (général).

† **DÉCORATION.** — HIST. *Ajoutez :* XV^e s. Pour la fortification, décoration et bonne police d'icelle [ville de Paris], *Ordonn. du 12 août 1405*, dans *Ordonn. des rois de France*, t. IX, p. 703.

† **DÉCORATIVEMENT** (dé-kon-ra-ti-ve-man), *adv.* D'une façon décorative. Ces figures [des danseuses d'Herculanum], traitées décorativement, ne posent pas à terre, H. HOUSSEY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1874, p. 89.

DÉCORER. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez :* Pourra faire deshalier et descordeur ledites balles ou pacques, MANTELLIER, *Gloss.* Paris, 1869, p. 25.

† **DÉCORTIAGE** (dé-kor-ti-ka-j), *s. m.* Synonyme de décorcation. Les expériences du décor-tiage [sur la vigne, pour la destruction du phylloxéra], *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 1086.

DÉCORUM. *Ajoutez :* — REM. Le Poussin a employé ce mot dans le sens de décoration. Puis viennent l'ornement, le décorum, la beauté, la grâce, la vivacité, le costume, la vraisemblance et le jugement partout, *Lett. du Poussin*, 7 mars 1665, dans J. DUMESNIL, *Hist. des amat. ital.* p. 642.

† **DÉCOSTUMER** (SE) (dé-kon-stu-mé), *v. refl.* Quitter un costume. Deux masques, deux artistes, en rentrant du bal dans leur modeste logis, se sont mis à faire de la musique, sans prendre le temps de se décostumer, *BÜRGER, Salons de 1861 à 1868*, t. I, p. 387.

DÉCOUCHER. *Ajoutez :* || 4^e S. m. Le décocher, la nuit passée hors de chez soi. || Frais de décocher, allocation que certaines administrations payent à leurs agents, employés ou ouvriers, lorsqu'ils sont obligés de décocher pour les besoins du leur service.

DÉCOULER. — REM. *Ajoutez :* || 2. Racine l'employé au sens d'être issu. Un sang digne des rois dont il est décollé, *Acad. Theb.* III, 3. Critique, avec raison, par L. Racine.

† **DÉCOUPE** (dé-kou-pé), *s. f.* Terme de forestier. Action de couper le bois pour les usages auxquels on l'emploie. Découpe et dressage des bois de corde, NANQUETTE, *Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 22. La découpe des fortes pièces, ib. p. 23. Autrefois (dans le comté de Nice) on employait trois systèmes principaux de vidange : 1^o le petit flottage pour les billots ; 2^o la découpe sur place et le transport à dos de mulet pour les planches et chevrons ; 3^o le traînage et le grand flottage pour les poutres, L. GUIOT, *Mém. Soc. centr. d'Agr.* 1874, p. 173. Découpe et dressage de la charbonnette, *Ecole forestière, Programme*, 1876, p. 14.

† **DÉCOUFRONNER.** *Ajoutez :* — HIST. XII^e s. Theoderis fut remandés, K'il orent congé de France, Et descouronné par villance, *PHI. MOUSKES, Chronique*, v. 4613.

DÉCOUVRE. || 1^{re} *Ajoutez :* || Plancher découverte, gravure dans laquelle on a ôté les vêtements aux personnages. Et parmi ces planches, il y en a huit découvertes, ce qui veut dire qu'on a déshabillé les personnages ou tout au moins singulièrement découré les costumes, *CLÉRY, Gaz. des Trib.* 16 mai 1875, p. 474, 4^e col. || 6^e *Ajoutez :* || Terme d'assurances. Le découvert, la partie non assurée d'une chose.

† **DÉCOUVREUR.** — REM. *Ajoutez :* || 2. On se trouve à l'entrée de la Terre promise ; et ce sont précisément ceux qui ne voulaient pas d'abord y pénétrer qui en deviennent pour ainsi dire les observateurs et les découvreurs. — *Un membre à droite.* Les découvreurs l'est un mot nouveau ! *M. Gambetta.* Les inventeurs, si vous voulez, *Journ. offic.* 28 fév. 1873, p. 442, 1^{er} col. On peut voir à l'historique que découvreur n'est point un mot nouveau. Employé par Voltaire, on le trouve dans des textes du XVI^e et du XVII^e siècle.

DÉCOUVRI. *Ajoutez :* || 18^e Neutralement. On dit que l'acier découvre, lorsque, dans la trempe, il se débarrasse de la pellicule naissante dont il

s'enveloppe quand on le fait rougir entre les charbons.

† **DÉCRAYONNAGE** (dé-kre-i-on-na-j), *s. m.* Action d'ôter ce qui encrasse. Cet appareil [luminivore Thiéry] permet, dans un moment d'urgence, de marcher avec une grille très-encreassée, et il ramène vivement les feux après le décrayonnage, *Journ. offic.* 3 mars 1873, p. 1602, 3^e col.

— ETYM. *Dé*,... préfixe, et *crayon*, au sens de marme mêlée d'argile et de sable (voy. CRAYON, n° 7).

† **DÉCRUEMAGE** (dé-kre-ma-j), *s. m.* Opération qu'on fait subir à la soie. Le savon jaune suit d'or à résine et huile de palme, base de soude, employé dans le dégraisage du linge de couleur des artisans, et dans le dégraisage de la soie en laines, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. I, p. 372.

† **DÉCRÉPI.** *IE* (dé-kre-pi, pie), *part. passé* de décrépier. Qui est privé de son crépissage. Plus, une maison dont les murs sont en partie décrépés, *Affiches de ventes judiciaires*, 1862.

† **DÉCRÉPIR** (dé-kre-pi), *v. a.* Enlever le crépissage. Au besoin, MM. les architectes-voyers feront décrépier les murs lézardés, *Ordonnance de police*, 1857.

† **DÉCRÉPISSEAGE** (dé-kre-pi-sa-j), *s. m.* Action de décrépier ; état de ce qui est décrépé. Le décrépissage des murs pourra alors être exigé, *Ordonn. de police*, 1857.

DÉCRÉPITUDE. *Ajoutez :* — REM. Ce mot semblait étrange à Balzac : Si, pour entendre une langue, il en fallait apprendre deux, et que l'angoisse, la dérépitude et les irritations du désespoir ne fussent des paroles familières, *Lett.* du 26 fév. 1824. Il est cependant bien antérieur à l'époque de Balzac.

DÉCRET. *Ajoutez :* || 6^e Dans les universités du moyen âge, la faculté de décret, la faculté du droit canonique, HAUREAU, *Journ. des Débats*, 1^{er} juin 1876, 3^e page, 3^e col.

† **DÉCREUSER** ou **DÉCRUER.** *Ajoutez :* Tous les maîtres teinturiers en soie sont tenus de bien et dûment faire cuire et décreuser toutes sortes de soies.... avec bon savon blanc, *Règlement sur les manufact.* août 1669, *Teinturiers en soie, laine et fil*, art. 6. C'est donc par le moyen des sels alcalins qu'on parvient à débarrasser la soie de son vernis ; ce qui s'appelle la décreuser ou décruer ; le décreusement ou décrément de la soie, qu'on nomme aussi la cuile, se fait en général par de l'eau chaude chargée d'une certaine quantité de savon, *Dict. des arts et métiers*, Amst. 1767, *Teinturiers*.

† **DÉCROIRE.** *Ajoutez :* Bien souvent un témoin, pour se parjurer trop manifestement, a fait décroire les dépositions véritables de tous ses compagnons, *MATH. LEXIQUE*, de L. Lalanne.

† **DÉCROÛTAGE** (dé-krou-ta-j), *s. m.* Opération pratiquée sur le diamant brut, et qui fait partie du brutage.

DÉCRUER. *Ajoutez :* Le fil sera décrué ou lessivé avec bonne cendre, *Règlém. sur les manufact.* août 1669, *Teinturiers en soie, laine et fil*, article 68.

† **DÉCRUEUR** (dé-kru-eur), *s. m.* Celui qui blanchit en partie le fil écriu de chanvre, lin, etc. *Tarif des patentes*, 1858.

† **DÉCU.** *Ajoutez :* — REM. La location ou *décu* est mal placée à *dégu* ; ce n'est pas le participe passé de *décevoir* ; c'est celui du verbe *avoir*, et elle doit être écrite *deçu*, comme en écrivant anciennement *deu*, *DECU* au Supplément. L'orthographe au *décu* trouvait aussi ; et c'est ce qui a induit en erreur.

† **DÉCURASSÉ.** *ÉE* (dé-kui-ra-sé, sé), *part. passé*. Dégarni de cuirasse. La carène, décurassée à l'avant et à l'arrière, est protégée par une profonde d'eau de 2 mètres 36 centimètres, DE PARVILLE, *Journ. des Débats*, 16 nov. 1876, *feuilleton*, 2^e page, 1^{re} col.

† **DÉCURASSEMENT** (dé-kui-ra-sé-man), *s. m.* Action d'ôter la cuirasse à un navire. Quand il n'y aura plus de bâtiments cuirassés qu'en Angleterre, je voterai le décurassement ; jusque-là, attendons, E. JURIEN DE LA GRAVIERE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1874, p. 126.

† **DÉCULOTTER.** *Ajoutez :* || En Normandie, un homme déculotte, un homme qui, pour éviter la poursuite de ses créanciers, se sépare de biens d'avec sa femme, qui dès lors porte, comme on dit, les culottes, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 103.

DÉDAIGNEMENT. *Ajoutez :* — HIST. XIV^e s. *SUPPL.* — 14

Et l'autre luy respont tout dedaignousement, *Rev. critique*, 5^e année, 2^e sem. p. 388.

DEDIGNER. *Ajouter* : || 6^e Qui mérite, qui excite le dédain. C'est chose contraire à la nature de se nourrir de viandes sales, grossières et dédaigneuses, *MALH. Letzique*, éd. L. Lallanne. Inutile en ce sens.

DEHANS. || 2^e *Ajouter* : Je n'entre pas là dedans, je n'y prends point part, je ne m'y intéresse pas (voir L.).

DEHRE. *Ajouter* : || Proverbes. Il vaut mieux se dédire que se détruire, il vaut mieux renoncer à une mauvaise opération, reconnaître une faute, que d'y persévérer et de s'y perdre. || Un bon Picard ne se dédit pas, il se ravise.

|| **DEDITE** (de-di-t), *s. f.* Renoncement à quelque engagement. L'état peut redevenir propriétaire de cette exploitation [monopole des allumettes chimiques] à l'époque de la dédite quinquennale, *Journ. offic.* 29 juillet 1875, p. 6049, 2^e col.

— *ETYM.* Autre forme de *dédit*. *Dedite* est dans Montaigne, III, 261.

|| **DEDOREUR** (de-doreur), *s. m.* Celui qui enlève la dorure. Jures titulaires : M... d'odoreur, rue de la Roquette, *Gaz. des Trib.* 42 juin 1875, p. 565, 2^e col.

|| **DEDOUBLABLE** (de-dou-bla-bl'), *adj.* Qui peut être dédoublé. Acide racémique dédoublable en acides tartriques droit et gauche, *Acad. des sc. Comptes rend.* LXXXI, p. 287.

DEDOUBLER. *Ajouter* : || 6^e Couper d'eau des vins préalablement vinifiés. On vint les vins, et quand ils sont rendus dans les grandes villes, on les dédouble, *Journ. offic.* 2 août 1872, p. 5310, 2^e col. || 7^e Terme de lapidaire. Couper la pierre sur champ, dans la partie la plus faible, absolument comme si on voulait dédoubler une pièce de monnaie pour en avoir la face et la pile séparément, *CHRISTEN, Art du lapidaire*, p. 479.

DEESSE — *HIST.* *Ajouter* : xv^e S. Gie se très bien que la deesse Maïdera, que n'en dot rien, BENOÎT DE SAINTE-MORE, *Roman de Troie*, v. 3902. Puis dit : Paris, à moi entent ; Treis deesses viennent à tei, Pour lo jugement, d'un otre, id. ib. v. 3860.

|| **DEFAÇONNER.** *Ajouter* : || Activement, déformer, défigurer. Ainsi defaçonnée par trois intermédiaires, l'inscription était indéchiffrable... *RENAUD, Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1875, p. 264.

DEFAILLIR. *Ajouter* : — *REM.* On placera à côté des exemples du futur cette phrase de Bossuet : Pierre, j'ai prié pour toi, ta foi ne défaut pas. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 70^e jour.

DEFAIRE. || 2^e *Ajouter* : || Diminuer la bonne mine, la bonne apparence du visage. Celles [manières de se coiffer] qui défont toutes les autres femmes la parent, et celles qui ne conviennent jamais à une même tête sont également bien sur la sienne, *Lettre sur Mme la duchesse de Mazarin*, dans *Mélanges curieux des meilleures pièces attribuées à M. de St-Etienne*, t. 1, p. 247, Cologne, 1708. || 17^e V. n. Se détacher. *À la cène* d'un no-ud qui jamais ne défait, *CONR. Letzique*, éd. Marty-Laveaux (emploi qui n'est plus usité).

DEFALQUER. — *HIST.* xv^e S. *Ajouter* : De laquelle somme fault defalquer xxx livres par an pour la fondation d'une messe perpétuelle (1384), *VARRIN, Archives administr.* de la ville de Reims, t. III, p. 681. || xv^e S. Maître Nicolle Ballue... defalqué du roole de la dite chambre [des comptes] et mis hors d'icelle sans cause, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 154.

|| **DEFAUTE** (de-fa-ù), *s. f.* Terme de féodalité. Défaut de droit, action de différer, dans la cour d'un seigneur, un jugement pour un mi tel quelconque.

|| **DEFÉCATEUR** (de-fé-ka-teur), *s. m.* Appareil propre à opérer la défécation ou dépuration.

— *ETYM.* Voy. DÉFÉCATION.

|| **DEFÉCIBILITÉ.** *Ajouter* : — *HIST.* xv^e S. Mais procédait du défaut ou de la défecibilité qui étoit un franc arbitre de Semei, *Hist. de la Tiesse d'or*, t. II, p. 178, verso.

DEFÉCIE. — *HIST.* *Ajouter* : || xv^e S. Que si la matricificatrice Se trouvoit defective ou non, *CHANDLER, la Prophecie du roy Charles VIII*, p. 2, Paris, 1669.

DEFÉCITOSITÉ. — *HIST.* *Ajouter* : xv^e S. Vices ou défauts ou vices qui pourroient estre intervenues, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 134.

DÉFENDRE. — *REM.* *Ajouter* : || 4. On a dû dire d'abord : en son err... défendant. Cette forme se

trouve dans le Portrait de Mme Cornue, par Mme de Vineuil, ancienne édit. des Œuv. de Mlle de Montpensier, t. VIII, p. 257.

DÉFENSES. *Ajouter* : — *REM.* On le trouve au singulier. En 1808, le sieur Sauge possédait, dans la commune d'Alsauch (Bouches-du-Rhône), un domaine d'origine nationale, qui confrontait, du levant, au défend de la commune ; mais les limites n'étaient pas certaines, *LEBON, Arr. du Conseil d'État*, 1839, p. 358, *affaire Cogordan*.

DÉFENDU. *Ajouter* : || 3^e Démenti, combatu. Mme d'Heudicourt est partie avec un désespoir inconcevable, ayant perdu toutes ses années, convaincu de tout ce que Mme Scarron avait toujours défendu, et de toutes les trahisons du monde, *sév.* 9 fév. 1671.

|| **DÉFENESTRATION.** *Ajouter* : || 1 se dit aussi de l'acte de Ziska jetant en 1419 le bourgmestre et les sénateurs de Prague par la fenêtre. Ce fut le commencement de la guerre des husites.

DÉFENSE. || 3^e *Ajouter* : || Terme de fortification. Ligne de défense d'un front bastionné, ligne qui joint l'angle saillant d'un bastion à l'angle de flanc du bastion opposé.

DÉFENSIF. *Ajouter* : — *REM.* J. J. Rousseau a dit : défensif pour. Comment pouvais-je supprimer un écrivain défensif pour mon honneur, pour celui de mes compatriotes ? *Lettre à du Peyrou*, 8 août 1765.

DÉFERLER. *Ajouter* : || 4^e Substantivement, le déferler, le mouvement des vagues qui déferlent. Elle contempla le déferler monotone des vagues brisant sur le rivage, *VICT. CHERBULEZ, Rev. des Deux-Mondes*, 15 janvier 1875, p. 267.

|| **DÉFERVESCE** (dé-fér-vè-sa-s'), *s. f.* Diminution de la chaleur fébrile. Elle [la chaleur] se maintient [dans les fièvres éruptives] à un maximum [qui atteint 42 degrés 1/2 dans la scarlatine] jusqu'à ce que l'éruption soit complète, puis elle entre en défervescence, variable avec les phases de l'éruption, qui finit soit par une desquamation (scarlatine), soit par une suppuration (variole), *PAPILLON, Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1872, t. XXVII, p. 441.

— *ETYM.* Lat. *defervescere*, cesser de bouillir ; de *de*, indiquant cessation, et *fervere*, être chaud.

|| **DÉFEUILLER.** *Ajouter* : || 2^e V. n. Perdre ses feuilles, en parlant d'un végétal. C'est [le rebey] un épage très-vigoureux, fertile, qu'on doit planter à bonne exposition ; il defeuille tardivement et végète encore quand toutes les autres variétés ont déjà perdu leurs feuilles, *Revue horticole*, 16 sept. 1876, p. 342.

|| **DÉFEUTREUR** (dé-feu-treur), *s. m.* Terme de filature. Engin qui défait le feutrage. Pour la filature, je me sers des métiers mule-jenny, en atteignant les parties les plus dures qui en forment l'enveloppe, désorganise les cellules considérées comme contenant les jus les plus concentrés et qui sont ceux qui échappent le plus facilement à la fabrication actuelle, *MIGNON et ROUART, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 32. || 2^e Défeutrage du bois, opération qui permet d'employer le bois à la fabrication du papier. F. G. Heller, ancien ouvrier tisseur, est l'inventeur du défeutrage du bois.

|| **DÉFIBRAGE** (dé-fi-bra-j'), *s. m.* || 1^e Action de défibrer. Le défibrage de la canne [à sucre], en atteignant les parties les plus dures qui en forment l'enveloppe, désorganise les cellules considérées comme contenant les jus les plus concentrés et qui sont ceux qui échappent le plus facilement à la fabrication actuelle, *MIGNON et ROUART, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 32. || 2^e Défibrage du bois, opération qui permet d'employer le bois à la fabrication du papier. F. G. Heller, ancien ouvrier tisseur, est l'inventeur du défibrage du bois.

|| **DÉFIBREUR** (dé-fi-brèr), *v. a.* || 1^e Ôter les fibres d'une substance, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 532. || 2^e Défibrer le bois, en séparant les fibres pour la fabrication du papier.

|| **DÉFIBREUR** (dé-fi-breur), *s. m.* Engin propre à ôter les fibres d'une substance. Nous avons pensé que le défibreur imaginé par MM. Labrousse frères pour la fabrication du papier avec la paille pouvait, commodément modifié et agrandi, défibrer la canne à sucre, *MIGNON et ROUART, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIII, p. 582. || 2^e Ouvrier qui défibre le bois.

DÉFIER. — *REM.* *Ajouter* : || 2. Corneille a supprimé le pronom personnel dans cette phrase : Annibal, qu'elle vient de lui sacrifier, l'engage en sa querelle et m'en fait défier, *Œcom.* 1, t. J. J. Rousseau aussi : Malgré ma prévention pour le talent des autres, qui m'a toujours fait défier des miens, *Confess.* vii. Cette tournure est correcte, mais peu usitée ; on dit plutôt : m'a fait me défier. || 3. Le même a dit : Tous les plaisirs ont beau être pour

les méchants, en voilà pourtant un que je leur défie de goûter, *Lettre à Milord Maréchal*, 31 mars 1764. C'est une faute ; il faut : je les défie.

|| **DÉFIGURANT.** *ANTE* (dé-fi-gu-ran, ran-t'), *adj.* Qui défigure. Vous avez pour vous-même une délicatesse d'amour-propre contre ce que l'apparence du péché a de laid et de défigurant, *FLN. Lettres spirit.*, 45.

|| **DÉFIGURATION** (dé-fi-gu-ra-sion), *s. f.* Action de défigurer ; état de ce qui se défigure. La défiguration des corps et des visages, aggravée encore, depuis l'accident, par le travail de la décomposition... ne permettait d'obtenir que des images informes... Extr. du *Mémorial de la Loire*, dans *Journ. offic.* 11 fév. 1876, p. 162, 3^e col. || Fig. Le scandale qui résultait pour les faibles d'une semblable défiguration de la religion, *ALEX. VINET, dans Eug. RAMBERT, Arr. Vinet, Hist. de sa vie et de ses ouvrages*, 2^e éd. Lausanne, 1875.

— *HIST.* xv^e S. Les chirurgiens ayant vu les playes ou blessures de tel navré, afferment et déclarent le peril où il est constitué, soit de mort, défiguration, affoleure ou autre débilitation, *Const. gener.* t. II, p. 1944.

— *ETYM.* DÉFIGURER. Ce néologisme est le pendant du *déformement* de Mme de Sévigné, autre néologisme, vieux de deux cents ans.

|| **DÉFIGUREMENT.** *Ajouter* : || Fig. À travers les obscurités et les défigurations du langage, *VILLEMANN, Essai sur le génie de Pindare*, p. 70.

|| **DÉFILATEUR** (dé-fi-la-teur), *s. m.* Terme de fortification. Instrument qui sert à déterminer le plan de défilement d'un ouvrage.

|| **DÉFILEMENT.** *Ajouter* : || Plan de défilement, celui qui, passant par une ou plusieurs crêtes d'un ouvrage, laisse au-dessous de lui tous les établissements possibles de l'ennemi, à la distance de la portée des armes.

|| **DÉFILER.** *Ajouter* : Pour qu'un ouvrage soit défilé, il faut que les défenseurs debout sur le terre-plein soient couverts contre les coups de plein fouet, et que, lorsqu'ils sont montés sur les banquettes, ils ne soient découverts que de la partie de leur corps qui dépasse la crete intérieure.

|| **DÉFLOCHAGE** (dé-fi-lo-chaj'), *s. m.* Se dit de la laine, de la soie qui s'en va en filoches. Déchets de laine et défilochages, *Journ. des Débats*, 19 sept. 1865.

DÉFINITEUR. *Ajouter* : || Nom donné, dans les couvents, à des moines qui, élus par une assemblée des frères de chaque province, étaient députés aux chapitres généraux avec pouvoir d'y définir, sous la présidence du supérieur de l'ordre, ce qui devait être fait pour le maintien de la discipline monastique, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 150.

|| **DÉFINITION.** || 1^e *Ajouter* : || Fig. Être au-dessus de la définition, ne pas pouvoir être compris, expliqué. Nicon dit que votre frère est au-dessus de la définition ; il est vrai qu'il ne se connaît pas lui-même, et que les autres le connaissent encore moins, *sév.* à Mme de Grignan, 1^{er} mai 1671.

|| 3^e Terme d'optique. Action de rendre la vision nette. Une puissance d'éclaircissement et de définition optique aussi grande que possible, Extr. de la *Rev. scientifique*, dans *Journ. offic.* 4 juillet 1874, p. 4642, 2^e col. Le pouvoir de définition de ce dernier objectif [de 26 pouces pour l'observatoire naval de Washington] est très-grand et surpasse, à la vérité, son pouvoir éclairant, id. 10^e juillet 1874, p. 4558, 2^e col.

|| **DÉFLAGRER** (dé-fla-grèr), *v. n.* Terme de physique. Éprouver le phénomène de la déflagration. On sait que la poudre placée dans le vide et portée au rouge à la surface par un courant voltaïque s'y décompose avec incandescence, sans déflagrer, *DARBEIN, Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXXII, p. 932.

— *ETYM.* Voy. DÉFLAGRATION.

|| **DÉFOLIATION.** *Ajouter* : Dans ces conditions [semis artificiels], ils [les pins sylvestres] n'ont pas de vigueur et sont souvent victimes de la défoliation, maladie qui apparaît vers l'âge de trois à six ans, G. BAGNERIS, *Man. de sylvicult.* p. 100, Nancy, 1873.

|| **DÉFORESTATION** (dé-fô-rè-sta-sion), *s. f.* Action de détruire les forêts. Quelles sont les causes principales de ce terrible fléau de l'ensablement en Bonkharie ? la déforestation d'abord... *Journ. offic.* 5 juillet 1874, p. 4672, 1^{er} col.

|| **DÉFORMABLE** (dé-for-ma-bl'), *adj.* Qui peut être déformé. Les ventricules du cœur, déformables pendant qu'ils sont relâchés, *MAREY, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXX, p. 186.

|| **DÉFORMEMENT** (dé-for-me-man) *s. m.* Action

de déformer. Le texte des deux manuscrits [des lettres de Mme de Sévigné] se distingue par un caractère bien marqué, qu'on n'y rencontre aucune des altérations, aucun des déformements qui se trouvent déjà dans les premières éditions, *CH. CAPMAS, Lett. inédites de Mme de Sévigné, t. 1, Intr. p. 48.*

† DÉFORMER (dé-for-meur), *s. m.* Ouvrier qui donne à la chaussure sa dernière façon, avant d'être livrée au commerce, *le Temps, 24 sept. 1876, 3^e page, 2^e col.*

† DÉFORMITÉ (dé-for-mi-té), *s. f.* Synonyme vieilli de difformité (voy. la Remarque à ce mot). La difformité des esprits se fera connaître par le soin qu'on aura de l'embellissement du corps, *MALH. LEXIQUE, éd. L. Lalanne.*

† DÉFOURIR. *Ajoutez :* Pourquoi lui voulez-vous défourir son trésor? *MALH. LEXIQUE, éd. L. Lalanne.* || En Normandie, il a l'air d'un défour de terre, il a l'air d'un déterré, *DEBOULE, Gloss. de la vallée d'Yver, p. 105.*

† DÉFOUL (dé-foul), *s. m.* Nom, dans le pays d'Avranches, des vergers plantés de pommiers. Vente : 4^e un verger ou défour, planté de pommiers..., *L'Arachide, 17 oct. 1875.* Dans les vergers ou défour on plante toujours trop épais, *L'Arachide, 11 nov. 1875.*

† DÉFOURNER (dé-four-na-j), *s. m.* Synonyme de défournement, c'est-à-dire action de défourner. Considérant..., que R... a été employé par M... en qualité de marcheur, pour la préparation de la terre et le défournement des briques, *Gaz. des Trib. 6 mars 1876, p. 227, 2^e col.*

† DÉFOURNIS, *s. m. pl.* *Ajoutez :* — REM. On dit aussi défourni au singulier : Défourni, diminution sur l'équarrissage, *NANQUETTE, Exploit. débit et estim. des bois, Nancy, 1868, p. 131.* Le défourni ou l'aubier se mesurera sur les faces des pièces et non diagonalement, *ib. p. 135.*

† DÉFRAYER. — HIST. *Ajoutez :* XIV^e s. Cent frans d'or à Robert de Heugueville, escheuer... pour lui aider à soy défrayer et ses compaignons de Paris, *Mandemens de Charles V, 1373, p. 506.*

† DÉFRUTER. *Ajoutez :* — HIST. XIII^e s. C'est l'arbre qui tost se défruite, *J. DE MEUNG, Testament.*

† DÉFULER. — ETYM. *Ajoutez :* Norm. *défuler*, décoiffer; l'historique montre qu'on désigne également *défuler* et *défuler*.

† DÉGAGER. — HIST. || XIII^e s. *Ajoutez :* Mais puisqu'il est ainsi Qu'ele [une dame] a tort me degage [de son service], Je li rend son homaige, Et si me part de li, *SCHIELER, Trouveres belges, Chansons d'amour, 1876, p. 28.*

† DÉGAGEMENT (dé-gbè-ne-man), *s. m.* Action de dégainer. || Action de sortir d'une gaine. Ce travail... est favorisé par la sécrétion d'une matière gélatineuse entre les deux carapaces [de l'écrevisse], qui facilite leur dégagement, *H. DE PARVILLE, Journ. off. 24 juill. 1871, p. 2206.*

† DÉGARNISSAGE (dé-gar-ni-sa-j), *s. m.* Action de décaire le jointement d'une muraille. Puis on dégarnit avec soin tous les joints jusqu'à la demipaisseur des murs... enfin ce travail de dégarnissage, de séchage, de nettoyage, ayant été fait avec le plus grand soin..., *Journ. off. 16 juin 1878, p. 4229, 2^e col.*

† DÉGAZONNER. *Ajoutez :* || V. *réfl.* Se dégaçonner, perdre son gazon. Partout où le mouton pose son pied pointu [dans les Alpes], le sol s'appauvrit, se dégaçonne, les pâturages sont ruinés, *Journ. des Débats, 26 juin 1876, feuilleton, 1^{re} page, 5^e col.*

† DÉGELER. *Ajoutez :* || 5^e En parlant d'une personne, se réchauffer. Mon âge a de la froideur assez sans en chercher ailleurs ; à grand-peine puis-je dégelor au mois de juillet, *MALH. LEXIQUE, éd. L. Lalanne.*

† DÉGÉNERER. *Ajoutez :* || Qui n'a pas la qualité de l'être dont il s'agit. Vous ne songez pas que toute comparaison, surtout lorsqu'il s'agit de Dieu, est d'une nature imparfaite et dégénérante, *Boss. 5^e avert. 40.*

† DÉGÉNÉRATIF, VE (dé-gé-né-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui a le caractère de la dégénération. Les modifications histologiques dites dégénératives, *Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXV, p. 1831.*

† DÉGÉNÉRATION. *Ajoutez :* — REM. Au commencement du XVIII^e siècle, *dégénération* était peu en usage, à en juger du moins par ce passage : Cette dégénération, s'il est permis de parler ainsi, est fort rare chez les animaux, *MORIN, Mém. Acad. inser. et belles-lettres, 1748-1725, p. 209.*

† DÉGERMER (dé-jér-mé), *v. a.* Ôter le germe de l'orge pour la fabrication de la bière. En sortant de la touraille le malt doit être dégermé et emmagasiné à l'abri de l'air et des poussières, *Journ. off. 4 nov. 1874, p. 7368, 3^e col.* Quant aux machines à dégermer, elles sont nombreuses, *ib.*

† DÉGINGANDEMENT. *Ajoutez :* — REM. Le texte de Reitz cité dans le Dictionnaire n'est point conforme à la nouvelle édition : Vu la division du parti... et le desgingandement (si l'on peut se servir de ce mot) passé, présent et à venir de toutes ses parties, *Mém. t. IV, p. 443, éd. Feillet et Gourdault.*

† DÉGINGANDER. — ETYM. Au lieu de *giguer*, propose comme conjecture, M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 116, remarquant que le suffixe *-and* n'est pas suffisamment expliqué, met en avant un radical *gingand*, *gengand* [le normand dit *dégingander*], qui lui semble identique avec l'ital. *gànghero*, prov. *ganguil*, gond. Le sens primitif serait : faire sortir des gonds ; et *dégingander* serait précisément l'ital. *sgangherare, sgangherato*, qui se dit souvent avec le sens du mot français. L'n au lieu de l'r se trouve dans le milanais *canchen*, qui représente *gànghero*. Cette supposition, fort ingénieuse, ne lève cependant pas tous les doutes ; car il reste toujours à savoir comment le thème *gingand* ou *guengand*, avec le sens de gond, serait arrivé dans le français sans laisser aucune trace ailleurs et pour y prendre place avec un sens figuré. Malheureusement *dégingander* n'a pas d'histoire qui aille au delà du XVI^e siècle.

† DÉGLUTITION. — ETYM. *Ajoutez :* Le verbe était usité : XIII^e s. Les berbiz qui se pestent en celle pasture et degloutent à la foiz de l'esche de celle eave, *Bibl. des ch. 4^e série, t. II, p. 373.*

† DÉGOMMAGE. *Ajoutez :* On appelle la première cuite que l'on donne à la soie destinée à être mise en blanc, le dégommeage, parce qu'en effet, par cette opération, on ôte à la soie la plus grande partie de sa gomme, *Diet. des arts et met. Amsterd. 1767, Soie.*

† DÉGORGEAGE. *Ajoutez :* || 2^e Pratique par laquelle on obtient qu'un tissu, qu'un animal se dégorge. Les opérations qui précèdent l'expédition des huîtres, le lavage, le dégorgeage..., *BOUCHON-BRANDLEY, Journ. off. 23 janvier 1877, p. 460, 3^e col.* || 3^e Opération par laquelle on débarrasse le vin de Champagne mousseux de son dépôt. Le fatil dépôt qui se forme de nos jours [dans les bouteilles] et qui oblige à les dépoter ou à faire le dégorgeage, *Journ. off. 15 janv. 1877, p. 352, 1^{re} col.*

† DÉGORGEMENT. *Ajoutez :* || 5^e Terme d'artillerie. Dégorgement d'une embrasure, action d'enlever le masque en terre ou en gabions qui protégeait les travailleurs pendant la construction.

† DÉGORGEJOIR. *Ajoutez :* || 4^e Tige en fer pointue qu'on introduit dans le canal de la lumière de certains canons pour le nettoyer et pour percer le satchet qui renferme la charge de poudre.

† DÉGORGER. *Ajoutez :* || 1^{re} Terme d'artillerie. Percer à l'aide du dégorgeoir le satchet qui renferme la charge de poudre d'un canon.

† DÉGOTER. — ETYM. *Ajoutez :* Le normand (Vaugoules) a *degoter* au sens de faire fondre et tomber goutte à goutte, *LE HÉRICHER, Hist. et Gloss. t. II, p. 385.*

† DÉGOUDRONNAGE (dé-gou-dron-na-j), *s. m.* Action d'enlever un goudronnage. Le dégoudronnage des fûts, opération fort importante pour les bières d'Allemagne, donne lieu à la production d'un appareil ingénieux et élégant ; le dégoudronneur à vapeur de M. Galland fournit un résultat rapide et parfait, *Journ. off. 4 nov. 1874, p. 7369, 1^{re} col.*

† DÉGOUDRONNEUR (dé-gou-dro-neur), *s. m.* Engin qui opère le dégoudronnage, *Journ. off. 4 nov. 1874, p. 7369, 1^{re} col.*

† DÉGOURDI. *Ajoutez :* || Cuire en dégourdi. Les poteries communes sont toutes fabriquées avec des terres qui n'ont pas été lavées : on les cuit soit en dégourdi, c'est-à-dire à un feu peu ardent, soit en grès, en les exposant à une température plus élevée, *Tarif des douanes, 1869, p. 165.*

† DÉGOURDIR. *Ajoutez :* || 6^e Terme de poterie. Cuire au dégourdi. Après avoir dégourdi la pièce [de poterie], on la couvre de ce vernis... d'après cette nouvelle méthode, le vernis coûterait, frais de cuisson, de dégourdi et de cuisson définitive..., *Journ. off. 7 mars 1874, p. 4792, 2^e col.*

† DÉGOUTANT. *Ajoutez :* — REM. Talma pronon-

çait dégoutant, par un *e* muet, pour le distinguer de dégoutant.

† DÉGRAISSER. — HIST. *Ajoutez :* XIII^e s. Si ami, à lance sor faute, Sor le conte de Juler traissent Et sa tiere moult li degraisent [ravagent], *PHILIPPE MOUSKES, Chronique, v. 30808.* Et li boins rois tot otria, Quanke cascuns d'aus [eux] li pria, Quo tout se devoient croiser Pour Aubigois [Albigois] à desgraisier [rançonner], *ib. v. 23 549.*

† DÉGRAS. *Ajoutez :* Le dégras, c'est-à-dire le résidu de l'huile que les chamoiseurs emploient dans leurs opérations, ne sera pas soumis au droit, parce qu'il n'est consommé que par les corroyeurs, *Circul. Contrib. indir. 17 mars 1817, n° 47.*

† DÉGRAT. *Ajoutez :* || 2^e Synonyme du débarcadère. C'étaient eux [les Arabes transportés pour crimes à Cayenne] qu'il [un surveillant] employait à porter ses dépêches, à aller chercher les provisions au dégrat de la rivière, *l'Opinion nationale, 16 avr. 1876, Supplément, 2^e page, 1^{re} col.*

† DÉGRE. || 15^e Terme de lapidaire. Degrés, facettes longues et étroites de forme carrée allongée en biseau, superposées les unes sur les autres, dans la taille des pierres fines, *CHRISTEN, Art du lapidaire, p. 36.*

† DÉGROSSISSEUR. *Ajoutez :* || 2^e Engin formé de cinq cases de bois, où l'eau que l'on filtre so débarrasse des parties les plus grossières.

† DÉGUEMISEMENT. — REM. Richelieu, *Lettres, etc.* t. VI, p. 26 (en 1638), a donné un régime à *dégueusement*, qu'il prend au sens actif : « Le déguisement des résolutions que vous prendrez est si important qu'il n'y a rien que vous ne deviez faire pour surprendre les ennemis. »

† DÉHOIS. *Ajoutez :* — REM. Racine l'a employé comme préposition : Je voyais et dehors et dedans nos murailles, *RAC. Théb. II, 4.* Cela n'est plus usité.

† DÉIFIER. *Ajoutez :* || 4^e Se déifier, prendre un caractère digne de Dieu. En sorte que nos desirs purifient nos corps, et que nos corps se déifient par la familiarité que nous contractons avec Dieu dans cette aimable privauté, *Boss. Union de J. C. avec son épouse.*

† DÉIFORME (dé-i-for-m'), *adj.* Qui a la ressemblance avec Dieu. || Substantivement. Le déiforme, le transformé, le dieu par grâce, l'homme initié par tous les progrès mystiques à l'heureuse vision de la face, *Boss. Nouv. myst. X, 4.*

† DÉIPNOSOPHISTES (dép-pno-so-fi-st'), *s. m. pl.* Titre d'un ouvrage d'Athénée. Il s'agissait à traduire Athénée, traduction..., maintenant déposée... au South-Kensington, ou peut-être quelque jour un enthousiaste des Déipnosophistes trouvera bon d'aller la déterrer, *Journ. off. 29 fév. 1876, p. 1453, 1^{re} col.*

— ETYM. *Δειπνιστής*, celui qui tient des discours savants pendant le repas, de *δειπνον*, dîner, et *σοφιστής*, homme savant. Athénée a ainsi nommé son grand ouvrage d'érudition, parce que les divers objets y sont traités sous forme de conversations à propos de la cuisine grecque et des repas.

† DÉISME. *Ajoutez :* Le déisme, presque aussi éloigné de la religion chrétienne que l'athéisme, qui y est tout à fait contraire, *PASC. Pens. part. II, art. 4.*

† DÉISTE. *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. En 1564, dans une instruction chrétienne citée par M. Sayous, *Études littér. sur le réform. du XVI^e siècle, t. II, p. 203.* Viret signalait ce mot comme nouveau.

† DÉJANIRE (dé-ja-ni-r'), *s. f.* La 157^e planche télescopique découverte en décembre 1875 par M. Borrelly.

— ETYM. *Δηϊανειρα*, Déjanire, fille d'Œnée et femme d'Hercule.

† DÉJECTION. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez :* Lesquelles [des doctrines des hommes] certes sont approuvées avoir sapience en superstition et dejection, *Coloss. II, 23, Nouv. Testam. éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.*

† DÉJEUNER (dé-jeu-neur), *s. m.* Celui qui déjeune, qui prend part à un déjeuner. Quelques fureurs ont prétendu que certains déjeuneurs s'étaient laissés séduire, que certaines promotions étaient issues de certains pâtés, *BRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût, Méd. XII.*

† DÉJOUER. — REM. *Ajoutez :* || 2. Mme de Staël emploie ce mot au sens de railler, tourner en ridicule. Les hommes ne veulent pas qu'on renonce totalement à ses intérêts personnels, et ce qui est à un certain point contre leur nature, est déjoué par eux, *De l'influence des passions, t. I, [A propos des distinctions de l'esprit] une jolie personne, en*

deyant ces distinctions, se flatte de signaler ses propres avantages, *ib. id.* 3. Ce sens n'est pas naturel et ne peut guère être admis.

† **DEJUDAÏSE.** *EE* (de-jou-da-i-zé, zic), *adj.* Qui a cessé d'appartenir au judaïsme. Un pauvre juif déjudaïse (Spinoza), vivant avec trois cents florins de rente dans l'obscurité la plus profonde, *volt. Dict. phil. Dieu, dieux.*

† **DEJUGER.** *Ajoutez :* 1° On le trouve aussi employé au passif avec le sens de : casser, rapporter, en parlant d'un jugement. Nous en sommes arrivés à nous méfier profondément de ces impressions du premier soir, capricieuses, nerveuses, souvent déçues par le vrai public et par ce juge souverain en matière de succès qu'on appelle la feuille de location, *ALPH. DAUBET, Journ. offic. 30 août 1876, p. 7483, 4^e col.*

† **DEKKELÉ** (de-ke-lé), *s. m.* Graminée, *penicillaria spicata*, dite aussi coucou et mais noir, dont la graine est féculente, alimentaire, mais sans gluten. Un rapport intéressant vient d'être présenté à la Société d'agriculture des Bouches-du-Rhône sur les essais de culture en Provence du dekkélé; propagés dans les Landes et les Pyrénées, ces essais ont partout obtenu une réussite complète, *Journ. offic. 27 fév. 1876, p. 1422, 3^e col.*

† **DELAINE** (de-lè-n'), *s. m.* Mousseline de laine. Des delaines imprimées.

— *ETYM.* Abréviation de mousseline de laine.

† **DELAÏSSEMENT.** — *HIST.* *Ajoutez :* XIV^e s. Et est fait eils dis delaïssements, ou transports... (1314), *VARN, Arch. administr. de la ville de Reims, t. II, 2^e part, p. 1015.*

† **DELAISSER.** *Ajoutez :* 4° Substantivement. Le délaissier, action de délaïsser. La saison des chaleurs augmente le délaissier de la cité, *CHATEAUB. Mém. d'outre-tombe (éd. de Bruxelles), t. VI, Promenade, mon netveu Christian de Chateaubriand.*

† **DÉLAMPOURAGE** (de-lan-pour-da-j'), *s. m.* Action d'ôter les lampourdes des laines. Battage, délampourage et triage, à 24 francs les 100 kilos, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre, t. III, p. 321.*

† 2. **DÉLAYER** (dé-lé-é), *v. a.* Retarder, ajourner (sens vieilli). Les pensées qui m'ont occupée m'ont élargi et délayé celles que j'avais apportées de Provence, *seu. Lettre au comte et à la comtesse de Guittaut, 27 oct. 1873.*

— *ETYM.* VOY. DÉLAI.

† **DÉLECTABILITÉ** (dé-lé-cta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est délectable.

— *HIST.* XIII^e s. Pour la grande délectabilité que j'euz de la novelleté, la Rose, v. 700. || XIV^e s. Le veoir fait de la beauté Concevoir delectabilité, *Z. DESCH. Poés. mss. p. 544, col. 1.*

† 3. **DÉLIBÉRÉ.** — *ETYM.* *Ajoutez :* Norm. *delibérer*, décharasser, délivrer; *delibéré-toi*, *delibéré-toi*, dépêche-toi; *delibérat*, expéditif.

† **DÉLICIEUX.** || 2° *Ajoutez :* C'était [Magalotti] un homme délicieux et magnifique, *ST-SIM. t. IV, p. 435, éd. in-8, 1820.*

† **DÉLIER.** *Ajoutez :* || 5° Ôter l'enchevêtrement. Il serait plus à propos qu'il se plaignît dans sa maison où le met l'Espagne; mais, en ce cas, il faudrait ôlier les scènes comme il a fait, *COAN. Cid, Exam.*

† **DÉLIÉS** (dé-lie), *s. f.* Plur. Terme d'antiquité. Fêtes d'Apollon que les Athéniens célébraient à Délos, tous les quatre ans.

— *ETYM.* Τὰ δέλια, de δέλιος, l'île de Délos.

† **DÉLIMITATION.** *Ajoutez :* Délimiter et délimitation sont, à la vérité, deux termes énergiques, mais ils sont de votre création, et vous n'avez pas encore acquis assez de crédit pour les faire passer, *NOM CLÉMENT, à dom Berthod, 1773.*

† **DÉLINÉAMENT** (dé-li-né-a-man), *s. m.* Laitisme. Trait qui indique le contour, la forme d'un objet. Des êtres organisés ayant les mêmes délinéaments internes et externes, *STE-BEUVE, Port-Royal, t. V, p. 394, 3^e éd.*

— *ETYM.* Lat. *delinēamentum*, de *delinēare* (voy. DÉLINÉATION).

† **DÉLIRER.** *Ajoutez :* — *HIST.* XVI^e s. À l'imitation du peuple judaïque, si de Lyra ne délire, *RAB. II, 1.*

† **DÉLISSER.** || 2° *Ajoutez :* On a soin de faire sécher les chiffons avant de les employer; ensuite on les délisse; et ce sont des femmes qui sont chargées de cette opération... elles s'occupent à dé-coudre avec un grand couteau les ourlets, à nettoyer les ordures, enfin à séparer les différentes

qualités, *Dict. des arts et mët. Amst. 1707, Pa-petier.*

† **DÉLISSOIR** (de-li-soir), *s. m.* Atelier où se fait le délissage.

† **DÉLIT.** *Ajoutez :* || 4° Délit successif, délit qui se continue sans interruption. || Délit politique, infraction aux lois politiques. || Délit forestier, délit relatif à la police des forêts. || Délit maritime, délit déferé aux tribunaux maritimes. || Délit militaire, délit commis par des militaires sous les drapeaux. || Délit d'audience, délit commis à l'audience publique ou non.

† 2. **DÉLITÉ.** *EE* (dé-li-té, tée), *adj.* Nécologisme. Sorti de son lit. Délité le 22 à sept heures; un bém emporta le reste de ma fatigue, *CHATEAUB. Mém. d'outre-tombe (éd. de Bruxelles), t. V, Chapelle, ma chambre d'auberge, description de Wald-münchen.*

† **DÉLITEUR.** *EUSE* (dé-li-teur, teù-z'), *s. m.* et *f.* Celui. celle qui délité les vers à soie.

† **DÉLITOIR** (dé-li-toir), *s. m.* Châssis pour délité les vers à soie.

† 3. **DÉLIVRE** (dé-li-vr'), *s. m.* Canal d'alimentation des cillels, dans les marais salants, *Enquête sur les sels, 1868, t. I, p. 609.*

† **DÉLIVREUR.** *Ajoutez :* — *REM.* Le passage de Voiture qui est cité seulement d'après Richelieu se trouve dans la pièce intitulée : *Vers à la mode de Neufgermain d'Arvaux.*

† **DÉLOCALISER** (de-lo-ka-li-sé), *v. a.* Ôter le caractère local. L'expédition monarchique, nationalisant le clergé et délocalisant le grand vassalage [les grands vassaux], après avoir eu, au début de la crise, qualité pour... *H. STUPPI, la Phil. pos. sept.-oct. 1874, p. 198.*

† **DELTA.** *Ajoutez :* || 4° Le Delta, constellation boréale nommée aussi Triangle boréal.

† **DELTAÏQUE** (del-ta-i-ke), *adj.* Qui appartient aux deltas des fleuves. Au lieu de recevoir des affluents, le fleuve [le Mahanadi] donne naissance à des bras qui lui impriment le caractère deltaïque, inconnu à l'Europe, *P. CLAVÉ, Rev. des Deux-Mondes, 15 fév. 1873, p. 894.*

† **DÉLUGE.** *Ajoutez :* — *REM.* Après moi le déluge! On attribue ce mot à Louis XV, qui aurait dit : « Les choses comme elles sont dureront autant que moi. Berry [le Dauphin] s'en tirera comme il pourra. Après moi le déluge! » Ce mot paraît appartenir non au roi, mais à Mme de Pompadour. Ernest Leroux, rendant compte du reliquaire de M. Q. de Laro, peintre du roi Louis XV (*Revue bibliogr.*, n° 6, p. 103) : « Tout est curieux, tout est lire dans ce volume, on y trouve une note de Mlle Fel, qui cite ce mot cynique de Mme de Pompadour : [la Tour] m'a raconté que peignant Mme de Pompadour, le roi, après l'affaire de Rosbach, arriva fort triste; elle lui dit : qu'il ne fallait point qu'il s'affligât, qu'il tomberait malade, qu'au reste après eux le déluge (ÉMAN MARTIN, *le Courrier de Vaugelas*, 16 sept. 1874, p. 89.) »

† **DÉLUSTRER.** || Fig. Ôter du lustre, du mérite. Elle [Anne d'Autriche] est paresseuse, elle n'a point lui; cela toutefois ne la délustré point, parce que le grand commerce que la reine a eu avec les premiers de son siècle... *M^{me} de MOTTEVILLE, Mémoires, Portrait de la reine, p. 42.*

† **DÉLUTEUR** (dé-lu-teur), *s. m.* Ouvrier qui, dans la fabrication du gaz, retire le coke des cornues. Chaque demi-batterie de 8 fours est servie par 8 hommes : 1° chauffeure, 2° chargeurs, 3° lamponneur, 4° déluteurs, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes, p. 784.* À l'aide d'un crochet de fer les déluteurs [le coke] retirent de la cornue... *ib. id.* p. 786.

— *ETYM.* *Dé...*, préfixe, et *lut* : qui défilait le lut.

† **DÉMACADAMISER** (dé-ma-ka-da-mi-zé), *v. a.* Ôter le macadam. || *V. r.* Se démacadamiser, perdre la qualité de macadam. Des boulevards sans macadam, ou du macadam qui ne se démacadamisait pas, *L. FLÉE, le Siècle, 3 avr. 1867.*

† **DÉMAILLOTER.** — *HIST.* *Ajoutez :* XIII^e s. Là le print [un enfant] Gloriant, qui fu suer Ansenis, Et le desmailloita et lui baisa le vis, les Enfantines Ogier, dans BRUN DE LA MONTAGNE, éd. P. Meyer, Paris, 1875, p. XI.

† **DEMAIN.** — *HIST.* || XVI^e s. *Ajoutez :* Bien disent : « Je payerai demain. » Mais ce demain ne vient jamais, *Rec. de farces*, etc. Paris, 1869, p. 136.

† **DÉMANDANT.** *Ajoutez :* Jamais l'âme, selon lui [Cassien], n'est plus demandante que lors-

qu'elle est devenue plus simple, *nois. nt. d'orais.* v. 25.

† **DEMANDE.** *Ajoutez :* || 8° Terme de technologie. On dit qu'une pièce est percée, est entaillée à la demande d'une autre, quand celle-ci peut entrer, s'ajuster exactement dans la première. || 9° Mémoire en demande, voy. MÉMOIRE 2, n° 3.

† **DEMANDER.** *Ajoutez :* || 14° Substantivement. Le demander, l'action de demander. La belle fait bien de garder ce qui vaut bien le demander, *RÉGNIER, Am. || 15°* Populairement. Demander après quelqu'un, chercher quelqu'un pour le voir, pour lui parler. || 16° Il s'est demandé, on a demandé. Il s'est demandé trois ou quatre combats [il y a eu trois ou quatre provocations en duel]; mais tout s'est appointé, *MALH. Lericque, éd. L. Lallane.*

— *REM.* *Ajoutez :* || 3. Comme dans demander le verbe dire est implicitement contenu, on l'a quelquefois sous-entendu pour joindre à demander un second membre de phrase. Ils ont demandé avec instance que, s'il y avait quelque docteur qui les y eût vus [les cinq propositions, dans Jansenius], il voulût les montrer; que c'était une chose si facile, qu'elle ne pouvait être refusée, *PASC. Prop. I.*

† **DÉMARQUER.** — *ETYM.* Patois langued. *des-margé*, arracher avec effort un objet de l'entaille ou de l'ouverture où il est enfoncé; *enmargé*, enfoncer avec effort, engager dans.

† **DÉMARIER.** || 1° *Ajoutez :* Il fut démarier d'avec cette première femme, et en épousa une autre... *GUI PATIN, Lettres, t. II, p. 419.* || 3° Terme rural qui se dit pour éclaircir un plant. Quand les betteraves ont été démarées ou éclaircies, les *Primes d'honneur*, p. 79, Paris, 1874. Démarier les betteraves avec précaution, c'est-à-dire ne pas déchusser celle qui est destinée à rester en terre, *Journ. offic. 17 mars 1873, p. 1659, 1^{re} col.*

† **DÉMARQUEUR** (dé-mar-keur), *s. m.* Celui qui ôte les marques d'un objet, dans une intention de tromperie ou de vol. || Fig. Le vicomte... c'était lui-même le démarqueur de cette pièce d'érudition, ou quelque secrétaire à bon marché lui avait-il glissé cette copie facile? *ANNE, Opinion nationale, 6 fév. 1876, supplément, 1^{re} page, 5^e col.*

† **DÉMASCLAGE.** *Ajoutez :* — *ETYM.* *Dé...*, préfixe, et *masle*, écrit autrefois *masle*, du lat. *masculus*. Cette dérivation est prouvée par le passage suivant : L'enlèvement de ce premier liège qu'on appelle dans la pratique le liège mâle, d'où le nom de *démasclage* donné à l'opération elle-même, est nécessaire pour obtenir des produits utiles, *FLICHE, Manuel de botan. forest. Nancy, 1873, p. 198.*

† **DÉMASCLÉ** (dé-mas-klé), *v. a.* Opérer le démasclage. D'Algérie, assure-t-il [le conservateur des forêts de l'Algérie], 658 000 chênes-lièges ont été démasclés pendant ces trois dernières années, *Journ. offic. 23 nov. 1876, p. 8578, 1^{re} col.*

† **DÉMENAGER.** *Ajoutez :* || 4° *V. r.* *rép.* Se déménager, faire ses paquets, enlever les objets de ménage. En vérité, c'est une chose étrange, que de partir et de se déménager comme nous faisons; ce se fait pitié à soi-même, on n'a plus rien, s'v. à Mme de Grignan, 40 mai 1694, dans *Lettres inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 521.

† **DÉMÉRGER.** *Ajoutez :* || 2° Tirer d'une eau venue par inondation. Nul espoir ne reste de lever l'exploitation, *Journal de Liège, dans Journ. offic. 16 sept. 1873, p. 6308, 3^e col.*

† **DÉMESURE.** — *HIST.* *Ajoutez :* || XVI^e s. Aussi ne seroit-elle pas contente, s'il [le mari] n'avoit paine et meschic à demesure, les *Quinze Joies de mariage*, p. 80.

† **DÉMÊTRE.** *Ajoutez :* || 6° Se démettre, s'humilier, s'abaisser. Si nous nous parons, il [le monde] l'interprétera à quelque dessein; si nous nous démettons, ce sera pour lui vilité de cœur, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, Introd. à la vie dévote, IV, 1.*

† **DÉMEURABLE** (de-men-ra-bl'), *adj.* Habitable, en langage normand. Une bonne maison demeureable, tous les bâtiments nécessaires... le *Nouv. de l'arr. d'Avanches*, 48 juin 1876. || Ordinairement les annonces du pays mettent manable (voy. ce mot au Supplément).

† **DÉMEURE.** || 2° *Ajoutez :* Et que ceux qui seraient en demeure [retard] de payer dans lesdits délais, demeureraient déchus de ladite diminution et contraints au paiement total... *Arch. des finance. Arrêts du Cons. d'Etat du 9 mai 1702.* || 8° Fig. La dernière demeure, la sépulture. Conduire quelqu'un à sa dernière demeure.

† **DÉMEURER.** *Ajoutez :* || 13° Y demeurer, se dit

pour périr dans une bataille, dans un accident. En voici un exemple du xiv^e siècle: l'oson le cas que l'armée des catholiques, avec l'aide des Espagnols, soit victorieuse et l'hérétique abattu, cela ne peut être sans qu'un grand nombre y demeure... après telles victoires sanglantes, le tiers spectateur de la tragédie, qui est frais, a belle occasion de se rendre supérieur des deux parts, guy COQUILLE, *Œuvres*, éd. de 1666, t. II, p. 259.

† **DEMI**. || 3^e S. m. Ajoutez: || On le trouve dans le langage général. Paraissez-n'en fut, et souvent indormi, Du revenu qu'il faut je n'ai pas le demi, PANARD, dans TERZUOLO, *Étude sur le Dict. de l'Acad. franc. Prosopie*, p. 17. || 4^e Ajoutez: || Demie, substantif féminin, prend le pluriel. Cette herloge sonne les quarts et les demies.

— REM. Ajoutez: || 4. M. Terzuolo, *Études sur le Dict. de l'Acad. franc. Prosopie*, p. 17, remarque que, si on suit les prescriptions de l'Académie, il faudra écrire: « Il a été frappé des demi et des quarts de sequins; ce qui choque le bon sens. » Rien n'oblige à écrire demi, puisque, dans le langage de l'arithmétique, demi est substantif masculin; et l'on écrira des demis, comme on écrit des quarts. || 5. Pour se rendre raison des anomalies que demi présente, il faut remonter à l'usage ancien. Dans la langue d'oïl, demi est un adjectif représentant le latin *dimidius* et s'accordant toujours avec son substantif. Mais, avec le temps, la langue moderne prit l'habitude de rendre demi invariable pour le genre et le nombre, toutes les fois qu'il précédait son substantif. Cela fait, il s'en est suivi inévitablement que demi n'a plus eu d'emploi au féminin que placé après le nom. || 6 J. J. Rousseau a dit: On est allé jusqu'à des demi-lieue, *Lett. au maréchal de Luxembourg*, 28 janv. 1763; et: À demi-lieue de la ville, *Lett. à Mouton*, 30 déc. 1768. On dit plus ordinairement: près d'une demi-lieue, à une demi-lieue. Mais la suppression de l'article n'a rien d'incorrect. || 7. Une pomme et demie me suffit, et non pas me suffisent. La pomme et demie que j'ai mangée, et non que j'ai mangées.

† **DEMIARD** (de-mi-ar), s. m. En Normandie, le quart de litre, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 408.

† **DEMI-CERCLE**. Ajoutez: VOY. MANIABLE.

† **DEMI-DAME** (de-mi-da-m), s. f. Personne qui n'appartient pas à la haute société, sans appartenir pourtant aux classes populaires.

† **DEMI-DOUBLE**. Ajoutez: || Sape demi-double, VOY. SAPE au Dictionnaire.

† **DEMI-FRÈRE** (de-mi-frè-r), s. m. Voy. FRÈRE, n^o 1.

† **DEMI-LIT** (de-mi-li), s. m. Voy. LIT, n^o 14.

† **DEMI-LITARISER** (de-mi-li-ta-ris-é), v. a. Oter le caractère militaire. M. de Molinari entreprend de démontrer que... Paris ne peut être ni le siège du gouvernement, ni une place de guerre; qu'il faut à la fois le décapitaliser et le démilitariser, A. MANGIN, *Journ. offic.* 7 déc. 1871, p. 4821, 1^{re} col. À la députation civile du banat serbe démilitariser, l'empereur d'Autriche a dit que les réformes récentes avaient pour but le bien du peuple, *Journ. offic.* 12 mai 1872, p. 3162, 2^e col.

† **DEMI-LUNE**. Ajoutez: — REM. Cet ouvrage de fortification qui couvre la courtine et les flancs des bastions adjacents, était autrefois en forme de demi-cercle et n'était destiné qu'à couvrir le débouché d'un pont ou d'une porte.

† **DEMI-MONDE** (de-mi-mon-d'), s. m. Voy. MONDE, t. II, 20.

† **DEMON** (de-mi-on), s. m. En Normandie, demi-litre, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 109.

† **DÉMIS**. Ajoutez: || 5^e S. m. Terme de pratique. Action de mettre à néant. Les intimés ont conclu de leur côté, par l'organe de leur avocat, au démis de l'appel, *Gaz. des Trib.* 4-5 août 1873, p. 750, 1^{re} col.

† **DEMI-SŒUR** (de-mi-sœur), s. f. Celle qui n'est sœur que de père ou de mère, et non de père et de mère. || Au plur. Des demi-sœurs.

† **DEMI-SOLDIER** (de-mi-sol-dié), s. m. Celui qui touche une demi-solde. Les demi-soldiers et leurs veuves... Décret du 13 fév. 1872, xii^e série du Bull. des Lois, part. suppl. n^o 430, p. 362.

† **DÉMISSION**. Ajoutez: || 3^e Abnégation. Ne vous jugez point, mais laissez vous juger avec une entière démission d'esprit par celui que vous avez choisi pour vous conduire, *PÈN. Lett.* spirit. 86. C'est un latinisme.

† **DÉMISSIONNER** (dé-mis-si-on-né), v. n. Donner sa démission. Et ce n'est que pour les servir que je résiste au désir qui me presse de démissionner

et de me retirer paisiblement dans une obscurité qui m'est bien chère, BARBER, *Pièces*, t. 211. Le conseil municipal actuel, au lieu de démissionner, gardera-t-il la position? *Journ. offic.* 1^{er} avr. 1873, p. 2274, 2^e col.

† **DÉMOBILISATION** (dé-mo-bi-li-za-si-on), s. f. Action de renvoyer chez eux des hommes qu'on a mobilisés. À partir du jour de la mobilisation jusqu'au jour de la démobilisation, *Journ. offic.* 13 nov. 1872, p. 6969, 3^e col.

† **DÉMOBILISER** (dé-mo-bi-li-zé), v. a. Faire cesser l'état de mobilisation de corps militaires. Que l'armée roumaine sera démobilisée, et qu'on rendra à l'agriculture les bras qui lui ont été enlevés, *le Temps*, 29 janv. 1877, 1^{re} page, 3^e col.

† **DÉMOCRATISATION** (dé-mo-kra-ti-za-si-on), s. f. Action de démocratiser, de rendre démocratique. L'épargne, recueillie et concentrée, alimente aussitôt de nouvelles fournitures de travail dont tous les ateliers successivement profitent à leur tour; cette démocratisation des capitaux est la bonne, PAUL BOITEAU, *Journ. des Débats*, 14 oct. 1876, 1^{re} page, 5^e col.

† **DÉMOGORGON** (dé-mo-gor-gon), s. m. Être symbolique, créateur du ciel et de la terre; il habite le centre du monde avec l'Éternité et le Chaos. Dans le fossé couvert je vis apparaître un personnage mythologique qui m'avait fait une grande impression dans ma première enfance; c'était l'antique Démogorgon, le génie du sein de la terre, ce petit vieillard crasseux, couvert de mousse, pâle et défiguré, qui habitait les entrailles du globe; ainsi le décrivait mon vieux livre de mythologie, G. SAND, *Hist. de ma vie*, t. VI, ch. 8.

— ETYM. Démogorgon est un personnage du Prométhée de Shelley, qui est sans doute aussi l'inventeur de ce nom; démogorgon semble signifier qui fait peur au peuple: de *δῆμος*, peuple, et *Gorgone*, schuë, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1877, p. 773. Démogorgon ne se trouve pas dans les dictionnaires grecs ou latins.

† **DEMOISELLE**. Ajoutez: || 13^e Nom, dans l'Aunis, du raisin dont les grappes ont mûri sans grossir, *Gloss. aunisien*, p. 95. || 14^e Nom, en Normandie, d'un tas de céréales que font les moissonniers en mettant debout les unes contre les autres des gerbes et recouvrant le tout d'une gerbe en éventail. Mettre du blé, du seigle en demoiselle, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 407.

— REM. Ajoutez: De l'emploi de demoiselle (avec un pronom possessif), au sens de fille, on trouve un exemple dans J. J. Rousseau: Je savais que Mme de Verdelier avait fait inoculer ses demoiselles, *Lett. à Mlle Duclaux*, 16 janv. 1763. Mais le blâme dont cet emploi est l'objet n'en persiste pas moins.

† **DÉMOLIR**. — HIST. Ajoutez: XIV^e S. Lesquelz trais estaux tous ensemble pourront muer et faire muer ailleurs en leur dicte terre pour deux fois seulement, et tous ensemble comme dict est, en démoliant ceulz qui à présent sont ou seront en ladite court Nostre-Dame (1383), VARIN, *Archiv. admin. de la ville de Reims*, t. III, p. 626.

† **DÉMOLISSEMENT** (dé-mo-lis-se-man), s. m. Action de démolir; état de ce qui est démolé. D'où est-il provenu ce démolissement? Qui peut avoir causé contre nous cette perte? Quel artifice subtil a fait si promptement d'une riche cité une ville déserte? ANONYME, en 1622 (au sujet des églises détruites par les protestants), dans *Revue des langues romanes*, t. V, p. 617. Ce serait quelque consolation à notre imbecillité, si les réparations se faisaient aussitôt que les démolissements, MALIN, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— HIST. XIV^e S. Démolissement des dix châteaux et forteresses, Mandements de Charles V, 1378, Paris, 1871, p. 992.

† **DÉMOLISSEUR**. Ajoutez: || 3^e Adjectivement. Ouvrier démolisseur, celui qui travaille aux démolitions. Les ouvriers démolisseurs se mirent à l'œuvre, et le terrain se trouva promptement dégagé de tous les bâtiments qui le couvraient, *Mémoires pour M. H. Bamberger*, appellant, p. 2, 26 fév. 1876.

† **DÉMOLITION**. Ajoutez: || 3^e Démolition des cartouches, opération par laquelle on les défait. Un accident est arrivé hier, à une heure et quart, à l'arsenal de Bayonna, dans l'atelier de démolition des cartouches, *Journ. offic.* 43 oct. 1872, p. 6465, 3^e col. || Poudre de démolition, poudre qui provient de la démolition de cartouches ou de munitions quelconques.

† **DÉMON**. Ajoutez: — REM. Chateaubriand: donné

à ce mot un féminin: Que faisait à cela mon élégante démons? — Ma démons, comme un mauvais génie, se replongea dans l'abîme, *Dém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. I, Dernières lignes écrites à la Vallée-aux-Loups, etc.

— HIST. XVI^e S. Ajoutez: Demoniun, demon, LES-CALLIER, *Vocab. latin-franc.* 695.

† **DÉMONARCHISER**. Ajoutez: || [Mirabeau] d'it hautement qu'il ne souffrirait qu'on démonarchisât la France, et en même temps il est l'ami des coryphées du tiers, *Lett. de Mirabeau le père*, dans *Journ. offic.* 6 nov. 1871, p. 7418, 1^{re} col.

† **DÉMONIALITÉ** (dé-mo-ni-a-li-té), s. f. Terme de théologie. Nature, caractère du démon. *De la Démonialité et des animaux incubes et succubes*, par le R. P. SINISTRARI, traduit du latin par L. LEBEAU, Paris, 1875 (reimpression d'un ouvrage du XVII^e siècle).

— ETYM. Démonial, forme fictive, venant de démon.

† **DÉMONTABLE** (dé-mon-ta-bl'), adj. Que l'on peut démonter, défaire. La division se compose de canonniers démontables... *Gaz. des Trib.* 30 août 1870. Les navires marchands devraient avoir pour leurs embarcations de sauvetage des caissons à air démontables, *Journ. offic.* 6 janvier 1873, p. 56, 1^{re} col.

† **DÉMONTEUSE** (dé-mon-teu-z'), s. f. Ouvrière employée dans les machines qui tirent le fil à la filière.

† **DÉMONTEUR** (dé-mon-teur), s. m. Celui qui démonte. Huet le démonstre vous démontre que Minos est visiblement Moïse, puisqu'un de ces noms est visiblement l'anagramme de l'autre en retranchant les lettres n et e, VOLZ, *Dict. phil. Têrêlas*.

† **DÉMORDE**. Ajoutez: || 3^e V. a. Cesser de mordre, et, figurément, abandonner. La constance jamais ne démord ce qu'elle a résolu, MALIN, *Lexique*, éd. L. Lalanne. Je ne suis pas bien prompt à m'y promettre du bien; voilà pourquoi je démords fort aisément l'opinion des bons succès, in. ib.

† **DÉMOUCHETAGE** (dé-mou-che-ta-j'), s. m. Opération par laquelle le meunier, avant de mouliner, réunit les grains. Nettoyage meunier du blé, démoûchage, etc.; mouture proprement dite; démoûvation, transports divers de farine, sacs, etc.; blutage, *Mém. de la Soc. centr. d'Agric.* 1874, p. 501.

† **DÉMOULAGE**. Ajoutez: Le démoûlage [des bougies de paraffine] offre quelques difficultés, par suite du peu de retrait que présente cette substance, *Monit. univ.* 25 juin 1867, p. 828, 6^e col.

† **DÉMOUYOIR**. Ajoutez: Est-il possible que ni le point d'honneur, ni... ne vous puissent démoûvoir de cette oisiveté casanière? LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Oratius Tubero*, t. I, Dial. III.

† **DENAB** (dé-nab) ou **DENEB** (dé-néb), s. m. Étoile de première grandeur, α du Cygne.

— ETYM. Arabe, *dhenab* ou *dhenab*, querc; les astronomes arabes nomment en effet cette étoile *dhenab* et *ad-dajadja*, la queue de la poule, à cause de sa situation sur la queue de l'oiseau qui figure la constellation, *AVIC. Dict. etym.*

† **DÉNATURANT**, **ANTÉ** (dé-na-tu-ran, ran-t'), adj. Qui dénature. Ces alcools dénaturés ne peuvent être utilisés sans en extraire préalablement tout ou partie de l'huile dénaturante qu'ils contiennent, *Gaz. des Trib.* 4 janv. 1873, p. 10, 3^e col.

† **DÉNÉROLOGIQUE** (din-dro-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport à la dendrologie. Jardin botanique, dendrologique, *Journ. offic.* 21 déc. 1876, p. 9568, 3^e col.

† **DENDROMÉTRIE** (din-dro-mé-tri-e), s. f. Emploi du dendromètre, procédé d'évaluation du cubage des bois. Les procédés de la dendrométrie, NAQUETTE, *Expl. début et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 254. Dendrométrie et estimation des forêts; débit, vente et conservation des bois, *Progr. de l'École d'Agric. de Montpellier*, dans *Journ. offic.* 6 mai 1874, p. 3124, 3^e col.

† **DENDROPHILE** (din-dro-fi-d'), s. m. Espèce de serpent. Des serpents peuvent être confondus avec des branches; d'autres, les dendrophiles de l'Inde, des fles de la Sonde ou des Moluques, ont des teintes vertes d'une ravissante fraîcheur, rehaussées par des marques blanches ou noires: une imitation de végétal, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 694.

— ETYM. *δένδρον*, arbre et *φιλος*, serpent.

† **DÉNÉBOLA** (dé-né-bo-la), s. m. Dixième étoile de la constellation du Lion.

† **DENGUE** (dan-gh'), s. f. Fièvre épidémique ayant plusieurs des symptômes de la fièvre rhumatismale, qui apparaît dans les Indes occidentales et dans quelques-uns des États du Sud (États-Unis, en 1827 et 1828; elle a reparu à Savannah

(Amérique) dans l'été et l'automne de 1850. || On dit aussi fièvre de l'ague, et cette maladie a été observée aussi dans l'Orient. Presque tous gravement atteints par une épidémie de fièvre dengue qui sévissait alors dans la province (l'ancien Cambodge), TELLEPORTE, *Rapp. au ministre de la marine, Journ. offic.* 2^e AVR. 1871, p. 2546, 2^e col.

† DÉNICHÉMENT (dè-ni-che-man), s. m. Action de dénicher.

— HIST. XVI^e s. S. un dénigement de heronceaux, RAB. IV, 20.

DÉNICHEUR. Ajoutez : || 3^e X^e d'autres, dénicher de merles, locution proverbiale qui ne s'entend à quel'un qu'il en ait vu avoir trompé à notre insu, pour lui donner à entendre qu'on n'ignore pas ce qu'il a fait et qu'on ne veut pas être de nouveau sa dupe. || La locution vient d'une anecdote racontée par Boursault, *lettres nouvelles*, t. II, p. 153, 2^e édit. Un jeune paysan se confessa d'avoir rompu la hûle du voisin pour guetter un nid de merles qu'il se promettait de dénicher plus tard. Le curé, ainsi averti, alla lui-même les dénicher et les fit friasser. Plus tard, le même se confessant de courtiser une jeune fille, le curé demanda des renseignements ; mais le garçon, devenu avisé, lui répondit : à d'autres dénicher de merles. Voy. le *Courrier de la Fayette*, 1^{er} oct. 1866.

DÉNIER. Ajoutez : || 11^e Évaluation du poids des fils de soie. Filor en neuf, en dix deniers, *Journ. offic.* 21 JUIL. 1872, p. 5018, 1^{re} col.

† DÉNIVELLATION. Ajoutez : Fig. Qui, c'est-à-dire le Nord de la France que les importations sont de plus considérables ; mais qu'ont-elles produit ? y a-t-il eu, comme conséquence, une grande dénivellation de prix ? DUPUY DE LÔME, au Corps législatif, *Journ. offic.* 1^{er} fév. 1870, p. 215, 4^e col.

DÉNOMBREMENT. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Et ce présent dénombrement baillions par protestation ; se il plaist au roy nostre sire ou à ses deputés, que nous facions plus especial designation.... (1381), VARIN, *Archives adm. de la ville de Reims*, t. III, p. 575.

DÉNOMINATIF. Ajoutez : || Verbes dénomminatifs, verbes formés avec des noms, c'est-à-dire ayant pour radical un thème qui est nom, ou adjectif ou participe, ou même démonstratif. *Fleurir* est dénomminatif de fleur ; grandir, de grand ; troyer, de tu-toi. || Substantivement. Un dénomminatif.

† DÉNOMMEMENT (dè-no-me-man), s. m. Action de dénommer, d'énocler.

— HIST. XIV^e s. Lequel procureur, on nom pour ledit seigneur [l'archevêque de Reims]... presenta et bailla ausdits seigneurs du chapitre dénombrement de la terre et revenues que ledit seigneur estoit en foy et hommage d'iceulx de chapitre (1381), VARIN, *Archives admin. de la ville de Reims*, t. III, p. 617.

DÉNONCIATEUR. Ajoutez : || 4^e A Jersey, nom de deux officiers de justice, qui sont subordonnés au vicomte (voy. VICOMTE au Supplément), et qui exercent à peu près les mêmes fonctions. || Commissaires dénonciateurs, fonctionnaires nommés par les dénonciateurs, et qui exercent les fonctions de dénonciateurs auprès des tribunaux inférieurs créés à Jersey en 1852 (la cour pour le recouvrement de dettes n'excédant pas dix livres sterling, et la cour pour la repression des délits).

† DÉNEMENT (dè-ne-man), adv. D'une manière dense. Les districts les plus densément habités, *Journ. offic.* 12 nov. 1870, p. 8197, 3^e col.

† DÉNSIMÈTRE (dè-ni-si-mè-tr), s. m. Appareil servant à mesurer les densités.

— ETYM. Dense, et mètre, mesure.

DENSITÉ. 4^e Ajoutez : Densité relative d'un corps, ou, le plus souvent, densité simplifiée, le rapport de sa densité à celle de l'eau distillée prise à 4° au-dessus de zéro ; on l'obtient en prenant le rapport du poids du corps à celui d'un égal volume d'eau prise dans ces conditions. On mesure le poids spécifique le rapport du poids d'un corps à son volume, et poids spécifique relatif, ou simplement poids spécifique, le rapport du poids spécifique d'un corps à celui de l'eau distillée à 4° ; il en résulte que l'expression numérique de la densité relative est la même que celle du poids spécifique relatif.

La densité d'un gaz, d'une vapeur, est le rapport de son poids à celui d'un égal volume d'air pris dans les mêmes circonstances de température et de pression.

DENT. Ajoutez : || 15^e Dent à brunir, instrument de relieur. Alors avec une dent à brunir d'agate ou de caillou très-dur, en forme de dent-de-loup,

et d'une grosseur proportionnée à la tranche, il brunit avec soin de la manière suivante... *Manuel du relieur*, p. 185, Rorel, 1827. || 16^e Dent-dechien, instrument dit aussi double pointe (voy. POINTE n^o 7). || 17^e Mais dent de cheval, sorte de mais. La variété qui est généralement cultivée est la variété dent de cheval, remarquable par sa tardivité et par l'accroissement qu'elle prend en France et en Amérique, *Bulletin de la Soc. centr. d'agric.* 1875, p. 628. || 18^e Donner par les dents, donner un coup sur les dents, sur la bouche. Il [Caligula] n'eût pas pensé avoir bien foulé aux pieds la république, s'il ne lui eût encore donné du pied par les dents, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

— REM. 1. On lit dans Régnier : L'une se plaint des reins... L'autre du mal des dents, *Sat. XI*. On dit plus ordinairement mal de dents. || 2. La *Grammaire générale et raisonnée*, p. 41 (3^e édit. Paris, 1750) dit que malgré ses dents on peut malgré ses aidants. Rien ne prouve cette assertion, contre laquelle l'histoire est décisive.

† DENTELIER. Ajoutez : Nous allons chercher cette fois, non plus un de ces magnifiques ports naturels qui dentellent au nord, à l'est et à l'ouest les côtes de l'île... G. ARAGON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1875, p. 775.

† DENTELÉUR (dan-te-leur), s. m. Dentelleur de soies, celui qui fait des dents de soie, *Tarif des patentes*, 1858.

DENTELLE. Ajoutez : || 6^e Terme de lapidaire. Nom donné aux huit facettes de forme triangulaire qu'on coupe sur les arêtes des plats ou pans d'une pierre fine, crâtes, *Art du lapidaire*, p. 28.

† DENTELLIER, IÈRE (dan-te-lié, liè-r), adj. || 1^{er} Qui a rapport à la dentelle. Les plus anciens documents sur l'industrie dentellière remontent, paraît-il, au XV^e siècle ; c'est le Velay, petit pays du Languedoc, qui est généralement regardé comme le berceau de la dentelle, DEGREEF, *l'Ouvrière dentellière en Belgique*, p. 5. || 2^e S. m. Dentellier, fabricant de dentelle. Charles VII, en quittant le Languedoc, s'arrêta au Puy-en-Velay, où la puissante corporation des dentelliers, en le complétant, lui offrit un superbe pourpoint orné des plus magnifiques dentelles, DEGREEF, ib. p. 6. || 3^e S. f. Dentellière, ouvrière en dentelle. || Particulièrement, celle qui fait l'engreleur formant la lisière de la dentelle.

— REM. On écrit dentellier par deux ll ; mais la prononciation usuelle est dan-te-lié ; comme *battier* en regard de *battellier*.

DENTURE. Ajoutez : — REM. 1. Denture n'est ni dans l'Académie, 1694, ni dans Furetière, 1690. Il est dans Furetière, édit. de 1704 revue par Basnage. Richelet complète, 1750, dit : « Denture, l'ordre dont les dents sont rangées ; rang de dents. Ce mot est bas et populaire. » L'Académie de 1762 a : « Ordre dans lequel les dents sont rangées. Une belle denture. » || 2. Ce mot est dans Florian : Celui-ci [le lion] montra sa denture Pour prouver qu'il avait raison, *Fables*, II, 22.

† DENTURITION (dè-nu-tri-sion), s. f. Terme de physiologie. Se dit quelquefois pour déassimilation. Contrairement à l'opinion répandue, le café et le thé n'empêcheraient pas la denturition des tissus, DE PARVILLE, *Journ. offic.* 15 août 1873, p. 5117, 3^e col.

— ETYM. Dè-, préfixe, et nutrition.

† DÉODACTYLE (dè-o-da-kt-il), adj. Terme d'ornithologie. Qui a les doigts fendus. Passereaux dodactyles.

— ETYM. Δακτω, diviser, et δακτυλος, doigt.

† DÉOLOGIQUE. Ajoutez : Si la morale doit continuer à être déontologique, comme nous le pensons, n'est-il pas évident qu'il faut connaître nos devoirs avant de les pratiquer ? P. JANET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1874, p. 105.

† DÉONTOLOGISME (dè-on-to-lo-jis-m), s. m. La morale du devoir, dans le langage des utilitaires, P. JANET, *Ibid.* des Deux-Mondes, 1^{er} nov. 1871, p. 105.

— ETYM. Voyer, ONTOLOGIE.

† DÉPAISSELAGE (dè-pè-se-lâ-j), s. m. Action de dépaiseler.

† DÉPAISSELER (dè-pè-se-lé), v. a. Se double devant une syllabe muette : je dépaiselle, je dépaisellerais, t. a. Enlever les pisseaux ou échals des vignes, opposé à paisseler.

† DÉPARASSEMENT (dè-pa-pe-ra-se-man), s. m. Action d'emporter des papiers, de se débarrasser de papiers. Il restera... l'armoire, avec les

brochures et papiers que'elle contient, et pour le transport desquelles j'enverrai d'ici une malle, avec une lettre pour prier M. Deleyre de présider à ce déparassement, J. J. NOUSS. *Lett. à Mme d'Épinay*, mai 1756, dans *Mém. de Mme d'Épinay*, t. II, p. 138.

† DÉPARAQUER. Ajoutez : || 2^e Terme militaire. Faire sortir du pare le matériel.

DÉPART. Ajoutez : || 4^e Terme de turf. L'instant où le starter donne le signal du départ en abaissant le drapeau qu'il tient à la main. || Faux départ, se dit quand un ou plusieurs chevaux devancent le signal.

† DÉPARTEMENT. || 1^{er} Ajoutez : Ayant fait déclarer par le roi qu'il [le cardinal de Richelieu] réduisait ses prétentions pour le droit d'amortissement à trois millions six cent mille livres, il fallut travailler à en faire le département, MONTCHAL, *Mémoires*, t. I, p. 62.

DÉPARTIR. Ajoutez : || 4^e Synonyme d'affiner, en parlant de métaux précieux. L'affinage national est conservé à Paris pour le service des monnaies ; le public a la faculté d'y faire affiner ou d'en partir des matières d'or et d'argent contenant or, *Loi du 19 brumaire an IV*, art. 126.

† DÉPARTITEUR (dè-pa-ri-teur), s. m. Celui qui départit, qui départage. Partage d'opinion, président appelé comme départiteur... le partage aurait été vidé par l'appel du président d'une autre chambre, et non du conseiller ou des conseillers les plus anciens... l'appel du président comme départiteur avait été ordonné par l'arrêt même de partage, *Gaz. des Trib.* 11 juin 1870. Le garde des sceaux était le président de cette juridiction mixte... il intervenait comme un véritable médiateur... mais, au lieu de prendre le garde des sceaux pour départiteur, on prend trois grandes personnalités qui seront choisies pour une période de trois ans par l'assemblée législative, BERTAULD, *Journ. offic.* 1^{er} mai 1872, p. 3899, 3^e col.

† DÉPASSIONNÉ, ÉE (dè-pa-sio-né, née), part. passé de passionner. Qui n'a plus de passions, qui les a perdues ou rejetées. Il ne faut pas perdre de vue que le peuple américain est un peuple dépassionné, TALLEYRAND, *Mém. sur les relat. comm. des États-Unis avec l'Angleterre*. (Institut, an III).

† DÉPATRIÉ, ÉE (dè-pa-tri-é, ée), adj. Qui a perdu sa patrie. || Substantivement. C'était un grand contentement pour ces deux dépatrés de trouver en ces pauvres ménages... un coin de tendresse et de vie familiale, ALPH. DAUBET, *Fromont jeune et Risler aîné*, t. 2.

† DÉPAYSEMENT. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Quelque dépaysement que fût l'esclave, il ne se pouvait affranchir au préjudice de son maître, EST. PASQUEUR, *Recherches*, IV, 6.

DÉPAYER. Ajoutez : || 5^e Fig. Dépayer le sujet d'une œuvre dramatique, le transporter dans un autre pays. Comme j'ai entièrement dépaysé les sujets pour les habiller à la française, *cons. le Menteur, au lecteur*.

DÉPÊCHE. || 2^e Ajoutez : || Dépêche simple, celle qui est passible du minimum de la taxe (régime qui). || Dépêche recommandée, celle pour laquelle le bureau de destination transmet, par la voie télégraphique, à l'expéditeur même, la reproduction intégrale de la copie envoyée au destinataire, suivie de la double indication de l'heure précise de la remise et de la personne entre les mains de laquelle cette remise a eu lieu, *Instruction à l'usage des bureaux municipaux*, Paris, 1873, p. 26. || 3^e Hâte, action de se dépêcher. Avec la vive dépêche d'une main très-réelle, VOLT. *Dict. philos. Épopée de Milton*.

— HIST. Ajoutez : xv^e s. Ils [les marchands] les fies marchandes] pourroient tirer, mener et conduire... qui seroit un très-grand bien et profit pour le despêche de toute la marchandise de ce royaume, *Procès-verbaux du Conseil de régence de Charles VIII*, p. 22.

† DÉPENSABLE (dè-pa-sa-bl), adj. Qui peut être dépensé. L'équivalence entre les quantités de force dépensable, *Cours de l'Enchaînement des idées fondam.* t. I, p. 152.

DÉPÉRIR. — HIST. Ajoutez : xv^e s. Marchandises aventurées, affondrées ou depéries en la rivière, MANTILLER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 25.

† DÉPÉRISSANT, ANTE (dè-pé-ri-san, san-t), adj. Qui dépérit. On exploite ordinairement [dans un bois de sapins] un nombre correspondant à un arbre, un arbre et demi, ou deux arbres par hectare, non compris les perches mortes et dépérissantes.

santes, BROILLIARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1876, p. 924.

† **DÉPIAUCER** (dé-pio-té), v. a. Terme populaire. Ôter la peau. Son Apollon, écorchant Marsyas, dépiante les jambes du satyre vaincu avec l'apômb d'un boucher troussant un bouff, RH. BURY, *la Liberté* du 30 mai 1867.

† **DÉPISTER**. *Ajoutez* : || 3° En un sens opposé et néologique, faire perdre la piste. *Le Courrier de l'Angelas*, 1^{re} déc. 1875, p. 445, cite ces exemples : Le renard venait de traverser un étang, afin de dépiester les chiens, *éug. suz*; ils sont dans leur rôle, comme l'individu qui vient de faire un mauvais coup, et qui détaille à toutes jambes pour dépiester les gendarmes, *le XIX^e siècle*, 27 sept. 1875.

— HIST. *Le Courrier de l'Angelas*, 1^{re} déc. 1875, p. 443, remarque que dépiester n'est pas dans Furetière (1737), et qu'il se trouve dans une phrase du *Journal de Trévoux* : On y dépieste (découvre) les dernières traces du territoire législois, août 1737, p. 1351, et que des lors ce mot paraît dater de la première moitié du dix-huitième siècle.

† **DÉPÎT**. — REM. *Ajoutez* : || 3°. On a dit : on dépit que, pour : par dépit de ce que. Sa mère m'a autrefois dit pis que pendre de lui, en dépit qu'il traitait si mal sa jeune femme, *QUI PATIN, Lettres*, t. II, p. 291.

† **DÉPIER**. — REM. *Ajoutez* : || 2. Au sens de défier, indiqué dans la remarque 1, dépiéter prenait de plus en plus l'infinitif. Cloriste dépiète De les ravoir jamaïs, *com. Leriche*, éd. Marty-Laveaux.

† **DÉPIVOTER** (dé-pi-vo-té), v. a. Couper le pivot d'une racine. On se sert généralement de plants de basse tige repiqués en pépinière et qu'on a dépiotés, *G. MAGNENIS, Man. de sylvic.* p. 264, Nancy, 1873.

† **DÉPLACEMENT**. *Ajoutez* : || 3°. Par emploi néologique, visite avec résidence chez quelqu'un, en quelque lieu. Le duc... est actuellement en déplacement de chassé... Il est en Italie pour sa santé, il se trouve très-bien de ce déplacement. On annonce que Lord... viendra bientôt en déplacement à Paris. Ce qui m'étonne de mon gendre, disait-elle confidentiellement à la marquise de La Vexie, qui était elle-même en déplacement à Trouville, oct. FEUILLET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} octobre 1875, p. 482. || Voilà le mot passé des petits journaux dans les revues et dans le monde.

† **DÉPLIANT** (dé-pli-an), s. m. Album d'images qui se déplie. Une de ces aventures qui se déroulent comme des albums d'images fort à la mode dans notre enfance et qu'on appelait des dépliant, ALPH. DAUBET, *Journ. offic.* 10 janv. 1876, p. 272, 2^e col.

† **DÉPLOIER**. *Ajoutez* : || 2°. Se déployer, v. refl. Pleurer sur soi-même. Mme de Pompadour [sémme du conspirateur impliqué dans l'affaire de Cellanore] disait toujours en se déplorant... STAAL, *Mémoires*, t. I, p. 157, in-8°, 1824.

† **DÉPOINTEMENT** (dé-poin-te-man), s. m. Action de prendre la place d'un fermier, au mépris du droit de marché dans le Santerre et ailleurs. Il [le propriétaire qui rentre dans son bien] s'expose en ce cas aux violences des gens du pays, qui voient dans ce fait un dépointement et une atteinte portée à leurs prérogatives, *Journ. offic.* 16-17 août 1876, p. 6440, 2^e col.

† **DÉPOINTER**. *Ajoutez* : || 2°. Dépointier une bouche à feu, la déplacer de sa position de pointage.

† **DÉPOINTER** (dé-poin-té), v. a. Exercer un dépointement.

— ETYM. *Dé...*, préfixe, et *point* : faire quitter le point où l'on est.

† **DÉPOINTEUR** (dé-poin-teur), s. m. Celui qui exerce un dépointement. De 1679 à 1747, les édits et les arrêtés contre les fauteurs du droit de marché, contre les auteurs et complices des actes de vengeance commis sur les propriétaires et sur les dépointeurs, se succèdent de plus en plus rigoureux, sans rien changer à l'état des choses, *Journ. offic.* 16-17 août 1876, p. 6440, 2^e col.

† **DÉPOLARISANT**, ANTE (dé-po-la-ri-zan, zant), adj. Qui dépolarise. Substance dépolarisante, LE CLANCHÉ, *Acad. dess. Comp. rend.* t. LXXXII, p. 56.

† **DÉPOLISSER** (dé-po-li-seur), s. m. Celui qui dépolisse. Dépolisseur de verres, *Tarif des patentes*, 1858.

† **DÉPONTILLAGE** (dé-pon-ti-la-j), *ll* mouillées, s. m. Terme de verrier. Action de polir une glace avec le pontil. Nous avons remarqué, en traitant du cristal uni, que le dépontillage ou le fletteage fait perdre à la pièce brute une partie de son poids. *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. VI, p. 569.

† **DÉPONTILLER** (dé-pon-ti-llé, *ll* mouillées), v. a. Terme de verrier. Pratiquer le dépontillage. Pour dépontiller ou fletter le cristal uni, et l'amener à l'état convenable pour la vente, on lui enlève environ 6 p. 100 de son poids, et il ne nous reste de ces 141 kil. de composition que 100 kil. de cristal uni dépontillé. *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. VI, p. 569.

† **DÉPOPULARISATION**. *Ajoutez* : || 2° Action de dépopulariser. Dépopularisation des acquéreurs de biens nationaux, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 230.

† **DÉPOPULARISER**. || 1° *Ajoutez* : Moyen hien sûr de dépopulariser ces acquéreurs de biens nationaux, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 229.

† **DÉPOPULATEUR**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Sacrileges, desrocheurs... dépopulateurs de champs, *Const. gener.* t. II, p. 65.

† **DÉPÔTE**. *Ajoutez* : || 6° Action de se démettre d'une fonction occupée; expression usitée particulièrement en ce qui concerne les arbitres.

† **DÉPÔSER**. *Ajoutez* : || 12° Fige. Dépôser son cœur, confier tous ses sentiments. Enfin j'ai déposé mon cœur à M. d'Uzès, sév. 6 avr. 1872.

— REM. *Ajoutez* : En résultat de la discussion qui établit qu'on dit déposer un témoignage, mais qu'on ne peut pas dire déposer un fait (il faut déposer d'un fait), ce vers de Florian est incorrect : Mille témoins pour un dépositant attentat, *Fab. v.* 19.

† **DÉPOSITION**. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Eschevins ameneront gens dignes de foi à faire ceste information; et moneit furent par devant li tabel lions estaulz à eus oyr, et mirent en escrit la deposicion de eus (1301), VARIN, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 1^{er} part. p. 44.

† **DÉPÔT**. *Ajoutez* : || 11° Dépôt-séquestre, dépôt d'une chose litigieuse, fait soit par les parties, soit par ordre de justice.

† **DÉPOTAXE** (dé-po-té-ix), v. a. Terme normand. Vendre au pot, en détail, des boissons en barriques. Sur les cabarets normands, on voit très-fréquemment cette enseigne : Cidre à dépotayer.

— REM. On écrit aussi *dépoteyer*.

— ETYM. *Dé...*, préfixe, et *pot*.

2. **DÉPOTAYER** (dé-po-té-ix), s. m. Débit de boissons au pot. Il tient un dépotayer. || Escalier dépotayer, à Rouen, petit escalier pour descendre à la cave, et par où les boissons ne peuvent être remontées que dépotées, par opposition au grand escalier par lequel on descend et on remonte les fûts.

† **DÉPÔTER**. *Ajoutez* : || 3° Terme d'artillerie. On dit qu'une fusée dépoté, lorsqu'elle lance les artifices contenus dans le pot, avant que toute la composition fusante soit brûlée.

† **DÉPOTOIR**. *Ajoutez* : || 4° Vaisseau destiné au mesurage des liquides. Décret [du 16 nov. 1875] relatif à la vérification et au poinçonnage des dépotoirs destinés à mesurer les liquides, *Journ. offic.* 17 nov. 1875, sommaire. Art. 2 : La taxe de vérification première et de vérification périodique des dépotoirs destinés à mesurer les liquides est fixée ainsi qu'il suit : 4° dépotoirs d'un demi-hectolitre d'un hectolitre et d'un double hectolitre, chacun 2 francs, *ib.* p. 9385, 3^e col.

† **DÉPOUILLE**. || 6° *Ajoutez* : || Au sens actif, action de récolter. Jusqu'au 1^{er} septembre prochain, pour les terres qui seront alors dépouillées, et pour les autres terres, jusqu'après la dépouille entière des fruits... *Loi du 30 avril 1790*, art. 1^{er}. || Une terre en dépouille d'avoine, une terre où l'on vient de récolter de l'avoine. || 7° *Ajoutez* : || Un modèle est ou n'est pas de dépouille, suivant qu'on peut ou non le mouler en bloc. Puis on les coule en plomb [les morceaux du modèle], lorsqu'on a obtenu la meilleure empreinte possible en terre; et, si je m'exprime ainsi, ce n'est pas sans intention, car il s'agit souvent d'une dépouille difficile [c'est-à-dire difficile à retirer entiers du moule], *Œuv. de Benvenuto Cellini*, trad. de L. Lécianché, *Traité de l'orfèvrerie*, ch. XII, ou t. II, p. 331.

|| 8° Droit de dépouille, droit en vertu duquel l'évêque ou l'archidiacre s'emparait de la succession des curés décédés.

— ETYM. *Ajoutez* : La basse latinité avait fait avec le latin *spoliare* deux composés qui avaient le même sens : *exspolia*, dans Isidore, XVIII, 2, et *dispolia*, dans Du Cange, an 834.

† **DÉPOUILLEMENT**. *Ajoutez* : || 5° Opération par laquelle un ver à soie se débarrasse de son enveloppe. Nous avons aidé ainsi au dépouillement complet de seize insectes, J. SANY, *Mém. d'Agriculture*, etc. 1870-71, p. 264.

— HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Et estes remplis en luy [Jésus-Christ] qui est le chef de toute prin-

pauté et puissance; auquel aussi estes circoncis de circoncision non point faite de la main par despoillement du corps de la chair, mais en circoncision de Christ, *Coloss.* II, 11, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1625.

† **DÉPOUILLE**. *Ajoutez* : || 14° Terme de magnanerie. Se dit du ver à soie qui se débarrasse de son enveloppe. Elle remarqua, un jour, qu'un beau ver, à la quatrième mue, n'avait pas pu se dépouiller complètement, et que partie de ce dépouillement étranglé à l'avant-dernier anneau de l'insecte formait un sac assez plein, J. SANY, *Mém. d'Agriculture*, etc. 1870-71, p. 264.

† **DÉPREHENDRE**. *Ajoutez* : À Caen, m'a été fait plainte que vers Cherbourg il y a des pirates français qui ont commission du roi d'Espagne, qui déprèdèrent leurs vaisseaux des marchandises, et sont soutenus par ceux dudit Cherbourg et gentils-hommes voisins, *Rapport de Laroche d'Infratille à Richelieu*, en 1629, ch. 3, cité dans J. CALLET, *L'Administration en France sous Richelieu*, II, 30, Paris, 1860.

† **DÉPRESSAGE** (dé-prè-sa-j), s. m. Action de rendre, dans un plant de pins, les arbres moins pressés. De huit à dix-huit ans [des pins], on obtient, par le dépressage, une grande quantité de bûches, sur lesquelles se jettent tous les villages de la contrée [Sologne] et tous les boulangers des villes, JOHANET, *Journ. des Débats*, 28 mars 1876, *Feuilleton*, 1^{re} page 6^e col.

† **DÉPRESSER**. *Ajoutez* : || Terme de mécanique. Faire cesser la pression.

† **DÉPRIER**. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Jamais le magistrat ne doit être prié pour faire son devoir, ny despié pour ne faire chose qui soit inique et deshonesté, *nomm. République*, II, 4.

† **DÉPULPER** (dé-pul-pé), v. a. 1^{er} s. raser une pulpe. Dépulper des racines, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 52.

2. **DÉPUTE**. *Ajoutez* : || 3° Dans les fies Normandes, suppléant d'un fonctionnaire, généralement nommé par lui; il s'acole au titre de la fonction : député-gouverneur; député-vicomte, à Jersey (voyez vicomte); député-prévôt, à Guernsey et à Aurigny, le député du prévôt de la reine; député-greffier, à Guernsey; député-sénéchal, à Serk.

† **DÉPUTER**. *Ajoutez* : || 3° Députer à, destiner à (emploi vieilli). Ces petites bêtes [les abeilles] que la nature a députées à faire ce métier [le miel], *MALH. Leriche*, éd. L. Lalanne.

† **DÉRAGER** (dé-ra-jé), v. n. Il se conjugue comme rager. Terme populaire. Cesser d'être en rage, de rager. Depuis ce matin je ne dérage pas... comprenez-vous cela, ce coiffeur qui n'avait qu'un quart d'heure à lui et qui consacre une heure un quart à me coiffer, et ensuite se met à me raconter un tas d'histoires, J. A. CORMIER, *Une famille en 1870-71*, p. 62.

† **DÉRAILABLE** (dé-rè-la-bl), adj. Se dit de locomotives qu'on peut faire dérailler à volonté, sur les chemins de fer américains.

† **DÉRAISONNABLEMENT**. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Pour la délivrance douquel, comme prideraisonnablement, nous aions escript... (1363), VARIN, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. III, p. 41.

† **DÉRANGER** (dé-ran-jeur), s. m. Celui qui dérange. Il est impossible d'admettre que, le lendemain même de la mort d'un écrivain, il y ait un arrangeur ou plutôt un dérangeur qui se soit fait un jeu de détruire l'économie régulière d'un ouvrage... BOISSIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1870, p. 413.

† **DÉRASEMENT** (dé-ra-se-man), s. m. Action de déraser. Le dérasement d'un mur pour la conversion en mur bahut, orné d'une grille, donne lieu à la perception du droit complet d'alignement, *Décret du 28 juillet 1871, Bulletin, partie principale*, 2^e sem. 1874, p. 61.

† **DÉRASER** (dé-ra-zé), v. a. Terme de travaux d'art. Abattre le sommet d'un terrain, d'une coupe, d'un mur, etc. Ce banc sous-marin a été abattu par les lames et presque entièrement dérasé, *Journ. offic.* 15 oct. 1875, p. 8670, 2^e col.

† **DERBY** (dér-bi), s. m. Course qui se fait à Epson dans le mois de mai, la plus illustre et la plus considérable des réunions hippiques de l'Angleterre, ainsi dite d'après lord Derby, qui l'a fondée; c'est une poule pour pouliches et poulains de trois ans. || En France, prix qui se court à Chantilly sur une piste de 2100 mètres, le dimanche qui suit l'Ascension.

† **DÉRÈGLEMENT**. *Ajoutez* : || 4° Infraction aux ré-

gles de la poésie. Cet horrible déréglément qui mettrait Paris, Rome et Constantinople sur le même théâtre, *constr. M. l. Eramen.*

DÉFIERER. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Car trop est grans nécessités Qu'en bienfaits vous exercites, Se vostre voloirs [lisez voloir] ne desrueille Dissimuler qui vous aveugle ; Car tout faites en yex de juze... *Bibl. des ch. 1873, p. 14* (si la dissimulation qui vous aveugle ne dérègle votre voloir).

DÉJELIE, EE (dé-je-lie, ée), *adj.* Terme de librairie. Se dit d'un livre où de la reliure. Les fourberies de Scapin, comédie par J. B. P. Molière ; et se vend pour l'auteur, à Paris, chez Pierre Le Monnier. 1671, in-12... *dérègle, Librairie Morgand et Fatout, Bullet. mensuel, n° 1, janvier 1876, p. 102.*

DÉRIVER. Ajoutez : Tu ne t'aperçois pas, dériseur subtil, qu'il n'est pas en de les arguments qui ne se retournent contre toi, MARCO EDUARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1876, p. 92.

DÉRIVATIF. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Il y a deux espèces de verbes, l'une primitive comme aimer, l'autre derivative comme de melancholie melancholiser, MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 28.

1. **DÉRIVATION.** — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Trop grant multitude de humeurs par vose d'assemblément ou dérivation, LANFRANC, *l'* 48.

2. **DÉRIVATION.** || 2^e Ajoutez : || Terme d'artillerie. Nom donne à la quantité dont les points de chute des projectiles obliques s'écartent de la trace du plan de tir ; le sens de la dérivation dépend de celui des rayures et du tracé des projectiles. Les angles de tir, les hausses, les dérivations, les angles de chute, les vitesses restantes... H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 6 janv. 1875, p. 166, 3^e col. Si l'on change beaucoup de latitude, l'influence de la rotation de la terre sur la dérivation peut devenir très-appreciable, *id. ib.* p. 167, 1^{re} col.

— SYN. DÉRIVATION, DÉVIATION. En artillerie, déviation est un écart irrégulier, qui varie d'un coup à l'autre et qui entraîne les inexactitudes du tir ; dérivation est un écart régulier, constant à chaque distance, qu'on connaît à l'avance et dont on peut tenir compte, de sorte que la justesse du tir ne s'en trouve pas altérée.

DÉRIVE. Ajoutez : || 2^e Sorte de quille qui s'adapte à une embarcation. Tout a été prévu d'avance pour faire de la dunette un bateau navigant : comme en place, voile, ancre et grelin, canot de sauvetage, quille ou plutôt dérive qui, cachée dans une coulisse, se développe une fois le navire à flot (le *Buss hollandais*), qu'une simple dérive placée sur le côté rend parfaitement navigable, *Extr. du Journ. du Havre, dans Journ. offic.* 13 fév. 1873, p. 1056, 2^e et 3^e col. || 3^e Terme d'artillerie. Quantité dont il faut porter la hausse en dehors du plan de tir pour tenir compte de la dérivation en pointant un canon rayé. || 4^e Sardine de dérive (voy. SARDINE au Supplément).

DÉRIVEMENT (dé-ri-ve-man), *s. m.* Action, état d'une eau courante qui sort de son canal.

— HIST. XVI^e s. Gens assiegeez en leurs maisons au moyen de la grande crue, desryvement et inondation des eaux de la riviere de Loire, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1469, p. 26.

3. **DÉRIVER.** Ajoutez : || 3^e Terme d'artillerie. Se dit de l'action d'un projectile qui s'écarte du plan de tir en écartant aux causes qui produisent la dérivation.

1. **DÉRIVER.** Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Les dens [une femme défigurée par le feu ardent] avoit si desriviez. Les gencives si decharnées Et les narines si chevees [creusées], Que tant par est espoanable Qu'ele sembloit un vif deable, GAUTIER DE CHANCY, les *Miracles de la Sainte Vierge*, p. 166, publiés par l'abbé Poquet.

DÉROBEMENT. Ajoutez : || 2^e Au propre, action de dérober, d'enlever par larcin.

— HIST. XII^e s. Suranus, ki donat az prisons à soi venans et à ceaz [reux] ki firent del derrobement les lumbarz toutes les choses lesqueiz il semblaient avoir le monstier, li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 222.

DÉROBER. Ajoutez : || 1^{re} Terme de turf. Un cheval qui dérobe, quand il s'écarte de la piste.

DÉROGER. Ajoutez : || 6^e Action, ôter par dérivation. Le Fils de Dieu lui donnait toujours [à l'Eglise judaïque] la même autorité qu'elle avait pour soutenir et instruire les enfants de Dieu, ne lui dérogeant la créance que dans le point que Dieu avait révélé pas tant de miracles ; car la

croiance qu'il donnait par ces miracles à l'Eglise chrétienne ne dérogeait qu'à cet égard à la foi de l'Eglise judaïque, *boss. Médit. Evang. Scrm.* de N. S. 55^e journée.

DÉROLEMENT (dé-ro-le-man), *s. m.* Terme administratif. Action d'effacer quelqu'un d'un rôle.

DÉROQUER (dé-ro-ké), *v. a.* Terme d'agriculture. Extirper. L'ajonc se mêle-t-il à la bruyère, la valeur du sol se relève ; si cet ajonc y croît seul, on peut en le déroquant obtenir une terre à blé, G. DE CHERVILLE, *le Temps*, 14 avril 1873, 3^e p. 6^{re} col.

DÉROUÈTEMENT (dé-roù-te-man), *s. m.* Terme d'assurances maritimes. Changement de route. Que le tarif de toutes les compagnies était indistinctement pour chacun d'eux [les ports des Philippines], et que Manille, point central, était considéré comme les réunissant tous en raison même de l'égalité des risques courus et de l'absence de déroùtement, *Gaz. des Trib.* 22 avril 1876, p. 393, 3^e col.

DÉROYALISER (dé-ro-ia-li-zé), *v. a.* Ôter les sentiments royalistes. Nous déroyalîsmes aussi le peuple, BABEUF, *Pièces*, 1, 64.

DÉROÏER. Ajoutez : || 10^e Fig. Ette déroïer, se dit d'une personne qui ne se montre pas, mais qui exerce une action réelle dans une affaire.

DES. — REM. Ajoutez : || 2^e Racine a dit, *Mithr.* 1, 3 : Qui sait si... Ce roi... N'accuse point le ciel qui le laisse outrager, Et des indignes fils qui n'ont le venger. A ce sujet Racine le fils remarque : « Il faut nécessairement d'indignes, je crois que c'est une faute d'imprimer qui s'est conservée dans toutes les éditions. L'auteur avait mis, selon les apparences, et deux indignes fils. » D'autres éditeurs ont mis et ses indignes fils. Il paraît bien que la vraie leçon est des indignes fils (voy. au Supplément de Remarque 7).

DÉSACCLIMATÉ, EE (dé-za-kli-ma-té, 1^{re}), *adj.* Qui est sorti de son climat. Tous ces peintres plus ou moins désacclimatés, EUG. FROMENTIN, *les Maîtres d'autrefois*, 1876, p. 23.

DÉSACCLIMATÉMENT (dé-za-kli-ma-te-man), *s. m.* Perte des conditions qui avaient procuré l'acclimatation. Le jour où, comme en Islande, par suite d'une modification imprévue dans les rapports acquis entre le climat et les habitants, il y aura désacclimatation, *Rev. d'anthrop.* 1, iv, p. 298.

DÉSACCOUTUMER. — HIST. Ajoutez : XII^e s. En deux manières desaccoutumet li irois biezie lo corage à poiser : la premiere... li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 366.

DÉSACIDIFICATION. Ajoutez : Par la désacidification, la tourbe perd ses qualités nuisibles, *Journ. offic.* 14 oct. 1873, p. 6366, 3^e col.

DÉSACFÉATION (dé-za-fé-ka-sion), *s. f.* Terme de finances. Action d'effacer une affectation. Désacféation d'un crédit. On n'a pas eu besoin de recourir à cette avance ; aussi vous venez, par une loi spéciale, d'en voter la désacféation, COCHERY, *Rapp.* n° 328 du 20 juill. 1876, à la Chambre des députés.

— ETYM. Dés... préfixe, et affectation.

DÉSACFECTER (dé-za-fé-kté), *v. a.* Terme administratif. Cesser d'affecter une somme, un objet à un emploi déterminé. Il a fallu désacféter 97 millions de l'emprunt de 1869 qui, primitivement, étaient destinés à rembourser le Crédit foncier, *Journ. offic.* 21 juin 1876, p. 6361, 3^e col.

DÉSACFILIÉ (dé-za-fi-li-é), *v. a.* Nécrologisme. Faire cesser une affiliation. || *V. rép.* Se désacféier, se retirer d'une affiliation. Les ouvriers affiliés à l'Internationale... seulement vous ne dites pas comment ils pourront se désacféier, et c'est là le point grave, *Journ. offic.* 8 mars 1872, p. 1611, 3^e col.

DÉSAGRÉER. Ajoutez : || 2^e V. a. Ne pas agréer, ne pas accepter quelque chose. La reine, qui d'abord avait voulu par prudence maintenir les laboureurs, parut aussitôt ne point désagréeir ce qui se faisait, *M. de NOTTEVILLE, Mém.* p. 306.

DÉSAGRÉGEABLE (dé-za-gré-ja-blé), *adj.* Qui peut être désagrégé. Roche facilement désagrégable, CH. MARTENS, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXVII, p. 934.

DÉSAILER (dé-zé-lé), *v. a.* Ôter les ailes. || Particulièrement, ôter les ailes d'une graine. Parmi les graines résineuses, celles du sapin demandent beaucoup de ménagement ; il faut les manipuler le moins possible, éviter de les désailler et les récolter à proximité des endroits à ensemençer, G. BARRAUD, *Man. de syrie*, p. 237, N. hey. 1871.

Le kilo [de graines d'épicea] en renferme 160000 fraîches et désaillées, N. FLICHE, *Man. de bot. forestière*, p. 296, Nancy, 1873.

DÉSAMANTATION (dé-zé-man-ta-sion), *s. f.* Action de désamenter. M. Bertrand communique, au nom de M. Marcel Depretz, un travail sur la rapidité de l'aimantation et de la désamantation, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 3 juin 1875, p. 3953, 3^e col.

DÉSALTÉRANT. Ajoutez : || Arbre désaltérant, le *Physocera gigantea* de l'Inde, BAILLON, *Diet. de bot.* p. 247.

DÉSAPPRENDRE. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Desdiscere, desapprendre, CHASSANT, *Petit vocabul. lat.-français*, p. 5.

DÉSAPPROVISIONNEMENT (dé-za-pro-vi-zion-ne-man), *s. m.* Action d'enlever un approvisionnement ; résultat de cette action. Art. 1^{er}. Le stationnement des voitures, bêtes de trait et de somme employées au service d'approvisionnement et de désapprovisionnement des halles et marchés de Paris... Art. 4. Pendant la durée des marchés, les voitures de désapprovisionnement ne pourront être amenées... aux places de vente, Ordonn. de police, 14 juin 1873.

DÉSARÇONNER. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. A l'encontreur fut grantz li frois [le froissement] Des lances, dont il s'entretoient Tiels coups, qui s'enl'etredesarçonner, *Mervais*, p. 175.

DÉSARGENTAGE (dé-zar-jan-taj), *s. m.* || 1^{er} Action d'enlever l'argent sur les objets argentés. Sont rangés dans la première classe des établissements insalubres, dangereux ou incommodes, les ateliers de désargentage du cuivre par le mélange de l'acide sulfurique et de l'acide nitrique, *Ordonn. roy.* 27 mai 1838, art. 1. || 2^e Se dit au si de l'effet de l'usure. Le désargentage de flambeaux anciens. || 2^e Action de retirer l'argent contenu dans le plomb.

DÉSARGENTATION (dé-zar-jan-ta-sion), *s. f.* Action de retirer l'argent d'un minerai. Une des branches importantes de notre industrie est la fonte et la désargentation des minerais de plomb argentifère, cendres d'orfèvres, etc., *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 171.

DÉSARGER. Ajoutez : || 4^e Retirer l'argent contenu dans un métal. Désargenter du plomb, de l'or. || 5^e Selon un vieux diction, encore en usage dans les campagnes, être désargenteé comme le crucifix de Saint-Gervais, être sans argent.

DÉSARGENTEUR (dé-zar-jan-teur), *s. m.* Celui qui retire l'argent contenu en un métal. Fondeurs en métaux... désargenteurs de plomb, lamineurs, mécaniciens, *Journ. offic.* 10 mars 1875, p. 1801, 3^e col.

DÉSARNIR (dé-zar-nir), *v. a.* Ancien terme de marine. Démarrer, dégager des amarres. Le lieutenant descend entre les deux ponts avec le maître canonier ; il a soin de faire désarnir et déboucher tous les canons, de les faire amorcer et mettre en état de tirer quand il est besoin, *Corresp. de Colbert*, III, 2, p. 313.

DÉSASSERVIR (dé-za-sér-vir), *v. a.* Tirer d'asservissement.

— HIST. XVI^e s. Tous est fait pour homme servir, Et homme est fait pour servir dame, Et ne s'en peut désasservir, AL. CHARTIER, *Poés.* 751.

DÉSASSORTIR. Ajoutez : || 1^{er} N'être pas assorti à, n'être pas en conformité avec. Une qualité subordonnée [le protectorat] semblait y désassortir trop [à la haute valeur de Fouquet] pour que l'offre n'en dût déplaire plutôt qu'agréer, DE MONTAGLON, *Hist. de l'Acad. de peinture* [Mém. attribus à H. Testelin], t. II, p. 45.

DÉSBAUER. — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. Pour avoir l'enfant ses cheveux crespés, quant il sera desoché, lui soit rué du vin blanc sur son chef, les *Evang. des quenouilles*, p. 109.

DÉSBAVEUGLE. Ajoutez : La France elle-même, quand elle sera débaveuglée, aura honte d'avoir pu un sujet du roi [M. de Lambesc], parce qu'il l'a servi fidèlement, *Lett. de Marie-Annetonette, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1866, p. 672.

DÉSBAVOUABLE. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. O Phœton, enfant très recevable De moy ton pere et non desavouable, CL. MAROT, *Œuvr.* t. III, p. 66.

DÉSCELLEMENT. Ajoutez : Je présume qu'à une époque quelconque on détacha du groupe la figure de Mars, qu'alors le bras gauche fut cassé dans le descellement qu'on en fit, que la statue de Vénus (de Milo) resta mutilée jusqu'à ce que quelque circonstance ait donné lieu de la restaurer,

QUATREMIÈRE DE QUINCY, dans l'*Opin. nation.* 25 juin 1875, 2^e page, 4^e col.

† **DÉSCENDERIE.** Ajoutez : Mardi matin, vers 7 heures, 15 ouvriers... descendirent dans les puits des Malécots, par la descenterie (c'est le mot sacramental) située au nord dudit puits, *Journ. offic.* 25 oct. 1869, p. 1388, 3^e col.

† **DÉSCENDRE.** Ajoutez : || 2^e. Terme de turf. Quand un cheval appelé à courir acquiesce une plus-value, on dit qu'il désiend, parce qu'en effet la proportion dans laquelle on parait contre lui tombe. Ainsi, un cheval qui hier était cote à 7 contre 1, et qui est aujourd'hui à 5 contre 1, est un cheval qui désiend.

— REM. Ajoutez : || 3. Il avait froid; il est descendu se chauffer chez son directeur. Locution populaire, affectée d'une ellipse forte, mais non incorrecte.

† **DÉSCENDU.** Ajoutez : || 5^e. Au descendu, au moment où l'on descend. Au descendu des carcasses, je présentai mon billet aux piqueurs, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. 1, *Présentation à Versailles, chasse aux rois.*

† **DÉSCELSUR** (dés-*cl*-sur), s. m. Engin propre à descendre des objets ou des personnes, par analogie avec ascenseur. Un ingénieux appareil désigné sous le nom de descenseur à spirale ou sauveur en cas d'incendie.... l'*Illustration*, 7 octobre 1876.

† **DÉSCESSION.** Ajoutez : || 3^e Action de descendre. Quel serait son effet [d'une lame] sur la surface de ces talus dans son mouvement d'ascension et de descente, si je puis me servir de ce terme? BREMONTIER, *Rech. sur le mouvement des ondes*, p. 102.

† **DESCRIPTION.** — HIST. Ajoutez : XII^e s. Qui dirait les descriptions, En quels lieux, n'en qu'on régions... BENOÎT DE STE-MOIRE, *Roman de Troie*, v. 23 179.

† **DÉSÇU** (dés-*ç*-su), loc. adv. À l'insu de. L'unc au desçu des siens te montre son ardeur, CORN. *Mélie*, II, 7 (corrigé plus tard en à l'insu). Au desçu des autres, RETZ, *Œuv.* éd. Feillet et Gourdault, t. IV, p. 433. Celui-là se trompe qui croit faire quelque chose au desçu des dieux, NAC. *Rem. sur Pindare*, t. VI, éd. Paul Mesnard, p. 12. [Cette locution vieillit, cependant elle est bonne.]

— REM. On trouve aussi l'orthographe au *déçu*. On crut que l'accusation avait été intentée au déçu du prince, PERROT d'ABLANCOURT, *Tacite, Annales*, VI, 47. C'est une mauvaise orthographe qui induit en erreur en faisant croire que c'est le verbe *décœvoir*.

† **DÉSÇOUAGE** (dés-*ç*-ou-aj), s. m. Action de remettre à flot un navire échoué. Il a été remarqué que la plus grande partie du temps que prend le désçouage est employée à mouiller les ancres, à se procurer des points d'amarrage solides, *Rapport fait par M. de Lesseps à l'Assemblée générale des actionnaires du canal de Suez*, le 30 mars 1870.

† **DÉSÇOULEMENT** (dés-*ç*-ou-le-ment), s. m. Dans les travaux à air comprimé, manœuvre pour sortir, quand l'ouvrier, quittant les travaux, rentre dans l'air libre.

— ETYM. *Des...* et *déçue*.

† **DÉSSEMARQUISER** (dés-*z*-mar-ki-zé), v. a. Ôter le titre de marquis. Liouzbraud, déssemarquisé, fut condamné, comme faussaire, à quatre ans de fers, à l'exposition et à la marque, ÉD. FOURNIER, *Rues de Paris*, ch. VII.

— REM. Ce mot n'est pas bien fait; il signifie proprement tirer de la compagnie des marquis, comme désencaniller signifierait tirer de la compagnie de la canaille. C'est désacqueriser qu'il fallait, mot qui est d'ailleurs au Dictionnaire avec l'autorité de Regnard.

† **DÉSCELAVER** (dés-*z*-cla-*v*-é), v. a. Supprimer une enclave. Cette ligne [chemin de fer de Collonges à Annemasse] est la seule qui puisse désenclaver les populations françaises de la Haute-Savoie, et leur permettre de communiquer avec la France sans avoir à subir les exigences douanières de la Confédération suisse, *Lettre de M. Girard (de l'ain) député, dans le Courrier de l'ain* du 23 avril 1870.

† **DÉSFOUILLER** (dés-*z*-an-fou-ir), v. a. Tirer d'un enfouissement.

— HIST. XIII^e s. Il fist desenfuir le cors Harould, o si engetter hors, E tout decoloz de l'iglise Chef e cors gette en la Tamise, *Edouard le Confesseur*, v. 496.

† **DÉSENGAGER.** Ajoutez : || 2^e Fig. Se désengager.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

ger, se dégaier, se détacher des choses extérieures. Désengagez-vous et rendez-vous à vous-même, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

† **DÉSENGOUER** (dés-*z*-an-gou-é), v. a. || 1^o Ôter l'engouement. || 2^o V. *rép.* Se désengouer, perdre son engouement. Il n'aurait pas tardé à se désengouer du premier consul, *Papiers saisis à Barchin*, p. 370.

† **DÉSENGAGEMENT** (dés-*z*-an-grè-ne-man), s. m. Terme de vétérinaire. Décollement de la corne du cheval par suppuration, dans la fourbure.

† **DÉSÈNIVÈMENT.** Ajoutez : Alexandre entre les verres tua Clitus, et puis se voulut tuer lui-même, quand le désènivement lui eut fait connaître le vilain acte qu'il avait commis, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

† **DÉSÈNTERREK.** Ajoutez : || Fig. En grâce ne désenterez point des questions mortes, ne remuez pas les matières oiseuses, ne touchez point aux vieilles lettres de scandale de la sainte Ligue, BALZAC, *Lett. inédites*, XXXII (éd. Tamizey-Larroque).

† **DÉSÈNVERNEMENT.** Ajoutez : Assoupir sans secousses leurs maux cachés [des sociétés malades], desèvernent leurs plaies, dompter surtout leurs crises, ANATOLE CLAVEAU, *Journ. offic.* 1^{er} août 1875, p. 2395, 2^e col.

† **DÉSÉQUILIBRER** (dés-*z*-é-ki-li-bré), v. a. Faire perdre l'équilibre. Avec un geste presque faux... qui déséquilibrer le corps et montre à merveille le trouble de son être, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 2 mai 1875, p. 3168, 1^{re} col. Qu'attendre de conférences, si la Turquie est assez affolée, assez peu maîtresse d'elle-même, assez déséquilibrée pour rester en insoumission permanente avec les volontés, les décisions diplomatiques de l'Europe? *l'Opinion*, 9 août 1876, 2^e p. 2^e col.

† **DÉSÉQUIPER.** Ajoutez : || Terme d'artillerie. Enlever les équipements. Déséquiper la chèvre. *Un *rép.** Se déséquiper so dit des desservants d'une pièce qui déposent les armements.

† **DÉSERTION.** — HIST. Ajoutez : XV^e s. Veans la desercion du pont de ladite ville, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 25.

† **DÉSERTIQUE** (dés-*z*-ér-ti-*q*), adj. Terme de géographie. Qui appartient aux déserts. Celle [la faune] des pays désertiques qui s'étendent à travers l'Égypte, la Palestine, la Syrie, jusqu'au milieu de l'Asie Mineure..., celle [la flore] des oasis, où les arbres désertiques sont mêlés aux cultures importées, A. J. la *Philos. posit.* juill.-août 1875, p. 92.

† **DÉSÈSPÉRÉ.** Ajoutez : || Une désespérée de... s'est dit de choses qui se font par désespoir. Ce qui contribua à cette désespérée universelle de protestations fut l'impression fixe avec lequel il se fit [le choix de Mme de Saint-Simon comme dame d'honneur], ST-SIM. t. VIII, p. 328, éd. Chéruel.

† **DÉSÈSSECHER** (dés-*z*-é-ssan-si-é), v. a. Terme de métier. Retirer l'essence qu'une substance contient. Appareil à désessécher les pétroles, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 782, 2^e col.

† **DÉSÈSTIMER.** Ajoutez : Il le hait et le désèstime, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

† **DÉSÈTABLER** (dés-*z*-é-ta-bli-*r*), v. a. || 1^o Faire cesser un établissement, une institution. || 2^o Particulièrement, ôter à l'Église anglicane les droits et privilèges dont elle jouit en tant qu'Église nationale. Les partis qui s'y entre-choquent [dans l'Église nationale d'Angleterre] s'habituent à la déstabiliser, J. MILSAND, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1874, p. 379.

† **DÉSÈTABLIÈSSEMENT** (dés-*z*-é-ta-bli-*s*-se-man), s. m. || 1^o Action de déstabiliser. || 2^o Action d'ôter ses privilèges légaux à l'Église anglicane. Le sacerdotalisme s'habitue à l'idée du déstabilissement, ce qui le délivrerait de l'opposition des latitudinaires et des évangéliques, J. MILSAND, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1874, p. 382.

† **DÉSÈHARMONIE.** Ajoutez : Voilà, encore une fois, la laideur, se manifestant par le désordre, la désharmonie, la disproportion, la disconvenance pour la constituent essentiellement, CH. LÉVÊQUE, *la Science du beau*, t. II, p. 215, Paris, 1861.

† **DÉSÈHARMONIEUSEMENT** (dés-*z*-ar-mo-ni-*é*-se-man), adv. Nécologisme. D'une façon qui a le caractère de la désharmonie. La robe, très-décolletée, en velours violet, heurtée désèharmoneusement un fond de tenture jaundre, BÜRGER, *Salons de 1861* d. 1868, t. II, p. 468.

† **DÉSÈHARMONIEUX,** EUSE (dés-*z*-ar-mo-ni-*é*-se-z), adj. Nécologisme. Qui a le caractère de la désharmonie. Il [Wikie] ne songea plus désormais qu'à titianiser [imiter le Titien], à jeter des flots

lumineux sur ses toiles; ce n'était pas son affaire : quand il veut peindre largement, il est mou et vide; quand il veut être extra-brillant, il est faux et désèharmoneux, BÜRGER, *Salons de 1861* d. 1868, t. I, p. 338.

† **DÉSÈHERRER** (dés-*z*-èr-hé), v. a. Ôter les mauvaises herbes, sarcler. L'enfant était heureuse cependant, et rêvait mille choses charmantes tout en désherbant ses plates-bandes, GUINA, *Deux petits sabbats*, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 mars 1871, p. 241.

† **DÉSÈHONORABLEMENT.** Ajoutez : — HIST. XV^e s. Tout homme qui prend guerre et querelle par envie est désèhonorablement diffamé en la fin, le *Journel*, f. 39, verso.

† **DÉSÈHUMANISER.** Ajoutez : L'homme corrompu et pervers et, pour ainsi dire, désèhumanisé, *Luciana*, p. 250.

† **DÉSÈIDERIATUM.** Ajoutez : Ce qui manque à l'exposition, le desideratum que je recommande aux chercheurs, c'est un pétrin mécanique à bon marché, ABOUT, *Monit. univ.* 13 oct. 1867, p. 1303, 4^e col.

† **DÉSÈSIGNATEUR** (dés-*z*-i-gna-teur), s. m. Celui qui désigne. || Terme d'antiquité. Organisateur des funérailles, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

— ETYM. Lat. *designator*, de *designare*, désigner.

† **DÉSÈILLUSIONNANT,** ANIE (dés-*z*-il-lu-zio-nan, nan-t), adj. Qui désillusionne. L'échappais ainsi à son influence [d'une sœur aînée], qui eût peut-être contrabalançé l'effet de leçons désillusionnantes, TH. BENTON, *Journal des Débats*, 28 sept. 1876, feuilleton, 2^e p. 4^e col.

† **DÉSÈILLUSIONNEMENT.** Ajoutez : Et dans un temps où il y a tant de désillusionnement et tant d'incrédulité, croyez que c'est un grand bonheur pour nous que les populations s'attachent à l'idée républicaine, *Journ. offic.* 12 sept. 1871, p. 3405, 3^e col.

† **DÉSÈINCRUSTANT** (dés-*z*-in-kru-stan), s. m. Substance servant à la désincrustation des chaudières.

† **DÉSÈINCRUSTATION** (dés-*z*-in-kru-sta-sion), s. f. Action d'ôter les incrustations. Désèincrustation des générateurs à vapeur, *Alman. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 4321, 3^e col.

† **DÉSÈINFECTOIRE** (dés-*z*-in-fè-ktoi-r), s. m. Lieu, établissement où l'on désinfecte. En sortant de la ville, il faut entrer un moment dans un désèinfectoire bâti en planches, *Journal de Lyon*, 12 sept. 1871.

† **DÉSÈINTÉGRATION** (dés-*z*-in-té-gra-sion), s. f. Nécologisme. Action qui détruit l'intégrité d'un tout. Les tourmentes de neige, les crues de torrent, les avalanches, les chouclements, cet effrayant travail de désintégration qui se poursuit au sein des Alpes depuis leur soulèvement était attribué à des causes surnaturelles, CH. BURDET, *Journ. offic.* 4 déc. 1871, p. 4771, 2^e col. Les lésions spinales trouvées à l'autopsie et constituées surtout par des foyers de désintégration, *Leçons sur les maladies du système nerveux, faites par M. Charcot et recueillies par Bourneville*, Paris, 1871, p. 261. Les théoriciens politiques qui, depuis plusieurs années, annoncent comme imminente la désintégration de l'empire turc, *Revue britannique*, sept. 1875, p. 247.

— ETYM. *Des...* et *lat. integer*, entier. || **DÉSÈINVESTIR.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Sans autrement se désinvestir... ni dépestrer de sa prise, BRANT, *Dames gal.* t. II, p. 299.

† **DÉSÈIRANT.** Ajoutez : Ils [les nouveaux mystiques] la trouvent [l'espérance] trop intéressée et trop désirante pour leur pureté, BOSS, *Nouv. myst.* X, 42.

† **DÉSÈIRER.** Ajoutez : || 6^e Se désèirer suivi d'un adjectif, désèirer d'être dans la situation que l'adjectif indique. Je vous laisse mon corps afin de reposer mort au lieu même où je me désèire vivant, pour vous servir en Lettré Dieu, ainsi que j'y suis obligé, RICHELIEU, *Lettres*, etc. 1619, t. VII, p. 425.

† **DÉSÈISTAT** (dés-*z*-i-sta), s. m. Terme de palais. Synonyme de désistement; il était jadis employé dans le ressort de l'ancien parlement de Toulouse (BALLOZ).

† **DÉSÈORIGÈMENT.** Ajoutez : || [Errat] lui suscita [à Le Brun] M. Ratabon, qui lui chercha querelle et entreprit de le traiter fort désèorigèment, DE MONTAIGLON, *Hist. de l'Acad. de peinture* (Mém. attribués à H. Testelin), t. II, p. 44.

DÉSOLIGER. *Ajoutez : || 4°* Se désoliger, se rendre un mauvais service à soi-même. Trouvez bon que, pour vous satisfaire, je ne me désolige pas moi-même, LA NOTRE le YATER, *Dial. d'Oratius Tubero*, t. 1, *Lettre de l'auteur*.

DÉSOLATION. — *HIST.* *Ajoutez : XII°* s. Nos pions la désolation de cest liu [lieu]; quar uns freres cui vie nos detoient en cest monstier, lui est li quars jors ke il fotesozra de ceste lumiere, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 241.

† **DÉSOLÉCER.** (dés-sor-sé-le), v. a. Ancien synonyme de *désensorceler* (voy. ce mot à l'historique).

DÉSORDRE. — *HIST.* *Ajoutez : XIV°* s. La plainte que firent les seigneurs baux justiciers et les eschevins de ladite ville sur les desordres et entreprises que faisoient les elleus audict conseil (1377), VARIN, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. III, p. 461.

† **DÉSORIENTATION** (dés-ô-ri-an-ta-sion), s. f. Néologisme. Action de désorienter, de faire perdre la direction physique ou morale. Quand on appelle le bien mal, et le mal bien, et qu'on prend le poison pour le remède; quand de plus, par une désorientation inconcevable des esprits et des consciences, l'ennemi trouve des dupes et des auxiliaires dans ceux-là même qu'il menace..., DUPANLOUP, *Ô allons-nous ?* Paris, 1876, p. 43.

DÉSORIENTER. || 3° *Fig.* *Ajoutez :* Vous me permettez de vous dire que voilà deux ordinaires passés sans que j'aie reçu aucune réponse du roi en réponse des miennes... ce qui désorientait et met en peine les ministres qui servent au dehors, M. DE LÉON, dans *RICHÉLIEU, Lettres*, etc. 1847, t. VII, p. 343.

† **DÉSOUCI.** *Ajoutez :* Du courage que donne la vertu et du désoûci de l'avenir, BIDEN, *Cl. et Nér.* II, 2.

† **DÉSPECT** (dés-spè), s. m. Perte du respect. On agit en maxime que c'était une sorte de despect et de félonie de décliner par la fuite la juridiction de son seigneur, et que, par conséquent, celui-ci ne pouvant s'en prendre à la personne de son vassal, pouvait toujours s'en prendre à ses biens, DUPIN, *Observ. sur plusieurs points importants de notre légis. crim.* Paris, 1821, p. 209. Cet usage [la cour célébrant les grandes fêtes de l'Eglise successivement dans des localités différentes, en Allemagne, au *xr* siècle], qui avait pour mobile l'avenir de propager le respect et l'amour du souverain, n'aboutissait qu'à la désaffection du prince et au despect de ses conseillers, GIRAUD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avr. 1873, p. 632.

— REM. Despect est un mot latin tout pur, mais qui vient en face de respect.

— ETYM. Lat. *despectus*, manque de respect, action de regarder de haut (en bas, de *despicere*, de *de*, et *spicere*, regarder (voy. DESPECTUEUX au Dictionnaire).

4. **DÉSPOTE.** *Ajoutez : || 3°* Adj. Le gouvernement de France a été constamment arbitraire, et souvent despotique, M^{re} DE STAEL, *Consid. sur la Révol. franç.* 1, 3.

DESSAISIR. *Ajoutez : || 2°* V. a. Terme de marine. Détacher. L'autre partie s'occupait à dessaisir les embarcations, *Rapport du capitaine Simon*, *Journ. offic.* 6 juillet 1869, p. 922, 2^e col.

DESSAISISSEMENT. *Ajoutez : || 2°* Action d'un tribunal qui se dessaisit d'une affaire. La procédure commencée par le juge d'instruction nous est arrivée par voie de dessaisissement, *Gaz. des Trib.* 26 oct. 1872, p. 4050, 4^e col. M. Dufaure craint que le dessaisissement des conseils de guerre [pour les accusés de l'insurrection de Paris en 1871] ne soit considéré comme un acte de suspicion envers la juridiction militaire, *le Temps*, 2 nov. 1876, 2^e page, 6^e col.

† **DESSAUTÈMENT** (dés-sô-te-man), s. m. Nom donné à des seuils dans les canaux.

DESSÉLER. *Ajoutez : ||* Neutralement. Être desséché, en parlant d'un cheval. Cela n'empêche pas leurs pareils de faire dans les Pampas, avec un cavalier sur le dos, 30 lieues en 42 heures, sans desséler, *Journ. offic.* 6 janv. 1875, p. 92, 3^e col.

† **DESSEMELEUR.** *Ajoutez : — HIST.* *XIV°* s. Il esmouchoit une bongie sans l'extindre, frappoit les pies par l'œil, dessemeloyt les bottes sans les endommager, RAB. IV, 31.

† **DESSERTAGE** (dés-sê-ra-j'), s. m. Action de desserrer. Il n'en faut pas davantage pour opérer le serrage des patins-freins [des omnibus]; le desserrage n'est pas moins ingénieux... *Journ. offic.* 23 nov. 1871, p. 7719, 2^e col.

† **DESSERTISSAGE** (dés-sêr-ti-sa-j'), s. m. Action

de desserrer. Il fallut bien alors passer par le desserrissage; les pierres démontées furent envoyées à Paris, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 3 mai 1870, p. 763, 2^e col.

† **DESSERVICE.** *Ajoutez :* Le mal que Madame [la duchesse de Savoie] a reçu pour laisser beaucoup de services sans récompense, et tout desservice sans punition, RICHÉLIEU, *Lettres*, etc. t. VI, p. 667 (1639).

† **DESSERVITUDE** (dés-sêr-vi-tu-d'), s. f. Terme normand. Manière dont une localité, une ferme est desservie, par rapport aux voitures, aux transports. Quoique aujourd'hui la desservitude de cette terre soit bonne, le chemin... devant être complètement réparé... l'accès en sera dès lors amélioré..., *Arranchin*, 1^{er} déc. 1872, aux *Annales*.

† **DESSIGNER** (dés-si-gné), v. n. Retirer, rétracter une signature qu'on avait donnée. C'est ce qui est arrivé à tous les docteurs que vous avez obligés de dessigner; aucun ne change de sentiment, et le pauvre abbé des Hayettes est mort dans le regret d'avoir dessigné, *Pièce janséniste*, dans *REBEUR, Port-royal*, t. VI, p. 278, 3^e éd.

† **DESSOUCIÈMENT** (dés-sou-che-man), s. m. Action de dessoucher. On pourrait donc, après avoir extirpé les morts-bois, semer, sur le sol ameublé par le dessouchement, du brome de Schrader, de manière à constituer des sortes de prés-bois, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 71.

† 2. **DESSOUCILLER** (dés-sou-llé), *Il mouillées*, v. o. Se dit, en quelques provinces, pour tirer un oreiller de sa souille ou taie (voy. SOUILLE 2 au Dictionnaire).

DESSOUS. *Ajoutez : || 1°* Le dessous, en termes de peinture, épaisseur donnée aux couleurs. La musique de M. Mermot nous a paru, comme disent les peintres, manquer de dessous; c'est de la musique un peu mince et pas assez empâtée, E. GAUTHIER, *Journ. offic.* 19 avr. 1876, p. 2807, 1^{er} col.

† **DESSUINTER.** *Ajoutez :* Les laines d'Australie... sont avant l'embarquement soigneusement nettoyyées, desuintées, triées et emballées, *Journ. offic.* 16 févr. 1874, p. 4300, 1^{er} col.

DESSUS. || 13° Par-dessus, loc. prép. ... *Ajoutez :* || Passer par-dessus soi-même, ne pas tenir compte de soi. D'où vient donc que vous passez par-dessus vous-même, et que vous ne voyez dans un avenir lointain que le petit marquis? sév. *Leit.* 13 mars 1860, [Par-dessus, plus que. Je devais l'estimer par-dessus toutes choses, TRISTAN, *Mariane*, 1, 3. C'est le privilège de la loi évangélique par-dessus la judaïque, PASC. *Prov.* x. Je sais quel est mon crime, et je connais mon père; Et j'ai par-dessus moi le crime de ma mère, RAC. *Mithr.* 1, 6. Q'aurais-je par-dessus tant d'âmes que vous laissez périr à mes yeux? MASS. *Aveni, Conc.* || *Ajoutez :* || Proverbe. Il les sait toutes et par-dessus, se dit d'un homme adroit, rusé, et qui se tire toujours d'affaire dans les circonstances les plus difficiles.

DESTINATION. — *HIST.* *Ajoutez : XII°* s. Car meismes la devant destinations [prédication] del parmanable regne, ele est ensi ordinee del toi poissant Deu, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 32.

DESTITUTION. *Ajoutez : — HIST.* *XIV°* s. Accordé est que tout seulement ausdie eschevins appartient l'institution et destitution des freres et suers, la garde et administration desdictes maisons de Saint Ladre, soit qu'il y ait mesiaus [lépreux], soit que non (1342), VARIN, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e part, p. 608. [XV° s. Il sera paicé de ses gages au four de ce qu'il avoit du feu roy Loys, et ses sergens aussijusques, *pro rata temporis*, au jour de sa destitution, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 7.

† **DÉSUTOIRE** (dés-sou-ti-r'), adj. Qui passe d'un sujet à un autre. Pardonnez-moi le style désutoire de ma lettre, *MEMOIRS CONTINUÉS d'Anne de Châtillon*, dans *REBEUR, Portraits litt.* t. III (Benjamin Constant et Mme de Châtillon).

— ETYM. Lat. *desultorius*, cheval qui sert à la voltige, de *desultor*, celui qui passe d'un objet à un autre, proprement cavalier qui saute à bas de son cheval (voy. DESUTREUR). Rabelais a dit : Et nommoit on ces chevaux desutoires, *Garg.* 1, 43.

† **DÉSUNISSANT.** *Ajoutez : — REM.* La citation de Bossuet prise au Dictionnaire de Dochez est dans les *Etats d'oraison*, IX, 5.

† **DESURE** (de-zu-re), s. f. Sorte de filet à mailles serrées. Mesures qui ont été prises dans l'intérêt de la conservation du poisson par suite de l'interdiction des desures à crevettes, qui, par leur usage

pernicieux et extrêmement répandu, détruisaient fatalement une énorme quantité de frai et d'alevin, *l'Arranchin*, 21 nov. 1875. La destruction de la salicope par l'emploi des filets à mailles serrées, dits desures, se trouve ainsi arrêtée sur tous les points de notre baie, *ib.* 12 déc. 1876.

† **DÉTACHANT.** *Ajoutez :* (dét-ta-chan, chan-t'), adj. Qui enlève les taches. Ajoutons que, comme savon, un composé presque isomère, le pétrole solidifié, atteint les qualités détachantes de la benzine elle-même, *Journ. offic.* 11 déc. 1876, p. 7428, 3^e col.

2. **DÉTACHÉ.** *Ajoutez : || 8°* Terme de turf. Qui est en avant des autres chevaux. Le cheval est arrivé second, mais il était complètement détaché du reste du champ, c'est-à-dire qu'à l'exception du vainqueur, tous ses rivaux étaient loin derrière lui.

DÉTACHEMENT. *Ajoutez : || 4°* Ancien terme de droit. Bail en premier détachement, synonyme de bail à convenant (voy. BAIL au Supplément), MÉNEST, dans *Mém. de la Soc. centr. d'Agricult.* 1873, p. 300.

2. **DÉTACHER.** *Ajoutez : || 16°* Neutralement et populairement. En détacher, en faire, en produire, etc. J'ai lu et relu tout le bataillon de livres sortis de son cerveau fécond; dame, comme il en détache et comme il est touchant ! *Lett. du P. Duchêne*, 11^{or} lettre, p. 2.

† **DÉTASSER.** — *HIST.* *Ajoutez : XIV°* s. Car qui vertuz en lui assemble Sanz humilité, il ressemble à celui qui la pouldre amasse Au vent, et le vent la detasse, *Théâtre français au moyen âge*, Paris, 1839, p. 278.

† **DÉTÉCTIVE** (dét-tèk-ti-v'), s. m. Mot anglais qui signifie un agent de police employé surtout à suivre et à découvrir les affaires obscures et compliquées. Nous insistâmes et fîmes par obtenir deux détectives, SIMONIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1876, p. 74.

— ETYM. Angl. to detect, découvrir, du lat. *detectum*, supin de *detegere*, de *de*, et *tegere*, couvrir (voy. TOIR).

DÉTENTE. *Ajoutez : || 4°* Terme de mécanique. Augmentation de volume d'un gaz ou d'une vapeur, d'où résulte une diminution de pression. || Nom donné aux différentes dispositions employées pour produire la détente dans les machines à vapeur.

DÉTENTEUR. — *HIST.* *Ajoutez : XIV°* s. Comme Guillaume Gorgier eust fait demande à Haumequin Robert, comme détenteur d'une maison, de certain sorsens... (1344), VARIN, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e part, p. 916.

† **DÉTÉRMINABLE.** *Ajoutez :* Chaque propriétaire par indivis d'un patrimoine n'a sur les divers biens qu'un droit déterminable par le partage à venir, COLMET DE SANTERRE, *Cours du Code civil*, IV, p. 362, Paris, 1868.

DÉTÉRMINANT. *Ajoutez : || 2°* S. m. Terme d'algèbre. Expression qui résulte de l'agrégé de 1, 2, 3... n produits que l'on obtient en permutant les indices de toutes les manières possibles dans le produit $a_1, s, a_2, s, a_3, s, \dots, a_n, s$, et en appliquant à ces produits des signes déterminés. Le calcul des déterminants est une des branches les plus importantes et les plus fécondes de l'algèbre supérieure. || 3° *Adj.* Terme de grammaire comparative. Qui détermine, modifie un mot, et, substantivement, un déterminant. On a pensé que, dans cette langue [le sanscrit], l'accent se fixait de préférence sur les éléments déterminants ou modificateurs du mot; pour bien comprendre cette théorie, il faut se représenter les mots sanscrits comme des composés où les affixes et les flexions jouent le rôle des déterminants et les radicaux le rôle du déterminé... dans une savante thèse publiée en 1847, M. Benjamin a fait de la théorie du dernier déterminant; il le prend créa la théorie du mot compte plusieurs déterminants, l'accent se serait surtout et de préférence attaché à celui de ces éléments qui avait appartenu le dernier pour se joindre au mot déjà formé; ainsi l'augment et le redoublement, s'adjoignant à des verbes déjà formés, sont appelés à juste titre les derniers déterminants, P. BAUDRY, *Grammaire comparée des langues classiques*, p. 164.

† **DÉTÉRMINATEUR** (dét-tér-mi-na-teur), s. m. Terme d'histoire naturelle. Celui qui détermine une espèce, un caractère naturel. Une impression végétale qui, soumise à un déterminateur très-complet, M. de Saporta, LEYMERIE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXIX, p. 4119.

DÉTÉRMINER. *Ajoutez : || 8°* Se déterminer, prendre plus de force, de précision. L'eau-forte n'est pas encore prise en France aussi haut qu'en

Angleterre, mais son succès se détermine, *Journal* offic. 21 déc. 1874, p. 8556, 3^e col.

† **DÉTÉRMINISME.** *Ajoutez :* || 2^e Conditions inhérentes à la nature des êtres qui les font se développer comme ils se développent. Le déterminisme physiologique.

† **DÉTERRAGE** (dê-tê-ra-j'), s. m. Terme rural. Action de retirer de la terre. L'époque de l'opération en 1874 a été : 1^o l'enterrage, le 20 février; 2^o le déterrage, le 20 mai... le déchaussage ou le déterrage [suivant qu'on aura bû ou enterré le cep] sera préférable par un temps doux, *Extr. du Journ. d'Agr. prat. dans Journ. offic.* 16 oct. 1874, p. 7051, 2^e col.

† **DÉTETABLEMENT.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Ils [des dénonciateurs d'hérésies] ne tomberont tant détestablement lacs de l'esprit calumniateur, *RAB. Pant. iv, Épître.*

† **DÉTIEUR** (dê-ti-êr), v. n. Devenir tiède (terme normand). Faites détédir cette eau, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Évres*, p. 113.

† **DÉTISSEUR.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Qu'elle [Pénélope] toutes les nuits détissait ses journées, Tandis qu'elle attendait un homme vingt années, *BAIF, Œuvr. P. 62, recto.*

† **DÉTONATEUR** (dê-to-na-teur), s. m. Terme de physique. Agent qui produit une détonation, *BOUX ET SARRAS, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXIX, p. 757. La poudre à tirer... ne détone pas par le fulminate de mercure; mais, en employant la nitroglycérine comme détonateur auxiliaire excité lui-même par le fulminate, on obtient l'explosion de premier ordre de la poudre, très-différente de l'explosion simple... H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 22 oct. 1874, p. 7149, 3^e col. Faire éclater des boulets creux ordinaires remplis d'eau au moyen d'un détonateur formé de poudre-coton sèche et comprimée enveloppant une petite capsule de fulminate de mercure, *Journ. offic.* 16 nov. 1874, p. 7656, 1^{re} col.

† **DÉTONEMENT** (dê-to-ne-man), s. m. Néologisme. Action de détoner, de produire des détonations. À travers le mugissement, le heulement et le détonement de l'océan, G. BAUDELAIRE, *Hist. exotrand.* d'Edgar Poe.

† **DÉTORSION** (dê-tor-sion), s. f. Action de détordre. La détorsion du boyau dans une corde d'instrument de musique.

† **DÉTOUTRE.** *Ajoutez :* || 3^e Terme d'argot. Vol à la détoute, espèce de vol qui se pratique dans l'intérieur des magasins, *du CAMP, Paris, ses organes*, etc. t. III, p. 26.

† **DÉTRACTION.** *Ajoutez :* || 3^e Dans le langage général, action d'ôter, de retrancher. Partout où ils ont pu agir, non par voie de perception directe, mais par voie de détraction, partout où ils ont pu faire payer le débiteur, au lieu de s'adresser au créancier, ils l'ont fait... *Journ. offic.* 24 déc. 1871, p. 6223, 1^{re} col.

† **DÉTRAQUER** (dê-â-joutez) || Fig. Pour fournir entièrement ma carrière, et ne me point détraquer de l'éclyptique de cette instruction, que je n'aie rencontré le tropique de la vérité, *NAUDÉ, Rosecroix*, v. 1.

— REM. Il a été employé absolument pour dire : faire sortir d'une voie, d'une trace. Je vous ai dit plusieurs fois qu'il se peut bien rencontrer des occasions qui ne plaisent pas à la reine (Marie de Médicis), mais que rien ne peut détraquer du bon chemin, *RICHELEU, Lett. etc.* 1610, t. VII, p. 474.

† **DÉTREMPE.** *Ajoutez :* || Fig. Il est en proie à toutes les obsessions qui assiégent les cœurs faibles et les âmes détremées, E. GAUTIER, *Journ. offic.* 18 juill. 1876, p. 6278, 1^{re} col.

† **DÉTREMPEMENT.** || La puzzolane n'est que le détrimement des matières volcaniques, *BUFF. Min.* t. III, p. 139.

— HIST. *Ajoutez :* XIV^e Certains seigneurs nobles hommes dudit pais ou autres ne puent [peuvent] ne ne doivent mettre ou recevoir en leur bourgeoisies, garde ou sauvenens, les subgés desdictes eglises, qui seroit en detrimement de nosditte garde, juridiction et ressort (1383), *VARIN, Archives administr.* de la ville de Reims, t. III, p. 528.

† **DÉTROUPEMENT.** *Ajoutez :* || [La Feuillade] mourut chrétiennement, en prononçant souvent ces mots qui marquaient son détrompement de la vanité des hommes : eh! après quel courais-je? *M^{me} DE MOTTEVILLE, Mém.* 143. L'abbé de la Rivière, favori du duc d'Orléans aurait été heureux, si, par un sage détrompement de toutes ces choses [érédit et faveur à la cour], il eût appris à connaître ce qu'elles soutenaient, *id.* ib. p. 323. Il [le duc

d'Orléans, frère de Louis XIII] fut se reposer de ses fâcheuses et inutiles sollicitudes en son château de Blois, où le détrompement des vaines fantaisies de la grandeur et de l'ambition produisit en lui le désir des véritables et solides biens qui durent éternellement, *id.* *Mém.* t. IV, p. 31 et 35.

† **DÉTROUPEUR.** *Ajoutez :* || 3^e Substantivement. Le détromper, (état de celui qui est détrompé). Il ne m'est resté qu'un détrompeur complet de toutes les choses que poursuit le monde, *CHATEAUB.* *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. VI, Conclusion, l'idée chrétienne et l'avenir du monde.

† **DÉTROUQUE.** *EE* (dê-tro-nké), adj. Terme de la Suisse romande. Se dit des membres d'une famille qui ont quitté la maison paternelle, et dont les biens ne sont plus indivis avec ceux de leurs parents, *BOHÔTE, Glossaire neuchâtelois*, 1867. Sont envisagés comme ressources et soumis à l'impôt, la subsistance et l'entretien qu'un individu majeur et détourné reçoit d'autrui, à moins qu'il ne les reçoive à titre d'aumône et d'assistance, *Loi sur l'impôt direct*, 2 juillet 1867, art. 9 (Neuchâtel).

— ETYM. Lat. *detruncare*, séparer du tronc, de *trunc*, et *truncus*, tronc (voy. ce mot).

† **DÉTROUQUE** (dê-tro-ka-j'), s. m. Action de détacher les huîtres du support où elles sont fixées.

† **DÉTROQUER** (dê-tro-ké), v. a. Détacher l'huître du collecteur, pour la parquer et lui permettre ainsi de grandir plus à l'aise. Quant aux huîtres qui sont venues naturellement sur le sol du parc, sur les coquilles qui y sont semées, on les détroque également en les détachant les unes des autres, ou du collecteur auquel elles ont adhéré, *Journ. offic.* 19 avr. 1876, p. 2124, 1^{re} col.

— ETYM. Dé... préfixe, et bas-lat. *trocha*, anc. franc. *troche*, faïssceau.

† **DÉTRUIRE.** *Ajoutez :* || 8^e Se détruire dans l'esprit de quelqu'un, s'ôter soi-même la bonne opinion de quelqu'un. Il veut mieux vous dérober un quart d'heure que de me détruire pour toute ma vie dans votre esprit, en vous laissant lieu de croire... *Mlle de Scudéry*, p. 183, par Rathery et Boutron, Paris, 1873.

† **DÉTRUISANT.** *Ajoutez :* Venez, ô unité, avec votre simplicité plus souveraine et plus détruisante que tous les foudres et tous les tourments dont votre puissance s'arme, *Boss.* 2^e sermon, *Assompl.* de la Vierge, 2.

† **DÉUTÉROSE** (dê-utê-ro-z'), s. f. Répétition, reproduction une seconde fois. Il faut une deutérose de l'idée révolutionnaire, une nouvelle manifestation du socialisme, *PROUDHON, Confess. d'un révolutionnaire*, p. 141.

— ETYM. *Δευτέρωσις*, répétition, de *δεύτερος*, deuxième.

† **DEUX.** — REM. || 3^e La locution *tous deux* n'est pas aussi récente que le ferait croire le n^o 1. Voy. TOUR, à l'hist. XVI^e s. où se trouve la locution *tous deux*.

† **DEUXIÈME.** *Ajoutez :* — REM. Voyez la remarque à SECOND, où il est dit que deuxième a été peu usité jadis. Voici des exemples qui prouvent qu'il était usité, moins peut-être que second; c'est tout ce qu'on peut dire. La deuxième objection n'est qu'une supposition manifestement fautive, *DESC. Réponse aux instances de Gassendi*, 4. [Le malheureux] prend le plus gros [ail], en pitié le regarde, Mange et rebegne... Le premier passe, aussi fait le deuxième, *LA FONT.* *Paysan*. Il faut que nous mourions au péché, c'est notre première partie (du sermon)... il faut que nous passions à une nouvelle vie, qui est toute céleste, voilà la deuxième, *Boss.* 1^{er} sermon, *Pâques, préambule*.

— HIST. XIV^e s. Et vez ci comment li deusimes [sergent] Est nommez, qui moult est parfaiz Par diz, par œvres et par fais, *Dits de Watrquet*, p. 406. Il advint que Bertrand à l'aduré talent Chevauchoit lui deuxième, sans plus mener de gent, *Guescl.* 680.

† **DÉVALISER.** *Ajoutez :* — REM. On lit dans la *Gazette des Tribunaux* : Inutile d'ajouter que la famille L... et compagnie avait soigneusement engagé les objets dévalisés au Mont-de-piété, et vendu toutes les reconnaissances à réméré, 10 juin 1876, p. 566, 3^e col. On dit bien dévaliser quelqu'un, parce qu'on lui enlève sa valise et par extension tout ce qu'on peut comparer à une valise et à ce qu'elle renferme. Mais il est impossible de dire : dévaliser des objets, dévaliser des meubles. C'est un barbarisme de locution.

† **DÉVANEMENT** (dê-van-se-man), s. m. Action de devancer. Aux termes d'une décision que vient

de prendre M. le ministre de la guerre, les devanements d'appel à l'activité, pour les jeunes soldats de la classe de 1876, seront ouverts à partir du 1^{er} juillet prochain, *le Temps*, 27 juin 1876, 3^e p. 2^e col.

† **DÉVANT.** || 17^e *Ajoutez :* || Par-devant, en traversant ce qui est en face. En passant par-devant la chambre d'Angélique, *MOL. Imag. II, iv*. 19^e De devant, hors de la présence. Il y en a [des plaisirs, des bienfaits] qui peu à peu se sont dissipés de devant nous, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. || 20^e Faire le pas devant, marcher le premier. C'est à elle [la vertu] de faire le pas devant, de conduire, de commander, *MALH. ib.*

— REM. *Ajoutez :* || 4^e. Par-devant, qui est un terme de palais signifiant en présence de, a été détourné de cet emploi d'une manière heureuse par La Fontaine : Un citoyen du Mans, chapon de son métier, Était sommé de comparaître Par-devant les lars du maître, *Fabl. viii, 21*. || 5. Au devant de, s'est dit pour devant. C'est ce qu'il faut que vous ayez au devant des yeux, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **DÉVASÈMENT** (dê-va-se-man), s. m. Action de dévaser. Les ingénieurs espèrent que le dévasement ayant lieu [à Granville] dans un bassin à niveau constant et parfaitement établi, se fera avec beaucoup plus de célérité qu'à Cherbourg, *le Nouvelliste d'Avranches*, 13 août 1876.

† **DÉVASER** (dê-va-zé), v. a. Débarrasser de la vase. Dévasé jusqu'au niveau du sol, cette construction se compose de gros blocs régulièrement taillés et appareillés avec soin, *Journ. offic.* 22 juin 1874, p. 4240, 3^e col.

— ETYM. Dé... préfixe, et vase.

† **DÉVELOPPER.** || 13^e *Ajoutez :* La foi véritable, qui, d'un côté, ne se laisse pas de souffrir... et, de l'autre, ne cherche plus qu'à se développer de ses ténèbres, *Boss. Letellier*.

† **DÉVELOPPOÏDE** (dê-ve-lo-po-i-d'), s. f. Terme de mathématique. Enveloppe des droites qui coupent une courbe donnée sous un angle constant; on la nomme ordinairement développée de Lancret, du nom du géomètre qui l'a introduite.

— ETYM. Mot hybride, de *développé*, et *αἰσός*, forme.

† **DÉVELOUTÉ.** *EE* (dê-ve-lou-té, tée), adj. Néologisme. Qui a perdu son velouté. [Fig. Maintenant, avec ma pauvre âme déveloutée de cinquante ans, cette impression dure encore, E. RENAN, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 mars 1876, p. 246.]

† **DEVENIR.** *Ajoutez :* || 6^e Terme scientifique. Le devenir d'un objet, ce qu'il devient. Le second point, tout aussi important que le premier, consiste dans la recherche du devenir des eaux pluviales; une partie de ces eaux ruisselle à la surface du sol... *MARIE-DAVY, Bull. de l'observatoire de Montsouris*, fév. 1873 (n^o 14), p. 43.

† **DÉVERTOUILLER.** — HIST. *Ajoutez :* || XIV^e s. Cil passerait as guens n'ôl règne sacie [rène tirée], La porte de Deur truvent desvierille, *li Roman d'Alexandre*, p. 477.

† **DÉVERSÉ.** *Ajoutez :* — REM. Aubert, déversé socinien, ennemi implacable de Jurien, et qui écrivit, en effet, tous les jours en Hollande contre lui, *RÉN. Lett. à Scipinay*, juillet 1687, dans *Rev. politique et litt.* 31 oct. 1874. Le conventionnel Grégoire, qui avait fait faire sous ses yeux une copie de cette pièce, explique en note que le mot *déversé* voulait dire réfugié. Depuis, on a reconnu que c'était une mauvaise lecture, et qu'il y avait là un nom propre.

† **DÉVERSOIR.** *Ajoutez :* || 6^e Terme de chemins de fer. Ce qui, pour les grandes compagnies, excède le revenu réservé dans les produits de l'ancien réseau et est déversé sur le nouveau; le revenu réservé à l'ancien réseau se compose : 1^o du dividende normal des actionnaires; 2^o de l'intérêt et de l'amortissement des obligations de l'ancien réseau; 3^o d'une partie (le cinquième environ) de l'intérêt et de l'amortissement des obligations du nouveau réseau. Le vulgaire à quelque peine à se reconnaître dans ces arcanes du budget et à se rendre compte de ce que signifient l'ancien réseau, le nouveau réseau, le revenu réservé, le déversoir, la garantie d'intérêt, le partage des bénéfices, *CH. LAYOLLE, Rev. des Deux-Mond.* 15 sept. 1875, p. 348.

† **DÉVERTIR** (dê-vert-ir), v. n. Terme de droit. Se détourner à. Que la faute n'a pas été commise pour raison des fonctions, si le préposé, en les exerçant, dévérié à des actes en dehors de ces mêmes fonctions, et dans cette interruption de sa mission occasionne un préjudice à des tiers, *Jugement du*

trib. civ. de Rouen, 1^{re} chambre, 24 mars 1871, dans *Gaz. des Trib.* du 3 avril, p. 322, 2^e col.

— ETYM. Lat. *devertre*, détourner, de *de*, hors, et *vertre*, tourner.

† DÉVÈTEMENT. *Ajoutez* : — HIST. XV^e s. Elles avoient donnez leurs joyaux et leurs habits de si grant cuer aux chevaliers, qu'elles ne se appercevoient de leur desnueement et devestement, *Perceforest*, t. I, f. 155, verso.

† DÉVEUVER (dé-veu-vê), v. n. Cesser d'être veuve, se remarier. La baronne d'Orthez, parlant de sa fille : à moins d'un autre miracle en sens contraire, elle ne déveuvra de sa vie, OCTAVE FEUILLET, *L'Ermitage*, sc. 1.

† DÉVIATION. *Ajoutez* : || 4^e Action de changer la direction d'une rue, d'une voie de chemin de fer, etc. Une enquête sera ouverte... sur le projet de déviation de la rue Péclel et de prolongement de cette rue jusqu'à la place de Vaugirard, *Avis de la préfecture de la Seine*, dans *Journ. offic.* 19 déc. 1874, p. 8421, 3^e col. Des ouvriers ferrassiers employés à la déviation des lignes de Dunkerque, ont trouvé, en détournant le chemin de Lille à Marquette, cinq baches en pierre polie contenues dans un vase, *Journ. offic.* 11 fév. 1875, p. 1432, 1^{re} col.

|| 5^e Terme d'assurances maritimes. Changement de route. Tous risques généralement quelconques de terre, de vol, d'escales, de déviations, de transfèrements, etc. sont à la charge des assureurs, sans surprimes, *Gaz. des Trib.* 8 déc. 1874, p. 1473, 3^e col.

— REM. En balistique, la déviation est l'écart irrégulier d'un projectile relativement à sa trajectoire normale. Aujourd'hui le sens de déviation par rapport à dérivation est fixé (voy. DÉRIVATION au Supplément).

† DÉVIDOIR. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. *Alabrum*, desvidoir, troil on bapso, *Glos. de Philotas*, Bibl. de Montpellier. || XIV^e s. Unes desvidoueries d'ivoire (1317), *Nouv. rec. des comptes de l'argenterie des rois*, par Douët d'Arce, p. 7.

† DEVINETTE (de-vi-nê-tê), s. f. Variété de questions malicieusement posées pour exciter la curiosité. Les énigmes, charades, rébus, logogriphes, etc. sont des devinettes. C'est une devinette quand on demande pourquoi le menuier a un chapeau blanc et le charbonnier un chapeau noir, et qu'à la personne embarrassée on répond que c'est pour se couvrir la tête.

† DÉVINGNER. *Ajoutez* : — REM. Le vers cité d'après Bescherelle est de Dorat, dans le *Comte des trois frères* (Œuvres mêlées en vers et en prose, Paris, 1767, t. II, p. 124).

† DEVISE. — ETYM. *Ajoutez* : • L'origine du mot *devise* est trop curieuse pour n'être pas indiquée. Le sens de ce mot est purement héraldique : une *fascie divisée*, c'est-à-dire réduite à la moitié de sa largeur (une *fascie en devise*). Comme c'est sur une *fascie* de ce genre que se place la légende qui se joint quelquefois à une armoirie, le nom de *devise* a passé à la légende elle-même. Et les bandes de papier sur lesquelles sont imprimées les devises des confiseurs, ont encore exactement la forme de fascies divisées, • BERTHOUD, *Journ. de Genève*, 3 déc. 1874.

† DEVISÉE. *Ajoutez* : Cette longue et triste devisée a eu cela de bon de me convaincre qu'il ne rend pas à son père haine pour haine, *CHERCHIEZ, le Comte Kostia*, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1862, p. 314.

† DÉVITRIFIER. *Ajoutez* : || Se dévitrifier, v. *refl.* Perdre les qualités du verre.

† DÉVOLUTION. || 1^{re} *Ajoutez* : || Coutume de Brabant, en vertu de laquelle les meubles d'un homme remarqué passaient par héritage aux enfants qu'il pouvait avoir eus du premier lit, à l'exclusion de ceux du deuxième; Marie-Thérèse était fille de Philippe IV d'un premier lit, tandis que Charles II était fils d'un deuxième lit.

† DÉVON (dé-von), s. m. Race de bœufs du Devonshire. La faveur dont il [le durham] jouit se reporte également sur les dévons et surtout sur les bœufs écossais, *BARRAL, Bull. de la Soc. centrale d'agric.*, t. XXVI, p. 41.

† DÉVONNEN, DENNE (dé-von-nin, niè-n), adj. Terme de géologie. Système dévotion, formation supérieure des terrains de transition (de *Devonshire*; comté d'Angleterre où ce terrain a été étudié).

† DÉVORATION (dé-vo-ra-sion), s. f. Action de dévorer. C'est, permettez-moi cette expression un peu vulgaire mais énergique, cette dévoration du capital qui se manifeste de tous côtés, ROULAND, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 45.

† DÉVOREMENT (dé-vo-ro-man), s. m. Action de dévorer.

— HIST. XII^e s. Ce le temptacions ne fut mie devorement de visces, mais garde de vertuz, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 360.

† DÉVULGARISER. *Ajoutez* : || Se dévulgariser, v. *refl.* Perdre le caractère vulgaire. Cette espèce de maternité dans la passion [qui a quelque chose de dégradant chez Mme de Warens], ici au contraire se dévulgarise, prend couleur d'humaine et douce charité..., BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1873, p. 22.

† DEY. — ETYM. *Ajoutez* : M. Defrémery conteste l'étymologie arabe d'ila, celui qui appelle, disant que ce mot ne s'emploie pas sans complément comme *d'aly ila thakki*, celui qui appelle à la vérité, *d'aly ila l'djihad*, celui qui appelle à la guerre sainte; l'étymologie est, suivant lui, le turc *dây* ou *dây*, oncle maternel; les deys d'Alger, dès la fin du XVI^e siècle, s'intitulaient *dây* ou *dây* dans les lettres écrites en arabe, et *dây* dans les lettres en turc, toujours sans le *ain* qui appartient au mot arabe.

† DIA. — ETYM. *Ajoutez* : En passant en France, le mot *dia* a changé de signification : à gauche, au lieu de à droite. Pictet note qu'en Suisse il signifie à droite. Les charretiers de la compagnie anglaise qui ont travaillé au chemin de fer à Montélimar, disaient à leurs chevaux *di* ou *dji* pour aller à droite.

† DIABLE. *Ajoutez* : || 24^e Diable, nom d'une espèce de cicadelle, du genre des centrotres, ainsi dite à cause de ses formes bizarres, n. PELLETIER, *Petit dict. d'entom.* p. 42, Blois, 1868. || 25^e Arbre du diable ou pet du diable, *l'hura crepitans*, L., et le *morisonia capparisi*, BAILLON, *Dict. de bot.*, p. 247.

† DIABLESSE. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Et quant on u fume morist, Trestout çou que pour Dieu donnoit Avoit la diablesse [une sorcière] en main, PHILIPPE MOUSKES, *Chronique*, v. 28 035.

† DIALEZOT. — ETYM. *Ajoutez* : On pourrait y voir une corruption de *diablie* y soit; *Patelin* a : *Diablie* y oit part, v. 563; le *diablie* y arienne, v. 548; le *diablie* y soit, v. 556.

† DIACÉTYLÈNE (di-a-sé-ti-lèn), s. m. Terme de chimie. Corps gazeux qui résulte de la réunion de deux molécules d'acétylène; c'est un carbure d'hydrogène.

† DIACONAT. *Ajoutez* : || 2^e État des femmes diaconesses dans l'Eglise.

† DIACONSE. || 2^e *Ajoutez* : || Chez les protestants d'Allemagne et de langue française, nom de dames appartenant à des corporations libres et se vouant à l'instruction des jeunes filles et surtout au soin des malades.

† DIACRE. *Ajoutez* : || 3^e Dans l'Eglise protestante, laïque remplissant certaines fonctions, d'ordinaire non rétribuées, se rattachant au culte et surtout au soin des indigents. || En certaines Eglises protestantes, ecclésiastique suppléant temporairement, dans une circonscription déterminée, les pasteurs empêchés de faire leurs fonctions.

† DIACRITIQUE. *Ajoutez* : || 3^e Terme d'antiquité. Nom diacritique, voy. *ROM.*

† DIALECTAL, ALE (di-a-lê-ktal, kta-l'), adj. Qui a rapport aux dialectes. Ce que M. Max Muller appelle la corruption dialectale..., F. BAUNRY, *De la science du langage* et de son état actuel, p. 19.

— REM. M. Ad. Regnier a reproché à ce mot d'être hybride, à racine grecque et suffixe latin. Mais *dialectus* est devenu latin; et *dialectal* évite l'équivoque avec *diacritique*.

† DIALECTIQUE (di-a-lê-kti-kê), v. a. Néologisme. Mettre sous forme dialectique. G. Planche... avait une théorie très-juste qu'il dialectiqua dans tous ses articles, *BOGNET, Salons* de 1861 d'1868, t. II, p. 93. || V. n. User de la dialectique.

— REM. Ce verbe est fait comme métaphysiquer, politiquer.

† DIALOGUE. *Ajoutez* : || 5^e Demi-dialogue, une lettre dans une correspondance. Réjouissons-nous d'avoir trouvé le moyen de nous parler à trois sous le demi-dialogue, *GALIANI, Correspond.* 9 mai 1772.

† DIALOSE (di-a-lô-z'), s. f. Substance gélatineuse extraite du *dialium*, plante dont les gousses servent en Chine au savonnage.

† DIAMANT. *Ajoutez* : || 9^e Fig. Il s'est dit, au XVI^e siècle, dans le sens de cadeau rémunérateur et honorifique. Cette vision qu'on avait voulu donner au coadjuteur, qu'il y aurait un diamant pour celui qui ferait les noces de sa cousine... *seu.*

Lettres inédites, publiées par Capmas, Paris, 1876, t. I, p. 244.

† DIAMANTAIRE. *Ajoutez* : Il n'y a à Paris que très-peu de diamantaires : la taille des diamants se fait en Hollande, *Statistique de l'industrie à Paris* (Guillaumin, 1854), 2^e part. p. 689. Lapidaires (diamantaires, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1061, 3^e col.

† DIAMANTÉ. *Ajoutez* : || 2^e Plumes diamantées, plumes métalliques à écrire, garnies d'une pointe de diamant, et, plus souvent, d'une pointe d'iridium. M. Mallat a trouvé moyen de mettre au bout de ses plumes, non du diamant, mais du rubis; c'était un tour de force que d'attacher un rubis à une pointe, et ce tour de force, il l'a accompli; mais, en réalité, les plumes dont on se sert sont le nom de plumes diamantées sont tout simplement des plumes ayant une pointe d'iridium, *Enquête, Traité de com. avec l'Angleterre*, t. I, p. 861. Plumes inaltérables à l'usage, à pointes diamantées et à pointes de rubis, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1234, 3^e col.

† DIAMANTIFIÈRE. *Ajoutez* : Les deux chambres du parlement de la ville du Cap ont voté l'annexion des régions diamantifères, *Journ. offic.* 13 sept. 1871, p. 3418, 2^e col.

† DIAMÉTRAL. *Ajoutez* : || Surface diamétrale, lieu des milieux des cordes menées dans une surface quelconque, parallèlement à une direction donnée (plan diamétral, dans le cas où la surface diamétrale est plane). || Plan diamétral principal, celui qui est perpendiculaire sur les cordes qu'il divise en parties égales.

† DIAMÈTRE. || 1^{re} *Ajoutez* : || On nomme diamètre, dans une courbe plane, le lieu des milieux des cordes menées parallèlement à une direction donnée. || Diamètres conjugués, diamètres rectilignes tels que chacun d'eux divise en deux parties égales les cordes parallèles à l'autre. || Lorsque le lieu des centres des sections planes parallèles faites dans une surface est une ligne droite, on le nomme diamètre de ces sections, de cette surface.

† DIANE. *Ajoutez* : || 4^e La 78^e planète télescopique, découverte en 1863 par M. Luther.

† DIANTRE. *Ajoutez* : || 4^e Aller au diantre, aller fort loin. Ma fille vous fait mille compliments et mille adieux; elle s'en va au diantre en Provence, *sév.* à Bussy, 23 janvier 1671.

† DIAPASON. *Ajoutez* : || On appelle aussi diapason le degré d'acuité ou de gravité de tout le système de notes d'un instrument, degré d'ailleurs réglé par l'instrument étalon appelé diapason. On dit par exemple : Je ne puis m'accompagner sur ce piano dont le diapason est trop élevé. || Fig. Diapason s'applique aux couleurs et à leurs nuances, comme il s'applique aux sons.

† DIAPHANOGRAPHIE (di-a-fa-no-gra-fie), s. f. Sorte d'opération de décalque. C'est [le mica] le réel verre incassable et dont le dernier mot n'est pas dit en diaphanographie, photographie, etc., *Journ. offic.* 6 fév. 1876, p. 1077, 1^{re} col.

— ETYM. *Diaphane*, et *γραφειν*, dessiner.

† DIAPHONIE (di-a-fô-nie), s. f. Système de musique du moyen âge qui a précédé le déchant ou contre-point; il consistait en un chant composé de deux parties se correspondant exactement note pour note et valeur pour valeur à l'octave et le plus souvent à la quinte.

— ETYM. Lat. *diaphonia*, du grec *διαφωνία*, de *δια*, indiquant dispersion, et *φωνή*, voix.

† DIAPHRAGME (di-a-fra-gme), v. a. Munir d'un diaphragme. Diaphragmer un télescope, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 921.

† DIAPRIÈRE (di-a-pri-êrê), s. f. Synonyme de diapirane. Dans ces diètres magnifiques, il [Diaz] ne se borne plus à nous éblouir par des tours de force d'exécution, des diaprieries et des fascies de tons et le déploiement de sa prestidigitation picturale, *Journ. offic.* 9 janv. 1870, p. 206, 2^e col.

— REM. Pourquoi diaprierie, quand on a diapriure?

† DIASPOROMÈTRE. *Ajoutez* : — REM. On le trouve écrit aussi diasporamètre.

† DIASTASIE (di-a-sta-zik'), adj. Qui a rapport à la diastase. Le ferment [de la fermentation cellulosique] a une nature diastasiacale, *DURIN, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 430.

† DIASTIMÈTRE (di-a-sti-mê-trê), s. m. Instrument à échelle micrométrique destiné à l'évaluation des distances.

— ETYM. Il est impossible d'imaginer comment ce mot est fait; *diasti* n'existe point. Le mot *di-*

vrait être *diastasiométr*, de *διάστασις*, distance, et *μέτρον*, mesure.

† **DIATOMÉES** (di-a-to-mée), *s. f.* Tribu d'algues microscopiques.

— **ETYM.** *Διά*, en travers, et *τομή*, coupé.

† **DIATRIBUEUR** (di-a-tri-beur), *s. m.* Auteur d'une dissertation critique, d'une diatribe. Sollicite la diatribe [dissertation critique], puisque le diatribeur s'en souvient encore, et qu'il ne lui fait que quinze jours pour s'acquitter de sa lettre, *BALZAC, Lett. inédites*, IV (éd. Talmey-Larroque).

— **REM.** N'en déplaie à Balzac, *diatribeur* est un barbarisme ; il n'y a point de verbe *diatriber* ; si on avait voulu tirer de diatribe un substantif, il fallait dire diatribier, comme portier de porte, mais porteur de porte.

† **DICACITÉ.** *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e s. Epistre de jeu se fait par jouteux langage, risible, faisant plaisant habet ou dicacité, *FABRY, Art de rhétor.* I, f. 109, verso.

† **DICASTÈRE** (di-ka-stè-rè), *s. m.* Terme d'antiquité. Lieu où l'on rendait la justice.

— **ETYM.** *Δικαστήριον*, de *δικαστής*, juge, de *δίκη*, justice.

† **DICHON** (di-eh-on), *s. m.* Nom, dans le parler de Saint-Lô (Manche), d'une soupière. Dès le matin, L... apporta un dichon plus grand pour sa belle-mère, *Gaz. des Trib.* 18 sept. 1873, p. 898, 3^e col.

† **DICHOÏSME.** *Ajoutez* : || 2^e En botanique, déviation qui affecte la couleur des fleurs d'un végétal, *Revue horticult.* 4^e sept. 1875, n° 47, p. 327.

† **DICTATEUR.** *Ajoutez* : — **REM.** On le trouve au féminin. La duchesse [du Maine], la spirituelle et ambitieuse dictatrice de l'ordre de la Mouche-Miel, *M. de LESCURIE, Journ. off.* 3 mars 1875, p. 1613, 1^{re} col.

† **DICTATORIALEMENT** (di-ka-to-ri-a-le-ment), *adv.* D'une manière dictatorial, avec l'autorité d'un dictateur. Quelle que soit la décision, vous n'êtes pas en présence d'un gouvernement qui agit dictatorialement, et qui vient réclamer de vous la modification de ses propres décisions, *Disc. du ministre de la justice, séance du 29 janv. 1870 au Corps législatif*.

† **DICTIONNAIRE.** *Ajoutez* : || 3^e Ensemble des mots dont se sert un écrivain. Le dictionnaire de Corneille. Le dictionnaire de Bossuet est très-étendu.

† **DICTIONNARISTE** (di-ksio-na-ri-stè), *s. m.* Celui qui compose un dictionnaire. La fin que se doivent proposer les glossographes ou dictionnaristes, est de donner l'intelligence des auteurs qu'ils allèguent, à quoi ils ne peuvent parvenir qu'en expliquant exactement leurs paroles, *Valesiana*.

† **DIDACTIQUE** (di-dik-ti-sin), *s. m.* Auteur qui écrit un ouvrage didactique.

† **DIDYMIUM** (di-di-mi-um), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Le Didymium, le temple d'Apollon didymien, à Milet, *Journ. off.* 3 janv. 1877, 3^e page, 3^e col.

† **DIÈDRE.** *Ajoutez* : || Substantivement, un dièdre, un angle dièdre.

† **DIEU.** || 2^e *Ajoutez* : || Faire Dieu, dans le langage des adversaires du catholicisme, changer l'hostie au corps et au sang de Jésus-Christ. || 15^e Arbre de Dieu, le *ficus religiosa*, *BAILLON, Dict. de bot.* p. 247.

† **DIFFAMARI** (di-fa-ma-ri), *s. m.* Terme de droit romain. Nom d'une loi du code, loi v, livre 7, tit. 43, qui conférait une action à l'homme libre ou ingénu qui était attaqué par des bruits populaires.

— **ETYM.** Lat. *diffamari*, être diffamé.

† **DIFFAMATEUR.** *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e s. Encontre gens diffamateurs, *Myst. du siège d'Orléans*, p. 701.

† **DIFFAMATION.** *Ajoutez* : || 1^{re} [des chrétiens] crurent que l'intérêt de la religion les obligerait de le jeter [l'empereur Julien] dans la plus grande diffamation qui se pourrait, LA MOTHE LE VAYER, *Virtu des païens*, II, Julien.

† **DIFFAMER.** *Ajoutez* : La remarque sur la prononciation de diffamer n'est pas juste (voy. FAME à l'étymologie). Pourtant il faut noter que l'a bref dans diffamer redevient long dans : tu diffames, c'est-à-dire quand l'f est suivi d'un *e* muet.

† **DIFFÉRENCE.** — **HIST.** *Ajoutez* : XII^e s. Entre les différences n'avit de cors, de forme, fors d'aage, *DEVOIT, Roman de Troie*, v. 6364.

† **DIFFÉRENT.** || 3^e *Ajoutez* : || Le différent porte aussi le nom du directeur de la monnaie. M. D...

voyant qu'il ne pouvait plus entraver le travail [de la Commune], alla trouver C... pour s'opposer formellement à ce qu'on se servît des coins de monnaies, placés dans les armoires et portant tous le différent de M. de Bussière [directeur de la fabrication], *Gaz. des Trib.* 16-16 juillet 1872, p. 688, 2^e col. || Différent, en termes de monnaie, paraît être une altération de déferent (voy. DÉFERANT, n° 3, au Dictionnaire).

— **REM.** On a dit différent à Continuer la même conduite avec l'Espagne comme avec un frère d'humeur différente à la sienne, d'ARAGON, *Mémoires*, in-8°, 1860, t. II, p. 306.

† **DIFFICILE.** — **REM.** *Ajoutez* : || 2. J. J. Rousseau a dit : Je suis obligé de vous écrire tout ceci ; car il est difficile d'avoir de conversation tranquille dans les courts intervalles que j'ai à passer près de vous, *Lett. de Mme d'Épinay*, août 1756. Traiter difficile comme s'il impliquait une négation, et, pour cela, construire le substantif suivant partitivement est une construction forcée ; et il aurait mieux valu mettre : aucune conversation.

† **DIFFICILEMENT.** *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e s. Si certes le juste difficilement sera délivré, l'infidèle et le pecheur où compareroit il ? I Pierre, IV, 19, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1825.

† **DIFFICULTÉ.** *Ajoutez* : || 7^e Terme de turf. Être en difficulté, se dit d'un cheval qui a de la peine à garder son avance. Au dernier tournant, *Gladius* est en difficulté pour conserver son rang à côté de *Bicouque*, qui prenait le dessus dans la ligne droite et gagnait de deux longueurs, *Journ. off.* 14 mai 1872, p. 3236, 3^e col.

— **REM.** Difficulté se dit avec *de* et un verbe à l'infinitif : La difficulté de pénétrer en cette contrée. Je sentais bientôt les difficultés de concilier tout cela, J. J. ROUSS. *Lettre au Prince de Wiertemberg*, 10 nov. 1763.

† **DIFFULSER.** *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e s. Si on les sent [des odeurs] d'un peu de loin, ce qu'il y a d'évaporation se perd et diffuse à l'environ, *AMYOT, Plut. Propos de table*, I, 8.

† **DIFFUS.** || 1^{re} *Ajoutez* : Plus lors sa connaissance est diffuse et certaine, *CORN. Imit.* I, 491. Plus cette faveur sur la terre est diffuse, Plus elle y fait briller la grâce et ton amour, *ib. id.* IV, 271. Le bonheur qu'il [Dieu] diffère en devient plus diffus, *ib. id.* IV, 4858.

— **HIST.** *Ajoutez* : XVI^e s. Et sur terre [la Sainte Vierge] nul homme ne refuse, Qui la requiert d'un humble cœur et fidèle ; Car sa grâce par le monde est diffuse, *JEAN JORET, le Jardin salubre*, p. 124.

† **DIGÈNÈSE** (di-je-nè-zè), *s. f.* || 1^{re} Fait de physiologie générale qui consiste en ce que certains animaux et végétaux se reproduisent par deux modes divers de naissance, l'un par œufs et sperme, l'autre sans sexe, ou par germes, par bourgeons. || 2^e *Adj.* Terme de physiologie. Qui se reproduit par deux modes divers de naissance. Parasites digénèses.

— **ETYM.** *Δί*, deux, et *γένεσις*.

† **DIGÉNÉTIQUE** (di-je-né-ti-k'), *adj.* Qui est relatif à la digénèse. Vers digénétiques, ceux qui se reproduisent par digénèse.

† **DIGÉNISME** (di-je-ni-sme), *s. m.* Synonyme de digénèse.

† **DIGITALISATION** (di-ji-ta-li-za-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action d'introduire dans le corps vivant de la digitale, de la digitaline, *FELTZ et RITTER, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXII, p. 1344.

† **DIGITALISER** (di-ji-ta-li-zè), *v. a.* Terme de médecine. Soumettre à l'action de la digitale ou de la digitaline. Les animaux mis sous l'influence des sels biliaires perdent moins de poids que ceux que l'on digitalise, *FELTZ et RITTER, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXII, p. 1343.

† **DIGITIFÈRE** (di-ji-ti-fè-rè), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte un doigt. L'extrémité digitifère de ce métatarsien, *GERVAIS, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXIII, p. 1073.

— **ETYM.** Lat. *digitus*, doigt, et *ferre*, porter.

† **DIGNE.** — **REM.** *Ajoutez* : || 2. Au XVI^e siècle, digne se prononçait digne (voy. LIVET, la *Gramm. fran.* p. 468). Voy. aussi ces vers de Marot à François I^{er} : Tant pour le bien de la ronde machine Que pour autant que sur tous en es digne.

† **DIGNIFIER.** *Ajoutez* : Pour que le Christ ait lieu de dignifier et d'ennobrir l'ouvrage de son Père en se faisant homme, *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. V, p. 422, 3^e édit.

† **DIGRAPHIE** (di-gra-f'), *adj.* Qui est écrit en deux écritures différentes. L'existence [à Chypre] d'inscriptions, non pas bilingues, mais digraphes, répétitions littérales les unes des autres, *Rev. critique*, 21 oct. 1876, p. 257.

— **ETYM.** *Δί*, deux fois, et *γράφω*, écrire.

† **DIGRESSEUR** (di-grè-sseur), *s. m.* Celui qui fait des digressions.

— **HIST.** XVI^e s. On pourroit me reprocher que je suis un grand digresseur, *BRANT, Daines gal.* t. II, p. 93.

— **ETYM.** Voy. DIGRESSION. Digresseur est fait comme agresseur et transgresseur. À ces mots on suppose un verbe radical *gresser* (du lat. *gressus*), qui existe en effet dans *pro-gresser* et *trans-gresser*, et qui forme naturellement *gressus* dans les composés.

† **DIGUET** (di-gè), *s. m.* || 1^{re} En Normandie, petit morceau de bois dur, taillé en pointe, destiné à aiguillonner les ânes, *le moysi, Noms de famille normands*, p. 111. || Proverbe. Petit diguet fait avancer grand âne (P'tit diguet fait avanchi grand âne). || 2^e Sorte d'engin de pêche, le même que digon, n° 2 (voy. ce mot au Dictionnaire). Il y restera bien encore [dans la *carassière*, carnier] une petite place pour quelques bouquets ou pour une sole prise au diguet, *le Nouvelliste de l'arrond. d'Avanches*, 40 sept. 1876.

— **ETYM.** Au même radical appartiennent *diguer* 2, *digon*, *digot*, qui sont dans le Dictionnaire, *digard*, fabricant d'éperons, à Guernsey (METIVIER, *Dict. franco-norm.* p. 177), et *digonner*, qui est dans *Cotgrave*, comme mot normand. Le radical est ignoré. Pourtant ce mot paraît tenir à l'angl. *to dig*, creuser, en piquant avec la pioche. Rapprocher de *diguet* le verbe *DIGUER* 2, qui est au Dictionnaire, et qui sans doute est de même origine.

† **DIKÉ** (di-ké), *s. f.* La 9^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Borrally.

— **ETYM.** *Δίκη*, la justice.

† **DILAPIDER.** — **HIST.** XIV^e s. *Ajoutez* : Voyez les... Les cors noirs et dilapidés ; C'est d'elles veoir grant pitez, *Dits de Watquier*, p. 390.

† **DILATATION.** *Ajoutez* : || 5^e Action d'élargir, de rendre plus large. La souplesse des reins, la dilatation des épaules et l'affermissement des reins, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **DILATION.** Après PASC. *Ajoutez* : Comparaison des chrétiens.

† **DILATOMÈTRE** (di-la-to-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Dilatomètre alcoolique, instrument inventé par M. Silbermann, et fondé sur la remarque que l'alcool et l'eau se dilatent de façon très-différente, quand ils sont exposés à la même élévation de température, *VERNIER, le Temps*, 24 oct. 1876, feuilleton.

— **ETYM.** *Dilatare*, et *mètre*, mesure.

† **DILATOMÉTRIQUE** (di-la-to-mè-tri-k'), *adj.* Terme de physique. Qui sert à mesurer les dilatations. En employant la méthode dilatométrique, M. Bonquet de Gria a recherché quelle était pour chacun des 17 échantillons [d'eau de mer] la loi de sa dilatation propre, H. DE PARVILLE, *Journ. off.* 23 déc. 1876, p. 10688, 1^{re} col.

† **DILIGENCE.** *Ajoutez* : — **REM.** Sous Louis XV, ce n'était plus en carrosse, mais en coche qu'on voyageait... 5 jours en été, 6 jours en hiver suffisait désormais pour arriver de Paris à Lyon (125 lieues) ; cela faisait, dans la belle saison, 25 lieues par jour ; et on trouvait cela si beau que le nom flateur de diligence fut inventé précisément pour cette voiture, DE FOVILLE, *l'Économiste français*, dans *Journ. off.* 8 oct. 1876, p. 7381, 3^e col.

† **DILIGENTÉ.** *ÉE.* *Ajoutez* : || Terme de procédure. Hâté, pressé. Attendu qu'il résulte des documents produits, et notamment de l'enquête diligentée le 22 février 1861, que..., *Gaz. des Trib.* 23 oct. 1875, p. 1021, 1^{re} col.

† **DIME.** *Ajoutez* : || 4^e Nom d'une petite monnaie. Cette nouvelle pièce [valant un franc] est surtout destinée aux États de la côte du Pacifique où circule la dime d'argent (valant 50 centimes), *Journ. officiel*, 16 mai 1876, p. 3176, 3^e col.

† **DIMENSION.** || 1^{re} *Ajoutez* : || Avoir toutes les dimensions, être complet. Afin que votre courtoisie ait toutes les dimensions, vous ne voulez point être remercié, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **DIMENSIONNEL.** *ELLE* (di-man-sio-nèl, nê-l'), *adj.* Négologique. Qui appartient aux dimensions. L'obscurité diminue l'importance visuelle et dimensionnelle des objets qu'elle couvre, CH. BLANC, *L'Art dans la parure*, p. 261.

† **DÏMER** (di-mié), *s. m.* Dans la Drôme, nom donné aux tûcherons qui opèrent la moisson; ils reçoivent le septième ou le huitième de la récolte, les *Primes d'honneur*, p. 689, Paris, 1874.

† **DÏMUNANT**, **ANTE** (di-mi-nan, an-t), *adj.* Qui diminue. Il y avait alors très-peu de personnes d'entre les juifs (*paucissimi*, dit saint Augustin, qui n'a pu user d'un nom plus diminuant), à qui Dieu donna les biens spirituels, SAINT-CYRAN, dans *SAINT-BEUVE*, *Port-Royal*, t. I, p. 358, 3^e éd.

DÏMUNCE. Ajoutez : || 2^e Terme de fortification. Dans un front bastionné, on nomme angle diminué l'angle compris entre le côté extérieur et la face du bastion.

DÏMUNCEUR. Ajoutez : || 4^e Dans le tricot, dans la bonneterie, faire des diminutions. Ce sont des métiers qui diminuent, c'est-à-dire qui font les diminutions, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angl.* t. III, p. 718. || 5^e Diminuer de, rendre moindre en. Ses voyages sur mer et les fortunes qu'il avait courues avaient beaucoup diminué de sa vigueur, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne. Diminué de sang et de force, id. ib. Ce serait me diminuer de la bonne opinion que vous me voulez donner de vous, id. ib. || 7^e refl. Se diminuer de. Tout ce que nous voyons se promener sur nos têtes, et ce que nous foulons sous nos pieds, se diminue chaque jour de quelque chose, id. ib.

† **DÏMORPHIE**, **DÏMORPHISME**. Ajoutez : || 2^e En botanique, dimorphisme, déviation qui porte sur la forme d'un végétal, *Rev. horticult.*, 1^{er} sept. 1875, n^o 17, p. 327.

DÏNANDERIE. — **ETYM.** Ajoutez : Le Commine cité porte *dynandene*; mais l'édition de la Société de l'histoire de France a *dinanderie*, et remplace qu'ils faisaient par qui s'y faisaient.

† **DÏNAR** (di-nar), *s. f.* Pièce d'or valant environ 12 francs, autrefois en usage dans l'Orient.

— **ETYM.** *Arabe*, *dinâr*, du grec *δυναριον*, qui est le lat. *denarius*, denier.

DÏNDE. — **ETYM.** Ajoutez : Buffon dit : *Histoire natur. Dindon* : « Nous ne voyons pas qu'il en soit fait mention dans aucun ouvrage moderne écrit avant la découverte de l'Amérique. Une tradition populaire fixe dès le xiv^e siècle, sous François I^{er}, l'époque de leur première apparition en France. » Cette opinion, qui s'est suivie dans le Dictionnaire, est combattue par ce texte-ci : A v. valets qui ont apporté à Dijon du pays d'Artois *gelines d'Inde*, pour dour (sic) à eulx fait par Madame, par mandement de madite dame senz quitciance, donné XII de novembre mccc m^{me} et v, x francs, Comptes du receveur général Amiot Arnould, conservés aux archives départementales de la Côte-d'Or, sous le n^o B 462. Le président Boucher, Souverain, p. 85, qui cite ce texte, met 1485; mais il y a 1486 dans la copie que M. l'archiviste de la Côte-d'Or a bien voulu m'envoyer. L'année 1485 est antérieure à la découverte de l'Amérique; toutefois on peut penser que le dindon, qui abonde en Amérique à l'état sauvage, fut apporté en Europe; et alors on oublia que des *gelines d'Inde* étaient venues longtemps avant le xiv^e siècle en Occident, de l'Asie sans doute.

† **DÏNDONNER**. Ajoutez : Il est clair qu'à vouloir interdire le jeu, les gouvernements qui se sont imposés ces allures de prudes et de collets montés, n'ont réussi, au point de vue administratif, qu'à se faire dindonner, dans les *Jeux en France*, Paris, 1871, p. 9.

† **DÏNGLE** (din-glé), *s. m.* Sorte de bateau indien. Dinglie du Bengale, fait d'après les plans du vice-amiral Paris (1833), *Journ. off.* 23 fév. 1874, p. 1457, 4^e col.

† **DÏNGO** (din-go), *s. m.* Nom du chien sauvage de l'Australie. On y reconnaît sur un tombeau (égyptien) le chien sauvage d'Australie (le dinggo), et c'est le chien que l'on voit le plus anciennement sur les monuments égyptiens, à l'époque de Chéops... *Journ. off.* 4 oct. 1875, p. 3491, 2^e col.

† **DÏNGUER** (din-ghé), *v. n.* Terme populaire. Frapper. Le marin... saisit un verre et le jette à la tête de M. R... : il l'a même attrapé, Dieu merci! monsieur le juge; je dis : Dieu merci car, s'il ne l'avait pas attrapé, il aurait été dinguer contre mon épouse qui était au comptoir, occupée à compter des morceaux de sucre, *Gaz. des Trib.* du 5 avril 1874, p. 330, 4^e col. || Envoyer dinguer, envoyer promener, envoyer paître.

† **DÏNKARD** (din-kar), *s. m.* Vaste recueil de fragments relatifs aux doctrines, aux coutumes, à

l'histoire, aux traditions et à la littérature du mazdéisme. Le *Dinkard* est écrit en langue pehlevienne.

† **DÏOCÈTE** (di-è-sè-t), *s. m.* Nom, sous les Ptolémées, en Égypte, du ministre du trésor.

— **ETYM.** *Διοκτήτης*, économiste, de *διοικέω*, administrer, de *διά*, par, et *οἶκος*, maison.

† **DÏOMATE** (di-o-mat), *s. m.* Arbre de la Colombie qui fournit du bois d'ébénisterie, *Sacour*, *Rev. brit.* sept. 1871, p. 265.

† **DÏONE** (di-o-né), *s. f.* La 106^e planète télescopique, découverte en 1868 par Watson. || Nom d'un des satellites de Saturne.

— **ETYM.** *Διώνη*, la mère de Vénus.

† **DÏPHALANGARCHE** (di-fa-lan-gar-chie), *s. f.* Corps formant exactement la moitié de la phalange macédonienne.

— **ETYM.** *Δι*, deux, *phalange*, et *ἀρχηγ*, commander.

† **DÏPHÉNYLE** (di-fé-ni-l), *s. m.* Composé chimique engendré par la réunion de deux molécules de benzène.

† **DÏPLÔME**, **ÉE** (di-plô-mé, mée), *adj.* Qui a obtenu un diplôme. Le pétitionnaire demande que les nouveaux diplômés soient soumis à un stage de trois ans auprès de praticiens comptant au moins dix ans d'exercice, *REVEL, Rapport au sénat, Monit.* du 23 mai 1867, p. 608, 2^e col.

† **DÏPLOMETRE** (di-plô-mè-tr), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer le diamètre d'un objet, à distance et indépendamment de ses mouvements, *LANOL, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXII, p. 424.

— **ETYM.** *Διπλόος*, double, et *μέτρον*, mesure.

† **DÏPPEL** (dip-pél), *ch.* chimie, huile de Dippe, produit pyrogéné qu'on obtient en distillant les matières animales.

† **DÏRAMATION** (di-ra-ma-sion), *s. f.* Terme de géographie. Partage en branches, bifurcation, *ELISÉE RECLUS, Nouv. géogr. univ.* t. II, p. 238.

— **ETYM.** *Di...* préfixe, et lat. *ramus*, rameau.

† **DÏRE**, **Ajoutez** : || 32^e Terme de jurisprudence. Dire droit d'un appel, admettre l'appel, synonyme de faire droit sur l'appel. La cour déclare mal fondé l'appel interprété par M... contre le jugement... disant droit, au contraire, de l'appel de C... et D..., réforme ledit jugement, *Gaz. des Trib.* 29 janv. 1876, p. 94, 1^{er} col.

— **REM.** Ajoutez : || 4. Corneille ne dit pas : Cela va sans dire, mais : cela s'en va sans dire. Cela s'en va sans dire, *Mélie*, III, 5. Mme de Sévigné nous compte : Ils ne viendront point à l'assemblée, cela s'en va sans dire, *Lett.* 21 oct. 1676. (Dans le texte du Dictionnaire, au n^o 23, il faut dans l'exemple de Mme de Sévigné corriger va en s'en va.) De même, Bussy à Mme de Sévigné, le 5 janvier 1678 : Je ne vous dis pas que je vous aime; cela s'en va sans dire. || 5. Mme de Sévigné a écrit : de ce qu'il dit, pour ce qu'il dit. Il est ravi, de ce qu'il dit, de l'amitié que vous avez pour moi, 45 avril 1674.

— **HIST.** || xv^e s. Ajoutez : Qui chiet [choit] de l'âne il dist [signifie] orive; et qui chiet du cheval il dist lieve, les *Évangiles des quenouilles*, p. 34.

— **ETYM.** Ajoutez : M. Boucherie (*Revue des langues romanes*, t. III, p. 71-77) a jeté du jour sur la locution *à dire* au sens de manquer. Elle représente le bas-latin *habere* ou *esse diger*, *digere*, *dicer*, qui se trouve avec le même sens dès les textes mérovingiens : Quantum de compositione diger est, *Lo salique*; Quasi animalia per sua mena dicer habuisti (comme si par ses menées il avait eu à dire les animaux), *Formules angevines* (ailleurs, *digere habuisset*); Quod ante dicta terra de annos triginta et uno semper tenuissint nec eis diger numquam fuisset, *LETRONNE*, p. 28, anno 680. Ce dernier exemple semble le modèle du vers de St Alexis, cité dans l'historique : Dis et set ans, n'en fut nient à dire. M. Boucherie pense que *dicer*, qui a eu le sens de plaider, a passé à celui de réclamer, et, comme on réclame ce qui manque, au sens de manquer.

DIRECTEMENT. Ajoutez : || 4^e En tout état de cause, absolument. Les premiers biens, nous les souhaitons directement, les seconds en cas de nécessité, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

DIRECTEUR. || 1^{er} Ajoutez : Les choses que les hommes désirent sont d'une nature neutre; l'opini-
on de celui qui possède en est le directeur, et leur donne la forme qu'il lui plaît, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

DIRECTION. || 4^e Ajoutez : || Direction d'artillerie, circonscription territoriale qui comprend les

établissements chargés de la conservation, des mouvements et des réparations des approvisionnements d'artillerie, etc. || Direction du génie, circonscription analogue chargée de l'entretien et des réparations des fortifications et des bâtiments militaires.

— **REM.** En termes de géologie, la direction est mieux définie : Prolongement ou extension des couches de roches suivant une ligne perpendiculaire au plongement.

DIRECTRICE. Ajoutez : || 6^e Terme d'artillerie. La directrice d'une plate-forme, d'une embrasure, est la ligne qui se projette suivant la trace du plan de tir. || La directrice du châssis d'un affût de place, ou d'un affût de côte, est une grande pièce longitudinale, placée suivant l'axe du châssis et sur laquelle appuie la crosse de l'affût dans le recul.

† **DÏRECTION** (di-ran-pcion), *s. f.* Mot emprunté à l'anglais et signifiant, en termes de droit, dissolution. Des cas de diremption du mariage, *ROUENON, Confess. d'un révolutionnaire*, 1868, p. 60.

— **ETYM.** Lat. *dirēptiōnem*, de *dirimere*, séparer, de *dis*, indiquant séparation, et *emere*, prendre.

† **DÏRHÈM** (di-rèm), *s. m.* Nom d'une monnaie d'argent chez les Arabes, qui valait un peu moins d'un franc.

— **ETYM.** Arabe, *dirhem*, du grec *δραχμή*, drachme.

† **DÏRIGABLE** (di-ri-ja-bl), *adj.* Qui peut être dirigé. Aérostat dirigeable, *Journ. off.* 28 fév. 1873, p. 1423, 1^{er} col.

DÏRIGER. Ajoutez : || 7^e Envoyer, faire aller. Diriger un condamné vers le lieu où il doit subir sa peine.

† **DÏS** (dis), *s. m.* Grande graminée d'Afrique (*arundo festuoides* ou *tenax*), dont le chaume est utilisé comme fourrage.

† **DÏSCÈDER** (di-sè-dé), *v. n.* Terme de jurisprudence. S'écarter. Puisse la mitoyenneté supposer, à l'origine, une convention dont l'une des parties ne peut discéder à son gré, *Gaz. des Trib.* 22 mai 1876, p. 489, 1^{er} col.

— **ETYM.** Lat. *discedere*, s'écloigner, de *dis*, et *cedere*, aller.

† **DÏSCERNABLE**. Ajoutez : La tendance à puiser des principes dans les mots et les termes de la langue est discernable de très-bonne heure [chez les Grecs], de ROBERTY, la *Philosophie positive*, août-septembre 1876, p. 201.

DÏSCERNER. Ajoutez : || 3^e Se discerner, se distinguer, se faire remarquer. Ces anciens évêques, qui ne se discernaient que par le zèle et la charité avec lesquelles conduisaient leurs troupes, ARNAULD, dans *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. V, p. 302, 3^e édit.

DÏSCIPLINAIRE. Ajoutez : || 2^e S. m. Lien où l'on soumet à une discipline particulière. On les retenait [les jeunes filles assistées qui se conduisaient mal] pendant un ou plusieurs mois, suivant les circonstances, dans une sorte de disciplinaire situé dans un quartier à part de la maison [l'hospice des Enfants assistés], o. d'HAUSSONVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1876, p. 600.

DÏSCPLINE. || 5^e En un autre sens, conseil de discipline, conseil nommé dans les corps pour opiner sur l'opportunité de l'envoi d'un soldat dans une compagnie de discipline.

DÏSCORDANCE. Ajoutez : || 3^e Terme de géologie. Discordance de stratification, état des couches de terrain qui se rencontrent sous des inclinaisons différentes.

DÏSCORDER. Ajoutez : — **REM.** L'abbé du Lau-
ren l'a fait agir, au sens de désaccorder. Ne touche plus aux fleurs de l'Hélicon; Ta voix terrible épouvante Apollon; Tes doigts sanglants discorderaient sa lyre, la *Chandelle d'Arras*, XIV. Cet exemple n'est point à imiter.

DÏSCOURS. Ajoutez : || 8^e Dans le langage parlementaire, discours-ministre, discours où un homme d'État, en passe de devenir ministre, expose ses vues politiques. L'honorable M. Bethmont, s'élevant plus haut que moi, vient de faire un discours qu'on aurait appelé, dans un autre temps, un discours-ministre, *Journ. off.* 31 mai 1874, p. 3531, 2^e col.

† **DÏSCOURU**, **ÉE** (di-skou-ru, rue), *adj.* Où l'on discourt, où l'on s'étend. Je suis toujours pour les préfaces discoureuses et solides, *CHAPELAIN à Lancelot*, dans *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. III, p. 561, 3^e édit.

DÏSCRÉTION. || 4^e Ajoutez : Des pairs gagnés ou perdus qui, le plus souvent, prennent la forme

compromettant et le titre étrange de discrétions, *Feuille de l'Indépendance belge*, du 24 oct. 1868.

† **DISCRETIONNAIRE** (di-skre-sio-né-re-man), *adv.* D'une manière discrétionnaire. Cet arbitraire qui régnait partout et frappait discrétionnairement, *Journ. offic.* 7 févr. 1875, p. 1046, 3^e col. Lorsqu'ils [les empereurs du Nord] sont à demi d'accord ou à demi en désaccord, ils choisissent presque discrétionnairement l'instinct qui convient... *L'Opinion*, 12 juillet 1876, p. 2^e col.

† **DISCRIMINANT**, **ANTE** (di-skri-mi-nan, nan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui établit une séparation entre deux termes. [S. m. Terme de mathématique. Si on différencie une forme à variables, le résultat de ces k dérivées prend le nom de discriminant de la forme x (fonctions homogènes à un nombre quelconque d'inconnues). Il n'est pas nécessaire d'avoir l'expression du discriminant pour construire la solution, L. LALANNE, *Travaux scientifiques*, p. 26, Paris, 1876, in-4^e.

— *ETYM.* Lat. *discriminare*, de *discrimen*, séparation, qui lui-même vient de *discernere* (voy. *DISCERNER*).

† **DISCRIMINATION** (di-skri-mi-na-sion), *s. f.* Terme de psychologie employé par Bain. Faculté de discerner, de distinguer. Ce changement d'état [par lequel la conscience passe d'une modification à une autre], c'est la discrimination, et c'est le fondement de notre intelligence, RIBOT, *Psychol. angl.*, p. 258.

— *ETYM.* Lat. *discriminationem*, distinction, de *discrimen*.

† **DISCULPATION**. *Ajoutez* : Je suis ravi que ce soit à M. Puget que je doive ma disculpation, *BOUL. LETT.* à Brossette, 37.

DISCULPER. *Ajoutez* : — *REM.* Bonhours, *Doutes sur la langue française*, p. 64, dit que disculper et bravourer nous viennent peut-être de Mazarin. Le mot est beaucoup plus ancien sous la forme *des-couper*.

DISCUTSIF. *Ajoutez* : [2^e Qui appartient à la controverse, à la discussion. La question est entrée dans la phase discutative.

DISSETTEUX. [2^e *Ajoutez* : [Fig. Cela [que la naissance d'un mot est pour l'ordinaire la mort d'un autre] est vrai principalement en France, et ainsi l'on ne peut pas espérer que notre langue cesse jamais d'être disetteuse, BAYLE, *Dict. Poque-lin*, note D.

DISGRÂCE. *Ajoutez* : — *REM.* Bussy Rabutin a dit faire des disgrâces, par opposition à faire des fortunes : Le même caprice qui fait faire des fortunes prodigieuses à de certaines gens, fait faire à d'autres de grandes disgrâces sans fondement, *Lett. à Mme de Sévigné*, 23 déc. 1670. Cela est peu correct, ce semble.

† **DISHLEY** (dieb-lé), *s. m.* Sorte de mouton. Quant à la race des moutons leicester ou dishley, elle doit son origine au célèbre éleveur Bakewell, de Dishley, dans le Yorkshire, qui, à la suite d'expériences nombreuses commencées en 1755, parvint à la former par divers croisements, *Journal offic.* 29 juin 1873, p. 4287, 2^e col.

DISLOCATION. *Ajoutez* : [4^e Terme de salubrité. Exercices dans lesquels on se délogue les membres. Tout individu qui fera exécuter par des enfants du moins de seize ans des tours de force périlleux ou des exercices de dislocation, *Journal offic.* 23 juin 1873, p. 4283, 2^e col.

DISOMOSE (di-zo-mô-z'), *s. f.* Minéral d'un gris d'acier, nommé aussi nickel gris ; c'est un sulfure arsénifère de nickel.

DISPARAÎTRE. — *REM.* *Ajoutez* : La règle actuelle qui veut qu'on se serve de l'auxiliaire *avoir*, quand on entend exprimer l'action, n'était pas observée jadis, comme on voit dans cet exemple : Ce matin ils sont disparus tous deux, *sevr. 634*. [2^e On a dit se disparaître. Il y en a [des plaisirs] qui peu à peu se sont disparus de devant nous, MALH. *Lerique*, édition L. Lalanne (insusité aujourd'hui).

2. **DISPARATE**. *Ajoutez : — *REM.* C'est une faute de le faire masculin, comme dans ces vers : Alors s'effacera le honteux disparate Entre l'humble commis et le chef bureaucrate, BARTHÉLEMY, *Néandis*, p. 20 de l'édition in-8^e, 1833.*

DISPERSION. *Ajoutez : — *HIST.* xv^e s. Les Juifs dirent entre eux : Où s'en ira icelluy, que nous ne le trouverons point ? S'en ira il en la dispersion des gens, et enseignera les gens ? *Ev. selon St Jean*, xii, 35, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1825.*

DISPONIBILITÉ. *Ajoutez : [5^e État des hommes qui, sans cesser d'appartenir à l'armée ac-*

tive, sont dispensés d'être présents sous les drapeaux et restent à la disposition du ministre de la guerre ; ensemble des hommes qui sont dans ces conditions. Les hommes appartenant à la disponibilité ou à la réserve de l'armée active, à l'armée territoriale ou à sa réserve, *Lettre de L. Say, ministre des finances, aux directeurs généraux*, 4 avr. 1876.

DISPOSER. — *HIST.* *Ajoutez* : xiii^e s. Et lor dit lidiz Warnes que li tesmoing n'avoient mie disposet de leur tesmoingage à cele fin que cis Jessoent out prouvée s'entencion (1298), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. 1, 2^e part, p. 1420.

† **DISPOSER** (di-spô-zeur), *s. m.* Celui qui dispose. Elle [la Banque] aurait de nombreux concurrents dans les dispositeurs de capital qui escompteraient à un taux inférieur au sien, *DE WARU, Enquête sur la Banque*, p. 105.

2. **DISPOSITIF**. [2^e *Ajoutez* : [Des dispositifs de mines, des opérations exécutées pour établir des mines. En prévision des événements qui se déroulaient, des dispositifs de mine avaient été ménagés dans les ponts de... ; mais un seul de ces dispositifs, celui du pont-barrage d'Ars, avait été chargé, *Gaz. des Trib.* 6-7 oct. 1873, p. 963, 2^e col.

DISPOSITION. [15^e *Ajoutez* : [Agilité. C'est [les bourrées à Vichy] la plus surprenante chose du monde, des paysans, des paysannes, une oreille plus fine que vous, une légèreté, une disposition ; enfin j'en suis folle, *sevr.* 8 juin 1876, [16^e à dispositions, se dit de robes, de jupons, dont la garniture est imprimée dans la robe, le jupon même... Le comptoir des articles d'Alsace imprimés... a fait imprimer à Mulhouse dix-sept mille pièces et soixante-huit mille robes à dispositions dans ces mêmes tissus, *Journ. offic.* 7 mars 1872, p. 4634. Ces volants sont d'ordinaire à dispositions, c'est-à-dire qu'ils offrent sur la jupe une des dessins variés et des nuances différentes, E. DE LA BÉNOÎLLIÈRE, *Hist. de la mode*, ch. xvii, Paris, 1858.

† **DISPROPORTIONNER**. *Ajoutez : La défection de nos gouds, qui tournent aussitôt leurs armes contre son petit détachement [du colonel Beauprêtre], disproportionnée à un tel point les conditions de la lutte, qu'il ne reste plus au colonel et à ses cent fantassins qu'à succomber glorieusement, *Rev. africaine*, 20^e année, n^o 147, mai-juin 1876, p. 191.*

† **DISPUTAILLERIE**. *Ajoutez : Ils avaient l'art de tout rétrécir : ils faisaient de la morale une casuistique, de l'apologétique une disputaillerie... *Journ. des Débats*, 22 mars 1876, 2^e p. 1^{re} col.*

DISPUTER. *Ajoutez* : [6^e Débattre par la discussion. Une note à la suite de la troisième série nous apprend que ces questions quodlibétiques furent disputées par maître Pierre d'Auvergne en 1298, avant Noël, *Hist. lit. de la France*, t. xxv, p. 142, [7^e Disputer que, soutenir que. Ceux qui disputent qu'il n'y en a pas [d'ingratitude] voudraient être jugés et parties, *sevr.* 10 avr. 1871.

— *REM.* *Ajoutez* : [3^e Dans le *Citandre* de Cornéille, un commentateur de Cornéille (Joly) a voulu faire remonter l'origine de la locution *disputer sur la pointe d'une aiguille*, à la scène 1^{re} de l'acte iv, où un amant à sa maîtresse a crevé l'œil avec une aiguille se met à faire la leçon à l'instrument de son malheur. Cette étymologie, comme la plupart des étymologies anecdotiques, est sans valeur.

† **DISQUALIFIÉ**, *LE* (di-ska-li-fi-é, ce), *adj.* Terme de turf. Cheval disqualifié, cheval mis hors concours, par suite d'une infraction au règlement commise par son propriétaire ou par son jockey.

† **DISQUISITION**. *Ajoutez* : — *REM.* Le passage de Chateaubriand cité après le Dictionnaire de Poitevin s. trouve dans les *Mém. d'outre-tombe* éd. de Bruxelles, t. iii, de Bonaparte.

† **DISS** (dis'), *s. m.* Le même que diss (voy. m. 2 au Supplément). Le sparte et le diss des Arabes, l'un et l'autre croissent à l'état sauvage en Espagne et en Algérie ; l'emploi du sparte et du diss comme matière première pour la fabrication du papier n'est point une tentative industrielle d'un résultat douteux, *l'École des communes*, mars 1872, 2^e partie, p. 19 et 20. J'attendis [le lion] caché derrière une touffe de diss touchant au sentier, *Journ. offic.* 29 déc. 1874, p. 8638, 2^e col. Les matières textiles végétales, coton, lin, chanvre, alfa, erin végétal, ramie, diss [envoyées d'Algérie à l'Exposition de Vienne], *ib.* 4 mars 1876, p. 1644, 2^e col.

† **DISSATISFACTION** (di-sa-ti-sfa-k-sion), *s. f.* Négotisme. Absence de satisfaction. Un mode de

sentir... impliquant une sanction qui gît dans la satisfaction ou la dissatisfaction, *É. LITTRÉ, Philos. positive*, t. vi, p. 17.

† **DISSÉCABLE** (di-sé-ka-bl'), *adj.* Qui peut être disséqué. Le pterygion est mobile, dissécatable, de forme triangulaire.

† **DISSEMBLABLEMENT**. *Ajoutez* : — *HIST.* xii^e s. Cil miracles, alsli com ce cuide, d'alcuno partie fu faiz dissemblanç [d'un autre miracle], *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 460.

† **DISSEMBLANT**. *Ajoutez* : — *HIST.* xiii^e s. Le quel miracle ge dis voiriement nient avoir esteit dissemblant al ancien miracle de fou [sic] et devant dit, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 462.

† **DISSEMINATEUR**, **TRICE** (di-sé-mi-na-teur, tris'), *adj.* Qui dissémine. [Substantivement. Son extension vraiment foudroyante [du phylloxéra] dans les régions chaudes de la vallée du Rhône, où le mistral doit agir comme un puissant disséminateur de l'insecte, FLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 janv. 1877, p. 248.

† **DISSIDENT** (di-sis-tent'), *s. m.* Ensemble des sectes qui se séparent d'une Église établie. Il faut descendre dans l'étage inférieur du dissident russe, *ANAT. LEROY-BEAULIEU, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1876, p. 79. L'évangélisme puritain baisse, du moins comme puissance, à l'intérieur de l'Église établie, mais il se refait dans le dissident, il se retrempe dans les revivals, *NÉVILLE, Rev. des Deux-Mondes*, 16 août 1875, p. 894.

— *ETYM.* Angl. *dissent*, dissident, qui vient du lat. *dissentire* (voy. *DISSIDENT*).

DISSÉQUEUR. *Ajoutez* : [2^e *Adj.* m. Fig. Qui dissèque, qui analyse. Ce n'est pas à dire que M. Dumas ne possède aussi un style bien à lui, mais sec, disséquant, en dedans, impropre à exprimer la couleur de la surface des choses, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 27 sept. 1875, p. 8385, 2^e col.

† **DISSIMILATION** (di-si-mi-la-sion), *s. f.* Action de rendre dissimilable, par opposition à assimilation. L'assimilation a pour corrélatif, plus rare qu'elle, la dissimilation, où, parmi deux consonnes semblables, surtout en deux syllabes voisines, l'une se modifie pour éviter la répétition d'une même articulation, *F. BAUDRY, Gramm. comp. des langues classiques*, § 79.

DISSIMULATEUR. — *HIST.* xvi^e s. *Ajoutez* : Et lors ce dissimulateur [Henri III] fait contenance d'être en une cholere telle... *Particularités notables concernant l'assassinat de monseigneur le duc de Guise*, p. 144, Chalons, 1589.

† **DISSIPANT**, **ANTE** (di-si-pan, pan-t'), *adj.* Qui dissipe, qui cause de la dissipation. La vie d'ici [Paris] est toute dissipante, *sevr.* 20, dans *Journ. des Débats*, 22 sept. 1875, 4^e page, 3^e col.

† **DISSOCIATION**. *Ajoutez* : [2^e Terme de chimie. État où les corps sont sous leur forme élémentaire et simple, mais où ils ne se combinent pas, parce qu'ils en sont empêchés par leur température élevée.

DISSOLU. — *HIST.* *Ajoutez* : xii^e s. Maintes foiz vult [vult] malvoisies crenorms [renait] sembler justice, et dissolue remissions plectif, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 310. [xiii^e s. Il n'est nus bons tant dissoluz, Tant treuchant ne tant esmouluz, Sot [sic] il entend] volentiers la Dieu parole, Ne le retraie d'uivre folle, GAUTHIER DE COINGS, *Miracles de la sainte Vierge*, p. 379 (éd. l'abbé Poque).

† **DISSOLUBILITÉ**. *Ajoutez* : — *REM.* On trouve dans des textes du xiv^e siècle *dissolvibilité*. Dans le *Journal de physique* de juin 1775, changeux insère un article relatif à une loi générale de la nature, de la fusibilité et de la dissolvibilité des corps relativement à leur masse... on n'avait pas d'idées bien nettes sur la fusibilité, la dissolvibilité, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 14 fév. 1875, p. 1136, 1^{re} col. *Dissolvibilité* est bon, venant de *dissoluble*, qui lui-même représente le lat. *dissolubilis* ; mais *dissolvibilité* est fait directement du lat. *dissolvere*, comme l'est *solvable*.

DISSOLUTION. [4^e *Ajoutez* : Quand il se fait une douce dissolution, telle que peuvent avoir éprouvée ceux qui se sont quelquefois évanouis, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

— *HIST.* [xiv^e s. *Ajoutez* : Puis après sont venues grandes guerres et dissolutions au royaume de France, J. LE BEL, *Frayes chroniques*, t. i, p. 89.

† **DISSYLLABISME** (di-sil-la-bi-sm'), *s. m.* État des langues qui ont des dissyllabes pour racines. Les radicaux y sont [dans les langues tartaro-finnoises] généralement dissyllabiques, avec l'accent sur la première ; mais sous ce dissyllabisme on re-

trouve la trace incontestable d'un monosyllabisme primitif, *FR. LENORMANT, Manuel d'hist. anc. liv. I, les Temps primitifs.*

— *ETYM. Dis...* préfixe, et syllabe.

† **DISSYMETRIE** (dis-si-mé-trie), *s. f.* Absence de symétrie, perte de symétrie, *Acad. des sc. Comptes rend. L. LXIV, p. 970.*

— *ETYM. Dis...* préfixe, et *symétrie*.

† **DISTANCE**. *Ajoutez :* || Terme de turf. Un cheval est distance, c'est-à-dire considéré comme ayant été dépassé, lorsque dans la course il pousse un autre cheval, le croise ou l'empêche, par un moyen quelconque, d'avancer; lorsque, en courant, il passe en dedans des poteaux; lorsqu'il n'a pas porté le poids fixé par les conditions de la course; ou enfin si les jockeys descendent de cheval avant d'arriver à l'endroit où ils sont pesés.

† **DISTANCER**. *Ajoutez :* || 2° Espacer. Il [le moine] s'est toujours laissé guider par son tempérament d'artiste; il a taillé ses cubes et les a distancés selon la position que l'œuvre devait occuper, *P. DELAUNAY, Journ. offic. 28 juin 1876, p. 4615, 2° col.*

DISTILLER. *Ajoutez :* || 6° Être distillé, avoir un flux d'humeur, un catarrhe (inutile aujourd'hui). L'âge se rebellait contre les maladies; mais, enfin, il me fallut rendre et être distillé moi-même, *MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne.*

† **DISTINGUABLE** (di-stin-ga-bl'), *adj.* Qui peut être distingué. Toute précieuse que soit Mlle de La Trousse, elle a de l'esprit, par là je suis assurée qu'elle vous distingue, comme elle le doit, du reste de messieurs de Caen, que je ne crois pas tous aussi distinguables que vous l'êtes, *Mme de LA FAYETTE, Lettre d'Henri, 14 nov. 1662, dans le Correspondant, 25 déc. 1876, p. 4095.*

DISTINGUER. — *HIST. Ajoutez :* || xiv^e s. De se grande proesse vont lez fais destier, *Hugues Capet, v. 1732.*

DISTRAIRE. *Ajoutez :* || 6° En termes de fabrication des glaces, se distraire se dit du mercure qui disparaît dans l'amalgame. Quand on étale avec une feuille coulée, le mercure se distrairait mieux, et l'amalgame est plus complet, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter. t. II, p. 359.*

DISTRAIT. *Ajoutez :* || 5° En termes de fabrication de glaces, glace distraite du mercure, glace où le mercure a disparu, s'étant bien amalgamé. Pour qu'une glace soit bien étamée, il faut qu'elle soit tout à fait distraite du mercure, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter. t. II, p. 359.*

† **DISTRAITEMENT** (dis-tré-te-man), *adv.* D'une manière distraite. Le garde lui dit quelque chose à l'oreille, d'un air qui n'est pas effrayant; elle regarde sa serpe qu'elle balance distraitemment entre ses doigts; l'affaire peut s'arranger, *BÜCHER, Salons de 1861 d. 1868, t. I, p. 155.* Le volume en trouva distraitemment, il le savait, et il gardait dans sa mémoire une photographie ineffaçable d'une ville ou d'un site traversés au galop, *TH. GAUTIER, Portraits contemp. L. de Cormenin.* Quoi que sa tête fût inclinée, elle regardait fixement et distraitemment devant elle, *le RIVIÈRE, Edmée de Merteuil, Rev. des Deux-Mondes, 15 oct. 1875.*

— *ETYM. Distraire*, et le suffixe *ment*.

† **DISTRIBUCANT** (di-stri-bu-an), *s. m.* Celui qui distribue la communion chez les protestants. Les paroles du distribuant, *noss. Def. trad. comm. I, 4.*

DISTRIBUTION. *Ajoutez :* || 9° Terme de mécanique. Distribution de vapeur, ou, simplement, distribution, mécanisme à l'aide duquel les deux faces du piston d'une machine à vapeur sont alternativement mises en communication avec la boîte à vapeur et avec le condenseur.

† **DIURNAL**. *Ajoutez :* || 2° Récit de ce qui se fait jour par jour. Le *Journal* de la Révolution de France pour l'année 1797, titre d'un livre fait par Beaulieu.

† **DIVA**. *Ajoutez :* || Il se dit aussi substantivement. Le joli refrain de la diva, *ALPH. DAUDET, Journ. offic. 30 nov. 1874, p. 7879, 3° col.*

DIVAGUER. || 2° *Ajoutez :* Afin de donner aux eaux un cours régulier au lieu de les laisser divaguer au hasard parmi les champs cultivés... *P. BLERZ, Rev. des Deux-Mondes, 1^{er} juin 1872, p. 538.* Au moment des crues il (un torrent) sort de ce lit instable et se promène sur l'un ou l'autre bord de ses déjections; on dit alors qu'il divague... *Id. ib. p. 552.* || 4° *V. refl.* Se divaguer, laisser aller sa pensée au hasard (inutile aujourd'hui). Voyez comment on se divague doucement, Et comme notre esprit agité De s'entretenir près et loin

Avec l'objet qui le recrée, *MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne.*

2. **DIVE**. *Ajoutez :* — *REM.* Dive ou div, en persan *div*, *deu*, comprend les génies mâles de la mythologie persane; les péris sont les génies femelles. Au pluriel le mot *div* comprend les deux sexes.

DIVERGENT. *Ajoutez :* — *REM.* La définition exacte de la série divergente est : Série dont la somme des termes ne tend pas vers une limite fixe. Il n'est pas nécessaire que les termes d'une série croissent continuellement pour qu'elle soit divergente; ainsi la série $1 + 1/2 + 1/3 + 1/4 + 1/5 + \dots$ dont les termes décroissent continuellement est divergente.

DIVERGER. — *REM. Ajoutez :* || 2. J. J. Rousseau l'a employé au sens de diverguer; ce qui n'est pas bon. Pardonnez, monsieur, tout ce radotage à une pauvre tête qui diverge, bat la campagne et se perd à la suite de la moindre idée, *Lettre d'Abbé M. 9 fév. 1770.*

† **DIVERSIFICATION**. — *HIST. Ajoutez :* || xiii^e s. En quantes manieres estable Est la chose de chevalerie; Quex diversifications Al [a] entre aides et legions, *PRIORAT, Vegèce, dans Bibl. des chart. année 1875, p. 434.*

DIVERSTE. *Ajoutez :* || 2° *Au plur.* Choses diverses. Que tant de diversités ne soient pas qu'une chose, *MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne.* Je n'ai jamais connu d'homme qui lui ressemble, ni qui mêle en discours tant de diversités, *CON. Feuille, I, 4.*

† **DIVERTISSEUR** (di-verti-seur), *s. m.* Celui qui divertit, amuse. Vous avez bien raison de vous rengorger d'avoir découvert si finement que vous étiez mon divertisseur, *Lettre de Mme de Rochefort au marquis de Mirabeau (1767), dans la Comtesse de Rochefort et ses amis, par M. L. de Loménie, Paris, 1870.*

— *HIST. xvi^e s.* Les dieux sauveurs et divertisseurs des maux, *AMYOT, Plut. Œuv. m. l. xix, p. 385.*

† **DIVEST** (di-vé), *s. m.* Terme d'ancien droit. Action de dépouiller quelqu'un d'une possession. Décret du 19 septembre 1790 : art. 3 : À dater du jour où les tribunaux de districts seront installés dans les pays de nantissement, les formalités de saisine, dessaisine, vest, divest, etc. demeureront abolies, *GAZ. des Trib. 13 janv. 1876, p. 42, 2° col.*

— *ETYM.* Bas-lat. *divestire*, dépouiller, de *di...*, préfixe, et *vestire*, vêtir.

† **DIVIDÈNE**. *Ajoutez :* — *REM.* On a dit dividende. Devident, c'est la répartition des profits que les grandes compagnies de commerce font à leurs actionnaires, *P. GIRAudeau, la Banque rendue facile, p. 412.*

† **DIVINATEUR**. *Ajoutez :* — *HIST. xvi^e s.* C'étoient divinateurs, enchanteurs et abuseurs de simple peuple, *SAR. IV, 58.* Laisse-moi l'astrologie divinatrice et l'art de Tullius comme abus et vanité, *Id. II, 8.* Jugeant que c'estoit le soleil qui imprimoit cette température et ceste disposition en la terre, de laquelle sordoit ceste exhalation divinatrice, *AMYOT, Plut. Œuv. mor. t. v, p. 411.*

DIVINEMENT. — *HIST. xvi^e s.* *Ajoutez :* Toute écriture divinement inspirée est utile à endocriter [enseigner], *II Tim. III, 46, Nouv. Testam. (éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525).*

† **DIVINIS** (A) (a-di-vi-nis'), *loc. latine* employée dans l'Eglise catholique. Suspendu à divinis, à l'autorité ecclésiastique a interdit la célébration des choses divines. La commune de Grotte, province de Girgenti, où quelques prêtres, suspendus à divinis, ont inauguré le culte des vieux-catholiques, *Journ. offic. 21 mars 1876, p. 2147, 3° col.*

— *ETYM.* Lat. *o*, hors de, et *divina*, les choses divines.

DIVIS. *Ajoutez :* || 2° *Adj.* Divis, divise, qui se partage. Propriétés divises provenant d'un même immeuble, *GAZ. des Trib. 13-14 sept. 1876, p. 881, 1^{re} col. 2061 fr. 60 c.* pour intérêts de ces 35 000 fr. courus depuis le jour du décès de la dame F... jusqu'au jour choisi pour la jouissance divise, *ib. 25-26 janv. 1875, p. 82, 2° col.*

† **DIVISANT**. *Ajoutez :* Une présence en figure (dans l'eucharistie) et une manducation en esprit, c'est-à-dire la présence la moins divisante et la manducation la moins consubstante qu'on puisse jamais imaginer, *noss. Explic. de la messe, 40.*

† **DIVISEMENT**. *Ajoutez :* || 2° En termes de droit, il se dit par opposition à solidement. Qu'en effet cette solidarité prétendue ne résulte ni de la loi, ni des conventions, et qu'il est constant,

au contraire, que chacune des compagnies ne s'est engagée envers l'assuré que divisément, et pour une part déterminée d'avance..., *GAZ. des Trib. 18 fév. 1876, p. 166, 2° col.*

† **DIVISIBILITÉ**. *Ajoutez :* || 2° Divisibilité de la lumière, propriété à l'aide de laquelle on distribue en lumières moindres une source de lumière éclatante.

† **DIVISOIRE** (di-vi-zoi-r'), *adj.* Qui sépare. La ligne divisoire des eaux de l'Arno et du Tibre. Elle [la frontière] passera le rio Araro, et continuera par le tracé que Puyceda et Enveigt reconnaisaient pour leur ligne divisoire depuis ce rio jusqu'au canal de dérivation qui en conduit les eaux à Puyceda, *Traité de délimitation conclu le 26 mai 1866, entre la France et l'Espagne, art. 4.* Doit-on attendre que les propriétaires soucieux de préserver leurs bois, les aient découpés en parcelles par des lignes divisaires? *FARE, Enquête sur les incendies des Landes, p. xxiv, 1873.* || 2° Terme de droit. Qui sépare. Que si l'on considère l'exiguité de l'espace dans lequel sont ménagés les deux cours de l'héritage, il demeure évident que les parties se sont proposées pour but d'assurer aux deux fonds les avantages qui résultent de l'air et de la lumière, et que, pour obtenir ce résultat, elles ont dû s'interdire le droit d'exhausser le mur divisaire..., *Jugement rendu le 6 janvier 1876, dans Mémoire pour M. H. Bamberger, appellant, p. 8, 26 fév. 1876.*

— *ETYM.* Tiré du lat. *divisor* (voy. *diviseur*).

† **DIVITIAIRE** (di-vi-si-è-r'), *adj.* Nécologisme. Qui est propre à la richesse. Le système oligarchique, divitulaire, *Journ. offic. 19 juin 1872, p. 4114, 2° col.*

— *ETYM.* Lat. *divitibus*, richesses.

† **DIVOLTAIN** ou **DIVOLTIN** (di-vol-tin), *adj.* Vers à soie divoltains, vers de race japonaise qui produisent de la graine deux fois dans l'année.

— *ETYM.* Di, deux, et ital. *voluta*, fois.

† **DIVONE** (di-vé-n'), *s. f.* Terme d'antiquité gauloise. Nom gaulois des fontaines. Vis-à-vis, de l'autre côté de la rivière, était la charmante vallée du Tromeur, arrosée par une ancienne divoune ou fontaine sacrée, que le christianisme sanctifia en y rattachant le culte de la Vierge, *E. BÉNAZ, Rev. des Deux-Mondes, 16 mars 1876, p. 244.*

— *ETYM.* *Divona*, qui, dans Ausone, *Cl. urb. 14*, est le nom gaulois d'une fontaine.

DIVULGUEUR. — *HIST. xvi^e s.* *Ajoutez :* Et quant il fu parly, il commença à publier et divulguer ceste parole, *Marce, I, 45, Nouv. Testam. éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.*

DIX-HUIT. *Ajoutez :* || 2° *S. m.* Un dix-huit, un soulier remonté ou ressemelé, ou plutôt redevenu neuf; d'où son nom grotesque de dix-huit ou deux fois neuf, *FR. MICHEL, Dict. d'argot, p. 148.* || 3° Un dix-huit, nom donné par les tailleurs à un habit retouré; c'est incontestablement le deux fois neuf. || Populairement, se mettre sur son dix-huit, mettre ses plus beaux habits. Tu es belle aujourd'hui, Marie-Jeanne, d'où vient que tu t'es mise sur ton dix-huit?

† **DIX-HUITAIN**. *Ajoutez :* — *REM.* Dix-huitain est une fausse orthographe pour dix-huit ains; voyez, ce qui le prouve, au Dictionnaire le mot *AIN*, qui est un terme de manufacture et qui signifie un certain nombre des fils de la chaîne.

† **DJAÏNA** (dja-i-na), *s. m.* Voy. *JAINA* au Supplément.

† **DJAÏNISME** (dja-i-ni-sm'), *s. m.* Voy. *JAINISME* au Supplément.

† **DJEMAA** (djé-ma-a), *s. f.* Mot arabe qui, en Algérie, désigne les districts ou communes des Kabyles. Il [le gouverneur général civil de l'Algérie] a, dans ses entretiens avec les présidents des djémmas kabyles, arrêté les bases des transactions à passer avec les tribus frappées du séquestre..., *Journ. offic. 18 juill. 1872, p. 4890, 1^{re} col.*

† **DJERID**. — *ETYM.* *Ajoutez :* *Djerid* signifie proprement tige de palmier découpée de ses feuilles, d'où javelet.

† **DOBER** (do-beur), *s. m.* Terme de métallurgie. Voy. *DAUBER* au Supplément.

† **DOCTISSIME**. *Ajoutez :* Vous êtes doctissime dans les passions, les dégâts, les instances et les fourberies du monde, la mère Angélique à Mme de Sévigné, dans *STE-BEUVE, Port-Royal, t. III, p. 428, 3^e éd.*

† **DOCTORESSE**. *Ajoutez :* || Femme qui a reçu le doctorat en médecine. Sur la demande d'une dame médecin, Mme la doctoresse Anderson..., *Journ. offic. 23 déc. 1871, p. 6205, 3° col.*

DOCTRINAIRE. *Ajoutez :* — REM. On regarde d'ordinaire l'emploi de doctrinaire, au sens politique, comme datant de la restauration. En voici un exemple plus ancien : Messieurs les doctrinaires, pieusement attachés au divin Maury, ont été de dedans un beau cadre une estampe magnifique de l'Assemblée, pour y placer le saint abbé qui est allé à Rome pour rougir [devenir cardinal], *Lett. du P. Duchêne*, 19^e lettre, p. 6. Ce n'est point précisément le sens du temps de la restauration ; mais c'est un sens approchant.

† **DOCUMENTAIRE** (do-ku-man-ti-è-r), *adj.* || 1^{er} Qui a un caractère de document. A point de vue documentaire, signalons le premier projet du Pont-Neuf, peinture du xvi^e siècle très-originale, qui nous révèle un des nombreux projets du Pont-Neuf qui se partagerent la faveur publique au moment où fut décidée la construction du nouveau pont, *DAUMONT, Journ. offic.* 26 oct. 1876, p. 7678, 2^e col. Fromentin seul a peint la vie arabe avec une exactitude documentaire et une finesse de pénétration ethnographique qui n'a d'égale que celle de son pinceau, *E. BERGERAT, Journ. offic.* 14 oct. 1876, p. 7496, 3^e col. || 2^e Terme de commerce. Traite documentaire, traite accompagnée de documents, tels que connaissances endossées en blanc, polices d'assurances et lettres de gage qui en sont la garantie. On ne peut négocier en Chine, aux banques anglaises, de traites françaises, et je parle de traites documentaires, qu'autant qu'elles sont énoncées en livres sterling et payables à Londres, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*.

† **DOCUMENTATION** (do-ku-man-ta-sion), *s. f.* Néologisme. Travail par lequel on appuie de documents une histoire, un récit, un débat. La documentation de cette histoire est insuffisante.

— ETYM. Bas-lat. *documentatio*, action d'instruire, de *documentum*, document (voy. *DOCUMENT*).

† **DOCUMENTER** (do-ku-man-té), *v. a.* || 1^{er} Instruire (insinuer). Pour satisfaire le goût dominant que j'avais des bon enfance, d'instruire et de documenter quelqu'un, *STAAL, Mém. t. I, p. 155*. || 2^e Appuyer par des documents. Il y a en histoire une moyenne de vérité acquise avec laquelle il faut compter ; tout le monde ne se trompe pas pendant deux siècles ; et, lorsque les mémoires du temps et les récits des historiens tombent tous d'accord, je me demande s'il suffira de quelques lettres fort habilement documentées pour changer l'aspect du débat, *HENRI BLAZE DE BURY, Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1876, p. 943. Peu d'écrits sont aussi bien documentés [que l'*Épître* de Clément Romain] ; Denys de Corinthe, Hégésippe, Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène la commentent et la citent, *REKX, Journ. des Savants*, janv. 1877, p. 12.

† **DODÉCARCHIE** (do-dé-kar-chie), *s. f.* Commandement de douze personnes, de douze rois. La basse Égypte au temps de la dodécarchie.

— ETYM. *δωδεκαρχος*, de *δωδεκα*, douze, et *ἀρχων*, commandeur.

† **DODÉCUPLE** (do-dé-ku-pl'), *adj.* Forme incorrecte (*Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXX, p. 720*) pour *duodécuple* ; c'est en grec que douze est exprimé par *δωδεκα*.

† **DODO** (do-do), *s. m.* Nom d'un oiseau de la Nouvelle-Zélande qui ne s'y trouve plus qu'à l'état fossile. L'on doit prévoir, dit un sportsman désolé, une époque où la grouse sera aussi rare en Angleterre que le dodo dans la Nouvelle-Zélande, *AM. PICHOT, Rev. Britann.* 16 sept. 1874, p. 238.

† **DOGMATISER.** *Ajoutez :* || *adj.* Les hérétiques dogmatiseurs, *Mém. de Trévoux*, t. I, p. 10, 1725. L'auteur ne parle que de l'hérétique notoire, soit qu'il soit dogmatiseur, ou qu'il ne le soit pas, *ib. t. I, p. 8, l. 10*. *Am. fév.* Il est certain que votre esprit vous perd ; vous êtes une dogmatiste, une théologienne, une philosophe, l'archevêque de Paris PÉNÉPHE, à la sœur Christine, dans *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. IV, p. 274, 3^e édit.

† **DOGMATISME.** *Ajoutez :* || 2^e Celui qui examine, soutient les dogmes d'une théologie, d'une Église. Comment, en présence de ces résultats inadmissibles (de la critique de la Bible), conserver l'ancienne théorie de l'infaillibilité biblique, ou plutôt comment accorder les desiderata du critique avec les exigences du dogmatiste qui a besoin de conserver au recueil sacré une autorité divine ? *MAURICE VERNES, Revue philosophique*, juill. 1876, p. 95. || 3^e Chez les anciens, nom d'une secte de médecins ainsi appelés parce qu'ils s'occupaient à rechercher par le raisonnement l'essence même

des maladies et leurs causes occultes, mais qui, par compensation et en vertu même de leurs idées, recommandaient l'étude de l'anatomie.

† **DOIGIN.** *Ajoutez :* || 2^e Nom, en Normandie, d'un cochen court, trapu, à oreilles droites, *DEBOUTLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 117.

† **DOIGT.** *Ajoutez :* — REM. Bien que un doigt de rouge signifie d'ordinaire une couche épaisse de rouge, ce que quelques cas il n'exprime qu'une couche légère. Une fois les joues enflammées, on ne peut pas rester... comme un prieret ; il faut un doigt de rouge, c'est fatal, *ca. PROZ, M. Mue et Bébé, Bal d'ambassade*.

— HIST. xvi^e s. *Ajoutez :* De quante espesour sont les ais de bons nauf? — Elles sont, respondit le pilot, de deux bons doights espesses, n'ayez paour. — Vertus Dieu, dit Panurge, nous sommes donques continuellement à deux doights près de la mort, *RAB. Pant.* IV, 23.

† **DOIGTER.** *Ajoutez :* || 3^e Se doigter, *v. refl.* Être doigter. Les cordes qui se doigtent sur le manche du ténor *FÉTIS, Diction. de mus. Theor.*

† **DOLBEAU** (dol-bô), *s. m.* Voy. au Dictionnaire POLEAU, qui est la forme régulière. Une fois amincie, l'ardoise est équarrie par un instrument tranchant nommé dolbeau, *Petit bulletin du soldat et du marin, dans Journ. offic.* 24 sept. 1874, p. 6636, 2^e col.

† **DOLÉRITIQUE** (do-lé-ri-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui appartient à la dolérite ou dolérine. La formation doléritique dominait essentiellement ; dans le lointain on découvrait des montagnes ayant jusqu'à 6 000 pieds de hauteur, *Journ. offic.* 27 sept. 1874, p. 6733, 1^{re} col.

† **DOLETTES** (dol-è-t'), *s. f. pl.* Menus éclats de bois qu'on détache en dolant. Allumer le feu avec des dolettes, *DEBOUTLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 117.

† **DOLICHOCÉPHALIE** (do-li-ko-sé-fa-lie), *s. f.* Forme de la tête chez le dolichocéphale. La dolichocéphalie, trait constant chez le nègre d'Afrique, ne se retrouve pas chez le nègre pélagien, *A. MAURY, la Terre et l'Homme*, 3^e éd. Paris, 1869, p. 392.

† **DOLIQUE** (do-li-k'), *s. m.* Voy. *DOLIC* au Dictionnaire. Le mais, les légumes, pois, fèves, lentilles, haricots et doliques d'espèces variées, *Journ. officiel*, 14 oct. 1873, p. 6487, 3^e col.

† **DOLLAR.** *Ajoutez :* — REM. D'après la loi du 12 février 1873, la valeur du dollar américain est, au pair, 6 fr. 48 c.

† **DOLMEN.** *Ajoutez :* || Demi-dolmen, pierre inclinée dont une extrémité porte à terre.

† **DOLMÉNIQUE** (dol-mé-ni-k'), *adj.* Qui a rapport aux dolmens. Les peuples précités eurent le temps d'approprier la grotte, par des arrangements dolméniques remarquables, aux usages d'une nécropole, *voulut, Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXXI, p. 1602*. || La race dolménique, la race qui a élevé les dolmens, *Revue d'anthropol.* t. IV, p. 267.

† **DOM** (dôm), *s. m.* Sorte de navire de l'Inde. Dôm, cabotier indien mesuré en 1830, fait d'après les plans de l'amiral Parris.... dom à balancier, cabotier indien.... *Journ. offic.* 23 fév. 1874, p. 1467, 3^e col.

† **DOMAL, ALE** (do-mal, ma-l'), *adj.* Terme d'architecture. Se terminant en forme de dôme. On y trouve dans un jubé du xvi^e siècle les motifs architecturaux très-rarement, des terminaisons domales et en accolades très-rare, *Le jubé du cardinal Philippe de Luxembourg*, par EUGÈNE MICHON, prospectus.

† **DOMANISTE** (do-ma-ni-st'), *s. m.* || 1^{er} Celui qui administre le domaine de l'Etat, qui s'occupe de la législation et de la jurisprudence domaniales. Un savant domaniste. || 2^e Ce nom est quelquefois donné aux agents de l'administration de l'enregistrement et des domaines.

† **DOMESTIQUE.** || *Ajoutez :* Il est vrai que j'ai été domestique de M. de Montaigne, ambassadeur de France à Venise, et que j'ai mangé son pain, comme les gentilshommes étaient ses domestiques et mangeaient son pain.... mais, bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets, *J. J. ROUSS. Réponses aux questions de M. de Chauvel, dans Correspond.* 5 janv. 1767. || 11^e Les domestiques de la foi, les fidèles. Ne vous persuadez pas qu'il n'ait converti que les hérétiques : cette science ardente et luisante agissait encore bien plus fortement sur les domestiques de la foi, *BOSS. Panég. saint François de Sales*. Qu'une princesse ou qu'une autre

femme fasse du bien à ceux qu'elle prend pour les domestiques de la foi, ce n'est point une chose extraordinaire, *BAYLE, Marguerite, sœur de François I^{er}, au roi Navarre*, note p.

† **DOMESTIQUE.** *Ajoutez :* || 2^e Fig. Adoucir. Il ne faut autre chose que savoir d'où l'esprit est venu, quello est cette raison qui domestiquera la rage de ses convoitises, *MALIT. Lexique*, éd. L. Lallan. || *V. refl.* Se domestiquer, être adouci, rendu familier. La douleur, la pauvreté se domestiquent, aussitôt qu'elles sont arrivées entre ses mains, *id. ib.*

† **DOMICILIE, F.E.** *Ajoutez :* || 2^e Terme de banque. Se dit d'un domicile choisi pour une acceptation. Traite domicilié.

† **DOMICILIER.** *Ajoutez :* || 2^e V. a. Terme de banque. Elire domicile pour le paiement d'une traite. Nous cherchons à faire participer notre clientèle à ses avantages [d'une chambre de compensation] en l'autorisant à domicilier à nos caisses ses acceptations, *Compte rendu de la Société de crédit industriel et commerc.* 20 avr. 1872 (dans *Semaine financière*, n^o 17, 27 avr. 1872). La Société [générale du Crédit industriel et commercial]... effectue sans commission, à ses guichets, tous paiements pour le compte de ses déposants ; elle les autorise notamment à domicilier leurs acceptations à ses caisses, *Journ. offic.* 9 fév. 1874, p. 1128, 2^e col. Domicilier une traite, *SCHIEBE et ODERMANN, Correspond. commerc.*

† **DOMINATEUR.** — HIST. xvi^e s. *Ajoutez :* AUCUNS hommes sans pitié sont convertement entrez... chensens le seul dominateur nostre seigneur Jesuchrist, *Jude, 4, Nouv. Test. éd. Lefebvre d'Étaples*, Paris, 1525.

† **DOMINICAIN, AINE** (do-mi-ni-kin, kè-n'), *adj.* Qui est relatif à l'île et à la république de Saint-Domingue. La république dominicaine.

† **DOMINION** (do-mi-ni-on), *s. m.* Nom donné par les Anglais aux pays qui constituent le Canada. La population de la confédération canadienne appelée par les natifs du nom de Dominion ou Puissance, s'élève donc à 3 607 476 habitants, *Journ. offic.* 8 sept. 1872, p. 6910, 3^e col.

† **DOMINO.** — ETYM. *Ajoutez :* D'après l'*Annuaire de l'Eure*, 32^e année, le jeu de domino vient de ceci : Des moines appartenant au monastère du Mont-Cassin, ayant été mis dans la cellule de pénitence, taillèrent des carrés de bois, y marquèrent des points et en firent un jeu. Sortis de cellule, ils communiquèrent le jeu aux autres moines, et toutes les fois qu'un des joueurs réussissait à placer tous les dés, il s'écriait *benedicamus domino*, formule ordinaire aux moines. Ce domino souvent répété devint le nom du jeu. L'*Annuaire* s'appuie sur une vieille chronique ; mais quelle chronique ? Tant qu'on n'aura cité ni la chronique ni les termes dont elle se sert, l'étymologie susdite reste une simple allégation, suspecte comme toute étymologie anecdotique ; cependant elle a pour elle d'expliquer l'expression *faire domino* ; car c'est de là qu'il faut partir.

† **DOMITIQUE** (do-mi-ti-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui appartient à la domite. D'immenses domes qui se sont formés et écroulés successivement [dans les montagnes de la lune], de sorte cependant que les domes postérieurs ont eu un diamètre décroissant ; on trouverait ici une grande analogie avec les montagnes domitiques du Puy-de-Dôme, *Revue des sociétés savantes*, 1861, p. 164.

† **DOMOÏDE** (do-mo-i-d'), *s. m.* Terme de géométrie. Figure polygonale dérivant de la pyramide (Léopold HUGO, *Journ. offic.* 4 sept. 1873, p. 5720, 3^e col).

† **DOMPTABLE.** *Ajoutez :* — HIST. xiv^e s. *Domitabilis*, domptable, *ESCALIER, Vocab. latin-franç.* 821.

† **DOMPTAGE** (don-ta-j'), *s. m.* Action de dompter. Les rois eux-mêmes ne se permettent pas de s'asseoir sur lui [l'éléphant blanc], et vous voulez qu'il s'abaisse à vous aider au domptage ? *G. SAND, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1875, p. 468. Le domptage de l'éléphant sauvage par deux monstres dressés à cet exercice, qui le pressent si fort qu'il finit par se soumettre, *Rev. Britann.* juill. 1876, p. 10.

† **DOMPTER.** — ETYM. *Ajoutez :* Dans l'*Annus*, on dit *danzter*, pour dompter, dresser les animaux (*Gloss. annus*, p. 94) ; cette forme est un remarquable archaïsme, l'ancien de l'antique substitution de l'a à l'o : *anz*, *franç. dancier*, à côté de *donter*.

† **DONATAIRE.** *Ajoutez :* || Vierge au donataire, tableau de Raphaël où saint François, saint Jean-

Baptiste et saint Jérôme présentent à la Vierge un camérier du pape Jules II, Sixsmond Conti. Ce tableau fut fait à la prière de Conti, qui y est représenté à genoux; il est sans doute ainsi appelé, parce que Conti est *donataire*, c'est-à-dire reçoit la donation de la Vierge.

DOXATION. — HIST. XIV^e s. *Ajoutez* : Je luy merci grandement de sa très noble et vaillant donnoison. *Rev. critique*, 6^e année, 2^e sem. p. 401.

1. **DOXNE.** *Ajoutez* : || On appelle aussi donné ce qui, sans être immédiatement connu, peut néanmoins être censé déterminé d'après certaines conditions; c'est en ce sens qu'on dit qu'un point est donné sur un plan, lorsqu'on en connaît les distances à deux points donnés a priori dans ce plan.

DONNER. || 7^e *Ajoutez* : Il a donné [sacristie] tous ses ressentiments à M. de Turenne, *sév. Lett.* août 1671. 41^e *Ajoutez* : || Donner sur les nerfs, agacer, irriter, *Journ. offic.* 13 déc. 1872, p. 7748, 3^e col.

— REM. *Ajoutez* : || 4^e Ce vers de V. Hugo : Qui donne aux pauvres prête à Dieu, cité au n° 1, se trouve dans la *Bible*, *Proverbes*, xx, 17. Cette remarque n'a pas pour but d'ôter un vers au grand poète; mais, dans un dictionnaire historique, il faut toujours essayer de remonter aux origines.

DONT. — REM. *Ajoutez* : || 9. La construction dure [l'objet de votre amour, lui dont à la maison Votre imposture enlève un brillant héritage], signalée dans Molière comme ne devant pas être imitée, est fréquente dans Saint-Simon : Profitez d'un intervalle de temps dont l'incertitude de la durée ne s'est pas peu à lui laisser voir les hommes tels qu'ils sont, t. viii, p. 478, éd. Chérel; Avec le titre de gouvernante, dont elle ne s'embarrasse plus des fonctions, *ib.* p. 337; || Se mit sur la croissance des charges de secrétaire d'Etat dont la ténacité de l'origine le surprit, *ib.* t. ix, p. 365; Polastron, fils du lieutenant-général, dont j'ai parlé de la mort, *ib.* t. v, p. 227. Avec la construction dure dont il est ici question, on ne confondra pas cette phrase de J. J. Rousseau : Une édition, dont je ne me soucie point de devenir peut-être un jour responsable au gouvernement de France de ce qui peut y déplaire à quelque ministre de mauvaise humeur, *Corresp.* éd. Dupont, 1824, t. xix, p. 258. Ceci est une véritable faute, dont ne pouvant se rapporter grammaticalement à responsable, qui a son régime de ce qui. Au lieu de dont il fallait mettre pour laquelle, || 10. On lit dans Chamfort : Ces conseils ont été suivis par presque tous les souverains de l'Europe, presque partout, hors en France; dont il suit que la perspicacité des étrangers... *Maximes et pensées*, ch. vii. Vaugelas ne veut pas qu'on dise dont pour d'où, en parlant d'un lieu, au propre ou métaphoriquement (voy. REM. 4). Cette prescription, qui n'a pas même l'usage pour soi et qui est contre l'étymologie, puisque dont est de unde, ne doit pas prévaloir non l'usage ici; et il faut accepter la phrase de Chamfort.

DORADE. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Peissons trop grans que l'en apele orates blanches, *Hist. occid. des croisades*, t. ii, 305.

DORÉNAVANT. — REM. *Ajoutez* : || 2. On a dit dorénavant que. Dorénavant que ses sentiments du roi Louis XIII) ne seront point traversés, j'aurai l'honneur de me rencontrer toujours dans ses pensées, *Richelieu, Lettres*, etc. t. vi, p. 936 (1642), l'un ne voit pas pourquoi cet archaïsme ne serait l'un encore employé.

1. **DORI** (dor-ri), s. f. Nom d'une embarcation américaine pour la pêche de la morue. Embarcations à la fois légères et solides qu'on voit à bord de leurs goélettes des Américains; et qui sont connues sous le nom de doris; ces doris remplacent avantageusement les chaloupes sur les côtes de la colonie; on les construit aujourd'hui sur les chantiers de l'île, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1871, p. 422.

2. **DORIS** (dor-ri), s. f. La 48^e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

— ETYM. *Ajoutez* : || 1. Nom d'une espèce de mollusque, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 605.

2. **DORKING** (dor-king), adj. indécl. Se dit d'une race de poules. D'autres [coqs et poules] se recommandent par une laide monstruosité : la présence d'un digit supplémentaire; c'est la race dorking, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1874, p. 558.

DORMEUR. *Ajoutez* : || 2^e Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'un petit erabe, ainsi dit parce qu'il se tient immobile dans les trous où l'on cherche à le prendre.

DORMEUSE. *Ajoutez* : || 2^e Nom donné, chez les joailliers, à des boudes d'oreilles formées d'une perle ou d'un diamant, montées sur un pivot et serrées sur le côté extérieur de l'oreille par un cerceau. Parures, demi-parures, bracelets, broches, dormeuses, pendants, bagues, *Almanach Didot-Dotin*, 1871-1872, p. 695, 1^{er} col. Il y a, en outre, la fameuse croix d'émeraudes, suspendue à un collier de perles, qui figure dans le portrait de Winterhalter; d'énormes dormeuses, composées chacune d'un brillant; un bracelet avec un gros saphir entouré de brillants, *Traduit du Daily News*.

DORMIR. *Ajoutez* : || 14^e Il se dit d'un végétal pendant le temps où la sève n'a pas de mouvement. Je conseille aussi l'échauldage, pratiqué lorsque la vigne dort, comme complément de l'épouillage, PELLET, dans *Travaux de la Comm. département. contre le phylloxéra*, Perpignan, 1874, p. 91.

1. **DORMOIR** (dor-moir), s. m. Lieu de repos, avec de l'ombre et de l'eau, pour les troupeaux. On voyait, il y a quelques années, à l'exposition, un Dormoir du peintre Bonheur. Nous lui préférons, pour notre part, le Dormoir vendomois du même peintre... un dormoir est une sorte de flaque d'eau à la fois courante et dormante, formée du trop-plein débordant d'une rivière : les paysans y mènent leurs vaches boire, paître et reposer, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 20 juin 1876, p. 4331, 3^e col. || On trouve aussi dortoir. Elles [les vaches de Barbizon] passent là tout le jour [dans la forêt de Fontainebleau], tantôt paissant dans les clairières, tantôt se reposant, sous les chênes, dans le dortoir, portion de la forêt ainsi nommée comme étant leur station favorite pour la sieste de midi, *Rev. Brit.* déc. 1876, p. 340.

2. **DORNE** (dor-n'), s. f. Nom, dans l'Annis, du tablier, *Gloss. aunisien*, p. 96. J'étais accouchée d'un enfant; je l'ai tenu une demi-heure au moins dans ma dorne (départ. de la Vienne), *Gaz. des Trib.* 3 déc. 1876, p. 472, 3^e col.

— ETYM. Origine ignorée; ce mot est mis ici d'autant plus volontiers qu'il se trouve dans les *Tragiques* de d'Aubigné : Ton giron est la dorne de la vierge à qui rend ses armes la licorne. On sait que d'Aubigné était originaire des contrées voisines de l'Annis.

DORONIC. ETYM. — *Ajoutez* : Espag. *doronica*, portug. *doronico*; de l'arabe *darandé*, *darandé*, *darandé*, *darandé*, *darandé*, *darandé*.

1. **DORSAY** (dor-sé), s. m. || 1^{er} Nom d'une espèce de voiture anglaise. Là sont les diverses voitures offertes en location... d'importantes calèches de famille à huit ressorts, baronches gracieuses, lourds landaus, coquets coquets, dorsays élégants, légers phaétons, *Rev. Britann.* sept. 1874, p. 408.

2. **DORS** de vêtement.

DORTOIR. *Ajoutez* : || 2^e Voy. ci-dessus DORMOIR.

1. **DORYPHORE.** *Ajoutez* : || Le *doryphora decem-lineata*, nom scientifique d'une des espèces du genre doryphore. Ce destructeur, de petite taille, connu sous le nom d'insecte du Colorado, s'attaque, comme on le sait, aux pommes de terre... *Journ. offic.* 30 oct. 1875, p. 8926, 1^{er} col. Le *doryphora* n'attaque pas seulement les pommes de terre, il dévore également les feuilles de tomates, d'anguilles, etc. en un mot, les fanes de la plupart des plantes de la famille des solanées, *ib.* 2^e col. || On dit aussi le Colorado, du nom du pays d'où il provient.

2. **DOS.** *Ajoutez* : || 9^e Sorte de mesure pour le merrain. Champagne : la treille (voy. TREILLE au Supplément) se compose de 65 dos de douves, de 50 poignées d'enfonçoirs, et de 50 poignées de châteaux; le dos contient 16 douves; la poignée est de 4 pièces, *Annuaire des Eaux et Forêts*, 1873, p. 24.

3. **DOSSEAU** (do-sé), s. m. La première planche détachée de chaque tronc; l'une de ses faces est plane, tandis que l'autre conserve la forme extérieure et convexe de l'arbre, *MANQUETTE, Exploit. déblé et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 83.

DOSNIER. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Le major [le maire] [il] trouva apôlé Par desor le dossel d'un lit, *Perceval le Gallois*, v. 980.

DOT. — REM. *Ajoutez* : Il faut aussi compter Mme de Sévigné parmi ceux qui ont fait dot du masculin : Son esprit est son dot, 15 juin 1680.

DOTIER. *Ajoutez* : || 4^e Se doter, v. *réfl.* Se don-

ner à soi-même. La Russie et la Hollande se sont dotées de publications semblables, *Journ. offic.* 22 août 1872, p. 6641, 3^e col.

1. **DOTERELLE** (do-te-re-l'), s. f. Nom vulgaire d'un oiseau, le *charadrius morinellus*, dit pluvier guignard, *Journ. offic.* 15 mars 1876, p. 1820, 1^{er} col.

DOUANE. — ETYM. *Ajoutez* : M. Dory tranche la question en montrant que *ad-douan* a eu en arabe la signification de bureau de douane.

DOUBLAGE. *Ajoutez* : || 5^e Terme de filature. Enroulement d'un fil de soie avec un autre qui s'est rompu, dans le dévidage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. iv, p. 335. De ces 310 ouvriers 160 sont employés au bobinage, au doublage, au retordage, au gavage de l'écrin, *ib.* p. 328.

DOUBLE. || 14^e *Ajoutez* : || Mettre en double, confier un rôle, une pièce à des doublures. Quoique j'eusse... exigé que les quatre premières représentations seraient faites par les bons acteurs, [le Devin du Village] fut mis en double dès la troisième, J. J. nouss. *Mém. inséré dans sa lettre de M. de St-Florentin*, 11 fév. 1769. || 24^e Un double, saut à la corde où la corde passe deux fois sous les pieds, avant que le sauteur retombe à terre. || 23^e Cocons doubles, ou, substantivement, des doubles, cocons où se trouvent deux chrysalides et qui ont été filés par deux ou quelquefois trois vers agissant et tissant ensemble. || 24^e Terme de la musique du moyen âge. Le double, non donné à des morceaux à deux parties; nous dirions duo.

— REM. J. J. Rousseau a dit *double pour en double*. Je serais bien aise d'avoir le tout à double, excepté les microscopes, *Lettre à d'Evernois*, 20 juillet 1765. Faites-moi écrire un mot, faites-le écrire à double, l'un où je suis, *ib.* *Lettre à Du Peyron*, 22 juillet 1767.

DOUBLE. *Ajoutez* : || 7^e S. m. Doublé ou doublet, tour double de la corde à sauter. Il a fait trente doublés de suite.

1. **DOUBLEMENT.** adv. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Et cou leur greva dolement, *PHILIPPE MOUSKES, Chronique*, 26397.

DOUBLET. *Ajoutez* : || 11^e Terme de filature. Mettre le fil en double. Nous nous servons, pour le retordage, du métier continu; ce qu'il faut en machines à bobiner, à doubler, à gazer, est peu de chose à côté de cela... *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. iv, p. 325.

DOUBLET. *Ajoutez* : || 6^e Doublet ou doublé, tour double de la corde à sauter. || 7^e Nom du biseau dans l'Annis, *Gloss. aunisien*, p. 96.

2. **DOUBLETTE** (dou-blé), s. f. Planche de chêne constituant un des types adoptés dans le commerce de bois de Paris et dans la région qui alimente les chantiers de la capitale. La doublette a 0^m 333 de largeur, et 0^m 06 d'épaisseur, *MANQUETTE, Exploit. déblé et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 71.

DOUBLON. *Ajoutez* : || 6^e Doublon, doublonne, nom, dans le département du Cher, des moutons ayant plus de deux ans, *les Primes d'honneur*, p. 368, Paris, 1874. Une bête doublonne, *Gloss. aunisien*, p. 96.

— REM. L'Annuaire du Bureau des longitudes signale actuellement (depuis la loi du 25 juin 1864) le doublon espagnol de 26 fr. au pair, et le doublon des îles Philippines de 20 fr. 39. Antérieurement il y avait le doublon d'Isabelle qui valait 25 fr. 84, et la pièce de 81 fr. 52 était nommée quadruple.

DOUBLURE. *Ajoutez* : || 3^e Terme de métallurgie. Doublure ou crique, fente verticale ou longitudinale dans le fer; c'est un défaut, R. LIGER, *la Ferronnerie*, Paris, 1875, t. i, p. 73.

Ajoutez : — HIST. XIV^e s. VIII aulnes d'escarlatte fine de Brisselle [Bruxelles] pour doublures à chaperoons, *Mandements de Charles V*, 1376, Paris, 1874, p. 676.

1. **DOUCÉ** (dou-sé), s. m. Sorte d'émeril. Au bout de quelque temps [dans le polissage des lentilles], on remplace le premier émeril par un plus fin, en descendant toute la gamme de ceux-ci pour arriver à un émeril presque impalpable appelé doucé... il faut ensuite rendre brillante la surface que le doucé le plus fin laisse encore mate, *NACHET, dans NOBIN, Du microscope*, 2^e éd. Paris, 1876, p. 48.

— ETYM. Doux.

DOUCER. *Ajoutez* : || 9^e Au billard, de doucer, en poussant la bille avec ménagement. Vous n'avez pas votre égal au billard pour le bloc fu-

mant et le carambolage de douceur, ALPH. KARA, *les Guepes*, oct. 1843.

† 2. **DOUCIN**. Ajoutez : || 2° Nom, dans l'Aunis, des terres douces, par opposition aux terrains pierreux, *Gloss. anisien*, p. 96. Ces terrains argilo-siliceux très-caillouteux sont assez favorables à la vie des végétaux, *les Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 312. || 3° Nom, en Bourgogne, d'un défaut des vins qui leur ôte en partie leur saveur. Goût de doucin, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXX, p. 1425.

† 4. **DOUEILLÈRE** (doubè-llè-r', il mouillées), s. f. Plantation de châtaigniers exploités pour la fabrication des douelles on donnes de tonneaux, *les Primes d'honneur*, p. 796, Paris, 1874.

† 5. **DOUILLE**. Ajoutez : || Douille se dit proprement du cylindre de cuivre, de toile ou de carton fermé d'un bout par un disque, qui reçoit la charge. Une douille vide. Une douille chargée. || 2° Au XVIII^e siècle, enveloppe des traversins, des matelas. 32 aunes 1/3 de toile demi-hollande pour 8 douilles de traversin, 120 aunes pour 8 douilles de matelas, *Journ. offic.* 40 lév. 1877, p. 1064, 3^e col.

DOUILLET. Ajoutez : || 3° Familièrement, un père douillet, un homme qui a peur du moindre mal. Il ne peut... et ne doit jamais s'imaginer un Christ, en quelque action que ce soit, avec un visage de torticolis ou d'un père douillet, vu qu'étant sur la terre parmi les hommes, il était même difficile de le considérer en face, *Lett. Poussin*, dans 1. DU MENIL, *Hist. des amat. ital.* p. 404.

DOULOIR. — HIST. || XIII^e s. Ajoutez : Main où doul, où l'on vout, proverbe, la main va où l'on souffre, l'œil où l'on veut, *Romania*, t. III, p. 123.

DOULOUREUX. Ajoutez : || 5° Qui ressent de la douleur. On sent vivement les choses, et on succombe à ce sentiment si vif; il y a des hommes qui sont douloureux partout, NICOLE, dans STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. I, p. 464, 3^e éd.

† 6. **DOCM**. Ajoutez : — REM. Le doum, qui s'écrit aussi doume, est un palmier. M. Devic, *Dict. étym.*, remarque que, dans les anciens ouvrages de botanique, le nom de cet arbre est *cucifera thebaica*, donnant à cucif, qui est dans Plin, le sens de fruit de palmier; et que, par une singulière inadvertance, ce terme a été transformé dans le Dictionnaire en *crucifera thebaica*. Il faut donc rectifier l'article suivant cette indication.

† 7. **DOUPON**. Ajoutez : || 2° Cocon renfermant deux chrysalides à la fois (voy. ci-dessus DOUBLE COCON).

— ETYM. Ital. *doppione*, augmentatif de *doppio*, double.

† 8. **DOURAH**. Ajoutez : — REM. M. Devic, *Dict. étym.*, dit qu'il vaut mieux écrire *doura*, sans h, l'arabe étant *dora* ou *dhora*.

† 9. **DOURIAN** (dou-ri-an), s. m. Voy. DURIAN au Supplément.

† 10. **DOURO**. Ajoutez : — REM. Le douro, qui valait 5 fr. 40, est aujourd'hui, depuis la loi de 1864, d'une valeur de 5 fr. 10, au pair.

DOUCE. — REM. Ajoutez : || 3. J. J. Rousseau a employé douce au sens de crainte; c'est un archaïsme. Je suis ainsi toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi, d'être familier ou rampant, *Lettre au maréchal de Luxembourg*, 30 avril 1759. || 4. On trouve aussi dans des textes anciens; doute que, pour : de peur que. Mais doute qu'autres le voulaient faire imprimer... *Privilege* en 1636, dans RAYLE, article *Neufgermain*, note A.

DOUCEUX. Ajoutez : — REM. J. J. Rousseau a dit : Il serait douteux si. Quoique votre précédente lettre me soit parvenue, il serait fort douteux si j'aurais eu bonheur une seconde fois, *Lettre à M. le curé d'Amberieu*, 25 août 1763. Très-admissible.

† 11. **DOUVERBIET** (don-vè-rè), s. m. Nom d'une pomme à eide, DELROULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 119.

DOUZAIN. Ajoutez : || 4° Dans les îles de Guernesey et Aurigny, conseil administratif de douze membres, ou plus, élus à vie; il y en a une pour chaque paroisse de Guernesey et pour chacun des cantons ou subdivisions territoriales de la paroisse capitale de cette île, et une pour l'île d'Aurigny.

— REM. Pour l'accord du verbe dont douzaine est le sujet, voy. mortifié.

† 5. **DOUZENIER** (dout-zè-niè), s. m. Dans les îles de Guernesey et Aurigny, membre d'une douzaine ou conseil administratif.

† 6. **DOXOLOGIE**. Ajoutez : || 2° Manifestation glorieuse de Jésus-Christ.

— ETYM. Δόξα, gloire et λόγος, discours.

† 7. **DOXOLOGIQUE** (do-kso-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport à la doxologie ou manifestation glorieuse de Jésus-Christ.

DOYENNÉ. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. La doyenné, qu'on a temporairement, ne vult pas plus de XVI livres (1384), VARIN, *Archives administr.* de Reims, t. III, p. 596. Il tient pour cause de son don des rentes qui s'ensuient, *in. ib.*

† 8. **DOYOUSSA** (do-lou-sa), s. m. Sorte de graminée de l'Abyssinie. Les principales productions sont le droma, le doyooussa, deux graminées, CORTEMBERT, *Cours de géographie*, Paris, 1872, p. 593.

DRACIME. Ajoutez : || 3° La drachme grecque actuelle se divise en cent *lepta* (centimes), et vaut un franc (la Grèce a adopté notre système décimal pour les monnaies).

† 4. **DRAGEONNEMENT** (dra-jo-e-man), s. m. Action de drageonner. On sait qu'il [l'ailante] croît dans les sols les plus arides et que le drageonnement de ses racines le rend éminemment propre à la retenue des terres, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 98.

DRAGON. Ajoutez : || 12° Terme de monnayage. Dragon, banc à tirer dans lequel le métal, entraîné par une chaîne sans fin à travers une ouverture oblongue ménagée entre deux surfaces d'acier, acquiert une égalité d'épaisseur irréprochable. || 13° Arbre du dragon, *dracena draco*, L., BAILLON, *Dict. de botan.* p. 247. || 14° Sorte de papillon, *bombyx terrifica* ou *bombyx Milhauseri*, ainsi appelé à cause de la chenille.

DRAGONNAGE. Ajoutez : — REM. Bayle, dans l'*Aris* *refugiés*, a employé dragonnerie pour dragnonnage ou mission dragnonne.

DRAGUER. || 3° Ajoutez : || Draguer à mort, draguer jusqu'à [puissance] totale d'un banc d'huîtres ou de moules. Les grands bancs naturels de ce mollusque [l'huître] ont été, suivant l'expression française, dragués à mort, *Journ. offic.* 25 juin 1873, p. 4185, 3^e col.

† 4. **DRAIN**. Ajoutez : — REM. La définition du drain est défectueuse; ce n'est pas nécessairement un tuyau ouvert en dessus. La définition est : Tuyau de terre cuite servant à recevoir l'eau dans l'opération du drainage; les tuyaux, de 30 centimètres de longueur environ, sont placés bout à bout; et les interstices des jointures suffisent pour laisser filtrer l'eau.

† 5. **DRAINE**. Ajoutez : — ETYM. Provenç. *trage*, *traye*, *treiche*; ital. *dressano*, *dressa*; de même radical que l'allemand. *Drossel*, grive; angl. *thrush*, grive.

† 6. **DRAINER**. Ajoutez : — REM. Ce qui draine les plantes en caisse ou en pot, c'est le trou du pot de fleur, mais le gravier ou les pierres allées ainsi placées concourent à cet effet.

† 7. **DRAISIENNE** (dra-zè-nè), s. f. Sorte de voiture vélocipède, ainsi nommée de l'inventeur, Baron de Draï, *Complément de l'Académie*. || On trouve aussi draisine. L'appareil [pour déterminer l'écartement des rails] est mis en mouvement par un ouvrier au moyen d'une sorte de brancard, mais il peut aussi être appliqué à une draisine ou bien à un vagonnet, *Journ. offic.* 40 juin 1873, p. 3727, 2^e col.

† 8. **DRAMATURGIE**. Ajoutez : || 2° Recherche, en peinture, de l'effet dramatique. En pendant à la Peuvresse est la Visite du médecin; deux peintures fermes et sobres, sans dramaturgie; la vraie misère ne fait ni grands gestes, ni grand bruit, BÜRGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 385. A. M. E. ... on peut reprocher également un coloris rouge et faux et une dramaturgie qui tourne au burlesque, *in. ib.* p. 409.

DRAME. || 4° Ajoutez : Les régents de collège y faisaient représenter par leurs écoliers des drames, des pièces de théâtre fades.... LESAGE, *Diaboli*, VII.

† 5. **DRAPEMENT** (dra-pe-man), s. m. Terme de beaux-arts. Action de draper. La chasteté des formes et du drapement. E. BERGERAT, *Journ. offic.* 7 mai 1876, p. 3135, 3^e col.

DRASTIQUE. Ajoutez : || 2° Qui agit énergiquement, qui produit beaucoup d'effet. Ce qu'il y a de pire dans le *Faust* de M. Gounod, c'est de se substituer dans la mémoire du public au *Faust* de Goethe, et de vulgariser des notions fausses sur les personnages et sur quelques scènes dramatiques de la tragédie, H. BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1876, p. 828. || Cet emploi de δραστικός, emprunté aux Allemands, n'est pas à encourager.

† 3. **DRAYDIEN**, IENNE (dra-vi-diin, diè-n), adj. Synonyme de dravidique. On regarde la race dravi-

dienne comme appartenant aux populations qu'on désigne quelquefois sous le nom de touraniennes.

† 4. **DRAYDIENNE** (dra-vi-di-sm), s. m. Étude des langues dravidiennes.

† 5. **DRAYIDISTE** (dra-vi-di-st'), s. m. Philologue qui s'adonne à l'étude des langues dravidiennes.

† 6. **DRAYÈRE** (dra-vi-r'), s. f. Nom, dans le Pas-de-Calais, d'un mélange de vesce et de pois, *les Primes d'honneur*, Paris, 1859, p. 62. La drayère est dite aussi hivernage.

† 7. **DRAYE** (dra-y'), s. m. Nom, dans les Alpes, des chemins de troupeaux. Un autre statut, du 14 mars 1842 [de l'évêque de Carpentras]... et de détruire les drayes ou chemins des troupeaux, *Reboisim, des forêts, Compte rendu*, 1869-1874, 2^e fasc. p. 88. Les troupeaux se rendent sur les pâturages en suivant des chemins de troupeaux appelés drayes ou carraires, *ib.* 7^e fasc. p. 131.

DRÈCHE. — ETYM. M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 147, rejette l'étymologie donnée par Diez : *dreschen*, battre le blé, attendu qu'en allemand on ne rencontre aucun dérivé de *dreschen* qui ait le sens de *drèche*. Il y voit l'anglo-saxon *darstle*, lieu anglais *drastes*, résidu des grappes pressées, vieux haut-allemand. *trestrin*, allem. *mot. trester*, même sens, suisse *trist*, *trisch*. Suivant lui, la forme française répond régulièrement à une forme allemande *drastja*, *drastja*.

† 8. **DRESSANT** (drè-san), s. m. Terme de houillère de Belgique. Couche redressée de telle façon que le toit, sorte de terrain qui recouvre le combustible, est en dessous du combustible, et le mur, autre terrain sur lequel le combustible repose, est en dessus. Une même couche se forme en plateau et en dressant. Une seconde brigade a rencontré cinq morts fort brûlés dans le dressant de Margarine, *Journ. offic.* 15 nov. 1875, p. 9343, 2^e col. || On dit aussi droiture.

† 9. **DRESSERMENT**. Ajoutez : || 2° Action de dresser, de mettre par écrit. Sur les questions 2 et 3, relatives au mode de dressement des listes d'indigents admis au secours.... *Journ. offic.* 29 juin 1874, p. 4463, 2^e col.

DRESSER. || 7° Ajoutez : || Dresser un cheval en guerre. Les chevaux étaient ce qu'on appelle [en Algérie] dressés en guerre, c'est-à-dire mis à l'orge, *Journ. offic.* 27 avril 1875, p. 3023, 1^{re} col.

† 8. **DRESSEUR**. Ajoutez : || Gantier dresseur, celui qui examine la couture et la qualité des gants reçus de fabrique, les lustre et leur donne le dernier apprêt, *Dict. des contrib. directes*, 1861.

† 9. **DRIFT** (drift'), s. m. Nom anglais du terrain glaciaire. Le terrain glaciaire qui couvre l'Ecosse, les deux tiers septentrionaux de l'Angleterre et l'Irlande tout entière, les [les géologues anglais] le désignent sous le nom de drift, CH. MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 av. 1875, p. 867.

— ETYM. Angl. *drift*, proprement amas, de *drive*, pousser, chasser.

† 10. **DRILLARD** (dri-lar', Il mouillées) ou **DRILLE** (dri-l', Il mouillées), s. m. Nom donné par les ouvriers de certaines localités au chêne puyve, NANOQUETTE, *Expl. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 73.

† 11. **DRIN** (drin), s. m. Grande graminée (*eritrida pungens*, Desf.) de la section des stipacées croissant dans les déserts de l'Afrique et que mangent les chameaux.

† 12. **DROGUE**. — ETYM. Ajoutez : M. Ludovic Lallanne rattache ce mot au celtique : on trouve en effet dans saint Epiphane, *adv. lxxviii*, t. I, p. 416, éd. Petau, Paris, 1622, *ερωδωγος*, mot gaulois signifiant nez ou bec. Ce mot n'est pas sans analogue dans les langues néo-celtiques : *kyrni*, *trayn*, cornw. *train*, *trou*; *comparox* *troug*.

† 3. **DROGUE** (dro-g'), s. f. Hareng de drogue, hareng mis pêle-mêle dans les barils (non par lits), du reste appelé comme les autres, SAVARY, *Dict. de comm.* t. II, p. 326 (1733).

— ETYM. Voy. *droguet* 2 au Dictionnaire.

† 4. **DROGUER**. Voy. *Se droguer*. Ajoutez : C'est à vous (Chavigny, qui était malade), pendant que vous vous droguerez, d'ajuster si bien vos heures avec M. l'ambassadeur de Suède.... RICHELIEU, *Lettres*, etc. t. VII, p. 28 (en 1638).

† 5. **DROGUETIER**. Ajoutez : La réception des matres d'apris, sergers, tissarands, droguetiers, *Lett. pat.* 21 août 1718.

† 6. **DROGUETIER**. Ajoutez : Le comédien ruiné par l'incendie du théâtre, l'écclésiastique modeste qui a fait vœu de se rendre à pied jusqu'à Rome, l'homme de lettres fatalement entraîné dans la faille de son éditeur, le négociant qui a eu des

malheurs, l'ancien instituteur que des infortunes de famille et sa vertu ont réduit à la misère, sont des drogueries de la haute, m. DU CAMP, *Paris, ses organes*, etc. 6^e éd. t. II, p. 23.

1. DROIT, TE. Ajoutez : || 7° S. f. Terme de marine. Droite de hauteur, droite qui, géométriquement, peut être tracée sur une carte marine, et qui offre cette particularité d'être normale à la direction azimutale de l'astre observé. *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 634. || 8° Terme de numismatique. Au droit, à la face d'une médaille qui porte la figure. Au droit, est opposé à : au revers.

2. DROIT. — HIST. Ajoutez : xv^e s. Si la femme enchaînée marche au mouvoir plus tost du pied droit que du senestre, *Évang. des quenouilles*.

3. DROIT. Ajoutez : || 10° Terme juridique. S'en rapporter à droit, s'en rapporter à ce que le tribunal décidera. Attendu que les autres cohéritiers de R... appelés en cause par D... s'en rapportent à droit ; par ces motifs, le tribunal donne acte aux cohéritiers de ce qu'ils déclarent s'en rapporter à droit, *Gaz. des Trib.* 4 sept. 1874, p. 848, 3^e col. || 11° Payer le droit à la nature, mourir. Avant que de payer le droit à la nature, *com. Lérique*, éd. Marty-Laveaux.

† DROITFEUR (droi-teu-r), s. f. Terme de houlellerie de Belgique. Synonyme de dressant (voy. ce mot au Supplément).

— ETYM. *Droiteure* est l'ancienne forme de *droiture*.

† 2. DROITIER (droi-tié), s. m. Néologisme. Membre du côté droit dans une assemblée.

DROITRE. Ajoutez : — REM. Au sens d'état d'une âme droite et loyale, Membre de Sévigné à dit droitures, au pluriel : Les ruses de ceux-ci [les Furbin], les droitures des autres [les Grignan], d'Guilaut, avril ou mai 1674.

DRÔLERIE. — ETYM. Ajoutez : Angl. *drollery*. *Drollery* signifiait, au temps de Shakespeare, une farce jouée par des acteurs de bois, une troupe de marionnettes : a *living drollery*, la *Tempête*, acte II.

† DRÔLETTE (dro-lè-t'), adj. f. Diminutif de *drôle* au féminin, comme quand on dit une drôle de femme. Tes enfants, surtout Charlotte, si drôlette et si gaillarde..., *Lett. du P. Duchêne*, 100^e lettre, p. 2.

† DROMADAIRERIE (dro-ma-dé-rie), s. f. Service par dromadaires, dans l'expédition d'Égypte, le général Bonaparte eut l'idée d'organiser un corps de dromadairerie, afin de poursuivre jusque dans le désert les Arabes insoumis... plus tard, en Algérie, il fut question d'organiser d'une façon permanente un corps de dromadairerie... H. GAUDOU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 614 et 612.

† DROP (drop), s. m. Machine employée pour le chargement des navires, dans laquelle l'action de la pesanteur sur un wagon chargé est utilisée pour le remonter lorsqu'il est vide.

— ETYM. Angl. *to drop*, laisser tomber.

† DROSÉRA (dro-sé-ra), s. f. Genre de plantes de la famille des droséracées, en français rossolis. Des plantes sensibles comme les mimosa ou les droséracées... la plante connue sous le nom de droséra, n'est sensible qu'au toucher, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 30 oct. 1873, p. 6626, 1^{re} col.

† DROSÉRACÉES (dro-sé-ra-cé), s. f. pl. Famille de plantes dont le genre rossolis est le type.

— ETYM. *Δροσισμός*, humide de rosée, à cause que le suc sécrété par les cils glanduleux des feuilles et formant autour de leur limbe une couronne de gouttelettes était précieusement recueilli par les alchimistes, qui le nommaient rosée du soleil, *ros solis*, LÉMAOT et DECAISNE, *Flore des jardins et des champs*, p. 669.

4. DÜ. || 2° Fig. Ajoutez : Si l'on peut se résoudre à une démarche si décente et si convenable, si digne, il faudra..., J. J. ROUSSEAU, *Lett. d'J. J.* (Notiers), 1763, t. IX, p. 498, éd. Musset-Pathay.

† DUALINE (du-a-li-n), s. f. Terme de chimie. Substance explosive. Ces explosifs sont nombreux : la nitroglycérine, la dynamite noire, les dynamites grises, la dualine des Allemands, la poudre ternaire, la dynamite ou cou-nou-poudre, la vigortite, etc. et, avant tout, la nitroglycérine elle-même qui est leur base à tous, s. CARNOT, *Journ. offic.* 6 fév. 1875, p. 260, 1^{re} col.

† DUALITÉ. Ajoutez : || 3° État de ce qui est double. La dualité primitive du cœur.

† DUB (dub), s. m. Espèce de lézard d'Afrique.

— ETYM. Arabe. *dabb*, le changement de a en u est dû à l'influence des pluriels adoub, doub-ban, *Devic, Dict. etym.*

4. DUC. Ajoutez : || 5° Terme de carrosserie. Voiture du plus grand luxe, sorte de grande victoria à deux places seulement, avec un siège par derrière et un par devant pour deux domestiques sur chaque.

† DUCASSE (du-ka-s'), s. f. Nom, en Artois et dans la Flandre française, des fêtes de village. C'était encore fête mardi à Wissant ; M. X... et ses deux sœurs en profitèrent pour louer une voiture et se faire conduire à la ducasse, *Extr. du Propagateur du Nord*, dans *Gaz. des Trib.* 8 nov. 1872, p. 1091, 4^e col.

— HIST. xiv^e s. Comme, le jour de la feste Nostre Dame my aoust, l'exposant feust alez esbarte en la ville d'Enquerry à une feste que l'en appelle au pays [Boulennois] quaquermesse ou dedicasse, *du CANGE, dedicatio*. L'exposant, qui demouroit lors en la ville de Valenciennes, s'aloit esbarte ou moustier où estoit la ducasse ou feste appelée saint Vast, *ib. ib.*

— ETYM. *Ducasse*, abrégé de *dedicasse* (voy. ce mot).

† DUCASSIER (du-ka-si-é), s. m. Celui qui prend part à une ducasse. Au retour, nos ducassiers (qui revenaient de la ducasse) furent attaqués par trois individus, *Extr. du Propagateur du Nord*, dans *Gaz. des Trib.* 8 nov. 1872, p. 1091, 4^e col.

† DUCÉNAIRE. Ajoutez : || 2° Terme d'antiquité. Ceux qui, à Rome, recevaient deux cent mille sesterces par an, P. DELAUNAY, *Journ. offic.* 48 nov. 1874, p. 7688, 1^{re} col.

† DUCROIRE. Ajoutez : Ces prix de vente laissent une très-petite marge pour les frais de vente et de ducroire, qui sont infiniment plus considérables pour l'imprimeur français..., *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 455.

† DUEL. Ajoutez : || 4° Faire un duel à quelqu'un, le contraindre à se battre. Tu crains que pour elle on te fasse un duel, *com. Suiv. v.*

2. DUEL. Ajoutez : — REM. Chateaubriand ayant dit personnes puelliles et duelles, le Dictionnaire observe que cet emploi est inusité. Cela n'est pas exact ; car en voici un exemple contemporain : Le nombre deux semble emprunter sa signification à la désinence duelle, *BREAU, Journ. des sav.* oct. 1873, p. 637.

† DUGAZON (du-ga-zon), s. f. Terme de théâtre. Nom d'une actrice qui jouait parfaitement les rôles d'amoureuse, et qui à été donné aux chanteuses légères d'opéra-comique imitant le genre créé par celle qui les a précédées. Mme M..., piquante dugazon, sachant impertinablement ses rôles... toujours bien en scène, *Courrier de l'Ain*, du 31 mai 1870, Tenir l'emploi des dugazons, L. COUAILLAC, *L'Étude du Conservatoire*, dans les *Français peints par eux-mêmes*, t. I, p. 281.

† DUGONG. Ajoutez : — ETYM. Malais, *dōyngoung*, *Devic, Dict. etym.*

† DUITAGE (dwi-ta-ji), s. m. Terme de filature. Disposition des duites. Ils [les tissus anglais et les nôtres] diffèrent notablement, autant comme numéros de fils que comme proportion de duitage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 486. Le nombre de fils ou de duites n'est pas une condition stipulée à la vente des indiennes ; cependant le poids et le duitage sont pris en considération sérieuse... les mêmes avec un plus grand nombre de couleurs ou un duitage plus nombreux, *ib. t. IV*, p. 443.

† DUITÉ, ÉE (dwi-té), adj. Se dit des tissus faits par duites, par opposition aux tissus foulés. Je ne fabrique que les calicots de qualité courante, plus ou moins empaillés, plus ou moins duités, de 90 cent. de largeur principalement, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 441. Costumes complets en drap foulé... jaquettes en drap duité garnies de tresses moirai et bordées de fourrures, *Annales*, dans *Gaz. des Trib.* 1^{er} nov. 1873.

† DULCITE (dul-si-té), s. f. Terme de chimie. Matière sucrée dite aussi dulcos. La dulcite avait été extraite de la manne de Madagascar par LAURONT, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 24 juill. 1871, p. 2206, 3^e col.

— ETYM. Lat. *dulcis*, doux.

† DULCOSE (dul-kô-sé), s. f. Terme de chimie. Voy. *DULCITE* au Supplément.

DUNE. Ajoutez : || Dunes blanches, nom, dans le département de la Gironde, des dunes qui sont nues, G. BAGNERIS, *Manuel de syltice*, p. 288, Nancy.

† DUNKERQUE (dun-kêr-k'), s. m. Nom donné aux cabinets, étagères, collections de curiosités.

Depuis un an, c'est à qui se séparera de ses petits dunkerques ; les chinoiseries émailent les faubourgs, PH. AUDEBRAND, *l'Illustration*, p. 83, 1^{re} col.

— ETYM. À *Dunkerque* il y avait un quartier affecté à la vente des objets en ivoire et autres curiosités. À Paris existait, à l'angle des rues Menars et Richelieu, une boutique de bibelots à l'enseigne du *Petit Dunkerque*.

† DUOBUS (du-o-bus'). Terme de pharmacie. Sel de duobus, sulfate de potasse (de *duobus*, composé de deux corps ; on nommait la pierre philosophale *opus ex duobus*).

† DUOC (du-ok), s. m. Nom d'un arbre de la Cochinchine. Dès qu'un nid [d'abeilles] est trouvé, un des hommes, muni d'une torche en écorce odorante de duoc..., *Journ. offic.* 21 nov. 1874, p. 4564, 1^{re} col.

† DUODÉCENNAL, ALE (du-o-dé-sé-nnal, na-l'), adj. Qui embrasse douze ans. Dans la période duodécennale de 1848 à 1859, le déficit s'était élevé à 232 524 690 florins, J. E. HORN, *Annuaire international du crédit public* pour 1861, p. 80.

— ETYM. Lat. *duo*, deux, et *decennal*.

† DUODÉCENNIÉ (du-o-dé-sé-ni-é), s. f. Intervalle de douze ans. La forêt... sera traitée en futaie par la méthode jardinatoire et soumise à une révolution de 144 ans, divisée en 12 duodécennies, *Décret du 10 fév. 1874, Bull. des Lois*, XII^e série, part. supplém. 1^{er} sem. 1874, p. 1068.

— ETYM. Voy. *DUODÉCENNAL* au Supplément.

† DUPLICATA. Ajoutez : || 2° On dit aussi au singulier un duplicatum. Il [Lévy] travaille assiduellement, on le sait, à une œuvre qui sera peut-être sa principale et dont les Anglais se sont assurés déjà un duplicatum en proportion réduite, *BAGNERIS, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 431.

† DURABLE. Ajoutez : || Durable à, qui dure jusqu'à... Louis... Se promet de vous rendre à toute votre gloire. De rétablir chez vous l'entière liberté, Mais ferme, mais durable à la postérité, *com. Lérique*, éd. Marty-Laveaux.

† DURCI. Ajoutez : || Fig. Mon cœur usé par les maux, et déjà durci par les ans, est fermé désormais à ce nouvel attachement, J. J. ROUSSEAU, *Lett. à la comtesse de Boufflers*, 28 août 1764.

† DURER. Ajoutez : — REM. Dans durer deux heures, durer n'est actif qu'en apparence ; il est neutre en réalité : Les deux heures que le dîner a duré, et non durées ; même remarque que pour courir.

† DURETÉ. || 1° Ajoutez : || En minéralogie, la résistance d'un corps à l'action qui tend à le rayer avec une pointe.

† DURION (du-ri-on), s. m. Fruit d'un arbre des Indes, *durio zibethicus*, L., famille des bombacées ; fruit qui est une baie solide, hérissée de fortes pointes pyramidales et grosse comme un melon, dont il a presque la forme ; ce fruit est à la fois fétide et délicieux. || On dit aussi dourion ou dourian.

— ETYM. Malais, *dourian*, dérivé de *doûri* épine.

† DYNAMIQUE. Ajoutez : || Cheval dynamique, synonyme de cheval-vapeur.

† DYNAMISER (SE) (di-na-mi-zé), v. refl. Néologisme. Prendre un caractère dynamique, se concentrer. Lord Byron fut le produit caractéristique d'une suite de générations ; en lui se dynamise l'esprit de révolte d'une race..., BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1872, p. 516.

† DYNAMISTE. Ajoutez : || 2° Adj. Qui a le caractère du dynamisme. Il [M. Papillon] soutient... que la puissance, la fécondité et le progrès réel des sciences dépendent d'une métaphysique à la fois mécaniste et dynamiste, *com. LÉVÊQUE*, dans *Journ. offic.* 16 fév. 1876, p. 2427, 3^e col.

† DYNAMITE (di-na-mi-té), s. f. Terme de chimie. Substance explosive qui est de la nitroglycérine mélangée à du sable quartzeux, en général dans la proportion de 35 à 50 pour 100.

† DYNAMITERIE (di-na-mi-te-rie), s. f. Fabrique de dynamite. Quand l'état aura établi, avec 6 ou 700 000 fr. au plus, deux dynamitiques ; quand il aura mis à la tête de ces deux usines des chimistes distingués..., *Journ. offic.* 6 mars 1875, p. 1667, 2^e col.

† DYNAMITEUR (di-na-mi-teu-r), s. m. Fabricateur de dynamite. On ne devine un bon dynamiteur qu'avec l'expérience, *Journ. offic.* 5 mars 1875, p. 1667, 1^{re} col. || Celui qui emploie la dynamite. Canoniers dynamiteurs, *Journ. offic.* 31 oct. 1871, p. 4240, 3^e col.

† DYNAMOMAGNÉTIQUE (di-na-mo-ma-gné-

ti-k'), *adj.* Qui a rapport à la dynamique du magnétisme. Sur un nouveau phénomène dynamomagnétique, TRÈVE et DURASSIER, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXIII, p. 857.

† **DYNAMOMÉTRIQUE** (di-na-mo-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la mesure des forces. || Frein dynamométrique, appareil pour mesurer le travail des moteurs.

† **DYNAMOMÉTRIQUÈME** (di-na-mo-mé-tri-ko-man), *adv.* Suivant la dynamométrie, d'après le

dynamomètre. Si cette action [de la lumière] se faisait sentir à la manière des forces mesurables dynamométriquement, LEBUEU, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXII, p. 1295.

DYNASTIE. Ajoutez : || 2^e Fig. Succession d'hommes illustres dans une même famille. On se plaint avec cette dynastie des Jussieu, qui a si doucement régné sur les plantes, MIGNET, *Disc. de l'Académie franç. Réponse à M. Plourens reçu de l'Académie*.

E

ÉBO

E. Ajoutez : || En mathématique, *e* est la représentation de la limite de $(1 + \frac{1}{n})^n$, quand *n* croît indéfiniment; c'est le nombre 2,71828...; il sert de base aux logarithmes népériens.

EAU. || 4^e Ajoutez : || Pêcher en eau trouble, voy. TROUBLE 2, n° 1. Et voilà mon Marin [avocat de la partie adverse], les bras retroussés jusqu'au coude et pêchant le mal en eau trouble, BEAUMARCHAIS, 4^e mémoire. || 4^e Pleine eau. Ajoutez : || Au plur. Des pleine-eau (avec un trait d'union). L'ordonnance du 15 mai 1867 interdit absolument les pleine eau, que le nombre des bateaux à vapeur mis en circulation pour les besoins de l'exposition universelle aurait certainement rendues dangereuses, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1867, p. 208. || 18^e Ajoutez : || Fig. et souvent ironiquement. De la plus belle eau, ce qu'il y a de mieux en fait de personnes ou de choses. Quant à l'homme de Missey, il ne faut pas y compter, c'est un réactionnaire de la plus belle eau, *Gaz. des Trib.* 20 nov. 1873, p. 1116, 1^{er} col. || 19^e Ajoutez : || Eau-de-vie de bois, nom d'une certaine qualité d'eau-de-vie, dans les Charentes. Le pays de bois s'étend jusqu'à la Rochelle; il produit les eaux-de-vie de bois, qui sont les moins recherchées, HEUZÉ, *la France agricole*, p. 44. || Eau-de-vie premier bois, deuxième bois, noms de certaines qualités d'eaux-de-vie (voy. bois, n° 21, au Supplément). || 21^e Prendre de l'eau, se dit d'une rivière, d'un torrent qui, à sec, reçoit un afflux d'eau. Une rivière appelée l'Alligator, qui ne prend d'eau que dans la saison des pluies, *Journ. off.* 14 oct. 1873, p. 6366, 1^{er} col. || 22^e Dans le raffinement de salpêtre, eaux fortes (voy. rose au Supplément).

— **REM.** Ajoutez : || 2. Une eau-forte, une estampe à l'encre. || Au plur. Des eaux-fortes.

— **HIST.** Ajoutez : voir au vint s. Lapis lucus in avis (in aquas) fluvio (fluvii) mit, botanisme, *Revue des langues romanes*, t. v, p. 113. La forme avis montre dans le bas-latin le passage à la forme de la langue d'oïl etc.

— **ÉBAÏSSEMENT.** Ajoutez : Je regarde le monde tous les jours avec autant d'ébaïssement que si jamais je ne l'avais vu, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalloue.

— **HIST.** Ajoutez : xiv^e s. *Stupor*, esbaïssements, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franc.* 2399. || xvi^e s. Moult grand esbaïssement les print tous, Luc, v, 26. *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1625.

† **ÉBARBÉE** (é-bar-bé-2), *s. m.* Nom d'une machine à ébarber, *Journ. off.* 24 févr. 1876, p. 1271, 3^e col.

† **ÉBAROURIR.** Ajoutez : — **ETYM.** Ebarouir, disjoindre. Un fût ébarouir; s'ébarouir, se disjoindre, *Gloss. auvergnais*, p. 97.

† **ÉBLOSSES** (é-blo-s'), *s. f. pl.* Nom des ciseaux à couper l'étoffe, dans le pays de Bugey.

— **ÉBOURIR.** — **HIST.** Ajoutez : xiv^e s. Puis le font [un chalumeau] par dehors tout de fin or brunir; Quant il solas reluiet, tous le fait esclarcir, Que ces cex qui l'esgardent fait les [yeux] esleuir, *Roman d'Artz*, p. 446. Mais, ainsi que il venist as tantes, Voloit une route do gantes [lois sauvages] Que la nois [neige] avoit esleuies, *Perceval le Gallois*, v, 5549.

† **ÉBONITE** (é-bo-ni-t'), *s. f.* Nom donné par quelques maisons anglaises au caoutchouc durci, qui sert dans les appareils télégraphiques et qu'on obtient en augmentant notablement la proportion de soufre dans la vulcanisation du caoutchouc;

on en fait des peignes; on fait aussi beaucoup de bijouterie en caoutchouc durci.

— **ETYM.** Angl. ebon, ébène, à cause de l'apparence de ce produit.

† **ÉBOUAGE** (é-bou-aj'), *s. m.* Action d'enlever les boues des rues. Les tombereaux d'ébouage circulent dans la matinée; leur approche fut signalée par le son d'une clochette, *Journ. off.* 28 février 1871, p. 126, 2^e col.

† **ÉBOUER** (é-bou-é), *v. a.* Débarrasser de la boue. Machine à ébouer par M. Taillfer, *Presse scientifique*, 1864, t. 1, p. 564.

— **ETYM.** E... pour es..., et boue.

† **ÉBOULLANTAGE** (é-bou-lan-taj'), *il* mouillées), *s. m.* Action d'ébouillanter, de traiter par l'eau bouillante ou par la vapeur. L'ébouillantage par le procédé Raclet, l'enfumage avec les appareils tels que celui de M. Victor Joseph, devront être essayés [contre le phylloxéra], BARRAI, *l'Opinion nation.* 29 mars 1876, feuilleton, 1^{er} p. 6^e col. Elle [la commission] voit dans les sulfocarbonate un agent de destruction éprouvé contre les familles établies ou phylloxères des racines, et dans l'ébouillantage ou le badigeonnage des caps, des moyens qu'on peut considérer comme efficaces pour la destruction des œufs d'hiver..., DUMAS, *Journ. off.* 29 janv. 1876, p. 876, 3^e col.

† **ÉBOULEE** (é-bou-lée), *s. f.* Amas de terre qui s'éboule, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 124.

† **ÉBOULEUX.** Ajoutez : — **REM.** Ce mot n'est pas aussi récent que pourrait le faire croire l'exemple cité dans l'article. Il se trouve dans Al. Brongniart : Pour percer le sol, on emploie, selon sa dureté, différents moyens; si c'est une terre meuble et ébouleuse, la pioche ordinaire et la pelle suffisent, *Traité de miner*, t. II, p. 288.

† **ÉBOULIS.** Ajoutez : Les avalanches et les éboulis de la montagne qui s'étendent jusque-là, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit. univ.* 7 sept. 1869.

— **ÉBRANLEMENT.** Ajoutez : — **REM.** La provocation [au dire de l'avocat général] résultat de l'ébranlement produit sur le lecteur par l'écrit inermement. Dupin, qui n'aimait pas les néologismes, accablait de ses sarcasmes cet ébranlement qui de la langue de l'ingénieur et de l'architecte venait faire irruption dans celle du juriconsulte. L'avocat général, pour se couvrir, déclara que le mot était de l'honorable due de Broglie, *Eloge de Dupin aîné* dans *Gaz. des Trib.* 6-7 juill. 1874, 3^e col. Feu Dupin n'est pas montré ici juge compétent en fait de langue, et l'avocat général n'avait pas à s'excuser d'un néologisme. Ébranlement au sens figuré et moral est dans Corneille et dans Fénelon.

† **ÉBRIEUX, EUSE.** Ajoutez : Il est prudent d'agir ainsi pour ne pas le voir succomber à leurs penchants ébriens, DE COLLEVILLE, *Journ. des économistes*, févr. 1873, p. 257.

2. **ÉBRÉOUSER** (S'). — **ETYM.** Comme, malgré d'ingénieuses conjectures, l'étymologie reste douteuse, il faut noter qu'en Normandie on appelle broue ou broû ou broude l'écume de la bouche des animaux, la mousse de savon, etc. : avoir la broû à la bouche.

† **ÉCABOCHAGE** (é-ka-bo-cha-j'), *s. m.* Action d'écabocher le tabac. Ecabochages des feuilles, *Instruction du 30 juin 1832*, art. 219.

† **ÉCABOCHER** (é-ka-bo-ché), *v. a.* Terme de la manufacture des tabacs. Couper les caboches des feuilles de tabac. Dépôt des côtes exotiques écabochées, *Instruction du 30 juin 1832*, art. 220.

† **DYSGÉNÉSIQUE** (dis-jé-né-zik'), *adj.* Terme de physiologie. Hybridité dysgénésique, hybridité où les méti, stériles entre eux, sont féconds avec l'une ou l'autre race mère; mais les méti qui en résultent et qu'on appelle de second sang sont stériles.

— **ETYM.** Δύς, difficilement, et γένεσις, génération.

† **DYSS** (dis'), *s. m.* Le même que le dis, *Journ. offic.* 30 nov. 1873, p. 7334, 1^{er} col. Voy. DIS 2 au Supplément.

ÉCA

— **ETYM.** É pour es..., préfixe, et caboche.

† **ÉCAÏLLE.** Ajoutez : || 43^e Sorte de papillon d'abandonne les autres bombyx, les écaïles si jolies dans une collection et dont les ailes supérieures rappellent les plus jolies manches de couteaux, CARTEAUX. *Premières classes, Papillons et oiseaux* p. 56, Hetzel, 1866.

† **ÉCAÏLLE.** Ajoutez : || 4^e Disposé en forme d'écaïlles, imbriqué. Une couverture en bandes de bois écaïllés, même sans doublure en toile, offre un abri suffisant contre la pluie, *Journ. offic.* 25 oct. 1873, p. 6543, 2^e col.

† **ÉCAILLURE.** Ajoutez : || 2^e Terme de zoologie. Ensemble des écaïlles d'un reptile, d'un poisson.

† **ÉCAMET** (é-ka-mé), *s. m.* Nom donné, dans le département de la Manche, aux barrières par lesquelles les pièces de terre sont closes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 10.

† **ÉCANGUE** (é-kang-gh'), *s. f.* Le même que écanç (voy. ce mot au Dictionnaire). Au maillage succède l'écançage ou teillage, qui a pour objet de séparer la chênévotte des brins de filasse; on se sert pour cela, d'abord, d'une écançue, espèce de coupeur mince, plat, muni d'une sorte de tôle destinée à lui donner plus de poids ou de volée... l'écançure pratiquée dans la planche à écançuer est taillée en biseau, afin que l'écançue, en tombant, ne coupe pas la filasse... l'écançure frappe donc verticalement le lin en le retournant, jusqu'à ce que... F. CHAULENS, *Journ. off.* 11 août 1873, p. 6355, 3^e col.

2. **ÉCARNER** (é-kan-né), *v. a.* Terme de tanneur. Se dit pour écharner (voy. ÉCHARNER au Dictionnaire). Après avoir débouillé, écarner et gonfler les cuirs, nous les couchons dans des fosses... *Enquête, Traité de comm.* au *Anglet*, t. VI, p. 777.

† **ÉCART.** Ajoutez : || 11^e Se dit de la quantité plus ou moins grande dont le résultat de toute observation et de toute expérience diffère d'un résultat moyen qui est considéré comme celui qu'on devait obtenir; cette considération s'applique aux mesures de toute espèce, angulaires, linéaires, etc.; dans l'ordre des phénomènes physiques, elle s'applique, en particulier, au tir des armes à feu. L'écart moyen est la moyenne des écarts mesurés à partir du résultat moyen obtenu. L'écart probable est celui qui n'est dépassé qu'une fois sur deux. || 12^e Ce qu'on rejette des chambres des vers à soie. Des brocanteurs parcourent les villes et les campagnes, recherchant avec avidité les écarts des graisseurs... les écarts sont les toiles, ponces ou cellules reconnues, après examen microscopique ou autre, malades dans de fortes proportions, *Messenger du Midi*, 3 mars 1877.

† **ÉCARTABLE.** Ajoutez : — **ETYM.** Écartier. Ce chemin n'est pas écartable, on ne peut s'en écarter, *Ségaret, Gloss. auvergnais*, p. 98.

† **ÉCARTE** (é-kan-t'), *s. f.* Dans la Drôme, gerçures de la peau des mains. Il est des femmes à qui le contact de l'eau produit des écartes sur les mains, et qui ne peuvent lever leur vaisselle.

— **ETYM.** Autre forme d'écart 1.

† **ÉCARTÉ.** Ajoutez : || 5^e Histoire écartée, histoire d'un temps on d'un pays fort éloigné de nous. Quand nous traitons quelque histoire écartée, dont ils ne trouvent rien dans leur souvenir, *constr. Lerique*, éd. Marty-Laveaux.

† **ÉCARTIER.** Ajoutez : || 8^e S'écarter, prendre un caractère de digression. [À propos de la cour passionnée que faisait à Mademoiselle de Blois le

prince de Conti] Cette fin s'écarte un peu dans le roman; mais en vérité il n'y en eut jamais de si joli, *REV.* 27 déc. 1679.

— **ETYM.** *Ajoutez* : La phononomie du verbe *écarter* est changée par la rencontre de textes historiques qu'il faut d'abord citer : xiii^e s. Li Bedouins et li Sarasins qui aloient espars entour l'ost, quant li trouvoient qui aloient escarté l'ost, li leur courroient sus, et li nostres à eus, *Lettre de Jean Pierre Sarassin*, p. 262. À *écarter* il faut, bien que le sens ne soit pas très-clair, joindre sans doute *escord* : xiii^e s. Par force et par vievesceur M'estot à mun uale aler; Nul autre escard n'i sai trover, *Benoit, Chr. de Norm.*, v. 9281. Quoi qu'il en soit d'*escard*, *écarter* resté, et il est du xiii^e siècle. Cela change toute l'économie de l'article *écarter*. Dans l'Historique, tel qu'il se comportait lors de la rédaction du Dictionnaire, il n'y a pas d'exemple plus ancien que ceux du xvi^e siècle. Force fut de se laisser guider par l'italien *scartare*, et de ne voir dans *écarter* que l'*écart* ou *cartes*. Mais, maintenant qu'il y a un exemple du xiii^e siècle, c'est-à-dire antérieur à l'introduction des *cartes*, il faut renoncer à une étymologie exclusive. L'article *écarter* soumis à une révision, se décompose en deux verbes tout à fait distincts : l'un vient de *carte* (ital. *scartare*, angl. *to discard*) et comprend tout ce qui est relatif au jeu de cartes; l'autre vient de *quart* (ital. *squartare*, mettre en pièces), et comprend tous les sens qui n'appartiennent pas à *carte*. *Escarter* (l'orthographe *esquarter* se trouve aussi) veut dire mettre au quart, *quart* pris au sens que *quartier* a quelques fois (*à quartier*, à part). *Escarter* l'ost, dans J. B. Sarassin, c'est mettre l'ost au quart, à quartier, comme *éloigner* la ville (pour s'éloigner de la ville), c'est la mettre au loin.

— **ÉCARTER.** *Ajoutez* : || 2^e Adjectivement. Leviers écarteurs, deux tiges qui longent les deux bords de la gouttière du spéculum et que l'on peut développer à volonté.

— **ÉCARVER.** — **ETYM.** *Ajoutez* : Espagn. *escarbo*, jonction de deux pièces de bois. L'origine de ce mot est germanique. M. Scheler le rattache justement à l'angl. *to scarf*, assembler en écharpe des pièces de bois; allem. *scharben*; suéd. *skarfa*. L'*f* ou le *b* est un élément secondaire du radical. Cet élément n'est pas entré dans l'isl. *skara*, *asses* *reciproce copiare* (Buge, *Romania*, juillet-octobre 1876, p. 367).

— **ÉCAUSSINE** (é-kô-si-n), s. f. Sorte de pierre à construire. Articles divers..... Écaussines et autres pierres de construction, y compris les pierres d'ardoises : brutes, taillées ou sciées, sculptées ou polies, *Tarif A annexé au Traité de comm. avec l'Italie*, du 17 janv. 1863, ratifications du 19 janvier 1864, décret du 20.

— **ÉCBOULÉE** (é-kô-bi-n), s. f. Terme grec signifiant détritus, scorie. Elle [la chambre grecque] a terminée la dissection relative aux écboulées des mines du Laurium, et a décidé que ces écboulées appartie[n]draient désormais aux concessionnaires des mines, *Journ. offic.* 12 janv. 1877, p. 278, 3^e col.

— **ETYM.** *Εκβολή*, chose de rebut, de *ἐκβάλλω*, rejeter, de *ἐκ*, hors et *βάλλω*, jeter.

— **ÉCEVREUIL** (é-sêr-ve-lé). L'*s* est double devant *e muet*, r. e. Fatiguer l'esprit, casser la tête. M. de Mirabeau [l'ami des hommes] dit sans doute de belles choses; mais, quant à moi, il m'écervelle, L. de LOMÉNIE, la *Comtesse de Rochefort et ses amis*.

— **ETYM.** Voy. *ECREVELÉ*.

— **ÉCHAUD.** — **HIST.** *Ajoutez* : xii^e s. En plosors leus ot fortresses, Buens escheipals, buens brethesches, *Benoit, Roman de Troie*, v. 3003.

— **ÉCHAILLON** (é-cha-lon, il mouillées), s. m. Pierre, roche fine de l'Isère, de trois couleurs, blanche, ou jaune, ou rosée, recevant le poli comme le marbre.

— **ETYM.** *Echailon*, localité où l'on extrait cette pierre.

— **ÉCHALASSAGE** (é-cha-la-sa-j'), s. m. Synonyme d'*échalassement*, action d'échasser. Le *Journal d'agriculture pratique* indique un nouveau mode d'échalassage de vignes qui aurait été employé avec succès, *Journ. offic.* 21 mai 1874, p. 3420, 2^e col.

— **ÉCHALOTE.** — **HIST.** || xvi^e s. *Ajoutez* : Le cent de pores ou d'olignons, d'archevy, MANTILLER, *Glossaire*, p. 6 (il donne aussi *eschalote*).

— **ÉCHAMPLIÈRE** (é-cha-n-plu-r), s. f. Nom donné, en Bourgogne, à une maladie de la vigne qui empêche les bourgeons de se former, par l'effet des

grands froids, dans les sols humides, les *Primes d'honneur*, p. 273, Paris, 1874.

— **ÉCHANCRER.** — **ETYM.** *Ajoutez* : L'étymologie par *es* et *chancre* devient douteuse en présence de cet exemple-ci : xii^e s. La kule [il] out sus les dras; cel ordre volt celer; Mes de pans et de manches l'avoit fet ecraner, *Thomas le martyr*, p. 23, éd. Hippeau. *Ecraner* a évidemment le sens de *échancre*. Quant à la forme (comp. *érancher* au Dictionnaire), on n'est plus disposé à y voir une simple métathèse de l'*r*, déterminée par *chancre*; l'étymologie est autre (voy. *ÉCRANCHER* au Supplément).

— **ÉCHANGISTE.** *Ajoutez* : || 2^e s. m. et f. Celui, celle qui contracte un échange.

— **ÉCHANTILLON.** *Ajoutez* : || 9^e Planché de chêne constituant un des types adoptés dans le commerce de bois de Paris et dans la région qui alimente les chantiers de la capitale. L'échantillon a 0^m 25 de largeur, et 0^m 01 d'épaisseur, *NAQUETTE, Exploit, débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 74.

— **ÉCHAPPER.** — **REM.** *Ajoutez* : || 5. L'emploi d'*échapper* à l'actif est dans le Dictionnaire de l'Académie et dans plusieurs bons auteurs. J'ai échappé la mort à telle et telle rencontre; c'est mal parler; j'ai échappé la mort; j'ai évité ce péril, mais non pas la mort, *moss. Fragment sur la brièveté de la vie*. Ceux qui s'étaient appuyés sur des conseils accommodants et sur des condescendances flatteuses, qui pensaient avoir échappé la honte, *10. Sermons, Jugement dernier*, 2. Nul n'échappera cette honte, *ib.* || Il ne faut pas laisser tomber cet emploi en désuétude.

— **ÉCHARDONNER.** *Ajoutez* : || 2^e Faire passer par une machine munie de chardons la laine ou le drap. Le drap doit être encore laid, c'est-à-dire étendu dans toute sa longueur, échardonné au moyen d'une machine, cylindre tournant, dont la surface est formée de cadres garnis de chardons... *Journ. offic.* 24 fév. 1870, p. 4370, 3^e col. La laine doit être lavée, séchée, échardonnée, cardée ou peignée avant d'être transformée en matière textile, *ib.* p. 4371, 1^{re} col.

— **ÉCHARPE.** *Ajoutez* : || 1^{re} Moufle ou réunion de plusieurs poulies sur une même chape, ces poulies ayant le même axe, à la différence du palan, où elles ont des axes différents.

— **REM.** En termes d'artillerie, tirer, battre, prendre d'écharpe, en écharpe, c'est tirer sur la face d'un ouvrage, sur une ligne de troupes, suivant une direction très-rapprochée de celle de la face, du front de la troupe. Une batterie d'écharpe, en écharpe, est celle qui est placée de manière à tirer d'écharpe.

— **ÉCHAUDEMENT.** *Ajoutez* : || 2^e État d'un oeillet qui, ayant longtemps donné du sel, cesse de pouvoir en produire, *Enq. sur les sels*, 1868, t. I, p. 609.

— **ÉCHAUDROIR.** *Ajoutez* : || 3^e Ancien nom, à Paris, d'un lieu où l'on cuisait les ahatis, *Journ. offic.* 3 déc. 1876, p. 8976, 4^{re} col.

— **ÉCHAUFFEMENT.** — **HIST.** *Ajoutez* : xii^e s. Quant il tens de la juvente par aigre bataille lassevent [lassoient] li eschalfeament de la char, li *Dialogue Graioire lo pape*, 1876, p. 17.

— **ÉCHAUPRE** (é-cho-pré), s. m. Nom, dans le canton de Neuchâtel (Suisse), du ciseau de magon.

— **ETYM.** Lat. *scalpura*, d'après M. A. Godet, de Neuchâtel (voy. *SCALPER*).

— **ÉCHÉE.** *Ajoutez* : Le produit annuel d'un établissement de 4000 broches et de 8 assortiments peut être évalué à 225 000 échées de 22000 mètres pour un assortiment, et à 400 échées de 22000 mètres par broche, soit environ 4 800 000 échées de 22000 mètres, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. III, p. 218. Nos broches produisent, par jour, quatre échées de sept cents mètres, soit deux mille huit cents mètres, *ib.* t. III, p. 692. || Dans la filature de la soie, l'échée est la 4^{re} partie de l'écheveau.

— **ÉCHELETTE.** *Ajoutez* : || 7^e Compto par échelle, compte dans lequel les à-compte sont imputés sur les intérêts avant de l'être sur le capital.

— **ÉCHELLE.** *Ajoutez* : || 4^e Fig. et populairement. Monter à l'échelle, s'emporter vivement et pour peu de chose.

— **REM.** La locution proverbiale : après lui il faut tirer l'échelle, a été modifiée de manière à prendre un sens plus général et à signifier : considérer comme fini. C'est la prétention de tous les gouvernements de vouloir, comme on dit vulgairement, tirer l'échelle, et d'écrire à tout propos le mot fin, *ED. TEXIER, le Siècle*, 27 mars 1870. Il ne faut pas toujours tout recommencer : marchons

en avant, mais ne tirons pas l'échelle, P. JANET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1873, p. 374.

— **ÉCHELON.** *Ajoutez* : || 5^e Echelon de charrette, même sens que hayon (voy. ce mot au Supplément). Le voleur, après avoir escaladé la fenêtre, élevée de 3 mètres au-dessus du sol en se servant d'un échelon de charrette adossé au mur, avait enlevé une vitre, *Gaz. des Trib.* 19 janv. 1877, p. 62, 3^e col.

— **ÉCHEVETAGE** (é-che-vè-la-j'), s. m. Terme de filature. Opération par laquelle on met le fil en échévètes. L'introduction des filés anglais ne devrait pouvoir se faire que par un échévètement dérivé, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleter.* t. IV, p. 246.

— **ÉCHEVETTE.** *Ajoutez* : L'échevette anglaise est faite sur un dévidoir ou périmètre de 1^m 37 faisant 660 tours, ce qui donne un total de 767^m 20 pour l'échevette anglaise.... 1000 m. pour l'échevette française, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 246. Quand le lin est filé, les jeunes filles l'envoient en échévète de 274^m.... le rapport entre l'échevette anglaise et l'échevette française est d'environ 4 à 10, de COLLEVILLE, *Journ. des Économistes*, fév. 1873, p. 276.

— **ÉCHEVINAGE.** *Ajoutez* : — **REM.** Echevinage signifiait aussi une circonscription ou territoire, témoin ces exemples : xiii^e s. Li eschevin connoistrent et jugeront des catens [biens] et des heritages qui sont dedens l'eschevinage de Bruges (1281), *Coutume de Bruges* (publiée par M. M. Gilliodt), p. 16. || xiv^e s. Nous Robiers, cuens de Flandres, faisons savoir à tous.... k.... mesures ne plaches de terres gisans dedens l'eschevinage de Bruges.... (1406), *ib.*

— **ÉCHINOMÈTRE** (é-ki-no-mè-tr'), s. m. Genre d'oursins.

— **ETYM.** *Εχινος*, hérisson, et *μέτρον*, mesure, terme de comparaison.

— **ÉCHIQUEUR.** *Ajoutez* : — **REM.** Il y a à Londres un grand et un petit échiquier; le Grand Échiquier est ce qu'on appelle en France Chambre des Pairs; le Petit Échiquier est le Trésor royal... P. CIRAUBEAU, la *Banque rendue facile*, in-4^e, Paris, 1769, p. 173. Actuellement, la Cour de l'Échiquier, qui est divisée en deux tribunaux, connaît des droits et des revenus de la couronne. La Chambre de l'Échiquier est un haut tribunal qui reçoit les appels contre les décisions de la Cour de l'Échiquier.

— **ÉCHO.** *Ajoutez* : || 5^e s. f. La 61^e planète télescopique, découverte en 1860, par M. Fergusson.

— **ÉCHOUX** (é-cho), s. m. Endroit d'une côte où les vagues peuvent s'échouer. Il sera établi dans chaque port et échoûx du royaume, où Sa Majesté le jugera convenable, un commissaire aux ventes et livraisons de poisson, *Projet de pétition*, 1820, dans DELAHAY, *Notice hist. sur l'écravage*, Dieppe, 1873, p. 45.

— **ÉCIR** (é-sir), s. m. Nom donné, dans les montagnes du Puy-de-Dôme, aux rafales. Les écirs de neige sont très-dangereux pour les voyageurs; car ils amoncellent presque subitement des masses énormes de neige, les *Primes d'honneur*, p. 427, Paris, 1874. Les montagnes du Centre ne renferment pas de glaciers, mais elles sont exposées à des vents très-violents, à des écirs ou rafales terribles, *HEUZÉ, la France agricole*, p. 48.

— **ETYM.** Est-ce une corruption de l'anc. franc. *essil*, qui signifiait ravage, destruction?

— **ÉCLAIRCISSEMENT.** *Ajoutez* : || 2^e Action d'éclaircir un bois, un plant, et aussi d'enlever une partie du fruit d'un arbre trop chargé. Ils [certains insectes] sont plutôt utiles que nuisibles, parce qu'ils opèrent l'éclaircissement, auquel les jardiniers devraient procéder eux-mêmes, *Rev. horticole*, 16 fév. 1875, p. 74. Les éclaircissements produisent des échalas et du faisonnant, *Enquête sur les incendes des Landes*, p. 253.

— **ÉCLAIRCISSEMENT.** *Ajoutez* : || 4^e Il s'est dit, au xiv^e siècle, pour proposition de duel. Il n'est pas question de savoir de combien vous [Soudery] êtes plus vaillant que moi, pour juger de combien le Cid est meilleur que l'Amant libéral.... je ne suis point homme d'éclaircissement; ainsi vous êtes en sûreté de ce côté-là, *CORN. Lettre apologétique*.

— **ÉCLAIRER.** || 1^{re} || Fig. *Ajoutez* : La princesse [de Tarante] éclaira ces bois comme la nymphe Galatée, *SEV. Lett.* 29 sept. 1680. Comp. à *ÉCLAIRÉ* éclairé par les yeux de la Fontaine.

— **ÉCLAT.** *Ajoutez* : || 10^e Dans les phares et signaux, un éclat, un jet vif de lumière. Quand lo

feu blanc sera varié par deux éclats rouges suivis d'un éclat vert, la profondeur d'eau sera de 4^m,26, *Journ. offic.* 26 nov. 1876, p. 8660, 2^e col.

ÉCLATER. — HIST. *Ajoutez* : xv^e s. Pour ce que les manches de chesne estoient port esclatans, *MANTELLIER, Glossaire*, Paris 1869, p. 29.

† **ÉCLIMÈTRE** (é-klî-mê-tr'), s. m. Boussole munie d'un niveau et d'une lunette mobile dans un plan vertical, de manière à permettre de mesurer les azimuts magnétiques et les pentes.

† **ÉCLISSE**. *Ajoutez* : || Garni d'éclisses, de petits ais. Les rails seront du système Vignole et éclissés, *Bullet. des lois, xii^e série, partie principale*, 2^e sem. 1875, p. 102.

† **ÉCLOPPÈMENT** (é-klô-pe-man), s. m. Néologisme. État de qui est éclopé. Boiteux de fatigue et risible d'éclopement, R. TÖPFFER, *Nouv. Voyages en zigzag*.

† **ÉCLORE**. *Ajoutez* : || 4^e v. a. Mettre au jour, au monde. Ce n'est pas à dire que la nature ne soit capable d'éclorre, quand il lui plaira, quelque animal qui n'ait encore été vu, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. || 5^e v. refl. S'éclorre, venir au monde, au jour. Enfin s'écloront des guerres civiles où toutes choses seront violées, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. Pour ce qui est de la conception et de ces entraillures d'où le Verbe se doit éclorre, boss. 6^e art. 23. C'est un archaïsme.

† **ÉCLUSE**. *Ajoutez* : || 3^e Nom donné, dans les travaux à air comprimé, au compartiment qui sert, suivant la manœuvre des robinets, pour entrer dans les travaux, ou pour en sortir. || 4^e Plaque de fer forgé qui sert, dans une fonderie, à diriger le métal du fourneau, coulant dans le canal, au gré du chef fondeur, *GASSENDI, Aide-mémoire d'artillerie*, Paris, 1819.

† **ÉCLUSEMENT** (é-klû-ze-man), s. m. Nom donné, dans les travaux à air comprimé, à la manœuvre par laquelle, après avoir coupé la communication avec l'air extérieur, on fait arriver l'air comprimé dans le compartiment qui sert d'entrée aux travaux. || Éclusement pour sortir ou déseclusement, manœuvre inverse, quand l'ouvrier, quittant les travaux, veut rentrer dans l'air libre.

† **ÉCLUSER**. *Ajoutez* : || 2^e Dans les travaux à air comprimé, entrer dans le compartiment dit écluse, et opérer la manœuvre dite éclusement.

— HIST. xiv^e s. Pour escluser le fossé de Porte-Chevre, xix journées de fossiers et d'espiseurs [escluser paraît signifier ici vider d'eau] (1347), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part, p. 4138.

† **ÉCOBURER** (é-ko-bu-er), s. m. Celui qui fait l'écobuage. Les incendies doivent être attribués à l'imprudence des chasseurs, des passants et des écobueurs, *Enquête sur les incen. de forêts*, p. 77. Qui écobure, il était able trouver le P. G., et lui avait conté ce miracle, on l'assurant qu'il était décidé à renoncer aux vanités écoburantes du monde et à la gloire de la poésie, *MAXIME RUDZ, l'Opinion nat.* 11 juillet 1876, 3^e page, 5^e col.

† **ÉCOUREMENT** (é-keu-re-man), s. m. État de celui qui est écorné. Je ne dirai pas tout ce que l'on réserve d'écourement aux pauvres consultants que l'on parque dans des salles d'attente [aux consultations gratuites des hôpitaux], *le Progrès médical*, 16 déc. 1876, p. 882.

† **ÉCOIN** (é-koïn), s. m. Sorte d'instrument de bois. P... [ouvrier mineur à Saint-Étienne] chercha alors à se défendre, et, avec un écoin en bois qu'il tenait à la main, frappa son adversaire à la tête, *Gaz. des Trib.* 20 juill. 1876, p. 740, 3^e col.

† **ÉCOINE** (é-koïne), s. f. Rabot pour faire le logement de la baguette du fusil. || Outil en forme de rabot, taillé à grosses dents, pour unir le canon du fusil, *GASSENDI, Aide-mémoire d'artillerie*, Paris, 1819. || Le général Gassendi a donné à ce mot une fausse orthographe; c'est écouane qui fait lire (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **ÉCOLAGE**. *Ajoutez : En Suède, de même que dans la plupart des pays protestants, l'écolage ne se termine qu'après un examen que les enfants ne passent pas avant l'âge de douze ans, A. MANGIN, *Journ. offic.* 15 nov. 1873, p. 6961, 2^e col.*

† **ÉCOLATÈRE**. *Ajoutez : — HIST. xiv^e s. L'escollaterie, en temporel, ne vaut pas plus de xx liures (1384), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. III, p. 696.*

† **ÉCOLE**. *Ajoutez : || 15^e École d'artillerie, école qui comprend les établissements, le matériel et le personnel nécessaires à l'instruction des officiers et des troupes de l'artillerie. || 15^e Terme de pêche.*

Rassemblement des morues pour frayer. La saison de la pêche [de la morue] est ordinairement en janvier et mai; une immense école se réunit au mois de janvier à George-Bank sur un fond vaseux pour frayer... une autre école se forme dans la même intention au mois d'avril au cap Breton, et une troisième dans la baie de Fundy, *Journ. offic.* 14 juill. 1876, p. 6028, 3^e col.

† **ÉCOLIER**. *Ajoutez* : || 5^e s. m. Un savant, un scholar (voy. SCHOLAR au Supplément). Si je me suis tiré une fois d'un boursier où je suis, je m'en vais devenir un grand écolier, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. || 6^e Adj. Écolier, écolière, qui a le caractère de l'écolier, qui sent l'école. Feu M. du Maurier était un très-habile homme... et j'ai vu des lettres de lui pleines d'esprit et de jugement; je ne sais si on peut dire la même chose de celles de M. du Maurier d'aujourd'hui, ni si sa conversation est moins écolière ou moins pédante qu'elle n'était, *BALZAC, Lett. inédites*, LXII, éd. Tamizey-Larroque. || Ces exemples de Balzac et de Malherbe permettent de constater une remarquable bifurcation de sens, *scholaris* donnant d'un côté *scholar*, *écolier*, érudit, pédant, et de l'autre notre *écolier*, enfant à l'école, novice, étourdi.

† **ÉCONCHER**. *Ajoutez* : || 3^e Conduire hors, en parlant de l'eau. L'eau qui aura servi dans la turbine [servant à épuiser les caves inondées] sera éconduite, bien entendu, par l'égoût, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 11 mai 1876, p. 3206, 1^{re} col.

† **ÉCONDISSEUR**. *Ajoutez* : — HIST. xiv^e s. On dit qu'il a un bon demandeur Qui est hardy de demander. Ne faut qu'un bon escoudisseur Qui le sache bien refuser, *AL. CHARTIER, Poésies*, p. 783.

† **ÉCONOME**. *Ajoutez* : || 4^e Terme d'antiquité chrétienne. Économe ecclésiastique, personnage chargé d'administrer, sous la surveillance de l'évêque, les biens de l'église; il devait aussi pourvoir à la subsistance des clercs, des pauvres et des veuves.

† **ÉCORAGE** (é-ko-raj'), s. m. Terme de pêche. Fonction de l'écoreur, à Dieppe. Il est juste de faire remarquer que les procès entre vendeurs et acheteurs [de poissons] sont, pour ainsi dire, impossibles par le fait de l'intervention loyale et désintéressée de l'écoreur, *DELAHAIS, Notice historique sur l'écoreur*, 1873, p. 10. On interrogea un sieur Vernier, âgé de 29 ans, commis comptable au bureau de l'écoreur [à Dieppe], *Gaz. des Trib.* 1^{er} août 1873, p. 739, 1^{re} col. Le produit des différentes pêches apportées à Dieppe pendant le mois de mai et enregistrées par l'administration de l'écoreur, se décompose ainsi... *Journ. offic.* 16 juin 1876, p. 4227, 2^e col.

— ETYM. Voy. ÉCORE ci-dessous.

† **ÉCORCHÉ**. *Ajoutez* : || 5^e Fig. Amodiations à l'écorché, amodiations à court terme, ainsi dites parce que l'amodioteur écorche l'amodiataire.

† **ÉCORCHERIE**. — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. Et disoient encore lidit Herbers et Aubers, que cis Jehans tient une maison en l'escorcherie, à roie des escorcheries lesdiz Herbert et Aubert (1302), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 1^{re} part, p. 23.

† **ÉCORE** (é-ko-r'), s. f. Feuille d'écore, feuille qui contient le résultat d'un écoreage. Les feuilles d'écore pour le hareng, outre la signature prescrite par l'article 16, porteront l'approbation et la signature de la personne chargée du contre-écoreage à bord du bateau, *DELAHAIS, Notice historique sur l'écoreur*, Dieppe, 1873, p. 61.

— ETYM. Angl. score, entaille, taille, compte, vingtaine; || score, compter. Il n'est pas étonnant qu'un mot des pêcheurs anglais ait passé la mer pour se fixer à Dieppe; mais la forme avec é prosthétique prouve que le mot n'est pas nouveau.

† **ÉCOREUR**. *Ajoutez* : || 2^e à Dieppe, agent dont la fonction consiste à inscrire toutes les ventes de poisson faites au port, d'en opérer et garantir la livraison, de délivrer les notes quotidiennes de ces livraisons, d'inscrire chaque jour les achats chez les mareyeurs et salcurs, *DELAHAIS, Notice historique sur l'écoreur*, 1873, p. 9. Défenses à tous maîtres de bateaux d'apporter aucun hareng de quatre nuits, mais de le jeter à la mer avant que d'entrer dans ce port [Dieppe], à peine de 300 liures d'amende contre eux et autres contrevenants, en cas qu'il soit exposé en vente et livré, parce que les écoreurs seront tenus d'en donner avis, sous peine de cent liures d'amende, *Police de l'Armement concernant la pêche*, 15 nov. 1708.

† **ÉCORNEUR**. — HIST. || xiii^e s. *Ajoutez*... est ce noient De ta court, que soit mesdoutee? Non, car

ta court est escornée Du meilleur chevalier du monde, *Mérayus*, p. 66.

† **ÉCOSETTE** (é-ko-sè-t'), s. f. Botillon de betteraves. Jus de betterave obtenu par lavage d'écosettes fraîches, *Projet de loi en Belgique*, dans *Journ. offic.* 12 juill. 1873, p. 4632, 2^e col. || Voy. COSSETTE au Supplément.

† **ÉCOSSINE** (é-ko-si-n'), s. f. Autre orthographe d'écaussine (voy. ce mot au Supplément).

† **ÉCOUAILLIS**. *Ajoutez* : La plus grande partie des laines que l'on nous donne à dégraisser et à teindre sont connues dans le commerce sous la désignation de laines d'agneaux, écouailles, pelures, provenant de la Champagne, du Berry, de la Beauce et de la Picardie, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleter*, t. III, p. 435.

† **ÉCOUANE**. *Ajoutez* : — REM. Les menuisiers, les ébénistes, les arquebuisiers emploient l'écouane, qui sert pour adoucir des rainures cylindriques.

† **ÉCOUCHURES** (é-kou-chu-r'), s. f. pl. Brins de lin, tiges de chanvre dépouillées de leur écorce à l'aide de l'écouche, *DELBOUT, Gloss. de la vallée d'Éves, le Havre*, 1876, p. 182 (voy. ÉCOUCHE au Dictionnaire).

† **ÉCOUFLE**. — ETYM. *Ajoutez* : Bas-breton, *es-soul*, milan, d'après Chevallet, *Orig. et form.* t. I, p. 227. Il faut ajouter qu'on trouve *scouf*, milan, dans un dictionnaire corrique du xiv^e s. publié par Fryce et par Zeuss.

† **ÉCOULAGE** (é-kou-la-j'), s. m. || 1^{re} Opération par laquelle on fait couler le jus du raisin. Les vendanges bordelaises sont terminées; la cueillette et les écouages ont duré six semaines, *Journ. des Débats*, 11^{er} nov. 1874, 2^e page, 4^e col. On lit dans le *Médocain* : La récolte du raisin est terminée en Médoc; les écouages vont commencer, *Journ. offic.* 14 oct. 1873, p. 6367, 1^{re} col. || 2^e Action de faire marcher le long des cours d'eau le bois de flottage. Le jetage et l'écouage des bois situés sur les ruisseaux affluent à la rivière de la haute Yonne sont confiés à la diligence de l'agent général, *Mémoire de la Société centrale d'Agric.* 1873, p. 258.

† **ÉCOULARD** (é-kou-lar'), s. m. Nom, dans l'Annis, d'un cep de vigne dont la fleur coule, *Gloss. aunisien*, p. 99 (voy. COULARD au Supplément).

† **ÉCOULER**. *Ajoutez* : || 7^e v. a. Faire couler, passer (emploi archaïque). Que m'est-il demeuré pour conseil et pour armes, Que d'écouler ma vie en un fleuve de larmes? *MALH. Lex.* éd. L. Lalanne.

† **ÉCOURS** (é-kour), s. m. Dans les salines, canal amenant l'eau de mer à la vasière, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509.

— ETYM. *E* pour *es...*, préfixe, et *cours*.

† **ÉCOURUE** (é-kou-rue), s. f. Le temps de l'écourse se dit, dans les départements qu'arrose la Mayenne, des basses eaux produites par l'enlèvement momentané des barrages qui relèvent le niveau de cette rivière.

— ETYM. *Es...* préfixe, et *courir*.

† **ÉCOUTANT**. *Ajoutez* : || 3^e Le premier ordre des échéchamènes, le moins avancé.

† **ÉCOUEUR**. *Ajoutez* : — HIST. xv^e s. Vraiment, dit le sire de Roquette, nous vous avons vu de bien long cliqueter; escouteurs ne doivent avoir rien qui cliquette, le *Journelle*, t. 62, recto.

† **ÉCOUVILLON**. *Ajoutez* : — REM. L'écouvillon de l'artillerie était autrefois couvert d'une peau de mouton, la laine en dehors; il est actuellement garni de crins disposés en brosses cylindriques.

† **ÉCRANCHER**. *Ajoutez* : — HIST. xiii^e s. La kule [il] out sur les dras; cel ordre voit ecer, Mes de pans et de maunches l'aveit feit ecraner, *Thomas le martyr*, p. 23, éd. Hippaue.

— ETYM. *Ecraner* dans l'histoire paraît bien signifier échaner; mais, d'autre part, il est difficile de séparer *écraner* et *échaner*. L'étymologie qui se présente est *ecraner*, dans le terme de métier *écraner*, qui signifie effacer les faux plis d'une étoffe, *ecran* représente les faux plis, les espèces de crans qu'ils forment. Dans le terme ancien *écraner*, *ecran* représente une entaille.

† **ÉCRASEE** (é-krâ-zée), s. f. Terme de mineur. Efondrement qui se produit souvent au-dessus des anciennes fouilles non bousées ni remplies. Un jeune homme de dix-sept ans, passant près d'une écrasée des anciens travaux des mines de Blanzay, profonde de quatre mètres environ, tomba dans ce bas-fond et se mit à appeler au secours, *le Temps*, 15 août 1876, 3^e page, 3^e col.

† **ÉCRELET**. *Ajoutez* : — ETYM. Le même que *lécretet* (voy. ce mot pour l'étymologie).

† **ÉCREMAISON** (é-kré-mé-zon), s. f. Terme de

verrier. Action d'écrémer le verre, c'est-à-dire de retirer les ordures de la surface du verre fondu; synonyme d'écrémage. Enverrage et rupture de synonèmes, battitures du cannes, ficel, écremaisons, *Enquête, Traité de commerce avec l'Anglet.* t. vi, p. 687. || Le même que escramure (voy. ce mot au Supplément).

† **ECREMILOU** (é-kre-mi-lou), *s. m.* || 1° Nom, dans le Calvados, d'un instrument à l'aide duquel on enlève la crème, quand elle est montée, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 53. || 2° Morceau de cuivre ou de corne qui sert à ramasser les compositions dans les manipulations d'artifices.

† **ECREURE** (é-kro-mu-r), *s. f.* Le même que écremaison ou escramure.

† **ECREVISSE**. || 4° *Ajoutez* : || On emploie aussi une écrevisse pour retirer les bouches à feu du fond des cours d'eau.

ÉCRIVURE. *Ajoutez* : || 7° Au plur. Les écritures, nom que, dans l'Aunis, les vigneron donnent aux bourgeois à fruit des vignes. On commence à voir les écritures, *Gloss. aunisien*, p. 99.

† **ÉCROUIR**. *Ajoutez* : — REM. Comme l'écroûsage, en durcissant le métal, le rend aussi plus cassant, écrouir se prend le plus souvent en mauvaise part. Lorsqu'un métal a été écroui par une des opérations indiquées, on a soin de le chauffer pour faire disparaître l'écroûsage.

† **ECTÉNIE** (é-kté-nie), *s. f.* Nom, dans la liturgie grecque, d'une sorte de litanie. C'est moins le chef civil de l'État que le protecteur de l'Eglise, le défenseur de l'orthodoxie, qui semble mentionné dans les ecténies de la liturgie russe, A. LEROY-BEAULIEU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1876.

— ETYM. *Écténia*, extension, durée, de *ék*, hors, et *teivn*, tendre.

† **ECTODERME** (é-cto-der-m), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Se dit, chez les mollusques, les polypiers, les hydres d'eau, de la peau extérieure. La partie centrale de l'ectoderme, le *FOU*, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 474.

— ETYM. *Éctér*, en dehors, et *épau*, peau.

† **ECTODERMIQUE** (é-cto-der-mi-k), *adj.* Qui a rapport à l'ectoderme.

† **ECTOPARASITE** (é-cto-pa-ra-si-té), *s. m.* Parasite habitant l'extérieur d'un corps sur lequel il vit.

— ETYM. *Éctér*, en dehors, et *parasite*.

† **ÉCU**. *Ajoutez* : || 9° L'arbre aux quarante écus, arbre du Japon, de la famille des conifères (*ginkgo biloba*, L.), ainsi nommé, parce que, dit-on, le premier qui entra en France au XIV^e siècle, eût quarante écus. Deux espèces d'érables, le hêtre... L'arbre aux quarante écus, existait déjà pendant l'époque tertiaire, CH. MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 753.

† **ÉCUATEUR**. — ETYM. Le pays du Maine dit : *Écuanteur*, inclinaison des rais d'une roue sur le moyeu ; *écuanteur*, donner aux rais d'une roue l'inclinaison écuanteur ; ce qui indique l'étymologie de *ku-an-teur* est vicieuse. *Écuanteur* est un nom en er indiquant une manière d'être ; il doit donc être féminin, et non, comme portent plusieurs dictionnaires, masculin.

† **ÉCUELLE**. || *Ajoutez* : 6° Nom donné aux intervalles qui séparent les filets d'un pas de vis, Manuel du tourneur, Roret.

† **ÉCUMER**. || *Ajoutez* : 6° Ecumer sa rage, s'y livrer, la manifester (emploi vieilli), MALB. *Lexique*, ed. L. Lalanne.

— HIST. XIV^e s. *Ajoutez* : Undes reversent et esmeunt (dans une tempête), BENOLT, le *Roman de l'eroie*, v. 27669.

† **ÉCUMEUX**. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Urine... kl a ensemencement cum lie u niule escumeuse, *BOUCHERIE, Petit traité de méd.* Montpellier, 1876, p. 6.

† **ÉCUREUIL**. *Ajoutez* : || 4° Mettre les écureuils à pied, couper les arbres, EUG. ROLLAND, *Faune populaire*, Paris, 1877, p. 66.

† **ÉCURIE**. *Ajoutez* : || 4° Terme de turf. Ensemble des chevaux de course d'un propriétaire ou de plusieurs propriétaires associés.

† **ÉDELFOSE** (é-dél-fo-z), *s. f.* Minéral qui est un silicate calcaire.

† **ÉDÉNIQUE** (é-dé-ni-k), *adj.* Synonyme d'édénien. La vie édénique de nos premiers pères, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* liv. 1, temps pri-

mitifs. Le crime symbolisé par la pomme édénique, BURGER, *Salons* de 1861 d. 1868, t. II, p. 26.

† **ÉDICULE** (é-di-ku-l), *s. m.* Petit édifice élevé sur des boulevards, dans les places, etc. et servant à différents usages. Il existe déjà aujourd'hui... 300 kiosques à journaux... soit, au total, 1446 édifices de toutes formes et de toutes dimensions...

les compagnies de voitures publiques ont une tendance marquée à remplacer par des édifices établis sur la voie publique des bureaux qui pourraient souvent être installés dans des maisons particulières, MAUBLANC, *Conseil municipal de Paris, Procès-verbaux*, 1876, n° 3.

— ETYM. Voy. *ÉDICULE* au Dictionnaire.

† **ÉDILITAIRE** (é-di-li-tè-r), *adj.* Qui a rapport à l'édilité, aux édiles. Le conseil municipal prend de nombreuses délibérations autorisant des travaux édilitaires, *Le Temps*, 5 mars 1876, 3^e page, 4^e col. L'œuvre édilitaire, *l'Opinion nationale*, 8 juin 1876, 3^e page, 1^{er} col.

2. **ÉDIT**, *ITE* (é-di-ti-t), *adj.* Publié par voie d'impression. Le décret de germinal an XII dit que le publicateur des œuvres posthumes ne pourra publier en même temps des œuvres éditées déjà tombées dans le domaine public, sous peine de faire tomber sa publication dans le domaine public...

en tête de l'édition de 1872 se trouvent deux fragments d'œuvres éditées, et l'on voudrait trouver là contre nous une déchéance au droit de M. C..., *Gaz. des Trib.* 15 juil. 1876, p. 693, 2^e col. || Ce mot appartient à l'avocat, qui l'emploie par opposition à inédit, car il n'est pas dans le décret cité du 1^{er} germinal an XII.

— ETYM. Voy. *INÉDIT* ; *édit* et *inédit* sont de formation savante.

† **ÉDITEUR**. *Ajoutez* : || Au féminin, *éditrice*. En 1811 [à Florence], sous le patronage du grand-duc Léopold II, on fonda une société éditrice des œuvres complètes de Gallée, *Revue de l'Instruction publique*, 16 juillet 1865.

† **ÉDUCABILITÉ**. *Ajoutez* : Cette confiance dans l'éducabilité de l'homme, G. SAND, *la Mare au diable*, n.

† **ÉDUCATIF**, *IVE* (é-du-ka-tif, ti-v), *adj.* Néologisme. Qui procure l'éducation. Ce sera une fête réelle, au sens antique, d'excellente influence sur les générations nouvelles, et puissamment éducative, MICHELLET, cité dans *Gaz. des Trib.* 5 août 1875, p. 750, 3^e col.

Le caractère éducatif de la caisse d'épargne, le rôle qu'elle remplit pour l'éducation économique des ouvriers, *Journ. des Débats*, 44 nov. 1876, 2^e page, 4^e col.

— ETYM. *Éducatif*, de *educare*, élever, instruire.

† **ÉDUCATION**. — SYN. *ÉDUCATION*, *INSTRUCTION*. *Ajoutez* : M. H. Martin rappelle que la substitution du terme « d'instruction publique » à celui « d'éducation nationale » est toute récente. Le second était seul employé en 89, et on le trouve dans tous les cahiers des États généraux...

M. Vacherot voudrait qu'on s'attachât à considérer l'instruction dans son vrai sens, en la séparant point de l'éducation ; car elle n'est, en réalité, autre chose que l'éducation de l'esprit, ARTH. MANGIN, *Journ. offic.* 23 fév. 1872, p. 1330, 3^e col. Mais il faut remarquer que l'instruction s'enseigne, et que l'éducation s'apprend par un autre mode d'action du maître, quel qu'il soit.

† **ÉDUCATIONNEL**, *ELLE* (é-du-ka-si-on-nèl, nèl), *adj.* Qui a rapport à l'éducation. Ces grands problèmes économiques et éducationnels qui s'imposent au monde moderne, *Lettres d'Angleterre*, dans le *Temps*, 16 oct. 1873.

† **ÉDUCUER**. — REM. *Ajoutez* : || 2. Éduquer n'est ni dans Furetière, ni dans Richelieu, ni dans le Dictionnaire de l'Académie.

† **ÉFFACAGE** (é-fa-sa-j), *s. m.* Action d'effacer. Art. 3... le prix de l'effacage [du n°], pour chaque voiture, est fixé à 25 centimes à la fourrière, et à 4 franc à domicile... Art. 8. Aucun effacage ou numérotage ne pourra être effectué... *Ordonn. de police*, 31 mai 1866.

† **EFFANER**. *Ajoutez* : || 2° Nom, dans l'Ain, de la rétribution due aux moissonneurs et aux batteurs ; elle représente le cinquième du produit du froment et du seigle, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 366.

† **EFFARÉ**. *Ajoutez* : || Effaré se dit, en certaines provinces, d'animaux errants, sans guides.

† **EFFARER**. — HIST. XIV^e s. *Ajoutez* : Sire roi Guiteclin, n'âies chiere effarée, *Tristan de Nanteuil*, ms. v. 18823.

† **EFFAROUCHE**. *Ajoutez* : || 8° Fig. Goutte effarouchée, goutte troublée par quelque accident. Il est à présumer que ce n'est qu'une queue de cette

goutte effarouchée, J. J. ROUSS. *Lett. d. Du Peyrou*, a mars 1768.

† **EFFAROUCHEMENT**. *Ajoutez* : Le fruit de son plaisir [d'Omé Talon, dans le parlement] fut un grand et général effarouchement de la cour contre nous [jésuites] (1627), GARASSE, *Mémoires* publiés par Ch. Nisard, Paris, 1861, p. 197.

† **EFFETUATION** (é-fé-ku-a-si-on), *s. f.* Action d'effectuer. L'effectuement de l'unité allemande sous le sceptre d'un Hohenzollern, *l'Opinion nationale*, 12 janvier 1869.

† **EFFERVESCENCE**. — REM. Effervescence, qui frappe Mme de Sévigné comme terme inconnu, se trouve dans Sylvain Régis (1690) : Il est évident qu'il y a des fermentations qui se doivent faire avec effervescence... d'autres qui se font sans effervescence, *Système de philosophie*, IV, v, 3.

† **EFFET**. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Ne querai art ou engieng, voie ou maniere que li effect des coses presentes puist estre destourbés, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 68.

† **EFFEUILLEUR**. *Ajoutez* : || 2° Dans le canton de Vaud, effeuilleuse, ouvrière qui retranchait les sarments inutiles de la vigne et rattachait les autres à l'échelas.

† **EFFICACIE** (é-fi-ka-si-i), *s. m.* Terme de théologie. Partisan de la grâce efficace. Ah! supralapsaires, infralapsaires, gratuits, suffisants, efficacités, jansénistes, molinistes, devenez enfin hommes et ne troublez plus la terre, *Voltr. Dict. phil.* De la grâce.

† **EFFIGIE**. *Ajoutez* : || 3° Fig. Le corps d'une personne dont l'intelligence est éteinte. Nous avons enterré depuis quelques jours une personne qui ne vivait plus il y a longtemps ; mais, quoique ce ne fût que son effigie qui nous restait, je n'ai pas laissé d'être touché de sa perte, BALZAC, *Lett. d. Conrart*, 28 avril 1853.

† **EFFILER**. *Ajoutez* : || 4° Terme de filature. S'effiler, se dit des fils de laine qui n'ont pas reçu une torsion suffisante. Si le fil n'a pas reçu une torsion suffisante, on s'il n'a reçu qu'un torçage trop rapidement fait, s'il s'effile, — c'est le terme employé en filature. — ou a du fil très-mauvais qui ne permet pas d'obtenir un tissage régulier, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. III, p. 76.

† **EFFILEUR** (é-fî-leur), *s. m.* Ouvrier qui met en morceaux menus fins. Un sieur M..., effileur de bois de teinture, *Gaz. des Trib.* 8 juil. 1870, p. 76.

— ETYM. *Effiler* 2.

† **EFFILOCHAGE** (é-fî-lo-cha-j), *s. m.* Action de tirer brin à brin les brins d'un tissu de fil, de coton ou de laine. Le mot effilochage s'applique strictement à la fibre provenant de chiffons doux... plus tard intervint un autre genre d'effilochage, appelé mungo (voy. MUNGO au Dictionnaire et au Supplément), provenant des chiffons de drap, des rognures sortant des ateliers des tailleurs, J. LAVERRIÈRE, dans *Mém. d'Agric.* etc. 1870, p. 442.

† **EFFILOCHIE**. — ETYM. *Ajoutez* : On donne dans la parole normand le nom de *floques* aux fils pendants d'un tissu déchiré ou usé, H. MOISY, *Noms de famille normands*, p. 364.

† **EFFILOQUEMENT** (é-fî-lo-ke-man), *s. m.* Action d'effiloquer ; état de ce qui est effiloqué. Sa face essuse et carrée sort de cheveux et de barbe en broussaille, d'un effiloquement de poils hérissés... MM. DE GONCOURT, *Gavarni, l'Homme et l'Œuvre*, p. 364.

† **EFFLORAISON** (é-fî-lo-ré-si-on), *s. f.* Action d'entrer en fleur. L'efflorescence produirait une action inverse ; partout où l'on s'est opposé au développement des fleurs, la proportion du sucre de canne [dans l'agave] s'est toujours accrue, tandis que le sucre inverti n'a presque pas varié, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 23 nov. 1876, p. 8608, 3^e col.

— ETYM. *Eff* pour *es*..., et *floraison*.

† **EFFRANGER** (é-fran-j), *v. a.* Former des franges, en parlant de la lumière. Quand les lauriers sont épanouis ; et que le jet d'eau effrange sur leurs fleurs roses ses dentelles d'argent... CLEMENCE DE RIS, *Hist. de l'art en France*, t. 1^{er}, p. 149.

— ETYM. *Eff* pour *es*..., et *frange*.

† **EFFRÈNE**. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Mantes foit vult [vult] malvoisine crenoms [crente] sembler humilité, et effrenez orguez [orgueil] franchise, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 310.

† **EGAILLER** (é-gâ-llé), *v. a.* Disperser, dans le langage des départements de l'Ouest. Égaillez-vous, cri des Vendéens entre eux, quand ils se dispersaient en tirailleurs.

— ETYM. Norm. *égasiller*, écarter, DELBOUILLÉ

Gless. de la vallée d'Yères, p. 130. Origine d'allieurs inconnue.

2. **ECALEMENT**, *adv.* — **HIST.** *Ajouter* : xii^e s. N'ala pas li gius [le jeu] ingaument; Car mesire Gauwains li prout Ot les las de son elmo rous [rompus]. *Perceval le Gallois*, v. 17858. Puez que [suisque] li cuers est ewalment corumpus.... **ST BEAN**, p. 668.

† **ÉGALISAGE** (é-ga-li-sa-z'), s. m. Opération par laquelle les préposés de l'administration du pesage à Marseille donnent un poids égal à un certain nombre de sacs remplis de grains : opération qu'ils effectuent en enlevant ou en ajoutant une certaine quantité de grains avec une pelle creuse dite sasse. C'est en vertu d'une délibération du conseil municipal du 12 septembre 1873 et d'un arrêté du 26 février 1874 que l'égalisation des sacs de blé au lieu du pesage a été décrétée, et le terme d'égalisation adopté. Noté communiqué par OCTAVE TEISSIER, archiviste de Marseille.

† **ÉGALISEUR** (é-ga-li-zeur), s. m. Nom, à Marseille, des préposés qui opèrent l'égalisation des sacs de blé, après avoir placé ces sacs sur une bascule qui marque le poids voulu : opération qui a été substituée soit au mesurage par la romaine; les négociants ayant trouvé plus simple pour la comptabilité d'avoir des sacs d'une contenance uniforme qu'il n'y a plus qu'à égaliser.

† **ÉGALISSAGE**. *Ajouter* : || 2^e Action d'égaliser la poudre.

ÉGALITÉ. *Ajouter* : || 8^e Mettre en égalité, mettre sur le même pied, ne pas faire de différence. La preuve, madame, que je n'ai point voulu mettre en égalité votre amie et vous, est que.... 1. J. nouss. *Lett. à Mlle Latour*, éd. Musset-Pathay, t. xix, p. 291. || 9^e Terme de turf. Un cheval est cité égalité, quand ses adversaires n'osent pas engager contre lui une somme supérieure à celle qui est parée par ses partisans.

— **HIST.** *Ajouter* : xii^e s. Li anrme [l'âme] ki doi eissir reconoit alsiment ceaz [ceux] avec lesquoiz par l'enqueiletoit des culpes u encor par l'enqueiletoit des lowiers en une manandie [de-meure] doit estre astaleie [installée]. *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 240.

ÉGARÉMENT. *Ajouter* : || 3^e Action d'égarer, de perdre un objet. L'égarément à la poste de deux lettres contenant l'une 40 000 francs, l'autre 20 000 fr. de billets.... *Arrêt de la Cour d'appel de Paris*, 1^{re} ch. dans *Gaz. des Trib.* 3-4 août 1874, p. 740, 2^e col.

— **HIST.** *Ajouter* : xii^e s. En sus plus grant esgarément S'est enbatus, ne sout comment. Fors l'espeisse d'uns granz coudeiz. En une place, en uns erbeiz, **BERNOIT**, *Chronique*, t. II, p. 342, v. 25 332. Guillaume en fu eissilliez E de la terre fors chaceiez Od dol [deuil], od ire o pesance Ala au roi Henri de France; Son essil, son esgarment Li mostra derement, in. ib. v. 34 965, t. III, p. 109.

† **ÉGAUD** (X L) (é-gô), *loc. adv.* de patois. Pour se mettre à l'abri. Et, comme ils passaient devant un vaste hangar qui contenait des bœufs : — Si nous nous mettions dessous, à l'égaud ? Il feignit de ne pas comprendre ce mot de patois, et même la taguina sur son accent [à Nogent-sur-Seine], G. FLAUBERT, *L'Éducation sentimentale*, II, p. 45.

— **ETYM.** Bourguign. à l'écaud, à l'écau, à l'éco, à l'abri. Origine du reste inconnue.

† **ÉGAULER** (é-gô-lé), v. a. Ebrancher, élaguer les gaules. *Gloss. auvergnais*, p. 99.

† **ÉGERMAGE** (é-jér-ma-j'), s. m. Terme de culture. Action d'ôter les germes. L'égermage des pommes de terre.

— **ETYM.** E.... préfixe, pour es, et germe.

ÉGIDE. *Ajouter* : — **REM.** L'égide n'est pas, à proprement parler, un bouclier; c'était une pièce défensive fixée en haut de l'épaule gauche, et retombant sur le bras qui pouvait la soulever pour en protéger le corps.

† **ÉGINE** (é-jî-n), s. f. La 91^e planète télescopique, découverte en 1866 par M. Borrelly.

— **ETYM.** Aïgyn, nom d'une île située entre l'Attique et le Péloponnèse.

† **ÉGLANT** (é-glan), s. m. Nom, en Dauphiné, du fruit de l'églantier.

† **ÉGLE** (é-gle), s. f. La 96^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Coggia.

— **ETYM.** Aïgyn, nom de femme, proprement éclat de lumière.

EGLISE. — **REV.** *Ajouter* : || 2. Le X^e siècle

avait un singulier proverbe sur les biens que les ecclésiastiques laissaient après leur mort : Avoir d'homme d'église et fromage fondu, S'il n'est pas chaud, il est perdu (1471) (c'est-à-dire : si on ne se hâte de se mettre en possession d'un tel héritage, il disparaît rapidement). **MARCHÉVAT**, *Lettres-missives originales du chartier de Tours*, p. 41.

† **ÉGLISIÈRE** (é-gli-zî-ère), s. m. Terme de dénigrement. Homme d'église. La plupart de vous n'étaient ni églisières, ni citoyens, c'étaient de vrais amphibiens. *Lett. du P. Duchêne*, 18^e lettre, p. 2.

† **ÉGOMISTE** (é-go-mist'), s. m. Nom, dans le XVIII^e siècle, de gens qui pensaient qu'il n'y avait de réel que l'individu. Il ne lui manquait plus [au chevalier de Ramsay] que de devenir égomiste, c'est-à-dire de se croire le seul être existant dans le monde; il y avait des égomistes à Amsterdam, comme il y avait des athées et des panthéistes. **H. BABOU**, *Journ. offic.* 28 janv. 1875, p. 750, 2^e col.

— **ETYM.** Dérivation irrégulière du lat. ego, moi, peut-être par l'intervention de me : ego-me.

† **ÉGORGÉE**. *Ajouter* : || 7^e S'égorgé, être égorgé. Les victimes s'égorgent dans le parvis; mais il n'y a que l'arche où l'on conserve la manne, l'élan. *Sermons, Samaritains*.

† **ÉGOUTURE**. *Ajouter* : || Fig. Ce nouveau recueil [de Dorci] est précisément l'égouture de son portefeuille. **LAHARPE**, *Correspond. littér.* 1788, p. 35.

† **ÉGRAINEUSE** (é-gré-neû-z'), s. f. Machine propre à égrainer les plantes textiles. À cette exposition seront admises les broyeuses, les teilleuses, les égraineuses et, en général, toutes les machines agricoles spécialement adaptées aux besoins de l'industrie des plantes textiles. *Journ. offic.* 28 avr. 1874, p. 2978, 2^e col. || On écrit aussi égrenieuse. Machines pour la préparation des produits : battens, égrenieuses, hache-paille, coupe-racines.... (Programme de l'École de Grignon), *Journ. offic.* 6 mai 1874, p. 3409, 1^{re} col.

† **ÉGRATERONNAGE** (é-gra-te-ro-na-j'), s. m. Terme de tissage. Synonyme d'échardonnage. Battage, égrateronnage, loupage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. III, p. 248.

— **ETYM.** E.... préfixe, pour es, et grateron.

† **ÉGRATIONNAGE** (é-gra-to-na-j'), s. m. Action d'éplucher la laine à la main.

— **ETYM.** E.... préfixe, pour es, et gratter.

† **ÉGRENAGE**. *Ajouter* : || 2^e Terme de peinture en bâtiment. Action d'égrener, d'enlever les grains du plâtre.

ÉGRÈNE. *Ajouter* : || 2^e Fig. Terme de droit. Biens égrénés, biens détachés d'un ensemble de biens. Attendu que, par suite de la ruine des époux C..., leurs biens furent mis en vente, et que la vente des biens égrénés de la ferme de Saint-Denisour produisit, en déc. 1869, janv. et fév. 1870, une somme de 95 419 fr. 45 c.qu'il avait à leur distribuer 95 419 fr. 95 c., produit de la vente des biens égrénés, *Gaz. des Trib.* 31 oct. 1874, p. 1011, 1^{re} col.

† **ÉGRENEMENT** (é-gré-ne-man), s. m. Terme d'artillerie. Dégénération produite dans les bouches à feu en bronze, par la fusion de l'étain, à hauteur de l'emplacement de la charge.

† **ÉGRENER**. *Ajouter* : || 8^e Terme de peinture en bâtiment. Enlever les grains du plâtre, les aspérités pour appliquer la peinture.

† **ÉGRENEUR** (é-gré-neur), s. m. Celui qui égrene. [Fig. Egreneur de chapelot, celui qui affecte la dévotion.] **D.** s'en entendit M. P...., vicair, dire dans son sermon : Votez pour l'égreneur de chapelot, comme disent certains journaux, pour celui qui fréquente les églises.... *Journal offic.* 12 avril, 1876, p. 2637, 2^e col.

† **ÉGRENEUSE** (é-gré-neû-z'), s. f. Voy. ÉGRAINEUSE au Supplément.

† **ÉGRUGER**. *Ajouter* : || 2^e User, rogner par le frottement ou autre opération. C'est [une épître scabreuse] un carré rond; mais, en égrugant les angles, on peut l'arrondir. *VOLT.* *Lett. d'Argental*, 6 dec. 1738.

† **ÉGYPTIQUES**. *Ajouter* : || 2^e Adj. Qui appartient à l'Égypte. Cette cérémonie fut sanctifiée chez les Juifs nos pères, qui prirent tant de rites égyptiques. *VOLT.* *Dict. phil. Expiation*.

† **ÉGYPTOLOGIE** (é-jî-ptolo-jî-que), s. f. Étude des choses relatives à l'ancienne Égypte.

† **ÉGYPTOLOGIQUE** (é-jî-ptolo-jî-k'), *adj.* Qui a rapport à l'égyptologie. Mélanges égyptologiques, titre d'un ouvrage de M. Chabas.

† **ÉGYPTOLOGUE** (é-jî-ptolo-jî-que), s. m. Celui qui s'occupe de l'histoire et des antiquités de l'Égypte.

† **ÉHONTÉMENT** (é-hon-té-man), *adv.* D'une manière éhontée.

— **HIST.** xvi^e s. Viten jamais tant d'incestes éhontément debordez? **EST.** **PASQUIER**, *Recherches*, v. 3.

† **EIDER**. — **ETYM.** *Ajouter* : L'allemand *Eider* vient du suéd. *eider*.

† **EIDOTROPE** (é-i-de-tro-pe), s. m. Instrument qui fait voir, comme jeu d'optique, des formes diverses. On terminera par quelques jeux d'optique, fantascopie, chromatopie, eidotrope, etc. *Salles du progrès* (direct. l'abbé Moignon), séance du 16 oct. 1872.

— **ETYM.** Εἶδος, forme, et τρέπειν, tourner. L'orthographe *eidotrope* est mauvaise; la syllabe grecque et se rend par i; mais cet *idiotrope*, déjà ancien dans la langue, conduit à *eidotrope*.

† **ÉJECTEUR** (é-jè-cteur), s. m. 1^{er} Engin propre à rejeter l'eau au dehors d'un navire. Si le tronc se faisait dans les œuvres vives, ni les cloisons étanches de la *Galissonnière*, ni ses deux éjecteurs pouvaient expulser six tonnes d'eau à l'heure, ne sauraient empêcher de couler à pic. *Journ. offic.* 26 sept. 1874, p. 6718, 1^{re} col. || 2^e Tuyau d'évacuation de la vapeur, de la parvillie. *Journ. des Débats*, 6 nov. 1876, *Feuilleton*, 1^{re} page, 4^e col.

— **ETYM.** Voy. ÉJECTION.

† **ÉJOINTAGE** (é-join-ta-j'), s. m. Amputation de l'aileron à un centimètre environ de l'articulation de l'avant-bras et de l'es du pouce. L'éjointage consiste à retrancher la partie extrême de l'aile ou sont placées les grandes plumes, E. GARNOT, *L'Archéologie*, 4 fév. 1877.

† **ÉJOINTER**. *Ajouter* : J'ai éjointé bien des oiseaux et je n'ai jamais eu un seul accident à la suite de cette opération. E. GARNOT, *L'Archéologie*, 4 fév. 1877.

† **ÉLAÏS** (é-la-is'), s. m. Nom scientifique de l'avoir (voy. ce mot au Supplément). L'élaïs, dont on extrait une huile qui remplace le beurre, et dont la sève produit, par sa fermentation, la liqueur aimée des nègres, X. MARMIER, *Rev. Britann.* juill. 1874, p. 148.

— **ETYM.** Ελαίος, olive.

† **ÉLAPS** (é-laps'), s. m. Nom d'un serpent. En quelques parties de l'Amérique, il existe des serpents venimeux, des élaps, très-éclatamment colorés. E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} août 1876, p. 600.

† **ÉLARGIR**. || 1^{er} *Ajouter* : || Élargir des règles, les rendre moins rigoureuses. Ils éclairciraient peut-être les règles plus que je ne fais, *com. Lericq.* éd. Marty-Laveaux. || 7^e Fig. S'élargir, devenir plus large. Tout le soin du grammairien est en l'élargissement des paroles; il s'élargit bien quelquefois jusqu'à l'histoire, *MALR.* *Lericq.*, éd. L. Lalanne. C'est par lui que la loi plus fortement agit, l'espérance a de quoi croître. Et que la charité s'enflamme et s'élargit, *com. Imt.* IV, 620.

— **HIST.** || xiv^e s. *Ajouter* : Maquers qui trait l'âne ass pissenens de douce yaue, Robin c'on dit Argent et Henris li parmentiers sont eslargit de leur prin (1333), **VANIN**, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e part. p. 672.

† **ÉLARGISSEMENT**. || 4^e *Ajouter* : Il faut de nécessité trouver quelque élargissement pour le lien comme pour le temps, *com. Discours des trois unités*.

— **HIST.** || xiv^e s. *Ajouter* : Yrisus [icliu] Jehans requit que eslargissement de prison li fut fait (1333), **VANIN**, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e part. p. 673. [Les côtes] obéissent par devant à l'eslargissement et à la construction du ventre, *L'ANNALE*, p. 31.

† 2. **ÉLATÈRE** (é-la-tè-re) ou **ÉLATÉRIDE** (é-la-téri-d), s. m. Famille d'insectes coléoptères, à ressort élastique, à ocellations lumineuses dans quelques espèces étrangères.

— **ETYM.** Voy. ÉLATÉRIE au Dictionnaire.

† **ÉLÉATES** (é-lé-a-t'), s. m. pl. Philosophes grecs qui professaient les principes de l'école éléatique (voy. ce mot).

† **ÉLECTIONNER** (é-lè-ksio-né), v. n. Nologisme. Agir à l'effet de préparer les élections. Nous demandons des préfets qui administreront leurs départements, au lieu d'y électionner tous les jours à échéance de six ans, ST-MARC GUARIN, *Journ. des Débats*, 1^{er} jour d'août 1869.

† **ÉLECTIVEMENT** (é-lè-kti-ve-man), *adv.* En forme élective. La royauté, soit qu'elle soit l'he-

riage d'un seul, soit qu'elle se partage électivement entre cinq, BABEUF, *Pièces*, 1, 422.

† **ELECTORAL** (é-lék-to-ra-le-man), *adr.* En forme d'élection. Le jour où l'on a voulu que cette grande commune [Paris] fut représentée électoralement, on lui a donné des règles et des lois particulières, *Journ. offic.* 24 déc. 1876, p. 10709, 1^{er} col.

† **ELECTRE** (é-lék-tré), *s. f.* La 130^e planète télescopique, découverte en 1873 par M. Peters.

— ETYM. Ἠλεκτρον, fille d'Acamemnon.

† **ELECTRIFICATION** (é-lék-tri-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de physique. Production d'électricité. L'influence de l'électrification. *TH. DU MONCEL, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXII, p. 653.

† **ELECTROICEMENT** (é-lék-tri-ke-man), *adr.* Par voie électrique. M. de Joly, architecte de l'Assemblée, a eu l'idée de faire allumer les becs électriquement au moment utile, *Journ. offic.* 20 oct. 1873, p. 6610, 1^{er} col. M. Cazaux adresse la description d'un système destiné à réveiller électriquement un commencement d'incendie, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 17 déc. 1874, p. 8366, 2^e col.

† **ELECTRISER**, *Adjouter* : 2° Physicien qui s'occupe de l'étude de l'électricité. L'émient électriser [M. du Moncel], *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 15 juin 1876, p. 4199, 2^e col. || En ce sens, électriser est un barbarisme, c'est électricien qui faut dire.

† **ELECTRO-CAPILLAIRE** (é-lék-tro-ka-pil-lé-ré), *adj.* Terme de physique. Qui se rapporte à l'électricité développée dans les tubes capillaires. Les appareils électro-capillaires, BECQUEREL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXI, p. 335.

† **ELECTRO-CAPILLAIRE** (é-lék-tro-ka-pil-lé-ré), *s. f.* Terme de physique. Propriété que possède la couche de liquide adhérant à la surface des corps par affinité capillaire de conduire les courants électriques à la manière des corps solides conducteurs.

† **ELECTROLYSE**, *Adjouter* : 2° Electrolyse chirurgicale, emploi des alcalis et acides engendrés par les courants électriques au sein des tissus organiques, pour la cauterisation des parties, et aussi pour la coagulation de l'albumine du sang dans les saes anévrysmaux.

† **ELECTRON** (é-lék-tro-n), *s. m.* On dit plus souvent *electron* (voy. ce mot au Dictionnaire). Le talent que le graveur grec a montré sur les pièces asiatiques d'électron de la largeur d'une pièce de six pence est véritablement merveilleux, *Extr. du Times*, dans *Journ. offic.* 4 oct. 1873, p. 6197, 2^e col. C'est le mot grec ritabli.

† **ELÉDNE** (é-lé-dné), *s. f.* || 1° Genre de mollusques céphalopodes. || 2° Genre d'insectes coléoptères.

† **ÉLEGI**, *Adjouter* : || 1° Se dit aussi de pièces de fer. On a posé dans le square des Arts-et-Métiers de ces grillages d'une forme gracieuse, en fer élegi... *Monit. univ.* 12 fév. 1866, p. 159, 4^e col.

† **ÉLÉIDE** (é-lé-idé), *s. f.* Le même que l'Élail (voy. ci-dessus).

† **ÉLÈME** (é-lé-mé), *adj.* Raisin élème, raisin trié pour faire du raisin sec. Les raisins élèmes sont comme leur nom l'indique en langue turque, les raisins triés, et ils sont destinés spécialement à l'exportation pour les colonies lointaines, *Extr. des Ann. du comm. ext.* dans *Journ. offic.* 28 oct. 1874, p. 7246, 3^e col.

† **ÉLÉMENTAIRE**, *Adjouter* : 3° Classes élémentaires, la septième et la huitième dans les lycées. || 4° Terme de jurisprudence. Entrant comme élément dans, constituant un des éléments essentiels de. Il n'est pas démontré qu'ils aient eu l'intention criminelle, qui est élémentaire de tout délit, *Arrêt de la Cour d'appel de Paris*, 1^{re} chambre, dans *Gaz. des Trib.* du 3 déc. 1873, p. 1167, 3^e col.

† **ÉLÉMI**, *Adjouter* : — ETYM. *Portug. gumilene*; de l'arabe *Idmi* ou *lemi*.

† **ÉLÉPHENDRON** (é-lé-fan-dron), *s. m.* Arbre (*elephendron officinale*) qui fournit le bois dit à l'île de la Réunion, bois rouge, bois d'olive, bois de cadoue.

— ETYM. Ἐλεφον, huile, et ἔλερον, arbre.

† **ÉLÉPHANTÉAU** (é-lé-fan-ô), *s. m.* Petit éléphant. Quand on les [les mères] ont prises pour les attacher aux arbres, nous deux éléphantéaux, pareils à de gros agneaux bondissants, se mirent à gambader autour d'eux, *Rev. Britann.* sept. 1874, p. 133.

† **ÉLÉTHIQUES** (é-lé-thi-que), *s. f. plur.* Terme d'antiquité. Fêtes de l'ancienne Grèce en l'hon-

neur de la liberté; elles se célébraient en mémoire de la victoire remportée sur les troupes de Xerxès dans les plaines de Platées.

— ETYM. Τα Ἐλευθέρια, de ἔλευρος, libre.

† **ÉLEVAGE**, *Adjouter* : 2° L'élevage des vins, l'ensemble des différents soins que l'on prend pour amener les vins, par le progrès de l'âge, à leur plus grande qualité.

† **ÉLEVATEUR**, *Adjouter* : 2° Nom donné, en Amérique, à des engins qui montent le grain dans les greniers, et, par suite, aux greniers eux-mêmes. Les grains... sont reçus dans d'immenses édifices en briques rouges, dont l'un peut contenir jusqu'à 500 000 hectolitres de blé, et s'emplit ou se vide en trois ou quatre jours... on les appelle, dans la langue du pays, des *élevatoirs*, parce que le grain y est reçu, élevé, vanné, nettoyé dans des monte-croix ou *élevateurs* mus par la vapeur, L. SIMONIN, *Revue des Deux-Mondes*, 4^{re} nov. 1871, p. 239.

† **ÉLEVATION**, *Adjouter* : || 11° Genre de composition littéraire inspiré par le mouvement d'élevation vers Dieu. Les Élevations sur les mystères, de Bossuet.

Adjouter : — REM. On trouve élévation dans le sens d'action d'élever des animaux. Une littérature nombreuse dans laquelle on compte plusieurs journaux, le *Monde* *ailé*, feuille pour l'élevation des oiseaux, *Journ. offic.* 12 déc. 1872, p. 7728, 4^{re} col. Cet emploi d'élevation est barbare; il faut dire élévation.

† **ÉLÉVATOIRE**, *Adjouter* : || 2° *Adj.* Qui sert à élever, à porter en haut. La cinquième partie du *Traité de mécanique générale* de M. Resal a pour titre : Des moteurs animés; de l'eau et du vent comme moteurs; des machines hydrauliques et élévatoires, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 8 juin 1876, p. 3968, 2^e col.

— HIST. *Adjouter* : XIV^e s. Ces instruments [pour les pièces de tête] sont le touret, le lentillier, l'élevatoire, H. DE MOXVEVILLE, p. 55.

† **ÉLIMINATEUR**, *Adjouter* : || Terme de médecine. Qui élimine, qui chasse hors du sein des parties vivantes, l'inflammation éliminatrice.

† **ÉLIMINATOIRE** (é-lé-mi-na-té-ré), *adj.* Qui élimine. Après cet examen éliminatoire, qui écarte plus de la moitié des demandes, il ne reste que celles qui sont dignes de fixer l'attention, *Journ. offic.* 3 mars 1875, p. 1599, 2^e col.

† **ÉLIMINER**, *Adjouter* : || 4° Terme de médecine. Chasser hors du sein des parties vivantes. Éliminer un poison, une eschare, un séquestre.

† **ÉLIRE**, *Adjouter* : || 4° S'élire, *v. refl. être élu*. Nous n'avons qu'un doyen; c'est celui qui s'élit tous les deux ans, le premier samedi après la Toussaint, GUI PATIN, *Lett. t. II*, p. 565.

† **ÉLITE**, *Adjouter* : — REM. Dans l'armée, les compagnies d'élite, grenadiers et voltigeurs des bataillons d'infanterie, ont été supprimées.

† **ÉLIXIR** — ETYM. *Adjouter* : D'après Fleischer, suivi par Defrémery, le mot arabe vient du mot grec *ἐλεος*, proprement médicament sec, mais dont la signification a pris ensuite une plus grande extension.

† **ELLIPSOÏDE**, || 1° Terme de géométrie. *Adjouter* : Surface du deuxième degré dont toutes les sections planes sont des ellipses ou des cercles; l'ellipsoïde le plus général a trois axes inégaux; || Ellipsoïde de révolution, surface engendrée par la révolution d'une demi-ellipse autour d'un de ses axes; || l'ellipsoïde de révolution a deux axes égaux; la sphère est un ellipsoïde dont les trois axes sont égaux. || Solide terminé à la surface d'un ellipsoïde.

† **ELLIPTIQUEMENT**, *Adjouter* : — REM. Dans tous les dérivés d'ellipse, la signification grammaticale a été placée la première, excepté dans **ELLIPTIQUEMENT**; elle doit être la première ici aussi.

† **ÉLOUTES**, *s. f. plur.* Fausses orthographe pour *héloïdites* (voy. ce mot au Supplément).

† **ÉLOHM** (é-lo-hm), *s. m.* Nom donné à Dieu dans les premiers chapitres de la Genèse, que la critique croit les plus anciens, tandis que dans les autres Dieu est appelé Jehovah; Elohim est un mot au pluriel signifiant les Dieux ou Dieu. Le singulier est *eloh* (voy. **ÉLOHISTE** au Dictionnaire).

† **ÉLOI** (é-loi), *s. m.* Nom d'un saint, en latin *Eligius*, qui fut un orfèvre célèbre et le trésorier de Dagobert; il mourut en 661. || Populairement, froid comme le mortuaire de saint Eloi, se dit d'un homme calme, que rien n'émue, *DEBOUTLE, Gloss. de la vallée d'Yver*, p. 432.

† **ÉLOQUEMENT**, *Adjouter*. — HIST. XIV^e s. La, attendants, recitoient clement et eloque^{ment} quelques sentences retenues de la leçon, *RAB. Garg.*, 1, 23.

† **ÉLTACH** (él-tach), *s. f.* Gomme d'eltach ou eltach, sorte de résine, *Tarif des douanes*, 1870, note 185.

† **ÉLVAN** (él-van), *s. m.* Terme de minéralogie. Sorte de roche porphyrique.

† **ÉLYTIE**, *Adjouter* : — REM. Latreille est, sinon le premier, du moins un des premiers qui aient employé le mot *élytie*; il le fait féminin : Élyties ou très-courtes ou très-étroites et pointues au bout, *Consid. gén. sur l'ordre naturel des crustacés, des arachnides et des insectes*, p. 149, Paris, 1810, les entomologistes ont suivi son exemple. Mais les lexicographes font ce mot du masculin; ils ont raison, vu l'étymologie.

† **ÉMA** (é-ma), *s. f.* Autruche d'Amérique, J. GOURDAULT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1876, p. 87.

† **ÉMAILLAGE** (é-ma-la-jé), || mouillés, *s. m.* Action d'émailler; travail d'émaux. La gravure en pierres fines, l'émaillage et la ciseler se rencontrent, se marient et se prêtent de mutuels effets dans l'ensemble de ce curieux ouvrage [un buste de M. Solidi], O. LACROIX, *Journ. offic.* 15 nov. 1873, p. 6960, 2^e col.

† **ÉMAILLERIE**, *Adjouter* : L'art de l'émaillerie est ancien en France; depuis le moyen âge, la ville de Limoges a été renommée pour ses émaux sur métaux...; au XVI^e siècle, les maîtres de Limoges pousèrent l'émaillerie jusqu'à la perfection, J. MESSIL, *Hist. des amateurs français*, t. II, p. 198.

† **ÉMAILLEUR**, *Adjouter* : || 2° Celui qui travaille les tubes et les luges de verre.

† **ÉMANDRONAGE** (é-man-dro-na-jé), *s. f.* Dans le Puy-de-Dôme, l'ébourgeoisement de la vigne, le. *Primes d'honneur*, p. 455, Paris, 1874.

† **ÉMASCULATEUR** (é-ma-sku-la-teur), *s. m.* Synonyme scientifique de *castrateur*. La très-grande majorité des animaux mâles des stériles sont des bœufs, et conséquemment chacun, individuellement, a passé par les mains de l'émasculateur, *BOUTLE, Acad. des sc. Compt. rend. t. LXXIV*, p. 1457.

— ETYM. Voy. **ÉMASCULER**.

† **EMBALLER**, *Adjouter* : || 4° Populairement, mettre en prison. Le prévenu l'a accosté, se disant agent des mœurs; il lui a demandé 40 fr., sans peine, si elle refusait, de la faire emballer, *Gaz. des Trib.* 27 fév. 1873, p. 427, 3^e col. || 5° *V. refl.* On dit d'un cheval qui prend le mors aux dents, qu'il s'emballé. || Fig. et populairement. S'emballer, se laisser entraîner à quelque bêtise, et aussi s'emporter, ou même se passionner vivement pour quelque chose.

† **EMBALEUR**, *Adjouter* : || 3° Préposé emballer, agent des douanes préposé aux emballages, qu'il ne fait pas, mais dont il surveille l'exécution par les employés du commerce. || 4° *Adj.* Un cheval emballer, un cheval qui s'emballé volontiers.

† **EMBARQUANT**, *ANTE* (an-bar-kan, kan-té), *adj.* Se dit de celui, ou de celle qui est embarquée à bord d'un navire, à titre quelconque. Mathiot (Philippe-Célestin), coq embarquant, pension de 600 fr., *Décret du 25 avril 1874, bull. supplément.* 747, p. 868.

† **EMBARQUER**, || 1° *Adjouter* : || Embarquer se dit non-seulement du navire dans lequel les vagues entrent, mais aussi de la vague qui entre dans le navire. L'eau embarquait dans les plus grands navires et venait presque sur la promenade, *Extr. du Phare de la Loire*, dans *Journ. offic.* du 13 janv. 1877, p. 318, 1^{er} col.

† **EMBARRASSEMENT**, *Adjouter* : Sans icelui l'exercice de la retraite spirituelle, le repos n'est qu'oisiveté, et le travail qu'embarassement, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, II, 13.

† **EMBARBUER** (an-ba-ri-ke), *v. a.* Mettre au barrique. On met tremper des quartiers de viande, de vingt-quatre à trente-six heures, dans une solution fermentaire, pour four parties, 8 de libérate de soude, 2 d'acide borique, 3 de salpêtre et 4 de sel; on embarbu en ajoutant un peu de ce liquide, H. DE PARVILLE, *Journ. des Débats*, 14 nov. 1875, 2^e page, 6^e col.

† **EMBASTILLER**, || 4° *Adjouter* : La représentation nationale, que vous avez avilie, tronquée, embastillée, guillotinée, BABEUF, *Pièces*, 1, 122.

† **EMBAUCHE** (an-bô-eh), *s. f.* Terme rural. Prairie prout à engraisser le bétail (ce paraît être une faute pour *emboûche*; voy. ce mot au Dictionnaire). Pourvu qu'on y sache préparer des mares où l'eau séjourne, et à peu amené bien-

tôt la prairie à l'état d'embauche, BELGRAND, *l'Econ. franç.* dans *Journ. offic.*, 11 fév. 1876, p. 1133, 1^{re} col. Les gras pâturages du Nivernais, qui reposent sur l'argile, servent à engraisser des bœufs, sous le nom de prés d'embauche, *ib.*, p. 1132, 2^e col.

† **EMBELLIR.** Ajoutez : || 6^e Terme de féodalité. Embellir sa terre, voy. PAROISSE.

— HIST. Ajoutez : XIV^e s. Il [les anges] sont embellis du tout beaulté, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 290.

† **EMBELEISSANT.** Ajoutez : Il est beau et embeleissant, il est éclatant et éblouissant, *boss. Elev. sur myst.*, II, 7.

† **EMBERLICOQUER.** — REM. Ajoutez : || 2. Enfin une troisième variante de ce mot est emberlicoquer. Son discours emberlicoqua beaucoup de gens, JOSEPH DE MAISTRE, dans *STE-BEUVE, Portraits littéraires*, t. II, *Joseph de Maistre*. || 3. Le passage de Chateaubriand cité dans la Rem. et emprunté au Dictionnaire de Poitevin se trouve dans les *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. I, *Berlin, Potsdam, Frédéric*.

† **EMBLE.** — HIST. XIV^e s. Ajoutez : Ne vint [je ne veux] mie faire en emble à la déroche, en secret! Nostre bataille, ains le [la] veront Tuit cil ki veoir le [la] vorront, *Perceval le Gallois*, v. 1027.

† **EMBLEMÉ.** Ajoutez : — REM. Ce mot est employé au féminin par Mme Cornuau dans la seule lettre d'elle qu'on ait conservée; il l'a fait des devises... Lesquelles mon ignorance ne conçut que pour embliées très chétives, *TALLEMANT DES RÉAUX*, t. V, p. 139, éd. Paris.

† **EMBLER.** — ETYM. Ajoutez : Servius distingue involare, se jeter sur, de involare, embler, et dérive celui-ci de *in*, en, et *vola*, la paume de la main. Cette distinction, qui n'est peut-être pas bien sûre, doit pourtant être notée et tenue en grande considération comme opinion des étymologistes latins.

† **EMBLEMIC.** Ajoutez : — ETYM. Arabe, *amledj*, qui est le persan *amleh*, venant du sanscrit *amla*, tamarin, venant lui-même de *amla*, acide.

† **EMBOBINER.** Ajoutez : || 2^e Au propre, enrouler autour d'une bobine, former en bobine. Si on embobine cet acier à la façon d'un électro-aimant ordinaire, de manière à lui communiquer le maximum de puissance... U. DE PARVILLE, *Journ. offic.*, 16 nov. 1876, p. 8329, 2^e col. Lorsqu'elle [la soie] revient de la teinture, elle est de nouveau embobinée pour servir soit à des organisons, soit à des *trames*, *Journ. offic.*, 24 nov. 1876, p. 8385, 1^{re} col.

† **EMBOÛTAGE** (an-boi-taj'), s. m. Mise en boîte. Triage, emboûtage, emballage (des plumes métalliques), *Journ. offic.*, 18 août 1875, p. 6925, 1^{re} col. Adjudication de 3751 536 boîtes avec accessoires, pour l'emboûtage des poudres de chasse en 1875, *ib.*, 20 sept. 1874, p. 6828, 2^e col.

† **EMBOÛTER.** Ajoutez : || 4^e Terme de relieur. Embouter un livre, mettre dans sa reliure primitive un livre qui en est ôté. Qu'à la vérité le défendeur prétend avoir acheté un livre non embouté et qui devant lui être livré avec le texte et la reliure primitifs, *Journ. offic.*, 20 avril 1876, p. 2841, 3^e col.

† **EMBOÛTÉ** (an-boi-té), adj. Terme de médecine. On a le caractère de l'emboûté. Lésions embouteillées.

† **EMBORDURER.** Ajoutez : Les linéaments à l'encre de Chine; les traits d'or embordurant les rinceaux, CH. BLANC, *Journ. offic.*, 27 oct. 1873, p. 6573, 2^e col.

† **EMBORBER.** — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Clercs qui en tel borber s'emborbe, ou plus d'enter en l'orde borbe Plungiez et emborbez sera, *Chronique des ducs de Normandie, Appendice III*, t. III, p. 630.

† **EMBORGEOISEN** (an-bour-joi-zé), v. a. || 1^{er} Donner le caractère bourgeois, vulgaire. Embourgeoiser le drame biblique [Judith et Holopherne, du peintre Delaroche], en essayant de le renouveler et de l'habiller en costume moderne, *PLANCHE, Salon de 1831, tableau de Delaroche*. || 2^e V. *rép.* S'embourgeoiser, prendre un caractère bourgeois, vulgaire. Mme Geoffrin devait hériter de cette sollicitude (de Mme de Tencin, pour les habitudes de son salon) en la proissant; et avec elle la littérature devait s'embourgeoiser tout à fait, DE LESCURE, *Journ. offic.*, 25 oct. 1875, p. 8894, 3^e col.

† **EMBOÛTEILLAGE** (an-bou-té-lla-j'), *li mouillées*, s. m. L'action d'emouteiller, de mettre en bouteille.

† **EMBOÛTEILLEMENT** (an-bou-té-llé-man, *li mouillées*), s. m. Action d'emouteiller, de mettre un liquide en bouteilles. L'observation a fait voir qu'elles [les eaux de Condillac] étaient plus savoureuses six mois après leur emouteillement, *Notice sur l'eau de Condillac*, p. 9.

† **EMBRANCHEMENT.** Ajoutez : — HIST. XV^e s. L'embranchement par mer de la rivière de Somme, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 722.

† **EMBRASEUR** (an-brâ-zeur), s. m. Celui qui embrase, qui met le feu.

— HIST. XVI^e s. Note les yeux, mignonne, embraseurs de mon ame, d'AUB. *le Printemps*, Paris, 1874, p. 43.

† **EMBRASSOIRES** (an-brâ-soi-r'), s. f. pl. Sorte de tenailles. On le saisit [le creuset] avec une paire de tenailles, que l'on appelle embrassoirs, parce qu'elles le soutiennent sans danger de le rompre, bien qu'il soit en terre, *Œuvres de Benvenuto Cellini*, trad. L. Léclanché, *Traité de l'orfèvrerie*, ch. XI, ou t. II, p. 319.

† **EMBRÉVÉ** (an-bré-va-d'), s. f. Sorte de plante légumineuse. Ille de la Réunion, désignation des cultures : embréves... *Marine et colonies, Tableaux de population et de culture pour 1869*, p. 40. Nous avions reçu [en Égypte] de l'île Maurice une légumineuse alimentaire, l'embrévé, qui, essayée au jardin de Kobbé, puis à la campagne, donne aujourd'hui un légume meilleur que la fève et cinq ou six fois plus productif, *Journ. offic.*, 2 déc. 1873, p. 7468, 3^e col.

† **EMBROCHER.** — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. Un sien escuyer portant son pennon, de la lance duquel il embrocha un Turc à travers le corps, *PARRAIN, Chron. de Savoie*, p. 361.

† **EMBROCHEUR** (an-bro-cheur), s. m. Terme populaire. Celui qui embroche, qui passe son épée au travers du corps des gens. Enfin ces embrocheurs de patriotes, que je regarde comme des roquets qu'on voudrait lancer contre un dogue qui n'en ferait qu'une bouchée, *Lett. du P. Duchêne*, 41^e lettre, p. 6.

† **EMBROQUEMENT** (an-bro-ke-man), s. m. Ancien terme de manufacture. Action de brocher une étoffe. Seront les drapiers et sergers tenus exécuter les présents règlements, tant pour la qualité de lainages, que pour la forme prescrite pour les lisières et embroquements, à peine de dix livres d'amende, *Statuts et règlements des drapiers et sergers de Beauvais*, 18 août 1870, art. 10.

— HIST. XV^e s. Se l'en treuve sain blanc, ou noir suif, ou vieux oingt, ou il y ait embroqueront d'un vaillie pis que l'autre, icelles donrées seront forfaites, *Ordonn. déc.*, 1487.

— ETYM. En 1, et brocher.

† **EMBROUILLEUR.** Ajoutez : Tout ne serait-il pas fini depuis longtemps [dans les provinces insurgées de la Turquie], si d'habiles embrouilleurs n'avaient pris plaisir à embrouiller les fils, à multiplier les incidents? VALBERT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1876, p. 702.

† **EMBROUSSAILLÉ**, ÉE (an-bron-sâ-llé, *liée*, *li mouillées*), adj. || 1^{er} Embarrassé par des broussailles. Des massifs forestiers [en Algérie] qui, embroussaillés, privés de routes, offrent au feu une prise... *le Bien public*, 4 mars 1875, 2^e page, 2^e col. || Fig. Un de ces inextricables romans de Frédéric Soulié, ténébreux, embroussaillés, A. DAUDET, *Journ. offic.*, 26 fév. 1877, p. 1474, 2^e col. || 2^e Fait avec des broussailles. La plaine des grands peupliers, qui s'abaisaient l'un vers l'autre, en secouant les nids des pies embroussaillés dans leur falte, ALPH. DAUDET, *Fromont jeune et Risler aîné*, IV, 2.

† **EMBROMER** (S). Ajoutez : L'horizon s'étant de nouveau embromé, j'ai dû mettre la machine à petite vitesse et faire fonctionner le sifflet, *Rapport, Journ. offic.*, 14 oct. 1873, p. 6309, 1^{re} col. || 2^e Activement. Couvrir d'une brume. || Fig. La langue italienne, disait Gioberti, sculpte les objets; la langue française les peint, en les montrant rapprochés, avec des traits délicats et fins, mais nets, polis et distincts; on peut dire que la langue allemande les ébroue et les embroume en les traçant d'une façon perplexe, comme les lointains des peintures, MARG MONNIER, *Journ. des Débats*, 25 janv. 1876, 3^e page, 4^e col.

† **EMBRUN.** Ajoutez : || 2^e Nom d'un vent dans les Pyrénées. Malheureusement l'embrun ou le vent de l'avalanche, dont la plus grande partie alla s'enfoncer dans le petit lac d'Oncet [au pic du Midi] et le fit déborder, brisa et tordit l'abri mé-

téorologique, *Acad. des sc. Comptes rend.*, t. LXXII, p. 141.

† **EMBRUYER** (an-bru-é), v. a. Mettre les vers à soie sur la bruyère.

— ETYM. En 1, et bruyère.

† **EMBRUYONNE.** Ajoutez : || Il se dit aussi des œufs des animaux où l'embryon a commencé à se former. Fournir à l'administration prussienne d'Iluningue des millions d'œufs embryonnés, qui de là sont expédiés dans les divers pays d'Europe, *Journ. offic.*, 28 oct. 1873, p. 6639, 3^e col. Les grands personnages de ce pays... en épousent rapidement la provision [des œufs du *salmo fontinalis*] dès qu'ils sont suffisamment embryonnés, et les font élever dans les laboratoires placés sur les rivières dont ils ont la protection et la surveillance, *ib.*, p. 7181, 1^{re} col.

† **ÉMERALDINE** (é-mé-ral-di-n'), s. f. Nom d'une sorte de bleu.

— ETYM. Emeraude.

† **ÉMERAUDE.** Ajoutez : || 4^e Espèce d'oiseau de paradis. C'est [la Nouvelle-Guinée] la résidence favorite de toutes les plus belles variétés d'oiseaux de paradis : l'émeraude, dont deux plumes se détachent de la queue pour s'enrouler en volutes harmonieuses, le magnifique... *Journ. offic.*, 14 mai 1876, 3^e col.

† **ÉMÉR.** Ajoutez : — REM. On le trouve écrit aussi deuant dans la table du *Cours de minéralogie* de Baudant, Paris, 1858, et dans la table de l'*Aide-mémoire d'artillerie* de Gassendi, Paris, 1819, 3^e col.

— HIST. Ajoutez : XVI^e s. Ne perront lesdits walniers fourbir ne prendre à fourbir à l'emery espèces ne autre baston, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 318.

† **ÉMETEUR** (é-mé-teur), s. m. Celui qui émet, qui met en circulation. L'État émetteur de monnaie de papier, encreur WHITE, dans le *Correspondant*, 25 sept. 1866, p. 184. C'est l'émetteur, c'est le publiciste déjà condamné deux fois pour diffamation, *Gaz. des Trib.*, 14 mars 1873, p. 259, 3^e col.

† **ÉMEUTER.** Ajoutez : || 2^e Polir à la meule. On fait à Solingen des sabres pour la cavalerie, ayant une garde en fer, à une branche, la lame en étoffe polie, ordinaire, avec fourreau en fer émeulé, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.*, t. II, p. 62. || En ce sens, il vaudrait mieux dire émeudre, qui est le terme technique et usuel.

† **ÉMEUTE.** Ajoutez : — REM. On aura de l'émeute une définition plus précise, en disant : Trouble qui se forme dans la rue, commence par un rassemblement, et n'a d'abord ni chef, ni dessein concerté.

— HIST. XIV^e s. Mais puet estre qu'il se doubtoit de l'esmeute qui estoit des bonnes gens du plat pais contre les nobles (1362), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. III, p. 216. En li promettant que jamais telle esmeute ne scroit faite contre li [l'archevêque de Reims], *ib.*

† **ÉMEUTER** (é-mé-ute), v. a. Mettre en émeute. La caserne de la Contille est toujours émeutée BARBER, *Pièces*, t. 37. || Fig. On s'explique de sa peine avec des amis, on en fait part à des parents, on émeute toute une famille, *Bourdal. Instr. paix avec le prochain*, Exhort. t. II, p. 339.

† **ÉMEUTIR.** Ajoutez : || 2^e Il s'est dit pour se décharger d'une exécution en général. Après avoir trois fois craché, Émeutir et deux fois mouché, *Suite de la révélation*, Paris, 1649, dans CH. NISARD, *Parasitismes*, p. 131 (Le texte porte fautive-ment *Et meuti*; voy. à l'historique un exemple tout semblable de Cl. Marot).

† **ÉMIGRANT.** Ajoutez : || 3^e Il s'est dit pour émigrer, sorte de jeu (voy. ÉMIGRER au Dictionnaire). Comme des enfants qui s'amuseraient aujourd'hui à jouer à la guerre avec le fusil, et qui demain joueraient bêtement aux émigrants, *Lett. du P. Duchêne*, 23^e lettre, p. 2.

— REM. Émigrant vint en usage dans le courant du XIII^e siècle, et parut alors un néologisme singulier (voy. dans le Dictionnaire la Remarque 2, à ÉMIGRER). Vous ressouvenez-vous d'un jour où le mot émigrant me surprit si fort? vous prîtes la peine de me l'expliquer, et c'est une connaissance que je vous dois, M^{me} DU DEFFANT, *Lettres*, dans le *Journal le Temps*, 28 oct. 1868.

† **ÉMIGRÉ.** || 4^e Ajoutez : || Se dit des espèces d'animaux qui ont été chassés d'une contrée par les modifications survenues dans le climat, par opposition à ceux qui ont disparu, ne trouvant plus nulle part les conditions nécessaires à leur existence. Parmi les animaux qui vivaient sur notre sol au commencement de l'époque quaternaire...

d'autres, comme le renne, ont disparu de nos climats, mais vivent encore en d'autres lieux; ce sont les animaux émigrés, *Conférence de M. Broca à Bordeaux, sur l'Homme préhistorique de Lubbock*, traduit par E. M. Barbier, p. 563.

† **EMINE** (e-mi-n). **EMINÉE** (é-mi-née), s. f. Mauvaise orthographe pour *hemine*, héminee (voy. ces mots au Dictionnaire et au Supplément).

† **EMISSIF**. **Ajouter** : || Pouvait émissif d'un corps, quantité de chaleur perdue par un corps dans l'unité de temps, par l'unité de surface, dans une direction normale, quand l'excès de température sur le milieu est égal à l'unité.

† **ÉMISSIONNAIRE** (é-mi-sio-né-r'), adj. Terme de banque. Qui se rapporte à l'émission de titres, de valeurs. Les banquiers émissionnaires.

† **EMMAGASINATEUR**, **TRICE** (an-ma-ga-zin-a-teur, tri-s'), adj. 1° Qui recueille, emmagasine. Recolte des rayons solaires et projection sur le récepteur emmagasiné à l'aide d'un réflecteur présentant la forme d'un abat-jour. H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 17 oct. 1876, p. 8719, 3^e col. 2° Substantivement. Corps qui emmagasine une force, chaleur, électricité. La quantité de chaleur que peut emmagasiner du gaz en communication libre avec l'atmosphère est limitée; ce sera toujours un mauvais emmagasinateur, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 19 nov. 1876, p. 8466, 2^e col.

† **EMMAGASINER**. **Ajouter** : || 3° Neutralement. Mettre en magasin. Enjoignant d'avoir à lui livrer les grains des Oulad Yakoub-*ez-Zera*, tribu qui emmagasine dans ces ksour, *Rev. africaine*, juill.-août 1876, p. 263.

† **EMMAGASINEUR** (an-ma-ga-zin-eur), s. m. Celui qui emmagasine. Sid-El-Ala... leur enjoignant d'avoir à lui livrer les grains des Oulad Yakoub-*ez-Zera*, tribu qui emmagasine dans ces ksour; il se dirigeait bientôt lui-même avec ses contingents pour donner plus d'efficacité à son injonction, et couper court aux hésitations qui auraient pu se produire chez les emmagasineurs, *Rev. africaine*, juill.-août 1876, p. 273.

† **EMMAILLOTEUR** (an-ma-llo-teur), s. m. Celui qui met dans un mailloir. Fig. Messieurs, nous n'êtes point des gûrissiers d'amour-propre en souffrance, des emmailloteurs de vanité blessée, des Pères de la Merci, des Frères de la Miséricorde; vous êtes des législateurs, CHATEAUBRI, *De la Liberté de la presse*, 1827.

† **EMMANGACHE** (an-man-cha'), s. m. Synonyme d'emmanchement. L'invention de M. Garabou, consistant en un système particulier de montage et d'emmanchage de bécots et de douilles, *Gaz. des Trib.* 13 août 1874, p. 771, 4^e col.

— REM. *Emmanchage*, à côté d'emmanchement, aura le sens d'action d'emmancher, tandis que l'autre signifiera l'état de ce qui est emmanché.

† **EMMARCHEMENT**. **Ajouter** : || 2° Il se dit des gradins d'une contrée montagneuse. Après avoir fait quelques milles dans cette contrée sauvage, un spectacle intéressant se présente aux regards : on est sur la crête de rochers abrupts qui forment le dernier contre-fort ou emmarchement du plateau de la Perse, *TEXIER, Revue ethnogr.* 2^e série, t. 1, p. 289.

† **EMMARGER** (an-mar-jé). Le g prend un e de vant a et o, v. a. Mettre dans les marges. Le seul inconvénient auquel on n'a pu jusqu'ici remédier consiste dans la nécessité où l'on est d'em-marger de nouveau les épreuves (de la photoglyptie Woodburg) dont le tirage a sali les marges, *Journ. offic.* 30 mai 1873, p. 3157, 3^e col.

† **EMMASCARADE**, **ÉE** (an-ma-ska-ra-dé, dée), adj. Néologisme. Qui est en mascarade. La comédie de Hogarth — vraie comédie! — se joue sur les planches d'un théâtre, par des acteurs grimes et emmascarades, BUNCEA, *Salons de 1861 à 1868*, t. 1, p. 333.

† **EMMASQUER** (an-ma-ské), v. a. Se dit, en Provençe, d'une opération magique analogue à l'envoûtement. S'il y a des gens qui emmasquent, il y en a d'autres qui démasquent, et l'on doit penser si leur clientèle est nombreuse, *Gaz. des Trib.* 3 juin 1875, p. 633, 2^e col.

— ETYM. *En* 1, et *masque*.

† **EMMÊLER** (an-mê-lé), s. m. Vice de la parole grèce qui fait qu'elle s'emmêle, dans l'opération du déreusement.

† **EMMENER**. **Ajouter** : — REM. Emmener a été construit avec un infinitif sans préposition intermédiaire. Je n'ai pu emmener Mlle Levasseur en-ner avec moi dans cette saison, J. J. ROUSS. *Lett. d'Ivernois*, 2^e déc. 1766.

† **ÉMMÉTROPE** (an-mê-tro-p'), adj. Terme de l'optique et de physiologie. Se dit de l'œil dont la ré-tine se trouve au foyer principal de son système dioptrique, ce qui fait que les rayons parallèles se réunissent sur elle.

— ETYM. *Emmetrope*, conforme à la mesure (de *iv*, en, et *metron*, mesure), et *oûp*, œil.

† **ÉMMÉTROPIE** (an-mê-tro-pie), s. f. Qualité de l'œil emmétrope.

† **EMMI** (an-mi), adv. Au milieu de (terme vieilli). Emmi les champs, MALH. *Le XXXII^e livre de Tite Live*, ch. 19. Se promener emmi les rues, M. LEXI-que, éd. L. Lalanne. || Emmi les champs, se dit en-cre couramment par les paysans normands. Ce mot, bien employé, trouverait sa place dans le style actuel.

— ETYM. *En* 1, et l'anc. franç. mi, milieu, du lat. *medius* (en mi représente in medio).

† **EMMINÉ**, **ÉE** (an-mi-né, née), adj. Qui a telle ou telle mine. Il a les yeux gros et fort enfoncés en la tête, les narines fort ouvertes; et, à le prendre tout ensemble, il est extrêmement mal em-miné, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— ETYM. *En* 1, et mine 1.

† **EMMURÉ**. **Ajouter** : || Convient des Emmurées, nom d'un couvent à Rouen.

† **EMMURER**. — HIST. **Ajouter** : || XIV^e s. Les pau-vres religieuses emmurées de l'église de Saint-Mahieu près de Rouen, *Mandements de Charles V*, 1376, Paris 1874, p. 636.

† **EMMUSELER**. — HIST. **Ajouter** : || XII^e s. Atour-née cri moult ricement, Et si n'ot pas sa guim-pe ostée, Ains cri moult bien emmuselée, Si k'a paines veur poëit, *Pereval le Gallois*, v. 2928.

† **EMMUSEMENTER**. **Ajouter** : — REM. Emmusemen-ter, indiqué comme vieux dans le Dictionnaire, n'est pas moins encore employé dans le style juridique. Qu'il n'a obéi en dénaturent les valeurs dont il disposait, à vrai dire sans contrôle, qu'il n'a pas pensé d'émouloir sur les honoraires des con-trats ou d'alimenter son propre crédit, *Arrêt de la Cour d'appel de Paris*, 22 avril 1875, dans *Gaz. des Trib.* 17 mars 1876, p. 267, 4^e col.

† **ÉMONDATION**. **Ajouter** : — HIST. XIV^e s. Monstre tu au prestre, et offre pour ton émon-dation les choses que Moÿse a commandé en tes-moignage à iceux, *Marc*, 1, 43, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **ÉMONDES**. **Ajouter** : || 2° Au sing. Nom, dans l'Avanchin, des têtards qu'on exploite en les émon-dant, pour en tirer des perches, des cercles, etc. 3° **ÉMONDOIR** (é-môn-doir), s. m. Instrument ser-vant à émonder les arbres. C'est pour éviter l'em-ploi des crampons qu'on se sert avantageusement d'un émondoir emmanché au bout d'une perche de 3 ou 4 mètres, G. BAGNERIS, *Man. de sylvicult.* p. 481, Nancy, 1873.

† **ÉMOTIF**, **IVE** (é-mo-tif, ti-v'), adj. Terme de physiologie cérébrale. Qui est relatif aux émo-tions; qui suscite les émotions.

† **ÉMOTION**. **Ajouter** : || 4° Petit mouvement fé-brile. Monseigneur le Dauphin est hier un second accès (de fièvre), qu'on pourrait compter pour le troisième, à cause d'une émotion qui marqua un peu jendi dernier, *boss. Lett. à Huët*, 21 oct. 1670, dans *Correspond.* 25 déc. 1876, p. 1089.

† **ÉMOTIVITÉ** (é-mo-ti-vi-té), s. f. Terme de physiologie psychique. Degré suivant lequel cha-quue personne est sujette à s'émouvoir de quelque impression perçue. Les régions cérébrales qui sont douées de sensibilité, d'émotivité... *Luyt, Etudes de physiologie et de pathologie cérébrales*, p. 413.

— ETYM. Voy. ÉMOTION.

† **ÉMOUTRE**. **Ajouter** : || 2° Usur sur la meule une surface métallique qu'on veut rendre unie. Émon-dre des canons de fusil.

† **ÉMOUSSE** (é-mou-s'), s. f. Nom, en Vendée, d'un vieil arbre creux. Garabades, un gros vieux arbre creux et mort où un homme peut se fourrer comme dans une gaine, ces sauvages (en Vendée) appellent ça une émoüsse, v. *huço, Quatre-Vin-gt-treize*, t. 1^{er}, 1^{re} partie, liv. 4^{re}.

† **ÉMOUSSEMENT** (é-mou-sé-man), s. m. || 1^{er} Ac-tion d'émousser. M. Bourrel, ex-vétérinaire militaire, prétend avoir trouvé le moyen d'émousser la trans-mission de la maladie (la rage) en pratiquant ce qu'il appelle l'émoussement des dents chez les chiens;... l'émoussement rendit réellement les morsures des chiens curagés inoffensives? *Journ. offic.* 28 juin 1874, p. 4432, 2^e et 3^e col. || 2^e État de ce qui est émoüssé, de ce qui est moussé. L'é-moussement du bord antérieur du canal lacry-

mal (sur un crâne), QUATREVEIGES et HAMY, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXVII, p. 110.

† **ÉMOUVER** (é-mou-ve), v. a. Terme du langage populaire et qui représente émouvoir. Le jeune, un peu émouvé sans doute par les ardeurs de l'été, par le parfum des herbes et le voisinage des fil-lettes occupées aux champs, BUNCEA, *Salons de 1861 à 1868*, t. 1, p. 214. Au premier plan, un lac encore émouvé par la tempête passagère, M. IB. p. 492.

— REM. Émouvoir ne peut s'employer que dans le langage populaire. Partout ailleurs c'est d'é-mouvoir qu'il faut se servir.

— ETYM. *É...* pour es, préfixe, et *mouvoir*, qui est employé comme terme de métier (voy. *MOUVER* au Dictionnaire); dans l'Aunis, émouer, secouer, *Gloss. aunisien*, p. 100.

† **EMPAFFER** (S') (ao-pa-fé), v. réfl. Terme popu-laire. Se griser, devenir paf. Empaffez-vous honnêtement pour avoir un petit grain de goquette dans la tête, mais ne vous soûlez pas... *Lett. du P. Duchêne*, 75^e lettre, page 4.

— ETYM. *En* 1, et *paf*.

† **EMPALER**. **Ajouter** : || 2° Traverser par un pieu un objet quelconque. Un trou, ménagé au centre [des pains de seigle de Suède], permet d'en em-paler une quantité prodigieuse au moyen de perches fixées sous les plafonds, *Journ. offic.* 20 mars 1873, p. 1919, 2^e col. || 3° S'empaler, s'infliger à soi-même le supplice du pal. Les Hindous sont très-supersti-tieux; on en voit qui, pour apaiser la colère de leurs divinités, s'empalent, ou se précipitent dans les fleuves, ou s'entrent tout vivants, COMTEBERT, *Cours de géographie*, Paris, 1873, p. 566.

† **EMPAÑEMENT** (an-pa-sé-man), s. m. Nom vulgaire de la météorisation chez les bestiaux.

— ETYM. *En* 1, et *panse*.

† **EMPAPILOTER** (an-pa-pi-llo-té, l'émouillées), v. a. Garnir de papillotes. || Fig. Des conseils en-papillotés dans des épigrammes, *le National*, 12 jan-vier 1877, 3^e page, 4^e col.

† **EMPARÈMENT** (an-pa-ré-man), s. m. Néolo-gisme. Action de s'emparer. C'était un emparèment violent de la personne [arrestation et mort] du duc d'Enghien], comparable aux captures que font les pirates de Tunis et d'Alger, CHATEAUBRI. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. II, *Année de ma vie* 1804.

† **EMPARRESSER** (an-pa-rè-sé), v. n. Devenir pa-rresseux.

— HIST. XIV^e s. *Torpore*, emperecier, ESCALLIER, *Vocab. lat-franç.*

ETYM. — *En* 1, et *parresser*.

† **EMPECHER**. || 4° S'empêcher, v. réfl. **Ajouter** : C'est cela qui a été cause que vous n'avez pas eu plus souvent de ses lettres; et elle s'est em-pêchée pour ne vous pas mentir plus d'une fois, *voit. Lett.* 435. || 5° Neutralement, empêcher à quel-qu'un, le gêner, lui créer des obstacles (emploi vieilli). Il croyait que l'archiduc était de ses amis, et qu'il ne lui empêcherait pas, MALH. *Lexique*, éd. L. La-lanne.

— REM. **Ajouter** : || 5. Vaugelas dans ses *Remarques* note ceci : « Un de nos meilleurs auteurs a dit que quelqu'un avait fait rompre un pont, pour s'empêcher d'être suivi. À la prendre au pied de la lettre, cette expression *s'empêcher d'être suivi*, ne peut guère se concevoir; cependant beaucoup l'approuvent. » Rien dans la grammaire ne fait obstacle à cette tournure, peu usitée sans doute. On dit : s'empêcher de faire; et il faudra la prendre, si l'on veut après s'empêcher mettre un in-finitif passif. *Il s'empêcha d'être aimé*, vaut cer-tainement mieux que *il empêcha qu'on l'aimât*. Au Dictionnaire, voyez l'exemple de Mairat : Je m'empêcherais bien de servir de matière à la sé-rité... Servir de matière est l'équivalent d'un verbe passif, et on pourrait le remplacer par être traité sévèrement. S'empêcher de signifiant se dé-fendre peut être suivi d'un infinitif passif.

† **EMPEIGNÉ**, **ÉE** (an-pè-gné, gnée), adj. Terme de tissage. Se dit de la disposition des fils dans la chaîne. Ce serait le duitage qu'il faudrait con-sidérer plutôt que le poids, surtout pour les tissus qui sont empeignés clair, c'est-à-dire qui ont peu de fils en chaîne, et qui néanmoins sont fortement duités, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. IV, p. 413. Je ne fabrique que les calicots de qualité courante, plus ou moins empeignés, plus ou moins duités, *ib.* p. 444.

† **EMPEIGNEMENT** (an-pè-gne-man), s. m. Terme de tissage. Disposition des fils dans la chaîne. On pourrait prendre pour base d'appré-

tion, soit le poids, soit le nombre de fils au centimètre carré, puisque, les fils employés dans les diverses laizes, empiègnements et duitages étaient toujours les mêmes, le poids des différentes sortes est toujours en rapport avec le nombre de fils.

Eng. Traité de comm. avec l'Angleterre, t. IV, p. 480.

† **EMPEJOIR**. *Ajoutez* : — **ETYM**. En i, et pêne (d'une serrure).

† **EMPESE**. *Ajoutez* : || 3° Un empesé, une personne à l'air empesé. Et qu'est-ce que ça ne fait à moi, qu'un empesé crie contre moi, fasse la mine et rechigne ? *Lett. du P. Duchêne*, 2^e lettre, p. 1.

† **EMPESEUR**. *Ajoutez* : || Fig. Il [l'abbé de la Chambre] appelait le P. Bouhours l'empesé des Muses, à cause qu'il paraît plus d'art et de contrainte dans ce qu'il écrit, que de facilité et de naturel, *VIGNÉUX-MARVILLE, Mémoires d'hist. et de litt.*, p. 78.

† **EMPÊTRÉE** (an-pé-trée) ou **EMPÊTRACÉES** (an-pé-tra-sée), s. f. Terme de botanique. Famille de plantes dont l'empetrum est le type.

— **ETYM**. Lat. *empetros*, porce-pierre, du grec *ἐμπετρον*, de *ἐν*, en, et *πέτρα*, pierre.

† **EMPÊTREMÉ** (an-pé-tre-man), s. m. Ce qui empêche, obstacle, empêchement.

— **HIST. X^{VI} S.** Promettons audit Ebbles entendre et durable guariment, et defendre le contre toutes personnes qui riens d'empoierment ou empesement i mettroient, *CH. FOUGÈS, Archéologie franc.*, t. I, p. 163.

† **EMPEURÉ**, **ÉE** (an-peur-é, rée), adj. Néologisme. Plein de peur, saisi de peur.

† **EMPHASISTE** (an-fa-zist), s. m. Celui qui parle, écrit avec emphase. Si vous ne trouvez point de termes assez forts, dites avec l'emphasiste Brébeuf... *RAC. Lett. de l'abbé Levasseur*, 24 nov. 1661.

† **EMPIÉGER** (an-pié-je). Le g prend un e devant a et o ; l'é reste aigu même quand la voyelle qui suit est muette, v. a. Prendre à un piège, retenir en un piège. Et le rat coupa un jour la maille qui empiégait le lion, *DIDEROT, Œuvres complètes*, éd. Assolzat, Paris, 1876, t. IV, p. 48.

— **ETYM**. En i, et piéger.

† **EMPIREMENT**. *Ajoutez* : On ne peut nier que ce qui nous peut faire vivre heureusement ne soit bon ; car il n'est point susceptible d'empirement, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **EMPLACÉ**, **ÉE** (an-pla-sé, sée), adj. Qui occupe un certain emplacement. C'est la situation des ouvrages du système de défense restreinte, lesquels sont emplantés au milieu de parcs, de villas opulentes et de forêts qu'il faudra acquérir à grand prix... G^o CHARENTON, *Journ. offic.*, 28 mars 1871, p. 2376, 3^e col. Les sieurs D... et M... habitent à Jarcieu deux maisons contiguës, qui ont chacune une cour, séparée par un petit mur mitoyen, dans lequel se trouve emplanté, à un mètre seulement de distance de leur maison respective, un puits qui leur est commun, *Gaz. des Trib.*, 21 août 1876, p. 820 4^e col.

† **EMPLÂTRE**. *Ajoutez* : || Emplâtre brûlé, emplâtre pour lequel la fusion des corps gras, au lieu d'être faite au bain-marie ou en ajoutant un peu d'eau au mélange, est faite à feu nu ; le corps gras se trouve en partie décomposé, et le carbone colore l'emplâtre.

† **EMPLECTION** (an-plè-ktion), s. m. Terme d'antiquité et d'architecture, désignant un des procédés employés par les Grecs pour construire les murs : les surfaces extérieures sont formées de blocs réguliers, dont l'intervalle est rempli de moellons ; des parpaings s'étendent d'une surface à l'autre.

— **ETYM**. Έμπλεκτον, de *ἐν*, en, et *πλέκω*, enlacer.

† **EMPLI**. *Ajoutez* : || 3° Il se dit aussi dans la savonnerie. Indication du numéro des réceptiers employés, déclaration de l'heure des emplis et des extractions, *Circular des contrib. indirectes*, 13 fév. 1874, n^o 114, p. 3.

† **EMPLISSAGE** (an-pli-sa-je), s. m. || 1^{er} Terme technique. Action d'emplir, verser, Causerie scientifique, dans le *Temps*, 22 juin 1876. || 2^e Manière dont est rempli un baril, une mesure quelconque. Les syndics auront le droit de surveiller la qualité et la livraison du hareng, tant frais que salé en grenier, venant de la mer ; de vérifier le poids des barils des harengs grillés ou salés en mer, et d'en faire l'ouverture à l'effet d'en examiner l'emplissage, ainsi que la qualité et l'appât du poisson, *Ordonnance du roi*, 14 août 1846, titre IV, art. 32.

† **EMPLOYEE**. || 3^e S. m. *Ajoutez* : || Il se dit aussi au féminin. Il y a les femmes dont on ne saurait

dire au juste si elles sont ouvrières, servantes ou employées, *P. LEROY-BEAULIEU, Rev. des Deux-Mondes*, 16 mai 1872, p. 337.

† **EMPLOYEUR**. *Ajoutez* : Les lignes des employeurs, comme on dit en Angleterre, et celles des travailleurs sont affranchies de toute entrave, *E. D'ICHTHAL, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872, p. 490.

† **EMPOIGNANT**, **ANTE** (an-po-gnan, gnan-t'), adj. Terme d'atelier. Qui saisit, qui cause une forte émotion. Une réalité empoignante, *Journ. offic.*, 24 juin 1872, p. 4259, 2^e col.

† **EMPOIGNE** (an-po-gn'), s. f. Action de saisir avec la poigne. Et, de temps en temps, dans des embrassades à pleine empoigne, résonnaient des baisers goulus, *MM. DE GONCOURT, Germinie Lacerteux*, ch. XLVIII. || Populairement. Il a acheté cela à la foire d'empoigne, il l'a volé.

† **EMPOIGNER**. *Ajoutez* : || 4^e Empoigner quelqu'un, s'emparer de lui, ne pas le quitter. À peine un grand est-il déhanché, qu'il [Theophile] l'empoigne et s'en saisit, *LA BAUDY, IX*.

— **REM.** St-Simon a dit empoigner en parlant d'arguments, de raisons : Besous voulait répondre ; mais, ne pouvant trouver sous la main rien, pour ainsi dire, susceptible d'être empoigné... t. V, p. 104, éd. Chéruel, année 1740.

† **EMPOISONNEUR**. — **HIST. XVI^e S.** *Ajoutez* : Aux craintifs et incredules, et mauldis et homicides et fornicateurs et empoisonneurs et idolâtres... leur part sera en l'esteng ardent de feu et de souffre, *Apoc. XII, 8, Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **EMPOIMMAGE** (an-po-maj'), s. m. Terme normand. Accident par lequel une vache, un bœuf s'étouffent en avalant une pomme qui s'arrête dans le gosier. L'abondance des pommes, cette année, peut rendre fréquent l'accident dit empoimmage... *Auranche*, 26 oct. 1873.

† **EMPOMMER** (S') (an-po-mé), v. refl. Terme normand. S'étouffer en avalant une pomme, en parlant de vaches, de bœufs. Vaches empoimmées.

† **EMPORT**. *Ajoutez* : || Il se dit aussi, en dehors des termes de droit, de l'action d'emporter. Le ministre de l'intérieur : Considérant que l'emport de faux par les ouvriers travaillant à la construction des trains et autres travaux relatifs aux flotages des bois... a cessé d'être uniforme... que sur les ports de l'Yonne supérieure, le faux se compose de sept bûches... *Arrêté du 28 mai 1816*. || 2^e On l'a pris dans les sens d'arrêter de l'emporter, d'avoir l'avantage. La réforme avait marqué l'instant où, dans l'ordre religieux, le libre examen a pris l'emport sur la foi, *RAUQUENON, du Principe fédératif*, p. 42. || 3^e L'emport de loc. ad. D'une étendue égale à. Une maison... composée au rez-de-chaussée d'une cuisine et d'une boutique, au premier de deux chambres, et d'un grenier sur le tout à l'emport de ces deux chambres, *L'Auranche*, 17 nov. 1872, *au annonces*.

† **EMPOUSIEU** (an-po-zieu), s. m. Nom donné, dans le Jura, à des cavités en forme d'entonnoir où les sacs s'engouffrent pour disparaître, sans forme de sources abondantes, dans les vallées inférieures. || *Av. plur.* Des empoisieux.

— **ETYM**. En i, et le provenç. *potz*, puits.

† **EMPOIEMENT** (an-po-le-man), s. m. Action de mettre dans des pots, de mesurer un liquide par pot. La contenance des vaisseaux servant à la fabrication des liqueurs sera reconnue par l'empolement, et marquée sur chacun d'eux en présence des employés de la régie, *Loi du 24 juin 1824, sur l'exercice des fabriques de liqueurs*, art. 6.

† **EMPOUTAGE** (an-pou-ta-je), s. m. Distribution systématique des fils de suspension des mailloins de lisse, dans les métiers à tisser les étoffes de soie.

† **EMPREINTE**. *Ajoutez* : || 4^e Cabestan à empreinte, sorte de cabestan. En deux heures et demie à peine, au moyen de 16 cabestans à empreinte, mis en action par 608 hommes, le halage du *Majestueux* fut effectué, *Journ. offic.*, 27 fév. 1873, p. 4392, 4^e col.

† **EMPRESSANT**, **ANTE** (an-prè-san, san-t'), adj. Qui cause de l'empressement. Vous s'écarter votre cour de l'empressement multiplié des desirs du siècle, *ROSS, Pour une vêtue, jour de la Nat. de la sainte Vierge*, 2.

† **EMPRESSÉ**. || *Empressé de...* *Ajoutez* : Je n'irai pas sottement m'imaginer que je vous ni personne soit empressé de ma mince figure, *J. J. ROUSS. Lett. à M. Roquain*, mars 1763. (Cette locution est absolument inadmissible.) || Substantivement... Faire l'empressé de. Un chevalier de Malte

est venu me voir il y a quinze jours de la part du général Paoli, faisant beaucoup d'empresse des commissions dont il se disait chargé près de moi, *J. J. ROUSS. Lett. à M. Le Nieps*, 8 fév. 1765.

† 2 **EMPRISE** (an-pri-z'), s. f. Terme de construction. Action de prendre une portion de terrain pour l'approprier à un objet quelconque. Aucun projet de vue nécessitant une emprise quelconque sur l'hôtel de l'ambassade russe n'a jamais été adopté par l'administration municipale de Paris, *Monit. univ.*, 6 juin 1868, p. 782, 2^e col. Largeur d'emprise ou partie de terrain enlevée par le projet [du percement de l'avenue de l'Opéra, à Paris], *Revue géographique*, 30 oct. 1876, p. 218. Lorsque l'exproprié requiert l'expropriation totale d'un bâtiment atteint en partie par l'expropriation, il y a nécessité d'offrir une indemnité allérente à l'emprise de tout le bâtiment, et faute de cette offre la décision est nulle, *Gaz. des Trib.*, 27 août 1873, p. 821, 1^{re} col.

— **ETYM**. En i, et prise.

† **EMPRISONNEUR** (an-pri-zo-neur), s. m. Néologisme. Celui qui met en prison. Les emprisonneurs mettent les emprisonnés en prison, *M^{me} DE CASPARIN, Voyages, Bande du Jura, 1, les Prouesses de la Bande du Jura*, Paris, 1865.

† **EMPRUNT**. *Ajoutez* : || 5^e Terres d'emprunt, terres qu'on enlève dans le voisinage pour faire un remblai ou autre travail, etc.

† **EMPUSE** (an-pou-z'), s. f. Terme d'antiquité. Spectre nocturne, qui prenait diverses formes. Strige, harpie, magicienne, empose (*sic*), *TH. GAUTIER, Portraits contemp. (Univ. de Balzac)*.

— **ETYM**. Έμψυα. Th. Gautier dit empose ; mais l'ouy greco devient u en latin, et de là u en français.

† **EMULATEUR**. *Ajoutez* : Si le prédicateur religieux pouvait offrir dans ce prince si catholique et si dévot [Jacques II] le plus édifiant émulateur des héros monastiques, *L'ALÉMBERT, Éloges, Roquette*.

† **EN**. — **REM.** *Ajoutez* : || 7. En rue, pour dans la rue. J. J. Rousseau écrit de Lyon : Je suis logé chez la veuve Petit, en rue Gentil, *J. J. ROUSS. Lett. à Mlle Serre*, 1736. Chez M. Barcellon, huissier de la Bourse, en rue Basse, *Id. Lett. à Mme de Warens*, 23 oct. 1737. || 8. Mme de Sévigné emploie en avec un nom de personne pour signifier : avec, chez. J'allais me promener à Vincennes, en famille et en Troche [avec Mme de la Troche], 10 avril, 1671. J'ai été cette nuit aux Minimes ; je m'en vais en Bourdaloue, 25 déc. 1671. || Ce sont des tournures plaisantes, || 9. Régner à dit : Qui vit naître et mourir les Muses en la France, *Soumet. 1. En la France*, moins usité que en France, est bon néanmoins. || 10. J. J. Rousseau a dit en Deux-Cents pour : dans le conseil des Deux-Cents, à Genève. Je ne doute pas que le discours tenu par le procureur général en Deux-Cents ne soit sincère, *Lett. à D'Ivernois*, 24 mars 1768.

† **ENAGRIR** (an-ag-ri-ér), *an* prononcé comme dans l'an, v. a. Rendre plus aigre, plus cuisant. Ta douleur, Cléopâtre, sera donc incurable, et les sages discours Qu'apporte à l'adoucir un ami secourable, L'enagrissent toujours, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ENARGIE** (é-nar-jit'), s. m. Minéral qui est un sulfo-arsénure de cuivre.

† **ENARMES** (é-nar-m), s. f. pl. Courroies fixées au bouclier, qui servaient à l'embrasser.

— **ETYM**. En i, et arme.

† **ENARRER**. *Ajoutez* : — **HIST. XVI^e S.** Lequel [le salut] comme ainsi soit qu'il ait commencé d'être enarré par notre Seigneur, il a été confirmé en nous par ceux qui l'ont ouy, *Hebr. II, 3, Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1625 (cet exemple de 1625 est au mot le titre de néologisme qui lui est donné dans le Dictionnaire).

† **ENARHIEUR** (an-ra-heur), s. m. S'est dit de celui qui donnait des arbes pour quelque opération. À Grenoble où le hie dépassait déjà 4 fr. le quintal (de 37 livres), la crainte des poursuites annoncées contre les enarhieurs a fait faire quelques ventes précipitées à un cours inférieur, *BOISLEU, Corr. contr. gén. des fin.*, p. 338, 1693.

† **ENASER**. *Ajoutez* : — **REM.** Le passage de Chateaubriand cité d'après le Dictionnaire de Boche se trouve dans *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. I, *Rivière du nord, Chant de la passagère*, etc.

† **ENCADASTRE** (an-ka-dastre), v. n. Faire le cadastre, faire entrer dans un cadastre. Forbonnais, devenu privilégié par l'acquisition de sa charge, mais fidèle à ses principes, proposa aux habitants de la commune de Champaisant, dans

laquelle est située sa terre, de secourir le régime de l'arbitraire de la taille et d'encadrer ses valeurs, LEPRINCE D'ARDENAY, *Eloge histor. de Bourbonnais*, p. 11.

† **ENCAIEMENT**. Ajoutez : || 2° Terme militaire. Filles d'encadrement, sous-officiers et soldats désignés pour tracer une ligne de bataillon, dans les manœuvres, et entre lesquels doit venir s'encadrer le front de la troupe.

† **ENCAIDREUR** (an-ka-dreu-r), s. m. Celui qui encadre des dessins. Doreur encadreur.

† **ENCAÏE**. Ajoutez : || 2° Se dit de la position d'une pièce d'artillerie versée en cage. Ces animaux (les éléphants) auraient avec leurs trompes retourné les pièces encaïes, comme ils font dans les marches de l'armée anglaise aux Indes, H. GARDON, *Rev. des Deux-Mondes*, 10 août 1871, p. 506.

† **ENCAISSABLE** (an-ké-sa-bl'), adj. Terme de banque et de jurisprudence. Qui a la qualité de pouvoir être encaissé. Considérant que cette somme représentait bien la différence des prix de revient des terrains avec les prix de vente obtenus, mais que ces prix de vente n'étaient pas encaissables pendant l'exercice... Arrêt de la Cour impériale de Paris, du 16 avril 1870, rendu entre les actionnaires de la Compagnie immobilière et cette Société.

† **ENCAISSEUR** (an-ké-seur), s. m. Terme de banque. Celui qui encaisse. Loi belge, du 12 mai 1876, art. 2 : Comme elle [l'administration des postes] doit être un simple encaisseur, il faut qu'elle ait dans la signature de l'établissement qui lui remet les effets, la garantie qu'ils ont une cause réelle, *Exposé des motifs du gouv.* Art. 3 : C'est au tireur ou au banquier de faire accepter avant l'escompte et de protester faute d'acceptation : ce n'est pas la fonction de l'encaisseur, *ib.*

† **ENCAÏTEUR** (an-kan-teur), s. m. Celui qui vend à l'encan. Il se fit alors encanteur à la Nouvelle-Orléans, et vendit bon nombre de nègres sous l'ancien régime, le *National*, 19 avril 1869.

† **ENCAÏCHONNÉ**. Ajoutez : — REM. Racine, *Lett. à M. Vitart*, 15 nov. 1664, dit : « Des vilains pieds nus ou ensabotés, ce met doit bien passer, puisque encapuchonné a passé. » Ce passage montre qu'alors encapuchonné était récent; en effet, le plus ancien exemple qu'il y ait dans le Dictionnaire est de Pascal.

† **ENCAÏCHONNER**. Ajoutez : || 4° Faire moins d'un ordre où l'on porte capuchon, tel que l'ordre de Saint-Benoît. [Un auteur qui a prétendu que saint Thomas avait d'abord appartenu à l'ordre de Saint-Benoît] n'a rien oublié de tout ce qui pouvait servir à encapuchonner saint Thomas, *Mém. de Trezou*, 1725, t. 1, p. 132.

† **ENCARRASSER** (an-ka-rasé), v. a. Terme du Bordelais. Mettre dans un chai les fûts les uns sur les autres, pour qu'ils tiennent moins d'espace.

— ETYM. En *i*, et bas-lat. *carratium*, échalas (voy. ÉCHALAS).

† **ENCARTAGE** (an-ka-ta-j'), s. m. Action de mettre des étoffes dans des enveloppes. Il fit alors des recherches dans son logement et trouva, sur une armoire à glace, dix encartages qui... furent reconnus... pour avoir enveloppé autant de coupons des soieries... qu'il y a classé plusieurs échantillons provenant des coupons dont les encartages ont été retrouvés chez la fille M..., *Gaz. des Trib.* 25 oct. 1876, p. 1041, 2^e col.

† **ENCARTAGE**. Ajoutez : || 3° Brocher un catalogue ou autre pièce dans une livraison, dans une brochure. Nous n'avons pas besoin de recommander le catalogue de la maison Huetzel, qui est encarté dans cette livraison, *Rev. Brit.* nov. 1874, p. 278.

† **ENCARTOUCHE** (an-ka-tou-cha-j'), s. m. Action de mettre dans des cartouches une poudre explosive. Ces prix comprennent l'encartouche (de la dynamite) et une partie du transport, *Concession du 11 déc. 1874*, entre le ministre des Finances et le sieur Barbe, art. 4.

† **ENCARTOUCHEUR** (an-ka-tou-cho), v. a. Mettre dans des cartouches une poudre explosive. Ces dynamites fournies comme échantillons seront encartouchées et emballées suivant le mode que... l'on conviendra du 11 déc. 1874 entre le ministre des Finances et le sieur Barbe, art. 4.

† **ENCASER**. Ajoutez : — REM. Encaster est un terme de potier. Le Dictionnaire dit : mauvais prononciation d'encasturer. Sur quoi, M. A. Chazaud, archiviste de l'Allier, objecta que, fils de porcelainier et élevé dans une fabrique de porcelaine à l'Isle-Adam près Pontoise, il a toujours

entendu dire encaster, encastage, encasteur, et non encaster, encastage, encasteur; que, encastur signifiait joindre deux choses par une entaille, cette signification ne convient pas à l'opération du potier, qui arrange ses pièces dans des étais; et que encaster est pour encasturer, c'est-à-dire mettre en cassette (voy. ce mot). Ces remarques de M. Chazaud paraissent décisives.

† **ENCATALOGUER** (an-ka-ta-lo-gue), v. a. Mettre en catalogue. M. Argelander a encatalogué 3256 étoiles visibles à l'œil nu... entre le pôle boréal et le 36^e degré de déclinaison australe, J. PICHOIR, *Cosmog. élém.* Hachette, 1875, p. 10.

† **ENCAVER**. Ajoutez : — REM. Dans plusieurs provinces, cave se dit pour fosse, trou. De là se sent certaines provinces donnent à encaver, c'est à dire mettre dans un trou, dans une fosse. M... [Côtes-du-Nord, arrondissement de Loudéac] exhorta les électeurs à voter pour un candidat conservateur, ami de l'ordre et de la religion, et non pour un encaveur; il ajouta : Nous ne voulons pas être encavés comme des chiens, *Journ. off.* 12 avril 1876, p. 2637, 3^e col.

† **ENCENTE**. Ajoutez : || 6° Terme de turf. Enciente de pesage, endroit réservé aux opérations du pesage, au sellage et à la promenade des chevaux avant la course.

† **ENCÉLADE** (an-sé-la-d'), s. m. L'un des satellites de Saturne, découvert par Herschel en 1789.

— ETYM. Ένκελδος, nom d'un géant, proprement le bruyant.

† **ENCELLULER**. Ajoutez : Il n'y a maintenant d'encellules que ceux qui peuvent nuire aux autres et à eux-mêmes, *Rapport au sénat*, *Moniteur univ.* 3 juillet 1867, p. 857, 3^e col.

† **ENCENS**. Ajoutez : || 5° Arbre d'encens, plusieurs arbres produisant des résines, tels que les amyrins, les bursera, les icia, etc. BAILLON, *Dict. de bot.* p. 247.

† **ENCERCLER** (an-sér-clé), v. a. Entourer d'un cercle. Des narcisses! voilà bien leur petite couronne d'or qu'encercler un anneau de rubis, M^{me} DE GASPARIN, *Voyages, Bande du Jura, I, les Proseses de la Bande du Jura*, Paris, 1865. Quelques-uns ont des accès si fréquents et tombent si brutalement du haut mal, qu'on est obligé de leur encercler la tête dans un bourrelet de caoutchouc, M. DU CAMP, *Rev. des Deux-Mon.* 1^{er} nov. 1872, p. 54.

† **ENCHÂNEUR** (an-ché-neur), s. m. Terme d'exploitation bouillière. Ouvrier qui charge les bennes sur les cages, le *Temps*, 7 févr. 1876, 3^e page, 1^{er} col. Il a trouvé près de la recette inférieure les corps des deux enchâneurs, *Journ. off.* 7 fév. 1876, p. 1092, 1^{er} col.

† **ENCHÂNEUR**. — REM. Ajoutez : Voici encore un exemple de l'emploi figuré d'enchâneur : Grand philosophe, sachant démentir le vrai d'avec le faux, voit l'enchâneur d'un principe, JACQUES SAURIN, *Sermon prêché en 1709*, après la bataille de Malplaquet.

† **ENCHAMERER** (an-chan-bré), v. a. Mettre les vers à soie sur la bruyère.

† **ENCHANTELER**. — ETYM. Ajoutez : La forme ne permet pas, quelque favorable que soit le sens, de donner *chanter* pour origine à *enchanteur*; elle indique *chanté*. *à chantel* appartient *chanteau*. La signification usuelle de ce mot ne convient pas à *enchanteur*. Mais *chanteau* signifie aussi une des pièces du fond du tonneau, dans Du Cange *chanteium*; d'où *chantelage*, droit sur les tonneaux de vin. C'est de ce *chanteau* ou *chantel* que provient *enchanteur*.

† **ENCHARRON** (an-cha-ron), s. m. Nom, en Normandie, de la grande toile remplie de cendre et mise sur le linge dans la cuve de lessive.

— ETYM. En *i*, et *charrée*.

† **ENCHÂSSEMENT** (an-châ-se-man), s. m. État de ce qui est enchâssé. Cette tête est belle portant, beaux enchâssements d'yeux, bello forme, belle bouche, *Idem*, *Œuvr. compl.* 1831, t. x, p. 75.

† **ENCHATONNER**. — ILLU. XII^e s. Ajoutez : N'i ont acastonné ne gemme ne cristal, *Vie de saint Auban*, publiée par Atkinson, Londres, 1876, v. 4.

† **ENCHIAULAGE** (an-cho-la-j'), s. m. Nom, dans l'Oise, du chaulage, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 64.

† **ENCHËRE**. Ajoutez : || 3° Au feu des enchères, se dit d'une vente à l'encan. Après sa mort, les tableaux et les objets d'art amassés avec tant de soins, d'amour et de passion devaient s'éparpiller au feu des enchères, TH. GAUTIER, *Journ. off.* 2 mai 1870, feuilleton.

† **ENCHËRISSEUR**. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Et

pour ce l'eussent vendu [un impôt sur le vin] et octroyé à certains fermiers derniers encherrisseurs (1363), VARIN, *Archiv. administr. de la ville de Reims*, t. III, p. 200.

† **ENCLAVURE** (an-klà-vu-r'), s. f. Synonyme d'enclos, au sens de portion de terrain enclavé. La ligne séparative, au lieu de fermer complètement le champ de L..., comme sur le plan cadastral non altéré, ou de s'arrêter aux environs du chemin, comme sur le plan soumis au grutage, suit une direction très-nette et dévie de façon à supprimer l'enclosure, *Gaz. des Trib.* 19 décembre 1871, p. 1243, 3^e col.

† **ENCLÔTURE** (an-klô-tu-r'), s. f. Ce qui sert de clôture, ce qui enclôt. Les enclosures des magasins de la Guildeca sont peintes d'une lumière tienne [digne du peintre Titien], CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (édit. de Bruxelles), t. VI, *Incidents, Venise, Hôtel de l'Europe*, 10 sept. 1833. La compagnie des Polders de l'Ouest continue ses travaux d'enclosure, le *Nouveliste d'Aranches*, 13 août 1876.

† **ENCLÔUEUR** (an-klô-ueu-r), s. m. Soldat muni de clous, et spécialement chargé, au moment d'une action offensive, d'enclouer les pièces ennemies. Détachement d'encloueurs.

† **ENCOCHER**. Ajoutez : || 2° Dans l'exploitation du bois de flottage, faire la coche pour assembler les chantiers, *Mémoire de la Société centr. d'Agricult.* 1873, p. 265.

† **ENCOCONNER** (an-ko-ko-né), v. a. Mettre les vers à soie sur la bruyère.

† **ENCOLLETER** (an-ko-le-té), v. a. Prendre dans un collet. || S'encolleter, v. refl. Se prendre dans un collet. Cette assertion [que le hareng meurt aussitôt qu'il est tiré de l'eau] n'est répandue que par les rapports des pêcheurs de harengs aux grands filets, qui retirent ces poissons étranglés dans les mailles où ils se sont encolletés, D'ORBIEN, *Dict. hist. nat. Hareng*.

† **ENCOLLEUE** (an-ko-leu-z'), s. f. Machine à encolleur, *Enquête, Traité de comm. entre l'Angleterre*, t. IV, p. 577.

† **ENCOMBRER**. Ajoutez : || 3° S'encombrer, se dit aussi des marchandises qui s'accumulent les unes sur les autres. || Par extension. On ne voit pas, dans le trafic des capitaux, se produire cette baisse dans les prix qui affecte le trafic des marchandises; les capitaux ne s'encombrant pas, *SACASÉ, Rapp. n° 2187 à l'Assemblée nationale*, p. 30.

† **ENCOMIASTE**. Ajoutez : Un encomiaste trisimpertinent et très-méchant. BALZAC, *Lett. inéd.* VIII (édit. Tamizey-Larroque). Pour conclusion, il me suffit d'avoir été la dupe de cetui-ci [le duc de Montausier], et d'être encore encomiaste dans mes écrits, *ib.* c. a.

† **ENCORNEILLER** (an-kor-né-llé), m. mouill(ées), s. m. Mot fabriqué par Voltaire. Occuper de Corneille, de ses tragédies, pour les commenter. Connaissiez-vous un Lebrun, un secrétaire du prince de Conti? c'est lui qui m'a encorneillé, *voit. L. Lett. d' Mme d'Argental*, 26 nov. 1760.

† **ENCORNET**. Ajoutez : — REM. L'encornet est dit encornet dans l'*Histoire naturelle* de Denys de Montfort.

† **ENCORNURE** (an-kor-nu-r'), s. f. Les cornes des bœufs, des vaches, o. SAND, *les Maîtres sonneurs*, 119.

† **ENCOUER** (an-kou-dé), v. a. Se dit, dans l'Yonne, de l'action de couder les sarments dans les jeunes vignes rampantes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 321.

† **ENCRIATIQUE** (an-kra-ti-ke), s. m. Terme d'histoire ecclésiastique. Sectaires qui condamnaient le mariage, et qui disaient qu'il n'est pas bon de manger de la chair et de boire du vin. On emploie contre les encratiques un argument qui donnerait gain de cause aux carcopariens, *voit. Dict. phil. Economie de paroles*.

— ETYM. Lat. *encriaticus*, de *ἐγκριτική*, qui s'abstient, de *ἐν*, et *κρίσις*, être fort.

† **ENCRE**. Ajoutez : || 6° Plante à encr, *coriaria thymifolia* (Nouvelle-Grenade), plante dont le suc est excellent pour l'écriture.

† **ENCRIER**. Ajoutez : || 2° S'encrier, v. refl. S'enduire d'encr. Numéroteurs mécaniques s'encraient seuls, *Alman. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1160, 2^e col.

† **ENCRIEUR**. Ajoutez : || Rouleau encreur, rouleau qui met l'encr dans une presse lithographique.

† **ENCRIVORE** (an-kri-vo-r'), adj. Qui dévore l'encr. Le bon était à l'origine, de 105 francs;

un fannaisse, en effaçant la mention à l'aide d'une substance que l'on nomme encroûte, la transformation en un bon de 5000 francs, dont il a fait la réclamation. H. DE PARVILLE, *Journ. des Débats*, feuilleton, 2^e page, 3^e col.

† **ENCROÛTER** (an-kro-té), v. a. Remplir de croûte. Les pectons s'enfoncent dans la bourse jusqu'à mi-jambe [à Fez, Maroc]; les maisons sont encroûtées jusqu'au-dessus des portes, VILLETARD, *Journ. offic.*, 1^{er} fév. 1877, p. 790, 2^e col.

— **ETYM.** En 1, et croûter.

ENCROÛTE. Ajoutez : — **REM.** Ici arbre encroûté est défini : Arbre qui, étant tombé sur un autre par une cause quelconque, y demeure embarrassé. D'un autre côté, à bois n° 7, bois encroûté est défini : Arbre sur lequel un autre est tombé. Les deux définitions sont acceptables, suivant que l'on considère l'arbre tombé ou l'arbre sur lequel un autre est tombé : tous les deux sont encroûtés.

† **ENCYCLOPEPDE** (an-si-ko-pé-dé), s. m. Mot forgé par Voltaire pour désigner les auteurs de l'Encyclopédie. J'attends l'encyclopédie d'Alémberbert, avec son imagination et sa philosophie, *vol. 1. Lett. à Thiriot*, 9 août 1756.

ENCYCLOPÉDIE. Ajoutez : — **HIST.** XVI^e s. En quoy je vous prie d'assurer qu'il m'a ouvert le vray vuyt et abysme de l'encyclopédie, *RAB. II*, 20. Encyclopédie ou la suite et liaison de tous les arts et sciences, CHRISTOPHE DE SAVIGNY, *Tableaux accomplis de tous les arts libéraux*, Paris, 1587, 1^{er} tableau.

† **ENDEANS** (an-dé-an), *prép.* Dans l'intervalle de, dans la limite de, dans le délai de (ancienne locution, qui aujourd'hui paraît surtout usitée en Belgique). L'article 4 du traité de Washington permet à chacune des parties intéressées de livrer endéans les quatre mois après la remise du mémoire un contre-mémoire et des documents additionnels, *Extr. du Contre-mémoire américain au trib. arbit. de Genève*, dans *Journ. offic.*, 28 avr. 1872, p. 2920, 1^{re} col. Il [Strossmayer] a reçu en conséquence une missive de la Curie romaine qui l'invite à lui envoyer endéans les six semaines une déclaration d'adhésion aux décisions du concile, *E. DE LA NÉBOLLIERE, le National*, 11 avril 1872. M. Malou [ministre belge] a ajouté qu'il comptait présenter, endéans les deux mois, un projet de loi pour mieux garantir la sincérité des élections, *le Temps*, 27 déc. 1876, 2^e page, 2^e col.

— **ETYM.** Abréviation d'en dedans.

† **ENDIAMANTÉ**, *ÉE* (an-di-man-tée), *adj.* Garni de diamants. Des pelotons de belles endiamantées, farfades, falbalas, *Lett. du P. Duchêne*, 7^e lettre, p. 7. Me voilà sans brillants ni perles... au milieu de cette foule enrabanée et même endiamantée, *DECOURCHAMP, Souv. de la marquise de Créquy*, III, III. Par extension. La nuit qui brillait endiamantée, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1872, p. 691. [Fig. Rémémorances du paradis de Béatrix, ressouvenir de Dante et de Guido Cavalcanti, mysticisme endiamanté de toutes les perriceries transmises par les Arabes aux troubadours, H. BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juillet 1871, p. 253. En nous retournant, nous apercevons au-dessous de nous, à l'issue des gorges [de l'Atlas], qui vont en s'élevant vers la cote, de grands triangles de mer endiamantés de soleil, *DEVOGUE, Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1876, p. 288.

† **ENDIAMANEMENT** (an-di-man-che-man), s. m. Néo-logisme. Action d'endiamanter, de s'endiamanter, état de celui qui est endiamanché. Grands saluts, révérences, air de cour, endiamanement à nouveau, R. TÖPFFER, *Ouv. en zigzag*. Les cloches qui sonnaient, les bruits de Paris montaient déjà du pavé des rues, l'endiamanement, cette fois du pauvre, qui éclairait jusqu'aux petits charbonniers, toute l'auréole de ce matin exceptionnel fut savourée par elle longuement et délicieusement, ALPH. DAUDET, *Fromont jeune et Risler aîné*, III, 3. Tout l'endiamanement du beau soldat est illuminé par l'éclat de cet endiamanement militaire, E. BERGERAT, *Journ. offic.*, 15 fév. 1876, p. 1230, 3^e col.

† **ENDIVISIONNEMENT.** Ajoutez : || 2^e Formation des régiments en divisions. L'endivisionnement permanent des régiments et leur formation en corps d'armée, *Journ. offic.*, 7 août 1871, p. 2497.

† **ENDIVISIONNER** (an-di-vi-zio-ne), v. a. Terme militaire. Former les régiments en divisions. Les troupes de l'armée territoriale, qui, aux termes de la loi organique, peuvent être embrigadées et endivisionnées, *Journ. offic.*, 14 nov. 1871, p. 7590, 3^e col.

† **ENDO-ARTÉRITE** (an-do-ar-té-ri-té), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la membrane interne des artères.

— **ETYM.** Ένδον, en dedans, et αρτήριε.

† **ENDOCRANE** (an-do-kra-né), s. m. Terme d'anatomologie. Surface interne de la cavité crânienne, *Rev. d'anatom. t. v*, p. 520.

— **ETYM.** Ένδον, en dedans, et κράν.

† **ENDOCORTEUR** (an-do-kô-tô), v. a. Faire docteur. Il [Molière] sortit du collège à une comédie devant; Mais son père ayant su que, moyennant finance, Dans Orléans un âne obtenait sa licence, Il y mena le sien, c'est-à-dire ce lieu que vous voyez ici, ce rogne audacieux; Il l'endocortea donc moyennant sa pécune, *BOULANGER DE CHALUSSAY, le Divorce comique*, dans *Elmire* [Molière] *hypocondre* (1670).

† **ENDODERMÉ** (an-do-dér-mé), s. m. Conche interne muqueuse, chez les polypiers, les hydres d'eau, etc.; elle est séparée de l'ectoderme par le mésoderme.

— **ETYM.** Ένδον, dedans, et δέρμα, derme.

ENDOMAGNER. — **HIST.** XIV^e s. Le lion et l'ors Qui accortent à grands cors Pour ses bestes prendre et manger Et pour son cors endomager, *MACE, Bible en vers*, P 57, 3^e col.

† **ENDOPARASITE** (an-do-pa-ra-zi-té), s. m. Parasite habitant l'intérieur du corps où il vit.

— **ETYM.** Ένδον, en dedans, et parasite.

† **ENDORMEMENT** (an-dor-me-man), s. m. Action d'endormir, de s'endormir. C'étaient de longs repas où ces bourgeois riches s'attardaient avec des lenteurs, des lassitudes, des endormements de paysans, ALPH. DAUDET, *Fromont jeune et Risler aîné*, I, 5.

— **ETYM.** Endormir. C'est un néologisme peu agréable et peu utile; car on a assoupissement.

† **ENDORMISSEMENT** (an-dor-ni-se-man), s. m. Assoupissement. Votre lettre m'a fait plaisir, parce qu'elle m'a réveillé d'un endormissement où j'étais, mais m'a donné sujet de faire travailler ma mémoire, *MALH. LERIQUE, cd. L. Lalanne*.

— **ETYM.** Endormir. Mot qui, bien que de Malherbe, ne vaut pas mieux que endormement.

† **ENDOS.** Ajoutez : — **REM.** Dans l'usage, endos et endossement paraissent synonymes. Du moins les voies employées l'un pour l'autre dans le même arret : Endossement en blanc : aux termes de l'article 38 du Code de commerce, l'endossement irrégulier ne vaut que comme procuration ;... malgré l'irrégularité de l'endos, Arrêt de la Cour d'appel de Bordeaux, 2^e ch. 14 mai 1872, dans *Gaz. des Trib.* 31 oct. 1872, p. 1066, 2^e col.

† **ENDOSCOPE** (an-do-sko-pé), s. m. Instrument à l'aide duquel, faisant arriver et concentrant la lumière sur des parties inaccessibles à l'œil nu, on examine l'intérieur de l'urètre et de la vessie.

— **ETYM.** Ένδον, en dedans, et σκοπεῖν, examiner.

† **ENDOSSAGE** (an-dô-sa-jé), s. m. Terme de relieur. Synonyme d'endossement. L'endossage, c'est-à-dire la mise dans les cartons et la préparation du dos, est une affaire de main, *Librairie Morgand et Fatout, Bulletin mensuel*, n° 6, mai 1876, p. 300.

ENDOSSEUR. Ajoutez : || 2^e Terme de relieur. Ouvrier qui fait l'endossage. C'est l'endosseur qui donne au volume son caractère et la véritable physionomie qu'il doit conserver sous le maroquin, *Librairie Morgand et Fatout, Bulletin mensuel*, n° 5, mai 1876, p. 300.

† **ENDOTHERMIQUE** (an-do-tér-mi-ki), *adj.* Terme de chimie. Des combinaisons endothermiques sont celles qui se forment avec absorption de chaleur; cette chaleur devient libre au moment de la décomposition des corps.

— **ETYM.** Ένδον, en dedans, et θερμός, chaud.

† **ENDOUILLETTER** (an-dou-lî-té), *l. mouill.* v. a. Révêtit d'une douillette. || *V. refl.* S'endouilletter, se revêtir d'une douillette. Le thermomètre monte à des degrés aussi invraisemblables qu'humiliants pour les classiques, qui, sur la foi de vieux préjugés, se croient condamnés à s'endouilletter de fourrures, *DE CHERVILLE, le Temps*, 17 janvier 1877, 3^e page, 3^e col.

† **ENDROGUER** (S) (an-dro-gué), v. *refl.* Néo-logisme. Se gâter le corps, l'esprit par des drogues, par de mauvaises choses. La classe d'amateurs qui admirent la mauvaise peinture et s'endroguent de Mieris, de Denner... *BERGER, Salons de 1861 à 1868*, t. I, p. 216.

† **ENDURANCE.** Ajoutez : — **REM.** J'ai dit à propos de ce mot si français de forme qu'il méritait de passer dans la langue littéraire. Postérieure-

ment à mon conseil, mais non sans doute par mon conseil, car rien de plus naturel que de former avec *[endurance]*, *endurance*, j'en trouve des exemples. Ils [les Prussiens] ont mis du sang dans toutes leurs races d'artillerie [chevaux], et ont obtenu, de la sorte, la rapidité et l'endurance que le sang seul peut donner, *Journ. offic.*, 23 mars 1872, p. 2061, 1^{re} col. Il [l'évêque de Padoue] avait reçu une lettre de Pie IX, qui le confortait à Jésus-Christ pour son endurance et ses souffrances, *le Temps*, 20 août 1875.

† **ENDUALITE** (an-di-a-li-té), s. f. Terme de minéralogie. Mineral complexe rosé.

ENERGIE. Ajoutez : || 4^e Terme de physique mathématique. Energie dynamique, élément destructible dans sa valeur numérique, mais capable de transmutations qui le font apparaître sous ses trois formes, travail, demi-force et calorie, *WATON, Cours de mécanique de l'Ecole des mines*.

— **REM.** Energie, au sens de force d'âme, ne vint en usage que dans le cours du XVII^e siècle. C'est à cet emploi que se rapportent ces réflexions de Mme du Defant : Vous me demandez si je connais le mot énergie? Assurément, je le connais, et je peux même lier l'époque de sa naissance : c'est depuis qu'on a des convulsions en entendant la musique, M^{me} DU DEFFANT, *Lettres*, dans *le Temps*, 28 oct. 1868. Je me souviens que l'abbé [Barthélemy] me tourna en ridicule une fois que, par hasard, je prononçai ce mot énergie; eh bien ! qu'il sache qu'aujourd'hui il est devenu à la mode, et qu'on n'écrit plus rien qu'on ne le place, *Id. Lett. à la duchesse de Choiseul*, en 1770.

ENERGÈME. Ajoutez : — **REM.** Du temps de Mme de Sévigné, énergème était un mot peu répandu dans l'usage. Je connais le mot d'énergème, pour l'avoir lu en bon lieu; c'est dans le Nouveau Testament : quand notre Seigneur fait sortir les démons de ces possédés, on les appelle énergèmes, à Mme de Grignan, 9 juill. 1690, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 126.

ENERVÉ. Ajoutez : || L'histoire a donné le nom d'Enervés de Jumièges aux deux fils de Clovis II, qui eurent les tendons des bras et des jambes coupés et furent abandonnés dans un bateau sur la Seine. Ils furent recueillis par les moines de Jumièges.

ENFAITER. Ajoutez : || 2^e Mettre des objets dans une mesure, de manière qu'ils en dépassent un peu le bord.

ENFANT. Ajoutez : || 19^e Enfant de la balle, voy. BALLE 1, n° 1.

— **REM.** Ploetz, auteur d'une grammaire française populaire en Allemagne, prétend que, au féminin, enfant ne se dit qu'à singular, et qu'au pluriel ce mot est masculin, même quand il s'agit d'une fille. Mais, s'il est correct de dire : Rose est une jolie enfant, Marguerite est une jolie enfant, il le sera aussi de dire : Rose et Marguerite sont de jolies enfants.

† **ENFANTELETTE** (an-fan-te-lé-té), s. f. Petit enfant du sexe féminin. Ce sont de pareils lions sans mâchoires, de pareils hommes sans ongles, de pareilles enfantelettes tenant ou fanaçant, que doivent suivre des hommes faits dans cette lecture d'incrédulité ! CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe*, (éd. de Bruxelles), t. VI, Conclusion [suite], *incapacité des fortunes*, etc.

— **REM.** Féminin de l'anc. franc, *enfantelot*, diminutif de *enfant*. *Enfantelot* se trouve dans les poésies de la prétendue Clotilde Surville : Ô cher enfantelot, vrai pourtrait de ton père.

ENFANTILLAGE. — **ETYM.** Ajoutez : On trouve *fantillage*, Vus teneit à sage home, ne mie en fantillage, *JORDAN FANTOSME, Chronique*, v. 368, dans BENOÎT, *Chronique de Normandie*, t. I, v. 615. Du moins, c'est de la sorte qu'il faut probablement lire le vers qui est imprimé ainsi : Il vus teneit à sages hum, ne mie d'enfantill age.

ENFANTIN. — **REM.** Ajoutez : XII^e s. Si les sons [ne prononçons] [le nom de Dieu] comment que soit, solane la manière de nostre humanité barbotant et encombrant d'enfantine loibetite [faiblesse], *le Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 340, || XIV^e s. La premiere hore dou matin Sonche aage enfantin, *MACE, Bible en vers*, p. 144, 2^e col.

† **ENFASCIE**, *ÉE* (an-fa-si-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Affecté de fasciation. Bon nombre de racines avaient été attaquées par le phylloxera; leur aspect brunâtre, leur épiderme crevasse, enfasciées, cédant la moindre pression des doigts, ne pouvait laisser de doute, *Journ. offic.*, 17 août 1873, p. 6432, 1^{re} col.

† **ENFERONNER** (an-fê-ro-nê), v. a. Terme normand. Passer un fil de fer dans le nez des pores pour les empêcher de fouiller la terre avec leur groin, *DELBOULE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 137.

— **ETYM.** En t, et *fêron*, mot normand qui signifie fil de fer.

† **ENFÈVREMENT** (an-fê-vrè-man), s. m. Action d'enfêver; état de celui qui est enfêvé. Une maison dont le maître, dans l'enfêvement de ses haines patriotiques... *CHERVILLE, le Temps*, 30 oct. 1873, 3^e page, 4^e col.

† **ENFILE-AIGUILLES** (an-fî-lê-gui-ll'), le mouillêes), s. m. Instrument servant à enfiler une aiguille, *Alm. Didot-Bottin*, 1874-1875, p. 4129, 1^{er} col.

† **ENFILER.** 1^{er} Ajoutez : || S'enfiler, s'engager à tort dans quelque entreprise. Que lui prend-il à Ribot de s'enfiler dans les sujets sacrés ? *ALGER, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 194. || 10^{er} Enfiler, faire suivre, rattacher, composer de choses qui se suivent. Il se trouva toujours quelle origine de l'origine, qui nous enfila de sorte les uns aux autres que jamais il ne s'y trouvera de fin, *MALH. Lézique*, éd. L. Lalanne. La suite de nos cupidités est comme celle des causes, de qui les stoïciens tiennent que les destins sont enfilés, *ib. ib.* || *V. ref.* Il ne peut ni prévoir les choses futures, ni se ramener aux passées, et partant il n'en peut savoir les conséquences; or c'est de cela que s'enfile l'ordre et l'entresuite des choses, *ib. ib.*

† **ENFILURE.** 2^e Ajoutez : Le destin n'est qu'une enfilure de causes accablées l'une à l'autre, *MALH. Lézique*, éd. L. Lalanne.

† **ENFIN.** Ajoutez : — **REM.** On dit : finir enfin. Et, pour finir enfin par un trait de satire, un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, *BOZ. Art p.* 1. Elle finit enfin sa narration, et je comptai la mienne, *LESAGE, Gil Blas*, x, 2. C'est un péronisme qui n'est guère à admirer.

† **ENFLÛRI**, *IE* (an-flu-ri, rie), adj. Garni de fleurs. Un verger, une forêt d'arbres tout enfleuris de blanc et de rose, *BURGEN, Salons de 1861 à 1868*, t. 2, p. 280. Au coin d'un pré, à l'ombre d'un buisson tout enfleuris, ou près d'une touffe de dicamnes, *ib. ib. ib.*, p. 30.

† **ENFONCURE.** Ajoutez : || 4^e Pièces qui composent le fond d'une futaie. Enfonceurs, longueur, 0^m, 596 (22 pouces), *Annuaire des Eaux et Forêts*, 1873, p. 24.

† **ENFOURNEMENT.** 1^{er} Ajoutez : || Fig. M. d'Estades n'a point de temps à perdre; car à peine arrivera-t-il à temps pour solliciter que M. le prince d'Orange soit à la campagne [en campagne] au temps qu'il l'a promis; ce qui est de telle importance que de là dépend le bon enfournement de notre campagne, *RICHIEUX, Lettres*, etc. t. VI, p. 772 (1651).

† **ENFUMAGE** (an-fu-maj'), s. m. Action d'enfumer. L'ébouillantage par le procédé Ralet, l'enfumage avec des appareils tels que celui de M. Victor Joseph, devront être essayés [contre le phylloxéra], *BARRAL, l'Opin. nationale*, 29 mars 1876, feuilleton, 1^{re} page, 5^e col.

† **ENFUNESTER** (an-fu-nê-stê), v. a. Rendre funeste. Quelques personnes profèrent des paroles indiscrettes et violentes; un domestique les répète, il les amplifie, il les enfuneeste encore, comme disent les Italiens, *volt. Diet. phil. Ana. anecdotes*.

— **ETYM.** En t, et *funester* (voy. ce mot au Dictionnaire). Les Italiens ont *funestare*; mais, malgré le dire de Voltaire, ils ne paraissent pas avoir le verbe *infunestare*. Le mot, d'ailleurs, est très-bon.

† **ENFUTAGE** (an-fû-taj'), s. m. Action de mettre le vin dans des fûts.

— **ETYM.** En t, et *fût*.

† **ENGAGER.** Ajoutez : || 20^e Terme de turf. Prendre inscription pour faire participer à une course publique un cheval dont on est propriétaire. || 21^e Neutralement, en termes de marine, être couché sur le flanc par une forte rafale, en parlant d'un navire (c'est à peu près le même sens que le s'engager du 1^{er}). À peine cette manœuvre est-elle achevée, qu'une rafale épouvantable du S.-S.-O. tombe à bord; il *Hoogly* se couche et engage, l'inclinaison est énorme... Le navire se redresse un peu, mais reste toujours engagé, la mer arrivant jusqu'au milieu du pont, *Journ. offic.*, 41 mai 1873, p. 3048, 3^e col.

† **ENGANTER.** — **ETYM.** Ajoutez : J'ai indiqué *gant* comme radical d'*enganter*. Cela reste sans

doute probable. Cependant il faut noter l'anc. prov. *agando*, prise, saisie, et le languedocien *agandé*, atteindre en poursuivant, dont la forme et même le sens sont bien tentants pour en dériver *engouter*. Du reste l'étymologie d'*agando* et d'*agandé* est inconnue. Comparez le norm. *engancer*, mettre, revêtir : Mon habit est si étroit, que je ne puis l'engancer, *DELBOULE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 137.

† **ENGARDE.** Ajoutez : || Nom, dans le Rhône, d'un petit échelas filé en terre, auquel on attache une branche de la vigne en arrière de la souche, *les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 381.

† **ENGASTRIMYTHIE.** Ajoutez : — **HIST.** XIV^e s. Les engastrimythos soi disaient être descendants de l'antique race d'Euristhès, et sur ce alléguaient le témoignage d'Aristophanes en la comédie intitulée les talons ou mouches guespes, *RAB. IV*, 58.

† **ENGER.** — **HIST.** XVI^e s. Ajoutez : Partout les demandes [de révoltes] estoient pareilles; dont les seigneurs estoient premiers auteurs, et en avoyent engé les autres, *SELDAN, Hist. de l'état de la religion et republ. sous Charles V*, p. 65, verso.

† **ENGLOUTISSEMENT.** Ajoutez : Moi que sans mon aveu l'aveugle destinée Embarqua sur l'étranger et frêle bâtiment, je ne veux pas non plus, muette et résignée, Subir mon engoutissement, M^{lle} ACKERMANN, *Poésies, le Cri*.

— **HIST.** XVI^e s. Ilz usoyent de adjutoires ceindans [ceignant] la navire, craignans que ne chussent en ung engoutissement, *Actes*, xxvii, 17, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525 (cet exemple de 1525 est au mot le titre de néologisme qui lui est donné dans le Dictionnaire).

† **ENGLOUTISSEUR.** — **HIST.** XVI^e s. Ajoutez : Le chien engoutisseur [Corbère], *DESPORTES, Romant.*

† **ENGLEMENT.** Ajoutez : || 2^e Liniment employé pour mettre les greffes à l'abri de l'air, de l'humidité et du froid.

— **HIST.** Ajoutez : XIV^e s. *Conglutination*, engluement, *ESCALLIER, Vocab. lat.-franc.*, 434.

† **ENGRAIN** (an-grin), s. m. Tabac qui, ayant déjà subi une première trituration, a besoin d'une deuxième, avant de passer au tamis, *Instr. sur le service des manuf. roy. de tabacs*, 30 juin 1832, art. 219.

† **ENGRAINAGE** (an-grê-na-j'), s. m. Action d'engrainer, de faire mettre du grain pour attirer le gibier. Le sieur J... lui avait causé un préjudice en tirant une poule faisant dans un sentier d'engrainage, et en dérangeant une chasse qui devait avoir lieu le lendemain, *Gaz. des Trib.* 4 mars 1876, p. 2184^{er} col.

† **ENGRAIS.** Ajoutez : — **SYN.** ENGRAIS, AMENDEMENT. L'amendement est l'action physique exercée par une matière solide sur un sol pour le rendre favorable à la culture. L'engrais est une matière pénétrant en tout ou en partie dans une plante pour contribuer à son développement. L'amendement modifie l'état mécanique du sol, en le rendant plus meuble ou plus tenace; l'engrais est un aliment pour les plantes. Dans le langage pratique on confond souvent les amendements avec les engrais minéraux.

† **ENGRENAGE.** Ajoutez : || Engrenage de Lahire, qui sert à transformer un mouvement circulaire continu en un mouvement rectiligne alternatif. || Engrenage d'Huygens, engrenage d'angle, dans lequel le rapport des vitesses des deux arbres est variable. || Engrenage différentiel, engrenage disposé de manière à donner à un arbre un mouvement qui soit la différence de deux autres. || Engrenage elliptique, celui qui transmet un mouvement de rotation variable à un axe parallèle.

† **ENGROSSE.** *EE* (an-grê-sê, sêl), part. passé d'engrosser. Mettre sur la scène des filles engrossées par leurs amants, *COXX, Lézique*, éd. Marty-Laveaux.

† **ENGROSSEUR.** Ajoutez : — **REM.** Racine dit d'engrossir : Phéacé que Neptune engrossit; Apollon l'avait engrossie, *Lézique*, éd. P. Mesnard. Ce lexique ajoute que Lotgrave et Nicot ne donnent pas d'autre forme que *engrossir*.

† **ENGUEULEMENT.** Ajoutez : L'esprit n'avait pas encore fait place à l'engueulement, triste expression, hélas! consacrée, A. BELOT, *Mlle Giraud ma femme*, ch. 1^{er}.

† **ENGUIGNONNÉ**, *EE* (an-gbi-gno-nê, nêl), adj. Néologisme. Qui a du guignon. Même avec cette conviction paralytante qu'il est enguignonné, tout ce qu'il entreprend lui réussit à merveille, *ALPH. DAUBERT, Journ. offic.*, 6 sept. 1875, p. 2809, 1^{re} col.

† **ENIF** (ê-nif), s. m. Étoile ϵ de la constellation de Pégase.

— **ETYM.** Arabe, *anf, nefz, anf ol-faras*, le nez du cheval, l'étoile étant en effet placée sur la bouche de Pégase, *DEVIC, Dict. étym.*

† **ENIRAN** (c-nin-bâ), s. m. Palmier d'Afrique. Les tissus d'écordes sont surtout tirés des feuilles du palmier : c'est l'eniranas du Gabon, le rallia du Madagascar, qui fournit cette matière précieuse, *Dans Journ. offic.* 9 mai 1876, p. 3161, 1^{re} col.

† **ENIVRANT.** 1^{er} Ajoutez : Le commerce, avec les sauvages, des boissons que l'on appelle en ce pays-là [Canada] enivrantes, ne cause point les grands et effroyables maux sur lesquels M. de Québec fait un cas réservé, *Lett. etc. de Colbert*, III, 2, p. 619.

† **ENIVRER.** Ajoutez : || 4^e Arbre à enivrer, la coque du Levant, quelques *phyllanthus*, *BAILLON, Dict. de bot.*, p. 217.

† **ENJOUEUR.** Ajoutez : || 2^e Marchand enjoueur, celui qui vend des guirlandes, festons, etc. *Tarif des patentes*, 1838.

† **ENJUGERAIE** (an-ju-jê-ri), s. m. Marbre rose de Grez-en-Bouère (Mayenne), connu aussi sous le nom de sarracolin de l'Ouest, les *Primes d'honneur*, p. 238, Paris, 1874.

† **ENLACEMENT.** — **HIST.** Ajoutez : XIII^e s. *Illecebra*, enlacements, *CHASSANT, l'ocab. lat.-franc.*, p. 16. || XIV^e s. *Illecebra*, enlacements, *ESCALLIER, Petit Vocab. lat.-franc.*, 1321.

† **ENLEVÉE** (an-lê-vêe), s. f. Quantité enlevée en une fois. La disette des grains et les enlevées qui s'en font par ordre du roi pour les magasins, les font encherir jusqu'à un prix excessif, *BOISLIE, Corresp. compl. gén. des finances*, p. 350, 1694.

† **ENLEVEUR.** Ajoutez : || En termes d'imprimerie, l'ouvrier qui enlève les feuilles et débarrasse les tables, *Journ. offic.* 22 déc. 1872, p. 8024, 2^e col.

† **ENNEIGÉ**, *ÉE* (an-nê-jê, jêe), *an* prononcé comme dans *antérieur*, adj. Couvert de neige.

— **HIST.** XIII^e s. Son affaire [il] a trop aggrégé [aggravé], Qui par un fumier encheigné [une femme fardée] Et qui par un buisson floué Pert paradis et champ flori, *GAUTIER de COINCY, les Miracles de la sainte Vierge*, p. 472 (abbé Poquel).

— **ETYM.** En t, et *neige*.

† **ENNEMI.** Ajoutez : — **REM.** La Fontaine a dit ennemi à : ... Notre étourdie Avengement se va fourrer *Chob* une autre belette aux oiseaux ennemi, *Fobl. II*, 5. C'est une bonne tourture, employée aussi par Pascal (*VOY. ENNEMI*, au n^o 9).

† **ENNUI.** — **ETYM.** Ajoutez : À l'appui de l'étymologie in odio, remarquez qu'on dit en provençal moderne : *mê vènes en odi*, tu m'ennuies.

† **ENNUYANT.** Ajoutez : || 2^e Qui cause du tourment, de la gêne. Ayant laissé là les Variations, trop ennuyantes pour lui [Jurieu], *BOSS. Arret. repr.* de l'idol. 1.

† **ENNOXCIAT, IVE.** Ajoutez : || 2^e Terme de droit. Qui cione, expose. Il a développé des conclusions additionnelles énonciatives de faits propres à établir cette prétention, *Gaz. des Trib.* 2 mars 1875, p. 210, 1^{re} col.

† **ENQUÉRIR.** Ajoutez : || 3^e S'enquérir à quelqu'un, demander à quelqu'un. Je m'en suis enquis à M. l'avocat, *RAC. Lézique*, éd. P. Mesnard.

† **ENQUÊTE**, *ÉE* (an-kê-tê, tée), adj. Qui est l'objet d'une enquête. Nos collègues enquêtes sont anxieux de connaître le résultat, en ce qui les concerne [du travail des commissions d'enquête], *Journ. offic.* 27 mai 1876, p. 3618, 3^e col.

† **ENRACINATION** (an-râ-si-na-sion), s. f. Néologisme, terme d'horticulture. Action de s'enraciner, prendre racine. L'eau qui séjourne longtemps dans les pots est nuisible à l'enracination, *Rev. horticult.*, 1868, 4^{re} août, p. 286.

† **ENRACINE.** Ajoutez : || 3^e Terme de construction. Qui a un enracinement. La jetée enracinée au fort Abd-el-Kader, *Journ. offic.* 17 juill. 1872, p. 4859, 3^e col.

† **ENRAGÉ** (an-ra-jâ), s. m. Enrageot noir, sorte de cépage hâtif du Médoc, de Lot-et-Garonne, etc. *les Primes d'honneur*, p. 600, Paris, 1874. Les cépages hâtifs, les chasselas, les merlots, les engrageots sont presque aux trois quarts grillés, *Journ. offic.* 19 avr. 1876, p. 2803, 3^e col.

† **ENRAGÉMENT** (an-ra-jé-man), adv. D'une manière enragée. J'ai choisi cent maximes de M. de la Rochefoucauld, sur lesquelles je fais des remarques pour les bien faire entendre; je définis enragement, peut-être bien, peut-être mal; mais, enfin, je veux fixer mes idées, *GOBBINELLI, Lett.*

d Bussy, 27 fév. 1679, dans SEV. t. v, p. 526, éd. Regnier.

— HIST. XVI^e s. Engrègement, NICOT.

ENRAGER. Ajoutez : || 5^e Enrager après, éprouver une violente passion pour. L'un enrage après les femmes, l'autre veut toujours avoir le ventre à table, MALU. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† ENRAGERIE. Ajoutez : Il s'est fait ici une penderie d'un prêtre sorcier qui avait fait des enrageries plus que diaboliques, MALU. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† ENRAMER (an-ra-mé), v. a. Mettre les vers à soie sur la bruyère.

— ETYM. En i., et rameau.

ENRAYAGE (an-ré-ia-jé), s. m. Action d'enrayer. Sabot d'enrayage.

ENRAYOIR. Ajoutez : || 2^e Baguette qu'on introduisait dans le canon de l'arbalète de chasse pour la bander (voy. ARBALÈTE).

† ENRÈGEMENTATION (an-ré-ji-man-ta-sio), s. f. Néologisme. Action d'enrégimentier. || Fig. L'auteur des *Idees napoléoniennes* avait revêtu une vaste enrégimentation des classes ouvrières sous la tutelle de l'État césarien, MOLINARI, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1876, p. 429.

† ENRÈGIMENTEMENT (an-ré-ji-man-te-man), s. m. Néologisme. Action de former en régiment, d'enrégimenter. Ces haines formidables [des peuples contre lui], ou il [Napoléon I^{er}] les a ignorées, ce qui est un misérable aveuglement, ou, si on ne les a pas ignorées, il n'en a tenu nul compte, comme de forces qui, n'étant pas sujettes à la conscription et à l'enrègimentement, n'étaient dignes d'aucune considération, E. LITTRÉ, *Fragm. de philosoph. positive*, 1876, p. 360.

† ENREGLISTRABLE. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Si une pleine reconnaissance acquiert la faveur divine, elle me durera jusqu'au bout; sinon, j'ai toujours assez duré pour rendre ma durée remarquable et enregistrable, MONT. cité dans *Journ. offic.* 14 oct. 1876, p. 7432, 3^e col.

† ENREGISTREUR. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Un valet Perrin, qui étoit clerc d'un enregistreur de l'arcevesque (1333), VARIN, *Arch. administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part., p. 652.

† ENRICHISSEUR (an-ri-chi-seur), s. m. Celui qui enrichit.

— HIST. XIII^e s. Devoiz enrichissieres et fonderes d'abaies, CHRON. de St-Denis, v. 47.

† ENROBAGE (an-ro-ba-jé), s. m. || 1^{er} Action d'enrober. || 2^e Opération par laquelle on revêt les bûches composées d'acides gras à point de fusion un peu bas, d'une enveloppe très-mince d'acide stéarique à point de fusion plus élevé, MONIT. univers. 18 juin 1867, p. 760, 3^e col. || 3^e Action d'enduire du gélatine, de sucre, etc. Les divers procédés appliqués à la conservation des viandes, tels que... l'enrobage à l'aide de la gélatine, du sucre, de la glycérine, le vide, les atmosphères artificielles..., *Journ. offic.* 12 juin 1871, p. 3960, 2^e col. L'enrobage par les graisses nécessite des lavages qui détruisent le goût de la viande, ib. 25 août 1876, p. 6597, 2^e col.

† ENROBER. Ajoutez : || 2^e Café enrobé, café brûlé avec du sucre, qui le rend et le rend luisant, le caramélise, en un mot.

ENROUEMENT. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Frere, ce dist Guillaume qui parla haument, En faignant son langage, com par esrument..., *Ciparis*, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXVI, p. 23.

† ENRI-BANNER. Ajoutez : ... Veulent faire une vraie pagode d'un roi; veulent qu'il soit enchassé, enrubbanné comme un petit saint..., *Lett. du P. Duchêne*, 16^{or} lett. p. 4.

† ENSABOTAGE (an-sa-ho-ta-jé), s. m. Synonyme d'ensabotement, avec cette différence qu'ensabotage s'applique plus particulièrement à l'action d'ensaboter, et ensabotement au résultat de cette action. Ainsi on dira : l'ensabotement de ces projectiles est mal fait, parce que l'ensabotage n'a pas été surveillé.

† ENSABOTÉ. Ajoutez : Je suis épouvanté de voir des villageois, pieds nus ou ensabotés (ce mot doit bien passer, puisque encapuchonné a passé) qui font la révérence comme s'ils avaient appris à danser toute leur vie, *Rac. Lett.* d. M. de Villars, 15 nov. 1661, || 2^e Terme d'artillerie. Garni d'un sabot. Des obus ensabotés, ANDRÉOSSY, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 190.

† ENSABOTEUR (an-sa-ho-teur), s. m. Ouvrier qui ensabote des projectiles, *Manuel de l'artificier*, Encyclopédie Roret, p. 455.

† ENSAUVAGER (an-sô-va-jé), v. a. Le g prend

un e devant a et o : ensauvageant. || 1^{er} Rendre sauvage. Il ne faut pas dénaturer le caractère national, il ne faut pas ensauvager les mœurs d'un peuple, DAUNOU, dans STE-BEUVE, *Portraits contemp.* art. DAUNOU. || 2^e S'ensauvager, v. réfl. Devenir sauvage. La rapidité avec laquelle les mœurs se sont ensauvagées et les intelligences obscurcies, du v^e au xvi^e siècle [par l'invasion des barbares], MONOD, *Rev. critique*, 1^{er} avr. 1876, n^o 41, p. 224. Tout devient jungle [dans l'Inde, en la saison des pluies]; même les jardins s'ensauvagent et prennent des airs menaçants, le Temps, 27 déc. 1876, 3^e page, 3^e col.

— HIST. XIII^e s. Kar [les païens] raisun plus norreioit ko tigre ensauvagi, *Vie de saint Auban*, publ. par Atkinson, Londres, 1876, v. 470. Oïsel te devurent [dévorent] e lo [lous] ensauvagi, ib. v. 4607.

† ENSCÉPTREUR (an-sè-ptre), v. a. Donner le sceptre, faire roi. C'est Dieu qui ensceptre et désceptre les rois, RENÉ DE LUSINGE, *Manière de lire l'histoire*, XVII^e siècle.

— ETYM. En i, et sceptre. Enscépteur est le pendant de déscepteur, qui est dans le Dictionnaire.

ENSGNEUR. Ajoutez : || 6^e Enseigner de, avec un infinitif. Vous avez de quoi remercier les dieux de ce que vous enseignez d'être cruel à un qui ne le peut apprendre, MALU. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— Cette construction, plus rare que enseigner à, n'a rien de fautif.

— REM. Enseigner a été dit dans le xvi^e siècle pour indiquer la peine de la marque : Sur paine, les femmes d'estre enseignées d'ung peron en visaige à une joinhe [joue], *Ordonn. contre les vagabonds*, du 8 janvier 1539, dans *Rec. des ordonn. de la principauté de Liège*, publié par M. Polain. Enseigner est ici pris au sens de : imprimer un signe; quant au peron ou peron (voy. ce mot au Dict.), c'était la marque de puissance des hôtels de ville.

† ENSEIGNEUR. — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. Il estoit plus souvent enseigneur qu'auditeur, BIZE, *Vie de Calvin*, p. 43.

† ENSEMBLEMENT (an-san-ble-man), adv. Terme vieilli. En même temps, de la même façon. Je veux bien examiner avec vous le cours de ma vie, et considérer ensemble si mes façons de faire..., LA MOTHE LES VAYER, *Dial. d'Oratius Tubero*, t. I, dial. III.

— HIST. XII^e s. Nabal, en hebreu, ço est fol; e folie est ensiblement od lui, *Rois*, 99. || XVI^e s. Il avoit dedans la gueulle sept langues, et de toutes sept ensiblement parloyt langaiges divers, RAB. v. 34. Et ainsi confessions ensiblement que..., CALVIN, *Instit.* 247. Les allies de Sparte despercher ensiblement une ambassade à Sparte, AMYOT, *Elys.* 44.

— ETYM. Ensemble, et le suffixe ment.

ENSEMENCER. Ajoutez : — REM. On trouve quelquefois ensementer des graines dans. Il prend des spores..., il les ensementer dans du moût... naturellement, en ensementant le penicillium, vous avez ensementé à côté des spores de levure, PASTEUR, dans le *Compte rendu* de M. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 18 déc. 1873, p. 7898, 1^{re} col. La locution n'est pas correcte. On sème des graines dans un champ; mais on ensement le champ avec des graines.

† ENSÈQUE (an-sè-ké), s. f. Terme, dans le département des Landes, par lequel on désigne une certaine maladie des bœufs. Les bœufs et les vaches [dans l'intérieur des Landes] sont pris d'une maladie d'épuisement attribuée à la nature des eaux et que les paysans désignent sous le nom d'ensèque ou séquaye, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 23, 1863.

— ETYM. En i., et sécher.

† ENSILIER (an-si-lé), v. a. Mettre, conserver dans des silos. La pratique de l'ensilage du maïs n'a encore dit que son premier mot... vaut-il mieux ensiler sans hacher menu, ou bien ensiler à l'état brut, en branches? GASPARIAN, *Journ. offic.* 8 janv. 1876, p. 163, 3^e col. Je me propose, l'an prochain, d'ajouter de l'avoine au maïs ensilé, ib. p. 164, 1^{re} col.

† ENSILIEUR (an-si-lé), s. m. Celui qui met et conserve dans des silos. Pour les ensilieurs débutants, le mieux c'est de s'en tenir aux silos en terre, GASPARIAN, *Journ. offic.* 8 janv. 1876, p. 164, 1^{re} col. Au domaine de Burtin, en Sologne, M. Gouffart, le célèbre ensilieur de maïs, le *Nouveliste d'Avranches*, 11 mars 1877.

† ENSILOTAGÉ (an-si-lo-ta-jé), s. m. Synonyme d'ensilage. La rentrée des betteraves est d'ailleurs

fort avancée, ainsi que leur ensilottage en vue du travail d'hiver..., Extr. du *Journ. des fabricants de sucre*, dans *Journ. offic.* 3 nov. 1873, p. 6678, 2^e col.

— REM. Cette forme n'est pas correcte. Silo n'a pas de t; il faut dire ensilage.

† ENSOLEILÉ, EE (an-sô-lé-lé, lée, ll mouillés), adj. Qui reçoit les rayons du soleil. Cheret, le peintre des bois ombreux, des claires ensoleillées, TH. GAUTIER, *Portr. contemporains*, Paris, 1874. Ils s'assirent sur la lisière des bois... la plaine ensoleillée s'étendait à perte de vue, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1876, p. 369.

— ETYM. En i., et soleil.

† ENSOUTANE, EE (an-sou-tané, née), adj. Couvert d'une soutane. Ah! le fin personnage, tonsuré et ensoutané, qui attend sur une banquette de bois le moment d'une audience secrète! BURGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 302.

† ENSOUTER (an-sou-té), v. a. Mettre dans la soute d'un navire. Le fulmi-coton humide est ensouté dans la cale à eau, *Journ. des Débats*, 26 déc. 1875.

† ENSTATITE (an-sa-ti-té), s. f. Terme de minéralogie. Silicate anhydrique de magnésie.

† ENSUAIRER (an-su-ê-ré), v. a. Envelopper dans un suaire.

— ETYM. En i, et suaire. Si on avait davantage le sentiment de la langue, on devrait dire suarer et suareuse; car l'i de renforcement sur la syllabe accentuée se perd, quand cette syllabe n'est plus accentuée; c'est pourquoi l'on dit, avec raison, militaire de militaire. Les fautes de ce genre deviennent, il est vrai, communes; il faudrait pourtant les éviter autant que l'on pourrait.

† ENSUAIRIEUSE (an-su-ê-ré-u-zé), s. f. Femme qui ensuair. Elle s'était faite ensuairieuse, état répugnant, que la nécessité seule décide à accepter et qui consiste à plier les morts, à les ensuairer et à les veiller, de CLERON, *Une vie de Paysan*, dans *Bull. de la Société académ. de Poitiers*, du 4 juin 1873, p. 99.

† ENTACAGE. Ajoutez : — ETYM. En t, et le radical tac, qui est dans taquer.

† ENTAGE (an-ta-jé), s. m. Action de forer un bijou de prix, tout en laissant subsister intactes les marques des poinçons, et de remplacer l'enlèvement par du cuivre ou une autre substance de peu de valeur; c'est une escroquerie, le Temps, 26 oct. 1876, 3^e page, 1^{re} col.

— ETYM. Enter; c'est une sorte d'ente que l'on pratique.

ENTAILLE. Ajoutez : || 6^e Portion d'exploitation d'une forêt. Il venait, lui disait-il, de ces entailles où travaillait d'ordinaire le nommé R... il reçoit du sieur L. R..., qu'il prétend avoir visité dans son entaille, dans le temps où cela était le feu aux Trassillons [département du Loiret], le dementi le plus formel, *Gaz. des Trib.* 5 sept. 1875, p. 858, 3^e col.

† ENTALE (an-ta-lé), s. m. || 1^{er} Ancien nom del'aulne de plume. || 2^e Nom donné plus tard par Linné à des tubes produits par des animaux vivants et fossiles. Les entailles sont les enveloppes calcaires des ditirapés, annélides sédentaires.

— ETYM. Bas-lat. entailum; alou; c'est un mot du langage sapignique.

ENTANSEMENT. Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Mais il leur fust avenu nalement, Quant les secourz quens Guillaume o sa gent; Lors ot au pont un tel entanement, Nul n'i regarde ne frere ne parent, *Foixle de Candie*, p. 27, Reims, 1860.

† ENTENANT (DE) (an-te-nan), loc. prépos. Tout auprès de. Entenant de cette grille était bâtie une espèce de grande salle, *Rac. Lexique*, éd. P. Mesnard.

— ETYM. En t, et tenant.

ENTENDRE. Ajoutez : || 15^e Entendre haut, locution provinciale signifiant avoir l'oreille dure.

— ETYM. Ajoutez : || 6. On a dit : à double entendre, pour : à double entente. On a ordonné aux comédiens italiens de retrancher de leurs pièces tous les mots à double entendre qui sont trop libres, BANGEAU, t. II, p. 101, janv. 1688.

† ENTENEMENT. Ajoutez : — HIST. XV^e s. L'entement et congnoissance d'une remission obtenue par un nommé Yvonnet du Tertre, d'un murtre par lui commis, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 216.

ENTÊTE. Ajoutez : || 4^e Entête que..., ayant dans la tête que... La Mère Angélique de Saint-Jean était entêtée qu'elles ne devaient signer on aucune sorte *Rac. Lexique*, éd. P. Mesnard. Entêtes

systématiquement que leur ancienneté les dispensait de l'observation des ordonnances et des règlements, de MONTAIGN, *Hist. de l'Acad. de peinture* (Mém. attribués à H. Testelin), t. I, p. 149.

ENTHOUSIASME. Ajoutez : || 6^e Au plur. Transports poétiques. Ma dernière saison, oragée de tant d'afflictions qui ont désolé ma Calliope, ressent aussi mes enthousiasmes grandement refroidis, MALH. *Lexique*, (d. L. Lalanne).

† **ENTHOUSIASMEMENT** (an-tou-zi-à-ste-man), *ade.* Néologisme. D'une manière enthousiaste. Lorsque la vie d'un peuple trouve la plus haute expression et son épanouissement dans une monarchie universellement, enthousiasme acceptée, il est temps de parler de la royauté et de ses bienfaits, *Lettres d'Angleterre, dans le Temps*, 16 déc. 1873.

† **ENTODERME** (an-to-dér-m), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Se dit, chez les mollusques, de la peau intérieure. La partie ventrale de l'entoderme, *B. POL.*, *Acad. des sc. Comptes rend.*, t. LXXXI, p. 474.

— *ETYM.* *Ent-*, au dedans, et *derm*, peau.

† **ENTODERMIQUE** (an-to-dér-mi-k), *adj.* Qui a rapport à l'entoderme. Les éléments entodermiques, A. DE KORTNEFF, *Acad. des sc. Comptes rend.*, t. LXXXI, p. 827.

† **ENTOMBER** (an-ton-bé), *v. a.* Néologisme. Mettre dans la tombe. Cette famille [les Chateaubriand], qui avait semé l'or selon sa devise, voyait de sa gentilhommière les riches abbayes qu'elle avait fondées et qui entombaient ses aïeux, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. I, *Sicil nubes...* quasi notes, etc.

† **ENTON** (an-ton), *s. m.* Dans l'Aunis, morceau rapporté à une douvelle pour remédier à un défaut du bois. L'enton se fixe avec des chevilles ou goujons, *Gloss. aunisien*, p. 104.

— *ETYM.* *Ent-*, au sens de fixer dans.

ENTONNOIR. — *HIST.* Ajoutez : *xiv* s. Deux mauvais entonneurs, deux tonnelles à verjus (1328), *Nouv. Rec. des comptes de l'argenterie des rois*, par Douët d'Arq., p. 97.

† **ENTOPÉRIPIRIQUE** (an-to-pé-ri-fi-k'), *adj.* Terme de psychologie employé par Herbert Spencer. Qui a rapport au groupe de sensations causes par la périphérie interne, *NOT.*, *Psychol. anglaise*, p. 194.

— *ETYM.* *Ent-*, en dedans, et *périphérique*.

† **ENTORSE.** *ÉE* (an-tor-sé, sée), *adj.* Terme de chirurgie. Qui a éprouvé une entorse. Pied entorsé.

† **ENTRAISON** (an-tré-zon), *s. f.* Expression usitée parmi les marins pêcheurs des côtes de la Méditerranée, et qui s'applique à la période durant laquelle le poisson se rend de la mer dans les étangs salés ou dans les cours d'eau aboutissant à la mer; cette migration a lieu au printemps. Ne reçoit pas à poissons, dit vivier de la Peyrade, ne reçoit pas l'entraison, *Statist. des pêches marit.*, 1874, p. 115.

— *ETYM.* *Entre*.

† **ENTRAPÈRCEVOIR** (an-tra-pèr-se-voir), *v. a.* Apercevoir à peine, fugitivement. Nous avons eu l'occasion, il y a quelques jours, de faire entrapercevoir une rue de Paris fort vilaine et horriblement fréquentée, la rue Sainte-Marguerite, *Gaz. des Trib.*, 10 mars 1876, p. 243, 2^e col.

† **ENTRAVERSEUR.** Ajoutez : || 2^e S'entramseurer, *v. refl.* Se dit d'un navire qui présente son travers. La frégate s'entramseure devant le monastère, et ses soixante canons rasent presque complètement cet édifice, JUBEN de la GRAYÈRE, les *Phithellènes*, *llec. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1873, p. 785.

† **ENTRE-BÂILLEMENT.** Ajoutez : || 2^e *Hiatus*, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ENTREBÂILLURE** (an-tré-bâ-il-lu-r), *l. moulée*, *s. f.* Etat d'une chose entrebâillée. Par l'entrebâillure du rideau, l'on aperçoit Samson que les Philistins entraînent, BÜNGER, *Salons* de 1861 d. 1868, t. I, p. 210.

† **ENTRE-CENT** (an-tré-san), *s. m.* Droit dû, d'après la coutume de Hainaut, au seigneur haut justicier sur les mines que l'on fouillait dans l'étendue de sa justice.

— *ETYM.* *Lat. inter centum*, entre cent, parce que ce droit appartenait ordinairement du centième denier, MERLIN, *Repert. de jurispr. Entre-cent*.

† **ENTRE-CHÉRIR** (S) (an-tré-ché-ri-r), *v. refl.* Se chérir l'un l'autre. O qu'il fait bon aimer en terre comme l'on aime au ciel, et apprendre à s'entre-chérir en ce monde, comme nous ferons étrennellement en l'autre ! SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, t. 19.

† **ENTRE-CHOQUEMENT.** Ajoutez : || 2^e *Choc*

réiproque de sous qui se heurtent. L'entre-choquement des tierces et des sixtes sur les notes graves de ces instruments [les bassons] donne l'impression d'un cliquetis d'ossements et de têtes de morts, *Journ. offic.*, 21 déc. 1875, p. 10620, 2^e col.

† **ENTRE-CHOQUER.** Ajoutez : || 2^e *F. a.* Choquer des objets l'un contre l'autre. Guerrier, il [le Germain] ne quitte jamais ses armes, et il les entrechoque lorsqu'une grave résolution est prise, *DE LAVERGNE, Réc. des Deux-Mond.*, 1^{er} août 1872, p. 616.

† **ENTRE-CLORE.** Ajoutez : — *HIST.* *xiv* s. Duquel hostel le suppliant trouva l'uis entre-cloz, et n'y avoit personne dedans (1391), *Lett. de remission*, dans *POUGENS, Archéologie franç.*, t. I, p. 175.

† **ENTRE-CONTREDIRE** (S) (an-tré-kon-tré-di-r), *v. refl.* Se contredire l'un l'autre. Tandis que les médecins s'entre-contredisent, les malades meurent, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 273.

† **ENTRE-CONTREFAIRE** (S) (an-tré-kon-tré-fa-r), *v. refl.* Se contrefaire l'un l'autre. [À la récréation dans un couvent de femmes], il fallait se moquer les uns des autres, s'entre-contrefaire, et on appelait cela se déniaiser, LA MÈRE ANGLÉIQUE, dans *SAINTE-BEUVE, Port Royal*, t. I, p. 328, 3^e edit.

† **ENTRE-CORCE** (an-tré-kors), *s. m.* Terme de forestier. Défaut qui résulte ordinairement de la soudure de deux branches entre elles; il n'a d'autre effet que de diminuer la force de la pièce, par suite de la séparation des fibres du tronc et de la branche, *MANQUETTE, Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 205.

† **ENTRECROUPE.** Ajoutez : || 3^e Terme de forestier. Qui est coupé par des clairières. Le peuplement qui renferme des clairières est dit clairiérou ou entrecroupe, G. BAGNERIS, *Manuel de sylvic.*, page 6, Nancy, 1873.

† **ENTRE-CROISEMENT.** Ajoutez : || 2^e Terme de physiologie. Action, état, résultat du croisement de races par unions sexuelles. Si Prichard a raison de dire que cet entre-croisement de caractères [cheveux presque noirs] se observe pas chez les métis de premier sang, *MOQUA, Mém. d'anthrop.*, t. I, p. 537.

† **ENTRE-CUEILLIR** (an-tré-ken-lir, *mouillée*), *v. a.* || 1^{er} Terme de jardinage. Cueillir en plusieurs fois les fruits d'un arbre en tenant compte des degrés différents de maturité. Entre-cueillir les fruits d'un poirier. Il ne faut pas oublier que les poires d'été et d'automne demandant à être entre-cueillies, c'est-à-dire qu'il faut opérer la cueillette en plusieurs fois à quelques jours d'intervalle; sans cette précaution, tous les fruits du même arbre arrivent à maturité presque au même jour, *Journ. offic.*, 40 sept. 1875, p. 7735, 3^e col.

|| 2^e Il se dit aussi de l'arbre lui-même. Entre-cueillir un poirier.

† **ENTRE-DÉFAIRE.** Ajoutez : — *HIST.* *xv* s. On peut dire que l'art et l'expérience de nous entre-défaire, entre-tuer, de ruiner et perdre notre propre espèce semble venir d'aliénation de sens, *CLARET, Sagesse*, t. 53.

† **ENTRE-DEVOIR.** Ajoutez : — *HIST.* *xv* s. De moy, je ne cognois non plus Vennus sans Cupidon, qu'une maternité sans engeance; ce sont choses qui s'entreprennent et s'entredevoient leur essence, *MONT.*, t. III, 285.

† **ENTRE-DIFFÉRER** (an-tré-di-fé-ré), *v. n.* Différer l'un de l'autre.

— *HIST.* *xiv* s. Morphée et albaras [sortes de lèpres] s'entrediffèrent et s'accordent; car ils s'accordent pour ce que... ilz s'entrediffèrent pour ce que..., *LANFRANC*, f. 43, verso.

— *ETYM.* *Entre*, et *différer*.

† **ENTRE-DISPUTER** (S) (an-tré-di-spu-té), *v. refl.* Se disputer quelque chose l'un à l'autre. Il n'avait pas dix-huit ans, que toutes les filles s'entredisputèrent son cœur, *DIDEROT, Bijoux indiscret*, t. II, 20.

† **ENTRÉE.** Ajoutez : || 20^e Nom, dans le langage administratif, de petits tableaux indiquant les objets à discuter dans un conseil municipal ou départemental. || 21^e Terme de turf. Entrées, somme versée par le propriétaire qui engage un cheval pour une course. || 22^e Terme de comptabilité. Table à double entrée, table dans laquelle une signification est donnée aux colonnes verticales, et une aux colonnes horizontales. La table de Pythagore est une table à double entrée, ainsi nommée parce qu'on y peut entrer dans les deux sens.

— *REM.* Joyeuse entrée signifiait aussi, dans l'ancienne Flandre, la charte qui assurait les libertés des habitants. À son avènement, le prince était inauguré solennellement dans chaque province en qualité de duc, comte ou seigneur, et s'engageait par serment à observer lui-même et à

maintenir envers et contre tous les privilèges de la nation; la charte qui consacrait ces obligations et qu'en ne séparait pas du fait de l'avènement était connue sous le nom de joyeuse entrée, DE FAYOT, *Ancien droit belge*, t. I, p. 6. Il est constamment question de joyeuse entrée dans les plaintes et représentations des adversaires de Joseph II; et l'on disait alors violer la joyeuse entrée ou les joyeuses entrées, comme on dit aujourd'hui violer la constitution, la loi fondamentale. (Note communiquée par M. Du Bois, avocat à Gand.)

† **ENTREFFEND** (an-tré-fan), *s. m.* Synonyme de mur de refend. Des bancs de bois, ... formaient tout le mobilier du salon [dans un fort]; mais la muraille d'entreffend, à travers laquelle une étroite porte à un seul battant donnait accès dans la chambre voisine, était ornée d'une façon pittoresque, J. VERNE, *Le Pays des fourrures*, p. 2.

† **ENTRE-FILETS** (an-tré-fi-lé), *s. m.* Terme de journal. Nom donné aux lignes des paragraphes que l'on met entre deux filets, pour les séparer de tout le reste et appeler le regard: || Même au singulier on écrit entre-filets, parce que les lignes dont il s'agit sont entre deux filets. Il y a encore [dans un journal de Paris du 1^{er} mai 1811] un petit entre-filets intitulé : Modes, *Journ. offic.*, 6 avr. 1876, p. 2477, 4^{re} col.

† **ENTRE-FUIR** (S) (an-tré-fuir), *v. refl.* Se fuir l'un l'autre. Les choses du monde sont enfilées d'une sorte qu'en s'entre-fuyant elles se suivent, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ENTRE-GLOSER** (S) (an-tré-glô-zé), *v. refl.* Se gloser, s'interpréter l'un l'autre.

— *HIST.* *xv* s. Il y a plus affaire à interpréter les interprétations qu'à interpréter les choses, et plus de livres sur les livres que sur autre sujet; nous ne faisons que nous entre-gloster, *MONT.*, t. IV, 237.

† **ENTRE-GERGEMENT** (an-tré-gor-ge-man), *s. m.* Action de s'entre-gerger. Toute la population de l'Espagne et de la presqu'île des Balkans n'aurait pas suffi à l'effrayante consommation d'hommes à laquelle se sont livrées les dépêches contradictoires des gouvernements belligérants; nous avons d'abord été émus, comme tout le monde, de ces carnages sans cesse renouvelés; mais à la longue, pourquoi ne pas l'avouer? nous nous sommes blasés sur cet entre-gergement universel, *Journ. des Débats*, 30 août 1876, 1^{re} page, 2^e col.

† **ENTRE-HEUREMENT** (an-tré-heur-te-man), *s. m.* Action de s'entre-heurter.

— *HIST.* *xv* s. *Complumion*, entreheurtement, *ESCALIER, Vocab. latin-franç.*, 401.

† **ENTRE-JETER** (an-tré-jé-té), *v. a.* Jeter de l'un à l'autre.

— *HIST.* *xv* s. Ils s'entrejettent force oïlades, *AMYOT, Sylla*, 72.

† **ENTREMAIL** (an-tré-mal, *l. mouillée*), *s. m.* Au plur. Entremails. Le même que l'entremaillette (voy. ce mot au Dictionnaire), *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 415.

† **ENTRE-MANGÈRE.** Ajoutez : — *REM.* On trouve aussi entre-mangement. La loi de nature que la société ait le mieux conservée, c'est l'entre-mangement; seulement elle en a adouci les formes, E. GÉRÉZ, *Mélanges et pensées*, 1866, p. 374.

† **ENTRE-PARLEUR** (an-tré-par-leur), *s. m.* S'est dit pour personnage en langage dramatique. Un tète d'une tragédie de Boissier, la vraie Didon ou la Didon chaste, imprimée en 1643, chez Toussaint Quinet, on lit : Entre-parleurs, Hyarbas, roi de Gétulie, etc.

† **ENTRE-PICOTER** (S) (an-tré-pi-ko-té), *v. refl.* Se picoter réciproquement, se harceler l'un l'autre.

— *HIST.* *xv* s. Là-dessus vous estant mis à vous entrepicoter, chacun essayant de mettre en avant ce qu'il estimait le plus valoir en soy et le moins en autrui, *SULLY, Mém.*, t. I, ch. 2.

† **ENTRE-PORTER** (S). Ajoutez : || 2^e Se porter, se pousser l'un l'autre à. Il leur est nécessaire de s'allier les uns aux autres par une sainte et sacrée amitié; car par le moyen d'elle ils s'animent, ils s'aident, ils s'entre-portent au bien, ST FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, t. I, 19.

† **ENTREPOUSAGE** (an-tré-pô-zà-jé), *s. m.* Action d'entreposer, de mettre en entrepôt. L'acte du parlement de 1803 n'autorisait l'entreposage que des produits les plus importants des Indes occidentales, dans les docks de ce nom... *Journ. offic.*, 7 sept. 1875, p. 7610, 1^{re} col.

† **ENTRE-POUSSÉ.** *ÉE* (an-tré-pou-sé, sée), *part.* passé d'entre-pousser. Déjà ses hots-entre-poussés Roulent cent monceaux empressés De perles ondoyantes, *RAC.* *Lexique*, éd. P. Mesnard.

† **ENTRE-PRÊTER**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Telz exorcistes [armées] sont désormais duns recloppes que s'entreprendent et s'entrepreneurz noz particuliers citoyens à nos despens, AMYOT, *Calon d'Étiage*, 41.

† **ENTRE-PRÊTE**. *Ajoutez* : || Je n'entre pas là-dessus, ce sont des raisons, des considérations qui ne me touchent pas.

† **ENTRE-RAIL** (an-tre-râ-l), s. m. Espace entre les rails d'un chemin de fer. Toute l'étendue des passages à niveau sera pavée; et le pavage sera entretenu tant dans chaque entre-rail que dans la zone de un mètre de largeur formant accotement extérieur au rail, *Décret* 14 juin 1874, *Bull. des lois*, XI^e série, n° 231, p. 567.

† **ENTRE-RÉGALER** (S') (an-tre-ré-ga-lé), v. *réfl.* Se régaler l'un l'autre. Comme, dans des semblables rencontres, les grands princes s'entre-régalaient... les Aventures de M. d'Assoucy, t. 1, p. 259, 2 vol. Paris, 1677.

† **ENTRE-REPROCHER** (S') (an-tre-re-pro-cher), v. a. Se reprocher l'un à l'autre certaines choses.

— HIST. XVI^e s. Que, pour telle separation d'amitié, convenable après manifeste et s'entre-reprocher les choses secrètes qu'on s'est au paravant communiquéés, cela, à mon avis, ne se fait point qu'entre personnes misérables et déplorées, *Arrest mémorable du parlement de Tholose, contenant une histoire prodigieuse d'un supposé marty*, Paris, 1572, p. 11.

† **ENTRE-SOLIER** (an-tre-so-lé), v. a. Terme de bâtiment. Pratiquer des entre-sols dans les étages hauts de plafond.

† **ENTRE-SUITE** (an-tre-sui-té), s. f. Qualité de ce qui s'entre-suit. Afin que le tout fût plus utile et agréable, jo l'ai revu, et y ai mis quelque sorte d'entre-suite, ajoutant plusieurs avis et enseignements propres à mon intention, ST. FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote*, Préface, 1641. L'ordre et l'entre-suite des choses, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ENTRE-SUPPORTER** (S') (an-tre-su-por-té), v. *réfl.* Se donner un support mutuel. C'est ainsi que le spirituel et le temporel s'entre-soutiennent et s'entraident mutuellement, v. GARASSE, *Mém. publiés par Ch. Nisard*, Paris, 1864, p. 271.

† **ENTRETOISE**. *Ajoutez* : Entretoises, sommiers, colonnes, soliveaux, corn. *Illus.* III, 4, || 2 Dans les locomotives, virole de bronze placée entre la balance et le levier de la soupape; elle met le mécanicien dans l'impossibilité d'obtenir un surcroît de pression au delà du timbre fixé par les ingénieurs du contrôle.

— HIST. XIV^e s. Au charpentier pour rapparer l'ozelerie, et mettre entretoises (1436), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. I, 2^e part, p. 749.

† **ENTRÉTOCFFER** (S') (an-tré-to-cf-fé), v. *réfl.* S'écouffier l'un l'autre, être écouffés l'un par l'autre. Le jour est proché où les livres, à force de foinsonner et de pulluler, s'entr'écouffent les uns les autres, *Journ. offic.* 1^{er} sept. 1875, p. 7430, 3^e col.

† **ENTRE-TRAVER** (an-tre-tra-v'), s. f. Ensemble des poutrelles qui s'appuient sur les poutres maîtresses. L'entrepreneur des démolitions a fait enlever avec le plus grand soin ce plafond et le plancher placé au-dessus, et l'on a alors reconnu que l'entre-traverse tout entière, c'est-à-dire les poutrelles qui s'appuient sur les poutres maîtresses, était formée d'autant de morceaux de bois pareils... *Journ. offic.* 4 sept. 1875, p. 7629, 1^{re} col.

† **ENTRE-TROMPER**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Pendant que ces autres forçats, pour toute consolation, s'amuseront de s'entre-tromper de bayes, et donner la moque l'un à l'autre, PASQUIER, *Pour parler de la loy*.

† **ENTRE-VENDRE** (S'). *Ajoutez* : || 2^e Se vendre une chose l'un à l'autre.

— HIST. XVI^e s. Là les causeurs les causes s'entre-vendent, CL. MAROT, *Œuvr.* t. 1, p. 202.

† **ENTRE-VENIR** (an-tre-ve-nir), v. n. Ancien synonyme d'intervenir. La felicité lui est domestique [au sage]; il ne se peut faire que quelquefois il n'entrevenne quelque chose; mais ce n'est qu'une égaration, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ENTREVIOIR**. *Ajoutez* : || 5^e Entrevoir, suivi d'un infinitif comme avec voir. Que me veulent ces deux ombres Qu'à travers le faux jour de ces demeures sombres J'entrevois s'avancer vers moi, CORN. *Psyché*, v. 4. || Emploi excellent; car il exprime une nuance significative qu'on n'aurait pas avec le simple voir.

† **ENTR'OEIL**. *Ajoutez* : — REM. On trouve en-

core ce mot dans Caseneuve (1691) et dans Ménage avec la remarque qu'il n'est plus en usage. Il n'y a pas de raison pour ne pas le reprendre; car il est utile et bon.

— HIST. XIII^e s. Sorcius [sorcille] bien fais et large entree, *Perceval le Gallois*, v. 3011.

† **ENTHOPE** (an-tro-pé), s. f. Terme de thermodynamique. Quantité dont la valeur dépend, pour chaque corps, de l'état actuel de ce corps, et qui reste constante lorsque le corps passe par une série de transformations pendant lesquelles il ne reçoit ni ne perd de chaleur; elle représente la valeur de l'intégrale du rapport de l'accroissement infinitésimal du pot de la quantité de chaleur communiquée à un corps, à la température absolue de ce corps; cette expression est toujours intégrable.

— ETYM. *Ενθωπη*, retour, de *ἐν*, en, et *θῆω*, tourner.

† **ENTURE**. *Ajoutez* : || 5^e Terme de charpente. Assemblage par lequel on réunit deux pièces de bois bout à bout : enture par enture, à mi-bois; enture à queue d'aronde. || 6^e Petite pièce de bois par laquelle un armurier remplace une partie gâtée dans le bois d'une arme portative.

† **ENVAIONNER** (an-va-gon-ner), v. a. Mettre en vagon. La gare de Pantin, grâce à son quel dispose pour l'embarquement des bestiaux, offre des commodités particulières pour envaionner l'artillerie, *Paris-Journal*, 19 juill. 1870.

† **ENVASER**. *Ajoutez* : || S'envaser : || S'envaser, se cachier dans la vase, en parlant de certains animaux. Les indigènes croient que ce poisson [le bolli, fleuve Orange, Afrique] s'envase à la manière des tortues, et qu'il attend ainsi que les excavations du sol dans lesquelles il se tient pendant la sécheresse soient inondées de nouveau, *CERVAIS, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIII, p. 1054.

† **ENVELOPPE**. *Ajoutez* : || 6^e En géométrie, enveloppe, lieu géométrique des points de rencontre, ou des courbes d'intersection, d'une série de courbes ou de surfaces infiniment voisines se suivant d'après une loi déterminée; ces courbes ou ces surfaces sont dites les enveloppées. L'enveloppe est tangente à toutes les enveloppées.

† **ENVELOPEMENT**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. *Involverement, enveloppement, ESCALLIER, Vocab. latin-franc*, 1525.

† **ENVELOPPER**. || 7^e Y. n. *Ajoutez* : || On dit aussi, en termes de chasse, activement : envelopper un défaut.

† **ENVELOPEUR**. *Ajoutez* : Il est vrai qu'il [La Fontaine] en fait quelques-uns [contes] où il y a des endroits un peu trop gaillards; et, quelque admirable enveloppeur qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués, *PURETIERE, Faictus*, t. II, p. 495 (Lettre de Bussy-Rabutin à Puretierre, 4 mai 1686).

† **ENVERGER**. *Ajoutez* : Ils envergent les voiles et les hissent au haut de ces grands mâts après qu'elles sont cousues, afin de voir si elles sont bien taillées et si elles jouent bien au vent, *Corresp. de Colbert*, t. III, 2, p. 342 (Loy. de Seignelay en Angleterre).

† **ENVERRAGE** (an-ve-ra-jé), s. m. || 1^{er} Terme de verrerie. Action d'enverrer, c'est-à-dire de mettre dans un vase neuf une petite quantité de verre en fusion, pour enlever la crasse ou la poussière du vase. || 2^e Portion de cristal qui reste dans les creusets. Une portion [du cristal fondu] reste adhérente aux creusets, dont elle constitue ce qu'on appelle l'enverrage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. VI, p. 669. [Perles par] enverrage et rupture de creusets, battitures de cannes, fil, céramiques, tirage, bris et déchet de groisils, *ib.* p. 587.

† **ENVY**. — ETYM. *Αἰδω*, *ἔμφο*, *ἔμφο*, invitation, défi, *envair*, *cavir*, renvier, prouve que c'est le lat. *invitare* qui est le radical (voy. *ENVY*, *RENVIER*). Ce rapprochement avec le provençal écarte l'étymologie de Génin, qui voyait dans *envy* une extension du sens de la locution à l'envi. Quant à l'argument tiré de l'exemple d'Amyot en faveur de à l'envi : *envy* entre elles, s'expliquant par une métaphore tirée du terme de jeu, il n'est pas un obstacle à recevoir l'étymologie indiquée par le provençal.

† **ENVIDER**. *Ajoutez* : Quand le lin est filé, les jeunes filles l'envident en échévottes de 274 mètres, de COLLEVILLE, *Journ. des Economistes*, fév. 1873, p. 276.

† **ENVIDEUR** (an-vi-deur), s. m. Ouvrier qui envide, qui tourne le flautour du fuseau. Un envideur surveillant, *Journ. offic.* 18 avril 1876, p. 2788, 2^e col.

† **ENVIRON**. — ETYM. *Ajoutez* : On dit dans la Maïe : il est environ faire telle chose, c'est-à-dire : il y est occupé. *Avez-vous diné? Non, je suis environ.*

† **ENVIRONNER**. *Ajoutez* : || 4^e Environner quelqu'un, s'emparer de quelqu'un. Je fus surpris de voir Mme la Dauphine, avec qui je n'avais aucune intimité, m'environner, me recongeler en riant avec cinq ou six dames de sa cour, ST-SIM. t. IX, p. 274, éd. Chénuel. || 5^e Faire le tour. On voulait lui bailler autant de terre qu'en labourant il en pourrait environner en un jour, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ENVISAGEMENT**. *Ajoutez* : || 1^{er} eut des personnes à qui leur dureté et l'envasement de leurs espérances firent dire qu'il [Louis XIII] était trop long à mourir, M^{me} DE MOTTEVILLE, *Mém.* 1^{re} partie, p. 44.

† **ENVOI**. *Ajoutez* : — REM. J. J. Rousseau a dit d'envoi de, au sens de envoyé par; j'ai reçu, monnaie, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 16 du mois dernier, celle que vous avez eu la bonté de me faire parvenir d'envoi de M. de T..., *Lett. à M. de Saint-Germain*, 19 avril 1770. Cette forme est peu française.

— HIST. XVI^e s. Eissi er pere à totes gens, Eissi chascun a un feiz fassent ses dons et ses envez, BENOIT, *Chronique*, t. III, p. 385, v. 42034.

† **ENVOIE** (an-vo-lé), s. f. Néologisme. Action de s'envoyer plusieurs ensemble. Une prose où des vers entiers prennent leur envolée tout à coup, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 14 juin 1875, p. 4283, 3^e col.

† **ENVOIEMENT** (an-vo-le-man), s. m. Néologisme. Action de s'envoyer. Surpris par ce brusque passage de l'obscurité du panier à la lumière du jour, [les pigeons] restent indécis pendant quelques secondes; puis, tout à coup, c'est un envoiement immense, unanime, *Journ. offic.* 23 oct. 1874, p. 7484, 1^{re} col.

† **ENVOIER**. *Ajoutez* : — REM. Au commencement du XVII^e s. on pouvait encore séparer de *roler* la particule *en*. La justice et la paix au ciel s'en sont volées, RÉGNIER, Ep. 1. El même, Malherbe ne voulait pas qu'on dit : S'est envolé, mais : S'en est envolé, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ENVOIEMENT**, EE (an-vo-lu-mé, mée), adj. An-cien terme de marine, qui se disait, par opposition à frégate, d'un vaisseau ayant de grandes œuvres mortes. Un vaisseau qui a moins d'œuvres mortes et qui présente plus de voile au vent en est beaucoup plus vite, outre que, quand il est envolé, il est beaucoup plus pesant, et cette pesanteur le retarde considérablement, *Corresp. de Colbert*, t. III, 2, p. 327.

† **ENVOYAGE** (an-vo-ia-jé), s. m. Terme d'exploitation houillère. Synonyme d'accrochage. On écrit de Piéton au *Journal de Charleville* : ... il y avait 36 mètres de corde enroulée sur la cuve et sur la cage; le sauvetage était des plus difficiles, car la cage était arrêtée entre deux envoiyages, *Journ. offic.* 18 mai 1878, p. 3176, 3^e col.

† **ENVOYER**. — REM. *Ajoutez* : || 4. Despreux a été avec Gourville voir Monsieur le Prince; Monsieur le Prince lui envoyait voir son armée, SEV. 2 nov. 1673. Cette forme est évidemment incorrecte; il faut l'envoyavoir.

† **ÉOLIDE** (é-ol-i-dé), s. f. Sorte de mollusque. 1 y a pourtant des mollusques sans coquille, par exemple les doris et les colides, délicieuses créatures du monde de la mer; la doris et l'éolide, pendant la période embryonnaire, ont une coquille, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 605.

† **ÉOPIHYTON** (é-o-pi-ton), s. m. Terme de paléontologie. Plante qu'on trouve dans le terrain cambrien, le plus ancien de tous, *Rev. hortie.* 18 fév. 1876, p. 66.

— ETYM. *Εως*, aurore, et *εὐρύς*, plante. || 2^e *ROSINE* (é-o-zin'), s. f. Substance colorée introduite par M. E. Fischer dans l'étude des tissus organiques pour colorer les préparations microscopiques, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 1112.

† **ÉPAILLAGE**. *Ajoutez* : || 2^e Action de débarrasser le drap de toutes les matières végétales, sans que la matière animale perde aucune de ses qualités essentielles; il est synonyme d'épincetage. La diminution dans les poids et les déchets qui ne sont propres qu'à refondre, résultant du triage, des recuits, du décapage et de l'épailage, sont évalués en moyenne à 12 p. 100, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. 1, p. 512. Que le bre-

vet est valable, parce qu'il est pris pour l'obtention d'un nouveau résultat industriel, l'épauillage chimique des tissus en pièces... *Gaz. des Trib.* 26 mars 1875, p. 297, 1^{re} col.

† **ÉPAILLER.** *Ajoutez :* || 2° Purger le drap de toutes matières végétales.

† **ÉPALEMENT.** *Ajoutez :* — REM. L'emploi du mot également en langage administratif est bien antérieur à la loi belge citée dans l'article. Les lois et règlements donnant aux préposés le droit de vérification, les instructions de la régie ont déterminé le mode d'épaulement à employer; l'épaulement d'une chaudière ou alambic a pour objet d'en mesurer la capacité; on pourrait le faire de trois manières, par l'empotement, par le dépotement et par le puzage, *Manuel des poids et mesures*, Paris, 1813, p. 519.

— HIST. XIV^e s. Suivant l'épaulement qui en a été aujourd'hui à la gauge de ce pays, *Nour. Court. gen. t. 1, p. 310, col. 4.*

† **ÉPALEER.** *Ajoutez :* — HIST. XIII^e s. Du hoestel faire epaaler au moelin (1262), *POUGENS, Archéol. franc. t. 1, p. 178, || XIV^e s.* Et auront le droit... d'epaaler et de justifier lesdites machines, toutes fois et quantes il cas s'y offerront (1314), *ib. ib.*

— ETYM. D'après la forme du mot telle que la donne l'historique, il semble venir du lat. *e*, hors, et *patella*, sorte de vase (voy. *PALETTE*, n° 3) : jager en transvasant.

† **ÉPANCHOIR.** *Ajoutez :* Lorsqu'il [le bassin de Saint-Ferréol] est plein, ses eaux s'épanchent en cascades; mais, dans les temps de sécheresse, ses épanchoirs n'en versent plus, et alors c'est du fond du réservoir qu'on les tire, *MARMOUILLÉ, Mem. VII. La Compagnie [du canal de Briare] a multiplié les épanchoirs et déversoirs, les ports de chargement et de déchargement, GRANGEZ, Voies navigables de la France, 1855, p. 118.*

† **ÉPARCHIE.** *Ajoutez :* || 2° Ancienne division territoriale qui s'est conservée en certaines contrées jusqu'à nos jours. L'éparchie correspond en Russie au diocèse, et en Grèce à l'arrondissement.

† **ÉPARGANT.** *Ajoutez :* || 2° S. m. Celui qui épargne, fait des économies. Il est permis d'espérer que, dans dix ans, plus d'un million de livres [de caisse d'épargne scolaire] ainsi distribués auront pu recueillir à l'armée des épargnants un million d'ouvriers adués, *Journ. des Débats*, 14 nov. 1876, 2^e page, 1^{re} col.

† **ÉPARS** (é-par), s. m. Pièce de bois transversale qui sert à maintenir l'écartement de deux autres pièces plus longues. Dans les charrettes, les chariots, les camions, les tombereaux, les brouettes, les épars supportent les planches du fond, en même temps qu'ils maintiennent les brancards, les limous ou les bras. Dans une chèvre, les épars maintiennent l'écartement des hanches. Dans les civières, les épars maintiennent l'écartement des bras.

— ETYM. Le même que *espar*.

† **ÉPARSER** (é-par-sé), v. a. Rendre épars. Cette grande blonde... renverse sa tête arrière pour éparsir sa chevelure sur ses reins cambrés, ... *BAGERA, Salons de 1864* (d'après t. II, p. 62).

— HIST. XIII^e s. Il se misent à fuir sans plus attendre, et s'esparsent li uns çà et li autres là, *H. DE VALENCIENNES, IX.*

— ETYM. L'ancienne forme régulière est *esparde*, du lat. *spargere* (voy. *ÉPARS* à). *Esparde* de l'historique est non le présent, mais le prétérit d'*esparde*, *esparsurant*. Accepta-t-on le néologisme *esparser*, puisqu'il n'est pas possible de faire rentrer *esparde* dans l'usage?

† **ÉPARTEUR.** *Ajoutez :* — HIST. XIV^e s. Lesquels compaignons so mistrent et espartient en plusieurs lieux, pour danser et esbatre en ladite feste (1387), *POUGENS, Archéol. franc. t. 1, p. 179.*

† **ÉPATEMENT.** *Ajoutez :* || 3° Filaments en forme de patte. Les spores germent en émettant des filaments qui, dès qu'ils rencontrent les globules verts des protococcus, s'y fixent à la manière de tout parasite végétal au moyen de suçoirs ou d'épatelements spéciaux, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 23 mars 1872, p. 2066, 3^e col.

† **ÉPAULARD.** — ETYM. *Ajoutez :* On a dit que c'était une corruption de *poisson ou lard*; M. Roulin pense que c'est *epuis-lard, spissum iardum*, parce qu'on peut détacher ce lard, comme celui de la baleine, pour en faire de l'huile.

† **ÉPAULE.** *Ajoutez :* || 2° Terme de tissander, en Belgique. Synonyme de canette, c'est-à-dire petit tuyau de bois ou de roseau qu'on charge de fil pour faire la trame d'une étoffe. En Belgique, il n'y a pas d'ouvriers en ateliers; tout le travail se

fait dans les chaumières; le mari tisse la toile; la femme fait ce qu'on appelle les épaules, les canettes; elle bobine le fil, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet. t. V, p. 322.*

— REM. 1. Outre : pousser le temps à l'épaupe, qui est dans le Dictionnaire, on dit aussi : pousser le temps par l'épaupe, avec l'épaupe. Elle [la reine Elisabeth d'Angleterre] poussait le temps avec l'épaupe, *LA RISE, Hist. des princes de la maison de Navarre, IV^e part. p. 426.* Ecrivez-moi souvent; vos lettres me donnent cours, comme on dit dans ce pays-ci, *Acad. Lett. 26, à Viaty, || 2.* Cette locution a aussi le sens de : hâter dans son impatience la marche du temps. Voici un temps, ma chère enfant, où je n'entends plus rien : quand il me déplaît, comme à présent, et que j'en désire un meilleur, et que je l'espère, je le pousse à l'épaupe comme vous; et puis, quand je pense à ce que je pousse, et à ce quel m'en coûte quand il passe, et sur quoi cela roule, et où cela me pousse moi-même, je n'en puis plus, et je n'ose plus rien pousser, *scv. 28 mars 1689.* || Dans le même sens que Mme de Sévigné, Beaumarchais a dit pousser de l'épaupe : « Souvent aux pièces qui m'attachent le plus, je me surprends à pousser de l'épaupe, à dire tout bas avec humeur : Eh ! va donc, musique; pourquoi toujours répéter ? n'est-ce pas assez lente ? » *Lettre sur la critique du Barbier de Séville.*

† **ÉPAULÉE.** *Ajoutez :* || 4° Charge qu'on porte sur l'épaupe. Il est revenu du bois avec une bonne épaulée, *DELBOUTTE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 142.

† **ÉPAULER.** — HIST. XIII^e s. *Ajoutez :* Et s'il i aucun qui cheval ait tués Qu'il n'ait sur quoi monter, ou cheval espaulés, *Brin de la Montaigne, v. 2614, éd. P. Meyer, Paris, 1875.*

† **ÉPAULETIER.** *Ajoutez :* || Il se dit aussi d'officiers qui veulent trop militariser le régime d'une institution.

† **ÉPAULU.** *Ajoutez :* — HIST. XII^e s. Alax fu gros et quarrez De piz, de braz et de romez : Molt par iert biaz et espalluz, *BEAUFORT, Rom. de Troie, v. 5161.*

† **ÉPAVE.** — ETYM. *Ajoutez :* La similitude de son terme *épave* et *Pave* avait suffi pour donner lieu à une pratique superstitieuse que Guy Coquille expose ainsi : Ce mot a donné occasion à aucuns chrétiens de facile créance de s'adresser par prière à saint Antoine de Padoue de l'ordre de Saint-François pour recouvrer les choses égarées, parce que en ancien langage italien on appelle *Pava* ce qu'aujourd'hui on appelle *Padoia*, en laquelle ville repose et est grandement vénéré le corps de saint Antoine dit de *Padoue* ou de *Pade*, que d'ancienneté on appelloit saint Antoine de *Pave*, *INSTR. au droit françois, p. 14, éd. 1666* de ses auteurs.

† **ÉPÉE.** *Ajoutez :* — REM. Voici le nom et la définition de différentes sortes d'épées. || L'épée des monuments grecs affecte la forme d'une feuille de sauge; elle a deux tranchants; la pointe en est saignée; || L'épée romaine a une lame courte et droite; elle est à deux tranchants; la pointe en est à deux biseaux, dont l'angle est plus ou moins ouvert. || Grande épée d'armes, arme des XII^e et XIII^e siècles; lame lourde, sans évidemment. || Épée fourrée ou à deux mains, grande et lourde épée, à deux tranchants, agissant surtout de taille, à longue poignée pour être maniée à deux mains. || Épée bâtarde, épée dont la lame était large et plus courte que celle de l'épée ordinaire des hommes d'armes. || Épées jumelles, épées symétriques, disposées de manière à pouvoir être placées deux à la fois dans le même fourreau. || L'épée moderne est une arme aiguë et longue, caractérisée par la forme symétrique de la lame; elle n'a pas de dos comme en ont les armes d'estoc et de taille; elle n'a pas de tranchant, ou en a deux ou trois.

† **ÉPÉNYSTE** (é-pa-ni-sté), s. m. Terme d'antiquité chrétienne. Vêtement utilisé surtout chez les moines.

— ETYM. *Ἐπένυςτος*, vêtement de dessus, de *ἐπένδυω*, vêtir par dessus, de *ἐπί*, sur, et *ένδυω*, vêtir, de *έν*, en, et *ένδυω*, entrer.

† **ÉPÉRDUMENT.** *Ajoutez :* || 2° Crier épérdument, crier de toutes ses forces. L'on n'entendait presque rien à l'intérieur de la salle, à moins que l'orateur ne criât épérdument, *Monit. univ.* 13 nov. 1868, p. 1171, 5^e col.

† **ÉPERON.** *Ajoutez :* || 13° La veine de l'éperon, veine qui est voisine du lieu où l'éperon pique d'ordinaire. Le barbe avait probablement été malade; car plusieurs épingles entourées d'un nou-

de crin, et fixées, soit au cou de Scham, soit sur le trajet de la veine de l'éperon [les Anglais la saignent quelquefois, témoignant que le barbe avait dû perdre beaucoup de sang, s. euz, *Godolphin Arabian*, ch. vi. || Diction normand : Il faut le saigner à la veine de l'éperon, se dit en parlant de quelqu'un qu'on soupçonne de faire le malade. || 14° Terme de chirurgie. Éperon, saillie résultant, dans l'anus naturel, de l'adossement des deux portions de l'intestin accolées l'une à l'autre derrière l'ouverture fistuleuse. Môme sur les anus contre nature dépourvus d'éperons, *VELPEAU, Paris, 1836.*

† **ÉPEUILLAGE** (é-peu-lla'), *ll* mouillées), s. m. Terme de fabricant de drap. Synonyme d'épauillage (voy. *ÉPAILLAGE*, n° 2, au Supplément). Un procédé chimique d'épauillage des draps... la description jointe à un brevet d'invention pour l'épauillage chimique du drap en pièces, *Gaz. des Trib.* 17 avril 1874, p. 369, 2^e col.

— ETYM. *Ἐπειω*, pour *ἐπειω*, préfixe, et l'anc. franç. *peul*, brin, paille, du lat. *pilus*, poil.

† **ÉPIHÉRIE** (é-fé-rié), s. f. Terme d'antiquité grecque. Ecole où les jeunes gens recevaient l'éducation. L'ouvrage de M. Albert Dumont intitulé : *Essai sur l'épéhérie attique*; recueil formé pour la première fois de toutes les inscriptions relatives à cette école de la jeunesse athénienne, *F. DELAUNAY, Journ. offic.* 16 nov. 1875, p. 9376, 3^e col.

— ETYM. *Ἐπιήρη*, de *ἐπι* et *ήρη* (voy. *ÉPIHÉRIE*).
† **ÉPIHÉRIQUE** (é-fé-ri-que), *adj.* Terme d'antiquité grecque. Qui a rapport à l'épéhérie. Le recueil d'inscriptions épéhériques formé par M. Wescher, *RENAUD, Saint-Paul, VII.*

† **ÉPI.** *Ajoutez :* || 3° Couronnement de métal, de plomb, de faïence, de terre cuite; c'était une poterie plus ou moins ornée qui surmontait les extrémités de la ligne supérieure d'un toit.

† **ÉPIANGIOTIQUE** (é-pi-an-ji-o-ti-que), *adj.* Terme de botanique. Corps épiangiotiques, nom donné à cette partie des rayons médullaires qui ne se dissout pas dans l'acide sulfurique concentré, par opposition au reste de ces rayons qui s'y dissout à la façon de la cellulose, *FREMY, Acad. des sc. Comptes rend.* 1. LXVII, p. 416.

— ETYM. *Ἐπί*, sur, et *ἀγγίον*, vaisseau.
† **ÉPIATION.** *Ajoutez :* L'épiation des seigles se fait régulièrement, la paille est forte et haute, *Journ. offic.* 27 avril 1874, p. 2968, 4^e col.

† **ÉPIRATE** (é-pi-ra-té), s. m. Nom, à Athènes, des soldats qui faisaient le service à bord des navires de guerre.

— ETYM. *Ἐπιράτης*, de *ἐπι* et *ῥάτις*, entrer dans, monter sur, de *ἐπί*, sur, et *ῥάτις*, aller.

† **ÉPICE.** *Ajoutez :* || 4° Arbre aux quatre épices, le *ravensara aromatica*, Sonner, *BAILLOIS, Dict. de botan.* p. 248.

† **ÉPICER.** || 2° *Ajoutez :* Lorsqu'il s'agit de juger de leurs contestations, ils les épicient à leur caprice et d'une manière toute exorbitante, *Arrêt du Conseil*, 5 oct. 1717, p. 171.

† **ÉPICHORIAL.** *ALE* (é-pi-co-ri-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'épichorion. Membrane épichorale.

† **ÉPIDÉMOLOGIQUE** (é-pi-dé-mo-lo-ji-que), *adj.* Qui a rapport à l'épidémiologie, aux épidémies. Un mémoire de cet homme de l'art [le chirurgien major Colvill, Anglais], lequel n'est pas moins intéressant au point de vue topographique qu'au point de vue de la maladie objet de sa visite [la peste], a été récemment communiqué à la Société épidémiologique de Londres, *Journ. offic.* 48 juin 1876, p. 4293, 2^e col.

† **ÉPIDERMÉ.** *Ajoutez :* || 2° Terme de beaux-arts. Se dit d'un tableau qui s'écaïlle. Ce qui a dû vraisemblablement égarer le jugement des savants administrateurs préposés à la classification des tableaux du Musée, c'est que certaines parties [la tête de l'ange, par exemple] ont été très-épidermées, *Opinion nation.* 3 août 1875, 2^e page, 6^e col.

† **ÉPIEU.** *Ajoutez :* || 2° Au moyen âge, arme à hamppe, dont le fer large et épais avait la forme d'une feuille de sauge; la douille portait une barre de fer transversale, nommée la croix, qui lui était réunie par une chaînette.

† 2. **ÉPIGONE.** *Ajoutez :* || 2° Fig. Ceux qui forment la seconde génération dans un parti, dans une opinion, etc. Il faut se garder de confondre Toqueville avec les doctrinaires et surtout avec les épigones du doctrinarisme. Les conservateurs de notre temps, *SCHERER, le Temps*, 17 août 1876, 3^e page, 4^e col.

† **ÉPIGRAMME.** || 4° *Ajoutez :* François 1^{er} était à

table, quand on lui présenta une épigramme qui lui plut fort, et, en mangeant, il disait sans cesse : Ah ! la bonne épigramme ! Un bon gentilhomme qui out cela dit après au maître d'hôtel : Est-ce quelque viande nouvelle ? Hé ! je vous en prie, faites-nous en goûter, TALLEMANT DES REAUX, *Hist.*, t. vi, p. 148, éd. 1835. Cette historiette est empruntée à BOUCHET, *Séries*, III, 35.

† **EPILOGUE** (é-pi-lo-ga-j'), s. m. Néologisme. Action d'épiloguer, de chercher à redire. La discussion, la délimitation, l'épluchage et l'épilogue sont devenus, surtout en ce temps-ci, de véritables maladies, G. SAND, *Hist. de ma vie*, 5^e part. ch. v.

EPILOGUE. Ajoutez : || 2^e Esprit d'épilogue, disposition à épiloguer, à trouver à redire. Ce qui n'est point change, c'est la défiance de la gauche, son opposition systématique, son esprit d'épilogue et de chicane, le *Peuple français*, 13 avril 1870. || Cet emploi fort douteux d'épilogue a pourtant une raison dans le verbe épiloguer.

EPILOGUER. Ajoutez : || 4^e Récapituler, remémorer (emploi inusité). J'avais des Phylis à la tête ; j'épiais les occasions ; j'épiloquais mes passions, *concr.* *Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

† **EPILOIR** (é-pi-loir), s. m. Petit instrument servant à épiler ; on en trouve parmi les objets préhistoriques, *le Temps*, 25 août 1874, 3^e page, 1^{re} col.

† **EPIMÉLÈTE** (ép-i-mé-lè-t'), s. m. Nom, sous les Ptolémées, en Egypte, d'intendants des finances.

— ETYM. Ἐπιμελής, celui qui a soin de, qui surveille, de ἐρί, sur, et μέλος, prendre soin.

† 2. **EPINAGE** (é-pi-na-j'), s. m. Epines qu'on lie autour d'un jeune arbre pour le protéger dans sa première croissance.

EPINARD. Ajoutez : || 3^e Epinard de muraille, un des noms vulgaires de la pariétaire, *ouv.* l'Algérie, 1876, p. 101. || 4^e Un des noms de l'épinoche, poisson.

ETYM. Ajoutez : || M. Devie, *Dict. étym.*, donne à *épinard* une tout autre origine, que *épine*. Suivant lui, le mot est arabe-persian, *isfandâq*, *isfandâq*, *aspanth* : toutes les langues romanes n'ont pu s'entendre, le mot n'existant pas en latin, pour dénommer l'épinard d'après un de ses caractères qui n'a rien de frappant, à savoir deux ou quatre petites pointes épineuses placées à la surface du calice ; mais il leur a été facile de s'entendre pour donner à cette plante des noms dérivés de celui qu'elle porte en son pays natal ; car cette plante, jadis inconnue en Europe, croît spontanément en Perse. L'argumentation de M. Devie paraît certaine ; et il n'est guère possible de tirer le portugais *espinafre* de *epinaka*, *épine*. Mais il est visible aussi que, dès que ce mot s'est introduit en français, la langue l'a aussitôt confondu avec les dérivés d'*épine* ; témoin *epinar*, qui est le nom du hérisson dans le *Renard*.

EPINE. Ajoutez : || 8^e Terme de savonnerie. Robinet situé à la partie inférieure de la cuve, r. *poiré*, *Notions de chimie*, p. 294, Paris, 1869.

† **ÉPIPLAGE** (é-pi-pla-j'), s. m. || 1^{er} Action d'enlever avec une épingle. Les vendeurs font aisément disparaître les grains de laderie au moyen de ce qu'ils appellent l'épilage ou le raclage, *Journ. offic.*, 4^{re} nov. 1876, p. 7834, 4^{re} col. || 2^e Dans l'industrie des appareils à gaz, action d'épingler, c'est-à-dire de nettoyer avec une épingle les petits trous par où sort le gaz qu'on allume, lorsque ces trous sont bouchés par l'espèce de saie que le gaz produit à la longue.

ÉPINGLE. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Le crieur est tenu avant la feste de monseigneur saint Jacques, d'aller par la ville, avec sa clochette et vestu de son corset, crier la confrerie ; item, doit à chaque pelerin et pelerine quatre épingles pour attacher les quatre cornets des mantelets des hommes et les chapeaux de fleurs des femmes, *Règlement de la paroisse de Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris*, dans *Courrier de Vaugelas*, 4^{re} janv. 1877, p. 116.

ÉPINGLE. ÉE. Ajoutez : || 2^e Fig. Terme d'atelier. Tiré à l'épingle. Son pinceau (de Willems) est plus mince que celui de M. Alfred Stevens, et même un peu épinglé, *Bücher*, *Salons de 1861* à 1868, t. II, p. 381.

ÉPINGLIER. Ajoutez : || Épinglier-grillonneur, celui qui fait toute espèce de grillage de fil de fer ou de laiton, *Tarif des patentes*, 1858.

† **ÉPINGLINE** (é-pin-gli-n'), s. f. Étioffe de laine formant des côtes d'une lisière à l'autre, dans le

genre des velours épinglés. À Roubaix, fabricant de popelines, épinglines, chaînes-soie et fantaisies, *Alm. Didot Biotin*, 1876, p. 2793, 4^e col.

† **ÉPIPÉRIPHÉRIQUE** (é-pi-pé-ri-fo-ri-k'), s. f. Terme de psychologie employé par Herbert Spencer. Se dit du groupe de sensations causées par la périphérie externe, *ANOT*, *Psychol.*, *anglais*, p. 191.

— ETYM. Ἐπί, sur, et περίφρηκη.

ÉPISCOPAL. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Ung sçavant docteur en theologie, son confesseur (de Charles VIII), qui avoit nom Jehan de Rely, constitué en dignité épiscopale (coopéra à la traduction en langue vulgaire de la Bible, qui fut faite sous ce prince), *Épître exhortatoire aux Épisques*, *Nouve. Testament*, éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **ÉPISCOPANT** (é-pi-sko-pi-zan), adj. m. Abbé épiscopisant, abbé aspirant à l'épiscopat, *FURETIÈRE*.

† **ÉPISEME**. Ajoutez : || 2^e Terme d'archéologie grecque. Signe distinctif. Le bras gauche couvert d'un bonnet qui a pour épisme un grand astre, DE WITTE, *Journ. offic.* 24 mars 1878, p. 1975, 1^{re} col.

ÉPISEME. Ajoutez : || 4^e Terme de l'art dramatique ancien. Partie de la tragédie qui est entre deux chants du chœur. Le prologue est ce qui se récite avant le premier chant du chœur ; l'épise, ce qui se récite entre les chants du chœur ; et l'exode, ce qui se récite après le dernier chant du chœur, *concr.* *Disc. du poème dram.*

† **ÉPISTATE** (é-pi-sta-t'), s. m. Épistate des bourgeois, nom, sous les Ptolémées, en Egypte, d'espèces de juges de paix.

— ETYM. Ἐπιστάτης, préposé, de ἐπίσταται (voy. *ÉPISTATE*).

† **ÉPISTILBITE** (é-pi-stil-bit-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate doux de chaux et d'alumine cristallisé.

† **ÉPISTRATÈGE** (é-pi-s-tra-tè-j'), s. m. Nom donné, sous les Ptolémées, aux gouverneurs généraux de l'Égypte supérieure.

— ETYM. Ἐπιστράτης, général en sous-ordre, de ἐπί, à, et στρατός (voy. *STRATÈGE*).

† **ÉPISTAPHIER** (é-pi-sta-phi), s. m. Collection d'épithaphes. Les inscriptions conservées dans les épithaphes de Paris, *Annuaire*, *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 1874, p. 199. (Article de M. A. de Boissière sur Colbert.)

† **ÉPITE**. Ajoutez : — ETYM. C'est peut-être l'angl. *split*, broche.

ÉPIHALAME. Ajoutez : — REM. Selon Vaugelas, p. 37 de l'édit. in-4^e, 1704, ce mot est des deux genres, mais plutôt masculin que féminin. Aujourd'hui, il est toujours masculin.

ÉPIRE. || 4^e Ajoutez : || Épître farcie, s'est dit autrefois des couplets satiriques qui se chantaient dans les fêtes de l'Âne, des Fous, etc. C'était une imitation burlesque des épîtres qui se disent à la messe.

ÉPIPLEUR. Ajoutez : — REM. Épileur est mieux dit qu'éploré, quoique tous deux soient bons, *Vaugelas*, *Remarques*, édit. in-4^e, 1690, p. 683. Aujourd'hui, on ne dit que *éploré*.

† **ÉPIPLEUREMENT** (é-pi-leu-man), s. m. Action de se mettre en pleurs ; état de celui qui est éploré. Malgré les roulements, les éplurements d'Adoula et de sa sœur, A. NAUDET, *Journ. offic.* 16 novemb. 1874, p. 7658, 2^e col.

ÉPIPLUCHEMENT. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Il vaut mieux descendre à l'examen et épluchement de ce qui reste ; ce que nous allons, Dieu aidant, pratiquer au traité suivant, *NAUDET*, *Trois livres des charmes, sorceleries ou enchantements*, 1583, p. 409.

ÉPONGE. Ajoutez : || 7^e Éponge liturgique, éponge dont, chez les Grecs, le diacre se sert pour purifier le disque ou la patène, et faire tomber dans le calice ce qui pouvait y être resté du pain sacré.

ÉPONGER. Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Confessez s'est sans nul délai ; Et si s'épouge et si s'espure, Que conscience a nete et pure, GAUTIER DE COINGS, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 606 (abbé L. Poquet).

† **ÉPONTAGE** (é-pon-ta-j'), s. m. Action de débarrasser un végétal des pontes d'insectes nuisibles. L'épontage ramène la pyrale à son état normal ; les pontes étaient, tout simplement, écraquées entre les doigtés... l'épontage devra être appliqué quelques jours après la naissance du papillon, *PELLERIN*, dans *Trav. de la comm. dep. contre le phylloxera*, Perpignan, 1874, p. 89 et 90. Je conseille l'échaudage, pratiqué lorsque la vigne dort, comme complément de l'épontage, *in. ib.* p. 94.

L'épontage, préconisé par M. V. Andouin, en 1837, et par M. Vautrin de Lamotte, en 1857, *in. ib.*, p. 89. Il y aurait qu'à aider à la multiplication de la petite chalcide pour ajouter un moyen puissant contre le phylloxera à ceux de la sulfuration et de l'éponte, *ib.*, p. 152.

— ETYM. *Épon*, pour *ex...* préfixe, et *ponte*.
† **ÉPONTÉ** (é-pon-té), v. a. Pratiquer l'épontage.

† **ÉPONTÉUR** (é-pon-teur), s. m. Celui qui pratique l'épontage. Celles-là [feuilles] renforcent la chrysalide de la pyrale ; elles doivent être coupées, placées dans le sac que l'éponteuse devra porter sur lui, et brûlées, *PELLERIN*, *Trav. de la comm. dep. contre le phylloxera*, Perpignan, 1874, p. 197.

† **ÉPONTILLE**. — ETYM. Ajoutez : Il y a une origine bien plus probable que celle qui est donnée au Dictionnaire ; c'est l'ital. *puntello*, étai (comparez *éponte*, de l'ital. *spontone*, pontone).

† **ÉPONYMIE** (é-po-ni-mi), s. f. Fonction de l'éponyme ; durée de cette fonction.

— ETYM. Ἐπώνυμος, de ἐπώνυμος, éponyme.

† **ÉPONYMIQUE** (é-po-ni-mi-k'), adj. Qui appartient à l'éponymie. Pontificat annuel et éponymique.

† **ÉPOQUE**, **ÈRE** (é-po-ké, kée), adj. Terme de droit. Dont l'époque, dont la date est donnée. Les autres faits, négligemment éponés, semblent se rapporter à la fin de 1869 et au commencement de 1870, *Gaz. des Trib.* 27 juill. 1873, p. 723, 3^e col.

— REM. *Époué* est un pur néologisme et bien peu utile, puisqu'on a *date*.

† **ÉPOULARDAGE**. Ajoutez : Au fur et à mesure que les tabacs en feuilles exotiques sont mis en œuvre dans l'atelier de l'époulardage, *Instruction* du 30 juin 1883, sur le service des manufact. de tabacs, art. 48.

ÉPOUSÉ. Ajoutez : || 3^e Être épousé, se marier, en parlant des deux conjoints. Il y a douze ou quinze jours qu'ils se sont épousés, *MAIR.* *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ÉPOUSSEMENT** (é-pou-sè-te-man), s. m. Synonyme d'époussetage. Un simple époussetement suffit quelquefois à les troubler (les coloristes), E. BERGERAT, *Journ. offic.* 9 janv. 1877, p. 206, 1^{re} col.

ÉPOUSSETTE. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Couvreurs, ventrières, épousettes pour chevaux, *Compl. de l'ancienness* (comp. par M. Calixtus).

ÉPOUVANTABLE. Ajoutez : — REM. Épouvantable signifie capable de causer une épouvante. Par conséquent on ne doit pas dire : Une frayeur épouvantable. À la vérité, épouvantable se dit, par exagération, de ce qui est excessif, monstrueux, mais c'est toujours d'objets qui peuvent causer l'épouvante.

ÉPOUVANTAIL. Ajoutez : — REM. Malthérie, *Lexique*, éd. L. Lalanne, a dit épouvantails au pluriel, comme travaux de travail.

— HIST. Ajoutez : XIV^e s. Quant li espouenteus doit oisiaus esmaier, li *Romans d'Alexandre*, p. 265.

ÉPREUVE. Ajoutez : || 10^e Liqueur d'épreuve, nom donné à des préparations toxiques que les nègres de l'Afrique tropicale emploient pour connaître si un accusé est coupable ; s'il résiste à l'empoisonnement, il est absous. L'écœur de manège fournit une de ces liqueurs d'épreuve. || Arbre d'épreuve, au Gabon (Afrique), la fève de Calabar, *phlogistina renouensu*, *BAILLON*, *Dict. de bot.* p. 247. || 11^e Terme de tir. Une des manches de la course en parties liées.

— REM. 1. On a dit à toutes épreuves. Avec un esprit sublime, une doctrine universelle, une probité à toutes épreuves, LA BRUY. *vin.* || 2. En photographie, l'épreuve négative est proprement la première image dans laquelle toutes les positions sont inverses de la réalité.

ÉPROUVETTE. Ajoutez : || Éprouvette à ressort, appareil employé pour éprouver les poudres de chasse ; c'est une sorte de peson, sur l'une des branches duquel est monté un petit mortier, dans lequel on introduit environ un gramme de poudre.

† **ÉPROUVEUR** (é-prou-veur), s. m. Celui qui est chargé de faire l'épreuve des armes à feu. L'éprouveur verso la charge de plomb mesurée avec une chargette, ou introduit la balle, *Decret* du 10 juin 1865, portant règlement sur l'épreuve des armes à feu portatives, section IV, art. 22.

† **ÉPSOMITE** (é-pso-mi-t'), s. f. Sulfate de magnésie qui se rencontre en veines ou en efflorescences, et aussi en dissolution dans certaines eaux minérales.

ÉPUISABLE. *Ajoutez :* Et la colère en moi n'est pas plus épuisable que le flot dans la mer immense et que le sable. Dans l'orage désert renuë par les vents, v. nugo, la *Libération du territoire*.

ÉPUÏSEMENT. *Ajoutez :* 1° 6° Terme de chimie. Traiter une substance jusqu'à épuisement, la soumettre à différents traitements, jusqu'à ce qu'elle ne contienne plus rien du principe qu'on veut en extraire.

— HIST. XIV^s. Épuisement d'aue (1317), VARIN. Arch. admin. de la ville de Reims, t. II, 2^e part. p. 1134.

— **ÉPUÏSEUR** (é-pui-zeur), s. m. Celui qui épuise. — HIST. XIV^s. XIX journées de fossiers et d'es-puseurs (1317), VARIN, Arch. admin. de Reims, t. II, 2^e part. p. 1138.

— **ÉPULVAIRE** (é-pul-èr), adj. Qui a rapport aux repas, à la table. L'office du roi de Pologne et les mets nationaux lorrains, fragments d'une étude sur les mœurs épulvaires de la Lorraine, par Jules Renauld, Nancy, 1875.

— **ÉTYM.** Lat. *epulvus*, de *epulor*, aliments, mets. — **ÉPURATEUR** (é-pu-ra-teur), s. m. Partie des machines à papier continu destinée à l'épuration de la pâte.

— **ÉQUANIMITÉ.** *Ajoutez :* La constance, équanimité, persévérance, sont égales entre elles, MALU, *Lexique*, éd. L. Lalonde.

— **ÉQUARRISSEUR.** *Ajoutez :* 1° 2° Celui qui équarrit le bois. Équarrisseur de bois, *Tarif des patentes*, 1858.

— **ÉQUASILEMENT** (é-ka-zi-lle-man, li mouil-lées), s. m. Terme de boucherie. État du bœuf qui s'équasile. Le bœuf tombant sur lui-même, l'équasilement n'est plus à craindre... *Journ. offic.* 21 mai 1873, p. 3230, 1^{re} col.

— **ÉQUASSILLER** (é-ka-zi-llé, li mouil-lées), v. refl. Terme de boucherie. Se dit du bœuf dont les muscles et tendons se déchirent, quand il tombe sous le coup du marteau. Il arrive très-souvent que le bœuf, violemment étourdi, tombe les jambes de derrière écartées, et alors, suivant l'expression consacrée dans la boucherie, il s'équassille, c'est-à-dire que les tendons et les muscles se déchirent par la violence de la chute et causent dans l'intérieur des cuisses de graves désordres qui font que la viande est moins bonne. *Journ. offic.* 21 mai 1873, p. 3230, 3^e col.

— **ÉTYM.** Quasi 2. Le quasi est un morceau de la cuisse.

— **ÉQUATEUR.** *Ajoutez :* 1° 4° Équateur d'un aérost. le cercle qui en marque le milieu. De la partie supérieure de la soupape jusqu'à l'équateur, un filet soutient par des cordes nombreuses une nacelle en forme de barque. *Journ. offic.* 29 janv. 1877, p. 688, 2^e col.

— **ÉQUATORIALEMENT** (é-koua-to-ri-a-le-man), adv. D'une manière équatoriale, c'est-à-dire perpendiculairement à la ligne qui joint les pôles. On nomme diamétriquement les corps qui se placent équatorialement.

— **ÉQUESTRE.** *Ajoutez :* 1° 4° Biens équestres, en Prusse, biens qui appartiennent aux chevaliers, aux nobles. *Journ. offic.* 16 nov. 1873, p. 7018, 1^{re} col. 1° 5° Propre à la cavalerie. L'état de ruine de la population équestre, *bochea, Rapport d'Assemblée. nation.* n° 1910, p. 31. La création et la perfectionnement des races équestres, *ib. ib.* p. 43.

— **ÉQUIDÉS** (é-kui-dé), s. m. pl. Nom donné à l'ensemble des animaux de la famille du cheval.

— **ÉQUIDOMOÏDE** (é-kui-do-moi-dé), s. m. Figure polygonale, dérivée de la pyramide. La célèbre coupole de Brunelleschi, qui couronne le dôme de Florence, est un équidomoïde. *Journ. offic.* 4 sept. 1873, p. 5720, 3^e col.

— **ÉQUILIBRATION** (é-ki-li-bra-sion), s. f. Mise, maintien en équilibre. 1° Particulièrement. Maintien en équilibre du corps de l'homme. Ce sont les expériences de M. Florens sur les canaux semi-circulaires qui ont fait connaître les troubles de l'équilibration, *VULPIAN, le Progrès médical*, 6 mai 1876, p. 316.

— **ÉQUILIBRE.** *Ajoutez :* 1° 6° Terme de physique moléculaire. Équilibre chimique, l'état relatif des molécules chimiques des corps. Il y a dans la formation et la décomposition des éthers toute une statique relative aux équilibres chimiques, *BEAUFREY, la Synthèse chimique*, p. 171, Paris, 1876.

— **ÉQUILÈNE** (é-ki-lu-né), s. m. Terme d'astronomie. Moment où la lune traverse l'équateur, soit en passant de la déclinaison boréale à la déclinaison australe, soit en passant de la déclinaison australe à la déclinaison boréale, ainsi dit par com-

paraître à l'équinoxe du soleil. Le jour de l'équinoxe, la lune, sur toute la surface de la terre, demeure à peu près douze heures sur l'horizon et douze heures sous l'horizon. Entre deux équinoxes consécutifs se trouve toujours un lunistice, et entre deux lunistices consécutifs se trouve toujours un équinoxe (voy. LUNISTICE au Supplément). Ces phénomènes coïncident avec nos points astronomiques critiques, tels que apogée, périgée lunaire, lunistice, équinoxe, coïncidence de déclinaison lunaire et solaire, *U. DE PARVILLE, Journ. offic.* 17 mars 1872, p. 1910, 3^e col.

— **ÉTYM.** Lat. *aquus*, égal, et *luna*, lune. — **ÉQUIN.** *Ajoutez :* 1° 2° Équine, au féminin, se dit quelquefois pour chevaline (qui vaut mieux). Y a-t-il présentement en France une population équine capable de répondre à l'appel qui lui serait fait, le jour de la guerre? *bochea, Rapport*, n° 1910, à l'Assemblée nationale, p. 7.

— **ÉQUINOXE.** *Ajoutez :* — HIST. XIII^s. Car li livres fait mention Qu'il iert li equinoctiu Qui est à l'issue d'iver, GAUTIER DE COINCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 170, publiés par l'abbé Poquet.

— **EQUIPAGE.** *Ajoutez :* 1° 10° Terme d'astronomie. Sorte d'oculaire. Les astronomes ne font point usage de cet oculaire, qu'on appelle équipage terrestre ; ils ne se servent que de l'équipage céleste, qui renverse les objets, et n'est composé que d'un oculaire à un ou deux verres, à deux verres, parce que le simple verre, quand il est d'un court foyer, rend les objets un peu courbés, *DELANBRE, Abrégé d'astr.* p. 19, dans *POUGENS*.

— **ÉQUIPE.** *Ajoutez :* — HIST. XV^e s. Fut frappée [la quintaine, dans une joute nautique] sans séjour par quatre équipes, c'est assavoir..., MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1860, p. 28.

— **EQUIPEMENT.** 1° 3° En administration militaire, le petit équipement, le linge et les chaussures. À côté de ses habits, le soldat reçoit ce qu'on appelle le petit équipement, c'est-à-dire les effets de linge et chaussure, *Journ. offic.* 19 déc. 1874, p. 7910, 2^e col.

— **EQUIPER.** *Ajoutez :* 1° 5° Équiper une machine, un appareil mécanique, les garnir de tous les agrès nécessaires, et les mettre en état de fonctionner. Equiper une chèvre, équiper une chèvre à deux brins.

— **ÉQUIPIER** (é-ki-pié), s. m. Homme d'équipe, *Gaz. des Trib.* 25 sept. 1870. Le sieur Charles S..., condornier, est tombé accidentellement dans une bouche d'égout qu'un équi-pier venait d'ouvrir en enlevant la plaque, *ib.* 31 mai 1873, p. 517, 3^e col.

— **EQUIPOLLENCE.** *Ajoutez :* 1° 3° Terme de mathématique. Méthode des équivalences, méthode dans laquelle on considère les droites tracées sur un plan dans des directions quelconques ; puis, les représentant par des notations qui impliquent à la fois la grandeur et la direction, et cherchant à exprimer les relations géométriques qui lient entre elles les diverses parties des figures planes, on arrive à établir un calcul dont les règles sont les mêmes que celles du calcul algébrique ordinaire, *Exposition de la méthode des équivalences*, par G. Bellavitis, traduit de l'italien par Laisant, capitaine du génie.

— **ÉQUISÉRIQUE** (é-qui-sé-ri-ke), adj. Terme de chimie. Acide équisétique, acide naturel identique à l'acide maléique.

— **ÉTYM.** Lat. *equisetum*, nom botanique de la préle. — **ÉQUITER** (é-kui-té), v. a. Néologisme. Chevaucher. Il ne lui en coûtait pas de parler le patois, d'équiter pour la montre des chevaux nus, de manger au cabaret, *G. SAND, Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1875.

— **REM.** Ce latinisme, sollicité sans doute par équivalence, est inutile ; car on a chevaucher, en tout cas, équiter, contenant *equus*, comme chevaucher contient *cheval*, ne convenait pas ici. Le mot propre était monter.

— **ÉTYM.** Lat. *equitare* (voy. ÉQUITATION).

— **EQUIVALEMENT.** *Ajoutez :* Ces clubs en plein air eussent facilement et équivalement suppléé le Panthéon, *BARBEY, Pièces*, II, 459.

— **REM.** La citation de Bossuet, au Dictionnaire, se comprendra mieux donnée intégralement. Se soumettre aux Pères de Bâle, c'était, au fond, et comme on parle, équivalement recevoir le concile de Constance, *BOSS. Projet de réunion, Réflexions sur Molanus*, 2^e part. ch. v, 3.

— **EQUIVALENT.** *Ajoutez :* 1° 4° à l'équivalent, d'une manière équivalente. La masse des produits

et des salaires de nos usines, que les admissions libres [d'objets importés] alimentent, est de beaucoup supérieure aux pertes qu'elles peuvent faire subir à quelques producteurs que la force des choses combat bien plus dangereusement encore que la liberté de l'admission à l'équivalent, *P. BOUTEAUX, Journ. des Débats*, 2 mai 1870, 3^e page, 5^e col.

— **ÉRAIGNIE** (é-râ-gnie), s. f. Nom vulgaire, en Normandie, de la nigelle, *DELAQUILLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 149.

— **ÉRAILLER.** — HIST. *Ajoutez :* XIII^s. [Le diable] Mautalens, chans et boulers, Érailliez et reboulers, NOIRS et cornus, lais et couez [muni d'une queue], GAUTIER DE COINCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 113 (l'abbé Poquet).

— **ÉTYM.** *Ajoutez :* M. Boucherie, *Rev. des langues romanes*, oct. 1873, p. 552, développant la conjecture de M. Scheler, le tiro de *erradicare*, forme de *radere*, comme *foduculare*, lequel a donné *foillier*, est formé de *fodere*. À cette conjecture, on est en droit d'opposer, l'exemple nouvellement trouvé et cité ci-dessus, où *érailier* est écrit *erailier*, en quatre syllabes. C'est le plus ancien texte qu'on ait pour ce mot. Mais peut-être l'autorité de Gautier de Coincy n'est-elle pas assez grande pour écarter une étymologie qui, rendant compte de ce mot composé, est très-plausible. En tout cas, on remarquera que *érailier* et *railler* sont un même mot, et que l'étymologie *radicare* convient aussi à ce dernier.

— **ÉRALLOU** (é-ra-loir), s. m. Nom, dans l'Yonne, d'un bâton armé de quatre ou cinq fourcheons, qui sert à fouler les raisins dans un tonneau, *les Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 325.

— **ÉRANE** (é-ra-né), s. m. Terme d'antiquité. Nom d'associations religieuses chez les Grecs, qui finirent par ne plus se distinguer des thiasos, *FOUCAULT, Des associations religieuses chez les Grecs*, p. 2.

— **ÉTYM.** Έρανος.

— **ÉRANIE**, **ENNE** (é-ra-nin, nié-n), adj. Synonyme d'iranien (voy. ce mot au Dictionnaire) ; on le préfère présentement. Le nom d'éranien, de langues éranienues est incontestablement plus correct que celui d'iranien, de langues iraniennes qui emploient un grand nombre d'auteurs, *A. ROVELLACQUE, Linguistique*, p. 218, Paris, 1876.

— **ÉRANISTE** (é-ra-ni-sté), s. m. Membre d'un érane. Les éranistes du Pirée, *FOUCAULT, Des associations religieuses chez les Grecs*, p. 101.

— **ÉTYM.** Έρανιστής.

— **ÉRATO.** *Ajoutez :* 1° 2° La 63^e planète télescopique, découverte en 1860 par MM. Fierster et Lesser.

— **ÉRIDIUM** (ér-i-di-om), s. m. Métal découvert avec le terbium, dans l'yttria, par M. Mosander.

— **ÉRÉNISTIQUE.** *Ajoutez :* — HIST. XV^s. [C'est] le saint ne voulant laisser pour la dignité papale sa façon de vivre heremitique, *PASADIN, Chron. de Savoie*, p. 252.

— **ÉRGERON** (ér-je-ron), s. m. Nom, en Belgique, d'un limon jaunâtre, sableux et calcaire qui recouvre le défilé caillouteux, *Rev. anthropol.* t. II, p. 109.

— **ERGOTÉRIE.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Ny plus ny moins que nos bons et premiers peres pussent convaincre les nouvelles ergoteries de ceux qui sous une vaine fiance de leurs esprits nous voudroient faire accroire le contraire, *EST. PASQUIER, Recherche*, IX, 10.

— **ÉRIGOTISTE** (ér-go-ti-sté), s. m. Celui qui a l'habitude, la manie d'ergoter.

— **HIST.** XVI^e s. Cicero disoit que, quand il viroit la vie de deux hommes, il ne prendroit pas le loisir d'étudier les poètes lyriques ; et je treuve ces ergotistes [en philosophie] plus tristement encores inutiles, *MONTI*, I, 470.

— **ÉRICE** (é-ri-sé), s. m. Nom d'un épage, dans le département de la Meurthe, *les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 114.

— **ÉRICHTHON** (é-ri-kton), s. m. Nom donné par quelques auteurs à la constellation du Cochier.

— **ÉTYM.** Lat. *Erichthonius*, roi d'Athènes, changé, d'après le poème de Germanicus, en une constellation nommée aussi *Auriga*, *Cocher*.

— **ÉRIGONE** (é-ri-go-né), s. f. La 163^e planète télescopique, découverte en 1876 par M. Perrotin.

— **ÉTYM.** Έριγόνη, fille d'Icare.

— **ÉRINÉE** (é-ri-né), ou **ÉRINOSE** (é-ri-nô-zé), s. f. Nom d'un cryptogame qui attaque la vigne. Il parle du coupe-bourgeon, signalé par Ridel en 1752, du ver de vigne ou teigne de la grappe, de

Périnée ou érinose, cryptogame étudié depuis par M. Dunol. *Journ. offic.* 23 oct. 1874, p. 716B, 3^e col.

† **ÉRINITE** (é-ri-ni-té), s. f. Terme de minéralogie. Arséniate de cuivre cristallisé.

† **ÉRISTALE** (é-ri-sta-lé), s. m. Genre d'insectes diptères. La vase noire y est peuplée des larves blanches de l'éristale, gluantes, appliquées communément vers à queue de rat, qui affectionnent les mares putrides, R. RADAU, *Rec. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1874, p. 718.

† **ERMAILLÉ**. *Ajoutez* : — REM. *Ermallé* ou *ermallu* signifie proprement vacher, et est le même que *armallé* (voy. ce mot au Supplément).

† **ERMINETTE**. *Ajoutez* : — REM. L'ermurette est un instrument de charpentier qui a, du marteau, la tête plate et grosse, et, de la hache, la lame large et coupante; seulement cette lame n'est pas dans le plan du manche de l'instrument, mais dans un plan perpendiculaire à celui du manche.

† **ERMIITE**. *Ajoutez* : || 3^e Nom d'un papillon, *papilio briseis*, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 60, Hetzel, 1866.

† **ÉRODER**. — HIST. *Ajoutez* : || Il tombe en un trachement de sang par une defluxion crodente et pour s'être trop efforcé, BÉZÉ, *Vie de Calvin*, p. 137.

† **ERRATIQUE**. — HIST. || XVI^e s. *Ajoutez* : À faire mal glis son entendement, Pen de cervelle et moins de jugement. La font [une dame] superbe, erratique, inconstante, DESPORTES, *Diverses amours*, XXXI.

† **ERRE**. *Ajoutez* : — REM. Malherbe, *Lexique*, éd. L. Lalanne, a fait masculin ce mot au sens d'erreur. Il y a ici un autre livre nouveau fait par Baudouin... on m'a dit qu'il continue toujours ses premiers erres de parler contre un homme qu'il ne nomme point. C'est un archaïsme; erre était masculin dans l'ancienne langue.

† **ÉRREPHORE** (é-rè-rè-fo-ré), s. f. Terme d'antiquité. Femme portant les choses saintes dans une cérémonie religieuse. Il [le pèlerin de Minerve] était l'ouvrage des érrephores qui le brodaient de leurs mains virginales, L. DE RONCHARD, *Journ. offic.* 25 août 1873, p. 5689, 1^{re} col. Des figures debout, lesquelles auraient toute la rectitude de cariatides ou d'érrephores, H. BOUSSAYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1875.

— ETYM. Ἐρρεφόρος ou ἔρρεφόρος, origine incertaine (à part ἔρρε, qui porte), les uns voyant, dans la première partie du mot, une syncope d'ἔρρε-φω, secret : portant les choses secrètes; les autres, à cause de la forme ἔρρεφω, le mettant en rapport avec Ἐρρη, fille de Cécrops, ou bien interprétant ἔρρη, au sens de prémices : portant les prémices.

† **ÉRONNEMENT**. *Ajoutez* : Les journaux de Vienne, ignorant ou ayant oublié que le comte de Montemolin est mort depuis plusieurs années, ont fait erronément partie ce prince pour l'Espagne, le *Mémorial diplomatique*, dans *Journ. des Débats*, 9 oct. 1868, 2^e page, 4^e col.

† **ÉRUSSER** (é-ru-sa-jé), s. m. Action d'érusser. — **ÉRUSSER** (é-ru-sé), v. a. Se dit, dans Maine-et-Loire, pour effeuiller les pousses des ormes et des frênes dirigés en têtards, les *Princes d'honneur*, Paris, 1872, p. 168.

† **ÉRVALENTA** (ér-va-lin-ta), s. f. Substance alimentaire qui est à peu près la revalenta déguisée sous un autre nom.

— ETYM. Composé barbare du lat. *erum*, ers, et *tens*, lentille.

† **ÉRYTHIRINE**. *Ajoutez* : || 2^e Terme de minéralogie. Arséniate de cobalt cristallisé, qui présente une belle couleur violette.

† **ÉRYTHRISME** (é-ri-tri-smé), s. m. Terme d'anthropologie. Il se dit lorsqu'un individu aux cheveux d'un rouge vif se rencontre dans une population aux cheveux noirs ou très-foncés, et lorsqu'on ne trouve dans cette population aucune autre couleur intermédiaire pouvant faire croire à l'existence d'un mélange de races.

— ETYM. Ἐρυθρίσ, rouge.

† **ÉRYTHRITE** (é-ri-tri-té), s. f. Terme de chimie. Principe sucré natif, analogue à la glycérine.

† **ÉSIGNER** (S) (é-sbi-gué) ou **EXIGNER** (éks-bi-gné), r. refl. Terme populaire que Gênin rapproche à l'Académie de n'avoir pas mis dans son Dictionnaire. S'échapper. L'amant s'ésigne en disant... DESAUGIERS, *Parodie de l'opéra de la Vestale*. Ce mot se trouve aussi dans les vers écrits par Jérôme Paturot, avant de s'asphyxier.

— ETYM. Gênin le dérive de *bygne*, ploche, et, trouvant dans le dialecte napolitain *sbiagnare* dans le même sens que le mot français, veut qu'il ait été introduit à Naples par les soldats de Charles VII. Erreur; le mot est d'origine italienne, et se trouve dans les *Donne curiose* de Goldoni (II, 24); Arlequin s'y sert de cette expression qui, par conséquent, n'appartient pas seulement au dialecte de Naples, mais aussi à celui de Bergame (on peut-être de Bologne, où la scène se passe). L'auteur (on l'éditeur) l'explique par *serigno*, que le dictionnaire de Buttura traduit ainsi : décamper, sortir de la vigne (probablement comme un malfaiteur). Buttura donne un exemple tiré du *Mal-mantile*. Le mot est donc originairement italien, et l'origine pleinement éclaircie (FÉLIX ROVER).

† **ESBROUEUR**. *Ajoutez* : || Vol à l'esbroufe, vol qui consiste en ce que des compères bousculent une personne qui vient de toucher de l'argent et la volent.

† **ESBROUEUR**. *Ajoutez* : || 2^e Celui qui fait le vol à l'esbroufe. Celui des deux esbroufeurs qui est resté entre les mains de la police a refusé de faire connaître son nom et son domicile, *Gaz. des Trib.* 4 mai 1870.

† **ESBROUSSER**. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Jereboam un serf Salomon se esbroussa, et felencement revel encontre son seigneur, *Mois*, p. 298.

† **ESCAHELLE**. *Ajoutez* : || 2^e Piqueur d'escabelle, s'est dit pour parasite, piqueur d'assiette (FRANZIÈRE).

† **ESCADRE**. *Ajoutez* : — REM. En tant que divisions d'une flotte, on distingue les escadres par la couleur du pavillon : l'escadre blanche, l'escadre rouge, l'escadre bleue, l'escadre bleue et blanche.

† **ESCADRON**. *Ajoutez* : — REM. 1. Dans la cavalerie, le chef d'escadrons commande à deux escadrons. || 2. L'escadron est l'unité de la cavalerie, comme le bataillon l'est dans l'infanterie. || 3. On trouve escadron, aujourd'hui inséparable, de leurs vaillants escadrons et de leur conducteur, CURESTIEN DES CHAUX, *Rosennant*, acte II.

† **ESCAFE**. *Ajoutez* : || 2^e Soulier, chaussure. Repas qui eut lieu dans une chambre pleine de vingt laquais dont l'escife et le gousset servaient de cassolette, *Lett. à la duchesse de Bouillon sur un repas fait à la Conciergerie*, dans *Corresp. litt.* 10 mai 1861.

— ETYM. *Ajoutez* : M. Devic, *Dict. étym.*, dit que, pour ce mot et *escapin*, il est difficile de ne pas songer à l'arabe *askaf*, *iskaf*, *onskof*, *sakaf*, tous mots signifiant cordonnerie. Cela est vrai; mais, comme on ne peut guère détacher *escife* d'*escapignon*, et que *escapignon* ou *escapin*, qui est le même, a des sens dont on ne pourrait rendre compte par l'étymologie arabe, il convient de chercher ailleurs (voy. ESCAPION au Dictionnaire).

† **ESCAFILOTE**. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Prendre garde à l'escafilote [enveloppe de la noix]; Qui gaus hains senefie et notte, *Dits de Watricquet de Courin*, p. 58.

† **ESCAFIGNON**. — ETYM. *Ajoutez* : *Escafilon* a ou le sens d'écale, de brou de noix : XIV^e s. La noix que nature desuue De s'escarce, tant qu'elle est nue, Et l'escafilons nes [net] et nus, Nous est exemples contents, Puis c'on est d'oufance mués, C'on doit nés estre et desués De vilanie et d'autre vie, *Dits de Watricquet de Courin*, p. 58. Le brou de noix se dit à Valenciennes *escapion*, à *scapion*. D'autre part, Du Gange, à *scapones*, a : x^e s. Trois parais d'escapignons de cuir — Escapignons ou chausses. Ces exemples montrent que *escapignon* est le même que *escafilon*, au sens de chaussure, dans Froissart cité au Dictionnaire. Mais *escafilon*, on vient de le voir, signifie aussi cosse, écale, brou de noix. La forme la plus simple est donc née par le parler de Valenciennes et de *scapion*, *scapion*, qui ont été développés en *escapion* ou *escafilon*. Cette forme exclut l'étymologie que M. Scheler (*Dits de Watricquet*, p. 427) donne de *escafilon*, au sens d'écale, à savoir : le flamand *schelfe*, cosse. Il faut trouver un radical qui puisse suffire aux diverses significations. On trouve : bas-lat. *scapa*, cuiller à pot, dans Fortunatus, Du Gange; *scappa*, gousse, mot italien suivant Du Gange; nous avons ici en *scapion*, *escafilon*, le sens de gousse; en *escapignon*, celui de chaussure. C'est le lat. *scapha*, barque, qui se prête le mieux, en raison de la forme de la barque, à prendre ces diverses acceptions.

† **ESCALADEUR** (é-ska-la-deur), s. m. Celui qui

escalade. Voilà pourtant ces escaladeurs de murailles, ces preneurs de villes... *Lett. du P. Duchêne*, 6^{es} lettre, p. 4. Escaladeur de cerisiers, M. TÖPFFER, *Nord. Voyages en zigzag*.

† **ESCALOPE**. *Ajoutez* : || 2^e Nom, chez les épiciers, de feves sans robe et à cotylédons séparés.

† **ESCAPATIYOS**. *Ajoutez* : — REM. Chateaubriand a dit *escapative* : il était évident que l'on méditait une *escapative*, *Mém. d'outre-tombe*, (éd. de Bruxelles), t. III, *Fuite du roi, je pars avec Mme de Chateaubriand*.

† **ESCAPADE**. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : J'y fait ceste escapade [digression] pour la mémoire de Vuillon [Villon], un de nos meilleurs poètes satyriques, FAUCHET, *Œuvres*, 1610, p. 509, recto.

† **ESCARBOUILLEUR**. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Ains aureie par carbonées Trestant escarbellé le mort, Que nule des armes emport, *Perceval le Gallois*, v. 2328.

— ETYM. *Ajoutez* : L'exemple du XII^e siècle où *escarbellier* a le sens de détruire par le feu, montre bien que *escarboillier* ou *escarbillier* tient à *escarbillé* et à *charbon*.

† **ESCARCELLE**. *Ajoutez* : — REM. Scarron a dit *escarcelle* : Un beau beaudrier de chamais, Auquel pendille une escarcelle, *Virg.* IV.

† **ESCARGASSE** (é-skar-ga-sa-jé), s. m. Dégraisage des déchets de laine destinés à être ensuite filés et tissés; se dit de l'opération et de l'établissement où elle se fait. Un violent incendie vient de dévorer l'établissement d'escargassage occupé par le sieur Lingre, rue des Fabricants, à Roubaix... ce bâtiment, rempli de déchets gras, est complètement anéanti, *Journ. offic.* 21 fév. 1876, p. 1321, 1^{re} col.

† **ESCARGASSE** (é-skar-ga-sa), s. f. Machine à ouvrir les toisons feutrées et les déchets de laine et de coton; c'est un démolir; elle est le résultat des améliorations successives apportées aux hanteurs qui ont reçu les noms d'abord de diable, puis de loup. L'escargasse, qui a été inventée vers 1812-1815, est composée de deux cylindres à aiguilles recourbées, très-solides, en forme de dents de sanglier.

— ETYM. *Escargot*, à cause de la forme des cylindres de la machine; ce nom ne paraît usité qu'à Tourcoing et à Roubaix.

† **ESCARGASSER** (é-skar-ga-sé), v. a. Traiter par l'escargasse les toisons feutrées et les déchets de laine et de coton.

† **ESCARGOT**. || 2^e *Ajoutez* : || Nom d'un organe de certaines machines-ontils, entre autres de la machine à raboter. || 4^e S'est dit pour lampion, parce qu'on se sert quelquefois, à cet effet, de coquilles d'escargot. Ils ont été portés en triomphe... cinq cent mille escargots ont brûlé en leur honneur et gloire dans beaucoup de villes (de Lorraine), *Lett. du P. Duchêne*, 10^{es} lettre, p. 5. || 5^e Sorte de voiture. Thérèse Bachelu, avec son air de vierge gothique, enlissait de ses douze falbalas l'intérieur d'un escargot qui avait, à la place du tablier, une jardinière pleine de roses, G. FLAUBERT, *L'Éducation sentimentale*, I, t. I, p. 361.

† **ESCARGOTAGE** (é-skar-go-ta-jé), s. m. Action de détruire les escargots. Dans le célèbre Clos de Vougeot, l'opération de l'escargotage a en pour conséquence heureuse la capture de soixante-dix douzaines d'escargots, *Moniteur univ.* 30 mai 1868, p. 751, 2^e col.

† **ESCARMOUCHE**. || Attacher l'escarmouche... *Ajoutez* : Je prétends attaquer mon adversaire [Jurieu], et, pour attacher l'escarmouche, je produis six propositions impies, scandaleuses, etc. tirées de ses écrits, BAILEY, *Lett. à Mautolt*, 27 août 1691.

— HIST. || XVI^e s. *Ajoutez* : Quelqu'un de ces penseurs contre moy conjuré Me dressa l'escarmouche et va pressant mon ame, DESPORTES, *Alégres*, t. 6.

† **ESCARMOUCHER**. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Si fist on aucuns compaignons monter sur courchiers pour escarmucher, J. LE BEL, *Trayes Chronique*, I, 1, p. 63.

† **ESCAPIN**. — ETYM. *Ajoutez* : Le mot de ce mot avec l'arabe *askaf*, cordonnerie (voy. ESCAF au Supplément), et demandé si l'arabe ne devrait pas être pris en considération. Mais la forme ancienne du mot est *eschapin*, l'y y est éphémère, et il faut le rapprocher plutôt de *escap* et de *escapignon* (voy. ces mots au Supplément) que de l'arabe.

† **ESCAPINER**. *Ajoutez* : S'il fut ici demeuré jusqu'à la fin de nos leçons, il eût pu y apprendre quelque chose de bon, qu'il ne trouvera pas à

Londres; tous ces étrangers aiment trop à escar-pier et battre la semelle, *GUÉ PATIN, Lett. I, II, p. 301.*

† **ESCARRE.** Ajoutez : || 2° Éclat, fragment, esquille. Le marbre est le plus dur à travailler, et l'on y taille difficilement des choses fines sans que le fer y produise des escarres, *Œuvres de Benvenuto Cellini, trad. L. Lalanne, Traité de la sculpture, ch. iv, ou t. II, p. 283.*

† **ESCAURT.** — *ETYM.* Ajoutez : Bien qu'il soit fort difficile de rechercher sans historique l'étymologie d'un mot embarrassant, néanmoins on peut citer ici, ne fût-ce que pour mémoire et exemple : XII^e s. à. *Mun uenle m'estot aler, Nul autre escard n'i sai trover, BENOÎT, Chron. de Norm. v. 9282. Escard* a dans ce passage une signification qui n'est pas sans quelque rapport avec notre *escart*. Les ecclésiastiques disent aussi *escor*.

† **ESCLANDIE.** Ajoutez : || 3° Désastre, destruction (sens vieilli). Gravelines a reçu un horrible esclandre du feu qui a pris aux poudres; puis la mort de la ville a été renversée, *GUÉ PATIN, Lett. t. II, p. 439.*

† **ESCLAVAGE.** — *REM.* Ajoutez : || 2° Vaguelas n'aimait pas beaucoup mieux esclavage qu'esclavitude; et il terminait sa note par ces mots : « Il faut éviter l'un et l'autre, tant qu'il est possible, et je ne suis pas seul de cet avis (*Mem. p. 399, de l'éd. in-4° de 1701*). » Le puriste s'est trompé sur le sort d'un de ces mots; esclavage est entre pleinement dans l'usage.

† **ESCLOT.** (è-sko), *s. m.* Nom, en Dauphiné, d'une espèce de sabot tout en bois d'une seule pièce.

— *ETYM.* Anc. franç. *eselo*, trace, vestige des pas, pour *esclau*, qui viennent, d'après Diez, de l'anc. haut-alem. *slag*, corrompu en *slag*, allem. moderne *Schnag*, coup.

† **ESCLOTIER** (è-sko-tiè), *s. m.* Fabricant d'esclots.

† **ESCOMPTABLE** (è-skon-ta-bl'), *adj.* Qui peut être escompté. Rentes françaises, *p. 400*, escomptables, jouissance 1870, *la Semaine financière*, 19 fév. 1870. La matière escomptable est très-réduite pendant les périodes de stagnation, *DE WABU, Enquête sur la banque*, 1867, *p. 473*. La Banque de France escompte aujourd'hui toute la matière escomptable, *BÉNUC, Enquête sur la Banque*, 1867, *p. 275*.

† **ESCOMPTEUR.** Ajoutez : — *HIST. XVI^e s.* Je moy François Rabelais, medecin de monseigneur du Bellay, confesse avoir reçu de M^{re} Benvenuto Olivieri, escompteur de Rome, la somme de trente deux escus d'ore en or (*1548*), *ita est*, RABELAIS, *manu propria*, dans *Rev. des docum. hist. par CHARVAT, sept.-oct. 1876, p. 35*.

† **ESCOPEPTE** (è-ska-pè-p'), *s. f.* Diminutif de *escope* ou *ecope*, instrument dont on se sert pour élever l'eau ou les matières demi-liquides. Une grille retient au passage les immondices les plus grosses, que l'on enlève à l'escopepette, pour aller les porter dans une toue rangée le long du chemin de halage, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes, 1^{er} juill. 1873, p. 25*.

† **ESCOR** (è-skor), *s. m.* Terme des enfants dans les jeux à courir. Espace, avance qui appartient au poursuivi et que doit accorder le poursuivant. Donne-moi de l'escor (*VOY. ESCART au Dictionnaire et au Supplément*).

† **ESCRAMURE** (è-skra-mur'), *s. f.* Terme de verrier. Nom donné aux scories du verre fondu. On extrait une autre portion [*du cristal fondu*]... sous la forme d'escramures ou escrèmes, pour enlever les parties impures qui sont remontées à la surface... les escramures, le verre détaché des outils, les rognures, les pièces manquées et le verre gaspillé pendant beaucoup plus que le cristal converti en objets vendables, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre, t. VI, p. 550*.

† **ESCRIMER.** Ajoutez : || 7° S'escrimer d'un mot, en user à tort et à travers. Or pour maintenant ne se dit point; ce mot est la cheville ordinaire des vieux poètes français; surtout du Bellay s'en est fort escrime, *MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne*.

† **ESCRUC.** Ajoutez : — *REM.* Mme de Sévigné a employé, comme Ménage, *escruc* au sens de *parasite*, d'*écœuré*. La princesse de Tarente me mena... chez une fort jolie femme de Vitry, qui m'en avait prêté aussi (car il me semble que vous me prenez pour un *escruc*), *SÉVIGNÉ, 4 août 1680*.

† **ESCRUC** (è-sku-bak), *s. m.* Voy. *ESQUEBAC* au Dictionnaire.

† **ESCUDO** (è-sku-do), *s. m.* Nom de différentes pièces de monnaie étrangères. L'escudo espagnol est, d'après la loi du 26 juin 1864, une pièce d'argent de 10 réaux, valant, au pair, 2 fr. 60. L'escudo de oro des Îles Philippines vaut, au pair, 10 fr. 20. L'escudo du Chili vaut 0 fr. 45.

— *ETYM.* Espagn. *escudo*, écu (*voy. ÉCU*).

† **ESCULENT** (è-sku-lan-s'), *s. f.* Latinisme. Qualité savoureuse. C'est la gastronomie qui fixe le point d'essencence de chaque substance alimentaire, *BRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût, Méditation III*.

— *ETYM.* Lat. *esculentia*, de *esculentus*, bon à manger, de *escula*, diminutif de *esca*, chose à manger, avec le suffixe *ent*, signifiant pourvu de.

† **ESCURIEU** (è-ku-rièu), *s. m.* Ancienne forme d'*escureuil*. Les escureuils ne dansèrent point au Louvre [dans le ballet], *MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne (voy. ÉCURIEU)*.

† **ESÉRINE** (è-zè-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde retiré de la fève de Calabar, semence du *phytostigma venenosum*, *BENNEGUY, Etude sur l'action des poisons, p. 75, Montpellier, 1875*.

— *ETYM.* *Esérè*, nom donné par les indigènes à la fève de Calabar.

† **ESHERBER.** Ajoutez : — *HIST. XIV^e s.* Pour esserber le curtil, les blez et les aveinnes (1336), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims, t. II, 2^e part, p. 750*.

† **ESO-NARTHEX** (è-zo-nar-tèks'), *s. m.* Narthex intérieur. À l'intérieur, les trois divisions sont fidèlement respectées : le chœur, le narthex, l'*eso-narthex*; cette dernière n'est généralement qu'un cloître à arcades : pourtant dans quelques cas... l'*eso-narthex* est fermé et surmonté d'une sixième compole, *DE VOUGÉ, Rev. des Deux-Mondes, 16 janv. 1876, p. 297*.

— *ETYM.* *Esow*, en dedans, et *narthex*.

† **ESPACE.** Ajoutez : || 2° Espace de, en quoi on a mis, par intervalles, ceci ou cela. Des pyramides de chocolat de la compagnie coloniale, des bols de café à fleurs, espaces de petits verres à liqueur, garnissaient les planches de l'étalage, *DE GONCOURT, Germinie Lacerteux, ch. vii*. Ils descendaient, suivaient... des lignes de maisons brisées, espaces de jardins, *ib. id. ch. XII*.

† **ESPACER.** Ajoutez : — *REM.* La locution de Saint-Simon : s'espacer au sens de parler en détail, a été reprise; et en effet elle peut l'être. On s'étonnera peut-être que nous fassions autant de bruit et que nous nous espacions autant, comme dit Saint-Simon, à propos d'un objet si insignifiant en apparence, à propos d'une pipe, *Extr. du Journ. de Bolbec, dans Journ. offic. 47 fév. 1871, p. 4319, 2^e col.*

† **ESPAGNEN** (è-spa-gnin), *s. m.* Plant d'une espèce d'olivier. Les colons ont adopté pour cette production spéciale [olives en saumure] les plants de picoblin et l'olive de Séville ou l'espagnen, *Journ. offic. 15 nov. 1874, p. 7630, 2^e col.*

† **ESPAGNOL.** Ajoutez : || *Adj.* Qui est relatif à l'Espagne. Chemins de fer espagnols. L'Amérique espagnole.

† **ESPAÑOLETE.** Ajoutez : — *REM.* C'est vers 1781 que l'usage de l'étoffe dite espagnolette s'introduisit en France. Vers cette époque [1784] parurent les robes à la turque, à la musulmane; les étoffes espagnolettes, musulmanes, circassiennes, *E. DE LA BÉDOLLIÈRE, Hist. de la mode, ch. XIII*.

† **ESPAGNOLISME** (è-spa-gno-li-sm'), *s. m.* Patriotisme espagnol étroit. L'espagnolisme et la bigoterie stupide, ces deux plaies de tous les petits centres en Espagne, *MOREL-FATIO, Rev. histor. t. III, p. 408*.

† **ESPALMÉ.** Ajoutez : Un vaisseau espalmé de frais va beaucoup mieux à la mer que quand il a été un mois ou six semaines à la rade, *Correspondance de Colbert, III, 2, p. 333, Voyage de Seignelay en Angleterre*.

† **ESPAR** (è-spar), *s. m.* Nom d'un cépage de l'Hérault, *Journ. offic. 10 août 1874, p. 5742, 1^{re} col.*

† **ESPARNINE** (è-spar-ni-n'), *s. f.* Nom d'un cépage dans les Hautes-Alpes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, *p. 411*.

† **ESPÉRANCE.** Ajoutez : || 5° Terme du calcul des probabilités. Espérance mathématique, produit qu'on obtient en multipliant la valeur d'une chose en unités monétaires par la fraction qui exprime la probabilité mathématique du gain de cette chose.

† **ESPÈRE** (A L') (à-lè-spé-r'), *loc. adr.* En attendant. Il passe ainsi plusieurs nuits à l'ailût, à

l'espère comme on dit dans le Midi, *Monit. univ. 4 avr. 1868, p. 479, 2^e col.*

— *ETYM.* *Espérer* (*voy. ce mot, au sens d'attendre*).

† **ESPINE** (è-pi-n'), *s. f.* Nom vulgaire donné aux gros tommiers de Louis IX et de ses successeurs.

† **ESPINGARD** (è-pin-gar), *s. m.* Le même que épingard (*voy. ce mot au Dictionnaire*).

† **ESPINGOLE.** Ajoutez : — *REM.* Le recul considérable de l'espingole est dû, non pas à l'événement de la bouche, comme il est dit dans le Dictionnaire d'après Legouart, mais au poids des balles qu'elle lance (*voy. RECUL*).

† **ESPOLIETTE.** Ajoutez : || Nom particulier de celle des fusées de projectiles croix qui se fixo sur les projectiles dont sont armées les fusées de guerre.

† **ESPONTE** (è-spon-t'), *s. f.* Terme d'exploitation houillère. Partie de houille qu'il n'est pas permis d'exploiter à la limite de la concession, afin d'éviter le passage des eaux d'une houillère dans une autre.

— *ETYM.* C'est l'ancien français *esponde*, bord, bord du lit, provenç. *esponda*, ital. *sponda*, du lat. *sponda*, bord de lit.

† **ESPOULINE** (è-spon-lu-i'), *s. f.* Sorte d'étoffe. Les châles de l'Inde sont bien les plus merveilleux monuments du travail textile; ils nous montrent dans leurs motifs à palmes un dessin probablement conservé depuis des milliers d'années, et des étoffes appelées espoulines dont on peut voir des échantillons qui datent de l'an 835, *J. LAVERGNIÈRE, Trad. de Mudge, commiss. des États-Unis à l'Exposition de 1867, dans Mém. d'agriculture, etc. 1870-1871, p. 297*.

† **ESPRIT.** 4° *Esprit fort* : || Un *Saint-Esprit*, *VOY. SAINT, n° 4*. || 20° *Esprit fort.* Ajoutez : || *Esprit fort*, s'est dit de ceux qui faisaient opposition au roi. Ces gens qu'on appelle esprits forts, parce qu'ils sont toujours contre le roi, *M^{me} DE NOTTEVILLE, Mém. p. 230*.

† **ESPRITÉ.** 4° *Esprit*. Ajoutez : L'épouse est bien apparentée, Et bien apparenté l'époux; Elle est jeune, riche, espritée; Il est jeune, riche, esprité, *VOY. DE BACH, et Chapelle, p. 34, La Haye, 1714*.

† **ESPRITER** (è-sprité), *v. a.* Donner de l'esprit. Avez-vous tout dit sur les moyens que vous employez pour espriter vos princes? *M^{me} DE CHARMIÈRE, Dialogue sur l'éducation des princes, à la suite d'Honorable d'Uzerche*.

— *REM.* Cet exemple complète celui d'*esprité*, qu'on trouve dans le *Voy. de Chapelle* et dans Saint-Simon, et que le Dictionnaire a recueilli.

† **ESQUERME** (è-sker-m'), *s. f.* Sorte de plante potagère. Vers le milieu du mois on commencera à semer les épinards ronds et la bonne variété d'esquerme à très-grandes feuilles et montant moins vite que le premier; ces deux plantes potagères doivent être mises en terre entre les deux Notres-Dame, *Extr. du Journ. de l'Agric. dans Journ. offic. 18 août 1872, p. 5577, 1^{re} col.*

† **ESQUICHADO** (è-ski-cha-do), *s. m.* Cigare pressé. Une seule variété, les esquichados, reçoit une préparation spéciale qui consiste en un trempage dans des jus aromatiques, suivi d'une pression qui donne au cigare une forme carrée; cette variété est appréciée de certains consommateurs, *Journ. offic. 29 nov. 1875, p. 9802, 1^{re} col.*

† **ESQUILLOSITÉ** (è-ski-llo-zité), *il mouillées*, *s. f.* Caractère de ce qui est esquilleux. Le caractère le moins difficile à délinéer [d'une certaine roche] est une esquillosité *qui génère*, *ELIE DE BEAU MONT, Acad. des sc. Comptes rend. t. LXX, p. 586*.

† **ESQUISSE.** Ajoutez : || 4° Terme de l'École des beaux-arts. Composition peinte à la grosse, devant servir de projet à un tableau. L'École des beaux-arts publie tous les ans le sujet de l'esquisse peinte mise au concours; si, dans ce cas spécial, on ajoute *peinte*, c'est pour ôter aux concurrents tout prétexte de faire une composition dessinée.

† **ESQUIVILAGE** (è-ski-ve-la'), *s. m.* Terme rural. Dans le département du Nord, nom donné au premier des trois labours par lesquels on prépare la terre pour les cultures printanières, les *Primes d'honneur*, *p. 77, Paris, 1874*.

† **ESQUIVER.** Ajoutez : — *REM.* Esquiver a été employé neutralement avec *d.* Nous espérons de notre bonheur ou de notre adresse d'esquiver à sa malice, *M^{me} DE M^{lle} Voland, t. XIX, p. 66, éd. Assoc. Cela n'est plus usité*.

† **ESSANIOLE** (è-san-do-l'), *s. f.* Nom donné à de petits ais pour couvrir les maisons.

† **ESSARDER.** — ETYM. *Ajouter* : *Es...* préfixe, et *sart*, varech : frotter avec du sart (voy. *SARR*).
 † **ESSARTIS** (é-sar-ti), *s. m.* Terrain où l'on a fait l'essartage. Des ouvriers occupés à extraire de la pierre dans un essartis du château de Bellozane, près Gournay, *Rev. d'anthrop.* t. III, p. 677.

† **ESSAYAGE** (é-sé-iaj), *s. m.* Action d'essayer. Quand on songe au mal que donne l'essayage d'une paire petite paire de gants, le *Temps*, 10 janv. 1877, 2^e page, 5^e col.

ESSAYER. *Ajouter* : 1^o Mettre à l'épreuve, et, par extension, fatiguer. Les critiques ne manquent jamais ces sortes de réflexions, parce qu'on les peut faire sans essayer beaucoup son esprit, *MONTESQ.* *Let. pers. Introduction*.

2. **ESSE.** *Ajouter* : 1^o Esses pour boutons de chemises, pour chafnes.

† 1. **ESSEAU** (é-sé-ou), || Nom, dans le département d'Eure-et-Loir, des prises d'eau sur les rivières. Dans la vallée de la Blaise, sur une longueur de trente kilomètres, toutes les prises d'eau, ou es-seaux, sont ouvertes à la même heure, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 20.

— HIST. *Esseau* est le même que *aisseau* (voy. ce mot), et signifie par conséquent planchette.

† 2. **ESSEAU.** — ETYM. *Ajouter* : *Esseau* et *esselle* sont qu'une forme l'un de l'autre. Le premier désigne un appareil pour mesurer le fumier, le second un appareil qu'on met sur le dos des chevaux et des ânes pour le transport du fumier, du bois, etc. et tous deux représentent le latin *aia culus*, petite planche (voy. *AIS*), qu'on retrouve dans *aisseau*, et, en un autre sens, dans *essieu*.

† **ESSÉE** (é-sé-éc), *s. f.* Nom, dans l'Aunis, d'une large pioche, *Gloss. auvergn.*, p. 103.

— ETYM. Bas-lat. *asiata*, du lat. *asia*, hache.

† **ESSELLE.** *Ajouter* : — ETYM. Voy. *ESSEAU* 2 au Supplément.

† **ESSÉNISME** (é-sé-ni-sm'), *s. f.* Caractère des Essénites et de leur institut.

† **ESSETER** (é-sa-té), *v. a.* Se dit beaucoup en Normandie pour garnir de bardeaux ou d'ardoises les pièces de charpente qui sont à découvrir dans la construction des maisons et dont les intervalles sont remplis en galandage.

— ETYM. *Essente* ou *aisante* (on écrit aussi *aisante*) (voy. *AISSANT* au Dictionnaire).

ESSENTIELLEMENT. — HIST. *Ajouter* : XII^e s. Cil ki par l'espir et par la char pechieurent, tout tens essentiellement vivant, muirent [meurent] senz fin et en la char et en l'espir, li *Dialoge Gregoire le pape*, 1876, p. 196. Autre chose est vivre bienheureusement, et autre chose est vivre essentiellement, *ib.* p. 263.

† **ESSÉVÉ** (é-sé-vé), *adj. m.* Lait essévé, nom, dans le Calvados, du lait écrémé, ainsi dit parce qu'on y nomme sève du lait la crème, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 61.

— ETYM. *Es...* préfixe, et *sève*.

† **ESSOMMAGE** (é-sô-ma-j'), *s. m.* Nom, dans l'Yonne, de l'ébourgeolement de la vigne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 321.

— ETYM. *Es...* préfixe, et, sans doute, l'anc. franç. *som*, le haut, du lat. *summus* (voy. *SOMMET*).

ESSOR. *Ajouter* : 1^o 6^e Terme de fonderie. Plumes d'essor, dites aussi vanneaux, plumes allongées, roides et fortes de l'aile des oiseaux, et surtout des oiseaux de proie.

† **ESSORANT.** *Ajouter* : || Par extension. Ce homard, avec sa broussaille de pattes, de cornes et ses yeux essorants, fait presque peur, *CHALNES, Journa. offic.* 7 nov. 1871, p. 4312, 1^{re} col.

ESSORER. || *Sessorer.* || Au fig. Notre esprit rampe plus facilement qu'il ne s'essorre, *GABRIEL NAUDÉ, Apologie*, VIII, cité par SAINTE-BEUVE, article sur Naudé, *Portr. littéraires*, II.

† **ESSOREUSE** (é-sô-reu-z'), *s. f.* 1^o Femme qui essore le linge, 2^o Machine à sécher le linge; c'est un cylindre tournant à la vapeur, à claire-voie, et faisant sortir par force centrifuge l'humidité du linge mouillé qu'on y introduit.

ESSOUFFLER. — HIST. *Ajouter* : || XIII^e s. Bien soies tu venus, Robin; C'as tu qui les si essouffés? — Que l'ai? Las? je sui si lassés que je ne puis m'alaine avoir, *Théâtre fran.* au moyen âge, Paris, 1831, p. 140.

ESTACADE. *Ajouter* : || Dispositif employé pour garantir les ponts contre les corps flottants et les brûlots. || Estacade flottante, estacade composée de pièces de bois réunies bout à bout par des anneaux et des chaînes; cette estacade est placée obliquement en travers de la rivière. || Estacade fixe, estacade composée de pilots réunis ensemble par des

moises, || 3^o Dans les chemins de fer, plate-forme supportée sur un bûle en bois ou en maçonnerie, et destinée à faciliter le chargement du combustible sur les locomotives.

ESTAME. *Ajouter* : || 2^o Laine peignée. Serges, cadis et autres étoffes dont la chaîne est de laine peignée appelée estame..., dont la chaîne est de laine peignée d'estame, *Arr. du Conseil*, 19 janv. 1733.

ESTAMPE. *Ajouter* : || 6^e Expressions de nouvelle estampe, s'est dit pour expressions d'un caractère nouveau. Ce style consiste en certaines expressions de nouvelle estampe, auxquelles ces orateurs de ruelle ont voulu comme clouer l'éloquence, pour parler comme eux, *DR COURTIN, la Cité latine française*, p. 169, Paris, 1695.

— SYN. **ESTAMPE, GRAVURE.** Estampe, empreinte de la planche gravée : c'est le mot propre pour désigner l'image, l'espèce de tableau que l'on obtient par le moyen de la gravure en taille-douce. Il est plus correct et plus exact, en ce sens, de dire estampe que gravure; c'est à tort que l'usage de cette dernière l'ontion a prévalu depuis quelques années, *BOUTARD, Dict. des arts du dessin, Estampe*, 1826.

† **ESTANCE.** *Ajouter* : — ETYM. L'ancien français *estant*, debout, du lat. *stare* (voy. *ESTER*).

† **ESTAVELLE** (é-sta-vèl'), *s. f.* Nom languedocien de certaines fontaines temporaires. On a peine à comprendre, au premier abord, qu'une fontaine temporaire, coulant à un ou deux kilomètres en amont d'une source pérenne, se trouve cependant située sur le même cours d'eau souterrain, et n'est pour l'orifice inférieur qu'une espèce de soupape de dégagement; ces fontaines supplémentaires sont désignées en Languedoc par le nom d'estavelles, récemment introduit par M. Fournet dans le langage scientifique, *E. RECLUS, la Terre*, t. I, p. 315.

† **ESTERPE** (é-stè-rp'), *s. f.* Nom, en Dauphiné, d'une large pioche.

— ETYM. Lat. *extirpare*, extirper (voy. ce mot). Comp. au Supplément *ESTRÉPE* et *EXTERPE*.

† **ESTHE** (é-st'), *adj.* La langue esthe, ou, substantivement et au masculin, l'esthe, la langue de l'Esthonie. M. Wiedemann a présenté à la séance du 13 novembre de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg la première partie de son grand ouvrage sur la grammaire de la langue esthe, *Journ. offic.* 22 déc. 1873, p. 8026, 3^e col.

† **ESTHÉSIE** (é-sté-zie), *s. f.* || 1^o Terme de physiologie. L'ensemble des sensations. || 2^o Le sentiment esthétique, *PROUDHON, du Principe de l'art*, p. 223.

— ETYM. *Αἰσθησις*, sensation.

† **ESTHÉSOMÈTRE** (é-sté-zi-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de médecine. Instrument destiné à déterminer l'état de la sensibilité tactile, soit normale, soit altérée.

— ETYM. *Αἰσθησις*, sensation, et *μέτρον*, mesure. || **ESTHÉTICIEN** (é-sté-ti-si-in), *s. m.* Celui qui étudie l'esthétique, qui s'occupe de l'esthétique. C'était un esthéticien de première force, un très-grand poète, d'un art très-raffiné et très-compliqué, *TH. GUTHRIE, Portr. contemp. Ch. Baudelaire*.

† **ESTHÉTIQUE.** *Ajouter* : Cette science [la théorie des beaux-arts] en général pourrait être appelée métaphysique du beau, et le nom d'esthétique me semble bien exprimer cette idée; elle peut se subdiviser en poésie, en éloquence, en peinture, en sculpture, en gravure, etc. qui ne sont des arts que par rapport à l'exécution, mais qui sont de véritables sciences par rapport à la théorie, *BEADBORE, Dissertations philosoph.* p. 463, 1753. Cette science du beau, ou, si l'on veut, cette philosophie du sentiment que Baumgarten appela l'esthétique, est enseignée avec beaucoup d'importance et d'éclat dans les universités allemandes, *CH. BLANC, Grammaire des arts du dessin, Préface*.

ESTIMATIF. *Ajouter* : || 2^o Un estimatif, un état, un devis estimatif. Aussi accordons-nous la plus grande confiance à l'estimatif établi par M. le ministre, à la page 7 de son rapport, et qui se résume comme suit, *KRANTZ, Journa. offic.* 26 juill. 1876, p. 6515, 3^e col.

ESTIMÉ. *Ajouter* : || 3^o Terme de météorologie, point qu'on a déduit à l'aide des renseignements fournis par l'estime, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. XXXII, p. 634. || On dit de même : hauteur estimée, latitude estimée.

† **ESTIVANDIER** (é-sti-van-die), *s. m.* Nom, dans Tarn-et-Garonne, des ouvriers ruraux, dits aussi solatiers, qui font les travaux de la moisson et du

battage des grains, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 160.

— ETYM. Dérivé de *estimer*, part. présent de *estiver* 2 (voy. ce mot au Dictionnaire).

† 3. **ESTIVE** (é-sti-v'), *s. f.* Dans l'Aubrac, unité exprimant la valeur de la consommation d'une tête de bétail pendant une saison, et sur le pied de laquelle on paye la dépense de chaque tête, du 20 mai au 13 octobre, *E. MORTON, Journa. offic.* 24 mars 1876, p. 2070, 1^{re} col. L'estive d'une vache à lait ou d'un bouef à l'engrais se paye de 20 à 25 francs, *ib.*

— ETYM. Lat. *estivus*, d'été (voy. *ESTIVER* 2 au Dictionnaire).

ESTOC. *Ajouter* : || 8^e Armes d'estoc, armes qui agissent spécialement par la pointe; armes d'estoc et de taille, armes qui peuvent agir par le tranchant et par la pointe.

ESTOCADE. *Ajouter* : — REM. L'estocade était une épée de longueur; elle avait une coquille qui couvrait la main.

ESTOMPER. *Ajouter* : || Fig. Chandelier de fer, que la brume estompe, *v. HUGO, les Rayons et les Ombres*.

ESTRAGON. — ETYM. *Ajouter* : M. Devic, *Diet. étym.*, n'admet pas que le lat. *draconem* soit l'origine d'estragon. Il met d'abord en avant les difficultés phonétiques, puis, rapprochant les formes *targona*, *targone* et l'anc. franç. *targon* (*targon*, que les jardiniers nomment *estragon*, *RAB. V*, 29), il s'adresse au nom arabe-persan de la plante, *tarkhoan*. Cette étymologie paraît la véritable; mais M. Devic ajoute qu'il n'est pas impossible que les Arabes aient emprunté leur *tarkhoan* au grec *δοξωον*.

ESTRAPASSER. *Ajouter* : [Dans une conversation que Mme des Ursins eut avec le marquis de Louville, elle dit à son interlocuteur] qu'il avait estrapassé de toute manière, *Mémoires secrets du marquis de Louville*, Paris, 1818, in-8°, t. II, p. 13 (voy. au Dictionnaire *STRAPASSER*, qui n'est qu'une autre forme de ce mot).

† **ESTRASSE.** *Ajouter* : C'est le même que *strasse* (voy. ce mot au Dictionnaire).

ESTRAY. *Ajouter* : Patois langued. *estrayss*, gaspiller, laisser perdre; provenç. *estrayss*; espagn. *estrayss*, laisser; ital. *stracciare*, lambeur, loquer, *stracciare*, lacérer; d'une forme latine fictive *extractus*, dérivé du lat. *tractatus* (voy. *EXTRAIRE*) (note communiquée par M. Emile Durand).

† **ESTURIE** (é-stu-rie), *s. f.* Dans le quartier de Cette, nom d'un filet fixe pour la pêche, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 115.

— ETYM. Ce parait être un dérivé du lat. *stare*, être à demeure; il y a en effet un bas-lat. *estare*, qui veut dire éat.

ET. *Ajouter* : || 7^e *Et cela*, se dit pour ajouter quelque chose sur quoi on insiste. Il a rendu ce service, et cela sans espoir de retour. || *Et a été* employé seul en ce sens-là. Il [Dieu] ne s'est point contenté de nous apprendre à dire avec un chalumneau quelque vaudeville, et de mauvaise grâce, *MALH. Lezique*, éd. L. Lalanne. Il n'a point fallu détourner la Meuse, comme vous m'écriviez qu'on le disait à Paris, et ce qui serait une étrange entreprise, *Mac. Lezique*, éd. P. Mesnard. || 8^e *Et moi aussi, et toi aussi*, etc. représentant au positif un membre de phrase qui précède et qui est au dubitatif. Quand ils payeront tous, et moi aussi, *MALH. Lezique*, éd. Lalanne.

— REM. *Ajouter* : || 7. Quand deux membres de phrase sont joints par *et* et que le premier n'a pas d'inversion, on ne fait point d'inversion dans le second. Voici dans Rénier un exemple d'inversion en ce cas : On apporte la nappe, et met-on le couvert, *Sat. x*. En voici un second : S'il y avait des dieux, ils se vengeraient d'elle, Et la verrait-on ou si fière ou si belle, *RÉNIER, Élog. m.* Cette tournure, qui a un caractère archaïque, pourrait très-bien être employée. || 8. Ce ne sont pas seulement les substantifs joints par *et* que l'on peut séparer (voy. le n^o 1), ce sont aussi les adjectifs. Après une si belle action et si utile, *se v. a. août 1876*. || 9. Vaugelas, dans ses *Remarques*, citant cette phrase : En votre absence et de madame votre mère, croit qu'il est bon d'éviter cette tournure, qui n'est pas régulière; que mettre en celle avant de madame votre mère serait trop lourd, et qu'il faut chercher une autre manière de dire. *Ajouter en celle* rend la phrase régulière; mais je ne puis m'empêcher de regretter une ellipse aussi simple et aussi claire, et je ne voudrais pas la condamner absolument. Je regrette aussi la liberté de construction

dans des phrases telles que celle-ci que cite le même Vaugelas : « Un de nos plus célèbres auteurs a écrit : *L'oreur du lion et de celui qui voulait tuer le tyran sont semblables*. Comment se construit cela ? *L'oreur* ? C'est qu'il y a deux nominatifs, l'un exprès et l'autre tacite ou sous-entendu, qui régissent le pluriel. » On rangera dans la même catégorie des ellipses antérieures permises cette phrase citée par Vaugelas : Il est brulé, et tous ceux qui étaient auprès de lui.

† ... **ET**, ... **ETTE**, suffixe diminutif, qui, d'après Chevalier, *Origines de la langue franç.* t. II, p. 393, serait la représentation du participe passé : *fatig* : *pauperatus*, *paupret*; mais ces participes ont partout ailleurs une autre forme et un autre sens.

† **ÉTABLE**. *Ajouter* : — REM. Étable, en termes de marine, est le même que étrave, lequel a reçu l'extension d'une r (voy. *ÉTRAVE* au Dictionnaire).

† **ÉTABLISSEMENT**. *Ajouter* : || 15° Nom donné aux droits et privilèges dont jouit l'Eglise anglicane en qualité d'Eglise nationale. [Il (lord Russell) considère l'établissement comme une partie essentielle de cet admirable ensemble de conventions, de contrats, de devoirs et de droits qui est le pilier de la statue anglaise, A. LAUREL, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1875, p. 324.]

† **ÉTABLISSÉ** (é-ta-bli-sé), s. m. Celui qui établit.

— HIST. XIII^e. Veritez est provée ke au commencement de toutes choses, quant li establishment devisa les quatre elements... *Roman du saint Graal*, dans *POISSONS*, *Archeol. franç.* t. I, p. 182. || XIV^e s. Encores est li pardonnable aux autres établissements des loys, s'ils ont obmis quelque chose, AMOY, *Compar. de Lycurgue et de Numa*.

† **ÉTAGER**. *Ajouter* : Après avoir baissé son voile et étagé le nœud de son chapeau, elle... G. DROZ, *M. Mme et Bébé*, *Sour. de carême*, un rère. || *S'étager*, v. refl. *Ajouter* : Dans une autre galerie, des armures, des casques, des armets... s'étagent en brillantes panoplies, ALBERT PETIT, *Journ. des Débats*, 20 oct. 1865. A gauche de l'Hudson [fleuve des Etats-Unis] s'étagent, au milieu de bois épais d'un vert intense, la multitude des villas de tous les styles et de toutes les couleurs des riches négociants de New-York, de MOLINARI, *Journ. des Débats*, 10 août 1876, 3^e page, 6^e col.

† **ÉTAIE**. *Ajouter* : || 2° On le trouve au sens général d'étai. La salle était toute tendue de tapisserie, et ses grandes étaies de bois que vous avez vues étaient couvertes de drap d'or, MALU, *Lexique*, éd. L. Lalanne. Je me doute qu'avec tout mon soin et toutes mes étaies, le bâtiment ne saurait pas être longtemps sans aller par terre, m. ib.

† **ÉTAGAGE**. *Ajouter* : || 6° Nom donné à des parcs spéciaux ne découvrant que rarement, et recevant les huttes qui n'ont pas atteint leur développement. Les parcs et les étalages qui avaient été abandonnés pendant les années de stérilité de la baie [de Cancalle] sont repris peu à peu, à mesure que les fonds hutriers reprennent leur prospérité, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 41. Ces coquillages [les petites huttes] peuvent être conservés dans les parcs et étalages jusqu'au moment où ils ont atteint la taille voulue pour être mis en vente... on détache alors les huttes pour les placer dans des bassins peu profonds, appelés claires, où elles restent étalées jusqu'à ce qu'elles soient marchandes, *Journ. offic.* 7 déc. 1876, p. 9089, 2^e col.

† **ÉTALER**. *Ajouter* : — REM. Dans le moyen âge, étaler a eu un sens singulier; il a signifié cracher. XIV^e s. Faites le malade étaler en un bacin [cracher, par euphémisme étaler le crachat], *Mss. 653*, Bibl. de Montpellier. Li malades ki poi ad de salive e ne pot étaler, ce est mal signe, ib.

† **ÉTALER**. *Ajouter* : || 2° Étaler une voie d'eau. L'empêcher de faire des progrès. Pompes assez puissantes pour étaler la voie d'eau, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} déc. 1867, p. 609.

† **ÉTALOIR** (é-ta-loir), s. m. Plancher sur laquelle on étend les papillons, pour les conserver. Mettre un papillon sur l'étaï.

† **ÉTALON**. [Fig. *Ajouter* : Si quelqu'un n'entreprend la recherche de quelque femme d'importance, ce sera un homme sans courage, un étalon de chamoisiers, MALU, *Lexique*, éd. L. Lalanne.]

— SYN. ÉTALON APPROUVÉ, ÉTALON AUTORISÉ. L'étalon approuvé est celui qui a été jugé capable d'améliorer l'espèce; l'étalon autorisé n'a pas les qualités nécessaires pour contribuer à son perfectionnement, il est seulement propre à maintenir

l'amélioration.... BOCHER, *Rapport à l'Assemblée nationale*, n° 1910, p. 102.

† **ÉTALON**. — HIST. *Ajouter* : || XIV^e s. Que toutes poises, aunes et mesures... soient boines, justes et loyaux, selon l'estalon de ladite ville [Abbeville], *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 204. Et peuvent [peuvent] capner tout bos, soient estalon ancien ou autre, *Bibl. des chartes*, 1875, 3^e et 4^e livraisons, p. 237, 1322.

† **ÉTALONNAGE** (é-ta-lo-naj), s. m. Industrie des propriétaires d'étalons dont les services sont loués au public. Enfin, si, par cas fortuit, l'industrie de l'étalonnage particulier se récrie contre l'intervention de quelques étalons de trait que conservent encore nos dépôts, BOCHER, *Rapport à l'Assemblée nationale*, n° 1910, p. 19. Ils [les patrons du turf] voudraient être les seuls pourvoyeurs de l'étalonnage privé, m. ib. p. 20.

— ETYM. *Étalon* 1.

† **ÉTALONNERIE** (é-ta-lo-ne-rie), s. f. Écurie pour les étalons. De magnifiques logements ruraux, se composant de cave, vaste et belle écurie divisée en quatre boxes, écurie-étalonnerie, remise, bûcher et grange, *Aranchin*, 4^{re} déc. 1872, aux annonces.

— ETYM. *Étalon* 1.

† **ÉTALONNIER**, IÈRE (é-ta-lo-ni-èr, ni-èr), adj. || 1^{er} qui est relatif aux étalons, aux chevaux entiers. Cette réunion d'étalons anglo-normands, qui sera de près de quatre cents chevaux, n'intéresse pas seulement la remonte des établissements de l'État; elle offre aux sociétés étalonnaires, aux délégués des conseils généraux et aux particuliers une occasion commode de trouver réunie sur un seul point l'élite de la production normande des chevaux entiers, *Courrier de l'Ain*, 12 oct. 1871, 3^e page, 4^e col. L'administration des baras applique son talent... à soutenir l'industrie française étalonnaire, *Journ. offic.* 17 déc. 1873, p. 7855, 1^{re} col. L'élevage de luxe en Normandie a eu besoin, pour se soutenir, du secours de la production étalonnaire, BOCHER, *Rapport à l'Assemblée nationale*, n° 1910, p. 82. La force étalonnaire du pays, qui est de 15000 têtes, m. ib. p. 97. || 2^e S. m. Celui qui possède un étalon pour la monte. Les étalonniers ne sont généralement que des spéculateurs qui n'emploient que des reproducteurs médiocres, DE POMPEY, *Journ. offic.* 6 déc. 1872, p. 7531, 3^e col. Il y a deux sortes d'étalonniers : ceux qui font naître ou qui élèvent des chevaux entiers pour les vendre; ceux qui les possèdent pour en tirer profit en les livrant à la monte, BOCHER, *Rapport à l'Assemblée nationale*, n° 1910, p. 96.

† **ÉTAMERIE** (é-ta-me-rie), s. f. Synonyme d'étamage. Il y a [pour le fer-blanc] le laminage et l'étamage; l'étamerie va plus vite que le laminage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. I, p. 628.

† **ÉTAMPE**. *Ajouter* : Si la proportion d'indium est convenablement fixée, la malléabilité, la ductilité de l'alliage [d'indium et de platine] deviennent telles, que l'on peut par le laminage, le martelage, les étampes, transformer les plus gros lingots en autant de verges ou règles de forme quelconque qu'on le désire, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 20 oct. 1872, p. 6585, 1^{re} col.

† **ÉTANCHE**. *Ajouter* : || 2^e Il se dit d'un terrain trop mouillé pour pouvoir absorber l'eau. Une féculerie de Colombes dirige ses eaux sur une prairie où elles s'infiltrant dans un sol sableux; elles y baignent le gazon et font périr les arbres qu'elles yaignent par accident; de plus le sol est biont étanche, et il faut souvent changer le lieu d'absorption, R. RADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 4^{re} juin 1874, p. 719.

† **ÉTANCHÉITÉ** (é-tan-ché-i-té), s. f. Qualité de ce qui est étanche. Le tribunal... a admis MM... à l'effet de remédier à l'état de choses actuel, ou de déclarer s'il était impossible d'assurer l'étanchéité des caves, *Gaz. des Trib.* 6 avril 1876, p. 335, 1^{re} col.

† **ÉTANCHER**. — HIST. || XIV^e s. *Ajouter* : Qu'il [le roi d'Angleterre] seroit et établirait une pareille [table] à celle table ronde pour plus estanchier l'honneur de ses chevaliers, qui si bien l'avaient servi, J. LE BEL, *Vraies Chroniques*, t. II, p. 25.

† **ÉTANCONNER**. — ETYM. *Ajouter* : De *étanconner*, il faut rapprocher l'ancien verbe *étanconner*, *étanconner*, qui veut dire soutenir : XIV^e s. Et ne vait riens la force, se cle n'est stancienne par conseil, Job, p. 497.

† **ÉTAT**. || 9° Raison d'État. *Ajouter* aux exemples

cités, ceux-ci : Ce lion ayant été contraint, pour quelques raisons d'État, de sortir de Libye avec toute sa famille, voir. *Lettre* 41. Que la raison d'État ne souffrait point qu'on rendit compte à personne des commandements du souverain, FÉROT d'ABLANCOURT, *Tac.* 7. La raison d'État se donne de beaux privilèges; ce qui lui paraît utile devient permis; et tout ce qui est nécessaire est honnête en fait de politique, HAMILT. *Gramm.* 6. || 12° Conditions d'administration et de service où se trouvent les places de guerre et les villes de garnison. État de paix. État de guerre. L'autorité civile est tenue de se concerter avec l'autorité militaire au sujet de toutes les mesures à prendre en vue de la mise éventuelle en état de guerre. L'état de guerre existe, en temps de guerre, pour les places de première ligne, celles qui sont à moins de cinq journées de l'ennemi; en temps de paix, pour les places de première ligne qui sont ouvertes par suite de travaux. || État de siège, condition d'une ville, d'un territoire par laquelle les pouvoirs de l'autorité civile passent tout entiers à l'autorité militaire. L'état de siège est déclaré par une loi ou par un décret; il résulte de l'investissement, d'une attaque, d'une sédition. || 13° Au pl. Les États, dans les fies Normandes, conseil administratif, législatif et financier d'une île, composé de la justice et des principaux habitants; on distingue les États de Jersey, les États de Guernesey, les États d'Aurigny. || États de Jersey, corps composé des baillis, jurés, recteurs des paroisses, connétables des paroisses, et (depuis 1857) d'un ou plusieurs députés de chaque paroisse de l'île. || À Guernesey, États de délibération, assemblée ordinaire des États, composée des baillis, jurés, procureur de S. M., recteurs et députés des douzaines; États d'élection, États assemblés pour l'élection des jurés ou du prévôt de S. M. ou pour certaines affaires spéciales, composés des baillis, jurés, procureur de S. M., recteurs, et de tous les douzaines et connétables des paroisses. || États d'Aurigny, assemblée publique des juge et jurés avec les procureur et contrôle de S. M. et les douzaines; les membres de la cour sont y ont voix délibérative. || 14° État matrice, état matriciel. État qui sert de matrice, dans les comptes, dans les impositions, etc.

— REM. *Ajouter* : || 2. J. J. Rousseau a dit mettre dans l'état de, au lieu de mettre en état de : Avec le zèle que vous me marquez pour les devoirs attachés à ce lien [la maternité], eût été grand dommage que M. Roguin ne vous eût pas mis dans l'état de les remplir, *Lett. d' Mme Roguin*, 31 mars 1764. Cela est très-incorrect. || 3. Il est dit au numéro 3 que se mettre en état pour signifier qu'une personne décrétee de prise de corps, ou condamnée par contumace, ou ayant des lettres de grâce, se constituait prisonnière afin de se justifier ou de faire éteindre la grâce, est un ancien terme de jurisprudence. Le voici employé de nos jours pour un condamné qui veut faire juger son pourvoi en cassation : Abrogation complète de l'art. 424 du Code d'instruction criminelle qui veut qu'avant de faire juger son pourvoi en cassation, le condamné se mette en état, c'est-à-dire se constitue prisonnier ou obtienne sa mise en liberté provisoire, *Gaz. des Trib.* 20 juill. 1876, p. 707, 3^e col. Un esclave du grand monde avait obtenu, pour remplacer sa mise en état, sa mise en liberté provisoire, ib. p. 708, 4^{re} col.

† **ÉTAT-MAJOR**. *Ajouter* : || 3° Chef d'état-major, voy. MAJOR au Dictionnaire.

† **ÉTAVE** (é-ta-v), s. f. Filet pour prendre des truites, autrement appelé araignée, CARTON. *Premières chasses, Pavillons et oiseaux*, p. 86, Heitzel, 1866.

† **ÉTIEGNER**. — HIST. *Ajouter* : XIII^e s. Le premier coup [de feu grégeois] que il [les Sarrazins] jetèrent vint entre nos deux chas-chastel, et chaf en la place devant nous que l'ost avoit fait pour boucher le fleuve; nos esteigneurs furent appareillés pour estandre le feu, JOINV. p. 136 (éd. de Wailly, Paris, 1867).

† **ÉTIEINDRE**. *Ajouter* : || 21° Étieindre un torrent, mettre obstacle à ce que les eaux entraînent, dans leur cours impétueux, de la boue, des graviers et des rochers, SUREL, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1873, p. 459. || 22° S'étieindre soi-même, procurer sa propre extinction. Radamante : Que la lampe parle... La lampe : Celles [saintes] qui [un tyran] a faites de jour me sont inconnues; mais, la nuit, j'ai voulu quelquefois m'étieindre pour ne les point voir, d'ABLANCOURT, *Lucien, le Passage de la barque*.

† 2. **ÉTELE** (6-té-lé), *s. f.* Terme usité en Lorraine, en Bourgogne, en Savoie, Moreau de bois plus gros que le copeau, produit par les charpentiers et les scieurs de long en équilibrant les pièces de bois, etc.

— **ETYM.** Le même que l'ancien *astèle* (voy. *ATTELÉ*).

† **ÉTENTIER** (6-tau-tié), *adj. m.* Qui pêche à l'éclente. Une trentaine de canots étentiers de Dieppe ont inauguré, dans la nuit d'avant-hier, la pêche du hareng le long de nos côtes, *Monit. univ.* 6 oct. 1868, p. 354, 6^e col.

† **ÉTERNEL** — **ETYM.** *Ajoutez* : *Eternalis* se trouve comme nom propre dans une inscription chrétienne du IV^e siècle, *LEBLANT, Inscr. chrét. de la Gaule, Préface*, p. XXXII.

† **ÉTERNISATION** (6-tèr-ni-zà-sion), *s. f.* 1^{re} Action d'éterniser, de faire durer perpétuellement. Ah ! vous rééclez en vous une épouvantable semence de maladies... et nous vous laisserons tranquillement la répandre ! vous irez en liberté à la légalie reproduction, à la paisible éternisation de toute cette misère ! *la Phil. pos. janv.-fév. 1876*, p. 73. 2^e Action de prolonger sans fin. La jurisprudence algérienne avait à se plaindre de l'éternisation de ce chaos, *Gaz. des Trib.* 25 mars 1876, p. 299, 3^e col.

† **ÉTERNITÉ**. *Ajoutez* : || 8^e L'immortalité, une gloire immortelle. Un tirailleur de la gloire [d'un livre de Chapelain] et non pas vous, qui êtes un vrai moqueur de moi mander si souvent que vous me devez votre éternité, et que je vous donne ce que je pense plutôt recevoir de vous, *BALZAC, Lett. inédites*, LXXXIII (éd. Tamizey-Larroque). L'éternité que promet La montagne au double sommet, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. Tout ce qu'à vertus il reste à désirer, c'est que les beaux esprits les veulent honorer. Et qu'en l'éternité la Muse les imprime, *id. ib.*

† **ÉTÉTAGÉ** (6-té-ta-jé), *s. m.* Synonyme d'ététement. La pratique de l'étagage [des arbres fruitiers], en vue du rajeunissement des vieilles plantations, est assez répandue [dans le Wurtemberg], *Journ. off.* 15 mars 1876, p. 1820, 2^e col.

† **ÉTEULIÈRE** (6-té-ou-lî-èr), *s. f.* Nom, dans le département des Ardennes, du chaume, les *Primes d'honneur*, p. 174, Paris, 1874.

— **ETYM.** *Étule* 4.

† **ÉTHALÈNE** (6-ta-lè-n), *s. m.* Terme de chimie. Carbure d'hydrogène, analogue au gaz oléfiant, qui dérive de l'éthyl.

† **ÉTHALIQUE** (6-ta-lî-k), *adj.* Terme de chimie. Acide éthallique, dit aussi acide palmithique, acide qui se rencontre à l'état libre dans l'huile de palme exposée à l'air.

ÉTHÉR, *Ajoutez* : — **REM.** L'éther, en tant que fluide subtil et universel, est mentionné dès 1753. Le fluide le plus subtil qu'ait produit la nature, celui qui se trouve répandu partout, et que l'on nomme éther, *BEAUSOUP, Dissertation, philos.* p. 3. † **ÉTHIOPIEN** (6-ti-o-pi-in), *s. m.* Langue parlée par les habitants de l'Éthiopie, et appartenant au groupe semitique.

† **ÉTHINIQUE**. || 1^{re} *Ajoutez* : || En un sens défavorable. Si vous en faites une terrible réprimande à Rocolet (son imprimeur), je ferai quelque chose de pis, et il ne me sera plus qu'éthnique et publiera, tant j'ai sujet de me plaindre de ses continuelles bévues et de son insupportable négligence, *BALZAC, Lett. inédites*, XII (éd. Tamizey-Larroque).

† **ÉTHNOLOGUEMENT** (6-tno-lo-jî-ke-man), *adv.* Au point de vue ethnologique. Géologiquement et ethnologiquement parlant, cette contrée [le Nouveau-Mexique] est intéressante, *Journ. off.* 19 oct. 1874, p. 3313, 2^e col.

† **ÉTHYLAMINE** ou **ÉTHYLAMINE** (6-ti-la-min), *s. f.* Terme de chimie. Nom d'un gaz contenant 1 équivalent d'alcool et 1 équivalent d'ammoniaque.

† **ÉTHYLÈNE** (6-ti-lè-n), *s. m.* Terme de chimie. Un des noms du gaz oléfiant.

† **ÉTIQUETAGE** (6-ti-ké-ta-jé), *s. m.* Action d'étiqueter. M. Girard-Col, dont les produits pour l'étiquetage des plantes sont aujourd'hui bien connus et justement appréciés en horticulture, *Revue horticole*, 16 août 1876, p. 303.

† **ÉTOFFÉ**, *Ajoutez* : || 7^e *Au pluri.* Dans l'exploitation du bois de flottage, les étoffes, l'ensemble des perches, rouettes, chantiers, etc. nécessaires pour former les trains, *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, 1873, p. 261.

— **REM.** Au sens de valeur et qualités des per-

sonnes et des choses, J. J. Rousseau a employé étoffe au pluriel : Comme si, commençant cette étude [celle de l'histoire grecque et romaine], vous y eussiez cherché d'autres êtres que les hommes, et que ce ne fût pas assez d'y en trouver de meilleurs dans leurs étoffes que ne sont nos contemporains, *Lett. d'Émile*, 3 juin 1764.

† **ÉTOFFEMENT** (6-to-fé-man), *s. m.* Nécrologisme. Terme de beaux-arts. Action d'étoffer, de donner de l'ampleur aux draperies. Les draperies nous ont paru admirables dans leur étoffement opulent où le corps vit et s'atteste, *E. BERGERAT, Journ. off.* 11 juill. 1876, p. 530, 1^{re} col.

† **ÉTOFFER**, *Ajoutez* : || Se disait en parlant des étoffes figurées sur les statues. Ils s'occupaient à dorer et à étoffer les images sculptées de la Vierge et des saints ; c'était une pratique de ce temps qui consistait à couvrir les draperies ou vêtements de ces images de feuilles d'or ou d'argent, à glacer ce fond de diverses couleurs transparentes, et à les damasquer pour imiter la broderie ou le brocart, *de MONTAIGLON, Hist. de l'Acad. de peinture (Mém. attribués à H. Testelin)*, t. I, p. 6.

† **ÉTOFFEUR** (6-to-feur), *s. m.* S'est dit des ouvriers qui étoffaient les images sculptées de la Vierge et des saints, de MONTAIGLON, *Hist. de l'Acad. de peinture (Mém. attribués à H. Testelin)*, t. I, p. 7.

ÉTOILE, *Ajoutez* : — **REM.** Dans la locution *loger, coucher à la belle étoile*, il ne faut pas croire que le sens soit : coucher aux rayons des belles étoiles, ou du moins la locution a commencé par : coucher à une auberge dont l'enseigne était la belle étoile. Cela résulte de la phrase citée à l'historique : *Étoient logez à l'enseigne de l'étoile [en plein air].* On comprend très-bien la façon de cette plaisanterie : c'est un jeu de mots entre une prétendue enseigne d'auberge portant des étoiles, et les étoiles du ciel sous lesquelles couche celui qui n'a pas de logis.

† **ÉTOILÉ**, *Ajoutez* : || 7^e Terme de fortification. Fort étoilé, ouvrage fermé, dont le tracé se compose de saillants et de rentrants, disposés de manière à donner des feux sur les capitales et les fossés.

— **REM.** L'expression de *chambre étoilée* est d'ordinaire expliquée ainsi par les dictionnaires historiques : la haute cour de justice des lords siégeait dans une salle sur les murs de laquelle on avait peint des étoiles. Mais un écrivain contemporain, Greene, dans son *Histoire du peuple anglais*, dit à cette occasion : « Au temps de Guillaume le Conquérant, c'est-à-dire vers 1070, les Juifs, qui étaient hors de la protection des lois et ne pouvaient demander des secours qu'au roi lui-même, eurent la permission de déposer leurs écuelles de sûreté dans une chambre du palais royal à Westminster, laquelle reçut le nom de *star chamber*, du nom hébreu des écuelles, *stars*. » Sur quoi, M. Berthoud, qui me transmet ce renseignement, remarque : « Il se trouve en effet que cette dérivation, au moins quant au mot *star* ou plutôt *shar*, est exacte, le mot étant fort usité de nos jours encore chez les Juifs et se trouvant déjà au dire des hébraïstes dans les anciens targums. Ils appellent ainsi toute stipulation par écrit, contrats, écuelles, etc. ; la racine est *shar*, écrire, qui existe aussi dans l'arabe. » Le mot hébreu *shar* ou *shar* a été confondu avec le mot anglais *star*, étoile, d'où *chambre étoilée*.

† **ÉTOILEMENT**, *Ajoutez* : || 2^e Disposition en étoile. Comme les sources de lumière restreintes faussent les mesures, soit par la diffraction, soit par scintillation, soit par des déformations de l'image, soit par l'étoilement qui se produit dans l'œil, *MATHIESSSEN, De la dispers.*, de 1821, dans *Suppl. à la Bibl. univ. de Genève*, t. V, p. 221.

† **ÉTOILER** — **HIST.** *Ajoutez* : || XII^e s. Une porpée noire, étoilée d'or... *Perceval le Gallois*, v. 2901.

† **ÉTONNEMENT**, *Ajoutez* : — **REM.** L'étonnement d'une chose, l'étonnement que cause une chose. Dans le pays, tout le monde est d'un étonnement sans égal de cette belle expédition, *J. J. ROUSS.* *Lettre à Mouton*, 7 fév. 1765.

† **ÉTONNER**, *Ajoutez* : — **REM.** Étonner a été employé impersonnellement. Ah ! voilà... il vous étonne que j'aie pu découvrir cela ? c'est toute une histoire, ... *Rue des Deux Mondes*, 4^{re} avril 1873, p. 679. Il vous étonne, c'est-à-dire vous vous étonnez. Cet emploi est peu usité ; mais il n'a rien d'incorrect ; il est même élégant ; comparez : il vous étonne que...

† **ÉTOUFFER**, *Ajoutez* : || 1^{re} S'étoffer, être étoffé, supplément, ne pas suivre son cours. Enfin le procès

s'est étoffé petit à petit, *GUY PATIN, Lettres*, t. II, p. 292.

— **REM.** Étouffer, verbe neutre, se conjugue d'ordinaire avec l'auxiliaire *avoir*. Cependant J. J. Rousseau s'est servi de l'auxiliaire *être* à l'égard de Mme d'Épinay, je lui ai envoyé vos lettres et les miennes ; je serais étoffé de douleur sans cette communication, *J. J. ROUSS.* *Lett. d'Émile*, janv. 1767, *J'aurais étoffé* conviendrait seul ici.

† **ÉTOUFFEUR**, *Ajoutez* : Ces génies [dans le musée assyrien] étouffeurs de lions sculptés en ronde bosse, *Journ. off.* 17 sept. 1876, p. 7023, 3^e col.

† **ÉTOUPILLON**, *Ajoutez* : — **REM.** Au XVII^e s., étoupillon a été dit pour bourre de canon. Il m'en montre un [coup de canon] entre les autres qui avait été tiré de si près que l'étoupillon avait mis le feu au bordage, *Corresp. de Colbert*, t. III, p. 318 (*Voy. de Seignelay en Angleterre*).

† **ÉTOUPIN**, *Ajoutez* : ... et que tous les gardes-feux, cuillères, tire-bourres, refouloirs, écouvillons et étoupins soient prêts et en état de servir, *Or resp. de Colbert*, t. III, 2^e p. 313 (*Voy. de Seignelay en Angleterre*).

† **ÉTOURDIR**, *Ajoutez* : || 8^e S'étourdir, perdre le sentiment, la sensibilité. Quand lo mal est aux nerfs, aux jointures, c'est là qu'il nous traite cruellement ; mais ce sont parties qui s'étourdissent bientôt, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ÉTOUTEAU**, *Ajoutez* : || 2^e Dans les haïonnettes à douille, un étouteau fixé sur la douille sert à limiter le mouvement de la virole.

2. **ÉTRANGER**, *Ajoutez* : — **REM.** J'ai regretté que ce verbe, sans pour l'usage technique dans la chasse, ait vieilli ; je constate que, même de notre temps, il n'est pas tout à fait hors d'emploi : vous connaissez le mot des courtisiers : Madame, cette robe vous étrange. — Dès qu'un vêtement n'étrange, il n'est pas fait pour moi, *M^{me} de GASPARD, Voyages*, t. IV, à Florence, 2^e éd. Paris, 1866. Ce mot signifie ici donner un caractère étranger. Il faut encourager les efforts contre la désuétude des mots dignes d'être conservés. Comment, en effet, remplacer *étranger* dans cette phrase de Malherbe : Une petite somme étrange celui qui l'emprunte ; une grande le rend ennemi, *Lexique*, éd. Lalanne.

† **ÉTRANGLANT**, *Ajoutez* : || Qui serre comme le nœud passé autour de la gorge. Toutes vos dépenses sont nécessaires, pressantes, étranglantes, et toujours sur peine de la vie ou de l'honneur, sév. à Mme de Grignan, 9 juillet 1690, dans *Lett. inéd.* éd. Capmas, t. II, p. 422.

† **ÉTRANGLE** (6-tran-gl'), *s. f.* Nom, dans l'Aunis, d'une sorte d'huile d'un goût très-âcre ; c'est une anomalie, *Gloss. auvergn.*, p. 404.

† **ÉTRANGLEUR** (6-tran-gleur), *s. m.* || 4^e Celui qui étrangle, || 2^e Nom d'une secte religieuse rivale, dont les adhérents orioient qu'on n'entre au paradis qu'après une mort violente, *Journ. des Débats*, 15 déc. 1876, 2^e p. 6^e col.

† **ÈTRE**, *Ajoutez* : || 20^e Être, avoir été, à l'infinitif, pris substantivement. Le soir est aussi naturel que l'être debout ou le marcher, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. Ce qui est plus assuré, c'est l'avoir été, *id. ib.*

— **REM.** || 5. Vous n'êtes pas encore quand... se dit pour signifier : Vous n'êtes pas encore né quand... (voy. au Dictionnaire *Être* I, au num. 2). || J. J. Rousseau a étendu cette locution au présent avec emploi affirmatif. L'envie et la haine sont maintenant contre moi à leur comble ; elles diminueront... alors, si je suis encore, vous me servirez et l'on vous écoulera, *Lett. d'Mouton*, 22 juin 1762. Cela est moins conforme à l'usage, mais on comprend et est correct.

— **ETYM.** *Ajoutez* : L'imparfait *j'étois* est dit provenir du latin *staban* ; c'est une erreur qui s'est corrigée, d'après ce qui est dit dans *l'Hist. de la langue franç.* t. II, p. 201 : « *J'étois*, tu *estois*, il *estoit* a été tiré, sans contestation aucune, de *staban*, *stabas*, *stabat* ; en effet la dérivation est correcte, et il ne serait possible d'élever aucune doute, sans le dialecte normand, qui offre, si je puis user de ce terme, un réactif plus délicat et qui fait apparaitre le véritable élément. Le verbe *stare* est de la première conjugaison ; par conséquent, son imparfait, que l'on suppose être devenu celui du verbe *être*, confondu, il est vrai, dans les autres dialectes sous une forme commune, s'en dégagerait dans le dialecte normand, et serait *estoe*, tu *estoes*, il *estot*. Or il n'en est rien, et cet imparfait du verbe *être* est toujours *je es-*

teie, tu esteies, il esteie, désinences caractéristiques des autres conjugaisons et ici, en particulier, de la troisième. *Je esteie* ou *je esteio*, suivait les dialectes, est imparfait régulier de l'infinitif *estere*, verbe de la troisième conjugaison et dérivé d'un bas latin *estere*, qui prévalut dans les Gaules, au lieu de *essere* (pour le changement de *ss* en *st* comp. l'anc. franc. *tistre*, de *tesser*, dit pour *tesere*). Le verbe *stare* à son représentant qui fait à l'infinitif *ester* et à l'imparfait, dans les autres dialectes, *je esteio*, tu esteio, il esteio, aussi distinct ici, par la forme que par le sens, de l'imparfait du verbe substantif.

2. **ÊTRE.** *Ajoutez :* — REM. J. J. Rousseau a dit : encore en être, pour : encore existant. Si ces lettres sont encore en être, et qu'un jour elles soient vues, en connaîtra comment j'ai aimé, *Confessions*. IX. Si jamais, retournant dans ces beaux lieux [Lérins], j'y retrouverai mon cher noyer encore en être, je l'arrosai de mes pleurs, in. ib. x.

3. **ÊTRECISSURE.** *Ajoutez :* Cela [des démonstrations de joie] choque la personne avec qui on joue, et fait en même temps paraître l'écroulement de l'esprit, DE COURTIN, *La Civile française*, p. 138, Paris, 1695.

4. **ÊTREINDELLE** (ê-trin-dè-l'), s. f. Claire en osier garnie de grosse toile, serge, sparterie, crin, etc. qu'on place entre les sacs dits malfais dans lesquels on enferme les matières destinées à être soumises à l'action de la presse. C'est surtout dans les fabriques de bonnie scarique qu'on emploie les êtreindellesses, pour exprimer des gâteaux de stearine brute l'acide oléique qui s'y trouve incorpore. Fabrique d'êtreindellesses en coco et en crin pour builleries et stéarieries, à la Briche-Saint-Denis, *Ann. Didot-Bottin*, 1873, p. 951, 2^e col. — ETYM. Êtreindre.

5. **ÊTREINTE.** *Ajoutez :* 6^e Terme d'exploitation houillère. Aménagement plus ou moins considérable du gîte de charbon.

6. **ÊTREPE** (ê-trè-p'), s. f. Nom, dans l'île-et-Vilaine, d'une sorte de pèche qui sert à enlever les racines. Il le fit couler à terre et lui appliqua sur le cou le tranchant d'une ètrepe, en lisant qu'il allait lui couper le cou, *Gaz. des Trib.* 19 nov. 1875, p. 1114, 3^e col.

7. **ÊTYM.** Aoc. franc. *estreper*, arracher les racines, du lat. *extirpare* (voy. *EXTIRPER*). Comp. au Supplément *ESTERPE* et *ESTERPE*.

8. **ÊTRIER.** 1^{er} 4^e Fig. Avoir le pied à l'étrier. *Ajoutez :* Je suis charmé, dit-il à mes protecteurs, que vous vous soyez intéressés pour ce jeune homme, il fera quelque chose : enfin le voilà le pied à l'étrier, MARIVAUT, *Pays*, parv. t. iv, p. 73, dans POUSSENS. 7^e Fig. Plateaux, dans les montagnes, considérés comme des étriers pour l'ascension. Déjà nous découvrons les premiers étriers des Alpes Julienne... l'endroit choisi par le Barba pour asséoir sa villa est un des premiers étriers de la montagne, CH. VARIATE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1873, p. 486 et 487.

9. **ÊTRILLE.** *Ajoutez :* — REM. Le nom scientifique de l'étrille, espèce de crabe, est *portunus corrugatus*, Penn.

10. **ÊTRILLER.** — HIST. *Ajoutez :* XIII^e s. Car il reudois [reudu] roncin soilaît [laisse] bien estrillier, P. MEYER, *Rapports*, 1^{er} part. p. 190.

11. **ÊTRIPAGE** (ê-tri-pa'), s. m. Nom donné, dans les sardinières, à l'opération par laquelle on vide les sardinières.

12. **ÊTYM.** *E...* pour *es...* préfixe, et *tripe*.

13. **ÊTRIQUEMENT** (ê-tri-ke-man), s. m. Action de rendre étriqué. Ça pense [d'un peintre], vouée au bleu, se suffisait à s'exprimer par un moyen limité jusqu'à l'étriquement, E. BEGERAT, *Journ. off.* 11 sept. 1875, p. 7880, 1^{er} col.

14. **ÊTROIT.** *Ajoutez :* 1^{er} 7^e Se mettre à l'étré, se gêner, en parlant de ressources pécuniaires. Ce que jadis sur toute chose est de ne pas vous laisser mettre à l'étré pour l'amour de moi, J. J. ROUSS. *lett.* 4 Du Peyrou, 11 juin 1766.

15. **ÊTRUSCOLOGUE** (ê-tru-sko-lo-g'), s. m. Erudit qui étudie la langue et l'archéologie des Étrusques. L'éminent étruscologue [M. le comte Coste], AL. BERTRAND, *Archéologie celtique et gauloise*, Paris, 1876, p. 201.

16. **ÊTVAGE** (ê-tu-va'), s. m. Action de soumettre une substance à la chaleur d'une étuve. *Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 236, Paris, 1871.

17. **ÊTYCUE.** — ETYM. *Ajoutez :* L'origine germanique du mot est généralement admise : il re-

monte au bas-lat. *stufa* qui est dans la loi des Allemands. Mais M. Bugge (*Romania*, juill.-oct. 1876, p. 345) la conteste, disant que *stufa*, *stuba* n'a en germanique aucune racine. À la vérité, Grimm, *Deutsche gramm.* 1, 465, a identifié *stufa* avec le norrois *sto*, place, station, anglo-sax. *stinc* ; mais cela est impossible au point de vue de la phonétique. Selon M. Bugge, *estuer* provient d'un latin vulgaire *estufare*, dont le primitif est le grec *εὐρύς*, vapeur. De la sorte c'est du roman que *estuer*, *esture* auraient passé dans le germanique. Ajoutez que, s'il en est ainsi, *estuer* est le même mot qu'*étouffer* (voy. ce mot à l'Étymologie), et que le radical *tupare* existe dans le substantif français *taupier*, exhalaison (voy. ce mot).

18. **ÊTYVER.** *Ajoutez :* 1^{er} 5^e S'êtyver, prendre un bain de vapeur, MALR. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

19. **ÊTY...** *E...* Préfixe qui signifie bien et qui est le grec *εὖ*.

20. **ÊTYALYPTUS** (eu-ka-li-ptus), s. m. Nom d'un grand et bel arbre de l'Australie, qui, à dit-on, la propriété d'assainir les terrains (famille des myrtacées). *L'Eucalyptus globulus*, l'arbre géant de l'Australie, *blue gum* de son nom vulgaire, *Journ. off.* 3 fév. 1873, p. 702, 2^e col. *L'Eucalyptus*, notre nouvelle acquisition forestière, à bon droit qualifiée par les Anglais de *diamant des forêts*, ib. 3^e col.

21. **ÊTYM.** *E...*, bien, et *καλύπτω*, cacher, à cause du limbe calicinal qui reste clos jusqu'après la floraison.

22. **ÊTYCHARITE** ou **EUKAIRITE** (eu-ké-ri-t'), s. f. Terme de minéralogie. Scénifère double de cuivre et d'argent, qui est ductile et gris de plomb.

23. **EUCHARISTIQUE.** *Ajoutez :* 1^{er} 2^e Dans la primitive Eglise, colombe eucharistique, vase en forme de colombe où l'on mettait en réserve l'eucharistie pour les malades (sans doute parce que la colombe est un des symboles du christianisme).

24. **EUCHROÏTE** (eu-kro-i-t'), s. f. Terme de minéralogie. Arséniale de cuivre cristallisé.

25. **EUEMONISME** (eu-de-mo-ni-s'm), s. m. Terme de philosophie ancienne. Doctrine philosophique du bonheur. Intellectualisme et monisme dans l'ordre théorique, et aussi, par là même, peut-être euemonisme dans l'ordre pratique ; en somme, retour à l'esprit d'antiquité, tels sont les traits dominants de la métaphysique leibnizienne, *Revue critique*, 23 sept. 1876, p. 202.

26. **ÊTYM.** *Εὐδαιμονεύω*, de *εὖ*, bien, et *δαίμων*, démon.

27. **EUGÉNÉSIS** (eu-jé-né-zik'), adj. 1^{er} 4^e Qui améliore la race. Croisements eugénésiques. 2^e Hybridité eugénésique, hybridité où les deux ordres de méiis sont chacun indéfiniment féconds entre eux, *Rev. d'Anthrop.* t. iv, p. 243.

28. **ÊTYM.** *E...*, bien, et *γενέω*, génération.

29. **EUGÉNIE** (eu-jé-nie), s. f. La 45^e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

30. **EUPHONIE.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Une euphonie, c'est à dire un son plaisant à l'oreille, RAMUS, dans *LIVRE*, *Gramm. franç.*

31. **EUPHORBIE** (eu-for-bie), s. m. Arbre de la famille des euphorbiacées. Dans le fond des vallées [dans l'Inde], la végétation est tout à fait tropicale ; d'énormes euphorbiens y dressent leurs canélabes au milieu d'un chaos d'arbres et d'arbuscules à grandes feuilles chargées de lianes, le *Temps*, 31 déc. 1876, 3^e page, 1^{er} col.

32. **EUPHÈRE** (eu-plè-r'), s. m. Carnivore particulier à la faune de Madagascar, GÉRAVAT, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 963.

33. **EUPODES** (eu-po-d'), s. m. pl. Famille de coléoptères, à laquelle appartiennent les criocètes. — ETYM. *E...*, bien, et *πῶς*, pied.

34. **ÊTYRITE** (eu-ri-t'), s. f. Terme de minéralogie. Feldspath compacte, nommé aussi pétrosilex.

35. **ÊTYROPE** (eu-ro-p'), s. f. La 25^e planète télescopique, découverte en 1858 par M. Goldschmidt. 1^{er} Nom d'un des satellites de Jupiter découvert par Gallée.

36. **ÊTYM.** *Εὐρώπη*, Europe, fille de Phénix et mère de Minos.

37. **EUPORÉANISER** (eu-ro-pé-a-ni-zé), v. a. Donner le caractère européen. Ceux [les établissements d'instruction] où on veut les européaniser [les jeunes Indous], *Journ. off.* 29 janv. 1872, p. 450, 1^{er} col. On ne peut se dissimuler que les fondateurs et les instigateurs de ces *mushdars* [conférences dans l'Inde] voudraient européaniser peu à peu la littérature moderne de l'Indoustan, GARCIN DE TASSY, *La Langue et la littérature indoustanais* en 1875, p. 20. Il existe dans l'hindouisme

une secte progressiste, le *Brahma samaj*, dont le but est d'européaniser en la réformant la religion hindoue, DELAUNAY, *Journ. off.* 9 janv. 1877, p. 208, 3^e col.

38. **ÊTYRVALE** (eu-ri-a-l'), s. m. Nom d'un papillon, CARTEROS, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 60, Metz, 1866.

39. **ÊTYRVÉPHALE** (eu-ri-sé-fa-l'), adj. Terme d'anthropologie. Qui a le crâne ample.

40. **ÊTYM.** *Εὐρύς*, large, et *κεφαλή*, tête.

41. **ÊTYRVÉPHALIE** (eu-ri-sé-fa-lie), s. f. Caractère de l'eurycéphale.

42. **ÊTYRVIDE** (eu-ri-di-s'), s. f. La 75^e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Peters.

43. **ÊTYM.** *Εὐρύς*, large, et *ὄψις*, épouse d'Orphée.

44. **ÊTYRVOME** (eu-ri-no-m'), s. f. La 79^e planète télescopique, découverte en 1863 par M. Watson.

45. **ÊTYM.** *Εὐρύς*, large, et *ὄψις*, épouse d'Orphée.

46. **EUSTACHE.** — ETYM. *Ajoutez :* Ce qui n'était qu'une conjecture de ma part (qu'*eustache* dérive d'un nom propre) est maintenant une certitude. En effet le *Courrier de Vaucluse*, 4^{er} fév. 1876, p. 149, cite ce passage du *Manuel du coutelier* (collection Roret) : « Ces couteaux [les jambettes] sont connus dans une certaine partie de la France sous le nom d'*Eustache Dubois* ; c'est le nom d'un coutelier de Saint-Étienne qui avait acquis une grande célébrité dans cette fabrication. »

47. **EVA** (é-va), s. f. La 164^e planète télescopique, découverte en 1876 par M. Paul Henry.

48. **EYACUATEUR** (é-va-ku-a-teur), s. m. Système de vannes procurant l'évacuation des eaux, quand on en a besoin. Quand on a parcouru la plateforme du barrage dans toute la longueur et monté sur l'un des massifs qui supportent les mécanismes des évacuateurs établis au niveau de l'arc supérieur du parapet, *Journ. off.* 1^{er} juill. 1876, p. 4747, 1^{er} col.

49. **EYAGINATION** (é-va-ji-na-sion), s. f. Sortie d'une gaine. Les glandes salivaires sont des éyaginations de la paroi de l'œsophage, H. FOL, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 624.

50. **ÊTYM.** *Εὔα*, préfixe, et latin *pagina*, gaine.

51. **EYALUATEUR** (é-va-lu-a-teur), s. m. Ce qui sert à évaluer. La monnaie fiduciaire appelée forcément à jouer avec la monnaie métallique le rôle d'évaluateur commun de tout ce qui s'échange, WOLOWSKI, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1866, p. 949.

52. **EYALUER.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Le denier romain, lequel Budée estime du poids d'une drachme, qui est, à raison de huit en l'once, évalué à trois sols six deniers tournois, FR. GARNIER, *Recueil des principaux ordres du compte par escuz*, 1578, feuille cjjj (il n'y a point de pagination).

53. **EYANESCENCE** (é-va-né-ssan-s'), s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est évanescant, de ce qui s'évanouit, s'efface.

54. **ÊTYM.** Voy. *EYANESCANT*.

55. **EYANGÉLIQUE.** — HIST. *Ajoutez :* XV^e s. Par les arbres de ce vergier j'entends En général tous les bons katoliques De l'église sainte, qui en tous temps Sont vertueux, fleuriz de fleurs celiqes, Et qui gardent les loix evangeliqes, Ainsi qu'ils ont en baptême promis, J. JORET, le *Jardin solitaire*, p. 124.

56. **EYANGÉLISTE** (é-van-jé-li-za-teur), s. m. Celui qui prêche l'évangile parmi les populations non chrétiennes. Innocent III, quand il avertisait les premiers évangélistes de la Prusse... *Rev. Britann.* janv. 1877, p. 81.

57. **EYANGÉLISATION.** *Ajoutez :* 1^{er} L'évangélisation de..., l'évangile prêché à... L'évangélisation des Slaves pannoniens par SS. Cyrille et Méthode, *Rev. critique*, 27 mars 1875, p. 499.

58. **EYANIDE** (é-va-ni-d'), adj. Terme de paléographie. Qui est presque effacé. Le palimpseste ambrosien est dans le plus triste état ; il est mutilé, d'une écriture souvent évanouie, EGGER *Journ. des sav.* janvier 1877, p. 47.

59. **ÊTYM.** Lat. *evanidus*, qui se dissipe (voy. *EYAVOUM*).

60. **EYAPOROMÈTRE** (é-va-po-ro-mè-tr'), s. m. Terme de météorologie. Instrument employé pour mesurer la tranche d'eau évaporée chaque jour. Marche de l'évaporomètre au sulfure de carbone, comparée à celle de l'évaporomètre à eau, par C. DUMARÉT, Angers (Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXXI, p. 909).

61. **EYVEILLEUR.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Et l'veilleur du rustique séjour Jà par son chant avoit prédit le jour, J. DU BELLAY, *Vin*, 3, recto.

† **ÉVENTAILLÉ**, *ÉE* (é-van-tail-lé, llée, ll mouillées), *adj.* Disposé en éventail. || Corset éventailé, corset où des brides arrêtent les coulisses des baleines; ces brides sont disposées en éventail, *Journ. offic.* 17 mars 1872, p. 1920, 3^e col.

† **ÉVENTER**. *Ajoutez* : || 12^e S'éventer, se purifier à l'air. On avait peur que, lui étant mort une fille de la petite vérole, il n'apportât le mal au Louvre; aussi il s'en est allé, ou s'éventer, ou digérer sa douleur, *MAHL. Lézique*, éd. L. Lalanne.

† **ÉVENTION** (é-van-sion), *s. f.* Engin qui sert au lapidaire à fixer le bâton à rimentage; des lapidaires, par corruption, disent invention.

† **ÉVENTIONNER** (é-van-sion-ner), *v. a.* Monter et descendre l'évention pour arriver à poser sur la facette que l'on veut atteindre, *CURTES, Art du lapidaire*, p. 479.

† **ÉVÊQUE**. || Proverbes. *Ajoutez* : || « Nous étions tout je ne sais quoi, tout évêque d'Avranches, comme dit un vieux proverbe normand. Un de nos lecteurs a eu l'obligeance de nous en donner l'explication : Un des derniers évêques d'Avranches se nommait M. de Malfouto; or, suivant la chronique, le Normand, pur respectueux, avait modifié à la façon anglaise la prononciation de ce nom et en usait à tout propos. Mais les ouailles de M. de Malfouto étaient tenues à plus d'égards; et, quand elles se sentaient mal en train, indisposées, peu contentes de leur sort, elles croyaient faire preuve d'euphémisme, en disant : je suis tout évêque d'Avranches, » *le Temps*, 12 janv. 1876, 3^e page, 1^{re} col. Cette origine, comme presque toutes les origines anecdotiques, est fautive. Vérification faite dans le *Dictionnaire historique* de Lalanne, nul évêque d'Avranches n'a porté ce nom ridicule. Il ne doit donc plus être question d'une telle explication. Il paraît qu'on avait inventé cette expression pour le docteur Huot, évêque d'Avranches, à qui la préoccupation de ses études donnait un air étrange et ahuri; explication que Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. II, p. 186, éd. de 1850) met, on peut dire, hors de doute.

† **ÉVLAS** (é-vl-as'), *s. m.* Nom d'un papillon, *CARTIER, Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 64, Hétzel, 1866.

† **ÉVIDEMENT**. *Ajoutez* : || Rinaire longitudinaline pratiquée sur la lame d'une arme blanche, pour l'alléger en nuisant le moins possible à sa solidité.

† **ÉVIDEMENT**. — *ÉTYM.* *Ajoutez* : On trouve évidemment : XIV^e s. Aussi fut la trahison tantost aprez évidemment ouverte, *V. LE BEL, Vrayes Chroniques*, t. I, p. 191. || XIV^e s. Vous me semblez évidemment errer, *RAB. PANF.* III, 14. Cette forme est venue en usage quand on a donné aux adjectifs en *ent* un féminin en *ente*, et non, comme faisait l'ancienne langue, en *ent*.

† **EVIDENCE**. *Ajoutez* : — *REM.* On a dit à l'évidence, d'une façon adverbale pour signifier évidemment. L'évidence dont nous parlons n'est que l'évidence que c'est... *le National*, 26 déc. 1872. Cette locution ne paraît pas bonne. On dit bien : à la satisfaction de tous, à mon grand étonnement, etc. Mais à l'évidence ne peut pas se dire absolument, pas plus que à l'éloquence, etc.

† **EVIDENT**. — *HIST.* *Ajoutez* : XIV^e s. Tiex [telles] et si evidens necessités... (1345), *VARIEN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 963. Pour le très grand prouffit, seurte, defense et evident utilité de tout le royaume (1359), *ib. id.* t. III, p. 160.

† **EVIDER**. — *HIST.* *Ajoutez* : || XIV^e s. La sale est de gens eswydie [vidée], *Perceval le Gallois*, 20017.

† **ÉVINCEMENT** (é-vin-se-man), *s. m.* Néologisme. Action d'évincer. L'évincement de tous ceux qui ne peuvent pas se parer de ce titre de constitutionnels, *le National*, 26 déc. 1875, 1^{re} page, 3^e col.

† **ÉVITABLE**. *Ajoutez* : || Évitable, à qui doit être évité par lui. Il est des contrees évitables au sage, *MAHL. Lézique*, éd. L. Lalanne.

† **ÉVITER**. *Ajoutez* : || 6^e S'éviter, se dit quelquefois pour éviter, neutre, en termes de marine. Pour s'orienter dans l'axe de la grande écuse, il faut que ces steamers s'évitent à l'aide d'une garde montante frappée sur le quai, en face de la tente des transatlantiques allemands, *Journ. offic.* 21 déc. 1873, p. 7991, 2^e col. *Le Colorado*, qui était entre le premier, était resté mouillé sur son ancre, sur laquelle il s'évitait pour entrer au bassin, lorsque l'Assomption arriva à son tour, *ib. id.* 1873, p. 7926, 3^e col.

— *REM.* *Ajoutez* : Il est dit à la fin de la Remarque que la locution vicieuse : éviter quelque

chose à quelqu'un, paraît avoir pris naissance au commencement du XVIII^e siècle. En voici des exemples plus anciens : S'il avait vu quelle eût eu quelque aversion pour lui, il se serait évité la honte d'un refus si solennel, *FURETIÈRE, Roman bourgeois*, t. I. Je voudrais vous pouvoir éviter cet embarras (1693), *BOISLIEU, Corresp. contr. gén. p.* 315.

† **ÉVOCACTEUR**, *TIUCC* (é-vo-ka-teur, tris'), *adj.* Qui a la propriété d'évoquer, de rappeler. Cette aptitude [des cellules cérébrales] à conserver en dépôt les impressions extérieures peut... se perdre à la longue et ne se révéler de nouveau que sous l'influence évocatrice de la première impression, *LUX, Recherches sur le système nerveux cérébro-spinal*, p. 279.

— *ÉTYM.* Lat. *evocatore*, de *evocare*, évoquer. **ÉVOCACTION**. — *HIST.* *Ajoutez* : XIV^e s. Les autres qui autresfois ont esté appelez, et à qui li baillais avoit fait assigner jour à lui, sur l'aveuocation (1318), *VARIEN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 1182. || XV^e s. En matières d'évocation ou autrement, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 16.

† **ÉVOLAGISTE** (é-vo-la-jist'), *s. m.* Celui qui jouit d'un évologe.

† **ÉVOLUTION**. || 2^e *Ajoutez cet exemple* : J'en ai trouvé [du mot évolution] l'origine inattendue et comme l'annonçait prophétique au chap. 161^e de *Tristram Shandy*; ce mot naquit d'un hasard, un jour que le père de Shandy était particulièrement en veine d'éloquence : Les royaumes et les nations, disait-il, n'ont-ils pas leurs périodes et ne viennent-ils pas eux-mêmes à décliner, quand les principes et les pouvoirs qui au commencement les formèrent ont achevé leur évolution ? — Frère Shandy, s'écria mon oncle Tobie, quittant sa pipe, évolution, qu'est-ce ce mot ? — Révolution, j'ai voulu dire, reprit mon père, par le ciel ! j'ai voulu dire révolution ; évolution n'a pas de sens. — Il a plus de sens que vous ne croyez, répartit mon oncle Tobie... « Cette fois encore l'oncle Tobie eut raison contre son frère ; il avait deviné le mot magique et l'idée maîtresse de la philosophie de ses compatriotes au siècle suivant, car, le *Progres social*, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1873, p. 764. || 6^e Synonyme de transformisme (voy. ce mot). Valeur et concordance des preuves sur lesquelles repose la théorie de l'évolution en histoire naturelle, par M. CH. MARTINS.

† **ÉVOLUTIONNAIRE**. *Ajoutez* : || 2^e Qui a rapport à la doctrine de l'évolution ou transformisme. M. N. Celui qui est partisan de cette doctrine. M. Janet montre que Leibniz et autres jusqu'à Hegel étaient des évolutionnaires, précisément parce qu'ils admettaient la cause finale, *Journ. des Débats*, 12 avril 1876, 3^e page, 6^e col.

† **ÉVOLUTIONNISTE** (é-vo-lu-sion-nist'), *adj.* Qui appartient à l'évolution ou transformisme. Grâce aux doctrines évolutionnistes, il est clair que l'embryon seul pouvait fournir ces caractères [généraux des grandes divisions]... CH. MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 766. || S. m. Partisan du système de l'évolution, synonyme de transformiste (voy. ce mot).

† **EX. Ajoutez** : — *SYN. EX. ANCIEN.* Ces deux mots indiquent la cessation d'une fonction, d'un titre. Ex est un latinisme qui n'était guère en usage que dans les communautés : ex-commis, ex-lacis furent les premiers employés ; c'est à Nézeray qu'on doit ex-lacis. Aujourd'hui, cet ex s'étend à tout, et l'on dit l'ex-cour, l'ex-rue de l'Ouest. Mais quand faut-il employer ex ou ancien ? *Le Courrier de Vaucluse*, 15 janv. 1872, pense que la particule ex, grâce à son rôle révolutionnaire, doit surtout être mise dans les cas où il s'agit de quelque mutation ou rapide ou violente, ou peu heureuse ; et que dans les autres cas ancien est préférable.

† **EXACERBÉ**, *ÉE* (é-gza-sér-bé, bée), *adj.* Latinité et néologisme. Qui a le caractère de l'acerbité. Quant aux acteurs, M. Deschamps, chargé du rôle de Parisienne, nous a paru un peu froid, un peu mou pour la prose haineuse et exacerbée de l'auteur des *Filles de marbre* [M. AL. DUMAS fils], *AL. DAUDET, Journ. offic.* 23 nov. 1873, p. 7771, 2^e col.

— *ÉTYM.* Lat. *exacerbatus* (voy. EXACERBATION). **EXACTEUR**. — *HIST.* || XIV^e s. *Ajoutez* : Si le tyran est par trop exacteur ou cruel... *NOËL, République*, IV, 4.

† **EX-AQUO** (é-gz-ko), *loc. adv.* En même rang. Ces deux élèves sont ex-aquo.

— *ÉTYM.* Lat. *ex*, par, et *aquus*, égal.

† **EXAGÉRER**. *Ajoutez* : || 4^e S'exagérer, *v. refl.* Devenir exagéré l'un par l'autre, en parlant de deux ou de plusieurs objets. Par leur voisinage immédiat [dans une composition de Delacroix] ces deux styles [le style antique et le style pittoresque] s'exagèrent l'un l'autre, et font outre mesure ressortir leurs différences, *VITET, Rev. des Deux-Mondes*, déc. 1871.

† **EXALTEUR**. *Ajoutez* : — *REM.* Chateaubriand a employé exalter au sens propre de hausser, exhalter : Des espèces de roues alignées sur lesquelles s'exalte le reste de l'édifice, *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. VI. *Architecture vénitienne, Antonio*, etc. Cela n'est pas à recommander ; et la locution toute spéciale d'exaltation de la croix ne suffit pas pour autoriser Chateaubriand, parce que le mot est tout crûment traduit du latin.

† **EXAMINATEUR**. — *HIST.* XIV^e s. Lequel Philippe interrogé par ledit examinateur... *Lettres de rémission, dans Romania*, avril 1871, p. 235.

† **EXANTHALOSE** (é-gzan-ta-lô-z'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sulfure de sodium cristallisé.

† **EXASPÉRANT**, *ANTE* (é-gza-spé-ran, ran-'), *adj.* Qui exaspère, irrite. Ce fut surtout la curiosité des femmes qui devint exaspérante, *RAOUX, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1875, p. 244.

† **EXASPÉRER**. — *HIST.* XVI^e s. *Ajoutez* : Il advient de la leur [pratique des novateurs en religion] comme des autres médecines faibles et mal appliquées ; les humeurs qu'elle vouloit purger en nous, elle les a eschauffées, exaspérées et agries par le conflit, et si nous est demeurée dans le corps, *MONT. I*, 125.

† **EXCAVATEUR**. *Ajoutez* : La première [machine] dont on se servit [à Suez], et qui est reproduite au Musée, fut l'excauteur ou machine à extraire le sable, *Journ. offic.* 21 fév. 1875, p. 1420, 2^e col.

† **EXCELLENCE**. *Ajoutez* : — *REM.* Depuis la chute du deuxième empire français (1870), les ministres ont renoncé à se faire donner le titre d'Excellence. **EXCELLENTISSIME**. || 2^e *Ajoutez* : Phrase excellentissime (ironiquement), *MAHL. Lézique*, éd. L. Lalanne.

† **EXCENTRATION** (é-ksan-tra-sion), *s. f.* Terme de mécanique. Disposition qui déplace un centre, qui éloigne d'un centre, qui fait varier un centre. On note le temps d'emplacement, puis on sépare le lanceur du récepteur, et l'on examine les effets de l'éloignement et de l'excentration à toute distance, *VERNIER, Causeries scientifiques*, dans le *Temps*, 23 juin 1875. Le géomètre qui mesure la quantité d'air qui passe par le récepteur s'empêtré plus en plus lentement, à mesure que l'on dépasse le bord par excentration, *ROMILLY, Etude sur l'entraînement de l'air par un jet d'air ou de vapeur*, Paris, 1875, p. 12.

† **EXCENTRICITÉ**. *Ajoutez* : — *REM.* 1. Au sens de bizarrerie ce mot n'est ni un néologisme, ni un anglicisme, comme cela est dit dans l'article au n° 6. Le voici dans un livre publié en 1736 : Quelques plaisants dirent qu'il n'était pas étonnant qu'à l'exemple des astrologues, qui, pour échapper l'ignorance où ils étaient des véritables causes des mouvements célestes, avaient inventé les épicyles et les excentriques, le concile [de Trente] eût donné dans l'excentricité des opinions pour sauver les apparences des mouvements surnaturels, *HIST. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de Le Courayer*, t. I, p. 444. Cet exemple donne de plus l'origine de l'acception particulière dont il s'agit ici ; elle est prise aux excentriques astronomiques. || 2. En termes d'artillerie, l'excentricité est un défaut de fabrication des bombes à feu en fonte ; c'est la divergence qui peut exister entre l'axe de l'âme et celui de la surface extérieure de la pièce.

† **EXCEPTER**. — *HIST.* XIII^e s. *Ajoutez* : En rentes, en dismes... en toutes autres valeurs entièrement, sans riens essuier, *Bibl. des chartes*, 1876, 3^e et 4^e livraisons, p. 201 (1280).

† **EXCEPTION**. — *HIST.* || XIV^e s. *Ajoutez* : Li exception verifie la riule (1322), *VARIEN, Archiv. administr. de la ville de Reims*, t. II, 1^{re} part. p. 324.

† **EXCESSIVEMENT**. — *HIST.* *Ajoutez* : || XIV^e s. Comme aucuns forains se sont dolois par devers nous, sur ce que yl se dient entre trop excessivement taillé ou temps passé (1359), *VARIEN, Archiv. administr. de la ville de Reims*, t. III, p. 112. S'il veut dire et maintenir que trop excessivement avait esté imposé (1369), *ib. id.* p. 677.

† **EXCITATIF**. || 1^{er} *Ajoutez* : Les motifs excitatifs de l'amour de Dieu, *BOSS. 1^{re} écrit*, I, 3.

EXCLAMATION.—HIST. Ajoutez : XIV^e s. Comme aucunes exclamations et criées fussent en le [la] dite vile d'Abbeville d'aucunes personnes [contre le maire]... Recueil des monuments inédits de l'hist. du tiers état, t. IV, p. 85.

EXCLURE.—HIST. Ajoutez : XIII^e s. O tu, hom... debote et esclou dolo de ton corage, *Arch. des miss. scient.* 3^e série, t. I, p. 279 (texte d'Épinal).

EXCLUSIF. Ajoutez : || 5^e. En langage de prospectes, articles exclusifs, articles que l'on ne trouve que dans la maison qui fait l'annonce. Nous perdons, quand nous revendons en solde les marchandises que nous avons achetées en fabrique, articles exclusifs, qui sont notre propriété comme dessin, toujours faits selon le goût de Paris, *Enquête. Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 394.

† **EXCLUSIVISME.** Ajoutez : —REM. Des journaux protestants, en parlant de l'esprit d'exclusion entre corréligionnaires, disent exclusivement.

† **EXCR.** CE (èk-scr, scrue), adj. Qui a poussé en forme d'excroissance. Tigres isolées, excrues à l'extrémité et sur le corps des racines de la souche mère, *Mém. de la Soc. cent. d'Agric.* 1873, p. 281.

—ETYM. Lat. *excrere*, faire excroissance, de *ex*, hors, et *crecere*, croître.

† **EXCURSIONNISTE.** Ajoutez : La petite ville de l'choisy-le-Roi est du nombre de celles qui, chaque printemps, ont le privilège d'attirer les excursionnistes de la capitale, le *National* de 1869, 12 fév. 1869.

† **EXCUSABILITÉ** (èk-sku-za-bi-li-té), s. f. Terme de droit. Qualité de celui qui est excusable. Sont invités à se rendre... au tribunal de commerce... pour... donner leur avis sur l'excusabilité du failli, MM. les créanciers composant l'union de la faillite, *Gaz. des Trib.* 24 oct. 1874, p. 1022, 5^e col. des annonces. Ce dernier [un failli] a répondu qu'ayant obtenu un concordat et un jugement d'excusabilité, il était éligible, le *11^e siècle*, 17 mai 1873, 3^e page, 5^e col.

† **EXCUSATER** (èk-sku-ta-teur), s. m. Celui qui excuse. Il ne fut pas en notre pouvoir [les Genevois] de débauser la cour [de Louis XIV], après de laquelle nous n'avions pas autant d'excusateurs que d'accusateurs [dans un différend avec le résident français], *Lett.* de 1693, dans la *Conspiration de Compègnies*, p. 18.

—HIST. XVI^e s. Je demande à vous, monsieur qui esies son excusateur [du français italien], si, pour ce que les forissis d'Italie ont des privilèges que n'ont pas les bannis... n. *Est. Lang. franç. ital.* Dial. I, p. 127.

—ETYM. Lat. *excusatorum*, de *excusare* (voy. EXCUSE).

EXCUSE. Ajoutez : || 5^e. Fausse épée. Et frappait tous les meubles avec son épée d'acier, au lieu de porter une excuse à lame de balaine, A. DE VIGNY, *Sello*, ch. IV.

—REM. Ajoutez : Aux exemples de demander excuse cités dans la Remarque, joignez celui-ci : Je vous demande excuse de vous l'avoir remise ouverte... J. J. ROUSS. *Lett. à Mme d'Épinay*, 4 mai 1757.

† **EX-DONO** (èks-do-no), s. m. Inscription indiquant qu'un objet, un livre, etc. a été donné à celui chez qui on le trouve. Ce qui distingue sa bibliothèque [de M. Guizot], c'est qu'elle comprend surtout et pour près des deux tiers, des ouvrages offerts, portant l'ex-dono, juste hommage des auteurs, M. DE LESCURE, *Journ. offic.* 3 mars 1875, p. 1612, 3^e col.

—ETYM. Lat. *ex*, et *dono*, don; mot formé sur le modèle d'*ex-oto*.

† **EXCRABILITÉ.** Ajoutez en exemple : Le tombeau de Canova est à la fois le tombeau de la sculpture; l'excrababilité des statues prouve que cet art est mort avec ce grand homme, M. BEVLE, *Lett. inédites*, dans *Rev. des documents historiques*, 21^e déc. 1873, p. 132.

† **EXCRABLE.**—HIST. XVI^e s. Ajoutez : Les anges, comme ainsi soit qu'ilz soient plus grans en force et en puissance, ne peuvent porter l'excrable condamnation qui est contre eux, II Pierre, II, 11, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **EXCUTTER.**—HIST. Ajoutez : || XV^e s. A Aignan Le Vassor, pour vingt deux journées qu'il a vacqué en ung voyaige par luy fait es lieux de... et de là à Nantes, pour excuter [poursuivre un délit] Johan Leron, pour la ferme de la Boete de la Charité, MANTILLER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 30.

† **EXCUTIF.** Ajoutez : || 2^e Qui a rapport à l'exécution d'une œuvre d'art. Les premiers de ses peintres [de l'école anglaise] ont été des humoristes,

assez indifférents aux procédés exécutifs... BÜRGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 100.

EXÉCUTOIRE.—HIST. Ajoutez : XVI^e s. Aler querre un exequoïre d'une lettre du roy, pour contraindre ceulx qui estoient esleus pour taillier les frais de la fermeté [fortification] (1340), VARIN, *Arch. admin. de Reims*, t. II, 2^e part, p. 838.

† **EXÉCTORIAL**, ALE (è-gzè-ku-to-ri-al, a-l), adj. Ancien terme de procédure. Qui a rapport à une exécution de justice. Dépens exéctoriaux, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **EXÈDRE** (è-gzè-dr'), s. f. Terme d'antiquité. Emplacement couvert pour s'asseoir. Elle [une avenue] est bordée de cippes, de pots à feu, de statues, rompue de distance en distance par de petites fontaines, des exèdres, des bosquets, des corbeilles de fleurs en marbre, cu. YRIARTE, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1873, p. 187.

—ETYM. *ἔξεδρα*, de *èz*, hors, et *èdraz*, siège.

† **EXÈGUE** (è-gzè-gh'), s. m. Ancien terme de droit. Évaluation à prix réduit (proprement, à prix équitable). Que l'estimation de 1850 a été faite à prix considérablement réduit on d'exègue... il acceptait cet état comme représentant, non la valeur réelle, à prix de foire, du cheptel, mais sa valeur à prix d'exègue, *Gaz. des Trib.* 18 oct. 1874, p. 999, 2^e col. || 2^e À l'exègue, à prix réduit. Le cheptel connu, dans les anciens usages de la Bresse, sous la dénomination de commande, et d'après lequel, l'estimation était faite à l'exègue, soit à prix réduit, l'exécutant du bétail se partageait par moitié entre le bailleur et le preneur, *Gaz. des Trib.* 18 oct. 1874, p. 999, 1^{re} col.

—ETYM. Bas-lat. *ad exequium*, en prenant la moitié *ad medietas*, est-il dit dans Du Gange) de *ex*, par, et *exquus*, juste. C'est la forme française de *ex-quo*.

† **EXEMPLARITÉ.** Ajoutez : Elle [la loi de 1832] a conservé un barbare et inutile appareil [voile noir pour le parriedel] qui prolonge et redouble l'agonie du supplicé, sans rien ajouter à l'exemplarité de la peine, CHAUVEAU et HÉLIE, *Théorie du Code pénal*, t. I, p. 243, 2^e édit.

EXEMPLE.—REM. Ajoutez : || 2. Exemple que... qui est dans Voltaire (voy. dans l'article, le n^o 4), est aussi dans J. J. Rousseau : il y a des exemples, et même assez récents, que la république a refusé de... *Lett. à Dupont*, 25 juill. 1743. Cette locution est bonne.

EXERCER. Ajoutez : || 13^e S'exercer, prendre de l'exercice. C'est votre plaisir de vous engraisser et, par indigence, empirer le mauvais teint que vous avez faute de vous exercer, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

EXERCICE.—HIST. Ajoutez : || XV^e s. Et, outre ce, luit l'exercice D'icelle [prophétie], comme j'aparoys, Qui est moult bel, aussi propice, Qu'il fait le nobz roy francoys, GUYOT, *la Prophétie du roy Charles VIII*, p. 2, Paris, 1869.

† **EXERTION** (è-gzè-ri-on), s. f. Action de déployer, de mettre en jeu (c'est un mot anglais qui commence à s'introduire en français). Les produits de l'activité humaine sont tous, au fond, de même nature et de qualité égale, consistant en une exécution de force et une manifestation d'idée, PROUDHON, *les Majors littéraires*, p. 17 (Paris 1868).

—ETYM. Angl. *exertion*, du latin *exserere*, mettre hors de, de *ex*, hors, et *serere*, semer, disposer en lignes (voy. SÉRIE).

† **EXFODIATION** (èk-sò-di-a-sion), s. f. Néologisme. Action de faire une fouille, de creuser le sol. Le *Vau national* de Metz apprend que les travaux d'exfodiation entrepris à la rencontre de la rue de Neufbourg et de la place St-Thibault... ont amené la découverte de plusieurs tombes... *Journ. offic.* 25 nov. 1876, p. 8686, 2^e col.

—ETYM. Lat. *ex*, hors, et *foedere*, fouiller (voy. FOUILLER).

† **EXHAÛRE** (è-gzè-r'), s. f. Action d'épuiser les eaux dans une mine. L'insuffisance des moyens d'exhaure, *Journal de Liège*, dans *Journ. offic.* 16 sept. 1872, p. 6038, 3^e col.

—ETYM. Lat. *exhaure*, épuiser.

EXHAUSSEMENT.—HIST. Ajoutez : XIV^e s. Elevatio, essaussement, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franc.* 871.

† **EXHAUSTEUR** (è-gzè-steur), s. m. Appareil destiné à épuiser un liquide ou un gaz. Accumuler les gaz par l'intermédiaire d'un exhausteur dans un gazomètre, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 233.

—ETYM. Lat. *exhaustum*, supin de *exhaure*, épuiser.

† **EXHAUSTIF**, IVE (è-gzè-stif, sti-v'), adj. Néo-

logisme. Qui épuise, qui enlève à un terrain les éléments productifs. Introduire dans les terrains épuisés les éléments phosphatés et alcalins qui peuvent leur manquer après certaines cultures exhaustives, *Journ. offic.* 14 mars 1873, p. 1771, 3^e col.

—ETYM. Lat. *exhaustum*, supin de *exhaure*, épuiser. Ce néologisme n'est pas fort nécessaire; car on a : cultures épuisantes.

† **EXHIBITEUR** (è-gzi-bi-teur), s. m. Néologisme. Celui qui fait une exhibition. Il existe, en France, une population de 22 000 saltimbanques, charlatans, exhibiteurs de tours de force périlleux, non périlleux, *Journ. offic.* 24 juin 1874, p. 4285, 1^{re} col.

—ETYM. Lat. *exhibitorum* (voy. EXHIBITION).

EXHIBITION.—HIST. Ajoutez : XII^e s. Dunks por l'exhibition de cariteit retint il son excecutor, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 23.

† **EXHORTATOIRE.** Ajoutez : —HIST. XVI^e s. Epistre exhortatoire aux epistres, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

EXIGER.—HIST. Ajoutez : XVI^e s. Despense saiet... pour faire exiger et lever certains restes qui encores estoient duez, *Mandements de Charles V*, 1373, p. 520.

EXIGÜITÉ. Ajoutez : —REM. Mme de Souza croit s'être servie la première du mot exigüité. Je le prie [M. Fabre] d'aimer Paris... et d'y revenir avec la moitié autant de plaisir que j'aurai à lui donner ces petits diuers qui paraissent aimer, malgré leur exigüité; voilà un mot, je crois, de ma façon, M^{me} DE SOUZA, 19 mai 1812, dans *Lett. inédites de Sismondi*, p. 384.

EXIL. Ajoutez : || XV^e s. Rigueur le transmitt en exil Et luy frappa au cul la pelle. Nonobstant qu'il dist : j'en appelle, villon, dans *Romania*, avril 1873, p. 216.

† **EXILÉUR** (è-gzi-leur), s. m. Néologisme. Celui qui envoie en exil, qui condamne à l'exil.

—REM. On a dit exilateur. M. le procureur général, si je reçois l'ordre de repartir, j'hébrâi; vous avez de votre côté les bonnes raisons : les gendarmes; mais j'ajoutai que, quelque pénible que soit ce rôle, j'aime mieux encore être dans les exilés que dans les exilateurs, *Caucy, Requête au sujet du coup d'État de 1851*, dans le *Temps* 26 août 1876, 3^e page, 2^e col. Exilateur n'est pas bon; il n'y a point de verbe latin *exsilare*; il faut dire exilateur.

† **EXIMER** (è-gzi-mé), v. a. Terme de droit. Décharger, racheter. Attendu qu'il y a lieu, dans l'application de la peine, de pondérer à la fois une épression légitime et suffisante... avec les diverses circonstances malheureuses et fortuites qui, certainement, ne sont pas de nature à eximer d'ailleurs la responsabilité pénale, mais tendent néanmoins à l'atténuer dans une certaine mesure, *Trib. correct. de Chambéry, Gaz. des Trib.* 19-21 fév. 1877, p. 173, 2^e col.

—ETYM. Lat. *eximere*, tirer, retirer, de *ex*, hors, et *imo*, acheter.

† **EXINSKRIT**, ITE (è-gzin-skri, skri-t), adj. Terme de géométrie. On dit qu'un cercle est exinscrit à un triangle, quand il est tangent à deux côtés prolongés de ce triangle, son centre étant en dehors du triangle.

—ETYM. Lat. *ex*, hors, et *inscribi*.

† **EX-LIBRIS** (èks-li-bris'), s. m. Inscription qu'un possesseur de bibliothèque met sur les livres qui lui appartiennent. Il va sans dire que M. Guizot n'avait garde de se dérober au premier devoir des bibliophiles d'autrefois : il avait son ex-libris; cet ex-libris est grave, simple et fier; il se compose du nom de M. Guizot et du blason qu'il s'était attribué, M. DE LESCURE, *Journ. offic.* 3 mars 1875, p. 1612, 3^e col.

—ETYM. Lat. *ex*, de, et *libris*, livres.

† **EXOCHORION** (è-gzo-ko-ri-on), s. m. Terme d'embryologie. Chorion extérieur.

† **EXODERME** (è-gzo-dér-m), s. m. Synonyme d'ectoderme (voy. ce mot au Supplément).

—ETYM. *ἔξω*, en dehors, et *derma*, derme.

† **EXODERMIQUE** (è-gzo-dér-mi-k'), adj. Qui a rapport à l'exoderme. Les petits appareils exodermiques [des plantes carnivores] qu'on a appelés glandes et auxquels on a attribué cette fonction [l'absorption], ne se trouvent pas seulement à la face interne de l'organe piqueur... *Journ. offic.* 21 avril 1876, p. 2836, 2^e col.

† **EXOGAME** (è-gzo-ga-m'), adj. Qui se marie en dehors de la famille, de la tribu. Chez les peuples exogames, aucun homme ne peut épouser

une femme portant le même nom de famille, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 238.

† **EXOGAMIE** (è-gô-ga-mie), s. f. Habitude de se marier en dehors de la famille, de la tribu, et avec des étrangers. L'exogamie, le mariage en dehors de la tribu, devenait une conséquence naturelle de la nécessité de voler la femme que l'on voulait posséder tout seul, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 238.

— ETYM. Έξω, au dehors, et γάμος, mariage.

† **EXOMOLOGÈSE** (è-gô-mo-lo-jè-z'), s. f. Nom attribué le plus communément, dans l'antiquité chrétienne, à la confession sacramentelle.

— ETYM. Ἐξομολόγησις, confession, de ἔξ, et μολογέω (voy. HOMOLOGUE).

† **EXONDANCE** (è-gzon-dan-s'), s. f. Se dit de ce qui déborde, comme fait une eau qui passe par-dessus les bords du vase. Les médecins théoriciens traitaient la chimie avec cette licence de raisonnement, cette exondance d'explications qu'on leur a tant reprochées et à si juste titre, VENEZ, article *Chimie*, dans l'*Encyclopédie*, cité par BORDU, *Analyse médicale du sang*, 1775, xi.

— ETYM. Lat. exundare, déborder, de ex, hors, et unda, onde.

† **EXONDATION** (è-gzon-da-sion), s. f. Terme de géologie. Sortie, hors de l'eau, d'une terre inondée. L'exhaussement du sol et son exondation définitive, *Acad. des sc. Comp. rend.*, t. LXXIX, p. 255.

— ETYM. Lat. ex, hors, et unda, onde.

† **EXONDÉ**, ÉE (è-gzon-dé, dée), adj. Terme de géologie. Sorti hors des eaux. Terre exondée.

— ETYM. Lat. ex, hors, et unda, onde.

† **EXONDÉMENT** (è-gzon-de-man), s. m. Terme de géologie. Synonyme d'exondation, c'est-à-dire sortie hors des eaux. Nous ne savons sans doute rien de positif sur l'époque à laquelle l'exondement des grandes plaines sibériennes a eu lieu, *Journ. offic.*, 31 mai 1873, p. 3189, 4^o col.

† **EXORABLE**. — HIST. XVI^e s. *Ajouter* : Car plus il [l'Amour] est prié, moins il est exorable, DESPORTES, *Imit. de la compl. de Bradamant*.

† **EXORATION** (è-gzo-ra-sion), s. f. Prière ayant pour but de rendre quelqu'un exorable.

— HIST. XVI^e s. Exorator au roy nostre sire, JEAN JORET, *le Jardin salubre*, p. 105.

— ETYM. Lat. exoratorum, de ex, et orare, prier (voy. ORAISON).

† **EXORBITANT**, *Ajouter* : — REM. Voici un autre exemple de exorbitant de : Le seigneur justicier, en exigeant des redevances ou des services exorbitants de la coutume légitime, abusait non-seulement, comme le féodal, de sa puissance de fait, mais encore... CHAMPIGNÈRE, *De la propriété des eaux courantes*, p. 520.

† **EXOTHERMIE** (è-gzo-tér-m), adj. Terme de chimie. Corps exothermes, corps composés dont la ségrégation chimique entraîne un dégagement de chaleur. [On dit aussi exothermique.

— ETYM. Έξω, en dehors, et θερμός, chaud.

† **EXOTOXIQUEMENT** (è-gzo-ti-ke-man), adv. D'une façon exotique. La femme de l'accusé est une Anglaise blonde, de carnation délicate, assez vulgaire d'ailleurs et vêtue exotiquement, *Gaz. des Trib.*, 25 déc. 1875, p. 1240, 1^{er} col.

† **EXOTISME** (è-gzo-ti-sm), s. m. Caractère de ce qui est exotique, étrange. Ce nom de Sakountala aura effrayé la masse liseuse comme une menace d'exotisme et d'érudition, ASSÉLINEAU, *Mélanges. tirés d'une petite biblioth. romantique*, Paris, 1866, p. 122. Depuis ce moment la nostalgie des patries inconnues est en elle ; un désir d'exotisme la gouverne en tyran ; porter des babouches ne suffit plus à son amour de la couleur orientale, F. CHAULES, *Journ. offic.*, 10 juillet 1873, p. 4599, 2^e col.

† **EXPANSIVITÉ** (èk-span-si-vi-té), s. f. Caractère expansif. L'expansivité de sa nature gasconne [de Rivarol], M. de LESCURE, *Journ. offic.*, 16 avril 1873, p. 2750, 2^e col.

† **EXPÉCATIF** (èk-spè-ka-tif), s. m. Celui qui est en expectation.

— HIST. XVI^e s. Les plus modestes et patients d'entre ces spectateurs [de bénéfices] souhaitaient tous les jours la mort des possesseurs, le Bureau du concile de Trente, p. 371.

† **EXPÉCATIVE**, *Ajouter* : — HIST. XVI^e s. Les Français... ne cuidans point combattre pour ce jour pour l'expectative de venir à l'obéissance [que les Flamands viendraient à l'obéissance]..., PARADIS, *Chron. de Sazoye*, p. 224.

† **EXPECTORER**, *Ajouter* : || 3^e S'expectorer, v. rifl. Parler sans réserve (vieilli en ce sens), [Jacques Paumier] me reçut non-seulement dans

son amitié, mais encore dans sa confiance ; et, dès la première visite que je lui rendis, il s'expectora avec moi, et me communiqua tous les ouvrages qu'il tenait en réserve dans son cabinet, HUETANA, p. 251.

2. **EXPÉDIENT**, *Ajouter* : — REM. On a dit l'expédition de... avec un infinitif. Les courtisans n'emploient pas ce qu'ils ont d'esprit, d'adresse et de finesse, pour trouver les expédients d'obliger ceux de leurs amis qui implorent leur secours, LA BRUY. VII. La location est homme et commodité.

† **EXPÉDIER**, || 8^e S'expédier... *Ajouter* : || Être expédié, envoyé. Les bénéfices, qui s'expédient ordinairement pour les Français sur simples signatures, et desquels l'on veut dorénavant les obliger de prendre bulles, RICHELIEU, *Lettres*, etc. t. VI, p. 63 (1638).

† **EXPÉDITION**, *Ajouter* : — REM. Vaugelas (*Remarques*, p. 361, éd. in-4) déconseille d'employer, au sens d'opération de guerre le mot *expédition*, seul et sans y joindre *militaire*, au moins dans les ouvrages qui doivent voir la cour. Sa raison est que les dames et les courtisans qui n'auront point étudié ne l'entendront pas et prendront toujours *expédition* au sens ordinaire. Vaugelas n'avait sans doute pas tort de consulter le *parler* de la cour ; mais il avait tort de lui accorder une autorité prépondérante.

† **EXPÉRIMENTABLE** (èk-spè-ri-man-ta-bl'), adj. Néo-logisme. Qui peut être expérimenté. || Substantivement. Vous vous posez là en dehors, non-seulement de l'expérimentable, mais du concevable, RENAN, *Dialogues philosophiques*, Paris, 1876, p. 63.

† **EXPÉRIMENTALISTE** (èk-spè-ri-man-ta-list'), adj. Terme de philosophie. Qui appartient à la doctrine expérimentale. *Mes mémoires*, par John Stuart Mill, trad. par Cazelles, Paris, 1874, p. 293.

† **EXPÉRIMENTER**, *Ajouter* : || 4^e Expérimenter une personne, s'assurer de ce qu'elle est. Bien expérimenter ceux qu'on veut prendre pour amis, BAC, *Lexique*, éd. P. Mesnard.

† **EXPÉRIABLE**, *Ajouter* : Il n'est guère de mécaniciens si désespérés que celle de quoi nous parlons ; c'est un prodige non moins expiable qu'une ouverture de la terre ou que des flammes sorties de dessous les abîmes de la mer, MALH, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **EXPIATS** (èk-spî-a), s. m. *pa.* Synonyme de cagots.

† **EXPIRATION**, *Ajouter* : || 3^e Action d'expirer, de mourir, moment où l'on expire. Il me disait qu'il se persuadait qu'en cette expiration dernière on ne sentait point de mal, MALH, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **EXPIRER**. — HIST. XIV^e s. *Ajouter* : Que li termes... fu inspirés... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Barrière*, p. 83.

† **EXPLICITÉ**, *Ajouter* : || Terme d'algèbre. Fonction explicite, se dit d'une grandeur qui dépend d'une autre par une équation résolue relativement à la première.

† **EXPLOITABILITÉ**, *Ajouter* : Il faut prêter de deux siècles, et souvent plus, pour conduire à leur exploitabilité les forêts que l'on crée dans les pays de montagnes, NANQUET, *Exploitation, débit et estimation des bois*, Nancy, 1868, *Introduction*, p. xiv. Pour fixer le terme de l'exploitabilité commerciale d'un bois à exploiter périodiquement, *ib. ib.*, p. 291.

† **EXPLOITATION**, *Ajouter* : — HIST. XIV^e s. En contraignant ou faisant contraindre les débiteurs des diz arragés par prise, vendue et expectation de leurs biens, MUNDÉMENTS de Charles V, 1370, p. 370.

† **EXPLOITER**. — ETYM. *Ajouter* : Normand, *épeler*, hâter, expédier.

† **EXPLOREUR**, — HIST. *Ajouter* : || XVI^e s. Deux chercheurs qui estoient embusquez comme explorateurs pour advertir... PARADIS, *Chron. de Sazoye*, p. 244.

† **EXPLOSEUR** (èk-splô-zeur), s. m. Substance ou appareil propre à procurer une explosion. Note sur le magnétisme et un nouvel explosiveur, *Revue. tend. des sc. Comptes rendus*, t. LXXIX, p. 4125. Nous avons mis sur le quai trois mortiers chargés, reliés à l'explosiveur et au rhéotome, *Rev. marit. et comm.*, sept. 1873, p. 839. Cet instrument [l'appareil dynamo-électrique de Siemens et Halske], destiné à enflammer les torpilles dormantes, a été reçu en octobre 1867... en Prusse, dans ces derniers temps, on avait remplacé l'appareil Wheatstone par l'explosiveur Siemens... *ib. ib.*, p. 830.

— ETYM. Voy. EXPLOSION.

† **EXPLOSIF**, *Ajouter* : || Substantivement. Un explosif, une substance explosive. Chaque explosif paraît avoir son amorce excitatrice, DE PAVILLÉ, *Journ. des Débats*, 22 oct. 1874, feuilleton, 1^{re} page, 2^e col. Convention relative à l'exploitation du monopole des explosifs à base de nitroglycérine ou dynamite... Art. 19. L'importation en France et la fabrication en France des explosifs à base de nitroglycérine sont prohibées, *Convention du 11 déc. 1874*. Tous les explosifs ne conviennent pas à toutes les roches, *Journ. offic.*, 5 fév. 1875, p. 960, 1^{re} col. || 2^e Terme de grammaire. Consonnes explosives ou momentanées, celles dont le son se fait entendre d'un seul coup, par une sorte d'explosion de la voix qui ne peut durer qu'un instant, et à condition de tomber immédiatement sur une voyelle. *k, g, dur, t, d, p, b*, sont les consonnes explosives.

† **EXPLOSION**, *Ajouter* : || 4^e Rayon d'explosion d'une mine, la ligne qui joint le centre des poudres à un point quelconque de la ligne circulaire qui forme le bord de l'entonnoir.

† **EXPLOSIONNER** (èk-splô-zio-né), v. n. Néo-logisme. Faire explosion. Après avoir constaté la composition de la substance trouvée chez Roussel, [ils les experts] expliquent qu'elle explosionne avec la plus grande facilité, soit par le choc, soit... *Gaz. des Trib.*, 18-19 juillet, 1870.

† **EXPONCTUER** (èk-spon-ktu-é), v. a. Terme de paléographie. Indiquer par des points qu'une lettre doit être effacée. Il y avait les *fls* ; les deux *s* ont été exponctués, G. PARIS, *Romania*, t. I, p. 232. Dans la texte des *Serments*, le premier *d* de *adidua* a été exponctué par le copiste, *ib. ib.*, p. 317.

— ETYM. Lat. ex, indiquant suppression, et ponctuer.

† **EXPOSER**. — HIST. *Ajouter* : XII^e s. *Aucuns* est-tient *cu ruiere ge ne connoist* ; aucuns ne disons *ne de celui qui noi nos ne volons a ne poons* exposer ; mais ci expose il que quelle entention il dit aucuns : *cu ruiere ge ne connoist*, *Li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 337.

† **EXPOSITIF**, IVE (èk-splô-zî-tîf, ti-v'), adj. Qui expose, explique. Mémoire expositif d'une demande. || Poésie expositive, synonyme de poésie didactique. La poésie expositive, plus communément et moins exactement nommée didactique, B. JULIEN, *Hist. de la poésie. franç. à l'époque impériale*, Paris, 1844, t. II, p. 4.

— ETYM. Voy. EXPOSITION.

† **EXPRIMER**. — HIST. XIV^e s. *Ajouter* : Comme il est en ses dittes lettres contenu et exprimet de mot à mot, CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Barrière*, p. 84.

† **EXPROPRIATEUR**, TRICE (èk-spro-pri-a-teur, tri-s'), adj. Qui exproprie. Protéger les classes ouvrières contre les conséquences des expropriations forcées, en obligeant les compagnies expropriées à donner avis dans un délai déterminé de l'époque à laquelle elles comptent abriter pour rebâtir, *Journ. offic.*, 1^{er} août 1874, p. 5427, 2^e col.

† **EXPUGNABLE**, *Ajouter* : Toutes difficultés sont expugnables à l'assiduité du soin et à la pertinacité du labeur, MALH, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **EXQUISITE** (èk-ski-zî-té), s. f. Néo-logisme. Caractère de ce qui est exquis. Sous cet acroissement on apercevait une chemise fine, touz ars blanche et fraîche, qui trahissait la secrète exquisité de ce paysan du Danube [Michel de Bourges], G. SAND, *Hist. de ma vie*, 5^e part. ch. viii.

† **EXSERTE** (èk-sér-ti-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Se dit d'un organe qui est susceptible de faire saillie hors du corps d'un animal, hors d'une fleur, d'un bourgeois.

— ETYM. Dérivé de *ersert* (voy. ce mot).

† **EXTEMPORANÉ**, *Ajouter* : || 3^e Hôpitaux extemporanés, se dit d'hôpitaux en bâtimens légers, établis pour quelque temps seulement, *Journ. offic.*, 31 mai 1870, p. 208, 5^e col.

† **EXTEMPORANÉITÉ**, *Ajouter* : — REM. Ce mot est beaucoup plus vieux que l'exemple de Diderot, rapporté par le Dictionnaire. Soit que je dise vrai de votre héros, soit que je blasphème contre sa mémoire, n'admirez-vous point aussi bien que moi cette belle extemporanéité ? BALZAC, *Lettres inédites*, LXXVI (éd. Tamizey-Larroque). Je m'assure que ma liberté vous plaira et que vous ne trouverez pas mauvaise l'extemporanéité de ma muse, *ib. ib.*, ch. IX.

† **EXTENTE** (èk-stan-t'), s. f. Dans les îles de Jersey et de Guernesey, état des revenus du domaine royal et autres droits appartenant à la cou-

ronne, aresse au moyen des dépositions d'un certain nombre d'hommes pris dans chaque localité et interrogés sous serment, *Bibl. des chartes*, année 1876, p. 284.

— ETYM. Angl. *extent*, évaluation, de *to extend*, évaluer, qui est le lat. *extendere* (voy. *ÉTENDRE*), et qui, outre le sens primitif, avait en droit le sens d'évaluer les terres saisies par autorité de justice.

† **EXTÉRIORISATION** (èk-sté-ri-o-ra-sion), s. f. Acte physiologique par lequel est reportée au dehors l'image qui se peint sur la rétine, quand nous regardons un corps ou son image réelle, cu. *NOBIN*, *Traité du microscope*, 1871, p. 169.

— ETYM. Lat. *exterior*, extérieur.

† **EXTÉRIORISER** (èk-sté-ri-o-ri-zé), v. o. Terme de philosophie. Mettre en dehors de soi-même. Ainsi se produit en moi l'idée d'un objet distinct de moi-même; et, comme les autres hommes en font autant de leur côté, nous nous habituons tous en même temps à extérioriser ce qu'il y a de fixe et de commun dans toutes nos sensations, et à séparer de notre conscience comme des choses réelles de pures possibilités, *P. JAKET, Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1869, p. 956.

† **EXTERMINEANT**. **ANTE** (èk-stér-mi-nan, an-tè), adj. Qui extermine. Il [un mannequin représentant Bouille] tenait d'une main un poignard qui tuait sans toucher, et de l'autre son brevet de folie, sa lettre exterminante, *Lett. du P. Duchêne*, 120^e lettre, p. 6.

EXTERMINEUR. **AJOUTER** : — HIST. XVI^e s. Ne murmure point ainsi que aucuns d'eux murmurent et périssent par l'exterminateur, *J. I^{er} s. 10*, *Nouv. Testam.*, éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **EXTERMINEMENT** (èk-stér-mi-ne-man), s. m. Action d'exterminer. Nous devons désirer l'exterminement de l'un et de l'autre [du péché qui se trouve en nous, et du péché qui se trouve chez les autres], SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, v. 7.

† **EXTERPE** (èk-stèr-p'), s. f. Dans la Drôme, nom d'une sorte de pioche qui sert au déchaussage de la vigne dans les terrains à cailloux roulés, *les Primes d'honneur*, p. 706, Paris, 1874.

— ETYM. Lat. *extirpare* (voy. *EXTIRPER*).

† **EXTRATERRITORIALITÉ**. **AJOUTER** : Le tribunal, après avoir proclamé les principes généraux en matière d'extraterritorialité, terminait son jugement par ces mots : « qu'on ne s'explique même pas qu'un exploit ait pu être porté à son hôtel [du ministre de Honduras] et délivré ainsi en territoire étranger, » *Gaz. des Trib.* 19 fév. 1875, p. 471, 1^{re} col.

— REM. On trouve aussi extraterritorialité. Les plus anciennes capitulations françaises ont posé le principe qui, dans la langue juridique moderne, a pris le nom d'extraterritorialité, c'est-à-dire qu'elles ont stipulé au profit des Français, des chrétiens, je pourrais dire... *Journ. offic.* 7 déc. 1875, p. 10077, 2^e col.

† **EXTINCTEUR**. **AJOUTER** : || 2^e Appareil propre à éteindre le feu. Vous aurez un pompier alerte qui fera sa ronde à chaque seconde, et un extincteur toujours prêt à fonctionner et à étouffer l'incendie naissant, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 10 janv. 1875, p. 230, 1^{re} col. || Adj. Mélange extincteur. Composition extinctrice.

† **EXTINCTIF**. **IVE** (èk-stin-ktif, ti-v'), adj. Terme de droit. Qui éteint, qui annule. Actions extinctives d'obligations.

† 2. **EXTRA**. **AJOUTER** : || 3^e Service accidentel, le dimanche ou dans un moment de presse. C'est le maître d'hôtel qui vous renvoyait; vous n'avez plus eu à faire que des extra, *Gaz. des Trib.* 12 juillet 1871. || On appelle extra les garçons qui font ce service casuel. Il nous faudra au moins trois extra dimanche prochain.

† **EXTRA-COURANT** (èk-sira-kou-ran), s. m. Courant électrique, dit aussi courant inducteur, allant le long du fil qui, dans les appareils électriques destinés à la thérapéutique, communique avec le pôle positif de la pile.

† **EXTRACTIBLE** (èk-sira-kti-bl'), adj. Qui peut être extrait. Les matières grasses extractibles par l'éther.

— ETYM. Lat. *extractum*, supin de *extrahere*, extraire (voy. *CE MOI*).

† **EXTRADÉ** (èk-sira-dé), s. m. Néologisme. Celui qui est soumis à la mesure de l'extradition. Les frais occasionnés par l'arrestation, la garde, la nourriture des prévenus... seront supportés par celui des deux États sur le territoire duquel les extradés auront été saisis, *Convention du 29 avril 1869 entre la France et la Belgique*, art. 12.

† **EXTRA-LÉGALEMENT** (èk-sira-lé-ga-le-man), adv. D'une manière extra-légale. Les meubles, si je paye, je les enlève légalement; et, si cela était possible, je les enlèverais même extra-légalement, *MUGENOT, Hist. de la vie de Bohème*, ch. 1^{re}.

† **EXTRA-LIBÉRIEN**. **ENNE** (èk-sira-li-bé-ri-n, riè-n'), adj. Terme de botanique. Qui est placé en dehors du liber. Des productions extra-libériennes.

† **EXTRANÉITÉ** (èk-sira-né-i-té), s. f. Terme de droit. Qualité d'étranger. L'extranéité du comparant.

— ETYM. Lat. *extraneus* (voy. *ÉTRANGER*).

† **EXTRAORDINAIRE**. **AJOUTER** : || 10^e Ancien terme de théâtre. Jouer à l'extraordinaire, doubler le prix de certaines places. Une ordonnance de police de l'an 1609 avait défendu aux comédiens de prendre plus de cinq sous au parterre et dix sous aux loges et galeries, sauf les cas où, ayant à représenter des pièces pour lesquelles il conviendrait de faire plus de frais, il y serait pourvu exceptionnellement sur leur requête; les comédiens ne se faisaient pas faute de profiter de cette latitude, et, dès qu'une pièce était supposée devoir attirer la foule, ils jouaient à l'extraordinaire, *J. LOISELEUR, Le Temps*, 31 oct. 1876, 3^e page, 4^e col.

† **EXTRA-ORGANIQUE** (èk-sira-or-ga-ni-k'), adj. Qui est en dehors des organes. La doctrine de l'organicisme, qui rejette tout agent extra-organique dans la production des phénomènes vitaux et mentaux, G. H. LEWES, *Revue philos.* juin 1876, n^o 6, p. 585.

† **EXTRAPOLATION** (èk-sira-po-la-sion), s. f. Terme de mathématique. Action d'introduire des termes non en dedans mais en dehors d'une série. Reste un dernier moyen, qui consiste à étudier, avec le temps, la corde commune à Vénus et au soliel [dans le passage], et à en déduire par extrapolation le moment où cette corde est nulle, c'est-à-dire le contact, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIV, p. 296.

— ETYM. Mot fait avec *extra*, comme *interpolation* avec *inter*.

† **EXTRA-TERRESTRE** (èk-sira-tè-rè-str'), adj. Qui est en dehors de la terre. Les météorites sont des roches extra-terrestres. Ce qui fait l'originalité de ses conclusions [de M. G. Tissandier], c'est que jusqu'ici on avait attribué à ces poussières de fer [trouvées dans l'atmosphère] une origine terrestre; l'auteur leur donne, au contraire, une origine extra-terrestre, DE PARVILLE, *Journ. offic.* 10 fév. 1876, p. 1164, 2^e col.

EXTRAVAGUER. **AJOUTER** : || 3^e Au propre, vaguer loin du chemin. Un boîtier arrive plus tôt au but par le droit chemin, que le meilleur coureur du monde qui extravague, et s'égare d'autant plus qu'il va vite, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Oratubero*, t. II, p. 63. || Cet emploi est archaïque.

† **EXTRAYÉ** (èk-sté-é), adj. m. Avoir en terre non extrayé, terme usité dans le Hainaut; il désignait, dans l'ancien droit, la matière minérale non encore exploitée.

— REM. *Extrayé* est une forme incorrecte du participe passé *extrait*.

EXTRÊME. || 1^{er} **AJOUTER** : || Terme de mathématique. Moyenne et extrême raison, voy. *RAISON*, n^o 13. || 8^e Dernier, qui accompagne la fin d'une chose. Comme le fils d'Allemagne en fin brûlant moi-même; il suffit qu'en mourant dans cette flamme extrême, Une gloire éternelle accompagne mon nom, MALIN, *Lerique*, éd. L. Lalame. Je vois mon heure extrême qui se prépare... J. J. ROUSS. *Lett. au général Conway*, Douvres, 1767.

— REM. **AJOUTER** : || 2^e J. J. Rousseau l'employé, à tort, au sens d'excessif, en parlant de choses : M. Lambecher était un homme fort raisonnable qui, sans négliger notre instruction, ne nous chargeait point de devoirs extrêmes, J. J. ROUSS. *Confess.*, l.

— HIST. **AJOUTER** : XIII^e s. Si li a dit : mes ciers amis, L'estreme desir que vos aie... *Li baus des conneus*, v. 2354. || XVI^e s. **AJOUTER** : O Dieu, toujours vivant, j'ay ferme confiance, Qu'en l'extreme des jours, par ta toute-puissance, Ce corps... prendra nouvelle vie... DESPORTES, *Œuv. chrest.* xviii, *Pointe*.

EXTRÊMEMENT. — REM. **AJOUTER** : || 2. Mme de Sévigné l'a construit avec si : Nous la trouvons si extrêmement bas que... 23 mai 1672.

† **EXCUBÉRATION** (ègzu-bé-ra-sion), s. f. Néologisme peu nécessaire à côté d'exubérance. Action d'exuberer. L'exubération de la population, *Monit. univ.* 9 nov. 1868, p. 4362, 2^e col.

† **EXULTATION**. **AJOUTER** : Elles seront apportées avec joie et exultation, CORN. *Lerique*, édit. Marty-Laveaux.

EX-VOTO. — ETYM. **AJOUTER** : La formule latine entière est *ex voto suscepto*, d'après un vœu par lequel on s'est engagé. On la trouve dans les inscriptions sous cette forme : E. v. s.

† **EYALET** (è-ia-lèt), s. m. Nom des gouvernements de la Turquie appelés aussi pachaliks.

— ETYM. Prononciation turque de l'arabe *iyala*, gouvernement, nom d'action du verbe *al*, être à la tête, DEVIC, *Dict. étym.*

† **ÉZOUR-VEIDAM** (è-zour-vé-dam'), s. m. Nom incorrect forgé d'après l'Yadurvéda (voy. *VÉDA*) l'Ezour-Veidam, sur lequel Voltaire s'extasia (*Essai sur les mœurs*, *Introd.* § 10, et 1^{re} part. ch. 3), était une contrefaçon védique, un Veda apocryphe écrit par le P. Nohli dans une intention de propagande catholique.

F

FAB

FAB

FAC

† **FABRÈGE** (fa-brè-gè'), s. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du serpolet.

— ETYM. Espagn. *albahaca*, *alfabega*, *albahaga*, *alabega*; portug. *alfabaca*, de l'arabe *al-habac*, *mantha pulegium*.

† 2. **FABRICIEN**, **ENNE** (fa-bri-sièn, siè-n'), adj. Qui est relatif aux fabriques des paroisses. L'administration fabricienne, *Lett. du ministre de la justice et des cultes au préfet de la Gironde*, du 27 avr. 1839.

FABRIQUER. — HIST. **AJOUTER** : XII^e s. Un fèvre

de la vile qui voloit favekier [forger] saigates et quarriaus, por vo gent damagier, li *Romans d'Alisandre*, p. 77. || XIV^e s. *Udere*, lauchier, ESCALIER, *Vocab. lat.-franc.* 582.

† **FABULETTE** (fa-bu-lèt'), s. m. Conte, historiette, mensonge, DELBOULLE, *Gloss. de la rallée d'Yères*, p. 449.

FAULEUX. || 4^e **AJOUTER** : Le fauleux a dans cette matière tous les droits de la vérité, LAMOTTE, *Disc. sur la fable*.

† **FABULOSITÉ**. — HIST. XVI^e s. **AJOUTER** : Quel-

ques-uns interprètent un peu plus gracieusement la fabulosité de ce conte..., AMYOT, *Plut. Œuvres mor.* t. xvi, p. 454.

FACE. || 6^e **AJOUTER** : Cet homme, grand et maigre, encore vigoureux, était vêtu d'un habit noir à la française, portait des faces poudrées, une queue, et une espèce de petite bourse autrefois appelée crapand, E. SUE, le Colonel de Surville, ch. 1^{re}.

† **FACIENDAIRE** (fa-si-an-dè-r'), s. m. Terme vieilli. Agent. Je supplie le roi de trouver bon que M. de Noyers envoie, dès à présent, de l'argent et un

de ses faciendaire à Ardres, pour faire travailler aux dehors tout l'hiver, NICOLLE, *Lettres*, etc. 1612, t. VII, p. 119.

FACIENDE. Ajoutez : — REM. Voici un emploi moderne de ce mot vieilli : Les gens de lettres me paraissent ce qu'il y avait de mieux à prendre [pour la reconstitution de l'Académie française]; et, entre nous, je m'applaudis de n'y pas voir des gens de la facienda d'Auteuil, dont on nous menaçait *lett. de l'historien Gaillard & Morelet* [1 juill. 1900], dans *CH. NISARD, Mém. et corresp. hist. et litt.*

† **FACILITATION** (fa-si-li-ta-tion), *s. f.* Néologisme. Action de faciliter. La transcription [du sanscrit en caractères latins] est elle-même une facilitation, un procédé par lequel l'éditeur débarrasse le lecteur d'une partie de son travail, LOUIS HAVET, *Mém. de la Soc. de linguist. de Paris*, t. III, p. 77.

† **FACONDE.** — HIST. AJOUTÉ : XII^e s. Faconde [il] out bone pur parler, Pur grant afaire en curt moustrer Renablement [raisonnablement], *Vie de saint Thomas*, dans BEXVOT, *Chronique des ducs de Normandie*, t. III, p. 468.

† **FAGONNIER.** Ajoutez : † 4^e Ouvrier, dit aussi ouvrier à façon, qui travaille chez lui, seul ou avec des compagnons, pour un patron qui fournit les matières et lui paye la façon de l'ouvrage livré.

† **FAC SIMILIER.** Ajoutez : † *v. rép.* Se fac-similer, se reproduire soi-même. À ceux [graveurs] qui sont obligés d'interpréter une image dont l'auteur n'est plus là pour se fac-similer lui-même.... NUGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. I, p. 83.

† **FACTICEMENT.** Ajoutez : L'abîme facticement creusé entre le présent et le passé, ODYSSE BARROT, *la Liberté*, 10 fév. 1869.

† **FACTORAT.** Ajoutez : Les services que rend le factorat, pour l'alimentation des grands centres de population et particulièrement de la ville de Paris, OBSERO, *des facteurs aux Halles de Paris*, novembre 1872, p. 1.

† **FACTURE.** Ajoutez : † 3^e Action de fabriquer les instruments de musique. Sur 45 000 exposants, il y en a 486 pour les instruments de musique, et la facture de pianos en compte 187, A. MÉRÉAUX, *Musiq. instr.* 6 sept. 1867, p. 1481, 5^e col.

† **FACULTÉ.** Ajoutez : † 9^e En termes d'assurances, assurance qui n'est pas bornée à une seule sorte de marchandises. Attendu que l'assurance était faite sur facultés, c'est-à-dire portant sur toute espèce de marchandises, *Gaz. des Trib.* 29 déc. 1876, p. 1259, 3^e col. † 10^e D'après la nouvelle loi sur l'enseignement, faculté libre, un établissement qui ne dépend pas de l'Etat et où l'enseignement est du même ordre que celui qu'on donne dans les facultés de droit, de médecine, des sciences ou des lettres.

† **FAITEMENT.** Ajoutez : À peine, dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'aviât pas à cajoler fidèlement un homme qu'ils voulaient tromper, J. J. ROUSS. *Lett. à Madame*,.... 11 août 1772.

† **FAFETONE** (fa-fé-to-n), *s. m.* Plante du Sénégal (*calotropis* ou *asclepias gigantea*), famille des asclépiadées, dont les graines sont surmontées d'une aigrette soyeuse qui a pu être utilisée dans la fabrication de tissus remarquables par leur brillant et leur légèreté, *Journ. offic.* 7 fév. 1877, p. 980, 3^e col.

† **FAGARIER** (fa-ga-rié), *s. m.* Genre de plantes de la famille des xanthoxylées.

— ETYM. Arabe, *faghara*, certain fruit dont le nom se trouve dans Avicenne, DEVIC, *Dict. étym.*

† **FAGNE** (fa-gn), *s. f.* Nom, en Belgique et dans les Ardennes, de certains marais tourbeux. C'est dans l'Ardenne qu'on trouve ces immenses forêts et ces vastes landes formant des marécages incultes connus sous le nom de hautes fagnes, *Journ. offic.* 14 juill. 1873, p. 4830, 2^e col.

— ETYM. Voy., pour l'explication de ce mot, FANGE au Supplément.

† **FAGOT.** Ajoutez : — REM. M. Eman Martin, *Courrier de Vaugelas*, 1^{er} juillet 1876, p. 34, a très-vaieusement trouvé l'origine de la locution *conté des fagots*. Dans la *Querelle de Gaultier Garguille* et de Perrine sa femme, on lit : « Le premier jour de nos nocces, quand je te demanday conseil comment je me devois gouverner, tu me dis : à ma volonté ; et maintenant tu me renvoies de Cayphe à Pilate, tu me contes des fagots pour des cotrets. » Compter des fagots pour des cotrets, c'est compter des choses grandes pour des petites, et figurément c'est avoir des exigences. Gaultier Garguille mourut en 1623. La locution qu'il n'avait peut-être pas créée et qui en tout cas reçut la

consécration d'une de ses farces populaires, se raccourcit et prit le sens particulier que Mme du Sévigné lui donna déjà.

† **FAGOTIER.** Ajoutez : † 3^e Le *Fagoteux* [fagoteur], le *Fagotier*, titres d'une farce de Molière qui est devenue le *Médecin malgré lui*.

† **FAGUENAS.** — ETYM. Ajoutez : D'après M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 417, *faguenas* serait pour *fagenas* (comp. *talevas* pour *tarelas*, et *étincelle* de *scintilla*), et viendrait du vieux haut-allemand *fuehan*, moyen haut-allemand *pfuehen*, respirer, bavarois *pfuechen*, d'où *pfuechelen*, puer, *pfuechli*, odeur rebuteuse. Les Français, ne pouvant prononcer l'initiale germanique *fu*, y insérèrent un *a* ; comp. *hanap*, haut-allemand *hnapf*, canif, allemand *mod. Kneif*, etc.

† **FAIRLESSE.** Ajoutez : — REM. On a dit être en faiblesse, par opposition à être en force. Sur tous les points où l'action centrale est en faiblesse et devient impuissante, *Journ. offic.* 15 juin 1875, p. 4307, 1^{re} col.

† **FAIDIT** (fé-di), *s. m.* Nom donné, dans le XII^e siècle, aux Albigéois bannis [du bas-lat. *faiditus*, banni, de *faida*, haine].

† **FAILLANCE** (fa-il-lan-s), [il mouillée], *s. f.* Archaisme. Etat de celui de qui le courage fait défaut. Par failliance de cœur et défaut de génie, Louis-Philippe a reconnu des traités qui ne sont point de la nature de la révolution, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. V, *Lett. de la duchesse de Berry*.

— HIST. XII^e s. Parjure sur vent vei, si veintras sans failliance, WACE, *Rou*, v. 1432. Mais ma dame est de si très grant vaillance. Que son ami failliance ne doit faire [qu'elle ne doit faire failliance à son ami], *Cout.*, XXIV. [XII^e s. On entend donc à la province, si appareille ta failliance, *Ren.* 31226.

— ETYM. *Faillir*. C'est le simple de *d-failliance* ; il mérite d'être repris à l'exemple de Chateaubriand.

† **FAM VALLE.** — ETYM. Ajoutez : Dans la Sarthe, *famvalle*, homme qui a un fort appétit.

† **FAIRE.** † 65^e Ajoutez : † Faire à la chose, contribuer à ce qu'une chose soit mieux. Il m'a semblé que ces morceaux faisaient à la chose, ne marquaient point d'humeur.... J. J. ROUSS. *Lett. d'A. Lemb.* 26 juin 1754. † 83^e En termes d'argent, se livrer à un genre particulier de vol. M. le président : Cette femme faisait les mariages, c'est-à-dire qu'elle suivait les mariages pour faire les porte-monnaie, *Gaz. des Trib.* 30 déc. 1874, p. 1247, 1^{re} col.

— REM. Ajoutez : † 15. Régnier a dit : Selon le vent qui fait l'homme doit naviguer, *Sat. vi*. Cet emploi est archaïque et maintenant inusité ; nous dirions *qu'il fait* ; mais il n'est point incorrect. Dans cet emploi, *faire* est un verbe neutre ; il, un sujet indéterminé, qui peut très-bien être remplacé par le sujet déterminé ; il le pouvait du temps de Régnier ; il ne le peut plus aujourd'hui, de par l'usage. Pourtant une difficulté reste, celle d'expliquer le rôle grammatical du *que*, dans *qu'il fait*. Il semble être un régime direct, et cependant il ne l'est pas, puisqu'on dit : *la chaleur qu'il a fait*, et non *qu'il a faite*. La locution régulière serait *il vent qui il fait*, la *chaleur qu'il a fait*, puisque dans *il fait beau temps*, l'explication grammaticale est : il, c'est-à-dire *beau temps*, *fait*, et ici : il, c'est-à-dire, *le vent qui fait* ; il, c'est-à-dire, la *chaleur qu'il a fait*. Mais la prononciation n'a pas admis *qu'il* il, et, au risque d'un solécisme, a dit *qu'il*. On, si l'on veut, le *que* est devenu régime direct par fausse analogie, à mesure que le sens clair de *faire pour exister* devenait obscur et se perdait. † 16. Bossuet a dit *ne faire que de*, dans le sens de, ne faire que : Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la pieuse Palatine, Anne de Gonz. Il faudrait *que répéter*. Sans doute ces deux locutions ne *font que* et *ne font que* de sont très-voisines, et à l'origine elles ont pu être équivalentes. Mais, depuis que l'usage leur a assigné un sens spécial, leur voisinage même commande qu'on fasse bien attention à ne pas les confondre. † 17. Faire beauté : Le Sage, dans *Gil Blas*, VII, 13, se moque de cette expression en la mettant dans la bouche de Fabrice, célébrant le gonorrhée : « Je veux, par un seul trait, te faire sentir la différence qu'il y a de la gentillesse de notre diction à la platitude de la leur. Ils diraient par exemple, tout uniment : Les intermèdes embellissent une comédie ; et nous, nous disons plus joliment : Les intermèdes font beauté dans une comédie. Remarque bien ce font

beauté. En sens-tu tout le brillant, toute la délicatesse, tout le mignon ? »

† **FAIRE-VALOIR** (fé-re-valoir), *s. m.* Terme de banque. Action de faire produire un revenu à des capitaux, à une entreprise. Un abaissement du loyer de l'argent, nuisible au faire-valoir des ressources conflictuelles aux sociétés de crédit, PATON, *Journ. des Débats*, 9 avr. 1877, 3^e page, 6^e col.

† **FAISANDAGE** (fé-zan-da-j), *s. m.* Action de faisander. Comme elle [la bécasse] a besoin pour développer toutes ses qualités d'être soumise au faisandage, le médecin doit l'exclure du régime des convalescents, D^r E. DECAISNE, *L'Univers illustré*, 24 nov. 1875, p. 713, 1^{re} col.

† **FAISANDIER.** Ajoutez : † 2^e Adj. Faisandier, faisandière, qui appartient au faisau. Au nord de la Loire, il est aujourd'hui bien peu de départements où l'on ne puisse citer des parcs dotés d'une population faisandière, *Journ. offic.* 27 oct. 1876, p. 7707, 3^e col.

† **FAISCEAU.** — ETYM. Ajoutez : L'Aunis a le simple *faisces*, brachages de 6 à 7 mètres de longueur qui sont employés pour entreclouer les pieux des bouchets, *Gloss. anisien*, p. 105.

† **FAISER.** Ajoutez : † 5^e Faiseuse d'anges, nourrice qui laisse mourir de propos délibéré les nourrissons qu'on lui confie ; cette expression a souvent retenti dans les discussions à propos de la mortalité des enfants mis en nourrice, il y a sur tout la nourrice à emporter ; alors l'enfant peut mourir pendant le voyage ; s'il échappe à ce danger, il est transplanté dans un milieu souvent misérable, parfois immoral, en butte aux brutalités d'une mère qui peut être une faiseuse d'anges, L. NARVAL, *la Phil. posit.* sept.-oct. 1875, p. 199.

† **FAISONNAT** (fé-so-na) ou **FAISSONNAT** (fé-so-na), *s. m.* Sorte de fagot. Les éclaircies donnent des faisonnats de pins qui sont demandés, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 41. Valeur sur place des divers produits ligneux : ... faisonnats de pins... 11 fr. le cent... faisonnats de chêne... 46 fr. le mille, ib. p. 257. Bois à brûler dit de corde, échelas, fagots, faisonnats (bois à brûler), lattes, madières.... *Avis du préfet de la Seine* du 6 sept. 1875, dans *Gaz. des Trib.* du 9, p. 871, 4^e col.

— REM. Faisonnat est un mot bordelais, et désigne à Bordeaux un fagot composé de gros et de petit bois. C'est un dérivé irrégulier du lat. *fascis*, faisceau ; le bas-latin a *fassinum*.

† **FALAQUE** (fa-la-k'), *s. m.* Instrument de supplice usité au Maghreb.

— ETYM. Portug. *falaca*, de l'arabe *falaga*, dozz, *Gloss.* p. 262.

† **FALBALASSER.** Ajoutez : — REM. On trouve aussi falbalaser. Des pelotons de belles endiamantées, farfades, falbalasses, *Lett. du P. Duchêne*, 7^e lettre, p. 7.

† **FALÈRE** (fa-lè-r'), *s. f.* Nom, dans le Roussillon, de la météorisation des bêtes ovines, les *Primes d'honneur*, p. 773, Paris, 1874.

† **FALLACIEUX.** Ajoutez : — REM. Fallacieux ne veut rien ni en prose ni en vers, VAUGEL, *Nouv. Remarques*, édit. 1690, in-12, p. 90. Cette injuste condamnation n'a pas été malicieuse.

— HIST. XII^e s. Ajoutez : Loin, loin, bien loin de moy, pensers fallacieux, Espoirs faux et trompeurs.... DESPORTS, *Diane*, II, 67.

† **FALLOIR.** † 7^e Locution : † Absolument. Tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne fallait pas, J. J. ROUSS. *Lett.* d. M. D.... 6 mars 1763.

† **FALLOPE** (fal-lo-p'), *s. m.* Anatomiste, né à Modène en 1523. [Il] Terme d'anatomie. Trompe de Fallope (voy. TROMPE, n° 9, au Dictionnaire).

† **FALQUE** (fa-lu-e), *s. f.* Nom, dans le département de la Manche, d'une sorte de brioche. Dès le 25 septembre, la petite fille du II... enfant de neuf ans, lui racontait que Marie avait, la veille, réglé de fallue et de pêches un galant du voisinage, *Atranchin*, 23 déc. 1872.

† **FALOT.** — ETYM. Ajoutez : M. Mantellier, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 31, cite une forme *feulet* du XII^e siècle. *Feulet* doit être rapproché du bourg, *faillé*, et ils dérivent tous les deux de l'ancien *faire*, *faile*, torche.

2. **FALOT, OTTE.** — ETYM. Ajoutez : On peut mettre aussi en regard le bas-breton *fal*, *lou*, *fal*, *goc*, bois du fou.

† **FALQUE.** — ETYM. Ajoutez : D'après Dozy, *Gloss.* p. 263, l'esp. *falca* est un dérivé de la racine arabe *halag*, entourer, d'où *halq*, clôture.

† **FALUN.** — ETYM. Ajoutez : M. Roulin approuve l'allemand *fahl*, angl. *fallow*, gris-créné, la locution *de falun* formant un dépôt meuble qui se distin-

gue de la couche qui la recouvre, par sa couleur.

FAMÉ. — REM. On l'a dit sans adjectif au sens de : très-connu.... Se saisisaient de quelques-uns de leurs chefs famés par leur anticivisme, BABEUF, *Pièces*, t. 22.

† **FAMILIÈRE.** — HIST. Ajoutez : XII^e s. Lo vesque de Spolice, ki ja dià à moi en amitié familiarément fu joitz, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 168. || XIV^e s. Après commensancer à parier ensemble familièrement, *Arch. des miss. scienc.* 3^e série, t. 1, p. 282 (texte de Metz).

† **FAMILIÈRE.** (fa-mi-li-èr), s. m. Dans le langage des fourrières, établissement où plusieurs familles riches vivent et trouvent ce qui leur est nécessaire. Le familistère de Guise (Aisne).

ETYM. Ce mot est de l'invention de M. Godin, créateur du familistère, et qui l'a formé à l'imitation de *phalanstère*.

FAMINE. Ajoutez : 3^e Nom, dans la Seine-inférieure, d'une plante qui envahit les blés d'hiver, surtout dans les années humides (*glopecurus agrestis*), les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 12.

† **FAMOSITÉ.** Ajoutez : N'a-t-il pas suffi, à l'un de ces hommes qui ont acquis le plus de famosité, d'avoir passé quelques heures dans le cabinet de M. Thiers pour y puiser une inviolabilité... *Journ. offic.* 25 fév. 1876, p. 1412, 1^{re} col.

FANAL. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Phanars prins pour faire feu de nuit, *Mandements de Charles V*, 1369, p. 322.

† **FANÈQUE.** — ETYM. Ajoutez : *Port. fanga*, de l'arabe *fanğa*, grand sac, pozz, Gloss, p. 266.

† **FANFARE.** (fan-fa-ri-si), s. m. Musicien appartenant à une fanfare. Les fanfaristes de cavalerie existent comme trompettes dans le tableau, *Journ. offic.* 14 mars 1876, p. 1938, 2^e col.

FANGE. Ajoutez : || Fange ou fagne, nom sous lequel on désigne, en Belgique et ailleurs, les marais tourbeux. || Hautes fanges ou hautes fagnes, marais tourbeux situés sur une colline ou une montagne, *Bullet. de la Société botanique de France*, 1873, *Compte rendu de la session extraordinaire tenue à Bruxelles* en 1873. D'après les renseignements que nous recevons du département des Ardennes, on voit aussi des tols nombreux de grues ; une bande de ces oiseaux, qui s'était arrêtée sur les hautes fanges en pleine nuit, avait attiré quelques tireurs, *Journ. offic.* 6 nov. 1874, p. 7393, 2^e col.

ETYM. Ajoutez : M. Ch. Grandgagnou, *Dictionnaire wallon*, t. p. 204, et t. p. 23, avait expliqué *fange* par *fagne*, dérivé digne de *fania*, mot germanique latinisé, et en même temps identifié le terme allemand *hohle Fehen* avec celui des hautes fagnes. Il avait raison. M. Gaidoz (*Mém. de la Soc. de linguistique de Paris*, t. II, 2^e fasc. p. 171) a confirmé cette étymologie, en remarquant que diverses localités dites *fania*, dans les textes latins portent en français le nom de *fange*; cela est présumé. Il faut encore ajouter, en renfort de cette étymologie, que l'auais *fagne*, boue, et *fagnon*, boueux, Gloss, *anténien*, p. 104.

† **FANTAISIE.** — HIST. Ajoutez : XII^e s. Quant li corages ki acoustumeist es es corporelz choses penset de cele substance [de Dieu], si soffret les fantasies de diverses ymagines, *Job*, p. 485. || XIII^e s. Pour la légèreté de la teste de ladite Clemence et pour les fantasies que ele disoit à la folz [parfois]. *Miracles St Loys*, p. 147.

† **FANTAISIE.** Ajoutez : || 2^e Imaginaire, qui se modifie suivant la fantaisie. On ne saurait reconnaître ce caractère à ceux [des cours de Bourse] que l'on invoque aujourd'hui, et qu'il convient avant tout de les écarter du débat, comme fantasistes et arbitraires,.... *Gaz. des Trib.* 14 avril 1876, p. 364, 4^e col.

† **FANTASCOPE.** (fan-ta-sko-pi), s. m. Forme abrégée de fantasmagorie. On terminait par quelques jeux d'optique, fantascopie,.... *Salle du progrès*, direct. l'abbé Moigno, séance du 45 oct. 1872.

† **FANTASMATIQUE.** Ajoutez : || S. m. Les fantasmagories, sectaires chrétiens qui pensaient que Jésus-Christ n'avait passé qu'en apparence par les épreuves de la vie humaine. Une telle doctrine fit donner à ce sectaire [Theodosius] et à ses partisans le nom de fantasmagiques, puisqu'elle réduisait le corps de Jésus-Christ à n'être qu'une illusion ou un simple fantôme, AM. THIERY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1872, t. XXVII, p. 625.

FANTASQUEMENT. — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. ... une fièvre ardente.... qui dans le cerveau

Nous peint fantasquement d'un inconstant pinceau Tout autant de portraits qu'en forme la nature, DU BARTAS, *Œuvres*, 1614, p. 4^{re}.

FANTÔME. Ajoutez : || 12^e Il s'est dit pour effigie d'un homme condamné à mort. Lorsque Théophile fut pris au Châtelet, se sauvant en Angleterre, après l'exécution de son fantôme, FR. GARASSE, *Mémoires*, publiés par Ch. Nisard, Paris, 1861, p. 78.

FAON. Ajoutez : — REM. D'après Nicot, faon ne doit se dire que des petits des bêtes sauvages qui rongent : « Faon signifie, quant aux bestes de ronge sauvages, comme bisches et daims, le petit dont les femelles délivrent.... mais on ne peut dire faon d'une beste mordant, comme laye, ourse, lyonne, elephante, ains ont autres noms particuliers. » Le mot faon est, d'origine, un terme générique qui s'appliquait aux petits de tous les animaux, et Robert Estienne a encore dit dans son Dictionnaire : « le petit faon des elephans, *ritulus elephanthorum*, (1539). Mais il est certain que peu à peu l'usage a resserré l'emploi de ce mot ; aujourd'hui il ne s'applique plus qu'aux petits des animaux sauvages, et encore ceux qui ne sont pas très-petits ; car on ne dirait plus que comme Eustache Deschamps, un faon de lièvre. Ce sont des bizarreries de l'usage, et l'ancienne langue était plus conséquente.

† **FARADIQUE.** (fa-ra-di-k'), adj. Terme de physique. Qui a rapport à la faradisation, à l'électricité d'induction. L'excitation galvanique ou faradique de certains points de l'écorce grise cérébrale provoque des mouvements dans diverses parties du corps et particulièrement dans les membres, ROCHEFOURNAIS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXIII, p. 233.

— ETYM. Voy. FARADISATION au Dictionnaire.

† **FARASSA.** (fa-ra-sa), s. m. Animal de Madagascar qui ressemble au cheval, CORTAMBERT, *Cours de géographie*, 10^e éd. Paris, 1873, p. 646.

† **FARAUDER.** (fa-ra-dé), v. n. Faire le faraud, Gloss, *anténien*, p. 405.

† **FARCIER.** — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Ne li ne rest à enseigner. De tout se farsoit de legier, Li chevaliers as deux espèces, v. 41489.

FARCI. Ajoutez : || Gabien farci, voy. GABION.

FARCIN. — HIST. Ajoutez : || XII^e s. Deux vus ad komandé son herbil à garder ; Et si est vostre oeil, vus le devez mener ; Li pastur doit tuis dis le farcin retourner, Et l'oeille malade sur sun col deit porter ; Ne la doit pas leissier al farcin estranger, *Thom. le mart.* p. 44, éd. Hippelau.

† **FARDE.** Ajoutez : || 2^e Il y a une autre farde d'environ 700 kilogrammes. Au Caire, le stock [de cire à blanchir] s'élevait, à la fin de décembre, à une cinquantaine de farde, quelque chose comme 35 à 40 000 kilogram, *Journ. offic.* 9 fév. 1874, p. 1427, 3^e col. || 3^e Liasse de papiers. Farde du fonds de Ram, de la bibliothèque royale [de Bruxelles], ARMAND STÉVART, *Procès de Martin Etienne von Velden*, Bruxelles, 1874, p. 66.

† **FARDE.** (far-d), s. f. Synonyme de falque, terme de marine (voy. ce mot au Dictionnaire).

FARDEAU. Ajoutez : || 8^e Réunion de plusieurs colis en un seul. L'article 46 [de la loi de douanes du 27 juillet 1822] défend de réunir par une même signature plusieurs colis, soit ballots, caisses ou sacs fermés, pour en former un fardeau qu'on déclare comme unité, *Circulaire des douanes*, 28 juillet 1822, 20710. || En fardeau, expression consacrée en parlant de colis réunis en un seul par un moyen quelconque. Sur quelques points, les fabricants ou marchands qui emportent ou font des livraisons à des établissements industriels de l'intérieur sont dans l'usage de réunir diverses caisses en fardeau sous un seul lien ; pourvu que la réunion des caisses soit formée de manière à rendre toute substitution impossible, il ne sera, dans ce cas, appesé qu'un seul plomb, *Circul. des contrib. indir.* 13 fév. 1871, n^o 144, p. 4.

— ETYM. Ajoutez : M. Devie, *Dict. étym.*, reconnaît l'origine arabe de *fardeau*, mais non pas telle que Diez l'indique. Il le tire de l'arabe *farida*, ballot, qu'il rattache à la racine *farid*. *Farid* signifie chacune des deux parties d'un objet unique, *Or farida*, autre ballot, marque de plus : chacun des deux battants d'une porte, chacune des deux écrivains d'une selle, chacun des deux arbalétriers d'une ferme. Facilement, il a pris le sens de chacun des deux ballots formant la charge d'un charneau. En effet la *farde* est la demi-charge du charneau. C'est de là qu'il a passé dans les langues de l'Occident.

† **FARDER.** Ajoutez : — REM. Se farder a été dit

des chats qui, à l'approche du mauvais temps, se passent les pattes sur les oreilles. À l'approche de la pluie, les hirondelles se tiennent près des habitations et rasant la terre dans leur vol, les lézards se cachent, les chats se fardent, les oiseaux lustrer leurs plumes, *Journ. offic.* 20 sept. 1873, p. 6576, 1^{re} col.

† **FARE.** (fa-r), s. m. Dans les mairies salants, compartiment de la série des chauffoirs, *Enquête sur les sel*, 1868, t. 1, p. 510.

FARIN. Ajoutez : || 5^e Farine ronde, voy. ROND 1 au Supplément.

FARIAGO. — HIST. XII^e s. Ajoutez : Ilomenaz tira d'ung coffre près le grand autel ung gros faratz de clefs, *BAR.* IV, 60. Autre recueil où ferraille de toutes pièces commançé par ledit sieur de Quantilly [Thiboust, sieur de Quantilly] le premier jour de septembre l'an 1545, *Bibl. nat.* Ms. fonds franç. 1677 (note communiquée par M. Ducas, membre de la Société asiatique). On remarquera les formes singulières de *faratz* et *ferraille*. M. Ducas pense qu'elles proviennent de *farrago*; cela est très-probable ; du moins *ferraille*, au sens qu'il a ici, ne peut venir de *fer*.

† **FARSANGE.** (far-san-j'), s. f. Le même mot que *parasang* (voy. ce mot au Dictionnaire). En persan *farseng*.

† **FAR-WEST.** (far-ou-est), s. m. Mot anglais par lequel on désigne les contrées lointaines qui sont à l'ouest des États-Unis. Tout le Far-West jusqu'au Pacifique vient s'alimenter là [à Chicago], L. SIMONIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1875, p. 569.

— ETYM. Angl. *far*, au loin, et *west*, ouest.

† **FASCICULAIRE.** Ajoutez : || 2^e Qui a rapport aux fascicules musculaires. Convulsion fasciculaire.

FASCINE. Ajoutez : || Fascine à revêtir, pour soutenir les talus d'un épaulement, d'une batterie ; fascine à farcir, dont on remplit les gabions farcis ; fascine à tracer, qui sert à faire le tracé des tranchées ; fascine de couronnement ; fascine de blindage ; fascine godronnée, fagot de bois sec enduit d'une composition incendiaire.

† **FASSAITE.** (fa-sè-t'), s. f. Terme de minéralogie. Variété de pyroxène qui se rencontre dans le Tyrol.

FASTES. Ajoutez : — REM. Fastes ne s'emploie pas au singulier, qui a centre lui l'étymologie et l'usage. C'est une faute de dire : un des fastes. Le but du concours, le siège de Pise par les Florentins, la consécration d'un des fastes de l'histoire de Florence, H. ROUSSAYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 866.

† **FASTIDIUX.** Ajoutez : || 2^e Dégouté, difficile à satisfaire (c'est un latinisme). La critique la plus fastidieuse fut obligée de reconnaître que... ED. SCHNEER, *Études critiques sur la littérature*, t. 22.

† **FATISTIQUE.** (fa-si-ti-k'), adj. Néologisme. Qui a du faste. Sachons montrer que je sais me taire dans un moment où la parole serait si regardée et si fastidieuse, *Lett. du P. Lacordaire à Mme Sirey*, chine, 13 nov. 1843.

FAT. Ajoutez : — REM. L'Académie dit que fat n'est usité qu'au masculin. Voici un exemple du féminin : Cette émigration fatale [les émigrés à Bruxelles, en 1792] m'était odieuse, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe*, éd. Deros, 1852, t. 1, p. 192. Rien n'empêche d'initier Chateaubriand.

FATAL. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. La discipline estive ainsi et a été baviée en leur livres fataux, que... *BERCHEUR*, f. 402, verso.

† **FATALISER.** (fa-ta-li-zé), v. a. Néologisme. Marquer par le destin. Ampère, nourri de Réné, d'Overman, de Werther, a trouvé le tourment de sa vie, l'idole aux pieds de laquelle brûleront les aspirations vagues, les inquiétudes, les doutes qu'un temps fataliste mettait entre l'inspiration des jeunes âmes et la réalité de leurs œuvres, KARL STEIN, *Journ. offic.* 18 août 1875, p. 6926, 2^e col.

† **FATALISER.** (fa-ta-li-zé), v. a. Néologisme. Marquer par le destin. Ampère, nourri de Réné, d'Overman, de Werther, a trouvé le tourment de sa vie, l'idole aux pieds de laquelle brûleront les aspirations vagues, les inquiétudes, les doutes qu'un temps fataliste mettait entre l'inspiration des jeunes âmes et la réalité de leurs œuvres, KARL STEIN, *Journ. offic.* 18 août 1875, p. 6926, 2^e col.

† **FATALISER.** (fa-ta-li-zé), v. a. Néologisme. Marquer par le destin. Ampère, nourri de Réné, d'Overman, de Werther, a trouvé le tourment de sa vie, l'idole aux pieds de laquelle brûleront les aspirations vagues, les inquiétudes, les doutes qu'un temps fataliste mettait entre l'inspiration des jeunes âmes et la réalité de leurs œuvres, KARL STEIN, *Journ. offic.* 18 août 1875, p. 6926, 2^e col.

† **FATALISER.** (fa-ta-li-zé), v. a. Néologisme. Marquer par le destin. Ampère, nourri de Réné, d'Overman, de Werther, a trouvé le tourment de sa vie, l'idole aux pieds de laquelle brûleront les aspirations vagues, les inquiétudes, les doutes qu'un temps fataliste mettait entre l'inspiration des jeunes âmes et la réalité de leurs œuvres, KARL STEIN, *Journ. offic.* 18 août 1875, p. 6926, 2^e col.

† **FATALISER.** (fa-ta-li-zé), v. a. Néologisme. Marquer par le destin. Ampère, nourri de Réné, d'Overman, de Werther, a trouvé le tourment de sa vie, l'idole aux pieds de laquelle brûleront les aspirations vagues, les inquiétudes, les doutes qu'un temps fataliste mettait entre l'inspiration des jeunes âmes et la réalité de leurs œuvres, KARL STEIN, *Journ. offic.* 18 août 1875, p. 6926, 2^e col.

† **FATALISER.** (fa-ta-li-zé), v. a. Néologisme. Marquer par le destin. Ampère, nourri de Réné, d'Overman, de Werther, a trouvé le tourment de sa vie, l'idole aux pieds de laquelle brûleront les aspirations vagues, les inquiétudes, les doutes qu'un temps fataliste mettait entre l'inspiration des jeunes âmes et la réalité de leurs œuvres, KARL STEIN, *Journ. offic.* 18 août 1875, p. 6926, 2^e col.

† **FATIDIQUEMENT.** (fa-ti-di-ke-man), adv. D'une manière fatidique. Certes, les deux charpentiers que je voyais hier préparer leurs échafaudages, n'avaient guère conscience du caractère fatidique-

ment grave de leur besogne, *Gaz. des Trib.* 2-3 nov. 1874, p. 1053, 2^e col.

† **FATIGABLE** (fa-ti-ga-bl), *adj.* Qui peut être fatigué, qui peut se fatiguer. Le dictionnaire de MM. Bôthlingk et Roth... comprend sept volumes grand in-4°, à deux colonnes, et en petits caractères très-bien imprimés, mais un peu fins pour les yeux fatigables des travailleurs, *F. NATUREL, Journ. des Débats*, 9 janv. 1876, 3^e page, 4^e col.

† **FATRAS**. — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. Il vint à Mahomet qui tournoit à compas, Et ly a dit : faus dieux, tu les plains de fastras ; Mais ly dieux qui penlent fu des Gorgetas Aide ses crestiens et acroist leur école, *Croquid de Bouillon*, t. II, p. 506, v. 17808. D'un fastras ou d'une frivole Cent mille lants font plus grant feste Et plus tost leur entre en la teste C'uns contes de bien et d'onneur, *Dits de Watierique*, p. 284. Ahy! dist il en lui, ce n'y vaulit mes haras [ma tromperie] ; Aujourd'hui bien paray [payerai] les fais et les fastras [mensonges] que Matabure a fait sans conseil d'avoies, le Chevalier au cygne, v. 1868. || xv^e s. *Ajoutez* : Fault il tant faire de fastras de ce mouton [pièce de monnaie] ? DU CANGE, *fastrare*. || xv^e s. *Ajoutez* : Fatras, sorte de vers anciens où on repète souvent un vers, comme aux chants royaux ; et fastriser, c'est faire de ces vers, *BOREL, Trésor*, 1655, in-4, p. 492-193.

— ETYM. *Ajoutez* : La dérivation par le lat. *fastus* ou le bas-lat. *farsalus*, farci, restetoutjours sujette à des doutes. Il ne faut donc pas négliger de rapprocher de *fatras* l'anc. franç. *fatrouille* et *fastrouille* qui a à peu près le même sens. *Fastrouille* aurait l'avantage de présenter une analogie à l's du *fastas* et de *fastrasie*.

† **FATUITÉ**. *Ajoutez* : — REM. Bourbours, *Doutes sur la langue française*, p. 7, demande si ce mot est français. Il l'était bien avant Bourbours.

† **FAUBOURG**. *Ajoutez* : || 8^e Fig. Préliminaire, préparation. Ceux qui ne sont pas encore arrivés à la sagesse, mais sont logés aux faubourgs, *MALIN, Lierique*, éd. L. Lalanne.

† **FAUBOURGIER**. *Ajoutez* : — REM. On a dit, pendant la Révolution, faubourgeois. Les faubourgeois de Marceau se répandaient, avec les casernes des rues Moulletard et de l'Ouvrière, vers et dans la caserne directoriale, *BARBEUF, Pièces*, 1, 22.

† **FAUCARD**. *Ajoutez* : — HIST. xiv^e s. *Faucas-trum*, faucars, ESCALIER, *Vocab. lat.-franc.* 1459.

† **FAUCHABLE** (fô-cha-bl), *adj.* Bon à être fauché. Dès les premiers jours d'octobre, les vaches quittent les alpages ; elles descendent sur les prés fauchables, où elles mangent le regain sur pied, *Robolement des montagnes, Comptes rendus*, 1869-1871, 7^e fasc. p. 141.

— HIST. xiii^e s. xxx jornez de prez faucales, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 768.

† **FAUCHAILLES** (fô-châ-ll), *U.* mouillées), *s. f.* Temps de la fauchaison. C'était l'époque de l'année où les bœufs ne labouraient plus, et ne vont pas encore au pâturage ; les fauchailles n'étaient pas commencées, *G. SAND, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1876.

† **FAUCHAISON**. — HIST. *Ajoutez* : xii^e s. Clamer se vindrent li vilain A due de lor proz l'endemain, Que tuit [sic] lor fauchaison à tire E sie [coupe] ce maumet et empire, *Benoit, Chr. de Norm.*, v. 17607.

† **FAUCHARD**. *Ajoutez* : || 2^e Fauchard ou fauchon, ancienne arme à hampe, dont le tranchant présente une forme analogue à celle d'une serpe ; le fer porte une pointe à la partie supérieure et une autre vers son milieu dans une direction perpendiculaire.

† **FAUCHURE** (fô-çu-r), *s. f.* Le produit du fauchage. Le pré valait-il la fauchure ? *PIRON, Mises de l'amour*.

— ETYM. *Fauchur*. *Fauchure* se trouve dans le *Dict. nouv. franç.-lat.* par le P. Pajot, Rouen, 1687.

† **FAUCILLE**. *Ajoutez* : || 5^e Sorte de papillon, bombyx *faucalaria* ou *faulca*. || *Faucilles* se dit aussi d'une petite classe de bombyx semblables à des arpeutons, dont les ailes supérieures se terminent en forme de faucille. || 6^e Nom, aux Antilles, de la phocène commune.

† **FAUCILLER**. — HIST. *Ajoutez* : || xiv^e s. Boeth, qui mont grant biez avoit, Les sueus biez faucillier fesoit, *Macé, Bible en vers*, p. 82, 4^e col.

† **FAUCILLEUR** (fô-sil-leur, U. mouillée), *s. m.* Ouvrier qui coupe avec la faucille. Les faucilleurs, les rateleurs, les faucheurs et les bottiers, *Lett. de Rome*, dans le P. Duchêne, 122^e lettre, p. 8.

† **FAUCRE** ou **FAUCHE**. *Ajoutez* : — REM. On a aussi écrit *fautre* ou *feltre* ; on en trouve des

exemples à l'histoire de *fautre*. Plus tard le laurier s'est appelé arrêt ferme, arrêt de la lance.

† **FAUCÉ** (fô-d), *s. m.* Nom, en Normandie, du bûcher qu'on allume pour faire du charbon, *DEBOUTZ, Gloss. de la vallée d'Évres*, p. 164.

— HIST. xiii^e s. D'un lairon cunto qui alla Berbiz emble, qu'il espia Dedans la faude [étalé] à un vilain, *VARIE, Fabl.*, 2^e || xv^e s. Une faude de charbon, *DU CANGE, fald*.

— ETYM. Bas-lat. *falda*, claie, enclos, de l'anglo-sax. *fald*; angl. *fold*.

† **FAULFE**. *Ajoutez* : — REM. On a dit *faulfeil* en parlant de pays qui ont des enclaves les uns dans les autres. Ce que le roi possède dans le Hainaut est tout frontière et faulfeil avec Beaumont, Chimay, le pays du Liège et des bois (7 mars 1684), *BOISLIEU, Corresp. contr. gén. des finances*, p. 16.

† **FAUSSANT**, **ANTE** (fô-san, san-t), *adj.* Terme de technologie. Se dit d'une pièce d'acier qui se fausse facilement. Toutes les fois qu'une lame est en mauvais acier, elle est faussante, inégale ; au contraire, quand elle réunit les conditions d'une bonne fabrication, elle est bien tendue, bien classique, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 65.

† **FAUSSART** (fô-sar), *s. m.* Ancienne épée fine et tranchante.

† **FAUSSET**. — ETYM. *Ajoutez* : Il y a eu, en effet, dans l'ancien français, un *fausset* dérivant de l'adj. *faux*, *fausse* : xiv^e s. Ha, dist le renart, il n'est rien que on ne face par compères et par comeres ; nous sommes tous de la frarie saint Faulsset [nous sommes tous des trompeurs], *Modus*, ms. f. 96, dans *LACURNE*, au mot *frarie*.

† **FAUSSET**. — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. Thiebaut le boutier, faussés et broches (1323), *VARIN, Archives admin. de la ville de Reims*, t. II, 1^{re} partie, p. 301.

† **FAUSSETIER** (fô-sê-tiê), *s. m.* Lapidaire qui ne fait que la pierre faussee, *CHRISTEN, Art du lapidaire*, p. 23.

— ETYM. *Faux*, *faussee*.

† **FAUVE** (fô-vê), *s. m.* Nom, donné aux le Calvados, à un sol jaune, peu épais, renfermant quelques pierres, *Les Primes d'honn.* Paris, 1870, p. 7.

— ETYM. *Fauve*.

† **FAUX**. *Ajoutez* : || 5^e *Faux* de guerre ou *faux* à revers, arme obtenue en emmanchant, sur une hampe, une faux dont le tranchant est relevé dans le prolongement de la hampe. || 6^e Canon en fer de faux, s'est dit d'un canon de fusil tordu, dans la composition duquel il entraient de vieux fers, des faux usées ; cette expression a été étendue, par analogie, mais abusivement, aux canons à ruban en fer et acier.

† **FAYASSE** (fa-va-s), *s. f.* Gesse tubéreuse. Il avait avisé à quelque distance du gros chêne une touffe de fayasse en fleur ; la fayasse ou fèveole, c'est cette jolie papilionacée à grappes roses que vous connaissez, la gesse tubéreuse, *G. SAND, Rev. des Deux-Mondes*, 16 oct. 1875, p. 722.

— ETYM. Dérivé du lat. *faba*, fève.

† **FAYABLE**. — HIST. xiv^e s. *Ajoutez* : Li cas dez eschevins est fayable, et li cas de leur adre part baineux (1345), *VARIN, Archives admin. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 970. Pour tant qu'il [un ministre anglais] estoit favorable au roy d'Escoce, *J. LA BEL, Vraies chroniques*, t. I, p. 8.

† **FAYORI**. *Ajoutez* : || 7^e *S. f.* Favorite, nom, au xiv^e siècle, d'un ajustement de femme. Lorsqu'elle s'ait artistement Pencher le corps et tortiller la tête, Ou de son éventail ouvert nonchalamment Ranger sa favorite, et redresser sa crête, *DU FRESNY, le Négligent, Prologue*, 2. || 8^e Terme de turf. *Fayori*, cheval sur lequel se réunait la plus grande somme des paris, et qui est coté le plus favorablement.

† **FAYALITE** (fa-ia-li-t), *s. f.* Périod d'un noir de fer, à éclat métallique, dont la magnésie a été remplacée presque entièrement par l'oxyde ferreux, *FISANI, Minéralogie*, 1875.

† **FAYAN** (fa-ian), *s. m.* Nom du hôte dans l'Aunis, *Gloss. aunisien*, p. 405.

— ETYM. Voy. *FAYARD* au Dictionnaire.

† **FAYOL**. — ETYM. *Ajoutez* : C'est le provençal, *faiol*, *fagiolo*, qui tous viennent du lat. *fa-solus* (voy. *FASOLE*).

† **FÉBRICANT**. — ETYM. *Ajoutez* : L'ancienne langue avait le lat. *febricitare* sous la forme *fiervier* : xiv^e s. Une d'elles [religieuses] si solène la purcture de ceste char sembloit estre bele, cominzat à fiervier, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 18.

† **FÉBRIGÈNE** (fé-bri-jê-n), *adj.* Qui engendre

la fièvre. La visite des étangs marécageux de la Dombes et l'examen de leurs agents fébrigènes, *Journ. offic.* 26 sept. 1872, p. 6199, 3^e col.

— ETYM. Mot hybride, du lat. *febris*, fièvre, et le suffixe *-gène*.

† **FÉCULOMÈTRE** (fé-ku-lo-mê-tr), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer la proportion de fécule sèche contenue dans les féculs du commerce. Le féculomètre du Bloch.

— ETYM. *Fécule*, et lat. *metrum*, mesure.

† **FÉDAN** (fé-dan), *s. m.* Mesure agraire en Égypte, qui vaut 333 *kasabab* carrées et 1/3 ; la *kasabab* a de longueur 3⁵⁵ (le Système métrique d'Égypte comparé au système français, Mahmoud Bey, 1872). Ce prince [Méhémet-Ali] créa le jardin de Chonbrad, d'une superficie de 60 feds et y fit planter une quantité considérable d'arbres fruitiers, *Journ. offic.* 2 déc. 1873, p. 7468, 2^e col.

† **FÉDERER** (fé-dêr-êr), *s. m.* Terme de minéralogie. Sulfure double d'antimoine et de plomb.

— ETYM. Allem. *Feder*, plume, et *Erz*, bronze.

† **FÉDON** (fé-don), *s. m.* Nom, dans la Vienne, des jeunes boudes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 302. Beaucoup de fédon (c'est l'expression locale qui désigne les jeunes boudes) persistent dans les premiers jours de leur existence, *Bulletin de la Soc. d'agric. etc. de Poitiers*, déc. 1874, p. 214.

— ETYM. Du Cange a *feda*, qui signifie bœufs. Le *fedon* du Poitou a le même radical, c'est un dérivé du lat. *fatere*, rendre l'écond ; de la sorte *fedon* se trouve être le même mot que *faon*.

† **FÊTE**. — ETYM. *Ajoutez* : Dans le Chablais, *fighe*, fige ; dans le Jura français, *fau* ou *fê* ; dans le canton de Vaud, *faut* ou *fada*.

† **FÊLBOU** (fé-bou), *s. m.* Terme de minéralogie. Silicate ferrique hydraté.

† **FÊLER**. — HIST. *Ajoutez* : xv^e s. Une coupe de cristal fellée, à un pié d'or... non extimée pour ce qu'elle est fellée, *Bibl. des ch. 6^e série*, t. I, p. 428.

† **FÊLIBRE** (fé-li-br), *s. m.* Proprement, poète en langue d'oc, de l'école de Roumanille et de Mistral. || En général, tout homme contribuant par ses œuvres, soit en vers, soit en prose, au succès de la renaissance provençale.

— ETYM. On raconte que Mistral, récitant une poésie populaire où *fêlibre* se trouve au sens de docteur, ce mot plut aux convives, qui l'adoptèrent.

† **FÊLIBRIGE** (fé-li-bri-j), *s. m.* Association des fêlibres. La réunion avait principalement pour but l'adoption des statuts du fêlibrige ; divers articles en ont été votés par acclamation, après un discours d'ouverture prononcé par l'auteur de *Mirio*, l'Union de l'aucluse, dans *Journ. offic.* 27 mai 1876, p. 3626, 1^{re} col. En souvenir des sept troubadours de Toulouse, le fêlibrige a pour symbole une étoile à sept rayons ; ses couleurs sont bleu et rouge ; son bureau est composé de sept personnes, le président restant hors de compte, *Rev. des langues romanes*, 2^e série, t. I, p. 365.

† **FÊLICITE**. *Ajoutez* : || 5^e La 109^e planète télescopique, découverte par M. Peters, en 1869.

† **FÊLÉNITE** (fé-li-ni-t), *s. f.* Nécrologisme. Caractère félin, caractère qui a la souplesse et la perfidie du chat. Nous connaissons maintenant le principal adversaire de J. B. Rousseau (Joseph Saurin), nature inquiète, vaine, superbe, perfide, et d'une félicité beaucoup plus féroce, beaucoup moins souriante et apprivoisée que celle de La Motte, M. de LESCUR, le Procès de J. B. Rousseau, *Journ. offic.* 25 nov. 1875, p. 9662, 2^e col.

— ETYM. *Félin* i.

† **FÊLOQUE**. — ETYM. *Ajoutez* : Il y a dans certains lexiques arabes *falaka* ou *falouka*, d'où les étymologistes ont tiré *feloque*, et qu'ils rattachent à l'ancien arabe *fouk*, navire. Mais M. Dozy repousse cette étymologie ; il assure que *fouk* n'appartient pas à la langue arabe qu'on parlait au moyen âge, que c'est un vieux mot qu'on ne rencontre que chez les poètes qui recherchent les termes archaïques, et que par conséquent, si on passe dans les langues romanes. Conséquemment, on place là propos l'arabe *harrâca*, primitivement barque de dessus laquelle on pouvait lancer le navire sur les vaisseaux ennemis, et par suite toute barque ou petit vaisseau ; *harrâca*, qui vient du *haraca*, brûler, a donné en ancien espagnol *haloque*, puis les autres formes romanes. Mais M. Devic, *Dict. etym.*, ne pense pas que les étymologistes se bissent convaincre, et il croit qu'ils

persisteront dans leur opinion première. Jal nous apprend qu'au xviii^e s. en français on disait aussi *foloque*.

† **FÉMELINE** (fé-me-li-n'), *adj. f.* Race féminine, race de bœufs des plaines de la Haute-Saône et du Doubs. Race féminine : les bœufs travaillent médiocrement ; les vaches sont bonnes laitières, *Dict. gen. de méd. vétérin.* 1850, p. 301.

— **ÉTYM.** Féminin, dérivé de *fémele*, et dit en raison de la délicatesse des formes de cette sous-race, qui la rapproche de la forme des femelles.

FEMELLE. || 4^e Ajoutez : || Bavardages femelles, bavardages de femmes. Je suis surpris... qu'un homme d'autant d'esprit daigne faire attention à ces petits bavardages femelles, J. J. ROUSSEAU, *Lett. d du Peyrou*, 19 juill. 1766.

† **FEMELOTIS**. Ajoutez : || 2^e FemeLOT, petit cylindre de bois fixé sur la ligne de loch et destiné à recevoir à frottement un aignillon relié par deux bouts de ligne aux angles inférieurs du bateau de loch.

FÉMININ. || 2^e Ajoutez : || S. m. Le féminin, ce qui est propre aux femmes. C'est un visage exquis, très-régulier, du plus pur ovale, avec des yeux d'un brun foncé et respirant toutes les suavités de l'éternel féminin, B. BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1877, p. 249.

† **FÉMINISATION** (fé-mi-ni-za-sion), *s. f.* Terme de grammaire. Action de féminiser, de rendre féminin un mot. La féminisation porte sur la totalité du mot composé : la franc-maçonnerie, une fille morte-née, une jument court-joinée, ÉMILE NÉGRIN, *Traité rationnel des masculins*, 1868, p. 13.

FÉMUR. Ajoutez : || 3^e Terme d'architecture antique. Parties d'un triglyphe qui se trouvent entre les cannelures.

† **FENASSE**. Ajoutez : || 2^e Nom donné dans les Alpes à des graines de prairies fournies par les herbes les plus élevées, dont on coupe les panicules avant la fenaison ; ce sont en général des graminées précoces et tout particulièrement l'avoine élevée ou fromental, MATHIEU, *le Reboisement des Alpes*, Paris, 1875, p. 35.

† **FENDANT** (fan-dan), *s. m.* Pendant vert, nom d'un cépage dans le pays de Vaud ; c'est celui que les vigneronniers aiment le plus, CH. VITTEL.

FENDEUR. Ajoutez : || 4^e Ouvrier qui est chargé de dégrossir le diamant, et qui ne s'occupe après ce dégrossissement que des pierres trop plates pour être taillées en brillant, ou dont un défaut troublerait l'éclat.

† **FENDILLEMENT**. Ajoutez : || 2^e Il se dit en général de tout ce qui se fendille. Secousses qui ont produit de grands fendillements dans le sol, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 774.

† **FENDICE**. Ajoutez : || 2^e Terme d'arts et métiers. Le dévidage du coton et la corderie à ficelles sont compris parmi les industries dans lesquelles les enfants de dix à douze ans peuvent être employés, *Décret du 1^{er} mars 1877*.

† **FENDULE** (fan-du-l'), *s. m.* Sorte de poisson. M. Carbonnier a lu [à la Société d'acclimatation] un mémoire sur la reproduction d'un poisson trébutle, le fendule, *le National* du 5 déc. 1874.

† **FENÉLONISTE** (fé-ne-lo-ni-st'), *s. m.* Partisan de Fénelon et de ses doctrines. L'auteur (Ramsay), ayant été quaker, anabaptiste, anglican, presbytérien, était venu se faire féneloniste à Cambrai, *Volz. Dict. phil.* Cyrus.

† **FENESTREILLE** (fé-nê-strî-l'), *s. f.* Terme d'architecture. Petite ouverture. Et ce campanile, qui sort de terre, dans son coin, sans broderies sauf les fenestrelles du dernier étage, quel élan vers les cieux ! M^{me} DE GASPARI, *Voyages à Florence*, t. IV, 2^e éd. Paris, 1865.

— **ÉTYM.** Ital. *fenestrella*, et plus souvent *finestrella*, dimin. de *finestra*, fenêtre (voy. ce mot).

FENÊTRE. || 1^e Ajoutez : || Fig. Entrer par la fenêtre, entrer dans une corporation par une voie irrégulière. Qu'il [un médecin] qui plaiderait contre les médecins de Lyon] aurait bonne grâce d'entrer dans votre collège avec la bienveillance de tous ses confrères, plutôt que par la fenêtre, à quoi il ne se gênerait que leur indignation particulière et la haine publique, GEY PATIN, *Lett. t. II*, p. 343.

† **FENIAN** (fé-ni-an), *adj. m.* Feu fenian, sulfure de carbone tenant en dissolution du phosphore ; c'est une composition inflammable.

† **FENEC**. Ajoutez : || Le chamelier nous apporta... deux petits renards lilliputiens appelés

fenec, de la grosseur d'un chat, qu'il a pris dans leur terrier de sable [non loin de Ghadamès], GASTON LEMAY, *le Rappel*, 1^{er} mars 1876.

— **ÉTYM.** Bas-lat. *alfanque*, *alfanex* ; espagn. *alfanque*, de l'arabe *faneq*. M. Devic, *Dict. étym.*, remarque que la double n de *fenec*, qui n'est pas dans l'arabe, est du fait du célèbre voyageur Bruce.

FENTE. || 2^e Ajoutez : || Fente de Bichat, sillon qui sépare le cerveau du cervelet.

— **REM.** Fente est encore usité dans le langage de la jurisprudence, et sans qu'on y joigne refente, pour exprimer la division de la succession entre la ligne paternelle et la ligne maternelle. Pour admettre la refente d'après la loi du 17 nivôse an II, il faudrait trouver dans cette loi une disposition qui l'eût autorisée entre les branches de la même ligne, comme elle a autorisé expressément la fente entre les deux lignes paternelle et maternelle, *Arrêt de la Cour de cassation*, du 12 brumaire an IX, dans MERLIN, *Répert. de jurispr.* [au mot succession, VIII].

FÉODALEMENT. Ajoutez : — **HIST.** XVI^e s. Les vassaux et tenant fœdement du dit seigneur doivent aider aux besognes... *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 776.

† **FÉODALISATION** (fé-o-da-li-za-sion), *s. f.* Action de soumettre au régime féodal. La féodalisation de la terre, de LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1872, p. 634.

† **FÉODALISER**. Ajoutez : || 2^e Se féodaler, v. refl. Prendre le caractère féodal. Comment les démocraties primitives se sont-elles féodalisées ? de LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1872, p. 625.

† **FÉODISTE** (fé-o-di-st'), *s. m.* S'est dit pour feudiste (voy. ce mot). [Une petite nièce de Racine épousa en 1733] André Aubry, ingénieur féodiste, directeur de la poste aux lettres de la Ferté-Milon, *Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine*, Paris, 1862, p. 254.

† **FER**. Ajoutez : || 25^e Armoire de fer, armoire de fer fabriquée en 1790 par ordre de l'Assemblée constituante, et qui, placée aux Archives, contient les objets et pièces les plus importantes, *Journ. off.* 4 mars 1877, p. 1680, 1^{re} col. || Armoire de fer, armoire fabriquée par Louis XVI avec l'aide de son serrurier, et où il enferma des papiers secrets. || 26^e Arbre de fer, dans l'Inde le *mesua ferrea*, à Maurice le *stadmannia ferrea*, BAILLON, *Dict. de botan.* p. 247. || 27^e Fer brûlé, barre de fer qui, ayant été portée au blanc soudant et refroidie à l'air sans qu'on l'ait martelée, devient fragile à chaud comme à froid, et présente dans la cassure une cristallisation en James. || 28^e Mettre au vieux fer, se dit d'ustensiles en fer usés qu'on met au rebut. || Fig. Les hommes spéciaux affirment que la malle-jenny, pour la fabrication de la laine longue, sera complètement mise au vieux fer avant peu d'années, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. III, p. 617.

— **REM.** || 1^e Ajoutez : Au n^o 7, on aura remarqué, de Saint-Simon, la locution : c'est le fer chaud du pont Neuf. J'en dois l'explication à M. A. Chéruel, qui a trouvé dans Tallemant, au chapitre intitulé *visionnaires extravagants*, etc. ceci : « Il y a eu ici un certain fon qui allait l'hiver sur le pont Neuf, avec un réchaud plein de feu, où il chauffait toujours un fer comme les fers de plombiers, et, s'approchant des passants, il leur disait : Voulez-vous que je vous mette ce fer chaud dans le c... ? — Coquin ! — Monsieur, répondait-il naïvement, je ne force personne, je ne l'y mettrai pas, s'il ne vous plaît pas. On riait de cela, et puis il demandait quelque chose pour le charbon. » M. Chéruel remarque que le fer chaud du pont Neuf était devenu une expression proverbiale pour indiquer une demande absurde, impossible ; et c'est dans ce sens que Saint-Simon l'emploie. || 2^e Au n^o 43, on lit : Marchand de fer en meubles, celui qui vend des objets de literie, tels que matelas, plume, duvet, etc. *Tarif des patentes*, 1850, p. 443 ; et il est dit que fer en meubles est une mauvaise orthographe, et on renvoie au verbe FAIRE, n^o 63 ; mais voici une explication différente : Ces industriels, anciennement connus sous la désignation de marchands de fer en meubles, ont, depuis quelques années, donné une grande extension à la fabrication des articles de literie, *Statistique de l'industrie de Paris par la Chambre de commerce*, 1851, 2^e part. p. 167. [En note : Le nom de marchand de fer appliqué aux marchands d'articles de literie vient d'un vieux mot *ferre*, paille, paillasson.]

|| 3^e. Au n^o 21, revenir entre deux fers, se dit d'une pièce de monnaie qui ne trébuche pas. || Fig. Entre deux fers, se dit de quelque chose d'insuffisant. On trouvait [à propos de Mme de Vitré] la qualité entre deux fers pour entrer dans le carrosse de la reine, sév. 26 janv. 1680. || En un autre sens, revenir entre deux fers, se dit d'une affaire qui recommence. Ce que j'en crûs après... c'est que la chose était revenue entre deux fers, 1781X t. VII, p. 451, éd. Chérueil.

† **FÈRA** (fé-ra), *s. f.* Sorte de poisson d'eau douce. La fèra, qui se multiplie dans le lac de Genève, traversé par le Rhône, pourrait s'acclimater dans les eaux du Bourget... BOUCHON-BRANDLEY, *Rapport au ministre de l'intér. Journ. off.* 29 oct. 1873, p. 6608, 3^e col.

† ... FÈRE, suffixe signifiant qui porte, et représentant le suffixe latin *fer*, de *fero*, porter ; grec, *φῆρα* ; goth. *boiran* ; sansc. *bhar*.

† **FÉRIER** (fé-ri-è), *v. a.* Célébrer comme fête. La vieille université férait absolument ce grand jour [la Saint-Charlemagne], *la Liberté*, 30 janvier 1860.

† **FERME**. || 3^e Ajoutez : || Vendeur ferme, celui qui vend effectivement, par opposition à celui qui vend la marchandise sans l'avoir, et qui n'est que commissionnaire. || Fig. et par application du terme de bourse à la politique. Il y en a deux [propositions] : l'une, celle de la commission, qui consent à la prorogation des pouvoirs, avec une condition suspensive ; l'autre, qui vous demande la prorogation ferme, toujours avec la perspective des lois constitutionnelles ; mais cette condition n'altérera pas le caractère définitif de la prorogation des pouvoirs, *Journ. off.* 19 nov. 1873, p. 7040, 2^e col. et qu'il vous demande de le proroger dès à présent, d'une manière ferme, qu'il adienne ou qu'il n'adienne pas de constitution, J. GÉRY, *Journ. off.* 20 nov. 1873, p. 7082, 2^e col. || Ajoutez : || 14^e Commandement pour déterminer un mouvement dans certaines manœuvres d'artillerie qui nécessitent les concours des efforts simultanés de plusieurs hommes. Dressez la pièce ferme. || 12^e s. m. Le ferme, le sol ferme, consistant. Les fouilles faites à l'extérieur de la première tour furent poussées à quatre mètres de profondeur pour atteindre le ferme, *Rev. d'anthr.* t. IV, p. 607.

† **FERME-CIRCUIT** (fér-me-sir-kui), *s. m.* Terme de physique. Mécanisme destiné à fermer à volonté un circuit électrique. Le ferme-circuit employé par le professeur Abel, *Revue maritime*, t. XLIV avril 1876, p. 278. || *Au plur.* Des ferme-circuits.

† **FÉRMENTABLE** (fér-man-ta-bl'), *adj.* Susceptible de fermenter. Il ne faut voir dans cet état que l'effet d'une fermentation avancée produite par la chaleur considérable développée au milieu d'une matière fermentable et humide, *Gaz. des Trib.* 4^{er} sept. 1876, p. 844, 3^e col.

— **REM.** On dit aussi et plutôt fermentescible.

FÉRMENTATION. Ajoutez : || 5^e Dans les brasseries, fermentation haute, celle où la levure sort par le haut des tonneaux ; fermentation basse, celle qui se dépose au fond des tonneaux, où on la recueille après le soutirage de la bière, R. ADAM, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1876, p. 436.

FÉRMITÉ. — **HIST.** XIII^e s. Ajoutez : Cœon plus [la pense] voit hautes choses des celestes sceurs, plus tremblent toute la fermeté des humaines forces, *le Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 338.

† **FÉRMETTE**. Ajoutez : || Se dit aussi des petites fermes qui soutiennent un barrage. Un barrage mobile, dont les fermettes, une fois couchées, permettent aux bateaux de passer à toute hauteur d'eau, GANZÈVE, *Voies navig. de France*, p. 629. Dès 1834, on avait essayé avec succès à Basville sur l'Yonne l'invention du barrage à fermettes mobiles de M. Poirée, *Journ. off.* 28 août 1873, p. 6609, 1^{re} col.

FÉRMETURE. Ajoutez : — **REM.** On a dit fermeture : Lorsque l'échance des lettres arrive pendant la fermeture de la banque, GIRAUDAT, *la Banque rendue facile*, 1769, p. 160.

FÉRMIER. Ajoutez : || 5^e Adj. Fermier, fermière, qui appartient aux fermes. Pompe fermière.

† **FÉROCÈMENT** (fé-ro-se-man), *adv.* D'une manière féroce. De leurs fleurs férocement bariolées et tigrées... s'exhalent des parfums acres, pénétrants, vertigineux, TH. GAUTHIER, *Portraits contemporains*, Baudelaire.

† **FÉROCITÉ**. Ajoutez : || 4^e Il s'est dit pour fiercé. Il garde au milieu de son amour la ferocité de sa nation, RAC. *Baj. 2^e Préface*. C'est un latinisme

— HIST. XIV^e s. Il y a différence entre ferocité et cruauté; car la ferocité ne considère point la cruauté; mais cruauté considère la cruauté et sans mesure, le *Songe du Verrier*, t. 160, [XV^e s. Angou [Angou] naguère estoit d'assez hardie Ferocité [caractère belliqueux]... RENÉ MACÉ, *Suite de l'hist. de France*, p. 9.

† FÉROLES (fé-ro-l'). Bois de féroles, très-beau bois marbré [des Indes]; on s'en sert pour sculpter des meubles, *The art journal*, extr. dans *Journ. offic.* 7 oct. 1876, p. 8539, 2^e col.

† FÉRONIA (fé-ro-ni-a), s. f. La 73^e planète télescopique, découverte par MM. Peters et Saffort.

— ETYM. Voy. ci-dessous FÉRIER.

† FÉRONIE (fé-ro-nie), s. f. Coléoptère de la famille des carabiques.

— ETYM. Lat. *Feronia*, déesse de la mort, nom donné à un genre nombreux d'insectes à couleurs sombres et peu attrayantes.

† FERRADE (fé-ra-d'), s. f. Nom, dans le Midi, des courses de taureaux. Nos méridionaux se contentent de leurs ferrades... en somme les ferrades sont de véritables courses de taureaux, moins la pompe, le claquant, le *brío* des fêtes espagnoles, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 3 août 1874, p. 6613, 1^{re} col. Pour un taureau qui manque, la ferrade ne coûte pas, in *ib.* 2^e col. Le moment de la ferrade est enfin venu... il ne s'agit plus d'écartier le taureau à la lande, ou de le raser à la provenciale; il faut le renverser... l'animal terrassé bouge en sentant la brûlure du fer chaud qui le marque, in *ib.* 1^{re} col.

— ETYM. *Ferrer*, parce qu'on marque d'un fer chaud l'animal terrassé.

† FERRAGE. Ajoutez : || 7^e Opération par laquelle on garnit de cuivre les lacs.

FERRAILLE. — HIST. Ajoutez : xv^e s. Boite à canon, ou autre habillement de guerre, ou autres fers et servans, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 288.

† FERRANDAISE (fé-ran-dè-z'), adj. fém. Nom d'une race de bœufs. La race ferrandaise ou raco du Puy-de-Dôme, et la race forézienne dont le lait sert à fabriquer le fromage de Roche, sont inférieures à la belle race de la haute Auvergne, de laquelle elles dérivent, HEUZÉ, *la France agricole*, p. 48.

— ETYM. Clermont-Ferrand, siège principal de la race, Ferrand est l'ancienne forme de Ferdinand.

† FERRANDINE. — ETYM. Ajoutez : En 1630, apparait [à Lyon] les ferrandines qui doivent leur nom à Ferrand, leur inventeur, Extr. de l'Economiste français, dans *Journ. offic.* 31 juillet 1873, p. 5176, 1^{re} col.

FERRÉ. Ajoutez : || 5^e Kilomètre ferré, kilomètre de terrain pourvu d'un chemin de fer. On trouve les rapports suivants entre le kilomètre ferré et le kilomètre superficiel : Europe, 1 kil. ferré par 74 kil. superficiels... *Journ. offic.* 21 oct. 1876, p. 7613, 1^{re} col. || Voie ferrée, chemin de fer. Soit, pour les 132,000,000 de kil. carrés du globe, 4 kil. de voie ferrée par 140 kil. superficiels, *ib.* 2^e col. || 6^e S. m. Un ferré, un seau en fer, dans le Dauphiné.

FERRER. || 2^e Ferrer la mule. Ajoutez ces exemples : Il avait l'argent en maniemont, et ne ferait point la mule; je crois que seulement il rognait notre portion, et nous l'appellions les ciseaux d'Hortensius, *Francion*, liv. III, p. 132. Il était aussi maître d'hôtel, et faisait la dépense, c'est-à-dire ferait peut-être la mule, SCARR. *Rom. com.* ch. 13. J'ai ferré la mule pour un louis; et voici ma raison... je suis trop misérable pour traiter gratuitement de plus riches que moi; je me suis donc approprié cette guinée, *Corresp. du gén. Kluglin*, Paris, pluviose an VI, t. I, p. 211. || 6^e Ferrer un cochon, lui fixer au bout du groin un fer qui s'enfonçait dans la chair, au moyen de crampons, et qui est destiné à empêcher cet animal de fouir. || 7^e Ferrer les lacs, les garnir de cuivre.

FERRER. Ajoutez : || Ouvrier qui garnit de cuivre les lacs. || Ferrer en blanc, l'officier qui plombait les étoffes avant la teinture. Les règlements généraux de la manufacture de la ville d'Amiens, qui ont été homologués par lettres patentes du mois d'août 1666... à l'exécution desquels... les égarde-ferrers en blanc étaient chargés de veiller, *Arrêt du Conseil*, 19 nov. 1722 (pour égard, voy. ÉGARD à ce Dictionnaire).

† FERRY (fé-ri), s. m. Nom anglais des bateaux à vapeur. On sait que le fleuve Mississippi... est sillonné de nombreux steamers ou ferries dont les dimensions sont vraiment colossales... ce ferry

gigantesque peut transporter un chargement de 6000 tonnes, loger 45000 balles... *Journ. offic.* 4 oct. 1876, p. 7308, 3^e col. || Au plur. Des ferries, suivant la règle anglaise. C'est ainsi que s'introduisent les mots étrangers.

— ETYM. Angl. *ferry*, bac.

FERTILITÉ. Ajoutez : — REN. Il a été dit pour fécondité, en parlant de personnes. J'espère n'avoir aujourd'hui qu'à vous rendre mille très-humbles grâces... et je me trouve obligée de vous faire un triste compliment sur la mort du petit marquis de Simiane; la jeunesse et la fertilité du père et de la mère doivent donner de grandes espérances de voir bientôt cette perte réparée, M^{me} de COULANCS, à M^{me} de Grignan, 10 mai 1703, dans sév. t. X, p. 461, éd. Rémier.

FERU. || 2^e Fig. Ajoutez cet exemple de Racine : Le cœur feru de nouvelles amours, *Lexique*, éd. P. Mesnard.

† FESTIER (fé-sti-é), v. a. Le même que festoyer, seul usité aujourd'hui. Alexandre festia les ambassadeurs, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne. Mesdames les princesses doivent être aujourd'hui à Cadillac, où M. d'Esperson les festie, in *ib.*

FESTIN. Ajoutez : || 2^e Nom donné, dans le comté de Nice, aux fêtes locales de chaque village, L. GUDOT, *Mém. Soc. centr. d'Agric.* 1876, p. 244.

† FESTIVITÉ (fé-sti-vi-té), s. f. Latinité. Caractère de fête. Une teinte plus ou moins marquée de luxe et de festivité, BRILLAT-SAVARIN, *Phys. du goût*, Méd. XVII. Le grand cataclysme qui nuyait nos grands oncles vers le XVIII^e siècle de la création du monde ne fut pour les poissons qu'un temps de joie, de conquête, de festivité, in *ib.* Méd. VI, 42.

— ETYM. Lat. *festivitate*, joie de jour de fête, de *festivus* (voy. FESTIVAL).

† FESTOLEMENT. — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. Pour le festolement d'un si grand prince, PARADIN, *Chron. de Savoie*, p. 207.

FÊTE || 6^e Ajoutez : || Faire fête à quelqu'un de quelque chose, l'en régaler. Il y a une belle dame à qui on a fait fête de l'algue de cèdre, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— HIST. Ajoutez : || XIII^e s. Mais il n'est sains qui n'ait sa feste, *Perceval le Gallois*, p. 3673.

† FETFA (fé-tfa) ou FETVA (fé-tva), s. m. Décision d'un juriconsulte ou d'un mufti, chez les Arabes et chez les Turcs.

— ETYM. Arabe, *fetvâ*.

FÊTICHE. Ajoutez : || 3^e En Afrique, cérémonie religieuse pour rendre favorable un voyage. Le 9, nos hommes font un grand fêtiche, et nous ne partons qu'à midi, *Journ. offic.* 9 fév. 1877, p. 4027, 2^e col.

— ETYM. Ajoutez : M. Monro (*la Philosophie positive*, t. VI, p. 224) a critiqué la dérivation par laquelle le Dictionnaire a rattaché le port. *feitigo* à *fée*. Avec raison; le port. *feitigo*, espagn. *hechizo*, conduisent non à *fada*, *fée*, mais à *factum*, *factitium*, représentant l'anc. *factis*, *faisite*, et signifient proprement factice. Mais, en portugais, *feitigo* a pris, substantivement, le sens de charme, sortilège, *feiticero*, sorcier. C'est de là que provient la dénomination de *feitigo*, fêtiche, pour les objets qu'adorent les nègres.

FETU. Ajoutez : || 4^e Ancienne cérémonie où l'on jetait loin de soi un fetu pour signifier qu'on renonçait à une foi promise. Les grands de la France, réunis selon l'usage pour traiter de l'utilité du royaume, ont, par conseil unanime, jeté le fetu et rejeté le roi [Charles le Simple], pour qu'il ne fût plus leur seigneur... l'hommage et foi, nous les condamnons, repoussons, rejetons par le fetu : cette réponse faite, ils prirent des fetus et dépouillèrent leur foi, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 121, 122.

FEU. Ajoutez : || 4^e Terme d'exploitation houillère. Feu de monastère, voy. ROGEE-FEU. || 46^e Petit feu, feu qu'on met aux sous-bois pour les détruire. Un propriétaire de la contrée, M. de More, a imaginé d'employer le feu comme moyen de destruction des sous-bois... dans son application, le petit feu exige certaines précautions, H. FARR, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 22. || 47^e En costume de feu, se dit des pompiers équipés pour aller à un incendie. Les pompiers veillent tout prêts pour l'action, la veste au dos, la ceinture aux reins, le casque en tête, en costume de feu, comme on dit, MAXIME DU CAMP, cité dans *Journ. offic.* 27 fév. 1875, p. 1612, 2^e col. || 48^e Feu de Bengale, voy. FLAMME, n^o 1.

— REN. Les armes à feu sont des armes de jet construites pour l'emploi de la force explosive de

la poudre; ce sont les armes portatives, les bouches à feu, les fusées de guerre. La bouche à feu est une arme à feu, en général de fort calibre, disposée de manière que le recul se fasse sur le sol ou sur un bâti quelconque.

† FEUILANTIVE. Ajoutez : || 2^e Durant la Froude, chansons injurieuses à la reine, ainsi dites par analogie à des chansons satiriques faites contre une certaine dame enfermée au couvent des feuilantives, *Revue histor.* t. I, p. 106.

FEUILLE. Ajoutez : || 18^e Terme de forestier. Feuille, la pousse des feuilles. Dans un taillis, quand même toute une feuille serait mangée [par les insectes], la feuille d'août réparera une partie du mal, VERNIER, *le Temps*, 4 juill. 1876, *feuilleton*, 1^{re} page, 4^e col. || 19^e Nom des lames de sciure. La feuille de boucher, non emmanchée; je la vends au prix de 450 fr. les deux kil. nets, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. I, p. 688.

FEUILLE. || 2^e S. m. Ajoutez : || Cahier de feuillets, cahier représentant des feuillets et qu'on met entre les mains de ceux qui apprennent à dessiner. Nous nous prenons à regretter ces cahiers de feuillets qu'on nous faisait copier dans notre enfance et qui détaillaient avec précision des branches de maronnier, de chêne, de hêtre, etc. TH. GAUTIER, *Feuilleton du Mont*, univ. 27 juin 1868.

FEUILLE-MORTE. Ajoutez : || 2^e S. m. Terme d'entomologie. Nom d'un papillon. L'apparence d'une feuille morte se retrouve chez plusieurs espèces, et feuille-morte est devenu le nom vulgaire d'un gros papillon aux ailes dentelées, assez commun en France (*lasioecampa quercifolia*), E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 696.

FEUILLET. || 2^e S. m. Ajoutez : Son feuillet est léger et de bon goût, ses jointures sont merveilleux pour leur richesse, P. J. MARIETTE, dans DUMESNIL, *Hist. des amat. franc.* t. 1, 260, 1^{re} Ajoutez : L'observation de M. Heer, que des arbres d'Europe ou des États-Unis, comme le hêtre et le tulipier, plantés à Madère, se feuillent sous des moyennes de température bien plus élevées que dans leurs pays d'origine, de CANDOLLE, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXX, p. 1370.

FEUILLET. || 1^{er} Ajoutez : || Fig. Ma mémoire a les feuillets collés, comme ces livres qui n'ont été maniés de longtemps, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— REM. À Paris et dans le rayon, le feuillet est un bois de sciage ayant la largeur de 0^m,216 à 0^m,243, d'épaisseur 0^m,031 à 0^m,033, et de longueur 2^m,50 à 4^m, *Annuaire des Eaux et Forêts*, 1873, p. 23.

† FEUILLETIS. Ajoutez : || On dit aussi feuilletil, CHRISTEN, *Art du lapidaire*, p. 27.

† FEUILLETISER (feu-lle-ti-zé, ll mouillées), v. a. Terme de lapidaire. Faire un feuilletis, ou l'épaviser en l'élargissant sur la roue, CHRISTEN, *Art du lapidaire*, p. 481.

FEUILLETON. Ajoutez : || 4^e Petite feuille collée par une de ses arêtes sur une partie d'une carte ou d'un plan, principalement d'un plan de bataille; on peut, en l'abaissant ou la relevant, avoir la représentation de l'état des lieux, de la position des troupes, à deux moments différents.

† FEUILLETONISER (feu-ille-to-ni-zé), v. n. Faire le feuilleton dans un journal. || Activement. Baisse la tête, fier Sciambré, et, sous prétexte de discours, fais-nous un de ces jolis feuilletons que tu feuilletonnises si bien, le *National*, 9 nov. 1871.

† 3. FEUILLETTE (feu-llè-té, ll mouillées), s. f. Petite feuille. On ne voit plus que fleurettes, feuilletes et herbettes, dont on perçoit toutes les nuances et dont on compte toutes les fibres à une lieue de distance, BÜRGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. I, p. 282.

— ETYM. Diminutif de *feuille*.

† FEUILLELL (feu-lll, ll mouillées), v. m. Se couvrir de feuilles, en parlant d'arbres. N'en attendez [de ces arbres] ni abri, ni ombrage, ni fleurs; ils feuillement tard, se dépouillent tôt, et vivent longtemps à demi dépouillés, STE-NEUVE, *Portraits littér.* t. I (art. P. Corneille).

— REM. Ce verbe, qui correspond exactement à *fleurir*, devrait être remis en usage.

— HIST. XIII^e s. Si verra l'en les bois foillir, les Trois bossus, v. 268, dans PUGENS, *Archéol. franc.* t. I, p. 204.

— ETYM. Feuille. Feuillell est une autre forme de *feuille*, et jadis plus usité.

FEUILLU. Ajoutez : || 2^e S. m. Le feuillu, l'ensemble des bois feuillus. Ces barrages furent promptement attéris, et les dépôts retenus à leur

amont furent plantés en feuillus de toute espèce, *Rebois. des montagnes, Compte rendu, 1859-74, 2^e fasc. p. 20.* || 3^e *Fic*. Style feuillu, style redondant. Nous en lûmes un cahier [de la Julie] ensemble [avec Diderot]; il trouva tout cela feuillu, ce fut son terme, c'est-à-dire chargé de paroles et redondant; je l'avais déjà bien senti moi-même; *J. J. mous. Conf. ix. A la 4^e partie [de l'Héloïse] vous trouvez que le style n'est pas feuillu; tant mieux, id. Lett. d. Duclot, 19 nov. 1750.* || Certaines éditions ont style feuillu, qui ne se comprend pas. Il faut assurer le texte de J. J. Rousseau. • Ce mot feuillet vient de la copie du manuscrit des *Confessions* faite par le notaire Jeannin à Neuchâtel, sous les yeux et par les ordres de Dupeyron; Jeannin, ne comprenant pas *feuillu*, avait écrit *feuillet*. C'est d'après cette copie que fut publiée la première édition des *Confessions*. De même pour la lettre à Duclot. La minute originale de cette lettre se trouve à la bibliothèque de Neuchâtel, et porte *feuillu*, comme je m'en suis convaincu moi-même. (Note communiquée par M. Ch. Berthoud, de Gingins, Vaud).

† **FEUTANT, ANTE** (feu-tran, tran'), *adj.* Qui opère le feutrage. Laine doublée de propriétés feuturantes. Pour l'industrie du papier, l'alfa d'Algérie se recommande par ses qualités feuturantes, son rendement et sa production illimitée, *Journ. offic. 18 mai 1876, p. 3391, 3^e col.*

FETTRE. *Ajoutez* : || 7^e Dans les marais salants, tapis végétal qui revêt le fond des tables, *Enquête sur les sels, t. II, p. 509.*

FÈVE. || 4^e *Ajoutez* : || On donne aussi le nom de fève d'Égypte à un légume dit escalope (voy. ce mot au Supplément), qui depuis quelque temps se vend à Paris.

† **FIABLE** (fi-a-ble), *adj.* Archaisme. Digne de foi, à qui l'on peut se fier. Prenez bien garde il y a un nommé Saint-Laurent qui part y [en France] faire des offres, c'est un homme peu fiable, *Journ. offic. 30 juill. 1872, p. 5218, 3^e col.*

— **REM.** Cet archaïsme survit en Normandie, où il est très-employé : Ne comptez pas sur cet homme, il n'est pas fiable, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères, p. 153.*

— **HIST.** xv^e s. Hestor de Saveuse, luy accompagné de aucuns de ses prouchains parens et avecques ce de aucunes de ses gens les plus fiables, *P. DE FENIN, 1417.*

— **ETYM.** *Fier* 1. On avait l'adv. *fiablement*, qui suppose *fiable* : xiii^e s. Por ce es tu mero Dieu que de nous pitié aies; Dont plus fiablement te pri que tu nous oies, 1. DE MEUNG, *Test. 2138.*

FIACRE. — **ETYM.** *Ajoutez* : C'est aux cochers et aux carrosses de louage que Sarrazin a voulu faire allusion dans la *Pompe funèbre de Voiture*, quand il dit que Lyonelle suivit la reine de Sarmatie dans le char de l'enchanter Fiacrou, *Œuvres de M. Sarrazin, Paris, 1656, p. 295.*

FIANCE. *Ajoutez* : || La fiancée, sorte de papillon, *noctua sponsa.*

— **REM.** La Fontaine l'a fait de deux syllabes : Elle n'en put pas moins aux yeux de son fiancé, *Fiance*. Cela n'est plus reçu.

† **FIASCO**. — **ETYM.** *Ajoutez* : Un journal américain, le *Home Journal*, de New-York, 22 sept. 1875, explique ainsi comment *fiasco*, c'est-à-dire faire bouteille, a pris le sens d'échouer, ne pas réussir : « Nous avons emprunté cette locution aux souffleurs de verre de Venise, qui essayent de faire un verre; s'ils manquent leur coup, ils jettent le même paquet de sable dans un *fiasco*, et leur impatiente répétition de *fiasco* donna un nouveau sens à ce mot. »

FICELLE. || 1^e Une ficelle, un escroq, un filou. *Ajoutez* : Cadet Rousselle a trois garçons; L'un est voleur, l'autre est fripon. Le troisième est un peu ficelle, il ressemble à Cadet Rousselle, *Chanson populaire*. || 4^e Populairement. Rôti à la ficelle, se dit d'une pièce qu'on a fait rôti sans rien de ce qu'il faut pour faire un rôti; locution prise sans doute des chasseurs qui, effectivement, font souvent rôti une pièce en la suspendant à une ficelle. || 5^e Populairement. Déménager à la ficelle, déménager en descendant ses meubles par les fenêtres à l'aide de cordes, pour frustrer le propriétaire. || 6^e Populairement. Dormir à la ficelle, se dit des garnis où l'on loge à la nuit, et où le logeur entasse ses bêtes, qui dorment sur des espèces de lits de camp séparés entre eux par une ficelle tendue à un mètre environ au-dessus du sol, et à laquelle on suspend soit un mauvais rideau, soit les hardes des dormeurs. || 7^e Terme de sport ou de

maquignon. Mauvais cheval. Il est toujours très-dangereux de chercher à atteindre d'un seul coup la perfection : c'est ainsi que l'on arrive à produire des élèves déçus, des ficelles; au lieu d'aller en avant, on marche à reculons, *Journ. offic. 26 janv. 1874, p. 742.*

† **FICELLERIE** (fi-sè-le-rie), *s. f.* Fabrication de ficelles. || Magasin de ficelles. Fils de lin retors (crus, blanchis et teints, ficellerie de couleurs, lisse et écru... *Almanach Didot-Bottin, 1871-72, p. 1128, 1^{re} col.*

† **FICHER**. — **ETYM.** *Ajoutez* : Ce paraît être le même mot que *fichtre* (voy. ci-dessous).

† **FICHTRE**. — **REM.** Fichtre paraît être un infinitif dit pour un mot grossier et qui s'est transformé, par une seconde atténuation, en *ficher*.

† **FICHU**. — **ETYM.** *Ajoutez* : D'après les remarques ci-dessus sur *ficher* 2 et *fichtre*, c'est le mot grossier qu'il faut voir dans *fichu*, mais avec effacement complet du mauvais sens.

FICTIVEMENT. *Ajoutez* : — **HIST.** xv^e s. Arguments que j'ai faits et produits fictivement en autrui personnage, G. CHATELAIN, *Chronique, v. 133.*

FIDÉICOMMISSER (fi-dé-i-ko-mi-sé), *v. n.* Terme de droit. Faire un fidéicommis. Dans le dernier état du droit romain, on ne pouvait fidéicommisser par une lettre missive qu'autant qu'elle était écrite en présence de cinq témoins, MERLIN, *Repert. de jurispr. au mot Testament, sect. II, § 1, art. 5, l. XXXIII, p. 345, 5^e éd.*

FIDÈLE. *Ajoutez* : || 10^e Très-Fidèle, titre donné au roi de Portugal. || Fidélissime, titre donné jadis aux rois de Navarre. Henri II, Très-Chrétien de France, et Antoine I^{er}, Fidélissime de Navarre... CAYET dans BAYLE, *Note N de l'art. IV de Jeanne d'Albret.*

† **FIE** (fie), *s. f.* Nom suisse de l'épicea; on dit aussi *fieu*, BROILLARD, *Rev. des Deux-Mondes, 16 avr. 1876, p. 915.*

— **ETYM.** Corruption de l'allemand *Fichte*, épicéa.

FIEF. || 2^e *Ajoutez* : || Fig. Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes, COX, *Illus. v. 5.* || 3^e Plain fief, s'est dit pour fief direct. Quant au fief de la Motteprevozy, dont l'édit de la Chesnauz vint à parler... il est sans doute consolidé à sa dite terre et est devenu un plain-fief au lieu d'un arrière-fief, *Lettres, etc. de Colbert, VII, p. 7.*

† **FIER, ÈRE**. || 6^e *Ajoutez* : || Il se dit aussi des artistes eux-mêmes, peintres ou sculpteurs. Si l'un [Raphaël] est dans son dessin d'une sagesse et d'une simplicité qui gagne le cœur, l'autre [Michel-Ange] est fier, et montre un fond de science où Raphaël lui-même n'a pas eu honte de puiser, P. J. MARLETTE, dans DUMESNIL, *Hist. des amat. franç. 1, 242.* La Fage est un fier dessinateur, *ib. 1, 281.*

† **FIÈRE**. || 5^e *Ajoutez* : || Il se dit aussi au pluriel. La fresque, due à la grâce, à l'autre [peinture à l'huile] préférée. Se conserve un éclat d'éternelle durée. Mais dont la promptitude et les brusques furtives Veulent un grand génie à toucher ses beautés, MOLÈRE, *le Val-de-Grâce.*

† **FIESTAUX** (fi-è-stô), *s. m. pl.* Dégagement spontané de grisou, *Lettre du directeur du charbonnage à l'Indépendant belge.*

FIÈVRE. *Ajoutez* : || 4^e Arbre à la fièvre, un *vismia*, BAILLON, *Dict. de bot. p. 247.* || 5^e Fièvre des bois, fièvre intermittente ou rémittente que, dans les Indes, on contracte en parcourant les bois, là [à Monay, en Birmanie], le capitaine Fau, atteint par une affection que les indigènes appellent fièvre des bois, avait succombé en peu de jours, *Journ. offic. 2 oct. 1874, p. 7328, 3^e col.*

† **FIÈVREUSEMENT** (fi-è-vrè-zè-man), *adv.* D'une manière fiévreuse. L'inquiétude hantait de cette occupation fiévreusement active [Napoléon I^{er}], GIBERT, *Journ. offic. 4 mars 1875, p. 1648, 3^e col.*

† **FIFEL**. *Ajoutez* : — **REM.** Une ordonnance de 1350, titre 64, appelle déjà ainsi les vandaleurs.

† **FIFOTE** (fi-fô-t'), *s. f.* Nom, en Normandie, sur les côtes du Calvados et sur celles de la Seine-Inférieure, de l'étoile de mer.

FIGÉ. *Ajoutez* : || Fig. Qui n'a ni mouvement ni vivacité. Je suis ravi que vous aimiez mes lettres; je ne pense point qu'elles soient aussi agréables que vous le dites; mais il est vrai que, pour figées, elles ne le sont pas, *Év. 28 juin 1876.*

† **FIGÈRE** (fi-jè-r'), *s. f.* Maladie des dindonneaux, *Maison rustique, t. I, p. 117.*

† **FIGNOLOGE** (fi-gno-la-j'), *s. m.* || 1^{er} Terme populaire. Action de figner. || 2^e Terme d'atelier. Recherche dans la manière. Dans le portrait de M. E. T. [par Cot], quoiqu'il soit remarquable encore, nous avons constaté déjà quelque tendance

au fignologie, E. BERGEBAT, *Journ. offic. 8 juillet 1874, p. 4718, 1^{re} col.*

FIGUE. *Ajoutez* : || 4^e Dans les marais salants, fragment de feutre souillant le sel, *Enquête sur les sels, t. II, p. 509.*

— **REM.** 1^{er}. Douce, *Illustrations of Shakespeare and of ancient manners*, Londres, 1839, p. 302-307, pense que l'origine de la locution *faire la figue*, n'est pas dans la vengeance prise par Frédéric Barberousse du Milanais, et qu'il faut y voir non *figue*, mais *fic*, sorte d'ulcère. La forme du mot s'oppose à cette dérivation : c'est en français *figue* et non pas *fi*, *fica* en italien et non pas *fico*, *higa* en espagnol et non pas *higo*. Mais une autre difficulté s'élève : est-ce bien la *figue* qui est dans la locution. L'ignorer si le récit relatif à la figue, à Frédéric Barberousse et aux Milanais est authentique ; en tout cas, dès le xiii^e siècle, les figues et les Milanais étaient réunis dans l'opinion commune, témoin ces vers d'un troubadour, Raimond de Miraval, cité par Raynouard : *Promel* sordais c'avian soanet, Aissi com fes lo Lombart de la figue (Preennent la souillure qu'ils avaient méprisée, ainsi comme le Lombard fit des figues). Le français aussi, dans le xiii^e siècle, voit une *figue* dans la locution : « Cil prince nous ont fet la figue. » De ce côté-ci des Alpes, la *figue* est en jeu. Mais la chose devient douteuse en Italie, en Espagne et en Portugal. L'italien dit *fica* ; *far le fische*, le castagne, faire la figue, la nique ; et le sens propre de *fica* est la nature de la femme ; le plus ancien exemple italien de la locution est du maître de Dante, Brunetto Latini, qui, dans son *Tesoretto*, p. 84, dit : Credes i far la croce, Ma el ti fa la fica. Dans un texte de pays italien, Du Cange a *ficham facere* ; on remarquera que le mot est écrit par une *h*, *ficha*. L'espagnol dit : *hacer la figa* ; *higa*, en cette langue, signifie amulette. Le portugais a *dar figas*, faire la figue ; *figa*, ici aussi, signifie amulette. En regard de ces formes, il devient douteux que *fica*, *higa*, *figa* soient le même que l'ital. *fico*, *s. m.* figue, l'espagn. *higo*, *s. m.* et le portug. *figo*, masculin aussi. Il semble donc que *fica*, *higa*, *figa* sont les mêmes que le franç. *fiche*, et le prov. *fig*, *figère*, appui, se rattachant au lat. *figere* ; de là on déduit sans peine le sens d'amulette, chose fichée, appendue ; avec plus de difficulté le sens italien de nature de la femme. De la sorte, *far la fica*, *ficham facere* serait un geste de malice. Mais alors que resterait de la figue et de l'histoire de Frédéric Barberousse et des Milanais ? || 2. Le fruit du cactier, que nous appelons figue de Barbarie, est appelé par les Arabes figue du chrétien. C'est qu'en effet ce cactier a été apporté d'Andalousie (il venait primitivement d'Amérique) dans la province d'Oran par les Espagnols, L. CHAUVÉAU, *Monit. universel, 10 déc. 1868, p. 1657, 1^{re} col.*

FIGUIER. || 2^e *Ajoutez* : || Figuiers des pagodes, dit aussi *figier* des conseils, *figus religiosus*, L. BAILLON, *Dict. de bot. p. 247.*

† **FIGULIN** (fi-gu-lin), *adj. m.* Terme d'archéologie. Qui est relatif aux potiers, à la poterie. Sigles figulins, BESARDIN, *Notice sur les monuments épigraphiques de Bavière, p. 421.*

— **ETYM.** Voy. *FIGULINE* au Dictionnaire.

2. **FIGURANT**. *Ajoutez* : || 3^e Celui qui figure dans un acte judiciaire ou commercial, qui y participe. Les formalités de protêt et de dénomination du protêt d'une lettre de change tirée de France sur l'étranger doivent être accomplies à l'étranger suivant la loi étrangère, vis-à-vis des figurants qui y sont domiciliés, *Gaz. des Trib. 25 mai 1875, p. 488, 4^e col.* Dans la forme prescrite par la loi de ce pays à l'égard des figurants au titre, qui y résident, *ib. p. 489, 1^{re} col.*

† **FIGURATION**. *Ajoutez* : || 3^e Dans le langage du théâtre, on dit figurant pour l'ensemble des figurants ; ainsi le personnel de l'Opéra se divise en trois groupes : le chant, la danse et la figuration. Une pièce montée avec un grand luxe de décoration et de figuration, ALPH. DAUBENT, *Journ. offic. 4 janv. 1875, p. 61, 2^e col.* || Plus généralement, tout ce qui figure sur un théâtre. Un jeune éléphant vivant, qui vient du Jardin zoologique d'Anvers, produit une grande impression sur les spectateurs par ses rugissements féroces, et indique tout le parti qu'il y aurait à tirer de l'emploi d'animaux réels dans la figuration dramatique, *Rev. Britan. nov. 1874, p. 284.*

FIGURE. *Ajoutez* : || 17^e Figure d'accident, figure triste, effarée et rendue telle comme à la nouvelle de quelque fâcheux accident, CH. MISARD, *Parina-*

nismes, 1876, p. 112. Pour vous, avec votre figure d'accident et votre tête à croquignolles, *Les sept en font deux*, comédie par Guillemin, sc. 7, 1786. || 18° Terme de physique. Figures de Widmanstetten, dessins qui apparaissent sur certaines surfaces cristallines. Couper [les fers météoriques], polir la surface coupée, et l'attaquer avec un acide, il doit y apparaître alors des dessins géométriques provenant de la cristallisation du métal et appelés figures de Widmanstetten, nom du naturaliste qui le premier les a remarquées, *Acad. des sc. Comptes rend.* LXXXIV, p. 478.

FIL. Ajoutez : || 20° Fil d'Alsace, sorte de cordonnet. Le principal de nos articles est le cordonnet de brins [de coton], blanchi, dit fil d'Alsace, *l'Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 331. || 21° Fil-couteau, chez les joailliers, lame à peine visible sur laquelle on monte les pierres dites ilusion, *cu. blanc, l'Art de la parure*, p. 318. || 22° Populairement. Du fil en quatre, de l'eau-de-vie très-forte, et, en général, tout ce qu'il y a de plus fort. || 23° Populairement et fig. Le fil à couper le beurre, ce qui est difficile à imaginer, ce qui indique un esprit dégourdi. Le fils Mayer est appelé, c'est un grand garçon qui porte bien, en effet, dix-neuf ans, mais qui ne paraît pas avoir inventé le fil à couper le beurre, *Gaz. des Trib.* 29-30 sept. 1872, p. 938, 3^e col. (c'est une phrase ad hoc à l'usage de la justice). || 24° Loc. ad hoc. À fil, d'une manière continue, expression usitée à Genève. Du reste il bouge sans fin et jase à fil, a. TÖPFFER, *Nouv. Voy. en zigzag*.

REM. On a contesté l'explication donnée de la locution de *fil en aiguille* [de propos en propos, en passant d'une chose à une autre], et on l'a interprétée par : tout d'un trait, tout d'une haleine, sans interrompre la série commencée. Mais l'interprétation admise est celle du Dictionnaire de l'Académie française et par conséquent elle a la tradition pour elle ; ce qui est beaucoup en fait de locution. Puis ceux qui la rejettent pensent que de *fil en aiguille* signifie avec le fil qui est en *laiguille*, par conséquent avec la même aiguille, et, figurément, sans s'y reprendre à plusieurs fois. Mais l'analyse grammaticale de la locution se prête mieux à signifier : en quittant le fil pour prendre l'aiguille ; ce qui donne, figurément, le sens admis.

— HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : Pour le mercier qui porte ceintures ferrées, de laiton, de soye ou de fil d'Inde, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 32.

FILAGE. Ajoutez : || 2° Se dit des rôles de tabac dans les manufactures de tabac. Éclatage et filage des rôles menu-filés, *Instruction sur le service des manufactures des tabacs*, 30 juin 1832, art. 219. || 3° Terme de tonnellerie. Action de descendre un tonneau dans une cave (parce qu'on le fait filer avec des cordes) MM. préviennent les habitants d'Avranches qu'ils se chargent du filage des tonneaux de cidre, *Avranchin* du 25 oct. 1871, *an. Annonces*. || 4° Terme de peinture en bâtiments. Action de tirer, de tracer des fillets.

† **FILALI** (fi-la-li), s. m. Industrie particulière de la côte méditerranéenne de l'Afrique, qui a pour objet la préparation des cuirs et maroquins, la fabrication des chaussures, brides, selles, etc. Leurs importations [des caravanes marocaines] consistent surtout en tissus, peaux de chèvres, et de mouton, cuir rouge et jaune dit filali, dattes, benné, noix de galle. *Journ. offic.* 10 août 1872, p. 5458, 3^e col. Elle [filalite] possède des tanneries où se préparent le filali, *ib.* 14 sept. 1873, p. 5820, 2^e col. Le président : Et vous venez étaler à cette audience votre tenue de marabout : fin burnous, gilet turban, bottes rouges de filali et chapelet au cou, *Gaz. des Trib.* 21 juin 1874, p. 593, 3^e col.

— ETYM. Arabe, *filali*, de Tafilet ou Tafilet, DE-FRÉMYER, *Journ. asiatique*, janv. 1861, p. 90.

FILASSE. Ajoutez : || 3° Filasse de nerfs, sorte de filasse obtenue par le battage des tendons de bœuf. Fabricant de filasse de nerfs.

2. **FILÉ.** Ajoutez : || 3° État du tabac avant d'être mis en rôles, *Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 233, Paris, 1874.

FILER. Ajoutez : || 20° Terme de police. Filier quelqu'un, le suivre à distance. L'agent de police fila le voleur. || Suivre, par allusion aux agents de police qui suivent un malfaiteur. Plusieurs diplomates sont en campagne pour filer cette affaire, *l'Indépendance belge*, 29 sept. 1868. || 21° Neutralement, il se dit d'une lampe dont la flamme

passa par-dessus le verre et répand de la fumée. La lampe file.

— HIST. || XIII^e s. *Ajoutez* : Que veut en chaînes [céans] ? — C'est à vent ? Amis, un vin qui point ne file, *Théâtre du moyen âge*, Paris, 1831, p. 166.

† **FILETIER** (fi-le-ti-er), s. m. Fabricant de filets. Les fabricateurs de filets, qu'on nomme en quelques endroits les filetiers, *voir. Diet. phil. Carmé*, t. I.

Un métier suivi [aux Jennes Aveugles] est celui de filetier, qui cependant exige parfois des combinaisons multiples et très-compiquées, *MAXIME DU CAMP. Rev. des Deux-Mondes*, 16 avr. 1873, p. 822.

† **FILETOUPIER** (fi-le-tou-pi-er), s. m. Bâilleur de chanvre. Le père Labbe, qui regarde le mot *ahan* comme une onomatopée, cite la naïveté plaisante d'un petit garçon qui disait à son père, filetoupier ou bâilleur de chanvre, dans l'idée de le soulager d'une partie de son travail : Non père, contentez-vous de battre, je vais faire *ahan* pour vous, *M. QUITMAN, Dict. des proverbes*, v^e *ahan*, 1842.

FILIAL. Ajoutez : || 2° S. f. La filiale d'une maison de commerce, maison fondée par une maison mère ; il n'est pas synonyme de succursale : succursale a le même but que l'établissement principal ; filiale peut avoir un objet différent.

— HIST. XIV^e s. Plusieurs vertes ne peuvent demeurer ensemble, comme la continence filiale et virgine [de fille et de veuve], qui sont entièrement différentes, *CHARBON, Sagesse*, I, 4.

† **FILIALITÉ** (fi-li-a-li-té), s. f. Qualité de fils. Il [Jésus] avait [dit un critique allemand] commencé son œuvre de prédication et d'enseignement, quand il se reconnut pour le Messie ; et ce ne fut que plus tard, presque à la fin de son ministère, qu'il eut conscience de sa filialité divine, *MICHEL NICOLAS, Revue critique*, t. II, p. 99.

— ETYM. Bas-lat. *filialitatem*, du *CANGE*, du lat. *filialis*.

FILIALION. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. *Filialitas*, filiation, du *CANGE*.

† **FILICORNE** (fi-li-kor-né), adj. Qui a les antennes ou cornes comme des fils.

— ETYM. Lat. *filum*, fil, et *cornu*, antenne.

† **FILIOLE.** Ajoutez : Les parcelles n^o 490 et 500 devaient être arrosées au moyen d'une filiole de dérivation portant le n^o 49 [sur le plan], *Arrêt du Conseil d'État*, 24 nov. 1869, dép. de Vaucluse.

† **FILLE-MÈRE** (fi-le-mè-ré, li mouillées), s. f. Femme qui, sans être mariée, a des enfants. L. a toujours appartenu au même bureau, celui des enfants assistés, qui comprend spécialement le service des orphelins placés tant à Paris qu'en province, et les secours accordés aux filles-mères, *Gaz. des Trib.* 24-25 janv. 1876, p. 81, 2^e col.

FILLETTE. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Feme al conte Florent de Frisse, ki del conte, ki mors estoit, une bieche fillette avoit, *PHILIPPE MOUSKES, Chronique*, v. 17933. Sa fillette [il] fait baptiser, En fons lever et pressignier, *Richards li biaux*, v. 123.

† **FILLOU** (fi-lou, li mouillées), s. m. Nom, sur les côtes du Calvados, d'un petit coquillage comestible, appartenant au genre telline.

FILOCHE. — ETYM. Ajoutez : On donne dans le parler normand le nom de *filoches* aux fils pendants d'un tissu déchiré ou usé, *h. MOISY, Noms de famille normands*, p. 364.

† **FILOCHER** (fi-lo-cher), v. a. Faire le tissu de filoches. Navettes à filocher, passe-lacets, portecrayons à la grosse, *Tarif des douanes de 1869*, p. 148.

† **FILONEN, LENNE** (fi-lo-nin, niè-n), adj. Terme de géologie. Terrains filoniens, terrains éruptifs réduits à de très-petites dimensions, et tirant leur nom de ce qu'ils comprennent toutes les roches ou filons, pierreuses et métallifères.

— ETYM. *Filon*.

† **FILTREUR** (fi-ltreur), s. m. Ouvrier qui, dans une fabrique de sucre de betterave, filtre le jus, *Les Primes d'honneur*, p. 123, Paris, 1874. La première des deux victimes est un filtreur, *Journ. offic.* 30 nov. 1875, p. 9853, 2^e col.

† **FIMPI** (fin-pi), s. m. Nom indigène d'un arbre de Madagascar qui fournit la résine alochine.

2. **FIN.** || Ajoutez : || 22° Les fins, nom d'une secte à dévotion exagérée, en Hollande. Vous avez en France les convulsionnaires ; en Hollande on connaît les fins ; ici [en Prusse] les pécistes, *voir. Lett. du roi de Pr.* 43 sept. 1766.

— REM. Au fin moins se trouve dans saint François de Sales : Tout cela n'est qu'artifice et une sorte d'humilité non-seulement fausse, mais ma-

ligne, par laquelle on veut tacitement et subtilement blâmer les choses de Dieu, ou au fin moins couvrir d'un prétexte d'humilité l'amour-propre de son opinion, de son humeur et de sa paresse, *Introd. à la vie dévote*, III, 5. Au fin moins est l'équivalent de ce que nous disons aujourd'hui tout au moins. Fin, dans cette locution, a un emploi analogue à celui de la locution *fin premier* (*voir. Fin 2^e, n^o 6*).

FINAL. Ajoutez : — REM. À la fin de l'article FINAL, il est dit que le périple maselin est final. Cependant on trouve aussi *finalur* : Les phénomènes finalurs, s. DE LUCA, *Acad. des sc. Comptes rend.* LXXXIII, p. 543.

† **FINALIER** (fi-na-li-er), s. m. Voy. CAUSE-FINALIER au Supplément.

FINANCE. Ajoutez : || 8° Vert finance, sorte de vert. Un pardessus confectionné en vert finance, *Circuit des forêts*, 10 mai 1875, n^o 475.

† **FINCELLE** (fin-sè-lé), s. f. M. Nom donné au côté supérieur du filet de pêche, *Décret du 7 juin 1852, Pêche du hareng*, art. 10.

FINET. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Le finet qui estoit avec luy [un ambassadeur] portait la marchandise délaïée [était chargé de partager, départir à qui de droit le contenu des inscriptions secrètes], *Œuvres facieuses de Noël Du Fail*, dans *Rev. critique*, 20 mars 1875, p. 185.

† **FINETIER** (fi-ne-ti-er), s. m. Lapidaire qui ne travaille que la pierre fine, *CHAIXEN, Art du lapidaire*, p. 24.

† **FINFIN** (fin-fin), adj. Dans les marais salants, sel finfin, sel le plus fin, *Enq. sur les sels*, t. II, p. 509.

— ETYM. Reduplication de l'adj. *fin*.

FINI. Ajoutez : || 8° En termes de turf, être fini. se dit d'un cheval à bout de force. En bas de la côte, Bar-le-Duc était fini, *Journ. offic.* 30 mai 1872, p. 3564, 1^{re} col.

† **FINISSAGE.** Ajoutez : || Nom que dans la confection du tille on donne à l'apprêt, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. VI, p. 641.

† **FINISSEUR.** Ajoutez : || 3° Terme d'atelier de peinture ou de sculpture. Artiste qui s'attache à finir son œuvre dans les derniers détails. M. Hennings jusqu'à l'extrême cette manie des finisseurs, *RÜNGER, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 616.

† **FIONNER.** Ajoutez : || 3° Dans la verrerie, enlever à la pince et par écaillés, sur une des surfaces, une certaine quantité d'an verre dont l'épaisseur est trop grande pour l'objet auquel il est destiné ; c'est ainsi d'abréger le travail.

† **FIORD** (fi-or), s. m. Nom, en Suède et en Norvège, de criques qui s'enfoncent dans la côte. Elle [la côte orientale du Groënland] offre à cette latitude une infinité de promontoires hardis, de falaises profondes et sinieuses, bizarrement encaissées, les voyageurs explorent, tour à tour en traineau et en chaloupe, les baies profondes et des fiords aux vastes estuaires qui sont à l'ouest et au sud des fiords du Pendule, *J. GOURAUD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1875, p. 714.

† **FIRME** (fir-m), s. f. Se dit, en Belgique, comme synonyme de raison sociale et même indiquant le nom propre sous lequel les affaires d'une maison commerciale se continuent, lorsque le chef est mort. — ETYM. *Angl. firm*, maison de commerce ; du bas-lat. *firma*, convention, du lat. *firmus*, ferme. La firme est le même mot que la *ferme* (*voir. FERME 2*).

† **FIRMIEN** (fir-mi-én), s. m. Nom donné aux donatistes à cause de Firmus, Africain, qui fit adopter le donatisme aux peuplades du pays dit aujourd'hui Kabylie (n 372).

† **FISCALIN** (fi-ska-lin), s. m. Dans les Capitulaires de Charlemagne et autres, celui qui dépendait d'un domaine appartenant au fisc ou trésor du souverain.

— ETYM. Bas-lat. *fiscalinus*, de *fiscus*, propriété du souverain, fisc.

† **FISTON** (fi-ston), s. m. Terme populaire et d'amié. Fils. Mon fiston.

— ETYM. Dérivé irrégulier de *fil*.

† **FIXATER.** Ajoutez : || 2° Adj. Fixateur, fixatrice, qui a la propriété de fixer. Les globules du sang sont les organes fixateurs de l'oxygène.

FIXATION. || 1^{re} Ajoutez : || Fig. Ce qu'on a de plus de peine à supporter dans l'infortune, c'est la fixation sur une seule idée, *STAEL, Influence des passions*, I, 6.

FIXÉ. Ajoutez : || 7° Fixé à, qui ne cesse pas de. Je vous promets de demeurer fixé dans l'opinion que j'en ai [de votre tendresse] ; mais, pour plus grande sûreté, soyez fixé aussi à m'en donner des

marques, comme vous faites, sév. d. *Mme de Gri-gnan*, 25 oct. 1674.

FIXER. — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Porter ones lettres closes à Th. Ergo et P. de Ecry, que li fixassent d'une somme d'argent, en lieu de la male tute que li roys demandoit (1340), VARIN, *Archives min. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 810.

† **FIXIBILITÉ** (fi-ksi-bi-li-té), s. f. Propriété qu'ont certaines choses d'être fixées. La fixibilité des couleurs, *Journ. offic.* 9 août 1871, p. 556, 1^{re} col.

† **FIXISTE** (fi-ksi-st'), s. m. Apiculteur qui n'emploie pas les cadres mobiles. Plusieurs [ruches] de formes diverses sont à boussoles ou à cadres mobiles; de là deux grandes divisions parmi les apiculteurs : les fixistes et les mobilistes, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n° 44.

† **FLABELLIFÈRE** (fla-bél-li-fè-r'), s. m. Terme d'antiquité. Porte-éventail. On y lit encore sa légende : « le flabellifère à la gauche du roi, scribe royal... », J. SORBY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1875.

— ETYM. Lat. *flabellum*, éventail, et *ferre*, porter.

† **FLABELLUM** (fla-bél-lom'), s. f. Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné à des éventails que deux diacres agitaient pendant la célébration des saints mystères.

— ETYM. Lat. *flabellum*, de *flare*, souffler, respirer, avec le diminutif du suffixe *-bro* : ce qui porte, donne la respiration.

† **FLACHERIE** (fla-che-rie), s. f. Maladie parasitaire des vers à soie, dite aussi morts-flats, due à un ferment ou levure qui se multiplie à l'infini dans le tissu de l'animal et le fait périr.

FLAGELLANT. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Celles gens, lesquelles s'appeloient flagellateurs et confesseurs par manière d'alliance... J. LEBEL, *Vraies chroniques*, t. I, p. 204.

† **FLAGRAMMENT** (fla-gra-man), adv. Néologisme. D'une manière flagrante. L'expérience précédente [avec le radiomètre] condamne flagramment la doctrine de l'émission [de la lumière] pour expliquer la rotation du tourniquet, LEDUE, *Acad. des Sci. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 4373.

† **FLAMAND** (fla-man), s. m. Dialecte germanique parlé dans les Flandres et appartenant au bas-allemand.

FLAMBEAU. *Ajoutez* : || 11^e s. Artifice d'éclairage composé d'un faisceau de brins de fil mal tordu, enduits d'une composition éclairante.

— REM. L'exemple suivant montre la différence entre lumière au sens de bougie, chandelle, lampe et le flambeau proprement dit. Les lumières mêmes ne peuvent pas résister à l'humidité fraîcheur qui y domine; on ne peut y aller qu'avec des flambeaux, *Mém. de G. MARINIER, dans Lettres, etc. de Colbert*, t. V, p. 577.

FLAMBER. *Ajoutez* : — REM. Flamber une bouche à feu, un fusil, des pistolets, c'est les tirer à poudre à faible charge. Cela se fait non comme éprouve, mais pour enlever l'humidité.

† **FLAMBOIEMENT** (flan-bol-man), s. m. Néologisme. Action de flamber; état de ce qui flamboie. Comme le flamboiement d'amour de l'infini, v. HUGO. D'un coin de l'infini formidable incendie, Rayonnement sublime ou flamboiement hideux, *id. Contempl.* III, 30, 2. Le flamboiement du soleil couchant à travers les vagues, H. GREVILLE, *le Roman d'un père*, dans *le Temps*, 24 déc. 1876, 1^{re} page, 2^e col.

† **FLAMINAT** (fla-mi-na), s. m. Terme d'antiquité romaine. Dignité de flamme. L'institution du flaminat augustal ou impérial, F. DELAUNAY, *Journ. offic.* 11 mars 1873, p. 1690, 2^e col.

— ETYM. Lat. *flaminatus* (voy. FLAMINE).

† **FLAMINIQUE** (fla-mi-ni-k'), s. f. Terme d'antiquité romaine. Femme exerçant la prêtresse de flamme. La découverte d'une inscription relative à une flaminique n'est, dans aucun cas, chose indifférente... le recrutement et la nomination des flamines et des flaminiques appartenait au sénat local, F. DELAUNAY, *Journ. offic.* 11 mars 1873, p. 1690, 2^e col.

— ETYM. Lat. *flaminica*, de *flamen*, flamme (voy. FLAMINE).

FLAMME. *Ajoutez* : || 9^e s. Flamme renversée, se dit d'une disposition où la flamme, au lieu de monter, descend. La rampe est à flamme renversée, c'est-à-dire que la flamme des becs, au lieu de monter, descend et est attirée en bas par une cheminée d'appel, *Journ. offic.* 12 janv. 1875, p. 274, 2^e col. || 10^e s. Flamme d'ogive, la partie la plus éle-

vée d'une ogive, à condition que les meneaux figurent des flammes, car, dans les ogives en trèfle (XIV^e s.), le haut de l'ogive n'est pas une flamme. La présence des flammes constitue le gothique flamboyant, qui est celui de la dernière époque (XIV^e et surtout XV^e siècle). La partie du haut, qui est enclose dans la flamme de l'ogive, représente l'exaltation, ou, si l'on veut, l'apothéose de saint Marcel, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 12 janv. 1875, p. 279, 1^{re} col. || 11^e s. Sorte de pièce d'artifice. Le feu qui a pris naissance, on ne sait par quelle cause, dans des pièces d'artifices déposées dans la cour, a consumé en quelques minutes près de ses flammes du poids de deux kil. chacune, *Gaz. des Trib.* 12 juill. 1873, p. 661, 3^e col.

† **FLAMME**, EE (fla-mé, mee), adj. Terme technique. Qui est d'une teinte assez vive pour donner une idée de flamme. Toiles unies, rayées, à carreaux, flammées ou glacées, *Tabl. annexé aux l. et. pat.* du 30 sept. 1780, *Tours*. Le rouge et le bleu flammé de Chine, autrement, rouge de cuivre au grand feu, *Journ. offic.* 11 mai 1876, p. 3310, 2^e col. Des teintes toutes particulières, flammées, parfois, de tons violacés et bleus, mais avec une vigueur et une profondeur admirables, *ib.* Rechercher le rouge flammé de Chine, *ib.* 3^e col.

† **FLAMMIGÈRE** (fla-mi-jè-r'), s. m. Sorte d'engin incendiaire. Il avait rempli l'église de tonneaux de poudre et de pétrole, ainsi que de bombes Orsini et de flammigères; on appelait ainsi des espèces de trépiéds à quatre branches dont l'une était toujours en l'air; le corps était en carton et rempli d'une poudre ou matière phosphorée, *le National*, 26 déc. 1872.

— ETYM. Lat. *flamma*, flamme, et *gerere*, porter.

† **FLAMMIYOME.** *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Vous devriez paour avoir de Pyroëis, Heous, Aethon, Phlegon, célèbres chevaux du soleil, flammivyomes, qui rendent feu par les narines. RAB. IV, 33.

FLANC. *Ajoutez* : || 7^e s. Terme de fortification. Angle de flanc, angle formé par un flanc avec la courtine voisine. || 8^e s. Terme d'artillerie. Dans un canon rayé, flancs d'une rayure, les deux surfaces obliques qui la limitent de chaque côté. || Flanc de chargement, le flanc contre lequel appuient les ailettes du projectile lorsqu'on le pousse au fond de l'âme; flanc de tir, celui contre lequel appuient ces ailettes, lorsque le projectile est lancé par la poudre.

FLANELLE. *Ajoutez* : Les flanelles étroites auront au moins 36 portées, 3/4 et 1/2 de large, et 27 aunes de long sur le métier... elles seront faites de bonnes laines du pays, sans plis, peignons ni agnelins (voy. AGNELIN au Supplément); et il sera mis un fil bleu dans les listiers des dites flanelles, *Arrêt du Conseil*, 16 avril 1726.

1. **FLANQUE.** *Ajoutez* : || 3^e s. Terme de fortification. L'angle flanqué ou l'angle saillant d'un bastion est l'angle formé par ses deux faces.

2. **FLASQUE.** — REM. *Ajoutez* : || 2. Les flasques ne sont pas toujours en bois; ils peuvent aussi être en métal. C'est sur les flasques que reposent les tonneliers des bouches à feu.

† 4. **FLASQUE.** *Ajoutez* : || 2^e s. Bouteille de fer pour le mercure. La production mensuelle à New-Aimaden est de deux mille bouteilles (la bouteille ou flasque étant de soixante-seize livres et demie)... le métal liquide est versé dans des bouteilles en fer dont le bouchon est à vis... des 50 000 flasques par an que fournit la Californie, 12 000 sont expédiées en Chine, *Journ. offic.* 20 avril 1874, p. 2580, 1^{re} col.

† 5. **FLASQUE** (fla-sk'), s. m. Dans l'Annis, fer à repasser d'une forme particulière qui reçoit des charbons allumés, *Gloss. annisien*, p. 106. Ce genre de fer à repasser est usité aussi dans les Côtes-du-Nord.

† **FLASQUER** (fla-ské), v. a. Repasser avec le flasque.

† **FLASQUEUSE** (fla-ské-ù-z'), s. f. Repasseuse. **FLATTEMENT.** *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. ...sans que, flattement, il l'one une beauté sous un faux jugement, de BRACH, *Euv.* t. I, p. 166.

† **FLAVOPURPURE** (fla-vo-pur-pa-ri-n'), s. f. Substance tinctoriale d'un jaune rouge, tirée du charbon, *Acad. des Sci. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 4394.

— ETYM. Lat. *flavus*, jaune, et *purpurin*.

FLÉAT. *Ajoutez* : || 12^e s. Fléat d'armes, masse métallique d'une forme variable, sphérique ou allongée, armée ou non de pointes, et réunie par une chaîne à l'extrémité d'un manche.

— REM. Fléau, qui était monosyllabe au XVI^e siècle, l'était encore au commencement du XVII^e siècle : Quoi! filles de la nuit, monstres espouvantables, Dont les fers, dont les sonets et les fleaux effroyables Estontent l'univers... *Histoire recueillie, la Magicienne étrangère, tragédie*, Lyon, 1718, p. 10. Fléau est un des rares exemples où la langue moderne n'a pas accepté la coalescence en une seule syllabe des deux voyelles que la chute de la consonne intermédiaire avait mises en présence. Sœur est devenu sûr, paor est devenu peur, et ainsi en très-grand nombre.

1. **FLÈCHE.** *Ajoutez* : || 21^e s. Terme d'artillerie. Dans certains affûts, pièce ou réunion de pièces, placée suivant l'axe de l'affût, dans laquelle est engagée la vis de pointage et qui porte, à une de ses extrémités, la lunette qui reçoit la cheville ou vrillère de l'avant-train. || Pièce occupant une position analogue et portant aussi une lunette pour la cheville ouvrière, dans les arrière-trains de certaines voitures : caisson, forge, chariot de batterie. || 22^e s. Barre qui fait mouvoir le bocard. Une asine d'amalgamation établie sur le type australien, avec 16 fleches de bocard, *Journ. offic.* 4 oct. 1873, p. 6194, 2^e col. || 23^e s. Terme militaire. En flèche, en une position avancée qui fait comme une pointe sur le terrain de l'ennemi. Le général Frossard, justement inquiet de la situation avancée qu'il occupait à Sarrebruck, télégraphiait, le 5 août, à l'empereur : « qu'il se trouvait un peu en flèche, que le deuxième corps serait beaucoup mieux sur les plateaux de Forbach à Sarreguemines, *Gaz. des Trib.* 6 oct. 1873, p. 962, 1^{re} col. Le maréchal s'exprimant sur la position en flèche si dangereuse du général Frossard, *ib.* || 24^e s. Arbre à la flèche, l'arbre dichotome, L., BAILLON, *Dict. de bot.* p. 247. || 25^e s. Branche à fruit conservée plus ou moins longue sur la vigne, dite aussi courcée, vinée, pleyon, archet, aste, sautele, turet, etc. DUBREUIL, *Culture du vignoble*, Paris, 1863, p. 88.

— REM. La flèche, en fortification, a, comme le redan, deux faces qui se coupent et forment un angle saillant. Elle est plus petite; la longueur de ses faces ne dépasse pas trente mètres.

† 3. **FLÈCHER** (flé-cher). La syllabe flé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je flèche, excepté au futur et au conditionnel : je flècherai, je flècherai, v. a. Attendre d'un coup de flèche. Ils [les sauvages de la Guyane] sont d'une adresse surprenante pour flécher les gros poissons dans les criques, *Journ. offic.* 21 juin 1874, p. 4227, 1^{re} col.

† **FLÈCHILLE** (flé-chi-l'), *il mouillées*, s. f. Nom dans la république Argentine, des pailles qui s'attachent à la toison des moutons. On put la débarrasser [la toison] non-seulement de la carétille, mais encore des autres graines et des pailles dites fléchilles, quelle prend dans certaines contrées. *Mém. d'Agric.* etc. 1870-1871, p. 497 et 498.

† **FLEGARD** (flé-gar), s. m. Anciennement, en Flandre, place commune, grand chemin, marché, trottoir le long des rues. Attendu qu'il constate qu'A.-G. a par requête remontré et supplie le magistrat [de Lille] qu'il lui soit accordé de pouvoir faire une vonsure sous le flegard au devant de sa maison, *Gaz. des Trib.* 6 sept. 1876, p. 869, 4^e col.

2. **FLETIR.** — HIST. *Ajoutez* : || XVI^e s. Lacedémone, où les jeunes enfants estoient flaités [batutis] si rigoureusement par le grand maître de la jeunesse, qu'ils rendoyent quelquefois l'esprit sur l'autel de Diane, pendant qu'on les fessoit, BONIN, *Republique*, III, 7.

† **FLETTEAGE** (flé-ta-j'), s. m. Terme de verrier. Synonyme de pontillage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angl.* t. VI, p. 569 (voy. DÉPONTILLAGE au Supplément). Nous avons remarqué, en traitant du cristal nai, que le pontillage ou le fletteage fait perdre à la pièce brulée une partie de son poids, *ib.*

† **FLETTE** (flé-t'), s. f. Terme de verrier. Synonyme de pontil (voy. ce mot au Dictionnaire). Cristaux blancs, de force ordinaire, unis, n'ayant pas d'autre taille que la flette ou le pontil destinés à enlever la trace de l'instrument du verrier, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angl.* t. VI, p. 568.

† **FLETTER** (flé-té), v. a. Terme de verrier. Synonyme de pontiller. Enfin, pour pontiller ou fletter le cristal uni, et l'amener à l'état convenable pour la vente, on lui enlève environ 6 p. 100 de son poids, *Enquête, Traité de comm. avec l'An-*

glot. l. vi, p. 560 (voy. DÉPONTILLER au Supplément).

FLEUR. Ajoutez : || 27° Fleurs coupées, fleurs qui se vendent en bouquets. Il se vend pour plusieurs millions par an de fleurs coupées, comme on appelle l'article en termes du métier... il y a généralement beaucoup de déchet sur la fleur coupée; mais le bénéfice rachète la perte, *Journ. offic.* 31 mai 1875.

† **FLEURAGE.** Ajoutez : || 3° Fleurage de pommes de terre, farine de pommes de terre. Falsification de poivre, par addition de fleurage de pommes de terre, 16 jours de prison, 50 fr. d'amende, confiscation du poivre, *Gaz. des Trib.* 24 mars 1876, p. 295, 4° col. || 4° Action de saupoudrer avec la farine de seigle. La farine de seigle introduite dans Paris sert surtout à la fabrication du pain d'épices et au fleurage, c'est-à-dire à un saupoudrage des panetons où l'on met la pâte en forme; cette opération a pour but de prévenir l'adhérence de la pâte, *Journ. offic.* 11 mai 1874, p. 3210, 1° col.

FLEURAISSON. Ajoutez : — **FEM.** Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie, franc. au xvi^e siècle*, cite ce passage d'une lettre d'un compatriote de Malherbe, Musaut de Brioux : « Entre autres mots, Malherbe en avait fait un qui était ses plus chères délices, qu'il avait perpétuellement en la bouche, ainsi que M. Grentemesnil me l'a dit, et qui, en effet, est doux à l'oreille et ne se présente pas mal. Ce fils de sa dilection, ce favori, c'est le mot de fleuraison, par lequel il voulait qu'on désignât le temps qu'on voit fleurir les arbres, de même que par celui de moisson l'on désigne le temps qu'on voit mûrir les blés. » Ainsi fleuraison, qui n'a aucun historique, est de la création de Malherbe.

† **FLEUR DE-MAI** (fleur-de-mai), s. f. En Normandie, petite pomme blanche à couteau; elle est précocée, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 155.

FLEURER. — **ETYM.** Ajoutez : Il est dit que fleurir est une autre forme de flairer. Il est certain que le changement de ai en eu est difficile. Aussi M. Ascoli, *Zeitschr. für vergl. Sprachforsch.* t. xvii, p. 318, rattache fleur à l'anc. franc. *flaur*, qui est devenu en anglais *flower*. Mais, à son tour, quelle est l'origine de *flaur*? On ne peut y voir qu'un dérivé d'un lat. *fluctif* (*flavour*, *de fragrare*), qui a donné *flaur*, *flaur*, d'où fleurir (voy. FLAIBER).

FLEURETTE. Ajoutez : || 4° En Normandie, crème excellente qu'on recueille lorsque le lait a séjourné douze heures dans la jatte, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 156.

— **ETYM.** Ajoutez : Beaumarchais donne une tout autre étymologie à la petite saut blanc que, dans l'original, le mot *flourette* signifiait une jolie petite monnaie, et que *compter fleurettes* aux femmes était leur bailler de l'or; ce qui a tant plu à ce sexe pompant, qu'il a voulu que le mot entrât, au figuré, dans le galant dictionnaire, *Mém.* t. xli, p. 64 (éd. de la Société des amis des lettres, Paris, 1830). Il y avait en effet une petite monnaie nommée *fleurette* ou *forette* (voy. FLORETTE au Supplément); mais cette étymologie amusante et fantastique n'est appuyée sur aucun texte. Celle-ci paraît de meilleur aloi : « On nomme *flourettes*, *flourettes*, de petits compliments d'amour dont les fleurs sont à la fois le prétexte et les termes de comparaison. L'usage en est très-ancien dans notre Midi. Baluze, dans son *Histoire d'Auvergne* (p. 222, preuves), en cite un exemple remarquable de l'an 1484, » *Revue des langues romanes*, t. iv, p. 161.

† **FLEUR-FEUILLE** (fleur-feu-ll), il mouillés), s. f. Un des noms vulgaires de l'ormin, *salvia horminum*, L.

FLEURIR. Ajoutez : || 5° Terme de tanneur. S'emploie en parlant du tan, pour désigner, à la surface du tan, des fructifications d'un champignon, *l'athalium septicum*, du groupe des myxomycètes, *Annales des sciences naturelles, Botanique*, 1869, t. xi, p. 154.

† **FLEXIONNEL, ELLE** (flè-kzio-nèl, nè-ll), adj. Terme de grammaire. Qui a rapport aux flexions. Les éléments flexionnels, *Mém. de la Société de linguistique de Paris*, t. ii, p. 359. || Qui a des flexions, qui est caractérisé par des flexions. Les langues flexionnelles forment la troisième partie de la grande division des langues en monosyllabiques, agglutinantes et flexionnelles. Les théories de Max Müller sur le processus des langues, d'abord mono-

syllabiques, puis agglutinantes, et enfin flexionnelles, *Rev. critique*, 26 déc. 1876, p. 403.

† **FLEXUEUSEMENT** (flè-kzè-cù-ze-man), adv. Néologisme. D'une manière flexueuse. Jamais ruban soyeux fut-il plus flexueusement dévidé? STE-BEUVE, *Portraits litt.* t. ii (art. Ch. Nodier).

† **FLIBUSTE** (li-bu-st), s. f. Le corps des flibustiers. J'ai détruit ici la flibuste, parce que la cour l'a voulu, et je n'en suis venu à bout qu'avec l'en de la peine, *Cussy, à Seignelay*, dans *Journ. des Débats*, 29 sep. 1868.

† **FLIC-FLAQUER** (flik-fla-kè), v. n. Néologisme. Faire flic-flac. La main droite sur la lanche, et les pieds nus dans de lourds souliers luisants qui flic-flaquent sur le sable, elle argente la grève à grandes enjambées, E. GERBERAT, *Journ. offic.* 5 mai 1876, p. 3101, 2° col.

† **FLINQUER.** Ajoutez : Si on entoure d'un cercle d'or bruni et mis en couleur une plaque d'émail bien de rose finiqué sur argent... le *Sicéle*, 30 août 1867.

† **FLIRTATION** (flir-ta-sion), s. f. Mot anglais que les romans anglais ont acclimaté en France, et qui signifie le petit manège des jeunes filles auprès des hommes, et des hommes auprès des jeunes filles. La flirtation devient entre les mains de cette fille avisée un puissant auxiliaire de la politique, TH. BENTON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1875, p. 337.

— **ETYM.** Angl. *flirtation*, de *to flirt* (voy. FLIRTER).

† **FLIRTER** (flir-tè), v. n. User de la flirtation. Elles [les misses de New-York] vont avec des amies, ou accompagnées de celui qui a l'honneur de la courtoisie et de flirter ouvertement avec elles, cavalier au Parc Central, L. SIMONIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} déc. 1875, p. 685. Les plus avantagées, les seules promanées souvent des grandes villes [en Syrie] sont leurs champs des morts; on y cause, on y mange, on y fume, on y flirte, Z. MELCHIOR DE VOGUE, *ib.*, 1^{er} fév. 1875, p. 507.

— **ETYM.** Angl. *to flirt*, coquetter, proprement jeter, lancer. Toutefois M. Baudry est enclin à croire que *to flirt*, coquetter, n'a de commun qu'une homonymie avec *to flirt*, lancer. Le premier, à ses yeux, n'est qu'une corruption anglaise (comme il y en a tant) d'un vieux français *fleureter*, conter fleurettes; l'angl. *flirt* se prononce *flurt*.

† **FLOCCONNEMENT** (flo-kò-ne-man), s. m. État de ce qui fait comme des flocons. Frantz, sans oser la regarder elle-même, suivait les mouvements de son ombrelle doublée de bien, le flocconnement de sa robe..., ALPH. DAUBET, *Fromont jeune et Risler aîné*, iii, 2.

† **FLOQUETE, EE** (flo-kè-tè, tée), part. passé de floquer. Garni d'ornements, de rubans, en forme de flocons. Nous avons vu en scène Richelieu en robe de chambre, tout floqueté de rubans. — Il [Richelieu] se tenait à merveille sous ses vêtements floquetés de dentelles, CAPEFIGUE, sur *Richelieu*.

† **FLOQUETER (SE)** (flo-kè-tè), v. refl. Mettre sur ses habits des ornements imitant des flocons. Les fêtes champêtres de Choisy, où Mme de Pompadour se floquetait en bergère, CAPEFIGUE, sur *Richelieu*.

† **FLOREALIE** (flo-ra-lie), s. f. Solennité florale, exposition horticole. Splendide! aucune description ne pourrait mieux que ce mot peindre l'aspect de cette florale [exposition horticole de Versailles], *Revue horticole*, 1^{er} nov. 1875, p. 410.

† **FLORENTIN, INE** (flo-ran-tin, ti-n), adj. Qui appartient à la ville de Florence, et particulièrement à ses beaux-arts. Bronzes florentins. Ecole florentine.

FLORES. Ajoutez : Nous avons fait *florès* pour la naissance de M. le Dauphin; et nos feux de joie ont été tels que six maisons de cette ville [Saint-Quentin] en ont brûlé, RICHELIEU, *Lett.* t. vi, p. 452 (1638).

† **FLORETTE** (flo-rè-t), s. f. Nom donné par le peuple aux gros de vingt deniers tournois frappés par Charles VI et Henri VI en Normandie, et par le Dauphin, depuis Charles VII, après sa fuite de Paris dans la nuit du 10 mai 1419.

— **HIST.** xv^e s. Il courroit lors une monnaie qu'on nommoit *flourettes*, qui valloit dix huit deniers; mais enfin elles furent remises à deux deniers, puis on les défendit tout à fait, tellement qu'elles n'eurent plus de cours, MONSTRELET, dans *de CANOZ, floratus*. Fut ordonné que les *flourettes*, c'est assavoir la monnaie du roy, qui avoit cours

pour seize deniers, seroient mises et rabaisées à trois deniers, *ib.*

— **ETYM.** Bas-lat. *floratus*, de *flos*, fleur, parce que ces pièces étoient marquées de trois fleurs de lys (comp. FLORIS).

† **FLOIRIBON.** ONDE (flo-ri-bon, bon-d'), adj. Terme d'horticulture. Qui porte beaucoup de fleurs. Peu de plantes sont aussi floribondes que le *clerodendron angustifolium*, *Revue horticole*, 4^{er} avril 1871, p. 379. Cette espèce (*rapiholepis ovata*), originaire du Japon, est très-rustique et très-floribonde, et devrait se trouver dans tous les jardins, *ib.* 15 août 1875, n^o 16, p. 320.

— **ETYM.** Lat. *floribundus*, de *flos*, fleur.

† **FLOIRIBONDITÉ** (flo-ri-bon-di-té), s. f. Néologisme. Terme d'horticulture. Qualité d'une plante floribonde. L'extrême vigueur, la remarquable floribondité, le beau feuillage [du *passiflora arc-en-ciel*], *Revue horticole*, 45 août 1875, n^o 16, p. 310. Naine et buissonneuse comme toutes les azalées dites de l'Inde, dont elle a l'aspect et la végétation, elle [*azalea indica*] en a aussi la beauté et la floribondité, *ib.* 1^{er} sept. 1876, p. 339.

† **FLOIRICULTURE** (flo-ri-kul-t'ar), s. f. Culture des fleurs. La floriculture de plein air et de serre, *Journ. offic.* 10 mai 1871, p. 3189, 3^o col.

† **FLOIRMANE** (flo-ri-man'), s. m. Amateur qui a la manie des fleurs. Etre antiquaire et ne l'être que pour soi, ce serait ressembler à ce florimane qui cérait un oignon d'hyacinthe du plus grand prix, pour que celui qui lui restait fût seul dans le monde, L'ÉCARTÉ DE CAYLUS, dans *List. de l'art en France*, t. 64. La Pandore... rapporte un rosier qui occupe l'attention des florimanes, *Journ. offic.* 5 janv. 1877, p. 92, 1^{er} col.

— **ETYM.** Lat. *flos*, fleur, *flor*, et *μαίνας*, être fou (voy. MANIE).

FLOIRIN. Ajoutez : Le florin autrichien est une pièce d'argent, valant 100 kreutzers, soit, au pair, 2 fr. 47. Le florin des Pays-Bas vaut 100 cents, soit, au pair, 2 fr. 10. Le florin polonais, qui a cours en Russie, vaut 45 kopecks, soit, au pair, 0 fr. 33.

— **ETYM.** Ajoutez : *Florin* se trouve dans l'ancienne langue au sens propre de petite fleur : *xix^e s.* L'autrillier, par une matinée, Ou temps que rose est matin née, Qui s'orgueille à l'issir d'yver, Après après que de maint florin divers Sont vestus bois et recouvers, *Diis de Watricket de Couvin*, p. 401.

2. **FLOT.** Ajoutez : || 2° Quantité de bois d'une expédition de flottage. Sur l'Armançon et les ports de l'Yonne inférieure, le faix se compose de sept bûches, pendant le tirage et la mise en état des flots, ARRÊT du ministre de l'intérieur, 28 mai 1816. || Flot particulier, quantité de bois expédiée par un particulier; flot de communauté, le bois expédié par la communauté des marchands. Les marchands ou propriétaires peuvent faire couler leurs bois en flot particulier... mais ces flots particuliers ne peuvent avoir lieu qu'autant qu'ils ne nuisent pas aux flots de communauté, *Mém. de la Soc. d'Agrie.* 1873, p. 262.

FLOTTANT. Ajoutez : || 5° Qui flotte encore, qui est sur mer, qui n'est pas débarqué. Un armateur qui possède une grande fortune flottante est réputé solvable, *Journ. offic.* 1874, p. 4413, 3^o col.

FLOTTE. Ajoutez : || 3° Prés flottés, nom, dans le Pas-de-Calais, de prairies occupant les terrains bas et sujets aux inondations, les *Primes d'honneur*, Paris, 1868, p. 63.

FLOU. || 4° Ajoutez : Celui qui n'est point parfaitement instruit du lieu où il faut arrêter le contour, et de la forme déterminée des objets, les laisse indécis et les noie dans le flou pour pallier son incertitude, L. GOUENOT, *Mém. inéd. sur l'Acad. de peint.* publiés par Dussieux, etc. t. ii, p. 330.

— **REM.** On l'emploie aussi comme adjectif invariable. Il faut... rebuter les poignons dont les traits sont affaiblis ou altérés, et même ceux qui donnent des marques flou, *Manuel de la garantie*, 1822, p. 69.

† **FLOUET, ETTE** (flou-è, è-t'), adj. Forme archaïque de flnet. Je ne pense pas que vous aimassiez mieux un homme de bien fort et nerveux, que grêle et flnet, MALR. *Lerique*, éd. L. Lalanne. Damoselle belette au corps long et flnet, *La Font.*, *Fab.* liii, 17.

† **FLOUNDER** (flon-dr'), s. m. Sorte de carrelet, poisson. Des poissons tels que les soles, les flounders, les plies, affectent la teinte du gravier, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1871, p. 594.

— **ETYM.** Angl. *flounder*, carrelet, flétan.

† **FLUCÉRIE** (flu-sé-ri-n'), s. f. Terme de minéralogie. Fluoride de cérium.

† **FLUCTANT**. *Ajoutez* : || 3° Fig. Indécis, indéterminé. Les cogitations vagues et fluctuantes qui vous mettent l'âme en désordre, *MALE. Lexique*, éd. L. Lalanne.

FLUER. — *HIST.* *Ajoutez* : || XIV° s. ...Com. Il mers Flue, doit sur les bords fluier Li siens [le bien de l'homme généreux], et largement donner, *Renard le nouveau*, p. 83, Paris, 1874, éd. Jules Houdey.

† **FLUGACARU** (flu-ga-ka-ru), s. m. Un des noms du ver macaque (voy. *MACAQUE*, n° 2).

FLUIDE. || 2° *Fig.* *Ajoutez* : L'homme est une matière fluide, caduque et sujette à toute sorte d'inconvénients, *MALE. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **FLUIDIFIANT**, *ACTIVE* (flu-i-di-fi-an, an-t'), *adj.* Qui fluidifie, qui rend fluide. L'ammoniaque, dont l'action fluidifiante sur le sang est bien connue, *HARO. Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 697.

† **FLUIDORE** (flu-o-ri-d'), s. m. Terme de minéralogie. Composé résultant de la combinaison d'un métal avec le fluor.

† **FLUSTRE**, *ASTRE*. — *ETYM.* Lat. *flustra*, *flustrum*, le calme de la mer.

1. **FLÛTE**, *Ajoutez* : — *REM.* La petite flûte, dont il est question au n° 3, est une flûte qui sonne à l'octave de la flûte ordinaire.

2. **FLÛTE**, *Ajoutez* : || 2° C'est aussi le nom d'une sorte de bouteille. Bouteilles, demi-bouteilles, quarts de bouteille, bordelaises, flûtes, litres, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. vi, p. 610.

3. **FLÛTE**. — *ETYM.* *Ajoutez* : D'après M. Roulin, le holl. de ce navire de guerre ne vient pas du holl. *fluit*; c'est au contraire le hollandais qui vient du français. *Flûte*, ou anciennement *fluste*, est pour *fuste*, de l'espagn. *fusta*, sorte de navire, qui vient de *fust*, bois (voy. *FÛT*).

† **FLYS** (flis) ou **FLYSCH** (flisch), s. m. Terme de géologie. Nom, en Suisse, de schistes marneux arénacés qui se défilent facilement et qui renferment des fucoïdes, *Rev. Britann.* mars 1875, p. 44.

— *ETYM.* Allem. *fliesen*, couler.

† **FOCAL**, *Ajoutez* : || Terme d'optique. Plans focaux, plans menés par les foyers principaux perpendiculairement à l'axe optique.

† **FOCALISATION** (fo-ka-li-za-sion), s. f. Action de mettre au foyer d'un instrument optique les objets qu'on examine. Dans le cas où des objets à observer seraient directement plongés dans un liquide, on pourrait, à la rigueur, faire servir ce liquide même à la focalisation de leurs images, *Govt. Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 343.

† **FOCOMÈTRE** (fo-ko-mè-tr'), s. m. Instrument imaginé par M. Silbermann et destiné à mesurer la distance focale des lentilles.

— *ETYM.* Lat. *focus*, foyer, et *metrum*, mesure.

† **FOHN** (fohn'), s. m. Nom donné, dans la Suisse romande, à un vent chaud du sud-est.

— *ETYM.* Lat. *favonius*, vent d'ouest.

FOI. || 10° Ligne de foi, voy. *LIÈGE*, n° 46, où ce qu'est la ligne de foi est mieux expliquée. || 11° En termes juridiques, faire foi, à accorder pleine confiance à. Attendu qu'A... et C, banquiers à Boulogne, attestent ces faits, et ajoutent que les titres appliqués à D... sont toujours restés depuis dans leur caisse; qu'il y a lieu de faire foi à cette déclaration et d'admettre la continuité de possession à D..., *Gaz. des Trib.* 25-26 janv. 1875, p. 84, 4° col.

1. **FOIN**, *Ajoutez* : || 7° Foin de Bourgogne, un des noms de la luzerne (en Normandie, bourgogne est un des noms de la luzerne).

FOIN, *Interj.* — *ETYM.* *Ajoutez* : Foin, au sens de putois, est une autre forme de foinne, et a la même origine, *faginus* au lieu de *fagina* (voy. *FOINNE*).

† **FOIRADE** (foi-ra-d'), s. f. Terme très-bas. Action de foirer, résultat de cette action. || Fig. Il nous faut un grand exemple et non pas des grimaces, ni des foirades, *Lett. du P. Duchêne*, 99° lettre, p. 8.

† **FOIRAIL** (foi-rail'), *ll* mouillées, et **FOIRAL** (foi-rail'), s. m. Terme provincial. Le champ de foire. Effrayés, ils [les bestiaux] prirent la fuite dans la direction du pont; F... et D... les poursuivirent, traversèrent le foirail [à Cournon, l'uy-de-Dôme] pour leur coupe la retraite, *Gaz. des Trib.* 7 mars 1874, p. 229, 1° col. On écrit de *Maréjols* au *Progrès de la Lozère*... une panique

s'est tout à coup déclarée parmi les bestiaux qui remplissaient le foirail, *Journ. offic.* 9 mars 1874, p. 4831, 3° col.

— *ETYM.* Foire 4.

† **FOIREAU** (foi-rô), s. m. Nom, dans la Vienne, d'un épave blanc, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 304.

— *ETYM.* Foivre.

FOIREUX, *Ajoutez* : || 3° s. f. Foireuse, nom, à Nancy, de la mercuriale annuelle, plante dite ailleurs foirande.

† **FOISSELLE** (foi-sè-l'), s. f. Nom vulgaire d'une petite monnaie de billon noir qui courait à Tournai du temps de Charles V.

FOLIE, *Ajoutez* : || 12° Nom donné à des touffes d'une herbe légère et garnie de fleurettes blanches par milliers, qu'on voit dans des vases à l'étalage des charcutiers, des restaurateurs, etc. || 13° Arbre de la folie, *amyrus carana*, *BAILLON, Dict. de bot.* p. 247.

† **FOLICOLE** (fo-li-i-ko-l'), *adj.* Qui habite les feuilles des végétaux, en parlant d'insectes, de parasites. L'observation de générations nombreuses obtenues par le transport direct des individus folicoles [phyloxéra] sur les racines, *cornu, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 328.

— *ETYM.* Lat. *folium*, feuille, et *colere*, habiter.

† **FOLIOTOCOLE** (fo-li-o-to-ko-l'), s. m. Oiseau d'Afrique (*chrysococcyx smaragdinus*) qui se tient à la cime des arbres les plus élevés, dont la taille ne dépasse pas celle de l'aloëtte, et dont le dos, la queue et la gorge sont d'un vert d'émeraude à reflets éclatants, *MARQUIS DE COMPIÈGNE, l'Afrique équatoriale*, Paris, 1875, t. I, p. 100.

† **FOLLETAGE** (fo-lè-ta-j'), s. m. Maladie des vignes folletées.

† **FOLLETÉ**, *ÉE* (fo-lè-té, tée), *adj.* Soit dit, dans le Midi, des vignes qu'atteint, aux mois de juin et de juillet, un mal subit frappant les sarments et laissant intacts le plus souvent le tronc et les racines; ce mal, suivant un préjugé populaire, est causé par un tourbillon de vent chaud.

† **FOLLICULE**, *Ajoutez* : — *REM.* Follicule, en termes d'anatomie, a été inventé par Boerhaave pour *Ruych.*

† **FOMALHAUT** (fo-mal-tôt'), s. m. Nom arabe de l'étoile alpha de la constellation du Poisson Austral.

— *ETYM.* Arabe, *fom-al-haut*, bouche du poisson.

† **FONCAGE**, *Ajoutez* : || 2° Action de creuser. Le fonçage des puits à la poudre ne donna par jour qu'un avancement de 8 centimètres; il fut de 30 centimètres au contraire avec la dynamite, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 6 nov. 1874, p. 4340, 2° col.

† **FONCIALITÉ** (fon-si-a-li-té), s. f. Ancien terme de droit en Bretagne. Le fonds possédé par le propriétaire, par opposition à ce même fonds possédé par le domanier ou tenancier par bail congéable, *MÉNÉSTRE, dans Mém. de la Soc. cent. d'Agric.* 1873, p. 300.

† **FONCTIONNARISME** (fon-kسیون-na-ri-sm'), s. m. Système de la prépondérance des fonctionnaires. Nous sommes avec vous demandez la diminution du budget, la réforme administrative, la destruction de ce fonctionnarisme qui est une plaie de notre époque, pire que l'ancienne aristocratie d'avant 89, *Compte rendu analytique de la séance du Corps législatif*, le 24 janvier 1870. Nous ne voulons pas du moins créer un fonctionnaire nouveau dans un pays où le fonctionnarisme existe à l'état de maladie, *Journ. offic.* 16 déc. 1873, p. 7814, 2° col.

FOND, *Ajoutez* : || Terme de marine. Petit fond, parti distincte de la cale et dans laquelle on peut mettre des marchandises de petit volume. || 11° *Ajoutez* : || Fond de cinq trous, dit en Auvergne mariage, réseau fait soit en croisant trois fils de façon à produire une suite d'hexagones séparés par de petits triangles, soit en formant des mailles rondes assez larges, entourées d'un menu treillage, *CH. BLANC, l'Art dans la parure*, p. 277. || Fond chant, ainsi nommé sans doute par abréviation pour Chantilly, qui est le lieu où l'on commençait à en faire; c'est le point de Paris, *m. ib.*

FONDANT, *Ajoutez* : || 5° Tableau fondant, tableau de diorama qui s'efface sous l'œil du spectateur. La moindre humidité dans l'atmosphère fait évanouir cette vision, comme ces tableaux de diorama que l'on nomme fondants, *G. D'ORCET, Rev. Brit.* sept. 1874, p. 46.

FONDÉ, *Ajoutez* : — *REM.* On dit : fondé à. On trouve pourtant aussi : fondé de. On fut fondé de regarder... *CONILLAC, Gramm.* II, 10.

FONDRE. || 8° *Ajoutez* : || Fondre d'amour, mairgier rapidement sous l'impression de l'amour. Prés d'elle [la génisse] il [le taureau] fond d'amour, il erre triste et sombre, *DEILLE, Géorg.* III.

FONDRIÈRE, *Ajoutez* : || 2° Minière exploitée à ciel ouvert, sans galeries, par opposition à mine. Dans le cours de l'année ont été extraits [en Suède] 633 983 tonnes de fer de mine et 16 460 tonnes de fer de fondrière, *Journ. offic.* 22 mars 1873, p. 2004, 3° col.

FONDU, *Ajoutez* : || 6° s. m. Tout composé ferreux malléable comprenant les éléments ordinaires de ce métal, qui aura été obtenu et coulé à l'état fondu, mais qui ne durcit pas sensiblement sous l'action de la trempe, sera appelé fer fondu; tout composé pareil qui, pour une cause quelconque, durcit sous l'action de la trempe, sera appelé acier fondu, *Rapport de la commission internationale nommée par la Société des ingénieurs des mines américaines*.

— *REM.* Pour l'explication de cheval fondu, voy. *CHEVAL* au Supplément.

† **FONGUE**, *Ajoutez* : || 2° Qui appartient aux champignons. Ainsi rentrait sous la loi commune des productions fongiques un organisme qui jusque-là semblait s'y être dérobé, la truffe... *J. E. FLANCHON, Rev. des Deux-Mondes*, 1° avr. 1875, p. 646.

† **FONNEUSE** (fo-nèu-z'), s. f. Ouvrière en dentelle qui a pour spécialité de faire les jours dans les fleurs en plat.

— *ETYM.* Fonds (en flamand, *grondverken*).

† **FONTAINERIE** (fon-tè-no-rie), s. f. Fabrique et commerce de fontaines.

1. **FORTE**, *Ajoutez* : || 11° Action de réduire en pâte le vieux papier. Achat du vieux papier, rognures et chiffons pour la fonte, *Enseigne d'un marchand de vieux papiers*.

FORST. || Fig. Tenir quelque'un sur les fonts... *Ajoutez* : On tient sur les fonts notre confrère *Marnberg*; huit des quarante examinateurs examinèrent son procédé que l'on tient avoir été très-mauvais, *Journ.* et *Mém. de Mathieu Marais*, t. IV, p. 196, 1868. On a tenu hier et avant-hier [au parlement] l'évêque de Langres sur les fonts; le résultat nous fournira de la besogne pour la semaine prochaine, *Corresp. inéd.* du comte de *Caylus* avec le P. *Pacaudi*, *Lett. LXXXIV*, 4 mars 1764.

2. **FORTE** (fon-tu-r'), s. f. Terme de bonneterie. Partie du métier à tricoter. L'ouvrière la plus habile fait à la main [par minute], au maximum, de... 450 à 900 mailles; le métier circulaire à aiguilles articulées à double force... 180,000, *Journ. offic.* 7 janvier 1876, p. 173, 2° col.

† **FORAGE**, *Ajoutez* : || 2° Action d'enlever une certaine quantité d'or aux bijoux en laissant intactes les marques des poinçons (voy. *ENTAGE* au Supplément).

† **FORAL**, *ALE* (fo-ral, ra-l'), *adj.* Qui a rapport aux droits et privilèges (dits *fueros*) des provinces basques, en Espagne. La députation forale du Guipuzcoa, *Journ. offic.* 7 août 1872, p. 5412, 1° col. La discussion de la question forale [à Saint-Sébastien], *Journ. des Débats*, 22 avril 1876, 1° page, 2° col.

— *ETYM.* For, qui représente le *fueros* des Espagnols; c'est le lat. *forum*.

† **FORCADE** ou **FOURCADE** (for-ka-d' ou four-ka-d'), s. f. Nom, dans le quartier d'Agde, d'une manière de pêcher l'huitre à l'aide d'une fourche. La pêche aux huîtres a été assez bonne et promet d'être meilleure en 1875; elle se pratique en pleine mer par les bateaux-bœufs séparés, c'est-à-dire à la forcade... sur l'étang de Thau on fait usage de la fourcade, *Statist. des pêches maritimes*, p. 145.

— *ETYM.* Lat. *furca*, fourche.

FORÇAGE, *Ajoutez* : || 2° Terme d'horticulture. Opération par laquelle on force les végétaux à donner des fruits avant le temps, *Revue hort.* 1° fév. 1873, n° 3, p. 60.

FORCE. || 24° *Ajoutez* : || En force, se dit d'une figure où le vigneux se manifeste. Il l'Amour, de Bouchardon allonge sa main gauche, autant qu'il est possible à une figure debout, en force, et qui n'est, par conséquent, que médiocrement inclinée, *J. DUMESNIL, Hist. des amat. français*, t. 283. || 33° Force employé pour unité de force, cheval de vapeur. On lit dans le *Message de Cronstadt*... Cette machine, qui est de 1400 forces nominales, est le moteur le plus puissant... *Journ. offic.* 10 oct. 1871, p. 6928, 2° col. On lit dans *l'Invalide russe* : ...Par le peu de puissance de la machine du *Pérovsky* (10 forces seulement), qui rend ce va-

peur peu propre à remonter un fleuve aussi rapide que l'Amou-Daria, *ib.* 11 oct. 1871, p. 6956, 1^{re} col.

FORCÉ. *Ajoutez :* || 12^e Terme de marine. Temps forcé, très-mauvais temps. Il est rare qu'un bailliage se résigne à ne pas expédier ses chaloupes; on est souvent confondu de les voir tenir la mer par grande brise et temps forcé, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1874, p. 116.

† **FORCÈNEMENT.** *Ajoutez :* Quelque jugement que je fasse du forçement des hommes, je ne veux pas que vous aliciez vous mettre au fond d'une caverne, *MAH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

FORCLUSION. *Ajoutez :* || 2^e Clause qui, dans certaines tentatives, établit la part du capital pour les héritiers des membres précédentes.

FORÊT. — **ETYM.** *Ajoutez :* en confirmation de l'étymologie qui est donnée, que, dans les Hautes-Alpes, *forest*, qu'on y rencontre à chaque pas comme nom de localité, y a le sens d'habitation isolée, de *ROCAS*, *De l'utilité d'un glossaire topographique*, p. 20.

† **FORÊTAÏN** (for-fé-tin), s. m. Nom donné, dans le département du Cher, aux hommes qui cultivent les pommiers, les poiriers, les arbres à noyau, *les Primes d'honneur*, p. 373, Paris, 1874.

† **FORFAIT.** *Ajoutez :* || 2^e Terme de turf. Indemnité que paye le propriétaire qui, ayant engagé un cheval, déclare avant la course ne pas vouloir ou ne pas pouvoir faire courir.

† **FORFAITEUR** (for-fé-teur), s. m. Celui qui commet une forfaiture.

— **HIST.** XIII^e s. Li maîtres... jugera le forfait et levera l'amende del forfaitaire selonc les usages, *Charte du Vermandois* dans *Bibl. des ch.* 1871, t. xxxv, p. 473... et fut pris li forfaitaires..., *ib.*, p. 576. || XIV^e s. Et davantage avant forfait commet les saints mystères, et en estant appelé en justice, il on fut absous, à la charge de donner à coïgnestre et déclarer les forfaitures, *AMYOT, Plut. César*, m. l. t. xxi, p. 45.

† **FORFANTIER** (for-fan-té), s. m. Celui dont le caractère est la forfanterie. Je me suis longtemps inquiété pour savoir au vrai si Jean-Jacques était devenu enthousiaste de la vertu, ou s'il n'était qu'un forfantier, *NEAUMARCHAIS, Note inédite sur J. J. Rousseau*, dans *LOMÉNIE, Beaumarchais et son temps*, t. II, p. 587.

FORGE. *Ajoutez :* || 6^e Fig. Création, fabrication. Cet argument n'est pas avoué des stoïques, il est de la forge des péripatéticiens, *MAH. Lexique*, éd. L. Lalanne. Que sont-ce ces contrats, ces papiers de compte, sinon des maux volontaires partis de notre forge? *ib.* Il n'y a point de meilleure forge de nouveaux mots que la comédie, *BAYLE, Dict. Poquelin*, note D.

† **FORGERIE.** *Ajoutez :* || 2^e Fig. Document littéraire ou autre forgé soit par un faussaire, soit par un écrivain qui fait un pastiche. Les forgeries des Macpherson ou des Garay, Écossais ou Basques, *Revue critique*, 49 mars 1870, p. 477.

† **FORJET.** *Ajoutez :* En ce qui concerne le forjet [scilicet] tort forgé] ou saillie, attendu que l'expert constate qu'en fait, il existe bien une saillie ou avancement de la toiture..., *Gaz. des Trib.* 11 fév. 1874.

† **FORLANE** (for-la-n), s. f. Sorte de danse. Voilà comment nous avons revu la sarabande avec la musique de Lulli (1676); le rigodon avec la musique de Desmarêts (1694); la gavotte, musique de Lulli (1650); le passe-pied, musique de Destouches (1698); la forlane (danse de Forli), musique d'Aubert et de Mouret (1725 et 1727); ces pas charmants défient toute description..., *Rev. Britannique*, juin 1876, p. 555.

† **FORMAGE** (for-ma-j), s. m. Action de former, en parlant des plumes métalliques. Les dernières opérations nécessaires pour arriver à parfaire une plume métallique s'accomplissent dans l'ordre suivant : 1^o découpage; 2^o perçage; 3^o marquage; 4^o recuit; 5^o formage; 6^o trempage..., *Journ. offic.* 18 août 1875, p. 6925, 1^{re} col.

FORMALISE. *Ajoutez :* || 2^e Terme de droit. Retenir des formes vaines. On ne saurait prétendre qu'il a été omis de statuer sur une récusation de magistrat, lorsque cette récusation n'a été formalisée au greffe que dans le cours du débat et alors que le débat était contradictoirement lié entre toutes les parties, *Gaz. des Trib.* 10 fév. 1876, p. 438, 2^e col. Attendu que l'éventualité du versement au nom des tiers signalés ne s'étant pas produite, J... V... der Z... sollicita de D... des pouvoirs spéciaux, formalisés en Belgique..., et que ce fut seu-

lement à cause du retard exigé par ces formalités..., *ib.* 28-29 fév. 1876, p. 202, 4^e col.

FORMAT. *Ajoutez :* || 2^e Nom donné aux formes des paquets de soie importés. Les soies sont importées (en Angleterre) sous divers formats qui varient suivant le lieu de provenance : *books* ou gros paquets si elles viennent de Chine, *grappes* si elles viennent du Japon, *flottes* si elles sont apportées du Bengale, de France ou d'Italie, *Journ. offic.* 21 nov. 1876, p. 8181, 2^e col.

FORMATION. — **HIST.** *Ajoutez :* || XVI^e s. Je ne m'amuse pas fort aux formations des dérivatifs, *MEIGRET, dans LIVET, la Gramm. franc.* p. 72. (Formation, bien que très-ancien, est la forme latine; *formation* est la forme française, *atio* devenant régulièrement *aison* ou *aison*.)

FORME. || 16^e *Ajoutez :* || Formes élégantes, manières élégantes de se comporter à l'égard des autres. On ne parlait que des grâces de son accueil [de Calonne, arrivé depuis peu au ministère] et des charmes de son langage; ce fut pour peindre son caractère qu'on emprunta des arts l'expression de formes élégantes, *MARMOSET, Mém. xii.* || 26^e Nom donné, en viticulture, à la grappe avant la floraison. Les vignes sont chargées de formes de raisin, *Journ. offic.* 19 mai 1875, p. 3526, 2^e col. || 27^e Mettre un papillon en forme, le disposer tel qu'il doit être dans la collection, avant d'y appliquer des drogues pour le conserver. Ne mettez pas en forme les papillons, avant qu'ils soient parfaitement morts; c'est en essayant de dégager leurs ailes qu'ils s'abîment le plus souvent, *CARTON, Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 69, Hetzel, 1866. || 28^e Anciennement, deuil en forme, deuil porté comme il est requis. Monsieur le grand écuyer, à cheval, vêtu de deuil en forme et sa queue portée, *MAH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

FORMÉ. *Ajoutez :* — **REM.** *Vaugelas*, p. 412, éd. in-4^e, 1704, dit que quelques personnes affectent de placer des vers dans la prose : « Mais cela, ajoute-t-il, est un vice formel et des plus grands, et non pas une simple négligence. » *Formé*, pour complet, caractérisé, comme on dit : un acte en bonne forme, est un emploi singulier, tout à fait hors d'usage; c'est à peu près le sens de *formel*.

† **FORMÈNE** (for-mé-n), s. m. Terme de chimie. Quadrihydure de carbone, dit aussi gaz des marais.

† **FORMENTIÈRE.** *Ajoutez :* — **ETYM.** C'est un dérivé de *forment* ou *froment*, exprimant une sorte de blé.

† **FORMERET.** *Ajoutez :* — **HIST.** XV^e s. Il faudra vouloir ladite tour [tour d'Aubette à Rouen], laquelle a quinze piez de creux, et en sont les carthes [grands cercles du cintre] et fourmes déjà assizes (1406), *J. QUEMERAT, Rev. archéol.* t. VII, p. 68.

† **FORMIDABLEMENT** (for-mi-da-ble-man), adv. D'une manière formidable. Le tonnerre gronde formidablement, *TH. GAUTIER, Feuilleton du Moniteur universel*, 27 avr. 1868. Il [le lion] dort sur le pavé de l'antre, Formidablement allongé, v. *MUGO, Chansons des rues et des bois, la Méridienne du lion*.

† **FORMISTE** (for-mi-st), s. m. Néologisme. Dans les beaux-arts, artiste qui s'attache à l'étude des formes. Des qualités éminentes de formiste distinguèrent le bas-relief de M. Idrae, le bon *Samaritanin*, *E. BERGERAT, Journ. offic.* 10 juill. 1876, p. 6171, 3^e col. La peinture de M. Baudry est à la fois légère et solide; la science du formiste y soutient et en quelque sorte corrobore les grâces d'un coloris toujours fin, blond et transparent, *ib.* 16 mai 1876, p. 3100, 2^e col.

FORNICATEUR. — **HIST.** *Ajoutez :* XII^e s. Les fornicateurs et les aulotres [adultères] jugeront Deu, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 295.

FORT. *Ajoutez :* || 37^e Dans les raffineries de salpêtre, eaux fortes, celles qui n'ont plus qu'à passer une fois sur des terres neuves pour devenir eaux de cuite. || 38^e De plus fort, plus fortement, avec plus de force. L'ordonnance du 20 juillet 1825, voulant assurer de plus fort l'exécution complète de la loi du 11 mai 1822, *Gaz. des Trib.* 4 janv. 1873, p. 40, 3^e col.

FOITE-PIANO. — **ETYM.** *Ajoutez :* Cristofolini, en 1714, à Florence, avait inventé l'emploi de marteaux dans un instrument qu'il appelait *gravi cembalo*, ou *clavi cembalo* ou *piano e forte*. N'est-ce pas la notre *piano* trouvé, avec son nom qui indique la facilité qu'il offre à l'exécutant de jouer *doux* ou *fort*, à volonté? A. MÈREAU, *Monit. univ.* 26 avr. 1868, p. 557, 5^e et 6^e col.

† **FORTIFIABLE.** — **HIST.** XVI^e s. *Ajoutez :* Avoir

vaqué à fortifier les murailles et autres places fortifiables de la ville d'Athènes, *ROMAN, République*, III, 2.

† **FORTUITÉ** (for-tui-té), s. f. Néologisme. Qualité de ce qui est fortuit. Les caractères habituels de la fortuité, COURNOT, *Matérialisme, vitalisme, rationalisme*, Paris, 1875, p. 313.

— **REM.** On trouve aussi fortuitisme. La philosophie du fortuitisme, E. BOUCHART, *Journ. offic.* 22 avr. 1875, p. 2917, 3^e col.

— **HIST.** XV^e s. Plus tost et bastivement doit l'amy courir à l'adversité et fortuité de son amy, pour lui faire aide et secours, que à la sèlicité ou prospérité pour le conjoir, *Hist. de la Toison d'or*, t. II, p. 10.

FORTUTEMENT. *Ajoutez :* La philosophie est utile à l'homme, soit qu'une providence éternelle gouverne le monde, ou que les choses arrivent fortuitement, *MAH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

FORTUNE. || 3^e *Ajoutez :* || Faire la bonne fortune de quelqu'un, d'un ouvrage, assurer son succès (location vieille). *Rodogune* se présente à Votre Altesse avec quelque sorte de confiance, et ne peut croire qu'après avoir fait sa bonne fortune, vous médisiez de la prendre en votre protection, *COYU, Rod. Epître*.

FOSSE. *Ajoutez :* || 14^e Dans les chemins de fer, fosse à pieux, fosse au-dessus de laquelle on amène les locomotives, pour piquer dans le foyers avec un ringard, afin de faire tomber les escalibelles.

FOSSE. *Ajoutez :* || 4^e Espace vide ménagé dans la mécanique à tulle.

— **REM.** Dans le proverbe : au bout du fossé la culbute, nous avons remarqué qu'il était difficile de comprendre le sens physique de la location. Dans l'exemple suivant, l'écrivain l'a conçue, comme représentant une pente au bout de laquelle on rencontre le fossé et la culbute. Arrêter une administration qui a pris le mors aux dents et qui court sur une pente au bout de laquelle peut être le fossé, est une bonne et utile besogne, le *Courrier du dimanche*, 9 juillet 1865, p. 3, 4^e col. Cet exemple est trop récent pour rien prouver au sujet de l'origine de la location. Pourtant il est possible qu'elle ait été d'abord : au bout le fossé et la culbute. Cela se comprend et aurait été altéré d'une manière peu intelligible. De telles altérations surviennent parfois dans les locutions proverbiales.

† **FOSFILLISATEUR, TRICE** (fo-si-li-za-teur, tri-s), adj. Qui sert à la fossilisation; se dit des sels minéraux qui prennent la place des matières organiques dans les tissus des plantes et des animaux fossilisés.

† **FOSFILLISATION.** *Ajoutez :* Dans les fossiles, la forme et la structure persistent indéfiniment, quoique les principes immédiats qui les constituaient aient été détruits et remplacés molécule à molécule par la fossilisation, *P. JANET, Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1873, p. 866.

† **FOSFILLISER** (SE). *Ajoutez :* || 2^e Activement. Rendre fossile. On dirait que la nature s'est plu à fossiliser tous ces produits, qui ont jadis, pour la plupart, participé de la vie animale, *L. SIMONIN, Monit. univ.* du 7 août 1867, p. 1083, 1^{re} col.

† **FOSFOYEUR.** — **HIST.** *Ajoutez :* || XIV^e s. Pour faire paiement à plusieurs fossoyeurs et charpentiers, auxquels nous avons fait faire certains fossoyeurs..., *Mandements de Charles V*, Paris, 1871, p. 3.

† **FOSTÉITE** (fo-sté-ri-t), s. f. Terme de minéralogie. Espèce de péridot presque incolore, dit aussi bostonite.

† **FOU.** *Ajoutez :* || 20^e Fous criminels, fous dont les médecins classent la maladie sous le nom de folie héréditaire, de folie lucide, et qui, tout en gardant un jugement sain en apparence, ont une grande habileté de raisonnement, accomplissent des actes bizarres et nuisibles, s'abandonnent à leurs passions, se livrent, pour la moindre résistance, à des emportements souvent très-graves, et, dans des temps de troubles civils, deviennent particulièrement excessifs et dangereux. Quoiqu'il en soit, on appelle fort impitoyablement des fous criminels? s'ils sont fous, ils ne sont point criminels, et, s'ils sont criminels, ils ne sont point fous, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1872, p. 87.

— **REM.** *Ajoutez :* || 7. On dit qu'une balance est folle légère, le centre de gravité se trouvant au-dessus du point de suspension, le fléau est en équilibre instable et bascule sous l'influence du moindre excès de poids placé dans l'un des plateaux.

FOUILLE. Ajoutez : || 2° Sorte de bourrée... suspend l'effet de la délibération du conseil général d'Indre-et-Loire, du 20 août 1876, relative à l'octroi de Chinon, mais seulement en tant... qu'elle a frappé les... bois durs, cotrets, badigouilles, bourrées, charbon de bois et de terre, cokes, bourrées dites fouilles, bourrées de bruyère, javelles et fagots de sarment... de taxes excédant les maxima du tarif général, Décret du 21 nov. 1876, Bulletin, part. suppl. n° 911, p. 358.

† **FOUILLEE** (fou-à-lée, li mouillées), s. f. Action de fouiller; fessée. Qu'il leur sera également défendu, sous peine d'une fouillée diabolique..., *Lett. du P. Duchêne*, 14^e lettre, p. 3.

— **ETYM.** Fouailler. Fouillée est très-usité en Normandie.

† **FOUCANE** (fol-n'), s. f. Voy. FOUINE 2.

† **FOUDRE.** Ajoutez : || 13° Terme de marine. Souffler en foudre, se dit du vent soufflant par coups d'une extrême violence. Toute la nuit, le vent a soufflé en foudre, la mer était très-menaçante..., *Journ. offic.* 31 août 1875, p. 7402, 3^e col. Les rafales tombaient avec une telle violence que, par moments, on eût cru entendre le tonnerre; le vent, qui n'a pas cessé depuis ce matin de souffler en foudre, a déjà causé de nombreux dégâts, *ib.* 19 déc. 1874, p. 8163, 3^e col.

† **FOUDRIER** (fou-dre-rie), s. f. Fabrique des tonneaux nommés foudres. Des fabriques de crin végétal, des ateliers de tonnellerie, de foudrerie; l'exploitation de l'alga, des essences, de la résine, *etc.*, *l'Algérie*, 1876, p. 110.

† **FOUDRIER** (fou-dri-é), s. m. Ouvrier qui fait les tonneaux ou foudres à renfermer les produits alcooliques.

FOUCE. Ajoutez : || 4° Nom, en Touraine, d'un petit gâteau cuit au four en faisant le pain (fouée en ce sens est une autre forme de fouace).

† **FOCENNER** (fou-cé-né) ou **FOUCNER** (fou-i-né), v. n. Dans le pays romand, fureter.

— **ETYM.** Mot emprunté à la fouine, qui est très-commune en Suisse, tandis que le furet, qui a donné fureter, y est inconnu.

FOCET. Ajoutez : || 11° Terme de turf. Cheval qui arrive au furet, cheval que son jockey est obligé de stimuler de la cravache, du fouet, pour l'enlever dans les foulées finales. || 12° Terme de marine. Coup de fouet, agitation subite et violente de la mer. Un orage se formait à l'horizon; et les ondulations du large faisaient présager quelque coup de fouet, *l'Indépendance belge*, 20 et 21 juin 1868.

— **REM.** Dans l'artillerie, le tir de plein fouet est un tir à trajectoire tendue contre un but sur lequel on peut pointer directement.

FOUGASSE. || 1° Ajoutez : || La fougasse à bombes consiste dans la réunion de plusieurs bombes enterrées qui éclatent à la fois. || La fougasse pierrier consiste en un entonnoir conique dont l'axe est incliné de 45°; la poudre est recouverte d'un plateau en bois chargé de cailloux.

† **FOUGISTE** (fou-gi-st'), s. m. Ouvrier qui travaille aux poudres explosives pour les mines. La petite poudrière servant à faire dégeler la dynamite... a sauté... on n'a retrouvé aucune trace du fougiste, ouvrier attaché à la confection des cartouches, *Journ. de Genève*, dans *Journ. offic.* 27 nov. 1873, p. 7239, 1^{er} col.

FOUILLE. Ajoutez : || 2° Terme d'administration douanière. Fouille à corps ou, simplement, fouille, action de fouiller une personne que l'on soupçonne d'être porteuse d'objets prohibés.

† **FOUILLEUR.** Ajoutez : || 3° Pic. Celui qui fait des recherches assidues et approfondies. Sainte-Beuve, avec sa nature de critique fouilleur et ciseleur, *MARC-MONNIER, Journ. des Débats*, 19 sept. 1876, 3^e page, 4^e col. || 4° Fouilleurs d'emblaves, les sangliers. Une battue dans les bois de Vitry, qui sont le refuge ordinaire de ces fouilleurs d'emblaves, *Gaz. des Trib.* 11-12 mai 1874, p. 457, 3^e col.

† **FOUILLEUSE** (fou-léu-z'), li mouillées), s. f. || 1° Terme de police et de douane. Femme chargée de fouiller les femmes. Elle cachait bien le tabac qu'elle emportait, à en juger par l'endroit où une fouilleuse lui a saisi quatre paquets de 600 grammes chaque, qu'elle s'appropriait à emporter, *Gaz. des Trib.* 11-12 mai 1874, p. 457, 2^e col.

Le soir, la fouilleuse du dépôt explore les porches et les vêtements de la femme H..., et ne trouve rien, *ib.* 16 juill. 1875, p. 682, 4^e col. || Fouilleuse à corps, femme qui, dans les bureaux de douane, visite les femmes soupçonnées de porter la contrebande. || 2° Terme d'argot. Celle où l'on fouille, c'est-à-dire la bourse. Mettez la main à la

fouilleuse, c'est-à-dire payez. Le terme d'argot se dit souvent fouilleuse. || 3° Espèce de charrie avec laquelle on fouille le fond des sillons, sans en rapporter la terre à la surface. La fouilleuse Guibail.

FOULAGE. Ajoutez : || 2° Synonyme de massage méthodique.

FOULÉ. Ajoutez : || 10° Vignes en foule, par opposition à vignes en ligne. Médaille d'argent... à M. de Cisse, à Cisse, commune de Mercueil, Côte-d'Or, pour sa transformation de vignes en foule en vignes en lignes, *Journ. offic.* 11 juin 1870, p. 978, 4^e col.

FOULÉ. Ajoutez : || 5° S. m. Terme de draperie. Sorte de drap d'été. Nous fabriquons de la draperie d'été, qui se divise en foulés [articles pour hommes], demi-foulés [articles pour femmes]..., *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 232.

FOULÉE. Ajoutez : || 5° Terme de turf. Les foulées, les enjambées du cheval. Tel cheval dans ses dernières foulées a pris la tête de la course.

FOULIER. Ajoutez : || 2° Nom, en Lorraine, du bâtiment où l'on foule le raisin, où sont les cuves et les pressoirs. Les routes sont tout le jour sillonnées de bétons chargés de raisins; les fouleries ouvrent leurs grandes portes charretières et laissent voir dans leur profondeur obscure les ventres énormes des cuves et les bedaines plus rondettes des tonneaux rangés le long des murs, *A. THEURIET, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1874, p. 603.

FOULON. Ajoutez : — **REM.** Foulon s'est dit autrefois pour cauchemar : Ce qu'un foulon ou coquemare on nomme, Surprend les yeux au milieu de leur somme, *PASSERAT, Éloge d'amour coquemare*.

† **FOURAUDAGE** (four-bô-da-j'), s. m. Action de fourbauder, sophistication. Attendu que, dans ces conditions, il y a lieu de prononcer la résolution de la vente contre G..., pour cause de fourbaudage des marchandises livrées... Attendu que cette bulle, à l'analyse, n'a révélé aucune trace de fourbaudage, *Tribunal de commerce de Rouen, audience du 17 mai 1876*.

† **FOURBAUDER** (four-bô-dé), v. a. Terme usité en Normandie et qui signifie falsifier. L'homme qui a vendu pour vingt-cinq francs d'engrais fourbaudé, *FOUR-QUARTIER, Monit. univ.* 4 juin 1867, p. 665, 4^e col.

— **ETYM.** Fourbaud, adj. fictif dérivé de fourbe.

FOURBI. Ajoutez : || 2° S. m. Terme d'argot militaire. Un petit fourbi, une petite fourberie. On commence par voler une épingle, on maraude une salade, un œuf, une poule; on est sur une pente glissante; les soldats, pour me servir d'une expression militaire que je vous prie d'excuser, disent : c'est un petit fourbi; eh bien, les petits fourbis c'est le commencement de la désorganisation de l'armée, *Journ. offic.* 4 mars 1876, p. 1630, 2^e col.

† **FOURBISEMENT** (four-bi-se-man), s. m. Action de fourbir.

— **HIST.** XIII^e s. Li eglise de Saint Baxon porta regeter et reformbir et parfondir et ewoider le viee Lis [la vieille Lys]... et le porra faire si avant ke li viee Lis s'estent; et pora li devant dite eglise faire geter le [la] terre dou fourbissement de la viee Lis, auquel lies [côté] k'ele vora et porra mieux à son aise [1270], *Recueil des lois et arrêtés... concernant l'administration des eaux et polders de la Flandre orientale*.

— **ETYM.** Fourbir. Fourbissement, signifiant ici action de nettoyer, fortifie l'étymologie de fourbir : anc. haut-alem. *furban*, nettoyer.

FOURCHETTE. Ajoutez : || 18° Pièce de bois fourchée qui, dans les avant-trains de certaines voitures, relie la volée à l'essieu, et reçoit le tétard du timon entre ses deux branches.

† **FOURCHER** (four-cheur), s. m. Ouvrier rural qui travaille avec la fourche. Les faucheurs et les râteaux, les fourcheurs et les batteurs, *Lettre de G. Romme*, dans le *P. Duchêne*, 122^e lettre, p. 8.

† **FOURCHON.** — **HIST.** Ajoutez : XIII^e s. Et quant li ens estoit apareuz d'anbler, Donques li façoit li ren grenos à ouster, Et trestoz les forcons de la barbe coper, *Floovant*, v. 66.

FOURCHU. Ajoutez : || 5° S. f. La fourchue, la queue fourchue, sorte de papillon.

† **FOURCHINE** (four-dre-n'), s. f. || 1° Nom, dans l'Oise, du fruit du pommier sauvage, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 69. || 2° Ailleurs, la prunelle, la prune sauvage.

— **HIST.** XIII^e s. En une espèce [un fourré] moult

très grant Plaine de ronses et d'espines, Cargies [chargées] de noires fourdines, *Li chevaliers à deux especes*, publié par Forster, v. 652.

— **ETYM.** Origine inconnue. *Fourdrignier*, nom propre, dans le département de la Marine, *Journ. offic.* 6 avr. 1877, p. 2684, 1^{er} col., en dérive.

2. **FOURGON.** Ajoutez : || 2° Terme de chemin de fer. Fourgon de tête, fourgon à bagages qui est placé immédiatement après le tender.

† **FOURME** (four-m'), s. f. Nom, dans l'Auvergne, d'un fromage. Le fromage d'Auvergne, ou fourme ou tomme du Cantal, est fabriqué dans les montagnes cantaliennes; il est sec, heuzé, la *France agricole*, carte n° 44.

— **ETYM.** Autre prononciation de forme.

FOURMI. — **REM.** Ajoutez : Vaugelas aussi, *Rem.* p. 283, éd. in-4, 1704, dit que fourmi est des deux genres; il préfère le féminin. Malherbe fait fournir du masculin : S'il était possible que les fourmis eussent l'entendement tel que les hommes, ne feraient-ils pas la même division d'une aire en plusieurs provinces? *Lezique*, éd. L. Lalanne.

† **FOURNACHE** (four-na-ch'), s. f. Terme agricole. Amas d'herbes, de racines et de feuilles sèches provenant du sarclage, de l'écobuage, etc. qu'on brûle dans les champs pour en utiliser les cendres comme amendement.

— **ETYM.** Lat. *foracula*, fourneau, foyer, diminutif de *foras* (voy. FOURNAISE).

† **FOURNALISTE.** Ajoutez : Poëliers fournalistes, poëles et fourneaux en faïence et terre cuite, *Journ. offic.* 16 mai 1875, p. 3427, 2^e col.

FOURNEAU. || 7° Ajoutez : || Fourneau simple ou ordinaire, si le rayon de l'entonnoir est égal à la ligne de moindre résistance; fourneau surchargé ou globe de compression, s'il est plus grand; fourneau sur-surchargé, lorsqu'il est plus petit.

FOURNIX. Ajoutez : || 14° Se fournir, se munir. Voulez-vous que votre esprit se fournisse de belles conceptions? soyez pauvre, ou vivez en pauvre, *MALU, Lezique*, éd. L. Lalanne.

† **FOURNOYER** (four-no-é), v. a. Fournoyer des cocons, les exposer, pour étouffer la chrysalide, à la chaleur d'un four ou de la vapeur d'eau surchauffée.

— **ETYM.** Four, du lat. *furnus*.

† **FOURQUINE** (four-ki-n'), f. Fourche d'appui destinée à supporter dans le tir le mousquet, qui était alors fort lourd (xiv^e siècle).

— **ETYM.** Diminutif de fourche.

FOURRAGER. Ajoutez : || 3° Fournir de fourrage, nourrir avec du fourrage. L'eau et le bois manquent [au Gothard]; le bétail en divers endroits n'a pu être fourragé, *Journ. de Genève*, dans *Journ. offic.* 15 déc. 1874, p. 8309, 3^e col. On mande de Berne... La pénurie (de foin) de ces dernières années a obligé le cultivateur à fourrager le bétail avec la paille, *Journ. offic.* 6 juill. 1876, p. 4860, 1^{er} col.

† **FOURRAGERE.** Ajoutez : || 3° S. f. Cordon qui se portait dans les troupes à cheval. Nous avons réduits les galons, les épaulettes et les fourragères en or dans la plus large proportion, *Journ. offic.* 4 déc. 1873, p. 7502, 2^e col.

† **FOURRÉE.** Ajoutez : || 7° Épée fourrée, voy. *ÉPÉE* au Supplément.

† **FOUTHUQUET** (four-tri-ké), s. m. Terme de dénigrement populaire et bas. Petit homme. Messieurs les fourtriquets aristocrates à culottes serrées, à grosses cravates, à petites recardes... n'agacez pas le dogue patriote, *Lett. du P. Duchêne*, 26^e lettre, p. 4 et 2.

† **FOXÉ, ÉE** (fo-ké, ksée), adj. Qui a le goût de cassis, en parlant du raisin de certaines vignes américaines. Quant aux autres types, *labrusca* à gros grains et à goût de cassis (*fox*), *astivalis* à petits grains et sans goût fox, *cordifolia* à grains moyens et de parfum varié, tournant parfois au foxé, *PLANCHON, Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1877, p. 271.

— **ETYM.** Angl. *fox*, renard. C'est ainsi que l'on dit en France de certains raisins au goût musqué, que le renard a pissé dessus.

FOYER. || 9° Terme de physique. Ajoutez : || Le foyer est dit foyer principal, lorsqu'il s'agit de rayons primitivement parallèles. Lorsque le foyer est déterminé par l'intersection des rayons qui viennent effectivement s'entre-croiser, il est dit foyer réel; si les rayons sont devenus divergents et que le foyer soit déterminé par leurs prolongements géométriques, il est dit foyer virtuel. || 13° En langage d'archéologie préhistorique, nom d'un des traits enroulés qui tranchent - into

fement sur la couleur du terrain, et qui sont formées d'un mélange de charbon, de terre calcaire et de limon.

† **FRACASSEMENT** (fra-ka-se-man), *s. m.* Action de fracasser. La prairie ne craint point la gelée blanche, ni la coulure, ni le fracassement qui se fait par la grêle, *P. DU MOULIN, Sermon*, 11^e décade (xviii^e s.).

† **FRACTIONNEMENT**. *Ajoutez* : || 2^e Action de briser en petites parties. Il est avantageux pour l'Etat d'employer la dynamite au fractionnement des pièces hors de service... *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 27 nov. 1873, p. 7832, 1^{re} col.

† **FRACTIONNER**. *Ajoutez* : || 2^e Briser en petites parties. Expériences exécutées à Brest pour fractionner les bouches à feu en fonte hors de service à l'aide de la dynamite, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 27 nov. 1874, p. 7831, 3^e col. Les directions d'artillerie de Rennes et de Brest furent chargées de voir si l'on ne pourrait pas fractionner économiquement ces vieux canons, *ib. id.* 27 nov. 1874, p. 7832, 1^{re} col.

† **FRAGILITÉ**. — *HIST.* *Ajoutez* : xii^e s. Ensivons [suivons] ses faiz [de Jésus] en tant que nostre fragilité en peut soffrir, *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 286.

† **FRAGRANCE** (fra-gran-s), *s. f.* Latinisme. Bonne odeur. On peut éprouver successivement une seconde et même une troisième sensation, qui vont en s'affaiblissant graduellement, et qu'on désigne par les mots arrière-goût, parfum ou fragrance, *BRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût, Méd. II*. — *ETYM.* Lat. *fragrantia*, de *fragrans* (voy. **FRAGRANT**).

† **FRACHEUR**. *Ajoutez* : || 7^e Qualité de ce qui est récent. Il me souvient des sages propos que vous me fîtes dans la fraîcheur de la blessure qui vous cuisait, *BALZ, liv. II, lett. 4*.

† **FRABIE**. *Ajoutez* : || 3^e Prairie ou charité, nous, en Normandie, de confréries établies pour rendre les derniers devoirs aux morts, *U. MOY, Noms de famille normands*, p. 445, || 4^e Fig. Bonne aubaine. L'évêque d'Orléans est mort; voilà frairie pour celui qui tire profit de telles collations, *CUI PATIN, Lettres*, t. II, p. 377.

2. **FRAIS**. *Ajoutez* : || 5^e Terme de pratique. Exposer les frais, en faire l'aveu. Considérant que le document sur lequel les appelants fondent leur demande est un mémoire de frais rédigé dans la langue du pays où les frais ont été exposés, dûment certifié et légalisé, *Gaz. des Trib.* 23 janv. 1875, p. 5, 3^e col.

† **FRAISAGE** (frè-za-j), *s. m.* Action de fraiser (voy. **FRASER**).

4. **FRASE**. *Ajoutez* : || 3^e Arbre à fraises, *Arbutus unedo*, L., *BAILLON, Dict. de botan.* p. 247. C'est l'arbutier.

† **FRASEUSE** (frè-zè-z), *s. f.* Machine-outil portant un arbre sur lequel on peut monter des outils de formes très-variées, dont la surface est entaillée comme celle de la fraise (voy. **FRASE** 2).

† **FRASIERISTE** (frè-zî-ri-st), *s. m.* Celui qui s'adonne particulièrement à la culture des fraisiers. Je n'ai jamais eu la prétention de réformer les usages de nos fraisiéristes, *Revue horticole*, 16 juin 1875, p. 234.

† **FRASURE** (frè-zu-r), *s. f.* || 1^o Evidement pratiqué à l'aide d'une fraise. || 2^o En particulier, dans les armes à percussion, l'évidement qui se trouve à la partie inférieure de la tête du chien et qui embrasse la capsule. || Dans les armes à silex, cavité demi-cylindrique pratiquée dans le bassin, dans laquelle on plaçait la poudre d'amorce. — *ETYM.* *Fraise* 2.

† **FRAMBOISEMENT** (fran-boi-ze-man), *s. m.* Terme d'anatomie. Disposition de tissus en framboises, c'est-à-dire en saillies mamelonnées. Ainsi s'expliquent, d'après M. Owen, le framboisement de l'œuf et sa transformation totale en une masse de cellules germinatives, *A. DE QUATREFAGES, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juillet 1856, p. 62.

2. **FRANC**. *Ajoutez* : — *REM.* Le franc, unité fondamentale du système métrique décimal, correspond à un alliage de 4 grammes 5 décigrammes d'argent et 5 décigrammes de cuivre, ou de 290 milligrammes d'or et 32 milligrammes de cuivre. Le franc, pièce d'argent n'est, comme les pièces divisionnaires de la pièce de 5 francs, composé que de 4 grammes 175 milligrammes d'argent allié à 825 milligrammes de cuivre; titre de 835 millièmes.

† **FRANCHIR**. || 4^e Terme de marine. *Ajoutez* : || On dit aussi, activement, franchir les pompes,

au lieu de les affranchir. Dans l'après-midi, le temps s'améliore de plus en plus, on franchit les pompes, on sauve les débris du bout-dehors du grand foc, *Rapport du capitaine Veillet, dans Journ. offic.* 11 mai 1873, p. 3049, 1^{re} col.

— *ETYM.* *Ajoutez* : À l'appui du passage. dans *franchir*, du sens moral au sens physique. M. Ph. Roget, de Genève, dit que, en latin, *liberare* a subi la même extension, et que, venant *deliber*, il a pris le sens de franchir, traverser, dans *Frontin*, dans *Pétrone* et dans *Hygin, Fabul.* xxv, 7.

† **FRANCHISSABLE**. *Ajoutez* : L'approvisionnement de charbon assure [à un vaisseau de guerre] une distance franchissable de 3400 milles, *DE PARVILLE, Journ. des Débats*, 16 nov. 1876, *Feuilleton*, 2^e page, 1^{er} col.

† **FRANCHISSEMENT**. *Ajoutez* : || 2^e Terme de fortification. Gradins de franchissement, gradins pratiqués dans un épaulement pour permettre aux troupes qui sont derrière de le franchir facilement afin de se porter en avant.

† **FRANCISER**. || 3^e Se franciser. *Ajoutez* : Genève... On te voit... Travailler jour et nuit au faste et vanité, Et faire tout ton Dieu des modes de la France... Mais, te francisant tant, même jusqu'au saint lieu, As-tu point peur qu'un jour, par ordre du vrai Dieu, Pour mieux le franciser la France ne t'étrille? *DE LA CHANA, 1698, dans la Conscription de Compiègne*, Genève, 1870, p. 95.

† **FRANCISQUE**. — *REM.* *Ajoutez* : La hache de guerre des Francs ne présente qu'un tranchant et non deux, comme l'ont dit quelques auteurs trompés par bipennis, employé abusivement quelquefois pour désigner la francisque; le Franc la lançait contre le bouclier de son ennemi, ou s'en servait en la conservant à la main.

† **FRANC-SAURE** (fran-so-r), *s. m.* Voy. SAURE au Supplément.

† **FRANGE**. *Ajoutez* : || 4^e Terme de physique. Lignes alternativement brillantes et obscures qui se manifestent dans le phénomène des interférences. || 5^e Frange ou noctuello frange, sorte de papillon, *noctua fimbria* ou, plus particulièrement, *triphasia fimbria*. || 6^e Arbre à franges, le *chionanthus virginiana*, L., *BAILLON, Dict. de bot.* p. 247.

— *HIST.* xiii^e s. *Ajoutez* : Uns noies enfezoins [petit enfant] lo traioit [un moine] fois par la frange de son vestiment, *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 65, || xiv^e s. Le mestier de franges et rubans, *Bibl. des ch. 1874, t. XXXV*, p. 549.

† **FRANGIBLE**. — *HIST.* xiv^e s. *Ajoutez* : Afin que les epistyles ou architraves ne soient frangibles et en danger de rompre, *PH. DELORME, Architecture*, t. II, p. 223.

† **FRANKLINITE** (fran-klî-ni-t), *s. f.* Terme de minéralogie. Minéral contenant du fer, du zinc et du manganèse.

† **FRAPPE**. *Ajoutez* : || 3^e Action de frapper des monnaies. Uge vaste association de faux-monnayeurs, pournus de tout le nécessaire pour la fusion et la frappe des monnaies, *Monit. univ.* 9 sept. 1868, p. 1271, 4^e col.

† **FRAPPE-DEVANT** (fra-pe-de-va), *s. m.* Outil de forgeron. L'aliéné respecte l'outil avec lequel il exerce son métier, que ce soit une hache, un frappe-devant ou une faux, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1872, p. 47.

† **FRAPPER**. — *HIST.* *Ajoutez* : xiii^e s. Se Rainouars ne [ne] les vet del fust fraper, Ne mangera de pain à souz disner, *Aliscamps*, v. 3858, éd. Guesard.

† **FRAPPEUR**. *Ajoutez* : || 4^e Frappeur de gaze, celui qui donne l'appât à la gaze, et y fait des dessins à jour au moyen d'un emporte-pièce, *Tarif des patentes*, 1858.

† **FRAS** (frâ), *s. m.* Terme de boucherie. Région, dite aussi hampe, grasset, les oillères, la jampe, qui s'étend de la partie postérieure et latérale du ventre vers l'extrémité inférieure et antérieure de la cuisse.

† **FRASIER** (fra-zîc), *s. m.* Synonyme de fraislil, qui est bien plus souvent employé.

— *ETYM.* *Frasier* a le même radical que *fraisil*.

† **FRASSINELLE** (fra-sî-nè-l), *s. f.* Sorte de pierre dont on se sert pour donner le fil à certains outils et pour polir l'énail. Ces pierres, que l'on nomme frassinelles, s'emploient avec un peu de ponce pulvérisée, et on polit avec leurs pointes les nus des figurines, *Œuvres de Benvenuto Cellini*, Trad. L. Léclanché, *Traité de l'orfèvrerie*, ch. v, ou t. II, p. 286.

— *ETYM.* Ital. *frassinella*.

† **FRATERNE** (fra-tèr-n), *s. f.* Semonce. Arpa-

jolet est ici, à qui j'ai fait la petite exhortation. Praslîn y est aussi pour lui donner une fraterne; mais tout aboutira en belles paroles du part et d'autre, *RICHELIEU, Lettres*, etc. t. VI, p. 166 (1638). Mot ancien et présentement inusité.

— *ETYM.* *Fraterne* est un adjectif pris substantivement : semonce, exhortation fraterne.

† **FRATERNISATION**. *Ajoutez* : Les barbarismes indiquent la barbarie des mœurs et la perversion des sentiments; lorsqu'on parle de modérantisme, c'est qu'on ne connaît plus la modération; et, lorsqu'on invente le mot de fraternisation, la fraternité est bien loin, *E. GÉRVEZ, Mélanges et pensées*, 1866, p. 391.

† **FRATERNITAIRE** (fra-tèr-ni-tè-r), *adj.* Qui a rapport à la fraternité. Passons par-dessus les modernes axiomes fraternitaires découverts par messieurs les socialistes, *FR. BASTIAT, Œuv. compl.* Paris, 1874, t. II, p. 46.

† **FRATERNITÉ**. — *HIST.* *Ajoutez* : xii^e s. Car n'a nule ordre ce tot le mont Ou ait mainz de fraternité [que l'ordre de Clairvaux], *quor ne provins, Bible*, v. 1241, || xiii^e s. *Ajoutez* : Ainz frastes maintenant surpris de la doper et de la fraternité qui doit estre entre ceux qui en sont compaignon, *Gal-laad*, de GAUTHIER MAP (ms. de la Bibl. de Bourgogne, n^o 9472, P. 21), cité dans *Perceval le Gallois*, t. VI, p. XLI, éd. Polvin.

† **FRAUDEUR**. *Ajoutez* : — *HIST.* xiv^e s. Se les maistres du mestier trouvent dour ou piece en une laine mauvaise ou fraudeuse... (1340), *VARIN, Arch. administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part, p. 845.

† **FRAXINIFOLIE**, *FE* (fra-ksi-ni-fô-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui est à feuille de frêne.

— *ETYM.* Lat. *fraxinus*, frêne, et *folium*, feuille. — **FRÉGATARIO**. *Ajoutez* : — *ETYM.* Ital. *fragatario*, de *fragata*, frégate. Le frégatario était un homme de peine de la côte barbare qui conduisait, dans des barques, à bord des navires les marchandises que la Compagnie française exportait.

† **FRÉGATE**. — *ETYM.* *Ajoutez* : Pen M. le docteur Roulin ne pense pas que la frégate oiseau (*pelicanus aquilus*, L.) soit le même que la frégate navire. A cet égard, du Tertre est plus réservé que Buffon : « L'oyseau que les habitants des Indes nomment frégate (je crois à cause de la vitesse de son vol) n'a pas le corps plus gros qu'une poule (p. 304). » Le P. Raymond Breton, dans le Dictionnaire caraïbe-français, le nomme, il est vrai, *frégate*, mais, dans le Dictionnaire français-caraïbe, *frégate*. La frégate est mentionnée par Colomb dans son premier voyage en Amérique, où il la nomme *rabo forado*, quene fourche, dénomination qui lui convient fort bien. Dans un passage il la nomme seulement *forado*, ce qui rappelle la frégate du P. Raymond Breton. Par ces raisons M. Roulin est porté à penser que *frégate*, *frégate* est une altération de *forado*.

† **FRËIA** (fré-ia), *s. f.* || 4^e Terme de la mythologie Scandinave. Déesse de l'amour et du mariage, fille de Njord ou de Fiorgun, et fille d'Odin. || On écrit aussi Freya. || 2^e La 76^e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Darsted.

— *ETYM.* Goth. *frijon*, aimer; suéd. *fria*, aimer; allem. *frien*, rechercher en mariage.

† **FREINTE** (frin-t), *s. f.* || 4^e Terme de filature de coton. Déchet qui se produit dans toutes les opérations nécessaires pour la transformation du coton en fil. Pour faire 15 600 paquets de 907 gr., il faut 22 640 kil. de coton de Georgie longue soie; la freinte, on déchet, pendant toutes les opérations de la fabrication, est estimée à 37 1/2 p. 100, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 201. || 2^e Fuite et perte du sucre en cours de transport. — *HIST.* xiii^e s. Les escuiers de la freinte [le bruit, le fracas], *Ren.* v. 25914.

— *ETYM.* L'anc. veine *freindre*, briser, rompre, du lat. *frangere*.

† **FRELATATION** (fre-la-ta-sion), *s. f.* Action de frelater. La frelation des drogues est la seule science dont les marchands se piquent; les drogues les plus chères sont les plus maltraitées, *GILBERT, de l'Anarchie médicale*, Neuhâtel, 1772.

† **FRENETERIE**, *TRICE* (fré-na-teur, tri-s), *adj.* Terme de physiologie. Qui met un frein à l'action de certains organes. Les nerfs modérateurs ou freinateurs du cœur et des glandes, *VULPIAN, le Progrès médical*, 10 avr. 1875, p. 185, 2^e col.

† **FRÈRE**. *Ajoutez* : || 13^e En Normandie, membre d'une frérie ou charité, c'est-à-dire d'une confrérie établie pour rendre les derniers devoirs aux

morts, H. MOIST, Noms de famille normands, p. 111.

— HIST. **||** **XIX^e s.** *Ajoutez* : Si les frères [testicules] et malade enfroissent, Ms. 503, Bibl. de Montpellier.

— **FÉRONAILLE** (fré-ro-naïl), m. mouillée, s. f. Terme du dénigrement forgé par Voltaire pour désigner ceux qui soutenaient Fréron contre lui. Je ne puis pas répondre que la fréronaille ne me eût coûté quelquefois, mais je vous réponds bien que j'ai toujours un bouchier contre ses armes, *lett. à d'Argental*, 17 janv. 1766.

— **FRESAIE**. — ETYM. *Ajoutez* : En gascou, cet oiseau est nommé *bresago*, ce qui appuie l'étymologie *prasaiga*. Dans l'Aunis, aux jeux de cartes, le neuf de pique est surnommé la *fresaie*, parce qu'il est supposé porter malheur, *Gloss. aunisien*, p. 109.

— **FRESQUE**. *Ajoutez* : Mais la fresque est pressante, et veut sans complaisance d'un peintre s'accommoder à son impatience. La traite à sa manière, et d'un travail soudain. Saissise le moment qu'elle donne à sa main; La sévère rigueur de ce moment qui passe Aux erreurs d'un pinceau ne fait aucune grâce; Avec elle il n'est point de retour à tenter; Et tout, au premier coup, se doit exécuter, *Molière, le Val-de-Grâce*.

— **FRET**. **||** **5^e Ajoutez** : Fret, c'est précisément sur mer ce qu'on appelle voiture ou port des marchandises sur terre; sur le pont ou dit fret, et sur la mer Méditerranée nolis, p. GIRAudeau, *la Banque rendue facile*, Paris, 1769, p. u.

— **FRÊTE** (fré-C), s. f. **||** **1^{er} s.** Nom dans la Suisse française, du fatigage d'une maison, proprement de la panne ou porte horizontale la plus élevée d'une toiture, qui reçoit l'extrémité supérieure des chevrons et est recouverte de zinc ou de tuiles rondes. **||** **2^e s.** Se dit aussi du fatigage d'un arbre, d'une montagne. En suivant la frête de la montagne, de saussure, cité dans HUMBOLDT, *Glossaire*. **||** **3^e s.** Se dit enfin de la maison elle-même. Quarante frêtes, tant habitations domestiques que granges et raccards, avaient disparu avec tout ce qu'elles contenaient [dans un incendie à Saxon, village du Valais], *Petit Monteur*, 7 mai 1873.

— ETYM. On dit le *frate*, masculin, dans l'Évêché de Bâle. Il est possible que la *frête* ou le *frate* soit le même mot que *faite* avec l'intercalation d'une r (voy. FAIRE).

— **FRÎTE**. *Ajoutez* : **||** **3^e s.** Embarqué, en parlant de marchandises. Le quoi dominait le bateau de 8 à 10 pieds, et la planche du débarcadère formait une pente inclinée au moyen de laquelle des montagnes de marchandises de toute nature devaient être frêtées, TH. BENTON, *Rev. des Deux-Monts*, 15 août 1874, p. 987.

— **FRETTE**. *Ajoutez : — REM. Dans l'artillerie, les frettes sont non pas des spirales, mais des cercles.*

— **FRÉYA** (fré-ia), s. f. Voy. ci-dessus FRIEIA.

— **FRIZONNAGE** (fré-zo-na-j), s. m. Epailage des draps à l'aide d'un procédé chimique inventé par M. Frizon, *Gaz. des Trib.* 21 juin 1875, p. 605, 1^{er} col.

— **FRIAND**. *Ajoutez* : **||** **3^e s.** Friand de la lame, qui aime à se battre en duel; c'est un terme de raffles. Il était ce qu'on appelle friand de la lame, *l'Érenement*, 26 mars 1877.

— **FRICASSÉE**. *Ajoutez* : **||** **6^e s.** Fricassée ou friture, nom que l'on donne quelquefois aux sardineries.

— **FRICATIF**, IVE (fri-ka-tif, ti-v), adj. Qui exerce non frottement. Les grammairiens ont appelé consonnes continues ou fricatives celles dont le son peut être prolongé par une sorte de frottement de l'air sortant de la bouche : s, v, j, ch, n, r, l, sont des consonnes fricatives.

— ETYM. Lat. *fricare*, frotter.

— **FRIÈRE**. *Ajoutez* : **||** **3^e s.** Une frière, un emplacement où se tiennent les foires, où se font les fêtes des saints patrons d'une localité, etc. Mais Gautier, s'ennuyant de se voir inutile, dit qu'il voulait montrer comme il était habile, Si tôt qu'il aurait su les agréables lieux où les comédiens font admirer leurs jeux; Alors, sans différer, il courut sur les frières Pour voir en toutes parts s'il verrait des affiches, *l'Entrée de Gautier Garguille en l'autre monde*, poème satirique, 1635, réimprimé dans *Chansons de Gautier Garguille*, Paris, 1858, p. 285. Le 11 juillet, fête de sainte Claire, à Châteaufort (Eure-et-Loir), il a passé une partie de la journée sur la frière, *Gaz. des Trib.* 31 déc. 1875, p. 1263, 1^{er} col.

— **FRIGGA** (fri-ga), s. f. **||** **1^{er} s.** Terme de la mythologie Scandinave. La déesse de la terre. **||** **2^e s.** La

77^e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Peters.

— **FRIGORIQUE** (fri-go-ri-que), adj. Terme didactique. Qui se rapporte au froid, qui concerne la froidure, le frisson. **||** Substantivement, il s'est dit, dans l'ancienne physique, d'un fluide impondérable qu'on croyait être la cause de la production du froid.

— **FRIGOUSSE** (fri-gou-s), s. f. Terme populaire. Bon repas, bonne chère. Faire la frigoousse.

— ETYM. Dérivé irrégulier de *frige*.

— **FRILEUX**, FRISE. *Ajoutez* : **||** **3^e s.** Frioleux, sorte de coiffure de femme, en laine, en tricot, pour l'hiver. Chaussons de Strasbourg, de laine et de feutre, bas, chaussettes, lainages, tricots, frileuses, capelines, tours de cou, fourrures, boas et manchettes..., le Nouvelliste d'Aranches, 30 janv. 1876.

— HIST. *Ajoutez* : **||** **XII^e s.** Qu'à tous esgarés iert castiaux et closteure, Et à trestous fruileux buisons et couverture, le *Roman d'Alexandre*, p. 642.

— **FRILLER** (fri-llé, li mouillée), v. a. Geler légèrement; se dit en Bourgogne. Une gelée tardive a frillé la vigne.

— **FRIME**. — ETYM. *Ajoutez* : M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 118, propose pour étymologie de *frime*, anciennement *frume*, le latin *forma* au sens de visage; *frume* et *forme* seraient des doubles.

Il est certain que l'on trouve dans Du Cange *forma* avec l'acceptation de visage, et que *frimousse*, qui vient de *frime*, a bien ce sens. Mais, plus tard, des scrupules de phonétique ont changé l'opinion de M. Bugge, et, présentement, il rattache *frime* au lombard *frignare*, pleurer, pleurnicher, faire la grimace, se moquer; Come, *frigna*, pleurnicheuse. Ces mots sont, selon Diez, d'origine germanique; ils tiennent à l'allemand *fennen* (pour *flanzen*), faire la grimace, et de plus près au suédois *flina*, faire la grimace, se tordre la bouche en riant, pleurnicher; norv. *flina*; patois danois, *fline*; patois angl. *to frine*. *Frime* est donc pour *frine*, comme *venimeux* pour *venineux*, *charme* de *carpinus*, *éclamer* de *clair*, l'anc. latinier pour latinier, etc. Le piémontais *flina*, coltre, rage, est probablement identique au français *frime*; également, peut-être *frenna* dans le patois de la Suisse romande, *fare la frenna*, se démenner, s'impatiser. Dans la forme française vieillie *frume*, il est dû à l'influence de la labiale (*Romania*, juill.-oct. 1875, p. 356).

— **FRIMOUSSE**. — ETYM. *Ajoutez* : M. Bugge, qui avait pensé que *frime* vient de *forma* (voy. *FRIME* au Supplément), a tiré *frimousse* du lat. *formosa* (*Romania*, n° 10, p. 118); mais, depuis, comme il est revenu sur son opinion, *formosa* tombe avec *forma*. Il faut remarquer que *frimousse* ne paraît pas ancien dans la langue; les deux formes notées dans Cotgrave, *plymousse*, *phryllélimousse*, indiqueraient plutôt un mot de fantaisie suggéré peut-être par l'ancien français *mouse*, museau, qu'un dérivé de *frime*.

— **FRINGUER**. Au sens de rinocer.

— ETYM. *Ajoutez* : M. Bugge, qui repousse l'étymologie proposée par M. Gaston Paris (un anc. haut-allemand hypothétique *hreinigan*, nettoyer), parce que les formes primordiales sont *hreinian*, *hreinôn*, propose l'espagnol *fregar*, frotter (du lat. *fricare*), *Romania*, juill.-oct. p. 357. Phonétiquement, cette étymologie ne ferait pas difficulté, l'intercalation d'une n étant fort possible; mais le sens de *fringuer* n'est pas nettoyer en frottant, mais jeter de l'eau pour nettoyer. Il semble donc que dans *fringuer* est l'idée de lancer.

— **FRIOLAN** (fri-ou-lan), s. m. Nom d'un des groupes de la langue ladine, qui est une langue romane.

— **FRIPER**. — HIST. *Ajoutez* : **||** **XIII^e s.** Sez avoirs fu tous despendus, Et ses robes defeliprées, *Richars li biaux*, v. 1906 (*Defeliprées* est composé de la préposition de, et d'un verbe *felipprer*, comme le témoignage *felprie*, *friprie*. *Felipprer* est équivalent à *friper*).

— ETYM. L'islandais *hripa*, agir tumultueusement, déjà contesté dans le Dictionnaire à cause du sens, est rejeté par M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 118, pour une raison décisive, c'est que *hripa* est un mot non ancien, mais nouveau dans l'islandais, où il signifie cerise avec grande hâte, proprement avoir des trous par où l'eau coule abondamment, du primitif *hrip*, sorte de corbeille. Il n'y a donc rien de commun entre *hripa* et *friper*. Dans mon Dictionnaire, j'incline à lire *friper* du vieux fran. *frepe*, *ferpe*, *felpe*, qui veut dire chiffon, mais non avec assez de décision. M. Bugge a cette décision et il a raison.

— **FRIPIERIE**. — ETYM. *Friperie* vient de *fripe* ou *frepe*, mais non, comme le pensent Diez et Scheler, de l'islandais *hripa* (voy. ci-dessus *FRIPA*). M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 118, est d'avis que *fripe* ou *frepe* représente le latin *fibra*, lambeau, extrémité, fibre. Pour la métathèse de l'r, il rappelle *frange*, de *fimbria*, tremper du tempérament.

— **FRIPON**. *Ajoutez* : — REM. Au XVII^e siècle, friponnes était le nom de petites bolles rondes dans lesquelles on vendait le cotignac.

— **FRIPONNERIE**. *Ajoutez* : **||** **2^e s.** Anciennement, friandise. Elle [Mme de Puiseux] endetta le content des Dix-Vertus d'une somme considérable, et cela pour des friponneries; car le pâtissier seul demande beaucoup, TALLEMANT DES RÉAUX, *Histor.* éd. P. Paris, t. 1, p. 470. La mire avait conservé son humeur friponne; il lui faisait des présents de friponneries, id. ib. t. vi, p. 625.

— **FRISANT**, TE (fri-zan, zan-t), adj. Qui frise, qui rase. Un vieux monsieur à qui ses lunettes, brillantes par une lumière frisante, donnent l'aspect d'un hibou, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 19 mai 1870, feuilleton. Un sourire paisible éclairait ses traits amaigris dont un rayon de soleil frisant décapait sur l'oreiller la ligne presque transparente, TH. BENTON, *Journ. des Débats*, 29 mars 1877, feuilleton, 1^{er} page, 3^e col.

— **FRISE**. *Ajoutez : **||** **8^e s.** Frise ou planche à parquet, planche de chêne constituant un des types adoptés dans le commerce de bois de Paris et dans la région qui alimente les chantiers de la capitale. La frise a de largeur 0^m,12 à 0^m,13, et d'épaisseur 0^m,03, NANGUETTE, *Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 74.*

— ETYM. *Ajoutez* : Esp. *friso*; de l'arabe *ifriz*, rebord d'une muraille pour écarter la pluie, d'après M. Dozy, qui croit que le mot arabe est d'origine grecque et représente le grec *ῥωσπός*.

— **FRISON** (fri-zon), s. m. Dialecte allemand parlé en Frise et appartenant au bas-allemand.

— **FRIT**. *Ajoutez* : **||** Proverbe. A d'autres, ceux-là sont frits, donnez-nous d'autres raisons, celles-là ne valent rien, locution tirée de la manière dont on fait la friture de poisson; quand les premiers poissons qu'on a jetés dans la poêle sont frits, on les retire et on en jette d'autres, CH. NISARD, *Quelques parisianismes*, 1876, p. 2.

— **FRITURE**. *Ajoutez* : **||** **4^e s.** Friture blonde, friture que l'on n'a pas fait trop roussir; ce qui la rend plus agréable et meilleure. Nous avons un peu essayé le cuisinier; la fritassée était bonne, la tourte excellente..., la friture est blonde, *Év.* d'Anne de Grignan, 18 oct. 1679, dans *Lett. inédites*, édit. Capmas, t. II, p. 37. **||** **6^e s.** Nom donné à l'établissement, dit plus souvent sardinerie, où l'on prépare la sardine à l'huile.

— **FRITURIÈRE** (fri-tu-re-rie), s. f. Synonyme de sardinerie. Les 1200 habitants de Morgat vivent tous de la pêche de la sardine, et depuis quelques années une importante friturerie s'y est établie, *Journ. illustré*, 2 juillet 1876, p. 211, 2^e col.

— **FROID**. *Ajoutez* : **||** **14^e s.** Marché froid, marché où il se fait peu d'affaires. Les arrivages de l'Inde... et la belle apparence de la récolte de betteraves laissent le marché froid, *Journ. offic.* 19 août 1872, p. 6598, 3^e col. **||** **15^e s.** Normandie, chambre froide, chambre où il n'y a pas de cheminée, par opposition à chambre à feu. Une maison... composée... au premier d'une chambre à feu, d'une chambre froide, et d'une autre chambre à feu donnant sur le jardin, *L'Avancin*, 48 mai 1873, aux Annonces.

— **FROID**. — REM. La locution : cela ne lui fait ni chaud ni froid, se trouve dès le XVI^e siècle : Sire, de vous ay eu maint Tel parler, dont petit me chant; Il ne me font ne froid ne chaud, *Miracles de notre Dame par personnages*, Paris, 1876, p. 320. Voy. aussi la même locution dans le XVI^e siècle à l'Historique de FROID 4.

— **FROIDEMENT**. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Qu'il [le roi d'Angleterre] fust tant au due de Brabant qu'il s'aprestast, et froidement toutes fois il s'aprestoit, J. LE BEL, *Vraies Chroniques*, t. I, p. 138.

— **FROIDEUR**. *Ajoutez* : **||** **8^e s.** Sang-froid. C'est un péril où il faut une froidure et une assurance de qui peu de personnes sont capables, MADL. LEROUX, éd. L. Lalanne.

— **FROMAGE**. *Ajoutez* : **||** **6^e s.** Fromage végétal, substance alimentaire qui se prépare en Chine avec la pulpe du dolé pourpre du Japon; on broie les graines de cette plante, on tamise, et on humecte avec le jus de la tige, qui ne tarde pas à fermenter et à cailler à la façon du lait.

— **FROMAGÉE** (fro-ma-jée), s. f. Nom, dans le

† **FUNAMBULISER** (fu-nan-bu-li-zé), v. n. Néologisme. Faire le funambule. Plusieurs, qui n'ont pas la tête forte, funambulisent à regret, R. TÖPFFER, *Nouveaux voyages en zigzag*.

† **FUNÉRAL**, **ALE** (fu-né-ral', -al'), adj. Qui a rapport aux funérailles. À la fin de cette saison funéraire, tout ce qui vit ou végète aura péri, BRILLAT-SAVARIN, *Phys. du goût*, Méd. x, 54 (voy. au Dictionnaire, au mot FUNÉRAIRE, un emploi de ce mot par Amyot).

— ETYM. Lat. *funeralis* (voy. FUNÉRAILLES).

† **FUNINGUE** (fu-nin-g'h'), adj. Pigeon funingue, sorte de pigeon de Madagascar, *Monit. univ.* 7 nov. 1868, p. 1445, 4^e col.

FUR. — ETYM. Ajoutez : Dans la Mayenne, on dit encore : *Le fur de la contribution foncière*, pour le centime le franc, c'est-à-dire la proportion entre l'impôt et le revenu imposable.

FURET. — HIST. XIII^e s. Ajoutez : Par devant font au main porteur un fuiret et quatre rochers [réseaux], RAOUL, *Mémoires*, p. 124.

FURETER. Ajoutez : || 4^e Terme forestier. Pratiquer le furetage dans une forêt. Le peuplement d'un taillis fureté se compose constamment de bois d'âges divers, depuis le brin du premier âge jusqu'à la lance exploitable, *Mém. de la Soc. centr. d'Agric.* 1873, p. 278.

— HIST. XIV^e s. Ajoutez : Que nulz ne cache [chasse] ne furette audit bos, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 210.

FURIE. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Et enprès si [Calchas] lor anoncia Que ja li venz n'abessereit, Ne la mers ne s'apescerit, Desl [de ci] que les infernaux fures Eussent eulz destres, BENOÎT DE ST-MOIRE, *Roman de Troie*, v. 26286 (on remarquera que *fure* est la forme française, le lat. *furia* ayant l'accent sur *fu*; *furie* a été refait au XIV^e siècle sur le latin).

† **FUSAINISTE** (fu-zé-ni-st') ou **FUSINISTE** (fu-zi-ni-st'), s. m. Artiste qui emploie le fusain. Doit-on écrire fusainistes ou fusinistes?... la plupart se sont prononcés pour la première orthographe, celle de fusainiste; mais nul d'entre eux n'a su nous dire pourquoi, BERGERAT, *Journ. offic.* 28 fév. 1877, p. 1534.

— ETYM. Fusain, il vaut mieux dire *fusainiste*, malgré l'orthographe de *fusain* et à cause de la prononciation.

† **FUSAIOLE** (fu-za-iol'), s. m. Terme d'archéologie. Petit peson conique, que l'on trouve en des sculptures fort antiques, et dont l'usage n'est pas encore connu. [Objets rapportés de la Troade par Schliemann] plusieurs milliers de ces doubles cônes percés d'un trou et connus sous le nom de fusairoles..., *le Temps*, dans *Journ. offic.* 4 oct. 1873, p. 6199, 1^{re} col.

— ETYM. Ital. *fusaiuolo*, peson, dérivé de *fuso* (voy. FUSEAU).

FUSÉE. || 4^e Terme d'artillerie. Ajoutez : || Fusée volante, fusée à baguette, fusée de signal, cylindre de carton rempli de poudre, attaché à une baguette, qui s'élève de lui-même en l'air quand on y a mis le feu. || Fusée de guerre, autrefois fusée

à la Congrève, fusée composée d'une baguette directrice, d'une cartouche qui contient la poudre et d'un chapeau incendiaire ou éclairant, ou d'un obus oblong ou d'une bombe; elles sont désignées par le diamètre de la cartouche en centimètres et par la nature de leur service. || Fusée d'amorce, artifice employé autrefois pour communiquer le feu à la charge des bouches à feu. || Fusée fusante de projectiles creux, tube en bois ou en métal, chargé d'une composition fusante, qu'on fixe sur les projectiles creux, bombes, obus, grenades, pour en déterminer l'éclatement au moment voulu. || Fusée percutante, fusée disposée de manière à s'enflammer par le choc du projectile sur le but.

|| 14^e Fusée de maïs, la râpe, la partie de la tige des épis qui soutient les graines. M. Cuffin-Le-fevre pense avec raison que, dans le Nord, on ne doit pas semer du maïs pour graine, car la fusée aurait bien de la peine à mûrir.... d'un côté, la formation de la fusée et du grain use le sol, *Journ. offic.* 17 novemb. 1873, p. 7041, 3^e col. || 16^e Fusée d'épée, partie de l'épée qui est engagée dans la poignée et s'y fixe, on remarque [dit M. Penquilly L'Haridon] la petitesse de la fusée, caractère général de la plus grande partie des épées de bronze, ce qui indique qu'elles étaient fabriquées pour une race d'hommes dont les mains étaient très-petites, comme on le voit chez les Orientaux, *Journ. offic.* 24 nov. 1873, p. 7155, 3^e col.

FUSER. || 3^e Ajoutez : || Fuser se dit aussi des substances autres que les sels. Leurs tiges desséchées [du tabac, du grand soleil], de la paritérie fuser, quand on y met le feu, comme si on les eût fortement imprégnées de salpêtre, *Instruction sur la fabrication du salpêtre*, 1820, p. 20.

FUSIL. || 3^e Ajoutez : || Fusil se chargeait par la culasse, fusil dans lequel la culasse présente une partie mobile dont le jeu permet de mettre immédiatement la cartouche en place, sans avoir à l'introduire par la bouche. Il y en a un très-grand nombre de systèmes : le fusil ou l'armure du maréchal de Saxe, le fusil de Chumette, le fusil de Montalembert, etc. || Fusil à aiguille, voy. AIGUILLE au Supplément. || Fusil de rempart, arme portative de gros calibre, destinée à être tirée en prenant appui sur la plongée des ouvrages de fortification; elle se charge par la culasse. Le fusil de rempart rayé a reçu aussi le nom de grosse carabine. || Fusil double, fusil portant deux canons brasés ensemble. || Fusil brisé, fusil composé de deux parties qui se réunissent au tonnerre en se vissant l'une dans l'autre; on les dévisse pour charger. || Fusil tournant, voy. TOURNANT. || Fusil revolver, fusil présentant une disposition analogue à celle des revolvers. || Fusil à magasin, voy. MAGASIN. || Fusil à percussion, voy. PERCUSSION. || Fusil à silex, fusil qui parut pour la première fois dans l'armée française en 1670; on y met le feu à l'aide d'une platine dite à la miquelette (voy. MIQUELLET). || Fusil-pendule, voy. PENDULE.

|| Pierre à fusil, voy. PIERRE, n° 4. || 5^e Par plaisanterie et fig. Fusil de toile, un filet pour la chasse, et aussi tout ce qui sert à prendre, à recevoir,

à peser. Il ne fallait pas embellir sa triste chambrée pour ne pas se voir réduit quelque jour à aller à la chasse au pain avec un fusil de toile, *Lett. du P. Duchêne*, 151^{re} lettre, p. 3.

FUSILIER. Ajoutez : — REM. Au XVII^e siècle, Ménage et Richelieu prétendaient que l'usage condamne fusilier et imposait fuselier.

† **FUSILLEMENT** (fu-zi-le-man, il monillées), s. m. Action de fusiller. Si la déboscissance [de la part de la population envahie dans la guerre de 1870] était de nature à compromettre la sécurité de l'ennemi, il n'y avait qu'une peine, le fusillement; ce mot nouveau a été créé par les envahisseurs pour les besoins quotidiens de leur conversation avec les vaincus, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1871, p. 61.

† **FUSTANELLE** (fu-sta-nè-l'), s. f. Sorte de jaquette qui fait partie du costume des Grecs modernes.

— ETYM. Ce mot est dérivé du bas-lat. *fustana*, qui est notre mot *futaine*.

† **FUSTERIE** (fu-ste-rie), s. f. Métier du fustier (il y a à Genève une place de la Fusterie).

FUSTET. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Ajoutez : L'en ne pourra mettre seul fustel, glaiolere, baloie, ne noir de chaudière (1340), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part, p. 845.

† **FUSTIBALE** (fu-sti-ba-l'), s. m. Terme d'antiquité. Machine de guerre servant à lancer des pierres.

— ETYM. Lat. *fustibalus*, de *fustus*, bâton, et βαλλω, lancer, parce que le mécanisme consistait en un bâton long de quatre pieds, auquel était attachée par le milieu une fronde de cuir.

† **FUSTIER** (fu-sti-é), s. m. Nom donné dans plusieurs provinces aux charpentiers, et spécialement aux charpentiers en bateaux, ou constructeurs de bateaux.

— ETYM. Fût, écrit autrefois *fust*.

† **FUSTIGER** (fu-sti-jeur), s. m. Celui qui fustige. Nos enfants, sous ces fustigues sempiternels et fanatiques, sont élevés en esclaves, *Lett. du P. Duchêne*, 67^e lettre, p. 3.

† **FUTILEMENT** (fu-ti-le-man), adv. D'une manière futile. Tout continua d'abord comme par le passé [dans un convent assez mal réglé], très-futilement et assez innocemment, *SAINT-ÉVRE, Port-Royal*, t. I, p. 83, 2^e éd.

FUTUR. Ajoutez : || 6^e À futur, dans le temps futur, à l'avenir. Ce que je conteste, c'est le droit de supprimer, à futur, des associations qui ne seraient pas établies en fraude, *Journ. offic.* 9 mars 1872, p. 1670, 3^e col.

† **FUVE** (fu-v'), s. f. Nom suisse de l'épicéa; on dit aussi *fie*, *broillard*, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 av. 1876, p. 915.

— ETYM. Voy. *FIE* au Supplément.

† **FUVELLE** (fu-vè-l'), s. f. Nom suisse d'une forêt de fuyes ou épicéas, *broillard*, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 av. 1876, p. 915.

FUYANT. || 4^e Ajoutez cet exemple de Bossuet : Si le pasteur ne trouvait sa brebis fuyante, *Sermons*, *Ferv. de la pénit.* 1.

G

GAP

G. Ajoutez : || **G** est la marque des monnaies françaises frappées à Genève, de l'an vi à l'an xii. || 2^e Dans les études de notaire, la cote **G** se dit des objets insignifiants qu'un clerc s'approprie pendant les inventaires : il classe aux cotes **A**, **B**, etc. suivant leur nature les objets de valeur inventoriés, et ceux qu'il prend passent, comme on dit, à la cote **G**. C'est un calembour, *g pour j'ai*. || **GARAY** (ga-bai), s. m. Nom donné par les Gascons à un patois d'oïl qui se parle dans certaines parties de la Gascogne, TOULTOUX et BRINGLIER, *Etude sur la limite géographique de la langue d'oc*, Paris, 1876, p. 25.

GABARE. Ajoutez : || 5^e Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'une grande barre de bois avec laquelle on serre le pressoir du cidre.

GABARIT. Ajoutez : — REM. Ce mot n'est pas

GAB

seulement un terme de marine; il s'applique d'une manière générale à toute pièce mince en bois ou en métal découpée ou façonnée suivant un profil qu'on doit reproduire. Ainsi, il y a des gabarits en tôle qui sont employés dans la fabrication des armes. Il y a des gabarits en bois qui servent à construire les gabions. Il y a même des gabarits en bois mince, en carton ou en papier qui servent de guides aux dessinateurs pour tracer des courbes. || **GABATTAGE** (ga-ba-ta-j'), s. m. Terme de jeux de cartes qui paraît signifier action d'abattre les cartes, on a saisi les enjeux, les jetons, les cartes, et l'on a trouvé dans un des recoins de la salle une portée contenant une série de gabattages successifs, on jouait le baccarat, *Extr. de la Liberté*, dans *les Jeux en France*, t. I, p. 21.

— REM. M. Brillon, commissaire chargé de la

GAB

répression des tripots, ne connaît pas ce mot, et il pense qu'en place il faut lire abattage, qui se dit quand des portées sont préparées et qu'il n'y a plus qu'à les abattre.

† **GABRIO** (gab-brio), s. m. Terme de minéralogie. Nom italien de l'epidote, roche composée de feldspath et de diallage, *huor*, *Manuel de géologie*, éd. Koret, de Labrador et de smaragdite, *JANNETTAS les Roches*, 1874, chez Rothschild.

GABELLÉ. Ajoutez : — HIST. XV^e s. Sur chacun muid de sel gabbellé ou non gabbellé, *MANTELLIER, Glossaire*, Paris, 1869, p. 31.

GABELLE. — ETYM. Ajoutez : D'après Dozy, c'est l'etymologie arabe qui doit prévaloir : à côté de *gabella*, l'italien avait aussi *caballa* et *cabella*, cité dans Du Cange; le *k* initial arabe devient quelquefois *g* dans les langues romanes; et il est

bien plus probable que les peuples du Midi ont emprunté aux Arabes cette dénomination qu'aux Germains; en conséquence, il assimile *gabellé*, *gabella* à l'esp. *alcabala*, *alcavala*, impôt, qui est l'arabe *al-kabala*, sorte de taxe.

† **GABET** (ga-bé), s. m. Terme de marine. Pinnule qu'on adapte à certains instruments propres à déterminer en mer la hauteur des astres.

† **GABEUR** (ga-beur), s. m. Celui qui gabe, se moque (vieux mot qui n'est pas mauvais de remettre en usage). Paladins invincibles, célébrés par des chanteurs gabeurs, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, II.

GABION. *Ajoutez* : — REM. Le gabion n'est pas toujours un panier; c'est souvent un cylindre en clayonnage.

† **GABLE** (ga-bl'), s. m. Nom, en Normandie, du pignon ou partie des murs qui s'élève en triangle et sur laquelle porte l'extrémité de la couverture. M. Victor Petit a dessiné le gable donnant sur la cour; on y voit la grande porte charretière et la petite porte, de caumont. *Description de la grange de Perrières, XII^e siècle, dans Statistique monumentale de l'arrondissement de Falaise*, p. 159. Gable, terme de charpenterie appliqué à la maçonnerie; le gable est originellement la réunion, à leur sommet, de deux pièces de bois inclinées, VIOLETT-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, Gable. Les yeux s'étaient habitués à voir ces gables de bois surmontant les forerets des voûtes, interrompant les lignes horizontales des corniches et bahuts; lorsqu'on les enlevait, souvent les couronnements des édifices achevés devaient paraître froids et pauvres; les architectes eurent donc l'idée de substituer à ces constructions provisoires, dont l'effet était agréable, des gables en pierre; c'est ce que Pierre de Montreuil fit à la Sainte-Chapelle de Paris dès 1245, m. ib.

— REM. M. Violette-le-Duc, dans son *Dictionnaire*, écrit *gable*; on ne voit pas pourquoi.

— ETYM. bas-lat. *gabulum*; angl. *gable*, de l'alle. *Giebel*, faite, sommet.

† **GACHE**. — ETYM. *Ajoutez*. Les marins ont de la Loire disent encore aujourd'hui *gache* pour ramer.

2. **GACHE**. — ETYM. *Ajoutez* : Il y avait en Picardie une forme particulière *glache* : xv^e s. Que nul ne porta faire serrure à pene et à glache, qu'elle n'ait pertuis et rouet, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 309. Cette forme, qui n'éclaircit pas l'étymologie de *gache*, mérite pourtant d'être notée. M. Devic, *Dict. étym.*, rapproche *gache* de l'espagn. *alganza*, peinture, rend, que M. Dozy avait identifié avec l'arabe *ar-razza*, gond, *gache*. Cette étymologie d'un mot d'ailleurs isolé est très-vraisemblable.

† **GACHENET** (ga-chené), s. m. Jeune gars, dans la Haute-Marne. Tu n'auras que ce que tu mérites, mon gachenet; qu'demeures-tu? A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1876, p. 727. — ETYM. Ce semble une autre forme de *garçonnet*.

† **GACHETTE** (ga-chè-t'), s. f. Fillette, dans le parler de la Haute-Marne. Voilà une gachette trousseée comme un moine qui va au cresson, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 555. — ETYM. Voy. GACHENET.

GAGÉ. *Ajoutez* : || 4^e Garanti par un gage. Rechercher si les emprunteurs sont en situation de remplir les engagements qu'ils vont prendre envers le public, c'est-à-dire si leur emprunt est réellement gagé, *Journ. offic.* 18 juin 1876, p. 4278, 1^{re} col.

GAGER. *Ajoutez* : || 4^e Servir de gage à, garantir. Voilà les ressources de la ville de Paris, ces ressources gagent l'emprunt, elles donnent toute sécurité aux prêteurs, *Journ. offic.* 21 juin 1876, p. 1366, 2^e col.

GAGNAGE. *Ajoutez* : || 2^e Nom du prélèvement, en Picardie, de la 10^e botte, en Artois de la 11^e, auquel ont droit les moissonneurs, après avoir coupé et lié les céréales, VÉNET, *Agronomie pratique*, Amiens, 1875, p. 217.

† **GAGNE** (ga-gn'), s. f. Action de gagner. || À la gagne, en gagnant et économisant le gain. Dans les villes telles que Calais, Lille, Saint-Quentin et Lyon particulièrement, les métiers sont la propriété des ouvriers, qui, ordinairement, les ont achetés à la gagne, c'est-à-dire en s'acquittant à mesure du travail, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. V, p. 784.

GAGNE-DENIER. || 1^{er} Terme d'ancienne administration. *Ajoutez* : Il est défendu à tous gagne-

deniers de se mêler de procurer des voitures au public sans en être requis, *Arrêt du parlement*, 17 juill. 1787.

GAGNER. || 15^e *Ajoutez* : || Gagner pays, s'enfuir. La comtesse de Soissons gagne pays et fait fort bien; il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air, sèvr. 2 fév. 1680.

|| 20^e Se gagner soi-même, être le propre objet de son gain. La helle conquête, mon cher frère, que de se gagner soi-même pour se donner à Dieu tout entier, moss. *Lett. sur l'ador. de la croix*.

† **GAGNERIE** (ga-gne-rie), s. f. Nom des métaux, dans certaines parties de la Bretagne.

— ETYM. *Gagner*, au sens archaïque de faire paltr.

† **GAGNEUR**. || 1^{er} Celui qui gagne, qui fait un profit. *Ajoutez* : Ne pouvant sauver l'Etat qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gageurs d'argent, J. J. ROUSS. *Lett. d. Silhouette*, 2 déc. 1759.

GALEMENT. — HIST. *Ajoutez* : xiii^e s. De riches dras de soie [les dames] estoient aornées, Et d'autres parements si gagement parées, *Brun de la Montaigne*, v. 2374, éd. P. Meyer, 1875.

GALETTE. — HIST. *Ajoutez* : || xiv^e s. Chevels ot blens, molt avenant, Jeliz [yeux] vers et pleins de gaieté, BENOIT, *Roman de Troie*, v. 5377. (On voit par là que ce mot, qui, dans l'histoire, n'a des exemples que du xiv^e siècle, remonte aux plus anciens temps de la langue.) || xiii^e s. Les dames vont devant plaines de gaieté, *Brun de la Montaigne*, v. 1394, éd. P. Meyer, Paris, 1875.

† **GAILETIERE** (ga-llé-rie, ll mouillées), s. f. Masse de galette ou menus morceaux de houille.

† **GAILETTEUX**, **ECSE** (ga-llé-teù, ll mouillées), adj. Terme de marchand de houille. Qui contient de la galette. Les tout-venants sont plus ou moins galetteux, selon la quantité de gros morceaux ou galette qui s'y trouve. des charbons galetteux, dont le prix d'acquisition est presque double (du charbon menu), *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. VI, p. 588. Nous tirons de Belgique les qualités galetteuses, ib. || Substantivement, le galetteux, le charbon galetteux. Les tout-venants, avec 50 pour 100 de galetteux, se vendent aujourd'hui à Liège à raison de 15 à 16 fr. les 4000 kil., *Journ. offic.* 6 mai 1874, p. 3128, 1^{re} col.

† **GAILETTIN** (ga-llé-tin, ll mouillées), s. m. Terme de marchand de houille. Nom donné à de petits morceaux de charbon gros comme le poing, un peu plus un peu moins; ils servent pour les foyers domestiques; (tant tout cassés, ils ne font pas une pelle de menu.) || On les appelle aussi têtes de moineau.

GAINE. *Ajoutez* : || 7^e La mère aux gaines, surnom d'une magicienne, dont Hamilton, dans son conte du *Belier*, place la résidence près de Moulins : le pays de la mère aux gaines, Moulins. Il faut encore qu'un arrière-petit-fils de tous ces gens-là [les héros des tragédies de Corneille] vienne du pays de la mère aux gaines me relancer aux Délices, volt. *Lett. d'Argental*, 9 mars 1763.

† **GAIZE** (ghè-z'), s. f. || 1^{er} Nom local d'une certaine roche du département des Ardennes, dite aussi pierre morte, composée surtout de silice, Acad. des sc. *Comptes rendus*, t. LXX, p. 691.

|| 2^e Nom d'une couche excessivement dure qu'on rencontre en creusant les mines ou les puits artésiens. Le percement [d'un puits artésien] à la butte aux Cailles, à Paris] est devenu presque impossible, par suite de la rencontre de couches excessivement dures que les mineurs, dans leur langage à eux, appellent gaize, le *Bien public*, 16 fév. 1876, 2^e page, 6^e col. || 3^e Nom, dans la Marne, d'un terrain analogue au gault, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 233.

† **GALACTIQUE** (ga-la-kti-k'), adj. Qui a rapport à la voie lactée. La zone galactique.

— ETYM. γαλακτικός, laitieux, de γάλα, lait.

† **GALACTOSE**. *Ajoutez* : || Terme de chimie. Glycose lactique qui résulte de l'oxydation de la dulcité.

† **GALANGA**. — ETYM. D'après M. Dozy, galanga vient de l'arabe *khalandjdn*.

GALANT. || 4^e *Ajoutez* : || De galant homme, en galant homme. Je voudrais que, sans rebatire les lanternes du passé, cela [la réconciliation de Bussy avec Guiscard] se fit de galant homme, avec cette grâce que vous avez quand il vous plaît, sèvr. à Bussy-Rabutin, 23 août 1678. (C'est l'italien : *da galant'uomo*.)

GALANTERIE. *Ajoutez* : — REM. Galanterie s'est

dit pour objet de toilette, modes, etc. Un présent de galanterie de senteurs qui devait être offert à la comtesse de Castelmagne, *Lett. etc. de Colbert*, vi, 276. On y fait [à Berlin] beaucoup d'ouvrages d'acier, des glaces de miroir, plusieurs sortes de galanteries, p. GIRAUDEAU, *La Banque rendue facile*, p. 391. Elle [la ville de Paris] a cependant plusieurs manufactures et fabriques : telles sont... celle des chapeaux de castor et autres, la galanterie ou les modes, la bijouterie, m. ib. p. 394.

† **GALANTINE** ou **GALANTINE** (ga-lan-tin'), s. f. Voy. GALANTHE au Dictionnaire. La galantine et la primevère parent nos bois, et les violettes se haïssent dans l'humidité du matin, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1877, p. 681.

† **GALAPIAT** (ga-la-pia), s. m. Terme populaire. Homme grossier et sans valeur.

— REM. On trouve galapiat. On eût, ma foi, dit que les galapiats valaient avaler toute la grappe et le terrein, *Lett. du P. Duchêne*, 49^e lettre, p. 2. || Aujourd'hui, on entend toujours dire galapiat.

— ETYM. Ce paraît être une forme péjorative de *galopin*.

† **GALATÉE**. *Ajoutez* : || La 74^e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Tempel.

— ETYM. Γαλατεια, une des Néréides.

GALE. *Ajoutez* : || 6^e Gale bédouine, nom donné vulgairement à une maladie de la peau (lichen vésciculaire), qui est commune dans les pays chauds. || 7^e Arbre à la gale, le thuyar *viticodendron*, L., BAUDON, *Dict. de bot.* p. 247.

† **GALFRETIER**. *Ajoutez* : — HIST. xvi^e s. Deux galfretiers qui n'avoient de moyne que l'habit, PARADIS, *Chron. de Saroye*, p. 236.

GALÈRE. *Ajoutez* : || 10^e Buri de galère, sorte de haril, d'une contenance de 15 à 20 litres, *Cost. des Trib.* 4^e juill. 1875, p. 628, 4^e col.

GALERIE. || 12^e *Ajoutez* : Nous avons des maisons qui font des chatons à la mécanique, des galeries décomposées pour l'ornementation, des tubes creux sans soudure, *Journ. offic.* 14 juin 1874, p. 4012, 2^e col. || 15^e Terme de fabricant de chaises. Galerie de chaise, bordure haute qui règne tout le long du chaise, *Journ. offic.* 11 mars 1872, p. 1743, 1^{re} col. Châle à galerie, à riche galerie.

GALÉTAS. — ETYM. *Ajoutez* : A Boulogne-sur-Mer et à Calais, on prononce *galata*; ce qui est conforme à l'étymologie.

† **GALÉTIÈRE** (ga-lé-tièr'), s. f. Machine servant à broyer la galette ou pâte de charbon et de salpêtre qui sert à la préparation de la poudre, *Journ. offic.* 23 nov. 1876, p. 8563.

† **GALLETTE**. *Ajoutez* : On en tire [de Milan] beaucoup de soies et galette, du lin, p. GIRAUDEAU, *La Banque rendue facile*, in-4, Paris, 1769, p. 391. Des popelines et toute sorte d'étoffes de galette et mi-soie, m. ib. p. 392.

GALÉUX. *Ajoutez* : || 4^e Verre galéux, verre à vitre ou à bouteille, qui, dans le cours du travail, éprouve un commencement de dévitrification.

† **GALGALE** (gal-ga-l'), s. f. Composition de chaux, d'huile et de goudron dont on forme une espèce de mastic dans les Indes pour enduire la carène des vaisseaux avant de leur appliquer un doublage.

† **GALIBI**. *Ajoutez* : || 2^e Le galibi, langue parlée par les Galibis, branche de la race caraïbe. Le chinois, le samscrit, le galibi ou langue des Caraïbes, et l'idiome de l'île de Taïti, A. GEFROY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 693.

— ETYM. Les anthropologistes appelés galibis ont été ainsi nommés des *Galibis*. On ne sait qui a le premier employé le mot en ce sens. Quant au nom de *Galibis*, il appartient à une branche de la race caraïbe ou caraïbe établie dans la Guyane française. Le P. Raymond Breton, dans son Dictionnaire français-caraïbe, l'écrit *Galibbi*, mais lui donne la même signification. Dictionnaire français-caraïbe : *Galibbi*, caraïbe de terre ferme. — Biet, dans son *Voyage de la France équinoxiale en l'île de Cayenne*, Paris, 1661, in-4, a donné à la fin un « Petit dictionnaire de la langue des sauvages galibis... »

† **GALIBOT** (ga-li-bo), s. m. Dans les houillères, le manoeuvre qui porte au fond de la mine. Les enfants trop jeunes et trop faibles pour chercher sont employés, de douze à quatorze ans, comme galibots au fond, et gagnent 1 fr. 10 c. par journée, *Revue scientifique*, 21 août 1875, p. 485. || On dit dans la même sens aide-galibot. Aux vieux des tâches faciles, aux jeunes des tâches secondaires qui les exercent sous les yeux d'hommes faits, par exemple les aides-galibots, aides-chercheurs qui rou-

— **ETYM.** *Gāves*, écart de ce qui brille.

GANSE. Ajoutez : || 4° Premier élément des nœuds. || Ganse simple, forme que prend un cordage qu'on ploie et dont on rapproche les deux brins.

† **GANSE, ÉE** (gan-sé, sée), *adj.* Se dit des nœuds dans lesquels on a fait une ganse avec un des brins avant de le terminer. Nœud simple ganse, nœud droit ganse. || Broderies gansées, broderies figurées avec de la ganse.

GANT. Ajoutez : || 8° Les gants jaunes, les hommes qui portent des gants jaunes, les muscadins. Les gants jaunes, selon l'expression d'un journaliste du temps, applaudissaient à la résistance, à rétor, *Paris en décembre 1851*, p. 220. || 9° Fig. Les gants en la main, mollement, sans force ni énergie. L'entreprise n'est point petite ; il y faut aller d'autre façon que les gants en la main, *Mali. Lericque*, éd. L. Lallano.

GANTIER. — **HIST.** Ajoutez : XIV^e s. Perronelle de Foulloy, nostre gantiero, *Mandements de Charles I.*, 1376, Paris, 1874, p. 682.

† **GAPERON** (ga-pe-rôn), *s. m.* Promag qu'on fait en extrayant du petit lait le caillé qu'il contient encore ; on assaisonne fortement ce caillé de sel et de poivre ; le gaperon est consommé par les habitants des campagnes, les *Primes d'honneur*, p. 160, Paris, 1874.

GARANCE. Ajoutez : || Il se dit aussi de la teinte de certaines couleurs. Des violets et des roses garancés, supérieurs en vivacité aux violets et roses anglais, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 459.

† **GARANCINE.** Ajoutez : Depuis cette époque [1828], on est arrivé à concentrer le principe colorant de la garance sous la forme de garancine ou fleur de garance, *Mém. d'agric.*, 1870-71, p. 331.

† **GARANCINER** (ga-ran-si-nié), *s. m.* Celui qui produit la garancine. Les marchands supérieurs ont toutes quelque faveur auprès des garanciniers, *Journ. off.*, 25 mars 1872, p. 2118, 3^e col.

† **GARANTISSEMENT** (ga-ran-ti-se-man), *s. m.* Action du garantir.

— **HIST.** XIII^e s. Rendre couds et damages, se par nous par défaut de non garantisement, li dessus dit nostre sires li rols, la roine ou lor boir les i avoient, *Nibel des chartes*, 1875, 3^e et 4^e livraisons, p. 207 (1284).

† **GARAUDE** (ga-raud'), *s. f.* Sorte de guêtre non ouverte sur le côté, que portent les paysans et paysannes de la Bresse.

† **GARCONNE** (gar-ko-né), *s. f.* Sorte de peau de mouton, *Journ. off.*, 25 avril 1875, p. 3012, 3^e col.

† **GARÇONNIÈRE.** Ajoutez : || 2° Familièrement. Une garçonnière, un logement de garçon.

GARDE. || 15° *Adj.* : || *Garde meurtrière*, voy. *MURTRIÈRE*. || 26° Terme juridique. Gardé à vue de hôtel, action de celui qui fait pâtre, en les gardant, ses propres bestiaux dans le champ d'autrui. Le garçon boucher a déjà été condamné autrefois pour garde à vue de bestiaux, *Gaz. des Trib.*, 11 juin 1871, p. 557, 1^{re} col.

— **REM.** Ajoutez : || 2. Au n° 6, deux emplois de *prendre garde* et un infinitif sont inscrits : prendre garde de ne pas..., avoir soin de ne pas ; et prendre garde de, sans négation à l'infinitif suivant, s'efforcer d'éviter. Il y a lieu d'ajouter un troisième emploi : Il faut prendre garde d'éviter l'équivoque, *Bossuet, Projet*. Ici, prendre garde signifie veiller à. En présence de ces variétés d'emploi, quand on se servira de prendre garde de, il faudra bien vérifier si le contexte détermine exactement le sens. || 3. On trouve avoir garde de, dans le sens de n'avoir garde de (voy. *GARDE*, n° 7). Quand nous le rencontrons ainsi associé (Gérard de Nerval), nous avions garde de l'aborder brusquement, de peur de le faire tomber du haut de son rêve comme un somnambule qu'on réveillerait en sur-saut, ... *TN. GAUTIER, le Bien public*, 21 avril 1872.

Cette locution, peu usitée, n'est pas inexacte ; car garde y a le sens qu'il a dans certains emplois de prendre garde.

† **GARDE-COLET** (gar-de-ko-lé), *s. m.* Synonyme de passe-garde (voy. ce mot au Dictionnaire).

GARDE-FEU. || 1° Ajoutez en exemple : Pour être qu'on n'aura pas mis le garde-feu, et puis la souche roulera sur le parquet, *MINOT, Lett. XLVII, à Mlle Tolland*. || 4° Employé qui veille dans un établissement à prévenir le feu. Le canot a été brisé ; toutefois, le nommé C..., garde-feu, accouru à la détonation, à ou le temps de sauver... la seconde calisse qui a été réintégré à

la poudrière, *Journ. off.*, 21 mars 1877, p. 222, 1^{re} col.

† **GARDE-FRASIER** (gar-de-fra-si-ér), *s. m.* Dans la nomenclature des forges, nom donné à la plaque de fer qui entoure l'âtre, et qui retient les menus morceaux de charbon.

— **ETYM.** *Garde*, et *frasier* (voy. ce mot au Supplément).

† **GARDE-GREVE** (gar-de-grè-v'), *s. f.* Synonyme de classe-roue. Art. 3 : Il est interdit à tous cochers... de faire stationner leurs voitures sur le pont... et de se servir des chasse-roues ou garde-greve, bordant les trottoirs, comme moyen d'arrêt à leurs mouvements, *Ordonnance de police*, 4 déc. 1863.

GARDER. Ajoutez : || 21° Terme juridique. Garder à vue, se dit de celui qui fait pâtre ses bestiaux en les gardant dans le champ d'autrui. Quiconque sera trouvé gardant à vue ses bestiaux dans les récoltes d'autrui, sera condamné, en outre du paiement du dommage, à une amende égale à la somme du dédommagement, *Loi du 28 sept.-6 oct. 1791*, art. 46, dans *BACQUÉ, Code de la législation française*, Paris, 1843, p. 933.

† **GARDE-REINS** (gar-de-rin), *s. m.* Lames de métal qui couvrent les reins, dans les armures du XV^e siècle.

† **GARDERIE.** Ajoutez : || 2° Lieu où l'on garde les jeunes enfants dont les parents ne peuvent s'occuper. Il y a plusieurs garderies dans cette ville.

† **GARDE-ROBIER** (gar-de-ro-bi-é), *s. m.* Ancien-nement, officier chargé, chez les princes, du soin de la garde-robe. Pierre Landais, qui fut successivement garde-robier, favori et ministre d'un puissant prince, *TN. BENTZON, Journ. des Débats*, 23 mars 1877, feuilleton, 1^{re} page, 4^e col.

† **GARDE-VERGES** (gar-de-ver-j'), *s. m.* Celui qui dans un collège gardait les verges pour fouetter les écoliers. Les offices des correcteurs et garde-verges des collèges de Paris, *FR. GARASSE, Mém. publiés par Ch. Nisard*, Paris, 1861, p. 418.

† **GARHENSAGE.** Ajoutez : || La garde des enfants en bas âge. Se séparer de son enfant en le mettant en nourrice, le plus souvent dans de mauvaises conditions, ou en le plaçant dans un gardiennage où il est élevé au libron. *Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 185, Paris, 1874. Quelques-unes de ces femmes font ou laissent mourir les enfants de façon à toucher le salaire d'un trimestre entier, pour un gardiennage de quelques jours, *A. MAN-GIN, Journ. off.*, 29 déc. 1876, p. 40 888, 1^{re} col.

† **GARDOIR** (gar-doïr), *s. m.* Lieu où l'on garde, l'on conserve.

— **HIST.** XV^e s. J'ai vus des gardoirs assez, où les poisons accourent pour manger, à certain cri de ceux qui les traicteint, *MONT.*, II, 479. Le gardoir et le magazin où demoure et se garde cette grande provision, l'estuy de la science et des biens acquis est la memoire, *CHARRON, Sagesse*, III, 44.

GARENNE. Ajoutez : || 5° Tabacs en garenne, tabacs en tonneau, il faut distinguer les excédants et les déchets sur le tabac expédié en garenne, d'avec les excédants et déchets sur le tabac que l'entrepreneur reçoit et délivre en boîtes et en paquets, ou par nombre de rôles et de cigares, *Circulaire des contrib. indirectes*, 26 sept. 1820, n° 31.

† **GARGOT** (gar-go), *s. m.* Entrepreneur d'abatage. [Bien des charcutiers de Paris s'approvisionnent] par l'intermédiaire des charcutiers de Nanterre et de plusieurs entrepreneurs d'abatage qu'on appelle gargots ; ceux-ci apportent sur ce marché des porcs fendus en deux parties, et qu'ils vendent en gros à l'amiable ; c'est l'équivalent de la vente à la cheville, qui a lieu dans les abattoirs de la boucherie, *A. HUSSON, les Consommations de Paris*, p. 488.

— **ETYM.** Voy. *GAROTTE*.

GARGOUILLE. Ajoutez : || 5° Gargouiller l'eau, y barboter. Ce sont les oiseaux d'eau qui mont captivité ; ce sont eux qui ont pris mes plus jolis souvenirs, c'est leur classe qui m'a donné le plus d'émotions et d'impression ; et puis je dois être un peu de leur famille, j'ai toujours aimé à gargouiller l'eau et me mouiller les pieds, *CARTERON, Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 417, 1866.

† **GARIES.** — **HIST.** Ajoutez : || XII^e s. Un baston roent de garies [chêne], Court et pesant [il] tint en sa main, *Percival le Gallois*, v. 47690.

† **GARNISSEUR.** Ajoutez : || 2° Dans l'exploitation des bols de flottage, ouvrier, ordinairement un enfant, qui a soin, lorsqu'une mise en état est

élevée, d'introduire, au moyen d'un gros maillet dit *gato*, ou mailloche, des bois menus pour donner plus de solidité et remplir les vides, *Mém. de la Société centr. d'Agric.*, 1873, p. 265. Pendant le flottage en trains, les flotteurs, approcheurs et compagnons de rivière emportent chacun onze bûches, et les tordeurs et garnisseurs chacun neuf, *Arrêté du ministre de l'intérieur*, 28 mai 1816. || 3° Garnisseuse de carde, ouvrière qui garnit les cardes. À la suite des réclamations des garnisseuses de cardes qui demandaient à avoir une heure pour manger, le *Petit Lyonnais*, dans *le Temps*, 29 oct. 1876, 3^e page, 4^e col. || 4° Terme de marine. Garnisseur, ouvrier qui travaille à la garniture, c'est-à-dire à la confection des agrès, *Décret du 27 juin 1876, Bull. des lois*, part. suppl. n° 889, p. 786.

GARNITURE. Ajoutez : || 14° On nomme garnitures d'une arme à feu portative l'ensemble des pièces de métal qui relèvent le canon au bois, qui renforcent ce dernier, ou qui font jouer la platine et la fixent sur le bois.

† **GARNITURIER** (gar-ni-tu-ri-ér), *s. m.* Terme de marine. Ouvrier qui travaille à la garniture, c'est-à-dire à la confection des agrès, *Décret du 27 juin 1876, Bull. des lois*, part. suppl. n° 889, 786. C'est un synonyme de garnisseur.

† **GARO.** Ajoutez : — **ETYM.** Malais, *gahdrou* ou *gdrou*, *DEVIC, Dict. étym.*

GAROU. — **ETYM.** Ajoutez : *M. Devic, Dict. étym.*, demande si *garot*, plante, ne viendrait pas du malais *gahdrou* ou *gdrou*, qui a donné le mot *garo*, bois d'aigle (voy. *GANO* au Dictionnaire et au Supplément).

† **GAROUILLE** (ga-rou-ll'), *le mouillée*, *s. f.* Nom d'une mesure de capacité, usitée en Algérie, pour les grains et les fruits ; on en distingue deux : la grande garouille ou double décalitre, et la petite garouille ou décalitre ; cette mesure, ordinairement faite de bois d'olivier, a la forme d'un cône tronqué reposant sur sa petite base.

— **ETYM.** Arabe, *karouia*, qui est un adjectif féminin tiré du mot *karin*, coupe, angette.

† **GARROT.** Ajoutez : — **REM.** On a dit que le garrot était un projectile de bouche à feu, à la différence du carreau qui se traitait avec l'arbaleste. Mais les textes ne justifient pas cette distinction. Il y avait cependant une différence entre le garrot et le carreau : il semble qu'il consistait en ce que le garrot était muni d'ailettes d'airain, et le carreau d'ailettes de plume (voy. *pu exvivo*).

† **GARROTÉ.** Ajoutez : — **REM.** Garroté n'est pas seulement adjectif, il y a aussi le verbe : garrotter un cheval, le blesser au garrot.

† **GARRULITÉ.** Ajoutez : On pourrait bien me reprocher que je tombe un peu dans la garrulité, *BRIHAUT-SAVARY, Phys. du gât, Préface*.

† **GARRUMIEN, IENNE** (ga-ru-mi-ni, mi-né-n'), *adj.* Terme de géologie. Terrain garrumien, type préhistorique qui est intéressé entre la craie de Maestricht et l'éocène nummulitique, *LEYMERIE, Journ. off.*, 21 avr. 1876, p. 2836, 4^{re} col.

— **ETYM.** Lat. *Garumna*, la Garonne.

† **GAT** (gâ), *adj.* *m.* Marais gât, marais salant abandonné ou en cours de transformation en prairie, *Enquête sur les sels*, t. I, p. 610.

— **ETYM.** C'est l'ancien adjectif *gast*, qui est dans *gâter* (voy. ce mot).

† **GATÉ** ou **GATTE** (gâté), *s. m.* Poisson, ainsi nommé à l'île d'Oléron, dit creveau et creveau dans la Loire ; c'est la feinte, *alosa finta*, Cuvier. Statistique des pêches maritimes, quartier de Libourne ; cette diminution porte principalement sur les espèces suivantes : saumons, aloses, gâtes, anguilles, *Rev. marit. et colon.* juill. 1874, p. 264.

† **GÂTEUSE** (gâ-téu-z'), *s. f.* Néologisme. Redingote très-ample, sorte de capote d'hôpital que les dandys portent par genre (on l'appelle aussi *ulster*, de son nom en Angleterre). Il y avait, à la dernière exposition, un portrait en pied d'un jeune homme en gâteuse. M. Parade, qui joue le rôle épisodique de Lavolette, beau-frère de Ribaucourt, est superbe dans sa gâteuse, *ALPH. DAUDET, Journ. off.*, 27 nov. 1876, p. 8739, 2^e col.

— **ETYM.** *Gâteux* : vêtement de gâteux.

GATHLICR. — **ETYM.** Ajoutez : Ce mot est emprunté à l'espagn. *sauz* (saïz) *gathli*, agnus castus. *Gathlio* est le diminutif de *gato*, chat ; mais, comme nom de l'arbrisseau, il semble une altération populaire de *agno casti*, laquelle forme se trouve en portug. à côté de *agno casto* (vogue, *Romania*, juill.-oct. 1876, p. 357).

† 2. **GAU...**, préfixe péjoratif, qui, suivant M. Lehéricr, signifie faux, mauvais, et se rattache au breton *gual*, lequel est un terme péjoratif. *Journ. offic.* 5 avr. 1877, p. 2661, 3^e col. On peut ajouter à l'intéressante communication de M. Lehéricr que *gau* méritait d'être rapproché du préfixe péjoratif *ca* ou *cal*.

GAUCHE. (12°) Passer l'arme à gauche, mourir. Ajoutez : Les crânes sont les six matras d'armes à qui j'ai fait passer l'arme à gauche. — Cela veut dire tout, n'est-ce pas ? — Nous disons ça comme ça, reprit-il avec la même innocence, a. ne vigny, *Niello*, ch. xxiii. || 15° Fig. Mettre à gauche, mettre du froid entre des personnes. La vie si reculée et si resserrée de son petit-fils (du duc de Bourgogne) ; c'est du roi qu'il s'agit qui l'avait des lors mis fort à gauche avec Monseigneur, *ST-SIM.* t. ix. p. 355, éd. Chenuel.

— *REV.* au n° 2 de gauche se trouve la locution pied gauche. Elle est mieux expliquée à **PIED**, n° 4.

† **GAUCHÈNE** (gô-chê-n) ou **GAUQUÈNE** (gô-kê-n), s. m. Nom, en Normandie, de l'étable. *Journ. offic.* 5 avr. 1877, p. 2661, 3^e col.

— **ETYM.** Mot qui signifie, suivant M. Lehéricr, *cheu chène* ; de *gau...* préfixe (voy. ci-dessus), et *chène*.

† **GAUCHO** (gô-cho), s. m. Nom donné aux hommes d'origine espagnole qui habitent les vastes plaines de l'Amérique du Sud, autour de Buenos-Ayres. || Au plur. Des *gauchos*.

— **ETYM.** Arancan, *gachu*, camarade, ami, *MASPERO*, *Mém. de la Soc. de linguistique*, II, 61.

† **GAUDÉBILLAUX** (gô-de-bi-lô, li mouillés), s. m. pl. Nom à Chinon et dans les campagnes environnantes, des tripes à la mode de Caen.

— *HIST.* xv^e s. Gaud-billaux sont grasses tripes de coiraux ; coiraux sont bœufs à la creche, *RAB. Garg.* I, 4.

† **GAURÈNE** (gô-frê-n), s. m. Nom, en Normandie, de l'aubier ou obier. *Journ. offic.* 5 avr. 1877, p. 2661, 3^e col.

— **ETYM.** Mot qui signifie, suivant M. Lehéricr, faux frère : de *gau...* préfixe (voy. ci-dessus), et *frêne*.

† **GAUGE** (gô-g), s. f. Terme de marine emprunté à l'anglais. Echelle du tirant d'eau. La quantité d'hélices, d'ancres, de chaudières, de gauges hydrauliques, de voiles, d'appareils mécaniques pour mettre des embarcations à la mer, et d'objets spéciaux propres au service à bord, est vraiment inénumérable. *Journ. offic.* 23 oct. 1878, p. 8816, 3^e col.

— **ETYM.** Angl. *gauge*, qui est le français *jauge*.

† **GAUJARD** (gô-jar), s. m. Nom, dans le Loiret, de l'instrument tranchant dit croissant. Saïssaient alors un gaujard ou croissant, il sortit. *Journ. du Loiret*, dans *Gaz.* des Trib. avr. 1878, p. 397, 2^e col.

— **ETYM.** C'est un dérivé de *gouge*, outil de fer (voy. *GOUGE* à *le Dictionnaire*).

† **GAULÉE** (gô-lée), s. f. Action de gauler un arbre pour en avoir les fruits. Il serait aussi très-urgent de réformer le procédé de cueillette des indiennes à la gaulée, qui détruit les organes foliacés (des oliviers). *Journ. offic.* 15 nov. 1874, p. 7630, 2^e col.

† **GAULOISEMENT** (gô-loi-ze-man), adv. À la vieille et simple manière. Comme un monsieur Franchard vous dirait librement, Comme nous parlons tous à lui gauloisement..., du *PRESNY*, le *Faux sincère*, I, 4.

† **GAULOISERIE** (gô-loi-ze-rie), s. f. Néologisme. Acte, langage dans la liberté plaisante n'observe pas toutes les convenances. Il (Sainte-Beuve) cherchait, dans la compagnie des seconds les représentants de la littérature légère, le déclassé, la gauloiserie, *OTHENIS D'HAUSSONVILLE*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1875.

† **GAUMINE.** Ajoutez : Nous répondrons, d'après une foule d'autorités..., que ceux qu'on appelait mariages à la gaumine, c'est-à-dire les mariages contractés en présence du curé, à la vérité, mais malgré lui et sans aucune bénédiction, ni de lui, ni d'un autre, étaient réputés valides comme les autres. *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestants de France*, p. 82. Je ne sais comment eux-là (les protestants) se sont mariés ; ils ont peut-être contracté de ces unions que les lois ont déclarées illicites, qu'on nommait mariages par paroles de présent, ou mariages à la gaumine. *MALESHERBES*, *Second mémoire sur le mariage des protestants*, p. 138.

— **ETYM.** Quelques-uns [parmi les protestants] se marièrent dans la bénédiction nuptiale, par un simple contrat civil, usage très-ancien dans le royaume, que les ordonnances rendues à la fin du siècle précédent n'avaient point encore aboli ; usage fréquent parmi les catholiques eux-mêmes, et dont le doyen des maîtres des requêtes et des intendans des provinces avait donné si hautement l'exemple que, du nom de cet homme fort connu par ses emplois, par ses écrits, par le rôle qu'il avait joué un moment pendant la Fronde, et qui s'appelait *Michel Gaumine*, ces sortes de mariages s'appelaient *des mariages à la gaumine*, *BULLIÈRES*, *Eclaircissements hist.* 2^e partie, 1788, p. 171.

GAUPE. — **ETYM.** Ajoutez : M. Devic, *Dict. étym.*, signale *giappa*, qui, dans le patois napolitain, signifie une femme hardie ; et il demande si *gaupe* ne viendrait pas de l'arabe *gahba*, vieille femme. Mais on ne voit pas comment ce mot se serait introduit chez nous dès le x^e siècle.

GAUSSER. Ajoutez : || 3° Gaussier quel'un de quelque chose, se moquer de lui en raison de quelque chose. Tu [Molière] brigues chez Bary le quatrième emploi ; Bary t'en refusa, tu t'en plains à moi ; Et je m'en souviens bien, qu'en ce temps-là mes frères T'en gaussaient, l'appelaient le mangeur de vipère, *Elomire*.

GAUSSEUR. Ajoutez : Tout beau, gaussier, Ne t'imagines point de contraindre une sœur, *CORN. Mcl. variantes*.

† **GAUVESCE** (gô-vê-s), s. f. Nom, en Normandie, de la fausse vesce. *Journ. offic.* 5 avril 1877, p. 2661, 3^e col.

— **ETYM.** Mot qui, suivant M. Lehéricr, signifie fausse vesce : de *gau...* préfixe (voy. ci-dessus), et *vesce*.

† **GAVEE** (ga-vée), s. f. Terme populaire. Action de se remplir la gawe, de manger beaucoup. Se donner une gawée.

— **ETYM.** *Gaver*.

† **GAVELKIND** (ga-vêl-kind), s. m. Loi qui réglait la succession chez les Celtes irlandais. Le système en usage parmi les Celtes irlandais et que les juristes anglais ont appelé *gavelkind* ressemble à celui qu'on rencontre dans les communautés de famille chez les Serbes, *E. de LAVELEYE*, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1875, p. 795.

† **GAVER** (ga-veur), s. m. Celui qui gawe. Les gaveres de pigeons, qui ont 25 centimes par douzaine de pigeons gavés, c'est-à-dire bourrés de grain insufflé de la bouche du gaver dans le bec de l'animal, *la Liberté*, 23 avril 1870.

† **GAVOT** (ga-vo), s. m. Sorte de fromage. Le fromage gavot, qu'on fabrique dans les Hautes-Alpes, a une grande analogie avec le fromage du Mont-Cenis, persillé, de 6 à 7 kilogrammes, *Heuzé, la France agricole*, carte n° 44.

— **ETYM.** *Gavot*, qui signifie habitant du pays de Gap ; J. Ridel est un homme rude, un gavot des montagnes, *J. de NOTRE DAME*, dans *PAUL MEYER*, *Les Derniers troubadours de la Provence*, Paris, 1871, p. 135.

† **GAYAL** (ga-lal), s. m. Espèce de bœuf de l'Inde et du Thibet (bos *gavrus* ou *frontalis*). Les grands quadrupèdes sauvages de la famille des taureaux de l'Inde et des contrées indiennes et de Malacca ont été plus minutieusement classés ; dans le nombre, il faut citer le *gayal* ou *gyall*, *Journ. offic.* 1^{er} janv. 1873, p. 7, 2^e col.

† **GAZAGE** (ga-za-j), s. m. Action de griller au gaz. Le hognage, le gazage, le laminage, pour les fils gazés, constituent des frais en sus, *Enquête*, *Traité de comm.* avec l'Anglet. t. iv, p. 244.

GAZE. Ajoutez : || 3° Nom, dans l'Oise, du vesceur, *crum hiroutan*, L., les *Princes d'honneur*, Paris, 1872, p. 64.

† 2. **GAZE.** *Êre* (gaze, zêe), part. passé de *gazer*. 2. Grillé au gaz. Le fabrique des cotons filés retors *gâzês*, n° 120 à 214, en quatre séries, *Enquête*, *Traité de comm.* avec l'Anglet. t. iv, p. 242. Des fils de laine retors, lissés et gazés, *Circul. lith. des douanes* du ... nov. 1872.

† **GAZEL** (ga-zêl), s. m. Voy. *CHAZEL* au Supplément.

† 2. **GAZER** (ga-zê), v. a. Terme d'industrie. Gazer le coton, le passer à la flamme du gaz d'éclairage pour le débarrasser des brins de coton qui n'ont pas subi la torsion. 24 métiers à retordre... 5 métiers à gazer, de 40 broches chacun... 2 métiers à cylindrer le coton pour tulle..., *Enquête*, *Traité de comm.* avec l'Anglet. t. iv, p. 229.

— **ETYM.** *Gaz*.

† **GAZETÉ**, *Êre* (ga-zê-tê), adj. Néologisme.

Qui a le caractère de la gazette, emprunté à la gazette. La phrase gazetée et le parler de table d'hôte, *a. TÖFFER*, *Nouv. voyages en zigzag*.

† **GAZETTILLE** (ga-zê-ti-ll), li mouillés), s. f. Petite gazette. Vous ferez part de cette gazettille à M. le premier président, si vous croyez qu'il y ait chose qu'il n'ait point vue d'ailleurs, *MALIN Lexique*, éd. L. Lalanne.

† 2. **GAZIER.** Ajoutez : || Adj. Gazier, gazière, qui a rapport à l'éclairage par le gaz. L'industrie gazière.

† **GAZONNANT.** Ajoutez : Il y aurait un grand intérêt culturel à substituer des plantes *gazonnantes* aux arbustes nuisibles, *M. PARÉ*, *Enquête sur les incendies des forêts*, 1869, p. 26.

† **GAZONNÉE** (ga-zô-née), s. f. Terrain couvert de gazon. Le sol du premier plan est sablonneux, jonché de brindilles sèches et de feuilles jaunies, et par place un bout de gazonnette jette sa note verte sur le tapis d'ocre, *E. BERGERAT*, *Journ. offic.* 20 juin 1876, p. 4334, 1^{re} col.

GAZONNER. Ajoutez : || 2° V. n. Pousser en gazon. Semis de plantes gazonnantes... l'herbe gazonne peu... *Reboisement des montagnes*, *Compte rendu*, 1869-74, 2^e fasc. p. 80. C'est un pré qui gazonne et que son propriétaire mettra en luzerne l'année prochaine, *Journ. offic.* 18 déc. 1874, p. 8379, 3^e col. || 3° V. refl. Se gazonner, se couvrir de gazon. Des clairières déjà improductives et qui, privées d'embraves, ne tarderaient pas à se gazonner, *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, 1873, p. 284.

† **GAZOPHYLLACIUM** (ga-zô-fi-la-si-om'), s. m. Terme d'antiquité chrétienne. Dans les anciennes basiliques, lieu où l'on déposait celles des offrandes des fidèles que les canons défendaient de placer sur l'autel et qui étaient portées directement dans la maison de l'évêque.

— **ETYM.** *Γαζοφυλάκιον*, de γάζα, trésor, et φυλάσσω, garder.

† **GÉCARCIN** (jê-kar-sin), s. m. Crabe de terre ou tourlourou.

— **ETYM.** 1^{re}, terre, et *καρκίνος*, crabe.

† **GÈDE** ou **GÉDDE** (jê-d'), s. f. Nom de larges jattes de bois, employées au transport du sel dans les marais salants de la rive droite de la Loire, et pouvant contenir 25 ou 30 kilogrammes.

— **ETYM.** C'est une forme du mot *jatte*.

† **GÉLATINE**, *Êre* (jê-la-ti-nê), *née*, adj. Enduit de gélatine. Phototypie, invention de Woodbury, dont les épreuves, rivalisant avec les plus belles photographies, s'impriment aux encres de Chine gélatinées et sont inaltérables, *Journ. offic.* 8 mai 1874, p. 3158, 1^{re} col.

† **GÉLATINEUR** (jê-la-ti-neur), s. m. Fabricant de gélatine. Jugement de déclaration de faillite... du sieur... gélatineur, demeurant à Paris, *Gaz. des Trib.* 18 nov. 1874, p. 1108, 2^e col.

† **GÉLINIER** (jê-li-niê), s. m. Synonyme provincial de poulailler. Un vol de poules dans le gélinier de M. Niermont, le *Courrier de l'Ain*, du 26 juin 1868.

— **ETYM.** *Geline*.

GÉLIVRE. Ajoutez : || Gélivure entrelardée, défaut provenant d'une portion d'écorce qui a été enfoncée dans le bois.

† **GÉLOSE** (jê-lô-z'), s. f. Substance (hai-thao de Cochinchine) employée dans l'industrie pour la préparation de la baudruche anglaise, pour l'appât des soieries et étoffes légères, etc. *Revue maritime et coloniale*, t. xlv, mai 1875, p. 590. La gélose est un produit végétal que l'on retire de la partie gélatineuse de certaines algues employées dans divers pays de l'extrême Orient, *Journ. offic.* 3 avr. 1876, p. 2385, 1^{re} col.

— **ETYM.** *Gélée*, gélatine, avec la terminaison chimique *ose*, comme dans *cellulose*.

† **GÉMARA.** Ajoutez : — **ETYM.** Hébreu, *gemarah*, de *gemar*, achever, la *gémara* complétant la *mischna*.

† **GÉMELLAIRE** (jê-mêl-lê-r'), adj. Terme d'obstétrique. De jumeaux. Grossesse gémellaire.

— **ETYM.** Lat. *gemellus* (voy. *GÉMEAUX*).

GÉMISSEMENT. — *HIST.* Ajoutez : || xiv^e s. Donc convient il donner à home Deux gémissements que je nome... *Macé, Bible en vers*, p. 32, 1^{re} col.

† **GÉMISSEUR** (jê-mi-seur), s. m. Celui qui gémit. || Terme de médecine. Il se dit des aliénés mélancoliques qui gémissent continuellement. Délire des gémisseurs, *MORLÉ*.

† **GÉMMAGE** (jê-mma-j'), s. m. Action de gemmer. Il y a deux manières de gemmer : le *gem-*

mace a vie et le gennage à mort, G. BAGNERIS, *Manuel de sylve*, p. 298, Nancy, 1873.

† 3. **GEMME** (jê-mê), s. f. Résine que l'on produit en gemmant les pins. Dans les Basses-Pyrénées, à Bayonne, la gemme s'est payée à raison de 95 fr. la barrique de 340 litres, *Journ. offic.* 21 nov. 1871, p. 1562, 1^{re} col. Quand on vient d'ouvrir ou de rafraîchir une quarre [entaille], on voit la gemme perler sous forme de gouttelettes sur le bois mis à nu, BAGNERIS, *Man. de sylve*, p. 300, 1873.

— ETYM. Lat. *gemma*, perle, parce que la gemme perle sur le bois.

† **GEMMIER**. *Ajoutez* : || Gemmier à vie, exécuter le gennage en laissant vivre l'arbre; gemmier à mort, l'exécuter en tuant l'arbre. Un pin gemmé à vie donne environ trois litres de gemme quand il est en plein rapport, G. BAGNERIS, *Man. de sylve*, p. 302, Nancy, 1873.

— ETYM. *Gemme* à (voy. ce mot au Supplément).
† **GEMMEUR** (jê-mmeur), s. m. Celui qui gemme. Un bon ouvrier gemmeur... *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 57.

† **GENAPPE** (jê-nâ-pê), s. m. Nom donné à des fils de laine retors, lissés et grillés au gaz. Les genappes... sont des fils n'ayant reçu d'autre main-d'œuvre que le retordage, le lissage et le grillage au gaz, et constituant une matière première pour le tissage de certaines étoffes ou pour la fabrication de la passementerie, *Circul. lith. des douanes du... novembre 1872* (au sujet du classement des fils dits genappes, produit d'origine anglaise). Les Anglais expédient en France... des fils de laine de mouton, lavés, grillés, teints ou non; ces fils sont désignés sous le nom de fils de genappe, et, dans le tarif des douanes françaises, ils sont dénommés fils de laine lisse, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 274.

GENDRE. *Ajoutez* : — REM. *Aller gendre* est une locution gènevoise qui signifie se marier pour avoir une position. Ce monsieur que vous voyez, dans les beaux jours de février, entre deux dames à la promenade, retenant un petit chien lorsqu'on à quelque crainte de la rage, c'est son élé, il le sait bien, il est allé gendre, *Revue suisse*, t. XIII, p. 329.

† **GENÉAGÉNIQUE** (jê-né-a-jê-né-ti-k'), adj. Terme de physiologie. Qui est le résultat d'une genèse sans génération. Tous ces robiniers sans épines ont été obtenus par des procédés généagénétiques artificiels, marcotte, greffe ou bouture, QUATREFAGES, *Journ. des sav. fév.* 1877, p. 99.

— ETYM. *Genèse*, à privatif, et *génélique* (voy. ce mot au Dictionnaire).

GENÉALOGIE. *Ajoutez* : || 3^e Filiation des chevaux de course; elle est inscrite au stud-book anglais ou au stud-book français.

† **GENÉPI**. *Ajoutez* : Ce pauvre garçon [Anet] s'échauffa tellement qu'il gagna une pleurésie, dont le gènepi ne put le sauver, quoiqu'il y soit, dit-on, spécifique, t. 1, 1^{er} nousc. *Genève*.

† **GÉNÉRAL**. *Ajoutez* : || En France, *général* est un terme qui désigne les grades au-dessus du colonel, et qui embrasse deux degrés hiérarchiques : les maréchaux de camp ou généraux de brigade et les lieutenants généraux ou généraux de division.

GÉNÉRALE. *Ajoutez* : || 4^e Sonnerie de trompette pour rassembler tout le monde; on sonne la générale, outre qu'on la bat.

GÉNÉRALITÉ. *Ajoutez* : || On voit dans quelle généralité il faut prendre l'écriture, BOSS. *Avert.* 6.

GÉNÉRATION. *Ajoutez* : || 10^e Terme de zoologie. Génération alternante, phénomène qui consiste en ce qu'un animal, au lieu de donner naissance à un animal semblable à lui, en produit un, appelé nourrice, qui ne lui ressemble pas, mais qui produira par génération agame une progéniture semblable au premier parent et mourra sans prendre le caractère de ce dernier.

† **GÉNÉRER** (jê-nê-rê), v. a. Néologisme scientifique. Produire. Le système ordinaire de M. To-selli consiste à générer le froid par la dissolution du nitrate d'ammoniaque dans l'eau... la basse température générée par la dissolution du sel de nitrate d'ammoniaque est de courte durée, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 7 sept. 1875, p. 7612, 2^e et 3^e col. || V. r. s. f. se générer, être produit. Les cellules [de l'épiderme du lapin] se sont modifiées en se générant et apparaissent avec l'aspect des cellules épidermiques de l'homme, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 29 nov. 1871, p. 4696, 1^{re} col.

— ETYM. Lat. *generare*, engendrer.

GÉNÉROSITÉ. *Ajoutez* : || 3^e Qualité d'un vin

généreux. Certains vins... ne pouvant souffrir le transport sans perdre leur principale saveur et générosité, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tübero*, t. II, lettre.

† **GÉNÉSIOQUE**. *Ajoutez* : || 2^e Qui a rapport à la genèse d'un corps, d'une substance, d'un être. L'ensemble de ces sources [eaux minérales du Casca] se rapporte aux mêmes causes gènesiques [que celles qui ont engendré les différentes assises de la montagne], *Journ. offic.* 1^{er} juin 1876, p. 3761, 3^e col.

† **GÉNÉSIOQUEMENT** (jê-nê-zî-ke-man), adv. Au point de vue de la genèse, de la formation par génération. Que ce soit chez l'adulte, que ce soit chez l'embryon [d'une ascidie], toujours la couche paléole est distincte de la couche de la tunique, histologiquement et gènesioquement parlant, LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXX, p. 603.

GENET. — ETYM. *Ajoutez* : D'après M. Dozy, l'esp. *ginele* vient de *zeneta*, nom d'une grande tribu berbère, qui, au XII^e siècle, fournit aux Maures d'Espagne des cavaliers renommés.

† 2. **GENET** (jê-nê), s. m. Nom, dans l'Aunis, du naissin ou substance prolifique de certains coquillages, particulièrement des pétoncles, *Gloss. de l'Aunis*, p. 111.

† **GENEUR** (jê-neur), s. m. Néologisme. Celui qui gène. C'est une vague rumeur que je me borne à constater, au risque de passer moi-même pour un fâcheux; vous savez qu'aujourd'hui les boulevardiers disent un geneur, *l'Indépendance belge*, du 6 sept. 1868.

† **GÉNEVOIS**, **OISE** (jê-ne-voî, voi-z'), adj. Qui appartient à Genève, ville de Suisse. Le parler gènevois.

— REM. *Le Complément du Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, 1842, met un accent aigu sur la syllabe gé. Mais à Genève l'habitude est de ne jamais accentuer cette syllabe dans les livres ni dans les journaux.

† **GENGELI**. *Ajoutez* : — ETYM. Voy. JUGEOLINE au Supplément.

† **GÉNIAL**, **ALE** (jê-ni-al, a-l'), adj. Qui a un caractère de fête, gai, abondant, fécond. || On pourrait dire au pluriel géniaux,

— REM. Dans les exemples suivants, génial est pris dans un tout autre sens et signifie : qui est de génie. Il faut quelque travail pour se rendre compte de cette transparence de l'idée, de cette simplicité géniale de l'exécution, M^{me} DE GASPARI, *Bande du Jura*, II, *Premier voyage*, 2^e éd. Paris, 1865. Voici peut-être le trait le plus génial du tableau : c'est la figure du fils aîné, in. *Voyages*, à travers les Espagnes, 2^e éd. Paris, 1869. Il faut au peintre qui se consacre à la reproduction fidèle des faits contemporains un courage tout particulier, une prédisposition géniale; car il n'a pas de précédents ni de modèles autres que ceux qui sont offerts par la réalité, TH. GAUTIER, *Portraits contemporains*, Paris, 1874. Horace Vernet. Cet emploi provient d'une confusion. Le latin *genialis*, d'où génial, vient de *genius*, dont le sens est bien établi par la locution *indulgere genio*, se livrer à ce qui plaît. Par conséquent *génial* ne peut avoir le sens qu'on lui donne dans ces exemples. La confusion vient de ce qu'on a cru que *génial* se rattache à *ingenium*, esprit, génie, tandis qu'il n'en est rien. Il est important de signaler cette déviation; car, le mot étant un néologisme purement latin, on ne sait vraiment ce qu'il signifie entre son origine et son emploi.

— ETYM. Lat. *genialis*, de réjouissance, de fête, nuptial, abondant, fécond, de *genius*, génie, le démon. L'anglais a aussi *genial*, et là il signifie générateur, bienfaisant, gai, animé; c'est le sens vrai.

† **GÉNIALEMENT** (jê-ni-a-lê-man), adv. D'une manière géniale.

— REM. Généalement est pris dans les exemples suivants au sens de : de génie, originalement. *Al l'ernani* qui peut lire ces lettres-là, sans que le lyrisme, sans que la passion espagnole, si généralement restitués par le poète, ne reviennent à la mémoire? M^{me} DE GASPARI, *Voyages*, à travers les Espagnes, 2^e éd. Paris, 1869. Cette peinture si généralement anglaise, TH. GAUTIER, *Les Beaux-arts en Europe*, t. I, II, 13. Mais voyez la remarque ci-dessus; cet emploi trouble l'étymologie et le sens véritable.

† **GÉNIALITÉ** (jê-ni-a-lî-té), s. f. Néologisme. Caractère de ce qui est génial.

— REM. Génialité est pris dans l'exemple suivant au sens de caractère de génie, originalité. || [Baudelaire] manquait d'esprit autant que d'âme,

aucune génialité, SCHERRER, *Ét. de litt. contemp.* 1^{re} série, Paris, 1873. Mais cet emploi n'est pas conciliable avec l'origine et le sens propre du mot génial.

† **GÉNIEUX** (jê-ni-êl), s. m. Sorte de petite caserole en faïence ou poterie, avec couvercle, à queue longue et à fond concave, propre à faire chauffer du bouillon, et de la tisane.

† **GÉNISSON** (jê-ni-son), s. m. En Normandie, jeune taureau, H. MORIS, *Notes de famille normande*, p. 159. Dans la nuit du 3 novembre, un génisson de dix-huit mois est sorti d'un herbager appartenant à... *Lézovien*, 11 déc. 1872. || Génisson se dit aussi dans la Haute-Savoie.

— ETYM. *Génisse*.

† **GÉNTIFUR**. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Jupiter est mon geniteur et pere, CL. MAROT, *Ép.* t. III, p. 46.

† **GÉNOULLERÉ** (jê-no-lle-rê, ll mouillés), s. m. Nom, dans l'Indre, d'un cépage rouge, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 224.

GENOU. — REM. *Ajoutez* : || 2. Au lieu de fléchir le genou on les genoux, Bossuet a dit courber || ils n'avaient point courbé le genou devant Baal, *Instr.* 2.

GENS. — REM. || 4. *Ajoutez* : Quels est traité comme tous : Quels hommes gens ! et : quelles sont gens ! || 5. Ces messieurs tous hommes gens, et non toutes.

† **GENTILHOMMAILLE** (jan-ti-llo-mâ ll', ll mouillés), s. f. Terme péjoratif. La noblesse, les gentilshommes. Suffit d'être enrôlé dans la gentilhommaie pour être convaincu de n'avoir pas de maille [monnaie], BOURSALUT, *Mots à la mode*, sc. 12.

† **GENTILHOMMESQUÉ** (jan-ti-llo-mê-sk', ll mouillés), adj. Qui appartient aux gentilshommes, avec une idée de dénigrement. Elle est emportée par ses préjugés gentilhommesques, F. SARGEY, *Opinion nationale*, 8 avril 1867.

† **GENTILICE** (jan-ti-li-si'), s. m. Terme d'antiquité romaine. Dans les noms d'homme, celui qui désignait la gens.

— ETYM. Lat. *gentilicius*, de *gentilis* (voy. GENTIL).

† **GENTILISME** (jan-ti-li-sm'), s. m. La religion des gentils. Afin que, son corps ne se trouvant plus, il fût sans difficulté pris pour un dieu, comme assez d'autres que le gentilisisme a souvent consacrés après être ainsi disparus, LA MOTHE LE VAYER, *Virtu des païens*, II, Julien. Ceux qui ont vécu dans le gentilisisme, id. ib. I, *État de la loi*.

† **GENTILEMAN** **RIDER** (jê-n-ti-le-man-râ-rê-dêr), s. m. Mot anglais signifiant homme du monde qui monte dans les courses, || au plur. *Gentlemen-riders*. Les jockeys et les entraîneurs ne peuvent monter dans les courses courues par les gentlemen-riders.

† **GENTOU** (jan-tou), s. m. Nom donné, dans des relations de voyages, aux habitants de l'Indoustan. || Au plur. Les gentous.

— ETYM. Ce mot, que les Anglais écrivent *gentoo*, est dérivé, suivant Wilson, du portugais *gentio*, qui signifie gentil, païen.

† **GÉOCENTRIQUE**. *Ajoutez* : || 2^e Qui prend la terre pour centre. La première [erreur], c'est l'erreur géocentrique, la terre centre de l'univers; elle dura jusqu'à ce que le système de Copernic fût adopté, LECUYER, la *Phil.* pos. janv.-fév. 1876, p. 81.

† **GÉODÉSISTE** (jê-o-dê-zî-st'), s. m. Celui qui s'occupe de géodésie. Les géodésistes proposent de diriger les triangles en partant de la base de Tachoudane, par Brailow, le long de la rive gauche du Danube, sur Silistria... *Monit. univ.* du 29 août 1868, p. 1349, 1^{re} col.

† **GÉOKRONITE** (jê-o-kro-ni-t'), s. m. Terme de minéralogie. Sulfure double d'antimoine et de plomb.

GÉOLIER. — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Livrer les [des prisonniers] nous fault, ce me semble, à Vuide-Bource le jolier, *Théat. franc. au moyen âge*, Paris, 1839, p. 315.

GÉOLIERE. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Requis où il just la nuyt que l'en dit que ledit Perrart fu tuez, dit par son serement, que il just celle nuyt en la chambre de la geoliere de chiez l'official (1333), VANN, *Archives admin. de la ville de Paris*, t. II, 2^e part. p. 654.

† **GÉOMÉTRISER**. *Ajoutez* : || 2^e V. a. Donner le caractère géométrique. || 3^e Se géométriser, prendre le caractère géométrique. Pascal... réclut Enclide avec des barres et des ronds, se géométrisant, et géométrisant toutes les murailles et les planchers

de la maison, SAINT-BEUVE, *Port-Royal*, t. II, p. 457, 3^e éd.

† **GÉOTRYPES** (jé-o-tri-p) et non **GÉOTRUPES**, s. m. pl. Coléoptères de la famille des lamellicornes; ils ont les goûts du bousier, s'attachent aux bouses de vache desséchées qu'ils rencontrent dans les prairies, et creusent la terre en dessous.

— ETYM. *Gé*, terre, et *trypa*, percer.

GERBE, || 4^e Ajoutez : || Particulièrement, gerbe, jet dont l'âme est fort étroite. || 5^e Dans les marais salants, petits tas de sable obtenu par l'opération du battage. *Enquête sur les sels*, t. II, p. 609.

GERBÉE, Ajoutez : || 3^e Il se dit de ce qui peut se mettre en forme de gerbe de blé. Des gerbées de sarments, MOUTIER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 729.

† **GERBO**, Ajoutez : — ETYM. C'est l'arabe *gerbo*, gerboise.

GERBOISE, Ajoutez : — ETYM. Esp. *gerbasia*, de l'arabe *gerbo*, devic, *Dict. etym.*

GERCURE, Ajoutez : || 7^e Terme d'artillerie. Fente produite à la surface extérieure d'une bouche à feu en bronze, par suite d'une forte pression intérieure.

† **GERCURE**, **ÉE** (jèr-su-ré, rée), *adj.* Terme forestier. Se dit des arbres qui sont affectés de gercures. Orme diffus... grand arbre à corce d'abord lisse, puis écaillée, caduque, d'un brun jaunâtre, enfin gercuré, *Elucide, Man. de bot. forest.* p. 245, Nancy, 1873.

† **GERDA** (jèr-da), s. f. La 422^e planète télescopique, découverte en 1874 par M. Peters.

GERER, Ajoutez : || 2^e Terme de droit. Se gérer enancier, se porter créancier. Cette nullité, la dame veuve D... ne l'invoque point ni contre son mari... ni contre la succession paternelle dont elle pourrait se gérer créancière de ce chef, *Gaz. des Trib.* 21 avr. 1876, p. 399, 4^e col.

GERFACT. — HIST. || XVI^e s. Ajoutez : Ung gerfaict [crochet à l'usage des baliseurs] pour prendre les boys en l'eau, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 25.

† **GERLE** (jèr-l), s. f. En Savoie et dans la Suisse romande, sorte d'ustensile de bois où l'on foule les raisins dans la vigne même, pour les verser ensuite dans les cuves; on dit aussi *gerle*, les *Primes d'honneur*, p. 650, Paris, 1874.

— ETYM. Lat. *gerulus*, porteur, *gerula*, porteuse, d'après M. A. Godet, de Neuchâtel, qui fait remarquer que c'est ainsi que *merula* a donné *merle*.

† **GERMANISANT** (jèr-ma-ni-zan), s. m. Celui qui occupe de l'histoire des langues germaniques, *Rev. crit.* 3 juillet 1876, n° 27, p. 9. || On le dit aussi de celui qui sait l'allemand.

† **GERMANISATION** (jèr-ma-ni-za-sion), s. f. Action de germaniser, de rendre allemand. Je n'ai aucune appréhension au sujet de la prétendue germanisation des États-Unis, *Le Temps*, 4 oct. 1876, 2^e page, 3^e col.

† **GERMEMENT** (jèr-me-man), s. m. Terme technique. Nom des jeunes sangsues au sortir de la coque, ÉBARD, *Monogr. des sangsues*, 1857, p. 56.

† **GERMON**. — Ajoutez : REM. D'après le *Glossaire aunisien*, p. 414, le germon est non pas, comme le dit le Dictionnaire, d'après Legoaran, un nom du dauphin commun, mais une variété de thon propre à l'Océan, *thynnus alatalonga*, Cuv.

† **GERNOTTE** (jèr-not), s. f. Voy. TERRE-NOIX.

† **GERONTERIE** (jè-ron-le-rie), s. f. Caractère de gérance. Il est vraiment d'une gérance sans pareille, DEBOURCHAMP, *Sour. de la marg. de Créquy*, II, 6.

† **GESTE**, Ajoutez : || 3^e Au pluri. Faux semblants, prétentions ridicules. Sa mère, en haussant les épaules, prétendait que tout cela [une attaque de nerfs de Mme Bovary] c'était des gestes, G. FLAUBERT, *Mme Bovary*, II, 387.

— ETYM. Cet emploi paraît être particulier à la Normandie. Du moins on y dit *gustes* ou *gestes* en sens : Dame, les vilaines gestes qu'a fait l'arient t'ornier e cidre dans l'émet, *Rem. guern.* p. 76.

Voy. n. *VOISY*, Noms de famille normands, p. 184, qui en rapproche l'anglais *jest*, plaisanterie. Mais, sans noter que le mot anglais lui-même, qui n'a point de racine germanique, peut être la reproduction du mot normand, *geste* en ce sens est, évidemment, une spécialisation du sens de *gestes*, mouvement de la personne. C'est grimaces, dans le sens de fureur des ménétriers, des embarras.

On dit en Normandie un *grétier*, une *gestière*, celui, celle qui fait des gestes.

† **GESTICULAIRE** (jè-sti-ku-lè-r), *adj.* Qui a rapport aux gestes. Il est parlé, dans les anciens

auteurs, d'une éloquence gesticulaire et de solécismes en fait de gestes, VIGNOLLE-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de littér.* p. 100.

† **GESTIONNAIRE** (jèst-o-nè-r), *adj.* || 1^e Terme d'administration. Qui a rapport à une gestion. Utilité de constituer un conseil d'administration gestionnaire, *Projet sur l'admin. de l'armée, Journ. offic.* 11 août 1874, p. 5767, 2^e col. || 2^e s. m. Celui qui est chargé d'une gestion. On ne peut pas être gestionnaire et contrôleur de sa gestion, *Journ. offic.* 7 nov. 1876, p. 7082, 4^e col.

† **GEUCHE** (jèu-ch), s. m. Nom, dans le Jura, d'un épage blanc et d'un épage noir, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 284.

† **GEYSER**, Ajoutez : — ETYM. Islandais, *geysa* ou *giosa*, être ou fureur, sortir impétueusement. || **GEYSERITE** (ghey-sè-ri-t), s. f. Terme de minéralogie. Espèce d'opale.

† **GIASEL** (ga-zèl), s. m. Sorte de poésie arabe dont le nom a été souvent employé par les poètes de l'école romantique. C'est une petite pièce de vers amoureux. || On le trouve aussi écrit *gazel*. Doucement bercés aux rythmes inoubliables des gazels, H. ELAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 juillet 1874, p. 249.

— ETYM. Arabe, *ghazal*.

† **GHIETTO** (ghè-to), s. m. Nom, dans certaines villes de l'Italie, du quartier où les Juifs étaient obligés de résider.

— ETYM. Hébr. rabbinique, *ghet*, lettre de divorce, divorce. *Dict. ital. de Bultura* : *ghetto*, libella, ni ripudio; quartiere dove abitano gli Ebrei.

† **GHEZ** (ghè-z), s. m. Nom de la langue parlée en Abyssinie. Le *ghez* ou idiome abyssin est un reste vivant de l'antique langue de l'Égypte, F. LENOIR, *Man. d'hist. anc. vii. les Arabes*, p. 270.

† **GHIUDE** (ghil-d), s. f. s. m. Nom, dans le moyen âge, d'association, de confrérie. || Compagnie urbaine et homme qui en faisait partie; infanterie, fantassin.

— HIST. XII^e s. Ses barons [Rou] apela, sis [s] les [s] telz auster : Detrius nuls ve [sic], ne sai quels ghez hanter : Ne sai se par bataille nuls volent desturber; Nostre gelde e nos humes faites avant aler, *WACE*, Rou, v. 770. Prist de ses chevaliers mil e set cenx e vint milie de gelde, *Rois*, p. 447. Car chevaliers et citains, Communes, gendes et vilains M'i ont fait tele envaie, *BERNOIT, Chron. de Norm.* t. I, p. 635, v. 13445. || XIII^e s. Toulz tel qui leur gilde et à yelle appartienent, *DU CANGE, gilda*. || XIV^e s. Et ne puet nuls ne nulle faire boulencherie, s'il n'est en le [la] gheude; et ne puet nuls entrer en le [la] gheude pour faire le mestier, s'il n'a esté varlez, *id. gilda*.

— ETYM. Provenç. *gelda*; ital. *geldra*, racaille; du bas-lat. *gilda*, *ghilda*, du germanique : anglosax. *gild*, confrérie.

† **GIAOUR**. — ETYM. Ajoutez : D'après M. Devic, *Dict. etym.*, le *giaour* turc représente le persan *ghebr*, *ghebr* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **GIBBAR**, Ajoutez : — ETYM. D'après Rondelet (1554), *gibbar* vient de *gibber*, fosse dorsale, *De piscibus*, XVI, 42.

GIBELET. — ETYM. Ajoutez : M. Bugge, *Romania*, III, p. 449, tire *gibilet* (avec toutes les formes analogues en différentes langues) de *rimbrat* ou *vibrat* qui se trouve dans un glossaire du XI^e siècle avec le sens de percer. Aucune difficulté phonétique ne s'oppose à cette dérivation. Quant à *rimbrat* ou *vibrat*, M. Bugge y voit le représentant du latin *vibrare*, dont le sens *vibrer*, branler, tourner, a passé à *forer*.

GIBERNE. — ETYM. Ajoutez : On a dans l'ancienne langue *gibe* ou *gibba*, hallot d'étoiles; Pour balle ou fardeau cordé de drap, de chanvre... et pour gibberne... MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 36. D'un autre côté, en confirmation de l'origine arabe, on cite *djebira*, petit sac que l'on porte au côté, de la racine *jabr*, porter. Malheureusement, on n'a point d'histoire pour expliquer d'où provient dans ce mot la finale *erne*.

† **GIRIER**. — HIST. XIII^e s. Ajoutez : Esperviers [ils] portent et faucons, Ostoires, tercets, esmerlons; Car ils violent de jehiers; Quant il les vit, moult en fu liés, *Li brans desconques*, v. 3905. || XIV^e s. *Ajoutez* : Puisque nous volons nestoyer Le pays de ces Anglois et, Et que les voyons en gibier, Pourquoy demoront il ainsi? *Myst. du siège d'Orléans*, p. 764.

† **GILIER** (ji-lèr), v. n. Terme populaire. Rejaillir en claboussant. Un maçon prenant de la chaux dans sa truelle et la faisant rejaillir de tous côtés en l'appliquant sur le mur, la chaux a

giélé. On dit aussi, quand une roue de voiture fait rejaillir de la boue en entrant dans une ornière, que la boue a giélé.

— REM. On le trouve aussi écrit *gieler*. P... 1... Le sang avait giélé contre le mur, au-dessus du lit. — M. le Président : Qu'entendez-vous par ce mot de gieler ? — Le témoin : Je veux dire que le sang avait jailli violemment; c'étaient des gouttes rondes et des gouttes en long, *Gaz. des Trib.* 17-18 mars 1873, p. 264, 3^e col.

— ETYM. Provenç. *giscla*, poussa; jet; *gisclament*, retentissement. Origine inconnue. Le *giélet*, nom d'une plante (voy. ce mot au Dictionnaire) y appartient. En basse Bourgogne on dit *gieler*.

† **GIFFARD** (ji-far), s. m. Nom donné à un siphon destiné à amener l'injection d'eau dans le cylindre où jouent les pistons des machines à vapeur; on l'appelle aussi injecteur Giffard, du nom de l'inventeur.

† **GIFLE**, Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Craissins qui dort sur les roislois, Qui, horse a d'ure et gilles [jouis] moles, GAUTIER DE COINCY, *Sainte Eulécide*, v. 4093.

— ETYM. Ajoutez : M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 450, fortifie la dérivation par *Kiefer*, mâchoire, proposée par M. Grandgagnage; des formes avec l se trouvent aussi en allemand : *kiefel*, *kifel*, *kifel*, *kifel*, *kifel*, mâchoire. Les formes des patois français sans l dans la désinence tiennent à la forme haut-allemand. *mod. kiefel*, mâchoire, has-allemand. *kifel*.

† **GIG** (ji-g), s. m. Sorte de cabriolet; c'est un mot anglais, *Miss Revel...* venait d'arriver au sommet de la colline dans un gig qu'elle conduisait elle-même, v. CHERBULIEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1874, p. 723.

† **GIGANTOLITE** (ji-gan-to-li-t), s. f. Terme de minéralogie. Silicate double d'alumine et de magnésie.

† **GIGUE**, Ajoutez : || 2^e Anciennement, jeune fille gracieuse qui saute, qui gambade, *Dict. de l'Académie*, 4^e éd. || Cette signification, hors d'usage aujourd'hui, est conservée dans le parler de Genève.

† **GIGUE** (ji-gh), s. m. Nom, dans le Jura, d'un homme qui aide le fruitier dans la direction de la fromagerie, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 304.

† **GILIER** (ji-lè), v. a. Forme normande du verbe populaire *gieler* (voy. ce mot au Supplément).

† **GILETIER**, Ajoutez : || 2^e *Adj.* *fem.* Châine *giletier*, chaîne de montre qu'on fixe dans une des boutonnières du gilet. Il avait une légère contusion à la racine du nez, et à un bouton de son gilet, le crochet d'une chaîne giletier, *Gaz. des Trib.* 17 juillet 1876. || On dit aussi substantivement *giletier* pour chaîne giletier. Il arracha violemment à M. A..., capitaine marin, sa montre et sa giletier, *Gaz. des Trib.* 7 janv. 1875, p. 19, 3^e col. [À Marseille] la montre de la femme, ses boucles d'oreilles, une giletier en or et une bague que le mari portait au doigt ont également disparu, *ib.* 13 sept. 1876, p. 895, 3^e col. || Cette expression est inconnue dans le commerce parisien; *l'Almanach Didot-Bottin* n'emploie jamais que les mots chaîne de gilet ou cordon de gilet.

† **GILIA** (ji-li), s. m. Genre de polémoniacées, dont deux espèces, *gilia capitata* et *gilia tricolor*, sont cultivées dans les jardins. Nous ne citerons que quelques-unes de celles qui peuvent passer l'hiver en pleine terre; ce sont : l'adonide goutte de sang... le *gilia*, plusieurs variétés d'amarantes... *Journ. offic.* 10 sept. 1876, p. 7735, 3^e col.

— ETYM. Salvador Gil, botaniste espagnol du siècle dernier.

† **GILOIRE** (ji-loi-r), s. f. Nom, dans l'Avranchin, de la seringue de sureau dont se servent les enfants.

— ETYM. *Giler*. En basse Bourgogne on dit *gi-gloire* et *gi-gloire*.

† **GINGELY** (jin-jé-li), s. m. Végétal qui produit une huile employée dans le commerce, *Marine et colonies, Tableaux de population, de culture*, etc. p. 42. || C'est le même que *gengell* (voy. ce mot au Dictionnaire et au Supplément).

† **GINGKO** (jin-ko) ou **GINGKO** (jin-go), s. m. Sorte d'arbre vert, dit aussi arbre aux quarante dents (famille des conifères). Le *gingko biloba* ou *salsburgia adiantifolia* est regardé comme sacré en Chine et au Japon, et planté autour des temples... son amande à la saveur de la noisette, et dans une légère Apreté; elle passe pour digestive au Japon, et on l'y sert toujours dans les grands repas, LEMAOUT et DECAISNE, *Traité général*

de botan. p. 639, Paris, 1868. Introduit en France en 1788, le ginkgo vit très-bien dans le Midi de la France, MEYER, *Dict. de botan.* p. 319, 320. La Chius nous a livré le ginkgo, à la feuille étalee en éventail et fendue en son milieu, BROILLARD, *Jour. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1876, p. 914.

† GINGUET. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Vins verds... et furent pour ce appelez ginguetz, RUEL, DE L'ORME, *Architect.* t. 1, 15.

— ETYM. *Ajoutez* : M. Bugeo, *Romania*, III, p. 150, pense que ginguet n'est qu'une forme de *gingalet*. Mais, en présence de l'affirmation de l'auteur qui dit que ginguet est venu en usage de son temps, il ne paraît pas possible de se ranger à l'opinion de M. Bugeo.

† GIOBERTITE (ji-o-bér-ti), s. f. Terme de minéralogie. Carbonate de magnésie cristallisé en rhomboïdes.

† GIRAFE. *Ajoutez* : || 4^e Nom, au Havre, d'un engin du pêche, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 27.

† GIRAFEAU (ji-ra-fô), s. m. Petit de la girafe. Il faut attendre à l'adulte une mère et son petit, et s'élancer à leur poursuite; après de grands efforts, quand on s'est rendu maître du girafeau, on le lie au pied d'un arbre, *Journ. offic.* 1^{er} sept. 1874, p. 434, 3^e col.

† GIRIE. *Ajoutez* : || 2^e Action de tourner. D'abord on les enferme [les puces] dans des boîtes de papier qui tournent au moindre mouvement; ces giries étonnent la bête, qui apprend à marcher posément, le reste s'ensuit, *Extrait de l'International*, dans *l'Universel* du 21 sept. 1869. || Cet emploi Ce girie au sens d'action de tourner, appuie la conjecture de M. Jaubert, qui le tire du lat. *gyrus*, cercle, tour.

† GIROINDE (gi-roin-d'), s. f. Nom, dans la Haute-Marne, du dévidoir. Un ou deux ustensiles groupés sur un bout de toile, la fontaine de cuivre rouge, les assiettes de faïence, la giroinde avec son cheveau de fil, nous introduisent discrètement dans la vie bourgeoise du XVIII^e siècle, A. THIÉRIOT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1876, p. 98.

— ETYM. Dérivé du lat. *gyrare*, tourner (voy. GROUETTE).

† GIROLINE (ji-ro-li-n'), s. f. Passementerie en forme de crête pour rideaux. Girolines, franges et embrasses, *Atm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1495, 4^e col.

† GIRON (ji-ron), s. m. Nom, dans l'Aunis, du pied de veau, *aram vulgaris*, *Gloss. aunisien*, p. 141.

† GIROUETTE. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Vous qui n'aimez que par costume, Carecissez un nouvel amant... Jamais légère giroquette Au vent si tost ne se vira, DESPORTES, *Bergerie*, vi, Villanelle.

† GISELLE (gi-zè-l'), s. f. Mousseline imitant la guipure. Mousseline claire, épaisse, brochée, crêpe, giselle pour grands rideaux, dentelles, *Avranchin*, 2 août 1874, aux Annonces.

† GITANERIE (ji-ta-ne-rie), s. f. L'ensemble des gitano ou bohémien. Certains Andalous, grands amateurs de gitanoire, PAUL BATAILLARD, *Revue crit.* 9 sept. 1876, p. 168.

† GITE. || 6^e *Ajoutez* : || Gite se dit aussi, en général, d'une poutre de grenier. Les agents... arrivant jusqu'au grenier, trouvèrent l'assassin pendu à un gite, les pieds touchant encore le sol [la scène se passe à Carvin, arrondissement de Béthune], *Courrier du Pas-de-Calais*, dans *Gaz. des Trib.* 16 juin 1876, p. 685, 4^e col. || 9^e En basse Bourgogne, le gîte, la table du pressoir sur laquelle on place le raisin à pressurer.

† GITER. *Ajoutez* : || 6^e Placer, mettre. A Thiaucourt [Meurthe], souvent on gite le raisin *cérasé* dans la cuve à l'aide d'une pelle en fer, *les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 116.

† GITI (giti), s. m. Nielle, *lychnis githago*, L. — ETYM. Portug. *gith*; M. Duzy pense que ce pourrait être une altération portugaise de l'arabe *chemlith* ou *chemtzi*, noms de la nielle.

† GITONNE (ji-to-n'), s. f. Nom, dans la Vienne, de la muie qui n'a pas encore un an, dite aussi jonnio, *les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 302.

— ETYM. La forme *jetonne* donne l'origine de ce mot; c'est le féminin de l'anc. franç. *jeton*, rejeton, qui dérive de *jet*.

† I. GIVIE, F.E. *Ajoutez* : || Vanille givrée, vanille pour aux gosses des efflorescences blanches d'acide benzoïque. L'acide benzoïque qu'il [le fruit de la vanille] renferme est en quantité qu'il n'est si considérable, que cette substance s'effleurit à la surface des gosses et les blanchit,

co qui forme la vanille givrée du commerce, la plus estimée de toutes, *Journ. offic.* 28 juin 1874, p. 1369, 3^e col.

— HIST. XIII^e s. Or entendez, beaz sire, la nostre male vie; Car adès pluet sor nos, et givlet, et gresiblet, P. MEYER, *Rapports*, 1^{er} part. p. 207.

† GLABELLO-INAQUE (gla-bel-lo-i-na-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui va de la gabelle à la nuque. Diamètre glabello-inaque.

— ETYM. *Glabellé*, et *inaque*.

† GLABRE. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Ceux qui ont esté faits caniques estants petits garçons, n'engendrent point de poil au menton, et sont glabres et sans poil par tout le corps, du VERDIER, *Biblioth.* p. 476.

† GLACAGE (gla-sa-ji), s. m. Action de glacer, d'appliquer sur un objet un enduit qui lui donne l'apparence du vernis.

† GLACE. — HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : Le glas du [de la] gellée, *Rev. critique* 6^e année, 2^e semestre, p. 388.

† GLACIAINISTE. *Ajoutez* : — REM. On trouve aussi écrit glaciériste. Les études entreprises ces dernières années par les glaciéristes, MAGNIN, *Rech. géol.* Paris, 1876, p. 24.

† GLACIERE. *Ajoutez* : || 4^e Glacière artificielle, appareil à l'aide duquel on fait de la glace en utilisant le refroidissement produit par certaines réactions chimiques.

† GLADIATEUR. *Ajoutez* : || 4^e Nom donné, au XVIII^e siècle, à Valenciennes, aux anciens compagnons de l'épée à deux mains, ou joueurs d'armes, CAFFIERS, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 61.

† GLADIATORIAL, ALE (gla-di-a-to-ri-al, -al'), adj. Qui a rapport aux gladiateurs. Quelques balles de frondes, d'humbles figures, des tessères gladiatoriales, *Journ. offic.* 12 juillet 1876, p. 6071, 4^e col.

† GLAGOL (gla-gol), s. m. Nom d'un ancien alphabet slavon. Le glagol, comme le dit expressément une mention rapportée par M. d'Avril, était une écriture hiératique, sacrée, remplissant dans les livres saints et liturgiques, à l'égard du grec-slave, le même rôle que chez nous le latin à l'égard du français, *Journ. offic.* 23 mai 1876, p. 3643, 3^e col.

† GLAGOLITIQUE (gla-go-li-ti-k'), adj. Qui a rapport au glagol. Caractère glagolitique, ancien caractère dans lequel sont écrites de vieilles traductions slaves des deux Testaments, MAX MÜLLER, *la Science du langage*, trad. par Harris et Perrot, 2^e éd. p. 248. Elles les dames, au congrès archéologique de Kiev) voyaient sans frémir s'aligner sur le tableau noir les signes cabalistiques de l'écriture glagolitique, A. RAMBAUD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1874, p. 787. On distingue deux sortes d'écritures glagolitiques, la ronde à crochets, dite bulgare, parce qu'on la rencontre plus particulièrement dans l'ancienne Bulgarie, en Macédoine et dans le voisinage du mont Athos; la carcée, dite croate; on ne sait laquelle est la plus ancienne, *Journ. offic.* 23 mai 1876, p. 3643, 1^{re} col.

† GLAISE. — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Mes li mur ne sont pas de glisse, BENOÎT DE STE-MORE, *Roman de Troie*, v. 3202.

† GLANDER (SE) (glan-dé), v. refl. Devenir glandé, en parlant d'un cheval.

† GLASÉRITE (gla-zé-ri-t'), s. f. Terme de minéralogie. Sulfate de potasse cristallisé.

† GLÈRE, EE (glé-bé, bce), adj. Ancien terme de droit féodal. Qui appartenait à la glèbe. Pour invoker cet usage [l'usage féodal de prendre les titres de dignité attachés aux terres qu'on possédait], il faudrait prouver qu'il y avait dans le diocèse de Saint-Pons une terre de Pardailhan érigée en baronie réelle; or ce titre glébé n'a jamais existé, *Gaz. des Trib.* 26 mai 1870.

† GLENNE. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Pour une glenne [paquet roulé] de verdon [sorte de cordage], MANTILLER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 35.

— ETYM. Glène, au sens de paquet de corde, est le même que glaye (voy. ce mot). On disait aussi *glenn* pour *paquet* : XVI^e s. Des aus le glenn, MANTILLER, *ibid.* p. 36.

† GLISSADE. *Ajoutez* : || 6^e Glissade de terre, mouvement par lequel un terrain glisse et se déplace. Dans le Valais et sur les coteaux plantés de vignes, il s'est produit des glissades de terre qui ont emporté les souches et les ceps, *Journ. offic.* 21 mars 1876, p. 2067, 1^{re} col.

† GLOBAL, ALE (glo-bal, -al'), adj. En bloc. Si le tribunal [arbitral de Genève] accordait une somme globale, cette somme doit être en rapport

avec l'étendue de la responsabilité qui, dans l'opinion du tribunal, aurait été encourue par la Grande-Bretagne, *Journ. offic.* 30 avril 1872, p. 2663, 3^e col. Un chiffre global de cent millions, *ibid.* 12 fév. 1873, p. 1042, 3^e col. Nous considérons comme exacts les chiffres globaux des recettes et des dépenses [du budget russe], LEROY-BEAULIEU, *Journ. des Débats*, 10 nov. 1876, 1^{re} page, 3^e col.

† GLOBALEMENT (glo-ba-le-man), adv. D'une façon globale, en bloc. Vous savez que l'Union du crédit [établissement financier, en Belgique] n'avait point de capital nominal; c'était une mutualité où quatre mille associés solidaires les uns des autres, et tous ensemble responsables à l'égard des autres, représentaient globalement une surface de soixante millions, *le Temps*, 17 déc. 1876, 2^e page, 4^e col.

† GLOBE. *Ajoutez* : || 8^e Globe a été employé dans le sens de ballon, lors de la découverte de Montgolfier. Ce fut le 27 du mois d'août que se fit au Champ-de-Mars la première expérience d'un globe aérostatique... le globe, impatient de s'élancer, tendait fortement la corde qui le retenait, et, comme disait le peuple, était pendu à rebours, lorsqu'enfin on l'a lâché, NIVAROL, *Lett. à M. le président de...* *Ouvres*, 1808, t. II, p. 213. || Dans le rapport fait à l'Académie des sciences sur la découverte de Montgolfier, on trouve l'expression de globe creux. || 9^e Nom du projectile à l'aide duquel on éprouve, dans le mortier éprouvette, la force de la poudre. || Terme d'artificier. Globe fumant, artificier qui brûle avec une fumée épaisse et suffocante. || 10^e Dans le quartier de Cette, nom d'un flet fixe pour le pêche, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 116.

† GLOBÔIDE (glo-bô-i-d'), s. m. Terme de botanique. Partie de l'albumen des graines des plantes, laquelle est la forme de réserve du phosphore, VAN TIEGHEM, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 681.

† GLOBULAIRE. *Ajoutez* : || 3^e Foudre globulaire, foudre qui se manifeste sous la forme d'un gros globe de feu se mouvant lentement et finissant par éclater avec un bruit épouvantable. M. Gaston Planté envoie une note intéressante sur la foudre globulaire, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 3 août 1876, p. 6879, 3^e col.

† GLOBULE. *Ajoutez* : || 6^e Il se dit pour bouton de mandarin. Les mandarins [pendant le deuil de l'empereur] ne peuvent ni revêtir leurs costumes de cérémonie, ni porter leurs globules officiels, *Journ. offic.* 30 janv. 1876, p. 811, 3^e col.

† GLOSSÈNE (glo-sse-n'), s. f. Terme de chimie. Un des noms de la nitroglycérine, *Journ. offic.* 10 oct. 1873, p. 6446, 1^{re} col.

† GLOSSOLAIE (glo-sso-la-i'), s. m. Celui qui possède la glossologie. Le style de saint Paul, qu'est-il, à sa manière, si ce n'est l'improvisation étouffée, haletante, informe du glossolaie? RENAN, *Apôtres*, IV.

† GLOSSOLAIE (glo-sso-la-i'), s. f. Don surnatuel de parler les langues, par exemple chez les apôtres après la mort de Jésus.

— ETYM. Γλῶσσα, langue, et λαλέω, parole.

† GLOTTIQUE (glo-tti-k'), adj. Qui a rapport aux langues, à la linguistique. Le système glottique celte connaît deux branches distinctes, le kymrique et le galloïque, NOVELLAKE, *Revue d'anthrop.* t. II, p. 499.

— ETYM. Γλωττή, ouverture, et γλῶσσα, langue.

† GLYCÉMIE (gli-sé-mie), s. f. Terme de physiologie. Existence du sucre dans le sang. Le sang de l'homme et des animaux est invariablement sucré; j'ai montré que cette glycémie constante dépend d'une fonction normale du foie, C. WUNDERLICH, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 115. L'étude expérimentale de la glycémie, *ibid.* t. t. LXXXII, p. 1352.

— ETYM. Γλυκύς, doux, et αἷμα, sang.

† GLYCÉRINE (gli-sé-ri-ne), v. a. Enduire de glycérine. M. Tyndall a trouvé dans l'emploi de ses saines glycérines un procédé très-commode pour faire de l'air pur et pouvant recevoir des liquides organiques et les conserver, VERNIER, *le Temps*, 3 août 1876, feuilleton, 2^e page, 6^e col.

† GLYCOSÉNE (gli-ko-sé-ne), s. f. Terme de physiologie. Synonyme de glycogène, ou production du sucre dans les êtres organisés. Les faits fondamentaux sur lesquels repose la démonstration de la glycogénèse animale sont loin d'être suffisamment connus, C. BERNARD, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 114.

† GLYCOLIQUE (gli-ko-li-k'), adj. Terme de chi-

mie. Acide glycolique, produit analogue à l'acide lactique qui s'obtient en faisant passer un courant d'acide nitreux dans une dissolution de glycolle.

† **GLYCOSIDE** (gli-ko-zî-d), s. f. Terme de chimie. Produit naturel pouvant donner de la glycose sous l'influence des agents d'hydratation.

† **GNAVEILLE** (ghna-vê-l'), s. f. Plante du genre *sceleranthus* (*sceleranthus perennis*, L.).

† **GNEISEUX**, **EUSE** (ghnê-sê, sêd-z'), adj. Qui appartient au gneiss, qui a le caractère du gneiss. On a traversé un gneiss d'abord à schistosité distincte, puis indistinctement filandreuse et dans lequel se trouvaient des intercalations de micaschiste gneisseux avec des filons d'eurite, *Journ. off.* 10 janv. 1873, p. 229, 2^e col.

† **GNIOLE**. || On dit populairement aussi un gnon, au lieu de gniole. Il s'en est tiré sans un gnou. Il a reçu un fameux gnon.

† **GNOLE** (gno-l'), s. m. Populairement, mais au sens d'humour, veste. || Le cardinal *collier* s'embarrasse du ciel comme de la plus vieille de nos gnoles... *Lett. du P. Duchêne*, 4^e lettre, Page 6.

— ETYM. Serait-ce *carminagole*, avec aphérèse ?
† **GNUU**. Ajoutez : — ETYM. Hottentot, *gnu* ou *nju*.

GOMBE-MOUCHE. — REM. Ajoutez : || 2. On trouve Gombe-mouche comme nom propre, désignant les gens qui n'ont point d'avis à eux. On veut conroquer un chapitre général, faire une élection, et il y a, comme dit Gombe-mouche, bien des choses à dire là-dessus, *Papiers saisis à Bayreuth*, p. 144.

GOMBERGE. Ajoutez : || 3^e Nom d'un ancien navire. || Gourgues, capitaine protestant, dans le xiv^e siècle, vendit son bien, emprunta à ses amis et obtint de son frère des avances qui lui permirent d'armer deux petits navires en forme de goberges et une patache assez semblable aux frégates du Levant, *FRÉD. RICHARD, Journ. off.* 1^{er} déc. 1876, p. 8886, 3^e col.

† **GOBIER** (go-bî), s. m. Nom, dans la Loire-Inférieure, du canal qui sert à faire entrer l'eau dans la saline, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 138.

— ETYM. Il est probable que c'est un dérivé de *gober*.

† **GODARD** (go-dar), s. m. Nom propre usité dans cette location proverbiale : Servez Godard, sa femme est en couches. Oudin, qui la rapporte, *Curios. franc.* p. 112 et 254, l'explique : Façon de parler pour refuser quelque chose à un impertinent qui se veut faire servir en maître, ou bien à un impatient. Cette location se rattache à une vieille et bizarre coutume, trouvée en beaucoup de pays, d'après laquelle le mari d'une femme en couches se mettait au lit pour recevoir les visites de ses parents et prenait ainsi ses aises pendant plusieurs jours.

† **GODE** (go-d'), s. f. Nom, sur les côtes de basse Normandie, d'un petit poisson de mer, alimentaire, dont le goût rappelle celui du merlan ; la gode est plus petite que le merlan.

† **GODE** (go-d'), s. f. Nom, en Bretagne, d'un oiseau de mer, *GOCEZEL, les Oiseaux de mer*, Nantes, 1875, p. 10.

† **GODEBERT** (go-de-bêr), s. m. Espèce de ramail qui faisait partie de l'armure au xiii^e siècle.
— HIST. xiv^e s. Pour une fourrure de dos de lièvre de Norvège [à fournir un godobert à maître Jean le Fol], du CANGE, *godbertus*.

— ETYM. Bas-lat. *godbertus*, *godbertus*, mot qui paraît formé, comme *haubert*, avec la finale germanique *berc*, protection, et peut-être le germanique *god*, dieu, ou *god*, bon.

† **GODELLE** (go-dê-l'), s. f. Nom qu'on donne, dans les environs de Lyon, à une variété barbu de froment poilu.

† **GOBFLON** (go-do-lon), s. m. Nom, dans l'Aunis, d'une grande scie sans monture que deux hommes font mouvoir, *Gloss. anisien*, p. 112.

— ETYM. Poitevin et saintongeais, *godelle*, couteau, croc d'animaux : *Ce sanglier avait une longue godelle*, *Gloss. du Poitou*, par Favre, Niort, 1868, p. 178. L'origine de ce mot est inconnue ; mais il faut y rattacher *godelle* qui est ci-dessus et qui signifie un blé harbu. Le nom propre *Godelier* (un médecin de la Rochelle a porté ce nom) est évidemment un dérivé de *godelle*.

† **GOBENDAC** (go-dan-dak) ou **GOBENDART** (go-dan-dar), s. m. Arme à hampe, dont le fer porte une pointe, un croc et un tranchant. Les routours de brèche, les godendards, les corseques, les

épieux, les espons, *Journ. off.* 24 nov. 1873, p. 7157, 1^{re} col.

— HIST. xiii^e s. Les godendaz et les coignes, Mettent à mors es herberges Chevaliers, escuquiers et pages, *GIART*, dans du CANGE, *godendart*. || xiv^e s. En soy defendant fery ledit Cannaux d'un godandart ou pique de Flandres un cop seulement dont mort s'ensuy, du CANGE, *godandardus*. || xv^e s. Un baston que l'on appelle godendart, qui est à la façon d'une pique de Flandres, combien que le fer est un pou plus longuet, *ib.*

— ETYM. Bas-lat. *godandardus*, formé du flamand *godend*, bon, et de *dac*, jour ; bonjour, nom soldatesque de cette arme avec laquelle les Flamands donnaient le bonjour à l'ennemi (voy. *BOUABIC, Hist. militaire*).

† **GODILLE**. Ajoutez : || 4^e Une godille, un bateau godille. Godille japonais, mesurée en 1867, faite d'après les plans de M. Armand Paris, lieutenant de vaisseau, *Journ. off.* 23 fév. 1871, p. 1457, 2^e col.

GOËMON. Ajoutez : — HIST. xiii^e s. *Recollegisist globum herba marina vocata goumon (alibi goumon)*, du CANGE, *goumon*.

— ETYM. Ajoutez : * Le mot est emprunté au celtique. Le dictionnaire de Legende ne le présente pas ; mais il se trouve dans le Catholicon de Lagadeuc : *Goumou ha bezin*, gall. *goëmon*, lat. *alga*. Il faut probablement corriger *goumon*. Les lettres u et o sont ailleurs confondues dans l'édition imprimée du Catholicon, par ex. *bann*, gall. une vieille tige [corr. *truiet*] ; lat. *seropha*. Le gallois possède le même terme pour varech : *gwynnau*, sea-weed ; irl. et gaél. *feaminn*. Pour la formation du mot celtique, comp. ZEISS-EHEL, *Gramm. celt.* 776, 826 (BUGGE, *Romania*, juill.-oct. 1875, p. 358).

† **GOG**. Ajoutez : || **Gog** et **Magog**, les plus souvent réunis dans la Bible ; dans *Ezechiel*, xxviii et xxxix, ils apparaissent tous deux, mais **Gog** y est le nom d'un prince païen du Nord qui, à la tête d'une cavalerie redoutable, attaquera la Terre sainte et sera entièrement détruit par Jéhovah ; dans l'*Apocalypse*, xx, 8, après le règne de mille ans, **Gog** et **Magog** marcheront contre la ville sainte, mais seront anéantis par le feu du ciel.

— ETYM. D'après le *Bibel-Lexicon* de Schenkel, 1869-1875, Leipzig, l'étymologie la plus probable rattache *gog* au persan *koh*, montagne ; en sorte que *magog* signifierait *grand gog* (hautes montagnes ou haut plateau), du sanscrit *maha*, grand. Il semble donc que *gog* et *magog* étaient un nom collectif des barbares du Nord.

† **GOGUE**. Ajoutez : || 3^e Ancien terme de cuisine. Gogue ou gogueute au sang, sorte de mets préparé avec un foie de cochon haché menu, des oignons, de fines herbes, délayé avec du sang de cochon, assaisonné, mis dans une terrine, et cuit avec feu dessous et dessus. Cet emploi de gogue comme sorte de mets explique comment il a servi à désigner des appâts empoisonnés (voy. le n^o 2, au Dictionnaire). || 4^e Aujourd'hui, dans le Poitou et la Saintonge, sang des animaux qu'on fait cuire dans la poêle avec du lard et des oignons, ou dont on fait de gros boudins, *Gloss. du Poitou*, par Favre, Niort, 1868, p. 176.

2. **GOGUE** (go-gê), s. f. Nom, dans l'Aunis, d'une grosse cerise blanchâtre, *Gloss. anisien*, p. 12.

† **GOLEM** (go-lêm), s. m. Dans le moyen âge, figure d'argile que l'on consultait ; elle portait inscrit au front le mot vérité en caractères hébraïques ; si elle mentait, le mot s'effaçait, et il ne restait plus qu'une arde informe, *CHEZUEVIL, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1877.

— ETYM. Hébreu, *golem*, une masse d'argile.

† **GOLLETTE** (go-lê-t'), s. f. Nom donné à la soie qu'on tire de cocons percés.

† **GOLGOTHA**. Ajoutez : — ETYM. *Γολγοθᾶ*, lieu des crânes (à cause qu'on y trouvait beaucoup de crânes de suppliciés), du chaldéen *goulgathâ*, crâne.

† **GOLIATH**. Ajoutez : || 2^e Genre de cétoïnes, coléoptères, qui est exotique, H. PELLETIER, *Petit dict. d'entom.* p. 38, Bibles, 1868.

† **GOMBAUT** ou **GOMBO**. Ajoutez : M. Landrin transmet des échantillons d'un nouveau papier... obtenu avec les fibres d'un végétal très-répandu aux colonies et dans les pays chauds, le gombo... il fournit ensuite des fruits comestibles qui ne sont pas à dédaigner ; enfin de sa graine il est facile d'extraire une huile qui, si elle ne peut être employée aux usages culinaires, trouverait au moins une application dans l'industrie, H. DE PARVILLE,

Journ. off. 20 nov. 1873, p. 7718, 3^e col. Nous n'avons, pour notre compte, aucun entraînement pour le potage au gombo ; mais cela n'empêche pas que ce broet véritable et filant ne soit en grande réputation en Amérique, et surtout aux Antilles, où la kermie-gombo est cultivée comme plante potagère... elle est aujourd'hui acclimatée en Algérie, *SAGHOT, Rev. Breton*, août 1873, p. 640.

† **GOMBI** (gon-bî), s. m. Synonyme d'ince (voy. ce mot au Supplément), *Acad. des Sci. Comptes rendus*, t. LXXXIV, p. 261.

GOMME. Ajoutez : || 9^e Arbre à la gomme, plusieurs acacias, *Eucalyptus resinifera*, BAILLON, *Dict. de botan.* p. 297.

— HIST. Ajoutez : || xiii^e s. Des gommes qui dedans alment Bone est J'olors, puisqu'elles fument, BENOIT DE STE-MORE, *Roman de Troie*, v. 14839, || xv^e s. Ajoutez : Or comparons proprement l'ome à l'œune, et vitemes Se verra vil plus que gomme, E. DESCH. *Poés. mss.* f. 82.

GOMME. Ajoutez : || Absinthe gommée, liqueur d'absinthe où l'on a mêlé du sirop de gomme.

GOMME-GUTTE. — ETYM. Ajoutez : D'après M. Devic, *Dict. étym.*, gutte n'est pas le lat. *gutta* : *gummi gutta*, mais le malais *gatah* ou *ghetah*, prononcé à l'anglaise, qui signifie gomme.

† **GOMMEUR** (gon-mêr), s. m. Celui qui opère le gommage. Gommeur d'étoffes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **GOMMEUSE** (go-mêd-z'), s. f. Nom, à Bordeaux, des femmes employées au triage des gommes chez les négociants en denrées coloniales, *l'Opinion nationale*, 1^{er} mai 1876, Supplément, 2^e page, 4^e col.

† **GOMMEUX** (go-mê), s. m. Le dernier nom du jeune homme à la mode, de celui qu'on a appelé muscadin, miriflor, dandy, lion, gandin, petit crevé, etc. N'ai-je pas entendu un jour un beau fils de famille, un gommeux, un idiot ayant une raie au milieu de la tête comme une femme..., le *Petit journal*, 6 avr. 1877, feuilleton.

— ETYM. L'origine est incertaine. *L'Intermédiaire* (n^o du 10 mars 1877, col. 154) donne deux conjectures : 4^e * Ce mot est sans doute un emprunt fait au vocabulaire des jardiniers ; la gomme est une maladie des arbres fruitiers, dont toute la substance s'épuise à produire une gomme inutile ; ils deviennent stériles et meurent bientôt ; 2^e * Considérez l'aspect empesé d'un gommeux, qui semble un homme de bois, habillé de carton, et vous connaîtrez l'origine de ce désagréable, mais très-juste qualificatif. * La deuxième conjecture est la moins improbable, sans être certaine le moins du monde.

GOMMIER. Ajoutez : || 2^e Un des noms de l'eucalyptus (*eucalyptus resinifera*). Dans les cinquante localités d'Algérie qui ont répondu à l'appel de la Société de climatologie d'Alger, les plantations de gommier bleu atteignent le chiffre d'un million environ, *Journ. off.* 6 avr. 1877, p. 2685, 3^e col.

† **GOMMOSE** (go-mmô-z'), s. f. Nom d'une maladie des arbres. L'écoulement de la gomme constitue une véritable maladie, que le savant botaniste [M. Ed. Prillieux] désigne sous le nom de gommose ; la gommose consiste en une transformation en gomme, substance inutile à l'économie, des éléments nécessaires à la formation des nouveaux tissus, H. DE PARVILLE, *Journ. off.* 14 mai 1874, p. 3257, 2^e et 3^e col.

† **GONDOLÉ**. Ajoutez : || 2^e Qui est à bords relevés de manière à faire gondole. Nous restions un instant au bord de ces petits lacs [les lacs d'Alger] brissonnant sous la brise à voir flotter les feuilles gondolées, G. DROZ, M. Muc et Bébé, *l'Autonne*. || 3^e Il se dit aussi des assiettes ou autres pièces faussées à la cuisson.

† **GONDOLIERE** (gon-dô-le-rie), s. f. Néologisme. Le monde des gondoliers et des gondoliers, à Venise. Toute la gondolerie est déjà au courant de nos affaires, R. TUPPER, *Voyages en zigzag*.

— ETYM. *Gondolier*, comme *batellerie de batelier*.

† **GONELLE** (gon-ê-l'), s. f. Nom, dans l'Aunis, d'un fûssé qui longe une digue de marais, *Gloss. anisien*, p. 112.

† **GONET** (go-nê), s. m. Nom, dans l'Oise, d'un cépage, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 68.

† **GONG**. Ajoutez : — REM. Le gong n'est pas synonyme de tam-tam. Le gong est un instrument de cuivre que l'on frappe, et le tam-tam est recouvert d'une peau comme les timbales. Près de lui [du chef de la police à Amboine] le tam-tam et le gong marquaient la cadence d'un chant im-

provisé, JURJEN de LA GRAVIERE, *Voy. en Chine*, 2^e éd. t. I, p. 39. *Gōng en ageng* se trouve dans toutes les langues malaises; cependant le gong paraît bien provenir de la Chine.

† **GONSIAMOMÈRE** (go-ni-a-smo-mè-tr'), s. m. Instrument de topographie employé pour mesurer les angles.

— **ETYM.** Γωνία, disposition en angle, et μέτρον, mesure.

† **GONNE.** *Ajoutez* : — **REM.** Le mot gonne est encore usité dans le commerce. Consommation du poisson salé, à Paris, en 1854 : saumons, 4 gounes du poids de 170 à 180 kil., a. russe, les *Consommations de Paris*, p. 266.

† **GONY** (go-ni), s. m. Toile de jute.

† **GOORKHA** (gour-ka), s. m. Nom persan de l'onagro. Vient ensuite [en Perse] le lièvre, le porc-épic, le mouton ou argali, l'âne sauvage ou goorkha, la chèvre des montagnes, *Journ. offic.* 11 août 1873, p. 553, 2^e col.

GOREF. *Ajoutez* : || 5^e Rime en goret, rime mauvaïse, qui ne rime pas. *Sebile et estrine*, rime en goret, m. de REIFFENBERG, dans PHILIPPE MOUSKES, *Chroniques*, v. 9902. *Marces et patriacelles*, rime en goret, id. v. 10051. *Prince, rice*, rime en goret, id. v. 10296.

† **GORFOU** (gor-fou), s. m. Nom d'un oiseau qui ne vole pas (*eudypies chrysophala*), de la famille des manchots. Les gorfoas n'ont d'oiseau que le nom; leurs ailes, en effet, cessant d'être utiles au vol, ont subi une atrophie ou une transformation complète, et sont devenues de véritables nageoires, qui peuvent tout au plus leur servir de balanciers, quand ils sont à terre, pour les maintenir en équilibre dans leur marche vacillante, *Journ. offic.* 9 mai 1876, p. 3165, 1^{re} col.

GORGE. || 1^{re} *Ajoutez* : || Fig. Sauter à la gorge, se dit de quelque chose qui presse et inquiette. L'embarras de choisir un autre général sautait à la gorge, *ST-SIM.* t. viii, p. 343, éd. Chénuel.

— **REM.** *Ajoutez* : || 2. Il était inacceptable que les citoyens fussent appelés devant des espèces de confesseurs financiers, et que, le pistolet sur la gorge, ils fussent contraints de choisir entre leur intérêt et leur devoir, *Journ. offic.* 4 janv. 1872, p. 38. On disait naturellement le poignard sur ou sous la gorge; si on remplace poignard par pistolet, comme cela se fait souvent, la locution devient absurde : on s'égorge avec le poignard, mais non avec le pistolet.

GORGÉE. *Ajoutez* : — **HIST.** xiii^e s. Dient [ils disent] en haute voix : « crist gorgée : U est cist faus t'ranzant? *Vie de saint Auban*, publiée par Atkinson, Londres, 1876, v. 523.

† **GORGUE** (gor-gh'), s. f. Nom, dans la Drôme, des chénaux et gorgouilles des toits. Les gorgues débordaient.

— **ETYM.** Autre forme de *gorge*.

† **GORONNER** (go-ro-né), v. n. Mettre bas, en parlant de la truite (Annis).

— **ETYM.** *Goron*, qui est une autre forme de *gorret*, *Gloss. annisien*, p. 113.

GOSIER. — **ETYM.** *Ajoutez* : Il faut rapprocher du lorrain la *goisse*, le gosier, l'ancien fran. *gozie*, qui a le même sens : xiv^e s. Ses fruitz [son fruit] est douceureux senz faille à la gozie, à la coraille, *Macé, Bible en vers*, f. 106, verso, 1^{re} col.

† **GOSLARITE** (go-sla-ri-t'), s. f. Terme de minéralogie. Sulfate de zinc hydraté.

† **GOUACHE**, *Éc* (goua-ché, chée), *adj.* En manière de gouache. Une miniature gouachée. Le panneau du musée de Cluny [*Prédication de la Madeleine*], d'une tout autre pratique [que le *Buisson ardent*], gouaché pour ainsi dire, grossier, inhabile, *GIRV. Rev. critique*, 6 nov. 1876, p. 293.

† **GOUAPE** (gouap'), s. f. Terme d'argot. Le métrier du gouapeur.

† **GOUAPEUR** (goua-peur), s. m. Terme d'argot. Nom donné à Paris aux vagabonds sans aveu, sans domicile, sans travail, et qui ne cherchent que des occasions de vol, *Journ. des Débats*, 25 oct. 1876, 3^e page, 2^e col.

— **ETYM.** On rattache *gouapeur* à l'espagnol *guaposo*, homme qui n'est propre à rien, *CASTILLON, le Soleil*, 27 oct. 1876.

† **GOUPRONNERIE.** *Ajoutez* : L'usine [au gaz de la Villette] est très-complète; elle a... une goudronnerie où elle fabrique le brai, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1873, p. 781.

† **Goudronnier** (gou-dron-nié), s. m. Celui qui fabrique le goudron dans une goudronnière. Sylviculture : gardes forestiers; bûcherons; scieurs de bois; charbonniers; goudronniers, fabricants

de térébenthine, *Congrès international. de statistique*, 8^e session, 1^{re} partie, annexes, p. 119.

† **GOUDRONNIÈRE** (gou-dron-niè-r'), s. f. Lieu, dans les bois, où l'on fabrique le goudron. On a signalé les accidents qui résultent de certaines négligences dans l'établissement ou dans la conduite des charbonnières ou des goudronnières, *FARE, Enquête sur les incend. des Landes*, p. xxiv, 1873.

1. **GOUGE.** — **ETYM.** *Ajoutez* : « Diez rattache *gouge* au basque *gubia*, arc, *gubioa*, gorge. Il me semble plutôt d'origine celtique : l'anc. gall. *gibb* est expliqué par *foratorium vel rostrum*, *giblin*, par *acumine*, voy. ZEUS-EBEL, *Gramm. celt.* p. 136-139; *goblin*, *rostrum*, *Revue celt.* 1, 365; gall. mod. *gylf* et *gylf*, bec. *Gib* est, à mes yeux, issu d'une forme antérieure *gub*. La voyelle originaire est conservée dans le vieil irland. *gulan*, *aculeum* (ZEUS-EBEL, p. 60), pour *gulan*, irland. moyen et mod. *gubla*, génitif *gubhan*. *Gubla*, *gublium* est la forme la plus ancienne du mot roman en question, dérivé d'un thème celtique *gub* à l'aide du suffixe *ia* ou *io*, comme l'ital. *bolgia*, franc. *bouge*, du gaulois *bulga*. Avec le radical celtique je compare γύωω, *ciseler*. » BUOGG, *Romania*, juillet-octobre 1875, p. 358.

2. **GOUGE.** — **HIST.** *Ajoutez* : || xiv^e s. Pour une voye [voyage] faite à Paris par le goug [jeune garçon, serviteur], pour porter nos lettres closes (1340), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part., p. 840.

† **GOUJARD** (gon-jar), s. m. Ouvrier ferblantier. **GOUJAT.** — **ETYM.** *Ajoutez* : Dans quelques localités de la Flandre française, on nomme *goujars* les valets de ferme, les *Primes d'honneur*, p. 69, Paris, 1874.

2. **GOUJON.** *Ajoutez* : || 2^e Petite pièce de bois ou de métal qui en réunit deux autres en s'engageant dans les dents.

† **GOULDE** (goul-d'), s. m. Ancienne monnaie allemande, florin d'or ou d'argent [alle. *Gulden*, de *Gold*, or]. Toutes les monnaies de Vienne sont réelles; elles consistent : en écus espèces qui valent *goulentz*, en gouldes ou florins qui en valent 60, — CIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, 1769, p. 267.

† 2. **GOULETTE.** *Ajoutez* : || 2^e Resserrement produit dans les cors d'eau par les bois de flottage qui s'arrêtent sur les bords. Lorsque l'eau est rare, les premiers bois jetés font peu de trajet, ils s'arrêtent de chocs et de côté du ruisseau dont ils remplissent les goulettes et inégalités; ils forment ainsi une goulette dans laquelle l'eau se trouve ressermée et peut offrir aux derniers bois qui se jettent un écoulement facile jusqu'à la rivière principale, *Mém. de la Soc. centr. d'Agric.* 1873, p. 258.

† **GOULIER** (gou-lié), s. m. En Normandie, un gouliver de cochon, la mâchoire inférieure avec la partie antérieure du cou. On fait fumer le gouliver, on le mange au sortir de la marmite, ou grillé, avec une sauce piquante.

— **ETYM.** *Goule*, antrofois *goule*.

† **GOULLEL** (gou-lé), s. f. Bouteille qui sert à rafraîchir les liquides qu'on y met. Les Égyptiens se servent de la goulelle ou bouteille réfrigérante en terre grise, *Journ. offic.* 23 août 1873, p. 5510.

† **GOULOTERIE** (gou-lo-te-rie), s. f. Petits articles en verre. Gouloterie, gouloterie et autres articles en verre blanc et uni, *Journ. offic.* 29 janv. 1874, p. 837, 1^{re} col.

GOULLON. — **HIST.** *Ajoutez* : || xvi^e s. On s'arrosait avec une sorte d'aspergès ou guillonn presque semblable aux nostres, *VIENNESE, Traduction de Tite-Live*, t. II, *Annotations*, col. 1215.

— **REM.** *Ajoutez* : Un petit guillon, dans l'exemple de Mme de Sévigné, est expliqué par un petit reste. Cela n'est pas suffisant; un guillon y est une chose désagréable, une corvée. Boire le guillon était dans le xvi^e siècle une sorte de punition infligée aux buveurs, et qui paraît avoir consisté à leur faire boire jusqu'à la dernière goutte de la bouteille en accompagnant cette opération de quelque violence, CH. NISARD, *Parisianismes*, 1876, p. 28. On l'aurait bien envoyé paître qui n'eût fait pêter le salpêtre, Et si, sa santé se heurtant [du parlement], On n'eût fait pouff auparavant; Par l'avis du conseil de guerre, On plustot du conseil de verre, On aurait ben le guillon, le *Burlesque On de ce temps*, III^e part. 5, Paris, 1848.

† **GOUR** (gour), s. m. Espèce de bœuf (bos *gaurus* ou *bibos concaivrons*).

† **GOURA.** *Ajoutez* : — **ETYM.** Javanais, *gord*,

tonnerre, à cause que le mâle, quand il désire sa femelle, fait entendre une voix mugissante.

† **GOURET.** *Ajoutez* : Que les habitants du Porge [arrondissement de Bordeaux] ont, il y a vingt ans environ, ensemencé eux-mêmes sans succès deux dunes situées dans le quartier de Lauros; qu'il ressort en outre de toutes les dispositions que l'unique plante accrue au pied et sur le flanc des dunes, connue dans le pays sous la dénomination de goubret, servait habituellement à la nourriture des vaches et des chevaux, qui, après l'avoir consommée sur place, s'installaient sur le sommet de ces éminences de sable pour y chercher le repos et la fraîcheur, *Arrêt de la Cour d'appel de Bordeaux*, 1^{re} chambre, du 6 mai 1872, dans *Gaz. des Trib.* des 24 et 22 oct. 1872, p. 1033, 2^e col.

GOURD. *Ajoutez* : Le bras dont elle embrasse sa maîtresse est gourd, *DIDER.* *Œuv. compl.* 1821, t. IX, p. 274.

GOURDIN. *Ajoutez* : || Voix de gourdin, s'est dit de la voix d'un homme parlant comme s'il distribuait des coups de bâton. On le voit [Duclos], on l'entend gagner jusque dans les salons cette voix de gourdin qui l'aurait de sa première hantise dans les cafés, *STE-BEUVE, Causeries du lundi* [article sur *Grimm*], qui, le premier, avait parlé de cette voix de gourdin de Duclos.

— **REM.** Gourdin se trouve comme nom propre dès le commencement du xiii^e siècle : Ansisans Gourdins de Belesports, *Charte du Vermandois*, dans *Biblioth. des chartes*, 1874, t. XXV, p. 443.

GOURGANDINE. — **ETYM.** *Ajoutez* : M. Pihan cite le persan *gourgandé*, prostituée, libertine, comme origine de *gourgandine*; mais comment ce mot persan aurait-il pu venir en notre langue dans le courant du xvi^e siècle? Il vaut donc mieux s'en tenir à l'opinion de M. Lehericher, laquelle s'appuie sur un fait, le verbe normand *gourgandir*.

GOURMAND. *Ajoutez* : — **REM.** Gourmandé de persil, dans l'exemple de Molière, est sans doute un terme des amateurs de bonne chère dans le xvi^e siècle. Le Dictionnaire de l'Académie l'interprète par lardé de persil. Cette interprétation, qu'on peut croire traditionnelle (je ne pense pas que gourmand en ce sens soit resté dans le langage de la cuisine), doit être acceptée. Maintenant comment l'ajuster au sens de gourmand et gourmand? Est-ce rendu friand, agréable au goût, par le persil? ou n'est-ce pas plutôt gourmand, pris dans le sens de commander : un carré de mouton que le persil gourmand, c'est-à-dire auquel il impose une saveur particulière.

† **GOUMELLE** (gour-mèl'), s. f. Nom, dans les Vosges, de l'orange, sorte de champignon comestible.

† **GOUMEUR** (gour-meur), s. m. Se dit, dans quelques provinces, pour dégustateur. Que vinent-il allégué [un contrefacteur du café des gourmeurs] que le mot gournour [il appelait son produit café des gourmeurs] est employé dans certaines contrées de la France comme synonyme de dégustateur, et qu'il a sa signification propre, *Gaz. des Trib.* 6 sept. 1874, p. 856, 1^{re} col.

— **ETYM.** Le même que *gourmet* (voy. ce mot). En wallon, *gourmet* se dit *gourmeu*.

† **GOUPIN.** *Ajoutez en exemple* : Combien a-t-on vu de goupins, De banqueroutiers, de haplopiens, Faire les gens de haute taille! les *Maltôtiers*, p. 3, Paris, 1649, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 425.

GOÛT. *Ajoutez* : || 13^e Le goût de la mort, la sensation qu'on a qu'en va mourir. Et comme la pauvre fille voulait protester contre d'aussi tristes paroles : Faites ça, je vous prie, dit Mozart, j'ai le goût de la mort sur les lèvres, E. GAUTIER, d'après une lettre de Sophie Weber, dans *Journ. offic.* 9 juin 1874, p. 3861, 3^e col.

† **GOUTAVE** (gou-ta-v'), *adj.* m. Fossés goutaves, se dit, dans l'Isère, de fossés d'assèchement. Que lesdits terrains étaient déjà complètement asséchés au moyen des deux fossés goutaves qui se déversaient dans l'Isère.... *Arrêt du conseil d'État*, 8 août 1873.

† **GOUTTE.** *Ajoutez* : || 18^e Terme d'astronomie. Goutte noire, dit aussi pont et ligament noir, tache noire qui se montre lors des passages de Vénus au contact du soleil et de la planète, CH. ANDRÉ, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 946.

† 3. **GOUTTE** (gou-t'), s. f. Nom donné, dans le Puy-de-Dôme, aux petits vallons, les *Primes d'honneur*, p. 439, Paris, 1874.

† **GOUTIÈRE.** *Ajoutez* : || 2^e En Normandie, plie goutière, par opposition à la plie brune, le carrelot qui est parsemé de taches jaunes.

† **GOUTTETTE** (goute-té), s. f. Ancien nom populaire de l'épilepsie. Traite de l'épilepsie, malade vulgairement appelée la gouttette aux petits enfants, par Jehan Tixell, Lyon, 1603.

— **ETYM.** Diminutif de *goutte*, parce qu'on attribue le mal à une goutte d'humeur tombée dans le cerveau.

† **GOUTTIERE**. *Ajoutez* : — **REM. 1.** La gouttière n'est point une croix, comme il est dit au n° 7; c'est un évidement pratiqué le long des lames de certaines armes blanches; la gouttière est plus étroite que le pan creux relativement à sa profondeur. || 2. La gouttière du n° 8 n'est point exactement synonyme de *gélivure*. C'est un défaut des bois, une partie pourrie au milieu du bois; elle peut avoir pour cause toute autre chose que la gélivure : c'est qui la distingue de la gélivure.

† **GOVERNAT** (gou-vér-nat), s. m. Fonction de gouverneur. Je suis ravi d'avoir envoyé le tout au diable et jeté mon gouvernement par une aussi large fenêtre (il s'agit de l'office de gouverneur du duc de Bordeaux), CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. VI, *Conseil de Charles X en France*, etc.

† **GOVERNEMENTISTE** (gou-vér-ne-man-tist), s. m. Partisan du gouvernement. ...Faisant de nécessité vertu, affectaient de paraître gouvernementistes, BACHELIER, *Pièces*, t. 47.

— **REM.** Ce néologisme du temps de la révolution est un précédent du néologisme gouvernemental, que notre temps a produit.

† **GOUYARD** (gou-iar), s. m. Nom d'un petit appareil que les faucheurs portent à la ceinture; il y a dedans une pierre à aiguiser et de l'eau, afin de pouvoir aiguiser la faux.

† **GOYAVE**. *Ajoutez* : — **ETYM.** Espagnol d'Amérique, *goyaba*, du quichua ou péruvien *guyaba*, MASPERO, *Mém. de la Société de linguist.*, II, 51.

† **GRABEAU**. — **ETYM.** *Ajoutez* : M. Devic, *Diction. étym.*, remarque que le bas-lat. *garbellar*, passer au crible, l'esp. *garbillar*, cribler, *garbillo*, crible, se rattachent facilement à *grabeau*, puisque *grabeau* représente des criblures. On ne peut songer au lat. *cribrum*, à cause de la voyelle. Mais l'arabe *gharbal*, *gharib*, crible, a fourni à l'espagnol la voyelle *a*; et c'est par cet intermédiaire que notre mot s'est formé.

† **GRACILITÉ**. *Ajoutez* : — **REM.** À l'exemple de *gracilité*, on a fait le néologisme et latinisme *gracile*. La seule disproportion d'un corps gracile et d'une tête colossale, E. BERGERAT, *Journ. offic.*, 2 juin 1874, p. 3685, 1^{re} col. Ce latinisme ne paraît point utile, puisqu'on a *grêle*; *gracilité* s'explique et se justifie parce que le substantif de *grêle* manque.

† **GRACIOSO**. *Ajoutez* : Enfin le gracios se présente pour ouvrir la scène, LE GACIO, *Gil Blas*, VII, 6.

† **GRADIN**. || 4^e. *Ajoutez* : || Gradients droits, mode d'exploitation dans lequel on attaque les massifs par le haut || Gradients couchés, mode analogue au mode par gradients renversés, et qu'on emploie quand la couche est faiblement inclinée.

† **GRADUAT** (gra-du-a), s. m. Terme universitaire. L'élévation à un grade, bachelier, licencié, etc. Les jeunes gens qui se présentent à l'université (en Belgique) ont été soumis jusqu'ici à un examen de passage appelé examen du gradué des lettres, *Journ. des Débats*, 13 mars 1876, 1^{re} page, 5^e col.

† **GRADUATION**. || 4^e. *Ajoutez* : || On donne aussi le nom de graduation à l'échelle graduée des instruments. — **HIST.** XII^e s. Il n'estoit point encore (du temps du concile de Nicée) de nouvelles de bacheliers ni docteurs en théologie, qui seuls deussent estre creus aux conciles, en la decision des matieres controverses, comme maintenant; ces graduations furent inventées longtemps après, assavoir en l'an MCCCXV par le concile de Latran. Le bureau du concile de Trente, p. 6. (Ici graduation signifie grade universitaire.)

† **GRAGEOIR** (gra-joir), s. m. Pilon pour écraser le gros sel, DELBOELLE, *Gloss. de la vallée d'Éves*, p. 172.

† **GRAGER**. *Ajoutez* : || Café gragé, café passé à la grage. Bordeaux : cafés, il a été vendu : 800 sacs *guayra* gragé de fr. 125 à 130; 1050 sacs *dio* non gragé de fr. 115 à 120, l'*Economiste français*, 22 janv. 1876, p. 118.

† **GRAILLON**. *Ajoutez* : — **REM.** Sentir le grailon, c'est sentir la grasse brûlée dans un pot de terre.

† **GRAIN**. *Ajoutez* : || 24^e. Terme d'artillerie. Grain de lumière, masse de métal moins fusible en général

que celui dont est faite une bouche à feu, qui est vissée dans son épaisseur, et dans laquelle est percée la lumière. La seule réparation qu'ils [des canons] aient exigée a été le remplacement du grain de lumière, *Journ. offic.*, 20 mars 1873, p. 1948, 3^e col. || 25^e. Grain courant d'avarie, nom que l'on donne, dans le commerce des grains, à un examen sommaire, qui consiste en ceci : on prend dans la main une poignée du grain, et on l'examine; si ce simple examen n'indique pas d'avarie, la marchandise est jugée saine. Il leur a transmis l'échantillon [de blé] à lui offert par L., qui présentait une marchandise sèche ne comprenant que peu de grains détériorés, n'ayant ni grain courant d'avarie ni surcharge, Arrêt du 22 juillet 1872, *cour d'appel de Rouen*, 1^{re} chambre, dans *Gaz. des Trib.*, 27 oct. 1872, p. 1053, 2^e col. || 26^e. Grain du Levant, sorte de chagrin. Chèvres chagrénées, grains du Levant, peausserie en tous genres, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1202, 3^e col.

† **GRAINAGE**. *Ajoutez* : J'ai mis 900 grammes de ces coccons au grainage, et j'en ai obtenu 71 grammes de graine, G. SANY, *Mém. d'Agric. etc.*, 1870-71, p. 219. L'opération délicate du grainage, *ib.*, p. 266.

† **GRAINE**. || 3^e. *Ajoutez* : C'est à l'aide des méthodes de sélection... que l'on est parvenu souvent à se procurer de la graine (suivant la locution consacrée) ou, pour mieux dire, des œufs exempts des corpuscules, germes de maladie, PAYEN, *Mém. d'Agric. etc.*, 1870-71, p. 34. || 5^e. Graines longues, synonyme d'apaltes, *Journ. offic.*, 20 nov. 1871, p. 1553, 2^e col.

† **GRAINER**. || 2^e. *Ajoutez en exemple* : L'opération délicate du grainage... des Italiens, qui viennent acheter des coccons et grainier sur place, J. SANY, *Mém. d'Agric. etc.*, 1870-71, p. 266.

† **GRAINEUR**. *Ajoutez* : Des graineurs peu consciencieux appellent *graine* Pasteur une graine mal faite par mon procédé... PASTEUR, *Journ. offic.*, 29 déc. 1873, p. 1898, 1^{re} col.

† **GRAIN-TIN** (grin-tin), s. m. Nom de l'étain en lames. L'étain du commerce se présente en feuilles, en baguettes, en tables, en pains, en saumons et en lames; sous cette dernière forme, il est appelé grain-tin, P. POIRÉ, *Notions de chimie*, p. 213, Paris, 1869.

— **ETYM.** La finale *tin* est l'angl. *tin*, étain; mais *grain* ne s'explique pas.

† **GRAISINS** (gré-zin), s. m. pl. Terme de verrerie. Synonyme de cassons.

† **GRAISSE**. || 4^e. || 1^{re}. Terme d'argent... *Ajoutez* : Je conjure M. le grand maître de faire faire ce que dessus, et le clayonnage, et ce promptement, à grasse d'argent; car, à quelque prix que ce soit, nous voulons, avec l'aide de Dieu, et prendre Hésdin et battre les ennemis, RICHELIEU, *Lett.*, etc., t. VI, p. 389 (1639; cette locution y est fréquente).

|| 7^e. Courte-graisse, voy. COURTE-GRAISSE au Dict. — **GRAISSER**. *Ajoutez* : — **REM.** Au lieu de graisser la patte, on disait dans le moyen âge oindre la paille. Ainsi, dans un fabliau, une vieille à qui le prévôt avait saisi deux vaches reçut l'avis qu'elle le lécherait. Se la paille lui avoit ointe, MÉON, *Nouv. Recueil*, t. I, p. 183.

† **GRAISSEUR** (gré-seur), s. m. || 1^{er}. Ouvrier employé à graisser les essieux et les organes des machines, dans les chemins de fer. Un graisseur, voyant le danger, s'est élancé au secours de l'imprudent femme, le *Petit Parisien*, 8 nov. 1876, 3^e p. 3^e col. || 2^e. Adj. Terme de mécanicien. Palier graisseur, palier qui graisse automatiquement l'arbre qu'il supporte.

† **GRAMINÉE**. *Ajoutez* : — **REM.** On dit une graminée au singulier; mais non un graminé; plante est toujours sous-entendu. Il y a donc faute dans ce passage. Graines de trèfle : on demande toujours ce graminé, mais sans résultat, l'*Economiste français*, 22 janv. 1876, p. 118. Il faudrait : cette graminée. De plus, le trèfle n'est pas une graminée.

† **GRAMMATE** (gra-mma-t'), s. m. Le grammate des troupes, nom sous les Ptolémées, en Égypte, du ministre de la guerre. L'admirable statuette du grammate du Musée appartient, d'après le tombeau où elle a été trouvée, à la v^e ou à la v^e dynastie (égyptienne), A. C. MOREAU DE JONNÈS, *Ethnographie caucasienne*, p. 33.

— **ETYM.** Γραμματέω, écrire, de γράμματα, lettre, écriture.

† **GRAND**. *Ajoutez* : || 29^e. S. f. pl. Les grandes, les femmes des grands. Je sue sang et eau à faire ces sortes d'écriture [lettres aux personnages haut

placés], et j'accouche autant de fois que j'écris des lettres aux grands et aux grandes, BALZAC, *Lett. inédites*, LXXXI, éd. Tamizey-Larrouque, || 30^e. Tout en grand se dit, en termes de marine, d'un navire qui n'a souffert aucun dommage. Il convient de reconnaître que le bateau le *Danemark*, qui s'est arrêté dans la ligne de navigation, tout en grand et sans secousse, a péri par un vice qui lui était propre, ou s'est échoué sur un écueil que la compagnie du touage ne pouvait connaître, *Gaz. des Trib.*, 21 juin 1874, p. 600, 4^e col. || 31^e. Dans l'ancienne monarchie, monsieur le Grand, le grand écuyer. || Madame la Grand, la femme de monsieur le Grand, MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne.

— **REM.** On dit depuis quelque temps : Faire grand, pour travailler en grand, à la grande. Faites grand, Sire, fut une flatterie adressée dans le temps à Napoléon III. Il fait grand, chose importante pour l'Opéra, et l'on sent qu'il pourrait remplir aisément ce vaste cadre, TH. GAUTIER, *Feuilleton*, *Monit. universel*, 30 nov. 1868. Faire grand est très-peu français.

† **GRANDGARDE** (gran-gar-d'), s. f. Voy. GARDE t. 1^{er}, p. 11.

† **GRANDIFIER** (SE), v. refl. Faire effort pour se rapprocher des grands. Toute la cour le porte [le doulé], c'est-à-dire les grands, et avec eux grand oembre de petits qui se veulent grandifier par ce moyen, MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne.

— **ETYM.** Lat. *grandis*, grand, et *facere*, faire.

† **GRANDILOQUENCE** (gran-di-lo-kan-s'), s. f. Parole pompeuse. Je crois que c'est vous-mêmes, messieurs, qui vous mystifiez par votre fausse métaphysique et votre grandiloquence, Proudhon, les *Majors littéraires*, p. 14, Paris, 1868.

— **ETYM.** Lat. *grandiloquus*, de *grandis*, grand, et *loqui*, parler (voy. LOQUACE).

† **GRANDIR**. — **HIST.** *Ajoutez* : || XIV^e s. Adès aloit en grandissant La feste en joie et en honneur, De plus en plus, de joir en joir, ADÈNES, *Cleomades*, publié par van Hasselt, p. 17938.

† **GRAND MANAN** (gran-ma-man), s. f. Voy. MAN-MAN.

† **GRANGE**. *Ajoutez* : || 2^e. Nom des chalets dans lesquels on fabrique le fromage de Gruyère. Les chalets ou les granges dans lesquels on fabrique le fromage de Gruyère... chacune d'elles [montagnes à fromages de la Savoie] possède un chalet et une ou plusieurs granges, qui servent d'habitation pour le bétail, HEUZE, la *France agricole*, p. 8.

† **GRANT**. *Ajoutez* : — **REM.** M. le pasteur Dupin de Saint-André, de Sauverette (Basses-Pyrénées), observe que le grant se compose de feldspath, de quartz et de mica. Le Dictionnaire oublie le quartz.

† **GRANTITAIRE** (gra-ni-té-r), adj. Qui est de la nature du grant.

† **GRANTIER** (gra-ni-tié), s. m. Ouvrier travaillant le grant. Sculpteurs, marbriers, stucateurs, tailleurs de pierres, grantiers, fabricants de pierres artificielles... *Journ. offic.*, 10 mars 1876, p. 1802, 1^{re} col.

† **GRANTHA** (gran-tha), s. m. Nom d'un caractère d'écriture usité dans les Indes. Inscriptions en *Grantha*, *Journ. offic.*, 29 fév. 1876, p. 1450, 3^e col.

† **GRANULATEUR** (gra-nu-lateur), s. m. Appareil destiné à former de la poudre en grains.

† **GRANULATION**. *Ajoutez* : || 6^e. Fabrication des grains ronds qui constituent la poudre de mine.

† **GRANULER**. *Ajoutez* : || 2^e. Terme de métallurgie. Tirer parti de ce qui est rejeté des fourneaux. Le meeting a entendu alors une description du procédé de M. Wood pour granuler la fonte et les laitiers; granuler les laitiers, c'est faire un produit industriel de ces masses immenses de matières non utilisées jusqu'à ce jour, et dont tous les hauts fourneaux jettent les plus belles vallées, en menaçant de les combler; granuler la fonte est devenu presque une nécessité, avec le nouveau système de puddlage mécanique de M. Danks, *Journ. offic.*, 1^{er} sept. 1873, p. 5670, 3^e col.

† **GRAPETTE** (gra-pè-t'), s. f. Nom, dans le quartier d'Agde, d'un engin propre à la pêche de la moule, *Statistique des pêches marit.*, 1874, p. 113.

† **GRAPHIE** (gra-fie), s. f. || 1^{re}. Néologisme. Emploi de signes pour exprimer les idées. Cet art de Cornelius était vraiment singulier : sorte de graphie hiéroglyphique, inventée pour transposer les idées les plus abstraites au moyen de signes gravés sur les murailles, BUNGER, *Salons de 1861*, t. II, p. 444. || 2^e. Manière d'écrire au point de vue de l'emploi et de la valeur des caractères.

res. Il [M. Robert Atkinson] a dressé la liste complète de toutes les combinaisons de voyelles qui se trouvent dans son manuscrit *Lie de saint Auban*, et cette liste est utile, surtout pour l'étude de la graphie anglo-normande, G. PARIS, *Romania*, t. V, p. 389.

— ETYM. Γράφω, écrire, ou plutôt le dernier élément des composés tirés du grec, tels que : *géographie, télégraphie, hydrographie*, etc.

1. **GRAPHIQUE.** Ajoutez : || 5° S. m. Un graphique, un dessin exécuté graphiquement. || 6° S. m. Le graphique, le tracé que décrit un appareil enregistreur. L'appareil permet d'obtenir sur l'homme, sain ou malade, le graphique des mouvements du cœur avec les différents caractères que lui impriment les variations physiologiques ou les troubles de la fonction, MAREY, *Notice sur les titres et travaux scientifiques*, p. 76, p. 32. Le graphique de la contraction directe [d'un muscle], qui est l'expression exacte du travail mécanique du muscle, MORAT et TOUSSAINT, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXIII, p. 156.

— ETYM. Γραφικός, ou le dernier élément des adjectifs tirés du grec, tels que : *géographique, télégraphique*, etc.

† **GRAPHISME** (gra-fi-sm'), s. m. Manière de représenter, d'écrire les mots d'une langue. L'écriture chinoise... a atteint, grâce à la longue durée de son usage, à l'abondance de ses signes et à la variété de son application, un degré de perfection assez avancé, qui la place, dans l'histoire du graphisme, fort au-dessus de l'écriture des Nabus [Mexicains], A. MAURY, *De l'origine de l'écriture*, *Journ. des savants*, août 1875, p. 473.

— ETYM. Le substantif *graphie*, et la finale *isme*, qui indique en général l'étude à laquelle on se livre.

† **GRAPHOLOGIE** (gra-folo-jie), s. f. Étude par laquelle on croit pouvoir parvenir à connaître l'état moral, les aptitudes et les dispositions d'une personne par la forme des lettres et des traits de son écriture.

— ETYM. Γράφω, écriture, et λόγος, étude.

† **GRAPHOLOGIE** (gra-folo-gh'), s. m. Celui qui se livre à la graphologie.

† **GRAPPAGE** (gra-pa'), s. m. Action, possibilité de grappiller. Fasse ses vendanges qui vaudra : les miennes sont faites, et si bien faites que le grappage même n'y est pas demeuré, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

1. **GRAPPE.** Ajoutez : — REM. En artillerie, la grappe de raisin était un dispositif employé autrefois pour lancer des balles à l'aide des canons; les balles étaient réunies autour d'un axe en fer, entre deux plateaux en bois, et maintenues par une toile et du fil de fer.

† 3. **GRAPPE** (gra-p'), s. f. Synonyme de vin de cannes.

— ETYM. Espagn. *guarapo*, nom de cette liqueur à la Nouvelle-Grenade et au Venezuela.

† **GRAPPERIE** (gra-pe-rie), s. f. Terme de viticulture. Ensemble des grappes, production des grappes. Que dans les régions qui ne sont pas encore atteintes par le phylloxera, une visite attentive des établissements de pépiniéristes et des grapperies soit effectuée par les soins des comités de vigilance en vue de constater si les vignes sont ou non phylloxérées, *Journ. offic.* 6 avril, 1877, p. 2683, 3° col.

† **GRAPPIN.** Ajoutez : || 5° Nom, sur le Rhône, d'un remorqueur ainsi dit parce qu'il se toue lui-même par une roue à l'arrière, laquelle mord sur le fond sableux du fleuve à la façon d'un grappin. Les remorqueurs ou grappins qui ont jusqu'à 405 mètres de long sur 7 mètres de large et qui traînent des convois d'environ 500 tonnes avec un tirant d'eau minimum de 90 centimètres, L. SIMON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1877, p. 647.

GRAS. || 9° Ajoutez : || Un faire gras, se dit d'un peintre qui couche la couleur avec abondance. Il [J. Duviour] établissait savamment ses masses; il entraînait ensuite dans de très-grands détails, en conservant un faire gras et large, L. GODEGON, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peinture*, publ. par Dusseux, etc. t. I, p. 324. || 25° Terme de forestier. Bois gras, celui dont le tissu est mou, poreux, peu résistant, dont le grain est peu serré, la fibre lâche et imparfaitement lignifiée, NANQUETTE, *Écrit. dédit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 172. || 26° Emballage en gras et en maigre, emballage en toile grasse (voy. TOILE, n° 6) et en toile ordinaire. || 27° Terme de filature. Filier en gras, filer en ajoutant de l'huile. Nous filons en gras,

avec addition de 8 pour 100 d'huile, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. III, p. 692.

GRASSE. Ajoutez : || 3° Terme de boucherie. Région dite aussi hampe, fras, crillet, les orillères, lampe, qui s'étend de la partie postérieure et latérale du ventre vers l'extrémité inférieure et antérieure de la cuisse.

† **GRATAIROG** (gra-ti-ro), s. m. Nom d'un fromage de chèvre. Le fromage gratairog est assez estimé; on le fabrique dans la Savoie, NEUZY, la *France agricole*, carte n° 43.

GRATIFICATION. Ajoutez : || 2° Faveur. Ce qu'il m'a donné vaut beaucoup, mais... il en a fait sa montre par les carefours... c'est une gratification qu'il a voulu faire, non à moi, mais à sa vanité, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne. Lutz bien avec la maladie : si vous ne faites rien pour elle, si vous ne lui accordez rien, ni par obéissance, ni par gratification, vous aurez fait une preuve singulière de votre suffisance, in. ib. La philosophie est une gratification qui vient de leur main [de la main des dieux], in. ib. La fortune vous devait des gratifications extraordinaires, in. ib.

GRATIFIER. Ajoutez : || 3° Être agréable à. Métellus en son bannissement eut patience; Rutillius prit plaisir au sien; l'un revint pour gratifier sa république, qui lo rappela; l'autre, prié par Sylla de revenir, ne craignit point de le refuser, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne. La terre même était plus fertile sans être labourée, comme si elle eût voulu gratifier les hommes de ce qu'ils ne la tourmentaient point, in. ib. Ce que l'on croyait qu'il fit pour gratifier le roi, c'était pour attendre les troupes, in. ib. M. de Valavez vous aura fait voir une traduction que j'ai faite... voilà pourquoi je gratifierai ma paresse en cette occasion, avec votre congé, in. ib.

GRATIS. || 3° Ajoutez : || Nom qu'on donnait aux représentations gratuites. Depuis [1772], les représentations gratuites se renouvelèrent assez fréquemment; on les appelait tout simplement des gratuits, *Monit. univ.* 14 août 1868, p. 1197, 4° col. GRATITUDE. — HIST. Ajoutez : || xv° s. Nul n'y entre, s'il n'est en gratitude [en bon gré] De ce grant roi et lui soit acceptable, JEAN JORET, *le Jardin saluair*, p. 412.

† **GRATTE.** Ajoutez : || 3° Dans la fabrication des chaussures, morceaux de cuir ou d'étoffe que les ouvriers ne sont pas obligés de restituer après avoir taillé dans la pièce remise le nombre de chaussures demandé. Avec la gratte on fait quel-fois sur cinq paires de bottines une sixième paire qui appartient alors à l'ouvrier. Les tailleurs se livrent à la même pratique, considérée d'ailleurs comme un abus.

† **GRATTE-BOËSSE.** Ajoutez comme exemple : Après cela, on se met à dorer en procédant ainsi : on nettoie et on polit soigneusement avec des grattes-boesses l'ouvrage que l'on veut dorer; ces outils sont très-communs et se vendent chez les merciers; mais les marchands n'en fabriquent que d'une seule et même dimension... il faut donc en faire soi-même de grands et de petits avec du lait mince comme du fil à coudre, dont on forme une brosse de la grosseur du doigt, plus ou moins, suivant le besoin, *Œuvres de Benvenuto Cellini*, trad. de L. Lélanché, *Traité de Vorferrerie*, ch. XIV, t. II, p. 310.

† **GRATTE-BOËSSER.** Ajoutez comme exemple : Quand on a bien gratte-boessé l'endroit que l'on veut dorer, on pose l'or dessus à l'aide d'un avivoir, *Œuvres de Benvenuto Cellini*, trad. de L. Lélanché, *Traité de Vorferrerie*, ch. XIV, t. II, p. 310.

† **GRATTEUR.** Ajoutez : || 3° Peigneur ou grateur de toiles de coton, *Tarif des peintures*, 1858.

† **GRATTONS** (gra-ton), s. m. pl. Nom, dans l'Angoumois et la Saintonge, des débris de pores cuits dans la graille; c'est ce qu'on nomme ailleurs rillettes et rillons (voy. ces mots au Dictionnaire).

† **GRATTURE.** Ajoutez : Les grattures de têtes et de pieds de veaux et de moutons, poils et ergots, sont un précieux engrais pour les oliviers, JOHANNET, *Journal des Débats*, 26 oct. 1876, feuilleton, 2^e page, 6° col.

† **GRAU** (grô), s. m. On appelle graux, dans le Midi, les passes établies de la mer aux étangs salés du littoral, E. GRANGEY, *Voies navigables de France*, p. 502. Nom donné, dans les Bouches-du-Rhône, aux canaux qui portent les eaux de la Camargue à la mer, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 493. De Maguelone à l'emouchure du petit Rhône, la plage est coupée par une innombrable série de petits graux (on nomme ainsi du mot

latin *gradus*, les passages par lesquels les étangs du littoral communiquent avec la mer) qui changent fort fréquemment pour qu'il y ait utilité à les énumérer, ED. DE BASTIEXLEY, *Journ. offic.* 25 fév. 1876, p. 1390, 1^{er} col.

— REM. On trouve le pluriel écrit *graur* et *graus*. Il vaut mieux prendre l'r, à cause de l'uniformité avec les autres mots en au.

— ETYM. Prov. *gra* (gra de *Magalona*, dans Du Cange, *gradus*, 8), et *grau* (grau de *Narbonn*, in. ib.); bas-lat. *gradus*, du lat. *gradus*, degré. Faut-il rapporter au même le *grau* de l'exemple suivant ? Ce bâtiment, chargé de 116 tonneaux d'orge, allait à Dunkerque; il a fait côte sous le *grau* Blanc-Nez, à 200 mètres du pied de la falaise, *Journ. offic.* 14 avril 1872, p. 2615, 1^{er} col. Le *grau* Blanc-Nez est en Normandie; c'est un tout autre pays; et je ne sache pas qu'en langue d'oïl *grau* ait donné *grau*.

1. **GRAVE.** || 14° Ajoutez : || Sorte de morceau de musique. On doit citer de lui [le violoniste Leclair] un grave en ut mineur, connu sous le nom de *Tombereau de Leclair*, *Journ. offic.* 25 oct. 1876, p. 8846, 2° col.

† 3. **GRAVE.** — ETYM. Ajoutez : Il n'y a pas de localité du nom de *Grave* dans la Gironde; et le nom de vin de *grave* au sens de gravier (voy. GRAVE 2 au Dictionnaire), de terrain caillouteux, etc. désigne les vins de la banlieue, en quelque sorte, de Bordeaux, et principalement du côté du sud, par exemple le cru fameux de Haut-Brion.

GRAVE. Ajoutez : || 3° Qui a été rongé par la rouille, en parlant des objets en acier poli.

† **GRAVELAGE.** Ajoutez : Les matériaux... destinés au pavage ou au gravelage des chemins vicinaux..., *Monit. univ.* 2 mai 1868, p. 590, 6° col.

† **GRAVELOITE** (gra-ve-lo't), adj. Pluvier gravelote, voy. FLUVIER.

† **GRAVETTE.** Ajoutez : || 2° Gravette, dite aussi huitre native, huitre provenant des dépôts naturels que se trouvent dans les coques d'Archeon, nom d'un arroyet, *Journ. offic.* 26 janv. 1877, p. 682, 1^{er} col. Une bonne partie (des huitres) a été livrée à la consommation dans des conditions peu favorables à la vieille réputation des gravettes d'Archeon, ib. 18 mai 1876, p. 3389, 3° col.

† **GRAVIDITÉ** (gra-vi-di'té), s. f. Terme de physiologie. Etat de l'utérus contenant le produit de la fécondation. S'il y a eu fécondation de l'ovule sorti [de l'ovaire] et gravidité, CARL VOGT, *Lettres physiologiques*, Paris, 1875, p. 629.

— ETYM. Lat. *graviditas*, de *gravidus* (voy. GRAVIDE).

† 2. **GRAVIER** (gra-vi'), s. m. Nom donné à ceux qui, à Terre-Neuve, étaient au soleil la morue sur les graves ou grèves.

† 2. **GRAVIERE** (gra-viè-r'), s. f. Lieu d'où l'on extrait du gravier. Dans la gravière municipale [on a trouvé] une épée brisée et un saramasax, *Journ. de l'An*, 9 mai 1876, 3^e page. Des silex recueillis dans des gravières, près d'Abbeville, *Rev. d'anthrop.* t. III, p. 577.

— ETYM. *Gravir*.

† **GRAVIFIQUE** (gra-vi-fi-k'), adj. Terme de physique. Se dit de ce qui cause ou accroît la densité ou gravité d'un corps ou d'un système gravitant, navire ou ballon. || S. m. Dans l'ancienne physique, fluide hypothétique par lequel les newtoniens expliquaient les phénomènes de la pesanteur ou gravitation universelle. Le philosophe gènevois Georges Lesage, écrivain original et de la bonne marque, a créé ce mot dans son *Lucrèce newtonien*.

— ETYM. Lat. *gravis*, pesant, et la finale *ficus*, qui vient de *facere*, faire.

† **GRAVIMÈTRE.** Ajoutez : || 2° Appareil servant à mesurer la densité gravimétrique de la poudre.

† **GRAVIMÉTRIQUE** (gra-vi-mé-tri-k'), adj. Densité gravimétrique de la poudre, poids d'un litre de poudre non tassée.

GRAVIR. Ajoutez : || 3° Gravier sur, faire l'ascension de. On gravit sur les monts, on s'abandonne aux flots, *corn. Imit.* III, 198.

† **GRAVITATIF**, TIVE (gra-vi-ta-tif, ti-v'), adj. Qui fait graviter. La force gravitative.

GRAVITÉ. Ajoutez : — REM. La force appliquée au centre de gravité pour le tenir en équilibre doit être verticale, car, si elle est oblique, il n'y aura pas d'équilibre; et suffisante, car, si elle ne l'est pas, il n'y aura pas non plus d'équilibre. Ces deux conditions ne sont pas énoncées dans l'article. Aussi la définition complète du centre de gravité est : Point par lequel passe constamment la résultante des poids des molécules qui composent un corps,

dans une coupe de bois, sur des baliveaux une marque ou rainure au moyen de la grille.

† **GRIFFURE** (gri-fu-r'), s. f. Terme d'aquefortiste. Egratigner. Qu'il procède par griffures ou par pointillés, l'artiste [J. de Goucourt] sait imprimer à chaque étude le caractère qui lui est propre. E. BERGERAT, *Journ. offic.* 23 déc. 1875, p. 10687, 1^{re} col.

† **GRIFORIN** (gri-fu-roin), s. m. Nom, dans la Charente-Inférieure, d'un cépage rouge, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 269.

† **GRIÛNE** (gri-guê-ne), s. f. Grimace, en Normandie.

— **ETYM.** Ce mot tient à l'anc. franç. *gringnos* (voy. ci-dessous GRINGHEUX).

GRILLADE. *Ajoutez :* || 3^e Appareil pour la grillade. Fourneau tôle et fonte, avec grillade, four, étuve et chauffe-assiette, *Journ. offic.* 20 oct. 1871, p. 7128, *aux Annonces*.

† **GRILLAGERIE** (gri-la-jê-rie, il mouillées), s. f. Métier, ouvrage de grillageur. Ouvrages de ferblanterie, pannerie, fonte de fer et de cuivre, poterie et grillagerie, *Journ. offic.* 8 fév. 1872, p. 935, 2^e col.

2. **GRILLÉ.** *ÉE.* *Ajoutez :* || S. m. Dans la dentelle, le grillé est une partie dont les fils, peu serrés, se croisent en diagonales et forment un grillage de losanges plus ou moins ouverts, *CH. BLANC, l'Art de la parure*, p. 278.

† **GRILLE-MIDI** (gri-lê-mi-di, il mouillées), s. m. Nom vulgaire de l'*Helianthemum guttatum*, L. PLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1874, p. 399.

† 3. **GRILLÉ** (gri-lê), s. m. || 4^e Ampoule causée par les brûlures au deuxième et troisième degrés. || 5^e Il se dit de diverses affections vésiculeuses et pustuleuses, telles que la stomatite aphteuse et l'homme et des ruminants, etc.

— **ETYM.** *Griller* 1.

† **GRILLEUR** (gri-lê-ur, il mouillées), s. m. Celui qui fait griller. Les grilleurs de marrons. Cuiseur ou grilleur d'oignons, *Tarif des patentes*, 1858.

— **ETYM.** *Griller* 1.

† **GRILLOTER** (gri-llo-tê, il mouillées), v. n. Faire un petit bruit de grelot. Les dames, tant anciennes que modernes, ont accoutumé de pendre des perles en nombre à leurs oreilles, pour le plaisir, dit Plaine, qu'elles ont à les sentir grilloter, s'entre-touchant l'une l'autre, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, dans SAYOUS, Hist. de la littérature française à l'étranger*, xvii^e s.

— **ETYM.** *Grillot*, radical de *grilloter*, est-il le même que *grelot*?

† **GRILLOTTIS** (gri-llo-ti, il mouillées), s. m. Petit bruit de grelot. C'est l'oreille [que la femme doit fidèlement garder à son mari], afin que nul langage ou bruit n'y puisse entrer, sinon le doux et aimable grillottis des paroles chastes et pudiques, qui sont les perles orientales de l'Évangile, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, dans SAYOUS, Hist. litt. de la France à l'étranger*, xvii^e s.

GRIMACE. — *HIST.* *Ajoutez :* || xiii^e s. Mais ainsi mais tel vilain ne vi. Com je voi illeue à destre; De chele coeue grimuiche, Et de che vilain à l'aumuche Me devisés que che puet estre, *Théâtre au moyen âge*, Paris, 1834, p. 177.

GRIMELIN. *Ajoutez :* || 2^e Adj. Qui est de peu de valeur. Vous m'excuserez de vous fuire voir celle-ci [pièce de monnaie], quelque grimelaine qu'elle soit, *MALIN. Letzine*, éd. L. Lalanne.

† **GRIMPÉE** (gri-nê), s. f. Terme usité dans la Suisse française. Ascension rude et pénible d'une côte, d'un plateau, d'un espace déterminé (mais on ne dit point la grimpe du Mont-Blanc, de la Dent du Midi). La bande, bien en jambes, sent une bonne grimpe devant soi, *M^{me} de GASPARIN, Voyages, Bande du Jura*, 1, les *Prouesses de la bande du Jura*, Paris, 1865.

GRIMPEUR. *Ajoutez :* || 4^e Il y a, en Suisse, des clubs de grimpeurs des Alpes.

† **GRIMPON.** *ONNE* (gri-pi-on, on'), s. m. et f. Terme gènevois énergique qui désigne une personne cherchant à se hisser dans une sphère de la société plus haute que celle où les circonstances l'ont placée.

— **ETYM.** *Grimper*.

† **GRINGHEUX.** *Ajoutez :* — **ETYM.** L'équivalent normand de *gringheux* est *gringheux*. En normand, *gricher* se dit pour *grincer*; il *griche* des dents. On dit aussi d'une barrière qui crie sur ses gonds, qu'elle *griche*. Ainsi *gringheux* paraît bien venir de *grincer*. Il y a dans l'anc. français l'adj. *gringheux* de mauvaise humeur, courroucé; xiii^e s. Mult est li deables gringnos. E mult par est achaisnos; Ar-

gumens set faire od soffime, *BEVOIT, Chronique*, t. II, p. 353, v. 25667. *Gringnos* se rattache à un autre verbe, *grigner*, grincer les dents, et vient de l'anc. haut-alem. *grinan*, allem. mod. *grincen*, grincer les dents; comparez *grigne*.

† **GRIPPAGE** (gri-pa-j'), s. m. Effet que produisent sur elles-mêmes deux surfaces métalliques qui frottent l'une contre l'autre. Outre que l'emploi de l'eau seule est plus simple que l'emploi de la vapeur et de l'eau, il y a aussi moins de risques d'échauffement et de grippage, *LE CHATELIER, Mémoire sur la marche à contre-vapeur des machines*, Gil Blas, Paris, 1869, in-8^e, p. 18.

GRIPPE. *Ajoutez :* || 4^e Fig. Grippé pour, qui a un caprice pour. Mme la marquise, notre maltesse, n'est qu'une grippée de philosophie, *LESAGE, Gil Blas*, IV, 8.

† **GRIPPE-CHAIR** (gri-pê-chêr), s. m. Supplôt de police, archer. Monsieur le commissaire, en vous remerciant; Vous et vos grippes-chairs, vous pouvez disparaître, *BOURSAULT, Mots à la mode*, se, 15.

† **GRIPPE-COCOIN.** *Ajoutez :* || 2^e Petit piège perfetif, dit aussi traquenard, qu'on a dans la poche et qui saisit la main de celui qui y fonce induelement, *Litt. du P. Duchêne*, 43^e lett. p. 6.

GRIPPER. *Ajoutez :* || 5^e V. n. Terme de mécanique. S'acrocher, subir le grippage, en parlant d'organes d'une machine. Les huiles de graissage [dans la décomposition de l'air comprimé] se solidifient, et les organes grippent, *CH. DE PARVILLE, Journ. des Débats*, 30 mars 1876, feuilleton, 2^e page, 1^{re} col. Ces paliers... doivent s'user le moins possible, ne pas atterquer l'essieu, résister au choc, et surtout ne pas chauffer et gripper, *Journ. offic.* 7 janv. 1875, p. 124, 2^e col.

GRIS. || 3^e *Ajoutez :* || Substantivement. Le gris s'est dit autrefois pour vent de bise, vent froid. || Vendeur de gris, nom d'une statue qui était sur la place du parvis Notre-Dame, et qui y resta jusqu'à 1745; à cause de sa situation sur le bord de la rivière, domaine du vent, le populaire l'avait ainsi baptisée. Hé quoi, madame la statue... Depuis que vous vendez du gris à tous les simples de Paris, les *Révélations du jéneur*, p. 3, Paris, 1649, dans *CH. NISARD, Parisianismes*, p. 129. || Les Parisiens d'abord envoyaient au vendeur de gris, pour acheter de sa marchandise, les nouveaux venus de la province aux dépens desquels ils voulaient s'amuser; c'est ainsi qu'aujourd'hui on envoie un garçon simple et crédule acheter chez l'épicerie de l'huile de cotret, *CH. NISARD, ib.* p. 130.

|| 6^e *Ajoutez :* || Substantivement. Le gris d'officier, une légère ivresse. ... Suit un commencement d'ivresse, le gris d'officier, suit enfin l'ivresse proprement dite, *N^o DANET, Monit. univ.* 10 août 1868, p. 1883, 3^e col. || 12^e Bois gris, se dit, dans le commerce des bois, par opposition à bois pelard. On cote les bois gris de 120 à 125 fr. le décastère; les bois pelards, de 112 à 115 fr.; ... les falourdes grises, 38 fr.; les falourdes pelards, de 58 à 60 fr. le cent, *Journ. offic.* 5 janv. 1874, p. 127, 1^{re} col.

† **GRISARD.** *Ajoutez :* || 4^e Adj. Qui est de couleur de blaureau. Jupons cretonne grisarde avec volant, *Journ. offic.* 9 mars 1873, p. 1695, 1^{re} col. || 5^e (Euf. de grisard, nom donné par les jécheurs à l'*echinocardium cordatum*, sorte d'oursin, *Acad. des sc. Comptes rend.*, t. LXXII, p. 76.) || 6^e Nom vulgaire du peuplier blanchâtre, *populus canescens*. Bois blanc (peuplier ou grisard), *Journ. offic.* 20 mars 1876, p. 1056, 3^e col.

† 3. **GRISÉE.** (gri-zê), s. m. Action de griser, de donner la teinte grise. On a utilisé pour ces deux valeurs l'emploi des teintes obtenues par un grisé, *Journ. offic.* 8 mai 1873, p. 2099, 2^e col.

— **ETYM.** *Griser* 1.

† **GRISEUR** (gri-zê-rie), s. f. Néologisme. État de celui qui s'est grisé, qui est un peu ivre. Marius avec cet aplomb superbe que donne une demi-griserie, A. THIEURIEU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juil. 1874, p. 505. || Fig. Le navire fuit devant lui, crachant la fumée noire aux étoiles, d'où tombent les rêves contumiers de la nuit de mer, les griseries du cerveau, les livres clans de l'âme, les ressouvenirs mélancoliques de la vie errante, *REV. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1876, p. 282.

GRISFÈTE. — *HIST.* *Ajoutez :* || xii^e s. Et n'ataga pas longuement Que liens en cape grisette Vit une vieille persounette Qui bien cent ans et plus avoit, *Perceval le Gallois*, v. 40662.

GRISON. *Ajoutez :* || 9^e Nom, dans l'Yonne, d'un tuf ou poudingue ferrugineux, qu'on y trouve en

sous-sol, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 316.

† **GRISONNEMENT.** *Ajoutez :* || 2^e Action de teindre en gris; résultat de cette action. On prenait du sel de l'Est et on le teintait en gris... une partie des sels de l'Est, livrée à la consommation, est teintée en gris; ce grisonnement s'opère soit à la saline, soit à l'entropôt... cette speculation devient impossible avec les sels grisonnés... *Journ. offic.* 30 mai 1873, p. 3153, 3^e col.

GRISONNER. *Ajoutez :* || 2^e V. d. Teindre en gris. Les sels grisonnés, *Journ. offic.* 30 mai 1873, p. 3153, 3^e col.

† **GRISOMÈTRE** (gri-zou-mê-tr'), s. m. Appareil propre à mesurer rapidement le grisou dans les mines. Sur les appareils grisonométriques qui peuvent servir à doser l'hydrogène proto-carboné dans les mines, J. COQUILLON, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 458.

† **GRISOTEUX.** *EUSE* (gri-zou-teù, têt-z), adj. Qui contient du grisou. Autrefois on n'exploitait pas les mines grisoteuses; on ne savait pas les avoir suffisamment, *CH. DE PARVILLE, Journ. des Débats*, 9 mars 1876, 1^{re} page, 3^e col.

GRIVE. *Ajoutez :* || Grive de brou, nom, en Champagne, de la draine.

GRIVÈLERIE. *Ajoutez :* Force me fut bien de prendre l'administration de ce beau département du Nord; il y avait tant à faire, et le moment était si contrariant que je fus forcé de laisser provisoirement les choses aller comme elles allaient; je me contentai de couper court à des grivèleries qui s'étendaient à tous les actes de l'administration, et qui avaient élevé le produit de la préfecture à un taux incroyable, *BEUGNOT, Mémoires*, ch. xv. Une affaire de peu d'importance était soumise à son appréciation [du conseil de guerre], il s'agissait d'un militaire accusé de grivèlerie; ... le conseil, sur les réquisitions du ministère public, a condamné ce soldat à un an de prison pour grivèlerie, *Gaz. des Trib.* 3 mai 1877, p. 427, 2^e col.

† **GRIVENIK** (gri-ve-nik'), s. m. Pièce d'argent russe valant 10 kopecks, et, au pair, 0 fr. 23 c.

GROG. — **ETYM.** *Ajoutez :* Voici l'origine du mot anglais: l'amiral Edward Vernon, mort en 1757, introduisit le premier à bord des vaisseaux anglais l'usage du rhum mêlé à l'eau. Cet amiral était nommé par sobriquet *Old Grog*, à cause qu'il portait habituellement un manteau en gros de Naples, appelé en anglais *grogam*, de l'italien *grossagiana*. Le sobriquet de l'amiral passa à la nouvelle boisson (M. PETITJEAN).

† **GROGE** (gro-j'), s. f. Nom, dans la Vienne, des terrains caillouteux, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 306.

— **ETYM.** Voy. ci-dessous GROISE, à l'étymologie. || **GROIE** (groi), s. f. Nom, dans la Charente, des terres peu compactes, favorables à la vigne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 312. Sain-tonge... les terres calcaires appelées groies, *NEUZE, la France agricole*, carte n^o 5.

— **ETYM.** Voy. ci-dessous GROISE.

† **GROISE.** *Ajoutez :* || So dit, dans la Suisse romande, des cailloux dont on charge les chemins, quand on les emploie sans les casser.

— **ETYM.** Le mot paraît provenir du même radical que *grès*. *Groie* et *grage* sont les mêmes que *groise*.

† **GROISE.** *Ère* (groi-zê, zê), adj. Pavé en pierre et sable. Étables groisées, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 376.

† **GROISILLONS** (groi-zil-lon, il mouillées), s. m. plur. Terme de cristallerie. Synon. de *cassons*.

GROLLEE. *Ajoutez :* — **REM.** Ce nom est donné à plusieurs espèces du genre *corvus*, le *corvus corona*, le *corvus frugilegus*, mieux nommé freux, et le *corvus monedula*, choucas.

GROMMELE. — *HIST.* *Ajoutez :* || xiv^e s. Vous en convient il grumeler, Sire chetiz? *Miracles de Notre Dame par personnages*, t. I, p. 201, Paris, 1876.

GROS. || 13^e *Ajoutez :* || Billet de grosse, billet qui est souscrit par suite d'emprunt à la grosse (NAL-LOZ). || 35^e Une somme grosse, une somme payée en bled, par opposition à somme payée par fractions. Que si la compagnie a consenti à verser à l'appelant, dès le mois d'août 1864, une somme grosse de 33,750 fr. à titre de courtage dû sur les dix premières primes à verser annuellement par la compagnie des chemins portugais, *Gaz. des Trib.* 4 août 1876, p. 759, 1^{re} col. || 36^e Ancien

terme de finance. Lo gros, son prélevé par livre sur le commerce en gros des boissons, *NEYMARCK, Colbert et son temps*, t. I, p. 143.

† **GROS-BIS**. — HIST. XVI^e. *Ajoutez* : Chânes d'or corrent mesouen Pour coindre millours et grosbis. COUILLART, *Droits noureux*, II, XVI^e. *Ajoutez* : Si pour drap d'or on tranche du grosbis, 2. MAROT, 9, 93.

† **GROSIL** (gro-zil'), s. m. Nom donné, dans le quartier de Vannes, au sable calcaire ou amendement marin, *Statistique des pêches maritimes*, 1873, p. 63.

— ETYM. Le même que *groisse* (voy. ci-dessus).

† **GROS-JACNE** (grô-jô-n'), adj. Se dit d'une espèce de maïs. Le maïs gros jaune qu'on cultive dans le Tarn, *HEUZÉ, Bull. de la Soc. d'Agric.*, 1875, p. 674.

† **GROSSE-GORGE** (grê-se-gor-j'), s. m. Nom d'un oiseau. VOIE les grosses-gorges au corps mince, fierement campés sur les pattes ; ils ont une gorge volumineuse, et ils semblent trouver bonlieu à l'enlier comme un ballon. E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1874, p. 851.

GROSSEUR. — HIST. *Ajoutez* : XII^e. S. Là sur en ces desers pueis [tu peux] deus arbres trover, Qui cent piés ont de haut et de grosseur sont per, li *Romans d'Alexandre*, p. 351, XIII^e. Et enlla si durement, que la grosseur surmonta touz les membres, *Histoire occidentale des croisades*, t. II, p. 578.

† **GROSSCLAIRE** (gro-sou-lê-r'), adj. Terme de minéralogie. Grenat grossulaire, grenat d'une teinte jaune verdâtre.

— ETYM. Voy. GROSSULARIÉE, ce grenat étant dit ainsi à cause de sa teinte de grosseille.

† **GROUPE**. *Ajoutez* : || 8^e. Terme de chemin de fer. Réunion de plusieurs petits colis en une seule expédition.

GROUPEUR. *Ajoutez* : || 6^e. En termes de chemin de fer, grouper les colis, réunir plusieurs petits colis en une seule expédition.

† **GROUPEUR** (grou-peur), s. m. Dans les chemins de fer, celui qui groupe les petits colis. Il s'est fondé, à côté des compagnies de chemins de fer, une industrie particulière, celle des groupeurs ; ces groupeurs font le wagon plein ; ils réunissent les colis et les perçoivent sur ce groupement des bénéfices qui se chiffrent par millions et qui viennent en accroissement des charges du transport dans une proportion considérable, *Journ. offic.*, 21 mars 1877, p. 224, 3^e col.

† **GROUSE** (grou-z'), s. m. Nom anglais du coq de bruyère. La grouse, petit tétras à queue pleine, de Buffon, G. DE CHERVILLE, dans G. CHENU, 1865, p. 315. Les grouses, les gelinottes, les ptarmigans et tous les oiseaux connus sous le nom générique de coqs de bruyère ou de tétras, *Journ. offic.*, 8 nov. 1874, p. 7456, 1^{er} col.

† **GRUEUR** (gru-eur), s. m. Celui qui fabrique des gruaux d'orge et d'autres grains, BELMOND, *Code des contrib. directes*, Paris, 1818, p. 129. || Le même mot se trouve dans le *Tarif des patentes*, 1858.

† **GRUGEIRE** (gru-joir'), s. f. Mâchoire, dents. Je serais plus sot qu'un cheval qui ne voit point dans sa manœuvre De quoi mettre sous la grugeoire, la Baillerie sans fél, p. 4, 4649, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 133.

† **GRUGERIE**. || 1^{re}. *Ajoutez* : L'arrêt qui les avait condamnés était irréprochable, à cela près des grugeries de la chicane, *Lett. du P. Duchêne*, 11^{re} lettre, p. 5.

† 2. **GRUME** (gru-m'), s. f. Terme employé dans certains pays vignobles, de la Bourgogne particulièrement, pour désigner les grains de raisin. Lors que les grumes ont atteint le premier tiers de leur développement, la grosseur d'un petit pois fin, *Revue horticole*, 16 mars 1876, n^o 6, p. 407.

† **GRUNÉRIE** (gru-nê-r'), s. f. Terme de minéralogie. Amphibole ferrugineuse brune.

† **GRUOTTE** (gru-o-t'), s. f. Terme de chasseur. Morceau de chevreuil. Assassiner une pauvre chevrette ou son fion, pour manger la gruotte et en distribuer les quartiers à vos voisins ou aux personnes dont vous sollicitez l'influence, *CARTOON, Premières chasses, papillons et oiseaux*, p. 34, Hotoz, 1866.

† **GRYPHÉE** (gri-fée), s. f. Animal fossile contenu dans une coquille bivalve dont la forme approche de celle de l'uthure. Les uthures et les gryphées des époques anciennes se trouvent en général dans les couches de marne argileuse qui accusent des dépôts très-vaseux, L. QUENAUT,

Journ. offic., 21 mars 1875, p. 2466, 2^e col. || Gryphée arquée, espèce de gryphée très-commune en France, et qui est caractéristique du lias.

— ETYM. Γυρῶς, crochu, à cause de la valve inférieure de la coquille à sommet recourbé en crochet.

† **GUACO**. *Ajoutez : — ETYM. La *Berue Britannique*, fév. 1871, p. 603, donne de ce nom une origine bien douteuse, mais qu'il faut pourtant rapporter. « La découverte du guaco serait due à un oiseau de proie voisin des faucons... cet oiseau, lorsqu'il chasse, répète un cri monotone qui à quelque analogie avec l'articulation : guaco, guaco. Les Indiens, suivant leur habitude, lui en ont donné le nom, qu'il a transmis à l'herbe dont il leur a enseigné les vertus. »*

† **GUANE**, NÉE (gona-né, née), adj. Engraisé de guano. Champs guanés.

† **GUANIER**, ÈRE (goua-nié, nié-r'), adj. Qui a rapport au guano. Les îles guanieres, *Journ. offic.*, 16 avril 1877, p. 2905, 2^e col.

† **GUANO**. *Ajoutez* : || Guano de viande. Le guano de viande est un produit fabriqué avec des déchets de viandes d'animaux séchés et moulus auxquels on ajoute du chlorure de potassium et du phosphate de soude, *Journ. offic.*, 30 oct. 1875, p. 8221, 2^e col.

— ETYM. *Guano*, ou plutôt *huano*, mot péruvien qui signifie fiente d'oiseaux de mer, GARCILASSO DE LA VEGA, *Hist. des Incas*, t. II, p. 108.

GUÉABLE. — HIST. *Ajoutez* : || XII^e. S. Ne cele eve n'est pas gaable Ne senz navie trespassable, *Benoit, Chronique*, t. II, p. 135, v. 19308.

GUÈRE. *Ajoutez* : || Le guèbre, la langue parlée par les descendants des sectateurs du zoroastrisme.

† **GUELDRÉ** (ghel-dr'), s. m. Appât que l'on fait en Bretagne avec de petites chevrettes pilées ou la chair de quelques poissons cuits.

† **GUELTE** (ghêl-t'), s. f. Nom donné aux tanières en sus des appointements accordés aux commis sur le produit de leurs ventes dans les magasins de nouveautés.

— ETYM. All. *Geld*, argent, mot probablement introduit par les ouvriers allemands.

† **GUENILLOUX** (che-ni-lloù, li monillés), s. m. Nom donné, dans la Vienne, au baudet, dit aussi bonrailloux, à longues oreilles et longs poils, qui est employé à la procréation de mules et mulets, *Les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 302. Son corps est ordinairement couvert de longs poils laineux et bruns qui l'ont fait appeler guenilloux, bourrayoux, *HEUZÉ, la France agricole*, carte n^o 34.

— ETYM. Autre forme de guenilleux, à cause de l'apparence de ces animaux.

† **GUÉPIN**, INE (ghê-pin, pin-n'), adj. Qui a le caractère, la méchanceté de la guêpe. À ce trait de liberté guépine, M. Colbert prit feu et dit avec émotion : Comme vous parlez, mon ami ! *Mém. hist.* etc. par Amelot de La Houssaye, t. II, p. 401, cité dans *Lettres*, etc. de Colbert, t. VII, p. LV.

GUÉRIDON. — ETYM. *Ajoutez* : M. J. Depoin, dans le *Courrier de Vaugelas*, 1^{er} juin 1876, p. 4, a réuni des renseignements qui avancent notablement l'histoire de ce mot. D'abord il rapporte une note de M. de Monmerqué au sujet de deux facéties du temps de la régence de Marie de Médicis : « La première est intitulée : *Les folastres et joyeuses amours de Gueridon et Robinette*, Paris, 1614, in-8. La seconde a pour titre : *Ballet des Argonautes*, où est représenté Gueridon dans une caisse, comme venant de Provence, et Robinette dans une gaine, comme étant de Chastellerault. Ce jeudi vingt-troisième jour de janvier au Louvre, Paris, 1614, in-8. Ce ballet est indiqué dans l'ouvrage du duc de la Vallière, 1760, in-8, p. 49 (dans *TALEMANT DES RÉAUX*, t. III, p. 140, éd. Garnier). » Gueridon est une autre forme de gueridon. Ainsi, dans le commencement du XVII^e siècle, gueridon était un nom propre, le personnage d'une nouvelle et même d'un ballet. De là gueridon devint le nom d'une sorte de vandoise ; c'est ce que nous apprend le même Talemant dans ce passage cité par M. J. Depoin : « Il dit qu'un homme de sa connaissance avait mis toute la Bible en vandoises qu'il on appela gueridons ; et il en sait quelques vers qu'il a bien la mine d'avoir faits. » Maintenant un chafnon nous manque pour passer de gueridon vandoise à gueridon meuble. M. Ed. Fournier (*le Voleur*, 25 juin 1875, cité par M. Eman Martin, *Courrier de Vaugelas*, 1^{er} nov. 1875, p. 400) dit que « gueridon est un personnage de ballet qui

avait le triste rôle de tenir à la main un flambeau, pendant que les autres tournaient autour de lui en s'embrassant. Il va sans dire qu'on s'arrangeait toujours de manière que cet emploi ne fût pas dévolu aux jolies femmes. Quand l'usage des petits meubles destinés à porter un flambeau s'introduisit dans les appartements, on les appela gueridons en souvenir du pauvre patient dont c'était l'office à la danse. Cela est si vrai qu'on donne le même nom aux candélabres qui ne servent que dans les grands appartements, dans les palais, et qui, soutenus par des gânes ou par des groupes d'enfants, sont destinés à porter des girandoles et des arbres de lumières. » Malheureusement, M. Fournier ne cite aucun texte à l'appui. Toutefois on conceit qu'un nom devenu populaire par un roman et par un ballet ait été attribué à un meuble. À ce point, en remontant, on demandera d'où vient gueridon, qui primitivement est nom propre. Dans les *Folastres amours de Gueridon et Robinette*, Gueridon est un Provençal, de Marseille. Cela donne quelque crédit à l'opinion de Richelet, qui dit que gueridon est un mot apporté d'Afrique par les Provençaux.

† **GUÉRISSEUR**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e. S. Ayant tel sort qu'il faut que le blesseur Lui mesme soit de ce mal guérisseur, J. MAROT, *Poés.*, p. 282.

† **GUÉTINE** (ghê-tin'), s. f. Nom donné, en Normandie, aux pommes qui tombent par suite de la piqure des insectes, les *Primes d'honneur*, p. 20, Paris, 1874.

† **GUETTE-CHEMIN** (ghê-te-che-min), s. m. Synonyme provincial de voleur de grand chemin. Tu es pire qu'un guette-chemin, parce que, d'un guette-chemin, nous nous serions défiés de lui en le voyant arriver ; je te renie, retire-toi... (*Affaire dans la Gironde*), *le Figaro*, 23 juin 1875.

GUËTTER. *Ajoutez* : || 3^e. Se guetter, prendre garde, se méfier. Ils se trouveront accablés d'un côté d'où ils ne se guettent pas, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

— ETYM. *Ajoutez* : D'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, t. II, p. 127) dit que guetter provient non du vieux haut-allemand. *rahtan*, mais du substantif frane *vacta*, que nous ont conservé plusieurs textes carolingiens.

GUÉLLARD. *Ajoutez : || 8^e. Il se dit de l'ouverture des égouts sur la voie publique. Un des énormes tuyaux qui distribuent l'eau du Rhône dans le centre de la ville [Lyon] a fait explosion..., et l'immense jet qui s'en échappait ne pouvant s'échapper par les gueulards des égouts... *le Bien public*, 1^{er} oct. 1875, 3^e page, 2^e col.*

GUËULE. *Ajoutez* : || 9^e. On dit la gueule et non la bouche du cerf, YAUVILLE, *Sur la vénérie du cerf*, 1788.

GUËULÉE. *Ajoutez* : || 2^e. Cris violents, grossiers. Ces sants, mornelles et gambades, Beuglements, gueulées, embrassades, *les Porcherons*, ch. III, p. 145, 1773, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 134.

† **GUËULETON**. — ETYM. *Ajoutez* : *Gueuleton* se trouve dans un texte languedocien du XVII^e siècle : Lucia daou Pas-d'estrech, Bétriz daou Pas dé Ferre, Qué per un gueuleton sé fay pas manda quèrre, sounil, de Montpellier, dans *Rev. des langues romanes*, juillet 1870, p. 256.

1. **GUËUSE**. *Ajoutez : — REM. La forme triangulaire n'est pas caractéristique des gueuses de fonte. Elles peuvent avoir de tout autres formes.*

† 4. **GUËUSE** (ghêu-z'), s. f. Sorte de dentelle La bisette, la gueuse, la mignonnette, la campagne formaient primitivement des dentelles en fil de lin pur plus ou moins fin, *Journ. offic.*, 7 janv. 1876, p. 472, 2^e col.

GUËUX. *Ajoutez : || 10^e. Sorte de chaufferette. On a retrouvé une de ces chaufferettes en terre rouge dite gueux, et l'on suppose que la pauvre vieille s'était endormie dans son fauteuil ayant sous les pieds ce gueux qui a mis le feu à ses vêtements, *le Droit*, 10 nov. 1871.*

— HIST. XV^e. S. *Ajoutez* : S'ele est fine [une dame], soyez soneux Que de ses fins tons vous gardez ; Car souvent les plus rouges gueux [les compagnons les plus ronés] Y sont surprins, bien l'entendez, *Chansons du XV^e siècle*, publiées par G. Paris, p. 129, || XVI^e. S. *Ajoutez* : Une gueue qui avoir servi les confresses de hurle [un mauvais lieu], *Œuvres facétieuses de Noël Du Fail*, Paris, 1871, t. III, p. 523.

— ETYM. *Ajoutez* : M. G. Paris, dans la note qui accompagne le passage cité ci-dessus des *Chansons du XV^e siècle*, dit que *gueux*, au sens de cuisinier, cité dans l'historique comme d'Olivier de

la Marche, est certainement une faute de lecture pour *gueux*. Cela paraît vraisemblable; cependant il faudrait que le texte d'Olivier de la Marche fût vérifié sur les manuscrits. En attendant, écoutez M. G. Paris : Il ecarte de l'étymologie *gueux*, et rapproche *gueux* de *gayeux*, employé avec le même sens dans le jargon de Villon; l'étymologie de *gueux* ou *gayeux* est ignorée. Mais il reste toujours probable que *gueux* est une altération de *queux*, auquel un sens péjoratif aura été donné; le féminin ancien *queue* (et non *queuse*), paraît plutôt se rapporter à *queux*, qui vient de *coques*, qu'à *gueux*, qui viendrait ou ne sait d'où.

† **GUIHOLLE** (ghi-bo-l'), s. f. Terme populaire. Jacq. à moitié route, T... se dégaîtait subitement, se sauva au triple galop, en criant aux agents : Ehl mes petits pères, si vous avez des guibolles, voilà le moment de les montrer, *Gaz. des Trib.* 29 nov. 1874, p. 4443, 1^{re} col. || Jouer des guibolles, se sauver.

† **GUICHE** (ghi-ch'), ou **GUIGE** (ghi-j'), s. f. Large courroie à laquelle était suspendu le bouchier, dans l'armement du moyen âge.

— ETYM. Ital. *guiggia*, du baslat. *trindica* (d'après Diez), bandelette; anc. haut-alle. *uenteine*, de *uinden*, rouler.

† **GUICHON** (ghi-cho-n), s. m. Nom, en Normandie, d'un vase à boire en terre cuite, en bois ou en fer-blanc, n. moisy, *Noms de famille normands*, p. 182.

† **GUIDAGE** (ghi-da-j'), s. m. À Anzin, installation dans les puits de mine, dont l'effet est de diriger dans leur ascension et dans leur descente les ustensiles servant à l'extraction (tonneaux, bennes, cages); il se compose ordinairement de poutrelles en chêne ou de rails en fer placés verticalement d'un bout du puits à l'autre.

† **GUIDEAU**. *Ajoutez* : || 2^e Il se dit aussi d'une construction sur les rivières en amont des ponts. Les plus grandes précautions ont dû être prises pour préserver le guideau en amont du pont de Nemours, *Journ. offic.* 9 mars 1876, p. 1636, 2^e col.

† **GUIDEAU**. *Ajoutez* : — ETYM. M. Meunier, *Les composés qui contiennent un verbe d'un mode personnel*, p. 204, pense que l'origine de ce mot est la même que celle de **GUIDE**, c'est-à-dire *guider* et *eau*.

GUIDER. — ETYM. D'après M. Bugge, *Romania*, III, p. 150, l'origine germanique, sur laquelle des doutes avaient été élevés, est garantie par le franç. *guidon*, étendard, banderole, marque, qui répond précisément au norois *viðr*, marque, indicé, d'où *vedr-við*, girouette, celle qui indique la direction du vent. *Við* est dérivé du verbe *veita*, goth. *vitan*, dans le sens de présager, indiquer. Le sens primitif de *guider* est indiquer (la direction du chemin).

† **GUIDONNAGE** (ghi-do-na-j'), s. m. À Anzin, cadre composé de quatre pièces de bois, et servant à guider dans sa course ascendante et de-cendante la maitresse tige d'une pompe d'épuisement. On s'y occupait des travaux de guidonnage qui étaient dirigés par le sieur Lambert Lefèvre... ils travaillaient pour le placement des solives et des pièces de bois nécessaires au guidonnage, Extrait du *Progrès de Charleroi*, dans *Journ. offic.* du 25 juin 1869, p. 872, 2^e col.

† **GUIGE** (ghi-j'), s. f. Voy. **GUICER** au Supplément.

† **GUIGNE** (ghi-gn'), s. f. Dit par plaisanterie pour *guignon*. La *Guigne*, comédie en trois actes par MM. Labiche, Leterrier et Vanloo... « J'ai la guigne... » ne cesse de répéter le pauvre Gédéon déconçait d'avance par le mauvais sort qu'il attribue à son jour de naissance, ALPH. DAUBET, *Journ. offic.* 6 sept. 1875, p. 7693, 1^{re} col. On sait que dire toujours à propos de tout : « J'ai la guigne... » c'est le meilleur moyen de la faire venir, cette terrible Guigne, épouse du Guignon; ib. Avouez que ce n'est pas la Guigne, mais la Feine que devrait s'appeler cette petite pièce... ib.

† **GUIGNER**. — HIST. *Ajoutez* : || xii^e S. D'amours [pour un chevalier] estoit espris li feus El cuer à la hiele Guigner; Vers lui n'osoit nul el guinier [sic]; Si l'amoit el plus que son cors, *Perceval le Gallois*, v. 13470.

† **GUIGETTE**. *Ajoutez* : || 3^e Dans l'Aunis, petit limaçon de mer, vigneau, *Gloss. aunisien*, p. 445.

GUIGNON. — ETYM. *Ajoutez* : M. Hensleigh Wedgwood, *Transactions of the philological So-*

cieté, 1874-1874, 3^e part. p. 328, ne croit pas que *guignon* dérive du verbe *guigner*. Il y a un vieux mot anglais *wanion*, qui signifie male chance, mauvais présage. Il pense que c'est à *wanion* qu'il faut rattacher le franç. *guignon*. L'objection est que les intermédiaires font défaut.

† **GUIGNON** (ghi-gno), s. m. Nom, en Normandie, du genêt épineux (voy. **VIGNON** au Supplément).

† **GUILLAGE** (ghi-lla-j'), Il mouillés), s. m. Soutirage au guillage, nom, dans le Jura, d'une opération qui consiste à débarrasser le vin, au sortir du pressoir, de son ferment par des soutirages répétés, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 285.

— ETYM. *Guille*, cannelle de bois (voy. ce mot au Dictionnaire).

GUILLAUME. *Ajoutez* : || 3^e Pièce d'or des Pays-Bas valant, au pair, 20 fr. 86 c.

GUILLEDOU. — ETYM. *Ajoutez* : D'après M. Bugge, *Romania*, III, p. 151, *guilledou* représente un mot norois *keeldr*, du *keeld*, soir et *ulfr*, loup; loup du soir, et est l'équivalent de *garou*, loup *garou*. Les intermédiaires manquent trop (il n'y a pas de texte au delà du xiv^e siècle), pour qu'on fasse autre chose qu'enregistrer l'étymologie proposée par M. Bugge.

† **GUILLER**. — ETYM. Au lieu des étymologies proposées, M. Bugge, *Romania*, n^o 10, p. 452, met en avant le verbe hollandais *gillen*, qui se dit de la fermentation de la bière; dans l'Angleterie septentrionale, *guilleuf*, tonneau où la bière *guille*. Cette étymologie paraît préférable.

† **GUILLERTEMENT** (ghi-lè-rè-te-man), Il mouillés), adv. D'une façon guillerette. Vers minuit le réserviste arriva fort guillertement..., *le National*, 1^{er} oct. 1876, 3^e page, 4^e col.

GUILLICHIE. *Ajoutez* : || 2^e S. m. Action de guillicher; résultat de cette action. La partie [d'un pavage antique] mise à découvert est formée d'un guilliché de briques rouges avec trèfles en rouge, blanc et noir, formés de très-petits carreaux habilement travaillés, *Journ. offic.* 13 juillet 1873, p. 4681, 1^{re} col. Quant au Guillichie Electro-magnétique, MM. Christoffe et C^{ie} l'ont amené à un degré remarquable de perfectionnement; au moyen d'une machine à guillicher, ils obtiennent des dessins en relief, qu'il faut à la vérité brunir, car le fond conserve le mat donné par le guilliché, F. CHAULNES, *Journ. offic.* 14 juillet 1873, p. 4790, 2^e et 3^e col.

GUILLIOTINE. *Ajoutez* : — REM. Le nom est nouveau, mais la chose paraît ne pas l'être. En effet M. Ch. Vitell, ancien préfet et syndic de Relle, canton de Vaud, Suisse, me fait communiquer un extrait du *Conservateur suisse*, t. III, p. 382, qui contient un article signé Louis Bridel (15 septembre 1796) où il est dit : « Il y en a une [guillotine] parfaitement ressemblante à la leur [des Français], dans un tableau du pont de Lucerne (n^o 77), qui représente le martyre de quelques chrétiens sous un certain Hircacus, tableau fait longtemps avant la naissance de M. Guillotin. On voit aussi une de ces machines devenues trop fameuses ou plutôt trop actives dans une gravure en bois, de Salvator Rosa, si je ne me trompe, qui représente le supplice des fils de Brutus. » La gravure de M. Ch. Vitell m'a envoyée représente, en effet, toutes les parties essentielles d'une guillotine. On trouve aussi dans Jean d'Auton, auteur du commencement du xiv^e siècle, mention d'un instrument de supplice très-semblable : Une douloure tranchante... venant d'amont entre deux poteaux... tomba entre la teste et les espauls, si que la teste s'en alla d'un costé et le cors tomba de l'autre, p. 230, de l'anc. édit.

GUILLOTINER. *Ajoutez* : || 2^e Substantivement. Le guillotiner, l'action de guillotiner. Les bénins spectateurs qui assistaient au guillotiner des femmes, s'attendaient sur les progrès de l'humanité, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (édit. de Bruxelles), t. VI, *Architecture vénitienne*, Antonio, etc.

† **GUIMÉE** (ghi-mée), s. f. Terme de fabricant de papier. Perche sur laquelle on met sécher le papier.

— ETYM. Anc. franç. *uime*, poutre : xiii^e s. Un cors sur deux wimes gisant, *Richards li biaux*, v. 4314.

† **GUIMPERIE** (ghin-pe-rie), s. f. || 1^e Fil employé à faire des galons, des épaulettes, etc. Le fabricant de guimperie, *Tarif des patentes*, 1858. Fabricant

de guimperie par des procédés mécaniques : 42 centimes par corde ou bout de corde, *Assemblée nationale*, *Projet* n^o 1742, p. 109. || 2^e L'industrie qui fabrique des guimpes. En 1608, Dangon invente [à Lyon] une étoffe trancée laine ou fil, mélange d'or ou d'argent; à la même époque, avec Antoine Bourget, la guimperie en gazes, crêpes, toiles d'or et d'argent, prend naissance, *Journ. offic.* 31 juillet 1873, p. 5176, 1^{re} col.

† **GUIMPUR** (ghin-pié), s. m. Celui qui prépare le fil d'or ou se sert pour des galons, des épaulettes, etc., *Tarif des patentes*, 1858.

† **GUINCHIE** (gin-ch'), s. f. Nom du *melica corulea*, dans la Loire-inférieure, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 439.

† **GUINDA**. *Ajoutez* : — HIST. xv^e s. Paul [picus] arrache avec corde et guindaz, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 37. Il faut remarquer que *guindaz* est le pluriel archaïque de *guindeau*.

GUINDAGE. *Ajoutez* : || 3^e Terme de pontonnier. Disposition ayant pour but de maintenir les mâtiers qui forment le tablier d'un pont militaire, sur les poutrelles qui les supportent. || Action d'établir cette disposition.

GUINDER. *Ajoutez* : || 4^e Terme de pontonnier. Faire le guindage (voy. **GUINDAGE** au Supplément).

GUINÉE. — ETYM. *Ajoutez* : La première guinée fut frappée sous le règne de Charles II d'Angleterre. Cette pièce tirait son nom de la compagnie de Guinée, qui y avait même fait frapper un éléphant pour rappeler son origine africaine, *Extrait d'un article du Times*, *Monit. univ.* 10 mars 1868, p. 365, 3^e col.

GUINGONS. — HIST. *Ajoutez* : || xv^e s. L'une des troys me respondit : « Hé! Robin, revenez lundî; » *Un riz gicia tout de gingois*, Fist un signe que j'entendy, *Chansons du xv^e siècle*, publiées par G. Paris, p. 7.

† **GUINOIS** (ghi-noi), s. m. Nom du langage des habitants de la Guinée, dans une plaisanterie de Voiture. Je vous en pourrais faire voir [un billet doux] en guinois, VOIT. *Lett.* 43.

† **GUIPAGE** (ghi-pa-j'), s. m. Action de guiper. Cette cordelette métallique est recouverte de deux couches de gutta-percha, et d'un guipage de coton goudronné, J. GAVARRET, *Monit. univ.* 26 mai 1867, p. 631, 6^e col.

† **GIIRON** (ghi-ron), s. m. Sorte de millet. Nous cultivons un peu de blé [dans le Soudan]; nous n'avons point d'orge, mais nous récoltons du riz, du maïs, du guiron et du coton, *Rev. Britan.* 8 octobre 1872, p. 510.

† **GUISARME**. *Ajoutez* : — REM. C'était une arme dont le fer présentait une pointe dans la direction de la lampe, un tranchant sur un côté, et un croc ou une pointe sur l'autre.

† **GUISARMER** (ghi-zar-mié), s. m. Soldat armé de la guisarme.

† **GUITON** (ghi-ton), s. m. Terme de marine. Nom du quart qui se fait de midi à six heures du soir.

† **GULAIRE** (gu-lè-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui appartient à la gueule. Des rainettes, ces petites grenouilles vertes, bien connues des paysans, qui, chassant l'air des poulmons dans leur poche gulaire, produisent un concert si bizarre, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 4 juin 1873, p. 3553, 1^{re} col.

— ETYM. Lat. *gula*, gueule.

† **GUZARATE** (gu-za-ra-t') ou **GUZARATI** (gu-za-ra-ti), s. m. Langue parlée dans le Guzarate, contrée de l'Inde, et dérivée du sanscrit.

† **GYMA** (ji-ma), s. m. Le scème d'Orient. Le gyma y [dans la Corée] pousse en abondance; l'huile qu'on en tire sert, à défaut d'huile grasse, à la préparation des aliments, *Journ. offic.* 2 juin 1876, p. 3788, 2^e col.

† **GYNECOMANIE** (ji-né-co-ma-nie), s. f. Amour fou, excessif des femmes.

— ETYM. *Γυνή*, *gynaike*, femme, et *μανία*, manie. || **GYNECONOME** (ji-né-co-no-m'), s. m. Terme d'antiquité. Nom, à Athènes et dans d'autres cités, de fonctionnaires qui avaient pour mission de surveiller les mœurs des femmes et le ménage intérieur, *Rev. crit.* 6 janv. 1877, p. 8.

— ETYM. *Γυναικοποιος*, de *γυνή*, *gynaike*, femme, et *ποιος*, loi.

† **GYPISIER** (ji-psié), s. m. Ouvrier en plâtre. Les membres de la société des charpentiers de Lausanne et de celle des gypsiers, *Journ. de Genève*, 22 mars 1876, 1^{re} page, 6^e col.

HAC

H. Ajoutez : || 2° Anciennement, être marqué à l'g, être battu. Priens seulement que cette ordonnance ne porte son appel en croupe, que les commissaires l'effectuent pour notre profit et pour notre consolation, et ainsi nous aurons la paix chez nous; car, si elle est observée, nous aurons plus de biens et moins de coups; nous sommes le plus souvent marquées à l'h, pour montrer que notre peau est tendre, la *Réjouissance des femmes sur la défense des tavernes et cabarets*, Paris, 1613, dans CB. NISARD, *Parisianismes*, p. 436, qui pense que cette locution provient d'une allusion aux lettres par lesquelles commencent le plus souvent des noms de coups et d'instruments servant à donner des coups : *horion, heurt, hoche, hache*, etc.

† **HACHOT** (hah-cho, h aspirée), s. m. Le même que hachot (voy. ce mot au Supplément). L'entaille se fait avec un hachot, espèce de hache dont le fer est légèrement concavé et dont le manche est conché à droite, G. BAGNERIS, *Man. de syllicult.*, p. 268. Nancy, 1873.

— ETYM. D'où vient ce b épenthétique ou non? † **HABILITATION**. Ajoutez : — HIST. xv^e s. Lettres de habilitation de pouvoir acquiescer des biens et possessions ou royaume, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 4.

2. **HABILITÉ**. Ajoutez : || Qualité, situation habilitée, c'est-à-dire rendue apte à l'exercice de certains droits. Que les premiers [les électeurs de députés] prennent part à l'élection en vertu d'un droit qui leur est propre, qui dérive de leur seule qualité de Français, habilitée de certaines conditions d'âge et d'identité, *Gaz. des Trib.* 4 août 1876, p. 759, 4^e col.

HABIT. Ajoutez : || 5° Se disait, dans l'ordre de Fontevault, du logement des religieux de l'ordre qui servaient de chapelains et de confesseurs, par opposition au monastère, qui se disait de l'édifice occupé par les religieux.

† **HABITAT**. Ajoutez : || Fig. La législation, elle aussi, a sa géographie, son habitat, comme disent les zoologistes, et ce qui est très-bon en Angleterre peut être très-mauvais en France, OYSSSE BARROT, *la Liberté*, 17 mars 1868.

† **HABITATION**. Ajoutez : Je ne suis grammairien dominant, comme Castelvetro; je suis grammairien valet, comme vous diriez un régent de la cinquième et ne puis vous offrir que mes yeux, ma main et mon habitation à l'imprimerie, BALZAC, *Lettres inéd.* II (éd. Tamizey-Larrouque).

HABITUDE. || 4° Ajoutez : || Habitué se dit aussi affectivement de celui qui a des habitudes en un lieu. Un des convives plus habitude que les autres pénétra jusque dans les cuisines, BRILLAT-SAVARIN, *Phys. du goût*, liv. IV, 4.

† **HABOUS** (ha-bou, h aspirée), s. m. Terme de droit musulman. Le habous est une constitution de biens de mainmorte admise en droit musulman, afin de permettre, sous forme de donation pieuse, de laisser la jouissance à des dévotaires pieux, *Gaz. des Trib.* 20 fév. 1873, p. 178, 1^{re} col.

† **HABOUSANT** (ha-bou-zan, h aspirée), s. m. Celui qui jouit d'un habous. Attends qu'il n'est point contesté que les habousants et les dévotaires d'un habous étaient et sont malékites, *Gaz. des Trib.* 20 fév. 1873, p. 178, 1^{re} col.

† **HABOÛSÉ**, ÉE (ha-bou-zé, zée, h aspirée), adj. Constitué par habous, en parlant de propriétés foncières. Attends... qu'il n'est point dit qu'à défaut de dévotaires institués, les propriétés haboussées seront retour à un établissement pieux ou aux villes de Médine et de la Mecque, *Gaz. des Trib.* 20 fév. 1873, p. 178, 1^{re} col.

† **HACHAGE** (ha-cha-j, h aspirée), s. m. Action de hacher. Hachage des feuilles [de tabac] pour poudre, *Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 329, Paris, 1874. Si le hachage exige un matériel spécial... il faut reconnaître, d'autre part, que le mais, haché très-rapidement par un hache-paille à fortes dimensions... DE GASPARI, *Journ. offic.* 8 janv. 1875, p. 163, 3^e col.

† **HACHERON** (ha-che-ron, h aspirée), s. m. Le même que hachereau. Nous trouvâmes un hache-

ron taché de sang, *Cour d'assises de la Haute-Garonne, Gaz. des Trib.* 6 mars 1874, p. 225, 2^e col.

HACHIS. Ajoutez : || 2° Fig. et par plaisanterie. Action de mettre en pièces par la critique une œuvre littéraire. Si le docteur Heinsius est assez téméraire pour y répondre [à une lettre critique de Saumaise], quel bon plat sera ce hachis de sa tragédie [Herodes infanticide] que nous promet M. de Saumaise ! BALZAC, *Lett. inéd.* XIX, éd. Tamizey-Larrouque.

† **HACHOT** (ha-cho, h aspirée), s. m. Petite hache avec laquelle, dans les Landes, on fait une ouverture aux pins pour en extraire la résine. Il faut que la saignée soit faite avec un hachot, parfaitement aiguisé, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 405.

HACHURE. Ajoutez : || 4° Dans le massage, sorte de percussion linéaire exécutée avec les doigts s'entre-choquant brusquement en frappant la partie malade.

† **HADOCK**. Ajoutez : — ETYM. Angl. *haddock*, églefin.

† **HAGUE** (ha-gh, h aspirée), s. f. Palissade. Que ledit Lefort sera tenu de faire des piliers, hagues et bourrages [dans sa carrière]; sinon, qu'ils seront faits à ses frais (*Ord. de police*, 22 sept. 1780).

— ETYM. Bas-lat. *haga* (voy. HAIE). Le norm. dit *haguettes*, petites branches, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 179.

† **HAIDINGÉRITE** (hé-din-jé-ri-t'), s. f. Terme de minéralogie. Sulfure double d'antimoine et de fer.

HAIE. Ajoutez : || 7° Terme de turf. Un des obstacles usités dans les courses d'obstacles.

† **HAÏK** (ha-ik, h aspirée), s. m. Nom, dans l'Orient, d'un vêtement très-léger dont on s'enveloppe et par-dessus lequel on s'habille; c'est une pièce d'étoffe non taillée. On en fait [du poil de chameau] la corde qui sert à fixer le haïk autour de la tête, *Journ. offic.* 12 mai 1874, p. 3220, 1^{re} col. Tous [des gens de Fez, au Maroc] vêtus de blanc de la tête aux pieds, comme un cortège de prêtres : visages austères, barbes noires, haïks de soie, VILLETARD, *Journ. offic.* 1^{er} fév. 1877, p. 789, 3^e col. || On le trouve aussi écrit heyque. Les présents qu'Abd-Allah offrit à Louis XIV de la part de Mouley-Ismâel... consistaient en une selle brodée, une peau de tigre, huit heyques, cinq peaux de lion, et quatre douzaines de peaux de maroquin rouge, *Mercur.*, fév. 1699.

† **HAYE**. Ajoutez : — ETYM. Arabe, *hayya*, serpent, *DEVIC, Dict. étym.*

† **HALBRENER**. Ajoutez : || 3° Donner aux canards de basse-cour un caractère de halbran, en les produisant par des couvées libres au bord des étangs voisins des fermes; les canards ainsi obtenus ont le chair plus délicate et sont moins sujets aux maladies des basses-cours.

† **HALE** (ha-l', h aspirée), s. m. Cordage servant à haler, *Journ. offic.* 11 avril 1872, p. 2515, 1^{re} col.

† **HALEFA** (a-le-fa), s. m. C'est sous cette forme qu'on trouve dans les écrits du commencement de ce siècle le mot orthographié alfa depuis quelques années (voy. ALFA au Supplément).

HALENER. — HIST. Ajoutez : || xiv^e s. Si com il [un guerrier blessé à mort] pot parler à peine. Car il sent la mort et l'aleine, A Achille mis à raison, BENOIT DE SAINTE-MORE, *Roman de Troie*, v. 12903.

4. **HALER**. Ajoutez : || Haler main sur main, halier sans marcher.

HÄLER. — ETYM. Ajoutez : Le normand dit *haler*, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 183. Cette épenthèse de l'r représente ici une s étymologique et se trouve dans quelques autres dialectes provinciaux.

† **HALIUT** (ha-li-ut, h aspirée), s. m. Le même que hellebut. Le hareng, le halibut, la morue, *Journ. offic.* 17 juin 1870, p. 1026, 1^{re} col.

† **HALINS**. Ajoutez : || 2° Au sing. Terme de pêche au hareng. Cordage, dit aussi haussière, sur lequel sont attachés les filets.

HAL

HAM

HALLEBARDE. Ajoutez : — REM. La hallebarde est une arme analogue à la guisarme; le fer terminé par une pointe affecte une forme plus ou moins symétrique, en présentant, sur les côtés, des tranchants, des crocs, des pointes.

HALLEBREDA. Ajoutez : Une grande hallebre-da qui tenait le cabaret du Sabot dans le faubourg Saint-Marcel, FURETIÈRE, dans *Journ. des Debats*, 29 mai 1877, 3^e page, 4^e col. (en parlant de Genève, une des dames de Ronsard).

† **HALLEFESSIER** (a-le-fé-sié), s. m. Vieux mot qui se trouve dans Cotgrave, et qui signifie gneux, bêtire, flatteur; on le retrouve encore dans un pamphlet populaire qui n'est pas très-ancien. Tous ces hallefessiers [écrit alfessiers] qui nous ont presque mis à l'hôpital, *Les trois Poissards*, p. 21, 1789, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 139.

† **HALLETTES** (ha-lè-t', h aspirée), s. f. pl. En Normandie, petit hangar pour mettre le bois à l'abri et faire sécher le linge, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 181.

— ETYM. Diminutif de *haller*.

1. **HALLIER**. Ajoutez : || 3° Dans une tuilerie, ouvrier qui range et garde les tuiles dans un endroit spécial. La fabrication des tuiles et briques dans les tuileries de Bourgogne comporte, dans ses diverses phases, l'emploi d'un certain nombre d'ouvriers, ayant tous un emploi distinct, savoir : un casseur, un marcheur, un mouleur, des porteurs et un hallier, *Gaz. des Trib.* 6 mars 1876, p. 227, 2^e col.

† **HALLYOSITE** (a-loi-zi-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate alumineux.

† **HALLUCINATOIRE** (al-lu-si-na-toi-r'), adj. Terme de médecine. Qui a rapport à l'hallucination. Symptôme hallucinatoire. Dans le délire partiel d'origine sensorielle auquel les hallucinations ont donné naissance, et dans la folie sympathique, les lésions occupent les centres des couchés optiques, formant le substratum anatomique du symptôme hallucinatoire, RITTI, la *Phil. pos.* juillet-août 1876, p. 88. Troubles hallucinatoires, *Journ. des Debats*, 13 mars 1873, feuilleton.

† **HALOPHILE**. Ajoutez : || Terme de zoologie. Qui aime l'eau salée. Mollusques halophiles, E. J. la *Mer saharienne*, dans *Phil. pos.* juillet-août, 1875, p. 91.

HALOT. Ajoutez : || 2° En Normandie, touffe de buisson, hallier, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 161.

— HIST. xiv^e s. Iceillon Pierre prist lès une cheminée une busche à mettre au fen nomme halot que il trouva, DE CANGE, *halotus*. Le suppliant print un baston de cerisier que l'on appelle un halot, ib. La moitié de tous les annuïs, sauchois, halos [hannons], prés et rentes, ib. Comme le suppliant eust fait esmonder un halot ou saulx, ib. 10.

— ETYM. Ce mot a trois significations : trou de lapin dans une garenne, hâton, buisson. Pour le premier sens, Diez propose l'anc. haut-ail. *hol*, *holz*, anglo-sax. *hal*, creux. Alors les deux autres *halot* appartiendraient à une racine différente; mais il est bien possible que le *halot*, trou de lapin, appartienne au *halot*, buisson; ce qui permet de le croire, c'est l'addition dans une garenne; alors la racine commune serait la même que celle de *haliter* (voy. ce mot).

HALTE. Ajoutez : || 6° Anciennement, droit de halte et gare, droit de halte perçu sur les blés, farines, avoines, orges, grenailles, charbons, foin et paille, *Journ. offic.* 3 déc. 1876, p. 8975, 3^e col.

HAMAC. — ETYM. Ajoutez : D'après M. Routin, la dérivation de l'all. *Hammette* est fautive. L'esp. *hamaca*, hamac, vient de la langue guarani; c'est un mot américain; il se trouve dans les plus anciens écrits espagnols sur l'Amérique, par exemple dans le *Promemio* d'Oviedo, imprimé en 1525, à une époque où pas un Hollandais, pas un Allemand n'avait visité le nouveau continent. Le *hamac* est d'origine américaine; les Européens ont pris le mot en prenant la chose.

† **HAMATHÉEN**, ENNE (ha-ma-té-in, é-n', h as-

pirée), *adj.* Qui appartient au royaume de Hamath. M. Lenormant se livre à un examen approfondi de l'écriture hamathéenne... Il constate que les caractères sont des idéogrammes et ne représentent pas des sons; l'usage d'un semblable hiéroglyphisme, dit-il en terminant, doit remonter chez un peuple araméen à des temps plus anciens que la connaissance de l'alphabet;... cet usage se maintint dans le royaume de Hamath jusqu'au moment où il fut détruit par les Assyriens (720 ans avant J.-C.). P. DELAUNAY, *Journ. off.* 29 avril 1873, p. 2838, 1^{re} col.

— **HAMEAU.** — *ÉTYM.* D'après M. d'Arbois de Jubainville, *hameau* vient, non pas du gothique *hains*, ni de l'allemand *heim*, les lois du vocalisme s'y opposent, ni de l'anglo-saxon *ham*, les Anglo-Saxons n'ont pas colonisé la France, mais du franc *hdm* (Grimm a établi que dans la langue l'anneau *d* comme *e* vaut *a* gothique et *i* allemand). *d* et *e* mot franc n'est pas hypothétique, il nous est conservé dans le composé *ham-édus*, conjureur, proprement jureur de village.

— **HAMEÇON.** *Ajoutez* : || 6^e Sorte de papillon, bombyx *hamula*.

— *HIST.* *Ajoutez* : || *xiii^e* S. Li uns des deus homes nagoit [ramail], Al amencion l'autres piscoit, *Percival le Gallois*, p. 4681.

— **HANCIE.** *Ajoutez* : || 7^e Les hanches d'une chèvre (machine) sont deux grandes côtes qui vont en se rapprochant, et entre les extrémités desquels est montée une poulie.

— *ÉTYM.* *Ajoutez* : M. Bugge, *Romania*, III, p. 162, rejette l'étymologie donnée par Diez et adoptée dans le Dictionnaire (vieux hautall, *an-cha*, jambé). Il ne pense pas que l'a soit épanthétique, et il rattache *hancie* à un autre mot germanique : frison, *hancie* *hencke*, banche; l'all. mod. *Hanke*, banche d'un cheval; le diminutif tyrolien, *henkeli*, cuisse. Ces rapprochements sont tout à fait dérisoires.

— **HANCHER** (SE) (*han-ché*, *h* aspirée), *v. refl.* Terme populaire. Se mettre sur la banche. Glapissiez ôta sa chique, la mit dans le turban de son bonnet de police, passa ses longues moustaches entre son pouce et son index, se bancha légèrement à gauche, toussa modestement, et commença en ces termes... E. SUT, le *Colonel de Surville*, ch. 1^{re}.

— **HANDICAP** (*han-di-kap*, *h* aspirée), *s. m.* Terme de turf. Genre de courses dont la distance et les poids ne sont indiqués qu'après l'engagement. Le handicap a pour but d'égaliser les chances des concurrents, en équilibrant les poids de façon que le plus mauvais cheval ait autant de chances que le meilleur de gagner la course. Les courses de hasard, celles qu'on nomme handicaps, et leurs analogues, et dont le principe consiste à égaliser, par d'ingénieuses combinaisons de poids et de distance les chances de tous les compétiteurs, BOCHER, *Rapport à l'Assemblée nationale*, n° 4190, p. 157.

— *ÉTYM.* Angl. *handicap*, primitivement espèce de jeu de hasard qui consistait en ce que trois joueurs mettaient une somme égale dans un chapeau; on tirait au sort, d'où *hand*, main, *in*, dans, et *cap*, chapeau.

— **HANDICAPER** (*han-di-kap-é*, *h* aspirée), *v. a.* Terme de turf. Faire le handicap, égaliser les poids entre les chevaux. La jument était handicapée à trente-deux livres de plus que le vainqueur, *le Silex*, 13 mars 1870.

— **HANNAI** (*ha-né*, *h* aspirée), *s. m.* Terme de marine. Corde munie de boules et pendant autour des bouées de sauvetage. Deux hommes peuvent se sauver facilement au moyen de ces nouvelles bouées, qui sont attachées à une ligne de 600 brasses; grâce à cette dernière, elles sont dirigées vers les hommes à la mer, qui n'ont besoin que de saisir un des bannais pour se trouver confortablement installés, *Lett. de Bordeaux*, dans *Journ. off.* 11 sept. 1873, p. 6830, 3^e col.

— *ÉTYM.* Comp. *HANNET* dans le Dictionnaire. — **HANNETON.** || 1^{er} *Ajoutez* : || Se tenir comme des hannetons, être très-étroitement unis. || 2^e *Ajoutez* : || Souci d'hanneton, comparez souci de hanneton, à SOURCIL. || 3^e Hanneton écailleux, nom vulgaire de l'*hophia farinosa*, coléoptère très-commun dans le midi de la France; il est d'un beau bleu d'azur avec reflets violacés et argentés, v. PELLÉTIER, *Petit dict. d'entomol.* p. 98, Blois, 1868. || Petit hanneton, nom vulgaire du mélanotide horticole, ressemblant au hanneton, mais plus petit, *ib. ib.* p. 113.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

— **HANNETONNAGE** (*ha-ne-to-na-j*, *h* aspirée), *s. m.* Destruction des hannetons. Une circulaire a été adressée, le 16 mars 1866, à MM. les préfets... pour les inviter à appeler l'attention des maires sur les avantages de la pratique du hannetonnage, *Monit. univ.* 3 juillet 1867, p. 860, 3^e col. Si chaque propriétaire d'enclos a soin de pratiquer le hannetonnage avec persévérance pendant les quelques semaines assignées à l'existence de ces coléoptères, *Circulaire du ministre de l'agriculture aux préfets*, de février ou mars 1868.

— **HANSON.** *Ajoutez* : — REM. On écrit aussi hanson. C'est une sorte d'ultra à test très-mince, fort léger et brillant nacré, qu'en histoire naturelle on désigne sous le nom générique d'anomie et dans le langage des pêcheurs sous le nom de hanson, BESNON, *Feuilleton de l'Arachnide*, 22 nov. 1868.

— **HANSART** (*han-sar*, *h* aspirée), *s. m.* En Normandie, hachette ou coupeur dont on se sert pour découper la viande, *DELBOULE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 181.

— *HIST.* *xiii^e* S. Le hansart et l'escorcheur [couteau à écorcher], *Partonop.* p. 6126.

— *ÉTYM.* Bas-lat. *hansaccus*, *handseaz*, poignard, dague, du germ. *hant*, main, et *seaz*, glaive.

— **HANSE.** *Ajoutez* : — REM. On trouve dans un texte du *xiii^e* S. *hanse* au sens de port, lieu d'arrivée des navires : Desi à Aigremor ne sunt arree, Par un mardi matin sont en hance venu, *Gui de Nanteuil*, v. 66.

— **HANTEMET** (*han-te-man*, *h* aspirée), *s. m.* Nécrologisme, Action de hanter. Il [Froementin] s'était fait Arabe de la tête aux pieds; il peignait le désert comme on peint son pays, inconsciemment pour ainsi dire, avec le plaisir d'exprimer une pénétration intime, l'amour natal et la joie du hantement quotidien, E. BERGERAT, *Journ. off.* 14 oct. 1876, p. 7498, 2^e col.

— **HANTISE** (*han-tis*, *h* aspirée). — *HIST.* *xiv^e* S. Car n'est tressors d'or ne d'argent Qui vaille hantise à bonne gent, *Dits de Watquier de Couvin*, p. 71.

— **HIAOS** (*ha-os*, *h* aspirée), *s. m.* Arbre des Iles Sandwich dont les fleurs sont blanches le matin, jaunes midi, rouges le soir et mortes le lendemain; on fait avec ses fibres des cordes d'une très-grande résistance, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1877, p. 108.

— **HIAPEAU** (*ha-pô*, *h* aspirée), *s. m.* Sorte de pège à prendre des ciseaux, *l'Illustration*, 7 sept. 1873, p. 164, 2^e col.

— *ÉTYM.* *Happer*.

— **HAPPELLOURDE.** — *ÉTYM.* *Ajoutez* : M. Meunier, *Les Composés qui contiennent un verbe à un mode personnel*, p. 206, se demandant pourquoi la *happelourde* n'est pas restée *happelourd*, puisque c'est une *happe-lourd*, explique que le genre féminin de ce mot en a fait modifier la fin; c'est ainsi qu'à Paris la rue Vivienne est devenue la rue Vivienne, et la rue Dauphine la rue Dauphine.

— **HAPPER.** — *HIST.* || *xv^e* S. *Ajoutez* : Parmi ces paroles furent si enflamées et bapées leurs courages, que tous les jeunes hommes quinquenques estoient requis de prendre armes se fesoient escrire, *BEUCHER*, p. 94, verso.

— **HAPPEUR** (*ha-peur*, *h* aspirée), *s. m.* Sorte de biblorhapte, *Almanach Didot-Bottin*, 1870, p. 689, 14^e col.

— *ÉTYM.* *Happer*.

— **HAQUENÉE.** — *HIST.* *Ajoutez* : || *xiv^e* S. Une haquenée baye brune, *Namendements de Charles V*, p. 177.

— *ÉTYM.* *Ajoutez* : *Haquenée* est dit tiré de l'angl. *hackney*; mais les dictionnaires anglais déclarent que *hackney* vient du français; il faut donc renoncer à cette dérivation, et en venir à l'esp. *hacanea*, cette langue a en effet *haca*, bidet; d'où probablement vient *hacanea*.

— **HAQUET.** *Ajoutez* : || 2^e Grande voiture qui sert à transporter les bateaux qui font partie des équipages de ponts militaires.

— *Ajoutez* : — REM. Le haquet, qui est de l'invention de Pascal, sert à voiturier du vin, des balots, etc. Avant Pascal, ce nom s'appliquait à une voiture d'une forme analogue mais qui ne formait pas la plan inclinée.

— **HARASSANT**, ANTE (*ha-ra-san*, *san-t*, *h* aspirée), *adj.* Qui harcasse. Parvenu à la dernière étape d'une guerre harassante dont il [Washington] avait presque seul porté le poids, *Journ. off.* 30 juillet 1876, p. 5737, 3^e col.

— **HARCELANT**, ANTE (*har-so-lan*, *lan-t*, *h* aspirée), *adj.* Qui harcèle. Ces vieilles gens sont in-

corrigibles et harcelants, *STE-BEUVE*, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} janv. 1875, p. 144.

— **HARCELER.** — *ÉTYM.* *Ajoutez* : Picard, *harcelier*, *ragoter*; elle est bien *harcelée* so dit d'une femme négligée dans la manière de se vêtir; ce verbe vient de *harcetel*, qui est un diminutif de *hart*, et cela confirme d'autant l'étymologie de *harcelier*, par *harerla*, diminutif de *hart*.

— **HARCELEUX**, EUSE (*har-so-leur*, *lèd-z'*, *h* aspirée), *adj.* Nécrologisme. Qui harcèle. || Fig. Douce harcelours.

— **HARDE.** *Ajoutez* : — REM. En dehors des termes de chasse, *harde* s'est dit, au *xviii^e* siècle, d'une troupe de chevaux. Ayant su qu'on m'a envoyé deux hardes de barbes [chevaux barbes] à Paris, l'une de vingt-deux, l'autre de douze, *NICHOLLEU, Lettres*, etc. 1643, t. VII, p. 104.

— **HARDE.** — *ÉTYM.* Dans lo Calvados, on dit *harde* : Les *ouïs harde*s sont pondus par des coqs, et, quand on les met dans du fumier de cheval, il en sort des serpents dont l'huile est excellent pour composer des philtres et transmuter des métaux, *DE MERIL, Gloss. norm.* Mais *harde*, pas plus que *harde*, ne conduit à l'étymologie.

— **HARDEAU.** *Ajoutez* : || 3^e Vaurien, garnement, *la Gazette des hommes*, p. 7, 1649, dans CH. NISARD, *Parasitismes*, p. 141.

— *HIST.* *xvi^e* S. Il eut ung fils nommé Tenot Dandin, grand hardeau et galant homme, ainsi m'aist Dieu! *RAB. Pant.* III, 39.

— *ÉTYM.* *Ajoutez* : *Hardeau*, au sens de vaurien, est celui qui mérite la *hart*, la corde.

— **HARDIER** (*har-dié*, *h* aspirée), *s. m.* Nom, en certaines parties de la Lorraine, du berger, du père.

— *ÉTYM.* Anc. franc. *harde* (Voy. *HARDE* : au Dictionnaire).

— **2^e HARDI** (*har-di*, *h* aspirée), *s. m.* Nom d'une ancienne monnaie qui avait surtout cours en Guyenne sous la domination anglaise, et qui valait trois deniers tournois. Le 18 octobre 1467, Louis X^e, ayant trouvé avantageuse dans le système décimal cette coupeure de la valeur de trois deniers, prescrivit de frapper des hardis, copies de ceux d'Angleterre; ils étaient à trois deniers de loi, c'est-à-dire qu'ils contenaient un quart de leur poids d'argent fin, tandis que le dernier tournois n'en était qu'un denier de loi, *DE SAULCY, Journ. off.* 20 fév. 1877, p. 4296, 2^e col.

— *HIST.* *xv^e* S. Avons ordonné que dorénavant sera levé pour nous en la ville [Bayonne] le droit de l'asize, qui y est accoustumé à lever, c'est assavoir de soixante hardiz ung {418}, *NO CANGE, ardicus*.

— *ÉTYM.* Bas-lat. *ardicus*, *arditus*, *NO CANGE*, ainsi dit soit de Philippe II, surnommé le *Hardi*, soit de Richard I^{er}, roi d'Angleterre, qui eut lo même surnom.

— **HARENG.** *Ajoutez* : || Hareng de trois nuits, hareng qui a passé trois nuits à bord du bateau du pêche et auquel, d'après les règlements, il n'est permis de donner que la préparation du bouillissage, J. DELAHAYS, *Notice hist. sur l'écorage*, Dieppe, 1873, p. 64.

— **HARIVANG** (*har-fangh*, *h* aspirée), *s. m.* Sorte de grande chonchette. Il avait vu cet être étrange [un mineur] rôdant dans la mine, toujours accompagné d'un énorme harfang, sorte de chonchette monstrueuse... J. VERNES, *le Temps*, 24 avr. 1877, *Feuilleton*, 1^{re} page, 2^e col.

— **HARICOTIER.** *Ajoutez* : || 2^e En Normandie, se dit d'un cultivateur qui laboure avec des haridelles et n'avance point dans son travail; d'où haricotier, pauvre homme qui n'arrive point à faire ses affaires, qui tire le diable par la queue, *DELBOULE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 182.

— **HARIDONS** (*ha-ri-don*, *h* aspirée), *s. m. pl.* Nom, en Normandie, des brins de lin, des tiges du chanvre dépoignées de leur écorce, *DELBOULE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 182.

— **HARMALE** (*har-ma-l'*, *h* aspirée), *s. f.* Genre de plantes, rue de Syrie, rue sauvage, *peganum harmala*, L., famille des rutacées.

— *ÉTYM.* Espagn. *harma*, *harmaga*, *altharma*; portug. *harmale*; du l'arabe *harmal*.

— **HARMONIPAN** (*ar-mo-ni-pan*), *s. m.* Sorte d'orgue de Barbarie.

— **HARMONIQUE.** *Ajoutez* : — REM. Voici une définition plus explicite du terme de mathématique : Division harmonique d'une droite, division de cette ligne par deux points C et D, situés l'un sur la droite, l'autre sur son prolongement, de telle façon que le rapport des distances du point C aux

points A origine de la ligne et B terminaison de la ligne soit le même que le rapport des distances du point D aux mêmes points A et B.

† **HARMONISATION** (ar-mo-ni-za-sion), *s. f.* Action d'harmoniser. || Harmonisation des voyelles, se dit, dans les langues oralo-altaïques, de l'établissement de l'harmonie vocale (voy. VOCALISME au Supplément). A. ROYAL-COUP, *Linguistique*, p. 141, Paris, 1876.

† **HARMOSTE** (ar-mo-st'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Gouverneur que les Lacédémoniens, durant leur hégémonie, établissaient dans les villes conquises. La Grèce, menacée et fatiguée par les armées spartiates, *Rev. critique*, 25 nov. 1876, p. 339.

— **ETYM.** Ἀρμόστης, celui qui arrange, met en ordre.

HARNACHER. — **ETYM.** Ajoutez : Norm. harniquer, harnaque, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 184.

† **HARPAILLE** (har-pail'), *h* aspirée et *l* mouillée), *s. f.* Terme de chasse. Certaine quantité de biches et de jeunes cerfs, YAUVILLE, *Sur la vénerie du cerf*, 1788.

— **ETYM.** Harper 2, qui veut dire saisir, prendre.

† **HARPALE** (har-pa-l'), *h* aspirée), *s. m.* Coléoptère appartenant à la famille des carnassiers. Le harpale brouzé.

— **ETYM.** Ἀρπαλός, qui déchire.

† **HARPAYE.** Ajoutez : — **ETYM.** Co semble un dérivé de harper 2, qui signifie saisir, prendre.

HART. — **ETYM.** Ajoutez : D'après M. Jouancoux, en picard, harl signifie pousse ou tige flexible de toute essence de bois propre à être tordue, et aussi baguette, jenne rameau avec lequel on peut fouetter, et vient du lat. *artus*, lequel par Plin. au sens de branche, de rameau; diminutif *harchel*. Mais, indépendamment de la prothèse de l'*h*, *artus* de Plin. est un mot métaphorique dont il n'y a aucune trace dans la langue vulgaire au sens de rameau.

† **HARTE** (har-t'), *h* aspirée), *s. f.* Nom, en Dauphiné, des telgnes qui attaquent les étoffes.

— **ETYM.** Voy. ARTISON au Dictionnaire; l'*h* est ici prosthétique, si du moins *artison* est la forme primitive.

† **HASSART.** Ajoutez : — **REM.** C'est le même que hantsart (voy. ce mot au Supplément).

† **HATELÉ.** Ajoutez : || 3° Bijou en forme de broche; on dit aussi hâtelète. || 4° En Normandie, carré de côtelettes de porc qu'on fait rôtir à la grille, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 184.

† **HATT** (hat', *h* aspirée), *s. m.* Le même que hatt-chérif (voy. ce mot au Dictionnaire). Arrivé dans la grande salle de réception, et prenant des mains d'Ati-Bey, premier secrétaire du sultan, le sac en soie qui contenait le hatt impérial, *Journ. des Débats*, 23 mai 1876, 2^e page, 1^{er} col.

HATBAN. Ajoutez : || 3° Nom donné par les marins à certaines formes de nuages. Tout le monde a pu voir autour du soleil, lorsque le temps est couvert, des colonnes obscures partant des nuages qui l'entourent et qui se prolongent jusqu'à la mer; les matelots appellent ces colonnes les haubans du soleil, LA COUDRAYE, *Théories des vents et des ondes*, p. 75.

HATBERT. Ajoutez : || 2° Grand haubert, blanc haubert, armure complète de mailles que les chevaliers avaient seuls le droit de porter, PENOUILLY L'HARDON, *Notice sur les armures*.

† **HATCSSE.** Ajoutez : || 10° Pièce de bois équerrie placée au-dessus de l'essieu de certaines voitures pour servir de point d'appui au fond.

— **REM.** La hausse, règle graduée, adaptée à la culasse d'une bouche à feu, et qui, en baissant et se baissant à volonté, sert à donner plus ou moins de portée à la pièce, s'applique aussi aux fusils et aux carabines. Quand la hausse exprime la quantité dont le cran de mire, le croissillon, ont été relevés de cette manière, on écrit hausse par un *h* minuscule; nous avions donné 43 millimètres de hausse; quand on veut désigner l'instrument, on emploie un *H* majuscule; une hausse latérale, une hausse à coulisse.

HATT. || 27° Après : Haut le pied, sans être chargé. Renvoyer des chevaux haut le pied, les renvoyer sans être attelés ni montés. Ajoutez : || Substantivement, un haut le pied un cheval qui n'est pas attelé. || voitures d'artillerie à 5 chevaux, compris le haut le pied, total 10 hommes et 200 chevaux, *Corresp. de Napoléon 1^{er}*, t. XVII, p. 416. Que les chevaux étaient bien plus vite

blessés dans les marches et les combats que les hommes, et qu'il serait plus rationnel d'admettre des chevaux haut le pied que des cavaliers non montés, *Journ. offic.* 12 nov. 1874, p. 7530, 3^e col. || 42° Haute vie, voy. *viu* au Supplément. || 43° Familièrement et grossièrement. Haut le cul, lève-toi, lève-vous.

† **HATTAÏN.** Ajoutez : || 2° Cep de vigne cultivé en hauteur. || Le champ qui en est planté. || On écrit aussi haultin.

HATAÏEMENT. — **HIST.** Ajoutez : || XIV^e s. Si [les échevins] repeterent audit Jehan amiablement les fais dessusdiz, lequel ne lui print pas en gré, mais respondit bautialement que pour eals ne lesseroit qu'il ne preist arrent desdictes cedules (1376), VARIN, *Arch. adminis.* de la ville de Reims, t. III, p. 430.

† **HATVIN** (hâ-tin, *h* aspirée), *s. m.* Autre orthographe de HAUTAIN 2 (voy. ce mot).

† **HAUTINE.** EE (hâ-ti-né, née, *h* aspirée), *adj.* Se dit d'une terre, d'un bois qui contiennent des hautins ou hautains.

† **HAUT-LE-COEUR** (hâ-le-keur, *h* aspirée), *s. m.* Nausée, envie de vomir. || Au plur. Des haut-le-cœur.

† **HAUT-PENDU.** Ajoutez : Ces grains blancs ou haut-pendus de la zone torride, qui paraissent à peine dans un ciel serein et clair, et desquels sort un vent momentané, mais impétueux, LA COUDRAYE, *Théories des vents et des ondes*, p. 50.

† **HAÛYNE** (a-u-i-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Substance minérale de couleur bleue, contenant des silicates et des sulfates, qui cristallise en dodécèdres rhomboïdaux (ainsi dite d'après l'abbé Haüy, célèbre minéralogiste).

† **HAYAGE** (ha-va'), *h* aspirée), *s. m.* Ancien terme d'impôt. Droit de prélever sur chaque sac de blé exposé au marché autant de grains que les mains pouvaient en contenir. Les droits connus sous le nom de coutume, hallage, hayage, cobue..., sont supprimés, *Loi du 15-28 mars 1790*, titre 2, art. 49.

— **HIST.** XIV^e s. Le hayage de chascun sestier de blé vendu en la ville de Chartres hors franchise, DU CANGE, *havagium*.

— **ETYM.** Bas-lat. *hava*, *havata*, *haveia*; anc. franc. *havée*, sorte de mesure qui vient du lat. *habere*, avoir, et exprime primitivement ce qu'on peut avoir, tenir dans les mains.

† **HAVAGE** (ha-va'), *h* aspirée), *s. m.* || 1^{er} Terme d'exploitation houillère. Opération consistant à faire une entaille parallèle à la stratification des couches de houille, pour permettre l'abatage. || 2^o Nom donné aux petites couches de houille ou de schiste tendre qui se trouvent au toit, au mur, ou dans la couche de houille, et au moyen de laquelle les mineurs détachent la veine.

— **ETYM.** *Haver* (voy. ce mot au Supplément).

† **HAVENEAU.** Ajoutez : — **ETYM.** *Haveneau* ou *havenet* est un mot Scandinave. Un flet de la même forme se dit en norois *håfr*, norvég. *haav*, suéd. *håf*, patois de l'Angleterre septentrionale *haaf*. Dans le Calvados, *havenet* s'emploie, d'après Du Ménil, comme nom d'une espèce de filet avec lequel on prend les oiseaux quand il fait nuit. Le norvég. *haav* se dit aussi d'un petit filet avec lequel on prend les mouches, BUGGE, *Romania*, juillet-octobre 1875, p. 364.

† **HAYER** (ha-vé, *h* aspirée), *v. a.* Terme d'exploitation houillère. Exécuter le hayage, séparer la veine de la roche au moyen d'un pic de forme particulière.

— **ETYM.** Autre forme de *chaver* ou *caver*, creuser.

† **HAVET.** Ajoutez : || Nom, dans le département de la Manche, d'un appareil qui se compose d'une planche inclinée à laquelle sont fixés deux mancherons et une limonière; on s'en sert pour recueillir la tange, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 14.

† **HAVEUR** (ha-veur, *h* aspirée), *s. m.* Terme d'exploitation houillère. Ouvrier occupé au hayage.

† **HAWAÏEN.** IENNE (ha-va-iin, i-en', *h* aspirée), *adj.* Qui est relatif à l'île d'Hawaï. L'archipel hawaïen se compose de douze îles situées dans l'Océan Pacifique, entre l'Amérique du Nord et la Chine, *Notice distribuée pendant l'Exp. univ.* de 1867.

† **HAYEUX** (hè-ïeu, *h* aspirée), *s. m.* Nom, en Normandie, de l'ouvrier dont le métier est de faire ou de réparer les haies, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 185.

— **ETYM.** *Hayeux* est la prononciation populaire de *hayeur*, qui vient de *hayer* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **HAYON** (ha-ion, *h* aspirée, ou, sans aspiration, a-ion), *s. m.* Assemblage de pièces de bois, nommées trésselles, épars, roulons, qui sert à fermer le devant et le derrière des chariots et des charrettes. La voiture des subsistances est à hautes ridelles... la couverture est demi-circulaire et formée par une bâche reposant sur des cerceaux l'arrière est formé par un hayou mobile, *Journ. offic.* 25 oct. 1873, p. 6642, 3^e col. || 2° En Normandie, claie recouverte de paille ou de branchages derrière laquelle se mettent à l'abri les vachers et les bergers lorsqu'il pleut.

— **ETYM.** *Haie* 1, la signification normande de ce mot montre que le *hayon* des charrettes est par extension un dérivé de *haie*. La prononciation des paysans des environs de Paris est a-ion, sans aspiration; ailleurs on met l'aspiration. Il est certain que le *hayon* normand a une *h* aspirée.

† **HÉBERGEAGE** (é-hér-ja'), *s. m.* Bâtiment servant à abriter les troupeaux dans une ferme.

† **HÉBERGEMENT.** Ajoutez : Lundi je serai à Chantilly, où je fais état de coucher deux nuits, s'il plaît à Sa Majesté m'y donner hébergement, ce dont je ne suis pas en doute, RICHELIEU, *Lettres*, etc. t. VI, p. 470 (1638).

† **HÉBERGER.** Ajoutez : || Héberger la moisson, la rentrer. Ajoutez-vous un jour à la semaine, ou si vous vous chargez d'héberger la moisson et de labourer les champs? PRODHON, *La célébration du dimanche*, 1868, in-12, p. 440.

— **ETYM.** Ajoutez : *Heriberga* est une forme postérieure à la forme en a de l'époque mérovingienne, d'ARBOIS DE JUAINVILLE, *Romania*, n° 2, p. 141 (voy. ABERGER au Supplément).

† **HÉBERGEUR** (é-hér-jeur), *s. m.* Celui qui héberge.

— **HIST.** XIII^e s. Qu'il estoient hebergeor Et bon terrien doneor, GUIOT DE PROVINS, *Bible*, v. 203.

† **HÉBÉTATION.** Ajoutez : — **HIST.** Lequel [Dieu], comme savez, veult souvent sa gloire apparaitre en l'hébetation des saiges, en la depression des puissans et en l'erection des simples et humbles, RAB. III, 41.

HÉBÉTER. Ajoutez : || 3° Rendre insensible. C'est de cette façon que se passent les gouttes [la goutte], quand elles ont hébéte la partie malade, à force de la tourmenter, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— **HIST.** Ajoutez : || XIV^e s. Mes sens de œil [yeux] et de oreilles sont hebetet, BERCEUR, f° 403, verso.

† **HEC.** Ajoutez : || 2° En Normandie, la partie inférieure d'une porte coupée en deux, et aussi la petite porte, susceptible de déplacement, à claire-voie, que l'on place, durant le jour, à l'entrée des habitations dans les fermes, pour empêcher les volailles et les animaux de basse-cour d'y pénétrer, H. MOISY, *Noms de famille normands*, p. 191.

— **HIST.** XIV^e s. Le suppliant estoit à son huis appelé sur son bec, qui fait aussi que demi closure d'un huis, DU CANGE, *heket*. Ilz alerent ensemble heurter au bec de l'uis de l'ostel dudit Obery, duquel hec ilz rompirent un ais ou deux, ib. (Il y avait aussi un diminutif *hequet*, qui se trouve dans un texte du XIII^e siècle. *Hequet* est un nom propre assez commun).

— **ETYM.** Angl. *hatch*, porte coupée; de l'allemand. *Heck*, porte treillisée, de *hegen*, haie, *haie* (voy. HAIE 1).

† **HECATE.** Ajoutez : || 3° La 100^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

† **HECUBE** (é-ku-b'), *s. f.* La 108^e planète télescopique, découverte en 1869 par M. Luther.

— **ETYM.** Lat. *Hecluba*, femme de Priam et mère d'Hector. La forme grecque est *Ἑκτα*.

† **HÉDENBERGITE** (é-din-bér-jit'), *s. f.* Terme de minéralogie. Silicate double de chaux et de fer d'un vert foncé, presque noir.

† **HÉDONISME** (é-do-ni-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Système qui fait du plaisir le but de la vie.

— **ETYM.** Ἠδονή, plaisir.

† **HÉGELIEN.** ENNE (é-ghé-liio, liè-n'), *adj.* Terme de philosophie. Qui se rapporte au système philosophique de Hegel, lequel a le caractère panthéiste (Hegel, philosophe allemand, mort en 1831).

† **HÉGOUMÈNE** (é-gou-mè-n'), *s. m.* Nom grec des abbés. On nous conduisit immédiatement à l'hégoumène ou abbé [du couvent de Chico, en Chypre], qui était élu depuis deux jours, G. DORCET *Rev. Brit.* sept. 1874, p. 45 (voy. au Supplément MOUMÈNE, qui est la prononciation des Grecs).

— **ETYM.** Ἡγούμενος, de ἡγεῖν, être chef.

† **HELENE**. *Ajoutez* : || 5° La 101^e planète télescopique, découverte en 1868 par Watson.

† **HELICE**. *Ajoutez* : || 6° Terme de géométrie. Courbe à double courbure tracée sur un cylindre quelconque, jouissant de la propriété de se transformer en ligne droite lorsqu'on fait le développement de la surface du cylindre.

† **HELICOIDAL**. *Ajoutez* : || 2° Qui se rapporte à l'hélicoïde. Surface hélicoïdale.

— REM. On écrit hélicoïdal, hélicoïde sans cédille, mais on entend souvent prononcer é-li-soï-dal, é-li-soï-de. M. Chasles, dans une note de la page 69 du *Rapport sur les progrès de la géométrie* (Paris, 1870), insiste sur l'emploi de la cédille. Mais c'est le grec *ἑλικωίδης*, et mettre une cédille serait un vrai barbarisme. Il faut prononcer et écrire hélicoïde.

† **HELICOÏDE**. || 2° S. m. *Ajoutez* : || Hélicoïde développable, surface engendrée par une droite mobile qui glisse sur une hélice en lui demeurant constamment tangente. || Hélicoïde gauche, surface engendrée par une droite mobile qui glisse sur une hélice et sur son axe, en faisant avec cet axe un angle constant.

† **HELICONE** (é-li-ko-nie), s. f. Terme d'entomologie. Genre de papillons diurnes. Dans l'Amérique du Sud, au milieu des parties boisées, abondent les hélicones, de charmants papillons d'espèces infiniment variées. E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 598.

† **HELICOPORTE** (é-li-ko-piè-r), s. m. Tout le monde connaît ce jouet d'enfant appelé hélicoïpore : une hélice en papier est animée, à l'aide d'une fillette, d'un rapide mouvement de rotation ; l'hélice se visse dans l'air, s'élève, tourne et retombe quand la rotation s'interrompt, faute de force motrice. *Journ. offic.* 3 oct. 1876, p. 8177, 1^{er} col.

— ETYM. *ἑλίκη*, et *πτερόν*, aile.

† **HELIOGRAPHIE**. *Ajoutez* : — REM. Ce fut le nom donné par Nicéphore Niepce à la reproduction d'objets par le soleil, qui fut plus tard nommée daguerréotypie et photographie. CHEVREUL, *Journ. des sav. fév.* 1873, p. 79.

† **HELIOGRAVURE** (é-li-o-gra-vu-r), s. f. Gravure faite à l'aide de la photographie. Grâce aux procédés de reproduction par la photolithographie et l'héliogravure, on a pu répandre rapidement, en profusion et à un prix très-bas, des cartes qui, par les anciennes méthodes, auraient exigé un établissement long et coûteux. *Journ. offic.* 8 mai 1873, p. 2998, 3^e col. Un beau portrait... reproduction par l'héliogravure. *Rev. littér.* 22 janv. 1876, p. 67.

† **HELIOTYPE** (é-li-o-ti-p), s. m. Procédé photographique de reproduction des objets. ... Des produits sortis du woodburytype, de l'autotype, de l'héliotype : le rayon de soleil prend la place du bûrin... le procédé dit héliotype semble réunir le bon marché des produits à la simplicité de la mise en œuvre. *Journ. offic.* 16 sept. 1873, p. 6909, 1^{er} col.

— ETYM. *ἥλιος*, soleil, et *τύπος*, type.

† **HELIUM** (é-li-om), s. m. Nom donné par les astronomes à une substance inconnue sur la terre, et que la spectroscopie paraît montrer dans le soleil. RADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 mai 1876, p. 433. ... Et enfin [dans le spectre des protubérances du soleil] une substance encore inconnue, caractérisée par une ligne jaune très-brillante, que les astronomes anglais ont nommée l'hélium. *Journ. offic.* 21 août 1873, p. 6494, 3^e col.

— ETYM. *ἥλιος*, soleil.

† **HELLENISATION** (é-li-ni-za-sion), s. f. Néologisme. Action d'helléniser, de donner le caractère hellénique. Pour les esprits sérieux et dégagés de préjugés, l'hellénisation de notre ville [Angers] ; y créer un centre d'études grecques, outre que tel n'est pas le but de M. Freppel l'évêque, est pure utopie. *le Temps*, 7 août 1876, 2^e page, 3^e col.

† **HELLENISTE**. *Ajoutez* : — REM. Au sens d'érudit en langue grecque, le P. Labbe inventa le mot helléniste, et le prenait en mauvais parti, en y impliquant une idée d'abus. STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. II, p. 626, 3^e éd.

† **HELLENOTAMIE** (é-li-nô-ta-mi), s. m. Terme d'antiquité grecque. Nom, à Athènes, des trésoriers chargés de recouvrer les sommes fournies par les États grecs pour les dépenses de la guerre contre les Perses ; le trésor, d'abord placé à Délos, le fut ensuite par Périclès dans la citadelle d'Athènes. *Rev. crit.* 6 janv. 1877, p. 8.

— ETYM. *ἑλληνιστάριος*, de *Ἕλλην*, Grec, et *τάμις*, trésorier.

† **HELLIOT** (é-li-o), adj. m. La plus précieuse

conquête des volières est celle d'un faisán helliot, de la province chinoise de Fo-kien ; ce magnifique oiseau n'existe dans aucune ménagerie d'Europe. *Journ. offic.* 17 juill. 1874, p. 4694, 3^e col.

† **HELOMITES** (é-lo-di-t), s. f. pl. Terme d'histoire naturelle. Tortues palustres intermédiaires entre les tortues terrestres et les tortues aquatiques, caractérisées par des pieds lâchement palmés, des doigts mobiles et armés de cinq ongles. FERNAND LATASSE, *Essai d'une faune herpétologique de la Gironde*.

— ETYM. *ἑλώδης*, palustre.

† **HELOPE** (é-lo-p) ou **HELOPS** (é-lo-ps), s. m. Terme d'entomologie. Genre de coléoptères hétéromères, qui se trouvent dans l'écorce des arbres. Nous avons vu encore quelques larves d'hélôps ; les vigneronniers prétendent que cet insecte s'introduit dans le bourgeon à peine éclos pour se nourrir des petites feuilles. PELLET, *Trav. de la Comm. dév.* contre le *Phylloxera*, Perpignan, 1874, p. 105.

— ETYM. *ἥλος*, clou, et *ὄψ*, œil.

† **HELVELLE** (é-l-vè-l), s. f. Nom d'un champignon dans la Haute-Marne. Voici... l'helvelle, dont le chapeau a l'air d'une mitre d'évêque, et non loin la tribu des hydnes. A. THIEURLET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 580.

† **HÉMATIQUE**. *Ajoutez* : || 2° Terme de physiologie. Qui a rapport au sang. || Poisons hématiques, poisons qui agissent sur les globules du sang. HENNEGUY, *Etude sur l'action des poisons*, p. 8, Montpellier, 1876.

† **HÉMATOPOËSE** (é-ma-to-po-è-z'), s. f. Voy. HÉMOPOËSE.

† **HÉMATOZOÏDE** (é-ma-to-zo-i-d'), s. m. Nom donné par Guérin-Méneville aux corpuscules vibrants qu'on trouve dans les vers à soie affectés de pébrine.

— ETYM. *ἥμα*, sang, *ζῶον*, animal, et *εἶδος*, forme.

† **HÉMÉROCALLE**. *Ajoutez* : || Fig. Beauté d'un jour. Toutes les faveurs humaines sont hémérocales d'un jour. MATH. LEXIQUE, éd. L. Lalanne.

† **HÉMIANESTHÉSIE** (é-mi-a-né-sté-zie), s. f. Terme de médecine. Perte de sensibilité dans une moitié latérale du corps. Hémianesthésie hystérique.

— ETYM. *ἥμι*, et *ανæsthêsia*.

† **HÉMICIRCULAIRE** (é-mi-sir-ku-lè-r), adj. Qui a la forme d'un demi-cercle. La partie hémicirculaire d'une boucle d'or. LABARTE, *Hist. des arts indust.* au moyen âge, t. 1^{er}, p. 254, 2^e éd.

— ETYM. Mot hybride, de *ἥμι*, demi, et *circulaire* ; il vaut mieux dire *semi-circulaire*.

† **HÉMINÈRE**. *Ajoutez* : || 2° Dans les Bouches-du-Rhône, mesure agraire qui vaut un peu plus de huit ares. BARRAL, *Les irrigations dans les Bouches-du-Rhône*. Paris, 1876, p. 63.

† **HÉMIORGANISME** (é-mi-or-ga-ni-sm'), s. m. Force hypothétique qui transformerait une substance organique en un être vivant (le mot est de M. Fremy). M. Fremy prétend que les ferments se forment par la force de l'hémiorganisme s'exerçant sur les matières albuminoïdes au contact de l'air. PASTEUR, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXX, p. 1285.

† **HÉMISOMORPHIE** (é-mi-so-mor-f'), adj. Qui offre le caractère de l'hémisomorphisme.

† **HÉMISOMORPHISME** (é-mi-so-mor-fi-sm'), s. m. Isomorphisme partiel.

— ETYM. *ἥμι*, et *isomorphisme*.

† **HÉMOGLOBINE** (é-mo-glo-bi-n'), s. f. Substance fixe qui forme la plus grande partie des globules du sang.

— ETYM. *Hæmo-*, de *αἷμα*, sang, et *globe*.

† **HENNIN** (hè-nin, h aspirée), s. m. Coiffure de femme des XIV^e et XV^e siècles ; elle était très-élevée et surmontée d'un voile flottant à son sommet. Un buste de sirène coiffée du hennin d'Isabeau, TH. BENTZON, *Journ. des Débats*, 27 mars 1877, *Feuilleton*, 1^{er} page, 2^e col.

— HIST. XV^e s. Et mesmement, quant les dessus dites femmes de haute lignée se départoient, iceux enfants, en continuant leur cri, couraient après, et de fait voulaient tirer jus lesdits hennins. MONSTREL, II, 63.

† **HÉNOTHÉISME** (é-nô-té-i-sm'), s. m. Culte d'un seul dieu chez un peuple, chaque peuple pouvant avoir le sien, par opposition à monothéisme qui exprime qu'il n'y a qu'un seul Dieu. L'hénothéisme est le point de départ de toutes les religions. MAX MÛLLER.

— ETYM. *ἑνός*, un, et *θεός*, dieu.

† **HENRI**. *Ajoutez* : || 2° Monnaie d'or, créée en

1540 par Henri II, qui valait deux écus et qui était à 23 carats et de 67 au marc. DE SAULCY, *Journ. offic.* 20 fév. 1877, p. 1296, 2^e col.

† **HÉROTOLOGIE** (é-er-to-lo-jie), s. f. Histoire des fêtes, chez les anciens Grecs, titre d'un ouvrage de M. Mommsen. *Rev. crit.* 21 août 1876, p. 123.

— ETYM. *ἑρως*, fête, et *λόγος*, histoire.

† **HÉQUET** (h-é-k, h aspirée), s. m. En Normandie, ridelle, côté d'une charrette en râtelier, u. MOISY, *Noms de famille normands*, p. 193.

— ETYM. Voy. NEG au Dictionnaire et au Supplément.

† **HERA** (é-ra), s. f. La 103^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

— ETYM. *Ἥρα*, Junon.

† **HERALDIQUE**. *Ajoutez* : || Graveur héraldique, graveur qui grave des armoiries.

† **HERALDISME** (é-ra-di-si'), s. m. Celui qui est versé dans l'art héraldique.

† **HERAUDERIE** (é-rô-de-rie), s. f. Corporation de hérauts. Sir Albert Woods et les membres de l'hérauderie de la Jarretière ont enlevé, après les formalités d'usage, les armes, la bannière et les insignes... *Journ. offic.* 12 avril 1877, p. 2813, 3^e col.

— ETYM. Angl. *heraldry* (voy. HERAUD).

† **HERBAGE**. *Ajoutez* : || 5° Terme de droit féodal. Droit d'herbage, droit payé pour tout héritage tenu en censive. Il y avait le droit de vif herbage et le droit de mort herbage.

† **HERBAGEMENT** (é-r-ba-je-man), s. m. Action de mettre à l'herbage un cheval, un bœuf, etc. *La question des haras*, p. 6, dans *Journ. des haras*, 1874. S'il est vrai que généralement, en consommant les herbes que ne recherchent pas ou que refusent les animaux de l'espèce bovine, le cheval diminue le prix de revient de l'herbage de ses compagnons de prairie, il est vrai aussi que souvent il détériore l'herbage au lieu de l'améliorer. ROCHER, *Rapport à l'Assemblée nat.* n^o 1910, p. 9, note.

† **HERBE**. || Proverbe. *Ajoutez* : || L'eau fait l'herbe, dicton rural. *Revue horticult.* 16 juill. 1876, n^o 11, p. 268.

† **HERBERT** (èr-bè), s. m. Nom donné au *succomoxus* des plages des fies Chaussey (Manche), les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 28.

— ETYM. Diminutif de l'herbe.

† **HERBEUX**. *Ajoutez* : || Atterrissements, herbeux, atterrissements qui deviennent des fies et où il croît une herbe excellente pour les moutons. QUÉNALTY, *Revue des Sociétés savantes*, 1872, t. VI, p. 108.

† **HERCHAGE** (hèr-cha-j, h aspirée), s. m. Travail du bercheur. L. REYNAUD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1871, p. 455. Le herchage est payé à la tâche, et le prix en varie selon les distances, la *Revue scient.* 21 août 1875, p. 186.

† **HERCIER** (hèr-ché, h aspirée), v. n. Faire le travail du bercheur. Les enfants trop jeunes et trop faibles pour hercher sont employés, de douze à quatorze ans, comme galibots au fond et gagnent 4 fr. 40 par journée. la *Revue scient.* 21 août 1875, p. 185.

† **HÉRÉDITAIREMENT**. *Ajoutez* : || 2° À titre héréditaire. Tous les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, émanent du peuple ; ils ne peuvent être délégués héréditairement. *Constitution de 1848*, art. 18.

† **HÉRÉSIE**. *Ajoutez* : || Proverbe. Couteau n'apaise hérésie (XIV^e siècle). *Journ. offic.* 17 juin 1876, p. 4263, 3^e col.

† **HÉRISSON**. — HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : || Un homme qui a amené au ray un petit heron de Foix jusques à Montauban, *Notes extraites des comptes de Jeanne d'Albret et de ses enfants*, 1656-60, dans *Revue d'Aquitaine*, mai 1867, p. 646.

† **HÉRITER**. *Ajoutez* : || 2° Hérir, à l'impératif, s'est dit populairement pour : attrape. C'est pour lui rabattre son caquet ; je lui gardais ça pour ses étreintes ; hérite, ton père est mort, les Écosseuses, p. 19, 1750, dans CH. NISARD, *Parisienismes*, p. 142. Gillots, battant Léandre : Sa marchandise ? Qui, pan, la voilà payée ; hérite, mon garçon, *Parade*, 1773.

† **HERME** (èr-m), s. m. Nom, dans le Midi, des terres incultes ou improductives. *Contrib. dir. Lett. commune*, 26 mars 1874. Ladite contenance en terres labourables et hermes, *Affiches du journal de Montélimar*.

— HIST. XV^e s. Ung herme ou piece de terre non labourable. CARPENTIER, t. II, col. 714.

— ETYM. Prov. rom. : esp. *hermo* ; catal. rom. : ital. *ermo* ; bas-lat. *herma terra* ; du lat. *ermus*, désert, du grec *ἔρημος*, désert. *Herme* quant à l'accent,

présente le même phénomène que *encre*, à savoir un conflit entre la prononciation latine et la prononciation grecque du mot. Le lat. *enrums*, ayant à longue sur *re*, a aussi l'accent sur cette syllabe; mais le grec a l'accent sur l'antépénultième. Les langues romanes n'ont conservé aucune trace de l'accentuation latine; elles ont suivi l'accentuation grecque; au contraire, pour *encre*, les unes avaient suivi l'accentuation grecque, les autres l'accentuation latine.

HERMINE. *Ajoutez*: || 6° Sorte de papillon, surnommé *hermine*, dit aussi queue fourchée.

HERMINITE. *Ajoutez*: — ETYM. *hermine*, à cause de la couleur et des taches.

HERMOISE (êr-mi-o-n'), s. f. La 421^e planète télescopique, découverte en 1872 par M. Watson.

— ETYM. Ἑρμῖον, fille de Ménélas et d'Hélène.

HERMUTE. *Ajoutez*: — REM. La prononciation régulière est non pas *hermoute*, mais *hermoute*; et il serait mieux d'écrire *hermoute*; c'est l'orthographe de Zinzendorf, fondateur de la communauté morave, dans ses écrits en langue française, d'après M. Félix Boret, le biographe de Zinzendorf (*Histoire de Zinzendorf*, Paris, 1860).

HERODE (ê-ro-d'), s. m. Natif du l'idumée, fait roi de la Judée par les Romains, et dit le Grand à cause de ses succès; c'est l'Hérode des Évangiles. Populairement. Vieux comme Hérode, très-vieux, très-connu. Cela est vieux comme Hérode. Cette locution vient probablement de ce que Hérode le Grand a été dit aussi Hérode le Vieux, par rapport à ses descendants.

HEROÏCCE. *Ajoutez*: — REM. Corneille a quelquefois aspiré l'h: Quand je me suis résolu de repasser du héros au naïf, *Épître du Mentor*; j'ajoute à celle-ci [comédie de Don Sanche] l'épithète de héroïque. Les deux épiques d'aucuns exemples sont tirés ne trouvent que dans les éditions antérieures à 1660 (*Lexique de Corneille*, éd. Marty-Laveaux). Aujourd'hui cette h ne s'aspire jamais.

HEROÏSME (ê-ro-i-s-m'), s. m. Terme du paganisme grec. Donner à un personnage le caractère, les honneurs de héros, *Rev. critique*, 16 mars 1879, p. 166. Divers traits... permettent de penser que le personnage de la stèle est héroïque, F. DELAUNAY, *Journ. offic.* 18 mai 1879, p. 3502, 3^e col.

HERSCHELITE (êr-che-li-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate double d'alumine et de soude hydratés.

HERSE. *Ajoutez*: || 14^e Terme de zoologie. Chez les squales, sorte de formes garnissant les arcs branchiaux. Les dents piliformes (chez un squale, le *glerin*) sont en grand nombre pour chacune des herbes; nous en avons compté 4345 environ à la herse antérieure de l'arc branchial intermédiaire, et 1000 sur la herse postérieure; cela pour un seul côté du corps, CERVAIS, *Acad. des sc. Completes rend.* t. LXXXI, p. 1240.

HERSEUR. — HIST. *Ajoutez*: || XII^e. Et pensa que voir introit Erec, urs kesa mere avoir Qui ses tierres si abanoient [labouraient], *Perceval le Gallois*, v. 1295.

HERTHA (êr-ta), s. f. La 135^e planète télescopique, découverte en 1874 par M. Peters.

— ETYM. *Hertha*, nom germanique de la déesse de la terre; allem. *Erde*, la terre; angl. *earth*.

HERSPERIE (êr-spé-rie), s. f. La 68^e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Schiaparelli.

— ETYM. Ἑρσπεία, le temps du soir, de ἑρσπείω, soir (voy. *véral*).

HESSIAU (êr-si-ô, h aspirée), s. m. Nom d'une toile rude faite avec le jute. Employé seul ou combiné avec du coton, de la laine, du chanvre et du lin, il [le jute] sert à faire des sacs d'emballage, des toiles rudes (hessiaux) et des tapis à bon marché, *Monit. univ.* 18 juin 1867, p. 769, 1^{er} col.

HESTIA (êr-si-a), s. f. La 46^e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Pogson.

— ETYM. Ἑστία, foyer, et aussi nom grec de Vesta.

HÉTÉRISME (ê-tê-ris-m'), s. m. Condition, mœurs des dévies. || On trouve écrit *hétérisme*, qui est une mauvaise orthographe. Comment l'humanité est-elle sortie de cet état primitif d'hétérisme universel? *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1874, p. 235.

HÉTÉROCHRONÉ (ê-tê-ro-kro-né), adj. Terme de pathologie. Se dit d'une production qui se fait à une époque où elle n'apparaît pas normalement.

— ETYM. ἑτερος, autre, et χρόνος, temps.

HÉTÉROCHRONIE (ê-tê-ro-kro-nie), s. f. Terme de pathologie. État d'une production hétérochrone.

HÉTÉRODOXIE. *Ajoutez*: Quel que soit le temps

où dans la foi on dise autre chose que ce qu'on disait le jour auparavant, c'est toujours l'hétérodoxie, c'est-à-dire une autre doctrine qu'on oppose à l'orthodoxie, boss. *Prem. instr. pastor.* 28.

† HÉTÉROMITE (ê-tê-ro-mi-t'), s. f. Espèce d'infusoire. La, sur les bactéries et principalement sur l'hétéromite, il [Huxley] a pu suivre l'apparition, le développement, l'activité, la nutrition et les métamorphoses qui établissent les caractères probables de l'animalité, noucuvr. *Journ. offic.* 26 nov. 1876, p. 8720, 2^e col.

† HÉTÉRONOMIE. *Ajoutez*: || Il se dit encore, par opposition à autonomie, du la puissance qu'exerce sur l'esprit une autorité autre que sa nature elle-même. Le principe de l'hétéronomie doit-il être l'Eglise, comme le veulent les protestants?

† HÉTÉROPODE (ê-tê-ro-po-d'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Nom d'un genre de mollusques. Sur le développement de l'hétéropode, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 472.

— ETYM. ἑτερος, autre, et ποδός, pied.

† HÉTÉLANITE (êu-lan-di-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate double d'alumine et de chaux hydratée, cristallisant en prismes obliques.

† HEURETTE. *Ajoutez*: || Il y a belle heurette, locution familière qui signifie il y a longtemps. Ce ne peut être une grive, les sons sont trop énergiques; quant au rossignol, il y a belle heurette qu'il ne chante plus, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1875, p. 96.

HEUREUX. — REM. *Ajoutez*: || 2. Voir à quelles moissons quelle terre est heureuse, ANDRÉ CHÉNIER, cité dans *Journ. des Savants*, mars 1876, p. 168. A. Chénier ajoute: « Tournure latine claire et précise. Je ne crois pas qu'on l'ait encore transportée en français. C'est de tout ce morceau le vers que j'aime le mieux. » La tournure est en effet très-bonne; mais *heureux* d'avait été dit avant lui; voyez-en à HEUREUX, n° 2, un exemple de La Fontaine, auquel on ajoutera celui-ci de Molière: La place m'est heureuse à vous y rencontrer, *École des femmes*, iv. 6. Mais, dans ces deux textes, *heureux* n'a pour régime un nom de personne, au lieu que, dans A. Chénier, le régime est un nom de chose, ce qui modifie le sens et l'emploi, et autorise A. Chénier à se féliciter de son innovation.

† HEURTE (heur-'), h aspirée, s. f. L'amas pyramidal des matières, souvent très-considérable, qui se forme au droit des chutes, dans les fosses d'aisance, LIGER, *Fosses d'aisance*, p. 2, Paris, 1875.

† HEURTE-POT (heur-te-po, h aspirée), s. m. et f. En Normandie, maladroite, celui, celle qui casse les pots. Ne prenez pas cette fille pour servante, c'est une vraie heurte-pot, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 187.

HEURTER. *Ajoutez*: || 10^e En Normandie, heurter se dit des bœufs qui frappent avec les cornes. Le laureau a heurté la servante, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 186. || Absolument. Méfiez-vous, cette vache heurte.

† HEYECUE, s. m. Voy. HAÏK au Supplément.

† HIEUX. *Ajoutez*: Un lion... qui... n'a pour croquer que cette bédard effroyable avec laquelle la nature l'a fait naître dans les déserts, MALL. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† HIERACOCÉPHALE (i-ê-ra-ko-sé-fa-l'), adj. Terme d'antiquité. À tête d'épervier. Un Horus hiéracocéphale, *Journ. des Débats*, 4 fév. 1877, 3^e page, 4^e col.

— ETYM. ἱέραξ, épervier, et κεφαλή, tête.

† HIERARQUE (i-ê-ra-r-ke), s. m. Chef de prêtres d'une hiérarchie. Comme un véritable hiérarque, il [Elie de Cortone] pouvait croire qu'il accomplissait, sur François mort le vœu passionné des Français vivant: se chargé de la croix de Jésus, CH. BERTHOUD, *François d'Assise, Etude histor.*

— ETYM. ἱεραρχία, de ἱερός, sacré, et ἀρχή, être à la tête.

† HIERATIQUEMENT (i-ê-ra-ti-ke-man), adv. Terme d'antiquité. Concernant les choses sacrées, hiératiques. L'art des Égyptiens, dont le caractère, hiératiquement invariable, est partout facile à reconnaître, DE VOGÜÉ, *Souvenirs d'une excursion en Phénicie*, Paris, 1855.

† HIERATISME (i-ê-ra-ti-sm'). Bien que l'h ne soit pas aspirée, cependant on traite, avec l'article, ce mot comme si elle l'était, et l'on dit le hiératisme, s. m. Caractère hiératique, esprit hiératique. On peut d'autant mieux se fier aux indications historiques de nos statues [de l'ancien empire, en Egypte] que toutes sont visiblement des portraits: le hiératisme... n'a pas encore im-

mobilisé les faces: elles sont parlantes, DE VOGÜÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 janv. 1877, p. 340. On ne revient pas [au Vatican] que, dans Rome même, il se soit parlé des choses hiératiques romaines avec cette allure entièrement dégagée, comme s'il se fût agi du hiératisme turc ou indien, le Temps, 12 fév. 1877, 2^e p. 6^e col. (Pour la locution on ne revient pas quoy, voyez *VENANCE*, remarque 2 au Supplément).

† HIEROGLYPHE. *Ajoutez*: || 2^e Il s'est dit pour l'écriture. Les lis, qui sont des hiéroglyphes de la pureté, GUILLET DE ST-GEORGES, dans *Mém. ind.* sur l'Acad. de peint. publ. par Dussieux, etc. t. II, p. 72. || 3^e Nom donné à des taches sur la tête des vipères; ces taches imitent des lettres.

— REM. L'exemple cité de l'*Andromède* de Corneille appartient à hiéroglyphique et non à hiéroglyphe.

† HIEROGLYPHIÉ, EE (i-ê-ro-gli-fé, fée), adj. Nécrologisme. Marqué d'hiéroglyphes. L'homme était un garçon de la Banque de France; à l'invitation de Rodolphe, il répondit en mettant sous les yeux de celui-ci un petit papier hiéroglyphé de signes et de chiffres multicolores, *Murgen, Sc. de la vie de Bohème*, ch. x.

† HIEROGLYPHISME (i-ê-ro-gli-fi-sm'), s. m. Peinture d'objets matériels figurés aussi exactement que possible et servant d'écriture.

† HIGHLAND (haie-land, h aspirée), s. m. Nom anglais des hautes terres d'Ecosse. Sir H. Maine a constaté que dans les highlands de l'ouest les communautés de village, dissoutes en ces derniers temps, partageaient périodiquement les terres entre les habitants par un tirage au sort, E. DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1875, p. 791.

— ETYM. Angl. high, haut, et land, terre.

† HIGH-LIFE (haie-lie-fé, h aspirée), s. m. Locution anglaise qu'on emploie quelquefois en français et qui signifie la manière de vivre des hautes classes. L'Anglais [à Hong-Kong] a transporté avec lui tout l'appareil de la vie opulente de Londres, et se glasse dans les délices et les recherches du high-life, G. NOUSQUET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1875, p. 729.

† HIGUËMIÈNE (i-gou-mè-n'), s. m. Nom grec des abbés de monastères. La communauté [d'Inkermann] est de six personnes, et n'a que des revenus médiocres: aussi l'higuémène est-il fort occupé de sa terre et de son bétail, A. RAMBAUD, *Revue des Deux-Mondes*, 16 nov. 1874, p. 364.

— ETYM. ἱγυέμιον, celui qui est à la tête (l'h se prononce t dans le grec moderne).

† HILARIEUX, EUSE (i-la-ri-ô, ô-2), adj. Mot inusité. Noblesse d'âme, hilareux-génie, El don d'esprit, par-dessus l'or vanté, J. B. ROUSS. *Allég.* 1, 2.

— REM. Chatoisus, celui qui, de son côté, a dit hilareux, non moins inusité. Les joyeux détreffes, ou, comme aurait dit notre vieille langue, les misères hilareuses de Pelletier, *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. I, Bataille d'Aboukir, *Billets et lettres de Napoléon*, etc.

— ETYM. C'est un dérivé très-irrégulier du lat. *hilaris* (voy. HILARITÉ). Quoi Chateaubriand a-t-il pris que *hilareux* était un mot de la vieille langue?

† HILDA (i-la), s. f. La 153^e planète télescopique, découverte en 1876 par M. Palisa.

† HIMALAYEN, ENNE (i-ma-la-i-in, i-è-n'), adj. Qui a rapport à l'Himalaya. Le système himalayen s'étend jusqu'aux extrémités orientales de l'Asie.

† HIMATION (i-ma-tion), s. m. Terme d'antiquité grecque. Vêtement de dessus. Elle [la statue de Minerve] est vêtue d'une tunique d'un rouge vif, sur laquelle est jeté un himation vert, NE WITTE, *Journ. offic.* 21 mars 1876, p. 1973, 1^{re} col.

— ETYM. ἱμάτιον, manteau.

† HIMYARIQUE (i-mi-ri-ka-k'), adj. Langue himyarique, nom de l'ancienne langue du midi de l'Arabie.

† HIMYARIÛTE (i-mi-ri-ri'), s. m. Ancien idiome de l'Arabie méridionale, dont nous ne possédons plus que quelques inscriptions, et qui appartient au groupe sémitique.

— ETYM. Les *Himyariotes* étaient une tribu de l'Arabie méridionale.

† IHN (hin, h aspirée), s. m. Mesure égyptienne de capacité. ...La détermination du hin, la mesure de capacité la plus fréquemment usitée chez les anciens Égyptiens... l'auteur [M. Chabas]... a évalué, à l'aide de documents d'origine certains

et de signification précise, la contenance du hin à 16 centilles, P. DELAUNAY, *Journ. offic.* 13 sep. 1876, p. 6913, 3^e col.

† **HINDOÏSME** (in-dou-i-sm'), s. m. || 1^{er} Caractère, ensemble des croyances et des institutions de l'Inde. Son but [do M. E. Sénart, *Légende de Buddha*] est de montrer que la légende de Buddha plonge ses racines dans cette couche de l'hindouisme purement populaire d'où doit sortir toute cette végétation religieuse, si luxuriante, de l'Inde, A. REGNIER, *Journ. offic.* 4 janv. 1876, p. 80, 1^{re} col. || 2^e La religion des Indiens ou brahmanisme. On sait que les deux religions dominantes sont, dans l'Inde, l'hindouisme et l'islamisme, DELAUNAY, *Journ. offic.* 9 janv. 1877, p. 208, 3^e col.

† **HINDOUSTANI** (in-dou-sta-ni'), s. m. Laoguo vulgaire de l'Inde, dérivée du sanscrit. || *Adj.* Qui a rapport à l'hindoustani. Littérature hindoustanie.

† **HINDOUSTANISME** (in-dou-sta-ni-s'), s. m. Savant qui se livre à l'étude de l'hindoustani, GABRIEL DE TASSY, *La langue et la littérature hindoustanaises en 1875*, p. 100.

† **HIPPARION** (i-ppa-ri-on), s. m. Terme de paléontologie. Nom donné au cheval du terrain miocène. L'on retrouve en pleine France des macherodus, des helladotherium, d'énormes sangliers, des... hipparions semblables ou presque semblables à ceux qui ont animé les vallées de la Grèce... ce qui a été découvert par Christol, en 1832; il y avait découvert des ossements de mouton, de bœuf, de sanglier, d'hyène et un genre nouveau voisin du cheval, auquel il a donné le nom d'hipparion, N. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 6 fév. 1873, p. 889, 2^e col.

— ETYM. ἵππος, cheval, diminutif de ἵππος, cheval.

† **HIPPOLOGUE**. *Ajoutez* : Nous trouvons un dernier et récent témoignage de l'utilité des études hippologiques dans la circulaire adressée en mars 1861 par le directeur des bars à MM. les préfets, *Monit. univ.* 25 mai 1867, p. 621, 4^e col.

† **HIPPOLOGUE**. *Ajoutez* : Le nom de M. Richard, du Cantal, bien connu comme hippologue, *Monit. univ.* 25 mai 1867, p. 624, 3^e col.

† **HIPPOSANDALE** (i-ppo-san-da-l'), s. f. Terme d'antiquité. Chaussure pour les chevaux. M. Delfortrie... a envoyé une Notice sur quatre hipposandales de l'époque romaine, et en même temps quatre de ces curieux monuments en nature, *Journ. offic.* 27 avril 1875, p. 2390, 2^e col. || La ferrure connue sous le nom d'hipposandale, qui enveloppait tout le sabot et s'attachait au membre par des courroies et des anneaux, *ibid.* 4 juill. 1876, p. 1832, 3^e col.

— ETYM. ἵππος, cheval, et sandale.

† **HIRONDELLE**. *Ajoutez* : || 7^e Chez les tailleurs, le jeune ouvrier allemand qui vient faire à Paris la bonne saison et s'en retourne dans son pays.

|| 8^e Dans quelques provinces, les hirondelles d'hiver, les ramoneurs.

† **HIRTIMANE** (hir-ti-ma-n'), h aspirée, *adj.* Terme d'histoire naturelle. Velu, à les mains velues.

— ETYM. Lat. *hirtus*, velu, et *manus*, main.

† **HISSE** (hi-sé), v. a. Appeler en sifflant. Pardon, voisine, pardon; certainement ce n'est pas vous que je me serais permis de hisser comme cela... c'est à mes deux amis que je m'adressais, P. DE KOCK, *La Dameselle du cinquième*, II, 3.

— ETYM. Angl. *To hiss*, siffler. L'introduction de ce mot anglais n'est aucunement nécessaire.

† **HISTASAPAGE** (i-sta-sa-pa-j'), s. m. Apprêtage de la toile destiné à la préserver de l'altération que subissent les tissus ordinaires; la toile est imprégnée, par voie d'immersion, d'un savon insoluble à base de zinc.

† **HISTASAPE** (i-sta-sa-pé), *adj.* Qui a subi l'histasapage. Toiles histasapées.

— ETYM. ἵστασις, tissu, et ἀσπίς, incorruptible, de ἰσχυρός, et σπιν, putréfier.

† **HISTASAPER** (i-sta-sa-pé), v. a. Donner l'histasapage à une toile.

† **HISTOCHIMIQUE** (i-sto-chi-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'histochimie. Modification histochimique de tels ou tels éléments, VULPIAN, dans le *Progrès médical*, 3 avr. 1875, 2^e page, 1^{re} col.

† **HISTOIRE**. *Ajoutez* : || 12^e Populairement, histoire de, se dit dans le sens de : afin de, pour. Jouons aux dominos, histoire de passer le temps. Je lui ai fait une farce, histoire de rire.

† **HISTOLOGIQUE** (i-sto-lo-jik'), *adj.* Qui a rapport à l'histologie.

† **HISTOLOGIQUEMENT** (i-sto-lo-jik'-man), *adv.* Au point de vue histologique. Histologiquement et génésiquement parlant, LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXX, p. 603.

† **HISTORICITÉ** (i-sto-ri-si-té), s. f. Néologisme.

Caractère du ce qui est historique. La critique a montré que les traditions chrétiennes des premiers siècles étaient loin d'offrir toutes les garanties désirables d'historicité, *Rev. crit. d'hist. et de litt.* 6 avril 1872, p. 209. L'historicité des renseignements fournis par le de *Vita contemplativa* de Philon, M. VERNES, *Rev. critique*, 7 nov. 1874, p. 291.

† **HISTOIRE**, f. || 2^e *Ajoutez* : Elle agréa pour ouvrage de réception le portrait historié de feu M. Desjardins, *Lettres de l'Acad.* du 2 janv. 1790, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peint.* publiés par Dussieux, t. II, p. 133.

† **HISTOIRE**. *Ajoutez* : || 4^e Peintre d'histoire. Les historiens s'engagèrent à donner un tableau de leur composition, les sculpteurs une figure ou un bas-relief, DE MONTAIGLON, *Hist. de l'Acad. de peinture* [Mém. attribués à H. Testelin], t. I, p. 61. Ce fut ce dernier [Lo Brun] qui lui conseilla [à C. Lefebvre] de quitter l'histoire pour se mettre à la fabrication de portraits, ne lui trouvant pas le génie d'assez grande étendue pour être historien, *Mém. inéd. sur l'Acad. de peinture*, publiés par Dussieux, etc. t. I, p. 402.

† **HISTORIEUR** (i-sto-ri-eur), s. m. Nom donné à ceux qui ornaient de miniatures les manuscrits, dans le moyen âge. Elle [la dame de la Trémouille] avait fait orner son livre d'heures, non pas par un des artistes que la province comptait alors en grand nombre, mais par un historieur ou miniaturiste de Paris, MARCHÉVAT, *Lettres missives originales du chartrier de Thouars*, p. 139.

— HIST. XV^e s. Je lui ay baillé [à un homme de Mme de la Trémouille] le marché de l'historieur, et ce qu'elles [les heures] ont coûté, et la quittance au bout [1495], m. ib.

† **HISTORIOGRAPHIE** (i-sto-ri-o-gra-fie), s. f. Métier d'historiographe; mot forgé par VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 sept. 1765.

† **HISTORIOGRAPHIE** (i-sto-ri-o-gra-fie), s. f. Histoire littéraire des livres d'histoire. L'historiographie allemande de la fin du XV^e siècle jusqu'au temps présent, *Revue historique*, t. II, p. 663. Il [M. Groen van Prinsterer] fut appelé au poste, crécé pour ainsi dire tout exprès pour lui, d'archiviste de la maison royale [des Pays-Bas], et c'est en cette qualité qu'il rendit les plus éminents services à l'historiographie de nos jours, ALBERT REVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1876, p. 479.

† **HISTORIOSOPHIE** (i-sto-ri-o-so-fie), s. f. Philosophie de l'histoire. Un réfugié polonais, Hoëné Wronsky (1778-1853), habitant Paris, a résumé ses idées dans son dernier ouvrage intitulé : Philosophie absolue de l'histoire, ou genèse de l'humanité; historiographie ou science de l'histoire, 1852, 2 vol. Les historiographies même d'un Hegel et d'un Schelling ne sont que des jeux d'enfants auprès de celles d'Isaïe et de Daniel, ROUGEMONT, *La Philosophie de l'histoire aux différents âges de l'humanité*. Préface, p. viii, Paris, 1874.

— ETYM. ἱστορία, histoire, et σοφία, sagesse, savoir.

† **HISTORIQUEMENT**. *Ajoutez* : || 3^e À la manière du peintre d'histoire. Tous ces portraits traités historiquement lui firent [à J.-M. Nattier] une si grande réputation de ce genre, que... m^{me} Tocqué, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peinture*, publiés par Dussieux, etc. t. II, p. 356.

† **HISTOTAXIE** (i-sto-ta-ksie), s. f. Classement d'une plante d'après l'étude de ses tissus. On constate ces derniers [les caractères intérieurs et invariables] dans la disposition relative des éléments constitutifs d'une plante, dans son histotaxie, *Journ. offic.* 11 avril 1874, p. 2678, 1^{re} col.

— ETYM. ἱστορία, tissu, et τάξις, ordre, classement.

† **HISTOTAXIQUE** (i-sto-ta-ksi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'histotaxie. [Duval-Jouve] termine en disant que l'étude histotaxique des espèces [graminées] peut fournir de très-hauts caractères pour la distinction des espèces critiques, *Journ. offic.* 4 avril 1872, p. 2337, 2^e col.

† **HISTRION**. — ETYM. *Ajoutez* : Selon Festus, ce nom vient de *histrion*, ancienne ville de l'Etrurie et patrie de cette sorte de comédiens.

† **HIVERNATION**. *Ajoutez* : || Durée d'une saison d'hiver. Une hibernation artificielle, *Journal de Lyon*, 16 nov. 1874, 3^e page, 4^e col.

† **HIVERNER**. *Ajoutez* : || 5^e V. a. Hiverner des vers à soie, leur faire passer les froids de l'hiver à l'aide de précautions convenables. De la graine d'une race de vers à cocons jaunes a été hivernée à la manière ordinaire, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXVI, p. 472.

— HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Tout ainsi que quant il yverre [il fait un temps de biver] En mai que li arbre fleurissent, J. DE CONÉ, t. III, p. 284.

† **HOCHET** (ho-cha, h aspirée), s. m. Nom, en Turquie, d'un sirop léger composé avec des raisins secs, le *Temps*, 23 oct. 1876, 2^e page, 2^e col.

† **HOCHET-POT**. — HIST. *Ajoutez* : || XIII^e s. Johannes Ouchepot, miles (1264), MEUNIER, *les Composés qui contiennent un verbe d'un mode personnel*, p. 39.

† **HOCHER**. || 1^{er} Fig. Hocher le mors, la bride. *Ajoutez en exemple* : Il faut doucement hocher la bride aux esprits, pour les faire tourner du côté qu'on veut, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† 2. HOCHET. *Ajoutez* : || 3^e Charbon préparé avec le moule nommé hochet. Ces boulettes [terre, menu et eau salée] brûlent et chauffent, nous assure-t-on, aussi bien que les hochets de charbon, Extr. de la *Gaz. de Liège*, dans *Journ. offic.* du 17 déc. 1873, p. 7865, 1^{re} col.

† **HOCHETAG** (ho-ki-ak, h aspirée), s. m. Tablettes de bouillon qui se préparent dans l'Orient, surtout en Chine; elles sont d'un gris terne, à demi opaques et aromatisées, *Tarif des douanes de 1844*, note 486.

† **HOGUENE** (ho-gbi-n', h aspirée), s. f. Pêche qui recouvre le bas des reins dans les armures pour combattre à pied, du commencement du XIV^e siècle.

† **HOLLANDAIS**. *Ajoutez* : || 2^e Terme de chimie. Liqueur des Hollandais, substance huileuse qui résulte de la combinaison lente, à la lumière diffuse, du chlore et de l'hydrogène bicarboné.

† **HOLOPHRASE** (o-lo-fra-z'), s. f. Terme de linguistique. Système des langues holophrastiques (voy. HOLOPHRASE au Dictionnaire).

† **HOLOSIDÈRE** (o-lo-si-dè-re), s. m. Métallite formée uniquement de fer. Ce n'est pas la première fois que s'est produit le phénomène de la chute des holosidères; c'est ainsi qu'on nomme les fers d'origine céleste, *Journ. offic.* 19 oct. 1874, p. 7099 1^{re} col.

— ETYM. ὅλος, entier, et σίδηρος, fer.

† **HOMALOGRAPHIE** (o-ma-lo-gra-fie), s. m. L'homalographie (de MM. Peaucellier et Wagner) permet de déterminer, par une seule opération, à la fois la distance et l'altitude d'un point, N. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 5 mars 1874, p. 1735, 3^e col.

— ETYM. ὁμαλός, plan, uni, et γραφία, tracer.

† **HOMALOGRAPHIQUE**. *Ajoutez* : — REM. Dans la projection homalographique, le rapport des surfaces des différentes contrées représentées sur la carte doit être le même que le rapport réel de ces surfaces.

† **HOMÉ** (hò-m', h aspirée), s. m. Mot anglais qui tend à s'introduire en français et pour lequel nous n'avons pas d'autre équivalent que : le chez-soi. Ce pays où chacun prétend avoir son home, son foyer à lui, L. SIMONIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} janv. 1875, p. 71. Nous avons préféré le home de notre campement à l'hospitalité peu séduisante que le lazaret [d'Hébron] offre aux voyageurs, DE VOGÜÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1875, p. 666.

† **HOMÉOMÉRIE**. *Ajoutez* : L'homéométrie envisage tous les corps comme formés de petits éléments semblables à l'ensemble, BERTHELOT, *la Synthèse chimique*, p. 33.

† **HOMÉOMORPHISME**. *Ajoutez* : || Synonyme de pléiômorphisme.

† **HOMÉOZOÏQUE** (o-mé-o-zoi-k'), *adj.* Terme de paléontologie. Qui contient les mêmes animaux fossiles.

— REM. C'est à tort qu'on écrit homœozoïque, la syllabe grecque ou se rendant par o ou e. Il [Forbes] dressa une carte des zones homœozoïques [de l'Océan], A. RECLUS, *Rev. maritime et coloniale*, juill. 1874, p. 450.

— ETYM. ὁμοιος, semblable, et ζῷον, animal.

2. HOMICIDE. — HIST. *Ajoutez* : || XVI^e s. Celui qui se tue soy même commet double homicide, et de son corps et de son ame, BAQUET, *Traité des droits de justice*, p. 43.

† **HOMICIDE**. *Ajoutez* : — REM. Homicide est dit un terme vieilli; cependant le voiel employé devant des tribunaux. Tel est l'individu qui a froidement tué une femme vertueuse, et qui a tenté d'homicider M. F... son beau-frère et son bienfaiteur, *Gaz. des Trib.* 12 sept. 1873, p. 878, 3^e col.

† **HOMINIVORE** (o-mi-ni-vo-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui dévore l'homme. Lucie l'homnivore (voy. LUCIE au Supplément).

† **HOMME**. *Ajoutez* : || 27^e Homme de pierre, homme de neige, masse de pierre, masse de neige qu'écri-

gent ceux qui, dans les montagnes, atteignent un point inexploré. La hampe du drapeau planté par Martelli, Boretti et Naccarone était encore là dans la boîte de fer-blanc posée sur l'homme de pierre; on sait qu'on appelle ainsi les deux pierres superposées que laissent les ascensionnistes comme souvenir de leur passage à un point jusqu'alors inexploré. *Journ. offic.* 8 nov. 1876, p. 910, 1^{re} col. Je plantai mes deux drapeaux de chaque côté; j'érigai deux hommes de pierre, etc. Tout près de là s'élevait un chalet couvert de lattes en sapin; un homme de neige bouchait la porte d'entrée, nous l'abattîmes. *ib.* 3^e col.

† **HOMMELET** (o-mo-lè), s. m. Petit homme, homme de peu de force, de valeur.

— REM. Un diminutif d'homme manque à la langue. Celui-ci peut être admis, à cause de son parallélisme avec *femmelette*; il n'a pour autorité que le dictionnaire de Nicot. À la vérité, le *Complément du dictionnaire de l'Académie française* et le *Dictionnaire de Bescherelle* attribuent, sans citer le lieu, *hommelet* à Montaigne, dans cette phrase : Que devons nous faire, nous autres hommelets? La phrase est, en effet, de Montaigne, III, 349 (liv. m. ch. 6); mais elle a *hommelets* et non pas *hommelets*, dans l'édition sténo-typée de 1802; au contraire, l'édition de Victor Leclerc (Paris, 1871, Garnier frères), t. II, p. 255, a *hommelets*. Admettons donc, même avec cette incertitude, le diminutif *hommelet*, qui est bien fait et utile. D'ailleurs l'histoire montre qu'il se trouve dans un texte du XII^e siècle.

— HIST. XII^e s. Se je soules [seules] les choses recente, cil [que] ge, uns hommeleiz, des parfiz et dos aloseiz hommes ai conues, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 7.

† **HOMOLACTIQUE** (o-mo-la-kti-k'), adj. Terme de chimie. Acide homolactique, liquide incolore et sirupeux, qui présente la même composition que l'acide glycolactique, et qui a été trouvé dans les eaux mères de la fabrication du fulminate de mercure.

† **HOMOLOGIE**. Ajoutez : || 3^e Terme de géométrie. Mode de déformation des lignes et des surfaces; c'est un cas particulier de l'homographie.

† **HOMOLOGUMÈNES** (o-mo-lo-gou-mè-n'), s. m. pl. Se dit, depuis Ensché, dans son *Histoire de l'Eglise*, des livres bibliques reconnus de tous.

— ETYM. ὁμοιογενεῖς ᾠδαί, livres avoués, reconnus, de ὁμός, un, uniforme, et de λόγος, discours.

† **HOMOTHÉTIE** (o-mo-té-tie, prononcé ainsi par M. Chasles qui a fait le mot), s. f. Terme de géométrie. Similitude de forme et de position entre deux figures par rapport à un point donné; l'homothétie est directe si les deux figures sont du même côté du point donné, et inverse si elles sont de part et d'autre du point donné. Le point donné est le centre d'homothétie.

— REM. Une personne qui signe : *Un philologue consultant*, et qui paraît fort compétente sur les questions de philologie, dit dans le *Messageur du Midi*, du 20 oct. 1876, 2^e page, que M. Chasles a outrepassé son droit en fixant, comme il a fait, la prononciation du mot qu'il créait, et qu'il faut prononcer ho-mo-té-tsie, ainsi que dans *épithète*, *aristocratie*, etc. Je serais disposé à me ranger du côté du philologue consultant si le mot était régulièrement formé.

— ETYM. ὁμός, semblable, et θέσις, position. L'analogie grecque exigerait *homothésie*, les composés de ce genre prenant la finale *-ésie*.

† **HOMOTHÉTIQUE** (o-mo-té-ti-k'), adj. Qui a rapport à l'homothétie. Figures homothétiques l'une de l'autre.

† **HOMARY** (ho-ma-ri), s. m. Petit bâtiment en usage dans les mers du Nord; un côté de ses voiles triangulaires est garni d'anneaux pour glisser facilement le long du mât.

† **HONGROVER** (hon-gro-îé, h aspirée), v. a. Travailler le cuir à la façon de Hongrie. Peaux tannées, corroyées et hongroyées, *Journ. offic.* du 7 fév. p. 929, 3^e col.

† **HONNEUR**. Ajoutez : || 21^e Autrefois, billet d'honneur, billet qu'un gentilhomme ou un officier s'engageait sur l'honneur à payer dans un délai; le règlement des marchands du 20 février 1748 punissait d'un mois de prison ceux qui négligeaient d'acquiescer un pareil engagement, lorsqu'il avait été souscrit au profit d'un marchand (PALLOU).

|| 22^e Populairement et par euphémisme, en parlant des femmes, les parties que l'on ne montre ni

ne nomme. Sans nous, vos belles dulcinées, qui méprisent l'honnête ouvrier, iraient le derrière nu, et monteraient leur honneur, *Lett. du P. Duchêne*, 13^e lett. p. 4.

† **HONORABLE**. Ajoutez : — REM. Il est dit au n^o 3 qu'être honorable, c'est vivre noblement, grandement. Mais il n'est pas nécessaire de vivre noblement, grandement pour être honorable; il suffit d'avoir un genre de vie qui fasse honneur à la condition, quelle qu'elle soit. L'abbé (le frère de Diderot) aime la compagnie telle quelle et la veut; ma sœur se plaît avec peu de monde et teinte honorable à propos et sans profusion, *DIDER. Lett. à Mlle Voland*, éd. Assézat, t. XVIII, p. 373.

† **HONORARIAT**. || 1^{er} Ajoutez : Heureusement les liens de l'honorariat le rattachent à la cour dont il fut une des lumières les plus pures, *Monit. univ.* 6 nov. 1867, p. 4376, 2^e col.

† **HONTE**. — HIST. || XIV^e s. Ajoutez : Mais voyant le peuple mutiné et armé pour repousser la force par la force, se retira avec sa courte honte, *P. de l'Estoute, Journ. de Henri III*, t. I, p. 202 (cit. par M. E. Martin, *Courrier de l'Anglais*, 3^e déc. 1874, p. 430, qui comble ainsi la lacune que j'avais signalée en disant que *courte honte* n'avait point d'histoire).

† **HOPLIE** (o-plie), s. f. Coléoptère de la famille des lamellicornes. L'hoplie bleue, si commune dans nos pays, ressemble à une turquoise dont la couleur serait voilée par une fine poussière d'argent, *Journ. offic.* 29 août 1876, p. 6668, 2^e col.

† **HORAIRE**. Ajoutez : || Angle horaire, angle que fait le cercle horaire d'un astre avec le méridien du lieu. || S. m. L'horaire, le règlement des heures pour un service quelconque. Une dépêche de Savoie nous apprend que le voyage s'est effectué selon l'horaire établi, et avec la plus grande régularité, *Journ. univ.* 26 avr. 1868, p. 556, 1^{re} col.

† **HORION**. Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Mais je croy c'onques mais ne fu d'omme sentis Nus plus biaux horions..., *Brus de la Montaigne*, v. 2210, éd. P. Meyer, 1875.

— ETYM. Ajoutez : Lyonnais, *horillon*.

† **HORIZON**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Mais en ce lieu... N'y a pendeur ny forme d'horizon. P. PELLETIER DU MANS, *la Savoye* (1572), Chambéry, 1856, p. 218.

† **HORLOGE**. Ajoutez : — REM. Au XVII^e siècle on a dit quelquefois horologe. Pour les jeux de hasard, Antoine Raffin, on nomme; Pour faire une horloge, on nomme le Ralleur, M. DE MAROLLES, *les Lettres des peintres*, etc. Paris, 1865, p. 61.

† **HORLOGÈRE** (or-lo-jè-rè), adj. f. Qui a rapport à l'horlogerie. La population horlogère. C'est dans le canton de Berne que l'industrie horlogère a pris le plus grand essor pendant les derniers siècles. *le Journ. de Genève*, dans *Journ. offic.* 28 sept. 1874, p. 6252, 1^{re} col.

† **HORRIBLEMENT**. — HIST. Ajoutez : || XIII^e s. Et une voix oriblement Li dist..., *Perceval li Gallois*, v. 30569.

† **HORS**. Ajoutez : || 8^e Hors rang, se dit des hommes qui ne font pas partie du rang, dans une troupe militaire. || 9^e Hors de, suivi d'une proposition. Hors d'auçres, qui n'est plus auprès. Je n'ai point surpris mon esprit avec un moment de plaisir tranquille, depuis que je suis hors d'auçres de vous, M^{lle} DE SUDREY, p. 162, par Rathery et Boudron, Paris, 1873. || Hors d'avec, qui n'est plus avec. Ne serai-je jamais hors d'avec cet homme? MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

— REM. Corneille a employé une fois hors sans aspirer l'h. Eh bien! votre parente est-elle hors de ces lieux? *Théod.* IV, 4.

† **HORSE-GUARD** (hor-se-gard', h aspirée), s. m. Mot anglais qui désigne un militaire appartenant au régiment des gardes à cheval. Son départ d'Angleterre avait été précédé d'un duel qu'il avait eu avec un capitaine des horse-guards, lequel était resté sur le terrain, A. REVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juill. 1876, p. 131.

— ETYM. Angl. horse, cheval (voy. ROSSE), et guard, garde.

† **HORS-LIGNE** (hor-li-gn', h aspirée), s. m. Parcelle de terrain acquise en dehors d'une voie publique, et non employée. Les hors-ligne sont des portions de terrain non occupées par la ligne ou ses dépendances, et dont les propriétaires peuvent exiger l'acquisition, en vertu de la loi du 3 mai 1841; ces hors-ligne pourront être vendus au profit du département, *Extrait d'un rapport fait au conseil général de l'Ain*, dans le *Courrier de l'Ain*, 9 décembre 1869.

† **HORTILLON**. Ajoutez : || Il se dit encore au-

jourd'hui, dans la Somme, des jardiniers maraichers, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 89.

† **HORTILLONNAGE** (or-ti-llo-na-j', il mouillé), s. m. Nom, dans la Somme, de terrains tourbeux conquis sur les eaux, où l'on fait une culture maraichère, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 71. Les tourbières assainies des environs d'Amiens sont converties en hortillonages, et elles produisent annuellement de beaux et nombreux légumes, HEUZÉ, *la France agricole*, p. 10.

— ETYM. Voy. HORTILLON.

† **HORTONOLITE** (or-to-no-li-t'), s. m. Périodite très-ferrugineuse, voisine de la fayalite, *Minéralogie*, 1875.

† **HOSPITALISATION**. Ajoutez : Les dépenses à prévoir dans la colonie pour la nourriture, l'entretien et l'hospitalisation des déportés, *Journ. offic.* 11 déc. 1872, p. 7697, 2^e col. Il s'agit de changer la manière dont on a jusqu'à présent pourvu en Algérie à l'hospitalisation, selon l'expression qui se trouve, je crois, dans le projet, *ib.* 4 août 1875, p. 6313, 3^e col.

† **HOSPITALISÉ**, ÉE (o-spi-ta-li-zé, zée), adj. Terme d'administration. Qui est admis dans un hôpital, en qualité de malade. La soldat d'hôpital a été supprimé; la position de l'officier hospitalisé sera considérée comme une position donnant droit à la solde de présence, *Journ. offic.* 9 juill. 1875, p. 6105, 3^e col. || Substantivement. Les hospitalisés.

† **HOSPITALITÉ**. Ajoutez : — HIST. XII^e s. Mès il [les chevaliers hospitaliers] devraient estre tel Com hospitalier demande, Et comme charitez commande; Tout ont lor asce chargié, Q'ospitalier n'i voi gié [je], ovior ne provois, *la Bible*, v. 403. || XIII^e s. As biens que eles [dames] ont assenez à cel hospital pour l'ospitalité maintenir, *Bibl. des ch. 6^e série*, t. IV, p. 159. Souvent les doctes : faites ce ke vos ai mostreit; Et adès vos soviengne de l'ospitalité, p. MEYER, *Rapports*, 1^{re} part. p. 106. || XIV^e s. Le prieur et li freres d'Ywreals... doivent mettre un produmme pour habiter et pour maintenir hospitalité (1304), *Bibl. des ch.* 1876, 6^e livraison, p. 358. || XVI^e s. La veufve soit esleue n'ayant point moins de soixante ans; qui aura esté femme d'un mary ayant témoignage en bonnes œuvres, si elle a nourry ses enfans, si elle a receu en hospitalité, si..., *l'Ann. de 10, Nour. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1626. Païettes hospitalité les ungs aux autres, *l'Pierre*, iv, 9. || L'on nommoit la maison du comte de Savoie l'hôtel de St Julien, pour estre comme une hospitalité à tous venans, *PARADIS, Chron. de Savoie*, p. 324.

† **HOTTAGE** (ho-ta-j', h aspirée), s. m. Anciennement, à Dieppe, droit que les pêcheurs dieppois avaient de vendre leur poisson par leurs marchés, à la hôte et sans passer par l'intermédiaire d'un vendeur, DELAHAIS, *Notice historique sur l'écrage*, 1873, 12. Maintenir et garder les marchands forains et étrangers, apportant leur poisson en ladite ville [Dieppe] pour y être vendu, en leur ancienne liberté et franchise et lesdits suppléants [les Dieppois] en leur droit de hottage, comme ils en ont joui par le passé, *Arrêt du Conseil du 12 mars 1668*. || Aujourd'hui, action de porter le poisson dans des hottes. L'administration municipale [de Dieppe] ayant demandé l'avis de la commission de l'écrage, en vue du désir qu'aurait la municipalité de voir augmenter le salaire des personnes occupées au hottage pendant la saison du hareng, *ib.* *ib.* p. 71.

† **HOTTE**. Ajoutez : || 8^e Porter la hotte, se dit du lièvre sur le point d'être forcé; son dos arqué décrit alors un axe convexe, *Chasse illustrée*, t. II, p. 115.

† **HOTTIER**. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. Manouvriers de bras, fossiers, carqueurs, jetteurs et hostiers, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 460.

† **HOTTIAU** (ho-ti-ô, h aspirée), s. m. Nom, en Normandie, d'une charrette à deux roues qui sert à porter du sable, des pierres et surtout du fumier, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 189.

† **HOTTIER** (ho-ti-é, h aspirée), s. m. À Dieppe, autrefois, nom des hommes qui portaient le hareng. Les hottiers étaient divisés en deux classes, les hottiers à grandes et les hottiers à petites hottes; ils portaient ordinairement deux mesures de hareng à la fois; les hottiers avaient le droit de porter le hareng à l'exclusion de tous autres, DELAHAIS, *Notice historique sur l'écrage*, 1873, p. 24.

† **HOUBLON**. Ajoutez : || 2^e Charme-houblon, sorte

de charme. La variété connue sous le nom de charme-houblon se rencontre fréquemment [dans les Alpes-Maritimes], L. GUYOT, *Mém. Soc. centr. d'Agricul.* 1873, p. 438.

† **HOUBLONNAGE** (hou-blo-na-j', h aspirée), s. m. Action de houblonner, de mettre du houblon dans une boisson. L'autorisation est subordonnée à la condition de n'opérer le houblonnage qu'après l'épuisement des réserves et de n'entonner la petite bière que six heures après l'entonnement de la bière forte, *Rapport de M. Jacquemin*, inspecteur des finances, 29 oct. 1874, p. 19.

† **HOUBLONNIER, IÈRE** (hou-blo-nié, niè-r', h aspirée), adj. Qui appartient au houblon. Pays houblonniers.

† **HOUBLONNIÈRE**. Ajoutez : — HIST. xiii^e s. (Dans un nom propre) Ranulfe de Homblonnières, évêque de Paris, 1281, *Hist. litt. de la France*, t. xxv, p. 274.

† **HOUILLE**. Ajoutez : || Houille grasse, houille légère, très-combustible, produisant une flamme blanche et longue. || Houille maigre ou sèche, houille plus lourde, s'enflammant plus difficilement et produisant une flamme bleuâtre.

† **HOUILIN** (hou-in, h aspirée), s. m. Voy. MATTEAU.

† **HOUKA**. Ajoutez : — ETYM. Persan, *houka*, bouteille à travers laquelle passe la fumée de la pipe.

† **HOUCLE** (ou-li-s'), s. f. Assemblage d'une pièce de bois verticale qui vient en rencontrer une oblique.

— ETYM. Bas-lat. *oulla*, poteau; mot du reste inconnu. Il y a aussi un ancien fran. *houle* ou *houille* qui signifie, dans une hache, le côté opposé au tranchant.

† **HOUPER**. — ETYM. Ajoutez : Dans le Soissonnais, *houper* signifie tousser : *tous houpante*, toux de la coqueluche.

† **HOUPPELANDE**. — ETYM. M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 163, qui ajoute aux formes congénères *l'op*, *supplanda* et le porting *opaland*, propose une conjecture sur l'origine fort incertaine de *houppelande*. Ce serait le latin *palla*, qui était, comme la *houppelande*, un vêtement long, non ajusté à la taille que l'on mettait par-dessus son habit. *Palla* aurait donné *opallare*, formé comme *opallitare*, *obnubilare* et appuyé par *depullare*, qui se trouve dans Tertullien. D'*opallare* serait sorti le substantif néo-latin *opallanda* (comp. *gortande*, *offrande*, *viande*, etc.), qui est le français *houppelande*. Cela est ingénieux, mais manque de soutiens historiques.

† **HOURL** (hour, h aspirée), s. m. Dans la fortification du moyen âge, sorte de balcon volant et couvert, en bois, que les défenseurs établissaient au haut des murailles, et qui faisait saillie en dehors; de là ils lançaient toute sorte de projectiles contre les assaillants. Les mots bourgade, hourder, hourdis, hourd, sont demeurés dans la langue comme un témoignage et comme un souvenir du système de défense antérieur aux machicolis; ils sont spéciaux du métier de l'ardoisier et s'appliquent au maçonnerie grossière, à l'établissement d'un plancher sur lattes, à l'échafaudage; toutes significations qui rappellent la position culminante et les détails de construction des hourds, *MOUTON*, *Journ. offic.* 9 avr. 1873, p. 2516, 3^e col.

— ETYM. Voy. HOURDER au Dictionnaire. En Normandie, le *hourd* signifie les instruments de labourage, le mobilier d'un cultivateur : un tel est ruiné, il a perdu son *hourd*, *DEBOLLE*, *Gloss. de la vallée d'Éres*, le Havre, 1876, p. 189.

† **HOURLI**. — ETYM. Ajoutez : D'après Dozy, arabe *hourd*, femme du paradis, devenu *hourri* chez les Persans et les Turcs.

† **HOUSSEAGE**. Ajoutez : || 4^e Il se dit aussi d'un revêtement appliqué sur le colombage. Maison à usage de café, construite la majeure partie en pierres et une faible portion en colombage, avec bousage en bardeau; cette maison, couverte en ardoises, est située à Villiedien, l'Avenchin, 9 mars 1873.

† **HOUSSE**. Ajoutez : || 7^e Terme de porcelainier. Moulage à la housse. Le moulage sur le tour dit à la housse consiste à chaucher grossièrement la pièce à la manière ordinaire, puis à la placer toute fraîche encore dans un moule généralement creux que le tour met en mouvement; pendant la rotation, on comprime la pâte contre le moule soit à la main, soit avec une éponge humide, de manière à lui en faire prendre exactement la forme, p. POIRÉ, *Notions de chimie*, p. 492, Paris, 1869.

† **HOWDAH** (hou-da, h aspirée), s. m. Nom indien des pavillons qu'on met sur le dos des élé-

phants. On croit que du haut de ces pavillons ou howdahs, perchés sur le dos des éléphants, le chasseur est plus en sûreté; c'est une erreur, *Journ. offic.* 22 nov. 1876, p. 9667, 2^e col. Ils entrent sous un howdah tout tendu de draperies brodées d'or, en face duquel on avait placé une longue file d'éléphants agenouillés, *ib.* 26 nov. 1876, p. 9693, 2^e col.

† **HOINACO** (u-a-na-ko), s. m. Animal d'Amérique, voisin du lama, *Journ. offic.* 23 nov. 1871, p. 4598, 1^{re} col.

† **HUCHÉE** (hu-chée, h aspirée), s. f. Action de hucher, d'appeler en criant. Les huchées et les trépinements redoublaient, CHATEAUX, *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. 1, *Revenu du roi en Bretagne*, etc.

† **HUCHÈM** (hu-chèm, h aspirée), s. m. Terme d'ichtyologie. Nom d'un poisson, *salmo huchem*, variété de salmonides, propre aux eaux de la Bavière, *Journ. offic.* 29 oct. 1873, p. 6608, 3^e col.

† **HUEMAL** (u-e-mal), s. m. Animal du Chili. En zoologie, l'animal le plus curieux qui soit exposé est le huémal, dont l'espèce est éteinte et qui figure sur les armoiries du Chili avec le condor, *Journ. offic.* 25 juin 1876, p. 4526, 2^e col.

† **HUGENOT**. — ETYM. Ajoutez : L'origine de ce mot est assez controversée et controversable pour que j'inscrive ici une communication de M. le docteur Morin, de Genève : « Huguenot vient d'un vieux mot suisse qu'on trouve en légende d'une danse macabre publiée à Sion en 1606, et qui est en caractères gothiques, en allemand et en français : Mort de la *ungnot*. Cette danse macabre a été reproduite par Curmer comme illustration de l'*Imitation de J. Christ*, et il a écrit : Mort de la *ungnot*. Le radical est *gnott* ou *gnoss*, qui veut dire allié, uni. Bien avant Luther, Zwingle et Calvin, il y avait des gens qui rompaient leurs vœux, se séparant de leurs frères, et on les appelait *ungnot*, de un privatif. Le sens est donc dénué, séparé, mot qui a été appliqué plus tard à ceux qui sortirent de l'Eglise romaine. » D'un autre côté, M. Eugène Ritter, professeur à l'université de Genève, qui sentait énergiquement l'étymologie *eidgenoss*, m'envoie quelques documents fort intéressants. « Dans les *Chroniques de Genève*, écrites avant 1561, parlant des événements de l'an 1548 (II, 24), Bonivard dit : « Et alloient criant les enfants : vivent les *eidgenozt*, voulons dire les *eidgenoss*, qui signifie en allemand les ligues ou alliez, duquel nom s'appellent les Suisses en général; car *eyd* signifie serment, et *gnoss* participant; pour quoi ces deux mots jointz, à sçavoir *eidgenoss*, signifient les ligues ou ensemble assermentez. Ceux qui tenoient le parti des princes à cette cause se parloient les appeloient les *eidgenozt*. » 2^e Dans le *Levain du Calvinisme*, par sœur Jeanne de Junie (Genève, 1855, 1, 7), on lit : « L'an 1535, au mois de septembre, se rassemblèrent les gentilshommes... ils pillèrent et emportèrent tout ce qu'ils peuvent trouver appartenant à ceux de Genève, que l'on appelloit *enguenot* (c'est un mot allemand), c'est-à-dire en français bon allié. » 3^e Cette forme *enguenot* se rencontre encore dans la *Déploration de la cité de Genève sur le fait des hérétiques qui l'ont tyranniquement opprimée*. Cette pièce, publiée par M. de Montaiglon, *Recueil de poésies françaises des xiv^e et xv^e siècles*, t. IV, p. 91-102, n'est pas datée; mais elle doit être postérieure de peu de temps à l'expulsion des sœurs de Sainte-Claire en 1536; car, en énumérant les chefs du mouvement à Genève, Farel, Froment, Viret, elle ne nomme pas Calvin, qui n'arriva à Genève qu'en 1536. Genève parle : « Estre soloye cité délicieuse; Les *anguenots* m'ont fait sedicieux... Mieux me seroit s'il estoie soubz France, Ou obeisse à mon naturel prince; Je n'eusse pas fourvoyé, ne prins ce chemin oblique, devenant *anguenotte*. De deshonneur perpetuelle note; Last je ne fusse par ces maudits livrée à heresie, ains de mal delivree. » 4^e Pasquier, *Rech. de la Fr.* VII, 62, dit : « Or nous est le mot *huguenot* très-familier... et toutefois peu de personnes se sent avisez dont il a pris son origine, et en parle mesmement un chacun diversement (suit l'énumération de plusieurs hypothèses); et les derniers qui ont voyagé es pays estranges estiment que c'est un mot emprunté du souysse quasi comme *hens quenauz*, qui signifie en ce pays là gens sedicieux; bref, chacun en devise à son appétit; et neantmoins, pour en dire ce que j'en pense sans aucune flatterie, moquerie ou malalten, je croy qu'il n'y a celui de nous qui ne reconnaisse fran-

chement que la première fois que ce mot commença d'estre cognu par toute la France, ce fut après la faction d'Amboise de l'an 1569... je vous puis dire que huit ou neuf ans auparavant l'entreprise d'Amboise je les avois ainsi ouy appeler par quelques miens amis tourengeaux. » 5^e Enfin, il est à noter que le mot *huguenot* se rencontre dans une lettre du cardinal de Lorraine du 10 juin 1660, manuscrite (Bibl. nat. anc. fonds, n° 8666, f° 89). Appuyé sur ces textes, M. Eugène Ritter combat mes objections contre l'étymologie par *eidgenoss*: a) *Confédérés s'appliquait mal à une secte religieuse* : Les travaux de M. Amédée Roget sur l'*Histoire de Genève* ont établi un fait que les contemporains avaient déjà reconnu, c'est que la réforme a été introduite à Genève par l'influence de Berne; or les Genevois partisans de l'alliance heroïque s'appelaient *eidgenoss*; dans les versités plus haut, *anguenot* a encore le sens de partisan de l'indépendance de Genève à l'égard de la Savoie, de partisan de l'alliance de Berne; mais il y est tout près de signifier hérétique; ce sont les *anguenots*, est-il dit expressément, qui ont livré Genève à l'hérésie. b) *Ce nom ne constituerait pas un terme d'injure* : Bonivard dit que le terme *eidgenot* s'employait par moquerie. c) La forme *anguenot* ou *enguenot* employée par la *Déploration* et par Jeanne de Junie (comp. les *hens quenauz* de Pasquier) montre la fluctuation commençante de la première syllabe; une fois que le mot fut entré en France, il est naturel que les Français, qui ne connaissaient ni le parti genevois des *eidgenoss*, ni le mot allemand qui lui avait donné son nom, aient assimilé ce mot à d'autres qui leur étaient familiers, et l'aient ainsi confondu avec quelqu'un des noms propres *Huguenau* ou *Huguenot*. En définitive, M. Eugène Ritter pense que l'origine est dans *eidgenoss*, mais assimilé à un nom propre connu. Son argumentation est plausible, mais certaine, non; la certitude ne s'acquerrait que si l'on savait où *huguenot* a d'abord été usité : si sur les frontières suisses ou parmi des gens en relation avec les Suisses, la provenance par *eidgenoss* est confirmée; si dans le centre de la France, c'est la provenance par *Huguenot*. Du reste, on l'assimilation, ou la dénomination d'après le nom propre était d'autant plus facile que ce nom propre se retrouvait dans plusieurs endroits; ainsi, sur la côte du département de la Manche, à côté des *Illes Chausey*, il y a des écueils nommés les *Huguenauts*.

† **HUILLE**. Ajoutez : || 15^e Huiles lourdes, dites aussi huiles minérales, le naphte et le pétrole. Le meilleur coaltar, à ce point de vue, sera celui qui renferme le plus d'hydrocarbures composés et les huiles dites très-lourdes et les principes trop volatils... jusqu'où on s'est assez peu servi des huiles lourdes de houille... H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 29 oct. 1873, p. 7263, 3^e col. || 17^e Huile des mines, huile de Nobel, nom de la nitroglycérine (Nobel est un ingénieur suédois qui a trouvé moyen de la faire détoner), *Journ. offic.* 19 oct. 1873, p. 6448, 1^{re} col.

† **HUILERIE**. Ajoutez : || 3^e Le commerce des huiles. L'huilerie a pris 2500 barriques sèches Calcuta noires à livrer août, à 62 fr. les 100 k., *Journ. offic.* du 24 juin, 1871, p. 2206, 2^e col.

† **HUILFÈRE** (ui-lè-z'), s. f. Machine à faire l'huile, *Journ. offic.* 24 fév. 1876, p. 4371, 3^e col.

† **HUILE**. Ajoutez : — ETYM. Ce parait être une autre forme de *huier*. Huer s'est dit, en effet, du cri de certains oiseaux : xiii^e s. Les lous [elle] ont builer, et li huans [chat-huant] hua, *Berte*, xxv.

† **HUITRÈRE** (ui-trée), adj. f. Garnie de son écaille, en parlant d'une huître. Dans le xviii^e siècle à Paris, on vendait deux sortes d'huîtres : en écailles et huitrées, ou sans écailles, *DELAHARTE, Traité de la police*, dans le *Correspondant*, 22 mars 1869, p. 1650.

† **HUITRIER, IÈRE** (ui-tri-é, tri-è-r'), adj. Qui se rapporte aux huîtres. Établissements huîtres, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 85. L'industrie huître, *ib.* La richesse des gisements huîtres, *Journ. offic.* 20 avril 1875, p. 2894, 2^e c.

† **HULLA**. Ajoutez : — ETYM. Arabe, *halla*, épouser une femme répudiée.

† **HUMAGE** (hu-ma-j', h aspirée), s. m. Action de humer, et, en particulier, action d'inhaler, c'est-à-dire d'absorber des gaz ou des vapeurs par les membranes muqueuses.

† **HUMAIN**. — HIST. Ajoutez : || xiv^e s. Humains, bien vous doit souffrir Que estes tant de Dieu ame Qu'est mort pour vous à martire, *Théâtre fran-*

† **HUMANISME** (u-ma-ni-s'm), *s. m.* || 1° La culture des belles-lettres, des humanités (*humaniores litteræ*). Du *xv*^e au *xviii*^e siècle, elle [Raguse] vit fleurir dans ses murs toute une école de poètes élegants qui développèrent leur génie sous la double influence de l'humanisme et de la renaissance italienne, Louis LÉON, *Rev. historique*, t. II, p. 229. L'époque *xvi*^e siècle s'acheminait, par encouragement, vers la culture intellectuelle et l'humanisme ; et la résidence des seigneurs d'Este s'ouvrit la première à ce mouvement, H. BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1877, p. 273. || 2° Théorie philosophique qui rattache les développements historiques de l'humanité à l'humanité elle-même, *Revue critique*, 5 sept. 1874, p. 156.

† **HUMANITAIRE**. Ajoutez : || 2° Fausse humanité, humanité exagérée et affectée. Que certains esprits imbus d'une humanitarisme excessive se laissent dire que la misère seule est cause qu'il y a des prostituées et des voleurs, cela peut se comprendre à la grande rigueur, *Gaz. des Trib.* 28 oct. 1874, p. 1033, 1^{re} col.

† **HUMBUH** (heum-beuh', *h* aspirée), *s. m.* Charlatanisme avec fracas par annonces, par entreprises, etc. ; c'est un mot anglais qui commence à pénétrer chez nous. Sellers est la personification du humbug ; il vit d'expédients, TH. BENTON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1875, p. 326.

† **HUMEUR**. — HIST. Ajoutez : || *xix*^e s. Et la seconde nuit après qu'il eut cessé ces confers, Li es forçai si dols que toz li saues e les humers Li esandrent par le cors, BENOIT, *Chronique*, t. II, p. 284, v. 26438. || *xix*^e s. Por ces quatre [denrées] de lor rousces sont maintes terres arrouées, Et por lor yve se deportent, Tant que mont grant valor en portent, MACÉ, *Traduction de la Bible*, p. 2, verso, 2^e col. (On remarquera *ymor* ; Macé était du Berry, et dans le Berry on dit encore *hémur*).

† **HUMEX**, *EUSE* (n-méd, mè-*x*), *adj.* Qui a le caractère de l'humus. Le sol se trouve alors [par les enfouissements verts, ou fumure verte] pourvu de matières humeuses qui favorisent la diffusion des principes nutritifs, *Journ. offic.* 12 août 1872, p. 5500, 3^e col.

† **HUMIDIFICATION** (u-mi-di-fi-ka-sion), *s. f.* Action d'humidifier. Ventilation mécanique dite par entraînement, chauffage, humidification et refroidissement de l'air, application industrielle, *Alin. Didot-Bottin*, 1875, p. 4465, 4^e col.

† **HUMIDITÉ**. — HIST. *xix*^e s. Ajoutez : Ah ! la fable a menti, les amoureuses flammes n'échauffent jamais la froide humidité [de toi, lune ou Diane], DESPORTES, *Diverses amours, contre une nuit trop claire*.

† **HUMILIER**. || 3° Ajoutez : || S'humilier d'une chose, en ressentir de l'humilité. Croyez-moi, le trop en le trop peu que vous dites ne vous nuira pas devant Dieu, si vous vous en humiliez, ST-CYRAN, *à Singlin*, dans STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. I, p. 458, 3^e éd.

† **HUMOCR**. Ajoutez : — REM. On rencontre quelquefois ce mot au féminin : Ces extraits divers sont le résultat des lectures de Mme Dorval ; mais leur choix indique une fantaisie et une humeur que rien ne peut rendre, TH. GAUTIER, *Portraits contemporains, Mme Dorval*. Rien n'empêche en effet de donner à ce mot anglais qui vient du grec son genre original.

† **HUNETTE** (hu-nè-t', *h* aspirée), *s. f.* Terme de carrosserie. Le panneau de derrière d'une voiture. Art. 4... Le numéro, qui devra être entièrement conforme au modèle adopté par nous, sera peint en chiffres arabes sur le panneau de derrière, dit de lunette, et sur les deux panneaux du siège du cocher de toutes les voitures de place, *Ordonn. de police*, 31 mai 1866.

† **HUNNEBEDDEN** (hu-ne-bèd-dèn', *h* aspirée), *s. m.* pl. Terme de préhistoire. Nom hollandais de tumulus recouvrant des espèces de monuments mégalithiques, *Rev. anthrop.*, t. IV, p. 23.

— ETYM. *Hunnan*, Huns, géants, et *bedden*, lits. C'est l'analogue de l'allemand *Hunengrab*, nom de monuments de même genre (de *Hunen*, Huns, géants et *Grab*, tombeau).

† **HURE**. — ETYM. Ajoutez : M. Bugge (*Romania*, juillet-octobre 1875, p. 361) commence par démontrer que *hure* a eu le sens de *pileus*, bonnet. La Vie de saint Thomas nous donne de *hure* un des plus anciens exemples connus : la *hure* abait, on l'assigne selon Diez et Littré la partie chevelure de la tête. Mais un sens différent est démontré, comme le dit M. Mätzner, *Allengl. Sprachproben*.

p. 185, par un passage correspondant d'une vie latine de saint Thomas : *pileum deiecit*. Un manuscrit (*xiii*^e siècle) du traité lexicographique de Jean de Garlande glose *pillea* par *hures*, *pilleola* par *hurez* (*Jahrh. f. rom. Lit.*, V, 291). Dans l'ancien anglais *hure* signifie également chapeau, bonnet : Galerius (episcopi) qui *hura* dicitur, *Vita abbatis S. Albani*, dans du CANGE ; Pileus est ornamentum capitis sacerdotis vel graduati, anglice *a hure* or *a pyllym*. » Cela établi (et la démonstration est complète), M. Bugge identifie *hure* avec le norrois *húfa*, bonnet ou casquette, mot employé surtout en parlant d'un bonnet de poil ou de peau. *Húfa* est aussi indiqué comme coiffure des prêtres ; l'allemand, *Haube*, qui correspond à *húfa*, se dit également du bonnet de l'évêque, du prêtre. L'*f* du norrois *húfa* est syncopée dans le danois *hús*, island. mod. *húfa*. En français aussi, l'*f* s'est syncopée, d'où *hue* et, par l'intercalation d'une *r*, *hure*. M. Bugge, pour appuyer cette intercalation, cite *mire*, de *mise*, médecine, *remire*, de *remedium*, *narire*, de *navire*. Ces exemples d'intercalation d'une *r* ne paraissent pas tout à fait assurés, et par conséquent du doute reste sur *hure* pour *hue*. Mais la conjecture de M. Bugge demeure très-plausible. Le vieux franc. avait *huert*, *huvette*, bonnet, chapeau ; celui-ci vient certainement de *húfa* ; la présence de ce mot avec le *r* aide-t-elle l'opinion de M. Bugge en montrant que *húfa* a bien réellement pénétré dans le domaine français, ou la combat-elle en y faisant voir la conservation de l'*f* sous la forme de *h* ? M. Bugge remarque que *hure* signifie souvent chevelure, surtout chevelure hérissée. Le mot scandinave présente le même changement de sens : dans un dialecte norvégien, *hårhúva*, littéralement bonnet de poil, signifie chevelure, surtout chevelure épaisse, hérissée. En français, la notion : tête hérissée (tête du sanglier, du loup) s'est développée de la notion : chevelure hérissée.

† **HURTIER** (hur-tié, *h* aspirée), *s. m.* Terme d'ancien droit illégitime relatif à l'exploitation houlrière. Propriétaire du sol qu'on exploite, et aussi maître du fonds sur lequel on verse les eaux au jour, et auquel on paye le même cens qu'à l'arénier.

† **HUSSITISME** (hu-si-ti-s'm', *h* aspirée), *s. m.* Doctrine, parti de Jean Huss. Theobaldus, qui, au jugement de Balbinus, a été fort bien informé des affaires du hussitisme, LENFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 477.

† **HUTTEAU** (hu-tô, *h* aspirée), *s. m.* Petite hutte pour le chasseur. Cette amorce perfide [des canards en bois] est souvent compliquée d'un appeleur, et les hutteaux d'affût s'échelonnent sur le rivaige, TH. BENTON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1877, p. 361.

— ETYM. Dérivé de *hutte*.

† **HUZVARESCU** (huz-va-rèch', *h* aspirée), *s. m.* Synonyme de *pelvi* ou langue aryenne parlée en Perse sous la dynastie des Sassanides, MAX MÜLLER, *La Science du langage*, trad. par Harris et Perrot, 2^e éd. p. 266.

† **HYACINTHE**. — HIST. *xix*^e s. Ajoutez : Et ainsi [je] voyais les chevaux en vision ; et ceux qui estoient assis sur eux, avoient des baulbeurgens de feu et de biacine et de souffre, *Apoc.* IX, 17, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **HYALITE**. Ajoutez : || 2° Sorte de verre noir obtenu en mêlant à la composition du verre blanc des scories de forge pulvérisées, du poussier de charbon, ou bien, comme on le pratique en Bohême, du soufre en nature ; il est absolument opaque et susceptible de recevoir beaucoup d'éclat par la perfection du poli, CH. BLANC, *le Temps*, 16 août 1876, 3^e page, 4^e col.

† **HYBON** (i-bon), *s. m.* Nom d'un cépage de la Savoie, dit aussi *polofois*, qui monte jusqu'au sommet des arbres, les *Primes d'honneur*, p. 660, Paris, 1874.

† **HYBRIDE**. || 3° Ajoutez : Quoiqu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots hybrides qu'ils appellent, ou médis, *VAUGEL. Rem.* t. II, p. 823, dans *POUGENS*.

† **HYDNE** (i-d'n'), *s. m.* Champignon à chapeau irrégulier, hérissé en dessous d'aiguillons mous, dont presque toutes les espèces sont alimentaires. L'hydne est peut-être le plus original de nos champignons d'automne ; son pied est excentrique, et son chapeau jaune-paille se jette tout d'un côté ; ces beaux hydnes à odeur d'abricot, A. THIEURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 680.

— ETYM. *Hydno*, que l'on croit être la truffe, et que les botanistes ont appliqué à un champignon.

† **HYDRAIRE** (i-drè-r'), *s. m.* Polype de l'ordre des acalèphes, habitant l'eau douce.

— ETYM. Dérivé du lat. *hydra*, hydre.

† **HYDRATANT**, ANTE (i-dra-tan, tan-t'), *adj.* Terme de chimie. Qui hydrate, qui procure l'hydratation. L'action hydratante de l'acide formique, LORIN, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 272.

† **HYDRAULISTE** (i-drô-li-st'), *s. m.* Se dit pour hydraulicien. M. Cordier, artiste mécanicien et hydrauliste, *Rapport de M. Girard, Acad. des sc.* 1^{er} fév. 1836. La création, à Ferrare, d'une école d'application pour les ingénieurs hydraulistes, *Journ. offic.* 15 janvier 1873, p. 265, 3^e col.

† **HYDRAUTE** (i-drô-t'), *s. m.* Bouche d'eau disposée dans les rues et qu'on fait jouer en cas d'incendie. Ces eaux et ces bouches à eau que nous appelons d'un mot fabriqué en Allemagne, des hydrates, ont rendu des services mémorables en cette circonstance, *Journ. de Genève*, 8 nov. 1876. || On trouve aussi hydrant. L'eau nécessaire pour les robinets à incendie dans les bâtiments, les hydrants, les divers jets d'eau, les moteurs hydrauliques, etc., il sera établi environ 100 robinets à incendie à l'intérieur des bâtiments et 50 hydrants au grand air [à l'exposition de Vienne], *Journ. offic.* 28 août 1872, p. 6733, 3^e col.

— ETYM. *Hydron*, eau ; mais il est impossible de se rendre compte de la finale *oute* ou *aut*. Serait-ce une faute typographique primordiale (pour *hydrat* ou *hydraule*), qui se serait ensuite propagée ?

† **HYDRIE** (i-drie), *s. f.* Terme d'antiquité. Vase pour contenir de l'eau. Ce vase est une hydrie, haute de 0^m 51, F. DELAUNAY, *Journ. offic.* 24 mars 1876, p. 1874, 1^{re} col.

— ETYM. *Hydris*, de *Hydron*, eau.

† **HYDRO-ALCOOLIQUE** (i-dro-al-ko-o-li-k'), *adj.* Qui contient de l'eau et de l'alcool. Liquide hydro-alcoolique, MAUMENET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 68.

† **HYDROCANTHARES** (i-dro-kan-ta-r'), *s. m. pl.* Tribu des coléoptères, à laquelle appartient le dytique.

— ETYM. *Hydron*, eau, et *κάνθαρος*, sorte de coléoptère.

† **HYDROCELLULOSE** (i-dro-sè-lu-lô-z'), *s. f.* Terme de chimie. Cellulose en laquelle un équivalent d'eau a été fixé, *Journ. offic.* 9 déc. 1875, p. 10459, 3^e col.

† **HYDROCÉPHALIE** (i-dro-sé-fa-lie), *s. f.* Terme de médecine. Hydropisie de la tête, synonyme d'hydrocéphale.

† **HYDROGÉNIEQUE** (i-dro-jé-ni-k'), *adj.* Qui appartient à l'hydrogène. Les raies hydrogéniques du spectre solaire. Les nuages hydrogéniques [dans l'atmosphère du soleil] sont très-rares et très-peu élevés, TACCHINI, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 1386.

† **HYDROGRAPHIE** (i-dro-gra-fie), *s. f.* Faire l'hydrographie d'une région. Entre l'île Yule et la pointe Hood (420 miles), la côte entière [Nouvelle-Guinée] a été hydrographiée par M. Stanley du *Rattlesnack* en 1849, *Journ. offic.* 12 mai 1874, p. 3224, 3^e col.

† **HYDROÏDE** (i-dro-i-d'), *adj.* Qui a une apparence d'eau. D'ordinaire, les polydes hydroïdes sont de gracieux petits organismes, ayant la forme de fleurs, et excédant rarement un demi-pouce de longueur... *Journ. offic.* 12 janv. 1876, p. 330, 3^e col.

— ETYM. *Hydron*, eau, et *εἶδος*, forme.

† **HYDROPHILE**. Ajoutez : || *S. m.* Nom d'une famille de coléoptères aquatiques, dont l'espèce la plus grande est l'*Hydrophilus piceus*.

† **HYDROPHILIENS** (i-dro-fili-n), *s. m. pl.* Tribu de coléoptères, à laquelle appartient l'hydrophile.

† **HYDROPHYTE**. Ajoutez : || 2° Terme de minéralogie. Silicate magnésien hydraté.

† **HYDROPEUMATIQUE**. Ajoutez : || Terme de mécanique. Turbine hydropeumatique, turbine qui marche sous une cloche pleine d'air comprimé.

† **HYDROTHERAPEUTIQUE**. Ajoutez : — HIST. *xix*^e s. Hydrothérapeutique des fonctions médicales nouvellement découvertes aux environs de Rouen, très utiles et très profitables à un chacun, par noble homme M. Jacques du Val, à Rouen, dans *Journ. offic.* 11 oct. 1872, p. 6439, 3^e col.

† **HYDROTHERMAL**, ALE (i-dro-tèr-mal, *ma*), *adj.* Qui appartient aux sources d'eau thermale. Le tableau complet et fidèle des richesses hydrothermales que la France possède, *Journ. offic.* 13 mars 1877, p. 1882, 3^e col.

— ETYM. *Hydro...*, et *thermal*.

† **HYDROTOMÈTRE**. *Ajoutez* : Il importait de constater avec soin quelles quantités de sels de chaux, et spécialement de sulfate ou de carbonate, renferment les sources du bassin de la Seine... l'emploi d'un appareil ingénieux, récemment inventé par MM. Boutron et Boudet, et nommé par eux hydrotimètre, a singulièrement facilité ces recherches. *Documents relatifs aux eaux de Paris*, Paris, 1881, petit in-8°, p. 125.

† **HYDROTOMISER** (i-dro-to-mi-zé), v. a. Pratiquer l'hydrotomie. Un foie hydrotomisé.

† **HYCETOMÉTRIE** (i-cé-to-mé-trie), s. f. Emploi de l'hycetomètre; mesure de la quantité de pluie qui tombe dans une contrée.

† **HYVETOMÉTRIQUE** (i-cé-to-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à l'hycetométrie.

† **HYGROMÈTRE**. *Ajoutez* : — REM. Voy. pour un des premiers emplois de ce mot, **ARÉOMÈTRE** au Supplément.

† **HYGROSCOPICITÉ**. *Ajoutez* : || 2° Faculté que possèdent un grand nombre de corps inorganiques et tous les corps organisés vivants ou morts, d'absorber et d'exhaler de l'humidité. Quant à l'eau qui pénètre dans le sol, elle peut également se partager en deux parties, dont l'une est retenue par l'hygroscopicité de la terre et servira à l'évaporation des feuilles... ÉLIE DE BEAUMONT, *Bullet. de la Soc. centrale d'Agric.* 1872, p. 678.

† **HYLOBE** (i-lo-b) ou **HYLOBIE** (i-lo-bie), s. m. Genre d'insectes coléoptères. On serait disposé à penser que l'hylobe s'attaque aux jeunes pins atteints de la sèche et contribue ainsi à étendre le mal, tandis que les bostryches se jettent sur les vieux bois. *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 17.

— ETYM. Ὑλη, forêt, et βίος, vie.

† **HYMÉNIAL**, **ALE** (i-mé-ni-al, -al'), adj. Qui a rapport à l'hyménie. La portion hyméniale ou les lamelles.

† **HYOCCHOLIQUE** (i-o-ko-li-k'), adj. Terme de chimie. Acide hyoccholique, corps qui, à l'état de combinaison avec la soude, forme la partie principale de la bile de porc, *CAHOURS, Leçons de chimie générale*, t. II, p. 760.

— ETYM. Ὑς, bœuf, porc, et χολή, bile.

† **HYPACHÉEN** (i-pa-ché-in), s. m. Nom donné, dans une haute antiquité, aux habitants de la Cilicie. Plusieurs traditions et le nom d'Hypachéens porté d'abord par les habitants de la Cilicie, semblent attester le mélange de certains éléments de race grecque ou pélasgique, qui s'étaient portés, dès une haute antiquité, vers cet angle extrême de la Méditerranée. HEUZEY, *Journ. off.* 14 juillet 1876, p. 5031, 3^e col.

— ETYM. Ὑπᾶ, sous, et Ἀχέην, sous-achéen.

† **HYPERBOLOÏDE**. *Ajoutez* : || 2° S. m. Surface du second degré pouvant être engendrée par une ellipse qui se transporte parallèlement à elle-même, en s'appuyant toujours par deux de ses sommets sur une hyperbole, et en se déformant de manière que le rapport de ses axes soit constant. On obtient un hyperboloïde à une nappe, lorsque le centre de l'ellipse se meut le long de l'axe non-transverse de l'hyperbole, et un hyperboloïde à deux nappes, lorsque le centre de l'ellipse

se meut le long de l'axe transverse de l'hyperbole. || Hyperboloïdes de révolution à une ou deux nappes, surfaces obtenues dans le cas particulier où l'ellipse génératrice est un cercle; on peut aussi les considérer comme résultant de la rotation d'une hyperbole autour d'un de ses axes.

† **HYPERGÉOMÉTRIQUE** (i-pèr-jé-o-mé-tri-k'), adj. Terme de mathématique. Série hypergéométrique, série dont les termes se déduisent les uns des autres suivant une loi plus compliquée que celle qui donne naissance à la progression géométrique.

— ETYM. Ὑπέρ, au-dessus, et *géométrique*.

† **HYPERIDÉATION** (i-pèr-i-dé-a-sion), s. f. Excitation intellectuelle se manifestant par une production incessante d'idées plus ou moins incohérentes. Si l'on continue à boire, l'excitation intellectuelle augmente et se manifeste de plusieurs manières; on pourrait résumer d'un mot toutes ces formes en disant qu'il y a hyperidéation... l'hyperidéation de l'ivresse au premier degré est un phénomène très-curieux et très-intéressant, *CH. RICHET, Rev. des Deux Mondes*, 15 fév. 1877, p. 821. Les effets de béatitude et d'hyperidéation sont plus marqués avec l'absinthe qu'avec l'alcool, *ib. id.* p. 831.

— ETYM. *Hyper...*, et *idéation* (voy. ce mot au Supplément).

† **HYPERION** (i-pè-ri-on), s. m. Nom du 7^e satellite de la planète Saturne.

— ETYM. Ὑπερίων, un des noms du Soleil, dans Homère.

† **HYPERMÉTAMORPHOSE** (i-pèr-mé-ta-mor-fô-z), s. f. Changement que subissent certains insectes (*stataris*, *metoë*, etc.), passant par l'état de première larve, de deuxième larve, puis de pseudo-chrysalide, à laquelle succède une troisième larve analogue à la deuxième, et enfin arrivant à l'état de nymphe, tandis que les autres insectes n'ont que trois états : œuf, chenille, chrysalide.

— ETYM. *Hyper...*, et *métamorphose*.

† **HYPERMÉTROPE** (i-pèr-mé-tro-p'), adj. Synonyme de presbytie.

† **HYPERMÉTROPISME** (i-pèr-mé-tro-pi-sme), s. f. Terme d'optique et de physiologie. Synonyme de presbytie.

— ETYM. Ὑπέρ, au delà, μέτρον, mesure, et ὤψ, œil.

† **HYPERORGANIQUE** (i-pèr-or-ga-ni-k'), adj. Qui est au delà de l'organisme. Cette vérité était [d'une âme immatérielle], on désirerait savoir plus précisément quel est ce principe hyperorganique qu'on vient d'affirmer, *Journal des Débats*, 6 avr. 1876, 3^e page, 5^e col. M. Magy fait remarquer ici que cette assimilation des forces cosmiques aux forces hyperorganiques n'est point particulière aux métaphysiciens, A. MANGIN, *Journ. off.* 6 avril 1876, p. 2490, 1^{re} col.

† **HYPERPYRÉTIQUE** (i-pèr-pi-ré-ti-k'), adj. Terme de médecine. Qui est au delà de l'état pyrétiq. Chaleur hyperpyrétique.

† **HYPERTHERMIE** (i-pèr-tèr-mie), s. f. Terme de médecine. Chaleur du corps portée à un degré supérieur à la chaleur normale, particulièrement dans la fièvre. L'hyperthermie, point de départ de la méthode de Brandt [l'emploi des bains froids

dans la fièvre typhoïde], *le Progrès médical*, 21 mars 1877, p. 236.

— ETYM. Ὑπέρ, au delà, et θερμός, chaleur.

† **HYPOXOSE** (i-po-zé), s. f. Terme de médecine. Maladie du sommeil, maladie qui est propre aux noirs de l'Afrique occidentale, et qui consiste en une tendance périodique au sommeil; elle finit par amener la mort par suite du progrès de l'affaiblissement général, *Rev. anthrop.* t. VI, p. 181.

— ETYM. Ὑπόξω, sommeil.

† **HYPOCÉPHALE** (i-po-sé-fa-l'), s. m. Terme d'antiquité. Disque plat en carton, en toile ou en cuivre, sur lequel étaient gravées des légendes symboliques et qui était ensuite placé dans le coffre mortuaire, sous la tête de la momie, *VIOLETTE-DUC, Journ. des Débats*, 29 avr. 1876, 3^e p. 5^e c.

— ETYM. Ὑπό, sous, et κεφαλή, tête.

† **HYPOCYTILÉDONAIRE** (i-po-ko-ti-lé-do-né-r'), adj. Terme de botanique. Qui est placé sous les cotylédons. Caudex hypocytildonaire.

† **HYPOCRAS**. *Ajoutez* : || Fig. M. Baurin le connaissait mal [Voiture], quand il disait que, s'il eût été de la profession de son père [marchand de vin], le vinaigre fût devenu hypocras entre ses mains, *BALZAC, Lett. inédites*, CIX (éd. Tanizy-Larroque).

† **HYPOCRISER** (i-po-kri-zé), v. a. Donner le caractère hypocrite.

— HIST. XVI^e s. Tous les philosophes anciens furent hommes, conséquemment atrempans ou, pour mieux dire, hypocritans et desguisans leurs passions, selon qu'il estoit plus discret, *PASQUEUR, Pour-parler de la loi*.

† **HYPODERMIQUE** (i-po-dèr-mi-k'), adj. Terme de chirurgie. Qui se pratique sous la peau. Injection hypodermique.

— ETYM. Ὑπό, sous, et δέρμα, peau.

† **HYPODERMIQUEMENT** (i-po-dèr-mi-ke-man), adv. D'après le procédé hypodermique. Le sulfate d'atropine injecté hypodermiquement, *RECKEL, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXX, p. 1610.

† **HYPODIOECÈTE** (i-po-di-è-sè-té), s. m. Nom, sous les Ptolémées, en Égypte, des fonctionnaires provinciaux chargés de la surveillance des travaux agricoles.

— ETYM. Ὑποδιοικήτης, sous-administrateur, de ὑπό, sous, et διοικῆτης, administrateur.

† **HYPOGLORIE** (i-po-glo-ri-é), s. f. Terme de médecine. Diminution des globules du sang.

— ETYM. Ὑπό, et γλῶβη, globe.

† **HYPORCHÈME** (i-po-rkè-m'), s. m. Terme d'antiquité grecque. Chant de chœur consacré à Apollon, ayant cette particularité que non-seulement il était exécuté par le chœur avec danse et chant, mais encore qu'il était accompagné de gestes de pantomime. La poésie lyrique... vivement rythmée dans ses hyporchèmes, A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Rev. polit. et littér.* 20 mars 1875.

— ETYM. Ὑπορχήμα, de ὑπό, sous, et ὀρχήμα, danser (voy. ORCHESTRÉ).

† **HYSTÉROGÈNE** (i-sté-ro-jè-n'), adj. Né, engendré postérieurement. Le fameux a du lithuanien doit être hystérogène, *HAVET, Rev. critique*, 7 mars 1874, p. 147.

— ETYM. Ὑστερον, postérieurement, et γένεσις, engendré.

I

IAII

ICE

ICF

I. — REM. *ajoutez* : || 9. Dans inmanquable et quelques autres, les deux m ne se dédoublent pas et l'on prononce in-maquable, et non i-m-maquable, comme on prononce i-m-mense.

† **IAHYE** (i-a-y) ou **IAHYÉ** (i-a-yé), s. m. Représentation du tétragramme hébraïque qu'il était défendu d'articuler, et qui, depuis le XVI^e siècle seulement, jusqu'à notre, s'est prononcé Jéhovah. Aujourd'hui cette manière de se prononcer a été abandonnée par la plupart des théologiens allemands et français (réformés), qui s'accordent, pour des raisons philologiques, à le prononcer Iahvé ou Iahvé (Note communiquée par M. Berthoud, de Gingins, canton de Vaud). Comme le *Cantique des*

cantiques et l'*Ecclesiaste*, c'est [le Livre de Job] un livre de littérature, un livre profane, où l'on ne trouve pas le langage religieux des autres parties de la Bible, et où Dieu n'est presque jamais nommé sous son nom sacré d'Iahvé, *BERENBOURG, Journ. des Débats*, 3 sept. 1876, 4^e page, 3^e col.

† **IANTHÉ** (i-an-té), s. f. La 98^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Peters.

— ETYM. Ἰανθεῖα, une des Océanides.

† **IBÉRIEN**, **ENNE** (i-bé-ri-in, -ri-n'), adj. Synonyme d'ibérique. Les populations ibériennes.

† **ICEBERG** (i-sè-ber-k'), s. m. Montagne de glace. M. Francisque Michel adresse une note sur un appareil destiné à signaler automatiquement la pré-

sence autour des navires de blocs de glace flottants ou icebergs... le jour, à moins d'un brouillard intense, les icebergs, frappés par les rayons du soleil, se voient à de grandes distances, *H. DE PAULVILLE, Journ. off.* 16 avr. 1871, p. 2769, 1^{re} col. Durant tout le mois de juillet, elle [la Germania] se heurta vainement contre d'innombrables agglomérations d'icebergs et de champs soudés l'un à l'autre, J. GOURDAULT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} fév. 1875, p. 712.

— ETYM. Mot anglais hybride, de l'angl. ice, glace, et de l'alle. Berg, montagne. Les Allemands disent *Eisberg*, de *Eis*, glace, et *Berg*, montagne.

ICI. *Ajouter* : || 8° Ici-haut, sur la terre, parmi les vivants. Diogène là-bas est aussi riche qu'eux [les thésauroisiers]. Et l'avare Ici-haut comme lui vit en gueux. LA FONT. *Fab. iv*, 20.

† **ICONASTICHE** (i-ko-na-s-ti-ke), *s. m.* Instrument inventé par le docteur Monoyer et destiné à faciliter l'étude des images fournies par les lentilles ; il se compose de deux cadrans circulaires. L'un fixe, l'autre mobile, sur chacun desquels sont tracés deux échelles logarithmiques et des secteurs de couleur différente. *Journ. offic.* 4 avril 1872, p. 2337, 3^e col.

— *ETYM.* *Eikōn*, image, et *ἀστικός*, nombre. † **ICÔNE** (i-ko-né), *s. f.* Se dit des images saintes dans l'Eglise grecque. Quelqu'un se rappelle qu'on avait laissé dans les cabines une icône vénérée de tout l'équipage [russe], ALF. RAMBAT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avr. 1874, p. 602. Un porche voûté [au mont Athos], profond comme un portail de forteresse, surchargé d'icônes qui souriaient mystérieusement à travers les grillages de leurs cadres, où brûlent des lampes, DE VOOGÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1876, p. 283.

— *ETYM.* *Eikōn*, image. † **ICONOCLASTIE** (i-ko-no-klas-tie), *s. f.* Nécrologisme. Disposition à être iconoclaste, à briser les images. Des reciturs du XI^e siècle et des époques antérieures, il ne reste malheureusement rien en Angleterre, la réformation anglicane, et plus tard le puritanisme, ayant eu leur iconoclastie, BÜRGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. 1, p. 231.

† **ICONOSCOPE** (i-ko-no-sko-p'), *s. m.* Instrument destiné à donner du relief aux images planes examinées avec les deux yeux.

— *ETYM.* *Eikōn*, image, et *σκοπεῖν*, examiner. **IDÉAL**, || 3° *Ajouter* : Sur la question, discutée au Dictionnaire, de savoir s'il faut dire, au pluriel, idéaux ou idéals, voici des exemples contradictoires. On ne les aperçoit qu'à Christ et la Vierge) à la façon des personnages idéaux, reclus dans une antiquité lointaine, ou confinés dans un ciel supérieur ; on les sent corporels, M. TAINE, *Journ. des Débats*, 18 nov. 1866. Cette tendance réaliste... qui consiste à déshabiller familièrement les idéals les mieux gardés par le charme ou le respect, AUBRY, *Monit. univ.* 30 sept. 1867, p. 4257, 4^e col. En prenant en considération les exemples du Dictionnaire et ceux du Supplément, on peut penser qu'il est préférable de dire, comme M. Taine, idéaux au pluriel de l'adjectif ; mais que, au pluriel du substantif, les idéals est admissible comme présentant plus rapidement à l'esprit le sens de ce mot, qui, en cet emploi, n'est pas anacronisme.

— REM. On voit à l'historique que Desportes a employé le mot idéal. Malherbe l'en blâme, comme d'un mot d'école (*Lexique*, éd. L. Lalanne). Ce blâme est malheureux ; car idéal est excellent et il a une grande fortune.

† **IDÉALEMENT** (i-dé-a-le-man), *adv.* D'une manière idéale. Imaginez, au milieu des horreurs du siècle, un lieu privilégié, une sorte de retraite angélique idéalement silencieuse et fermée, FROMENTIN, *les Maîtres d'autrefois*, p. 444.

† **IDÉATION** (i-dé-a-sion), *s. f.* Terme de philosophie employé par Georges Lewes. Faculté d'avoir des idées ; formation des idées. Conciliait à confondre sous le nom de sensation deux choses en réalité différentes : la sensation proprement dite et l'idéation, *ibid.*, *Psychol. anglaise*, p. 346.

— *ETYM.* Le mot serait barbare si on ne considérait que le côté grec : *idéa*, avec un suffixe latin ; mais les Romains avaient latinisé le grec *idéa* sous la forme *idea*, tellement qu'ils y avaient joint un suffixe de leur propre idiome dans *idealis*. *Ideation* est fait aussi régulièrement que *idéa*.

† **IDÉOGRAPHIQUÉMENT** (i-dé-o-gra-fi-ke-man), *adv.* À la manière idéographique. Employer idéographiquement les signes d'ordinaire affectés à la prose et simple peinture des sons indépendamment de toute idée, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* iv, p. 408, 4^e édit.

† **IDÉOGRAPHISME** (i-dé-o-gra-fi-sm'), *s. m.* Système consistant à exprimer une idée par un signe, à la peindre. Comme toutes les écritures hiéroglyphiques, le cunéiforme anaryen a débuté par l'idéographie pure, et en a gardé, jusqu'à la fin de son existence, de nombreux vestiges, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc. t. II*, p. 458, 4^e édit. || Chez nous, les chiffres arabes et les signes de ponctuation appartiennent à l'idéographie.

† **IDIOCYCLOPIANE** (i-di-o-si-ko-lo-fan'), *adj.* Terme de minéralogie créé par Herschel. Se dit de

cristaux au travers desquels on aperçoit, à l'œil nu, sans le secours d'aucun instrument, les anneaux colorés que l'on ne voit d'habitude dans les milieux cristallins qu'au moyen des appareils de polarisation.

— *ETYM.* *Idio...*, *κύκλος*, anneau, et *ἐνός*, lumineux.

IDOINE. — *HIST.* *Ajouter* : || XI^e s. À muine, cum à mort, d'unée est notre broïne [curasse] ; Ne l'ur robe n'est pas à nul prelat acioie, *Th. le mari.* p. 23, éd. Lippéau.

IDOLE. — REM. Corneille qui a fait idole du masculin, l'a fait aussi du féminin : Angélique n'a point de charmes Pour me défendre de vos coups ; ce n'est qu'une idole mouvante, *Place Royale*, t. 1, a. Malherbe, qui l'a fait féminin, l'a fait aussi masculin : Votre honneur, le plus vain des idoles, t. 1, p. 227, éd. Regnier.

— *IF.* *Ajouter* : || 4° If à bouteilles, instrument qui a une forme d'if et qui sert à mettre écouler les bouteilles. Fabricant de planches ou ifs à bouteilles, *Tarif des patentes*, 1858.

† **IGNACIEN**. *Ajouter* : — REM. D'Alambert, à tort, écrit ignition. Nous ajûe dit ce que le roi de Prusse me reu dans une lettre du 8 de décembre ? J'ai reçu un ambassadeur du général des ignations qui me presse pour me déclarer ouvertement le protecteur de cet ordre, « D'ALEMBERT, *Lett. à Volt.* 9 janv. 1773.

IGNAME. *Ajouter* : — *ETYM.* Espagn. *ñame*, du carabe *namoun*, RAYMOND BRETON, *Dict. carabico-français*. Effacez ce qui est dit des Portugais.

† **IGNARERIE** (i-gna-re-rie), *s. f.* Nécrologisme. État de celui qui est ignare, LOUIS DAVIN, *Rapport sur la suppression de la commission du Muséum*.

— *ETYM.* *Ignare*. N'en déplaît à notre grand peintre Louis David, *ignarerie* est un barbarisme ; et *ignare* ne pourrait former que *ignorie*.

† **IGNIFIÈRE** (i-gn-i-fi-ère), *adj.* Qui porte le feu. || Sel ignifière, sel produit par l'ébullition de l'eau. L'ordonnance du 19 mars (1817) concerne exclusivement les salines situées sur les côtes du pays appelé du quart bouillon, où se fabrique l'espèce de sel dit ignifière, produit par l'ébullition de l'eau dans laquelle le sablon a été lessivé, *Circulaire des contributions indirectes*, 11 juin 1817, n° 24.

— *ETYM.* Lat. *ignis*, feu, et *ferre*, porter.

IGNOMINIEUSEMENT. — *HIST.* *Ajouter* : || XV^e s. Ignominieusement traité et menacé à tuer, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 473.

† **IGNORANTISTE** (i-gno-ran-ti-st'), *s. m.* Partisan de l'ignorantisme. Dire, comme le ferait le plus aveugle des ignorantistes : quel rapport peut-il y avoir entre savoir lire, et acquérir un sentiment plus élevé du devoir ? P. JANET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1874, p. 104.

† **ILLATION**. *Ajouter* : || 3° Fig. Action d'inférer, conséquence. Vous voyez assez clairement, par ce peu que je vous ai dit, et l'impitoyable de leur demande et l'impertinence de leur illation, MICHEL LE FAUCHEUR, *Serm. sur les divers textes* (1653).

ILLÉGITIMITÉ. || Parti opposé à la légitimité, au droit des dynasties. *Ajouter* : Faction... qui... jèvera subitement la tête, arrachera sa couronne de lis et, prenant le bonnet rouge pour diadème, offrira cette pourpre à l'illégitimité, CHATEAUB. *Monarchie selon la charte*, t. 45. || 2° Injustice, dérision. Sur cette question de l'immoralité et de l'illégitimité de la contrainte par corps, *Corps législatif*, *Moniteur* du 27 mars 1867, p. 366, 1^{er} col.

† **ILLIBÉRALISME**. *Ajouter : C'est à tort qu'on accuserait d'illibéralisme ceux qui sont partisans du maintien de la contrainte par corps, *Moniteur*, 27 mars 1867, p. 367, 1^{er} col.*

ILLICITE — *HIST.* XIV^e s. *Ajouter* : C'est chose damnable et illicite, le Songe du vergier, t. 178.

† **ILLIMITATION**. *Ajouter* en exemple : La délimitation s'établit sur les articles relatifs à l'hérédité de la pairie et à l'illimitation du nombre des pairs, *Députés, Cent-Jours, procès-verbaux*, p. 443, séance du 7 juil. 1816.

† **ILLISIBILITÉ** (il-li-zi-bi-li-té), *s. f.* État de ce qui n'est pas lisible. Tous ces noms, à moins d'illisibilité absolue, sont reproduits au Journal officiel, *Journ. offic.* 12 juin 1873, p. 3771, 3^e col.

† **ILLOGICITÉ**. *Ajouter* : Quant à l'instruction, il y a évidemment quelque illogisme à vouloir attendre que les soldats soient sous les drapeaux pour leur apprendre à lire et à écrire, *Rev. Brit.* mars 1875, p. 205.

ILLUSION. *Ajouter* : || 7° Tuile-illusion voy. Tulle au Supplément

— *HIST.* || XVI^e s. *Ajouter* : L'honneur tant désiré n'est qu'une vision, Qui, troublant nos esprits par son illusion, Fait quitter l'heur présent... *respontes, Dirsans amours*, XL, *Complainte pour le duc d'Anjou*.

ILLUSOIRE. — *HIST.* *Ajouter* : || XV^e s. En manière que lesdits armoiries ne soient illusoire, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 188.

† **ILLUSTRATEUR**. *Ajouter* : || 2° Dessinateur pour les ouvrages illustrés. L'illustrateur, qu'on nous pardonne ce néologisme qui n'en est presque plus, ne doit voir qu'avec les yeux d'un autre, TH. GAUTIER, *Portraits contemporains, Tony Johannot*. || Celui qui fait des illustrations. C'est [le prince de Joinville] le grand illustrateur de la famille d'Orléans, et en sa dispute ses croquis, *Illustration*, 29 janv. 1876, p. 67, 3^e col.

† **ILOUPE** (i-lou-pe), *s. m.* Arbre de l'Inde qui fournit une huile objet de commerce, *Marine et colonies, Tableaux de population, de culture*, etc. p. 42.

† **ILTIS** (il-tis'), *s. m.* Nom allemand du putois, *mustela putorius*. Le duvet de loutre, zibeline de Sibérie, iltis, phoque tigré, peau de renne, P. CHAULENS, *Journ. offic.* 4 août 1873, p. 624, 3^e col. || Les Danois disent ilder, et les Suédois iller.

† **ILVAITE** (il-va-i-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Silicate double de fer et de chaux.

IMAGE. || 2° Terme d'optique. *Ajouter* : || Image réelle, celle qui est formée par des rayons lumineux qui se réunissent effectivement, et qu'on peut recevoir sur un écran. || Image virtuelle, celle qui serait déterminée par la rencontre des prolongements des rayons lumineux.

† **IMAGIER** (i-ma-jie), *s. m.* Autre forme d'imagier, faiseur d'images. Ces précieux manuscrits à miniatures où s'épuisait la patience des imagiers, TH. GAUTIER, *Portraits contemporains*.

† **IMAGINATEUR** (i-ma-jia-na-teur), *s. m.* Celui qui imagine, qui se livre aux écarts de son imagination.

— *HIST.* XVI^e s. Cellophile : Imaginons, je vous prie, que droit un Italien qui voudrait par une belle harangue persuader telle chose aux Français. — Philaune : Je ne suis point imaginateur ; je vous laisse cette imagination, H. EST. *Lang. franç. ital. Dial.* II, p. 488, Paris, 1679.

— *ETYM.* *Imaginer* ; ital. *immaginatore*.

IMAGINATION. — *HIST.* *Ajouter* : || XII^e s. Od le respient e od l'esclair [du jour] Rout l'om [on eut de nouveau] es choses connaissances, En quel a formese semblances E certes imaginations, BENOIT, *Chronique*, t. 1, n. 148, v. 19720.

† **IMBÂTI**, (in-bâ-ti, tie), *adj.* Qui n'est pas bâti ; sur quoi il n'y a pas de constructions. Terrain imbâti.

† **IMBÈTE** (in-bè-t'), *s. m.* Bois d'Afrique. L'imbète, veiné comme l'acajou, odorant comme le sandal, MARMER, *Rev. Britan.* juil. 1874, p. 418.

† **IMMANIABLE** (in-ma-ni-a-bl'), *com.* dans in-manquable), *adj.* Qui n'est pas maniable. Les grandes dimensions des navires de la classe du *Minotaur* (400 pieds de long) les rendent presque immaniables à la mer... *Journ. offic.* 28 août 1875, p. 7318, 3^e col.

† **IMMANIÈRE**, *EE* (in-ma-ni-ère), *rée*, comme dans in-manquable), *adj.* Nécrologisme. Qui n'est pas maniéré. Samanière d'obliger [de M. de Charrière] est si unie et si immanière, qu'on croit toujours qu'il est tout simple d'abuser de ses bontés, B. CONSTANT, *Lett. à Mme de Charrière*, dans SAINT-BEUVE, *Portraits littér.* t. III, B. Constant et Mme de Charrière.

† **IMMANITÉ**. *Ajouter* : Il n'y a pas seulement de l'inhumanité, mais encore de l'immanité... LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 255.

† **IMMATURITÉ**. *Ajouter* : || Fig. Je sentis, dès le premier jour, toute son importance [de la révolution de février], mais aussi son immaturité, STE-BEUVE, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, Préface.

IMMÉDIATEMENT. *Ajouter* : — *HIST.* XVI^e s. Vous sçavez que ceste cité [Besançon] est impériale, subiecte immédiatement à l'empereur, nostre souverain seigneur (1537), *Archives de Besançon*, dans *Rev. histor.* t. I, p. 433.

† **IMMÉMORABLE**. *Ajouter* : || 2° Il se dit aussi pour immémorial. Le gouvernement, en leur imposant un serment de date presque immémorable... DUC DE BROGLIE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1871, p. 620.

— *HIST.* XVI^e s. Et y a tantost deux cens ans

qu'il [M. d'Espinay] possédait dès ce temps-là toutes les terres et seigneuries qui sont aujourd'hui en leur maison, comme il se peut lire autour de sa sépulture; qui fait bien juger qu'ils sont plantés de immémorable ancienneté, CARLOX, III, 5.

† **IMMÉMORANT, ANTE** (i-mém-mo-ran, ran-t'), *adj.* Qui ne se souvient pas. Immémorants du bonheur de leur création et de leur devoir, ils [les anges] rejettent le pouvoir de perfection et exercent le pouvoir d'imperfection, *vol. II. Dict. phil. Ange de la chute d'une partie des anges*.

— **ETYM.** Voy. IMMÉMORÉ au Dictionnaire.

† **IMMÉMORÉ.** *Ajoutez* : — **REM.** Le passage de Chateaubriand cité d'après Legrand se trouve dans *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. II, *Revue des émigrés en France*, etc.

† **IMMIGRÉ, ÉE** (i-mi-gré, grée), *adj.* Qui est venu s'établir en quelque lieu par immigration. Si l'on pouvait admettre la tradition ethnographique qui fait des habitants des cantons forestiers et du Hasi bernois les descendants d'une colonie de Suédois et de Frisons, immigrés là au cinquième siècle de l'ère chrétienne, la *Revue suisse*, 10 oct. 1876, p. 444.

† **IMMOBILISATION.** *Ajoutez* : || 2° Dans le langage commun, action de rendre immobile, d'empêcher le mouvement, le progrès. Il [Herder] n'a pas montré moins de sagacité, ni une intelligence moins sûre des conditions de l'art, ce protestant contre l'immobilisation à laquelle semblaient le condamner Winckelmann et les admirateurs exclusifs de l'antiquité, *ca. JORET, Herder*, Paris, 1875, p. 339.

† **IMMODÉRATION.** — **REM.** L'exemple attribué à La Rochefoucauld n'est pas de lui, il est de Vigneul, dont les *Mémoires* ont été attribués à La Rochefoucauld (voy. dans les *Œuvres de La Rochefoucauld*, Paris, Hachette, t. II, p. 600 et suivantes).

IMMODESTEMENT. *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e s. Tu as parlé plus immodestement qu'il ne t'appartient, *SLÉDAN, Hist. de l'état de la religion et de la république sous Charles V*, p. 34.

† **IMMOLE.** — **HIST.** *Ajoutez* : || XV^e s. Après y fut Jhesus Christ immolé En croix pour nous par les faulx Juifs iniques, *JEAN JORET, le Jardin saluaire*, p. 429.

IMMONDE. — **HIST.** *Ajoutez* : || XII^e s. Por Dieu, por Dieu, biau toz doux sire, Quant vous venez en la cité Oï li sires de verité Daingna morir por tout le monde, Priez por ceste lasse [malheureuse] immonde, *GAUTIER DE COINCY, les Miracles de la sainte Vierge*, p. 652, éd. abbé Poquet. || XIV^e s. S'aueuns la maladie avoit Que l'en flux de sane nomer doit, La loy dit que senz receler Le doit l'en immonde apeler, *MACE, Bible en vers*, f° 34, 1^{re} col.

IMMORTALITÉ. — **HIST.** *Ajoutez* : || XII^e s. La immortalité de l'espir [l'homme] at avec l'angele, *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 406.

† **IMMORTEL.** *Ajoutez* : || 8^e Arbre immortel, l'erythrin corallodendron, *li Vendrachim mada-gascariense*, *BAILLON, Dict. de bot.*, 247.

† **IMMORTELLEMENT.** *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e s. L'un Ronsard, un du Bellay, un de Bayf, et assez d'autres bons esprits de nostre aage, dont les œuvres sont et seront immortellement renommées entre ceux qui auront la connoissance de la propriété et douceur de nostre langue, *J. TAUREAU, Dialogues*, 2^e dial. p. 337, Lyon, 1602.

† **IMMOTIVÉ, ÉE** (i-mo-ti-vé, vée), *comme* dans in-manquable, *adj.* Qui n'est pas motivé. Proposition immotivée, *le National*, 17 fév. 1877.

† **IMMUABLE.** — **REM.** *Ajoutez* : || 2. Malherbe a dit immuable à : Immuable aux menaces comme aux caresses, *Lexique*, éd. L. Lalanne. C'est très-bon.

† **IMMYSIFIABLE** (i-mi-si-fi-a-bl'), *comme* dans in-manquable, *adj.* Qu'on ne peut mystifier. Maurice ayant trouvé l'invention un peu grosse, quelcun lui lui avait dit : Oh! vous, mon cher, vous êtes immysifiable, *v. CHERBULEZ, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} fév. 1876, p. 644.

† **IMPACT** (in-pak-t'), *s. m.* Terme de balistique. Point d'impact, point où la trajectoire du centre d'un projectile rencontre une cible.

— **ETYM.** Lat. *impactum*, supin de *impingere*, heurter (voy. IMPACTION).

† **IMPAIR.** || 3^e *Ajoutez* : || Un double impair, action, quand on joue à l'impair, de le prendre deux fois. || Fig. Il est inexact... que la préfecture de Seine-et-Oise soit décidément donnée à M. de K...

[du parti républicain], qui serait remplacé à Marseille par M. V... [du même parti]; ce serait là un double impair que ne fera pas le gouvernement, *la Patrie*, 25 avril 1872.

† **IMPALUDATION** (in-pa-lu-da-sion), *s. f.* Synonyme d'impaludisme. Le Romain, toutes choses égales d'ailleurs, résiste à l'impaludation bien plus que d'autres races, *Rev. anthropol.* t. V, p. 694.

† **IMPALUDISME** (in-pa-lu-di-s'm), *s. m.* Terme de médecine. Action morbifique que les miasmes exercent sur l'homme. M. Larrey présente, au nom de M. le docteur Colin, du Val-de-Grâce, une note sur ce que l'auteur appelle l'intoxication tellurique, ou les causes de l'impaludisme. *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 6 nov. 1873, p. 6738, 1^{re} col. Tous les ans, il fallait changer les garde-barrières, dont l'impaludisme ruinait la santé, *id.* 23 juill. 1874, p. 5161, 2^e col.

— **ETYM.** Lat. *in*, en, et *palus*, marais.

† **IMPARGOURU, UR** (in-par-kou-ru, ruo), *adj.* Qui n'est pas, qui n'a pas été parcouru. Des régions imparcourues.

† **IMPARLEMENTAIRE** (in-par-le-man-té-r'), *adj.* Qui n'est pas parlementaire. Langage imparlementaire.

— **ETYM.** *In*.... privatif, et *parlementaire*; angl. *imparliamentary*.

† **IMPARTIR** (in-par-tir), *v. a.* Terme de droit. Attribuer, accorder. Les délais précédemment impartis par la loi [pour les marins et militaires] qui ont à faire valoir leurs droits à une pension] étant expirés, le gouvernement n'a point hésité à soumettre à l'examen du Conseil d'Etat un décret prolongeant ces délais, *Journ. des Débats*, 19 sept. 1876, 3^e page, 6^e col. Quant à la durée de ces cours [de droit canonique], vers le milieu du XVI^e siècle, aucun temps fixe ne paraît avoir été imparté aux étudiants pour l'obtention des lettres de licence, *LOISELLEUR, le Temps*, 18 oct. 1876, 3^e page, 3^e col.

— **ETYM.** Lat. *impartire* ou *impertire*, faire part, de *in*, en, et *partiri*, partager.

† **IMPASSABLE** (in-pa-sa-bl'), *adj.* Néologisme. Qu'on ne peut passer, franchir. Les Pyrénées étaient impassables, gardées par un Bourbon d'Espagne, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. VI, M. de Talleyrand.

IMPASSE. *Ajoutez* : || Au whist, faire une impasse, laisser passer, sans la prendre, la carte jouée par l'adversaire de droite, alors qu'on pourrait la prendre. Quelques-uns disent faire la passe; ce qui paraîtrait plus conforme à la nature du coup.

† **IMPATIENT.** — **HIST.** *Ajoutez* : || XII^e s. Il [les félons] ont delittent [délectent] es prosperitez, si perissent, et sont impatient es aversitez, si soi ellievent es forseneries, *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 361.

† **IMPATRIOTISME** (in-pa-tri-o-ti-s'm), *s. m.* Néologisme. Manque de patriotisme. L'impatriotisme des gens de luxe, qui, de tout temps en France, ont tenu, par genre, à remonter leurs écuries en chevaux étrangers, *NOUËL, la Question des haras*, p. 8, dans *Journal des haras*, 1874.

† **IMPAYÉ.** *Ajoutez* : Le mot *impayé*, très-connu, très-usité, n'est pas dû être refusé [par l'administration télégraphique], *Monit. univ.* 22 mai 1867, p. 608, 6^e col.

† **IMPÉDIMENTS** (in-pé-di-man), *s. m. pl.* Les objets gênant la marche et les mouvements d'une armée en campagne. À l'intérieur de Sedan, le spectacle était indescriptible; les rues, les places, les portes étaient encombrées de voitures, de chariots, de canons, de tous les impédiments et les débris d'une armée en déroute, *le GÉN. DUCROT, Journée de Sedan*.

— **ETYM.** Lat. *impedimenta*, de *impedire* (voy. EMPÊCHER), de *in*, en, et *pes*, pèdis, pied.

† **IMPÉRATIVEMENT.** *Ajoutez* : Vous avez droit d'agir impérativement, *HAUTEROUCHE, Crispin nu-ciencin*, IV, 6.

† **IMPÉRATORIAL** (in-pé-ra-to-ri-a), *s. m.* Terme d'antiquité. Titre, fonction d'empereur. La liste de tous les titres, impérial, consulat, puissance tribunicienne, *F. DELAUNAY, Journ. offic.* 8 sept. 1874, p. 6430, 3^e col.

† **IMPERCEPTIBILITÉ.** *Ajoutez* : Si je pense à la rapide imperceptibilité des heures qui les rempissaient [des journées d'amour], *LANARTINE, l'Impératrice*.

† **IMPÉRITIE.** *Ajoutez* : Cet art [la médecine], qui, dans tous les temps, a respecté la vie des

hommes, est en proie à la témérité, à la présomption et à l'impéritie, *LESAGE, Gil Blas*, x, 1.

† **IMPETUEUSEMENT.** — **HIST.** *Ajoutez* : || XVI^e s. Lui faisant hier bras et jambes à deux arbres, desquels il avoit fait plier des branches à grand force... il commanda lacher impetueusement les branches... *PARADIS, Chron. de Navarre*, p. 338.

† **IMPETUEUX.** *Ajoutez* : Ils [les Bataves] passèrent le Rhin... pour s'établir dans une île impetueuse, *N. STERN, Hist. des commenc. de la Rép. aux Pays-Bas*, p. 4.

† **IMPIEUREMENT** (in-pi-é-ze-man), *adv.* D'une manière impie. Ah! ce me direz-vous; mais ne sera-ce point une ingratitude de rompre si impieusement une amitié? *SAINT FRANÇOIS DE SALES, Intro. d. la vie dévote*, III, 21.

— **HIST.** XVI^e s. Impieusement et contre les commandements de Dieu et les maximes orthodoxes... *Arrêt du parlement contre un cordelier, dans l'Obéissance, dans Melange curieux* contenant les mille et plusieurs pièces attribuées à M. de St-Evremond, t. I, p. 174, Cologne, 1709.

— **ETYM.** *In*.... négatif, *pieux*, et le suffixe *ment*.

† **IMPIÉTÉ.** *Ajoutez* : La conséquence de ce mysticisme est l'impitoyable, pour ainsi parler, L. PAULLET, *la Philosophie positive*, mai-juin 1874, p. 474.

† **IMPLACABILITÉ.** *Ajoutez* : L'étrange implacabilité de vos parents, LETOURNEUR, *Trad. de Clarissa Harlowe*, Lett. CDLVI, t. IX, p. 283, Genève, 1785.

† **IMPLEURÉ, ÉE** (in-plu-ré, rée), *adj.* Qui n'est pas, qui n'a pas été pleuré. Une mort impléurée.

† **IMPLICITÉ.** *Ajoutez* : || Terme d'algèbre. Fonction implicite, se dit d'une grandeur reliée à une autre par une équation qui n'est pas résolue par rapport à la première; se dit aussi de l'équation qui exprime ces conditions.

† **IMPLIQUER.** *Ajoutez* : || 4^e V. refl. S'impliquer, s'embarrasser. Comme tous ceux qui courent dans un labyrinthe, nous nous impliquons toujours davantage, *MALE, Lexique*, éd. L. Lalanne. Nous nous impliquons de toutes sortes de sollicitudes, *id.*

† **IMPLORANT.** *Ajoutez* : Une ombre implorante et implorée, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. III, *Campagne de Saxe ou des poètes*.

† **IMPLORATEUR.** — **HIST.** *Ajoutez* : || XV^e s. Te suppliant que cet implorateur Soit accépté pour le tien serviteur, *les Triumphe de la noble dame*, II, f° 141, verso.

† **IMPLORATION.** — **HIST.** XVI^e s. *Ajoutez* : Enfants, dit-il à ses soudars, d'icy sortirez vous faut espérer par vœux et imploration des dieux, *RAB.* IV, 23.

† **IMPOÉTIQUE** (in-po-é-ti-k'), *adj.* Qui n'est pas poétique.

— **ETYM.** *In*.... privatif, et *poétique*; angl. *un-poetical*.

† **IMPOLARISABLE** (in-po-la-ri-za-bl'), *adj.* Qui ne peut être polarisé. L'excitation unipolaire pratique médiatement avec des électrodes impolarisables, CHAUVÉAU, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 73. Les deux rhéophores impolarisables d'un galvanomètre, *ib.* t. LXXXIV, p. 603.

† **IMPOLITESSE.** || 1^{re} *Ajoutez* : À moins d'être du peuple, on ne dit point ma femme; C'est une impolitesse à faire rendre l'âme, *BOERSAULT, Moli.* à la mode, I, 3.

— **REM.** *Ajoutez* : || 2. Contrairement à Th. Corneille, qui admettait impolitesse, Vaugelas (p. 686, éd. in-4^e, 1704) condamnait formellement ce mot.

† **IMPONDÉRABLE.** *Ajoutez* : || 2^e Sirop impondérable, non donné à un sirop de glycose très-concentré et devenu tellement visqueux que l'aromètre ne peut plus y flotter librement; les sirops impondérables sont très-recherchés par les liquoristes, les confiseurs, etc.

† **IMPOPULARISER** (in-po-pu-la-ri-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre impopulaire. Impopulariser des administrations municipales qui ne font que ce qu'elles doivent et qui font tout ce qu'elles peuvent, *Journ. offic.* 27 mars 1874, p. 2347, 3^e col.

† **IMPORTEMENT.** || 1^{re} *Ajoutez* : || Il se dit aussi des maladies. L'événement [une mort sur un navire en cours de voyage] n'a pas été causé par une maladie importable, *Journ. offic.* 12 mars 1872, p. 4717, 2^e col.

† **IMPORTUNER.** *Ajoutez* : || 4^e S'importuner, être ennuyé, fatigué. Chrissy... s'importunait tellement d'être salué, qu'il en était à la mort, *MALE, Lexique*, éd. L. Lalanne. Il y en a qui s'importunent de faire et voir toujours les mêmes choses,

in. id. Il fuyait maintenant le mouce et s'importunait d'une façon visible du faste de sa maison, n. RIVIERE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juil. 1872, p. 278.

† **IMPOTATION** (in-po-ta-sion), *s. f.* Action de boire. Il arrive souvent que l'impotiation ne cesse que quand la liqueur manque, BRILLAT-SAVARIN, *Féas du goût*, Méth. VII, 49.

— ETYM. Lat. in, en, et polare, boire.

† **IMPOURSUIVI**, *IE* (in-pour-sui-vi, vie), *adj.* || 1° Qui n'est pas poursuivi. || 2° Qui n'est pas l'objet d'une poursuite judiciaire. Que devient-il, ce gerant...? s'il reste impoursuivi... *Journ. offic.* 26 mai 1872, p. 3515, 3° col. De nombreux procès impoursuivis pendant la guerre ont été repris en 1871 et en 1872, *Journ. offic.* 6 déc. 1873, p. 7162, 1° col. Il y a une nature de délits qui se commettent fréquemment en France, et qui, faute d'une juridiction qui les comprenne, restent impunis et même, en définitive, impoursuivis, DUBAUME, *Journ. offic.* 29 déc. 1876, p. 10870, 2° col.

† **IMPRÉCISÉ**, *ÉE* (in-pré-si-zé, zée), *adj.* Qui n'est pas précisé. Plusieurs prépositions paraissent en Europe avec un sens fort précis, en, sanscrit, ont une valeur encore imprécisée, A. HOVELACQUE, *Rev. anthropol.* t. II, p. 490.

† **IMPRÉCISION** (in-pré-si-zion), *s. f.* Manque de précision. On comprend que le langage doive se ressentir de la confusion et de l'imprécision des idées, WIART, *Vrai criterium en morale*, dans *Mag. de librairie*, 25 mars et 40 avr. 1860, p. 287.

† **IMPRÉDITE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Là où mon dessein est de représenter, en parlant, une profonde nonchalance d'accent et de visage, et des mouvements fortuits et imprédictes, comme naissant des occasions présentes..., MONT. IV, 89.

† **IMPRÉDITÉMENT** (im-pré-mé-di-té-man), *adv.* D'une manière imprédictée.

— HIST. XVI^e s. Mon ame, de sa complexion, refut la menterie, et hait même à la penser; j'ai une interne vergogne et un remords piquant, si parfois elle m'échappe; comme parfois elle m'échappe, les occasions me surprenant et agitant imprédictement, MONT. III, 52.

† **IMPRÉPARATION** (in-pré-pa-ra-sion), *s. f.* Manque de préparation.

† **IMPRÉPARÉ**, *ÉE* (in-pré-pa-ré, rée), *adj.* Qui n'est pas préparé, qui n'a pas fait de préparatifs.

† **IMPRESSIBILITÉ** (in-pré-si-bi-li-té), *s. f.* Néologisme. Faculté de recevoir une impression. L'auteur arrive à cette conclusion, que la composition variable des humeurs est la source de l'impressibilité différente des solides vivants et de leur réaction spéciale contre les causes morbides, COLEU, *Journ. offic.* 30 nov. 1874, p. 7882, 3° col. La précision du langage scientifique exige que la susceptibilité particulière d'où procèdent les actions végétales les plus élevées soit appelée simplement impressibilité; ce mot me semble marquer avec exactitude la place qu'occupe cette propriété sur l'échelle des spontanités vitales, immédiatement au-dessous de la sensibilité, CH. LÉVÊQUE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juil. 1876, p. 353.

† **IMPRESSIF**, *IVE* (in-pré-si-sif, si-v'), *adj.* Qui cause une impression matérielle. || Fig. Les chants qui purifient l'âme nous apportent une joie sans mélange; aussi faut-il laisser les harmonies et les chants trop impressifs aux artistes qui exécutent la musique au théâtre, BARTH. ST-HILAIRE, *Politique d'Aristote*, VII, 66, 1° éd. Un aspect pittoresque et impressif, *Journ. offic.* 13 sep. 1872, p. 6468, 3° col.

† **IMPRESSION**. Ajoutez : || 1° Au pluriel. Terme d'administration. Nom donné aux feuilles de papiers imprimés dont les employés se servent dans les diverses parties de leur service. Frais de transport des papiers timbrés, registres et impressions, *Extrait de l'arrêté du Directeur général de l'enregistrement du 2 mars 1860 sur l'organisation de l'administration centrale*.

† **IMPRESSIONNABILITÉ**. Ajoutez : || 2° Capacité à recevoir une impression physique. Explication de l'impressionnabilité des faces noires du radiomètre, W. DE FONVIELLE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 418.

† **IMPRESSIONNANT**, *ANTE* (in-pré-sio-nan, nan t'), *adj.* Qui produit une impression. Les tibias, rangés avec symétrie, les têtes de mort alignées, forment la décoration impressionnante de cette partie des catacombes, *Journ. offic.* 24 oct. 1871, p. 7142, 3° col.

† **IMPRESSIONNISME** (in-pré-sio-ni-sm'), *s. m.* Néologisme. En peinture, procédé qui consiste à produire des impressions à tout prix et telles quelles. Ce qu'il y a de neuf dans l'impressionnisme est faux; ce qu'il y a de vrai n'est pas neuf, v. CHERBULEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 616. L'horreur de la composition est le signe caractéristique de l'impressionnisme; il repose tout entier obtenu par des apprêts intellectuels et subjectifs, il n'admet que les arrangements libres de la nature, BERGERAT, *Journ. offic.* 17 avril 1877, p. 2918, 1^{er} col.

† **IMPRESSIONNISTE** (in-pré-sio-ni-st'), *s. m.* || 1° Peintre partisan de l'impressionnisme. Qu'est-ce qu'un impressionniste? C'est un homme qui se fait fort de procurer à son prochain des impressions, bonnes ou mauvaises, agréables ou fâcheuses, et la morale de la religion nouvelle se résume dans ce précepte : mes enfants, impressionnez vous les uns les autres, v. CHERBULEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 616. M. de Maupou nous a semblé appartenir à la partie la plus avancée de l'école moderne, celle dont les adhérents pourraient être, suivant nous, comparés aux peintres impressionnistes; en effet, ces musiciens s'enivrent de timbres et de sons, comme les impressionnistes de brillantes couleurs et de vagues contours, E. GAUTIER, *Journ. offic.* 8 fév. 1876, p. 1411, 2° col. Après trois années d'efforts, ils ont résolu (il s'agit d'un groupe de paysagistes) de s'appeler les impressionnistes; si le mot n'est pas dans le dictionnaire, il a un sens : en théorie, l'impressionniste est l'artiste sincère et libre qui, rompant avec les procédés de l'école, avec les raffinements de la mode, subit, dans la naïveté de son cœur, le charme absolu de la nature, et traduit simplement et avec le plus de franchise possible l'intensité de l'impression subie, P. MANTZ, *Le Temps*, 23 avril 1877, || 2° *Adj.* Qui appartient à l'impressionnisme. Le point culminant de la doctrine impressionniste est que le peintre moderne n'a pas le droit de représenter des êtres, des choses, des scènes ou des mobiliers qui ne sont pas contemporains, attendu que son rôle est avant tout ethnographique et qu'il doit renseigner nos neveux sur les mœurs et la société actuelle, BERGERAT, *Journ. offic.* 17 avril 1877, p. 2918, 2° col. || 3° Dans le langage général, qui subit l'impression du moment. Le reproche pourrait s'adresser plutôt à certains journaux anglais dont nous avons dès lors combattu la politique impressionniste, comme on s'exprime maintenant, *Journ. des Débats*, 19 mars 1877.

† **IMPRÉVOYABLE**. Ajoutez : Montrons que les actes dont nous parlons (les actes extérieurs de l'homme), fussent-ils de pure fantaisie, sans rapport avec nos besoins, imprévoyables par conséquent d'une manière humaine et scientifique, peuvent s'accomplir sans violer aucunement ces lois (les lois mécaniques) invariablement établies, SAINT-YENANT, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIV, p. 419.

† **IMPRIMER**. — REM. Aux exemples d'imprimer le mouvement, ajoutez ceux-ci : || [Satan] a imprimé en nous un mouvement semblable à celui qui le précipite lui-même, BOSS. 4^{re} sermon, *Nativité*, fragm. d'un autre sermon. Ce ciel que nous appelons premier mobile, est tellement au-dessus de tous les autres cieux qu'il ne laisse pas de leur imprimer son mouvement et son action, BOUAD. 3^e dimanche après l'Épiphan. Domin. t. I, p. 428.

† **IMPRIMEUSE** (in-pri-mé-z'), *s. f.* Machine servant à imprimer. L'imprimeuse Berrenger permet de reproduire soi-même, de 4 à 10,000 exemplaires, son écriture, plans, dessins, musique, etc. tracés avec de l'encre et sur du papier comme à l'ordinaire, *Journ. offic.* 10 fév. 1872, p. 992.

† **IMPROBATEUR**. Ajoutez : No croyez pas que je sois de ces improbateurs [ceux qui blâmaient l'opiniâtreté d'Antoine Arnauld], ni que les Jésuites me puissent jamais corrompre, BALZAC, *Lett. inéd.* LXXXVIII, éd. Talmey-Larocque.

† **IMPROBATION**. — REM. Bouhours hésitait encore sur l'emploi de ce mot, *Doutes sur la langue française*, p. 16 de la nouvelle édit. 1691.

† **IMPRODUCTIVITÉ** (in-pro-du-kti-vi-té), *s. f.* Néologisme. Défaut de ce qui est improductif. L'improductivité d'une terre.

† **IMPRODIT**. Ajoutez : Ils [les physiiciens de l'antiquité] s'accorderont tous en ce point, que la matière du monde était improdite, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 417.

† **IMPROFANE**, *ÉE* (in-pro-fa-ne, née), *adj.* Qui n'est pas, qui n'a pas été profané.

— ETYM. In.... négatif, et profané; angl. un-profaned.

† **IMPROGRESSIF**, *IVE* (in-pro-grè-si-sif, si-v'), *adj.* Néologisme. Qui n'est pas progressif. Entre la théologie et la métaphysique, devenues immobiles et imprégressives, et la science incessamment mobile et imprégressives, la philosophie positive est placée, É. LITTRE, *Rev. de Philos.* positive, sept.-oct. 1874, p. 164. Sauf les Peaux-rouges et les Canibales, il n'y a point de race absolument imprégressive, VALBERT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1876, p. 704.

† **IMPROPORTIONNALITÉ** (in-pro-por-sio-na-li-té), *s. f.* Caractère de ce qui n'est pas proportionnel. L'improportionnalité absolue du timbre actuel, *Journ. offic.* 18 janv. 1872, p. 276, 1^{er} col.

† **IMPROPORTIONNEL**, *ELLE* (in-pro-por-sio-nèl, nèl'), *adj.* Qui n'est pas proportionnel. L'improportionnel est improportionnel, *Journ. offic.* 15 juil. 1874, p. 4292, 2° col.

† **IMPROPRETÉ** (in-pro-pre-té), *s. f.* S'est dit autrefois pour malpropreté. Cela vous oblige à deux ou trois autres indécentes; l'une... et la troisième de vous lécher les doigts, ce qui est le comble de l'impropreté, DE COURTIN, *La Civilité française*, p. 419, Paris, 1695.

† **IMPROSPERE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. S'aperdit, trop improspère, Au ciel qu'il n'embrassoit pas, LOYS LE CARON, *Poésies*, p. 64, verso.

† **IMPROVISADÉ** (in-pro-visa-d'), *s. f.* Œuvre d'improvisation. Quant aux farces que Molière jouait sur-le-champ pendant qu'il courait les provinces... l'on sait assez que ces sortes de farces n'étaient que des improvisades à la manière des Italiens, qui ne pouvaient divertir que par le jeu du théâtre, J.-B. ROUSS. *Lett. de Bransette*, 17 sept. 1731. || À l'improvisade, en improvisant. Comme toutes ces farces se jouaient à l'improvisade, à la manière des Italiens, in. ib. 12 édit. 1731.

— REM. À l'improvisade seul est dans le Dictionnaire; mais la citation est attribuée fautivement à J.-J. Rousseau.

† **IMPIDIQUE**. Ajoutez : || 3° Arbre impudique ou indécent, plusieurs *pondanus*, BAILLON, *Dict. de bot.* p. 247.

† **IMPULSIONISTE** (im-pul-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui admettait l'impulsion, non l'attraction, dans le temps où les découvertes de Newton étaient encore contestées. Lors même que l'évidence mathématique eut forcé les deux partis à tomber d'accord des faits et des lois, le débat continua pendant tout le siècle entre les impulsionalistes et les attractionnistes, P. JANET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1874, p. 90.

† **IMPUNI**. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. Et ont été cause de plusieurs maléfices impunis (1348), YARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 1235.

† **IMPUNISSABLE** (in-pu-ni-sa-bl'), *adj.* Qui n'est pas punissable. Ne sont-ils pas reconnus (des crimes) comme impunissables par les nouvelles lois? Citation d'un journal aristocrate, dans *Lett. du Père Duchêne*, 29th lett. p. 4.

† **IMPUTABILITÉ**. Ajoutez : Dans son article 6, l'honorable M. Roussel prévoit le crime ou le délit commis en état d'ivresse; nous avons pensé qu'il fallait écarter de notre loi une question qui se rattache surtout aux grands principes du droit criminel sur l'imputabilité, et que d'ailleurs notre jurisprudence pratique résout chaque jour de la manière la plus équitable, DESABRINS, *Rapport du 7 janvier 1872 à l'Assemblée nationale*, n° 786, p. 32. Où est la responsabilité, où est l'imputabilité du fait, sur qui les conséquences des faits peuvent-elles peser? *Journ. offic.* 6 avril 1873, 3° col.

† **INABORDABLE**. Ajoutez : || 4° Qu'on ne peut acheter à cause du prix trop élevé. Ces étoffes sont inabordables.

† **INAGAPARABLE** (i-na-ka-pa-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être accaparé. À Berlin, on avait observé avec un secret dépit cette tentative des Vénitiens pour accaparer le maître inaccaparable entre tous [Wagner], *Le Temps*, 23 mars 1876, 2^e page, 4^e col.

† **INACCENTUÉ**, *ÉE* (i-na-ksan-tu-é, ée), *adj.* Qui n'a pas d'accent tonique. Syllabe inaccentuée.

† **INACCEPTATION** (i-na-ksa-pa-tion), *s. f.* Refus d'accepter. L'inacceptation des conditions proposées.

† **INACCOUTUMÉ**. — REM. Inaccoutumé ne vaut rien : il faut dire non accoutumé, VAUGEL. Nou-

velles Rem. édit. 1690, p. 252. Remarque non justifiée.

† **INACHÈVEMENT** (i-na-chè-ve-man), *s. m.* État de ce qui est inachevé. Le Journal des savants n'est-il pas en quelque sorte responsable de son (rudiment du livre qu'on attendait de son (rudiment de Magnin)? WALLON, *Journ. offic.* 15 déc. 1871, p. 8293, 2^e col. L'état d'inachèvement du canal de Nantes à Brest, *ib.* 27 déc. 1876, p. 9745.

† **INADVERTANT**. Ajoutez : Les libertins sont bien venus dans le monde, parce qu'ils sont inadvertis, gais, plaisants, dissipateurs, DIDEROT, *Lett. d'Alte. Voland.* 7 oct. 1761.

† **INAFABILITÉ** (i-na-fa-bi-li-té), *s. f.* Manque d'affabilité.

— ETYM. In... privatif, et affabilité; ital. inaffabilità.

† **INALIÉVABLEMENT** (i-na-li-é-na-ble-man), *adv.* D'une manière inaliénable. Une prééminence, dont le fond lui est adjugé par la voix publique aussi glorieusement qu'inaliénablement, DE MONTAIGLON, *Hist. de l'Académie de peinture* (Mém. attribués à H. Testelin), t. 1, p. 436.

† **INAMIALE** (i-na-mia-bl'), *adj.* Qui n'est pas amiable.

— HIST. XII^e s. Cant nos torçons les vitiueuses penses [pensées] es vertuz, si chanjons nos parmi lo sacrefice de l'entencion les amiables batailles des temptacions, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 311.

† **INANALYSABLE** (i-na-na-li-za-bl'), *adj.* Qui ne peut être analysé. Il pesa un à un les moindres mots, ses regards, mille choses inanalysables et cependant expressives, G. FLAUBERT, *L'Éducation sentimentale*, t. 1, p. 285.

† **INAPERCEVABLE**. Ajoutez : [Dicu] inapercevable à toute autre chose qu'à l'esprit, BOSS. 6^e avert. 1, 45.

† **INAPPLICABILITÉ**. Ajoutez : Nos négociations... qui avaient soutenu que l'exercice [des raffineries de sucre] était impossible, qui en avaient proclamé l'inapplicabilité..., *Journ. offic.* 44 fév. 1873, p. 10774, 1^{re} col.

† **INAPPRIS, ISÉ** (i-na-prî, pri-z'), *adj.* Qui n'a pas été appris, enseigné. Des formes frustes et inapprises, mais expressives et trouvées, R. TOPFFER, *Nouv. Voyages en zigzag*.

† **INARTIFICIEL**. Ajoutez : || 2^e Terme de droit. Preuves inartificielles, preuves qu'il n'est pas besoin de raisonnement pour trouver. Aristote distingue les preuves en artérielles et inartificielles; cette distinction est adoptée par Cicéron, Quintilien et tous les rhéteurs : les premières sont celles qu'on tire du raisonnement; les secondes sont celles que l'on trouve toutes faites, comme les lois, les actes, les dépositions des témoins, et que l'on ne fait que mettre en usage, DE LA PORTE, *Instructions criminelles*, t. II, p. 90 (1809).

† **INASCENSIBLE** (i-na-ssan-si-bl'), *adj.* Où l'on ne peut monter.

— HIST. XVI^e s. Lieux aspres et inascensibles, BARON D'OPPEDES, *Trad. des Triomphes de Pétrarque*.

— ETYM. In... négatif, et lat. ascendere, monter (VOY. ASCENSION).

† **INASSIGNIFIABLE**. Ajoutez : L'auteur substitue un terme équivalent dans le fond à celui d'infini qu'il veut bannir : c'est le terme d'inassignable... le nombre des étoiles, qu'il regarde comme infini, selon sa notion, n'est inassignable et infini que parce que nous l'ignorons, *Journ. de Trévoux*, août 1737, p. 1314.

† **INASSOUVABLE** (i-na-sou-vi-sa-bl'), *adj.* Néologisme. Qui ne peut être assouvi. La souffrance est inextinguible et inassouvable, DE ROBERTY, *la Philosophie*, posst. août-sept. 1876, p. 245.

— REM. Inassouvable est formé d'assouvi, comme périssable de périr et punissable de punir. Tout verbe à forme inchoative (verbes en *ir*, avec présent en *is*, *issons*), quand il forme un adjectif verbal en *able*, y garde sa forme inchoative.

† **INASSOUVISEMENT** (i-na-sou-vi-se-man), *s. m.* État de ce qui ne peut être assouvi. L'Eglise s'effraye parfois de ces ardeurs de l'imagination et de ces desirs du combat; elle y devine moins le renoncement que l'inassouvissement de l'âme, RIVIÈRE, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 oct. 1876, p. 845.

† **INAUTENTIQUE**. Ajoutez : — REM. Bonheurs, Doutes sur la langue française, édit. 1694, p. 22, parle de ce mot comme d'une nouveauté acceptée par les uns, rejetée par les autres.

† **INAUTORISÉ, ÉE**. Ajoutez : Cet escompte peut être effectué sans imposer des charges inautori-

sées au Trésor..., *Rapp. de la Cour sur les comptes de 1830*, p. 45, par M. Barbé-Marbois.

† **INAVOULT, ÉE**. Ajoutez : Nous en avons vu des imitations inavouables signées d'un non anglais, et qui reproduisent la forme, et jusqu'aux dessins de leurs modèles inavoués, Y. CHAULNES, *Journ. offic.* 7 nov. 1871, p. 4342, 2^e col.

† **INCAPACITÉ**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Neanmoins, lui [au duc Amé de Savoie élu pape] estant faites plusieurs remontrances par les ambassadeurs du concile [de Bâle], se contrediscent à l'avis de toute la chrétienté, toujours avec protestations de son incapacité et impuissance, PARADIN, *Chron. de Savoie*, p. 329.

† **INCASSABLE**. Ajoutez : || Verbe incassable, verre qui ne se brise pas quand on le frappe ou le laisse tomber. Le verre trempé n'est pas incassable; mais lorsque, le frappant en un point avec une force suffisante, on vient à vaincre sa ténacité, il se brise tout autrement que le verre ordinaire, le *Bien public*, 24 mars 1875, 2^e page, 1^{re} col. La découverte du verre trempé, ou verre incassable, est encore trop récente pour qu'on puisse en mesurer exactement la portée; mais il se peut qu'elle ait beaucoup d'avenir, *Journ. offic.* 10 août 1875, p. 6648, 4^e col.

† **INCENSURABLE** (in-san-sura-bl'), *adj.* Qui ne doit pas être censuré. On n'a qu'à prétendre que son ouvrage est bon et uni, pour le rendre non seulement incensurable, mais encore inexamenable, BOSS. *Passages éclaircis*, avert. Nous n'avons pas besoin d'examiner si ces deux propositions deviennent incensurables, pour ainsi parler, par l'autorité de saint François de Sales, 10. Préface sur l'Instruct. pastor. de M. de Cambrai, 29.

† **INCESANT**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. L'assidue et incessante batterie qui se faisoit avec grosses testes de belier, PARADIN, *Chron. de Savoie*, p. 269.

† **INCHARITABLE**. Ajoutez : Les efforts qu'elle fait continuellement pour me défendre, et fermer la bouche à mes incharitables censeurs! LETOURNEUR, trad. de *Clarisse Harlowe*, lett. CCCLX, t. VIII, p. 445, Genève, 1785. Si d'avoir un cœur incharitable et qui ne pardonne jamais, est une preuve de vertu, vous êtes, monsieur James Harlowe, le plus vertueux jeune homme qui soit au monde, 10. *ib.* lett. COLIX, t. IX, p. 310, Genève, 1785.

— REM. Incharitable a été employé par M. de Sacy de Port-Royal, et lui est reproché par Bonhours.

† **INCHAVIRABLE**. Ajoutez : Pour une vingtaine de francs on peut rendre un bateau quelconque inchavirable; l'invention [du capitaine Ramakers] est donc bien à la portée de tout le monde, *Journ. offic.* 18 mars 1875, p. 1068, 1^{re} col.

† **INCIDENCE**. Ajoutez : || 4^e Terme d'artillerie. L'angle d'incidence d'un projectile est l'angle que la tangente à sa trajectoire forme, au point de chute, avec le terrain. || 5^e Terme d'administration financière. Fait d'un impôt qui tombe, qui porte sur telle ou telle classe d'individus. M. Léon Say a remarqué avec beaucoup de finesse et de sagacité que la loi n'est pas aussi maîtresse qu'on le croit généralement de régler l'incidence des impôts, *Journ. des Déb.* 29 oct. 1876, 1^{re} p. 1^{re} col.

† **INCIDENT**. — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. L'esté venu un incident de maladie..., *Bibl. des ch.* 1871, XXXV, p. 489.

† **INCIDENTEL**. Ajoutez : Depuis que la conservation de la Saxe et l'expulsion de Murat étaient devenues de graves sujets de négociation qu'il n'était pas possible de résoudre d'une manière incidente, à propos d'une simple question de forme, THIERS, le *Consulat et l'Emp.* t. XVII, p. 617.

† **INCIDENTER**. Ajoutez : || V. a. Interrompre, marquer par un incident. Une de nos dernières audiences correctionnelles a été incidencée par une affaire aussi grave que douloureuse, *Gaz. des Trib.* 18 août 1876, p. 806, 4^e col.

† **INCINÉRER**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Incinérare, encedre, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franc.* 1382.

† **INCIRCONSÉRIT**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Par tant le tu ne dotes pas Deu estre creant et gouvernant, emplissant et environ embrachant, sormontant et sustentant, et incirconsérut et non veable, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 204.

† **INCIRCONSPECT, ECTE** (in-sir-kon-spé, spé-kt'), *adj.* Qui n'est pas incirconspect.

† **INCIRCONSCRIPTION** (in-sir-kon-spé-kssion), *s. f.* Manque de circospection. Rire de tout indifféremment, c'est légèreté et incircospection, *Civilité chrétienne*, 2^e partie, ch. VIII, 1812.

† **INCITEMENT**. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. Incitatio, incitemens, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franc.* 1182.

† **INCLAIRVOYANT, ANTE** (in-klér-vo-ian, ian'), *adj.* Qui n'est pas clairvoyant. Il nous a dit qu'il était un de ceux qui ont été le plus indigne-ment trompés, ce qui signifie qu'il est un de ceux qui ont été le plus déplorablement inclairvoyants, *Journ. offic.* 16 juin 1871, p. 4063, 2^e col.

† **INCLÉMENTE**. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Du ciel trouble la future inclemente, J. PELLETIER DU MANS, *la Savoie* (1872), Chambéry, 1866, p. 379.

† **INCOGNITABLE** (in-ko-ji-tan-s'), *s. f.* Terme d'école. État où l'on ne pense pas à telle ou telle chose. Par là il pouvait tomber dans quelque négligence et dans ce que l'école appelle incogitance, c'est-à-dire dans un état où l'on ne pense pas à certaines choses, D. DE SUPERVILLE, *Serm. sur divers textes*, t. I (l'Homme perdu par lui-même), 4744.

— ETYM. Lat. incognitatio, de in privatif, et cogitare, penser (VOY. CUIDER).

† **INCOHÉSION**. Ajoutez : || Par extension. Le congrès de Vienne s'est plu à imposer à la Prusse l'embarras d'une incohésion géographique peut-être sans exemple, A. LEBELLE, *À travers la Prusse*, p. 232, Paris, 1866.

† **INCOMESTIBLE** (in-ko-mè-sti-bl'), *adj.* Néologisme. Qui n'est pas comestible, qui ne peut être mangé. Les fragments [des os de brebis foudroyées] s'en sont répandus dans la chair de manière à la rendre incomestible, *Journ. offic.* 30 sept. 1875, p. 8127, 2^e col.

† **INCOMMENSURABLEMENT** (in-ko-mman-sura-ble-man), *adv.* D'une manière incommensurable. Le système des paris discrétionnaires] dépassait incommensurablement celui des paris mutuels, *Gaz. des Trib.* 16 avril 1875, p. 370, 1^{re} col. Et, pour couronner le tout, une montagne dépassant incommensurablement en hauteur les pics les plus élevés des Andes ou de l'Himalaya, *Rev. Britann.* janv. 1876, p. 71.

† **INCOMMUNICABLE**. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Le pouvoir de donner loy, qui est incommunicable aux sujets, BODIN, *Republique*, t. 10.

† **INCOMPARABLEMENT**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Ge crei ceste chose mult estre dessus [au-dessus], qui [que] ge or conois combien incomparablement ele est desourre [au-dessus], li *Dialogue Gregoire le pape*, p. 449.

† **INCOMPARATIVEMENT** (in-kon-pa-ra-ti-ve-man), *adv.* D'une manière qui n'est pas comparative. Je déclare... qu'il n'aura pas tenu à moi que l'ouvrage qui aura été fait avec des peines et des dépenses infinies, n'ait été exécuté d'un manière incomparativement plus simple et plus convenable, BOUGUERA, *Lettre du 22 mars 1736*, dans *Journ. offic.* 29 oct. 1876, p. 776, 3^e col.

† **INCOMPATIBILITÉ**. — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. Par incompatibilité ou autrement, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 132.

† **INCOMPATIBLE**. Ajoutez : || 4^e Absolument. Il est incompatible, il répugne, il ne se peut. Je n'ose... ni espérer ni promettre qu'en ma façon de vivre ordinaire il n'y ait encore je ne sais quoi qui a besoin de changement; est-il incompatible aussi qu'en moi ne se rencontrent beaucoup de choses qu'il faut... corriger? MALIN, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **INCOMPOSÉ**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Le demy ton es meses est incompasé, AMYOT, *Plut. De la musique*, 18.

† **INCONCILIABLITÉ** (in-kon-si-li-a-bi-li-té), *s. f.* État de ce qui est inconciliable, qui ne peut pas être mis en concordance. Il y a inconcilialité entre deux jugements correctionnels ayant condamné deux prévenus différents pour le même fait, alors qu'il n'est pas douteux qu'un seul en a pu être l'auteur et que l'autre est innocent, *Gaz. des Trib.* 17 mai 1874, p. 471, 3^e col. Lorsque le second acte n'apporte au premier que des changements accessoires..., l'inconcilialité n'existe pas et la novation ne saurait être induite, *ib.* 8-9 nov. 1875, p. 1077, 2^e col.

† **INCONCILIATION** (in-kon-si-li-a-sion), *s. f.* So dit de parties qui ne se concilient pas. Procès-verbal d'inconciliation, *Gaz. des Trib.* 25 mai 1877, p. 601, 4^e col.

† **INCONDITIONNEL, ELLE**. Ajoutez : || 2^e En général, qui n'est soumis à aucune condition. Alors même qu'il serait démontré que T... aurait, le 10 avril 1874, promis sa souscription inconditionnelle, il ne saurait être considéré comme ayant

jamais été accepté ni inscrit à titre d'actionnaire, *Gaz. des Trib.* 10 janv. 1877, p. 30, 3^e col.

† **INCONGÉLABLE.** Ajoutez : || Corps incongelable, corps qui est liquide aux températures ordinaires et qui ne peut pas se solidifier dans certaines conditions. Ainsi, on dira : l'alcool absolu est incongelable à zéro, mais il se congèle à une température inférieure à 90° au-dessous de zéro.

† **INCONJUGABLE** (in-kon-ju-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être conjugué, à la façon d'un verbe. Les caractères chinois, dit Stanislas Julien, sont tous monosyllabiques, indéclinables et inconjuguables, *WALLON, Journ. off.* 6 nov. 1876, p. 9092, 2^e col.

† **INCONQUÉRABLE** (in-kon-ké-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être conquis, dompté. L'âme inconquérable ne connaît point de maître, *LETOURNEUR, Trad. de Clarice Harlowe*, t. X, p. 319.

† **INCONSCIENT.** Ajoutez : || 2^e S. m. Terme de philosophie. L'inconscient, la partie des actions naturelles qui n'ont pas conscience d'elles-mêmes. La philosophie de l'inconscient, système de philosophie de M. de Hartmann.

† **INCONSIDÉRABLE** (in-kon-si-dé-ra-bl'), *adj.* Non considérable, non digne de considération.

— *HIST.* XVI^e s. Les quatre points touchés par ce docteur ne sont pas inconsidérables, *Le bureau du concile de Trente*, p. 200.

† **INCONSIDÉRATION.** — *HIST.* XVI^e s. Ajoutez : Si est il bien vray qu'au mestier de la guerre les apprentis se jectent bien souvent aux dangers d'autre inconsideration qu'ils ne font après y avoir esté eschadés, *MONT.* II, 422.

† **INCONSTANT.** Ajoutez : || 2^e Au propre, sans fixité. En temps de paix, les Lyons passent leur temps à la chasse ou à l'agriculture ; mais leurs établissements agricoles sont inconstants, *Journ. off.* 6 nov. 1873, p. 6702, 1^{re} col.

† **INCONSTANCE.** — *HIST.* Ajoutez : || XIII^e s. S'il [le diable] voit en vous point d'inconstance, De tiex pensées [pensées] vous enverra, Par quoi moult tost vous soursperna [surprendra], *GAUTIER DE COINCY, Les Miracles de la sainte Vierge*, p. 717, éd. abbé Poquet. || XVI^e s. Après se suis varié... C'est celle qui tost se remue... Aucuns la nomment inconstance, *Fauvel, dans Jahrb. für roman. literat.*, t. VII, p. 415.

† **INCONTÉSTABILITÉ.** Ajoutez : Qu'il soutienne avec vigueur l'incontéstabilité des droits qu'il a, *DANCOURT, Déroute du pharaon*, sc. v. Ce n'est donc pas au nom d'un profit... que la Banque défend le placement de son capital en rentes, mais au nom de l'incontéstabilité et de l'immuabilité de son crédit, *DE WARU, Enquête sur la Banque*, 1867, p. 76.

† **INCONTÉSTABLE.** Ajoutez : — *REM.* Boubours dit qu'incontéstable est un terme assez nouveau, *Entretiens d'Ariste et d'Éugène*, éd. 1671, p. 116.

— *HIST.* XVI^e s. Incontéstable, *COTORVAE*.

† **INCONTROVERSABLE** (in-kon-tro-vér-sa-bl'), *adj.* Néologisme. Qui ne peut être controversé ; certain, indubitable. Questions dont quelques-unes sont controversables, et d'autres incontroversables.

† **INCONVENABLEMENT.** Ajoutez : — *HIST.* XVI^e s. S'il advenoit que le tuteur ou curateur dissipât le sien comme ou inconvenablement les biens du pupille, *BOUTILLIER, Somme rurale*, XIII, 60.

† **INCONVÉNIENT.** — *HIST.* Ajoutez : || XIII^e s. Moult les bay [les Juifs] Hildefousus, Moult les assaut, moult leur quert [court] sus, Et maine à inconvenient, *GAUTIER DE COINCY, Les Miracles de la sainte Vierge*, p. 87, éd. abbé Poquet.

† **INCORPÔRÉ.** Ajoutez : || 3^e Terme anglais. Qui a reçu une chartre, un titre d'institution. Dès ce moment la Société protectrice pour les enfants des rues était définitivement instituée, et, trois ans après, elle était officiellement reconnue, incorporée par un acte de la législature de l'État de New-York, *L. SIMONIN, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} janv. 1875, p. 66. En 1837, la ville de Chicago était incorporée, c'est-à-dire que son organisation municipale était reconnue, *Id.* ib. 1^{er} avril 1875, p. 668.

† **INCORPOREL.** — *HIST.* Ajoutez : || XIII^e s. Totes

les incorporeus enoses X corporeus sont si encloues, Si couertes et si obscures, Que par semblance et par figures Faire entendant les nos covieint, *Chronique des ducs de Normandie, Appendice*, III, t. III, p. 618.

† **INCORRECTION.** — *HIST.* XVI^e s. Ajoutez : Imprimé à Paris, recongneu et deligement purgé de toutes fautes et incorrections, *Nouv. Testam.* (éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525 (note de l'imprimeur)).

† **INCORRIGIBLEMENT.** Ajoutez : Un homme [Mirabeau] que je sais physiquement et incorrigiblement méchant et fol, *Lettre de Mirabeau le père*, dans *Journ. off.* 6 nov. 1874, p. 7416, 2^e col.

† **INCORROMPU.** Ajoutez : — *HIST.* XV^e s. Ne peut aduler l'espousse incorrompue de Jesus-Christ netto et pure, *MONSTREL. Chron.* an 1439, t. II, f. 160, recto. || XVI^e s. Par faute d'avoir bien secu distinguer l'estre de l'homme, après qu'il a peché, d'avec l'intégrité de sa nature incorrompue, *CHOTIÈRES, Contes*, 8^e après-dîner, t. II, f. 285, recto. Ce qui est plongé et enfoncé dedans le corps s'appelle aussi ; mais ce qui est entier et incorrompu, le vulgaire l'appelle l'entendement, *AMYOT, Plut. (Cic. mor. t. xx, p. 229.* Ce langage, d'Adam de père en fils coulant, Parvint incorrompu jusqu'au temps... DU BARTAS, La Seconde semaine, Paris, 1610, p. 201.

† **INCORRUPTION.** — *HIST.* Ajoutez : || XIV^e s. [La sainte Vierge] épouse à roy, et non pas mortel, mais incorruptible et immortel pour sa perpetuelle incorruption, *Miracles de Notre Dame par personnages*, publiés par G. Paris et U. Robert, p. 403. Par elle [la sainte Vierge] et par son chier filz sommes appellez de tenebres à lumiere, de mort à vie, de corruption à incorruption, *Miracles de Notre Dame par personnages*, p. 252. *INCORRUPTA, incorruptions, ESCALLIER, Vocab. lat.-franc.* 1390.

† **INCŒMENT.** Ajoutez : || 2^e Dans le langage général, ce qui vient s'ajouter. La valeur, expression de la liberté, incrément de la personnalité du travailleur, est de toutes les choses humaines, celle qui régné le plus à toute espèce de réglementation, *PROUDHON, Idée générale de la révolution au XIX^e siècle*, p. 237.

† **INCRITIQUE.** *ÉE* (in-cri-ti-ké, ké), *adj.* Qui n'est pas l'objet de la critique.

† **INCUBATEUR.** *TRICE* (in-ku-ba-teur, tri-s'), *adj.* Qui opère l'incubation artificielle. Coste a imaginé un appareil incubateur pour les œufs de poissons.

— *ETYM.* Voy. INCUBATION.

† **INCUBER** (in-ku-bé), *v. a.* || 1^{er} Terme de physiologie. Opérer l'incubation. Sur un poisson du lac de Tibériade, le chromis *paterfamilias*, qui incubé ses œufs dans la cavité buccale, *LORTET, Acad. des sc. Comples rend.* t. LXXXI, p. 4196.

|| 2^e F. m. Menor à terme ses œufs dans le corps même, en parlant d'insectes. Dans l'espace de douze à quatorze jours, la femelle [du doryphore] s'accouple, incubé et dépose ses œufs, au nombre de dix à douze sur la partie inférieure des fanes de la pomme de terre, *Journ. off.* 24 fév. 1877, p. 1427, 1^{re} col.

— *ETYM.* Lat. *incubare* (voy. INCUBATION).

† **INCUBITATION** (in-ku-bi-ta-sion), *s. f.* Mot forgé par Brillat-Savarin pour exprimer la manière romaine de se coucher à table, dans les repas, en s'appuyant sur le coude. Physiquement envisagée, l'incubitation exige un certain déploiement de forces pour garder l'équilibre, *BRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût*, Méd. XVII.

— *ETYM.* Lat. *in*, sur, et *cubitus*, coude (voy. COUDE).

† **INCURBATION** (in-ku-ku-bi-ta-sion), *s. f.* Transformation en citrouille, traduction de l'Apocolyptique, titre d'un pamphlet de Sénèque, *DIDER. Cl. et Nér.* II, 90.

† **INCULQUANT.** *ANTE* (in-kul-kan, kan-t'), *adj.* Qui inculque. Tertullien... dans son langage inculant, *ROSS, 6^e avert.* t. 55.

† **INDÉCENT.** Ajoutez : || Arbre indécouvert ou impudique, plusieurs *pendulus*, *BAILLON, Dict. de bot.* p. 247.

† **INDÉCOLLABLE** (in-dé-kou-la-bl'), *adj.* Qui ne peut être décollé, *Alman. Didot-Bottin*, 1874-1875, p. 704, 3^e col.

† **INDÉCOUVERT.** *ERTE* (in-dé-kou-vér, vér-t'), *adj.* Qui n'est pas découvert, pas trouvé. Terres indéouvertes.

† **INDÉCOUVABLE** (in-dé-kou-vra-bl'), *adj.* Né-

logisme. Qui ne peut être découvert, trouvé, aperçu. Les petits bijoux de Meissonnier, et plusieurs œuvres des meilleurs artistes contemporains ne font aucun effet [à l'exposition internationale de Londres en 1862] et sont presque indécouvrables, *BONGER, Salons de 1864* d'1868, t. I, p. 192.

† **INDÉFORMABLE** (in-dé-for-ma-bl'), *adj.* Qui ne peut être déformé. M. Kretz admet que chaque élément ou atome occupe un volume indéformable et impénétrable au milieu éther ambiant, *VERNIER, dans le Temps*, 6 février 1875, feuilleton scientifique.

† **INDÉGONFLABLE** (in-dé-gon-fla-bl'), *adj.* Qui ne peut se dégonfler. Ballons en caoutchouc indégonflables, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1047, 1^{re} col.

† **INDÉLÉIBLEMENT** (in-dé-lé-bi-le-man), *adv.* D'une manière indélébile. Celui des ouvrages de Tacite où l'unité, dans ce qu'elle a de plus profond et de plus frappant, se trouve être le plus indélébilement empreinte, *ΤΕΡΡΕΣ, Menus propos*, VII, 24.

† **INDEMNISABLE** (in-da-mni-zab-l'), *adj.* Qui peut être indemnisé, qui a droit à une indemnité. L'indemnité fixée par le tribunal d'arbitrage de Genève sera distribuée aux divers réclamants indemnisables, et le surplus déposé au Trésor sera... *Journ. off.* 6 mars 1873, p. 632, 3^e col.

† **INDEMNITAIRE.** Ajoutez : || *Adj.* Qui a le caractère d'indemnité. B..., en réclamant et en obtenant du ministère la somme indemnitaire, n'a agi que comme mandataire de... *Gaz. des Trib.* 31 juill. 1874, p. 728, 1^{re} col.

† **INDÉPENSÉ.** *ÉE* (in-dé-pen-sé, sée), *adj.* Qui n'est pas, qui n'a pas été dépensé. Une somme d'argent reste indépensée.

† **INDÉRACINABLE.** Ajoutez : Le monothéisme, grâce à eux [Ézechiel, Zorobabel, Esdras], devint indéracinable, *REVILLE, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872, p. 440.

† **INDÉRAILLABLE** (in-dé-ré-la-bl'), *adj.* Se dit des locomotives qu'on ne peut faire sortir à volonté des rails.

† **INDÉSIRABLE** (in-dé-zi-ra-bl'), *adj.* Qui n'est pas désirable.

† **INDÉTERMINABLE.** Ajoutez : La bizarrerie de tout cela, c'est que, le sort de chacun étant parfaitement indéterminable à tout calcul, le sort du grand nombre peut être déterminé d'après les règles d'une arithmétique à peu près infaillible, *BORDAN, Mélanges et lettres*, 1876, t. II, p. 444.

† **INDÉTÉRMINISME** (in-dé-tér-mi-ni-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Système opposé au déterminisme, c'est-à-dire système qui admet la liberté de la volonté.

† **INDÉTÉRMINISTE** (in-dé-tér-mi-ni-st'), *s. m.* Partisan de l'indéterminisme. M. Stuart Mill, qui appartient à l'école déterministe ou nécessaire, proclame la supériorité pratique de la doctrine du libre arbitre... les indéterministes sont obligés de le reconnaître, et les déterministes ne peuvent, de leur côté, méconnaître l'idée de liberté... *ARTH. MANGIN, Journ. off.* 10 avril 1873, p. 2536, 3^e col.

† **INDICATEUR.** Ajoutez : || 6^e Indicateur de Watt, instrument qui sert à déterminer la pression qui existe dans le cylindre d'une machine à vapeur.

† **INDICATIF.** Ajoutez : || 4^e S. m. Terme de télégraphie électrique. Nom donné aux combinaisons employées pour désigner les bureaux télégraphiques. Les indicatifs sont formés de la première lettre ou de la réunion de plusieurs lettres formant le nom des bureaux : exemple, P. pour Paris, L. M. pour Le Mans, *Instruction à l'usage des bureaux municipaux*, Paris, 1873, p. 9.

† **INDICATOIRE** (in-di-ka-toi-r'), *adj.* Qui sert à indiquer. Signes indicateurs et infaillibles, *LA MOTHE LE VAYER, Dict. d'Orat. Rubens*, t. II, p. 62.

† **INDICE.** Ajoutez : || 8^e Terme d'anthropologie. Moyen d'indiquer les dimensions du crâne [l'indice céphalique, rapport de la largeur maximum du crâne à sa longueur maximum, qui alors est toujours représentée par 100; lorsqu'on dit que l'indice céphalique est 83, on entend que la largeur du crâne est les 0,83 de sa longueur. || Indice nasal, configuration du crâne indiquée par les termes platyrrhinien, mésorhinien, leptorhinien (voy. ces mots). || Indice orbitaire, rapport centésimal de la hauteur à la largeur de l'orbite.

† **INDICIAIRE.** Fausse lecture pour judiciaire (voy. plus loin JUDICIAIRE).

† **INDIENNERIE** (in-dié-né-rie), *s. f.* Nom l'industrie qui fabrique les indienennes, des prod

divers de cette industrie, et du commerce qui vend ces produits. Que représente l'indienne à côté de la filature et du tissage? THIERS, *Journ. offic.* 18 avril 1869, p. 559, 2^e col. || Lorsqu'un individu est attaché à la fabrication ou au commerce des indiennes, on dit qu'il est dans l'indienne.

† **INDIENNEUR.** *Ajoutez :* Lorsque l'indien, c'est-à-dire l'imprimeur d'étiquettes, se présente au tisseur français, THIERS, *Journ. offic.* 18 avr. 1869, p. 559, 5^e col.

† **INDIFFÉREMENT.** — HIST. *Ajoutez :* || XIV^e s. Un bon ouvrier met indifféremment toutes pièces en œuvre, *RAB. Garg.* 1, 45.

† **INDIFFUSIBLE** (in-di-fu-zi-bl'), adj. Terme de physique. Qui, soumis à la dialyse, n'est pas susceptible de diffusion, *Acad. des Sc. Comptes rend.* t. LXII, p. 772.

† **INDIGÈRE.** *Ajoutez :* || 2^e Y. a. Causer une indigestion. Témoin le docteur Malouet, qui en absorbait des quantités [de truffes] à indigérer un éléphant, *BRILLAT-SAVARIN, Phys. du goût, Méd.* IV, 44.

† **INDIGNE.** — HIST. *Ajoutez :* || XII^e s. Ceste meisme parole ke nos est endigne, *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 444.

† **INDIGNEMENT.** — HIST. *Ajoutez :* || XII^e s. Et ki indignement Deu volois ressembler, ou ressembles les bestes alsli com tu dignes es, *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 448. || XIII^e s. Car, ce dit la divine page, Son jusse monje et boit, Indignement qui le reçoit le corps de Jésus-Christ, *GAUTHIER DE COINCY, les Miracles de la sainte Vierge*, p. 475, éd. abbé Poquet.

† **INDIQUE.** *Ajoutez :* || 5^e Homme indiqué, homme que sa situation, les circonstances désignent pour tel ou tel poste. Vous n'avez pas eu le choix; j'étais, ce qu'on appelle en termes vulgaires de la politique, indiqué; vous n'avez pas hésité, je n'ai pas hésité davantage à accepter le fardeau, THIERS, à l'Assemblée nationale, *Journ. offic.* 6 mars 1873, p. 434, 4^e col.

† **INDIRE.** *Ajoutez :* || 2^e Fixer la date d'une convocation. Le roi commanda à M. le chancelier de l'indire [une assemblée du clergé] à Montargis, et de l'édouger de Paris, pour éviter toutes les ligués et factions des esprits remuans, *F. GANASSE, Mém. publiés par Ch. Nisard*, Paris, 1864, p. 66.

† **INDIRECT.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. S'il survient [à Besançon] aulcun pressant mendant, d'estranger pays ou nation, il est par indirects moyens sollicité taiser verité (1517), *Archives de Besançon*, dans *Rev. hist.* t. I, p. 127.

† **INDISCIPLINABLE.** *Ajoutez :* Les Français ne sont pas indisciplinables; pour leur faire garder une règle, il ne faut que le vouloir fortement; mais le mal est que jusqu'ici les chefs n'ont pas été capables de la fermeté requise en telle occasion, *RICHÉLIEU, Lett. etc.* t. VI, p. 146 (1638).

† **INDISCRÉTEMENT.** *Ajoutez :* || 3^e Sans réflexion, sans bien apprécier les choses. La plupart du monde, voire même de ceux qui font profession de sagesse, n'estiment pas, comme ils doivent, les biens que les dieux nous ont faits, et en parlent indiscrètement, *MALH. LEZIQUE, éd. L. Lalanne*.

† **INDISCRÉTION.** — HIST. *Ajoutez :* || XIV^e s. À la fois [parfois] (le démon) gettet devant nos oez [yeux] l'ymagene de discretion, et si parmaint [rondit] à laz d'indiscretion, *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 340.

† **INDISCUTABLEMENT** (in-di-sku-ta-ble-man), adv. D'une façon indiscutable. J'aurais assurément compris ces appréciations, ces réserves, si la princesse, omettant de se faire naturaliser, et conservant dès lors indiscutablement la qualité de Française, eût, directement et avec cette qualité, contracté mariage à Berlin, *Gaz. des Trib.* 14 juill. 1876, p. 687, 2^e col.

† **INDISPONIBILITÉ.** *Ajoutez :* Bail; occupation militaire et indisponibilité des lieux loués au jour fixé pour l'entrée en jouissance du locataire, *Gaz. des Trib.* 23 oct. 1873, p. 4027, 4^e col. || 2^e Terme d'administration. Etat d'une personne dont on ne peut disposer, qui est indisposée. Le nombre des journées d'indisponibilité par homme dans l'armée.

† **INDISPONIBLE.** *Ajoutez :* || 2^e En général, dont on ne peut se servir, qu'on ne peut employer. Les cavaliers (non montés) ont pour mission... de conduire en main les chevaux des officiers ou ceux qui étaient momentanément indisponibles, *CHARBON, Rapport sur la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale*, p. 93. || 3^e Terme d'administration militaire. Se dit des hommes dont on ne peut disposer pour le

service. Aux termes des instructions ministérielles sont seuls disposés de répondre à cet appel [pour l'armée territoriale] les hommes classés dans l'armée des indisponibles, c'est-à-dire les magistrats de l'ordre judiciaire, les commissaires de police, les employés des chemins de fer, des postes, des télégraphes, des établissements de la guerre et de la marine, et les sapeurs-pompiers des places fortes, *Journ. des Débats*, 28 sept. 1876, 2^e p. 6^e col.

† **INDISPOSER.** || 3^e *Ajoutez :* Que chacune s'efforce de retenir ses pensées et ses sentiments en elle-même, sans se les communiquer l'une à l'autre pour s'indisposer, *boss. Sermons*, 2^e exhort. pour une visite. || 4^e Indisposer, mal préparer à une chose. Ne vous engagez point de certaines conversations de politique ou de jolif badinage, qui vous dissipent, qui vous indisposent au recueillement et à l'oraison, *FÉN. Lett. spirit.*

† **INDISTINCTION.** || 1^e *Ajoutez :* Cette indistinction de figures [dans la notation de la musique ancienne] dura, selon l'opinion commune, jusqu'en 1330, 1. J. ROUSSEAU, *Dict. de mus. notes*.

† **INDIVIDUE.** *Ajoutez :* — REM. On trouve individu au masculin et au sens d'individuelle en d'anciens écrits de jurisprudence. Le droit de servitude est individu, et il suffit, pour le conserver et ne le point perdre, de posséder et retenir la servitude en partie, de MERVILLE, *Coutume de Normandie réduite en maximes*, 1707, sur l'art. 607.

† **INDIVIDUELLISTE** (in-di-vi-du-è-li-st'), s. m. Se dit dans le langage des socialistes, par opposition à mutualiste. Je n'ai remarqué d'ouvriers individualistes que parmi les ouvriers de l'Allemagne du Sud, *TOLAIN, Journ. offic.* 16 mars 1872, p. 4841, 4^e col.

† **INDIVIS.** — HIST. *Ajoutez :* || XIV^e s. Et pour ytant que bonne fme l'avons trouvée, coyo et laisant En nostre service faisant, Et loyal, si com m'est avis, Nous te laissons pour indivis Tous les biens que peovons avoir, Et te laissons seule nostre hoir, *le Théâtre au moyen âge*, Paris, 1830, p. 596.

† **INDIVISUELLE.** *EE* (in-di-vi-èl-è), adj. Qui n'est pas, qui n'a pas été indivisé.

† **INDULGENCE.** *Ajoutez :* — HIST. XIV^e s. Cain par la desespérance N'ot ne pardon ne indulgence, *MACE, Trad. de la Bible en vers*, f. 3, verso, 2^e col.

† **INDULGENCIER** (in-dul-jan-si-è), v. a. Terme ecclésiastique. Attacher des indulgences à quelque acte, à quelque objet. Prières indulgenciées pour les morts, *Recueil de prières*, par M^{me} de FLAVIGNY, 2^e éd. Tours, 1864, p. 320. Chapelet indulgencié.

† **INDELTO** (in-dul-to), s. m. Mot espagnol qui est le même que le français indult, et qui désigne le pardon accordé aux partis politiques révoltés et vaincus.

† **INDUSTRIE.** — HIST. XIV^e s. *Ajoutez :* Les sens d'armes, raisons et industries par lesquelles ilz [les Romains] conquerront jadis les pays et les terres, *RECHERCHES, dans Docum. mss. de l'anc. litt. de la France, Rapports*, par Paul Meyer, 1^{re} part. p. 82.

† **INDUSTRIEL.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Tant estoit [la duchesse de Savoie] prudente en conseil, discrette en maniere d'affaires, industrieuse à pourvoir aux dangers..., *PARADIN, Chron. de Savoie*, p. 355. Le peuple industrieux, [les abeilles], J. PELLETIER DU MANS, *la Savoye* (1572), Chambéry, 1856, p. 262.

† **INÉBLUI.** *IE* (i-né-blou-i, ie), adj. Qui n'est pas ébloui.

† **INÉCLAIRÉ.** *EE* (i-né-klé-ré, rée), adj. Qui n'est pas éclairé, qui n'a pas de lumières, de connaissance. C'est bien à lui [l'instinct] qu'appartiennent les derniers [les faits accomplis d'abord sans la volonté, puis repris et reproduits par elle]; car, si la volonté s'en empare ultérieurement, dès le début c'est la spontanéité ignorante, inéclairée, infillible qui les a improvisés, *CH. LÉVEQUE, Rev. des Deux-Mondes*, 16 juill. 1876, p. 365.

† **INÉCRIT.** *ITE* (i-né-kri, kri-t'), adj. Qui n'est pas écrit, pas mis sur le papier. J'ai toujours nourri l'espérance de publier sous le titre d'*Études évangéliques* quelques morceaux dont les uns ont paru dans le *Semeur*, d'autres dans la *Feuille religieuse*, d'autres à part, d'autres enfin sont inédits et inédits, *A. VINET, dans E. RAMBERT, A. Vinet, histoire de sa vie et de ses ouvrages*.

† **INÉDIFIÉ.** *EE* (i-né-di-fi-é, ée), adj. Édifié dans, bâti dans. Attendu... qu'un tel ouvrage incorporé et inédifié dans les héritages qu'il traverse, est assurément susceptible de propriété, *Gaz. des Trib.* 23 janv. 1876, p. 77 1^{re} col.

— ETYM. Lat. in, dans, et *edificē*.

† **INÉDITABLE** (i-né-di-ta-bl'), adj. Qu'on ne

peut éditer. Après avoir ouïré des rames de papier à fabriquer des romans inéditables, *P. VÉRON, Journ. amusant*, 6 fév. 1876.

† **INÉE** (i-née), s. f. Nom des graines d'une apocynée (*strophanthus hispidus*) du Gabon, où elle est aussi nommée onage; elle sert aux Paluins, chasseurs d'éléphants, à empoisonner leurs fleches. Le poison de l'inée est de ceux qui agissent sur les mouvements du cœur, *II. DE PARVILLE, Journ. offic.* 8 fév. 1877, p. 4008, 1^{re} col.

† **INEFFABLEMENT.** *Ajoutez :* Christ, rédempteur de tous, fils unique du Père, Seul qu'avant tout commencement, Engendrant en soi-même et produisant sans mère, Il fit naître ineffablement, *CONN. LEZIQUE, éd. Marty-Laveaux*.

† **INEFFACABLEMENT.** *Ajoutez :* La révolution du 24 février qui a marqué ineffacablement son passage dans l'histoire en y inscrivant l'établissement du suffrage universel, *la Liberté*, 30 janvier 1860.

† **INEFFRAYABLE** (i-né-fré-ia-bl'), adj. Qui ne peut être effrayé. Homme ineffrayable aux dangers, *MALH. LEZIQUE, éd. L. Lalanne*.

† **INEFFRAYÉ.** *EE* (i-né-fré-é, ée), adj. Qui n'est pas effrayé.

† **INEGALÉ.** *EE* (i-né-gal-é, lee), adj. Qui n'est pas égalé. C'est par la constante pratique de ces règles, ...qu'elle [la sculpture grecque] est devenue et qu'elle demeure incomparable et inégale, *CH. LÉVEQUE, Science du beau*, t. II, p. 90, Paris, 1864.

† **INEGALISER** (i-né-ga-li-zé), v. a. Rendre inégal. Prouver d'une manière directe que seuls les glaciers polissent le fond et les parois de leur lit : on inégaliserait la roche sur un certain espace paraissant devoir être bientôt envahi par le glacier, et l'on jugerait de l'action le jour où il aurait abandonné la place, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juillet 1875, p. 25. Agassiz voulut ensuite abattre un angle du glacier, afin d'être sûr que la glace en progressant passerait infailliblement sur l'espace qu'on allait inégaliser, *ib.* p. 26.

† **INEGALITAIRE** (i-né-ga-li-té-r'), adj. Qui n'est pas égalitaire, qui repousse l'égalité des biens. Les saint-simoniens avaient raison de dire qu'ils repoussaient l'égalité des biens; mais peut-être jouaient-ils sur les mots, lorsqu'ils se défendaient de l'accusation de communisme; sans doute ils étaient inégalitaires; mais ils étaient communistes en ce sens que, suivant eux, tous les capitaux devaient appartenir exclusivement à l'État, *JANET, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1876, p. 596. La doctrine sociale du saint-simonisme était une sorte de communisme inégalitaire, *ib.*

† **INEGALITÉ.** || 4^e *Ajoutez :* || Inégalité de style en un sens favorable. Il faut reconnaître que tout discours doit avoir des inégalités; il faut être grand dans les grandes choses; il faut être simple, sans être bas, dans les petites..., *FÉN. Dial. sur l'éloq.*

† **INÉGALEMENT.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Ainsi ne parla pas impertinemment inégalement celui qui dit que le dormir estoit les petits mystères, comme s'il eust voulu dire, le modèle et le préambule de la mort, *AMYOT, Plut. Œuv. mor.* t. XVI, p. 227.

† **INÉLEGANCE.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Et sachez que ce que plusieurs estiment elegance humaine est inélegance et parole fardee devant Dieu, *Epist. exhort. des epist. Nouv. Test.* 62. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1526.

† **INÉLU.** *EU* (i-né-lu, lue), adj. Qui n'a pas été élu.

† **INÉLUCTABLEMENT** (i-né-lu-cta-ble-man), adv. D'une manière inélucltable. La plupart des économistes modernes ont fait, des influences qui régissent le salaire, des lois naturelles qui s'imposent inélucltablement comme celles qui gouvernent les phénomènes physiques, *E. DE LAVELEYE, Rev. des Deux-Mondes*, 16 déc. 1876, p. 879.

† **INÉLUDABLE** (i-né-lu-da-bl'), adj. Qu'on ne peut éluder. Les grands corps de l'État, les grandes communautés, ont quelquefois des besoins impérieux, urgents, inéludables, auxquels il faut faire face, coûte que coûte, *Rapp. au Corps législatif*, session 1860, n° 238.

† **INÉMPÊCHÉ.** *EE* (i-nan-pé-ché, chée), adj. Qui n'est pas empêché.

† **INENARRÉ.** *EE* (i-né-narré, rée), adj. Adénologie. Qui n'a pas été narré, raconté. La curiosité des choses inénarrées que la réalité peut produire, sans que l'imaginaire ait rien à y ajouter

l'Opinion nationale, 20 juin 1876, 3^e p. 3^e col.

— **ETYM.** Mot fait sur le modèle d'inébranable.

† **INSEIGNE**, **ÉE** (i-nan-sè-gné, gnée), *adj.* Qui n'est pas enseigné, en parlant des personnes et des choses.

† **INSENMENCE**, **ÉE** (i-nan-se-man-sé, sée), *adj.* Qui n'est pas ensemencé. Champs inensemencés.

† **INESTIMABLEMENT**, *Adjectif* : Un impôt trop lourd, inestimablement réparti. LAURENT, *Année au procès-verb. de la séance de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1872.

† **INESCOMPTABLE** (i-nè-skon-ta-bl'), *adj.* Qui ne peut pas être escompté. Valeurs inescomptables.

† **INÉTONNABLE** (i-né-to-na-bl'), *adj.* Qui ne peut être étonné. Inétonnable aux frayeurs, impénétrable aux mouvements. MALH. *Lezique*, éd. L. Lalanne.

† **INEXAMINABLE** (i-nè-gza-mi-na-bl'), *adj.* Qui ne peut être examiné. Ainsi on n'a qu'à prétendre que son ouvrage est bon et uni, pour le rendre non-seulement inexcusable, mais encore inexamenable. BOSS. *Passages éclaircis*, *avert.* La puissance de Dieu, sa volonté souveraine, inexamenable, telle est la solution qu'il [le *Graal*] vous offre. L. FAULT, *La Philosophie positive*, mai-juin 1874, p. 472.

† **INEXAMINÉ**, **ÉE** (i-nè-gza-mi-né, née), *adj.* Qui n'est pas, qui n'a pas été examiné.

† **INEXCITABILITÉ** (i-nè-kxi-ta-bi-li-té), *s. f.* Terme de physiologie. Incapacité à recevoir l'excitation. La physiologie proclamait, on le sait, au nom de l'expérimentation, l'excitabilité de l'écorce cérébrale. CHARCOT et PITRES, *Rev. mensuelle de méd. et de chir.* n° 1, p. 2.

† **INEXÉCUTE**. — **HIST.** *Adjectif* : || xv^e s. Et pourrions nous dites lettres et l'effet d'icelles demeurer inexécutées et comme illusoirs, *Procès-verbaux du Conseil de régence de Charles VIII*, p. 193.

† **INEXÉCUTOIRE** (i-nè-gzé-ku-toir'), *adj.* Terme de droit. Qui n'est pas exécutoire. Cette convention ne résulte que de l'arrêté non approuvé d'ici des l'exécution.... *Gaz. des Trib.* 17 janv. 1875, p. 54, 3^e col.

† **INEXISTANT**, *Adjectif* : Qu'ils [les tribunaux] doivent tenir de pareilles délibérations pour inexistantes, *Gaz. des Trib.* 27 sept. 1873, p. 729, 4^e col. J'ai l'habitude de tenir pour inexistant ce que je ne puis vérifier, *Journ. offic.* 2 mars 1875, p. 4576, 1^{re} col.

† **INEXISTENCE**, *Adjectif* : Repousser comme inadmissible la preuve testimoniale tendant à établir l'inexistence ou la perte d'actes de l'état civil, *Gaz. des Trib.* 10 sept. 1873, p. 651, 1^{re} col.

† **INEXORABILITÉ**, *Adjectif* : Que, des qu'une fois elle avait pris une résolution, elle était inébranlable, que l'inexorabilité était le péché des Harlowe, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. VII, p. 242.

† **INEXORABLEMENT**, *Adjectif* : || xv^e s. Citez quelques du xiv^e s., était contesté au xv^e s. (voy. BODINUS, *Doutes sur la langue française*, p. 22, édit. de 1691).

† **INEXPLOITATION** (i-nèk-sploi-ta-sion), *s. f.* Manque d'exploitation. Défaut ou insuffisance de voies de communication, inexploitation des massifs boisés, indétermination des droits de l'Etat et des usagers, *Journ. offic.* 23 nov. 1876, p. 8578, 1^{re} col.

† **INEXPUGNABILITÉ** (i-nèk-spuh-na-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est inexpugnable, par la force des armes. || Fig. Vous m'avez mis dans une position inexpugnable; j'ai le titre que vous m'avez donné, la possession d'état que vous m'avez créée vous-même.... Raphaël réunit toutes les conditions d'inexpugnabilité, *Gaz. des Trib.* 28 fév. 1875, p. 207, 2^e col.

† **INEXPUGNABLE**. — **HIST.** *Adjectif* : || xiv^e s. Citez quelques il seet que par leur naturel lieu et par leurs fortresses artificielles sont inexpugnables, *BERCHEURE*, p. 98, verso.

† **INFAILLIBILISTE** (i-ni-fa-li-bi-li-st'), *Il mouille*, *s. m.* Partisan de l'infaillibilité du pape, telle qu'elle a été définie par le concile de 1870.

† **INFAILLIBLEMENT**. — **HIST.** *Adjectif* : || xv^e s. Ung Dieu en trois personnes vrayement, Qui ne fust qu'un en sainte trinité, Et roy des roys est infailliblement En sa gloire, triumphe et dignité, JEAN JOBERT, *Le Jardin solitaire*, p. 130.

† **INFAISABLE**, *Adjectif* : — **REM.** Infaissable a été employé par M. de Saci de Port-Royal, et lui est reproché par Buhouars.

† **INFAMÈMENT**, *Adjectif* : Banni infamement, sans aucune sûreté, et sans moyens de subsister, *Lettre de Mazarin*, dans *le Temps*, 31 déc. 1874, 3^e p. 1^{re} col.

† **INFAMER**, *Adjectif* : Il importe de ne pas les faillir [deux traites]; car ils machinent du mal contre la France et des trahisons qui infament notre nation, *Mém. de la Force*, t. III, p. 415.

— **REM.** *Infamement* et *infamé*, étant des composés d'*infame*, ont légitimement l'*d* circonflexe. Mais l'*d* circonflexe disparaît dans *infamer*, comme dans *infamie*; car ce sont des dérivés; et l'*a* ne s'y prononce pas long.

† **INFAMÉTÉ** (i-ni-fa-mé-té), *s. f.* Terme vieilli. État d'infamie. Quant à ce qui est de la vie et des morturs, grand Dieu immortel, quelles infamétés et quelles abominations! MOYSE AMYRAUT, *Serm. sur div. textes* (1653).

† **INFANTERIE**, *Adjectif* : || 2^e Les enfants, ce qui concerne les enfants (sens aujourd'hui inusité). Il énumère toute l'infanterie de M. de Créquy, MALH. *Lezique*, éd. L. Lalanne. De tous les enfants du roi, c'est celui.... qui a le plus grand horoscope.... puisque nous sommes sur l'infanterie, je vous dirai.... *Id.*

† **INFANTILE** (i-ni-fan-ti-lé), *adj.* Qui est relatif aux enfants du premier âge. Des causes multiples, dont les principales ne pourraient disparaître que si l'on créait un nouveau monde social tout différent du nôtre, maintenant fatalement la mortalité infantile à un degré assez élevé, LÉON LE ROY, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1870, p. 367. || Choléra infantile, enterite cholériforme qui attaque les enfants.

— **HIST.** xv^e s. Si nous avons une petite fille jolli, mignone et de bone grace, que [qui] die des mots infantiles, BONIVARD, *Advis et devis des langues*, p. 60.

— **ETYM.** Lat. *infantis*, de *infans*, enfant.

† **INFECT.** || 2^e *Adjectif* : Un salmigondis infect d'absurdités et d'incohérences, BABEUF, *Pièces*, t. 208.

— **HIST.** *Adjectif* : || xiv^e s. Del pain enfaict del venin, li *Diálogo Gregoire le pape*, 1876, p. 63.

† **INFECTEUR** (i-ni-fèk-teur), *s. m.* Celui qui propage une infection, une contagion.

— **HIST.** xv^e s. Dans Toulouse, ayant esté convaincus de cas semblable [avoir séché la peste], certains des infecteurs publics, par arrest de la cour, furent condamnés à estre brulez tous vifs à petit feu, LA ROCHE PLAVIN, *Biblioth. toulous.* liv. III, lett. P, titre vii, art. 2.

† **INFÉLICITÉ**. — **HIST.** *Adjectif* : || xv^e s. Crainte le fit tourner vers soy mesme à cognostre sa propre fragilité, et pitié l'inclina à considérer par compassion l'infélicité d'autrui, A. CHARTIER, *Esperance*, *Euvr.* p. 334.

† **INFERNITÉ**, **ÉE** (i-ni-fèr-man-té, tée), *adj.* Qui n'a pas subi la fémentation.

† **INFERNALITÉ** (i-ni-fèr-na-li-té), *s. f.* Caractère de ce qui est infernal. || Fig. Quel tissu d'infériorités, de bile à quel de venin! *Lett. du P. Duchêne*, 7^e lett. p. 2.

† **INFIDÈLEMENT**, *Adjectif* : — **HIST.** xv^e s. Voicy le seigneur Dieu viendra avec ses saintes.... faire jugement contre tous, et reprendre tous ceux qui sont sans pitié, de toutes les œuvres contre pitié lesquelles ont accompli infidèlement, JUDÉ, 15^e, *Nouv. Testem.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **INFIMITÉ**, *Adjectif* : || 2^e Exiguité extrême, en parlant d'une valeur, d'un produit. La médiocrité, l'infimé visible du chiffre de l'indemnité, *Journ. offic.* 8 mai 1877, p. 3380, 2^e col.

† **INFINITESIMALEMENT** (i-ni-fi-ni-té-zi-ma-le-man), *adv.* En quantité infiniment petite. Combien écrivait qui ne seront jamais, et même infinitésimalement, écrivains! A. REY, *le Bien public*, 13 oct. 1875, 1^{re} page, 6^e col.

† **INFINITIF**, *Adjectif* : || Proposition infinitive, nom donné à cette sorte de proposition dont le verbe est à l'infinitif: Vous croyez avoir été trompé. Avoir été trompé est une proposition infinitive équivalente à la proposition que vous avez été trompé. || Construction infinitive, construction où le verbe est à l'infinitif.

† **INFIRMIER**. — **HIST.** *Adjectif* : || xiv^e s. Dam J. la Paintre, souvenfremier de Saint Remi (1347), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 1441.

† **INFIXABLE** (i-ni-fsa-bl'), *adj.* Qui ne peut être fixé. Ce grand drame qu'on nomme une bataille.... ne se laisse embrasser que des hauteurs, par masses mouvantes, aussi infixables au peintre qu'au pho-

tographe; le poète seul en vient à bout, ÉM. BERGERAT, *Journ. offic.* 19 mai 1874, p. 3367, 3^e col.

† **INFIXE** (i-ni-fs'), *s. m.* Terme de grammaire. Mot ou partie de mot qui se place à l'intérieur des mots, de la même façon que le préfixe à la tête, et le suffixe à la fin. Ainsi, dans *amphi-bologie*, bo est un infixe; car les Grecs ont dit *omphologie* et *amphibologie*.

— **ETYM.** Lat. *infixus*, fixé dans, de *in*, dans, et *fixus* (voy. *FIXE*).

† **INFIXER** (i-ni-fs-é), *v. a.* Terme de grammaire. Donner à un mot ou partie de mot le rôle d'infixe. La tendance plus ou moins marquée des idiomes à préfixer, suffixer à la racine, ou encore infixer les éléments formatifs des mots, A. NOVELLAQUE, *Linguistique*, p. 109, Paris, 1876.

† **INFLAGRATION** (i-ni-fla-gra-sion), *s. f.* Terme didactique. État d'un corps qui prend feu et se consume. L'inflagation du cadmium.

— **ETYM.** Lat. *inflagraré*, brûler au dedans, de *in*, en, et *flagrare*, brûler (voy. *FLAGRANT*).

† **INFLAMMATEUR** (i-ni-fla-ma-teur), *s. m.* Substance ou engin destiné à produire l'inflammation. L'inflamateur, disposé au-dessus de chaque bec de gaz, *Journ. offic.* 11 déc. 1874, p. 8198, 1^{re} col.

† **INFLÉCTIF**, **IVE** (i-ni-fle-ktif, ktiv'), *Term* de linguistique. Qui reçoit des flexions grammaticales. Langue inflective, A. NOVELLAQUE, *Linguistique*, p. 157, Paris, 1876.

† **INFLÉTRISABLE** (i-ni-fle-tri-sa-bl'), *adj.* Qui ne peut être flétri. La gloire de l'Eglise nous serait-elle moins considérable que ne leur [aux Romains] était celle de Rome? courrons-nous moins après une couronne immortelle et inéffaçable, qu'ils ne couraient après quelques feuilles enlacinées? *PLÉCH. Sermons, Correc. fratern.*

† **INFORMANT**, **ANTE** (i-ni-for-man, man'), *adj.* Terme de philosophie. Qui donne une forme. Cette force dont il parle est éminemment une force informante, une puissance tantôt morale, tantôt plasmique de communiquer l'ordre et le mouvement de la vie, *cr.* LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 449, Paris, 1864.

† **INFORME**. || 4^e *Adjectif* : || Substantivement. Quand il [l'esprit] essaye d'y penser [à la matière] au moyen d'un certain raisonnement bâtarde, il ne reçoit que l'impression de l'informe, *cr.* LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 447, Paris, 1864.

† **INFORMER**. || 4^e *Adjectif* : Platon enseigne avec l'immortalité des âmes leur passage de corps en corps qu'elles doivent informer successivement, LA MOTHE LE VAYER, *Vernu des païens*, *ii*, *Platon*.

— **REM.** *Adjectif* : || 3^e À la discussion sur la question de savoir si l'on peut dire *informer* que joignez ces deux exemples de la Bruyère: Ils prennent soin que toute la ville soit informée qu'ils font ces emplettes, t. I, p. 44, éd. Adolphe Regnier; Je crois que Votre Altesse Sérénissime est informée que les études de M. le duc de Bourbon sont fort régulières à Fontainebleau, t. II, p. 496. Ces exemples sont confirmatifs de la locution, et rien n'empêche qu'on ne s'en serve.

† **INFORTUNE**. — **HIST.** *Adjectif* : || xiv^e s. Buer [à bien, heusement] fustes nées, quant forlores Estates de lui [le monde] et de ses choses; En s'amourant tant d'enfortune, Tous ses amanz en enferment (infirmé, maladie), GAUTIER DE COINCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 724, éd. abbé Poquet.

† **INFRACTEUR**, *Adjectif* : — **HIST.** xv^e s. Infractions et turbateurs de paix et bon repos de la republique (1534), *Archives de Besançon*, dans *Rev. histor.* t. I, p. 128. Qu'il étoit infraction de la paix, PARADIN, *Chron. de Savoye*, p. 210.

† **INFRA-ROUGE** (i-ni-fra-rou-j'), *adj.* Terme d'optique. Qui est placé au-dessous des rayons rouges du spectre. Sur l'observation de la partie infrarouge du spectre solaire, au moyen des effets de phosphorescence, EDM. BECQUEREL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 249.

† **INFRASTRUCTURE** (i-ni-fra-stru-ktu-r'), *s. f.* Terme de génie civil. Nom donné aux terrains, aux terrassements et aux travaux d'art d'une voie ferrée. La dépense de chemins de fer projetés est évaluée, savoir : pour l'infrastructure, à 270 000 000; pour la superstructure, à 36 400 000; total : 63 400 000; ainsi que nous l'avons exposé précédemment, l'infrastructure, c'est-à-dire les terrassements et les travaux d'art, seraient exécutés par l'Etat, *Journ. offic.* 12 août 1875, p. 6743, 2^e col.

— **ETYM.** Lat. *infra*, au-dessous, et *structure*.
† **INFRACTUUX**. — **HIST.** xv^e s. *Adjectif* : Ne communiq[ue] point [ne prenez point part] aux

œuvres infructueuses de tenebres, mais plus tost les reparecz, Eph. v. 11, *Nouv. Testam.* éd. Leclercq de Etaples, Paris, 1625.

† **INFUMABLE** (in-fu-ma-bl'), adj. Qu'on ne peut fumer. Tabac infumable. Il est arrivé ce à quoi nos savants n'avaient pas songé, c'est que ces cigares étaient infumables, *Moniteur*, 21 juill. 1868, p. 1090, 2^e col.

† **INGAÏETÉ** (in-gâ-té), s. f. Absence de gaieté, rougens, *Vocabulaire de nouv. privatifs français*. L'ingâïeté n'est pas la tristesse.

† **INGÉNÉREUX**, **EUSE** (in-jé-né-reù, reù-z'), adj. Qui n'est pas généreux. Cette reine de Prusse, si faible et si belle, que Napoléon avait accablée de ses ingénéres outrages, se transforme en une embleur implorante et implorée, *CATEAUBOURN. Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. III, *Campagne de Saxe ou des postes*.

† **INGÉNÉROSITÉ** (in-jé-né-ro-si-té), s. f. Manque de générosité. Peut-on en vouloir aux Prussiens de ce qu'ils ne saient qu'à dire et de dur qui est en eux, de ce goût d'empirer qui inquiète et moleste le voisin, de leur ingénérosité à l'égard des petits? *CHARLIEUX, Rev. des Deux-Mondes*, déc. 1869, p. 777.

† **INGÉNUEMENT**. *Ajoutez* : — HIST. XII^e s. Et assi engueusement et alsì covement nos assalt il [le diable] casoun jor, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 294.

† **INGÉNOSITÉ**. *Ajoutez* : — REM. Le passage de Chateaubriand, cité du Dictionnaire de Bochez, se trouve dans les *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. II, *Année de ma vie*, 1801, etc. (dans ce passage, au lieu de M. de B***, lisez : M. de Bonald).

— HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Tesmoin Simon Turq, en la ville d'Anvers, qui tua ou fit tuer en sa présence (il y a environ quinze ans) un autre Italien dedans une chaire faïte avec une très malheureuse ingénosité, H. EST. *Apoc. d'Hérodote*, p. 401.

† **INIMBITION**. — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. La loy ancienne amoneste que tote persone soit nette Et li cors; iniersion Ont tuit de fornication, *MACÉ, Bible en vers*, f° 140, 2^e col.

† **INHUMAÏEMENT**. — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Comment aucunes gens sans chief se leverent à l'intencion de tuer les gentils hommes, dames et damoiselles, et firent de maux inhumainement, J. DE BEL, les *Rayes chroniques*, t. II, p. 219. || XVI^e s. [Le roi Richart d'Angleterre] arriva au port de Chypre, duquel estant rudement et inhumainement repoulé par les Grecs, PARADIS, *Chron. de Navarre*, p. 337.

† **ININFLAMMABILITÉ**. *Ajoutez : Le degré d'inflammabilité du pétrole pouvait être porté à 60 degrés au minimum sans perte pour le fabricant. *Journ. offic.* 3 sept. 1871, p. 3186, 3^e col.*

† **INITÉRABILITÉ** (in-ité-ra-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui ne peut être itéré. L'itérabilité de certains sacrements, *Hist. du concile de Trente*, de Fra Paolo, trad. de le Courayer, t. I, p. 439, note 68.

† **INITIALEMENT**. *Ajoutez : Le liquide mère, qui ne contenait initialement que du sucre de canne..., *DURIN, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 129.*

† **INITIATIF**, **IVE** (in-ni-si-a-tif, ti-v'), adj. Qui a le caractère de l'initiative. Pierre [le Grand] avait le génie initiatif, t. I, ROUSS. cité dans *Journ. des Débats*, 12 déc. 1878, 3^e page, 4^e col.

† **INJECTÉ**. *Ajoutez : || 4^e s. De dit de pièces de bois dans les fibres desquelles on a introduit une substance métallique ou organique destinée à les protéger contre les actions de l'eau, des agents atmosphériques, etc. || Se dit particulièrement des bois imprégnés de sulfate de cuivre, substance dont l'emploi est aujourd'hui le plus général, sinon le plus efficace. Fourniture de poteaux de bois injectés pour lignes télégraphiques.*

† **INJECTER**. *Ajoutez : || Introduire une substance métallique ou organique dans les fibres d'une pièce de bois pour la protéger contre les actions de l'eau, des agents atmosphériques, etc. On injecte les poteaux télégraphiques, les traverses du chemin de fer, etc.*

† **INJECTEUR**. *Ajoutez : || 2^e s. Injecteur Giffard ou automateur, appareil qui sert à alimenter d'eau, automatiquement, les chaudières des machines à vapeur; le courant de vapeur qui sort de la chaudière y détermine l'entrée de l'eau.*

† **INJECTION**. *Ajoutez : || 7^e Action d'injecter une substance dans les fibres d'une pièce de bois. || Substance qu'on injecte. L'injection la plus gé-*

nérale est celle de sulfate de cuivre; on fait aussi des injections de sulfate de fer, du créosote, etc.

† **INJONCTIF**, **IVE** (in-jon-ktif, kti-v'), adj. Nologisme. Qui enjoint, qui est relatif à l'injonction. La loi, étant injonctive et ne s'occupant que de faits, ouvre le champ non à l'argumentation ou à l'inspiration, mais au jugement et à la définition, É. LITTRE, *Littérature et histoire*, p. 83.

† **INJONCTION**. — HIST. XIV^e s. Considéré l'obligation, condampnation et injonction dont mención est faite (1348), *VARIN, Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e part, p. 104.

† **INJUDICIEUX**. *Ajoutez : Comme il est injudicieux, il pousse les choses à l'extrême, Le Camus, évêque de Grenoble, dans STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 608, 3^e éd. Avec ces esprits injudicieux il ne faut s'étonner de rien, STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. III, p. 32, 3^e éd. (il souligne).*

† **INJURIDIQUE** (in-in-ri-di-ki'), adj. Qui n'est pas juridique, qui est contraire au droit.

— HIST. XVI^e s. Et estre déclaré les cries et citation faictes injuridiques, *BONIVARD, Chr. de Gen.* t. II, p. 112.

† **INJURIDIQUEMENT** (in-in-ri-di-ke-man), adv. D'une manière non juridique, contraire au droit.

— HIST. XVI^e s. Que le dict Piccolat avoit esté prins à tort et injuridiquement, *BONIVARD, Chr. de Gen.* t. II, p. 108.

† **INJURIEUSEMENT**. — HIST. *Ajoutez : || XIV^e s. Lids Joachins se cuida resqueudre dudit sergent, et feri de son queue [coudé] ledit sergent, en telle manière que li sang en sailli par le nez et par ailleurs, et ce fit injurieusement et sens cause (1341), *VARIN, Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e part, p. 914.*

† **INJUSTE**. *Ajoutez : || 4^e Injuste à, injuste à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. Non, je ne serai pas, illustre Pellissin, Ingrat à tes bienfaits, injuste à ton beau nom, CORN. *Lezique*, éd. Marty-Laveaux.*

† **INJUSTIFIÉ**, **ÉE** (in-justi-fi-é, ée), adj. Qui n'est pas justifié. Prétexie injustifiée, *Journ. offic.* 26 juin 1873, p. 4323, 3^e col. Ce seul avec du gouvernement égyptien, n'indique-t-il pas déjà combien est injustifiée sa demande? *ib.* 10 déc. 1873, p. 7621, 1^{re} col. L'estime que ce serait là une conclusion désastreuse et injustifiée, *ib.* 14 nov. 1875, p. 9281, 2^e col.

† **INNAVIGABILITÉ**. || 1^{re} *Ajoutez* : ...Ni les fureurs d'un fleuve torrentiel dont l'innavigabilité ne tarde pas à s'imposer comme un fait éclatant d'évidence aux trois officiers de marine..., COMTE DE CARNÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} janv. 1872, p. 236. || 2^e *Ajoutez* : La capacité réellement utilisable de l'espace susceptible de contenir sans innavigabilité un nombre déterminé de tonnes françaises de mer, *Gaz. des Trib.* 12 mars 1873, p. 241, 1^{re} col. L'abandon en mer du steamer transatlantique l'Amérique, pour cause d'innavigabilité, *Journ. des Débats*, 26 mai 1876, 3^e page, 3^e col.

† **INNAVIGABLE**. *Ajoutez : || 2^e Il se dit d'un navire sur lequel on ne peut naviguer. La moitié environ [des naufrages] est représentée par les bâtiments innavigables surchargés et mal conditionnés de la classe des charbonniers, *Journ. offic.* 27 oct. 1873, p. 6576, 3^e col. Pour frais de rapatriement des marins forcés d'abandonner en pays étranger leur navire innavigable ou naufragé..., *Gaz. des Trib.* 26 août 1875, p. 821, 2^e col.*

† **INNERVER** (in-nér-ve), v. a. Terme de physiologie. Transmettre l'innervation. Le centre antérieur du collier oosphagien [chez les gastéropodes] est destiné à innerver le pied, c'est-à-dire l'organe immédiat du mouvement, LACAZE-DUTHIER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXIII, p. 161.

— ETYM. Voy. INNERVATION.

† **INNOUMABLE**. *Ajoutez : C'est là que vivent les mauglons, les tondours de chiens et tant d'autres professions innommées et innommables, *Gaz. des Trib.* 27 juin 1875, p. 616, 1^{re} col.*

† **INOBEISSANT**, **ANTE** (in-obé-i-san, san-t'), adj. Qui n'obéit pas, qui n'est pas obéissant.

— HIST. XVI^e s. Spasme est une maladie nerveuse par laquelle les lacertes [muscles] se réduisent vers leur naissance et sont inobéissants à la vertu motrice, le *Vigo en français*, Lyon, 1625, f° xc, recto, 2^e col.

† **INOBSCURCI**, **IE** (in-ob-skur-si, sie), adj. Qui n'est pas obscurci.

† **INOCLATION**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Il y a d'autres manières d'antes qu'on appelle flagellet, fleute, escrusion, ou inoculation, qui se font lorsque les arbres sont en sève, LANDRIG, *Adver-*

tissement et maniere d'enter (Bourdcaux, 1580), p. 9 (Paris, 1830).

† **INOFFENSE**, **ÉE** (in-o-fan-sé, sée), adj. Qui n'a pas été offensé.

† **INOUDABLE** (in-on-da-bl'), adj. Qui peut être inondé. Les points saillants, qui, placés dans la zone inondable, seraient destinés à former des îles, ROUDAIRE, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 mai 1874, p. 341. Les nivellements géodésiques et géométriques exécutés en 1873-74 et 76 avaient délimité le bassin inondable en Algérie... l'étendue de ce magnifique bassin inondable ne sera connue exactement que lorsque la carte aura été faite, *ib.* *Journ. offic.* 9 juill. 1876, p. 4972, 1^{re} col.

† **INOOPERANT**, **ANTE** (in-o-pé-ran, ran-t'), adj. Qui n'a point d'effet. Requête en cassation inopérante en fait, *Gaz. des Trib.* 11 août 1870.

† **INOPORTUNISTE** (in-o-por-tu-ni-st'), s. m. Celui qui soutient qu'une mesure est inopportune. D'après quelques correspondances, la proclamation du dogme de l'infailibilité serait assurée et prochaine; les inoportunistes seraient mis entièrement hors de combat par leurs adversaires..., *Courrier de l'ain du 8 mars 1870*.

† **INOPOSABILITÉ** (in-o-po-sa-bi-li-té), s. f. Terme de droit. Qualité de ce qui ne peut être opposé. Jugements, chose jugée, inoposabilité, *Gaz. des Trib.* 29 juill. 1875, p. 734.

† **INOPOSABLE** (in-o-po-sa-bl'), adj. Terme de droit. Qui ne peut être opposé. L'absence de transcription sur les registres de l'état civil en France d'un mariage contracté à l'étranger par un Français, n'a pas pour effet de rendre ce mariage inopposable aux tiers, *Gaz. des Trib.* 7 juin 1873, p. 639, 2^e col. La fin de non-recevoir est particulièrement inopposable à l'époux qui, lors du premier procès (en séparation), a ignoré les faits dont il fait usage à l'appui de sa nouvelle action, *ib.* 12 fév. 1876, p. 141, 3^e col.

† **INORGANISATION** (i-nor-ga-ni-sa-sion), s. f. Défaut d'organisation. La difficulté de tirer parti de cette marge [l'écart entre l'offre et la demande, pour les salaires] provient de quatre conditions principales : la quotidienneté du travail, la pauvreté des travailleurs, leur défaut d'éducation et leur inorganisation, É. LITTRE, *Fragments de philosophie positive*, p. 399. Que voyons-nous depuis cette époque jusqu'à ce jour? une organisation économique et industrielle qui la remplace [l'ancienne organisation]? non! c'est plutôt l'inorganisation qu'il faut dire, fondée sur la fameuse maxime des économistes [laissez faire, laissez passer, chacun pour soi], *Journ. offic.* 14 nov. 1875, p. 9428, 1^{re} col.

† **INOSTENSIBLE** (in-on-stan-si-bl'), adj. Qui n'est pas ostensible. Nous nous occupons, dans une autre séance, de ces valeurs inostensibles; il s'agit maintenant des valeurs ostensibles, *Journ. offic.* 4 janv. 1872, p. 44.

† **INOSTENSIBLEMENT** (in-on-stan-si-blé-man), adv. D'une manière inostensible. La police le surveillait inostensiblement. M. de la Lande, qui suivait inostensiblement ses moindres mouvements [d'un accusé], le *Bien public*, 17 déc. 1873, 3^e page, 4^e col.

† **INOUBLIABLE**. *Ajoutez* : Des traits épars et inoubliables de l'entretien du matin [avec Napoléon 1^{er}], VILLEMANN, *M^{or} de Narbonne*, XIV.

† **INOUBLIÉ**, **ÉE** (in-on-bli-é, ée), adj. Qui n'est pas oublié.

† **INQUIÉTATION**. *Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Les inquiétudes du repos public de la France, *Lettre de la princesse de Condé à la reine Elisabeth*, 6 janv. 1662, dans *Arch. miss. scient.* 2^e série, t. V, p. 398.*

† **INRECOMMENCABLE** (in-re-ko-man-sa-bl'), adj. Qui ne peut être recommencé. Presque tous pourraient feuilleter leurs vers de 1866 sans regret poignant qui humilie le poète devant l'œuvre inrecommencable, EARL STEEN, *Journ. offic.* 29 mars 1876, p. 2238, 1^{re} col.

† **INSANITÉ**. *Ajoutez : || Au plur. Des insanités, des actions, des paroles d'énées de raison.*

† **INSATIÉTÉ** (in-sa-ti-é-té), s. f. Absence de satisfaction.

— HIST. XVI^e s. Ils [les soldats du comte de Bourbon, à Rome] ne se contentaient pas d'avoir pris, pillé et saqué jusqu'à la terre; il fallut que les cardinaux, évêques, ambassadeurs et marchands donnassent encore de l'argent pour la paye des soldats; quelle insatiété! BRANTOME, *Cap. estr. Bourbon*.

† **INSATISFAIT**, **AITE** (in-sa-ti-sié, sfi-t'), adj. Nologisme. Qui n'est pas satisfait. Du fond du

couloir, les éclats de sa voix tragique continuaient à arriver au public comme les derniers coups d'un orage qui s'éloigne insatisfait, encore gonflé d'éclairs et de tempêtes, ALPH. DAUBET, *Journ. offic.* 19 juill. 1876, p. 6566, 1^{re} col.

† **INSCHRIPEUR**, *TRICE* (in-skri-pteur, ptri-s), *adj.* Qui inscrit. Pour (étudier les rapports existants entre les mouvements du cerveau, les contractions du cœur, les changements du volume de l'avant-bras et les mouvements de la respiration, les auteurs ont adapté simultanément trois appareils inscripteurs sur leur malade, savoir.... *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIV, p. 42.

— ETYM. Voy. INSCRIPTION.

† **INSCRIT**. *Ajoutez* : || 5^e Terme du turf. Cheval inscrit, cheval qui figure sur le programme officiel d'une course.

† **INSCRIVANT** (in-skri-van), *s. m.* Celui qui requiert une inscription d'hypothèque. Pour opérer l'inscription, le créancier représente... il y joint deux bordereaux... ils contiennent... le montant du capital des créances exprimées dans le titre, ou évaluées par l'inscrivante.... *Code civil*, art. 2148.

† **INSCULPATION** (in-skul-pa-sion), *s. f.* Action d'insculper. La planche destinée à recevoir l'insculpation des poinçons lors de leur entrée et de leur sortie de service, *Manuel de la garantie*, 1822, p. 57.

† **INSCULPER**. *Ajoutez* : Quand vous mettez un poinçon en activité... vous l'insculpez sur la planche dans le compartiment indiquant son espèce et son numéro, *Manuel de la garantie*, 1822, p. 57.

† **INSEDUCTIBLE** (in-sé-du-kti-bl'), *adj.* Qui ne peut être séduit. Mme de Choiseul inséductible, comme disait Mme du Defland, *Journ. offic.* 22 mai 1874, p. 3464, 2^e col.

— ETYM. In... négatif, et séduire.

† **INSENSE**. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Ô Galathiens insensés, qui vous a enchanter de ne point être à la vérité? *I Gal. III, 1*, *Nouv. Test. éd. Lefebvre d'Étaples*, Paris, 1525.

† **INSENSIBILISER** (in-san-si-bi-li-zé), *v. a.* Terme de physiologie. Rendre insensible, ôter la sensation à l'individu tout entier ou à une partie de l'individu. Il avait été décidé qu'on insensibiliserait le malade à l'aide de l'injection intraveineuse du chloral, *oné, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 4273.

† **INSEPARABLE**. *Ajoutez* : || 3^e Inseparable d'avec, qu'on peut être séparé d'une personne ou d'un objet. Les maladies sont vices invétérés et endurcis, comme sont l'avarice et l'ambition trop grande, quand avec le temps elles ont pris tant de pouvoir sur un homme qu'elles semblent inseparables d'avec lui, *MALH. Lericq.*, éd. L. Lalanne.

† **INSEPARÉ**, *ÉE* (in-sé-pa-ré, rée), *adj.* Qui n'est pas séparé. C'est là une des questions vitales de l'art à notre époque, que l'union nécessaire des trois arts [architecture, sculpture et peinture], toujours inseparés dans les phases fondamentales de l'histoire, *BÜRGER, Salons de 1861 à 1868*, t. 1, p. 84.

† **INSERVABLE** (in-sér-va-bl'), *adj.* Néologisme. Qu'on ne peut servir, présenter à quelqu'un. Les numéros maculés et inservables sont toujours lamponnés ou chiffonnés par l'ouvrier qui les reçoit, et mis au rebut, *Journ. offic.* 14 août 1876, p. 6652, 7^e col.

† **INSINCÉRITÉ** (in-sin-sé-ri-té), *s. f.* Manque de sincérité.

— ETYM. In... négatif, et sincérité; angl. unsincerity.

† **INSPIENCE** (in-si-pi-an-s), *s. f.* Défaut de lumière, de sagesse. Si la nécessité des choses ne faisait justice de l'inspience des hommes, *PROUDHON, Reform. exploit. chemins de fer*, p. 98, Paris, 1868.

— ETYM. Lat. *insipientia*, de in... négatif, et sapientia (voy. SAPIENCE).

† **INSISTER**. *Ajoutez* : — REM. Insister d suivi d'un infinitif peut être plus fortement appuyé qu'il ne l'est dans le Dictionnaire. La province de Hollande insistait à ne point rompre avec le Portugal, *Acad. Lericq.*, éd. P. Mesnard.

† **INSOBBRIÉTÉ** (in-so-bri-é-té), *s. f.* Manque de sobriété.

— ETYM. In... négatif, et sobriété; angl. unsobriety.

† **INSOLIDABLE** (in-so-li-dé-bl'), *adj.* Qui manque la solidarité. L'industrie morcelée ou régime incohérent et insolidaire du travail, *CH. PELLERIN, La*

France nouvelle, 22 juin 1876. || C'est surtout un terme de l'école de Ch. Fourier.

† **INSOLUBILISER** (in-so-li-bi-li-zé), *v. a.* Terme technique. Rendre insoluble. Insolubiliser la colle forte ou la gélatine à l'aide du bichromate de potasse, *Rev. Britann.*, déc. 1872, p. 489.

† **INSOLUBLE**. *Ajoutez* : — REM. Insoluble a été dit d'une personne en un emploi qui est clair et qui mérité de n'être pas condamné. Fouquet fut renfermé à Pignerol et traité avec tant de rigueur, à cause des craintes politiques qu'il inspirait, qu'on l'a cru, avec assez de vraisemblance, le fameux et insoluble personnage connu sous le nom de masque de fer, *TH. LAVALLÉE, Hist. des Français*, 3^e éd. t. II, p. 436.

† **INSOLUTION** (in-so-lu-sion), *s. f.* Néologisme. Absence de solution d'une question, d'un problème. Un mode de philosopher qui partait d'un constat expérimental l'insolution [de certaines questions], *E. LITTAÉ, Auguste Comte et Stuart Mill*, p. 62.

† **INSOLVABILITÉ**. *Ajoutez* : Donner au peuple ce qu'ils devaient des dernières années, lesquelles ils ne pouvaient payer à cause de leur insolvabilité, *Remontrance du parlement*, dans *M^{me} DE MOTTEVILLE, Mém.*, p. 169.

† **INSOUDI** (in-so-di), *s. m.* Nom, dans la Guinée, d'un insecte qui se glisse dans la trompe de l'éléphant et le fait mourir en des accès de fureur, *CORTAMBERT, Cours de géographie*, 1^{re} éd. 1873, p. 622.

† **INSONORITE**. *Ajoutez* : On va établir, en face de l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, un passage bitumé, dont l'insonorité sera certainement appréciée..., *le National*, 27 mai 1869.

† **INSOUMIS**. *Ajoutez* : || Fille insoumise, fille publique qui n'est pas inscrite à la police (c'est le terme administratif).

† **INSOUMMISSION**. *Ajoutez* : [La Turquie] rester en insoummission permanente avec les volontés, les décisions diplomatiques de l'Europe, *l'Opinion*, 9 août 1876, 2^e p. 2^e col.

† **INSOUPONNABLE** (in-sou-pso-na-bl'), *adj.* Qui ne peut être soupçonné. Indulgent ou sévère, elle [la juridiction du jury] est insoupçonnable, si l'on nous permet ce néologisme, *P. DUCUNE, l'Univers* du 26 juillet 1869. Le parfum d'honnêteté sévère et insoupçonnable, spécial aux vieilles bonnes et aux femmes laides, *MM. DE GONCOURT, Germinie Lacerteux*, ch. XXXV.

† **INSOUTENABLE**. *Ajoutez* : || 4^e À quoi on ne peut résister, qui ne peut être soutenu. Il en résulte une concurrence qui le plus souvent est insoutenable pour les fabricants français, *Journ. offic.* 1^{er} juin 1870, 2^e col.

— REM. Bouthours, *Entrée d'Ariste et d'Eugène*, éd. 1871, p. 116, dit qu'insoutenable est un terme assez nouveau. Le fait est que l'exemple le plus ancien, parmi ceux qui sont rapportés, est de Pascal, et qu'il n'y en a pas du XVI^e siècle.

† **INSPECTER**. *Ajoutez* : — REM. On a dit inspecter; mais c'est un barbarisme inutile, puisqu'on a inspecter. M. Diamilla-Muller, le R. P. Denza et moi, venons d'inspecter le tunnel et les localités environnantes, *Trad. d'une lett. de P. A. Seechi*, dans *Journ. offic.* 16 nov. 1871, p. 4469, 1^{re} col.

† **INSPECTION**. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. L'inspection d'icelle copie, *Bibl. des ch.* 1873, p. 221.

† **INSPECTORAT** (in-spé-cto-ra), *s. m.* Emploi d'inspecteur. L'inspecteur des eaux minérales.

† **INSPIRANT**. *Ajoutez* : Malgré l'honorabilité et inspirante disgrâce de la Chalotais... on trouve dans ses défenses plus de hauteur que de force et rien de ces grandes qualités qui font l'orateur, *VILLEMEN, Tabl. de la littér. du XVIII^e siècle*, 47^e leq. Adrien la pompe lyrique et musicale avait été, dans Athènes délivrée, l'inspirante apothèse des exploits héroïques, *id. Génie de Pindare*, xvii.

† **INSTALLATEUR**. *Ajoutez* : || 2^e Celui qui pose, établit quelque engin. 6^e catégorie : zingueurs, installateurs de gaz et caux, installateurs de sonnettes électriques, lampistes, *Dér.* 6 mars 1876, dans *Journ. offic.* 11 mai 1875, p. 1801, 3^e col.

† **INSTAMMENT**. — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Et l'inst requit moult instamment.... *Mandements de Charles V*, 1378, Paris, 1874, p. 878.

† **INSTAR**. *Ajoutez* : — REM. Instar a été tiré de la locution à l'instar et employé comme substantif. Si l'on croit bon de disposer, à cet ennuuyé instar [à l'instar des arbrégés géographiques], des vaines historiques, que l'enseignement devra s'efforcer de remplir, je n'y contredirai point.

ALPH. KARR, *Rev. du Monde catholique*, XVI^e année 25 fév. 1876, p. 410. On peut voir dans l'historique un exemple du XVI^e siècle où instar est employé substantivement.

† **INSTITUTION**. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. En cel mont establirent Eleigens [les habitants d'Elis] une institution de luter et de cumbrare; et cele institution apelerent olympiade, *Romania*, n^o 47, janvier 1876, p. 60.

† **INSTRICION**. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Et sera [une tax] collie [cequelle], levée et distribuée, en la maniere que contenu est en certaine instruction ou ordonnance faite sur ce par nosdiz conseillers (1348), *VARIIS, Archiens administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 1169.

† **INSTRUIRE**. — REM. *Ajoutez* : || 2. Malherbe a dit instruire de avec un infinitif; il faut instruire ceux qui reçoivent de le faire de bon cœur, *Lericq.*, éd. L. Lalanne. Cet emploi est bon.

† **INSUBSTANCE** (in-sub-stan-s'), *s. f.* Absence de substance. Elle [ma jeunesse] ressentait ces jours évanescents que le temps a réduits à l'insubstance des fantômes, *CHATEAUB. Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. V, *Infirmerie de Marie-Thérèse*, etc.

† **INSURGÉRIE** (in-sur-jé-rie), *s. f.* Néologisme, avec un sens méprisant. Disposition à s'insurger, à se révolter, à tenir tête. Quand il y a de la révolte, de l'impertinence ou de l'insurgérie, à la bonne heure que les maîtres se fâchent, *id. DE MAISTRE, Jean-Claude Fétu, maire de Montagnole* (daté de Montagnole, le 10 août 1795).

— ETYM. *Insurger*. On peut comparer ce néologisme avec le néologisme plus récent de Proudhon, *insurgence* (voy. ce mot au Dictionnaire). *Insurgence* est un dérivé simple; mais *insurgérie* est un péjoratif méprisant, comme *pladerie*, *pédanterie*, *monterrie*, *vanterrie*, etc.

† **INSURMONTABLE**. *Ajoutez* : — REM. Bonhours dit qu'insurmontable est un terme assez nouveau, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, éd. 1871, p. 116.

† **INSUSCEPTIBLE**. *Ajoutez* : Une âme insusceptible de toute appréhension, *MALH. Lericq.*, éd. L. Lalanne.

† **INTAILLABLE** (in-tail-la-bl'), *l.* mouillées), *adj.* Qui ne peut être taillé. Bord ou diamant intailable, *M. LEBRAND, l'Illustration*, 29 juin 1867, p. 414, 1^{re} col.

† **INTAILLE**, *ÉE* (in-tail-lé, llée, *l.* mouillées), *adj.* Travailé à l'intaille. Plusieurs genres intailles portent le nom grec de leur propriétaire, écrit à rebours, et se reconnaissent ainsi par des cachets, *A. MAURY, Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1874, p. 892.

† **INTEGRAL**. *Ajoutez* : — REM. Corneille a dit parties intégrales où nous dirions aujourd'hui parties intégrantes. Ma première préface examine si l'utilité ou le plaisir est le but de la poésie dramatique... quelles en sont les parties tant intégrales, comme le sujet et les mœurs, que de quantité, comme le prologue, l'épisode et l'exode, *Lericq.*, éd. Marty-Laveaux.

† **INTÉGROMÈTRE** (in-tél-gro-mè-tr), *s. m.* Instrument qui permet d'obtenir immédiatement certaines intégrales répondant au volume qu'engendre une courbe fermée tournant autour d'un axe; on en fait grand usage dans l'artillerie pour la détermination du volume des obus, des centres d'inertie, etc. *Journ. offic.* 10 mars 1876, p. 4679, 1^{re} col.

— ETYM. *Intégrale*, et μέτρον, mesure.

† **INTELLECTUALISER**. *Ajoutez* : || V. *réfl.* S'intellectualiser, devenir plus intellectuel, obtenir plus d'intelligence. Il en est de l'humanité comme des individus qui la composent, de ceux surtout dont l'entendement se développe par la culture: en vieillissant elle s'intellectualise, et se crée en quelque sorte sa raison aux dépens de sa sensibilité, *LELUT, Phys. de la pensée*, t. II, p. 28, 1862.

† **INTELLECTUALISME** (in-tél-ék-to-a-li-sm'), *s. m.* Doctrine métaphysique d'après laquelle tout dans l'univers est subordonné à l'intelligence. Wolff n'a fait que verser, en quelque sorte, du côté où penchait déjà Leibniz, lorsqu'il a professé le pur intellectualisme, *Revue critique*, 23 sept. 1876, p. 202.

† **INTELLECTUALISTE** (in-tél-ék-to-a-li-sm'), *s. m.* Métaphysicien qui suit la doctrine de l'intellectualisme. Leibniz était intellectualiste, Kant est volontariste, l'un mettait l'entendement au-dessus de la volonté, l'autre met la volonté au-dessus de l'entendement, *Revue critique*, 23 sept. 1876, p. 203.

INTELLIGENCE. — HIST. *Ajoutez* : || xii^e s. ... Par l'otrie Del autisme souverain rei... E qui as muz [muets] done eloquence, Oiemenz [scélité d'ouir] e intelligence, BENOT, *Chronique*, t. III, p. 297, v. 39810.

INTENSE. *Ajoutez* : — HIST. xii^e s. Ceste bonté fut si intense, Si communal, si extense Par le monde généralement, J. DE MEUNG, *Testam.* v. 1291.

† **INTENSIFIER** (in-tan-si-fi-è-r), v. a. Rendre plus intense. Leur vie [des esprits], purifiée et intensifiée... *Opinion nationale*, feuilleton, 4 avr. 1865.

INTENTER. — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. Li quens de Brannebour si li voloit roster [ôter de nouveau un fief à la duchesse de Bouillon], Chevalier l'empereur vint son plaist entiner, le Chevalier au cygne, v. 2383.

INTENTION. *Ajoutez* : || 7^e Intention de messe. On donne le nom d'intentions de messes aux messes que les fidèles veulent faire célébrer à telle ou telle intention, et pour lesquelles ils payent des honoraires convenus, *Gaz. des Trib.* 7 mars 1875, p. 233, 3^e col. || 8^e En intention de, avec l'intention de. En quel serait estimable celui qui fait plaisir, si ne le fait qu'en intention de le prêter? MALU, *Lexique*, éd. L. Lalanne. || En cette intention que, avec l'intention que. Socrate... fut trente jours prisonnier, attendant la mort... non pas en cette intention que tout était possible et qu'en si long espace de temps il y avait place pour beaucoup d'espérances, mais pour se conformer aux lois, in. id.

† **INTENTIONALITÉ** (in-tan-sio-na-li-té), s. f. Terme de philosophie. Caractère intentionnel. La théologie dissout le dogme panthéiste en montrant ou croyant montrer que l'impersonnalité est contradictoire avec l'intentionnalité apparente d-s esprits divines, E. LITTRE, dans l'*Ancienne et la Nouvelle Foi* de Strauss, traduction de L. Narval, *préface*, p. xxii.

† **INTERACTION** (in-tér-ak-sion), s. f. Action de deux ou plusieurs objets l'un sur l'autre. Par une suite d'interactions et d'ajustements, les trois surfaces sont à la fin rendues coïncidentes, *TYNDALL, Rev. scient.* Paris, 1876, p. 60.

† **INTERATOMIQUE** (in-tér-a-to-mi-k'), adj. Qui est placé entre les atomes. Interstices moléculaires ou interatomiques dont on admet l'existence par un pur artifice logique pour enchaîner les faits, *Dict. de méd. Pore*, Baillière, Paris, 1873.

INTERCIDENT. *Ajoutez* : || Santé intercidente, santé qui offre des alternatives de mieux et de plus mal. Ma santé est toujours très-intercidente : pour un jour passablement bon, j'en ai buit in-supportables, J. B. ROUSS. *Lett.* à Racine, 24 juill. 1710.

† **INTERCARTILAGINEUX**, FUSE (in-tér-kar-ti-la-ji-neù, nèù-2'), adj. Terme d'anatomie. Qui est placé entre des cartilages. La portion intercartilagineuse de la glotte.

INTERCESSEUR. *Ajoutez* : || Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné, quand un siège épiscopal était vacant, à un des évêques de la province désigné par le primat tant pour administrer le diocèse pendant la vacance, que pour promouvoir et préparer l'élection d'un nouvel évêque.

— HIST. *Ajoutez* : || xv^e s. Les benoistz sainctz qui sont en son domaine (de Jésus), Vers luy soyent pour nous intercesseurs, JEAN JORET, *le Jardin salutaire*, p. 127.

† **INTERCHANGEABLE** (in-tér-chan-ja-bl'), adj. Qui peut être mis à la place l'un de l'autre. Elles [les parties d'une arme nouvelle] sont interchangeables, c'est-à-dire qu'elles peuvent s'appliquer indifféremment et sans retouche les unes aux autres, DE SUZANNE, *la Liberté*, 18 mars 1870.

† **INTERCOLONIAL**, ALE (in-tér-ko-lo-ni-al, a-l'), adj. De colonie à colonie. La conférence intercoloniale commencera à Melbourne... le bill sur le libre échange intercolonial, *la Patrie*, 1^{er} nov. 1871.

† **INTERDENTAIRE** (in-tér-dan-tè-r'), adj. Qui est entre les dents. Espaces interdentaires.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, et *dens*, dent.

† **INTERDÉPARTEMENTAL**, ALE (in-tér-dé-par-te-man-tal, ta-l'), adj. De département à département. La partie de la loi du 10 août 1871 qui se réfère aux conférences interdépartementales, *Journ. off.* 21 oct. 1871, p. 4087, 1^{er} col. Un congrès interdépartemental doit être tenu à Bordeaux... pour y étudier toutes les questions relatives au phylloxéra, *ib.* 16 nov. 1875, p. 9373, 2^e col.

† **INTERFÉRENTIEL**, ELLE (in-tér-fé-ran-si-bl, è-l'), adj. Terme de physique. Qui a rapport aux interférences. Réfractomètre interférentiel, voy. RÉFRACTOMÈTRE.

† **INTERGLACIAIRE** (in-tér-gla-si-è-r'), adj. Terme de géologie. Qui occupe l'intervalle entre deux périodes glaciaires, *Rev. Britann.* mars 1875, p. 65.

† **INTÉRIEUREMENT** (in-tér-i-èr-mè-man), adv. D'une manière intérieure. Le conseil des ministres [en Espagne] a dans sa séance de ce jour décidé que les fonctions exercées intérieurement par M. Pi y Margall comme président du gouvernement de la république cesseraient aujourd'hui, *Journ. off.* 3 mai 1873, p. 2914, 3^e col.

† **INTÉRIMAT.** *Ajoutez* : Le gouvernement qu'il sert est un gouvernement provisoire... une sorte d'intérimat, un en-cas pour le jour où l'un des partis pourra triompher, *Journ. off.* 13 janv. 1874, p. 241, 3^e col.

† **INTERJACENT**, ENTE (in-tér-ja-san, san-t'), adj. Qui gît, est situé entre. Berkeley n'admet que la présence de ce dernier élément dans notre jugement [de la distance] : le nombre des objets inter-jacents, CAZELLES, *Rev. philosophique*, n^o 3, mars 1876, p. 230.

— ETYM. Lat. *interjacere*, être placé entre, de *inter*, entre, et *jacere*, gésir.

† **INTERJECTIONNEL**, ELLE (in-tér-jè-k-sion-nèl, nè-l'), adj. Qui a le caractère de l'interjection. || Qui provient des interjections. Les racines interjectionnelles, *Rev. critique*, 25 déc. 1875, p. 102.

INTERLIGNE. || 1^{er} *Ajoutez* : || En termes de droit, les mots écrits dans l'intervalle que deux lignes laissent entre elles. Il n'y aura ni surcharge, ni interligne, ni addition dans le corps de l'acte, *Loi du 25 ventôse an XI*, art. 16. La prohibition des interlignes a surtout pour but d'interdire les additions faîtes après coup, CHAMPIONNIER et RUGAUD, *Dict. des droits d'enregistrement*, t. 4^e. Adjectivement, emploi qui n'appartient qu'à Mme de Sévigné et qui signifie : qui a des sous-entendus, des réticences. Je vis hier Mme de Vins, qui reçut très-agréablement votre souvenir et ce que vous dites de sa tendresse ; elle avoue que ce jour-là elle ne fut pas interligne, *A Mme de Grignan*, 12 juin 1875, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. I, p. 341.

INTERLIGNE. *Ajoutez* : || 2^e Terme de droit. Écrit entre les lignes. Les mots surchargés, interligués ou ajoutés seront nuls, *Loi du 25 ventôse an XI*, art. 16.

† **INTERLOCUTOIRE** (in-tér-lo-ku-to-re-man), adv. Par voie interlocutoire. Ces sortes d'assemblées [assemblées épiscopales] furent dirigées par les princes et les magistrats qui les avaient convoquées, qui assistaient eux-mêmes... et jugeaient interlocutoirement les différends, *Hist. du concile de Trente*, de Fra Paolo, trad. de la Courayer, t. I, p. 241.

† **INTERMETTRE** (in-tér-mè-tr'), v. a. Interrompre ; mettre un intervalle entre (terme vieill.). Je renouvellerai ma diligence à vous écrire, que votre éloignement m'avait fait intermettre, MALU, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— ETYM. Lat. *intermittere*, de *inter*, entre, et *mittere*, mettre.

† **INTERMINABLEMENT** (in-tér-mi-na-ble-man), adv. D'une manière interminable. Puis elles s'asseyaient dans la boutique, où elles parlaient de la chère femme, interminablement, sans se lasser de répéter la même phrase pendant des heures, E. ZOLA, *l'Assommoir*, ch. ix.

† **INTERMIS**, ISE (in-tér-mi, mi-z'), part. passé d'intermettre. Un son intermis me fâche plus qu'un son continu, MALU, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

INTERMISSION. — HIST. *Ajoutez* : xiv^e s. Attendu que les dits compagnons, sans péril de leurs corps et de leurs biens, et sanz intermission de la garde de nostro dite ville d'Abbeville, que nous volons à present estre gardée diligemment, nous pourrions aller plaider aus diz de la Rochelle ou pays de Xanttonge, *Mouvemens de Charles V*, 1377, Paris, 1874, p. 816.

† **INTERNATIONALEMENT** (in-tér-na-sio-na-le-man), adv. D'une façon internationale. Dès qu'il y a nécessité actuelle de sortir des théories absolues du libre échange, et de traiter internationalement dans le système mitigé du moyen terme, d'en prouver toute justification par le libre échange et la protection tout à fait systématique, *le Temps*, 18 août 1876, 1^{er} page, 5^e col. Ce gouvernement [de l'Italie] doit éviter de trop délibérer diploma-

tiquement, internationalement sur la loi des garanties [relative à la papauté], *ib.* 8 avril 1877, 2^e page, 3^e col.

† **INTERNATIONALISME** (in-tér-na-sio-na-li-sm'), s. m. || 1^{er} Etat des relations internationales. || 2^e En particulier, codification du droit des gens et arbitrage international, *Journ. off.* 14 juin 1876, p. 4167, 3^e col.

† **INTERNATIONALITÉ** (in-tér-na-sio-na-li-té), s. f. Caractère de ce qui est international. Et d'abord, ce projet de loi ne parle que des associations internationales... serait-ce d'aventure que le fait de l'internationalité imprime leur caractère de criminalité aux provocations qui tendent à l'abolition de la propriété, de la famille, de la patrie? *Journ. off.* 7 mars 1872, p. 1616, 2^e col. La Belgique et la Hollande seules ont payé en belles plantes leur contingent d'internationalité [au congrès botanique de Florence], J. E. PLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1874, p. 454. On a écarté les désignations d'association, d'union, de syndicat, de comité, de chambre ; mais l'internationalité de la Société est réservée, *Journ. des Débats*, 4 avr. 1876, 2^e page, 4^e col.

† **INTERNUCLÉAIRE** (in-tér-nu-klè-è-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui est placé entre les noyaux ou petites masses de substances organiques.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, et *nucleus*, noyau.

† **INTERORGANIQUE** (in-tér-or-ga-ni-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui est placé entre les organes. Les lacunes interorganiques chez les crustacés.

† **INTERPELLANT** (in-tér-pè-lan), s. m. Celui qui fait une interpellation. M. Goschon, avant de répondre à l'interpellation... voudrait connaître la source où l'interpellant puise ses informations, *Journ. off.* 19 fév. 1872, p. 1193, 2^e col.

† **INTERPLANÉTAIRE** (in-tér-pla-nè-tè-r'), adj. Qui est entre les planètes. Le milieu interplanétaire, CH. SAINT-CLAIRE DEVILLE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 711.

† **INTERPOLAIRE** (in-tér-po-lè-r'), adj. Placé entre les pôles d'une pile. Circuit interpolaire.

† **INTERPOSITEUR** (in-tér-po-zè-teur), s. m. Terme vieill. Intermédiaire. Interpositeur entre la France et l'Espagne, *acc. Lexique*, éd. P. Mesnard.

INTERPOSITION. || 3^e *Ajoutez* : L'électeur de Trèves ayant eu recours à son interposition et la garantie (de Louis XIII), Elle [Sa Majesté] le garantit de la ruine dont il était menacé par les armes du roi de Suède, AICHELEU, *Lettres*, etc. t. VI, p. 460 (1639).

† **INTERPRÉTATION**. || 8^e En un sens néologique, manière dont une pièce de théâtre est jouée. À chaque génération d'artistes, les œuvres de Corneille, de Racine, de Gluck, de Mozart, se sont en quelque sorte renouvelées, transfigurées par une interprétation nouvelle, répondant aux idées et aux aspirations de chaque époque, *l'Opinion nationale*, 16 octobre 1874, 2^e page, 1^{er} col.

INTERPRÈTE. — ETYM. *Ajoutez* : D'après M. Bréal, ce n'est pas le radical *pret*, signifiant connaître, qui est dans *interpréter* ; c'est le radical *pre*, qui se trouve dans le latin *pre-tium*, prix, et dans le grec *πρῶτον*, acheter. *Interpres* est proprement un terme de la langue du négoce, désignant le courtier, l'intermédiaire qui conclut un achat ou une vente, proprement celui qui est entre les prix.

† **INTERRADIAL**, ALE (in-tér-ra-di-al, a-l'), adj. Qui est entre des rayons. Espaces interradiaux.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, et *radius*, rayon.

INTERROGER. *Ajoutez* : — REM. Le lat. *interrogare* avait donné dans l'ancienne langue *entervr*, provenç. *entervar* (voy. BUGEY, *Gramm. de la langue d'oïl*, t. III, p. 330, au mot *revr*). C'est *entervr* qui fut lire dans BENOT DE SAINTE MORE, *Roman de Troie*, v. 26614 : Tote sole [Cassandre] s'en vait fulant, Que riens ne la conquist ne tree [il ne s'en vait fulant, n'interroge], Enz et rielie temple Minerve.

† **INTERRUPTIF**, IVE (in-tér-ru-ptif, pli-v'), adj. Qui a le pouvoir d'interrompre. Est interruptif de la préemption d'instance la deuxième assignation en débout d'opposition signifiée après délai de trois années... *Gaz. des Trib.* 1^{er} juillet 1875, p. 2^e col.

† **INTERSCIENTIFIQUE** (in-tér-si-an-ti-fi-k'), adj. Qui va d'une science à l'autre. La loi de l'évolution interscientifique, DE ROBERTY, *la Philosophie positive*, numéro de juillet-août, 1876, p. 108.

† **INTERSCANCE** (iu-tér-sé-kans'), s. f. Terme

d'art. Motif d'ornement qui en coupe un autre. ZIEGLER, *Études céramiques*.

† **INTÉRESSANT**, ANTE (in-tér-sé-kan, kan-t'), adj. Qui produit l'intérêt. Pilastre intéressant dans une balustrade, CH. BLANC, *l'Art dans la parure*, p. 24.

† **INTÉRESSON** (in-tér-sé-sion), s. f. L'espace entre deux sessions d'une assemblée législative. Pendant les intermissions et jours fériés, les trains directs et semi-directs de Paris-St-Lazare..., *Avant du chemin de fer*.

† **INTÉRESIGNÉ** (in-tér-si-gné), s. m. Lien mystérieux que l'imagination se plaît à établir entre deux faits qui se produisent au même moment, souvent à de grandes distances l'un de l'autre, et dont l'un est considéré comme le pronostic de l'autre; ainsi le portrait d'une personne aimée se détache de la muraille, et l'on apprend qu'au même moment cette personne est morte; c'est une autre forme de la seconde vue (voy. v. n. 12). Dès le berceau, le chant des nourrices et leurs histoires de pronostics, de pressentiments qu'on nomme chez nous (en Bretagne) des *intéresignes*, MAX RADIGUET, *l'École de M. Toupinel*, p. 76. L'intéresigne, titre d'une nouvelle publiée dans la *Revue des Arts* par M. Vessière de l'Isle-Adam.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, et *signe*.

† **INTERVALLE**. Ajoutez : || 5° Terme de fortification. Lignes à intervalles, lignes dans lesquelles les obstacles sont séparés par des étendues de terrain abordable.

† **INTERVENIR**. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. Toutes les doubts qui entreveniroient aus esleus des diocèses ou [au] fait qu'il ne porroient ou vorroient mettre à execution, lesdies esleus les escriroient parer les geneaux esleus à Paris (1363), VARIN, *Archiv. admin. de la ville de Reims*, t. III, p. 276.

† **INTERIMER**. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. En encourageant et intimant à celui ou ceux de qui lesdies forteresses seroient, qu'il y fissent faire bon gait, *Mandements de Charles V*, 1369, p. 325.

† **INTOLÉRABLEMENT**. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Se peut-il dire qu'en chrestienté y ait une nation plus intolérablement superbe que l'espagnole? GUY COCQUEL, *Dialogue sur les causes de la misère de la France*, Œuvres, t. I, p. 260, éd. 1666.

† **INTOLÉRANCE**. — REM. Ce mot était encore contesté au XVI^e siècle, BOUHOUS, *Doutes sur la langue française*, éd. 1691, p. 22.

† **INTRAMOLÉCULAIRE** (in-tra-mo-lé-ku-lé-r'), adj. Qui est au dedans des molécules. Un gaz formé de points matériels, ou d'atomes incapables de mouvements intramoléculaires, NEPHELOP, *Acad. des sc.*, t. LXXXII, p. 1229.

† **INTRASACTIONNEL**, ELLE (in-tran-zà-kسیون, nê-l'), adj. Néologisme. Qui est contraire aux transactions. La politique intrasactionnelle, *l'Opinion nationale*, 3 mai 1876, 1^{re} p. 6^e col.

† **INTRANSFÉRABLE** (in-tra-n-sér-ra-bl'), adj. Qui ne peut être transféré. Pour faciliter l'opération, le ministre des finances s'est engagé envers les communes à changer ces bons intrasférables contre de la rente 3 p. 100 négociable au cours du jour, *Gaz. des Trib.*, 26 mai 1870.

† **INTRANSIGEANCE** (in-tran-zig-an-s'), s. f. Disposition des intrasigéants. Cette campagne de l'intransigence qui a pour chefs de file..., CH. DE MAZADE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1875, p. 948.

† **INTRANSIGEANT**, EANTE (in-tran-zig-an, jan-t'), adj. Qui ne transige pas, qui n'accepte aucun accommodement. On nous a quelquefois reproché d'être [nous républicains] un parti peu politique, un parti intrasigéant, J. SIMON, *Journ. offic.*, 26 janv. 1875, p. 672, 2^e col. || Substantivement, les intrasigéants, ceux qui n'acceptent aucun accommodement en politique, en religion, etc.

— ETYM. In... négatif, et *transiger*. L'introduction de ce mot est toute récente, de l'Espagne. Les intrasigéants, qualification donnée aux républicains fédéralistes qui firent la guerre civile plutôt que de se soumettre à la république unitaire.

† **INTRASPARENCE**. Ajoutez : Comme l'intransparence des vitres ferait tache dans une habitation et l'attristerait en obstruant le passage du regard, on a dû chercher les moyens de voir au travers sans être vu, et l'on a inventé le verre mouseline, CH. BLANC, *le Temps*, 16 août 1876, 4^e page, 2^e col.

† **INTRASPORTABLE**. Ajoutez : Des ambulances où se trouvaient des blessés français intrasportables, *Gaz. des Trib.*, 10 oct. 1873, p. 980, 1^{re} col.

† **INTRAPILAIRE** (in-tra-pi-lé-r'), adj. Qui se

passse dans l'intérieur d'une pile électrique. Courant intrapilaire.

† **INTRASTELLAIRE** (in-tra-stél-lé-r'), adj. En dedans des étoiles. Les espaces intrastellaires.

— ETYM. Lat. *intra*, en dedans, et *stella*, étoile.

† **INTRAVASCULAIRE**. Ajoutez : || Qui est au dedans des vaisseaux des animaux. Etude expérimentale sur l'entrée de l'air dans les veines et les gaz intravasculaires, L. COTTEY, Paris, Masson, 1876.

† **INTRAVEINEUX**, ECUSE (in-tra-vé-neù, nèb-z'), adj. Qui est à l'intérieur des veines. M. Bouillaud fait connaître, au nom de M. Oré de Bordeaux, un nouveau cas de guérison [du tétanos traumatique] à l'aide des injections intraveineuses de chloral, *Journ. offic.*, 1877, p. 3630, 3^e col.

† **INTRICATISSIME** (in-tri-ka-ti-si-m'), adj. Dont il est très-difficile de se tirer, en parlant de choses. Ce nœud gordien, c'est-à-dire l'intricatissime embarras du petit [une personne de confiance de Balzac], BALZAC, *Lett. inéd.*, LXII, éd. Tamizey-Larroque.

— ETYM. Lat. *intricatus*, embarrasé, de *intricare* (voy. *INTRIGUER*).

† **INTRIGAILLEUR**. Ajoutez : Comment imposer silence à tous les intrigailleurs? BASEUF, *Pièces*, II, 62.

— ETYM. *Intrigant*, et la terminaison péjorative *ailleur*, comme *écervain* et *écervailleur*, *rimleur* et *rimailleur*.

† **INTRIGUEUR**. Ajoutez : Celui-là [Retz] ne doit être choisi que pour aller présider dans l'assemblée des intrigues, et pour aller semer les schismes de la division, même dans la plus forte tranquillité de la paix, la *Requête des trois états* (1651), dans *Choix de Mazarinades*, t. II, p. 308.

† **INTRIGUER** (in-tri-ké), v. a. Terme vieilli.

|| 1^{er} Embarrasser. J'ai été, depuis quatre ou cinq mois, si intrigué de l'affaire de ma pension... que je n'avais du sens ni du temps que ce qu'il m'en fallait pour cette occasion, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne, || 2^e V. refl. S'intriguer, s'embarrasser. Obéissez à la raison... elle vous enseignera ce que vous devez entreprendre; vous ne vous intriguez point, id. ib.

— ETYM. Lat. *intricare* (voy. *INTRIGUER*).

|| 2. **INTRIGUER** (in-tri-ké), v. a. Terme d'histologie. Disposer en croissant et décroissant. Fibres intriguées.

† **INTRODUCTEUR**. Ajoutez : || 3^e Auteur d'une introduction. Les ouvrages auxquels M. Guizot a mis son nom soit comme auteur, soit comme compilateur, soit comme traducteur, soit enfin comme introducteur, M. DE LESCURE, *Journ. offic.*, 3 mars 1875, p. 1612, 1^{re} col.

† **INTROUSER**. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. Car en Dieu servir [il gagnerait] En ce siècle sa sustenance, Puis sanz fin l'entroneiroit En l'eternal gloire et vaillance, *Bibl. des ch.*, 1873, p. 26.

† **INTROUVÉ**, ÉE (in-trou-vé, vée), adj. Qui n'a pas été trouvé. La lettre lui avait été retournée par l'administration des postes, comme adressée à un destinataire introuvé, *Gaz. des Trib.*, 29 déc. 1875, p. 1254, 2^e col.

† **INTRURE**. || S'intrure. Ajoutez : Ils se sont intrus contre les canons, AM. THIERRY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1872, p. 520. Etienne au contraire s'était intrus violemment sur un siège occupé par un autre, id. ib. p. 617.

† **INTRUSIF**, IVE (in-tru-zif, zi-v'), adj. Qui a le caractère de l'intrusion. Les plaines qui hordent le Danube ont le plus riche sol d'alluvion qui se puisse rencontrer en Europe; mais les lois et l'administration du pays sont tracassières et intrusives, P. LEBOY-BEAULIEU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} décembre 1871, p. 661.

† **INTRUSION**. — HIST. Ajoutez : || XV^e s. Lui avez donné ledit office de greffe, en tant que on pourroit dire icellui avoir vacqué par l'intrusion faite par ledit de Alewin, avant qu'il y eust aucun droit, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 432.

† **INTUITION**. Ajoutez : || 3^e Tableau d'intuition, tableau qui met sous le regard un objet de science, d'histoire, etc. [Dans une école primaire belge]... une collection de tableaux d'intuition se rapportant à l'histoire de la Belgique, *Journ. offic.*, du 22 janv. 1876, p. 648, 3^e col.

† **INTUITIONNISTE** (in-tui-sio-ni-st'), adj. Terme de philosophie emprunté à l'anglais. Qui a rapport à la doctrine de l'intuition. J'étais convaincu que les écrits et la renommée de sir W. Hamilton étaient la grande forteresse de la philosophie intuitionniste en Angleterre, *Mes Mémoires par J. Stuart Mill*, trad. par Cazelles, Paris, 1871, p. 262.

† **INVALABLE** (in-vala-bl'), adj. Qui n'est pas valable.

— HIST. XVI^e s. Invalable et de nul effet, *Nouv. cout. gen.*, t. II, p. 1237, 2^e col.

† **INVALABLEMENT** (in-vala-ble-man), adv. D'une manière qui n'est pas valable. L'autorité ecclésiastique sera juge de la question de savoir si c'est valablement ou invalablement, à propos ou mal à propos, que le maire, le sous-préfet ou le préfet a donné la licence de travailler un jour interdit, *Journ. offic.*, 6 juin 1874, p. 3793, 1^{re} col.

† **INVALIDABLE** (in-val-li-da-bl'), adj. Qui ne peut être invalidé. L'élection invalable, *Journ. des Débats*, 3 nov. 1874, 1^{re} page, 4^e col.

† **INVALIDITÉ**. Ajoutez : || 2^e Etat de l'homme invalide. Assurance contre les infirmités de la vieillesse et l'état d'invalidité. Invalidité : B..., né le 13 novembre 1827, pension de 4528 francs, *Décret du 8 mars 1877, Bull. des lois, Partie suppl.* n° 917, p. 478.

† **INVARIABLEMENT**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Ne doutez qu'il [Dieu] cognoisse... les choses muables invariablement, BONIVARO, *Amartignée*, p. 183.

† **INVARIANT** (in-va-ri-an), s. m. Terme de mathématique. Toute fonction des coefficients d'une forme telle que, si on effectue dans la forme une substitution linéaire, la fonction de même espèce des coefficients de la transformée soit égale à la fonction primitive multipliée par une puissance du module de la transformation.

† **INVERIFIABLE** (in-vé-ri-fi-a-bl'), adj. Qui n'est pas vérifiable, qui ne peut être vérifié.

† **INVERIFICATION** (in-vé-ri-fi-ka-sion), s. f. Néologisme. Etat, qualité de ce qui n'est pas vérifié. L'inverification qui leur est inhérente [aux hypothèses sur l'origine et la fin des choses], E. LITTAZ, *Auguste Comte et Stuart Mill*, p. 13, 1866.

† **INVERSE**. Ajoutez : || 3^e A l'inverse de, d'une façon absolument contraire.

† **INVERSER** (in-vér-sé), v. n. Terme de physique. Prendre une direction inverse, en parlant d'un courant électrique. Le courant inverse avec la plus grande facilité, *Acad. des sc. Comptes rend.*, t. LXXIII, p. 1467.

† **INVERSION**. Ajoutez : || 5^e Terme de chimie. Condition du sucre inverti.

† **INVERTI**. Ajoutez : || 2^e Terme de chimie. Sucre inverti, le même que sucre interverti (voy. ce mot).

† **INVESTIGATION**. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Pour grand scrutine et investigation faites par nous, *Ordonn. des rois de Fr.*, t. IX, p. 202.

† **INVIOABLE**. Ajoutez : || 3^e Inviolable à, qui ne peut être violé par. Les dieux..., en leur nature seuls..., ont un magasin de toutes choses, qui rend inviolables à tout effort extérieur, MAXN. *Lexique*, éd. L. Lalanne. Une loi inviolable à tous ceux qui embrassent leur genre de vie, SAC. LEZIG, éd. P. Mesnard. Ceux qui ont gardé leur âme toujours inviolable à l'injustice, id. ib.

† **INVIOLEABLEMENT**. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Garder bien loyalement et invioleablement tous les droits de ladite église (471), VARIN, *Archives administ. de la ville de Reims*, t. III, p. 352. || XVI^e s. Les rigoureuses défenses du port d'armes qu'il [les Vénitiens] observent invioleablement en eux, PARADIN, *Chron. de Savoie*, p. 364. Garder invioleablement les ordonnances, *Souvenirs de la Flandre wallonne*, juillet et août 1867, p. 147.

† **INVIOLE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Obliger les roys futurs par l'autorité du saint siege apostolique à les conserver [les privilèges] inviolez, sans les entamer par aucun sacrilège, ET. PASQUIER, *Rech.*, III, 7.

† **INVISIBILITÉ**. Ajoutez : — REM. Invisibilité est plus ancien que ne forment croire les exemples; il est dans Balzac : Quoique ma diète et mon invisibilité continuent, je n'ai pas voulu fermer la porte à M. le chevalier de Méré, *Lett. inédites*, XLII, éd. Tamizey-Larroque. Il est aussi dans Chapelein : Ce nous est un grand sujet de consolation de voir cesser l'invisibilité de M. votre frère [Arnand] et la captivité de M. votre neveu [Soei], CHAPELAIN, *Œuvres*, t. I, p. 13, 1866.

† **INVITATOIRE**. Ajoutez : || 3^e En général, lettre invitatoire, lettre qui invite. La lettre invitatoire du Concile aux Bohémiens, du 16 octobre 1431, BOSS. *Projet de réunion, Reflex. Molanus*, II, v. 4.

— HIST. XIII^e s. Si requiert il merci et prie La douce mere au roi de gloire; J'ai commengé l'invitatoire Des matines la douce dame..., GAUTIER

DE COINCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 463, éd. abbé Pouquet.

† **INVITE**. *Ajoutez* : || 2^e Fig. Action d'engager à concourir. Au lendemain du 25 février, alors que la république était encore chancelante, il n'y avait ni assez de promesses, ni assez d'invites, ni assez de cajoleries de la part du parti républicain envers les conservateurs, *Journ. offic.* 28 déc. 1875, p. 10834, 3^e col.

† **INVITER** (in-vi-tér), s. m. Néologisme. Celui qui invite. Un naïf s'y laisse prendre (à une invitation à dîner par un avaré), et tombe chez lui sur le coup de six heures : grimace de l'inviter, *l'Opinion nationale*, 17 juin 1876, *Supplément*, 2^e page, 2^e col.

† **INVOLONTAIRE**. *Ajoutez* : || 2^e S. m. S'est dit, par plaisanterie, des hommes qui servent dans l'armée malgré eux. Et le succès est presque infaillible, puisque l'armée de Jourdan, quelque grosse qu'elle soit, n'est composée que d'involontaires, comme ici, GÉNÉRAL LINGLIN, 1, 356.

† **INVOLUTION**. *Ajoutez* : || 4^e Terme de géométrie. On dit que six points donnés sur une droite sont en involution, lorsque le rapport anharmonique de quatre d'entre eux est égal au rapport anharmonique des quatre conjugués.

† **INVULNÉRABLE**. *Ajoutez* : || 2^e Invulnérable à, qui ne peut être blessé par. Mon cœur à tous les traits demeure invulnérable, *CORN. Lézique*, éd. Marty-Lavaeux. Socrate était aussi invulnérable aux richesses qu'Ajax au fer, *RAC. Lézique*, éd. P. Mesnard.

† **IO**. *Ajoutez* : || 3^e La 85^e planète télescopique, découverte en 1865 par M. Peters.

† **IODER** (i-o-dé), v. a. || 1^{er} Couvrir d'iode. Si, après avoir iodé qu'on plaques d'argent à la fois, on trouve quelle différence dans la sensibilité..., *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 1437, || 2^e Mêler, combiner avec l'iode.

† **IODOTHÉRAPIE** (i-o-do-té-ra-pie), s. f. Traitement par l'iode. Traitement d'iodothérapie, ou de l'emploi médico-chirurgical de l'iode et de ses composés par le docteur Boiet.

† **IPHIGÉNIE** (i-fi-jé-nie), s. f. La 412^e planète télescopique, découverte en 1870 par M. Peters.

— **ETYM.** Ἰφίγεια, fille d'Agamemnon.

† **IPHIS** (i-fis), s. m. Nom d'un papillon, *CARTONNET, Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 61, Hetzel, 1866.

† **IRADÉ** (i-ra-dé), s. m. Décret du gouvernement de la Sublime Porte. Un iradé impérial.

— **ETYM.** Prononciation turque de l'arabe *irada*, volonté, désir.

† **IRANISANT** (ira-ni-zan), s. m. Celui qui se livre à l'étude de la langue et de l'histoire de l'Iran ou Iran. M. West, l'Iranisant, revient de l'Inde avec une collection d'ouvrages pehlyvis presque inconnus en Europe, traduit de *The Academy*, n° 214, new series.

† **IRIDIÉ**, **ÉE** (i-ri-di-é, ée), *adj.* À quoi on a allié de l'iridium. Les barres de platine iridié sur lesquelles on doit tracer les mètres, *Journ. offic.* 20 oct. 1872, p. 6585, 1^{re} col.

† **IRISABLE** (i-ri-za-bl'), *adj.* Qui est susceptible de prendre l'irisation. Les verres irisables sont de mauvais verres, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 1^{er} fév. 1877, p. 792, 2^e col.

† **IRISAGE** (i-ri-za-z'), s. m. Action d'iriser. Il est permis de douter qu'on ait jamais égalé la légèreté, la grâce et les charmes irisages des objets de verre de fabrique sidonienne, *SOURY, Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1876, p. 807.

† **IRISATION**. *Ajoutez* : || 2^e Certain état du verre et production de cet état. Ils donneront également la composition des lames minces qui produisent l'irisation..., ces études ne sont pas seulement intéressantes au point de vue de l'irisation du verre, au point de vue de la production d'une substance vitreuse présentant l'aspect de la nacre... H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 1^{er} fév. 1877, p. 792, 2^e col.

† **IRONISTE** (i-ro-ni-st'), s. m. Celui qui ironise, qui pratique l'ironie, en parlant ou en écrivant. Un autre homme d'esprit, M. Ambros, ironiste non moins fin que critique habile, considère comme un bonheur pour les excellents rapports de l'Allemagne avec le royaume d'Italie que *Lohen-grin*, représenté à Bologne, n'ait point trop déplié,

H. BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1875, p. 812.

† **IRRADIATEUR**, **TRICE** (ir-ra-di-a-teur, tri-s'), *adj.* Qui irradie. Foyers irradiateurs, *le Temps*, 24 mars 1875, 2^e page, 2^e col.

† **IRRAMENABLE**. *Ajoutez : L'esprit des Arnauld..., irrédutible dans ses points d'arrêt et irrémuable, *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. IV, p. 445, 3^e éd.*

— **KEN**. Irramenable a été employé par M. de Saci dans ses traductions sacrées, et lui est reproché par Bouhours.

† **IRRASSASSABLE**. || Fig. *Ajoutez* : On assiste chez Jansénisme au commencement de cette longue et irrassable étude qui lui fit, comme l'assurait, lire dix fois tout Saint-Augustin, *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. I, p. 293, 3^e éd.

† **IRRATIONAL**. || 2^e Terme de mathématique. *Ajoutez* : || Expression irratielle, expression qui renferme des radicaux.

† **IRRECEVABILITÉ** (i-rre-se-va-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui n'est pas recevable. Elections. Irrecevabilité du pouvoir non ratifié, *Journ. offic.* 12 mai 1876, p. 3228, 3^e col. Nouveau pouvoir, irrecevabilité du moyen, *Gaz. des Trib.* 10 juin 1874, p. 554, 3^e col.

† **IRRECOMPENSÉ**, **ÉE** (i-rre-ken-pa-né, sée), *adj.* Qui n'est pas, qui n'a pas été récompensé.

† **IRRECONCILIABLÉ** (i-rre-kon-si-li-a-bi-lé), s. f. Disposition de celui qui est irréconciliable. Lorsqu'ils touchaient un mot de l'irréconciliable de ses parents, LÉONORE, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. IX, p. 128.

† **IRRECONCILIABLE**. *Ajoutez* : || 4^e Irreconciliable à, qui ne peut être réconcilié avec. Nous pouvons bien avoir assez écrit contre Baies, mais jamais assez contre les vices ; je vous prie, Lucilius, soyez-vous irréconciliable, *MALR. Lézique*, éd. L. Lahanne.

† **IRRECTIFIABLE** (ir-rèk-ti-fi-a-bl'), *adj.* Qui ne peut être rectifié. Celle-ci [la communauté ou jurande des maîtres peintres] était infectée d'un principe de division presque irrectifiable, *DE MONTAIGLON, Hist. de l'Acad. de peinture [Mém. attribués à H. Testelin]*, t. I, p. 446.

† **IRREFLÉTÉ**, **ÉE** (i-rre-flé-té, ée), *adj.* Qui n'est pas, qui n'a pas été reflété.

† **IRREFORMÉ**, **ÉE** (i-rre-for-mé, ée), *adj.* Qui n'est pas, qui n'a pas été réformé.

† **IRREFUTABLEMENT** (i-rre-fu-ta-ble-man), *adv.* D'une manière irrefutable. Cela prouve irréfutablement que les sentiments politiques de notre pays ne concordent pas avec..., *Journ. offic.* 28 mars 1876, p. 2183, 2^e col.

† **IRREMÉABLE** (i-rre-mé-a-bl'), *adj.* Latinisme. D'où l'on ne peut revenir. || Fig. L'emphyteuse irrémuable de la terre, *PROUBON, Idée gen. de la rév. au XIX^e s.*, p. 249, Paris, 1868.

— **ETYM.** Lat. *irremediabilis*, de in... négatif, et *removere*, revenir, de *re*, et *moveo* (voy. MÉAT).

† **IRREMISSE**. *Ajoutez* : || Le péché irremissible, le seul péché qui ne puisse être pardonné, le péché contre le Saint-Esprit. Ce mot, dans cette acception étroite, joue un assez grand rôle dans la théologie protestante française.

— **HIST.** *Ajoutez* : || XIV^e s. Cas irremissibles et dignes de grands pugnations, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 710.

† **IRREMITTENT**, **ENTE** (i-ré-mi-tan, tan'), *adj.* Qui n'est pas rémittent, qui ne se relâche pas.

— **HIST.** XVI^e s. Une obligation constante et irremittente, *MONT.* 1, 98.

† **IRREMPLACABLE** (ir-ran-pla-sa-bl'), *adj.* Qui ne peut être remplacé. Sensation et pensée sont deux choses réellement distinctes, irremplacables l'une par l'autre, puisqu'elles ont pour support des textures nerveuses qui ne sont pas identiques, *É. LITRE, Fragments de philosophie positive*, 1876, p. 197.

† **IRREPARABLE**. *Ajoutez* : || 3^e Au propre, qui ne peut être réparé, raccommodé. Ce navire, hier que maintenant à flot, est tout rompu et considéré comme irréparable, *le Nouvelliste de l'arr. d'Aranches*, 5 nov. 1876.

— **HIST.** *Ajoutez* : || XIV^e s. Choses irréparables et dignes de grands pugnations, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 709, || XIV^e s. Plusieurs griefs irréparables, *Mandements de Charles V*, 436, p. 105. À la fin de notre dit chaste ne tourne en rouine irréparable, *ib.* p. 193. Douleurs et escandres irréparables, *Bibl. des ch.* année 1874, p. 392.

† **IRREPABLEMENT**. — **HIST.** *Ajoutez* : || XIV^e s. Notre pais de Normandie outre Seine, lequel... pourroist estre grevé et dommagié irrepablement, *Mandements de Charles V*, p. 336.

† **IRREPASSABLE**. — **HIST.** XVI^e s. *Ajoutez* : J'ay passé des enfers le fleuve irrepassable, *DE BRACH, Poèmes*, f° 210, verso.

† **IRREPOSÉ**, **ÉE** (i-rre-pô-zé, ée), *adj.* Qui n'a pas été reposé, qui n'a pas été rafraîchi par le repos. Après une nuit d'insomnie, il se leva irrepasé.

— **KEN**. 4^e ce néologisme peut-on donner le sens de : qui n'éprouve pas d'intermission, comme dans cette phrase : Le succès dans les arts n'étant guère que la résultante d'efforts irrepasés et collectifs, *BERGERAT, Journ. offic.* 28 mars 1877, p. 2519, 1^{er} col. Non ; irrepasé veut dire qui n'a pas été reposé, et non qui n'éprouve pas d'intermission.

† **IRREPREHENSIBLE**. — **HIST.** XVI^e s. *Ajoutez* : Il fault que l'evêque soit irreprensible, *1^{re} Im. III, 2, Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **IRREPRÉSENTABLE** (i-rre-pré-zan-ta-bl'), *adj.* || 4^e Qui ne peut être représenté, qui ne peut avoir de représentant. Comme la matière est irreprésentable..., *CH. LÉVEQUE, Journ. des sav.* 1^{er} déc. 1871, p. 792. || 2^e Qui ne peut être joué sur un théâtre. Malheureusement ceux qui en ont entendu la lecture déclarent la pièce [*Rosamonde* de J. J. Ampère] irreprésentable, *Rev. Britann.* avril 1876, p. 440.

† **IRRESOLUBLE**. *Ajoutez* : || 2^e Qui ne peut être séparé en parties. Nul neuse irresoluble, *Journ. offic.* 12 déc. 1872, p. 7730, 2^e col.

† **IRRESPECTUEUSEMENT**. *Ajoutez* : Les soubrettes comme moi ne sont pas faites pour être traitées irrespectueusement, *DANCOURT, Deroute du pharaon*, sc. 1.

† **IRRÉVÉLABLE** (i-rre-ré-la-bl'), *adj.* Qu'on ne peut révéler. Cet énigmatique silence de l'Arceoppe, ce dépôt irrévélable qui conservait, *noir*, dans *Journ. des sav.* juin 1873, p. 335.

† **IRREVOCABILITÉ**. *Ajoutez* : || 2^e Qualité de celui qui ne peut être révoqué de ses fonctions. Pour établir le principe de l'irrévocabilité des magistrats, il invoque tour à tour les lois et les usages de la Lorraine, *Gaz. des Trib.* 30 nov. 1876, p. 1459, 4^e col.

† **IRRITATION**. — **HIST.** XVI^e s. *Ajoutez* : Se vous avez en ce jour ou sa voix [du Seigneur], ne endurez point voz cœurs, ainsi que en l'irritation au jour de tentation au desert, là où voz peres m'ont tenté, *Hebr. III, 8, Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **ISABELLE**. *Ajoutez* : || 6^e Nom d'un plant de vigne, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 729. ...un cépage appelé isabelle ; ce cépage, originaire d'Amérique, où on l'a obtenu de semis, a été transporté en France, où il en a pris le nom, puis en France, où il a reçu sa dénomination actuelle, *BEQUERET, Bull. Soc. centr. d'Agric.* 1872, p. 580. Le cépage dit isabelle, qui résiste au froid, a-t-il également la propriété de résister au phylloxéra ? *DUMAS*, *ib.* 1872, p. 580.

† **ISAGOGIQUE** (i-za-go-jik'), s. f. La science de l'introduction. L'histoire de la Bible est devenue l'une des parties de la théologie les plus cultivées de nos jours ; on la désigne communément par le nom assez singulier de science de l'introduction ou de l'isagogique, et l'on y distingue ce qu'on appelle la haute critique ou l'histoire des livres eux-mêmes et les études à faire pour établir leur origine, et la basse critique ou l'histoire du texte et le travail relatif à l'examen des variantes de détail, en tant qu'il a été établi que l'Écriture sainte a partagé le sort de toute l'antiquité, que les moyens imparfaits de multiplication et de conservation des exemplaires n'ont pas préservée contre toutes les chances d'altération, *EN. NEUSS, la Bible, etc. Introd. génér.* p. 65, Paris, 1874.

— **ETYM.** ἱσαγωγικός, de ἱσάω, introduire, du *εἶναι*, en, dans, et ἄγω, conduire.

† **ISENTHOPIQUE** (i-zan-to-pik'), *adj.* Terme de thermodynamique. Qui est d'égalie entropie (voy. ENTROPIE au Supplément). Les lignes isentropiques sont celles qui représentent la loi de transformation d'un corps qui passe d'un état à un autre sans recevoir ni perdre de chaleur ; c'est le synonyme d'adiabatique.

— **ETYM.** ἱσος, égal, et entropie.

† **ISINGLASS** (i-zin-glass'), s. m. Nom anglais de la colle de poisson. || Isinglass végéta, nom de la gélée (voy. ce mot au Supplément), *Journ. offic.* 4 avril 1876, p. 2385, 1^{re} col.

— ETYM. Le mot est venu aux Anglais du danois *isenglas*, verre de glace, de *isen*, glace, et *glas*, verre.

† **ISOBARIQUE** (i-zo-ba-ri-k'), *adj.* Terme de physique. Qui est d'égal pesant. || Courbes isobariques, courbes indiquant les points où le pesantier de l'atmosphère est la même.

— REM. On dit aussi isobares. Lignes isobares, FAYE, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXX, p. 936.

† **ISOMÈRE** (i-zo-mè-re), *adj.* Terme d'antiquité. Mur isomère, maçonnerie dans laquelle les assises de pierres sont égales. Le petit plateau du Cynthe était entouré d'un mur isomère, *un peu archaïque*, avec des réparations ultérieures, P. DELAUNAY, *Journ. offic.* 3 juill. 1873, p. 4392, 1^{re} col.

† **ISOGONIQUE**. *Ajoutez* : || Carte isogonique, carte indiquant les points pour lesquels la déclinaison de l'aiguille aimantée est la même, *Journ. offic.* 21 oct. 1875, p. 8744, 3^e col.

— REM. *Isogon*, égal, et *gonia*, angle.

† **ISOTERME** (i-zo-tèr-mè), *adj.* Terme de géographie. Qui est de même altitude. Signaux encorés les cartes murales isothermes de MM. Vogel et Delitsch, édités à Leipzig, A. BOILLOT, *Monit. univ.* 3 juin 1867, p. 671, 2^e col.

— ETYM. *Isos*, égal, et *thermè*, hauteur.

† **ISOLATEUR**. *Ajoutez* : || 2^e Petit appareil qui, dans une ligne télégraphique, isole les fils de fer. Pendant la même année (1873, en Italie), on a employé pour la manutention des lignes 12453 poteaux, 55076 kilom. de fil, 72665 isolateurs et 17935 porte-isolateurs, *Journ. offic.* 27 fév. 1876, p. 1510, 3^e col.

— ETYM. *Isos*, égal, et *olè*, hauteur.

† **ISOLATION**. *Ajoutez* : || 2^e Dans le langage général, état d'une personne qu'on isole. Je voudrais vous voir en tête un adversaire aussi formidablement soutenu que le mien, à sa puissance formidable opposant votre dénuement, et votre isolation à ses entours, BEAUMARCHAIS, 4^e *mémoire*, 1859, p. 293.

† **ISOMARCHE** (i-zo-mar-çhè), *adj.* Se dit de chronomètres qui ont une marche égale entre eux. Les sections isothermes et isomarches, ROUYAUX, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 681.

— ETYM. Mot hybride, fait de *isos*, égal, et *marche*.

† **ISOPHONÈ** (i-zo-fô-nè), *adj.* Terme de grammaire. Qui a le même son. || Substantivement. Gallicismes, idiotismes et isophones, MONASTIER, Turin, in-12.

— ETYM. *Isos*, égal, et *phônè*, voix, son.

† **ISOPROPYLIQUE** (i-zo-pro-pi-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Alcool isopropylique, alcool obtenu par l'hydrogénation de l'acétone.

† **ISOTHERMIQUE** (i-zo-tèr-mi-k'), *adj.* || 1^{er} Terme de physique. Synonyme d'isotherme. || 2^e Terme de thermodynamique. Les lignes isothermiques sont celles qui représentent la loi de transformation d'un corps qui passe d'un état à un autre en conservant une température constante.

† **ISOTHERMIQUEMENT** (i-zo-tèr-mi-kè-man), *adv.* D'une manière isotherme. Le corps doit travailler isothermiquement pendant toute la durée de son contact avec l'une ou l'autre desdites sources [de chaleur], LEBIEU, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXX, p. 1280. Un gaz qui se dilaterait isothermiquement, *ib. id.* t. LXXXI, p. 930.

† **ISOSTATIQUE** (i-zo-sta-ti-k'), *adj.* Terme de mécanique. Où l'équilibre est égal. Lignes isostatiques. || Courbes isostatiques, nom donné par Lamé à celles qui sont formées par la suite des directions des éléments plans sur lesquels s'exercent les pressions, et qui ne sont pressés que normalement.

— ETYM. *Isos*, égal, et *stotique*.

† **ISOTROPE** (i-zo-tro-pè), *adj.* Se dit de toute substance qui fait tourner dans le même sens les rayons de la lumière dite polarisée. Les milieux isotropes sont ceux qui présentent les mêmes propriétés dans toutes les directions, par exemple les gaz, les liquides, les cristaux appartenant au système cubique.

— ETYM. *Isos*, égal, et *trèpè*, tourner.

† **ISRAËLITISME** (i-zra-è-li-ti-sm'), *s. m.* Ensemble des idées religieuses du peuple juif. Les docteurs de la loi repoussèrent l'idée chrétienne, et répondirent que la messianité de Jésus ne concordait avec aucune des idées messianiques répandues dans l'Israélitisme, H. RODRIGUES, *les Seconds chrétiens*, p. 189, Paris, 1876.

† **ITACONIQUE** (i-ta-co-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide itaconique, acide résultant de la distillation de l'acide acétique.

† **ITALIANISATEUR** (i-ta-li-a-ni-za-teur) ou **ITALIANISEUR** (i-ta-li-a-ni-zeur), *s. m.* Celui qui italianise.

— HIST. XVI^e s. Le gentil Italianisateur vous donna bien un quiproquo, H. EST. *Lang. fr. ital. Dial.* 1. Je ne doute pas que telle faute n'ait beaucoup de compagnes, parmi une telle ignorance de ces italianiseurs ou italianisateurs, *ib. id.*

† **ITALIANISATION** (i-ta-li-a-ni-za-sion), *s. f.* Action d'italianiser, affectation de se servir de locutions et de tournures italiennes.

— HIST. XVI^e s. Plusieurs s'accoutument à cette italianisation aussi bien qu'à plusieurs autres, H. EST. *Lang. fr. ital. Dial.* 1.

† **ITALIOTE** (i-ta-li-o-tè), *adj.* Se dit des populations italiennes qui, sans parler le latin, parlaient des langues sœurs du latin. C'est au latin et aux débris des langues italiotes conservés dans Varron, Festus, Nonius, etc. qu'il [M. Bréal] demande secours [pour l'interprétation des tables Eugubines], BAUDRY, *Journ. des Débats*, 6 oct. 1876, 3^e page, 3^e col.

— ETYM. *Italiotes*, d'Italie, kée.

† **ITALIQUE**, *EE* (i-ta-li-ké, kée), *adj.* Écrit en caractères italiennes. ...Une chambre de résistance : le mot est italiqué dans le rapport comme une citation, *Journ. offic.* 28 fév. 1873, p. 1412, 2^e col.

† **ITHEL** (i-tél), *s. m.* L'ithel, sorte de méléze fort abondant en Arabie, et qu'on ne trouve nulle part ailleurs, préfère les vallons et les pentes sablonneuses, GIFFORD PALGRAVE, *Une année de voyage dans l'Arabie centrale*, trad. par Emile Jonveaux, t. 1, p. 206.

† **ITINÉRANT**, **ANTE** (i-ti-né-ran, ran-t'), *adj.* Dans le méthodisme, prédicateurs itinérants, prédicateurs qui vont de lieu en lieu prêcher la parole de Dieu.

— ETYM. Lat. *itinerare*; voyager.

† **IVOIRE**. — HIST. *Ajoutez* : || XVI^e s. À travers l'ivoire, tant soit délicate que voudrez, possible n'est rien veoir, BAB. *Pant.* III, 43.

† **IVOIRIN**. *Ajoutez* : || Papier ivoirain, papier qui a l'apparence de l'ivoire. La papeterie anglaise joint d'une supériorité incontestable : les papiers bristol, satin, ivoirins, sont d'une fabrication parfaite, P. CHAULNES, *Journ. offic.* 30 sept. 1872, p. 6266, 2^e col.

† **IVORIDE** (i-vo-ri-d'), *s. m.* Nom d'une nouvelle matière plastique, dite aussi xylonide et écaïlle factice; elle est propre à imiter l'ivoire, l'écaïlle, l'ambre, le corail, la malachite; elle est faite de coton soluble, d'essences, de camphre, d'alcool méthylique et d'un corps gras, *Lettre commune des douanes*, 20 déc. 1876, p. 334.

— ETYM. *Ivoire*.

† **IVBAIE**. — HIST. *Ajoutez* : || X^e s. Lellum herba messibus contraria, vulgo dicitur ivrea, niela, BOUCHERIE, *Revue des langues romanes*, t. VI, p. 458. Cette forme ivrea, dit M. Boucherie, est un romanisme; elle est intéressante, en outre, parce qu'elle permet d'affirmer que l'auteur, ou tout au moins le transcriteur de ces commentaires, écrivait dans une province de langue d'oïl; en effet, s'il avait parlé un dialecte de langue d'oc, il aurait préféré *abriaga*.

† **IXOS**. *Ajoutez* : || 2^e Nom d'un oiseau de Java. Le merveilleux instinct d'un oiseau originaire de Java, l'ixos erythroides, *Journ. offic.* 23 janv. 1877, p. 491, 1^{re} col. Les jeunes ixos sont nourris par leurs parents pendant environ un mois après la sortie du nid, *ib.* 2^e col.

J

JAC

JAD

JAI

† **JABORANDI** (ja-bo-ran-di), *s. m.* Nom sous lequel les indigènes de l'Amérique du Sud désignent un végétal (*Serronia jaborandi*), famille des rutacées, qui est saporé, aromatique, stimulant, diurétique, sudorifique, alexipharmaque et sialagogue. Le jaborandi, par lequel on se procure chaque jour, quand on veut, une déperdition de salive et de sueur qui dépasse plus d'un kilogramme, E. BOUCHUT, *Journ. offic.* 3 janv. 1876, p. 32, 3^e col.

† **JACHÈRE**. *Ajoutez* : || 3^e Jachère en eau, se dit de la transformation en étangs de terres qu'on veut laisser reposer. L'ancien système de culture fondé sur la jachère labourée n'était plus possible alors; les bras faisaient défaut... la culture des étangs, c'est-à-dire la jachère en eau, lui fut substituée, afin de rétablir l'équilibre entre le travail à faire et les forces disponibles, *Journ. offic.* 2 avril 1874, p. 2550, 4^{re} col.

† **JACK** (jak), *s. m.* Nom anglais d'un appareil de filature, différent de la mule-jenny, *Mém. d'agric.* etc. 1870-74, p. 314.

† **JACOBIN**. *Ajoutez* : || 5^e Nom d'une variété de pigeons. Viennent ensuite les jacobins, dont les plumes du cou relevées forment un capuchon,

E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1874, p. 855.

† **JACQUEMART** (ja-kè-mar), *s. m.* Ressort situé au bas de la vis du balancier à frapper les monnaies, et servant à la faire relever lorsqu'elle a pincé l'espèce ou la médaille.

† **JACQUÈRE** (ja-kè-rè), *s. f.* Nom d'un cépage de la Savoie, dit aussi raisin des abîmes, les *Primes d'honneur*, p. 650, Paris, 1874.

† **JACQUÈRETE** (ja-kè-rè-tè), *s. f.* Un des noms vulgaires de la gesse tuberculeuse, *lathyrus tuberosus*, L.

† **JADATÈRE** (ja-da-tè-rè), *adj.* Qui a rapport au jade. La pierre jadéeque, si fréquente en Auvergne, A. DEMMIN, *Journ. offic.* 20 février 1869, p. 222, 1^{re} col.

† **JADÈ**. *Ajoutez* : — ETYM. Chinois, *yu-teh*; la dernière syllabe a dû subir une modification analogue à celle de *sché*, prononcé *té* en dialecte du Fo-kien, d'où le français *thé*, et l'anglais *tea* (M. le chanoine Bertrand).

† **JADÉITE** (ja-dé-i-tè), *s. f.* Sorte de pierre. Des haches de néphrite et de jadéite d'une grandeur telle qu'on n'en a jamais rencontrées dans les habitations lacustres, *Journ. offic.* 6 janv. 1873, p. 67, 2^e col.

† **JADIS**. — HIST. *Ajoutez* : || XII^e s. Le vesque de Spolte, ki ja diz à moi en amistiez familièrement fut joiez, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 148.

† **JAGRE** (ja-grè), *s. m.* Jus de palmier, *Arif des douanes* de 1844, p. 60.

† **JAINA** (ja-i-na), *s. m.* Adhèrent d'une secte religieuse fort répandue dans le sud de l'Inde, dont les trois articles principaux sont : le refus d'admettre l'origine divine et l'immortalité des Védas; la révérence de certains mortels qui, par la pratique du renoncement et de la mortification, acquièrent un rang supérieur à celui des dieux; enfin une tendresse extrême pour la vie des animaux. Les jainas, qui ont une grande similitude avec les bouddhistes, s'en distinguent en ce qu'ils ne rejettent pas les castes.

— ETYM. Les Jaines tirent leur nom d'un saint bouddhiste surnommé *jina* (en sanscrit, le victorieux sur ses sens) qui fut leur fondateur.

† **JAINIQUE** (ja-i-ni-k'), *adj.* Qui appartient aux jainas, au jainisme. Doctrines jainiques, *Rev. crit.* 10 fév. 1876, p. 423.

† **JAINISME** (ja-i-ni-s'm), *s. m.* Doctrine des jainas. Dans quelques parties montagneuses [d'Océanie] occupées par les Aryens, il [le bouddhisme]

prit la forme hautement spiritualiste du jainisme, *J. CLAVE, Rev. des Deux-Mondes*, 16 fév. 1873, p. 599.

JALLET. — ETYM. *Ajoutez* : Dans les cas d'étymologie douteuse, il est bon de mettre sous les yeux du lecteur des formes qui peuvent y ontquer rapport. M. Petitjean m'apprend qu'en Touraine les enfants disent *jâler* pour lancer une bille.

JAMBE. — REM. *Ajoutez* : La locution singulière, il est vrai, *prendre ses jambes d'un cou*, a été souvent discutée. Le plus probable est qu'il faut y voir une expression excessive du mouvement qui fait lever les pieds dans une course rapide. À l'appui de cette manière de voir, M. Potilleau m'envoie un exemple de l'expression, non moins excessive, *mettre les talons aux épaules* : La bande [des enfants] se disperse, les talons aux épaules, BACKMANN-CHARTIER, *Mme Thérèse*, ch. vi.

† **JAMBELET** (ja-be-lé), s. m. Ornement circulaire qui est pour la jambe ce que le bracelet est pour le bras, *RIVIÈRE, Acad. des sc. Comptes rend.*

JAMBETTE. — ETYM. *Ajoutez* : Au xii^e siècle on disait *jambet* : Qui [celui que] deable met à la veie, De ci qu'à la mort le concie; E qui de s'ovre s'entremet, Mult li a tost fait le jambel [donné un croc en jembel], BENOIT, *Chronique*, t. II, p. 350, v. 25566.

† **JAMBOT** (jan-bo), s. m. Nom donné, dans les houillères du Hainaut, aux enfants qui y travaillent. Les enfants ou jambots, qui commencent à descendre vers l'âge de dix à onze ans dans la mine, *Extrait de l'Economiste belge, dans l'Opinion nationale* du 4 avril 1868. || Jambots de crachets, ceux qui entretiennent les lampes dans les galeries.

† **JAMESONITE** (ja-me-so-ni-t'), s. f. Terme de minéralogie. Sulfure double d'antimoine et de plomb.

† **JANNIÈRE** (ja-niè-r'), s. f. Nom, en Normandie, d'un lieu planté de jan ou ajonc. La majeure partie en labour et le surplus en jannière, *L'A-branchin*, 17 nov. 1872, aux annonces.

JANTE. — HIST. *Ajoutez* : || xvi^e s. Chante, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 17.

† **JAPIET.** *Ajoutez* : || 2^e Nom d'un des satellites de la planète Saturne.

† **JAPONAIS** (ja-po-né), s. m. Langue parlée dans le Japon, et appartenant au groupe touranien.

† **JAPONISME** (ja-po-ni-sm'), s. m. Néologisme. Goût et pratique des dessins et des ornements qu'emploient les artistes japonais. Insensible au japonisme, à ce japonisme des albums d'Ok-Sai, qui a révolutionné la peinture de genre et créé l'école du bibelot, EM. BENGERT, *Journ. offic.* 31 déc. 1876, p. 9944, 2^e col.

† **JAPONISME** (ja-po-ni-st'), s. m. Celui qui étudie la langue, les choses du Japon. Il [M. Julien] plaçait M. de Rosay à la tête de tous les japonistes européens, F. DELUNAY, *Journ. offic.* 14 fév. 1872, p. 1019, 1^{re} col.

† **JAPPE.** *Ajoutez* : Un commissaire et son escorte à minuit frappait à la porte; On ouvre, on monte et l'on saisit Tout, sans accorder de répit; Beau jeu n'aurait pas là la jappe; Tous les huit aussitôt l'on happe, *Le Porcher*, ch. vii, p. 199, 173.

† **JAQUE** (jâ-k'), s. m. Nom bourgeois du fromage blanc frais, CH. NISARD, *Parisiennes*, p. 146.

† **JAQUETTE.** *Ajoutez* : || 3^e Partie d'un canon. On a augmenté de 3 pieds sa longueur d'âme et renforcé sa frette de culasse ou jaquette, *Journ. offic.* 17 mars 1874, p. 2053, 3^e col.

† **JARAT** (ja-ra), s. m. Autre nom de la jarosse.

† **JARDINATOIRE** (jar-di-na-toi-r'), adj. Terme forestier. Qui a rapport au jardinage des forêts (voy. JARDINAGE, n° 4). Les 47352 hectares de bois sont des forêts très-irrégulières, soumises, à raison de leurs altitudes, au mode d'exploitation jardinatoire, *Le bois, des montagnes, Comptes rend.* 1869, 74, 2^e fasc, p. 117. La forêt... sera traitée en futaie par la méthode jardinatoire et soumise à une révolution de 144 ans, divisée en douze doudecennies, *Décret du 10 fév. 1874, Bull. des lois*, 1^{re} série, part. suppl. 4^e sem. 1874, p. 1087.

† **JARDINIÈRE** (jar-di-niè-r'), s. f. Petite voiture de campagne, à l'usage des jardinières, etc. La femme M... passant dans sa jardinière, conduite par L..., s'arrêta pour me demander ce qu'on avait dit à Castelsarrasin, *Gaz. des Trib.* 12 sept. 1875, p. 892, 3^e col. Dans le département du Rhône, les voitures connues en agriculture sous le nom de jardinières, et dont les marchands se servent pour transporter tous les jours... les approvisionnements en jardinage et en légumes, *Journ. offic.* 28 déc. 1873, p. 8166 4^{re} col.

† **JARNOTTE** (jar-no-t'), s. f. Voy. TERRE NOIX.

† **JARRE.** *Ajoutez* : — ETYM. Dans Cotgrave, il est dit que la jarre est une herbe qui enveloppe les autres plantes et se roule autour; c'est la cuscute. Ainsi le jarre, laine ou poil, a été dit d'après le jarre plante. Sans savoir d'où vient le jarre plante, on recule du moins utilité d'un degré l'étymologie.

† **JARRET** (ja-ré), s. m. Nom d'un poisson, *sparus sarris*.

— ETYM. Anc. formes provenç. *garlet, jarle, gertle, gerre, jarre, giaret*, du lat. *gerres*, *FLAINE*, II, n. XXXII, 53, 6, DAQUIER, dans *Romania*, t. VI, p. 266 (qui a fait voir que jarret poisson est tout différent de jarret, partie du corps).

JARRIÈRE. *Ajoutez* : || 6^e Petit cordage employé dans les manœuvres de force.

JASMIN. *Ajoutez* : || 8^e Jasmin d'Arabie, nom vulgaire d'un arbrisseau de l'Inde orientale, le sampak ou champak (voy. ce dernier mot au Supplément). || 9^e Fig. Valet de pied, laquais. On sera obligé de payer quand on voudra avoir des jasmis derrière sa voiture, *Cahier des plaintes et doléances*, p. 43, 1789, dans CH. NISARD, *Parisiennes*, p. 147.

JASPE. *Ajoutez* : || 2^e Trempe au jaspé, trempe jaspée, opération par laquelle on pratique des jaspures. C'est avec la savate et les os de mouton qu'on fait les trempejaspées que l'on voit sur les armes de luxe, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 313.

† **JASSERIE** (ja-se-rie), s. f. Nom donné aux buissons où l'on fabrique le fromage, dans les montagnes du Puy-de-Dôme, les *Primes d'honneur*, 1870, p. 427. Le fromage de roche ou fourme de roche est fabriqué dans les jasseries de Pierre-sur-Haute, qui sont situées dans le Puy-de-Dôme, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n° 44.

JAUGE. *Ajoutez* : || 10^e Certaine quantité de mailles en un tricot. Nous savons qu'une jauge 27 contient 9 mailles. — Qu'est-ce que vous appelez une jauge 27? — C'est tant de mailles dans un espace donné... nous connaissons toutes les jauges, à force de les tenir et de les apprécier, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 721.

|| 11^e Nom, dans le pyromètre de Wedgwood, d'une plaque de cuivre sur laquelle sont soudées deux règles de cuivre légèrement convergentes.

JAUNE. *Ajoutez* : || 11^e Le jaune, nom d'une maladie de la vigne causée par les pluies froides. || Proverbe. Le jaune est le fard des brunes.

† **JAUINIQUE** (jô-ni-fi-k'), adj. Qui produit le jaune. Des rayons rubriques, jauniques, c'est-à-dire excitant la sensibilité du rouge, du jaune, voir. *Phil. Neut.* II, 8.

† **JAVANAIS**, AISE (ja-va-né, nè-z'), adj. || 1^{er} Qui appartient à l'île de Java. || S. m. Le javanais, langue qui est parlée dans cette île et qui appartient au groupe malai. || 2^e Sorte d'argot où l'on introduit va après chaque syllabe d'un mot.

† **JAVARI** (ja-va-ri), s. m. Espèce de sanglier d'Amérique, le péari.

— ETYM. Esp. javali, sanglier, de l'arabe *djabbali*, montagnard.

† **JAVELAGE.** *Ajoutez* : || 3^e Opération, dite aussi battage, qui consiste à détacher le sel des tables, et à le mettre en tas appelés javelles, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 510.

JAVELEUR. *Ajoutez* : || 2^e Engin qui javele. En Angleterre d'abord, en France ensuite, on a armé la moissonneuse d'un organe nouveau, qu'on a appelé un javaleur, pour remplacer l'homme chargé de jeter par petits tas hors du tablier les tiges que les ailes y faisaient tomber, BELLA, *Bull. Soc. centr. d'Agric.* t. XXXVI, p. 459.

† **JAVELLE** (EAU DE). *Ajoutez* : — REM. Plus exactement, l'eau de javelle résulte de la dissolution dans l'eau d'un mélange de chlorure de potassium et d'hypochlorite de potasse.

† **JAWI** (ja-vi), s. m. Nom commun sous lequel on comprend le javanais et le malais.

† **JEAN.** *Ajoutez* : || 19^e Jean le Blanc, nom que les protestants donnaient par injure à l'hostie eucharistique. La légende véritable de Jean le Blanc, *Titre d'un pamphlet protestant* (1877), dans CH. NISARD, *Parisiennes*, p. 148, || 20^e Jean l'Enfume, jambaon. || 21^e Jean du Houy, bâton.

— REM. Jean du Nivel, qui est cité au n° 40, était un fou des confréries du Saint-Cordon, qui figurait à la procession de la fête de la Nativité (Voy. Mme Clément Hemery, *Fêtes civiles et religieuses du département du Nord*).

— HIST. xv^e s. *Ajoutez* : Car Jchan des Vignes

[le vin] qui est tant beau Incontinent leur gasta le cerveau, *Sermon joyeux et de grande valeur* dans l'anc. *théat. franc.* éd. Janet, t. II, p. 216.

† **JEANNETTE.** *Ajoutez* : — REM. Les *Mémoires* de Bachaumont (t. XX, p. 209) fixent à 1782 l'apparition des croix à la Jeannette.

† **JECTANIDE** (jê-ka-ni-d'), adj. Terme d'antiquité. Qui appartient à la descendance de Jectan, l'un des personnages nommés dans la Bible. Quant au Hodjaz proprement dit, toutes les traditions nationales de l'Arabie nous montrent une grande nation de la race jectanide, fondatrice d'un empire puissant, FAR. LENOIR, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 252, 4^e éd.

† **JENNÉRIEN**, IENNE (jê-nné-riin, rit-n'), adj. Qui appartient à Jenner, médecin anglais, lequel a découvert la vaccine. || Vaccin jennérien, vaccin pris bras à bras, par opposition au vaccin pris sur une vache.

† **JENNY.** — ETYM. *Ajoutez* : M. Petitjean d'Édimbourg m'apprend que jenny n'est pas un nom propre appliqué à une machine, mais un diminutif, avec altération, de *gin*, machine, lequel, à son tour, est le français engin.

† **JÉSUITIQUE.** *Ajoutez* : — HIST. xvi^e s. La faction romaine espagnole et jésuitique, SULLY, *Mém.* t. II, ch. 20.

† **JETAGE.** *Ajoutez* : || 3^e Action de jeter le bois de chauffage dans les cours d'eau, afin de le faire flotter. C'est vers la fin de novembre, au premier gonflement des sources, que l'on se met en mouvement pour commencer le jetage ou flottage des bois déposés près des rivières et ruisseaux, *Mém. de la Soc. centr. d'Agric.* 1873, p. 257.

† **JETÉ.** *Ajoutez* : || 10^e Néologisme. Jeté de, parsemé. Quelques menus dessins, jetés d'insectes ou de feuillages comme les Japonais en sement à l'intérieur de leurs coffrets, KARL STEEN, *Journ. offic.* 29 mars 1876, p. 2238, 1^{re} col.

JETER. *Ajoutez* : — REM. On trouve jeter dit pour mettre bas, en parlant des femelles d'animaux. Une bonne jument pleine, un très-beau bœuf, une génisse prête à jeter le veau, *Arranchin*, 28 août 1875. Comparez cela au n° 27 de jeter.

† **JETONNE** (jet-on'), s. f. Nom, dans la Vienne, de la mule qui n'a pas encore un an, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 302. || On écrit aussi gitonne.

— ETYM. Anc. franç. *jeton*, reje-ton, qui vient de jet.

† **JETTATURE** (jê-tta-tur'), s. f. Action de jeter un sort par des signes et surtout par le regard, superstition particulièrement italienne. Supplé par sa femme, le roi [Amédée, d'Italie, un moment roi d'Espagne] quitta la partie et rendit cette couronne qui semblait avoir la jettature, L. LEMOINE, *Journ. des Débats*, 23 nov. 1876, 1^{re} page, 5^e col.

— ETYM. Ital. *gettatura*, de *gettare*, jeter.

JEU. *Ajoutez* : || 31^e Terme de turf. Un cheval fait le jeu, quand, dès le départ, il prend la tête du train, forçant ainsi ses concurrents à développer, dès le début, leur maximum de vitesse. || Quand deux chevaux d'une même écurie sont engagés dans une course, l'un d'eux est réservé à faire le jeu de son camarade, c'est-à-dire à fatiguer les concurrents jusqu'au moment où son camarade d'écurie peut prendre place et terminer victorieusement la course.

— REM. Dans le proverbe : le jeu ne vaut pas la chandelle, on pêche contre le dicton en mettant enjeu. Rivalot quitta cette partie de la politique militante dont l'enjeu ne valait pas la chandelle, DE LESCURE, *Journ. offic.* 16 mai 1876, p. 3479, 2^e col.

JEUNE. *Ajoutez* : || 11^e Les jeunes, ancien nom de certaines confréries d'artisans du Midi.

JEUNE. — HIST. xii^e s. *Ajoutez* : Science appaillie en son jour convive [le repas], quant elle surmonte la jeune ignorance, *le Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 319.

JEUNESSE. *Ajoutez* : || 10^e La grande jeunesse, ancien nom de certaines confréries d'artisans dans le Midi.

† **JICLER** (ji-klé), v. a. Autre orthographe pour gicler (voy. GICLER au Supplément).

† **JICLIÈRE** (ji-ki-li-r'), s. m. Sorte d'indigne. Près de Sensuette, dans le Salvador, on a abattu toutes les forêts dans un rayon de six lieues, pour planter un excellent indigo nommé jiclière, *Journ. offic.* 3 mai 1877, p. 3228, 3^e col.

JOCKEY. *Ajoutez* : — REM. I. À la fin du xviii^e siècle, on disait jacquet, qui est la forme franç. i.e.

Le comte d'Artois... s'élançant dans la foule du peuple pour encourager ses postillons ou jockeys, MARGENTHAU, *Corresp. secrète*, dans *Journ. des Débats*, 31 août 1878, 3^e page, 6^e col. || 2. L'orthographe a beaucoup varié. Quelqu'un s'avance; ces dames vont sortir sans doute; ce jockeys vient annoncer que la voiture est là, citée de J. P. BÉLLEUX, *Paris à la fin du XVIII^e siècle* (an IX, 1801), ch. des *Modes du jour*, dans E. DE LA BÉBOLLIERE, *Hist. de la Mode*, ch. xiv. Cuisiniers, jockeys et rôtisseurs, *Lett. du P. Duchêne*, 9^e lettre, p. 4.

JOCKO. Ajoutez : En 1847, on chantait dans les rues : On vient d'acquiescer subito *M. de la France* et des mod's anglaises, Et, jusqu'aux marchands d'écoco, Tout s'habille à la jocko, E. DE LA BÉBOLLIERE, *Hist. de la mode*, ch. xvi.

— **ETYM.** Altéré de *engoco*, nom donné par André Bataill, et duquel Buffon dit : jocko, enjocko, nom de cet animal à Congo, que nous avons adopté; en est l'article que nous avons retranché, BUXLEY, *De la place de l'homme dans la nature*, trad. franç. P. 111.

— **JOHANNA (jo-anna), s. f.** La 127^e planète télescopique, découverte en 1872 par M. Prosper Henry.

JOIGNANT. Ajoutez : || 3^e *Adv.* Joint joignant, tout auprès. Mme Nevers répondit, mais ce fut si bas qu'elle, encore que je fusse tout joignant... je n'en pus rien ouïr, MALB. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

JOINT. 1^{er} Terme de mécanique. Ajoutez : || Orsava employé pour transmettre la rotation d'un arbre à un autre. Joint de Oldham, s'emploie dans le cas où deux arbres sont parallèles et très-rapprochés. Joint de Cardan, ou joint hollandais, ou joint universel; les deux arbres sont dans un même plan et se coupent sous un angle très-obtus.

— **JOINTEMENT (jointe-man), s. m.** || 1^{er} Action de joindre, de clore en joignant. Le caoutchouc devient dur, fait corps avec le bois ou le métal juxtaposé, et le jointement est imperméable aux gaz et aux liquides, *Journ. offic.* 9 avril 1872, p. 2448, 2^e col. || 2^e Il se dit aussi pour jointement. Lorsqu'on jure que la siccité est complète, on refait le jointement en employant de préférence, à cet effet, le ciment de Portland, *Journ. offic.* 16 juin 1876, p. 4229, 3^e col.

— **JOLIVETTES (jo-li-vè-tè), s. f. plur.** Danser les jolivettes, location aujourd'hui inconnue, et qui, désignant une sorte de danse, signifie figurément se mouvoir au gré d'un autre comme un pantin. Ne dirait-on pas qu'il va venir demain renverser la marmite du père Duchêne, briser ses fourneaux et lui faire danser les jolivettes aussi facilement qu'à Polichinelle? *Lett. du P. Duchêne*, 37^e lettre, p. 4.

— **JONG. Ajoutez :** || 4^e Sorte de fromage. Le fromage de Fontjoncouise ou fromage de jone est fabriqué dans les basses Corbières du département de l'Aude; on le sale et on le fait sécher, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n° 44.

— **HIST. Ajoutez :** || XVI^e s. Pour en faire brief et ne chercher point le noué dans le jone..., *Arrest memorable du parlement de Tholose, contenant histoire prodigieuse d'un supposé mary*, Paris, 1572, p. 26.

JONGLERIE. — REM. Jonglerie signifiait proprement dans l'ancienne langue le métier de jongleur ou ménestrel : XIII^e s. Cil qui sevent de jonglerie. Violent par devant le conte, *Dit du buifet*, v. 110.

— **JOSÉPHISME (jo-zé-fis-m), s. m.** Ensemble des mesures prises par Joséph II, empereur d'Allemagne, pour subordonner l'Eglise à l'Etat. Aucun de ses imitateurs (de Joseph II) ne fut plus heureux que lui; le joséphisme n'a jamais conduit qu'à des mécomptes, G. VALBERT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1876, p. 219.

— **JOSÉPHISTE (jo-zé-fis-tè), adj.** || 1^{er} Qui a le caractère du joséphisme. On peut croire que, s'il [Frédéric II de Prusse] revenait au monde, son prodigieux bon sens gèterait médiocrement le remuement qu'on a fait depuis peu dans sa maison et les loix joséphistes qui ont été votées à Berlin, G. VALBERT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1876, p. 219. || 2^e S. m. Nom des partisans du roi Joseph en Espagne.

— **JOITE. Ajoutez :** || 2^e Nom, dans le Loiret, du sinapis arvensis, dit aussi moutardon, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 103.

— **JOUCABLE. Ajoutez :** || 3^e On dit aussi aux cartes, à l'écarté par exemple : je vous donne gagne, mon jeu n'est pas jouable.

JOUER. Ajoutez : || 36^e S. m. Le bien jouer, l'action de bien jouer. Le bien joner à la paume ne consiste pas en l'esprit, MALB. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

JOUEUR. — HIST. XIII^e s. Tout maintenant, sans plus tergiverser, Comanda à son escuier Le blanc jouter [c'est un cheval] aterner, li *Chevaliers as deus espées*, publié par Förster, v. 2677.

JOUIR. — REM. Ajoutez : || 2. Malherbe a employé pour activement : à quel doit-il penser qu'à vivre, Vous jouir et se réjouir? *Lexique*, éd. L. Lalanne. Cela est tout à fait hors d'usage.

— **JOUCISSEUR (jou-i-seur), s. m.** Néo-logisme. Celui qui se livre aux jouissances de la vie. Il [le second empire] en a fait [de la nation française] une nation de viveurs, de jouisseurs et de matérialistes, *Journ. offic.* 18 nov. 1875, p. 9129, 3^e col.

JOUR. Ajoutez : || 33^e Tous les jours, pris substantivement, ce qui se fait tous les jours. Leur conversation ne portait pas au delà d'un cercle borné; pour tous les jours était assez ordinaire, STE-BEUVE, *Pari-Royal*, t. vi, p. 267, 3^e éd. || 34^e Espèce de dentelle faite à l'aiguille au milieu d'un dessin de broderie, soit qu'on enlève l'étoffe tout à fait, soit qu'on tire des fils sur l'étoffe pour former le jour avec les fils laissés et l'aiguille, soit qu'on fasse un dessin avec du fil de dentelle si l'étoffe est du tulle.

— **REM. Ajoutez :** || 3. Non-seulement ce jour-d'hui a vieilli, mais le jour-d'hui a encore vieilli davantage. En ce temps du jour-d'hui l'on n'est que trop savant, RÉGNIER, *Sol. m.* || 4. Voltaire a employé la locution *ancien des jours* pour désigner un prêtre, un vieillard. Il sera difficile que l'ancien des jours, Boyer, résiste à une sollicitation si pressante pour lui, et si honorable pour vous, *Lett. Mme de Fontaine*, 12 sept. 1754. L'ancien des jours est une locution biblique qui s'applique à Dieu (VOY. ANCIEN, n° 9).

JOURNALIER. Ajoutez : || 5^e Un journal, un récit quotidien. La bibliothèque municipale de Rennes possédait le manuscrit autographe des mémoires, ou, pour mieux dire, du journalier écrit par un bourgeois de cette ville depuis l'année 1619 jusqu'à l'année 1668, ÉD. DE BARTHÉLEMY, *Journ. offic.* 7 nov. 1875, p. 9078, 2^e col.

JOURNÉE. Ajoutez : || 10^e Terme de turf. L'ensemble des courses courues dans la même journée. **JUBILAIRE. Ajoutez :** || 3^e Qui est relatif à une célébration publique ou domestique revenant au bout de cinquante ans. S. M. [le roi de Prusse] assistera à la fête jubilaire des grenadiers du roi, *Opinion nationale*, 25 mai 1867.

— **JUBIS. Ajoutez :** — **ETYM.** Arabe, *zebib*, raisin sec.

JUDAÏSME. — HIST. Ajoutez : || xiii^e s. Plusieurs Juifs par la cité Leur judaïsme deguerpièrent. De ce amerant et servirent La douce mere au roy de gloire, Gauthier de Coincy, les *Miracles de la sainte Vierge*, p. 568, éd. abbé Pognon.

— **JUDICATEUR (ju-di-ka-teur), s. m.** Néo-logisme. Celui qui juge les œuvres littéraires, les œuvres d'art. Une fois sur son tribunal... tout judicateur prend à la fois du solennel et du burlesque, NUGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 130.

— **ETYM.** Lat. *judicare*, juger.

— **JUDICATRICE (ju-di-ka-tri-s), s. f.** Jugement, faculté de juger. Je m'en rapporte à votre souveraine judicatrice, BALZAC, *Lett. inédites*, LXXVII, éd. Taimiez-Larroque.

— **REM.** Ce mot, que Balzac employa plusieurs fois, n'a point passé dans l'usage. On dit en ce sens aujourd'hui la judicature.

— **JUDICIAIRE (ju-di-si-è-r), s. m.** Ancien terme de coutume. Assesseur. En ce présent volume sont rédigées par écrit les Chroniques du feu maître Jehan Molinet, en son temps judiciaire et historiographe de très-illustres maisons d'Autriche et de Bourgogne, Catalogue de la Bibl. de M. Doncois, mss. n° 2383 (note communiquée par M. Noël, bibliothécaire à Saint-Omer, qui remarque que les textes de Molinet portent ordinairement *judiciaire*, ce qui est une fausse lecture). Voy. *JUDICIAIRE* à l'historique.

— **JUDICIEL, ELLE (ju-di-si-è-l), adj.** Synonyme inusité de judiciaire. Fin du genre judiciaire, démonstratif et délibératif, NAC. *Lexique*, éd. P. Mesnard.

— **JUEVA (ju-é-va), s. f.** La 139^e planète télescopique, découverte en 1871 par M. Watson.

JUGE. Ajoutez : || 16^e Le mot juge a pris diverses

significations spéciales dans les fiefs Normandes : À Jersey et à Guernesey, juge délégué, personne désignée pendant la vacance de l'office de bailli, pour en exercer provisoirement les fonctions. À Aurigny et à Serk, antefoils, juge, le premier des jurés chargé de la présidence de la cour. À Aurigny, aujourd'hui, le juge fonctionnaire nommé par la couronne, président de la cour et des États de l'île. Lieutenant-juge, personne désignée pour exercer les fonctions du juge en son absence. Enfin le nom de juge est souvent donné aujourd'hui aux jurés de Jersey.

— **JUGEALE. Ajoutez :** — **HIST. XII^e s.** Se or li vivant juste n'ont pas de compassion des merz et des dampeinz nient justes, quant il encor seivent [savent] de lur char aucune chose juable..., li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 262.

— **JUGOLAINE. Ajoutez :** — **ETYM.** Espagn. *al-jongoli*, *ajongoli*, de l'arabe *al-djoldjoldin*, sésame. **JUGULATEUR (ju-gu-la-teur), s. m.** Celui qui juggle. Toutes les invasions atroces des jugulateurs ne sont capables ni de nous intimider, ni de nous déconcerter, BABEUF, *Pièces*, I, 41.

— **ETYM.** Lat. *jugulatore*, égorgueur, de *jugulare* (voy. JUGLER).

JUJUF. — ETYM. Ajoutez : D'après M. d'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, t. II, p. 129), la forme *juf*, ne pouvant venir directement du latin *judarus*, suppose un bas-latin *judicus* (syncope du *d*, et changement de *e* en *i* et de *v* en *f*) ; cette supposition est corroborée par le breton armoricain *juzen*.

JUVENIE. Ajoutez : — **REM.** Voltaire a dit *juiffrerie*. Si nous pouvions réussir à le devenir (heureux), sans établir une caisse de juiffrerie, ce serait avant de peine éparignée, *Voltaire. Lett. à Mme de Bernières*, dans STE-BEUVE, *Cousinages du Lunde*, XIII, art. *Lettres inédites de Voltaire*.

— **JULLA (ju-li-a), s. f.** La 89^e planète télescopique, découverte en 1866 par M. Stephan.

— **JULIENNE. Ajoutez :** — **REM.** On lit dans le *Courrier de Vaugelas*, 15 déc. 1875, p. 124 : « La Julienne, qu'on appelle dans le patois de Genève la soupe de la bataille, n'est mentionnée ni dans Taillevant, ni dans le *Ménager de Paris* (1393), ni dans le Dictionnaire français-anglais de Cotgrave (1660), ni dans le *Cuisinier français* de La Varenne (1767), c'est-à-dire seulement dans le *Cuisinier royal et bourgeois* (1722) qu'on la trouve pour la première fois, ce qui me fait présumer que ce potage n'est guère connu que depuis le commencement du XVIII^e siècle.

On a dit d'abord *potage de la Julienne*, comme on montre ces exemples : Potage de la Julienne en maigre, *Cuisinier roy. et bourg.* t. II, p. 163. On fait aussi des potages de la Julienne de poitrine de veau, chapon, poularde, pigeons et autres viandes, ib. t. II, p. 392. Puis on a supprimé *potage*, ce qui a réduit l'expression à *Julienne*, qui s'est employée alors sans majuscule : Potage ou *julienne* de poulet farcis, ib. t. II, p. 123.

— **JULIENNE (ju-li-è-n), s. f.** Sorte de poisson. Autrefois on pêchait sur la côte d'Audierne beaucoup de congres, de julennes et de merlucs; on les séchait au soleil, *Journ. offic.* 25 déc. 1876, p. 8844, 3^e col.

— **JUMEL (ju-mèl), adj. m.** Coton jumel, sorte de coton, *Journ. offic.* 11 mars 1872, p. 1743, 2^e col.

— **JUMELAGE (ju-me-la-j), s. m.** Chez les pontonniers, action de jumeler, résultat de cette action. Faire le jumelage de deux pontrelles.

JUMELLES. Ajoutez : || 8^e Espèces jumelles, se dit de deux épées symétriques, disposées de manière à pouvoir être placées dans un même fourreau.

— **JUMENTERIE. Ajoutez :** Ces belles jumenteries de l'Etat, si généralement regrettées aujourd'hui, *Rapport Bocher à l'Assemblée nat.* n° 1910, p. 20. Le conseil général du Finistère... demande avec une grande énergie le rétablissement de la jumenterie de Pompadour, ib. p. 160.

— **JUNKÉRITE (jun-ké-ri-t), s. f.** Terme de minéralogie. Carbonate de fer anhydre.

JUPITER. Ajoutez : || 4^e Terme de charpente. Trait de Jupiter, voy. TRAIT, I, n° 20.

— **JUPITÉRIEN. Ajoutez :** || 8^e M. Adorateur de Jupiter. Les Crétois avaient une dévotion particulière à Jupiter, et ne s'intitulaient point jupitériens, *Dict. phil.* *Pourquoi* (les).

— **JUPONNE, EE (ju-po-nè, nê), adj.** Qui a mis un jupon. Quand tu seras juponnée un peu plus haut par derrière..., OCTAV. FEUILLET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872, p. 7.

— **JURADE (ju-r-d), s. f.** Le corps des jurats.

† **JURASSIEN**, **ENNE** (ju-ra-si-in, si-è-n'), *adj.* Qui a rapport aux habitants de la contrée couverte par le mont Jura.

— **REM.** *Jurassien* appartient au langage ethnologique, tandis que *jurassique* est relatif à la géologie.

JURATOIRE. *Ajoutez* : Si l'évêque [de Strasbourg] donnait caution juratoire de s'en tenir au jugement du concile [de Constance]... LÉNAFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 318.

† **JURÉ**. *Ajoutez* : || 7° Jures, magistrats électifs des fiefs Normandes : chacune des deux fies de Jersey et de Guernesey en a douze, qui composent, avec le bailli, la cour royale, et sont membres des États. On les appelle aussi jures-justiciers, jures du roi (ou, aujourd'hui, jures de la reine), jures de la cour royale, etc. Il y a aussi une cour de jures électifs dans l'île d'Aurigny, et il y en a une dans l'île de Serk.

† **JURISPRUDENTIEL**, **IELLE** (ju-ri-spru-dan-si-èl, è-l'), *adj.* Qui appartient à la jurisprudence. Au point de vue jurisprudentiel, *Journ. offic.* 28 juin 1874, p. 4414, 1^{re} col.

† **JURON** (ju-ron), *s. m.* Nom, dans le Jura, du vent d'est, dit aussi montaine, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 273.

JUSQUE. — **REM.** *Ajoutez* : || 2. *Jusqu'à ce que*, on le voit au n° 5, s'emploie avec le subjonctif et l'indicatif. M. Terzuolo, *Études sur le Dict. de l'A-*

cad. franc. Prospectus, p. 24, a déterminé les cas où l'un ou l'autre de ces modes est requis : le second verbe doit être au subjonctif, lorsqu'il exprime une intention à remplir, non une intention remplie, un but à atteindre, non un but atteint; dans le cas contraire, il faut absolument l'indicatif. Ainsi il y a une faute dans cette phrase : Mungo-Park arriva sur les bords du Niger, dont il continua à suivre les rives, jusqu'à ce que des obstacles insurmontables le forçassent à retourner sur ses pas; mettez *forçèrent*. En effet l'intention de Mungo-Park n'était pas de suivre les bords du Niger jusqu'à la rencontre d'obstacles; cette rencontre n'était ni voulue ni cherchée. Même faute dans ces phrases : La roue d'un wagon s'est brisée; le fragment, sorti des rails, traîna sur le sable jusqu'à ce qu'il *rencontra* le pont; mettez *rencontra*. La loi du passe-port tombe périodiquement en désuétude jusqu'à ce que de nouveaux troubles la fassent revivre momentanément; mettez la *font*. La règle de M. Terzuolo est bonne, non pas qu'il y ait faute grammaticale à mettre partout le subjonctif, mais parce que cette règle porte de la précision et de la logique dans la construction. M. Terzuolo note qu'il est des phrases douteuses où le choix entre le subjonctif et l'indicatif reste à volonté, le sens n'étant pas bien déterminé; par exemple : Socrate se mit à se promener jusqu'à ce qu'il *sentit* [ou *sentit*] ses jambes s'appesantir, puis il se

coucha sur le dos. Pendant les troubles de la capitale, Joly fit un voyage à Rome, et y demeura jusqu'à ce que la tranquillité *fut* [ou *fut*] rétablie.

† **JUSSIEU** (ju-si-é), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes herbacées des régions tropicales.

— **ETYM.** *Jussieu*, célèbre botaniste.

† **JUSTE**. *Ajoutez* : — **REM.** Au n° 4, la locution : *comme de juste* est dite populaire et signalée comme devant être évitée. Cette condamnation a excité des observations. D'abord elle se trouve dans certains auteurs : Le roi n'y perdit pas ses droits, comme de juste, *PERCOURSCHAMP, Souv. de la mar. de Créqui*, t. 1, v. 1. Puis on fait remarquer que *comme de raison* est accepté dans le Dictionnaire. Enfin de *rai* est usité par les meilleurs auteurs (voy. *VRAT*, n° 16). Ce dernier rapprochement dégage comme de juste de tout reproche.

† **JUTE** (ju-t'), *s. m.* Chanvre de l'Inde qui entre en France depuis quinze ou vingt ans, et qui sert à faire des fils et tissus communs employés à l'emballage, à la confection des sacs. Le jute est l'écorce intérieure d'une plante fibreuse, le *corchorus capsularis*, qui n'est guère cultivée qu'aux Indes orientales, *Monit. univ.* 18 juin 1867, p. 769, 1^{re} col.

† **JUXTATROPICAL**, **ALE** (juk-sta-tro-pi-kal, ka-l'), *adj.* Terme de géographie. Zone juxtatropicale, zone qui environne les tropiques.

— **ETYM.** Lat. *juxta*, auprès, et *tropical*.

K

KAR

† **KAGOU** (ka-gou), *s. m.* Nom d'un oiseau dans les forêts du sud de la Nouvelle-Calédonie. Le *kagou* (*rhinoceros jubatus*), le plus remarquable des oiseaux propres à la Nouvelle-Calédonie, *Journ. offic.* 9 sept. 1875, p. 7703, 3^e col.

† **KAINITE** (ka-ini-t'), *s. f.* Produit minéral, qu'on trouve dans des mines du duché d'Anhalt, qui est mélangé de divers sels (sulfate de magnésie, de potasse, chlorure de magnésium, chlorure de sodium), et qu'on emploie comme engrais, *Douanes, circul. lith.* 9 juill. 1872.

† **KAKE** (ka-k'), *s. f.* Produit de figue. [En Algérie] le plaqueminier du Japon, grand arbre dont le fruit ou figue kake, de la grosseur d'un abricot, se mange très-mûr, un peu bletti, *Journ. offic.* 26 nov. 1871, p. 7813, 2^e col.

† **KALIPHOPHONIE** (ka-lé-i-do-fon'), *s. m.* Voy. CALÉDOPHONIE.

† **KALONG** (ka-longh'), *s. m.* La roussette de Java. [Au moment du crépuscule] on entend le cri des kalongs dans les cocotiers, *Journ. offic.* 1^{er} sept. 1873, p. 5674, 2^e col.

† **KAMPONG** (ka-pongh'), *s. m.* Nom, à Java et ailleurs, d'agglomérations d'habitations. Il n'est point de place dans les Indes néerlandaises qui n'ait son contingent d'Arabes, de Chinois, d'Indous, de Bengalais, habitant chacun des kampongs séparés qui portent leurs noms, *LENTHOLLE, Journ. offic.* 4 nov. 1875, p. 8987, 2^e col. Ils craignent de se compromettre en répondant à un étranger, le kampong étant responsable du voyage qu'il traverse son territoire, *ib.* p. 8988, 2^e col.

† **KANDI** (kan-di), *s. m.* Sorte de pin. À la Nouvelle-Zélande on ne trouverait pas un pin kandi de quelque valeur près de la côte, *Rev. Britann.* fév. 1876, p. 281.

† **KANTAR** (kan-tar), *s. m.* Nom, en Égypte, d'un poids de 45 kilogrammes environ, *Journ. des Débats*, 30 sept. 1876, 2^e page, 1^{re} col.

† **KAOLINIQUE** (ka-o-li-ni-k'), *adj.* Qui appartient au kaolin. Composition lithologique du sable kaolinique de Montainville, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 400. Le sable kaolinique, MEUNIER, *ib.* t. LXXXII, p. 576.

† **KARAGOUZ** ou **CARAGOUZ** (ka-ra-gou-z'), *s. m.* || 1^{er} Nom, en Turquie, d'un personnage de farces, qui attire beaucoup la foule, bien que son rôle soit déparé singulièrement par les obscénités, *le Temps*, 23 oct. 1876, 2^e page, 2^e col. || On trouve aussi caragueuz. Caragueuz est en grand honneur [à Damas] non-seulement parmi les enfants,

KEP

mais encore parmi les graves Turcs, qui ne dédaignent pas de venir soustraits à ses bourrades et à ses horions; c'est une sorte de polichinelle, de marionnette qu'on voit comme dans une lanterne magique, *Journ. des Débats*, 22 nov. 1876, 2^e page, 3^e col. || 2^e Nom d'un petit mammifère. Lemmings aux yeux rouges, karagouzes aux yeux noirs, petites gerboises, dont la forme rappelle le kangourou, *Rev. Britann.* avril 1876, p. 294.

— **ETYM.** Turc, *karageuz*, nom d'un Bohémien qui est principal personnage, de *kar*, noir, et *geuz*, orlé.

† **KARAOLU** (ka-ra-ou-l'), *s. m.* En Serbie, nom d'une grosse hutte carrée, construite sur un point élevé, servant de poste d'observation, et dans laquelle sont installés quelques gendarmes faisant la police de la route voisine, *Journ. des Débats*, 6 juin 1876, 2^e page, 6^e col.

† **KARAUU** (ka-bô), *s. m.* Nom du buffle à Sumatra. Les services multipliés que le bœuf rend comme végétal aux indigènes ont leur parallèle dans ceux qu'ils tirent du buffle ou karbau, on tant qu'animal domestique, *LENTHOLLE, Journ. offic.* 27 fév. 1876, p. 1423, 3^e col.

† **KARI** (ka-ri), *s. m.* Arbre de l'Australie. Le quart et le kari, deux *eucalyptus* d'une grosseur fabuleuse, sont des bois de haute futaie d'un très-grand prix (en Australie), *Journ. offic.* 24 nov. 1872, p. 7170, 2^e col.

† **KARSTÈNE** (kar-sté-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sulfate de chaux anhydre.

† **KARATHYA** (kha-tri-ia), *s. m.* Nom, dans l'Inde ancienne, de la caste des guerriers, la deuxième caste, celle qui venait après les brahmanes.

— **ETYM.** Nom dérivé secondaire de *kachatra*, qui signifie guerre en sanscrit, domination, et de là chef; *kachatriya* signifie donc qui tient aux chefs, qui appartient à leur famille.

† **KEEPSAKE**. — **ETYM.** *Ajoutez* : L'anglais *sake* signifie but, objet; par conséquent le *keepsake* s'explique ainsi : *to keep* (for somebody's) *sake*, garder par égard, par amour de quelqu'un (PETITLÉAUX).

† **KENOB** (ke-nob), *s. m.* Espèce de flageolet en usage dans la musique arabe, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 137, Huetzel, 1866.

† **KÉPL**. — **ETYM.** Allem. *Képpl*, dimin. de *Kappe*, bonnet, casquette, qui lui-même est le français *cape*.

† **KÉPISME** (ké-pi-s'm), *s. m.* Manie du képi, c'est-à-dire de la garde nationale pendant le siège

KIL

et sous la commune de Paris en 1871 (moi éphémère et qui ne survivra pas aux circonstances qui l'ont suggéré). La plupart avaient des vareuses plus ou moins militaires, mais l'épidémie du képisme avait tout envahi, *l'Illustration*, 25 nov. 1871, p. 346, 3^e col.

† **KÉRANGYRE** (ké-ran-ji-r'), *s. f.* Terme de minéralogie. Chlorure d'argent naturel, dit aussi argent corné; c'est une substance blanche, demi-transparente, se coupant comme de la corne, et déposant de l'argent métallique lorsqu'on la frotte sur une lame de fer avec un peu d'eau.

— **ETYM.** *Kéraz*, corne, et *ἀργύρος*, argent.

† **KÉRASINE** (ké-ra-zin'), *s. f.* Terme de minéralogie. Combinaison de chlorure de plomb et d'oxyde de plomb.

† **KERNÉ** (kèr-nè), *s. m.* Terme d'exploitation bouillière. Synonyme de royon.

† **KÉROSÈNE** (ké-ro-zè-n'), *s. m.* Naphte ou pétrole américain raffiné servant à l'éclairage.

† **KÉSTROSPENDONE** (kè-stro-sin-do-n'), *s. f.* Terme d'antiquité. Sorte de fronde dont les deux bras étaient inégaux, et avec laquelle on lançait une flèche, un trait, au lieu d'une pierre, d'une balle, *Journ. offic.* 19 mars 1874, p. 2128, 1^{re} col.

— **ETYM.** *Κεστροσπένδων*, de *κείρος*, trait, flèche, et *σπένδων*, fronde.

† **KHALIFA** (ka-li-fa), *s. m.* Nom, en Algérie, du chef indigène le plus élevé dans la hiérarchie.

— **ETYM.** C'est le même mot que *calife*.

† **KHALIFALIK** (ka-li-fi-li-k'), *s. m.* En Algérie, fonction d'un khalifa, ressort de son autorité. Son fils aîné, Sid Abou Bekr, le remplaça à la tête du khalifalik du Sud, *Rev. Africain*, 20^e année, n° 147, mai-juin 1876, p. 180.

† **KHAMITIQUE** (ka-mi-ti-k'), *adj.* Voy. CHAMITIQUE au Supplément.

† **KHÉDIVE** (ké-di-v'), *s. m.* Titre du vice-roi d'Égypte.

† **KIEF** ou **KIEFF** (ki-èf), *s. m.* Le repos absolu chez les Turcs. S'indigne qui voudra du kief des Orientaux; je m'émervelle de leur sobriété, *Mme de GASPARD, Constantinople*, 2^e éd. Paris 1867. NI le harem ne le possède, ni le kief n'est l'endroit, *ib.*

† **KILOGRAMMETRE**. *Ajoutez* : — **REM.** Un cheval vapeur est généralement évalué à 75 kilogrammes par seconde, sauf dans la marine, où le mode d'évaluation de la puissance des machines à vapeur est plus compliqué et conduit à considérer la force nominale du cheval-vapeur comme variant entre 100 et 300 kilogrammètres.

† **KILOMÉTRIQUE**. Ajoutez : || Tonne kilométrique, voyageur kilométrique, tonne réduite, voyageur réduit, par hypothèse, à un kilomètre; celle, celui qui en parcourt 10, 20, 30, etc., représentent 10, 20, 30, etc. tonnes ou voyageurs kilométriques, p. BOITEAU, *Journ. des Débats*, 8 juin 1877.

† **KIMMERIDGIE**, **IENNE** (kim-mé-ri-di-jin, iè-n), *adj.* Terme de géologie. Qui a le caractère d'une certaine couche de kimmeridge, localité d'Angleterre. L'argile kimmeridgienne, *Journ. offic.* 11 oct. 1875, p. 8603, 1^{re} col.

† **KING'S CHARLES** (kin'gh'-char-l'), s. m. Espèce de petits chiens affectionnés par le roi Charles II d'Angleterre. Les pages conduisant les levrettes et les King's-Charles, TH. GAUTIER, *les Beaux-arts en Europe*, t. II, p. 33.

— REM. Il faut écrire King's-Charles, et non King-Charles. Cette espèce est en effet non le roi Charles, mais le chien du roi Charles; il y a donc faute dans le texte suivant : On peut encore, lorsque le renard s'est terré, faire usage de chiens de très-petite dimension, de bassets à jambes torsées et à poils très-rudes, de petits doguins griffons, de terriers d'Ecosse; ou même de King-Charles, J. LA VALLEE, *la Chasse d'our en France*, 1859, t. IV, p. 153, 2^e éd.

† **KINO**. Ajoutez — ETYM. Mot des Indes orientales.

† **KIOEKENMOEDDING** (kieu-ken'-meu-ding'),

s. m. Terme de préhistoire. Amas de débris de cuisine d'anciens peuples.

— ETYM. Danois, *kierkenmædding*, de *kierken*, cuisine, et *mædding*, fumier.

† **KOA** (ko-a), s. m. Arbre des fles Sandwich. C'était une maison vaste et carrée, en bois de koa, dont la couleur rappelle celle de l'acajou, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1877, p. 108.

† **KOFF** (kof), s. m. Petit navire des Pays-Bas. Les bâtiments de petite dimension tendent à disparaître... les koffls ont beaucoup diminué, *Journ. offic.* 26 août 1871, p. 6224, 2^e col.

† **KOPECK**. Ajoutez : — ETYM. Russe, *kopeika*, de *kopye*, lance, à cause qu'il y avait originairement sur cette monnaie un cavalier armé d'une lance.

† **KORÉICHITE** (ko-ré-i-chi-t'), s. m. Nom d'une tribu du Hedjaz de laquelle descendait Mahomet.

— ETYM. *Koreisch*, ancêtre de la tribu.

† **KOUMIS**. Ajoutez : — ETYM. Russe, *kumis*, mot d'origine mongole.

† **KOURDE** (kour-d'), *adj.* La langue kourde, et, substantivement, le kourde, langue appartenant au groupe iranien et parlé par les Kourdes, peuple d'Asie.

† **KOURGAN** (kour-gan), s. m. Nom d'antiques éminences tumulaires qu'on trouve dans certaines parties de la Russie orientale, A. MAURY, *Journ. des Savants*, mars 1876, p. 161.

† **KOUSCHITE** (kou-chi-t'), *adj.* Voy. COUSHITE.

L

LAC

† **LABOURECSE** (la-bou-reù-z'), s. f. Charrue mue par la vapeur. Chaque kilogramme de houille brûlée par la labourecse correspond à une ration de viande de porc donnée à la consommation publique, JOHANET, *Journ. des Débats*, 31 mars 1877, *Feuilleton*, 1^{re} page, 2^e col.

† **LABRY** (la-bri), s. m. Chien de berger spécial à la Provence et au Dauphiné. Le labry est d'importation sarrazine, tient du griffon et du lévrier et est admirablement doué pour la conduite des troupeaux; un trait particulier à cette race, c'est qu'elle ne se croise pas avec les autres espèces; une chienne labry en rut refuse les chiens et va chercher un individu de sa race (docteur BERNARD, de Montroubert-Bains, Drôme).

† **LABYRINTHE**. — ETYM. Ajoutez : M. Mariette (*Revue critique*, 29 mars 1872, p. 182) conjecture avec plus de vraisemblance que *Ἰαβύρινθος* est la transcription de l'égyptien *Ro-pe-ro-kh'unt* ou *Lope-ro-kh'unt*, le temple de Ro-kh'unt; Ro-kh'unt est une ville auprès de laquelle était le Labyrinthe.

† **LABYRINTHODON** (la-bi-rin-to-don'), s. m. Terme de paléontologie. Reptile gigantesque dont le genre a vécu à l'époque où se déposait le trias.

— ETYM. *Labrinthe*, et *odon*, dent.

LAC. — HIST. || XII^e s. Ajoutez : Et si est [une ville] encor toute apierse, sans abitours et de cierté. En milieu cœl [erut] uns lais dormans, l' i a noirs poissens moult grans, p. MOUSKES, *Chronique*, v. 12900. Et il a [il y a] un lai moult parfont Environ, et si estoit lès [large] Bien des arciens... Et li lais lor bat [à des tours] environ, li *Chetiviers* as deus espèces, publié par Förster, v. 6303.

† 2. LAC (lak), s. m. Voy. ci-dessus cnonos.

† **LACÉDÉMONIEN**, **IENNE** (la-sé-dé-mo-niin, niè-n), *adj.* Qui appartient à Lacédémone. La brieveté lacédémonienne, dite lacunaise, est devenue proverbiale.

LACET. Ajoutez : || 10^e Sorte de couteil. Couteils rayés pour literie, fantaisie pour stores, lacets bleus et blancs pour habillements... *Enquête*, *Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. IV, p. 513.

LACHER. Ajoutez : || 14^e s. Action de lâcher, de laisser aller. Environ 400 pigeons avaient été apportés; le lâcher a été fait dans la prairie *Journ. offic.* 21 mai 1873, p. 3296, 1^{re} col. ... Il arrive que des chasseurs désœuvrés, dans les environs des aires où les lâchers ont lieu, voyant ces compagnons de pigeons étrangers voler avant de prendre leur direction vers le nord, les tirent et

les abattent, *Journ. offic.* 8 sept. 1874, p. 6427, 1^{re} col.

† **LACHÉSIS** (la-ké-zis'), s. f. || 1^{er} Nom d'une des Parques, de celle qui détermine le sort des mortels. || 2^e La 120^e planète télescopique, découverte en 1872 par M. Borrelly.

— ETYM. *Λαχέσις*, de *λαχέω*, donner au sort. || **LACINATION** (la-si-nia-sion), s. f. Etat de ce qui est laciné. Du mouvement dans les poils et les laciniations foliaires du *drosera rotundifolia*, HECKEL, *Ac. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 625.

— ETYM. Voy. LACINIE.

LACONIQUE. Ajoutez : || 3^e s. m. Le laconique, le style laconique, en peu de paroles. Nous avons lu et relu votre mémoire, c'est une pièce achevée, il n'y fallait pas moins de paroles; le laconique serait fort dangereux en pareille occasion, sév. Lett. à Mme de Grignan, 29 nov. 1679, dans Lett. inédites, éd. Capmas, t. II, p. 70.

† **LACTODUTYROMÈTRE** (la-kto-bu-ti-ro-mè-tr'), s. m. Instrument employé pour déterminer la quantité de beurre que renferme le lait.

† **LACUNETTE** (la-ku-nè-t'), s. f. Petit fossé au milieu du grand, qu'on tient rempli d'eau. PÉLRIEN, *Histoire des bâtiments du roi*, Paris, 1690.

|| Supprimez ce mot qui est une mauvaise lecture pour : la cunette, et voyez CUNETTE.

† **LACINEUX**. Ajoutez : || 2^e Qui contient des lacunes, en parlant d'un texte, d'un écrit, d'un livre. Ce passage [ch. v et vi] est un de ceux pour lesquels le *Codex Alexandrinus* [qui contient les *Epîtres* de Clément Romain] est le plus lacuneux, RENAN, *Journ. des Savants*, janv. 1877, p. 7.

† **LACUNOSITÉ** (la-ku-nô-zi-té), s. f. Terme dialectique. Etat lacuneux. On ne doit pas admettre la lacunosité comme une propriété des corps bruts et organisés, *Diet. de médéc. Pore*, Baillière, Paris, 1873.

† **LADIÈRE** (la-dè-r') ou **LADIERE** (la-diè-r'), s. f. Dans le parler de Genève, courants lacustres accidentels qui règnent souvent dans les eaux des lacs, et qu'on peut comparer en petit aux courants marins.

† **LAIDRE** (la-du-r'), s. f. Petite plate-forme au bord des étangs sur laquelle on tire le sel, *Enquête sur les sels*, t. I, p. 510.

† **LACISME**. Ajoutez : || 2^e L'ensemble, le caractère des laques. Quelques prélatés se sont déjà préoccupés de l'importance croissante que le laïcisme prend dans l'Eglise, *Journ. offic.* 18 avril 1877, p. 2933 1^{re} col.

† **KOUSOU** (kou-so), s. m. Plante d'Abyssinie spécifique contre les vers intestinaux.

† **KRAAL** (kra-all), s. m. Voy. CONRAL au Supplément.

† **KRACHENA** (kra-che-na), s. m. Nom d'un tabac algérien fort estimé. Ces derniers [les colons] se livrent exclusivement à la production des tabacs fins, chebli, krachena, etc. *Journ. offic.* 1^{er} mai 1871, p. 3032, 1^{re} col.

— ETYM. *Krachena*, nom d'une tribu arabe qui cultivait ce tabac.

† **KRATON** (kra-ton), s. m. Nom, à Java, de la résidence des princes indigènes. Nous nous rendons au kraton; c'est une vaste enceinte de hautes murailles fermées par des portes que gardent les soldats déguenillés du sultan, nousquet, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1877, p. 320.

† **KRICHNA**, ou, d'après l'orthographe anglaise, **KRISHNA** (kri-chna), s. m. Nom d'un héros du Mahabharata (grand poème indien), qui est une incarnation de Vishnou; krichna signifie proprement noir.

† **KRISS**. Voy. CRISS.

† **KROHOR** (kro-or), s. m. Nom indien exprimant la valeur de cent lacs; le lac vaut cent mille roupies; le krorah vaut donc dix millions de roupies; la roupie vaut 2 fr. 60.

† **KRONA** (kro-na), s. f. Pièce de monnaie suédoise en argent, valant au pair 4 fr. 33 c.

LAI

LAI

† **LAYCITÉ** (la-si-té), s. f. Caractère laïque. Au sujet de l'enseignement laïque,.... le Conseil [général de la Seine] a procédé au vote sur la proposition de la laïcité, qui a été repoussée, *la Patrie*, 14 nov. 1871.

LAINAGE. Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Ces trois sont nées d'un lignage. Toutes d'un poil et d'un laine, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 72.

LAINÉ. Ajoutez : || 10^e La laine à dos est celle qui a subi un lavage plus ou moins imparfait sur le dos même du mouton, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. III, p. 13. || 11^e Laine artificielle, laine qu'on tire de vieux tissus. C'est à-Batley et à Dewsbury que l'on apporte toutes sortes de vieux chiffons,.... et qu'à l'aide d'une machine puissante, ces chiffons sont ramenés à l'état de laine primitive; dans l'origine, les laines artificielles ne servaient qu'à confectionner des doublures; aujourd'hui on les emploie à la fabrication des velours, des drapés, des tapis, des couvertures de table et même des draps, *Journ. offic.* 15 avril 1876, p. 2726, 1^{re} col.

† **LAINETTE**. Ajoutez : — ETYM. Diminutif de laine, ces mousses étant ainsi dites à cause de leur forme.

LAINEUR. Ajoutez : || 2^e Celui qui prépare la laine propre à la fabrication des châles et étoles, *Tarif des patentes*, 1858.

LAINÉUX. Ajoutez : || 6^e s. f. Espèce de chenille, la laineuse du cerisier, *bombix lanestris*, la laineuse du chêne, *bombix catar*.

† 4. LAISSE. Ajoutez : || 1^{er} se dit de la fiente du sanglier.

† **LAISSE-PASSER** (lè-sé-pà-sé), s. m. Terme de contributions indirectes. Autorisation écrite donnée pour la libre circulation des voitures et des bateaux (on écrit le pluriel comme le singulier). Art. 8 : Il sera délivré à chaque entrepreneur de voitures publiques, par le préposé de la régie des droits réunis, autant de laissez-passer conformes à sa déclaration qu'il aura de voitures en circulation, *Décret impérial du 14 fruct. an xii*.

LAIT. Ajoutez : || 17^e Arbre à lait ou arbre à la vache, voy. ARBRE À LA VACHE dans le Supplément, au mot ARBRE.

† **LAIT-BATTU** (lè-ba-tu), s. m. En Normandie, lait du beurre, lait qui reste dans la baratte quand le beurre est pris, DELBOILLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 203.

† **LAITEUX**. Ajoutez : || 6^e Huitre laiteuse, huitre fécondée. Sur 435 huitres d'un an,.... il s'en est

rouvé 35 laiteuses, c'est-à-dire ayant les teufs ou les jeunes en incubation dans le manteau, et à divers degrés de développement, H. GERRE, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 130.

— **LAITICHE** (lâ-ti-ch'), s. f. Nom normand de l'hermine en robe blanche (*mustela herminea*). Les laitiches, suivant la superstition normande, ne sont autre chose que les âmes des enfants morts sans baptême, EUG. ROLLAND, *Faune populaire*, p. 63.

— **HIST. XVI^e S.** Laitisse, COTGRAVE.

— **ETYM.** Dérivé du franç. *lait* : blanche comme le lait.

— **LAITRON** (lâ-tron), s. m. Nom, dans le Pas-de-Calais, des poulains de six à sept mois, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 65.

— **ETYM.** *Lait*, à cause que l'animal ainsi nommé est encoré à la mamelle.

— **LAÏCS** (la-i-us), s. m. Un discours, dans l'argot des jeunes gens de l'École polytechnique. Piquer un laïcs, prononcer un discours. Dans le dialecte de l'École, tout discours est un laïcs; depuis la création du cours de composition française en 1801, l'époux de Jocaste, sujet du premier morceau oratoire traité par les élèves, a donné son nom au genre, de la *Benoullie*, les *Français peints par eux-mêmes*, t. V, p. 116.

— **LAKAËTINE** (la-ka-é-tin'), s. f. Sorte de laque beaucoup employée en Chine, *Journ. offic.* 16 avril 1872, p. 2577, 1^{re} col.

— **LAMBDA**. *Ajoutez* : || 2^e Terme d'anatomie. La suture occipito-pariétale qui ressemble au lambda des Grecs. La corbe occipito-frontale [sur un crâne de nègre] forme une légère ondulation sur le lambda, QUATREFAGES et RAMY, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 440.

— **LAMBOURDE**. *Ajoutez* : || 4^e Poutre horizontale établie le long d'un mur pour recevoir les solives d'un plancher. || Pièces transversales aux solives, sur lesquelles on cloue les planches d'un parquet. || 5^e En fortification, pièce de bois de fort équilibrage employée pour la construction des plates-formes de mortiers. || 6^e Terme d'exploitation houillère. Madrier que l'on place pour la construction d'un puits.

— **LAMBRIS**. *Ajoutez* : || 5^e Nom donné à un sciage mince ou planches qui n'ont que 0^m,014, 0^m,018 ou 0^m,020 d'épaisseur, 6, 8 ou 9 lignes, NARQUETTE, *Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 87.

— **LAMBRISURE** (lan-bri-su-r'), s. f. Travail de lambris. On ne voyait point un nombre infini de charrettes chargées de pins et de sapins, pour faire des lambrisures dorées, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— **LAME**. *Ajoutez* : || 14^e Nom provençal d'un très-gros squelette, dit aussi redonne (voy. REDONNE au Supplément), *Journ. des Débats*, 28 sept. 1876, 3^e page, 3^e col. || 15^e Terme d'anatomie. Lame criblée, partie de l'éthmoïde par laquelle les filets du nerf olfactif passent dans les fosses nasales.

— **LAMIER**. *Ajoutez* : || 2^e Lamier-rotier, celui qui fait des lames (ou ros) pour les métiers à tisser, *Tarif des potentes*, 1858.

— **LAMOURETTE** (la-mou-rê-t'), s. m. Voy. DAI-SER 2^e au Supplément.

— **LAMPANT**. *Ajoutez* : || 2^e Il se dit du vin au sens de corsé, bon à boire, à lampier. Que la progression [des vins dans un repas] soit des plus lampants aux plus parfumés, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, Méd. t. I, 76.

— **LAMPE**. *Ajoutez* : || 3^e Terme de boucherie. Réglon, dite aussi hampe, grasses, frass, eillet, les ceillères, qui s'étend de la partie postérieure et latérale du ventre vers l'extrémité inférieure et antérieure de la cuisse.

— **LAMPER** (lan-pé), v. a. Se dit, en termes du marin, de la mer devenue phosphorescente. La mer lampe. La mer a lampé cette nuit.

— **ETYM.** *Lampe*.

— **LAMPERIE** (lan-pé-rie), s. f. Synonyme de lampisterie. Que l'une de ces ouvertures éclaire une lamperie, quatre un vestiaire pour les ouvriers, une un magasin de vieux objets... *Décret rendu en conseil d'Etat*, 27 septembre 1863.

— **REM.** Lamperie vaut mieux que lampisterie.

— **LANGAGE**. *Ajoutez* : || 2^e Sous l'ancienne monarchie, droit perçu sur le premier voyage de chaque bateau neuf, BOISLÉ, *Corresp. contr. gén. des finances*, p. 313, 4693.

— **LANCE**. *Ajoutez* : || 18^e Terme forestier. Arbre en état d'être exploité. Le peuplement d'un taillis forêté se compose constamment de bois d'âges divers, depuis le brin du premier âge jusqu'à la

lance exploitable, *Mém. de la Soc. centr. d'Agric.* 1873, p. 278. || 19^e Lance de cheminée, au pays de Falaise, tuyaau de cheminée. Que cette cheminée n'ayant pas une lance particulière, comme l'exige un arrêté pris par l'autorité municipale du Falaise, parce qu'il a eu le tort de réclamer jusqu'en appel la construction, aux frais de L..., des deux lances de cheminée, *Gaz. des Trib.* 13 oct. 1875, p. 986. || 20^e Terme d'antiquité chrétienne. La sainte lance, instrument liturgique chez les Grecs; c'est une espèce de couteau dont la lame a la forme de lance, et dont le manche allongé se termine par une croix; il servait à séparer de la masse du pain offert l'hostie qui devait être consacrée. || 21^e Pièce métallique qui garnit l'extrémité du boyau des pompes à incendie : le pompière la tient à la main et s'en sert pour diriger le jet. || 22^e En pyrotechnie, on donne le nom de lances à de petits cylindres en papier ou en carton mince, remplis de composition fumante; ces cylindres sont placés à peu de distance les uns des autres et le long des lignes fixes des objets que l'on veut représenter dans les feux d'artifice. Il fallait de toute nécessité, pour que ce spectacle offrit de tous les côtés le même attrait, renoncer aux pièces [d'artifice] dites en lances, T. AMIGUES, *Mont. unit.* 16 et 17 août 1867, p. 1116, 2^e col.

— **LANCOLE** (lan-sé-o-l'), s. f. Petite lance dans les feux d'artifice.

— **ETYM.** Lat. *lanceola*, dimin. de *lancea*, lance.

— **LANCER**. *Ajoutez* : || 13^e En termes de tisseur, se dit du mouvement communiqué à la navette. Un tisseur à la main lance, par jour, 25000 duites; avec un métier mécanique, il lance de 50000 à 55000 un duit, et en conduisant deux métiers, de 90000 à 100000. *Enquête. Traité de comm. avec l'Angleter.* t. III, p. 614. || 14^e S. m. Un lancer, une action de lancer. Samedi a eu lieu à Marseille un lancer de vingt-sept pigeons voyageurs des sociétés colombophiles de Paris, *le Temps*, 11 juillet 1876, 3^e page, 1^{re} col.

— **LANCEUR**. *Ajoutez* : || 2^e Au propre, celui qui lance, jette quelque objet. Le lanceur de lasso saute alors sur la barrière, enfonce un couteau à courte lame dans le cou de chaque animal, *Journ. offic.* 19 mars 1877, p. 2162, 1^{re} col. || 3^e Appareil qui lance un liquide ou un fluide, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXX, p. 189.

— **LANDAU**. *Ajoutez* : — **ETYM.** Sorte de voiture ainsi appelée de Landau, ville allemande où elle fut d'abord fabriquée.

— **LANDERNEAU** (lan-dér-nô), s. m. Nom d'une ville du département du Finistère, usité dans cette expression proverbiale : Cela fera du bruit dans Landerneau, qui se dit d'une nouvelle racontée avec une importance exagérée.

— **ETYM.** On a prétendu que cette expression a été introduite par les *Heritiers*, d'Alexandre Duval, pièce qui eut un long succès. Mais, d'après le *Courrier de Vaugelas*, 1^{er} janvier 1877, p. 113, Jacques Cambry, savant breton, avait cherché l'origine de ce proverbe avant la vogue des *Heritiers*, qui sont de 1796. Un correspondant du *Courrier de Vaugelas* penso que cette locution vient de l'usage de donner un charivari à la veuve qui se remarie, usage en vigueur à Landerneau et ailleurs.

— **LANGÈ**, **ÉE** (lan-jé, jée), adj. Couvert de langes. Le 8 janvier, je mets au monde une petite fille de la plus belle venue, pesant, langée, 4500 grammes, DOCTEUR RAMAUD, *Gazette des hôpitaux*, 24 janvier 1869.

— **LANGOREUX**. — **HIST.** *Ajoutez* : XIII^e s. Et les pources, vious [vieux] et mendis, Contrais, langoreux et truans, PH. MOUSKES, *Chronique*, v. 26262.

— **LANGOSTE**. *Ajoutez* : || 2^e Anciennement, sauterelle. Ceins d'un cuir de brobis ton corps, pour couverture Prends un rude poil de chameau, La langoustie et le miel pour toute nourriture, Et pour tout breuvage un peu d'eau, COAN. *Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

— **LANGÈ**. *Ajoutez* : || 22^e Langue de châtaignier, sorte de champignon croissant près de terre sur les troncs d'arbre et alimentaire; le nom savant est *istuline*. || 23^e Langue de vache, sorte d'enclume. On achève de lui donner la configuration voulue en continuant de la battre [la plaque d'argent] tantôt avec la tête et tantôt avec la panne du marteau, sur divers enclumes appropriées à la forme du vase, et que l'on nomme langues de vache, *Œuvres de Benvenuto Cellini*, trad. L. Léclanché, *Traité de l'orfèvrerie*, ch. XII, ou t. II, p. 325. || 24^e Anciennement, langue de bouff, dague, mi-

sericorde très-large, portant souvent, dans sa gaine, un petit couteau nommé bâtardeau.

— **REM.** Grand comme une langue de chat, se dit d'un objet de très-petite dimension. Ne m'en donnez qu'une langue de chat; je n'en veux qu'une langue de chat. C'est là que vient langue de chat, nom d'une petite pâtisserie.

— **LANGUIDE**. — **HIST.** || XVII^e s. *Ajoutez* : Et j'ai son œil languide à voir le jeune comte de BRACHT, *Hierusalem*, f° 69, recto. Enfin il reconnoist, et dict à vois languide..., m. ib. f° 70, recto.

— **LANGUISSEMENT**. *Ajoutez* : Je n'estime pas repos, de ne pouvoir supporter le moindre mouvement du monde, mais bien une dissolution et languissement, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— **LANIÈRE**. — **ETYM.** M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 154, tire *lanière* non du lat. *laniare*, comme j'ai fait, mais du latin *lacinia*, lambeau, par un intermédiaire *lacinaria*. Pour rejeter *laniare*, l'objet que le suffixe y fait obstacle; mais c'est une erreur; car on a, dans la latinité, *laniarium*, boucherie, qui vient de *laniare*. Une meilleure raison qu'il allègue, c'est que *lanière* est constamment écrit, dans les anciens textes, *lanière*. Je remarque que *lanier* (faucou lanier) est toujours écrit sans s, et vient ou de *laniare* ou de *lana*.

— **LANLAÏRE** (lan-lê-r'). Mot de fantaisie qu'on peut considérer comme une interjection devenue nom, et qui est usité dans cette locution populaire : Envoyer faire lanlaïre, envoyer promener, se débarrasser sans cérémonie de quelqu'un qui importune.

— **LANSQUENETTE** (lan-ske-nê-t'), s. f. Épée des lansquenets, courte, large, assez aiguë, à deux tranchants.

— **LANTÈRE**. || 1^{er} *Ajoutez* : || Faire lantèrre, se dit, en termes de peinture, d'ombres trop transparentes. La moitié du corps est baignée d'une ombre illuminée de reflets, un peu trop transparents peut-être, et, en certains endroits, font ce qu'on appelle lantèrre, TH. GAUTIER, *Moniteur universel*, 9 mai 1868.

— **LANTERNIER**. — **HIST.** *Ajoutez* : || XIV^e s. X Rollant le lanternier pour les lanterniers de la [la] halle des jurés remettre à point, *Compt. de Valenciennes* (CAFFIUX).

— **LAPICIDE**. *Ajoutez* : || 2^e S. m. Celui qui grave les inscriptions sur la pierre. Le lapicide ne comprenait pas ce qu'il était chargé de graver, F. DE LAUNAY, *Journ. offic.* 4 juil. 1876, p. 4831, 3^e col.

— **LAPIDAIRE** (la-pi-dê-rie), s. f. Travail, industrie du lapidaire. CHATEAU, *Art du lapidaire*, p. 443. Saint-Génès, pays de Gex, est aujourd'hui favorisé par l'industrie de la lapidairerie, qui récemment s'y est implantée; on y taille le diamant vrai, *Courrier de l'Ain*, 7 mars 1876.

— **LAPIDATEUR** (la-pi-da-teur), s. m. Celui qui lapide.

— **HIST.** XVI^e s. Si les pierres lapidatoires méritoient être adorées, combien plus les lapidateurs ! H. EST. *Apol. d'Hérod.* II, 38.

— **LAPIDESCENT** (la-pi-dê-san-s'), s. f. Tendance de certains corps à se lapidifier. La nature emploie un autre moyen, et en effet celui dont je viens de parler [la lapidescence par sédiment] ne suffit pas pour rendre raison de tout ce qu'on observe dans les lapidescences, LAMARCK, *Hydrologie*, Paris, an x, in-8°, p. 425. La lapidescence par infiltration, *ib.* p. 430.

— **ETYM.** Voy. LAPIDESCENT.

— **LAPIN**. *Ajoutez* : || 4^e Lapin béliér, espèce de gros lapin. Il ne faut pas oublier... les lapins béliers pesant 7 kil. 40, *Journ. offic.* 3 lev. 1875, p. 915, 1^{re} col.

— **LAPINER** (la-pi-nêr), v. n. En Normandie, se dit de la lapine qui met bas sa portée, BELLOUËL, *Gloss. de la vallée d'Éres*, le Havre, 1876, p. 205.

— **LAPINIÈRE** (la-pi-niêr'), s. f. Lieu peuplé de lapins. Herbagès et lapinières, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. V, *Billet de la duchesse de Berry*, etc.

— **LAPTOT**. *Ajoutez en exemple* : Vous avez dans la marine française des matelots sénégalais dont vous n'avez pas à vous plaindre. — Le ministre : Il y a en effet des laptots qui servent à bord de nos bâtiments, *Journ. offic.* 27 fév. 1877, p. 1488, 2^e col.

— **LAQUE**. *Ajoutez* : || 4^e Arbre à la laque, du Malabar, le *butea frondosa*, ROXB., BAILLON, *Diet. bot.* p. 247.

— **LAQUEUR** (la-keur), s. m. Celui qui enduit de laque. Laqueur-décorateur, *Journ. offic.* 6 nov. 1875, p. 9053, 3^e col.

LARD. || 3°. *Ajoutez* : || Lard en planches, lard coupé en longues bandes. 200 000 kilos lard en planches. *Journ. offic.* 4 fév. 1872, p. 828, 1^{re} col.

LARDE. *Ajoutez* : || 6°. Terme de boulangerie. Pain lardé, pain dans lequel il y a des parties non spongieuses; c'est un défaut.

1. **LARE.** — *ETYM.* *Ajoutez* : On disait *lar Porrenna*, Tite-Live, II, 9, *lor Tullumius*, id. IV, 47.

LARGE. || 6°. Dans les arts du dessin. *Ajoutez* : || Substantivement, le large, M. Parrocel, d'autre part, l'emporte par le feu de l'imagination, par la vigueur du coloris, et par la facilité et le large du pinceau. *cat.-N. COCHIN*, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peint.* publiées par Dusieux, etc. t. II, p. 408. Il eut le sentiment du grand en même temps qu'il eut la chaleur et le large du faire qui caractérise le genre de l'histoire, HAILLET de CORONNE, id. p. 430.

— *HIST.* || XII^e s. *Ajoutez* : Si estoit si lars li rivages C'on n'i peüst passer sans nages, *Perceval le Gallois*, v. 22297.

— *ETYM.* *Ajoutez* : La forme lars montre qu'il y a eu un masculin *lare*, régulièrement formé de *largus*.

LARME. *Ajoutez* : || 1°. La Sainte Larne de Vendôme, relique célèbre dans le moyen âge conservée à Vendôme. || Proverbe. Il est plus près de Sainte Larne que de Vendôme, il est sur le point de verser des larmes, il est menacé d'une affliction; ce qui revient à dire il est près de Sainte Anne, et ce n'est pas de la Sainte Larne de Vendôme, *Courcier de Vouglans*, 1^{er} déc. 1875, p. 114.

LARRON. *Ajoutez* : — *REM.* 1. Au lieu de l'occasion fait le larron, on disait dans l'ancienne langue : Aïse fait le larron; XII^e s. Li vilains dist, e sil veit l'om, que aïse fait sovent larron, *BERNIT, Chronique*, t. II, p. 347, v. 25472. || 2. Chateaubriand a dit, au féminin, larronneuse au lieu de larronnesse. D'abord parurent des canons, sur lesquels des harpies, des larronneuses, des filles de joie montées à califourchon tenaient les propos les plus obscènes et faisaient les gestes les plus impudiques, *CHATEAUB.* *Mém. d'outre-tombe* (édition de Bruxelles), t. I, *Rappel de M. Necker*, etc.

† **LARRONNE** (la-ro-nê), v. n. Être larron, se livrer au vol. Sache qu'à mes yeux la plus grande sottise, la plus basse platitude qu'un homme puisse faire, c'est de s'adonner au métier de larron. — « Ou n'avez-vous vu larronner? » demanda Puffo d'un air sombre. — « Si je t'avais vu larronner en ma compagnie, je t'aurais cassé les reins, » G. SAND, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1858, p. 487.

— *HIST.* XVI^e s. Tant feirent et tracasèrent, pillant et larronnant qu'ils arriverent à Senille, *VAB.* I, 27.

† **LARRONNERIE** (la-ro-ne-rie), s. f. Métier de larron, vol.

— *HIST.* XVI^e s. Se n'estoit justice, les royaumes ne seroient que larronneries, *MONSTREL. Chron.* t. III, p. 78, recto.

† 2. **LARVAIRE** (la-rvê-r), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui appartient aux larves. Était larvaire. Les axolotls de M. Duméril s'étaient bien reproduits, sous leur forme larvaire, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 31 mars 1876, p. 2303, 1^{re} col.

† 3. **LAS** (lâ), s. m. Endroit de la grange dans lequel on resserre les grains.

† **LASQUE** (la-sk), s. m. Terme de joaillier. Diamant qui a la forme d'un parallélogramme plat, peu épais, *Rev. Britann.* juillet 1876, p. 116.

† **LASSER** (la-sê), v. o. Prendre, saisir avec le lasso. Aussitôt qu'il la lance (le lasso), les deux gauchos moûtèrent leurs chevaux de manière à entraîner les brufs lasses jusqu'à ce que leurs têtes viennent se choquer contre la barrière, *Journ. offic.* 19 mars 1877, p. 2162, 1^{re} col.

— *ETYM.* Espagn. *lasso*, lacs.

† **LATAKIEH** (la-ta-kiê), s. m. Sorte de tabac à fumer. *Népones aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 230, Paris, 1871.

— *ETYM.* *Latakiah*, l'ancienne *Landide*, port de Syrie, centre commercial de ce tabac.

LATÉRAL. *Ajoutez* : || Fig. Produits latéraux, produits indirects. Les conditions de cette cession étaient de payer..., M. V... m'engageait à accepter, en me disant qu'il y avait des produits latéraux qui me permettraient d'accepter ces conditions, *Gaz. des Trib.* 9 mars 1872, p. 234, 3^e col.

† **LATINISATION** (la-ti-ni-za-sion), s. f. Action de latiniser. Sur la question de la latinisation des noms et des surnoms, on voit une si grande variété de sentiments et d'usages, qu'il y a lieu de

s'étonner que les grammairiens n'aient pas essayé d'en fixer les règles, *Huetiana*, p. 150.

LATINISER. *Ajoutez* : || 4°. Se latiniser, v. refl. S'enfoncer dans l'étude du latin. Montaigne... se latinisant lui à cœur joie dès l'enfance... *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. II, p. 457, 3^e éd.

† **LATITANT, ANTE** (la-ti-tan, tan-t'), adj. Mot forge du latin. Qui se cache. C'est une Ariane abandonnée que l'on écouit, l'administration ne se chargeait pas de retrouver les séducteurs fugitifs ou latitants, de MOLINARI, *Journ. des Débats*, 3 août 1876, 3^e page, 4^e col.

— *ETYM.* Lat. *latitans*, qui se cache, de *latitare*, fréquentatif de *latere*, se cacher (voy. LATENT).

† **LATIUDINARISME.** *Ajoutez* : || Le latitudinarisme, c'est le système d'après lequel chacun est libre de choisir la religion qui lui plaît, *Journ. offic.* 26 nov. 1874, p. 8709, 2^e col.

† **LACRE, ÊE** (lô-rê, rêe), adj. Terme de numismatique. Garni, orné de laurier. Tête laurée. Un joueur de cithare assis et lauré, *Journ. offic.* 3 février 1875, p. 971, 1^{re} col.

LACRÉAT. *Ajoutez* : || Il se dit aussi au féminin, laurée. La cérémonie du couronnement de la rosière de Saint-Denis a eu lieu; l'heureuse laurée..., *le Temps*, 3 fév. 1877, 2^e page, 6^e col.

† **LAUROSTÉARINE** (lô-ro-sté-a-ri-n), s. f. Terme de chimie. Matière grasse blanche et soyeuse découverte dans les laies de laurier.

— *ETYM.* Lat. *laurus*, laurier, et *stéarine*.

† **LAUSE.** *Ajoutez* : || 2°. Il se dit, en géologie, pour désigner les couches ou lames calcaires minces, aussi bien que les micaschistes, trachytes, etc. || On écrit aussi lauze.

— *REM.* Ce mot fait double emploi avec *lose*, qui est une variété d'orthographe.

— *ETYM.* Voy. *LOSE* au Dictionnaire.

† **LAVESIM** (la-vê-zî-om), s. m. Nouveau métal qui a l'éclat de l'argent, et qui est très-malléable et inaltérable à l'air, *Journ. offic.* 7 avril 1877, p. 2710, 3^e col.

† **LAVALLIÈRE** (la-va-liê-r), s. f. pris adjectivement. || 1°. Se dit de la couleur de certaines relines; c'est un brun clair à peu près feuille-morte. Marquise Lavallière. || [un livre] est renfermé dans un écriin, et relié en chagrin Lavallière avec compartiments, cadres en bronze doré, médaillons en argent bruni, G. MOUTON, *Journ. offic.* 27 août 1874, p. 6225, 1^{re} col. || Cette dénomination vient non pas du duc de Lavallière ni de sa collection, mais de Mlle de Lavallière, et désigne seulement la couleur de la peau. || 2°. En termes de nouveautés, une sorte de nœud ou cravate pour femme.

† **LAVANCHIE.** — *HIST.* XVI^e s. *Ajoutez* : Que dirons-nous de la neige qui tombe En un monceau tout le long de la combe?... Cette lavanche au choir se vient ouvrir Au heurt des rocs et tout le lui couvrir, J. PELETIER DU MANS, *la Savoye* (1572), p. 238, Chambéry, 1866.

LAVAKET. — *HIST.* XVI^e s. *Ajoutez* : Dedans le lac que le Bourget denomme, Le lavaret friand seul se renomme, Haran d'eau douce..., J. PELETIER DU MANS, *la Savoye* (1572), Chambéry, 1866.

LAVE. *Ajoutez* : || 3°. Se dit des déjections des torrents. Le torrent, qui, creusant son lit, emporte dans la vallée des quantités prodigieuses de déjections auxquelles on a donné le nom justement appliqué de laves, leur marche, leur couleur, leurs effets, présentant une certaine analogie avec les laves des volcans, *Hebusement des montagnes, Comptes rendus*, 1869-74, 2^e fasc. p. 33.

LAVET. *Ajoutez* : — *REM.* On dit populairement : laver à quelqu'un la tête avec du plomb, le tuer d'un coup de fusil ou de pistolet. Voici une phrase qui explique cette locution : Il ne faut plus se le dissimuler, les aristocrates sont comme les bouteilles, il faut du plomb pour les nettoyer, le P. DUCHÊNE, 255^e lettre, p. 2. On sait qu'on se sert de grains de plomb pour nettoyer les bouteilles.

LAVEUR, FUSE. *Ajoutez* : || S. f. Laveuse, machine à laver et dégraisser la laine, *Enq. Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. II, p. 106.

LA VOIR. — *HIST.* || XVI^e s. *Ajoutez* : [Brebis] Qui du laveoir sont issues, MACÉ, *Bible en vers*, p. 410, 2^e col.

† **LAZINE** (la-zi-n), s. f. Nom donné, dans le Donbas, à des fentes verticales qui entrecroisent les blocs calcaires dans les forêts de sapins, *MOULIARD, Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1876, p. 925.

† **LE, LA, LES, art.** *Ajoutez* : — *REM.* 1. L'article est-il bien employé dans cette phrase-ci? Cela ne casse ni bras, ni tête; conservez la vôtre, monsieur le duc, *vol. Corresp. génér.* 13 mars 1744.

La difficulté est que la se rapporte à tête pris d'une façon indéterminée. Mais cette règle n'a une vraie autorité que quand la violer nuit à la clarté, ici le sens ne souffre pas; et M. B. Jullien, *Grammaire*, p. 249, approuve la phrase de Voltaire.

|| 2. Au XVII^e siècle, on pouvait supprimer l'article dans les expressions superlatives. Qui le jette au danger, lorsque moins il y pense, RÉGINIE, *Eleg.* v.

— *HIST.* *Ajoutez* : || VII^e s. Ipsa cuppa frangant la totam, pour ipsam cuppam frangant illam totam, *Loi salique*, dans JUBAINVILLE, de la *Declinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne*, p. 16. La tertia pour illam tertiam, id.

† **LEADER** (li-deur), s. m. Mot anglais qui signifie le chef et le principal orateur d'un parti politique à la chambre des communes, et qui se trouve souvent dans les récits. Il prit rang de leader, de chef politique, TH. BENTZON, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 mars 1876, p. 202.

— *ETYM.* Angl. to lead, diriger, conduire.

† **LEBÈCHE** (lê-bê-ch), s. m. Nom, dans la Méditerranée, du vent du sud-ouest (TOURNAFOUR).

† **LEBES** (lê-bê-s), s. m. Terme d'antiquité. Sorte de vase, profond, à flancs rebondis, à forme d'une marmite sans pieds. Grèce... Lebes apode à quatre anses portant une inscription archaïque, *Journ. offic.* 13 avril 1876, p. 2668, 2^e col.

— *ETYM.* *Ajoutez* : || 6°. Fig. Un ours non encore léché, un ouvrage auquel la dernière main n'a pas été mise. Mon opéra, tout simple et n'étant, sans spectacle, Qu'un ours qui vient de naître, et non encoir léché, LA FONT. *Œuvres diverses*, *Épître* XIV.

† **LECHE-DOIGT** (lê-che-doi), loc. adv. Voy. LÉCHER, n^o 5.

LÉCHER. *Ajoutez* : || Proverbe. Il n'est pas gras de lécher les murs, c'est à dire s'il est gras, c'est qui se nourrit bien.

† **LECTURIER** (lê-ktu-riê), s. m. Péjoratif de lecteur. Ah! c'est un lecteur de l'abbé Desfontaines et de cet execrable Fréron [c'est Voltaire qui est censé parler], DECOUCHAUX, *Souv. de la marq. de Créqui*, II, 4.

† **LÉCYTHE** (lê-si-t) ou **LÉCYTHUS** (lê-si-tus), s. m. Terme d'antiquité. Sorte de vase, de bouteille, où l'on mettait l'huile, les parfums, etc. Grèce... Lecythus à fond blanc avec sujet au trait, terre cuite, *Journ. offic.* 13 avril 1876, p. 2668, 2^e col. Aller boire de l'eau dans la montagne, apporter avec soi un petit pain, un poisson et un lécythe de vin qu'on boit en chantant, E. RENAN, *Saint Paul*.

— *ETYM.* *Ajoutez* : || 2°. Dans les Landes, zone intermédiaire aux dunes et au terrain cultivé. La lède, vaste désert plat de sable pur, maigre pâture de bruyères, parcouru de temps immémorial par de maigres troupeaux, interrompu par ces grands lacs intérieurs... le vent a commencé le boisement des lèdes, en semant au loin la graine des forêts des dunes, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 402, 1873.

† 2. **LÉGAT** (lê-ga), s. m. Synonyme vieilli de legs. Quiconque ne part point d'auprès d'un malade... avec dessein d'avoir ou la succession ou quelque légat..., MALU, *Lexique*, éd. L. Lalanne. Une chanson huguenote célèbre s'appelait le légat de la vache à Colas, où chaque couplet léguaït satiriquement quelque membre de cette vache (voy. VACHE au Dictionnaire).

— *ETYM.* Lat. *legatus*, chose léguee (voy. LÉGUER).

LÉGENDE. *Ajoutez* : || 7°. Au XVI^e siècle, nom donné par les calvinistes à des biographies circonstanciées de personnages catholiques, ainsi dites à cause de la catholicité des personnages et des faits extraordinaires dont elles prétendent donner la clef. La légende de Catherine de Médicis. La légende du cardinal de Lorraine.

LÉGER. *Ajoutez* : — *REM.* Corneille a dit léger à avec un verbe à l'infinitif. On l'est bon de se taire, et qu'en parlant on respire, Quand de parler d'autrui soi-même on s'entend, Sans être prompt à croire, ou légers à redire l'un qu'on ne nous a dit l'autre, II, 4583. Cette tournure est très-bonne et peut être employée avec d'autres infinitifs.

LÉGERÈTE. — *HIST.* *Ajoutez* : XVI^e s. Kant il l'entendement tresqueret les hautes choses sans lo faïhs [faïx] de sapience, si lo lievet sa lençier en halt, por le cle plus griment lo treubichet, li *Diálogo Gregorio la pape*, 1876, p. 350.

† **LÉGISLATER** (lê-ji-sla-tê), v. a. Néologisme dit par plaisanterie. Donner des lois. L'impéra-

trice [Catherine II] écrivit à Voltaire : M. de la Rivière est venu ici pour nous législater, LE COMTE DE SÈUR, *Mémoires, souvenirs et anecdotes*, t. III.

— ETYM. V. VOY. LÉGISLATEUR.

† **LÉGUMIER**. Ajoutez : || 2° S. m. Sorte de plat à légumes. On y fait [en France, dans les fabriques de plaqué] tout ce qui a besoin d'éclat, des blanchés, des légumiers, quelques réchauds. *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 318. Ce canard [peint] qui s'envole d'un légumier fait rire; il n'est pas croyable qu'un canard ait une expression aussi comique. F. CHAULES, *Journ. offic.* 7 nov. 1871, p. 4342, 1^{re} col.

† **LEITUS** (lê-tus), s. m. Papillon exotique, dont les ailes sont veloutées, CARTON, *Premières choses, Papillons et oiseaux*, p. 36, Huetzel, 1866.

† **LÉNITÉ** (lê-ni-té), s. f. Mot forgé du latin. Douceur, indulgence. Trop de lénité envers le coupable pris en flagrant délit, de SARTIGES, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juillet 1872, p. 928.

— HIST. XVI^e s. Dieu parle en toy, non de parole vaine, Mais vérité, douceur et lénité, *Marg. de la marg.* part. I, p. 127, éd. de J. de Tournes.

— ETYM. LAT. *lenitudo*, de *lenire*, adoucir. || ... LENT, suffixe, en latin *lentus*, qui se trouve dans *frequentulus, sanguinolentulus, vinolentulus, pestilentulus*, etc.; il est considéré par Bopp (*Gr. comp.* §§ 20, 795) comme une altération phonétique du suffixe sanscrit *rant*, qui signifie pourvu, de muni de. Corssen (*Beitr.* p. 304) combat, et il a raison, cette théorie, et nie que le *v* devienne *l* en latin; il pense que tout devient *ent*, qui se trouve dans *cruentulus, fluentulus*, etc.; que l'*l* appartient à un suffixe précédent : *pestilentulus, de pest-ilentulus, frequentulus, de fac-ulentulus*, etc.; et que le suffixe *lentus* ainsi formé s'est introduit dans *sanguinolentulus, vinolentulus*, où l'*l* est inorganique.

— LÉNTEMENT. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Li levite le firent lénlement, Rois, p. 389.

— LENTILLE. Ajoutez : || Lentilles divergentes : la lentille biconcave terminée par deux surfaces convexes; la lentille plan-concave terminée par une surface plane et une surface concave; la lentille convexe-concave ou ménisque divergent, semblable au ménisque convergent, mais dans laquelle la surface intérieure a une plus grande courbure que l'extérieure.

† **LENTILLON**. Ajoutez : — REM. Le lentillon, ou petite lentille, a été mis à la mode sous Louis XVI par la reine; c'est pourquoi on l'a appelé lentille à la reine, *Journ. offic.* 8 avril 1876, p. 2542, 3^e col.

† **LÉONIDES** (lê-o-ni-dé), s. f. pl. Terme d'astronomie. Étoiles filantes qui semblent venir de la constellation du Lion. L'auteur [M. Gruy] conclut que, conformément à ce que l'on présumait d'après les observations de 1873, 1874, 1875, les étoiles [filantes] de novembre ne rencontrent plus la terre; le passage des Léonides a été absolument nul cette année, R. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 30 nov. 1876, p. 8810, 1^{re} col.

† **LÉONIN**. Ajoutez : || 2° En bonne part, qui a la force du lion. M. Gladstone, qui a donné sa démission de chef de parti, mais qui fait des rentrées léonines dans les discussions et en prend d'emblée la direction, J. LÉMOINE, *Journ. des Débats*, 27 mars 1876, 1^{re} page, 3^e col.

2. **LÉONIN**. — HIST. Ajoutez : || XIII^e s. Que li vers soient mis en rime, Ou consonant ou leoline, *Bibl. des ch.* 1873, p. 44.

— ETYM. Ajoutez : D'après Huet, les vers *léonins* ont été ainsi nommés de Léon, poète, chanoine de Saint-Victor de Paris, qui vécut sous Louis le Jeune et Philippe Auguste, vers l'an 1154, *Huetiana*, p. 192.

† **LÉONTINE** (lê-on-ti-n'), s. f. Nom donné, il y a une quarantaine d'années, à une chaîne de montre de femme; on l'emploie encore quelquefois. Il a été perdue... une montre d'or... ainsi qu'une léontine, avec chef également en or, *Journ. de Lyon*, 5 avril 1873, *annonces*. Grandes fantaisies nouvelles en sautoirs, cordons, léontines, bracelets et colliers, *Alm. Diot-Bottin*, 1876, p. 702, 3^e col.

† **LÉPIDODENDRON** (lê-pi-do-din-dron), s. m. Terme de géologie. Genre de plantes fossiles qui se trouvent dans le terrain houiller. Les lépidodendrons, hauts de trente mètres, portant un léger feuillage, de BLANCHARD, *Journ. offic.* 9 avril 1877, p. 2758, 3^e col.

— ETYM. Grec, λεπίς, écaille, et δένδρον, arbre.

† **LÉPIDOPTÉRISTE** (lê-pi-do-pté-ri-st'), s. m. Naturaliste qui étudie particulièrement les lépidoptères. M. Numa Loubes, notre honorable pré-

sident, et M. Henri Menier, lépidoptériste très-distingué, dans *Travaux de la Commis. départ. contre le phylloxera*, Perpignan, 1873, p. 86.

† **LÉPIDOSTÉE** (lê-pi-do-stée), s. m. Nom d'un genre de poissons. Ces poissons étranges, les lépidostées, de nos jours si rares dans la nature, de BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1875, p. 545.

— ETYM. Grec, λεπίς, écaille, et στεινός, os.

† **LÉPISME** (lê-pi-sm'), s. f. Nom d'un insecte aptère. La lépisme légère est très-commune dans les appartements.

— ETYM. Grec, λεπτός, écaille.

† **LÉPORIDES**. || Ajoutez : L'élevage du lièvre en domesticité est maintenant un fait accompli, ainsi que la multiplication du léporide, médis du lièvre mûl allié au lapin femelle, *Monit. univ.* 22 juin 1868, p. 901, 5^e col.

† **LEPTON** (lê-pton), au plur. **LEPTA** (lê-pla), s. m. Pièce de monnaie adoptée en Grèce, en même temps que le système décimal, et correspondant à notre centime.

— ETYM. Grec, λεπτός, mince.

† **LEPTORRHINUS**, ENNE (lê-ptô-ri-nin, niè-n'), adj. Terme d'anthropologie. À nez mince, étroit. Races leptorrhiniennes, *Rev. anthr.* t. VI, p. 245.

— ETYM. Grec, λεπτός, mince, étroit, et ένς, nez.

† **LEPTYNITE** (lê-pti-ni-t'), s. f. Terme de minéralogie. Roche de grain assez fin formée d'un mélange de feldspath et de quartz. Cette roche fournit du kaolin en se décomposant spontanément.

† **LERNEE** (lêr-née), s. f. Genre de crustacés parasites qui vivent dans l'eau et s'accrochent à diverses parties de la surface extérieure des animaux, et surtout des poissons.

† **LERNEOÈRE** (lêr-nê-o-sê-r'), s. f. Genre de vers caractérisé par un corps plus ou moins allongé, renflé dans son milieu ou ventru, droit ou couronné, couvert d'une peau lisse. Il n'est pas de zoologiste qui ne s'étonne de ses débuts de voir figurer dans un même groupe des animaux aussi différents qu'un anatif, un crabe, une cériseuse, une lerneocère... CH. MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 767.

— ETYM. Lerneê, ἄνεμα, corne.

† **LESIONNAIRE** (lê-zio-nê-r'), adj. Qui a un caractère de lésion. Pour que l'emprunteur ne suive pas des conditions trop lésionnaires, *Journ. offic.* 29 juin 1872, p. 4378, 1^{re} col.

2. **LEST** (lêst'), s. m. À Dieppe, nom d'une certaine quantité de harengs représentant cinquante mesures, DELAHAYS, *Notice hist. sur l'écurage*, Dieppe, 1873, p. 40. || On trouve aussi leth, voy. LETH au Supplément.

— ETYM. C'est le même mot que le last (voy. LAST au Dictionnaire).

† **LETH** (lêth'), s. m. À Dieppe, nom d'une certaine quantité de harengs. Il sera prélevé par chaque leth de harengs, composé de cinquante mesures, la somme de dix sols, qui sera à la charge des acheteurs, *Extrait des délibérations de l'association commerciale*, 28 oct. 1806, dans DELAHAYS, *Notice hist. sur l'écurage*, Dieppe, 1873, p. 33. || On trouve aussi lest (voy. l'article précédent).

† **LÉTHALITÉ**. Ajoutez : — REM. On a employé léthalité au sens de mortalité. Un pareil accroissement de léthalité [deux cents décès de plus par semaine au printemps] doit porter à réfléchir et peut servir d'enseignement, E. BOUCHUT, *Journ. offic.* 22 avril 1875, p. 2917, 2^e col. Il n'y a aucune raison pour dépousser mortalité, et pour étendre le sens de léthalité.

† **LETO** (lê-to), s. f. La 68^e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Luther.

— ETYM. Λητώ, Latone.

† **LEVÉE**. Ajoutez : Les vallées [des dunes dans les landes de Gascogne] appelées lettes sont variables de largeur; leur fond est plat et généralement marécageux quand les dunes sont nues, G. BAGNÈRES, *Man. de Sylvic.* p. 288, Nancy, 1873. || On trouve aussi écrit leyte. L'État ne justifie pas qu'avant 1789, la généralité des habitants de cette commune [Le Porge, arrondissement de Bordeaux] ait été simple usagère des dunes et leytes litigieuses. ...que, vu l'extrême mobilité de ces dunes et leurs fréquents déplacements qui laissaient à découvert les espaces qu'elles avaient momentanément occupés, la possession des leytes a nécessairement compris la possession des dunes, tant que celles-ci n'ont pas été fixées par des plantations de pins commencées seulement au cours de l'année 1823, *Arrêt de la Cour d'appel de*

Bordeaux, 1^{re} chambre, 6 mai 1872, dans *Gaz. des Trib.* des 21 et 22 nov. 1872, p. 1033, 1^{re} col. || Il se dit aussi de la vallée même où se rassemblent les eaux. Les collines de dunes boisées au pied desquelles s'étend Arcaehon, les lettes ou vallées qu'elles renferment, l'antique fable de la Teste, parsemée de vieux chênes, ont déjà quelque attrait, CH. BROILLARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1877, p. 663.

— ETYM. Origine inconnue. C'est le même mot que *lède* l (voy. ce mot au Dictionnaire et au Supplément).

† 2. **LETTE** (lê-t'), s. m. Une des langues du rameau lettique.

† **LETIÈQUE** (lê-ti-k') ou **LETTON** (lê-tton) ou **LETTONIE** (lê-to-niën), s. m. L'un des deux rameaux des langues slaves; l'autre est le slave proprement dit; les langues slaves appartiennent à la famille indo-européenne.

— **LETTRE**. || 4° Ajoutez : || Pied de la lettre, bout ou extrémité opposée à l'œil; on l'appelle pied, parce que c'est cette extrémité qui sert de point d'appui à la superficie et au corps de la lettre, qui peut être considérée dans son tout comme ayant trois parties distinctes. *Encyclopédie*, t. XII, p. 566, 1^{re} col. || Plus loin dans l'article LETTRE, n° 8, la locution figurée au pied de la lettre est mentionnée. M. Émile Martin, *Courrier de l'Anglais*, 15 février 1876, p. 169, dit qu'elle provient de *pied de la lettre*, terme d'imprimerie; il a raison. || 9° Ajoutez : || Dans le langage familier, une lettre à cheval, une lettre de reproche (une lettre à cheval, c'est-à-dire une lettre cavalière). Écrire à quelqu'un une lettre à cheval.

— **LEU**. — REM. Malgré le signe *l*, à la queue *leu* est dans le Diète, de l'Académie, au mot *QUEUE*.

† **LEUCOTIE** (leu ko-tie), s. f. La 35^e planète télescopique, découverte en 1855 par M. Luther.

— ETYM. Λευκοτή, proprement la déesse blanche, nom sous lequel on adorait comme divinité secondaire de la mer Iono, fille de Cadmus.

† **LEVADE** (leva-d'), s. f. Près de levade, dans le Pays-de-Dôme, près situés sur les coteaux, *Les Primes d'honneur*, p. 429, Paris, 1874.

† **LEVAGE**. Ajoutez : || 6° Action d'enlever, d'ôter. Le traitement [du lait] par le froid réduit la main-d'œuvre; il y a un cerneau de moins, et l'emploi de grands broes de 50 litres rend les levages [de la crème] expéditifs, R. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 7 fév. 1876, p. 1093, 2^e col. || 7° Terme de pêche. Action d'enlever le poisson pour le livrer aux acheteurs. Le 28 avril 1853, la commission et tous les armateurs, consignataires et mareyeurs de la place [Dieppe] se réunissent au bureau de la vente pour examiner un projet d'organisation du service du levage de poisson, dressé par les soins du chef d'œuvre, sur la demande des intéressés, J. DELAHAYS, *Notice hist. sur l'écurage*, Dieppe, 1873, p. 69.

— HIST. XV^e s. Droit de levage [tribut perçu dans l'étendue d'une seigneurie sur le vin levé, enlevé pour être transporté au dehors], MANTILLER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 40.

2. **LEVANC**. Ajoutez : || 4° Le levant, sorte de tabac à fumer, *Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 230, Paris, 1874.

— **LEVÉE**. || 10° Ajoutez : || La levée d'une trêve, l'action de mettre fin à une trêve. On ne somme donc mot de la levée de la trêve; comme tout cela est triste! *Corresp. du général Klinglin*, Paris, pluviose an VI, t. I, p. 566. || 12° Ajoutez : || Action de prendre une certaine quantité sur un fond de marchandise. Après une première levée de 100 kilogrammes, les particuliers qui feraient des exportations jouiraient du maximum de la prime sur toutes les quantités de tabacs, quelles qu'elles fussent, qu'ils achèteraient par la suite pour l'exportation, *Circul. contrib. indir.* 19 avril 1817, n° 42.

— HIST. XVI^e s. Ajoutez : En la grand'mer les ondes élevées Des Hollandais nagerent les levées, J. PLEETIER DU MANS, la Savote (1572), p. 284, Chambéry, 1856.

† **LEVEMENT** (lêv-man), s. m. Action de lever. L'envoi à Sa Majesté la relation du levement du siège de Fontarabie, ARCHER, *Lettres*, etc. t. VI, p. 183 (1638). || On dit aujourd'hui levée d'un siège (voy. LEVÉ, n° 9 au Dictionnaire).

† **LEVER**. Ajoutez : || 2° Dans le canton de Vaud, lever la vigne, l'attacher à l'échelle, || 30° Terme de lapidaire. Retirer la pierre de dessus la roche, CHARTIN, *Art du lapidaire*, p. 82.

† **LEVEUR**. Ajoutez : || 6° L'homme qui enlève le

poisson pour le livrer à l'acheteur. Qu'à l'avenir les livreurs relèveront de la commission de l'écurage, seront nommés par elle.... J. DELAHAYE, *Notice historique sur l'écurage*, Dieppe, 1873, p. 69.

† **LEVIGATEUR** (lè-vi-ga-teur), s. m. Instrument qui opère la levigation. On macère encore [la pulpe de betteraves] à l'aide du levigateur; cet appareil, qui présente la forme d'un cylindre, est divisé en plusieurs cases par des cloisons qui communiquent entre elles par des trop-pleins, *Mémoire annexé à la circulaire des contrib. indir.* n° 186, du 18 août 1838, p. 7.

— **ETYM.** Voy. **LEVIGER**.

† **LEVIRATION** (lè-vi-ra-sion), s. f. Synonyme de levirat. La leviration est la coutume qui oblige le frère ou un autre parent d'un homme mort sans enfants, de susciter un fils à la veuve du défunt pour continuer sa famille [d'après la loi de Manou]. a. OTT. *L'Inde et la Chine*, p. 68.

— **ETYM.** Voy. **LEVIRAT**.

† **LEVRETTE**. Ajoutez : || 3° Nom, dans la Suisse romande, du mulot.

— **REM.** Le mulot de février était autrefois levrière. Monsieur de la Salle, j'entends que vous avez de beaux levriers; et, pour ce que je n'ay que des levrières, je suis en peine de retrouver des levriers, *Lettres missives de Henri IV*, 1576, t. 1, p. 141.

— **HIST.** Ajoutez : XII^e s. Quant Kardecus si dut coecier La premiere nuit o samie, Cil [un enchanteur] ki l'amoit ne dormoit mie; D'une luciele (fear, levrière) que li prist Une autre damoiselle (fiat, Perceval le Gallois, v. 42166).

† **LEVRON**. || 2° Ajoutez : Levriers allongés sont propres pour la chasse; Mais près des dames, non; levrons en raccourci, Nichés auprès du feu, tiennent bien moins de place, *CHAPPELLE, Épitaphe d'un chien*.

† **LEVRE**. Ajoutez : || 5° Dans le canton de Vaud, action d'attacher la rigne à l'échalas.

† **LEXIAQUE** (lè-ksi-ar-ke), s. m. Terme d'antiquité. Nom, à Athènes, de six fonctionnaires qui présidaient, dans chaque dème, à l'inscription des jeunes gens arrivés à l'âge de porter les armes, *Rev. crit.* 6 janv. 1877, p. 8.

— **ETYM.** Λεξιάρχης, de λέξαι, lot, et ἀρχαι, commander.

† **LEYTE** (lè-t), s. f. Voy. **LETTE**, s. f. au Supplément.

† **LIERZOLITE** (lièr-zo-li-t), s. f. Terme de minéralogie. Espèce de périodot.

† **LIARD** (li-ar), s. m. Un des noms provinciaux de l'osier.

— **ETYM.** **LIER**.

† **LIARDIER** (li-ar-dié), s. m. Un des noms populaires du peuplier noir, *R. FLICHE, Manuel de botan.* forest. p. 225, Nancy, 1873.

— **ETYM.** Voy. **LIARD 1**.

† **LIBELLE**. || 3° Terme d'antiquité chrétienne. Ajoutez : || Libelles des martyrs, espèces de lettres de recommandation que les martyrs [chrétiens] ayant souffert ou souffrant pour la foi) donnaient à ceux qui étaient sujets à la pénitence publique, pour les dispenser de la totalité ou d'une partie de leur peine.

† **LIBELLULE**. — **ETYM.** D'après M. Roulin, *libellule* vient du lat. *libella*, niveau, la tête de la libellule étant en forme de niveau.

† **LIBERAL**. — **HIST.** Ajoutez : || XII^e s. Si fu li dux [doux] reis liberaus, Si vers saintes geiz comunaus, Que evesques, moines et abé.... Recevoient ses larges dons, beoix, *Chronique*, t. III, p. 385, v. 42025. [Benoit] ki fu noiz de franche lingie [lingnée], et à Rome fu doneiz à liberax estudies de lettres, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 55.

† **LIBÉRATOIRE** (li-bé-ra-toir), adj. Qui libère d'une dette, d'un engagement. Il s'agit de savoir si l'or et l'argent doivent continuer, comme maintenant en France, de jouir du droit d'être employés l'un ou l'autre, au choix du débiteur, comme monnaie libératoire dans les paiements de toute importance, ou..., *LEROY-DEAULIOT, Journ. des Débats*, 1^{er} févr. 1876, 1^{re} page, 4^e col. M. Garnier conserve aux deux métaux, or et argent, leur pouvoir libératoire, la valeur de l'un et de l'autre n'étant plus réglée par le prétendu rapport fixe inscrit dans la loi de l'an xi, mais par leur prix marchand régulièrement constaté, *Journ. offic.* 23 mars 1877, p. 2302, 2^e col.

— **ETYM.** Voy. **LIBÉRATION**.

† **LIBÉLATRIS** (li-bé-ra-triks), s. f. La 425^e planche téléscopique, découverte en 1872 par M. Prosper Henry.

† **LIBERTIN**. — **HIST.** XVI^e s. Ajoutez : Aulcuns de la synagoge laquelle est appelée des libertins, *Actes*, vi, 9. *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525 (dans le grec λιβερτινών, dans le latin *libertinorum*. Ce semble avoir été une synagoge composée de fils d'affranchis, *libertini*; cette synagoge était comptée parmi les synagogues formées d'étrangers. C'est probablement de ce passage du Nouveau Testament, mal interprété, que vient l'emploi de libertin au sens de : rebelle aux croyances).

† **LIBIDINEUX**. Ajoutez : — **HIST** XVI^e s. Ceste libidineuse et orde lubricité, *PARADIN, Chron. de Saroye*, p. 192.

† **LIBIDIVI** (li-bi-di-vi), s. m. Voy. **DIVIDIVI** au Dictionnaire. Gousses tinctoriales, 4 francs les 400 kilogrammes; on comprend sous cette dénomination le boblab des Indes et le libidivi ou dividivi d'Amérique, *COMBA, Journ. offic.* 3 juill. 1872, p. 4547, 2^e col.

† **LIBITINAIRE** (li-bi-ti-nèr), s. m. Chez les Romains, officier public qui présidait aux convois des morts, et qui fournissait tout ce qui était nécessaire aux funérailles.

— **ETYM.** Lat. *libitinarius*, de *Libitina*, Libitine.

† **LIBITINE** (li-bi-ti-n), s. f. Dans la religion des Romains, déesse qui présidait aux funérailles, et dont le temple renfermait les objets relatifs aux pompes funèbres.

— **ETYM.** Lat. *Libitina*.

† **LIBOCÈDRE** (li-bo-sè-dr'), s. m. Sorte de conifère. L'Amérique australe a des libocèdres qui forment de grandes forêts sans feuillage et sans ombre, *BRILLARD, Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1876, p. 911.

† **LIBRAME** (li-bra-man), s. m. Terme d'entomologie. Le balancier des insectes diptères.

— **ETYM.** Lat. *libramentum*, contre-poids (voy. **LIBÉRATION**).

† **LIBRE**. Ajoutez : — **REM.** Au numéro 6, on trouve un exemple de Bossuet où *libre* à est employé. En voici plusieurs de Corneille : « ... Tu seras sans moi plus libre à lui parler, *Le Cid*, éd. Marty-Laveaux; Car enfin je suis libre à disposer de moi, *ib.* Si l'air est un chemin toujours libre à ta fuite, *ib.* Cet emploi est excellent.

† **LIBRE-ÉCHANGISTE** (li-bré-chan-jist'), s. m. Voy. **ÉCHANGISTE**. || Si on écrit libre échangiste sans trait d'union, le pluriel sera libres échangistes; si on en fait un seul mot, avec trait d'union, le pluriel sera libre-échangistes.

† **LIBRICIDE** (li-bri-si-d'), adj. Par plaisanterie, qui tue les livres. Puisse le généreux procédé de M. E. Perrin servir d'exemple à tous ceux, marchands ou amateurs, qui détérioraient encore quelques volumes ou fragments de volumes échappés au relieur libricide dont nous avons parlé plus haut, *VOG. GAUTIER, Journ. offic.* 18 août 1873, p. 5951, 3^e col.

— **ETYM.** Lat. *liber*, livre, et *credere*, tuer.

† **LIBYQUE** (li-bi-ke), adj. Qui appartient à la Libye. Désert libyque. || On dit aussi libyen. Les populations libyennes.

† **LICE**. Ajoutez : || 4° Nom donné à certains caueux chantants. Membre de ces bas caueux qu'on appelle des lices, il connaissait tous les airs, toutes les chansons, et il chantait sans se lasser, *MM. DE GONDOUT, Germinie Lacerteux*, ch. XLIX. || 5° Dans la fortification du moyen âge, espace libre laissé entre l'enceinte extérieure et l'enceinte intérieure.

† **LICENCIÉ**. Ajoutez : || 3° Celui auquel un brevet a cédé une licence pour l'exploitation de son privilège. La cession d'une licence est un contrat par lequel le brevet concède au licencié la jouissance partielle du monopole dont il est investi, *Gaz. des Trib.* 25 mars 1876, p. 298, 2^e col.

† **LICENCIEMENT**. Ajoutez : || 2° En prenant trop de licence. Au premier concile grammatical... il sera conclu (ou je n'y aurai point de voix) que nous n'abuserez plus des grands mots si licenciement, et que ceux de magnanimité et de magnificence seront employés autres fois en de plus dignes occasions que celles que mes lettres vous font naître, *BALZAC, Lett. inédites*, cxi, éd. Tamiel-Laroque.

† **LICHÉNIQUE**. Ajoutez : || 2° Terme de botanique. Qui appartient aux lichens. Végétation lichénique, *Ac. dess. Comp. rend.* LXXX, p. 1437.

† **LICHÉNOGRAPHIE** (li-ké-no-gra-fie), s. m. Botanique qui s'occupe des lichens.

† **LIE** (lie), s. f. Anciennement, lie et passe-

rie, le même que passerie (voy. ce mot). Il y a la Bigorre, qui est la voisine de l'Aragon; j'ai eu l'honneur de vous mander qu'il y a un traité de lies et passeries qui fait que les habitants des deux frontières se fournissent réciproquement les choses dont ils ont besoin, *BOISLIE, Corresp. contrôl. gén. des finances*, p. 395, 1695.

— **ETYM.** Lie viendrait-il du verbe *lier*?

† **LIE**. Ajoutez : || 10° Terme de banque. Contrat lié, engagement envers le porteur d'une lettre de change acceptée par celui sur qui elle est tirée. En matière de lettre de change, il n'y a contrat lié envers le porteur, que par l'acceptation du tiré, *Gaz. des Trib.* 1873, p. 373, 1^{er} col.

† **LIEE** (li-ée), s. f. Dans l'Aunis, temps que les bœufs restent attachés au joug, *Gloss. aunisien*, La Rochelle, 1870, p. 149. Attelee à la même sens pour les chevaux.

† **LIEU**. Ajoutez : || 25° Terme de topographie. Lieu dit, lieu qui porte un nom particulier. Le but vers lequel tend la publication actuelle n'est autre que d'attirer l'attention sur la valeur historique ou géographique des lieux dits, mis en place sur des tableaux, d'après les feuilles cadastrales, et dont la philologie essaiera d'expliquer les noms si variés, *PEIGNE-DELCOURT, Topographie archéologique des cantons de la France; Canton de Ribécourt, Oise*, Noyon, 1874, p. vi.

† **LIEUE**. || 1° *Corrigée* : La lieue commune de France, ou lieue de 25 au degré, était de deux mille deux cent quatre-vingt une toises environ (945 mètres). || Lieue de poste, lieue de deux mille toises (3998 mètres). Lieue marine ou géographique, lieue de vingt au degré.

— **REM.** J. J. Rousseau emploie demi-lieue sans article. On est allé jusqu'à près de demi-lieue en ouvrant le passage, *Lett. au maréchal de Luxembourg*, 25 janv. 1763. A demi-lieue de la ville, *Lett. à Mouton*, 30 déc. 1768.

† **LIEUR**. — **HIST.** Ajoutez : XVI^e s. Les lieurs de draps, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 188.

† **LIEUFÉANCE**. — **HIST.** Ajoutez : XIV^e s. Notre très-cher et ami frère le duc d'Anjou, nostre lieu tenant en langue d'oc, pour aler à sa lieu tenance, *Mandements de Charles V*, 1364, p. 60.

† **LIEVRE**. Ajoutez : || 7° On dit qu'un cheval a une tête de lievre, lorsque les oreilles sont rapprochées, le front et le chanfrein convexes et étroits.

† **LIGAMENT**. Ajoutez : || 4° Terme d'astronomie. Ligament noir, voy. **GOUTTE** au Supplément.

† **LIGATURE**. Ajoutez : || 10° En général, manière de lier un objet quelconque. Démocrite prit à son service Protagoras pour lui apprendre la philosophie, ayant reconnu son bel esprit à la ligature d'un fagot de bûchettes industriellement arrangées, *LA NOTRE LE VAYER, Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 335.

† **LIGATURER** (li-ga-tu-ré), v. a. Terme de jardinage. Serrer par une ligature. La greffe se fait vers la fin de l'été... on prend pour greffions de jeunes bourgeons... on ligature, et on les place sous cloche... *Rev. hort.* 4^{re} avril 1875, p. 140.

† **LIGEAUTÉ** (li-jé-té), s. f. Terme de droit féodal. État d'homme lige.

— **HIST.** XVI^e s. S'il [un homme] est vassal de plusieurs seigneurs à cause d'un mesme fief, il n'est homme lige de pas un séparément, attendu que la ligeauté ne souffre pas de division, *BOIN, République*, t. 9.

† **LIGÉRIEN**. **LIÈNE** (li-jé-rien, riè-n'), adj. Qui appartient au bassin de la Loire. La région ligérienne, *École forestière, Programme*, 1876, p. 23.

— **ETYM.** Lat. *Ligeris*, la Loire.

† **LIGNE**. || 18° Ajoutez : Chacun le regarde [un ministre] comme un médiateur par qui se distribuent les bienfaits et les récompenses; chacun court à lui comme au centre où aboutissent toutes les lignes de la fortune, *FLECH. Aiguillon*. || Garder la ligne, rester dans une juste mesure. C'est [le rôle de Phédre] un rôle de passion forcée, mais de cette belle passion antique qui garde toujours la ligne dans ses plus violents transports, *ALPH. DAUBET, Journ. offic.* 28 déc. 1874, p. 8626, 2^e col. || 36° Ligne géodésique, la plus courte des lignes qu'on puisse mener d'un point à un autre sur une surface donnée. || 37° En topographie, ligne de faite, ligne de partage des eaux.

— **REM.** On définira avec plus de détail et plus exactement la ligne de mire et la ligne de tir ainsi qu'il suit : Ligne de mire, ligne droite déterminée par deux points fixes, le cran de hausse et le guidon, placés sur le canon, et qui, dirigée

sur l'objet à battre, permet de donner à la pièce l'inclinaison voulue pour l'atteindre. Ligne de tir, l'axe du canon indéfiniment prolongé, cette ligne se confond d'abord avec la trajectoire, puis s'en écarte de plus en plus à mesure que le projectile s'éloigne de la bouche du canon.

† **LIGNER**. Ajoutez : || 2° Marquer d'une ligne. Au loin, un mur s'allongeait, un mur de fermeture, tout droit, continuant toujours ; le filet de neige qui lignait son chaperon lui donnait une couleur de rouille sale, MM. DE GONCOURT, *Germinie Lacerteux*, ch. LXX.

† **LIGNER**. Ajoutez : || 2° Vaisseau moruyeur pêchant à la ligne. Nautrage d'un ligneur : le vendred 23 mai dernier, le bateau ligneur *L'Honnelle* s'est perdu sur un banc à trois lieues en mer sous Havelteville et Mont-Martin, *L'arrachin*, 1^{er} juin 1873.

† **LIGNIPLANT**, ANTE (li-gni-pl-an, an-t'), adj. Terme de botanique. Qui produit le bois. Substance lignifiante ou xylénée.

† **LIGNIER** (Sé). Ajoutez : Le pin réclame ces claires forêts qui, seules, lui assurent une cime ample et qui permettent ainsi à ses tissus de se mieux livrer, G. BAGNERIS, *Man. de sylvic.*, p. 98, Nancy, 1873.

† **LIMACIFORME** (li-ma-si-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme de limace. Mollusques limaciformes, P. FISCHER, *Acad. des sc. Comptes rend.*, t. LXXI, p. 783.

† **LIMAN** (li-man), s. m. Terme de géographie. Nom donné soit à l'estuaire de quelques fleuves, soit au golfe qu'ils forment. Les côtes (de la mer Noire) sont, en général, montagneuses, excepté dans la partie septentrionale de la Crimée, où elles sont basses, parsemées de langues de terre sablonneuses et entrecoupées de lagunes et d'estuaires appelés limans par les Russes, *Notices jointes aux cartes de la Russie et du bassin de la Méditerranée, dans l'Atlas de M. Dufour et Dyonnet*, publié par Paulin et le Chevalier.

† **LIME**. Ajoutez : || 9°. Variétés de limes. Il y a trois classes de limes : les limes bêtardes ou rudes, les limes demi-douces, qui sont un peu plus fines, et les limes douces qui sont encore plus fines, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. 1, p. 434. || Lime en paille, lime qu'on vend entortillée de paille. Une autre lime, qui se vend également en énorme quantité, est la lime en paille, dite grosses tailles, ib. t. 1, p. 699.

† **LIMITROPIE**. Ajoutez : — HIST. XV^e s. Estienne étant pour lors en Bourgogne à son bon heur limitrophe aux Anglois, RENÉ MACÉ, *Suite de l'hist. de France*, p. 3.

† **LIMNIMÈTRE**, s. m. Voy. ci-dessous LIMNOMÈTRE. Limnimètre est mal formé ; tous les mots composés de *limn* prennent *limno*.

† **LIMNOMÈTRE** (li-mno-mè-tr'), s. m. Instrument qui sert à mesurer le niveau des lacs.

— ETYM. *limn*, lac, et *mètre*, mesure.

† **LIMNOMÉTRIQUE** (li-mno-mé-tri-ke'), adj. Qui a rapport au limnomètre. On a tracé sur le couronnement du plus grand barrage du Bourget (torrent des Alpes) une échelle limnométrique indiquant, sur la courbe du couronnement, les intersections d'une série de plans horizontaux espacés en hauteur de 10 centimètres, *Reboisement des montagnes, Compt. rend.*, 1869-74, 2^e fasc. p. 13.

† **LIMOINE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Et celle encore aux grèins rouges, HIMOINE... P. PELETIER DU MANS, la Savoie (1672), p. 293, Chambéry, 1856.

† **LIMONAIE** (li-mo-na'), s. m. Action de couvrir de limon. Au moyen des colmatages et des limonages, ces terrains se sont transformés en forêts et ont été en plein rapport, *Monit. univ.* 14 mars 1868, p. 367, 4^e col. Il serait si facile d'utiliser leur travail [des courants d'eau] pour le colmatage et le limonage des terres arables, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* du 26 mai 1869, p. 749, 2^e col.

† **LINÉUX**, EUSE (li-né-œ, né-œ-z'), adj. Qui appartient au lin, qui a le caractère du lin. [L'usine Rodolphe, à Ham] la seule en Europe qui soit outillée pour ouvrir jusqu'à parfait achèvement les matières linéuses [plantes filamenteuses diverses] qu'elle reçoit brutes, F. CHAULES, *Journ. offic.* 14 août 1873, p. 535, 3^e col.

† **LINGUAL**. Ajoutez : Consonnes linguales est souvent synonyme de dentales.

† **LINGUISTIQUEMENT** (lin-gui-sti-ke-man, si prononcé comme dans *huile*), adv. Par rapport à la langue, à la linguistique. Dans tout le centre et dans l'ouest [de l'Inde], une population en majorité touranienne, influencée physiquement par

les peuples noirs auxquels elle s'est superposée, et dominée linguistiquement et moralement par une infime minorité aryenne ou blanche, ROUSSELET, *Rev. anthrop.*

† **LINNÉEN**, EENNE (li-nné-in, è-n'), adj. Qui appartient à Linné. Les genres linnéens.

† **LINOMPLE** (li-non-pl'), s. m. Ancien nom du linon. Les zéphyres avaient détourné de dessus son sein une partie du linomple qui le couvrait, LA FONT, *Songe de l'auz.*

— HIST. XVI^e s. Ils s'étoient apprestés à fendre du couteau l'estamine linomple [lisez linomple] et la tendrette Jean, d'AUS. *Tragiques*, éd. L. Lalanne, p. 224.

— ETYM. Est-ce un dérivé du bas-lat. *liniuncula*, étouffe de lin ?

† **LIONNESSE**. Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Plus est cheescuns esmeuz ke n'est, quant est bersée [frappée d'un trait] Leonesse, il serpent quant il se sont blescée, *Vie de saint Auban*, publiée par Atkinson, Londres, 1876, p. 521.

† **LIQUIDABLE** (li-ki-da-bl'), adj. Terme de finances. Qui peut ou doit être liquidé. Les opérations liquidables fin fievrier.

† **LIQUIDIATIF**, IVE (li-ki-di-tif, ti-'), adj. Terme de jurisprudence et de pratique. Qui a la qualité de liquider une succession, une communauté, une société. Attendu qu'il résulte de l'acte liquidatif de... que la veuve G. avait droit, dans le partage des communauté et succession liquidées par ledit acte, à un émolument de..., *Jugem. du Trib. de la Seine*, 21 nov. 1868.

† **LIRON**. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. *Glis*, gleron (imprimé à tort *glison*), CHASSANT, *Petit vocab. lat.-franc.*, p. 14.

† **LIS**. Ajoutez : || 12° Arbre aux lis, le tulipier et plusieurs magnolias de l'Amérique du nord, BAILLON, *Dict. de botan.* p. 247.

† **LISERON**. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Le liseron, exquis aus gracieus, J. PELETIER DU MANS, la Savoie (1672), p. 293, Chambéry, 1856.

† **LISME**. — ETYM. Arabe, *lazin*, féminin *lazima*, impôt (NÉPRÉFÉRÉ).

† **LISOIR**. Ajoutez : || 3° Terme d'artillerie. Dans les affûts de place, de côtes et de casemate, pièce qui réunit les deux côtés du grand châssis, et dans laquelle s'engage la cheville ouvrière. || Lisoir directeur, bâti qu'on substitue au grand châssis de ces affûts, lorsqu'on veut diminuer la hauteur de la pièce au-dessus de la plateforme.

† **LISSE**. || 4° Ajoutez : || Canon lisse, voy. CANON. || 3° s. m. Terme de filature. Fil de coton retors à quatre, six, neuf fils et au-dessus, dit cordonnet ou lisse, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 320.

† **LISSEUR**, EUSE. Ajoutez : || 2° s. f. Lisseuse, machine à lisser. Une machine à dégraisser, à sécher et à lisser la laine peignée, dite lisseuse... une machine à mettre en bobines les rubans sortant de la lisseuse, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 498.

— HIST. XVI^e s. Enguerran Floumeuse, drapier et bourgeois de ladite ville, qui, avec ce qu'il estoit drapier, estoit tondeur, licheur, pareur de draps, *Ordonn. des rois de France*, t. IX, p. 536.

† **LISOIR**. Ajoutez : || Instrument qui sert à lisser. Peignes lissoirs en buffle.

† **LITEAU**. Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Que li maîtres n'aient ne portent aulne, verge ne mesure sur les draps de ville, se le seing de la ville de Reims que on dict le hiel n'y est (1292), VARIN, *Archives administ. de la ville de Reims*, t. 1, 2^e partie, t. 1074.

† **LITER**. Ajoutez : || 2° So liter, v. refl. Être rangés par lits, en parlant de poissons. La quatrième espèce de hareng... ce dernier ne se litte pas dans les barils, mais s'y met péle-mêle, se paquant néanmoins et s'appropriant comme les autres ; c'est ce hareng qu'on nomme communément hareng de droguerie ou de drogue, SAVARY, *Dict. de comm.* t. II, p. 326 (Savary écrit *litter* ; mais il vaut mieux écrire *liter*, litée et *littée* s'écrivant par un seul l).

† **LITHOFACTEUR** (li-to-fa-cteur), s. m. Mélange explosif très-énergique. Le lithofacteur est, en fait, la dynamite sous un autre nom ; c'est, en général, un mélange du nitroglucérine, de terre sablonneuse, de charbon pulvérisé, de soufre, de sciure de bois et de nitrate de soude ou de baryte, *Rev. Britann.* mars 1874, p. 210 et 211.

— ETYM. Mot hybride, de *lithos*, pierre, et *lat. fractum*, supin de *frangere*, briser.

† **LITHOPHOTOGRAPHIE** (li-to-to-fo-to-gra-fie),

s. f. Le même que photolithographie (voy. ce mot au Dictionnaire). Passant en revue les essais de lithographie ou photographie sur pierre, *Journ. offic.* 8 mai 1874, p. 3168, 1^{er} col.

† **LITISDÉSISORE** (li-ti-sé-si-zoi-r'), adj. Terme de droit. Qui décide le procès. Qu'en l'absence de toute preuve quelconque à l'appui de cette demande, présentée à la dernière heure, ils défèrent à Isabelle de Bourbon le serment litisdésisore sur les trois faits suivants, *Gaz. des Trib.* 9 août 1874, p. 759.

— ETYM. Lat. *lis*, litis, procès, et *desisore*. *Litis* est au génitif ; c'est un composé causal, comme *jurisprudencia*, par opposition aux composés thématiques comme *heifer*.

† **LITTÉRALISTE** (li-té-ra-list'), adj. Neologisme. Qui a le caractère du littéralisme. La notion littéraliste de l'autorité biblique.

† **LITURGIE**. Ajoutez : La liturgie se divise : en psalmodique, celle qui est relative au chant des psaumes ; et en eucharistique, qui est l'ordre des leçons, prières et cérémonies qui accompagnent le sacrifice.

† **LIVERDUN** (li-vèr-dun), s. m. Nom, dans l'Indre et ailleurs, d'un cépage rouge, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 221.

† **LIVIDIFI** (li-vi-di-fi), s. m. Voy. DIVIDIFI au Supplément.

† **LIVINGSTONITE** (li-vingh-sto-ni-t'), s. f. Sorte de minéral. En mémoire du docteur Livingston, le nom de livingstonite vient d'être donné à un nouveau minéral par M. Barcena ; cette substance se trouve à Huiztaco, dans le Mexique... probablement une double sulfite de mercure et d'antimoine, *Journ. offic.* 10 oct. 1874, p. 6938, 2^e col.

† **LIVONIE** (li-vô-ni-ni), s. m. Synonyme de lette (voy. ci-dessus LETTE 2).

† **LIVOUREN** (li-vour-ni-ni), s. m. Papillon répandu dans le Midi de la France et en Italie, surtout près de Livourne, *spizne livornica*.

† **LIVRE**. || 6° Livre opposé à réalité, à pratique. Ajoutez : J'aime à remplir de feux ma bouche en leur présence [des dames] ; La mode nous oblige à cette complaisance ; Tous ces discours de livre alors sont de saison, *cons. Melite*, 1, 1. || 17° Terme de turf. Livre des paris, livre sur lequel on inscrit les paris. || Faire un livre, parier contre tous les chevaux.

2. **LIVRE**. Ajoutez : || 5° Unité de mesure des marais salants, comprenant vingt aires et leurs dépendances, *Enquête sur lessels*, t. 1, p. 540. || 6° Terme de préhistoire. Livre de beurre, rognon de silex. Les gros rognons qui, à cause de leur forme, sont connus sous le nom de livres de beurre, ont soulevé de vives discussions ; ils ont ordinairement de 8 à 12 pouces de longueur et ressemblent à un bateau, une des extrémités étant fort large et l'autre se terminant en pointe, LUBBOCK, *L'homme préhistorique*, trad. de E. Barbier, Paris, 1876, p. 75.

† **LIVREUR**. Ajoutez : || 16° Se livrer, en termes de commerce, prendre livraison. Se livrer d'un chargement de blé.

† **LIVRET-POLICE** (li-vrè-po-li-s'), s. m. Livret contenant une police d'assurance. Les propositions [d'assurance] faites à Paris, à la Caisse des dépôts et consignations, lorsqu'elles sont reconnues régulières, sont immédiatement suivies de la délivrance d'un livret formant police d'assurance ; celles qui ont lieu dans les départements, sont transmises sans délai, avec le montant du versement, par le comptable qui les a reçues, à la direction générale, qui, après les vérifications, fait remettre le livret-police à l'assuré en échange du récépissé provisoire qui lui a été donné au moment du versement, *Extraits du décret du 10 août 1868, portant règlement pour la loi du 11 juillet 1868*, art. 2.

† **LIVREUR** (li-vreur), s. m. Celui qui fait livraison de marchandises. Un des employés de J... lui a cédé, moyennant 4 fr. 80, une douzaine de fromages estampillés G... et il les a vendus 2 fr. 40 à L... en lui laissant croire qu'ils provenaient de la maison dont il était le livreur, *Gaz. des Trib.* 2 mars 1877, p. 213, 1^{er} col.

† **LIVRIER**. Ajoutez : Mercier, le plus grand livrier de France, comme il s'appelait, CUVIET, *Rev. crit.* 21 fév. 1877, p. 130.

† **LIXE** (li-ks'), s. m. Genre d'insectes coléoptères de la famille des charançons. Il y avait des ombellifères à Guingen, et l'on retrouve les charançons (des lixes) qui fréquentent ces fleurs, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mond.* 4^{er} oct. 1874, p. 606.

† **LIXIVIATEUSE** (li-ksi-vi-a-teu-z'), s. f. Machine à lessiver. Lixiviateuse moulinoïenne

LOCAL. — HIST. *Ajoutez :* XIII^e s. Priés de là si est, ce lisons. Li louiaus [le local] fu la maisons Le roi de Jude Ezechie, *PR. MOSCÉS, Chronique*, v. 40 588.

† **LOCALISATEUR, TRICE** [lo-ka-li-za-teur, tri-s'], *adj.* Terme de physiologie. Qui localise, c'est-à-dire qui affecte telle fonction à tel organe. Les doctrines localisatrices, *le Progrès médical*, 12 mai 1877, p. 366.

† **LOCATEUR** [lo-ka-teur], *s. m.* Celui qui donne en louage une chose. M. H... n'était que locataire de cet *locomobile*... Il a appelé en cause M. N... et D... locataires, de qui il tenait la locomobile, *Gaz. des Trib.*, 15 juill. 1870. Attendu que décider autrement serait, par une voie détournée, déplacer la responsabilité de l'art. 1725, et laisser subsister contre le locateur une garantie dont il est textuellement affranchi par cette disposition [l'art. 1725 du Code civil emploie le mot *baillleur*], *Gaz. des Trib.*, 28 août 1871, p. 821, 1^{re} col.

— HIST. XVI^e s. Le locateur pourra par justice faire mettre ses meubles [de celui qui ne paye pas son loyer] sur les carreaux, *Const. gener. t. 1*, p. 114.

— ETYM. Lat. *locatore*, de *locare*, louer, donner en location.

† **LOCATIRE** [lo-ka-tir], *s. f.* Se dit, dans le département de Vaucluse, de terrains sans bâtiments qu'on loue. Dans l'arrondissement d'Avignon, là où le sol est fertile et arrosable, on trouve de nombreuses locatures n'ayant pas de bâtiments et qui comprennent seulement 3, 8, 15 et 25 hectares, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 537. Propriété du Bouchet (Cher) comprenant : réserves, domaine, trois métairies, quatre locatures, *Gaz. des Trib.*, 20 sept. 1871, p. 897, aux annonces.

— ETYM. Lat. *locare*, louer.

† **LOGHOMÈTRE** [lo-ko-mè-tr], *s. m.* Instrument ayant pour objet de donner la mesure exacte du chemin parcouru en mer, *Journ. offic.* 6 oct. 1875, p. 8260, 2^e col.

— ETYM. *Loch*, et *μτρον*, mesure.

† **LOCK-OUT** [lo-ka-ut], *s. m.* Mot anglais qui signifie l'action d'un patron, d'un chef d'usine qui met ses ouvriers dehors. Les chefs d'industrie ont organisé à leur tour des ligues défensives contre les coalitions et les grèves; ils opposent aux unions les lock-out, *Journal officiel*, 17 novembre 1875, p. 9102, 3^e col. La forme la plus ancienne de la résistance locale des patrons, c'est le lock-out collectif; les patrons répondent à la grève partielle par la suspension générale du travail, H. DENIS, *la Philos. positive*, 1^{re} mai 1872, p. 389.

† **LOESS** (leus'), *s. m.* Terme de géologie. Sorte de terrain. Le loess est un limon fertile, *HEUZE, la France agricole*, carte n° 5.

† **LOGARITHME** *Ajoutez :* || Logarithmes vulgaires, ceux dont la base est 10. Logarithmes naturels, hyperboliques ou népériens, ceux dont la base est le nombre *e*, c'est-à-dire 2,718.

LOGÉ, *EE*. *Ajoutez :* || Qui est enlité, en caisse, en parlant d'une marchandise. Vous avez décidé que la distinction entre l'absinthe logée dans les futailles et l'absinthe logée dans les bouteilles disparaîtrait, *Journ. offic.* 21 mars 1872, p. 2082, 2^e col. L'huile de colza non logée, *ib.* 25 sept. 1871, p. 3675, 2^e col.

† **LOGEMENT**. *Ajoutez :* || 6^e Terme d'artillerie. Dégénération des bouches à feu en bronze; c'est une dépression du métal produite à l'emplacement du projectile par la pression que les gaz de la poudre exercent sur lui en s'échappant. || 7^e Terme de commerce. Emballage, récipient de marchandises. ... Que la gomme, aussitôt son entrée [en magasin], ayant été changée de logement [elle était d'abord logée en caisse] et mise en sacs, il ne restait plus aucune trace de ce cachet de provenance, *Gaz. des Trib.*, 17 oct. 1873, p. 1006, 1^{re} col.

LOGIS. *Ajoutez :* — REM. Marché des logis correspond, dans les troupes à cheval, à sergent dans les troupes à pied; et marché des logis chef à sergent-major.

† **LOGISTE** [lo-ji-st], *s. m.* Elève en peinture et sculpture qui travaille en loge. Hier a commencé à l'École des beaux-arts la sortie des logistes; la section de peinture est la première libre, *Journ. offic.* 15 sept. 1875, p. 5206, 1^{re} col.

† **LOGOGRAPHIE**. *Ajoutez :* || 5^e À Athènes, rhéteur qui composait des discours, des plaidoyers pour un autre. On l'ira d'incriminer conjectures sur le soin que devait s'imposer le logographe d'apprendre lui-même à son client comment débiter le discours qu'il lui fournissait, G. FERROT, *Rev. critique*, 16 déc. 1876, p. 390.

† **LOGOGRIPIER** (lo-go-grî-fé), *v. a.* Exprimer en logogriphes, en langage obscur. Ils [les médecins] ne connaissent ni le mal ni la drogue, mais ils nomment le mal, ils logogriphent les drogues, et s'entendent, au moyen de cet argot, avec le pharmacien, comme larvons en foire, TÖPFFER, *le Presbytere*, lettre CLX.

† **LOISIRIEMENT** [loi-zi-ble-man], *adv.* D'une manière loisible. On permet plus d'affiquets aux filles, parce qu'elles peuvent loisirément désirer d'agréer à plusieurs, quoique ce ne soit qu'afin d'en gagner un par un saint mariage, ST FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la Vie dévote*, II, 25.

† **LOMÉCHUSE** (lo-mé-ku-z'), *s. f.* Genre d'insectes coléoptères. Des coléoptères agiles de la famille des staphylinidés, dont les élytres laissent à découvert l'extrémité postérieure du corps, habitent les fourmilières, ce sont les loméchuses, BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 oct. 1875.

† **LOMIA** (lo-mi-a), *s. f.* La 17^e planète télescopique, découverte en 1874 par M. Borrelly.

† **LOMPE**. *Ajoutez :* — ETYM. Angl. *lump-fish*, de *lump*, braise, et *fish*, poisson; poisson ainsi nommé à cause de sa forme massive.

† **LONGE** (lô-n'), *s. f.* À Lyon, tout bras du Rhône en voie de colmatage, soit naturellement, soit par suite d'un barrage construit en avant ou en aval. Que l'île de Bêchevelin [sur le Rhône], en l'an III, comprenait dans son périmètre tout l'emplacement qui, en 1856, était occupé par la lône de la Vitrolerie, et notamment tous les terrains qui ont été attribués au lit du Rhône, comme dépendant de ladite lône..., *Gaz. des Trib.*, 22 oct. 1875, p. 1021, 3^e col. Trois jeunes enfants ont trouvé la mort, dit le *Petit Lyonnais*, dans les lônes profondes qui [à Lyon] avoisinent le pont du chemin de fer de Genève, *le Temps*, 16 février 1876, 3^e page, 6^e col.

LONG. || 12^e De long. *Ajoutez :* || Aller de long, continuer. Je l'ai trouvé [votre livre] si bien à mon goût, qu'il a fallu que je sois allé de long, MALB. *Lexique*, éd. L. Lalanne. || 19^e *Ajoutez :* || Aller de longue, avancer. Puisque je me suis mis dans le chemin de l'impudence, il faut aller de longue, MALB. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— REM. *Ajoutez :* || 3. À côté de tirer de longue, causer des délais, on trouve aussi, au neutre, tirer de longue, éprouver des délais. Le roi juge l'affaire si importante qu'aussitôt qu'il a cru qu'elle pouvait tirer de longue, il s'est résolu de s'avancer jusqu'à Pignerol, RICHELIEU, *Lettres*, etc., t. VI, p. 468 (1639). || 4. *Ajoutez un exemple de longue main* (voy. la discussion à Rem. 2), lequel est du XIII^e s. : Fouke Cringnon et Wautier son frere, qui tenoient les ii moies de terre devant dites et qui avoient païet de longe main les deus mines de blé..., *Charte du Fernandois de 1238*, dans *Bibl. des ch.* 1874, t. XXXI, p. 457.

† 3. LONGE (lô-n'), *s. f.* Embarcation, à bord d'un navire. Le second s'embarqua dans la longe avec quinze autres hommes de l'équipage..., *Journ. offic.* 9 avril 1872, p. 2450, 1^{re} col.

† **LONGÉVIF, VIVE** (lô-n-jé-vîf, vi-v'), *adj.* Qui a de la longévité, qui vit longtemps. Les essences longévives sont les seules intéressantes, G. BAGNEAIS, *Man. de sylvic.* p. 161, etc. Nancy, 1873.

— ETYM. Voy. LONGÉVITÉ.

† **LONGEUR**. *Ajoutez :* || 7^e Terme de turf. Longueur de tête, mesure de distance employée dans le langage des courses. Un cheval arrivé premier de deux longueurs est un cheval qui a atteint le poteau gagnant en dépassant le deuxième cheval de deux longueurs de tête de cheval.

† **LOPHINE** [lô-li-n'], *s. f.* Terme de chimie. Produit de la distillation sèche du radical (picramyle) de l'essence d'amandes amères.

† **LOPHOPHORE** (lô-fô-fô-r'), *s. m.* Genre d'oiseaux de l'ordre des gallinacées, famille des phasianidés. || Le lophophore, *lophophorus refulgens*, Temminck, oiseau de l'Indo-Chine dit aussi monaul; il est orné d'un plumage varié, CORTAMBEAT, *Cours de géographie*, Paris, 1873, p. 513. Si la garniture en plumes de lophophore de Mlle P... ne fait pas courir tout Paris, il faudra bien changer l'affiche, *Rev. Britan.* mars 1873, p. 261.

— ETYM. *Λοφος*, sigétole, et *φορος*, qui porte.

† **LORCHA** (lor-cha), *s. f.* Sorte de navire chinois. Le *Tage* a tenu bon sur ses amarres, grâce à sa machine, et n'a souffert que du choc des lorchas, *Journ. offic.* 28 déc. 1874, p. 8621, 3^e col. A une heure du matin, nous fûmes abordés par une des grandes lorchas qui font le commerce avec Singapour, *ib.* 28 déc. 1871, p. 8621, 2^e col.

† **LORD-LIEUTENANCE** (lor-lieu-te-nan-s'), *s. f.* Fonction de lord-lieutenant.

† **LORD-LIEUTENANT** (lor-lieu-te-nan), *s. m.* Nom du gouverneur de l'Irlande.

† **LORELEY** (lo-re-lé), *s. f.* La 168^e planète télescopique, découverte en 1876 par M. Peters.

† **LORI**. *Ajoutez :* — ETYM. Malais, *louri*, un perroquet des Moluques.

† **LORMERIE**. Au lieu de la définition qui est fautive, *mettre :* Ancien nom d'un métier qui fabriquait tout ce qui concernait le harnachement, moins les selles.

— ETYM. Rectifiée l'étymologie d'après M. Gaston Paris : *lormerie*, de *lormier*, bas lat. *lormarius*, qui vient de *loranum*, dérivé de *lorum*, lien, courroie, *Mém. de la Soc. de linguist.* t. I, p. 200.

† **LORS**. *Ajoutez :* || 5^e Lors que, lors même que, se dit au même sens qu'à l'ors que, voy. ALORS.

† **LOSANGE**. *Ajoutez :* || 5^e Terme de lapidaire. Losanges ou plats, facettes qui viennent à la suite des dentelles et qui s'y trouvent conjointes, dans la taille des pierres fines, CHRÉTEN, *Art du lapidaire*, p. 28.

† **LOSEF**. *Ajoutez :* — REM. Lose fait double emploi avec lause, qui paraît être une meilleure orthographe.

† **LOSERON** (lo-se-ro-n), *s. m.* Nom, en Dauphiné, de l'ouvrier qui couvre les toits avec des loses (voy. ce mot).

† **LOT**. *Ajoutez :* || 5^e Nom d'un papier-monnaie russe. Les papiers à spéculation, tels que les lots, *Journ. des Débats*, 26 mai 1876, 1^{re} page, 6^e col.

— HIST. *Ajoutez :* || XVI^e s. Tacre de cuir [la tacre était de dix cuirs], et lot, pour ce qu'il y a deux taces à chacun lot, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 41.

† **LOUANGEUR**. *Ajoutez :* — REM. C'est une faute de dire louangeux au masculin, comme dans ce passage : L'honneur desservant de la commune d'... lui a délivré un certificat des plus louangeux, *Gaz. des Trib.* 28 sept. 1875, p. 90, 2^e col.

† **LOUCHE**. — HIST. XIII^e s. *Ajoutez :* Uns chevaliers, Belchis li lois, qui a le front plus noir que pois, *Mercurius*, p. 160 (lois représente le latin *luscus*).

2. LOUCHE. — HIST. *Ajoutez :* || XV^e s. Les filles ne doivent point mentir à cacahouche leur potage avec leurs amoureux, *les Evang. des quenouilles*, p. 23 (en cachant la louche, en secret, avec mystère).

† **LOUCHET**. *Ajoutez :* || 2^e Les instruments qui servent à dépecer la baleine sont la bache, la pique à gras, le sabre à deux tranchants et le louchet, espèce de pelle tranchante emmanchée d'une longue hampe, J. NOUGARET, *Mont. univ.* 16 sept. 1868, p. 1292, 6^e col.

† **LOUFFTON** (lou-fon), *s. m.* Autre forme de l'ouveau, au sens de fils de franc-maçon.

† **LOUIS**. || 2^e *Ajoutez :* Je la supplie [V. M.] de me faire savoir si elle n'agréerait pas davantage que j'envoyasse ces 600 ou livres en louis d'argent à Metz, *Lettres de Colbert*, etc. t. I, 304. || 3^e Louis de cinq sous, pièce d'argent frappée sous Louis XIII et Louis XIV. Parmi les divisions de cette pièce de soixante sous [le louis d'argent] se trouvait le douzième ou louis de cinq sous, dont le module était celui de notre pièce de vingt francs, DE LONGPÉRIER, *Journ. des savants*, oct. 1876, p. 695.

† **LOUISETTE** (lou-i-zè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la gesse tuberculeuse, *lathyrus tuberosus*, L.

† **LOULOU** (lou-lou), *s. m.* Sorte de petit chien de garde. Ravel possédait un chien de la variété dite loulou, *l'Union médie.* 14 sept. 1876, p. 391.

† **LOUP**. *Ajoutez :* || 24^e Dans l'argot du théâtre, défaut qui produit un vide dans l'enchaînement des scènes; c'est une extension de loup en termes d'atelier (voy. LOUP, n° 10). Les auteurs ont fort bien senti qu'il y avait là un loup, comme on dit en style de coulisse, et ils ont essayé de le faire disparaître dans une histoire de cabinet noir de lettres escamotées à la poste, ALPH. DAUBERT, *Journ. offic.* 3 nov. 1871, p. 7312, 2^e col. || On dit aussi qu'il y a un loup quand la scène reste vide dans le cours d'un acte.

— HIST. || XVI^e s. *Ajoutez :* Histoires au vieux loup, sortes d'histoires, *oum.* *Curios. franç.* p. 210, éd. de 1656. Discours au vieux loup, discours impertinents, *ib.* *ib.* p. 137 (comp. à LOUP, n° 4 : Ce mot est au vieux loup, de Malherbe).

† **LOÛPE**. — HIST. XIV^e s. *Ajoutez :* Don quel demorant [du cuivre d'une cloche] fu rabata par le mestre Willaume le fondeur, pour l'ordure et

le loup qui étoit ou metal qui fu fondus (1358), la *Croche des ouvriers* (communiqué par M. Cailliaux).

† **LOUPEUR** (lou-pour), s. m. Nom, à Paris, des ouvriers qui vont dans toutes les forêts d'Europe et même de toutes les parties du monde chercher des loupes pour l'ébénisterie (voy. au Dictionnaire LOUPE, n° 2).

† **LOUP LOUP** (lou-loup), s. m. Autre orthographe de loulou (voy. ce mot au Supplément). || Fig. Si enfin tous les roquets, tous les loupes-loups de l'aristocratie s'avisent d'avoir la funeste audace de lui pincer l'oreille, *L. du P. Duchêne*, 254^e lettre, p. 2.

LOUP. Ajoutez : || 8° Il se dit des tissus qui offrent de la pesanteur, par opposition aux tissus légers. On compare nos tullez lourds aux tullez légers de France, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. v, p. 662. Blondes lourdes, *ib.* p. 658. || 9° Terme de turf. La piste est lourde, quand le sol est très-pâteux par suite des pluies.

LOUCREMENT. — HIST. XIV^e s. Ajoutez : Quant le duc eut ces nouvelles, s'il lui triste ce ne fait pas à demander; car plus lourdement ne lui poit le micheoier, *J. Le Bel, Les vraies chroniques*, t. II, p. 99.

† **LOUSSEAU, LOUSSE, LOUSSET, LOSSE**. Ajoutez : — ETYM. Il est possible que ce mot de marine soit le même que *louché* 2 (voy. à ce mot les formes anciennes et les formes des patois).

† **LOUTIER** (lou-tié) ou **LOUVETIER** (lou-ve-tié), s. m. Espèce de sorcier qui, suivant la superstition populaire, a des intelligences avec le loup, et dont le loup, pour reconnaître ses bons offices, respecte le troupeau et la basse-cour, *EUGÈNE ROLLAND, Faune populaire*, 1877, p. 124.

LOUTRE. Ajoutez : || 3° Race loutre, race anglaise de moutons (voy. ANCON au Supplément).

† **LOUVAGE** (lou-vaj), s. m. Synonyme de louvetage (voy. ce mot au Dictionnaire). Battage, égratignage, luvage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 248.

† **LOUVETEUR** (lou-ve-teur), s. m. Ouvrier qui opère le luvage ou luvage, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. III, p. 460.

† **LU** (lu), s. m. Nom, sur les côtes du Calvados, du poisson nommé lieu en Bretagne (voy. LIEU 2).

— ETYM. La forme *lu*, à côté de *lieu*, fait penser que ces deux mots pourraient venir du lat. *luscus*, en anc. franç. *lus*, sorte de poisson.

† **LUBIN** (lu-bin), s. m. Dans la Normandie, nom que la superstition populaire donne à des formes de loup, cherchant à entrer dans les cheminées, *EUG. ROLLAND, Faune populaire*, p. 459.

† **LUBINE** (lu-bi-n), s. f. Nom, à Nantes et sur les côtes de la Loire-Inférieure, d'un poisson très-estimé, qui à quelque ressemblance de forme avec la truite saumonée; le même que loubine, qui est au Dictionnaire.

† **LUBRIFICATION** (lu-bri-fa-ksion), s. f. Synonyme de lubrification.

† **LUCÉNAIRE**. Ajoutez : || 3° Genre de la famille des actinies. Anatomie et histologie de la lucénaire (*lucernaria octonaria*), A. DE KOROTZKEFF, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXI, p. 827. || Le Dictionnaire de Bescherelle fait *lucénaire* du masculin.

LUCIFÈRE. — HIST. XIII^e s. Ajoutez : Dieux veut que li homs si se serve, Qu'en bien servant le liu deservie [mérite] Que Lucifer perdi jadis, *Arch. des missions scient.* 2^e série, t. III, p. 297.

† **LUCHE** (lu-ci-chie), s. f. Genre de mouches. || Lucille hominivore, *lucilla hominivorax*, mouche de la Guyane qui, déposant ses larves dans les fosses nasales de l'homme, cause la mort par le développement qu'y prennent ces larves.

† **LUCILANE** (lu-si-li-n), s. f. L'huile de pétrole vendue dans le commerce pour l'éclairage.

— ETYM. Lat. *lucere*, luire.

† **LUCINE**. Ajoutez : || 2° La 146^e planète télescopique, découverte en 1875 par M. Borrelly.

† **LUCINOÏTE** (lu-si-no-kt'), adj. Terme de botanique. Plantes lucinoïtes, plantes équinoxiales dont les fleurs s'ouvrent le soir et se ferment le matin.

— ETYM. Lat. *lux*, *lucis*, lumière, et *nox*, nuit.

† **LEUCUE** (lu-eu'), s. f. Terme d'astronomie. Nom donné à des points brillants, allongés, qu'on voit sur toute la surface du soleil.

— ETYM. Dimin. du lat. *lux*, *lucis*, lumière (voy. LUIRE).

† **LUISANCE** (lui-zan-s), s. f. Néologisme. Qualité

de ce qui luit. Dans un sonnet plein de grâce, le prisonnier (lu Tasse) supplie une chatte de lui prêter la luisance de ses yeux pour remplacer la lumière dont on l'a privé, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. VI, le Tasse.

LUMACHÈLE. Ajoutez : — REM. La prononciation est lu-ma-kè-l', et non lu-ma-chè-l', CHIRIEN, *Art du lapidaire*, p. 257.

† **LUMEN** (lu-mèn), s. f. La 141^e planète télescopique, découverte en 1875 par M. P. Henry.

— ETYM. Lat. *lumen*, lumière.

LUMIGNON. — REM. Ajoutez : || 2. Dans le XVI^e siècle, on faisait une distinction entre lumière au sens de chandelle, bougie, lampe allumée et flambeau. Les lumières mêmes ne peuvent pas résister à l'humide fraîcheur qui y domine; et on ne peut y aller qu'avec des flambeaux, *Mém. de G. Marinier, dans Lett. etc. de Colbert*, t. v, p. 577.

LUMIGNON. — ETYM. Ajoutez : M. Cornu (*Romania*, juill.-oct. 1875, p. 460) conteste que l'ancien romain de *lumen*, s'appuyant sur ce que la forme la plus ancienne est *lumignon*, *lemignon*. Il est, dit-il, d'après le génie de la langue française et en considération du sens premier, mèche, plus rationnel d'admettre le passage de *lumignon* ou *lemignon* à *lumignon* que l'inverse; comparez les formes *femier* = *fumier* (*Amus*), *premier* = *prunier* (*primus*), *femelle* = *funelle*, *chamel* = *chamieu*, *allemelle* = *alunelle*. Je cherche donc un terme latin justifiant le thème *tim* (d'où *lem*) ou *lum* (car j'ai rencontré aussi la forme *lumignon*, *Livre des métiers, dialogues français-flamands*). Or je le trouve dans le bas-latin *licmus* ou *licmen*, signifiant mèche, d'où s'expliquent correctement à la fois les formes dérivées *lumignon*, *lemignon* et *lumignon* (comp. *tegla, tuile*). La forme moderne peut avoir été déterminée, sans parler de l'influence du mot *lumen*, la mèche étant destinée à être allumée, soit par la tendance déjà indiquée à transformer i ou e atone devant m en u, soit par un intermédiaire *lumignon* qui se rapporterait à *lumignon* comme *tuile* à *tuile*. » M. Cornu note que le bas-lat. *licmus*, *licmen* représente le lat. *elychnium*, du grec *ἐλκνιον*, de *ἐλ*, en, dans, et *λύνω*, lampe.

† **LUMINARISTE** (lu-mi-na-rist'), s. m. Peintre qui répand la lumière dans ses tableaux. Les naturalistes néerlandais du XVI^e siècle et les puissants luminaristes anglais du XVII^e ont en lui (Diaz) un rival et peut-être un maître, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 9 janv. 1877, p. 206, 2^e col.

† **LUMINEUSEMENT**. Ajoutez : || 2° Terme de peinture. En pleine lumière. Tout cela est peint lumineusement, avec une grande finesse de pinceau, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 15 fév. 1876, p. 1230, 3^e col.

LUMINEUX. Ajoutez : || 2° Qui paraît jeter de la lumière. Ceux qui ont écrit ou inventé la guerre de Troie ont peint la beauté d'Hélène si éblouissante et si lumineuse que..., *REV. DE SCIENCE*, p. 193, par Rathery et Boutron, Paris, 1873.

† **LUMINIFÈRE** (lu-mi-ni-fè-r'), adj. Qui porte la lumière. L'éther luminifère.

— ETYM. Lat. *lumen*, lumière, et *ferre*, porter.

† **LUMP** (lomp), s. m. Voy. LOMPE.

† **LUNAIRE**. Ajoutez : || Dans la grammaire arabe, lettres lunaires, voy. SOLAIRE.

† **LUNATISME** (lu-na-ti-sm'), s. m. Terme de vétérinaire. Nom de l'ophtalmie périodique, maladie qui attaque le cheval.

† **LUNCHEIN** (lu-nché), v. n. Faire un lunch. Il fant, au sortir du stade d'Éphèse, remonter dans l'odeux wagon, après avoir lunched, avec du *pale ale*, chez un jiv anglais, de VOUGÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1875, p. 332. || On dit aussi lunccheonner. Mon cher Dickens, nous sommes enchantés de votre retour... venez lunccheonner demain à une heure, et amenez votre brave ami Forster, *D'ORSAY, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1875, p. 111.

— ETYM. Angl. *lunch* ou *lunccheon*, collation, second déjeuner, du gallois *llicen*.

† **LUNDISTE** (lu-ni-st'), s. m. Celui qui, tous lundis, fait un article dans un journal quotidien. Nous autres lundistes, comme on dit dans le jargon du jour, qui savons ces chefs d'œuvre par cœur, et qui en avons parlé jusqu'à extinction de phrases, nous sommes bien forcés de chercher j'attire ailleurs, TH. GAUTHIER, *Feuilleton du Monit. univers.* du 21 oct. 1867, p. 1326, 1^{re} col.

† **LUNÉ**. Ajoutez : || 4° Terme de forestier. Bois luné, bois affecté de lunure, NANQUETTE, *Expl. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 102.

† **LUNÈMENT** (lu-ne-man), s. m. Fils grossiers fabriqués avec des étoupes blanchies et dont on fait des mèches pour lampions, cierges, chandelles, etc. *Terrif. des douanes*, 1869, p. 151.

LUNETTE. Ajoutez : || 15° Au billard, donner une paire de lunettes, c'est-à-dire livrer deux billes tellement rapprochées que l'adversaire ne peut manquer de caraboler. || 16° La lunette de la guilotine, le trou par lequel passe la tête du condamné.

|| 17° Terme d'artillerie. Anneau d'acier qui sert à vérifier le calibre des projectiles; on a deux lunettes pour chaque calibre, la grande et la petite, qui diffèrent d'une quantité égale à la limite de la tolérance accordée.

† **LUNISTIQUE** (lu-ni-sti-s'), s. m. Terme d'astronomie. Point où la lune est parvenue à sa plus grande déclinaison, soit boréale, soit australe, ainsi dit par comparaison au solstice, parce qu'alors cet astre demeure presque stationnaire et semble s'arrêter dans son mouvement vers le nord ou vers le sud. Le jour du lunistique boréal ou supérieur est le jour du mois lunaire où la lune paraît le plus longtemps sur l'horizon dans l'hémisphère boréal; le contraire a lieu dans l'hémisphère austral. Le jour du lunistique austral ou inférieur est le jour du mois lunaire où la lune paraît le moins longtemps sur l'horizon dans l'hémisphère boréal; le contraire a lieu dans l'hémisphère austral (voy. ÉQUINOXE). 13 déc. 1870, belle aurore (boréale), lunistique, H. DE FARVILLE, *Journ. offic.* 17 mars 1872, p. 1910, 3^e col.

— ETYM. Lat. *luna*, lune, et *stitium*, qui se trouve dans les composés, de *stare*, s'arrêter.

† **LUNO** (lu-no), s. m. Céréale de la Guinée, qui fournit un pain excellent, nourriture ordinaire de la plupart des indigènes, CONTAMBERT, *Cours de géographie*, 10^e éd. 1873, p. 622.

† **LUXURE** (lu-nu-r'), s. f. Terme de forestier. Défaut du bois, dit aussi luche, qui apparaît sur la tranche du bois sous la forme d'un cercle ou quelquelques annes d'un arc de cercle, formé de plusieurs couches annuelles de couleur plus foncée ou plus claire que celle du bois environnant, NANQUETTE, *Expl. débit et estim. du bois*, Nancy, 1868, p. 194.

† **LUPEUX** (lu-peu), s. m. Être fantastique, sur-naturel, à tête de loup et à voix humaine, qui attire les voyageurs dans les fondrières, JAUBERT, *Gloss. du Centre*.

— ETYM. Lat. *lupus*, loup.

† **LURETTE** (lu-re-t'), s. f. Terme familier et de fantaisie qui ne se dit que dans cette locution : il y a belle lurette, il y a longtemps. Il y a belle lurette qu'ils sont brouillés.

— ETYM. Corruption de *belle heurette* (voy. HEURETTE au Supplément).

† **LUSIERIE** (lu-stre-rie), s. f. Fabrique de lustres. On admirait l'éclairage nouveau au gaz avec de magnifiques candélabres et lustres de la maison C... frères, *Monit. univ.* 22 mai 1868, p. 732, 3^e col. Troisième classe : cette classe comprend les cristaux de lustrie, avec les pendentifs, les octogones et les plaquettes à moulure et à taille, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. VI, p. 501.

† **LUSTREUR**. Ajoutez : — REM. On a dit autrefois lustreleur. La somme de cent cinquante livres seize sols huit deniers payée à Antonnio et Pietronche, lustreleurs, pour leur paiement de toutes les journées qu'ils ont travaillé à lustre et polir, *Lettre de Charles Errard* (1683), dans *Rev. des documents historiques*, par EL. Charavay, 3^e année, n° 33 déc. 1875, p. 129.

† **LUTICE** (lu-ti-s'), s. f. La 21^e planète télescopique, découverte en 1852 par M. Goldschmidt.

— ETYM. *Lutetia*, nom latin de Paris.

LUTIN. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Ne grant-serpens volanz, hideous, Noituns [lutins] ne monstres perillous, RENOT, *Roman de Troie*, v. 14679.

LUTTER. Ajoutez : — REM. Au commencement du XVI^e siècle, on disait encore *lutter*, qui est un archaïsme. De ça, d là lutait mainte troupe rangée, RÉGNIER, *Ep.* I.

† **LUXEUSEMENT** (lu-kseu-ze-man), adv. Néologisme. D'une manière luxueuse. Nous avons devant les yeux [au Capitole, à Washington] une salle rectangulaire de médiocre grandeur, luxueusement ornée de tentures de soie jaune, avec trois rangs concentriques de bureaux et de fauteuils en acajou, DE MOLINARI, *Journ. des Débats*, 10 août 1876, 3^e page, 5^e col.

† **LUXULIANE**. Ajoutez : || On trouve aussi luxulianite. On en pourrait faire [du marbre-onyx de Tékali] des sarcophages infiniment plus beaux

que ceux d'Égypte et que le cercueil en luxuliane qui renferme le corps de Wellington, *Journ. offic.* 23 mai 1876, p. 3542, 2^e col.

LUXURE. Ajoutez : — REM. Malherbe a employé *luxure* dans le sens de Luxe. Faites-moi venir premièrement les depouilles de la luxure... je vois là des vases de cristal... j'en vois de porcelaine, parce que la luxure ne serait pas servie à souhait si quelque vaisseau qui ne fût de prix recevait ce qui doit incontinent être vomé, *Lerique*, éd. L. Lalanne. Ce sens n'est plus en usage, mais c'est le sens propre du latin *luxuria*, qui ne signifie jamais luxure au sens moderne.

LUXURIÉMENT. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Ceux qui se marient sous cette intention que de chasser et bannir Dieu d'avance soy et pour vaquer plus luxuriéusement à leur appetit..., BALDON, *Trois livres des charmes, sorcelages ou enchanchements*, 1583, p. 517.

LUXURIER. Ajoutez : — REM. Malherbe a employé ce mot au sens de : qui vit dans le luxe ; si vous vous fâchez qu'il soit des ingrats, fâchez-vous qu'il soit des luxuriers, des avarés, des impudiques, des malades difformes, *Lerique*, éd. L. Lalanne. Cela n'est plus en usage, mais c'est le sens du lat. *luxuriosus*.

LUZERNE. — ETYM. Ajoutez : Les Anglais tirent leur mot *lucerne* du gallois *lysiôn*, herbe, plante, PETITLÉAU.

† 2. **LUZETTE** (lu-zè-t'), s. f. Nom, dans l'Aunis, de la vesce sauvage, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 120 (voy. plus haut LOUSETTE).

† **LYDÉE** (li-dée), s. f. La 410^e planète astronomique, découverte en 1870 par M. Borrelly.

— ETYM. *Lydée* est probablement le nom *Lyde*, de *Λύδης*, s. f. Eucore d'arbre. Un produit

de *LYFA* (li-fa), s. f. un avenir industriel, c'est la lyfa, se recouvre d'arbre avec laquelle on fait des cordes et dont on pourrait tirer parti pour des usages textiles, *Journ. offic.* 25 août 1873, p. 7207, 1^{re} col.

† **LYGE** (li-jé) ou **LYGÉE** (li-jée), s. m. Petite graminée (*lygum spartum*, L.), dite aussi spart ou sparte, du midi de l'Europe, dont le chaume simple à un seul nœud sert à faire de la sparterie fine ; elle a été parfois confondue par erreur avec la stipe (voy. STIPE 2).

— ETYM. *Λύγος*, osier.

LYMPHATIQUE. Ajoutez : — REM. Malherbe a pris lymphatique dans le sens latin : *lymphaticus*,

fou, délirant : Ce ne sont que frayeurs lymphatiques ; c'est à faire à ceux qui n'ont point de courage, *Lerique*, éd. L. Lalanne. Ce latinisme est hors d'usage.

† **LYNCHER** (lin-ché), v. a. Aux États-Unis, exécuter sommairement et sans forme de justice ; c'est ordinairement un rassemblement populaire qui accomplit ces exécutions. Les habitants de l'Illinois ont chassé les mormons après avoir lynché leur prophète, M. DE FOVILLE, la *Liberté*, du 13 juin 1867.

— ETYM. *To lynch*, mot des États-Unis.

LYRE. Ajoutez : || 6^e Engin en forme de lyre destiné à suspendre quelque chose. Suspensions et lyres pour lampes, *Alman. Didot-Dottin*, 1871-72, p. 1063, 1^{re} col.

† **LYRE.** Ajoutez : || 2^e En forme de lyre. L'antiloque à cornes lyrées... E. MELCHIOR DE VOGÜÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janvier 1877, p. 353.

† **LYRICOMIQUE** (li-ri-co-mi-k'), adj. Qui a le caractère lyrique et comique. J'ai appris le sort de l'opéra de Rameau ; sa musique vocale n'est ni lyrique ; je voulais, étant à Paris, en entendre un morceau ; mais, y ayant perdu mon latin, il me vint dans l'idée de faire une ode lyricomique, J. B. ROUSS. *Lett. à Racine*, 17 nov. 1739.

M

MAC

† **MACABRE.** Ajoutez : || 2^e Par extension, qui a le caractère des figures de la danse macabre. Amalgame singulier de burlesque et de tragique voyez vous ces deux figures macabres (Louis XIII et Richelieu, malades et mourants) plongées dans leurs coussins et chuchotant [au sujet de la conspiration de Cinq-Mars] ; la mort déjà les tire par les pieds, HENRI BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1876, p. 940.

— ETYM. Ajoutez : à la fin : Pour surcroît de preuve à l'étymologie de *macabre* par *Macabbarum*, voici un exemple de *Macabré* pour *Macabée* : XIII^e s. Dedens la cambre l'ont mené ; Très le tans Judas Macabré Ne fut vene autrui faice, *Perceval le Gallois*, v. 34621. *Macabré* est aussi un nom propre des chansons de geste : *Macabres* l'amirals ne asenra mie, *Aiol et Mirabel*, v. 891, éd. Forster. Qu'il faille lire *Macabres*, est prouvé par ce vers : Voire, dist Macabres, cent fois, se vous vœus, *ib.* v. 1772.

† **MACADAMISATION** (ma-ka-da-mi-za-sion), s. f. Action de macadamiser. Nous avons reçu nombre de lettres de MM. les cochers nous remerciant de ce que nous avons dit au sujet de la macadamisation... le *Figaro*, 9 sept. 1875.

† **MACARAQUEAU** (ma-ka-ra-ko), s. m. Sorte d'arbre. Les indigènes des Îles Malouines emploient encore à cet usage [l'écorce] les larges feuilles du macaraqueau, *Journ. offic.* 26 janv. 1876, p. 778, 4^{re} col.

† **MACAREUX.** Ajoutez : — REM. Un des anciens noms vulgaires du macareux en français est moine ; d'où Brissot a fait son nom latin *fratercula*.

† **MACARITE** (ma-ka-ri-t'), s. m. Défunt qu'on suppose dans le séjour des bienheureux. Et les macarites Jansenius et Cyranius ne se renferment-ils pas quatre ou cinq ans dans un château de Bislaye, pour lire ensemble les anciens Pères ? BALZAC, *Lett. inédites*, LXXVI, éd. Tamizey-Laroque.

— ETYM. *Μακάριος*, défunt, trépassé, avec le sens de mort qui jouit de la félicité éternelle.

† **MACÉDONIEN**, **IENNE** (ma-sé-do-nin, niè-n'), adj. Terme d'histoire ancienne. Qui appartient à la Macédoine. La phalange macédonienne. Les rois macédoniens se disaient issus d'Hercule. Le parti macédonien dans les cités grecques.

† **MACÉRATEUR** (ma-sé-ra-teur), adj. m. Qui opère la macération. Tonneaux macérateurs, vaisseaux dans lesquels on macère les betteraves.

MACÉRATION. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Austérité, macération de corps, pénitence et vie contemplative, PARADIN, *Chron. de Navarre*, p. 327.

MAC

† **MAC-FERLANE** (mak-fèr-la-n'), s. m. Nom anglais d'une sorte de manteau, avec collet, sans manches. Il entra par la porte de Saint-Denis, cachant sous un mac-ferlane son bras en écharpe et son ruban de la médaille militaire, A. HOUSSEAU, *L'Amour dans la mort*, Paris, 1873.

MACHABÉES. Ajoutez : || 2^e Arbre des Machabées, voy. ABBRE au Supplément.

† **MACHAON** (ma-ka-on), s. m. Nom d'un papillon, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 59, Hetzel, 1866.

— ETYM. C'est sans doute le nom de *Machaon*, héros et médecin dans Homère, transporté dans la zoologie.

† **MÂCHE-BOUCHONS** (mâ-che-bou-cho-n'), s. m. Sorte de pincettes à mors cannelés transversalement, pour faciliter le bouchage, en comprimant les bouchons sans les machonner avec les dents.

MACHINE. Ajoutez : || 23^e ... Ou bien il [le fil de fer pour cleus] est le produit du petit fer rond, dit machine, acheté dans la Moselle et les Ardennes, laquelle machine vaut, rendue à Charleville, en moyenne 48 francs, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. I, p. 782.

† **MÂCHURER.** Ajoutez : || 7^e *rép.* Se machurer, se barbouiller. En frisant ses moustaches et sa barbe, mouvement qui est habituel chez lui, il s'empêtrait les doigts de cosmétique, et, en les portant involontairement à sa figure, il se machure, le *Figaro*, 26 oct. 1876.

† **MACLURE** (ma-klur'), s. m. Genre de plantes arborescentes, dont la plus connue est la macclure tinctoriale, cultivée aux Antilles.

† **MACQUE.** Ajoutez : Ce n'est point une chose fort agréable que d'entrer dans la salle où se fait, après le broyage [du lin] à la macque, le raclage à la racloire ou à l'espadé, de COLLEVILLE, *Journ. des Économistes*, fév. 1873, p. 276.

† **MACQOIR** (ma-koir'), s. m. Nom, dans l'Oise, de l'instrument avec lequel on broie le chanvre, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 65.

— ETYM. *Macquer*.

† **MACROCÉPHALIE.** Ajoutez : || 2^e En particulier, état de la tête qui résulte d'une compression méthodique et qui consiste en un allongement du diamètre vertical ; c'est en ce sens qu'Hippocrate a parlé des macrocéphales, peuple des confins de la Scythie qui avait l'habitude de comprimer de cette façon la tête des enfants, BROCA, le *Progress médical*, 10 juin 1876, p. 433, 1^{re} col.

† **MACROCONIDIE** (ma-kro-ko-ni-die), s. f. Terme de botanique. Conidie à membrane épaisse *Acad. des sc. Comptes rend.* L. LXXXIV, p. 134.

— ETYM. *Μακρός*, long, et *conidia*.

MAD

† **MACRONYQUE** (ma-kro-ni-k'), s. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans les eaux courantes, en se tenant accrochés aux pierres par les ongles.

— ETYM. *Μακρός*, long, et *ὄνυξ*, ongle.

† **MACROPHTHALME** (ma-kro-ftal-m'), s. m. Genre de crustacés de l'Océan Indien, dont les yeux sont portés sur de longs pédicules.

— ETYM. *Μακρός*, long, et *ὀφθαλμός*, œil.

† **MACROSCOPIQUE** (ma-kro-sko-pi-k'), adj. Qui appartient à la vue des objets assez gros pour être vus sans loupe ou microscope. Je commencerais ici par l'exposé des lésions histologiques [du rein], auxquelles je rattacherai ensuite les apparences macroscopiques... j'arrive maintenant aux caractères macroscopiques, SEVESTRE, *Maladies des reins, le Progrès médical*, Paris, 1874, p. 773 et 774. Bichat l'avait considéré [le tissu conjonctif] comme constitué par des loges ou vacuoles communicant toutes entre elles, comme on peut s'en convaincre par l'insufflation, et lui avait, pour cette raison, donné le nom de tissu cellulaire, définition d'ailleurs toute macroscopique, et qui n'a rien à voir avec la notion histologique de la cellule, RANVIER, le *Progrès médical*, fév. 1876, 1^{re} page, 2^e col.

— ETYM. *Μακρός*, grand, et *σκοπεῖν*, examiner. L'adjectif *macroscopique* est partout employé par les Allemands et quelques Français, comme l'opposé de *microscopique*, et voulant dire ce qui est visible à l'œil nu.

† **MACROTHERIDÉ** (ma-kro-té-ri-dé), s. m. Terme d'histoire naturelle. Nom donné par Gervais au groupe des édentés fossiles d'Europe, *Acad. des sc. Comptes rend.* L. LXXXI, p. 1436.

— ETYM. *Μακρός*, grand, *θῆρον*, bête, et la finale *dé*, qui, dans le langage zoologique, est attribué aux groupes : *équidés*, etc.

MADAME. || 1^{re} Ajoutez : Satyres sur les femmes bourgeoises qui se font appeler madame, de MARSAT, Paris, 1712. || 12^e Nom, dans le Pas-de-Calais, de petites mentes qu'on forme avec les gerbes de céréales, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 81.

MADRAGUE. — ETYM. Ajoutez : Espagn. *almazara*, de l'arabe *almazbara*, enceinte de filets pour prendre des thons, de *zaraba*, enclore (pozy).

† **MADRE.** Ajoutez : — REM. Cet ancien mot est conservé dans l'Aunis, où il signifie plat de bois, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 120.

† **MADRIGALESQUE.** || 1^{re} Ajoutez : Robert Ballard a publié les chansons madrigalesques à quatre ou cinq parties de Guéron, de 1639 à 1657, A. MÉBEAUX, *Monit. univ.* 18 juin 1867, p. 769, 2^e col.

† **MADRIGALISE** (ma-dri-ga-li-zé), *v. n.* Néologisme. Faire des madrigaux. Isolé dans un coin avec une jeune femme venue là par hasard et dont il s'était emparé, le poète madrigalisa avec elle de la parole et des mains, MURGER, *Sc. de la vie de bohème*, ch. xxi.

† **MADRIGALISTE** (ma-dri-ga-li-st'), *s. m.* Fauteur de madrigaux. Vaudevillistes, madrigalistes, RICARD, *la Grande Ville*, II, 4.

† **MAËLE** (ma-èr'), *s. m.* Animal marin, blanc rosâtre à l'intérieur et renfermant un chair verdâtre et gélatineuse dans une sorte d'enveloppe calcareuse demi-solide. *Correspondant*, 25 mars 1863, p. 1065. Les maëles, dont une vieille légende celte dit qu'ils changent le soleil en froment (tant leur action est puissante et réelle dans la culture des céréales), BENOIX, *Feuilleton de l'Avranchin*, du 23 nov. 1868. En draguant... on détruit le maële, ce parasite, cet ennemi mortel des huîtres adultes... H. BOUT, *Revue Britann.* avril 1875, p. 120.

— ETYM. Origine inconnue.

† **MAESTRIA** (ma-èstri-a), *s. f.* Mot italien qui signifie maîtrise, habileté de maître. Les dallets étaient exécutés avec un style et une maestria dont la tradition s'était perdue pendant près de deux siècles, TH. GAUTIER, *Portraits contemp.* Ingres.

† **MAESTRO**. Ajoutez : *M.* le due de Massa n'est plus un amateur, c'est un artiste, un maestro, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit. univ.* 6 avril 1868.

† **MAFFELÉ**, **MAFFULU**. — ETYM. Ajoutez : Suivant M. Darmesteter, *Formation des mots composés en français*, p. 113, *mofflé* ou *mafflu* se rattache à l'anc. flamand *maffelen*, *moffelen*, agiter les joues ; *moffel*, dans le dialecte d'Aix-la-Chapelle, grosse bouchée ; *mofele*, manger à pleine bouche.

† **MAFIA** (ma-fi-a), *s. f.* Nom, en Italie, d'une association secrète de malfaiteurs. La peine de mort ne saurait être supprimée ; le brigandage, la mafia, les sociétés qui vivent des produits du crime exigent qu'on use de rigueur, *Journ. offic.* 27 fév. 1875, p. 1198, 1^{re} col.

† **MAGANON** (ma-ga-non), *s. m.* Nom des divisions du territoire de Pondichéry. Pondichéry et son territoire divisé en trois districts ou *maganons* : Pondichéry, Villémour et Babour, *Journ. offic.* 25 janv. 1877, p. 568, 1^{re} col.

† **MAGASIN**. Ajoutez : || 1^{re} Vide dans la crose d'un fusil, où l'on peut disposer plusieurs cartouches qui viennent successivement se placer dans le canon.

1. **MAGE**. — ETYM. Ajoutez : En pehli, *mog* veut dire prêtre.

2. **MAGE**. Ajoutez : || 2^e Pâtre mage, nom, dans les Alpes-Maritimes, du berger en chef. On calcule que, pour une vacherie d'importance moyenne contenant environ une centaine de vaches, il faut deux bergers pour surveiller, conduire et traire le troupeau ; le plus ancien des deux bergers prend le nom de pâtre mage, il est le directeur, l'autre lui est subordonné, L. GUIOT, *Mém. Soc. centr. d'Agric.* 1874, p. 267.

† **MAGELLANIQUE** (ma-jèl-la-ni-k'), *adj.* Qui est relatif à Magellan, célèbre navigateur portugais. Terre australe ou magellanique. || Les nuées magellaniques, voy. NÉE, 5.

† **MAGENTA** (ma-jin-ta), *s. m.* Cromoisi foncé. M. V... fut le premier à obtenir le magenta sur une grande échelle, ce qu'il fit en traitant l'aniline par le tétrachlorure d'étain, REV. BRILLANT, avril 1874, p. 333.

— ETYM. C'est un souvenir de la bataille de Magenta.

† **MAGNANIMITÉ**. — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. Et (Marie de Bourgogne) ha esté do son temps une dame de grand sens et excedant en magnanimité et prudence la capacité qui ordinairement tombe en l'esprit de tel seig, PARADIN, *Chron. de Savoie* p. 365.

† **MAGNÉTISANT**, **ANTE** (ma-gné-ti-zan, zan-t'), *adj.* Qui produit, communique le magnétisme. Dans un essai fait sur le chemin de fer de Filchburg, l'augmentation d'adhérence obtenue avec les bécasses magnétisées d'épasse v. p. 100, quand une seule paire de roues était aimantée, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 23 avril 1876, p. 2887, 1^{re} col. De l'intensité de la force magnétisante, BOUTMY, *Acad. des Sc. Comptes rend.* LXXIX, p. 1051.

† **MAGNÉTOMÈTRE**. Ajoutez : || 2^e Nom donné à une classe d'instruments employés pour mesurer les éléments de l'action magnétique du globe terrestre.

† **MAGNOLIER**. Ajoutez : — REM. La prononciation est indiquée : magh-no-lié ; c'est une faute ; il faut l'indiquer ma-gno-lié, à cause du botaniste Magnol, dont le nom se prononce ma-gnol, et non magh-nol.

† **MAGOG** (ma-gogh'), *s. m.* Nom, dans la Genèse, x, 2, d'un pays. || Gog et Magog, voy. GOGAU Supplément.

— ETYM. Voy. GOG au Supplément.

† **MAGYAR** (ma-ji-ar'), *s. m.* Nom ethnique que les Hongrois se donnent à eux-mêmes.

† **MAGYARISATION** (ma-ji-a-ri-za-sion), *s. f.* Action de donner le caractère magyar. Dans les établissements d'instruction, ils [les Magyars] se livrent à une magyarisation énergique des jeunes Slovaques, CHARD DE RIALLE, *Rev. d'anthrop.* t. IV, p. 612.

† **MAGZEM**. Ajoutez : — REM. On écrit plus habituellement magzen ou maghzen. Les maghzens des tribus nomades, ainsi que les tribus du Tell, limothropes du Maroc et chargées de la police et de la surveillance des frontières, jouissaient autrefois de l'exonération du principal impôt arabe, à titre de rémunération des services politiques ou de guerre que ces indigènes rendaient à notre cause, *Journ. offic.* 10 sept. 1873, p. 5810, 3^e col.

— ETYM. L'orthographe exacte est *matechen*, signifiant non écurie, mais lieu de dépôt, magasin.

† **MAHEUTRE**. Ajoutez : — REM. Le Dialogue d'entre le maheutre et le manant a été publié en 1594 ; il ne fait point partie de la Satire Ménippée.

† **MAHON** ou **MAHON** (ma-on), *s. m.* Nom que dans le moyen âge on donnait à Mahomet. || Par Mahon, jurement qui était fort en usage. Par Mahon c'est grand pitié d'elle, SCARR, *Virg.* IV.

† 1. **MAHON** (ma-on), *s. m.* Nom, dans l'Oise, duquelcoit, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 64.

† 2. **MAHON** (ma-on), *s. m.* Nom, dans les Calvados, de grands pots cylindriques en grès dans lesquels on expédie le beurre, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 18.

† **MAHONNE**. Ajoutez : — ETYM. Espagn. *mahona*, de l'arabe *ma'on*, vase, qui a passé dans le turc, où il a reçu le sens de galère.

† **MAHOÜ**. Ajoutez : — REM. On le trouve aussi écrit mahout. Draps dits mahouts pour vêtements des Orientaux, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. III, p. 322.

† **MAIRAUTE** (ma-ra-t'), *s. m.* Langue parlée dans le sud de l'Inde, et dérivée du sanscrit.

† **MAI**. Ajoutez : || 8^e Arbre de mai, un millepertuis et un panax des Antilles, qui fleurissent ordinairement en mai et en juin, BAILLON, *Dict. de bot.* p. 257.

— REM. Un mai s'est dit aussi d'un arbre planté en un tout autre jour que le 1^{er} de mai, en un jour quelconque. Le mai qui sera planté (le dernier dimanche d'août) à la porte de la rosière de Suresne y restera jusqu'à la nomination d'une nouvelle rosière, Règlement pour la rosière de Suresne, dans *Bulletin des lois*, n° 67, p. 680, an XIII.

— HIST. || XVI^e s. Ajoutez : S'assurant bien que pour son beau chanter Vous leur doniez du quoy le mei planter, J. PELLETER DU MANS, *la Savoie* (1572), Chambéry, 1856, p. 270.

† 2. **MAÏA** (ma-ia), *s. f.* || 1^{re} La 66^e planète télescopique, découverte en 1861 par Tuttle. || 2^e Genre de crustacés.

— ETYM. Maiz, fille d'Atlas, mère de Mercure.

† **MAÏALISME** (ma-ia-li-sm'), *s. m.* Refroidissement qui survient souvent dans le mois de mai. Ce refroidissement (le froid périodique qui vient après les premières chaleurs du printemps) est sensible ici [dans l'Ain] principalement du quinze au vingt-cinq avril et, plus rarement, aux dix premiers jours de mai ; les jardiens peuvent y compter ; les gelées plus tardives qui ont fait donner au phénomène le nom de maïalisme, fréquentes dans le Nord, sont ici tout à fait exceptionnelles, *Courrier de l'Ain*, 15 avril 1876.

— ETYM. Lat. *maius*, mai.

† **MAÏEUTIQUE** (ma-iéu-ti-k'), *s. f.* Méthode de Socrate dans la conversation ou l'enseignement par laquelle il disait accoucher les esprits. La maïeutique ou l'art d'accoucher les esprits, FRANK, *Journ. des sav. fevr.* 1876, p. 81. || Par extension. Le conseiller qui veut éveiller la pensée du mal dans une âme combattue, évoquera les passions voisines, tournera autour du cœur qui lui veut corrompre, et, comme Socrate, par des interrogations habiles, faisant naître dans l'âme des autres les

pensées qu'il avait lui-même, ainsi le conseiller perfide, par une sorte de maïeutique morale, accouchera l'âme prête au crime et lui fera enfiler les résolutions qu'il d'abord lui répugnait le plus, P. JANET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1875, p. 281.

— ETYM. Maïeutiké, l'art des accouchements, du maïeutik, accoucher, en parlant de la sage-femme, de maïa, petite mère, nourrice, sage-femme, il vaudrait mieux écrire *maïeutique*, l'aï grec se rendant par aï en latin et par é en français.

† **MAÏGLE** (mè-gl'), *s. m.* Nom donné, dans le Calvados, au petit lait, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 62.

— ETYM. Le même que *mégue* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **MAÏGRE**. Ajoutez : || 16^e Terme de filature. Filier en maigre ou filer à sec, filer sans addition d'huile. Nous achetons la laine en masse, nous la dégraissons, nous la peignons et filons en maigre, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. III, p. 476.

† **MAÏGRICHON**, **ONNE** (mè-gri-chon, cho-n'), *adj.* Terme populaire. Qui est un peu maigre. Voici la petite Mme A..., qui est jeune, svelte, maigrichonne, chétive, *Gaz. des Trib.* 18 oct. 1874, p. 1000, 4^e col.

† **MAILLAGE** (ma-la-j'), *ll* mouillées), *s. m.* Action de frapper avec le mail le chanvre ou le lin. Au maillage succède l'écangage ou teillage, qui a pour objet de séparer la chènevotte des brins de filasse, P. CHAULNES, *Journ. offic.* 11 août 1873, p. 6355, 2^e col.

— ETYM. Mail.

1. **MAILLE**. Ajoutez : || 13^e Terme forestier. Un chêne est débité sur maille, lorsqu'on dirige la scie dans le sens du rayon ; contre maille, si l'outil est perpendiculaire à ce même rayon.

2. **MAILLE**. Ajoutez : || 5^e Maille blanche, nom vulgaire de la monnaie de huit deniers tournois frappée par Philippe VI et par Jean II. || Maille tierce, nom vulgaire de la pièce de quatre deniers tournois sous Philippe le Bel.

† 4. **MAILLE** (mè-llé, *ll* mouillées), *s. f.* Nom, dans la Haute-Saône, d'une sorte de pioche pointue qu'on emploie dans les sols pierreux, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 211.

† 4. **MAILLE**. Ajoutez : || 5^e Terre maillée, nom d'une terre argileuse, en Champagne. Champagne : les terres maillees sont très-argileuses, MEUZE, *la France agric.* carte n° 6.

3. **MAILLEUR**. Ajoutez : [En Angleterre] on maille fortement les toiles pendant un grand nombre d'heures, au moyen d'un appareil particulier appelé beutes ; le glacé que la toile acquiert par cette opération ne convient pas en France, où l'on veut sentir le grain près de la toile, *Enquête, Traité de comm.* avec l'Angleterre, t. V, p. 301.

† **MAILLET**. Ajoutez : — REM. Le maillet, masse d'armes, dont la masse a la forme cylindrique, était encore employé en 1616.

† **MAILLEUSE** (ma-lléu-z', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de bonneterie. Celle qui fait des mailles. L'ouvrière la plus habile fait la main [par minute], au maximum, de 450 à 200 mailles... le métier circulaire à mailleuses... 68750, *Journ. offic.* 7 sept. 1876, p. 173, 2^e col.

† **MAILLOTEUSE** (ma-lléu-téu-z', *ll* mouillées), *s. f.* Faiseuse de maillets de théâtre. Ce sont les époux J. ; ils étaient employés au Théâtre-Lyrique, au moment du vol, la femme comme mailloteuse, le mari comme homme de peine, *Gaz. des Trib.* 9-10 avril 1877, p. 314, 3^e col.

† **MAILLURE**. Ajoutez : || 2^e Terme de forestier. Tache dans le bois ; elle est plus foncée ou plus claire que le bois, NAUQUETTE, *Exploit. débit et des bois*, Naucy, 1868, p. 165. || Nom donné aux taches que forment les rayons médullaires du chêne, quand, en le sciant, on dirige la scie dans le sens du rayon.

† **MAÏMON**. Ajoutez : — ETYM. Persan, *maimoun*, nom de ce singe, BEVIC, *Dict. etym.*

† **MAÏN**. || 14^e À pleins mains. Ajoutez : || X plein main, au singulier, d'une façon qui remplit la main ; se dit surtout d'une étoffe pour en indiquer le bon tissage, la solidité. Une robe courte en reps noir à pleins mains, CHENUEUX, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 500. || 68^e Armes de mains, armes destinées à agir directement ; elles comprennent les armes de choc, les armes tranchantes et les armes aiguës. || Main gauche, dague employée dans les duels, au XVI^e siècle, pour parer les coups d'épée ; elle présente, au talon, un logement

pour le ponce. || 69° Traiter à main ferme, traiter avec des gens qui se mettent directement à l'œuvre. M. Urban déclare qu'il maintient son amendement, tendant à ce que l'adjudication ne soit de règle pour les anciennes concessions que lorsque le gouvernement n'aura pu s'entendre avec le concessionnaire pour traiter à main ferme (séniat belge). *Journ. offic.* 12 mars 1874, p. 1931, 1^{re} col. || 70° Arbre à la main, le *chiranthodendron platyphallum*, du Mexique. *BAILLON. Dict. de bot.* p. 257.

† **MAINBOUR.** *Ajoutez :* || 2° S. f. Autorité du mainbour. La mainbour était la protection légale due par certaines personnes à certaines autres personnes, par exemple par le roi aux veuves et aux orphelins. *P. BOUTARIC. Des origines du régime féodal.* Paris, 1875, p. 48.

† **MAINE.** *Ajoutez :* || 2° En Normandie, mesure de pommes contenant huit boisseaux; la petite maine n'a que six boisseaux. *DEBOLLE. Gloss. de la vallée d'Yères.* Le Havre, 1876, p. 244. (MAINE dans le Dictionnaire n'est pas à son rang alphabétique; par erreur, il est placé après MAINMORTE.)

† **MAINE.** *ÉE* (mè-né, née), *adj.* Mot employé par plusieurs coutumes pour signifier pulné, cadet, cadette. *MEHLIN. Répert. de jurispr.* au mot *mainé*. — *ETYM.* C'est l'anc. franc. *mainné*, de *main* ou *moins*, moins, et *né*.

† **MAINETE** (mè-ne-té), *s. f.* Ancien terme de jurisprudence. Qualité de mainé, de pulné. On entend par droit de maineté un avantage qui appartient au plus jeune des enfants dans les successions de son père et de sa mère; on n'a aucune idée de ce droit dans les coutumes de l'intérieur de la France; il n'est guère connu que dans le chef-lieu de Valenciennes, le Cambrésis, les châtellenies de Lille et de Cassel et quelques parties de l'Allemagne. *MEHLIN. Répert. de jurispr.* au mot *maineté*.

— *ETYM.* *Mainé*.

† **MAINTENANCE.** *Ajoutez :* || 2° Action de maintenir une propriété territoriale en bon état. La maintenance de ces terres n'est pas chère (Dauphiné). || 3° Nom donné aux associations littéraires formées entre frères. L'allocation de M. Frédéric Mistral à la réunion annuelle des frères de la maintenance du Languedoc, *la République du Midi*, 1^{er} avril 1877, 2^e page, 2^e col.

† **MAINTENEUR.** *Ajoutez :* — *HIST.* XII^e s. N'avait mie de Rou nostre mainteneur, *WACE, Rou*, t. I, v. 980, éd. Andresen. || XIII^e s. Mais li plus diex est mesaidiers Et mainteniétre et conselliers, *POIGENS, Archéol. franc.* t. II, p. 3.

MAIS. *Ajoutez :* || 15° Mais que, ancienne conjonction qui est aujourd'hui hors d'usage, et qui signifiait dès que. Vous pouvez penser comme il fera, mais qu'il soit [dès qu'il sera] doyen des cardinaux. *MALB. Lexique*, éd. L. Lalanne. L'affection avec laquelle l'embrancher votre affaire, mais que je sache [dès que je saurai] ce que c'est, vous témoignera... in. *Id.* Cette conjonction est encore très-usitée dans les campagnes normandes.

MAIS. *Ajoutez :* || 4° Mais dent de cheval. *VOY. NENT* au Supplément. || 5° Mais noir, le dékélé, *VOY.* ce mot au Supplément.

MAISON. || 12° *Ajoutez :* || Les Petites-Maisons étaient ainsi nommées, parce que ce furent en effet de petites maisons bâties sur l'emplacement de la maladrerie de Saint-Germain des Prés à Paris, et où l'on plaçait les aliénés.

† **MAISONNIÈRE** (mè-zo-niè-ré), *adj. f.* La société maisonnière de Mulhouse, société qui procure aux ouvriers des maisons, des logements à bon marché.

† **MAISONNER** (mè-zo-né-ré), *v. n.* Bâtir une maison.

— *HIST.* XVI^e s. Les bourgeois de la ville de Bouillon sont accoutumés d'aller sur les forêts d'entre Bouillon et Sedan couper les bois pour maisonner, *Ordonnance de 1639*, dans *POLAIN, Rec. des ordonnances du duché de Bouillon*, Bruxelles 1868, p. 6.

MAÎTRE. *Ajoutez :* || 23° Petits-maitres. || Voici l'explication que M^{me} de Motteville donne de cette dénomination. Quand il (le prince de Condé) venait chez la reine, il remplissait sa chambre des personnes du royaume les plus qualifiées; ses favoris, qui étaient la plupart des jeunes seigneurs qui l'avaient suivi dans l'armée, et participant à sa grandeur comme ils avaient eu part à la gloire qu'il y avait acquise, avaient été appelés les petits-maitres parce qu'ils étaient à celui qui le paraissait être de tous les autres. *Mém. p. 111.* || 24° Maître, dans les lies Normandes, celui dont un maître-let le mandataire, le représentant, l'avocat. Serment prêté par trois avocats reçus par la cour

royale de Guernesey, le 13 avril 1874 : ... Qu'en vos plaidieries... vous ne proposerez, ne controuvez aucun faits, que votre maître ou son entouré ne vous dit ou affirme être vrais, ... *Gaz. de Guernesey*, 14 avril 1874.

MAÎTRESSE. — *REM.* Ce passage de Molière montre bien l'emploi ordinaire, dans le XVII^e siècle, de maîtresse au sens de femme qu'on recherche en mariage. [Harpagon dit à sa fille en lui parlant de Marianne, qu'il veut épouser :] Pour vous, ma fille..., préparez-vous à bien recevoir ma maîtresse qui vous doit venir visiter, *L'Avare*, II, 3.

MAJEUR. || 6° *Ajoutez :* L'autruche, le cascar, le condor, le cygne, tous les oiseaux majeurs n'ont que peu ou point de variétés dans leurs espèces, *BUFF. Ois.* t. XVI, p. 36.

† **MAJORATÉ.** *ÉE* (ma-jo-ra-té, tée), *adj.* Érigé ou constitué en majorat. Majorat de propre mouvement; décès de M. Savary, duc de Rovigo, titulaire du majorat, sans descendance mâle; retour à l'État d'un immeuble majoraté, *Gaz. des Trib.* 3 janvier 1877, p. 5, 1^{re} col.

† **MAJORATION.** *Ajoutez :* Il y a des industriels possesseurs d'usines ou d'immeubles qui exagèrent la valeur de leur propriété et font ce qu'on appelle dans un langage modéré une majoration; ce qui permet de tripler, de quadrupler la chose que l'on possède et qu'on apporte à des tiers comme un cadeau..., et, lorsqu'il s'agit d'une majoration qui double la valeur de la chose, la triple, la quintuple, la loi n'interviendrait pas! *Monit. univ.* 29 mai 1867, p. 643, 6^e col.

† **MAJORET.** (ma-jo-ré), *v. a.* || 1° Évaluer au-dessus de la valeur réelle. Qu'est-ce d'abord que le compte de prévisions? en 1862, on a majoré les immeubles de Paris de 28 millions; on a augmenté le capital social de 18 752 000 francs, *Gaz. des Trib.* 16 avril 1870. || Terme de bourse. Intérêts majorés, intérêts augmentés de quelque accessoire, tel que primes, etc. || 2° Déclarer majeur. Bref, on penserait à cette fantastique idée empruntée aux temps de la monarchie la plus encroûtée, de faire majorer à quatorze ans l'espoir de la dynastie, *L'Univers*, du 12 sept. 1869.

2. **MAJORITÉ.** *Ajoutez :* || 4° Terme juridique. Majorité simple, sept voix contre cinq, dans le jury, qui est composé de douze jurés, *Code d'instr. crim.* art. 341.

MAL. *Ajoutez :* || 23° Mal à pied, *VOY.* MAL-À-PIED au Supplément.

— *HIST.* || XVI^e s. *Ajoutez :* Et lors commença en la navire le mal de mer [scorbout], dont bien les deux tiers de l'équipage fut affligé, *Relation du capitaine de Gonville*, du 19 juin 1605.

† **MALADMINISTRATION** (ma-la-dmi-ni-stration), *s. f.* Mauvaise administration. Coupable de maladministration.

— *REM.* L'usage varie sur l'orthographe de *mal* composé avec un nom féminin. Ainsi on dit *mal-facon*, mais *maléfort*, *maléste*, etc.

† **MALAINOG** (ma-lé-nok), *s. m.* Sorte d'oiseau. L'innombrable quantité d'oiseaux de mer de tout genre, pingouins, malainoes, gélants, macareux, *G. ARAGON, Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1875, p. 778.

† **MAL-À-PIED** (ma-la-pié), *adj. invariable*. Bestiaux mal-à-pied, bestiaux chétifs, malingres, qui marchent mal. Les bœufs, vaches et taureaux dits mal-à-pied seront conduits en voiture..., le vendeur d'un animal aveugle ou mal-à-pied est tenu d'en faire la déclaration à l'acquéreur au moment de la vente, *Ord. de police*, 12 oct. 1867.

MAL-APPRIS. *Ajoutez :* — *HIST.* XV^e s. L'un y pris, Comme mal-appris, Venit dont mourir lui convient, *Blason des faulces amours*, f. 20, verso. || XVI^e s. En appelant les honnêtes [femmes] qui n'aiment que leurs maris, sottes, mal-apprises et sans grace quelquefois, *AMYOT, Plut.* *Évén.* inéd. t. XV, p. 275.

† **MALAXEUR** (ma-la-kœur), *s. m.* Engin qui sert à malaxer. Malaxeur, machine à broyer, à pulvériser, à mêler, ou autre machine analogue, *Assemblée nat. Proj. n° 782*, p. 97.

† **MALAYEN, ENNE** (ma-lé-in, è-né), *adj.* Synonyme de malai. Les populations malayennes.

† **MALBERGIQUE** (mal-bèr-jik), *adj.* Glosses malbergiques, mots non latins qu'on rencontre dans les manuscrits de la loi salique; ainsi dits parce qu'ils y sont accompagnés de la notation *malberg* ou *malb*.

— *ETYM.* Bas-lat. *mallobergium*, lieu d'assemblée publique, de *malium*, mot germanique signifiant assemblée, et *berg*, lieu protecteur.

† **MALCHANCEUX**, *ETSE* (mal-chn-sch, sch-2°),

adj. Néologisme. Qui est en butte à la malchance. Impossible de peindre le désespoir de ce malchanceux aéronaute [dont l'aérostat s'était échappé], *le Petit Parisien*, 10 nov. 1876, 3^e page.

† **MALDER** (mal-dé), *s. m.* Sorte de mesure pour les grains. Le malder d'avoine de Thionville contient vingt-trois boisseaux de Paris, *Journ. de Metz*, 1776, cité par *l'Intermédiaire*, n° 40-41, 76, col. 667.

† **MALDOUX** (mal-dou), *s. m.* Nom, dans le Jura, d'un cépage noir, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 284.

† **MAL-ÉGAL** (ma-lé-gal), *s. m.* Terme de métallurgie. Inégalité sur une pièce de métal. Enlever à la meule un mal-égal sur un canon de fusil.

† **MÂLEMENT** (ma-le-man), *adv.* D'une manière mâle. Je n'ai jamais rien connu en lui qui tint de cette faiblesse, que quelques hommes, d'ailleurs assez mâlement agissants..., *H. HULST, dans Mém. inéd. sur l'Anc. de peint.* pub. par Dassieu, etc. t. II, p. 127.

† **MALENTENTE** (ma-lan-tan-t'), *s. f.* Désunion, mauvais intelligence, *DEBOLLE. Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 246.

— *HIST.* XIII^e s. Dame dix lor envoit tous trois si male entente, Que de lor faus marchié viengent à droite vent, *Berte*, v. 2055.

— *ETYM.* *Mal*, et *entente*. Ce mot, usité dans l'ancienne langue et aujourd'hui encore en Normandie, mérite d'être repris.

† **MALFIL** (mal-fil), *s. m.* Sac de laine dans lequel on met les pains d'acide gras pour les soumettre à la presse hydraulique. Lorsqu'au bout de cinq à six heures la presse verticale a épuisé son action, les malfis sont vidés et les pains sont mis dans des sacs en crin appelés étreindelles, et soumis au pressage à chaud, *P. POIRÉ, Notions de chimie*, p. 286.

MALICE. || Sac à malices, *VOY.* SAC au Supplément. **MALINGRE.** *Ajoutez :* — *REM.* Malingre se trouve comme nom propre dans le XIII^e siècle : Robers Malingres et Maroie se femme, *Charte du Vermandois*, dans *Bibl. des ch.* 1874, t. XXXV, p. 466.

MALLE. *Ajoutez :* — *REM.* Faut-il écrire des malles-poste ou des malles-postes? Il est certain qu'une malle-poste est une malle de la poste; par conséquent il est bien préférable de mettre poste au singulier : des malles-poste.

MALOTRU. *Ajoutez :* — *REM.* Voici un exemple de la fin du XVI^e siècle, où malotru est pris dans son sens étymologique de *male instructus* : En la ville nouvelle d'Amsterdam, il y a un amphithéâtre assez malotru, dont la scène est fixe et sur lequel on jouoit des comédies qui ne sentaient ni sel ni sauge, *Sorberiana*, éd. de Toulouse, 1691, p. 48.

† **MALTERIE** (mal-té-rie), *s. f.* Usine où l'on convertit l'orge en malt.

† **MALTHUSIANISME** (mal-tu-zi-sa-ni-sm'), *s. m.* Nom du système de Malthus recommandant de restreindre la procréation des enfants, parce que la production des choses nécessaires à la vie va moins vite que l'accroissement de la population. En dehors du malthusianisme, une autre cause contribue gravement à la diminution du nombre des naissances, *LÉON LEROY, Rev. des Deux-Mondes*, 16 mars 1870, p. 366.

MALVEILLANCE. — *HIST.* *Ajoutez :* XII^e s. Entrez-ous n'avez n'ire n'esmais, Dissension ne mauvoillance, *BENOIT, Chronique*, t. II, p. 166, v. 20243.

MALVOISIE. *Ajoutez :* — *REM.* Ordinairement les noms de vin sont du masculin : le champagne, le bourgogne, etc. Malvoisie est du féminin par tradition; il était féminin dans le moyen âge, à cause que *Malvasia*, nom de la ville d'où on le tirait, était féminin.

MAMAN. *Ajoutez :* — *HIST.* XVI^e s. N'orras tu point un enfant qui appelle mam-ma...? de BRACH, *Imitations*, f. 4, recto.

MAMELLE. — *HIST.* || XVI^e s. *Ajoutez :* Afin d'empescher qu'elle [l'armée] n'apportast aucune vexation au peuple de la campagne, duquel vous aviez toujours un soin merveilleux, disant souvent au roy que le labourage et pasturage estoient les deux mamelles dont la France estoit alimentée, et les vraies mines et trésors du Perou, *SULLY, Écon. royales*, ch. 82, p. 283.

† **MAMILLÉ, ÉE** (ma-mél-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a des mamelles. Le nombre des différences, soit physiques, soit morales, qui se remarquent entre l'homme et les animaux mamellés, est beaucoup plus grand que la somme de leurs ressemblances, *ADANSON, Cours d'hist. nat.* (1772), éd. de Payer, Paris, 1815, t. I, p. 125.

|| Substantivement. || [Linné] admet six classes d'animaux : les animaux à mamelles ou les mammelles, *mammalia*... *Id.* ib. p. 28.

MAMELON. — HIST. *Ajoutez :* *xiv^e s.* Et que à chacun lot [sorte de pot] et demy lot soit mis en fachen de clou d'estain un mameillon pour monstrer qu'ils tiennent leur mesure, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 328.

MAMELUC. — HIST. *Ajoutez :* *xiii^e s.* Si li en envoia un cheval... par un sien memeloc, *Hist. occid. des croisades*, t. II, p. 195.

MAMMOUTH. *Ajoutez :* — ETYM. Russe, *mamout*, *mamoute* et aussi *mdmoute*.

† **MANABLE** (ma-na-blé), *adj.* Maison manable se dit en Normandie, chez les notaires et sur les affiches, d'une maison d'habitation, par opposition à maison à usage de grange, d'écurie, etc. Propriété manable, maison manable, *H. MOISY, Noms de famille normands*, p. 310.

— ETYM. Lat. *manere*, demeurer, habiter.

1. **MANCHE.** *s. f.* *Ajoutez :* || 9^e Fig. Se mettre du côté du manche, se mettre du côté le plus fort.

— ETYM. *Ajoutez :* Toutefois il faut noter que le latin classique *manubrium*, avec l'accent sur *nu*, était représenté dans la langue d'oïl par *manoir*, qui est une dérivation correcte : *xiii^e s.* Quant il Goithes talhievat la speesce des roïnces, li fers sailanz fors du manoir chait et bruce [au lac], li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 87.

2. **MANCHE.** *s. f.* || 3^e *Ajoutez :* || Faire la manche. Chantant à la porte des cabarets et faisant la manche, c'est-à-dire quêtant après avoir chanté, *PI. AUBREMAN, l'illustration*, 27 janv. 1877, p. 61.

|| 12^e *Ajoutez :* || Au *xviii^e s.* Le bataillon était partagé en trois manches ou sections. [Sous Louis XIV] Le bataillon se disposait sur six rangs, parages en trois manches, les piquiers au centre... E. DE BARBUELEY, *Journ. offic.* 26 mars 1876, p. 2135, 3^e col.

|| 1^e **MANCHERON.** *Ajoutez :* || 2^e Celui qui tient le mancheron de la charrie. || Goussot, cardinal archevêque de Reims) avait commencé par être mancheron, travailleur de ferme, *Monit. univ.* du 30 nov. 1867, p. 4483, 4^e col.

MANCHIETTE. *Ajoutez :* || 11^e Nom à Rouen d'un pain en forme de couronne.

† 2. **MANCHIETTE** (man-ché-té), *s. f.* Coutelet sans gaine et à poignée de bois que les nègres portent toujours suspendu à une corde en sautoir. Le sang des colons coule à flots sous le couteau, la manchette ou le sabre des nègres, *Journ. offic.* 7 fév. 1877, p. 883, 1^{re} page.

— ETYM. C'est probablement une corruption de l'esp. *machete*, sabre, coutelet.

† **MANCÔNE** (man-kô-n), *s. m.* Arbre de l'Afrique tropicale (*erythrophloeum guineense*), de la famille des légumineuses, dont l'écorce est employée par diverses peuplades à empoisonner les fleuves et à préparer des liqueurs d'épreuve qui sont administrées aux criminels, *Acad. des sciences. Comptes rendus*, t. LXXX, p. 1224.

MANDARIN. *Ajoutez :* || 3^e Canard mandarin, canard originaire de Chine, à beau plumage. || 4^e Fig. Tuer le mandarin, commettre une mauvaise action, dans l'espérance qu'elle ne sera jamais connue. Cette locution provient de cette phrase-ci attribuée à J. J. Rousseau par Balzac et Protat, voy. *Courrier de Vaugelas*, 1^{re} oct. 1876, p. 66 : S'il suffisait, pour devenir le riche héritier d'un homme qu'on n'aurait jamais vu, dont on n'aurait jamais entendu parler, et qui habiterait le fin fond de la Chine, de pousser un bouton pour le faire mourir, qui de nous ne pousserait ce bouton et ne tuerait le mandarin ? Le même *Courrier de Vaugelas* cite une phrase très-analogue de Chateaubriand : Je m'interroge, je me fais cette question : si tu pouvais, par un seul désir, tuer un homme à la Chine et hériter de sa fortune en Europe, avec la conviction surnaturelle qu'on n'en saurait jamais rien, consentirais-tu à former ce désir ? *Génie du christ.* 1^{re} part. vi, 2.

† **MANDARINAT.** *Ajoutez :* || Fig. Bonaparte, qui était fait plus que personne pour apprécier les avantages d'un mandarinat suprême dans tout despotisme bien organisé, *LAFREY, Hist. de Napoléon*, III, 1^{re} p. 74. « Voici qu'un mandarinat vient usurper au nom de l'Etat l'autorité morale la plus délicate, prétendre à la haute police des âmes et des intelligences [paroles de Montalembert en 1814] : l'organe le plus éloquent du parti catholique vient de nous dire que le monopole universitaire lui apparaissait tantôt comme une douane universitaire et tantôt comme un mandarinat, » *PRESSENSÉ, Journ. offic.* 9 janv. 1873, p. 131, 3^e col.

† **MANDATEMENT** (man-da-te-man), *s. m.* Action de mandater, de délivrer un mandat, d'ordonner un paiement.

MANDILLE. — ETYM. *Ajoutez :* Espagn. *mandil*, de l'arabe *mandil*, d'après M. Dozy, qui ajoute que le mot arabe lui-même est le bas-grec *μάνδύλον*, qui vient du lat. *mantilla*.

1. **MANDRIN.** — ETYM. Origine inconnue, est-il dit dans le Dictionnaire ; à quoi M. Bugge, *Romania*, n^o 10, p. 451, oppose l'article suivant : « Dans Paulus, l'abréviateur de Festus (éd. Müller), p. 432, se trouve la glose suivante : *MANPHUR appellatur loro circumvolatulum mediores longitudinis lignum rotundum, quod circumagunt fabri in operibus torandis*. Selen moi, *manphur* est le primitif de *mandrin*, lequel est issu d'un prototype *manfurum* ou *manfurium*. De la même manière, *cousin* pour *culticin* a remplacé son primitif lat. *culcita*. *Manfrin*, *man'in* a régulièrement passé en *mandrin* ; comparez *poudre* pour *pol're*, *pol're*, et latin *cusdrin*, du lat. *conobrinus*. Le sens du mot français est essentiellement le même que celui du mot latin. Comparez parmi les nombreuses acceptions de *mandrin* surtout celles que je citerai ici d'après Littré : 1^o Terme de tourneur. Nœuds de bois de différents formes, entre lesquels on fait tenir les ouvrages délicats qui ne peuvent être tournés entre les pointes. 2^o Cylindre de bois sur lequel l'artificier et le canonnier roulent le papier des cartouches. 3^o Cylindre de fer sur lequel on entourne une ferrure. 4^o Outil qui sert à tourner certaines pièces d'horlogerie. » La conjecture de M. Bugge est tout à fait plausible. Malheureusement, nous n'avons pour *mandrin* aucun texte ancien.

† **MANDUBI** (man-du-bi), *s. m.* Espèce de vallette du Paraguay, *Journ. offic.* du 24 déc. 1871, p. 5235, 3^e col.

† **MANGÈRE** (man-gé-jé : le g prend un e devant a et o : mangéant ; la syllabe né garde l'accent aigu devant le muet : je mangé), *v. a.* Mangérer un cheval, l'exercer au manège.

† **MANETTE.** *Ajoutez :* || 3^e Petit manège, petite poignée qu'on saisit pour faire mouvoir un mécanisme. Tout ce système [du nouveau télescope] est si bien équilibré, rendu si complètement docile, qu'avec le bout du doigt posé sur une manette, nous avons pu faire tourner cette grande aiguille montre, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 24 oct. 1875, p. 8830, 1^{re} col. || 4^e Manette de la manivelle de culasse d'un canon, la partie de la manivelle qu'on saisit pour ouvrir la culasse des canons. || 5^e Au plur. Les manettes, nom, en Dauphiné, d'une poignée à deux anses, dont on se sert pour enlever les marmites au bœuf de la crémalière, quand l'anse de la marmite est trop chaude.

† **MANGANÉSÉ.** (EE (man-ga-né-zé, zée), *adj.* En quoi on a fait pénétrer du manganèse. Un barreau d'acier manganésé, *Ac. des sc. Compt. rendus*, t. LXXXII, p. 816. La production des fontes manganésées, *Journ. offic.* 30 mars 1877, p. 2563, 2^e col.

† **MANGANÉSIFÈRE** (man-ga-né-zé-fère), *adj.* Qui contient du manganèse. Les minerais de fer manganésifères, *Journ. offic.* 30 mars 1877, p. 2563, 2^e col.

† **MANGANIQUE** (man-ga-ni-ke), *adj.* Terme de chimie. Acide manganique, acide dérivé du manganèse, qui s'obtient en calcinant du peroxyde de manganèse avec de la potasse caustique.

1. **MANGER.** *Ajoutez :* || 2^e Le manger (infinitif pris substantivement), l'action de manger. Une libéralité n'est pas sitôt en leurs mains qu'ils n'en attendent une autre, comme si le manger leur faisait venir la faim, *MALI. Lexique*, éd. L. Lalanne. || En Normandie, le manger, ce qu'on mange. *Mou manger ma* fait du mal.

— HIST. || *xiii^e s.* *Ajoutez :* Ciz qui cuidoit valor [valoir] Rolant, Vit son frere maigre et crolant, Bien an cuida maingier tui quatre, Ocire lou cuide et abatre, *Romania*, janv. 1877, p. 32.

MANGÈRE. *Ajoutez :* — REM. Dans les vallées vaudoises on dit *mangeance*. Ne vivez pas pour la mangeance.

1. **MANGE-TOUT.** *Ajoutez :* — HIST. *xvi^e s.* Quel tout ce qui est né Vestu d'os et de nerfs soit que quelc jour la proye de la mort mange-tout, *MONSARD, Œuvres*, éd. de 1823, p. 184.

MANGEUR. *Ajoutez :* || 7^e Mangeur de vipères, nom d'un pitre chez deux célèbres charlatans du Pont-Neuf, l'Orviète et Bary, du temps de la jeunesse de Molière. Tu [Molière] briguas chez Bary le quatrième emploi ; Bary l'en refusa, tu l'en plaignis à moi ; Et je m'en souviens bien qu'en

ce temps-là mes frères T'en gaussaient, l'appellant le mangeur de vipères, *Elomire*.

† **MANGOSTAN.** *Ajoutez :* — ETYM. Malais, *mangusta*.

1. **MANGUE.** *Ajoutez :* — ETYM. Malais, *mangga*.
† **MANIARILITE** (ma-ni-a-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est maniable. Ici [en certains navires cuirassés], on gagne en puissance défensive, on perd en vitesse et en maniableté, de PARVILLE, *Journ. des Débats*, 16 nov. 1876, Feuilleton, 2^e page, 6^e col.

† **MANIABLE.** *Ajoutez :* || 5^e Cheval maniable, cheval qui obéit volontiers aux aides.

† **MANICANTERIE** (ma-ni-kan-te-rie), *s. f.* Dans certains chapitres, celle de chant où l'on entretenait des enfants de chœur et où on leur apprenait à chanter ; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui maîtrise. Comme il [J. J. Rousseau] n'y avait [au séminaire] pris goût qu'à la musique d'église, sa protectrice [Mme de Werens] le mit en pension chez le directeur de la manicanterie, nommé Le-maitre, e. GÉRUZET, *Mlanges et pensées*, 1866, p. 129. Samedi matin, vers quatre heures, un affreux accident est arrivé dans la maison dite de la manicanterie de Saint-Jean, qui s'élève entre la cathédrale, l'avenue et la cour de l'archevêché à Lyon, *Journ. des Débats*, 6 juill. 1876, 2^e page, 6^e col.

— ETYM. Bas-lat. *manicantaria*, maison des enfants de chœur, du bas-lat. *manicare*, aller de bon matin, de *mane*, matin.

† **MANICROT** (ma-ni-kro), *s. m.* Nom donné, dans les hôpitaux d'invalides, à la classe de mutilés qui ont perdu un membre. Serait-il bien vrai que l'une de ces victimes est un pauvre manicrot invalide ?... *Lett. du P. Duchêne*, 118^e lettre, p. 3.

† **MANIÈRIER.** *Ajoutez :* || 3^e Absolument. Faire des manières. Autrement c'est manières, comme parlent les peintres, que de copier certains compliments vulgaires, qui, souvent n'étant point naturels, et étant avec cela publics, rendent ceux qui les écrivent ridicules, de COURTIN, la *Civilité française*, p. 210, Paris, 1696.

— REM. On l'a employé au propre, dans le sens de désapprouver, agencer. Le perruquier fait des coupures, tels que des perruques, des bonnets ; le coiffeur ne fait que manier les cheveux naturels, leur donner une modification élégante et agréable, *Plaidoirie de Bigot de la Boissière*, dans F. CADET, *Hist. de l'écon. polit. les Précurseurs*, 1867-1868.

† **MANIÉRISME** (ma-ni-ri-sm), *s. m.* Caractère maniéré, peu naturel. La femme de nos jours, absente des tableaux, revêt dans les historiques lithographies de notre art, avec son maniérisme coquet, sa grâce spirituelle, son élégance chiffonnée, sa beauté protéiforme, TH. GAUTIER, *Portraits contemp. Gavarni*. Les maniérismes à la mode éloignent presque toujours les artistes des sujets actuels, qu'ils n'acceptent que comme à regret, et le plus souvent pour les travestir, *Id. ib. Horace Vernet*. C'est alors qu'aux jolies débauches du pinceau, à ces paravents aimables qui sont le dernier mot du maniérisme, et pour lesquels on affecte aujourd'hui tant de tendresse, vont succéder... CIT. BLANC, *Disc. de réception*, *Journ. offic.* 1^{re} déc. 1876, p. 8883, 1^{re} col.

† **MANIFESTANT** (ma-ni-fé-stan), *s. m.* Celui qui fait une manifestation ou y prend part. Les manifestants étaient au nombre de 7 à 8000, et n'ont provoqué aucun désordre, *Monit. univ.* 1^{er} mars 1870.

MANIFESTEMENT. — HIST. *Ajoutez :* *xiii^e s.* Par la quelle chose manifestement fut entendit, com voir [vrai] ce fut ke il vit par la iuternelle vision, li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 266.

MANIFESTER. *Ajoutez :* || 4^e 1^o n. Faire une manifestation politique. Les deux libéraux s'attendaient alors à M. du R..., le juge d'instruction, dont la ferme attitude avait plus d'une fois déjoué leurs plans révolutionnaires ; on commença à manifester devant sa maison..., *Gaz. des Trib.* 20 janv. 1876, p. 67, 3^e col.

MANGANIÈRE. *Ajoutez :* || 2^e En termes d'atelier, disposer, arranger. *J'imaginais qu'un Van Dyck s'y prenait autrement, qu'il posait ses cavaliers et ses ladies dans un fauteuil, qu'il manigançait leurs ajustements, redressait leurs colerettes, BURGER, Salons de 1864 à 1868*, t. II, p. 279.

MANIOL. *Ajoutez :* — ETYM. Portug. *maniova*.

† **MANIOTE** (ma-ni-ot), *s. f.* Action de pétrir avec force et longtemps comme une pâte de pain

les ecabillons de beurre, préalablement amollis par un court séjour dans l'eau tiède, afin d'obtenir par le mélange un sel et même type de beurre.

— ETYM. *Manier*.

3. **MANNE** (ma-n'), s. f. Terme des viticulteurs bordelais. La grappe de la vigne avant la floraison. La manne est née et s'est développée dans de mauvaises conditions, et les trente jours magnifiques de septembre n'ont pu compenser suffisamment, pour obtenir des vins complets de maturation, le défaut de soleil pendant les mois de juillet et août. *Extr. du Journal vinicole*, dans *Journ. offic.* 18 oct. 1872, p. 6518, 3^e col.

MANNEQUINÉ, f. é. *Ajouter* : || Figure mannequinée, figure faite en paille et en terre. Dans les fêtes galantes de Versailles, il a extrêmement contribué à décorer les lieux destinés à ces divertissements, en y faisant avec beaucoup de diligence et de justesse des mannequins ou figures mannequinées dont la masse intérieure est de la paille, et la partie extérieure de terre, de plâtre ou de carton broyé avec de la colle, ce qui est ordinairement accompagné d'une draperie et du symbole de la figure, *GUILL. DE SAINT-GEORGES*, dans *Mém. inédits sur l'Acad. de peinture*, publiés par Dus-sieux, etc. t. 1, p. 377.

4. **MANOEUVRANT**, ANTE (ma-neu-vran, van-t'), adj. Terme de marine. Qui obéit aux manœuvres, en parlant d'un navire. L'avantage restera toujours au navire le plus manœuvrant et le mieux manœuvré. *Rev. des Deux-Mond.* 1^{er} déc. 1867, p. 705.

5. **MANOEUVRE**, *Ajouter* : || 10^e Terme de fortification. Manœuvres d'eaux, mouvements et chasses qu'on peut produire à l'aide des eaux dans les fossés d'un ouvrage de fortification. || 11^e Terme d'artillerie. Manœuvres de force, ensemble des opérations nécessaires pour le mouvement des pièces et du matériel.

6. **MANOEUVRIERIE** (ma-neu-vrie-rie), s. f. Nom donné dans la Puisse, pays du département de l'Yonne, à une habitation isolée composée d'une maison et d'un petit jardin destinés à un individu nommé manœuvrier qui travaille à la culture des fermes disséminées dans la Puisse.

— ETYM. *Manœuvrer*.

MANQUER, *Ajouter* : || 22^e Se manquer à soi-même, commettre une faute contre soi-même, porter atteinte à sa propre dignité. Ce discours la mettait [l'Académie] dans la fâcheuse extrémité ou de déplaire à son chef, ou de se manquer capitalement et se dégrader sans retour. *de MONTAGLON, Hist. de l'Acad. de peinture (Mém. attribués à H. Testelin)*, t. II, p. 40.

7. **MANSE**, *Ajouter* : — REM. Ce mot est usité ailleurs qu'en Normandie. On l'écrit plus souvent man. sans s.

MANTEAU, *Ajouter* : || 16^e En termes de théâtre, rôle où l'acteur porte un manteau. [l'Éclair] avait, comme artiste, une science de composition, une autorité de manières qui, jointes à une excellente diction, faisaient de son jeu, dans les rôles proprement appelés les manteaux, un sujet d'étude des plus attrayants et des plus utiles. *Rev. Britann.* 7 sept. 1875, p. 68. || 17^e La partie extérieure d'un pain de savon. Le savon Sainte-Marie a son manteau dans toute son épaisseur, le *Nourrissime*. *Journal de l'arrondissement d'Avranches*, 27 fév. 1876 (c'est-à-dire l'intérieur, le noyau a mêmes qualités, nuances et marbrures que l'extérieur). || 18^e Manteau d'armes, pièce d'acier qui, pour les tournois, se vissait au plastron et s'appuyait sur l'épaule gauche.

9. **MANTEION** (man-té-ion), s. m. Terme d'antiquité grecque. Lieu où se rendait un oracle. Le Didymion n'est pas un temple ordinaire, un édifice élevé pour abriter la statue d'un dieu; c'est un manteion, c'est un oracle, *F. DELAUNAY, Journ. offic.* 3 janv. 1877, p. 31, 3^e col.

— ETYM. *Μαντήιον*, oracle et lieu où l'on rend des oracles de *μαντις*, devin.

10. **MANTELINE** (man-té-li-n'), s. f. || 1^{re} Sorte de robe ou de manteau. Car, je vous prie, qu'est-ce de vendre son âme avec Judas pour trente pièces d'argent, avec Achaz pour une manteline et un linist d'or, avec Ahab pour la verge de Naboth? *D. DE SÉVERVILLE, Scrm. t. III (Sur le prix de l'âme)*, 1714. En Normandie, manteau de femme.

11. **MANUALISTE**, *Ajouter* : — REM. La manualiste lançait les vains par la détente d'un arc en acier qui avait d'abord été tendu en arrière à l'aide d'une corde enroulée sur un treuil.

MANUEL, *Ajouter* : || 3^e Le manuel, ce qui se fait

avec la main. Le manuel opératoire, la manière dont la main agit dans une opération.

2. **MANUFACTURABLE** (ma-nu-fa-ktu-ra-bl'), adj. Qui peut être manufacturé. Matières premières manufacturables; produits manufacturés. *Congr. intern. de statistique*, 8^e session, 1^{re} partie, 4^e sect. p. 38.

3. **MANUSCRIPTION** (ma-nu-skri-p-sion), s. f. Action d'écrire à la main. Le procédé de l'écriture ou manuscriture. *LUYS, Études sur la physiol. et la pathol. cérébr.* p. 168.

— ETYM. Lat. *manus*, main, et *scriptionem*, écriture.

4. **MANUTEUTER** (ma-nu-tan-teur), s. m. Celui qui maintient. Je dis, messieurs [les juges], que vous êtes les manuteuteurs de la religion, des vignes, dans le *Barreau de Bordeaux*, p. 163, par CHAUVOT, Bordeaux, 1856.

— ETYM. Voy. *MANUTENTION*.

5. **MANUTENTIONNER**, *Ajouter* : || 3^e En général, mettre en état de servir. Sur le réseau de l'Est, à la seule gare de Paris, il faudrait [pour le chauffage des wagons] manutentionner dans une seule journée 5000 chauffeuses, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 19 nov. 1876, p. 8456, 2^e col.

6. **MANX** (manks'), s. m. Terme de philologie. Nom de l'un des idiomes néo-celtiques, parlé dans l'île de Man.

7. **MAPPE**, *Ajouter* : La cour [de Chambéry], attendant que B... est prévenu d'avoir contenu à l'art. 219 du Code forestier en faisant pâtreur sur une forêt située sous partie du n° 2741 de la carte de Taninges, *Gaz. des Trib.* 8 fév. 1877, p. 130, 2^e col.

8. **MAPPEMONDE**, *Ajouter* : — REM. L'exemple cité à l'historique, XIII^e siècle, appartient à l'*Image du monde* : Li ij [chapitre] la mapemonde et où elle commence; si est d'Aïse la grant... *Ms. Baluze 875, Reg.* 799¹ *Li ymage du monde*.

9. **MAQUETTE**, *Ajouter* : || 3^e L'esquisse en petit d'une décoration théâtrale. MOYNET, *L'Envers du théâtre*, Paris, 1875, p. 44.

— REM. On a dit aussi maque, qui est l'italien *macchia*, et dont maquette est le diminutif. En 1640, [il C. Vignon] fit pour M. de Valençay, évêque de Chartres, sept petits tableaux, en façon de maque, pour servir de dessins à de grands tableaux exécutés par M. Senelle. *GUILL. DE SAINT-GEORGES*, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peint.* publiés par Dus-sieux, etc. t. I, p. 274.

10. **MAQUILLAGE**, *Ajouter* : || Il se dit aussi hors du théâtre. Comment distu qu'elles appellent cela, tes... amies? — Le maquillage, ma bonne tante... *G. DROZ, M. et Mme et Bébé, Bal d'ambassade*.

11. **MAQUILLER**, *Ajouter* : — HIST. XIII^e s. [Il] Vit sa barbe sanglante et le vis maquillé [c'est une variante de *vermeillés*], *Ch. d'Ant. t. II*, p. 279.

12. **MAQUILLEUSE**, *Ajouter* : Les annonces de Mme R..., la fameuse maquilleuse, qui « restaure à tout jamais la beauté », sont de simples réclames. *Rev. Brit.* fév. 1873, p. 377.

13. **MARABOUT**, — ETYM. *Ajouter* : Espagn. *morabito*, ermite.

14. **MARABOUTIQUE** (ma-ra-bou-ti-k'), adj. Qui appartient aux marabouts, religieux musulmans. La nommée Aziza-bent-Mohamed, femme d'origine maraboutique, *Gaz. des Trib.* 5-6 mars 1877, p. 224, 4^e col.

15. **MARACHE** (ma-ra-ch'), s. f. Nom, dans l'Aunis, de la haudroie, poisson de l'ordre des acanthoptérygiens, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 121.

16. **MARAGON** (ma-ra-gon), s. m. Le même que marayon (voy. ci-dessous).

17. **MARANE**, *Ajouter* : || On dit aussi maran. Peuple hébraïque et maran, *LA FONT. Virelai sur les Hollandais*.

18. **MARASQUE** (ma-ra-sk'), s. f. Espèce de cerise acidulée avec laquelle on fait le marasquin. Eau de fleur d'orange, de rose, de marasque, essences fines, extraits concentrés pour liqueurs, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 889, 2^e col.

— ETYM. Ital. *marasca*, griotte, sorte de cerise acide.

19. **MARATRE** — HIST. XII^e s. La tierce estoit maratre à lui et à sa gent; Quar recevoir n'i pueent ne solle [seigne] ne forment, *li Romans d'Alexandre*, p. 91.

20. **MARAUD**, — ETYM. Aux diverses conjectures qui sont rapportées dans l'article, M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 155, ajoute la sienne. Suivant lui, *marault* (c'est la forme la plus ancienne) demande une forme antérieure *maraldus* (comme

chard de *caldus*), laquelle provient, par dissimilation, de *malaldus*; mais se trouve plusieurs fois en français sous la forme *mar*. M. Bugge remarque que l'étymologie qu'il donne convient très-bien à la notion de *maraud*; l'ancien *marault* signifiait pauvre gueux; le latin *maroti* et, dans le dialecte de Côme *maro* signifiaient maladi, et les langues romanes emploient pour exprimer maladi plusieurs mots qui se rattachent au lat. *malus*. A cette discussion de M. Bugge on peut ajouter que, dans le langage de Menton, *maraut* (pour *malaut*) signifie malade (*Romania*, juillet-oct. 1876, p. 493). C'est un trait de plus à ajouter à ceux qui indiquent une parenté entre *maraud* et *malade* et que j'ai notés dans le Dictionnaire.

21. **MARACDER**, || V. a. *Ajouter* : On commence par voler une épingle, on marande une salade, un œuf, une poule; on est sur une pente glissante, *GÉN. LOYSEL, Journ. offic.* 4 mars 1875, p. 1630, 2^e col.

22. **MARAYON** (ma-ra-ion), s. m. Colon partiaire cultivant les marais salants, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 610.

— ETYM. *Marais*.

23. **MARRRE**, *Ajouter* : || 13^e Dans plusieurs provinces, un marbre, une bille avec laquelle jouent les enfants, à cause que les billes sont souvent en marbre. Jouer aux marbres. || 14^e Bloc d'acier parfaitement uni sur lequel les serruriers et les forgerons dressent les surfaces planes de certains objets.

24. **MARRER**, *Ajouter* : — HIST. XIV^e s. XVII^e aulnes de fin mabr lonc de Broisselle [Bruxelles] tout taint en graine, pour robe de la veille de Noel pour nous, *Mandements de Charles V*, 1376, Paris, 1874, p. 676.

25. **MARC**, *Ajouter* : || 6^e Unité de monnaie allemande, valant 1 fr. 25. La pièce d'argent de 4 marc vaut, au pair, 4 fr. 11.

— ETYM. *Ajouter* : D'après les *Édits*, etc. sur les monnaies, t. VI, p. 160 (Archives des finances), *mar* vient de l'allemand *Mark*, marche, frontière, parce que, les foires se tenant souvent sur les frontières, les marchands donnaient à ce poids, fort usité dans les transactions, le nom de poids de *mark* ou de frontière.

26. **MARCASSIN**, — ETYM. *Ajouter* : M. Roulin conjecture que ce mot vient du flamand *melkzryn*, le porc qui tette, le flamand ayant *melk*, le veau qui tette, l'islandais *melkegrisi*, le porc qui tette, formes qui prouvent que *melk* a été employé.

27. **MARCASSITE**, *Ajouter* : || 13^e Clous d'acier, à pointes de marcassite, qui servent à orner les bijoux, les bracelets, les épingles, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 139. Fabriquez-vous la marcassite? — Oui; mais marcassite est une ancienne dénomination : aujourd'hui nous appelons cela les pointes d'acier, *ib.* p. 136.

28. **MARCHANDOT** (mar-chan-do), s. m. Diminutif méprisant de marchand. Un nombre infini de personnes vivent encore à Marseille, qui ont vu arriver le père et l'oncle de C..., et là, petits marchands, avec les balles de canelle, poivre..., commencer leur trafic, *MALH. LEROUX, Édit. de L. Lallane*.

29. **MARCHE**, *Ajouter* : || 19^e Marche [Commandement militaire d'exécution pour : en marche.

30. **MARCHE**, *Ajouter* : || 13^e En Picardie, marché de terre, on, simplement, marché, le lot de terres que chaque fermier tient d'un propriétaire. || Droit de marche, usage dans la Picardie en vertu duquel les fermiers deviennent à perpétuité et héréditairement les biens qu'ils ont pris à ferme. Le droit de marché, que les propriétaires ne reconnaissent pas, ne s'en maintient pas moins dans le Santerre [Somme], *Journ. des Débats*, 8 août 1876, 3^e page, 6^e col. Le droit de marché est un singulier usage, établi dans cette partie de la Picardie qu'on nomme le Santerre..., en vertu de cet usage... les fermiers prétendent détenir à perpétuité et transmettre à leurs héritiers les biens qu'ils ont une fois reçus à loyer, *ARTH. MARGIN, Journ. offic.* 10 août 1876, p. 6152, 1^{re} col.

31. **MARCHER**, || 2^e *Ajouter* : || Ne pas se laisser marcher sur le pied, n'être pas endurant. || 27^e S. m. Le marcher, l'action de marcher. Le scolar est assés naturel que l'êtro debout ou le marcher, *MALH. LEROUX, Édit. L. Lallane*.

— REM. *Ajouter* : || 2. Bien que le sens primitif de *marcher*, comme on peut le voir à l'historique et à l'étymologie, soit fouler, presser, cependant on le trouve avec son sens actuel dans le contrat du XII^e siècle : En grant martire estoit ses cors, Et jambe et pié avoit porri; Qui loi donast tout

Montorri ne tout l'avoir d'une grant terre, Ne marchast il deux pas à terre, GAUTIER de CONCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, page 181, éd. abbé Poquet.

† **MARCHETTE**. Ajoutez : || 2° Petit tapis sur lequel on met le pied. Marchette de salon, en queues de renard.

† **MARCHEUR**. Ajoutez : || Marcheuse s'est dit aussi des proxénètes. Cette femme était une de ces intrigantes qui jouent la dévotion... et qui surprennent la confiance des mères et des filles, pour les amener au désordre; c'était l'usage qu'Hudson faisait de celle-ci; c'était sa marcheuse, DIGNOT, *Jacques le fataliste*, Paris, 1821, p. 296. || 7° Le même que marcheux. Les fonctions du marcheure, notamment, consistent à fouler aux pieds dans une fosse la terre à brique déjà divisée par le casseur; puis... *Gaz. des Trib.* 6 mars 1876, p. 227, 2° col.

† **MARCIÈRE** (mar-si-tè), s. f. Prés à marcites, ou, simplement, marcites, prairies arrosées avec les eaux d'égout, ruisselant sur des ondulations artificielles, comme dans le Milanais. Application des eaux d'égout aux prés à marcites, MILLE, *Annales des Ponts et Chaussées*, 1867, sept. oct. p. 218. Le terrain s'y prêtait à l'absorption des matières suspendues dans les eaux d'égout, puisqu'il était ondulé et graveleux, on loua cent hectares de prairies, on les aménagea en marcites, id. ib. p. 219. C'est un spectacle saisissant de voir, en février, les plaines milanaises couvertes de neige alors que, par exception, les marcites, protégées par une légère nappe d'eau courante... commencent à donner leur première coupe Verte... *Journ. offic.* 28 déc. 1874, p. 8625, 3° col.

— *ETYM.* Ital. marcire, pourrir, se putréfier, du lat. *marcere*, se détrir.

† **MARÉANT** (ma-ré-an), s. m. Dans l'Aunis, homme qui va à la marée, qui va pêcher ou ramasser des coquillages à mer basse, *Gloss. anisien*, p. 122.

† **MARÉCHAL**. Ajoutez : || 10° Nom vulgaire du taupin, insecte (voy. TAUPIN, n° 3).

† **MARÉCHALERIE**. Ajoutez : — HIST. xiv^e s. La maréchalerie de Laurens Rusé, traduite du latin en français, Paris, 1833, in-fol.

† **MARÉE**. Ajoutez : || 4° Terme de pêche. Au jour se fait le travail inverse, et les lignes [dites pargues] sont relevées en commençant par le bout du large; cette double opération s'appelle une marée, *Rev. des Deux-Mers*, 1^{er} nov. 1874, p. 116. || **MARÉQUE** (ma-ré-gh), s. f. Gros tissu de laine de diverses natures, servant à confectionner un manteau pour les charroiers, dit limousine. La maréque se fabrique dans différentes localités, à Hasparren (Basses-Pyrénées), à Clermont, à Lodève, etc.

† **MARÈME**. Ajoutez : || 2° Il se dit aussi d'étangs comblés. Quant aux marèmes un parties comblées des anciens étangs, ce sont des terrains malsains, GASPARIN, *Cours d'agriculture*, 3^e éd. t. 1, p. 219.

† **MARÉSQUE** (ma-ré-sk'), adj. Terrain marécageux, terre à marais, l'as-de-Calais M. L... évalue l'augmentation de 28 à 45 fr. pour les terres ordinaires; quant aux terrains marécageux, ils ont monté de 10 à 12 fr. la mesure, DUMONT, *Projet de loi sur les sucres indigènes*, sess. 1836, n° 302, Documents, 2^e part. ou t. VIII, p. 4597.

— *ETYM.* Marais.

† **MARGARINE**. Ajoutez : || 2° Beurre artificiel, c'est-à-dire préparation qui se fait avec la graisse de bœuf et qui sert comme beurre. Ce matin, un violent incendie s'est déclaré rue de Pantin, n° 39, à Anberwillers, dans les ateliers de fabrication de la margarine, *Journ. offic.* 14 mars 1876, p. 4716, 3° col.

† **MARGAGE** (mar-ja-j'), s. m. Action de marger, de couper le bord des feuilles, *Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 329, Paris, 1871.

† **MARGIN** (mar-jin), s. m. Espèce de petite souine que l'on trouve souvent nichée dans les meules et les pailions, JAUBERT, *Gloss. du centre*, Supplément, 1869.

† **MARGINAL**. Ajoutez : || 3° Substantivement. Ce qui est mis en marge, manchette. Ce manuscrit [d'un ouvrage de Bonivard]... corrigé, annoté, pourvu de marginaux, Notice sur Bonivard, dans BONIVARD, *Chr. de Gen.* t. 1, p. LVII.

† **MARGINER**. — *ETYM.* Ajoutez : Au xiv^e s. *marginer* s'est dit pour diriger un bateau vers le rivage. Quant à la margination et le branslage, ny

les voitures ne marchans ne seront tenus bransler ne marginer audit peage de Jevardel, MANTELLIER, *Gloss.* Paris, 1869, p. 42.

† **MARGON** (mar-gon), s. m. Nom, dans le Rhône, de terrains formés par le défillement des schistes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 370. Lyonnais : les grès et les côtes calcaires sont très-favorables à la vigne; il en est de même des margons ou schistes décomposés, neuze, la *France agricole*, carte n° 5.

† **MARGOSA** (mar-go-za), s. m. Sorte de bois. Le bois margosa, deux autres espèces de cèdres et deux sortes de bois rouge de Brumal remplacent avantageusement l'acajou [dans les Indes], *Journ. offic.* 7 oct. 1875, p. 8639, 2° col.

† **MARGOTIN**. — *ETYM.* Ajoutez : En comparant les marioles, ancien nom de petits fagots (voy. MARIONNETTE à l'étymologie), ainsi dits par comparaison à une mariole ou petite poupée, il est plus vraisemblable de tirer *margotin* de *Margot*, nom aussi de poupée, que de *marcotte*.

† **MARGOULLISTE** (mar-gou-llis-t'), il mouillées), s. m. Terme de mépris forgé par Voltaire pour désigner la queue des jansénistes. Ces margoillistes, dérivés des jansénistes, lesquels sont engendrés des augustiniens, ont-ils produit Pierre Damien? VOLT. *Lett. à d'Alembert*, 22 fév. 1757.

— *ETYM.* Margoillist.

† **MARGUERITE**. Ajoutez : || 7° Les Marguerites, filles qui se repentent de leurs fautes et se retirent dans une maison cloîtrée, *Journ. offic.* 26 août 1874, p. 6174, 1^{re} col.

† **MARGULÈRE** (mar-ghil-lè-r', il mouillées), s. f. La femme d'un marguillier. Et madame la marguillière avec ses grands falbalas, DESVIGNIERS, *les Vaincus de village*.

† **MARIABLE**. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Une meschine qui mariable filie d'un provost, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 153.

† **MARIAGE**. Ajoutez : || 18° Mariage de garnison, liaison qu'un militaire en garnison contracte avec une femme et qui n'a pas d'autre durée que celle du séjour dans la garnison. Il était bien possible que sir Richard ait fait en France ce qu'on appelle un mariage de garnison, G. SAND, *Ma sœur Jeanne*, dans *Rev. des Deux-Mers*, 15 janv. 1871, p. 245.

† **MARIBRAIT** (ma-ri-brè), s. m. Nom normand du rouge-gorge, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yves*, le Havre, 1876, p. 249.

† **MARIEUR**. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Bonne aventure alii mariere Qui si bien nous y maria, GAUTIER de CONCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 731, éd. abbé Poquet.

† **MARINETTE**. — *ETYM.* Que *marin* soit l'étymologie de *marinette*, il y a lieu d'en douter, puisque *marinette* est douteux. Le passage de Guiof de Provins où *marinette* se trouve est ainsi dans la citation de Roquefort : Par vertu de la marinette Une pierre laide et noirette Où le fer volutiers se joint; Et si regarde le droit point, Puisque l'éguille la touchée. Mais il est différent dans la Bible même, p. 16 (des *Guiof* de Provins *bis* *jezt* *bekante Dichtungen*, herausgegeben von Joh. Friedr. Wolfart und San-Marie, Halle, 1864); le mot de *marinette* ne s'y trouve pas; en place on y lit *maniere* : Un art fait qui mentir ne puet Par la vertu de la maniere : Une pierre laide et brunier, Où il fers volutiers se joint, Ont; si esgardent le droit point, Puis c'une aiguille il ont touchée (lisez touchée). *Entre maniere et maniere*, la vraie leçon est fort incertaine. Barbazan dans l'*Ordre de chevalerie* (in-12, 1769, à Lausanne) se prononce entièrement contre la *marinette*; il cite le texte de la Bible de Guiof, avec la *maniere*, qu'il explique par la manœuvre. Feu M. Roulin conjecture *maniant ou manele pour manette*, du lat. *magnes*, aimant; cette conjecture a beaucoup pour soi. La suite du morceau ne permet pas de douter qu'il s'agisse de la boussole. L'aiguille a touché la pierre : Et en un festu l'ont couchée (lisez couchée); En l'ève le metent sans plus, Et li festus la tient desus; Puis se torne la pointe toute Contre l'estoile [polaire], si sans doute que ja nus hom n'en doutera. Ne ja par rien ne fassura Quant la mers est obscure et brune, C'un ne voit estoile ne lune, Dont font à l'aiguille alumer; Puis l'ont il gardé d'esgarer; Contre l'estoile va la pointe; Por ce sont li marinier cointe De la droite voie tenir.

† **MARINGOTE** (ma-rin-go-t'), s. f. Petite voiture, ordinairement suspendue, garnie de barreaux sur les côtés, et à deux ânes, les bancs étant mobiles.

† **MARINGOUIN**. Ajoutez : || 3° Ver maringouin,

le même que le ver macaque (voy. MACAQUE, n° 2).

† **MARINIER**. Ajoutez : || 3° Arche marinrière, arche d'un pont par où passent les bateaux. Au passage des ponts dont les arches marinrières n'étaient pas assez larges, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 627.

† **MARINISTE** (ma-ri-ni-st'), s. m. Négociisme. Peintre de marine. Les peintres d'animaux peuvent, comme les marinistes, se rattacher à la catégorie des paysagistes, BUCHER, *Salons de 1864 à 1868*, t. 1, p. 68.

† **MARLIOTÈRE** (ma-ri-o-là-tr'), adj. Terme de dénigrement. Qui a un culte idolâtrique pour Marie. L'écho répond : Lourdes, à ceux qu'idolâtre GÉNEZARETH; et le catéchisme marliotère remplace les paraboles de la montagne, le *National*, 3 sept. 1876, 2^e page, 1^{re} col.

† **MARLIOTÈRIE** (ma-ri-o-là-trie), s. f. Culte exagéré de la Vierge Marie.

— *ETYM.* Marie, et latine.

† **MARION** (ma-ri-on), s. f. Un des noms vulgaires de la gesse tubéreuse, *lathyrus tuberosus*, L.

† **MARKAB**. Ajoutez : — *ETYM.* Arabe, *markab*, monture.

† **MARLIN** (mar-lin), s. m. Le même que merlu 3, sorte de cordage (voy. ce mot au Dictionnaire). Le réseau [du ballon transatlantique] qui a une largeur de 212 mailles, est fait de corde gonflée à trois cordons, connue sous le nom de marlin, *Journ. offic.* 43 sept. 1873, p. 5864, 2^e col.

† **MARLY** (mar-li), s. m. Le même que maril (voy. ce mot au Dictionnaire). On a dû, dans la même fabrique, produire une certaine quantité de ces assisties; car, si le sujet reste dans toutes le même, le marly varie dans plusieurs quantités de son modeste ornement, *Journ. offic.* 29 sept. 1877, p. 698, 2^e col. Le marly, divisé en quatre compartiments par de doubles lignes perpendiculaires à un médaillon prenant tout le fond, est décoré par des branches de fleurs, id. 2^e col.

† **MARMITE**. Ajoutez : — HIST. xiv^e s. A Antoine Martin, l'un des fauconniers du roy, pour sa dépense pour huit jours durant que la marmite fut renversée, *Notes extraites des comptes de Jeanne d'Albret* et de ses enfants, dans *Rev. d'Aquitaine*, mai 1867, p. 548.

† **MARMITE** (mar-mi-t'), s. f. À l'île de la Réunion, nom de Malgaches qui sont embarqués pour soigner les bœufs que les navires importent dans l'île; ce sont des bouviers maritimes, des demi-matelots, *Journ. offic.* 1^{er} sept. 1870, p. 1642, 1^{re} col.

† **MARMITE** (mar-mi-tée), s. m. Ce qui est contenu dans une marmite, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yves*, le Havre, 1876, p. 220.

† **MARMIOTNER** (mar-mi-to-né), v. a. Terme de mépris forgé par Michelet. Traiter en marmiot qui fait une sale cuisine. Nulle maladie, nulle gangrène, nul ulcère pestilentiel ne pouvait se comparer à cette cour de Mayence; nous en parlons aujourd'hui savamment, ayant le détail de la sale mission où ce digne archevêque marmiotier, MICHELET, la *Réforme*, p. 44.

† **MARMORENE** (mar-mo-rè-n') ou **MARMORELÈNE** (mar-mou-lè-n'), s. f. Nom de la baudière, sur les côtes du département de la Manche.

† **MARMOTTE**. Ajoutez : || 5° Marmotte de voyage, sorte de malle formée d'une première caisse couverte par en haut, et d'une seconde renversée et servant à la première de couvercle mobile, du façon à pouvoir doubler au besoin la capacité de la malle; les deux parties sont maintenues par une courroie cadénassée.

† **MARMOU** (mar-mou), s. m. Nom donné, dans l'Aunis, aux méduses, *Gloss. anisien*, la Rochelle, 1870, p. 123.

— *ETYM.* Probablement pour *mal mou*, désagréablement mou.

† **MARMOUST**. — *ETYM.* À la fin, Ajoutez : Dans *Fierabras*, un Sarrasin se nomme *Marmoust*; xiv^e s. Quant tant ot Floripas à nos barous parlé, Son canberleue apele, Marmoust de Gorce, v. 2134. *Marmoust* paraît être le même que *Marmouset*. Au reste *marmouset* latinisé se trouve dans un texte latin du xiii^e siècle. Multi sunt scolares similes *marmosetis* qui semper magistro suo legenti assistunt... tamen quia cor et attentionem ad doctrinam magistri nequaquam apponunt, ideo, licet in scolis diu fuerint, nihil sciunt, *De oculis* moiet, ouvrage attribué à Pierre de la Sciepyra, mss. lat.

Bibl. nat. n° 3234, f° 38, verso. *Marmoseti* ce sont de petites figures sculptées auxquelles l'auteur compare les élèves qui n'entendent rien.

† **MARNETTE** (mar-nè-t'), s. f. Nom, dans le Pas-de-Calais, des terres calcaires de consistance moyenne, les *Primes d'honneur*, Paris 1869, p. 64.

— ETYM. Diminutif de *marne*.

† **MARNOIS** (mar-nô), s. m. Le même que *mar-nais* (voy. ce mot au Dictionnaire). Les besognes, marnois, lavandières et chalandiers d'une superficie de 200 mètres et d'une capacité de 300 tonnes et au-dessus, auront, à charge complète, deux marinières au moins à bord... *Ord. de police*, 10 mai 1865, *canal Saint-Martin*.

† **MARONIER** (ma-ro-ni-é), s. m. Nom, au monastère du mont Saint-Bernard, des frères lais, qui servent aussi de guides. De l'hopital du Grand-Saint-Bernard : M^{re} de la Cour est au Bourg-Saint-Pierre, d'où nos maroniers arrivent en cet instant, ayant pu par bonheur l'empêcher de s'engager plus avant... les pères y sont allés, car nos maroniers étaient rendus, *TÖFFERNA, le Presbytère*, Lettre CXVI.

— ETYM. Bas-lat. *Marones*, bandits des Alpes, nom appliqué à des gens connaissant bien les chemins de ces montagnes.

† **MAROQUIN** (ma-ro-kin), s. m. Nom, dans l'Angoumois, d'un cépage noir, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 319.

† **MAROQUINER** (ma-ro-ki-né), v. n. Terme de l'armée d'Afrique. Faire la guerre éparpillée, en poursuivant les tribus qui sortent du Maroc et s'y réfugient.

MAROTTE. *Ajoutez* : || 3° Nom diminutif de Marie, que le peuple donnait à Rouen aux jeunes filles, avant qu'elles fussent entrées dans l'adolescence, *TOUGAN, Une page d'hist. locale*, p. 43.

— ETYM. *Ajoutez* : Dans la haute Bretagne, *marotte* signifie un bâton avec un gros bout.

† **MAROCFLAGE** (ma-rou-fla-j'), s. m. Terme de peinture. Action de maroufler. Convaincu que leur valeur [des peintures à fresque, dans la galerie dorée, à la Banque], ainsi que leur style, disparaîtraient à coups de reprises trop nombreuses et infailliblement mal raccordées aux rares portions conservées, il [M. Questel] fit décider leur copie à l'huile et le marouflage de celle-ci sur la voûte réédifiée en briques creuses, G. BRÉZEA, *Journ. des Débats*, 27 janv. 1876, 3^e page, 3^e col.

† **MARQUAGE** (mar-ka-j'), s. m. Action d'appliquer une marque. Le marquage des effets. Le marquage des chevaux. On sait que tous les ans, à cette époque de l'année, l'administration des forêts fait procéder au marquage des arbres qui doivent composer la coupe de l'année suivante, *Journ. des Débats*, 15 oct. 1876, 2^e page, 3^e col.

† **MARQUANDISE** (mar-kan-di-z'), s. f. Nom donné, dans les Vosges, aux douves pour feuilleilles, afin de les distinguer de celles qui sont destinées à construire des pièces, *NAQUETTE, Expl. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 94.

— ETYM. C'est une autre prononciation de *marchandise*.

MARQUE. || Acier à une, deux ou trois marques, voy. *ACIER* au Supplément.

MARQUÉ. *Ajoutez* : || 17° Marqué, sur qui la vieillesse a mis sa marque. Il m'apprit qu'on avait d'abord pensé à moi pour le rôle, mais qu'on me trouve trop marqué... trop marqué!... il y a de quoi l'être en effet avec des déceptions pareilles dans sa vie, ALPH. NAUDET, *Journ. offic.* 10 sept. 1876, p. 5002, 3^e col. Étre jeune, tout est là; moi, je suis vieux, je suis marqué, in. *ib.* 5003, 1^{re} col. || Cet emploi provient des maquignons, qui jugent de l'âge d'un cheval par les marques des dents.

MARQUER. *Ajoutez* : || 22° Marquer les aiguilles, percer, à l'aide d'un poinçon sur lequel on frappe, les aiguilles palmées.

MARQUEUR. *Ajoutez* : || 4° Celui qui dans un tir marque les coups. Tout le monde sait qu'il peut arriver à un maladroit d'estropier un marqueur imprudent, VICTOR CHERBULIEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1875, p. 271.

MARQUÊSE. *Ajoutez* : || 6° Dans les chemins de fer, vitrage au-dessus du quai d'embarquement. — REM. L'ombrelle dite *marquise* est une ombrelle à manche articulé de manière à être soit pliée, soit fermée et fixée à un angle quelconque, ce qui permet de varier l'inclinaison de l'ombrelle, sans changer la position du manche.

† **MARRANE**. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Viens voir... nos villes... de leurs mains furieuses Arracher de leurs tours tes fleurs victorieuses, Et au lieu

du beau lis, sans honte et sans honneur, Arborer lachement la marrane couleur [la couleur des Espagnols], *Discours sur l'état de la France*, à Chartres, 1591.

† **MARRANISME** (ma-ra-ni-s'm'), s. m. Caractère, manière de penser du marrane.

HIST. XVI^e s. Nous ne devons pas croire que les Espagnols soient meilleurs chrétiens ou meilleurs catholiques que nous; le marranisme, qui participe de la loi de Mahomet et de celle des Juifs, est plus fréquent en Espagne que l'hérésie en France, CUY COQUILLE, *Dialogue des misères de la France*, t. II, p. 259, éd. des œuvres de 1666.

† **MARRANO** (ma-ro-na-j'), s. m. Bois de maronage (on dit aussi bois de marnage), bois à bâtir auxquels les usagers ont droit dans certaines forêts, *NAQUETTE, Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 49.

† **MARRONIER** (ma-ro-ni-é), s. m. Le même que *maronier* (voy. ce mot au Supplément). Ils furent rejoints par deux religieux, précédés du maronnier ou domestique du couvent, et d'un gros chien, qui, fidèles à la règle du monastère, venaient à la rencontre des voyageurs, *Journ. de Genève*, dans *Journ. offic.* 28 sept. 1874, p. 7841, 1^{re} col.

MARRONNIER. *Ajoutez* : || 3° Marchand de marrons. Une vieille boutique de bric-à-brac joignait l'échoppe du marronnier, CARTELOS, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 47, Hetzel, 1866.

† **MARRUBLER** (ma-ru-blé), v. a. Terme du Calvados et de la haute Normandie. Abîmer, maltraiter, en parlant des personnes ou des choses. Vous êtes un coquin, lui avait-il dit; c'est vous qui l'avez tué; il n'y avait pas d'eau dans la mare de Bunell (elle ne se serait pas noyée, si vous ne l'aviez pas marrublé), *Gaz. des Trib.* 9-10 août 1876, p. 767, 2^e col.

MARS. *Ajoutez* : || Proverbe. Taille tôt, taille tard, Rien ne vaut la taille de mars, vieux dicton rural, dans le *Bien public*, 3 août 1875, 2^e page, 6^e col.

† **MARSAULE** (mar-sô-ll'), s. m. Le même que *marssault*. Ils [les chevreuils] vivent, comme les cerfs, de coudrier, de marsaule, ADANSON, *Œuvres d'histoire nat.* (1772), éd. Payer, Paris, 1845, p. 256.

† **MARSE** (mar-s'), s. m. Nom, dans l'antiquité, de gens qui pratiquaient les enchantements et surtout charmaient les serpents. Les psyllés et les marse qui se familiarisent avec les serpents, *VOIT. Dict. phil. Enchantement*.

— ETYM. Lat. *Marsi*, nom d'un peuple latin.

† **MARSEUC** (mar-seuk'), s. m. Le même que *marriage* (voy. ce mot au Dictionnaire). Il lui est défendu de semer le blé connu dans le pays [comté de Nice] sous le nom de marseuc, blé qui n'est, en réalité, que de l'avoine de printemps, L. GUOT, *Mém. Soc. cent. d'Agric.* 1874, p. 246.

— ETYM. Bas-lat. *marcesca*, *marcescha*; vieux frang. *marcescho* ou *marsois*, dérivé du mois de mars.

† **MARSUPIALITÉ** (mar-su-pi-a-li-té), s. f. Terme d'histoire naturelle. État des animaux qui sont marsupiaux. Le caractère de la marsupialité, inconnu aujourd'hui dans l'ancien continent, où il ne se montre que chez certaines espèces de l'époque tertiaire, *BOUCA, Bull. de la soc. d'anthr.* t. III (2^e série), p. 400.

† **MARSUPIUM** (mar-su-pi-om'), s. m. Terme d'ornithologie. Membrane vasculaire, dite aussi poigne, située dans l'humeur vitrée, et qui, fixée sur le nerf optique, s'étend depuis le point où ce nerf pénètre dans l'œil jusqu'à une distance variable, *Ac. des sc. Com. rendus*, t. LXXIX, p. 4154.

— ETYM. Lat. *marsupium*, bourse.

MARTEAU. *Ajoutez* : || 15° Passer sous le marteau, être vendu aux enchères. Les quantités (de laines coloniales) qui ont passé sous le marteau [au marché de Londres] s'élevaient à... *Journ. offic.* 16 déc. 1873, p. 7833, 2^e col.

MARTELEUR. *Ajoutez* : — HIST. XIII^e s. Tubalcain, qui fust martellour et fevre en tetes overges de arreme [cuivre] et de fer, *POUGENS, Archéologie franc.* t. II, p. 9.

† **MARTIN**. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Puis li a dit : Dans viels, auvers moi entendez, Que je vos ai mult bien quenu et avisé; De tout autre martin vous convenra parler, qu'il de nouvoigne, v. 4402 [location à ajouter à celles où le nom propre Martin figure proverbialement].

† **MARTINE** (mar-ti-n'), s. f. Nom populaire de la femelle du lapin domestique.

† **MARTINET**. *Ajoutez* : || 6° Nom, dans l'Aunis,

d'un appareil consistant en une vis en bois, dont les tourneurs se servent pour rapprocher les douilles d'une futaie au moyen d'une corde, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 123.

MARTINGALE. *Ajoutez* : || 7° Terme de la pêche du hareng. Petit cordage, dit quelquefois bassouin, de 16 millimètres environ de diamètre, servant à fixer le quart à poche sur le halin [ou bausière] sur lequel sont attachés les filets.

† **MARTYROLOGUE** (mar-ti-ro-lo-jik'), adj. Qui a rapport à l'histoire des martyrs chrétiens. La critique martyrologique.

† **MARKOUAGE** (mar-kou-a-j'), s. m. Nom, dans la Meurthe, des jardins maraichers, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 417.

— ETYM. Forme de *marécage*, au sens de terrain maraîcher.

† **MASLOC** (mas-slok'), s. m. Nom, dans nos recueils de drogues, du bang (voy. ce mot au Dictionnaire et au Supplément).

— ETYM. Ital. *masloco*, de l'arabe *maslaq*, *DE-VIC, Dict. étym.*

2. **MASQUE**. *Ajoutez* : || 17° Terme de guerre. Masse convrante derrière laquelle sont abrités des travailleurs, ou disposée en certains points d'un ouvrage de fortification pour boucher une trouée, pour abriter un passage. || 18° Pointe d'une digue. Lors de la révolution, les ouvrages [de deux digues] furent absolument abandonnés : si on avait pu prévoir cette circonstance, on aurait donné aux masques la solidité convenable pour résister aux événements, *BREMONTIEU, Rech. sur le mouw. des ondes*, p. 99.

† **MASSAC** (ma-sak'), s. m. Autre nom du masloc (voy. ce mot au Supplément).

MASSACRE. — HIST. XIII^e s. *Ajoutez* : Out grant peur, quant oy dire La deservie et le martire, La cruauté et le macage [Qu'il avoit fait du bon dyacre, GAUTIER DE COINCY, les *Miracles de la sainte Vierge*, p. 126, éd. abbé Poquet.

MASSACREUR. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Et par cetle roijor entens Les sains martirs qui en lor tens Voudrent les massacierz attendre, Et puis leur vermeil sanc espandre, *MACE, Bible en vers*, p. 447, 1^{re} col.

† **MASSART**. *Ajoutez* : — ETYM. Il est possible, probable même, que ce mot ne soit qu'une autre forme de *massier* et ait la même origine.

4. **MASSE**. || 7° *Ajoutez* : Être bien dans la masse, peindre dans la masse, s'attacher aux masses, à l'ensemble du tableau. Le paysage a de la grandeur, et tout est bien dans la masse, suivant un terme d'atelier, *BOZEAU, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 444. M. de Knyf est plus sobre : comme les maîtres paysagistes de l'école française, il peint dans la masse, et il donne l'impression de l'ensemble, in. *ib.* p. 610. || 17° Nom donné, dans la manufacture des tabacs, à des meules de tabac qui a passé par le hachoir; ces meules contiennent chacune en moyenne 40 ou 60 mille kilogrammes, et sont construites pour que la fermentation s'y établisse. || 18° Terme de lapidaire. Bloc de verre de toute couleur, plus ou moins pesant et volumineux, composé spécialement par des moyens chimiques pour la fabrication, la production de la pierre fausse, *CHATTEN, Art du lapidaire*, p. 417. || 19° Dans les contributions directes, plans par masses, plans continus, où les cultures et autres natures de sol sont données en bloc, sans distinction des parcelles.

1. **MASSE**. *Ajoutez* : || 3° Plan massé, se dit par opposition à plan parcellaire et est synonyme de plan par masse (voy. cette locution au Supplément). Il sera nécessaire d'y joindre [aux demandes de fondations pénitentiaires] les plans massés des immeubles proposés pour être convertis en colonies pénitentiaires, *Journ. offic.* 6 sept. 1874, p. 6397, 1^{re} col. || 4° Terme de fortification. Se dit des ouvrages dans la masse est construite. Les remparts [étaient massés, ainsi que les glacis; il ne restait plus qu'à recouvrir de terre végétale la surface des remblais et des parapets... le grand cavalier était entièrement massé... quant au fort de Saint-Privat, il était seulement massé et ne possédait pas d'abris, *Gaz. des Trib.* 9 oct. 1873, p. 971, 1^{re} col.

† **MASSELOTTE**. *Ajoutez* : || 2° Petite masse de métal, soudée sur le canon d'une arme à feu portative à percussion, et dans laquelle est pratiqué le logement de la cheminée.

3. **MASSETTE** (ma-sè-t'), s. f. Sorte de marteau Massette à casser les pierres, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. I, p. 737.

— ETYM. Diminutif de *masse* 2.

† **MASSIAU**. Voy. *MASSEAU* au Dictionnaire. Lo

massiau est le résultat de la fonte sortant du four à puddler; c'est une loupe qu'on appelle *bloom* en Angleterre; on le cingle sous le marteau, d'où il sort en bloc informe... *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. I, p. 90. Les massiaux ont généralement disparu du commerce... le massiau est originaire de Champagne, où il existait beaucoup de petites usines dans lesquelles la fonte affinée au charbon de bois donnait une loupe qui était forgée en massiau tel que le définit la douane, et vendue à d'autres forges qui procédaient à son laminage, *ib.* p. 62.

† **MASCIOT** (ma-si-ko), s. m. Machine à rogner le papier; c'est un grand couteau mû par une manivelle, avec volant. Le masciot de la Banque de France est mû par la vapeur. Le nom est tellement en usage que les ouvriers en ont tiré le substantif masciotier et le verbe mascioter.

— *ETYM.* *Masciot*, nom du inventeur.

MASSIF. *Ajoutez* : || 9° Terme de géologie. Ensemble de montagnes formant une masse. Le massif du Mont-Blanc. Les massifs montagneux taillés dans les terrains néozoïques, J. FRANÇOIS, *Acad. des Sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 4245.

† **MASSILIA** (ma-si-li-a), s. f. La 2^e planète télescopique, découverte en 1852 par M. de Gasparis.

— *ETYM.* *Massilia*, nom latin de la ville de Marseille.

MASSIVEMENT. *Ajoutez* : — HIST. XII^e s. Iluec fu comencie l'œuvre [le tombeau d'Alexandre] massivement, li *Romans d'Alexandre*, p. 546.

MASTIC. *Ajoutez* : || 5° Arbre au mastic, l'*amyris clemifera*, BAILLON, *Dict. de botan.* p. 257.

† **MASTROQUET** (ma-stro-ke), s. m. Dans le langage populaire de Paris, marchand de vin.

— *ETYM.* *Mastroquet* vient du mot *mi-stro-c* ou *ma-stro-c*, qui, dans la langue [l'argot] dont Nicolas Racot de Grandval nous a laissé le premier vocabulaire, en 1775, à la suite de son poème du *Vice puni*, signifiait demi-setter; le *mastroquet* c'est l'homme du demi-setter, E. DE LA BÉDOLLIÈRE, dans le *Journal le National*, 4 nov. 1874, 2^e page, 6^e col.

MASURE. *Ajoutez* : || 3° Nom, en Normandie, de l'enclos, ou vergier, ou herbage planté d'arbres fruitiers, dans lequel sont situés les bâtiments de la ferme, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 9. Dans les mesures de Bretagne et de Normandie, dans les vergers picards et les clos ardennois, la récolte des pommes a été aussi abondante... *Journ. offic.* 18 oct. 1875, p. 873, 1^{re} col.

2. **MAT**. *Ajoutez* : || 7° Dans la dentelle, le mat, morceau sur lequel l'aiguille ou le fuseau sont revenus plusieurs fois pour les paissir, les broder, CH. BLANC, *l'Art dans la parure*, p. 279. || 8° Préparation dont le nitre est la base, *Tarif des douanes*, 1869, p. 164.

† **MATASSETTE** (ma-ta-zie-té), s. f. Voy. MATASSETTE au Supplément.

† **MATASSINAIE**. *Ajoutez* : || 2° Fig. Polâtrerie, action folâtrer, RICHELET.

† **MATASSINER** (ma-ta-si-né), v. n. Danser la danse des matassins, faire des gestes de matassin, de bouffon. || Matassiner des mains, gesticuler avec les mains comme un bouffon.

— HIST. XVI^e s. Matassiner des mains, to *more the fingers like a juggler*, COTGRAVE.

MATASSINS. — *ETYM.* *Ajoutez* : Espagn. *matachin*; ital. *matucino*, de l'arabe *matawadjih*, personnes masquées, pluriel de *matawadjih*, masqué, d'après M. Dozy. Au contraire, M. Roulin le tire de l'ital. *matto*, fou, le *matassin*, en Espagne, étant vêtu comme arlequin et ayant une bête.

† **MATAZIETTE** (ma-ta-zie-té), s. f. Variété de dynamite où la nitroglycérine est en proportion faible et bien unie aux substances siliceuses et au protoxyde de fer destinés à la neutraliser. Cette cause renferme une matière explosive, désignée par l'expéditeur sous le nom de mataziette-tripoli, *Gaz. des Trib.* 17 fév. 1876, p. 162, 2^e col. Que cette poudre dite mataziette, destinée à ses travaux d'entrepreneur, provient de la fabrication du sieur B... *ib.* 3^e col.

— REM. On écrit aussi matassiette. Le *Journal de Genève* rapporte que des explosions d'une vaste fabrique de matassiette ont eu lieu sur la frontière du canton et de la France, *Journ. des Débats*, 26 nov. 1876, 2^e page, 2^e col.

† **MATE**. — HIST. || XVI^e s. *Ajoutez* : Dix on

donze enfants de la mate des plus fins et meilleurs coupeurs de bourse et tireurs de laine, BRANT, t. IV, p. 224, éd. Monmerqué.

† **MATÉ**. *Ajoutez* : — *ETYM.* L'herbe du Paraguay a été nommée *maté*, de *mate*, nom d'une petite cierge sauvage qui sert de récipient à la lécoction, DAIREAUX, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juil. 1875, p. 397 et p. 409.

† **MATÉ**, ÉE (ma-té, té), *part. passé* de *mater*. || 1° Rendu mat. || 2° Tassé, foulé. On coule dans le vide qui reste entre les deux tuyaux du plomb, lequel est ensuite maté avec soie, LEROU, cité par Ed. Morin, *Mém. d'agriculture*, etc. 1870-71, p. 235.

MATELAS. — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Quatre pièces et demi de cendauls larges, vermaulx, pour faire un matras pour nous... pour cinq alnes de cendail en graine pour l'orillier du dit matras, *Manteaux de Charles V*, 1377, Paris, 1874, p. 731.

MATELASSÉ. *Ajoutez* : || 2° S. m. Étoffe façonnée de soie ou de laine. Matelassé uni... matelassé pur laine, armures et matelassés noirs, *Journ. offic.* 2 déc. 1876, p. 8913.

MATELOT. — *ETYM.* M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 155, au lieu du hell. *maat*, compagnon, propose le norois *mutunaur*, *mutunaur*, compagnon de table, lequel est synon. du holl. *maat*, et qui se dit le plus souvent de l'équipage d'un navire; le personnel de bord se formait en plusieurs *mutunegti* ou compagnies de table. Et il ajoute : « Selon moi, il faut supposer une forme antérieure *matenot*. » Cette supposition est vérifiée; car au bas de la page, M. G. Paris met cette note : « Au moment même où je reçois de l'imprimerie les épreuves de cet article, je trouve la forme *ma-thenot* employée régulièrement pour *matelot* » dans un des mss. de la *Passion* d'Arnoul Gresban « que j'imprime avec M. Raynard. » *Matenot* met hors de doute l'étymologie proposée par M. Bugge.

† **MATÉOLOGIE** (ma-té-o-lo-jie), s. f. Discours, propos dépourvus de raison. Si la théologie prétendait mettre des semences d'ivraie entre ces deux puissances [la spirituelle et la temporelle], ce ne serait plus une vraie théologie, mais une pure matéologie, FR. GARASSE, *Mémoires publiés par Ch. Nisard*, Paris, 1861, p. 267.

— *ETYM.* *Ματεολογία*, vains propos, de *μάταιος*, vain, inutile, et *λόγος*, discours.

† **MATÉRIALISATION** (ma-té-ri-a-li-sa-zion), s. f. Néologisme. Action de matérialiser, de rendre matériel. Ce que l'honorable M. de Pressensé proposait d'atteindre, ce n'est pas le lieu intellectuel, moral, inaisissable, c'est la matérialisation de l'affiliation, c'est l'assistance, la présence aux réunions... *Journal officiel*, 14 mars 1872, p. 4806, 2^e col. Toute plus-value, sous quelque forme qu'elle se cristallise, intérêt, rente, profit, n'est d'après le socialisme allemand que la matérialisation d'une certaine durée de travail non payé, E. DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 4^{re} sept. 1876, p. 412.

MATÉRIAU. — REM. On commence, faute de singulier, à l'employer barbarement : Ce n'est guère surtout que depuis vingt ou trente ans que le fer est employé comme matériaux de construction proprement dit, CH. GARNIER, *Monit. univ.* du 10 août 1867, p. 1093, 1^{re} col.

MATÉRIEL. *Ajoutez* : || S. m. Il se dit aussi au pluriel. Des matériels de fêtes. D'importants matériels de forges.

† **MATHEMATISME** (ma-té-ma-ti-sim), s. m. Doctrine d'après laquelle tout s'opère conformément à des lois mathématiques. Le mathématisme de la nature, MANGIN, *Journ. offic.* 18 août 1872, p. 5738, 3^e col.

† **MATHURIN**. *Ajoutez* : || 3° Nom que les marins, par plaisanterie, donnent aux navires en bois. Est-ce que vous voudriez rétablir ces vieux mathurins, comme nous les appelons, pour remplacer les bateaux à vapeur ? AM^e SAISSET, *Journ. offic.* 26 janv. 1872, p. 598, 1^{re} col.

† **MATINALEMENT**. *Ajoutez* : Collienne, Schaudard, Marcel et Rodolphe se rendaient en chœur chez Barbemuche, qui parut étonné de les voir si matinalement, MÜRGER, *Sc. de la vie de bohème*, ch. XII.

† **MATON**. *Ajoutez* : || 3° Petit peloton de fibres qui se forme sur les machines dans la pâte à papier.

† **MATRAQUE** (ma-tra-k'), s. f. || 1° Mot espagnol usité en Algérie qui signifie bâton, trique. Après avoir failli périr sous les matraques des cham-

liers qui lui servaient de guides... A. MÉRAY, *Opinion nation.*, 9 nov. 1867. || 2° Nom espagnol de la férule scolaire. Un alphabet, une écriture et une matraque ou férule percée de trous... elles [les punitions dans les écoles des Philippines] se réduisent à quelques coups de matraque dans la main euvverte, EDM. PLANCHOT, *Rev. des Deux-Mond.* 15 avr. 1877, p. 907.

— *ETYM.* Esp. *matraca*, de l'arabe *mitraqah*, marteau.

† **MATRASSER**. *Ajoutez* : Si Son Altesse Royale laissait... matrasser le parlement, comme l'on le matrassait peut-être le lendemain au matin, RETZ, *Œuvres*, éd. Feillet et Gourdault, t. IV, p. 440 (les anciennes éditions portaient maltraiter, maltraiterai).

† **MATRICIDE**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Nous confessons qu'en notre ville jadis y a eu un paricide et en Argos un matricide; mais quant à nous, nous avons chassé et banny de nez pals ceux qui ont commis telles malheures, AMYOT, *Plut.* *Œuv. mor.* t. XV, p. 345.

† **MATRICIEL**, ELLE (ma-tri-si-èl, èl), *adj.* Terme de contributions directes. Qui se rapporte aux registres originaux, aux matrices. Le relevé des éléments des cotisations individuelles, fait sur les matrices, ou, en d'autres termes, les évaluations matricielles, ne sauraient servir immédiatement de base pour le répartition de l'impôt, CHARDON, *Notice sur les contrib. directes de la France en 1853*. Les locaux d'une valeur matricielle inférieure à 400 fr. sont affranchis de toute cotisation, *Journ. offic.* 5 déc. 1874, page 8001, 2^e col. || Loyer matriciel, celui qui sert de base à la fixation des cotes en matière de contributions directes.

MATRIMONIAL. *Ajoutez* : || Tribunaux matrimoniaux, tribunaux chargés, dans la Suisse protestante, de prononcer sur les cas de divorce, *Journ. offic.* juin 1876, p. 4540.

† **MATRIMONIALITÉ** (ma-tri-mo-ni-a-li-té), s. f. État matrimonial. Le camp rural permit d'éviter d'attirer les habitants des campagnes vers les villes, où ils tendent de plus en plus à se fixer dans des conditions anthropologiques fâcheuses de matrimonialité et de natalité, *Dict. de médecine*, 14^e éd. art. *hygiène*.

MATRONE. — HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : Tout maintenant et sans delay, Par Dieu qui siet lassus ou throne [ciel], Alez me querre la matrone [sage-femme] De ceste ville, *Miracles de Notre Dame par personnages*, publiés par G. Paris et A. Robert, t. I, p. 82.

† **MATROHEUM** (ma-tro-né-om), s. m. Terme d'antiquité chrétienne. Lieu réservé aux matrones dans les basiliques anciennes.

— *ETYM.* Lat. *matrona*, matrone.

1. **MATTE**. *Ajoutez : || 2° Synonyme, dans quelques localités, de moquette. Un autre moyen employé dans le département de l'Ain, c'est la mise [du maïs] en moquettes ou mattes, sortes de ruchers ou de meules qui restent dans le champ, DE GASPARI, *Journ. offic.* 8 janv. 1875, p. 163, 3^e col.*

2. **MATTE** (ma-t'), s. f. Nom donné, dans la Gironde, aux terres d'alluvion, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 416.

MATURATION. *Ajoutez : || 3° Action de mûrir le tabac (voy. MATURER au Supplément). Cette opération [le battage] aère les feuilles en séparant celles qui étaient cloquées ensemble; elle les dispose ainsi au travail ultérieur de la maturation, *Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 215, Paris, 1874.*

† **MATUREMENT** (ma-turé-man), *adv.* Néologisme. D'une manière mûre, réfléchie. La question posée doit être vidée maturement dans un sens ou dans un autre, *Journ. offic.* 23 mars 1870, p. 540, 3^e col.

† **MATURER** (ma-tur-é), v. a. Soumettre les tabacs reçus dans les magasins à un traitement qui les prépare aux différents emplois. Les manutentions dans les magasins ont pour but de faire disparaître l'excédent d'eau, d'uniformiser l'aspect des feuilles et de les mûrir, tout en leur maintenant la résistance nécessaire pour leur emploi ultérieur dans les manufactures, *Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 215, Paris, 1874. Les tabacs verts sont mûrés à part, *ib.*

— *ETYM.* Lat. *maturo*, de *maturo* (voy. MÛR).

MATUTINAL. *Ajoutez* : || En Alsace, don matutinal, don que fait le mari à sa femme (excepté si

elle est veuve) et qui se prélève sur le plus net de la succession; c'est la traduction, faite par les notaires, de l'alle. *Morgengabe*, don du matin. || Autel matutinal, autel moindre auquel se dit la messe du matin dans les cathédrales. Le couronnement de Marie de Médicis, à l'occasion duquel on a démolé et on a supprimé ce qu'on appelait l'autel matutinal, près lequel étaient amoncelés beaucoup des anciens écolopages [dans l'église de Saint-Denis], *Requête* (1781) des religieux de Saint-Denis, dans *Revue critique*, 40 oct. 1863, p. 236.

† **MACHAMPA** (mô-çhan), s. m. Nom d'une variété de moutons. Un machampa. Le troupeau soyeux de Machampa, cette œuvre remarquable due au hasard d'abord, ensuite à l'habileté et à la persévérance de M. Graux, a définitivement conquis son droit de cité parmi les races bien caractérisées et constantes, J. MOLL, *Mém. d'Agric.* etc. 1870-1871, p. 472.

† **MAUDURIN** (mô-du-rin), s. m. Nom, dans l'Indre, du mélange de seigle et d'orge, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 216.

† **MAUGRÉ** (mô-gré), s. m. Ancienne forme de malgré. La gloire est l'ombre de la vertu; maugré que nous en ayons, elle nous accompagnera, MALH. *Lézique*, éd. L. Lalanne.

† **MAULÉONISTE** (mô-lé-o-ni-st'), s. m. Nom donné par injure à Bossuet, à cause de sa liaison avec Mlle de Mauléon, avec laquelle des bruits étranges prétendaient qu'il avait été lié par un mariage secret. On raconte que [Bossuet] ayant dit au jésuite La Chaise, confesseur de Louis XIV: on sait que je ne suis pas janséniste, La Chaise répondit: ou sait que vous n'êtes que mauléoniste, voir. *Siècle de Louis XIV*, *Écritains*, Bossuet. Je ne crains pas plus les mauléonistes que les jansénistes et les molinistes, M. LÉV. au duc de Bouillon, 23 déc. 1767 (on a imprimé, à tort, mauléonistes).

MAUVAIS. — **ETYM.** *Ajoutez* : Il faut rapprocher des formes indiquées celle qu'on trouve dans le xii^e siècle : *Maintes foiz lui [vent] malvoisouse crennors [crainet] sembler hmielmité, et effreneiz orguez [orgueil] franchise, li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 310.

† **MAUVAISÉTÉ** (mô-vé-zé-té), s. f. Terme vieill. Caractère mauvais. Ni les biens ni les maux de cette vie ne sauraient prouver ni la bonté ni la mauvaissété d'une secte, p. du BOSQ, *Serm. t. II*, (1704). Cette mauvaissété d'enfant chagrin beaucoup Landry, G. SAND, *Fadette*.

— **HIST.** xii^e s. Grant malveisteté esteit k'il [les barons] ne les [Normands] eumbateient, WACE, *Rou, t. I*, p. 75.

— **ETYM.** *Mauvais*, *Mauvaissété* se dit en Normandie, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1870, p. 222.

† **MAUZAC** (mô-zak), s. m. Mauzac blanc, mauzac noir, noms de deux cépages (Haute-Garonne), les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 434.

† **2. MAXIMER.** *Ajoutez* : Le succès! Machiavel ne reconnaît au monde que ce dieu; tant que le crime se porte bien, il le salue et le maxime; mais gare à lui, s'il tombe malade, H. BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1877, p. 274.

† **MAXIMILIANA** (ma-kxi-mi-li-na), s. f. La 65^e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Tempel.

† **MAYA** (ma-ia), *adj. invariable*. Qui appartient à un ancien peuple de l'Amérique du Sud, aujourd'hui disparu. Les manuscrits en langue maya les plus renommés... l'abbé Brasseur de Bourbourg, en exhibant (1863) l'ouvrage du P. Diego de Lunda intitulé *Relation des choses du Yucatan* et conservé dans les archives de l'Académie royale de l'histoire à Madrid, y trouva des renseignements sur le calendrier et sur l'écriture maya, FERD. DELAUNAY, *Journ. offic.* 3 janv. 1877, p. 32, 2^e col.

† **MAYEN** (ma-ien), s. m. ou **MAYENSE** (ma-iin-s'), s. f. 1^{er} Nom, dans le Valais, des maisons communes et rustiques où les familles aisées ou riches de Sion ont l'habitude de passer la belle saison; et aussi nom des montagnes où elles se trouvent au midi de la ville... Il y a bien des années déjà que, passant à Sion... il nous est arrivé d'entendre parler de familles établies aux mayens... mais qu'est-ce donc que ces mayens? disions-nous aux gens, TÖPFFER, *Nouv. voyages en zigzag*. Ces stations [intermédiaires entre les alpages et les hivernages] portent le nom de mayens ou mayenses; ce sont les métairies de nos Alpes françaises, *Itin. des montagnes*, *Comptes rendus*,

1869-74, 7^e fasc. p. 114. || 2^e Il s'est dit pour fête de tir fédéral, sans doute à cause que ces solennités se célébraient au mois de mai. Le premier grand tir commun, ou mayen, fut donné par la ville de Sursée, en 1452, *Journ. offic.* 16 janv. 1876, p. 372, 2^e col. Le mayen de Zurich, en 1501, fut très-brillant... on voit encore pourtant de temps à autre des mayens pendant deux cents ans, *ib.* 3^e col.

— **ETYM.** Le mois de mai, parce que *mai*, donne leur parure aux montagnes, et qu'alors les familles y montent pour n'en plus redescendre qu'à l'approche des frimas, TÖPFFER, *Nouv. voy. en zigzag*. Bas-lat. *maiensis*, qui appartient au mois de mai.

† **MAZAGRAN** (ma-za-gran), s. m. Breuvage dont le nom et l'usage datent de l'héroïque défense de Mazagrán, en Algérie, par le capitaine Lelièvre; on sert, dans un verre profond, du café noir, avec une cuiller à long manche, pour mêler le sucre et l'eau, et quelquefois l'eau-de-vie que le consommateur ajoute.

† **MAZDEEN, ENNE** (maz-dé-in, è-n'), *adj.* Qui est relatif au mazdéisme, à la religion de Zoroastre.

MAZETTE. *Ajoutez* : — **REM.** En Dauphiné, on donne le nom de mazette à une jeune femme sans consistance, qui passe d'une idée à l'autre sans motif, sur lequel on ne peut compter.

† **MAZIC** (ma-zuk), s. m. Nom, dans l'Aubrac, de buttes construites avec de fortes perches de hêtre recouvertes de mottes de terre ou de gazon, buttes où l'on prépare le beurre et le fromage, E. NOUTON, *Journ. offic.* 24 mars 1876, p. 2069, 3^e col.

— **ETYM.** Dérivé de *mas*.

ME. *Ajoutez* : — **REM.** Pour l'emploi de *me*, comme pronom réfléchi, voy. *se*, *Rem.* 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10.

MÉCANICIEN. *Ajoutez* : || 7^e S. f. Mécanicienne, ouvrière qui sait faire marcher une machine àoudre, qui sait travailler avec une machette à cuire. On demande une mécanicienne.

† **MÉCANIQUE.** *Ajoutez* : || 8^e Anciennement, qui travaillait de ses mains. Après avoir fait ces inventions, ne les jugeant pas dignes de son occupation, il les remit à des personnes mécaniques pour les exercer, MALH. *Lézique*, éd. L. Lalanne. || Qui à l'apparence d'un homme qui travaille de ses mains. Ne soyons pas ni superbes ni mécaniques en notre habilement, *ib.*

† **MÉCANISTE.** *Ajoutez* : || 2^e *Adj.* Qui a un caractère de mécanisme. Il [M. Papillon] soutient... que la puissance, la fécondité et le progrès réel des sciences dépendent d'une métaphysique à la fois mécaniste et dynamiste, CH. LÉVÊQUE, *Journ. offic.* 16 fév. 1876, p. 4247, 3^e col.

† **MÉCHAGE** (mé-çab'), s. m. Terme de marchand de vin. Action de mécher. Les soins qu'on apporte dans l'élevage du vin, les pratiques ordinaires de la vinification, ouillage, méchage, soutirages répétés, l'usage des cuves et des vaisseaux hermétiquement clos, R. RADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1876, p. 438.

MÊCHE. || 1^{er} *Ajoutez* : || Mèche à étouffoir ou mèche en coton, réunion de plusieurs brins de coton imbibés d'eau-de-vie gommée et recouverts d'une composition propre à transmettre le feu.

† **MÉCHOACAN.** *Ajoutez* : — **ETYM.** Ainsi dit d'une localité de ce nom au Mexique.

† **MÉDAILLER** (mé-dal-lé, il mouillères), t. a. Négotisme. Accorder une médaille comme récompense. L'exposition ferme dans quelques jours pour rouvrir après le travail du jury, qui profite de ce relâche pour choisir les tableaux à médailier, le *Figaro*, 19 mai 1876.

† **MÉDAILLONNISTE** (mé-da-llo-ni-st', il mouillères), s. m. Artiste qui fait des médaillons. La tête, le buste et les accessoires rappellent la délicate exécution de Nini, ce médailloniste précieux, dont les œuvres sont recherchées aujourd'hui avec passion, BURGEE, *Salons de 1861 à 1868*, t. 1, p. 138.

† **MÈDE** (mé-d'), s. m. Idiotisme qu'on a nommé touranien, qui prévalait dans la Médie. Toutes les inscriptions officielles des rois de la race de Darius sont rédigées à la fois en perse, en mède et en assyrien.

† **MÉDERSA** (mé-dër-sa), s. m. Nom, en Algérie, des écoles musulmanes d'enseignement supérieur, CHANZY, *Journ. offic.* 19 déc. 1876, p. 9502, 2^e col. || C'est le même que *médressé* (voy. ce mot au Supplément).

MÉDIAN. *Ajoutez* : || 8^e En termes de grammaire, qui occupe le milieu d'un mot. Supprimer les con-

sonnes médianes des mots latins est un des caractères spécifiques du français, par rapport aux autres langues romanes, E. LITTRÉ, *Dict. de la langue franç.* Préface, p. xxxii.

— **REM.** M. E. de Montalou, professeur à l'université d'Otago, Nouvelle-Zélande, m'écrit pour me faire observer que *médian* en ce sens n'est pas dans le Dictionnaire, et qu'il vaudrait mieux employer *médial*, terme grammatical, qui y est. Cela est juste; mais au moment de l'impression de la *Préface*, *médial*, qui n'appartient pas au dictionnaire de l'Académie, n'était pas disponible; ce n'est que maintenant qu'il l'est. D'ailleurs, c'est seulement étendre un peu l'emploi de *médian* que d'en faire un terme de grammaire.

† **MÉDIANITÉ** (mé-di-a-ni-té), s. f. Prétendue science du médium. Le but des prévenus est évident : persuader qu'on est doué d'un pouvoir surnaturel, la médianité, *Gaz. des Trib.* 18 juin 1875, p. 681, 4^e col.

† **MÉDIANTOS** (mé-di-a-ni-tos'), s. m. pl. Des cigares réduits, d'un petit module, *Monit. univers.* 22 juillet 1868, p. 4086, 4^e col.

MÉDICAL. — **HIST.** *Ajoutez* : xiii^e s. Encore aje tel herbe mecinol En un escring... *Gaydon*, v. 86. || **MÉDIEVAL, ALE** (mé-di-é-val, va-l'), *adj.* Qui a rapport au moyen âge. Études médiévales. Tout autour courait une inscription latine en lettres médiévales, formant encadrement, FERD. DELAUNAY, *Journ. offic.* 15 sept. 1874, p. 6542, 2^e col. || *Au plur.* Les temps médiévaux.

— **ETYM.** Lat. *medium*, moyen, et *arum*, *age*.

† **MÉDINE** (mé-di-n'), s. f. Terme de marin. Nom d'un vent, à Cadix. Lorsqu'il y souffle des vents d'est venant de la montagne de Médina-Sidonia, et nommés, pour cette raison, médine, de LA COUBRAYE, *Théories des vents et des ondes*, p. 50. Les brises fraîches, connues sous le nom de brises carabinées, et pendant lesquelles on aperçoit assez souvent une vapeur pareille à celles des médines de Cadix, *ib.* p. 64.

† **MÉDIZANT, ANTE** (mé-di-zan, zan-t'), *adj.* Nom donné à ceux des Grecs qui, dans les guerres contre le grand roi, pactisaient avec les Mèdes. — **ETYM.** *Μηδίζων*, être du parti des Mèdes (Perses).

† **MÉDRÉSSÉ** (mé-drè-sé), s. m. En Turquie, établissement d'éducation. Les mosquées, les *médressés*, les fontaines, les bazars se comptent par centaines [en Thrace], *Journ. offic.* 19 sept. 1872, p. 6071, 1^{re} col.

— **ETYM.** Arabe, *medresa*, enseignement.

† **MÉDUSE.** *Ajoutez* : || 7^e La 149^e planète télescopique, découverte en 1875 par M. Perrotin.

† **MÉETING.** *Ajoutez* : || Il se dit aussi de réunions qui ont pour objet toute autre chose que la politique et particulièrement les choses religieuses. Ses attaques furent dirigées contre les meetings des méthodistes, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1875, p. 688. Les meetings du dimanche sont plus florissants que jamais, L. SIMONIN, *ib.* 1^{er} avril 1875, p. 79.

† **MÉGALITHE** (mé-ga-li-té), s. m. Terme d'archéologie. Grande pierre dressée ou couchée, appartenant aux monuments préhistoriques. Un ensemble de mégalithes en partie renversés, *Rev. d'anthropologie*, t. 1, p. 497.

— **ETYM.** *Mégas*, grand, et *lithos*, pierre.

† **MÉGASÈME** (mé-ga-sè-m'), *adj.* Terme d'anthropologie. Qui a un grand indice, en parlant du crâne. Le crâne ayant pour indice céphalique 85, c'est-à-dire dont la largeur maximum est à la longueur maximum comme 85 est à 100, est un crâne mégasème, par exemple le crâne des Auvergnats, par opposition à *mésosème* ou indice de 80 et au-dessous, et à *microsème*, indice inférieur à 75 (Australiens, *Hottentots*).

— **REM.** *Mégasème*, *mésosème* et *microsème* se disent plus particulièrement de l'indice orbitaire.

— **ETYM.** *Mégas*, grand, et *σημα*, signe, indice.

† **MÉGASON** (mé-ga-son), s. m. Un des noms vulgaires de la gesse tuberculeuse, *lathyrus tuberosus*, L.

† **MÉGIS.** — **HIST.** *Ajoutez* : xiv^e s. Pour une pel de migis (1347), VARIN, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e part. p. 1439. Trois peaux de megeis pour les malettes, *Mandements de Charles V*, 1373, p. 533.

† **MEISSONENQUE** (mé-sô-nin-k'), s. f. Nom, en Provence, d'une variété de collimaçon comestible. Paris trait au-devant d'une cherté excessive, comme celle de l'huile, en faisant venir de la Provence le contard et la meissonenque, deux variétés de collimaçons qui méritent d'être connues en

deçà du département des Bouches-du-Rhône, *Rev. Britan.* nov. 1874, p. 556.

† **MEKIKARISTE** (mé-ki-ta-ri-st'), s. m. Savants arméniens établis dans la petite île de Saint-Lazare, près de Venise; ils tirent leur nom de Pierre Mekitar, fondateur de leur couvent (né à Sébastie dans la Cappadoce en 1676, mort en 1710). La congrégation des mekikaristes de Venise sollicite un Complément des publications de l'Académie relatif aux historiens des croisades, *REND. DELACUNAY, Journ. offic.* 30 mars 1875, p. 2538, 1^{re} col.

† **MELAMPYRE**. Ajoutez : — REM. On le trouve aussi féminin.

† **MELANCOLISER** (mé-lan-ko-li-zé), v. a. Néologisme. Rendre mélancolique. On ne saurait aller plus loin dans cette voie d'attrister et de mélancoliser Don Quichotte, STE-BEUVE, *Nouv. Lundis*, t. VIII (art. sur le Don Quichotte). L'amour de tête de ce brave garçon ne le mélancolise pas du tout, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 22 mai 1876, p. 3520, 3^e col.

— EYM. *Mélancoliser* est formé par rapport à *mélancolie*, comme *harmoniser* par rapport à *harmonie*.

MELASSE. — EYM. Ajoutez : *Melasse* vient en effet de *mel*, miel, mais indirectement et par l'intermédiaire du lat. *mellacium*, vin cuit et réduit de moitié; Nonius, au mot *sapa*, p. 554 : *Sapi quod nunc mellacium dicimus, mustum ad mediam partem decoctum. Mellacium* vient de *mel*, miel.

† **MELASSE**, EE (mé-la-sé, sée), adj. Qui contient de la mélasse. On accroit d'une manière notable leur valeur nutritive (des pailles) en les faisant tremper pendant douze à vingt-quatre heures dans de l'eau mélassée, *NEUZE, Journ. offic.* 22 juin 1870, p. 1059, 6^e col.

MELER. Ajoutez : || 15^e Se mêler d'une personne, s'occuper de son sort. On se moquerait de moi, si une fille de qui je me mêle, n'était pas [loge] d'une façon à se faire respecter, CHÉNILLON fils, le *Sophia*, ch. IV.

† **MÉLÈTE** (mé-lé-té), s. f. La 66^e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

— EYM. *Mélète*, nom d'une Muse.

† **MELI** (mé-li), s. m. Nom d'un produit toxique tiré de l'écorce de *Perilythophyllum guineense*, Afrique occidentale. Cette écorce, connue en Casamance sous le nom de meli, est le manécané des Portugais; les indigènes s'en servent pour empoisonner leurs flèches de guerre, *Journ. offic.* 3 avr. 1876, p. 2385, 3^e col.

† 2. **MÉLIBÉE** (mé-li-bée), s. f. La 137^e planète télescopique, découverte en 1874 par M. Palisa.

— EYM. *Mélibée*, une Océanide.

† **MELIN** (mé-lin), s. m. Sorte de revêche fabriquée en Hollande, boisaisle, *Corresp. des contr. génér.* (1688), Paris, 1874, p. 157.

MÉLIPONE (mé-li-pô-n'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Genre d'insectes hyménoptères de la section des porte-aiguillons, famille des mellifères, tribu des apiarés, ayant les pattes plus larges que les abeilles, l'abdomen plus court et tout au plus de la longueur du corselet.

— EYM. *Méli*, miel, et *névra*, travail.

† **MELKI** (mé-ki), adj. *invar.* Vases melki, vases particuliers à Tunis. Tunis recueillit un certain nombre de potiers qui se fixèrent à Nebil et y produisirent, pendant plusieurs siècles, ces fameux vases appelés melki (dérivant de *Melja* ou *Malaga*), et qu'on ne trouve plus aujourd'hui que dans quelques rares familles de la Tunisie et de Constantine, *Journ. offic.* 18 juil. 1874, p. 5022, 2^e col.

† **MÉLODRAMATISER** (mé-lo-dra-ma-ti-zé), v. a. Néologisme. Donner un caractère mélodramatique. Mlle Sarah Bernhardt use charnellement et sa puissance sur ce raide personnage de missis Clarkson... qu'elle assombrir, qu'elle fatalise, qu'elle mélodramatise encore, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 21 fév. 1876, p. 1330, 1^{re} col.

† **MÉLOLONTHE** (mé-lo-lon-t'), s. m. Coléoptère de la famille des lamellicornes. Le hanneton est un mélo-lonthe, *melolontha vulgaris*.

— EYM. *Μελολώνθη*, hanneton.

MELON. Ajoutez : || 9^e Nom vulgaire d'une boursilure qui se forme à la corne, dans le ramolissement de cette membrane. || 10^e Nom, dans Saône-et-Loire, d'un cépage dit aussi gamet blanc, les *Primes d'honneur*, Paris, 1875, p. 378. || 11^e Anciennement, nom des paquets de lettres dans le service de la poste. ... Et auxdits courriers [défense] de s'en charger [de matières précieuses],

ni mettre dans leurs malles et valises, que les lettres et paquets de lettres dits melons, qui leur seront baillés et consignés, *Ord. royaume du 18 juin 1681*.

† **MEMBRETTE**. Ajoutez : || 2^e Planche de chêne de 0^m,18 largeur et 0^m,06 à 0^m,06 épaisseur, NANCETTE, *Exploit. dédit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 74.

MEMBRETTE. Ajoutez : || 6^e Planche de chêne constituant un des types adoptés dans le commerce de bois de Paris et dans la région qui alimente les chantiers de la capitale. La membrure a de largeur 0^m,16, et d'épaisseur 0^m,078, *Annuaire des Eaux et Forêts*, 1873, p. 23.

MÉMÉTO. || 1^{re} Ajoutez : Ce billet est pour prier monsieur le surintendant d'avoir foi en certains saints qui sont de longtemps en son méméto, RICHELIEU, *Lettres*, etc. t. VI, p. 866 (1641).

† **MÉMORIALISTE**. Ajoutez : Ces scrupules de mémorialiste ont fait le plus grand tort aux drames de Manzoni, MARC-MONNIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juillet 1873, p. 367.

† **MÉMORISATION** (mé-mo-ri-za-sion), s. f. Néologisme. Travail de la mémoire. Tant que, dans les collèges, par exemple, ce développement [de la faculté esthétique] est tenté par voie d'analyse et par procédés de mémorisation, l'on voit communément les enfants qui sont plus tard les plus ingratement doués, se distinguer et remporter des prix... à mesure que dans les degrés supérieurs d'instruction l'étude des classiques s'éclaircit et s'affranchit de plus en plus des procédés d'analyse et de mémorisation, les rôles changent du tout au tout, TÖFFER, *Menus propos*, liv. VI, chap. 18.

† **MEMPHITE** (min-fi-t'), adj. Terme d'antiquité. Qui est relatif à Memphis. Les dynasties memphites. Les tombeaux memphites.

† **MENACUR**. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Il n'y sera haïr, j'en ai vu manieciere, li *Romans d'Alexandre*, p. 470.

MÉNAGE. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. Et quant aucuns devroient si viel qu'il ne porroit plus aller avoir le pays, il devoit avoir son manège et ses despens ou del hostiel, J. LE BEL, les *Vraies chroniques*, t. II, p. 174.

† **MÉNAGABLE** (mé-na-ja-bl'), adj. Qui peut être ménagé, épargné. Ici [sur la grâce], Nicole est tout dans les intervalles, dans les nuances, aux confins des opinions ménagables, SAINT-BEUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 606, 3^e éd.

MÉNAGEMENT. Ajoutez : — REM. On dit avoir des ménagements pour quelqu'un : il a de grands ménagements pour elle. Cette façon de parler est de la cour; mais elle n'est pas fort établie, et les plus savants dans la langue ne la peuvent ouïr qu'avec peine, BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, p. 119. La locution a triomphé de Bouhours.

2. **MÉNAGER**. Ajoutez : — REM. Au n^o 4 en interpellant le vers de Racan : Et prenez en son lieu quelque bon ménager, le Dictionnaire dit que ménager signifiait anciennement chef de ménage; c'est une erreur d'après M. Delboulle, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 223, par ce motif que ménager signifie encore aujourd'hui fermier en Normandie. Un bon ménager signifierait donc un bon fermier. Mais l'argument tiré de l'usage normand n'est pas décisif; car Racan était né en Touraine.

MENDIANT. Ajoutez : — REM. L'origine de la dénomination des quatre mendiants, fruits secs, est ainsi donnée : « Un jour, à la table d'un grand seigneur, les quatre fruits secs, raisins, noisettes, amandes et figues, étaient servis, un convive s'écria : voilà les mendiants à table, retrouvant dans la figue la robe grise du franciscain, dans l'amande la robe cécure du dominicain, dans la noisette la robe brune du carme, et dans le raisin la robe sombre de l'augustin; les dominicains, les franciscains, les carmes et les augustins formaient les quatre ordres mendiants, » *Journal de Lyon*, 43 déc. 1873, 3^e page, 1^{re} col. Malheureusement aucun texte n'appuie ce dire.

† **MENDOL** ou **MENDOLE**. Ajoutez : — EYM. Provençal, *mendola*, *moundola*, d'un dérivé *βένδω*, *mendula*, provenant de *mana* (voy. MÉNÉ).

† **MENE**. Ajoutez : — EYM. Lat. *mana*, du grec *μηνω*, *μηνω*.

MENHUE. Ajoutez : || 6^e Terme de houillier. Synonyme de l'ouvrier qu'on appelle ailleurs hercheur ou hiehercur.

— HIST. Ajoutez : XII^e s. Duitre [ductor] et me-

neor et guion Avoient tel com vos diron, BENOIT, *Roman de Troie*, v. 6075.

† **MÉNILITE**. Ajoutez : — EYM. On trouve ce minéral... en rognons... dont la matière est blanchâtre à la surface et bruno dans l'intérieur, comme par exemple à Mémilontant, d'où est venu à ces variétés le nom de ménilite, BÉDANT, *Minéralogie*, Paris, 1858, p. 254. On trouve aussi ce mot écrit ménilite, à tort, comme on voit.

† **MÉNINGITIQUE** (mé-ni-ji-ti-k'), adj. Terme de médecine. Qui appartient à la méningite. Symptômes méningitiques, *le Progrès médical*, 10 avril 1875, p. 498, 1^{re} col.

† **MENOLE** (mé-no-l'), s. f. Bâton au bout duquel est une planche tronquée si sert à réunir en joute le lait caillé, pour faire le fromage du Cantal, les *Primes d'honneur*, p. 448, Paris, 1874.

MENSE. — EYM. Ajoutez : *Mensa* n'avait pas seulement le sens de table. M. Bréal a montré que, dans l'ancien rituel religieux du Latium, désignait une espèce de gâteau de farine, que l'on retrouve en ombrien sous la forme de *mefa*. C'est ce sens religieux de *mensa* qui explique comment les harpies purent annoncer à Enée et à ses compagnons qu'ils seraient réduits à consumer *mensas* (En. III).

† **MENSUALITÉ** (man-su-a-li-té), s. f. Somme que l'on paye tous les mois. Il [le directeur de la Société des gaz réunis] recourait à la publicité d'un grand nombre de journaux parisiens qui recevaient des mensualités, le journal le *Bien public*, *Affaires des gaz réunis*, 18 nov. 1874, 3^e p. 6^e col. Qu'on vue de soutenir ce syndicat, dont les forces avaient été réduites par l'inefficacité du traité... J. organisas, au moyen de mensualités et d'honoraires exceptionnels, une publicité mensongère, *Gaz. des Trib. 26 nov. 1874*, p. 1134, 2^e col.

— EYM. *Mensual*.

† **MENSURATION**. Ajoutez : Le télescope a découvert des astres jusqu'alors inconnus et inaccessibles à tous nos moyens de mensuration, BRILLAT-SAVARIN, *Phys. du goût*, Méd. 1, 3.

† **MENTONNET**. Ajoutez : — REM. Dans une bombe, le mentonnet est non pas une anse, mais la surpiçasse de métal dans laquelle sont engagés les anneaux des bombes.

MENTONNIÈRE. Ajoutez : || 6^e Partie de l'habillement de tête (voy. *BAVIERE*).

— HIST. Ajoutez : XIV^e s. Pour fourrer les mentonnières de la chape, *Mandements de Charles V*, 1373, p. 628.

MENU. Ajoutez : || 17^e Anciennement dans la boucherie, le menu, la viande de veau et de mouton. On comptait alors [1750-1780] que le boucher de Paris débitait 300 livres de viande de veau et de mouton, dénommée menu, pour un bœuf de 600 livres, A. RUSSON, les *Consommations de Paris*, p. 142.

— REM. Pour menus suffrages, voyez, afin de compléter, l'article SUFFRAGE au n^o 3 et au Supplément.

† **MENUISE**. || 1^{re} Ajoutez : La menuise est le bois rond coupé à la longueur de 1^m,43, ayant moins de 16 centimètres de circonférence; les cotrets de menuise qui contiendraient des morceaux de 16 centimètres et au-dessus seront imposés comme cotrets de bois dur, *Tarif de l'octroi*, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 4162.

† **MÉPHISTOPHÈLES**. Ajoutez : — REM. On l'abrége quelquefois en Méphisto. Disciples du vieux Faust, écoliers, bacheliers, qui penchez sur maint tome une face abattue Dans les doctes bazars où la lettre voutée, Entendez Méphisto rir aux creux des piliers, DONDÉY, dans E. HAVET, *Notice sur Philothée O'Neddy*, Paris, 1877, p. 60. Hogg devint le Méphisto de ce jeune Faust [Shelley] et le confident de ses publications subversives, ED. SCHUUR, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} fév. 1877, p. 542. Cette abréviation est très-populaire; pourtant il est étonnant de la rencontrer dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*.

† **MÉPHISTOPHÉLIQUE** (mé-fis-to-fé-li-k'), adj. Qui a la méchanceté de Méphistophélès. Il y a un esprit méphistophélique li-dedans, sur mon honneur, monami, le *Temps*, 21 juin 1876, *Faustillon*, 1^{re} page, 3^e col.

† **MÉPHISTISÉE**, EE (mé-fi-ti-zé, zée), adj. Qui a été rendu méphistique. On retirera promptement du lieu méphistisé l'individu asphyxié, 9 fév. 1813, *Instr. du Dr Salmeir*, dans LAMÉ RIENRY, *Recueil méth. des lois*, etc. sur le service des mines, t. 1^{er}, p. 236.

MÉPLAT. Ajoutez : || 3^e Terme militaire. P. 110

partie plane qui se trouve à la partie antérieure de certaines balles oblongues.

MER. *Ajoutez :* || 16° Terme d'antiquité. Mer Erechtéide, nom donné à un chasma (voy. ce mot au Supplément), qui se trouvait dans l'acropole d'Athènes. *Rev. crit.* 31 mars 1877, p. 203. (Erechtéide est dérivé d'Erechtée, *Epeyebis*, un des surnoms de Neptune, et aussi nom d'un des héros primitifs de l'Attique.)

† **MERCANTI** (mer-kan-ti), s. m. Marchand, dans la langue sabir. Dans tous les bazars d'Alger, les mercantants étaient des poteries de diverses crèmes, Extr. de l'*Akbar*, dans *Journ. off.* 12 août 1874, p. 5895, 2° col. || Ce mot s'est étendu aux marchands et industriels de toute espèce qui accompagnent une armée.

† **MERCATOR**. Cartes de Mercator, cartes géographiques dans lesquelles les méridiens, les parallèles et les arcs de loxodromie sont rectilignes. — **ETYM.** Nom de l'inventeur, Mercator, géographe flamand du XVI^e siècle.

† **MERCENARITÉ** (mer-se-na-ri-té), s. f. Qualité de celui qui est mercenaire. Les restes de mercenarité, d'intérêt propre, boss. *Passages éclaircis*, xxiv.

MERCI. *Ajoutez :* — **REM.** On lit dans Régnier : Le boudon qui... rendit, Dieu merci ces fièvres amoureuses, Tant de galants pelés, *Sat.* vi. Cela signifie : grâce à ces fièvres amoureuses, Mais Régnier s'est mépris en employant cette locution. Dieu merci voulant dire grâce à Dieu, il n'y a plus lieu de donner un nouveau régime; il aurait fallu mettre : Dieu merci et ces fièvres amoureuses.

MERCURIALE. *Ajoutez :* — **REM.** Un abonné du *Courrier de Vaugelas*, 15 avril 1875, p. 67, communique à M. Etnan Martin une note qui montre qu'une ordonnance de Charles VII, 1493, art. 110, a établi les *mercuriales*, sans les nommer; que Louis XII, sans les nommer encore, les fixe au mercredi après dîner; enfin que François I^{er}, dans l'ordonnance d'août 1539, prononce pour la première fois le mot de *mercuriale* : « Pour obvier et pourvoir à toutes contraventions à nos Ordonnances, et icelles faire promptement cesser : Voulons les *mercuriales* estre tenues de six en six mois... assigner en nosdits parlements, les premiers mercredis après la lecture des ordonnances que si fait après les festes de Saint-Martin et Pasques... Ausquelques *mercuriales*, voulons les fautes et contraventions faictes à nosdites Ordonnances par les officiers de nosdites Cours, de quelque ordre ou qualité qu'ils soient, estre pleinement et entièrement deducites, et les articles proposez estre, incontinent après, jugez sans intermission, ou discontinuation : tant es jours d'audience qu'après, pour lesdites *mercuriales* estre envoyées à nous et à nostre chancelier. »

† **MERCURIFIÈRE** (mê-ku-ri-fêr'), adj. Qui contient du mercure. Minerais mercurifères.

— **ETYM.** *Mercur*, et lat. *ferre*, porter.

1. **MÈRE.** || 25° *Ajoutez :* || Maison mère, maison principale de religieux ou religieuses.

— **REM.** *Ajoutez :* || 3. On dit eau mère, branche mère, etc. Ces substantifs sont féminins; peut-on user de mère avec un substantif masculin? comme dans cet exemple-ci : Le mot de bitume s'applique de préférence au principe mère des matières bitumineuses, H. DE PARVILLE, *Journ. off.* 41 mars 1872, p. 1735, 3° col. On ne pourrait dire principe père. Dans le langage scientifique, principe mère peut se tolérer; mais il ne paraît pas que la même tolérance doive être accordée dans le langage soutenu, et l'accomplissement de travail avec mère n'est pas heureux : Je veux que le travail, cette mère féconde, élève ses enfants pour un meilleur destin, P. DUPONT, *Chanson*.

† **MÉRIDIENNE.** *Ajoutez :* || 6° Terme de géométrie. Section faite dans une surface de révolution qui coupe par un plan qui passe par son axe.

2. **MÉRIDIEN.** *Ajoutez :* || Lunette méridienne, lunette disposée pour observer le passage des astres au méridien.

† **MÉRIDIÈRE** (mê-ri-è-drie), s. f. Terme de cristallographie. Nom commun embrassant l'héméridie et la tétrahéridie.

— **ETYM.** *Méros*, partie, et *épia*, face.

† **MÉRILLE** (mê-ri-l'), H. mouillée), s. f. Nom, dans Tarn-et-Garonne, d'un cépage noir, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 466.

MÉRIONNE. — **ETYM.** *Ajoutez :* Bien que l'étymologie latine qui est donnée parait-elle bien établie, cependant il faut noter ce renseignement : « Les traces du mot *mes* se rencontrent dans les dialectes

tribus [de l'Algérie], et il n'est pas improbable que ce soit des environs de Tlemcen, où existe encore la tribu des Beni-Merim, qui soit partie la fameuse race des mérinos qui, après avoir fait la fortune de l'agriculture espagnole, a fait celle des régions les plus sèches de la France et de l'Allemagne, TISSERAND, *Rapp. au maréchal Vaillant*, *Monit. univ.* 8 avril 1876, p. 491, 1^{re} col.

MÉRITE. *Ajoutez :* || 11° Terme juridique. Valeur d'un acte judiciaire. La cour reçoit un tel opposant en la forme au jugement de tel jour et statuant au fond sur le mérite de son opposition....

— **HIST.** *Ajoutez :* || 12° La leizé [lequel] volontairement de choses estoit pures, mais de merites fait il riches, *le Dialogue Gregeois le pape*, 1876, p. 212.

MERLAN. *Ajoutez :* || 3° Merlan à poil, merlan qui, pêché au filet, est amoli par la traine, et perd ainsi le brillant de sa robe; le merlan brillant, pêché à l'hameçon, a beaucoup plus d'apparence et se garde mieux. || 4° Merlan bleu s'est dit pour poisson d'avril, c'est-à-dire maquerelle. Quelques étourdis par raillerie n'appelaient merlan bleu, ce qui voulait dire en leur langage [de laquais] poisson d'avril, les *Maîtres d'hôtel aux halles*, p. 31, 1870, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 157.

MERLETTE. *Ajoutez :* || Proverbe. C'est l'histoire du merle et de la merlette, se dit à propos d'une querelle sans importance qui s'élève en quelque sorte périodiquement et toujours sur le même sujet. *Le Grand Dictionnaire du XIX^e siècle* de P. Larousse l'explique ainsi : Un paysan et sa femme, s'appêtant à célébrer la fête du saint patronal avec un plat de merles, se disputèrent pour savoir si c'étaient des merles ou des merlettes, et tous les ans, à la même date, la querelle recommença avec coups de bâton, jusqu'à la mort du mari.

† **MERRIEN** (mê-riin), s. m. Le même que merrin, le seul usé aujourd'hui. Bois merrin, *Lett. pat.* 27 juill. 1662. Le merrin sert à former les devours, *Dict. des arts et met.* Tonnellier.

MERVEILLE. *Ajoutez :* || 7° Les merveilles ne sont pas particulières à Genève; on en fait aussi dans la Dordogne. Les merveilles, dans le langage du pays, ce sont des gâteaux légers et sucrés, *Gaz. des Trib.* 7 mars 1876, p. 230, 1^{re} col.

— **HIST.** || XVI^e s. *Ajoutez :* Et la merveille [sorte de plante] un nom bien avenu, J. PELLETIER DU MANS, *la Saroye* (1572), Chambéry, 1856, p. 294.

MERVEILLEUX. *Ajoutez :* || Rayure merveilleuse, voy. *RAYURE*. || Carabine merveilleuse, ancienne carabine rayée qui présentait jusqu'à 433 rayures.

MÉSANGE. — **ETYM.** *Ajoutez :* Le bas-lat. a aussi la forme *misanga* dans un texte du X^e siècle, *BOUCHERIE, Rev. des langues romanes*, t. vi, p. 458.

† **MESEL, ELLE** (mê-zêl, zê-l'), s. m. et f. Nom, dans le moyen âge, des lépreux.

— **HIST.** || XIII^e s. Quant mesiax apele homme sain, ou quant il homs sans apele un mesel, il mesiax pot metre en defense qu'il est hors de la loy mondaine, DU CANGE, *miselli*. Or vous demande-je, fist-il [saint] Louis à Joinville, lequel vous ameriez mieux, ou que vous fussiez mesiaux, ou que vous eussiez fait un péché mortel. — Et je qui enques ne li ment, li respondi que je ameroie mieux en avoir fait trente que estre mesiaux.... nulle si laide mezelerie n'est comme d'estre en péché mortel, JOINVILLE, *Hist. de saint Louis*, ch. 46, éd. Michaud et Ponjoulat.

— **ETYM.** Lat. *misellus*, pauvre, qui avait pris, dans le latin du moyen âge, le sens de lépreux.

A la vérité, M. Dozy tire *mesel* de l'arabe *mesell*, plithisique; mais, quelle que soit son autorité, elle ne peut prévaloir contre l'évidence de la dérivation latine.

† **MÉSÉTIMATION** (mê-zê-sti-ma-sion), s. f. Terme de l'administration des douanes. Estimation fautive des marchandises importées en France. Il s'agissait de quel? d'une méséstimation de 12 pour 100, *Séance du Corps législatif*, 10 janv. 1870.

† **MESLIER** (mê-lié), s. m. Sorte de cépage du pays du Dreux, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 26 (voy. *MÉLIER*).

† **MÉSODEURME.** *Ajoutez :* || 2° Chez les polyptères, les hydres d'eau etc., plan fibreux qui sépare l'ectoderme de l'endoderme.

† **MÉSOSÈME** (mê-zô-sê-m), adj. Terme d'anthropologie. Qui a un moyen indice, en parlant du crâne. Le crâne ayant pour indice cephalique un chiffre intermédiaire entre 60 et 77, est un crâne méso-

sème. || Lorsqu'il s'est agi de classer en trois catégories les races humaines d'après leur plus ou moins fort indice orbitaire, on a appliqué méso-sème aux populations qui ont un moyen indice orbitaire, par exemple les Européens.

— **ETYM.** *Mésoz*, moyen, et *σφα*, terme, indice. || **MÉSOTYPE** (mê-zô-ti-p), s. f. Terme de minéralogie. Minéral à cassure vitreuse qui se rencontre dans les roches de l'Islande; c'est un silicate d'alumine et de soude mélangé à de l'oxyde de fer.

† **MESQUITE** (mê-ski-t'), s. m. Arbre du Mexique. Le mesquite à fruit en forme de haricot, dont le bois est très-utile en menuiserie, etc. A. CHEVALIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1876, p. 778.

† **MESS.** — **REM.** Le mess ne désigne pas toute table d'officiers, sans quoi toutes les pensions seraient des mess; mais il désigne une institution en régie : le régisseur paye le local, le combustible, le cuisinier, les denrées etc., et, à la fin du mois, il fait la répartition par tête. Le matériel appartient au mess. || Beaucoup font ce mot du féminin à tort, mais par l'habitude de *messe*, qui est féminin.

2. **MESSAGE** (mê-sa-j'), s. m. Dans le Puy-de-Dôme, le pâtre qui reste avec les vaches, les *Primes d'honneur*, p. 446, Paris, 1873.

— **ETYM.** C'est l'ancien français *message* (voy. *MESSAGE*) au sens d'envoyé du bas-lat. *missalium*, celui qui est envoyé, qui a commission.

† **MESSAGISTE** (mê-sa-jist'), s. m. Entrepreneur de messageries. M. Achille Lecomte, notre premier messagiste de France, voulait bien ne diriger dans le labyrinthe des voies de communication à construire, ALPH. ESQUIROS, *Paris*, t. 1, p. 429.

Le messagiste ou loueur de voitures qui ne se sert pas des chevaux du maître de poste est condamné à payer le droit de 25 centimes comme s'il s'en servait, *Journ. off.* 11 fév. 1872, p. 999, 1^{re} col.

MESSE. *Ajoutez :* || 2° Messe noire, messe en les ornements sont en noir. Le 21 janvier, à l'église de Saint-Naurice de Besançon, une messe noire a été dite à l'occasion de la mort de Louis XVI, *Journ. des Débats*, 25 janv. 1875, || au plur. Des grand'messes, comme on écrit : des grand'mères.

— **ETYM.** *Ajoutez :* *Missa* ou *missio* désignait à Rome, dans le langage civil, un acte où le peuple avait à comparaître devant un supérieur; c'était, à proprement parler, la formule de congé du supérieur aux inférieurs; cette étymologie, à la fois historique et hiérarchique, est la véritable, NEFFTER, *Rev. german.* xiii, 598.

† **MESSIANISTE** (mê-si-ani-st'), s. m. Partisan du messianisme. Les messianistes juifs.

MESTRE. *Ajoutez :* — **REM.** Boubours place au nombre des formes nouvelles l'emploi du mot *mesures*. Prendre des mesures pour réussir dans une affaire. Prendre bien ses mesures. Prendre de fausses mesures. Il n'y a point de mesures à prendre avec des esprits fourbes. Il a rompu toutes ses mesures. Garder des mesures. Il ne garde point de mesures, *Entret. d'Ariste et d'Eugène*, 1674, p. 121.

MESURER. || 4° *Ajoutez :* || Fig. Mesurer les côtes à quelq'un, le battre à coups de bâton, de plat d'épée. Il lui prit son bâton, dont il lui mesura les côtes, de telle sorte.... LALANDE, *l'Anti-roman*, Paris, 1633, t. p. 169.

† **MESCS** (mê-zê), s. m. Terme de jurisprudence. Mauvais usage.

— **ETYM.** *Mes*., et *us*.

† **MESSEUR** (mê-zu-zeur), s. m. Celui qui mèseuse, qui abuse d'un droit, d'une permission.

— **HIST.** || XVI^e s. Messeur, *Cost. de Beaucois*, ch. 21.

† **MÉTAGALLIQUE** (mê-ta-gal-li-k'), adj. Terme de chimie. Acide métagallique, matière d'apparence charbonneuse qu'on obtient lorsqu'on porte brusquement l'acide gallique à la température de 250°.

MÉTAL. — **ETYM.** *Ajoutez :* D'après M. Renan, il ne faut pas chercher l'origine de *μέταλλον* dans le grec lui-même; c'est la racine sémitique *mal*, dans MAM MULEA, *Essais sur la mythologie comparée*, trad. Perrot, p. 60, Paris (1873).

† **MÉTALÉNT.** *Ajoutez :* || 2° En un autre sens, absence de talent. Je ne puis qu'accéder entièrement à tout ce que vous dites et de votre incontestable supériorité en économie politique, et de mon métal en cette matière, DE STENDHAL, (H. BEYLE), *Correspondance inédite*, Paris, 1855, lettre du 30 nov. 1825, 2^e série.

† **MÉTALINE** (mê-ta-li-n), s. f. Nom donné à une substance, dite aussi métal anti-friction, qui dispense de tout graissage, *Rev. marit. et colon.*

juil. 1871, p. 342 (voy. ANTI-FRICTION au Supplément).

MÉTALLIQUE. *Ajoutez :* || 6° S. m. Le métallique, les valeurs en métaux. Le gouvernement allemand, devenant ainsi possesseur d'un métallique considérable, a résolu de créer un système de monnaies d'or, la *Patrie*, 15 nov. 1871.

MÉTALLISATION. *Ajoutez :* || 4° Action de couvrir d'une légère couche de métal. La métallisation du platine.

† **MÉTALLOÏDIQUE** (mé-tal-lo-i-di-k'), *adj.* Qui a rapport aux métalloïdes. L'arsenic à l'état métalloïdique, GAUTIER, *Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXXI*, p. 211.

† **MÉTALLOMÈTRE** (mé-tal-lo-mè-tr'), *s. m.* Le métallomètre de Bischoff, pour connaître la qualité des métaux malicieux, *Journ. offic.* 23 nov. 1871, p. 4398, 3^e col.

— ETYM. Μετράω, mesurer, et μέτρον, mesure.

† **MÉTALLOTHÉRAPIE** (mé-tal-lo-té-ra-pie), *s. f.* Terme de médecine. Traitement de certaines maladies par l'application de pièces de métal sur la peau. M. Regnard a recherché si, comme on le supposait à priori, il fallait faire entrer l'influence des courants électriques dans l'explication des phénomènes dits de métallothérapie, *le Progrès médical*, 10 févr. 1877, p. 107.

— ETYM. Métal, et thérapie.

† **MÉTAPHORISER** (mé-ta-lo-ri-zé), *v. a.* Mettre en métaphores. Certain style que ceux qui se croient parfaits appellent faux précieux, lequel métaphorise tout jusqu'aux laquais et aux mouchettes, de COURTIN, la *Civilité française*, p. 169, Paris, 1695.

† **MÉTAPHYSIOLOGIE** (mé-ta-fi-zi-o-lo-jie), *s. f.* Doctrine de ce qui est au delà de la physiologie, c'est-à-dire de forces ou substances qui sont placées en dehors des organes et qui les gouvernent. Les conceptions de la métaphysique et de la physiologie dans l'explication de la vie et de l'esprit, G. H. LEWES, *Rev. philos.* juin 1876, n° 6, p. 568.

— ETYM. Μετά, au delà, et physiologie.

† **MÉTAPHYSIOLOGIQUE** (mé-ta-fi-zi-o-lo-jik'), *adj.* Qui appartient à la métaphysique. L'organicisme est physiologique, et il est ainsi radicalement opposé au spiritualisme, dont la position fondamentale est métaphysique, quand il prétend que la vitalité et la conscience ne sont, en aucun sens, des activités de la matière, G. H. LEWES, *Rev. philos.* juin 1876, n° 6, p. 585.

† **MÉTAPHYSIOLOGISTE** (mé-ta-fi-zi-o-lo-jis-t'), *s. m.* Partisan de la métaphysique. Aristote et ses successeurs ramenaient ces trois principes [végétatif, sensitif et raisonnable] à un seul; mais les physiiciens et les métaphysiciens modernes ont hésité, par suite de l'inconvenance d'attribuer la scieration, la digestion, etc. à un agent spirituel actif, résidant dans la pensée et la volonté, G. H. LEWES, *Rev. philos.* juin 1876, n° 6, p. 576.

MÉTAPHYSIQUEUR. *Ajoutez :* Elle [Mme de la Chaux] nous avait tant et tant entendus métaphysiquer, que les matières les plus abstraites lui étaient devenues familières, etc. Ceci n'est pas un conte. Le littérateur politique, le politique métaphysique, GEMM, *Corresp. t. II*, p. 438.

† **MÉTASTANNIQUE** (mé-ta-sta-nna-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par l'acide métastannique.

† **MÉTASTANNIQUE** (mé-ta-sta-nni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide métastannique, acide obtenu par la réaction de l'acide azotique sur l'étain.

† **MÉTASTATIQUE.** *Ajoutez :* || 3° Thermomètre métastatique, thermomètre où le degré centésimal occupe une longueur de cinq ou même de six centimètres; les indications de ce thermomètre se déplacent au gré de l'opérateur et se transportent d'une partie de l'échelle dans une autre partie, VERNIER, *le Temps*, 21 oct. 1876, feuilleton, 4^e col.

† **MÉTATEUR** (mé-ta-teur), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Celui qui marquait l'emplacement d'un camp. Dans les armées romaines les méta-teurs avaient dans leurs attributions la construction et la réparation des ponts, *Journ. offic.* 13 nov. 1874, p. 7541, 1^{er} col.

— ETYM. Lat. metatorem, de metari, mesurer.

† **MÉTTEL** ou **MÉTIEL** (mé-tiel), *s. m.* La pomme épineuse, *datura stramonium*. || On dit aussi pomme mételle.

— ETYM. Arabe, mathis, même sens, DEVIC, *Dict. étym.*

† **MÉTÉMPIRIQUE** (mé-tan-pi-ri-k'), *adj.* Qui est au delà de l'empirisme, de l'expérience. Une hypothèse [le matérialisme] que l'on peut caractériser comme la réduction des phénomènes vitaux et

mentaux à des conditions d'où est exclu tout ce qui est extra-organique ou métémpirique, G. H. LEWES, *Rev. philos.* juin 1876, n° 6, p. 585.

— ETYM. Μετά, au delà, et empirie.

† **MÉTÉORITIQUE** (mé-té-o-ri-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux météorites. || Tuf météoritique, nom donné à des météorites qui présentent une structure fragmentaire. || On dit aussi météorite en cense. Berzelius a écrit qu'il avait observé que les fers météorites ne s'oxydaient pas, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 16 mars 1877, p. 1968, 2^e col.

† **MÉTÉOROLOGIE.** *Ajoutez :* — HIST. 5¹ S. La météorologie de Gæcusp superlece ce que vous pourriez ici souhaiter, CHOLIERES, *Contes, t. II*, 8^e après-dînée.

† **MÉTÉOROLOGIQUE** (mé-to-do-lo-jik'), *adj.* Qui concerne la météorologie, la méthode.

† **MÉTÉOROLOGISTE** (mé-to-do-lo-jis-t'), *s. m.* Celui qui se livre à l'étude de la météorologie. M. Stanley Jevons, un météorologiste que ses compatriotes n'hésitent pas à placer à côté et même à certains égards au-dessus de Herschel, de Whewell et de Mill, LIART, *Rev. philos.* mars 1877, p. 277.

MÉTIER. *Ajoutez :* || 14° Dans l'ancienne Flandre, nom de certains territoires. Le métier de Furnes. || L'empereur lui confirma [au comte Bandouin] la possession du château de Gand et du territoire auquel le fort commandait, c'est-à-dire la rive droite de l'Escaut, le pays de Waes et les quatre métiers, EDW. LEGLAY, *Hist. des comtes de Flandre*, t. I, p. 112. (Note communiquée par M. Du Bois, avocat à Gand.)

† **MÉTIERE** (mé-tiè-r'), *s. f.* Compartiment de la série des chauffoirs. || Dans la Charente-Inférieure, bassin d'évaporation succédant au jas, *Enquête sur les sels*, 1869, t. I, p. 510.

† **MÉTISATION** (mé-ti-za-sion), *s. f.* Procréation de métiés. La métisation par métiés crée des races, GAYOT, *Bullet. de la Société d'Agriculture de France*, III^e série, t. III, p. 695.

† **MÉTISSEGE.** *Ajoutez :* || 2° En un sens particulier, croisement par métiés; ce qui procure la création de races, GAYOT, *Bullet. de la Société d'Agriculture de France*, III^e série, t. III, p. 601. M. Magne vous a entretenus du croisement des races et de cette autre opération distincte qui retient le nom de métissage, *ib. id.* p. 690. J'arrive au métissage, c'est-à-dire au croisement arrêté à la première ou à la deuxième génération en vue de créer une race intermédiaire, *ib. id.* p. 603. À mesure que le métissage continue, la nouvelle race s'améliore, MAGNE, *ib. id.* p. 674.

† **MÉTISSE, EE** (mé-ti-sé, sée), *adj.* Qui a subi le métissage. Le croisement se continuera en alliant les métiés de premier sang à des mâles de race pure, puis... en excluant toujours les mâles métiés pour ne marier jamais les femelles métiées qu'à des étalons [reproducteurs] de pur sang, GAYOT, *Bullet. de la Société d'Agriculture de France*, III^e série, t. III, p. 603.

† **MÉTOPIQUE** (mé-to-pi-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au front. || Suture métopique, suture qui, chez quelques hommes et beaucoup d'animaux, divise l'os frontal en deux moitiés symétriques. || Crâne métopique, crâne où cette suture existe.

— ETYM. Μετόπον, front, de μετά, entre, et ὄψ, oeil.

† **MÉTOPIQUE** (mé-to-pi-sm'), *s. m.* Etat des crânes métopiques.

† **MÉTIRAGRYTE** (mé-ta-jir-t'), *s. m.* Terme d'antiquité. Prêtre de la Mère des dieux ou Cybèle, qui parcourait le pays en mendiant pour sa déesse. Un métragryte qui initiait les femmes [d'Athènes] aux mystères de la Mère des dieux, FOUCAUD, des *Associations religieuses chez les Grecs*, p. 64.

— ETYM. Μετράγρυς, de μέτρον, mètre, et γρύειν, rassembler, de γρύειν, assembler.

† **MÉTRER.** *Ajoutez :* || Métrour de bâtiments, de bois, de pierres, *Tarif des patentes*, 1858.

† **MÉTRIOPATHIE.** *Ajoutez :* La métriopathie donne le tempérament à toutes nos passions, LA MOTHE LE VAYEN, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 236.

† **MÉTRONOME.** *Ajoutez :* || 2° Terme d'antiquité. Nom, à Athènes, de quinze fonctionnaires qui veillaient à l'intégrité des poids et mesures, *Rev. crit.* 6 janv. 1877, p. 8.

† **MÉTROPOLE** (mé-tro-po-lie), *s. f.* Siège archiepiscopal dans l'Eglise russe, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1876.

METTEUR. *Ajoutez :* || 3° Terme de soierie. Met-

teur en carte, dessinateur qui fait sur un papier quadrillé le plan du tissu que l'on veut produire, en marquant minutieusement la place de chaque fil. Quel est l'industriel qui ne dira pas à son meilleur dessinateur, par exemple, — pardonnez-moi l'expression, elle est de mon métier, — à son meilleur metteur en carte... *Journ. offic.* 25 mars 1873, p. 2073, 2^e col. || 4° Metteur en bronze, celui qui met en couleur de bronze des pendules, des candélabres et autres objets en métal, *Tarif des patentes*, 1858.

METTEUR. *Ajoutez :* || 50° Mettre dedans, voy, au Dictionnaire DEBANS, n° 1.

† **MÉTURE** (mé-tu-r'), *s. f.* Nom, dans le département d'Eure-et-Loir, d'un mélange de froment et de seigle ou d'orge, dit aussi champagne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 29. || Méture se dit aussi dans l'Aunis, *Gloss. aunisien*, p. 124.

— ETYM. Lat. mixtura, mélange.

MEUBLER. — HIST. *Ajoutez :* XIII^e s. Si n'avait pas tot despendut [dépensé], à amasser avoir tendut, s'estoit riches bon et moliés, Bues et vaches et riches blés avoit tant e'on n'en savoit conte, Li Dis de la Vieille à prestre, dans *Trouvères belges du XII^e au XIV^e siècle*, publ. par Scheler, Bruxelles, 1876, p. 204.

† **MEUNIER, IÈRE** (meu-niè, ni-èr'), *adj.* Qui appartient au meunier, à la meunerie. Nettoyage meunier du blé, *Mém. de la Société centrale d'Agriculture*, 1874, p. 604.

† **MEURGER** (meur-jé), *s. m.* Nom, dans la Côte-d'Or, de tas de pierre. Le meurger de Combe-Bernard, *Rev. anthropol. t. II*, p. 322. || Le même que murger (voy. ce mot au Dictionnaire). On dit merger en basse Bourgogne.

† **MEURT-DE-SOIF** (meur-de-soif), *s. m.* Populairement, un ivrogne.

† **MEUXIMEUX** (mé-ksi-mi-è), *s. m.* Nom d'un cépage rouge dans l'Ain, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 379.

† **MEYAGE** (mé-ia-j'), *s. m.* Blé de moyage, nom, dans l'Oise, du méteil, dit aussi blé seigneur, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 63.

† **MÉZAIL** (mé-zail, U mouillées), *s. m.* Ensemble des pièces mobiles qui, dans l'armet, protègent le dessus du visage.

— ETYM. Ce mot signifie proprement qui est au milieu, d'une forme basse latine mesalium, dérivé de medius, moyen.

† **MÉZERÉON.** *Ajoutez :* — ETYM. Esp. mezeron, de l'arabe persan mazrighān, DEVIC, *Dict. étym.*

MIABLEUR. — HIST. *Ajoutez :* XIII^e s. Et Tiberli li cas [le chat] est enclos En le [la] despense; à miauver Priat si haut... *Renart le nouvel*, p. 105, Paris, 1874, éd. Jules Houdry.

MICA. *Ajoutez :* — REM. M. le pasteur Dupin de Saint-André, de Sauveterre, Basses-Pyrénées, remarque que le mica contient une petite quantité de fluor; mais, si cela est vrai pour les micas à deux axes de double réfraction, il n'en est pas de même pour les micas à un seul axe, qui ont la composition indiquée au Dictionnaire. On doit remarquer d'ailleurs que le nom de mica s'applique à des substances de composition chimique très-variée; on en trouve qui renferment du chrome, de la lithine, etc. Ce qui caractérise ces corps, c'est la propriété de se laisser diviser en feuillets minces, translucides et élastiques, et d'être des silicates aluminés.

† **MICHEL** (mi-eh), *s. m.* Un des archanges, le principal, le chef de la milice céleste, le protecteur de la France.

— ETYM. Μιχαήλ, de mots hébreux signifiant : qui est comme Dieu.

† **MICLOTTE** (mi-klo-t'), *s. f.* Mot, d'ailleurs inconnu, qui paraît signifier manchette, celle qui ne peut s'aider de ses mains. Allons, Mlle la miclotte [Mme de Sévigné affectée d'un rhumatisme articulaire], allons, vous vous faites mettre les morceaux dans la bouche, COULANGES, *Lett. à Mme de Grippan*, 8 avr. 1676, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. I, p. 403. || Comparez MANICOT, au Supplément, qui se dit d'invalides mutilés.

† **MICROCLINE** (mi-kro-klī-n'), *adj.* Terme de cristallographie. Qui a de petites inclinaisons. Sur le feldspath microcline, CH. ST. CLAIR DEVILLE, *Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXXII*, p. 1015.

— ETYM. Μικρός, petit, et κλίω, incliner.

† **MICROMAMMALOGIE** (mi-kro-ma-ma-lo-jie), *s. f.* Histoire des petits mammifères, titre d'un livre de Sélus Longchamps.

— ETYM. Μικρός, petit, et mammalogie.

† **MICRO-ORGANISME** (mi-kro-or-ga-ni-sm'),

s. m. Être organisé microscopique. Les micro-organismes nombreux et prolifères, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 11 fevr. 1876, p. 1136, 1^{re} col.

† **MICROPS** (mi-krops), s. m. Nom d'une espèce de physétère. Ce n'était ni une baleine, ni un narval, ni un cachalot, c'était un microps... le physétère microps, le plus terrible, le plus fort, le plus rapide des formidables mammifères qui fréquentent les mers polaires. *Journ. offic.* 21 sept. 1873, p. 6039, 1^{re} col.

— **ETYM.** *Μικρός*, petit, et *ὤψ*, œil, ainsi dit à cause de l'exigüité de ses yeux.

† **MICROSCOPIER** (mi-kro-sko-pi-zé), v. a. Rendre petit, comme un objet vu au microscope; le commun des curieux voudrait voir sur un tableau tout ce qu'on peut voir avec un microscope; aussi M. Gêrome, qui connaît son public et son temps, a-t-il microscopisé tous les brimborions de son tableau... BURGER, *Salons de 1864 à 1868*, t. 1, p. 402.

— **REV.** Le même auteur a employé dans le même sens l'adj. microscopiant: Plus une image est petite, plus on voit tous les détails dans ces tableaux microscopisants; la nature offre l'effet contraire. *ib.* t. II, p. 350.

† **MICROSÈME** (mi-kro-sè-m), adj. Terme d'anthropologie. Qui a un petit indice, en parlant du crâne. Le crâne ayant pour indice céphalique 72, c'est-à-dire celui dont la largeur maximum est à la longueur comme 72 est à 100, est un crâne microscémique, par exemple le crâne des Esquimaux. || Lorsqu'il s'est agi de classer en trois catégories les races humaines d'après leur plus ou moins fort indice orbitaire, on a appliqué microscémique aux populations qui ont un petit indice orbitaire, par exemple les Australiens.

— **ETYM.** *Μικρός*, petit, et *σῆμα*, signe, indice. † **MICROSISME** (mi-kro-si-sm), s. m. Terme de physique. Nom donné à de petits ébranlements du sol terrestre. Ce savant [M. Bouquet de la Grye] a constaté l'existence des microsismes [et non microsismes] dans l'hémisphère austral, et nous autorise à admettre qu'ils existent sur toute la surface du globe terrestre, D'ABBADE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXX, p. 1237.

— **ETYM.** *Μικρός*, petit, et *σείσμος*, tremblement (voy. SISMOÏTE).

† **MICROSPECTROSCOPE** (mi-kro-sjèk-tro-sko-p), s. m. Spectroscope disposé pour l'étude des petits objets, le *Progress médical*, 3 mars 1877, p. 463, 1^{re} col.

— **ETYM.** *Μικρός*, petit, et *spectroscope*.

† **MIDI**. — **REM.** *Ajoutez*: || 3. Midi et demi et non demie, parce qu'il est pour midi et demi-heure, ou demi est invariable.

† **3. MIE**. *Ajoutez*: — **REM.** M'amie est l'ancienne forme seule correcte. Ma mie est un barbarisme, et mon amie est un solécisme, introduits tous deux par l'usage (voy. MON, Rem. 4).

† **MIELLAGE** (mie-la-je), s. f. Production d'un miell sur les plantes, *Revue horticole*, 16 sept. 1876, p. 311.

† **MIETTE**. — **HIST.** *Ajoutez*: XIII^e s. Tuit me despit-ent mandiant, ne ne saolent d'or miales lou famillien [celui qui a faim], *Arch. des miss. scient.* 3^e série, t. I, p. 277 (texte d'Epinal).

† **MIETTE** (mi-tée), s. f. Nom, dans le Loiret, d'un mets composé de fromage blanc battu et de mie de pain divisée, qu'on donne aux domestiques pour goûter, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 190.

† **MIÈVRE**. — **HIST.** XIII^e s. *Ajoutez*: Et li bous [le bœuf] y mena se [sa] kievre [chèvre], Ki par puenecre estoit si mièvre, C'en qu'on en tenoit partout ses gas, *Renart le norel*, p. 90, Paris, 1874, éd. Jules Gouvy.

† **MI-FRUIT** (mi-frui), s. m. Partage égal des produits d'une terre entre le propriétaire et le fermier. Bail à mi-fruit.

† **MIGNARD**. *Ajoutez*: || 4^e s. f. pl. Ce fut dans ce temps-là qu'il [Mignard] peignit toutes ces belles vierges surmornées les Mignardes, que l'on voit dans les cabinets et dont plusieurs sont gravées, *Épigramme*, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peint.* publiés par Dusseux, etc. t. II, p. 86.

† **MIGNARDE**. *Ajoutez*: Un peintre d'une manière assez fière devait peu goûter les afféteries et les grâces mignardées de ces tableaux de petites modes françaises, ch. n. cochin, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peint.* publiés par Dusseux, etc. t. II, p. 117.

† **MIGNON**. *Ajoutez*: || 7^e Substantivement. Ce qu'il y a de mignon dans une chose. En sens-tu d'une

expression! tout le brillant, toute la délicatesse, tout le mignon? LE SAGE, *Gil Blas*, VIII, 43.

† **MIGNONNESSE** (mi-gno-nè-s), s. f. Néologisme. Qualité de ce qui est mignon. La mignonnesse de ces innombrables petits cierges, dans des fidèles, la blancheur immaculée de la cire, la pureté parfaite de la lumière, sont d'un effet singulièrement riant à l'œil, E. MONTÉGUT, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1874, p. 828.

— **REM.** Le Sage, ayant besoin d'un substantif équivalent à celui-ci, n'a pas créé un néologisme, mais a employé mignon substantivement (voy. ci-dessus).

† **MIGNONNETTE**. *Ajoutez*: || 10^e Nom donné à de petits objets d'ornement. Choix considérable de petits objets dits mignonnettes pour étagères, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 757, 1^{re} col. Grand choix de petits objets dits mignonnettes pour dessus de table et étagères, *ib.* p. 758, 1^{re} col.

— **REM.** La mignonnette, dont se servent journellement les jeunes filles pour leurs travaux d'aiguille, est de la blonde de fil, *Journ. offic.* 19 nov. 1871, p. 7699, 2^e col.

† **MIGOU** (mi-gou), s. m. Nom, dans le bas Languedoc, des déchets de laine. Le bas Languedoc emploie... des déchets de laine ou migous, du marc de raisin distillé, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n^o 7.

† **MIGRAINE**. *Ajoutez*: || Arbre à la migraine, le *prema scandens*, L., BAILLON, *Dict. de botan.* p. 257.

† **MIGRANIER** (mi-gra-nié), s. m. Nom, dans les Bouches-du-Rhône, du grenadier, arbre, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 517.

— **ETYM.** Provenç. *milgranier*, grenadier, de *mil*, mille, et *gran*, grain.

† **MIGRATEUR**. *Ajoutez*: || 2^e s. m. Celui, homme ou animal, qui émigre, qui change de contrée. L'auteur se fût probablement placé sur un meilleur terrain, si, élargissant son sujet, il eût cherché ses exemples de l'instinct d'orientation, non pas seulement chez le pigeon, voyageur diurne, mais chez quelques migrants qui couvrent leurs immenses traversées de ténèbres de la nuit, tournent les montagnes qu'ils ne sauraient franchir et n'en arrivent pas moins à destination, DE CHERVILLE, *le Temps*, 11 avril 1876.

† **MIGRER** (mi-gré), v. n. Terme technique. Se déplacer, en parlant d'un corps liquide ou fluide, par une action physique. Parmi les divers gaz sur lesquels l'air opère, c'est l'hydrogène qui migre le plus vite, BELLAMY, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 671.

† **MIKADO** (mi-ka-do), s. m. Nom du prince souverain du Japon, dont l'autorité suprême a été en partie éclipée par celle du taicouen, autrefois simple feudataire. De nos jours, le mikado a repris la plénitude de l'autorité.

† **MI-LAINE** (mi-lé-n), s. m. et quelquefois f. Étoffe moitié fil et moitié laine, dite aussi drap de maison, que les paysans de la Suisse romande font tisser avec leur laine et leur fil.

† **MILIEU**. *Ajoutez*: || 14^e Amitié de milieu, amitié qui tient le milieu entre l'amitié proprement dite et l'amour... Le dernier point Est le seul qui te déplaît; Cette amitié de milieu Te semble être selon Dieu, CORN. *Lerique*, éd. Marty-Laveaux.

† **MILITANT**. — **HIST.** *Ajoutez*: XV^e s. Morallement pour ce livre exposer, Ce vergier, c'est l'Eglise militante, JEAN JORET, *le Jardin salubre*, p. 421.

† **MILITARISATION** (mi-li-ta-ri-zation), s. f. Organisation militaire. Douaniers, forestiers, pompiers, corps spéciaux organisés en armes; décret du 2 avril 1875 et circulaires réglant leur organisation militaire, suivis des cadres d'officiers de ce corps avec des considérations sur leur militarisation, CAISSE, Paris, Dumaine, 1876.

† **MILITARISER**. *Ajoutez*: Bonaparte, par les calculs imprudents de son ambition insatiable, a militarisé et aguerri les peuples qu'il avait pliés à son joug sous la dénomination de Confédération du Rhin... DUMOURIEZ, dans *Journ. offic.* 20 août 1875, p. 7007, 2^e col.

† **MILLADE**. *Ajoutez*: || 2^e Le petit mil. Sur les mêmes emplacements et entre les rayons du seigle se sement le mil et la millade, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 22, 1873.

† **MILLARES** (mil-la-rés), s. m. Monnaie d'argent du moyen âge, qu'on frappait surtout à Montpellier, de LONGPÉRIER, *Journal des savants*, juillet 1876, p. 428.

— **ETYM.** Bas-lat. *millarenensis*, ainsi dit, parce que cette monnaie valait le millième d'une livre d'or.

† **MILLE**. *Ajoutez*: || 6^e Populairement, mettre dans le mille, réussir en plein; locution tirée du jeu de tonneau, où le palet qui tombe dans la gueule de la grenouille figurée sur la table du jeu, amène le mille, qui est le plus fort numéro. || 7^e Arbre de mille ans, le baobab, *adansonia digitata*, L., BAILLON, *Dict. de botan.* p. 267.

2. **MILLE**. || 3^e *Ajoutez*: Il y a soixante milles dans un degré du méridien. || Mille géographique, il y en a quinze au degré; la longueur en est de 7420 mètres. || 4^e Mille métrique, nom donné au kilomètre en certains pays, Belgique, Hollande, Italie.

† **MILLEROLE**. *Ajoutez*: || La millerole est aussi une mesure pour toute espèce d'huiles. Les huiles lampantes de toutes provenances, en pile, valent 61 francs la millerole de 58 kilogrammes et demi, *Journ. offic.* 3 sept. 1872, p. 6820, 2^e col.

† **MILLETTE** (mi-lè-t, li mouillées), s. f. Variété de maïs. Ce maïs [quarantain] est bien moins productif que le maïs ordinaire et les variétés à petits grains appelées millettes dans la Gascogne et le Languedoc, G. HEUZÉ, *Journ. offic.* 9 juillet 1875, p. 6133, 1^{re} col.

† **MILLI...** Préfixe employé dans le système des mesures nouvelles, où il signifie un millième.

† **MILLION**. *Ajoutez*: || 4^e Fig. et vulgairement, le million, la grande masse du peuple, le grand nombre; c'est une expression anglaise. Si l'Angleterre a l'avantage de fournir le million, elle rencontre sur le terrain des tissus ordinaires la concurrence des autres pays producteurs, *Journ. offic.* 21 avril 1876, p. 2835, 1^{re} col.

† **MILLIONNAIREMENT** (mi-li-o-nè-re-man), adv. En millionnaire. Il [le théâtre de Genève] coûtera pour le moins deux fois plus qu'on n'avait compté; c'est beaucoup pour un lieu de plaisir, qui, à moins d'être millionnairement subventionné, ne sera jamais digne de Genève, *Journ. des Débats*, 28 nov. 1876, 2^e page, 3^e col.

† **MILREIS** (mil-réis), s. m. Monnaie de compte du Portugal, qui vaut 5 fr. 60.

† **MIMAS** (mi-mas), s. m. Nom d'un des satellites de la planète Saturne.

— **ETYM.** *Μίμης*, nom d'un géant.

† **MIMÉTISME** (mi-mé-ti-sm), s. m. Terme d'histoire naturelle. Faulté qu'ont certains animaux de prendre une apparence conforme aux objets qui les entourent.

— **ETYM.** *Μίμησις*, imiter.

† **MINABLE**. || 2^e *Ajoutez*: La redingote que portait le général Bonaparte était si râpée, il avait l'air si minable, que j'eus peine à croire d'abord que cet homme fût un général, STENDHAL, *Mém. sur la vie de Napoléon*.

† **2. MINAGE** (mi-na-je), s. m. Dans le canton de Vaud, action de faire des creux pour la plantation des vignes. Les minages se font à la profondeur de deux pieds et demi.

— **ETYM.** Probablement *miner*, dans le sens de creuser.

† **MINCE**. *Ajoutez*: || 4^e Ade. Peindre mince, donner peu d'épaisseur à la couche de couleur. Il ne peint pas mince, comme disent les peintres, mais il procède par de solides empâtements qui lui donnent le brillant et le coloris que l'on remarque dans ses ouvrages, E. GAUTIER, *Journ. offic.* 10 avr. 1877, p. 2784, 1^{re} col.

† **2. MINE**. || *Ajoutez*: || Mine d'acier, nom donné quelquefois au fer spathique.

† **MINERVE**. *Ajoutez*: || La 93^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

† **2. MINEUR**. || 2^e *Ajoutez*: Mineur de..., ayant moins de... Art. 6 : Les pères et mères répondant des délits de leurs enfants mineurs de vingt ans, *Loi du 30 avril 1790*. || 3^e Lit mineur d'un fleuve, le niveau bas d'un fleuve. On peut s'attendre à le voir [le Rhône] sortir de son lit mineur et venir battre les murs des quais, *Journ. offic.* 4 sept. 1872, p. 7614, 3^e col.

† **MINGO** (min-go), s. m. Nom de la crème fouettée, à Rennes, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n. 44.

† **MINIMAL**, ALE (mi-ni-mal, ma-l), adj. Qui appartient à un minimum. Volume minimal. Calibres minimaux.

— **ETYM.** Cet adjectif, ainsi que maximal (appartenant à un maximum), sont dus au docteur Focret, de Lausanne. Ils méritent d'être adoptés. Maximal n'est pas à son rang, m'étant parvenu trop tard.

† **MINIMI** (mi-ni-mi), s. m. Nom de mauvaises imitations de monnaies romaines, qui appartenaient à l'époque qui suivit immédiatement la pé-

riode romaine, WRIGIT, cité dans l'*Homme préhistorique* de Lubbock, traduit par M. Barbier, p. 16.

† **MINISTRE.** Ajoutez : || 7° Ajoutez : Si l'un arrive de passer journellement dans un bois, vous verrez peut-être chaque jour au haut d'un arbre, sur la même branche, un ministre (*fringilla cyanea*) mâle chantant gaïement, *Journ. offic.* 24 oct. 1869, p. 1384, 6° col.

† **MINON.** Ajoutez : || 2° Au plur. Minons, nom, en Normandie, des fleurs mâles du saule, du noisetier, ainsi nommées parce qu'elles sont douces au toucher comme le poil d'un minon ou chat, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yver*, le Havre, 1876, p. 229. Ce sont les chatons. || Ce nom s'emploie dans le même sens en Bourgogne.

† **MIXORATIF.** — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Pour une minorative, il print quatre quinzains de scammonée, RAB. Pant. II, 33.

† **MINUITÉ.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. La duchesse sa mère... ne pouvait résister aux entrepri- ses que mettoient sur plusieurs grans seigneurs à l'occasion de la minorité de l'âge de ce jeune prince, PARADIN, *Chron. de Savoye*, p. 342.

† **MINUT.** — REM. Ajoutez : || 2. Minuit et demi, et non demie, parce que c'est pour minuit et demie-heure, où demi est invariable. || 3. Nalherbo a fait précéder minuit de l'article défini : Entre onze heures et le minuit, *Lexique*, éd. L. Lalanne. Cela n'est plus en usage. || 4. Vaugelas remarque que, depuis neuf ou dix ans (en 1647), toute la cour dit sur le minuit, et tous les bons auteurs l'écrivent. Cette façon de parler est tombée en désuétude.

† **MINUTION** (mi-nu-sion), s. f. Ancien mot qui signifiait saignée, surtout en parlant des moines. Nous y arrivâmes [au couvent d'Ebermonster] dans le temps des minutions; et, ce jour-là, la moitié de la communauté avait été saignée; le lendemain, nous mangémes au réfectoire, et tant à notre considération qu'à cause des minutions, l'albe fit cesser la lecture et donna le colloquium, *Voyage littéraire de deux Bénédictins* (Don Marteno et Don Durand), Paris, 1877, in-4°, 4^e part. p. 143.

— ETYM. Lat. *minutionem*, diminution : *minutio sanguinis*, saignée.

† **MIQUELET.** Ajoutez : || 4° Platine à la miquelet, platine d'invention espagnole, servant à mettre le feu au fusil à silex, dans laquelle les étincelles sont produites par la choe, contre une pièce d'acier à charnière nommée batterie, d'une pierre maintenue entre les mâchoires d'un chien.

† **MIRACULE.** Ajoutez : || Adj. Miraculé, miraculée, qui a été l'objet d'un miracle. || Substantivement. En cette matière on ne saurait mieux faire que de donner le témoignage de la miraculée elle-même [une religieuse de Port-Royal], STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 146, 3^e col.

† **MIRAIL** (mi-rail, il moullées), s. m. Ancien terme tombé en désuétude. Merveille, miracle. Paris, ce mirail de l'Europe en ce siècle, OUDART COQUAULT, *Journal* (1649-1668), dans *ED. DE BARTHÉLEMY*, *Journ. offic.* 7 nov. 1876, p. 9079, 3^e col.

— ETYM. Lat. *miraculum* (voy. MIRACLE).

† **MIREUR.** Ajoutez : || 2° Mireur d'œufs, personne qui passe à la chandelle les œufs pour voir s'ils sont frais.

† **MIRGOULE** (mir-gou-l'), s. f. Nom de la morille dans le département du Lot.

† **MIRIAM** (mi-ri-am), s. f. La 402^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Peters.

† **MIRLITON.** Ajoutez : || 5° Louis d'or mirlilton, ancienne pièce de monnaie. Si un particulier qui doit faire un paiement en louis d'or mirliltons, dont le cours est loté à Genève à 41 livres 6 sous, est obligé, pour se les procurer, d'en donner 41 livres 6 sous 6 deniers, alors les 6 deniers par mirlilton qu'il donne de plus s'appellent aigres. P. CHAUDEAU, *la Banque rendue facile*, Paris, 1769, p. C.

— REM. Les vers cités : « Quelque drame à la mode, où l'intrigue, enlacée et roulée en feston, Tourne comme un rébus autour d'un mirlilton, sont d'A. de Mosset, *Poésies nouvelles*, 1850-1859. On remarquera qu'il fait lire : Quelque drame à la mode, au lieu de : Les œuvres dramatiques.

† **MIRMILLON** (mir-mil-lon, il moullées), s. m. Terme d'antiquité romaine. Sorte de gladiateur. On remarque le mémoire de M. J. Chevrier, sur un grand groupe de pierre, lion terrassant un mirmillon, *Journ. offic.* 43 avril 1874, p. 2708, 2^e col.

† **MIROBOLANT, ANTE** (mi-ro-bo-lan, lan-t'), adj. Terme populaire. Qui émergeille (voy. MYROBOLAN D^e 2°).

† **MIROBOLE, ÊE** (mi-ro-bo-lé, lée), adj. Terme populaire. Émerveillé. Repus et tout mirobolés de l'aventure, a. TÜRFFER, *Nouv. voyages en zig-zag*.

† **MIROIR.** Ajoutez : || 23° Une des pièces de l'appareil musical des cigales. Le miroir, si mince et si bien tendu sur son cadre, défie toute imitation, et réalise l'idéal de la membrane vibrante, CARLET, *Acad. des sc. Comptes rend.* LXXXIII, p. 124. || 24° Miroir de Virgile, nom qu'on donnait à une pièce de verre, transparente, de forme ovale, longue de quatorze pouces dans son plus grand diamètre, de douze pouces dans son petit, et épaisse d'un bon pouce, que l'on conservait dans le trésor de Saint-Denis, *Acad. des sc. Comptes rendus*, LXXXIII, p. 1133.

† **MIROITERIE.** Ajoutez : || 2° Le travail des glaces. ...Le travail de la dorure, le travail de la miroiterie; et aujourd'hui, au prix où sont les glaces, le cadre et la miroiterie sont souvent égaux à la valeur de la glace, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. VI, p. 628.

† **MIS.** Ajoutez : || 4° Cheval mis, bien mis, mis en main, cheval bien dressé, qui se rassemble facilement et qui est très-sensible aux actions de la main et des jambes.

† **MISANTHROPE.** Ajoutez : || 5° Nom donné, dans le XVII^e siècle, à de petits carrosses où il ne peut tenir qu'une personne, *Falsinna*, p. 20.

† **MISE.** Ajoutez : || 24° Dans l'exploitation du bois de flotage, mise en état, travail consistant à rendre à chacun le bois mis en commun dans le flot en écoulage, *Mém. de la Soc. centr. d'agric.* 1873, p. 260.

† **MISER.** Ajoutez : || 2° Mettre au jeu, faire une mise. || Fig. Faire fond. L'Italie a gagné l'enjeu sur les madones, les nymphes et les héros; nous devons miser à présent sur les simples mortels; le pape et le Capitole n'a pas chance de gagner, *BÜRGER, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 444.

† **MISÈRE.** Ajoutez : || 41° Misère et compagnie, gens qui n'ont avec eux que la misère. Misère et compagnie, comme on dit; eh bien, avec une apparence d'établissement, le public s'y laisse prendre tout de même, *Gaz. des Trib.* 3-4 mars 1873, p. 215, 3^e col.

† **MISERICORDIEUSEMENT.** — HIST. Ajoutez : XII^e s. Misericordieusement L'en répondit [il lui répondit là-dessus] si faitement, BENOIT, *Chronique*, t. II, p. 267, v. 23267.

† **MISERICORDIEUX.** — HIST. Ajoutez : XII^e s. Duz [doux], puis, misericordieux Ert vers les pauvres besoins, BENOIT, *Chronique*, t. II, p. 494, v. 20916. || XVI^e s. Ajoutez : Soyez misericordieux au Seigneur comme votre pere est misericordieux... le Seigneur Dieu est misericordieux et miséricordeux, LUC, VI, 36, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1526.

† **MISOPHÈNE** (mi-zo-pé-die), s. f. Haine de l'instinct. Ma patrie, voyant cette misopédie des chanoines [qui refusaient à un jeune homme les moyens de s'instruire], MARTIN DESPOIS, *Plaidoyer de 1609*, dans REINHOLD DEZEMERIS, *Notes complémentaires sur Martin Despois*, p. 149 (l'auteur écrit misopédie).

— ETYM. Miros, haine, et *παῖδες*, instruction.

† **MISOTTE** (mi-zo-t'), s. f. Voy. plus bas MI-ZOTTE.

† **MISSILE** (mi-si-l'), s. m. Ancien synonyme de projectile. L'impression donnée au missile soit avec la main, le canon ou autrement... MERSENE, *Nouv. observ.* 2^e observ. Les lords les plus orgueilleux, lorsqu'ils montent sur les hustings, pour y recevoir, au milieu des hurlements et des grognements, une mitraille d'irrespectueux missiles, LOUIS BLANC, *Lettre*, dans *les Temps*.

— ETYM. Lat. *missile*, trait, projectile, de *missum*, supin de *mittere*, envoyer (voy. METTRE).

† **MISSIONNAIRE.** Ajoutez : || 4° Savant chargé d'une mission scientifique. Il est très-probable que la discordance signalée entre MM. Hérault et Bonifet tient à ce que M. Hérault, missionnaire de l'Académie, avait entre les mains une lunette excellente... H. DE PAVILLÉ, 28 janv. 1878, p. 751, 1^{re} col. || 5^e Adj. Qui appartient aux missionnaires. L'autre était son neveu Gottfried, qui avait voulu s'associer à son œuvre missionnaire dans un pays où la semence de la foi chrétienne était déjà répandue, mais où la grossièreté des mœurs... A. RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} déc. 1871, p. 653.

† **MISSIONARISME** (mis-sio-na-ri-sim'), s. m.

Établissement de missions, esprit qui les anime. L'activité du missionarisme anglais.

† **MISTIC.** Ajoutez : — ETYM. Espag. *místico*, cat. *mestech*, de l'arabe *masatath* ou *maselath* (nozi), † **MITANIER.** Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Les chapeliers et miteniers ne pourrnt faire ouvrir leurs chaudières ne leurs varlets, se ils ne sont ordonnez ou mis à apprentisaudit mestier, *Bibl. des ch.* 1871, XXXV, p. 609.

† **MITÉ.** Ajoutez : Si Ferré n'eût point été d'une exacte probité, d'une austère prudence, Mes vers auraient-ils chanté Son fameux manteau mité... des FORGES MAILLART, dans le *Dictionn. de Trévoux*.

† **MITHRACISME** (mi-tri-a-si-sim'), s. m. Culte de Mithra, caractère mithracique.

† **MITIÈRE** (mi-ti-ère), s. f. Canal amenant l'eau de mer à la vasière, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 609.

† **MITON.** Ajoutez : || 2° Pièce de l'armure du XV^e siècle qui protége les mains; les doigts ne sont pas séparés comme ils le sont dans le gantelet. Le miton est formé de lames métalliques mobiles à recouvrement.

† **MITRAILLE.** Ajoutez : || 6° Botte à mitraille, dite aussi botte à balles, projectile formé d'un cylindre en tôle ou en fer-blanc, renfermant des balles qui se dispersent à la sortie de la bouche à feu. || Tirer à mitraille, lancer avec un canon des boîtes remplies de balles, ou lancer avec un mortier des appareils renfermant des boulets, des balles, des grenades, etc.

† **MITRAILLEUR.** Ajoutez : || 2° Servant d'une mitrailleuse. Le départ de plusieurs corps, entre autres de ceux du génie et de l'artillerie, des télégraphistes, des mitrailleurs et des fusiliers, est provisoirement contremandé, *Journ. offic.* 16 nov. 1873, p. 6073, 3^e col.

† **MITRAILLEUSE** (mi-tra-lieu-z'), il moullées), s. f. Nom récemment donné à une bouche à feu dite aussi canon à balles, qui peut, à l'aide d'un mécanisme spécial, lancer, à une grande distance, des balles avec beaucoup de rapidité.

† **MITRÉ.** — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Et l'archevêque lés li [près d'elle] sist En un autre [huteuil], et assour fist Les quatre eveques lés à lés, Et cascuns en estoit mitrés, *Li chevaliers aus deux espées*, publié par Forster, p. 5445.

† **MITROUILLET** (mi-trou-lè, il moullées), s. m. Un des noms vulgaires de la gousse tubéreuse, *lathyrus tuberosus*, L.

† **MITTASSE** (mi-la-s'), s. f. pl. Nom donné par les Français à des espèces de bas sans pieds dont se servaient les sauvages de la Louisiane, et qui couvraient la cuisse et la jambe, LEPAGE DUPATZ, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 196.

— ETYM. Ce mot paraît se rapporter à *mitaines*, qui laissent la main à découvert.

† **MIZOTTE** (mi-zo-t'), s. f. Herbe qui vient dans les marais inondés par la mer, *poa maritima*. || Pré mizotte, marais où pousse la mizotte, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 125.

† **MNÉMOZYNE.** Ajoutez : || 2° La 57^e planète télescopique, découverte en 1859 par M. Luther.

† **MOALLAKAT** (mo-al-la-kat'), s. f. Titre que portent les ouvrages de sept des plus excellents poètes qui ont fleuri parmi les Arabes dans le temps qui a précédé celui du mamloukisme. Ces poèmes sont nommés *al moadlakat*, c'est-à-dire sus-suspendus, à cause qu'ils avaient été attachés successivement par honneur à la porte de la Ciaba, d'ENHÉLOUT, *Bibliothèque orientale*.

† **MOBÉD.** — ETYM. Ajoutez : La forme phélie *mogbed* vient en confirmation de l'étymologie par *maha*, grand.

† **MOBIÈ.** Ajoutez : || 10° Qui change d'objet fréquemment, par une succession rapide. Il leur advenait au voyageur qui gravit dans un temps sombre l'amphithéâtre colossal des Alpes où des Pyrénées; dans sa mobile admiration, chaque sommet découvrait lui semble le principal, celui qui domine tout, MICHELET, *la Réforme*, p. 21.

† **MOBILISTE** (mo-bi-li-st'), s. m. Apicentier qui emploie les cadres mobiles. Plusieurs [ruches] de formes diverses sont à housses ou cadres mobiles; de là deux grandes divisions parmi les apiculteurs, les fixistes et les mobilistes, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n° 41.

† **MOBILITÉ.** || 3° Ajoutez : Comme il n'est rien de plus malaisé que de fixer la mobilité et de contenir ce fen des esprits, ROSS, 1^{er} serm. *Quinquagés.* t. II 4° Instabilité dans les lois, les institutions, les mœurs. Lorsque la législation était dans une

mobilité continuelle... LOCRIE, *Esprit du code Napoléon*, 1805, t. 1, p. 85.

† **MOHLOT** (mo-ho), s. m. Nom populaire, en 1818, des hommes appartenant à la garde mobile.

† **MOISSAN**. Ajoutez : || 2° Nom, à la Louisiane, d'un serpent aquatique très-venimeux, de MOISSAN. *Journ. des Débats*, 1^{er} oct. 1876, 3^e page, 2^e col.

— **ETYM.** *Mekezin*, espèce de souliers-*q*ue portent les sauvages et qu'ils façonnent fort proprement, MARC LÉVY-CARROT, *Hist. de la Nouv. France*, VI, 8; *inaccessant*, dans le Dict. de Noah Webster, New-York, 1828. C'est un mot américain; algonquin, *makin*.

† **MOICHE**. Ajoutez : || 2° En Normandie, paquet de vers de terre fixé au bout de la ligne, sans hameçon, avec lequel on pêche. On prend beaucoup d'anguilles à la moiche. Pêcher à la moiche.

— **ETYM.** *Moche* dans les deux sens signifie paquet. L'origine en est ignorée. Le provenç. *a mosclar*, nasse; le bas-latin, *mosclaris*, interprété à tort par hameçon.

MODÈLE. Ajoutez : || 6° Un modèle d'armes est l'ensemble des dispositions particulières arrêtées officiellement pour une certaine arme. Fusil d'infanterie, modèle 1810. Lance, modèle 1823. Sabre de dragons, modèle 1851. || 7° Bon modèle, se dit d'un cheval dont l'extérieur, les proportions et les aplombs se présentent dans de bonnes conditions.

MODÉNATURE. Ajoutez : || Le (le Poussin) travaillait alors tout à la fois au tableau pour la chapelle de Saint-Germain, aux profils et modénatures de la galerie du Louvre, dont il avait orné les empacements, J. DEMESIL, *Hist. des amat. ital.* p. 371.

† **MODÉRANTISER** (SE) (mo-dé-ran-ti-zé), v. refl. S'est dit, durant la révolution française, de ceux qui tendaient au modérantisme. Je suis devenu tout à fait tallieniste [partisan de Tallien], et c'est avec plaisir que je vois le parti modéré prendre un ascendant décidé sur les jacobins... je sens que je me modératise, B. CONSTANT, *Lettre à Mme de Charrière*, 14 oct. 1794, dans *SAINT-BEUVE, Portraits littér. B. Constant et Mme de Charrière*.

MODÉRATION. Ajoutez : || 3° Action de rendre moins rigoureuse une règle. Beaucoup de mes pièces en manquant [de l'unité de lieu], si l'on ne veut point admettre cette modération, P. CORN. *Disc. des trois unités*.

— **HIST.** Ajoutez : || xv^e s. Et ay fait plusieurs appointements, modérations [diminutions, réductions] et exécutions, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 41.

† **MODERNISATION** (mo-dér-ni-zà-sion), s. f. Néo-logisme. Action de moderniser. L'auteur des *Mémoires* nous dit que partout il a modernisé la façon dont les mots étaient épelés sur le manuscrit original... nous ne partageons pas son avis sur la valeur que la modernisation de son orthographe [de Mlle Herschell] a pu ajouter à ses *Souvenirs*, Rev. Britan., janv. 1876, p. 295.

† **MODIFICABILITÉ** (mo-di-fi-ka-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est modifiable. La détermination de ce que sont ces lois et des limites de leurs modifiabilités, est un des points qui distingue de plus le positivisme du fatalisme, CH. RIBOT, *la Philosophie*, août, juill.-août 1876, p. 29.

† **MODELANT**. Ajoutez : || (mo-dn-lan-lan-t'), adj. Terme de musique. Qui a le caractère de la modulation. Prenant la tension surtout par le côté musical, l'auteur [M. Gevaert, sur la musique de l'antiquité] se livre à une curieuse analyse du caractère harmonique propre aux différentes octaves et des accords tonaux ou modulants que permet la structure de chacune d'elles, Rev. critique, 4^{re} mai 1875, p. 285.

† **MODÈLE**. || 4° Terme de mathématique. Ajoutez : || Module de la transformation : quand on transforme linéairement une forme donnée, le discriminant de la transformée égale celui de la forme primitive multiplié par une certaine fonction qu'on nomme module de la transformation.

MOELLON. Ajoutez : || 3° Fig. Un moellon, une bûche chevillée, un mauvais remplissage, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **MOËLLONIER**. Ajoutez : || Adjectivement, cheval moëllonnier, gros cheval percheron de trait, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 23.

† **MOGOL**. Ajoutez : Le grand Mogol l'avait avec succès. Depuis deux ans éprouvé sur sa femme, LA FONT. *Contes, Mandr.*

— **REM.** On a dit Mogor. Le pays du grand Mogor, BALZ. *Lett.* xv, 31. Il est vrai que je révo, et ne saurais résoudre Lequel je dois des deux le premier mettre en poudre, Du grand Sophi de Perse, ou bien du grand Mogor? — Eh! de grâce, monsieur, laissez-les vivre encore, CORN. *L'Illusion*, II, 2. Vous doutez-vous d'en douter seulement? Par votre foi, le Mogor est-il homme que l'on osât de la sorte affronter? LA FONT. *Contes, Mandr.* (dans l'édition originale, dans les autres, Mogor est changé en Mogol). Ces exemples sont pris dans le *Lexique* de Cornu, par Marty-Laveaux.

† **MOGRERINS** (mo-gré-bin), s. m. pl. Nom arabe des Occidentaux; ce mot s'applique surtout aux habitants de l'Afrique occidentale (*mogreb*, occident; c'est de là que nous avons fait *Maroc*).

† **MOHA** (mo-a), s. m. Moha de Hongrie, *panicum germanicum*, graminée cultivée pour fourrage.

† **MOHAIR** (mo-ér), s. m. Nom anglais du poil de la chèvre d'Angora. Le mohair n'est pas un substitut de la laine du mouton, mais il occupe une place propre dans les tissus; il a l'aspect, le toucher et le brillant de la soie, sans la souplesse de la laine, *Ném. d'agric.* etc. 1870-71, p. 431. M. Sacc et d'autres auteurs estiment à 300 mille le nombre des chèvres de race blanche dans le district d'Angora, et leur produit en laine (appelé *tiftik* par les indigènes, et mohair en Angleterre) à 2 millions de livres, *ib.* p. 426. Celle [la toison] de la chèvre d'Angora sert à confectionner les lustrines, les camelots et les filets tures, lesquels passent dans le commerce sous le titre de mohair de coton ou moleskine imprimée, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. IV, p. 188.

MOHATRA. — **ETYM.** Ajoutez : Portug. *mofatra*, de l'arabe *mokhâtara*, vente où l'on court des risques (pozy).

† **MOIE**. Ajoutez : — **HIST.** XIV^e s. Il ont les vignes atrapeis [estrepées, arrachées] Trestant à fait et tout par orde; Des paicels [échalas] ont les grans moies. Toutes arses, sen rien estorde, la charge de Metz en 1324, p. 238. || xv^e s. Moyes [guerre d'un cheval de trait] et rouples, chacun collier, de peage..., MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 45.

† **MOILLE** (mo-lié, li mouillées), s. m. Nom d'un cépage, dans la Haute-Saône, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 212.

MOINE. Ajoutez : || 12° Nom d'un papillon de nuit, *bombyx monacha*.

MOINS. — **REM.** Ajoutez : || 3. Régner employé souvent ni moins au sens de encore moins. Or ce [qui me pousse à faire des vers] n'est point de voir en régne la sottise, L'avarice et le luxe entre les gens d'Eglise... Ni moins, que la valeur n'aît plus ici de lien, que la noblesse coure en poste à l'Hôtel-Dieu, SAT. IV. Cela n'est plus usité.

MOIRER. Ajoutez : || Fig. Une brisèle légère moira la verdure naissante des blés, TH. BENTON, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1876, p. 858.

— **REM.** *Moré*, qui est dans ce texte : XIV^e s. Trois aulnes d'escarlate morée à faire chausses, *Mandements de Charles V*, 1373, p. 533, appartenait-il à notre mot moiré?

† **MOIRES** (moi-r'), s. f. pl. Terme de mythologie. Nom grec des Parques. C'était pour apaiser les moires que Polyrate trop houreux jetaît à la mer son anneau rapporté par un pêcheur, TH. GAUTIER, *Portraits contemp.* Lamartine.

— **REM.** Il vaut mieux écrire moires, prononcé mères; l'oi grec se rendant en français par *ai*.

— **ETYM.** *Moipa*, les Parques, de *moip*, part. lat. **MOIS**. Ajoutez : || 12° Terme de commerce. Les quatre mois de septembre, les quatre derniers mois de l'année. On commence à s'occuper depuis quelques jours de la récolte verte, et il y a acheteurs à 20 fr. les 100 kil. rendus en fabrique, livrables sur les quatre mois de septembre, *Journ. offic.* 26 juin 1876, p. 4547, 2^e col.

MOISE. **HIST.** xv^e s. Ajoutez : Châlans couvers de moyses, esquelz estoient les musiciens et joueurs d'instruments, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 45.

— **ETYM.** Ajoutez : L'origine est le lat. *moyses*, table, d'après M. Gaston Paris, formé comme *toise de tecto*, mois de mensis.

MOISIR. Ajoutez : || 4° Fig. Se détériorer au moral. Il faut aussi réputer... les plus misérables hommes du monde... ceux qui, n'ayant soin que de leur ventre et de leur paillardise, laissent moisir leurs âmes en l'assoupissement d'une abominable oisiveté, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **MOISSONNAGE** (moi-so-na-j'), s. m. Action de moissonner. Le prix de 1000 fr. pour la plus grande entreprise de moissonnage mécanique a été donné à M. JONAS, qui, en 1873, a coupé à la machine plus de 900 hectares de blé, *Journ. offic.* 4 févr. 1875, p. 939, 3^e col.

† **MOLARD** (mo-lar), s. m. Amas de terre ou élévation du sol en forme de môle; terme souvent employé en agriculture et dans les ouvrages qui en traitent.

† **MOLE** (mô-l'), s. m. Nom d'un poisson de la famille des pleurogones. Ce poisson énorme est le môle, dit poisson lune, nom qui lui vient de ce qu'on le prendrait de loin pour l'image de la lune réfléchie dans le miroir des eaux, *Journ. offic.* 28 août 1876, p. 6618, 2^e col.

MOLECULAIRE. Ajoutez : || D'après M. Kekulé, combinaisons moléculaires, celles qui n'obéissent pas aux lois généralement admises de l'atmicité; formées par l'union de deux ou plusieurs molécules complètes, pouvant exister isolées, elles semblent contenir encore ces molécules telles qu'elles, et sont peu stables, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 236.

† **MOLECULARISATION** (mô-lé-ku-la-ri-zà-sion), s. f. Action de réduire en molécules. Déformation et molecularisation des hématies, FELTZ, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXX, p. 654.

† **MOLECULARISER** (mô-lé-ku-la-ri-zé), v. a. Disposer par molécules. La matière différemment molecularisée.

† **MOLESKINE** ou **MOLESQUINE** (mô-lè-ski-n'), s. f. || 1° Tissu dont on fait des pantalons. Velours ou poil de chameau, *Journ. offic.* 24 janv. 1876, p. 717, 2^e col. || 2° Toile vernie préparée de manière à remplacer la peau dans beaucoup d'usages : reliure, tapisserie, etc. On en fait aussi des huards.

— **ETYM.** Angl. *mole*, taupe, et *skin*, peau, parce que ce tissu a une espèce de velouté qu'on a comparé au poil de la taupe.

† **MOLET**. || 2° Petite frange... Ajoutez : Plus, un pavillon à queue, d'une bonne serge d'Aumale-rose sèche, avec le molet et les franges de soie, MOL. *L'Avare*, II, 1.

† **MOLETAGE** (mo-le-ta-j'), s. m. Dans l'impression des tissus, application de la molette sur le cylindre; moyennant quoi les reliefs de l'acier s'impriment en creux dans le cuivre, *Magasin pittoresque*, 1858, p. 174.

† **MOLIERE**. Ajoutez : || 2° S. f. Nom donné, dans le xv^e siècle, aux boulets en pierre lancés par la poudre à canon, *Journ. offic.* 11 juill. 1875, p. 5214, 1^{re} col.

† **MOLIERISTE** (mô-lié-rist'), s. m. Critique qui s'occupe de Molière et de ses œuvres. L'érudition particulière dans l'histoire de ces pièces que je n'ai pas comme M. Despois, ni comme les autres molieristes, PAUL MESNARD, *Journ. des Débats*, 11 sept. 1875.

† **MOLLAKAT** (mo-la-kat'), s. f. Fausse leçon pour mollakat (voy. ce mot au Supplément).

† **MOLLARD** (mo-lard), s. m. Nom d'un cépage, dans les Hautes-Alpes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 441.

MOLLESSE. Ajoutez : — **REM.** Mollesse au pluriel, dans le sens de vie efféminée, n'est cité que de Perrault. Il y en a un excellent exemple de Cornu : Des plaisirs criminels les damnables mollesse, *Imit.* I, 64.

† **MOLLETIERIE** (mô-lè-tie-rie), s. f. Sorte de cuir de vache servant de semelles aux chaussures légères, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. VI, p. 747.

† **MOLLETOXNÉ**, **ÉE** (mo-le-to-né, née), adj. Tiré à poil comme le molleton. Basin molletonné, *Journ. offic.* 2 déc. 1876, p. 8941, 2^e col.

† **MOLLIÈRE**. (mô-liè-r'), s. f. Nom, dans la Somme, d'alluvions marines qu'on a endiguées, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 71. || C'est le même que Mollière 2 (voy. ce mot au Dictionnaire).

MOMENT. — **HIST.** Ajoutez : xv^e s. Escrie moi, si ne t'espoint, Qu'en une hore e en un moment Ne seït passée la puissance, BENOIT, *Chronique*, t. III, p. 334, v. 40709. Saint Hues, l'abe de Clougn, Conut et sout en un moment Sa mort [de Guillaume de Roux] et son trespassement, *in. ib.* p. 341, v. 40816. Quant saint Michié li anges hot saint Pou [Paul] tout mostré, An un petit moment l'a ou ciel transporté, *Romania*, janv. 1877, p. 16.

MOMENTANÉ. Ajoutez : || Terme de phonétique.

Consonnes momentanées, voy. EXPLOSIF au Supplément.

MONARCHIE. *Ajoutez :* || 3^e Terme d'antiquité grecque. Dignité éponyme de l'île de Cos; c'est par le nom de ceux qui en avaient été honorés que l'on datait les actes publics, *Journ. offic.* 8 fév. 1876, p. 1111, 3^e col.

MONARCHIQUE. *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Dont grand vœux se respandit dessus l'estât public, Au changement de tel chef monarchique [mort de Louis le Gros], RENÉ MACÉ, *Sytle de l'histoire de France*, p. 1.

MONARQUE. *Ajoutez :* || 2^e Terme d'antiquité grecque. Nom du magistrat revêtu de la monarchie à l'île de Cos, *Journ. offic.* 8 fév. 1876, p. 1111, 2^e col.

† **MONAUL** (mo-nôl), s. m. Voy. LOPHOPHORE au Supplément.

† **MONAURICULAIRE** (mo-nô-ri-ku-lê-r'), *adj.* Qui appartient à une seule oreille, qui se fait par une seule oreille. Sensation monauriculaire, LE ROUX, *Acad. des sc. Comptes rend.* L. LXXX, p. 1074.

— ETYM. *Môvoc*, seul, et *auriculaire*, mot hybride pour lequel *unauriculaire* vaudrait mieux.

† **MONCORNE** (mon-kor-n'), s. f. Nom, en Normandie, d'un mélange de pois, de vesce, d'orge et d'avoine qu'on sème au printemps, DELBOLLE, *Gloss. de la vallée d'Évres*, le Havre, 1876, p. 231.

— ETYM. Bas-lat. *mencaulus*, sorte de mesure de grains.

† **MONDANISER.** *Ajoutez :* || F. *répl.* Se mondanser, devenir mondain. Les carmélites elles-mêmes se mondansèrent, se sécularisèrent quelque peu, quoiqu'elles ne recussent point de pensionnaires, de LESCURE, *Journ. offic.* 8 sept. 1875, p. 7669, 3^e col.

† **MONDEMENT** (mon-de-man), *adv.* D'une façon mondaine.

— HIST. XIII^e s. Et pour ce qu'ele fut si monde Et que si mondement l'ama [elle aime Dieu], En bon repos [Dieu] l'ame mise a, GAUTIER DE COINCY, *Les Miracles de la sainte Vierge*, p. 127, éd. abbé Poquet.

† **MONDEUSE** (mon-dê-z'), s. f. Nom, dans le Rhône, d'un cépage qui donne un vin rouge, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 380. || C'est aussi un cépage de la Savoie, *ib.* Paris, 1874, p. 410.

† **MONDILLES** (mon-di-lê), *pl. m.* (mon-dil-lê), s. f. pl. Débris provenant des grains mondés. 111 565 kil. de mondilles, criblures et débris de grenier... ces mondilles et criblures ont été manipulées et mélangées à une certaine quantité de blé, *Gaz. des Trib.* 1^{er} janv. 1877, p. 526, 2^e col.

— ETYM. *Monder*.

† **MONÉTAIREMENT** (mo-nê-tê-re-man), *adv.* Au point de vue monétaire. Les gouvernements de France, de Belgique, d'Italie et de Suisse, alliés monétairement par une convention qui doit durer jusqu'en 1880... DE PARIEU, *Journ. offic.* 16 avril 1876, p. 2759, 1^{er} col.

† **MONGANE** (mon-ga-n'), *adj.* Voy. YEAD, n^o 1.

† **MONISME** (mo-ni-s'm), s. m. Terme de philosophie. Doctrine dans laquelle on admet qu'il n'y a dans l'univers qu'une seule forme de substance et d'activité, qu'un élément ou principe unique dont tout se développe. Il n'y a rien là que ce que l'on a dernièrement commencé à appeler doctrine moniste ou monisme, par opposition au dualisme, *Rev. des cours scient.* 19 janv. 1875, p. 1205, 2^e col.

— ETYM. *Môvoc*, seul, unique.

† **MONISTE** (mo-ni-st'), s. m. Partisan de la doctrine du monisme.

† **MONISTIQUE** (mo-ni-sti-ka'), *adj.* Qui a rapport à la doctrine du monisme.

MONITION. *Ajoutez :* || 3^e En général, avertissement. Cette monition de charité et de compassion qui remédie au mal, FLECH. *Sermons, Correct. fraternelle*.

MONNAIE. *Ajoutez :* || 13^e Monnaie de faillite, admission au passif chirographaire d'un failli. M. C... [syndic de la faillite T...] A assigné... afin d'être autorisé à prendre possession des arbres et bois en provenant, offrant d'en payer le prix en monnaie de faillite... donne acte au demandeur de ce qu'il offre d'admettre le sieur T... [vendeur des arbres] au passif de la faillite pour le montant de sa créance en principal et accessoires, *Gaz. des Trib.* 20 oct. 1876, p. 1056, 1^{er} col.

|| 14^e Monnaie de papier, valeur qui n'est des contrats et qui est échangeable contre espèces à la demande du porteur.

† **MONNAIRE.** *Ajoutez :* || 2^e Se dit, dans le lan-

gage des numismatistes, des anciens ateliers monétaires. Abbon, directeur de la monnaie de Limoges, et premier maître de saint Eloy, DELOCHE, *Description des monnaies méroving.* du Limousin, p. 79.

† **MONOBASIQUE.** *Ajoutez :* || 2^e En pharmacie, qui ne contient qu'une base. Formule monobasique.

† **MONOBROMÉ, ÉE** (mo-no-bro-mé, mée), *adj.* Terme de chimie. Camphre monobromé, camphre dans lequel un atome de brome a pris la place d'un atome d'hydrogène du camphre, *Acad. des sc. Comptes rendus*, L. LXXXI, p. 284.

† **MONOCHROMIE** (mo-no-kro-mie), s. f. Uniformité, monotonie, dans la couleur. Ce n'est pas lui [Mingot] qui tournera jamais à la monochromie comme autrefois beaucoup d'habiles maîtres hollandais, AUBERG, *Salons de 1864 à 1868*, t. II, p. 39.

MONOLITHÉ. *Ajoutez :* — REM. On appelle temple monolithé, mausolée monolithé, chapelle monolithé, un petit temple, une chapelle, un tombeau façonné dans une seule pierre extraite de la carrière. On n'appellerait pas de ce nom le monument creusé dans le roc. On a remarqué, dans les vastes temples égyptiens et dans quelques pagodes de l'Inde, de ces petits temples ou chapelles laits d'un énorme bloc de pierre ou de marbre; c'est à l'occasion de ces découvertes encore récentes que s'est introduit dans notre langue l'usage du mot monolithé, qui ne se trouve pas encore dans le Dictionnaire de l'Académie, (édition de 1799, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin, Monolithé*, 1826.

† **MONOLITHISME** (mo-no-li-ti-s'm), s. m. Terme d'architecture. Système de constructions monolithes ou au moyen de pierres de grandes dimensions. Ce qui distingue les monuments de l'architecture phénicienne, c'est un même caractère de forme massive et imposante, le dédain du fini dans les détails, pourvu qu'on arrive à produire un effet général de puissance et de grandeur; c'est enfin le goût du monolithisme, RENAN, *Mission en Phénicie*.

† **MONOLOGUER** (mo-no-lo-g'hé), v. n. Néologisme. Parler en monologue, parler seul. Après avoir réveillé l'instrument endormi par un orange placage d'accords, il commença, tout en monologuant, à poursuivre sur le clavier la phrase mélodique qu'il cherchait depuis si longtemps, MURGER, *Sc. de la vie de Bohème*, ch. 1. Bonsoir, fit Rodolphe, qui continua son chemin tout en monologuant, m. *ib.* ch. II.

† **MONOLOGUEUR** (mo-no-lo-g'heur), s. m. Néologisme. Celui qui fait un monologue, qui parle seul. Laissons le parler, répondit Plant. — Le monologueur continuait presque aussitôt, *L'Opinion nat.* 5 janv. 1876, Feuilleton, 1^{re} page, 6^e col.

— REM. Le mot est correct, étant fait de *monologue*, comme *dialoguer* et *dialogueur*, de *dialogue*.

† **MONOMÉTALLISME** (mo-no-mé-tal-li-s'm), s. m. Système de la monnaie unique, à étalon unique, par opposition à bimétallisme (ces deux mots sont dus à M. Cernuschi), *le Temps*, 25 nov. 1875, 2^e page, 1^{er} col. M. de Parieu... saisit cette occasion de faire remarquer ce qu'on d'impropre et de fâcheux les expressions de monométallisme et de bimétallisme, qui ont été introduites dans la langue économique; en réalité, il n'y a point de monométallistes, au sens absolu du mot... quant à lui, il est trimétalliste, mais en hiérarchisant les trois métaux, *Journ. offic.* 18 janv. 1877, p. 399, 2^e col.

— ETYM. *Môvoc*, unique, et *métal*.

† **MONOMETALLISTE** (mo-no-mé-tal-li-st'), s. m. Partisan du monométallisme. Préférer l'étalon d'or et unique, que le disent un peu inexactement ceux que, pour rasseler un mot à la mode, on appelle monométallistes, DE PARIEU, *Journ. offic.* 22 mars 1875, p. 1991, 2^e col.

† **MONOPHONE** (mo-no-fô-n'), *adj.* Qui n'a qu'un son. Les appeux monophares.

— ETYM. *Môvoc*, unique, et *φωνή*, son.

† **MONOPLEGIE** (mo-no-plé-gie), s. f. Terme de médecine. Paralyse bornée à une seule partie. Monoplegie portant sur les muscles extenseurs de l'avant-bras droit, *le Progrès médical*, 17 mars 1877, p. 212.

— ETYM. *Môvoc*, seul, et *πλησσειν*, frapper, paralyser.

† **MONOPOLISANT, ANTE** (mo-no-po-li-zan-, ante), *adj.* Qui possède, exerce un monopole. Il se produisit déjà pour la compagnie en question ce qui est arrivé déjà pour toutes les compagnies monopolisantes de notre pays, *Journ. offic.* 29 juil. 1876, p. 6021, 3^e col.

— REM. On a dit dans le même sens compagnie monopolisante, *Journ. offic.* 29 juil. 1876, p. 6020, 2^e col.

† **MONOPOLISATEUR** (mo-no-po-li-za-teur), s. m. Celui qui met en monopole. Par les détails que nous allons donner sur les monopolisateurs de ces industries..., *Journ. offic.* 25 déc. 1869, p. 1716, 1^{er} col.

— REM. Co met n'est pas tout à fait inutile, car il exprime une nuance à côté du monopoleur.

† **MONOPOLÉMENT, ENTE** (mo-no-po-lé-frin-jan, jan-t'), *adj.* Qui ne fait éprouver que la réfraction simple.

† **MONOTONEMENT** (mo-no-to-ne-man), *adv.* D'une manière monotone. Des choses aussi monotoneusement édifiantes, STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 231, 3^e éd.

MONSEIGNEUR. — REM. *Ajoutez :* || 4. Aujourd'hui, on ne donne pas à un marchand la qualification de Monseigneur; sa qualification officielle est Monsieur le Marchand.

† **MONSTRANCE** (mon-stran-s'), s. f. Terme du moyen âge. Petit coffre plus ou moins précieux où l'on conservait les reliques. La monstrance des reliques de saint Jean, provenant de l'abbaye de Grandmont, J. LABARTE, *Hist. des arts industr. au moyen âge*, t. II, p. 18.

— ETYM. Bas-lat. *monstrantia*, du lat. *monstrare* (voy. MONTRE).

MONTE. — REM. *Ajoutez :* || 2. Dans l'esprit de Barnabé de Mont, moine récollet prêchant à Pérouse en 1462, l'œuvre de prêt devait être avant tout charitable; aussi on l'appela monte-de-piété; le nom est promptement devenu populaire et a prévalu, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1873, p. 305.

MONTAGNARD. *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Les cantons d'Uri, Schwitz, Undervald, Zug, Glaris, Appenzel, qui sont vraies démocraties, et qui retiennent plus de liberté populaire, pour estre montagnards, BODIN, *Republique*, II, 7.

MONTAGNE. *Ajoutez :* || 10^e Obusier, canon de montagne, obusier, canon destiné à la guerre en pays de montagne; ils peuvent être transportés à dos de mulet, || Batterie de montagne, batterie armée et disposée pour la guerre de montagne.

† **MONTAGNON** (mon-ta-g'n'), s. m. Habitant des hautes vallées du Jura neuchâtelois, J. J. ROUSS, *Lett. à d'Alembert*.

† **MONTAINE** (mon-tê-n'), s. f. Nom, dans le Jura, du vent de l'est, dit aussi juron, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 273.

† **MONTCAVIR** (mon-ka-iar), s. m. Sorte d'étoffe de laine, MALI, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **MONT-DORE** (mon-do-r'), s. m. Nom donné aux fromages du Mont-Dore (Auvergne) et aux imitations de ces fromages.

MONTÉ. || 10^e *Ajoutez :* || Bonquet monté, bonquet arrangé artistiquement et dont les fleurs sont fixées sur des tiges artificielles. On compte environ soixante principaux magasins de fleuristes, dont les patrons vont le matin à la Halle acheter aux jardiniers les fleurs par bottes, dont ils font les bouquets montés, *Journ. offic.* 31 mai 1875, p. 3869, 1^{er} col. || 13^e Bon monté, se dit d'un cheval à deux fins qui, signalé pour le trait, peut aussi (être employé à la selle).

† **MONTÉ-COURROIE** (mon-tê-kou-roi), s. m. Engin destiné à monter, disposer les courroies qui transmettent les mouvements dans les appareils mécaniques. Les ustensiles de l'imprimerie, de la filature, du papier peint, les monte-courroies ont été l'objet d'enquêtes approfondies, *Journ. offic.* 9 fév. 1877, p. 1026, 2^e col. Des accidents produits par les soies circulaires, les monte-courroies, les monte-charges, les machines agricoles, *ib.* 3^e col.

MONTÉE. *Ajoutez :* || 7^e Montée de la crème, mouvement qui se produit dans le lait en repos, et par lequel la crème vient au-dessus du lait.

|| 8^e La hauteur de la crue d'un cours d'eau. D'après les dernières nouvelles reçues des stations hydrométriques, la Seine éprouvera une montée totale de 2 mètres, comptée depuis le 15 octobre, *Journ. offic.* 22 oct. 1873, p. 5545, 1^{er} col. L'Oise entre en crue; sa montée, comptée à partir de samedi, atteindra 90 centimètres, *ib.* 6 janv. 1875, p. 80, 2^e col. || 9^e Le mouvement par lequel la sève monte dans les végétaux. Selon M. Marion, c'est surtout pour les vignes des environs de Mâcon, vers la montée de mai, qu'il faut traiter les ceps par les sulfocarbonates, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 18 janv. 1876, p. 5111, 1^{er} col. || 10^e Poussée, dans les minces,

qui exhausse le sol et menace de danger le mineur. Ce n'est point assez pour le mineur d'assurer son toit et de veiller aux parois de ses galeries : le sol même qu'il foule marchera sur lui par cette force puissante appelée la monte; la terre d'en haut, de côté et d'en bas se resserre instinctivement sur la taupe humaine. *Rev. Brit.* oct. 1872, p. 350.

MONTÉ || 22. *Ajouter* : || Terme de turf. Un cheval monte, quand, pendant quelque-une de ses qualités, la proportion dans laquelle on parait contre lui augmente. Si un cheval valait 7 contre 1, et qu'on le cote 8 ou 9 contre 1, il monte en même temps que sa valeur baisse.

— REM. *Ajouter* : || 4. Il avait froid; il a monté se chauffer chez son directeur; manière populaire de parler.

† **MONTÉ-RESSORT**. *Ajouter* : — REM. Le monte-ressort est un instrument propre à démonter et à remonter, non pas un fusil, mais le ressort de la platine d'un fusil.

MONTÉUR. *Ajouter* : || 5. Monteur en bronze, celui qui assemble et ajuste les différentes pièces dont se composent les ouvrages en bronze, tels que candélabres, pendules, etc. *Tarif des patentes*, 1858. || 6. Monteur d'affaires, celui qui s'occupe de créer, de faire naître des affaires d'argent, des entreprises. Les courtiers d'argent et les moutours d'affaires. *Journ. offic.* 1872, p. 4415, 1^{re} col.

† **MONTFAUCON**. *Ajouter* : Au moyen âge, lorsque saint Balderic veut se retirer dans la solitude, il suit un faucon, et se fixe où l'oiseau se pose; le lieu garde le nom de Montfaucun, MICHELET, *Origines du droit*, p. 72.

† **MONTGENETTES** (mon-jen-é-té), s. f. pl. Des montgenettes, recueil de chansons composées à Montgenêt par de bons vivants de la joyeuse société d'autrefois. *Manuscrit de Fuzelier*, cité dans le *Temps*, 2 fév. 1875.

† **MONTILLE** (mon-till'), ll mouillées), s. f. Nom donné, dans les Bouches-du-Rhône, aux petites dunes et aux herbagés grossiers qui occupent les parties purement sablonneuses de la Camargue, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 490. Le sable provient des dunes ou montilles qui se retrouvaient sur le bord des terres cultivées (dans la Camargue), *Rapport de la comm. du phytolozera de l'Herault*, 10 août 1871, p. 5712, 2^e col.

— ETYM. Diminutif de mont.

† **MONTMÉLIAN** (mon-mé-li-an), s. m. Nom d'un cépage rouge, dans l'Ain, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 379.

MONTOR. *Ajouter* : || 4. Service de selle, en parlant d'un cheval. L'anglo-normand, cheval de l'époque, capable de tous les genres de travail, apte à tous les services, propre au montor comme à l'attelage, recherché par le commerce de luxe et par l'armée, *BOCHER, Rap. d'Assemblée nat.* n° 1910, p. 35.

MONTRE. *Ajouter* : || 16. Montre des pasteurs, instrument portatif composé d'un cylindre et d'un style mobile, et qui donne l'heure par la hauteur du soleil. || 17. Montre kilométrique, espèce de compte-pas dit aussi hodomètre, podomètre, podomètre, instrument indiquant la distance parcourue en marchant. *Journ. offic.* 14 avr. 1875, p. 2732, 1^{re} col.

MONTURE. *Ajouter* : || 6. Terme rural. Les animaux et les instruments aratoires servant à exploiter une terre. Vente de la belle monture gagnant la terre de McMartin, en Juilly.... *Agrichien*, 22 fév. 1871, *Annuaire*.

† **MONTUMÉLISME** (mo-nu-man-té-li-zé), s. m. Neologisme. Donner le caractère monumental à l'architecture. Rubens, Van Dyck, Raphael, Titien, Voltaire, Aristote, Montesquieu, Newton, Cuvier, etc. ont-ils pu monumentaliser leurs œuvres sans les ressources d'une existence princière? H. DE BALZAC, *Études de mœurs au XIX^e siècle*, Préface.

† **MONTMÉTÉ**, ÉE (mo-nu-man-té, té), adj. Neologisme qui tend à s'introduire dans la langue du droit. Attesté par acte authentique, par opposition aux actes sous seing privé, critiquables et modifiables. Il n'en saurait être ainsi (l'inscription de faux est indispensible), lorsque la convention monumentée, la vente et la lecture de l'acte sont argués de faux, lorsque ce sont les faits que l'officier public avait le devoir et le droit d'établir qui sont incriminés. *Gaz. des Trib.* 14 avr. 1875, p. 355, 4^e col.

† **MOPS** (mops), adj. Chien mops, espèce de bouledogue.

— ETYM. *Mops*, nom d'un Argonaute; *Mopsus*, nom de berger.

† 2. **MOQUE**. *Ajouter* : — ETYM. Limousin, *moco*

sorte de vase, qui paraît être le même que le provençal *mucca*, panse, CRABANEAU, *Rev. des lang. rom.*, t. II, p. 210, 1871. Diez tire *mucca*, catal. *moca*, du germanique : damand, moque, panse.

MOQUE. *Ajouter* : || 2. Substantivement, le moqué, celui qui est un objet de moquerie. C'est ainsi qu'il faut, quand on se moque, Que le moqué toujours sorte fort satisfait. CORN. *Lerique*, éd. Marty-Laveaux.

† **MOQUE-DIEU** (mo-ke-dieu), s. m. Celui qui se moque de Dieu, hypocrite. Qui, ce sont ces moque-Dieu qui sont les véritables ennemis de sa puissance, les Aventures de M. d'Assoucy, t. I, p. 242, 2 vol. Paris, 1877.

— HIST. XVI^e s. Ilz (les moines) comptent force paternosters, entrelardés de longs Ave Maria, sans y penser ni entendre; et ce j'appelle moque Dieu, non oraison, BAB. I, 40.

† 2. **MOQUAILLON** (mo-qi-lon, ll mouillées), adj. Invar. Émerauda moquailon, émerauda brute. Les analyses qu'il vient de faire sur les émeraudes moquailon, c'est-à-dire les émeraudes brutes, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 17 déc. 1869, p. 1647, 3^e col.

— ETYM. Ce paraît être le même mot que *morion* 2 (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **MORANIQUE** (mo-ré-nik'), adj. Qui a rapport aux moraines des glaciers. Paysage moranique, paysage coupé par d'anciennes moraines, peson, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1875, p. 848. Barrages moraniques, CHARLES MARTIN, *ib.* p. 857.

MORALEMENT. *Ajouter* : — HIST. XV^e s. Mon divin roy, parlant moralement. Ce beau jardin c'est saincte mere eglise, JEAN JORET, le *Jardin salutaire*, p. 124.

† **MORATIN** (mo-ra-tin) ou **MORATON** (mo-ra-ton), s. m. Nom, dans l'Aunis, d'une espèce de canard sauvage. *Gloss. aunisien*, p. 426.

— ETYM. MOR, noir.

† **MORIBIDITÉ** (mor-bi-di-té), s. f. État de ce qui est moribide. Ils (les médecins de Paris) ont tous l'opinion préconçue de la moribidité incurable des maladies du cœur, H. DE BALZAC, *Lettre*, dans le *Temps*, 23 oct. 1876, 3^e page, 1^{re} col.

† **MORDORRE**. *Ajouter* : Sur la mordore d'un fond de cuir brun, ramagé de fleurs d'or, dit cuir de Cordoue..., la sainte Vierge se détache portant son divin Bambino, *Journ. offic.* 13 mars 1871, p. 1930, 1^{re} col.

† 2. **MOROS** (mor), s. m. Compartiment de la série des chauffoirs, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 510.

† **MORÈLLE**. *Ajouter* : || 2. Un des noms provinciaux de la macreuse. La macreuse, vulgairement appelée morelle, qui pullulait sur les étangs de la Bresse.... *Monit. univ.* 13 nov. 1868, p. 1472, 6^e col.

† **MORGANATIQUE**. *Ajouter* : — REM. Le mariage morganatique est un mariage à propos duquel il est stipulé que la femme, de naissance inférieure, et ses enfants éventuels seront exclus des prérogatives de caste et de l'héritage du mari et du père. La loi prussienne accorde ces mariages à toute la noblesse, grande et petite, et même aux conseillers royaux.

† **MORGEN** (mor-ghén), s. m. Nom allemand d'une mesure de terre, valant vingt ares un quart. Chaque morgen de terre est frappé en moyenne d'un impôt foncier de 41 kreuzers (1 fr. 57 c.), *Journ. offic.* 27 mai 1872, p. 3535, 2^e col.

— ETYM. All. *Morgen*, matinée : ce qu'on peut labourer en une atelée.

2. **MORGE**. *Ajouter* : — REM. La morgue était originellement le second guichet du Grand-Châtelet; on y gardait les nouveaux prisonniers pendant quelques instants, afin que les guichetiers pussent les morguer à leur aise, c'est-à-dire les dévisager attentivement, et se graver leurs traits dans la mémoire, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1857, p. 208.

† **MORQUEUR**. *Ajouter* : || Adj. Morgueur, morgueuse. Le ton de supériorité morgueuse qu'affecte l'initié de Berlin, lorsqu'il daigne expliquer les grands mystères aux Allemands qui n'ont pas eu le bonheur de naître Prussiens, et qui ne se sont jamais que des Prussiens de seconde classe, le *Journalisme allemand*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1875.

† **MORIFORME** (mo-rif-or-m'), adj. Qui est en forme de mûre.

— ETYM. Lat. *morum*, fruit du mûrier, et forme.

MORILLON. — HIST. *Ajouter* : || XIV^e s. Buvoins, buvoins De ceste pureté Qui est degoutée De ces morillons [raisins noirs], *Rev. critique*, 6^e année, 2^e sem. 386.

† 2. **MORILLON** (mo-ri-llon, ll mouillées), s. m. Fausse orthographe pour morion (voy. MORION), sorte de pouture militaire. On aurait eu le morillon, Et fait longtemps le pied de grue En sentinelle dans la rue, le *Burlesque On de ce temps*, 1^{re} partie, p. 5 et 6, Paris, 1618, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, Paris, 1876, p. 28.

† **MORINGE**. *Ajouter* : — ETYM. Arabe, *mirnedj* DEVIC, *Dict. étym.*

† **MORIO** (mo-ri-o), s. m. Espèce de papillon. Tous nos grands papillons des bois, les mories bruns, lisérés de jaune, les vulcains diprés d'un rouge feu, les mars à la robe couleur d'iris, A. THURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} oct. 1874, p. 572. Dans l'Europe centrale et dans l'Amérique du Nord vit la belle yvesse si connue des amateurs sous le nom de morio, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1874, p. 848.

† 1. **MORION**. *Ajouter* : — REM. Le morion était le casque de l'arquebuser; le timbre en avait une forme ogivale; les bords en étaient abaissés sur les oreilles et relevés en avant et en arrière.

† 2. **MORION**. || 4. *Ajouter* : Il existe en ce moment à Berne une collection de morions, ou cristallins enfoncés, d'une grande beauté, *Journ. offic.* 9 janv. 1869, p. 1, 4^e col.

† **MORMYRE** (mor-mi-r'), s. m. Espèce de poisson électrique. La torpille, le mormyre, le silure, le malapartie, la gymnote, et la raie développent spontanément une quantité plus ou moins considérable d'électricité, F. PAILLON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} août 1872, p. 665.

— ETYM. *Mormyran*.

† **MORNAAT** (mor-nao), s. m. Nom d'un cépage blanc, dans l'Ain, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 379.

† **MORMEMENT**. — HIST. *Ajouter* : XV^e s. Devant le roi en est venus, Et dist : mançois hastivement, Rois, ne soies si mormement, *Perceval le Gallois*, v. 17752.

† **MORNIER** (mor-ni), s. m. Nom, dans le Rhône, d'un cépage, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 420.

MOROSE. *Ajouter* : — REM. Morose est plus ancien que l'édition du Dictionnaire de l'Académie de 1762; car Huet s'en est servi : Le P. Petau était rude et rebours; et, pour me servir du terme que Vossius lui appliquait, il était morose, *Huetiana*, p. 71, 1732, in-12.

† **MORPHINE**, ÉE (mor-fi-né, née), adj. Terme de physiologie expérimentale. Qui a reçu dans ses tissus de la morphine. On prend une grenouille morphinée, MEXMUER, *Étude sur l'action des poisons*, p. 23, Montpellier, 1875.

† **MORPHINISME** (mor-fi-ni-sm'), s. m. Terme de médecine. Ensemble d'accidents que cause l'usage répété des préparations de morphine, et qui sont analogues à ceux de l'empoisonnement alcoolique. Le morphinisme s'observe surtout à la suite de l'abus des injections sous-cutanées de morphine. Le morphinisme aigu et chronique; *Thèse du docteur Calvet*.

— ETYM. *Morphine*.

MORS. || 4. *Ajouter* : || Mors de grenouille, nom vulgaire de l'*Hydrochrois mors rana*.

† **MORSE**. — ETYM. M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 167, dit : « Littré explique le français, morse, par cheval de mer, du danois *mar*, mer, et *ros*, cheval, mais ni en danois, ni ailleurs on ne trouve un substantif *markros*, comme nom du morse; c'est pourquoi je conjecture que morse est une métathèse pour *rosme*, du danois *rosmer*, norois *rossmal*, *rossmalr*, morse. » Mais, un peu plus tard, *Romania*, juillet-octobre, 1875, p. 362, il ajoute : « D'après une communication de M. V. Thomsen de Copenhague, morse n'est point un mot d'origine danoise, mais il est identique au polonais *mors*, bohém. *mrs*, finnois *mursu*, lapon *mors*. »

† **MORSURE**. *Ajouter* : || 6. Fig. Morsure d'âme, remords. Personne ne se peut offenser que vous vous mettiez en repos; c'est chose que vous pouvez faire sans regret ni morsure d'âme quelconque, MALH. *Leitric*, éd. L. Lalanne.

† **MORTE**. *Ajouter* : || 17. Corps mort, voy. CORPS, n° 20. || 18. Terme de mécanique. Point mort, poids mort, voy. POINT et POINS au Supplément. || 19. Terme d'exploitation de la bouille et des mines. Mort terrain, voy. MORT TERRAIN au Supplément.

||20* Perles mortes, perles qu'on pêche dans les parages de l'Ecosse, et qui ressemblent à des yeux de poisson, CH. BLANC, *l'Art dans la parure*, p. 319.

— REM. En termes de fortification, l'angle mort est la partie du fossé d'un ouvrage de fortification qui, située au-dessous du plan de la plongée, n'est atteinte ni par des feux directs, ni par des feux de flanc.

3. **MORT.** *Ajoutez* : ||20* Arbre de mort, le manœuvrier, BAILLON, *Dict. de botan.*, p. 257.

MORTALITÉ. *Ajoutez* : ||6* Les mortalités, les nécessités de la vie humaine (mot de Mmo de Sahle). Le chevalier ne mangait point avec elle; car la marquise tient pour maxime qu'il ne faut qu'un amant fasse devant sa maîtresse que ce qui est de l'essentiel de l'amour, et que, par exemple, il ne faut qu'une grimace en mangeant, ou quelque petite indécence pour tout gâter; elle appelle cela faire des mortalités, TALLEMANT DES RÉAUX, t. v, p. 264, éd. P. Paris.

MORT-BOIS. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Quant au mort-bois, je trouve une ordonnance du roy François du 4 octobre 1533 par laquelle il veut qu'au parlement de Paris soit observée la définition qui est en la charte normande, que mort-bois sont entendus bois de sanle, morsault [marsault, *salix caprea*], epine, pnyne, souz, aulne, gonest, genevre et non autres arbres; mais, par l'ordonnance de l'an 1518, art. 25, le tremble, le charme et le houleau ou boulas sont réputés mort-bois, pour ce qu'ils ne portent aucun fruit servant à usage, et est ainsi observé en pays nivernois, voy COQUELLE, *Inst. au dr. françois*, p. 69, éd. 1665 des ses œuvres.

MORTERILLE (mor-te-ri-l'), Il mouillères, s. f. Nom. dans la Haute-Garonne, d'un cépage blanc, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 434.

MORT-GAGE. *Ajoutez* : Le mort-gage est une convention par laquelle le débiteur abandonne un héritage à son créancier, pour en toucher les revenus en compensation des intérêts de la créance, MERLIN, *Répert. de jurispr. au mot mort-gage*, ||2* Dans quelques coutumes, donner un bien en mort-gage, c'est le donner entre vifs ou par testament, pour en jouir tant que le donateur, son héritier ou celui du testateur n'aura pas payé au donataire ou légataire la somme fixée par le testament ou l'acte de donation, m. ib.

MORTIER. *Ajoutez* : ||9* Cavité faite dans une forte pièce de bois, où, pour la fabrication de la poudre, le soufre, le salpêtre et le charbon sont battus ensemble par des pilons.

— REM. En artillerie, le mortier est une bouche à feu courte, de fort calibre, montée sur un affût has et sans roues; le mortier lance des bombes et des grenades; le tir en a généralement lieu sous un angle très-élevé; on désigne le mortier par son diamètre exprimé en pouces ou en centimètres; mortier de 8 pouces, mortier de 32 centimètres. || Mortier à la Gomer, mortier dont la chambre est tronconique. Mortier à l'espagnole, ancien mortier dont la chambre est concave. || Mortier-Comminges, mortier de 18 pouces dont la bombe pèse 250 kil. || Mortier à plaque, mortier employé par la marine; il est coulé avec une plaque, de manière à être toujours pointé sous l'angle de 42° 1/2, qui est l'angle de la plus grande portée dans l'air. || Mortier éprouvette, mortier particulier employé dans les écoles d'artillerie pour éprouver la portée de la poudre.

† **MORTS FLATS.** Voy. FLACHERIE au Supplément. || Au sing. Mort-flat se dit aussi du ver à soie malade de cette maladie. Tout fut bientôt mort-flat dans la magnanerie.

† **MORT-TERRAIN** (mor-tè-rin), s. m. Terme d'exploitation des mines. Terrain qui ne contient aucune matière utile et qui augmente l'épaisseur de la couche à percer. Les conditions de l'exploitation (de la houille) sont rendues plus onéreuses par ce fait, qu'en France les dépôts se trouvent enfouis sous des épaissures considérables de morts-terrains, RADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1876, p. 673. Cela s'explique par la plus grande profondeur des puits, le charbon étant recouvert par une plus grande épaisseur de morts-terrains..., DUCARNE, *Rapport 2180 à l'Assemblée nationale*, p. 56.

MORTUAIRE. *Ajoutez* : — REM. Au n^o 7, mortuaire avait le sens de tableau des décès et dit latin. Ici il se dit masculin : Ces nombreux nouveaux-nés, qui, envoyés en nourrice à la campagne, cessent de faire partie de la jeune population et déclarent ainsi le mortuaire parisien,

Journ. off. 8 août 1875, p. 6510, 3^e col. Mais il faut suivre l'usage des démographes, qui font latin ce mot souvent employé par eux.

† **MORTUIER** (mo-ru-ier), s. m. Pêcheur de morte. S'il a la main prompte et le coup d'œil du vrai mortuier, s'il est sobre et rangé, il achète bientôt un bateau pour son compte, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1871, p. 423.

— ETYM. *Morte*, mais il vaudrait mieux dire *mortier*, mot déjà appliqué au navire qui va à la pêche de la morue.

† **MORVANDELLE** (mor-van-dè-l'), adj. f. Qui est du Morvan, qui appartient au Morvan. Race bovine morvandelle.

MOSAÏQUE. *Ajoutez* : ||6* Muraille en mosaïque, muraille bâtie en pierres entre-croisées. Cette ablation gigantesque a produit un escarpement d'une cinquantaine de mètres de hauteur que la compagnie des Dombes et Sud-Est avait fait revêtir d'une épaisse muraille en mosaïque, formant terrasse et retenant les couches de terre, *Journ. off.* 8 juill. 1876, p. 4957, 2^e col. ||7* Adj. Qui a le caractère de la mosaïque. Le tableau mosaïque le plus important est placé dans le tympan au-dessus de la porte principale, L. LABATZ, *Hist. des arts industr. au moyen âge*, 2^e éd. t. 1, p. 28.

MOSCOUÉE. — ETYM. *Ajoutez* : M. Roulin a trouvé l'origine de ce mot : c'est le portug. *moscabo*, moins blanc, non purifié, en parlant du sucre. Il vient de *mascabar*, décréditer, déprécier; le même que *esp. menoscarar*, déprécier, de *mas* ou *menos*, moins, et *cabo*, tête, chef.

† **MOSÈTE** (mo-zè-t'), s. f. Espèce de camail que portaient les cordeliers, et que portent encore les évêques.

— ETYM. Ital. *mozze-la*, amusse, le même que *almuzza* (voy. AMUSSE).

MOT. *Ajoutez* : ||27* Le mot de la fin, le mot, le trait par lequel on termine un discours, un article. Ce mot-là, messieurs, j'en ai retenu parce qu'il m'a paru devoir être le mot de la fin, *Journ. off.* 1^{er} avril 1873, p. 2275, 1^{re} col. ||28* Approchement instantané entre deux idées dont le rapport n'était pas visible. Il y a beaucoup de mots dans cette pièce. Cette scène pétille de mots.

— REM. *Ajoutez* : ||3. Il est bon de rappeler l'idée de Bayle sur la naissance des mots. Notez que la naissance d'un mot est pour l'ordinaire la mort d'un autre; c'est comme à l'égard des productions de la nature, BAYLE, *Dict. Poquelin*, note v.

MOTIF. *Ajoutez* : — REM. On a dit de son propre motif, pour : de son propre mouvement. On fut étonné d'apprendre que M. de Sève, de son propre motif et à ses dépens, avait fondé pour M. Stella une messe basse à perpétuité..., GUILLET DE ST-GEORGES, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peinture*, publ. par Dussieux, etc. t. 1, p. 427.

MOTION. *Ajoutez* : ||6* Terme de fabricant de tulle. Le mouvement de va-et-vient du métier servant à faire la torsion des fils. Deux motions sont nécessaires pour une torsion des fils.... le tulle est à huit motions, quand quatre torsions de fils suffisent pour former une treille; il est à seize motions, quand il faut huit torsions pour faire une treille, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. vi, p. 629.

† **MOTIONNAIRE** (mo-sin-nè-r), s. m. Il s'est dit, dans le langage de la révolution, de celui qui faisait des motions dans les clubs, sur la place publique, etc. J'ai le récit d'un meurtre, là le chant d'un vaudeville; les propositions de la dèche à côté du tréteau du motionnaire, CHAMFORT, *Tableaux historiques*, 2¹ tableau.

† **MOTIONNEUR** (mo-si-neur), s. m. Néologisme révolutionnaire. Même sens que motionnaire. Plusieurs extravagants, à cervexes brûlés, grands motionneurs pour ne rien dire, L. du P. Duchêne, 122^e lettre, p. 3.

† **MOTTIÈRE** (mo-tiè-r), adj. f. Tourbe mottière, nom, dans la Loire-Inférieure, de la tourbe employée à faire des mottes.

† **MOU.** *Ajoutez* : ||9* En termes d'artillerie, on dit qu'un tir est mou, quand la charge employée est faible et que l'angle de tir est très-élevé.

MOUCHARD. — ETYM. *Ajoutez* en confirmation de *mouchard* comme origine du mot : l'étymologie par *Mouchy* est impossible. On en trouve la preuve en une note ajoutée dans la *Nouvelle biographie générale* (Didot), à l'article concernant ce personnage : C'est à tort que Mézeray et quelques autres écrivains ont prétendu que du nom de *Mouchy* on a fait celui de *mouchard*... On trouve, dans l'*Épître écrite des Champs-Élysées* sous le nom de

Pierre Faifeu, || mystère de la passion représenté vers le milieu du xiv^e siècle (Mouchy fut inquisiteur en 1539), une servante qui, en parlant des sergens du guet, leur dit : Vous estes bien à loisir d'aller à ceste heure *moucher*; Il est temps de s'aller coucher.

† **MOUCHARDER.** — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Son frere Regnaud Doulet, quise disoit des signalez, employa fort son credit vers le conseil qui congnoissoit le suppliant pour ung homme fort propre à moulender et à decouvrir les mesches dont ilz avoient à faire, ANT. RICHART, *Mém. de ce qui s'est passé en la ville de Laon jusqu'à l'année 1596*, p. 297.

MOUCHE. *Ajoutez* : ||27* Nom donné, dans quelques provinces, à une affection singulière qui s'empare des bêtes à cornes réunies dans une foire; tout à coup elles deviennent furieuses, se jettent sur leurs gardiens, renversent tout sur leur passage, et causent un grand désordre, NOÉLAS, *Les grandes*, p. 275. ||28* Petit bateau à vapeur faisant un service d'omnibus, d'abord à Lyon, puis à Paris depuis l'exposition internationale de 1867. Depuis plusieurs jours le service des mouches est complètement interrompu [à Lyon], par l'impossibilité d'aborder les pontons qui mettent ces omnibus aquatiques en communication avec les bords submergés, *Journ. off.* 4 déc. 1873, p. 7514, 3^e col. ||29* Arbre mouche, le *uccinannia macrostachya*, DC., à l'île Maurice, BAILLON, *Dict. de bot.*, p. 257.

MOUCHER. || Proverbes. *Ajoutez* : || Se moucher dans ses doigts, être habile, intelligent, résolu. Il sait se moucher dans ses doigts, le *déjeuner de la Rapée*, p. 16, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 460.

— HIST. || XVI^e s. *Ajoutez* : Celui qui trop se mouche, comme dit le proverbe, attrait le sang, le *Bureau du concile de Trente*, 1586, p. 11. On sait ce que dit le proverbe : Qui mouche trop, il tire le sang, SLEIDAN, *Hist. de l'état de la religion sous Charles V*, 4^e vers.

† **MOUCHERIE** (mou-che-rie), s. f. Flux de mucusité par les narines qui force à se moucher souvent. C'est une chose étrange que cette moucherie [chez Pauline, fille de Mmo de Grignan], sév. Lett. à Mmo de Grignan, 2 mai 1689, dans *Lett. inéd.* éd. Capmas, t. II, p. 292.

† **MOUCHERON.** — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s.... Et afflicte De moucherons leur la terre, MACÉ, *Bible en vers*, f. 20, 3^e col.

† **MOUCHERONNE** (mou-che-ro-n), s. f. Nom de jeunes truites dans le pays d'Avranches. C'est avec regret que nous ne voyons pas compris dans ces prohibitions l'emploi des hameçons ayant moins d'un centimètre d'ouverture sur trois de longueur, qui essent, à notre avis, empêché la destruction des jeunes truites, dites moucheronnnes, l'*Avranchin*, t. 2, éd. 1875.

† **MOUCHELETTE.** ||3* Chez les lapidaires faussiers, nom donné à la partie la plus grossière d'un mélange de terre de Normandie et de ciment de terre cuite pilé à la grosseur de la graine de navet; la partie la plus fine se nomme fleur, CHATEL, *Art du lapidaire*, p. 423.

MOUCHEUR. ||2* *Ajoutez* : Les comédiens n'emploient à ces personnages muets que leurs moucherons de chandeliers et leurs valets, P. CORN. *Examen du Cid*.

MOUCHOIR. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. *Emuncatorium*, mouchoirs, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franç.* 897, *Monatorium*, mouchoirs, in. ib. 1700.

† **MOUCHON** (mou-chen), s. m. Petite mouche. Quand les petits mouchons des abeilles commencent à prendre forme, on les appelle nymphes, et lors ils ne sauraient encore voler sur les fleurs.... il est vrai, nous sommes encore de petits mouchons en la dévotion..., SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, iv, 2.

† **MOUCRE** (mou-cr), s. m. Muletier, celui qui a des mules à louer.

— ETYM. Espagn. *almocrer*; portug. *almoqueire*, muletier; de l'arabe *al-mocrî*, muletier, de *rara*, louer.

† **MOUILLE.** *Ajoutez* : ||3* Action de mouiller, de tremper dans l'eau. Attendu qu'à l'arrivée, la marchandise était tellement avariée par la mouille qu'il fut impossible d'en prendre livraison.... une certaine quantité de haricots, contenue dans des sacs, était dans un état complet de putréfaction produite par une mouille ancienne..., *Gaz. des Trib.* 41-42 mai 1873, p. 455, 4^e col.

† **MOUILLEMENT.** *Ajoutez* : ||2* Terme de gram-

maire. Action de mouiller certaines lettres et particulièrement les *l*, *M*. Gessner commence ce chapitre par l'examen du traitement des groupes latins médiaux *tl*, *cl*, *gl*, *pl*, en observant qu'ils éprouvent en espagnol deux accidents, l'aspiration et le mouillement, *Romania*, n° 13, janvier 1875, p. 30. D'après M. Vinson, ce ne seraient [certaines lettres des langues dravidiennes] que des dentales précédées d'un mouillement, *A. ROVELACQUE, Linguistique*, p. 78, Paris, 1876.

† **MOULLER**. — HIST. || **XVI^e s.** Ajoutez : Je mouille, je humette, je boy, et tout de jaour de mourir, *RAB. I*, 5 [rapprocher ce mouiller de Rabelais de la location populaire : être mouillé, avoir trop bu].

† **MOULLEUR**. Ajoutez : || **3^e** Appareil propre à mouiller les feuilles de tabac, dans les manufactures, *Réponse aux questions posées dans l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 103, Paris, 1874. || **3^e** Adj. Mouilleur, mouilleuse, qui mouille, qui humecte. La mouilleuse, si peu uniforme autrefois, se fait maintenant avec une complète régularité dans le cylindre mouilleur, *Journ. off.* 29 nov. 1875, p. 9801, 2^e col.

† **MOULLEUX, EUSE** (mou-lleu, lleu-z', il mouillées), *adj.* Terme d'agriculture. Humide et détrempe, en parlant des terrains. Classification des terrains mouilleux ou aquatiques, ce sont ceux qui sont constamment détrempe, où l'eau apparaît sous la pression du pied, mais où elle a de l'écoulement, *G. BAGNERIS, Man. de sylvic.* p. 18, Nancy, 1873. Les vignes situées dans des terrains mouilleux, *PLANCHON, Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1874, p. 844.

† **MOULAGE**. Ajoutez : || **5^e** Moulage des boulets, des canons, action de faire les moulins en sable dans lesquels on doit couler le métal destiné à former les boulets, les canons.

† **MOULE**. Ajoutez : || **15^e** Nom d'une ancienne mesure locale pour le bois de chauffage, très-employée encore dans quelques provinces. || **15^e** Nom donné à la corde de charbonnette, qui est de deux stères et demi, quantité qui donne ordinairement un mètre cube de charbon, *NAUQUETTE, Exploit. dédit et estim.* des bois, Nancy, 1869, p. 36.

† **MOULE**. — HIST. Ajoutez : **XIII^e s.** *Conchiar marinar quae gallicae moules dicunt*, *TODDARD, Une page d'hist. locale*, p. 12.

† **MOULEAU** (mou-lô), *s. m.* Petit pain d'une substance qu'on met en moule. La déclaration relative aux trois cents mouleaux contenus dans la chambre chaude était manifestement contraire à la vérité, eu égard aux dimensions de la chambre et aux besoins du travail, *Gaz. des Trib.* 3 déc. 1876, p. 1474, 4^e col. (il s'agit de margarine).

† **2. MOULÉE** (mou-lée), *s. f.* Terme de marchand de bois. Beau bois de chauffage, ainsi nommé parce qu'il se mesure avec une mesure dite moule. Cette essence [le chêne], qu'on rencontre généralement associée au hêtre dans une trop faible proportion, est très-recherchée et estimée, avec son écorce, dans la mouleée marchande, *Mém. de la Soc. cent. d'agrie.* 1873, p. 289. On s'attend à une augmentation sur les bois de mouleée, après les adjudications, *Journ. off.* 16 sept. 1872, p. 6041, 2^e col. Dans le Morvan, le pays du flottage à bûches perdues; vous ne savez pas ce que c'est? eh bien! pendant l'hiver on fait la mouleée, l'abat des arbres, et puis les bûches, martelées à la marque de chaque marchand, attendent l'époque du flot, *TR. BENTZON, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 553.

— ETYM. *Mouler* *l*.

† **MOULIERE**. Ajoutez : || **2^e** Adj. Industrie moulrière, industrie qui a pour objet la production et l'exploitation des moules (mollusques), *Journ. off.* 12 sept. 1876, p. 6918, 1^{re} col.

† **MOULIN**. Ajoutez : || **4^e** Moulin à poudre, moulin à faire la poudre; moulin à meules, celui où les matières destinées à composer la poudre sont pressées sous des meules verticales; moulin à pilons, celui où ces matières sont battues par des pilons dans des mortiers. || **5^e** Chute d'eau qui se creuse un écoulement à l'intérieur des glaciers, et qui, finissant par en percer la masse, tombe au fond et va fuser par le roc, entraînant avec elle du gravier et des terres. Les savants naturalistes dans leurs aventures, racontent beaucoup de choses sur les moulins des glaciers, sur leurs fissures, leurs pyramides, leurs bancs de sable et autres phénomènes

curieux qui sont visibles à leur surface, *Journ. off.* 18 oct. 1873, p. 6429, 2^e col. Il n'est point de touriste, traversant la mer de glace de Chamounix, à qui son guide n'ait montré les cascades appelées moulins... les moulins de nos glaciers sont des miniatures, *CU. MARTINS, Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1875, p. 857. || **6^e** Moulin à lumière, nom, en Allemagne, d'un appareil où la rotation d'une roue placée au centre d'un tube de Geissler est produite par un effet dynamique spécial à l'électricité, *W. DE FONVIELLE, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 149.

† **MOULINIERE** (mou-li-ne-rie), *s. f.* Usine où l'on mouline la soie. Fileries ou moulineries de soies grèges, *DUCARRE, Journ. off.* 18 nov. 1875, p. 9432, 3^e col.

† **MOULINET**. Ajoutez : || **14^e** Moulinet de Woltmann, appareil muni d'une roue à ailettes inclinées, qui sert à mesurer la vitesse d'un courant à une profondeur quelconque.

† **MOULINEUR**. Ajoutez : || **3^e** Terme de mines. Ouvrier qui fait au jour ce que les chargeurs font au fond. Moulineurs, également à la tâche, gagnent 4 fr. 25, la *Revue scient.* 24 août 1875, p. 185.

† **MOULISTE** (mou-list), *adj.* Usité dans cette location : ferblantier mouliste, ferblantier qui fabrique des moules pour toute sorte de produits comestibles. Ferblantier mouliste, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 368, 4^e col.

† **MOULURE, ÉE** (mou-lu-ré, rée), *adj.* À qui on a fait des moulures. Bois à construire : bois rabotés, rainés et moulurés, d'orme, de chêne et de noyer, *Journ. off.* 7 fév. 1872, p. 927, 1^{re} col.

† **MOURASTEL** (mou-ra-stél), *s. m.* Nom, dans différents départements du midi, d'un cépage noir, dit aussi bauchales, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 166.

† **MOURON**. Ajoutez : — REM. Le mouron passe en Normandie pour venimeux : Une bonne lessive tue ou fait déloger les venins, tels que mourons ou salamandres, couleuvres, etc. *Arranchin*, 22 mars 1869. Il y a aussi le dicton : Si taupé voyait, Si mouron entendait, Homme ne vivrait.

† **MOUSQUET**. Ajoutez : || **3^e** Mousquet à rouet, mousquet muni d'une platine à rouet pour enflammer la poudre. || Mousquet-fusil, arme à double feu, employée avant l'adoption du fusil à silex; elle porte à la fois la platine à silex et l'ancienne platine à mèche.

— REM. Le mousquet était une arme portative du *xv^e* siècle, différant de l'arquebuse par son calibre et son poids, qui sont plus forts; ce poids nécessitait une fourchette, sur laquelle on appliquait l'arme pendant le tir.

† **MOUSQUETER** (mou-ské-té); le *t* se double devant un *c* muet; je mousquetaie, je mousquetaierai, *v.* *a.* Tirer des coups de mousquet. Il faut faire une grande tranchée au travers dudit chemin, au devant de la redoute, afin que, lorsque les ennemis la voudront passer, on les puisse mousqueter, *RICHELIEU, Lettres*, etc. t. VI, p. 389 (1639).

† **MOUSQUETON**. Ajoutez : — REM. Autrefois le mousqueton était une arme à feu portative plus courte et plus légère que le mousquet; on a eu des mousquetons à mèche, à rouet, à silex, à percussion. || Aujourd'hui, c'est une arme portative intermédiaire entre la carabine et le pistolet; elle entre dans l'armement de l'artillerie et de la gendarmerie.

† **2. MOUSSE**. Ajoutez : || **3^e** Ouvrier qui n'a pas encore atteint l'âge d'homme. Considérant, en effet, que le jour dont il s'agit le jeune *O.*, employé en qualité de mousse, dénomination qui est donnée aux ouvriers n'ayant pas encore atteint l'âge d'homme, aux travaux de la compagnie du chemin de fer d'Épernay à Romilly, *Gaz. des Trib.* 4 nov. 1875, p. 1063, 4^e col.

† **MOUSSELIN** (mou-selin), *s. m.* Officier turc d'un rang secondaire; c'est le lieutenant d'un pacha.

— ETYM. Arabe, *mousselim*, celui qui sauve, *Devic, Dict. étym.*

† **MOUSSELIN**. || **2^e** Ajoutez : En 1826, M. Jourdain, de Trois-Villes, fabriqua le premier cet admirable tissu appelé mousseline de laine, dans la texture duquel entrait la laine la plus fine, et qui avait rendue susceptible de recevoir l'impression; dès 1831, on trouve la fabrication et l'impression de ce tissu généralisées, *JOHN L. HAYES, cité dans Mém. d'Agrie.* etc. 1870-71, p. 326. || Mousseline de laine à chaîne de coton. En 1833, on vit paraître pour la première fois,

présenté simultanément par trois maisons, ce tissu si approprié à la consommation des masses, la mousseline de laine à chaîne de coton, *ib.* || **5^e** Ajoutez : Nous faisons aussi des cristaux de table dits mousseline, minces et demi-minces... *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. VI, p. 570.

— ETYM. Ajoutez : *Esp. muselina*; portug. *muselina*, *muselina*; de l'arabe *maucili*, adjectif de *al-Mauric*, Mossoul.

† **MOUSSEUX**. Ajoutez : || **3^e** Les grands moussieux, les vins de Champagne moussieux les plus estimés, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 243.

† **MOUSILLON** (mou-si-lon, il mouillés), *s. m.* Sorte de petite herbe. L'ostreiculteur... commence par débarrasser le sol [des crassats d'Arcaçon] des grandes herbes et des matières étrangères...; mais il a soin de ne pas arracher la petite herbe, communément nommée moussillon, *Journ. off.* 19 avr. 1875, p. 2823, 2^e col.

— ETYM. Diminutif de moule 3.

† **MOUSSON**. Ajoutez : — REM. 1. La mousson d'hiver ou mousson de l'est règne de janvier à juin; la mousson d'été ou mousson de l'ouest, de juillet à décembre. || **2.** On a dit aussi monsoon. De puis ce temps, plusieurs vaisseaux viennent à Bassora, chargés de marchandises des Indes, et le temps, ou monsoon, comme ils l'appellent, auquel viennent les vaisseaux, est au mois de juillet; et ils y demeurent jusqu'à la fin d'octobre, passé lequel temps, ils ne pourraient plus sortir du fleuve, à cause des vents contraires; et justement alors commence la monsoon pour passer aux Indes, qui dure jusqu'au commencement de mai, *THEVENOT, Voyages*, II, 311.

— ETYM. Ajoutez : L'arabe *mausim* signifie proprement époque fixe, fête qui a lieu à une époque fixe de l'année.

† **MOUSTACHU, UE** (mou-sta-chu, chue), *adj.* Négocième. Qui à de grosses moustaches. *Ludo* [joue] un officier en retraite, bougon et moustachu, *ALPH. DAUDET, Journ. off.* 24 avril 1876, p. 2905, 3^e col.

† **MOUSTICHAIRE**. Ajoutez : — REM. On dit aussi moustiquière. Il les protège avec une moustiquière contre les piqures des mouches, *Journ. off.* 19 oct. 1871, p. 4054, 2^e col.

† **MOUTARD**. — ETYM. Ajoutez : « En 1826 ou 1827, les gamins du faubourg Saint-Jacques, où j'habitais, étaient en guerre avec ceux du quartier Moutfard... Les gamins du quartier Moutfard appelaient leurs adversaires les *Jocques*... et ceux-ci appelaient les autres les *Moutfards*! Ohé! méchants Moutfards! c'était avec ces cris que la bataille s'engageait. De là, par corruption, le nom de moutard passa dans la langue populaire de Paris, puis de toute la France. Je ne crois pas qu'on en puisse trouver un exemple antérieur à la date que j'assigne, » *DESCHANEL, le National*, 23 mars 1873, 3^e page, 3^e col.

† **MOUTARDIER**. Ajoutez : — REM. La location : Se croire le premier moutardier du pays, est dans le Trévoux de 1771, et dans les *Mémoires publics* en 1757 par Duncuyer [La qualité de Mme la comtesse de Nîmes l'avait rendue si fière qu'elle se croyait la première moutardière du pays], *Courrier de Vaugelas*, 14^e juillet 1877, p. 2. On ne connaît rien de plus ancien. Il n'y a pas de moutardier parmi les officiers du pays.

† **MOUTARDON** (mou-tar-don), *s. m.* Nom, dans le Loiret, du *sinapis arvensis*, dit aussi jote, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 193.

— ETYM. *Moutarde*.

† **MOUTON**. || **17^e** Ajoutez : || [Fig. qui est doux, docile comme le mouton. Et la foule tumultueuse en un instant deviendrait moutonne, *Lett. du P. Duchêne*, 68^e lettre, page 2. || **18^e** En Normandie, poire de mouton, poire précoce bonne à manger, *DELMOUT, Gloss. de la vallée d'Évres*, le Havre, 1876, p. 231. || Proverbe. Lorsqu'un mouton quitte le troupeau, le loup le mange.

— HIST. || **XIII^e s.** Ajoutez : Les perrières [ils] se prennent, s'ont les berfrois levez, Sous pons et so roieres [petites roues] les grans moutons ferrez *Fierabras*, v. 5335.

— ETYM. Ajoutez : L'objection contre *mutulus*, à cause que l'ancienne langue donne à mouton le sens de bœuf, s'évanouirait, si, avec M. Roulin, on pensait que le mouton est dit ainsi, non parce qu'il a le châtre, mais parce qu'on le tond, *mutulus* signifiant en espagnol tondre, et *mutulare* ayant eu ce sens en latin : *mutulum caput Sileni*, *NEMES. Ecl.* III, 33.

† **MOUTONNADE** (mou-to-na-d'), *s. f.* Poésie,

chanson pastorale. Je venais de chanter de fort jolies moutonnades, dont mes amis étaient dans le ravissement. *Mém. de Mlle Clairon*, p. 171, 2^e éd. Paris, an viii.

† **MOUTONNANT**, ANTE (mou-to-nan, nan t) *adj.* Qui moutonne, en parlant de la mer. On a devant soi, plate, grise, fuyante et moutonnante; la mer du Nord, FROMENTIN, *Les Maîtres d'autrefois*, p. 159.

† **MOUTONNEUX** (mou-to-ne-man), *s. m.* Terme de mer. Action de moutonner. Le moutonnement des vagues.

† **MOUTONNER**. *Adjoutez* : || 5^e Moutonner un herbage, se dit, dans le Calvados, de l'action de mettre un lot de moutons à engraisser dans un herbage, *les Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 21. || 6^e Se moutonner, se dit, en Normandie, du ciel qui se couvre de petits nuages blancs. Le ciel commence à se moutonner, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 234.

† **MOUTONNEUX**. *Adjoutez* : || 2^e Se dit, en Normandie, du ciel qui se couvre de petits nuages blancs. Quand le ciel est moutonneux, c'est signe de pluie, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 234.

† **MOUTONNIER**. — HIST. *Adjoutez* : xiv^e s. Que li estaus as bouviers et as moutonniers [bergers de moutons] de ladite boucherie seront assis ainel par devant (13 3), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 1^{re} part, p. 26.

† **MOUTTE** (mou-t'), *s. f.* En parler normand, moutte, et aussi la farine qui en provient, n. MOISS, *Noms de famille normands*, p. 268.

— HIST. xiv^e s. Ne puent [les vilains] une heure avoir paiz, Tuz en jur sunt semuns de ploiz.... plaiz de bies, plaiz de moutes, Plaiz de fautez, plaiz de toutes, wace, *Roman de Rou*, v. 6007.

— ETYM. Bas-lat. *mutra*, de *molere*, mouler.

MOUTRE. — HIST. *Adjoutez* : xiv^e s. Et aucune fois ils) ont les congies données [aux meuniers] ensamble d'acort, et volu que uns le donnast pour l'autre, le droit de leur meunerie sauf (1322), *Bibl. des chartes*, 1875, 3^e et 4^e livraisons, p. 236.

† **MUCY AISON** (mou-ve-zon), *s. f.* Nom, en Auvergne et dans le centre de la France, du premier binage annuel donné à la vigne après la taille du printemps et l'échalassement.

— ETYM. *Mover*.

MOUVANT. *Adjoutez* : || 6^e S. m. Nom, dans les Landes, de sols qui manquent sous le pied.

MOUVEMENT. *Adjoutez* : — REM. Outre la chimie d'un mouvement qui, à l'aide d'une impulsion première, se conserve indéfiniment, mais qui, dans le fait, s'use par le frottement, les chercheurs du mouvement perpétuel se proposent de produire à l'aide d'un travail moteur fini un travail utile infini. Cela est une absurdité mécanique, le travail utile étant toujours plus faible que le moteur.

† **MOUVEMENTER** (mou-ve-man-té), *v. a.* || 1^{er} Terme de lapidaire. Lorsqu'on polit une pierre et qu'il y reste des fils ou traits, il faut, en arrêtant doucement la roue, mouvementer la main de droite à gauche pour les faire disparaître, CHATEL, *Art du lapidaire*, p. 482. || 2^e *v. refl.* Terme d'art. Se mouvementer, se donner du mouvement, un mouvement. La femme dont la jambe est déjà presque submergée se mouvemente bien, BÜNGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. I, p. 38.

MOUVER. *Adjoutez* : || 5^e Dans le langage provincial et populaire, remuer, boucher. L'algèbre, la mythologie, la poésie sont essentielles à l'esprit humain, et c'est pourquoi précisément l'esprit qui mouve sans cesse doit remouvoir sans cesse, par son éducation progressive, le langage de l'art, BÜNGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 453. || En Normandie on dit : un enfant mouvant pour remuant; il mouve toujours.

† **MOUVETIE** (mou-ve-ti), *s. f.* || 1^{er} Nom, dans l'Aunis, de l'oiseau attaché par sa patte pour attirer dans les filets les oiseaux de même espèce, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 127. || 2^e Nom, en Normandie, de la cuillère de bois qui sert à remuer les sauces.

— ETYM. *Mover*.

† **MOYEN**. *Adjoutez* : || 19^e Moyenne et extrême raison, *voy. RAISON*, n. || 13. || 20^e Terme de tir. Lorsque plusieurs balles ont frappé une cible, on appelle point moyen, le point par lequel passerait la résultante de forces égales et parallèles, qu'on suppose appliquées au centre des trous de toutes les balles.

MOYENNEMENT. *Adjoutez* : || 2^e Avec modération. Désirer sans mesure des choses qu'il ne faut désirer que moyennement, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— HIST. *Adjoutez* : xiv^e s. Il luisit par parole de doctrine nient moienement [non médiocrité], li *Dialoge Gregoire le pape*, Paris, 1876, p. 105.

† **MOYENNEUR** (mo-ié-neur), *s. m.* Terme vieilli. Médiateur. Considérez... l'imperfection et l'impuissance de Moïse en cet emploi de moyennneur, en ce que Moïse ne fut pas admis à mourir pour le peuple, J. MESTREZAT, *Serm.* (1619).

— ETYM. *Moyenner*.

† **MOYÈRE** (mo-iè-r), *s. f.* Nom donné, en Champagne, aux échelas mis en tas, *les Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 211.

— ETYM. Dérivé de *moie*, meule (voy. *MOYETTE* au Dictionnaire).

3. **MOYEU**. — ETYM. *Adjoutez* : En Normandie, un moyeu est un nouy de corise, d'abricot, de prune, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 235. La prune confite arsa été dite moyeu par comparaison avec un nouy; le nouy arsa été dit moyeu parce qu'il est rond et occupe le centre (voy. *MOYEU* 2 à l'étymologie).

† **MOYÈUSE** (mo-iè-z), *adj. f.* Pierre moyeuse, s'est dit, anciennement, d'une sorte de pierre d'effeuses. Défenses aux carrières de vendre aucunes pierres de taille, moyeuses et filandreuses, sauf à les réduire en moellons... sous peine de bris des pierres moyeuses et filandreuses..., *Arrêt du Parlement*, 7 sept. 1786.

MÜ. *Adjoutez* : || 3^e Terme de grammaire arabe. Syllabes mutes, syllabes formées d'une consonne et d'une voyelle, par opposition à syllabes quiescentes, syllabes formées d'une consonne dépourvue de voyelle, *Rev. critique*, 16 juin 1877, p. 388.

MUANCE. *Adjoutez* : — REM. Muance s'est dit pour nuance : Le soleil avait pris son char le plus éclatant et ses habits les plus magnifiques; il semblait qu'il se fût paré pour plaire aux filles de Nérée; Dans un nuage bigarré il se coucha cette soirée; L'air était peint de cent couleurs; Jamais parterre plein de fleurs N'eût tant de sortes de muances, LA FONT, *Les Amours de Psyché*, fin de la 2^e partie. (Les éditions ordinaires portent nuances; mais l'édition originale donne bien muances).

† **MUARD** (mu-ar), *s. m.* S'est dit antérieurement de celui dont la voix mue. Un muard, dont le nom n'est pas porté ici, parce qu'il ne fera la haute-contre que tant que sa voix n'aura pas changé, *Comptes de la maison de Marie de Médicis*, chap. musique, an. 1615 et suiv.

† **MUCOR** (mu-kor), *s. m.* Nom d'un genre de mucédinées, R. RADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1876, p. 447.

— ETYM. Lat. *mucor*, moisissure.

† **MUCROULE** (mu-kro-nu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Petite pointe. Échancrures surmontées de mucroules inégales, scétiformes, *Rev. horticoles*, 15 août 1875, n. 16, p. 307.

— ETYM. Lat. *mucro*, pointe.

† **MUD'AR**. *Adjoutez* : || Racine de mudar, racine à odeur nulle et saveur amère, qui est réputée bonne contre les affections cutanées, et particulièrement contre l'éléphantiasis, *Journ. offic.* 7 fév. 1877, p. 986, 3^e col.

MUFILE. || 6^e Terme de métallurgie. || *Adjoutez* : Partie d'un soufflet sur laquelle est fixée la buse.

— HIST. xiv^e s. *Adjoutez* : L'un [taureau] à l'oreille, et l'autre au mufle seigneur, J. PELETIER DU MANS, *la Savoye* (1572), Chambéry, 1836, p. 262.

† **MUGOT**. *Adjoutez* : || 2^e En Normandie, provision de fruits qu'on garde pour l'hiver et qu'on laisse mûrir sur la planche, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 236.

— HIST. xiv^e s. N'en fait musgode [de ce qu'il a] pour son cors engraisser. Mais as plus pources le donet à mangier, la *Vie d'Alexis*, st. 51.

— ETYM. La forme la plus ancienne a une s. Des lors on peut conjecturer que ce mot provient soit de *muscher* [le musc] serait ce qu'on cache], soit de *muschata*, [le muscat] serait comparé à la noix muscade que l'on serre comme une épice chère).

MUCHO. — HIST. || xiv^e s. *Adjoutez* : Lidiz Haguin paiera... un meü de vin..., *Charte de Toul de 1251*, dans *Arch. des mss. scient.* 3^e série, t. I, p. 271.

† **MULASSIER**. *Adjoutez* : — REM. On trouve mulassier dans le Limousin, si célèbre par sa belle race de chevaux, l'éleveur se consacre plus particulièrement à l'industrie mulassière, *Journ. offic.* 21 avr. 1873, p. 271, 3^e col. Cette forme se rattache à l'espagnol *mulato*, qui se dit pour mulâtre (voy. ce mot).

MULETIER. *Adjoutez* : || *Adj.* Muletier, muletier qui appartient aux mulets. L'ouverture d'un chemin muletier de 500 mètres de longueur, *Règlement des montagnes, Compte rendu*, 1868-69, 2^e fasc. p. 47. On arrive à ces ports par des sentiers muletiers d'un accès souvent difficile... des chemins muletiers en bon état, *Journ. offic.* 22 nov. 1876, p. 5567.

† **MULETONNE** (mu-le-to-n'), *s. f.* Nom, dans la Haute-Garonne, des jeunes mules de six ans à quinze, *les Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 128.

† **MULEY** (mu-lé), *s. m.* Titre précédant le nom des empereurs du Maroc et souvent pris, à tort, pour un nom propre.

— ETYM. Arabe, *maula-i*, mon seigneur, DEVIC, *Dict. étym.*

† **MULLE**. *Adjoutez* : — REM. Franche mule est dit vieilli. En voici un exemple récent : L'issue du bœuf, vache ou taureau entre entièrement dans la consommation; elle comprend : la panse, la franche mule (appelée caillotte pour le mouton) et le feuillet ou estomac, *Rapp. au Cons. mun. de Paris*, séance du 9 mars 1876.

† **MULON**. *Adjoutez* : || 2^e Tas de sel, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 610.

MULOT. — ETYM. *Adjoutez* : Les Gloses du Reichenau ont : *talpas*, muli qui terram fodiant. Ce muli est le représentant bas-lat. du mot germanique.

† **MULOTER** (mu-lo-té), *v. n.* Se dit d'un chien de chasse qui s'amuse à déranger les mulots, C. Gauchet parle de sangliers qui mulotent, qui chassent aux mulots.

† **MULTIFORMITE** (mul-ti-for-mi-té), *s. f.* Etat multiforme, BRILLAT-SAVARIN, *Phys. du goût*, t. 89.

† **MULTIPLEMENT** (mul-ti-ple-man), *adv.* D'une façon multiple, à titre multiple. Une adresse multiplement municipale, *Journ. offic.* 18 juin 1873, p. 4090, 3^e col.

† **MULTISONORE** (mul-ti-so-no-r), *adj.* Mot fait du latin. Qui rend beaucoup de sons. Un fleuve jadis bouillonnant de vagues multisonores, ÉO. SCHURÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1877.

— ETYM. Lat. *multisonorus*, de *multus*, nombreux, et *sonus*, son.

† **MUNGO**. *Adjoutez : Plus tard intervint un autre genre d'effilochage, appelé mungo, provenant des chiffons de draps, des rognures sortant des ateliers de tailleurs; quand le mungo apparaît, les fabricants de Bateli ne voulaient pas croire qu'il fût possible de l'utiliser; mais le manufacturier du Yorkshire qui eut le premier l'idée de cet emploi, répondit avec obstination aux objections qu'on lui faisait : il *mun go* (corruption de : *it must go*), il faut que ça marche, J. LAVERGNIÈRE, dans *Mém. d'Agric. etc.* 1870-71, p. 412.*

† **MUNICIPALISME** (mu-ni-si-pa-li-sm'), *s. m.* Esprit d'attachement au système des municipalités. Certaines institutions locales auxquelles le municipalisme italien attache une importance capitale, la *Semaine financière*, 19 janv. 1870, p. 206.

MUR. *Adjoutez : || 13^e Batre les murailles, les murs, se dit d'un homme ivre qui trébuche en marchant et va heurter les murailles. Puis, ronds comme des fantômes, Du corps battant les murailles, *Chanson des trois frères qui s'enrentent aux dépens du monastère*. Le 22 août, en plein midi, le prévêut édit ivre et battait les murs de la rue, *Gaz. des Trib.* 27 août 1870.*

MUR. *Adjoutez : || 5^e En physiologie, il se dit d'un ovule prêt à se détacher de l'ovaire. || Dans l'élève des vers à soie, il se dit de ceux qui sont prêts à faire le cocon. Ces vers à soie sont mûrs.*

— REM. Ce mot, au commencement du xviii^e siècle, s'écrivait mears au pluriel; et Malherbe l'a fait rimer avec mœurs : Nul autre plus que moi n'a fait cas de sa perte, Pour avoir vu ses mœurs, Avec étonnement qu'un saison si verte Portait des fruits si mœurs, *Lexique*, éd. L. Lalanne. (Corneille a écrit mœur, qu'il a fait rimer avec humeur : Que je vous croyais bien d'un jugement plus mœur ! Ne pouviez-vous souffrir de ma mauvaïse humeur ? *Galerie du Palais*, v. 4. Et ce que rime pour l'œil, on effectivement prononçait on mœurs, mœur, comme eu dans humeur, humeurs ? En tout cas, Voltaire, dans la *Henriade*, a encore fait rimer l'Eure avec nature.

MURAILLE. — HIST. || xiv^e s. *Adjoutez* : Les diz eschevins requerrans ladite muraille et closture faite en leur préjudice entre mise au neant (1346), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part, p. 1126.

MURAL. || 2° Terme d'astronomie. Ajoutez : On appelle cercle mural un cercle gradué fixé à un axe horizontal tournant sur deux coussinets placés dans l'intérieur d'un mur ou d'un pilier ; ce cercle doit être exactement dans le méridien du lieu ; une lunette est mobile parallèlement à ce cercle... il sert à la mesure de la déclinaison des astres, c'est-à-dire de leur distance à l'équateur du monde. ARAGO, *Astron. popul.* VII, 4.

† **MURET** (mu-rè), s. m. Petit mur, mur bas. Les viviers [pour l'ostréiculture] sont de petits établissements de 400 mètres carrés entourés de murs en pierres sèches de 20 centimètres de hauteur. BOUCHON-BRANDLEY, *Journ. off.* 26 janv. 1877, p. 580, 3° col.

— HIST. XIII^e s. Et li pralais enclos estoit d'un muret bas..., *Li chevaliers as deus espèces*, publié par Förster, v. 4253.

† **MUREUX**, EUSE (mu-reù, reù-z), adj. Qui sert à la construction des murs. Par mètre cube de pierre murée, Loi du 5 août 1821, *Tarif du canal Monsieur*.

† **MUREXIDE**. Ajoutez : C'est en 1856 que l'on trouva pour la première fois dans le commerce un rouge amarant très-beau tiré de l'acide urique ; cette coloration, appelée murexide, fit sensation, mais dura peu, parce qu'on ne tarda pas à tirer de l'aniline un rouge plus vif encore et plus facile à appliquer. J. L'AVERRIERE, *Mém. d'agric.* etc. (1870-71), p. 337.

† **MURGER**. Ajoutez : — REM. On dit aussi murgier et meurger. Cette enceinte est formée par les restes d'un murgier fait de moellons de craie, dont une grande partie subsiste encore aujourd'hui. PEIGNÉ DELACOURT, *J. César, ses itinéraires en Belgique*, etc. Péronne, 1876, p. 11.

— HIST. XIII^e s. Les entrées du hoc estoient closes de murgiers [tas de pierres], *Hist. occid. des croisades*, t. II, p. 404. || XIV^e s. Loquel vallet aiosi mort, ledit Nicolas l'eust fait trayer aus champs, et fait enterrer et couvrir en un murgier de pierres, du CANGE, *murgetum*.

† **MURMURATEUR**. Ajoutez : — REM. On a dit aussi murmureur : XIV^e s. S'aucun murmureur et mesdisant qui tousjours porte envie à bien et à paiz et s'efforce de semer entre nous discorde... Chron. de Saint-Denis, t. I, p. 196, verso, col. 4.

† **MURMURER**. Ajoutez : || Murmurer, que, murmurer de ce que, se plaindre de ce que. Je ne murmure point qu'une amitié commune Se range du parti que flatte la fortune, RAC. *Brit.* II, 7.

† **MURRIE** (mu-r'), s. f. Terme d'antiquité. Substance dont on faisait les vases murrhins. M. de Rossi nous informe qu'on a retiré de la Marmora, ces jours derniers, de la murrie, pierre orientale très-tendre, dont on fabriquait des vases précieux, mais fragiles, *Journ. off.* 31 janv. 1869, p. 137, 1^{re} col.

† **MUSACÉES**. — ETYM. Ajoutez : M. Devic, *Dict. etym.* n'admet pas que les botanistes aient rattaché le nom de cette famille de plantes à *Musa*, médecin d'Auguste ; suivant lui, c'est l'arabe mauz, bananier, qui a fourni l'appellation.

† **MUSCADIN**. Ajoutez : — REM. Muscadin, au sens de petit-maitre, est antérieur à la révolution. Lamettrie, la *Faculté vengée*, II, 8 (1747), a désigné sous le nom de Muscadin, un médecin de Paris nommé Sidobre, petit-maitre empesté, parfumé : « Muscadin : Je suis tout or, jusqu'à mes boucles et mon pal à barbe. » Muscadin est, en outre, le nom d'un personnage comique dans un tableau de Watteau représentant une fête populaire à Lille, nommée fête du Broquetel (du feseau) ; voy. M^{me} CLÉMENT, *Fêtes civiles et religieuses du département du Nord*.

† **MUSCARINE** (mu-ska-ri-n'), s. f. Terme de chimie. Alcaloïde trouvé dans l'*ammanita muscaria* ou fausse oronge ; il est très-vénéneux.

† 3. **MUSE**. Ajoutez : — ETYM. Arabe, mauz, bananier.

† 5. **MUSE** (mu-z'), s. f. Nom donné, dans le Rhône, aux chèvres sans cornes ; elles sont généralement plus douces que les autres, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 376.

† **MUSEAU**. Ajoutez : || 8° Le museau, dit aussi banhyx à museau, ou phalène en museau *bombyx palpinis*.

† 4. **MUSER**. — ETYM. Ajoutez : On a voulu rattacher *muser* au latin *musinari*, qui signifie faire lentement, perdre le temps en bagatelles, *muser* ; mais d'abord *musinari* aurait donné *muser* ; puis c'est une leçon douteuse ; la forme habituelle est *uginari*.

† **MUSERIE** (mu-ze-rie), s. f. Action de muser, de perdre son temps à des riens.

— HIST. XV^e s. Bien estoit sa muserie veue de plusieurs pucelles ; car luy, comme ententif, estoit moult embranché en la fontaine clere et luy-sant, *Perceforest*, t. V, f. 85, recto.

† **MUSETTE**. Ajoutez : || 8° Espèce de sac dans lequel les écoliers serrent leurs papiers. Trousses, musettes d'écoliers, courroies pour couvertures, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1136, 2° col.

† 2. **MUSETTE** (mu-zè-t'), s. f. En Normandie, nom de la musaraigne, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 236.

— ETYM. *Muse*, *museau*, la musaraigne ayant un petit museau pointu.

† **MUSICALEMENT**. Ajoutez : Jeannot, qu'il n'est pas que vous n'avez vu autrefois au Cours accorder si musicalement sa voix avec sa vieille, COULANGES, d' *Mme de Grignan*, 7 juill. 1703, dans *SÉV. T. X*, p. 491, éd. Regnier.

† **MUSIQUE**. || 11° Ajoutez : || Familièrement, une autre musique, une autre manière de parler, de se conduire. Ah ! ah ! voici une autre musique [il s'agit de Marphurius qui n'écoute pas plus Sganarelle que Pancreas, mais qui s'y refuse d'une autre façon], MOL. *Le Mariage forcé*, sc. 8. || 15° Terme de maréchal. Les clous du fer d'un cheval font de la musique, sont brochés en musique, lorsqu'ils ont été irrégulièrement plantés et qu'ils viennent sortir sur la corne à des hauteurs inégales. || Proverbe. C'est le ton qui fait la musique, voy. 2^o TON, n° 8.

† **MUSQUETTE** (mu-zik-è-t'), s. f. Par moquerie, petite et chétive musique. Pour nous dédommager un peu de toute cette musiquette [des opérettes], on annonce comme très-prochaine une nouvelle pièce de M. Barrière au Vaudeville, ALPH. NAUDET, *Journ. off.* 15 nov. 1875, p. 9346, 2° col.

† **MUSQUE**. Ajoutez : || 16° On a dit familièrement envoyer une chose toute musquée, pour dire l'envoyer en l'accompagneant de choses honnêtes, et sans qu'il en coûte ni soins ni argent à celui à qui on l'envoie, *Dict. de l'Acad.* 1814 (insusé aujourd'hui). Dès que sa pension est échue, le trésorier la lui envoie toute musquée, *ib.* Deux ans après, savoir en 1680, il [Bossuet] me fit obtenir des dispenses musquées pour ma charge de trésorier de France, lesquelles m'auraient coûté 1400 livres, suivant le tarif de ce temps-là, É. MILER, *Pierre Taisand*.

† **MUSQUINIER**. Ajoutez : — REM. Ce paraît être le même que *mulquinier* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **MUSTANG** (mu-stangh'), s. m. Nom des chevaux sauvages de la pampa de la Sud-Amérique. Avec des rations qui empêcheraient à peine nos chevaux de mourir, les mustangs de la pampa vivent et prospèrent parfaitement, *Journ. off.* 13 nov. 1876, p. 8217, 2° col.

† **MUTÉ**, ÉE (mu-té, tée), adj. Terme d'administration. Qui a subi un changement de propriétaire. Dépense des mutations cadastrales : par suite de l'accroissement du nombre des parcelles mutées, le crédit inscrit au budget de 1871 se trouve insuffisant pour le paiement intégral des frais de mutations cadastrales, *Lettre commune lith. des contrib. directes, de janvier 1871*.

— ETYM. Lat. *mutare*, changer.

† **MUTILE**. Ajoutez : || 5° Un objet en métal poli est dit mutilé, lorsqu'il présente de légères dégradations à sa surface extérieure.

† **MUTINEMENT** (mu-ti-ne-man), s. m. Action de se mutiner.

— HIST. XVI^e s. Il eust mieux valu qu'il [François I^{er}] prisonnier les eust entretenus [des soldats espagnols révoltés] en cet humeur et mutinement..., BRANTOME, *Capit. estr. Ch. de Lannoy*.

† **MUTUEL**. Ajoutez : || 4° Il s'est dit pour alternatif. Les aventures du monde Vont d'un ordre mutuel, Comme on voit au flux de l'Onde Un reflux perpétuel, MALIN, *Letrique*, éd. L. Lalande.

† **MUTUELLISTE**. Ajoutez : Les mutuellistes se proposent d'organiser le crédit mutuel et gratuit, *Journ. off.* 7 mars 1872, p. 1618, 2° col.

† **MYCÉLIAL**, ALE (mi-sé-li-al, a-l'), adj. Qui appartient à un mycélium. Des filaments mycéliaux.

† **MYOCARDE** (mi-o-kar-d'), s. m. Terme d'anatomie. La partie musculaire du cœur.

— ETYM. *Myc*, muscle, et *cardia*, cœur.

† **MYOSPECTROSCOPE** (mi-o-spék-tro-sko-p'), s. m. Spectroscope disposé pour étudier la structure du tissu musculaire, ANVIER, *Le Progrès médical*, 3 mars 1877, p. 161, 2° col.

— ETYM. *Myc*, *myos*, muscle, et *spectroscope*.

† **MYRINGITE** (mi-rin-ji-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la membrane du tympan.

— ETYM. Bas-lat. *myringa*, la membrane du tympan, corruption de *μύριγγι* [on sait que l'*η* se prononce i dans le grec moderne]. Il vaudrait mieux écrire *miringite*.

† **MYROBOLAN**. — REM. Ajoutez : || 2. On le trouve aussi, en tant qu'adjectif populaire, écrit *mirobolan*. Eh ! c'est la bande ! c'est la fameuse, la superbe, l'invincible, l'à jamais triomphante, séduisante et mirobolante bande du Jura, M^{me} DE GASPARIN, *Bande du Jura*, II, *Premier royaume*, 2^e éd. Paris, 1865.

† **MYRTIL** ou **MYRTILLE**. Ajoutez : || 2° La myrtille, sorte de papillon, *noctua myrtilli*.

† **MYSORINE** (mi-zo-ri-n'), s. f. Terme de minéralogie. Carbonate de cuivre anhydre.

† **MYSTÈRE**. || 5° Ajoutez : || Faire mystère de, dans le XVII^e siècle, considérer comme mystérieux, difficile à comprendre, délicat à expliquer. Aristote, qui a fait un mystère de ce poète [Homère], et qui l'a pris pour prototype de son art, CHAFFELAIN, dans *Bibl. des ch. T. XXXI*, p. 234. Du nom de philosophe elle fait grand mystère, Mais elle n'en est pas pour cela moins colère, MOL. *Femmes sav.* II, 9.

† **MYSTIFICATEUR**. Ajoutez : || 2° adj. Mystificateur, mystificatrice, qui mystifie. Il ne nous resterait plus qu'à soupçonner le héros de l'aventure d'une fautive mystification à laquelle des esprits sérieux n'échappent pas toujours, *le Temps*, 30 oct. 1876, 2^e page, 5° col.

† **MYSTIQUE**. Ajoutez : || 6° Testament mystique, voy. TESTAMENT, n° 4.

† **MYSTIQUE** (mi-sti-ke-rie), s. f. Mauvais mysticisme, mauvaise composition mystique. D'autres disaient que Desmarests [l'auteur de Clovis] avait perdu son âme en écrivant des romans, et que, vieux, il avait perdu l'esprit à écrire de la mystique, VIGNEUL-HARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 275.

† **MYTHOGRAPHIE**. Ajoutez : || 2° Étude des contes, employé en ce sens par M. Gaston Paris, *Revue critique*, 22 août 1874, p. 113.

† **MYTHOLOGIE** (mi-lo-lo-ji-a-d'), s. f. Par dénigrement, scène de mythologie représentée par la peinture ou la sculpture. Pour ces nobles [ironiquement] peintures de l'idéal, la nature n'est de rien : un prétexte tout au plus, pour y maçonner un tombeau, ou pour y évoquer quelque mythologie, BÜRGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. I, p. 56. Les mythologies et autres compositions raffînées de la petite pléiade pseudo-antique, *in ib.* p. 289.

† **MYTHOLOGISER**. Ajoutez : Ceux qui ont voulu mythologiser sur les fantaisies des poètes..., LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 302.

† **MYTHOLOGISTE**. Ajoutez : — REM. Mythologiste se trouve dans Corneille : Un auteur qui cite le mythologiste Noël Le Comte, *Ex. de la Toison*.

† **MYTHOLOGUE**. Ajoutez : — REM. *Mythologue* se trouve dans Cotgrave sous la forme de *mythologie*.

† **MYXOGASTRE** (mi-ko-ga-str'), s. m. Champignons gélatineux, devenant avec l'âge filamenteux, et dont la nature végétale avait été d'abord méconnue par les naturalistes, qui les rapprochaient des animaux inférieurs appelés *amibes*, COCKE et BECKLEY, *les Champignons, séries scientifiques internationales*.

— ETYM. *Mûx*, mucosité, et *γαστήρ*, ventre.

† **MYXOMYCETE** (mi-ko-mi-sè-t'), s. m. Synonyme de *myxogastre* (voy. ce mot ci-dessus).

— ETYM. *Mûx*, mucosité, et *μύκτις*, champignon.

NAÏ

† **NABCA** (nab-ka), s. m. Fruit d'une espèce de jujubier, *rhamnus nabeca*.

— ETYM. Arabe, *nabiga, nibga*, DEVIC, *Dict. etym.*

† **NABISSEAU** (na-bu-sô), s. m. Nom, dans la Loire-Inférieure, d'un navet qu'on sème à la volée pendant la première quinzaine de septembre, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 128.

— ETYM. Dérivé du latin *napus*, navet.

† **NACOUA** (na-kou-ma), s. m. Sorte de liane de l'Amérique équatoriale avec laquelle on fabrique les chapeaux dits panamas.

† **NACRO-CULTURE** (na-kro-kul-tu-r'), s. f. Culture de la nacre. Elle [la commission de l'Exposition des colonies] voudrait voir donner suite aux essais de nacro-culture du lieutenant de vaisseau Mariot... OCT. SACHOT, *Rev. Britann.* sept. 1873, p. 268.

† **NACRURE** (na-kru-r'), s. f. Blancheur de la nacre. La nacrure de ses épaules, J. CLARETIE, *le Beau Solignac*, 1876, t. I, p. 151.

† **NAGARI** (na-ga-ri), s. m. Synonyme de dévānagari (voy. ce mot au Dictionnaire). *Journ. offic.* 29 fév. 1876, p. 1450, 3^e col. Voici les titres des principaux journaux récemment fondés [dans l'Hindoustan]... le *Lever des lumières* (en urdu et en caractères nagaris), *Journ. offic.* 8 janv. 1873, p. 112, 3^e col.

NAGE. Ajoutez : || 6^e Anciennement, se mettre en nage, commencer une navigation. Elle [Calypso] lui dit [à Ulysse] de se mettre en nage jusqu'au port des Phéaques... il se mit à nage, *Rac. Lézique*, éd. P. Mesnard. || C'est une vieille locution (voy. NAGE à l'historique).

— ETYM. Ajoutez : Que, dans la locution *être en nage*, nage soit le substantif du verbe nager, cela est mis hors de doute par ces vers : Mandez partout et par terre et par nage, Que ne remaignent pour vent ne pour orange, Ne pour essoigne, fors prison et malage, ADENES, les *Enfances Ogier*, v. 383. Cette locution était fort usitée; elle se trouve bien avant Adenes dans le *Roman d'Alexandre*, p. 513 : Mon confanon portastes et par tiere et par nage. Par nage veut dire par navigation; mais il est si exactement opposé à *par terre*, qu'il signifie au contraire *par eau*. De cette signification détournée prise par nage vient l'expression *être en nage*.

† **NAGEANT**. Ajoutez : || 5^e Qui nage. La production de la chair nageante [les poissons] a une importance et touche à l'un des problèmes les plus glos de notre temps : la diminution de la cherté des vivres, H. de PARVILLE, *Journ. offic.* 31 mars 1876, p. 2302, 2^e col.

NAGER. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. Ainsy vouloit le dit duc de Brabant nager entre deux yawes, J. LE BEL, *Franches chroniques*, t. I, p. 136.

† **NAGES** (na-j'), s. f. pl. Anciennement, jupe de frise noire qui se portait dans les grands deuil, MALIL. *Lézique*, éd. L. Lalanne.

— ETYM. Espagn. *naguas, enaguas*.

NAGEUR. Ajoutez : || 4^e Dans les brasseries, flotteur. On obtient ce résultat [dépôt de la levure au fond de la cuve], même en été, par des nageurs en forme de cylindres ou de cônes renversés qui sont remplis de glace, R. RADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 nov. 1876, p. 436. || 5^e Il s'est dit des poissons. Ces nageurs marqués, *Rac. Lézique*, éd. P. Mesnard.

NAGUÈRE. Ajoutez : || 2^e Naguère que, autrefois que, avec l'idée qu'il n'y a pas longtemps. Naguère que j'oyais la tempête souffler... Eussé-je osé prétendre à l'heureuse merveille d'en être garanti? MALIL. *Lézique*, éd. L. Lalanne.

† **NAHUATI** (na-u-ati), s. m. Nom d'une langue parlée au Mexique. Grammaire de la langue nahuatl ou mexicaine, composée en 1547 par le franciscain André de Olmos, et publiée avec notes, éclaircissements, etc., par Remi Siméon, Paris, 1875, in-8, *Journ. offic.* 26 oct. 1876, p. 8495, 1^{re} col.

† **NAIE** ou **NAYE** (nè), s. f. Terme d'exploitation houillère. Nom, dans le Hainaut, du point le plus bas des couches de houille disposées en bassin.

NAÏE. Ajoutez : || 8^e Au naïf, naïvement. Vous les

représentez [mes vertus] au naïf, *Rac. Lézique*, éd. P. Mesnard.

NAISSANCE. Ajoutez : — SYN. NAISSANCE, ORIGINE. Naissance se dit du pays où l'on est né; origine, du pays où nos ascendants sont nés. Vicenzo Carducho, Eugenio Caxes et Angelo Nardi, ces trois artistes, peintres ordinaires du roi [Philippe IV], étaient Italiens soit de naissance, soit d'origine, J. DUMESNIL, *Hist. des amat. ital.* p. 66.

NAÏTRE. Ajoutez : — REM. Régulier a dit fut né pour naquit : Sur du foïn Jésus-Christ fut né, *Epigr.*

† **NAJA** (na-ja), s. m. Serpent venimeux de l'ordre des vipères, qui comprend deux espèces : le naja vulgaire ou serpent à lunettes, *coluber naia*, L., et le naja haje, dit aussi aspic de l'Égypte.

† **NANCELLE** (nan-sèl'), s. f. Terme d'architecture. Nom, chez Ph. Delorme et quelques autres, de la concavité qui est entre les deux tores de la base de la colonne, concavité nommée ordinairement scotie.

† **NANDU**. Ajoutez : — ETYM. Quichua, *nandua*, nom, au Pérou, de cet animal.

† **NANISER** (na-ni-zé), v. a. Terme de botanique. Rendre naine une plante. Un arrivage de plantes du Japon, la plupart remarquables par leur forme naine et tourmentée, qui donne une idée de l'art avec lequel les horticulteurs japonais savent naniser les plantes, *Rev. horticole*, 16 janv. 1875, p. 23.

† **NANSOUK** (nan-souk), s. m. Sorte de belle mousseline. Tous nos autres produits, en calicots, en cretonnes, en percales, en jacons, en nansouks, subissent tous différents apprêts... on donne plus généralement aux nansouks un apprêt, dit de l'Inde, qui, avec le blanc, coûte 9 centimes le mètre, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 579. Jupons en nansouk, grand volant garni de plis, *Journ. offic.* 4 fév. 1872, p. 821, 1^{re} col.

† **NAPPAGE** (na-pa-j'), s. m. Ensemble des nappes et serviettes pour le service d'une grande maison. Les comptes de Jean César, receveur du domaine en l'année 1662 [à Nancy], mentionnent à chaque page les écrasantes dépenses de linge, de nappages, de marmittes d'airain, ustensiles de cuisine et autres fournitures de tous genres livrées à monseigneur l'intendant, JULES RENAULT, *L'Office du roi de Pologne et les mets nationaux lorrains*, p. 16, Nancy, 1875. Nappages au même assortis aux serviettes, *Gaz. des Trib.* 28 janv. 1877, p. 96.

NAPPE. Ajoutez : || 12^e Nappe en étain. Feuille d'étain qui recouvre les comptoirs des marchands de vin. Comptoir avec nappe en étain, *Gaz. des Trib.* 13 juin 1877, aux *Annonces*.

† **NARCOSE** (nar-kô-z'), s. f. État de somnolence et d'engourdissement. Les animaux plongés dans une narcose chloroformique profonde, *Acad. des Sc. Comptes rend.* t. LXXII, p. 664.

— ETYM. *Nάρκωσις*, état narcotique.

NARD. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Comme le roy fust assis en son siege, ma narde [nardus est du féminin] donna son odeur, *Mir. de Notre Dame par personnaiges*, éd. G. Paris et U. Robert, t. I, p. 103. † **NARQUOISERIE** (nar-koï-ze-rie), s. f. Acte, langage des narquois. Les narquoiseries d'une critique... VEUILLIT, *Odeurs de Paris*, II, 4.

NARRATEUR. Ajoutez : || [l'historien] n'est pas poète, il est narrateur, *Rac. Lézique*, éd. P. Mesnard.

NARRATION. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Aisi com ge conu par la narration de plusieurs qui vinent des parties de Spaigne, li *Dialogue Gregoire lo pape*, p. 168.

† **NARRATIVE** (nar-ra-ti-v'), s. f. Partie d'une lettre, d'un morceau où l'on narre, raconte. Avant que de venir à votre lettre, je réponds à votre billet, et vous dis en premier lieu que j'en ai admiré la narrative, BALZAC, *Lett. inédites*, LVII (éd. Tamizey-Larroque). On dit aujourd'hui le narratif.

† **NARTHÈCE** (nar-tè-s'), s. m. Genre de plantes de la famille des lilacées.

— ETYM. *Νάρθηξ*, *ναος*, nom grec de la tige de férule, donné à ces plantes à cause de la forme de leurs tiges.

NAR

NAT

NASAL. Ajoutez : || 4^e Terme d'anthropologie. Indice nasal, voy. INDICE au Supplément.

† **NASI** (na-zi), s. m. Nom que portaient les chefs ou princes des Juifs établis en France pendant le moyen âge... L'afféction de Benjamin de Tudèle relativement aux propriétés du nasi, ou prince des Juifs de Narbonne... la présence de cet écu est un indice certain de l'importance considérable des nasis narbonnais, F. DELAUNAY, *Journ. offic.* 14 août 1872, p. 6529, 3^e col.

NASILIER. || 2^e Terme de vénerie. Ajoutez : || Il se dit aussi du chien. Un chasseur exposa un griffon magnifique; qu'était ce griffon? il passait les perdrix dissimulées, il ne chassait jamais au vent, et nasillait, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 38, Hetzel, 1866.

† **NASON** (na-zon), s. m. Genre de poissons, caractérisé par une sorte de corne ou de loupe située au-dessus du museau, *naseus fronticornis*, Cuvier.

† **NASONNE**, **ÊE** (na-zo-né, ée), adj. Qui a le caractère du nasonnement. Voix nasonnée.

† **NASONNEMENT** (na-zo-ne-man), s. m. Terme de physiologie. Altération de la voix, quand elle retentit dans les fosses nasales. Le premier degré du nasonnement ou nasillement se produit quand la voix retentit entièrement dans les fosses nasales, et que les orifices extérieurs en sont obliés; le second degré du nasonnement a lieu quand la voix va retentir seulement dans les parties postérieures des fosses nasales, les orifices extérieurs demeurant complètement libres.

NASSE. Ajoutez : || 6^e Il s'est dit autrefois pour établissement de pêche. En 1572, les habitants d'Irun ayant fait une nasse ou pêcherie qui touchait à la rive du côté de France, les Français en ayant fait plainte, portée à Philippe II, il ordonna au corregidor de Guipuscoa de faire ôter cette nasse; ce qui fut exécuté, *Lettres, etc. de Colbert*, VI, 217.

† **NATIONALISATION** (na-sio-na-li-zation), s. f. Se dit, en Angleterre, de la proposition de mettre dans le domaine public certaines terres qui n'y sont pas, DENIS, la *Philos. positive*, t. XIV, p. 96.

† **NATIVISME** (na-ti-vism'), s. m. Terme de philosophie. Qualité d'être inné. Si l'harmonie préétablie paraît une doctrine inexplicable à ses contradicteurs [de Leibniz], l'opinion empirique paraît au philosophe de Lanovre tout à fait insoutenable, et il ne l'épargne guère; peut-être n'y avait-il pas lieu de s'émouvoir autant que la fait le XVIII^e siècle de ces problèmes du nativisme et de l'empirisme; Leibniz penserait probablement lui-même aujourd'hui qu'il faut unir ces deux points de vue, FOCHER de CAREIL, *Leibniz et les deux Sophies*, Paris, 1876, p. 81.

— ETYM. Lat. *nativus*, natif.

† **NATRIX** (na-triks'), s. f. Nom de la couleuvre à collier.

† **NATTAGE** (na-ta-j'), s. m. Action de natter. Les galls en couvertures, la privation d'eau, et jusqu'à l'élegant nattage de sa crinière, tout fut supprimé, E. RUE, *Godolphin - Arabian*, X^e chop.

NAÏTE. Ajoutez : || 5^e Nom donné à une petite pâtisserie faite en forme de natte.

NATURALISER. Ajoutez : || 8^e Préparer les dépouilles des animaux, pour leur rendre l'aspect naturel. J'ai porté chez le fourreur une belle peau de renard, pour en faire une descente de lit; la tête sera naturalisée.

NATURALISME. Ajoutez : || 4^e Terme de beaux-arts. Système, pratique des artistes qui s'attachent à reproduire la nature telle qu'elle est. Tandis que son contemporain et ami Ghiberti continue la tradition antique et paléenne inaugurée par les Pisans... Donatello entre résolument dans la route du naturalisme, CH. CLÉMENT, *Journ. des Débats*, 1^{re} nov. 1876, 3^e page, 5^e col.

NATURALISTE. Ajoutez : || 4^e Adj. Qui se rapporte à la nature, à la matière. Autour de ce système religieux se groupait [chez les Phéniciens], dans le culte extérieur et public, le cortège de monstrueuses débauches, d'orgies, de prostitutions

sacrées que nous avons déjà signalé à Babylone et qui accompagna tous les cultes naturalistes de l'antiquité, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 432.

NATURALITÉ. Ajoutez : || 3^e Caractère naturel, par opposition à surnaturel. La naturalité d'un phénomène.

† **NATURAL.** Ajoutez : — REM. Ce terme philosophique n'appartient pas, non plus que son opposé naturel, à Synosia; ils lui sont bien antérieurs. Nature naturelle, qui est Dieu; nature nature, qui est l'universalité des choses naturelles, le *Quer [con] vray, ou la semaine de D. D. C. C. G. Troyes*, 1620, et se vend à Paris, 1621, in-8°, à la table contenant l'interprétation des dictionnaires, au mot nature, cité dans le *Bulletin du bibliophile*, 43^e année, p. 462.

† **NATUREL.** Ajoutez : || 27^e Père naturel, par opposition à père adoptif. Octavius (c'est père d'Auguste); mais, outre que sa condition n'était pas des plus illustres, la splendeur du père adoptif (Julius César) aide bien à supprimer accidentellement le naturel, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **NATCLÈRE.** Ajoutez : — ETYM. *Natç*, navire, et *clèro*, fermer, à cause de la forme du fruit.

† **NAUCLIER** (nô-clî-er), s. m. || 1^{er} Nom d'un poisson de la famille des scombriformes. || 2^e Nom d'un oiseau. Le nauclier ou milan de la Caroline, qui attaque tous les reptiles.... B. DESAINT-MARC, *l'illustration*, p. 313, 2^e col.

— ETYM. *Nauclîeros*, capitaine de navire, de *nauç*, navire, et *clîeros*, loi.

† **NAUCORE** (nô-ko-r'), s. f. Insecte hémiptère ressemblant beaucoup aux punaises (*naucoris*). — ETYM. *Nauç*, nacelle, et *coris*, punaise; le nom vient de la forme de l'insecte.

† **NAUFRAGER.** Ajoutez : || Fig. Le début n'est pas encourageant pour personne première campagne de Washington, dans une guerre contre la France, avant l'émancipation des colonies anglaises... et plus d'une réputation y eût naufragé sans retour, MASSERAS, *Journ. offic.* 15 juin 1876, p. 4198, 1^{re} col.

† **NAUFRAGEUR** (nô-frà-jeur), s. m. Nom donné aux gens qui, sur certaines côtes dangereuses et inhospitalières, faisaient de faux signaux pour causer la perte des navires.

† **NAVE** (nô-v'), s. f. Nom donné, dans la Charente-inférieure, à des vallons marécageux et insalubres. *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 252. — ETYM. Le même que *noue* t.

† **NAVAGA** (na-va-ga), s. m. Espèce de morne, *gadus navaga*. Les principaux poissons qui ont l'objet des pêches de la mer Blanche sont : le harang, le saumon et la morue navaga, *Journ. offic.* 15 août 1871, p. 5902, 2^e col. Le navaga se pêche au moyen de lignes en crin, en faisant des trous dans la glace. *ib.* 3^e col.

† **NAVOLORAMA** (na-va-lo-ra-ma), s. m. Engin de perspective qui représente une vue de mer. Afin de subvenir à l'imperfection de ses procédés spéciaux, il recourt à des engins de perspective, à des lumières projetées, à des illusions d'optique, à toutes ces inventions qui font des panoramas, des dioramas, des navaloramas, des chefs-d'œuvre sans pareils au point de vue de la représentation fidèle, exacte, parfaite du vrai réel et visible, TÖPFFER, *Ménus propus*, VII, 25.

— ETYM. *Naval*, et *ôzaxos*, vue.

† **NAVET.** Ajoutez : || 4^e Navet de Suède, nom qui a été donné au rutabaga.

2. NAVETTE. Ajoutez : || 8^e Nom, en Bretagne, d'une espèce d'écaudé faite de pâte de froment et en forme de navette.

NAVIGATION. || 1^{er} Ajoutez : || Fig. Mon esprit, dans quelle navigation étrangère l'engages-tu? BAC. *Lexique*, éd. P. Mesnard. || 7^e Navigation par l'arc de grand cercle, voy. ORTHODROME au Supplément.

† **NAZIRÉEN.** Ajoutez : — REM. 1^{er} Il vaudrait mieux définir les naziréens comme fait l'historien Josèphe : Hommes qui faisaient vœu de laisser croître leurs cheveux et de ne point boire de vin; car le naziréat n'était point un sacerdoce. 2. On a dit aussi nazarien ou nazaren. Arnould d'Andilly *Traduction de l'Histoire des Juifs de Josèphe*, IV, 4, Dom Calmet, M. de Genoude emploient cette dernière forme, qui a l'inconvénient de signifier aussi un habitant de Nazareth.

NE. Ajoutez : 20^e Ne, dans une phrase subordonnée par un que, peut avoir le sens de : s'empêcher de. Je ne crois pas que je ne pleure quand je vois ce currier chargé de devoirs pour

M. de Pompone [que je m'empêche de pleurer], SEV. 29 nov. 1679.

— REM. Ajoutez : || 5^e Ne, construit déjà avec jamais ou autre mot semblable, n'empêche pas de joindre un autre mot analogue. Vous ne mettez jamais votre santé en aucune considération, SEV. 2 nov. 1679.

† **NÉANTISME** (né-an-ti-z'), s. f. Neologisme. Chose de néant. Pour se tirer de la position la plus simple, on étale aux yeux de l'Autriche et de la France (si toutefois la France aperçoit ces néantismes) un spectacle qui rendrait la légitimité, déjà trop ravagée, la désolation de ses amis et l'objet de la calomnie de ses ennemis, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe*, ctd. de Bruxelles, t. VI, *Mé. de Gontaut*.

† **NÉBULAIRE** (né-bu-lé-r'), adj. Terme d'astronomie. Qui se rapporte aux nébuleuses. État nébulaire.

† **NÉBULASIT** (né-bu-la-zit'), s. f. Étoile β de la queue du Lion.

— ETYM. Forte altération du nom arabe *dhenab el-asad*, la queue du Lion, DEVIC, *Dict. etym.*

† **NÉBULEUX.** || 1^{er} Ajoutez : Si, en quelque jour un peu moins nébuleux qu'il n'en fait en ce temps-ci, vous voulez me donner deux heures de votre temps pour aller achever l'habit de votre portrait, *Vanteuil d'île de Scudéry, dans Mlle de Scudéry*, p. 602, par Rathery et Boutron, Paris, 1873.

— REM. À propos de la phrase de Lesage : Je te trouve l'air nébuleux (voy. le n^o 4 au Dictionnaire), François de Neufchâteau avait dit que c'était une expression recherchée et convenable à un petit-maître, et que Dancourt l'avait signalée en faisant dire à une greffière : Cette journée-ci sera malheureuse pour moi; j'ai éternué trois fois à jeun; j'ai le teint brouillé, l'œil nébuleux; et je n'ai jamais pu donner ce matin un bon tour à mon crochet gauche, *Bourgeoises de qualité*, t. 3, Fr. de Neufchâteau est trop sévère. En tout cas, il se trompe en déclarant cette expression nouvelle en 1700, époque où Dancourt fit représenter sa pièce; nébuleux en ce sens se trouve dans Scarron.

† **NECESSAIRE.** — HIST. *NECESSAIRE* : XII^e s. Et par signes fort démontre, Que d'iert que plus devoient fere, Et qui plus lort iert nécessaire, BENOIT, *Roman de Troie*, v. 44802.

† **NECESSITÉ.** Ajoutez : || 14^e Manque. Des armées réduites à la nécessité de toutes choses, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne. || Être en nécessité, être dans le besoin. Le sage, encore qu'il se contente de soi-même, ne laisse pas de vouloir avoir un ami... non point, dit-on, Epicure, pour avoir qui... l'assiste de moyens, s'il est en nécessité, mais... MALH. *ib.* C'est une chose très-fâcheuse de vivre en nécessité, *ib.*

† **NECESSITEUX.** Ajoutez : || 3^e Nécessiteux de, qui manque de. Nécessiteux de toutes choses, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **NECROMÈTRE** (né-ko-mè-tr'), s. m. Thermomètre disposé de manière à indiquer le degré de refroidissement au-dessous duquel la mort est certaine. Pour les gens sans instruction ne sachant pas lire, il [le Dr Bouchut] propose un necromètre ou thermomètre divisé en deux parties par un seul zéro, sans autres chiffres; ce zéro correspondant à 22°, si l'instrument est au-dessous de ce zéro... c'est une certitude absolue de mort, *Journ. offic.* 12 oct. 1876, p. 7461, 2^e col.

— ETYM. *Necrops*, mort, et *utropos*, mesure.

† **NECROPHORE** (né-ko-ro-f'), s. m. Genre d'insectes coleoptères pentamères, qui ont la singulière habitude d'enterrer les cadavres des petits animaux, tantes, souris, etc. pour y déposer leurs œufs.

— ETYM. *Necrops*, mort, et *phoros*, porter.

† **NÉGATIF.** Ajoutez : || 14^e Terme de droit. Conflit négatif, incident de procédure qui survient quand l'autorité judiciaire et la juridiction administrative se déclarent l'une et l'autre incompétentes pour juger un procès, le *Temps*, 6 mars 1877, 1^{re} page, 4^e col. || 12^e s. m. Un négatif, une épreuve négative, en photographie.

† **NÉGLIGEABLE.** || On trouve aussi négligible. Une quantité négligible, STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. III, p. 414, 3^e éd. Négligeable est plus usité; mais *négligible* n'est pas incorrect, puisqu'un exigible d'exiger; mais *négligible* est tout à fait inutile à côté de *négligible*.

† **NÉGLIGEMENT.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Les subsides outre, les négligements du commerce, du trafic, le grand nombre de charges... SULLY.

Mémoires, cité dans FONTET DE FOUVET, *les Malversations des compagnies de chemins de fer*, p. 16.

† **NÉGOCIAL, ALE** (né-go-si-al, a-l'), adj. Ancien terme d'administration financière. Qui appartient aux affaires, aux propriétés d'un imposable. L'exemption, prétendue par les maîtres de poste, de tous les deniers négociels qui s'imposent, MOUSSELE, *Corresp. des contr. gén.*, Paris, 1874, p. 273. Depuis un temps considérable, le clergé d'Autun est disposé de contribuer à la taille négociale, *ib.*, *ib.*, p. 219.

† **NÉGOCIATION.** Ajoutez : || 4^e Anciennement, le négocio, le commerce. La négociation consiste à vendre et à acheter, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne. Cette amitié... n'est pas une amitié, mais une négociation, qui n'estime et ne regarde que le moyen qu'il y a de profiter, *ib.*

† **NÉGOCIER.** || 1^{er} V. n. Faire négocio. Ajoutez : || Fig. Ceux qui semblent n'avoir point d'occupations (les philosophes) soit ceux qui en ont de plus dignes : ils négocient au ciel et en la terre, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **NÉGRIL** (né-gril), s. m. Nom, dans le Tarn, d'un insecte (*colaspis atra*) dont la larve attaque la luzerne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 437.

— ETYM. Dérivé de *négre*.

† **NÉGRITO** (né-grî-to), s. m. || 1^{er} Nom d'une race de nègres qui se trouve dans les îles de la Sonde et aussi sur le continent, et dont le degré anthropologique est très-bas. Les Négritos. || 2^e Adj. La race négrito est une des plus anciennes dans ces régions; elle a mêlé son sang à celui de bien des races envahissantes, QUATREFAVES et HAMY, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 143. || Cet adjectif est invariable au singulier; au pluriel il prend une s pour les deux genres : les hommes, les races négritos.

† **NÉGRÔIDE** (né-gro-i-d'), adj. Terme d'anthropologie. Qui tient du nègre, qui à l'apparence du nègre. A mesure que nous nous éloignons de la côte et que nous nous rapprochons des établissements malais, les Papous devenaient plus foncés et prenaient l'aspect plus négroïde, *Rev. anthrop.* t. VI, p. 165.

— ETYM. Mot hybride, de *nègre*, et *oïdès*, apparence.

† **NEIGE.** Ajoutez : || 10^e Arbre de neige, plusieurs arbrisseaux à fleurs blanches nombreuses, tels que le *riburnum opulus*, BAILLON, *Dict. de botan.* p. 257.

† **NEIGÉ.** Ajoutez : — REM. Comme Chateaubriand, Michelet s'est servi de l'adjectif *neigé*. Ces hauts vallons sont neigés six mois par an.

† **NÉMALITE** (né-ma-li-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate magnésien hydratifié.

† **NÉMAUSA** (né-mô-za), s. f. La 51^e planète télescopique, découverte en 1858 par M. Laurent.

— ETYM. Dérivé de *Nemausus*, nom latin de la ville de Nîmes.

† **NÉMESIS.** Ajoutez : || 3^e La 128^e planète télescopique, découverte en 1872 par M. Watson.

† **NÉMESTRINE.** s. f. Genre d'insectes, armés de trompe, parmi lesquels on remarque la némestrine longirostre du cap de Bonne-Espérance, dont la trompe est d'une longueur énorme.

† **NÉO-CELTIQUE** (né-o-sel-ti-k'), adj. Se dit des langues modernes parlées en basse Bretagne, dans le pays de Galles, dans les hautes terres d'Ecosse et en Irlande, et issues de l'ancienne langue des Celtes.

† **NEOCORAT** (né-o-ko-ra), s. m. Terme d'antiquité. Fonction de néocore. Le titre de néocropole que prend l'Épynade [ville de l'Asie Mineure] et son double néocorat ne nous avaient pas été signalés par les médailles, DELAUNAY, *Journ. offic.* 14 mars 1876, p. 1791, 3^e col.

† **NEOCYTE** (né-o-si-t'), s. m. Terme de biologie. Cellule de nouvelle formation. Les micro-organismes très-nombreux et très-prolifères détruisent par liquéfaction les néocytes, pénètrent dans les parties voisines de la plaie et amènent la formation des abcès du voisinage, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 14 fév. 1876, p. 4136, 1^{re} col.

— ETYM. *Néoz*, nouveau, et *cyte*, vésicule.

† **NÉOLITHIQUE** (né-o-li-thi-k'), adj. Qui appartient à la période de la pierre polie, ou période la plus récente dans l'emploi préhistorique des outils de pierre. Âge néolithique, âge des instruments de pierre postérieurs aux derniers grands changements subis par le globe. Les mines (du camp de Cissbury) sont de l'âge néolithique, quoique quelques-uns des instruments présentent des formes qui se

rapprochent de celles de l'époque paléolithique, *Journ. offic.* 4 janv. 1876, p. 73, 3^e col.

— EYM. Νεός, nouveau, et πέτρα, pierre.
 † NEOLASIE (né-o-pla-zie), s. f. Terme de physiologie. Production nouvelle, morbide ou non.

— EYM. Νεός, nouveau, et λασος, formation.
 † NEOLASIQUE (né-o-pla-zi-k'), adj. qui a rapport à la neoplasie.

† NEPALAIS (né-pa-lé), s. m. Langue parlée dans le Népal, et dérivée du sanscrit.

† NEPE (né-p'), s. f. Genre d'insectes hémiptères de la famille des remiatares. Dans l'une s'agitait des dytiques analogues à ceux de nos mares, ... ainsi que des nèpes et des héloïstes, sortes de pamaïses aquatiques, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1871, p. 6066.

— EYM. Lat. *nepe*, scorpion.

† NEPHALIS (né-fa-li-in, lié-n') ou NEPHALIQUE (né-fa-li-k'), adj. qui est relatif aux néphalies. Fêtes néphaliques. La ligue nationale de la tempérance néphalienne de Londres, DE COLLEVILLE, *Journ. des économistes*, fév. 1873, p. 281.

† NEPHALIS (né-fa-li), adj. f. plur. 1^{er} Terme d'antiquité. Offrandes néphalies, breuvages sans vin, composés d'eau, de miel, de lait, etc. qui étaient présentés particulièrement aux Muses.
 † 2^e s. f. De notre temps, une néphalie, une fête des associations de tempérance. Les néphalies, c'est-à-dire les fêtes où se réunissent pendant des journées entières des foules nombreuses... ne causant ni un désordre ni un dégat, DE COLLEVILLE, *Journ. des économistes*, fév. 1873, p. 271.

— EYM. Νεφέλιος, qui concerne la tempérance, de νέφης, être tempérant, et, particulièrement, s'abstient de vin.

† NEPHALISME (né-fa-li-sm), s. m. Abstinence absolue de tout alcool, de tout liquide, de toute nourriture où l'alcool est contenu, DE COLLEVILLE, *Journ. des économistes*, fév. 1873, p. 256.

† NEPHALISTE (né-fa-li-st'), s. m. Partisan du néphalisme. Il n'existe pas encore d'autres villes exclusivement bâties pour le néphalisme et par les néphalistes que Bessbrook, DE COLLEVILLE, *Journ. des économistes*, fév. 1873, p. 258.

† NEPHÉLINE (né-fé-li-n'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate double d'alumine et de soude qui se trouve dans les environs de Rome.

† NEPHOSCOPE (né-fô-sko-p'), s. m. Instrument météorologique inventé par le P. Carl Braun pour faciliter l'observation de la marche des nuages et des courants atmosphériques des hautes régions, qui n'ont pas pris sur la girouette.

— EYM. Νέφος, nuage, et σκοπεῖν, examiner.

† NERVIMOTION (nér-vi-mo-tion), s. f. Terme de physiologie. Mot écrié par Dutrochet pour désigner le phénomène de mouvement qui est provoqué dans les centres nerveux par les agents extérieurs, et transmis aux muscles par les nerfs.

— EYM. Lat. *nervus*, nerf, et *motio*, mouvement.

† NERVURE, FÊ (né-r-vu-rée), adj. Terme de botanique. Garni de nervures. Fibres végétales franchement nervurées, *Journ. offic.* 19 mars 1875, p. 2102, 1^{er} col.

† NESCIENCE (nè-si-an-s'), s. f. État de celui qui ne sait pas, qui n'a pas de savoir. Dès le début, la religion a fait les plus grands efforts pour unir plus ou moins de science à la nescience; la science a dès le début voulu avec énergie retenir plus ou moins de nescience qu'elle prenait pour la science, HERBERT SPENCER, *Les Premiers principes*, trad. de E. Cazelles, p. 113.

— EYM. Lat. *nescientia*, de *ne*, non, et *scientia*, science.

NET. Ajoutez : † 15^e Dans le langage des ouvriers, atelier net, atelier que des ouvriers mettent en interdit et où ils défendent que d'autres travaillent. Il s'est adressé à B... et lui a dit : Citoyen B..., pourquoi travailles-tu, puisque l'atelier est net? *Gaz. des Trib.* 7 juin 1874, p. 514, 1^{er} col.

† NETTOYÉUSE (né-to-ié-z'), s. f. Machine qui sert à nettoyer, *Journ. offic.* 24 fév. 1876, p. 1371, 3^e col.

† NEUROTIQUE (neu-ro-ti-k'), adj. Terme de physiologie. Qui a rapport aux nerfs. Poisons neurotiques, poisons qui agissent sur le système nerveux.

— EYM. Νεύρον, nerf.

NEUTRE. Ajoutez : † 8^e Qui n'est ni bon ni mauvais. C'est l'affection qui... donne du prix à ce qui n'en a point; les choses que les hommes désirent sont d'une nature neutre; l'esprit de celui qui les possède... leur donne la forme qu'il lui plaît, MALH. *Lezique*, éd. L. Lalanne.

NEUVIÈME. — HIST. † XIII^e s. Ajoutez : Les XIII^e veignes verges qui sunt el camp [champ] de Biare doivent nueme garbe [garbe], *Charte du Fernandois*, dans *Bibl. des ch.* 1873, LXXV, p. 443.

NEVEU. — HIST. † XIII^e s. Ajoutez : Por l'amor de lor oncle [ils]ont tuit le roi guerpi; Por ce dit on encore : ainz venge [vienn]e miez que fiz, *Age d'Arignon*, v. 2669.

† NEVROPATHIE (né-vro-pa-t'), s. m. Terme de médecine. Celui qui est affecté du névropathie ou névrose.

NEZ. Ajoutez : † 18^e Populairement. Prendre son nez pour ses fesses, s'est dit autrefois comme on dit aujourd'hui : prendre son cul pour ses chaussettes. Elise, comment donc, ils te font des caresses; Mon maître assurément prend son nez pour ses fesses, QUINAULT, *Rivalets*, t. 3. † 19^e En termes d'ouvrier, nez d'une marche d'escalier, le profil, le rebord d'une marche. Machines à faire les nez de marches d'escaliers... ALM. *Didot-Bottin*, 1871-72, p. 779, 4^e col. † 19^e Terme de zingueur. Quand on fait entrer des tuyaux de zinc les uns dans les autres, on y adapte des nez en zinc pour les arrêter à un endroit déterminé.

NI. — REM. Ajoutez : † 3. Saint-Simon a dit : Le prince de Conti me conta qu'il n'avait jamais été embarrassé, ni tant souffert de sa vie, ST-SIM. 78, 16. On rendrait cette phrase plus usuelle en mettant : et n'avait tant souffert de sa vie. L'ellipse préférée par Saint-Simon est dure, mais non incorrecte.
 † 4. Remarque cette tournure de Bessuet, trisbonne d'ailleurs : Il [Jurieu] ne connaît guère ce que c'est ni que l'esprit ni que le cœur, 2^e avert. 16. † 5. Ni suivi immédiatement de pas ou point. Qu'il soit le premier de sa race, et n'ait pas le liard en sa bourse, ni pas un valet après lui, MALH. *Lezique*, éd. L. Lalanne. Il faut qu'il n'y ait point de bien que la vertu, ni point de mal que le vice, *ib. id.*

† NIAOULI (ni-a-ou-li), s. m. Arbre de la Nouvelle-Calédonie, *malenia leucodendron*. Le niaouli, c'est son nom indigène, est pour la plus grande partie de la Nouvelle-Calédonie, ... il fournit, avec le *melaucua cajeputi* des Melanés, à l'industrie du parfumeur l'essence de cajepot, *Journ. offic.* 9 sept. 1875, p. 7703, 1^{er} col. À ces deux points de vue [hygiène et commerce], la Société d'acclimatation indique aussi le niaouli de la Nouvelle-Calédonie, autre préservatif des émanations paludéennes, et qui, par son écorce aux couches épaisses et feutrées, paraît échapper à l'action des incendies, *GUY, l'Algérie*, 1876, p. 104.

† NICHAN (ni-chan), s. m. Décoration turque. — EYM. Persan, *nichân*, insigne.

† NICHOL (ni-kol), s. m. Se dit abréviativement pour mestre de Nichol (VOY. PRISME, n^o 2). Examinant un faisceau musculaire primitif à l'aide du microscope à polarisation, il [Brucke] reconnut que, les deux nichols étant croisés..., RANVIER, *Le Progrès médical*, 6 mai 1876, p. 317, 2^e col.

† NICKELER (ni-ke-lé), la syllabe *ke* prend un accent grave devant une syllabe muette, e. a. Couvrir d'une couche de nickel. Fer nickelé, DUBRÉGE, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXII, p. 1417. On nickellera sous les yeux du public des objets qui seront ensuite distribués aux dames, *le National*, 13 avr. 1877. Le même que nickelliser (voy. ce mot ci-dessous).

† NICKELINE (ni-ke-li-n'), s. f. Terme de minéralogie. Arsénure de nickel.

† NICKELISAGE (ni-ke-li-za'), s. m. Action de nickelliser. Les opérations de galvanoplastie, l'industrie nouvelle du nickellage, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 24 juill. 1874, p. 2206.

† NICKELISÉ, FÊ (ni-ke-li-zé, zée), part. passé de nickelliser. Recouvert d'une couche de nickel. M. Duchemin a eu l'excellente pensée de protéger les cercles de ses boussoles circulaires à l'aide d'un dépôt nickellisé... La Creuse... a fait une partie du tour du monde avec une rosenickellisée, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 18 nov. 1875, p. 9410, 1^{er} col.

† NICKELISER (ni-ke-li-zé), v. a. Couvrir d'une couche de nickel. La consommation de nickel s'est beaucoup accrue, depuis qu'on est parvenu à nickelliser facilement les objets, les outils et les instruments de précision, H. DE PARVILLE, *Journ. des Débats*, 11 août 1876, feuilleton, 2^e page, 3^e col.

† NICKELURE (ni-ke-lu-r'), s. f. Emploi du nickel pour recouvrir d'autres métaux. M. Duchemin a fait, à propos de cette application du nickel à la préservation des boussoles, un historique rapide

et intéressant de la nickelure en industrie, DE PARVILLE, *Journ. offic.* 18 nov. 1875, p. 9410, 1^{er} col.

† NICOBAR (ni-ko-bar), s. m. Nom donné à des oiseaux de la famille des pigeons, remarquables par leurs longues plumes vertes à reflets métalliques, *columba nicobarica*, Temminck; ils sont nommés ainsi, parce qu'ils sont originaires des îles Nicobar. On dit aussi nicobar.

NICODÈME. — EYM. Ajoutez : M. Eman Martin, *Courrier de Vaugelas*, 15 oct. 1875, p. 91, donne une explication très plausible du sens d'homme bonne qu'a reçu Nicodème. Il cite le passage suivant d'un mystère où Nicodème a de la peine à comprendre la parole de Jésus : Jésus : Certes je te dis et affirme : Qui regnera ne sera de l'eau que le lavera En la vertu du saint esprit, Lequel sera baptême dit, Jamais ne pourra pour certain Avoir part au regne haultain... Nicodème : Je ne vous entens point. — Jésus : Comment... Tu es docteur en Israël Et maître en la loysolempiel, Qui entens bien les escriptures; Dis je parolles si obscures que tu ne les peulx pas comprendre? M. E. Martin ajoute : « Pour qui sait combien les mystères furent populaires au moyen âge (on les représentait dans les églises), il est évident que c'est le rôle joué par Nicodème dans la scène que je viens de reproduire en partie, qui a fait prendre son magnifique nom (vainqueur des peuples dans le sens de mias, d'imbécile, d'homme simple, borné, qu'il a conservé dans la langue familière de nos jours. À Nicodème, on ajoute quelquefois dans la lune. C'est une allusion à un personnage d'une pièce de Belfroy de Reigny, puis connu sous le nom du Cousin Jacques, intitulée : « Nicodème dans la lune, ou la révolution pacifique, folie en prose et en trois actes, » et qui fut représentée pour la cinquième fois, à Paris, le lundi 21 février 1791. »

† NICODÉMITÉ (ni-ko-dé-mi-t'), s. m. Imitateur de Nicodème, ce docteur de la loi qui vint trouver de nuit Jésus-Christ par crainte des hommes, et est devenu le type du croyant qui cache sa foi. L'adulation du courtisan, les fraudes pieuses du zélateur indiscret, la mondanité et la timidité de l'apostat et du nicodémite, JACQ. SAURIN, *Serm.* t. 1, Sur le trafic de la vérité.

† NICOLAISME (ni-ko-la-i-sm'), s. m. Nom donné, dans les 1^{er} et 2^e siècles de l'ère chrétienne, au mariage des évêques et des prêtres, qui s'était introduit plutôt par oubli et ignorance que par la violation consciente des lois canoniques, *Journ. offic.* 15 janv. 1871, p. 126, 1^{er} col. Contre le clergé qui s'obstinait à pratiquer le nicolaïsme, le pape trouva des auxiliaires dans les moines et dans les populations elles-mêmes, RAMBAUD, *Journ. offic.* 4 août 1876, p. 5950, 2^e col.

— EYM. *Nicolas*, diacre des premiers temps chrétiens (Eusèbe, *Hist. eccl.* II, 29), dont on raconte une histoire fort douteuse et dont on présente que les disciples furent livrés à l'impureté (voy. NICOLAÏTE au Dictionnaire).

† NICOTINEUX, FÊSE (ni-ko-ti-né, neù-z'), adj. Qui contient de la nicotine. Il fallait qu'un ouvrier exposé aux émanations nicotéennes et ammoniacales, auxquelles la torréfaction donnait lieu, veillât à retourner les tabacs, de manière qu'ils ne fussent pas grillés, *Journ. offic.* 29 nov. 1875, p. 9801, 2^e col.

NID. — HIST. † XVI^e s. Citadelles que les anciens Grecs et Romains à fort bon droit appelaient nids de tyrans, *Ouvrages de M. de Sainte-Aldonde*, Bruxelles, 1859, p. 36.

† NIDIFIER (ni-di-fi-é), v. n. r. e. un nid. Durant les époques préhistoriques... il fallait bien que les hirondelles nidifient dans d'autres lieux qu'à présent, ROUGIER, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 493.

— EYM. Voy. NIDIFICATION au Dictionnaire.

† NIELLE. Ajoutez : — EYM. Le bas-lat. *niela* dans un texte du 1^{er} siècle, BOUCHERIE, *Rev. des langues romanes*, t. VI, p. 459. C'est un roumainisme. On voit que dès lors le *y* avait disparu de la forme primitive *niella*.

† NIELLEE (ni-lee), s. f. Aune de nielle, maladie des grains. Des plants bariés, tordus, dévorés par les insectes et en partie couverts de nielle, voilà le triste spectacle qui s'offre à notre vue en visitant les houblonniers, *Journ. offic.* 19 juill. 1876, p. 5347, 3^e col.

— EYM. *Nielle* 3.

† 2. NIELLEUR. Ajoutez : Parlons maintenant de la niellure, c'est-à-dire de la manière de fixer la nielle dans les creux graves sur des plaques d'or

et d'argent. — *Œuvres de Benvenuto Cellini*, trad. L. Leclanché, *Traité de l'orfèvrerie*, ch. II ou t. II, p. 237.

NIGAUD. — *ETYM.* Ajoutez : M. Eugène Ritter (les *Noms de famille*, p. 15), cite les noms propres *Nicard, Nicaud, Nigon, Nigour*, comme dérivés de *Nicolas*, demande si l'adjectif *nigaud* en est dérivé, comme *benêt* de *benefictus*. « Un sens défavorable, dit-il, est attaché à certains noms propres : le changement de *e* en *g* n'est pas rare, témoin les noms de famille *Glaudeau, Glaudin, Glaudon*; enfin la finale *aud* a été appliquée à beaucoup de noms et de mots qui ne sont pas, comme elle, d'origine germanique, et justement avec un sens péjoratif dans *courtaud, l'ourdud, rougeaud, rustaud*, etc. » Cette dernière remarque est opposée à Diez, qui, à cause de la finale germanique *aud*, voyait dans *nigaud* un mot germanique. Les formes *Nicaud, Nigon, Nigaur*, donnent un certain crédit à la conjecture de M. Eugène Ritter.

† **NIGER** (ni-jér), *s. m.* Plante dont la graine est oléagineuse. Le rendement en huile des grains de niger est fixé à 33 pour 100, *Dicret* du 27 fév. 1873, art. 4, *Journ. offic.* 6 mars 1873, p. 1630, 2^e col.

† **NIGERIE** (ni-jé-rie), *s. f.* Terme vieilli. Niaiserie, bêtise. Je vous entends de ces nigerries, suite de quelque chose de meilleur, *MALB. Lézique*, ed. L. Lalanne.

— *ETYM.* *Nigeria* paraît devoir être rapproché du nom. *nigol, nigou*, vœuilleux, *nijoter*, faire le paresseux, dont l'origine est d'ailleurs incertaine.

† **NIGRITIQUE** (ni-grî-ti-k'), *adj.* Terme d'ethnologie. Qui a rapport aux nègres. Leur type national [des anciens Égyptiens], à la période primitive de la troisième dynastie, a été reconnu comme européen, distinct tout à la fois des races nigritique et sémitique, *Journ. offic.* 3 juin 1876, p. 3322, 1^{re} col.

† **NIBHILISME.** Ajoutez : || 3^e Forme que le socialisme a prise en Russie, doctrine qui met la destruction de l'organisme social au rang de ses plus pressantes obligations et qui, pour le moment du moins, n'entend y rien substituer.

† **NIBHILISTE.** Ajoutez : || 2^e Nom, en Russie, des partisans du nihilisme ou socialisme russe.

† **NIBHILITÉ** (ni-i-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est considéré comme nul, de ce qui n'est rien par soi-même.

— *MSR.* xv^e s. Nulle particulière qualité n'engorgillera celui qui mettra quand et quand en compte tant d'imparfaites et foibles qualités autres qui sont en lui, et au bout la nihilité de l'humaine condition, *MONT.* II, 62.

— *ETYM.* Lat. *nihil*, nulle chose (voy. **NIBHILISME** au Dictionnaire).

† **NILGAUT.** Ajoutez : — *ETYM.* Persan, *nil-guidr*, bœuf blanc, de *n*, bleu, et *guidr*, bœuf.

† **NILOTIQUE** (ni-lo-ti-k'), *adj.* Qui est relatif au Nil. Les campagnes nilotiques. Les autres peuples descendus de Cham parlent des idiomes étroitement apparentés et formant une famille spéciale, que l'on appelle nilotique, la plupart des langues qui la composent, et surtout la plus importante, ayant pour patrie la vallée du Nil, *FR. LEROUXANT, Manuel d'hist. anc. t. I, p. 123*.

† **NIMBER** (nin-hé), *s. m.* Pourvoir d'un nimbe. L'aurole d'or qui le nimbe fait ressortir la tête la plus idéalement candide qu'on puisse rêver, *B. BERGERAT, Journ. offic.* 14 mai 1876, p. 3263, 3^e col.

† **NINIVITE** (ni-ni-vi-té), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui est relatif à Ninive. L'empire ninivite. Les conquérants ninivites.

† **NIORE.** Ajoutez : La 71^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Luther.

† **NIPA** (ni-pa), *s. m.* Nom malais d'un arbre des îles de la Sonde, sorte de palmier à fruit comestible.

† **NIQUEL** (ni-ke), *s. m.* Nom vulgaire du double tournois frappé par Henri V à Rouen et à Saint-Lô. || Ce nom a été donné par extension au double tournois de Charles VI, frappé dans les villes restées sous son obéissance, après la fuite du Dauphin. Beaucoup plus tard, une pièce de Charles VIII a porté le même nom.

— *MSR.* xv^e s. Henry V fist forger une petite monnaie, qu'on nommoit doubles, qui valloient 1^{re} doubles, en commun langage on les appelloit niquel, *FR. DU CANGE, niquet*.

— *ETYM.* Anc. franc. *niquel*, action de faire la nique, *remarque* étant ainsi dite populairement,

parce que, à cause de son peu de valeur, elle semblaît faire la nique.

† **NITIDULES** (ni-ti-du-l'), *s. f. pl.* Genre d'insectes, dont les deux espèces les plus connues, la nitidule colou, et la nitidule chevreuse ou petit scarabee des fleurs, se trouvent dans les environs de Paris.

— *ETYM.* Lat. *nitidus*, brillant.

† **NITRAIRE** (ni-trè-r'), *s. f.* Genre de plantes dont plusieurs espèces croissent dans les eaux salées et nitreuses.

† **NITRIFICATION.** Ajoutez : || 2^e Emploi du nitrate d'argent pour la coloration des tissus animaux en brun, des épithéliums surtout.

† **NITRIFICATEUR**, **TRICE** (ni-tri-fi-ka-teur, tri-s'), *adj.* Qui produit la nitrification. Il nous reste maintenant à découvrir et isoler les organismes nitrificateurs, *SCHLESING et MUNTZ, Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXVII, p. 303*.

† **NITRILE** (ni-tril'), *s. m.* Terme de chimie. La découverte des nitriles, c'est-à-dire des sels ammoniacaux complètement privés d'oxygène par voie de déshydratation, a montré les limites de cet ordre de phénomènes, *BERHELOT, Synth. chim. t. II, p. 142*.

† **NIVELIER** (ni-ve-li-er), *s. m.* Terme vieilli. Radaud. Ne passerais-je pas moi-même pour un nivelier de tant m'arrêter à ce Saint-Jérôme [en mosaïque] ? *LA FONT. Lett. dsa femme*, 12 sept. 1663.

† **NIXE** (ni-ks'), *s. f.* Nom allemand des ondines, nymphe ou génie des eaux. Si vous aimez les sortilèges, venez par un beau clair de lune d'une nuit de mai évoquer la nixe de Vauluche, et peut-être à votre appel la verrez-vous sortir de cet abîme de cristal qui lui sert de palais, *H. BLAZE DE BUNY, Rev. des Deux-Mondes*, 16 juill. 1874, p. 261.

— *ETYM.* All. *Nixe*, ondine; suéd. *næk*, ondin, de l'all. *neichen*, arroser.

† 2. **NIZAM** (ni-zam'), *s. m.* Titre d'un prince qui règne sur une grande partie du Dékhan. Le nizam surintendant du Dékhan, sous l'empire du Grand-Mogol, se rendit indépendant dans le xviii^e siècle; en devenant prince souverain, il n'a pas changé de titre, *CORTAMBERT, Cours de géographie*, Paris, 1876, p. 662.

— *ETYM.* Arabe, *nizâm*, que les Persans et les Turcs prononcent *nizam*, et qui signifie proprement ordre, arrangement, *DEVIC, Dict. étym.*

† **NIZERÉ** (ni-ze-ré), *s. m.* Essence de roses blanches de Tunis, qui jouit d'une grande réputation, *PEUCHET, Hist. des établ. et du comm. dans l'Afrique sept. t. II, p. 22*.

— *ETYM.* Arabe-persan, *nisrin*, la rose musquée, avec laquelle on fait cette essence, *DEVIC, Dict. étym.*

† **NOBLESSE.** Ajoutez : — *REM.* Le mot devenu proverbial : noblesse oblige, ne paraît pas ancien; du moins tout porte à croire qu'il est dû au duc de Lévis, qui commence par là un chapitre sur les noblesses, *Maximes, préceptes et réflexions*, p. 86, 6^e éd. Paris, 1826.

† **NOBLIAU** (no-bli-ô), *s. m.* Terme de dénigrement. Un noble, un gentilhomme qui n'a que sa noblesse. Un monde de petits nobliaux, labourant l'épée au côté, *MICHELET*.

† **NOCE.** Ajoutez : || 6^e Noces d'or, nom donné à la fête de cinquante ans de mariage. || Noces d'argent, se dit pour la demi-cinquantaine, la fête de vingt-cinq ans de mariage. || Noces de diamant, fête de soixante ans de mariage. || 7^e Bouillie de gruau d'avoine qu'on prépare en l'échaudant par cuillères dans l'eau bouillante et qu'on mange avec du lait ou du beurre, en Bretagne et en basse Normandie.

† **NOCER** (no-sé; le *c* prend une cédille devant *a* et *o*), *s. m.* Terme populaire. Faire la noce, faire bombance, passer ses journées dans les cabarets.

† **NOCHIRE** (no-chè-r'), *s. f.* Conduite forcée de deux ou trois planches. C'est là qu'on le prend [le purin] avec une pompe si elle [l'eau] devient trop abondante ou s'il devient utile de faire un arrosage au maître engrais; ajoutez à cette disposition la précaution de mettre des uchières à tous les bâtiments qui pourraient envoyer au fumier leurs eaux, *Avranchin*, 30 nov. 1873.

— *ETYM.* Bas-lat. *nocuus, nocueria*, petit canal (voy. **NOE** au Dictionnaire).

† **NOCIVE** (no-si-v'), *adj. f.* Se dit, en médecine, de ce qui cause du mal. Influences nocives. L'action nocive des poëles de fonte chauffés au rouge, *Journ. offic.* 11 juill. 1869, p. 973, 3^e col.

— *ETYM.* Lat. *nocivus* de *nocere*, nuire.

† **NOCIVITÉ** (no-si-vi-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité d'une substance nocive. En passant d'une génération à l'autre, le poison vibronien acquiert une nocivité de plus en plus grande, *E. NOUCHET, Journ. offic.* 9 mars 1876, p. 1638, 1^{re} col.

— *ETYM.* *Nocere*.

† **NOCTAMULEUR** (no-ktan-bu-lé), *v. n.* Nécrologisme. Aller, se promener la nuit. Le ciel blémit, les étoiles pâlissent; les deux amis continuent à noctambuler, Crispin toujours bavard, Gille à moitié endormi, *ALPH. NAUDET, Journ. offic.* 11 juin 1876, p. 4105, 1^{re} col.

— *ETYM.* *Noctambule*.

† **NOCTILION** (no-kti-li-on), *s. m.* Espèce de chauve-souris de l'Amérique méridionale.

— *ETYM.* Lat. *nox, noctis*, nuit, et *lion*.

† **NOCTILUCISME** (no-kti-lu-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qui produit la phosphorescence chez les animaux nocturnes. Sur la noctilucine, principe phosphorescent des animaux, *PIRSON, Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXXIV, p. 539*.

— *ETYM.* *VOY. NOCTILUCQUE*.

† **NOCITÉ** (no-ku-i-té), *s. f.* Nécrologisme. Qualité de ce qui est nuisible. Nous voyons les fibres les plus postérieures des faisceaux latéraux transmettre au sensorium les impressions douloureuses, et à veiller à leur suite, dans l'entendement, la notion de nocité des corps extérieurs qui les ont provoquées, *LUYS, Recherches sur le système nerveux cérébro-spinal*, p. 321. L'ellébore est une substance très-dangereuse, ... on ne doit la remettre qu'à des personnes connues et en leur signalant la nocivité de cette drogue, *Gaz. des Trib.* 10 juill. 1876, p. 704, 2^e col.

— *ETYM.* Formé de l'adj. latin *nocuus*, nuisible, de *nocere*, nuire, et l'opposé d'innocuité.

† **NOÛAL.** Ajoutez : || 2^e Terme d'optique. Points nodaux d'une lentille, ou, plus généralement, d'un système réfringent formé de plusieurs milieux séparés par des surfaces sphériques ayant leurs centres en ligne droite, les deux points tels qu'à tout rayon incident dont la direction passe par le premier point nodal correspond un rayon émergent qui est parallèle au rayon incident et dont la direction passe par le second point nodal. || Plans nodaux, plans menés par les points nodaux perpendiculairement à l'axe optique.

† **NODICOLE** (no-di-ko-lé), *adj.* Qui habite les nœuds des végétaux. La forme nodicole du phylloxéra, *Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXXII, p. 1379*.

— *ETYM.* Lat. *nodus*, nœud, et *colere*, habiter. **NODOSITÉ** || 2^e Ajoutez : Quand les nodosités sont toutes formées, et les nerfs si roides et si tendus qu'il n'y a plus moyen de marcher, à cette beure-là, par force, nous confessons que ce sont gouttes, *MALB. Lézique*, ed. L. Lalanne.

† **NOËL.** || Proverbes. Ajoutez : || Noël gelé promet Pâques fleuries, c'est-à-dire s'il gèle à Noël, il y aura des fleurs à Pâques.

† **NOËMATACHOMÉTRIE** (no-é-ma-ta-ko-mè-tr'), *s. m.* Instrument à l'aide duquel on mesure la durée d'une opération psychique élémentaire, durée qui n'est pas nulle.

— *ETYM.* *Νόημα*, pensée, *τάχος*, vitesse, et *μέτρον*, mesure.

† **NOÛD.** Ajoutez : || 27^e Énumération des différentes espèces de nœuds. Nœud simple, nœud résultant d'une boucle dans laquelle on a fait entrer le brin qui passe sur l'autre, en le faisant tourner sous ce même brin. || Nœud droit : faire successivement, avec les mêmes brins, deux nœuds simples l'un sur l'autre, en faisant en sorte que les brins du même côté soient tous deux en dessus, ou tous deux en dessous du brin qui les croise.

|| Nœud allemand : faites une boucle, faites tourner en entier autour d'un des brins celui qui le croise, en le faisant croiser sur lui-même, et passez-le dans la boucle. || Nœud d'artificier : faire deux boucles l'une près de l'autre, mais en sens contraire, mettre ces boucles l'une sur l'autre, de façon que les brins soient placés intérieurement; introduire dans les boucles l'objet que l'on veut serrer. || Nœud simple gansé : comme le nœud simple, seulement on fait une gansse avec le brin avant de le faire entrer dans la boucle. || Nœud droit gansé : comme le nœud droit, mais on forme une gansse avec le brin qui doit passer dans la première gansse. || Nœud volant : il est de deux espèces : un petit nœud au bout de la ficelle, ensuite, tout près, le même nœud, c'est-à-dire les brins passés de façon à faire un O avant d'être serrés; dans cet O se passe le second bout, on serre

l'o, le noué coulant se fait et ne se défait qu'avec efforts; ou bien on fait une boucle que l'on assujettit en faisant un noué avec les deux extrémités de la boucle, puis le second brin se passe dans la boucle et serre l'objet, mais il se desserre si on ne l'assujettit pas par un autre noué. || Noué de la chaise, noué employé dans la marine seulement et l'un des plus solides qui existent.

NOIR. Ajoutez : || 30° Populairement, un petit noir. Le 1^{er} février, monsieur entre dans mon établissement, demande un petit noir... M. le Président : Qu'est-ce qu'un petit noir ? — Le crémier : Une petite tasse de café noir, *Gaz. des Trib.* 4 mars 1875, p. 223, 3^e col.

NOIRCEUR. Ajoutez : || 7° Synonyme de nielle. Beaucoup de pieds [de houblon] ont à peine atteint la moitié de la hauteur des perches; d'autres ont tant souffert de la vermine et de la noircure, qu'ils ne laissent plus espérer qu'un rendement fort minime. *Extr. des Affiches de Bischweiler*, dans *Journ. offic.* 19 juin 1876, p. 5317, 3^e col.

NOIRCI. Ajoutez : || 3° Teint en noir. Un grand bureau dont se servait ledit défunt seigneur, en son cabinet, avec ses cartons ou tablettes sur lequel le tout de bois de poirier noir, *Inventaire après décès de Colbert*, dans *Lettres*, etc. de Colbert, t. VII, p. 383.

NOIREMENT. Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Tous clercs heent moult noirement [les vilains haïssent noirement tous les clercs], GAUTIER DE COINCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 626, éd. abbé Poquet.

NOIRET (noi-rè), s. m. Nom vulgaire d'une monnaie de billon noir qui courait en Normandie, sous le règne de Charles VI.

— ETYM. Dérivé de noir.

NOIRIN (noi-rin), s. m. Nom d'un cépage dans l'Aube, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 323. || Ce nom est également employé dans la Bourgogne.

NOINETTE. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Qui laisse le grain pour la paille Et lait le noiel pour l'eschaille Quant la noisete est depecie, Il n'est vis qu'il faille fuir, *ANENES, Cleomades*, publ. par Van Hasselt, v. 16085.

NOIX. Ajoutez : || 15° Noix de gaïac, voy. TONCA. || NOIX CHANDELLE (noi chan-dè-l'), s. f. Nom donné à la Rénonée et à Saint-Martin, dépendance de la Guadeloupe, aux noix de bancoul (voy. BANCOUT au Supplément).

NOLI ME TANGERE. || 1° Ajoutez : || On donne aussi ce nom à une variété de capucine, la variété de cette plante [la capucine] que les botanistes appellent le noli me tangere, à cause de la délicatesse de ses capsules qui, au moindre choc, se brisent et laissent échapper leurs graines, *Journ. offic.* 2 juin 1876, p. 3789, 3^e col.

NOLONTE (no-lon-té), s. f. Volonté contraire. Ce qui retient unis entre eux tous les membres de cette respectable famille, ce sont de communes antipathies et, selon l'expression de Mirabeau, de communes nolonités, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1871, p. 235.

NOM. — HIST. || XII^e s. Ajoutez : Tant com ensi [avec ses armes à l'envers] chevauceral, li chevalier n'encontrerai qui me die que mon non, *Pereval le Gallois*, v. 42175 (on remarquera l'existence de la locution proverbiale de cette haute antiquité).

NOMADISER (no-ma-di-zé), v. n. Néologisme. Vivre en nomades. Les tribus turcomanes qui nomadisent au nord de Khiva reconnaissent depuis longtemps la souveraineté nominale du khan, H. BLERZY, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1871, p. 104.

NOMADISME (no-ma-di-sm'), s. m. Caractère, genre de vie des populations nomades, DENROUËD, *Revue critique*, 30 septembre 1876, p. 245.

NOMBRE. Ajoutez : || 3° Prose-nombre, prose assujettie à une sorte de rythme. Quelquefois même le poète se contente d'une prose brillante et nombreuse qu'il élève avec le souffle de l'inspiration et la grandeur des images, cf. LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 207, Paris, 1861.

NOMBREUSEMENT. Ajoutez : || 2° D'une manière nombreuse, harmonieuse, en parlant du style. C'est judicieusement déduit et nombreusement pesé, STE-BEVIS, *Port-Royal*, t. II, p. 524, 3^e éd.

NOMBRIL. — HIST. XIII^e s. Ajoutez : Seraine est de mer un peril, Rome est par desus le loubri-l, *Romania*, oct. 1872, p. 130, v. 305.

NOMENCLATEUR. Ajoutez : || 5° Adj. Nomen-

clateur, nomenclatrice, qui donne un nom. Après l'édit de Blois, la terre se trouva dépourvue de sa vertu anoblissante, mais elle ne perdit pas sa vertu nomenclatrice, D'HERBELOT, dans *Gaz. des Trib.* 1^{er} janv. 1870.

† **NOMINABLE** (no-mi-na-bl'), adj. Qui peut recevoir un nom. La contemplation pure et directe ne s'occupe volontairement d'aucune image sensible, d'aucune idée distincte et nominable, c'est-à-dire d'aucune idée limitée et particulière de la divinité, FÉN. dans *Boss. Pref. sur l'Univ.* past. 57.

† **NOMINAL.** Ajoutez : || 6° Fête nominale, la fête pour le nom d'une personne. || 7° Terme de commerce. Être nominal, se dit d'un objet de commerce que l'on cote pour la forme, et qui, pour le moment, ne trouve pas acheteur. Depuis dix jours, les farines de consommation sont nominales aux cours ci-après, *Journ. offic.* 24 juin 1872, p. 4260, 1^{er} col. || X un prix presque nominal, presque pour rien, *Journ. offic.* 23 juin 1872, p. 4211, 2^e col.

† **NOMINALEMENT.** Ajoutez : || 2° À un prix nominal. On cote nominalement 51 fr. 50 les 50 kil. pour les suifs de la Plata, *Journ. offic.* 24 juin 1872, p. 4260, 3^e col.

NOMINATEUR. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. En France et en Espagne, c'est [les bénéfices] à la nomination du prince; en Italie et en Sicile, non, parce que le pape y est le seul nominateur et colateur, le Bureau du concile de Trente, p. 317.

NOMINATION. Ajoutez : || 4° Anciennement, action de nommer, de donner des noms. Ce sont noms qu'il leur a donnés [aux Grâces] pour son plaisir; aussi Homère, sans s'arrêter à cette nomination..., MALI. *Léridé*, éd. L. Lalanne.

† **NON-ACTIVITÉ.** — SYN. Ajoutez : Le retrait d'emploi, la suppression d'emploi et les fautes graves sont aussi des motifs pour lesquels on met un officier en non-activité.

† **NONAÏEUL**, **EULE** (no-na-ieu-l, ieu-l'), s. m. et f. Aïeul, aïeule qui est avant l'octaïeul, l'octaïeul, c'est-à-dire le neuvième ascendant à partir du père, CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, p. 96, 1850.

† **NON-CONFORMISME** (non-non-for-mi-sm'), s. m. || 1° État de non-conformiste, de celui qui se sépare de l'Eglise anglicane. || 2° Dans un autre sens, se dit de ceux qui ont des habitudes contre nature, qui ne se conforment pas aux lois de la nature.

† **NON-COULEUR** (non-kou-leur), s. f. Absence de couleur. Les nervations dégradées dans les jétales; les non-couleurs, telles que les produisent des touches de blanc et de gris; les linéaments à l'encre de chine, CH. BLANG, *Journ. offic.* 27 oct. 1873, p. 6573, 2^e col.

NONE. Ajoutez : || 3° Redevance que les possesseurs de précaires ecclésiastiques payaient sous la seconde race. Il fut déterminé par des capitulaires que les possesseurs de précaires ecclésiastiques payaient toujours un cens, entre autres une redevance spéciale appelée none, consistant dans la neuvième partie du revenu, E. MOUTAN, *Des origines du système féodal*, Paris, 1875, p. 13.

† **NON-MITOVENNÉTÉ** (non-mi-to-é-ne-té), s. f. Terme de droit. Absence de mitoyenneté. Il y a marque de non-mitoyenneté lorsque la sommité du mur est droite et à plomb de son parement d'un côté et présente de l'autre un plan incliné, *Code civ.* art. 653.

† **NON-PRÉSENCE** (non-pré-zan-s'), s. f. Terme de droit. Manque à se présenter à être présent.

† **NON-PRÉSENT**, **ENTE** (non-pré-zan, zan t'), adj. Terme de droit. Qui ne se présente pas.

† **NON-TOXICITÉ** (non-to-ksi-si-té), s. f. Absence de toute qualité toxique. M. Galippe maintient énergiquement les conclusions de son premier travail sur la non-toxicité des sels de cuivre, *le Télégraphe*, 28 fév. 1877.

NORD-OUEST. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Si le vent estoit si grand et principalement de galerne, qu'on appelle norouest..., LANDRIE, *Advertisement et manière d'enter* (1580), p. 4, Paris, 1830.

NORMAL. || 1° Ajoutez : || Plan normal, plan qui passe par la normale.

† **NORMANDIE.** Ajoutez : || 2° Une normandie (avec une petite n), nom dans le Nord d'un clos d'arbres fruitiers. Le verger de M. Daubigny est ce qu'on appelle dans le Nord une normandie, c'est-à-dire un clos d'arbres fruitiers planté sur un tapis de gazon, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 20 juin 1876, p. 4334, 2^e col.

† **NORME.** Ajoutez : || Il fallait évidemment com-

mencer, si l'on voulait réunir d'abord en un seul système les les autres que le Driassen-Sec, par les ramener au même niveau; c'est ce qu'on fit en prenant pour norme celui du Gersich, *Journ. offic.* 11 sept. 1874, p. 6528, 1^{er} col.

† **NORROIS** ou **NORROIS** (no-roï), s. m. Nom de l'ancienne langue des Scandinaves.

— HIST. XII^e s. Man en engleis et en norreiz Se noie home en franchise, WACE, *Rou. v.* 109.

† **NORRAIN** AÏNE (no rin, ren'), adj. Qui appartient à la Norvège. || Langue norraïne, langue de la Norvège, de l'Islande. Quoique le vieux norraïn ne soit qu'un dialecte de la langue que les Anglais et les Saxons introduisirent dans la Grande-Bretagne, MAM MULLER, *Essais de mythologie comparée*, trad. par G. Perrot, p. 221, Paris, 1873. || On trouve aussi norraïn au féminin les sagas, sont, pour la plupart, de simples récits biographiques, des chroniques de famille, rédigées dans cette langue norraïne qui a été jusqu'au quatorzième siècle la langue commune de tout le nord, A. GEFROY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1875, p. 416.

† **NORTITE** (nor-ti-té), s. f. Terme de minéralogie. Roche que M. Damour a signalée le premier en 1877, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 11 janvier 1877, p. 263, 3^e col.

† **NOTRUM** (no-strom'), s. m. En Normandie, connaître le nostrum, savoir son affaire, être au courant d'une chose, DELBOULLE, *L'oss. de la vallée d'Éres*, le Havre, 1876, p. 212. || Perdre le nostrum, perdre la tête, ne plus savoir où l'on en est dans un travail commencé.

— ETYM. Angl. nostrum, remède secret. D'après M. Delboulle, cette locution vient de *Christum dominum nostrum* après lequel le prêtre n'est pas embarrassé pour trouver la fin de l'orenaux.

† **NOTACANTIE** (no-takan-té), s. m. || 1° Genre de poissons de l'ordre des acanthoptérygiens, qui ont des épines libres sur le dos et qui habitent la mer Glaciale. || 2° Famille d'insectes de l'ordre des diptères, dont l'écusson est armé de dents ou d'épines.

— ETYM. Νότος, dos, et ἀκανθα, épine.

† **NOTARRESSE** (no-ta-rè-s'), s. f. Néologisme. Femme d'un notaire. Le carnet dans lequel la lettre est enfermée pourrait être réclamé par M^{me} Duchesnier, la notaresse, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 18 avril 1876, p. 2790, 3^e col. || On trouve aussi notairesse. M^{me} la notairesse et M^{me} la perceptrice, *Progrès de l'Est*, dans l'*Opin. nationale*, 3 mai 1876, 3^e page, 6^e col. Mais, dans ce néologisme, c'est notairesse qui est régulier.

NOTER. Ajoutez : || 6° Se noter, s'insérer à soi-même une note, une marque. Louis, électeur palatin, s'y opposa [à la proposition de violer le saulconduit donné à Luther dans la diète de Worms], comme à une chose qui flétrirait éternellement la nation germanique, et dit avec indignation que l'on ne devait pas souffrir que, pour rendre service aux prêtres, toute l'Allemagne se notât d'infamie en manquant à la foi publique, *Hist. du concile de Trente*, de Fra Paolo, trad. de Le Courayer, t. I, p. 33.

† **NOTOCORDALE**, **ALE** (no-to-kor-dal, da-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport à la notocorde. Poissons notocordaux, *Journ. offic.* 29 nov. 1873, p. 6121, 3^e col.

— REM. On écrit aussi notochorde; et même cela est plus régulier, puisque, avec νότος, dos, le grec νότος a mieux que le latin corda. Mais l'hybridité recommence avec le dérivé; en effet dans *notocordal*, si on écrit ainsi, la finale al est latine et non grecque.

† **NOTOPODE** (no-to-po-dé), s. m. Genre de crabes, dont les deux premiers pieds sont insérés au-dessus du niveau des autres, et semblent être dorsaux.

— ETYM. Νότος, dos, et ποός, πούς, pied.

† **NOTORIS** (no-to-ris'), s. m. Genre d'oiseaux trouvés en ce nom d'abord que des débris fossiles doués dans les tiges australes et dont une espèce vivante, le notoris de Mantell, fut découverte par Mantell.

— ETYM. Νότος, midi, et όρνις, oiseau.

† **NOTOMÉNAL**, **ALÉ** (nou-mé-na, na-l'), adj. Terme de philosophie. Qui a rapport aux noumènes.

† **NOURRI.** Ajoutez : || 42° S. m. En termes d'art, qualité de ce qui est plein, abondant. Ces instruments... devenus à la fois plus sonores et plus pleins, ont donné à la musique un liant, un nourri, que ne connaissaient pas nos pères, E.

GAUTIER, *Journ. off.* 7 sept. 1875, p. 7642, 1^{re} col. 13°. Se dit, dans le département de la Manche, des prairies et des terres labourables où les graminées, les plantes fourragères, les prairies artificielles viennent vite et ont un grand pavois d'engraisement. Une belle et bonne ferme, sise en la commune de Plomb, d'une contenance d'environ 45 hectares, ayant des bâtiments, se fournissant de tout, avec un excellent nourri, Arranchin, 16 janv. 1876.

NOURRICIE. Ajoutez : || 7°. Nourrice sèche, nourrice qui n'a point de lait, et qui élève les enfants au hiberon et en leur donnant à manger, *Journ. off.* 12 janv. 1876, p. 335, 1^{re} col. || 8°. Terme de zoologie. Nom, dans la génération alternante, de l'individu qui, né d'un parent, ne lui ressemble pas, mais est destiné à produire par génération agame une progéniture semblable au premier parent et à mourir sans prendre les caractères de ce dernier. || 9°. Compartiment qui termine la série des chaufours. Enquête sur les sels, 1868, t. 1, p. 510.

NOURRICIER. Ajoutez : || L'industrie nourricière, l'industrie des nourrices. L'industrie nourricière donne lieu à peu d'observations dans le rapport que nous analysons, *Journ. off.* 13 mars 1875, p. 1984, 1^{re} col.

NOURRISSAGE. — ETYM. Ajoutez : Dans le département du Cher, *nourriage* : pays de nourriage. Les *Primes d'honneur*, p. 367, Paris, 1874.

NOURRITURE. Ajoutez : || 14°. Terme d'exploitation horticole. Venu d'eau constante qui alimente un bain d'eau, DEMANET, *Mines de houille*.

NOUS. — REM. Ajoutez : || 2°. Pour l'emploi de nous comme pronom réfléchi, voy. SE, Rem. 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10.

NOUVEAUTÉ. || 5°. Ajoutez : || On appelle nouveautés les plantes chauffées, c'est-à-dire celles qui sont produites par les cultures forcées, *Journ. off.* 31 mai 1875, p. 3869, 2^e col. || 9°. Locution vieillie. À la nouveauté que, dans le premier moment que. Un étouffé se pourra bien revancher, et surtout à la nouveauté qu'on lui aura fait plaisir, MALI, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

|| **NOVATOIRE** (no-va-toi-re'), adj. Terme de jurisprudence. Qui est relatif à la novation. L'effet novatoire attaché au compte courant ne saurait être produit par un compte établi par doit et avoir pour arriver à un règlement, lorsque le tribunal n'y trouve pas autre chose qu'un compte simple et ordinaire, *Gaz. des Trib.* 13-14 avril 1874, p. 357, 4^e col.

— ETYM. Voy. NOVATION.

|| **NOVENAIRE.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Chronologie novenaire contenant l'histoire de la guerre sous Henri IV et les choses les plus mémorables advenues par tout le monde depuis 1589 jusqu'en 1598, par Palma Cayet.

NOVICE. Ajoutez : — REM. On trouve dans le Dictionnaire, n° 5, des exemples de novice à suivi d'un substantif. En voici un où novice à été suivi d'un infinitif : nous laisser duper nous sommes bien novices, *Conn. Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

NOYALE. — ETYM. Ajoutez : L'origine n'en est pas inconnue : c'est la ville de Noyal, Côtes-du-Nord, où l'on fabrique ce genre de toiles.

|| **NOYER** (1^{re} Ajoutez : La noix est, chez beaucoup de peuples, un des principaux symboles dans les cérémonies du mariage ; au siècle dernier, tout nouveau couple salinois devait planter un

noyer aux environs de la ville, *cu. TOBIN. Du culte des arbres*, Paris, 1862, p. 16.

2. **NOYER.** Ajoutez : || 18°. Se noyer d'eau, boire de l'eau avec excès. Je ne me noie plus d'eau comme je faisais, *BAC. Lexique*, éd. P. Mesnard.

|| **NOYEUR** (no-yeur), s. m. Celui qui noie un autre. Les principaux accusés de la bande dite des noyeurs, *l'Opinion nationale*.

1. **NUL.** Ajoutez : || Proverbe. Gondonnier, vanipieds, *Journ. off.* 19 juillet 1877, p. 6432, 2^e col. c'est un proverbe à mettre à côté de celui qui dit que les cordonniers sont les plus mal chaussés).

|| **NUANCEMENT** (nu-an-se-man), s. m. Action de nuancer. Ce sont les accessions finales ou initiales des mots) des additions d'idées accessoire ou du moins des modifications importantes, qui, sans dénaturer la signification radicale du mot, l'affaiblissent cependant assez, pour que, dans un grand nombre de cas, l'*Abblat* [modification de la voyelle], le nuancement intérieur doit venir en aide aux agglutinations de lettres et de syllabes, pour reproduire plus fidèlement l'opération de l'esprit, *AD. REGNIER, Formation des mots dans la langue grecque*, p. 25.

|| **NUBIFÈRE** (nu-bi-fè-r), adj. Qui porte des nuées. Peut-être [dans les temples grecs], sous le plafond nubifère, l'action de la pluie tombante est-elle figurée par les sillons creusés sur les colonnes, CHIFFREZ, dans *Rev. critique*, 9 déc. 1876, p. 376.

— ETYM. Lat. *nubes*, nuée, et *ferre*, porter.

|| **NUCLEUX** Ajoutez : Il tonne quelquefois en temps serein, pour la même raison qu'il tonne en temps nubileux, quand l'air est battu l'un contre l'autre, MALI, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

|| **NUCLEOLE.** EE (nu-kle-o-lé, lée), adj. Garni d'un nucléole. Noyaux jusque-là non nucléolés, *cu. nobin, Anat. et physiol. cellulaires*, p. 11.

|| **NUE.** Ajoutez : || 2 Fig. en parlant de style. Les paroles sont si justes et si bien placées, si pures et si nuées à leur sujet, que je ne craindrai point d'assurer que celui qui les emploie de la sorte possède l'atticisme de la cour, BALZAC, *Lett. inédites*, xxvii, 1876 (Mamizey-Larroque).

|| **NUISANCE.** Ajoutez : — REM. Nuisance est employé par saint François de Sales : Le sucre adoucit les fruits mal mûrs, et corrige la crudité et nuisance de ceux qui sont bien mûrs, *Introd. à la vie dévote*, t. 1, 2 (1641).

|| **NUISIBILITÉ** (nu-i-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est nuisible. Sur quoi régler notre conduite à l'égard des oiseaux ? sur le genre et le degré de leur utilité et de leur nuisibilité, LESCUEUR, *Les Oiseaux dans les harmonies de la nature*, Paris, 1872, p. 12. Qu'est-ce qui constitue l'utilité ou la nuisibilité des diverses espèces d'oiseaux ? c'est le bien ou le mal qu'ils nous font, *ib.*

|| **NUIT.** Ajoutez : — REM. Toute nuit pour toute la nuit, voy. TOUT, Rem. 7.

|| **NUITS** (nuî), s. m. Nom d'une ville de Bourgogne (Côte-d'Or), qui a donné son nom à un trébuchet vin. Du nuîs.

|| **NULIEMENT.** Ajoutez : || 2° Terme de droit. Avec le caractère de la nullité. Une enquête faite nullement en première instance par la faute de la partie ou de son officier ministériel ne peut être recommencée en appel, *BAUTEN, Cours de procédure civile française*, 1834, p. 284, § 253.

|| **NULLIUS** (nul-li-us). Mot latin qui est employé

dans le langage ecclésiastique : *abbé nullius* (sous-entendu *diocésain*), se dit de certains prélats qui ont juridiction d'ordinaire et avec peuple et territoire non compris dans un diocèse. || On dit de même : *prélature nullius*. La grande aménagerie de France a été créée par Pie IX en *prélature nullius*, le 31 mars 1857.

|| **NUMÉROTATION** (nu-mé-ro-ta-sion), s. f. Action de numérotier. Il ne s'agit que d'une simple rectification de numérotation, *Journ. off.* 6 déc. 1872, p. 7524, 3^e col. Je mets aux voix l'ensemble du projet détaché ; les articles recevront une nouvelle numérotation, et la corrélation entre eux sera rectifiée en conséquence, *ib.* 31 déc. 1873, p. 8287, 3^e col.

|| **NUMÉROTEUR** (nu-mé-ro-teur), adj. m. || 1^{re} Qui numérote. Timbres numéroteurs, *Alman. Didot-Bottin*, 1874-1875, p. 1331. || 2^e s. m. Instrument servant à numérotier les folios. Fabrique de numéroteurs, et entreprise de numérotage et foliotage à façon, ... machines à folioter les livres et registres, *ib.* p. 1160, 1^{re} col.

|| **NUMMULITIQUE** (num-mu-li-ti-k'), adj. Qui a rapport aux nummulites. Sur le calcaire nummulitique, calciné et désagrégé, formant le sol de la grotte, gisait un squelette humain associé à des silex taillés, *ib.* DE PARVILLE, *Journ. off.* 7 mai 1873, p. 3143, 3^e col.

|| **N. W.** (nor-on-est), s. m. La partie nord-ouest d'un pays. M. Hébert est un des hommes qui connaissent le mieux les terrains du N.-W. de la France (on écrit maintenant aussi nord-on-est en France, depuis la convention météorologique de Vienne), ... G. POUCHET, *le Siècle*, 20 fév. 1876.

— HIST. XVI^e s. De fait, une heure après, se leva le vent nord-ouest, ouquel il donnait plaines volées, et preindrent la haute mer, ... AAB, *Pant.* II, 24.

|| **NYCTICÈBE** (ni-kti-sè-b'), s. m. Espèce de makis, dont les membres sont courts et les formes lourdes. Ces animaux sont nocturnes et dorment le jour.

— ETYM. *Nycto*, nuit, et *κῆβος*, singe.

|| **NYCTOPHYLAN** (ni-kti-fi-laks'), s. m. Nom, à Alexandrie, de magistrats qu'on nommait ailleurs *nyctostrophes*.

— ETYM. *Νυκτοφύλας*, de *νύξ*, nuit, et *φύλαξ*, gardien.

|| **NYCTOSTRATÈGE** (ni-kti-strà-tè-j'), s. m. Nom, dans les villes grecques, de commissaires chargés de la police de sûreté urbaine, NAUDET, *Journ. des sav.* juin 1877, p. 339.

— ETYM. *Νυκτοστράτηγος*, de *νύξ*, nuit, et *στράτηγος*, officier (voy. STRATÈGE).

|| **NYMPHÉE.** — REM. Ajoutez : Chateaubriand, avec raison, a fait nymphée du masculin : Qui a jamais entendu parler de mon ami Queeq ? et pourtant il a peint, pas trop mal, dans son nymphée la mort de Vitellius, *Mém. d'outre-tombe*.

|| **NYMPHOMANE** (nin-fa-ma-n'), adj. f. Affectée de nymphomanie. Les femmes nymphomanes [dans l'espèce bovine] appellent le mâle par des beuglements particuliers.

|| **NYMPHOSE** (nin-fô-z), s. f. Fonction, chez les insectes, de la formation de la nymphe.

|| **NYSIA** (ni-za), s. f. La 4^{re} planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

— ETYM. *Nῆσσα*, fille d'Aristée, laquelle éleva Baeceus.

O

OBE

OBI

OBJ

2. **O.** — ETYM. Ajoutez : D'après M. Emar Martin, *Courrier de l'Anglais*, 10^e juin 1875, p. 19, les paysans de la Beauce et du Perche disent encore aujourd'hui : c'est un o en chiffre ; et *zéro* ne se serait substitué à o que dans le commencement du XVII^e siècle.

|| **OBÉISSANCE.** || 7° Au plur. Terme de droit. Offre, soumission, consentement. qu'il [H.] reconnait lui-même qu'il donne une indemnité à B..., qu'il y a lieu d'en fixer le chiffre à 4,000 fr. conformément à ses obéissances, *Gaz. des Trib.* 17

fév. 1876, p. 162, 1^{re} col. (*Cour d'appel de Rouen*). || 8° En style épistolaire, et comme formule finale : recevez mes obéissances.

|| **OBÉLOX** (o-bé-li-on), s. m. Terme d'anatomie. Point singulier du crâne, situé sur la suture sagittale au niveau des trous pariétaux.

— ETYM. Dérivé de *ὀβελός*, pointe, broche.

|| **OBÉRON.** Ajoutez : || 2° Nom donné au quatrième satellite d'Uranus, découvert par W. Herschel en 1787.

|| **OBISIE** (o-bi-zie), s. f. Espèce d'arachnides à

pièdes et palpes longs et grêles, qui se trouvent sous les pierres dans les environs de Paris.

|| **OBJECTEUR** (ob-jè-cteur), s. m. Celui qui fait des objections. M. le comte de Maurepas lui-même est l'objecteur, BEAUMARCHAIS, *Mémoire particulier*, dans LOMÈNE, *Beaumarchais et son temps*.

|| **OBJECTION.** — HIST. Ajoutez : XII^e s. En l'objection de ma question est avertie cause de raison, *li Dialogue Gregoire le Pape*, 1876, p. 83.

|| **OBJECTIONNABLE** (ob-jè-kcio-na-bl'), adj. Néologisme tiré de l'anglais. Contre qui ou contre

quel on a des objections. S'il arrivait qu'un habitué introduisit une personne objectionnable, il perdrait ses entrées. *Prospectus d'un sailing-club*. L'auteur d'un des essais les plus objectionnables [des *Essays* and *Reviews* d'Orford, 1860] n'était autre que l'ex-vice-principal de Lampeter, a. RÈVILLÉ. *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1875.

— ETYM. Angl. objectionable, qui donne prise à la critique, de l'angl. *objectio* (voy. *OBJECTION*).

— **OBJECTIONNATION.** *Ajoutez* : L'univers, d'après Schopenhauer, est l'objectionniation progressive de la volonté, c. LÉVÊQUE, *Journal des savants*, 1^{er} déc. 1873, p. 797.

— **OBJECTIONNAT.** — HIST. XIV^e S. *Ajoutez* : Afin que je ne vous charge point tous, il suffit à celui qui est tel objet objectionnable qu'il est faite de plusieurs. *Il Cor. II, 6. Nov. Test.* édition Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

— **OBJECTION.** *Ajoutez* : 5° Don ou aumône qu'on fait au prêtre, *Journ. offic.* 28 nov. 1876, p. 8752, 4^e col.

— **OBLIGATOIRE.** — HIST. XIV^e S. *Ajoutez* : Il fut de nécessité qu'ils baillassent et meissent devers la court chascun ses lettres obligatoires, *Bibl. des ch.* 1872, p. 237.

— **OBLIQUE.** *Ajoutez* : 10° En oblique, dans une direction oblique. La route [de La chapelle à Saint-Denis] sera couverte en oblique par ce pont de trois travées, dont la principale aura 35 mètres de portée, *Journ. offic.* 10 fév. 1876, p. 1146, 1^{re} col.

— **OBLIQUEMENT.** 3° Fig. Indirectement. *Ajoutez* : Les recherches de la justice [dans un premier procès], pour arriver à établir les fraudes commises, amènent obliquement la constatation de certains faits qui, d'après l'accusation, constitueraient le crime de corruption de fonctionnaires publics, *Gaz. des Trib.* 4 juillet 1874, p. 635, 3^e col.

— **OBLITERATEUR.** TRICE (o-bli-té-ra-teur, tri-s), *adj.* Qui oblitère. || Terme de médecine. Caillot oblitérateur, caillot qui, détaché du point de l'artère où il s'est formé, est emporté par le courant sanguin et va oblitérer une artère plus petite.

— **OBLIVIEUX.** EUSE (o-bli-vi-èu, èu-z), *adj.* Néo-logisme tiré du latin. Qui produit l'oubli. Il faudra donc quitter ce beau rivage. Pour m'en aller aux bords obliwieux, Terme éternel d'un rapide voyage, P. LEBRUN, *Poés. t. I*, 16.

— ETYM. Lat. *obliviosus*, de *oblirium*, oubli. || **OBSCURANT.** ANTE (ob-sè-dan, dan-t), *adj.* Qui obscurcit. L'influence obscurcissante de certaines prévisions, CH. DE MAZADE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1875, p. 600.

— **OBSCURITÉ.** *Ajoutez* : Ses paroles sont doncées, ses actions courtoises, ses volontés obscurcies, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

— **OBSERVABLE.** *Ajoutez* : 2° Qui doit être observé, obligatoire. Cette société [des hommes entre eux]... est saintement et religieusement observable, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

— **OBSERVANCE.** *Ajoutez* : 4° Action d'observer, de surveiller. Nous avons un esprit sacré, qui réside en nous pour la conservation de nos vies et l'observance de nos actions, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne. || Attention. réserve. Encore que cela soit, j'y apporterai cette observance que..., in. ib.

— **OBSERVATION.** *Ajoutez* : 11° Chose qui s'observe ; usage. Cette observation est encore gardée aujourd'hui aux comédies, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

— **OBSERVER.** — REM. *Ajoutez* : 2. Observer de, avec un verbe à l'infinitif, faire attention à. Croyez nos conseils sur la timidité de l'âme ; si vous le traassez, vous le déconcerterez au point qu'il n'en reviendra jamais ; cela est d'une grande conséquence, et observer de ne point le rabaisser, skv. 2 juillet. 1677. Cet emploi est fort bon et digne d'être imité.

— **OBSERVEUR.** *Ajoutez* : Qu'ils iraient à Versailles, arracheraient le roi et la famille royale à leurs obsesseurs, et viendraient les établir dans la capitale, CHAMFORT, *Tabl. historiques*, 20^e tabl.

— **OBSACLE.** — HIST. *Ajoutez* : XIV^e S. Cil qui plain sont tout de toscote [poison], Adonc ci dient qu'autentique N ne vrai ne sunt pas si miracle [de la sainte Vierge] ; Pour mettre encontre aucun obstacle, Dient que tout sont apocrief, GAUTHIER DE COUX, *les Mirac. de la sainte Vierge*, p. 176, éd. abbé Poquet. || XIV^e s. Ici après voit sens obstacle. Conte feroit d'un tabernacl, MACÉ, *Bible en vers*, f. 22, verso, 1^{er} col.

— **OBSTINER.** — REM. *Ajoutez* : 2° Obstiner à persévérer, pour persévérer obstinément, est

une phrase de Malherbe : Qu'un amant flatté d'espérance Obsitue sa persévérance, *Lerique*, éd. L. Lalanne.

— **OBSTINATION** (ob-té-sta-sion), *s. f.* Supplication. On ne vient pas d'un plein saut aux prières et aux obstinations, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

— ETYM. Lat. *obstationem*, prière qu'on fait en attendant les dieux à témoin, de *ob*, et *testari*, attester.

— **OBSTURATEUR.** *Ajoutez* : 6° Dans les armes à feu se chargeant par la culasse, l'obsturateur est la partie de la culasse mobile, en acier, en caoutchouc, etc. qui sert à empêcher toute fuite de gaz par la ligne de jonction de la culasse au canon.

— **OBUE** (o-bue), *s. f.* Nom, dans l'Yonne, des terrains des plateaux, *les Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 316.

— **OBUS.** *Ajoutez* : 1° — REM. L'obus se distingue de la bombe par son diamètre, en général plus faible, et parce qu'il n'a ni anse, ni culot. On distingue les obus ordinaires qui ne contiennent que de la poudre, les obus à balles qui renferment de la poudre et des balles, et les obus à double paroi qui se prêtent à une fragmentation systématique. On distingue aussi les obus, d'après leur forme, en obus sphériques et obus oblongs.

— HIST. XIV^e S. Ledit jour [23 février 1545], seigneur (sic) Philippe Dex faisait essayer et tirer des hochus de fer que la ville [Metz] avoit achetés, *Chronique de Metz, de Hussion*, dans *Bibl. des ch. t. XXI*, p. 241.

— **OBUSIER.** *Ajoutez* : REM. L'obusier est une bouche à feu d'une forme assez analogue à celle du canon, quoique souvent plus courte ; il lance des obus, des obus à balles, des balles à mitraille. Les obusiers sont désignés par leur diamètre exprimé en centimètres : obusier de 22 centimètres. Ils sont aussi, comme les canons, classés d'après leur genre de service : obusier de siège, obusier de place, obusier de campagne, obusier de montagne.

— **OCCIDENT.** *Ajoutez* : 4° Fig. Chute, ruine. Le chevalier de Guise, de qui on a vu précipiter le bel horizon dans l'occident d'un déplorable désastre, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne.

— **OCCIDENTALISER** (o-ksi-dan-ta-li-zé), *v. n.* Donner le caractère occidental. Seule la Pologne, tout à fait occidentaliste, se tient à l'écart [du mouvement panslavique], C. COURMÉRE, *Rev. Britan.* mars 1877, p. 62.

— **OCCUSIF.** IVE (ok-ku-zif, zi-v), *ndj.* Terme technique. Qui produit l'occlusion. Bandage occlusif, *le Progrès méd.* 22 juillet, 1876, p. 547, 1^{re} col.

— ETYM. Voy. *OCCUSION*.

— **OCCULETTEMENT.** — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Plusieurs faulz marchans de sel et autres, qui... font venir occultement sel non gabelle, *Mandements de Charles V*, 1374, p. 425.

— **OCCUPANT.** *Ajoutez* : 1° — REM. On a un exemple de Mme de Sévigné d'occupant au sens de donnant de l'occupation, de l'embaras : Faut-il avoir tout cette occupante et ruineuse et continuelle bassette ? *Lett. d. Mme de Grignan* du 26 juin 1680, dans *Lett. inédit.* éd. Capmas, t. I, p. 163. Cette expression a été rendue à Mme de Sévigné par le nouveau manuscrit.

— **OCCUPATION.** — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. [Marie] Vierge vesqui sanz occupacion D'aucun pechié comme beneueüe, *Miracles de Notre Dame par personnes*, 6 avril 1876, t. I, p. 245.

— **OCCUPER.** — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Occupez à faire les cures [soins, affaires] de la contée [du comté], [il] faisoit les terriennes choses et temporelles, *le Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 230.

— **OCCUPEUR** (o-ku-peur), *s. m.* Celui qui occupe, détient. Les propriétaires et occupants des terres sur lesquelles lesdits chemins sont faits, *Edit de 1715*, dans H. CAPVIAUX, *Essai sur le régime économique du Harinai*, p. 416.

— **OCEANOGRAPHIE** (o-sé-a-no-gra-fie), *s. f.* Description de l'Océan. L'attention du lecteur est attirée par une fort bonne carte des courants maritimes, placée à la fin du volume par M. Neumeyer, comme appendice de son important article sur l'hydrographie de l'Océanographie, *Rev. critique*, 17 juin 1876, p. 408.

— **OCELLURE** (o-sè-lu-r), *é. f.* Terme d'histoire naturelle. Disposition en ocellus. Le décor d'une galerie de la maison appartenant à M. Leyland, où se trouvent retracées dans tous les sens et dans

milieu combinaisons diverses les couleurs et les ocellures de la plume de paon, *Rev. Britan.* mars 1877, p. 231.

— **OCHROMA** (o-kro-ma), *s. m.* Genre de plantes dicotylédones, qui comprend l'ochroma pied de lievre, arbre des Antilles dont les feuilles sont d'un roux pâle.

— ETYM. *ὀχρῶμα*, pâleur.

— **OCCQUE** ou **OUQUE** (o-k), *s. f.* Poids usité en Turquie, en Egypte, etc. et valant 4 kil. 250.

— ETYM. Turc, *oqa*, qui est l'arabe *ouqia*, *DEVIC. Dict. étym.*

— **OCTABASSE** (o-cta-bd-s), *s. f.* Sorte d'instrument de musique. Dans le fond de la galerie [du Musée du Conservatoire de musique], on aperçoit l'octabasse de M. Guillaume, énorme instrument de 4 mètres de haut, qui donne l'octave au-dessous de la contre-basse ordinaire, *Journ. offic.* 30 déc. 1874, p. 880, 3^e col.

— **OCTAÏEUL.** EULE (o-cta-icéul, ieu-l), *s. m.* et *f.* Aïeul, aïeule qui est avant le septaïeul, c'est-à-dire l'aïeul ascendant en comptant du père, CHATEAUBRIAND, *Mém. d'Outre-Tombe*, p. 96, 1850.

— **OCTANT.** 2° *Ajoutez* : Les quatre points situés à 45° de distance de la conjonction et des quadratures, des quadratures de la conjonction et des quadratures des ocellans, *Astron. pop.* liv. XXI, ch. 1^{re}. La lune est dans les ocellans, quand elle se trouve à 45°, 135°, 225° ou 315° du soleil.

— **OCTROI.** *Ajoutez* : 4° Octroi de mer, taxe locale prélevée sur le littoral, au profit des communes et au prorata de la population.

— **OCTROIEMENT** (o-ktroi-man), *s. m.* Action d'octroyer. La scène de l'octroiement des Provinces-Unies au prince Louis [par Napoléon 1^{er}] était préparée, CHATEAUBRIAND, *Mém. d'Outre-Tombe* (éd. de Bruxelles), t. III, *Invasion de l'Allemagne*, Austerlitz, etc.

— **OCCULARISTE.** *Ajoutez* : oculariste de l'armée et des hôpitaux civils, oïl artificiel, synchrétique, brevété..., *Atm. Didot-Bottin*, 1874-72, p. 4460, 2^e col.

— **OCCULISTIQUE.** *Ajoutez* : 2° *Adj.* Qui a rapport à la médecine des yeux, à l'ophtalmologie. La clinique oculistique y sera inaugurée [à Heidelberg] pour Pâques 1878, *Journ. offic.* 13 mars 1876, p. 4768, 3^e col.

— **OCCYPODE** (o-si-pô-d), *s. m.* Crustacé, nommé aussi carabe de terre, qui court très-vite.

— ETYM. *ὀκύς*, vite, et *πούς*, *ποῖος*, pied.

— **OCCYPTÈRE** (o-si-ptè-r), *s. m.* Espèce de mouches, volant avec une grande vitesse.

— ETYM. *ὀκύς*, vite, et *πτερόν*, aile.

— **OHOSITÉ** (o-di-ô-té), *s. f.* Néologisme du XVIII^e siècle. Exposition à la haine. Il faudra voir, après celui-ci [Colonna], celle de ses créatures que Rezzonico mettra en avant ; s'il croit nous attirer de l'odiosité à force de nous faire rejeter des sujets, il tombera dans le mépris à force de laisser mettre à terre de ses créatures, *Lett. de d'Aubeterre*, ambassadeur de France pendant le conclave de 1769 (12 mai 1769), dans THEINER, *Hist. du pontificat de Clément XIV*, Bruxelles, 1853, t. I, p. 236.

— **ODOVITE** (o-do-vi-té), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des dents, et particulièrement de la pulpe dentaire.

— **ODORANT.** *Ajoutez* : — REM. Comme odorant vient du verbe *odor*, qui est actif, il faut le ranger dans la catégorie de ces participes présents pris passivement, comme : rue passante, cloffe voyante.

— **ODOREUR.** *Ajoutez* : — REM. Odeur, à l'emploi actif, se trouve aussi dans saint François de Sales : Ceux qui se sont proménés en un beau jardin n'en sortent pas volontiers sans prendre en leur main quatre ou cinq fleurs pour la odeur et tenir le long de la journée, *Introd. à la vie dévote*, t. II, 7. Ce mot, qui a vieilli, mérite de rentrer dans l'usage ; il est bien préférable à flaireur pour les sens précis qu'il exprime.

— **ODORIFÉRANT.** — HIST. *Ajoutez* : XV^e s. Blanch roses comme lys et vermeilles, Et toutes fleurs moult odoriférans, J. JOBERT, *le Jardin salutaire*, p. 411.

— **ODOROSCOPIE.** *Ajoutez* : — REM. Odoroscopie est le nom donné par H. Prévot au phénomène par lequel un corps se ment spontanément sur l'eau ou écarte l'eau d'une assiette mouillée : phénomène qui, suivant lui, indique que le corps est odorant.

— **ODOROSCOPIQUE** (o-do-ro-sko-pi-k), *adj.* Qui a rapport à l'odoroscopie.

— **ODYLE** (o-di-l), *s. m.* Nom donné par le baron

de Reichenbach à une prétendue force polaire, présente dans toutes les substances matérielles, bien qu'à un moindre degré que dans les aimants et les cristaux, mise en activité par les changements physiques ou chimiques, et par conséquent abondant dans le corps humain. D'après Reichenbach, certaines personnes étaient particulièrement sensibles à l'odye et en ressentait les effets, qu'il comparait à ceux du baquet de Mesmer et des passes magnétiques, ces effets étaient purement subjectifs, sans aucune action matérielle, qui les produisit.

† **ODYLIQUE** (ô-di-li-k'), *adj.* Qui a rapport à l'odye.

† **ŒCODOME** (è-ko-do-m'), *s. f.* Terme d'entomologie. Nom d'une espèce de fourmi. Selon l'avantage ou le désavantage survenu, les fourmis de visite, comme on les appelle, sont louées ou mudites; l'œcodome à grosse tête (*œcodoma ceraphantes*), la visiteuse ordinaire, abonde au Brésil, BLANCHARD, *Rev. Deux-Mond.* 15 oct. 1875, p. 806.

— *ETYM.* *Ōicōdōs*, constructeur de maison, de *ōikos*, maison, et *doxa*, construire.

† **ŒCOPHORE** (è-ko-for'), *s. m.* Terme d'entomologie. Genre d'insectes lépidoptères, de la section des ténécies.

— *ETYM.* *Ōikos*, maison, et *phōrōs*, porter.

† **ŒCOS** (è-kos'), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Chambre qui, dans certains temples, succédait au pronaos, et remplaçait la celle, *F. DELAUNAY, Journ. off.* 3 janv. 1877, p. 34, 3^e col.

— *ETYM.* *Ōikos*, maison.

† **ŒCUMÈNE** (è-ku-mé-ne), *s. f.* Terme de géographie. Vaste ensemble de terres habitées. Quoique cette œcumène [l'ensemble des îles basses de l'océanie soit, en grande partie, comprise dans la zone intertropicale, elle offre une plus grande variété de climats déliés que n'aucune autre partie du monde, *Notice pour la carte de l'océanie jointe à l'Atlas de MM. Dufour et Dyonnet, publié par les éditeurs Paulin et le Chevalier.*

— *ETYM.* *Ōikouménē*, sous-entendu γῆ, terre habitée. Le mot bien fait servir *œcumène*.

† **ŒDEMÈRE** (è-dè-mè-r'), *s. m.* Terme d'entomologie. Genre d'insectes coléoptères, dont les cuisseries sont très-reuilles.

— *ETYM.* *Ōidōs*, gonflement, et *μηρός*, cuisserie.

† **ŒDINÈME** (è-di-kne-m'), *s. m.* Genre d'oiseaux, de l'ordre des échassiers, dont une espèce, l'*œdinème crepitans*, vulgairement corail de terre, est très-répandue dans le midi de la France.

— *ETYM.* *Ōidōs*, gonflement, et *αἶμα*, jambe.

† **ŒDIPODE** (è-di-po-d'), *s. m.* Genre de sauterelles; le plus connu est le criquet à ailes bleues.

— *ETYM.* *Ōidōs*, gonflement, et *ποδός*, pied.

† **ŒIL**. *Ajoutez* : || 37^e À l'œil. || Contre à l'œil, consulaire en vérifiant soi-même. Il est important de connaître à l'œil le peu d'assurance qu'il y a aux citations de notre auteur [faites par Fénélon], surtout à celles de saint François de Sales, dont il fait son fort, *boss. Prof. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, 30. || 3^e À l'œil, à crédit; *Ajoutez* : *S. m.* Populairement, un œil, un crédit. Il me dit qu'il avait fait un héritage, et j'ouvre l'œil jusqu'à vingt francs, *Gaz. des Trib.* 28 sept. 1863. || 45^e Faire les yeux blancs, tourner les yeux ou haut, de manière qu'il n'en paraisse plus que le blanc. Faire la bouche en cœur et les yeux blancs. || Populairement. Se faire les yeux blancs, se dit de deux personnes qui se regardent d'un air irrité, menaçant.

— *REI.* *Ajoutez* : || 2^e Au n^o 37, il est dit que servir à l'œil est servir son maître avec zèle, et un exemple de Bossuet est cité. M. Lelave, de Lyon, me fait remarquer que cette expression représente l'*ἐπαρρησιάζειν* de saint Paul (*ad Ephésios*, vi, 6, et *ad Coloss.*, iii, 22); que, dans les deux passages, le mot grec s'applique à ceux qui servent leur maître sans zèle et uniquement quand il est là pour les surveiller; et que Bossuet a dû prendre cette expression dans le sens de l'Écriture. Il ajoute qu'à assez souvent entendu employer familièrement servir à l'œil, et toujours en mauvais part. M. Lelave a raison; la locution est empruntée à saint Paul; et le sens est servir sans zèle.

2. **ŒILLÈRE**. *Ajoutez* : || 5^e Partie du casque, voy. *vue*. 6^e Au plur. Terme de boucherie. Les œillères, région dite aussi hampe, grasset, frass, œillet, lampe, qui s'étend de la partie postérieure et latérale du ventre vers l'extrémité inférieure et antérieure de la cuisserie.

— *HIST.* *Ajoutez* : xiv^e s. Et li variés referi lui D'un gavrilot parmi l'œillière, Si que li fist par de derrière Le sanc et la cervelle esprendre, *Perceval le Gallois*, v. 2126.

1. **ŒILLET**. || 4^e *Ajoutez* : || Œillet mort dans les marais salants, œillet jouant le rôle d'aderné. || 6^e Terme de boucherie. Région dite aussi hampe, grasset, frass, œillères, lampe, qui s'étend de la partie postérieure et latérale du ventre vers l'extrémité inférieure et antérieure de la cuisserie.

† **ŒOMANTHE**. *Ajoutez* : || 2^e Nom spécifique du mouton ou cul-blanc.

† **ŒOTHERME** (è-no-tèr-m'), *s. f.* Chaudière en cuivre, à foyer central, contenant 40 à 45 litres d'eau qui enveloppent le foyer; dans cette eau plonge un serpent... dans lequel circule le vin à chauffer, *Journ. off.* 9 juin 1869, p. 808, 6^e col. L'œotherme a pour objet d'empêcher les vins de fermenter et de devenir malades.

— *ETYM.* *Ōvōs*, vin, et *θερμός*, chaud.

† **ŒOSTRE**. *Ajoutez* : — *HIST.* xvi^e s. Comme vous voyez un asne, quand il a eu cul un œstre japonique, ou une mouche qui le pince, courir çà et là sans voyer ni chemin, *RAB.* I, 44.

† **ŒOEF**. *Ajoutez* : || 16^e Chef de Nuremberg, nom ancien d'une espèce de montre fabriquée au Allemagne. Ce sont les ouvriers de Nuremberg qui firent les premières montres portatives que l'on avait à la cour de Charles IX et de Henri III... les plus ordinaires, de forme ovale ou d'amanide, étaient nommées à Paris, dit-on, des œufs de Nuremberg, *Journ. off.* 28 août 1876, p. 6619, 3^e col.

† **ŒOEUVRE**. — *REM.* *Ajoutez* : || 2^e Hors d'œuvre s'est dit pour hors d'emploi, inhabile au travail, aux fonctions publiques. Sa santé forte et vigoureuse [de Châteauneuf], sa dépense splendide... suppléait à son âge et faisait qu'on ne le regardait pas encore comme un homme hors d'œuvre, *RETZ, Œuvres*, t. III, p. 13, éd. Feillet et Gourdaill.

† **ŒOEUVRE** (eu-vrê), *s. f.* Nom, dans la Haute-Loire, d'une mesure de vignoble (6 ares 70 centiares), les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 362.

— *ETYM.* *Œuvre*: ce qu'on peut cultiver en une seule œuvre.

† **ŒOEUVRETTÉ** (eu-vrê-t'), *s. f.* Petite œuvre. || Particulièrement, petite pièce de théâtre. Le premier volume de ce théâtre contient dix petites comédies... entre ces dix œuvres, la *Fleur de Tlemcen*, les *Petits cadeaux*... nous ont principalement amusés, ALPHONSE DAUDET, *Journ. off.* 23 oct. 1876, p. 7650, 3^e col.

† **OFFENSANT**. *Ajoutez* : || 2^e S. m. Celui qui offense. Nous avons trouvé à propos que l'offensant demandât pardon à l'offensé, *conv. Lexique*, éd. Marty-Laveaux. || C'est un synonyme d'offenseur.

† **OFFICE**. *Ajoutez* : || 13^e Rendre office, s'est dit, au xiv^e siècle, pour présenter ses devoirs, ses hommages à quelque personnage. Je lui avait écrit [à M. de Bonnecourt], afin qu'il rendit office à l'ambassadeur de Constantinople, qui devait passer à Marseille; il a fait cela de si bonne grâce, que ce m'est un nouvel engagement de le protéger en la personne de son fils, *Mile de Scudéry*, p. 309, Ratis et Bontron, Paris, 1873.

† **OFFICIALITÉ**. *Ajoutez* : || 3^e Caractère officiel. Le zèle qu'ils mettent à soutenir M. V... les signale comme de redoutables agents de l'administration et entache sa candidature d'officialité, *Journ. off.* 12 avril 1876, p. 2636, 1^{re} col. Dans la guerre de Crimée, contre l'Europe il n'y avait que la Russie officielle, la Russie en uniformes... alors le peuple russe était peu initié aux motifs de la guerre; il ignorait tout et n'avait pas la parole; il vivait isolé et comme à part de l'officialité, *Journ. des Débats*, 4 sept. 1876, 1^{re} page, 2^e col.

† **OFFICIAI**. *Ajoutez* : Les aspirants à l'officiat et au doctorat sont obligés à deux années de stage dans les hôpitaux pendant le cours de leurs études, *Journ. off.* 8 déc. 1873, p. 7674, 3^e col.

† **OFFICIER**. — *HIST.* *Ajoutez* : xiii^e s. Comment il provoz office, PRIORAT, *Végèce*, *Bibl. des ch.* année 1875, p. 135.

2. **OFFICIER**. || 4^e *Ajoutez* : || Officiers supérieurs, les officiers d'un grade intermédiaire entre général et capitaine, tel que chef de bataillon, lieutenant-colonel et colonel. || Officiers généraux... tels sont les généraux de division et les généraux de brigade. Un officier général. || 11^e Fig. Ministres, serviteurs. Les arts sont officiers, c'est à eux de faire ce qui dépend de leur charge, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. || 12^e Nom, dans les cafés de Paris, du garçon attaché à l'office, *Gaz. des Trib.* 44 juill. 1877, p. 483, 3^e col.

† **OFFICIOSITÉ** (o-fi-si-ô-zî-té), *s. f.* Qualité de celui qui est officieux. Vous n'obligerez point une personne courtoise et officieuse, mais la courtoisie et l'officiosité même, s'il m'est permis d'usurper de ce mot, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **OFFIRIR**. *Ajoutez* : || 12^e Offrir que l'on fera, offrir de faire. Je lui a offert que... je la ferais exécuter [une prise de corps], *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **OGHAM** (o-gam'), *adj. inv.* Écriture ogham, caractère ogham, écriture en usage chez les Celtes irlandais; elle est formée de petites lignes verticales ou obliques plus ou moins nombreuses, abaissées sur une longue ligne horizontale.

† **OGIVAL**. *Ajoutez* : || En anthropologie, crâne ogival, variété du crâne pyramidal; dans la forme pyramidale proprement dite, la largeur du crâne va en diminuant progressivement de bas en haut, tandis que dans la forme ogivale les parois latérales du crâne, parallèles ou quelquefois même divergentes dans leur moitié inférieure, deviennent convergentes au-dessus du niveau des bosses pariétales et se réunissent sur la ligne médiane en formant un espace de toit; de sorte que la coupe transversale du crâne, au lieu d'être arrondie au niveau de la suture sagittale, comme sur les crânes ordinaires, a plutôt la forme d'une ogive très-surbaissée, *BOCCA, Mém. d'anthrop.* t. II, p. 187.

† **OGIVO CYLINDRIQUE** (o-ji-vo-si-lin-dri-k'), *adj.* Qui se compose d'un cylindre surmonté d'une surface ogivale. Projectile ogivo-cylindrique.

† **OGOISE** (o-go-s'), *s. f.* Nom, dans la banto Saintonge, de terrains argilo-siliceux très-caillouteux, médiocrement favorables à la vie des végétaux, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 312.

† **OIE**. *Ajoutez* : || 9^e Oie de mer, nom sur les côtes de Normandie, d'un petit écart, ainsi dit à cause de la forme de son museau. || 10^e Les oies du frère Philippe, les femmes; locution qui provient d'un conte de La Fontaine, lequel est tiré de Boccace, qui, à son tour, l'a emprunté à une piéne légende du moyen âge: Un jeune homme élevé loin du monde voit pour la première fois des femmes; le jeune homme, touché de cette vue, demande ce que c'est; le vieillard répond : ce sont des oies.

† **OIGNEMENT** (oi-gne-man), *s. m.* Action d'oindre.

— *HIST.* xvi^e s. Il y a bien du mystère caché en cet oignement, *MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, Traité des différends de la religion*, t. III, p. 233, éd. Quinet.

† **OIGNON**. — *HIST.* xvi^e s. *Ajoutez* : Le conclus ou que les hérétiques ont des autres évangiles et épîtres que ceux qui sont en nostre missel, ou qu'il y a voirement de l'oignon et quelque peu aux roses que l'on tient couvert et caché, *Œuvres de Fr. Marnix de Sainte-Aldegonde*, Bruxelles, 1859, t. IV, p. 40.

† **OISEAU-CLOCHE** (oi-zo-clo-ch'), *s. m.* Oiseau du Cap de Bonne-Espérance, dont la voix, aussi forte et aussi claire que celle d'une cloche, peut s'entendre à une grande distance, CORTAMBERT, *Cours de géographie*, 10^e éd. 1873, p. 627.

† **OISELLE** (oi-zè-le), *s. f.* Femelle d'oiseau. Est-ce bien toi, cet enfant, Triomphant, dont le père ouvrant son aile Au fond d'un lit de rose fut Oiseau, Dont la mère fut oiselle? *TH. DE BANVILLE, le National*, 13 mai 1873, 6^e col.

— *HIST.* xiv^e s. Si les autres sont dans oiseaux, elle me semble dame oiselle, *RAB.* v, 7.

— *ETYM.* *Oisel*, cas régime, dans l'ancienne langue, dont oiseaux était le cas sujet.

† **OISELLETTES**. *Ajoutez* : — *HIST.* xiv^e s. *Accupion*, oisellerie, ESCALLIER, *Forab.* lat-franc, 145. Au cheperpion pour raperiller l'ozellerie (1336), *YARN, Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 2^e partie, p. 719.

† **OISONNERIE** (oi-zo-ne-rie), *s. f.* Bêtise, sottise d'oisin. Oisonnerie étrange, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **ÔLE** (ô-l'), *s. f.* Nom des feuilles préparées du palmier talipot au talipot sur lesquelles les Indiens écrivent leurs livres. Elle [une collection bouddhique] forme vingt-huit volumes écrits à la pointe, en caractères birman, sur des ou feuilles de palmier, *Journ. off.* 11 fév. 1869, p. 180, 3^e col. || On trouve aussi le mot écrit ôle. M. Feer a mis en ordre les 1421 manuscrits tracés sur ôles que possède la Bibliothèque, L. DELISLE, *Journ. off.* 29 fév. 1876, p. 1450, 3^e col.

† **OLFÈNE** (ô-lè-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance blanche, décolorée, très-inflammable, qui provient de la distillation de l'acide métalloïque.

OLIGARCHE. — HIST. Ajoutez : || xvi^e s. Les dix commissaires [les décevrais, à Rome], établis pour changer les costumes, changer l'état populaire en aristocratie, ou, pour dire plus proprement, en oligarchie, *BONIN, R. publique*, II, 1.

† **OLIGOCLASSE** (o-li-go-kla-z'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate double d'alumine et de soude. C'est une substance blanchâtre ou gris verdâtre, qui se présente en petites masses lamellaires.

† **OLIVALE** (o-li-vé), s. f. Lieu planté d'oliviers. Un coin de bois, une olivette, un ruisseau transparent bordé de lauriers roses, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1875, p. 472.

— ETYM. Lat. *olivatus*, de *oliva*, olivier.

† **OLIVER** (o-li-vé), v. a. Faire la récolte des olives.

† **OLLE** (o-le), s. f. Voy. **OLE** au Supplément.

† **OLYMPIA** (o-lin-pi-a), s. f. La 59^e planète télescopique, découverte en 1860 par M. Chacornac.

— ETYM. *Olympeus*, nom de femme.

OMBELLE. Ajoutez : 4^e Terme d'antiquité. Parasol employé dans les cérémonies religieuses. Les fées des Grecs ou le port de l'ombelle (*εὐκαὶ*) était requis et sacré, *FERD. DELUNAY, Journ. off.*, 16 janv. 1877, p. 368, 1^{re} col.

OMBRAGER. Ajoutez : 8^e Ombrager, prendre de l'ombrage, du soupçon (locution vieillie). La personne qui en est prévenue [de la jalousie], s'ombrage de l'air qui touche la personne qu'elle aime..., LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 388.

† **OMBRE.** Ajoutez : 16^e Sauter au delà de son ombre, tenter l'impossible. Le tempérament de la France et vos dispositions ne le permettent pas, et je ne veux pas sauter au delà de mon ombre, *Journ. off.*, 23 juin 1874, p. 4256, 2^e col.

— REM. Et quant je suis en ces beaux bois En la belle ombre, J'ouïs le chant si doux et court-ouys D'oiseaux sans nombre, les *Chansons* du xv^e siècle, publ. par G. Paris, p. 74. À s'en rapporter à l'historique qui accompagne ombre, ce texte est le plus ancien où ombre est féminin.

2. **OMBRE.** Ajoutez : — ETYM. Les Italiens disent *terra d'ombra*, et non d'*Ombria*; les Espagnols disent *sombra*; *sombra de Venezia*, ombre de Venise, *sombra de hueso*, noir d'ivoire; ce qui porte à croire que l'étymologie n'est pas *Ombrie*, mais *ombra*, ombre, HENSELIGH WEDGWOOD, dans *Trans. of the philolog. soc.* 1873-1874, part. I, p. 63.

OMBRER. Ajoutez : 2^e En termes de métier, tenir à l'ombre, ombrager. Claies pour ombrer les serres.

OMBREUX. — HIST. Ajoutez : xii^e s. La forêt ombreuse et moult obscure, *Roman en prose de Percival le Gallois*, p. 474. || xiii^e s. D'arbres estoit li lieux ombreux, *POUÈS, Archéol. franc.* t. II, p. 65.

† **OMBRIEN** (om-bri-in), s. m. Langue appartenant au groupe latin et qui a été absorbée par la langue des Romains.

† **OMBU** (on-bu), s. m. Nom d'un arbre (*piricaria dioica*) qui croît dans la pampa, et que l'on cultive uniquement pour l'ombrage qu'il donne, *Journ. off.*, 9 avril 1877, p. 2770, 1^{re} col.

OMÉGA. Ajoutez : Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et la fin, dit le Seigneur Dieu, *sacré, Apocal.* I, 8. || 2^e Le double oméga, papillon dit aussi tête bleue, *bombix carulecephala*.

† **OMMASTREPIE** (o-mma-stré-f), s. m. Sorte de calmar. Leur nourriture (des gorfous) consiste en mollusques..., qui pululent autour de Saint-Paul; il en est dans l'estomac desquels nous avons trouvé jusqu'à vingt bêtes d'ommastrephes, *Journ. off.*, 9 mai 1876, p. 3165, 3^e col.

— ETYM. *Oμωα*, *οὐ*, et *στρέπειν*, tourner. Le mot est mal fait; il faudrait *ommastrophe*.

OMNIBUS. Ajoutez : || 2^e Un omnibus, un homme qui fait toute sorte de services. L'accusé n'avait pas dans la maison [un restaurant] d'emploi déterminé; il servait d'aide; c'était ce que nous appelons un omnibus, *Gaz. des Trib.* 42 juill. 1871.

† **OMNIEL** (o-mni-él), s. m. Terme de grammaire comparée. Désignation de la première personne du pluriel, indiquant la totalité des individus d'un groupe. M. Fr. Muller raconte l'histoire d'un missionnaire anglais qui, prêchant un jour dans une île de la mer du Sud sur le pèche et sur la grâce, s'écria : « Nous sommes de grands coupables... » mais il se servit du pluriel au lieu d'employer l'omnien, en sorte que le pronom nous parut se rapporter exclusivement aux missionnaires, *BNEAT, Journ. des sav.* oct. 1876, p. 643.

— ETYM. Lat. *omnis*, tout

† **OMNIFACTEUR** (o-mni-fa-cteur), adj. Néologisme et mot tout à fait individuel. Qui fait tout. Ce Clesinger est vraiment omnifacteur : il a fait aussi des eaux-fortes, des aquarelles et des pastels, de la ciselure et de l'orfèvrerie..., *MUGER, Salons de 1864 à 1868*, t. II, p. 76.

— ETYM. Lat. *omnis*, tout, et *facteur*.

† **OMNIFORME** (o-mni-for-m), adj. Qui a toute forme.

— HIST. xvi^e s. Captions la benivolence de l'omnifuge, omnifforme et omnigène sexe féminin, *RAB.* II, 6.

† **OMNIGUGE** (o-mni-ju-j'), adj. Qui juge tout.

— HIST. xvi^e s. L'omniguge sexe féminin, *RAB.* II, 6.

† **OMNIPRÉSENCE** (o-mni-pré-zan-s'), s. f. Terme de théologie. Présence en tous lieux. Les attributs divins... tels que l'éternité..., l'omniscience, l'immanence et omniprésence..., *GOUESCARD, Vie des Saints*, p. 455.

† **OMNIPRÉSENT, ENTE** (o-mni-pré-zan, zan-'), adj. Qui est présent partout. Dieu est omniprésent Agni et Soma ne sont-ils pas les dieux omniprésents par excellence séjournant sur l'autel, dans les plantes, dans les eaux, dans les trois mondes? *BERGAINNE, Rev. crit.* 30 sept. 1876, p. 209.

— ETYM. Lat. *omnis*, tout, et *præsens*, présent.

† **OMNITONE** (o-mni-to-n'), adj. En musique, qui a tous les tons, toutes les tonalités. Les régions mystérieuses où vont peut-être nous entraîner les partisans de la musique omnitone, les courageux pionniers en quête d'une nouvelle tonalité, *E. GAUTIER, Journ. off.* 7 nov. 1876, p. 8006, 2^e col.

— ETYM. Lat. *omnis*, tout, et *tonus*, ton. Ce néologisme est un mot tout à fait individuel.

† **OMNIUM.** Ajoutez : 2^e Entreprise, compagnie qui centralise toute une branche d'opérations commerciales ou industrielles. Fondée à l'origine au capital d'un million, cette compagnie [d'exploitation des chemins de fer] a va rapidement attirer vers elle les éléments qui en feront une sorte d'omnium pour les affaires de chemins de fer, *Journ. off.*, 16 octobre 1873, p. 6521, 2^e col. || 3^e Terme de turf. Course affectée aux chevaux de toute provenance de trois ans et au-dessus. L'omnie se court au bois de Boulogne, à la réunion d'automne.

† **OMNIVORITÉ** (o-mni-vo-ri-té), s. f. Qualité d'omnivore. Cette omnivorité de l'homme est pour lui un attribut important; elle lui permet de trouver sa nourriture dans tous les climats et d'y vivre, *ROCHAT, Bull. soc. anthr.* t. IV, 2^e série, p. 224.

† **OMOPHON** (o-mo-fron), s. m. Genre d'insectes coléoptères, vivant dans le sable et entre les racines des plantes; on les trouve dans le midi de la France et aux environs de Paris.

† **OMPHALOS** (on-fa-los'), s. m. Terme d'antiquité grecque. Espèce de cône de pierre, entouré de bandelettes et dévotement arrosé d'huile, qui se dressait auprès du chasma, et sur lequel s'asseyait la pythie qui va prophétiser; c'est un symbole grossier de la puissance fécondante de la terre, *Journ. off.*, 3 janv. 1877, p. 32, 1^{re} col.

— ETYM. *Ομωα*, *οὐ*, nombril.

ON. — REM. Ajoutez : 3. Selon l'usage de la langue de Malherbe, on et Pon pouvaient avoir dans la phrase une place qu'on ne leur donnerait pas aujourd'hui. Rochefontaine s'est sauvé, et n'a-t-on trouvé sur Montchrestien autre chose qu'un billet, *Lexique*, éd. L. Lalanne. Le marché d'enclorre les faubourgs dans la ville est fait, et y commençait l'on à ce printemps, *ib.* On l'a ouvert aujourd'hui [le comte de Saul], et l'on a trouvé qu'il avait les boyaux pourris, *ib.*

† **ONAGE** (o-na-j'), s. f. Voy. **ENÉE** au Supplément (*strophanthus hispidus*).

† **ONAGRE.** Ajoutez : — REM. L'onagre, machine de guerre, était disposé d'une manière analogue à la baliste : la pièce de bois mobile, au lieu de frapper contre un trait, portait à son extrémité une sorte de cuiller dans laquelle on plaçait des projectiles, qu'elle lançait en s'échappant.

† **ONAYE** (o-na-ye), s. f. Autre orthographe d'onage (voy. ce mot ci-dessus). L'incé, onaye ou gombi, poison des fleches des Pahouins, *Acad. des sc. Comptes rend.* L. LXXXIV, p. 261.

† **ONCE.** Ajoutez : — REM. D'après l'Annuaire du Bureau des longitudes, l'once d'Espagne ou quadruple a valé 83 fr. 93 c. de 1772 à 1786, mais, depuis 1786, elle ne vaut plus que 81 fr. 60 c.

† **ONDATRA** (on-da-tra), s. m. Un des noms du rat musqué, *CORTAMBERT, Cours de géographie*, 10^e éd. Paris, 1873, p. 661.

† **ONDIN** (on-din), s. m. Dans les parcs d'huîtres, quantité de ces mollusques que l'on hale tous les matins pendant quinze jours à l'aide d'un râteau et que l'on tire hors du parc, pour les y réintégrer une heure après.

— ETYM. Ce semble un dérivé d'*onde*, comme qui dirait la quantité d'huîtres qu'on apporte une onde.

ONDULER. Ajoutez : || F. a. Rendre ondulé. Chez les coiffeurs, fourches à onduler les cheveux.

† **ONERNEMENT.** Ajoutez : Le ministre [espagnol] des finances se procure onernement des ressources par l'escamote de traites..., *Journ. des Débats*, 20 avril 1874, 3^e page, 6^e col.

ONGLE. Ajoutez : || 8^e Coup d'ongle, coup porté avec l'ongle, égratignure. || Fig. Nous ne sommes pas renversés d'un seul effort; nous avons quelque coup d'ongle, et d'une heure à l'autre perdons quelque chose de notre vigueur, *MALIB. Lexique*, éd. L. Lalanne.

— REM. Ajoutez : 2. Dans les plus anciens exemples rapportés à l'histoire, on ne voit pas de quel genre ongle était. Ici le genre est déterminé et il est féminin : xii^e s. Il [les chameaux] n'ont mie l'ongle fendue, li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 353.

† **ONGLIER** (on-gli-é), s. m. Petit ustensile où se met tout ce qui sert à la toilette des ongles. Des onglers en écaille. Ongliers de deux à quinze pièces; cerf, ivoire, écaille, bois des lacs, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. I, p. 729.

ONQUES (on-k'), adv. Voy. **OSC** au Dictionnaire.

† **ONTOGÉNIE** (on-to-jé-nie), s. f. Se dit, dans le transformisme, de l'évolution individuelle. L'évolution individuelle comme sous le nom d'ontogénie par opposition à la phylogénie, *CH. MARTINS, Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 768.

— ETYM. *ὄν*, être, et le suffixe *γενία* (voy. ce suffixe).

ONYX. Ajoutez : || 2^e Onyx de Tezcali (au Mexique), matière minérale nouvellement importée en France, et employée à la fabrication de divers objets d'ornement, tels que coupes, gourdins, supports de pendule, etc.; elle se rapproche beaucoup de l'albâtre onyx exploitée en Afrique, *DAMOLCH, Acad. des sc. Comptes rend.* L. LXXXV, p. 1085.

† **ONZAIN** (on-zin), s. m. En Normandie, amas de onze gerbes de blé ou d'avoine, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Éres*, le flaver, 1876, p. 245.

† **ONZAINE.** Ajoutez : || 2^e Nom donné à Nantes, dans le xvii^e siècle, à certains chargements de sel transportés par eau. La petite onzaïne était de quatre à six muids; la grande onzaïne, de deux à quatre muids, *MANTELLIER, Gloss.* Paris, 1869, p. 47.

† **OSPORE** (o-spo-ra'), s. f. Terme de botanique. Nom des graines chez les cryptogames.

— ETYM. *ὄσων*, *οὐ*, et *σποά*, graine.

OPALE. Ajoutez : || 5^e Opale de bois. Depuis longtemps on connaissait en Bohême des gisements d'arbres fossiles... les pierres qu'on en extrait, quand elles sont coupées et polies, offrent de très-beaux dessins; aussi les voit-on figurer avec plaisir dans les cabinets minéralogiques; on les appelle des opales de bois, *Journ. off.* 1^{er} sept. 1873, p. 7428, 3^e col. || 6^e Verre opale, verre à reflets d'opale. Le phosphate de chaux dont on se sert depuis longtemps pour fabriquer le verre opale à reflets rougeâtres, *H. DE PARVILLE, Journ. off.* 28 janv. 1875, p. 752, 2^e col.

† **OPALESCENT, ENTE** (o-pa-lé-ssan, san-t'), adj. Qui a le caractère de l'opalescence.

† **OPALISÉ.** Ajoutez : || 4^e Qui a une teinte opaline. Un verre plus ou moins opalisé au lieu du verre éminemment limpide et éclatant qu'ils ont coutume de produire, *H. DE PARVILLE, Journ. off.* 8 janv. 1875, p. 752, 1^{re} col.

† **OPANKI** (o-pan-ki), s. f. Nom, dans le Monténégro, de sandales très-utiles aux montagnards, *Journ. des Débats*, 6 juin 1876, 3^e page, 2^e col.

OPERA. || 5^e Ajoutez : En 1716, Catherine Vandenberg, qui avait le privilège du théâtre de la foire Saint-Laurent, obtint la permission de représenter des pièces mêlées de chant, de danses et de symphonies; ces sortes de vaudevilles prirent alors le nom d'opéras comiques, que Lessage avait donné à sa parodie de *Télémaque*, *Journ. off.*, 19 fév. 1877, p. 1267, 1^{re} col.

† **OPÉRATIF.** Ajoutez : — HIST. xvi^e s. Si l'emploi de vos sujets en cette sorte de vie qui semble estre piuttosto méditative, oysive et scédentaire que

non pas active, ne le desaccoutumera point de cette opérative, pénible et laborieuse en laquelle ils ont besoin d'être exercés, *SULLY, Mém. t. II, ch. 25, p. 181, éd. in-f.*

OPERCULE. *Ajoutez :* || 4° Terme d'artillerie. Plaque de métal qui, dans certains obus à balles, sépare la cavité où sont contenues les balles de celle qui renferme la poudre.

† **OPHICALCE** (o-fa-kal-sé), s. m. Terme de géologie. Calcaire sédimentaire disposé par veines entrecroisées.

— *ÉTYM.* "Ophi", serpent, et lat. *calx*, chaux.

† **OPHICÉPHALE** (o-fi-sé-fa-lé), s. m. Genre de poissons de la famille des acanthoptérygiens; leur corps est presque cylindrique, la tête déprimée et le museau très-court.

— *ÉTYM.* "Ophi", serpent, et *κεφαλή*, tête.

† **OPHIQUE** (o-fi-ké), adj. Qui est relatif au serpent. Le culte ophique. L. ROUSSELET, *Rev. anthropol. t. II, p. 56.*

— *ÉTYM.* "Ophi", serpent.

† **OPHIRYON** (o-fi-ri-on), s. m. Point singulier du crâne, dit aussi point sus-nasal, situé sur le milieu de la ligne sus-orbitaire ou sourcilier, marquant la limite antérieure du cerveau, c'est-à-dire la séparation du crâne facial et du crâne cérébral.

— *ÉTYM.* "Ophi", serpent.

† **OPHTHALMOLATRIE** (o-fal-mo-i-a-trie), s. f. Médecine des yeux ou oculistique.

— *ÉTYM.* *Ophthalmos*,... et *λατρεία*, médecine.

† **OPHTHALMOMÈTRE** (o-fal-mo-mé-trie), s. f. Mesure de la portée de l'œil.

— *ÉTYM.* *VOY.* **OPHTHALMOMÈTRE** au Dictionnaire.

† **OPHTHALMOSCOPIQUE** (o-fal-mo-sko-pi-ké), adj. Qui a rapport à l'ophtalmoscope, à l'examen de l'intérieur de l'œil. La durée de l'ophtalmoscopie de travail... ne saurait être déterminée qu'au moyen de l'examen ophtalmoscopique, *Gaz. des Trib. 20 janv. 1877, p. 67, 1^{re} col.*

OPINER. *Ajoutez :* || 3° Opiner de, donner son avis sur, décider de. [Gens] qui opinent de nos biens et de nos vies et qui en ont la juridiction, *MALH. Lézique, éd. L. Lalanne.*

† **OPINIERE.** *Ajoutez :* À l'instant les opiniers de la calotte, soudoyés par la cour, ont embouché leurs sifflets, *L'Ami du peuple, n° 156, 7 juillet 1790, p. 3.*

OPINÂTIER. *Ajoutez :* || 4° Opinâtrier (avec un nom de chose pour sujet) quelqu'un dans quelque chose, faire qu'il s'y attache avec opiniâtreté. Cette promesse opinâtrière ce prince dans sa résolution, *COX. Dess. d'Andr.*

OPINION. *Ajoutez :* || 7° Intention (sens vieilli). Il eut opinion de les sauver, *MALH. Lézique, éd. L. Lalanne.* Tullius Marcellinus... se trouvant saisi d'une maladie... longue et fâcheuse... prit opinion de se faire mourir, *ib. ib.*

† **OPOSSUM.** *Ajoutez :* — *ÉTYM.* Langue des Indiens de la Virginie, *opossum*.

† **OPPINIGNER** (op-pi-ñi-gner), v. a. Terme vieilli. Mettre en gage, engager. Mon intention est que les trente actions que j'ai sur la compagnie d'Ostende, et dont vingt-six restent encore oppinignées pour environ onze cents florins de capital..., *Testament de J. B. Rousseau, 1738, dans Journ. offic. 17 nov. 1875, p. 9505, 2^e col.*

† **OPPORTUNISME** (o-por-tu-ni-sim), s. m. Néo-logisme. Conduite qui se conforme aux opportunités, aux circonstances. Cette politique qu'on a qualifiée de politique de résultats, que j'ai entendu qualifier d'un autre nom qui me paraît plus vrai, politique de l'opportunisme, *Journ. offic. 13 juill. 1876, p. 5090, 1^{re} col.*

† **OPPORTUNISTE** (o-por-tu-ni-si-té), s. m. Partisan de l'opportunisme; celui qui le pratique.

† **OPPOSABILITÉ** (o-po-za-bi-li-té), s. f. Terme d'anatomie. Disposition qui permet au ponce de s'opposer aux autres doigts. L'opposabilité du ponce est toujours plus complète aux mains postérieures qu'aux antérieures [chez les singes], *CARL VOGT, Leçons sur l'homme, Paris, 1865, p. 203.*

OPPOSÉ. *Ajoutez :* || 4° L'opposé. le revers d'une monnaie. En général, on distingue dans la monnaie sept caractères : la face apparaît aussi avers, effigie ou droit, l'opposé ou revers..., *Journ. offic. 18 fév. 1873, p. 1106, 3^e col.*

† **OPPOSTIFÉALE** (o-pô-zî-ti-pé-tal), adj. Qui a les pétales opposés, *TRECU, Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXII, p. 883.*

† **OPPOSTISÉPALE** (o-pô-zî-ti-sé-pa-lé), adj. Terme de botanique. Qui a les sépales opposés, *TRECU, Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXII, p. 882.*

† **OPPGNATEUR** (o-pugh-na-teur), s. m. Mot tiré du latin. Celui qui attaque, qui assiége. Prenez seulement en la personne de ce jésuite travesti un grand et puissant [pugnateur du livre *De la fréquente communion* (J'Antoine Arnauld), BALZAC, *Lett. inédites*, VIII, éd. Tauliery-Larroque.

— *ÉTYM.* Lat. *opugnatorum*, de *ob*, contre, et *pugnare*, combattre.

† **OPTICOGRAFIE.** *Ajoutez :* || 2° Instrument servant à dessiner; c'est une vitre int. posée entre l'objet à dessiner et l'œil du dessinateur; on fait sur la vitre les contours de l'objet avec un crayon gras; on décalque ensuite.

† **OPTOGRAMME** (o-pio-gra-mé), s. m. Produit de l'optographie, de PARVILLE, *Journ. des Débats*, 8 mars 1877, Feuilleton, 6^e col. Le savant expérimentateur [M. Kuhn] a obtenu ses optogrammes morte avec des yeux extirpés une heure après la mort; avec l'œil du bœuf on a des images trois fois plus grandes qu'avec l'œil du lapin, *ib. ib. 2^e page, 1^{re} col.*

† **OPTOGRAPHIE** (o-pio-gra-fie), s. f. Phénomène par lequel, en certaines circonstances, une image se fixe sur la rétine d'un animal, de PARVILLE, *Journ. des Débats*, 8 mars 1877, Feuilleton, 2^e col.

— *ÉTYM.* "Optique", voir, et *γραφία*, écriture.

† **OPTO-STRIE.** *EE* (o-pio-stri-é), éol, adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à la couche optique et aux corps striés. Les corps opto-striés.

OPUSCULE. — *HIST.* XVI^e s. *Ajoutez :* Opuscules françois des Hotmans, Paris, 1616.

1. *OR.* || 5° *Ajoutez :* D'ores et déjà ou d'ors et déjà, dès maintenant. Quand les deux époux concourent au contrat, le consentement de la femme est certain, et rien ne s'opposait à ce qu'on la déclarât d'ors et déjà propriétaire de l'immeuble licité, *Dissertation insérée au n° 2925 du Répertoire périodique de l'enregistrement.*

2. *OR.* *Ajoutez :* || 9° Cet or tout mouvant [les champs de blé], *RAC. Lézique, éd. P. Mesnard.*

|| 10° *Ajoutez :* || Le pesant d'or, au propre. [Chez les barbares] le parriede devra se racheter en donnant tout son pesant d'or, ou deux fois son pesant d'argent, *MICHELET, Orig. du droit, t. III, p. 365.*

† **ORACLEUX.** *EUSE* (o-ra-ku-lé, leu-zé), adj. Néo-logisme. Qui a le caractère important de l'oracle. Alors c'étaient des discussions interminables où M. Necker avait la sagesse et la dignité de n'intervenir jamais autrement que par un sourire important, ou par quelque mot oracleux, *RECOURCHAMP, Souvenirs de la marquise de Créqui, t. III, p. 93.* Ces nuances diverses disparurent pour faire place à l'empreinte d'une vive curiosité, lorsque d'une voix grave et oraculense je prononçai ces paroles solennelles..., *BRIELAT-SAVARIN, la Physiologie du goût, Variétés, le Turbot.* Sa manière oraculense [de H. Zschokke, publiciste et historien suisse] n'est pas la vraie gravité, *A. VINET, dans E. RAMBERT, A. Vinet, histoire de sa vie et de ses ouvrages.*

ORAGE. — *HIST.* || XVI^e s. *Ajoutez :* Tout va bien : l'orage est passé, *RAB. Pant. IV, 23.*

† **ORAGE.** *EE* (o-ra-jé, jée), part. passé d'orager. Troublé comme par un orage. Ma dernière saison oragée par tant d'afflictions, *MALH. Lézique, éd. L. Lalanne.*

ORAISSON. *Ajoutez :* || 3° L'oraison dominicale. la prière, dite aussi le Pater, qui commence par ces mots : Notre père qui êtes aux cieux.

† **ORANGER.** *Ajoutez :* — *REM.* La couronne de boutons et de fleurs d'orange est un effet un symbole de mariage, mais en même temps un symbole de virginité; aussi les veuves qui se remarient n'en portent pas. C'est à la seconde partie du symbole que V. Hugo a fait allusion dans ces vers : Puis effleurer en hâte et d'une main jalouse Les boutons d'orange sur le front de l'épouse, *Feuilles d'automne, Ou donc est le bonheur?*

ORANGERIE. *Ajoutez :* || 3° Plantation d'orangers. L'Algérie possède de belles orangeries; celles de Hilda et de Colca comptaient, en 1852, 23 650 sujets d'un revenu annuel de 111 855 francs, *GUY, l'Algérie, 1876, p. 85.*

ORATEUR. *Ajoutez :* || 5° Dans le XVIII^e siècle, un théâtre on appelait orateur l'acteur qui faisait l'annonce à la fin de la représentation, et qui, en proposant le programme du prochain spectacle, rendait véritablement l'avis de l'assemblée, se trouvant à la fois l'interprète des comédiens auprès du public, du public auprès des comédiens.

|| 6° Chez les franc-maçons, un des officiers de la loge; il y joue un rôle analogue à celui du ministre public dans les tribunaux.

— *REM.* On commence à dire au féminin oratrice, qui d'ailleurs n'a rien d'irrégulier. La brûlante question du travail des femmes assez vaste par elle-même et dans laquelle plusieurs oratrices de nos jours ont consacré leur talent (au Vauxhall) ont fait entrer aussi celle de l'émancipation de la femme, *l'Indépendance belge, 20 août 1858.*

ORBITAIRE. *Ajoutez :* || Terme d'anthropologie. Indice orbitaire, *VOY. INDEX au Supplément.*

† **ORBITAL.** *ALE* (or-bi-tal, ta-lé), adj. Terme d'astronomie. Qui a rapport à une orbite. Mouvements orbitaux. Le mouvement orbital ou de translation, *GUILLEMIN, les Comètes, p. 364.*

† **ORBITOSTAT** (or-bi-to-sta), s. m. Instrument qui l'axe fixe dans l'orbite pour marquer le centre de l'ouverture orbitaire, et déterminer la direction des axes orbitaires.

— *ÉTYM.* *Orbite*, et *στατός*, fixé.

† **ORCHESTRAL.** *ALE* (or-kè-stral, stra-lé), adj. Qui appartient à l'orchestre. Un grand concert organisé par la Société orchestrale de Florence était annoncé pour midi, dans la salle des cinq cents, *Journ. offic. 15 sept. 1875, p. 7927, 3^e col.* || *Au plur.* mose. Orchestraux.

ORCHIS. *Ajoutez :* — *HIST.* XVI^e s. Et l'orchis grec, irrisations de l'homme qui au devoir de l'amour le contredit, *J. PLETIER DU MANS, la Savoye (1572), p. 292.* Chambers, 1856.

ORD. — *HIST.* *Ajoutez :* XVI^e s. Ceste ouvrage fut tout seule... Cum cil Gautier l'aveit pensé il le chastel si livré, Cum fel, orre, faus traitor, A si hoisié à son signor, *BENOIT, Chronique, t. II, p. 483, v. 29311.*

ORDINAIREMENT. — *HIST.* *Ajoutez :* XIV^e s. Nos constables, mareschaux, chambellans... ne feront citer ou appeler aucunes personnes de nostreidit pais hors du lieu où ilz doivent répondre ordinairement, fors en action pure personnelle (1381), *VAUX, Archives administr. de la ville de Reims, t. III, p. 513.*

† **ORDINARIAT** (or-di-na-ri-a), s. m. Juridiction appartenant à l'évêque, à l'autorité diocésaine, *Journ. des Débats*, 4 août 1871, 2^e page, 2^e col.

ORDRE. *Ajoutez :* || 28° Marchandise d'ordre, en fait de soie, marchandise de premier rang. Voici, d'après le *Moniteur des soies*, les dernières nouvelles du marché des soies à Lyon : la marchandise d'ordre fait assez bonne contenance; elle se défend assez bien que lui permet son peu d'abondance; mais les prix des merites secondaires et courants commencent à fléchir, *Journ. offic. 20 nov. 1871, p. 4551, 2^e col.*

|| 29° Il s'est dit pour moyen de faire quelque chose. Monsieur le Grand me commanda de faire des vers..., je fis ce que je pus pour m'en excuser, mais il n'y eut ordre, *MALH. Lézique, éd. L. Lalanne.* Il n'y avait ordre de venir le pinceau, *ib. ib.* Le bruit du cirque me vint aux oreilles, et lors il n'y a plus d'ordre de dormir : il faut que je me réveille, *ib. ib.*

OREILLE. *Ajoutez :* || 23° Disposition des cheveux que l'on compare à une oreille de chien, parce qu'ils tombent sur les tempes. Voici le Juif en longue légal, avec ses bottes crées, avec ses oreilles de chien en avant des tempes, ses rides multiples du front, *A. RAMBAUD, Rev. des Deux-Mondes, 15 nov. 1871, p. 318.*

— *REM.* *Ajoutez :* || 2. L'expression *chanter de l'oreille* qu'il employa Rabelais et à sa suite Mue de S^{te} Vigène reçoit quelque lumière de ce qui suit. De l'oreille a signifié, dans l'ancienne langue, d'une manière imparfaite, mal, à peine, ainsi que le prouve ce passage : Tant [les clercs] ont les cuers cointes et gôles, Et tant sont plain de grant outrage, Qu'autel, de croceuf, n'y ayme N'encliment mes fors [excepté] de l'oreille, *GAUTIER DE COCCEY, les Miracles de la Sainte Vierge, p. 510, éd. abbé Poquet.* || 3. On dit dormir sur les deux oreilles, pour dire dormir profondément. Dormir à la fois sur les deux oreilles est impossible; impossibilité à laquelle La Fontaine songeait, quand il a mis si se peut dans ces vers : Voici pourquoi je lui conseille De dormir, s'il se peut, d'un et d'autre côté, *Conte enchanté.* Quoique ces exagérations jusqu'à l'impossible soient du langage proverbial, il semble que *dormir sur les deux oreilles* signifie simplement *dormir sur l'une ou sur l'autre oreille* indifféremment, sur la bonne comme sur la mauvaise, sur le côté gauche aussi bien que sur le côté droit.

— *ÉTYM.* *Ajoutez :* *Oriela* était aussi une forme populaire, que le grammairien Probus condamne, recommandant de prononcer *auris*.

ORGANDI. *Ajoutez :* — *ÉTYM.* *Organdi* viendrait

Il *do Ourghendi*, nom d'une ville située sur le fleuve Oxus?

† **ORGANICIEN** (or-ga-ni-sin), *s. m.* Celui qui, dans l'étude des corps vivants, met au premier rang la considération des organes. C'est un physiologiste et un organicien en toute étude, *STE-BEUVE, Nouveau Lundi*, v. (art. sur M. Littré).

† **ORGANIQUE**. Ajoutez : 1° *En linguistique, formations organiques, les formations régulières, et dont l'étymologie rend compte normalement, par opposition aux formations inorganiques qui sont irrégulières. Ainsi *faculentis* est organique, venant de *facula*, et *sanguinolentis* est inorganique, car il n'existe pas de mot comme *sanguinolus* (voy. au Supplément le suffixeLENT). 2° *S. m.* L'organique, la substance organisée. La nature ne tend pas à faire du brut, mais de l'organique.... en réfléchissant sur cette espèce de calcul, on se familiarisera avec cette idée singulière que l'organique est l'ouvrage le plus ordinaire de la nature, BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, Paris, 1749, in-4°, t. II, p. 39.*

ORGE. Ajoutez : 1° *10°* Lancette en grain d'orge, lancette dont la lame a la forme d'un grain d'orge. 2° **ORGEONS** (or-jé-on), *s. m. plur.* Terme d'antiquité. Nom des membres (*ὀργεῶνες*) d'une société religieuse, chez les Grecs. Les orgéons de la Mère des dieux, FOUCAUT, *Des associations religieuses chez les Grecs*, p. 4.

— *ETYM.* Voy. *ORGES* au Dictionnaire.

† **ORGERIE** (or-jé-rie), *s. f.* Nom, en Normandie, du champ où l'on récolte de l'orge, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 245.

— *ETYM.* *Orge*; bas-lat. *orgeria*, marche aux grains.

ORGEU. Ajoutez : — *REM.* Les orgues géologiques ne sont pas des puits naturels; ce sont des masses de basalte prismatiques, imitant par leur disposition l'aspect d'un jeu d'orgues, comme les orgues de Bort (Corrèze), les orgues de Murat (Cantal); les masses de basalte en prismes verticaux qui, lorsqu'elles sont au fond des vallées ou dans la plaine, s'appellent chaudières basaltiques, chaudières des géants, comme au pont de la Baume, (A-dèche) et dans la célèbre grotte de Fingal, prennent le nom d'orgues lorsqu'elles sont situées à une certaine hauteur, par exemple au sommet d'un mamelon ou d'une colline; alors la ressemblance avec les jeux d'orgues des églises en est plus frappante, CASTEL, ingénieur en chef des mines à Rodez.

ORIENTAL. — *HIST.* Ajoutez : XIII^e s. En icels lous orientals, BENOIT, *Roman de Troie*, v. 23185. En ceste oriental partie, *ib.*, v. 23209.

† **ORIENTALEMENT** (o-ri-an-ta-le-man), *adv.* à la façon des Orientaux. Orientalement accroupi devant le poète, CH. DE BERNARD, *les Ailes d'Icare*, t. 2.

† **ORIENTALISÉ**, *ÉE* (o-ri-an-ta-li-zé, zée), *adj.* Qui a reçu le caractère des choses ou des hommes de l'Orient. Je signalerai un dernier type [berbère brun, mais appartenant à une race orientale ou orientalisée par croisement, TISSOT, *Rev. d'anthropologie*, extrait dans le *Journ. offic.* du 18 déc. 1876, p. 2486, 3^e col.

† **ORIENTALISER** (o-ri-an-ta-li-zé), *v. a.* Néologisme. Donner un caractère oriental. Les hommes [dans une revue] ont bonne prestance; on reconnaît la vigoureuse recrue française revenue à elle-même et débarrassée, heureusement, de la culotte large qui, vers la fin de l'empire, avait contribué, qu'on nous passe ce mot, à orientaliser, c'est-à-dire à déhancher notre armée, *Journ. des Débats*, 16 juin 1876, 1^{er} page, 1^{er} col.

ORIENTALISTE. Ajoutez : 1° *Peintre qui emprunte surtout ses sujets et ses couleurs à l'Orient. Il (E. Fromentin) a conquis sa place chez les orientalistes à côté de Decamps et de Marihat, A. BOUSSAYE, Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1877.

† **ORIGÉNISTE** (o-ri-jé-ni-st), *adj.* Qui adopte les doctrines d'Origène. Les hérétiques origénistes. Les origénistes soutenaient que Jésus-Christ n'était fils de Dieu que par adoption, que l'âme est créée avant le corps, et que les supplices des démons auront une fin.

† **ORIGINAL**. — *HIST.* Ajoutez : XIII^e s. Si ancesseur ostrein rocin original, *1^{re} de saint Auban*, publi. par Atkinson, Londres, 1876, v. 23, 11^{er} s. s. Ajoutez : Que de commissions et de relations, il baillies et les die eschevins auront chacun un vilain de Reims, t. II, 2^e part, p. 866.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

† **ORLÉANS**. Ajoutez : Les deux seuls articles qui ont eu à Roubaix un succès immense, sont d'origine anglaise : nous voulons parler du *stoff...* ainsi que de l'orléans, tissu de chaîne coton, trame laine, qui date de dix années au plus, et qui, en se transformant de toutes les façons, a beaucoup contribué au développement de l'industrie de Roubaix, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 624 (séance du 23 juillet 1860).

† **ORNATEUR** (or-na-teur), *s. m.* Celui qui orne, qui décore.

— *REM.* Ornateur est un mot bien fait qui remplacerait avantageusement ornemaniste, mot barbare qu'on emploie.

— *HIST.* XVI^e s. Homère, dans son *Iliade*, les bons princes et les grands rois appelle *kosmitore laôn*, c'est-à-dire ornateurs des peuples, *RAS. III*, t. 4.

— *ETYM.* Lat. *ornatorem*, celui qui orne, de *ornare*, orner.

† **ORNITHIQUE** (or-ni-ti-k'), *adj.* Terme de zoologie. Qui appartient aux oiseaux. Un bassin essentiellement ornithique, *R. v. scientifique*, n° 10, 30 avril 1875, p. 961.

— *ETYM.* ὀρνιθικός, qui a rapport aux oiseaux, de ὄρνις, oiseau.

† **OROGRAPHIQUEMENT** (o-ro-gra-fi-ki-man), *adv.* Au point de vue orographique. L'île de la Réunion se divise orographiquement et géographiquement en deux parties très-distinctes, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 20 janv. 1876, p. 591, 3^e col.

† **ORPHISME** (or-fi-sin), *s. m.* Système moitié théologique, moitié philosophique, qui se rattache légendairement à Orphée, et qui avait pour idées principales les croyances et les rites de l'expédition, le culte des ancêtres et des héros, et la célébration des mystères; Bacchus en était le dieu principal.

ORT. Ajoutez : Brut ou ort, ces deux mots expriment la même chose, c'est-à-dire le poids d'une marchandise pesée avec ce qui l'enveloppe, P. GIRARDEAU, *la Banque rendue facile*, Paris, 1869, p. 6.

† **ORTHODOXE**. Ajoutez : 1° Église orthodoxe, se dit, d'une manière générale, de l'Eglise grecque, et, d'une façon particulière, de l'Eglise grecque-union pour distinguer celle-ci de l'Eglise grecque-union grecque-catholique.

† **ORTHODOXISME** (or-to-do-ksi-si-m'), *adj.* Très-orthodoxe (quoiqu'il se peut faire que leur saint Paul [des jansénistes] soit orthodoxissime, difficilement, à mon avis, échappera-t-il à la censure de la loi des mœurs, ni peut-être à celle de Sorbonne, BALZAC, *Lett. inédites*, LXXVIII (éd. Tamizey-Larroque).

† **ORTHODROMIE**. Ajoutez : — *REM.* Le grand cercle, ou la portion d'arc de grand cercle de la sphère terrestre, passant par le point de départ et le point de destination; ce chemin est le plus court sur la sphère; les marins disent navigation par l'arc de grand cercle. De Brest à New-York la différence de la ligne orthodromique à la loxodromie est de 160 milles. Les cartes marines étant construites de façon à représenter par des lignes droites les routes loxodromiques, la représentation de l'orthodromie est une ligne courbe; le navire en suivant cette ligne courbe va plus vite qu'en suivant la ligne droite, joignant le point de départ et celui d'arrivée.

† **ORTHOGNATHISME** (or-togh-na-ti-sm'), *s. m.* Terme d'anthropologie. Disposition des mâchoires p. pres aux races orthognathes, par opposition au prognathisme. Les races indo-européennes ou sémites ont toutes un prognathisme très-faible, au quel on peut sans inconvénient laisser le nom inexact, mais consacré, d'orthognathisme, TORINARD, *Rev. anthropol.*, t. I, p. 661.

— *ETYM.* Voy. *ORTHOGNATHISME* au Dictionnaire.

† **ORTHOPHONIE** (or-to-fo-nie), *s. f.* Articulation, sans défaut, des sons d'une langue. L'orthophonie par les remarquables travaux du docteur Colombat, mon père.... la méthode d'orthophonie pour le redressement du bégaiement et des vices de la parole.... E. COLOMBAT, *l'Orthophonie au point de vue pédagogique*, p. 5, Paris, 1871.

— *ETYM.* ὀρθός, et φωνή, voix.

† **ORVILLE** (or-vi-l'), *s. f.* Voy. *ORVILLE* au Supplément.

† **ORYCTÈRE** (o-ri-ktè-r'), *adj.* 1° Terme de zoologie. Qui creuse la terre. Insectes oryctères. 2° *S. m.* Nom d'une famille d'insectes hyménoptères qui creusent la terre pour y enfouir leurs œufs. 3° Genre de mammifères rongeurs com-

prenant des animaux pourvus de la faculté de ronger; ils approchent de la taille du lapin, et vivent sous terre, où ils creusent des galeries très-étendues et très-profondes.

— *ETYM.* ὀρυκτήρ, qui creuse.

† **ORYCTÉROPE** (o-ri-ktè-ro-p'), *s. m.* Mammifère du pays des Hotentots, dit aussi cochon de terre (voy. *COCHON* n° 1 au Dictionnaire), qui se nourrit de fourmis et de termites, CONTAMBERT, *Cours de géographie*, 1^{er} éd. 1873, p. 624.

— *ETYM.* ὀρυκτήρ, et ὄψ, apparence; qui a l'apparence d'un oryctère.

† **ORYSSE** (o-ri-s'), *s. m.* Insecte hyménoptère des environs de Paris; ces insectes sont munis d'une espèce de tarière au moyen de laquelle ils percent des trous dans les troncs d'arbres pour y placer leurs œufs.

— *ETYM.* ὀρυσσειν, creuser.

† **ORYX** (o-riks'), *s. m.* Sorte de gazelle. Les antilopes, les oryx. Les singes, recherchent leur protection [à Malacca]. G. SAND, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1875, p. 451.

— *ETYM.* ὄρυξ, proprement ferrement pour percer ou creuser, puis gazelle d'Égypte et de Libye, ainsi dit à cause de ses cornes droites et pointues, de ὄρυξ, creuser.

OS. Ajoutez : 1° *9°* Os vertes, os provenant des boucheries et qu'on soumet à la cuisson pour en retirer la gélatine et la graisse.

† **OSCILLOGRAPHIE** (o-sil-lo-gra-f'), *s. m.* Instrument de marine qui sert à l'observation des vagues de la mer. M. Dupuy de Lôme présente au nom de M. Bertin, ingénieur des constructions navales, un mémoire sur l'observation des vagues à l'aide de l'oscillographe, instrument imaginé par l'auteur en 1869.... on obtient à l'aide de l'oscillographe tout à la fois le roulis du navire et la forme des vagues ou leur inclinaison, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 10 mars 1876, p. 1679, 1^{er} col.

— *ETYM.* Osciller, et γράφειν, écrire.

† **OSCILLOMÈTRE** (o-sil-lo-mè-tr'), *s. m.* Instrument propre à mesurer des oscillations, *Le noux, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXX, p. 1615.

OSILLE. Ajoutez : 1° *3°* Arbre à l'osille, *l'Andromeda arborea*, L. BAILLON, *Dict. de botan.* p. 257.

† **OSIERAIE**. — *HIST.* Ajoutez : XIII^e s. Sur la rivièrre à une arbrée De vioncs et d'ossorole, *Romania*, oct. 1872, p. 432, v. 461.

† **OSIER** (o-zè-r'), *s. m.* Nom d'un cépage, dit aussi blanc d'ambre, dans le Tarn, *Rev. horticole*, 16 mars 1875, p. 104.

OSIER. — *ETYM.* Ajoutez : Bas-bret. *auzith*, suivant Grég. de Rostrenen; *auzil*, dans Legendre. Dans l'Aunis, on dit *lois*, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 119; c'est un exemple de l'agglutination de l'article avec le substantif.

† **OSIRIAQUE** (o-zî-ri-a-k'), *s. m.* Adorateur d'Osiris. Pourquoi dans l'antiquité... ne distinguait-on jamais aucun peuple par un nom de secte? les Égyptiens n'étaient point appelés isiaques, osiriques, *volt. Dict. phil. Pourquoi* (les).

† **OSMANLI**. Ajoutez : 1° *2°* *Adj.* Qui appartient aux Osmanlis, aux Turcs. Et moi-même, quoique étranger, j'ai eu l'occasion de bénéficier de cette cordiale hospitalité osmanlie, *Rev. Britan.* mars 1867, p. 218.

† **OSMOSE** (o-smô-z'), *s. f.* Nom de l'endosmose et de l'exosmose considérées ensemble, LE DOCTEUR CLERMONT, *Eaux de Vals*.

— *ETYM.* Voy. *OSMOTIQUE* au Dictionnaire.

† **OSTÉINE** (o-sstè-i-n'), *s. f.* Voy. *OSTÉINE*.

† **OSTÉOCLASSE** (o-sstè-o-lo-gli'), *s. f.* Terme de chirurgie. Ilernie dont le sac est de consistance cartilagineuse ou osseuse.

— *ETYM.* ὀστέον, os, et κλάω, tumeur.

† **OSTÉOCLASTIE** (o-sstè-o-lo-gli'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Maladie qui attaque les os, dite aussi pourriture osseuse.

— *ETYM.* ὀστέον, os, et κλάω, briser.

† **OSTÉOLOGIE** (o-sstè-o-lo-gli'), *s. m.* Anatomie qui se livre particulièrement à l'étude des os.

† **OSTRACISME** (o-sra-si-zé), *v. a.* Frapper d'ostracisme. Des ambassadeurs, sans cultes, sans confiance, sans responsabilité, ostracisme d'avance les meilleurs citoyens.... E. CHATARD, *l'Universel*, 21 oct. 1869.

† **OSTRÉCOLE** (o-sstè-o-lo-gli'), *adj.* Qui a rapport à l'ostréologie. L'industrie ostréicole. Rapide accroissement des établissements ostréicoles d'Arcachon, *Journ. offic.* 18 avril 1875, p. 2607, 7^e col. Le bassin d'Arcachon... est actuellement le prin-

SUPPL. — 33

épaul centre d'activité ostréicole, *ib.* 19 avr. 1875, p. 2823, 1^{er} col.

— ETYM. V. OSTRÉICULTURE.

† **OSTRICULTEUR** (o-stré-i-kul-teur), s. m. Celui qui pratique l'ostréiculture. L'ostréiculteur s'occupe d'abord son parc d'huîtres mères, *Journ. off.* 19 avr. 1875, p. 2823, 3^e col.

† **OSTRÉOPHILE** (o-stré-o-phil), adj. Terme d'ostréiculture. Qui favorise l'éclosion et le développement de l'huître. Le naissain a été reparté dans 250 caisses ostréophiles établies dans la partie basse de la concession, BOUCHON-BRANDÉLY, *Journ. off.* 21 janv. 1877, p. 541, 2^e col.

— ETYM. Mot hybride, du lat. *ostrea*, huître, et *philos*, ami.

† **OTAGE**. Ajoutez : — REM. On trouve *otage* au xiii^e s. pour bail d'une maison : Et tenront à tous jors cels maisonz parmi x l. chascun an d'otage, le [la moitié] au noel et l'autre moitié à la St-Jehan, *Charte du Verdun*, dans *Bibl. des ch.* 1574, t. xxxv, p. 453. Ici *otage* n'a rien de commun avec notre *otage*; il vient de *hoste*, *oste*, et représente une forme hospitalière.

† **OTÊTES** (o-tê-te), s. f. pl. N. m. en Normandie, des débris que donne l'éclaircissement du bois. Vente : une grande quantité de bois à chauffage, d'otêtes de toute longueur, du bois débité en chêne et châtaignier de toute longueur et épaisseur, de fagots et de copeaux, *Arranchin*, 6 oct. 1872.

† **OTHÉSCOPE** (o-té-o-sko-p), s. m. Instrument propre à mesurer une force d'impulsion, une pousse. M. Crookes [à propos du radiomètre] a combiné un nouvel appareil utilisant au maximum l'effet calorifique; l'othéscope entre en rotation, même à la pression atmosphérique, sous le plus petit effluve lumineux, *ib.* de PARVILLE, *Journ. off.* 17 mai 1877, p. 3720, 1^{er} col.

— ETYM. *Otôn*, pousser, et *exônôn*, examiner.

† **OTOMYS** (o-to-mis), s. m. Nom d'une espèce de rats à longues oreilles, qui habitent l'Afrique.

— ETYM. *Otô*, ôre; oreille, et *mys*, rat.

† **OTTAIRE** (ou-ta-r), s. m. Terme vieilli. Une outre. Jésus-Christ mettrait-il le vin nouveau de son royaume ecclésiastique dans de vieux outaires, dans de vieux pecheurs qui gardaient toute la lie et toute l'infection de leurs vies? P. du BOSQ, *Serm. sur dir. textes*, t. 1 (1692).

— ETYM. Lat. *uter*, outre, par l'intermédiaire d'une forme non latine, *utarium*, qui n'est pas dans Du Cange ni ailleurs.

† **OUATE**. — ETYM. Ajoutez : Le Dictionnaire de Trévoux dit : « Plusieurs prononcent *ouate*, et il est vrai qu'à Paris on dit un jupon *ouaté*, une robe de chambre *ouatée*, et non *ouatée*. » Cela confirme l'étymologie donnée par La Monnoye.

† **OUBLIABLE** (ou-bli-a-ble), adj. Qui peut, qui doit être oublié.

— HIST. xv^e s. Oubliable, non oublieuse, ECST. DESCHAMPS, *Poés. mss.* f. 47, col. 3.

† **OUËLIE**. Ajoutez : || 3^e Pain d'autel préparé pour être consacré à la messe (c'est le sens primitif d'ouëlie).

† **OUËLIE** (ou-eb), s. f. Entaille que le dressier fait sur un canon de fusil pour indiquer la position et la profondeur d'un mal-gâd qui doit être enlevé à la meule.

† **OUËNARDE** (ou-de-nard'), s. f. Sorte de tapisserie. Notre première journée fut Ouénarde, que nous trouvâmes tapissée et tendue, depuis un bout jusqu'à l'autre, d'ouénardes toutes neuves, PELLISSON, *Lett. hist.* t. 1, p. 40.

† **OUËNIEN** (ou-gri-in, è-n'), adj. Qui est relatif aux Ouëno-Finnois. Les populations ouëniennes.

† **OUI**. — REM. Ajoutez : || 2^e L'usage veut qu'une interrogation affirmative ou négative, par oui, et à l'inverse négative, par non. Avez-vous fait cela? oui. N'avez-vous pas fait cela? non. La raison en est que, dans les interrogations négatives, la réponse par oui serait amphibologique, et qu'on ne saurait si oui répondait la négation ou la confirme. 3^e Malherbe dit-il le de devant oui? En matière de choses futures, l'oui et le non trouvent des amis, qui parlent les uns d'un côté, les autres d'un autre, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **OUIË**. Ajoutez : — REM. La locution à l'oui de est indiquée dans l'article, n. 2, comme propre à Genève et au style réfugié. J. J. Rousseau, naturellement, s'en est servi : Je suis persuadé qu'à l'oui de cette nouvelle, vous commencerez par interdire celui qui l'atteste, *Lett. à M. de Beaumont*. « Cette locution est bonne et mérite d'être employée.

† **OUILIER**. — ETYM. Ajoutez : M. le docteur Olivet, de Genève, conteste que *ouil*, indiqué par Du Cange, que le Dictionnaire a suivi, soit l'origine d'*ouiller*. Il dit que, dans le midi de la France et le nord de l'Italie, *ouiller* c'est verser sur le vin un peu d'huile pour le priver d'air, comme chez nous on remplit le tonneau avec du vin ou de l'eau pour le même objet; que, dans le pays romand, *ouille* signifie huile, *ouiller*, huiler, et *ouillière*, huilerie; et que *ouiller* dérive du latin *oleum*, huile. L'objection à cette argumentation, c'est que, dans nos contrées du moins et dans les anciens textes, *ouiller* a pour but non de préserver le vin du contact de l'air, mais de tenir le tonneau plein; voy. entre autres à l'historique ce passage du x^e siècle : Le fermier fut condamné à rendre et restituer la pipe de vin, et, se pleine n'estoit, à la voiller et emplier.

† **OUILLÈRE** ou **OUILLIÈRE** (ou-llè-r), Il mouilleuse, s. f. Terme d'agriculture. Allée comprise entre les rangs des ceps de vignes. On ne peut oublier non plus... les ouillères de la Basse-Provence..., HEULZ, *la France agricole*, p. 7. Les oliviers n'occupent pas toujours seuls les terrains dans lesquels ils végètent, le plus ordinairement ils sont plantés dans les champs où il existe des vignes en plein ou en ouillière, *ib.* *ib.* carte n. 27. Arboriculture fruitière : vignes en plein et en ouillères, olivier, amandier, *Programme de l'École d'agriculture de Montpellier et Journ. off.* 6 mai 1871, p. 3124, 1^{er} col.

— ETYM. Anc. franç. *ouillier*, creuser, faire un fossé (voy. DU CANGE, *ouillier*).

† **OURALO-ALTAÏQUE** (ou-ra-lo-al-ta-ik'), adj. Qui appartient à l'Oural et aux monts Altaïques, Langues ouralo-altaïques, langues comprenant le groupe samoyède, le groupe finnois, le groupe turco ou tatar, le groupe mongol et le groupe toudgousa, A. HOVELACQUE, *Linguistique*, p. 120, Paris, 1876.

† **OURCE** (ou-r-s), s. f. Ancien terme de marine du Levant. La main gauche, ce qui s'appelle sur l'Océan bâbord, *FOURTE*, au mot *POSE*. || On trouve aussi écrit *houce*.

— HIST. xv^e s. Une navire marchande faisant voile à borché vint vers nous, *RAB. IV*, 6, icy à orche, *ib.* IV, 20.

— ETYM. Voy. au Dictionnaire onse, qui est le même mot.

† **OURÉBI** (ou-re-bi), s. m. Mammifère du genre antilope qui habite l'Abyssinie.

† **OURLES** (ou-r-l), s. m. pl. Maladie des dindeons, *Maison rustique*, t. 1, p. 117.

— ETYM. Autre forme de l'anc. franç. *orle* ou *urle*, rebord, d'où vient aussi *ourel*.

† **OURSERIE** (ou-ser-rie), s. f. Caractère, acte d'une personne qui vit comme un ours. Je me promets bien que je le ferai repêcher de ses ourseries, B. CONSTANT, *Lett. à Mme de Charrière*, dans *SAINT-BEUVE, Portraits littéraires*, B. Constant et Mme de Charrière.

† **OUT** (ou), s. m. S'écrit quelquefois au lieu d'*about*. Je vous prierai, lui dit-elle, Avant l'out, foi d'animal, *LA FONT. Fables*, t. 1.

† **OUTELEMMENT**. — HIST. Ajoutez : xiii^e s. Et du vassal ensemble od eus, Dont li uns port l'ustilement, L'autre la buiste od l'oingement, *Théâtre fran.*, au moyen âge, Paris, 1834, p. 16.

† **OUTLAW** (aout-lâ), s. m. Mot anglais, signifiant celui qui est hors la loi, quelquefois usité en français. Des outlaws, qui sait? insinua Vécasse, E. DE HERBILLY, *Contes pour les grandes personnes*, p. 280, 1874. Quand la chrétienté entière demandait la paix aux musulmans, ces outlaws [les Zaporozziens, abandonnés de tous, continuaient la guerre, RAMBAUD, *Rec. des Deux-Mondes*, 1^{er} juiv. 1875, p. 817.

— ETYM. Anglais. *outlaw*; bas-lat. *utlaga*, *utlaga*; de l'anglo-saxon *utlaga*, hors de la loi, de *ute*, hors, *laga*, loi. Le vieux français avait reçu ce mot : xiii^e s. Quant il trespasseront les barges, Se il encontrent les usliages, Bien les porront illec attendre, Et le dromont vers ax deliendre, *no CANGE*, *utlaga*, p. xv s. Par lequel ban furent des lors en avant [les dessus nommés] tenus et reputez weteolox par la custome de Flandres, *ib.* *ib.*

† **OUTRANCE**. — REM. Ajoutez : Voici un emploi d'outrance hors de la locution à outrance. Les défauts par saillie et comme qui dirait les outrances de Corneille, *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, t. 1, p. 241, 3^e éd. Ces essais de rendre la liberté à un mot confiné méritent d'être encouragés.

† **OUTRANCIER**, ÈRE (ou-tran-siè, siè-r), adj.

Qui pousse les choses à outrance, qui a le caractère de l'outrance, outrancier, sentimentals, nerveux, brise-raison, la démocratie française..., *Le Courr. de France*, 6 déc. 1874, 1^{er} page, 6^e col. C'est notre époque qui a créé le terme outrancier; naturellement elle a eu le mot, du moment où elle a eu la chose, ED. LE HERICHT, *Arranchin* du 15 août 1874.

† **OUTREMENTS** (D') (ou-tre-mon), loc. adr. D'au-delà des monts. Les cultivateurs d'outréments [du pays basque] emploient pour la fabrication du vin les procédés les plus primitifs, L. LOUIS-LANDE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1877, p. 418.

† **OUVERT** || 13^e Ajoutez : || Terme de comptabilité. À livre ouvert. Le grand livre ou livre de comptes est un registre sur lequel on ouvre des comptes à toutes les personnes avec qui on fait des affaires; chaque compte est dressé à livre ouvert, c'est-à-dire qu'il occupe deux pages, en regard l'une de l'autre... la page de gauche reçoit les articles du débit ou débit; celle de droite, les articles de l'avoir ou crédit, SAINTON-LEVOY, *Comptabilité simplifiée*, 3^e éd. Paris, 1876, p. 12.

† **OUIVRANDRE** (ou-vi-ran-dr'), s. f. Plantes très-curieuses de Madagascar, dont les nervures des feuilles, disposées avec régularité, forment des lacunes non comblées par le parenchyme, et semblent être les cadres de petites fenêtres bien alignées, *ouvirandra fenestralis*.

† **OUIVRAISON**. Ajoutez : || 2^e Ouvraison se dit d'autre chose que de la soie. L'ouvraison des cheveux est une industrie toute française, *Journ. off.* 1^{er} juiv. 1872, p. 1173, 1^{er} col.

† **OUVRAINT**. Ajoutez : || 3^e Synonyme de battant, en parlant d'une porte. Porte cochère à deux ou trois ouvrants. Dans la porte à trois ouvrants, les deux ouvrants latéraux sont ordinairement fixés par des attaches, et on ne fait jouer pour l'usage ordinaire que l'ouvrant du milieu.

† **OUVREIRE**. Ajoutez : || 5^e Ouvrière qui ouvre, écarte la soie, la laine. Les grèves asiatiques, longtemps dédaignées, trouvent maintenant les temps mieux disposés, *Journ. off.* 1^{er} juiv. 1872, p. 1479, 2^e col.

† **OUVREUSE** (ou-vre-u-z'), s. f. Machine pour la filature du coton; c'est l'éplucheur-batteur, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 67.

† **OUVRIER**. Ajoutez : || 20^e Ouvrir la laine, en écarter les brins. Quand on ouvre un matelas, on ouvre la laine à la main. Les opérations qui précèdent le filage proprement dit ont pour but d'ouvrir, de battre, de carder, de peigner, d'étirer sans torsion, puis avec torsion, les filaments..., *Journ. off.* 21 févr. 1876, p. 1371, 1^{er} col.

† **OVAÏLLE** (ou-va-ill), Il mouillères), s. f. Terme très-répandu dans la Suisse française. Dégât causé par la gelée, la grêle, une ravine, un chaboulet. Au moindre cas d'ovaille, il faut qu'il les paysans empruntent, *Mme de CHARRIÈRE, le Mari sentimental* (il dit aussi *ovaire*).

— ETYM. On tire ce mot de l'allemand. *Unfall*, désastre (de *un*, exprimant privation, et *Fall*, cas chute); mais cela est bien douteux.

† **OVAÏLE**. 2^e À l'emploi d'ovale au féminin ajoutée cet exemple : Une ovale de diamants [au milieu d'un bracelet], *MALIN. Lettré*.

† **OVALISER** (ou-va-li-sè), r. a. Donner la forme ovale. Le poids des pistons et de leurs tiges finit par ovaliser les cylindres, A. GUICHARD, *la Philos. posit.* juiv.-août, 1877, p. 155.

† **OVALISTE**. Ajoutez : || 2^e Celui qui, au moyen d'un métier ayant la forme ovale, prépare les soies destinées à la fabrication des bas, des tulles et des ouvrages de passementerie, *Tarif des patentes*, 1858.

† **OVIPOS** (ou-vi-bos'), s. m. Nom donné par Blainville au bœuf musqué.

— ETYM. Lat. *ovis*, mouton, et *bos*, bœuf.

† **OVIKAPRE** (ou-vi-ka-pré), s. m. Terme d'histoire naturelle. Hybride du bouc et de la brebis, dit vulgairement chabrin.

— ETYM. Lat. *ovis*, brebis, et *capre*, bouc. † **OVIDIEN**, IENNE (ou-vi-di-in, diè-n'), adj. Qui a rapport à Ovide, poète latin. Chose étrange de mon latin : je n'eusse pas entrepris hier au soir deux épiigrammes pour deux cent mille écus, et ce matin je les ai faites ou reçues du ciel en m'hâillant, avec une félicité plus qu'ovidienne, *BATZAG, Lett. inédites*, LXI (éd. Tamizey-Larroque).

† **OVIÈRE** (ou-vi-è-r), adj. Terme de zoologie. Synonyme d'ovifère. Les tubes ovières, *Acad. des sc. Comptes rend.* L. LXXXII, p. 849.

— ETYM. Lat. *ovum*, œuf, et *gerere*, porter.

† **OVIPOSITEUR** (o-vi-pô-zî-teur), s. m. Appareil, dans les insectes, destiné à déposer les œufs où ils doivent éclore, *Rev. Britann.* mars 1877, p. 97.

— **ETYM.** Lat. *ovum*, œuf, et *positorem*, celui qui pose.

† **OXAMIQUE** (o-ksa-mi-k'), adj. Terme de chimie. Acide oxamique, acide produit par la décomposition ignée du bioxalate d'ammoniaque.

† **OXFORD** (ok-sî-ôr), s. m. Espèce de toile de coton à raies ou à carreaux. Leur fabrication était l'oxford, la mclskine et le velours, *Journ. offic.* 18 nov. 1876, p. 9430, 1^{re} col. Il porte une chemise oxford et a l'air d'un gentleman, *Gaz. des Trib.* 31 oct. 1873, p. 1057, 3^e col.

† **OXYDULE.** Ajoutez : Ce mot n'est pas entièrement abandonné. On l'emploie encore pour désigner des degrés d'oxydation inférieurs au protoxyde. On a, par exemple, l'oxydule de cuivre, qui contient l'équivalent d'oxygène pour 2 de cuivre, l'oxydule de mercure, etc.

† **OXYHYDRIQUE** (o-ksi-i-dri-k'), adj. Composé d'oxygène et d'hydrogène. On connaissait déjà depuis le commencement de ce siècle la lumière oxyhydrique sous le nom de lumière Drummond, *n. REV.* *Monit. univ.* 13 juin 1868, p. 825, 5^e col.

† **OXYMÉTRIQUE** (o-ksi-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à l'oxymétrie. Le titre oxymétrique d'une eau de rivière dans une station est la moyenne des titres trouvés à cette station, en prenant des

erhaillous à 60 centimètres de la surface et 60 centimètres de fond, vers la rive gauche, au milieu, et vers la rive droite, *GÉRARDIN, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXX, p. 1326.

† **OYAT.** Ajoutez : — *MSR.* XVI^e s. Des lettres patentes de 1608 ordonnent, sous Henri IV, de planter des hoyards pour arrêter l'invasion des saibles sur les côtes de France, *Journ. offic.* 15 août 1876, p. 6414, 3^e col.

† **OZONISER** (o-zo-nî-zé), v. a. Pourvoir d'ozone. M. du Moncel présente de la part de M. le marquis de Carville un petit appareil producteur d'ozone destiné à ozoniser commodément les appartements, *Journ. offic.* 13 janv. 1876, p. 368, 3^e col.

P

PAG

† **PACANIER** (pa-ka-nié), s. m. Sorte de noyer des États-Unis d'Amérique, *juglans oliviformis*, Michaux, CORTAMBERT, *Cours de géographie*, 10^e éd. Paris, 1873, p. 661.

† **PACANT.** Ajoutez : — **REM.** Ce mot s'est encore employé au commencement de la révolution. Fi, cet homme est un pacant qui déchire les tympanes délicats et salit les bouches de roses, *Lett. du P. Duchêne*, 2^e lett., p. 1. Je suis un homme comme il faut, et toi, pacant, tu homme de rien, *ib.* 131^e lett. p. 8.

† **PACHIRIER** (pa-chi-rié), s. m. Arbre de la Guyane et des Antilles, dont une espèce ressemble au marronnier d'Inde.

† **PACIFIQUE.** — **HIST.** XVI^e s. Ajoutez : Toute correction en présent certès ne semble point estre du poye, mais de tristesse; mais après elle rendra fruit très pacifique de justice à ceux qui seront exécutés par elle, *Hebr.* XII, 11, *Nouv. Test.* éd. Lechevre d'Étaples, Paris, 1525.

† **PACOLET.** Ajoutez : || 2^e Fig. Courrier de la poste. À Paris, ce qu'on m'écrit à cette heure-là [dix ou onze heures du soir], le samedi au soir, par exemple, je le reçois ici [aux Rochers] à neuf heures du matin le lundi; peut-on souhaiter un plus joli pacolet? *sév.* à *Mad. de Grignan*, 9 juil. 1690, dans *Lettres inédites* éd. Capmas, t. II, p. 420. || 3^e Nom, au XVII^e siècle, d'un fameux valet de pied du prince de Condé. Ses vers, jets d'abord sans tourner le feuillet, traient dans l'antichambre amuse Pacolet, *mon. Ep.* ix.

— **ETYM.** Polonais, *padochylo*, espèce de valet militaire d'un hussard ou homme d'armes; grands voleurs, les pacolets étaient les diables familiers des gentilshommes.

† **PACOTILLE.** Ajoutez : || 6^e Terme de droit maritime. Contrat de pacotille, convention en vertu de laquelle les gens de mer ont le droit d'emporter certaines marchandises à titre de port permis ou sans frais.

† **PACQUAGE.** Ajoutez : — **REM.** Le même que paquage (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **PACQUER.** Ajoutez : — **REM.** Le même que paquer (voy. ce mot au Dictionnaire). Pacquer et paquage, paquer et paquage viennent de l'angl. *pac-kage*, *to pack*, mettre en barils.

† **PADDOCK** (pa-dok), s. m. Enclos pour la garde de certaines bêtes. Attendu que B... lecaire de la chasse dudit domaine de Marcoussin, demanda une réduction de 2,000 fr... qu'il alléguait, que la chose louée a été modifiée par l'établissement d'un paddock sur 7 hectares de prairies..., *Gaz. des Trib.* 2 juillet 1875, p. 631, 3^e col.

— **ETYM.** Angl. *paddock*, enclos pour des bêtes laeves, parc.

† **PADDY** (pad-di), s. m. Terme de commerce. Nom donné à riz avec son enveloppe et qui à la meule, a échappé au decortège, *Journ. offic.* 18 oct. 1871, p. 4038, 1^{re} col.

† **PAGIE.** Ajoutez : — **ETYM.** Le nom et l'usage des *pagaies* viennent des nègres *bajago*, Ségambie portugaise, d'après F. TA. VALDEZ, *Six years of a traveller's life in western Africa*, 1861, p. 241.

† **PAGANIE** (pa-ga-nie), s. f. La Paganie, c'est-à-dire le pays des païens, nom d'une région de la

PAI

côte septentrionale du Finistère, dont la population s'est conservée à l'état fermé, ignorant le reste du monde et à peu près ignorée de lui, *n. GAIDOUZ, Rev. crit.* 1^{er} juil. 1876, p. 14.

— **ETYM.** Lat. *paganus*, païen (comparez *PAÏEN* au Dictionnaire).

† **PAGE.** Ajoutez : || 5^e Fig. Page se dit, en peinture, d'une composition que l'on compare à une page de style. Cette petite page de peinture, comme on dit en français banal, fait songer à certaines pages des romans de George Sand, la *Petite Fadette* ou *Geneviève*, BÜRGER, *Salons* de 1861 et 1868, t. II, p. 482.

† **PAGNOLÉE** (pa-gno-lée), s. f. Pagnolée commune, nom, dans le Calvados, du triècle ordinaire, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 16.

† **PAGNOLLE** (pa-gno-l'), s. f. Dans l'Aunis, boisson qu'on prépare en mettant de l'eau sur les ralles de raisins, *Gloss. auvergn.* 1870, p. 431.

† **PAGOUE.** Ajoutez : || 7^e Arbre des pagodes, le *ficus religiosa*, L., BAILLON, *Dict. de botan.* p. 257.

† **PAILLE.** Ajoutez : || 11^e Paille de fer, tournure de fer, pour mettre à neuf les meubles et les parquets, en usage depuis quelques années.

† **PAILLER.** Ajoutez : || 5^e Au pl. Les paillers, dans le parler normand, nom donné aux pailles exclusivement réservées pour l'engrais des terres arables dépendant de la propriété sur laquelle elles sont recueillies. Le fermier n'a pas la libre disposition des paillers; il ne peut ni les vendre, ni en faire du gât; à la fin de son bail, il est tenu de les laisser à celui qui le remplace, lequel est lui-même obligé de les utiliser comme engrais, *n. MOISY, Noms de famille normands*, p. 338.

† **PAILLETTE.** — **HIST.** XIV^e s. Ajoutez : La façon de 914 paillettes d'argent dorées, par lui [un orfèvre] faites et forgées en manière de losanges (1386), *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois*, par Bonnet d'Arcy, p. 187.

† **PAILLEULE** (paille-ül', ll mouillées), s. f. Nom, sur la côte de Granville, d'une sorte de plante marine employée pour engrais. Le littoral du quartier de Granville produit des herbes marines dont l'emploi est tout industriel : la pailleule (*zostère marine*) et le liellon (*ficus crispus*), dont la récolte est pour les riverains la source d'un revenu fort important, *Statist. des pêches maritimes*, 1874, p. 39.

† **PAILLON.** Ajoutez : || 9^e En Touraine, paillon, nom d'un panier d'osier sans anses, évase à la partie supérieure.

† **PAILOTT.** Ajoutez : || 3^e Nom, dans l'Indre, d'un *engrais rouge*, les *Primes d'honn.* Paris, 1873, p. 225.

† **PAILLOTE** (paille-ot', ll mouillées), s. f. || 1^{re} Haute en paille; se dit dans les colonies. Le grain [riz] détaché est recueilli, emmagasiné sous des paillotes, bien garanti par des feuilles de palmier d'eau, *Journ. offic.* 18 oct. 1871, p. 4038, 1^{re} col. || 2^e Toile de paille de riz. La nuit, s'il [l'habitant de la Cochinchine] la passe dans les champs ou dans la jonque, il y ajoute [à ses vêtements] une mince paillette ou toile de paille de riz sous laquelle il se blottit, *MONCEY, Rev. d'anthropol.* t. IV, p. 445.

† **PAÏN.** Ajoutez : || 15^e Pain de hanneton, nom que les enfants et les gens du peuple donnent aux fruits de l'orme, || 19 Pain du pauvre, espèce de

potiron qui vient de Valparaiso, *Journ. offic.* 13 oct. 1874, p. 6997, 3^e col. || 20^e Être né avant son pain, se dit d'un orphelin laissé sans ressources. Colchon était né avant son pain, comme disent les paysans, c'est-à-dire que le pauvre orphelin restait sans aucunes ressources, DE CURÇON, *Une vie de paysan*, dans *Bull. de la Société académ. de Poitiers* (séance du 4 juin 1873), p. 99. Nous qui sommes nés avec du pain sur la planche, comme on dit à la campagne, nous ne nous rendons pas compte des poignantes difficultés que doit résoudre pour subsister l'homme qui est né avant son pain, *ib.*

† **PAÏN-D'ÉPICIER** (pain-dé-pié-cié), s. m. Nom des marchands de pain d'épice, *Édit de Louis XVI*, août 1776. || Pain-d'épicer se voit aujourd'hui sur quelques enseignes.

† **PAÏR.** — **REM.** Ajoutez : || 2^e Tirer du païr, à eu, au XVII^e siècle, outre le sens de distinguer, celui de mettre hors de péril en une circonstance dangereuse. Quoique ce dernier [le prince de Longueville] ne m'eût pas rendu, dans la dernière occasion de ce procès criminel, tous les bons offices auxquels je croyais qu'il était obligé, je n'oubliai rien pour le tirer du païr [faire qu'il ne fût pas emprisonné avec les princes de Condé et de Conli], *RETZ, Œuvres*, t. III, p. 14, éd. Feillet et Gourdault.

— **HIST.** || XVI^e s. Ajoutez : ... Tous ceux qui n'entendent le païr, comme parlent les banquiers, c'est-à-dire la valeur de la monnaie de change d'un lieu à un autre; c'est pourquoi on dit encore d'un homme rompu aux affaires, qu'il entend le païr, comme chose bien difficile, *JEAN BODIN, Discours sur le réhaussement et diminution des monnaies*, Paris, 1578, feuille S jiii (il n'y a pas de pagination).

† **PAÏRER** (pâ-ré), v. n. Terme parlementaire qui se dit quand deux membres d'une chambre appartenant à deux partis différents conviennent de s'abstenir simultanément, afin qu'en cas de vote l'absence de l'un d'eux ne donne pas la majorité au parti opposé.

— **ETYM.** *Païr*, *to païr*, du franç. *païr* (voy. ce mot).

† **PAÏRABLE.** Ajoutez : || 7^e Laissez en paix. Tant qu'ils [les disciples d'Origène] se bornèrent à ergoter, ils furent paisibles; mais, lorsqu'ils s'élevèrent contre les lois et la police publique, ils furent punis, *VOÛT. Exam. import. de milord Hogbrooke*, ch. XXVI.

† **PAÏSSANCE** (pâ-san-sé), s. f. Terme de droit forestier. Action de païtro en pâturage des animaux.

† **PAÏX.** Ajoutez : || 12^e Paix castrense (en bas latin *pax castrensis*, en allemand *Burgfried*), convention pour garantir la tranquillité dans le territoire d'un bourg ou *castrum*, *SPACH, Inventaire sommaire des Arch. du Bas-Rhin*, t. III, p. 10 et 260.

† **PAL.** Ajoutez : || 7^e Pal distributeur, nom d'un instrument inventé par M. Gueyraud pour porter les sulfocarbonates alcalins au pied des vignes phylloxériques; il consiste en un tube de fer creux, lequel est relié à un petit cylindre appelé distributeur, *Acad. des scienc. Comptes rendus*, t. LXXIV, p. 697.

† 2. **PAL** (pal), s. m. Mot hollandais qui signifie piler, et qui, à Java, désigne une mesure itinéraire d'un kilomètre, *BOUSQUET, Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1877, p. 321.

PALAN. *Ajoutez* : || 4^e Terme de commerce maritime. Livraison sous palan, livraison à bord d'un autre navire. L'acheteur... avait stipulé que la livraison lui serait faite sous palan, c'est-à-dire à bord d'un autre bâtiment : dès l'instant, en effet, que la marchandise se détachait du palan, elle devenait la propriété de l'acheteur..., *Gaz. des Trib.*, 30 juill. 1873, p. 729, 2^e col.

— **REM.** Le palan est une réunion de plusieurs poulies sur une même chape, montées sur un même axe autour duquel elles peuvent tourner indépendamment les unes des autres : dans les moulins, les poulies sont montées sur des axes différents.

† **PALANCHE** ou **PALANGRE**. *Ajoutez* : — **REM.** On dit aussi palangrote. Un havre-sac renfermait des palangrottes pour la pêche. *Extrait du Nouvelliste de Marseille, dans la Liberté*, 18 oct. 1868.

† **PALANQUER**. *Ajoutez* : || 2^e Terme de fortification. Entourer d'un simple rempart de terre avec un fossé et des palissades de troncs de chêne que le canon seul peut ouvrir. Après Widdin vient jusqu'à Nicopol une série de petites places palanquées, *Journ. des Deb.*, 7 déc. 1876, 1^{re} p. 6^{col}.

PALASTRE. — **HIST.** *Ajoutez* : || xvi^e s. De chalan [neur] [sorte de bateau], à savoir, les palastres qui sont cousues au dedans, *MANTELLIER, Glossaire*, Paris, 1869, p. 18.

PALATAL. *Ajoutez* : || 2^e Qui a rapport au palais, au goût. L'alcool est le monarque des liquides, et porte au plus haut degré l'exaltation de l'atale, *BRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût*, 1804, ix. Nos exigences palatales, *Journ. offic.*, 19 juill. 1877, p. 5305, 2^e col.

† **PALENCUEN**, **ENNE** (pa-lan-ké-in, è-n'), *adj.* Qui appartient à Palencue, ville en ruine dans l'Amérique du Sud. || Écriture palencuénne, écriture employée avant l'arrivée des Espagnols, *Journ. offic.*, 26 avr. 1875, p. 3005, 2^e col.

† **PALEOCYSTIQUE** (pa-lé-o-ksi-ti-que), *adj.* Qui est de l'ancienne date. La route qu'il avait à parcourir avait été reconnue au printemps, et on savait qu'en quittant la terre il n'avancerait plus qu'à pas comptés sur la glace paléocystique, *Rev. Britan.*, mars 1877, p. 61. Dans un avenir lointain, quand le temps aura retourné encore une fois son sablier, balayant la glace paléocystique et l'engloutissant dans les abîmes qui recèlent déjà les débris des anciennes périodes glaciaires, *ib.*, p. 15. Au 7^e degré de latitude nord, Collinson se vit forcé de retourner à l'est, le long du bord de l'imfranchissable barrière qui arrêta Nares en 1875 et à laquelle cet officier a donné le nom de glace paléocystique, *ib.*, p. 16.

— **ETYM.** *Hézoios*, ancien, et le thème *xyer* qui est dans *xyerollos*, glace.

† **PALÉOETHNOLOGIE** (pa-lé-o-è-thno-lo-jie), s. f. Connaissance des antiquités préhistoriques des peuples.

— **ETYM.** *Hézoios*, ancien, et *ethnologia*.

† **PALÉOETHNOLOGISTE** (pa-lé-o-è-thno-lo-jist), s. m. Celui qui s'occupe de paléothnologie.

† **PALÉOGÉOGRAPHIE** (pa-lé-o-jé-o-gra-fie), s. f. Géographie des périodes géologiques.

— **ETYM.** *Hézoios*, ancien, et *geographie*.

† **PALÉOGÉOGRAPHIQUE** (pa-lé-o-jé-o-gra-fique), *adj.* Qui a rapport à la paléogéographie, (une carte paléogéographique, *MARTINS, Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1879, p. 473.

† **PALCOLITHIÈRE** (pa-lé-o-li-ti-que), *adj.* Qui se rapporte à l'époque de la pierre antique ou non polie. Àge palcolithique, âge des instruments de pierre antérieur aux derniers anneaux changements subis par le globe. Les rames du camp de Cissbury sont de l'âge néolithique, quoique quelques-uns des instruments présentent des formes qui se rapprochent de celles de l'époque paléolithique, *Journ. offic.*, 1^{er} janv. 1876, p. 74, 3^e col.

— **ETYM.** *Hézoios*, ancien, et *lithos*, pierre.

† **PALÉONISCIÈRE** (pa-lé-o-ni-si-que), s. m. Poisson fossile des bassins houillers continentaux.

† **PALÉOSARIS** (pa-lé-o-sa-ri), s. m. Genre de reptiles fossiles. C'est le reptile le plus ancien connu.

— **ETYM.** *Hézoios*, ancien, et *sauros*, lézard.

PALERON. — **HIST.** *Ajoutez* : xiii^e s. *Homoplata*, *paleron*, *z. de GABRIEL*, § 4.

† **PALIS**. *Ajoutez* : || 2^e La 49^e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

† **PALESTINIEN** *HENNE* (pa-le-si-ni-ni-ni-n'),

adj. Qui appartient à la Palestine. M. Ganneau a trouvé à Jaffa deux monuments intéressants pour l'épigraphie paléstinienne, si pauvre, comme on sait, *Journ. offic.*, 15 sept. 1874, p. 6542, 2^e col.

† 2. **PALET** (pa-lè), s. m. Se dit, en Normandie, sur la côte, des pieux que les pêcheurs enfonce dans les grèves pour fixer leurs filets.

— **ETYM.** Diminutif de *pal*, petit pieu.

1. **PALETTE**. *Ajoutez* : || 18^e Famillièrement. Palettes, les dents incisives, qui, larges et plates, ont la forme d'une petite pelle. || 19^e Instrument en fer, en forme de petite pelle, qui sert aux forgerons pour ramener le charbon et le disposer sur la forge. || Instrument en bois, également en forme de petite pelle, qui sert, dans les poudrières, à ramener la poudre.

† **PAL-FER** (pal-fer), s. m. Pal en fer. Pour l'emploi de ces insecticides, il faut creuser des trous au pal-fer, *Trav. de la Comm. départ. contre le phylloxera*, Perpignan, 1874, p. 107.

† **PALIERE**. *Ajoutez* : || 2^e *Adj.* f. Porte palière, porte qui ouvre sur un palier. L'incendie... n'est devenu possible que par cette double circonstance des papiers accumulés sur le plancher et de la porte palière ouverte, *Journ. offic.*, 3 mai 1877, p. 3231, 1^{er} col.

PALINOD. *Ajoutez* : En rhétorique, à treize ans, il [Fontenelle] composa, pour le prix des palinods de Rouen, une pièce en vers latins, qui, sans avoir obtenu de couronne, fut pourtant jugée digne de l'impression, *TROUBLET, Mem. sur Fontenelle*, p. 275.

1. **PALLAHUM**. *Ajoutez* : — **HIST.** xii^e s. Comment il traitait ouvertement, qui la traison parlerait, que il furent, com orent non, qui enblia le palladium... *EXPERT, Roman de Troie*, v. 639. Por le temple qui est violé, dont li pallades est enblez, *ib.*, v. 2554.

— **REM.** Devant ce mot qui n'existait pas en français, l'ancien trouvère du xii^e siècle a hésité. Une première fois il lui a laissé la forme latine, *palladium*; une seconde fois, plus hardi, il a soumis le mot à la règle de l'accentuation, et il a mis *paladie*.

† **PALLIÈRE** (pa-liè-r'), s. f. Nom, au Havre, d'un engin de pêche, *Statistique des pêches maritimes*, 1871, p. 27.

4. **PALME** (pal-m'), s. f. Synonyme de palme de la main. Et de ses mains les deux palmes dressées, *LAMARTINE, Chute d'un ange*, 7^e vision.

— **REM.** *Palma* est la prononciation française de *palme* (*palma*). On doit regarder *palme* comme un latinisme proposé par Lamartine, pour mettre une forme plus relevée à côté de *palme*, qui ne se dit guère sans ajouter de la main.

† **PALMER** (pa-lm-er), s. m. Nom, dans les ateliers, d'un instrument de précision servant à déterminer l'épaisseur d'une lame, d'une feuille de métal, etc.

† **PALETOT** (pa-lo-té), v. a. Creuser à l'aide du louchet les tranchées qui séparent les planches de celz, à l'effet de rehausser les pieds des plantes, les *Primes d'honneur*, p. 78, Paris, 1874.

— **ETYM.** *Palot* 4.

† **PALORDE**. *Ajoutez* : || 2^e Nom, dans Maine-et-Loire, d'une espèce de citrouille, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 455.

PALPIER. — **HIST.** xii^e s. Quant il meismes dragons qui apparut lo voloit deveoir, d'unques comenzat tremblanz et palpianz à crier par grandes voix, disanz : correiz, correiz, car iceiz dragons mo vuet deveoir, *le Dialogue Grecoire lo pape*, 1876, p. 92.

PALUDINE (pa-lu-di-n'), s. f. Genre de coquilles univalves. Au milieu de débris de réseaux et de diverses plantes aquatiques abondent les coquilles de limnées et de paludines, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 607.

PÂMER. *Ajoutez* : || 4^e Se pâmer, se dit de la luzerne qu'on laisse quelque temps coupée sur le terrain. Vous lancez la luzerne et, après l'avoir laissée se pâmer pendant 24 heures, vous l'apportez dans la fosse, en ayant soin de la fouler, E. GARNOT, *Arranchin*, 15 oct. 1876.

† 1. **PAMPA**. *Ajoutez* : — **ETYM.** Les *pampas* sont ainsi dites d'une herbe haute et dure appelée *paja brava* ou *pampaj*, qui y abonde, E. DAIEREAUX, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1875, p. 393. D'un autre côté, M. Maspero, *Mém. de la Soc. de linguistique*, II, 61, indique le quichua *pampa*, plaine.

PAMPHLET. — **ETYM.** À la conjecture *palmifolius*, M. Gaston Paris, *Rev. critique*, 26 sept. 1874, p. 197, en oppose une autre : il signale que,

dans la seconde moitié du xiii^e siècle, *Pamflette* est cité par Dirk van Asenede dans sa traduction néerlandaise de *Floris et Blanchefleur* (v. 333); or *Pamflette* est le nom vulgaire de *Pamphilus*, espèce de comédie en vers latins du xii^e siècle; appuyé là-dessus, il dit : « Je suis porté à croire que de cette forme diminutive dérive le mot anglais *pamphlet*, dont l'origine a tant exercé les érudits. Ce serait une preuve de plus de la grande popularité de notre poème au xii^e siècle. » Dans la manière de voir de M. G. Paris, le nom vulgaire de la comédie latine, très-commune alors à cause d'un rôle remarquable de vieille entremetteuse, serait devenu le nom commun des feuilles volantes satiriques. Ce *pamflette* du xiii^e siècle est certainement une trouvaille; et le rapprochement est fort ingénieux. Pour qu'il devint certain, il faudrait quelques intermédiaires avant les textes de 1510, les plus anciens que l'on connaisse jusqu'à présent pour l'emploi de ce mot.

1. **PAN**. *Ajoutez* : || 8^e Pan de roue, dispositif employé pour franchir les obstacles qui arrêtent les roues d'une voiture; en fixe un cordage à un rais près d'une jante, on entoure le cercle de la roue avec ce cordage et on tire. || 9^e Terme de boucherie. Le cuisinet avec le regnon et le carrel. Veau, 1^{re} qualité, de 4 fr. 68 à 4 fr. 84; 2^e qualité, de 4 fr. 48 à 4 fr. 66; 3^e qualité, de 4 fr. 30 à 4 fr. 46; pan, cuisinet, de 4 à 2 fr. le kil., *Journ. offic.*, 14 sept. 1874, p. 3281, 3^e col.

† **PANABASE** (pa-na-ba-z'), s. f. Terme de minéralogie. Minéral, dit aussi cuivre gris, à composition chimique très-variable, qui renferme principalement de l'antimoine, du cuivre et du soufre.

PANACHE. *Ajoutez* : || 11^e Terme de turf. Faire panache, se dit d'un cavalier qui tombe en passant par-dessus la tête de son cheval.

PANACHÉ. *Ajoutez* : || 3^e Fig. Mêlé, mélangé. Le salon est quelque peu... panaché; on y coudait toute sorte de gens et jusqu'à des membres de la pairie, e. n. FONGUES, *Feuilleton de l'Indépendant belge*, 29 sept. 1868. Devant le public de Bade, panaché de grands-ducs et d'ambassadeurs, la comédie de Beaumarchais n'est pas écoutée peut-être sans une secrète inquiétude, A. VILLEMOT, *Feuilleton du Temps*, 30 août 1888.

† **PANAMA**. *Ajoutez* : — **REM.** La ville de Panama est bien le port par où s'expédient ces charbonniers; mais ce n'est pas le lieu où ils se fabriquent, ils se font dans les régions supérieures de l'Équateur avec le *acouma*, sorte de liane.

PANARD. — *Ajoutez* : **ETYM.** L'origine étant inconnue, M. Bugge, *Romania*, II 10, p. 456, dit : « Le mot est probablement dérivé d'un adjectif, de même que *riellard*, l'ancien français *bianchard*. » Il rattache *panard* au latin *panthus*, qui signifie *curvus*, incurvus, esp. *pando*, légèrement courbé vers le milieu. *Panard* pour *panard*; comparez *preuons* pour *prendons*, vieux français *espanir* représentant le latin *exspandere*, vieux français *responon* pour *respondent*. » C'est une conjecture qui restera telle tant que *panard* sera aussi dénué de tout document.

† **PANASSEURIE** (pa-na-se-rie), s. f. Nom commercial de tous les petits pains. || (Le Parisien) aime à manger ces petits pains d'une infinité de grosseurs et de formes, qu'en langage commercial on appelle la panasserie, *Journ. offic.*, 11 mai 1874, p. 3210, 1^{er} col. Pain de fantaisie et panasserie, A. HUSSON, *Les Consommations de Paris*, p. 98.

— **ETYM.** *Pain*, avec la finale péjorative *asse*.

† **PANCRAS (pan-kra) ou **PANCRIATIER** (pan-kra-ti-er), s. m. Genre de plantes de la famille des narcissées, où l'on distingue le pancras maritime, dit aussi scille blanche.**

— **ETYM.** *Pancratium*, de *πᾶν*, tout, et *κρίος*, force, par allusion à de prétendues propriétés médicales universelles; il a donné aussi *panscare* (voy. ce mot ci-dessous).

† 1. **PANDORE**. *Ajoutez* : || 2^e La 55^e planète télescopique, découverte en 1858 par M. Searle.

† **PANÉGYRIE** (pa-né-jé-rie), s. f. Terme d'antiquité. Réunion de tout le peuple pour célébrer une solennité.

— **ETYM.** *Πανηγυρία*, de *πᾶν*, tout, et *ἄγυς*, *ἀγορά*, assemblée.

† **PANÉGYRIQUE**, *ÉE* (pa-né-jé-ri-zé-que), *adje.* Qui est l'éloge d'un panégyrique. C'est une œuvre panégyrique est sans comparaison plus brave et meilleur que Stilon, je ne doute pas que votre panégyrique ne vaille plus que tous ceux de Claudian, BALZAC, *Lett. inédites*, cxxi, éd. Tamizey-Larrouque.

† **PANÉMONE** (pa-né-mo-n'), s. m. Petit moulin à élever l'eau, qui s'oriente tout seul, de manière à tourner par tous les vents. Moteurs électro-magnétiques, moulins à vent et panémones, *Journ. offic.* 9 sept. 1876, p. 6855, 1^{re} col.

— **ETYM.** *Uzi.* tout, et *zévros*, vent.

† **PANENTIÈME** (pa-nan-té-i-sm'), s. m. Mot créé par le philosophe allemand Krause pour exprimer la doctrine qui admet que tout est en Dieu, par opposition au panthéisme, qui admet que tout est Dieu, p. JANET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1873, p. 374.

— **ETYM.** *Häv*, tout, *én*, en, *néo*, Dieu.

PANERÉE. — **HIST.** *Ajoutez* : || **XVI** s. Pour bateau chargé d'orenges, une panerée pleine, des paniers en quoy elles sont apportées d'Espagne, Portugal ou autres lieux, MANTILLER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 18.

† **PANGOLIN**. *Ajoutez* : — **ETYM.** Malais, *pang-goling*. L'animal qui s'enroule, ce qui fait à la manière du herisson, *HUGH LOW, Sarawak, its inhabitants and its productions*, Londres, 1848.

† **PANCONOGRAPHIE** (pa-ni-co-no-gra-fie), s. f. Reproduction par gravure, au moyen de la lumière et des réactifs, de toute espèce d'images.

— **ETYM.** *VOY.* PANCONOGRAPHIQUE au Dictionnaire.

† **PANKA** (pan-ka), s. m. Nom donné, dans l'Inde, à de grands éventails. Les appartements personnels du prince (de Galles, sur le *Sérapis*) sont séparés de ceux de ses officiers par un salon qui sera vraiment splendide; il sera ventilé par six pankas, immenses éventails qui seront mis en mouvement au moyen d'un engrenage, *Journ. offic.* 20 août 1875, p. 7004, 3^e col.

1. **PANNE**. || **2** *Ajoutez* : Les élégants de 1803... introduisirent dans les salons la panne, étoffe proverbiallement connue, jusqu'alors réservée aux chaudronniers et aux porteurs d'eau; mais ils avaient soin de la doubler de taffetas blanc, *E. DE LA BÉDOLLIÈRE, Hist. de la mode*, ch. xv.

4. **PANNE**. *Ajoutez* : || **2** Mesure du bois de charpente. La panne (Vosges), diamètre au gros bout 0,22 à 0,32, au milieu 0,18, longueur 42 à 43"; la panne double, diamètre au gros bout 0,32 à 0,36, au milieu 0,23, longueur 15" et au-dessus, *Annuaire des Eaux et Forêts*, 1873, p. 23.

5. **PANNE**. *Ajoutez* : Tuiles bombées, pannes et carreaux en terre cuite, *Journ. offic.* 23 juill. 1872, p. 5021, 2^e col. C'est probablement par le grenier que le meurtrier aura pénétré dans la maison; quelques panes enlevées à la couverture du toit semblent le démontrer, *Extr. de l'Écho du Nord*, dans *Gaz. des Trib.*, 15 oct. 1873, p. 999, 4^e col.

PANNEAU. *Ajoutez* : || **10** Planche de chêne, de 0,22 à 0,24 largeur, et 0,020 à 0,022 épaisseur, *Manœuvre, Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 75.

† **PANNERIE** (pa-ne-rie), s. f. Nom donné, dans le département du Nord, aux fabriques de la tuile dite panne.

— **ETYM.** *VOY.* ci-dessus PANNE 5.

PANNEFON. — **ETYM.** *Ajoutez* : Selon Ch. Thurot, de même que le Dictionnaire identifie *pannon* et *pennon*, il faut identifier *panneton* et *penneton*, qui serait un diminutif de *pennon* (comp. *clocheton*). Ce serait le petit pavillon de la clef, et en élait l'analogue de la forme est frappante.

† **PANOPEE** (pa-no-pée), s. f. La 70^e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Goldschmidt.

— **ETYM.** *Havéneiz*, nom d'une Néréide.

† **PANOUILLE**. *Ajoutez* : — **REM.** On le trouve écrit panouil et masculin. Par-dessus le mur du jardin se penchaient de gros panouils de maïs d'un blanc de lait, *SACHER-MASCH, Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1873, p. 857.

† **PANSACRE** (pan-sa-kr'), s. m. Nom vulgaire du pommier safrané, plante fort vénueuse, *Journ. des Débats*, le 42 juin 1877, 3^e page, 2^e col.

— **ETYM.** C'est le même que *panerai* (*voy. ci mot au Supplément*).

PANSSER. — **HIST.** *Ajoutez* : **XIII** s. Et misères Gauvains oste les soles, et pansse pou de la mule à la damoiseille que de son cheval, le *Roman en prose de Perceval le Gallois*, p. 36.

† **PANSLAVE** (pan-sla-ve), adj. Qui appartient à tous les Slaves. La philologie, l'explication des alphabets slaves, sont des points qui demandent à être traités dans un congrès international; il s'agit non pas d'archéologie panslave, mais

d'archéologie comparée, *A. RAMBAUD, Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1874, p. 786.

— **ETYM.** *Häv*, tout, et *Slave*.

† **PANSPERMISTE** (pan-spér-mi-st'), s. m. Partisan de la panspermie. || **Adj.** En résumé, conclut M. Fremy, voici des objections graves aux théories panspermistes de M. Pasteur, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 10 fév. 1872, p. 936, 3^e col.

PANTALON. *Ajoutez* : || **8** Fig. Faire pantalon, ne pas atteindre le bas du papier. Il se trouve tous jours bien une anecdote sur l'alma pour combler le vide, et éviter que la colonne commence ne fasse pantalon, c'est-à-dire n'atteigne pas le bas de la page, *TH. GAUTIER, Feuilleton du Journ. offic.* du 10 juill. 1866.

† **PANTALONNE**. *Ajoutez* : || **2** Qui porte pantalon. L'artiste cherchait ainsi à nourrir la partie inférieure de la statue forcément amaigrie par les jambes pantalonnées et bottées du personnage moderne, *E. BERGERAT, Journ. offic.* 7 mai 1876, p. 3136, 2^e col.

† **PANTINE**. *Ajoutez* : || **2** Partie du soie déjà manufacturée et employée en quelque objet, un éventail par exemple. Et conclure par des réflexions profondes sur une coiffure, une robe, un magot de la Chine, une nudité de *Clinschedt*, une pantine de Boucher, *DIBERT, Promenade du sceptique*, *Alte de Reurs*, 41.

1. **PANTOMIME**. *Ajoutez* : — **REM.** Il s'est dit et pourrait se dire au féminin. Cette actrice est une très-bonne pantomime, *M^{lle} AISSÉ*, 2^e lettre.

PANTOUFE. — **HIST.** *Ajoutez* : **XV** s. Tous car-donniers qui feront pantoufles y seront tenus mettre semelles et bordes de bonne vache, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 223.

† **PANTOUN** (pan-toun), s. m. Genre de poésies chez les Malais.

PAON. *Ajoutez* : || **7** Nom, dans l'Oise, du coquel, *Les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 61.

PAONE. *Ajoutez* : — **HIST.** **XIV** s. Sur l'herbe [un paon] s'est aresté devant la poue enmi la voie, *Dits de Watruquet*, p. 313. Li gentils paons honorez... Tant coïmentent le pas aloit, *Après sa poe coïtoit*, ib.

† **PAOUR**. — **ETYM.** *Ajoutez* : On a indiqué aussi le bas-breton *paotr*, garçon, gars.

† **PAPALIN**. *Ajoutez* : — **HIST.** **XVI** s. Et suffira de faire marcher les vostres, quand les papalins seront prests d'entrer au duché de Milan, *BASSOMPIERRE, Ambassade en Suisse*, t. II, p. 119.

PAPERASSER. *Ajoutez* : — **REM.** D'après le *Dict. comique* de Leroux, paperasser se trouve dans Scarron avec le sens de faire écritures sur écritures, écrit sur écrit : Nul d'eux ne se peut passer d'incessamment paperasser.

PAPERSE. *Ajoutez* : || **2** Reine qui est en même temps chef de l'Eglise du pays. Le fond du système [de l'Eglise anglicane] effraye le théologien : un roi papie, une papesse Elisabeth, quel phénomène ! *Mém. de Trévoux*, t. I, p. 333.

PAPETIER. *Ajoutez* : — **HIST.** **XV** s. Papetarii et mercatursi papryi se intronitmentis nobis in publica audientia (1414), dans du BOULAY, *Hist. de l'Université*, t. V, p. 279. *Papetierii* certifié suffisamment une forme française papetier.

† **PAPETIÈRE**. || **Adj.** *Ajoutez* : || Qui a rapport au papier. L'industrie papetière. Cette étude l'a conduit [M. A. Girard] à préciser les conditions que doit remplir une fibre papetière de bonne qualité, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 19 mars 1873, p. 2102, 1^{re} col.

PAPIER. || **15** *Ajoutez* on exemple : Que sont-ce ces contrats, ces papiers de compte, cette invention de vendre le temps... oh! quel homme est misérable qui se glorifie de tenir un gros papier de rentes ! *MALH. LEXIQUE*, éd. L. Lalanne. Ce n'est point chez moi qu'on fait papier de mise et de recette; je sais à qui je dois, *in. ib.* || Papier-journal, registre, livre de compte. Que sont-ce que l'intérêt, le papier-journal, l'usure... ? *in. id.* || **24** Papier maché, papier mouillé qu'on emploie pour faire des tabatières et autres petits objets.

|| **25** Faire courir le petit papier, se dit, aux jeux innocents, d'une des pénitences imposées pour la délivrance d'un gage touché, qui est dire à chacun : Si j'étais petit papier, que ferez-vous de moi ? || **26** Papier d'oiseau, papier très-mince. On prenait un des pigeons messagers et on lui attachait au col, avec un lacet, une petite boîte en or mince comme du papier, dans laquelle on mettait une lettre écrite sur un papier de soie très-fin qui portait le nom de papier d'oiseau, *Journ. offic.*

3 août 1871, p. 5542, 2^e col. || **27** Arbre à papier, le mûrier à papier, *broussonetia papyrifera*, *BAILLON, Dict. de bot.*, p. 257.

— **REM.** Le proverbe : Le papier souffre tout, se trouve au **XIV** siècle sous cette forme : Li enres n'est mie kiers, et li papiers est mont deboinaires, *le Liere des mestiers*, dans *Journ. des savants*, oct. 1876, p. 656.

PAPILLON. *Ajoutez* : || **12** Nom donné à la flamme de certains bees de gaz, qui s'étale en forme de papillon.

† **PAPILLONISTE** (pa-pi-llo-ni-st'), *il mouillées*, s. m. Naturaliste qui s'occupe des papillons.

PAPILLONNER. *Ajoutez* : || **2** Faire produire des papillons, en parlant du ver à soie. Des cocons que nous pouvons transformer... en graine, en les faisant papillonner, *DEPRÉ DE LOISE, Sériculture et non sériciculture*, dans *Moniteur des soies*, oct. et nov. 1873.

— **REM.** Papillonner, au sens figuré de voltiger d'objet en objet, est plus ancien que ne pourrait le faire croire les exemples rapportés. J'ai dit que monseigneur le roi (Henri IV), qui au fond est un brave homme, frétilait par trop à la vue des cottes étrangères à la vôtre [la reine Marie de Médicis], que c'était mal à lui, ayant une femme si appétissante, une reine si bien conditionnée pour avoir des petits princes, de le voir papillonner autour de matresses... *Requête d'une marchande de la Halle à Marie de Médicis*, 1608, dans *Journ. des Débats*, 17 juill. 1876, 3^e page, 2^e col.

PAPILLOTER. *Ajoutez* : || **8** *V. refl.* Se papilloter, se faire des papillotes. Tous leurs beaux décrets serviraient à nous papilloter, *Lett. du P. Duchesne*, 5^e lettre, p. 2.

† **PAPILLOTEUR** (pa-pi-llo-teur, *il mouillées*), s. m. Terme d'atelier. Peintre qui papillote, qui fatigue les yeux par le trop vil éclat des couleurs. Les tapeteurs, papilloteurs et tapageurs de la peinture, *BUNGEN, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 252.

† **PAPIN**. *Ajoutez* : || **2** Nom, à Douai, de la colle de farine, *ESCALIER, Vocab. l'anc. fran.*, 456. (Papier s'y dit pour coller avec cette colle.)

— **HIST.** **XIV** s. *Ajoutez* : *consperio*, papins, *ESCALIER, ib.* (*consperio* signifiait, dans le bas-latin, de la colle de farine).

† **PAPOU**. *Ajoutez* : — **ETYM.** Cet oiseau tire son nom du pays des *Papous*, et *papoteh*, en malais, signifie fêter, crêper, *Bouvier, Dict. étym.*

† **PAPOUILLE** (pa-pou-ille, *il mouillées*), s. f. Nom de petits navires qui font le cabotage entre l'Amazonie et la Guyane, *Journ. offic.* 28 fév. 1875, p. 1532, 2^e col.

PAQUE. — **HIST.** || **XVI** s. *Ajoutez* : (Ces négociations) empêchèrent plusieurs de se déclarer, comme ne voulant pas faire poissionniers la veille de Pâques, *D'AUB. Hist. iv*, 172.

PAQUET. *Ajoutez* : || **15** Le petit paquet, sorte de sac. Dans la plupart des cafés, on jette ostensiblement le petit paquet, les *Jeux en France*, 1871, Paris, Ch. Schiller, p. 67.

† **PAQUETAILLE** (pa-ke-tà-ille, *il mouillées*), s. f. Nom donné aux soies que, dans les districts séricoles, les paysans filent eux-mêmes avec les cocons provenant de leur récolte. Ces soies se vendent par petits paquets ou paquetailles.

† **PAQUIER** (pâ-kié), s. m. La surface nécessaire à la nourriture d'une vache pendant l'été ou l'estivage; cette surface est très-variable, *Rebois. Compte rendu*, 1869-74, 7^e fasc. p. 105.

— **ETYM.** Autre forme de *pâquis*.

PAR. *Ajoutez* : || **26** Par ci-devant, précédemment. Le temps que par ci-devant on vous a fait perdre... ramassez-le, et le conservez curieusement à l'avenir, *MALH. LEXIQUE*, éd. L. Lalanne.

— **REM.** *Ajoutez* : || **7**. Aux exemples rapportés n^o 16 de par devant un infinitif ajoutez celui-ci de Malherbe, qui les précède : Fâbins, qui par temporiser sagement releva les affaires de sa république, *LEXIQUE*, éd. L. Lalanne.

PARABOLAN. *Ajoutez* : — **REM.** On trouve aussi parabolan. À l'en croire [Dioscore], il n'y aurait eu [au concile d'Ephèse] ni soldats en armes envahissant l'Eglise, ni parabolan, ni moines syriens, milice féroce de Barsamas, *AMÉDÉE THIERRY, H. v. des Deux-Mond.* 1^{er} mars 1872, p. 77.

† **PARABOLE**, *ÉE* (pa-ra-bo-lé, *lée*), adj. Qui est en forme de parabole. Réflecteurs paraboles de l'Arc de triomphe.

† **PARABOLIQUE** (pa-ra-bo-li-si-té), s. f. Caractère de ce qui est parabole. Mesure de la parabolité d'un miroir.

† **PARABOLISER** (pa-ra-bo-li-zé), v. a. Donner la forme de parabole. Le miroir de ce télescope avait été paraboliisé par M. Martin, *Monit. univ.*, 2 déc. 1868, p. 1539, 4^e col.

† **PARACENTRAL**, ALE (pa-ra-san-tra-l, tra-l'), adj. Qui est situé à côté du centre. Le lobe paracentral de la partie interne de l'hémisphère [du cerveau], CHARCOT, *le Progrès* méd. 22 juill. 1876, p. 516, 1^{re} col. Au plur. masc. Paracentraux.

PARADIS. Ajoutez : || 1^{er} Arbre de paradis, le *thuya occidentalis*, L., BAILLON, *Diet. de bot.* p. 257.

† **PARADISIÈRE** (pa-ra-di-zie), s. m. Oiseau de paradis. Les oiseaux d'autres provenances qui sont sèches au four ou à la fumée, comme par exemple les paradisiers. *Extr. du Bull. de la Soc. d'accl. dans Journ. off.* 22 janv. 1877, p. 461, 1^{re} col.

PARADOXE. Ajoutez : Paradoxe hydrostatique, nom du principe de physique, en vertu duquel la pression exercée par un liquide sur le fond du vase qui le renferme est indépendante de la forme du vase; ainsi dénommé à cause de ce qu'il parait paradoxal, au premier abord, de dire qu'avec un poids constant de liquide on peut exercer des pressions différentes sur une surface donnée.

— REM. Paradoxe, adjectif, s'est dit des personnes. On devient un individu paradoxal de l'espèce humaine, BAYLE, dans *SAINT-EUVE*, *Port-Royal*, t. III, p. 366, 3^e éd.

— HIST. XVI^e. Ajoutez : Vous avez bien voulu choisir Ce paradoxe pour en rire; Je le défends pour mon plaisir, d'ACB. *le Printemps*, Paris, 1874, p. 64.

† **PARADOXER** (pa-ra-do-ksé), v. n. Néo-logisme. Faire des paradoxes. Au milieu de l'atonie générale de la foule et de la critique, on aimerait à paradoxer un peu, à chercher des nouveautés, à pêcher en eau trouble, BÜCHER, *Salons* de 1861 d. 1868, t. II, p. 310.

† **PARADOXOLOGIE** (pa-ra-do-ks-o-lo-gie), s. f. Action de débiter des paradoxes.

— HIST. XVI^e. La nouvelle paradoxologie, ou, FONTAINE, *Quintil. Cens.* II, 7, p. 242, éd. de 1573.

† **PARAFER**. Ajoutez : 4^e Terme de monnayage. Parafier un coin, lui donner, à l'aide de petits poinçons manœuvrés à la main et enfoncés au marteau, la triple empreinte du point secret, de la marque et du différent ou différent.

† **PARAFFINAGE** (pa-ra-fi-na-j'), s. m. Action d'enduire de paraffine. Si les œufs étaient déjà altérés, le paraffinage n'arrêterait pas la décomposition. *Journ. off.* 24 avril 1875, p. 2664, 2^e col.

† **PARAFFINE**. Ajoutez : 2^e Paraffine native, voy. CÉRÉSINE au Supplément.

† **PARAFFINER** (pa-ra-fi-né), v. a. Enduire de paraffine. Des œufs, paraffinés en juillet, étaient encore complètement pleins, frais et de bon goût en novembre et décembre. *Journ. off.* 24 avril 1875, p. 2664, 2^e col.

3. **PARAGE**. Ajoutez : || 4^e Action d'aplanir la surface d'un drap, en dirigeant les brins de la laine d'un même côté. Quant au parage, ce sont des hommes qui le font, et c'est un métier très-rude, *Enquête, Traité de com. avec l'Anglet.* t. V, p. 224.

† **PARAGÉNÈSE** (pa-ra-jé-né-zie), s. f. Hybridité où les métis de second sang, c'est-à-dire ceux qui proviennent d'un métis joint avec l'une ou l'autre race mère, sont fécondés entre eux, mais où les métis directs ou de premier sang sont stériles, immédiatement ou après une ou deux générations, *Her. d'anthrop.* t. IV, p. 243.

— ETYM. *Hæz*, indiquant déviation, et *γένεσις*, génération.

† **PARAGÉNÉSISQUE** (pa-ra-jé-né-zik'), adj. Qui appartient à la paragénèse.

† **PARAGANTE**. Ajoutez : || 2^e Sorte de pot de vin que le contribuable payait aux agents du fisc pour obtenir une modération de taxe. Les abus faits sur les rôles des taxes, dont les paiements ont été souvent modérés pour des paragantes faites aux traitants qui n'ont point tourné au profit du roi, *Lett. etc. de Colbert*, VII, 197.

† **PARAISO** (pa-ré-zo), s. m. Arbre de l'Argentine. Parmi les arbres qui se développent vite et croissent facilement, nous mentionnerons... quelques espèces d'eucalyptus, le paraíso et le premier italien, E. BLANCHARD, *Journ. off.* 9 avril 1877, p. 2770, 1^{re} col.

† **PARAÎTRE**. — REM. Ajoutez : || 2. On connaît la tournure : Il a cinquante ans, et il paraît (voy. d'ailleurs le n^o 9). Voici un emploi différent, mais analogue, de paraître, dans une lettre de Louis XIV : Ce que vous me mandez de mes vais-

seaux me donne encore plus d'inquiétude que vous d'un paraître, car je vois que la tempête a continué... *Lett. etc. de Colbert*, t. VI, p. 316.

PARALIPOMÈNES. Ajoutez : || 3^e Additions. J'ai de petits paralipomènes à vous faire sur le sujet de M. Racine, *Lett. de M. Vaillant*, dans *SAINT-EUVE*, *Port-Royal*, t. VI, p. 261.

† **PARALIÈRE** (pa-ra-li-èr), adj. Terme de géologie. Qui appartient au *stade* de la mer. Formation paralière.

— ETYM. *Hæz*, auprès, et *ἀλῆ*, à côté, la mer.

† **PARALLACTIQUÈME** (pa-ra-la-kti-ke-man), adv. Terme d'astronomie. D'une façon parallactique, on monte les télescopes parallactiquement; cela veut dire que le tube est installé sur un support longitudinal incliné comme l'axe du monde; de plus, le tube peut tourner autour de ce support et se mouvoir, en outre, dans son propre plan, II. DE PARVILLE, *Journ. off.* 21 oct. 1875, p. 8829, 3^e col.

† **PARALLÉLISATION** (pa-ra-lé-li-sa-sion), s. f. Action de paralléliser. Si l'étirage devait être conduit jusqu'à la complète parallélisation des fils, LEXLEY, *Bulletin consulaire français*, 1877, p. 209.

† **PARALLÉLISER** (pa-ra-lé-li-zé), v. a. || 1^{er} Mettre en parallélisme. || 2^e V. refl. Se paralléliser, devenir parallèles, en parlant d'objets différents. Sous l'action des rouleaux qui étreignent les rubans [de coton cardé ou peigné], ceux-ci s'allongent, se fortifient et se parallélisent, LEXLEY, *Bulletin consulaire français*, 1877, p. 209.

† **PARALYSANT**, ANTE (pa-ra-li-zan, zan-t'), adj. Qui paralyse, qui ôte les forces physiques ou morales. Même avec cette conviction paralysante qu'il est enigmatisé... ALPH. DAUBET, *Journ. off.* 6 sept. 1875, p. 7609, 1^{re} col.

† **PARALYSATEUR**, TRICE (pa-ra-li-za-teur, tri-s'), adj. Terme de médecine. Qui paralyse. M. Claude Bernard a montré que le cerveau se paralysait avant la moelle épinière, de manière que la sensibilité est atteinte alors que la motilité est encore intacte; il a montré encore que le cerveau exerçait sur la moelle épinière une sorte d'action paralysatrice, CH. RICHTER, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1877, p. 839.

PARALYTIQUE. — HIST. XVI^e. Ajoutez : Ceux-là doivent bien être paralytiques de sens qui veulent attribuer... *Œuvres de Ph. Marniz de Sainte-Aldegonde*, Bruxelles, 1859, t. I, p. 310.

† **PARAPHRASE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e. S. User de paraphrase, *Epist. exhort. des epist. Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **PARAPHRASER**. Ajoutez : || 4^e Paraphraser un visage, dissocier, redéfinir sur un visage. J'avais des Phyllis à la tation; j'épiais les occasions; j'épiloguais mes passions; le paraphrasais un visage, COAX, *Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

† **PARAPLUIE**. Ajoutez : || 3^e Sorte d'abri établi à la montée d'un tramway. Les plates-formes d'en bas seront surmontées d'un abri dit parapluie pour préserver le conducteur et les voyageurs [sur le tramway de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile à Suresnes], *Journ. off.* 1^{er} sept. 1874, p. 6344, 3^e col. || 4^e Dans les mines, engin qui sert à la descente et à la remonte. Ils [les ouvriers] se jeteront pied-mêle dans le parapluie, et, grâce à Dieu, la montée fut heureuse; ils étaient saufs, *Journ. off.* 25 oct. 1869, p. 1388, 3^e et 4^e col.

† **PARASYNTHÉTIQUE** (pa-ra-sin-té-ti-k'), adj. Terme de grammaire. Se dit des mots composés qui sont le résultat d'une composition et d'une dérivation agissant ensemble sur le même radical, de telle sorte que l'une ou l'autre ne peut être supprimée sans amener la perte du mot. *Embarquer* et *de-barquer* sont des composés parasynthétiques, par rapport à *barque*. || S. m. Un parasynthétique, *Border* ayant un tout autre sens que *aborder* et *déborder*, ceux-ci sont les parasynthétiques, et non les composés de *border*, DARMESTETER, *Formation des mots composés en français*, p. 81.

— ETYM. *Hæz*, indiquant quelque chose d'incomplet, et *συνθήκη*.

† **PARATILES**. Ajoutez : La garantie des évictions est traitée d'une manière très-ample par M. Pothier en son contrat de vente; on y trouvera l'explication la plus lumineuse et la plus satisfaisante de tous ces articles [1625 à 1640 du Code civil] qui en sont des paratiles, DE LAPOINTE, *Paratiles françaises*, Code civil, t. XIII, p. 80, 1865.

† **PARAVANT**. *Que*. Ajoutez : || 2^e Paravant, prép. Avant. Reçois de ma main celle que ton désir Paravant cette offense avait voulu choisir, CORN. *Lexique*, éd. Marty-Laveaux. || Adv. Paravant,

auparavant. Tout beau, mon innocence Veut savoir paravant le nom de l'imposteur, ID. *ib.* || En revoyant ses ouvrages, Corneille a effacé ces archaïsmes.

† **PARAZONIUM** (pa-ra-zo-ni-om'), s. m. Sorte de dague ou de poignard, porté au baudrier par les guerriers grecs et romains.

— ETYM. Lat. *parazonium*, de *παράζων*, armées appendues à la ceinture, de *παρά*, à, et *ζώνη*, ceinture.

† **PARBLEU**. Ajoutez : — REM. On trouve parbleu dans Corneille : Vous venez bien plutôt faire la guerre au pain. — L'un et l'autre, parbleu, *Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

† **PARCELLARISME** (par-sèl-lari-sm'), s. m. État de ce qui est divisé en parcelles.

† **PARCHEMINÈUX**, EUSE (par-che-mi-neù, neù-z'), adj. Qui a la nature, l'apparence du parchemin. Un amas quasi parcheminéux de toiles d'araignées couvertes de poussière, G. SAND, *l'Homme de Neige*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1858, p. 482.

† **PARCIMONNEUSEMENT**. Ajoutez : Il faut remplir, chaque année, ces sacs maudits, pour satisfaire le maître et payer le droit de vivre parcimonieusement et misérablement sur son domaine, G. SAND, *la Mare au Diable*, II.

† **PARCON** (par-kon), s. m. Nom, dans la Vienne, de la loge ou case où vit le banded destiné à la procréation des mules et mulets, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 302.

— ETYM. Diminutif de *pare*.

PARCOURS. || 2^e Ajoutez : Le parcours est la vaine pâture étendue, par réciprocité, d'une commune à une autre, BAYLE-MOULLEARD, *Projet de Code rural*, Sessi n^o 1868 du Corps législatif, p. 47.

† **PARDALIDE** (par-da-li-d'), s. f. Terme d'antiquité. Peau de panthère. C'est une femme debout [la Musique, de M. Delaplanche, au dernier salon], tout le côté gauche du corps revêtu d'une sorte de pardalide, et jouant du violon, CAMILLE GUYMON, *Courrier littéraire*, 25 juin 1877.

— ETYM. *Παρδαλις*, panthère et peau de panthère.

† **PARDALOTE** (par-da-lo'), s. m. Oiseau du genre des pies-grièches, dit aussi pie-grièche-roi-let à cause de sa petite taille.

PARDONNABLE. — HIST. Ajoutez : XII^e. S. Il mostret que ses pechiez [de Job] n'est mie pardonnable, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 343.

PARÉ. Ajoutez : || 3^e Bê paré. Le fait de mettre en vente sur le marché des blés parés, c'est-à-dire du beau blé sur le dessus et des blés de qualité inférieure dans le fond des sacs, constituant... le délit d'escroquerie, *Journ. off.* 29 avril 1874, p. 2556, 2^e col.

† **PAREIRE** (pa-rè-dr'), s. m. et f. Terme d'antiquité grecque. Se dit des divinités accessoirement associées à un culte quelconque, dont les statues étaient placées à côté de celles des dieux de ce culte. M. Robert fait connaître les inscriptions en l'honneur de Mercure et de sa paréire Rosmerta, dont le nom avait été pendant longtemps défigurée par les épigraphistes, DELAUNAY, *Journ. off.* 29 févr. 1876, p. 4358, 3^e col. Il reste à déterminer leur nature propre [des déesses], leur rapport aux divinités mâles dont elles sont les paréires, J. SOTER, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1875, p. 812.

— ETYM. *Πάρεϊς*, assis à côté, de *παρά*, à côté, et *ἔδρα*, siège, chaire (voy. CHAIRE).

† **PARÉ-FEU** (pa-ré-feu), s. m. Le qui protège contre l'incendie. Résultats déjà obtenus par l'administration forestière dans les plantations pareux du département des Landes, *Enq. sur les incendies des forêts*, p. 99. Les pare-feux, surtout lorsqu'ils sont pourvus de fossés bordiers, agissent attemment comme solution de continuité, *ib.* p. 17.

† **PARÉIL**. || 4^e S. f. La pareille. Ajoutez : || Au commencement du XVI^e siècle, on faisait un emploi général du substantif *pareille*, sans l'assujettir à être toujours avec *la*, c'est-à-dire aussi bien avec l'article un que sans article. Quel esprit que la raison conseille. S'il est aimé, ne rend point de pareille ? MATH. *Lexique*, éd. L. Lalanne. Il peut bien y avoir du manquement en la chose domine, parce qu'on lui doit une pareille; mais, pour le regard de l'affection, il n'y en a point, *ib.*

† **PARÉMENTÉ** (pa-ré-man-té), *ver. pass.* de *parémenter*. Garni d'un parément. Vies l'abbaye, les fondations ont été mises à nu; elles sont parémentées de silex noir et flanquées d'énormes contre-forts, *Journ. off.* 9 déc. 1876, p. 9164, 3^e col.

† **PARÉMIOGRAPHIE.** *Ajoutez :* Plus scrupuleux que la plupart des parémiographes, j'ai laissé dans un boubriard naital cette phraseologie de la canaille, quittant, *Dict. des Proverbes*, in-8°, Paris, 1832, préf. p. XII.

† **PARÉMIOLOGIQUE** (pa-ré-mi-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la parémiologie. Bibliographie parémiologique ou études biographiques et littéraires sur les ouvrages consacrés aux proverbes dans toutes les langues, par G. DEPLESSIS, Paris, 1847.

† **PARÈRE.** *Ajoutez :* || 2° Police commerciale. La rubrique *Manille* embrasse tous les ports des îles Philippines; les compagnies d'assurances maritimes l'entendent elles-mêmes ainsi; car, en étudiant les parères du Ilavre, de Marseille et ceux des compagnies appelantes, on voit que le quatrième des primes d'assurances pour les bâtiments en partance de Manille ou de Yoïlo pour le Royaume-Uni est le même, *Gaz. des Trib.* 22 avril 1876, p. 303, 3^e col.

† **PARRESSEUSEMENT.** — *HIST.* *Ajoutez :* XII^e s. [Les pensées] ki, kant elles vont aussi car par l'us perezousement, *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 338.

† **PARRESSEUX.** *Ajoutez :* || 8° Ressort paresseux, ressort qui se défend lentement et sans vigueur. || Balance paresseuse, balance qui n'est pas sensible, dont le fléau ne se met pas en mouvement pour un petit excès de poids.

2. **PARÉAIT.** *Ajoutez :* || 13° Terme de thermodynamique. Gaz parfait, gaz qui satisferait d'une manière rigoureuse aux lois qui ne sont qu'approximativement exactes pour les gaz réels; en d'autres termes, un gaz parfait est un corps dont les chaleurs spécifiques sont à pression constante et à volume constant, et qui obéit à la loi de Mariotte. || 14° Terme de forestier. Bois parfait, se dit, par opposition à l'aubier, de la partie du bois plus colorée, plus dure, moins altérable. || 15° Un parfait, une crème glacée. Couteau à parfait, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 860, 1^{re} col. Fromages glacés, bombes napolitaines, parfaits de tous les goûts, *ib.* p. 982, 3^e col.

† **PARFÎLE.** *Ajoutez :* || 2° Terme de céramique. Orné de filets. Assiettes parfîlées, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. VI, p. 687.

† **PARFIN** (par-fin), *s. f.* À la parfin, *loc. adverb.* tombée en désuétude et signifiant : à la fin dernière. Je m'essaye par quelques remontrances et exhortations de convertir le simple doreur de l'philothée en une entière résolution, qu'elle fait à la parfin, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote, Préface*, 1611.

— *ETYM.* Par, dans le sens archaïque du superlatif, et fin I.

† **PARFÊLE.** *Ajoutez :* || 2° Image du soleil due à la réflexion de ses rayons à travers des prismes de glace suspendus dans l'atmosphère. Les parfêles s'observent par couples, en même temps que les halos.

† **PARIA.** — *ETYM.* *Ajoutez :* D'après Max Müller (*Essais de mythologie comparée*, trad. par G. Perrot, p. 111, Paris, 1873), les *Parias* sont ainsi dits de la clochette qui leur étaient autrefois obligés de porter, afin d'avertir les brahmanes de ne point s'exposer à être souillés par l'ombre d'un être abject.

† **PARIADE.** *Ajoutez :* || 4° Il se dit aussi des canards sauvages. Les canards vont quitter le lac pour retourner en Bresse... plaçons-nous à mi-côte... sur le dessus des rochers nous ne verrions que quelques rares pariaide... CARTON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 103, Hetzel, 1866.

† **PARIAN** (pa-ri-an), *s. m.* Espèce de porcelaine dont la pâte renferme beaucoup de feldspath, ce qui lui donne de la friabilité et de l'opacité. Le parian est un produit analogue à la porcelaine, ayant l'apparence du marbre de Paros (de la son nom). *Tarif des douanes*, 1869, p. 166.

† **PARIER** (pa-rié), *s. m.* Celui qui possède au pair un évêque, *Gaz. des Trib.* 9 et 10 sept. 1872, p. 889, 3^e col.

2. **PARIÉTAIRE** (pa-ri-é-té-ré), *adj.* Qui a rapport aux murailles. Les inscriptions pariétales (de Pompéi) nous apprennent non-seulement les noms des candidats... DELANAY, *Journ. offic.* 30 mars 1875, p. 2358, 2^e col.

† **PARIFICATION** (pa-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Néologisme tiré de l'italien. Action de rendre pur. On a commencé la discussion générale du projet de loi pour la purification des universités de Rome et de Padoue aux autres universités de l'Italie, *Journ. offic.* 5 mars 1873, p. 4663, 1^{re} col. || On a

dit aussi, au même sens, purifier. Ces mots sont des italianismes et se trouvent dans des traductions faites de l'italien.

— *ETYM.* Lat. *par*, *paris*, pareil, et *facere*, faire. † **PARISIANISER** (pa-ri-zi-a-ni-zé), *v. a.* Donner le caractère parisien. || *V. refl.* Se parisianiser, prendre le caractère parisien. Il gagnait à tous ces frotements de se parisianiser un peu plus chaque jour, ALPH. FAUDET, *le Temps*, 5 août 1877, *feuilleton*, 1^{er} page, 2^e col.

† **PARISIANISME.** *Ajoutez :* || 2° Locution propre aux habitants de Paris. M. Ch. Nisard a fait un livre sur les parisianismes.

† **PARITOIRE** (pa-ri-toi-r'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la parétaire, *ouv.* l'Algérie, 1876, p. 101.

— *ETYM.* Autre forme de *paritaire*.

† **PARKFONG** (park-fong), *s. m.* Les Chinois le connaissent [le nickel] de temps immémorial et l'emploient dans leur alliage, le célèbre parkfong ou argent chinois, *Journ. offic.* 21 octobre 1873, p. 7182, 2^e col.

† **PARLEMENT.** *Ajoutez :* || 6° Entretien, conférence (sens vieilli). Parlement de Cassius et de Brute, *Acad. Lexique*, éd. P. Mesnard.

† **PARLEMENTARISME** (par-le-man-ta-ri-sm'), *s. m.* Néologisme du langage politique. Système de gouvernement parlementaire.

† **PARLEUR.** *Ajoutez :* || 5° En termes de télégraphie électrique, instrument qui sert à transmettre. Quand on est sur le point de poser le fil, on l'essaie au moyen d'une pile portative placée dans la voiture; on peut également faire marcher les parleurs, qui se trouvent transportés à côté des piles et des bobines, *Journ. offic.* 29 sep. 1875, p. 8112, 2^e col.

† **PARNASSIEN.** *Ajoutez :* || 3° Les parnassiens, nom donné à des poètes contemporains très-amoureux de la forme et faisant pour elle de grands sacrifices. De même qu'en littérature les coloristes, les ciseleurs de mots, les parnassiens, comme ils s'appellent, ont succédé à nos grands poètes. E. NUVERGIER DE HAURANNE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1874, p. 661.

† **PARNE** (par-n'), *s. f.* Pièce de bois placée sur la charpente d'un comble pour supporter les chevrons (hors d'usage). Parnes, soles, appuis, jambages, *constr. Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

— *ETYM.* C'est une autre forme de *parne* 4 (voyez PANNE 4), seul usité aujourd'hui. L'épenthèse de l'r se faisait quelquefois; voyez *hurter* pour *ulter*.

† **PAROCHIAL, ALE** (pa-ro-ki-al, a-l'), *adj.* Qui a rapport à une paroisse. Les églises paroissiales, *Acad. Lexique*, éd. P. Mesnard.

— *ETYM.* Lat. *parochia* (voy. PAROISSE).

† **PAROI.** *Ajoutez :* || 9° On appelle paroi la peau du sanglier, et armure la partie de la peau qui recouvre les deux épaules, *Chasse illustrée*, t. II, p. 210. || 10° Terme d'hydrostatique. On dit qu'un orifice est à mince paroi, quand il n'est qu'une ouverture dans une lame métallique ou une planche mince, sans ajutage ni en dedans ni en dehors. || 11° Terme d'artillerie. Projectile à double paroi, projectile dont la paroi est formée de deux parties concentriques, disposées en vue d'une fragmentation systématique.

† **PAROIR.** *Ajoutez :* || 2° Outil de sabotier. Une fois le sabot évidé et dégrossi à la rouelette, le persicteur ou charbe le bords, puis le passe à un troisième ouvrier chargé de lui donner la dernière façon à l'aide du paroïr, qui est une sorte de couteau tranchant fixé par une boucle à un banc solide. A. THEURET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 577.

† **PAROISSIEN.** *Ajoutez :* || 4° Adjectif. Paroissien, paroissienne, qui appartient à la paroisse. La légende de Tell et Gessler, dont le premier échappa à toute investigation en dehors des falsifications évidentes de quelques chartes et registres paroissiens, *la Revue suisse*, 10 oct. 1876, p. 112.

† **PAROLE.** || 18° Parole de présent. *Ajoutez :* Le mariage par parole de présent est encore usité en certains pays. Un acte extrait du registre de la paroisse de Reyla, et constatant qu'elle avait été unie par parole de présent à M. Ch. G... *Gaz. des Trib.* 7 juin 1871, p. 539, 2^e col. Que cet acte est rédigé suivant l'usage de Cuba; qu'il ne peut être confondu avec l'ancien contrat de fiançailles par parole de présent qui a été prohibé par le concile de Trente, et qui, depuis cette époque, n'est plus pratiqué dans les pays ethniques, *ib.* 3^e col. || l'aroles de futur, *voy. FUTUR*, n° 2.

— *HIST.* || XVI^e s. *Ajoutez :* Quant au fait de l'égise et du lien de mariage pour la conscience, les paroles de présent font le mariage; paroles de présent sont quand, par mots du temps présent, les deux masle et femelle se prennent à épous et épouse, et les paroles de futur sont qu'ils promettent l'un à l'autre qu'ils se prendront... l'édit de Blois de l'an 1580, articles 40 et 44, défend aux notaires de recevoir les paroles de présent en contrats de mariage, et aux prestres de faire espousailles sans proclamation de bans, GUY COQUELLE, *Œuvres*, éd. de 1666, t. II, p. 245.

† **PARONNE** (pa-ro-n'), *s. f.* Nom, dans le pays d'Avranches, de certains colliers de chevaux faits en paille ou en jonc (voy. plus bas PAVELLE). Laitche convenable pour la fabrication des colliers de chevaux dits paronnes, *l'Atranchin*, 27 juin 1869.

† **PAROXYNTIQUE.** *Ajoutez :* — *REM.* On trouve quelquefois dans les écrits des médecins paroxys-tique; mais παροξυστικός n'est pas grec; il faut donc éviter de se servir de ce mot, et dire paroxyn-tique.

† **PARPAILLOLER** (par-pa-llô-lé, *ll* mouillées), *s. m.* Nom vulgaire donné en Dauphiné, sous Charles VII et Louis XI, aux grands blous de dix derniers tournois.

— *ETYM.* Voy. PARPAILLOT à l'Étymologie.

† **PARPAING.** — *HIST.* *Ajoutez :* XIV^e s. Jehan Cauchon requeroit que Hues retraissit le marien à moitié du mur, qu'il avait mis à perpain en un mur commun (1306), VARIN, *Arch. administr.* de la ville de Reims, t. II, 1^{re} partie, p. 50. Mur à parpain, *ib.* p. 61.

† **PARQUEMENT** (par-ke-man), *s. m.* Action de parquer. M. J. Favre a dit dans sa déposition... j'ai sauvé les soldats de l'humiliation et des souffrances d'un parquement dans des camps retran-chés, *Journ. offic.* 7 déc. 1873, p. 7513, 3^e col.

† **PARQUER.** *Ajoutez :* L'île de Ré a vu ses côtes converties par les parquiers en une vaste hôtellerie richement peuplée, *Journ. offic.* 18 avril 1873, p. 2806, 2^e col.

† **PARRICIDE.** || 5° *Adj.* *Ajoutez :* || Parricide de, qui commet un parricide sur. La doctrine parricide des rois et l'opinion séditionne de leur déposition, *Pièce janséniste*, dans *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, t. VI, p. 270, 3^e éd.

— *HIST.* *Ajoutez :* XII^e s. Li peres sanzleues [peride] et parricides [il avait tué son fils] mouz [lui] de repentise, *li Dialogue Gregoire lo Pape*, 1876, p. 169.

† **PARRISME** (par-si-sm'), *s. m.* Religion des Parsis; c'est celle de Zoroastre. Comme le mo-saïsme, le parrisme interdit la fabrication des ima-ges divines, A. RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872, p. 431.

† **PARRISON** (par-son), *s. f.* Terme d'exploitation houillère. Part de propriété dans une mine de houille, au pays de Liège.

— *ETYM.* C'est l'anc. franc. *parson*, partage, en lat. *partionem*, action de partager.

2. **PART.** || 6° *Ajoutez :* || Anciennement, part, billet de faire part. Je vous prévins, nousieur le comte, que lo roi est décidé à prendre le deuil joui, que la part soit arrivée ou non, *Corresp. de Marie-Antoinette*, publiée par Hunolstein, p. 298.

† **PARTAGE.** *Ajoutez :* || 10° Partage noir, se disait, en Russie, du partage périodique des terres entre les habitants de la commune, *Journ. offic.* 22 janv. 1872, p. 198, 3^e col.

† **PARTAGEABLE.** *Ajoutez :* || 2° Qui doit être partagé. Nous ne devons rien avoir de séparé; bien et mal, tout est partageable entre nous, MALU, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **PARTIFRET** (par-ti-é-ré), *s. m.* Nom, dans le Lyonnais, d'un grand couteau. Près de la fontaine [à Villeurbanne, près de Lyon], on trouva sur la neige un énorme couteau, vulgairement appelé partieret et semblable à ceux dont les charcutiers se servent habituellement, *Gaz. des Trib.* 4 juin 1873, p. 529, 2^e col.

— *ETYM.* Dérivé irrégulier de *partir*, partager.

† **PARTIERRE.** *Ajoutez :* || 7° Terme de forestier. Partierre d'une coupe, l'emplacement où se fait une coupe. Les produits secondaires provenant des nettoiements ou des éclaircies sont parfois abandonnés sur le partierre des coupes, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 75.

2. **PARTI** (de partir). *Ajoutez :* || 2° Qui s'est lancé, qui s'est mis en mouvement. Paris est parti, disait un vétéran des luttes révolutionnaires, qui venait de parcourir divers quartiers de la capitale,

E. TËNOT, Paris en décembre 1881, p. 225. || 3° Lorsque quelqu'un s'anime sur un sujet qui lui tient à cœur, on dit familièrement : Le voilà parti, arrêtez-le si vous pouvez. || 4° Populairement, lancé, excité par le vin. H... a tiré son couteau contre deux personnes, chez un marchand de vin... l'accuse travaillait chez P..., à cette époque, et il était un peu parti ce jour-là. *Gaz. des Trib.* 26-27 oct. 1871, p. 1028, 1^{re} col. etc.

† **PARTICULAIRE**. *Ajouter* : || 2° Qui appartient aux particules des corps.

PAREUR. — *ETYM.* *Ajouter* : *Parure* vient sans doute de *parer*, comme il est dit dans le Dictionnaire, mais non directement. En effet, la rime ancienne est *pareure*, qui vient du lat. *paratura*, lequel est dans Terullien.

PARVIS. — *HIST.* *Ajouter* : xiii^e s. En cel parvis parment lui com vat à la glise del bienours Laurent, li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 212.

† **PARVITÉ** (par-vi-té), s. f. Mot forgé du latin. Exiguité. Le sieur de Malherbe le pria que, vu la parvité de la somme, il ne s'en parlât point en ladite transaction. *MALH. Lericq.* éd. L. Lalanne.

— *ETYM.* Lat. *parvitas*, petitesse.

1. **PAS** || 10° *Ajouter* : || Un pas de conduite, action de conduire pendant un bout de chemin. (Chemin faisant, il rencontra le plus jeune des fils, garçon très-doux, qui lui donna un pas de conduite, *Mérid. univers.* 11 nov. 1868, p. 4467, 2^e col.) || 20° Salle des pas perdus... *Ajouter* : || Le pas perdu, se dit quelquefois d'une espèce d'antichambre. On hésite, on proteste; mais peu à peu, tout en valant, on s'approche de la porte du salon qu'on franchit; on passe également le pas perdu; et enfin, de piroteintes en piroteintes, de protestations en hésitations, on arrive à la porte de la rue, puis à celle d'un coupé... *le National* de 1869, 24 janv. 1869, || 26° Terme de fortification. Pas de souris, escalier étroit et raide qui descend dans le fossé du corps de place.

† **PASQUIER** (pa-skié), s. m. Nom donné, dans la Bourgogne et ailleurs, aux pâtis. Pasquiers communaux, les *Primes d'honneur*, p. 282, Paris, 1874. Trente-cinq ares de pasquier pour le troupeau (Bouches-du-Rhône). *BARRAL, les Irrigations dans les Bouches-du-Rhône*, Paris, 1876, p. 77.

— *ETYM.* Le même que *paquier* (voy. ce mot au Supplément).

† **PASQUINER** (pa-ski-né), v. a. Diriger contre quelqu'un ou quelque chose des pasquins, des plaisanteries. Nous pasquinerons leurs malices [des beautés], *COUS. Lericq.* éd. Marty-Laveaux.

PASSADE. *Ajouter* : || 8° En termes de théâtre, les allées et venues en travers de la scène. Les moindres passages ont fait l'objet de longues discussions [avant la représentation], *ALPH. DAUBET, Journ. offic.* 27 juill. 1874, p. 5290, 3^e col.

PASSAGE. || 10° *Ajouter* : || Lunette des passages, nom donné quelquefois à la lunette meridiennne. || 26° En Normandie, barrière fixe, facile à enjamber, qui permet de passer d'un herbage dans un autre, d'une prairie dans une autre prairie, *DELBOULE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 253. || 27° Faire passage à, amener à. La coutume de vivre, plus forte que loi du monde, nous fait bien passage à des choses qui n'ont point de loi, *MALH. Lericq.* éd. L. Lalanne.

† **PASSAGEUR** (pa-sa-jeur), s. m. Fermier ou entrepreneur de bac, *BELMONDI, Code des contributions directes*, Paris, 1818, p. 137.

† **PASSÉE** (pa-sée), s. f. Passée d'aout, nom, en Normandie, de la fête qui termine la moisson.

† **PASSE-MARINIÈRE** (pa-se-ma-ri-ni-ère), s. f. Passage pour les bateaux. Pour assurer le service de la navigation sous la passerelle, une passe-marinière de 12^m de largeur sera ménagée à 44^m 50^m du mur du bas-port Henri IV; un bonquet de trois poutres sera battu en avant de la passe, de manière que les bateaux puissent s'y arrêter, en cas de besoin. *Ord. de police*, 25 mars 1870.

PASSEMENTERIE. *Ajouter* : || Fig. et néologisme. Fausse décoration, faux rubans. Ils sont les victimes prédestinées de tout escroc qui se présente chez eux en équipage de grande remise avec une passeretterie quelconque à la boutonnière, *A. VILLAMOT, le Temps, feuilleton*, 29 nov. 1868.

† **PASSE-MONTAGNE** (pa-se-mon-ta-gn'), s. m. Sorte de casquette ou bonnet, ordinairement fourré, avec une partie qui se rabat sur les oreilles, le cou et même les épaules. Toutes les troupes en hiver, officiers et soldats, recevront un passe-montagne et une ceinture de flanelle, ou deux

ceintures, dont une servira de passe-montagne, *Journ. offic.* 20 oct. 1871, p. 4065, 3^e col.

PASSE-PORTOCT. *Ajouter* : || 10° Nom de la brosse dont se servent les boulangers pour ôter la farine et les cendres des pains qu'ils livrent à l'acheteur. || On l'emploie aussi pour épousseter les volumes, les casiers, pour brosser les chevaux, etc. Spécialité de brosses et passe-partout pour chevaux, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 739, 4^e col.

† **PASSE-REBUT** (pa-se-re-bu), s. m. Un des noms des douves servant pour construire le corps d'un tonneau, *RAQUETTE, Exploit, débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 92. || Au plur. Des passe-rebuts.

† **PASSE-TOUT-GRAIN** (pa-se-tou-grin), s. m. Nom d'un vin de Bou-gogne. || Il est nommé tout-grain dans le Dictionnaire. voy. *GRAIN*, n° 23. Tout-grain est beaucoup moins usité.

PASSEUR. *Ajouter* : || 3° Passeur de sable, celui qui passe au crible ou à la claie le sable extrait des rivières. Le noyé n'était autre qu'un sieur Nicolas X..., passeur de sable, qui s'est volontairement jeté à l'eau il y a douze jours, *Gaz. des Trib.* 31 mars 1875, p. 345, 4^e col.

PASSIBLE. || 1° *Ajouter* : Lorsque la blessure est en lieu si sensible, il faut que de tout point l'homme cesse d'être homme et n'ait rien de passible. S'il ne s'en émeut point, *MALH. Lericq.* éd. L. Lalanne.

† **PASSIONNANT**, ANTE (pa-sio-nan, nan-t'), adj. Qui passionne. Ils [deux orateurs] ont déployé tour à tour, en cette question certes peu passionnante [la question monétaire], une ardeur juvénile, *Journ. des Débats*, 21 juin 1876, 4^{re} page, 1^{re} col. Je veux consacrer le temps qui me reste à la séance générale de vendredi, qui a été tout à fait passionnante [congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences], *le Temps*, 31 août 1876, 2^e page, 3^e col.

PASSIONNÉ. *Ajouter* : || 5° Passonné à, qui a passion pour. Les choses que vous êtes si passionnés à posséder, *MALH. Lericq.* éd. L. Lalanne.

PASSIONNER. — *HIST.* *Ajouter* : xiii^e s. Ave, dame, tes cuers moult fu passionné [ajillig], Quant veis que tes filz fu apassionné, *GAUTIER de COINTE, les Miracles de la sainte Vierge*, p. 745, éd. abbé Poquet.

† **PASSIVÉ** ou **PASSIVITÉ**. *Ajouter* : || 2° Se dit d'une propriété que possède le fer traité par l'acide nitrique concentré.

† **PASSOT**. *Ajouter* : || 2° Sorte de tour pour hanter l'arbalète (voy. *ARBALETTE*).

† **PASTELLISÉ**, ÉE (pa-sté-li-zé, zée), adj. Qui a le caractère de la peinture au pastel. On y sent [dans un portrait par Chaplin] une préoccupation très-honorable d'échapper au goût des gens du monde pour la peinture propre, éliminée et pastellisée, *BERGERAT, Journ. offic.* 8 juill. 1871, p. 4748, 1^{re} col.

† **PASTELLISTE** (pa-sté-li-st'), s. m. Artiste qui pratique la peinture au pastel. Latour, célèbre pastelliste du temps de Louis XV.

† **PASTERMA** (pa-stér-ma), s. m. Nom, en Turquie, du jambon de mouton, mets usité en ce pays, *le Temps*, 23 oct. 1876, 2^e page, 1^{re} col.

† **PASTICHAGE** (pa-ti-chaj'), s. m. Action de faire un pastiche. La parodie et le pastichage en sont aisés [des tableaux du peintre espagnol Fortuny], *BERGERAT, Journ. des Débats*, 28 nov. 1874, 3^e p. 5^e col. Quel manque absolu d'originalité, quel pastichage mal dissimulé sous une manière trop pompeuse ! *Id.* ib. 27 janv. 1876, 3^e p. 5^e col.

† **PASTILLAGE**. *Ajouter* : || 2° Il se dit aussi des figures en terre cuite. Faire reconnaître sur les vases déterrés à Ilissarik, dans ces pastillages qui peuvent aussi bien représenter la figure humaine qu'une tête de chonette, c'est-à-dire l'image symbolique de la déesse protectrice de la Pergame troyenne, *Journ. offic.* 40 nov. 1871, p. 7187, 2^e col.

† **PASTILLEUR**. *Ajouter* : || 2° Celui qui fait en pâte sucrée de petites figures, des fleurs et autres objets, *Tarif des patentes*, 1858.

PASTORALE. *Ajouter* : — *REM.* Hardy, dans une de ses préfaces, se fâche contre les courtisans qui disaient *pastorelle* ou *pastourelle*; car *pastorelle*, dit-il, est le féminin du bon vieux mot français *pastoureux*; et il adopte la dénomination de *pastorale*, que réprouve, au contraire, avec beaucoup d'agrément P. de Landunesson, *Art poétique*, *SAINT-BEUVE, Tableau de la poésie française au XVI^e siècle*, Paris, 1869, in-12, p. 238.

† **PASTORALISER** (pa-sto-ra-li-zé), v. n. Ne lo-

gisme. Faire le pasteur, se livrer à la vie pastorale. Le dieu des Muses, Apollon lui-même, pastoralisait en son temps, *BUNGER, Salons de 1861* d. 1868, t. II, p. 33.

† **PATACHIER** (pa-ta-chié), s. m. Colui qui conduit on fait conduire, pour son compte, une ou plusieurs pataches, *Tarif des patentes*, 1858.

PATAGON. — *ETYM.* *Ajouter* : *Espragn. pataca*, *patagon*, piastre forte; de l'arabe *ba tida*, pour *abou tida*, proprement le père de la fenestre, parce que les Maures ont pris les colonnes d'Hercule, qui se trouvent figurées sur les piastres, pour une fenestre, *noy.*

PATARD. — *ETYM.* *Ajouter* : La forme *patac* réunit *patard* à *patagon* et lui donne la même étymologie (voy. *PATAGON* au Supplément).

† **PATARINS**. — *ETYM.* *Ajouter* : En 1058, le quartier de la *Pataria*, c'est-à-dire des chiffonniers, à Milan, était noté comme un foyer d'hérésie, et de là vint le nom de *patarins*, qui servit en Italie et ailleurs à désigner les sectaires, *REVILLE, les Albigeois, Rev. des Deux-Mond.* 1^{er} mai 1871, p. 55.

† **PATAVINITÉ**. *Ajouter* : || Par extension, provincialisme en général. Rien ne m'a semblé y manquer [à des vers] qu'un plus grand usage des bons auteurs de notre langue... et surtout un plus grand commerce avec la cour, pour en essayer la patavinité, je veux dire la teinture et la rouille de la province, *Huetiana*, p. 349.

PATENÔTRE. *Ajouter* : || 10° Savoir la patenôtre, voy. *LOUP* n° 1. || Fig. Lorsqu'on veut faire entendre à quelqu'un qui fait des menaces qu'on saura bien l'empêcher de les effectuer, on dit qu'on sait la patenôtre du loup, *THIERS, Traité des superst.*

PATENTE. *Ajouter* : || 7° Voiture demi-patente, voiture qui n'a qu'à moitié l'essieu à patente. À vendre une voiture à quatre roues, quatre places, de fabrique anglaise, demi-patente, *Avranchin* du 4 janv. 1876.

† **PATÉQUE** (pa-té-k'), s. m. Terme d'antiquité. Nom donné à des dieux nains de la Phénicie, dont l'image était posée sur l'avant des navires phéniciens (*πατάχοι* ou *πατάχοι*). Les cabires ou patèques phéniciens, protecteurs des navigateurs, *FOUCAUT, Des associations religieuses chez les Grecs*, p. 104.

PATERNITÉ. *Ajouter* : || 5° Au plur. Paternités, dit plaisamment par Mme de Sévigné pour les compliments d'un père ou d'un homme qui peut être considéré comme tel. Le bon abbé vous dit mille paternités, *Lett. d. Mme de Grignan*, 28 août 1680, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 196.

PATIEMENT. — *HIST.* *Ajouter* : xiii^e s. Vraiment cel souffrit patiemment les altrui malz, li piecement ramenther que li puseclestre [peut-être] à encor aucune chose dont il ait mestier que altres lo souffre, li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 366.

† **PATIENCE**. *Ajouter* : || 14° On l'a dit au pluriel. C'est ainsi qu'une feinte ou dehors l'assoupit, Et qu'on croit amuser de fausses patiences Ceux dont en l'âme on craint les justes défiances, *COUS. Lericq.* éd. 6.

PATIENT. — *HIST.* *Ajouter* : xiii^e s. Si seules passiens, et n'aies cuer ne vaine Qui ne tende à honneur sans pense vilaine, *Brun de la Montaigne*, v. 3126, éd. Meyer, Paris, 1875. Ah! Deu omnipotens... Encore i aurai vengeance, Més tu es sire mult pacient, *Théâtre franc. au moyen âge*, Paris, 1834, p. 18.

† **PATIMENT** (pa-ti-man), s. m. Néologisme inusité. État où l'on pâtit, souffrance. Je suppose qu'il [Honore de Balzac] fait ses romans en deux temps; d'abord raisonnablement, puis il les habille en beau style néologique, avec les patiments de l'âme, il neige dans mon cœur, et autres belles choses, *DE STENDHAL, dans SAINT-BEUVE, Causeries du lundi*, t. IX, *Stendhal*.

PATIN. *Ajouter* : || 13° Pied ou patte des boutons doubles en métal, nacre, ivoire, etc. qu'on met aux chemises. Boutons d'or à patins de nacre.

† **PATOCHE** (pa-to-ch'), s. f. Coup de fêrule dans la main. Le second vœu reçoit en manière de bonjour un coup de baguette dans la main, le troisième deux, et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui a droit à un nombre de patoches (c'est là, je crois, si nos souvenirs sont fidèles, le nom classique de la chose), égal au nombre de petits camarades réunis avant lui dans la classe, *MAJOR FIDOLIN, Rev. des Deux-Mond.* 15 déc. 1856, p. 778.

† **PATOISERIE** (pa-toi-ze-rie), s. f. Paroles en patois. || Le caractère patois d'un rôle de théâtre.

Le langage des rois, des reines, des cardinaux et autres personnages historiques évoqués dans les pièces de Dumas est quelquefois si singulier, tellement rempli de familiarités, des patoiseries du dialogue moderne, qu'il ajoute encore à l'anachronisme de ces rôles entre tous difficiles. ALPH. DAUTER, *Journ. offic.* 27 déc. 1875, p. 10818, 1^{re} col.

† **PATOUILLER.** — HIST. Ajoutez : xiii^e s. Mais al tierz pas [sur une planche au-dessus d'une eau] est chaucez; E quant ne s'out il apoier, Jus l'en covint à trebuchier; Braccio [remue les bras] o beit, orie e patouille, BENOIT, *Chronique*, t. III, p. 650, v. 25557.

† **PÂTOUR** (pâ-tour), s. m. Dans le langage du Berry, pâtre. Bien que cet arbre portât encore le nom de chène parlant, les pâteurs s'en approchaient sans trop de crainte, c. SAND, le *Chêne parlant*, *Rev. des Deux-Mondes*, 45 oct. 1875.

— ETYM. Le même que pâtre. L'ancienne langue avait au sujet *pastore*, en latin *pâstor*, et au régime *pastor*, de pastore; c'est de là que proviennent pâtre, pasteur, pâtour.

† **PATRIOTER** (pa-tri-ko-té), v. n. Faire des patriotiques. Longepierre patriota, avec Mme d'Armagne, de coiffier son maître de sa fille, SAINT-SIMON, *Note sur Dangeau*, t. IX, p. 483. Afin de vous marquer dans quel ménage et dans quel ménage grouille et patriote le grand parti de l'appel, *l'Opinion nat.* 27 mai 1875, 1^{re} page, 6^e col.

† **PATRIOTERIE** (pa-tri-o-térie), s. f. Terme de dénigrement. Patriotisme étroit, peu éclairé, faux. Lui qui avait été élevé dans la patrioterie et la religion de la bayonnette souveraine, TH. GAUTIER, *La jeune France*, 1833, p. 415.

† **PATROCINER.** — HIST. Ajoutez : [xvi^e s. Preschez et patrocinez d'icy à la Pentecoste, enfin vous serez esbahi comment rien ne me aurez persuadé, RAB. III, 5. Il convient d'autant mieux de rapporter ce passage de Rabalais, que Molère le copie (voy. au Dictionnaire), en en avertissant d'ailleurs.

† **PATRONAT.** Ajoutez : [2^e au sens moderne, qualité de celui qui, possédant les instruments de travail, salarie les ouvriers. Le but final que se proposent les délégués à l'exposition de Vienne, c'est l'abolition complète du patronat et du salariat, P. LENOY-DEAUJOUR, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juill. 1875, p. 161.

† **PATRONIER** (pa-tro-ni-é), s. m. Dans la cordonnerie, ouvrier qui fait les patrons. L'industrie parisienne... a beaucoup perdu depuis que ces trois genres de la cordonnerie ont été transportés à Bruxelles par les ouvriers qu'on appelle les coupeurs et les patroniers, *Journ. offic.* 47 mai 1876, p. 3347, 2^e col.

† **PATRONISER** (pa-tro-ni-zé), v. a. Protéger en qualité de saint. Saint Maurice et ses compagnons, martyrs, patronisaient les teinturiers, *Journ. offic.* 6 sept. 1874, p. 6397, 3^e col.

PATTE. Ajoutez : [20^e Chez les charpentiers, instrument à lame très-large et mince, servant à terminer le bois de charpente préalablement équilibré, [21^e Patte de coq, ustensile qui sert dans la poterie, [22^e En sucrerie, la patte du pain de sucre, la partie sur laquelle il repose. Le sucre est moins pur dans la patte que dans la tôte.

— HIST. Ajoutez : xiii^e s. Et quant l'os [l'arce] aproca, si saut [une course] genle baete, Et en mi sa voie une mule torse, qui estoit de farine et de froment torsé [eharçé]; De la senestre pade li donna tel colse, que el li a l'espaule toute del lui servie, li *Romans d'Alisandre*, p. 283, [xiii^e s. Atant [le diable] me vout [voulut] sans delier Fiehier ou cors et entaier Ses aguz eors et ses gruns pates, GAUTIER de COINGY, les *Miracles de la sainte Vierge*, p. 144, éd. l'abbé Poquet, [xiii^e s. Avoir refait, ressoudé, rassis les anes et couvres des desietes quartes, bires et aiguiere... et avoir refait et forgé l'une des pates desdictes quartes (1386), *Nov. rec. de comptes de l'argenterie des rois*, par Douët d'Arceq, p. 184.

PATTE-VOIE. Ajoutez : [7^e Nom vulgaire du grand blanc à la fleur de lys frappé par Jean et par le prévôt des marchands Étienne Marcel.

† **PÂTURAL** (pâ-tu-ral), s. m. Nom donné, dans quelques départements, aux pâtis, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 336. Le legs... consistant en deux champs situés entre Bains et Jales (Haute-Loire), avec le pâtural qui les sépare, *Décret du 28 sept. 1875, Bullet. des lois, partie suppl.* n° 833, p. 504.

PATURE. [7^e Pature rompre, nom donné, dans l'arrondissement de Dunkerque, aux herbage délicieux. *DUMON, Rapport sur le projet de loi sur le*

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

sucre indigène, Députés, session 1836, n° 362, Documents, 2^e partie.

— REM. 1. Les juriconsultes ont distingué, de tout temps, les pâtures grasses ou vives des vaines pâtures. Les pâtures grasses, disaient les vieux juriconsultes, sont les landes, les marais, pâtis et bruyères qui appartiennent à des communes d'habitants ou sont asservis envers elles à un droit d'usage, de manière qu'elles seules peuvent y faire pâturer leurs bestiaux. Les vaines pâtures, au contraire, sont les grands chemins, les prés après la fauchaison, les guérets ou terres en friches, et généralement tous les héritages où il n'y a semence ni fruit, et qui, par la loi ou l'usage du pays, ne sont pas en défends, BAYLE-MOUILLEUR, *Projet de code rural, Session de 1868 du Corps législatif*, p. 46. [2. La vaine pâture était ainsi nommée lorsque le droit était renfermé dans les limites de la paroisse. Elle prenait le nom de parcours lorsqu'elle existait de paroisse à paroisse, à titre de servitude réciproque. La loi de 1791 a maintenu cette distinction, qui semble n'avoir pas existé dans les temps anciens, BAYLE-MOUILLEUR, ib. p. 47. 4. **PACNELLE** (po-mè-l'), s. f. Nom donné, sur les côtes de la basse Normandie, à la tange fraîche déposée par la dernière marée.

PAUVRE. Ajoutez : [1^{re} Arbre à pauvre homme, *l'ulmus campestris*, BAILLON, *Dict. de botanique*, p. 257. (On disait en proverbe : Chêne de seigneur et orme de pauvre homme, pour signifier que le chêne a toute sa valeur quand on le garde intact, mais que l'orme gagne à être souvent ébranché; de là le nom donné à l'orme.)

PAVANNER. — ETYM. Ajoutez : Saint François de Sales a dit se *pavonner* : Les autres se pavonnent sur la considération de leur beauté, et eroient que tout le monde les mugnette, *Introd. à la vie dévote*, III, 4. Cette forme, semblable à l'espagnol *pavonacea*, donne de la force à l'étymologie par le lat. *pavo*, pavonis, paon. Il est bien difficile de séparer la pavanne, danse où les danseurs font la roue l'un devant l'autre comme des paons; mais, si le changement de l'o en a dans le français ne fait pas une difficulté insurmontable, on ne voit pas jusqu'à présent comment s'accorder *pavane* et *pavoner*. Un verbe *pavoler* se rencontre dans un texte du xvi^e siècle : On voit comme des enseignes et des estandards qui pavolent, *Grandes et merveilleuses choses advenues dans Besancon par un tremblement de terre*, 1564, cité dans COLIN de PLANCY, *Dict. inférnal*, t. I, p. 214. Ce pavoler serait-il une faute pour pavonner ? **PAVEILLE** (pa-veïl'), ll mouillées), s. f. Nom, dans l'Avranchin, d'un collier fait de junc et de paille mélangés; sur ce collier on rapporte deux morceaux de bois dit vulgairement attelles, d'où partent les traits ou longues de cordes servant à la traction, [Comparez ci-dessus PARONNE, qui désigne le même objet.

PAVEMENT. — HIST. Ajoutez : [xvi^e s. Quant est du pavement [d'une église]... c'est bien la chose antient plaisante à regarder qu'il est possible de voir, pour estre le tout d'une joyeuse et singuliere imagerie... PARADIN, *Chron. de Savoie*, p. 367.

† **PAVILLONNIER** (pa-vil-lo-neur, ll mouillées), s. m. Ouvriers travaillant dans la pavillonnerie. Ouvrier pavillonneur... 350 fr. de pension, *Décret 13 mars 1874, Bullet. des lois, part. suppl.* 2^e sem. 1874, p. 456.

† **PAYONIE** (pa-yo-ni-é), s. f. Genre de plantes de la famille des malvacées.

— ETYM. Pavon, voyageur au Pérou.

PAYABLE. — HIST. Ajoutez : xiii^e s. Se li blés deusur diu soit painaies ausi con on a acoustumé à faire, *Charte du Vermandois*, dans *Bibl. des ch.* 1874, t. XXXV, p. 457.

PAYER. Ajoutez : [17^e Absolument, donner un produit rémunérateur. On croyait alors [1851] que les mines du quartz [aurifère] ne payaient pas, L. SIMONIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1875, p. 90.

PAYEUR. — HIST. Ajoutez : [xiv^e s. Nous vous mandons que vous bailliez et delivrez à Jehan Goupil, prestre, nostre poieur des ouvriers de la tour que nous faisons faire au bois de Vincennes... Mandements de Charles V, Paris, 1874, p. 8.

† **PAYOLE** (pa-iol'), s. f. Chapeau de paille que portent les femmes du département de la Corrèze. Cette caisse contient les habits de l'accusé au moment du crime, la payole et la quenouille de la victime, *Gaz. des Trib.* 20 déc. 1874, p. 1218, 3^e col.

— ETYM. Ce mot vient sans doute de *paille*, et devrait s'écrire *paillole*.

PAYS. Ajoutez : [12^e Avancer pays, faire du chemin. Fig. Avancer pays, avancer en âge. Je n'en ai pas une fincommodité, et n'ayant par ouï dire qu'en avançant pays, on trouvait la parfaite santé... s.év., à Mue de Grignan, 11 juin 1690, dans *Lett. inéd. éd. Camras*, t. II, p. 399.

† **PAYS** s'est dit, sous l'ancienne monarchie, de l'assemblée des États généraux de la province, dans les pays d'États. Il y a lieu de craindre que nous ne puissions pas faire mettre Notre-Dame-de-la-Garde [le gouvernement de Soudery] sur le pays [aux frais de la province], *Mile de Soudery*, p. 171, par KATHERY et BOUTON, Paris, 1873. [14^e Pays, au sens de la population qui l'occupe. On le bat trop; les chanoines les accablent; et vous verrez que tout ce pays-là, qui doit nourrir Versoy, s'en ira en Suisse, si vous ne le protégez, VOLT. *Lett. au duc de Choiseul*, 7 sept. 1780.

† **PAYSAGISME** (pè-yi-za-jism'), s. m. Néologisme. Ensemble de tableaux de paysage, tendances des peintres de paysage. Il va sans dire que nous prenons seulement les termes exagérés du paysagisme allemand et anglais... BUNGEN, *Salons de 1861*, t. 1, p. 292.

PAYSAN. [3^e Ajoutez : Chanter une chanson paysanne comme un ivrogne, d'ESPÈSSE (avocat et juriconsulte à Montpellier), *Écures*, t. II, p. 227, Lyon, 1666.

† **PAYSANESQUE** (pè-yi-za-nè-sk'), adj. Néologisme. Qui a un caractère paysan. Cette observation attentive du langage campagnard et paysannesque, STE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. VIII, art. sur R. Toplier.

† **PEAGODY** (pi-bo-di'), s. m. Sorte de fusil, ainsi dit du nom de l'inventeur. La landwehr sera progressivement armée du weterli à son tour, après avoir reçu comme armement transitoire les fusils petit calibre transformés et les peabody disponibles, *Journ. offic.* 20 oct. 1873, p. 6161, 3^e col.

† **PEÂN** (pé-an), s. m. Terme d'antiquité grecque. Chant solennel, à beaucoup de voix, que l'on chantait dans les circonstances importantes en de graves événements; il était adressé à Apollon d'ordinaire, mais aussi à d'autres dieux et à plusieurs divinités à la fois. La poésie lyrique... grave dans ses nomes, ses péans, ses hymnes, BOUTHE-LECLERCQ, *Rev. politique et littér.* 20 mars 1875.

— ETYM. Πᾶν, de πᾶν, παντός, le dieu qui guérit, le pan étant à l'origine une prière pour être sauvé de quelque péril.

PEAU. Ajoutez : [14^e Fig. Sortir de sa peau, cesser de songer uniquement à soi. Le sage se contente de soi; c'est une parole... que beaucoup de gens interprètent mal; ils le séparent de la communauté de toutes choses, et ne veulent point qu'il sorte hors de sa peau, MALH. *Lezique*, éd. L. Lalanne. [15^e Terme de théâtre. Entrer dans la peau d'un personnage, le représenter au vif, au naturel, comme on était ce personnage même. [16^e Mis en peau, se dit d'un animal dont la peau est préparée de manière à le conserver. Aucun animal n'arrive pas parfaitement préparé et mis en peau que le lophophore, *Journ. offic.* 22 janv. 1877, p. 404, 1^{re} col. [17^e Peau de taupe, sorte d'étoffe dite aussi moleskine (voy. ce mot au Supplément). Les autres métiers de construction spéciale produisent des veours de coton destinés à la coupe ou à l'article moleskine (peau de taupe, même genre que les velours d'Amiens), *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 184. [18^e Peau de taupe se trouve dans le P. Ducheux, au sens de bourse: Fouiller jusque dans la peau de taupe du gagne-petit, 38^e *lettre*, p. 3. [18^e Peau de diable, sorte d'étoffe. Le pantalon et le gilet en peau de diable ont été découverts teints en noir, en la possession de F... (assises des Bouches-du-Rhône, 5 juill.), *Gaz. des Trib.* du 4 juill. 1872, p. 672, 2^e col. [19^e Peau d'un émail. La première couche d'émail se désigne sous le nom de première peau; elle exige beaucoup de soin et d'adresse... *Écures de Benvenuto Cellini*, trad. L. Lelanché, *Traité de l'orfèvrerie*, ch. IV ou t. II, p. 389. [Le peau de l'or, la surface extérieure d'un émail à or. Dès que Caradosse commençait à voir briller et bouger (sous l'action du feu) la première peau de l'or, il s'empressait de l'asperger avec une petite brosse imbibée d'eau, ib. t. II, p. 277. [20^e Les différentes couches du marbre que le statuaire travaille. On opère avec une pointe jusqu'à ce qu'on arrive à un demi-doigt de ce qu'on appelle la pénultième peau, *Écures de Benvenuto Cellini*, trad. L. Lelanché, *Traité de la sculpture*, ch. 4 ou t. II,

p. 289. 21. Dans un langage très-grossier, une peau, une femme de mauvaise vie.

† **PÉBINE**. *Ajoutez* : — REM. La pébrine est due à des corpuscules dits vibrants ou de Cornalia (du nom de celui qui les a décrits le premier) ; ce sont des sporospermies, qui, se reproduisant, propagent la maladie.

— ETYM. Ce mot a été créé par M. de Quatrefages, qui le tire du languedocien *pebrat*, poivré.

† **PÉCAN** (pé-kan), s. m. Voy. **PÉKAN** au Dictionnaire. Les produits de la chasse (dans la Colombie anglaise) consistent particulièrement en fourures de panthère, de loup, de renard rouge, de pécan. *Journ. offic.* 7 mars 1873, p. 1599, 3^e col.

1. **PÉCHIE**. — ETYM. *Ajoutez* : Dans l'Angoumois, *persé*, la pêche mâle, celle dont la pulpe est adhérente au noyau.

2. **PÉCHIE**. *Ajoutez* : || 7^e On distingue : la petite pêche, celle qui se fait non loin du rivage ; la grande pêche, celle qui se fait au loin ; la pêche à pied, celle qui se fait à pied dans les endroits profonds ; la pêche en flotte, celle qui se fait avec des navires réunis. *Journ. offic.* du 7 déc. 1876. La pêche à pied se fait à Cablis au moyen de bas parcs éminemment temporaires et de lignes de fond tendues sur le sable à marée basse. *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 47.

PÉCHIE. — SYN. **PÉCHÉ** CAPITAL, **PÉCHÉ** MORTEL. Les péchés capitaux sont ainsi nommés parce qu'ils sont la source de tous les autres ; mais ils ne sont pas les seuls péchés mortels. Ainsi la haine, la vengeance, les blasphèmes, les outrages, les meurtres, que le catéchisme donne comme les effets de la colère, sont autant de péchés mortels. Tous les péchés capitaux sont des péchés mortels ; mais tous les péchés mortels ne sont pas des péchés capitaux.

— HIST. || **XVI^e** s. *Ajoutez* : Quand ce viendra aux payes, aux avantages, aux récompenses, ils [les soldats étrangers] seront mis [par les Espagnols] au rang des pecheux oubliés, comme l'on dit, et on les renverra chargés d'injure et de vitupère. *Œuvres de Ph. Marnix de Sainte-Aldegonde*, Bruxelles, 1859. *Écrits politiques et histor. ques*, p. 60.

PÉCHERIE. *Ajoutez* : || 2^e Nom, dans la Creuse, de réservoirs à bonde qui servent à l'arrosement des prairies. *Les Primes d'honn.* Paris, 1872, p. 337.

† **PÉCHETTES**. *Ajoutez* : Ces filets à mailles qui servent à faire des péchettes ou dans lesquels les colliens mettent du pain et des cerises lorsqu'on les conduit aux bains froids. *MAXIME DU CAMP, Rep. des Deux-Mondes*, 15 avril 1873, p. 822.

† **PÉCHOIRE** (pé-choi-r), s. f. Nom, dans l'Aunis, d'un crochet en fer dont les pêcheurs se servent pour chercher les coquillages dans le sable ou la vase. *Gloss. aunisien*, 1870, p. 433.

† **PÉCTOPLUME** (pé-cto-plu-m'), ou plutôt **PÉCTIPLUME** (pé-kti-plu-m'), les composés latins prennent i et non o), s. m. Instrument qui sert à plumer les volailles. Nous n'avons pas vu que les journaux français qui se sont occupés de l'exposition de Philadelphie aient parlé d'un ingénieux instrument qui figurait là sous le nom *pectoplume*, et qu'appréciaient fort les cuisinières appelées à le contempler ; cet outil, d'un nouveau genre, est destiné à plumer toute espèce de volaille, avec cette particularité, qu'il fait un tri dans les plumes, range les grosses d'un côté et met le duvet à part. OCT. SACHOT, *Rev. Brit.* mars 1877, p. 241.

— ETYM. Lat. *pectere*, peigner, et *pluma*, plume.

† **PÉDALIER** (pé-da-lièr), s. m. Nom du clavier qu'on fait mouvoir avec les pieds aux grandes orgues. L'orgue de Sainte-Croix comprenait quatre claviers à mains de cinquante notes, un pédalier de vingt-cinq en ravalement (voy. **RAVALEMENT** au Supplément). c'est-à-dire portant du fa de 21 pieds. Extr. du *Journ. du Loiret*, dans *Journ. offic.* 8 janv. 1877, p. 176, 2^e col.

— ETYM. *Pédale*.

† **PÉDANTASSE** (pé-dan-ta-s'), s. m. Un mauvais pédant. || *Adj.* Une huppe aux poils rases, l'air pédant, le pas solennel, une des plus grotesques contrefaçons de notre espèce humaine, M^{me} de GASPARI, à Constantinople, 2^e éd. Paris, 1867.

— ETYM. Ital. *pedantasia*, péjoratif de *pedante*, pédant. *Pédantise*, parallèle à *savantasse*, est un mot acceptable.

† **PÉDESTRIANISME**. *Ajoutez* : || 2^e Habitude d'aller à pied. Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est qu'après avoir supprimé l'équitation, cette carrière menace le pédestrianisme ; grâce à son

incessante multiplication, un temps viendra où les exercices pécions seront rares, de CHERVILLE, le *Temps*, 21 août 1871, 3^e page, 4^e col.

† **PÉDIATRIE** (pé-di-a-trie), s. f. Médecine des enfants.

— ETYM. *Παις*, *παῖς*, enfant, et *ιατρία*, médecine.

† **PÉDIGREE**. — ETYM. *Ajoutez* : Les étymologistes anglais disent que *pedigree* est le français *par degré*, corrompu dans la bouche anglaise.

† 2. **PÉGOT** (pé-go), s. m. Nom, dans l'Aveyron, de la matière gluante qui enveloppe les fromages de Roquefort, première couche qu'on enlève en raclant. *Les Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 397.

— ETYM. *Pégue*, qui se dit pour poix en quelques provinces (voy. **POIX**).

† **PÉGULLIÈRE** (pé-gu-liè-r'), ll mouillées), s. f. Nom, dans le département des Landes, des sentiers qui servent de passage aux troupeaux dans les forêts de pins. Les larges pare-feu pourraient, en outre, être utilisés comme pégullières ; ils serviraient ainsi de passage et de lieu de stationnement aux troupeaux, *PARÉ, Enquête sur les incendies des Landes*, p. XXXI, 1873. || On trouve aussi écrit pégullié, péguille, péguille.

— HIST. Ce paraît être un dérivé de *pégue*, une des formes de *poix* (voy. ce mot). Comparez *PÉGOLLE* au Dictionnaire.

PEIGNE. *Ajoutez* : || 1^{er} Terme d'ornithologie. Membrane vasculaire située dans l'humeur vitrée et qui, fixée sur le nerf optique, s'étend depuis le point où ce nerf pénètre dans l'œil jusqu'à une distance variable. *Acad. des sc. Comptes rendus*, p. LXXIX, p. 4154. || 12^e Marchand de peignes de soie, celui qui fait le commerce des parties de chaînes qui restent attachées aux métiers après la fabrication des étoffes de soie. *Tarif des patentes*, 1858.

† **PEIGNERIE** (pé-gne-rie), s. f. Action de peigner la soie, le coton, etc. Peignerie ou corderie de bourre de soie par procédés mécaniques. *Journ. offic.* 23 nov. 1876, p. 8592.

† **PEIGNON**. || S. m. pl. *Ajoutez* : Les flanelles (croisées au moins 36 portées 3/4 et demi de large, et 27 aunes de long sur le métier...) elles seront faites de bonnes laines du pays, sans plis, peignons ni agnelins. *Arrêt du Conseil*, 16 avr. 1726.

† **PEINTADE** (pin-ta-d'), s. f. Orthographe pour *pointade* qui suivait Cuvier et le grand Dictionnaire des sciences naturelles (1825-1826). L'étymologie n'est pas favorable à cette orthographe.

† **PEINTELE**, **ÉE** (pin-te-le, lée), *adj.* Qui à la nuance de la peinture. Dans le bas, deux chiens de chasse, un oiseau royal et un faisan peintelé. L. GOUENOT, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peint. t. II*, p. 388. Un chien en arrêt sur des faisans, dont un peintelé, *ib.* p. 300.

— ETYM. *Peintade* ou *pointade*.

† **PEITHO** (pé-to), s. f. La 418^e planète télescopique, découverte en 1872 par M. Luther.

— ETYM. *Πείθο*, la déesse de la persuasion.

† **PÉKINADE** (pé-ki-na-d'), s. f. Etoffe pour ameublement. Pékinade, laine, coton et soie. *Journ. offic.* 4 fév. 1872, p. 831, 2^e col.

† 2. **PÉLAGE**. *Ajoutez* : || 2^e Action d'enlever la couche superficielle du sol. Il faudrait lui donner [au pare-feu] une largeur de beaucoup supérieure à celle des routes et y pratiquer le pelage du sol à sable nu... un pelage annuel serait insuffisant. *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 28. Un pelage semestriel, *ib.* p. 471.

† **PÉLATAGE** (pe-la-ta-j'), s. m. Terme de tannerie. Action de faire tomber le poil des peaux. Ateliers de pelattage et de séchage des peaux, 2^e liste supplém. des établis. dangereux insal. ou incomm.

— ETYM. Formation fort irrégulière tirée du bas-lat. *pelare*, ôter le poil d'une peau, de l'anc. franc. *pel*, du lat. *pilus*. On trouve dans le bas-lat. *pellatura*, action d'épiler les peaux.

PÊLE-MÊLE. — HIST. || **XIII^e** s. *Ajoutez* : Par force et par prouesse fu li chastiaus conquis, Melle pêle i entrasmes avec les Sarrazins, *Florentin*, v. 625.

† **PÉLERINER** (pé-le-ri-né), v. n. Aller en pèlerinage.

— HIST. **XVI^e** s. Guerres n'y sert peleriner ; Tousjours les douleurs s'entre-tiennent. L'on pent tant qu'on veut cheminer. Ceux qui s'en vont après reviennent. *L'Amant rendu coëde*, p. 643.

† **PÉLISSE**. *Êt* (pé-li-sé), *adj.* Garni de pe-

lisse, fourré. Des souliers pelissés, P. GIRAudeau, *la Banque rendue facile*, p. 387.

† **PELLETAT** (pè-le-ta). s. m. Nom donné aux hommes expédiés comme manœuvres à Saint-Pierre, à Terre-Neuve, et employés seulement au déchargement de la merue salée. || [M. Clapier] a parlé de 638 bâtiments de pêche de Terre-Neuve et d'Irlande ; c'est vrai, mais il a compris dans ce chiffre les chaloupes de pelletats. *Journ. offic.* 29 janv. 1872, p. 865, 4^e col. Ce bâtiment [du terreneuvier], sur lequel plusieurs autres navires de la baie (de Saint-Brieuc), allant à Marseille, avaient versé leurs pelletats, avait à bord 72 hommes, y compris l'équipage, *Arranchin* du 27 nov. 1875.

— ETYM. Mot formé de *pelletier*, remuer à la pelle.

† **PELLETEUR**. *Ajoutez* : || 2^e Ouvrier qui pelle, qui remue à la pelle.

† **PELLEVERSOIR** (pè-le-vér-soir), s. m. Fourche à deux dents dont on fait usage pour la culture du maïs dans le Lauragais. *Les Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 608.

† **PELLION** (pè-li-on), s. m. Nom donné à la toison des chabins ou hybrides du bouc et de la brebis (Chilli). Leur toison (des chabins), à longs poils, demi-laineuse, connue sous le nom de pelion, est très-recherchée pour tapis, couvertures et chabraques. CARL VOGT, *Leçons sur l'homme*, trad. franç., p. 654.

† **PÉLODYTE** (pé-lo-dite), s. m. Espèce de grenouille d'un vert cendré, ponctué de noir.

— ETYM. *Πηλός*, limon, et *δυειν*, entrer.

† **PÉLOGÈNE** (pè-lo-jè-n'), *adj.* Qui se forme dans le limon, dans l'argile. Roches pélogènes, *Ecole forestière*, programme, 1876, p. 39.

— ETYM. *Πηλός*, limon, et *γενέω*, engendrer.

† **PELON** (pè-lon), s. m. Nom, dans l'Aunis, de l'épi de maïs dépouillé de ses grains. *Gloss. aunisien*, 1870, p. 433.

† **PÉLOPÈES** (pè-lo-pée), s. m. pl. Genre d'insectes hyménoptères qui construisent avec de la terre des nids en spirale ; on les nomme aussi potiers et guêpes maçonnes.

— ETYM. *Πηλός*, boue, et *ποιέω*, faire.

PELOTE. *Ajoutez* : || 16^e La boule avec laquelle on joue à la paume ou à la balle. Il n'y a point de doute que, si la pelote tombe, ce ne soit par la faute ou de celui qui la jette ou de celui qui la reçoit. *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. En jouant c'est bien quelque chose d'aller bien à la pelote et la recevoir comme il faut, *ib.* || 17^e Droit de pelote, droit perçu en argent ou autrement par les abbés des artisans, au profit de leurs confrères, JULIEN, *Comment. sur les statuts de Provence*, t. 1, p. 600. Leidit seigneur évêque... parvenu qu'il a été à la porte Saint-François, aurait libéralement livré et haillé son cheval à la grande jeunesse de ladite ville pour le droit de pelote dû à cause de ladite entrée. *Prise de possession de l'évêché de Fréjus*, le 2 fév. 1659. || Le droit de pelote était dû aussi par les filles qui se mariaient avec des étrangers (Toulon) ; on fermait les portes, et on ne laissait partir la mariée que quand elle avait payé à l'hôpital des pauvres le droit fixé à un pour cent de la dot.

PELOTON. || 1^{er} *Ajoutez* : || Fig. Si nous n'étions pas pelotons de contradictions, *PÈRE*. *Eurr. compl.* 1821, t. IX, p. 93. || 6^e Terme de turf. L'ensemble des cavaliers et des chevaux en train de courir.

† **PELOTONNEMENT** (pè-lo-to-ne-man), s. m. Action de pelotonner ; état de ce qui est pelotonné. Petites masses irrégulières, produites par le pelotonnement des veines. *Dict. de médecine et de chirurgie*, art. *varicelle*.

† **PÉLTOCÉPHALE** (pè-lo-té-sé-fa-l'), s. m. Nom d'une famille de crustacés.

— ETYM. *Πηλτρον*, sorte de petit bouclier, et *κεφαλή*, tête.

† **PÉNAILLERIE** (pé-na-llè-rie, ll mouillées), s. f. Assemblage de pennaillons, de haillons. || Voltaire l'a dit, comme La Fontaine pennaile, en mauvaise part, des moines : C'était l'honneur de la pennaillerie.

PÉNAL. — HIST. *Ajoutez* : **XII^e** s. Il [les hommes pieux] en leur mort voient les visions des devant alanz sainz, par ke [par quoi] il ne erement meisme la poinalte sentence de leur mort, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 208.

† **PÉNALEMENT** (pé-na-le-man), *adv.* Avec un caractère pénal, par opposition à civilement. Ces étres [collectifs, constitués en personnes civiles]

jouent en ce qui concerne le droit civil le rôle d'une personne... cette personnalisation se continuera-t-elle jusque dans le droit pénal? est-il possible que l'être collectif soit lui-même un agent personnellement responsable des délits? OTOLAN, *Éléments de droit pénal*, 4^e éd. t. 1, n° 491-492. Que plusieurs [des membres de la communauté], que tous, si l'on veut, aient exécuté le délit; chacun de ceux qui y auront pris part aura à en répondre pénalmente; mais, en la personne métaphysique de l'être collectif, cette idée de responsabilité pénale ne peut trouver place, n. ib. Le détenteur de ces boissons est responsable pénalement de cette contrevention, à moins que, par une dénonciation précise, il n'ait mis l'administration à même d'arrêter des poursuites utiles contre son véritable auteur, *Gaz. des Trib.* 19 janv. 1876, p. 62, 3^e col.

PÉNALITÉ. — HIST. XV^e s. *Ajoutez* : Les misères et infirmités du corps... lesquelles aggravent et retardent l'âme par la pénalité de ceste mortalité, *Intern. consol.* n. 26.

† **PENCHET** (pan-ché) ou **PENCHOT** (pan-cho), s. m. Nom, dans l'Oise, du coquelicot, les *Primes d'honneur*, Paris 1872, p. 61.

— ETYM. *Pencher*, à cause que la fleur, supportée par une tige grêle, penche vers la terre.

† **PENDAGE.** *Ajoutez* : || Tous les travaux qui se font au-dessous du niveau de la bûche sont placés en aval-pendage; ceux qui se font au-dessus sont en amont-pendage; les parties de la couche sont, dans le même sens, en amont et aval-pendage. || Pendage au droit, se dit quand le mur reste au-dessus du combustible; et pendage à l'envers, quand le mur reste au-dessous du combustible.

1. **PENDANT.** *Ajoutez* : || 1^{re} Pente. C'est en ce détroit qu'il assise la ville de Leucade, attachée contre le pendan d'une petite montagne, *MALH. Lezique*, éd. L. Lalanne.

† **PENDILLON.** *Ajoutez* : || 2^e Petit bijou servant de pendeloque. Autour du cou [des Mauresques et Israélites d'Algérie], des colliers garnis de plaques diverses avec ou sans pendillons, *Journ. offic.* 27 juill. 1874, p. 6288, 2^e col.

1. **PENDULE.** || 2^e Terme d'artillerie. *Ajoutez* : || Pendule électro-ballistique, appareil fondé sur l'emploi de l'électricité et employé au même usage.

2. **PENDULE.** *Ajoutez* : || 3^e Prêt à la pendule, s'est dit de prêts qui se faisaient durant le système de Law. C'est les banquiers de la rue Quincampoix, les courtiers se procuraient de l'argent à 2 pour 10 par heure; c'est ce qu'on appelle les prêts à la pendule, *H. BABOU, Journ. offic.* 19 mai 1876, p. 3528, 1^{re} col.

PÉNÉTRATION. *Ajoutez* : || 3^e Terme de géométrie descriptive. Il y a pénétration lors de l'intersection de deux surfaces, quand l'une de ces surfaces pénètre l'autre de part en part, c'est-à-dire quand toutes ses génératrices rencontrent l'autre en deux points, au premier point d'entrée, au second point de sortie; en ce cas, l'intersection se compose de deux courbes distinctes, celle qui joint les points d'entrée et celle qui joint les points de sortie.

PÉNÉTRER. *Ajoutez* : || 9^e Se pénétrer, exercer la pénétration sur soi-même, prendre intelligence de soi-même. Plus la nuit jalouse redouble, Plus nos yeux tâchent de sourire; D'une ignorance curieuse Notre âme, esclave ambitieuse, Cherche encore à se pénétrer, *LAMOTTE, Odes, l'homme*.

PÉNIBLE. *Ajoutez* : || 3^e Des âmes pénibles, des âmes difficiles à gouverner par un directeur. Il est certain qu'il y a des âmes qui sont pénibles, *ST-CYRAN, dans STE-BEUVE, Port-Royal*, t. 1, p. 461, 3^e éd.

PÉNICHE. — ETYM. *Ajoutez* : L'angl. *pinace*, est le français *pinasse* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **PÉNIDE.** — ETYM. *Ajoutez* : D'après M. Devic, *Dict. étym.*, *penide* est le persan *panidh*, sucre purifié; cette étymologie est bien préférable à l'étymologie grecque.

† **PÉNITENCER.** *Ajoutez* : || 3^e Homme renfermé dans un pénitencier.

PÉNOMBRE. *Ajoutez* : — REM. Il est plus général de dire que la pénombre résulte des dimensions du corps éclairant. Entre les points qui reçoivent de la lumière de la surface entière du corps éclairant et ceux qui, n'en recevant aucune, sont dans l'ombre proprement dite, se trouvent des points qui reçoivent de la lumière d'une portion plus ou moins étendue de cette surface; ces

points sont dans la pénombre. || Particulièrement, en parlant des taches du soleil, nom donné à une zone de teinte moins sombre qui entoure le noyau des grosses taches.

† **PÉNOMBRE, ÉE** (pé-non-bré, brée), adj. Néo-logisme. Orné d'une pénombre. Les portraits de deux demoiselles, dont l'une, en robe bleue, a le visage doucement pénombre, *BÜNGER, Salons de 1861* d. 1868, t. II, p. 315.

† **PÉNOMBREUX, EUSE** (pé-non-bré, bré-z'), adj. Néo-logisme. Qui appartient à la pénombre. Aart van der Neer, le grand peintre des effets de lune, si prestigieux dans ses éclats, parce qu'il les ménage, si transparent dans les parties pénombreuses, *BÜNGER, Salons de 1861* d. 1868, t. II, p. 616.

1. **PENSÉE.** *Ajoutez* : || 11^e La libre pensée, l'opinion des libres penseurs.

— REM. Pascal a dit : Une pensée de derrière, pour fond de la pensée (voy. au Dictionnaire le n° 1). Cette forte expression a été reprise sous la forme de : pensée de derrière la tête. Maurice était sincère, peut-être sa pensée de derrière la tête était-elle de gagner du temps, peut-être avait-il quelque autre intention, *V. CHERBULEZ, Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1876, p. 279. Cette dernière forme est elle-même de Pascal : J'aurais aussi mes pensées de derrière la tête, éd. de E. Havet, 1852, *Appendice*, p. 533.

† **PENSER.** *Ajoutez* : — REM. 1. On lit dans Mme de Sévigné : Un beau matin nos états donnèrent des gratifications pour cent mille écus; un bas Breton me dit qu'il pensait que les états allaient mourir, de les voir ainsi faire leur testament, 13 sept 1671. On dirait plutôt aujourd'hui *allaient. Allaissent* indique davantage le doute. || 2. Ailleurs Mme de Sévigné écrit à Mme de Grignan, qui était en Provence : Je n'eusse jamais cru que le beurre doit être comploté dans l'agrément de vos repas; je pensais que vous fussiez en Bretagne, 25 juillet 1689. Ici le subjonctif est indispensable; car la phrase veut dire : j'aurais pensé que vous étiez en Bretagne.

PENSIONNAIRE. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Mises [dépenses] pour pensionniers de ceste anée présente [à Abbeville], *Rec. des manusc. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 158.

† **PENSIVITÉ** (pan-si-vité), s. f. Néo-logisme. Caractère pensif. Les yeux [d'un portrait] ont une pensivité pénétrante et portent leurs regards au delà du temps présent, *BERGERAT, Journ. offic.* 10 mai 1877, p. 3477, 3^e col.

† **PENSOTTER** (pan-so-té), v. n. Néo-logisme. Penser chétivement. Avec cela en vivotte, on pensotte, *L. DESMOTERS, les Débutants de Paris*.

— ETYM. Dérivé formé de *penser*, comme de *vivre*, *vivoter*.

† **PENTALPHA** (pin-tal-fa), s. m. Terme d'antiquité. Figure composée de cinq alphas, pentagone sur les côtés duquel sont des triangles isocèles. Au centre du sceau, on voit une grande étoile à cinq points, le pentalpha, connu chez les Juifs et les musulmans sous le nom de signe de Salomon... le pentalpha signifie que le propriétaire du sceau est fils de Salomon, *V. DELAUNAY, Journ. offic.* 23 juill. 1874, p. 4952, 3^e col. || C'est sans doute pentalpha ou pentalph qu'on a voulu imprimer dans ce passage de Cazzotte : Mon camarade, à l'aide d'un roseau... trace un cercle autour de lui... et en sort après y avoir dessiné quelques caractères : Entrez dans ce *pentacle*, mon brave, me dit-il, et n'en sortez qu'à bonne enseigne, *le Diable amoureux*, ch. 2 ou 13, Paris, 1845.

— ETYM. Πεντάλφα, du πέντε, cinq, et ἀλφα, alpha.

† **PENTATOME** (pin-ta-to-mé), s. m. Genre d'insectes hémiptères, qui comprend la punaise des bois.

— ETYM. Πέντε, cinq, et τόμος, section.

† **PENTIERE** (pan-ti-ère), s. f. La partie d'une montagne qui est en pente, qui n'est pas disposée en plateaux. Champ-brailard est un des endroits les plus dangereux du lac de Sylans; éloignée de toutes habitations, la route, à partir d'un brusque contour, se trouve, au nord, resserrée entre une haute montagne, dont la pentière est couverte, de la base au sommet, par un taillis et une épaisse forêt de sapins, et, au sud, par un précipice rapide qui va se perdre dans les profondeurs du lac, *Courrier de Lin*, 10 mars 1877.

— HIST. XVI^e s. La pentière de la breche, *PARÉ*, t. III, p. 708.

— ETYM. Dérivé de *pente*.

† **PÉNCLE** (pé-mu-l'), s. f. Terme d'antiquité. Vêtement rond, fermé de toute part, sauf une ouverture pour passer la tête (lat. *panula*).

PÉPERIN. — ETYM. *Ajoutez* : Le péperin est un tuf composé de cendres et de petites pierres calcaïques qui, après avoir été rejetées par le volcan, ont été entraînées et amalgamées par les torrents de pluie qui accompagnent toute éruption très-violente, ... les petits charbons semés dans ces tufs gris ont paru aux Italiens des grains de poivre, d'où le nom de *peperino*, *BEULÉ, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1870, p. 26.

PEPIN. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. En plusieurs lieux par les jardins [jardins] Nist li dux planter des pepins Des pomes qu'en ont apportées, Dunt beles entes sunt puis nées, *BENOIT, Chronique*, t. II, p. 344, v. 26394.

PÉPINÈRE. *Ajoutez* : || 3^e Pépinière volante, trou ou potet où l'on met plusieurs graines d'arbre, et où l'on reprend ensuite des sujets. On agrandit... les potets jusqu'à leur donner 1^{er} à 1^m, 50 de long sur 50 cent. de large... on mettait environ 70 à 80 glands par trou; c'est ce qu'on appelle pépinières volantes, *Rebous, des montagnes, Comptes rend.* 1869-71, 3^e fasc. p. 70. Chaque potet constituerait une pépinière volante d'où l'on tirerait plus tard les jeunes sujets de 2 à 3 ans... ib. p. 95.

† **PEQUIN.** — ETYM. *Ajoutez* : Le texte suivant porterait à croire que *pequin* n'est pas un terme de soldats : *Pequin* : terme inusité qui équivalait à ignorant, sot, imbécille; homme intéressé, avare au dernier degré; c'est aussi un sobriquet que les soldats se donnaient entre eux, *d'HAUTEVILLE, Dict. du bas langage*, 1808. D'ailleurs se trompe; *pequin* était une qualification non que les soldats se donnaient entre eux, mais donnée à ceux qui n'étaient pas militaires (voy. au Dictionnaire l'anecdote de Talleyrand et Angereau). Voici un renseignement traditionnel qui donnerait quelque chose de positif sur l'origine de ce mot. *Pequin* serait de la fête de la Fédération, suivant le dire d'un général qui y assistait, dire transmis de bouche en bouche jusqu'à la personne qui m'en a fait part; à cette fête, il y avait des délégués militaires, et des délégués des cantons; ces derniers, on les nomma par abréviation des cantons; la plaisanterie vit dans cantons la ville de la Chine et y substitua le nom de la capitale, *Pekin*.

† **PÉRA** (pé-ra), s. m. Nom, dans l'Indre, d'un cépage blanc, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 224.

† **PERAMBULATION** (pè-ran-bu-la-sion), s. f. Mot forgé du latin. Voyage, course. Le retour du Père Quessel et sa perambulation ne furent pas sans quelques difficultés et sans aventures, *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. VI, p. 274, 3^e éd.

— ETYM. Lat. *perambulare*, parcourir.

† **PERAMELE** (pé-ra-mè-l'), s. m. Genre de mammifères de l'ordre des marsupiaux dont les femelles sont pourvues d'une poche abdominale.

— ETYM. Πήρα, poche, sac, et le lat. *metes*, blaireau.

PERCE. *Ajoutez* : || 3^e Manière dont un objet est percé. La perce du la clarinette est cylindrique

2. **PERCE.** s. m. *Ajoutez* : || 2^e Nom, à Nancy, d'un pain dit aussi couronne.

PERCEPTIF. *Ajoutez* : || 2^e Adj. Percepteur, perceptif, qui perçoit les sensations. Les centres nerveux perceptifs, *P. BERT, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 174.

† **PERCEPTRICE** (pèr-sè-ptri-s'), s. f. La femme d'un percepteur. Mue la perceptrice, *Progrès de l'Est*, dans l'*Opinion nationale*, 3 mai 1876, 3^e page, 6^e col.

† **PERCETTE** (pèr-sè-t'), s. f. Nom, dans l'Aunis, de la vrille, *Gloss. auvergn.*, p. 133.

1. **PERCEUR.** *Ajoutez* : || 3^e Porceur de perles, *Tarif des patentes*, 1858.

2. **PERCHE.** *Ajoutez* : || 10^e Tendre la perche, tendre une perche à quelqu'un en danger de se noyer. || Fig. Venir en aide à quelqu'un. Aujourd'hui, Van B... vous tendez la perche à B... en adoptant sa version, *Gaz. des Trib.* 15 avril 1874, p. 362, 3^e col.

— REM. La perche de Paris valait 5^m, 8474; celle des Eaux et Forêts, 7^m, 4165. La perche ardue du Paris, mesure de superficie, valait environ 34 mètres carrés; celle des Eaux et Forêts, 61 mètres carrés.

† **PERCHÉE.** *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Voyez ceste perchée d'oiseaux, comme ils sont doniliez et en bon point, *RAN.* v. 6.

† **PERCHIS**. || 2° *Ajoutez* : Lorsque le pin est l'essence dominante, il est préférable de faire usage du petit feu, en ayant soin d'agiter très-prudemment dans les jeunes perchis, *Enquête sur les incendies de forêts*, 1869, p. 63.

† **PERCOLATEUR** (pér-ko-la-teur), *s. m.* Appareil qui sert à filtrer. Percolateur à café et à thé. — *ETYM.* Lat. *percolare*, filtrer, de *per*, à travers, et *colare*, couler (voy. *couler*).

† **PERCUSSION**. *Ajoutez* : — *REM.* Le fusil à percussion est un fusil dans lequel l'inflammation de la poudre est déterminée par le choc d'un chien sur une capsule renfermant une composition fulminante, placée sur une cheminée (invention écosaisse datant de 1800 environ). Le fusil à percussion était l'armement de l'infanterie française avant l'adoption du fusil à aiguille.

† **PERCUTANT**, *ANTE* (pér-ku-tan, tant'), *adj.* Fusée percussante, voy. *FUSEE*.

† **PERCUTEUR**. *Ajoutez* : || Nom général des pièces d'une forme quelconque qui, dans les armes à feu, déterminent l'inflammation en venant tomber sur du fulminate. Percuteur des fusées; percuteur du fusil modèle 1874.

† **PERDITION**. *Ajoutez* : || 6° Il s'est dit pour perte de quelque objet. Je ne plains point les endroits [d'un ouvrage] qui se perdent; et, quand tout le livre périrait, je me consolerais aisément de sa perdition, pourvu que je ne fusse point obligé d'en faire un autre, *BALZAC, Lett. inédites, CXXII, éd. Tamière-Larroue*.

† **PERDRE**. *Ajoutez* : || 34° *S. m.* Le perdre, l'action de perdre. Ce n'est point le perdre qui nous afflige, c'est l'opinion seule d'avoir perdu, *MALIN, Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **PERDIGON**. — *ETYM.* *Ajoutez* : *M.* Roulin rejette l'étymologie par *perdir*, et pense que cette prune, qui, dans le Dict. de Trévoux, est appelée *prunum ibericum*, a sans doute pris son nom du village de *Perdigon*, province de Zamora, Espagne.

† **PERDU**. *Ajoutez* : || 15° Regard perdu, regard qui, ne voyant pas, ne se fixe sur rien. C'est l'habitude ordinaire du corps qui dénonce leur éducation; le regard, sans expression, toujours perdu, comme disent les peintres, est d'une indicible tristesse; leur œil est insensible à la douleur comme à la lumière [il s'agit des amateurs], *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1873, p. 810.

† **PERÉGRIN** (pé-ré-grin), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Étranger vivant à Rome, ou dans les pays soumis à sa domination, par opposition à citoyen romain. Les textes épigraphiques qui établissent une relation entre les pérégrins et les frontaliers paraissent concluants à M. Naudet, *DELAUNAY, Journ. off.* 9 fév. 1875, p. 1079, 3° col.

— *ETYM.* Lat. *peregrinus* (voy. *PÉRIN*).
† **PERÉGRINANT** (pé-ré-grin-nan), *s. m.* Celui qui fait des pérégrinations. Aux pérégrinants dont il est parlé plus haut, il faut ajouter ceux qui émigrent définitivement et se dirigent vers l'Italie, *Journ. des Débats*, 20 mars 1877, 2° page, 6° col.

† **PÉRÉGRÈMENT** (pé-ré-gré-man), *s. m.* Terme provincial. Synonyme d'arpentement. Les réparateurs pourront s'aider, dans cette opération, des cadastres et parcellaires, plans, arpentements ou évergèments qu'ils se seront procurés, *Loi du 3 février an III*, art. 43.

— *ETYM.* Ce paraît être un dérivé du lat. *peragere* (voy. *PÉRAGUER*).

† **PÉRÉMPITOIREMENT**. *Ajoutez* : — *HIST.* XIV° s. Jehan d'Artois a offert à répondre pérémpitoirement... (1310), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2° part., p. 1243.

† **PERFECTISSIMAT** (pér-fé-k-ti-si-ma), *s. m.* Dignité de perfectissime.

— *ETYM.* Lat. *perfectissimus*, de *perfectissimus*.
† **PERFECTISSIME** (pér-fé-k-ti-si-m), *s. m.* Qualification honorifique donnée à certains fonctionnaires sous les empereurs romains. Le perfectissime Sironius Pascariet, *P. DELAUNAY, Journ. off.* 10 juillet 1877, p. 6131, 2° col.

— *ETYM.* Lat. *perfectissimus*, superlatif de *perfectus*, parfait.

† **PÉRFORAGE** (pér-fora-j'), *s. m.* Action de perforer. On mande de Calais : Les travaux d'étude du tunnel sous-marin se poursuivent avec activité; vendredi, à Sangatte, la sonde avait atteint 86°; le perforage se continue jusqu'à 140 à 150°, et à 150° on espère trouver la roche, *Journ. off.* 10 juillet 1876, p. 6357, 2° col.

† **PÉRFORATRICE** (pér-fora-tri-s), *s. f.* Machine à perforer les sols, les couches de terre, les roches.

On a [au Saint-Gothard] perfectionné beaucoup les anciennes perforatrices; on a diminué leur poids et leur volume; à la perforatrice Sœmleir on a substitué la perforatrice François, et depuis, la perforatrice Turretini..., *H. DE PARVILLE, Journ. off.* 17 fév. 1876, p. 1261, 2° col.

† **PÉRFORMANCES**. *Ajoutez* : || 2° Manière de couvrir d'un cheval, de se comporter pendant la course.

† **PÉRIANTHÈRE** (pé-ri-an-té-ri'), *s. f.* Terme d'anatomie pathologique. Inflammation du tissu qui entoure les petites artères.

— *ETYM.* *Illeg.*, autour, et *artère*.
† **PÉRICLITANT**, *ANTE* (pé-ri-kli-tan, tant'), *adj.* Qui périclité, qui est en danger. Théâtre de la ville à Berlin), entreprise périclitante, *le Temps*, 19 avril 1876, 2° page, 6° col.

† **PÉRIDOTIQUE** (pé-ri-do-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au périod. Grains périodiques, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXV, p. 719.

† **PÉRIER**. *Ajoutez* : Après cela, tout en alimentant le feu du fourneau avec du nouveau bois, on frappe vigoureusement le tampon avec le péricier dont on laisse la pointe dans le trou du tampon jusqu'à ce qu'une certaine quantité de métal soit sortie, *Œuvres de Benvenuto Cellini*, trad. L. Léclanché, *Traité de la sculpture*, ch. II; ou t. II, p. 371.

† **PÉRIMÉTRAL**, *ALE* (pé-ri-mé-tral, wa-l'), *adj.* Qui a rapport au périmètre. Sur chacune de ces sections, on détermine le périmètre... puisque préalablement on est tombé d'accord sur l'emplacement de la ligne périmétrale, *Rebois, des montagnes*, *Comptes rend.* 1869-74, 4° fasc. || Au plur. masc. *Périmétraux*.

† **PÉRINNE** (pé-ri-n'), *s. f.* Nom de la térébenthine du pin d'Alep; on la recueille dans les trous creusés en terre à la base des surlés, *H. FLICHE, Man. de bot. forest.*, p. 304, Nancy, 1873.

† **PÉRIODE**. *Ajoutez* : || 8° *S. f.* Terme d'arithmétique. Ensemble des chiffres qui se reproduisent dans le même ordre, en une fraction périodique simple ou composée (voy. *PÉRIODIQUE*).

† **PÉRIODIQUE**. *Ajoutez* : || 2° *S. m.* Un périodique, un ouvrage périodique. Publications étrangères : Abonnements aux périodiques français et étrangers, *Circul. du ministre de l'Inst. publ.* etc. 1^{re} janv. 1874, dans *Journ. off.* du 6 janv. p. 130, 2° col.

† **PÉRIPHRASEUR** (pé-ri-fra-zeur), *s. m.* Celui qui fait des périphrases.

— *REM.* M. Alph. Daudet a l'expression adjectivale au sens de : qui a le caractère de la périphrase : Ces vers mythologiques, pompeux, périphrases, vous paraissent tellement sarrasins, hors de propos, *Journ. off.* 13 mars 1876, p. 1770, 2° col. Mais périphraser s'applique à un homme et non à des vers; avec un meilleur sentiment de la langue, M. Alph. Daudet aurait dit *péripérasés*.

† **PÉRIPOLAIRE** (pé-ri-po-la-r'), *adj.* Qui est autour d'un pôle. || Induction péripolaire, force électromotrice radiale induite par le mouvement d'un corps tournant autour d'un axe passant par un pôle d'aimant, *LE ROUX, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXV, p. 1809.

† **PÉRISCLÈDE** (pé-ri-sclé-li-d'), *s. f.* Terme d'antiquité. Bande, anneau qu'on portait autour des jambes.

— *ETYM.* *Illeg.*, de *περι*, autour, et *σκληρος*, jambe.

† **PÉRISPLÉNITE** (pé-ri-splé-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la portion du péritoine qui entoure la rate.

— *ETYM.* *Illeg.*, autour, et *σπλν*, rate.

† **PÉRISSE**. *Ajoutez* : || 2° Terme de commerce. Sujet à éprouver des avaries. Que le navire était dans une condition convenable pour prendre et porter en bon état une cargaison sèche et périssable, à n'importe quel port du monde, *Gaz. des Trib.* 10 sept. 1873, p. 869, 1^{re} col.

† **PÉRISTÉROPHILE** (pé-ri-sté-ro-phi-l') et non *PÉRISTÉRAPHILE*, *adj.* Qui aime les pigeons, qui s'occupe des pigeons. Société péristérophile.

— *ETYM.* *Illeg.*, pigeon, et *φίλος*, ami.

† **PÉRIVASCULAIRE** (pé-ri-va-sku-lé-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est autour des vaisseaux. Les tissus périvasculaires.

† **PÉRILE**. *Ajoutez* : || 46° Perles mortes, perles qu'on pêche dans les parages de l'Écosse et qui ressemblent à des yeux de poisson, *CH. BLANC, L'Art dans la parure*, p. 310.

† **PÉRIER**. *Ajoutez* : || 5° *V. n.* Se dit d'un liquide qui apparaît sous forme de gouttes comparées à

des perles. Il était dans l'angoisse, et la sueur perlait à son front.

† **PÉRILOT** (pér-lo), *s. m.* Nom d'une petite espèce d'huître sur les côtes de la Manche. Cour-seilles livre annuellement de 20 à 30 millions d'huîtres à la consommation; elles sont vendues d'après leur grandeur; il y a la grosse, la marchande, la belle, la petite moyenne et enfin le perlot, *BOUCHON-BRANDÉ, Journ. off.* 22 janvier 1877, p. 460, 2° col.

† **PERMEABLE**. — *HIST.* XVI° s. *Ajoutez* : J'entend que le ciel est une substance liquide outrepassable, ou (pardonnez-moi ce mot) perméable, *PONTUS DE TYRHN, Discours philosophiques*, p. 228, vers (ce passage est dans le *Prunier curieux*, publié pour la première fois en 1657).

† **PERMISSIF**. — *HIST.* *Ajoutez* : || XVI° s. Une loi permissive qui leve les défenses d'une autre loi, *NOUIN, République*, t. 10.

† **PERMISSIONNÉ**, *ÉE* (pér-mi-si-on-né, née), *part. passé* de permissionner. Art. 7... Tout individu permissionné qui changera de domicile... Art. 11. Tout saltimbanque, joueur d'orgue ou permissionné qui aura prêté sa médaille ou sa permission..., *Ord. de Police*, 28 fév. 1863.

† **PERMUTATION**. *Ajoutez* : — *REM.* La permutation, en termes de mathématique, exprime les arrangements différents que l'on peut former avec un certain nombre d'objets, chacun des groupes renfermant tous les objets donnés. Les permutations de sept lettres a b c d e f g sont les arrangements de ces lettres sept à sept; elles sont au nombre de cinq mille quarante. Pour la synonymie entre arrangement et permutation en algèbre, voy. *ARRANGEMENT* au Supplément.

† **PERMUTER** (pér-mu-t'), *s. f.* Action de permuter. Elle [S.M.] a encore voulu employer ses officiers auprès de Votre Eminence pour obtenir d'elle la gracie de permute de la commanderie de la Rochelle, dont mon fils, le bailli Colbert, est pourvu, avec la commanderie dont Votre Eminence dispose dans le grand prieuré de France, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, 122.

† **PÉRIEUSEMENT**. *Ajoutez* : — *HIST.* XVII° s. Il [Boniface VIII] fut... périieusement factieux, *PAGADIS, Chron. de Savoie*, p. 253.

† **PÉRONNELLE**. — *HIST.* *Ajoutez* : XV° s. Avez-vous point vu la Perronnette que les gendarmes ont emmenée? *Chansons du XV° siècle*, p. 44, publiées par M. G. Paris, qui remarque : « Perronnette est devenu un nom commun, non personnel le dit M. Littré, par un développement analogue à celui d'autres noms propres, mais grâce à la popularité de la chanson (cette chanson, malgré son peu de valeur, a été extraordinairement populaire). En Provence, le souvenir de la vieille chanson est seul resté populaire; on dit *cantat la Perronelle*, dans le sens de parler pour rien. Dans Oudin, *Curiosités françaises*, p. 316, on trouve : chanter la peronnelle, dire des sottises, niaiser. Perronnette est proprement le diminutif de Perronne, nom de femme formé sur Pierre... »

† **PÉROKER**. || *V. a.* *Ajoutez* : Ce roi qui va péroquer le perroquet perché sur le haut d'un pin; cela n'est pas d'un goût bien exquis, *CHAMFORT, Notes sur les Fables de La Fontaine*, x, 12.

† **PÉROU**. *Ajoutez* : — *ETYM.* Pérou n'est pas le nom que les Incas donnaient à leur empire. Ce mot, d'après Garcilasso de la Vega (*Histoire des Incas*, t. I, p. 13), est dû à une méprise d'Espagnols qui, voguant de Panama le long de la côte ouest de l'Amérique, et apercevant un indigène, se saisirent de lui; ils ne comprenaient pas son langage; mais ils entendirent ou crurent entendre *pelu* (*pelu* en péruvien signifie rivière, l'indigène avait été rencontré près d'une rivière). De *pelu*, les Espagnols firent *peru*, et propagèrent ce mot comme nom de la contrée.

† **PÉRPENDICULAIRE**. *Ajoutez* : || 3° Fortification perpendiculaire, celle dans laquelle les faces sont flanquées par des flancs qui leur sont perpendiculaires.

† **PÉRPÉTUEL**. *Ajoutez* : || 6° Terme d'horticulture. Se dit de certains végétaux, qui, tels que les fraisiers, les framboisiers, les rosiers, etc. remontent régulièrement, c'est-à-dire fleurissent et fructifient une deuxième fois et quelquefois même une troisième fois. La poire bœurré perpétuel, ainsi nommée, non parce qu'elle donne continuellement des fruits, comme le nom semble l'indiquer, mais parce qu'elle produit normalement deux récoltes, qui, chaque année, arrivent à parfaite maturité, *Rev. horticole*, 1^{re} sept. 1876, p. 322.

† **PERPIGNAN** (pèr-pi-*gnan*), *s. m.* Nom que les charretiers donnaient au manche de leur fouet. Spécialité de perpignans, grelots, fouets, *Ann. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 4284, 1^{re} col.

— **ETYM.** *Perpignan*, ville. Son industrie [de Perpignan] consiste... en fabriques... de manches de fouets en bois d'alissier nommés *perpignans*, *ARISTIDE GUILBERT, Les Filles de France*, t. IV, p. 320, (cité par le *Courrier de Vaugelas*, 1^{er} fév. 1875, p. 165). Les fouets se font aussi en bois de micocoulier, que l'on cultive exprès dans le pays.

† **PERQUISITIONNE**. *ÊE* (pèr-ki-zi-sio-né, née), *part. passé* de perquisitionner. || *S. m.* Le perquisitionneur, celui chez qui on a fait des perquisitions, *National*, 8 nov. 1872, *Trib. correctionnel*, Seine, 9^e chambre, audience du 5.

† **PERQUISITIONNER** (pèr-ki-zi-sio-né), *v. a.* Exercer des perquisitions. On a perquisitionné le domicile de R..., qu'a-t-on trouvé? *Gaz. des Trib.*, 3 août 1870.

† **PERQUISITIONNEUR** (pèr-ki-zi-sio-neur), *s. m.* Celui qui fait des perquisitions. *M. le président*: Connaissez-vous les perquisitionneurs? *National*, 8 nov. 1872, *Trib. correctionnel*, Seine, 9^e chambre, audience du 5.

PERROQUET. *Adj.* : || 8^e Echelle de perroquet, (échelle semblable au bâton d'un perroquet. Ces hommes, au lieu de remonter [d'une cave dépendant des catacombes] par l'échelle de perroquet, se sont placés sur un plateau mu par la vapeur et destiné exclusivement à monter les tonneaux de bière, *Journ. offic.* 31 juil. 1869, 6^e col. || On dit de certaines maisons de province, où un même appartement a toutes ses pièces les unes au-dessus des autres et à différents étages, que ce sont des échelles à perroquet.

† **PERROQUETER** (pèr-ro-ke-té), *le t se double* devant un e muet : je perroquette, je perroquetterai), *v. n.* Nécologisme. Faire le perroquet, répéter ce qu'un autre dit. Comme parle la critique, ainsi perroquette le public, *BURGERS, Salons de 1861 à 1868*, t. 1, p. 94.

PERRUQUE. *Adj.* : || 5^e Arbre à perquettes, le *rhus cotinus*, L., *BAILLON, Dict. de botan.* p. 257.

† **PERROQUÉ**. *Adj.* : Conçavus qu'il suffit d'apprendre un rôle par cœur pour le savoir, ils [les comédiens] ne s'inquiètent plus que d'une chose, la façon dont ils seront perroqués et costumés, *ALPH. DAUBERT, Journ. offic.* 5 mars 1875, p. 2474, 1^{re} col. || *Fig.* Le courrier qui devait venir hier n'est pas encore arrivé; c'est le dieu perroqué de glaçons qui l'a arrêté par les chemins [31 décembre 1865], *BALZAC, Lettres inédites*, cxxiii, éd. Tamizey-Larroque.

† **PERSAGNE** (pèr-sa-gn) ou **PERSAIGNE** (pèr-sè-gn), *s. m.* Nom, donné en Rhône, d'un cépage, qui donne un vin rouge, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 330.

† **PERSCRUTER** (pèr-skru-té), *v. a.* Examiner, rechercher en scrutant.

— **HIST.** XVI^e s. Socrates... dict qu'il [Anaxagoras] se troubla le cerveau, comme font tous les hommes qui perscrutent immédiatement les connaissances qui ne sont de leur appartenance, *MONT*, II, 278.

— **ETYM.** Lat. *perscrutari*, de *per*, et *scrutari*, scruter (voy. *SCRUTER*).

† 2. **PÉRSE** (pèr-s), *adj.* Qui est relatif à l'ancienne Perse. La sculpture perse, telle qu'elle se montre à nous dans ses monuments, est issue directement de l'Assyrie, et n'est pas inférieure à son origine, *FR. LENORMANT, Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 451, 4^e édit. || *S. m.* Le perse, la langue parlée dans l'ancienne Perse. Le perse est l'ancienne langue; le persan est la langue moderne. Le type le plus ancien des idiomes du groupe iranien est fourni par le zend et par le perse des inscriptions cunéiformes des rois achéménides, *FR. LENORMANT, Manuel d'hist. anc.* t. I, p. 128.

PÉRSECTION. *Adj.* : || 3^e Poursuite juridique (insusité maintenant en ce sens). La persécution des financiers continue, *MALH. LEZIQUE*, éd. L. Lalanne.

† **PÉRSEIDES** (pèr-sé-i-d'), *s. f. plur.* Étoiles filantes qui paraissent partir de la constellation de Persée. Étoiles filantes, les perséides en 1875, observations faites à l'observatoire royal de Bruxelles, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 108.

† **PÉRSEPHONE** (pèr-sé-fo-n), *s. f.* Nom grec, [*Περσεφόνη*] de la déesse que les Latins nommaient Proserpine.

† **PÉRSEPOLITAINE**, **AINE** (pèr-sé-pol-i-ti-n'), *adj.* Qui appartient à Persépolis, capitale des an-

ciens Perses et célèbre dans l'érudition par les inscriptions cunéiformes qu'on y a trouvées.

PÉRSEVERANCEMENT. — **HIST.** *Adj.* : || XIV^e s. L'honneur doit laisser à celui qui pour l'avoir est [ait?] travaillé Et perseveramment veillé, *Bibl. des ch.* 1873, p. 22.

PÉRSEVÉRANT. *Adj.* : || Les Persévérantes, filles qui se repentent de leurs fautes et se retirent dans une maison cloîtrée, *Journ. offic.* 26 août 1871, p. 6174, 1^{re} col.

† **PERSONNALISME** (pèr-so-na-li-sm'), *s. m.* Attachement à sa propre personne, *Journ. offic.* 28 mai 1872, p. 3554, 2^e col.

PERSONNALITÉ. *Adj.* : || 6^e Fig. Existence assimilée à celle d'une personne. La liberté de l'enseignement en France n'aura sa consécration qu'autant que la personnalité sera donnée aux associations, *Journ. offic.* 12 mai 1872, p. 3172, 2^e col. Je ne crois pas que la Belgique accorde la personnalité civile aux associations, *ib.* 15 mai 1872, p. 3254, 3^e col. || 7^e La personnalité des lois, régime qui fait que, dans un pays, certaines lois sont personnelles à une classe d'habitants.

PERSONNELLEMENT. *Adj.* : Chrétiens, quiconque sent en lui-même que c'est son vice qu'on attaque, doit croire que c'est lui personnellement que s'adresse tout le discours [du prédicateur], *BOSS. Sermons, Prédication*, 2.

PERSPECTIVE. *Adj.* : || 8^e Nom des grandes rues à Saint-Petersbourg. Les perspectives, c'est ainsi qu'on désigne les grandes rues [de Saint-Petersbourg], sont nuit et jour sillonnées par une quantité vraiment prodigieuse de drowski, calèches, omnibus, tramways, équipages de luxe..., *Journ. offic.* 3 sept. 1876, p. 7491, 3^e col. La chaussée des grandes voies, telles que la perspective Newski, est..., *ib.* p. 7492, 1^{re} col.

PERSUASION. *Adj.* : || 4^e *Au plur.* Fig. Des persuasions, des impulsions persuasives. J'ai dit des âmes à l'épreuve des persuasions, comme le cardinal Du Perron a dit devant moi : Des âmes qui résistent aux persuasions des sens, aux persuasions de la volupté, *BALZAC, Lett. inéd.* civ, éd. Tamizey-Larroque.

† **PERSUASIVEMENT** (pèr-sua-zi-ve-man), *adv.* D'une manière persuasive.

— **HIST.** XVI^e s. Ceux d'espèce et les princes mesmes parlent aussi persuasivement en leur langue que Demosthènes et Cicéron faisoient chacun en la sienne : tesmoins en sont les apologies du feu empereur Charles contre le roy François et de François contre lui, *BONIVARD, Advis et devis des langues*, p. 63.

PERTE. || 16^e *Adj.* : En pure perte, s'est dit d'une troupe auxiliaire qui vit à discrétion et aux dépens de l'habitant. Je viens d'établir dans les Cévennes le quartier d'hiver en pure perte, c'est-à-dire y causer une grande désolation, *BOISLIEU, Correspond. contr. gén.* 1886, p. 88. || 17^e Terme de jeu de billard. Action de se perdre, de mettre sa propre bille dans une blouse.

† **PERTINACITÉ**. *Adj.* : Toutes difficultés sont expugnables à l'assiduité du soin et à la pertinacité du labeur, *MALH. LEZIQUE*, éd. L. Lalanne.

† **PERTURBER** (pèr-tur-bé), *v. a.* Nécologisme. Causer de la perturbation. Ces terrains voyageurs [terrains qui se déplacent en glissant, comme cela a lieu quelquefois dans les pays de montagnes] ont beaucoup perturbé la commune, *R. TÖFFER, Voyages en zigzag*.

— **ETYM.** Lat. *perturbare*. Ce mot a été forgé du latin sous l'influence de *perturbation* et de *perturbateur* (voy. ces mots).

† **PÉRUVIN**, **PENNE** (pèr-u-viin, viè-n'), *adj.* Qui appartient au Pérou, grande contrée de l'Amérique du Sud.

PESAT. *Adj.* : — **HIST.** XIV^e s. Cousin, tost alors que franc tant Palls, buissons, chaume, *pesas, Théât. franc. au moyen âge*, p. 354. Le suppliant se muça en un solier ce ladie maison et se bouda dedens un taz de pesaz, du *CANON, pesaz*.

† **PÈSE-LETTRES** (pè-zè-lè-tr'), *s. m.* Petite balance destinée à peser les lettres. Articles de bureau, encriers, pèse-lettres, *Journ. offic.* 9 sept. 1876, p. 6852, 1^{re} col. || *Au plur.* Des pèse-lettres.

† **PÈSE-NITRE** (pè-zè-ni-tr'), *s. m.* Arcomètre employé pour mesurer le titre en salpêtre des eaux qui proviennent du lessivage des matières salpêtrées.

PESNEUR. — **HIST.** *Adj.* : XIV^e s. *Trutinator*, *pesers*, *ESCALIER, Vocab. lat.-franc.* 2337.

† **PESOGNE** (pè-zo-gn'), *s. m.* Nom vulgaire du panaris ou phlegmon du pied des bêtes à corne.

† **PESSIMISME**. *Adj.* : — **REM.** On attribue ce mot à Mallet du Pan, *TAXILE DELORD, Rev. des cours litt.* 1879, p. 327.

PESTE. *Adj.* : — **REM.** Les quatre vers de Mlle de la Vigue, cités au n^o 8, d'après Richelot, appartenant à une pièce qui se trouve dans *Mélanges curieux contenant les merveilles pécées attribuées à M. de St Evremont*, t. 1, p. 78, Cologne, 1708.

PESTILENTIEL. *Adj.* : — **REM.** On a dit pestilentieux dans le XVIII^e siècle. Ouvrage excellent contenant les médecines preservatives et curatives des maladies pestilentieuses, *GUILL. BUNEL*, 1543. C'est le latin *pestilentiarius*.

† **PÉTALIN**, **INÉ** (pé-ta-lin, li-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient aux pétales. Une feuille épalaire ou pétaline, *TRÉCUL, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 884.

† **PÉTARÈMENT** (pé-tar-de-man), *s. m.* Action de pétarder, de faire sauter par la poudre. L'auteur traite en détail les questions du pétarèment des roches, de la démolition des maçonneries, *n. DE PARVILLE, Journ. offic.* 13 août 1871, p. 6810, 1^{re} col.

† **PÉTAURISTE** (pé-tô-ri-st'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Danseur de corde. Pœcidiu envoyait un charmant cachet représentant un pétauriste ou sauteur du genre de ceux qui se montrent aujourd'hui sur nos places publiques, *CH. NISARD, Journ. offic.* 30 janv. 1877, p. 720, 2^e col.

— **ETYM.** Voy. *PÉTAURISTES* au Dictionnaire.

PETIT. *Adj.* : || 22^e Petites eaux, dans les raffineries de salpêtre, nom du produit des deux derniers lavages faits à l'eau pure.

† **PETIT-BOUC** (pè-ti-bouk), *s. m.* Synonyme de crevette ou chevrette, petit crustacé (comparé bouc au Supplément et aussi bouquet, dont l'étymologie est confirmée par petit-bouc). || *Au plur.* Des petits-boucs.

PÉTRIN. *Adj.* : || 2^e Nom, en Belgique, d'une sorte de barquette. Deux sangliers se sont sautés criblés de coups de hache; sept ont été pris au moyen de pétrins, car l'étang est très-profond et mesure plus d'un mètre de vase, *Journ. offic.* 3 fév. 1877, p. 911, 1^{re} col.

PÉTRIR. *Adj.* : || 6^e Fig. Pétrir le cœur, former les dispositions morales, les volontés d'une personne. Le cœur de l'abbé (de Coulanges) est pour vous comme si je l'avais pétri de mes propres mains, *SÈV. Lett. à Mme de Grignan*, 6 mai 1671, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. 1, p. 125. || Il avait paru douteux que Mme de Sévigné se fût servie de cette locution; mais le nouveau manuscrit lève tous les doutes.

† **PÉTROGRAPHIE**. *Adj.* : Nous assistons en ce moment à la naissance d'une science nouvelle qui, s'annonçant d'abord sous le nom de pétrographie comme une annexe de la minéralogie, est destinée dans un avenir peu éloigné à prendre le pas sur sa devancière, *VELAIN, Journ. offic.* 23 déc. 1873, p. 9664, 2^e col.

† **PÉTROGRAPHIQUEMENT** (pè-tro-gra-fi-ke-man), *adj.* Conformément à la pétrographie, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXVI, p. 89.

† **PÉTROLER** (pè-tro-lé), *v. a.* Incendier par le pétrole.

— **REM.** On a dit aussi pétroliser. Pendant qu'on brûlait les Tuilleries, les Finances, l'Hôtel-de-Ville, personne n'a songé à pétroliser l'Institut! *Le National*, 14 sept. 1871.

† **PÉTROLEUR**, **EUSE** (pè-tro-leur, leù-z'), *s. m.* et *f.* Celui qui incendie par le pétrole.

PÉTUN. — **HIST.** XVI^e s. *Adj.* : N'avons-nous pas découvert les rivages De l'autre monde et les velux sauvages, Dont s'est connu ce haut feuillu pétun, A tant de max utile et opportun? *J. PELLÉTER DU MANS, La Saône* (1672), p. 208, Chambéry, 1856.

PEU. — **REM.** *Adj.* : || 5. A la phrase de Corneille, rapportée au n^o 3 : Pour en venir à bout c'est trop peu que de vous, ajoutez cet exemple semblable de Rénier, *Dialogue*. Il croit que c'est pour moi trop peu que d'un supplice.

† **PÉTR**. *Adj.* : || 7^e Familièrement. Une peur bleue, une peur très-forte, qui rend bleu.

— **REM.** *Adj.* : || 3. Après avoir peur, Rénier a mis le verbe subordonné au futur : J'ai peur que tout à fait je deviendrai fumeur. *Sat. II*. Cela se trouve aussi dans Balzac : J'ai peur qu'il sera blâmé, quelque raison qu'il puisse alléguer en cette rencontre, et que le blâme s'étendra sur tous messieurs les fumeurs de livres, *Lett. inédites*, xc (éd. Tamizey-Larroque). J'ai peur qu'on trompera

Y. Saumaise, *Lett. inédites*, t. x. Cela n'est plus usité, mais n'a rien qui contredise la grammaire, si ce n'est la suppression de *ne*. Il est vrai que cette négation est une imitation du latin (*timeo ne*, et qu'elle n'a pas du tout le sens négatif en français).

† **PIZADE** (pe-za-d'), s. f. Sous l'ancienne monarchie, impôt, dit aussi commun de la paix, établi au xii^e siècle pour indemniser les gens de la campagne, pillés par les bandes mercenaires qui dévastaient le pays; il fut payé pendant longtemps d'une manière régulière, tomba en désuétude au xvi^e siècle, et fut restauré en 1667 par les fermiers généraux, *Rev. crit.* 10 mars 1877, p. 159.

† **PIALAROE** (fa-la-ro-p'), s. m. Genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers.

— ETYM. *Παλαρός*, brillant, et *πῶς*, pied.

† **PIALENE**. Ajoutez : — REM. M. Eugène Rambert, poète de la Suisse contemporaine, a suivi Victor Hugo et a fait phalène masculin : Des papillons nés dans la plaine Le plus léger fut un phalène, à l'œil de feu (*Poésies*, 1874, p. 180). Puis, prenant l'offensive, il me reproche de ne pas accepter le masculin : Victor Hugo dit le phalène, Musset aussi : Et c'est l'instinct de l'âme humaine Qui parle ainsi. Au papillon qui se présente En épouse, Veit-on la rose complaisante Dir : ma sœur ! (ib. p. 188) ? — Je laisse les poètes s'arranger avec le genre de phalène. Un lexicographe ne peut que constater l'usage, auquel Mme Ackermann a été fidèle : Si par un soir d'été la phalène imprudente Voit dans l'obscurité luire une lampe ardente, *Poésies philosoph.* p. 44.

† **PHANAR** (fa-nar), s. m. Nom d'un quartier de Constantinople. Le Phare du Bosphore [journal turc], organe du Phanar, *Journ. offic.* 16 janv. 1873, p. 369, 1^{er} col.

— ETYM. Ce mot s'écrit aussi *Fanar* (voy. *FANARIOTE* au Dictionnaire).

† **PHANTASMASIE** (fan-tas-ma-zie), s. f. Néologisme. Apparence fantastique, visionnaire. Pourqu'il de soi-disant théologiens voudraient-ils faire du plus pur de notre conscience une phantasmasie de mystères ? PROUDHON, *Confessions d'un révolutionnaire* (Libr. interv. in-12, 1868), p. 13.

— ETYM. *Φάντασμα*, fantôme (voy. *FANTÔME*). Il vaudrait mieux écrire *fantasmasie* (voy. *FANTASMATIQUE*).

† **PHANTASMATIQUE** (fan-tas-ma-ti-k'), adj. Voy. *FANTASMATIQUE* au Dictionnaire et au Supplément.

† **PHARAMEUX**, FUSE (fa-ra-mi-neù, neù-z'), adj. Étonnant, merveilleux (mot qui paraît avoir été en usage à la cour de Louis XV, et qui n'est usité aujourd'hui qu'en certaines contrées). Aussitôt qu'ils [les convulsionnaires de Saint-Médard] le voyaient arriver [le chevalier de Folard] dans leur cimetière ou dans leur galetas, les cris pharameux, les bonds, les sauts de carpe et les contorsions y centuplaient d'ardeur et d'activité frénétique, DECOUCHAMP, *Sous. de la marquise de Créquy*, II, 11.

— ETYM. Origine inconnue.

† **PHARYNGOSCOPE** (fa-rin-go-sko-p'), s. m. Voy. *LARYNGOSCOPE* au Dictionnaire.

† **PHASCOGALE** (fa-sko-ga-l'), s. m. Genre de mammifères de l'ordre des marsupiaux.

— ETYM. *Phasco*, pour *φασκόλιον*, bourse, et *γαλῆς*, helette.

† **PHASMA** (fa-sma), s. m. Genre d'insectes de l'ordre des orthoptères.

— ETYM. *Φάσμα*, vision, à cause de la bizarrerie de la forme de ces insectes, dont la plupart sont privés d'ailes.

† **PHÈBE**, s. m. — ETYM. Ajoutez : Ce mot vieillit, la Fontaine a employé, j'avais cru pouvoir l'appuyer et l'expliquer par *Phébe domine*, qui se trouve dans une phrase de Bouchet citée à l'histoire. Mais M. Petitlueu m'apprend qu'on ne peut y appuyer aucune explication, attendu que la légende est fautive, sans doute par erreur typographique, et qu'il faut lire *fabé, domine*. En Touraine (Bouchet était Tourangeau), quand on tire les Rois, le maître de la maison, après avoir divisé, comme partout, le gâteau en autant de parts qu'il y a de personnes, fait mettre un enfant sous la table; l'enfant dit : *fabé, domine* (des fèves, monsieur). Le maître de la maison, qui a une tranche de gâteau à la main, dit : pour qui ? l'enfant répond, pour telle personne. Au reste le partage du gâteau des Rois ne diffère en Touraine de ce qu'il est ailleurs que par cette adjonction

de *fabé, domine*. Ce qui montre bien que dans le passage de Bouchet il faut lire *fabé* et non *phébe*, c'est ce qu'il ajoute : *ils s'avantient bien pour qui c'estoit*. Quant au *phébe* de La Fontaine, ce semble une forme francisée de *phébus*.

† **PHÉNICIEN**, ENNE (fé-ni-sin, siè-n'), adj. Terme d'histoire ancienne. Qui appartient à la Phénicie. Mémorial sur une inscription phénicienne découverte à Marseille. || Alphabet phénicien, alphabet dérivé de l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens, et qui s'est propagé chez les Grecs et les Latins. || S. m. Le phénicien, langue parlée en Phénicie, très-voisine de l'hébreu, et appartenant au groupe sémitique.

† **PHÉNIQUE**, ÉE (fé-ni-ké, kéé), adj. Qui contient de l'acide phénique. Fumigations phéniquées.

PHÉNIX. Ajoutez : || 4^e Sorte de papillon, *sphinx celerio*.

† **PHILANTHIE** (fil-an-ti'), s. m. Genre d'insectes de l'ordre des hyménoptères, dont une espèce, le philanthie apivore, détruit les abeilles.

† **PHILANTHROPIE**. Ajoutez : || 2^e En un sens passif, disposition à être doux et patient envers les hommes. La philanthropie est une vertu douce, patiente et désintéressée, qui supporte le mal sans l'approuver, FEN. 18^e dial. des morts.

† **PHILIPPIN** (fil-pi-pin), s. m. Nom d'une espèce de tabac venant des îles Philippines, Réponse aux questions posées dans l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres, p. 62, Paris, 1874. Le rendement des tabacs fins [en Algérie], chebli et autres, est porté de 6 à 8 quintaux par hectare; avec les tabacs philippin et autres de 40 à 42 quintaux, *Journ. offic.* 1^{er} mai 1874, p. 3032, 2^e col.

† **PHILIPPINE**. — REM. Quand, en Allemagne, on mange des amandes en société, et qu'une personne en trouve une à graine double, elle en garde une et donne l'autre à une personne de la société, de sexe différent; et, à la première rencontre de ces deux personnes, celle qui dit la première : bonjour, *Philippchen* (*vielliebchen*), à l'autre, gagne un cadeau, à la discrétion du perdant. Une graine double s'appelle un *vielliebchen*. *Philippchen* est devenu par altération et assimilation *Philippine* en français, et *vielliebchen* signifie chose très-chère. Cette interprétation ne permet pas de rapprocher *philippine* des *filipi* des Romains « *Filipi* ou *pilipi* désigne chez eux un usage domestique qui se pratique pendant les premières semaines du grand carême. On fait des gâteaux qu'on distribue aux voisins et aux passants en commémoration d'un bateau qu'on nomme *Philippe*, dont la croyance populaire a fait un saint. » *Revue d'anthrop.* t. IV, p. 407.

† **PHILOCOME** (fi-lo-ko-m'), adj. Qui est favorable à la croissance des cheveux. Huile philocomie, (1817), *Description des brevets*, t. IX, p. 337.

— ETYM. *Φίλος*, ami, et *κομή*, chevelure.

† **PHILOCRATIE** (fi-lo-ka-rie), s. f. Mot forgé par Voltaire. Amour de la puissance. Qui aurait cru qu'un projet de paix si raisonnable n'eût pas été accepté par M. le président ? Mais, sur le point de signer et d'en remplir tous les articles, sa mélancolie et sa philocratie redoublèrent avec des symptômes violents, VOLT. *Facéties*, IV *Akakis*.

— ETYM. *Φιλοκρατία*, de *φιλος*, qui aime, et *κράτος*, puissance.

† **PHILODOXE** (fi-lo-do-ks'), s. m. Terme de philosophie. L'homme qui suit des opinions, des vues, des apparences. Celui qui possède cette science, continue Platon en divers endroits, le vrai philosophe, qu'il ne faut pas confondre avec le philodophe, pense... CH. LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 330, Paris, 1861.

— ETYM. *Φιλόδοξος*, de *φιλος*, ami, et *δοξα*, opinion.

† **PHILONISME** (fi-lo-ni-sm'), s. m. Doctrine philosophique et religieuse de Philon, Juif d'Alexandrie qui vécut du temps d'Auguste et de Caligula, et qui donnait au judaïsme des couleurs de platonisme. L'histoire du philonisme, *Rev. critique*, 19 juin 1870, dans l'analyse des périodiques.

† **PHILOSOPHAILLERIE** (fi-lo-zo-fa-le-rie, li mouillées), s. f. Terme de dénigrement. Habitude de philosophailler. Il [Fontanes] détestait les journaux, la philosophaillerie, l'idéologie, et il communiqua cette haine à Bonaparte, quand il s'approcha du maître de l'Europe, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. II, *Promenades aux Fontanes*.

— ETYM. *Philosophailleur*.

† **PHILOSOPHÂTRE** (fi-lo-zo-fa-tr'), s. m. Terme de dénigrement. Chétif philosophe; faux philosophe.

— HIST. xvi^e s. N'en voit-on pas les exemples par un nombre infini de tels gentils philosophastres ? JAQ. TABUREAU, 2^e dial. p. 229. Plus en apprendra-t-il un instant, par soy-mesmes, que non par tous les livres de tels quels philosophastres, non expérimentez en tels ouvrages, EST. PASQUIER, *Monoph.* I, p. 16.

† **PHILOSOPHE**. Ajoutez : || 11^e Un des noms de l'argilla ou cécogne à sac (voy. ARGILLA au Supplément). Le public, frappé de la gravité de sa démarche et de l'air penseur de son crâne dénudé, lui a donné le nom plus pittoresque de philosophe ou d'adjutant, *Journ. offic.* 18 mars 1874, p. 2091, 2^e col.

† **PHILOSOPHER**. Ajoutez : — REM. Au xvii^e siècle, philosophe s'employait au sens de raisonner sur, tirer des inductions, comme on le voit par les exemples de La Fontaine et de Mme de Sévigné, rapportés dans le n^o 4. C'est ainsi que Richelieu l'emploie dans cette phrase : M. de Chazé a fort bien interrogé M. de Thou [dans le procès de Cinq-Mars] et assurément il n'est pas incapable; mais, pour la conduite générale de l'affaire, il nous faut, à mon avis, M. de Lauzon, étant besoin qu'un commissaire qui aura cette charge soit capable de philosopher et songer perpétuellement aux moyens qu'il devra tenir pour venir à ses fins, *Lettres*, etc. 1642, t. VII, p. 17.

† **PHILOSOPHIQUE**. Ajoutez : || 4^e Dans le langage des casuistes, péchés philosophiques, péchés commis par ceux qui ignorent Dieu, ou qui, en péchant, ne pensent point actuellement à Dieu, par opposition à péché théologique (ces péchés n'entraînent pas nécessairement la damnation), ANT. ARNAUD, 6^e dénonciation, I (*Œuvres*, Lausanne, 1780, t. XXXI, p. 302). Le monstrueux dogme du péché philosophique, *Biblioth. critique*, Bâle, 1709, t. II, p. 74.

† **PHILOSOPHISME**. Ajoutez : || 2^e Au sens d'Antoine Arnauld, qui le premier a employé ce mot, doctrine des casuistes à l'égard du péché philosophique, ANT. ARNAUD, 5^e dénonciation, II (*Œuvres*, Lausanne, 1780, t. XXXI, p. 305).

† **PHILOSOPHISTE**. Ajoutez : || 2^e Au sens d'Antoine Arnauld, qui le premier a employé ce mot, casuiste qui argüe du péché philosophique, pour atténuer les plus graves offenses. C'était donc être sottement et impertinemment que tous vos philosophistes [il s'adresse aux jésuites], c'est-à-dire tous vos auteurs qui ont parlé du péché philosophique, nous ont fait entendre qu'il ne se trouvait qu'en ceux qui ignoraient Dieu, ou qui, en péchant, ne pensaient point actuellement à Dieu, ANT. ARNAUD, 5^e dénonciation, I (*Œuvres*, 1780, t. XXXI, p. 302).

† **PHILOSOPHISTE** (fi-lo-so-fi-st'), adj. Qui a le caractère philosophique, et particulièrement de la philosophie du xviii^e siècle. Le gouvernement... ne pouvait... sans froisser le sentiment démocratique et philosophiste du pays, prendre d'une manière absolue la défense du pape, PROUDHON, *Confessions d'un révolutionnaire*, 1868, p. 262.

† **PHILTRE**. Ajoutez : || 2^e Dans le vulgaire, enfoncement de la levre supérieure situé immédiatement sous la cloison du nez.

† **PHOLÉRITE** (fi-lé-ri-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate d'alumine hydratée.

† **PHONATOGRAPHIE** (fo-no-to-gra-f'), s. m. Terme de physique. Appareil qui sert à obtenir le tracé graphique d'un son ou d'un mélange de sons transmis à travers l'air.

— ETYM. *Φωνή*, voix, *αὐτός*, de soi-même, et *γράφειν*, écrire.

† **PHONÈME** (fo-nè-m'), s. m. Terme de linguistique. Bruit articulé, son articulé quelconque, voyelle ou consonne. M. Coudereau range les phonèmes : 1^o d'après l'organe mobile qui les produit; 2^o d'après le point où cet organe s'applique, L. HAVET, *Rev. crit.* 1^{er} avr. 1876, p. 249.

— ETYM. *Φωνήμα*, émission de voix.

† **PHONOGRAPHIE** (fo-no-gra-f'), s. m. Terme de grammaire. Celui qui décrit les voix, les sons grammaticaux. La prétention des phonographes de supprimer l'a devant l'expression nasale (comme dans gain)... COLIN, *Observations sur la réforme orthographique*, p. 14, Avallon, 1873.

† **PHOSPHORER** (fo-sfo-ré), v. a. Ajouter du phosphore. Les inventeurs ont été conduits à phosphorer l'alliage de cuivre et d'étain, H. NE PAILLE, *Journ. offic.* 8 sept. 1871, p. 3307, 1^{er} col.

† **PHOSPHORISTE** (fo-sfo-ri-st'), s. m. Nom donné en Suède, vers la fin du XVIII^e siècle, à un groupe de littérateurs qui réagissaient contre l'influence française, alors dominante dans tout le Nord; ainsi dits d'après le journal *Phosphorus*.

† **PHOTIZITE** (fo-ti-zi-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate de magnésie.

† **PHOTICHIMIE** (fo-to-chi-mie), s. f. Science qui étudie les actions chimiques de la lumière.

† **PHOTICHIMIQUE** (fo-to-chi-mi-k'), adj. Qui se rapporte à l'action chimique de la lumière. Force photochimique, *Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXVI, p. 761*.

— **ETYM.** *Photo...*, et *chimique*.

† **PHOTOCROMIE** (fo-to-kro-mie), s. f. Procédé de photographie par lequel on reproduit la couleur des objets. C'est sur une presse autotypique, appartenant aux ateliers de photochromie du *Mouvement universel*, qu'auront lieu ces expériences [d'impressions mécaniques aux encres grasses], *Journ. offic. 31 mai 1876, p. 3731, 1^{re} col.* Progrès considérables accomplis dans l'art tout nouveau de la photochromie, *ib. 6 avril 1877, p. 2636, 2^e col.*

— **ETYM.** *Photo...*, et *χρῶμα*, couleur.

† **PHOTOCROMIQUE** (fo-to-kro-mi-k'), adj. Qui a rapport à la photochromie, synonyme de photochromatique, qui est au Dictionnaire. Impressions photochromiques, *Journ. offic. 6 avr. 1877, p. 2635, 2^e page*.

† **PHOTOGLYPHIE** (fo-to-gli-pie), s. f. Art de la gravure par la lumière, *Journ. offic. 29 sept. 1873, p. 2646, 3^e col.*

— **ETYM.** *Φῶς*, φωτός, lumière, et *γλύπτειν*, ciseler.

† **PHOTOGRAMMÉTRIE** (fo-to-gra-mmé-trie), s. f. Application de la photographie au lever des plans. Un autre procédé de photogrammétrie, inventé par Chevallier, exige un instrument particulier, *h. VOGEL, la Photographie, Biblioth. scient. internationale, Paris, 1876, p. 127*.

— **ETYM.** *Photo...*, γράμμα, dessin, et *μέτρον*, mesure.

† **PHOTOGRAPHIE**. Ajoutez : [2^e Épreuve photographique. Une belle photographie.

† **PHOTOGRAVURE** (fo-to-gra-vu-r'), s. f. [1^{re} Gravure faite par un procédé photographique. Deux publications de la Société des anciens textes, les *Chansons du XI^e siècle* et l'*Album* contenant la photographie des plus anciens monuments de la langue française, *Revue des langues romanes*, 2^e série, t. II, p. 111. Elle [la mapemoude d'Ortélius] a été reproduite intégralement par les maîtres de la photographie moderne, les frères Du-jardin, *Journ. offic. 7 mars 1874, p. 1794, 2^e col.* Il [M. L. Delisle] a choisi dans ce manuscrit six feuillets qui, reproduits par la photographie, nous montrent différentes sortes d'écriture et surtout la transition entre ces écritures différentes, *Revue historique*, t. I, p. 308. [2^e Procédé à l'aide duquel on obtient ces gravures.

† **PHOTOHÉLIOGRAPHIE** (fo-to-é-li-o-gra-f'), s. m. Instrument inventé par M. Warren de la Rue et destiné à la reproduction régulière de l'image solaire. Le soleil forme dans le plan focal du photohéliographe une image d'un demi-pouce (0^m,043) de diamètre, *Journ. offic. 12 mai 1874, p. 3219, 2^e col.* Chaque station principale possédée... un photohéliographe, un instrument des passages..., *ib.*

— **ETYM.** *Φῶς*, φωτός, lumière, ἥλιος, soleil, et *γράφειν*, décrire.

† **PHIOTLITHOGRAPHIER** (fo-to-li-to-gra-fi-é), v. n. Opérer la lithographie, *Journ. offic. 15 juillet 1872, p. 4828, 2^e col.*

† **PHIOTMICOGRAPHIE** (fo-to-mi-kre-gra-fie), s. f. Micrographie faite à l'aide de la lumière, *Journ. offic. 25 juill. 1873, p. 5090, 2^e col.*

— **ETYM.** *Photo...*, et *micrographie*.

† **PHIOTMICROGRAPHIQUE** (fo-to-mi-kro-gra-fi-k'), adj. Qui a rapport à la photomicrographie. M. J. Girard transmet le résultat de ses recherches photomicrographiques sur les effets de la réduction des sels d'argent dans les épreuves photographiques, *Journ. offic. 6 oct. 1876, p. 7350, 2^e col.*

† **PHOTOSPHÉRIQUE** (fo-to-sfé-ri-k'), adj. Qui a rapport à une photosphère. Les feuilles du soleil sont des courants de matière photosphérique.

— **ETYM.** *Φῶς*, φωτός, lumière, et *σφαῖρα*, type.

† **PHIOTOTYPOGRAPHIE** (fo-to-ti-po-gra-fie), s. f. Procédé pour photographier une planche imprimée.

— **ETYM.** *Photo...*, et *typographie*.

† **PHIOTOTYPOGRAPHIQUE** (fo-to-ti-po-gra-fi-k'), adj. Qui a rapport à la phototypographie. Ce volume, qui contient 150 grandes planches phototypographiques, fac-simile des plus belles dentelles de toutes les époques et de tous les pays, est aussi intéressant que somptueux, *Journ. offic. 24 déc. 1875, p. 10784, 3^e col.*

† **PHIOTZINOGRAPHIE** (fo-to-zin-o-gra-fie), s. f. Art de produire des fac-simile photographiques d'un sujet tel qu'un manuscrit, une carte, une gravure au trait, et de les transporter ensuite sur zinc, de manière à pouvoir multiplier les épreuves de la même manière qu'un dessin sur pierre lithographique ou sur zinc. De tous ces procédés, la photozinographie est la moins coûteuse à coup sûr, dès qu'il s'agit seulement de reproduire du noir sur du blanc... la photozinographie a eu son rôle pendant la dernière guerre, *Journ. offic. 16 sept. 1873, p. 6909, 1^{re} col.*

PHIRASE. Ajoutez : — **REM.** Il semble que phrases, au pluriel, au sens de paroles emphatiques, affectées, était nouveau dans le courant du XVIII^e siècle. Du moins on serait tenté de l'inférer de cet exemple : Il a aussi pour contraire un certain style enflé et bouffi, qui fait semblant de dire de grandes choses et ne dit rien : le phébus qui va toujours sur des échasses, ce qu'on appelle galimatias, ou, par un terme nouveau, phrases, et autres styles à perte de vue, *NE COURTIN, la Civilisation française*, p. 182, Paris, 1695.

† **PHIRASERIE** (fra-zé-rie), s. f. Habitude ou manie de faire des phrases qui, sous la multitude des mots, ne contiennent que des banalités ou des non-sens.

— **ETYM.** *Phrasier*. Au lieu du mot *phraserie*, on dit souvent aujourd'hui *phraséologie*; c'est à tort, la phraséologie est la partie de la grammaire qui traite de la construction des phrases.

† **PHITANITE** (fra-ni-t'), s. f. Terme de minéralogie. Espèce de serpentine ophiolitique, c'est-à-dire associée au diallage, qui est apparue pendant la période éocène et crétacée supérieure. Ces couches [dans les sondages pour le chemin de fer] entre la France et l'Angleterre se sont présentées sous forme de sables... accompagnés d'argiles réfractaires... grès rouge, calcaire carbonifère, phitanite, sans aucune roche de l'étagé houiller, *h. DE PARVILLE, Journ. offic. 8 juin 1877, p. 4259, 2^e col.*

† **PHITHIOPHOBIE** (fi-ti-zi-o-fio-bie), s. f. Terme de médecine. Ensemble des phénomènes que présentent les individus qui se croient atteints de phthisie.

— **ETYM.** *Φθίσις*, phthisie, et *φόβος*, crainte.

† **PHYCOPSIS** (fi-ko-psis'), s. m. Orseille phycepsis, sorte d'orseille. Le sultan du Maroc vient d'autoriser l'exportation de l'orseille phycepsis sous la condition du paiement d'un droit d'environ 7 francs 90 centimes par 100 kilogrammes, *Journ. offic. 27 sept. 1875, p. 8414, 3^e col.*

— **ETYM.** *Φύκος*, fucus, et *ὥσις*, apparence.

† **PHYLLIE** (fil-lie), s. f. Genre d'insectes orthoptères, famille des spectres. Les phyllies habitent les parties méridionales de l'Inde, les îles de la Sonde, les Moluques... Il y a quelques années, des phyllies apportées à Paris vécutrent plusieurs mois au jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, causant la surprise des visiteurs, *R. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 694.

— **ETYM.** *Φύλλον*, feuille, à cause que ces insectes ont le corps très-aplati.

† **PHYLLCLADE** (fil-lo-klá-d'), s. m. Terme de botanique. Synonyme de phyllode ou cladode.

— **ETYM.** *Φύλλον*, feuille, et *κλάδος*, branche.

† **PHYLLOXANTHINE** (fil-lo-ksan-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Principe jaune qui entre dans la chlorophylle, *Journ. offic. 10 mai 1877, p. 3480, 2^e col.*

— **ETYM.** *Φύλλον*, feuille, et *ξανθός*, jaune.

† **PHYLLOXÈRE** (fil-lo-ksé-ra), s. m. Genre d'insectes dont une espèce, la *phylloxera vastatrix*, attaque la racine de la vigne et la fait périr. M. Planchon, professeur à Montpellier, après avoir décrit ce nouvel ennemi de la vigne [1865], lui donna le nom de *rhizophis vastatrix* et plus tard celui de *phylloxera vastatrix* qu'il a conservé; on a rapproché ce puceron d'un autre insecte découvert en Amérique en 1853, le *peniphigus vitifoliae*,

que l'on ne rencontrait que sur les feuilles de la vigne; d'où le nom impropre de phylloxera qui signifie parasite des feuilles, alors qu'en réalité on ne le trouve guère que sur les racines..., *h. DE PARVILLE, Journ. offic. 25 juin 1873, p. 4186, 3^e col.*

— **REM.** En francisant ce mot, il faut mettre un accent aigu sur *ré* pour conserver la concordance avec *phylloré* et *phyllorérien*.

— **ETYM.** On ne voit pas trop comment *phylloxera* peut vouloir dire parasite des feuilles. Le mot est composé de *φύλλον*, feuille, et *ἐρεός*, sec, et signifie feuille sèche.

† **PHYLLOXÈRE** (fil-lo-ksé-r'), adj. Qui appartient au phylloxère. L'épave de la maladie phylloxère, *Journ. offic. 9 juill. 1873, p. 4778, 1^{re} col.*

† **PHYLLOXÉRIE**, **ÉE** (fil-lo-ksé-ré, *rée*), adj. Qui est attaqué par la *phylloxera vastatrix*. Expériences faites à Montpellier sur des vignes phylloxérées, avec le coaltar, *ROMMIER, Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXIX, p. 775*. Lorsqu'une vigne phylloxérée est grassement fumée, on la voit quelques mois plus tard reprendre de la force, *h. DE PARVILLE, Journ. offic. 4 déc. 1873, p. 7419, 3^e col.*

† **PHYLLOXÉRIEN**, **JENNE** (fil-lo-ksé-riin, *rié-n*), adj. Qui est relatif au phylloxère. M. Lalliman, habile observateur des phénomènes phylloxériques, *Journ. offic. 20 oct. 1871, p. 4068, 3^e col.* M. Girard est persuadé que la marche moins rapide de l'invasion phylloxérienne, à mesure que les vignobles sont plus septentrionaux, tient uniquement à une hibernation de plus longue durée..., *h. DE PARVILLE, Journ. offic. 29 oct. 1871, p. 7263*.

† **PHYLLOXÉRIQUE** (fil-lo-ksé-ri-k'), adj. Qui a rapport au phylloxère. M. le comte de la Vergne fait une communication sur la situation actuelle de l'invasion phylloxérique dans le sud-ouest, *Bullet. de la Société centrale d'agric. 1876, p. 118*.

† **PHYLOGÈNE** (fi-lo-jé-nie), s. f. Se dit, dans le transformisme, de l'évolution d'une tribu, d'une classe. La grande loi de l'évolution... se manifeste également si nous considérons à part une classe de végétaux ou d'animaux : c'est la phylogénie; et enfin elle se révèle dans chaque individu particulier, puisqu'il gravit un certain nombre d'échelons pour atteindre celui où se trouve l'être qui lui a donné naissance : c'est l'ontogénie, *ch. MARTINS, Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 768.

— **ETYM.** *Φύλον* ou *φυλή*, tribu, race, et le suffixe *γενίε* (voy. ce mot).

† **PHYLOGÉNISTE** (fi-lo-jé-ni-st'), s. m. Partisan de la doctrine qui admet que le transformisme s'opère de tribu en tribu, *Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXXI, p. 473*.

† **PHYSSALIE** (fi-sa-lie), s. f. Nom donné par les naturalistes à une espèce de polypes non sédentaires (acalaphes).

— **ETYM.** *Φυσάλη*, vessie, de *φύω*, air, souffler. — **PHYSSOGNOMONISTE** (fi-zi-ogn-o-mo-ni-st'), s. m. Celui qui pratique la physiognomonie. Feignez la colère, nous disent les physiognomonistes, et vous éprouverez involontairement un sentiment de colère, *p. JANET, Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1875, p. 287.

— **ETYM.** *Φύσις*, φυσική, végétal, et *νόμος*, loi.

† **PHYSIONOMIQUE** (fi-zi-o-no-mi-k'), adj. Qui a rapport à la physionomie. Je déclinai..., autant que je puis les saisir, quelques états physiologiques de leur génie ou de leur talent, *EUG. ROMMENT, les Maîtres d'autrefois*, 1876, p. 2.

† **PHYTOSTATIQUE** (fi-to-sta-ti-k'), s. f. Statique des végétaux. Essai de phytostatique, *J. THURMAN, Berne*, 1849.

— **ETYM.** *Φυτόν*, végétal, et *στατική*, statique.

† **PHYTOLACÉES** (fi-to-la-ksé), s. f. Pl. Famille de plantes. *La Gazette horticole* de Nicaragua publie quelques renseignements sur une plante de la famille des phytolacées, *phytolacca estricta*, qui croît en ce pays et qui possède des propriétés électro-magnétiques, *Journ. offic. 19 avr. 1877, p. 2949, 2^e col.*

† **PHYTOTOME** (fi-to-to-m'), s. m. Genre d'oiseaux de l'ordre des passeriformes, qui se nourrit de végétaux dont il coupe les tiges.

— **ETYM.** *Φυτόν*, plante, et *τέμνω*, couper.

† **PIA** (pi-a), s. m. Plante dont la paille fait des tresses (*tacca pinnatifida*). On soumet au droit des tresses de paille autres que grossières pour paillassons, la paille de céréales blanchie, ...ainsi que la paille de pia, *Douanes, Tarif de 1877*, note 682.

PIAN. — ETYM. *Ajoutez* : *Pian* est un mot de la langue galibi, en usage parmi les Indiens des environs de Rio Janeiro. Le missionnaire protestant, Jean de Lery, qui était en 1557 dans la petite colonie gouvernée par Villegaignon, dit en parlant d'un arbre qu'il assimile au galea : « Et de fait, les sauvages en usent contre une maladie qu'ils nomment pian, laquelle est aussi dangereuse entre eux qu'est la vérole par deçà » (ROLIN).

† **PIARDE** (pi-ar-d'), s. f. Nom, dans la Vienne, de la pioche, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 299.

† **PIASTRE.** *Ajoutez* : — REM. D'après l'Annuaire du bureau des longitudes, la piastre turque vaut 23 centimes; la piastre de Tunis, 62 centimes; la piastre d'Égypte, 25 centimes; la piastre mexicaine (République Argentine, Bolivie, Guatemala, Pérou), s. fr. 35; la piastre du Chili, en or, 4 fr. 72, en argent, 4 fr. 96; la piastre des Principautés danubiennes, 99 centimes.

† **PIAULARD, ARDE** (pi-ô-lar, lar-d'), adj. Qui piaule, qui pleure et crie sans cesse. Un enfant piaillard, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 258.

† **PIAZAVA** (pi-az-va), s. m. Voy. PIASSAVA, qui est le même mot, au Dictionnaire. Adjudication en deux lots de la fourniture des balais de piazava nécessaires pour le service des rues de Paris. Arrêté du préfet de la Seine en date du 9 juin 1874.

† **PIBOLE** (pi-bo-l'), s. f. Nom, dans l'Aunis, de la muste, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 131.

— ETYM. Dérivé de *pipe*, *piper* (voy. plus bas PIPET).

† **PIBROCH.** — ETYM. *Ajoutez* : *Pibroch* est un mot écossais, contraction du gaélique *piobaireachd*, musique de cornemuse, de *piobair*, joueur de cornemuse, de *piob*, cornemuse.

† **PICAILLON.** *Ajoutez* : Depuis plusieurs mois, l'Assemblée constituante a ordonné la délivrance des picailons nécessaires pour porter tous les régiments sur pied de guerre, L. du P. Duchêne, 231^e lettre, p. 6.

† **PICARD, ARDE** (pi-kar, kar-d'), adj. Qui appartient à la Picardie, ancienne province de France. Nous avons beaucoup de textes en dialecte picard; aujourd'hui ce dialecte est un patois considérable.

† **PICAUDE** (pi-kô-d'), s. f. Nom, dans l'Aisne, d'un sarment que l'on pie sur le cep et que l'on pique en terre, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 80.

— ETYM. *Piquer*.

† **PICAUT.** — ETYM. *Ajoutez* : M. Emile Burnouf, qui rejette l'étymologie par *piquer*, dit qu'on prononce *pic*, et non *piot*, et que c'est l'anglais *pea-cock*, paon, de *pa*, pois, et *cock*, coq, c'est-à-dire coq dont les plumes sont marquées de pois. M. Delboulle, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 258, écrit *picot*, et donne l'étymologie par *pea-cock*.

† **PICHLIN** (pi-kô-lin), s. m. Espèce d'olivier. Les colons [algériens] ont adopté pour cette production spéciale [olives salées] les plants de picholin et l'olive de Séville, *Journ. offic.* 15 nov. 1874, 2^e col.

— ETYM. Voy. PICHLIN au Dictionnaire.

† **PICKPOCKET** (pi-k-pô-ket'), s. m. Nom anglais des voleurs qui souillent les poches et enlèvent dextrement ce qui s'y trouve. Prenez garde aux pickpockets (avis qui est affiché dans les gares des chemins de fer aux États-Unis), L. SIMONIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} déc. 1874, p. 680.

— ETYM. Angl. *pickpocket*, de *to pick*, prendre (le même que le franç. *piquer*), et *pocket*, poche, qui est le franç. *pochette*.

† **PICNITE** (pi-kni-t'), s. f. Terme de minéralogie. Substance pierreuse, qui se rencontre en certaines mines d'étain, et qui renferme de l'alumine, du fluor et de la silice.

† **PICODON** (pi-kô-don), s. m. Nom d'un fromage estimé qui se fabrique dans la Drôme, les *Primes d'honneur*, p. 714, Paris, 1874.

† **PICOIS.** *Ajoutez* : || 2^e Nom, dans le parler normand, du pic, de la pioche, h. mois, Noms de famille normands, p. 359.

— HIST. *Ajoutez* : XII^e S. Et ces de Israël venoient as Philistins pur aquiser et adrecier e lo soc, e le pociois, e la cuignée, e la boue, *Rois*, p. 44.

† **PICOLE** (pi-kô-l'), s. f. Dans la Drôme, sorte de pioche qui sert au déchaussage des vignes, dans les terrains à cailloux roulés, les *Primes d'honneur*, p. 708, Paris, 1874.

† **PICON** (pi-kon), s. m. Laine de rebut qu'on achète chez les fabricants de lainages fins, et qu'on revend aux fabricants de lainages communs, *Dict. des contrib. directes*, 1861.

† **PICONNIER** (pi-kô-ni-er), s. m. Voy. PIGONNIER au Supplément.

† **PICORER.** *Ajoutez* : — REM. On lit dans l'Opinion officielle : Qui ne sait que le bec des oiseaux diffère de forme, de grosseur, de longueur, selon que l'animal chasse, pèche ou picore? 10 oct. 1873, p. 6424, 3^e col. Picorer paraît signifier ici chercher les graines qui servent à la nourriture, mais il ne peut avoir ce sens restreint; et aller à la chasse ou à la pêche, c'est aussi aller à la picorer. Il faut dire, au sens de chercher des graines, picoter.

† **PICOT.** || *Ajoutez* : || 2^e Le picot est aussi un outil de houeiller. On avait fait usage d'outils de houeiller... D.... avait reçu à la tête un coup de picot, porté avec une violence telle, qu'il avait percé le crâne sans produire d'éclats, coupant la chair sans la déchirer, *Gaz. des Trib.* 21 oct. 1874, p. 1009, 3^e col.

† **PICOTE** (pi-kô-ter), s. f. Petite étoffe de laine dite aussi guioche (voy. GUEUSE 3 au Dictionnaire).

† **PICRIQUE, ÉE** (pi-kri-ké, kée), adj. Enduit d'acide picroque. Il [E. Curie] se sert de l'acide picroque en solution aqueuse, de pièces de pansement imbibées de cette solution ou mieux enroulées de ouate picroque, n. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 10 nov. 1876, p. 8119, 2^e col.

† **PICTOGRAPHIE** (pi-kto-gra-fie), s. f. Moyen de conserver la mémoire de certains faits à l'aide de linéaments qui sont un dessin, une peinture. Un vieil indien familier avec la pictographie américaine, DE QUATREFRÈRES, *L'Espèce humaine*, Paris, 2^e éd. p. 455.

— ETYM. Lat. *pictus*, peint, et *γραφειν*, écrire.

† **PICURAL, ALE** (pi-kû-ral, ra-l'), adj. Qui se rapporte à la peinture. La philosophie de Pythagore d'estaminet (de la bohème), la puissance picturale de ses soi-disant peintres d'histoire, PAUL BONNAUD, *Revue Britannique*, sept. 1873, p. 120. Nous soupçonnons fortement l'artiste [Meissonnier] d'avoir toujours eu une prédilection secrète pour ce genre [les batailles], d'ailleurs si intéressant, de sujets picturaux; E. BERGERAT, *Journ. offic.* 7 déc. 1875, p. 10094, 4^e col. Si la composition d'un tableau doit, au point de vue pictural, être agencée selon certains principes traditionnels, le sujet lui-même doit être exprimé d'une façon claire et précise, HENRI HOUSSEY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 878. La France a montré beaucoup de génie inventif, peu de facultés vraiment picturales; la Hollande n'a rien imaginé, elle a miraculeusement bien peint, FROMENTIN, *les Maîtres d'autrefois*, p. 206. || Au plur. masc. Picturaux.

— ETYM. Lat. *pictura*, peinture.

† **PICUL** (pi-kul), s. m. Mesure cochinchinoise qui vaut 62 kil. 500.

† **PIE.** || 3^e Croquer la pie, manger et boire. On doit de soi-même penser; Gallans, allons croquer la pie, *Rec. de farces*, etc.... P. L. Jacob, Paris, 1859, p. 304. || 7^e Terme militaire. Nid de pie, voy. NID, n^o 7.

† **PIE.** — HIST. XII^e S. *Ajoutez* : Dolz et pist ert as citains, BENOIT, *Roman de Troie*, v. 6359; Juste ert, et pie, et dretourrière, Et simple dame et almoniere, in. ib. v. 5497.

† **PIÉCARD** (pié-sar), s. m. Dans la tapisserie, ouvrier qui travaille à la pièce, *l'Opinion nationale*, 28 déc. 1875, 2^e page, 3^e col.

† **PIÈCE.** || 4^e *Ajoutez* : || Haute pièce, pièce métallique qui, pour les joutes, se vissait au plastron et au nasal de l'armet.

† **PIÉCIER** (pié-sié), s. m. Synonyme de ferronnier, *l'Opinion nationale*, 30 mai 1876, 3^e page, 3^e col.

† **PIED.** || 8^e *Ajoutez* : || Faire le pied, reconnaître la bête par la trace que son pied a laissée. Dès qu'un animal est signalé, on attend une pluie pour faire ce qu'en termes de chasse on nomme le pied, et le lendemain l'attaque a lieu en plein jour, *Journ. offic.* du 21 fév. 1874, p. 1427, 1^{re} col. || 38^e Dans le travail de la dentellière, gros fil auquel la dentelle est suspendue; c'est comme un abrégé de l'engrelure, CH. BLANC, *L'Art dans la parure*, p. 280. || 39^e Tenir pied, suivre sans perdre de terrain. La production [du tabac] ne marche pas aussi rapidement que la consommation; elle a peine à lui tenir pied, *Journ. offic.* 22 déc. 1872, p. 8010,

2^e col. || 40^e Populairement, marcher à pied de bas, marcher sur ses bas, sans souliers. *Mme Perrin* : J'ai vu les chaussettes trouvées chez moi; il y avait de la boue sous les chaussettes, comme si on avait marché à pied de bas, *Gaz. des Trib.* 14 mars 1873, p. 250, 1^{re} col. || 41^e Fig. Perdre les pieds, piétiner d'impatience, brûler de partir, souhaiter ardemment une chose. Laissez-le s'en aller, tu ne vois pas qu'il perd les pieds? Elle désire tant se marier qu'elle en perd les pieds, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 268. C'est une vieille locution : XVI^e s. Et d'aventure il y avait un cure en la ville, qui estoit tant amoureux de cette belle painetresse, qu'il en perdoit les pies, Nicolas de Troyes, p. 88.

† **PIED-BLEU** (pié-bleu), s. m. Conscript portait encore les guêtres bleues du paysan, LARCHÉY.

|| Au plur. Des pieds-bleus.

† **PIED-D'ÉTAPE** (pié-dé-la-p'), s. m. Nom d'une enclume qui sert aux cloutiers, *l'Opinion nationale*, 30 mai 1876, 3^e page, 4^e col.

† **PIÉDESTAL.** — REM. *Ajoutez* : || 2. On a dit aussi piédestal : Virole posée sur le piédestal, *Huetana*, p. 58.

† **PIÉDSENTE** (pié-san-t'), s. f. Sentier pour les piétons. Quel n'y ait que les gens de pied qui puissent passer par l'ancienne piedsenite, *Edif. de Lille*, 1715, dans H. CAFFIAX, *Essai sur le royaume économique du Hainaut*, p. 417.

† **PIÈGE.** — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Or [il] me quide prendre à la piege, BENOIT, *le Roman de Troie*, v. 17022.

† **PIÉGER** (pié-jé), le g prend un e devant a et o : piégeais, piégeons; l'accent aigu devient accent grave devant e muet, excepté au futur : je piégerai, v. a. Prendre au piège. [John Bar] a renouvelé les exploits du fameux Peels, qui passa une fois six mois en Islande pour piéger des gerfaux, le *Soir*, 14 déc. 1875.

† **PIENNE.** — ETYM. *Ajoutez* : Ce mot a été rapporté à peine 2; mais un arrêt du Conseil du 7 août 1768 concernant les serges porte : « Le feu roi... ayant autorisé, par ses lettres patentes du mois de mars 1669, des statuts pour les manufactures des villages de Triot et de Pienne en Picardie... » Serait-ce des manufactures de ce village de Pienne que les *piennes* du tissage viendraient?

† **PIÉRIÈRE** (pié-ri-d'), s. m. Nom d'un papillon, lépidoptères diurnes, CARTEBOIS, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 51, Hetzel, 1866. Dans un genre très-nombrueux de lépidoptères, le blanc domine; ce sont les piérides ou les papillons de chou, comme chacun les désigne, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 698.

— ETYM. C'est le nom des *Pièrides*, Muses, appliqué au papillon.

† **PIÉRIDES** (pié-ri-d'), s. f. plur. Un des noms des Muses.

— ETYM. *Πιερίδες*, les Muses, ainsi dites de la *Piérie*, contrée située au nord de la Thessalie, sur la côte macédonienne, et considérée comme siège des Muses.

† **PIÈRE.** || 4^e *Ajoutez* : || Pierre d'évêque, l'améthyste. On sait que cette pierre précieuse [l'améthyste] est un quartz hyalin coloré par de l'oxyde de manganèse et offrant toutes les nuances du violet; on l'appelle vulgairement pierre d'évêque, parce qu'elle sert à orner les bagues des prélats, *Journ. offic.* 11 avril 1876, p. 2621, 2^e col.

† **PIÉRIESTE** (pié-ri-est'), s. m. Ouvrier qui taille et perce les pierres fines dont les horlogers se servent pour faire les montres.

† **PIÉROT.** *Ajoutez* : || 6. Être gai comme Pierrot, être d'humeur joyeuse. [XIV^e s.] Et ainsi print congé, gay comme Pierrot, BONAV. DES PÉRIERS, cité dans DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 259. || M. Delboulle pense que, dans cette locution, *piérot* représente le moineau, qui est un oiseau vif et alerte; cela s'appuie sur la locution gay comme pinou; cependant, chez Bonaventure des Périers, *Pierrot* a un grand p et paraît se rapporter au nom propre.

† **PIÈTER** || 6^e *Ajoutez* : || Se piétrer, se fixer, s'assurer sur ses pieds. Quand l'actrice, comme une statue qui se piétre sur son socle, a redressé sa haute taille..., TH. GAUTHIER, *Journ. offic.* Feuilleton, 25 juill. 1870.

† **PIÉTON.** *Ajoutez* : || 4^e S. f. Piétonne, la sauterelle née depuis peu et qui est sans ailes. Les sauterelles se sont abattues sur tous nos centres de culture, et, dans quelques semaines, nous aurons peut-être à lutter contre leur progéniture : les piétonnes, dont tout le monde connaît la voracité, DE PRITZ-

RUER, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, *Journ. offic.* 1^{er} juill. 1876, p. 4748, 3^e col.

PIEU. *Ajoutez :* || 3^e Nom donné par les marins du Havre au mâtureau du trois-mâts-barque.

† **PIEZOMÈTRE.** *Ajoutez :* || Appareil qui sert à mesurer la pression de l'eau dans les tuyaux de conduite. || *Piezomètre différentiel*, celui qui sert à mesurer la différence de pression en deux points.

† 2. **PIGÉONNIER, IÈRE** (pi-je-ni, niè-r'), *adj.* Qui a rapport aux pigeons. Le but de cette feuille est de défendre les intérêts des sociétés pigeonnières, de propager en France le pigeon voyageur..., *Rep. Britann.* mars 1876, n° 3, p. 263.

† **PIGER.** *Ajoutez :* || 2^e Populairement. Battre, employé à peu près comme toiser; les ouvriers nomment piger la toise dont ils se servent.

PIGNOCHER. *Ajoutez :* || 9^e Dans le langage des peintres et des critiques, pignocher est peindre minutieusement, en revenant souvent à petits coups de brosse ou de pinceau sur des parties déjà faites et en les finissant à l'exces, d'une manière lisse, mesquine et monotone.

— **ETYM.** *Ajoutez :* En Touraine, *picocher* un raisin, le manger grain à grain. *Picocher* pourrait se rattacher à *picoier*, et *pignocher*, être une forme de *picocher*.

† **PIGOCHEUR** (pi-go-cheur), s. m. Peintre qui pignocher. En paysage, les maîtres français entraînent tout, sauf quelques retardataires à la suite de Calaneo et quelques pignocheurs des bords du Rhin, *BÜRGER, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 238.

† **PIGOUILLE.** *Ajoutez :* || 2^e Nom, en Vendée, d'une perche servait à pousser les bateaux. On reconduisit le blessé dans son lit, et sur le lieu du crime, on ramassa une pigouille longue de 4^m, 20, appartenant à M... et avec laquelle il dit avoir été frappé, *Gaz. des Trib.* 7 févr. 1877, p. 426, 3^e col.

† **PILAGE.** *Ajoutez :* || 2^e Action de piler les pommes, pour faire le cidre, *DEBOULLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 259.

† **PILATE.** *Ajoutez :* || Parier comme la servante à Pilate, parler beaucoup, par allusion à la servante qui, dans la cour du souverain sacrificateur, demanda avec insistance à Pierre s'il n'était pas avec Jésus de Nazareth.

2. **PILE.** *Ajoutez :* || 3^e Huile de pile, huile mise dans les réservoirs appelés piles. Les huiles lampantes se traitent à Marseille à 50 francs de la pile, *Journ. offic.* 16 déc. 1872, p. 7832, 3^e col. Les lampantes de pile valent 57 francs; les lampantes de fabrique, 55 francs 50, *ib.* 19 mai 1873, p. 3197, 1^{er} col.

PILER. *Ajoutez :* || 3^e En Normandie, écraser les pommes au moyen d'un pilon ou d'un grugeoir. Voici le temps de piler, *DEBOULLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 259.

† **PILLET.** *Ajoutez :* || 3^e Concombre en 1853 : Gahier vendu sur le marché de la Vallée : chandars sauvages, 30,000... 21,900 kil.; piles, 20 000... 6,207 kil.; râles, 4,567... 342 kil. A. HUSSON, les *Consummations de Paris*, p. 216.

† **PILLETTE** (pi-lè-t'), *il* mouillés), s. f. Nom donné, dans l'Ain, aux poulettes de 90 à 105 jours, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 374.

PILLEUR. *Ajoutez :* || Qui pouvait avoir de semblable l'ennemi juré des mîchants (Hercule)... avec un misérable (Alexandre) nourri des son enfance aux voleries, pillour de peuples, autant rieur qu'à ses amis qu'à ses ennemis ? *MALH. Lerique*, éd. L. Lalanue.

† **PILLOCARPINE** (pi-lo-car-pi-n'), s. f. Terme de chimie. Sorte d'alcaloïde végétal. M. Hardy s'est proposé d'isoler, s'il était possible, le principe actif de la plante (le jaborandi) ; l'étude chimique qu'il a ainsi entreprise l'a conduit à isoler des feuilles un alcaloïde particulier auquel il a donné le nom de pilocarpine du nom du genre *pilocarpus*, auquel elle appartient, *Journ. offic.* 31 déc. 1875, p. 10989, 2^e col.

PILON. *Ajoutez :* || 7^e Nom, sur la Seine, d'un instrument dit aussi boulon, qui sert à remuer le fond de la rivière avant de procéder à la pêche du goujon, de CHERVILLE, le *Temps*, 6 juill. 1877, 4^e page, 3^e col.

† 2. **PILON** (pi-lon), s. m. Dans l'exploitation du bois de flottage, pile à claire-voie formée avec les bûches sur les deux rives du port de flottage, *Mémoires de la Société centrale d'agric.* 1873, p. 261.

— **ETYM.** Argumentatif du pile i.

† **PILONNIER** (pi-lo-niè), s. m. Mécanicien qui, dans une usine, fait marcher le pilon. Le 14 février

1870, M. M..., ouvrier frappeur dans l'usine L... et C^{ie}, venant mettre une pièce en fer sous le pilon, prévint le pilonnier qu'il allait la poser, l'invitant à ne mettre son pilon en marche que quand il le préviendrait, *Gaz. des Trib.* 11 juill. 1873, p. 661, 2^e col.

PILOIL. — **HIST.** *Ajoutez :* || *XVI^e s.* Quail [quail] de pierre de taille, garny de boucles et pillory, sur le port de Nantes, pour servir à monter les bateaux, *MANTELLIER, Glossaire*, Paris, 1869, p. 60.

1. **PILOTAGE.** *Ajoutez :* || 2^e Construction sur pilotes. Le pilotage et les travaux qui en dérivent, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 747.

PILOTE. *Ajoutez :* || 8^e Drap pilote, sorte de gros drap. On dit pilote tout court en ce sens. C'est dans ces trois villes [Batley, Morley, Dewsbury] que sont, en grand nombre, les fabricques de draps mélangés, d'étoffes satinées ou moutonnées, de draps fourrure, de pilotes, de chevots, de couvertures pour fantaisie et de draps pour l'armée, *Journ. offic.* 15 avril 1876, p. 2725, 3^e col.

1. **PILOTER.** *Ajoutez :* || 3^e Construire sur pilotes. En Belgique, nous sommes obligés de piloter nos filatures, et c'est un travail fort coûteux, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 747.

— **HIST.** *Ajoutez :* || *XVI^e s.* Tout cela est fondé et pilloté en l'Ecriture, et même en l'exemple de notre Seigneur Jésus Christ, *MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, des Différends de la religion*, t. III, p. 212, éd. Quinet, 1857.

† **PIMÉLITE** (pi-mé-lî-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate double d'alumine et de nickel, qui se présente en masses compactes, d'un vert émeraude.

† **PIMPERNEAU** (pi-pér-né), s. m. Sorte d'anguille qui ne remonte pas les rivières, et séjourne toujours à leur embouchure, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 160.

PINACIE. — **HIST.** *XVI^e s.* *Ajoutez :* Adonques le diable le transporta en la sainte cité, et le mist sur le pinacle du temple, *Matth.* IX, 5, *Nouve. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **PINAFELLES** (pi-na-fè-l'), s. f. Un des noms des lieux plantés en pins. Les Alpes conservent encore quelques gros pins, qui deviennent de jour en jour plus rares dans les épinasses et les pinatelles de la Provence, du Dauphiné et de la Savoie, *H. BROILLIARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1877, p. 668.

† **PINAU** (pi-nô), s. m. || 1^{er} Nom vulgaire des divers bolets vénénux en France. || 2^e Nom vulgaire donné à divers palmiers à la Guyane.

PINGER. — **HIST.** *Ajoutez :* || *XII^e s.* Tant m'amors pinel et mors ! *BEUVOIS DE SAINTE-MOÏRE, Roman de Troie*, v. 18062.

PINGETTE. *Ajoutez :* || 6^e Terme de carrosserie. Ressort à pincettes, ressort muni d'un dispositif en forme de pincettes de cheminée ; ce dispositif, en cedant et en se redressant comme font les pincettes, adoucit le mouvement.

† **PINCHARD, ARDE** (pin-char, char-d'), *adj.* Dans le parler normand, gris de fer ; se dit uniquement de la robe des chevaux, il. *MORS, Noms de famille normands*, p. 356. Pendant la nuit de samedi à dimanche, on a volé au Ham une jument hors d'âge, sans poil pinchard pâle, le *Barhomme normand*, 2 juill. 1870, *Annales*.

† **PINCOFFINE** (pin ko-fi-n'), s. f. Nom anglais de l'alizarine (voy. ce mot).

† **PINCE** (pi-nè), s. f. Un de nos noms des lieux plantés en pins. Dans une même pince formée de sylvestre [pin sylvestre] en bas et de surlin en haut, *CH. BROILLIARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1877, p. 667.

† **PINERAIE** (pi ne-rè), s. m. Lieu planté de pins. Les lièges et les châtaigniers étant en général nettoyés, on devrait se borner à opérer dans les pineraies, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 85. Pure de toute autre essence [que le pin sylvestre], la pineraie du nord étonne par son aspect particulier, *CH. BROILLIARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1877, p. 661. Nos pineraies couvrent une surface qui dépasse quatre millions d'hectares, *ib.* p. 677.

— **ETYM.** *Pin.* Le mot est mal fait ; car il suppose un *pinier*, qui n'existe pas ; il faudrait dire *pinnie*.

† **PINGER** (pi-nè), v. a. Dans l'Aunis, remplir d'eau, en parlant d'un marais salant, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 136.

† **PINGOINIERE** (pi-ngé-niè-rè), s. f. Lieu où se rassemblent les pingouins. Vers le fin de novem-

bre, il se fit une seconde ponte, mais les œufs étaient fort petits et les couveuses souvent dérangées à cause de l'agitation extrême qui se faisait dans les pingouinières, *Journ. offic.* 9 mai 1876, p. 3168, 3^e col.

† **PINGRIÈRE** (ping-rie-rè), s. f. Terme populaire. Caractère du pingre, acte de pingre. *Ames cupides*, qui accusent de pingrière le vieux L... parce qu'il n'a pas donné d'enfances, *Gaz. des Trib.* 30 janv. 1876, p. 102, 4^e col.

PINTADE. *Ajoutez :* || 3^e Nom d'un serpent de l'Inde, du genre des orverts.

— **REV.** 1. Au mot *pintade*, le *Grand dictionnaire des sciences naturelles* (1825-1826) dit qu'il ne faut pas confondre *pintade* ou *pintado*, qui est un des noms du petrel damier, lequel est un palmipède (*procellaria capensis*, Linné), avec la *pintade*, qui est un gallinace du genre *numida*. || 2. *Pintade* dérivant de l'esp. *pintado*, l'orthographe *couverture* ne peut être reçue.

PINTE. *Ajoutez :* || 4^e Dans le canton de Vaud, nom des petits cabarets de village.

† **PIOCHON.** *Ajoutez :* || 2^e Piochon-racle, sorte de pioche avec laquelle on racle en même temps. À ce moment la porte s'ouvrit, et un homme armé d'un instrument d'agriculture, dit piochon-racle, sortit en courant et se précipita sur P..., *Gaz. des Trib.* 26-27 fév. 1877, p. 200, 2^e col. (Cour d'assises du Rhône).

† **PIOLET.** *Ajoutez :* Le guide passa le premier [sur une crête élevée] en posant les pieds en biais et en écartant les pointes ; il me tendit son piolet et je le suivis, *Journ. offic.* 14 sept. 1873, p. 6882, 1^{er} col.

† 2. **PION.** || 2^e *Ajoutez :* Narayanassamy, né en 1796, à Karikal (Inde), [retraité 27^e nov. 1868. en guise à Karikal, *Decret impérial* du 27 nov. 1868.

† **PIOTER** (pi-otè), v. n. Faire entendre un cri, en parlant d'une couvée de petits oiseaux. « La bégayante couvée » piothe incessamment, et leurs cris, leurs mouvements perpétuels et aveugles montrent que leur pensée n'est encore qu'une dépendance de leur estomac, *H. TAINE, La Fontaine*, 2^e partie, II, 4.

† **PIOTU, UÈ** (pi-ou-tu, tuo), *adj.* Terme de la Suisse française. Qui a des pieds. La gont piotne des coquemars et des chaudrons, 3^e de GASPARD, *Bandes du Jura*, III, *Chez les Allemands, chez nous*, Paris, 1866.

— **ETYM.** *Pioté*, pied, dans la Suisse romande ; ital. *pinto*, planté du pied. Ce paraît être un diminutif de l'ancien français *poë*, provenç. *pautia*, catal. *pota*, que l'on rattache au néerland. *pool*, allem. *Pfote*, *patte*.

† **PIPA** (pi-pa), s. m. Genre de reptiles batraciens de la famille des anoures. Le pipa de Surinam. Parmi les batraciens, il [M. Lévêque] montre le pipa nâle chargeant sur le dos de la femelle les œufs qu'elle vient de pondre, *A. MAN GIN, Journ. offic.* 10 oct. 1872, p. 6126, 1^{er} col.

† **PIPABLE** (pi-pa-bl'), *adj.* Facile à piper, à tromper.

— **HIST.** *XVI^e s.* Au cas que cette piperie [faiblesse pour les enfants] m'eschappe à veoir, au moins ne m'eschappe il pas à veoir que je suis tres-pipable, *MONT.* II, 81.

† **PIPEF.** *Ajoutez :* || 2^e En Normandie, sifflet fait avec un chalumeau de blé et dont le son rappelle celui de la cornemuse, *DEBOULLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 260. || *Pi-pet* au sens de sifflet se trouve dans *Aucassin et Nicolette*, du *XIII^e siècle*.

— **ETYM.** *Piper*, au sens de siffler.

† **PIPON** (pi-pôn), s. m. Sorte de futille. On a coté ainsi les divers lots disponibles [de suifs], en provenance de la Plata, soit 230 pipes et pipons..., *Journ. offic.* 12 fév. 1872, p. 1047, 3^e col.

— **ETYM.** Dérivé de *pipe*.

† **PIQUAGE.** || 4^e *Ajoutez :* Dans l'origine, le piquage d'once était un terme d'argot qu'on employait pour désigner le vol que le tisseur en chambre commettait sur les fils, laines ou soies qui lui étaient confiés ;... aujourd'hui on appelle ainsi tout abus de confiance fait par un ouvrier, par un employé, par un garçon de magasin au préjudice de son patron, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1873, p. 334. || 5^e Tiquage de fûts, sorte de vol qui s'exerce sur les fûts en les perçant avec un foret et tirant une certaine quantité du liquide qu'ils contiennent. Piquage de fûts par des hommes d'équipage dans une gare de chemin de fer ; vol de vin :... on y trouva effectivement une pièce percée d'un trou

auquel s'adaptait la vigne saisiée... déclarent les avoir vus plusieurs fois boire du vin pris de ces pièces piques, *Gaz. des Trib.* 29 oct. 1876, p. 1067, 1^{re} col. || 6° Bois de piquage, tout bois que l'on pique en terre, c'est-à-dire gaules ou baguettes qui servent de tuteurs pour les plantes ou de points de repère pour niveler ou lotir un terrain et que l'on expédie en longs fagots ou fascines. Autrement, dans le roulage, les tôles étaient placées à chaque extrémité, sur des fascines de paille ou sur des bois de piquage et liés solidement avec des prolonges, *Journ. offic.* 29 juin 1874, p. 4418, 3^e col.

† PIQUE-FEU (pi-ke-feu), s. m. Instrument qui sert à attiser le feu d'une chaudière, d'un poêle, d'un foyer quelconque.

† PIQUE-NOTES (pi-ke-no-té), s. m. Sorte de grand crochet pointu, qu'on fixe par un clou près d'un comptoir, d'un bureau et qui sert à enfiler des notes sur feuilles volantes, *Alman. Didot-Dolfin*, 1870, p. 689, 4^e col.

† PIQUEPOUS (pi-ke-poul), s. m. pl. Nom de vins faits avec le cépage dit piquepoul ou piquepouille. Ce dernier cours est le prix normal des vins de Cers; de bons piquepous se sont traités, dans les environs de Pinet (arr. de Béziers, Hérault), de 17 à 140 francs les 7 hectolitres, *Journ. offic.* 6 nov. 1871, p. 4320, 2^e col.

PIQUER. || 29° Ajoutez : Se piquer, s'altérer, se dit aussi en parlant de l'huile. Au bout d'une année, l'huile d'olive de Dalmatie se pique, suivant l'expression populaire, et n'est plus mangeable, *Journ. offic.* 3 fév. 1873, p. 794, 3^e col. || 34° Locution populaire. Piquer un chien, dormir dans la journée sans être couché. On attribue cette métaphore avec vraisemblance aux marchands aveugles assis avec leur chien devant eux, qui auraient soin de tenir dirigée vers l'animal la pointe de leur bâton, afin que, s'ils viennent à s'endormir et dès lors à se pencher en avant, la pointe pique le chien, qui, en remuant, les réveille.

1. PIQUET. Ajoutez : || 6° Nom, dans le Pas-de-Calais, d'un instrument, dit aussi sape, qui sert à couper le blé, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 84.

2. PIQUET. Ajoutez : || 2° Un piquet, une partie, un cent de piquet. Le temps ne permettait pas de se promener; Mangouit n'osait proposer un piquet, *Diderot, Bijoux indiscrets*, t. 3.

† PIQUETAGE (pi-ke-ta-jé), s. m. Action de planter des piquets. Le 24, à six heures du soir, l'artillerie de Penmenc et 200 voitures chargées du matériel nécessaire à l'établissement des batteries arrivaient à Danzig; depuis deux jours, le piquetage était fait et les emplacements marqués, *E. LAVISSE, Rev. des Deux-Mond.* 1^{er} sept. 1871, p. 64.

† PIQUETAGE (pi-ke-ta-jé), s. m. Action de couper le blé avec le piquet ou sape (se dit dans le Pas-de-Calais). M. d'Havrincourt fait toujours piqueter les céréales versées; le travail du piquetage est plus parfait, mais bien plus lent et plus coûteux que le fauchage, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 84.

† PIQUETER. Tracer une ligne avec des piquets. || Ajoutez : Les projets de travaux de défense... ont été piquetés et tracés sur le terrain..., *Journ. offic.* 28 mars 1874, p. 3375, 3^e col.

† 2. PIQUETER (pi-ke-té), v. a. Couper le blé avec l'instrument dit piquet ou sape (dans le Pas-de-Calais), les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 81.

PIQUEUR. 14° Piqueur ou sapeur, ouvrier qui manie la sape, sorte de faux à moissonner, *Journ. offic.* 15 sept. 1872, p. 6022, 1^{re} col. || 15° En un sens fort libre, celui qui a commerce avec une femme. Il n'y a si chétive ni si souillon qui se contente d'une couple de piqueurs, *MALH. LERIQUE*, éd. L. Lalanne (c'est une traduction du latin de Sénèque : *unum adulterum par*).

† PIQUONNIER (pi-ko-nié), s. m. Celui qui achète aux fabricants de draps et d'autres linings fins des laines de rebut qu'il revend à des fabricants d'étoffes communes, *Tarif des patentes*, 1858.

PIRATE. — HIST. Ajoutez : xv^e s. Plusieurs des sujets du roi se font pirates, et se mettent en armes pour faire la guerre sur la mer à tous ceux qui [sic] rencontrent, soient amis ou ennemis du roi, *Procès-verbaux du Conseil de régence de Charles VIII*, p. 78.

PIROGUE. — ETYM. Espagn. *piragua*, et non *piroga*. Le P. Raymond Breton écrit *piraguage* dans son Dictionnaire français-caribbe; c'est de là sans doute que nous avons fait notre mot *pirogue*. On lit dans Garcilasso de la Vega : Ils [les Péruviens]

n'avaient pas d'industrie, comme ceux de la Floride, des fies de Barlovento et de la Terre ferme, de faire de ces chaloupes qu'ils appellent *piragas* et *canoas*, *Hist. des Incas*, t. 1, p. 294. M. le docteur Roulin, remarquant que *piragua* est fréquemment employé en Amérique, pense, comme Jal, que le mot est carabbe, c'est-à-dire appartenant à la langue guarani; de plus il rapproche *piragua* de *pira*, qui est le nom du poisson dans cette langue. Enfin il rapporte cet exemple de *piragua* au masculin : « Outre ces canots faits d'une pièce de bois et non pas de l'écorce d'arbre comme ceux des Canadiers, ils ont des pirogues faits de deux ou trois pièces, » J. BOUTON (le P.), *Etablissement des Français depuis 1633 en l'isle de la Martinique*, Paris, 1640, p. 427.

† PIROGUER (pi-ro-ghié), s. m. Celui qui manœuvre une pirogue. Les embarcations employées sont des pirogues creusées dans le tronc d'un seul arbre... des piroguers armés de pagaies, petits avirons courts et légers terminés en pelle... le pilote précipite ses cris, les piroguers l'imitent, se plient en deux sur la pirogue, font aller leurs pagaies avec une rapidité vertigineuse, *Journ. offic.* 27 sept. 1874, p. 6333, 3^e col. Le morcellement des peuplades qui sont au delà de Doumé [Afrique équatoriale], ne permet pas de faire une longue route sans changer de piroguers, *ib.* 9 fév. 1877, p. 1028, 1^{re} col.

† PIROGNEAU. Ajoutez : || 2° Nom, dans les Côtes-du-Nord et en Normandie, d'une sorte de dorade.

† PIROTE (pi-ro-té), s. f. Nom de l'oie femelle, en basse Normandie; on dit : il souffle comme un jars et une pirote et ses petits.

— ETYM. Comparez *PIRON* au Dictionnaire.

† PIROUETTER. — HIST. xv^e s. Ajoutez : Là haut pourtant [sur le sommet des Alpes] la sublime alouette Se guinde en l'air, y crie et piroquette, J. PELLLETIER DU MANS, *la Savoye* (1672), p. 273, Chambéry, 1856.

† PISANG (pi-zangh'), s. m. Un bambou de Sumatra. Appliquée à de plus simples usages, la feuille de pisang causerait les blessures, protège les yeux malades ou rafraîchit, sous forme de sandale, les pieds meurtris du voyageur, v^e de LENTHOLLE, *Journ. offic.* 27 fév. 1876, p. 1423, 2^e col.

† PISCATORIAL, ALE (pi-ska-to-ri-al, a-l'), adj. Qui a rapport à la pêche. L'économie piscatoriale.

— ETYM. Lat. *piscatorius*, de *piscator*, pêcheur (voy. PÊCHEUR).

† PISCICOLE (pi-si-ko-l'), adj. Qui est relatif à la pisciculture. Les établissements piscicoles, *Journ. offic.* 31 mars 1876, p. 2302, 2^e col. Les créations piscicoles du docteur Malsieurt dans la Creuse, de CHEVILLE, *le Temps*, 30 juin 1876, 3^e page, 4^e col. || S. m. Celui qui se livre à la pisciculture.

— ETYM. Voy. PISCICULTURE.

† PISCICULTEUR (pi-si-kul-teur), s. m. Celui qui se livre à la pisciculture.

† PISCICULTURAL, ALE (pi-si-kul-tu-al, ra-l'), adj. Qui a rapport à la pisciculture; synonyme de piscicole. Si nous voulons essayer de nous rendre compte des services que peut rendre l'établissement, ce qu'on pourrait appeler sa possibilité pisciculaire, *Journ. offic.* 18 janv. 1877, p. 307, 2^e col. || Au plur. masc. Pisciculturaux.

PISCINE. Ajoutez : || 5° Bassin commun pour se baigner.

† PISSE. Ajoutez : || 3° Dans l'Aunis, pisse de chien, champion qui pousse sur le bois porri, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 436.

† PISSODE (pi-so-dé), s. m. Insecte qui attaque les pins. Quand ils [les pins de semis] y échappent [à la défoliation], ils sont plus facilement attaqués par le pissode et les autres insectes, dont les ravages s'exercent sur de grandes étendues, G. BAGNERIS, *Man. de sylvic.* p. 400, Nancy, 1873.

— ETYM. Πισσώδης, qui appartient à la poix, de ΠΙΣΣΑ, poix.

PISTE. || 3° Ajoutez : || Terme du turf. Piste s'entend aussi du terrain lui-même. On dit d'une piste, qu'elle est sèche, en bon état, etc. || 6° Piste de meule, la trace suivant laquelle une meule tourne. Il a été prescrit de remplacer, tous les cinq ans, les boudins des mécanismes à meules qui sont exposés, en cas de rupture, à tomber sur la piste, *Lett. comm. des manufact. de l'Etat*, 3^e division, 1^{er} bureau, n^o 3880, 24 mai 1872.

† PISTER (pi-sté), v. a. En argot, suivre les

voyageurs à la piste lors de leur arrivée dans une ville et leur offrir un hôtel qu'on leur vante le *National*, 26 août 1875, 3^e page, 2^e col.

† PISTILLIFORME (pi-si-llo-r-m'), adj. Terme didactique. Qui est en forme de pilon. L'épée est une grande et forte lame pistilliforme, c'est-à-dire un peu renflée au tiers supérieur de sa longueur, *Rev. anthropol.* t. v, p. 686.

— ETYM. Lat. *pestilus*, pilon, et *forma*, forme. PISTOLE. Ajoutez : || 5° Ancienne arme, dite aussi pistolet à rouet, employée principalement par la cavalerie (xv^e et xvii^e siècles). Dans la forêt on avait vu cinq hommes avec des pistoles, *MALH. LERIQUE*, éd. L. Lalanne.

PISTOLET. Ajoutez : || 10° Feuille de bois mince, découpée en forme de gabarit, dont certains dessinateurs se servent pour tracer des courbes qui passent par des points déterminés d'avance.

† PITCH-PIN (pitch-pin), s. m. Terme de commerce. Nom anglais du *pinus rigida*, arbre de plaine, très-abondant à la Nouvelle-Angleterre et aux États-Unis; rouge, très-résineux et fort estimé pour les constructions navales. Il s'importe régulièrement en France depuis quelque temps des quantités considérables d'un bois de la Floride appelé à rendre de grands services comme bois de charpente et de menuiserie... le pitch-pin est résineux, sain, sans nœuds, ayant la résistance et toutes les propriétés du chêne et du teck, o. SACHOT, *Rev. Britan.* avril 1875, p. 531. Meubles en bois de pitch-pin, *ib.* aux annonces. Pitch-pin pour charpente, *Journ. offic.* 20 nov. 1876, p. 8476, 3^e col.

† PITHÉCOÏDE (pi-té-ko-i-dé), adj. Qui a une forme de singe. Crâne pithécoïde.

— ETYM. Πίθηκος, singe, et εἶδος, forme.

† PITHOMÉTRIQUE. Ajoutez : || Echelles pithométriques ou tables de dépotement, échelles, tables indiquant pour chaque espèce de futaie, en millimètres de la jauge, la quantité de litres qui a été dépotée ou qui manque.

PITON. Ajoutez : || 3° Populairement et plaisamment, le nez.

† PITRERIE (pi-tre-rie), s. f. Acte de pitre, d'aide de saltimbanque. Le comique, si franc, si vrai de Geoffroy-Cardinet, la fantaisie excessive, les pitreries insensées de B... [un acteur], ALPH. DABDET, *Journ. offic.* 4 déc. 1876, p. 8094, 1^{re} col.

† PIVOINE. — HIST. Ajoutez : xix^e s. Son escu de son col [il] ala ferrir Antone, Si peccle sa lance com un rail de peone, li *Romans d'Alizandre*, p. 30.

† PIVOTAL, ALE (pi-vo-tal, ta-l'), adj. Nécologisme. Qui joue le rôle de pivot, de centre autour duquel le reste tourne. Il y a dans tout groupe une individualité pivotale, autour de laquelle les autres s'implantent et gravitent comme un système de planètes autour de leur astre, TH. GAUTHIER, *le Bien public*, 4 mars 1872.

† PLACARDEUR (pla-kar-deur), s. m. Celui qui affiche des placards. Les pamphlétaires stupides, les gazetiers soudoyés, les placardeurs mercenaires sont chargés d'appeler récidives tous ceux qui parlent de la majesté nationale, *Lettres du P. Duchêne*, 195^e lettre, p. 7.

PLACE. Ajoutez : || 17° Place de commerce, ville où se font beaucoup d'affaires commerciales.

PLACÉ. Ajoutez : || 7° Terme de turf. Un cheval est placé, quand il n'est distant par le gagnant que de quelques longueurs; dans le cas contraire, il n'est pas placé.

† PLACOIDES (pla-ko-i-dé), s. m. plur. Nom de l'ordre des poissons contenant les raies, les requins, etc. ainsi nommés des plaques et des tubercules de leur peau (ce qui la rend rugueuse), tubercules qui sont formés comme des dents, d'oivre recouvert d'une couche d'émail.

— ETYM. Πλάξ, πλαξός, plaque, et εἶδος, forme.

† PLACODIEN, IENNE (pla-ko-di-en, di-en'), adj. Qui est de la nature des plaques de la peau des placoides. La peau [sur un squelette] est soutenue par de fins tubercules placodiens qui lui donnent la dureté d'une râpe, GÉRAVY, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 1238.

PLAFOND. Ajoutez : || 9° Plafond d'air, bandes de toile peinte qui garnissent la partie supérieure de la scène dans les théâtres. Avec ces proportions [celles du nouvel Opéra] il est possible de dissimuler les plafonds d'air, ce grand écueil des effets scéniques, MOYNET, *l'Envers du théâtre*, p. 7, Paris, 1873.

† PLAFONNANT, ANTE (pla-fon-nan, nan-t'), adj. Terme de peinture. Qui plafonne. Quelques figures plafonnantes montrent que le souvenir du

Corrége s'impose encore parfois, G. BERGER, *Journ. des Débats*, 27 janv. 1876, 3^e page, 6^e col.

† **PLAFONNEMENT** (pla-fon-ne-man), s. m. Travail de plafond. Les plafonnements [de l'envers du grand escalier de l'Opéra] sont aussi romages de sculptures, F. CHAULNES, *Journ. offic.* 28 oct. 1874, p. 7248, 1^{re} col.

† **PLAGIAIRE**. || Adj. Ajoutez : Loin des bassesses plagiaires Ton goût [de Boileau] prudemment généreux.... LAMOTTE, *Odes, à l'ombre de Despreaux*.

† **PLAGIE**, ÉE (pla-ji-é, ée), part. passé de plagier. Imité en forme de plagiat. Il y a des choses qu'on peut oser une première fois avec succès et qui réussissent à cause de leur nouveauté, de leur imprévu, qui, plagées, rechauffées, échoieraient piteusement, DE LESCURE, *Journ. offic.* 28 oct. 1875, p. 8891, 3^e col.

† **PLAGIER** (plaji-é), v. a. Nécrologisme proposé par Mercier. Imiter par plagiat. || Fig. Les trois jours de février [1848] plagient les trois jours de juillet [1830] a. VACQUERIE, *le Rappel*, 4 oct. 1873.

† **PLAGIOCEPHALIE** (pla-ji-o-se-fa-li-é), s. f. Terme d'anthropologie. Déformation de la tête caractérisée par l'inégalité des deux diamètres pariétaux du crâne. La plagiocephalie s'observe très-fréquemment chez les jeunes enfants que des nourrices portent toujours sur le même bras, BROCA, *Mémoires de la soc. d'anthropologie*, t. II, 2^e série, p. 151.

— ETYM. *πλαγίος*, oblique, et *κεφαλή*, tête.

† **PLAID**. — ETYM. Ajoutez : Le mot écossais *plaid* vient du gaélique *plaidé*, contraction de *peallaid*, peau de mouton.

† **PLAIDERIE**. Ajoutez : || 2^e Plaiderie, forme normale de plaidoirie. Serment prêté par trois avocats reçus par la cour royale de Guernesey, le 13 avril 1874 : Qu'en vos plaideries, soit en demandant ou en défendant, en repliquant ni autrement, vous ne proposerez, ne contraindrez aucuns faits, *la Gazette de Guernesey*, 14 avril 1874.

† **PLAIDOYER**. Ajoutez : — REM. Les anciennes éditions de Corneille écrivent *plaidoyé* et non *plaidoyer*. Tout le cinquième acte [d'Horace] est encore une des causes du peu de satisfaction que laisse cette tragédie : il est tout en *plaidoyés*, *Exam. d'Horace*.

† **PLAIN**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Si les esleidis tanneurs et megissiers laissent leur cuir en tan et dans leurs fausses [fosses] et pleins, le temps requis, *Edict*, juil. 1585.

† **PLAIN**. || 3^e Ajoutez : || La laine salée, la mer. Il faut en la laine salée Avoir lutté contre Malice.... Pour être cru bon marinier, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **PLAIRE**. — REM. Ajoutez : || 2. Régulier a dit se plaie que, avec un subjonctif suivant : L'amour est un enfant qui se plaît qu'on le voie, *Dial.* Cette tournure a vieilli, mais est bonne et pourrait être reprise.

† **PLAISANCEMENT**. — ETYM. Ajoutez : Rabelais a dit *plaisancement* : Et tous les jours après dîner et souper y passoit temps aussi plaisamment qu'il s'ouloit es dez ou es chartes, *Garg.* t. 23.

† **PLAN**. Ajoutez : || 7^e D'une manière plane, sans être arrêté par des difficultés. On pourra lire alors d'une manière tout à fait plane ce curieux livre [Esdras], qui, à l'heure qu'il est, ne peut encore être étudié sans quelque travail, E. RENAN, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1875, p. 133.

† **PLAN**. Ajoutez : — REM. Dans certaines localités, plan se dit pour rez-de-chaussée. M. B..., marchand de meubles, qui habite la plan du palais [le Palais-de-Justice de Montpellier], *Gaz. des Trib.* 23 avril 1876, p. 397, 3^e col.

† **PLANCHE**. Ajoutez : || 15^e Terme de marine. Jours de planche, *VOY. JOUR*, n^o 16. || 16^e Grande bande de lard. 200 000 kilos lard en planches, *Journ. offic.* 4 févr. 1872, p. 828, 1^{re} col. On le reconnaît [le lard salé d'Amérique] à la grande dimension des planches, *Douanes, Tarif* de 1877, note 41 (voy. LARD au Supplément).

† **PLANGON**. || 1^{er} Ajoutez : On distingue deux sortes de boutures : la bouture en plançon et la bouture à bois de deux ans.... le plançon ne réussit bien qu'avec les saules de grande tige, le saule blanc, le saule osier.... c'est une branche de 3 à 4 mètres de haut sur 5 centimètres environ de diamètre ; on la dépouille de tous ses rameaux et on la taille en biseau aux deux bouts.... on se sert des plançons pour établir des têtards, G. BAIGNIER, *Manuel de sylviculture*, p. 283, Nancy, 1873.

† **PLANE**, ÉE (pla-né, née), adj. Se dit du vol d'oiseau qui s'exécute en planant. Au lieu de

frapper toujours à la porte des mathématiciens, qui se déclarent impuissants à trouver la formule pour réaliser ce rêve [la direction des ballons], ne vaut-il pas mieux s'adresser aux créatures ailées qui, sous nos yeux, pratiquent avec tant d'aisance le vol plané et le vol ramé ? R. RADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1873, p. 480.

— ETYM. *Planer* 1.

† **PLANEMENT** (pla-ne-man), s. m. Action de planer dans l'air, en parlant d'un oiseau. Le corbeau, tout en ayant un vol facile, est loin d'avoir un planement aussi rasant et économique que beaucoup d'autres oiseaux, tels que les tajaques et les oiseaux de mer, *L'Aéronaute, bullet. mensuel*, mars 1875, p. 85.

† **PLANÉFICULE** (la-né-ti-ku-l'), s. f. Nécrologisme. Une toute petite planète. Notre système solaire serait plus riche qu'on l'a dit : il ne se composerait pas seulement, en allant du soleil vers les espaces lointains, de Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et des planètes éprises entre Mars et Jupiter.... II. DE PARVILLE, *Journ. des Débats*, 21 sept. 1876, *Feuilleton*, 1^{re} page, 1^{re} col.

† **PLANÉTOÏDE** (pla-né-toi-d'), s. m. Terme d'astronomie. Nom donné aux planètes télescopiques. Les leçons IX-XV concernent la lune, le soleil, les quatre planètes telluriques (Mercure, Vénus, la Terre et Mars), les astéroïdes, les planètes, les quatre grandes planètes (Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune), les comètes, les étoiles tombantes, *Journ. offic.* 14 avril 1877, p. 2798, 2^e col.

— ETYM. *Planète*, et *éidos*, apparence.

† **PLANIGRAPHIE** (pla-ni-gra-f'), s. m. Nouvel instrument, inventé par M. Marmet, et dont le but est de réduire ou d'augmenter les dessins, *Journ. offic.* 20 mars 1877, p. 2187, 1^{re} col.

— ETYM. *Plan* 2, et *γράφω*, tracer.

† **PLANIMÈTRE** (pla-ni-mè-tr'), s. m. Instrument qui sert à mesurer mécaniquement l'aire des figures planes.

— ETYM. *Plan* 2, et *μέτρον*, mesure.

† **PLANIMÉTRIE**. Ajoutez : || 2^e Dans l'industrie, exactitude des surfaces planes. La planimétrie parfaite des glaces, des clichés est aussi difficile à obtenir qu'elle est indispensable.

† **PLANTIDE** (pla-ni-tu-d'), s. f. État d'une surface plane. Un miroir dont la plante planitude ne saurait être assurée, *PAYE, Acad. des sc. Comptes rend.*, t. LXXV, p. 565.

† **PLANTATION**. Ajoutez : || 5^e Terme de peinture et de sculpture. Manière dont un personnage est planté sur ses pieds. Les bras entièrement nus et les épaules décollées bas, elle est présentée de face, jusqu'à la hauteur des genoux, et elle regarde le spectateur ; la plantation est donc fort simple ; aucun ornement n'en altère la parfaite unité de style, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 15 févr. 1876, p. 1230, 1^{re} col.

† **PLANTE**. Ajoutez : || 7^e Arbre de futaie, à Nice. Un bel arbre peut donner 40 billots ; 4 billots sont le produit moyen d'un arbre de futaie, d'une plante, comme on dit dans le pays, L. GUYOT, *Mémoire, société centrale d'agriculture*, 1874, p. 167.

† **PLANTEUR**. Ajoutez : || 3^e Adjectivement, département planteur, département où l'on cultive le tabac, Réponse aux questions posées dans l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres, p. 43, Paris, 1874.

† **PLANTIER** (plan-ti-é), s. m. Nom, dans le Bordelais, des plants de vigne. C'est le moment de songer aux gelées tardives, et d'accumuler, sur les sentiers des plantiers exposés au terrible fléau, toutes les matières propres à produire, à un moment donné, des nuages artificiels, *le Médicinal*, dans *Journ. offic.* 12 avril 1876, p. 2653, 1^{re} col. Cette jaunisse n'a rien de commun avec celle que provoque le phylloxéra ; elle est évidemment analogue à celle qui se produit dès le printemps sur beaucoup de nos plantiers et même sur les plants adultes dans certains coins des vignobles, J. E. PLANCHON, *Journ. offic.* 1^{er} sept. 1874, p. 6318, 1^{re} col. || Se dit, en Auvergne, des nouvelles plantations de vignes.

† **PLAQUE**. Ajoutez : || 12^e Terme de métallurgie. Petit prisme triangulaire de fonte, de 16 à 25 centimètres de côté, F. LIGEN, *la Ferronnerie*, Paris, 1875, t. I, p. 51.

† **PLAQUEMINE** (pla-ke-mi-n'), s. f. Fruit du plaqueminer.

— REM. Charlevoix dit *piakimine* : Parmi les fruitiers qui sont particuliers à ce pays [la Louisiane] sont les *piakimiers* ; la *piakimine* a la

figure et un peu plus que la grosseur d'une prune de Damas.... *Hist. génér. de la Nouv.-France*, t. III, p. 395. || On dit aussi *piakiminier*.

† **PLAQUEMINIER**. — ETYM. Ajoutez : Le passage de Lepage de Pratz est dans l'*Hist. de la Louisiane*, t. I, p. 18.

† **PLASME** (pla-sm'), s. m. Le même que le plasma, n^o 2 (voy. ce mot au Dictionnaire). Ces paysans, en piochant la terre, ne manquaient jamais de trouver des médailles, des agates, des plumes, des cornalines, des camées, parfois même des pierres fines.... *Œuvres de Benvenuto Cellini*, trad. L. Lelanché, ch. v ou t. I, p. 68.

† **PLASTICODYNAMIQUE** (pla-sti-ko-di-na-mi-k'), s. f. La dynamique des corps plastiques. De la suite qu'il serait nécessaire de donner aux recherches expérimentales de plasticodynamique, SAINT-VENANT, *Acad. des sc. Compt. rend.*, t. LXXXI, p. 115.

† **PLASTIQUEMENT** (pla-sti-ke-man), adv. D'une façon plastique, en peinture, en sculpture. Voulez-vous savoir comment, plastiquement, non pas en enluminer de missel, mais en peinture, Jean van Eyck a compris l'exposé de ce grand mystère [de la rédemption] ? FROEMONT, *les Murs d'autrefois*, p. 424. La lutte légendaire où succombe Bègon, après avoir été plastiquement fixée par des monuments connus.... CLEMENT-GANNEAU, *Rev. critique*, 29 avril 1876, p. 289.

† **PLAT**. Ajoutez : || 18^e Être à plat de lit, être alité, malade. Je vis bien qu'il n'y avait que l'excuse d'être à plat de lit, qui pût me dispenser de courir à son premier mot, J. J. MOUTON, *Confess.*, 1^{re} part. || 19^e Terme d'horlogerie. Variation du plat au pendu, différence de marche d'un chronomètre, lorsqu'on le place horizontalement, ou lorsqu'on le suspend verticalement, ce qui rend ses conditions d'équilibre moins satisfaisantes. || 20^e Terme de lapidaire. Plats ou losanges, facettes qui viennent à la suite des dentelles et qui s'y trouvent conjointes dans la taille des pierres fines, *CHARRAS, Art du lapidaire*, p. 28. || 21^e S. m. L'appareil, sorte de tissu des tapis. Ce genre de fabrication [des tapis de la Savonnerie] qui réclame l'appareil comme dans les tapis d'Orient, *Journ. offic.* 1^{er} avril 1877, p. 2803, 1^{re} col.

† **PLAT**. Ajoutez : || 7^e Dans les restaurants, le plat ou les plats du jour, le plat ou les plats ajoutés à la carte ordinaire.

† **PLAT-ALLEMAND**. Ajoutez : — REM. Le plat-allemand ou bas-allemand se dit par opposition au haut-allemand. Le plat-allemand est parlé dans le nord de l'Allemagne, depuis la frontière des Pays-Bas jusqu'à la frontière de la Lithuanie, du Rhin à la mer Baltique. Tous sont des pays inférieurs et bas.

† **PLAT-BORD**. Ajoutez : || 3^e Le rebord qui longe un égout dans tout son parcours. On va procéder dans quelques jours au curage des égouts ; depuis la création de ces voies souterraines, on n'avait pas vu un pareil engorgement de vase dans les canaux et les plats-bords, *Journ. offic.* 8 août 1876, p. 2549, 3^e col.

† **PLATE**. Ajoutez : — REM. En termes de blason, plate est la figure qui en or se dit besant.

† **PLATE**. Fausse orthographe pour platte (voy. ce mot au Dictionnaire et au Supplément).

† **PLATEAU**. Ajoutez : || 9^e Bois débité en forme de plateau. Adjudication à Brest, le 26 mars 1874 : manches d'outils en bois, orme de France en billes et en plateaux, *Journ. offic.* 18 févr. 1874, p. 1352, 2^e col.

† **PLATE-FORME**. Ajoutez : || 5^e Ouvrage en fascine qu'on emploie dans les digues. L'emploi des plates-formes en fascines, fort usitées aux Pays-Bas, ces plates-formes, fortement liées, et superposées en se rétrécissant, forment de chaque côté de la digue des massifs très-résistants, entre lesquels on fait un remplissage de terre et de sable, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1875, p. 464. Ordinairement on recourt à des pilots de chêne ; quelquefois on consolide les ouvrages avec des plates-formes en fascines, *ib.* 463. || 4^e L'espace que tient une route en largeur. Le but des dispositions proposées.... est simplement de faciliter, pour l'extension de notre réseau ferré, l'utilisation de la plate-forme de nos voies de terre, là où cette plate-forme offre une largeur suffisante pour permettre concurremment la circulation des trains à locomotives et des voitures ordinaires, *Journ. offic.* 18 nov. 1875, p. 933, 1^{re} col. Dans le domaine de Solferino, on a ouvert une plate-forme de routes, et l'on a observé que la plate-forme de ces routes ne tarde pas à se couvrir de fougères,

Enquête sur les incendies des Landes, p. 25.
7° Terme de chemin de fer. Wagon découvert. Tarif duquel il résulte : « que les wagons employés sont des plates-formes ou wagons découverts... » *Gaz des Trib.* 30 déc. 1875, p. 1258, 2^e col.
8° Aux États-Unis, nom donné à l'ouverture des luites électorales et aux déclarations des candidats, qui sont débitées du haut d'un échafaudage en plate-forme.

† **PLATERIE** (plé-rie), *s. f.* Terme de céramique. Se dit des pièces plates, par opposition aux pièces creuses. Ceci est pour justifier la division en catégories de la platerie et du creux. *Enquête, Trille de comm. avec l'Angl.* t. VI, p. 668. Chaque service de table a une certaine quantité de platerie et de creux. *Id.* p. 7-8.

PLATEURE. *Ajoutez* : || Nom donné à la couche de houille, lorsqu'elle a moins de 35 degrés d'inclinaison.

† **PLATIN**. *Ajoutez* : || 2° Terme rural. Dans l'Aunis, une vigne est en platin, quand elle n'a pas été levée, quand elle n'a pas reçu la première façon. *Gloss. aunisien*, 1870, p. 136.

† **PLATINIER** (plá-ti-ni-ér), *s. m.* a. Garnir d'une couche de chlorure de platine. Miroir d'atmosphère. *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 62. Platiniser le verre. *Id.* p. 63.

† **PLATIRON** (plá-ti-ron), *s. m.* Sorte de clou. Les clous de cette fabrication [de fil de fer] sont généralement connus sous les noms de bombes, platirons, caboches et boutons. *Enquête, Traité de comm. avec l'Angl.* t. I, p. 787.

† **PLÂTRERIE** (plá-tré-rie), *s. f.* Emploi du plâtre. Travaux de plâtrerie.

† **PLÂTREUR**. *Ajoutez* : Que de plaintes, que de reproches à faire à celui que vous appelez le plâtreur et le patelin! BALZAC, *Lett. inédites*, cxix, éd. Tamizey-Laroque. (Balzac écrit plâtreux suivant la prononciation de son temps.)

† **PLATTE**. *Ajoutez* : || 2° Nom, à Lyon, des lavoirs et bûis sur la Rhône. Une véritable débâcle s'est produite... bousculant les platres, soulevant les pontons des Mouches [bateaux à vapeur], renversant les bateaux de foie. *Extr. du Salut public*, dans le *Revue*, 4 janv. 1875.

† **PLATEUSE** (plá-té-z'), *s. f.* Ouvrière en dentelle qui confectionne des fleurs en plat aux fuseaux.

† **PLATYCNÉMIÉ** (plá-ti-kné-mié), *s. f.* Terme d'anthropologie. Aplatissement du tibia sur deux faces. Dans l'allée couverte de Chamant, où pour la première fois M. Buvet et moi remarquâmes l'aplatissement bilatéral du tibia, d'énorme platycnémie par M. Busk, LAGNEAU, *Rev. d'anthrop.* t. III, p. 584.

— *ÉTYM.* Πλάτος, plat, et κύριον, tibia.

† **PLATYCNÉMIQUE** (plá-ti-kné-mik'), *adj.* Terme d'anthropologie. Qui a les mollets plats. Leurs jambes [de certains Australiens] ne présentent pas ce caractère platycnémique si remarquable chez certaines tribus sauvages de l'Australie. *Journ. off.* 19 nov. 1873, p. 7052, 1^{re} col.

PLAUSIBILITÉ. *Ajoutez* : Ce débat est entouré de certaines préventions dont je comprends la plausibilité, et, je le crois, entouré aussi de quelque exagération. *Journ. off.* du 27 fév. 1869, p. 253, 6^e col.

† **PLAUSIBLEMENT**. *Ajoutez* : Le seigneur dom Flax, qui peut aller à Nice plausiblement, sous le prétexte de porter de l'argent à la garnison et d'y établir l'ordre qui doit y être gardé. *RICHETIET, Lettres*, etc. t. VI, p. 478 (1639).

† **PLAYON** (plé-ion), *s. m.* Le même que ployon, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 241.

† **PLÉBÉ**, *ÉE* (plé-bé, bée), *adj.* Vulgaire, plébéien (musé). Façon de parler plébé, MALIN, *Levique*, éd. L. Lalanne.

— *ÉTYM.* Plebe. Voy. pour des exemples de plébe, PLEBÉEN à l'Étymologie.

† **PLÉBICITAIRE** (plé-bi-si-té-ér), *adj.* Qui est de la nature d'un plébiscite. Quant à la partie d'une Constitution qui reproduit les dispositions plébiscitaires, ou qui s'y rapporte étroitement, *L'Association des motifs du projet de Sénatus-consulte pris entre le 25 mars 1870*, Subst. Celui qui vote un plébiscite.

† **PLEIN**. *Ajoutez* : || 27° Terme de grammaire. Dans les langues isolantes, mot plein, mot qui, dans un composé, a garde sa valeur, par opposition à mot vide, mot qui l'a perdue et qui ne joue plus qu'un rôle de suffixe. 28° En termes d'assurances, le plein d'une compagnie est le maximum des sommes qu'elle consent à assurer. *Journ.*

des *acteurs français*, parv. 1873, t. II, p. 88.
29° En termes de jeu, numéro plein, numéro unique, par opposition à numéros multiples. À Bade, quand un joueur met 100 francs sur un numéro plein, sa probabilité de gain est 1/38, É. DONNOR, *Journ. des acteurs français*, t. II, p. 48. À la roulette, il est moins désavantageux de mettre sur un numéro plein que sur 2, sur 2 que sur 4, etc.; plus on éparille ses mises, plus on diminue ses chances. *Id.* p. 49.

— *REM.* *Ajoutez* : || 2. M. T. de L. (*Revue crit.* 13 mai 1876, p. 331), à propos de la phrase de Montesquieu : « Il n'est rien de si plénier (voy. le Dictionnaire au mot PLENIER), dit : « Plénier est un gasconisme qui encore aujourd'hui garde toute sa vitalité dans la province où naquit Montesquieu; qui est sans inégalité, uni (lat. planus, et, dans la langue du moyen âge, platin). La phrase de Montesquieu ne veut dire autre chose (ne : il n'y a rien de si facile. » En examinant l'historique qui est à la suite de plénier on verra que la langue du moyen âge connaît deux dérivés l'un de plein, l'autre de plan; et Montaigne dit même planier : une victoire planière. La locution de Montesquieu répond à : de plain pied.

† **PLENUM** (plé-nom), *s. m.* Mot latin employé pour signifier ce qui est arrivé à son plein. On était en présence d'un plenum de travail dans les chantiers français et d'un besoin immédiat de navires. *Enquête, Traité de comm. avec l'Angl.* t. VI, p. 874.

† **PLESSE** (plè-sé), *s. f.* Dans le parler normand, branche d'une haie, ramencée vers le centre de la clôture pour la fortifier. H. MOISY, *Noms de famille normands*, p. 361.

— *HIST.* XV^e s. Le supplient et ung autre en sa compagnie emmenèrent une jeune femme amoureuse en unes plesses, DU CANGE, *plessa*.

— *ÉTYM.* Bas-lat. plessa, du lat. plexus, plié, de plectere.

† **PLESSEÉ** (plè-sé), *s. f.* Sorte de haie. Les plessées ou haies formées aux dépens des bois, avec des brins verts plus et entrecroisés, ne peuvent faire titre que si elles sont comprises dans la contenance du terrain et si la possession en est plus que trentenaire, DUPIN, dans A. ROUSSET, *Dict. des forêts*.

— *ÉTYM.* Plessa.

† **PLESSER** (plè-sé), *v. a.* Dans le parler normand, entrelacer les branches d'une haie. H. MOISY, *Noms de famille normands*, p. 361.

— *HIST.* XIII^e s. D'une part fist le bois tranchier, Et bien espessement plaisier, *Rom. de Brut*, v. 9430.

— *ÉTYM.* Plessa.

† **PLESSIS** (plè-si), *s. m.* Dans le parler normand, clôture formée de branches entrecroisées, et aussi bois entouré d'une pareille clôture. H. MOISY, *Noms de famille normands*, p. 364.

— *HIST.* XIII^e s. Parmi un plessis de saus [saules], *Renart*, l. III, 323, || XIV^e s. Bois en plessis, que les aucuns appellent touseche, DU CANGE, *plessis*, section.

— *ÉTYM.* Bas-lat. plectitis, de plectere, plier.

PLEUR. — *REM.* *Ajoutez* : La haute de Regnier faisant pleur du féminin se retrouve dans J. J. Rousseau : Les longues pleurs d'un enfant, *Éna.* I; et dans Lamartine : Et des pleurs de fils non encore épuisés, *Joelynn*, 3^e époque. Mais ces exemples n'attendent en rien la suite.

† **PLEURABLE**. — *HIST.* *Ajoutez* : XIV^e s. Languis, plorables, ESCALIER, *ocab. int.-franç.* 1628.

† **PLEURODÈRE** (pleu-ro-dé-ré), *adj.* Terme d'herpétologie. Dont la tête ne peut être retirée sous la carapace.

— *ÉTYM.* Πleurών, côté, et δέρω, tête.

PLOMB. — *HIST.* XIII^e s. Li mur sont haut et fort, de quariaux à plon mis, *li Romanz d'Altreindre* p. 503.

† **PLOMIER**. — *HIST.* *Ajoutez* : XIV^e s. B. le ploumier, pour clos [clos] à asseoir le plonc es goutières (1322), VARIN, *Archives admin. de la ville de Reims*, t. II, 1^{re} partie, p. 301.

† **PLON** (plon), *s. m.* Nom, sur les côtes du Morbihan, d'un poisson de mer, GOCEZEL, *les Oiseaux de mer*, Nantes, 1875, p. 11.

† **PLOQUE** (plo-k'), *s. f.* Terme de l'industrie des laines. Instrument servant au boudinage. Nous nous servons de machines continues et de machines à ploques ou boudins, *Enquête Traité de comm. avec l'Angl.* t. III, p. 170.

† **PLOQUEUSE** (plo-ké-z'), *s. f.* Machine opérant le boudinage de la laine, *Descript. des brevets*, 2^e série, t. LXVI, p. 37.

† **PILOT**. *Ajoutez* : || 3° Bille de sciage qui a généralement quatre mètres de longueur, NANQUETTE, *Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 87. Les troncs [de sapin] des Vosges ont quatre mètres, comme les plots du Jura, BROILLAND, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1876, p. 949.

† **PILOU** (plou), *s. m.* Nom, en Champagne, de mauvais terrains, dits aussi savaris, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 253.

† **PILOTE** (plou-t'), *s. f.* Nom, d'une espèce de radeau, dans les pays danubiens. Ploutes ne dépassant pas en longueur 45^m, 1^{re}... les ploutes, chargées ou non, sont soumises à la taxe, à l'entree comme à la sortie du Pruth, *Journ. off.* du 3 oct. 1871, p. 3799, 3^e col.

† **PILOYON** (plo-ion), *s. m.* || 1° Nom, dans la Meurthe, d'un sarment auquel, sur la vigne, on donne une disposition plie, courbée, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 145, || 2° En Normandie, bâton planté qui sert pour les couvertures en chaume, NEBOUILLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 262.

— *ÉTYM.* Le même que pleyen.

† **PLUMAIRE** (plu-mi-ér), *adj.* Qui a rapport aux plumes. || Art plumaire, art du mosaïque en plumes, art qui était pratiqué dans plusieurs régions de l'Amérique intertropicale, le Pérou, le Mexique, et qui s'est encore au Brésil, H. DE CHARENCEY, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° 16, novembre 1876, p. xxvii.

† **PLUMASSE**, *ÉE* (plu-masé, sée), *adj.* Qui est en forme de plume. Il y a des cachettes où la fougère épanouit dans l'ombre ses feuilles plumassées. M^{me} DE GASPARI, *Bande du Jura*, II, *Premier voyage*, 2^e éd. Paris, 1865.

† **PLUMÉE**. *Ajoutez* : || 18° Plume d'Alep, plume de l'autruche du désert de Syrie. || Plume de Barbarie, plume de l'autruche venant de la partie du Sahara voisine des États barbaresques. || Plume d'Égypte, plume de l'autruche qui vit dans la vallée du Nil. || Plume du Sénégal, plume de l'autruche qui vit dans le Sénégal. *Journ. off.* 29 mai 1876, p. 3672, 1^{re} col.

† **PLUMÉE**. || 3° *Ajoutez* : À part Mme D... et Mlle V... qui jouent adroitement la scène du déjeunier, le reste ne vaut pas une plumée d'encre, ALPH. DAUBERT, *Journ. off.* 30 nov. 1874, p. 7880, 2^e col.

† **PLUMIER** (plu-mié), *s. m.* Ustensile dans lequel on met les plumes à écrire.

† **PLUMISTE**, *ÉE* (plu-mi-st'), *s. m.* Artiste en l'art plumaire. H. DE CHARENCEY, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° 16, nov. 1876, p. xxviii.

† **PLUMISTE**. — *HIST.* XIV^e s. *Ajoutez* : Maîtres Jacques Depleure et Barnabé de Ceriziers, conseillers maîtres en la cour des comptes, assistés du procureur general en personne et d'un plumist [pour l'inventaire des meubles de Catherine de Médicis], *Journ. des Débats*, 20 nov. 1874, 3^e page, 5^e col.

† **PLURAL**, *ALÉ* (plu-ral, ra-l'), *adj.* Qui contient plusieurs unités. Le principe du vote multiple ou plural vient d'être admis par la commission, FÉROUET, *Journ. off.* 7 juill. 1874, p. 1709, 3^e col. Au lieu d'engendrer des récriminations et des dédaignes, comme pourrait le faire le vote plural appliqué à la fortune ou à la capacité, le vote plural appliqué à la famille ne peut qu'être une cause d'apaisement..., *Id.* p. 4710, 3^e col.

— *ÉTYM.* Lat. pluralis (voy. PLURIEL).

† **PLURIEL**. || 2° *Ajoutez* : || Dans la grammaire arabe, pluriel externe, pluriel formé au moyen de la terminaison; pluriel interne ou brisé, pluriel formé au moyen d'une modification intérieure, A. HOVELACQUE, *Linguistique*, p. 184, Paris, 1876.

† **PLUS**. || 25° Tant et plus, autant qu'il en faut et même plus. Laissez-nous ce soin de vous chercher des pratiques; nous vous en fournirons tant et plus, *LESAGE, Est. Gonz.* 38.

— *REM.* *Ajoutez* : || 3. Avec des verbes impliquant une idée négative, il s'emploie au sens d'un état, d'une condition qui prend fin. Je cessai, toute en pleurs, d'être plus à moi-même [dès lors je ne fus plus à moi-même], RÉGNIER, *Dial.*

† **PLUSIE** (plu-zie), *s. f.* Genre d'insectes de l'ordre des lépidoptères. La plusie argentea voltige autour des fenêtres d'où s'échappe un rayon de lumière, GEORG SAND, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août. 1868, p. 784.

† **PLUVIAIRE** (plu-vi-è-r'), *adj.* Se dit quelquefois pour pluvial. Etudes géologiques sur le Var et le Rhône pendant les époques tertiaire et quaternaire; leurs deltas; la période pluviale; le déluge, par CHAMBRUN DE ROSEMONT, Paris, 1873.

† **PLUVIAL**. *Adj.* — HIST. XVI^e s. Donc faudrait-il de ces eaux pluviales. Toujours se plaindre, J. PELLETIER DU MANS, la *Savoie* (1872), Chambéry, 1886, p. 286.

† **PLUVIAN**. *Adj.* — HIST. XIV^e s. Li pluviens vigierement Se plonge en aye et longue-ment, *MACE, Bible en vers*, f. 33, verso, 1^{re} col.

† **PLUVIOMÉTRIE** (plu-vi-o-mé-tri-è), *s. f.* Emploi du pluviomètre; mesure de la quantité de pluie qui tombe en une région. Son ouvrage [de M. Raulin] est le plus vaste et le plus complet qui existe sur la pluviométrie de la France, E. BLANCHARD, *Journ. off.* 9 avril 1877, p. 2769, 3^e col.

† **PLUVIOMÉTRIQUE** (plu-vi-o-mé-tri-è), *adj.* Qui appartient au pluviomètre. Ses observations [de Scillan] barométriques, thermométriques et pluviométriques s'ont faites [à l'observatoire] sans temps d'arrêt, H. DE PARVILLE, *Journ. off.* 8 déc. 1871, p. 4815, 3^e col.

† **PNEUMATIQUE**. 1^{re} *Adj.* : L'Evangile pneumatique, celui de saint Jean, où la personne de Jésus-Christ est surtout présentée au point de vue spirituel.

† **PNEUMONANTHE** (pneu-mo-nan-t'), *s. f.* Espèce de gentiane. Voici la petite centaurée..., et la pneumonanthe bleue indigène... est-elle gaillarde et vigoureuse, celle-là, avec ses feuilles en glaive et ses corolles étolées? A. THIÉRIET, *Rep. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 561.

— ETYM. *Πνεύμων*, poumon, et *άνθος*, fleur.

† **PNEUMOPHYMIE** (pneu-mo-fi-mi-è), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de phthisie pulmonaire ou tuberculisation pulmonaire, le *Progress médical*, 31 mars 1877, p. 249.

— ETYM. *Πνεύμων*, poumon, et *φύμα*, tubercule.

† **POCHADE**. *Adj.* — REM. Une pochade est une indication abrégée qui en quelques coups de brosse résume une figure ou un paysage. Une pochade doit toujours être épatée, et, pas plus que le croquis, ne peut être reprise.

† **POCHARDERIE** (po-char-dé-ri-è), *s. f.* Terme populaire. Acte, habitude du pochard.

† **POCHET**. *Adj.* : 1^{er} Petit sac où l'on met l'avoine pour les chevaux en route. Les charretiers doivent rendre à l'administration l'avoine qui reste dans les voitures et celle qui reste dans les poquets des chevaux, *Gaz. des Trib.* 4 sept. 1878, p. 851, 3^e col.

† **POCHETTE**. *Adj.* : 2^e Acepter de la poche des autres, ou prendre dans leur poche. Un coureur de cabarets, un crocheteur de bourses, qui va pochetant quelques écus ça et là, nous le premier va-nu-pieds qu'il rencontre, J. J. ROCHES, *Lettre au comte de Tonnarre*, 18 sept. 1768.

† **POCHETTE**. *Adj.* : 3^e Pochette d'ingénieur, petite boîte où étui contenant des compas, etc. et quo l'on met dans la poche comme un porte-cigare, un calepin, etc.

† **POCHON** (po-chon), *s. m.* Grande cuiller à pot. Articles fabriqués mécaniquement par l'emboutissage, ustensiles de ménage en fer battu, étamés ou non étamés, tels que casseroles, poêles, gamelles militaires, pochons, écumeiroes, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 428.

— ETYM. Dérivé de *poche*.

† **POCOCURANTISME**. *Adj.* : J'adjure ceux qui ne sont pas dévoyés ou perdus dans ce je sais quel pococurantisme dangereux, d'y réfléchir et d'aviser, *Journal off.* 7 fév. 1875, p. 1016, 1^{re} col.

† **PODAGRE**. — HIST. *Adj.* : XIV^e s. Li reis Asa en sa vieillesse enamaladé, de poagre forment fud anguissez, *Rois*, p. 304. [XIV^e s. Les yex ai tironheuz malement, Les braz et les mains ensemment ay de pouacre vilz et ers, *Théâtre franc. au moyen âge*, Paris, 1839, p. 251. *Cyragra*, poacre, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franc.* 325.

† **PODOMÈTRE**. *Adj.* : 2^e Synonyme de pédomètre ou hodomètre (voy. ces mots au Dictionnaire). Nous avons eu occasion de parler du podomètre; le *Bulletin de la réunion des officiers* dit que le constructeur de cet instrument l'a modifié de manière à en faire un véritable compte-pas, *Journ. off.* 29 oct. 1874, p. 7260, 2^e col.

† **PODOPHYLLE** (po-do-fil-l'), *s. m.* Terme de botanique. Plante (*podophyllum peltatum*, L.) très-commune aux Etats-Unis d'Amérique, où elle croît dans les lieux humides. Le podophylle, dont on emploie le rhizome, est un purgatif très-actif.

— ETYM. *Πόδος*, *ποδός*, [piw-d, et πόλον], fœuille. † **PODOPHYLLINE** (po-do-fil-li-n'), *s. f.* Principe actif du podophylle.

2. **POËLE** ou **POÏLE**. *Adj.* — REM. M. Ch. Berthoud, de Gingsins, canton de Vaud, observe que le mot poêle au sens de chambre où l'on se tient d'habitude en hiver est fort employé dans la Suisse française : le grand poêle de l'hôtel de ville; mais qu'il ne l'est pas du tout dans la Suisse allemande. En effet, poêle est la traduction du mot allemand ou hollandais qui désigne cette chambre, traduction employée au XVI^e siècle et par Descartes; mais au Dictionnaire la définition est fautive : il faut lire : Nom donné par les Français à la chambre où est le poêle en Allemagne et en Hollande.

† **POÉSIE**. [Fig. *Adj.* : Tous les arts sont poésies, *Rac. Lézique*, éd. P. Mesnard.

† **POËTE**. *Adj.* : 1^{er} Au fém. Chloé, belle et poète, à deux petits travers : Elle fait son visage, et ne fait pas ses vers, LEBRUN, *Épigr.* 9.

† **POGE** (po-j'), *s. m.* Ancien terme de marine du Levant. La main droite, ce qui s'appelle sur l'Océan tribord, FURETIÈRE.

— HIST. XVI^e s. Au lendemain rencontrâmes à poge neuf frères chargés de moines, *Rac. IV*, 18.

— ETYM. Ital. *poggia*, de *πόβος*, cordage attaché à la partie inférieure de la voile, diminutif de *ποβς*, pied.

† **POIDS**. 1^{er} *Adj.* : Le poids public, la régie du poids public. Le poids public, fondant son droit sur un décret de 1811, a soutenu qu'il avait un privilège à l'exclusion de tous autres, *Gaz. des Trib.* 2 août 1873, p. 742, 3^e col. 1^{er} Poids spécifique, voy. *SPECIFIQUE* au Dictionnaire. 1^{er} Poids mort, dans les appareils mécaniques, se dit du poids propre de tous les engins dont l'élevation, le transport, tout en étant plus ou moins indispensables, n'entrent pas dans la valeur du travail effectif produit : le poids des wagons dans un chemin de fer, le poids duseau qui sert à monter de l'eau, etc. 1^{er} Poids médicinal, poids que la pharmacie emploie. Considérant que par ces expressions : « débit au poids médicinal », opposées dans l'art. 33 de la loi du 21 germinal an XI à celles de vente en gros, on doit entendre non les ventes au poids indiquées dans les dispensaires et formulaires, mais toutes les ventes en détail des drogues ou préparations pharmaceutiques, *Gaz. des Trib.* 5 oct. 1878, p. 958, 4^e col. 2^o Nom, dans l'Aveyron, du local où se font la réception et l'examen des fromages de Roquefort, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 397.

— REM. *Adj.* : Molère a dit le poids de la grimace [en parlant d'un faux dévot]. *Mis. v.* 4, et le poids d'une cabale, *Tart. v.* 3. Ce sont là des métaphores peu heureuses, attendu que ni une grimace ni une cabale ne peuvent être assimilées à des choses pesantes.

† **POIGNARD**. *Adj.* : — REM. 1. Le poignard est une arme plus courte que la dague. 2. En termes de tailleur, le poignard a une signification plus étendue qu'il n'est dit dans le Dictionnaire. Poignard est le terme générique qui désigne toute espèce de retouche au vêtement, soit souillet, soit pince, rétrécissement des coutures, etc. 3. **POIGNARDER**. *Adj.* : 4^e En termes de tailleur, poignarder un habit, y faire des retouches, souillet, pince, rétrécissement des coutures, etc. 5. **POIGNÉ**. *Adj.* : Fig. X poigné, se dit aujourd'hui de celui qui exerce l'autorité sans ménagement. Prêfet à poigné.

† **POIGNÉ**. *Adj.* : 1^{er} Poignée de main, nom donné à des morceaux tout coupés qui sont dans la corbeille contenant le pain bénit. 822 pains pains ont été ainsi distribués, sans compter les grands pains bénits et deux énormes corbeilles pleines de ces morceaux tout coupés qu'on nomme des poignées de main, la *Liberté*, 8 nov. 1869. 1^{er} 12^e En Normandie, mesure, pour le lin, qui équivaut à la quantité de tiges que peuvent entourer les deux mains rapprochées. Nous avons vu imposer dans des baux, outre le paiement des fermages en argent, des prestations annuelles en lin, desquelles l'importance était supputée par poignées, n. *Moisy, Noms de famille normands*, p. 366. 1^{er} 13^e Poignée d'enfouitures, de chantaux, mesures de solidité pour le merrain. Champagne. La treille se compose de 65 dos de douves, de 50 poignées d'enfouitures et de 50 poignées de chantaux; le dos contient 16 douves; la poignée est de 4 pièces, *Annuaire des Eaux et Forêts*, 1873, p. 24.

† **POILLEVILLAIN** (poi-le-vi-lin), *s. m.* Nom vulgaire des gros à la queue (autre nom vulgaire)

frappés sous Philippe VI, lorsque Jehan Poillevilain était général maître des monnaies.

— HIST. XVI^e s. *Unum denarium argenti, qui dicitur poillevilain, DU CANGE, pillivilla.*

— ETYM. Le nom propre signifie celui qui poile (tire les poils) du rilain.

1. **POINÇON**. *Adj.* : — REM. Il faut définir ainsi le poinçon en charpente : c'est une pièce de bois ou de métal qui est toute droite sous le faîte du bâtiment, et qui sert pour l'assemblage des fermes et faltes; cette pièce, placée verticalement au milieu d'une ferme, est supportée à son extrémité supérieure par les arbalétriers, et soutient l'entrait ou le tirant avec lequel elle est assemblée à sa partie inférieure.

— HIST. *Adj.* : || XVI^e s. Ou [au] vergier avoit tantes [tentes] maintes, Dont les colomes, li poinsson [poteaux] Erait d'argent en jusquesson [jusqu'en haut], *MACE, bible en vers*, f. 99, verso, 1^{re} col.

2. **POINÇON**. — HIST. *Adj.* : || XVI^e s. Un vieil poinsson vuit et les douves d'un autre poinsson, *Bibl. des ch.* 1872, p. 361.

† **POINÇONNAGE**. *Adj.* : || 2^e Action de faire pénétrer un poinçon métallique dans une pièce, un prisme, un cylindre de métal.

† **POINÇONNEMENT** (poin-so-ne-man), *s. m.* Action de poinçonner; résultat de cette action. En Chine où l'or et l'argent ne circulent qu'en lingots ayant les poids exacts de 1/2 à 10 taels, sans autre empreinte que des poinçonnements individuels, simple marque d'origine, A. MANGIN, *Journ. off.* juin 1877, p. 4241, 3^e col.

† **POINT**. 1^{er} *Adj.* : || En général, point mort, point de la course d'un organe de machine où il ne reçoit plus de mouvement de la force motrice, et où son mouvement n'est dû qu'à sa vitesse acquise : position, par exemple, où se trouve le bouton d'une manivelle quand l'axe de la bielle avec laquelle elle est articulée passe par le centre du cercle décrit. 5² Point d'échelle, ou jour en échelle, espèce de jour qui se fait soit avec une grosse aiguille de façon à représenter les barreaux d'une échelle, soit en coupant l'étoffe au milieu d'une broderie, en rejoignant les bords et formant de petites barres coordonnées en forme d'échelle. 5³ Point ture, voy. *TURC*. 5⁴ Point fendu, sorte d'union point. Un tableau à l'aiguille de point fendu, représentant une Vierge, *Lett. et de Colbert*, t. VII, p. 385. 5⁵ Point d'esprit, sorte de tulle. La fabrication des tulles à mouches, dits point d'esprit, et des tulles unis en poil de chèvre, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. V, p. 466.

5⁶ Nom d'un défaut du verre dû à la présence de gaz dans son intérieur. La nature de ces gaz qui donnent au verre à glace un défaut connu sous le nom de point, n'a pas été jusqu'à présent déterminée avec exactitude... le point est dû à l'action des corps réducteurs sur le sulfate de soude qui se trouve toujours en excès pendant la fabrication du verre... le sulfure réagit sur le sulfate et produit les gaz qui restent dans le verre, si la coulée se fait à ce moment; c'est ainsi que le verre présente du point qui peut être gros et espacé : c'est le point de charbon; ou fin et rapproché : c'est le point de sel, H. DE PARVILLE, *Journ. off.* 16 déc. 1879, p. 10383, 1^{re} col. 5⁷ Points, les cartes marquées de 2, 3, 4, ... points. Papier de points, c'est-à-dire papiers pour les cartes de points, par opposition aux feuilles de moulage et à l'as de trèfle. Tant en feuilles de moulage et d'as de trèfle, qu'en feuilles de papier filigrané pour les cartes de points, *Code des cartes à jouer*, p. DUPONT, 1853, p. 75. Le papier filigrané, délivré en blanc aux cartiers, ne sera employé par eux qu'à la fabrication des points, *ib.* p. 98. 5⁸ Point de certitude, signe qui, dans les ouvrages d'histoire naturelle, sert à indiquer une chose certaine, une observation personnelle. 5⁹ Point de vue, légère perception de la lumière qui reste chez quelques aveugles. Les autres [aveugles] disent qu'ils ont un point de vue : si faible qu'il soit, ils en tirent vanité, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1873, p. 811. Il suffit de regarder les aveugles lorsqu'ils sont réunis pour reconnaître presque à coup sûr ceux qui ont un point de vue, ou qui ont conservé quelque vague souvenir de la lumière, *ib.* p. 812.

† **POINTAGE**. *Adj.* : — REM. En artillerie, le pointage est dit positif ou négatif, selon que l'axe de la pièce est dirigé en dessus ou en dessous de l'horizontale, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} déc. 1857, p. 712.

† **POINTE**. 1^{re} *Terme* de danse. Avoir des pointes. *Adj.* : Les pointes, qui font pâlir les amateurs de ballet, sont de date plus récente qu'on ne croit;

c'est en 1834, à Vienne, que cet attrait nouveau de la danse théâtrale fut imaginé par le célèbre chorégraphe Duport; il fit le premier exécuter des pointes à une élève, Mlle Schlanjouski, que ce tour de force rendit bientôt fameuse, *Figaro*, 28 mai 1870.

† **POINTERIE** (pointe-rie), *s. f.* Usine où l'on fabrique des pointes.

† **POINTILLAGE**. Ajoutez : || 4° Sorte de massage qui se fait avec les pointes des doigts réunis en cercle petit ou grand. || 5° Fig. Disputes, contrariétés pour des riens. Dans celles [les séances] où [il] [Boscu] assistait, ce n'étaient, de sa part, que pointillages, qu'altercations et qu'exès, *DR. MONTAIGLON, Hist. de l'Acad. de peinture (Mém. attributs à H. Testelin)*, t. II, p. 22.

† **POINTILLEUSEMENT** (point-til-leu-ze-man, II mouillées), *adv.* D'une manière pointilleuse. Nous gardons notre rang pointilleusement, et voulons que les autres soient humbles et condescendants, *ST FRANÇOIS DE SALES, Introd. d. la vie dévote*, III, 36.

† **POINTILLEUX**. Ajoutez : || 3° Substantivement. Un pointilleux, un homme pointilleux, qui pointille. Je me réserverai pour une autre fois à discuter contre ces pointilleux si délicats, qui oublient de faire, tant ils sont empêchés à parler, *MALH. Lalanne*, éd. L. Lalanne.

† **POIRE**. Ajoutez : || 10° Fig. et populairement, faire sa poire, avoir un air fier et important. M. D... fait sa poire parce qu'il est bien mis; il a le moyen, tant mieux pour lui, *Gaz. des Trib.*, 4 sept. 1874, p. 849, 1^{re} col. || 11° Portion d'un battant de cloche qui frappe contre la cloche; elle est ainsi nommée parce qu'elle a la forme d'une poire. Il [le battant d'une cloche de Rouen] avait 6 pieds 8 pouces de hauteur, et la poire mesurait 4 pieds 9 pouces de circonférence, *Journ. offic.*, 16 juil. 1874, p. 4959, 3^e col.

† **POIRIAU** (poi-riô), *s. m.* Nom, dans le Loiret, du muscari, *muscari comosum*, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 193.

— **ETYM.** Forme patoise de *poireau* ou *porreau*, à cause de la ressemblance du feuillage.

† **POIRIER**. — *HIST.*, XIII^e s. Ajoutez : || Tant s'en retourna moult tos, à lui manoir vint les gales; Un prier ot grant, fu ramés, Qui de son avie [lisez aive, aieul] fu remés; D'une quignie le copèrent, Et puis arriere s'en tornerent, *PH. MOUSKES, Chronique*, v. 17019. (Prior est encore aujourd'hui une forme normande de *poirier*.)

† **POIS**. Ajoutez : || 8° Pois cassés, pois secs décoratifs, dont les colylédons sont détachés l'un de l'autre, et qui apparaissent ainsi comme des pois en morceaux; on en fait des purées. || 9° Arbre aux pois, le *caragana arborescens*, *LAMX., BAILLON, Dict. de bot.*, p. 257.

† **POISSON**. Ajoutez : || 11° Poisson-lune, dit aussi môle (voy. *MÔLE* au Supplément), de la famille des plectognathes. Le nom de poisson-lune lui vient de ce qu'on le prendrait de loin pour l'image de la lune réfléchie dans le miroir des eaux, *le Temps*, 24 août 1876, 3^e page, 2^e col. || Le poisson à pierre, sorte de poisson. Le *leuciscus pygmeus* ou poisson à pierre qu'on trouve en abondance dans toutes les rivières des États-Unis, *Journ.*, 26 oct. 1875, p. 8861, 1^{re} col.

† **POITRINE**. Ajoutez : || 7° Terme de métallurgie. Poitrine ou marâtre, pièce de fer servant de poindre aux embrasures d'un haut fourneau, *F. LIGIER, la Ferronnerie*, Paris, 1875, t. I, p. 45.

† **POIVRE**. Ajoutez : || 9° Condamner au poivre, se dit de livres dignes d'être envoyés chez l'épicier. Ce de livres de théologie, de chicane et de politique, elle [la Constitution] a condamnés au poivre ! *L. du P. Duchêne*, 162^e lettre, p. 6. || 10° Terme d'anthropologie. Chevelure en grains de poivre, chevelure qu'on rencontre chez les Papous de la Mélanésie et chez quelques tribus africaines, et dans laquelle les cheveux forment sur la tête des espèces de petits lils, séparés par des espaces parfaitement glabres, *DE QUATREFAYES, l'Espèce humaine*, 2^e éd. 1877, p. 269.

— **REM.** Poivre et sel, qui signifie, comme il est dit dans le Dictionnaire, barbe grisonnante, s'applique aussi à des étoffes grises. M. Brown était un gros homme qui portait un habit et un gilet noirs, des culottes poivre et sel, et pour cravate un grand col de satin, *Rev. Britan.*, juin-1875, p. 454. Au reste cette locution paraît être d'origine anglaise; du moins Walter Scott, *Guy Mannering*, ch. XXXI, parle d'un vêtement of pepper and salt coloured mixture.

† **POLAIRE**. Ajoutez : || 8° En géométrie, la droite

polaire, droite qui joint les points de contact de deux tangentes menées d'un même point à une courbe du deuxième degré. || Deux courbes sont dites polaires réciproques, quand leurs points se correspondent de telle sorte que, si on mène une tangente à l'une des courbes, le pôle de cette tangente soit sur l'autre courbe.

† **POLANA** (po-la-na), *s. f.* La 142^e planète télescopique, découverte en 1875 par M. Palisa.

† **POLARISATION**. Ajoutez : || 3° Terme d'électrologie. Polarisation électrique, voltaïque, polarisation des électrodes. La polarisation est un phénomène qui se produit dans l'électrolyse et qui consiste en ce que les électrodes ayant servi à produire des décompositions chimiques acquièrent la propriété de développer un courant inverse du courant primitif; ce courant résulte de la combinaison, à travers le liquide, des corps provenant de la décomposition et qui se sont déposés à la surface des électrodes.

† **POLARISCOPE** (po-la-ris-ko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport au polariscopie. L'analyse polariscopique.

† **POLARISEUR** (po-la-ri-zeur), *s. m.* Appareil propre à polariser la lumière. Tous les polariseurs ne peuvent pas servir pour les rayons très-réfringibles, *Arch. des Sc. Comp. rend.*, LXXVII, p. 1362.

† **POLDER**. Ajoutez : — **REM.** On a dit aussi poldre. Toutes les terres du département de l'Escaut qui, étant situées au-dessous du niveau de la mer, sont ou ont été poldres, se doivent un secours mutuel dans les circonstances impérieuses où la sûreté de quelques-uns de ces poldres est évidemment compromise, *Décret de Napoléon I^{er}*, 1^{er} germinal an XIII, art. 1. Il y a des poldres ou polders aussi bien en Belgique qu'en Hollande. (Note communiquée par M. Du Bois, avocat à Gand.)

† **PÔLE**. Ajoutez : || 10° En géométrie, point duquel on mène deux tangentes à une courbe du deuxième degré, et qui est le pôle de la droite qui joint les deux points de contact.

† **POLÉMISER** (po-li-mi-zé), *v. n.* Faire de la polémique, être polémiste. Je ne polémise pas contre les croyances; je les laisse respectées dans la conscience de chacun, *E. LITTRÉ, la Phil. pos.*, juillet-août 1876, p. 436. Nom pas que nous voulions jeter le moindre soupçon sur la droiture personnelle des dignitaires ecclésiastiques qui polémisent aujourd'hui dans les journaux, *le Temps*, 14 nov. 1876, 6^e col.

† **POLENTA**. Ajoutez : — **REM.** Les Italiens et les Corcos, outre la farine d'orge, emploient aussi la farine de châtaignes, celle de maïs, celle de pomme de terre.

† **POLICEMAN** (po-li-se-mann'), *s. m.* Nom anglais des agents de surveillance que nous appelons sergents de ville. || *Au plur.* Policemen (qu'on prononce po-li-se-mèn). Impossibles, l'œil aux aguets, résignés au sort qui peut-être les attend, les policemen surveillent avec zèle ces dangereux quarts, *L. SIMONIN, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} janv. 1875, p. 72.

— **ETYM.** Angl. *policeman*, de *police*, *police*, et *man*, homme.

† **POLICLINIQUE** (po-li-kl-i-ni-k'), *s. f.* Clinique de la ville, leçons de clinique faites en ville par un médecin qui visite ses malades accompagné de ses élèves. Ce qu'on appelle aujourd'hui la polyclinique, c'est-à-dire la possibilité de conduire les élèves en ville en les associant à la pratique d'un médecin, ne constitue pas une base sérieuse d'enseignement médical, *Journ. offic.*, 10 juin 1875, p. 4155, 2^e col. Dans certaines villes de l'étranger, la clinique des accouchements se fait en ville par le professeur, qui conduit ses élèves soit dans sa clientèle, soit chez les malades assistés; cette clinique de ville, ou polyclinique, pourrait être pratiquée facilement à Paris, *Cons. municip. de Paris, Procès-verb.*, 1876, n° 34.

— **ETYM.** *Polis*, ville, et *clinique*.

† **POLITICIEN** (po-li-ti-si-in), *s. m.* Nom, aux États-Unis, de ceux qui s'occupent de diriger les affaires politiques, les élections, etc. Une municipalité sans foi [à New-York], a, dans maintes rencontres, impudemment empêché l'argent des contribuables pour le partager avec les politiciens qui l'avaient nommée, *L. SIMONIN, Rev. des Deux-Mondes*, 7^{er} déc. 1874, p. 677. Une autre cause de dissolution [des États-Unis] à ses yeux, c'est l'influence des politiciens, sortes de déclassés des carrières régulières, se faisant une profession lucrative de la politique, *Journ. offic.*, 6 févr. 1876, p. 1079, 2^e col. Channing frémit à l'idée de confier aux politiciens le soin de former et de façonner l'esprit

public : les politiciens, dit-il, ne considèrent les hommes qu'à un seul point de vue : comme les instruments de leur ambition; ils n'ont pas le savoir, la réflexion, le désintéressement qui doivent présider à un bon système d'éducation, *PAUL LEROY-BEAULIEU, Journ. des Débats*, 25 août 1876, 3^e page, 6^e col.

— **ETYM.** Angl. *politician*, de *politique*. Ce mot, d'abord exclusivement employé en parlant des États-Unis, commença à entrer chez nous dans la langue commune.

† **POLITIQUEMENT** (po-li-ti-kan, kan-t'), *adj.* Qui raisonne sur les affaires politiques. Il est bien inutile de leur donner [aux Arabes] notre main raisonneuse et politique, *Journ. offic.*, 1^{er} mai 1875, p. 3134, 2^e col.

† **POLLINIDE** (pol-li-ni-d'), *s. f.* Organe de fécondation chez les cryptogames. Une spore... a produit un mycélium filamenteux... puis ont apparu sur ces filaments rampants des rameaux courts et dressés portant des houppes de petites cellules linéaires, espèces de bâtonnets dont le rôle comme organes mâles va se déceler et leur valoir le nom de pollinides, *E. P. LANCHEON, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1875, p. 647.

† **POLLUTION**. Ajoutez : || 3° Au propre, action de souiller par des ordures. La plus grande pollution des eaux de Seine correspond un peu après à la sortie des eaux d'égout, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.*, 20 nov. 1874, p. 7718, 2^e col.

† **POLYFRAIS** (po-li-fré), *s. m.* Nom d'un cépage de la Savoie, dit aussi hybon, les *Primes d'honneur*, p. 650, Paris, 1874.

† **POLONAIS**. Ajoutez : || 2° Sorte de fer de blanchissage, arrondi par des deux bouts.

† **POLTRONNEMENT**. Ajoutez : Tuer un homme de bien et le tuer poltronnement et traîtrement, c'est mettre le crime si haut qu'il ne puisse aller plus avant, *MALH. Lalanne*, éd. L. Lalanne.

† **POLYARCHIE** (po-li-ar-chie), *s. f.* État où plusieurs possèdent l'autorité. Quand une monarchie spirituelle [la papauté] se posait en face d'une polyarchie temporelle [la féodalité], COURNOT, *Consid. sur la marche des idées*, t. I, p. 83.

— **ETYM.** *Polû*, beaucoup, et *ἀρχη*, commander.

† **POLYBASIQUE**. Ajoutez : || En pharmacie, qui contient plusieurs bases. Formule polybasique.

† **POLYCHROMISER** (po-li-kro-mi-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre polychrome. Une autre statue de femme nue a encore du succès : la *Vénus aux cheveux d'or*, par M. Arnaud, qui a polychromisé son marbre, en lui donnant les teintes de la peau et en dorant les cheveux, *BÜRGER, Salons de 1864 à 1868*, t. I, p. 433.

— **ETYM.** *Polychrome*.

† **POLYCYSTE** (po-li-si-sist'), *s. m.* et **POLYCYSTINE** (po-li-si-si-ti-n'), *s. f.* Nom d'un genre de rhizopodes à spicules siliceux.

— **ETYM.** *Polû*, nombreux et *κύστις*, vésicule, ainsi dit du nombre de vésicules dont se creuse la substance du corps de chaque espèce.

† **POLYGONAL**. Ajoutez : || 2° Fortification polygonale, nouveau genre de fortification dans laquelle le flanquement est assuré par des ouvrages détachés du corps de la place.

† **POLYNÉSIE**, **ENNE** (po-li-né-ziin, ziè-n'), *adj.* Qui appartient à la Polynésie. || Le polynésien, la langue parlée dans la Polynésie; elle appartient au groupe malai. || Le grand polynésien, particulièrement la langue parlée dans les grandes îles, Java, Sumatra, etc.

— **ETYM.** *Polynésien*, qui vient de *πολύ*, beaucoup, et *νῆσος*, île.

† **POLYOMMATE** (po-li-o-mma-t'), *s. m.* Nom d'un papillon, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 62, Hetzel, 1866.

— **ETYM.** *Polû*, nombreux, et *μμα*, œil.

† **POLYONYME** (po-li-o-ni-m'), *adj.* Qui porte plusieurs noms. La grande proportion de termes synonymes et polyonymes qui caractérisent toutes les langues anciennes, MAX MÜLLER, *Essais sur la mythol. comp.*, trad. par Perrot, p. 65, Paris, 1873.

— **ETYM.** *Πολύωνυμος*, de *πολύ*, beaucoup, et *ὄνομα*, nom.

† **POLYONYMIE** (po-li-o-ni-mie), *s. f.* Terme de linguistique. État d'une langue où un même objet a plusieurs noms. Il faut appeler un autre élément, qui a joué un grand rôle dans la formation du langage ancien, et pour lequel je ne trouve pas de meilleur nom que polyonymie et synonymie, MAX MÜLLER, *Essais de mythologie comparée*, trad. par Perrot, p. 93, Paris, 1873.

aussi popovka. Premières expériences du tir des canons gigantesques dont est armée la popovka Novgorod. *Journ. offic.* 16 oct. 1873, p. 6399, 3^e col.

† **POPOFE.** *Ajoutez :* || Les officiers de l'armée d'Afrique disent qu'ils vivent en popote, quand ils font leur cuisine par des soldats.

† **POPULACERIE** (po-pu-la-se-rie), s. m. Mœurs, manières de populace. Tel est leur besoin de popularité ou plutôt de populacerie... *la Patrie*, 28 déc. 1874.

PORCELAINE. — *REV.* *Ajoutez :* || 2. Saint François de Sales dit porcelaine : Un vaisseau de belle porcelaine. *Introduit.* d. la vie dévote, t. II, 8. On rapprochera cette forme du normand pourceline, dit de la coquille.

† **PORCELAINIER.** *Ajoutez :* || 3^e Ironiquement, peintre porcelainier, celui dont les tableaux jouent la porcelaine. Le procédé de Willem Mieris, de M. Gérôme et de tous les peintres porcelainiers est donc antipathique au sentiment de la nature et à l'art véritable. *BUGER. Sal. de l'Acad. d'Inscr.* t. I, p. 351.

† **PORION.** *marcisé des pres.* *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Je n'ay plus amy ne amye En France et en Normandie, qui ne donnast un porion, *Inc. chanson normande*, recueillie par M. Dubois, dans son édition des *Œuvres de l'ire* de Basselin.

† **PORNOCRATIE** (por-no-kr-a-sie), s. f. Etat social où dominent les courtisanes; influence des prostituées. Met employé par Proudhon, et que de pamphlet où il combat à outrance les revendications politiques et sociales des femmes de notre époque. — *ETYM.* Voy. PORNOCRATIE.

2. **PORTE.** *Ajoutez :* || 14^e Ancien terme de jurisprudence. Port d'armes, désignation d'une espèce de crime. Le port d'armes n'est pas pour être garni d'arquebuses, balles, cuirasses ou autres armes offensives et défensives, mais quand aucuns s'assemblent en nombre de dix ou plus, étant armés avec propos délibéré pour faire insulte et outrage à autrui; ainsi le crime de port d'armes implique en soi l'assemblée illicite d'hommes en armes, *COY. COQUILLE. Inst. au droit franç.* p. 3, t. I, 1666 de ses œuvres.

† 3. **PORT** (por), s. m. Se dit, par abréviation, pour porto. Le plus célèbre de tous les vins portugais est, nous avons à peine besoin de le nommer, le porto, par abréviation port, *Journ. offic.* 6 sept. 1873, p. 6718, 4^e col.

† **PORTEBILITÉ** (por-ta-bi-li-té), s. f. La qualité d'être portable. Cet avantage est celui d'une plus grande commodité, sous le rapport du poids pour une même valeur; c'est cet avantage qu'on exprime quelquefois par un mot nouveau, la portabilité, *MICHEL CHEVALIER. Journ. offic.* 22 janv. 1870, p. 445.

4. **PORANT.** *Ajoutez :* || 3^e Chaine portante, chaine qui dans un mécanisme porte les fardeaux. L'une de ces grues vint à subir une rupture de la chaine portante, *Journ. offic.* 17 mars 1874, p. 2062, 3^e col. 4^e Vent portant, vent qui se fait sentir au loin. Le bruit de l'instrument pourra s'entendre à 6 milles avec vent contraire, à 17 milles par temps calme, à 20 milles par vent portant, *Journ. offic.* 15 déc. 1873, p. 7896, 3^e col.

† **PORANTINE** (por-tan-ti-n'), s. f. Nom, en Italie, de la chaise à porteur. Sur la route de la Corniche..., on se faisait porter dans des chaises appelées portantines, *Journ. offic.* 4 déc. 1874, p. 4772, 2^e col. En y rentrant (dans son palais), son oïl attentif à tout observa une portantine en station; en effet, à peine fut-elle [Olympia] dans ses appartements, qu'on vint lui dire que le cardinal Aut. Barberin... attendait l'honneur de lui parler, *DELEUZE, Dona Olympia*, ch. II.

— *ETYM.* Ital. portantina, chaise à porteur, de portare, porter.

PORTATIF. *Ajoutez :* || 5^e Qui a la faculté de porter. M. Jamin présente une note de M. Van der Willigen sur la force portative des aimants en fer à cheval; l'auteur fait connaître une méthode d'aimantation qui permet d'augmenter de près d'un tiers la force portative permanente des meilleurs aimants, H. DE PAVILLE, *Journ. offic.* 7 déc. 1876, p. 9096, 2^e col.

PORTE. *Ajoutez :* || 25 La porte de Saint Nicolas, sorte de jeu usité en Lorraine. Les joueurs, se dominant la main, forment une longue chaîne, dont chaque anneau est représenté alternativement par une dame et un cavalier; les deux mineurs, qui se trouvent en tête, élèvent leurs mains jointes de manière à former une sorte d'arcade, A. THEURET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1873, p. 481.

† **PORTE-BONHEUR** (por-te-bô-neur), s. m.

Terme de bijoutier. Bracelet sans charnière et uni, ordinairement en argent ou en or, qu'on porte au bras, et qu'on ne quitte jamais. Bracelets semainiers, dit porte-bonheur, *Journ. offic.* 3 déc. 1876, p. 8984, 1^{er} col. Un porte-bonheur dont le cercle émaillé était orné d'une pensée avec ces mots : *pensez à moi*, gravés en or sur l'émail noir... Raymond tendoit nonchalamment son bras; il y agrafa le porte-bonheur, puis, s'inclinant vers ce bras blanc et potele, il y mit respectueusement ses lèvres, A. THEURET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1876, p. 748.

† **PORTE-BOÛSE** (por-te-bou-s'), s. m. Celui qui porte, qui tient la bourse, pour une collecte. Les intendants pourraient, si vons le trouviez à propos, faire des échelles dans chaque paroisse, après avoir entendu les habitants; ce travail serait grand, mais fort utile, parce que, outre que les plus riches seraient porte-bourses, les intendants contraindraient la force des paroisses, et pourraient faire des taxes d'offices (22 août 1681), BOISLISLE, *Corresp. contr. gén. des finances*, p. 27.

† **PORTE-BOUILLLES** (por-te-bou-ill'), il mouill'es), s. m. Sorte d'armoire en fer, à claire voie, où l'on range les bouteilles.

† **PORTE-CARTES** (por-te-kar-t'), s. m. Sorte de petit portefeuille où l'on met ses cartes de visite. Tirant de sa poche un mignon porte-cartes en ivoire, DAUDET, *Jack*, t. I.

† **PORTE-CHASSE** (por-te-chè-z'), s. f. S'est dit pour chaise à porteur.

— *ETYM.* M. Darmesteter, *Formation des mots composés en français*, p. 452, qui trouve ce mot dans Clemm (*Comp. grac. cum verb.* p. 98), voit, dans ce mot que Clemm ne peut expliquer, un vocatif et un impératif : *chaise, porte!* C'est ainsi qu'il explique *grippe-minaud* : *minaud, grippé!* *gratte-boisse* : *boisse, gratte!* *vièbrequin* (devenu *viebrequin*) : *brequin, viè!* (En grammaire, on désigne aujourd'hui les impératifs en les faisant suivre d'un point d'exclamation.) Si c'était le *minaud* qui *grippe*, il y aurait une inversion contraire au génie de la langue, dit M. Darmesteter.

PORTÉE. *Ajoutez :* || 15^e Terme de jeux de cartes. Cartes disposées par des escrocs de manière à être abattues au moment voulu et à faire gagner. On a saisi les enjeux, les jetons, les cartes, et l'on a trouvé dans un des recoins de la salle une portée contenant une série... on jouait le baccarat, *Extrait de la Liberté, dans les Jeux en France*, t. p. 21. Le nommé M... usait de la manœuvre qui a reçu dans le jargon des joueurs le nom de portée; il passait subrepticement au banquier des cartes préparées d'avance dans un certain ordre, *Gaz. des Trib.* 41 déc. 1875, p. 1192, 4^e col. M. le président : Vous auriez ajouté des portées..., on prépare ainsi des coups et on les a tous faits; on joue de la sorte à coup sûr? *ib.* p. 1193, 1^{er} col. || 16^e Portée d'une balance, le poids qu'une balance peut porter. Balance-basculé (portée au-dessus de 100 kil.), romaine de toute portée jusqu'à 40 kil., *Journ. offic.* 1^{er} mars 1873, p. 4437, 3^e col. || 17^e Portée d'arrêt, ou, simplement, portée, disposition qui permet de limiter un mouvement. Ciseaux de tailleur à ressorts et à portée d'arrêt; sécateurs à portée d'arrêt, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. I, p. 722. Il est arrivé parfois que des presse-étoupes, des portées, etc. ont apporté des empêchements à des essais de cette nature [essais de machines à tout vapeur], *Journ. offic.* 3 fév. 1873, p. 789, 3^e col.

— *REV.* Il est dit au n^o 4 que la portée d'un navire, pour signifier ce qu'un navire peut porter, est un terme ancien. Le voici employé dans un texte récent : Le vapeur Singapour, de la portée de 2000 tonnes, *Journ. offic.* 2 sept. 1873, p. 6688, 3^e col.

PORTEFAIX. || 1^{er} *Ajoutez :* || Par extension. Quant au caractère d'esprit que je demanderais [chez des élèves en diplomatie], j'avoue que j'aimerais mieux, du côté de la vivacité, qu'ils en eussent moins que plus, pourvu qu'ils fussent laborieux et qu'ils ne fussent pas des portefaix de littérature, qui, chargés de grec, de latin, d'histoire, ne savent faire aucun usage de leurs connaissances, M. DE TOCQUEVILLE, *Rev. critique*, 20 fév. 1875, p. 421.

† **PORTE-FENÊTRE** (por-te-fenê-tr'), s. f. Fenêtre servant de porte. Ils achevèrent silencieusement le tour de la pelouse et vinrent s'asseoir en face des portes-fenêtres du salon, sur un banc de gazon que garnissaient d'épais massifs de pœunias, A. THEURET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1876, p. 16.

† **PORTEFEUILLE.** || 8^e Nom d'un petit matelas pour le maillot des enfants dans certaines

provinces. On y ajoute [au maillot moderne], à ce que nous appelons le rapport, dans la Haute-Saône, le Doubs, le Jura, l'enveloppement dans un portefeuille, c'est-à-dire dans un petit matelas ou coussin de plumes ou de crin, attaché sur le devant par des rubans, moyen facile et commode de préservation contre le froid, *Journ. offic.* 16 mars 1875, p. 4981, 1^{er} col.

† **PORTEFEUILLEISTE** (por-te-fen-ll-si-st', ll mouillées), s. m. Celui qui fabrique des portefeuilles. Le rapport des portefeuillistes [de l'exposition de Vienne] résume ainsi l'insuffisance des conditions actuelles du travail, *Journ. offic.* 18 oct. 1875, p. 9428, 1^{er} col. M. C... portefeuilliste de Paris, *le Temps*, 12 oct. 1876, 2^e page, 6^e col.

† **PORTE-FOUET** (por-te-fou), s. m. Celui qui porte un fouet. L'Ajax de Sophocle ne porte pas pour titre la Mort d'Ajax, qui est sa principale action, mais Ajax porte-fouet, qui n'est que l'action du premier acte, *CORN. la Gal. du palais. Examen.*

† **PORTE-GREFFE** (por-te-grè-f'), s. m. Terme d'arboriculture. Sujet sur lequel on greffe des espèces ou des variétés moins robustes. De telles exagérations laissent entière la valeur réelle de la plupart des vignes en question [vignes américaines], soit à titre de porte-greffes de nos variétés d'Europe, soit même pour quelques-unes en tant que source directe de vins estimés, *PLANCHON, Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1877, p. 274.

† **PORTE-ISOLATEUR** (por-ti-zo-la-teur), s. m. Support, dans une ligne télégraphique, des isolateurs qui isolent les fils, *Journ. offic.* 27 fév. 1875, p. 4510, 3^e col.

† **PORTE-LANTERNE** (por-te-lan-tèr-n'), s. m. Nom d'un fulgure qui appartient à l'Amérique méridionale, et dont le front, renflé comme une vessie, brille d'un éclat phosphorique suffisant pour qu'on puisse lire sans le secours d'autre lumière, M. PELLETIER, *Petit dict. d'entom.* p. 79, Blois, 1868.

PORTE-MALHEUR. *Ajoutez :* || 2^e Le blaps portemalheur, coléoptère qui habite nos appartements et qui y cause beaucoup de dégâts.

PORTE-MANTEAU. *Ajoutez :* || 5^e Partie du harnachement des troupes à cheval, fixée près du trousselin de la selle, et renfermant divers objets d'habillement.

PORTEMENT. *Ajoutez :* || 2^e Etat de la santé, manière dont on se porte. Elle m'a réjoui de m'avoir assuré de votre bon portement, MALU. *Lexique*, éd. L. Lalanne. || Portement, inusité aujourd'hui en ce sens dans les français, se dit dans l'Aunis : demander le portement, *Gloss. auverniais*, p. 437.

† **PORTE-MONNAIE** (por-te-mo-né), s. m. Espèce de petit portefeuille dans lequel on met de la monnaie, et qui sert de bourse. || *Au plur.* Des portemonnaies.

† **PORTE-PAROLE** (por-te-pa-ro-l'), s. m. Celui qui porte parole pour d'autres, qui transmet des paroles. Qu'il n'avait été qu'un intermédiaire, une sorte de porte-parole pour transmettre à l'agent de change l'ordre de Mme D..., *Gaz. des Trib.* 24 mai 1874, p. 483, 4^e col. || Fig. Le livre d'Auguste Comte [*Cours de philosophie positive*], qui se multiplie, est notre porte-parole écouté et puissant, É. LITTRÉ, *la Philos. positive*, janv.-fév. 1877, p. 116.

† **PORTE-RESSE** (por-te-rè-s'), s. f. Nom, dans les marais salants qui environnent le bourg de Batz (Loire-Inférieure), des femmes qui prennent le sel dans les oilets, et le portent sur leurs têtes dans de grandes écuelles de bois jusqu'aux mulons où elles accumulent le sel, *le Temps*, 4 sept. 1876, 2^e page, 4^e col.

† **PORILLON.** *Ajoutez :* || 2^e Petites barrières qui ferment les chemins de fer dans les passages à niveau. Ces passages sont fermés de petites barrières ou portillons que les passants ouvrent eux-mêmes, à leurs risques et périls, et qui se referment par leur propre poids, *Ordre de police*, 23 juill. 1867.

† **PORTIONNEUR** (por-siô-né), v. a. Diviser par portions, assigner à chacun la portion à donner ou à recevoir.

— HIST. XVI^e s. Se sont efforcés et efforcent contraindre lesdits libraires de payer lesdits sommes auxquelles ils ont été extraordinairement et excessivement et indument taxés, cotisés et portionnez pour ledit octroy, *Priv. des libraires de Paris*, 1613, à la suite de l'Amc. const. de Normandie, f. 151, recto, 2^e col.

† **PORLAND** (port-land'), s. m. Ciment hydraulique. Les vagues furieuses ont détruit les rampes en maçonnerie, cimentées au portland, qui défen-

dent, des escaliers et les abords des maisons, *Journ. offic.* 16 mars 1876, p. 1851, 3^e col.

† **POTRUIT**, *Ajoutez* : || 2^e Sorte de fauteuil qui sert à porter des infirmes. Fauteuils à roues, à manivelles, portoirs, garde-robis, *Annales*. || 3^e Nom, dans Maine-et-Loire, du petits cuivres ovales où, des hottes, l'on verso la vendange, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 164.

† **PORTRAIT**, *Ajoutez* : || 7^e Dame à portrait, dame décorée du portrait de la souveraine encadrée de diamants, qui se porte comme une décoration. Princesse Agathoclée Gortchakoff, née Bakmetew, dame à portrait de l'impératrice de Russie, *Aïmanach de Gotha*, année 1874, p. 436. || 8^e Au temps de Colbert, feuilles contenant tous les renseignements demandés par la direction du personnel d'une administration sur les employés de cette administration. On dit aujourd'hui signalement (voyez SIGNALEMENT au Supplément).

† **PORTRAITIQUE** (por-trè-ti-ik), *adj.* Qui appartient au portrait. Votre ligne n'est pas celle véritable ligne, la ligne de beauté, la ligne idéale, mais une ligne quelconque altérée, déformée, portraitique, individuelle, *Encyclop. Univ. compl.* 1821, t. IX, p. 14.

† **PORTE-ROYAL**, *Ajoutez* : || On a dit aussi Port-Réal. M. d'Andilly et Mlle Le Maître, avec toutes les religieuses de Port-Réal, *Lett. de Chapelain à Balzac*, du 25 janv. 1638, dans *SAINT-REVEUR*, *Port-Royal*, 3^e éd. t. I, p. 388.

† **PORTE-ROYALISTE** (por-to-ri-al-i-st), *s. m.* Membre de Port-Royal, partisan de Port-Royal. Quand je considère cette assemblée de Port-Royalistes, *Biblioth. critique*, Amsterdam, 1708, t. III, p. 178. Nicole n'était plus et n'avait jamais été de la race des Port-Royalistes purs, *SAINT-REVEUR*, *Port-Royal*, 3^e éd. t. IV, p. 602.

† **PORUGAIS** (por-tu-gè), *s. m.* Langue parlée dans le Portugal, voisin de l'espagnol, et appartenant, comme lui, au groupe des langues romanes.

† **POSE**, *Ajoutez* : || Perdre la pose, perdre l'attitude que le peintre avait donnée à son modèle. Du jour au lendemain il change, il échappe; sans cesse, pour parler comme les peintres, il perd la pose, et, avec la meilleure volonté du monde, il ne réussira pas à la retrouver, *A. CLAVEAU*, *Journ. offic.* 1^{er} juill. 1876, p. 4837, 2^e col.

† **POSE**, *Ajoutez* : || 2^e Endroit où un navire pose sur le fond. Le projet du prolongement du chemin de fer de Vitry à Fougères, jusqu'au point où s'effectue la poste des navires dans le canal du Couesnon, *Rapport du préfet de la Manche*, dans *L'Archiviste*, 8 nov. 1874, *Supplément*.

† **POSITION**, *Ajoutez* : || 13^e Par position, au sens positif, en opposition à par privation, au sens négatif (insulté en cet emploi). La pauvreté ne se dit point par position, mais par privation, c'est-à-dire, non pour avoir, mais pour n'avoir pas, *MALH. LERIZIEU*, éd. L. Lalanne.

† **POSSESSEUR**, — *HIST.* *Ajoutez* : XII^e S. La quelle chose quant ot ses possiesors [le possesseur d'un esclave], dit *Dial. Gregoire le pape*, 1876, p. 443.

† **POSTAL**, *Ajoutez* : || Carte postale, synonyme de carte-poste (voyez ce mot au Supplément). Les cartes postales destinées à circuler à découvert..., *Decret du 20-30 dec.* 1872, art. 22.

† **POST-BIBLIQUE** (post-bi-bli-k'), *adj.* Qui est après la Bible. M. Renan divise en deux périodes distinctes l'histoire de l'hébreu moderne, c'est-à-dire de l'hébreu post-biblique, *A. NOVELLAQUE*, *Linguistique*, p. 172, Paris, 1876.

† **POSTE**, *Ajoutez* : || En termes de fortification, on donne particulièrement le nom de poste militaire à un lieu fortifié d'une manière permanente, mais, en général, mal flanqué et n'ayant qu'un médiocre profil.

† **6. POSTE** (post), *s. m.* Nom, en Provence, d'une espèce de flet. || Un squale, devorant les thons pris aux filets dits postes, qui tendent les pêcheurs le long de nos côtes, *Extr. du Sémaphore*, dans *Journ. offic.* 2 oct. 1876, p. 7280, 2^e col.

† **POST-GLACIAIRE** (post-glas-i-er), *adj.* Terme de géologie. Qui est après la période glaciaire. Le climat, dit post-glaciaire, s'est adouci, *Journ. offic.* 31 oct. 1873, p. 6611, 3^e col.

† **POSTHOMISTE** (po-sté-to-mist'), *s. m.* Celui qui pratique la circéonction. Le Guide du posthémiste, par L. Terquem.

— *ETYM.* *Hebr.*, prépuce, et *twi*, section. || **POSTHUMEMENT** (po-stu-me-man), *adv.* D'une manière posthume. Un livre dit juste avant que l'auteur a voulu; des lettres et des papiers publiés

posthument disent un peu plus qu'il n'aurait voulu, *E. LITTRÉ*, *Litt. et hist. préf.* p. 4.

† **POSTIER** (po-stiè), *s. m.* Cheval du poste. On a examiné hier au concours hippique la classe des chevaux de selle... les postiers ont comme toujours été très-admirés, *Journ. offic.* 8 avril 1869, p. 486, 6^e col.

† **POSTILLE**, — *MIS.* *Ajoutez* : || XVI^e s. Sire, pour vérifier ce que par postille j'ay adjointé à mes dernières, *Corresp. de Lamoignon Fénelon*, t. I, p. 44. Pour le regard du postillo qui se dit en celle du roy du xin du passé, *ib.* t. I, p. 215.

† **POSTILLONNÉ**, *EE* (po-sti-llo-né, née, *ll* mouillées), *adj.* Muni d'un postillon ou espèce de garniture plissée. Ceinture avec frange postillonnée, *Journ. offic.* 3 avr. 1872, p. 2327, 3^e col.

† **POST-MÉRIDIE**, *IXENE* (post-mé-ri-di-èn, di-èn), *adj.* De l'après-midi. Il reste assez d'espace pour les colloques post-méridiens, *BRILLAT-SAVARIN*, *Physiol. du goût*, *Méd. xiv*.

— *ETYM.* Lat. *postmeridianus*, du *post*, après (voy. *POUS*), et *meridianus*, du *midi* (voy. *MÉRIDIE*).

† **POSTULER**, — *HIST.* XIV^e s. *Ajoutez* : Laquelle amende nous lui avons quitée et remise, considérée sa pureté, et qu'il a juré par son serment qu'il ne l'avait pas faite [une fenestre] pour vendre, mais pour la donner à un procureur qui avoit postulé pour lui, *Bibl. des ch. 1871*, xxxv, p. 502.

† **POT**, || 1^{er} *Ajoutez* : || Petit pot se dit aussi du pot au rouge. Les petits abbés ignares, qui se parfumaient d'ambre et mettaient du petit pot et des mouches, *L. du P. Duchêne*, 9^e lettre, p. 7. || 20^e Marchand au pot renversé, débitant qui ne vend rien qui soit consommé chez lui, chaque consommateur emportant la boisson qu'il achète.

— *REM.* Sourd comme un pot : l'anglais dit : *deaf as a pot*, sourd comme un poto; il est possible que le français *sourd comme un pot* soit une altération de *sourd comme un post* (post veut dire poto). Cela paraît d'autant plus probable qu'un *pôt* se dit encore en Normandie pour un poto. À la vérité, on objecte que *sourd comme un pot* répond à une habitude essentiellement française qui joue sur le double sens du mot *sourd* : qui n'entend pas et qui ne résonne pas (un pot de terre étant très-sourd en ce sens). Mais cela est hypothétique, tandis qu'il est certain qu'on a dit en anglais : *sourd comme un poto*.

† **POTAGE**, *Ajoutez* : — *REM.* On peut voir au n^o 2 que le bel usage au XVII^e siècle voulait qu'on dit potage de santé, et non soupe de santé. Mais l'exemple suivant montre que le potage de santé différait notablement de ce que nous nommons un potage : Si c'est un potage de santé, et qu'elle [une personne qualifiée] vous demande du chapelon bouilli, qui est ordinairement dessus, la poitrine passe pour le meilleur endroit, les cuisses et les ailes vont après, de COURTIN, *la Civilité française*, Paris, 1695, p. 107.

† **POTAGISTE** (po-ta-ji-st'), *adj.* Cuisinier expert dans la préparation des potages. Tous ceux qui s'assoyent à ma table vous proclament potagiste de première classe, *BRILLAT-SAVARIN*, *Physiol. du goût*, *Méd. vii*.

† **POTASSERIE** (po-ta-se-rie), *s. f.* Usine où l'on transforme les résidus de la distillation des mélasses en salins qui contiennent du carbonate de potasse, les *Primes d'honneur*, p. 126, Paris, 1874.

† **POTE**, — *ETYM.* *Ajoutez* : Au même radical qui est dans pote appartiennent *Angl.* *to pout*, bouter, et le gallois *poten*, protubérant.

† **POTÉITÉ** (po-té-i-té), *s. f.* L'essence du pot en soi (terme fabriqué à l'imitation de la scolastique). Un jour, Platon discourait de ses idées, assurant qu'une table avait sa tabéité, et un pot sa potéité; pour moi, dit Diogène, je vois bien un pot et une table; mais je ne vois ni potéité, ni tabéité. — C'est, lui répliqua Platon, que tu as des yeux pour voir la table et les pots, mais tu n'as pas assez d'esprit pour concevoir la tabéité et la potéité, *RAC. LERIZIEU*, éd. P. Mesnard.

† **POTENCE**, || 5^e *Ajoutez* : || Fig. Brider la potence, ne pas réussir, manquer son coup. Il [M. de Chaulnes] me mando qu'il se pourrait vanter d'avoir fourni une assez belle carrière et de n'avoir point bridé la potence, sans la douleur mortelle qu'il a d'avoir été contraint d'offrir au pape ce charmant comat [d'Avignon], *sév. Lettres inédites*, éd. Capmas, t. I, p. 147. L'édition Regnier portait d'avoir fourni brida la potence, leçon inexplicable.

† **POTENTAT**, *Ajoutez* : — *REM.* Mme de Gasparin a risqué le féminin de potentat : Le duc de Lorraine, modeste, en petit état, comme il con-

vient au mari d'une potentate [Marie-Thérèse], *Voyages à Constantinople*, 2^e éd. Paris, 1867.

† **POTENTIELLEMENT**, *Ajoutez* : Dieu seul est infini, absolument infini, activement infini; mais, s'il est activement, potentiellement infini..., *Journ. de Trévoux*, août 1737, p. 1341.

† **POTERNE**, *Ajoutez* : — *REM.* La poterne est un passage souterrain qui fait communiquer entre elles différentes parties de la fortification, le corps de place avec le fossé, la demi-lune avec son réduit, etc.

† **POTER** (po-tè), *s. m.* Trou fait en terre pour mettre une semence. Dans la première période (1862 à 1866 inclus) le semis domine soit à la volée, soit par trous ou potets; la plantation n'est qu'une petite exception, *Rebois. des montagnes*, *Comptes rend.* 1860-74, 2^e fasc. p. 28. À l'origine, les trous ou potets préparés pour recevoir des glands étaient de petite dimension (30 centimètres de côté)... ou agrandit les potets jusqu'à leur donner un mètre à un mètre cinquante de long sur cinquante centimètres de large, *ib.* p. 70.

— *ETYM.* Diminutif de *pot*, le trou étant considéré comme un petit pot.

† **POTHINIE** (po-ti-nin), *s. m.* Partisan des hérésies de Pothin sur le dogme de la trinité.

† **POTICHOMANIE** (po-ti-cho-ma-nie), *s. f.* Manie d'imiter les potiches chinoises avec des vases de verre, à l'intérieur desquels on colle des images en papier découpé. Telle fut, au XVII^e siècle, la mode du parillage et des découpages, qui s'est reproduite de nos jours sous le nom de décalcomanie, potichomanie..., *Journ. offic.* 8 janv. 1876, p. 205, 3^e col.

† **POTIER**, *Ajoutez* : || 3^e Potier, nom vulgaire d'une espèce de crabron, *PELLETIER*, *Petit dict. d'entomol.*, p. 83, Blois, 1868.

† **POTINAGE** (po-ti-na-ji), *s. m.* Synonyme de potin, au sens de potiches commérages. Mettre un terme à ce potinage, *Journ. de Genève*, 17 mars 1877.

† **POTIRON**, — *ETYM.* *Ajoutez* : Comme le sens primitif de *potiron* est champignon, *M. Devie*, *Dict. étym.*, adoptant mais rectifiant l'opinion de Ménage, qui y voyait un mot arabe, propose pour origine l'arabe *foutour*, champignon.

† **POUCE**, *Ajoutez* : || 7^e Popularité. Et le pouce, se dit après l'expression d'une quantité, pour exprimer qu'il y a quelque chose en plus. On remarqua M. Frank Ramson (pesant 212 livres), ... Lyons, président de la Banque (260 livres et le pouce), *Le Rappel*, 15 fév. 1873.

— *REM.* Il est dit dans le Dictionnaire que, popularité, malade du pouce signifie faimant. Non; malade du pouce se dit de celui qui n'a pas d'argent, qui n'aime pas à en donner, qui ne peut pas avancer de l'argent, comme on fait avec le pouce (comparé jouer du pouce à jouer, n^o 6).

† **POUDET** (pou-dè), *s. m.* Nom, dans Tarn-et-Garonne, de la serpe. Le couteau dont il sert servi était caché dans son lit, ainsi qu'un serpe ou poudet; il avait aiguisé ou fait aiguiser avec soi ses deux armes, qui, comme instruments de travail, ne lui étaient d'aucune utilité, *Gaz. des Trib.* 30-31 août 1875, p. 839, 4^e col.

— *HIST.* XVI^e s. Pudet de for, du CANAGE, *podadoinra*.

— *ETYM.* Prov. *podar*, tailler, du lat. *putare*, couper.

† **POUDRE**, *Ajoutez* : || 14^e Poudres blanches, sorte de sucre en poudre. Il y a, en outre [outre le sucre en pain], les poudres blanches, qui sont le produit direct et très-perfectionné de la sucrerie indigène, un sucre très-pur, aussi pur, en définitive, que le raffiné, *Journ. offic.* du 28 fév. 1874, p. 1284, 3^e col. || 15^e Poudre blanche désigne encore une superstition du XVII^e siècle, d'après laquelle on croyait qu'il y avait une poudre (à canon ou à fusil) qui était blanche et dont l'explosion avait lieu sans bruit. Rohaut, qui rapporte cette opinion, dit que, selon lui, c'est une façon de désigner la *canne à vent* (fusil à vent). || 16^e Poudre d'hopie, tabac à priser que l'administration vend meilleur marché aux établissements hospitaliers, *Journ. offic.* 6 déc. 1875, p. 10054, 3^e col.

† **POUDRIÈRE**, *Ajoutez* : — *HIST.* XVI^e s. Il y avait beaucoup de poudres, sans ce que travaillaient journellement trois cents ouvriers employés à la poudrière, *Mém. du duc de Guise*, t. I, p. 46.

† **POTDRIN**, *Ajoutez* : || 2^e Nom du givre à Terreneuve. Les grands coups de vent se succèdent... fourrant au visage de quiconque se hasarde au dehors une pluie glacée, sorte de givre bien connu dans le pays sous le nom de poudrin, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1871, p. 122.

† 3. **POUF**. *Ajoutez* : || 3° Sorte de tournure que les femmes se mettent par derrière. Quand tu seras juponnée un peu plus haut par derrière, avec un poul convenable... OCTAVE FEUILLET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872, p. 7.

— ETYM. Comme le *pouf* coiffure ou tournure est une chose qui bouffe, c'est l'anglais *puff* francisé (voy. *PEUF* au Dictionnaire).

† **POULLARD** (pou-lar), *adj. m.* Blié poulard, nom d'une espèce de froment, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 462. Les blés poulards ou gros blés, variété qui a l'avantage de bien résister aux grandes chaleurs, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n° 48.

— ETYM. Se paraît être un dérivé péjoratif de *pulvis*, poullet, par assimilation à un poullet trop jeune.

† **POULAIN**. — HIST. XIII^e s. *Ajoutez* : Tout sans poulain l'avez ché aval descendu, *Gaufrey*, v. 6966. || XIV^e s. Deux poulains à deschargier vin, *Bibl. des ch.* 1872, p. 361.

† **POULANGIS** (pou-lan-jil), *s. m.* Nom, dans la Nièvre, d'une sorte d'étoffe. Son tablier et sa robe de poulangis toute droite ressemblaient à un vêtement de religieuse, TH. BENTON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 636.

† **POULARD** (pou-lar), *adj. m.* Blié poulard, nom d'une espèce de froment, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 462. Les blés poulards ou gros blés, variété qui a l'avantage de bien résister aux grandes chaleurs, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n° 48.

POULE. || 9° *Ajoutez* : || Poule de Carthage, un des noms de l'outarde, *Journ. off.* 15 oct. 1873, p. 6384, 3^e col. || 15° Poule d'eau, se dit, dans la Nièvre, des individus qui, le long des cours d'eau, ont soin que les bois flottés suivent le fil du courant. Alors une armée d'hommes, de femmes, d'enfants, des poules d'eau, comme on les nomme, veillent, des croes à la main, le long des ruisseaux et des rivières, TH. BENTON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 653.

POULET. || 2° Poulet d'Inde. *Ajoutez* : || En argot militaire, poulet d'Inde, le cheval de cavalerie. Manœuvres fort utiles à la tête d'un régiment, mais tout à fait superflus lorsqu'au lieu d'un poulet d'Inde on a une chaise entre les jambes, N. VALOT, *Clotilde Martory*, ch. XXXV, || 6° Poulet de carême, nom populaire des harengs blancs.

† 2. **POULIOT**. *Ajoutez* : || 2° Nom, en Normandie, d'une pièce de bois mobile ou tourniquet, placée à l'extrémité postérieure d'un chariot ou d'une charrette, sur laquelle s'enroule une grosse corde qui maintient la charge, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Éres*, le Havre, 1876, p. 85.

† **POULITE** (pou-li-t'), *s. f.* Nom, dans le Nivernais, de la bouillie d'avoine. Vous avez beau dire, mademoiselle; vous savez très-bien maintenant ce que c'est que les chaintres, et une cuche, et la poullite, TH. BENTON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 562.

— ETYM. Lat. *polenta*, farine d'orge (voy. *POLENTA* au Dictionnaire).

† **POULNÉE** (poul-née), *s. f.* Nom, dans l'Oise, de la fiente de volailles, servant d'engrais, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 62.

POULS. *Ajoutez* : || 4° Poul blanc, poul rouge, noms, dans l'Aunis, d'une prétendue maladie que les empiriques seuls savent guérir; le poul blanc est caractérisé par une espèce de frémissement dans le corps; le poul rouge a pour symptômes des battements d'artères, particulièrement au creux de l'estomac, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 138.

† **POULSART**. *Ajoutez* : — REM. La prononciation locale est poussard.

† **POULVÉ** (pou-lvé), *s. m.* Nom, sur les bords de la Loire, d'une mesure du merrain. Mesure de solidité, merrain : Amboise, poulvé, douelles, longueur 0^m,83, largeur 0^m,027 (un pouce); Blois, poulvé en petit rebut, même longueur et même largeur, *Annuaire des Eaux et Forêts*, 1873, p. 24.

POUPIN. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Se vest et l'arie de Meravuis, p. 442 (communiqué par M. Michelland) (*enpupin* suppose *popin* ou *poupin*).

† **POUPONNIÈRE** (pou-po-niè-r'), *s. f.* Dans les crèches, salle destinée aux pouspons. Nous demandons que la salle de jeux, c'est-à-dire celle où se trouve la pouponnière, soit séparée par une cloison de la salle où, pendant deux heures chaque jour, reposent les enfants dans les berceaux ou sur les couchettes, *Journ. off.* 8 juin 1873, p. 3662, 2^e col.

† **POUPOTTE** (pou-po-t'), *s. f.* Nom, au Havre, du pain à café.

† 1. **POUR**. || 22° *Ajoutez* : || Pour suivi de jusqu'à, signifiant de quoi aller jusqu'à. En voilà pour jusqu'à la fin d'octobre, le *National*, 14 août 1876, 2^e page, 3^e col. || Rien n'empêche de dire pour jusqu'à, comme dans les cas rares, il est vrai, où l'on fait régir une préposition par une autre.

† 24° *Ajoutez* : || Saint-Simon n'est pas le seul qui ait parlé du pour. En voici des exemples dans deux auteurs plus anciens : MM. les ambassadeurs qui sont à Paris ont une prétention de laquelle nous n'avions pas encore osé parler; ils veulent qu'on voyage on leur donne le pour, DANGEAU, t. VI, p. 403. Cent mille écus et le pour que l'on demandait pour M. de la Rochefoucauld, RETZ, *Mém.* t. IV, p. 235, éd. Feillet et Gourdauld. || Cet exemple, rapproché de celui de Saint-Simon, montre que le pour était ancien à la cour. La note suivante, que l'éditeur des *Mémoires de Retz* a jointe, jette quelque jour sur cette distinction : « On voit dans les Mémoires de la Rochefoucauld qu'on demandait pour lui un brevet pareil à celui de MM. de Bonillon et de Gueméné pour le rang de leurs maisons. » Il semble résulter de là que le pour ne se donnait qu'aux plus grandes maisons.

— REM. *Ajoutez* : || 3. Pour tout l'effort qu'il fasse, s'est dit au sens de : quelque effort qu'il fasse. Pour tout l'effort qu'il fasse à me dempter, RÉGNIER, *Élég.* 1.

† **POURASSOU** (pou-ra-sou), *s. m.* Nom, en Auvergne, de la civette, *allium schanoprasum*, L. || On y dit aussi pourrette.

— ETYM. Dérivé de *pourreau*.

† **POURBAIRINE** (pour-bé-ri-n'), *s. f.* Produit en poudre qu'on importe de Belgique; il est composé, en majeure partie, de sel de soude et sert au blanchissage du linge, *Douanes, Tarif de 1877*, note 365.

POURCEAU. *Ajoutez* : || 4° Petit pourceau ou petit sphinx de vigne, *sphinx porcellus*, papillon crépusculaire qui n'est pas rare.

† **POURCENTAGE** (pour-san-ta-j'), *s. m.* Le tant pour cent. La compagnie, en même temps qu'elle reçoit de l'État 5,75, empruntant 6,10, trouve 0,65 d'économie par pourcentage d'émission, *Journ. off.* 16 mars 1877, p. 1988, 3^e col.

† **POURCOMTE** (pour-kon-t'), *s. m.* Terme du commerce. Se dit quand une marchandise livrée étant avariée ou arrivant trop tard, l'acheteur la reçoit en prévenant le vendeur qu'il la vendra pour le compte de celui-ci. Un négociant déloyal profite toujours des pourcomptes injustes. || *Au plur.* Des pourcomptes. On pourrait aussi écrire en deux mots des *pour-compte*.

† 3. **POURETTE** (pou-ré-t'), *s. f.* Voy. ci-dessus *POURASSOU*.

† **POURPARLEUR** (pour-par-leur), *s. m.* Celui qui est chargé d'une négociation, d'un pour-parler.

— HIST. XVI^e s. Qui ne pouvoit estre fait, pour l'entregent requis en telles matieres, que par une personne autre que des pourparleurs, EST. PASQUIER, *Lettres*, I, XXI, t. II, p. 682.

† **POURPRE**. *Ajoutez* : || Pourpre romaine, sorte de couleur rouge employée en teinture. La couleur connue sous le nom de pourpre romaine s'extrait du guano, *Rev. Britann.* avril 1874, p. 338.

POURQUOI. — REM. *Ajoutez* : || 2. Il ne faut pas confondre pour quoi en deux mots et pourquoi en un seul. Pour quoi vous sentez-vous de l'attrait, pour les sciences ou pour les lettres? Mais pourquoi les lettres plutôt que les sciences?

† **POURRIDIE** (pou-ri-dié), *s. f.* Nom d'une maladie de la vigne, dite aussi pourri des racines, N. LLOBES, *Travaux de la comm. dep. contre le phylloxera*, p. 33, Perpignan, 1874.

POURRIIR. *Ajoutez* : || 6° Pourrir sa pourriture, achever de se dissoudre dans la corruption; locution hardie, mais qui est analogue à dormir son sommeil, vivre sa vie. Dans ce cas-là, brûlé par Léon X, il [Luther] eût eu le sort d'Arnold de Brescia, de Savonarole, de Bruno et de tant d'autres; la réforme, étouffée encore, eût laissé le vieux système pourrir sa pourriture paisiblement; point de protestants dès lors ni de jésuites, MICHELET, *Réforme*, p. 117.

POURRISSANT. *Ajoutez* : || 2° Espèce de fermentation qu'on fait subir à la pâte destinée à fabriquer la porcelaine, afin de détruire les matières organiques qu'elle peut renfermer.

† **POURRISSANT, ANTE** (pou-ri-san-san-t'), *adj.* Qui pourrit.

— HIST. XII^e s. Ainsi eom de la purrissant char de celui por vers (on place des vers) bolissent especes [aromates], li *Dial. Gregoire le pape*, 1876, p. 230.

POURSUIVRE. || 7° Poursuivre, suivi d'un infinitif avec de. *Ajoutez* l'exemple suivant : Monsieur de Mazarin poursuit de vous braver. Et fait courir le bruit qu'il veut vous enlever, *Mémoire de Mme la duchesse de Mazarin, dans Mélanges curieux des meilleures pièces attribuées à de Saint-Evremond*, t. I, p. 230, Cologne, 1708.

† **POURTOUTOUR** (pour-tour-né), *v. a.* Former le pourtour. Les constructions qui pourtourner la place, le *Sicéle*, 8 août 1871.

† **POURVOYANCE** (pour-vo-i-an-s'), *s. f.* Terme vieilli. Qualité de qui pourvoit. Dieu, par une pourvoyance singulière, fait que la substance dont les enfants étaient nourris dans le ventre, remonte, bien préparée, aux mamelles, pour là être commodément reçue de la bouche des enfants, J. MESTREZAT, *Serm.* (1649).

— ETYM. *Pourvoyant*. Voyez ce mot, qui est un néologisme de J. J. Rousseau au sens de : qui a soin de pourvoir, tandis que *pourvoyance* se trouve, comme on voit dans l'un des bons sermons protestants du XVI^e siècle.

POURVOYER. || 5° Il se dit aussi, dans l'artillerie de terre, de celui des servants qui a pour fonction d'aller chercher les charges.

— **POUSSE**. *Ajoutez* : — REM. La poussée d'une voûte est la pression qu'une demi-voûte exerce contre la demi-voûte opposée. Elle est dite poussée par rotation, si on considère l'action d'un voissour qui tendrait à tourner autour de l'arête inférieure de l'intrados, et poussée par glissement, s'il s'agit d'un voissour qui tendrait à glisser sur son point inférieur.

† **POUSSE-PIED** (pou-se-pié), *s. m.* Petit bateau plat, dit aussi accon (voy. ce mot au Dictionnaire), qui sert à l'exploitation des bûchers, ainsi dit parce que, sans autre impulsion que celle du pied, il glisse rapidement sur la vasière. Ces pirogues, appelées accous ou pousse-pieds, sont de simples caisses en bois, longues de 9 pieds, larges et profondes de 48 pouces, dont l'extrémité antérieure est recourbée en forme de proue, *Journ. off.* 12 sept. 1876, p. 6918, 3^e col.

POUSSER. || 21° *Ajoutez* : || Pousser d'orge un cheval, lui faire manger beaucoup d'orge. On retirait les chevaux de la charrie et on les poussait d'orge; on réparait les armes, on achetait des armes, de la poudre, *Journ. off.* 23 avril 1875, p. 2938, 3^e col.

— HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Bernart saisissent li premier; Mais trop fu grefs lor acointier; Si li ostent le chaperon, que la glose le mention li unt estreinte e si enpient que par un poi nel unt cestant; Poussent, fierent, grant mal li funt, BENOIT, *Chronique*, t. II, p. 477, v. 29133.

POUSSETTE. || 2° Terme de jeu : Action de glisser sur l'enjeu une nouvelle pièce de monnaie. M. le substitut : On faisait des poussettes, c'est-à-dire que, quand on voyait qu'on gagnait, on faisait glisser sur son enjeu une nouvelle pièce de monnaie, *Gaz. des Trib.* 11 déc. 1876, p. 1193, 1^{re} col.

† **POUSSEUR**. *Ajoutez* : || 4° Pousseur de bois, nom qu'on donnait, dans les cafés du XVIII^e siècle, aux joueurs d'échecs ou de trictrac habitués de la maison, M. DE LESCURE, *Journ. off.* 17 nov. 1876, p. 9406, 1^{re} col.

† **POUSSIÈREUX**, *EUSE* (pou-siè-reù, reù-z'), *adj.* Plein de poussière. Dans la salle des séances, nue et poussiéreuse, plus d'orateurs ni de députés, plus de bruit ni de discours, le *National* de 1869, 21 juill. 1869.

— ETYM. *Poussière*. Ce néologisme, fort peu nécessaire, puisqu'on a poudreux, se dit maintenant fréquemment.

† **POUTRAISON** (pou-tré-zon), *s. f.* Pose de poutres. Ce sont des cloisons en tôle et en bois qui les séparent [les cellules de la prison du Portland], et de simples poutres les recouvrent et en forment les planchers, *Journ. off.* 17 fév. 1874, p. 1324, 1^{re} col.

POUTRE. *Ajoutez* : || 3° Poutre armée, poutre composée de plusieurs pièces de bois disposées de manière à augmenter la résistance à la flexion sans augmenter l'équarrissage; poutre en fer, poutre dont les extrémités sont reliées par des tirants à un poinçon placé perpendiculairement à la poutre, en son milieu.

— ETYM. *Ajoutez* : Poutre au sens de pièce de bois est l'ancien franc. *poltre*, *pouttre*, jeune cheval, du bas-lat. *puletra*, *puletra*, au masc. *pule-*

trus, poleidrus. Ascoli, *Arch.* 1, 18, cite le sicilien *puidrùs*, le latin *pulicrèr*. Le latin *pullus* paraît être l'origine. Mais Diez objecte que les ressources du latin ne du roman ne suffisent pas pour expliquer le suffixe *edrus* ou *etrus*, et propose un *πολύτρον* hypothétique pour *πολύτρον*. M. J. Storm, *Romania*, avril 1876, p. 181, est d'avis qu'il n'est pas besoin de recourir au grec, et que le latin offre un suffixe tel qu'il le faut pour le mot roman : *Aulu-Gelle*, xviii, 6, a *porcetra*, jeune truie, de *porcus*, avec le suffixe *etra*; ce suffixe explique *pulicrèr*, *pullictra*.

4. **POUVOIR.** — REM. *Ajouter* : ||2. Dans le xvi^e s. et au commencement du xvi^e, on écrivait peu ce que nous écrivons *pu*. Régnier l'a fait rimier avec *feu* : *Es cendres d'Alexis amour nourrit le feu* que jamais par mes pleurs cteindre *qu* n'ai peu. *Dial.* Était-ce une rime pour les yeux, ou prononçait-on en effet *peut*? ||3. La tournure : il s'est pu faire, vieillit; et au n^o 10 on n'en cite d'exemples que près chez des écrivains du xvi^e siècle. En voici un du xvi^e : Quiconque s'est pu livrer aux superstitions, *volet.* *EXAM. important de milord Bolingbroke*, ch. xxiii. Elle n'est donc pas tombée en désuétude; et on peut s'en servir. ||4. Par un gallicisme singulier, mais reçu, on dit : il peut tant de personnes à cette table; il peut tant de linges en cette armoire. Mais c'est une faute de dire : tant de personnes peuvent à cette table, tant de linges peut en cette armoire. Cette faute ou, si l'on veut, ce provincialisme se rencontre souvent dans la bouche des Normands. ||5. Voltaire a dit : Peut-être, en vous parlant ainsi, c'est vous donner trop de louanges; Mais il se pourrait bien aussi Que je fais trop d'honneur aux anges, *Stances*, in. *Que je fais ou que je fasse?* L'indicatif est plus affirmatif que ne serait le subjonctif.

† **POUZA** (pou-za), s. m. Huile de Pouza, produit qui vient de Belgique et d'Allemagne en assez grande quantité. On importe depuis quelque temps, sous le nom d'huile de Pouza, un mélange contenant 75 à 85 p. 100 d'eau, 10 à 16 p. 100 d'huile végétale et une faible quantité de matières minérales et organiques indéterminées; cette composition est destinée principalement au graissage des laines. *Douanes, lettre comm. n^o 281*, du 31 déc. 1875.

† **PRABRE** (prè-r), s. f. Espèce de coquillage des bords de la Méditerranée. Sur certains points les plus fréquentés de Marseille, on étale les coquillages les plus savoureux, les plus appétissants : les moules, les clovises, les oursins, les praires, les huîtres, *Extr. du Phare du littoral*, dans *Journ. offic.* 4 juin 1873, p. 3564, 3^e col.

PRAIRIE. *Ajouter* : — SYN. **PRABRE**, **PATURAGE**. Il y a lien de distinguer, parmi les prairies permanentes, celles qui se fauchent, et celles qui sont pâturées sur place. Les premières sont les prairies proprement dites, les secondes constituent les pâturages, *NATUREL, le Reboisement des Alpes*, Paris, 1876, p. 33.

† **PRABRE** (prè-r), s. m. Résidu liquide qu'on obtient par la pression du tabac en carottes; on l'emploie pour le traitement de certaines maladies des bêtes à laine et pour la destruction des insectes. Les eaux de lavage des tabacs sont assimilées au prais, *Douanes, Tarif* de 1877, note 170.

PRATICABLE. ||2. Terme de décoration de théâtre.... *Ajouter* : Substantivement, un praticable. Les danses arrivent par le fond sur un praticable. On pratique, en ce moment, dans le plancher une trape de douze mètres par laquelle les chassés seront hissés au premier étage et sur laquelle seront cloués, une fois achevés, les plafonds, les praticables, les portants.... *Journ. offic.* 8 avr. 1874, p. 2627, 3^e col.

2. **PRATIQUE.** *Ajouter* : ||4. Cela est pratique, n'est pas pratique, cela est susceptible d'être mis en pratique, ne peut être mis en pratique. M. Gauthier de Rumilly répondait au ministre des finances en 1844 : Vous déclarez aujourd'hui pratique ce que vous déclarez impraticable il y a huit jours. *Journ. offic.* 12 juil. 1872, p. 4743, 3^e col.

PRATIQUE. *EE.* *Ajouter* : ||3. Terme de commerce. Prix pratiqué, prix courant dans un marché, sur une place. Les prix suivants ont été pratiqués.... *Journ. offic.* 25 mars 1872, p. 2118, 3^e col. Prix qui ont été pratiqués le même jour, au marché de la Chapelle, id., 27 avr. 1874, p. 2972, 1^{re} col.

† 2. **PRÉ...** *Ajouter* : Dans certains composés français de *pré*, d'origine récente et de composition manifeste, le second membre commençant par *a* suivie d'une voyelle, n'obéit pas à la règle ordi-

naire, et s'y garde sa prononciation sourde au lieu de s'y sonoriser en *z*, à cause de sa position nouvelle entre deux voyelles.

† **PRÉAVERTIR** (pré-à-vèr-tir), v. a. Avertir d'avance.

— HIST. xvi^e s. Il faisait un billet auquel il inscrivait les noms de ceux qui voulaient estre appelez, lesquels ilz avoient preadvertyt et scaivoient estre de leur opinion (1538). *Archives de Besançon*, dans *Rev. histor.* t. 1, p. 137.

† **PRÉAVIS** (pré-à-vi), s. m. Avis donné par anticipation. *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1872, p. 143. Les médecins des tribunaux de première instance ont donné un préavis favorable à la requête du B... le procureur général a encore demandé le préavis du conseil de santé, *Gaz. des Trib.* 15 août 1875, p. 787, 4^e col.

† **PRÉAVISER** (pré-à-vi-zè), v. a. ||1^{er} Avertir d'avance. ||2^e V. Donner un préavis. Berne, 8 septembre : La commission du conseil national chargée de préavisier sur la révision s'est réunie aujourd'hui dans la salle des États, *Journ. offic.* 12 sept. 1873, p. 5843, 2^e col.

— HIST. xvi^e s. Le seigneur, preadvisé de la chose, fist mettre le cuer devant la femme, *LAURE DE PREMIERFAIT, Trad. de Boccace*, dans *FOUGENS, Archéol. franc.* t. II, p. 136.

† **PRÉ-BOIS** (prè-boi), voy. PRÉS-BOIS au Dictionnaire.

PRÉCAIRE. *Ajouter* : — REM. En termes de droit ancien, précaire, substantif, est masculin. Mais on le trouve aussi féminin chez des auteurs qui ont écrit sur les origines du moyen âge : Précaire, acte par lequel un propriétaire demandait à ne plus avoir sa propriété qu'en usufruit. La précaire fut à la fois et l'acte de concession d'une terre à titre d'usufruit, et la terre elle-même concédée dans cette forme, *E. BOUTARIC, Des origines du régime féodal*, Paris, 1875, p. 10. On vit au viii^e siècle une foule de propriétaires succombant sous le poids des charges publiques, et notamment du service militaire, abandonner leur propriété et la recevoir en usufruit sous forme de précaire, *id.* ib. p. 11.

† **PRÉCAUTIONNEUSEMENT** (prè-kio-sio-neù-ze-man), adv. D'une façon précautionneuse. Eugène marchait précautionneusement, *H. DE BALZAC, le père Goriot*, 1835, t. 1, p. 450.

† **PRÉCELLE** (prè-sè-l), s. f. Instrument employé par les joailliers, lequel est à la fois pelle et pince.

— REM. Quelques-uns prétendent que *précille* et *brucelles* sont le même mot. Cela est très-vraisemblable.

PRÉCÉPTE. — HIST. *Ajouter* : ||xiv^e s. La mer, qui est aspre et amere, Senefce, c'est chose clere, Les aspres préecs de la loy, *MACÉ, Traduction de la Bible*, p. 1, verso, 1^{re} col.

† **PRÉCHAILLER** (prè-châ-llé, il mouillées), v. n. Prêcher médiocrement. Il l'abbé de Bonneville est gai, il prêchaille, et ne pense plus à ses malheurs, *CHATEAUB. Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. II, *Retour à Lyon*.

PRÉCHER. *Ajouter* : ||9^e Prêcher, répéter souvent. Je ne veux point que vous me donniez de louanges et que vous me prêchiez que je suis un grand homme, *MALIN, Lexique*, éd. L. Lalande.

† **PRÉCHERIE** (prè-che-rie), s. f. Action de réprimander, comme par une espèce de sermon. Mais que direz-vous, ma très-chère sœur, de ma procherie? *LA Sœur ANGELOISE, à Mme de Sablé*, dans *STRABOUR, Port-Royal*, t. V, p. 606, 3^e éd.

PRÉCISEMENT. — HIST. *Ajouter* : xiii^e s. abelo Bele, mult riche e bien fondée Epreloisement orne, *BERNARD, Chronique*, t. III, p. 250, v. 35413.

† **PRÉCINCTION.** *Ajouter* : || Par extension, enceinte. Derrière la ville, une précinction de verdure et de végétation tout égyptienne.... la ceinture de jardins dit savie à de nombreuses sources qui sortent du pied de la montagne, *RENAUD, Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1875, p. 242.

† **PRÉCIPITATION.** *Ajouter* : ||4^e Au propre, action de précipiter, de jeter de haut en bas. Qu'elles (toutes blessures) étaient de nature à amener la mort en quelques heures, mais qu'elles avaient été, à très-peu d'instants d'intervalle, suivies de la précipitation dans l'eau de l'individu blessé, *Gaz. des Trib.* 23-29 mars 1875, p. 297, 2^e col.

† **PRÉCIPITEUX.** *EUSE* (prè-si-pi-tè, tèd'), adj. Qui est en forme de précipice. Une quantité d'arbres ornent ces bords précipiteux, *A. VINET, dans E. RAMBERT, A. Vinet, histoire de sa vie et*

de ses ouvrages. Je ne sais quoi de précipiteux, de tempétueux, d'extravagant avec grâce, *M^{me} DE GASPARI, Voyages, Bande du Jura*, in, *chez les Allemands, chez nous*, Paris, 1866.

— REM. Le Dictionnaire a précipiteux. M. Berthoud, qui m'envoie les exemples ci-dessus, observe que précipiteux est fort usité dans la Suisse française, mais que précipiteux ne l'est pas. Il se demande si précipiteux ne serait pas une faute d'impression, et s'il ne faudrait pas lire, en place, précipiteux. Il est certain que précipiteux doit être préféré; l'italien dit *precipitoso*, et non *precipitoso*. *Précipiteux* n'a pour lui qu'une fautive analogie avec *montueux*, qui, lui-même et dès le latin, est le fruit d'une fautive analogie avec *sumptuosus*, *luxuosus*, etc.

— ETYM. Mot formé sur le modèle de *précipiter*; ital. *precipitoso*.

† **PRÉCLASSIQUE** (prè-kia-si-k'), adj. Qui est avant l'âge classique d'une langue, d'une littérature. L'âge du dernier livre [un livre védique] n'est pas encore précisé; la langue y est préclassique, *H. KERN, Mém. de la Société de linguistique de Paris*, t. II, p. 323.

† **PRÉCOLOMBIEN.** *IEUNE* (prè-kol-on-biün, biè-n'), adj. Qui est avant Christophe Colomb. Un point controversé de la zoologie de l'Amérique précolombienne, par M. C. Schöbel, *Journ. offic.* 9 nov. 1876, p. 8075, 1^{re} col. La question si curieuse de la découverte précolombienne de l'Amérique par les Normands, *Rev. anthr.* t. VI, p. 317.

† **PRÉCOMPTE** (prè-kon-ta'), s. m. Terme forestier. Opération qui consiste à déduire, lorsqu'on évalue le produit annuel d'un usage, les ressources en bois personnelles à l'usage des dérivances usagères totales, telles qu'elles résultent des titres.

† **PRÉCON** (prè-kon), s. m. Dans le langage administratif du midi de la France, l'employé municipal chargé de publier les actes officiels à son de trompe ou de tambour, *Rev. des langues romanes*, t. IV, p. 526.

— ETYM. Lat. *præconem*, crieur public.

† **PRÉCONCHYLIEN.** *IEUNE* (prè-kon-ki-liün, biè-n'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui précède la formation de la coquille. L'invagination préconchylienne [chez les mollusques hétéropodes] se remplit d'une substance visqueuse...., *in FOL, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 474.

— ETYM. Lat. *præ*, avant, et *conchylium*, coquille.

† **PRÉCONISEUR.** *Ajouter* : — REM. Préconiseur est aussi dans Voltaire : Gilles-Letourneur, préconiseur de Gilles-Shakespeare, *Lett. à d'Alemb.* 13 août 1776.

† **PRÉCONSULTATION** (prè-kon-sul-ta-sion), s. f. Consultation préliminaire d'hommes de loi, d'hommes d'affaires. Toutes ces choses ont été dites [par un membre du conseil d'Etat de Genève] dans un tour de préconsultation, *Journ. des Débats*, 2 juil. 1876, 2^e page, 1^{re} col.

PRÉCURSEUR. — HIST. xvi^e s. *Ajouter* : Entrant jusques aux interieures [sic] du voile là où Jesus precurseur est entré pour nous, *Herbr.* vi, 20, *Nouv. Test.* 64. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **PRÉDELLE** (prè-dè-ll), s. f. Terme de beaux-arts. Fente inférieure d'un tableau d'autel; elle est ordinairement divisée en trois compartiments, qui correspondent au sanctuaire, à l'épître et à l'évangile; elle contient, en petites figures, des épisodes de la vie du Christ, ou de la vie de la Vierge, ou du saint sous l'invocation duquel l'autel est placé. La *Mise au tombeau*, de Raphaël, qui est à la galerie Borghèse à Rome, avait sa prédelle, dont les trois parties, la Foi, la Charité, l'Espérance; ces trois parties du tableau se trouvent aujourd'hui au musée du Vatican, *CH. BLANC, Le Drapeau de Jésus-Christ*, de la hauteur d'une prédelle, c'est une petite merveille, *COMTE L. CLÉMENT DE RIS, Gaz. des Deux-Arts*, mai 1873, p. 417. La prédelle de ce vaste panneau [le commencement de la Vierge du Pérugin au Louvre], fin comme une miniature, grande de style comme une page d'histoire, est un des plus purs chefs-d'œuvre du maître, *CH. TIMBAL, Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1874, p. 446.

— ETYM. Ital. *predella*, hanc, escaubeau, et aussi *predello*, bordure, le même mot que l'ancien français *bridel* (voy. BRIDE).

† **PRÉDOMINER.** *Ajouter* : ||3^e Activement. Ella [la littérature française au xvi^e siècle] prédominait de beaucoup la tribune libre et légale du par-

lement d'Angleterre, VILLEMALIN, *Tabl. de la littér.* ou XVIII^e s. 32^e leçon.

— **PRÉLÈRE** (pré-ê-lî-r), v. a. Elire à l'avance.
— HIST. XIII^e s. La parfaite amie singulière, De Dieu eslu et prelesine, *Mistère de la conception*, dans BOUGENS, *Archeol. franc.* t. II, p. 438.

— **PRÉLÉPTIE**, IVE (pré-an-pi-ti-v'), adj. Qui a le caractère de la préemption. Les licences (de pâturages à moutons en Australie) entrent un cours de quatorze ans, et la redevance fut fixée à deux livres dix shillings par mille moutons avec garantie contre toute vente pendant la durée de ce bail et droit préemptif d'achat pour le squatter à son expiration, E. MONTÉGU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1877, p. 619.

— **PRÉEXISTENTIEL**, ELLE (pré-ê-gzi-stan-si-el, è-l'), adj. Qui appartient à la préexistence. Ces termes que je prends au hasard, le déterminisme, l'hypothèse d'une chute préexistentielle..., STE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. V. (critique religieuse par Scherer).

— **PRÉFACIER** (pré-fa-si-é), s. m. Neologisme. Faiseur de préfaces. Poète, romancier, préfacier, commentateur, biographe, le littérateur est volontiers à la fois amateur et nécessaire, libre et commandé, STE-BEUVE, *Portraits litt.* t. I (art. Ch. Nodier).

— **PRÉFÉRER**. II² Se préférer. Ajoutez : L'a-t-on jamais vu [Corneille] se préférer à aucun de ses confrères ? BAC. *Disc. acad.*

— **PRÉFIXATION** (pré-fi-ksa-sion), s. f. Terme de grammaire. Action d'employer comme préfixe. Les mots [dans les langues celtiques] sont formés, en principe, par la préfixation, et non la suffixation, les éléments indiquant les relations et les modes d'être de la racine principale, A. HOVELLACQUE, *Linguistique*, p. 70, Paris, 1876. Ceux qui étudient les procédés de préfixation et de suffixation dans les langues agglutinantes, LUCHAIRE, *Rev. critiq.* 16 juin 1877, p. 378.

— **PRÉFIXION**. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Puissance revocable au plaisir du peuple, sans préfixion de temps. BODIN, *République*, t. 1, 8.

— **PRÉGLACIAIRE** (pré-glasi-è-r'), adj. Terme de géologie. Qui est avant l'époque glaciaire. Le climat sous l'influence duquel se développaient ces types primitifs de l'humanité était tempéré et préglaciaire, c'est-à-dire précédant le froid et l'humidité de l'époque glaciaire qui suivit, *Journ. off.* 31 oct. 1873, p. 6641, 2^e col.

— **PRÉHISTOIRE** (pré-îs-tô-i-r'), s. f. Histoire de l'homme avant les temps où l'on a des documents ou traditionnels ou écrits. L'abbé Ducrot, savant très-distingué, bien connu de tous ceux qui s'occupent de la préhistoire, LECURIEU, *la Phil.* posit. janv. fév. 1876, p. 82.

— **PRÉJUDICIER**. Ajoutez : || Il se dit activement, en termes de procédure. La vérification a établi qu'à son départ, il préjudiciait la compagnie de plus de 2000 francs sur les différentes parties du service qui lui était confié, *Gaz. des Trib.* 4-5 oct. 1875, p. 958, 3^e col.

— **PRÉLATÉ**, ÊTE (pré-la-té, tée), adj. Qui est couvert ou garni de prélat ou prélat. En aval de Thermonde, sur le bas Escout, il [le bateau] doit être converti en bois ou prélaté, *Extraits des conditions générales des polices de la compagnie d'Assurances générales maritimes*, art. 12.

— **PRÉLATISTE** (pré-la-ti-st'), s. m. En Angleterre, partisan de l'épiscopat traditionnel. Toute la littérature théologique de ce temps [XVI^e et XVII^e siècles] est absorbée par les querelles entre les catholiques et les protestants, puis entre les prélatistes et les puritains, A. RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1876, p. 865.

— **PRÉMATURER** (pré-ma-tu-ré), v. a. Faire prématurément. Il [l'empereur Sigismund] ne peut en avoir plaisir à voir que la réformation de l'Eglise, qui avait été le principal but du concile [de Constance], aboutit à si peu de chose, et qu'on l'eût empêchée en prématurant l'élection du pape, contre ses intentions, LENFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 697. Sans prématurer le jugement qu'on en doit porter, *Mémoires secrets de Bachaumont*, 7 janv. 1762.

— **PRÉMIÈRE**. Ajoutez : || V. réfl. Se préméditer, être prémédié. Pendant que ce projet se préméditait, M^{me} de MOTEVILLE, *Mém.* p. 322.

— HIST. XVI^e s. Ajoutez : Mettez en vos cuers ne préméditer point. *éd. Lefebvre d'Estaples*, Paris, 1825.

— **PRÉMENTIONNÉ**, ÊE (pré-man-si-o-né, née),

adj. Mentionné auparavant. La voie de la contrainte peut d'ailleurs être employée par la régie, puisque la création des titres prémentionnés laisse subsister entière et sans novation la dette de la société envers le Trésor, *Gaz. des Trib.* 17 fév. 1876, p. 161, 3^e col.

— **PRÉMOUVANT**, ANTE (pré-mou-van, van-t'), adj. Terme de théologie. Qui produit la prémotion ou action de Dieu déterminant l'homme à agir. Cette grâce prémoouvante par laquelle les théologiens expliquent les progrès de l'humanité, P. J. PROUGHON, *Œuvres posthumes, la Porneraie*.

— ETYM. Lat. *præmovere*, de *præ*, d'avance, et *movere*, mouvoir.

— **PRENDRE**. Ajoutez : || 81^e Terme de turf. Prendre un cheval, parier en sa faveur. On dit : je prends Marengo à 7 contre 2 ; en admettant que le pari soit de 10 louis, cela veut dire : Si Marengo perd, je vous donnerai 20 louis ; s'il gagne, vous me donnerez 70 louis.

— REM. Ajoutez : || 5. Mme de Sévigné a dit : La fantaisie m'a pris de me lever, 24 juill. 1675. Des grammairiens ont dit qu'il fallait m'a prise. Sans doute, si l'on fait ici prendre verbe actif ; mais il est neutre, et la tournure est plus élégante.

— **PRÉORDONNANCE** (pré-or-do-nan-s'), s. f. Action d'ordonner, de disposer à l'avance ; ordre préalablement établi.

— HIST. XVI^e s. || [l'homme] est seul entre les autres créatures, formé par cette préordonnance divine, ayant la face et les yeux élevés en haut, J. TATIBEAU, *Dialogues*, 2^e dial. p. 260, Lyon, 1602.

— **PRÉPARATOIRE**. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Connaissance préparatoire à la congnissance principale (1323), VARIN, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. II, 1^{re} partie, p. 335. Icclui procureur, à cause de son dit office, fait et peut faire son information préparatoire sur ledit cas (1378), *ib.* t. II, p. 449.

— **PRÉPONDERER** (pré-pou-dé-ré ; dé devient de, quand la syllabe qui suit est muette : il prépondère), v. n. Avoir la prépondérance. Qui prépondère décidément ? le Charivari, 18 août 1877.

— ETYM. Voy. PRÉPONDERANT, qui a inspiré prépondérer.

— **PRÉPOSITIONNEL**, ELLE (pré-po-zi-si-o-nèl, nè-l'), adj. Qui a le caractère de la préposition. Il [le latin *cum*] a gardé sa valeur prépositionnelle en italien, en espagnol et en portugais, DARNESTER, *Formation des mots composés en français*, p. 91.

— **PRÉPUCE**, ÊE (pré-pu-sé, sée), adj. Qui a son prépuce. Ou prépuce ou déprépuce, *volt. Dict. phil.* Juifs, iv, 1^{re} lettre.

— **PRÉRAPHAËLISME** (pré-ra-fa-é-li-sm'), ou PRÉRAPHAËLITISME (pré-ra-fa-é-li-ti-sm'), s. m. Etude de la peinture du temps avant Raphaël, tendance à imiter cette peinture. Cet art précoce qui fut baptisé préraphaélisme, sous prétexte que l'art devait chercher sa tradition avant l'époque de Raphaël, chez les maîtres du XV^e siècle, BÜRGES, *Salons de 1864 à 1868*, t. II, p. 440.

Le préraphaélisme a tourné au stéréoscope, *ib.* t. I, p. 362. M. James Tissot, quoiqu'il n'ait d'anglais que le prénom, tente d'importer en France ce préraphaélisme anglais, et l'accueille fait à ses quatre scènes de Faust n'est pas décourageant, *ib.* t. II, p. 424.

— **PRÉRAPHAËLITE** (pré-ra-fa-é-li-t'), adj. Qui appartient à la peinture du temps avant Raphaël. La peinture préraphaélite, BÜRGES, *Salons de 1864 à 1868*, t. I, p. 284. || Substantivement. Celui qui étudie, qui aime la peinture d'avant Raphaël. Les Anglais ont leurs préraphaélites, qui forment groupe à part dans l'école indigène, *ib.* t. II, p. 420.

— **PRÉRAPPELÉ**, ÊE (pré-ra-pe-lé, lée), adj. Rappelé précédemment, dont on vient de faire mention. Que la cour... loin d'avoir violé les articles des lois prérappelees, en a fait, au contraire, une saine interprétation, *Gaz. des Trib.* 4 août 1876, p. 769, 4^e col.

— **PRÊS**. || 10^e Ajoutez : || Au plus près de, s'est dit, en dehors du langage de la marine, pour signifier qu'on est le plus qu'il est possible fidèle à. Nous avons cherché à remplir notre mandat au plus près de notre conscience, *Proclamation du conseil des États suisses du 8 avril 1872*, dans *Journ. off.* 12 mai, p. 3166, 1^{re} col.

— **PRESCRIPIBILITÉ** (pré-scri-pi-bi-li-té), s. f. Terme de droit. Qualité de ce qui est prescriptible. Indemnité pour le pacage, conditions et prescriptibilité, *Ecole forest. Programme*, 1876, p. 93.

— **PRÉSENTATION** (pré-san-si-on), s. f. Sensus

tion antérieure et innée. L'instinct renferme les présentations de l'animal et le présentiment de ses convenances ; c'est par des présentations que des animaux, encore dans le nid maternel, s'effrayent d'un bruit ou de la menace d'un coup dont ils n'ont encore aucune expérience ; c'est par des présentations qu'ils tentent, qu'ils marchent, qu'ils sautent, qu'ils appellent à leur secours ; ils leur doivent la conscience des organes et des membres dont ils font usage, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Œuv. posth.* Paris, 1836, p. 264.

4. PRÉSENT. Ajoutez : — REM. Au n^o 6, un grand et présent intérêt est cité comme de Mme de Sévigné. C'est une fausse leçon des anciennes éditions. Le nouveau manuscrit, *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. I, p. 165, donne : un grand et pressant intérêt.

— **PRÉSENTATEUR**. Ajoutez : || 4^e Celui qui, dans un concours agricole ou autre, présente un animal, un produit, etc. Les présentateurs des produits agricoles qui suivent ont également reçu des médailles d'or, *Journ. off.* 18 mai 1876, p. 3390, 1^{re} col. Les envois des instituteurs de province traversent encore une grande inexpérience de la classification scientifique ; ces présentateurs n'en méritent pas moins des encouragements pour leur bonne volonté, 19 août 1876, p. 6668, 1^{re} col. || 5^e Celui qui présente, offre une pièce, un monument, un livre, etc. à une bibliothèque, à un musée, à une société, etc. Ces quatre pièces [carnes] provenaient de l'ossuaire du couvent de femmes de Sainte-Claire [Anney, Savoie] : le couvent de Sainte-Claire, comme le fit remarquer le présentateur, étant un couvent de filles pauvres..., A. HOVELLACQUE, *Rev. anthropol.* t. VI, p. 232.

— **PRÉSENTIMENT** (pré-san-ti-man), s. m. Voy. PRÉSENTIMENT au Supplément.

— **PRÉSERTÉ** (pré-zé-ré), s. m. Nom, dans le Jura, des baquets à présure, *les Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 282.

— ETYM. Mot dérivé du radical qui est dans présure (voy. PRÉSURE).

— **PRÉSERVÉ**. Ajoutez : || Les Préservees, filles qui se reprennent de leurs fautes et se retirent dans une maison cloîtrée, *Journ. off.* 26 août 1871, p. 6174, 1^{re} col.

— **PRÉSIDENT**. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Et dist li preigens : vos fais vous faut prouver. Et li advocas dist : je suis près du moustrer [montrer], le Chevalier au cygne, v. 2422.

— **PRÉSIGNIFICATION** (pré-si-gni-fi-ka-sion), s. f. Action de signifier à l'avance ; signe indicatif d'un événement futur.

— HIST. XVI^e s. Là où l'on dit non seulement ce qui adviendra, mais aussi comment et quand et après quoi et avec qui, cela n'est point une conjecture de ce qui l'aventure sera, ainsi une présignification de ce qui résolument sera, AMYOT, *Plut.* Œuv. m. l. XXII, p. 329.

— **PRÉSIGNIFIER** (pré-si-gni-fi-é), v. a. Signifier d'avance par des figures. On allait chercher dans l'Ancien Testament des figures pour montrer que la confession avait été présignée, *Hist. du concile de Trente*, de Fra Paolo, trad. de le Courayer, t. I, p. 656.

— **PRESSE-CITRONS** (pré-se-si-tron), s. m. Utensile qui sert à presser les citrons ; il est formé de deux planchettes réunies par une charnière et munies d'une poignée ; on presse entre les deux les citrons dont on veut extraire le jus.

— **PRESSELLE** (pré-sè-l'), s. f. Petite pince qui sert en anatomie, comme les pinces à dissection, en saisissant par la simple pression des doigts ; elle diffère des pinces à dissection, en ce que les bouts ne sont pas dentés. C'est le même que précelle (voy. ce mot au Supplément).

— **PRESENTIMENT**. Ajoutez : || 2^e Sentiment antérieur, inné. Les animaux doivent à l'instinct le présentiment ou la prévision de leurs fonctions intellectuelles, c'est-à-dire de leurs convenances naturelles ; c'est par présentiment que l'araignée, sortant de son œuf et sans avoir vu aucun modèle de fil, tisse sa toile transparente, en croise les fils, les contracte pour en éprouver la force et les double où il est nécessaire, pressant que les mouches qu'elle n'a pas encore vues viendront s'y prendre et qu'elles s'y débattront, BERNARD, DE SAINT-PIERRE, *Œuv. posth.* Paris, 1836, p. 264. L'édition porte présentiment ; mais cela n'est pas nécessaire ; car, dans le sens que Bernard de Saint-Pierre attribue à ce mot, il a été précédé par Amyot ; voy. l'hist. de PRÉSENTIMENT au Dictionnaire.

— **PRESSE-PAPIER** (pré-se-pa-pi-é), s. m. Utensile de bureau de différentes formes qu'on met sur les

papiers, pour empêcher qu'ils ne se dispersent. || *au plur.* des pressoirs-papier ou papiers.

† **PIESSEUR.** *Ajoutez :* || Pressur de poisson de mer. Pressur de sardines, *Tarif des patentes*, 1858.

PRESSOIR. *Ajoutez :* || 7° Barre de fer sur laquelle on presse après en avoir engagé un bout entre deux pierres pour soulever celle de dessus; c'est un instrument analogue à PINCE, n° 42.

† **PRESCREMENT** (pré-su-re-man), *s. m.* Action de pressurer, d'extorquer. Je vous ai montré leur pressurement [des contributions de l'ancien régime], leur injuste répartition et la perille méthode de les asscoier à la boulevue, *Lett. du P. Duchêne*, 161^e lettre, p. 1.

PRESUMER. — *HIST.* *Ajoutez :* XII^e s. Quar combatien entre sol... cremors [crainte], par ke il [le saiet homme] ne presumeroit les choses nient usées, dolors, ke il ne succourroit à la femme, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 12.

† **PRÉSICRIER** (pré-zu-rié), *s. m.* Marchand de préture pour cailler le lait, BELMOND, *Code des contributions directes*, Paris, 1818, p. 613.

† **PRÉT.** *Ajoutez :* || 8° Harengs demi-prêts, harengs qui n'ont pas été saurés très-fortement. A Boulogne et à Calais on fume les harengs dits harengs-saures, qui ne se mangent à Paris que lorsque les demi-prêts viennent à manquer, A. ROUSSEAU, *les Consommations de Paris*, p. 266.

— *REM.* On peut voir au n° 5 *prêt* à avec un nom de chose signifiant sur le point de. Molière s'est servi de cette tournure avec un verbe actif sans régime exprimé : Nous avons en main divers stratagèmes tout prêts à produire dans l'occasion, *Pource. 1*, 3. Prêt à est ici construit avec produire comme : bon à voir, difficile à prendre, etc.

PRÉTER. *Ajoutez :* || 11° Se prêter. || Absolutement. *Ajoutez :* Un cardinal, avant d'être élu pape, se prête volontiers pour le devenir; et il y a plusieurs exemples de ces sortes de marchés, de BERNIS, à d'Auterbourg, 6 avr. 1769, dans CRÉTINEAU JOYE, *Clément XIV et les Jésuites*, p. 248.

PRÉTEXTER. *Ajoutez :* — *HIST.* XVI^e s. Nonobstant qu'ils n'eussent grand soing de la gloire et l'honneur de Dieu, ne mesmeient du bien public, ains seulement d'asseoir leur propre ambition et avarice, toutefois pretextans fausement le grand zele... MARIN DE SAINTE-ALBONNE, *le Compromis des nobles*, p. 19. (*Pretexter* est formé immédiatement du latin *pretextare*.)

† **PRÉTORIAL**, *ALE* (pré-to-ri-al, a-l), *adj.* Terme de droit. Qui appartient au prétoire du juge de paix. Que d'abord, sur une signification préto-riale du 6 février 1874, il a méconnu avoir reçu la somme de 4550 francs..., *Gaz. des Trib.* 25 mars 1875, p. 293, 4^e col.

† **PRÉTORIANISME** (pré-to-ri-a-ni-s-m), *s. m.* Disposition politique par laquelle les prétoriens, fest-à-dire les corps armés, font ou défont les gouvernements suivant leurs intérêts ou leur bon plaisir. La prétention d'élever l'armée au-dessus de nos institutions est le plus insolent appel au prétorianisme qui ait été fait, croyons-nous, à une tribune parlementaire, *Journ. des Débats*, 6 août 1876, 1^{re} page, 1^{re} col.

PRÊTRE. *Ajoutez :* — *REM.* Au n° 3 la définition de cardinal-prêtre est inexacte; voyez-la rectifiée à CARDINAL au Supplément.

PRÊTRISSE. *Ajoutez :* — *HIST.* XIV^e s. Ne meetz point en oubly la grace qui en est toy, laquelle t'est donnée par prophétie avec l'imposition des mains de prébstrise, *1^{re} Im. iv, 14, Nouv. Testam. éd. Lefebvre d'Étaples*, Paris, 1525.

† **PRÉTROPHÉE** (pré-tro-fô-b), *s. m.* Celui qui craint et par suite hait les prêtres. C'est Homais... celui qui peait le mieux notre époque sceptique, un enragé, ce qu'on appelle le prétréphée, *Plaid. de M. Sénard*, dans *Mme Bovary*, par Flaubert, éd. Charpentier, 1874, p. 465. Notre vieil ami... nous disait : c'est d'une vérité frappante, c'est bien le portrait du prétréphée que la soutane fait rêver au linceul, qui exerce l'une un peu par épouvante de l'autre, *ib.* p. 466.

— *ETYM.* Mot hybride de *prêtre*, et *φροβή*, craindre.

† **PRÉVALENT, ENTE** (pré-va-lan, lan-t'), *adj.* Qui prévaut, qui prédomine. La science joue dans le monde un rôle de plus en plus prévalent, É. LITTRE, *la Philosophie positive*, janv.-févr. 1875, p. 119.

† **PRÉVISIONNEL, ELLE** (pré-vi-zion-nèl, nè-l'), *adj.* Qui a le caractère de la prévision. Plus de 2000 communes ont voté à cet effet [secours aux

familles des réservistes] des crédits prévisionnels s'élevant ensemble à 360 000 francs, *Journ. offic.* du 19 août 1876, p. 6174, 2^e col.

† **PRIAMÈLE** (pri-a-mè-l'), *s. f.* Poésie didactique qui est l'énoncé d'une proposition générale, comme le dit, le proverbe et la sentence, mais où la proposition générale est précédée ou suivie de l'énumération des faits qu'elle résume ou qui servent à la prouver, BERGMANN, la *Priamèle*, Strasbourg, 1868, p. 6. M. Bergmann, p. 35, cite ces vers du XI^e siècle, qu'il appelle une priamèle : Païsible demeure, Amoureux verger, Kepos sans dangier, Justice certaine, Science hautaine, C'est Paris entier. (Ces vers sont un acrostiche bien connu sur Paris.)

— *ETYM.* M. Bergmann, qui ne cite aucun texte où ce mot soit employé, pense qu'il vient du lat. *præambula*, changé par les Allemands en *præamb* ou *priamæl*.

PRIE-DIEU. *Ajoutez :* || 3° Un des noms vulgaires de la mante religieuse, orthoptère, n. PELETER, *Petit dict. d'entom.* p. 442, Blois, 1868. Cet insecte est ainsi nommé, parce que, au repos et les ailes repliées, il a une attitude comparée à celle d'une personne à genoux et priant Dieu.

PRIER. — *REM.* *Ajoutez :* || 4. Mme de Sévigné, impliquant dans *prier* le sens de *dire*, a continué, après *prier*, sa phrase par *que* : Le roi le pria fort bonnement [le maréchal de Bellefont] de songer à ce qu'il lui répondait; qu'il souhaitait cette preuve de son amitié, qu'il y allait de la disgrâce, 26 avril 1672. Cela est bref et bon.

PRIÈRE || 4° Droit des premières prières, se disait, dans l'ancien empire germanique, du droit que les empereurs avaient de nommer aux bénéfices vacants dans l'empire.

† **PRIÉFAITEUR** (pri-fa-teur), *s. m.* Voy. **PRIÉFAITEUR** au Supplément.

PRIMAGE. *Ajoutez :* || 2° Action de primer, de donner une plus-value. Le primage de l'or.

PRIMAT. *Ajoutez :* || 4° La première copie d'une missive, d'une dépêche, par opposition à duplicata. En marge de cette minute [lettre de Napoléon I^{er} 29 novembre 1812] est écrit : le primat a été porté par le courrier Saint-Romain; le duplicata est porté le 1^{er} décembre par le juif Marius, *Journ. offic.* 4 mars 1877, p. 4679, 1^{re} col.

† **PRIME.** *Ajoutez :* || 1° De prime abord. *Ajoutez :* || Au sens propre. A l'endroit où l'on aborde, arrive d'abord. Par déclaration primitive, on entend la déclaration en détail faite au bureau de prime abord... Lorsqu'il s'agit d'expéditions en transit international, on considère comme bureau de prime abord le bureau où s'effectue la vérification de la marchandise, *Douanes, Tarif de 1877*, p. XXXVII.

6. **PRIME.** *Ajoutez :* || 6° Billet de prime, celui par lequel l'assuré s'engage à payer la prime à l'assurance (DALLOZ).

— *ETYM.* *Ajoutez :* M. Vigié, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, communique une note, où il conteste que l'anglais *premium* soit l'origine de *prime*; il dit qu'il faut la chercher dans *prima* pars, première partie, c'est-à-dire prélèvement que, au début, les commerçants armateurs s'engageaient à faire sur les bénéfices de la traversée, pour constituer l'assurance et sa prime. Le doute ainsi soulevé a obligé à un nouvel examen. Et tout d'abord, voyant *prime* employé dans une ordonnance de 1681, il a paru fort problématique qu'à la fin du XVII^e siècle un mot usuel eût été emprunté à la langue anglaise. De plus, *prime* se dit en italien *premio*, il est vrai, mais aussi *prima*; et, si *premio* vient de *præmium*, *prima*, en italien, n'en peut venir. En allemand, *prime* se dit *Prämie*, qui dérive de *præmium*. De tout cela il apparaît qu'il y a deux origines dans la dénomination de ce prélèvement pour l'assurance : l'une qui a donné *prime* et *prima* et qu'on doit rattacher à *prinus*, et l'autre qui dérive de *præmium* et a produit l'angl. *premium*, l'ital. *premio* et l'all. *Prämie*.

7. **PRIME.** — *ETYM.* *Ajoutez :* Il est dit que, d'après la définition du jeu, il semble que *prime* est équivalent à *prime* 6, c'est-à-dire somme donnée pour assurance ou pour encouragement. C'est une erreur; d'après la définition du jeu, *faire prime*, c'est avoir les quatre cartes des quatre couleurs, c'est donc être *premier*, *primer*, et il faut rattacher la *prime* jeu à *prime* premier (voy. **PRIME** I).

† **PRIMEFEUILLE** (pri-me-fœ-ll'), *le mouill(é)s*, *s. f.* Terme de botanique. Première feuille. Pour M. Duval-Jouve, le cladode florifère des *ruscus* est composé d'un rameau et de la primefeuille de ce

rameau à lui soudée, et le cladode non florifère est la primefeuille d'un rameau qui est demeuré à l'état rudimentaire, *Journ. offic.* 5 avril 1877, p. 2661, 1^{re} col.

— *ETYM.* Lat. *primus*, premier, et *feuille*.

† **PRIMEFLEUR** (pri-me-fleur), *s. f.* Première fleur. Jamais le Joueur [de Regnard], si ce n'est peut-être en sa primefleur de nouveauté, n'a eu de succès à la scène, *SARCEY, le Temps*, 26 mars 1877, *Feuilleton*, 2^e page, 1^{re} col.

— *ETYM.* *Prime* I, et *fleur*.

† **PRIMEROSSE.** *Ajoutez :* — *HIST.* XII^e s. Par les prés que'ller les fiores, Primes roses et violetes, *Perceval le Gallois*, v. 41466.

PRIMEUR. — *HIST.* *Ajoutez :* XII^e s. Fêtes si come saint Pol fist, qui seinte Eglise guere prist En la primur [au commencement], Et puis a mort pur lui se mist En l'onur de Jhesu Crist (sic) Son Seigneur, *Vie de saint Thomas*, dans BENOIT, *Chronique des ducs de Normandie*, t. III, p. 472.

† **PRIMEURISTE** (pri-meu-ri-st'), *s. m.* Jardinier qui produit des primeurs, *Journ. offic.* 48 août 1872, p. 5677, 3^e col.

† **PRIMORDIALITÉ.** *Ajoutez :* Mémoire sur la primordialité et la prononciation de l'R-vocal sanscrit, par Abel Hovelacque.

† **PRINCÈS** (prin-sân), *s. m.* Cépaga de la Savoie, dit aussi persan, *les Primes d'honneur*, p. 650, Paris, 1874.

† **PRINCIPAL.** *Ajoutez :* || 8° Médecin principal, ou, substantivement, principal, médecin militaire dont le grade est intermédiaire entre celui de médecin major de 1^{re} classe et celui de médecin inspecteur. Les médecins principaux sont assimilés aux colonels ou aux lieutenants-colonels, suivant qu'ils sont de 1^{re} ou de 2^e classe; ils sont mis, en général, à la tête des hôpitaux militaires. || Pharmacien, vétérinaire principal, pharmacien, vétérinaire militaire ayant un grade analogue. || 9° En optique, les plans principaux d'un système réfringent formé de plusieurs milieux séparés par des surfaces sphériques ayant leurs centres en ligne droite, sont deux plans perpendiculaires à l'axe optique, et tels que à tout rayon incident qui rencontre le premier plan principal en un point quelconque correspond un rayon émergent qui coupe le second plan principal en un point situé du même côté et à la même distance de l'axe principal du système. Les points de rencontre des plans principaux et de l'axe optique sont appelés points principaux.

— *HIST.* *Ajoutez :* XIII^e s. Ententive pense [pensée], ki est la principalz partie de l'homme, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 334.

PRINCIPALITÉ. *Ajoutez :* || 2° Principauté se dit et s'écrit, en administration, pour désigner les recettes principales des douanes, des contributions indirectes, etc. qui centralisent les fonds des recettes particulières de ces mêmes régions.

† **PRINCIPULE.** *Ajoutez :* — *REM.* Barthélemy, dans sa *Némésis*, a dit *principule* : Le moindre principule alligé sur le Rhin Ne se troquerait pas contre ton souverain.

PRINCIPION. *Ajoutez :* — *REM.* D'Alembert a dit principiaux : Ce sont, je crois, de platos gens que tous ces petits principiaux d'Allemagne, *Lett. à Voltaire*, 9 juin 1761. Ce pluriel principiaux n'est pas heureux, puisqu'en n'y voit pas de singulier possible, peut-être même d'Alembert avait-il écrit *principiens*, et *principiaux* serait du fait de l'imprimeur.

† **PRIORE** (pri-o-n'), *s. m.* Colporteur de la famille des longicorns. Le priore rouillé. Le priore corroyeur.

— *ETYM.* *Πρίων*, scie.

PRIORITÉ. *Ajoutez :* || 2° Terme de bourse. Actions de priorité, actions qui ont privilège sur les autres. Les avantages réservés à l'action de priorité sont les suivants : les sommes à distribuer après le paiement de 6 pour 100 aux actions de priorité et de 6 pour 100 aux actions anciennes, seront réparties par parts égales entre toutes les actions sans distinction du capital versé sur chacune d'elles..., *Gaz. des Trib.* 8-9 mars 1875, p. 239, 3^e col.

PRISE. *Ajoutez :* || 21° Se dit des bois de bottage qui sont pris par les sinuosités du ruisseau, qui s'y arrêtent. Il est indispensable d'échelonner, le long du courant, un grand nombre d'ouvriers qui, à l'aide de longs crocs, sont chargés d'éviter les prises des bois et de les reprendre aussitôt qu'elles se forment, afin de ne pas entraver la marche des

bûches, *Mém. de la Soc. centrale d'agric.* 1873, p. 258.

PRISÉE. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Qui achètera terre par prise (l'un à l'autre...), VARIN, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. III, p. 488.

† **PRISME.** Ajoutez : 2^e Qui a les couleurs de la lumière réfractée par un prisme. Châssis pour couleurs fondues, ombres ou prismées (dans l'impression des tissus), *Magasin pittoresque*, 1858, p. 175.

PRISONNIER. Ajoutez : || 9^e Vie prisonnière, vie d'un homme qui est en prison. Pour apprécier avec équité ce que la cellule impose de souffrances au détenu, ce n'est point la liberté qu'il faut prendre comme terme de parallèle, c'est ce qu'un auteur appelle la vie prisonnière, *Journ. off.* 28 août 1871, p. 6238, 2^e col.

† **PRISTIN.** (pri-stin, sti-n), *adj.* Mot forgé du latin. Ancien, antérieur. Ce sont probablement les descendants des anciens habitants qui sont restés dans leur pristin état, *Journal du posteur l'érine* (année 1786), dans *Musée neuchâtelois*, juin 1877.

— ETYM. Lat. *pristinus*, ancien. *Pristina* a été employé jusqu'à nos jours dans la Suisse française, surtout pour le style juridique et notarial.

† **PRIVANCE.** — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Et als entre les corages soi amanz donet la privance grand hardement de cariteit, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 180.

† **PRIVAT-DOCENT** (pri-va't-do-sin't), *s. m.* Nom donné, en Allemagne, dans les universités, à des docteurs qui, sans être titulaires d'une chaire, ouvrent librement un cours sur telle ou telle partie d'une science.

— ETYM. Allem. *privat*, privé, et *docent*, enseignant, du lat. *docentem*.

† **PRIVAT-DOCTEMISME** (pri-va't-do-sin-ti-sm'), *s. m.* Institution, système des privat-docents. Le privat-docentisme est la base la plus large, la plus riche que l'on puisse trouver pour les institutions de recrutement académique, *Journ. off.* 1^{er} mars 1877, p. 4576, 2^e col.

† **PRIVATOIRE** (pri-va-toi-r'), *adj.* Qui prive. Bulle privatoire, bulle de Sixte-Quint qui privait Henri de Béarn de la couronne de France.

PRIVILEGE. Ajoutez : || 8^e Nom donné, dans les écoles des frères de la doctrine chrétienne, à ce qu'on appelle des exemptions dans les lycées et collèges; ils sont de tant de points, et servent soit à racheter des punitions, soit à obtenir des faveurs.

PRIX. || 8^e Ajoutez, à la fin : || Premier second grand prix, deuxième second grand prix, se disent, dans le langage de l'Académie des beaux-arts, de degrés subordonnés de récompenses. L'Académie n'a pas jugé qu'il y eût lieu de donner, à la suite de ce concours, un premier grand prix; elle a décerné un premier second grand prix à M. Boisson..., et un deuxième second grand prix à M. Delbols, *Journ. off.* 25 oct. 1874, p. 7194, 2^e col.

— REM. Prix fait s'est dit figurément. Le roi saint Louis visitait comme par un prix fait les hôpitaux et servait les malades de ses propres mains, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, III, 4. C'est-à-dire saint Louis visitait les hôpitaux comme s'il y eût été astreint par un marché.

† **PRIX-FAITEUR** (pri-fe-tu-r'), *s. m.* Nom donné, dans la Gironde, à des ouvriers avec qui les propriétaires viticoles traitaient à forfait pour tous les travaux à faire dans leurs vignobles, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 416. || On trouve aussi prifauteur. Le président : Vous habitez la commune d'Anglade? — Oui, depuis cinq ans; j'ai été prifauteur chez T..., *Gaz. des Trib.* 16-16 sept. 1873, p. 890, 1^{re} col.

— ETYM. *Prix fait*.

† **PROA** (pro-a), *s. f.* Le même que proa. À Tré-pang Bay, ils ont trouvé quatre proas malaises, avec environ 400 hommes, battant la mer, *Journ. off.* 28 juin 1873, p. 4265, 3^e col.

PROBATION. || 2^e Ajoutez : || Par extension. On pense en Angleterre qu'avant de commencer la peine, il faut [au condamné] un temps de probation en cellule, JULES SIMON, *Journ. off.* 28 mars 1870, p. 515, 6^e col.

† **PROCÉDÉRAL** (pro-sé-du-ral, ra-l'), *adj.* Qui a rapport à la procédure. Les institutions procédérales.

PROCÉDURE. Ajoutez : — REM. Procédure s'est dit au sens de procédé, manière d'agir à l'égard de quelqu'un. Elle [la duchesse de Savoie] n'a pas craint d'offenser plusieurs fois Sa Majesté

[Louis XIII, son frère] par ses mauvaises procédures et par plusieurs discours qu'elle a faits assez librement au préjudice de ce qu'elle lui doit, RICHIEUX, *Lettres*, etc. t. VI, p. 471 (1639). La fortune dans des procédures bizarres, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **PROCENTUEL**, ELLE (pro-san-tu-él, -l'), *adj.* Qui est dans un rapport de tant pour cent.

† **PROCESSIONNER** (pro-sé-sio-né), *v. n.* Néologisme. Aller en procession. La question des processions (en Italie) a pris quelque petite importance; malgré l'interdiction, on a processionné le jour de l'Assomption dans plusieurs localités, spécialement dans la province de Rome, *le Temps*, 26 août 1876, 2^e page, 2^e col.

PROCRÉER. — HIST. XIV^e s. Ajoutez : Les vertus desus procrées Des deux amors desus nomées, MACÉ, *Bible en vers*, f. 116, verso, 1^{re} col.

† **PROCURABLE** (pro-ku-ra-bl'), *adj.* Qui peut être procuré. Des matériaux aisément procurables, A. BARTH, *Rev. critique*, 11 août 1877, p. 68.

† **PROCURALAT** (pro-ku-ra-la), *s. m.* Fonction de procureur général. Une carrière patiemment parcourue en traversant tous les grades du ministère public, sans aucune exception, m'autorise peut-être à me dire un représentant des droits de la hiérarchie, dont, pendant dix ans de procurat, je me suis toujours efforcé de faire maintenir et, au besoin, de rétablir la règle, IMGARDE DE LEBEDEV, *Discours d'installation comme procureur général*, *Journ. off.* 4 nov. 1871, p. 4287, 3^e col.

— REM. Ce mot est, en effet, usité, comme on voit; mais il est singulièrement barbare, on ne trouve nulle part un adjectif *curalis* ni *procuratus*. La forme régulière serait *procuratorial*. *Procurat* a été, et très-malheureusement, inspiré par *généralat*.

† **PROCURATOIRE** (pro-ku-ra-toi-r'), *adj.* Relatif à une procuration.

— HIST. XIV^e s. Si comme il nous est apparu par lettres procuratoires scellées du scel de l'Eglise..., *Bibl. des ch.* 1872, p. 361.

† **PROCURATOIREN**, IENNE (pro-ku-ra-to-ri-n, rié-n), *adj.* Qui appartient au procureur, magistrat de l'ancienne Rome. Cette province [la Dacie] comprenait trois petits gouvernements procuratoriens, P. DELAUNAY, *Journ. off.* 19 nov. 1872, p. 7211, 1^{re} col.

PROCURER. Ajoutez : || 6^e Procurer de, avec l'infinitif, faire en sorte de. Nous nous marions, et procurons d'avoir des enfants, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne. Il procura, par l'intercession de Madame, d'avoir sa grâce, *ib.* 10.

PROCURER. Ajoutez : || 10^e Celui qui procure, qui exécute (sens aujourd'hui inusité). Voici venir celui qui vous doit tier... pourquoi le prévenez-vous, et pourquoi vous faites-vous procureur de la cruauté d'autrui? MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

PRODIGUE. Ajoutez : — REM. Saint-Simon n'est pas le seul qui ait dit prodigue à quelqu'un (*voy. Prodiges*, n^o 1). Bien avant lui, Corneille avait employé cette tournure : Le pardon qu'il lui donna fut la source de nouveaux bienfaits dont il lui fut prodigue, *Cinna*, *Epit.*

† **PRODITION** (pro-di-si-on), *s. f.* Acte de trahison, action de livrer ce qui a été confié.

— HIST. XVI^e s. Conspirations par [Biron] faites contre la personne du roy, entreprises sur son Estat, proditiions et traictes avec ses ennemis, Arrêt contre Biron, dans EST. PASQUIER, *Lettres*, t. XVII, t. II, p. 364.

— ETYM. Lat. *proditiōnem* (voy. *PRODITOIRENEMENT*).

† **PRODITOIRE** (pro-di-toi-r'), *adj.* Qui a le caractère de la trahison.

— REM. L'adverbe *proditoirement* est usité; il suppose l'adjectif *proditoire*, qui en effet existe, comme on voit par l'historique.

— HIST. XVI^e s. Actes proditoires, PARADIN, *Chron. de Saroye*, p. 185.

PRODUCTION. Ajoutez : || 8^e Terme du turf. Rendement de l'éducation, de l'élevage, du dressage, de l'entraînement afférents à l'année dont on s'occupe. On dit : la production de cette année a été médiocre, pour exprimer que les chevaux nouvellement produits sur le turf laissent à désirer.

† **PRODUCTIVITÉ.** Ajoutez : Ainsi seulement on se rendra compte du degré de productivité de chaque époque (en mosaïques), de la fréquence de telle ou telle représentation..., *Rev. critique*, 14 août 1876, p. 105.

† **PROFANATOIRE.** Ajoutez : — REM. L'exemple cité des *Souvenirs de la marquise de Créqui* se rapporte non, comme il est dit, aux convulsionsnaires, mais aux jongleries de Cagliostro.

† **PROFANEMENT.** Ajoutez : Dessillez-vous les yeux, vous qui de cet échange, où se prend et se baille un ange pour un ange, Parlez profanement, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

PROFÈRE. Ajoutez : || 2^e Au sens legal, dire à haute voix ou à voix ordinaire dans un lieu public. Attendu qu'aux termes d'un arrêt rendu le 26 novembre 1834 par la cour de cassation, le mot proférer dont se sert la loi du 17 mai 1819, embrasse les propos tenus dans un lieu public sur le ton de la conversation ordinaire et n'excepte que ceux dits à voix basse ou à titre confidentiel, *Gaz. des Trib.* 28-29 déc. 1874, p. 1212, 3^e col. || [l'avocat] conclut en disant que les paroles prononcées, mais non proférées par le prévenu, ne peuvent rentrer dans l'énumération de l'article 1^{er} de la loi de 1819 [du 17 mai], *ib.* 3^e col.

— HIST. Ajoutez : || XV^e s. Ledit Philippe Sermoise, meu de mauvais courage, dit et prophaera ces paroles..., *Lettres de remission*, dans *Romania*, avril 1873, p. 236.

PROFESSER. Ajoutez : || 5^e Sa professer, exposer sa propre doctrine. Les Méditations chrétiennes et métaphysiques [de Malebranche] ne sont rien moins... qu'un cours de haute philosophie dans la bouche de Jésus se professant lui-même à un disciple fidèle, SAINT-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 362, 3^e éd.

PROFESSEUR. — HIST. Ajoutez : || XVI^e Quant à ce qui touche la conservation de la religion catholique romaine, par quelle meilleure voye y pouvoit-on parvenir qu'en eslisant pour la republique tel gouverneur qui fust professeur et défenseur d'icelle? MARIN DE SAINT-ALDEGONNE, *Œuvres, Écrits politiques et historiques*, Bruxelles, 1859, p. 423.

† **PROFESSORERIE** (pro-fè-so-re-rie), *s. f.* Fonction de professeur. Je vous ai déjà mandé que votre ami Necker a demandé pardon au consistoire [à Genève], et a été privé de sa professorerie, pour avoir... volt. *Lett. d'Alambert*, 6 janvier 1761.

† **PROFILÉE** (pro-fi-lée), *s. f.* État d'objets qui sont en profil. Une profilée d'arcs et de volutes soutenus par des pilastres et des colonnes... fait scintiller dans le fond... une succession de nefs à perte de vue, E. GERGAT, *Journ. off.* 12 mai 1876, p. 3230, 3^e col.

PROFILER. Ajoutez : — REM. Dans l'ancienne langue, *profiler*, qui représente notre *profiler*, avait un tout autre sens. Il signifiait garnir d'un certain ornement fait avec du fil : XVI^e siècle. Pour profiler les diz gamemens, *Mandements de Charles V*, 1376, Paris, 1874, p. 680.

PROFITER. Ajoutez : || 7^e Être utile, faire du bien, avec un nom de personne pour sujet (sens aujourd'hui inusité). Pour ce que ces gens-là ne servent aux autres que pour leur profit [leur propre avantage], ils profitent [font du bien] sans qu'on leur en sache gré, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne. On de ces feux du firmament Qui, sans profiter et sans nuire, N'ont reçu l'usage de luire Que par le nombre seulement, *ib.* 10. C'est une action généreuse que de profiter, *ib.* 11. || Se profiter, se faire du bien à soi-même. La meilleure part du bienfait retourne vers soi-même; nous ne profitons jamais à personne, que nous ne nous profitions, *ib.* 10.

PROFOND. Ajoutez : || 12^e Terme de turf. La piste est profonde, quand la boue dont elle est couverte pénètre fort avant dans le sol.

PROGRAMME. Ajoutez : || 3^e Terme de turf : Liste des chevaux inscrits pour courir.

† **PROGRESSEUR** (pro-grè-sseur), *s. m.* Celui qui fait des progrès, favorise le progrès (mot fait en 1828). Le Progresseur, recueil de philosophie politique, avec cette épigraphe de Pascal : La société est un homme qui apprend toujours, Paris, 1828.

— ETYM. *Pro...* préfixe, en avant, et *gresser* (du lat. *gressum*), verbe qui se trouve dans *transgresser*. *Progresser* paraît antérieur à *progresser*.

† **PROGYMNASE** (pro-ji-mna-z'), *s. m.* Nom donné, en Russie, aux établissements d'enseignement secondaire, *Journ. off.* 18 déc. 1871, p. 5061, 1^{re} col.

— ETYM. Lat. *pro*, pour, et *gymnase* : qui tient lieu de gymnase.

PROHIBITIVE. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Le statut

prohibitif de faire cordeaux moindres que de six filz, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers Etat*, t. IV, p. 225.

† **PROHIBITIONNISTE** (pro-i-bi-sio-nist'), s. m. Celui qui est partisan de la prohibition en matière commerciale.

† **PROHIBITISME** (pro-i-bi-ti-sm'), s. m. Emploi des prohibitions commerciales. [L'absentisme en Russie] a même menacé de donner lieu à un protectionnisme, à un prohibitisme d'un genre nouveau, A. LEROY-BRAULIEU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} janv. 1877, p. 417.

† **PROJECTION**. Ajoutez : || 7^e Terme d'artillerie. Angle de projection, dans le tir des armes à feu, l'angle que la tangente à la trajectoire forme, à l'origine, avec le plan horizontal; c'est la somme de l'angle de tir et de celui de relèvement.

† **PROLEGAT** (pro-le-ga), s. m. Terme d'antiquité. Magistrat romain qui suppléait le légat.

— ETYM. Lat. *prolegatus*, de *pro*, en place de, et *legatus*, légat (voy. LÉGAT).

† **PROLEGATION** (pro-le-ga-sion), s. f. Terme d'antiquité romaine. Fonction de prolegat. Elle [la dignité de *tribunus militum a populo*] avait le pas sur la préfecture de cavalerie et sur la prolegation, CH. GIRAUD, *Journ. des savants*, juin 1876, p. 337.

† **PROLONGATIF**, **IVE** (pro-lon-ga-tif, ti-v'), adj. Terme de grammaire. Qui a la vertu de prolonger une voyelle. Le grand point (de la réforme orthographique de la langue allemande) était de savoir ce qu'on ferait des voyelles doubles et de l'a prolongatif; les Allemands ont quatre manières de marquer aux yeux qu'il faut prolonger le son d'une voyelle : 1^o ils la doublent (*Meer*, mer); 2^o ils ajoutent un e (*Riegel*, verrou); 3^o et 4^o ils font précéder ou suivre la voyelle d'un h (*Jahr*, année, *Thal*, vallée), le *Temps*, 2 avril 1876, 2^e page, 3^e col.

† **PROLONGE**. Ajoutez : — REM. Prolonge, au sens de cordage, se dit ailleurs que dans l'artillerie. Les fûts sont le plus souvent placés sur des wagons plats ou fermés, sans autre précaution qu'une petite cale pour les empêcher de rouler, sans les lier avec une prolonge, *Journ. offic.* 29 juin 1874, p. 4418, 3^e col.

† **PROLONGEMENT**. — HIST. XII^e S. Ajoutez : *Prolation*, prolongement, CHASSANT, *Petit vocab. lat.-franc.* p. 28.

† **PROMENETTE** (pro-mo-nè-t'), s. f. Petit appareil roulant, à hauteur d'appui pour les jeunes enfants, qui, placés à l'intérieur, le font avancer par leurs mouvements, sans courir risque de tomber.

† **PROMENEUR**. Ajoutez : || 4^e Au féminin, promeneuse, sorte de bougeoir, pour aller et venir. || 5^e Promeneuse d'enfant, femme dont le métier est de promener les enfants. Qui a inventé ce procédé [de vol] ? nous ne saurions le dire, mais il a été appliqué par deux promeneuses d'enfant, *Gaz. des Trib.* 2 mai 1874, p. 426, 1^{re} col.

† **PROMETTRE**. Ajoutez : — REM. Malherbe a joint *promettre* à un infinitif sans de : vingt et cinq écus, moyennant lesquels je promettais relâcher ledit Sauvecaune, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **PROMISQUE** (pro-mi-sque), adj. f. Qui a le caractère de la promiscuité, qui est en commun. La possession qui n'a pas été exclusive, mais qui, d'après les constatations d'un arrêt, a été promiscue, *Gaz. des Trib.* 17 nov. 1876, p. 4105, 4^{re} col. De ce qu'une commune était en possession d'un terrain au moment où la loi du 10 juin 1793 est intervenue, et de ce que cette loi a établi en sa faveur une présomption ou même un droit de propriété, il ne suit pas que la prescription ne puisse être acquise contre elle au profit d'une autre commune, par une possession promiscue présentant les caractères exigés par la loi, ib. 23 fév. 1876, p. 181, 1^{re} col.

— ETYM. Lat. *promiscuus* (voy. PROMISCUITÉ). Ce mot est formé contrairement à l'accent latin; mais il l'est comme *continuu* et *contiguu*. Le masculin, si on l'emploie, serait *promiscu*. Quant au féminin, il est conforme à *continue*, *contigua*, etc.

† **PROMER**. Ajoutez : || 8^e Par extension, endoctriner (emploi vieill.). Avec ces belles et malicieuses paroles, ce bon père prêchait ceux qui allaient voir à la ville, sous prétexte de faire les affaires de son convent, *Mém. du P. Berthod*, p. 581.

† **PRO-NONCE** (pro-non-sé), s. m. Celui qui remplace le nonce du pape, S. Em. le cardinal Chigi,

pro-nonce du saint-siège, a eu l'honneur d'être reçu en audience de congé par le président de la république, *Journ. offic.* 12 mai 1874, p. 3217, 1^{re} col.

† **PRONONCIATIF**, **IVE** (pro-non-si-a-tif, ti-v'), adj. Qui tient à la prononciation, qui en dérive.

† **PROPAGANDER** (pro-pa-gan-dé), v. n. Néologisme. Faire de la propagande. On devrait envoyer ce *Blue-Boy* de Glainsborough et la *Nelly O'Brien* de la galerie de lord Hertford propagander par le monde en faveur de l'école anglaise, *BURGER, Salons* de 1861 à 1868, t. I, p. 267.

† **PROPÉDEUTIQUE** (pro-pé-deu-ti-k'), s. f. || 1^{re} Enseignement préparatoire. || 2^e Particulièrement, nom, en Allemagne, d'un enseignement élémentaire de la clinique médicale. Il faut signaler une chaire dont nous n'avons pas en France d'équivalent; c'est la chaire de propédeutique, uniquement créée pour préparer l'étudiant, *Journ. offic.* 1^{er} mars 1877, p. 1676, 2^e col.

— ETYM. *Προπεδευτικός*, enseigner d'avance, de *πρὸ*, avant, et *παίδεω*, enseigner, de *παῖς*, enfant.

† **PROPHÉTISME**. Ajoutez : L'extinction à peu près totale du prophétisme, cette fleur admirable du génie d'Israël, A. NÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872.

† **PROPORTION**. Ajoutez : || 9^e Terme de turf. Valeur à laquelle est coté un cheval pour les paris. Plus un cheval a ou prend de qualité, plus la proportion diminue, et vice versa.

† **PROPOS**. || 1^{re} Ajoutez : || Être en propos, avoir l'intention. J'avais été en propos de ne vous rien écrire des États, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

|| 14^e Un a-propos, une pièce qui se fait à propos d'un anniversaire ou de toute autre circonstance. La pièce [Molière d'Auteuil]... dépasse les proportions de ce qu'on est convenu d'appeler a-propos, puisqu'elle dure près d'une heure... en général, quand un de ces a-propos d'anniversaire conquiert d'emblée le public, comme a fait celui-là, on le joue quinze fois, vingt fois de suite... ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 24 janv. 1876, p. 720, 3^e col.

† **PROPOSER**. Ajoutez : || 9^e V. n. Proposer, faire un exercice de prédication (resté en usage chez les réformés de langue française, en Suisse). Il [le fameux Claude] nous donnera un jour chaque semaine pour nous instruire en nous écoutant proposer, *Lettre du proposant G. Gondreville au pasteur P. Ferry*, 17 juin 1766, dans *Histoire de la prédication parmi les réformés de France*, par A. VINET, p. 716, Paris, 1860.

† **PROPOSITION**. Ajoutez : || 12^e Action de proposer l'action du poème dramatique, d'en informer tout d'abord le spectateur. La protase, où se doit faire la proposition et l'ouverture du sujet, *COGN. Disc. du poème dram.*

† **PROPRIÉTAIRE**. Ajoutez : || 2^e Qui a le caractère de la propriété. Si quelque dieu voulait lui bailler la possession propriétaire du monde à cette condition de n'en rien donner, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **PROPRIÉTAIREMENT**. Ajoutez : Tout est à l'empereur; mais il n'y a que ce qui est sien particulièrement qui soit de son domaine; son empire comprend tout, son patrimoine ne s'entend que de ce qui est à lui propriétairement, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **PROPRIÉTARIATISME** (pro-pri-é-ta-ri-sm'), s. m. Opinion, mœurs, préjugés des propriétaires. Entre le communisme absolu et, je dirai volontiers, le propriétaire absolu, il y a un juste milieu, LANGLOIS, *Journ. offic.* 8 mars 1872, p. 1616, 2^e col.

† **PROPUGNATEUR** (pro-pug-nà-teur), s. m. Mot forgé du latin. Celui qui combat pour, champion. Sans doute monsieur notre gouverneur [M. de Montausier] est votre propugnateur [de Champagne], mais non pas de ces faibles et de ces impuissants dont vous me parlez, BALZAC, *Lett. inédites*, cxxix (éd. Tarnizy-Larroque).

— ETYM. Lat. *propugnatorum*, de *pro*, pour, et *pugnare*, combattre.

† **PROSATEUR**. Ajoutez : — REM. Prosateur était assez peu usité du temps de Le Sage pour qu'il l'ait écrit en italique dans *Gil Blas*, vii, 13.

† **PROSIMIENS** (pro-si-mi-n'), s. m. pl. Famille de singes, dits aussi lémurins, dont les formes se rapprochent le plus de celles des quadrupèdes. L'anglais Skater lui a même donné [à l'ancien continent dont les Philippines faisaient partie] le nom de Lemurie, d'après les prosimiens qui le

caractérisaient, FLAUCHOT, *Rev. des Deux-Mondes* 15 mars 1877.

— ETYM. Lat. *pro*, en place de, et *simien*.

† **PROSPECTEUR** ou **PROSPECTEUR** (pro-spé-cteur), s. m. Celui qui a une prospection, c'est-à-dire homme qui, au début d'une affluence à une localité où se recueille l'or d'alluvion, se charge de hâter la campagne pour découvrir les places où l'or peut être caché, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1877, p. 640. Dans l'arroudissement de Canales, le mouvement minier ne se ralentit pas : il est bien peu de crêtes qui n'aient pas été fouillées par la pioche du prospecteur, *Journ. offic.* 13 juin 1877, p. 4 5183, 2^e col.

— ETYM. Angl. *prospector*, formé de *prospect*, du lat. *prospicius*, de *pro*, en avant, et *specere*, regarder.

† **PROSPECTION** (pro-spé-ksion), s. f. Terme de mineur dans les placers. Recherche d'un terrain contenant de l'or, *Journ. offic.* 21 juin 1874, p. 4226, 2^e col.

— ETYM. Voy. PROSPECTUS.

† **PROSTERNE**. || SUBSTANTIVEMENT. Ajoutez : Les prosternes, le second ordre des catéchumènes.

† **PROSTITUEUR** (pro-si-tu-éur), s. m. Synonyme de prostitué. Prise par des pirates, elle a été livrée à un prostitué; mais, à mesure que des hommes approchaient d'elle, elle obtenait d'eux de l'épargne, E. HAVET, *le Christianisme et ses origines*, 1872, t. II, p. 191. M. Havet ajoute en note : « prostituéur, c'est le mot par lequel M. Naudet a traduit constamment *leno* dans son *Plaute*. Il m'a paru par là suffisamment autorisé. »

† **PROSYNODAL**, **ALE** (pro-si-no-dal, da-l'), adj. Qui est avant un synode, un concile. Réunion prosynodale.

† **PROT** (prot), s. m. Nom du dindon, dans les Charentes, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 438.

— ETYM. Le même que *perot* 2 (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **PROTECTION**. — HIST. Ajoutez : XII^e S. Par tant que li bous [l'armeu] est plus largement estendu, si est signifié par li bous sa plus large protection [de Dieu] entor nos, li *Dialogue Gregoire* du pape, 1876, p. 357.

† **PROTEISME** (pro-té-i-sm'), s. m. Disposition à changer de forme. Le proteïsme du matériel organisé.

— ETYM. *Protée*.

† **PROTESTABLE** (pro-té-sta-bl'), adj. Qui peut être protesté. S'il s'agit d'un effet de commerce protestable, la poste doit pouvoir à la formalité du protêt, DANAERT, à la *Chambre belge*, séance du 9 fév. 1876.

† **PROTESTATAIRE** (pro-té-sta-ta-ir'), s. m. Celui qui proteste contre, *Journ. offic.* 16 déc. 1869, p. 1636, 2^e col.

† **PROTESTATEUR** (pro-té-sta-teur), s. m. Néologisme. Celui qui proteste, qui fait une protestation. Devant des étrangers, dans un banquet donné en leur honneur, et où les protestateurs [contre le projet d'un congrès international d'étudiants] ne s'étaient rendus que par convenance, le *Progrès médical*, 17 janv. 1876, p. 460.

† **PROTISTE** (pro-ti-st'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Être vivant, d'une organisation très-simple et indécis entre les végétaux et les animaux, CH. MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1876, p. 931.

— ETYM. *Πρωτιστος*, superlatif de *πρῶτος*, premier.

† **PROTOGÉNIE** (pro-to-jé-ni), s. f. La 41^{re} planète télescopique, découverte en 1875 par M. Schuylhof.

— ETYM. *Πρωτογενής*, né le premier, de *πρῶτος*, premier, et *γενος*, engendré.

† **PROTOHISTORIQUE** (pro-to-isto-ri-k'), adj. Qui appartient aux débuts de l'histoire. Les peuplades préhistoriques et protohistoriques, *Journ. offic.* 5 avril 1877, p. 3660, 2^e col.

— ETYM. *Proto*,... et *historique*.

† **PROTOQUE** (pro-to-nik'), adj. Terme de grammaire. Qui est avant la syllabe tonique, accentuée. || SUBSTANTIVEMENT. La protoque en français, DARMESTETER, *Romania*, avril 1876, p. 141.

† **PROTOTYPE**. Ajoutez : || 4^e Adj. Qui sert de prototype. L'étalon prototype en platine, déposé aux Archives..., donne dans le vide le poids légal du kilogramme, *Annuaire du Bureau des longitudes*, pour 1877, p. 149.

† **PROTRACTEUR**, **TRICE** (pro-tra-cteur, ktri-s'), adj. Terme didactique. Qui opère la protract-

tion. Muscle protracteur de l'aiguillon de l'abeille.
— ETYM. Voy. PROTRACTEUR.

† **PROTÉPTIQUE** (pro-té-pti-k'), s. m. Terme de littérature. Exhortation en vers. Par le dernier ordinaire je vous envoyai un protéptique à M. d'Avaux. BALZAC, *Lett. inédites*, XII (éd. Tamizey-Larroque).

— ETYM. Lat. *proteptio* ou *proteptium*, de *proteptus*, de *pro*, en avant, et *teptus*, tourner.

† **PROVENDE**. — ETYM. Ajoutez : M. Boucherie (*Revue des langues romanes*, t. IV, p. 314) le titre de *promentarius*, *promentarius*, formes tout à fait inconnues que révèle un ms. de Pollux (publié par M. Boucherie); ces mots se rattachent à *promus*, cellierier, *promum*, cellier, dépense, de *promere*, tirer. Ceci, curieux à noter, n'infirme pas l'identité de *prebende* et *proende*.

† **PROVENTIF**, **IVE** (pro-ven-tif, ti-v'), adj. Terme de botanique. Bourgeons preventifs, anciens bourgeons qui ne se sont pas développés, faute d'une lumière suffisante, mais qui ont continué à vivre, sans fournir de feuilles, en traversant successivement les couches annuelles. Les rejets proviennent de bourgeons adventifs ou de bourgeons preventifs. G. BAGNERIS, *Man. de sylvic.*, p. 128, Nancy, 1873.

— ETYM. Lat. *proventum*, supin de *provincere*, provenir.

† **PROVINCIALE**. — 1° **Ajoutez** : || Rime provinciale, rime insuffisante. *Maligne* rime très-mal avec *machine*; c'est ce qu'on appelle une rime provinciale. CHAMFORT, *Notes sur les fables de La Fontaine*, VI, 15. Oui, mais la Fontaine écrivait *maline*, ce qui est encore aujourd'hui la prononciation populaire. Ce que Chamfort nomme rime provinciale est ce qui se dit plus ordinairement assonance.

† **PROVISIONNEL**. — HIST. Ajoutez : xv^e s. Appointment provisionnel, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 175.

† **PRUDENT**. Ajoutez : — REM. Régulier a dit prudent : Et prudent au danger, Que je me garderais de croire de léger, *Eleg.* III. Très-bon emploi et digne d'être imité.

† **PRUD HOMME**. Ajoutez : || 2° L'institution des prud'hommes. Tous ont demandé... le développement de la prud'homie pour trancher à l'amiable les différends entre patrons et ouvriers, G. WYBOURNE, *La Phil.* posit. nov.-déc. 1876, p. 437.

† 2. **PRUDHOMME** (pru-do-m'), s. m. Personnage créé par Henri Monnier, et qui représente un bourgeois débauché solennellement les choses les plus vulgaires et parfois les plus sottes.

† **PRUDHOMMERIE** (pru-do-me-rie), s. f. Caractère, manière, langage de M. Prudhomme.

† **PRUDHOMMESQUE** (pru-do-mè-sk'), adj. Qui a à la fois le caractère le plus banal et le plus sentencieux, comme M. Prudhomme. Tous les deux ont donné dans le lieu commun prudhommesque, *Journ. de Genève*, 23 déc. 1875.

† **PRUNE**, **EE** (pru-i-né, née), adj. Terme de botanique. Se dit d'un fruit garni de prune. La peau [d'un raisin], qui est épaisse, d'abord d'un pourpre foncé, passe au pourpre noir bien prune à la maturité, *Rev. horticole*, 16 juin 1875, p. 224.

† **PRUNEAU**. Ajoutez : || Adjectivement. Qui est couleur de pruneau. Une couleur d'un violet clair ou pruneau, CHAPTAL, *Instit. Mém. scient.* t. III, p. 104.

† **PRUSSIANISME** (pru-si-a-ni-sm'), s. m. Tendance, caractère du gouvernement prussien et de la nation prussienne. Que de choses il y aurait à dire de l'école, de l'instruction que l'État revendique avec jalousie il va de soi que l'école est là pour répandre et développer le prussianisme, C. FRANTZ, *Rev. polit. et litt.* 31 oct. 1871.

† **PRUSSIEN** (pru-siin), s. m. L'ancien prussien ou borssien, nom d'une langue appartenant au rameau lettique.

† **PSAMMOGÈNE** (psa-mmo-jè-n'), adj. Qui s'engendre dans le sable. Roches psammogènes, *Ecole forestière*, Programme, 1876, p. 39.

— ETYM. Ψάμμος, sable, et γενέω, engendrer.

† **PSAMMOPHILE** (psa-mmo-fi-l'), adj. Qui aime les sables. Plantes psammophiles, *Bulletin de la soc. botan.* 1874, session extraord. p. 60.

— ETYM. Ψάμμος, sable, et φίλος, qui aime.

† **PSAMMOPHIS** (psa-mmo-fis'), s. m. Sorte de couleuvre, dite aussi couleuvre de Montpellier, couleuvre *montepetrana*, la seule, avec la vipérine, qui cherche à mordre.

— ETYM. Ψάμμος, sable, et όφις, serpent.

† **PSCHENT** (pschén-t'), s. m. Term. d'antiquité

égyptienne. Nom de la ceinture royale. L'une représente un sphinx ailé, celui du pschent, sans doute un roi d'Aradus, J. souhy, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1875, p. 706.

† **PSEUDÉPIGRAPHIE** (psen-dé-pi-gra-f'), s. m. Nom donné aux livres bibliques qui portent de faux titres, de faux noms.

— ETYM. Ψευδής, faux, et έπιγραφή, inscrire (voy. EPIGRAPHIE).

† **PSEUDOCUBIQUE** (psen-do-ku-bi-k'), adj. Terme de cristallographie. Qui présente une anomalie dans sa forme cubique. Substances pseudocubiques, MALLARD, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 1063.

— ETYM. Ψεύδος, faux, et κύβη, cube.

† **PSEUDOPAPE** (psen-do-pa-p'), s. m. Faux pape, antipape.

— HIST. XVI^e s. L'intnus de Rome ou pseudopape qui se faisait nommer Urbain sixième, PARADIN, *Chron. de Savoie*, p. 322.

† **PSEUDOPODE** (psen-do-po-d'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Faux pied, nom donné à des prolongements qui poussent sur des animaux inférieurs, comme les amibes.

— ETYM. Ψεύδος, faux, et πόδι, pied.

† **PSEUDODUADRATIQUE** (psen-do-koua-dra-ti-k'), adj. Terme de cristallographie. Qui présente une anomalie dans la forme carrée. Substances pseudoduadratiques, MALLARD, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 1063.

— ETYM. Ψεύδος, faux, et quadratique.

† **PSILITE** (psi-lé-t') ou, suivant la prononciation des Grecs modernes, **PSILITE** (psi-li-t'), s. m. Terme d'antiquité. Soldat d'infanterie légère chez les Grecs. L'infanterie légère des Grecs était de deux espèces : 1° les pelastes, armés d'un petit bouclier et d'un casque léger; 2° les psilites, nom sous lequel on désignait les archers, les frondeurs et toutes les troupes destinées à combattre isolément, *Notice jointe à la carte de l'Empire d'Alexandre le Grand*, publiée par MM. Paulin et Le Chevalier, p. 2, 2^e col.

— ETYM. Ψιλλός, de ψάλλω, qui n'est pas couvert d'armure.

† **PSOROSPERMIE** (pso-ro-spér-mie), s. m. Corpuscules microscopiques que l'on rencontre en parasites chez différents poissons.

— ETYM. Ψώρα, gale, et σπέρμα, graine.

† **PSYCHOMOTEUR**, **TRICE** (psi-ko-mo-teur, tri-s'), adj. Terme de physiologie. Qui, dans l'écorce grise des hémisphères du cerveau, siège des facultés psychiques, détermine des mouvements volontaires. Les points psychomoteurs, *Rev. anthropol.* t. VI, p. 280.

— ETYM. Mot hybride, fait de ψυχή, âme, et moteur.

† **PSYCHOPHYSIQUE**. Ajoutez : — REM. La psychophysique est plus exactement la physique des sensations et de l'intelligence.

† **PTARMIGAN**. Ajoutez : — REM. Le ptarmigan se trouve en deçà des contrées arctiques. Toute la contrée [les Highlands d'Ecosse] a été atteinte d'une épidémie meurtrière à laquelle les grouse, les gelinottes, les ptarmigans et tous les oiseaux connus sous la dénomination générale de coqs de bruyère ou de tétaras, ont succombé dans des proportions inconnues jusqu'ici, *Journ. offic.* 8 nov. 1874, p. 7156, 1^{re} col.

† **PTÈRE** (ptè-r'), s. f. Terme d'anthropologie. Partie ascendante de la grande aile du sphénoïde, comprise entre le frontal, l'échelle temporale et l'angle antérieur inférieur du pariétal.

— ETYM. Πτερόν, aile.

† **PTÉRION** (pté-ri-on), s. m. Terme d'anthropologie. Point singulier de la paroi du crâne, correspondant au sommet de la ptère. On dit aussi point ptérique.

— ETYM. Dérivé de ptère.

† **PTÉRIQUE** (pté-ri-k'), adj. Voy. PTÉRION ci-dessus.

† **PTÉROPHORE** (pté-ro-for'), s. m. Terme d'antiquité égyptienne. Nom donné à certains prêtres égyptiens à cause de la forme de leur coiffure. Tandis que les hiéroglyphes avaient mission d'écrire et de conserver les hymnes sacrés, les ptérophores avaient la garde des autres livres de la science sacerdotale, F. DELAUNAY, *Journ. offic.* 23 août 1877, p. 5921, 1^{re} col.

— ETYM. Η πτερόφορος ou πτερόφορος, celui qui porte la plume, de πτερόν, plume, et φορέω, qui porte.

† **PTOLEMAÏQUE** (pto-lé-ma-i-k'), adj. Terme d'histoire ancienne. Qui a rapport aux Ptolémées,

souverains de l'Égypte. Ce culte des Pharaons fut si persistant et si révéré, qu'on vit subsister jusqu'à l'époque ptolémaïque l'adoration des rois de l'âge primitif, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. I, p. 485, 4^e éd.

† **PUBLIABLE** (pu-bli-a-bl'), adj. Qu'on peut publier. La première assurance est un écrit réciproque, publiable en cas de manquement de part et d'autre, RICHELIEU, *Lettres*, etc. t. VI, p. 586 (1639).

† **PUBLIC**. Ajoutez : || 13° Dans le langage des bureaux, un public, un individu qui se présente à la caisse centrale du trésor, au mont-de-piété, etc. L'individu qui se présente au mont-de-piété pour emprunter s'appelle un public; presque toutes les administrations ont ainsi à leur usage une série de vocables avec lesquels le dictionnaire de l'Académie n'a rien de commun, et qui sont nés des obligations mêmes du service, qu'ils facilitent singulièrement, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1873, p. 317.

— REM. Balzac a dit monsieur le public : Le public est un mauvais interprète et glose sur tout; à vous dire le vrai, je ne pense pas qu'il songe à moi, et je suis trop caché et trop obscur, pour être vu ni remarqué de ce Monsieur le public, BALZAC, *Lett. inédites*, LXXVI, éd. Tamizey-Larroque.

— HIST. Ajoutez : XIV^e s. Jehan Subiette, clers puble, notaire par l'auctorité apostolice et imperial... par manière de instrument public... *Testament de Robert de Namur*, communiqué par M. C. Fiaux (*Public* est la forme régulière et bien accentuée de *publicus*). Aussi sachiez qu'il avendra Pour voir [pour vrai], ains le derrenier jour, Que li publique pecheour Ou [au] regne Dieu seront avis Mis que vous, je le vous creant, *Miracles de Notre Dame*, par personnages, Paris, 1876, p. 235.

— HIST. Ajoutez : XIV^e s. Aussi seront [mis avant vous, Juifs] les folles femmes, Pour ce vous sera grant diffames, Pour ce qu'il ont creu Jehan Entre elles et li publican, *Miracles de Notre Dame*, par personnages, Paris, 1876, p. 235.

† **PUBLICATEUR**. Ajoutez : L'article 7 de la loi du 6 juillet 1874 sur la presse, en édictant que le publicateur et l'imprimeur seront solidairement responsables des amendes, *Gaz. des Trib.* 14 avril 1875, p. 361, 4^e col. La rudesse des jugements que portent Mirabeau et le comte de la Marck sur beaucoup de personnes dont les familles sont constituées en dignité, feront des ennemis au publicateur, qui ne prendront pas ces jugements à sa charge, POUJAN, *Mélanges et Lett.* 1876, t. II, p. 249. || 2° Crieur public. à Roz-sur-Couesnon [Ille-et-Vilaine], le publicateur de la commune, c'est-à-dire le publicateur officiel, après les publications ordinaires, a lu un avis du maire, prévenant les habitants que... *Journ. offic.* 9 avril 1876, p. 2569, 1^{re} col.

† **PUERIER**. Ajoutez : || 9° Publier à, faire connaître publiquement à. Mélite serait trop ingrate de rechercher une autre protection que la vôtre; elle vous doit cet hommage et cette légère reconnaissance de tant d'obligations qu'elle vous a; non qu'elle présume par là s'en acquitter en quelque sorte, mais seulement pour les publier à toute la France, CORN. Mélite, *Épître*.

— ETYM. Puer, de terre, la mordelle, voy. ce mot. Il [les criquets de Chypre], au sortir de l'œuf, ne sont pas plus gros que des mordelles ou puces de terre, *Journ. offic.* 8 août 1876, p. 6540, 3^e col. || 7° Arbre à la puce, le *rhus toxicodendron*, BAILLON, *Dict. de bot.* p. 218.

† **PUCELLE**. Ajoutez : || 4° Nom d'un papillon de nuit, *noctua puelle*.

† 2. **PUCELLE**. Ajoutez : Les poissons [de mer] qui appartiennent au troisième groupe, dont une chair médiocre, sèche ou grêle; ce sont la vive, l'ange, l'orpie, la pucelle, A. HUSSON, *Les Consommations de Paris*, p. 254.

† **PUCERIE** (pu-se-rie), s. m. Nom bas-normand de la buanderie. [Un mur] a écrasé dans sa chute un petit bâtiment à usage de puerie dans lequel plusieurs femmes travaillaient d'ordinaire, *Arranchin*, 1^{re} déc. 1872, *Aux annonces*.

— ETYM. Puer ou pucher, qui est l'équivalent normand de puer.

† **PUCIBOND**. Ajoutez : || S. m. Nom d'un papillon de nuit gris, *bombix pucibunda*.

† **PUGILISTIQUE** (pu-ji-listi-k'), adj. Qui a rapport aux pugilistes, au pugilat. Luttés pugilistiques.

† **PUGNACE** (pugh-na-s'), adj. Qui a de la pu-

gnéité. La nature prudente de M. de Saci n'était pas sans quelque effluence de la nature pugnace d'Arnould, et il l'aurait voulu tempérer, STE-BEUVE, *Port-royal*, t. II, p. 326, 3^e éd.

— ETYM. Lat. *pugnacem* (voy. PUGNACITÉ).

PICARD. Ajoutez : || 2^e Sorte de vase servant à puiser un liquide. Onze découvertes ont fourni cinquante-six vases d'or, dont trente-deux au moins sont des puisards, tassés à long manche recourbé, forme qui paraît particulière au pays du nord, DE MORTILLET, *Rev. d'anthrop.* t. V, p. 316. Des crédenches en chêne sculpté supportent tout un monde de vases, de pots, de hanaps, de gobelets, de puisards, de flacons, de cruches, a. FRANZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 oct. 1874, p. 954.

— HIST. XIV^e s. Des fumiers et des puechioirs viadiers des fossés et rivières, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 207 (puechioir se dit encore dans toute la Normandie).

PITIS. Ajoutez : || 4^e Parler du puits, dans l'argot des théâtres, perdre son temps à parler d'une chose qu'on ne peut réussir à terminer. M. Eman Martin, *Courrier de l'augelas*, 15 février 1875, p. 179, qui cite cette locution, en rapporte en même temps l'origine selon Joachim Duclot, *Secret des coulisses* : c'est que l'acteur Bouffé, devant, en une certaine pièce, descendre dans un puits figuré sur le théâtre, ne put jamais se contenter de la largeur du puits ni de sa margelle, et que les répétitions se passèrent à discuter sur cet objet.

† **PULSIFIQUE** (pul-si-fi-ké), adj. Qui produit le pouls. N'ayant pas plus de valeur intrinsèque que la vertu dormitive, qui fait dormir, ou la vertu pulsifique qui fait battre le pouls, P. JANET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1874, p. 88.

— ETYM. Lat. *pulsus*, pouls, et *facere*, faire.

PULVÉRIN. Ajoutez : || 4^e Poussière de poudre de guerre. Toute solution de continuité [entre le paratonnerre et le sol] donnant lieu à une étincelle, le pulvérin qui voltige et se dépose partout dans l'intérieur et même à l'extérieur de ces bâtiments [magasins à poudre et poudrières] serait enflammé et pourrait propager son inflammation jusqu'à la poudre, GAY-LUSSAC, *Instruction sur les paratonnerres*, p. 42.

† **PULVÉRINE** (pul-vé-ri-n'), s. f. Sorte de poudre inventée par Appert, qui sert à la clarification des liquides.

† **PULVÉRISEUR** (pul-vé-ri-zeur), s. m. Celui qui opère la pulvérisation de diverses substances. Faillite du sieur... pulvérisateur, *Gaz. des Trib.* 21 déc. 1876, p. 1233.

PUNAISE. Ajoutez : || 4^e Punaise-mouche, nom donné aux réduces, à cause de leur ressemblance avec la punaise et la mouche. || 5^e Punaise nacelle, un des noms vulgaires de la nacore (voy. ce mot au Supplément).

† **PUNITIF. IVE** (pu-ni-tif, ti-v'), adj. Qui a le caractère de la punition. Il y a une satisfaction qu'il appelle punitive, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 224, dans POUGENS.

† **PUNITIONNAIRE** (pu-ni-si-o-né-r'), s. m. Terme d'administration militaire. Celui qui est puni, ou qui fait partie de gens punis. Le dernier armement, celui de l'empire, comprenait 101 ou 102 régiments d'infanterie, plus la garde qui en comptait 8, les chasseurs à pied qui en valaient 10, 4 régiments de zouaves, 1 de punitonnaires, 1 étranger, 3 de tirailleurs algériens; total 128 à 129

régiments d'infanterie, *Message de M. Thiers*, dans *Journ. offic.* 8 déc. 1871, p. 4835, 2^e col.

† **PUNTARELLE** (pun-ta-rè-l'), s. m. Nom donné à de petits morceaux de corail. Les petits morceaux ou les puntarelles sont très-demandés dans tous les pays d'Orient, ainsi qu'en Afrique; enfilés en longs chapelets, ils servent à former ces longues filoches, ces sortes de ceintures nommées bayadères, H. LAZAR-DUTHIERS, *Hist. nat. du corail*, Paris, 1864, p. 338.

† **PUPIFIÈRE** (pu-pi-fè-r'), adj. Terme de zoologie. Qui porte une puppe ou chrysalide immobile. M. Balbiani ne conçoit pas pourquoi son contradicteur persiste à appeler les phylloxéras ailés des insectes pupifères, *Journ. offic.* 19 oct. 1876, p. 7676, 1^{re} col.

— ETYM. Puppe, et lat. *ferre*, porter.

† **PURAIN** (pu-rin), s. m. Nom donné autrefois aux ouvriers de Rouen. Je crois être obligé de vous avertir qu'en arrivant ici, je trouvais un grand nombre de pauvres purains travaillant à la draperie, gens séditeux, qui avaient environné la maison du sieur le Gendre, disant qu'ils voulaient la piller, BOISLISLE, *Corresp. contr. gén. des finances*, p. 360, 1694. || Langage purain, langage des ouvriers de Rouen.

† **PURGEUR** (pur-jeur), s. m. Engin qui nettoie. Le mécanicien a d'ailleurs le soin d'ouvrir de temps en temps les purgeurs pour évacuer l'eau en excès s'il y a lieu, LE CHATELIER, *Sur la marche à contre-vapeur des locomotives*, Paris, 1869, in-8^e, p. 20.

† **PURGEUSE** (pur-jeu-z'), s. f. Ouvrière qui nettoie la soie. La semaine de l'ouvrière [ovaliste] sera payée 11 francs pour les banquettiers et les purgeuses, 11 francs 50 pour les attacheuses, 12 francs pour les doubleuses et pleuses, *le National* de 1869, 16 juillet 1869.

PURPURIN. — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. La marguerite et purpurine et blanche, J. FELLETER DU MANS, *la Savoie* (1672), p. 266, Chambéry, 1856.

† **PUSEYSME. Ajoutez :** || On écrit aussi puseïsme, le puseïsme, obéissant à son principe, est devenu ce qui s'appelle du nom très-significatif de ritualisme, a. RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 mars 1875, p. 286.

† **PUSEYSTF. Ajoutez :** || On écrit aussi puseïsiste. Le parti puseïsiste vit bon nombre de ses adhérents les plus distingués passer avec armes et bagages dans l'Eglise catholique, a. RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 mars 1875, p. 286.

† **PUTET** (pu-tè), s. m. En plusieurs provinces, petite mare formée par le liquide écoulé du fumier, *Gloss. aunisien*, p. 138, et DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 270. || Dans d'autres parties de la Normandie, on dit putel.

— ETYM. Autre forme de l'anc. franç. *putel*, fumier, bourbe, du lat. *putere*, puer.

PYGME. — ETYM. Ajoutez : Tout autre serait l'origine de ce mot d'après M. All. Réville. *Pygmées* est un mot qui trahit son origine phénicienne; car *pygm* est le nom d'un dieu phénicien; mais en grec *pygmé* signifiait poing, et les Grecs en conclurent que les pygmées étaient des nains, gros comme le poing. Peut-être furent-ils fortifiés dans cette erreur par le *pygmé* que tout navire phénicien portait en guise de talisman sur son gaillard d'avant, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 mai 1873, p. 385.

† **PYLONIQUE** (pi-lo-ni-k'), adj. Qui est relatif aux pylônes. Il (le temple phénicien) présentait un vestibule ouvert dans une façade de forme pylonique beaucoup plus élevée que le reste des constructions..., F. LENORMANT, *Résumé d'hist. anc.* t. III, p. 142.

† **PYRALE, EE** (pi-ra-lé, lée), adj. Qui est affecté de la pyrale. Vignes pyrales, *Acad. des sc.* *Comptes rend.* t. LXXVII, p. 214.

† **PYRHÉLIOMÉTRIQUE** (pi-ré-li-o-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à l'emploi du pyrhéliomètre, à la chaleur du soleil. Les observations pyrhéliométriques, DUPONCHET, *Acad. des sc.* *Comptes rend.* t. LXXVIII, p. 1045.

† **PYROBOLIQUE** (pi-ro-bo-li-k'), adj. Qui lance du feu. Valet pyrobolique, voy. VALET, n^o 46.

— ETYM. *Pyro*, feu, et *βόλλειν*, lancer.

† **PYROGRAPHIQUE** (pi-ro-gra-fi-k'), adj. Image pyrographique, empreinte laissée sur un papier recouvert par la combustion de la poudre. Si l'on ne veut pas attendre le développement spontané de l'image pyrographique, on peut en provoquer la révélation immédiate en présentant la feuille d'épreuves au-dessus d'un verre d'eau tiède, *Revue d'artillerie*, juill. 1874, p. 399.

— ETYM. *Pyro*, feu, et *γράφειν*, tracer.

† **PYROPHONE** (pi-ro-fo-n'), s. m. Instrument des flammes chantantes, inventé par M. Kastner; c'est une espèce d'orgue dont les tuyaux sont des tubes de verre dans lesquels on introduit des flammes fournies par deux bacs de gaz allumés; tant que ces bacs sont assez rapprochés pour que les flammes se confondent, il ne se produit aucun son; dès qu'on les écarte, elles fournissent des sons plus ou moins graves ou aigus, suivant la longueur des tubes. M. Frédéric Kastner, auquel on doit ce curieux instrument appelé le pyrophone, dans lequel les sons musicaux sont produits par des flammes chantantes..., H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 11 nov. 1875, p. 9207, 2^e col.

— ETYM. *Pyro*, feu, et *φωνή*, voix.

PYROPHORE. Ajoutez : || 2^e Terme d'entomologie. Coléoptère de la famille des élutères ou élutérideres, qui a des ocellations lumineuses. Tout le monde connaît, de nom au moins, les *cucuyos* ou pyrophores, qui sont si répandus dans l'Amérique tropicale... les Mexicaines s'en servent comme d'un objet d'ornement; elles les nourrissent soigneusement et les placent le soir dans leur chevelure, DE PARVILLE, *Journ. offic.* 4 août 1872, p. 6371, 2^e col.

† **PYROSOME** (pi-ro-so-m'), s. m. Genre de mollusques de la classe des acéphales et de l'ordre des tuniciers, comprenant les animaux ainsi appelés à cause de l'éclat dont ils brillent. D'après M. le professeur Panceri, qui a beaucoup étudié... les noctilucques, les pyrosomes, les pholades, etc. la phosphorescence serait due à une matière morte rejetée par l'animal, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 4 août 1872, p. 6371, 1^{re} col.

— ETYM. *Pyro*, feu, et *σώμα*, corps.

† **PYTHAGORIQUE. Ajoutez :** — HIST. XVI^e s. Il avoit pareillement, ainsi qu'il est requis par les règles de l'art, jeuné trois jours, sans manger rien que du pain et quelques racines et autres choses n'aisant aine, à la pythagorice, JACQ. TABUREAU, *Dial.* 2^e, p. 165.

† **PYXIDE. Ajoutez :** || 2^e Terme d'antiquité. Bolte. Pyxides pour l'Eucharistie, *Rev. critique*, 25 mars 1876, n^o 43, p. 208.

Q

QUA

QUA

QUA

† **QUADRANS ou QUADRANT** (ka-dran), s. m. Nom donné au quart de la circonférence.

— ETYM. Le même que *cadran* (voy. ce mot).

† **QUADRIGAMME, EE** (kou-dri-ga-mmé, mmée), adj. Terme d'antiquité. Qui présente la forme de trois gammes réunies par les pieds. L'ornement appelé frette trigamme ou quadrigamme, il [M. de Vesly] le retrouve chez les Chinois, les Égyptiens et les Étrusques, ainsi que sur la croix d'Abulcanno, *Journ. offic.* 22 avril 1876, p. 2860, 2^e col.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

— ETYM. *Quadr*..., quatre, et *γώνυον*.

† **QUADRIMESTRE** (kou-dri-mè-str'), s. m. Espace de quatre mois. L'année se divise en trois quadrimestres.

† **QUADRUPLATEUR** (kou-dru-pla-teur), s. m. Celui qui quadruple, MALH. LEXIQUE, éd. L. Lallanne.

† **QUADRUPLIQUE** (kou-dru-pli-k'), s. f. Quatrième réplique dans un plaidoyer ou une discussion.

— HIST. XVI^e s. Les parties ne peuvent, sur le

principal de la matière, plus avant escrire que jusqu'à tripliques pour le demander, et jusques à quadruplices pour le defendeur si les parties le debattent, *Coust. gén.* t. II, p. 864.

— ETYM. Lat. *quadruplicare*, quadrupler.

QUAI. — HIST. || XVI^e s. Ajoutez : A la charge ledit de Nantes feront faire à leurs despens et frais ledit quai de pierre de taille, garni de boucles et pillory, MANTILLER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 165.

† **QUAIRELLE ou QUÉRELLE** (ké-rè-l'), s. f.

SUPL. — 36

Terme d'exploitation houillère. Grès houiller formant le mur de la couche de houille, et sur lequel elle repose.

† **QUAL** (koual), s. m. Frai des astéries ou étoiles de mer.

QUALITÉ, *Ajoutez* : || 4° Terme juridique. Vols qualifiés, vols accompagnés de qualifications aggravantes : effraction, escalade, etc. qui, pour les majeurs, déterminent la compétence de la cour d'assises. || Avenu qualifié, en matière civile, avec qui n'est pas pur et simple, mais qui est restreint; en matière criminelle, celui qui s'explique sur les circonstances du fait imputé au prévenu et avoué par lui, *ALTAER, Cours de procédure civ. française*, p. 140.

QUALITÉ. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Cil li monstra de l'air toutes les qualités, Et en quel maniere est li solas levés, li *Romans d'Alexandre*, p. 9.

QUAND. || 8° *Ajoutez* : || La locution *quand* a été employée sans et. Quel l'on change de point de vue, et la formule deviendra une loi, en vertu de laquelle deux quantités ou deux grandeurs sont liées entre elles et changent l'une quand l'autre, *COUSINOT, Cons. sur la marche des idées*, Paris, 1872, t. I, p. 265. || Cette locution n'est pas fautive; même on pourrait l'interpréter autrement que par la suppression de *et*, en y voyant une ellipse : et changent l'une (changent) quand l'autre (change).

— REM. Malherbe a employé *quand* bien au lieu de *quand* bien même, que nous disons aujourd'hui : Il y a longtemps que je ne puis plus ni perdre ni gagner; c'est une opinion que je devrais avoir, quand bien je ne serais pas vieil, *Lexique*, éd. L. Lalanne, Cornélius aussi : Mais, quand bien vous auriez tout lieu de vous en plaindre, Sophonisbe après tout n'est point pour vous à craindre, *Sophonisbe*, II, 4.

† **QUAND-EST-CE** (kan-té-s), s. m. Chez les cloutiers, vin que doivent payer les nouveaux erchauchés, l'Opinion nationale, 30 mai 1876, 3^e page, 4^e col. || On écrit souvent quantes (voy. ce mot ci-dessous).

— ETYM. Cette locution signifie : *quand est-ce qu'un tel paiera sa bienvenue?*

† **QUANQUAM**, *Ajoutez* : — REM. D'Alembert écrivait quanquam [il prononçait probablement kankan]. Le long quanquam que je viens de faire à l'Académie pour la réception de l'écclésiaste Millot, *D'ALEMB. Lett. d. Volt*, 24 janv. 1778.

† **QUANTES** (kan-té-s), s. m. Lorsqu'un compositeur est nouvellement admis dans un atelier, on lui rappelle par cette interrogation qu'il doit payer son article 4; c'est pourquoi payer son quantes est devenu synonyme de payer son article 4; cette locution est usitée dans d'autres professions, *E. ROBERTY, les Typogr. parisiens*, Paris, 1874.

— ETYM. Corruption de *quand est-ce?*

† **QUARANTE**, *Ajoutez* : || 9° L'arbre aux quarante écus, le gingko biloba, Chine, BAILLON, *Dict. de bot.*, p. 218 [ainsi nommé parce que le premier pied introduit en France fut payé cette somme].

† **QUARANTAIRE**, *Ajoutez* : || Substantivement. Celui qui est soumis à une quarantaine. Les malades doivent être isolés des quaranténaires.

† **QUARANTIN** (ka-ran-tin), s. m. Sorte de millet. [Dans la province de Lodj en premier lieu, millet ou quarantin à grains, ou avoine pour vert, et, en deuxième lieu, navette semée en juillet et août lors du sarclage du quarantin et récoltée au printemps suivant, avant la semaille du grand maïs, tête de la rotation. *Journ. offic.* 28 sept. 1874, p. 8625, 1^{er} col.]

QUARRE, *Ajoutez* : || 2° Terme de forestier. Incision que l'on fait aux arbres résineux pour obtenir la résine. On ouvre dans l'écorce [du pin maritime] une première entaille ou quarre de 10 centimètres de large, on y pince, *Manuel de bot. forestière*, p. 307, Nancy, 1873. || 3° Nom, dans la Seine-Inférieure, d'une mesure contenant vingt-deux bottes de foin, de cinq kilogrammes. Ce ouvrage ne dépassera pas le prix de cinq à six francs la quarre, chiffre minimum de bon marché... Extrait du *Nouveau dictionnaire de Rouen*, du 43, dans *Journ. offic.* 14 juill. 1877, p. 6209, 3^e col.

2. **QUART**, *Ajoutez* : || 26° Terme de pêche du hareng. Quart de poche, bouée fixée par la martingale ou bassouin au halin ou baussière, et servant à maintenir le filet. || 27° Dans les filatures, quart de ponce, instrument qui sert à évaluer le nombre de fils dans un espace donné. Est-ce avec l'instrument dit quart de ponce que l'on peut découvrir le nombre des fils de la chaîne [du drap]? *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 80.

Les comptes de chaînes des tissus s'apprécient toujours au quart de ponce ou au centimètre par le nombre de fils qu'ils indiquent, *ib.* p. 321. C'est par oubli que nous avons porté le nombre de fils au quart de ponce, ancienne méthode; la réduction aux centimètres est facile, *ib.* p. 424. || Numéros huit quarts, dix quarts, vingt quarts, manière d'indiquer la finesse d'un fil, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 95.

— REM. La définition du quart n'est pas suffisamment exacte : c'est une partie d'un tout divisé en quatre parties égales.

† **QUARTAILLE**, *EULE* (kar-ta-ieu, ieu-l), s. m. et f. Aieul, aieule qui est avant le trisaieul, la trisaieule, synonyme inusité de quadrisaieul. Christophe de Chateaubriand, quartailleur paternel, *CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe*, t. XII, p. 92, 1840.

— ETYM. Lat. *quartus*, quatrième, et *aieul*.

† **QUARTELOT** (kar-té-lo), s. m. || 1° Se dit de bois de peuplier débité en blocs équarris rectangulairement que l'on refend en quatre; d'où le mot quartelot, chaque morceau étant ainsi le quart d'un arbre. Feuilles débitées dans des quartelots, pour coffrets, *Enquête sur le monopole des tabacs*, 1874, p. 328. Il restait sur le port, au 30 avril, 85 480^m de quartelots... les sciages de bois blancs tendent à la baisse; la grande quantité de quartelots qui a été fabriquée fait que cette espèce de sciage commence à être moins en faveur auprès du commerce de Paris, *Journ. offic.* 20 et 24 mai 1872, p. 3384, 1^{er} col. || 2° Planche de hêtre de 0^m,336 largeur, et 0^m,056 épaisseur, *NANQUETTE, Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 79.

— ETYM. Dérivé de *quart* 2.

† **QUARTER** (kar-té), v. a. Terme d'escrime. Mettre en quart. L'épaulé gauche plus quarté, *not. Bourg. gentilh.*, II, 3.

QUARTIER. || 2° *Ajoutez* : || Le cinquième quartier, nom donné à Paris aux issues des animaux de boucherie, *Journ. offic.* 19 janv. 1872, p. 410, 2^e col. Pour le cinquième quartier, composé des suif, cuir et abats rouges, *Extr. du Journ. d'Agr. prat.* dans *Journ. offic.* 17 fév. 1874, p. 4319, 2^e col.

† **QUASI** — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Et le nombre de ceux qui mangèrent estoit quasi cinq mille hommes, sans les femmes et les enfants, *Math.*, XIV, 24, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1625.

† **QUASI-FAUX** (kazi-fô), s. m. En droit romain, fausse allégation consignée dans une requête ou dans un acte de procédure. Le quasi-faux était puni de peines moindres que le faux; il n'a pas d'équivalent dans le droit français.

† **QUASSIA** ou **QUASSIE**, *Ajoutez* : — ETYM. *Grammacy*, nom d'un sorcier nègre très-réputé dans la Guyane hollandaise, et qui découvrit cette plante en 1730; *graman* signifie grand, et *quacy*, homme, dans la langue de ces nègres, J. G. STEENMAN, *Voyage à Surinam*, t. III, p. 168.

QUATRE-VINGTS, *Ajoutez* : || 7° Nom d'un papillon de nuit, portant sur ses ailes supérieures le chiffre 80, *noctua octogesima*.

4. **QUE**. — REM. *Ajoutez* : || 3° Arrivé qu'il fut, cette tournure est condamnée par Vaugelas, bien, dit-il, qu'une infinité de gens s'en servent, et en parlant et en écrivant. Malgré l'arrêt de Vaugelas, cette tournure est bonne et mérite d'être conservée. || 4. **Que**, dans l'usage ancien, pouvait être rapporté, non, comme à présent on cela est nécessaire, au verbe de la proposition subordonnée, mais au verbe, quand il s'en trouvait, d'une incise précédant le verbe de la proposition subordonnée. Je fais des vers qu'encore qu'Apollon les a voués, Dedans la cour peut-être on leur fera le moue, *RÉGNIER, Sat. xv*. Au mot qui, n° 43, comparez un emploi tout semblable.

2. **QUE**. || 9° *Ajoutez* : || *Que*, seul avec le verbe au subjonctif, signifiant s'il arrive que... Taisez-vous, Lui dis-je, ou que je vous entende! *BÉNARD, Le troisième mari*. C'est une sorte de menace : si je vous entends, je me fâcherai.

— REM. *Ajoutez* : || 3. L'usage ancien admettait en certains cas un *que* explétif, que l'usage moderne rejette. Il me fit... L'honneur que d'aprouver mon petit jugement, *RÉGNIER, Sat. viii*. || 4. Régner a dit : Mais étant mauvais peintre ainsi que mauvais poète, Et que j'ai la cervelle et la main maladroite, *Sat. x*. Et que représente *et étant*. Cette tournure n'est plus en usage. || 5. Je meure, s'est dit pour que je meure. C'est cela, ou je meure, interrompit le sultan : conti-

nuez, vous avez réellement bien de l'esprit, *CHATEAUBRIAND, le Sopha*, ch. II. Cette locution n'est pas bonne : elle prêterait à tout amphibologie.

QUEL QUE, *Ajoutez* : — REM. On lit dans Régner : Jeanne... s'approche et me recherche d'amour ou d'amitié, duquel qu'il vous plaira, *Sat. xi*. Cela est correct, mais on pourrait dire aussi : lequel qu'il vous plaira. Je m'adresse à Pierre et à Paul, auquel ou lequel qu'il vous plaira.

QUELQUE, *Ajoutez* : — REM. *Quelque*, au pluriel, peut être précédé de l'article défini : Les quelques heures que nous avons passées ensemble.

QUENELLE. — ETYM. *Ajoutez* : Il y a peut-être lieu de rapprocher *quenelle* de *quenieux*, sorte de gâteau en usage dans les Flandres (du *CANON, coniado*). On ignore du reste d'où vient *quenieux* et s'il tient au bas-latin *coniado* que Du Cange donne aussi comme nom de gâteau.

† **QUENOLLE** (ke-no-l), s. f. Ancien nom du navet. Un jour le roi de Bohême, réfugié en Hollande, ayant entré, suivant un lièvre, dans un petit champ qu'on avait semé de quenelles, le fermier du lieu... lui dit en grondant : Roi de Bohême, pourquoi viens-tu perdre mon champ de quenelles que j'ai eu tant de peine à semer? *TAINE, La Fontaine*, II^e partie, chap. 1^{er}, III.

— ETYM. Ce paraît être une autre forme de *quenouille*, le navet ayant été ainsi nommé en raison de sa forme allongée.

QUENOUILLE, *Ajoutez* : || 9° Terme de fondeur. Nom donné à des bouchons qui ferment des tubes communiquant avec la cavité du moule et qu'on enlève, quand le métal fondu y arrive, pour permettre à l'air de s'en échapper.

† **QUENOUILLON** (ke-no-illon, Il mouillées), s. m. Terme de marine. Ebeveau d'étoupe employé pour le calfatage des vaisseaux.

† **QUÉRABILITÉ** (ké-ra-bi-li-té), s. f. Terme de jurisprudence. Qualité de ce qui est quérable. Prime d'assurance, quérabilité... que... les primes fussent devenues quérables, de portables qu'elles étaient au moment où l'assuré s'est mis en retard, *Gaz. des Trib.* 10 juin 1874, p. 651, 2^e col.

† **QUERRELLE**, *Ajoutez* : || Substantivement. Le querelleux dit qu'il n'aime rien tant que la paix, *MATH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **QUERUEU** (ke-reu), s. m. Nom, à la Rochelle, d'une place nue, sorte de cour non fermée, entre une maison et la voie publique. A vendre, maison avec quereux, jardin, etc.

— ETYM. Les étymologistes de la localité invoquent le celtique *cairn*.

† **QUESNELLISTE** (ké-nè-li-st'), s. m. Partisan du quessnellisme. Je vous prévins que tous les quessnellistes en sont restés là, *DECOURCHAMP, Souv. de la marq. de Créquy*, II, 5.

† **QUESSOY** (ké-soi), s. m. Nom d'une bonne poire, nommée aussi rousset ou roussette de Quessoy (Quessoy est un bourg des Côtes-du-Nord, d'où cette poire est originaire).

† **QUESTAL**, *ALE* (ké-stal, sta-l), *adj.* Terme de féodalité. Sujet à la taille. Celle [la famille] des Eyquem [de laquelle Montaigne provient], sortie des anciens serfs qu'estaux de Blanquefort et des comptoirs à morues de la rue de la Rousselle à Bordeaux, a donné à la France... J. DE FLAIX, *Journ. offic.* 4 fév. 1875, p. 942, 3^e col.

— ETYM. Bas-lat. *quæstalis*, de *quæsta*, taille (anc. franc. *queste* ou *quète*), qui vient du latin *quæstium*, chose cherchée, *voy. QUÆRA*.

QUESTION, *Ajoutez* : || 8° Sorte de jouet composé d'anneaux ou de boules embrouillées, et destiné à occuper l'enfant pour les débrouiller; ces jouets ont été ainsi dénommés en raison de questions politiques (par exemple, dans le temps, la question romaine), qui demeuraient sans solution. La question de la place que la logique occupe parmi les sciences m'a toujours rappelés ces jouets ingéniens qu'on fabriquait naguère sous le nom de question romaine, question d'Orient, etc.; c'est un divertissement philosophique plutôt qu'un problème sérieux, *E. DE ROBERTY, la Phil. positive*, sept.-oct. 1876, p. 208.

† 1. **QUESTIONNAIRE**, *Ajoutez* : || 3° *Adj.* Qui est en forme de questions. Bien des gens souhaiteraient que cette philosophie questionnaire [la philosophie scolastique] qui règne depuis longtemps dans nos écoles en fût bannie entièrement, *Biblioth. critique*, Amsterdam, 1710, t. IV, p. 400.

† **QUESTIONNEMENT** (ké-stio-ne-man), s. m. Action de questionner. Faisons du moins en sorte d'éclaircir l'embarras du questionnement, *DU FRESNY, Mariage fait et rompu*, III, 2.

4. **QUEUE**. || 21^e *Ajouter* : || Fig. Vous verrez que, par un juste retour, les véritables philistins pourraient bien être en fin de compte non pas les esprits restés dévot au culte de Mozart, mais tous ces fanatiques attardés qu'on appelle aujourd'hui la queue de Robespierre, H. BLAZE DE BUIV, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 oct. 1875, p. 811. || *Fig.* Couper sa queue, se dit d'un chef de parti qui se sépare de la partie la plus violente de ses adhérents. || 34^e *Queue* de morue, nom d'une sorte de brosse. Brosses plates dites queues de morue en fer-blanc, brosses à tableaux... Quous de morues et pinceaux fins, *Alm. Didot-Dottin*, 1871-72, p. 1226, 1^{re} col. || 35^e *Queue* de chat, queue de cheval, noms vulgaires des cirrus, *Journ. offic.* 20 sept. 1873, p. 5976, 2^e col. || 36^e *Queue* fourchée vulgaire, ou grande queue fourchée, bombyx *vinula*; la queue fourchée dite hermine, bombyx *herminea*; la petite queue fourchée, bombyx *furcula*. Ces noms proviennent de deux appendices un peu divergents, situés au bas des ailes.

QUL. *Ajouter* : — REM. 1. On lit dans Saint-Simon : La Breteche se sut bon gré de ne m'avoir pas cru, qui lui avais conseillé de défaire sa jambe de bois, 29, 88. Cette touraure se range à côté de celles où *qui* est séparé de son antécédent (voy. n° 7); elle n'a donc rien qui doive la faire rejeter. || 2. Le même Saint-Simon a dit : Dans une affaire si odieuse, où par qui d'où le bruit vint, son neveu était l'attaqué, le roi... 327, 28. Cela est tout à fait incorrect; il fallait *par qui* que le bruit vint.

† **QUICHIE**. *Ajouter* : — REM. On dit aussi, au masculin, le quiché. C'est M. Maspero, un jeune égyptologue, qui a présidé à Paris à la publication de M. Lopez (*Races aryennes du Pérou, leur langue, leur religion, leur histoire*); les américanistes et les philologues sont intéressés à savoir que M. Lopez s'est livré sur la comparaison du sanscrit avec l'idiome quiché à une étude sérieuse, *P. DELAUNAY, Journ. offic.* 27 janv. 1873, p. 607, 1^{re} col.

† **QUICONQUE**. *Ajouter* : — REM. On trouve quiconque il soit, pour quel qu'il soit. Je le conjure (l'évêque, mon successeur), quiconque il soit, de résider avec vous, visiter son diocèse..., RICHELIEU, *Lett. etc.* 1619, t. VII, p. 425.

QUIESCENT. || 1^{re} *Ajouter* : || Terme de grammaire arabe. Syllabes quiescentes, syllabes formées d'une consonne dépourvue de voyelle, par opposition à syllabes muës, syllabes formées d'une consonne et d'une voyelle, *Rev. critique*, 16 juin 1877, p. 368.

† **QUILAI** (ki-la-i), s. m. Arbre de l'Amérique, dit aussi arbre à savon du Panama, et employé au lavage des laines, *Journ. offic.* 23 oct. 1872, p. 6632, 2^e col.

† **QUILEDIN** (ki-lo-din), s. m. Nom d'une espèce de cheval (mot aujourd'hui inusité). Caton le Censeur ne montait jamais qu'un mauvais quiledin, *MALIN, Lexique*, éd. Lalanne.

— ETYM. Le même que *quilledin* (voy. ce mot au Dictionnaire).

2. **QUILLE**. *Ajouter* : || 6^e Dans les chablis, la portion de l'arbre hrisé restée debout; ou dit aussi chandelier ou tronc, *BOGHEUS, Manuel de viticulture*, p. 6, Nancy, 1873, || 7^e Sorte de jambe de force. Il sera adapté au train de derrière des cabriolets à deux roues une jambe de force en fer, dite quille, *Ordon. de police*, 31 mai 1860.

— REM. De là il (Béranger) fut expédié à Péronne, chez sa tante l'abbesse, qui ne s'attendant pas à voir tomber chez elle le petit abandonné, le reçut comme un chien dans un jeu de quilles, *Rev. Britann.* août 1877, p. 434. La phrase n'est pas correcte; il faudrait comme on reçoit un chien dans un jeu de quilles. Il ne faut employer cette expression qu'avec le présent du

verbe recevoir ou le participe passé reçu, qui se sous-entendent naturellement (voy. les exemples à QUILLE).

QUILLETE. *Ajouter* : || En général, tout hrin d'arbre qu'on plante. Renoncer absolument à la reproduction et à la plantation des citronniers et orangers d'après le système des quillettes, *Journ. offic.* 30 oct. 1869, 3^e col.

† **QUILLON**. *Ajouter* : Les épées des XI^e et XII^e siècles sont larges, peu aigues, assez courtes... le pommeau est plat et circulaire; les quillons [les deux branches de la croix] sont droits ou parfois légèrement tordus à leur extrémité, *Journ. offic.* 24 nov. 1873, p. 7456, 3^e col.

† **QUINCAILLEUR** (kin-ka-leur, li mouillés), s. m. Ancien synonyme de quincailleur. Les boutiques de quincailleurs qui sont du côté de Saint-Innocent, *MALIN, Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **QUINCONNEAU** (kin-so-nô), s. m. Terme de marine. Synonyme de cabillot, sorte de cheville.

— ETYM. Ce mot parait se rapporter à *coincer*, qui vient de *coin*.

† **QUINDECENNAI**, ALE (kuin-dé-sè-nai, nna-l'), adj. De quinze ans. C'est parce que la fabrication française a complètement réformé son outillage qu'elle a fait de si grands progrès pendant la dernière période quinquennale, *Journ. offic.* 21 avril 1876, p. 2838, 1^{re} col. || Au plur. masc. Quinquennaux.

— ETYM. Lat. *quindécim*, quinze, et *annus*, an. || **QUINOLOGISTE** (ki-no-lo-jist'), s. m. Celui qui s'occupe de quinoologie. L'éminent quinologue anglais, J. Eliot Howard, *WEDDELL, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 169.

† **QUINZENNAIRE** (kuin-ké-nè-r'), adj. Terme d'arithmétique. Qui compte par cinq. Système quinquennaire, système de numération dont la base est le nombre cinq; c'est le système des peuples de l'Afrique occidentale et centrale; arrivé à cinq, on dit cinq-un, cinq-deux, etc., *MUNGO PARK, Voy.* de 1795.

† **QUINQUENOVE**. *Ajouter* : Ne citez plus dans le palais d'autres livres que Rabelais; Jugez le monde à quinquenove; Qui pourra se sauver se sauve, *Remontrance burlesque au Parlement*, p. 7, 1649, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 484. || On le trouve aussi écrit quinquenneuve, à tort. Avec lui marchait son fils Lauze, Jouveveau frais comme une rose.... Rude danseur de tricoteis, Musicien d'air et de motets, Adroit joueur de quinquenneuve, Mais d'un poil tirant sur le fauve, *SCARR, Virg. trav.* VII.

— ETYM. Esp. *cinco* et *nueve*, cinq et neuf.

QUINQUET. — REM. On disait d'abord lampe à la Quinquet. Dans la chambre où est décédé ledit sieur Vernet père (Joseph Vernet).... une lampe à la Quinquet, une commode à dessus de marbre, *Levée des scellés*, 3 oct. 1789, dans *Journ. offic.* 23 janv. 1877, p. 493, 1^{re} col. Cette date de 1789 montre que le quinquet était en usage avant 1800, époque à laquelle le Dictionnaire en place l'invention.

† **QUINTAËCL**, EULE (kin-ta-ieu, ieu-l'), s. m. et f. Aieul, aieule, qui est avant le quadrisaieul, la quadrisaieule, c'est-à-dire le cinquième ascendant après le père, CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, t. XII, p. 95, 1850.

— ETYM. Lat. *quintus*, cinquième, et *aieul* (voy. au Dictionnaire QUINQUAËUL, qui s'est dit aussi).

QUINTAINE. — HIST. *Ajouter* : || XV^e s. Le droit dudit lieu [sic] est, qui se marie.... le mary doit quaine, c'est assavoir que.... doit venir à cheval, prest de huer à un poteau..., *DELISLE, Agricul. norm.* p. 71.

† 2. **QUINTAL** (kin-tal), s. m. Nom, dans la Loire-

Inférieure, de petits faisciaux en lesquels on dispose les liges coupées du sarrasin, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 428. || Au plur. Des quintaux.

— ETYM. C'est un dérivé de *quint*, cinquième.

3. **QUINTE**. — HIST. *Ajouter* : XIII^e s. Tenue a sans quinte de guerre. Loie tans li rois Artus a sans quinte [Le roi Artus a tenu longtemps sa terre sans accès de guerre], Et ot trestous ses amis à son voloir desous lui mis, *Li chevaliers as deux especes*, publié par Fürster, vers 1.

† **QUINTEZ** (kuin-tanz), s. m. Balance de Quintenz, voy. BALANZ au Supplément.

QUINTESENCE. || 1^{re} *Ajouter* : || Fig. M. de Chastillon est ici, qui s'en va chez lui [en une sorte d'exil]; c'est le même que nous l'avons cru, beaucoup de masse et peu de quintessence, *RICHELIEU, Lettr. etc.* t. VI, p. 163 (1638).

† **QUINTILLION** (kin-ti-li-on), s. m. Quadrillion multiplié par mille.

— ETYM. Voy. BILLION.

† **QUINTON** (kin-ton), s. m. Sorte d'instrument de musique. Une infinité d'instruments: violons, altos, basses de viole, archiluths, quintons, pochettes, etc., E. GAUTHIER, art. intitulé *Les Joyages de Daphnis*, dans le *Journ. offic.* du 31 mai 1869, p. 772, 3^e col.

† **QUINZENAIRE** (kin-ze-nè-r'), adj. Qui croit au bout de quinze ans. Pour la conversion des 74 662 obligations quinquennaires existant dans le portefeuille du Trésor, *Journ. des Debats*, 17 nov. 1876, 1^{re} page, 3^e col.

QUIPOS. *Ajouter* : — ETYM. Péruvien, *quipu*, nou, GARCILASSO DE LA VEGA, *Histoire des Incas*, t. II, p. 29.

† **QUIRAT** (ki-rat), s. m. Terme de droit maritime. Part de propriété d'un navire indivis. Lorsqu'un navire n'appartient pas à une seule personne, mais à plusieurs, on le suppose décomposé en un certain nombre de parties égales (ordinaires vingt-quatre) appelées quirats, et les divers copropriétaires le sont pour un quirat, ou pour deux, ou pour trois, etc.

— ETYM. Arabe, *qirdat*, sorte de petit poids; le même que *carat* (voy. ce mot).

† **QUIRATAIRE** (ki-ratè-r'), s. m. Copropriétaire d'un navire indivis, celui qui possède un ou plusieurs quirats.

QUI-VIVE. *Ajouter* : || Fig. Vaine démanigaison de la guerre civile.... Que vous avez de peine à demeurer oisive, Puisqu'au même moment qu'on voit has les frondeurs, Pour deux méchants sonnets on demande qui-vive, *CORN. Œuv. div. Sonnets*. || Fig. Se tenir sur le qui-vive, s'observer, se garder des fautes. Qui croit mourir se tient sur le qui-vive, *LAMOTTE, Fabl.* II, 20.

† **QUODLIBÉTAIRE**. *Ajouter* : Enfin, arrivait [pour les étudiants en médecine] le tour des thèses quodlibétaires, sur un sujet à la convenance des candidats, *Journ. offic.* 8 déc. 1873, p. 7571, 1^{re} col.

† **QUOICHER** (qui-chié), s. m. Nom du quetschier, dans la Haute-Marne. Les quochiers chargés de longues prives violettes plaient jusqu'à terre, A. THEURET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} sept. 1875, p. 407.

— REM. C'est une autre prononciation du même mot.

† **QUOLIBÉTIER**. *Ajouter* : — REM. Dans l'exemple de Racine, quolibétier signifie faiseur de calembours.

† **QUOTIENTIEL**, ELLE (ko-si-an-sièl, siè-l'), adj. Terme de mathématique. Qui appartient aux quotients. Définition du calcul quotientiel d'Eugène Gounelle, par L. GAUSSIN, *Acad. des sc. Comptes rendus* t. LXXXIII, p. 582.

RAC

· **R. Ajoutez :** || 4° R en numismatique signifie revers.

† **RABALLE** (ra-ba-l'), s. m. Dans l'Aunis, sorte de râteau composé d'une planche et d'un manche qui est adapté au milieu; on s'en sert pour mettre le grain en tas, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 439.

† **RABANE** (ra-ba-n'), s. f. Sorte de tissu en fibres de palmier. Le tarif général ne taxe que les tissus en fibres de palmier dits pagnes et rabanes, *Douanes, Tarif*, note 523.

† **RABANER** ou **RABANTER**. *Ajoutez :* Dans la matière, les voiles en vergue, quoique rabantées avec soin, ont été mises en lambeaux, *Journ. offic.* 11 mai 1873, p. 3048, 3° col.

† **RABASSAIRE** (ra-ba-sè-r') ou **RABASSIER** (ra-ba-sié), s. m. Nom, dans le Midi, de l'homme qui cherche et détérre les truffes. Les rabassiers ou truffiers du Vaulx sont en général des paysans intelligents et rusés, J. E. PLANCHON, *Rec. des Deux-Mondes*, 16 avril 1876, p. 928. La truffe apportée par les rabassaires se vend quelquefois de 4 à 6 francs le kilo, tandis qu'à Paris elle vaut de 25 à 30 francs, M. BONNET, *Journ. offic.* 10 janv. 1876, p. 229, 2° col.

— *ETYM.* Prov. *rabasso*, truffe, qui est un dérivé du provenç. *raba*, rave (voy. ce mot).

† **RABAT**. *Ajoutez :* — REM. Rabat, au XVIII^e siècle, s'est dit non-seulement d'une pièce de la toilette des hommes, mais aussi de cols ou colerettes de femmes. On vous connaît assez, et vous êtes de celles que mille fois le plâtre a fait passer pour belles, dont la vertu consiste en de vains ornements, qui changent tous les jours de rabats et d'amants, *constr. Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

† **RABATTEUSE** (ra-ba-tè-z'), s. f. Sorte de voiture. Il existe un service dit des rabatteuses; ce sont de petites voitures allant chercher des voyageurs dans les communes riveraines des fortifications et les amenant aux têtes de ligne, *Extr. de l'Économiste français*, dans *Journ. offic.* 11 nov. 1876, p. 9204, 1^{re} col.

† **RABE, EE** (ra-bé, bée), adj. Qui a des œufs, en parlant d'un poisson. Poisson rabé, *Gloss. aunisien*, 1870, p. 439.

— *ETYM.* Voy. *RAPES* au Dictionnaire.

† **RABIBOCHER** (ra-bi-bo-ché), v. a. Terme populaire. Racommoder, rearranger, restaurer. Au petit jour on cherche; plus de kiosques, un amas, les grandes fermes brisées; il faut tout rabibocher, remettre le charmant édifice sur ses pieds, *l'Opinion nationale*, 21 mai 1876, 1^{re} page, 6° col. || *V. refl.* Se rabibocher, se raccommoder après une fâcherie.

† **RABUTINE** (À LA) (ra-bu-ti-n'), loc. adv. À la façon des Rabutins, dans le style de Bussy-Rabutin. On dit qu'il [le P. Bouhours, dans sa traduction du Nouveau Testament] avait fait parler les évangélistes à la rabutine. Comparez **RABUTINEMENT** au Dictionnaire.

† **RACAHOUT**. — *ETYM.* Arabe, *raqaout*, matière féculente dans laquelle entrent du salep, de la vanille, etc. *nevix, Dict. étym.*

† **RACCARD** (ra-kar), s. m. Nom, dans le Valais, de certains bâtiments rustiques servant à serrer le grain dans les campagnes; le raccard est tout en bois, et repose sur quatre colonnes; il se trouve ainsi isolé du sol, et on y monte par une échelle ou un escalier portatif. Quarante frètes, tant habitations domestiques que granges et raccards, avaient disparu avec tout ce qu'elles contenaient [dans un incendie, à Saxon, village du Valais], *Petit Moniteur*, 7 mai 1873.

— *ETYM.* Origine inconnue. Faudrait-il rapprocher raccard de rancart (voy. ce mot au Supplément), et y voir l'origine de la locution, d'ailleurs inexpliquée, mettre au rancart?

† **RACCOUTEMENT**. *Ajoutez :* || *Fig.* Le raccoutement de notre ami, MALU. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **RACER**. *Ajoutez :* || 2° En hippologie, faire race. Nous n'examinerons point ici la valeur du précheron comme étalon, ni s'il est vrai qu'il ne race pas, qu'il ne conserve que chez lui, sur son propre sol, et ne répète pas ailleurs les formes, le

caractère, le cachet, par lesquels il se distingue, *BOCHER, Rapport à l'Assemblée nat.* n° 4910, p. 87.

† **RACHAT**. — *HIST.* *Ajoutez :* XIV^e s. Franche personne, de franc ventre, sanz rachat [payement fait pour sortir de servage] et sanz aucun servage, *Arch. nation.* 11 81, p. 600 [communiqué par SIM. LUCÉ].

† **RACHÈVEMENT**. *Ajoutez :* || 2° Terme de vîdange. Rachèvement de fosse, ce qu'il y a de plus riche en engrais dans les fosses d'aisance. Une autre fraude... consiste à substituer, dans les envois à Bondy, les matières pauvres aux matières riches, et à réserver notamment les rachèvements des fosses pour les voiries particulières, CLAMAGNAN, *Rapp. au Cons. municip. de Paris*, séance du 28 juin 1877, p. 31.

† **RACHEVER**. *Ajoutez :* || 2° Achever après interruption. Je pensais écrire aujourd'hui à M. de Bonair; mais je suis si mal depuis quelques heures, qu'à peine puis-je rachever ce billet, BALZAC, *Lett. inédites*, 1, éd. Tamizey-Larroque.

† **RACINE, EE** (ra-si-né, née), adj. || 4° Garni de ses racines. Que les plants [de vigne] racinés ne soient admis à la circulation qu'enfermés dans des caisses de bois plombées, *Journ. offic.* 6 avril 1877, p. 2683, 1^{re} col. || 2° Tortu, branchu, en parlant de la betterave. La nature de la racine [betterave]... sa forme... [dépendent] avant tout du terrain, du sol dans lequel pousse la betterave : sol ferme et résistant, racine racinée; sol mou, racine droite, *Journ. offic.* 11 fév. 1876, p. 1136, 1^{re} col.

† **RACINEUR** (ra-si-neur), s. m. Celui qui fait un racinage sur la couverture d'un livre.

† **RACINEUSE** (ra-si-neu-z'), adj. f. Betterave racineuse, betterave qui, au lieu de présenter la forme conique régulière, prend celle de racines; c'est une déformation, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXX, p. 399. || On dit aussi racinée (voy. plus haut).

† **RACK** (rak), s. m. Mesure de fabrique pour le tulle, adoptée en Angleterre et acceptée ensuite en France; elle a en moyenne une longueur de cinquante centimètres, *Enquête, Traité de com. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 629.

† **RACONTABLE**. — *HIST.* *Ajoutez :* XII^e s. La quelle faite chose joskes or en cel meisme monstier maint [demeura] racontable, li *Dialogue Grecoire le pape*, 1876, p. 241.

† **RACONTAGE**. *Ajoutez :* — REM. On a pris depuis quelque temps l'habitude de dire, au lieu de *raconteur*, qui est dans l'analogie, *racontar*, qui ne paraît se rattacher à aucune forme régulière.

† **RACONTAR** (ra-kon-tar), s. m. Cancan, rumeur sans fondement. Ils aimèrent mieux se rejeter sur les racontars parlementaires, et mettront en circulation bien d'autres erreurs que les comptes rendus les moins impartiaux, *Séance de l'Assemblée nat.* du 11 fév. 1873, *Comptes rend.* du *Journ. le Temps*. Michelet, qui ne dédaigne pas au besoin l'anecdote et le racontar, n'AMÉLIE LATOUE, *Feuilleton de l'Union médicale*, 22 mars 1873. L'auteur ne nous raconte que ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu dire, les racontars puisés dans quelque feuille volante, parvenus jusqu'à son couvent, *Rev. critique*, 6 mai 1876, p. 309.

— *ETYM.* Racontar, auquel on a donné l'apparence d'un infinitif espagnol ou provençal.

† **RACONTEMENT**. — *HIST.* *Ajoutez :* XII^e s. Et ge jà les ai apris [les miracles] par lo racontement de si religieux hommes ke ge de ceax [ceux] en nule maniere non puis detoir, li *Dialogue Grecoire le pape*, 1876, p. 116.

† **RADAU**. — *HIST.* *Ajoutez :* XV^e s. Pour monseigneur de Marseille et Jehan de Vaulx, son frere, congé de tirer ung radeau de bois, de la valeur de 1^{er} escus, jusques en Avignon et Provence, pour instrir leurs maisons qu'ilz y font faire, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 81.

† **RADIALEMENT** (ra-di-a-le-man), adv. En manière de rayons, de branches. Les trois faisceaux basilaires [des carpelles] opposés aux cloisons se divisent radialement comme ceux qui sont oppo-

sés aux loges, *TRECU, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 883.

† **RADIANCE** (ra-di-an-s'), s. f. Néologisme. Qualité, état de ce qui rayonne. Tous ceux chez lesquels, en pareil cas, on n'aperçoit ni l'éclair du désir, ni la radiance de l'extase, *DRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût*, t. 70.

— *ETYM.* *Radiant*.

† **RADIATEUR** (ra-di-a-teur), s. m. Terme de physique. Qui a le pouvoir de rayonner. Les corps bons radiateurs.

2. **RADIATION**. *Ajoutez :* — *HIST.* XV^e s. Nonobstant interruption, et que deslites sommes s'en fust ensuyvie aucune radiation pour faulte d'aecq, *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, p. 498.

† **RADICICOLE** (ra-di-si-co-l'), adj. Terme de zoologie. Qui vit dans les racines des végétaux. L'œuf d'hiver [du phylloxera], origine à la fois des individus radicolés et des individus foliolés, *BALBIANI, Journ. offic.* 22 mars 1876, p. 2007, 1^{re} col.

— *ETYM.* Lat. *radix*, *radicis*, racine, et *colere*, habiter.

1. **RADIER**. *Ajoutez :* || 6° Haut fond naturel d'un cours d'eau où le courant est plus rapide (note communiquée par M. A. Gouault, de Rouen, ingénieur).

— *ETYM.* *Ajoutez :* M. A. Gouault dit dans sa note : « *Radier* ou *raider* ou *radier*, de *raide*, parce que ce sont les parties *raides* des cours d'eau. Les bateliers adoptent plus généralement la dernière prononciation. » Cette étymologie (*raide* ou *rade* est la très-ancienne forme française dérivée de *rapidus*, *rapid*) s'applique facilement à l'acceptation de haut fond où le courant est plus rapide, et il est encore possible qu'en ce sens *radier* ou *raider* soit un mot tout différent du *radier*, genre de construction fluviale. Mais celui-ci ne peut être rattaché à *raide*, attendu que, dans le XIV^e siècle, *radier* existe avec le sens de *madrier*. Il n'est pas même complètement isolé; du moins Du Cange, à *radum*, donne *rada* in *flumine Aulidi*, et *radus*, enclous pour prendre du poisson. Jusqu'à présent on ne peut aller au delà de ces rapprochements.

† **RADIOMÈTRE**. *Ajoutez :* || 2° Terme de physique. Instrument, imaginé par M. Crookes, pour mesurer la force des rayons solaires, *Journ. offic.* 1^{er} juin 1876, p. 3750, 3° col.

† **RADIS**. *Ajoutez :* || Populairement. Il ne lui reste plus un radis, il ne lui reste plus rien, il a mangé tout son bien.

† **RADJPOUTE** (radj-pou-t'), s. m. Nom de certains princes indiens. Les nobles khatris, les héros des grands poèmes, conservant dans deux ou trois provinces seulement, sous les noms de naires et de radjpoutes, la tradition et quelques prérogatives de leur ancienne prépondérance militaire, *Journal officiel*, 16 sept. 1872, p. 6041, 2° col.

— *ETYM.* Sanscrit. *rajaputra*, de *raja*, prince, et *putra*, fils.

† **RADON** (ra-don), s. m. Écilleton d'artichaut (en Normandie); d'où radonner, ôter les écilletons, pour faire un plan nouveau.

† **RADRESSE** (ra-drè-s'), s. f. Ce qui sert à diriger, à remettre dans la bonne route (inutile). Nos pères ont vu des coupeaux de rocher de qui la hauteur était la radresse des marins, *MALU, Lexique*, éd. L. Lalanne.

— *ETYM.* *Re...*, et *adresser*.

† **RAFALE**. — *ETYM.* *Ajoutez :* M. J. Storm, *Romania*, avril 1876, p. 182, n'acceptant pas *offaler* pour origine, dit qu'on ne saurait séparer *rafale* de l'esp. *ráfaga*, coup de vent, et que déjà Honorat a indiqué cette étymologie. Mais le changement de *ráfaga* en *rafale* paraît bien difficile, ou du moins dépourvu de tout intermédiaire. Le portugais dit *rafalo*, au masculin, mais ce semble le mot français. *Rafais*, qui s'est dit d'après Richelot, conduirait au verbe *rafier* : un coup de vent qui rafie, qui emporte. Le passage de *rafais* à *rafale* serait moins difficile que celui de *ráfaga*.

† **RAFFAUX**. Ajoutez : — REM. On trouve aussi écrit rafaun.

† **RAFFEX** (ra-fèd), s. m. Nom, dans le canton de Vaud, d'un raisin qui a beaucoup de rafles, peu de grains, et qui s'écasse facilement.

RAFFINER Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Ainsi que les charbons ardents et les flammèches du purgatoire se réservent après cette vie pour raffiner et recalculer les âmes catholiques, MARIN DE SAINTE-ALDEGONDE, *Tableau des différends de la religion*, t. IV, p. 113, éd. Quinet.

RAFISTOLER. Ajoutez : — REM. Dans la Suisse française, on dit *rapistiquer, rabisstiquer*. Le bras rapistiqué et la jambe toute neuve, R. TÖFFER, *Nouv. voyages en zigzag*. Co mot y est d'un usage familier et habituel.

† **RAFLE**, grappe de raisin. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Si amassour, si acopart [ses chefs], Si amiraot, si amuraile [amassour, amirant, amirauté], sont des formes variées du mot *émir* ! Vaillant une feuille de rafle ! N'ont pas conquis en leur assaut, GAUTIER DE COINSY, *Les Miracles de la sainte Vierge*, p. 421 éd. abbé Poquet.

† **RAFLIA** (ra-flia), s. m. Palmier d'Afrique. Les tissus sont surtout tirés des feuilles de palmier : c'est le rafia de Madagascar qui fournit cette matière précieuse, *Journ. offic.* 9 mai 1876, p. 3184, 1^{re} col.

† **RAFRACHISSOIR**. Ajoutez : || 5^e Rafraichissoir ou mise, réceptif de savonnerie, *Cireul. des contrid. indur.* 13 fév. 1874, p. 414, p. 2.

† **RAGLAN** (ra-glan), s. m. Sorte de pardessus pour homme. Il n'est resté, en souvenir de la guerre de Crimée, que le raglan, pardessus plus commode et plus élégant que le paletot, E. DE LA BÉDOLLÈRE, *Hist. de la mode*, ch. XVII, Paris, 1868.

— ETYM. Lord Raglan, général commandant l'armée anglaise dans la guerre de Crimée.

† **RAGONDIN** ou **RAT GONDIN** (ra-gon-din), s. m. Animal dont le poil est employé dans la chapellerie. Les poils de lapin, de lièvre, de castor, de ragondin et autres, propres à la chapellerie, *Tarif des douanes*, 1869, p. 161. || On écrit aussi rat gondin. Le rat gondin est d'un usage encore moins répandu (que le rat musqué) en chapellerie : sa nuance est brune ; on n'en met guère que dans les chapeaux ras de poil, afin de donner une nuance brune ou de la douceur au chapeau, *Dict. des arts et manufactures*, Ch. LABOULAYE, 1867, chapeau.

† **RAGOSSE** (ra-gos), s. f. En basse Normandie, arbre étié. Premier lot : sur la pièce nommée le *Grand-Passoir*, un hêtre, six ragosses de chêne et deux chênes à tête, le *Nouvelliste de l'arrond.* d'Avranches, 40 déc. 1876.

— ETYM. Origine inconnue, mais tenant à *ragot* 4 (voy. ci-dessous).

† **RAGOÏ** (ra-go), s. m. Bâton court et gros, dans le parler de Guernesey, DENIS CORRET, *Le Jour de l'an en français et en guernesiais*, Guernesey, 1875, p. 28.

— ETYM. Origine inconnue.

† **RAGOTÉ**, EE (ra-goté-tée), adj. Terme provincial. Débarrassé des branches ou bouts de branches, en vue d'un tassement régulier. Les propriétaires doivent tenir la main à ce que leurs bois soient façonnés avec beaucoup de soin, c'est-à-dire que les bûches soient parfaitement ragotées, saines, sans écorchures et sans courbures sensibles, *Mém. de la Soc. d'agric.* 1873, p. 251.

— ETYM. Voy. ci-dessus *RAGOT* 4.

† **RAGOUTEMENT** (ra-gou-le-man), s. m. Murmure que fait entendre un chat satisfait (insulté). Lorsqu'on joue ou qu'on caresse [la marmotte], elle a la voix ou le murmure d'un petit chien ou le ragoutement d'un chat, ADANSON, *Cours d'hist. nat.* 1772, t. I, p. 166, Paris, 1815.

RAJA. Ajoutez : — REM. Dans l'exemple de Voltaire : Quand un rafa passe devant une pagode..., il faut lire *rajah*. Ce n'est pas d'un *raja*, c'est d'un *rajah* qu'il s'agit.

† **RAIE**. || 3^e Séparation des chebeux sur la tête. Ajoutez : || Laisser reposer sa raie, ne plus se coiffer, ou se coiffer autrement que d'habitude pour ne pas dégarmer la raie de chaque côté de laquelle les chebeux sont tirés. Quand tu étais jeune et que tu avais de fort beaux chebeux, tu étais enchanteré d'aller à la campagne pour laisser reposer ta raie, R. LÉGOUVÉ, *À propos d'une dot*, scène lue dans la séance publique des cinq Académies, le 25 oct. 1872.

RAILLER. — ETYM. Ajoutez : Railler est le

même mot que *érailler*; et, comme il est probable que *érailler* a pour origine *eradiculare*, il est probable aussi que *radiculare* est l'origine de *railler* (voy. *ÉRAILLER* au Supplément).

RAIS. Ajoutez : || 5^e Terme forestier. Branche, en parlant du sapin. Les rais ou branches de sapin forment la meilleure partie de l'arbre comme combustible ; pour cet emploi, le bois de sapin peut valoir la moitié du hêtre, BROILLARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1876, p. 922.

RAISON. || 12^e Raison d'État. Ajoutez : || Au sens général de raison politique. Pour Sersale, il n'y a pas d'apparence qu'il soit jamais pape ; en outre de l'éloignement d'une grande partie du sacré collège pour sa personne, il a quantité de neveux, qui sont tous pauvres ; c'est une raison d'État à laquelle on fait la plus grande attention, *Lettre de d'Aubertier au duc de Choiseul*, du 17 mai 1769, dans THEINER, *Histoire du pontificat de Clément IV*, t. I, p. 286.

RAISONNER. || 4^e Répliquer, alléguer des excuses. Ajoutez : || Avec un régime indirect. Comment ventrebleu, dit le Sultan, si j'en veux faire usage ? je commence par vous, si vous me raisonnez, DIDEROT, *Bijoux indiscrets*, t. 1, p. 6.

† **RAIZE** (ré-z'), s. f. Nom donné, dans Maine-et-Loire, à des rigoles servant dans les champs à l'écoulement des eaux, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 162.

— HIST. XV^e s. Quand ilz furent sur une rase ou fossé, du CANGE, *Rasa*. Une rase ou besal pour conduire l'eau au pré, m. ib. Icelui Dinat fist clorre le chemin, et y fist faire grans fossés et rases, m. *Raza*.

— ETYM. Provenç. *rasa*, fossé ; dérivé du lat. *rasus*, participe de *radere*, au sens de creuser.

† **RAJEUNISSANT**, ANTE (ra-jeu-ni-sant, san-t'), adj. Qui rajeunit. Moi qui ai droit de mourir par l'âge et par les travaux, elle le front déjà incliné par les épreuves d'enfance et par la sagesse avant l'heure, nous n'en vivions pas moins de la rajeunissante balaine de cette mère aimée, la nature, MICHELET, dans OTH. D'HAUSSONVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 491.

RAJUSTER. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Que vendra [riendra] tens, siecle e termine, Si eum Deu promet e destine, Que l'ame al cron repaireira Et toz les rojastera, BENOIT, *Chronique*, t. II, p. 298, v. 24225.

† **RALE**. — HIST. XIV^e s. Ajoutez : Li ralles est uns oyseaux Es ayves entre les ruisseaux, MACÉ, *Bible en vers*, p. 33, 2^e col.

RALLIE. Ajoutez : || Rallié de. Mais un reste des siens, ralliés de leur fuite, RAC. *Lézique*, éd. P. Mesnard.

† **RALLIE-PAPIER** (ra-lie-pa-pié), s. m. Jeu équestre dans lequel deux cavaliers partent les poches pleines de morceaux de papier qu'ils sèment et qu'il s'agit de relever en suivant leur trace (en anglais, *paper-hunting*).

— ETYM. *Rallie* à l'impératif, les *papiers*.

† **RAM** (ram), s. m. Navire cuirassé jouant le rôle de bélier. Un projectile de quinze pouces du poids de deux cent quarante livres... traversa la cuirasse du ram confédéré... *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} déc. 1867, p. 695.

— ETYM. Angl. *ram*, bélier. Le parler normand a *ran*, bélier, DELBOULLEZ, *Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 281. *Ran* est aussi dans Cotgrave.

RAMAGE. Ajoutez : || 6^e Ancien terme de jurisprudence. Branche d'une ligne généalogique. Et pour ce que la ligne vient de plusieurs ramages, les biens doivent être répartis à chacun ramage, *Coutume de Bretagne*, art. 693.

† **RAMASSE** (ra-mâ-s'), s. f. Terme technique. Outil cylindrique garni de dents plus ou moins fines, qui sert à élargir ou à nettoyer un canal creusé dans une pièce de bois ou de métal.

† **RAMASSE-MIETTES** (ra-mâ-se-miè-t'), s. m. || 1^{re} Brosse avec laquelle on débarrasse des miettes la table à manger. || 2^e Plateau ou bassin dans lequel on ramasse les miettes. Ramasse-miettes avec la brosse, sujets et personnages chinois ; fond noir, *Journ. offic.* 4 déc. 1876, p. 898, 1^{re} col.

† **RAMASSEUR**. Ajoutez : || 2^e Ramasseur de sacs, homme qui rassemble les sacs de farine apportés à Paris, et les remet vidés aux chemins de fer, qui les remportent gratuitement.

† **RAMBOUAN** (ran-bouan), s. m. Nom malais d'une plante (et d'un fruit de l'Archeipel indien) [*nephelium echinatum* ou *euphoria*].

† **RAMÉ**. Ajoutez : || 4^e Dans l'exploitation des

bois du Morvan, ramo, résidu de la bûche marchande, susceptible d'être transformé en menuiserie, en charbonnette et en fagots, *Mém. de la Soc. cent. d'agriculture*, 1873, p. 277.

† **RAMENDAGE**. Ajoutez : || 3^e Action de raccommoder les filets de pêche endommagés. Pendant la saison du bareng, l'atelier se charge à forfait du ramendage et de l'entretien des filets, J. DELAHAI, *Notice historique sur l'écorage*, Dieppe, 1873, p. 409.

† **R. MCNDEUSE** (ra-man-deo-z'), s. f. Femme qui raccommode les filets endommagés. Depuis 1869, plus de deux cents jeunes filles de marins, de onze à quinze ans, ont été reçues dans cet atelier [atelier-école de filets]... les unes sont rentrées dans leurs familles, où elles travaillent ; les autres ont pu se placer comme ramendeuses chez des propriétaires de filets et gagner environ 4 fr. 50 c. par jour, J. DELAHAI, *Notice historique sur l'écorage*, Dieppe, 1873, p. 408.

RAMENER. Ajoutez : || 21^e Absolument, ramener ses chebeux sur le devant de la tête. M. de Niollis est un de ces *baueves* qui ramènent..., V. CHÉREBULIEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 janv. 1876, p. 269.

† **3. RAMEITE** (ra-mé-t'), s. f. Nom donné, dans le Hainaut, à une maladie de la bouche chez les enfants à la mamelle ; c'est le muguet, EUG. ROLLAND, *France populaire*, 1877, p. 430.

† **RAMIE** (ra-mie), s. f. Ortie de Chine, *urtica nivea*. La ramie ou ramie ou encore china-grass, car l'on est loin d'être fixé sur le véritable nom de cette plante originaire de la Chine, végété admirablement en Algérie..., GUY, *l'Algérie*, 1879, p. 90. *Behmeria nivea* (tchou-ma des Chinois, ramie des îles de la Sonde), dont les fibres sont, aussi remarquables par leur blancheur et leur aspect soyeux que par leur ténacité ; utilisée comme plante textile sous le nom de china-grass ; déjà en usage au XVI^e siècle dans les Pays-Bas (famille des urticées), DECAISNE et LEMAITRE, *Botanique*, 2^e édition.

— REM. On dit aussi : ramie et ramai. On le fait quelquefois masculin. Le ramie, ou ortie de Chine, est une plante de la famille des urties, qui pousse spontanément dans l'Inde anglaise, en Chine, à Java et autres pays de l'extrême Orient, *Rev. Brit.* avr. 1875, p. 352. Le ramie ou china-grass (*urtica nivea*, *behmeria*), *Journ. offic.* 16 mai 1873, p. 3140, 3^e col.

† **2. RAMIER**. Ajoutez : || 3^e Nom donné, dans le sud-ouest de la France, à des boutures de rameaux de saule et de peuplier qu'on plante avec toutes leurs ramilles sur le bord d'une rivière, pour diminuer la rapidité du cours de l'eau dans les débordements. Une compagnie de pontonniers, écrit-on de Toulouse, vient de jeter sur la Garonne un pont de bateaux reliant le ramier du moulin de Bazacle au quartier de Bourassol à Saint-Cyprien, *Journ. offic.* 7 juil. 1875, p. 6063, 1^{er} col.

† **RAMILLON** (ra-mil-lon, m. mouillées), s. m. Petit rameau, petite branche. Sur un ramillon suspendu au-dessus de sa tête, deux moineaux..., *le Temps*, 31 mai 1876, *Feuilleton*, 1^{er} page, 4^e col.

— ETYM. Dérivé de *ramille* (voy. *RAMILLES*).

RAMOLLISSEMENT. Ajoutez : || 3^e Fig. Adoucissement. Voilà l'influence de la belle nature sur l'âme du braconnier ; car j'attribue ce ramollissement [avoir épargné un renard] à la contemplation de l'étoile du berger dans les longues heures d'attente, CARTERON, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 142, Hetzel, 1866. || 4^e De l'emploi médical (voy. *RAMOLLI* au Dictionnaire), ramollissement a passé dans le langage vulgaire pour signifier hébètement. La nation française était déjà bien préparée au ramollissement par les gouvernements précédents, *Rapport des horlogers en pendule* sur l'Exposition de Vienne, cité par DUCARRE, *Journ. offic.* 18 nov. 1875, p. 9429, 3^e col.

RAMONAGE. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Demeurant à la charge du propriétaire toutes autres rectifications, et même le ramonage de la cheminée, *Coust. gen.* t. I, p. 612.

RAMONEUR. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Il faudroit un autre ramonneur que vous, *Sat. Ménippée*, p. 108.

RAMPANT. || 6^e Ajoutez : || S. m. Un rampant un tour d'un bandage rampant.

† **RAMS** (ram-s'), s. m. Jeu de cartes, qui se joue à trois, quatre, cinq ou six personnes, chaque joueur ayant cinq cartes ; il y a un atout, déterminé par la tournante ; on passe si l'on veut ; mais celui qui ne fait pas de pli est ramé, et reprend

cinq jetons, tandis que les autres se débarrassent d'autant de jetons qu'ils font de plis. Chacun d'entrée de jeu reçoit cinq jetons. On est hors de jeu quand on a réussi à s'en débarrasser. Le joueur qui reste seul chargé de jetons est le perdant. Un robuste gentilhomme campagnard, chassant six mois de l'année et passant les six autres mois à des parties de pêche ou à des parties de rams, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1876, p. 734.

† **RAMSER** (ram-sé), v. n. Jouer au jeu de rams. || Être ramisé, ne pas faire de pli.

RAMICRE. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Un cerf troverent maintenant. De xx ramors et fier et grant, BENOÎT DE SAINTE-MORE, *Roman de Troie*, v. 29155.

† **RAN**, ou **RANC**, ou **RANG** (ran), s. m. Nom du lait à porcs en Champagne et en Belgique.

— ETYM. D'après M. d'Arbois de Jubainville, *Mém. de la soc. de linguist. de Paris*, t. II, p. 29, c'est le mot franc *chramm* ou *hranne*, qui, d'après lui, a ce sens dans la loi Salique.

† **RANCART**. *Ajoutez* : — ETYM. Le normand dit *récart* : mettre au récart, mettre de côté, au rebut, dans un coin, DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Éres*, le Havre, 1876, p. 287 ; ce qui semble se décomposer en *re* et *écart*. D'un autre côté le pays romand dit *raccard* pour grenier ; si *rancart* et *raccard* étaient le même mot, mettre au rancart serait mettre au grenier.

† **RANCH** (ranch'), s. m. Nom, dans l'Amérique du Nord, de bâtiments dressés dans quelque lieu désert. Quatre cents Sioux et Cheyennes ont attaqué un ranch, à soixante-dix milles au nord-est de Trinidad (Colorado), et ont massacré la famille qui l'habitait..., le même jour, une bande nombreuse de Peaux-Rouges a attaqué le ranch à détail de Jones frères, Extr. du *Courrier des États-Unis*, dans *Journ. offic.* 9 oct. 1872, p. 6405, 3^e col.

— ETYM. Voy. RANCHERIE au Dictionnaire.

† **RANCHET**. *Ajoutez* : Enjoint aux voituriers conduisant mœllons, d'avoir des ridelles et ranchets assez forts..., *Ordonnance de police*, 20 sept. 1782.

RANCI, IE. *Ajoutez* : || Fig. J'ai critiqué la composition de l'ouvrage et l'odeur un peu rancie qu'il exhale. L. RATISSONNE, *J. Débats*, 14 févr. 1867.

† **RANCISSEMENT** (ran-si-se-man), s. m. Action de rancir, de devenir rance. Le rancissement est une décomposition lente des corps gras, *Dict. de méd. et de chir.*

RANÇON. *Ajoutez* : || 3^e Billet de rançon, billet souscrit par un capitaine de navire capturé pour être mis en liberté (DALLŌZ).

RANG. || 1^{er} *Ajoutez* : Art. 2. les voitures y seront placées soit en file, c'est-à-dire à la suite les unes des autres, soit en rang, c'est-à-dire roues contre roues, *Ordon. de police*, 29 déc. 1863.

RANGE. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Ellevois [voilà que] soudainement en la place devant l'ui de cele meisme cele [cellule] siurent [sturent], se tintrent [dout] rengies de chantanz, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 214. Entre les rengies des souverains citains [citoyens], *ib.* p. 349.

† **RAPASSIER** (ra-pa-si), s. m. Nom, dans le Languedoc, de celui qui récolte les truffes.

— ETYM. Le même que *rabassier* ou *rabassier* (voy. ce mot au Supplément).

RAPATELLE. — ETYM. *Ajoutez* : L'origine étant inconnue, M. Bugze, *Romania*, n° 10, p. 156, conjecture que ce mot est emprunté à l'espagnol ou plutôt au portugais, et qu'il contient *rape*, queue, que se dit aussi de la queue du cheval, et *tela*, toile. C'est une conjecture à enregistrer.

† **RAPERIE** (ra-pe-rie), s. m. Lieu, dans une fabrique de sucre, où l'on râpe les betteraves. Le générateur de la râperie venait de sauter, *Journ. offic.* 30 nov. 1876, p. 9853, 2^e col.

— ETYM. *Räper*.

† **RAPIA** (ra-pi-a), s. m. Terme populaire. Pinger, gripper-sou. On connaît le raisonnement économique de ce pinger dont une soirée sans rafraîchissements, sous prétexte que plus on boit plus on a soif..., c'est très-réussi comme théorie de rapia..., *Gaz. des Trib.* 1^{er} 2 févr. 1876, p. 406, 4^e col.

— ETYM. Norm. *rapiat*, celui qui rapine, du lat. *rapere*.

RAPIDE. *Ajoutez* : || 9^e Terme de chemin de fer. Un rapide, train allant avec une vitesse très-rapide. Grâce aux express et surtout aux rapides, il n'y a plus de distance entre Paris et Marseille, A. BELOT, *Mlle Giraud ma femme*, ch. XXII.

RAPIDITÉ. *Ajoutez* : || 6^e Habileté à écrire, à composer très-vite. Aubert, socinien, ennemi implacable de Jariet, et qui écrit, en effet, tous les jours en Hollande contre lui ; c'est un homme d'une rapidité à accabler Jariet, *FÉN. Lett. d'Seigneur*, juill. 1876, dans *Rev. polit. et litt.* 31 oct. 1871.

† **RAPIQUER** (ra-pi-ke), v. n. Terme de marine. So dit d'un vaisseau qu'on dirige de manière à serer le vent au plus près.

† **RAPPE**, **ÉE**. *Ajoutez* : — REM. Le *rappe* ou *rappensuisse* vaut exactement un centime.

RAPPEL. || 6^e *Ajoutez* : || Fig. Distribution, dans la toilette d'une femme, de nuances qui se rappellent l'une l'autre. Leurs toilettes [de la mère et de la fille], quoique merveilleusement assorties à leur âge, avaient entre elles des secrets et charmants rappels, OCT. FEUILLET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1876, p. 42. || 9^e Terme de législation. Abrogation expresse d'une loi. C'est en 1824 que fut voté [par le parlement anglais] le rappel des lois sur les coalitions [d'ouvriers], PAUL LEROY-BEAULIEU, *Journ. des Débats*, 17 juin 1876 (c'est une expression anglaise qui tend à s'établir dans le français).

† **RAPPELABLE**. *Ajoutez* : Lorsque les infirmités n'ont cessé, quand il est constaté que les officiers peuvent reprendre leur service, ils sont rappelés dans les rangs, *Journ. offic.* 14 févr. 1872, p. 4076, 2^e col.

RAPPELER. *Ajoutez* : || 15^e Terme de législation. Rappeler une loi, en prononcer l'abrogation expresse (c'est l'anglais *to repeal*).

† **RAPPETISSE** (ra-pe-ti-sé), s. f. Terme de tricot. Ce sont deux mailles tricotées ensemble à la même place, de trois en quatre tours pour former le bas de la jambe ou le pied d'un bas. Les diminutions se font partout ; les rappetisses désignent plutôt les suppressions de mailles pour la forme du bas. || On dit aussi *appetisses*.

† **RAPPLIQUER**. *Ajoutez* : || 2^e Au propre, appliquer, ajuster de nouveau. On bouche hermétiquement le trou en rappliquant le fragment détaché, et l'on place le bambou sur le feu ; le riz est cuit avant que ce fragile récipient ait eu le temps de se consumer, G. BOUQUET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} janv. 1877, p. 85.

RAPPORT. *Ajoutez* : || 22^e Fête de village, dans la Haute-Marne. C'est aujourd'hui la Saint-Michel, répondit Antoine, et ils vont sans doute au rapport d'Amorey. — Et qu'est-ce que ce rapport ? — Une fête patronale qui se célèbre en plein bois, près d'une source plus ou moins miraculeuse, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1876, p. 27.

— REM. *Ajoutez* : || 2^e Rapport à, se dit populairement et très-mal au lieu de : par rapport à. Ce brave philosophe anglais [Priestley]... dont on a boucané la maison et ravagé les possessions à Birmingham, rapport à nous, et parce qu'il célébrerait la fête de la liberté, devrait venir parmi nous..., L. du P. Duchêne, 150^e lettre, p. 8.

RAPPORTE. *Ajoutez* : || 4^e Qui a fait l'objet d'un rapport. Je viens demander la mise à l'ordre du jour de la proposition rapportée par l'honorable M. de..., *Journ. offic.* 6 févr. 1875, p. 891, 1^{er} col.

RAPPRENDRE. *Ajoutez* : || 2^e Enseigner de nouveau. Au pis aller, si vous l'oubliez [le latin], je m'offre de vous le rapprendre cet hiver, voir. *Let. 82*.

— HIST. XIV^e s. À elle quelque fois s'adressant les vieillards, auxquels elle rapprend encore le mestier, *Châteliers, Contes*, 7^e matinée, t. I, p. 241, verso.

RAPPROCHÉ. *Ajoutez* : || 4^e Terme de marine. Point rapproché, point déterminé par le croisement de la droite de hauteur et de la direction azimutale de l'astre observé, *Acad. des sc. Comptes rend.* 1. LXXXII, p. 631. || 5^e S. m. En termes de bourse commerciale, le rapproché, ce qui est livrable dans un terme rapproché, voisin. Après avoir gagné du terrain, les spiritueux sont de nouveau en baisse, à Paris, sur le rapproché aussi bien que sur les époques éloignées, *Journ. offic.* 27 août 1877, p. 6024, 1^{er} col.

† **RAPRES COUP** (ra-pré-kou), s. m. Néologisme. Acte par lequel on cherche à se rattraper. Serait-ce que ceux à qui la vraie jeunesse a manqué en sa saison sont plus sujets que d'autres à ces rapres-coup, et à ces revenez-y de jeunesse ? SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. II, Art. sur Louis XIV et le duc de Bourgogne.

— ETYM. *Re...*, après, et coup.

RARE. || 8^e *Ajoutez* : || Terme de chirurgie. Pansements rares, pansements qui se font à des intervalles éloignés. Le pansement à la quato agit surtout et avant tout comme pansement rare, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 14 janv. 1876, p. 312, 2^e col.

— HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Mult est rare chose que noz anemis [lo dieu] s. Sult et salut des elliz, *Job*, p. 608.

RAREFACTION. *Ajoutez* : || 2^e Terme de commerce. Diminution dans la quantité, dans l'offre d'une denrée. Depuis un peu plus de quinze ans, la rarefaction des vins et l'élévation de leur prix ont rejeté les populations, surtout les populations ouvrières, vers l'alcool, DESJARDINS, *Rapport du 7 janv. 1872 à l'Assemblée nationale*, n° 786, p. 10.

† **RASAGE** (ra-za-z'), s. m. Action de raser, de faire la barbe. Hôtel des Invalides : adjudication des fournitures de denrées, combustibles, divers objets de consommation, rasage et coupe de cheveux à faire, *Journ. offic.* 15 sept. 1875, p. 7966, 3^e col.

RASANT. *Ajoutez* : || 5^e Fig. Qui rase tout, surmonte tout. Cet esprit si beau [Satan], orné de tant de connaissances si rasantes, parmi tant de merveilleuses conceptions n'estime et ne chérit que celles qui lui servent à renverser l'homme, BOSS. I, *Démon*, 2.

† **RASE** (ra-z'), s. f. Dans le Puy-de-Dôme, rigole d'arrosage, les *Primes d'honneur*, p. 411, Paris, 1874.

— ETYM. Voy. ci-dessus *RAIZE*.

† **RASLETTE** (ra-zè-t'), s. f. Nom, dans le Pas-de-Calais, d'un instrument dit aussi sarcelle et binette flamande, qui sert à sarcler, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 83, et Paris, 1874, p. 78.

— ETYM. *Raser*.

† **RASEUR**. *Ajoutez* : || 2^e Ouvrier qui rase, tond les étoffes. Raseur de velours, celui qui rase le velours, *Tarif des patentes*, 1858. || 3^e Populairement, et fig. C'est un raseur, c'est un fâcheux, un ennuyeux. Molière, en écrivant les *Fâcheux*, a deviné les raseurs de l'avenir, BLUM, le *Rappel*, 24 juillet 1869.

— HIST. XIV^e s. *Rasor*, rascres, ESCALLIER, *Vocab. lat.-fran.* 2134.

† **RASIS** (BLANC-) (blan-ra-zis'), s. m. Voy. BLANC RHASIS.

† **RASKOL** (ra-skol), s. m. Nom, au sein de l'Eglise russe, d'une doctrine religieuse, sorte de protestantisme qui donne à ses adhérents un caractère d'austère moralité, *Rev. crit.* 6 mai 1877, p. 293. Le raskol, c'est-à-dire le schisme, n'est ni une secte, ni même un groupe de sectes ; c'est un ensemble de doctrines ou d'hérésies souvent différentes et opposées... à cet égard, le raskol n'a d'autre analogue que le protestantisme, A. LEROY-BEAULIEU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1874, p. 6. On a vu il n'y a pas longtemps les filles de riches marchands de Moscou passer solennellement à la secte..., se convertir au raskol, *Journ. offic.* 9 sept. 1872, p. 5926, 1^{er} col.

— ETYM. Russe. *raskol*, du verbe *raskolot*, fendre en deux, nom donné par l'Eglise orthodoxe grecque à la doctrine de ceux des catholiques-grecs russes qui n'acceptèrent pas les corrections faites aux textes des livres sacrés dans la traduction due au patriarche Nikon, de Moscou, vers 1666.

† **RASKOLNIK** (ra-skol-nik'), s. m. Sectateur du raskol. Le nombre des femmes de raskolniks envoyées pour ce crime [infanticide] en Sibérie se compte par milliers, *Journ. offic.* 9 sept. 1872, p. 6026, 1^{er} col. Encore aujourd'hui il est des raskolniks en rébellion systématique contre les procédés élémentaires de l'Etat, A. LEROY-BEAULIEU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1874, p. 16.

— REM. Les raskolniks, qui sont devenus très-nombreux en Russie et se divisent en sectes diverses, n'acceptent pas ce nom, dans lequel ils voient une injure. Ils se nomment eux-mêmes vieux croyants, mais orthodoxes, et traitent leurs adversaires de *nikonistes* (voy. ci-dessus).

† **RASSADE** (ra-sa-d'), s. f. Nom, dans le Var, d'un petit sentier. Ils [les gardes ambulants] veilleraient notamment à ce que la parcelle écroulée soit entourée d'un sentier dit rassade, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 59.

† **RASSAINIR** (ra-sé-nir), v. a. Assainir de nouveau, ou, simplement, assainir. Le drainage généralisa le rassainir complètement le pays et doublé la production, *Journ. offic.* 17 déc. 1873, p. 7852, 1^{er} col.

RASSEMBLÉ. Ajoutez : || 2° Où beaucoup d'événements se rassemblent, se pressent. Le trouble, l'agitation, la surprise, la foule, le spectacle confus de cette nuit si rassemblée [la nuit de la mort du grand Dauphin], *ST-SIM. Scènes et portraits choisis dans les Mém. authentiques du duc de St-Simon*, par Eug. Lannan, Paris, 1876, t. I, p. 246.

RASSEMBLER. Ajoutez : || 7° Se rassembler à, se réunir avec. [L'homme qui meurt] doit se résoudre ou qu'il s'en va recevoir une meilleure vie, ou pour le moins qu'il retournera se rassembler à sa nature et à ce tout duquel autrefois il était venu. *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

RASSOIR. — HIST. XIII^e s. Ajoutez : Lors vint avant li rois de Saint Denis Vers l'apostole [le pape], congé li a requis Moult humblement com sages et rassis, les *Enfances Ogier*, publiées par Scheler, Bruxelles, 1874, v. 7381.

† **RASSÈREMENT.** Ajoutez : La conversion [du cinq pour cent] n'est malheureusement pas prochaine; il faut, pour l'opérer, un rassèrèment de l'horizon politique, *PAUL LEROY-BEAULIEU, Journ. des Débats*, 13 déc. 1876, 1^{re} page, 6^e col.

† **RASSIETTE** (ra-si-è-t), s. m. Ancien terme de droit. Action de rendre en terres une somme qu'on a reçue en argent et qu'on est obligé de rembourser. Vous savez que Mme de Sévigné m'a apporté en mariage deux cent mille francs; il serait difficile, ma chère sœur, que, sans être entièrement ruinée, vous rendissiez en espèces une si grosse somme; mais la coutume de Bretagne y a pourvu; elle ordonne que l'on fasse une rassiète en terres, *CH. DE SÈV. à Mme de Grignan*, dans *SÈV. t. X*, p. 444, éd. Regnier.

RASSIS. || 5° Terre rassise, terre remuée qui a été laissée en repos assez longtemps pour que ses talus aient acquis toute leur solidité.

† **RASTE** (ra-st), s. f. Mesure de longueur chez les anciens Germains, valant 4444 mètres; c'est la même chose que notre ancienne lieue géographique de 25 au degré.

— ETYM. Allem. *Rast*, repos, étape.

2. **RAT.** Ajoutez : || 14° Un rat se dit populairement et injurieusement pour désigner celui qui craint de faire la moindre dépense. || *Adjectivement*. Il est trop rat pour payer sa part. || 15° Queue de rat, ou, plus ordinairement, un rat, synonyme de rat de cave (voy. *RAT*, au n° 9), c'est-à-dire espèce de bougie mince, longue et enroulée sur elle-même. Un témoin a vu un homme mettre le feu avec une queue de rat, *Gaz. des Trib.* 30 oct. 1872, p. 1063, 3^e col. || Proverbe. *Ajoutez* : || De la maison du chat n'est jamais sold le rat. || Beaucoup sait le rat, mais encore plus le chat. || Au paresseux laboureur les rats mangent le meilleur, *BUG. ROLLAND, Faune populaire*, Paris, 1877, p. 22. || Gueux comme un rat d'église, très-gueux, très-pauvre, sans doute parce que, dans les églises, les rats trouvent peu à manger.

RATAFIA. — ETYM. Ajoutez : D'après M. Petitjean, *ratafia* est un mot oriental, formé de *arach* ou *rach*, eau-de-vie de riz, et *tafia*, eau-de-vie de canne.

2. **RATÉ.** Ajoutez : || 4° S. m. Un raté, un homme qui n'a pas réussi en ses entreprises, un fruit sec. *Jack d'Alph. Daudet* nous promène à travers des groupes [sauprés] plus divers et plus étendus : les ouvriers des brûlantes usines, les ratés — c'est le mot pittoresque de l'auteur — de la bohème lettrée... E. MONTÉGUT, *Rec. des Deux-Mondes*, 1^{re} déc. 1876, p. 629. Et qu'est-ce que le père Chébe lui-même, avec ses démanagements de négocié et ses locations de boutiques aux rayons destinés à rester vides, sinon un raté du commerce? *ib.* p. 630.

† **RÂTELAGE.** Ajoutez : || 2° Anciennement, droit de râtelage, espèce de servitude imposée aux fonds de terre, au profit des pauvres des paroisses, qui allaient récolter le sol après la récolte faite. — **RÂTELIER.** || 4° Ajoutez : || Fig. Hausser le râtelier, couper les vivres, retrancher l'argent. La mauvaise prétraille ne mérite pas moins que les fermiers généraux que vous lui haussiez le râtelier, *Cahier des plaintes des dames de la halle*, p. 44, 1789, dans *CH. NISARD, Parisianismes*, p. 140.

† **RÂTELURES** (râ-te-lu-r), s. f. pl. Ce qu'on ramasse avec le râtelier. Râtelures de blé, d'avoine, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 284.

† **RATIONALISER** (ra-sio-na-li-zé), v. a. Donner le caractère rationnel. Ce théisme [du l'abbé de Saint-Pierre] doucement rationalisé, à ravir un

Bernardin de Saint-Pierre, *STE-BEVVE, Causeries du lundi*, t. xv (*l'abbé de Saint-Pierre*).

† **RATIONNAIRE** (ra-sio-né-r), s. m. Terme militaire. Homme qui reçoit une ration. Les magasins de la place ne renferment plus, depuis ce matin, que 832479 rations de pain; or, le nombre des rationnaires étant de 160000, nous n'avons plus de pain que pour 6 jours, *Gaz. des Trib.* 9 oct. 1873, p. 975, 3^e col. || Par extension. La reine [de Nuhiva, une des Marquises] est rationnaire de l'État, et touche une solde de 600 francs, payable par mois, *Journ. offic.* 25 janv. 1877, p. 666, 1^{re} col.

RATIONNER. Ajoutez : || 2° Il se dit aussi de la chose mise en ration. Dans un grand nombre de localités les puits et les mares sont desséchés, et l'on est obligé de rationner l'eau, *Journ. offic.* 3 juill. 1870, p. 4163, 1^{re} col.

† **RATTACHEMENT** (ra-ta-che-man), s. m. Action de rattacher, état de ce qui est rattaché. Vous savez quelle extension ont prise, dans ces dernières années, les territoires civils de chacune des trois provinces [de l'Algérie]; j'ai continué à faire étudier de nouveaux rattachements, *CHANZY, Journ. offic.* 19 déc. 1876, p. 9500, 1^{re} col.

RATTACHÉ. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Les blans haubers [ils] ont endossés. Et les cauces de fier lachies [laciées], Et les enarnes ratchies, *Perceval le Gallois*, v. 24390. || XIV^e s. Là les vot Jhesusis si dignement adreit, C'à ceusein chisme [cygne] [un jeune prince] va sa kaine [chaîne] ratiaker, le Chevalier au cygne, v. 2448.

† **RATTENDRE** (ra-tan-dr), v. a. Terme populaire. Attendre quelqu'un avec une intention bonne ou mauvaise. Le jour même du crime, il avait dit qu'il s'attendait à être rattendu le soir, *Gaz. des Trib.* 21 nov. 1875, p. 1122, 3^e col. Le jour du crime vous avez fait personnellement des menaces à M...; celui-ci a exprimé la crainte que vous ne le rattendissiez le soir, *ib.* 4^e col.

† **RATTRAPAGE** (ra-tra-pa-j), s. m. Action de se rattraper, de regagner. Il serait peut-être prudent de ne pas quitter un ancien fournisseur, pour réaliser l'économie offerte, avant de s'assurer si elle existe bien et sans le rattrapage sur la quantité ou la qualité, *Gaz. des Trib.* 9 juin 1876, p. 662, 3^e col.

RATTRAPER. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Et cil seïroï pendus ou ars, Se on le pavoit rattraper; De ce ne porroit échaper, *ADENES LI ROIS, Cleomades*, v. 4618, publié par Van Hasselt, Bruxelles, 1865.

† **RAUCHEUR** (rô-cheur), s. m. Dans les mines, ouvrier occupé à clarifier les galeries affaissées. Quand ils [les mineurs] sont encore capables de faire un travail à la tâche, ils gagnent alors comme racheurs un salaire de 4 fr. par journée; sinon, ils sont occupés comme raccoumeurs..., *la Rev. scientifique*, 24 août 1875, p. 186.

† **RAUDANTE** (rô-da-ni-t), s. f. Silico d'Anvergne qu'on emploie dans les poudres de l'Etat pour la fabrication de la dynamite, *Journ. offic.* 6 févr. 1875, p. 993, 1^{re} col.

† **RAUFFEUR** (rô-feur), s. m. Terme allemand usité dans la Suisse française. Ferrailleur, brctailleur. L'avant-garde est menée par un vieux rauffeur à tous crins, M^{me} de GASPARIN, *Voyages, Bande du Jura, les Prouesses de la bande du Jura*, Paris, 1865.

— ETYM. All. *Raufer*, querelleur, de *raufen*, proprement lutter, arracher.

RAVALÉ. Ajoutez : || 3° Terme de jardinage. Racornir, rogner. Les treilles, moins ravallées par la taille que la vigne en souche, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 30 déc. 1873, p. 8259, 4^{re} col. || 4° Sur les côtes de la Manche, saumon ravalé, saumon dont le ventre, après le frai, est tombé. Au milieu des beaux échantillons [de saumons] qui miroitaient de fraîcheur, il s'en trouvait deux qui étaient ravallés, *Arvanchin*, 6 févr. 1870.

RAVALEMENT. || 7° Ajoutez : || On désigne par ravalement les touches d'un clavier qui sont ajoutées en dessous de son étendue ordinaire, et par analogie on l'a appliqué aussi aux notes qui excèdent les quatre octaves dans les dessus des claviers à la main, mais qui ne complètent pas une cinquième octave. Aux pédales, le ravalement s'entend toujours des notes au-dessous du C, et l'on dit : un ravalement en A, en G, en F (ce qui est le plus grave), selon que le clavier descend en la, en sol ou en fa, *ROBERT, Manuel du facteur d'Orgues*, t. III.

RAVALER. Ajoutez : — REM. Ravalier, au sens de taire, ne pas énoncer ce qu'on voulait dire, se trouve dans Mme de Sévigné : Jo vous exhorte

à conserver votre modération, et à ravaler le plus que vous pourrez de ce que vous auriez envie de dire, *Lett. à Mme de Grignan*, 23 mars 1689, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 263.

† **RAVELUCHÉ** (ra-ve-lu-ché), s. f. Nom, dans l'oise, du *raphanus raphanistrum*, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 61. On voit ailleurs des tapis d'un blanc tantôt pur, tantôt jaunâtre, [diapré] par celles [des fleurs] du radis sauvage on raveluche, *Journ. offic.* 23 avril 1871, p. 2893, 2^e col.

— ETYM. Dérivé péjoratif de rare.

† 1. **RAVIER.** Ajoutez : || 3° Terme rural. Silo où l'on conserve les raves. Cette clef a été exhumée à Javat, en plein champ, par un agriculteur ouvrant ce qu'on appelle en Bresse un ravier, *Journ. offic.* 9 mars 1874, p. 1831, 3^e col.

† **RAVINÉE** (ra-vi-née), s. f. Lieu creusé par un torrent. À gauche, dans une ravinée, on aperçoit un poste d'avant-garde de chasseurs, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 15 févr. 1876, p. 1230, 1^{re} col.

† **RAVINEMENT.** Ajoutez : || Ravinement des eaux, ravinement produit par les eaux, qu'on travaille au reboisement des terrains qui, sans prairies ou sans vignes, demeurent exposés aux ravissements des eaux pluviales, *Journ. offic.* 11 févr. 1876, p. 1433, 1^{re} col.

† **RAVISSAMMENT** (ra-vi-sa-man), adv. D'une manière ravissante. Mlle... était ravissamment belle, *le Figaro*, 18 février 1871.

RAVISSEMENT. — HIST. || XV^e s. Ajoutez : Si Son Excellence [Guillaume le Taciturne] n'a pas trop de quoy se nourrir... c'est à cause d'avoir libéralement et heroliquement employé tout ce qu'il lui restoit du ravissement de la tyrannie espagnole au bien et au salut de sa patrie, *DEUR. de Th. Marxiz de Ste-Aldegonde, Ecrits politiques et historiques*, Bruxelles, 1869, p. 67.

RAVITAILLER. Ajoutez : — REM. Ravitailler, qui est la forme la plus correcte, venant de vitaille, se trouve : Après avoir ravitaillé Haddington et réparés ses fortifications, les Anglois..., *Hist. de la réforme en Angleterre*, de Burnet, trad. par Rosemond, t. II, p. 127.

† **RAYAGE** (rê-à-j), s. m. Action de rayer; résultat de cette action. Tout canon rayé d'armes de guerre, de chasse ou de luxe subit deux éprouves : la première avant le rayage, le canon étant foré au calibre qu'il doit avoir, emoulu et raboté; la seconde après le rayage, le canon étant fini à l'extérieur, sauf la culasse et la mise en coulure, *Décret du 22 avril 1868*, art. 18.

RAYÉ. Ajoutez : — REM. Dans les armes rayées, le projectile ne reçoit pas une plus forte impulsion, mais la justesse du tir est augmentée.

† **RAYONNAGE.** Ajoutez : || 2° Ensemble des rayons d'une bibliothèque, d'un bureau, etc. Vente d'objets saisis, tels que banques, bureaux, rayonnages, chaises..., *Annales du Journal de Lyon*, 18 août 1874.

† **RAYONNEMENT.** Ajoutez : || 3° Se dit d'une action, d'une influence qu'on propage. Quel était, dès 1872, le rayonnement de cette propagande ayant son foyer à Paris? *Journ. offic.* 2 mars 1875, p. 1577, 1^{re} col. Pour le rayonnement, c'est l'expression aujourd'hui consacrée, dans les départements..., *ib.* p. 1576, 2^e col.

RAYURES. || 3° Ajoutez : || Rayures à l'étoile, à crémaillère, à colonne ou à tonnelle, à chevron ou merveilleuses, nom des diverses rayures des carabines rayées.

† **RAZE** (ra-zé), s. f. Nom de la résine qu'on retire du pin d'Alep, H. FLICHE, *Man. de botan. forest.*, p. 304, Nancy, 1873.

— ETYM. Lat. *razis*, poix (comp. BASE 2 au Dictionnaire). M. Devic, *Dict. étym.*, y voit un dérivé de l'arabe *arz*, pin; mais l'origine latine doit l'emporter.

† **RAZELLE** (ra-zè-l), s. f. Nom, dans la Drôme, d'une embarcation fluviale, composée de trois pièces, *Journ. offic.* 5 avr. 1876, p. 2445, 2^e col.

— ETYM. Prov. *radelh*, du bas-lat. *radellus*, *radellus*, bateau (avec changement de genre; le genre se retrouve dans *raseau*, voy. ce mot). *Radellus*, *radellus* représentent un diminutif du lat. *rahis*, navire.

† **RÉACTIONNAIRE** (ré-ak-sio-né-re-man), adv. D'une façon réactionnaire. Le peintre qui se plaça à la tête de ceux qui s'insurgeaient contre l'école du bas-relief devait réactionnairement être le peintre du mouvement violent et de l'expression énergique, *Hist. de l'art en France*, t. 268.

† **RÉADJUDICATION** (ré-adju-di-ka-sion), s. f.

Action d'adjuger une seconde fois, seconde adjudication. Le 8 décembre prochain, il sera procédé à la readjudication au rabais, sur le chiffre de 30 centimes par journée de détention, de l'entreprise générale, *Journ. offic.* 27 nov. 1873, p. 7242, 2^e col.

† **READMETTRE** (ré-ad-mè-tré), v. a. Admettre de nouveau. Les marchandises nationales invendues à l'étranger peuvent être réadmissées en franchise, lorsque l'exportation antérieure en est justifiée, *Douanes, Tarif* de 1877, p. XL. || On dit aussi réadmettre un employé dans les bureaux.

† **READOPTER** (ré-a-do-pté), v. a. Adopter de nouveau. Readopter un projet de loi, *Journ. offic.* 26 juin 1872, p. 4297, 1^{re} col.

† **REAFFUTER** (ré-a-fu-té), v. a. Affûter de nouveau. L'outil [le ciseau], si l'on veut qu'il coupe réellement la matière, doit être réaffûté et retrempe continuellement, *F. DELANAY, Journ. offic.* 25 nov. 1873, p. 7186, 3^e col.

† **REAGE** (ré-a-y), s. m. Nom, dans la Manche, d'une partie, d'un quartier d'une commune. Terre à vendre, commune de Vains, réage de Gisors. *Annuaire dans les journaux d'Aranches.* Attendu que le fermier de cette terre jouit actuellement de deux pièces de terre labourable, sises au réage de la Rouidière, *Gaz. des Trib.* 7-8 sept. 1874, p. 859, 3^e col.

— ETYM. Dérivé de *raie* 1.

† **REALISATEUR** (ré-a-li-zé-ur), s. m. || 1^{er}. Celui qui réalise. Les vastes perspectives et les masses lointaines ont en M. Daubigny un réalisateur aussi audacieux que puissant, *E. BERGAT, Journ. offic.* 4^{re} juillet 1874, p. 4359, 3^e col. || 2^e. Celui qui fait du réalisme.

REALISER, || 1^{er}. Se réaliser : *Ajoutez* : || Se dit du paiement d'une somme créditée. On ouvre un crédit dans une maison en faveur d'une autre; en général, un crédit de ce genre se réalise, pour employer l'expression commerciale, en tirant des lettres de change sur la maison qui a ouvert le crédit. *Caz. des Trib.* 2 avril 1875, p. 348, 2^e col. || 2^e. En termes d'art, réaliser, reproduire d'une façon réelle. L'ensemble ne donne pas l'impression d'une personne réelle, mais plutôt d'une image reflétée dans une glace; le second portrait de M. Cabanel, une femme assise, est encore moins bien réalisée, *BONGER, Salons de 1864 à 1868*, t. II, p. 528.

† **REALISER** (ré-a-li-zé-ur), s. m. Celui qui met à nu la réalité. Oh! la vieille réputation est une idole brisée par les réalisateurs, *de FORCAQUIER, le Bel esprit du temps*, comédie (1743).

— REM. Réaliser est une forme anticipée du moderne réaliste.

REALISTE, *Ajoutez* : || 3^e. Qui s'occupe des choses et non des lettres, en Allemagne. À côté des collègues et des *Realschulen* (écoles professionnelles), il faut créer une troisième école supérieure qui prendra le nom d'école allemande... le professeur allemand se divise en humaniste et réaliste, *Journ. offic.* 7 août 1872, p. 5412, 3^e col.

† **REAPPRENDRE** (ré-a-pran-dr'), v. n. Apprendre de nouveau. Gallican forcené, janséniste même, je le crains quoiqu'il s'en défende, le duc de Saint-Simon n'avait pas la moindre idée de la liberté de l'Eglise telle que nous avons réappris, de nos jours seulement, à la réclamer et à la conquérir, *COMTE DE MONTALEMBERT, De la nouvelle édition de Saint-Simon*, p. 31. || Le même que raprendre (voy. ce mot au Dictionnaire et au Supplément).

† **REAPPRETER** (ré-a-pré-té), v. a. Donner un nouvel apprêt. Les ouvrages en bronze à redorer, les coupons de tissus à retindre ou à réappreter, les livres à relier, *Douanes, Tarif* de 1877, p. LXXIV.

† **REAPPROVISIONNEMENT** (ré-a-pro-vi-zion-ne-man), s. m. Action de réapprovisionner. Le 18, au matin, le réapprovisionnement [en munitions] a pu se faire, *Gaz. des Trib.* 23 oct. 1873, p. 4028, 2^e col.

† **REAPPROVISIONNER** (ré-a-pro-vi-zion-né), v. a. Approvisionner de nouveau. M. le président : Les corps d'armée ont-ils pu être réapprovisionnés à temps pour le combat ? *Gaz. des Trib.* 23 oct. 1873, p. 4028, 2^e col.

† **REARMER**, *Ajoutez* : || 3^e. Armer de nouveau un fusil.

HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Et quant il revint, si rarma Sa teste avant et puis ses mains, Si s'en part et a pris as rains De l'arbre tantost son escu, li Chevaliers as deus espèces publié par Förster, v. 800.

† **REARRÊTER** (ré-a-ré-té), v. a. Arrêter de nouveau. Les fugitifs réarrêtés ont été mis aux fers, *Gaz. des Trib.* 16 sept. 1876, p. 917, 4^e col.

† **REAVERTIR** (ré-a-vèr-tir), v. a. Avertir une seconde fois. On est averti et réaverti à chaque pas que Varsovie est une ville russe, et non point une ville polonaise, *Rev. Brit.* oct. 1876, p. 317.

† **REBAILLER**, *Ajoutez* : || 2^e. Redonner à bail. Après que ledit sieur Letellier eut acquis le total de la propriété desdits quatrièmes, ils furent réunis à la recette des aides et rebailés au profit du fermier général, *COX, Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

REBARBATER. — ETYM. *Ajoutez* : Il y avait dans l'ancienne langue le verbe *barber*, qui signifiait s'opposer, lutter contre : XIII^e s. Encore il dit mil de la païenne gent qui de saillir en l'ave n'avoient nul talent; Encontre nostre gent s'alèrent rebarbant, *Gouffrey*, p. 307.

† **REBARBE**, *Ajoutez* : || 2^e. Au plur. Parties rugueuses que l'on voit sur les bords d'un trou percé dans une lame métallique, *FERNET, Cours de physique*, Paris, 1876, p. 334.

† **REBARBOILLER** (ré-bar-bo-illé, l'mouillées), v. a. Barboillier de nouveau. Nous n'aurons plus... de ces antiques décorations que l'on rebarboillait périodiquement, *FAYAT, Lett. au comte de Durazzo*, directeur des théâtres impériaux à Vienne, à propos de l'incendie de l'Opéra, en avril 1763.

REBATER. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Qui la voie tenir sauroit Au lac, si s'i poroit enbater, Là le [la, une épée] poroit faire rebater Et re-tramper et faire saine, *Perceval le Gallois*, v. 4848.

REBELLE. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Il [Adam] sentit enz es tormenz, si come rebelles sen, Deu estre son sanior [seigneur], li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 296.

REBÉNIR, *Ajoutez* : — HIST. XIII^e s. Quant l'apostoles [le pape] et une piece sis En celui siege que je ci vous devis... Erramment [promptement] s'est des armes Dieu vestis; Lors fu li lieus par li rebeneis, *les Enfances Ogier*, publiées par Scheler, Bruxelles, 1874, v. 7370.

† **REBLÉCHON** (ré-blé-chon), **REBLOCHON** (ré-blo-chon), **REBROCHON** (ré-bro-chon), s. m. Nom d'un fromage. Le fromage reblochon, ou rebéléchon, ou rebrochon, est fabriqué dans la vallée de Thônes et la vallée du Grand Bornand (Haute-Savoie); il pèse de 400 à 500 grammes, *HEUZÉ, la France agricole*, carte n° 44. Les fromages de pâte molle (vacherins, rebéléchons, etc.) qui se fabriquent notablement dans certaines localités du pays de Gex et de la Haute-Savoie, *Douanes, Tarif* de 1877, p. CIII.

† **REBLET** (ré-blé), s. m. ou **REBLETTE** (ré-blé-^t), s. f. Noms normands du roitelet, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 298.

† **REBOIRE**. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Lores boit et reboit et menu et souvant; Se on ne li oïst, je cuit qu'il beust tant, Que il n'i conneust ne ami ne parent, *Enfances de Doon de Maïence*, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXVI, p. 479.

† **REBOND**, *Ajoutez* : || Fig. Tu es un lourdaut d'une conception lente et sans idées; supportable seulement au second rebond, mais horriblement stupide pour l'impromptu, *LETOURNEUR, Trad. de Clarisse Harlowe, Lettre CCCLXX*, t. VIII, p. 241, Genève, 1785. || 2^e. En Normandie, faire le rebond, célébrer l'octave de la fête patronale. Cette année on ne nous a pas invités à la fête, mais seulement au rebond, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, le Havre, 1876, p. 286.

† **REBOUCLEMENT** (ré-bon-kle-man), s. m. Agencement de boucles qui reviennent sur elles-mêmes. Les vêtements tricotés sont obtenus par la confection successive d'une série de nœuds cou-lants, au moyen du rebouclement autour de lui-même d'un fil sans tension sensible d'une longueur indéfinie, *Journ. offic.* 7 janvier 1876, p. 472, 1^{re} col.

REBOUISER, *Ajoutez* : || 2^e. Terme de cordonnier. Passer une semelle au bous ou buis. Les vieux seuls s'en tiennent à la tradition, et, s'ils posent une demi-semelle, ils la rebouissent, *CH. NISARD, Parisianisme*, Paris, 1876, p. 35.

† **REBOULET** (ré-bo-ulé), s. m. Voy. ci-dessous REBOULET.

† **REBRAQUER** (ré-braké), v. a. En Picardie, donner aux plantes un second binage (comparez BRAQUER et BRACER au Supplément).

† **REBRISER** (ré-bri-zé), v. a. Briser de nouveau.

— HIST. XII^e s. Il s'entrevennent de grant eslés, et misires Gauvains le fiert du tronçon... et li sires des Mores rebrise son glaive sor lui, *le Roman en prose de Perceval le Gallois*, p. 46.

† **REBROUILLER**, *Ajoutez* : || 5^e. Se rebrouiller, entrer de nouveau en confusion. Les affaires de Bordeaux se rebrouillèrent, *Mlle de Scudéry*, p. 233, par Rathery et Boutron, Paris, 1873.

† **REBUFFER** (ré-bu-fé), v. a. Repousser par des rebuffades.

— REM. Ayant rebuffé, il n'y a aucune raison pour ne pas reprendre le verbe rebuffer, qui était usité au XVI^e siècle.

† **REBULET** (ré-bu-lè), s. m. Mélange de farine et de son, dans le parler normand. L'on fait usage du rebulet, dans les fermes normandes, pour la nourriture des vœux, des porcs, etc., en le délayant dans l'eau, *H. MOISY, Noms de famille normands*.

— HIST. XV^e s. Thibaut le Grant-preste boulen-gier... entra en la chambre, là où il avoit accoustumé de faire meubler... le rebulet, qui yst de la fleur, du cance, rebuletum.

— ETYM. Bas-lat. *rebuletum* (an 1297); M. H. Moisy tire ce mot de *rebult*, *bluteau*, *bluter*, *bluter*, avec le préfixe re : ce qui est obtenu en blutant de nouveau; parce que le rebulet est le résultat d'un mélange de farine avec du son recoupé, c'est-à-dire moulu et bluté deux fois.

† **REBUTEMENT** (ré-bu-te-man), s. m. Action de rebuter.

— HIST. XVI^e s. Petits clans d'yeux, petits mots et courroux, Petits desdains et rebuttements dous, *DE BRACIT, Imt.* f° 55, verso.

† **REBY** (ré-bi), s. m. Nom d'un cépage. Le reby est un cépage de valeur secondaire, qui ne peut guère convenir que pour les pays plus ou moins méridionaux, *Revue horticole*, 16 sept. 1876, p. 312.

† **RECAMIONNAGE** (ré-ka-mio-na-j'), s. m. Retour par camionnage de colis expédiés par camionnage. Les faux frais qu'occasionne le transport aux entrepôts privés : camionnage, timbre, enregistrement, assurance, magasinage, entrepôt, rechargement, recamionnage, correspondance, *Journ. offic.* 29 juin 1874, p. 4460, 2^e col.

† **RECAP** (ré-kap'), s. m. Nom, à Bordeaux, du transbordement des marchandises du quai à bord, et réciproquement, *la Patrie*, 9 janv. 1873.

† **RECAPTURER** (ré-ka-ptu-ré), v. a. Capturer de nouveau. Depuis 1817, les colonisateurs américains ont... envoyé à Libéria environ 4000 nègres, plus 6722 Africains recapturés et envoyés à cette colonie par le gouvernement des États-Unis, *Journ. offic.* 27 juillet 1877, p. 5440, 3^e col.

† **RECARRELAGER** (ré-ka-re-la-j'), s. m. Raccornage de vieux souliers. Ce brave gniaff, que les recarrelages n'ont pas enrichi, jusqu'à soixante-trois ans, il en est encore à mettre des talons et des béquets, sous une échoppe, *Gaz. des Trib.* 29 août 1875, p. 835, 4^e col.

— ETYM. *Re...*, et *carreler*.

† **RECAUSER** (ré-ka-zé), v. n. Causer une seconde fois de quelque chose. Nous en recauserons, *le Nouvelliste de l'arrond. d'Aranches* du 2 juillet 1876.

† **RECENSE** (ré-san-s'), s. f. Opération, usine où l'on prépare l'huile de recense. || Huile de recense, huile qu'on obtient en pressant les grignons (mélange de noyaux d'olive et de pulpe déjà pressée), après leur mélange avec de l'eau bouillante. L'huile de recense est employée dans la savonnerie. On obtient les savons durs, à Marseille, en saponifiant par la soude les huiles qu'on désigne sous le nom de recense, p. FOIRE, *Notions de chimie*, p. 290, Paris, 1869. || On écrit aussi recense, *Journ. offic.* 15 nov. 1874, p. 7630, 2^e col.

RECENT. — ETYM. Le latin *recens* signifiant proprement : qui vient récemment de, qui a quitté récemment, comme on voit par ces exemples, *recens a victoria*, *Rhodo recens*, *Romam recens*, se sépare en *rec-* et *-ens*, ce se rattache à la racine zend *rag*, venir, *Rev. critique*, 23 déc. 1876, p. 403. || **RECEPTIBILITÉ** (ré-sé-pi-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui peut être reçu. Une réceptibilité quelconque de l'induit magnétique, c. BAUDELAIRE, *Illust. extraord. d'Edgar Poe*.

— ETYM. Lat. *receptum*, supin de *recipere* (VOY. RECEVOIR).

† **RECEPIONNAIRE** (ré-sé-pi-o-né-r'), s. m. Employé chargé de recevoir les colis, les chargements.

G.... médaillé militaire, agent réceptioinaire de la compagnie d'Orléans, *Journ. offic.* 9 janv. 1874, p. 218, 1^{re} col.

RECETTE. *Ajoutez :* || 10^e Recette buraliste, bureau qui délivre les expéditions (acquets-à-caution, congés, etc.) pour le transport des boissons. Comme les remises sont très-faibles et le produit insuffisant, la recette buraliste est toujours jointe soit à une recette sédentaire ou principale, soit à un débit de tabac et de poudre. Les percepteurs des contributions directes actuellement en fonctions, et qui se trouvent en même temps titulaires des recettes buralistes ou de débits de tabac et de poudre, seront tenus d'opter immédiatement, *Arrêté du Ministre des finances*, du 13 mai 1818. || 11^e Terme de mines. Recette ou salle de recette, lieu où l'on manipule le charbon à mesure qu'il arrive pour le trier et le classer. Les portes et fenêtres des bâtiments placés au-dessus des fosses à charbon de terre sont impossibles, lorsqu'elles éclairaient des salles dites de recettes, des scieries mécaniques. *Analyse du décret rendu en Conseil d'Etat*, 2 sept. 1863. || 12^e a des recettes dans les fosses aussi bien qu'au-dessus. Pour tout dommage on a constaté qu'un cordage cassé à la recette inférieure du puits Jabin... un cheval asphyxié était étendu à l'entrée de la recette, *Évén. du Mémorial de la Loire*, dans *Journ. offic.* 7 fév. 1876, p. 1091, 3^e col.

|| 12^e Dans l'exploitation du bois de flottage, recette générale, constatation, par l'inspecteur des ports de flottage, de ce qui est dû à chaque cuvier dont l'ouvrage est reconnu en bon état de réception, et de ce que chaque intéressé doit rembourser à la compagnie, par décaissement de bois, pour les fûts d'écolage et de mise en état, *Mém. de la Soc. centr. d'agric.* 1873, p. 264. || 13^e Terme de mégisserie. Peau en recette, ou simplement recette, peau épurée. Les peaux mégissées par mes soins, mises en recette ou épurées, sont employées dans ma fabrique de gants, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. vi, p. 782. Les recettes en chevreau pour ganterie et chausures sont très-demandées, *Journ. offic.* 13 mai 1872, p. 3206, 3^e col.

RECEVEUR. *Ajoutez :* || 5^e Receveur buraliste, celui qui tient une recette buraliste. Les fonctions de receveur buraliste des contributions indirectes et de débitant de tabac et de poudre, *Arrêté du ministre des finances*, 13 mai 1818. || 6^e En termes d'imprimerie, celui qui reçoit les feuilles, *Journ. offic.* 22 déc. 1872, p. 8023, 2^e col.

† **RÉCHABTE.** *Ajoutez :* — ETYM. Cette secte juive a pris son nom de Jonadab, fils de Rechab. || **RECHARGE.** *Ajoutez :* || 2^e Pièce de grosse chambre, quelle qu'en soit la longueur, mesurant 0^m,30 à 0^m,35 (11 à 12 pouces) d'équarrissage au milieu, *MANQUETTE, Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1866, p. 52.

† **RECHARGEUR.** (re-char-jeur), s. m. Rechargeur de broches pour la filature, *Tarif des pat.* 1858. || **RECHAMPENTER** (re-cha-pan-tér), v. a. Rétablir en charpentant. Il faut tout rabiocher, remettre le charmant édifice sur ses pieds, raccommoder, recharpenter, *l'Opinion nationale*, 21 mai 1876, 1^{re} page, 6^e col.

† **RÉCHAUFFEUR** (ré-cha-fœur), s. m. || 1^{er} Appareil qui, dans les locomotives, porte l'eau d'alimentation à 60°, avant qu'elle entre dans la chaudière. || 2^e Appareil propre à réchauffer de l'eau, de l'air, etc. qui se refroidissent. Le réchauffeur imaginé par M. Mekarski résout très-habilement cette seconde difficulté; en effet l'air, avant de se détendre, se charge de vapeur d'eau dans la bouillotte, et il emporte ainsi avec lui assez de calorique pour faire face au refroidissement, *H. DE PARVILLE, Journ. des Débats*, 30 mars 1876, *Feuilleton*, 2^e page, 2^e col.

† **RECHAUMER** (re-cha-mér), v. a. Terme d'agriculture. Dans le département de la Mayenne, semer deux fois de suite du froment d'automne dans le même champ, *les Primes d'honneur*, p. 225, Paris, 1871.

— ETYM. *Re...*, et *chaume*. || **RÊCHE.** *Ajoutez :* — REM. J. J. Rousseau, *Héloïse*, t. 1, 41, dit en note : Rêche, terme du pays, pris ici métaphoriquement. Il signifie au propre une surface rude au toucher et qui cause un frissonnement désagréable en y passant la main, comme celle d'une brousse fort serrée, ou du velours d'Utrecht. — J. J. Rousseau se trompe, rêche n'est pas particulier au pays romand, il appartient à la langue générale, mais, probablement, il est le premier qui en ait fait un emploi métaphorique.

RECHERCHER. *Ajoutez :* || 12^e Se rechercher, chercher trop subtilement au fond de son âme, s'examiner trop curieusement. Souffrez que je vous dise que vous vous recherchez trop, et que vous voulez trop d'assurance, *SAINT-CYRAN, à Singlin*, dans *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, t. 1, p. 467, 3^e éd. || 13^e Se rechercher, être poursuivi en justice. Les crimes dont il n'y a que la pensée et l'intention sans exécution ne se recherchent pas; cela est remis au tribunal secret, *WUPELLES*, cité dans *Lettres etc. de Colbert*, t. vi, introduction, p. XLII.

— HIST. *Ajoutez :* || XII^e s. Quant li cuers recherchet ses penseirs, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 315. || **RECHERCHEUR.** || 1^{er} *Ajoutez :* Il n'y a rien que je laisse davantage que les chercheurs de la vérité, lorsqu'ils ne sont pas vraiment à Dieu et que son seul amour ne les conduit pas dans la recherche, *SAINT-CYRAN*, dans *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, t. 1, p. 432, 3^e éd.

† **RECHIVILLER** (re-che-villé, *Il mouillées*), v. a. Cheviller de nouveau. — HIST. XII^e s. Que ladite Rose fust contrainte à ce que l'idis estaus fust remis, rejoins et rechevilliez à ladite maison... (1289), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. 1, 2^e partie, p. 1044.

RECIPIENT. || 3^e Il se dit, dans le langage général, de tout vase destiné à recevoir un liquide. On faisait le thé dans des récipients bizarres, *ALPH. DAUBET, Femmes d'artistes*, p. 109.

† **RECLAM** (re-klā), s. m. Amende foraine ou de reclaim, amende frappant le débiteur retardataire qui se laissait exécuter en vertu de commission du juge, *BOISLIS, Corresp. contr. génér.* Paris, 1874, p. 158.

— ETYM. *Reclamer*. || **RECLAMATEUR.** || Terme de marine. *Ajoutez :* || En un sens plus étendu, celui qui dans un chargement réclame ce qui lui appartient. L'usage général au port de Rouen est que le capitaine d'un navire doit aux réclameurs leur marchandise sous palan; une fois mise à terre, elle y est pour le compte des réclameurs, qui doivent la reconnaître, en surveiller le rangement et le transport à destination, *Gaz. des Trib.* 10 nov. 1874, 1^{re} col.

RECLAMATION. *Ajoutez :* || 2^e Non-reclamation, défaut de réclamation. Les pensions et secours annuels sont rayés des livres du Trésor après trois ans de non-reclamation, *Decret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique*, art. 142.

† **RECLAMER.** *Ajoutez :* || 2^e Celui qui réclame, demande, se plaint. La Ramée est un type de troubadour et de réclameur... n'est-il pas de mon devoir de purger le régiment d'un réclameur comme toi ? E. DE LABÉDOLLIÈRE, *les Français peints par eux-mêmes*, t. v, p. 49.

— ETYM. *Reclameur* est formé du français, *réclameur* du latin; voilà la seule différence. || **RECLAMPAR** (re-klan-pär), v. a. Terme de marine. Synonyme de jumeler.

† **RECLINER.** *Ajoutez :* || 2^e Coucher du côté, étendre de côté. Après avoir enlevé l'élytre, récliné l'aile membraneuse, et incisé la carapace, *RANVIER, le Progrès médical*, 29 juillet 1876, p. 653, 2^e col.

— HIST. XVI^e s. Les renars ont des fosses, et les oyeuxaux du ciel des nids; mais le fils de l'homme n'a point où il puisse recliner son chief, *Math. viii, 20, Nouv. Test.* éd. Leclerc de Etapes, Paris, 1825.

RECLOSEUR. *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Après que le timon et le gouvernail du navire est brisé par la tourmente, les marins tachesent à y recloser et attacher encore quelque autre pièce de bois au lieu, *AMVOY, Plut. Marcus Brutus*, 57.

RECLURE. *Ajoutez :* La seule détention de sa personne [de la femme du maréchal d'Ancre] en lieu où elle avait conseillé de reclure l'un des plus proches du sang royal, *les Larmes de la marquise d'Ancre*, Paris, 1647, p. 10.

† **RECOGNITIF.** || 1^{er} *Ajoutez :* Le noyé, qui paraissait avoir passé plusieurs jours sous l'eau, ne portait d'autre signe reconnaissant qu'un mouchoir marqué des initiales A. P. *Gaz. des Trib.* 10 avril 1870.

† **RECOLTE.** *Ajoutez :* || 3^e Récolte se dit aussi de biens de la terre qui ne sont pas encore récoltés, mais qui le seront prochainement. Les récoltes pendantes par les racines sont immuebles; de ce que les grains sont coupés, ils sont meubles, *Code civ.* art. 520. || Récolte en terre, celle qui consiste en racines, en tubercules, etc. encore enfouis dans la terre. Le barbon [le mulot] est un animal très-

préjudiciable aux récoltes en terre, *l'Aranchin*, 6 sept. 1868.

† **RECOMBINER** (re-kon-bi-né), v. a. Combiner de nouveau. On ne saurait concevoir rien de plus naturel que ces teintes analytiquement fixées par le regard humain et recombinaées par lui, *CH. CROS, Acad. des sc. Comptes rend.* L. LXXXII, p. 291.

† **RECOMMANDATIF.** *IVE* (re-ko-man-da-tif, ti-v), adj. Qui a le caractère de la recommandation.

— HIST. XV^e s. Prologue recommandatif sur le brier traictié nommé le Jardin salutaire, *JEAN JORET, le Jardin salutaire*, p. 103.

† **RECOMMENCANT.** *ANTE* (re-ko-man-san, san-t), adj. Qui recommence, qui se fait de nouveau. Une paix recommençante, *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, t. 1, p. 495, 3^e éd.

† **RECOMMENTER** (re-ko-mman-tér), v. a. Commenter de nouveau. Les précieuses lettres furent lues et relues, commentées et recommencées, *A. DE VIGUIER, Rev. Brit.* août 1875, p. 429.

† **RECOMMENCER** (re-ko-mu-ni-ké), v. a. Communiquer de nouveau. Ses lettres parvinrent à une demoiselle P... qui les recommuniqua à M..., *Gaz. des Trib.* 8 fév. 1877, p. 130, 3^e col.

† **RECOMPARATIF.** *IVE* (re-ko-pa-ré-tr), v. n. Comparatif de nouveau. Je pensais recomparatif dès le lendemain, et tout le monde le croyait ainsi, *CYRANO DE BERGERAC, Histoire comique des États et empires du soleil*, p. 309, Paris, 1856.

|| Recomparatif peut être employé en procédure; mais il devient inexact en cas d'opposition à jugement par défaut, parce que, quand on a donné défaut contre lui, l'opposant, n'ayant pas comparu, ne peut recomparatif. Ainsi cette phrase est mauvaise : Le gérant des *Drants de l'homme*, ayant formé opposition au jugement qui l'a condamné par défaut, a reçu assignation à recomparatif devant la même dixième chambre, *Gazette de France*, 4 nov. 1876.

RECONCILIATEUR. *Ajoutez :* Ce Pyrrhus fameux, ce grand médiateur, Réconciliateur et pacificateur, du PRESHY, *Réconciliation normande*, t. 8.

† **RECONCOURIR** (re-kon-kou-ri), v. n. Se soumettre à un nouveau concours, *Journ. offic.* 3 mai 1872, p. 2956, 3^e col.

† **RECONDITIONNER** (re-kon-di-sion-né), v. a. Terme de commerce. Remettre en bonne condition. De même que toutes les balles d'origine indienne, elles portaient douze ligatures en grosse corde; elles avaient été reconduites très-habilement, *Douanes, Lett. commune* 206, du 12 sept. 1874.

RECONDUIRE. — HIST. *Ajoutez :* XIV^e s. Mon Seigneur, allez à ciel. Dieu qui vous fist, qui vous conduie, Et qui briement vous reconduie Sain et haitié, *Miracles de nostre Dame par personnages*, Paris, 1876, p. 340.

† **RECONFORTIF.** *IVE* (ré-kon-for-ta-tif, ti-v), adj. || 1^{er} Qui reconforte. || 2^e Qui consolide. Que l'administration n'ait jamais en le droit ni le devoir d'en ordonner la démolition; que le sieur C... n'ait pas eu besoin d'exécuter des travaux reconfortatifs, *Gaz. des Tribunaux*, 19 août 1874, p. 792, 1^{re} col.

RECONNAISSANCE. *Ajoutez :* || 13^e Terme du langage sanitaire. Action de s'assurer sommairement de l'état sanitaire d'un navire (voy. ARRATISSEMENT au Supplément).

† **RECONSCRIVER** (re-kon-sa-kri), v. a. Consacrer de nouveau.

— HIST. XVI^e s. On ne peut reconscriver ces accidents [l'eucharistie, quand quelque profanation en a fait sortir Jesus-Christ], *le Bureau du concile de Trente*, p. 104.

† **RECONSIDÉRATION** (re-kon-si-dé-ra-sion), s. f. Action de considérer, d'examiner de nouveau, *Journ. offic.* 4^e sept. 1872, p. 6802, 2^e col.

† **RECONSTITUTIF.** *IVE* (re-kon-sti-tu-tif, ti-v), adj. || 1^{er} Qui rétablit, qui reconstruit. || 2^e Terme de médecine. Qui rétablit la constitution. Les gouttes régénératives de Thomson... ont une puissance reconstitutive qui les met au premier rang des découvertes médicales modernes, *Journal de la Médecine*, 20 janv. 1877.

† **RECONSTRUCTEUR.** *RICE* (re-kon-stru-ktieur, kti-s), adj. Qui reconstruit. Mur mitoyen; reconstruit; intérêt personnel; propriétaire reconstruit; frais à sa charge, *Gaz. des Trib.* 31 déc. 1875, p. 1261, 1^{re} col. || S. m. Le reconstruteur du mur, *ib.* p. 1262, 2^e col.

† **RECONVERSION** (re-kon-vér-sion), s. f. || 1^{er} Action de convertir de nouveau, de convertir à une

religion qui avait été abandonnée. Quand ce dernier [Rodolphe II], l'élève et l'esclave des jésuites, fut arrivé au pouvoir, la réaction catholique s'empara immédiatement de l'Allemagne, et les efforts de la papauté furent concentrés pendant plus d'un demi-siècle sur la reconversion de ce pays. REUSS, *Rev. critique*, 6 dec. 1874, p. 356. || 2° Terme de finance. Seconde conversion d'une rente. Les opérations concernant les transferts d'ordre auxquels donnent lieu les reconversions, réunions, divisions et renouvellements des rentes au porteur qui s'effectuent actuellement dans l'enceinte du palais de la Bourse, *Journ. offic.* 15 mars 1877, p. 1916, 1^{re} col. Rente primitive et nominative; la rente au porteur est déjà le produit d'une première conversion, et ainsi le changement de porteur en nominatif est bien une seconde conversion, une reconversion, *ib.* 30 mars 1877.

† RECOORDONNER (re-ko-or-dô-né), v. a. Coordonner de nouveau. || V. *recoordonner*, être coordonné de nouveau. Noël passe, les affaires, nous ne dirons pas *recoordonner*, mais se *recoordonnent*, la *Patrie*, 28 sept. 1871.

† RECOUQUAGE (re-ko-ka-j'), s. m. Synonyme de recouquage.

† RECOURNER. — HIST. *Ajoutez* : xiii^e s. Messire Gauvain recourna le cor, et le fist mieux sonner. Ce devant, si k'il fait trambler Le castiel et toute la terre, Li chevaliers *ou des eues*, publié par Förster, v. 4622.

† RECOUCHÉE (re-kou-chée), s. f. Action de coucher dans la terre les provins. J'ai dit que la vigne s'y renouvelait [au Clos-Yougeot] par voie de provinsage; par suite, chaque recouchée laisse un tronçon que, par une propriété spéciale aux terrains de nos grands crus, le temps est presque impuissant à détruire, BAON THÉNARD, *Journ. offic.* 29 mars 1876, p. 2337, 1^{re} col.

RECOUPÉ. *Ajoutez* : || Diamant recoupé, diamant taillé à doubles clôtures du dessus; diamant non recoupé, diamant à simples clôtures (le prix en est moins élevé), CHRISTEN, *Art du lapidaire*, p. 30.

RECOUPÈMENT. *Ajoutez* : || 2° Intersection. L'opérateur, placé à la station ou aux points de recoupement, remplit les espaces restés vides, soit par un levé à vue, soit par d'autres recoupements secondaires, *Journ. offic.* 25 octobre 1873, p. 6544, 2^e col.

† RECOUVREAGE (re-kou-va-j'), s. m. Action de recouvrir d'une étoffe un objet. Recouvreage d'un parapluie en soie croisée.

† RECOUVREMENT. *Ajoutez* : || 5° En matière d'industrie, séparations, clôtures qui servent à protéger les ouvriers dans les endroits dangereux, *Journ. offic.* 7 fév. 1873, p. 910, 2^e col.

† RECREUSEMENT (re-kreû-ze-man), s. m. Action de recreuser. La compagnie [du canal de Briare] a fait opérer des recreusements qui permettent de naviguer avec un enfouissement convenable, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 148. Projet de recreusement du canal d'Aigues-Mortes à la mer, Extrait, du *Message du Midi*, dans le *Sicile*, 4 fév. 1872.

RECRUTER. *Ajoutez* : || 5° Se recruter dans, puiser ses éléments dans. Bien souvent la folie se recrute dans le crime, comme le crime se recrute dans la folie, MAXIME DU CAMP, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} septembre 1872, p. 63.

— ETYM. *Ajoutez* : M. Gaston Paris n'admet pas que *recruter* ait été formé irrégulièrement de *recrue*, et il propose une tout autre origine. Il y a dans l'ancien français un verbe *recluter* qui voulait dire mettre une pièce à quelque chose : *Tape reclutée* (1341), DE CANGE, *reclutaire*. C'est de ce verbe que dérivent l'ital. *reclutare* et l'esp. *reclutar*, qui signifient compléter, suppléer, et aussi recruter. L'existence du sens de *recruter* dans les mots italiens et espagnols montre que *recluter* avait eu aussi le sens de compléter une troupe. Plus tard l'oubli du sens de ce vieux mot et sa ressemblance avec *recrue* en facilitèrent l'altération en *recruter*. Cela est curieux et paraît tout à fait établi. Il est bien entendu que *recrue* est un tout autre mot et vient de *recroître*. Quant à *recluter*, il est formé du préfixe *re*, et de l'ancien français *clut*, morceau, pièce d'étoffe, du germanique : *island*, *klut*; angl. *clout*.

RECTANGLE. *Ajoutez* : || 2° Qui a un ou plusieurs angles droits. Triangle rectangle, celui qui a un angle droit. Trapeze rectangle, celui qui a deux angles droits.

† RECTIFIANT, ANTE (ré-kti-fi-an, an-t'), adj. Qui rectifie. Lecture et critique raisonnée et rectifiante, dans le titre du *Camouflet des outers négligents*, par J. D. S. (Jean De Sondier), Paris, 1680.

† RECUSAGE (re-kui-za-j'), s. m. Synonyme de refus. M. Schneider : Combien y a-t-il d'opérations de recusa pour les fils les plus fins [fils de fer] ? *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. 1, p. 506.

RECULEMENT. *Ajoutez* : || 5° Terme juridique. Servitude de reculement, obligation de reculer un mur, un bâtiment. Le plan d'alignement a pour effet de grever les terrains bâtis de la servitude de reculement, DUCROCQ, *Droit administratif*, t. 1, p. 32.

† RECUSOIREMENT (ré-kur-soi-re-man), ado. Terme de palais. D'une manière recusoire. Considérant... que, sur ce point, les conclusions recusoires prises par les anciens administrateurs ne sont pas contestées... Arrêt rendu par la cour impériale de Paris, le 16 avril 1870, dans le procès intenté contre la Société immobilière par une partie des actionnaires.

† RÉDACTIONNEL, ELLE (ré-da-ksio-nèl, nè-l'), adj. Neologisme. Qui a un caractère de rédaction, de mise sur le papier. Le travail du pontife Sextus Papirius était purement compilatoire et rédactionnel, RIVIER, *Rev. critique*, 11 juill. 1873, p. 20.

† REDANSER. *Ajoutez* : Le roi a dansé un méchant ballet ces jours passés, quoique c'eût été de fort bonne grâce; il le redansa hier pour la troisième fois, Mlle de Scudéry, p. 244, Rathery et Boutron, Paris, 1873.

REDDITION. *Ajoutez* : || 4° Reddition se dit aussi de l'action ou du fait de rendre un arrêté ou arrêté. En ce qui concerne la notification de la demande à la partie adverse et de la reddition de deux arrêts ou arrêtés... Décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique, art. 420. || 5° Apodose, reprise, second membre de phrase. Mauvaise reddition de similitude [phrase mal reprise après la comparaison], MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— HIST. || xvi^e s. *Ajoutez* : Brief recit de l'estat de la ville d'Anvers du temps de l'assignement et reddition d'icelle servant en lieu d'apologie pour Philippe de Marinx, sieur de Mont Saint-Aldegonde contre ses accusateurs, au regard de l'administration qu'il a eu.

† REDEBUTER. *Ajoutez* : Gustave M..., un peintre qui débute au milieu de sa carrière, après avoir donné presque inconnu des preuves de grand talent, TH. GAUTIER, *L'illustration*, 2 mars 1872.

† REDECIDER (re-dé-si-dé), v. a. Décider une seconde fois. La vitesse des chevaux ou l'air du matin m'arrivant par une glace ouverte redécidaient le train de mes pensées... SAINT-BEUVE, *Vulpiété*, ch. xii.

† REDECOUVERTE (re-dé-kou-vèr-t'), s. f. Action de découvrir une seconde fois. L'opération de l'ovariotomie... peut être envisagée... comme une redécouverte d'une vieille méthode, *Rev. Britan.* fév. 1873, p. 372.

REDEFAIRE. — HIST. *Ajoutez* : xiii^e s. Et [quaque nous] [diables] avons forgé, nous redéfais [la sainte Vierge] en demie heure, GAUTIER NE COINTE, *Les Miracles de la sainte Vierge*, p. 624, éd. abbé Poquet.

† REDEFILER (re-dé-filé), v. n. Défiler de nouveau. On redéfila, DESAUGIERS (VOY. REDÉTALER ci-dessous).

† REDELIN. — REM. M. le capitaine d'artillerie Meininger fait sur *redelin* cette remarque : « Ce prétendu bateau n'est pas connu sur le Rhin; Saint-Simon l'a confondu avec ce que M. Littré nomme *vendelin*, mais dont le nom sur le Rhin est *veindling* et, chez les pontonniers français, *veindling* ou *veindelin*. »

† REDEMESURER (SE) (re-dé-me-zu-ré), v. réfl. Cesser de garder la mesure qu'on gardait précédemment. Je ne puis pas me redemesurer d'amitié pour elle [Mme de Saint-Loup], *Lettre de Mme de Longueville* (1664) [qui disait tout mesurer avec cette dame], dans STE-BEUVE, *Port-Royal*, 3^e éd. t. v, p. 168.

† REDEMPTEUR. *Ajoutez* : — HIST. xv^e s. Zele d'amour ayons au redempteur Qui l'Eglise conduit tant sagement, JEAN JORET, *Le Jardin salubre*, p. 433.

† REDENTAGE (re-dan-ta-j'), s. m. Action de refaire les dents émoussées d'une scie. Scies à pierre tendre, redentage, *Enseigne d'une usine*, 26 août 1877.

† REDEPLOYER (re-dé-plo-ïé), v. a. Déployer de nouveau, V. HUGO, dans SCHOELL, *Programme*, p. 16.

REDESCENDRE. — HIST. *Ajoutez* : xiii^e s. Et li clergies biaux et entiers Seur la velle redescend; Le miracle virent cinq cent, GAUTIER DE COINTE, *Les Miracles de la sainte Vierge*, p. 317, éd. abbé Poquet.

† REDÉSIRER. *Ajoutez* : Ne voit-on pas... Fénelon se tant ennuyer de la cure absente, et la redésirer de l'exil ? SAINT-BEUVE, *Port-Royal*, t. 1, p. 361, 3^e éd.

† REDÉSSINÉ (re-dé-si-né), s. m. Trait renforçant les formes d'un dessin. Le dessin doit être fin et très-pur; il doit être serti d'un trait qui donne à l'objet sa forme précise; ce trait de redessin est caractéristique de tous les arts décoratifs qui dérivent de l'architecture, A. DENUELLE, *Journ. offic.* 1^{er} avril 1877, p. 2605, 3^e col.

† REDÉTALER (re-dé-ta-lé), v. n. Détaler de nouveau. Lancé dans les affaires Par l'appât d'un butin incertain, Des calculs téméraires Ayant réduit à rien tout mon bien; On redétala, On redétala, On ne replanta là; Qu'ils sont polis! Qu'ils sont jolis Nos bons amis De Paris! DESAUGIERS, *Les Bons amis de Paris*.

REDEVANCE. *Ajoutez* : || 2° La redevance, nom d'un impôt municipal à Paris, qui se paye par les limonadiers pour l'installation de tables et de chaises devant les cafés, par les boutiquiers pour leurs étalages, et par certains petits marchands, y compris les libraires étagistes installés sur les parapets des quais et les commissionnaires décatés, *Journ. des Débats*, 27 août 1877, 3^e page, 6^e col.

† REDIF (ré-dif'), s. m. Nom, chez les Turcs, d'une espèce de landwehr, par opposition au *nizam*, qui est la troupe réglée.

— ETYM. Arabe, *redif*, qui vient après, qui vient à la suite.

† REDISCUITER (re-di-sku-té), v. a. Discuter de nouveau. Il n'y avait pas identité; d'ailleurs, est-ce que nous rediscutons la loi? attendez la troisième lecture, *Journ. offic.* 4 fév. 1875, p. 936, 1^{er} col.

REDITE. — HIST. *Ajoutez* : xv^e s. Grand pillage de parolles controuvées et de redictes, J. LE BEL, *Vraies chroniques*, t. 1, p. 2.

† REDOUBLANT, ANTE (re-dou-blant, blan-t'), s. m. et f. Écolier, écôlière qui passe deux ans dans une même classe.

REDOUBLER. *Ajoutez* : || 41^e Terme de collége. Redoubler une classe ou, absolument, redoubler, passer deux ans dans une même classe. || 42^e Terme de chasse. Tirer un second coup sur une pièce déjà blessée. Je tirai dans la hanche qui s'enivrait... une cane tomba sur la glace, elle n'était que blessée, je la redoublai, et elle ne bougea plus, CARTONNIER, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 401, Hctel, 1866. || 43^e Terme rural. Redoubler un champ, cultiver le blé sur la même terre pendant deux années, les *Primes d'honneur*, p. 666, Paris, 1874.

† REDOUNE (re-dou-n'), s. m. Nom provençal d'un très-gros squelette, qui se nourrit principalement de scombres, de maquereaux, d'espadas et de thons, *Journ. des Débats*, 28 sept. 1876, 3^e page, 3^e col.

REDOUTE. *Ajoutez* : || 3^e J. J. Rousseau a fait ce mot masculin; c'est encore un italianisme, comme il y a en plusieurs dans sa langue : Je n'ai vraiment joué qu'une fois en ma vie, au redoute, à Venise, *Lett. à M. de Saint-Germain*, 26 fév. 1776.

— REM. Dans le xviii^e siècle, *redoute*, au sens de lieu d'assemblée pour danser et jouer, n'était pas encore reçu; et l'on se servait du mot italien *ridotto*. Tout allait bien, si ma fortune au jeu ne s'était pas démentie; mais je perdis au ridotto, en une soirée, 3000 sequins que j'avais amassés, CAZOTTE, *Le Diable amoureux*, ch. vii.

† REDRESSABLE. *Ajoutez* : Un chène même est redressable, quelque tortu qu'il soit, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

REDUCTION. *Ajoutez* : || 15^e Amaigrissement procuré médicalement. Le soir on prend quelques pilules de réduction à base de bi-carbonate de soude, E. NOUCHET, *Journ. offic.* 3 janv. 1875, p. 32, 3^e col. Elles [les femmes] gémissent, commencent la cure de réduction, puis se découragent et se résignent à leur sort, *ib.* p. 32, 1^{re} col.

† REDICTER (ré-dik-té), v. a. Edicter une seconde fois. Qu'il n'y avait pas lieu de prononcer plusieurs amendes, la loi de 1831 n'ayant pas ré-

dicté le cumul des peines prescrit par le décret de 1852, *Gaz. des Trib.* 8 juil. 1876, p. 669, 1^{re} col.
RÉEL. Ajustez : || 7^e Terme de mathématique. Nombre réel, grandeur réelle, par opposition à nombre imaginaire, grandeur imaginaire. || 8^e Terme de physique. Image réelle, image formée par l'intersection de rayons lumineux qui se coupent effectivement; par opposition à image virtuelle (voy. IMAGE). || Foyer réel, point où se forme l'image réelle.

† **RÉÉLIGIBILITÉ** (ré-é-li-ji-bi-li-té), s. f. Qualité de celui qui est rééligible. Bien que celle-ci [la constitution des États-Unis] ne mette point de restriction à la rééligibilité des présidents, v. MASSERAS, *Journ. offic.* 2 déc. 1876, p. 8936, 3^e col.
 † **RÉEMBARQUER** (ré-an-bar-ke), v. a. Embarquer de nouveau. || V. ref. Se réembarquer, s'embarquer de nouveau. Nous nous réembarquons immédiatement pour Napoli de Romanie, TH. GAUTIER, *Portraits contemp.* Maritah.

† **RÉEMBOLLER** (ré-an-bol-le), v. a. Embolter de nouveau. Réembolter le pas, v. SOUVETREZ, dans SCHOLL, *Programme*, vii.

† **RÉEMBOUCHER** (ré-an-bou-ché), v. a. Emboucher de nouveau un instrument de musique à vent. Enfin il croit avoir flûté suffisamment, réembouche son instrument [flûte], souffle et sue, R. FRANZ, *Rev. des Deux-Mond.* 15 oct. 1874, p. 947.

† **RÉEMPAYER** (SE) (ré-an-pa-ré), v. a. ref. S'empayer de nouveau. Actuellement, il [le général russe] s'est réemparé d'une partie des défilés de Pennek, le *XII^e siècle*, 26 août 1877, p. 2, 6^e col.

† **RÉEMPLOYER** (ré-an-plo-é), v. a. Employer de nouveau. Un grand nombre des assises de pierre qui formaient le noyau de la colonne [de la place Vendôme], et qui paraissaient de nature à être réemployées, se sont trouvées en partie fêlées, brisées, et tombaient en morceaux lorsqu'on voulait les mettre en œuvre, *Journ. offic.* 19 août 1874, p. 5980, 2^e col. || Voy. au Dictionnaire REEMPLOYER, qui est la forme donnée par l'Académie.

† **RÉEMPTION** (ré-an-pstion), s. f. Droit qu'une personne saisie a de racheter les objets saisis. Chapitre IV, de la réemption, 3^e : Il est accordé au débiteur le terme de huit jours dans les saisies mobilières, et le terme de trois mois dans les saisies immobilières, pour racheter les objets saisis; ce rachat s'opère en payant en numéraire ce qui est dû au créancier en capital, intérêts et frais, *Loi sur les poursuites pour dettes*, p. 11 (le Grand-Conseil du canton du Valais).

— ETYM. *Rev.*, de nouveau, et lat. *emptionem*, achat (voy. RÉMPTION). Ce droit n'existant pas dans la législation française, le mot de *réemption* n'existe pas non plus en France.

† **RÉENGAGISTE** (ré-an-gi-jist), s. m. Celui qui fait un réengagement. Pour se soutenir, il [le système de Louis-Philippe] s'est composé une phalange de vétérans réengagistes; s'ils portaient autant de chevrons qu'ils ont fait de serments, ils auraient la manche aussi baroloée que la livrée des Montmorency, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. V, proposition Baude et Bracquell.

† **RÉENVAIHER** (ré-an-va-ir), v. a. Envahir de nouveau. Nous reverrions ces masses ennemies que nos conventions antérieures ont rejetées au delà de la Seine, réenvahir nos départements de l'ouest et du midi, *Extrait de l'exposé des motifs par le ministre des finances sur le projet de loi relatif d'emprunt de deux milliards*.

† **RÉFACONNER** (ré-fa-ksion-é), v. a. Terme de commerce. Faire la refaction, c'est-à-dire la diminution de prix, quand la qualité n'est pas ce qu'elle doit être. Le sondage ne doit porter que dans la partie saine du sucre; les couches ou avaries de mouille sont refactionnées sur estimation d'arbitres choisis par les deux parties, CH. NIVORT, *Annuaire du sucre*, p. 83. || V. ref. Se refactionner, obtenir la refaction. Les gros fonds se refactionnent à raison de 1 kilo 50 grammes chacun, CH. NIVORT, *Annuaire du sucre*, 1870, p. 83.

† **RÉFAMILIARISER** (ré-fa-mi-li-a-ri-zé), v. a. Familiariser de nouveau. || V. ref. Se réfamiliariser, se familiariser de nouveau. Après une absence de deux ans, lors même que le pays, les figures, les thèmes de discussions politiques ou autres n'ont pas changé, il faut un peu de temps pour se réfamiliariser avec eux, le Temps, 9 fév. 1876, 2^e page, 2^e col.

† **RÉFÉCTION**. || 1^{er} Ajustez : || Il se dit aussi en chirurgie. Les réfections sous-épistémées, *Journ. offic.* 14 nov. 1874, p. 7600, 3^e col.

† 2. **RÉFÉCTIONNER** (ré-fék-sion-é), v. a. Don-

ner une réfection, remettre en état. Pour l'économie réalisée sur les cartouches, les calculs les plus minutieux et les vérifications de la commission lui ont donné la preuve que la cartouche neuve ne doit coûter que 42 centimes, la cartouche refactionnée, que 6 centimes, et qu'il faut porter à deux tiers au lieu d'un tiers les cartouches refactionnées employées dans les exercices à feu, le budget de la guerre, *Courrier de l'Ain*, 18 août 1877.

† **RÉFENTE**. Ajustez : || 2^e Terme de jurisprudence. Division d'une succession entre les branches d'une même ligne, par opposition à fente qui est la division de la succession entre la ligne paternelle et la ligne maternelle. Pour admettre la refente d'après la loi du 17 nivôse an II, il faudrait trouver dans cette loi une disposition qui l'eût autorisée entre les branches de la même ligne, comme elle a autorisé expressément la fente [de la succession] entre les deux lignes paternelle et maternelle, *Arrêt de la Cour de cassation*, du 12 brumaire an IX, dans MERLIN, *Repert. de jurispr.* au mot succession, viii.

† **RÉFÉRÉ**. Ajustez : || 3^e Terme d'administration. Les référés de la Cour des comptes sont les lettres adressées par le premier président aux ministres ordonnateurs pour leur demander des explications ou leur faire des représentations sur des points qui ne paraissent pas devoir faire d'embêlée d'injonctions aux comptables.

† **RÉFÉRENCE**. Ajustez : || 3^e Nom, chez les marchands de tissus, du livre où sont réunis les échantillons des marchandises livrées à la vente.

† **RÉFÉRENCER** (ré-fé-ran-sé), v. a. Prendre une cédille devant a et o, v. a. Mettre un échantillon dans la référence.

† **RÉFÉRER**. Ajustez : || 7^e Faire un rapport. La commission parlementaire chargée de référer sur le projet de loi concernant les amendes fiscales a terminé ses travaux..., *Journ. offic.* 17 juin 1873, p. 4065, 3^e col.

† **RÉFÈTER**. Ajustez : L'acte testamentaire Qu'avait fait mon parent En mourant, Me reconnaît légataire D'un large coffre-fort Rempli d'or, On me refêta, On me refatta, On me revisita, Qu'ils sont polus, Qu'ils sont jolis, Nos bons amis de Paris! NESAUIGERS, *les Bons amis de Paris*.

† **RÉFLECTIR**. — REM. Ajustez : || 2. Au sens de penser mûrement, on a fait quelquefois réfléchir actif. Nul ne réfléchit l'habitude, MIRABEAU, cité dans *Revue philosophique*, avril 1876, t. I, p. 362, c'est-à-dire : Personne n'obéit à l'habitude par réflexion.

† **RÉFLECTER** (ré-fé-kté), v. a. Néologisme. Agir comme réflecteur. Imaginez un grand abat-jour renversé de 25,50 d'ouverture en haut et 1 mètre en bas; à l'intérieur, il est en plaqué d'argent pour mieux réfléchir les rayons solaires, DEPARVILLE, *Journ. offic.* 17 oct. 1874, p. 8719, 3^e col.

— ETYM. Voy. RÉFLECTEUR. C'est réflecteur, qui a inspiré reflecter, sans qu'on ait songé qu'il y a reflecteur, qui est le vrai mot français.

† **RÉFLECTIVITÉ** (ré-fé-kti-vi-té), s. f. Terme de physiologie. Propriété réflexe, caractère des actions réflexes, le Progrès médical, 12 juin 1875, p. 318, 1^{re} col.

† **RÉFLEURIR**. || 2^e V. a. Ajustez : || Ref. L'autorité de Robert Emmet a ce don; il refléurir ce qu'il touche, A. CLAVEAU, *Journ. offic.* 30 avril 1874, p. 3015, 2^e col.

† **RÉFLEURISSANT**, ANTE (ré-fleu-ris-an, san-t), adj. Qui refléurir, qui produit de nouvelles fleurs. Ce livre semble fait pour présager la solitude refléurissante et glorieuse de Port-Royal et l'époque de 1669, SAINT-EUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 320, 3^e éd.

† **RÉFLEXE**. || 2^e Ajustez : || Substantivement, un réflexe, une action réflexe. Je faisais mâcher des substances sapides, lesquelles, par un réflexe normal, provoquent une sécrétion relativement abondante de sue gastrique, CH. RICHET, *Act. des sc. Comptes rend.*, t. LXXIV, p. 464.

† **RÉFLUEMENT** (ré-flu-man), s. m. Action de refluer. Un reflue ment de marchands bengalis a peu influencé le caractère ethnique de cette race [les Vaishya de l'Indoustan], ROUSSELET, *Rev. anthropol.* t. IV, p. 219.

† **RÉFONDATION** (ré-fon-da-sion), s. f. Action de fonder de nouveau. Depuis la tentative avortée de refondation d'un empire, le pays [Mexique] a pris un certain essor, ARTH. MANGIN, *Journ. offic.* 6 janv. 1874, p. 125, 1^{re} col.

† 1. **REFONDER**. Ajustez : || 2^e Terme de procé-

dure. Rembourser à l'adversaire les frais d'une procédure en laquelle on a d'abord fait défaut. Jamais le défaut de se présenter ou de comparaître et de plaider [devant la Cour de cassation] ne peut être regardé comme une espèce d'aquiescement; on peut s'opposer contre l'arrêt en refondant les frais, RAUTER, *Cours de procédure civile française*, Paris, 1834, p. 308, § 265.

† **REFORMATEUR**. — HIST. Ajustez : XIV^e s. Les généraux réformateurs ordonnent par le roi notre sire ou [sic] province de Reims (1283), VARIN, *Archives administr.* de la ville de Reims, t. III, p. 627. Comme nous avions pieu ordonné certains généraux et souverains réformateurs sur le fait des eaux et forêts de notre royaume, Mandements de Charles V, 1375, Paris, 1874, p. 632.

† **REFORMATOIRE** (ré-for-ma-toi-r), adj. Qui appartient à la réformation des mœurs, de la discipline, etc. || Collège réformatoire, nom d'une commission, au concile de Constance, chargée de préparer la réformation ecclésiastique, LENFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 657.

† **REFORMER**. || 4^e Ajustez : || Réformer un portrait, le corriger, le retoucher. *Un portrait* que vous désirez désirer, il m'a dit qu'il faut que je lui donne une après-dînée pour le réformer, MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne.

† **REFORMIFIER**. — HIST. Ajustez : XIV^e s. Et firent, toute celle nuit, les murs qui trewez et cheus estoient, horder et reformifier, J. LE BEL, *Vraies chroniques*, t. I, p. 114.

† **REFORMIR**. — HIST. Ajustez : XIII^e s. Li eglise de Saint Bayon pora regeter et reformir [nettoyer] et parfandir et ewidier le vieie Lis [la vieille Lys] tout ensi k'ele en aura mestier (1270), *Recueil des lois et arrêts... concernant l'administration des eaux et forêts de la Flandre orientale*.

† **REFOURNIR**. Ajustez : || 2^e Recruter, remplacer, remparer. Philippe se mit à faire de nouvelles levées par tous les lieux de son royaume; ayant ainsi reformé son armée, il la mena à bien, MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne. Si vos amis sont morts ou vos enfants, qui étaient tel que vous les aviez désirés, c'est une perte que vous avez moyen de refournir : la vertu, qui les avait faits gens de bien, tiendra leur place, ib.

† **REFRACTOMETRE** (ré-fra-kti-mè-tr), s. m. Instrument de physique servant à mesurer les indices de réfraction. || Réfractomètre interférentiel, celui dans lequel on mesure ces indices par l'observation des interférences.

— ETYM. *Refraeter*, et *refractor*, mesure.

† **REFRAÏCHIR** (ré-fé-çhi-r), v. a. Renouveler, raviver (terme vieilli); ou dit rafraîchir. Après la mort d'une personne qui nous était chère, une valise, une robe, une maison nous ramentoyaient sa porte, et rafraîchissent une amertume qui déjà par le temps avait commencé de s'adoucir, MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne.

† **REFRAIGER** (ré-fran-é). Le g prend un e devant a et o; refrégaier, refrégaions, v. a. Produire la refraction de la lumière. Dans la description du coucher du soleil [Voyage à l'île de France, de Bernardin de Saint-Pierre] il est question de vents alizés qui le soir calmissent un peu, et des vapeurs légères propres à refrégaier les rayons; deux mots que le dictionnaire de l'Académie n'a pas adoptés encore, SAINT-EUVE, *Portraits litt.* t. II (art. B. de St-Pierre).

— ETYM. Voy. *refrangible*. Calmair est dans le Dictionnaire; *refranger* n'y était pas. D'ailleurs ce néologisme est inutile, puisqu'on a *refracter*.

† **REFRAPPAÏE** (ré-fra-pa-é), s. m. Action de refrapper. Durant la période de 1857-1874, les quantités de métaux représentées par le monnayage et l'exportation définitive dépassent de 61 pour 100 le chiffre total de la production des mines... l'excédant de 61 pour 100 est dû au refraippage des espèces refondues, *Journ. offic.* 31 déc. 1872, p. 8167, 1^{re} col.

† **REFRISER**. Ajustez : || 3^e Fig. Rider de nouveau une surface. Comme on voit l'onde en repos Souvent refriser de ses llots La surface inconstante, RAC. LERIQUE, éd. P. Mesnard.

† **REFROGNER**. — HIST. Ajustez : XI^e s. Pour le deable desvoier, Daigne ta vierge renvoier; Tonz iert forsenz d'ire Li refrogniez, li ors can, GAUTIER DE CONY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 432, éd. Abbé Poquet.

† **REFUS**. || 6^e Ajustez : || Pressé jusqu'à refus, se dit des substances qui, soumises au pressoir, ne donnent plus de liquide. On admettait alors que les amurcs pressés jusqu'à refus retenaient en-

core 6 pour 100 d'huile, TEISSERENC DE BORT, *Rapport* n° 3203 de l'Assemblée nationale.

† **RÉPUTATEUR**. Ajoutez : Solide et puissant réfutateur, BOSSERT, dans *SAINT-EUVE, Port-Royal*, t. III, p. 535, 3^e éd.

† **RÉFUTATIF**, IVE (ré-fu-ta-tif, ti-v'), *adj.* Qui a le pouvoir de réfuter. Dans ce dialogue, Platon confirme la partie réfutative de notre propre travail, LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 328.

† **REGAINABLE** (re-gê-nai-bl'), *adj.* Terme rural. « On peut faire un regain. Les prairies regainables comprennent les herbagés ou emboûches de la Normandie, du Nivernais... [ajoutées à l'engraissement des bœufs ou à l'élevage des chevaux], G. HEUZE, la *France agricole*, carte n° 46.

† **REGALONNER** (re-ga-lo-nér), *v. a.* Remettre des galons. Le coulage consiste à faire faire des travaux qui ne sont pas urgents ou nécessaires, à dégalonner et regalonner les troupes, BALZAC, *les Employés*, éd. de 1856, p. 432.

† **REGARNI**. Ajoutez : 1° *s. m.* Terme forestier. Place que l'on regarnit d'arbres. Dans quatre ou cinq ans on jugera des regarnis qu'il y aura à faire par voie de semis ou plantations pour assurer le reboisement de finitit, *Reboisement des montagnes*, *comptes rendus*, 1869-74, 2^e fasc. p. 67.

† **REGARNIR**. Ajoutez : — *HIST.* XIII^e s. Et quant il feroit et regarnis tous les castiaus et renforcis... PHILIPPE MOUSKES, *Chronique*, v. 27129.

† **REGELATION**. Ajoutez : Il se passe ici, dit M. Dumas, ce que l'on remarque dans le phénomène de la regelation, si bien signalé par Faraday : les petits glaçons se fondent et constituent un glaçon unique, U. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 19 avril 1870, p. 699, 1^{re} col.

† **REGENCE**. Ajoutez : 1° *s. m.* Nom, du pain à café.

† **REGÉNÉRATEUR**. Ajoutez : 2° *s. m.* Terme de thermodynamique. Régénérateur de chaleur, corps poreux, formé soit d'un système de tiges de verre pressées les unes contre les autres, soit de fils métalliques disposés de la même façon, ou de toiles métalliques superposées, et employé dans les machines à gaz pour absorber la chaleur restant dans le gaz après le travail, et pour la lui restituer ensuite avant le travail.

† **REGENT**. Ajoutez : 1° *s. m.* En Bretagne, se dit de l'agent d'un propriétaire dont l'emploi consiste à surveiller les metayers et à toucher les redevances. Quand notre Jeanne sera grande, Si le fils de notre regent En mariage la demande, Nous donnerons à lui notre argent, P. DUPONT, la *Chanson des Bœufs*. 2° *s. m.* Regent de village, nom, dans la Suisse romande, du maître d'école. La commune de Vallorbe, près de Lausanne s'intéressa à ces expériences [de pisciculture], et quelques centaines de francs furent mis annuellement à la disposition du regent pour l'aider dans son entreprise, BOUCHON, BRANDELY, *Journ. offic.* 28 oct. 1874, p. 6589, 2^e col.

† **REGENTIN**, IVE (ré-jan-tin, ti-n'), *adj.* Qui aime à regenter. Baileux était un peu adonné à la théorie et au précepte, un peu regentin, SCHERER, dans *le Temps*, 20 juill. 1870, 3^e page, 6^e col.

† **RÉGIME**. Ajoutez : 1° *s. m.* Terme de physique. Etat dans lequel toutes les circonstances qui déterminent un phénomène sont devenues permanentes, ce terme s'applique à l'écoulement des fluides ou des gaz, au mouvement de la chaleur, etc. Le régime une fois établi, la quantité de chaleur qui traverse la paroi exposée à l'air sera égale à celle qui, durant le même temps, pénétrera dans la muraille par la surface intérieure, et à celle qui sortira dans le même temps par sa surface extérieure, P. CLET, *Traité de la chaleur*. 2° *s. m.* Régiment d'infanterie comprend quatre bataillons, d'un un de dépôt; en temps de guerre, il ne comprend que trois bataillons.

† **RÉGIONALISME** (ré-ji-o-na-li-sim'), *s. m.* Néo-bouïsme. Esprit de région, de localité. Le régionalisme est encore trop enraciné en Italie pour surmonter ses institutions à l'unité, J. DE REINACH, *Journ. des Débats*, 6 oct. 1876, 2^e page, 2^e col.

† **RÉGIONALITÉ** (ré-ji-o-na-li-té), *s. f.* Néologisme. Caractère régional. Lorsqu'en 1868 on décréta le cours forcé, on fut pris au dépourvu, et malheureusement la pluralité des banques d'émission en Italie entraîna aussitôt la régionalité des billets, J. DE REINACH, *Journ. des Débats*, 6 oct. 1877, 2^e page, 2^e col.

† **RÉGIONNAIRE** (ré-ji-o-nai-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. Désignait l'un des régions ou quar-

tiers de Rome. Les anciens régionnaires nous ont laissé le sec catalogue des temples, des marchés, des thermes et des édifices publics [de la Rome impériale], *Journ. offic.* 22 mai 1876, p. 3522, 1^{re} col.

† **RÈGLE**. Ajoutez : 1° *s. m.* Terme de géométrie. Surface réglée, nom général des surfaces telles que les cônes, les cylindres, les conoïdes, qui sont engendrées par le mouvement d'une ligne droite.

† **RÈGLEMENTARISME** (rè-gle-man-ta-risim'), *s. m.* Manie de la réglementation, l'abus qui en est fait (ce mot est pris en mauvaise part, comme une partie des mots qui se terminent ainsi). Nous avons plus de cent navires au delà des caps, dans la mer des Indes; voilà notre navigation prospère; pourquoi? parce que nous n'avons pas là le boulet du réglementarisme français, *Compte rendu analytique de la séance du Corps législatif*, du 3 fév. 1870.

† **RÈGLEMENTATEUR** (rè-gle-man-ta-teur'), *s. m.* Celui qui réglemente. Ils les pères qui font eux-mêmes l'éducation de leurs enfants) sont trop réglementateurs et trop autoritaires, E. LÉGOUVÉ, *le Temps*, 16 mai 1876, 3^e page, 6^e col.

† **RÈGLEUR**. Ajoutez : 1° *s. m.* Celui qui règle les horloges, les pendules, les montres. En arrivant au Locle, je fis voir cette montre à un de nos premiers règleurs, qui me demanda l'autorisation de la démontrer, *Journ. offic.* 4 mars 1877, p. 1677, 2^e col.

† **REGOMMER** (re-go-mé), *v. a.* Gommer une seconde fois. Un employé infidèle qui opérait avec beaucoup trop d'élégance la substitution de timbres oblitérés, grates et regommés par lui avec un art infini, à des timbres de bon aloi dont il se faisait remettre le prix par le public, *Gaz. des Trib.* 16 déc. 1875, p. 1209, 3^e col.

† **REGOREGMENT**. Ajoutez : 1° *s. m.* Cette sainte joie, en vrais plaisirs féconde, Qui toujours les remplit et toujours surabonde, Par un regoregement qu'on ne peut expliquer. Fait que rien ne leur manque et ne leur peut manquer, *CONFLIT*, III, 6397. Tu descends quelquefois avec telle abondance qu'après l'âme remplie un doux regoregement. En repand sur le corps le rejaillissement, *id.* *ib.* IV, 234.

† **RÉGLULATEUR**. 1° *s. m.* Régulateur à papillon, registre qui règle l'ouverture par laquelle la vapeur se rend de la chaudière dans les cylindres d'une locomotive. 2° *s. m.* Régulateur à soufflet, régulateur qui sert à régler l'ouverture des vannes des roues hydrauliques. 3° *s. m.* Régulateur électrique, mécanisme employé pour établir le synchronisme entre deux horloges éloignées l'une de l'autre.

† **RÉGULIER**. Ajoutez : 1° *s. m.* Celui qui exige la stricte observation des règles. C'est un accommodement de théâtre qu'il faut souffrir pour trouver cette rigoureuse unité de lieu qu'exigent les grands réguliers, *CONFLIT*, *Gen. du Palais*, *Examen*.

† **REHABILITANT**, ANTE (ré-a-bi-li-tan, tan-t'), *adj.* Qui réhabilite. Les paisibles et réhabilitants jouissances de l'art ont guéri plus d'une âme déchirée, plus d'un amour-propre patriotique froissé, G. BERGER, *Journ. des Débats*, 7 fév. 1876, 3^e page, 5^e col.

† **REHABILITER**. — *HIST.* Ajoutez : XIII^e s. Si étoit ainsi que nous, nos noirs, présents ou à venir, volichons [voulions] rehablir ladite ville [Saint-Valéry] à maire, eskevins... *Rec. des monum. inédits de l'hist.* du tiers état, t. IV, p. 710.

† **REHABITER**. Ajoutez : Que ces villages y étaient abandonnés [autour de Paris, durant la Fronde], et les pauvres peuples dispersés par la foudre, attendant la paix pour rehablir leurs maisons, *Mém. du P. Berthod*, p. 678.

† **REHAUSSAGE** (ré-o-sa-j'), *s. m.* En peinture et en gravure, action de faire des rehauts, gravure et tirage et rehausage à plusieurs couleurs, *Almanach Didot-Butin*, 1871-1872, p. 1331, 1^{re} col.

† **REHAUSSÉ**. Ajoutez : 3° *s. m.* Se dit d'un dessin, d'une peinture où l'on a mis des rehauts. Un troupeau de moutons, dessin rehaussé, par Rosa Bonheur, a été adjugé à 2050 francs, *Journ. offic.* 2 fév. 1876, p. 1003, 3^e col.

† **REHAUSSER**. Ajoutez : 1° *s. m.* Augmenter la quantité. Les préoccupations du maréchal [à Metz] avaient dû se porter sur la nécessité de relever les approvisionnements de la place, que le séjour de son armée allait diminuer... cette situation commandait impérieusement l'emploi de mesures

promptes et énergiques, tant pour ménager que pour relever ces approvisionnements, *Gaz. des Trib.* 9 oct. 1873, p. 972, 4^e col.

† **REHISER** (ré-hi-sé, h'aspirée), *v. a.* Hisser de nouveau Ma femme, avec un de ses enfants entre les bras, fut emporcée par une lame; elle avait autour du corps une corde avec laquelle elle fut rehissée à bord, mais sans l'enfant, *Journ. offic.* 28 nov. 1876, p. 8764, 3^e col.

† **REICHSMARK** (rêch-smark'), *s. m.* Le même que mark (voy. ce mot au supplément).

— *ETYM.* Allem. *Reich*, empire, et *Mark*.

† **REINCARCERATION** (ré-in-kar-sé-ra-sion), *s. f.* Action de reincarcérer.

† **REINCARCERER** (ré-in-kar-sé-ré), *v. a.* Incarcérer de nouveau, *Rev. des Deux-Mondes*, dans SCHOLT, *Programme*, p. 16.

† **REINCARNATION** (ré-in-kar-na-sion), *s. f.* Action de reprendre une nouvelle chair, un nouveau corps, de revivre. Les principales croyances des Égyptiens sur les péripéties de la vie ultra-terrestre, terminées par la justification du défunt et la reincarnation, *Journ. offic.* 14 déc. 1875, p. 10319, 3^e page.

† **REINCUATION** (ré-i-nu-ma-sion), *s. f.* Seconde inhumation. Art. 1^{er}. Il est expressément défendu de procéder, sans notre autorisation, à aucune inhumation ou reincuacion dans l'un des cimetières de Paris ou des communes du ressort de notre préfecture, *Ordonnance de police*, 5 juin 1872. Cette femme donnait les pouvoirs au sieur G... de faire les démarches nécessaires pour arriver à l'exhumation de sa fille et procéder à sa reincuacion au cimetière d'Ivry, *Gaz. des Trib.* 4 mars 1876, p. 219, 1^{re} col.

† **REINSCRIPTION** (ré-in-scrip-sion), *s. f.* Action de reinscrire.

† **REINSCRIRE** (ré-in-scri-r'), *v. a.* Inscrire de nouveau. Reinscrire sur la liste électorale.

† **REINTEGRER**. — *HIST.* Ajoutez : XIV^e s. Que leur dite loi voullussions remettre et reinteigrer ou plus près de la loi dont ils usioient anciennement, *Rec. des monum. inédits de l'hist.* du tiers état, t. IV, p. 713.

† **REINTRODUCTION** (ré-in-tro-du-k-sion), *s. f.* Nouvelle introduction. L'orateur combattit la réintroduction de la presse des moudes, qui avait été proposée, *Journ. offic.* 23 nov. 1873, p. 7135, 3^e col.

† **REIQUEU** (ré-è), *s. m.* Dans le parler normand, petite gaule servant à faire tomber les fruits d'un arbre, H. MOISY, *Noms de famille normands*, p. 395.

† **REJECTION**. Ajoutez : 2° Régurgitation des ruminants. Au moment de la réjection; la glotte se ferme, puis survient une contraction trépanique et très-brusque du diaphragme, OCT. SACHOT, *Rev. Britan.* sept. 1874, p. 262.

† **REJET**. — *HIST.* Ajoutez : XIV^e s. Certain lieu qui le disoient avoir esté et devoir estre voie publique, de viint et deux piez ou environ, depuis le regiet des fossés de ladite ville (1340), VARIN, *Archives administrat. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 428.

† **REJOINTION** (re-jo-n-k-sion), *s. f.* Action de rejoindre, nouvelle jonction. La rejoinction des membres séparés fatalement et malgré eux... DE MONTAIGLON, *Hist. de l'Acad. de peinture*, *Mém. attribués à H. Testelin*, t. I, p. 136. Même le défaut d'espace de cette nouvelle demeure avait cela de bon qu'il rendait impraticable la rejoinction des maitres en corps complet, *ib.* t. II, p. 7.

— *ETYM.* Re-join, et jonction.

† **REJOUER**. Ajoutez : — *HIST.* XIII^e s. Et maintenant [il] revit droier les gius [les jeux, les pièces] tout droit en l'eskekier; Lors regua et maites fu, *Perceval le Gallois*, v. 22477.

† **REJOUR**. Ajoutez : La chaste femme... doit à même instant [d'une proposition deshonorable] retourner son cœur du côté de son époux, et rejurer la fidélité qu'elle lui a promise, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, IV, 7.

— *HIST.* Ajoutez : XIII^e s. Et tous li clergies ansement [également] Demorcent communalment; Et puis conte, due et marci, Dont li rois et gric, et mercial Lues [aussitôt] lui rendi; et tout porue [pour cela] Rejurent le siege avec [jurent de nouveau de continuer le siège d'Avignon], PHILIPPE MOUSKES, *Chronique*, v. 26671.

† **RELAI** (ré-lé), *s. m.* Terme de librairie. Titre de relai, titre qu'on fait relaire pour donner l'apparence d'une édition nouvelle à une simple édition nouvelle d'un tirage antérieur. Notre-

Dame de Paris, seconde édition, Paris, Gosselin, 1831, in-8, 2 vol.; c'est l'édition originale qui, comme on sait, a eu sept titres de *relai*, *Catalogue de la bibliothèque Ch. Asselineau*, n° 215, 1874.

RELAIS. *Ajoutez :* || 8° Terme de télégraphie électrique. Appareil à électro-aimant, employé dans la télégraphie électrique, lorsque le courant transmis par le fil de ligne est trop faible pour faire marcher le récepteur; le relais, fonctionnant par l'action de ce courant, ferme le circuit d'une pile additionnelle en faisant passer dans l'appareil destiné à recevoir les signaux le courant de cette pile, qu'on nomme pile locale.

† **RELAÏT** (re-lé), s. m. Lait laissé dans le beurre par une manipulation défectueuse. Lorsque l'on coupe une grosse motte [de beurre], il ne faut pas que l'on voie sortir une seule goutte de relait, *Journ. offic.* 13 févr. 1875, p. 1102, 1^{re} col.

— **ETYM.** *Rel.*, et *lait*.

† **RELAVEUR** (re-la-veur), s. m. Aide de cuisine qui lave la vaisselle. Six aides, trois garçons de cuisine, cinq relaveurs, *Office du roi de Pologne et les mets nationaux* lorrains, p. 6, Nancy, 1875.

† **RELAXANCE** (re-la-ksan-s), s. f. Terme de jurisprudence. Action de relaxer, de mettre en liberté, d'acquiescer. M^{re} Bonchardon, avocat, a conclu à la relaxance de la prévenue, qui a été prononcée par le tribunal, *Gaz. des Trib.* 25-26 mai 1874, p. 592, 4^{re} col. M^{re} Triarieu [à Bordeaux] revient sur les arguments présentés par lui, et sollicite la relaxance de son très-honorable client, *ib.* 29 avril 1876, p. 419, 4^{re} col.

RELAXATION. *Ajoutez :* || 4^{re} Action de se délasser; ouverture, cavité (emploi inusité). Si vous voyez un autre qui avec ses pierres toutes mangées et sur une relaxation faite, non de main d'homme, mais par la nature même..., *MAH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **RELAXE** (re-la-ks), s. m. Action de cesser les poursuites contre un accusé prisonnier. Il n'y avait pas eu ici de condamnation prononcée, puisqu'il y avait eu relaxe, *Gaz. des Trib.* 25 mai 1870, Attendu, dès lors, qu'en prononçant la relaxe du prévenu des poursuites dirigées contre lui..., *Arrêté de la Cour de cassation, Chamb. crim.* 26 juin 1873, dans *Gaz. des Trib.* 4 oct. 1873, p. 954, 4^{re} col.

RELAXER. *Ajoutez :* || 3^{re} V. *réfl.* Se relaxer, devenir moins serré. Vous savez que le battement des flots aplait une grève, et que, quand elle est quelque temps sans être mouillée, elle se relaxe, à faute que le sable n'a point d'humour qui le lie, *MAH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **RELECTURE.** *Ajoutez :* — HIST. XVI^e s. Qui les signora, s'il scait escrire, sinon les marquera, et sera tenue note des variations et corrections qu'il aura fait à la relecture ou autrement, *Cout. de Lorraine*, t. XIII, art. 42, *Cout. génér.* t. II, p. 219, col. 1.

RELENT. *Ajoutez :* || 2^{re} Adj. Qui a une odeur de renfermé. Ils sentent je ne sais quoi de relent, *MAH. Lexique*, éd. L. Lalanne. C'est comme si vous disiez que le feu possède tout, qu'une obscurité relente lui succède..., *ib.*

† **RELEVAGE.** *Ajoutez :* || 5^{re} Terme rural. Dans le département du Nord, non donne au second des trois labours par lesquels on prépare la terre pour les cultures printanières; le troisième se dit labour de semailles, les *Primes d'honneur*, p. 77, Paris, 1874.

† **RELEVÉ** (re-lè-vé), s. f. Action de relever des hommes qui travaillent. Vers six heures et demie du matin, après avoir fait une relève des travailleurs, le capitaine commandant a fait commencer le déblaiement, *Extr. du Sénaire de Marseille*, dans *Journ. offic.* 30 mai 1875, p. 3852, 1^{re} col. || Hommes de relève, hommes qui se relèvent les uns les autres, qui se relayent. Avec le poids de quatre hommes employés à faire tourner l'hélice [d'un aérostat], et de quatre hommes de relève, il serait facile de construire une machine motrice d'une force bien plus considérable, *Journ. offic.* 4 févr. 1872, p. 808, 2^{re} col.

RELEVÉ. *Ajoutez :* || 17^{re} Pli fait à une robe. Un relevé, retenu par une boucle ou par un nœud de ruban sur une seule hanche, *cit. BLANC, Journ.* 28 oct. 1872, p. 6710, 2^{re} col. || 18^{re} Relevé-haut, réfection de la chaussée des rues et substitution de pavés neufs aux vieux pavés existants, *Journ. des Débats*, 28 août 1877, 3^e page, 4^{re} col.

RELEVÉE. *Ajoutez :* || 2^{re} Action de relever de son poste une troupe militaire. Dans la brume boueuse on distingue à peine la silhouette de l'offi-

cier de relevée qui s'avance dans l'ornière du chemin, *E. BERGERAT, Journ. offic.* 15 févr. 1876, p. 1230, 2^{re} col.

RELEVEMENT. *Ajoutez :* || 5^{re} Terme de balistique. Effet du recul des armes à feu, par suite duquel le bout du canon est relevé. || Angle de relevement, quantité dont se trouve, par cette cause, augmenté l'angle de tir.

RELEVIER. *Ajoutez :* || 48^{re} Faire renaitre un usage, une tradition. L'empereur, relevant une tradition qui remonte à Henri IV, a repris le titre de premier chanoine du Saint-Jean de Latran, *Journ. offic.* 2 mai 1870, p. 757, 2^{re} col. || 47^{re} Terme de droit. Reliever un huis clos, le faire écarter. La cour relève le huis clos; les portes sont rouvertes, et les débats de la seconde affaire s'engagent, *Gaz. des Trib.* 29 juin 1876, p. 636, 2^{re} col.

|| 48^{re} V. *n.* En termes de marine, quiberon, un port, une rade. La *Martinique*, paquebot de la compagnie générale transatlantique, est arrivée sur notre rade [Saint-Thomas], le 5 courant; elle en a relevé le 6 pour la Havane et Vera-Cruz, *Journ. offic.* 9 déc. 1874, p. 8123, 1^{re} col. On mande de Plymouth, 14 mai: Le paquebot-poste... est arrivé ici à 4 heures et demie, et en a relevé le 14 pour New-York, *ib.* 15 mai 1876, p. 3378, 2^{re} col. Dans de telles circonstances, le capitaine n'est pas tenu de relever pour un port voisin, mieux pourvu de moyens de réparations, *si...* *Gaz. des Trib.* 28 oct. 1876, p. 1039, 4^{re} col.

RELEVIER. *Ajoutez :* || 3^{re} Engin nouveau qui soulève les tiges des blés versés et les présente dans une position favorable à la coupe. Le relevier Samuelson, *Bullet. de la Soc. centr. d'agriculture*, t. XXVI, p. 460.

RELIEF. *Ajoutez :* || 2^{re} Mettre un bandage. Ils s'enfuient après avoir reçu la coupure du médecin, sans attendre qu'il l'ait relé, *MAH. Lexique*, éd. P. Mesnard.

RELIGIEUX. *Ajoutez :* || 7^{re} La religieuse, un des noms vulgaires de la mantie religiosa, orthopédie.

RELIGION. *Ajoutez :* || Proverbe. Religion en emporte une autre (XVI^e siècle), *Journ. offic.* 17 juin 1876, p. 4262, 3^{re} col.

† **RELIGIONISTE** (re-li-ji-o-ni-st'), s. m. Celui qui appartient à une religion, qui est dominé par des idées de religion. Une certaine école de religionistes, *SHEPPARD, Annales medico-psychol.* 1875, p. 282.

† **RELIQUEFIER** (re-li-ké-fi-é), v. a. Liquefier de nouveau. || V. *réfl.* Se reléquefier, être liquéfié de nouveau. Le tout se reléquefie, d'abondantes vapeurs nitreuses se dégagent, *GAUTIER, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 240.

† **REMANDRINAGE** (re-man-dri-na-j'), s. m. Seconde application d'un mandrin. Souvent, par suite du remandrinage, le brouetlet replié de la cartouche se déchirait, *Journ. offic.* 5 nov. 1873, p. 6700, 2^{re} col.

† **REMANENT.** *Ajoutez :* || 2^{re} Adj. Terme technique. Remanent, remanente, qui persiste, qui demeure. Quand, après ces fermetures successives [d'un courant électrique], on vient à renverser le sens du courant, les polarités remanentes opposent nécessairement une certaine résistance à l'action électrostatique inverse qui est alors produite, *TH. DU MONCELT, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 428. || Magnétisme remanent, aimantation que conservent les électro-aimants après la cessation du courant électrique.

— **REM.** 1. Remanent, substantif, qui est dit ancien dans le Dictionnaire, est encore usité : Il n'y a pour ainsi dire rien à demander à la sapinière en dehors du bois d'œuvre; les remanents, branches et rebuts, sont minimes et n'ont souvent aucune valeur sur l'arbre, *BROILLARD, Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1876, p. 922. || 2. On le trouve écrit (à tort) remanant, dans un décret du 16 octobre 1868, art. 7 : Les pièces rebutées, de même que les remanents de toute nature, resteront à la charge de l'administration des forêts.

REMANIER. || 1^{re} *Ajoutez :* || Fig. N'en êtes-vous pas dehors [du mal souffrir]? que vous sert de remanier vos douleurs, et d'être misérable, non pour autre chose que parce que vous l'avez été? *MAH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **REMARIER.** *Ajoutez :* ...De loger, à partir de mon décès jusqu'à son remariage, ma chère femme dans une chambre de l'établissement, *Gaz. des Trib.* 6 févr. 1875, p. 121, 2^{re} col.

† **REMBLAYER** (ran-blé-yeur), s. m. Terme d'exploitation houillère. Synonyme de restapleur (voy. ce mot au Supplément).

† **REMOÛTAGE** (ran-boi-ta-j'), s. m. Terme de relieur. Action de mettre un livre dont la reliure est ôtée, dans une reliure ancienne ôtée à un autre livre. Il faisait remarquer qu'il s'agissait si bien d'un remoultage, que la reliure n'excédait pas l'épaisseur du volume, *Gaz. des Trib.* 24-25 août 1874, p. 812, 3^{re} col. Qu'une reliure... perd la plus grande partie de sa valeur par l'opération du remoultage, *Journ. offic.* 20 avril 1876, p. 2824, 3^{re} col.

REMOÛTÉ. *Ajoutez :* || 2^{re} Remis dans une reliure ancienne, en parlant d'un livre. Qu'on ne pouvait admettre qu'il eût acheté pour un prix de 2200 francs un ouvrage remoulté, que M. D... avait payé 200 francs à M. Gr..., *Gaz. des Trib.* 24-25 août 1874, p. 812, 3^{re} col.

REMOÛTER. *Ajoutez :* || 2^{re} Terme de relieur. Opérer le remoultage d'un volume. M. Gr... achetait en vente publique un lot de livres dans lequel se trouvait un Horace d'Alde, de 1509, il le faisait remonter dans une reliure de Grolier, c'est-à-dire qu'il y adaptait une reliure de Grolier qui avait orné un autre ouvrage..., *Gaz. des Trib.* 24-25 août 1874, p. 812, 3^{re} col.

† **REMIÉTABLE.** *Ajoutez :* Les plaies fraîches sont plus aisément remédiables, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, Introd. à la vie dévote*, III, s. A cette heure que la maladie n'est pas encore enviciée, et qu'elle serait plus remédiable, nous ne cherchons pas seulement le médecin, *MAH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **REMIÉTABLEUR.** *TRICE* (re-mi-mo-ra-teur, tri-s'), adj. Qui remémore, qui rappelle. Tant ces mains ont été pour lui remémoratives et implacables, *CHATEAUB. Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. V, *Conversation avec le roi*.

— **ETYM.** Voy. REMÉMORATION.

† **REMESURER.** — HIST. *Ajoutez :* XII^e s. D'Alexandre [Alexandrie] portons cent blis, Par mesuro pris et livré; Ces qui nos devons le livrer Le voudront tut remesurer, *WACE, St Nicholas*, v. 302.

† **REMPEDES** (ré-mi-pé-d'), s. m. pl. Genre de crustacés, dont les deux pieds antérieurs sont allongés.

— **ETYM.** Lat. *remus*, rame, et *pes*, pied.

† **REMISAGE.** *Ajoutez :* || 2^{re} Il se dit aussi d'arbres autres que remises pour voitures. Les maisons flottantes qui abriteront bientôt les baigneurs passeront la mauvaise saison dans divers remisages, *Journ. offic.* 30 avril 1874, p. 2916, 2^{re} col.

REMISE. || 8^{re} *Ajoutez :* || Parler à remises, parler en faisant des pauses, *MAH. Lexique*, éd. L. Lalanne. || 13^{re} Remise à l'heure, action de remettre à l'heure des horloges qui ont avancé ou retardé. Le groupe des horloges types ainsi constitué, chacun de ces appareils pourrait par la suite devenir à son tour le centre d'un réseau d'horloges secondaires, de manière à faire rayonner sur tous les points de la ville une remise à l'heure des horloges qui ne marquent que la minute; cette remise à l'heure serait effectuée par l'électricité ou par tout autre moyen, *VIOLLET-LE-DUC, Conseil municipal de Paris, Projets-verbaux*, 1876, n° 31. || 24^{re} Terme de contributions directes. Demande en remise, se dit quand le contribuable, d'abord justement taxé, a perdu la totalité de ses facultés imposables.

REMISER. *Ajoutez :* || 3^{re} Fig. Mettre sous la remise, mettre au repos, à la retraite. L'ancien répertoire veut (être remis) : Jeonde ne fait pas d'argent; le *Pré aux Cleres, Zampa, la Dame Blanche*, montrent la corde, *F. DE LAGENEAUX, Rev. des Deux-Mondes*, 45 juin 1874, p. 954.

† **REMISER** (re-mi-zeur), s. m. Celui qui loue des remises pour voitures. Remisier de charrettes à bras et de hottes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **REMISIER** (re-mi-zio), s. m. Dans la langue de la bourse, tout commis d'agent de change qui apporte des affaires à la charge et reçoit une remise sur le courtage exigé du client; la remise varie suivant l'importance du remisier, soit 1/16, le courtage étant de 1/8 pour la plupart des opérations. Avant la guerre, les relations entre notre place [France] et Paris étaient si nombreuses, qu'il s'était établi des remisiers qui prenaient des ordres pour les agents de Paris et les transmettaient le matin par le télégraphe... aussitôt après la paix, ces remisiers ont repris leurs affaires, mais leurs dépêches n'arrivent pas pour la Bourse, ou bien la réponse ne vient que le lendemain, et l'arbitrage entre les deux places en souffre, *Extrait de la Semaine financière* du 30 sept. 1874, p. 464, 2^{re} col.

† 2. REMISSE (re-mi-s'), s. m. Sorte de trame de fils réunis par une lière, et qui sert, lorsqu'on monte le métier, à distribuer les lisses suivant le dessin qu'on veut obtenir.

REMISSION. Ajoutez : 1° Ancien terme de droit. Action de remettre, de faire parvenir. L'extrait de la remission du procès au greffe de la cour signifie ledit jour, *Procès criminel à Grenoble*, 1769, dans CHARAVAT, *Rev. des documents hist.* mai 1875, n° 26, p. 21.

† 2. RÉMOIS. OISE (ré-moi, moi-z'), adj. Qui appartient à la ville de Reims. On n'a point oublié les œuvres trop récentes, *Tes hymnes à B-nald* en strophes caressantes, et sur l'autel rémois ton vol de scaphin, BARTELEY, *Lettre à Lamarine* (à propos du sacre de Charles X). || Contes rémois, anciens contes grivois.

† REMONSTRATIF, IVE (re-mon-strat-i-f', ti-v'), adj. Ancien terme de droit. Qui est en forme de remontrance. Requête remonstrative, *Procès criminel à Grenoble*, 1769, dans CHARAVAT, *Rev. des documents hist.* mai 1875, n° 26, p. 21.

REMONTE. Ajoutez : 1° Souffler en remonte, souffler contre le courant d'un fleuve, d'une rivière. Les eaux [de la Seine], arrêtées par le vent qui soufflait en remonte, formaient de hautes vagues qui venaient déferler contre les parapets comme sur une grève, *Journ. offic.* 12 déc. 1872, p. 7728, 3° col.

REMONTE. Ajoutez : 2° Couleur remontée, couleur à laquelle on a donné plus de vivacité. Aujourd'hui même, ce bois [de santal ou bois rouge] est la base de tous les bleus remontés, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. III, p. 43. || 3° Se dit des gravures sans marge qu'on recolle sur une feuille de papier pour leur faire une fausse marge. Estampe remontée.

† REMONTÉE. Ajoutez : 1° Action de remonter. Pendant la remontée [de l'oiseau], le bord arrière de l'aile est abaissé, de façon que l'aile présente toujours la tranche à l'air et remonte sans éprouver de résistance, *L'Aéronaute, Bulletin mensuel*, mars 1875, p. 101. || 2° Fig. Retour, par bouffée, de sentiments, de pensées. On a des échappées de jeunesse, des remontées d'imagination, v. CHATELAIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 janv. 1876, p. 263. || 4° Terme de mines. Charge de bouille ou de minéral qu'on remonte. Cet ouvrier qui, pendant l'événement, était occupé à rejeter du charbon dans une remontée, n'a pu être averti, *Extr. du Mémorial de la Loire*, dans *Journ. offic.* 16 mai 1877, p. 3676, 1° col.

REMONTRANT. || Nom donné aux sectateurs d'Arminius. Ajoutez : || Adj. m. Ticle, nagueure pasteur de la communauté remontrante à Rotterdam, a. REVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1873, p. 372.

† REMONTEUR. Ajoutez : — HIST. xiv^e s. Vous estes de beaux prescheurs, de beaux baranguers et de beaux remonstreurs, BRANT, *le Connestable de Bourbon*.

RÉMOUDRE. Ajoutez : 2° Se dit de certains oiseaux qui s'agitent en sifflant au temps des amours. Le tétras exhale son ardeur au moyen d'un exercice indescriptible qui rappelle sans doute les mouvements et le bruit de la roue du remouleur, puisque l'on dit qu'il rémoud, BERNH, cité par A. ESPINAS, *Des sociétés animales*, p. 162. Un tétras qui rémoud, c'est-à-dire qui siffle devant sa femelle en balançant la tête comme un ours blanc, perd conscience de ce qu'il fait et de ce qui se passe autour de lui, ib. p. 263.

REMPART. Ajoutez : 1° Fusil de rempart, voyez FUSIL.

— HIST. xiv^e s. Ajoutez : Les jours viendront sur toy [Jérusalem], et tes ennemis te adviendront de rempars, *Luc*, xix, 43, *Nouv. Testam.* éd. Le Febvre d'Étapes, Paris, 1625 [ici rempart est écrit sans t, conformément à l'étymologie].

† REMPIER. — HIST. Ajoutez : xiv^e s. Paours, li feulz, li maus tirans [le tyran félon et méchant], l'ar qui forment fu rempirans, *Dits de Watieret de Courvin*, p. 107.

† REMPRISONNER. — HIST. Ajoutez : xiii^e s. À tout le mains [moins] qu'il soit emprisonnés, ADENES, *les Enfances Ogier*, v. 3548.

† REMUEBLE. Ajoutez : 2° Fig. Qui peut être remué, agité par les passions ou les événements. Il faut [dans les discordes civiles] des organisations de fer et d'airain, des âmes froides et fermes, qui tiennent la règle du devoir comme un éble durant la tempête, et non des âmes vives et remuables qui cherchent leur étoile dans tout le

ciel et qui suivent le vent qui passe, X. DOUDAN, *Mélanges et lettres*, t. II, p. 165, 1876.

† REMUEUR. Ajoutez : 1° 3° Fig. Un remueur d'idées, un homme qui agite, discute, met en avant des idées. Comme Voltaire, Érasme fut un curieux et un sceptique à la fois, un grand remueur d'idées, L. CHOPIN, *Journ. offic.* 29 nov. 1876, p. 8803, 2° col. || 4° Remueur d'affaires, un homme qui met en train beaucoup d'affaires. Vous étiez un chercheur et un remueur d'affaires, *Gaz. des Trib.* 22-23 juin 1874, p. 597, 4° col. || 5° Celui qui suscite des troubles, des révoltes. Les remueurs demandent quelques conditions que la reine ne veut aucunement accorder, MALH, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

REMUERATEUR. — HIST. xiv^e s. Ajoutez : Il faut que icelluy qui s'approche à Dieu, croye qu'il est, et qu'il soit remunerateur à ceux qui le quierent, *Hebr. xi, 6, Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étapes, Paris, 1625.

† REMUNÉRATIF, IVE (ré-mu-né-rat-i-f', ti-v'), adj. Qui peut rémunérer, payer les frais. Nous pouvons la voir [l'ostreiculture] actuellement en pleine possession d'une prospérité rémunérative pour les industriels et nous sans profit ni sans honneur pour le pays tout entier, BOUCHON-BRANDEY, *Journ. offic.* 22 janv. 1877, p. 469, 3° col.

RENAISSANCE. Ajoutez : 1° 2° Terme de commerce. Laine renaissance, synonyme de laine artificielle, voy. LAINE ARTIFICIELLE au Supplément. En France... les déchets de laine, dits renaissance, n'y entrent [dans les draps] que pour une très-faible proportion, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. III, p. 445. Des laines dites renaissance, servant à fabriquer des draps unis ou imprimés à l'usage de la classe ouvrière, *Revue Britan.* avril 1876, p. 466.

RENARDIER. Ajoutez : 1° 2° Adj. Renardier, renardière, qui appartient au renard. En évaluant à cinq cents individus le nombre de la population renardière des autres départements [que le Loiret], nous resterons certainement au-dessous de la vérité, *Journ. offic.* 27 oct. 1876, p. 7708, 1° col.

RENCART. — ETYM. Voy. RANGART au Supplément.

† RENCFRISSEUR (ran-ché-ris-seur), s. m. Celui qui renchérit.

— HIST. xiv^e s. Jehan Bernard derrain rencheur et plus offrant, *Arch. nat.* j84, p. 486 (communiqué par M. Luce).

† RENDAGE. Ajoutez : 1° 3° Prix d'un bail. À compter du 1^{er} octobre 1794, tous fermiers et débiteurs de rendages, rentes et autres objets, *Lettre écrite de Saint-Omer*, dans *Lett. du P. Duchêne*, 1767 lettre, p. 4.

† RENDEMENT. || 3° Ajoutez : Le rendement d'une machine est le rapport entre son travail utile et le travail moteur qu'elle reçoit. || 4° Se dit, dans les prisons, de l'acte par lequel les détenus rendent l'ouvrage qu'ils ont exécuté.

† RENDEUR. Celui, celle qui rend. Ajoutez : Qui serait le rendeur si volontaire qui, devant que de rendre, se donnât la peine de plaider? MALH, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† RENDITION (ran-di-sion), s. f. Usité seulement dans cette locution : salle de rendition, salle du mont-de-piété où l'on rend les gages. Muni de ce petit bulletin, qui maintenant représente le gage lui-même, le créancier du mont-de-piété monte à ce qu'on appelle, par un gros barbarisme, la salle de rendition, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1873, p. 323.

— ETYM. Rendre (voy. ci-dessus ADDITION à l'hist.).

RENDONBLE. Ajoutez : 1° 2° Fig. et populaire. Piéffé. Un rendonble coquin. Ce mot se trouve dans le P. Duchêne, 116^e lettre, p. 5.

RENDRE. Ajoutez : 1° 3° S. m. Le rendre, l'action de rendre. L'un est diverti par une vilaine honte qu'il a que le rendre ne lui soit une confession d'avoir reçu, MALH, *Lexique*, éd. L. Lalanne.

† RÊNEUSE (ré-neu-z'), adj. Terre rênueuse, se dit, en Champagne, d'une sorte de terrain. Champagne : les terres rênueuses sont des sols blanchâtres et froids, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n° 6.

— ETYM. Serait-ce une altération, par apocope, d'arêneuse, terre sablonneuse?

† RENFROUQUER (ran-fro-ké), v. a. Remettre dans le froc. Il [l'abbé de Pradt] avait gardé de la révolution quelque chose de déclassé, de reclassé et de mal renfroqué, STE-BEUVE, *Nouv. lundis* (Souvenirs d'un diplomate par Bignon).

ETYM. Re..., en 1, et froc.

RENGAGER. Ajoutez : — REM. Molière a dit : Et la moindre faveur d'un coup d'œil caressant

Nous rengage de plus belle [au service des grands]. Balzac avait dit de même avant lui : Mais, monsieur, sur le point que je veux rompre avec elle [la cour] et que je vais lui donner ma malédiction, par malheur vous me mandez quelque petite chose qui me radoucit; un souris, une vilaine me rengagent, *Lettres inédites*, LX, éd. Tamizey-Laroque.

† RENIFLARD (re-ni-flar), s. m. Nom d'une soupe des chaudières à vapeur, par laquelle l'air extérieur peut rentrer dans la chaudière, quand la pression intérieure devient inférieure à la pression atmosphérique.

— ETYM. Renifler.

† RENIVRER (ran-ni-vré), v. a. Enivrer de nouveau.

— HIST. xiv^e s. Ce fu Espoirs, qui d'estre amis Maint cuer en esperance a mis, Et qui poir des Yvres a Desvyrer; là me desvra Un poi; mais pour moi renvyver Ne vint le piment Riquier Paours, li feulz, li maus tirans, *Dits de Watieret de Courvin*, p. 107.

† RENOVATIF, TIVE (ré-no-va-tif, ti-v'), adj. Qui a la faculté de renouveler.

— HIST. xiii^e s. Clero unde purificative, Du viel homme renovative, J. DE MEUNG, *Test. v.* 220.

RENGEIGNER. Ajoutez : — HIST. xiv^e s. Ensi appert que li estoife de le dite cloke a constet sour tout parmi les frais, le metal que li ville [Valenciennes] en a rent, le cloke fondue, et tout rengeniet... (1358), *la Cloche des ouvriers* (communiqué par M. Caffiaux).

† RENTOLEUR (ran-to-leur), s. m. Celui qui rentoile un tableau. Presque tous les chefs-d'œuvre qu'on admire à Dresde durent passer par les mains des rentoleurs et restaurateurs, J. DUMESNIL, *Hist. des amat. étrangers*, p. 418. Au-dessus de l'atelier du carrossier était celui d'un rentoileur, dans lequel se trouvait un nombre considérable de tableaux, *Journ. offic.* 28 sept. 1874, p. 6746, 3° col.

† RENTRAGE. Ajoutez : 1° Impression successive des planches dont les reliefs colorés rentrent dans les contours tracés par l'impression première (impression en tissus), *Magasin pictor.* 1858, p. 176.

RENTRE. Ajoutez : 1° 16^e Se resserrer, en parlant d'une étoffe. Nous serions obligés de renouer à cet article [flanelles communes], qui cependant devra prendre place dans la consommation, parce que c'est une étoffe qui ne rentre pas, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 422.

† RENVELOPPER (ran-ve-lo-pé), v. a. Envelopper de nouveau.

— HIST. xiii^e s. Quant elle l'ot chauffé [un enfant] du tout à son command, Si le renvelopa en un plisson moult grant, *Brun de la montagne*, v. 2009, éd. P. Meyer, 1876.

RENVERSE. Ajoutez : 3° Renverse, vent qui prend subitement une direction contraire. Déjà j'avais montré mon nez à l'entrée du détroit de Gibraltar, lorsqu'un renverse de l'ouest vint nous frapper au visage, le vice-amiral PAGE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1873, p. 809.

† RENVIDEUR. Ajoutez : 1° 2° Métier qui renvide. Chez M. Whitecock, où deux renvideurs formaient 1416 broches sont menés par deux ouvriers seulement, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 298. Employez-vous des mull-jenny, des renvideurs, des demi-renvideurs ou des continus? ib. t. III, p. 14.

† RENVOI-INSTRUIRE (ran-voi-in-strui-r'), s. m. Terme de procédure. Action de renvoyer une affaire à une instruction nouvelle. Attendu que les 30000 francs dont le Phénix est débiteur ne devant pas être versés dans la caisse de la faillite, il s'agit d'apprécier le mérite des prétentions élevées sur ladite somme par R... et B... mais qu'à cet égard, la cause n'est pas en état; qu'un renvoi-instruire entre R..., B... et la veuve L... est nécessaire, et que la somme de 30000 fr. devra rester provisoirement dans la caisse du Phénix, *Gaz. des Trib.* 15 avril 1876, p. 370, 1^{re} col.

† REOBSERVER (ré-ob-sér-vé), v. a. Observer de nouveau, une seconde fois. Le fait de la disparition de la tache quand on reobserve le soleil, soit le lendemain de l'observation, soit même une demi-journée après, ne peut pas être invoqué comme une preuve préemptoire que l'objet observé était réellement situé en dehors du soleil, JANSEN, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXXII, p. 652.

† REORDONNANCEMENT (ré-or-don-nan-se-man), s. m. Action de réordonner. Faut-il par les créanciers de réclamer leur paiement avant le 31 août de la deuxième année, les ordonnances et main-

dats délivrés à leur profit sont annulés, sans préjudice des droits de ses créanciers et sauf redevance jusqu'au terme de déchéance, *Décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique*, art. 118.

† **REORDONNANCER** (ré-or-do-nan-sé), v. a. Ordonner de nouveau.

† **REORGANISATEUR** (ré-or-ga-ni-za-teur), s. m. Celui qui réorganise. Ce sont les qualités qui ont fait de lui [M. Thiers] un réorganisateur si précieuses en 1870-1871-1872, *Journ. des Débats*, 21 juill. 1877, 1^{re} page, 2^e col.

† **RÉORTHÉ**. Voy. RORTE au Supplément.

† **REPAIRER**. *Ajouter*. — REM. En langage cynétique exact, on nomme fumées la fiente du cerf, du daim et autres de même espèce; repaire, la fiente du lièvre et du lapin; laisse, la fiente du sanglier; laisses, la fiente du loup, du renard, du blaireau; épreinte, la fiente de la loutre; moquettes, la fiente du chevreuil.

† **REPALPER** (re-pal-pe), v. a. Palper de moquette. L'acheteur avait examiné la bête. L'avait tâché, palpé et repalpé, s'était bien rendu compte des vices qu'elle pouvait avoir, *Gaz. des Trib.* 6 juill. 1872, p. 661, 3^e col.

† **REPANDAGE** (ré-pa-da-je), s. m. Action de répandre. Travaux estimés, non compris une somme à valoir de 2180 francs pour repandage des matériaux, *Courrier de l'Ain*, 7 mai 1872, *Annuaire*. On emploie tout ce terrain en couverture lors du repandage des graines, G. BAGNERIS, *Man. de Sylvic.* p. 248, Nancy, 1873.

— ETYM. Repandre.

† **REPAQUAGE** (re-pa-ka-je), s. m. Synonyme de repaquetage. Ceux [les sels étrangers] qui sont destinés à la salaison en mer et au repaquage à terre des morues provenant de la pêche d'Islande et du Doggers-Bank sont livrés en franchise, *Douanes, Tarif* de 1877, note 369.

† **REPAQUER** (re-pa-ké), v. a. Opérer le repaquage ou repaquetage. Morues repaquées à Saint-Pierre et Miquelon, *Douanes, Tarif* de 1877, p. ccix.

† **REPARCOURIR** (re-par-kou-ri-r), v. a. Parcourir de nouveau. Il doit vous être très-doux de reparcourir vers sept heures du soir ces chemins où vous n'entendiez que les hurlements des loups, *Doudan, Mélanges et lettres*, t. II, p. 569.

† **REPAREUR** (re-par-é), v. a. Parer de nouveau. Vous faites bien de reparer les manchettes et les collets de plus belles dentelles, s'év. à Mme de Trignan, 29 nov. 1679, dans *Lettres inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 71.

† **REPARTITIONNAGE** (re-par-to-na-je), s. m. Terme d'ardoisier. Action de diviser les repartons en fragments de plus en plus minces. Cette opération du repartonnage s'exécute avec une rapidité et une dextérité prodigieuses : le ciseau vole dans la main de l'ouvrier, *Journ. offic.* 21 sept. 1874, p. 6636, 2^e col.

† **REPASSER**. || 1^{er} *Ajouter* : || Terme de technologie générale. Repasser un objet fabriqué à la machine, le polir, l'ajuster, lui donner la dernière façon à la main. Repasser un fusil, une montre.

† **REPASSEUR**. *Ajouter* : || 2^e Horloger qui repasse les montres, *Tarif des patentes*, 1858.

† **REPAVAGE** (re-pa-va-je), s. m. Action de repaver. À l'occasion du repavage d'une place, le syndic de l'endroit eut l'idée de faire pratiquer des fouilles, *Journ. offic.* 23 juin 1871, p. 4272, 1^{re} col.

† **REPÊCHE** (re-pê-ch'), s. f. Action de repêcher. C'était [la pompe du pont de Notre-Dame] un lieu de repêche, MAX. DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1867, p. 169.

† **REPÊCHEUR**. *Ajouter* : || 2^e Repêcheur de bois, celui qui repêche les hûches détachées des trains. Chaque année, en exécution de l'ordonnance de police du 25 oct. 1840 (art. 194), le préfet de police délivre environ quatre-vingt commissions de repêcheurs de bois à des individus présentés par l'agent général du commerce des bois à brûler, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1867, p. 176.

† **REPESSER**. V. n. *Ajouter* : || 2^e V. a. Penser ce que d'autres ont déjà pensé. Son imitation n'est pas un esclavage; il [la Fontaine] prend l'idée, et la repense de façon à lui rendre l'âme une seconde fois, *TAINE, La Fontaine*, 1^{er} partie, ch. iv, 4^{re}.

† **REPÊRAGE**. || 2^e *Ajouter* : Procédé qui a pour résultat de faciliter l'opération minutieuse du repérage et de permettre la vente [des cartes chronolithographiques] à des prix très-réduits, *Journ. offic.* 5 mai 1873, p. 2908, 3^e col.

† **REPERCÉ**, ÉE. *Ajouter* : || S. m. Terme de bijouterie. Les reperçés, les parties ajourées d'un bijou, CH. BLANC, *L'Art dans la parure*, p. 318.

† **REPÊTER**. *Ajouter* : || 1^{er} Se repêter, être mis en répétition, en parlant d'une pièce de théâtre. *Hernani* se repétait, et, au tumulte qui se faisait déjà autour de la pièce, on pouvait prévoir que l'affaire serait chaude, TH. GAUTIER, *le Bien public*, 3 mars 1872.

† **RÉPÊTABLE** (ré-pê-ti-bl'), adj. Terme de droit. Qui peut être répété, redemandé. Les frais répêtables, *Gaz. des Trib.* 24 sept. 1870.

— ETYM. *Repêter*. La forme en rble, au lieu de abe, se justifie par *appêtable*, du lat. *appellabilis*.

† **RÉPÊTEUR**. *Ajouter* : — REM. La phrase citée au n° 4 est donnée comme d'Arago; elle est réellement de Biot. Quoique le mémoire où elle se trouve (*Affinités des corps pour la lumière*) soit le résultat d'un travail commun aux deux savants, la rédaction en est due à Biot, ainsi que le montre la phrase suivante, p. 304 : « Comme les expériences qu'il fallait faire étaient très-délicates, très-pénibles et extrêmement multipliées, j'ai engagé M. Arago, secrétaire du Bureau des longitudes, à s'en occuper avec moi. »

† **REPEUPLER**. — HIST. *Ajouter* : XII^e s. [Les moines de Grantmont] Cels d'Espaigne et de Gascoigne Metent en France et en Bergoigne, Et la repeuplent les maisons Des François et des Borgoignons, CH. DE PROVINS, *la Bible*, v. 1524.

† **REPLÉ** (re-plé), s. m. Boisson produite en plant de nouveau les pommes à cidre. Il y a déjà longtemps que j'ai indiqué pour les mauvaises années ces essais à faire pour augmenter la force des replés ou boissons destinées à la consommation intérieure dans les fermes, *Atranchin*, 29 oct. 1876.

† **REPLÈVE**, ÉE (re-piké, kée), adj. Qui présente des clairs et des ombres sur un papier velouté, sur une moulure, une feuille d'ornement, etc. Il avait encore la renommée pour les lettres monstres, les lettres de caprice, les lettres ombrées, repiquées en ton de bronze ou d'or, en imitation de creux dans la pierre, MM. DE GONCOURT, *Germinie Lacerteux*, ch. XLIX. Les arbres du parc... forment un fond dont la chaleur sourde fait merveilleusement valoir les figures repiquées de réveillons pétillants d'esprit et d'une finesse singulière de ton, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 2 mai 1870, *Feuilleton*.

† **REPLANTATION**. *Ajouter* : Des districts entiers sont ainsi déboisés, et personne ne songe à leur replantation, *Journ. offic.* 20 oct. 1873, p. 6461, 2^e col.

† **REPLANTER**. *Ajouter* : || Fig. Replanter là, planter là, c'est-à-dire laisser là, abandonner de nouveau. Mais, comme sur leur compte (des faux amis) j'aurais enfin les yeux Un peu mieux, Aucun d'eux à sa honte N'étant même héritier D'un dernier, On redéfia, On redéta, On me replanta là, Qu'ils sont polis, Qu'ils sont jolis Nos bons amis de Paris! *RENAUDIER, les Bons amis de Paris*.

† **REPLAT** (re-pla), s. m. Terme de la Suisse française. Petit plateau dans les montagnes. On n'y rencontre l'aubaine d'aucun replat consolatoire, R. TÖPFFER, *Nouveaux voyages en zigzag*.

— ETYM. RE... et plat.

† **REPLÂTRE**, ÉE. *Ajouter* : || Se dit aussi d'une personne mal accommodée avec une autre. Je rencontrai Mme de Brissac, qui me dit : Nous voilà donc replâtrée, madame, pour la troisième fois; aussi n'écoutez-vous point véritablement raccommodés; M. Mazarin prenait à tâche de me fâcher en tout, *Mém. de la duchesse de Mazarin, dans Mélang. curieux contenant les meilleures pièces attribuées à M. de Saint-Evremond*, t. I, p. 216, Cologne, 1708.

† **REPLÂTREUR** (re-plâ-tre-ur), s. m. Celui qui replâtre, corrige, range. Si j'osais, ne vous envoie-rais-je pas encore la lettre à Mme de Rambouillet relimée pour la troisième fois, et ne suis-je pas le plus grand replâtreur et le plus insigne fripier dont jamais vous ayez ouï parler? *BALZAC, Lettres inédites*, LXI, éd. Tamizey-Larroque.

† **REPLIEMENT**. *Ajouter* : || En particulier, action de replier un pont militaire. Replément par bateaux successifs, par portières, etc.

† **REPLIER**. *Ajouter* : || Replier un pont militaire, séparer les agrès et les corps de support qui le composent, et les rapporter sur les rives.

† **REPONDREUR** (re-pou-deur), s. m. Celui qui répond, fait une réponse.

— HIST. XII^e s. Et li respondres Deu est faire ce ke

nos li prions; gieres [done] dist: apele, se il est ki toi respondet; alsì come se il disoit overtement: com gramment que tu unkens affliz cries à Deu, nel aras mie respondre, *le Dialogue Grégoire le pape*, 1876, p. 361.

† **REPORTAGE** (re-por-ta-je), s. m. Métier du reporter. Cette nouvelle était parvenue aux bureaux par le service du reportage, *Gaz. des Trib.* 13 juillet 1876, p. 681, 3^e col. En ce siècle de reportage et de cancanes littéraires, en moot, *Journ. offic.* 17 nov. 1876, p. 5364, 1^{re} col. Tous ceux qui l'approchent le général ignoraient [ont] le sentiment d'une individualité hors ligne, bien qu'il soit loin de se livrer comme le reportage contemporain voudrait le faire croire, *Journal de Genève*, 13 mars 1877.

— ETYM. Voy. REPORTER au Dictionnaire.

† **REPORTER**. *Ajouter* : Les reporters, le mot est devenu français, ont tué les mémoires intimes désormais inutiles, L. REYNAUD, *Journ. offic.* 29 mai 1874, p. 3583, 4^{re} col.

† **REPORTEUR** (re-por-teur), s. m. || 1^{er} Terme de bourse. Celui qui fait des reports. L'opération de bourse connue sous le nom de report ne constitue pas un contrat de gage; le reporteur est un acheteur au comptant qui vend à terme, des titres mêmes qu'il a achetés, mais des titres pareils... au cours du report; le reporteur jouit de toutes les prérogatives attachées à son titre... en fait, comme en droit, le reporteur est traité comme propriétaire des actions reportées, *Gaz. des Trib.* 14 avril 1856, p. 355, 3^e col. La question de savoir si les porteurs de titres... en sont propriétaires, ou reporteurs, ou simples détenteurs... est du ressort de la justice, ib. p. 364, 1^{re} col. || 2^e Dans les imprimeries lithographiques, ouvrier chargé de la préparation des travaux pour l'exécution des tirages. Je me décidai à renvoyer deux de mes douze ouvriers reporteurs... le contre-maître général signifia le congé à deux reporteurs qui nous rendaient le moins de services, *Gaz. des Trib.* 17 mai 1874, p. 472, 2^e col.

† **REPOSANT**, ANTE (re-pô-zan, zan-t'), adj. Qui repose, qui donne le repos. Une saison heureuse, une halte reposante dans une vie agitée, *CHURE, Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1877, p. 644.

† **REPOUSÉE**. *Ajouter* : || 3^e Fausse, intervalle. Quand je verrai quelqu'un s'acheminer à quelque entreprise louable, tant plus il se handera sans vouloir faire de reposées, tant plus je me ravirai de le regarder, *MALE, Lexique*, éd. L. Lallanne.

† **REPOURVOIR** (re-pour-voir), v. a. Pourvoir de nouveau. Le chemin de fer a dû être repourvu de matériel roulant, d'ateliers et de stations, *Journ. offic.* 17 sept. 1874, p. 3241, 3^e col.

† **REPOURVU**, UE (re-pour-vu, vue), part. passé de repourvoir. L'antique vérité doit être sans cesse redite... sans cesse retournée sous toutes ses faces, repourvue de toutes ses armes, justifiée par de nouvelles expériences, de nouvelles découvertes, CH. DE RÉMUSAT, *Journ. offic.* 29 nov. 1872, p. 7394, 1^{re} col.

† **REPOUSSE** (re-pou-s'), s. f. || 1^{re} Action de pousser de nouveau, en parlant d'un végétal. Il [le cheval] tend l'herbe de trop près, ce qui nuit à la repousse du gazon, *BOCHER, Rapport à l'Assemblée nationale*, n° 1910, p. 9, note. || 2^e Il se dit aussi des cheveux. La repousse des cheveux.

† **REPRESENTANT**. || 2^e S. m. || Il se dit aussi au féminin. L'Église catholique est le représentant de Dieu sur la terre, *l'Opinion nationale*, 6 juin 1876, 1^{re} page, 4^{re} col.

† **REPRÉSENTE**. *Ajouter* : || S. m. Terme de droit. L'héritier décédé, à la place et du chef de qui vient un autre héritier. La représentation est une fiction du la loi dont l'effet est de faire entrer les représentants dans la place, dans le degré et dans les droits du représenté, *Code civil*, art. 739.

† **REPRÉSEUR** (re-pré-seur), adj. m. Qui réprime. Ce christianisme général... qui, malgré saint Augustin et les conciles répresseurs des semi-païens, avait transpiré dans toute la chrétienté, *SAINTE-BEUVE, Port-Royal*, t. 9.

— REM. Ce mot, fait selon le modèle du compresseur, est bon.

— ETYM. Lat. *repressum*, supin de *reprimere*, réprimer (voy. RÉPRIMER).

† **REPRODUCTIF**. *Ajouter* : || Dépenses reproductives, dépenses qui produisent un revenu égalant ou dépassant les frais. La restriction des dépenses reproductives ou utiles, *Journ. offic.* 17 mars 1872, p. 1895, 1^{re} col.

† **REPROUABLE**. Ajoutez : — REM. D'Argenson, *Consid. sur le gouv. de la France*, Amsterdam, 1874, p. 180, a dit réprovable : « Tout pouvoir inné [de naissance, héréditaire] sous un roi est vicieux et réprovable. » C'est le latin *reprobabilis* : le mot n'est pas reçu.

† **REPRÉRIER**. — HIST. Ajoutez : || xvi^s. La mesme loy fut derechef renouvelée et republicée à la requeste de Quinctus Hortensius, *Bodin, République*, t. 10.

† **REPUISER** (re-pui-zé), v. a. Puiser de nouveau. Massang regarda au dehors et vit la bonne femme, haute d'une coude, s'élever en l'air et puiser et repuiser de l'eau dans son seau percé, *A. de Vignerot, Revue Britan.*, août 1876, p. 482.

† **REQUESTIONNER** (re-ké-si-on-ner), v. a. Questionner de nouveau. Il [le commissaire de police] fit venir Mme S..., la questionna, la requestionna..., *Gaz. des Tribunaux*, 31 déc. 1875, p. 1263, 3^e col.

† **RÉQUISITIONNEMENT** (ré-ki-si-on-ne-man), s. m. Action de réquisitionner. C'est aux provinces de l'ouest..., qui pourra s'adresser en premier lieu le réquisitionnement des chevaux, *Journ. offic.* 30 sept. 1873, p. 6122, 1^{re} col.

† **RÉQUISITIONNER** (ré-ki-si-on-ner), v. n. Faire des réquisitions. || Il s'emploie activement aussi.

† **RESALTER**. — HIST. Ajoutez : xiii^s. Car lors me poroit apeler Mes sire Gavaunis par raison. Se il voloit, de traison, se je resalné l'avoie Et puis à lui me combattoie, *Li chevaliers as deus espées*, publié par Förster, v. 2916.

† **RESARCISAGE** (re-sar-si-sa-j), s. m. Terme de manufacture. Action de remplir les vides dans le velours, de regarnir. Après le tissage, le velours reçoit les opérations suivantes : grattage d'envers ou tirage à poil, coupe, resarcissage, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. IV, p. 755.

— ETYM. Lat. *resarcire*, regarnir, de *re* et *sarcire*, rendre entier.

† **RESCINDEMENT** (re-sin-de-man), s. m. Action d'abattre un édifice. Le rescindement d'une maison pour le percement d'une rue, *Conseil municipal de Paris*, séance du 1^{er} juillet 1876. Vu les décisions du ministre des travaux publics, aux termes desquelles sont ordonnées..., et, à cet effet, un rescindement dans les constructions situées à l'angle de cette rue [des Récollets] et de la rue de la Chancellerie..., *Jugement du Trib. civil de Versailles*, 1^{re} chambre, dans *Gaz. des Trib.* 3-4 juill. 1876, p. 653, 2^e col.

— ETYM. VOY. RESCINDER.

† **RESCISIBILE** (re-si-si-bi-l), adj. Terme de droit. Qui peut être rescindé. Le principe que tout acte ayant pour objet de faire cesser l'indivision entre cohéritiers est réputé partage et, comme tel, rescisible pour cause de lésion..., *MALIN, Répert. de jurisprudence*, t. IX, p. 337, 2^e col. 6^e éd. || On dit d'ordinaire rescindable.

— ETYM. Fait sur le modèle de rescision (voy. ce mot).

† **RESCOUSSE** (re-skou-s'), s. f. Voy. RECUSSE. Ajoutez : || Rescoussu ou non rescoussu, secouru ou non, en tout cas. Je reviens bientôt; mais d'ici là tu me donnes ta parole de rester ici prisonnier, rescoussu ou non rescoussu, *OCT. FEUILLET, Péril en la demeure*, p. 46.

† **RESCUE** (re-sé-ché, chée), part. passé de rescheu. Séché de nouveau. À l'inspection [d'un lot de thé], on reconnaît que, sur la totalité, non paquet au moins était complètement rempli de feuilles reschées, si habilement teintes avec du noir de fumée ou quelque autre couleur, que la douane même y avait été trompée, *Journ. offic.* 27 nov. 1876, p. 8736, 3^e col.

† **RÉSERVATAIRE** (ré-zé-va-té-r'), adj. || 1^{er} Terme de droit. Héritier réservataire, celui qui a droit à une portion de biens que la loi déclare non légitime à l'héritier. Le réservataire à certains héritiers. L'héritier réservataire auquel a été fait un legs ne peut, alors même qu'il n'est en concours qu'avec un légataire universel, annuler ce legs avec sa réserve, à moins que cela n'ait été ordonné par le testateur, *Cour de Paris*, 47 mars 1816, || 2^e S. m. Celui qui s'est gardé une réserve. Le bailleur se réserve le droit de chasse..., attendu que cette clause doit s'entendre dans le sens que le réservataire a droit de chasse sur les terres louées, *Gaz. des Trib.* 6-6 mars 1877, p. 223, 2^e col.

† **RÉSERVE**. Ajoutez : || 1^{er} D'après la nouvelle loi militaire, les hommes qui ont fait leur temps de service ou leur volontariat sous les drapeaux, et

qui dès lors ne sont plus astreints que tous les deux ans à un mois d'incorporation dans un régiment, mais qui appartiennent à l'armée active où ils seraient rappelés en cas de guerre.

† **RÉSERVISTE** (ré-zér-vi-st'), s. m. Militaire appartenant à la réserve. On emploiera d'abord les réservistes qui s'offrirent volontairement à servir [dans la cavalerie autrichienne], *Journ. offic.* 16 mars 1872, p. 1864, 3^e col. || Particulièrement, d'après la nouvelle loi militaire, homme appartenant à la réserve jusqu'à trente ans (voy. RÉSERVE ci-dessus).

† **RÉSIDENCE**. Ajoutez : || 6^e Il s'est dit pour résidu. L'eau, s'évaporant à une chaleur fort lente, laisse au fond du vaisseau une résidence mêlée partie de sel, partie de terre, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, 464.

† **RÉSIDUAIRE** (ré-zi-du-é-r'), adj. Qui forme résidu : le même que résiduel. Les matières fraîches devaient être reçues et traitées dans des bassins ou vases clos et couverts, les gaz brûlés, les eaux résiduaires désinfectées..., *CLANAGERAN, Rapp. du Conseil municipal de Paris*, séance du 28 juin 1877, p. 6.

† **RÉSIGNATION**. Ajoutez : || 6^e Résignation de soi-même, renoncement à soi-même. La pure et entière résignation de soi-même, pour obtenir la liberté du cœur, *CORN. Lexique*, éd. Marty-Laveaux.

† **RÉSINIFÈRE**. Ajoutez : || 2^e Qui contient, qui conduit de la résine. Les canaux résinifères, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1877, p. 671.

† **RÉSINIFIABLE** (ré-zi-ni-fi-a-bl'), adj. Qui peut être transformé en résine. L'huile de Dippel est résinifiable par l'acide azotique.

† **RÉSINITÉ** (ré-zi-ni-té), adj. Terme de minéralogie. Qui a un caractère de résine. Les uns en font [de la pierre de touche] un quartz, d'autres un jaspé résinite, *EAN. DUMAS, Journ. offic.* 24 janv. 1876, p. 718, 3^e col.

† **RÉSINOÏDE** (ré-zi-noi-d'), adj. Qui a l'apparence de la résine. Ayant découvert dans toutes les variétés de cépages américains un principe résinoïde, *BOTTIN, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXIII, p. 736.

— ETYM. *Résine*, et *εἶδος*, apparence.

† **RÉSISTANCE**. || Ajoutez : || 1^{er} Terme de construction. Solide d'égale résistance, forme qu'il convient de donner à une pièce quelconque, pour que, sous l'action des forces auxquelles elle est soumise, chacun de ses points ait une même résistance à opposer. || 3^e Ajoutez : || Résistances passives, résistances qu'une machine a à vaincre, sans profit pour l'effet utile qu'on se propose.

† **RESOLUBLE**. Ajoutez : || 3^e Qui peut être séparé en parties. De ces nébuleuses, les unes sont résolubles, c'est-à-dire que le télescope nous les montre comme formées d'un nombre innombrable d'étoiles, *J. JANSEN, Journ. offic.* 28 oct. 1873, p. 6588, 1^{re} col.

† **RESOLUTION**. || 1^{er} Ajoutez : Ce qui ne sera plus, et ne périra pas pourtant, mais se résoudra; cette résolution nous semble une mort, parce que nous ne regardons qu'aux choses qui sont près de nous, *MALIN, Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **RESOMMEILLER**. Ajoutez : — HIST. xvi^s. Mais qu'il tout aussitôt encore il resommeille, *DE BRACH, t. II*, p. 179.

† **RÉSUMPTION** (ré-sou-psion), s. f. Action de résumer, résumer. Les termes de mentir, de mensonge, etc., lorsque je m'en sers dans mon discours xxvi et dans ma résumption..., doivent être pris dans le sens le plus dur, *JACO. SAVAIN, cité dans le Nouv. Dict. hist. et crit. de Chaussep.*, t. IV, p. 181.

— ETYM. Lat. *resumptionem*, de *resumptum*, supin de *resumere*, de *re*, indiquant répétition, et *sumere*, prendre.

† **RESONGER**. Ajoutez : || M. d'Andilly... devint ainsi par sa vieillesse prolongée et serene... le vrai patriarche... de Port-Royal; on resongait à je ne sais quel de Booz et de Noémi, *SAINT-ÉVRE, Port-Royal*, t. II, p. 250, 3^e éd. (il écrit *ressonge* pour indiquer que l'a n'a pas le son de z).

† **RÉSORCINE** (re-sor-si-si), s. f. Terme de chimie. Principe naturel obtenu synthétiquement par l'oxydation indirecte de la benzène.

† **RESPECTABLE**. Ajoutez : || Substantivement, le respectable, ce qui est respectable. Quand le respect se perd, soyez sûr que le respectable s'est perdu le premier, *CN. DE BÉMAST, La Philosophie du xvi^e siècle*, *Rev. des Deux-Mondes*, 45 août 1858, p. 749.

† **RESPIRATEUR**. Ajoutez : || 2^e S. m. Appareil dû à M. Tyndall, qui permet de séjourner pendant un long temps dans la fumée la plus suffocante; il se compose d'un cylindre de 10 centimètres de long, qui s'adapte devant la bouche; dans ce cylindre, l'air traverse des couches alternées de charbon de bois, de chaux concassée et d'outate imbibée de glycérine, *Journ. offic.* 14 mai 1877, p. 3582 2^e col.

† **RESPONSABLE**. — HIST. xiv^e s. Ajoutez : À ce respondi li maîtres que la demande [de Jesson demandant qu'on lui tint compte des serges] n'estoit mie responsable, pour ce qu'il n'avoit mie descalcié en sa demande de quel lonc, ne de quel lée les serges estoient (1309), *VARIN, Archives admin. de la ville de Reims*, t. II, 1^{re} partie, p. 96.

† **RESSASSAGE** (re-sa-sa-j), s. m. Action de ressasser. La pièce de M. Thiesse est pleine d'innexperiences, de redites, de ressassages..., *ALPH. DAUCET, Journ. offic.* 28 mai 1877, p. 4074, 3^e col.

† **RESSAUT**. Ajoutez : || 5^e Terme d'hydraulique. Ressaut superficiel, phénomène que présente parfois l'écoulement de l'eau dans les canaux par suite de diminution de pente, de barrage, etc., et qui consiste en ce que la surface passe alors d'un niveau à un niveau plus élevé. Le phénomène du ressaut superficiel a été observé pour la première fois par Bidone, *COLLIGNON, Hydraulique*.

† **RESSAUTER**. Ajoutez : — REM. Dans la Dampine, ressauter signifie éprouver un mouvement involontaire de tressaillement; c'est l'équivalent de tressaillir. Cet enfant ressaut au moindre bruit. Votre arrivée subite m'a fait toute ressauter.

† **RESSEL**. Ajoutez : Les sels immondes (ressels et saumures) provenant de la salaison des poissons, *Douanes, Tarif* de 1877, p. CXXV.

† **RESSENCE** (re-san-s'), s. f. Voy. ci-dessus RESCENSE.

† **RESSERRE** (re-sér'), s. f. Chambre, lieu où l'on reserre différents objets. Allez mettre cela dans la resserre. || 2^e En particulier, aux finances, la resserre, le local souterrain où l'on garde l'encaisse du Trésor; c'est comme une vaste cave dans laquelle se trouve la caisse proprement dite, qui est elle-même une pièce toute garnie de fer; la resserre, en dehors de la caisse, sert à la garde du numéraire qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas placer dans la caisse; la resserre et la caisse sont à deux clefs, pour le caissier et le contrôleur; la caisse est en quelque sorte à la resserre comme le caveau à la cave. Art. 3. Des entrées et des sorties de billets et de numéraire du comptoir de la resserre... le solde [billets et numéraire] qui doit être enfermé dans la resserre... || Il sous-chef de la caisse principale assiste le contrôleur attaché au comptoir central chaque fois que celui-ci désire procéder à une vérification détaillée du solde de la resserre, *Instruction n° 68*, 1^{re} déc. 1874.

† **RESSERRER**. — HIST. Ajoutez : xiii^e s. Moult bien l'essue [son épée], el fuerre le [la] resserre, *Ogier le Danois*, dans P. MEYER, *Rapports*, 1^{re} part. p. 101.

† **RESSOLLICITER** (re-sol-li-si-té), v. a. Solliciter de nouveau. Le jugement de votre petit procès, qu'il a fallu ressolliciter, sév. *A. MME de GRIQUAN*, 3 juill. 1876, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. I, p. 450.

† **RESSORT**. Ajoutez : || 7^e Ressorts-Belleville, pièces formées de rondelles en acier trempé, légèrement bombées, et qu'on emmanche sur une tige centrale de manière à former des couples dont les faces se contrarient et qui s'inflechissent sous une pression suffisamment forte, *Douanes, Lett. Commune* du 4 juillet 1877.

† **RESSOUVENANCE**. Ajoutez : La crainte du mal à venir et la ressouvenance du passé, *MALIN, Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **RESSUSCITABLE** (re-su-si-ta-bl'), adj. Qui peut être ressuscité.

— HIST. xvi^e s. L'histoire... à perpétuité ressusait et apte à recouvrer la parole, *MART. DU BELLY, Prologue*.

† **RESSUYAGE** (ré-sui-ja-j), s. m. Action de dessécher, de faire partir l'humidité. Il est décidément admis que le ressuyage poussé jusqu'à la fermentation n'a de raison d'être que parce qu'il facilite la sortie de l'huile, *Journ. offic.* 8 juillet 1877, p. 6099, 1^{re} col.

† **RESTAPLER** (ré-sta-plé), v. a. Terme d'exploitation houillère. Remblayer dans les tailles. || On dit aussi ristapler.

† **RESTAPLEUR** (ré-sta-pleur), s. m. Terme d'ex-

plottation bouillire. Ouvrier qui remploie dans les tailles.

RESTE. *Ajoutez : || 17°* Terme judiciaire. Reste de tout, dernière condition juridique qu'on a en sa faveur. Je vais maintenant vous faire, permettez-moi d'employer une expression judiciaire, reste de droit; je vais me placer sur ce terrain d'admettre hypothétiquement comme vrais et fondés tous les griefs qui ont été articulés... *LE ROYER, Journ. offic. 2 avril 1873, p. 2301, 3° col.*

RESTITUER. *Ajoutez : || 1°* Remettre en honneur, en usage. N'est-ce pas l'étude et l'amour de la nature qui, de nos jours, ont restitué le paysage? *BÜRGES, Salons de 1861 à 1868, t. II, p. 222.*

RESTITUTEUR. *Ajoutez : || 2°* En un sens plus général, celui qui restitue, qui rétablit. Il [le pape] devint dans le monde moderne le restituteur des sciences, des lettres et des arts, *CATAUBA, Mém. d'outre-tombe, t. IV, éd. de Bruxelles [Les Souvenirs de Rome, année 1829]. MM. Eugène Isabey, Paul Huet, Cabat, Corot, appartenant à cette génération de restituteurs du paysage, et leurs tableaux viennent toujours en première ligne au Salon, BÜRGES, Salons de 1861 à 1868, t. II, p. 222.*

RESTITUTOIRE. *Ajoutez : — HIST. XVI°* S. Non les legs testamentaires, dont les héritiers demeurèrent chargés, sinon que lesdits legs fussent restitutoires, *Coust. gen. t. I, p. 920.*

RESTREINDRE. *Ajoutez : || 1°* S. Se restreindre dans, s'assujettir à, se renfermer dans. Quand on se restreint dans la servitude de traduire mot à mot, *MALH. Lericque, éd. L. Lalanne.* Pour ce qui est de l'intérêt, il [Richelieu] n'en connaît point d'autre que celui du public... il s'y restreint comme dans une ligne elliptique, et ses pas ne savent point d'autre chemin, *ib. ib.*

RESUBDIVISER. (re-sub-di-vi-zé), v. a. Subdiviser de nouveau. Lavoisier disait en 1792 : la chimie, en soumettant à des expériences les différents corps de la nature, a pour objet de les décomposer et de se mettre en état d'examiner séparément les différentes substances qui entrent dans leur combinaison; la chimie marche donc vers son but et vers sa perfection en divisant, subdivisant et resubdivisant encore, *DE PARVILLE, Journ. des Débats, 23 fév. 1876, 3° page, 2° col.*

RÉSULTANT. *Ajoutez : || 5°* S. m. Terme de mathématique. On appelle résultant le résultat de l'élimination d'un certain nombre d'inconnues entre des équations données. || Particulièrement, un résultant, le résultat de l'élimination de k inconnues entre k équations homogènes, qu'on a, par exemple, en égalant à 0 les k dérivées dont il est question.

RESURRECTEUR. (ré-zu-rék-teur), s. m. Celui qui ressuscite, rend la vie. Le resurrecteur de nos destinées chancelantes, *Gaz. des Trib. 7 nov. 1874, p. 1069, 1° col.*

RESURRECTIONNEL. *ELLE* (ré-zu-rék-sion-nèl, nè-l'), adj. Qui a le caractère de la résurrection, d'une résurrection. Il s'agissait de pousser en Pologne au soulèvement national universel, d'organiser une Vendée polonoise, de s'associer, en le dirigeant, à ce mouvement résurrectionnel d'une race si naturellement électrisée, *STE-BEUVE, Nouv. lundis, t. IX [Souvenirs d'un diplomate par le baron Bignon].*

RESURRECTIONNISTE. (ré-zu-rék-sion-ni-s'm'), s. m. Caractère, tendance de ceux qui imitent l'art antique. Hier une espèce de résurrectionnisme était en faveur, et l'on fabriquait du bric-à-brac athénien, *BÜRGES, Salons de 1861 à 1868, t. I, p. 370.*

RESURRECTIONNISTE. *Ajoutez : || 2°* Il se dit, dans les beaux-arts, de ceux qui imitent, font revivre les procédés de l'art antique. Ce nouveau vœu [Alma Tadema] doit inquiéter M. Gérôme, M. Rodolphe Boulanger et les autres résurrectionnistes des bizarreries de l'antiquité, *BÜRGES, Salons de 1861 à 1868, t. II, p. 43. || Adj. L'école classique ou, si l'on veut, résurrectionniste, qu'on prit pour un renouveau, ib. ib. t. I, p. 286.*

RÉTABLIR. *Ajoutez : || 10°* Rétablir le désordre, le faire cesser, remettre en ordre ce qui est en désordre. La honte de mourir sans avoir combattu Rétablit leur désordre, et leur rend leur vertu, *CORN. Cid, iv, 4.* Le prince de Conti fut le premier qui rétablit le désordre, ralliant des brigades, en faisant avancer d'autres, *voit. Siècle de Louis XIV, liv. VI.* || Rétablit le désordre n'est point une expression à imiter, à cause de l'amphibologie qu'elle présente.

RÉTARLISSEMENT. *Ajoutez : || 2°* Terme de gymnastique. Action, le corps étant soutenu par les avant-bras placés à plat, de se relever sur les poignets. Des échelles horizontales et inclinées; sur une échelle horizontalement placée, on peut faire tous les rétarlissemements imaginables, *N. LAISSÉ, Notices pratiques sur les exercices du corps, p. 27.*

3° Terme d'administration financière. Compte des rétarlissemements, compte où l'on porte les arrérages non prescrits, lorsque, une inscription non touchée pendant cinq ans ayant été rayée du grand-livre, des réclamations valables surviennent et qu'on émet une nouvelle inscription.

† RÉTABLISSEUR. (ré-ta-bli-seur), s. m. Celui qui rétablit.

— HIST. XVI° S. À notre seigneur empereur Charles... reestablisher de plusieurs princes, *BRANT, Charles-Quint.*

RÉTAILLER. *Ajoutez : || 4°* Retailer la lance, se disait quand on la raccourcissait pour combattre à pied.

RETARDATION. *Ajoutez : || 2°* Action de remettre à un autre temps (vieilli en ce sens). Me convertissant à la miséricorde divine sans retardation ni dilation quelconque, *ST FRANÇOIS DE SALES, Introd. à la vie dévote, t. 20.*

RETARDEMENT. *Ajoutez : || XVI°* S. Lesquelles choses pourroient redonner ou jaul retardement des livres et registres dessusdits (1841), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims, t. V, p. 599.*

RETARDER. *Ajoutez : || 8°* Se retarder, ralentir le pas. Ses chevaux tantôt vont, et tantôt se retardent, *MALH. Lericque, éd. L. Lalanne.*

† RETAXER. (re-tak-sé), v. a. Taxer de nouveau. Il faut bien se donner garde de retaxer M. de Toulous, *ARCHERLUI, Lettres, etc. t. VI, p. 807 (1614).*

† RETÉLÉGRAPHIER. (ré-té-lé-gra-fié), v. a. Retenir par le télégraphe. Avec ce premier appareil (le téléphone de Bell) il était impossible de rételégraphier, de la station d'arrivée, les ondes sonores..., *Journ. officiel 5 juill. 1877, p. 5040, 3° col.*

RETEINIR. *|| 16°* Retenir que, avec le subjonctif. *Ajoutez cet exemple :* Pour ce que les enfants sont en un âge qui a besoin de conduite, ils [les pères] leur ont été baillés comme magistrats domestiques, pour les retenir qu'ils ne fassent rien de mal à propos, *MALH. Lericque, éd. L. Lalanne.*

RETEINISSEMENT. — HIST. *Ajoutez : || XII°* S. Molt i cisseiz granz criées Et retenissement d'espées, *GENOIT, le Roman de Troie, v. 2709.*

† RÉTIFIÉ. *|| 3°* Terme d'astronomie. *Ajoutez : ||* Fils croisés placés au foyer d'une lunette et dont les points d'intersection servent de points de repère.

† RETIRABLE. (ré-ti-ra-blé), adj. Qui est de nature à être retiré. L'objet d'un dépôt est retirable. Les banques et maisons d'escompte [à Londres] ont élevé le taux de l'intérêt qu'elles servent sur les comptes courants à 3 pour 100 pour l'argent retirable à volonté, et à 3 1/4 pour l'argent retirable après avertissement préalable, *la Semaine financière, 30 sept. 1871, p. 480, 2° col.*

RETIREMENT. *Ajoutez : || 3°* Prise de livraison, enlèvement de marchandises par l'acheteur. Application de l'art. 1657 du Code civil aux affaires commerciales; la vente est résolue de plein droit et sans sommation au profit du vendeur, à l'expiration du terme convenu pour le retirement... que celui-ci [l'acheteur] n'ayant eu aucun retirement à en faire [de la marchandise] au domicile même du vendeur, *Gaz. des Trib. 20 mai 1875, p. 181, 1° col.* || 4° Action de se retirer, de s'isoler. Je vous donne une heure aujourd'hui au parloir de Sainte-Madeleine, où je vous ferai des reproches de votre retirement, *la Mère Agnès à M. Lenoir, dans SAINT-BEUVE, Port-Royal, t. II, p. 305, 3° éd.*

RETIFFER. *Ajoutez : — REM.* Dans l'historique on trouve retiffer, à avec le sens de ressembler à. Cet enfant s'est conservé en quelques provinces : l'enfant retire à son père (Angoumois); retiffer, ressembler, *Gloss. auxiennais, p. 432.*

— HIST. *Ajoutez : || XVI°* S. Pour yaux [eux, se] tant plus retirer [retirer dans les déboursés], et faire mouiller et plus diligent devoir, *l'alencaennais* (communiqué par M. Caffiaux).

† RETHUIRE. *Ajoutez : || II* se dit aussi du bronze. Le bronze, refroidi en cinq minutes, présentait une profonde retreinte formant crevasse, *Journ. offic. 14 janv. p. 42, 2° col.*

† RETONNEMENT. (re-ton-be-man), s. m. Action de retomber. Pourquoi ce retombement dans la

douleur? *E. DE GUÉRIN, Journal, dans DARMESTETER, De la création actuelle de mots nouveaux, p. 97.*

† RETOQUEUR. (re-to-ke), v. a. Terme familial. Refuser à un examen. Il se présentait à Saint-Cyr; mais il a été retoqué.

— ETYM. *Re...*, et *toquer*; norm. *retoquer*, accueilli quelqu'un en l'accablant de reproches; se retoquer, faire des efforts pour soulever un fardeau, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yver, le Havre, 1876, p. 291.*

† RETORDEUR. (re-to-r-daj'), s. m. Synonyme de retordement. Nous nous servons, pour le retordage [du coton], du métier continu, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre, t. IV, p. 323.* Il nous reste à dire un mot des fils [de laine] retors et moulins écus; les frais de retordage varient de 1 franc à 3 fr. 50 centimes par kil., *ib. t. III, p. 603.*

† RETORDERIE. *Ajoutez : ||* La production de la retorderie est à la filature comme 2 est à 1, c'est-à-dire qu'il faut une brèche de retorderie pour suivre deux brèches de filature, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre, t. V, p. 121.*

RETORDEUR. *Ajoutez : || 3 V. r. p.* Se retordre, être retordu. Quand il veut décrire comme le fil se retord, comme il se tire de la canette, *MALH. Lericque, éd. L. Lalanne.*

— HIST. *Ajoutez : || XII°* S. Cil qui oysel [en sacrifice] donner vandra, [il] chief au cul li retortura, *MACHÉ, Bible en vers, p. 30, 1° col.*

† RETORQUABLE. — HIST. *Ajoutez : || XVI°* S. Nos raisons et nos arguments en matières controversées sont ordinairement retorquables à nous, *MONT. III, 9 (éd. 1595);* mais, dans l'éd. stéréotypée de 1802, il y a : contournables vers nous, *t. IV, p. 45).*

† RETOUCHER. — HIST. *Ajoutez : || XIII°* S. Cinq ou vi fois [elle] touche et retouche Le nes avant, et puis la bouche, Puis le menton et puis la face, *GASTIER DE COISSY, les Miracles de la sainte vierge, p. 171, publicis par l'abbé Poquet.*

† RETOUCHEUR. (re-tou-cheur, chô-z'), s. m. et f. Ouvrier, ouvrière qui retouche les photographies.

RETOUR. *Ajoutez : || 31°* Retour d'argent, recouvrements effectués par les entrepreneurs de transport pour le compte des expéditeurs. Aux termes de l'article de la commission, les retours d'argent sont timbrés à 35 centimes... ces retours d'argent ont donné lieu à certaines discussions, *Journ. offic. 13 fév. 1874, p. 1216, 2° col.*

† RETOURNAGE. *Ajoutez : || 12°* Action de soumettre de nouveau au tour. Fabrication spéciale de billes de billard, retournage et teinture, *Alban. Didot-Roussin, 1874-1875, 4° col.*

† RETOURNE. *Ajoutez : || 5°* S'est dit pour pris ou entendu à rebours. Mathieu Marais en 1727 (*Journal*, t. III, p. 504, 1861) appelait les *Voyages de Cyrus* de Ramsay un *Télémaque* retourné, parce que l'auteur avait eu la prétention d'écrire son livre d'après l'histoire, tandis que Fénelon écrivait le sien d'après la Fable, *CH. NISARD, Parisianisme, Paris, 1876, p. 45.* || Champignon retourné, un champignon mort en une nuit, au rebours du champignon qui croît dans le même temps. Il joua tant qu'il perdit tout son bien... et ensuite, congelant le reste de ses domestiques, il leur dit : Voilà ce que mérite un homme comme moi, qui suis un champignon retourné; car tout s'en est allé en une nuit, *les Maîtres d'hôtel aux halles, Paris, 1870, p. 61, dans CH. NISARD, ib. || Poltron retourné, s'est dit pour brave, le Galimatias du sieur Derrozier Benluel, 1639, dans CH. NISARD, ib. p. 87.*

† RETOURNEMENT. *|| 4°* Terme d'astronomie. *Ajoutez : ||* Il faut faire les positions absolues des étoiles dans le ciel pour en conclure les basses essentielles de la science... or, on n'y saurait parvenir avec sécurité qu'au moyen d'un instrument susceptible de retournement, vérification que la très-grande dimension de notre appareil des petites planètes rend impossible... nos artistes sont en mesure d'établir un instrument muni d'une forte lunette de spot poutres, et susceptible cependant de l'opération du retournement; instrument permettant, par conséquent, d'aborder et de résoudre les questions les plus délicates de l'astronomie pratique, *LE VERBIER, Journ. offic. 29 janv. 1876, p. 780, 2° col.*

† RÉTRACTEUR. *TRICE* (ré-tra-cteur, ktri-s'), adj. Terme didactique. Qui opère la rétraction. Muscle rétracteur de l'aiguillon de l'abeille.

— ETYM. VOY. RÉTRACTION.

† RÉTRAINDRÉ. (ré-trin-dré), v. a. Ancienne orthographe et prononciation de restreindre (voy. ce mot, à la prononciation).

† **RETRANSFÉRER** (re-tran-sfé-ré; la syllabe *fer* devant *fer* devant *e* muet : retransfère), v. a. Transférer de nouveau. Puis, à la dissolution de la société, trois ou six ans après, la propriété de cet immeuble serait retransférée aux personnes qui l'avaient apporté. *Journ. offic.* 27 fév. 1872, p. 1392, 2^e col. II [le débiteur] restait propriétaire, et le créancier devait retransférer la possession au débiteur après le paiement de la dette ou après toute autre satisfaction. *E. LITRÉ, la Phil. posit.* nov.-déc. 1876, p. 457.

† **RETRANSPLANTER** (re-tran-splan-té), v. a. Transplanter une seconde fois. *O. SAND, dans SCROLL, Programme*, p. 16.

RETREMPER. — HIST. *Ajoutez* : *xiv^e s.* Qui la voie tenir sauroit Au lac, ki s'i poroit enbatre, LA le [la, une épée] poroit faire rebatre Et retremper et faire saine. *Perceval le Gallois*, v. 4818.

† **RETRIBUTAIRE** (ré-tri-bu-té-ré), adj. Qui a le caractère de la rétribution. Une fois que l'homme a perdu confiance en la conduite retributive du public, *CARLÉ, Revue philosophique*, octobre 1876, p. 364.

† **RETROGRADATEUR** (ré-tro-gra-da-teur), s. m. Celui qui tend à rétablir un passé incompatible avec le présent. Auguste Comte, le rétrogradat [Julien l'Apostat du nom de rétrogradateur, l'associé à Bonaparte dans sa vive réprobation, ALFRED GARY, *Courrier littéraire* 25 août 1877, p. 616.

— ETYM. Voy. RETROGRADATION.

† **RETROSPÉCTION** (ré-tro-spék-sion), s. f. Action de regarder en arrière, et, par extension, de regarder dans le passé. Dans le sommeil, dans les rêves, dans le somnambulisme, il y a [suivant l'auteur d'un mémoire] addition de nouvelles facultés, des facultés de clairvoyance, bien plus de prévoyance, de rétrospection, *LELUT, Rapp. sur le concours relatif à la question du sommeil*, 1854, p. 44.

— ETYM. Voy. RÉTROSPÉCTIF.

RETROUVER. *Ajoutez* : — REM. La forme archaïque *eu* se rencontre dans Malherbe : L'ambition nous vient retrouver en la solitude, et nous tourmenter en notre maison comme à la cour, *Leslie, éd. L. Lalanne*. Mais Malherbe emploie à faux l'archaïsme *eu*, il avait perdu le sens de cette variation, suivant laquelle *eu* ne devient *eu* que quand il porte l'accent tonique.

† **REUM** (ré-um), s. m. Terme de marine. Capacité intérieure d'un navire. Un vaisseau qui a une cale vaste est dit être d'un grand reum. [Vides qui se trouvent entre les objets arrangés dans la cale d'un vaisseau.]

— ETYM. Ce paraît être une altération de l'anglais *room*, allem. *Raum*, espace.

† **RÉUNISSEUSE**. *Ajoutez* : [On dit aussi réunisseur. Un bobiner réunisseur, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 497.

† **REVALENTA**. — ETYM. *Ajoutez* : Revalenta n'est pas un composé barbare d'*revu*, *ers*, et *lens*, lentille; cela s'applique à l'*revalenta*, qui est la concurrence; mais c'est un dérivé, non moins barbare, du lat. *revalere*, se fortifier (*FÉLIX BOVET*).

† **REVALESCIERE** (re-va-lè-siè-ré), s. f. Autre farine non moins vantée que la reventa dans les annonces.

— ETYM. Autre forme de *revalenta*.

† **REVEILLONNER** (ré-vèl-lon-né, mouillé), v. n. Faire le réveillon.

REVENDEUR. *Ajoutez* : || 3^e Revendeuse au panier, femme qui va dans les maisons vendre différents objets, gibier, volaille, œufs, etc. qu'elle porte dans un panier. La femme *...*, qui est une marchande revendeuse au panier, *Gaz. des Trib.* 27 juin 1877, p. 624, 4^e col.

— HIST. *Ajoutez* : *xiv^e s.* Alis la Bernarde, revenderesse (1340), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, p. 827. À une revenderesse pour *lvi* tournaies de craisse, *Valenciennes* (communiqué par M. Caffiaux).

REVENIR. *Ajoutez* : || 3^e Substantivement. Le revenir, l'action de revenir. On appréhende le revenir du règne de Robespierre, *CHATEAUB. Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. II, *mort du duc d'Enghien*.

— REM. I. Construction de *s'en revenir* avec *y* : Je m'en suis venu vers son logis, estimant bien qu'il ne faudrait pas de *y* en revenir, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. S'en revenir s'emploie comme *s'en venir* (voy. *v*, 2^e REM. 5, 6 et 7). || 2. On dit : Je re reviens print de cet événement, pour j'en demeure étonné (voy. *REVENIR*, n° 49). Mais peut-on dire avec que : Je ne reviens point qu'il en soit

ainsi ? Ce qui suscite le doute, c'est le *de* qui manque, et l'on dirait lourdement, mais correctement : Je ne reviens point de ce qu'il en soit ainsi. Mais c'est ici la même question que pour informer (voy. *INFORMER* au Supplément), où le *de* a été supprimé et le *que* employé par de bons auteurs. On acceptera donc cette phrase du *Temps*, 12 fév. 1877, 2^e page, 6^e col. : On ne revient pas [au Vainqueur], dans Rome même, il se soit parlé des choses hiératiques romaines avec cette allure entièrement dégagée, comme s'il se fût agi du hiératisme ture ou indien.

REVER. — HIST. *xiii^e s.* *Ajoutez* : Sire, il [un fou] n'est onques autrement ; Toudis rede il, ou cante, ou brait, *Théâtre franc. au moyen âge*, Paris, 1839, p. 72 [la forme *reder* est à ajouter dans la discussion de l'étymologie]. Tel peul [un mourant] a pou pen ne desve; Ce dit chascun : je quit cuit'il revse; C'est li malage qui l'argue, GAUTIER DE COINS, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 436, éd. abbé Poquet. || *xv^e s.* Il te plaist sempre estre convenu par l'Escripture sainte; ce n'est pas bien fait à toy, et reserves en cela bien fort, *LEMOYNE, l'Etat de la religion et republique sous Charles V*, p. 34.

REVERBÈRE. *Ajoutez* : || 5^e Terme de faïencerie. Coloration rouge. On peut classer ces faïences [des Islettes dans l'Argonne] en deux catégories distinctes, correspondant à deux systèmes de coloration, qu'on appelle dans le pays le bleu et le réverbère; le bleu s'employait surtout pour les dessins d'ornement et de fantaisie; le réverbère, où les tons rouges dominent, était spécial aux faïences à personnages, *A. THEURIET, Rev. des Deux-Mondes*, 46 nov. 1876, p. 313.

† **REVERDISSEMENT**. — HIST. *Ajoutez* : *xiv^e s.* En celle saison voyement qu'erbes ont reverdisment. Et tutes choses s'esbaudissent, *MACÉ, Bible en vers*, p. 34, verso, 2^e col.

REVERÈMENT. — HIST. || *xvi^e s.* *Ajoutez* : Rabelais a dit *reverement* : Il convient à tous chevaliers reverement traicter leur bonne fortune, sans la molester ny gehennier, *Garg.* I, 36.

REVERIE. — HIST. *xiv^e s.* *Ajoutez* : Mais orendroit conter vous veulge, Sans ajouter mot de mençoigne, De trois de celes [chancinesses] de Couloigne, Et dire un poi de reverie, Par convenit que chascuns en ric, *Dits de Watrquet*, p. 373. [à noter à cause du sens précis de *réverie*, ici gaudielle, *réver* étant d'origine douteuse.]

† **REVERNIER**. *Ajoutez* : — HIST. *xvi^e s.* Pensant bien voir et louer je ne say quoi de beauté qu'il estime estre en s'amie, il ne la voit le plus souvent qu'en peinture, j'en tant peinture de fard ou d'autre telle masque, de quoy ne se savent que trop reparer ces vieux idoles revernis à neuf, *JACQUES TABUREAU, Dialogues*, n° dial. n° 39, Lyon, 1602.

REVERS. *Ajoutez* : || 11^e Terme d'architecture. Revers d'eau, partie inclinée, en chanfrein, d'une corniche, d'une plinthe, d'un cordon, etc. || 12^e Signature du revers, engagement par lequel les officiers français pris à Sedan ne partageaient pas le sort de leur troupe et restaient libres, mais s'obligeaient à ne pas reprendre de service contre la Prusse pendant toute la durée de la guerre; ou a expliqué cette expression, en s'appuyant sur ce que cette clause spéciale se trouvait sur le revers de la feuille contenant les conditions générales de la capitulation. Le général Lebrun : Cette clause était certainement attentatoire à l'honneur des officiers français, et elle a eu des conséquences déplorables pour les malheureux qui ont signé le revers... cette clause relative aux armes conservées ne concernait que les officiers qui consentaient à signer le revers, *Gaz. des Trib.* 14 fév. 1875, p. 450, 2^e col.

† **REVERSEMENT**. *Ajoutez* : || 2^e Action de transporter par un versement une somme d'argent, ou, dans un sens plus usité, de le reporter d'un compte sur un autre. Mandat de reversement.

REVERSIBLE. *Ajoutez* : || 3^e Qui admet une conversion réciproque entre deux actions. N'oublions pas que le phénomène [transformation de la chaleur en travail] est réversible, et que nous pouvons, suivant les cas, convertir de la chaleur en travail et du travail en chaleur, *SAVENAY, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1863, p. 43. On sait que le caractère essentiel de tout organe de transformation de chaleur en mouvement est d'être réversible, *W. DE NONVILLE, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 1254. || Terme de thermodynamique. Transformation réversible, transformation telle

que, quand un corps passe d'un état à un autre, ce corps puisse revenir du second état au premier en repassant exactement par la même série d'états successifs, mais en sens inverse. || Cycle réversible, cycle qui peut être parcouru dans les deux sens.

† **REVÊTISSEMENT** (ré-vè-ti-se-man), s. m. Ancien synonyme de revêtement. Il devait faire un courant au-dessus de l'île de Piot [dans le Rhône], et faire un revêtement à cette île, *BOISLISLE, Corresp. contr. gén. des finances*, p. 617, 1609.

† **REVEUSEMENT** (ré-vèl-zo-man), adj. D'une manière rêveuse. Regardant les plages jaunâtres et désolées des côtes opposées de leurs yeux rêveusement tristes, *R. FRANZ, Rev. des Deux-Mondes*, 46 oct. 1874, p. 943. Il était allé s'appuyer rêveusement à la rampe de la terrasse, *A. DAUBET, Jack*, I, 9.

— ETYM. *Reveuse*, et le suffixe *ment*.

† **REVEIF** (ré-vif), s. m. || 1^{er} Terme de mer. Temps où la marée devient de plus en plus forte. [Deux navires] ne sont pas sortis hier, à cause de la morte eau et de l'état de la mer; le reveif s'est fait sentir ce matin, et la marée a déjà regagné plus d'un mètre de hauteur sur le niveau des marées précédentes, *Journ. offic.* 10 nov. 1875, p. 9172, 2^e col. || 2^e Etat de ce qui redevenait vif; regain. Cette anecdote les rendit gais; elle en conta d'autres, et avec un revif de grâce, de jeunesse et d'esprit, *O. FLAUBERT, l'Éducation sentimentale*, t. II, p. 255.

† **REVIGORER** (ré-vi-go-ré), v. a. Donner une nouvelle vigueur. Ce peu de temps qui restait à ce grand pasteur [saint Ambroise] pour revigorer et récréer son esprit après les tracasseries de tant d'affaires, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, Introd. à la vie dévote*, III, 25.

— ETYM. *Rev...*, et lat. *rigorare*, fortifier (voy. *VIGUEUR*).

† **REVISIBILITÉ** (ré-vi-zi-bi-lité), s. f. Qualité de ce qui peut être revu, corrigé. Veut-on savoir par quel procédé ingénieux l'artiste a su rappeler dans son allégorie la révisibilité de la constitution ? *L'avanchin*, 14 sept. 1875.

† **REVISIBLE** (ré-vi-zi-blé), adj. Qui peut être revu, corrigé. Il peut y avoir [dans les sciences] des erreurs de faits, des observations insuffisantes, des expériences mal conduites; mais tout cela est remaniable, révisible, *BOUQUET, Vocabulaire des principaux termes de philosophie positive*, p. 25.

— ETYM. *Revoir* (et non pas *reviser*, qui aurait donné *revisable*, de *rev...*, et *voir*, qui a donné *visible*).

† **REVISIONNEL**, **ELLE** (ré-vi-zi-on-nè-l', nè-l'), adj. Néologisme. Qui a rapport à la révision d'une clause, d'une constitution, etc. Dans les lois constitutionnelles, M. Rouher ne voit qu'une chose, l'article révisionnel, *le Bien public*, 23 oct. 1875, 1^{re} page, 4^e col.

† **REVISIONNISTE** (ré-vi-zi-on-ni-st'), adj. || 1^{er} Qui est relatif à la révision d'une constitution. Assemblée révisionniste, *Journ. offic.* 22 avril 1872, p. 2682, 2^e col. || 2^e s. m. Critique qui fait la révision d'un texte. Aucune preuve positive ne démontre que la rédaction suivie dans l'Inde [du *Schahnameh*, ancien poème persan] soit plus rapprochée de l'original perdu; tout au plus doit-on faire ça et là quelques réserves en faveur des révisionnistes musulmans de l'Inde, qui ont conservé si fidèlement l'instinct de la vieille langue, le respect des formes archaïques et de la prononciation régulière, *BARBIER DE MEYNAUD, Rev. crit.* 19 août 1876, p. 114.

† **RÉVIVIFICATEUR** (ré-vi-vi-fi-ka-teur), s. m. Celui qui réveille, rend à son état naturel une substance dénaturée. Le cambre ajoutée, soit à l'eau-de-vie, soit à l'alcool, ne les dénature pas de cette façon que les liqueurs ainsi obtenues ne puissent être révivifiées, ou qu'il y ait eu la différence des droits, procurerai un bénéfice important au révivificateur, *Gaz. des Trib.* 16 oct. 1876, p. 1007, 4^e col.

† **REVISIVISCENT**. *Ajoutez* : || Fig. Des sensations révisiviscentes, *TAINÉ*.

† **REVOCALEMENT** (ré-vo-ka-blè-man), adv. D'une manière révocable. Une commission dans laquelle figureraient précieusement, révocablement, des hommes qui ne sont là que pour un temps, *Journ. offic.* 16 nov. 1872, p. 7932, 2^e col.

REVOLER. — *Ajoutez* : *xv^e s.* Ne crue n'ot [le corbeau] de revoler. Pour notifier dedans l'arche Comment la terre se descharge [décharge], *E. NESCH. Poés. mss.* f° 481, 2^e col.

RÉVOLUTION. — HIST. Ajoutez : XII s. La ciez [le ciel] ne fient [sent Dieu] ; car par son commandement ne fient il de moivre par assiduees revolutions, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 286.

† **RÉVOLVANT, ANTE** (ré-vol-van-, van-t'), adj. Terme technique. Qui opère un tour, un mouvement de révolution. Un cheval-vapeur peut faire marcher quatre ou cinq machines à hofes circulaires révolvantes, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. III, p. 404.

— ETYM. Lat. *revolvere*, faire faire une révolution, de *re...*, et *volvare*, tourner.

† **REVOLVER.** Ajoutez : || 2° Revolver photographique, instrument de photographie qui se meut comme un revolver. Un revolver photographique qui renfermerait une plaque sèche et dont le mouvement lui ferait prendre une photographie [du soleil] toutes les heures..., JANSSEN, *Acad. des sc. Compl. rend. t. LXXXII*, p. 555. M. Peters, commandant l'expédition de la Nouvelle-Zélande, fait savoir qu'il a obtenu d'excellents résultats avec le revolver photographique imaginé par M. Janssen, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 11 mars 1875, p. 1858, 2^e col.

REN. Le revolver est un pistolet dont le tonnerre est remplacé par une réunion de tonnerres mobiles autour d'un axe parallèle à celui du canon, dans chacun desquels on met à l'avance une cartouche, et qui viennent successivement se placer dans le prolongement du canon.

REVOQUER. Ajoutez : || 5° Se révoquer, rétracter une résolution. La raison ne se révoque jamais, quand elle a fait un jugement, MATH. LEZIGUE, éd. L. Lalanne.

— HIST. Ajoutez : XII s. Ge aesme [estime] cest miracle estre plus grant de toz autres miracles, ke li mort repairent à vie, et ke lur animes [âmes] de repons [d'un lieu caché] sont revouchies à la char, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 448.

† **REVOÛTE** (re-vo-té), v. a. Voter une seconde fois. Si M... pouvait avoir ce droit, tous nos collègues auraient également la faculté de venir proposer de revoter le budget de 1876, *Journ. offic.* 17 juill. 1876, p. 6260, 1^{re} col.

† **RIABDOMANCIE** (ri-ab-do-ma-si-in), s. m. Celui qui pratique la rhabdomancie. Malgré la différence faite entre les hydrauliciens et les rhabdomanciens..., *Rev. Brit.* sept. 1875, p. 278.

RIABILLAGE. Ajoutez : || 3° Réparation, entretien des machines industrielles. Ces meules doivent être tenues constamment en bon état par un riabillage très-souvent, *Traité pratique de la fabrication du papier*, par Carl Hoffmann, traduit de l'allemand par Everling.

RIABILLEUR. Ajoutez : || 3° Horloger qui raccommode les montres, *Tarif des patentes*, 1858. || Claudronnier, *Tarif des patentes*, 1858. || Armurier, celui qui se borne à réparer les armes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **RIAMNÉS** (ra-mnès), s. m. Mot arabe désignant un valet de ferme indigène ou, plus généralement, un ouvrier des champs, un journalier au service d'un colon européen ou d'un chef arabe, en Algérie. Fatma, qui avait longtemps travaillé chez Jourdan, accourut à son aide; Amen Sabri, son rhamnes, avait vu Lounès ben Mansour tirer sur son maître, *Gaz. des Trib.* 28 avril 1872, p. 424, 1^{re} col. || On écrit aussi khamnès à cause de la prononciation fortement gutturale de la première syllabe.

† **RIASPODAGE** (ra-pso-da-j'), s. m. Action du rhapsode, de mal raccommode. Il vous en coutera des manches neuves; ce serait un riaspodage que les allongements des épaulettes, *REV. de Grignan*, 29 nov. 1879, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 71 [Mme de Sévigné écrit riaspodage].

† **RIASPODIUM** (ra-pso-di-in), s. m. Celui qui écrit des choses qui ne sont pas garanties par preuves et documents. Les riaspodiciens qui souvent écrivait sans caution, DUBREUIL, *les Antiquités de Paris*, 1868, dans E. DUBOIS, *Journ. offic.* 29 mai 1876, p. 3566, 2^e col.

† **RIASPODIEUR** (ra-pso-di-eur), s. m. Celui qui fait des riaspodies. Cet impertinent riaspodieur [La Motte Le Vayer] n'a pas moins de malice que d'impertinence, BALZAC, *Lett. inédites*, t. VII, éd. Taillandier-Lacroix.

† **RIFA** (ré-a), s. f. Nom du cinquième des satellites de la planète Saturne.

— ETYM. *Pica*, fille d'Uranus et de la Terre, et femme de Saturne.

† **RIFOMÈTRE.** Ajoutez : || 2° Instrument propre

à régulariser l'écoulement d'un gaz, *Journ. offic.* 23 avril 1874, p. 2894, 3^e col.

† **RHICOSTAT** (ré-o-s-ta), s. m. Terme de physique. Instrument qui, placé dans le circuit extérieur d'une pile, diminue l'action du courant.

— ETYM. *Pica*, couler, et *στατος*, arrêté.

† **RHÉOTOME** (ré-o-to-m'), s. m. || 1^{re} Pèce importante des appareils d'induction électro-voltaïque, ayant pour fonction d'interrompre et de rétablir le passage du courant inducteur. M. Galle a interposé entre les deux appareils [pour l'allumage électrique à l'Assemblée nationale] un rhéotome destiné à couper ou établir le passage du courant, *Journ. offic.* 29 oct. 1873, p. 5519, 1^{re} col. || 2^e Portion de l'appareil appelé téléphone, *Rev. scientifique*, 1^{er} mai 1877.

— ETYM. *Pica*, couler, et *τομή*, section.

† **RHÉTORIQUE** (ré-to-ri-k'), adj. Qui appartient à la rhétorique, qui a le caractère de la rhétorique.

† **RHÉTORIQUEMENT** (ré-to-ri-ke-man), adv. Avec le caractère de la rhétorique, en rhétorique. Les anciens faisaient parler politiquement, et les modernes rhétoriquement, KAC. LEZIGUE, éd. P. Mesnard. Cette page de Rubens) de pure expansion est écrite d'un bout à l'autre sur ce mode rhétoriquement appelé sublime, FROMENTIN, *les Maîtres d'autrefois*, p. 94.

RHINOCÉROS. Ajoutez : || 3^e Coléoptère de la famille des lamellicornes; le mâle porte sur le front une corne qui manque à la femelle.

† **RHIPPETÈRE** (ri-pi-pi-è-r'), s. m. Terme d'entomologie. Insecte dont les ailes sont en éventail. Des rhippétères qui vivent en parasites dans les écailles de la guêpe.

— ETYM. *Pica*, éventail, et *ῥηπών*, aile.

† **RHIZOCALFES** (ri-zo-kal-fee), s. f. pl. Plantes de la famille des légumineuses papilionacées qu'on trouve fossiles et qui vivent aujourd'hui aux Antilles. Ces bizarres rhizocalfes aux tiges dressées et multipliées, soutenues par des myriades de racelles, descendant de tous côtés et se frayant un passage à travers les feuilles, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1874, p. 509.

— ETYM. *Pica*, racine, et *καλός*, tige.

† **RHIZOGÈNE** (ri-zo-jé-n'), adj. Terme de botanique. Qui engendre, produit la racine. La zone rhizogène, CORNU, *Acad. des sc. Compl. rend.* t. LXXXI, p. 953.

— ETYM. *Pica*, racine, et le suffixe *gène*.

† **RHOPANTHE** (ro-dan-t'), s. f. Charmante plante annuelle (Nouvelle-Hollande) (famille des composées), que l'on cultive comme plante d'ornement. Le bon Jardinier pour 1876, t. II, p. 723. C'est le *rhodanthus Manglesi*, Lindley.

— ETYM. *Pica*, rose, et *ῥανθός*, fleur.

† **RHODOMITE** (ro-do-mi-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate de manganèse rose ou brun.

† **RHOPOGRAPHIE** (ro-po-gra-fee), s. f. Terme d'antiquité. Peinture d'objets vulgaires, peinture de genre; le même que rhyrgraphie, H. NOUSSEY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1874, p. 91.

— ETYM. *ῥωπογραφία*, de *ῥῶπος*, menus objets de vente, et *γράφειν*, peindre.

† **RHYNCHOPHORE** (rin-ko-for'), s. m. Nom d'une famille de coléoptères.

— ETYM. *ῥύγχος*, bec, et *φορέω*, qui porte.

† **RHYPAROGRAPHIE** (ri-pa-ro-gra-f'), s. m. Terme d'antiquité. Peintre qui s'exerçait sur une nature triviale.

— ETYM. Lat. *rhyrparographus*, de *ῥυπαρογράφος*, de *ῥυπαρός*, sale, et *γράφειν*, peindre.

† **RHYPAROGRAPHIE** (ri-pa-ro-gra-fee), s. f. Terme d'antiquité. Œuvre, travail des rhyrparographes. La caricature et cette peinture que les anciens apelaient la rhyrparographie ont leurs spécimens dans les fresques de Pompéi et d'Herculaneum, H. NOUSSEY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1874, p. 91.

† **RHYTHIMOLOGISTE** (ri-tmo-lo-ji-st'), s. m. Celui qui s'occupe de la prosodie, du rythme dans les langues.

† **RIBAUCOUIN.** Ajoutez : || 2^e S. m. Sorte d'affût à roues sur lequel on plaçait des armes à feu de petit calibre, comme on fait aujourd'hui des mitrailleuses (premiers temps de l'invention des armes à feu).

† **RIBONISME** (ri-bo-ni-sm'), s. m. Nom d'une association secrète en Irlande. Le ribonisme existe toujours dans certains districts, *Journ. officiel*, 3 mars 1875, p. 1505, 2^e col.

— ETYM. Angl. *ribbon*, ruban, à cause des signes que les associés portent.

† **RIBE.** — ETYM. Ajoutez : Au lieu de l'all. *reiben*, Bugge, *Romania*, n° 10, p. 456, propose le bas-all. *repe*, briser, et le verbe *repen*, reculer, *repet*, haut-all. *moit*, riffer, et le verbe *rijsen*, angl. *to ripple*. Les formes indiquées par M. Bugge sont en effet plus près du mot français.

† **RIBIER** (ri-bi-), s. m. Sorte de cépage, qu'on a quelquefois confondu avec le *rebey*, *Revue hortico-*, 14 sept. 1876, p. 312.

† **RIBLETTE.** — ETYM. M. Scheler le tire du germ. *rib*, *rip* [all. *Rippe*], côte, nervure. M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 457, n'admet pas cette étymologie : suivant lui, on y doit voir le suéd. *reppling*, tranche (de viande, de fromage), le norvég. *rippl* ou *reppl*, long et étroit morceau. Le primitif est le suéd. *repa*, déchirer; norvég. *ripa* ou *repa*, dépouiller; angl. *to rip*. C'est le même radical que pour *ribe*.

† **RIBON RIBAINNE.** — HIST. XV s. Ajoutez : A quoi fut répondu que ribon ribainne ilz paiercent, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 56.

† **RIBOULE** (ri-bou-l'), s. f. Dans l'Aunis, sorte de pilon de bois qui sert à écraser la vendange dans les cuves, *Gloss. aunisien*, p. 143.

— ETYM. Même radical que dans *ribe* (voy. ci-dessus).

RICHE. Ajoutez : || 14^e Pain riche, pain de fantaisie, pain de luxe.

† **RICHELLE**, s. f. Ajoutez : — REM. Des auteurs font richelle du masculin. Des blés hâtifs venus d'Orient, comme le richelle d'Odessa et le blé de Noé, BELLA, *Bull. de la Soc. centr. d'agric.* 1872, p. 604.

† **RICHÉRISTE** (ri-ché-ri-st'), s. m. Partisan de Richer, syndic de la faculté de théologie et auteur en 1611 d'un traité *de ecclesiastica et politica potestate*, où il professait des principes contraires aux enseignements de l'Eglise, FR. GARASSE, *Mémoires*, publiés par Ch. Nisard, Paris, 1864 p. 53.

RICHISSIME. Ajoutez : || [le bourgeois dans les universités anglaises] est enlouré de camarades riches et enseigné par des professeurs richissimes, VILEMOT, *l'Opinion nationale*, 10 juin 1876, 3^e page, 2^e col.

† **RICINÉ**, EE (ri-si-né, née), adj. A quoi on a incorporé de l'huile de ricin. Colloidum riciné, *Journ. offic.* 17 nov. 1874, p. 4498, 3^e col.

RIDE. — HIST. XVI s. Ajoutez : Afin qu'il [Christ] rendist à soy l'Eglise glorieuse n'ayant quelque tache ou ride, Eph. v, 27, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† **RIDER.** — HIST. AJOUTER : XII s. Chémise ridée [elle] li tref Fors de son cofre et brames blanches, CRESTIEN DE TROIE, *Cher. au Lyon*, v. 5412.

† **RIFFARD.** Ajoutez : — HIST. XV s. Un paquet de riffard [longue laine sans apprêt], MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 56.

† **RIFLE** (raye-l'), s. m. Carabine à long canon; fusil à balle forcée. Le vomito, plus meurtrier encore que les rifles ou le machete [mot espagnol signifiant couteau, voy. ci-dessus au Supplément MANCHETTE 2] des rebelles, L. LANDE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1877.

— REM. Ce mot anglais commence à être beaucoup employé chez nous pour carabine.

— ETYM. Angl. *rifle*, du verbe *to rifle*, dévaliser, piller; du français *rifler*.

† **RIGEL.** Ajoutez : — ETYM. Arabe, *rigel*, le pied. **RIGOLAGE.** Ajoutez : || 2^e Action de mettre le jeune plant en rigoles ou petits tranchées. Au moment du repiquement ou du rigolage des plants, il est essentiel de retrancher par une section nette les racines brisées ou endommagées, G. BAGNERIS, *Man. de sylvie*, p. 254, Nancy, 1873.

RIGOLE. — HIST. Ajoutez : XIII s. El rigol d'un fossé, en une recelle, Foule de Candie, p. 93, Reims, 1860.

RIGOLEUSEMENT. — HIST. Ajoutez : || XV s. Lequel Chermoye, ainsi que ledit supplient se levoit pour lui faire place, le rebouta très rigoureusement [rudement], *Lettres de remission*, dans *Romania*, avril 1873, p. 233.

† **RIGUET** (ri-gbê), s. m. Nom du seigle, en Dauphiné.

— ETYM. Anglo-sax. *ryge*; angl. *rye*; allem. *Roggen*; grec, *ῥόζα*, *ῥίζα*, riz; sanscrit. *erishi*, riz.

† **RIGUER.** || 4^e Ajoutez : || Terme, délai de rigueur, terme, délai au delà duquel aucune prolongation n'est accordée.

† **RIMAILLERIE** (ri-ma-lle-rie, li mouillées), s. f. Néologisme. Vers de rimailleur. La rimailleurie mimonique [les vers des Racines grecques de

Lanceol., *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, t. II, p. 333, 3^e éd.

RIME. Ajoutez : || 5^e Rime en goret, voy. GORET au Supplément.

† 2. **RIMER** (ri-mè), v. n. Se dit, dans le sud et le sud-ouest de la France, de tout aliment qu'on laisse prendre au fond d'une poêle ou d'une casserole ; ce qui lui communique une saveur et une odeur désagréables. Cette viande rime. Des pommes de terre riment.

— ETYM. Provenç. *rimar*, gercer, du lat. *rima*, fente, l'altération de l'aliment qui prend à la casserole étant comparée à une gerçure.

RIMEUR — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Cil ki tant a de sens que per viciers [vers], est rimer, li *Romans d'Alexandre*, p. 490.

† **RIMULX**, **EUSE** (ri-mèl, mèd-z'), adj. Terme de botanique. Qui a des fentes. Écorce des branches, mince, rimeuse et fendillée, *Rev. horticoles*, 15 août 1875, n° 16, p. 307.

— ETYM. Lat. *rimosus*, de *rima*, fente.

RINCER — ETYM. Ajoutez : Du Cange a recensire, *lacare, eluere, rinsere* comme un *voirre*. Il a aussi recensare, au sens de laver, nettoyer ; remarquez que le mot est écrit par un *c*, comme recensare. Diefenbach, dans son *Glossarium, a recensare*, rendu français, *recensare, recensere*, rendre frais, neuf, recensita, fraîcheur. La forme antique est trissyllabe, *rincer*, comme on le voit dans ce vers de Guyot de Provins : Cil netoie l'aigue et rince le bon vessel... v. 2417. De là résulte que *rincer* ou *reincer* est formé de recensare par la chute du *e*, et vient du lat. *recens*, récent, frais, neuf.

† **RINGAGE** (rin-ga'), s. m. Grattage ou gratures au ringard. Les tonneaux des fosses mobiles, les matières solides provenant des rachiements des fosses, les ringages des citernes, lorsqu'ils seront dirigés sur la voirie, seront chargés par les soins de la Ville et seront transportés, déchargés et dépotés à Bondy par les soins de l'adjudication et à ses frais, CLAMAGERAN, *Rapp. ou Conseil municipal de Paris*, séance du 28 juin 1877, p. 39.

† **ROIOTER**, **EUSE** (ri-oteur, teù-z'), s. m. et f. Terme vieilli. Querelleur, querelleuse. — HIST. XVI^e s. Elle n'est pas de ces jalouses et de ces rietieuses qui ne peuvent endurer que leurs maris regardent une femme sous la buccue, MARNIX DE STE-ALBEGONDE, *Œuvres*, éd. Quinot, t. III, p. 221.

RIPAILE. — ETYM. Ajoutez : Un correspondant du *Courrier de Vouglas*, 16 juin 1876, p. 10, demande, en présence des difficultés au sujet d'Armée et du château de Ripaille, s'il ne s'agit pas, dans la locution, de *Ripailes*, maison de campagne à Villeneuve-lez-Avignon, où s'établit en 1803 une société de francs-boueurs. Ce qui écarte cette conjecture, c'est que *ripaille* et *faire ripaille* se trouvent dans des textes du XIV^e siècle, sans parler de maître Adam et de La Fontaine, qui, au XVII^e siècle, se sont servis de la locution. On a contesté que *ripaille*, au sens de hémionce, dérivât du château de Ripaille. Mais ce passage de Montrelet ne laisse pas de doute à ce sujet : Et quant au gouvernement de sa personne, il [Amé, duc de Savoie] reuint environ vingt de ses serviteurs pour lui servir ; et les autres qui se meirent prestement avecques luy, et en firent depuis pareillement, chacun selon son estat. Et se faisoient luy et ses gens servir au lieu de racines et d'eau de fontaine, du meilleur vin et des meilleures viandes qu'on pouvoit rencontrer. — MONTELET, *Chroniques*, 1434 ; t. II, p. 100, Paris, 1872. C'est de la sorte qu'on a dit *faire ripaille* comme faire hémionce.

† **RIPON** (ri-pôn), s. m. Nom, dans les Côtes du Nord, d'un poisson de très-bon goût et de la grosseur d'un petit merlan.

RIPOFFÉ. — ETYM. Ajoutez : Comme *ripotte* a été anciennement un terme de pharmacie, M. Devic, *Dict. étym.*, demande s'il ne faudrait pas y voir une dérivation irrégulière du mot *rob*, qui est lui-même un terme pharmaceutique.

RIPAIRE. Ajoutez : || 2^e Qui a rapport aux rives ; c'est un emploi moderne de ce mot. La formation des bancs ripaires, l'effet pernicieux des marées, la marche et l'accumulation des galets à l'embouchure du fleuve, *Journ. offic.* 18 janvier 1876, p. 5276, 4^e col.

RISQUES. Ajoutez : || 3^e Risques de guerre, dommages qui peuvent résulter de la guerre pour les particuliers. Les compagnies d'assurance pas contre les risques de guerre.

† **RISQUON-TOUT** (ri-skon-tou), s. m. pl. Se dit

quelquefois au pluriel pour les risques-tout. Les plus raisonnables désavouent les risquons-tout de la séquelle, *ibid.*, t. III^e siècle, 24 août 1877.

† **RISTE**. Ajoutez : — ETYM. M. Devic, *Dict. étym.*, y voit le persan *richet*, fil, mot qui, au XVI^e siècle, était d'un usage général dans tout l'empire ottoman. Cependant comparez ci-dessous *RITUE*.

† **RITRE** (ri-tr'), s. f. Nom donné aux brins les plus fins du chanvre teillé. || On dit aussi riste. || Ce mot paraît être le même que *riste*, qui est ci-dessus.

RITUALISTE. Ajoutez : || 3^e Adj. Qui a rapport au rituel. D'invocables prescriptions ritualistes, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1873, p. 267.

RITUEL. Ajoutez : || 2^e Adj. Rituel, rituelle, qui appartient à un rituel. Ce savant l'engagea à acquiescer l'inscription [punique] qu'il croyait rituelle et par là d'une certaine importance, F. DELAUNAY, *Journ. offic.* 5 nov. 1873, p. 6706, 1^{re} col.

† **RIVELAINE** (ri-vèlè-n'), s. f. Sorte de marteau dont les houlleux se servent. Il avait travaillé de ses mains là même [dans une houlleux] où ses ancêtres avaient manié le pic, la pince, la civeleine et la pioche, J. VERNES, *le Temps*, 1^{er} av. 1877, *Feuilleton*, 1^{er} page, 3^e col.

† **RIVELIN** (ri-vè-lin), s. m. Nom donné, chez les marchands de chaussures, aux souliers et autres chaussures détériorés par une longue exposition, qu'ils livrent en conséquence à bas prix.

† **RIVETAGE** (ri-vè-ta'), s. m. Action de riveter. Recherches en vue de remédier à l'action destructive [pour les plaques des vaisseaux] du rivage ou plutôt du perçement des rivets, *Journ. offic.* 8 juill. 1877, p. 6097, 3^e col.

† **RIVETER** (ri-vè-té), v. t. se double devant un e muet : je rivette, v. a. Fixer avec des rivets. L'enquête démontra que la plaque [fendue] avait été rivetée en place un jour de grande chaleur, *Journ. offic.* 8 juill. 1877, p. 6097, 3^e col.

RIVIÈRE. Ajoutez : || 9^e Il se dit aussi de bandes dans les châles. Cachemires des Indes : dessins très-riches, avec rivières blanches et noires, *Journ. offic.* 11 mars 1872, p. 4743, 1^{re} col.

RIZ. Ajoutez : || 5^e Papier de riz, sorte de papier. Cette matière fragile, que nous nommons papier de riz : ce papier est fabriqué avec la moelle de l'arbre à pain, ou bien avec celle d'une sorte de roseau, et le plus communément avec des tiges de jeunes bambous ramollies par un long séjour dans l'eau, puis broyées dans des mortiers de pierre, F. CHAULNES, *Journ. offic.* 16 fév. 1876, p. 1216, 1^{re} col.

† **RIZIUE**, **ÏÈRE** (ri-zie, zîè-r'), adj. Qui appartient au riz. La famine sévit dans toute la contrée rizière comprise entre la Ghora et la Kosi, *Journ. offic.* 23 fév. 1874, p. 1451, 2^e col.

† **ROBAGE** (ro-ba'), s. m. Action d'entourer les cigares de leur feuille extérieure ou robe. Les intérieurs [des cigares] ainsi formés sont roulés dans des enveloppes trices et préparées à l'avance à l'atelier du robage, *Journ. offic.* 29 nov. 1876, p. 9801, 3^e col.

ROBÉ. — ETYM. Ajoutez : XIV^e s. La mort Anselme le tailleur de raubas, VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 1^{re} part. p. 43. On remarquera dans ce texte l'orthographe *raube*, qui coïncide avec le provenç. *rauba*, et avec l'étymologie *rauben*.

† **ROBERTÉ** (ro-bèr-t'), s. f. Nom, dans l'Aunis, de la mercenariale, plante, *Gloss. aunisien*, la Rochelle, 1870, p. 141.

† **ROBEUSE** (ro-bèu-z'), s. f. Nom donné, dans les manufactures de tabac, aux ouvrières qui coupent la robe du cigare, *le Temps*, 23 mars 1875, 3^e page, 4^e col.

ROBINET. — ETYM. Ajoutez : La dérivation par *Robin* n'est pas tellement sûre qu'il faille négliger de rapprocher *robinet* de *robine* ou *roubine*, qui signifie un canal de communication, d'écoulement. On ignore d'où vient *robine* ; mais les deux mots *robinet* et *robine* semblent affines du prés.

† **ROBINETTE** (ro-bi-nè-t'), s. f. Nom propre de femme, qui s'est dit pour servante en général, MALR. *Lexique*, éd. Lalanne.

ROCAILLE. Ajoutez : || 5^e Les grains percés, appelés dans le commerce rocailles, rassades, grains à canon et charlottes, servent à faire des colliers, des chapelets et des ouvrages de broderie ou de tricot, *Douanes, Tarif* de 1877, note 496.

† **ROCHET X**. Ajoutez : || 2^e En manière, en forme de roches. Sur cet appareil on installa deux assises de bonnes briques à joints entrecroisés et

bien noyés de ciment, le tout scellé à la façon rocheuse, n. de PARVILLE, *Journ. offic.* 4^{re} juill. 1877, p. 4979, 3^e col.

ROCK. Ajoutez : — ETYM. En malais, *roug-roug* désigne un oiseau de proie ; on ne peut douter que ce ne soit le *rock* des Arabes, DEVIC, *Dict. étym.*

ROCOU. Ajoutez : — ETYM. Portug. *ruçu* ; du galibi *ruçu*, qui paraît avoir le sens général de rouge (rouge). Les Galibis se frottaient le corps de cette teinture.

RODOMONT. — ETYM. Ajoutez : Comme les poètes italiens ont beaucoup emprunté aux œuvres de nos anciens trouvères, il se pourrait que le *rodomont* de Boiardo fût une réminiscence du *rodomorus* de Benoît de Sainte-More : *rodomorus* est le septième [le septième chef] ; Car molt esteit crueux et pesmes, N'iert enveisiee ne deduis, Mes molt esteit chevaleres, le *Roman de Troie*, v. 7669. Ce roman a été beaucoup lu dans le moyen âge, et on lui a fait bien des emprunts, entre autres Boccace et, par l'intermédiaire de Boccace, Shakespeare.

† **ROGATOIREMENT** (ro-ga-toi-re-man), adv. Terme de procédure. Par voie rogatoire, en forme rogatoire. Nous commettons rogatoirement M. le juge d'instruction de Nevers à l'effet... *Journ. offic.* 10 août 1876, p. 6611, 3^e col. N'était-ce pas le juge d'instruction, saisi rogatoirement, et qui avait désigné l'expert, qui avait compétence pour le taxer ? *Gaz. des Trib.* 19 avril 1876, p. 382, 1^{re} col.

† **ROGOMMEUSE** (ro-go-mèu-z'), adj. f. Voix rogommeeuse, voix de rogommee. Remy O... décrivait sur la voie publique les festons les plus fantaisistes en fredonnant, de cette voix rogommeeuse que peut seule donner l'habitude de l'eau-de-vie, *Gaz. des Trib.* 7 juin 1876, p. 553, 3^e col.

† **ROGUE**. Ajoutez : || 2^e Substantivement. Une personne rogue. Mais son père [de Molière] ayant su que, moyennant finance, Dans Orléans un âne obtenait sa licence, Il y mena le sien, c'est-à-dire ce fieux Que vous voyez ici, ce rogue audacieux, BOULANGER de CHAULNES, *le Divorce comique*, dans *Élémire* [Molière] *hypocondre* (1670).

— HIST. Ajoutez : || XVI^e s. On voit clairement le fruit qu'a produit la doctrine de Luther, c'est qu'il a rendu le peuple si rogue et rebelle, qu'on n'en peut plus jouir, SEIDAN, *Hist. de l'état de la religion et république sous Charles V*, p. 55, verso.

† **ROHART**. — ETYM. Ajoutez : D'après M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 167, *rohart*, *rohal*, est issu d'une forme antérieure *roshal*, autrefois en allemand. *Rossnall*, *Russnall*, du norois *hrossnall*, littéralement cheval-baleine, lequel est identique avec l'anglo-saxon *horshnall*, morse. M. Bugge, étant Norvégien, doit être particulièrement cru en ces étymologies.

† **ROIDISSAGE** ou **RAIDISSAGE** (rè-di-sa'), s. m. Action de rendre roide. Le tarif maximum des droits que le concessionnaire est autorisé à percevoir est ainsi fixé : Préparation et raidissage des trippes de bœuf, de vache et de taureau, par trippée 60 centimes, MATIÉ, *Rapport au conseil municipal de Paris*, du 9 mars 1876.

† **ROIDISSEUR** (rè-di-seur), s. m. Appareils qui roidissent un fil de fer et qui servent pour les espalliers et pour la vigne. Cordons et roidisseurs pour vignes et arbres fruitiers en espalier, JORNET, *Journ. des Débats*, 31 mars 1877, *Feuilleton*, 2^e page, 4^e col.

RÔLE. Ajoutez : || 10^e Terme de forestier. Se dit des bois de chauffage façonnés en rondins, et empilés par tas plus ou moins considérables, NANQUETTE, *Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 22.

RÔLET. Ajoutez : || Être au bout de son rôle, signifie être au bout de ce qu'on avait à dire. Je suis au bout de mon rôle [de nouvelles] ; aussi est-il temps de finir cet ennuyeux discours, MALR. *Lexique*, éd. L. Lalanne (Nalherie écrit *rollet*).

† **ROMAIN**. Ajoutez : || Chandelie romaine, voy. CHANDELLE.

† **ROMAL** (ro-mal), s. m. Sorte d'étoffe de soie pure. Les romals et autres tissus similaires présentant simplement des raies, des losanges ou des carreaux, doivent donc être classés parmi les étoffes unies, *Douanes, Tarif* de 1877, note 661.

† **ROMANCER**. Ajoutez : — REM. On pourrait croire d'après la citation rapportée dans le Dictionnaire que ce verbe est dit à Sainte-Beuve. Le fait est qu'il remonte à Patru. Toutes les histoires

de l'Astree ont un fondement véritable, mais l'auteur les a toutes romancées, si j'ose user de ce mot, *PATRU, Œuvres diverses*, t. II, dans ses *Éclaircissements sur l'ouvrage de d'Urfé* (note communiquée par M. Berthoud, de Gings).

† **ROMAND**. *Ajoutez* : || On dit aussi la Suisse romande. Il est probable que le vrai mot était Suisse romane, et qu'on ne l'a assez généralement changé en Suisse romande que pour l'opposer mieux à Suisse allemande. [Cette addition fournit l'occasion de corriger au Supplément des fautes qui se sent glissées dans la note communiquée par M. Berthoud, et dont il m'adresse la rectification. D'abord il est évident qu'on doit lire : jamais on ne dit *chalet* en pays romand (et non *châlet*). De plus il n'y a de chalets proprement dits que dans la partie alpestre de la Suisse romande et dans le Jura.]

† **ROMANESQUE** (ro-ma-nè-sko-rie), s. f. Mot de plaisanterie. Tendance à être romanesque, exalté, chimérique. Teinte plus ou moins foncée de romanesque, m. CONSTANT, *Lettre à Mme de Charrière*, dans *STE-BEUVE, Portraits littér. Benj. Constant et Mme de Charrière*.

† **ROMAN-FEUILLETON** (ro-ma-feu-ille-ton, li moullées), s. m. Roman qui se publie en feuilleton, dans un journal. || *du plur.* Des romans-feuilletons.

† **ROMANISANT**, ANTE (ro-ma-ni-zan, zant'), adj. Se dit, dans l'Eglise anglicane, des tendances à se rapprocher de l'Eglise romaine, le *Temps*, 10 mars 1876, 2^e page, 2^e col. || Substantivement. Les romanisants.

† **ROMANISER**. *Ajoutez* : || 4^e V. a. Conduire aux dogmes de l'Eglise romaine. En laissant toucher à ses cérémonies traditionnelles, [le peuple russe] pouvait craindre de se laisser romaniser, et, comme les grecs-uns de Pologne, d'être à son tour incorporés à l'empire spirituel des papes. A. LENOIR-REAUILLÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 4^e nov. 1873, p. 13. || 5^e V. n. Etre adonné à l'étude des langues romanes.

† **ROMANISER** (ro-ma-ni-sé), s. m. Celui qui se livre à l'étude des langues romanes et de l'histoire des peuples romans.

— ETYM. *Roman* 1.

† **ROMANOMANIE** (ro-ma-no-ma-nie), s. f. Manie d'attribuer aux Romains tous les monuments ou ouvrages anciens des pays qu'ils ont occupés. Cette romanomanie fut telle que l'on a très-résolument soutenu que les pierres des célèbres alignements de Carnac avaient simplement servi à assujettir les tentes du camp de César, lorsque celui-ci se préparait à envahir la Grande-Bretagne. MAXIME DU CAMP, *L'Emplacement de l'Iion d'Homère*, p. 25, Paris, 1876.

† **ROMANTISME**. *Ajoutez* : — REM. à l'origine, dans les luttes littéraires de la restauration, on disait souvent romantisme au lieu de romantisme. Romantisme répondait bien, en effet, à classicisme. Henri Beyle disait presque indifféremment l'un pour l'autre : Sentez bien ce principe du romantisme : là il n'y a pas d'académie de Turin entre vous et moi, de STENDHAL, *Corresp. inédite, lettre du 21 déc. 1819*, 2^e série (note communiquée par M. Berthoud).

† **ROMANY** ou ROMANY (ro-ma-ni), s. m. Nom anglais du langage des bohèmes ou gypsies.

— ETYM. En langage bohémien, *romano*, fém. *romani*, plur. *romani*, est l'adj. de *rom*, fém. *romi*, plur. masc. *roma*, qui signifie bohémien, tsigane, PAUL BATAILLARD, *Revue critique*, 9 sept. 1876, p. 167.

† **ROMARIN**. *Ajoutez* : || Romarin des marais, un des noms de la statice.

† **ROMERET** (ro-mo-rè), s. m. Nom d'un cépage blanc, dans l'Aisne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 82.

† **ROMPRE**. *Ajoutez* : || 45^e à bois rompre, tellement que le bois, les branches menacent de se rompre. Les arbres sont chargés de fruit à bois rompre. Il pleut à bois rompre.

— HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : Quant vitaille fault, on ne peout plus loquement durer; si vault mieulx estendre que rompre, J. DE BEL, *Vraies chroniques*, t. I, p. 116.

† **ROMPU**. || 14^e Nombre rompu. *Ajoutez* : || Substantivement. Le rompu, la fraction qui reste sur un compte. Art. 40 : Pour toutes ces répartitions on négligera le rompu n'atteignant pas 1 franc, *Statuts de la Société coopérative de consommation des forges nationales de La Chaussade*, du 34 déc. 1871. Il y a une manutention considérable [en vendant les allumettes par fractions de kilogr.];

et vous savez que, dans le commerce de détail, ce n'est pas le commerçant qui paye le rompu, *Journ. offic.* 28 janv. 1876, p. 740, 2^e col. || 18^e Populairement, cul rompu, homme estropié des hanches, des jambes, et marchant en cul-de-jatte. On dit que cet homme-là a servi; c'est donc dans les cuis rompus.

† **ROMPURE**. *Ajoutez* : || 2^e *Pature rompure*, voy. *PATURE* au Supplément.

† **RONCHONNER** (ron-cho-né), v. n. Terme populaire. Grommeler. Il fumait sa pipe sur son siège, ronchonnant après les clients qui ne venaient pas, en attendant qu'il pût ronchonner après les clients qui viendraient, *Gaz. des Trib.* 28 nov. 1875, p. 1147, 4^e col.

† **RONCIER** (ron-sié), s. m. et **RONCIÈRE** (ron-siè-r), s. f. Touffe de ronces. Qu'il a négligé de faire arracher les ronciers étendus et presque impénétrables qui s'y trouvent et qui empêchent la poursuite des lapins et favorisent leur multiplication, *Arrêt de cassation*, dans *Gaz. des Trib.* 23-24 janv. 1873, p. 595, 3^e col. Ses regards se promènent... sur les ronciers pleins de mères, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1871, p. 480.

† **ROND**. *Ajoutez* : || 16^e Terme de meunerie. Farine ronde, farine dont le toucher est sec, et où l'on sent cette granulation appelée gruaux par les meuniers, gruaux qui n'est pas, comme dans la farine du rayon de Paris, repassée sous les meules et blutée, ce qui donne à cette farine la douceur au toucher et la blancheur. La farine ronde est généralement faite et employée dans le Midi, elle est moins blanche et plus difficilement panifiable; c'est un périssement tout autre que le nôtre, mais elle est de meilleur rendement pour le boulanger. || 17^e Une heure bien ronde, une heure au moins, une bonne heure. Cela [la prière et la méditation] vous tiendra une heure bien ronde, *Livre de saint François de Sales, dans Histoire de sainte Chantal*, Paris, 1870, t. 4, p. 254.

— REM. L'écriture ronde a été introduite dans l'imprimerie vers 1610, *Manuel de typographie, Imprimerie*, 4^e part. p. 65, *Encyclopédie* Roret.

† **ROND**. *Ajoutez* : || 12^e Rond des pinicières, maladie des arbres résineux. Enquête sur les diverses maladies des arbres résineux et en particulier sur le rond des pinicières, *Société des agriculteurs de France, section du sylviculture*, in-8^e, Paris, imp. Donnadieu.

† **RONDÉAU**. *Ajoutez* : || 5^e En Normandie, rouleau ou cylindre de bois, traversé par un axe de fer, auquel est assujéti un timon destiné à le mettre en mouvement; cet instrument agricole sert à briser les mottes, après le hersage, H. MOISY, *Noms de famille normands*, p. 401.

† **RONDELLE**. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Il vit l'armée [ame] de Germain le vesque de Capue en une rondelle de feu [feu] des anges estre portée au ciel, li *Dialogue Grégoire le pape*, Paris, 1876, p. 104.

† **RONDIN**. *Ajoutez* : || 4^e Sapin simplement écorcé et dégrossi, BROILLARD, *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1876, p. 921.

† **RONFLOU** (ron-flou), s. m. Sorte d'instrument de musique. Le bal que les hommes de l'équipage organisent entre eux le dimanche sur le gaillard d'avant, au son du ronfleur et de l'accordéon, G. BOUSQUET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1877, p. 616.

† **RONGERIE** (ron-je-rie), s. f. Terme familier. Partie de viande où il y a à ronger. Ne me donnez pas du blanc de cette volaille, donnez-moi de la rongerie.

† **RONSARDISER** (ron-sar-di-zé), v. n. Imiter les procédés poétiques de Ronsard. M. Paul Boiteau, qui, ronsardisant alors comme tous les jeunes fabricateurs de sonnets..., *Journ. des Débats*, 4^e juill. 1877, 3^e page, 4^e col. || Fig. La politique à ronsardiser, CHATEAUB. *Mémoires*, t. I, p. 360.

† **ROQUET** (ro-kè), s. m. Nom d'une espèce de pommier en Normandie, espèce tardive, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yeres*, p. 299. || Les pommes qu'il produit se nomment aussi roquettes.

† **ROQUETTE** (ro-kè t'), s. f. Synonyme de roquette (voy. ce mot au Dictionnaire). Les échaveaux sont placés sur un dévidoir très-léger appelé tavelle; d'où l'on dévide la soie pour l'enrouler sur des bobines nommées roquettes, lesquelles sont placées sur des broches; dans l'intervalle qui sépare les roquettes de la tavelle, le dévidoir de la bobine, le fil passe à tra-

vers plusieurs espèces de pincées..., *Journ. offic.* 24 nov. 1876, p. 8184, 3^e col.

† **RORIQUE** (ro-ri-k'), adj. Terme de physique. Figures roriques, figures qui sont dues à une altération du verre par l'électricité, et qui deviennent visibles seulement par la buée résultant de l'insufflation, *Journ. offic.* 3 avr. 1877, p. 3231, 3^e col.

— ETYM. Lat. *ros, roris*, rosée, buée.

† **RORQUAL**. — ETYM. M. Bugge, *Romania*, n^o 10, p. 167, n'admet pas l'étymologie par le suédois *rör, tayan*; car le nom norois du rorqual est *reydrh*. Le primitif en est *raudhr*, rouge, et *gral*, baleine; cette espèce de baleine a été ainsi nommée à cause de sa couleur rougeâtre.

† **RORTE** (ro-r'), s. f. Nom, dans la Loire-Inférieure, d'un lieu d'osier. J.... était occupé à disposer un lieu d'osier vulgairement appelé rorte, pour cueillir des choux; sa belle-sœur lui ayant dit : « Vous aurez de quoi faire un bon fagot, » — « Oui, répondit-il, et j'ai aussi de quoi rorter les femmes et les filles. » Et en même temps, s'approchant de sa femme, il lui porta deux vigoureux coups de la rorte qu'il avait à la main, puis lui enclouait le cou avec le noué coulant qu'il avait formé, *Gaz. des Trib.* 18 juin 1876, p. 596, 2^e col.

— HIST. XIV^e s. Hars et roertes pour porter lierre et houx, m. CANGE, *roorta*. Lesquelx avoient mis au col du suppliant une rorte de bois, qui lui loit le col et les jambes, id. ib. || XV^e s. Des roertes et des perches pour tendre et pour lasser un tect à bestes, m. CANGE, *roarta*.

— ETYM. *Aunis, riarte*; du lat. *retorta*, sous-entendu *virga*, verge, branche retournée (voy. RETOURNER).

† **RORTER** (ro-r'), v. a. Lier avec une rorte (voy. RORTE).

† **ROSALBIN** (ro-zai-bin), s. m. Espèce de perroquet. La serre aux perroquets du Jardin d'acclimatation vient de recevoir une belle collection de caracatis et de rosabins d'Australie, *Journ. offic.* 8 nov. 1875, p. 9109, 4^e col.

† **ROSAT**. *Ajoutez* : || 3^e S. m. Nom, en raison de la couleur de ses tiges, du *carex sylvatica*, Linné, poussant dans les bois humides, et dont les feuilles et la tige sont utilisées comme paille à litière des bestiaux dans les départements de l'est de la France.

† **ROSÂTRE** (ro-zâ-tré), adj. Qui est d'un vilain rose. Le fond occupant toute la toile était un pan de mur rosâtre, BURGEE, *Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 247. Le marle, animal marin, blanc rosâtre..., le *Correspondant*, 25 mars 1869, p. 1065.

† **ROSE**. || 4^e Fig. *Ajoutez* : || Tout n'est pas rose dans ce métier-là, c'est un métier qui a des désagréments, des déboires. || 23^e Pâte de rose, sorte de pâte où entre la rose, Fabricant de bijoux en pâte de rose, *Tarif des professions*, 1858.

† **ROSÉE**. *Ajoutez* : || 7^e Poire de rose, variété de poire fondante et précoce; elle est ronde et de couleur verte.

† **ROSELIER** (ro-zè-liè), adj. m. Marais roselier, marais qui produit des roseaux. Ces plantes [roseaux] aquatiques sont fanchées vers la fin de l'été, lorsqu'elles sont encore vertes, dans les marais roseliers ou roselières, HEUZÉ, *la France agricole*, carte n^o 8.

— ETYM. *Roseli*, ancienne forme de *roseau*.

† **ROSELIER** (ro-zè-liè), s. m. Substance qui se trouve dans le minerai d'argent. Du roselier incarnat..., le roselier est un indice certain d'abondance d'argent, *Fonderie de métaux précieux, Quinquandon fils*, Paris, 1872, p. 7 et 8.

— ETYM. Dérivé de *rose*.

† **ROSELIÈRE** (ro-zè-liè-r), s. f. Lieu planté de roseaux. L'accusé préféra le cachier [l'homme assassiné] dans le marais, dans l'eau au milieu des roseaux épais et élevés..., en conséquence, il traîna l'infortuné corporel à travers la roselière jusqu'à une distance de trente mètres environ, *Gaz. des Trib.* 23-24 nov. 1871, p. 1126, 2^e col. La Camargue..., dans laquelle on rencontre de belles cultures, des roselières, des montilles sablonneuses, des forêts de pin pignon..., HEUZÉ, *la France agricole*, p. 7.

— ETYM. *Roseau*, par l'intermédiaire de l'ancienne forme *rosel* (voy. la remarque à *roseate* dans le Dictionnaire).

† **ROSER**. || So serer. *Ajoutez* : Ses épaules supérieures [d'une jeune fille] se rosèrent tout à coup, HENRY GÉVILLE, *Journ. des Débats*, 44 août 1877, *Feuilleton*, 4^e page, 4^e col.

† **ROSSER**. *Ajoutez* : — HIST. XIII^e s. Mais elo [la sainte Vierge] vint à moult bonne cure, lièrement

li [au diable] court seurre, d'une versio tant lo hat; que contre l'abati; Tant l'a hatu, tant l'a roisse. Pour peu ne l'a tout deffroissé, GAUTIER ne coisnt, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 329, éd. abbé Poquet.

ROSSOLIS. *Ajoutez* : || 3° Rossolis blanc, liqueur de table qui se fait avec la fleur de la rose musquée, de l'eau-de-vie et du sucre, no *TOCIN*, *Dictionnaire d'histoire naturelle*, t. XXIX, p. 470.

1. *ROUL*. *Ajoutez* : || 2° Exposé à une chaleur intense. Un tas de moissonneurs rôtis du soleil, *RAC. Lexique*, v. P. Mesnard.

3. *ROÛTE* (rou-ite), s. f. Pile de bois de chauffage arrivé sur les ports, *Mém. de la Société centrale d'agriculture*, 1873, p. 255.

4. *ROTINEUR* (rou-neur), s. m. Celui qui emploie le rotin, chaisiers, retineurs, empaillleurs de chaises, vanniers, *Dérivé 6 mars 1876*, dans *Journ. offic.* 10 mars 1876, p. 1802, 1^{re} col.

5. *ROTONDE*. *Ajoutez* : || 5° Terme de chemin de fer. Rotonde aux locomotives, remise circulaire pour les locomotives.

6. *ROULABARD* (rou-blard), s. m. Terme populaire. D'abord, richard, homme à rouler; puis *Figaro*, 27 nov. 1858, chevalier d'industrie extorquant des directeurs des jeux une somme qui lui permette de regagner son pays, après une perte dont il exagère l'importance; enfin, aujourd'hui, il est trépidant dans l'argot des boursiers et des gens de lettres pour signifier un malin, habile en affaires, sachant tirer son cygne du jeu. Il va nous raconter comment il a mis tout juste la main sur B..., qui est ce qu'on appelle, en argot parisien, un vieux rouillard, *Gaz. des Trib.* 25 février 1875, p. 197, 3^e col.

7. *ROUCHRE*. *Ajoutez* : La rouchre [département d'Eure-et-Loir] remplace souvent le chaume dans la couverture des habitations ou des constructions rurales, *les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 14.

8. *ROUET*. *Ajoutez* : || 4° Rouet de mer, espèce de poisson. On a pris sur nos côtes deux énormes poissons, que les marins appellent rouets de mer, parce qu'en nageant ils tournent sur eux-mêmes, le *Nouveliste de l'arrondissement d'Avranches*, 27 août 1876. || 5° Être mis au rouet, se dit proprement du lièvre qui, épuisé par une longue course, ne fait que tourner autour des chiens, voilà d'où vient la locution de Montaigne : mettre au rouet (voy. l'historique).

9. *ROUETTES*. *Ajoutez* : || 2° Synonyme de hart. Rouettes ou harts pour lier les trains de bois, *Tarif des patentes*, 1858.

10. *ROUF*. *Ajoutez* : — REM. On trouve aussi rouble. L'équipage, réfugié autour du rouble balayé par la mer, se trouvait dans une situation désespérée, *Journ. offic.* 10 oct. 1871, p. 3974, 1^{re} col. Il est parfaitement possible... de construire en grosse chaudière une dunette ou rouble aussi étanche qu'une chaudière à vapeur, *ib.* 13 fév. 1873, p. 1056, 2^e col.

11. *ROUFFLE* (rou-fl), s. m. Ancien terme populaire. Action de rudoier. Au lieu de trouver des exploits à vanter, il n'a rencontré que des rouffles, que des coups de pieds à décrire, que des croquignoles à peindre, *L. du P. Duchesne*, 63^e lettre, page 6.

— ETYM. C'est l'angl. *rustle*, trouble, émoi.

12. *ROUGE*. *Ajoutez* : || 16° Rouge et blanc, s'est dit pour cuivre et argent, en termes de monnaie. Les carats, qui sont les degrés de la bonté [de l'or], diminuent à proportion de la quantité du blanc et du rouge qui y sont incorporés : ce sont les noms qu'on donne d'ordinaire à l'argent et au cuivre; de sorte qu'un quart de blanc, un quart de rouge et deux quarts d'or allés ensemble feraient de l'or à douze carats, *CH. PATIN. Introd. à la connoiss. des médailles*, ch. vii. || 17° Terme de forestier. Le rouge, ou la pourriture rouge, maladie des bois qui les rend cassants, friables, ainsi dit de sa couleur brun-cannelle; il est le développement de la cadranne, *MANOUEUX, Expl. dév. et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 186. || 18° Le rouge, et, plus souvent, le rouge de rivière, nom d'une espèce de gibier à plume. Consommation en 1853, gibier sarcelles, A. JESSON, *les Consommations de Paris*, p. 216. || 19° L'arbre rouge. *Terythrophloeum* de Guinée, *BAILLON, Dict. de bot.*, p. 248. || 20° Voir rouge, être saisi de fureur, du désir de nuire, de tuer; expression mise en vogue par Eng. SNE, dans *les Mystères de Paris*, personnage du *Choucrineur*. Il plaisait à Palmerston de nourrir des

griefs contre nous, de nous représenter comme des alliés peu sûrs, des modèles de fourberie, des âlmes d'ambition; il voit rouge quand il est question du roi des Français, LAUGEL, cité dans *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1877, p. 343.

— HIST. || XV^e s. *Ajoutez* : S'ele est fine [une dame], soyez songneux Que de ses fins tours vous gardez; Car souvent les plus rouges gneux Y sont surprins, bien l'entendez, *Chansons du XV^e siècle*, publiées par G. Paris, p. 129 (les plus rouges gneux, les gneux les plus rusés, nous dirions les plus roués; voy. un emploi semblable de rouge à l'historique dans le XIV^e siècle).

2. *ROUGEOT*. *Ajoutez* : || 2° Maladie de la vigne dite aussi rougeaud (voy. ROUGEAUD, n° 2, au Dictionnaire). Sur les hauteurs exposées aux froids [dans le Beaujolais], on constata beaucoup de rougeot et de coulure; sur les coteaux à terrain sec, un grand nombre de vignobles sont atteints par la jaunisse, *Journ. offic.* 1^{er} août 1876, p. 6795, 1^{re} col.

3. *ROUGEYER* (rou-jo-é), v. n. Présenter une teinte rougeâtre. Sous le ciel qui rougeoit, v. MUGO, *Année terrible*, p. 226.

4. *ROUGEON* (rou-je-on), s. m. Nom donné, dans l'Aisne, aux terres argilo-calcaires, colorées par l'oxyde de fer, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 68.

5. *ROUET*. *Ajoutez* : || 6° Nom, en Normandie, d'un petit mammifère du genre des martres et des fouines, ainsi dit à cause de la couleur rousse de son poil, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 300.

6. *ROUGETTE*. *Ajoutez* : || 2° Nom, dans l'Aisne, des terres argilo-siliceuses, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 68. || 3° Nom, dans le département des Ardennes, du mélampyre, les *Primes d'honneur*, p. 174, Paris, 1874.

7. *ROUGIR*. *Ajoutez* : || 8° S. m. Le rougir, action de devenir rouge. La nature veut que les plus forts connaissent qu'ils ne le sont pas assez pour lui résister; le rougir est du nombre de ces infirmités, *MAIR. Lexique*, éd. L. Lalanne.

8. *ROUILLEURE*. — HIST. XIV^e s. *Ajoutez* : Ne faites point vos trésors en la terre, là où la rouilleure et tigne corrompt... mais faites vos trésors au ciel, là où ne la rouilleure ne la tigne ne corrompt riens, *Math. vi*, 19, *Nouv. Testam.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

9. *ROULAGE*. *Ajoutez* : || 5° Le roulage de la mer, service de transports maritimes comparé au service des rouliers. Les Danois et les Suédois, depuis quelques années, ont des navires bien armés et faisant le roulage de la mer, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. vi, p. 886. || 6° Lettre de roulage, permission de rouler un tonneau dans les rues de Paris. Ils [les porteurs d'eau] devront représenter leur lettre de roulage, *Ordon. de police*, 28 juin 1874. || 7° Action de mettre en rouleau. Nous n'avons vu employer dans les ateliers qu'un seul de ces appareils, la machine Reiningier; encore est-elle exclusivement appliquée au roulage des cigares à 6 centimes, à bout coupé, *Journ. offic.* 29 nov. 1876, p. 9802, 1^{re} col. || 8° Nom, au XVII^e siècle, de la pêche du hareng, sur les côtes de Normandie. Le projet d'arrêter et les mémoires que vous trouverez ci-joints vous feront connaître que les pêcheurs de Normandie demandent la liberté d'aller à la pêche du hareng, appelée roulage, comme ils l'ont fait avant l'arrêt du 24 mars 1667, qui ne leur permet de faire cette pêche que jusqu'au dernier décembre, *NOISLISE, Corresp. contril. génér.* 1690, p. 223.

10. *ROULANT*. *Ajoutez* : || 10° S. m. Un roulant, un homme qui parcourt les routes. Aucun de ces spectacles imprévus n'a le pouvoir de retarder un seul instant la marche de ces roulants [porteballes qui parcourent l'Algérie], *ARNAUD, Journ. offic.* 26 fév. 1877, p. 1472, 3^e col.

11. *ROULE*. *Ajoutez* : || 6° Terme de marchand de bétail. Animal bien roulé, animal dont les formes sont d'une bonne rondure. Celui de M. R... n'est roulé d'ailleurs, est un taureau croisé des races Durham et du Cotentin, le *Nouveliste de l'arr. d'Avranches*, 4 mars 1877.

12. *ROULÉE* (rou-lée), s. f. || 1^{re} Roulée de Pâques, les œufs de Pâques. Le prix des œufs à la coque a beaucoup diminué, et les roulées de Pâques figurent à la boutique de tous les épiciers, crémières et marchands de vin à 10 centimes la pièce, le *Rappel*, 18 mars 1871, p. 2, 2^e col. || 2^e Nom d'un jeu d'enfant qui consiste à faire rouler sur une planche en pente un œuf teint et

à gagner les œufs des camarades qu'il touche en roulant. Jouer aux roulées.

— ETYM. *Rouler*.

1. *ROULER*. *Ajoutez* : || 27° Opérer la roulaison des cannes à sucre. Les cannes à sucre sur les plantations noyées (de la Havane) se pourrissent et ne pourront être roulées... sur plusieurs plantations on commencent à moisir à rouler les cannes, et dans les environs de Matane la roulaison commença le 16, *Journ. offic.* 30 nov. 1876, p. 8835, 3^e col. || 28° Popularité, rouler sa bosse, courir le pays, les pays. Il a roulé sa bosse dans les quatre parties du monde.

2. *ROULETTE*. *Ajoutez* : || 15° Nom, à Paris, du bureau d'octroi, qui, bien que construit en pierre, a gardé le nom d'autrefois lorsque les commis de la ferme générale se tenaient, aux portes de Paris, dans des baraques de bois pointues en rouge, montées sur roues, que l'on transportait facilement d'un point à un autre, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1874, p. 521.

3. *ROULEUR*. *Ajoutez* : || 7° Rouleur, ouvrier qui, dans les ateliers de pyrotechnie, roule les étuis et les cartouches. Chaque rouleur de cartouches doit avoir devant lui un certain nombre de grands trapezes..., des étuis roulés, des balles..., *Encyclopédie Roret, Manuel de l'artificier*, p. 432.

4. *ROULEUSE* (rou-lé-z), s. f. Terme populaire et grossier. Femme de mauvaise vie, prostituée. L'accusé : Quelle étoit votre opinion sur la femme G... ? — Le témoin : Mon Dieu ! l'opinion, au café, c'est que la maîtresse de M. R... était une rouleuse, *Gaz. des Trib.* 13 août 1875, p. 778, 1^{re} col.

— ETYM. *Rouler*, au sens d'aller çà et là, de passer d'homme à homme.

5. *ROULOUL* (rou-lou), s. m. Genre d'oiseau, de l'ordre des gallinacés. Le rouloul de Malacca ressemble au faisan par l'éclat de son plumage.

6. *ROULIER*. *Ajoutez* : || 4° Manière de réunir entre elles des pièces métalliques. L'ancienneté de la nécropole de Villanova [dans l'ancienne Etrurie] est prouvée par l'absence de vases peints, d'écriture et d'as signatus; en outre, les plaques de bronze, au lieu d'être soudées, sont assemblées par voie de rivure ou de roulerie, A. MANGIN, *Journ. offic.* 14 sept. 1876, p. 6976, 1^{re} col.

7. *ROUMANCHE* (rou-man-çh), adj. Se dit d'un dialecte roman parlé chez les Grisons.

— ETYM. Autre forme de *roman*.

8. *ROUMI* (rou-mi), s. m. Nom donné par les Arabes aux chrétiens. Avec ce régime [civil], prêchaient-on, vous allez payer plus d'impôts, vos femmes seront appelées en justice, les Roumis prendront vos terres, *Journ. offic.* 21 avril 1875, p. 2882, 3^e col.

— ETYM. *Rome*. C'est de cette façon que les Grecs ont dit *Romates*.

9. *ROUQUE*. — ETYM. *Ajoutez* : L'anglais *rook*, au sens de fripon, provient de *rook*, corbeau.

10. *ROUSSAILLIER* (rou-sa-llé, il mouillés), s. m. Espèce d'arbre à fruit de l'Algérie. Le roussaillier, aux jolies cerises cannelées, à la pulpe aigrelette et un peu térébenthinée, *Journ. offic.* 26 nov. 1874, p. 7813, 2^e col.

11. *ROUSSE* (rou-s), s. f. Nom, en Normandie, de vieux ténards, c'est-à-dire d'arbres étêtés pour leur faire produire de menues branches. Vente d'arbres : un chêne, un hêtre, une rousse, *L. Nouvelliste de l'arrondissement d'Avranches*, 18 juin 1876.

12. *ROUSSELET*. *Ajoutez* : || 4° Un des noms vulgaires de la fourmi rouge, qui pique, sans danger d'ailleurs.

13. *ROUSSET*. *Ajoutez* : || 2° Un des noms vulgaires de la fourmi rouge, dont la pique, sans danger d'ailleurs, est comme d'une pointe d'aiguille.

14. *ROUSSEUR* (rou-sic), s. m. Terme de minéralogie. Minéral de fer hydraté qu'on rencontre dans le bassin de la Seine, principalement aux environs de Pontoise.

15. *ROUSSIN* (rou-sin), s. m. Terme d'argot. Homme de la rousse, agent de police.

16. *ROUSSISSEMENT* (rou-si-se-man), s. m. Action de roussir; état de ce qui est roussi. Voici l'explication classique adoptée pour rendre compte du roussissement des bourgeons à cette époque de l'année [une rousse]; la lune, dit-on, n'a rien à faire dans le phénomène, elle est simplement témoin et non acteur dans le roussissement des végétaux, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 10 avril 1866, p. 2591, 1^{re} col.

17. *ROUSSOLE* (rou-so-l), s. f. Nom, dans l'Oise,

du *melampyrum arvense*, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 64.

1. **ROUTIER**. *Ajoutez* : || 2° Qui va sur les routes ordinaires. Hier matin a eu lieu, à Rouen, l'essai d'une locomotive routière, *Journ. offic.* 19 oct. 1873, p. 6147, 4^e col.

2. **ROUTIER**. *Ajoutez* : || 3° Celui qui parcourt habituellement les routes. Quant aux anciens [porte-balles qui parcourent l'Algérie] qui ont perdu les qualités physiques propres à la vie de routier, ARNAUD, *Journ. offic.* 26 fév. 1876, p. 1473, 1^{re} col. Quand deux routiers associent leurs capitaux, ils voyagent ensemble, *ib.*

† **ROUTIN**. *Ajoutez* : On trouve sur la gauche un petit sentier très-escarpé... à certains moments ce routin est presque à pic, *Gaz. des Trib.* 10 mai 1876, p. 453, 4^e col.

ROUX. || 1° *Ajoutez* : || Fil roux, fil éru. On trouve dans ce viscère [l'estomac des salamandres] une foule de petits vers blancs que l'on n'aperçoit facilement; ils ont la grosseur d'un fil roux, SPALLANZANI, *Expériences sur la digestion*, p. 118 (traduction de Senéquier, Genève, 1783).

† **ROUZIC** (rou-zik'), s. m. Nom, en Bretagne, d'un oiseau de mer, GODELLE, les *Oiseaux de mer*, Nantes, 1875, p. 44.

ROYAL. || 7° *Ajoutez* : || Ironiquement. Qui est du plus haut degré. Galimatias royal, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne. || 24° Deniers royaux se disait, dans l'ancienne monarchie, de tous les deniers qui se levaient sur le Languedoc pour être versés directement dans les caisses royales, ou pour acquitter, dans la province même, à la décharge du roi, les diverses dépenses ordonnées par le gouvernement, JULES LOISELIER, *le Temps*, 27 oct. 1876, 3^e page, 4^e col.

† **ROYON** (ro-jon), s. m. Terme d'exploitation houillère. Compure ou cheminée d'aérage, dit aussi kermès, destinée à faire descendre l'air au fond d'un puits; ce genre d'aérage est interdit, *Règlement, génér. belge*, du 1^{er} mars 1850.

RU. *Ajoutez* : || Dans l'Aisne, on appelle rus de flottage tous les canaux artificiels servant au transport des bois.

† **RUAGE** (ru-a-j'), s. m. Nom, dans la Gironde, des voies par où l'on peut accéder à quelque objet ou à quelque endroit. En ce qui concerne le passage pour accéder au puits, attendu qu'il n'est pas douteux que la partie des ruages ou vacants existants aux abords du puits qui est nécessaire pour y accéder, est l'accessoire du droit de copropriété dudit puits, on doit tout au moins être grevé d'une servitude qui permette d'y puiser, *Jugement du tribunal, civil de Bayle*, dans *Gaz. des Trib.* 25-26 oct. 1875, p. 1030, 2^e col.

† **ETYM.** Bas-lat. *rotaticum*, qui vient dire un impôt pour le droit de rouler, du lat. *rotare*, rouler sur une voie.

RUBAN. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Pour les rubans d'or de Chypre pour royer les robes de nos dits enfants, Mandements de Charles V, 1376, Paris, 1874, p. 676. Une pièce de ruban d'or de Chypre (1387), *Nouv. Rec. des comptes de l'argenterie des rois*, par Douët-d'Arce, p. 116.

† **RUBANAIRE** (ru-ba-nèr'), adj. Qui est en forme de ruban. Les acacias de la Nouvelle-Hollande ont des feuilles à nervures parallèles, pétioles élargis appelés phyllodes, analogues aux feuilles rubanaires des monocotylédones, CH. MARTIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 755.

† **RUBANER**. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Dossier et consteupite, laquelle il a rubannée, et d'icelle fait six quarrceaux pour servir en ladite chambre (1387), *Nouv. Rec. des comptes de l'argenterie des rois*, par Douët-d'Arce, p. 176.

† **RUBANIER**. || 2° *Ajoutez* : Un chantre est au premier étage; Au second loge un chaudierron; Puis un galignier. Un rubanier; Puis au cinquième un garçon condorrier; Le reprends baleine et courage. Et j'arrive enfin au grenier, DESAUGIER, *l'Atelier du peintre*.

— HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Ilervy de Bre, rubanier, demourant à Paris (1387), *Nouv. Rec. des comptes de l'argenterie des rois*, par Douët-d'Arce, p. 116.

† **RUBANISTE** (ru-ba-ni-st'), s. m. Forme française de ribboniste (voy. ce mot au Supplément). Si, dans ces pétitions, il en est qui demandent la libération de certains rubanistes, *Journ. offic.* 27 fév. 1875, p. 1497, 3^e col.

† **RUBASSE** (ru-ba-s'), s. f. Quartz coloré en rouge naturellement ou artificiellement.

— ETYM. Autre forme, mais péjorative, de *rubis*.

RUCHE. *Ajoutez* : || 9° Dans l'ostréiculture, nom donné à des tuiles disposées en piles pour recevoir le naissain.

1. **RICHER**. *Ajoutez* : || 2° Terme rural. Sorte de moyette en forme de ruche. Un autre moyen est employé dans le département de l'Ain; c'est la mise [du maïs] en moyettes, sortes de ruches ou de meules qui restent dans le champ, de GASPARI, *Journ. offic.* 8 fév. 1874, p. 163, 3^e col.

† **RUCHONNER** (ru-cho-né), v. n. Murmurer, gronder. Je n'aime que les beaux pays et les anciens châteaux, poursuivit-il en rouchonnant, DE COURCHAUX, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, II, v. || Voy. ci-dessus RONCHONNER.

† **RUDIMENTAIREMENT** (ru-di-man-tè-re-man), adv. D'une manière rudimentaire, en ébauche. On vienne dire après cela que les animaux ne possèdent point, même virtuellement ou rudimentairement, la faculté du langage, GIRARD DE RIALLE, *Rev. scient.* n° 40, 3 avril 1875, p. 946.

† **RUELLAGE** (ru-è-la-j'), s. m. Nom, dans l'Yonne, d'une opération qui consiste à ouvrir une rigole entre deux lignes de ceps et à exhausser ces derniers, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 325.

— ETYM. Rueller.

† **RUEMENT** (ru-man), s. m. Action de rueter. L'inattendu de ce ruement de brute, ALPH. DAUDET, *Journ. des Débats*, 2 août 1877, 4^e page, feuilleton, 3^e col.

RUFEN. *Ajoutez* : — REM. On trouve aussi rufan : Le grand cadavre, gisant à l'autre bout de la chambre, assassiné par des rufians coupe-jarrets, produit une impression des plus dramatiques, TH. GAUTIER, *Portraits contemporains*, Delarochette, Rufan est la forme italienne et ne vaut pas rufen, qui est la forme française dès le XIV^e siècle.

RUNEUX. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Lesquelques maisons... sont toutes ruineuses (1843), VARIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. III, p. 627.

† **RUISSELET** (rui-so-lè), s. m. Petit ruisseau. — HIST. XIII^e s. Et ruisselets et fontenelles Bruyre et fremir sur les gravelles, la Rose, v. 21251, Paris, au VII^e || XV^e s. Cler ruisselet decourant de la source du vie, AL. CHARTIER, *l'Espérance*, *Euvre*, p. 279. || XVI^e s. Où il trouva corbeaux très ords et laidez qui de son sang ont fait mainly ruisselets, CL. MAROT, *Ballade*, 15, *Oeuvres*, t. I, p. 30.

† **RUMINAL** (ru-mi-nal), s. m. Terme d'antiquité romaine. Figurer ombreant le groupe de bronze qui se voyait au forum, et représentait Romulus et Rémus allaités par une louve.

— ETYM. Lat. *ruminalis fœcus*, de *rumen*, mamelle.

† **RUN** (reun'), s. m. Nom de l'étendue de pâturages, en Australie, accordée aux propriétaires de troupeaux de moutons. Le Melbourne Argus nous apporte de tristes détails sur les pertes immenses que la sécheresse a causées aux runs australiens, *Journ. de la Meurthe*, 1^{re} oct. 1876.

† **RUNOGRAPHIQUE** (ru-no-gra-fik'), adj. Qui a rapport à l'étude des runs. La Société scientifique de Cracovie avait nommé une commission runographique, L. LEEER, *Rev. crit.* 27 janv. 1877, p. 65.

† **RUOLZ** (ru-ols'), s. m. Sorte de plaqué, ainsi dit de Ruolz inventeur. La dorure et l'argenterie, ce qu'on appelle le ruolz, c'est tout simplement du laiton, du bronze fondu que l'on dore ou que l'on argente par précipitation dans le bain, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 330. || Fig. C'est du ruolz, se dit d'un objet qui n'a que l'apparence, d'un homme dont le mérite n'a que du clinquant.

† **RUOTTE**. — REM. On dit aussi ruot, au masculin, les *Primes d'honneur*, p. 78, Paris, 1874.

† **RUPELLE** (ru-pè-l'), s. f. Espèce de plante qu'affectionnent les poissons herbivores, *Journ. offic.* 3 juin 1875, p. 3957, 1^{re} col.; *Ruppia maritima*, Linné, *Ruppia spiralis*, Dumostier, famille des natadées; le genre *rupia* a été dédié par Linné à Ruppia, botaniste allemand, mort en 1718.

RURAL. *Ajoutez* : || 2° Toile rurale, toile qui se fait à la campagne. Le phormium fait une concurrence bien dangereuse à la fabrication rurale... la fabrication des toiles dites rurales, qui se font toutes à la main, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. V, p. 212. || 8° S. m. ph. Les ruraux, s'est dit, surtout en 1871, des paysans et des députés qu'on croyait particulièrement nommés

par les paysans, et à qui on attribuait des sentiments monarchiques ou conservateurs.

— ETYM. *Ajoutez* : Le latin *rus* se rattache au zend *ravah*, libre espace, *Rev. crit.* 23 déc. 1876, p. 403.

† **RUSMA**. — ETYM. *Ajoutez* : M. Devic, *Dict. étymol.*, rejette l'arabe *rusma*, trace; et il dit que notre *rusma* est une corruption du turc *khorozma*, qui n'est lui-même que la transcription du grec *χρῖσμα*, onguent, fard.

† **RUSSE** (ru-s'), adj. Qui appartient aux Russes. L'empire russe. || S. m. Le russe, langue parlée en Russie; c'est une langue slave.

† **RUSSE** (ru-s'), s. f. Nom, dans l'Aunis, de la mélangé et quelquefois du rouge-gorge, *Gloss. aunisien*, p. 445.

— ETYM. Lat. *ruscus*, rouge foncé (voy. ROUX).

† **RUSSEIN**, **ENNE** (ru-sin, si-en'), adj. Ancien nom, chez nous, du peuple que nous appelons aujourd'hui russe. Je me sers du nom de Russes pour désigner les habitants de ce grand Empire... les gazettes et d'autres mémoires depuis quelque temps emploient le mot de Russiens; mais, comme ce mot approche trop de Prussiens, je m'en tiens à celui de Russes, que presque tous nos auteurs leur ont donné, *Vol. II. Hist. de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, I, t. On peut dire que c'est grâce à Voltaire que le mot *Russe* a prévalu.

† **RUSSEIFIÉ** (ru-si-fi-é), v. a. Néologisme. Rendre russe, obliger les habitants d'une contrée à adopter les usages, la langue des Russes. || On dit aussi quelquefois russifier, tiré soit de *Russian* qui se disait dans le siècle dernier pour Russe, soit de l'anglais *Russian*.

† **RUSSOPHILE** (ru-sio-fi-l'), adj. Qui aime les Russes; se dit surtout de ceux des Slaves qui sont attachés à la cause des Russes. || S. m. Celui qui est du parti des Russes. Les russophiles anglais qui marchent à la remorque de M. Gladstone, *Journ. des Débats*, 21 août 1877, 1^{re} page, 6^e col.

RUSTICITÉ. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Il y verra (en Savie) solitude et fréquence, Rudesse et air, savoir, rusticité, Tout faire un beau par la diversité, J. PELLETIER DU MANS, la *Savoye* (1672), p. 372, Chambéry, 1856.

RUSTIQUE. *Ajoutez* : || 9° Qui imite les choses de la campagne. Grand assortiment de kiosques en fer, toiture, peinture dite rustique, *Gaz. des Trib.* 27-28 août 1877, aux annonces. || Bois rustique, bois brut avec son écorce et l'insertion encore saillante des branches. Chaises rotin, pieds bois rustique, *ib.* Ces étroites allées bordées de branches de fonte imitant des bois rustiques, P. ZOLA, la *Curée*, t. II. Fer rustique, fer imitant le bois rustique. Meubles de jardin en fer rustique.

† **RUSTRE**. *Ajoutez* : — REM. Racine écrivait ruste : O Dieu, dit-il, Neptune, que vous êtes ruste et grossier! Ce sont tous des franes rustes, *Lexique*, éd. P. Mesnard, qui ajoute que telle était la prononciation du temps. C'est d'ailleurs un archaïsme; en effet il n'y a point de second r dans le lat. *rusticus*.

† 2. **RUSTRE**. — ETYM. On trouve aussi *ruste*. « Ce mot, dit le *Diction de Trévoux*, vient de l'allemand. *Rutten*, signifiant ces losanges percées qui servent à arrêter les clous à vis des serrures et des trappes des portes; plusieurs ouvriers appellent encore ainsi les pièces de cette figure dont ils se servent. » L'allemand actuel dit *Haute*, qui signifie lance et losange percé en rond; et telle parait bien être l'étymologie de ce mot. Comme le sens de l'allemand *Haute* est d'abord losange, il est probable que le sens de lance n'est venu que parce que cette arme de tournoi avait une forme losangée. Dans nos provinces de l'Ouest, *rustre*, à cause de sa forme en pièce plate carrée, percée au milieu d'un trou rond, s'est dit, par euphémisme, pour chaise percée (note communiquée par M. Roulin).

† **RUTHER** (ru-ti-lé), v. n. Néologisme. Être rutillant. Les champs de blé rutillent et appellent la faucille, qui ne répond pas, *Journ. de Genève*, 18 juill. 1877.

— ETYM. Voy. RUTILANT.

† **RUTIQUE** (ru-tik'), adj. Terme de chimie. Acide rutique, acide résultant de l'action modérée de l'acide azotique sur l'essence de rue. || Aldéhyde rutique, ou hydrure de rutyle, composé qui forme la presque totalité de l'essence de rue du commerce.

† **RUTYLE** (ru-ti-l'), s. m. Terme de chimie. Radical formant, à l'état d'hydrate, la presque totalité de l'essence de rue du commerce.

† **SABIR** (sa-bir), s. m. Nom donné, dans le Levant et en Algérie, à ce qu'on nomme aussi langue franque, c'est-à-dire à un jargon mêlé d'italien, d'espagnol et à l'usage des Français. Quand on achetait quelque chose dans une boutique, le marchand ne voulait parler ni français ni sabir : Tu sais l'arabe, disait-il, puisque tu es juif, *Journ. offic.* 25 avril 1875, p. 2982, 1^{re} col. L'entretien devenait difficile ; mais, voyant que je ne le comprenais pas, il me baragouina dans un français sabir et avec un accent que je renonce à te décrire : *Povera eccellenza Barbassou-Pacha !... finito... morto*, MARIO UGHARD, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1876, p. 516.

— **ETYM.** *Sabir* est le verbe *savoir* ; et, comme à beaucoup de questions les Lévantiens et Algériens répondaient mi *no sabir* je ne sais pas, on en a fait la langue *sabir*. Le mot *sabir*, savoir, est déjà dans Molière : Se ti *sabir*, Ti respondir ; Se non *sabir*, Tazir, *Journ. offic.* 14, 10.

† **SABLAGE** (sa-bla-j), s. m. Action de sabler. Sablage des rues à Lyon, pour une réception de l'empereur, *Opinion nationale*, 12 mai 1876, 2^e page, 1^{er} col.

SABRE. || 4^e *Ajoutez* : Dans chacune de nos cellules nous avons placé une tête de mort et un sabre pour les objets de notre contemplation, LE TOURNOUR, *Trad. de Clotilde Harlowe*, lettre CCCLXII, ou t. VIII, p. 266, Genève, 1785.

SABLER. *Ajoutez* : — **REM.** M. Roche, de Marseille, m'écrit : « Sabler le champagne, c'est le boire d'une manière particulière que l'on pratiquait fort au siècle dernier, si j'en crois les souvenirs que rapportent quelques personnes : elle consistait à prendre un verre, celui qu'on désigne sous le nom de flûte, à y souffler dedans de manière à recouvrir la surface interne d'une légère buée, à saupoudrer ensuite avec du sucre finement pulvérisé ; une portion restait adhérente aux parois ; des larmes, l'excès de sucre rejeté, c'était dans cette gaine de sable que l'on versait le champagne, qui se résout alors complètement en mousse. En donnant cette origine à la location, on reconnaît le fait démontré du dégagement gazeux facilité dans une dissolution par l'introduction d'un corps rugueux et, à tortiori, par une matière pulvérulente. On comprend également que, par transition, on ait pu attribuer à cette location le sens généralement admis : on ne sablait le champagne que pour le rendre plus mousseux ; de là la nécessité de le boire vite et d'un trait. » En fait de location, la moindre tradition vaut mieux que la plus belle conjecture. Je pense donc que mon peupl' accepter l'explication fournie par M. Roche.

SABLIER. *Ajoutez* : || 4^e Sur la Seine, ouvrier qui, à l'aide d'une drague à la main, extrait le sable du fond de la rivière, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1867, p. 183. || 5^e Portion de la machine à papier destinée à arrêter les sables et autres matières lourdes contenues dans la pâte à papier.

SABOT. *Ajoutez* : || 18^e Sabots à collet, par opposition à sabots découverts et à brides, les sabots de paysan qui recouvrent le cou-de-pied et qu'on porte sans brides. || 19^e Poche à sabot, poche ouvrant en dehors et en haut, formée d'un carré long d'étoffe cousu par le fond et les deux côtés montants, par comparaison au sabot renversé, qu'on suspend dans les cheminées pour y placer des allumettes, etc. Tablier de ménage avec poches à sabot.

SABOTER. *Ajoutez* : || 6^e Faire des sabots. La saboterie a pris plus d'extension depuis quelque temps, par suite de l'emploi des machines à saboter qui fabriquent plus vite et mieux que les ouvriers ordinaires, NANQUETTE, *Exploit. débit et est. des bois*, Nancy, 1868, p. 100.

† **SABOTERIE** (sa-bo-te-rie), s. f. Fabrique de sabots. Les autres établissements industriels du département de la Haute-Vienne sont de trésoreries, des saboteries, 1. VERNÉ, *Géographie de la France*, p. 724.

SABOTIER. *Ajoutez* : || 3^e Sobriquet donné aux solitaires de Port-Royal. Ils [les capucins et les

jesuites] appelaient ces messieurs saboters, prétendant qu'ils faisaient des sabots et des souliers, STE-BEUVE, *Port-Royal*, 3^e éd. t. I, p. 600.

† **SABOTINE** (sa-bo-ti-n), s. f. Sorte de sabots légers, *Descript. des bretels*, 1^{re} série, 1839, t. XLVII, p. 208.

SAC. || 10^e *Ajoutez* : || Grandir sous le sac, grandir encore quand on est au régiment. L'on peut dire du capital en voie de formation qui est frappé par l'impôt, ce qu'on dit du soldat trop jeune : Malheur à celui qui grandit sous le sac ! *Journ. offic.* 12 janv. 1872, p. 252, 1^{re} col. || 30^e Mouture au petit sac, meunier au petit sac, mouture, meunier qui produisent la farine pour la rendre à celui qui a fourni le grain, et non pour la vendre. Le sieur M..., présent en personne, a prétendu qu'il n'était pas commettant, mais seulement meunier au petit sac... ; que M... était meunier au petit sac et qu'il n'a jamais fait le commerce, *Gaz. des Trib.* 29 mai 1873, p. 511, 1^{re} col. Que M..., en dehors des moutures au petit sac, achetait des blés pour les convertir en farine et les vendre, *ib.* || 31^e Sac à la malice, la poche que les prestidigitateurs ont devant eux, et, par extension, tout sac ou coffre ou tiroir contenant des instruments ou objets qui opèrent quelque chose qui attire l'attention.

— **ETYM.** *Ajoutez* : Dans la Charente, on dit *sac*, *Gaz. des Trib.* 14 mars 1877, p. 251, 4^e col.

† **SACCHAROSE** (sak-ka-rô-z), s. f. Terme de chimie. Nom générique des sucres. L'action spéciale des cellules de la racine n'a qu'à faire passer [la glycose] à l'état de sucre de canne ou saccharose, BLANCHARD, *Journ. offic.* 23 déc. 1875, p. 1087, 2^e col.

SACERDOCE. *Ajoutez* : — **REM.** Le sacerdoce est proprement le privilège, possédé par une caste ou par certains individus, en vertu duquel ils peuvent seuls procurer à l'homme l'accès auprès de la divinité et l'obtention de ses faveurs. C'est aussi le ministère de ceux qui avaient le pouvoir d'offrir des victimes à Dieu chez les Juifs. || C'est encore le ministère de ceux qui, dans le polythéisme, avaient charge d'offrir les sacrifices aux dieux. || Enfin, chez les catholiques, c'est le ministère des prêtres qui ont le pouvoir surnaturel d'absoudre, et d'opérer la transsubstantiation eucharistique. En ce sens précis, sacerdoce ne peut se dire des ministres protestants ; aussi ne les appelle-t-on pas prêtres.

† **SACERDOTALISME** (sa-sèr-do-ta-li-sm), s. m. Esprit et influence des sacerdoces, et aussi des prêtres. Pourquoi le vieux mosaïsme, très-peu sacerdotal, devient, dans les cinq siècles qui précèdent notre ère, tout imprégné de sacerdotalisme, RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mond.* 1^{er} mars, 1872, p. 127. † **SACOME** (sa-ko-m), s. m. Terme d'architecture. Moulure en saillie.

— **ETYM.** Ital. *sacoma*, sorte de marbre.

SACRÉ. || 10^e *Ajoutez* : Vous boirez quelquefois le sacré chien tout pur pour noyer le chagrin, *Lett. du P. Duchêne*, 1^{re} lettre, p. 2.

† **SACRIFIANT** (sa-kri-fi-ant), s. m. Celui qui offre un sacrifice, MALH. *Lerique*, éd. L. Lalanne. **SACRIFICIE.** — **HIST.** *Ajoutez* : XII^e s. Li clers fu nés d'Egypte ; hon ne sot plus de sort [homme ne sut plus de divination], Et es respons as dex [dieux] se fioit mult fort. Le sacrefixe a fait les le temple en un ort [jardin], li *Romans d'Alex.* p. 414.

† **SACRIFICULE** (sa-kri-fi-ku-l), s. m. Néologisme du XVI^e siècle. Petit sacrifice.

— **HIST.** XVI^e s. Toutes nos messes, sacrifices et sacrificules, M. DE STE-ALDEGONDE, *Œuvres*, éd. Quintet, t. IV, p. 39.

— **ETYM.** Lat. *sacrificulus*, prêtre subalterne (voy. SACRIFIER).

SACRISTIE. *Ajoutez* : || 6^e Fig. Etro de la sacristie, appartenir à un petit groupe restreint de curieux, d'amateurs. Je l'avoue, tout en appartenant au temple, je ne suis pas de la sacristie, et je me permets, à mes risques et périls, et sous ma responsabilité personnelle, une opinion indépendante, il s'agit du culte de la curiosité, en fait de gravures, H. LAVOIX, *Journ. offic.* 10 avril 1874, p. 2664, 2^e col.

† **SAFFIAN** (sa-fi-an), s. m. Nom arabe du maro-

quin. Ce cuir de chèvre si bien travaillé, qui porte, dans le pays d'Asafi (royaume de Maroc), le nom de saffian ou maroquin..., *Journ. offic.* 24 janv. 1876, p. 717, 1^{re} col. Dès le temps de François 1^{er}, et grâce à l'impulsion du surintendant Jean Grolier, on commença à couvrir en saffian les productions plus légères de la littérature courante, *ib.* 2^e col.

— **ETYM.** *Asafi*, nom de la contrée marocaine où on le fabrique.

† **SAFRANUM.** *Ajoutez* : Le carmin de safranum ou extrait de carthame a été assimilé par une décision fort ancienne aux kermes animal en poudre... l'extrait de carthame se présente tantôt à l'état solide, tantôt à l'état de pâte plus ou moins liquide : on le désigne, dans le premier cas, sous le nom de carthamine ou acide carthamique, et dans le second, sous la dénomination de carmin de safranum, *Lettre commune des Douanes*, 8 oct. 1876, n^o 325.

2. **SAFRE.** *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e s. Le safre est une eau bien pure ; mais, parce qu'elle a passé par quelque minero de safre, elle tient un peu de la couleur et teinture dudit safre, B. DE PALISSY, 52.

† 3. **SAFRE** (sa-fr), s. m. Nom, en Provence, d'une argile limonneuse dure et agglutinée, qu'on retrouve en amas isolés dans tous les terrains occupés à diverses époques par le cours de la Durance ; cette matière, qu'on extrait en gros fragments, fournit, en se délitant à l'air, une terre fertile.

† **SAFRIERIE** (sa-fr-rie), s. f. Terme populaire. Avidité à manger. C'est l'avarice, l'orgueil, la safrerie et l'ambition devant de toutes les bêtes en soutane, *Lett. du P. Duchêne*, 287^e lettre, p. 5.

— **ETYM.** *Safre* 1^{re}.

† **SAGARD** (sa-gar), s. m. Terme forestier. Ouvrier logé dans une scierie forestière pour débiter le bois en planches ou en autres produits sciés pour le compte d'un adjudicataire ou d'un propriétaire. || On le trouve écrit aussi saggard. Le bruit de cette petite cascade et l'odeur du sapin de fraîche coupe annoncent à quelque distance l'approche de la scierie ; un saggard l'habite seul avec sa famille et la met en œuvre, BROILLARD, *Rev. des Deux-Mond.* 15 avr. 1876, p. 919.

— **ETYM.** Dérivé de l'anc. all. *sagôn*, aujourd'hui *sagen*, scier.

SAGE. *Ajoutez* : — **REM.** On a reproché au Dictionnaire de n'avoir pas enregistré la location faire que sage, et le vers de La Fontaine qui la contient, *Fables*, v. 2. Mais la location n'est pas particulière à sage, et on dit également faire que fou. La place en est donc non pas à sage, mais à que 1, n^o 4.

SAGESSE. *Ajoutez* : || 11^e Arbre de la sagesse, le bouleau blanc, *betula alba*, L., BAILLON, *Dict. de bot.* p. 248.

† **SAGINE** (sa-ji-n), s. f. Genre de plantes qui passe pour donner de l'embonpoint aux moutons.

— **ETYM.** Lat. *sagina*, graise.

† **SAHARIEN**, **IXENNE** (sa-ri-en, riè-n), adj. Qui appartient au désert du Sahara. Les tribus sahariennes.

† **SAGA.** *Ajoutez* : Couvertures de voyage, garnies tout autour d'une fourrure naturelle de mar-motte ou de saïga, *Journ. offic.* 2 décembre 1876, p. 8944, 3^e col.

SAILLIE. — **HIST.** XIII^e s. *Ajoutez* : Que li estaus Rose la tripière, qui est desout la saillie de sa maison... (1289), VARIN, *Arch. adm. de la ville de Reims*, t. I, 2^e part. p. 1044.

SAINT. || Proverbes. *Ajoutez* : || La fête passée, adieu le saint.

† **SAINT-BARTHELEMY**, s. f. Voy. BARTHELEMY (SAINT-) au Dictionnaire.

SAINT-ELME (sin-tél-m), voy. ELME (SAINT-).

† **SAINT-PÉRAY** (sin-pé-ré), s. m. Nom d'un vin renommé du département de l'Ardèche. Le saint-péray mousseux est le premier vin du pays... M. Faure est l'idée de chanpaniser le saint-péray, qui supporta parfaitement l'épreuve et qui rivalise, depuis lors, avec le champagne lui-même, P. BONNAUD, *Rev. Britan.* nov. 1874, p. 166.

† **SAISETTE** (sè-zè-tè), s. f. Voy. ci-dessous SAISSETTE.

† **SAISIR**. || 1^{re} Ajoutez : || Saisir quelcun dans ses biens, exercer une saisie sur ses biens. Comme les tribunaux ne pourraient pas faire saisir le préfet par corps ni dans ses biens pour la non-exécution du contrat, *Corresp. de Napoléon* 1^{er}, t. XIX, n° 15880.

† **SAISIR-ARRÊTER** (sè-zir-a-rè-tè), v. a. Terme de droit. Opérer une saisie-arrest.

† **SAISIR-EXÉCUTER** (sè-zir-è-gzé-ku-tè), v. a. Terme de droit. Opérer une saisie-exécution.

† **SAISIR GAGER** (sè-zir-ga-jè), v. a. Terme de droit. Opérer une saisie-gagerie. Les propriétaires et principaux locataires de maisons ou biens ruraux, soit qu'il y ait bail ou qu'il n'y en ait pas, peuvent, un jour après le commandement et sans permission du juge, saisir-gager, pour loyers et fermages échus, les effets et fruits dans lesdites maisons ou bâtiments ruraux et sur les terres, *Code de proc. civ.* art. 819.

SAISSÈMENT. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Saisissement des deniers d'écaille boeste, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 67.

† **SAISONNIÈRE**. Ajoutez : || Variations saisonnières, variations atmosphériques suivant les saisons. Ces caractéristiques [du climat d'Alajico] sont ainsi formulées : grande pureté de l'atmosphère ; vicissitudes atmosphériques peu marquées ; variations saisonnières graduées, *Journ. offic.* 24 avril 1876, p. 2836, 3^e col.

— REM. Il se dit aussi au masculin. L'accroissement saisonnier annuel de la fièvre typhoïde, *le Progrès médical*, 17 mars 1877, p. 206.

† **SAISSETTE** (sè-sèt), s. f. Un des noms vulgaires de la touzelle à barbes, *PLANCHON, Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1874, p. 441. || On dit aussi saissette. Le blé saissette d'Alès qui a l'avantage de bien résister aux grandes chaleurs, *neuzé, la France agricole, carte* n° 18.

† **SAIWE** (sè-v), s. f. Terme d'exploitation houillère. Niveau ou galerie de saive, niveau auquel, ou galerie par laquelle s'opère l'assèchement des eaux qui abondent naturellement vers les travaux des puits.

† **SAJOU** (sa-jou), s. m. Petit singe, voy. SAPAJOU. Les sajous, ces gentils petits singes de l'Amérique du Sud., E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 4^{re} mai 1876, p. 107.

† **SAKI** (sa-ki), s. m. Nom d'une espèce de rosier. Anxiosité que s'étend la vie [dans la vallée de Kozanlik, au sud des Balkans], on ne découvre que des rosiers saiks couverts de fleurs [d'où l'on tire l'essence de rose], *Journ. offic.* 29 juil. 1874, p. 6350, 3^e col.

† **SAKI** (sa-ki), s. m. Vin de riz. Des coupes sur pied haut, dites à saki... si l'on met dans les coupes dont nous parlons du vin de riz très-chaud qui est le saki..., *CH. BLANC, Journ. offic.* 27 oct. 1873, p. 6573, 1^{re} col.

† **SAKICH** (sa-ki-è), s. m. Pompe à chapelet, en Égypte. Le sakich est, comme on sait, une sorte de pompe mise en mouvement par un buffle, un chameau ou un âne : elle consiste en deux roues engrenées qui montent et descendent à la fois une grappe circulaire de bombonnes ; ces bombonnes plongent dans le fleuve, y remplissent, remontent et se déversent dans une rigole, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 25 juil. 1876, p. 4527, 2^e col.

† **SALABRE** (sa-labr), s. m. Sorte de drague pour la pêche du corail. L'ancien système de pêche au moyen du salabre est toujours en usage ; on a essayé sur d'autres points d'augmenter le produit de la pêche par l'adoption de dragues plus fortes, de scaphandres et de cloches à plongeur, *Journ. offic.* 12 avril 1874, p. 2697, 2^e col.

† **SALADE**. Ajoutez : || 10^e Fig. et populairement, faire une salade de, mettre en salade, mettre en confusion, en capitulation. || 11^e Salade russe, salade fortement épicée, faite avec toute sorte de légumes, des bomards, des crevettes.

† **SALADÉRISTE** (sa-la-dé-rist), s. m. Celui qui, dans l'Amérique espagnole, possède, dirige un *saladero* ou usine où l'on prépare les viandes salées. Le chef de l'usine, le saladériste, dirige ses affaires de loin, paraît rarement au *saladero* et quitte peu Buenos-Ayres ou Montevideo..., E. DAI-REUX, *Rev. des Deux-Mondes*, 13 janv. 1876, p. 326.

— ETYM. Esp. *saladero*, lieu où l'on sale, de *salar*, saler.

† **SALAIRE**. Ajoutez : || Proverbe. Toute peine mérite salaire.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

† **SALANQUE** (sa-lan-è), s. f. Nom, dans le Midi, de terrains salés. Le Roussillon est aussi accidenté que la Provence ; on y distingue : 1^{re} la salanque ou terrain salé, voisin de la mer... *neuzé, la France agricole*, p. 6. Roussillon : 2^{re} Les terres imprégnées de sel et situées près de la Méditerranée sont appelées salanques, *ib. ib. carte* n° 5.

— ETYM. Lat. *sal*, sel.

† **SALANT**. Ajoutez : || 2^e S. m. On appelle salants d'assez grandes étendues de terres voisines de la mer et recouvertes d'une couche très-mince d'efflorescences salines, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 17 nov. 1871, p. 4498, 2^e col.

† **SALÉ**. Ajoutez : || 7^e Linge sale, linge qui a servi et que l'on met de côté pour l'envoyer à la lessive. || Mettre au sale, mettre parmi le linge sale. || Laver son linge sale en famille, voy. LINGE. || 8^e En parlant des personnes, qui manque à l'honneur, vil, méprisable. Fabius Persicus, homme si sale et si abominable que les plus sales et les plus abominables ne s'en approchaient qu'avec horreur, *MALH. LEROUX, éd. L. Lalanne*.

† **SALÉ**. Ajoutez : || 7^e Claim (terrain concédé pour une exploitation, aux États-Unis) salé, expression américaine qui signifie terrain où l'on a semé des minéraux qu'il est censé produire naturellement. Il n'y a jamais eu sur les lieux... d'autres diamants que ceux qu'y avaient placés à l'avance les prétendus découvreurs... en d'autres termes, le claim avait été salé, pour nous servir d'une expression de mineur, *Extr. du Courrier de San-Francisco, Journ. offic.* 25 déc. 1872, p. 8071, 2^e col.

† **SALER**. Ajoutez : || 4^e En termes de mineur américain, saler son trou, y répandre des fragments de minerai, pour faire croire à la richesse du lieu. Vers 1819, l'usage de saler son trou n'était pas rare dans les régions minières, *Journ. offic.* 31 déc. 1872, p. 8166, 2^e col.

— HIST. Ajoutez : VIII^e s. Salatinus viant armés sur liart Blancemaine, Un cheval sejoit... Aine ne gosta d'avaline, lait boit et car [chair] c'on sale, *li Romans d'Alzander*, p. 141.

† **SALERS** (sa-lèr), s. m. Nom d'une race de bœufs français, *Journ. offic.* 14 fév. 1873, p. 1083, 2^e col.

— ETYM. *Salers*, chef-lieu de canton dans le Cantal, arrondissement de Mauriac.

† **SALÉUR**. Ajoutez : || Saléur d'anchois, profession sujette à patente, et qui figure au Tarif des patentes.

† **SALICIONAL** (sa-li-si-on-al), s. m. Dans l'orgue, jeu d'éclat dont les tuyaux croits vont en se rétrécissant jusqu'à l'orifice, *LÉON PILLAUT, Journ. offic.* 2 juil. 1877, p. 4997, 1^{re} col.

— ETYM. Lat. *salix*, saule ; ce nom lui venant des flûtes champêtres qu'on fait avec l'écorce fraîche d'une branche de saule, et dont il est une imitation.

† **SALICYLATE** (sa-li-si-la-t), s. m. Terme de chimie. Nom des sels de l'acide salicylique. M. le docteur Duclat signale à l'attention l'action bienfaisante du salicylate de fer, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 6 janv. 1876, p. 443, 1^{re} col.

† **SALINIER** (sa-li-neur), s. m. Fabricant de sel. Les dangers que présente, au point de vue de la santé publique, un procédé employé depuis quatre ans environ par certains saliniers pour décroûler leurs chaudières, *Extr. de l'Echo du Nord, Journ. offic.* du 30 sept. 1873, p. 6133, 2^e col. || On dit mieux salinier, parce que la terminaison *eur* se rapporte à un verbe : *porter*, celui qui porte, et la terminaison *ier*, à un substantif : *portier*, qui garde une porte ; *salinier* se rapporte à *saline*.

† **SALINIER**. Ajoutez : || 4^e Adj. Salinier, salinier, qui est relatif à la production du sel. L'industrie salinière, très-florissante aujourd'hui dans l'île de Sardaigne, donne au port de Cagliari une grande activité commerciale, *Journ. offic.* 16 avr. 1874, p. 2748, 2^e col.

† **SALITRE**. Ajoutez : || C'est aussi un des noms du nitrate ou azotate de soude. L'industrie du nitrate de soude ou salitre dans l'Amérique du Sud, *Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXVI, p. 730*.

† **SALLE**. Ajoutez : || 16^e Le public qui remplit une salle. La salle entière applaudit.

† **SALMÈ** (sal-mè), s. f. || 1^{re} Ancienne mesure, usitée dans le Midi. Le beau blé qui ne valait que quinze livres en vaut vingt et une la salmée ; on l'appelle ainsi [à Uzès], et cette mesure contient environ dix minots ou un peu plus, *RAC. LEROUX, éd. P. Mesnard*. || 2^e Nom, dans les Bouches-du-

Rhône, d'une mesure agraire de soixante-dix ares, *RABRAL, les Irrigations dans les Bouches-du-Rhône*, Paris, 1876, p. 71.

— ETYM. Bas-lat. *salmata*, charge, du lat. *sagma*, grec σάγμα, bât.

† **SALMONIDES** (sal-mo-ni-dè), s. m. pl. Nom d'une famille de poissons qui contient vingt et un genres. [On veut produire par croisement] une variété de salmonides, ayant l'atilité et la qualité du saumon, qui conservent les habitudes de la truite, A. BOUCHON-BRANVET, *Rapp. au ministre de l'Intér. Journ. offic.* 28 oct. 1873, p. 6589, 2^e col. La rapidité du courant et la fraîcheur de l'eau ne sont pas des choses indispensables à l'élevage des salmonides, *m. ib.* p. 6590, 1^{re} col. || On dit aussi les salmonés.

† **SALONCHIE** (sa-lon-è), s. f. Nom, dans l'Oise, du *polygomon aviculare*, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 61.

† **SALOPETTE** (sa-lo-pè-tè), s. f. Vêtement, cotte ou pantalon, qu'on met par-dessus ses habits, pour éviter de les salir. Dans la soirée du crime, l'accusé [ouvrier carrier à Vieilleville, Loire-Inférieure] était chaussé de souliers ; il portait un pantalon bleu dit salopette, fort malpropre, comme l'est un vêtement de travail qui n'a pas été blanchi depuis longtemps, *Gaz. des Trib.* 13-14 sept. 1876, p. 882, 3^e col. Le jour de Pâques, R... [la profession n'est pas indiquée] portait des vêtements sales, une salopette ou toile bleue unie et un bourgeois bleu rayé, *Cour. d'assises des Ardennes, Gaz. des Trib.* 13 nov. 1876, p. 4102, 2^e col.

— ETYM. *Salope*.

† **SALOUGE**. — ETYM. Du lat. *sal*, sel, et *orge*, finale inexpliquée, dit le Dictionnaire. M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 157, explique cette finale : elle représente le lat. *horreum*, magasin, dépôt ; et en effet Oudin traduit *salouge* par *magazina di sale* ; *horreum* s'est changé en *orge*, comme *cerus* en *ciorg*. Il ajoute que *horreum* se retrouve dans l'italien *Or san Michele*, nom d'une église à Florence, autrefois une grange. Il n'y a rien à objecter à cette interprétation.

† **SALPA** (sal-pa) ou **SALPE** (sal-p), s. m. Terme d'histoire naturelle. Nom des mollusques du genre biphore. Les salpas et leurs générations alternantes, *Journ. offic.* 31 août 1875, p. 7103, 2^e col.

— ETYM. Σάλπη, lat. *salpa*, nom d'une sorte de poisson, dit en français sauppe (voy. ce mot).

† **SALATIATISE** (sa-la-ti-ri-sè), s. f. Mot forgé du latin. Danseuse, mine, pantomime, Voici la danse des antiques salatiatrices et des modernes alcmes, H. ROUSSIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} février 1875.

— ETYM. Lat. *salatricem*, de *salare*, saluer (voy. SAUTER).

† **SALUR**. Ajoutez : || 9^e En termes militaires, saluer le boulet, faire un mouvement au moment où un boulet passe auprès de soi en sifflant. Le plus brave saute toujours les premiers boulets.

† **SALUEUR**. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Un de ces gentils de Sainte-Catherine [bateleurs qui prétendent résister à l'action du feu] qu'on nomme autrement salueurs, fut entré en un four allumé, si tost que le four fut fermé sur lui, il fut réduit en cendre, *DAUDOT, Trois livres des charmes*, Paris, 1583, p. 276.

† **SALUT**. || 2^e Ajoutez : || Hors de l'Eglise point de salut.

† **SALUTAIREMENT**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Dieu par sa bonté nous veut illuminer à les [enseignements de Jésus-Christ] spirituellement et salutairement comprendre, *Epistre exhort. aux Epistres, Nouv. Testam. éd. Lefebvre d'Étaples*, Paris, 1525.

† **SALVAGNIN** (sal-va-gnin), s. m. Nom d'un cépage qu'on dit avoir été introduit dans le département de l'Ain par Voltaire, *JARRIN, Journal de l'Ain*, 9 mai 1876, 4^e page.

† **SALVE**. Ajoutez : — REM. Dans le XVI^e siècle, Lanoue le fait féminin, et d'Aubigné masculin. Au commencement du XVI^e siècle, Richelieu (*Lettres*, etc. t. VI, p. 144) le fait dans une même pièce féminin et masculin : une double salve, et, quelques lignes plus bas, un beau salve. Aujourd'hui il est toujours féminin.

† **SAMARITANISME** (sa-ma-ri-ta-ni-sm), s. m. Doctrine des Samaritains, consistant en ce que, tout en se rattachant au judaïsme, ils n'admettaient de l'Ancien Testament que le Pentateuque, *VERNES, Revue critique*, 3 oct. 1874, p. 210.

† **SAMBAC** (san-bak), s. m. Le même que sam-pac (voy. ci-dessous).

† **SAMBACUI** (san-ba-ki), s. m. Terme de pré-histoire. Num. au Brésil, des amas de coquilles et débris de repas. Le directeur général des télégraphes de l'empire du Brésil vient d'adresser aux *Communications géographiques* de Petermann un mémoire fort intéressant sur l'existence de certains amas de coquillages, les sambacuis, comme on les appelle dans le pays. *Journ. off.* 22 août 1874, p. 6077, 1^{re} col. || [Wiener] traite la question des sambacuis [de l'Amérique du Sud], immenses amas de coquilles d'huitres, analogues aux klackenmoddings danois, qui constituent des tumulus sur les rivages de la mer, ib. 8 fév. 1876, p. 1112, 2^e col.

† **SAMBUR** (san-bur), s. m. Nom du plus grand daim de l'Inde, *Journ. off.* 15 mai 1876, p. 3990, 3^e col.

† **SAMOISEAU** (sa-moi-zé), s. m. Nom d'un cépage noir dans l'Aisne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 82.

† **SAMOSATÉNIES** (sa-mo-za-té-nin), s. m. Nom d'hérétiques du III^e siècle qui niaient la Trinité et la divinité de Jésus-Christ.

† **SAMOVAR** (sa-mo-var), s. m. Sorte de bouillotte russe, qui est une urne de cuivre traversée perpendiculairement par un tube dans lequel on introduit, après avoir rempli le samovar avec de l'eau, une certaine quantité de charbons de bois incandescents; elle est munie d'une cheminée mobile qui, en prolongeant le tube contenant le charbon, en active la combustion.

† **SAMPAC** (san-pak'), s. m. Voy. CHAMPAC au Supplément.

† **SAMPANG** (san-pangh'), s. m. Nom, sur les côtes de la Chine, d'une embarcation légère. [A Hong-Kong] tandis que les marchands assés dépossédés sur de lourds chalands qui font va-et-vient entre le *steamer* [bateau à vapeur] et les *wharfs* [quais], les passagers sautent dans de légères embarcations, les sampangs, où ils entassent leurs bagages, et franchissent ainsi à la rame ou à la voile la distance qui les sépare du rivage, G. JOUSQUET, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 déc. 1876, p. 726. Plus de 20 000 sampangs [à Canton], contenant chacun une famille abritée sous une légère toiture de jonc et de bambou arrondi en demi-cercle, se pressent entre les rives, ib. p. 733.

† **SANTISSIME** (san-kt-ssi-m), adj. Très-saint (superlatif à forme latine). Les papes donnent l'exemple : béatissimes, sanctissimes, révérendissimes..., A. LEFÈVRE, *Courrier littér.* 10 sept. 1877.

— ETYM. Lat. *sanctissimus*, superlatif de *sanctus*, saint.

† **SANDWICH**. — ETYM. *Ajoutez* : La *sandwich* a été ainsi appelée, parce qu'elle était le mets favori du comte de Sandwich.

SANG. || 6^e *Ajoutez* : || Mettre la main au sang, verser le sang. Celui qui s'est mis sur un chemin pour voler et pour tuer est voleur devant que de mettre la main au sang, MALH. *Lexique*, éd. L. LALANNE. || 16^e Sang bleu, nom, dans l'Amérique du Sud, des métis nés d'un croisement d'indigène, de nègre et d'Européen (sangre azul), *Journ. off.* 22 août 1877, p. 2098, 1^{re} col. || On voit par ce sens précis combien Lamarine s'est mal exprimé en comparant : « Le sang rouge du Franc au sang bleu du Germain. » Il a sans doute pris sang bien métaphoriquement et a voulu signifier, par là, le tempérament fleuve des Allemands. || 17^e Arbre à sang, un millepertuis arborescent de la Guyane, BATILLOU, *Dict. de botanique*, p. 218.

† **SANGLOTER**. *Ajoutez* : || 2^e Pris activement, Exprimer en sanglotant. Il a sangloté dernièrement une lettre à sa souveraine, pour lui faire savoir..., *L'Opinion nationale*, 27 mai 1876, 1^{re} page, 4^e col. || Voy. un emploi semblable de trembloter au Supplément.

SANGUIN. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Maint bon drapeau vermeil et sanguin I taint on et maint escarlate. *Perceval le Gallois*, v. 10187.

SANHÉDRIN. — ETYM. *Ajoutez* : Sanhédrin ne vient pas directement de *synagoga*, il en vient indirectement par l'intermédiaire du mot hébreu ou plutôt chaldéen *sanhederin* ou *sanhedrin* qui se trouve très-souvent dans les Targums, dans le Talmud et dans tous les auteurs juifs (PRÉLU BOYER).

† **SANITÉ** (sa-ni-té), s. f. Mot forgé du latin. Bon état de santé, état sain, en parlant du corps ou de l'esprit. Le docteur Sp... dont vous invoquez le témoignage, et qui est aussi convaincu que moi-même de la santé de raison et d'intelligence de

Mme de S..., *Gaz. des Trib.* 19 août 1874, p. 794, 3^e col. Se rendre compte de la marche des éducations et de l'état de santé des vers [à soie], GAYOT, *Bul. Soc. cent. d'agric.* 1876, p. 616.

— ETYM. Lat. *sanitatem*, de *sanus*, sain (voy. SAIN).

† **SANSE** (sa-n'), s. f. Nom, dans le Calvados, de la table sur laquelle on met le beurre pour le disposer en motes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 241.

SANS. *Ajoutez* : || 11^e Sans, employé d'une manière absolue et sans régime. La perruque [de Louis XIV] était la seule pièce, dit-on, qui tint bon contre le deshabillage; personne ne l'avait jamais vu sans, STE-BEUVE, *Portraits contemporains*, t. 1, p. 372, nouv. édit. Paris, 1870.

† **SANSAL**. *Ajoutez* : — ETYM. Autre forme de *sansal* (voy. ce mot au Dictionnaire et au Supplément).

† **SANS-COEUR** (san-keur), s. m. Voy. COEUR, n° 5.

† **SANS-CULOITE**. *Ajoutez* : — ETYM. L'origine du nom de sans-culoite paraît être différente de celle qui est indiquée dans l'article. Un jour que les femmes qui occupaient les tribunes de la Constituante étaient encore plus bruyantes que de coutume, l'abbé Maury dit au président : Monsieur le président, faites taire ce tas de sans-culoites. De là le nom de sans-culoite adopté par les patriotes d'alors, BOURLATON et ROBERT, *la Commune*, Paris, 1872, p. 169.

† **SANSVIERE** (san-se-viè-r'), s. f. Genre de plantes, de la famille des lilacées, originaires d'Asie et d'Afrique, dont quelques espèces sont cultivées dans nos jardins.

† **SANS-FAÇON** (san-fa-son), s. m. Voy. FAÇON, n° 14. L'Académie écrit sans façon, substantif, sans trait d'union; il est plus logique de mettre le trait d'union en ce cas.

SANTÉ. *Ajoutez* : || 13 Fig. Porter santé, demeurer dans un état de tranquillité, de possession de soi-même. Depuis cette funeste époque, il [le cardinal de Noailles] ne porta quasi plus santé, je veux dire qu'il fut presque incontinent attaqué, et peu à peu poussé sans relâche aux dernières extrémités, jusqu'à la fin de sa vie, SAINT-SIMON, dans *Scènes et portraits choisis*, par Eug. de Lamoignon, t. 1, p. 225 (*Destruction de Port-Royal*).

† **SANTORON** (san-to-ron), s. m. Nom donné par plaisanterie à un reclus, à un cénobite. Le poète avait l'air d'un rendu; Comment! d'un rendu? d'un hermite, d'un santoron, d'un Santeau, LAFONT, *Poésies mêlées*, LXXI.

— HIST. XVI^e s. Châtemites, capots, hermites, moines, hypocrites, santorons, RAB. *Prognost. Pantag.*

— ETYM. C'est M. Marty-Laveaux qui, dans son édition des *Œuvres complètes* de La Fontaine, t. v, p. 193, a déterminé le vrai sens de *santoron* dans le vers cité ci-dessus; jusque-là on y avait vu un nom propre; c'est le passage de Rabelais qui a mis M. Marty-Laveaux sur la voie. *Santoron* ou *sancoron* est le lat. *sanctorum*, ainsi employé, soit, comme paraît le croire Cotgrave, parce que l'hypocrite veut être considéré comme *unus ex sanctorum numero*, soit parce qu'il murmure des prières dans lesquelles revient souvent le mot *sanctorum* (DE FREMERY, *Rev. critique*, 21 juillet 1877, p. 29). *Santona* était un officier piémontais qui se retira à la Trappe en 1691.

SAPAN. *Ajoutez* : — ETYM. Le malais *sapang*, *consalpinia sappan*, LINNÉ, *Veget.*, *Dict. élym.*

SAPÉ. || 1^{re} *Ajoutez* : || La sape moissonne mieux les blés versés que la faux, et elle secoue peu les céréales; bien maladroite, elle abat dans une journée de 30 à 35 ares, *Journ. off.* 15 sept. 1872, p. 602, 1^{re} col.

† **SAPÉEUE**. *Ajoutez* : L'unité monétaire [à Canton] est la sapèque, petite pièce de cuivre, rongée, percée d'un trou carré, qui vaut environ la moitié d'un centime, G. JOUSQUET, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 déc. 1876, p. 746.

† **SAPHO** (sa-fo), s. f. La 80^e planète télescopique, découverte en 1864 par M. Pogson.

— ETYM. Σαφώ, nom d'une femme-poète célèbre.

† **SAPINE**. *Ajoutez* : || 5^e Nom, dans le Jura, de baquets mis sur les voitures, dans lesquels on transporte la vendange, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 284.

† **SAPINEAU**. *Ajoutez* : || 2^e Jeune sapin. Sous une haute futaie de hêtres de cent ans, se trouvent des sapineaux nombreux, clancés, de 6 à 8 mètres de hauteur au moins, qui montent seuls vers le dôme formé par les cimes des grands hêtres, BOULATON, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 avr. 1876, p. 927.

† **SAPITEUR** (sa-pi-teur), s. m. Ancien terme de droit. Personne qui connaît les localités et que les experts sont autorisés à consulter. On a toujours reconnu qu'il est loisible aux experts de s'adjointer des auxiliaires non assermentés qu'on a nommés sapiteurs : la Cour de cassation a même admis que les sapiteurs peuvent être adjoints d'office aux experts par le jugement de nomination, BONNIE, *Traité des preuves*, 4^e éd. t. 1, n° 111, p. 430.

— ETYM. Bas-lat. *sapitorem*, homme qui sait évaluer, du lat. *sapere*, savoir, être habile.

† **SAPROPHYTE** (sa-pro-fi-té), s. m. Organisme végétal né sur des substances en pourriture. Les botanistes appellent saprophytes ces organismes ainsi voués à se nourrir de débris d'autres végétaux; or la limite entre les saprophytes et les parasites vrais est si peu tranchée que..., J. E. FLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avr. 1876, p. 658.

— ETYM. Σαπρός, pourri, et φυτόν, plante.

† **SACQUEBUTE**. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. Le son des hauts-bois et saqueboutes, jouans le branle de Cupidon, DE DRACH, *Poèmes*, 481, verso.

† **SARCELLES** (sar-sè-la-dé) ou **SARCELLOISES** (sar-sè-loi-zé), s. f. pl. Nom de trois pièces de vers burlesques adressées à M. de Vintimille, archevêque de Paris, où l'on introduit les habitants d'un village près Paris, nommé Sarcelles, qui, dans leur patois, disent toutes sortes d'injures à ce prélat, attaquant la Constitution et célèbrent le diacre Paris et ses faux miracles, *Dict. des livres satiriques*, *Sarcelloises*. Je rougis pour nos respectables amis de cette réponse et de tant d'autres sur le même ton... jusqu'à Philotaux et aux sarcelles dans le XVIII^e siècle, SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. II, p. 336, 3^e éd. (note de M. F. BOVET).

SARCELLE. — HIST. XIII^e s. *Ajoutez* : En tres-toute la terre n'a riviére petite que n'aie à bon faucon aine [cane] ou sarcelle prise, *Gut de Bourgogne*, v. 120.

† **SARCIÈTE** (sar-klé-té), s. f. Nom, dans le Pas-de-Calais, d'un instrument dit aussi rascette, qui sert à sarcler, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 83. C'est le même que sarcelet (voy. ce mot au Dictionnaire).

SARDINE. *Ajoutez* : || 2^e Sardine de dérive, la grosse sardine. La sardine de dérive, autrement dite la grosse sardine, vient de faire son apparition dans la baie de Douarnenez, *le Temps*, 24 fév. 1877, 3^e page, 1^{re} col. || Fig. et populairement. Galons de caporal, de brigadier. Deux gendarmes, un beau dimanche, Chevauchaient le long d'un sentier; L'un portait la sardine blanche, l'autre le jaune baudrier, NADAUD, *Pandore*.

SARMENT. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Car aussitôt on l'on doit détruire Les rains dou serment qui puet nuire, MACÉ, *Bible en vers*, f° 107, verso, 1^{re} col.

† **SARRASIN**. *Ajoutez* : || 2^e Nom, chez les ouvriers typographes, de ceux qui refusent d'être de la société qu'ils ont formée. J'ai reçu plusieurs coups de poing et de pied, et j'ai été traité de sarrasin, terme de mépris dans le langage des ouvriers de notre corporation, *Gaz. des Trib.* 6 juill. 1876, p. 605, 1^{re} col.

2. **SARRASIN**. *Ajoutez* : || 2^e Sarrasin-seigle, variété de sarrasin servant de fourrage. Le sarrasin-seigle a été signalé l'année dernière comme se cultivant dans le département de l'Orne... le grain lui-même est beaucoup plus allongé, plus plein et moins anguleux que celui du sarrasin de Tartarie; il est d'un gris blond qui, avec sa forme allongée, lui donne une certaine ressemblance avec du seigle; c'est de là probablement que lui vient son nom, Extr. de l'*Alman.* du bon jardinier, dans *Journ. off.* 6 mai 1876, p. 3096, 3^e col.

† **SARRASINIÈRE** (sa-ra-zi-ni-ère), s. f. Lieu où l'on serre le sarrasin. Le président des assises de l'Ain : L'assassinat a été commis dans la sarrasinière. *Gaz. des Trib.* 21 avr. 1876, p. 388, 2^e col. || Adj. Cave sarrasinière, même sens. On l'a trouvé (le bâton) dans votre cave sarrasinière, et on pensait qu'il servirait à remuer le charbon, ib. 22 avr., p. 393, 4^e col.

† **SARRASINOIS**. *Ajoutez* : || 2^e Point sarrasinois, sorte de point dans la tapisserie. Ouvrier occupé aux métiers de tapisseries à point noué ou point sarrasinois, *Assembl. nat. projet n° 1782*, p. 420.

† **SART**. *Ajoutez* : || Pettusart, le lichen, *Statistique des piéces maritimes*, 1871, p. 81.

† **SARTAGE** (sar-ta-j'), s. m. Terme forestier. Mode de traitement dans lequel on exploite les forêts en taillis simple à une courte révolution,

quinze ans en général, puis enlèvement des produits, on brûle les débris qui restent sur le sol, les gazons; puis on livre la coupe à la culture agricole (le plus souvent celle du seigle) pendant un an.

— ETYM. Voy. *SART* à l'Étymologie.

† **SARTER** (sar-té), v. a. Terme de forestier. Syn. d'essarter. Dans les taillis sarts des Ardennes, dont les écorces sont si renommées, *NANCETTE, Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 16.

2. **SAS**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Leurs Altezes [les archiducs Albert et Isabelle en Flandre]... ordonnent par provision et en forme d'essais que tous ceux venans de la mer et desirans joyr de la liberté de la navigation devront passer ledict sas jusques au lieu indiqué sur mesme fond sans le pouvoir changer audit sas, *VOLTERS, Lois et réglemens sur les canaux et rivières de la Flandre orientale*, p. 141 (M. Du Bois, avocat à Gand, qui transmet cette note, dit que tous les Belges prononcent *sace*).

SASSE. *Ajoutez* : || 2^e Nom, à Marseille, d'une pelle creuse avec laquelle les préposés de l'administration du pesage égalisent les sacs de blé d'une contenance uniforme que les négociants apportent.

† 2. **SASSE** (sa-sé), v. a. Faire fonctionner le sas d'une écluse, faire passer un navire par le sas, à huit heures du soir, on a réussi à fermer la seconde porte du bassin, on a pu alors sasser, et les navires engagés sont revenus à flot, le *Nouveliste de l'arrondissement d'Aranches*, 5 nov. 1876.

SATAN. — ETYM. *Ajoutez* : *Satan* ne signifie pas précisément ennemi; il signifie opposant, accusateur. C'est en cette qualité que, dans le livre de Job, il participe aux conseils de Dieu, car la conception de *Satan*, en cette qualité du moins, appartient aux antiques idées d'Israël; mais après l'exil de Babylone, par l'influence de la théologie zoroastrienne, les Juifs donneront de plus en plus à leur *Satan* le caractère du génie du mal ou *Ahriman*.

2. **SATANIQUE** (sa-ta-ni-ke), s. m. Nom (corruption de *satanique*, voy. *cemot* au Dictionnaire), sur les côtes du Morbihan, d'un oiseau de mer, *thalassidromus*, sorte de gros martin; il annonce les tempêtes, *GODEUX, les Oiseaux de mer*, Nantes, 1875, p. 40.

† **SATANIQUEMENT** (sa-ta-ni-ke-man), adv. D'une manière satanique. Il avançait quelque axiome satanique ment monstrueux, *TH. GAUTIER, Étude sur Baudelaire*.

† **SATANISER** (sa-ta-ni-zé), v. a. Donner le caractère de Satan. L'ardente ambition satanise mon âme, *BARTHELEMY, Nénésie, Liberté de la presse*.

† **SATI** (sa-ti), s. f. Femme sacrificieuse ou suttée. Dernièrement une douzaine de veuves du rajah défunt de Judpur s'attendaient joyeusement à s'offrir en sati sur le bûcher du prince... il n'y a pas longtemps, à Tamatara, un brahmine mourut; sa femme voulut être sati, *P. DELAUNAY, Journ. offic.* 13 janv. 1874, p. 362, 2^e col.

— ETYM. *Sati* est la prononciation de *suttée* (voy. ce mot au Dictionnaire).

SATIN. *Ajoutez* : || 5^e *Satin* grec, nom, chez les fabricants d'Amiens, d'une étoffe dont la chaîne est en soie et la trame en laine, *Enquête, Traité de com. avec l'Angleterre*, t. III, p. 615.

† **SATINÉ**. *Ajoutez* : — REM. On dit aussi au féminin *satinette*.

† **SATOU** (sa-tou), s. m. Ancien terme populaire signifiant bâton. Un fier satou au service de ceux-là qui ne se sentiront pas la force de se gratter eux-mêmes, le *Paquet de mouchoirs*, p. 54, 1750, dans *CH. NISARD, Parisiennes*, p. 193. || On dit encore : il a reçu un fier satou, pour : il a été tancé d'importance.

— HIST. XV^e s. Iceelui Feliz apporta en sa main un baston, appellé santou (ailleurs, saton), du *CANGE, supellata*.

— ETYM. Origine inconnue.

† **SATUREUX** (sa-tu-ri-ux), s. m. Dans les fabrications de sucre de betterave, ouvrier chargé de saturer de lait de chaux le jus, les *Primes d'honneur*, p. 123, Paris, 1871.

† **SATURITÉ** (sa-tu-ri-té), s. f. Mot forgé du latin. État de celui qui est saturé, rassasié. Ce n'est pas l'insolence qui est mère de la sturité, mais la sturité qui est mère de l'insolence, *RAC. Lezicou*, éd. P. Mesnard.

— ETYM. Lat. *saturitatem*, voy. *SATURER*.

† **SATURNICENTIQUE** (sa-tur-ni-san-tri-ke), adj. Terme d'astronomie. Qui a rapport au centre

de la planète Saturne. Les longitudes saturniennes des satellites, *TISSEHAND, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 591.

† **SATURNIEN**. *Ajoutez* : || 5^e Adorateur du dieu Saturne. Les anciens Latins étaient fort attachés à Saturne; il n'y eut pas un village du Latium qu'on appelât saturnien, *voit. Dict. phil. Pourqu. (les)*.

† **SATURVIN**. *Ajoutez* : || 2^e s. m. Terme de médecine. Un saturnin, un malade affecté de colique de plomb. L'acide urique s'accumule facilement dans le sang chez les saturnins, alors même qu'ils ne sont pas, à proprement parler, atteints de colique, *CHARCOT, le Progrès médical*, 10 juin 1876, p. 450, 2^e col.

† **SAUCIER**. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Le saucier, devers le roy, mangera à court et prendra le pain du sel, *Ordonn. de Phil. le Bel*, de 1285, dans *le MOISY, Noms de famille normands*, p. 311.

† **SAUCISSON**. *Ajoutez* : || 6^e Saucisson de ménage de Lyon, saucisson fait avec les déchets du saucisson de Lyon. Il ressemble à celui d'Arles, mais il est moins bon.

SAUGE. — HIST. *Ajoutez* : || XV^e s. Chapeau de sauge vieul [je veux] porter Ce moy de mal par desconfort, Puisque la belle m'a fait tort, Qui m'a changé pour autre amer, *Chansons du XV^e siècle*, publiées par G. Paris, p. 20 [qui ajoute que, dans certaines provinces, l'envoi d'un bouquet de sauge annonce à un prétendant que sa demande n'est pas agréée; voy. aussi à l'Historique l'exemple de Carliox].

† **SAUL** (sôl), s. m. Arbre (*shorea robusta*) des Indes orientales, *Rev. Britan.* fév. 1876, p. 283.

† **SAUPQUET**. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Les uns me blament d'aimer trop les bastiments et les richesses; les autres, la chasse, les chiens, les oiseaux; les autres, les cartes, les dés et autres sortes de jeux; les autres, les dames, les délices et l'amour; les autres, les festins, banquettes, sopiquets et friandises, *Lettre d'Henri IV à Sully*, 8 avr. 1607.

† **SAUPOUDRAGE** (sô-pou-dra-j'), s. m. Action de saupoudrer. La farine de seigle introduite dans Paris sert surtout à la fabrication du pain d'épices et au fleurage, c'est-à-dire au saupoudrage des panetons où l'on met la pâte au four; cette opération a pour but de prévenir l'adhérence de la pâte, *Journ. offic.* 11 mai 1874, p. 3210, 1^{er} col. Il faut renouveler le saupoudrage [de pyréthre] pour atteindre les insectes au sortir de l'œuf, le *Nouveliste d'Aranches*, 9 janv. 1876.

† **SAUPOUDROR** (sô-pou-droir), s. m. Instrument propre à saupoudrer. Ah... qu'un moyen du saupoudroir la friture puisse s'en assaisonner, *BRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût*, Méd. VII.

SACRE. || 2^e *Ajoutez* : || Harengs français, harengs saures très-crocs, fabriqués pour être conservés très-longtemps. à Boulogne et à Calais, on fume les harengs dits français-saures, qui ne se mangent à Paris que lorsque les demi-prêts viennent à manquer, *A. RUSSON, les Consommations de Paris*, p. 266.

† 2. **SACRIN** (sô-rin), s. m. Nom donné, dans le département du Cher, aux terres argilo-calcaires et ferrugineuses, les *Primes d'honneur*, p. 381, Paris, 1871.

† **SAUSCURE** (sô-sûr'), s. f. Nom, dans la Provence, de terrains salés. Les alluvions de la Camargue ne renferment pas de pierres; mais on y rencontre des saussures ou salans ou terres salifères, *HEUZÉ, la France agricole, carte n° 6*.

— ETYM. Lat. *salsura*, saumure.

SAUT. *Ajoutez* : — REM. Saut de mouton, jeu d'adolescents, etc. Les écoliers disent d'ordinaire saute-mouton, et non saut de mouton.

† **SAUTAIDE** (sô-ta-d'), s. f. Dans le quartier de Cette, nom d'un filet fixe pour la pêche, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 416.

† **SAUTANT**. *Ajoutez* : || 2^e Fig. Qui a l'allure du saut, en parlant du style. Sa tournure [de Diderot] et la mienne, surtout dans mes premiers ouvrages, dont la diction est, comme la sienne, un peu sautante et sentencieuse, sont, parmi celles de nos contemporains, les deux qui se ressemblent le plus, t. 1. *ROUSS. Lett. de M. de Saint-Germain*, 26 févr. 1776. || 3^e Vin sautant, ancien nom du vin de Champagne, *Journ. offic.* 15 janv. 1877, 2^e col.

† **SAUTE-A-L'OEIL** (sô-ta-leu-l'œ mouillées), s. m. Ce qui attire l'œil. Dans les costumes, la direction du Théâtre-Lyrique a eu le bon goût de rechercher plutôt l'exactitude que la sauto-à-l'œil, *A. AUBERT, le Soleil*, 17 nov. 1876.

† **SAUTE-BOUCHON** (sô-te-bou-chen), s. m. Nom, au commencement du XVIII^e siècle, du vin de Champagne mousseux. Le vin ainsi obtenu était désigné sous les noms de flacon pétillant, flacon mousseux, vin sautant, vin mousseux, saute-bouchon; la dénomination de vin de Champagne n'était pas encore en usage, *Journ. offic.* 16 janv. 1877, 2^e col.

† **SAUTE-EN-BARQUE**. *Ajoutez* : || 3^e Nom donné, dans la Charente-inférieure, à des fagots qu'on transporte à Rochefort et à la Rochelle, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 276.

† **SAUTE-MOUTON** (saut-mou-ton), s. m. Usité dans cette location : jouer à saute-mouton, jeu d'adolescents où, après avoir pris son élan en appuyant les mains sur les épaules d'un camarade, on saute par-dessus sa tête, qu'il a baissée d'avance.

— ETYM. *Sauter* l'impératif du verbe *sauter*, et *mouton* : *mouton, saute*.

† **SAUTERELLE**. *Ajoutez* : || 9^e Nom, en Normandie, d'un jeu d'enfant, qui est la marelle. Mais aux barres, à la sauterelle, au cheval fondre, je représente, ça me suffisait, *Mémoires d'un imbécile*, ch. VIII, par E. NOËL, dans *Philos. posit.* janv.-fév. 1875, p. 136.

† **SAUTEUR**. *Ajoutez* : || 7^e s. f. Sautreuse, nom, dans la Moselle, du mulot, *EUG. ROLLAND, Fable populaire*, Paris, 1877, p. 34. || 8^e s. m. pl. Les sauteurs, famille d'orthoptères.

† **SAUTIER** (sô-ti), s. m. Nom, dans le canton de Neuchâtel, Suisse, des huissiers du conseil d'État ou de ceux de la magistrature municipale de la ville de Neuchâtel.

— ETYM. Bas-lat. *saltarius, saltuarius*, messier, celui qui garde les moissons, du bas-lat. *saltus*, fonds de terre, qui est une extension de sens du lat. *saltus*, forêt.

† **SAUTOIR**. *Ajoutez* : || 8^e Terme de gymnastique. Engin destiné à exercer au saut. Un groupe de jeunes gens qui n'avaient pas eu besoin d'avoir recours aux autorités pour se construire un sautoir [au moyen de cordes tendues sur des pieux forcés]... je préférerais beaucoup pour les militaires les tertres gazonnés de différents hauts, *N. LAISNÉ, Notions pratiques sur les exercices du corps*, p. 27.

† **SAUVAUGE**. *Ajoute* : || 3^e Terme de métallurgie. Acier sauvage, nom donné aux fontes de Styrie, à cause de la propriété qu'elles ont de se transformer en acier avec une grande facilité, *Duvaux, Tarif* de 1877, note 286.

† **SAUVAUMÉ**. — HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. [Roi] qui pas ne le ressembloit (son père) de sens ne de proesse, ains gouverna et maintint son regne moult saulagement, t. *LEBEL, Vrayes chroniques*, t. 1, p. 5.

† **SAUVE-QU-PEUT** (sô-ve-ki-peu), s. m. Voy. *SAUVER*, n° 20.

† **SAUVETER**. *Ajoutez* : Un bateau pilote a sauveté en mer, le 25 juillet dernier, une planche en bois de sapin, de six mètres de longueur sur cinquante centimètres de largeur, provenant des parois d'un navire, *Journ. offic.* 8 août 1872, p. 6428, 2^e col.

† **SAVAGNIN** (sa-va-gnin), s. m. Nom, dans le Jura, d'un cépage noir et d'un cépage blanc, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 284. (Voy. ci-dessus *SALVAGNIN*).

† **SAVANE**. — ETYM. *Ajoutez* : La ressemblance du mot *savane* avec l'espagn. *savana* est purement fortuite, et *savane* est un mot américain, d'après M. Roulin, qui cite en preuve ce passage de Washington Irving, *Hist. de Christ. l'Inde*, VI, 9 : Verdant plains, called by the Indians savannahs (LAS CASAS, *Hist. Ind.* t. 1, 90). M. Roulin regarde l'autorité de Las Casas comme décisive.

† **SAVANT**. || 3^e *Ajoutez* : || Je n'en suis pas plus savant, ce que vous venez de me dire ne m'apprend rien.

† **SAVANTEAU** (sa-van-tô), s. m. Ancien synonyme de savantasse. Montaigne baissait les menteurs et les fous : Poursuivez, savanteaux, à réformer la langue, *ST-EVREMOND, les Académiciens, comédie*, II, 3 [qui met ces deux vers dans la bouche de Mlle de Gournay, amie des archaïsmes].

— ETYM. Dérivé de *savant*.

† **SAVANTERIE** (sa-van-te-rie), s. f. Manières, appareil des savants (avec un sens péjoratif). L'attirail de la savanterie, comme elle [Mme de Verdelin] la nommait, l'effrayait autant que celui de la galanterie, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IX (Mme de Verdelin).

† **SAVARIN** (sa-va-rin), s. m. Gâteau rond et

creux, en forme de couronne, arrosé de rhum.

— ETYM. Du nom de *Brillat-Savarin*, qui a beaucoup écrit sur la bonne chère.

† **SAVART** (sa-var), s. m. Nom donné, dans l'aine, aux terres incultes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 63.

† **SAVETIER**. Ajoutez : || 4° Savetier, nom d'un capricorne, *cerambyz* zutor, M. PELLETIER, *Petit dict. d'entom.* p. 31, Blois, 1868.

† **SAVIGNIAU** (sa-vi-gneau), s. m. Nom, en Normandie, d'un filet formant une espèce de poche avec lequel on prend les truites quand la rivière est trouble, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Éres*, le Havre, 1876, p. 306.

† **SAVOIE** (sa-voi), s. f. Nom d'une ancienne principauté, qui fait aujourd'hui partie de la France. || Biscuit de Savoie, pâtisserie qui se fait avec des œufs, du sucre et de la farine.

† **SAVOIR**. — REM. || 2. En exemple de : je sais, Ajoutez : Des crimes si légers furent mes coup d'essai ; Il faut bien, autrement montrer ce que je sais, *com. Mède*, t. 1.

† **SAVOY**. Ajoutez : || 5° Savon de Gènes, ancien nom du savon blanc, consacré aux teintures et à la manipulation de la soie, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. VI, p. 362. || 1° Arbre à savon, le *sapindus*, BAILLON, *Dict. de botan.* p. 218.

† **SAVONNETTE**. Ajoutez : || 5° Arbre à savonnettes, le *sapindus saponaria*, L., BAILLON, *Dict. de botan.* p. 218. || 6° Terme d'horloger. Montre à double boîte, p. 218. || **SAVOYAN** (sa-voi-an), s. m. Nom d'un cépage de la Savoie, dit aussi mondeuse, les *Primes d'honneur*, p. 650, Paris, 1874.

† **SAVETTE**. Ajoutez : || La savette est encore usitée. L'arrondissement possède 480 000 brochures, dont 200 000 pour la fabrication des tissus et 280 000 pour les fils sayettes, *Journ. offic.* 9 juin 1873, p. 3698, 2° col. Les industriels de Verriers prétendent que la perfection dans les lavages a exercé une influence immédiate sur le développement de la célèbre espèce de fils appelés sayettes, *ib.* 14° col.

† **SBITEN** (sbi-tén), s. m. Mot russe qui désigne une boisson nationale composée de miel et de gingembre. On peut augmenter la ration d'eau-de-vie [des troupes qui défendent Sebastopol] ; il serait encore bon d'introduire, comme boisson, le sbiten, si toutefois on trouve les ingrédients nécessaires pour le composer, *Lettres de l'empereur Nicolas à Menchikof*, 17 janv. 1855, dans le *Nord*, 4 août 1876, 4° page, 2° col.

† **SCAFERLATI**. Ajoutez : Les prix du scafferlativiz et du scafferlati-levant, qualité supérieure, seront élevés respectivement de 20 à 25 francs et de 15 à 20 francs par kilogramme, *Décret du 1° mai* 1872.

† **SCAGARD** (sa-gar), s. m. Voy. SAGARD ci-dessus.

† **SCALAIRE** (ska-le-r), s. f. Genre de mollusques. Le docteur Hilgendorf a montré que cette espèce [*planorbis multiformis*] présentait vingt-deux variétés de formes telles que certaines ressemblent à des hélices, d'autres à des scalaires, genres fort différents du genre planorbe, CH. MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 7626.

† **SCALPE**. Ajoutez : — REM. On trouve aussi écrit scalp à la façon anglaise. Le scalp et l'anthropologie, par M. Castaing, *Journ. offic.* 9 nov. 1878, p. 8075, 1° col.

† **SCANDALISER**. || 5° Anciennement, calomnier. Le craignais que cet homme [un gazetier]... ne m'eût scandalisé dans cette cour [la cour de Turin], les *Aventures de M. d'Assoucy*, t. II, p. 82, 2° vol. Paris, 1677. || Cette acception usitée aujourd'hui se trouve au XVI^e siècle.

† **SCANDINAVE**. Ajoutez : — REM. Voltaire a dit scandinave, *Dict. phil.* au mot droit, sect. 4. Scandina ve est seul présentement en usage.

† **SCANDINAVISME** (skan-di-na-vi-sm), s. m. Caractères des peuples scandinaves et de leurs idiomes. Un mélange s'opérait [entre les Normans et les Neustriens], le scandinavisme marquait fortement son empreinte sur la population neustrienne, É. LITTRÉ, *Journal des Savants*, octobre 1863, p. 631.

† **SCAPHANDRIER** ou **SCAPHANDRIER**. Ajoutez : Les scaphandriers, ces ouvriers utiles, ne pénétrèrent qu'à des profondeurs relativement insignifiantes, ALPH. ESQUIROS, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1873, p. 587.

† **SCAPHOPHÉPHALIE** (ska-to-phé-fa-lie), s. f. et **SCAPHOPHÉPHALISME** (ska-to-phé-fa-li-sm), s. m. Terme d'anthropologie. Forme du crâne analogue

à celle d'une barque, *Rev. d'anthropol.* t. IV, p. 572 et 573.

— ETYM. Σκάφος, barque, et κεφαλή, tête.

† **SCARABÉE**. Ajoutez : || 4° Scarabée tortue, nom vulgaire des cassides, coléoptères, M. PELLETIER, *Petit dict. d'entom.* p. 37, Blois, 1868.

† **SCARIFICATEUR**. || 2° Ajoutez : Le scarificateur donne un travail intermédiaire à celui de la charue et de la herse, *Journ. offic.* 30 sept. 1872, p. 6263, 1^{er} col.

† **SCARRONESQUE** (ska-ro-nè-sk'), adj. Qui a le caractère de la bouffonnerie de Scarron, auteur du *Virgile travesti* et de comédies souvent burlesques. La lie un peu scarronesque ou Molière trempa au début, *SAINT-NEUVE, Portraits littér.* t. II (art. Molière).

† **SCATOLOGIQUE** (ska-to-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport aux excréments. Manuel scatologique, titre d'une facétie.

— ETYM. Σκατός, génitif de σκαός, excrément, et λόγος, discours.

† **SCAUA**. Ajoutez : || 15° Terme d'antiquité. Scaeu amphirotique, voy. TIMBRE au Supplément.

† **SCÉNIFIQUEMENT** (sé-ni-ke-man), adv. Au point de vue de la scène. C'est [Mlle Guérin, par Daverny] une mélodramatique histoire qui tient de la *Miss Minton* d'Adolphe Belot et de l'*Institutrice* de Paul Foucher, mais scéniquement cela n'est pas mal fait, ALPH. DAUBET, *Journ. offic.* 26 mars 1877, p. 2459, 1^{er} col.

† **SEPTRE**. — HIST. || XIV^e s. Ajoutez : El dei mist de la main destre Et sa corone et son sceptre, BENOIT DE STE-ROME, *Roman de Troie*, v. 22985.

† **SCHABRAQUE**. Ajoutez : || 2° Garniture de sabots en peau de mouton. Schabraques pour galoches.

† **SCHAPPE** (cha-p'), s. f. Fil de déchet de soie, dit aussi fantaisie ou galette, *Enquête, Traité de comm. avec l'Anglet.* t. V, p. 582. Laines peignées, schappes, fantaisies, cotons filés, *Alman. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1060, 3° col.

† **SCHÉAT**. Ajoutez : — ETYM. Arabe, *sch'id* avant-bras, DEVIC, *Dict. étym.*

† **SCHÉRÉRITE** (ché-ré-ri-t'), s. f. Sorte de résine fossile. Les noms de cire fossile et de cire végétale donnés à l'ozukérite et à la schérérite sont de pure fantaisie et n'ont rien de scientifique, *Rev. Britan.* janv. 1876, p. 545.

† **SCHÉVA**. Ajoutez : — REM. Scheva doit être écrit et prononcé avec un e muet, et non avec un é aigu.

† **SCHIBBOLETH**. Ajoutez : || 2° Fig. Langage ou manières qui appartiennent à des groupes exclusifs, et qui désignent ceux qui en sont et excluent ceux qui n'en sont pas. Le duc d'Hérouville, poli comme un grand seigneur avec tout le monde, eut pour le comte de la Palferrie ce salut particulier qui, sans accuser l'estime ou l'intimité, dit à tout le monde : « Nous sommes de la même famille, de la même race, nous nous valons ! » Ce salut, le schibboleth de l'aristocratie, a été créé pour le désespoir des gens d'esprit de la haute bourgeoisie, DE BALZAC, les *Parents pauvres*, la *Cousine Bette*.

† **SCHIEDAM** (ski-dam), s. m. Nom hollandais et belge de l'eau-de-vie de grain. Les différentes espèces de bières et les boissons distillées, les eaux-de-vie indigènes [à Liège] fabriquées avec les grains et généralement connues sous le nom de schiedams ou de genièvres, *Journ. offic.* 26 févr. 1873, p. 4379, 2° col.

— ETYM. *Schiedam*, nom d'un lieu de production de ces eaux-de-vie, en Hollande.

† **SCHIRA** (chi-ra), s. m. Fausse orthographe pour chiraz (voy. ce mot au Dictionnaire), les *Primes d'honneur*, p. 706, Paris, 1874.

† **SCHISTE**. Ajoutez : || Huile de schiste, huile qu'on retire des schistes bitumineux.

† **SCHIOET** (cho-hét), h aspirée dans *het*, s. m. Sacrificateur juif, celui qui est revêtu des fonctions qui consistent à saigner les animaux à l'abattoir conformément aux prescriptions du culte israélite ; il y en a quatre à l'abattoir central de Paris, MAXIME DU CAMP, *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie*, t. II, p. 81.

— ETYM. Hébreu, *schaolte*, sacrifier, égorger, abattre une bête.

† **SCHOLAR** (sko-lar), s. m. Terme anglais qu'on emploie quelquefois au sens d'humaniste, d'homme versé dans l'étude des langues classiques, et surtout avec un sens moqueur en parlant des hommes du collège ou qui en ont conservé les habitudes.

— ETYM. Angl. *scholar*, qui est notre mot *écoulier*. En anglais on ne dit pas *scholar* tout seul, mais *classical scholar*, *greek scholar*, etc.

† **SCHORRE** (sko-r'), s. m. Nom donné, en Zélande, à des terres couvertes seulement par les hautes mers et n'ayant besoin que d'un endiguement pour être mises à l'abri. Schorres ou terres en avant des polders, qui sont couvertes et découvertes par la marée, sont comme lacs et relais de la mer, aux termes de l'art. 638 du code Napoléon, les dépendances du domaine public, *Décret de Napoléon I^{er}*, du 1^{er} janv. 1811, sur l'entretien des polders, titre 4, art. 4. Des schorres endigués ou polders, *ib.* titre 2.

— HIST. XIV^e s. Deux places de terre non diquées mais communes avec la mer, appelées en flamme *scors*, *Octroi du 1^{er} oct. 1414 de Jean duc de Bourgogne*. Tous les scors gisants entre Kieldrecht, Colloo et Werrebroek, *Octroi du 3 sept. 1431, de Philippe duc de Bourgogne*. (Note communiquée par M. Du Bois, avocat à Gand.)

— ETYM. Mot hollandais qui est le même que l'anglais *shore*, rivage ; anglo-saxon, *score*.

† **SCIAGE**. Ajoutez : || 2° Se dit pour bois de sciage. À Arbois, les sciages de chêne et de sapin jouissent d'une grande faveur, *Journ. offic.* 28 août 1874, p. 3039, 3° col. || Sciages fins, nom donné à des planches minces, employées pour l'ébénisterie et la menuiserie de luxe, CH. BROILLARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1871, p. 350.

— HIST. Ajoutez : || XVI^e s. Pour cent de siago [bois scié, planches], MANTILLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 69.

† **SCIENCE**. Ajoutez : || 11° Science abstraite, science considérée indépendamment de ses applications, dans le langage de la philosophie positive, qui en compte six : la mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie et la sociologie (contre, *Système de philosophie positive*). || On dit quelquefois en ce sens science pure. J'ai tort de dire science pure, car il n'y a pas une science pure et une science appliquée : il y a la science et les applications de la science, PAUL BERT, *Journ. offic.* 14 janv. 1873, p. 218, 3° col.

† **SCIENTIFIQUE**. Ajoutez : || 2° En parlant des personnes, qui s'attache aux choses de science. [La Mère Angélique] très-exacte à ses devoirs, très-sainte, mais naturellement un peu scientifique, RAC. *Lexique*, éd. P. Mesnard.

† **SCINDEMENT** (sin-de-man), s. m. Néologisme. Action de scinder ; résultat de cette action. L'étude du scindement de l'a [dans les langues indo-européennes], L. HAVET, *l'Unité linguistique européenne*, dans *Mém. de la Soc. linguistique de Paris*, t. II, 4° fascicule, p. 266.

† **SCINTILLOMÈTRE** (sin-ti-lo-mè-tr), s. m. Instrument propre à mesurer le scintillement. Note sur un nouveau scintillomètre, par Montigny, *Acad. des sc. séance* du 20 fév. 1865.

— ETYM. Lat. *scintilla*, étincelle, et *metron*, mesure.

† **SCLAUNEUR**. Ajoutez : — REM. Le sclauneur ne diffère du hercheur ou hiecheur, qui est un enfant de douze ans et au-dessus, une jeune fille, ou un ouvrier incapable de travailler à la veine, que parce qu'il est plus fort, quand l'exploitation se fait par voies montantes.

† **SCLOÑAGE**, **SCLOÑEUR**, voy. SCLAUNAGE, SCLAUNEUR.

† **SCOLASTICISME** (sko-la-sti-si-sm), s. m. Caractère de la scolastique, tendance à la scolastique. La science théologique était redevenue un scolasticisme aride et stérile, qui cherchait sa force et sa valeur dans les définitions et dans la netteté précise des formules, EN. REUSS, la *Bible*, *Introd. génér.* p. 46, Paris, 1874.

† **SCOLASTIQUE**. Ajoutez : || 6° Ecrivains (*scholastic*) attachés à la bibliothèque Vaticane à Rome, et qui ont soin de revoir sur les manuscrits les livres qu'on veut réimprimer, *Bibl. critique*, Bâle, 1709, t. I, p. 267.

† **SCOLYME** (sko-li-m'), s. m. Genre de plantes de la famille des composées, dont les feuilles sont armées de fortes épines.

— ETYM. Σκόλυμος, sorte de chardon.

† **SCOPÉLISME** (sko-pé-li-sm), s. m. Terme d'antiquité. Action de mettre de grosses pierres dans les champs pour empêcher le labourage. Jeter des pierres dans le jardin d'autrui, allusion au scopélisme, crime de ceux qui jetaient des pierres dans la terre d'autrui, pour empêcher de la cultiver ; le scopélisme, né de la haine des pasteurs contre les *habitués*, était très-fréquent dans l'antiquité.

Il avait lieu quelquefois dans le moyen âge, malgré la sévérité des lois qui en condamnaient les auteurs à la peine capitale, P. N. QUITARD, *Dict. des Proverbes*, 7^e jardin, Paris, 1812.

— ETYM. Σκοπιώτης, de σκοπιός, grosse pierre, lat. scopolus.

† SCOTISME (sko-ti-sm'), s. m. Philosophie de Duns Scott (voy. SCOTTISME au Dictionnaire). Il [Rabelais] a pratiqué Aristote; ce n'est pas de lui qu'il se moque, par exemple, dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor, mais de la mauvaise scolastique, et, dans celle-ci, du scottisme, *Journ. offic.* 12 avril 1877, p. 2816, 1^{re} col.

† SKOYMOSE (skov-mo-z'), s. m. Mot danois qui signifie mœurs contenant d'anciennes forêts et présentant la forme d'entonnoirs, dans lesquels les archéologues danois ont trouvé des objets façonnés.

† SCRAMASAXE. Ajoutez : Des poteries microviniennes, des boucles de ceinturon, des franciscans, des scramasaxes ou longs couteaux pointus, *Journ. offic.* 1^{er} nov. 1873, p. 6556, 3^e col.

† SCREAU (skre-ou), s. m. Nom, à Belle-Ile, en Bretagne, de la petite monture, *larus ridibundus*, GÜNTHER, *les Oiseaux de mer*, Nantes, 1875, p. 12.

† SCRIBAIN (scri-bain), s. m. Terme wallon. Coltre sur ensorle, au milieu duquel est une espèce de tabernacle intérieurement très-orné, où se seraient l'argent, les titres, les parchemins; le reste est en tirroirs. Tantôt son gros poing s'abat-tait sur une curieuse porcelaine du Japon, sur une faïence de Delft, placées sur un scribain d'ébène niellé d'ivoire, G. DE CHERVILLE, *les Aventures d'un chien de chasse*, ch. ix.

— ETYM. bas-lat. scribania, anc. franc. scribanie, greffe, de scriba, écrivain (voy. SCRIBE).

SCRIBE. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Il est escript : je destruiray la sapience des sages, et reprouverai la prudence des prudens; où est le sage? où est le scribe? où est l'inquisiteur de ce siècle? *I Cor.* 1, 20, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

† SCRIPTURAIRE. Ajoutez : || 2^e Le principe scripturaire, le principe qui fait que, pour les protestants, la Bible est la charte de l'Église, *Revue critique*, 5 sept. 1874, p. 455. || 3^e Qui appartient à l'écriture, aux caractères d'écriture. Les auteurs anciens savaient qu'il existait en Égypte, dans la grande antiquité, un système scripturaire très-complet, HALÉVY, *Journ. offic.* 20 août 1872, p. 5608, 2^e col.

SCRUPULE. — HIST. Ajoutez : XII^e s. La overte raisons desloialis scrupellion de ma pense [pensée], *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 459.

† SCRUTINER. Ajoutez : || SCRUTINE. ÉE. Qui a servi à un scrutin. Les feves pour balloter furent distribuées, scrutées, recueillies, DE MONTAIGLON, *Hist. de l'Acad. de peinture* (Mém. attribués à H. Testelin), t. II, p. 10. || 2^e Dans le sens de scruter; ce qui est un emploi ancien. Les évêques doivent-ils imprimer des mandements à toute occasion sans rime ni raison, et, à propos des œufs du carême, scruter la politique de l'État? *Correspondance de Napoléon I^{er}*, Note pour le comte Maret, 17 fév. 1809.

† SCULPTERIE (skul-te-rie), s. f. Terme de dé-nigrement. Sculpture médiocre, mauvais. Comme disait au salon un homme du peuple : tout ce qui n'est pas de la sculpture est de la sculpterie, MOER, *Œuv. r. compl.* 1821, t. X, p. 82.

† SCUTIGÈRE (sku-ti-jé-r'), s. m. Genre de myriapodes dont le corps est recouvert de huit plaques en forme d'écaillon.

— ETYM. Lat. scutum, écu, bouclier, et gerere, porter.

† SEBASTOCRATOR (sé-ba-sto-kra-tor), s. m. Grand dignitaire à la cour des Commènes, à Constantinople. Andronic, le second [fils de Jean Comnène], fut décoré du titre de sébastocrator, B. MILLER, *Journ. offic.* 7 sept. 1874, p. 7438, 1^{re} col.

— ETYM. Σεβαστοκράτωρ, de σεβαστός, digne d'honneur, auguste (l'augustus des latins), et κρατῆρ, commander.

† SEBKHA (sébk-kha), s. f. Synonyme de chott (voy. ce mot au Supplément). Les chotts ou sebkhas sont autant de lacs et d'étangs salés où l'évaporation de l'eau dépose une couche de sel brut, *Journ. offic.* 2 mai 1871, p. 3063, 3^e col. La vaste sebkha d'Oran, ib. p. 3064, 1^{re} col. Les indigènes désignent sous le nom de chotts ou sebkhas des bas-fonds vaseux, couverts de matières salines, où l'eau ne séjourne qu'à certains moments de l'année, ROUDAHS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1871, p. 320.

SEC. || 14^e Ajoutez : || Il se dit aussi des sons. Son but était de remédier à l'inconvénient des sons secs et coupés de cet instrument en prolongant leur tenue, L. GOUVERNOT, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peint.* publiés par Dussieux, etc. t. II, p. 323. || 22^e A sec. Ajoutez : || Peinture à sec, par opposition à peinture à fresque, peinture exécutée sur une muraille sèche, sur du bois sec, sur tout autre fond sec. Les moines l'accusaient [Lan-franc] d'avoir exécuté ses peintures à sec, au lieu de les avoir faites à fresque... Il était perdu de réputation, s'il demeurait prouvé qu'au lieu d'improviser à fresque les peintures de Saint-Martin, il avait pris son temps pour les exécuter lentement à sec, en les retouchant et en les corrigant tout à son aise, J. DUMESNIL, *Hist. des amat. ital.* p. 389 et 390. || Filier à sec, filer sans humecter. Nous filons à sec et nous poignons avec une légère addition d'huile, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angl. terre*, t. III, p. 498. || 28^e Sec ou secs, à l'écarté, au billard, etc. se dit d'une partie unique et sans revanche, et par opposition à partie lice. Je te joue cela en cinq sec ou secs. || Proverbe. Année sèche n'appauvrit son maître.

† SEKALAI (sé-ka-lai), s. m. Nom arabe d'une sorte de panais, *Dict. d'hist. nat. de Dérville*, t. XXV, p. 447.

† SÉCÉDER (sé-sé-dé), v. n. Mot forgé du latin. Opérer une sécession, en parlant d'États confédérés. La Caroline du Sud avait sécedé la première, le 20 décembre 1860, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1873, p. 501.

— ETYM. Lat. secedere (voy. SÉCESSION).

† SECTENISTE (sé-san-ti-s'), s. m. Nom que les Italiens donnent aux écrivains et artistes du XVI^e siècle (on trouve aussi secteniste). Il [Marianne] composa en son honneur [la Rosalba] un sonnet dans le goût du cavalier Marini et des autres sectenistes, J. DUMESNIL, *Hist. des amat. français*, p. 1. *Mariette*, p. 25.

— ETYM. Lat. secentista, de secento, six cents, de sei, six, et cento, cent.

† 3. SÉCHE (sé-ch'), s. f. Sorte de maladie qui attaque les pins du département des Landes. On serait disposé à croire que l'hylobo s'attaque aux jeunes pins atteints de la sèche et contribue ainsi à étendre le mal, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 47. Dans certaines portions, le sol a été tellement desséché par cet écoulement artificiel [les fossés d'assainissement] qu'il se manifeste des sèches dans lesquelles les pins meurent en abondance, ib. p. 62. En écartant le sol de manière à mettre à nu le collet de la racine du pin on arrête la propagation de la sèche, ib. p. 47.

† SÉCHERESSE. Ajoutez : || Proverbe. Jamais sécheresse n'a cause détresse.

† SÉCHIERIE. Ajoutez : || 4^e Se dit également des appareils servant à sécher, notamment de l'ensemble des cylindres sécheurs de la machine à papier. || 5^e Terme de forestier. Lieu sec dans une forêt. Cette dernière graine [de pin sylvestre] surtout est récoltée en grande abondance à la sécherie de Haguenau, *Circ. forêts*, 9 oct. 1833, n^o 365 ter.

† SÉCHEUR. Ajoutez : || 2^e Appareil sécheur, appareil employé à sécher le tabac dans les manufactures, *Réponse aux questions posées dans l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 103, Paris, 1874.

† SÉCHEUSE (sé-cheu-z'), s. f. Machine pour sécher, *Journ. offic.* 24 fév. 1876, p. 1371, 3^e col.

SECONDEMENT. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Si come apparior poit par le tesmoing du saing mis secundement oudit poinsin par iceulz veurs (1377), VAIN, *Archives administr. de la ville de Reims*, t. III, p. 439.

† SECOUAGE (sé-kou-aj'), s. m. Action de secouer. Elle [la maturation des tabacs] est interrompue par des retournements, simples ou avec secouage, opérations ayant pour but d'empêcher, en aérant les feuilles, la fermentation de s'exagérer, *Journ. offic.* 29 nov. 1875, p. 9800, 1^{re} col.

4. SECRÉT. Ajoutez : || 10^e Société secrète, voy. société au Dictionnaire. || 11^e Le tribunal secret, la confession. Les crimes dont il n'y a que la pensée et l'intention sans exécution ne se recherchent pas; cela est remis au tribunal secret, DUPLESSIS, cité dans *Lettres*, etc. de Colbert, t. VI, introduction, p. XLII.

SECRÉTAIRE. Ajoutez : || 14^e Celui qui a l'habitude d'écrire des lettres, synonyme d'épistolier. Feu M. du Maurier était un très-habile homme; la plume lui tombait des mains comme un cheveu.

lettres de lui pleines d'esprit et de jugement, BALZAC, *Lett. inédites*, LXII, éd. Tamiézy-Larroque. || 15^e S. f. Une secrétaire, une femme qui sert de secrétaire. Je mets dans votre troupe Mme du Janet et la secrétaire [Mlle Montgobert, qui écrivait souvent pour Mme de Grignan], *sev.* à Mme de Grignan, 14 fév. 1680, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 98.

† SECRÉFINSIME (sé-kré-ti-si-m'), *adj.* Superlatif à forme latine du secret. Je vous prie, encore une fois, que cette affaire soit secrétissime, qui n'est soit de M. Mazarin, de moi et de celui qui l'a écrit, RICHELIEU, *Lettres*, etc. 1642, t. VII, p. 55.

SECTATEUR. — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Frère, tu vois combien sont de milles es Juifs qui ont creu, et tous sont sectateurs de la loy, *Act. XXI*, 20, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

SECTE. — HIST. || XVI^e s. Ajoutez : Parcelllement lesdits blitres [belitres], truans et gous dessus diels, avec leurs garces de legiere vie et de leur secte, se retirent bien souvent es hospitalux, et ordres es tavernes, cabarets et lieux deshommes, *Audren*, 22 dec. 1515, dans *les Placards de l'Andren*, t. I, p. 5.

† SECTIONALE (sé-kzio-na-l'), *adj. f.* Terme forestier. Forêt sectionale, toute forêt qui appartient à une section de commune. Art. 1^{er} : La forêt sectionale de Breton (Ain) d'une étendue d'environ 191 hectares, sera traitée en futaie et soumise à une révolution de 120 ans, partagée en 4 périodes trentaires correspondant, sur le terrain, à un même nombre d'allocations, *Décret du 21 dec. 1872*, *Bull. des Lois*, partie supplém. 1^{er} sem. 1873, n^o 560 (2967), p. 1015.

† SECTIONNEL. Ajoutez : Une des premières déclarations que firent les fondateurs de la société [des grangers ou agriculteurs, en Amérique], fut qu'elle n'était pas sectionnelle, c'est-à-dire dans l'intérêt d'une fraction du pays, nord, ouest ou sud, *Journ. offic.* 28 dec. 1876, p. 9505, 2^e col.

† SEDON (sé-don) ou SÉDOM (sé-dom'), s. m. Nom botanique du genre orpin.

— ETYM. Lat. sedum, joubarde des toits.

† SÉDUCTIBLE (sé-duk-ti-bil'), *adj.* Négolisme. Susceptible d'être séduit. J'admire la sottise de Napoléon de n'avoir pas su gagner un être aussi séductible [Mme de Staël] et destiné à produire tant d'effet sur des Français, DESTENHOL (H. BEYLE), *Correspond. inédite*, 1^{re} série, lettre du 17 juin 1818.

— ETYM. Lat. seductum, supin de seducere, séduire (voy. SÉDUCRE). Le latin a seductilis.

† SÉGALA (sé-ga-la), s. f. Nom, dans le Midi, des terres à seigle. Dans ces contrées [haute et basse Marche de Rouergue], les ségalas ou terres gravelouses ou granitiques ne produisent que du seigle... ici [dans le Gévaudan], comme sur les ségalas des Cévennes, la culture du sainfoin et du seigle, HEUZÉ, *la France agricole*, p. 16. Les ségalas [du Languedoc] sont des terres à seigle composées de grains quartzes, id. ib. carte n^o 5.

— ETYM. VY. SEIGLE.

† SEGMENTER (sègh-man-tè), v. a. Couper en segments. || V. refl. Se segmenter, être coupé en segments. M. Faye signale, d'après des dessins très-bien faits d'un opticien de Saintes, une tache sur le soleil, qui, au lieu de se segmenter, a offert le phénomène inverse, *Journ. offic.* 8 mars 1877, p. 1783, 3^e col.

† 2. SEICHE (sé-ch'), s. f. Nom donné aux variations rapides de niveau dans les lacs de la Suisse. *Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXIX*, p. 10. Les riverains du lac Léman appellent seiche un phénomène accidentel consistant en un mouvement alternatif et répété d'élevation et d'abaissement du niveau de l'eau du lac, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 14 janv. 1875, p. 341, 3^e col.

† SÉIDE. — ETYM. Ajoutez : Séide ne vient pas de l'arabe seïd, seigneur, qui a donné rid, mais de Zeïd, nom d'un affranchi de Mahomet (BENJAMIN).

SEIGLE. Ajoutez : || 3^e Faux seigle, autre nom du ray-grass, J. P. HENRY, *Essai sur l'arrond. de Boulogne-sur-Mer*, p. 181, Boulogne, 1810.

† SEIGLEUX (sé-glè-ou), *adj.* m. Blé seigleux, nom, dans l'Oise, du méteil, dit aussi blé de meylage, *des Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 63.

† SEILLON (sé-llon, li moullies), s. m. Dans le canton de Vaud, ustensile en bois à une anse, servant à recevoir le lait que l'on trait.

— ETYM. Dérivé de seille.

† SEINCHÉ (sin-ch'), s. f. Nom d'une pêche que l'on fait dans la Méditerranée à l'aide de grande

filets pierrés et flottés. Palavas et Aigues-Mortes comptent déjà quatre sèches employant un personnel considérable. *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 115.

— ETYM. Autre forme de seïne.

† **SEINER**. *Ajoutez* : || 2° V. a. Prendre avec la seïne... Qu'il se soit interdit chaque année, sur la côte de Terre-Neuve, de seïner le hareng du 20 octobre au 1^{er} avril suivant. *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1874, p. 433.

SEING. || 4° *Ajoutez* : || Abs de blanc-seing, inscription frauduleuse, au-dessus de la signature, d'un acte préjudiciable au signataire.

† **SEISSETTE** (sé-sè-tè), s. f. Sorte de blé tendre, dit aussi blé du Roussillon. Parmi les blés barbus, plus rustiques, le blé du Roussillon on seissette, très-apprecié [comme blé tendre] dans le département d'Oran. *Journ. offic.* 29 août 1874, p. 6268, 1^{re} col. (comparez ci-dessus *SEISSETTE*).

SEL. *Ajoutez* : || 9° Sel de coussin, nom, dans la Seine-Inférieure, du sel qui provient de morues péchées à Terre-Neuve, et qui est employé comme engrais, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 10. || 10° Action de saler, salaison. Il était nécessaire, au point de vue de la conservation, de faire prendre deux ou trois sels au hareng blanc et de fumer fortement le hareng saur. *Journ. offic.* 29 oct. 1875, p. 8891, 1^{re} col. || 11° Arbre à sel, l'arecque singe, *areca madagascariensis*, Mart., *BAILLON, Dict. de bot.* p. 248. || 12° Aller au sel, ancienne locution qui signifiait acheter des vivres. Ce que ces gens-là promettent n'est pas argent pour aller au sel. *MALH. Leriq.*, éd. Lalanne. || 13° Sels immondes, dits aussi russels et saumures, sels provenant de la salaison des poissons. *Douanes, Tarif de 1877*, p. CLXXV.

— REM. La loi du 25 déc. 1848 a supprimé toute distinction, quant à l'application du sel d'entrée, entre le sel de marais ou sel marin, le sel de saline et le sel gemme, autrement dit sel de roche ou sel fossile. Ces sels, que l'on confond, dans l'usage, sous le nom de sel commun ou de sel de cuisine, sont identiques dans leur composition. Les nomenclatures chimiques les désignent sous la dénomination de chlorure de sodium ou chlorhydrate de soude. *Douanes, Tarif de 1877*, note 369.

SELLE. *Ajoutez* : || 8° Terme de chemin de fer. Selle de joint, selle intermédiaire, synonymes de coussinet de joint. de coussinet intermédiaire, qui sont employés à maintenir les rails sur la traverse et par conséquent l'écartement constant des deux rails de la même voie; les coussinets sont faits en forme de selle. La compagnie du chemin de fer central suisse met au concours la fourniture de 1000 selles de joint, 27500 selles intermédiaires. *Journ. offic.* 10 févr. 1874, aux annonces.

† **SELTZ** (sèltz). Eau de Seltz, eau chargée naturellement d'acide carbonique. || Eau de Seltz artificielle, eau chargée de plusieurs fois son volume d'acide carbonique par une pression.

† **SEMAÛGH** (se-magh), s. m. Plante d'Algérie qu'on emploie pour pâte à papier, *ouv. l'Algérie*, 1876, p. 111.

† **SEMAILLER** (se-ma-llè, ll mouillées), v. a. Semer, avec un sens péjoratif. Ils prêchent et courent, et vont semaillant je ne sais quoi que le vent emporte. A. DE MUSSET, 2^e lettre de Dupuis et Coltonnet.

SEMAINIER. *Ajoutez* : || 3° Botte à rasoïr contenant sept laines. || 4° Adj. Qui appartient à la semaine, qui dure la semaine. || Bracelet semainier, cercle en métal, habituellement en argent ou en or qu'on ne quitte jamais. Bracelets semainiers dits porte-bouheur. *Journ. offic.* 3 déc. 1876, p. 8094, 1^{re} col.

† **SEMAQUE** (se-ma-k'), s. m. Navire des Pays-Bas. Les bâtiments de petite dimension tendent à disparaître... les semailles figuraient sur l'effectif de 1848 au nombre de 181, d'un jaugeage total de 14 480 tonneaux; on n'en compte plus, en 1873, que 8 avec 627 tonneaux. *Journ. offic.* 27 août 1873, p. 6281, 1^{re} col.

— ETYM. Voy. ci-dessous **SMACK**.

SEMBLER. *Ajoutez* : || 10° Il semble de... on dirait... J'ai une maladie... c'est la courte haleine; quand cela me prend, il semble d'un coup de vague. *MALH. Leriq.*, éd. L. Lalanne.

SEMF. *Ajoutez* : || 7° S. m. En termes de modes, un semé, un tapis, une étoffe semée de. Un joli semé de marguerites sur fond de verdure.

SEMELLE. *Ajoutez* : || Battre la semelle, battre le cuir pour le corser. || 15° Petit plateau d'osier portant huit pêches, dit semelle, parce que c'est

un fond de panier. Pêches de Montreuil : 4 fr. 60 la semelle de huit.

— ETYM. *Ajoutez* : Origine inconnue, est-il dit dans le Dictionnaire. M. Bugge, *Romania*, n° 10, p. 157, essaye de pénétrer plus loin. Arguant d'une des formes, *sommele*, il suppose un bas-lat. *sumella*, qu'il croit dit pour *subella*, comme *samedi* pour *sabedi*. Des lors *subella* est le diminutif du lat. *suber*, liège; d'après cela, la notion originelle de *semelle* serait petit morceau de liège; on sait du reste que les Romains et les Grecs portaient des semelles de liège, pour paraître plus grands on, dans l'hiver, pour la santé. Cela est bien, mais il faudrait des intermédiaires pour assurer la déduction.

† **SEMIESTRIALITÉ** (se-mi-stri-a-li-té), s. f. || 1° Caractère de ce qui est semestriel. || 2° Échéance semestrielle. Le paiement régulier de la susdite semiestrialité. *Prospectus de l'emprunt égyptien de juillet 1873*.

† **SEMIESTRIELEMMENT** (se-mi-stri-è-le-man), adv. Tous les six mois, par six mois. Intérêts à raison de sept pour cent, payables semestriellement. *Prospectus de l'emprunt égyptien de juillet 1873*. Le conseil d'administration... fait semestriellement un rapport sur la situation financière de la société, le *Crédit coopératif de France*, Paris, 1874, p. 13. Ils s'engageaient à payer semestriellement 53333 francs 33 centimes. *Gaz. des Trib.* 28 déc. 1876, p. 1256, 2^e col.

† **SEMI-COLON**. *Ajoutez : — REM. Les Allemands disent semi-colon pour : point et virgule.*

† **SEMI-DIRECT**, **ECRE** (se-mi-di-rèkt', rèk-t'), adj. Terme de chemin de fer. Qui est demi-direct, en parlant d'un train. Pendant les intercessions et jours fériés, les trains directs et semi-directs de Paris-Saint-Lazare... *avis du chemin de fer*.

† **SEMI-HEBDOMADAIRE** (se-mi-è-bdo-ma-dè-r'), adj. Qui paraît deux fois par semaine. Des journaux quotidiens, semi-hebdomadaires, hebdomadaires. *Journ. offic.* 3 mars 1873, p. 1576, 3^e col.

† **SEMI-MENSUEL**, **ELLE** (se-mi-man-su-èl', èl'), adj. Qui se fait, qui paraît deux fois par mois, à la différence de bi-mensuel signifiant : qui se fait, qui paraît tous les deux mois.

† **SEMINISTE** (sé-mi-ni-st'), s. m. Ancien terme de physiologie. Partisan de l'opinion qui attribuait la formation de l'embryon au seul mâle. Comment les séministes, les ovistes, les animalistes expliquent-ils la formation de ces métiés? *vol. Diet. phil. Monstres*.

— ETYM. Lat. *semen* (voy. **SEMER**).

† **SEMOGRAPHIQUE** (sé-mi-o-gra-fi-k'), adj. Qui a rapport à la sémiographie. La bibliothèque de Paris possède plusieurs spécimens de l'art sémiographique des Grecs. *Journ. offic.* 3 janv. 1875, p. 30, 3^e col.

† **SEMITISTE** (sé-mi-ti-zè), v. n. Parler une langue sémitique. C'était le temps où, selon la piquante remarque de M. Maspero, des raffinés de Thèbes et de Memphis trouvaient autant de plaisir à semitiser que nos élégants à semer la langue française de mots anglais mal prononcés. *RULES SOUV. la Phénicie, Rev. des Deux-Mondes*, 46 déc. 1876, p. 785.

† **SEMITISTE** (sé-mi-ti-st'), s. m. Celui qui se livre à l'étude des langues et de l'histoire des peuples sémitiques.

† **SEMPIETERNELLEMENT** (sin-pi-èr-nè-le-man), adv. D'une manière sempiternelle. (Voulez-vous montrer) Que tout, même la mort, nous ment, Et que sempiternellement Hélas! il nous faudra peut-être, Dans quelque pays inconnu, Ercher la terre revêche, Et pousser une lourde bêche Sous notre pied sanglant et nu? *BAUDELAIRE, Fleurs du mal*, CXVII.

SEMAT. — HIST. XII^e S. *Ajoutez* : Onquore esteit assez matins, Quant li coneeiles rassenbla Et que toz li senex josta, BENOIT DE SAINTE-MORE, *Roman de Trië*, v. 25228.

† **SENGGA** (sé-né-ga), s. m. Plante, le *polygala senega*, L. Le docteur Honoré, frappé de voir les naturels du centre de l'Australie guérir toutes les maladies de poitrine par le suc du sénéga, *Journ. offic.* 23 avril 1872, p. 2720, 2^e col.

† **SENIORAT** (sé-ni-o-ra), s. m. Qualité d'être le plus âgé dans une famille, en parlant aussi bien des fils que des autres membres. La loi musulmane de succession est fondée sur le seniorat; elle veut que le chef de la religion, le khalife, soit toujours l'ainé dans la famille du prophète ou dans la famille régnante qui est en possession des droits du khalifat. *Journ. des Débats*, 8 juill. 1872. Le

seniorat n'est pas, à proprement parler, une loi positive en Turquie; il est permis d'y déroger, et c'est ce que voulait faire Abd-ul-Aziz en faveur de son fils; mais le seniorat est au moins un usage ancien et respecté, *le Temps*, 2 juin 1876, 1^{re} page, 2^e col.

— ETYM. Bas-lat. *senioratus*, du lat. *senior*, plus vieux (voy. **SEIGNEUR**).

† **SENNAL** (sén-nal), s. m. Poisson de l'Inde, dit aussi anabas, qui peut vivre hors de l'eau pendant quelque temps et grimper sur les arbres au moyen de ses nombreuses épines. *COMTEBERT, Cours de géographie*, Paris, 1873, p. 657.

† **SENSATION**. *Ajoutez* : || 5° À sensation, de manière à produire une impression marquée. Nouvelle à sensation.

† **SENSIBILISER**. *Ajoutez* : || 2° Fig. Donner de la sensibilité. Je sais bien que les anciens aussi ont sensibilisé, animé la nature, ch. DURIEU, *Journ. offic.* 31 oct. 1871, p. 4248, 1^{re} col. Ce théisme, donc, devient rationalisé et sensibilisé à ravir un Bernadin de Saint-Pierre, SAINTE-BEUVE, *Causeurs du lundi*, t. xv (*l'abbé de Saint-Pierre*).

|| 3° Fig. Avertir la sensibilité, le sentiment. En somme, il n'y a pas de profession où l'on se déchire d'aussi bon cœur [qu'au théâtre]; aucun art ne sensibilise à ce point l'amour-propre. ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 24 janv. 1876, p. 739, 1^{re} col.

† **SENSIBILITÉ**. *Ajoutez* : || 7° Fig. Se dit de la régularité avec laquelle un marché, une bourse obéissent aux plus légères différences. Le marché des grains d'une sensibilité excessive, *mon. l'écon. pol. avant les phylloxères*, ch. IX. En démontrant l'extrême sensibilité de ce jeu de bascule [l'offre et la demande], in. ib.

† **SENSIBLE**. || 12° S. m. *Ajoutez* : Ses enfants [de la mère du prince de Condé], qui étaient le sensible de son cœur. M^{me} DE MONTVILLE, *Mém.* p. 364. || 13° Proverbialement et populairement. C'est comme si vous châtiez femme sensible, se dit d'une demande qui ne doit pas avoir de résultat. || Cette locution vient d'une romance célèbre de l'opéra d'*Arion* (1799), musique de Méhul, paroles d'Hoffmann : Femme sensible, entend-tu le ramage De ces oiseaux qui célèbrent leurs feux? Pour indiquer une demande vaine, on a dit d'abord : C'est comme si tu châtiais femme sensible sur l'air ridicule l'effet des paroles sentimentales. Puis la locution s'est abrégée, comme il arrive souvent.

SENSIBLEMENT. — ETYM. *Ajoutez* : Faut-il rapporter à *sensiblement* l'adverbe de cet exemple : XII^e s. Ceste confusions de disturbance-avait sansiblement apressé le cuer de ceaz [ceux...], *li Dialogue Greigore le pape*, 1876, p. 315. Sautablement supposait un bas-lat. *sensibilis*; or il y a en effet dans le bas-lat. *sensificare* pour *sensificare* (voy. DU CANGE).

SENSITIF. || 1° *Ajoutez* : || La Morale sensitive, titre d'un ouvrage que J.-J. Rousseau méditait, et qu'il ne fit pas; il y voulait montrer l'influence des régimes, des manières de vivre, etc. sur le moral des hommes. *Conf. ix*, 1^{re} part.

† **SENSUALISER** (san-su-a-li-zè), v. a. Donner un caractère sensuel aux choses. Ne craignant pas de sensualiser un peu une existence qu'un fonds de sagesse inaltérable garantissait des grossièretés, L. ULBACH, *M. et Mme Fernel*, v.

SENSUEL. — HIST. XVII^e S. *Ajoutez* : Ne soyez point menteurs contre la vérité; car cette supériorité n'est point d'en haut descendant du père des lumières, mais terrienne, sensuelle, diabolique, *Jacques III*, 46, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1525.

SENTI. *Ajoutez* : || 2° Fig. Qui est le résultat du sentiment, de l'affection, de l'intérêt. Quelle injustice, lui dis-je, un caprice vous fait vous refuser à des démarches senties et nécessaires de ma part, CAZOTTE, *le Diable amoureux*, ch. XIII.

† **SÉPALAIRE** (sé-pa-le-r'), adj. Terme de botanique. Qui a rapport aux sépales. Une fleur le sépalare ou pétalare, THÉCUL, *Acad. des sc. Comptes rend.* LXXXI, p. 884.

† **SÉPARABILITÉ** (sé-pa-ra-bi-li-té), s. f. Possibilité de séparer; qualité de ce qui est séparable. La distinction et la séparabilité du fait et du droit dans l'affaire des cinq propositions, l'abbé Dumas, *Hist. des cinq propositions de Jansenius* (1700), dans SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. III, p. 84, 3^e cd.

† **SÉPARATIF**. *Ajoutez* : || S. m. Appareil qui établit une séparation. Les fosses [d'aisance] filitrantes à l'égout se composent d'une tinette munie

d'un séparateur qui donne le moyen de retenir les matières fermes dans une des parties du récipient, et d'éliminer par un tuyau les eaux vannes à l'égout, LIGER, *Fosses d'aisance*, p. 3, Paris, 1875.

† **SÉPARÉ**. Ajoutez : || 5° Teint séparé, expression maintenant obscure pour nous, synonyme probablement de teint décoloré, qui se dit en Suisse pour teint débrouillé. Emile a les yeux touchants, le teint séparé, délicat, uni, saint-évremond, t. II, *Idee de la femme qui ne se trouve point*. || Voy. à DÉMÊLÉ dans le Dictionnaire un exemple de Saint-Simon où teint décoloré est expliqué autrement, probablement à tort.

† **SÉPARÈMENT**. — REM. On dit séparément de, comme indépendamment de. Ces motifs considérés séparément l'un de l'autre.

† **SEPTAÏEUL**, **EULE** (sè-pa-ic-u, ieu-l'), s. m. et f. Aieul, aieule qui est avant le sextième, c'est-à-dire le septième descendant après le père, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe*, t. XII, p. 95, 1850.

— ETYM. Lat. *septem*, sept, et aieul.

† **3. SEPTAIN** (sè-plin), s. m. Usité dans cette location : corde de septain, corde forte et très-unie, formée de sept brins, servant spécialement à porter les poids des horloges et ceux qui font fermer les portes. || Des ouvriers pronoucent corde de setin et même de satin.

— ETYM. Dérivé de sept.

† **SEPTENNALISME** (sè-ptè-na-li-s'm), s. m. Mot forgé pour désigner un pouvoir de sept ans qu'on voulait attribuer au maréchal de Mac-Mahon, sans dire que la France fut constituée en république ou en monarchie. On allait jusqu'à soutenir que les étranges et inextricables conceptions du septennalisme répondaient aux vœux secrets et profonds du pays, le Temps, 25 août 1876, 1^{re} page, 3^e col.

† **SEPTENNAT** (sè-ptè-na), s. m. Durée de sept ans pour une fonction, une magistrature, une chambre législative.

— ETYM. Lat. *septem*, sept, et *annus*, an.

† **SEPTENTRION**. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. *Septentrio*, sietlons, LESCALLIER, *Vocabul. latin-franç.* 2276.

† **SEPTICÉMIQUE** (sè-pti-sè-mi-k'), adj. Terme de médecine. Qui a rapport à la septémie.

† **SEPT-OEIL**. Ajoutez : — HIST. XIII^e s. La rose [tu] lasses par l'ortie Et l'englelier par le seuz; Chetis, tu es si deceuz Que par l'ortie lasses par la feuille, La lamproie par la setueille, GAUTIER DE COINSEY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 357, éd. abbé Poquet.

— ETYM. Ajoutez : Le normand nomme le poisson *sept-treus*, c'est-à-dire sept-treus.

† **SEPTIPLER**. Ajoutez : || 2° V. n. Devenir septuple. Pendant la même période [1826-1866], nos achats en bois d'œuvre de toute nature à l'étranger ont triplé en quantité et septuplé en valeur, CH. BROUILLARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 45 sept. 1871, p. 349. Dans les dix dernières années, la superficie de la vigne a doublé; celle du houblon a septuplé, *Journal. offic.* 11 oct. 1872, p. 6437, 2^e col.

† **SÉPTICROLOGIE** (sè-pul-kro-lo-ji), s. f. Étude sur les sépultures. Sépultologie française, par Caraven-Cocbin, Castres, 1873 (il s'agit d'un travail sur des sépultures gauloises, romaines, etc.).

† **SEQUEVE** (se-kè), s. f. Synonyme d'enseigne (voy. ce mot au Supplément).

† **SÉRAC**. || 2° Ajoutez : Elle [la fonte à la surface de la neige] produit de singulières formations, celle entre autres qui doit son nom de sérac à une vague ressemblance avec une espèce de fromage qu'on fabrique dans les chalets des Alpes; les séracs sont des cristaux de glaces, E. RAMBERT, *Rev. des Deux-Mondes*, 45 nov. 1867, p. 381. Le sérac appartient à la zone supérieure, et n'a rien de commun avec les blocs qui naissent de la dislocation du glacier sur les pentes trop fortes, in. *ib.* p. 395, note.

† **SÉRAPHISME** (sè-ra-fi-sm'), s. m. || 1° Néologisme. Caractère ascétique imprimé par saint François d'Assise à sa fondation monastique. || Par extension. Séraphisme béat, cherubisme. || 2° Caractère séraphique, ébété. L'amour du poète [Lamar-tine] n'est que sentiment et séraphisme; mais combien de rêves et d'idées le dédommagent de ces privations qu'il s'impose! M. BLAZE DE BURY, *le Temps*, 20 fév. 1877, 3^e page, 4^e col.

† **SÉRASQUERAT** (sè-ra-skiè-rat), s. m. Fonction du sérasquier. || Demeure du sérasquier. L'archiduc Charles-Louis a rendu visite hier au sérasquierat, et a été reçu aujourd'hui par le sultan, *Journal. offic.* 6 mai 1872, p. 3029, 1^{re} col.

† **SERBE** (sè-rb'), adj. Qui appartient à la Serbie. Langue serbe.

† **SERDAR** (sè-dar), s. m. Chef militaire chez les Turcs et les Persans.

— ETYM. Persan, *serdâr*, formé de *ser*, tête, et *dar*, qui possède.

† **SERDEAU**. — HIST. || Ajoutez : XIV^e s. Jehan, sert de l'eau, GÉAUD, *Paris sous Philippe le Bel*, p. 143.

† **SERÉE** (se-rée), s. f. Ancienne forme de soirée. Les *Serées* de Guillaume Bouchet, titre d'un ouvrage du XVI^e siècle, réimprimé de nos jours par Lemerre.

† **SERÈNE** (sè-rè-n'), s. f. Nom, en Normandie et en Bretagne, de vases en poterie de grès, pouvant contenir une quinzaine de litres, dans lesquels est versé le lait de la traite et où monte la crème destinée à faire le beurre, ALBERT ROUS-SILLE, *le Phare de la Loire*, 16 sept. 1876, 3^e page, 1^{re} col.

— ETYM. Bas-lat. *serena*, sorte de mesure de liquides, du lat. *seria*, jarre.

† **SERGEANT**. Ajoutez : || 11^e Sergeant goulu ou canac, nom, à Belle-Ile, Morbihan, du fou, ciseau de mer (*sula brassanus*), GOUZET, *les Oiseaux de mer*, Nantes, 1875, p. 12.

† **SERGEON** (sèr-jon), s. m. Nom, dans l'Oise, des petites bottes qu'on fait avec le chanvre pour le sécher, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 65.

† **SERGIERIE**. Ajoutez : — HIST. XV^e s. Pour charge de sargerie sur fil [croise laine et fil], MANTEL-LIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 58.

† **SÉRICIFÈRE** (sè-ri-si-fè-r'), adj. Qui porte, qui produit le fil de soie. Les tubes séricifères du ver à soie.

— ETYM. Lat. *sericum*, soie, et *ferre*, porter.

† **SÉRICOLE** (sè-ri-co-l'), adj. Qui a rapport à la sériculture.

— ETYM. Voy. SÉRICULTURE.

† **SÉRICULTEUR** (sè-ri-kul-teur), s. m. Celui qui se livre à l'élevage des vers à soie.

— ETYM. Voy. SÉRICULTURE.

† **SÉRICULTURE** (sè-ri-kul-tu-r'), s. f. L'élève des vers à soie.

— ETYM. *Σηρ, σερπός*, ver à soie, proprement l'animal du pays des Séres. M. de Dumast et, après lui, M. LUPPI et Dupré de Loire ont condamné le mot *sériciculture* et ont demandé qu'on le remplaçât par *sériculture*. En effet, ce que l'on cultive ce n'est pas la soie, *σέρων, sericum*; c'est le ver à soie, *σέρ, sériciculture* ne peut être considéré que comme un exemple d'une figure de mots où l'on prend le produit pour le produisant; c'est ainsi qu'on dit *viticulture*, moins bien il est vrai que *viticulture*. De cela il résulte que *sériciculture* est plus exact que *sériculture* et mérite la préférence. Cependant il faut remarquer qu'à un autre point de vue, le point de vue grammatical, *sériculture* serait reprochable (*σέρ* faisant au génitif *σέρπος*), et qu'il faut alors supposer que le grec est latinisé.

† **SÉRIEL, ELLE** (sè-ri-èl, è-l'), adj. Qui forme série. Le Porcupine ne cessa de sonder, de draguer et de faire des observations sérielles de la température de la mer à différentes profondeurs, A. RECLUS, *Rev. maritime et coloniale*, juill. 1874, p. 154.

† **SERINGUE**. Ajoutez : || 4^e Arbre à seringue, les *hevea* (*siphonia*) à caoutchouc, BAILLOX, *Dict. de bot.* p. 248.

† **SERMEN**. Ajoutez : || 3^e Nom donné jadis à des confréries. D'après cet auteur [E. Gachet], en creusant les fondations d'un mur de clôture, Rubens aurait anticipé sur le terrain du serment ou confrérie des arquebustiers ses voisins, J. DUMESNIL, *Histoire des amateurs étrangers*.

† **SERMONNAIRE**. Ajoutez : — HIST. XII^e s. Onques nos clers lisans, sermouneris ne prophete... *Mai-net*, dans *Romania*, juillet-octobre 1875, p. 330.

† **SERPEAU** (sèr-pò), s. m. Sorte de serpe employée à la culture de la vigne. On nous écrit de Blaye (Gironde) qu'il apportait près de son lit un instrument appelé serpeau, qui sert à cultiver la vigne et qui forme une véritable arme à double tranchant, très-lourde, très-large, recourbée à son extrémité et munie d'une arête très-forte, également tranchante, *Gaz. des Trib.* 4-5 mai 1874, p. 443, 2^e col.

— ETYM. Dérivé de serpe.

† **SERPENTÉ**, **ÉE** (sèr-panté, tée), adj. Disposé en forme de serpent. Saint Pierre avertit principalement les jeunes femmes de ne porter point les cheveux tant croisés, frisés, annelés et serpents, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote*, III, 25.

† **4. SERPENTINE** (sèr-pan-ti-n'), s. f. Terme de mercerie. Petit ornement en passementerie qui fait la dent. Fabricat de lacets, tresses alpaga, souchages, chamarrures, serpentines, ganses en coton, laine ou soie, ALMAN. Didot-Bottin, 1871-72, p. 1128, 2^e col.

† **SERPENTINEUX, EUSE** (sèr-pan-tu-è, è-z'), adj. Qui est en forme de serpent. Les murs en sout couverts d'héroglyphes indéchiffrables et surtout de caractères serpentueux et de triangles rappelant les signes cancéreux, PR. MÉNÉME, *l'oy. dans l'ouest de la France*, 1836, cité dans A. C. NOU-REAU DE JONXIS, *Ethnographie caennaise*, p. 437.

— ETYM. *Serpent*. Dans *serpentueux*, l'u n'a rien d'organique (voy. pour cette formation MON-STRUEUX).

† **SERPILLIÈRE**. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Rois, tant bons chevaliers seoit li en calere, Et ot or et argent et lre serpilliere, Et se gisoit sor coto et à riche fouiere, Qui porre [la] mort, blaus s'ir, gira en sa litiere, *li Romans d'Alexandre*, p. 641.

† **SERPULE** (sèr-pu-l'), s. f. Genre d'annélides contenus dans des tubes calcaires et qu'on rencontre à la surface des corps submergés.

— ETYM. Lat. *serpula*, serpent, de *serpere*, ramper.

† **SERRAN** (sèr-ran), s. m. Nom d'un poisson de mer, *serranus novemcinctus*, Acad. des sc. *Comptes rend.* t. LXXII, p. 998.

† **SERRE**. Ajoutez : || 10^e Dans le Puy-de-Dôme, réservoir où l'on recueille l'eau des sources, les *Primes d'honneur*, p. 442, Paris, 1871, || 11^e Le local où, dans le Trésor ou à la Banque, on garde les valeurs (voy. NÉCESSAIRE au Supplément).

† **4. SERRÉ**. || 2^e Ajoutez : || Les dents serrées, se dit quand on rapproche les mâchoires du manière que les dents d'en bas appuient fortement contre les dents d'en haut; ce qui indique d'ordinaire un état spasmodique, une colère concentrée. Il avait le poing fermé, le visage en contraction, les dents serrées, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, lettre LXXVIII.

† **SERRE-BOIS** (sèr-re-boi), s. m. Réduit où l'on serre du bois. Il allait habiter désormais une espèce de serre-bois, ouvert dans le mur de l'escalier, DAUBET, *Jack*, III, 5.

† **SERRE-BRAS** (sèr-re-brà), s. m. Bandage propre à maintenir sur le bras quelque application. Serre-bras élastiques spéciaux à plaques et sans plaques, ALM. Didot-Bottin 1876, p. 1345, 1^{re} col.

† **SERRE-MALICE** (sèr-re-ma-li-s'), s. m. Sorte de coiffure de femme. M. le docteur Marchant rapproche la pièce antique [un ruban de bronze] des serre-malices que les femmes du canton de la Tour-d'Auvergne portaient encore il n'y a pas longtemps, *Rev. anthrop.* t. VI, p. 128.

— ETYM. *Serrer*, et *malice*, qui est dit ici par plaisanterie pour signifier le sexe féminin.

† **SERRER**. — HIST. || XIII^e s. Ajoutez : Le [la] maison Jehan de Lens... qui siet en vies marquet, serant de la maison Gerart [touchant à la maison de Gerart], *Charles du Vermandois*, dans *Bibl. de l'École des sc.* 1874, XXXV, p. 451.

† **SERRET**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Mais le tiers gaing, qu'en Savoye ilz en tirent [du bétail], Est le serat que du latin ilz disent... Ilz font tromper la racine d'ortie En la liqueur du fourmage sortie, Qu'on dit lait clair... Puis au chaudron ou bault d'autre lait maigre Avec lait franc, ilz gentent de cet aigre Ce qu'il en faut; ces trois missionnent Font le serat... Second fourmage et de grosse substance, Des povres gens ordinaire pittance, J. FLETERET DU MANS, *la Savoye* (1672), Chambéry, 1856, p. 260.

— ETYM. Ajoutez : Le Dictionnaire dérive *serret* de *serrer*; mais la forme *serret* indique une autre origine, à savoir le lat. *serius*, petit-lait (voy. SÉRUM au Dictionnaire, et comp. SÉRET).

† **SERRICORNE**. Ajoutez : || S. m. pl. Les serri-cornes, famille de coléoptères.

† **SERRURERIE**. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Nulz varlés servans ouit mestier de serrurrie... *Bibl. des sc.* 1871, XXXV, p. 409.

† **SERS** (sèr), s. m. Nom du vent d'ouest, dans la Haute-Garonne. Les vents dominants soufflent de l'est à l'ouest et sont connus sous les noms d'autan et de sers, J. VERNÉ, *Géogr. illustrée de la France*.

† **3. SERTE** (sèr-t'), s. f. Nom donné, dans la Vienne, à la moutte, quand les baudets saillent les juments pour la procréation des mules et muets, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 302.

— ETYM. *Seruir* (voy. ce mot au n^o 18).

† **SERVE.** Ajoutez : 3° Réservoir à poisson, en Auvergne.

† **SERVÉTISTE.** Ajoutez : — REM. On a dit aussi servétien. Les successeurs du Picard qui fit brûler Servet, les prédicateurs qui sont aujourd'hui servétiens, se sont avisés de faire une cabale très-forte dans le couvent de Genève appelé viles, volt. *Correspond.*

SERVIALE. — HIST. Ajoutez : XII^e s. et si ajale Un varlet que il voit à destre, celui qui plus li sembloit estre Vistes et preux et serviables, *Perceval le Gallois*, v. 10443.

SERVICE. Ajoutez : 1° 22^e En termes de budget, opération terminée et pour laquelle il n'y a plus qu'à payer. Un compte suppose des faits accomplis, et en langage de budget, des services faits, *Journ. offic.* 24 déc. 1873, p. 8674, 2^e col.

SERVETTE. Ajoutez : 2° Enveloppe en lachin, en parchemin, dans laquelle on peut jager et porter avec soi des manuscrits, des papiers. Serviette d'avocat. 3° Sorte de porteculotte servant de porte-mouchoirs. C'est un porte-mouchoirs en satin, que j'ai brodé... c'était un de ces grands portefeuilles à double poche qu'on appelle serviettes, et dans lesquels les femmes élégantes se servent leurs mouchoirs, p. DE MUSSET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1876, p. 623.

SERVIR. Ajoutez : 35^e Se servir, être mis, servi sur table. Ce plat se sert sur les merveilleuses tables.

SERVITUDE. 10^e Ajoutez à l'exemple de Mine de Servigné celui-ci de Malherbe : Quand vous partîtes, je n'eus point l'honneur de vous baiser les mains et vous confirmer le vœu de ma servitude, *Lezique*, éd. L. Lalanne. 41^e En amour, état d'un homme serviteur d'une dame. De tout mon pouvoir j'essayai de lui plaire, Tant que ma servitude espéra du salaire, id. ib.

† **SERVO-MOTEUR** (sér-vo-mo-teur), s. m. Appareil qui permet de faire choir facilement un organe mécanique aussi lourd et aussi puissant qu'on voudra. M. Tresca présente de la part de M. Farcat la description d'un système mécanique très-ingénieux : le servo-moteur qui sert d'intermédiaire entre la main de l'ouvrier et l'outil, et permettra de manier avec la même facilité des organes puissants ou des organes légers, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 3 mai 1873, p. 2919, 1^{re} col. Prix Plumey : décerné à M. Joseph Farcat, pour son intéressant appareil le servo-moteur ou moteur asservi... c'est sur le Châteauneuf-Renaud qu'a été faite la première application du servo-moteur en 1869, id. 24 juin 1876, p. 4583, 2^e col.

— ETYM. Lat. *servus*, serf, esclave, et *moteur*.

† **SERBAN.** Ajoutez : — ETYM. Arabe, *seisēban*, d'origine persane, *DEVIG. Dict. etym.*

† **SESLIERIE** (se-sli-rie), s. f. Selsérie blentière, *sestleria carulea*, Arde, graminée vivace très-commune sur les sols secs et calcaires des terrains jurassiques, *MATHIEU, Reboisement des Alpes*, Paris, 1876, p. 60.

— ETYM. Genre décrit par Arduini à Léonard Sessler, botaniste du XVIII^e siècle.

SESSION. Ajoutez : 4^e Position de celui qui est assis. Si, pendant le jour, un repos plus long lui est nécessaire, il ne s'y livre jamais que dans l'attitude de la session, *BILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût, Méd. xx.* C'est le premier sens du latin *sessio*, et ce sens semble bon à garder en français.

† **SETERAGE** (se-te-ra-j), s. m. Nom, sous l'ancienne monarchie, d'un droit que le fermier du domaine levait à toutes les ventes et reventes, *BOISLISLE, Corresp. contr. gén. des finances*, p. 343, 1693.

— ETYM. Bas-lat. *sextarium*, proprement droit levé sur chaque setier de blé, de *sextarius* (voy. SETIER).

† **SETERÉE.** Ajoutez : — HIST. XIII^e s. Ces vi setérées de terre, *Charte du Vernoisais*, *Bibl. des ch.* 1874, XXX, p. 459.

SÈVE. 1^{re} Ajoutez : 1° Sève se dit aussi en parlant de l'eau-de-vie. Le commerce reproche généralement à cette eau-de-vie de présenter une sève moins agréée à la dégustation, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. vi, p. 114.

SÈVERE. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Notre perfection n'est mie senz culpe, se li severs jugier ne le [la] pœst mercialement en la balance de son destrout jugement, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 328.

SEVERITÉ. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Et si [Dieu] gardai a lui [un abbé] la mult grande severité et la mult grande grace de sa dispensation, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 205.

SÉVICES. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Yeelui orfèvre a confessé avoir batu d'un troussou de clefs tellement ledit filz apelé Jehannin, qu'il lui avoit fait une plaie et deux boies en la teste; nous avons dit que on ce a eu service commis en la personne dudit filz par ledit orfèvre, *Bibl. des ch.* 1874, XXX, p. 401.

† **SEVIGNE** (se-vi-gnē), s. m. Nom d'un cépage, dans l'Aube, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 323.

† **SEVULOSE** (sé-vu-lo-z), s. f. Terme de chimie. Principe qui se trouve dans la sève, *Journ. offic.* 23 déc. 1875, p. 10687, 2^e col.

SEX. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Elle est [une femme d'Alexandre] grosse et ençante, d'enfant s'ostient le fœs; à grant ommor il fuites son talent et son ses, Et le [la] fuites servir en mes millors païes, li *Romans d'Alexandre*, p. 514.

† **SEXENNAL.** ALE (sek-sen-nal, na-l), adj. Qui se fait, revient tous les six ans. Les allocations déjà acquises à titre d'augmentation triennale, sexennale et décennale, seront conservées, *Journ. offic.* 16 mars 1872, p. 1865, 1^{re} col.

— REM. Le texte porte à tort *sertennal*; il faut *sexennal* comme triennal, décennal; ces mots se forment du nom de nombre cardinal, et non de l'ordinal.

— ETYM. Lat. *sex*, six, et *annus*, an.

† **SEXTAIEUL.** EULE (sèk-sta-leul, leu-l), s. m. et f. Aieul, aieule, qui est avant le quinquaiel, la quinquaiule, c'est-à-dire le sixième ascendant après le père, *CHATEAUB. Mém. d'outre-tombe*, p. 95, 1850.

† **SGRAFFIER** (sgra-fî-ê), v. a. Terme italien employé dans les arts. Pour indiquer les champs, on prend une petite échoppe bien fine et bien alignée avec laquelle on les égratigne en travers; autrement ils ne paraîtraient pas bien; cela s'appelle sgraffier, *Œuvres de Benvenuto Cellini*, trad. de L. Lancelotti, *Traité de l'orfèvrerie*, ch. v, ou t. II, p. 286.

— ETYM. Ital. *sgraffiare*, égratigner.

† **SILAMPOON** (cham-pou-lou), s. m. Mot anglais qui figure maintenant à l'enseigne de beaucoup de coiffeurs français et qui signifie le nettoyage des cheveux et de la tête au moyen d'un liquide savonneux particulier.

— ETYM. C'est un mot que les Anglais ont emprunté, comme l'opération elle-même, à l'Indoustan. Il est venu à l'indoustani du sanscrit *sam-pa*, littéralement *com-pargure*.

† **SHEAT** (ché-at'), s. m. Le même que Schéat (voy. ce mot au Dictionnaire). Des que la brillante étoile Sheat sera sur l'horizon, volt. *Zadig*, 13.

† **SHERRY** (chè-ri), s. m. Nom anglais du vin de Xérès. Fi du porto, du sherry, du madréle BARBIER, *Jambes et poèmes, le Gin*.

† **SHINTOÏSME** (chin-to-ism'), s. m. Autre forme de *shintoinisme*, (est au Dictionnaire. On sait que la religion des shintos ou shintoïsme consiste dans le culte d'une divinité suprême et de demi-dieux ou héros; elle enseigne que les âmes des hommes vertueux iront habiter les régions lumineuses au sein desquelles le Japon est placé, *Journ. offic.* 20 août 1877, p. 5889, 2^e col.

† **SHOGOUN** (cho-gou-n'), s. m. Nom des souverains militaires du Japon. La seconde [période], commencée en 1192, ne s'est terminée qu'en 1668; elle correspond au pouvoir des shogouns ou commandants militaires, que les Européens se sont obstinés à désigner depuis longtemps par l'expression impropre de taikoun, G. BOUSQUET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1875, p. 243.

† **SHOGOUNAT** (cho-gou-na), s. m. Dignité de shogoun. C'est seulement au commencement du XVI^e siècle, avec Yéyas, que le shogounat devint une institution légale et incontestée, G. BOUSQUET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1875, p. 243.

† **SHRAPNEL.** Ajoutez : L'adoption des obus à la Shrapnel [obus à balles] avait déjà été recommandée avant les derniers événements... les shrapnels ayant rendu de grands services, l'armement de l'artillerie de campagne se composera désormais d'obus et de shrapnels, peut être même sans addition de mitraille, *Journ. offic.* 16 juin 1872, p. 4067, 1^{re} col.

— ETYM. Le capitaine anglais Shrapnel, inventeur, mort général en 1842. Les premiers shrapnels furent employés au siège de Dunkerque, en 1795.

4. SI. — REM. Ajoutez : 1. Si... ou non, se dit, quand, dans une alternative, la seconde partie est négative. Si vous me blâmez, ou non, c'est ce que je ne puis dire, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, lett. 86. 3. Si se disait autrefois

se, et l'e s'en élidait devant une royelle. Cet archaïsme était encore conservé au commencement du XVII^e siècle. Son lui fait au palais quelque signe de tête, *RÉGNIER, Elég.* II. Et s'elle est moins louable, elle est plus assurée, id. *Ep.* II. 4. Si ne veut pas le futur après soi, du moins dans la langue actuelle; car au XVI^e siècle on usait du futur avec si. Pourtant LETOURNEUR a mis le futur, comme on vient de le voir dans l'exemple ci-dessus. C'est que, dans cet exemple, si est un si dubitatif entre deux verbes. La construction rétablie donne : Ce que je ne puis dire, c'est si vous me blâmez.

2. SI. 1^{re} Ajoutez : 1^{re} Si, au sens de particule affirmative, pris substantivement. Si, Nancy! ce si comprend tout, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, lett. LVIII. 1^{re} Si plus, tant plus. Une réponse si sèche et si précise fut cruellement sentie; mais il [le duc de Vendôme] n'était pas au bout du châtiment qu'il avait si plus que mérité, *ST SIM.* dans *Scènes et portraits choisis dans les Mémoires du duc de St-Simon*, par Eug. de Launay, Paris, 1876, t. I, p. 198. [Si plus est insolite, mais n'a rien de vicieux.]

1. SIAM. 1^{re} Ajoutez : De ces relations fugitives avec les Siamois [ambassades de 1684 et 1685], il ne resta en Europe que le jeu de Siam, *Journ. offic.* 9 juin 1873, p. 4285, 2^e col.

† **SIAMANG** (sia-mang'), s. m. Singe anthropomorphe des forêts de Sumatra.

— ETYM. Mot malais.

† **SIBYLLISTE.** Ajoutez : 1^{re} Se dit aussi d'auteurs d'oracles, de vers sibyllins, *Journ. offic.* 3 fév. 1874, p. 971, 1^{re} col.

SIDÉRAL. Ajoutez : 3^e Dans le service des phares, appareil sidéral, appareil composé de deux surfaces réfléchissantes, placées symétriquement au-dessus et au-dessous de la flamme et destinées à envoyer dans un plan horizontal tous les rayons qui émanent du foyer en les répartissant uniformément autour de l'horizon. Cet appareil a été inventé au commencement du siècle par Bordier-Marcet, qui lui donna le nom de réflecteur sidéral, parce qu'il peut être aperçu de tous les points de l'horizon, tandis que les réflecteurs ordinaires n'envoient de lumière que sous un petit angle, dans une direction déterminée. Un feu sidéral a été allumé dans le port de la Corogne, *Journ. offic.* 29 oct. 1872, p. 6725, 2^e col.

† **SIDÉRIÉTINE** (si-dé-ré-ti-n'), s. f. Terme de minéralogie. Arséniate de fer hydraté.

† **SIDÉROCHROME** (si-dé-ro-kro-m), s. m. Terme de minéralogie. Matière noire, infusible au chalumeau, qui est exploitée pour la préparation du jaune de chrome; c'est une combinaison d'oxyde de chrome et de peroxyde de fer.

— ETYM. *Sidēros*, fer, et *chromē*.

† **SIESTER** (sî-sî-ê), v. n. Faire la sieste. Après le repas, il [l'Autrichien] sieste volontiers et le soir il s'adonne à la danse, *Journ. offic.* 19 sept. 1872, p. 4935, 2^e col.

SIFFLET. Ajoutez : 10^e Sifflet à cloche, sorte de sifflet qui sert à donner des signaux en mer. Il estime qu'avec un sifflet dont la cloche aurait 30 centimètres de diamètre, les sons seraient perceptibles à une dizaine de kilomètres... la distance entre la cloche et la coupe du sifflet varierait selon les degrés de tension de la vapeur employée, *Journ. offic.* 21 oct. 1876, p. 7613, 2^e col. 1^{re} Proverbe. Ajoutez : 1^{re} Trop donner pour le sifflet, follement dépenser pour une chose dont on ne doit retirer qu'un très-médiocre avantage; ne donnons pas trop pour le sifflet, ne faisons pas un sacrifice disproportionné avec le prix qui nous en adviendra; location venue de la Science du b-homme Richard, où Franklin raconte que, étant enfant, il acheta pour tout ce qu'il avait d'argent, un sifflet qu'il aurait pu avoir bien meilleur marché, et qu'on lui remontra combien il aurait pu avoir de bonnes choses pour le surplus de son argent, s'il ne l'avait pas mis tout naïvement en cet inutile sifflet (voy. MIGNET, *Vie de Franklin*).

† **SIGILLOGRAPHIE** (si-jil-lo-gra-fî-k'), adj. Qui a rapport à la sigillographie. On a pu ainsi classer les monuments sigillographiques, les comparer, en fixer l'âge, A. MAURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1874, p. 891.

SIGNAL. Ajoutez : 7^e Terme de construction navale. Nom donné aux diverses pièces de chaque groupe dont la forme est déterminée d'une manière précise pour l'emploi auquel elles sont propres, *NAVETTE, Exploitation, débit et estimation des bois*, NANCY, 1868, p. 109.

SIGNALEMENT. Ajoutez : 2^e Terme d'admi-

ustration. Feuilles contenant tous les renseignements demandés par le personnel d'une administration sur les employés de cette administration. || Du temps de Colbert, on disait le portrait, non le signalement.

SIGNALER. *Ajouter :* || 3° *Ajouter :* || Signaler que, faire observer que. Le duc de Richmond signale à la chambre que, d'après le vote officiel, il y aurait eu une erreur d'une voix... *Journ. offic.* 19 fév. 1872, p. 1193, 2° col.

SIGNATURE. *Ajouter :* || Fig. Un louis, un écu sont des billets dont l'effigie du prince est la signature, *Dutot, Réflex. sur le comm. et les finances*, t. 1, p. 4.

SIGNE. *Ajouter :* || 15° Absolument, le signe, l'argent mis dans la main de la diseuse de bonne aventure. Nous aurions bien d'autres choses à vous dire, heureux jeune homme; mais il faut commencer par mettre le signe dans la main. — Qu'à cela ne tienne, reprit-elle, et sur-le-champ je leur donnai un doubleon, *Cazottis, le Diable amoureux*, ch. xvi.

SIGNER. *Ajouter :* || 8° Se signer, mettre sa signature (emploi inusité). Si vous voulez que je vous dise ce qui m'en semble et que je me signe... *Malin, L'érigé*, éd. L. Lalanne. Je me signai au mariage, *in. ib.* || Être signé, avoir mis sa signature (emploi inusité). Je suis signé au mariage de mon frère, *in. ib.*

SIGNEUR. *Ajouter :* || 2° S. f. Signeuse, femme qui signe. L'archevêque donne pouvoir aux signeuses au nombre de huit, *Acad. Lexique*, éd. P. Mesnard. Nous savons à fond tous les défauts de celles qui ont signé [le formulaire], des signeuses, comme on les appelait avec mépris, ou encore des noires, *Sainte-Beuve, Port-Royal*, 3^e éd. t. IV, p. 247.

SIGNIFIER. *Ajouter :* || 5° V. refl. Se signifier, être signifié. Tout ceci se signifiait et s'imprimait publiquement aux yeux de tout le royaume, et demeura néanmoins sans répartition, *BOISGUILBERT, Faction de la France*, VII.

SIGNOLE. *Ajouter :* — ETYM. Origine inconnue. *À Avranches*, on dit *soûnole*: il chante comme une *souainole*. C'est proprement une manivelle.

SILENCE. *Ajouter :* || 13° Terme de télégraphie. Interruption dans la transmission télégraphique. La municipalité a installé M. F..., mort acoustiquement; les employés du télégraphe n'ont pas voulu l'accepter, et vous connaissez l'expression télégraphique, ils ont fait silence; j'étais à Oran, et, pendant une journée ou une demi-journée, je suis resté sans communications télégraphiques, *Journ. offic.* 22 avril 1875, p. 2913, 2° col. Des précautions avaient été prises à l'avance, en prévision d'une inactivation du télégraphe; le cas échéant, le signal silence devait être communiqué à toutes sections correspondant avec Alger, *ib.* 16 avril 1876, p. 2744, 1^{er} col.

— HIST. *Ajouter :* XII° S. Li intergetteiz silences de la voz, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 32.

SILENCIEUX. *Ajouter :* || 3° S. f. Un silencieux, machine à coudre qui ne fait pas de bruit.

SILHOUETTER. *Ajouter :* || 1° V. a. Néologisme. Dessiner en silhouette. Ce n'est guère peint; il y a des contours noirs, comme les lignes d'un dessin au crayon, pour silhouetter les formes... *Burger, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 18. || Fig. Lui [Gavarni] et Balzac, ils se mirent à peindre et silhouetter dans tous les sens la société à tous ses étages, le monde, le demi-monde et toutes les espèces de mondes, *Sainte-Beuve, Nouveaux lundis*, t. VI [Gavarni], II. || V. refl. Se silhouetter, paraître en silhouette. Le fond occupant toute la toile était un pan de mur rosâtre, sur lequel se silhouettaient les instruments et ustensiles de la ferme, des coqs et des canards... *in. ib.* p. 247.

SILICIURATION (si-li-si-ra-sion), s. f. Terme de chimie. Transformation en silicure. Sur la silicuration du platine et de quelques autres métaux, par M. Boussingault, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 594.

SILICURE. *FE* (si-li-si-ur, rée), adj. Terme de chimie. Transformé en silicure. Le platine silicuré, *Boussingault, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 592.

SILIQUE. — HIST. XVI° S. *Ajouter :* Et il Penroya en sa metairie pour paistre les porceaux; et convoitit remplir son ventre des siliques que les porceaux mangeoient, et nul ne luy en donnoit, *Lue, xv, 16, Nouv. Testament*, éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1828.

SIMANDRE (si-man-dre), s. f. Disque de bois qui appelait les fidèles à la prière sous la primitive Église, et qui tient encore lieu de cloche dans certains rouvets grecs. Sauf l'*agrypnin* ou veillee à l'église dans la nuit du samedi au dimanche, nous ne sachions pas qu'elle [la règle] impose de pénibles exercices aux moines, et la simandre (écrit à tort symandre) vient bien rarement troubler leur douce flânerie, ne voguë, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 janv. 1876, p. 307.

— ETYM. Σιμανδρα, pluriel de σιμανδρον, signal, de σιμανειν, faire signe.

SIMADIÈS (si-mi-a-dé), s. m. Groupe contenant tous les genres de singes. C'est alors que les simadiés se sont séparés en deux grands tronc, les singes du nouveau et ceux de l'ancien monde, *Darwin*, cité par CARO, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1876, p. 6.

— ETYM. Lat. simius, singe.

SIMPLART (sim-plar), s. m. Terme vieilli. Homme simple, crédule. Le P. Ambroise, reconnu très-simple et d'une humeur chancelante, donna sujet à nos ennemis de croire qu'il faisait du simplart à dessein, *FR. GARASSE, Mémoires publiés par Ch. Nisard*, Paris, 1864, p. 31.

SIMPLISME. *Ajouter :* || 2° Caractère de simplicité, emploi de peu de moyens. C'est ce qui explique le simplisme et la monochromie harmonieuse des anciens paysagistes [hollandais] du XVI^e siècle, *BURGER, Salons de 1861 à 1868*, t. I, p. 228.

SINEAI (si-né), s. m. Nom, dans la Marne, du grenier à fourrage au-dessus des bergeries; ce grenier pour plancher des baliveaux placés d'une poutre à l'autre, sur lesquels souvent on met des claies qui aident à soutenir le fourrage. C... entendit des gémissements étouffés; il se dirigea vers l'escalier du grenier; Th..., au bruit, sauta du seneau sur le sol de la grange, ouvrit la grande porte et s'enfuit vers une écurie (Cour d'assises de la Marne), *Gaz. des Trib.* 16 mai 1874, p. 469, 1^{re} col.

SINGE. *Ajouter :* || 7° Singe-araignée, voy. *ATELE* au Supplément, 8^e Adjectif. Qui imite. Le cardinal Cesy, pensionnaire d'Espagne, et l'homme le plus singe ou tout sens que j'aie jamais connu, *RETZ, Mémoires*, IV, p. 20 (édit. de Genève, 1751).

— REM. Au XVI^e siècle, on avait le diminutif singeteau. Il le cressa comme un singe ses singeteaux, *MARNIX DE STE-ALDEGONDE, Tableaux des différends de la religion*, t. III, p. 205 de l'éd. Quinet.

SINGER. *Ajouter :* — HIST. XVI^e S. ... Singier les courtoisais... d'AUB. *Le Printemps*, Paris, 1874, p. 7.

SINGULARITÉ. — HIST. *Ajouter :* XII^e S. L'art la vertu de l'orison assidue, par la maureité de vie, par la singularité d'abstinence, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 216.

SINGULIER. *Ajouter :* || 10° Terme d'anthropologie. Les points singuliers du crâne. Les points anatomiques qui, par le fait de leur détermination très-précise, peuvent servir de points ou repère pour la mensuration.

— HIST. || XIV^e S. *Ajouter :* Je vous respons, quant est de moy, il n'est pas personne commune. En tant comme il est roy, c'est une; Ains est un homme singulier, Si que à tel pot lui cuillier, *Théâtre français au moyen âge*, Paris, 1839, p. 486.

SINGULIÈREMENT. — HIST. *Ajouter :* XII^e S. Li frere... commencierent casens très petites choses et viles et celes qui singulierment touz tens lur lut [fut permis, licia] avoir, à porter en mei, li *Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 275.

SIOGOUN (si-o-goun), s. m. Autre forme de chogon et de shogoun (voy. ces mots au Supplément).

SIOUCRE (si-ou-r'), s. m. Un des noms du chénélégie, H. FLICHER, *Manuel de botan. forest.*, p. 496, Nancy, 1873.

— ETYM. Lat. suberem, liège.

SIPHONAGE (si-fon-a-j'), s. m. Action de puiser un liquide à l'aide de siphons. Il entre dans le laboratoire, pose sa lanterne sur un baril placé à gauche de la porte d'entrée et procède avec P... au travail du siphonage, manipulation consistant à faire passer le liquide de la chaudière dans des touries, à l'aide d'un tube et par le principe du siphon, *Gaz. des Trib.* 30 avril 1875, p. 420, 3^e col.

Elle [une source] est à plus de huit kilomètres de notre ville; pourrait-on l'amener par siphonage? *L'Avenanche*, 6 août 1876.

SIPHONNER (si-fon-né), v. a. Opérer une action de siphon. Les gaz sur le mercure peuvent

être siphonnés au moyen des tubes ou sillons capillaires que présentent un grand nombre de corps, *BELLAMY, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 669.

SIRONA (si-ro-na), s. f. La 416^e planète télescopique, découverte en 1871 par M. Peters.

SIRRAH (si-rra), s. m. Fausse orthographe pour siraz (voy. ce mot au Dictionnaire), les *Primes d'honneur*, p. 706, Paris, 1871.

SITEUR. — HIST. *Ajouter :* XV^e S. Cité y a do parfaite unité, En ce jardin richement orné, *JEAN JORET, le Jardin salubre*, p. 142.

SITULE (si-tu-l'), s. f. Terme d'antiquité. Vase à puiser l'eau, lle de Corse: trois situles de grande dimension avec différentes pièces d'attache, style grec, bronze, *Journ. offic.* 13 avril 1876, p. 2668, 2^e col.

— ETYM. Lat. situla, qui a donné seille (voy. ce mot au Dictionnaire).

SIVA (si-va), s. f. La 440^e planète télescopique, découverte en 1874 par M. Palisa.

SIX-CLEFS (si-kle), s. m. Terme d'horlogerie. Sorte d'anneau sur lequel sont montés six carrés de divers calibres de façon à pouvoir servir pour toutes les montres.

SIX-QUATRE-DEUX (À LA) (sis'-ka-tre-deù), loc. adv. et populaire. Sans soin, sans recherche. Des prix qui faisaient le désespoir des véritables artistes, inhabiles à produire des chefs-d'œuvre à la six-quatre-deux, le *Rappel*, 11 janvier 1873. Là, n'ici, ni faux-col, mais une cravate blanche faisant plusieurs tours et nouée à la six-quatre-deux, comme on dit, le *Figaro*, 9 janv. 1876.

SIXTINE (si-ksti-n'), adj. f. Chapelle Sixtine, chapelle à Rome, située dans le palais du Vatican et décorée par Michel-Ange.

SKATINER (ska-ti-né), v. n. Patiner avec des patins à roulettes. Le patinage à roulettes adécidément envahi tous les bals publics de Paris, on ne danse plus, on patine, on skatine partout, *Gaz. des Trib.* 23 juill. 1876, p. 724, 2^e col.

SKATING-RINK (ska-tin'-g-rinnk), s. m. Établissement de patinage, où l'on patine en toute saison sur un plancher uni au moyen de patins à roulettes.

— ETYM. En bon anglais, il faudrait *skating ring*, cercle, ou réunion, ou cirque patinant. Mais le mot, qui nous vient, dit-on des États-Unis, appartient en tout cas au patois écossais, où *rink*, corruption probable de *ring*, signifie, selon le *Diet. écossais* du Dr Jamieson (cité dans l'*Intermédiaire* du 10 mars 1877, col. 151), le propre lieu en la diversion de curling on the ice, c'est-à-dire la ligne qu'on décrit quand on s'amuse à tracer en patinant des courbes sur la glace.

SKIE (skie), s. m. Patin de neige, longue planche étroite, relevée en pointe aux deux bouts. En Laponie, en Norvège et dans quelques parties de l'Amérique du Nord... il existe une autre espèce de patin nommée skie, ou patin de neige... rien n'arrête le Lapon qui a chaussé le skie, *Journ. offic.* 10 janv. 1876, p. 271, 2^e col.

SKUPTSCHINA (skouptschina), s. f. Nom de la chambre des députés ou assemblée nationale en Serbie, *Journ. offic.* 21 sept. 1874, p. 3603, 2^e col.

SLAVISME (sla-vi-sm'), s. m. Caractère et tendances des peuples slaves considérés comme un ensemble. Selon les Grecs, l'Occident, en se laissant associer aux propositions de la Russie, a imprudemment sacrifié l'hellénisme, qui a droit à toutes ses sympathies, au slavisme, qui n'a de titre qu'à ses défiances, *ANATOLE LEROY-BEAULIEU, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avr. 1877, p. 645. Le poète Celakovsky, l'un des rénovateurs de la poésie nationale et du slavisme en Bohême, L. LEBER, *Rev. critique*, 15 sept. 1877, p. 162.

SLAVISTE (sla-vi-st'), s. m. Savant qui s'occupe de la langue et de l'histoire des Slaves, *Rev. critique*, 29 janv. 1876, p. 85.

SLAVON (sla-von), s. m. L'ancienne langue slave, restée la langue de la liturgie dans l'Eglise gréco-russe.

SLAVOPHILE (sla-vo-fi-l'), s. m. Nom, chez les Russes, de ceux qui travaillent à réunir ensemble tous les Slaves. M. Samarine appartenait par sa foi politique aux slavophiles, *Journ. des Débats*, 1^{er} mai 1876, 1^{er} page, 5^e col.

— ETYM. Slave, et φιλος, ami.

SLOUGH (slou-gh), s. m. Grand lévrier d'Abyssinie. Séparé par les déserts des autres régions, il [l'ancien empire d'Égypte] ne s'étend que vers le sud, comme le prouvent les singes, les sloughis,

amenés captifs par les esclaves, de vogüé, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 janv. 1877, p. 353.

† **SLOVÈNE** (slo-vè-n'), s. m. Dialecte slave. L'ancien slovène est le slave liturgique.

† **SMACK** (smak), s. m. Navire caboteur anglais. Médaille décernée au sieur B..., capitaine du smack anglais *Prince-ou-Orange*, de Colchester, *Journ. offic.* du 21 fév. 1875, p. 1403, 1^{re} col.

† **SMALAH**. *Ajoutez* : — ETYM. Arabe, *asmala* ou *zomala* (prononcé *zmala* en Algérie), qui signifie la famille d'un chef et son mobilier, de *zamal*, porter, DEVIC, *Dict. etym.*

† **SMALTE** (smal-t'), s. m. Terme d'archéologie. Cube de verre coloré et opaque qu'on emploie pour les mosaïques. M. Gerspach indique comment on peut distinguer les smalts des diverses époques, *Journ. des Débats*, 26 juin 1876, 3^e page, 6^e col.

— ETYM. Le même que *small* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **SMERINTHE** (smè-rin-t'), s. m. Nom d'un papillon. Les vrais papillons de plaine sont les sphinx et les smérinthes, les périclides, les nymphales et les vanesses, CARTER, *Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 51, Huzel, 1866.

— ETYM. Σμερίνθη, nom d'un oiseau.

† **SNACK** (snak), s. m. Nom donné, d'après Sunnari, par les Tartares à l'antipope proprement dit, *Dict. des sciences naturelles*, Paris, 1827, t. XLIX, p. 572. Cornes de cerf et de snack, *Annales du comm. extérieur, France, faits commerciaux*, 1868-1870, p. 335.

† **SOBRIQUET**. — ETYM. *Ajoutez* : M. Bugge, *Romania*, n° 40, p. 158, propose une conjecture : *antrop* pour *antropichet* serait pour *soubzichet*, petit coup sous le bec ; pour l'insertion de l'r comparez *fanfreluche*, *pimprenelle*. Il faut enregistrer la conjecture de M. Bugge.

SOCIAL. — HIST. XIV^e s. *Ajoutez* : Mais le bonheur de l'homme, et spécial à sa nature, est d'être terre. F. PELETIER DU MANS, *la Savoye* (1872), Chambéry, 1856, p. 268.

† **SOCIALISME**. *Ajoutez* : || 2^e Socialisme de la chaire, ou allemand Katheder Socialism, doctrines socialistes soutenues par des professeurs d'économie politique. Le socialisme de la chaire, qui a pris naissance en Allemagne, est favorable à l'intervention de l'Etat dans le règlement des questions économiques.

† **SOCIALITÉ**. *Ajoutez* : || 2^e Qualité de celui qui est social, aime la société, en observe les convenances et les devoirs. Elles [les précieuses] eurent leur côté estimable, et ne servaient pas médiocrement au progrès de la socialité, ALEXANDRE, *Hist. de la société polie*, p. 98.

SOCIÉTÉ. — HIST. XIV^e s. *Ajoutez* : Pour que lesdites terres ne soient plus en solistes, ai consenti, de ma bonne volonté, à partir desdites terres... (1317), DU CANGE, *sotitura*.

† **SOCLÉT** (so-clé), s. m. Petite sardine. Tous les filets, engins et instruments destinés à des pêches spéciales, telles que celles des anguilles, du nonnat, des soclôts, chevrettes, laucous et poissons de petites espèces, *Journ. offic.* 7 déc. 1876, p. 9078, 3^e col.

SOCRATIQUE. *Ajoutez* : || S. m. Un socratique, un disciple, un partisan de la philosophie de Socrate. Depuis Socrate, cette question [du beau] était en quelque sorte sur le programme de l'école ; d'obscurs socratiques l'avaient traitée, CH. LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 407.

† **SOCRATIQUEMENT** (so-kra-ti-que-man), adv. A la façon de Socrate. De quelle sorte un bon esprit se fait interroger et répondre socratiquement à lui-même, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tullio*, t. II, p. 9.

† 2. **SODA**. *Ajoutez* : — REM. C'est par erreur que le genre n'est pas indiqué ; soda est masculin.

† **SODALITÉ** (so-da-li-té), s. f. Terme de minéralogie. Combinaison de chlorure de sodium et d'un silico-aluminate de soude ; blanchâtre.

† **SODALITÉ** (so-da-li-té), s. f. Mot forgé du latin. Compagnonne. Hécatelment [il Béranger le chansonnier] et la goût très-prononcé de l'amitié buissonnière et chantante et de la solidarité, SAINT-REMY, *Nouv. Lundis*, t. 1 (Correspondance de Néranger).

— ETYM. Lat. *sodalitatem*, compagne.

† **SOFF** (sof), s. m. Mot kabyle signifiant confédération, parti. Il y a toujours, dans chaque tribu et même dans chaque grande famille, ce qu'on appelle deux sofs, c'est-à-dire deux confédérations, deux partis hostiles ; habituellement même, deux ou trois tribus se réunissent et forment un soff contre deux ou trois autres, *Journ. offic.* 23 avril

1872, p. 2938, 3^e col. C'est une chose bien connue qu'il n'y a pas une tribu où il n'existe ce qu'on appelle deux sofs, c'est-à-dire deux partis ennemis, ib. 27 avril 1872, p. 3023, 1^{re} col.

† **SOFTA** (so-fta), s. m. Nom, à Constantinople, des étudiants en théologie. Les softas, qui semblent être l'âme du mouvement, se méprennent sans doute, *Journ. de Genève*, 30 mai 1877.

SOI. *Ajoutez* : || 14^e Soi pour soi, expression créée par Geoffroy Saint-Hilaire pour désigner la tendance des organes similaires à s'unir. Dans les monstres doubles, les organes se mêlent et se confondent par l'attraction de soi pour soi, expression où il faut voir une figure de rhétorique et non un théorème de mécanique, DUMAS, *Éloge d'Is. Geoffroy Saint-Hilaire*.

† **SOIA** (so-ia), s. m. Sauce brune, d'un goût caramélisé, usitée en Chine, dont on fait une grande consommation en Angleterre, et qui tend à s'introduire en France ; elle se compose de jus de viande et des sucs du dolé pourpre du Japon.

† **SOIE**. *Ajoutez* : || 12^e Fils de soie tors. Les fils de soie tors au moyen du moulinage sont de trois espèces : les fils simples, les trames (voy. ce mot) et les organais (voy. ce mot) ; les fils simples sont des tors sur un seul fil et sur eux-mêmes, *Journ. offic.* 21 nov. 1876, p. 8485, 1^{re} col. || 13^e Papier de soie, sorte de papier. Le papier de soie se trouve classé dans la première catégorie des papiers impossibles, sans doute à cause de sa dénomination pompeuse qui est pourtant quelque peu décevante ; ce papier, nommé en fabrique carré mou ou Joseph, n'est véritablement aujourd'hui qu'un papier d'emballage, *Journ. offic.* 6 sept. 1874, p. 3215, 2^e col.

Les papiers soyeux, dits papier de soie, papier de Chine, papier Joseph, tous facilement reconnaissables à leur faible consistance, *Douanes, Tarif* de 1877, note 669. || 14^e Arbre de soie, l'*Acacia* (*albizia*) *julibrissin* ; le faux arbre de soie est l'*Asclepias gigantea*, BAILLON, *Dict. de bot.*, p. 248.

† **SOIGNEUSE** (soi-gneu-z'), s. f. Terme de filature. Ouvrière qui dirige les bobinoirs. Les soigneuses de bobinoirs gagnent 4 fr. 60 à 4 fr. 80 c. par jour, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. I, p. 514.

SOIT. *Ajoutez* : || 7^e Soit ou non, que la chose soit ou ne soit pas. Soit ou non que l'exportation de ces produits ait lieu à la décharge des taxes intérieures, le service doit veiller à ce que les dispositions relatives à la circulation aient été observées, *Douanes, Tarif* de 1877, p. xcv. Peuvent être réadmissibles, quelle qu'en soit la nature, et soit ou non qu'elles portent des marques de fabrique, les marchandises françaises qui ont été expédiées à l'étranger par erreur, *ib.*, p. cxv.

† **SOITURE** (soi-tu-r'), s. f. Ancienne mesure agraire équivalant à ce qu'un homme peut faucher de pré en un jour. Une pièce de pré d'environ trente soitures (6 mars 1692), *Gaz. des Trib.* 21 juin 1876, p. 608, 1^{re} col.

— HIST. XIII^e s. Une pièce de terre, qui fu en pré, contenant douze [deux] soitures, DU CANGE, *sotura*, || XIV^e s. Quatre soitures de pré, *ib.* Trente soitures de pré, *ib.*

— ETYM. Bas-lat. *secatura*, du lat. *secare*, couper.

SOIXANTÉ. — HIST. XIV^e s. || XIII^e s. En l'an de grace mil sixante dis et neuf... VARIN, *Archives admin. de la ville de Reims*, t. I, 2^e partie, p. 965.

† **SOKO** (so-ko), s. m. Nom d'un singe d'Afrique. Livingstone, dans son dernier journal, nous dépeint les mœurs des sokos, variété de chimpanzés, qu'il a observés dans l'Afrique centrale vers le 4^e degré au sud de l'équateur, GUARIN DE VITAY, *la Phil.* posit. nov.-déc. 1876, p. 368.

† **SOLAGE** (so-la-j'), s. m. Sol, terrain. Que la violence des flammes rompe la liaison du solage, MALH. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

SOLANEC. — HIST. XIV^e s. *Ajoutez* : Et les solans prevoians à dormir, F. PELETIER DU MANS, *la Savoye* (1872), Chambéry, 1856, p. 294.

† **SOLARISER** (SE) (so-la-ri-zé), v. refl. Terme de photographie. Subir l'action du soleil. Vous éprouvez négatives se solariser trop vite.

† **SOLATIER** (so-la-tié), s. m. Nom, dans Tarn-et-Garonne, des ouvriers ruraux, dits aussi estivants, qui font les travaux de la moisson et du battage des grains, *les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 460.

— ETYM. Bas-lat. *solatiare*, aider (*solatier*, proprement auxiliaire) ; du lat. *solutum*, consolation (voy. SOLAS).

2. **SOLDE**. *Ajoutez* : || Vendre en solde, vendre, avec diminution de prix, des marchandises restées en magasin. Nous aussi, nous perdons, quand nous revendons en solde les marchandises que nous avons achetées en fabrique, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 394. [La fabrique d'aucun] est obligée [chaque année] de vendre, par voie de solde, son excédant de production à des exportateurs, *ib.*, p. 395.

2. **SOLDEUR**. *Ajoutez* : || 2^e Être soldé, être vendu avec diminution de prix, en parlant de marchandises restées en magasin. Les articles d'Elbeuf qui sont exportés proviendraient plutôt, suivant moi, d'achats de soldes ; je suppose que, beaucoup de marchandises restant invendues, elles sont soldées à bon marché et expédiées en Amérique, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 404.

† **SOLDEUR** (sol-deur), adj. Terme de commerce. Qui solde un compte. Le métal soldeur, qui intervient [dans le commerce avec l'Orient], va s'ensévelir, comme dans des lacs perdus, au fond de ces régions, *Journ. offic.* 30 oct. 1872, p. 6743, 2^e col.

3. **SOLE**. || 3^e *Ajoutez* : || Il se dit aussi en parlant d'un four. Four perfectionnés à air chaud et à sole tournante pour la cuisson des biscuits, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, 2^e col.

4. **SOLE**. *Ajoutez* : || 5^e Engin en bois servant à la pêche. Indépendamment des filets, il est des engins et instruments de pêche dont l'usage est quelquefois très-usuelle, tels sont les appareils appelés soles, cliquettes, *Circulaire des forêts*, 25 juin 1829, n° 221.

† **SOLÉCISER**. *Ajoutez* : — REM. Sainte-Beuve a forgé soléciser, inutilement, puisqu'on a déjà soléciser, et barbarement, puisque soléciser est très-correctement tiré de *σολοκίζω* : Des évêques de cour solécisaient, *Port-Royal*, t. II, liv. 3^e, chap. 6.

SOLEIL. || 4^e *Ajoutez* : || Coup de soleil s'est dit en exprimant non l'influence soudaine, mais le rayonnement soudain de la lumière solaire. Le groupe est éclairé d'un coup de soleil, L. GOUVERNOR, dans *Mém. inéd.* sur l'Acad. de peint. publ. par Dussieux, etc. t. II, p. 392. || Populairement. Coup de soleil, coup de vin qui a monté à la tête, légère ivresse. Quand monsieur est entré à la maison, dit un marchand de vin, il avait déjà un petit coup de soleil ; il me demande une chopine, on la lui sert ; il en demande une seconde, *Gaz. des Trib.* 4^e-2 fév. 1876, p. 406, 4^e col.

† **SOLEILLE** (so-lè-lle, *ll* mouillées), s. f. Rayonnement vif du soleil dans des intervalles de temps convert. Pour moi, qui n'ai eu la pensée d'un jour de lumière tout local et qui n'ai pas vu l'éclat subit du resplendissement [d'un holoïde], je n'ai pu croire qu'une soleillée très-vive, MAUBOURGNET, *Journ. offic.* 7 mars 1876, p. 1749, 2^e col.

† **SOLEILLEUX**, *EUSE* (so-lè-lleu, *ll* mouillées), adj. Néo-logisme. Exposé aux rayons du soleil. Bughan est un petit village entièrement arabe, cramponné sur le dos d'un mamelon soleilleux et toujours aride, FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, p. 27.

SOLENNELLEMENT. — HIST. *Ajoutez* : XIII^e s. Trop bestiaux est clers et prestre, Qui de la mere au porc celestre, Qui roynne est de paradis, Nechant au mains les samedis Sollempnelment et au haut ton, GAUTIER DE COINSY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 676, éd. abbé Poquet.

† **SOLER** (so-le), s. m. Nom d'un cépage noir dans l'Aisne, *les Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 82.

SOLIDITÉ. || 7^e *Ajoutez* : || Solidité réelle des tailles, se disait, sous l'ancienne monarchie, quand les biens-fonds d'une paroisse répondaient solidairement des impôts.

† **SOLIVAGE**. *Ajoutez* : || 2^e Ensemble des solives d'un édifice. On écrit de Colmar à l'*Industriel alsacien* : Au moment où la charpente du toit s'est abattue sur le solivage... le solivage du grenier tomba sur le plancher du second étage, *Journ. offic.* 18 oct. 1876, p. 8667, 1^{re} col.

SOLIVE. *Ajoutez* : || 3^e Aujourd'hui, mesure qui est un déciestère ou la dixième partie du mètre cube ; elle équivaut, par conséquent, à 100 décimètres cubes ; elle diffère peu de la solive ancienne : 1000 solives anciennes équivalent à 1025 solives nouvelles, NANQUETTE, *Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1869, p. 67. Mesures de solidité, bois d'œuvre : le déciestère ou solive nouvelle, 0^m, 100, la solive ancienne (longueur 2 toises,

équarrissage, 6 pouces), 103, *Annuaire des Eaux et Forêts*, 1873, p. 23.

SOLLICITATION. *Ajoutez* : || 4°. Sollicitation d'une personne, action de solliciter cette personne. J'ai écrit à M. de la Silleraye, pour le prier, et madame sa femme, de nous être toujours favorable auprès de M. le président Croiset..., je lui demande aussi la sollicitation de M. Rossignol, sév. *d'Arme de Grignon*, 21 mai 1690, dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 304.

SOLO. *Ajoutez* : || Des soli, deux, trois, ou quatre exécutants ou chanteurs jouant ensemble, mais sans accompagnement de l'orchestre ou des chœurs. Un concours est ouvert par la ville de Paris entre tous les musiciens français pour la composition d'une symphonie avec soli et chœurs, *Journ. offic.* 31 oct. 1876, p. 7809, 3° col.

† **SOLOGNE** (so-lo-gn'), s. f. La sologne vertel est des rues de Paris annonçant des pommes de pin qui ont reçu un semis d'avoine ou de chiendent; on les met en pot pour avoir de la verdure dans les appartements, comme on sème du cresson alénois ou du chiendent.

— **ETYM.** La *Sologne*, petit pays compris autrefois dans l'Orléanais, aujourd'hui formant la partie méridionale du département de Loir-et-Cher.

† **SOLOGNOT** (so-lo-gno'), s. m. Nom d'une espèce de laine. Le prix des laines a été le suivant : mérinos... solognots purs, *Journ. offic.* 26 mars 1872, p. 2111, 3° col.

— **ETYM.** *Sologne*.

SOLSTITIAL. *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e s. Mais en ce lieu [un glacier], dont l'horreur glaciale Va dépitant l'ardeur solstitiale, J. FELLETTIER DU MANS, *la Savoye* (1872), Chambéry, 1866, p. 248.

† **SOLUBILISER** (so-lu-bi-li-zé), v. a. Terme de chimie. Rendre soluble, donner de la solubilité. On solubilise cette laque [de chlorophylle] avec des phosphates alcalins, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 14 avr. 1877, p. 2872, 3° col.

† **SOLUTIVE** (so-lu-ti-v'), s. f. Terme de mathématiques. Courbe qui exprime la solution d'une équation, L. LALANNE, *Travaux scientifiques*, p. 25, Paris, 1876, in-4°.

† **SOMATÈNE** (so-ma-tè-n'), s. m. Sorte de milice espagnole, établie surtout en Catalogne. L'Espagne a ses miquelets et ses somatènes, l'Allemagne ses landwehrs et ses landsturms, l'Angleterre ses milices, *Journ. offic.* 12 janv. 1875, p. 267, 1^{re} col.

SOMBRE. *Ajoutez* : || 7°. Terme forestier. Coupe sombre, voy. COUPE t. 2, || 2. Il ne faut pas confondre la coupe sombre, qui a pour but le réensemencement, avec les nettoielements et les éclaircies. La coupe de réensemencement est dite sombre, parce que les étalons ligneux qui produisent la semence doivent être nombreux et former un couvert suffisant, suivant les essences de peuplement, CH. BECQUET, *Mém. d'agricult.* 1870-71, p. 82.

† **S. SOMBRE** (son-bré), v. n. Terme de musique. Amortir, couvrir les sons. C'est tout ce qu'on entend du dialogue; car M. du Couloir a soin de sombrer tous les passages qui pourraient fournir des indications à un auditeur trop curieux, P. VÉRON, *Journ. amusant*, 16 mars 1872, p. 811.

— **ETYM.** Verbe dénommatif de *sombre* : rendre sombre le son.

SOMMAIREMENT. — **REM.** On trouve quelques-uns dans les écrits du jour : développer sommairement; ces deux mots sont contradictoires; ce qui est sommaire n'est pas développé. Il faut dire : exposer sommairement.

— **HIST.** *Ajoutez* : XIII^e s. Que... il voient [aillent] au lieu et s'enfourment sommerement..., VARIN, *Archives admin. de la ville de Reims*, t. I, 2^e partie, p. 1031.

† **SOMMATEUR** (so-mma-teur), adj. m. Terme de mathématiques. Qui fait une somme. L'idée d'un instrument sommateur de produits avait pris naissance à peu près en même temps sous diverses formes et en différents endroits, L. LALANNE, *Travaux scientifiques*, p. 17, Paris, 1871, in-4°.

† **SOMMATOIRE** (so-mma-toi-r'), adj. Terme de calcul intégral. Qui a le caractère d'une somme. Le signe sommatif, MARIE, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXV, p. 524.

† **SOMME.** *Ajoutez* : || 6°. La somme des sommes, le point le plus essentiel. La modestie est aussi requise au langage d'un homme d'honneur comme en son allure; la somme des sommes, c'est que je veux que tu sois lent à parler, MALH. *Lexique*, éd. L. LALANNE.

3. **SOMME.** — **REM.** *Ajoutez* : || 3. Ma herbe a dit : Sommeil est désir de dormir, et somme est le dormir même, *Lexique*, éd. L. LALANNE. Cette distinction que Ma herbe veut établir n'est point ratifiée par l'usage; en lisant attentivement les divers exemples rapportés à somme et à sommeil il ne paraît pas que les auteurs aient admis une différence sensible entre les deux. Mais le fait est que somme et à quelquefois le sens d'envie de dormir, sens que somme n'a jamais (voy. SOMMEIL, n° 2).

SOMMEIL. — **HIST.** *Ajoutez* : XII^e s. Bernart fu à Roem, n'out, jo crei, grant sonneil, WACE, le *Roman de Rou*, l. 1, p. 168, [XIII^e s. Onques les trois puecles n'eurent la nuit sonneil, *Fouque de Candie*, p. 108, Reims, 1860, || XIV^e s. Insonnais, sans sommeil, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franc.* 1475.

† **SOMMEILLANT, ANTE** (so-mèllan, lan-t'), *Il mouillés*, adj. Qui sommeille. La littérature portait dans son sein une bâtarde encore sommeillante, A. DE MUSSET, *Première lettre de Dupuis et Cotonnet*. Il ne reste autour de nous que la froide humidité des minuits d'octobre, des rayons pâles et des voiles de brume; jamais nuit n'aura fait descendre sur des yeux que le soleil a fatigués des clartés plus sommeillantes, et des rideaux plus blancs, E. FROMENTIN, *Une année dans le Sahel*, p. 298.

† **SOMMEILLEMENT** (so-mèlle-man, *Il mouillés*), s. m. Action de sommeiller.

— **HIST.** XIV^e s. *Dormitatio*, *somnelmens*, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franc.* 1475.

SOMMITÉ. — **HIST.** *Ajoutez* : || XIV^e s. La summité [d'un arbre] avec les rainsiaux, *Rev. critique*, 6^e année, 2^e sem. p. 382.

† **SOMNICIDE** (so-mni-si-d'), adj. Qui tue, qui ôte le sommeil. Dieu sait quels nouveaux projets somnifices il [un moine] qui ne pouvait se réveiller aux heures voulues] roulait dans sa tête, lorsqu'il se sentit endormir pour toujours, L. VEUILLOT, *le Dormeur*.

— **ETYM.** Lat. *somnus*, sommeil, et *cadere*, tuer.

† **SOMNO** (so-mno), s. m. Petit meuble formant table et armoire qu'on pose près d'un lit. Il y a sur les quais une vieille gravure coloriée (n° CXIV, du *Don gregois*) représentant un intérieur luxueux : une femme, assise près de la cheminée, écrit sur une petite table portée sur laquelle on lit en grosses lettres *somno*. Ce mot de *somno* est usité couramment dans l'*Ermité de la Chaussée d'Antin*.

SOMNOLENCE. *Ajoutez* : — **HIST.** XV^e s. Paresse, somnolence et oisiveté, *Triomphe de la noble dame*, p. 68, verso.

† **SON.** — **REM.** *Ajoutez* : || 3. Cet adjectif possessif peut se dire avec un substantif composé. Son contrain-le [de l'Evangile]... *vol. Philos. Def. de Milord Bolingbroke*, XXXI.

— **HIST.** VIII^e s. Per sa precepcione, pour : per suam præceptionem (716), dans JUBAINVILLE, *De la declinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne*, p. 96.

2. **SON.** *Ajoutez* : || 6°. Terme de menuiserie. Les sons trois cases, les derniers sons, les plus gros, *Journ. offic.* 21 juin 1872, p. 4269, 1^{re} col. || 5°. Vinaigre du son, eau dans laquelle on a laissé séjourner du son, jusqu'à ce qu'elle soit devenue acide.

— **HIST.** *Ajoutez* : XIV^e s. [Pour un cheval] deux boisseaux de bran... item après, boire de l'eau de rivière chauffée sur le feu, et y ait du son dedans une toile... le *Ménager de Paris*, t. II, p. 77, || XV^e s. Son ou bren, qui saillira de la farine, le *Cérémonial des consuls*, dans *Recue des langues romanes*, t. VI, p. 90.

SONDE. *Ajoutez* : — **HIST.** XII^e s. Tant oïre [tant il val] k'en une faliste d'une grant rivière paronde que nus n'i getast d'une sonde, Est venus..., *Perceval le Gallois*, v. 40608.

† 2. **SONGE** (son-j'), s. f. Plante dont la racine est alimentaire (*arum esculentum*). Ile de la Réunion : Désignation des cultures; vivres du pays : maïs, manioc, songes et patates douces, *Marine et colonies, Tableaux de population, de culture*, etc. p. 10.

† **SONGEARD, ARDE** (son-jar, jar-d'), adj. Qui rêve, qui est distrait. Avec votre façon songeard vous seriez chez John Bull in *vitam æternam* que vous ne verriez rien, CHATEAUX, *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. II, l'Angleterre de Richmond d'Greenwich, etc.

SONNANT. *Ajoutez* : — **REM.** Par allusion à espèces sonnantes, on dit faveurs sonnantes, pour

faveurs qui sont ou rapportent de l'argent. Elle [la noblesse] convoitait surtout des faveurs sonnantes, vinssent-elles de seconde main, et cette main fut-elle la moins pure, NONS, *l'Economie polit.* avant les *physiocrates*, ch. II.

SONNERIE. *Ajoutez* : || 5°. Ensemble de sonnettes pour une maison. Spécialité de sonneries électriques et porte-voix, *Alman. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 633, 4^e col.

SONNETTE. 3°. *Ajoutez* : || Le chant de la sonnette. Ce double mouvement [d'élévation et de chute du monton de la sonnette à tirade] qui doit s'effectuer très-exactement, est d'ordinaire réglé sur un chant, le chant de la sonnette, *Gaz. des Trib.* 20 oct. 1875, p. 1409, 2^e col. || La sonnette est ainsi dite, parce que les ouvriers qui soulèvent à la corde et laissent retomber le monton, font absolument la manœuvre des sonneurs d'église. On lit à la colonne suivante de la *Gazette des Tribunaux* : Sur l'ordre... de suspendre le travail de la sonnette, il aurait dû s'arrêter immédiatement et ne pas finir la volée, qui est de douze coups, || 5°. Fil passé dans une étoffe en guise de signets. Que, sous l'article 17 du cahier des charges, il est dit expressément que, pour faciliter le contrôle de la commission, des sonnettes seront placées par le fournisseur d'effets d'habillement à tous les endroits où le timbre d'acceptation a été apposé, *Arrêt de la Cour d'appel de Paris, chambre correct.* du 18 fév. 1874, *Gaz. des Trib.* 19 fév. p. 173, 3^e col. || 6°. Ancien terme populaire. Des sonnettes, ce qui somme, des pièces de monnaie. On n'engage pas un tas de valetiers sans leur fournir des sonnettes, *Lett. du P. Duchêne*, 41^e lettre, p. 2.

SOPHISTIQUE. || 1°. *Ajoutez* : Il n'y eut jamais de plus basse sophistication que la manière dont il s'y prend pour justifier ce reproche, ANT. ARNAULD, 6^e dénomination, *Viv* (Œuvres, Lausanne, 1780, p. 343).

† **SOPHOCLEEN, ENNE** (so-fo-kle-en, è-n'), adj. Qui appartient à Sophocle, poète tragique athénien. Notre ami Jules Lacroix, ce mouleur habile et consciencieux du groupe sophocéen, l'*Edipe roi*, SAINTE-BEUVE, *Œuvres*, t. IV (*Ducis épistole laire*), I).

† **SOPHROSINE** (so-fo-zi-n'), s. f. La 134^e planète télescopique, découverte en 1873 par M. Luther.

— **ETYM.** Σωφροσύνη, sagesse, prudence, et aussi nom de femme (voy. SOPHRONISTES).

SOPHOREUX. *Ajoutez* : || 2°. Qui s'endort, qui a envie de dormir. Il en est encore beaucoup d'autres [des personnes] qui sont soporeuses toute la journée, quand elles n'ont pas pris leur tasse de café le matin, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, Méd. VI, 46.

† **SOQUETTE** (so-kè-t'), s. f. Nom donné, à Verdun, à la poire d'Angleterre.

SORCIER. *Ajoutez* : || 5°. Jonet d'enfant, petit bonhomme en maille de sureau ou autre matière très-légère, plombé par le bas, de façon à se remettre toujours sur pieds.

SORDIDITÉ. *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e s. Le prince doit éviter deux choses : l'injustice et la sordidité, en conservant le droit entre tous et l'honneur pour soy, CHARON, *Sagesse*, II, 2.

† **SORRENTO** (BOIS DE) (so-rin-to), s. m. Sorte de bois employé par les chénistes. On imite encore parfaitement, avec l'ébale, la couleur du bois de sorrente, si apprécié pour une foule d'objets de luxe et de fantaisie... il n'est pas hors de propos de rappeler ici que le bois dit de sorrente n'est autre chose que du palmier; il tire son nom d'une rivière située près de Sorrente, en Italie, dont les eaux ont, à leur source, la propriété de teindre en gris cendré les bois qui y sont plongés pendant plusieurs mois, *Journ. offic.* 23 mars 1875, p. 2241.

SORTE. *Ajoutez* : || 8°. Terme de commerce. En sorte ou en sortes, en grains. Gomme en sorte. Manne en sorte, par opposition à manne en larmes.

SORTIE. || 6°. *Ajoutez* : || Ou dit aussi, par abréviation, sortie pour sortie de bal. Le spectacle ne devait pas tarder à finir; déjà quelques jeunes femmes avaient fué frileusement enveloppées dans leur sortie... *Nouvelles de l'arrondissement d'Avranches*, 19 mars 1876.

† **SORTIR.** — **REM.** *Ajoutez* : || 4. Sortir, employé activement, est condamné par Courtin : « Le patois des provinces qui font un verbe actif d'un verbe neutre, comme j'ai tombé mon genou, sortez ce cheval de l'écurie, » la *Civilité française*, p. 164, Paris 1699. La même condamnation est

répétée dans une autre *Civilité* : « Rien n'est plus ridicule que de dire : *Voiez voir, pour considérer, voyez ; sortez ce cheval de l'écurie, pour faites sortir ce cheval...* et mille autres façons de parler aussi ineptes que révoltantes. » *Civilité chrétienne*, 2^e partie, ch. x, § 182. L'usage qui autorise d'employer sortir activement a prévalu.

† **SOTNIA** (sou-tin-a), s. f. Terme militaire russe. Compagnie de cent cosaques, et aujourd'hui de cent hommes de cheval. Les régiments de cavalerie de la milice, qui se composaient autrefois de cosaques des gouvernements de Tchernogor et de Poltava, furent remplacés par des sotnias de cavalerie formées dans tous les gouvernements de l'empire, à raison d'un cavalier sur cinquante fantassins, *Journ. offic.* 23 août 1872, p. 6650, 3^e col.

— ETYM. Russe *sotnia*, centaine, de *sto*, cent.

SOUBASSÈMENT. — HIST. Ajoutez : [Le duc d'Alençon malade] mangeoit bien ; mais rien ne se fortifiait au soubassément du corps, *BERSUX, Regret funèbre, dans COULEUR, Etude médicale sur la dynastie des Valois*, p. 10.

† **SOUBERGE** (sou-ber-g), s. m. Nom des coqueux, dans le Languedoc. Languedoc : les terres calcaires sont plus ou moins pierreuses et ocreuses ; elles occupent principalement les coqueux ou souberges, *NEUZÉ, la France agricole, carte n° 6*.

— ETYM. C'est un dérivé du prov. *sobre*, sur, du lat. *supra*.

SOUCHE. Ajoutez : || 10^e Vin acheté sur souche, se dit lorsqu'on achète le raisin encore sur le cep de vigne. Voici les premiers prix de débit des vins blancs achetés sur souche, *Gaz. des Trib.* du 5 janv. 1876, p. 13, 2^e col. || 11^e Prendre souche, s'embarquer. Le projet primitif disait que la ligne de Pierrefonds prendrait souche sur celle de Compiègne à Soissons, *Journ. offic.* 18 oct. 1877, p. 6885, 3^e col.

— HIST. Ajoutez : xiii^e s. Si grans angoisse en cuer li toce louché. Qu'il ne se muet plus d'une coce, *Pereval le Galois*, v. 13069.

† 6. **SOUCHE** (sou-chie), s. m. Espèce de canard, *anas clypeata*, *Rev. britann.* oct. 1877, p. 963.

† **SOUEI**. Ajoutez : || 4^e Nom d'un papillon diurne, *colia edusa*, très commun dans la campagne, H. PELLETIER, *Petit dict. d'entomologie*, p. 20, Blois, 1868.

SOUTIER. Ajoutez : — REM. Dans l'Angoumois, soucier a un sens très-particulier dont aucune trace ne se trouve à l'historique. Il y signifie abonder, faire de l'effet, avoir de l'importance : cela soucie beaucoup ; cela ne soucie guère. C'est surtout un terme de ménage.

† **SOCIEUSEMENT** (sou-si-è-zé-man), adv. D'une manière soucieuse, avec sollicitude. Il faut que la société se vienne au plus vite en aide à elle-même en prenant plus soucieusement par la main la plus nombreuse jeunesse et la moins bien pourvue, *SALICIS, le Temps*, 21 avr. 1876, 1^{re} page, 6^e col.

SOCIEUX. — HIST. xiii^e s. À Schile se demora [il demeura seul] ; Socieux fu et malicieux. Et pour ce demora tous seurs, *ADENES, li rois Cleomades*, v. 4136, publié par Van Hlaesselt, Bruxelles, 1865. (Socieux est ici de deux syllabes ; il est au cas su et provient d'un thème *souif*, comme *doutiez de doutif* : voyez-en un exemple dans ce passage du même poème : Et li rois li dist erramment Qu'il li donra, n'en soui doutiez, Tel don dont chascun sera mieux, v. 6730.)

† **SOCRIILLON**. — ETYM. Ajoutez : Il ne faut pas voir dans ce mot un dérivé de *suerre*. Ce paraît être une autre forme de *esourgeon* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **SODAGE** (sou-da-j), s. m. Action de souder. Au moment du soudage, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. II, p. 308.

SODAINÉTÉ. — HIST. Ajoutez : xiii^e s. Et esmerveilleront el sodeineté del santé nient espoirée, Bible, dans *BOUGZES, Archeol.* franc. t. I, p. 218.

SODARD. — HIST. Ajoutez : xiv^e s. Chascun de ses soudars [de Jacques d'Artevelde] avoit pour jour quatre gres de Flandres pour ses fraiz et pour ses gages, J. LE BEL, *Frays chroniques*, t. I, p. 428.

† **SODIER**. Ajoutez : || S. m. Fabricant de soude, ouvrier de soudure. Il est aussi à propos de signaler la mauvaise qualité des sels vendus par les soudiers comme sels raffinés pour nos cuisines, *L'Aranchin*, 18 fév. 1872.

SODURE. Ajoutez : || 5^e Réunion d'embranchements ou de chemins de fer entre eux. L'expéditeur doit déclarer, dans sa note d'expédition,

le tarif dont il entend réclamer l'application ; cette obligation lui incombe notamment, lorsque la marchandise étant destinée à suivre plusieurs lignes de chemins de fer, il désire profiter des tarifs dits de soudure, moins élevés que les tarifs spéciaux ; la déclaration faite par l'expéditeur qu'il demande la taxe du tarif le plus réduit, n'implique point l'application des tarifs de soudure, *Gaz. des Trib.* 7 juin 1876, p. 652, 4^e col.

† **SOUFFLARD** (sou-flar), s. m. Terme de houlellerie. Pertuis par lequel le grisoil fait irruption, J. VERNES, *le Temps*, 22 avr. 1877, *Feuilleton*, 2^e page, 1^{re} colonne. || Irruption de grisoil par quelque fissure, H. DE PARVILLE, *Journ. des Débats*, 9 mars 1876, 2^e page, 4^e col.

SOUFFLE. || 8^e Tissu soufflé, tissu qui semble gonflé. Metier à ganse soufflée et autres, *Alban. Pidot-Bottin*. 1871-72, p. 4131, 3^e col. || S. m. Un soufflé, un tissu soufflé. Métiers à soufflés, t. 1871-72, p. 4108, 3^e col. Machines perfectionnées pour faire le soufflé, la guipure, t. p. 4134, 3^e col.

† **SOUFFLEMENT**. — HIST. Ajoutez : xiii^e s. Li queuz [lequel], quant il parloit, mist fors lo vial [vital] soufflement, li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 200.

SOUFFLET. Ajoutez : || 9^e Dans le langage des tailleurs, pièce triangulaire insérée dans une fente de l'étoffe pour élargir un vêtement sur un point donné.

— HIST. || xiv^e s. Ajoutez : Tiens te cuy, ou je te dourrai un ytel soufflet que tu penseras de voir de cy as quatre jours, *Rev. critique*, 5^e année, 2^e série, p. 397. || xiv^e s. Ajoutez : Il faudra attendre à punir ces soufflets et bouteux de meurtres et séditions, jusques à ce que... PH. DE MARINX DE SAINTE-ALDEONDE, *Response apologétique*, 1598, *Corresp. et mélanges*, p. 485.

SOUFFRIR. — REM. Ajoutez : || 4. On peut voir, au n° 3, *Je les souffrir, regner* de Cornelle ; cet exemple et quelques autres témoignent qu'au sens de laisser, souffrir, ayant pour sujet un nom de personne, se construit avec un infinitif sans interposition de préposition. Cet exemple-ci de Molière montre qu'en ce sens et avec cette construction, souffrir peut avoir pour sujet un nom de chose : Il ne faut pas que ce cœur m'échappe ; et j'y ai déjà jeté des dispositions à ne pas me souffrir longtemps pousser des soupirs, *Don Juan*, n. 2.

† **SOULLANT**, **ANTE** (sou-llan, lan-t'), li mouillés, adj. Qui souille. Voltaire, le polémiste le plus diaphane, le plus souillant, le plus emporté qui fut jamais, *VEUILLOT, Odeurs de Paris*, t. 1, 7.

† **SOUT-MANGA** (sou-manga), s. m. Espèce d'oiseau de l'Afrique équatoriale ; c'est le *cynnis* de Cuvier, famille des colibris ; on le peut considérer comme le représentant des colibris dans l'ancien continent. Le sou-manga, d'une beauté sans pareille, x. MARMER, *Rev. Britann.* déc. 1876, p. 378.

— ETYM. Madécasse, *sou-manga*, mangeur de sucre, parce qu'il vit sur les fleurs et en pompe le miel.

† **SOULAGEANT**, **ANTE** (sou-la-jan, jan-t'), adj. Qui soulage. Quelques personnes charitables de Grenoble ayant cru, à l'exemple de ce qui se pratique à Lyon, que ce serait une chose soulageante pour les pauvres... BOISLISSE, *Correspond.* contr. génér. p. 282, 1692.

SOLAĞER. || 2^e Terme de marine. Ajoutez : || Solağer, soulever, faire flotter. Il a été reconnu qu'un mètre cube environ de ce gaz [hydrogène] pourrait soulager dans l'eau à peu près une tonne... l'inventeur a fait des essais sur un modèle du *Fougaard*, assez lourd pour que deux hommes ne fussent pas capables de le soulager sur le fond, *Journ. offic.* 6 août 1876, p. 6020, 3^e col.

SOLIER. || 1^e Ajoutez : || Fig. Marcher dans les souliers de quelqu'un, l'imiter servilement. Les premiers qui osèrent partir le sac sur le dos, leur parolà à la main, pour aller passer des mois en terre — non pas à Rome à marcher dans les souliers de David — mais dans le fond d'un village à faire des études, furent un peu regardés comme des fous et des pareux par les peintres d'alors, *Hist. de l'art en France*, t. 1, 211.

† **SOMCARDAGE** (sou-mar-da-j), s. m. Nom, dans le Jura, d'un labour des vignes, dit aussi sombrage, *les Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 284.

SOUSSION. Ajoutez : || 7^e Condition d'une fille publique qui se soumet aux règlements de la police. À Saint-Petersbourg l'institution des registres

secrets a en pour suite la soumission immédiate de plus de 2000 prostituées clandestines, *Congr. international de statistique*, 5^e session, 1^{re} partie, 2^e section, p. 15.

† **SOUPEATOIRE** (sou-pa-toi-r'), adj. Qui a la forme d'un souper, qui s'étend jusqu'au souper. Il y avait des goûters soupeatoires qui commençaient à cinq heures et duraient indéfiniment, *BRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût*, Med. xxv.

— REM. Ce mot, très-usité dans la Suisse française, est formé sur le modèle de *dinatoire* : déjeuner dinatoire.

† **SOUÇONNABLE**. — HIST. Ajoutez : xiv^e s. Pour chou [ce] que li dit religieux ne soit mie gent souçonnable..., *Bibl. des chartes*, 1875, 3^e et 4^e livraisons, p. 233, 1320.

† **SOUPE-TOUT-SEUL** (sou-pe-ton-seul), s. m. Un homme qui se tient loin des autres. Je les entendais dire entre elles, parlant de moi : c'est un loup-garou, un soupe-tout seul, *les Maîtres d'hôtel ouz halles*, p. 408, 1674, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 404.

SOUPEMENT. Ajoutez : — HIST. xiii^e s. Li messagier sont à pié descende, Devant Carlon s'en vinent irascu, Moutl souplement [humblement] firent le roy salu, *ADENES, les Enchanes Ogier*, v. 630.

† **SOURATE** (sou-ra-t'), s. f. Autre forme de *surate* (voy. ce mot au Dictionnaire), et meillieur, vu que le mot originaire est prononcé *soura* par les Arabes.

SOURCE. Ajoutez : || Proverbe. Sources hautes, blé cher ; sources basses, blé à bon marche.

SOURD. Ajoutez : — REM. On a dit que la locution *sourd comme un pot* pouvait s'expliquer ainsi : *sourd* comme un pot qui a des oreilles et n'entend pas, on disait les oreilles d'une écuelle, d'un pot. Mais voy. au Supplément au mot *pot* une meilleure explication.

2. SOURD. — ETYM. Le *sourd* est dit ainsi parce que, en Normandie, la salamandre terrestre, ou mouron, passe pour *sourde*.

† **SOURICIER** (sou-ri-siè), s. m. Preneur, mangeur de souris. Le hérisson, ce souricier inconnu, est jeté à l'eau, et le crapaud, qui a lui seul purgé un jardin de vers et de limaces, est cerné sans pitié, *Journ. offic.* 8 oct. 1872, p. 6300, 2^e col.

† **SOURIRE**. Ajoutez : || 7^e Dans certaines provinces, il se dit d'un liquide qui bout très-légèrement, qui bout à peine. C'est pour ménager cette substance [l'osmazôme], quoique encore inconnue, que s'est introduite la maxime que, pour faire de bon bouillon, la marmite ne devait que sourire, expression fort distinguée pour le pays d'où elle est venue, *BRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût*, Méd. v (il s'agit sans doute du pays de Brillat-Savarin, le Bugey).

2. SOURIS. || 3^e Ajoutez : || Souris du bras, partie charnue du bras (voy. *MUSCLE* à l'étymologie). Il lui donna un grand coup d'épée dans la souris du bras, *MALU. Lexique*, éd. L. Lalanne. || 8^e Souris de terre, un des noms vulgaires de la châtaigne de terre, *lathyrus tuberosus*, *Journ. offic.* 1^{er} mars 1876, p. 1552, 1^{re} col.

† **SOURNOISERIE** (sour-noi-ze-rie), s. f. || 1^{re} Caractère du sournois. || 2^e Actes sournois. En dépit de ses exigences, de ses duretés et de ses sournoiseries, le despote Buloz a des moments de sincérité et de véritable sensibilité, comme tous les bourgeois, G. SAND, *Mém.*

† **SOUS-AFFRÈTEMENT** (sou za-fré-te-man), s. m. Action de sous-affrêter. Commerce d'affrètement ou de sous-affrètement, *Gaz. des Trib.* 31 janv. 1875, p. 102, 1^{re} col.

† **SOUS-AFFRÈTEUR** (sou za-fré-teur), s. m. Celui qui sous-affrète. L'affrèteur ou le sous-affrèteur d'un navire est intéressé au même titre que le propriétaire et le consignataire, *Gaz. des Trib.* 31 janv. 1875, p. 102, 1^{re} col.

† **SOUS-COMMISSAIRE**. Ajoutez : || 3^e Aide ou adjoint d'un commissaire de police.

† **SOUS-CONCÈDER** (sou-kon-si-dè), v. a. Concéder à un tiers une concession qu'on a reçue. Si la seigneurie est une principauté, le seigneur sous-concède des fiefs à des gentilshommes..., *MICHARD, Journ. offic.* 29 sept. 1877, p. 6551, 3^e col.

† **SOUS-CORTICAL**, **ALE** (sou-kor-ti-kal, ka-l'), adj. Qui est sous l'écorce. Les petits tumeurs sous-corticales [de la vigne attaquée par le phylloxera], *BOITEAU, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 255.

† **SOUTA-DATAIRE**. Ajoutez : La supplique [pour obtenir un bénéfice] étant signée par le pape, le

sous-dataire l'envoi au premier réviseur, qui s'assure si le sommaire est d'accord avec la teneur de la demande, E. J. DELECLUXE, *Dona Olympica*, ch. VI.

† **SOUS-ÉLÉMENT** (sou-zé-lé-man), s. m. Élément secondaire, en sous-ordre. Admettra-t-on pour chacune de ces raies [spectrales] l'existence d'une sous-molécule ou d'un sous-élément du calcium? LECOQ DE BOISBAUDRAN, *Acad. des sc. Comptes rend.*, LXXXII, p. 1266.

† **SOUS-MINER**. *Ajoutez* : || 2° Au propre, miner en dessous. La mer a sous-miné le tramway, dont elle a tordu les rails de toutes les façons et dans toutes les formes possibles, *Journ. offic.* 12 déc. 1871, p. 8229. 1^{re} col.

† **SOUS-MOLÉCULE** (sou-mo-lé-ku-lé), s. f. Terme de physique. Molécule secondaire. M. Lockyer adopte l'hypothèse de la scission, à haute température, des éléments chimiques, soit en sous-molécules, soit même en éléments distincts, LECOQ DE BOISBAUDRAN, *Acad. des sc. Comptes rend.*, LXXXII, p. 1266.

† **SOUS-NAPPE** (sou-na-pé), s. f. Pièce de molleton ou d'une étoffe piquée qu'on met sous la nappe pour amortir le bruit des assiettes ou des verres.

† **SOUS-PRÉNEUR** (sou-pre-neur), s. m. Sous-locataire.

† **SOUS-RÉPARTITION** (sou-ré-par-ti-tion), s. f. Répartition secondaire, qui vient après une répartition primitive. La sous-répartition des crédits budgétaires, *Journ. offic.* 19 déc. 1876, p. 9501, 1^{re} col.

† **SOUS-SYSTÈME** (sou-si-s-tè-m), s. m. Système secondaire, arrangement secondaire. Le sous-système du mont Sony, immédiatement postérieur à la période triasique, VÉZIAN, *Acad. des sc. Comptes rend.*, LXXXII, p. 953.

† **SOUS-VENTER** (sou-van-té), v. a. Terme de marine. Sous-venter un navire, manœuvrer de façon que ce navire se trouve sous le vent par rapport à nous.

† **SOUTADO** (sou-ta-do), s. m. Populairement et par plaisanterie, cigare d'un sou, par allusion au colorado, etc. Étant donné le jour des Morts, à la porte du cimetière Montparnasse, et l'affluence des visiteurs, Dieu sait la quantité de soutades jetés par ceux-ci, le scandale causé par celui qui les ramassait [vêtu d'une blouse courte et d'un pantalon sans fond], *Gaz. des Trib.* 44 nov. 1875, p. 1098, 4^e col.

† **SOUTANE**. *Ajoutez* : || 4° Soutane rouge, soutane des cardinaux. Il [le cardinal de Richelieu] dit un jour au marquis de la Vieuville... qu'il était timide de son naturel..., mais qu'après s'être résolu, il agissait hardiment, poussait à son but, renversait tout, fauchait tout, et puis courait tout de sa soutane rouge, MONTCHAL, *Mémoires*, t. I, p. 8.

† **SOUTENU**. *Ajoutez* : || 9° Une voix soutenue, une voix qui ne laisse ni ne s'élève. Je prononce l'évocation d'une voix claire et soutenue, CAZOTTE, *le Diable amoureux*, chap. II. || 10° Terme forestier. Massif soutenu, massif de grands arbres sans interruptions. Sous les grandes futaies où le massif est soutenu, le calme est si complet que les feuilles mortes qui couvrent le sol se décomposent sur la place même où elles sont tombées, BOQUET DE LA GRÈVE, *Bull. Société centrale d'Agriculture*, 1872, p. 572.

† **SOUTIEN**. *Ajoutez* : || 5° En termes de papeterie, la résistance, la propriété que le papier a de se soutenir, au lieu de se friper. Le papier employé par le faussaire est cotonneux et épais; il n'a pas le soutien et la main du papier des billets de banque..., MARSAUD, *sér. gén. de la Banque de France*, *Journ. offic.* 31 août 1876, p. 6700, 4^{re} col. || La main signifie ici la consistance, le corps, comme on le dit du drap.

† **SOUTIRAGE**. *Ajoutez* : || 2° Vin qui a été soutiré. Dans Paris, les bons vins dits soutirages valent 465 fr. la pièce de 225 litres; les soutirages ordinaires, de 150 à 160 fr. *Journ. offic.* 7 sept. 1874, p. 6417, 1^{re} col.

† **SOUTRAGE** (sou-tra-j), s. m. Produit du nettoiement des plantations de pins des landes, employé comme litière. Soutrage; c'est le nom vulgaire sous lequel on connaît, dans le pays, tout ce qui pousse en fait de végétation dans les *pygnadas*, sur les parties dénudées, FAREY, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 194. Les produits du nettoiement, connus sous le nom de soutrage, sont utilisés comme litière... la pratique du soutrage

n est pas nuisible à la végétation, *ib.* p. 41. Dans tout le pays on l'emploie exclusivement, sous le nom de bruc ou de soutrage, pour tout le bétail qui s'y troue, *ib.* p. 156. Produits accessoires des forêts : pâturage, soutrage, récolte de fruits, chasse, *École forestière, Programme*, 1876, p. 10.

— ETYM. Dérivé de *soutre*, qui signifie partie inférieure et qui vient du lat. *subter*, dessous.

† **SOUTRAGER** (sou-tra-jé), le g prend un e devant a et o : soutrageant, soutrageons), v. a. Enlever le soutrage. Pour que le pare-feu fut une sauvegarde absolue, il faudrait lui donner une largeur de beaucoup supérieure à celle des routes et y pratiquer le pelage du sol à sable nu; car, si l'on se bornait à les soutrager, les fongères et les graminées, qui poussent en grande abondance, seraient toujours une cause d'infirmité, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 28.

† **SOUTRE**. *Ajoutez* : || 2° Dans l'Aunis, partie inférieure. Le soutr d'une litière, *Gloss. aunisien*, p. 149.

— HIST. XIV^e s. Ainsi le beau soleil montre un plus beau visage, Faisant un soutr clair sous l'espace du usage, *P. V. Tragus*.

— ETYM. *Ajoutez* : Prov. *sotran, sotra*, infirmité, *sotrar*, abaissement; bas-lat. *sostrale*, litière; tous ces mots viennent du lat. *subter*.

† **SOYER** (so-ié), s. m. Verre de champagne glacé, qui on hume avec un tuyau de paille. Soyers punchs, etc. servis au buffet du bal de l'Opéra.

† **SOYEUX**. || 1° *Ajoutez* : || Marché soyeux, marché de la soie. Cette semaine, dit le *Moniteur des soies* qui se publie à Lyon, a été moins nulle que la dernière, aussi bien pour l'étoffe que pour le marché soyeux, *Journ. offic.* 18 mars 1872, p. 1931, 3^e col. || La récolte soyeuse, la récolte de la soie. Le syndicat des marchands de soie de Lyon vient de publier une statistique de la dernière récolte soyeuse en Europe, *Journ. offic.* 6 août 1877, p. 5627, 1^{re} col.

† **SPA** (spa), ville de Belgique, célèbre par ses eaux minérales. || Ouvrage de Spa, boîtes ou autres objets en bois blanc avec ou sans ornements ou peintures, recouverts ou non de paille de couleur, *Données, Tarif de 1877*, note 673.

† **SPAHIL**. || 2° *Ajoutez* : Quant aux spahis, on les voit apparaître dès le commencement de la conquête, en 1830; sous le nom générique de spahis qui lui est resté, c'était une cavalerie indigène irrégulière, espèce de milice, *Journ. offic.* 42 nov. 1874, p. 7531, 1^{re} col.

† **SPALAX** (spa-laks'), s. m. Genre de mammifères vulgairement désignés sous le nom de rats-taupes. || On dit aussi spalax.

— ETYM. Σπαλάξ, taupe.

† **SPARDECK** (spar-dek), s. m. Terme de marine. Mot anglais qui signifie faux-pont. Un grand nombre se soutenaient encore, mais sur le pont et le spardeck de la *Ville du Haer*, il y avait peu de chose pouvant servir d'éclaire, *Journ. du Haer*.

— ETYM. Angl. *spar*, barre de bois, et *deck*, tillac.

† **SPARMANNIE** (spar-ma-nie), s. f. Nom d'une plante. On y cultive avec succès [dans la zone de l'orange] les végétaux suivants : citronnier, ..., sparmannie du Cap, rosier des Indes..., NEUËZ, *la France agricole*, carte n° 6.

† **SPAROÏDE** (spa-roï-dé), s. m. Terme de zoologie. Famille de poissons acanthoptérygiens, dans la classification de Cuvier.

— ETYM. *Sparte*, et *είδος*, forme.

† **SPARTE**. *Ajoutez* : — REM. Depuis les auteurs cités dans l'article SPARTE, on a mieux distingué. Le nom de sparte a été donné à deux plantes : 1° à la stipe (voy. STIPE, 2) ou alfa; 2° au lygée, dit aussi spart ou sparte (*lygum spartum*, L.), petite graminée du midi de l'Europe, dont le chaume simple à un seul nœud sert à faire de la sparterie fine.

† **SPATUE**. *Ajoutez* : || 2° Nom grec de la navette. Lycamède..., ouvriers intelligents, consacrent ces paniers naguère pleins de laine et ces spatues pesantes, DELHÉQUE, *Traduction d'une épiGRAMME grecque*, dans *SAINT-BEUVE, Nouv. luntis*, t. VII (*Anthologie grecque*, I).

† **SPECIALISME** (spe-si-a-li-s-m), s. m. Caractère spécial. L'amour de la petite patrie corrige, par d'utiles spécialismes, ce que l'amour de la grande, à force d'extensions parfois aveugles, pourrait avoir de trop banal, P. GUERRIER DE DUMAST, *l'Académie de Stanislas*, 11 mai 1876. || Il se dit aussi de la division du savoir.

† **SPECIFIQUE** (spe-si-c-i-te), s. f. Terme d'histoire naturelle. Qualité, caractère d'espèce d'une plante ou d'un animal. La reproduction à l'aide de graines démontre la spécificité [du *rubus fruticosus thermis*]. CANNÈRE, *Rev. horticult.* 16 sept. 1875, n° 18, p. 351.

— ETYM. Lat. *species*, espèce.

† **SPECTRONAUTOMÉTRIE** (spè-kro-na-to-mè-triè), s. m. Instrument inventé par MM. Champion, Pillot et Grenier, et destiné à doser des quantités extrêmement petites de soude, et que les auteurs nomment spectronatromètre, H. NE PARVILLE, *Journ. offic.* 20 mars 1873, p. 1953, 3^e col.

— ETYM. *Spectra*, nation, et *mètre*, mesure.

† **SPECTROSCOPIQUEMENT** (spè-kro-sko-pi-que-mant), adv. Par le procédé de la spectroscopie. Un véritable laboratoire astronomique, permettant de photographier constamment le soleil et de l'examiner aussi spectroscopiquement, H. NE PARVILLE, *Journ. offic.* 8 avril 1873, p. 2135, 3^e col.

† **SPECTROSCOPISTE** (spè-kro-sko-pi-stè), s. m. Celui qui se livre à l'étude de la spectroscopie. En Italie, où la sérénité du ciel semble inviter à ce genre d'études, on a vu se fonder, il y a peu d'années, la société des spectroscopistes, qui se donne pour tâche de surveiller le soleil et d'en donner par jour pour les changeants phénomènes, NADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1876, p. 425.

— ETYM. Voy. SPECTROSCOPIE au Dictionnaire.

† **SPECULIER**. || 3° *Ajoutez* : Tout atteste alors [au temps de la Régence] cette révolution opérée par la richesse, par le luxe et par l'amour de l'argent; même la langue en témoigne; spéculer au xviii^e siècle, c'était méditer sur la métaphysique; cela signifie, au xviii^e, jouer à la hausse ou à la baisse, H. DAUBILLARD, *Journ. offic.* 42 août 1877, p. 6751, 3^e col.

† **SPHAGNE** (sfa-gn'), ou **SPHAGNE** (sfa-gn'), s. f. ou **SPHAGNUM** (sfa-gn-nom'), s. m. Genre de mousses vivaces très-répandues dans les terrains humides, quelle qu'en soit l'altitude, créé par Adanson et Dillenius; elles concourent pour une grande part à la formation des tourbes, ou les forment en entier dans certaines tourbières.

— ETYM. Σφαγνός, sorte de mousse qui pend aux arbres.

† **SPHÈGE** (sfa-jé), s. m. Hyménoptère de la famille des fouisseurs.

— ETYM. Σφαίς, guêpe.

† **SPHÉNISQUE** (sfa-ni-sk'), s. m. Sorte d'oiseau aquatique qui ne peut voler. Ils les pingouins de l'hémisphère nord sont représentés dans l'autre hémisphère par les manchots, les sphénisques et les gorfous, qui sont encore plus dégradés, si c'est possible, et qui forment comme une transition entre les oiseaux et les poissons, *Journ. offic.* 9 mai 1876, p. 3165, 2^e col.

† **SPHINX**. *Ajoutez* : || 4° Fig. Ce qui est mystérieux. Nouveau sphinx, la vie abandonnera le secret de sa destinée à qui saura le lui ravir au prix d'une lutte acharnée, G. DE SAPORTA, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} déc. 1871, p. 616.

— REM. *Ajoutez* : Voici un exemple où sphinx est du féminin : Dans le voisinage de la cité de Thèbes, s'élevait posé sur un rocher élevé un horrible monstre au visage de femme et au corps de lion... et la respiration de cette sphinx, empoisonnant l'air pur du ciel, répandait dans leurs demeures une peste affreuse, les Dieux et les héros, *contes mythologiques*, trad. de l'anglais de G. Cox par F. Baudry et E. Delerot, Paris, 1876, p. 35.

† **SPHIRAGISTIQUE**. *Ajoutez* : || 2° Adj. Qui a rapport aux seaux et cachets. La complète intelligence des monuments sphiragistiques, A. MATHY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1867, p. 891.

† **SPIRITISTE** (spi-ri-ti-stè), s. m. Celui qui est adonné à la superstition des spirites.

† **SPIRITELLEMENT**. *Ajoutez* : || 5° Dans le domaine spirituel. Je crois que votre emploi est de l'abri d'un nouveau règlement; je vous prie de m'en instruire; je suis un vrai frère, je m'intéresse à vous spirituellement et temporellement, VOLTE, *Lett. à Damienville*, 15 déc. 1765.

— HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Mes angelinisme comme un ange [saint Nicolas] aboutit là où besoins l'pelout; Tut savait spirituellement, WACE, *Saint Nicolas*, v. 488. || XIV^e s. Et spirituellement à parler, les meilleurs nouvelles c'on puist dire à personne devote, si sont quant on li dit que Dieu veult habiter aveques li, *Miracles de Notre Dame par personnages*, Paris, 1876, p. 206.

† **SPIROGÈRE** (spi-ro-jé-ré), s. f. Terme de bota-

nique. Genre de plantes de la classe des algues, dans chacune des cellules desquelles se trouvent des bandelettes contournées en spirale.

— ETYM. *Spira*, et lat. *gyrare*, tourner.

† **SPIROPHORE** (spiro-for'), s. m. Terme de médecine. Appareil servant à rappeler à la vie les nuyes ou les asphyxiés, en précipitant l'air extérieur par la bouche dans les poumons.

— ETYM. Mot hybride, du lat. *spirare*, respirer, et *phôres*, qui porte.

† **SPIRUCLE** (spi-rucl'), s. f. Coquille en spirale, qui contient une espèce de seiche, *Journ. offic.* 12 janv. 1876, p. 330, 3^e col.

SPLÉNDIDEMENT F. Ajoutez : Il traita splendidement M. d'Uzès la semaine passée, *RAC. Lexique*, éd. P. Mesnard.

† **SPLÉNDOR** (spland-dir'), v. n. Néologisme. Avoir de la splendeur. Elle voyait grandir et splendir à mesure Du céleste capif la touchante figure, *LAMART. Chute d'un ange*, 12^e vision.

— ETYM. Lat. *splendere* (voy. **SPLÉNDREUR**), qui a suggéré *splendit*, lequel d'ailleurs est le simple de *resplendir*.

† **SPLORIAIRE** (spo-li-é-r'), s. m. Terme d'antiquité romaine. Lieu où l'on dépouillait les gladiateurs tués. Que l'ennemi de la patrie, le paricide, le gladiateur, soit déchiré dans le sploriaire ! au sploriaire le gladiateur ! au sploriaire l'ennemi du sénat ! Extr. du *Dict. des antiq. gr. et rom.* verbo acclamation, dans *Journ. offic.* 2 déc. 1876, p. 9933, 3^e col.

— ETYM. Lat. *spoliarium*, de *spoliare*, dépouiller.

† **SPORÉ, ÉE** (spo-ré, rée), adj. Terme de botanique. Qui est pourvu de spores.

SPORTIF, IVE (spor-tif, ti-v'), adj. Néologisme. Qui a rapport au sport. On étonnerait bien les habitués des courses en leur disant que Chantilly n'était pas le seul rendez-vous sportif de dimanche dernier, *l'Illustration*, 28 oct. 1876, p. 253, 3^e col.

† **SPORTIQUE** (spor-tik'), adj. Qui a rapport au sport. Il [un juge anglais qui ménageait les branciers] est devenu impopulaire parmi toute la gent sportive, *Journ. des Débats*, 14 mars 1877, 2^e page, 2^e col. || On trouve aussi sportives. Elle [Rosa Bonheur] a aussi cet amour sportive que lui initie aux mœurs, aux tournures, aux habitudes des animaux, *BUGEA, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 261.

† **SPORCLATION** (spo-ru-la-sion), s. f. Terme de botanique. La production des spores et sporules.

— *Acad. des sc. Comptes rend.* mars 1875.

† **SPORULE, ÉE** (spo-ru-lé, léé), adj. Terme de botanique. Qui est pourvu de sporules.

† **SPOULINER** (spou-li-né), v. a. Le même que espouliner (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **SPRAT** (sprat'), s. m. Nom anglais d'un petit poisson de la Manche, le baroque, qui se vend fumé en France sous le nom de sprat (voy. *ESPRA* au Dictionnaire). Sprats sales pour servir d'appât à la pêche de la sardine; sprats préparés comme la sardine, *Douanes, Tarif de 1877*, p. CLXXVII.

— ETYM. All. *Sprotte*, sardine fumée; holl. *sprot*. Au Dictionnaire, *sprot*, sprat est dit signifier une peau d'anguille servant d'appât, sans que ne parait s'appuyer sur rien.

† **SPROT** (sprôt'), s. m. Le même que sprat cideus.

† **SPRUCE** (spru-s'), s. m. Espèce de sapin, *abies nigra*. Le spruce vit dans un climat très-rigoureux [Terre-Neuve], sur un sol très-peu fertile. || Bière de spruce. Dans cette lie [Terre-Neuve], on prépare avec les branches de cet arbre une boisson connue sous le nom de bière de spruce ou sapinette, d'un goût assez agréable, et qui possède quelques vertus hygiéniques, oct. *SACROT, Rev. Britan.* mars 1877, p. 236.

— ETYM. Angl. *spruce* (voy. **PRUCE** au Dictionnaire).

† **SQUALIDE** (skoua-li-d'), adj. Mot forgé du latin. Sale, ignoble. Un squalide records range sur l'étable Le code où la raison est vouée à l'oubli, *BARTHELEMY, Némésis, la Magistralure*.

— ETYM. Lat. *squalidus*, sale.

† **SQUATTER** (skoua-teur'), s. m. || 1^{er} Nom donné en Amérique aux hommes qui s'aventurent dans les pays non encore occupés par les États-Unis, et s'y établissent d'une façon ou d'autre. || 2^e Nom, en Australie, des propriétaires de troupeaux de moutons, qu'ils font paître sur des terrains qu'ils tiennent à location du gouvernement.

— ETYM. Angl. *to squat*, s'accroupir se blottir.

† **STABILISATEUR, TRICE** (sta-bi-li-za-teur, tris'), adj. Qui rend stable, qui fixe. Je n'ai trouvé dans les écrits ni de l'un ni de l'autre [Lamarck et Darwin] rien qui autorise à penser que, d'après eux, l'hérédité puisse jouer un rôle stabilisateur, *QUATREFAGES, Journ. des Sav.* fév. 1877, p. 402.

— ETYM. Voy. **STABILITÉ**.

† **STABILISER** (sta-bi-li-zé), v. a. Rendre stable. || *F. refl.* Se stabiliser, devenir stable. Les races, une fois formées sous l'empire de l'homme, se stabilisent par les mêmes causes qui leur ont donné naissance, des QUATREFAGES, *L'Espèce humaine*, 2^e éd. 1877, p. 188.

— ETYM. Voy. **STABILITÉ**.

† **STABLEMENT F.** Ajoutez : Nous ne voulons rien franchement, rien stablement, *MALU. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **STABULATION.** Ajoutez : || On a appliqué dans ces derniers temps ce mot aux poissons retenus et nourris dans un vivier. Toutes les espèces de poissons pouvant supporter la stabulation s'y trouveront réunies [à un aquarium] dans de vastes bassins fermés par des glaces, *Journ. offic.* 21 avr. 1875, p. 2883, 2^e col.

† **STABULER** (sta-bu-lé), v. a. Mettre en stabulation. Les pâturages plus limités conduiraient à stabuler ou à parquer le bétail suivant les saisons, *PARE, Enquête sur les incendies des Landes*, p. XLV, 1873. L'élevage de la brebis, conduite au parcours sur les grands espaces, sans la stabuler ou la mettre en parc, est peu productif, *ib. ib.* p. 43.

† **STADIA** (sta-di-a), s. f. (Quelques auteurs le font masculin.) Instrument servant à mesurer indirectement les distances. || Dans les écoles de tir, la stadia était une plaque de métal portant un évidement triangulaire au moyen duquel on mesurait la grandeur apparente d'un homme debout à une certaine distance; la distance se déduisait de cette grandeur apparente. On a construit des lunettes à stadia fondées sur le même principe. || En topographie, la stadia est une règle divisée qui se place verticalement en un point, dont on veut connaître la distance à un autre point où se trouve un observateur muni d'une lunette à réticule. La distance cherchée se déduit du nombre de divisions de la règle interceptées entre les fils du réticule. La longueur totale des lignes nivelées ne sera précisée qu'après le calcul des stadias, mais elle doit être évaluée approximativement à 500 kilomètres, *E. BOUDARNE, Journ. offic.* 9 juill. 1876, p. 4971, 3^e col.

— ETYM. *Στάδιον*, stade, d'après des auteurs anonymes (cette étymologie se trouve dans un manuel de tir lithographié); ou plutôt l'adjectif féminin *στάδιον*, de *στάδιον*, planté debout. || **STADIOMÈTRE** (sta-di-o-mè-tr'), s. m. Instrument analogue au télémètre (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **STAMBOUL** (stan-boul'), s. m. Nom, dans le Levant, d'un drap lourd. Le stamboul, destiné à faire des manteaux, n'exige que 44 kilogrammes de laine pour 60 mètres de drap, 1. LAVERRIÈRE, *Trad. de Mudge, 6^e des États-Unis, expos. 1867*, dans *Mém. d'Agr.* etc. 1870-71, p. 352.

† **STAMBOULINE** (stan-bou-li-n'), s. f. Nom donné à la redingote que portent les fonctionnaires turcs, *Journ. offic.* 8 janv. 1876, p. 207, 2^e col. Le costume officiel des magistrats (des tribunaux mixtes d'Égypte) est le suivant : tarbouche et stamboulène, écharpe en sautoir, *Gaz. des Trib.* 7 janv. 1876, p. 23, 2^e col.

† **STAMPOMANIE** (stan-po-ma-nie), s. f. Manie de se faire imprimer. Daunou disait du marquis de Portia d'Urban, qu'il était atteint de stampomanie, *SAINT-BOUVE, Nouv. lundi*, t. V (*Œuvres inédites de la Rochefoucauld*).

† **STAND** (stand'), s. m. Nom, dans la Suisse, des endroits disposés pour un tir. Les bourgeois ont souvent plusieurs de ces sociétés [de tir] et possèdent des stands très-bien établis : abris pour les tireurs, couverts pour les cibles..., *Journ. offic.* 16 janv. 1876, p. 373, 1^{re} col. À onze heures, un déjeuner de quatre-vingt-sept couverts réunissait, dans le stand même, les tireurs étrangers et lyonnais, *ib.* 13 mai 1877, p. 3550, 1^{re} col.

† **STAPHYLINIDES** (sta-fi-li-ni-d'), s. m. pl. Famille d'insectes coléoptères, *Journ. offic.* 26 avr. 1876, p. 2013, 1^{re} col.

— ETYM. Voy. **STAPHYLIN** au Dictionnaire.

† **STARIE** (sta-rie), s. f. Terme du commerce maritime. Temps qui détermine le chargement et le déchargement d'un navire. Lorsque la starie est trop longue, elle reste aux frais de l'armateur.

|| C'est le même que surestarie, qui est au Dictionnaire.

† **STASIMÈTRE** (sta-si-mè-tr'), s. m. Nom donné par M. Biot à un instrument qu'il a inventé pour mesurer la résistance à la pénétration qu'offrent les tissus organiques; c'est une balance dont un plateau est remplacé par une aiguille qui doit s'enfoncer dans le corps à explorer, *Journ. offic.* 7 avr. 1877, p. 2710, 1^{re} col.

— ETYM. *Στάσις*, état fixe, et *μέτρον*, mesure.

† **STATÉR** (sta-té), v. a. Suspendre, interrompre, se dit, en Belgique, en matière de travaux publics et en procédure. La cour ordonne de statér les travaux.

— ETYM. Mot dérivé du lat. *status*, état. M. Du Bois, avocat à Gand, qui me communique cette note, me dit qu'un entrepreneur lui assure que *stater* est employé aussi en français. Un dictionnaire hollandais du XVI^e siècle a *stateren*, le désignant comme mot bâtarde, c'est-à-dire dérivé du français, et lui donnant le sens de suspendre; ce qui prouve que dès lors *stater* était usité en Belgique.

† **STATHMOGRAPHE** (sta-imo-gra-f'), s. m. Instrument destiné à mesurer la vitesse d'un train. M. Dato, inspecteur des constructions de chemin de fer, à Cassel, a inventé, sous le nom de stathmographe, un appareil destiné à contrôler la vitesse des trains... le stathmographe a été mis à l'épreuve pendant un an sur une locomotive de la ligne du Havre et a été reconnu très-pratique, *Journ. offic.* 13 oct. 1876, p. 7475, 3^e col.

— ETYM. *Στάθην*, ligne servant à mesurer, et *γραφειν*, écrire.

† **STATIONNEL, ELLE** (sta-sio-nèl, nè-l'), adj. Terme de botanique. Qui appartient à une station, à une région. Variétés locales ou stationnelles, *JORDAN, dans Journ. des Savants*, mars 1877, p. 458.

† **STATISTE** (sta-ti-st'), s. m. Homme d'Etat (terme inusité). Ulysse, le premier de tous les statistes, devant revenir en ce monde, demande d'y vivre en homme privé, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 243. Qui ne les prend [les Espagnols] aujourd'hui pour les plus grands statistes et les plus raffines politiques qui vivent ? *ib. ib.* t. II, p. 281.

† **STAUSCOPE** (stô-ro-sko-p'), s. m. Instrument dans lequel on place les minéraux transparents à examiner : ceux qui laissent apercevoir une croix changeante, par la rotation, de couleur, d'aspect, ou disparaissant, possèdent la double réfraction; ceux qui, examinés de même et tournés en différents sens, ne changent pas la croix, n'ont que la simple réfraction.

— ETYM. *Σταύρος*, croix, et *σκοπεῖν*, examiner.

† **STEAM-BOAT** (stim-bô't'), s. m. Bateau à vapeur.

— ETYM. Angl. *steam*, vapeur, et *boat*, bateau.

† **STÉNELYTES** (sté-né-li-tr'), s. m. pl. Nom d'une famille de coléoptères.

— ETYM. *Στενός*, étroit, et *ἔλυτρον*, élytre.

† **STÉPHANION** (sté-fa-ni-on), s. m. En anthropologie, point singulier du crâne où s'effectue le croisement de la suture coronale et de la ligne temporale.

— ETYM. *Στέφανος*, couronne.

† **STÉPHANOPHORE.** Ajoutez : || 2^e s. m. Le principal prêtre de Tarse en Cilicie. On sait que l'un des principaux prêtres de Tarse, le stéphanophore, investi d'une autorité qui pouvait dégénérer en tyrannie politique, était prêtre d'Hercule, *MEUZER, Journ. offic.* 11 juill. 1876, p. 5032, 1^{re} col.

— ETYM. *Stépe*. Ajoutez : Le mot russe est féminin.

† **STEPPER** (stè-pé), v. n. Mot forgé de l'anglais. Aller activement, en parlant d'un cheval. Le limonier de la troie trotte en steppant droit devant lui; les deux autres galopent et tirent en éventail, *P. CHAULES, Journ. offic.* 4 août 1873, p. 6211, 1^{re} col.

— ETYM. Angl. *to step*, marcher; *stepper*, cheval qui a de l'en train.

† **STICHOMÈTRE.** Ajoutez : Théopompe avait fait le compte des lignes écrites par lui : vingt mille lignes d'éloquence démonstrative, cent cinquante mille de prose historique... c'est là le plus ancien exemple connu d'un usage général dans l'antiquité, et qu'on désigne du nom de stichométrie, H. WEIL, *des Harangues de Démosthène, introduction*, p. XLV.

† **STICHOMÉTRIQUE** (sti-ko-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la stichométrie.

† **STIGMATIQUE**. || 2° Terme de médecine. Qui a rapport à la maladie des stigmatisés. || Névropathie stigmatique, sorte de maladie dans laquelle apparaissent des stigmatisés. S'il [le débat académique] n'a pas déchiré tous les voiles, il a du moins fait une place dans la science à la névropathie stigmatique, *Lettre du docteur Warlemont, dans l'Indépendance belge* du 10 oct. 1876.

† **STILBITE** (stil-bi-té), *s. f.* Terme de minéralogie. Silicate aluminéux double hydraté, à base calcaire ou alcaline, à éclat nacré.

— ETYM. Στίλβος, brillant.

† **STINKAL** (stin-kal), *s. m.* Nom d'un marbre du Boulonais. Le marbre de ces carrières est d'un gris sombre et bleuâtre : on le nomme stinkal, dénomination tirée de l'anglais, et qui exprime la nature de ce marbre, qui, lorsqu'on le frotte, répand une odeur désagréable ; on l'emploie ordinairement à la décoration intérieure des appartements, où il figure très-bien, *s. v. HENAY, Essai sur l'arrond. de Boulogne-sur-Mer*, p. 224, Boulogne, 1840.

— ETYM. Anglais, stinkard, puant.

† **STIPE**. Ajoutez : — REM. La stipe très-ténace (*stipa tenacissima*, L.) est l'alfa (écrit anciennement hsefa), graminée dont les feuilles cylindriques, très-ténaces, longues de 50 à 60 centimètres, sont coupées ou arrachées et servent à faire de la sparterie, des cordes et de la paille à papier ; elle croît en Espagne, en Grèce et dans tout le nord de l'Afrique.

† **STOÏQUE**. Ajoutez : || 3° Il s'est dit pour stoïcisme. Le stoïque est une belle et noble chimère, *ser-sim, dans Scènes et portraits choisis*, etc. par Eug. de Lannoue, Paris, 1876, t. II, p. 445.

† **STOLZITE** (stolz-i-té), *s. f.* Terme de minéralogie. Tungstate de plomb grisâtre.

† **STORTHING** (stor-tingh), *s. m.* Nom de l'assemblée nationale en Norvège (de stor, grand, et thing, assemblée). La session du storthing a été ouverte hier par M. Stang, président du conseil norvégien..., *Journ. offic.* 10 fév. 1882, p. 965, 966, 967, 968.

† **STRABIQUE** (stra-bi-ké), *adj.* Terme de médecine. Qui est relatif au strabisme. || Substantivement. Un strabique, une strabique, celui, celle qui est affectée de strabisme.

† **STRAPILATI** (stra-n-la-ti), *s. m. pl.* Nom italien d'une sorte d'organiste. Les articles en faveur cette semaine sur la place de Lyon ont été les organistes de France deuxième ordre, les organistes de Syrie, et les organistes strapilati fins, de qualité presque courante, *Journ. offic.* 8 avril 1872, p. 2437, 2438, 2439. Pour les soles ouvrières, les opérations sont assez calmes ; les gréges se vendent de 114 à 120 francs, les organistes de 110 à 135 francs, et les strapilati de Picmont de 135 à 137 francs, *ib.* 20 juill. 1872, p. 4947, 4948, 4949.

† **STRAMBEAU** (stran-bé), *s. m.* Terme de marine. Grosse espingole établie sur un chandelier de fer, à bord des vaisseaux.

† **STRAPONIN**. — ETYM. Ajoutez : Rabelais a dit *straponin* au lieu de stratonin : Pantagruel, tenant un *Heliodore* grec en main, sur un *straponin* on bout des escouilles semencilloit, *Pant.* IV, 63.

† **STRATIOME** (stra-ti-o-mé), *s. m.* Diptère dont une espèce, le stratiome caméléon, est commune aux environs de Paris.

† **STRIDENT**. Ajoutez : — REM. Rabelais a employé strident au sens de : qui fait grincer les dents, et a dit *appetit strident* pour *appetit treis-vif*. J'ay nécessité bien urgente de repaître, dents aigues, ventre vuide, gorge seiche, *appetit strident*, II, 9. J.-B. Rousseau l'a répété : Car ces meins de la cour chérissée Sont tous doués d'un *appetit strident* de se venger, quand ils sentent la dent. *Ep.* I, 3. Cela n'est plus usité.

† **STRIDEUR**. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. En la pense [pensée] est la rage, et es dens la stredours, *le Dialogue Gregoire le pape*, 176, p. 369.

† **STRIDULATION**. Ajoutez : || [le mâle] s'en distingue encore par une foule d'autres caractères secondaires, tels que des organes de chant ou de stridulation, des glandes odorifères, etc., *R. RADAU, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1871, p. 688.

† **STRIGE**. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Teles se fait moult regarder Par son blanchir, par son farder, Qui plus est laide et plus est poème Que pechié mortel en quaresme ; Teles est hidenose comme estrie, Teles est violle, noire et restrie, Qui plus est gente e'vue fée, Quant ele est painte et atiffée, *GAUTIER DE COINCY, les Miracles de la sainte Vierge*, p. 471.

éd. abbé Poquet. Dont maintes gens par leur folies Ouidint estre par nuit estries, *la Rose*, dans DU CANGE, *strua*. Estrie, tée, *lamia*, *id.* || XIV^e s. *Striz*, estrie, *escalier*, *Focab. lat.-frang.* 2393.

† **STRIQUEUSE** (stri-keu-zé), *s. f.* || 1° Ouvrière qui strique le drap, c'est-à-dire qui y met la dernière main (voy. *STRIOUER* au Dictionnaire). || 2° Ouvrière en dentelle, dite aussi appliqueuse, qui attache ou coud les fleurs sur le réseau ou sur le tulle.

† **STRIOUE**. Ajoutez : || 2° Terme d'architecture. Striure on strie est, dans une colonne cannelée, chaque cannelure avec son listel, *BOUTARD, Dict. des arts du dessin, striure*.

† **STRUCTURAL**, **ALE** (stru-ktu-ral, ra-lé), *adj.* Terme didactique. Qui concerne la structure. La substance des carapaces des crustacés présente des dispositions structurales bien définies. || *Au pl. masc.* Structuraux.

† **STRUCTUREUR** (stru-ktu-ré), *v. a.* Néologisme. Donner une structure. Son idée [au peintre Bin], une idée de sculpteur, est de structurer des figures fermes comme acier, avec une fixité indéfectible, *BURGER, Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 182. Les animaux sont dessinés et structurés avec cette solidité précise qu'on admirait dans l'*Attelage flamand*, *id.* *ib.* p. 247.

— REM. Ce verbe est fait avec *structure*, comme *conjecturer* avec *conjecture* ; mais il est inutile, car on a *construire*.

† **STRYCHINISER** (stri-kni-zé), *v. a.* Terme de physiologie expérimentale. Introduire de la strychnine dans les tissus d'un être vivant. Les premiers symptômes de l'empoisonnement chez les animaux et les individus strychnisés, *MENEGUY, Etude sur l'action des poisons*, p. 43, Montpellier, 1875.

— ETYM. Mot formé de *strychnos*, sur le modèle de *strychnisme*.

† **STUDIEUSEMENT**. Ajoutez : — HIST. XII^e s. Quant il vit cest meisme honorable homme Equice nient avoir le saint ordene, et par cascuns lui discurre et studieusement prechier, *le Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 49.

† **STUDIOSITÉ**. Ajoutez : La studiosité de ceux qui avaient été nés et élevés dans le XVI^e siècle, *Mémoire sur les écoles des Pays-Bas* (milieu du XVII^e siècle), dans ARMAND STEVART, *Procès de Martin Etienne van Felden*, Bruxelles, 1874, p. 21.

† **STUPA** (stu-pa), *s. m.* Monument religieux élevé par les bouddhistes. Chaque année, les pèlerins bouddhistes ou chrétiens allaient par dévotion visiter quelque stupa, quelque chapelle particulièrement sainte, et renouveler leur âme au contact de leur dieu, *TAINE, Journ. des Débats*, 2 mars 1868.

— REM. On trouve aussi écrit *stoupa*.

— ETYM. Sanscr. *stupa*, tas, monceau. C'est le même mot que le *tope* de l'Inde moderne.

† **STUPIDITÉ**. Ajoutez : || 3° Stupéfaction, étonnement (sens aujourd'hui insusé). Je perds une maîtresse en gagnant un empire ; Mon amour en murmure et mon cœur en soupire ; Et de mille penses mon esprit agité Parait enivré dans la stupidité, *CORN. Héracle*, II, 6. La reine, à ce malheur si peu prémedité, Semble le recevoir avec stupidité, *id.* *Edipe*, v, 10.

† **STYLE**. Ajoutez : — REM. Chateaubriand a employé style dans son premier sens grec (στυλή, colonne) : Juste au milieu de ces styles, s'élève une troisième colonne, *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. VI, *Architecture vénitienne*, *Antio*. Cela est tout à fait insusé.

† **STYLISTE**. Ajoutez : || Maître styliste, maître en fait de style. En France, il y a des écoles où l'on pratique encore le respect et l'étude de ces maîtres stylistes [Pascal, Bossuet, La Bruyère, etc.], *EUG. FROMENTIN, les Maîtres d'autrefois*, 1876, p. 4.

† **STYLOMMATOPHORE** (sti-lo-mma-to-to-fo-ré), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte un œil au bout d'un style. Les mollusques gastéropodes stylommatophores, *P. FISCHER, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 792.

— ETYM. Style, *θύμνα*, œil, et *σφόδρα*, qui porte.

† **SUADEE**. Ajoutez : — REM. Voici la phrase de Malherbe à laquelle Vaugelas fait allusion : N'étant pas chose sùre de leur suader ou dissuader [aux princes] ce qu'on estime le meilleur, ceux qui sont auprès d'eux tournent leurs Imaginations à la flatterie, *Lexique*, éd. L. Lalande.

† **SUAUTE**. Ajoutez : || 3° Il se dit aussi du caractère moral. Et telle était la suavité, la politesse

de leurs mœurs [de Le Brun et Bourdon], pour se rapprocher l'un de l'autre, chacun de son côté était disposé à faire le premier pas, *DE MONTAIGLON, Hist. de l'Acad. de peinture* (*Mém. attribués à H. Testelin*), t. II, p. 24.

† **SUBALTERNISATION** (su-bal-tér-ni-sa-sion), *s. f.* Action de subalterniser. C'est le système de refoulement, de subalternisation, d'abaissement de la race arabe qui a complètement prévalu, *Journ. offic.* 19 déc. 1874, p. 8405, 8406.

† **SUBARRONDI**, **IE** (su-bar-ron-di, dié), *adj.* Terme didactique. Dont la rondeur n'est pas parfaite. Placettes polygonales ou subarrondiées, *P. GERVAIS, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 163.

† **SUBDIVISIBLE** (sub-di-vi-zi-blé), *adj.* Qui peut être subdivisé. Subdivisible en fibrilles, *CH. ROBIN, Anat. et physiol. cellulaires*, p. 9.

† **SUB-ÉGAL**, **ALE** (su-bé-gal, ga-lé), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui n'est pas tout à fait égal, pareil. Les larves ne valent jamais ; beaucoup sont aquatiques, divisées en segments égaux ou sub-égaux, et pourvus de pattes rudimentaires, *G. DE SAPORTA, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} déc. 1871, p. 609.

† **SUBÉRIFICATION** (su-bé-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de botanique. Transformation en liège. La subérification de la gaine protectrice n'exclut pas la formation d'un véritable périderme, *J. VESQUE, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXI, p. 499.

— ETYM. Lat. *suber*, liège, et *facere*, faire.

† **SUBIATION**. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Criches et subhastations, *Mandemens de Charles V*, 1370, p. 376.

† **SUBIT**. Ajoutez : || 3° *V. répl.* Se subir, être subi. Les peines disciplinaires, salle de police ou prison, se subissent dans les fractions du troupe de l'armée active en résidence, *Journ. des Débats*, 28 sept. 1876, 2^e page, 8^e col.

† **SUBJACENT**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. En nombre tant multiplié, que, par leur vol, ils [les geais et les pieux] tollissoient la clarté du soleil aux terres subajacentes, *RAV. IV, Ancien prol.*

† **SUBLIMABLE** (su-bi-ma-blé), *adj.* Terme de chimie. Qui peut être sublimé. Substance sublimable.

† **SUBLIME**. || 5° Ajoutez : Le grand, dans ce sens figuré (dans le langage de l'art), s'il n'est pas exactement synonyme de sublime, peut être considéré, du moins, comme le terme positif dont sublime serait le superlatif, *BOUTARD, Dict. des arts du dessin*, au mot grand. || 8° *S. m.* Dans l'argot des ouvriers parisiens, sublime, nom que se donnent certains ouvriers qui ne font rien d'utile, mais se livrent à la boisson, contractent des dettes qu'ils ne paient pas, et se font gloire de leurs vices et de leur paresse. || On a créé, par surcroît, le mot sublimisme pour désigner ce type.

† **SUBOSCURE**, **RE** (sub-ob-skur, sku-ré), *adj.* Qui n'est pas tout à fait obscur. Tantôt c'est la douceur du demi-jour ou le calme des retraites suboscures qui lui semble former une connaissance heureuse avec ses pensées, *CH. BLANC, Journ. offic.* 4 nov. 1874, p. 7364, 3^e col.

† **SUBORNATION**. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. La subornation des tesmoins (1349), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e partie, p. 1244. Subornations de faux tesmoins, *id.* *ib.*

† **SUBPLACENTAIRE** (sub-pla-sen-ta-rié), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé sous le placenta, *TRÉCUL, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 885. || Sous-placentaire serait meilleur.

† **SUBPOLAIRE** (sub-po-lé-ré), *adj.* Qui est sous le pôle. La zone arctique ou subpolaire est celle du rhododendron, *Rev. Britan.* fév. 1876, p. 282. || Sous-polaire serait meilleur.

† **SUBPREPTICE**. — HIST. Ajoutez : XIV^e s. Nonobstant quelconques lettres subpreptices empetrées ou à empetrer (1346), *VARIN, Archives administr. de la ville de Reims*, t. II, 2^e partie, p. 1020.

† **SUBROGATIF**, **IVE** (sub-ro-ga-tif, ti-vé), *adj.* Terme de droit. Qui subroge. Qui lui déclarait vouloir faire ce remboursement en obligations foncières au pair, contre une quittance subrogative au profit du bailleur de fonds, payant ainsi son action, *Gaz. des Trib.* du 18 avr. 1872, p. 371, 3^e col.

† **SUBSÉPALAIRE** (sub-sé-pa-lé-ré), *adj.* Terme de botanique. Qui est sous les sépales. Le faisceau subsépalaire, *TRÉCUL, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 884. || Sous-sépalaire serait meilleur.

† **SUBSIDENCE** (sub-si-dan-sé), *s. f.* Terme de géologie. Action de descendre au-dessous du ni-

veau, affaïssement. Elles marquent probablement la limite extrême de l'affaïssement, ou, pour employer l'expression anglaise, de la subsidence du pays au-dessous de la mer... ces changements de niveau, ces subsidences et ces émergences de grandes continents ou de grandes îles pendant et après la période de froid... CH. MARTIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1875, p. 854.

— ETYM. Lat. *subsidentia*, de *subsidere*, de *sub*, sous, et *sedere*, seoir [voy. ce mot].

† **SUBSIDIAIRE**. *Ajoutez* : || 3° Qui appartient aux subsides, aux secours d'argent. Au delà de la frontière, il [Hadrien] donne une large extension au régime subsidiaire, afin de retenir les barbares chez eux, DURUY, *Journ. offic.* 17 mars 1871, p. 2065, 2° col. || 4° S. m. Lin subsidiaire, un moyen subsidiaire. Le concours étant écarté, nous avons abordé le troisième amendement qui proposait une adjudication restreinte; au fond, l'adjudication restreinte n'est qu'un subsidiaire du concours; elle exigerait, comme le concours, l'institution d'un jury, CLAMAGERAN, *Rapp. au cons. munic. de Paris*, 28 juin 1877, p. 29.

† **SUBSIDIE**, *ÉE* (sub-si-di-é, ée), adj. Qui reçoit un subsidie. C'est moi qui ai formulé le vœu de voir le gouvernement remettre immédiatement aux villes subsidiaires les sommes qui leur sont allouées (Séance du sénat belge du 15 avril 1874), *Journ. offic.* 17 avril 1874, p. 2779, 1° col.

† **SUBSPONTANÉ**, *ÉE* (sub-spon-ta-né, née), adj. Terme de botanique. Plante spontanée, plante qui existe dans une région sans y être réellement d'origine, mais qui se rencontre à l'état sauvage spontané, après s'être échappée des cultures. La valériane rouge (*Centranthus ruber*, L.) se montre à l'état spontané sur les murs et les rochers dans les environs de Paris.

— ETYM. Lat. *sub*, indiquant diminution, et *spontaneus*.

† **SUBSTAMINAL**, *ALE* (sub-sta-mi-nal, na-l'), adj. Terme de botanique. Qui est sous les étamines, TRÉVILL, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 884.

— ETYM. Lat. *sub*, sous, et *staminal*.

† **SUBSTANTIALISME** (sub-stan-si-a-li-sme), s. m. Terme de philosophie. Théorie qui attribue, comme Platon, une existence substantielle aux idées générales.

† **SUBSTANTIALISTE** (sub-stan-si-a-li-st'), adj. Qui appartient au substantialisme. La métaphysique substantialiste, CAZELLE, *Préface*, p. xvii, de sa traduction du livre de Bain Sur les sens et l'intelligence, Paris, 1874.

† **SUBSTITUE**. || 2° *Ajoutez* : La législation des États romains immobilise, à titre de majorats substitués, les galeries de statues et de tableaux entre les mains des grandes familles, J. DUMESNIL, *Hist. des emp. français*, III, 48.

† **SUBSTITUTIONNAIRE** (sub-si-tu-si-o-né-r'), s. m. Terme d'affaires et de finances. Celui qui se substitue, qu'on substitue à un autre dans une entreprise, dans une opération, etc. La seconde lettre est adressée à M. H..., le nouveau substitutionnaire, car on se substitue tous les quinze jours dans cette affaire, *la Finance nouvelle*, 30 mars 1876, 3° page, 3° col.

† **SUBSTRAT** (sub-strat), s. m. Le même que substratum (voy. ce mot au Dictionnaire). Avec l'hypothèse du chaos, avec la fausse image d'une matière inerte et confuse (*indigesta motes*), simple substrat des propriétés qui lui viennent d'un principe moteur et organisateur (étranger, il n'y avait pour l'atomisme et le mécanisme aucune possibilité logique d'échapper à l'intervention d'une cause finale aussi bien que d'une cause motrice, K. VACHEROT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1° août 1876, p. 603.

† **SUBSUMER** (sub-su-mé), v. a. Terme de logique. Mettre sous forme de subsumption.

— ETYM. Lat. *sub*, sous, et *sumere*, prendre.

† **SUBSUMPTION** (sub-sou-psi-on), s. f. Terme de logique. Raisonement par lequel on met une idée sous une idée plus générale. « L'homme est un animal » est une subsumption, où l'idée moins générale d'homme est mise sous l'idée plus générale d'animal.

— ETYM. Voy. SUBSUMER.

† **SUBTILEMENT**. — HIST. *Ajoutez* : xii^e s. Et ce demostret zheremies bien et subtilment, Job, I, 44.

† **SUBTROPICAL**, *ALE* (sub-tro-pi-cal, ka-l'), adj. Qui est sous les tropiques. La zone subtropicale des myrtes et des aurières, et enfin la zone équatoriale, *Rev. Britan.*, fév. 1876, p. 282. || Sous-tropical serait meilleur.

— ETYM. Lat. *sub*, sous, et *tropical*.

† **SUBURBAIN**. *Ajoutez* : || 2° Qui habite les faubourgs, la banlieue d'une ville. Il y a longtemps que j'ai découvert la cruche que couvre le bonnet du philosophe suburbain [La Mothe le Vayer, qui habitait le faubourg Saint-Jacques à Paris], et votre lettre ne m'apprend rien de nouveau, BALZAC, *Lett. inédites*, clix, éd. Tamlitz-Larrouque.

† **SUBVENTIONNAIRE** (sub-van-si-o-né-r'), s. m. Celui qui est assujéti à payer des subventions. Ces subventions [pour dégradation de chemins vicinaux par suite d'exploitations ou entreprises industrielles] pourront, au choix des subventionnaires, être acquittées en argent ou en prestations en nature, *Art. 44 de la loi du 21 mai 1836 sur les chemins vicinaux*.

† **SUBVENTIONNISTE** (sub-van-si-o-ni-st'), s. m. Celui qui fournit une subvention. En 1867, les administrateurs, devenus plus tard subventionnistes, avaient... [il s'agit de la subvention de 36 millions consentie par les anciens administrateurs de la société immobilière et du crédit mobilier, transaction du 28 décembre 1868], *Gaz. des Trib.* 13 mai 1874, p. 160, 2° col.

† **SUBVERSIÈRE** (sub-vèr-si-ve-man), adv. D'une manière subversive.

† **SUBVERTISSEMENT**. *Ajoutez* : — HIST. xvi^e s. Si, jages souverains, les cieus ont ordonné Le subvertissement de notre pauvre France, DE BRACH, *Eux. t. II*, p. 162.

† **SUCCESSIF**. || 3° Terme de jurisprudence. *Ajoutez* : || Délit successif, délit qui se continue, se perpétue. L'affiliation est ce qu'on appelle en jurisprudence un délit successif; l'affiliation consiste non pas seulement dans le fait de s'affilier, mais dans la qualité qu'on prend en s'affiliant; et, tant qu'on reste investi de cette qualité, ce délit se perpétue, ce délit se continue; c'est ce qu'on appelle un délit successif, SACSSE, *Journ. offic.* 42 mars 1872, p. 1778, 1° col. La cour, se conformant à une jurisprudence bien établie, a jugé que le recel était un délit successif, qui se renouvelait incessamment tant que durait la possession illicite, et qui ne pouvait, pendant cette détention, être éteint par la prescription, *Gaz. des Trib.* 30 déc. 1874, p. 1246, 3° col.

† **SUCCESSIVEMENT**. — HIST. *Ajoutez* : || xvi^e s. Et [le Dauphin] laissa un sien filz Dauphin de Viennois nommé Guigne heritier de la haine de Savoye; ainsi successivement de pere à filz se nourrissoit cette malveillance entre ces deux maisons, PARAIN, *Chron. de Savoye*, p. 247.

† **SUCCESSANCE** (su-kon-ban-s'), s. f. Terme de droit. Etat de celui qui succombe dans une affaire judiciaire. Les époux B... ont conclu à leur relaxe et subsidiairement, en cas de successance vis-à-vis de V..., à ce qu'il leur soit accordé garantie contre la commune de Béziers, *Gaz. des Trib.* p. 749, 3° col. 4-5 août 1873.

† **SUCCOMBER**. — HIST. *Ajoutez* : xv^e s. Certain procès auquel ladite dame est subcombée, MANTILLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 60.

† **SUCCELENCE** (suk-ku-lan-s'), s. f. Qualité de ce qui est succeulent. Des arbres fruitiers qui gagnent en luxe de branches et de feuilles ce qu'ils perdent en succulence de fruits, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. v, *Chemin du Saint-Gothard*. C'est au moyen de cette pratique qu'on leur donne [aux volailles] cette finesse et cette succulence qui en font les délices de nos meilleures tables, BRILLAT-SAVARIN, *Phys. du goût*, Méd. v, 34. || [Bergerat, un peintre] saisait avec sûreté l'essence propre de chaque animal, poisson ou crustacé; il rend, pour ainsi dire, les diversités des succulences de leurs chairs, *Journ. offic.* 10 juin 1877, p. 4294, 2° col.

† **SUCETTE** (su-sè-t'), s. f. Terme de sucrier. Appareil qui se compose d'un tuyau portant des tubulures munies de robinets; les tubulures se terminent par des entonnoirs garnis d'une rondelle en caoutchouc; on place la pointe des pains de sucre sur cette tubulure, et une pompe à air fait le vide dans le tuyau et aspire toute la clairce qui est encore dans les pains. L'égoûtage des dernières parties de clairce durait autrefois cinq ou six jours; on le remplace aujourd'hui par l'emploi de la sucette, qui l'opère plus complètement en une heure au plus, P. POIRÉ, *Notions de chimie*, p. 269, Paris, 1869.

— ETYM. *Sucre*.

† **SUÇON**. *Ajoutez* : || 3° Dans le langage des tailleurs, synonyme de pince, n° 9 (voy. PINCE au Dictionnaire).

† **SUCRAGE** (su-krà-j'), s. m. Action de sucrer. M. BOUSSINGAULT lit une note relative au sucrage des vins en Alsace, *Journ. offic.* 3 fév. 1876, p. 1022 2° col.

† **SUCRE**. *Ajoutez* : || 12° Bonheur, plaisir. L'un est parmi du sucre, l'autre parmi de l'absinthe; l'un a conduit l'indulgence de la fortune, l'autre a dompté sa violence, MALH. *Lezique*, éd. L. Lalanne. Nous mangions du sucre et des confitures quand nous nous ramettons nos amis qui se portent bien, in, ib.

† **SUCRÉ**. *Ajoutez* : || 5° S. f. En Touraine, une sucree de neige, une chute de neige, ainsi dite par assimilation de la neige à du sucre blanc en poudre. Il est tombé une sucree de neige, A. THUASIER, *la Poésie populaire en France et la vie rustique*, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 1° mai 1877.

† **SUCKILLON**. *Ajoutez* : — ETYM. Voy. SORCELLON au Supplément.

† **SUÈDE** (su-è-d'), s. m. Plante de la famille des crucifères, dite aussi choux rutabaga (*brassica campestris rutabaga*), introduite en Angleterre en 1767 par Reynolds, et en France par Lasteriey en 1789. Comme valeur nutritive, on peut ranger les turneps, betteraves fourragères, betteraves à sucre, suèdes, carottes blanches, panais, dans l'ordre suivant..., *Journ. offic.* 18 fév. 1877, p. 1062, 2° col. || Il ne faut pas confondre ce suède avec le genre *sarda*, démembré du genre chénopode établi par Forskahl.

† **SUFFIN** (suf-fin), s. m. Pin de montagne, dans les Alpes. Le pin de montagne commence à se mélanger au pin sylvestre dans la forêt de Mattem..., dans les Alpes, on l'appelle suffin, en le subordonnant par son nom même au pin sylvestre qui est le grand pin de la région, CH. BRILLIARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1° avr. 1877, p. 666.

— ETYM. Il semble, d'après le texte ci-dessus, que *suffin* est pour *subpin*, un sous-pin.

† **SUFFISANCE**. || 3° *Ajoutez* : || Suffisance à, habileté à. L'amas des consolations, l'éclat des révélations. Ne sont pas du mérite une marque fort sûre; Et ni par le degré plus haut, Ni par la suffisance à lire l'écriture, On ne juge bien ce qu'il vaut, CORN. *Imit. III*, 963, ch. vii.

† **SUFFISANT**. *Ajoutez* : || 4° Suffisant à, capable de. Un autre disait qu'il n'y avait point de doute qu'un si grand nombre d'hommes ne fût suffisant à mettre toute la Grèce dans terre, MALH. *Lezique*, éd. L. Lalanne.

— HIST. *Ajoutez* : xii^e s. La pense [pensée] turbée n'est mie soifzance de ce à esgarder, à cui ele puet avusunes [peut-être] paisible spieirer, *li Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 367.

† **SUFFIXATION** (suf-fi-k-si-on), s. f. Terme de grammaire. Action d'employer comme suffixe. Les cas (dans le japonais) sont très-distinctement exprimés par la suffixation à la racine principale de racines secondaires qui ont perdu leur indépendance et n'indiquent plus qu'une idée de relation, ABEL HOVELACQUE, *la Linguistique*, p. 62, 1876.

† **SUFFIXER** (suf-fi-k-sé), v. a. Terme de grammaire. Donner le rôle de suffixe. Les éléments qui s'ajoutent à la racine [dans les langues maléopolynésiennes] pour former les mots sont tantôt préfixes, tantôt suffixes, ABEL HOVELACQUE, *Linguistique*, t. 6, Paris, 1876.

† **SUFFOQUER**. *Ajoutez* : || 8° Etouffer par le trop grand nombre. Les mauvaises herbes suffoquent les blés, MALH. *Lezique*, éd. L. Lalanne.

† **SUFFRAGE**. || 3° *Ajoutez* : || Menus suffrages est aussi un terme de pratique; en ce sens, les menus suffrages sont les choses en nature données en sus du fermage principal, du fermage en argent. Ainsi vous affermez une propriété moyennant 1000 francs par an, 10 kilogrammes de beurre, 10 douzaines d'œufs, 10 décalitres de blé; le beurre, les œufs, le blé sont les menus suffrages. On dit aussi suffrages en ce sens; j'ai affermé ma propriété 100 francs, sans suffrages (PETITLÉAU). || Menus suffrages se dit, dans le département du Cher, d'une somme en argent que le métayer paye au propriétaire en sus de sa moitié, les *Primes d'honneur*, p. 386, Paris, 1874.

† **SUGGESTIF**, *IVE* (su-gjè-stif, sti-v'), adj. Qui suggère, qui fait penser (mot forgé sur l'anglais). Shakespeare est le plus suggestif des poètes, EM. MONTÉGUT.

— ETYM. Angl. *suggestive*, du lat. *suggerere* (v. SUGGÈRE).

SUICIDE. Ajoutez : || 3^e Adj. Qui a rapport au suicide. Il est inutile de rappeler ici les vieilles histoires bien connues de l'épidémie suicide des filles de Millet..., boucaut, *Journ. off.* 12 avril 1874, p. 2697, 3^e col. Ce qu'on sait des épidémies convulsives, choréiques, suicides et homicides, atteste que..., *Id.* ib. p. 2698, 2^e col.

SUIE. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. *Fuligo*, sive, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franc.* 1188 (M. Escallier remarque qu'en picard suie se dit suie).

† **SUIFFIER** (sui-fé), s. m. Fabricant de suif. Le principal témoin, suiffier-fondeur, est entendu, *Gaz. des Trib.* 28 mai 1876, p. 614, 4^e col.

SUINT. Ajoutez : || 3^e Terme de commerce. Les suints, les laines en suint. Les suints valent aujourd'hui de 2 fr. 30 à 2 fr. 90, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. III, p. 471.

† **SUITER** (sui-tée), adj. f. Terme hippique. Bête saïtée, jument accompagnée de son poulain. Prix moyen de l'herbergement en Normandie : 1^e d'une poulainière suitée, 338 fr.; 2^e d'une poulainière non suitée, 268 fr., *Rapport Bocher à l'Assemb. nat.* n^o 1910, p. 9, note.

2. **SUIVANT, SUIVANTE.** Ajoutez : || 7^e s. f. La suivante, sorte de papillon, *noctua orlona* ou *noctua subsequa*.

SUIVI. || 3^e Ajoutez : || Mal suivi, qui attire peu de spectateurs, peu d'auditeurs. Je veux bien ne m'en prendre qu'à ses défauts et la croire mal faite, puisqu'elle a été mal suivie, *CORN. Théodore, Examen*.

† **SULFATAGE.** Ajoutez : || 2^e Action de tremper le bois dans un bain de sulfate de cuivre. En y comprenant, avec la cession d'un bail, un matériel de sciage et de sulfatage de bois, établi dans une usine dite la Chrysténie, *Gaz. des Trib.* 10 oct. 1874, p. 974, 4^e col. || 3^e Action, dite aussi vitriolage (voy. ce mot au Supplément), de traiter les grains par le sulfate de cuivre, le *Novelliste* de l'arrondissement d'Avranches, 15 oct. 1876.

† **SULFIDE** (sul-fi-dé), s. m. Terme de chimie. Synonyme de sulfure.

† **SULFIODE** (sul-fi-o-dé), s. m. Composé de soufre et d'iode qui est insecticide. Proposant, pour combattre le phylloxéra, le sulfiodé, composé avec lequel il a détruit le trichophyton, l'achorion des teignes..., les premiers essais de l'action du sulfiodé ont été faits à l'hôpital Saint-Louis, h. DE PARVILLE, *Journ. off.* 14 mai 1874, p. 3266, 3^e col.

† **SULFITER** (sul-fi-té), v. a. Pénétrer d'un sulfite. Le professeur Poli (de Milan), l'initiateur en Italie de la médication sulfitée, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 439.

† **SULFOCARBONATAGE** (sul-fokar-bo-na-ta-i), s. m. Action de répandre du sulfocarbonate. Le sulfocarbonate des vignes, MOULLEFERT, *Académie des sciences, Comptes rendus*, t. LXXXII, p. 317 (séance du 31 janvier 1876).

† **SULFOCYANURE** (sul-fok-si-a-nu-ré), s. m. Terme de chimie. Combinaison d'un sulfure avec un cyanure. Sulfocyanure de potassium, poison violent.

† **SULFURATION.** Ajoutez : || 2^e Action de traiter la vigne par l'acide sulfureux. Il n'y aurait qu'à aider à la multiplication de la petite chalybe pour ajouter un moyen puissant [contre le phylloxéra] à ceux de la sulfuration et de l'épouillage, *Travaux de la comm. départ. contre le phylloxéra*, Perpignan, 1874, p. 162. Je rejette les bains d'acide sulfureux, la sulfuration, parce qu'ils peuvent faire périr les souches lorsque l'application se trouve mal faite, *FLEURY*, dans *Trav. de la comm. gén. contre le phylloxéra*, Perpignan, 1874, p. 91.

† **SULFURER.** Ajoutez : || f. *rép.* Se sulfurer, entrer en combinaison avec le soufre. Dans cet état excessivement divisé, le métal, qui est particulièrement apte à se combiner avec les corps ambians, se sulfure immédiatement, *DARREZ, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXIV, p. 418.

† **SULFURATION** (sul-fu-ri-za-sion), s. f. Opération qui consiste à traiter la vigne, taillée et débarrassée de ses sarments, par l'acide sulfureux, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXI, p. 213. Le même que sulfuration, 2^e (voy. ci-dessus).

— ETYM. Sulfuration suppose un verbe *sulfuriser*, qui n'existe pas, mais qui serait formé comme *nickeliser*.

† **SULLY** (sul-ll), s. m. Nom donné à des arbres (ormes principalement) plantés par les ordres de Sully, plus particulièrement dans la forêt de Fontainebleau. || *Pl. plur.* Des sullys.

4. **SULTANE.** Ajoutez : || 6^e S'est dit d'un joyau

de femme pour la coiffure. Nous [coiffeurs] avons sans cesse sous nos doigts les trésors de Golconde; c'est à nous qu'appartient la disposition des diamants, des croissants, des sultanes, des aigrettes, *Ploïdoire de Bigot de la Boissière*, dans P. CADET, *Hist. de l'économie politique, les Précurseurs*, 1867-1868.

† **SUMAQUIER** (su-ma-kié), s. m. L'arbre à sumac. La feuille du sumaquier de Sicile est indispensable pour le tannage des peaux blanches, *Journ. off.* 3 juillet 1872, p. 4517, col.

† **SUMÉRIEN, IENNE** (su-mé-riin, rié-né), s. m. et f. Nom donné à un peuple que des assyriologues pensent avoir précédé les Sémites dans la Chaldée; d'autres le nomment accadien, *Journ. off.* 28 janv. 1873, p. 627, 1^{re} col. || Langue sumérienne, la langue de ce peuple.

† **SUMPIT** (su-pit), s. m. Poisson du genre centriscus, à museau très-allongé, qui habite la mer des Indes.

— ETYM. Malais, *soumpit*, étroit, devic, *Dieu*, *élym.*

† **SUPEREXCELLENCE** (su-pèr-è-ksé-lan-sé), s. f. Excellence qui l'emporte sur les autres. Voici, disait d'Argenson, la superexcellence de ma charge de ministre des affaires étrangères; je leur dis : vous, vous conservez l'argent, vous la marine, vous les troupes, et moi la réputation de l'État, *Revue des Deux-Mondes*, 16 août 1877 (Un ministère sous la révolution).

† **SUPERFICIAIREMENT** (su-pèr-fi-si-è-re-man), adv. Superficiellement (insuited en ce sens). À la volée et sans s'informer des choses que superficiellement, *MALH. Lezique*, éd. L. Lalanne.

SUPERFICIE. Ajoutez : || 8^e Superficie d'esprit, esprit superficiel. On lui fait réciter ses vers; il amuse, il met tous ses soins à se rendre agréable; et, avec cette superficie d'esprit et ce vernis de poésie qui était son unique talent, il réussit, *MAR-MONTELL, Mém.*, p. 203, éd. 1843.

† **SUPERFUSION** (su-pèr-fu-zion), s. f. Action de faire fondre un cachet de cire sur le pli qu'il ferme. H.... déclare qu'à l'arrivée de la dépêche au bureau de Limoges, il a positivement remarqué une des taches de cire qui ont été produites par la superfusion.... Il y avait pour lui impossibilité matérielle d'opérer, en un aussi court espace de temps, le double travail de décollement et de superfusion des plis de la dépêche, et de soulèvement et de superfusion des cachets..., *Gaz. des Trib.* 16 mars 1876, p. 264, 1^{re} col.

— ETYM. Lat. *super*, sur, et *fusio*.

† **SUPERNEL, ELLE** (su-pèr-nél, nè-lé), adj. Terme vieill. Qui vient d'en haut, du ciel. Le ciel et la gloire qui nous y est préparée est le but de la superne vocation, J. MESTREZAT, *Serm.* (1649).

— ETYM. Dérivé du lat. *superius*, supérieur (comme *éternel*, de *æternus*), de *super*, sur.

† **SUPERPOSABLE** (su-pèr-pô-zablé), adj. On peut superposer. Tous les produits organiques artificiels des laboratoires sont à image superposable, PASTEUR, dans le *Temps*, feuilleton scientifique.

† **SUPERSTITIOSITÉ.** — HIST. XVI^e s. Ajoutez : Ils tant sont de craintive du démon et superstitiosité esprits..., *BAB. Pant.* III, 46.

† **SUPPLÉMENTAIREMENT** (su-plé-man-té-re-man), adv. D'une façon supplémentaire. Il reste à reprendre supplémentairement ce qui a formé l'objet d'un mémoire..., FEIGNÉ DELACOURT, *J. César, ses itinéraires en Belgique*, etc. Péronne, 1876, p. 17. Ces 300,000 francs ont été donnés supplémentairement les années précédentes, *Journ. off.* 28 juill. 1876, p. 6621, 1^{re} col.

SUPPLIQUE. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. À leur supplic et requête (1340), VARIN, *Archives administratives de la ville de Reims*, t. II, 2^e partie, p. 850.

SUPPORTER. Ajoutez : || 12^e Supporter quelque chose de quelqu'un, ne pas s'en irriter. C'est une patience que tu ne se trouve qu'en un homme de bien de supporter si longtemps..., *MALH. Lezique*, éd. L. Lalanne. || Absolument. Supporter du quelqu'un, être patient avec lui (cet emploi est insuited; voyez-en un exemple de Corneille à supporter, t. 4). Il est raisonnable de lui aider et supporter de lui, *MALH. Lezique*. Que veut dire qu'un homme qui vous avait tant d'obligations n'ait pu supporter de vous ? *Id.*

† **SUPPOSER.** Ajoutez : || 8^e Substituer. Elle [Iphigénie en Tauride] n'est fondée que sur cette feinte que Diane enleva Iphigénie du sacrifice en

une nuée, et supposait une biche en la place, *CORN. Rodog.* *Avvertiss.*

SUPPOSITION. Ajoutez : || 7^e Substitution. La supposition du mensonge en place de la vérité, *MALH. Lezique*, éd. L. Lalanne.

† **SURACHAT.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Les ayant sur-achetés [des monnaies], joigne le surachat avec le principal, *VR. GARRAULT, Recueil des principaux adris sur le compte par escuz*, Paris, 1878, feuille *AJJII* (il n'y a pas de pagination).

SURACHETER. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Ceux qui ont à payer en lointain pais cherchent les espèces plus utiles et sur lesquelles il y a le moins de perte, soit en exposition ou fraiz et port de deniers, lesquelles pour ceste raison ils sur-achètent..., *VR. GARRAULT, Recueil des principaux adris sur le compte par escuz*, Paris, 1678, feuille *AJJII* (il n'y a pas de pagination).

SURCHARGE. Ajoutez : || 10^e Terme du commerce des grains. Sursurcharge, se dit du grain qui n'est pas alourd par l'humidité.

SURCHARGER. Ajoutez : || 7^e Surcharger un pâturage, y mettre plus de bêtes qu'il n'en peut nourrir. Toutes les fois que l'on surcharge un pâturage, la production laitière diminue, *Reboisement des montagnes, Comptes rendus*, 1869-1874, 7^e fasc. p. 116.

† **SURCHAUFFE** (sur-cho-fé), s. f. Action de surchauffer; état de ce qui est surchauffé. La surchauffe primitive était très-faible, cette colonne [d'air] devait s'élever à peine à quelques centaines de mètres, *FAYE, Annuaire du bureau des longitudes* pour 1877, p. 593.

† **SURCHAUFFEUR** (sur-cho-feur), s. m. Appareil qui, dans les locomotives, sert à surchauffer la vapeur. La machine [de l'appareil] à fondre la neige des rues se compose d'une grande chaudière, montée sur roues, et en communication avec un surchauffeur qui, pendant la marche, lâche la vapeur par une série de 300 tubulures, *Journ. off.* du 29 déc. 1873, p. 8220, 4^{re} col.

† **SURCLASSEMENT** (sur-klâ-se-man), s. m. || 4^e Action de classer en donnant un rang exceptionnel. Comme il peut arriver que le soin même qu'il [l'ouvrier] met à son ouvrage diminue, sans compensation, la quantité qu'il fabrique, des primes peuvent être accordées aux produits jugés dignes d'un surclassement, *Journ. off.* 29 nov. 1875, p. 9808, 2^e col. || 2^e Action de mettre des objets soumis à une taxe dans une classe supérieure à la déclaration. Les expéditeurs [des sucres] prendraient l'engagement de payer les droits complémentaires qui deviendraient exigibles par suite de surclassements, *Contrib. indirectes, Lettre commune*, n^o 4, 15 janv. 1876.

SURDENT. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Dites Guillaume et Bertran son parent. De lor lignage avons un sobredent [dit figurément pour un rejeton tardif], Qui son consio Foucon a fait sanglant, *Foules de Candie*, p. 85, Reims, 1840.

† **SURCHAUFFÉE, ÉE** (sur-cho-cho-fé, fé), adj. Porté à un degré excessif d'échauffement, de passion. Télégrammes fiévreux lancés à chaque instant, démarches extraordinaires, instances frénetiques, emportements, courses à tout va, dans toutes les directions, c'est le tableau émouvant de la vie moderne, nerveuse et surchauffée, *E. DE LAVELEYE, Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1876, p. 876.

† **SURÉMINENCE** (sur-é-mi-nan-sé), s. f. Qualité de ce qui est suréminent. Laissons volontiers les suréminences aux âmes surélevées, *ST. FRANÇOIS DE SALES, Intrad.* à la vie dévote, III, 2. Cette suréminence de la honte de Dieu... entraîne, comme on pouvait s'y attendre, dans le système du théologien, une conception tout optimiste de l'homme et du monde, *Ch. BERTHOUD, Les Quatre Petites pierres, Études de biographie, neufrédolesque*, 1875.

† **SUREN** ou **SURIN** (su-rin), s. m. Nom, dans Loir-et-Cher, d'un cépage blanc, qui fournissait le vin de Surène servi quelquefois sur la table de Henri IV, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 276.

† **SURFPAISSEUR** (sur-ré-pé-seur), s. f. Épiscur sur renforcé. Une surfpaissure de métal.

SURROGATOIRE. Ajoutez : — REM. Malherbe disait *superrogatoire*. Je ne baille point votre lettre à M. de Saint-Clair; étant les choses comme elles sont, je pense que ce soit une œuvre *superrogatoire*, *Lezique*, éd. L. Lalanne.

† **SUREXALTER** (sur-é-gal-té), v. a. Exalter au delà de toute expression. Qu'ils le louent [le Seigneur] et le surexaltent en tous les siècles, *CORN. Lezique*, éd. Marty-Laveaux.

† **SUREXHAUSSER** (sur-rè-gz-é), v. a. Ethauser en surcroît. Les rhizopodes qui, de leurs petits manteaux, ou fait leur part des Apennins, surexhaussent les Cordillères..., MICHELET, *la Mer*, 2^e éd., p. 160.

— **SURFACE**. Ajoutez : || 4^e Néologisme. Garantie, solidité qu'offre une personne, une entreprise. C'était une mutualité où quatre mille associés solidaires les uns des autres et tous ensemble responsables à l'égard les uns des autres, représentaient une surface de soixante millions, le Temps, 17 déc. 1876, 5^e page, 4^e col.

— **REM. De surface**, Chateaubriand a fait un adjectif *surfact*, qui ne peut être admis : Les collines surfactées d'herbages et de lapinières qui bordent immédiatement le lac des Quatre-Cantons, *Mém. d'outre-tombe* (éd. de Bruxelles), t. v, *Billet de la duchesse de Berry*, etc.

† **SURFILAGE** (sur-fila-j), s. m. Action de surfilé. Pour les numéros élevés, on fait subir aux fils [de laine] une opération supplémentaire qu'on appelle surfilage, qui entraîne, une augmentation de prix, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. iii, p. 66.

† **SURFILER** (sur-fil-é), v. a. Terme de filature. Donner au fil un degré supérieur de finesse. Il y a peut-être une cause pour laquelle vous marchez un peu moins vite : c'est qu'en votre qualité de marchand de laine filée, vous surfilez un peu la laine et la menez à la dernière limite de finesse que comporte chaque numéro, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. iii, p. 249.

† **SURFRAPPE** (sur-frap-p), s. f. Action de mettre une empreinte sur une empreinte déjà existante, en parlant de médailles ou autres objets analogues : résultat de cette action. Presque toutes ces ballons [de fronde] présentent des surfrappes, c'est-à-dire qu'après avoir été marquées par celui qui les a fabriquées ou employées pour la première fois, elles ont été marquées ensuite par l'ennemi, et renvoyées au camp d'où elles étaient originaires, *DESJARDINS, Journ. des Débats*, 4 oct. 1874, 2^e page, 6^e col.

— **SURHAUSSEMENT**. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Brancher tous les abuz et surhaussements introduits par le compte à solz et livres, FR. GARRAUT, *Recueil des principaux actes du compte par escuz*, Paris, 1678, feuille Bjj [il n'y a pas de pagination].

— **SURHAUSSER**. Ajoutez : — REM. On a dit *surexhauser* au lieu de *surhausser*, au sens de hausser une recette, une taxe, etc. Il déclarait, au nom de la commission du budget, qu'on pouvait sans inconvénient *surexhausser* le prix des dépêches [télégraphiques], *Journ. offic.* 12 déc. 1872, p. 7743, 4^e col. Vous le pourriez pas constamment *surexhausser* tous les chapitres de votre budget des recettes, ib. 10 juil. 1876, p. 494, 3^e col. Cela n'est pas bon. On ne dit pas *exhausser* un prix, *exhausser* une recette, mais *hausser* un prix, une recette ; par conséquent on ne peut que les *surhausser*, non les *surexhausser* (voy. ci-dessus *SUREXHAUSSER* en un emploi plus correct).

† **SCRIER**. Ajoutez : La partie boisée de la commune de Meylan consiste en surriers, pins taillis, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 242, 1873. On le trouve aussi écrit *surrier*. La valeur de l'hectare peuplé en surriers varie de 800 à 2000 francs, ib. p. 102.

† **SCRIMPOSER**. || 8^e Fig. Imposer en sus quelque chose à quelqu'un, lui attribuer en sus quelque chose qui ne lui appartient pas. Cet éclaircissement, qui ne va guère, j'en suis certain, au delà du Pascal des Pensées, que lui surimpose rien..., *STE-BEUTE, Port-Royal*, t. iii, p. 93, 3^e éd.

† **SURLE** (sur-lé), s. m. Entaille de dix centimètres de largeur que l'on fait aux pins pour l'extraction de la térébenthine et de la résine. Les trous creusés en terre à la base des surlés, H. FLICKE, *Man. de bot. forest.* p. 304, Nancy, 1873.

† **SURLIERE**. Ajoutez : Le valet encausa sa confettionne en algues marines maintenues par une surlière en cordonnet de soie, *BOREY, Manuel de Parisfœcier*, p. 444.

† **SURMEUNANT**, ANTE (sur-me-nan, nan-t'), adj. Qui surmène, qui excède de fatigue. Elle [une entreprise] exigeait des soins, des loisirs incompatibles avec des occupations surmeunantes, *DELAUNAY, le Progrès médical*, 22 juil. 1876, p. 654, 1^{re} col.

— **SURMONTER**. Ajoutez : || 10^e Se surmonter, se surmonter, faire plus qu'on ne fait d'habitude. Le luxe, qui d'un siècle à l'autre cherche quelque nouvelle invention de se surmonter, *MALH. Lexique*, éd.

L. Lalanne. Il faut prendre Fontarabie à quelque prix que ce soit... surmontez-vous, je vous supplie ; si j'étais aussi robuste que le courrier que je vous envoie, je serais, en sa place, porteur de ma propre dépêche, MICHELLE, *Lettres*, etc. t. vi, p. 170 (1639). Je vous écris pour vous conjurer de faire l'impossible pour grossir les troupes qui doivent entrer en Catalogne... cette affaire est de telle importance et la promptitude si nécessaire, que je m'assure que vous vous surmonterez vous-même en cette occasion, m. ib. p. 734 (1640).

† **SURNATURALISER** (sur-na-tu-ra-li-zé), v. a. Néo-logisme. Donner un caractère surnaturel. Ce besoin de transfigurer... est le même que celui qui tend, dans l'ordre poétique, je ne dis pas à surfaire, mais à surnaturaliser les génies, *SAINT-BEUVE, Nouv. Lundis*, t. viii (*Don Quichotte*, ii).

† **SCRO** (su-ro), s. m. Un des noms du chencélle, H. FLICKE, *Manuel de botan. forest.* p. 196, Nancy, 1873. || On a dit aussi *surrier* (voy. ce mot au Dictionnaire et au Supplément ; l'étymologie en est la même).

† **SCROFFRE** (sur-ô-fr'), s. f. Offre faite en sus d'une autre. Par des scroffres faites aux prix que demandaient les vendeurs eux-mêmes, *Extrait du Code pénal*, titre ii, ch. ii, sect. 2, § 6.

† **SURPEUPLER** (sur-peu-plé), v. a. Néo-logisme. Peupler à l'excès. Si, au lieu d'avoir huit millions de kilomètres carrés et seulement quarante millions d'habitants, ce pays [les États-Unis d'Amérique] était aussi surpeuplé que le nôtre, il serait probablement aux prises avec toutes les difficultés et toutes les misères que les écrivains aiment à relayer ironiquement dans le vieux monde, le Temps, 14 août 1876, 2^e page, 2^e col.

† **SCRIPLOMBANT**, ANTE (sur-plon-ban, ban-t'), adj. Qui surplombe. Aux dunes de Scheveningen on voit ses eaux [du Zuiderzee] surplombantes, toujours prêtes à franchir la digue, MICHELLE, *la Mer*, 2^e éd., p. 24.

† **SURPOIDS**. Ajoutez : || 2^e Poids qui charge en sus. Tous les édifices bâtis dans cette direction sont exposés au plus grand danger, à moins que l'on n'expose aux mesures à prendre pour déblayer le surpoids de terre qui se trouve sur le sommet de la colline, *Journ. offic.* 17 juil. 1874, p. 4992, 3^e col.

† **SURPRIME** (sur-prî-m), s. f. Terme d'assurances. Ce qu'on paye de plus que la prime. Tous risques généralement quelconques de terre, de vol, d'escalade, de déviations, de transbordements, etc., sont à la charge des assureurs, sans surprimes, *Gaz. des Trib.* 8 déc. 1874, p. 1473, 3^e col.

† **SCRIMEISE** (sur-mé-é), s. f. Terme de librairie. Remise extra que fait l'éditeur au libraire qui lui prend un ouvrage en nombre.

† **SURRINETTE** (sur-rin-é-t'), s. f. Terme populaire. Verre de vin ou petit verre d'eau-de-vie pris par-dessus la rinetette. Bref, après avoir absorbé force victuailles, force bouteilles, le café, le petit verre, la rinetette, la surrinetette, G... croit devoir faire au garçon marchand de vin la politesse d'un verre, *Gaz. des Trib.* 25 fév. 1876, p. 191, 3^e col.

— **SURSEOR**. — HIST. || XIV^e s. Ajoutez : La court ordena que la cause surseroit en estat jusques aux Jours de Pierregort..., *Bibl. des ch.* 1873, p. 208.

† **SURSOY** (sur-sô), s. m. Ancien synonyme de sursis. Obtenir un sursoy de la fin du monde, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

† **SURVANTÉ**, EE (sur-van-té, tée), adj. Vanté avec excès. M. Robie, dont les Raisins, très-croqués, valent assurément les fruits de feu Saint-Jean, de Lyon, un peu survanté, *BOREY, Salons de 1861* (1868, t. ii), p. 142.

— **ETYM.** Sur, préposition, et vanter.

— **SURVEILLE**. Ajoutez : || 2^e s. m. Celui qui est soumis à la surveillance de la haute police. Art. 2 : Dans les vingt-quatre heures de son arrivée, le surveillé devra déposer sa feuille de route à la mairie ou au bureau de police, *Décret du 30 août 1876*, pour l'exécution de la loi sur la surveillance de la police.

— **SURVIVANCE**. Ajoutez : || 3^e Terme de droit. A la survivance de, en survivant à. M. le marquis de G... père... est décédé à la survivance de quatre enfants et de sa femme, *Gaz. des Trib.* 8 janv. 1876, p. 21, 1^{re} col.

— **SURVIVRE**. Ajoutez : || 6^e v. a. Survivre quelqu'un, lui survivre. S'il fut mort, vous ne l'eussiez pas voulu survivre, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. Ayant survécu longtemps Métrodorus, m. ib.

— **SUS**. — REM. Ajoutez : || 3. Dans la remarque 2, à propos de la location de Saint-Simon, *renvoyer* à sus, au sens de tourner contre, un doute s'est

élevé sur la correction du texte. La correction en est certaine ; car voici un emploi tout semblable de *sus* : J'avais estimé que ceux qui, sans sujet, me veulent moins de bien que je ne désirerais, se lasseraient de me mettre à sus des calomnies, MICHELLE, *Lettres*, etc. 1617, t. vii, p. 444.

— **SUSCEPTIBLE**. || 3^e Ajoutez : || Il se dit aussi, au sens absolu, de ce qui reçoit facilement les impressions. J'ai choisi entre les zones la matière élémentaire dont mon corps est composé ; elle est très-susceptible ; si elle ne l'était pas, je manquerais de sensibilité, *CAZOTTE, le Diable amoureux*, ch. xii.

— **SUSCITATION**. Ajoutez : Bien que Sa Majesté ait été souvent fidèlement servie par cette voie, elle a toutefois soupçonné que ce dernier avis soit parvenu à elle à la suscitation des Espagnols, qui n'ont point de plus grand dessein que de mettre les Hollandais en soupçon de la France, et la France en soupçon des Hollandais, MICHELLE, *Lettres*, etc. t. vi, p. 310 (1639).

— **SUSCITER**. Ajoutez : || 3^e v. réfl. Se susciter, se lever, apparaître. Que les ombres de nos neveux se suscitent, se forment et se montent, *DIDEROT, Lett. iv à Falconet*, t. xviii, p. 416, éd. Assolant.

† **SUSNASAL**, ALE (sus-na-zal, za-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui est au-dessus du nez. || Point susnasal, synonyme d'ophryon (voy. ce mot au Supplément).

— **SUSPENDRE**. Ajoutez : || 10^e Suspendre les pas, marcher avec précaution pour ne pas faire de bruit. Voyez-moi ces délicats de qui le sommeil impose silence à toute une maison, pour qui tout ce qu'il est de serviteurs se ferment la bouche et suspendent les pas, s'ils s'approchent d'eux, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne.

— **SUSTENER**. Ajoutez : || 3^e Susterer s'est dit aussi dans le sens de soutenir. L'idée de la décomposition de l'aile en parties active et passive semble avoir servi de point de départ à la plupart des recherches ; en effet on s'occupe généralement de savoir quel sera le pouvoir sustentant de l'air sous un plan plus ou moins oblique et transporté horizontalement, *TATIN, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIII, p. 467. || Susterer est ici le verbe de sustentation, action de soutenir.

— **SUSTENTEUR** (sus-tan-teur), s. m. Sorte de marmite autoclave, dite aussi marmite américaine, formée d'un cylindre d'étain fermé d'un couvercle qu'on serre à vis. La viande y bout six heures en laissant tout son jus.

— **ETYM.** Sustenter.

— **SUSTENTION** (sus-tan-slôn), s. f. Synonyme peu usité de sustentation, au sens d'action de soutenir. Plus la vitesse [de l'écluse qui vole] est grande, plus la sustentation s'obtient facilement, à cause de la grande quantité d'air inerte sur lequel peut s'appuyer le plan dans un temps donné, *TATIN, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIII, p. 467 (l'auteur écrit à tort sustentation).

— **ETYM.** Lat. *sustiner* (voy. *SOUTENIR*).

— **SUSURATION**. — HIST. XIV^e s. Ajoutez : Certes je crains... qu'il n'advienne qu'il y ait entre vous contentions, envies, yres, discordes, detractions, sursurations, orgueils, seditions, *H. Cor.* xii, 20, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1625.

— **SUSUREMENT** (su-zu-re-man), s. m. Néo-logisme. Léger murmure. Le susurement d'une vague parmi les cailloux me rend tout heureux, CHATEAUB. *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. v, *Journal du 12 juillet au 1^{er} septembre*, etc.

Aux deux susurements dont l'orgueil nous enivre, H. STUPPY, *la Fillette d'argent*. Tout à coup un susurement étrange et mystérieux traverse la chambre... deux serpents parent, *Journ. des Débats*, 14 juillet, 1877, *Feuilleton*, 1^{re} page, 6^e col.

— **SUSURRER** (su-su-ré), v. a. Prononcer en susurement. Conversations susurrées, A. DAUBERT, *le Temps*, 3 oct. 1877, 1^{re} page, *Feuilleton*, 6^e col.

— **SVASTIKA** ou **SVASTIKA** (sva-sti-ka), s. m. Figure mystique, familière à plusieurs sectes indiennes, et qu'on représente sous la forme de trois gammes réunies par le pied. Le signe du svastika n'est pas moins connu des brahmanes que des bouddhistes... la plupart des inscriptions qu'on trouve gravées dans les cavernes bouddhiques de l'ouest de l'Inde sont précédées ou suivies de la marque sacramentelle du svastika, *EUG. BOURNOUF, le Lotus de la bonne loi*, Paris 1862, p. 626. On y voit généralement (dans la croix gammée des vases de Rhodes et de l'Etrurie) le signe du svastika bouddhique moderne, *V. DELAUNAY, Journ. offic.* 18 nov. 1873, p. 7024, 3^e col.

— **FTYM.** Mot sanscrit dérivé par le suffixe *ka* (xx grec, co latin) du composé *svasti*, bonheur, bonne chance, du su. bien, le grec *εὖ*, et *asti*, être : bien-être.

† **SYLTESTE.** Ajoutez : L'emploi de métal [dans les chapiteaux égyptiens] explique seul la sveltesse des colonnes et la longueur exagérée donnée aux architraves, *MASPÉO, Rev. crit.* 9 déc. 1876, p. 376.

SYCOMORE. — **HIST.** Ajoutez : *xiii* s. Philotas joste à Hector, que la lance de sicamor Vola en pièces sur l'escu, **BERNARD DE SAINTE-MORE, le Roman de Troie**, v. 9397.

SYCOPHANTE. — **HIST.** *xvi* s. Ajoutez : Icy voit on clairement les vrais traits d'un parfait sycophante ou calomniateur, lequel, à tous propos, change la nature et condition de toutes choses en conformité du venin dont l'estomac lui creve, **MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, Écrits politiques et historiques**, (Œuvres, Bruxelles, 1859), p. 78.

† **SYLLABES** (sil-la-bus), s. f. Terme ecclésiastique. Recueil ou récapitulatif sommaire des principales erreurs des temps modernes, signalées dans les allocutions consistoriales, encycliques, et autres lettres apostoliques du pape Pie IX.

— **ETYM.** Lat. *syllabus*, sommaire, du grec *συλλαβήναι*, comprendre, résumer, de *σύν*, avec et *λαμβάνειν*, prendre.

SYLVAIN. Ajoutez : || 4^e Espèce du papillon, *hesperis sylvanus*; grand sylvain, *nymphale populi*; petit sylvain, *nymphale sibylla*.

† **SYLVANE** (sil-va-n), s. f. Minéral aurifère, dit aussi or blanc et or graphique, qui renferme jusqu'à 70 pour 100 d'or.

† **SYLVANESQUE** (sil-va-nè-sk'), adj. Néologisme qui appartient au dieu mythologique Sylvain. Enfin, tel qu'il est, ce paysage [Remise de chevreuils, de Courbet] purement sylvanesque plait à la fois aux fanatiques de bonne peinture, aux amoureux de la vraie campagne... **BONCE, Salons de 1861** d. 1868, t. II, p. 279.

† **SYLVIA** (sil-vi-t'), s. f. La 87^e planète télescopique, découverte en 1866 par M. Pogson.

— **ETYM.** Lat. *Sylvia*, la fille de Tyrrénus, dans Virgile.

† **SYLVITE** (sil-vi-t'), s. f. Terme de minéralogie. Chlorure de potassium, incolore ou rouge.

† **SYMANDRE** (si-man-dr'), s. f. Fausse orthographe pour simandre (voy. ce mot au Supplément).

† **SYMPLIE** (si-mé-lie), s. f. Terme de tératologie. Monstruosité caractérisée par la fusion médiane des deux membres d'une même paire. L'arrêt de développement du capuchon caudal de l'anninose détermine la symplie, **C. DARESTE, Acad. des sc. Comptes rend.** t. LXXVII, p. 988.

— **ETYM.** Voy. **SYMPLIEN** au Dictionnaire.

† **SYMKA** (sim'-ka), s. m. Nom d'un végétal de Nubie dont la gousse est semblable à celle des pois, **CORTAMBERT, Cours de géographie**, Paris, 1873, p. 589.

† **SYMPOSIACQUE** (sin-po-zi-a-k'), adj. Qui a rapport aux repas, aux festins. Entre autres propos symposiaques que nous eûmes durant et après le repas, il me souvient d'une agréable remarque de M. d'Urfé, *Esprit de saint François de Sales*, dans **STE-BEVRE, Port-Royal**, t. I, p. 9.

— **ETYM.** Συμπόσιον, de συμπόσιον, convivium, repas, festin, de σύν, avec, et ποσις, action de boire.

† **SYNAGOGAL, ALE** (si-na-go-gal, ga-l'), adj. Qui appartient à la synagogue. M. Zunz dans son excellent ouvrage intitulé la Poésie synagogale, *Hist. litt. de la Fr. t. XXVII*, p. 464.

† **SYNCHRONIQUEMENT** (sin-kro-ni-ke-man), adv. D'une manière synchronique. On peut se demander si les deux timbales [chez la cigale] vibrent synchroniquement pendant le chant, **CABRET, Acad. des sc. Comptes rend.** t. LXXXIII, p. 79.

SYNCOPE. EE. Ajoutez : || 4^e Interrompu, coupé. Un grand éclat de rire qui était échappé à Alcène... fut brusquement syncope par l'opération de l'anneau... **DMEROT, Bijoux indiscrets**, t. I, p. 6.

— **REM.** Syncope s'est dit pour resserré, réduit, restreint. Remarquons que plus les assemblées sont petites et syncopees, mieux elles sont gouvernées et hors des atteintes de la résistance ou de la révolte, **D'ACADÉSSON, Consid. sur le gouvt. de la France**, Amsterdam, 1784, p. 191.

SYNDIC. Ajoutez : || 5^e Dans le canton de Vaud, on appelle syndic le magistrat municipal qui porte en France le nom de maire.

— **HIST.** Ajoutez : *xv* s. Humble supplication de nos chiers et bien amez les chapitre, cinditz, conseil et communauté de la ville et cité de Genève, *Lett. de Charles VII, 1455* (collationnée sur l'original par M. Eugène Ritter, professeur à Genève).

SYNDICAT. Ajoutez : — **HIST.** *xv* s. Ledit notaire les recita [les noms des syndics], present le peuple, en la forme que se doit reciter ung scindicat, *Revue des langues romanes*, t. VI, p. 82.

† **SYNERGIQUE.** Ajoutez : || 2^e S. m. Un synergique, une substance qui a la même action que d'autres. Le sulfate de quinine et ses synergiques, digitale, ergot de seigle... **H. DE PASVILLE, Journ. des Débats**, 30 nov. 1876, *Feuilleton*, 2^e page, 2^e col.

† **SYNTACTIQUE** (sin-tak-tik'), adj. Qui appartient à la syntaxe. Le rôle syntactique des pronoms lui, leur. Composés syntactiques, **PA. MEUNIER, Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques**, 3^e année, 1872, p. 246.

— **ETYM.** Συντακτικός, de σύνταξις, *syntaxis* *Syntactique* est plus régulier que *syntactique* (voy. ce mot).

† **SYNTHÉSISQUE** (sin-té-zi-k'), adj. Qui a le caractère de la synthèse. Les botanistes synthésistes, **FLANCHON, Rev. des Deux-Mondes**, 16 sept. 1873, p. 301.

— **ETYM.** *Synthèse*. Ce mot n'est pas mauvais, différant du sens de *synthétique*, qui vient de σύνθετος.

† **SYNTHÉTISER** (sin-té-ti-zé), v. a. Faire une synthèse. Les différentes manières d'analyser et de synthétiser, **J. TISSOT, Essai de logique objective**, p. 35, Paris, 1868.

† **SYRAC** (si-rak), **SYRAS** (si-râ), s. m. Fausses orthographes de chiraz (voy. ce mot au Dictionnaire), les *Primes d'honneur*, p. 706, Paris, 1874.

† **SYRIACISME** (si-ri-a-si-sm'), s. m. Idiotisme propre à la langue syriaque. Il [saint Paul] parlait habituellement et facilement en grec... mais son grec était celui des Juifs hellénistes, un grec chargé d'hébraïsmes et de syriacismes, **RENNAN, les Apôtres**, ch. x.

† **SYRPHIE** (sir-f), s. m. Genre de diptères. La larve des syrphes rend de grands services à l'agriculture en dévorant des quantités immenses de pucerons, **H. PELETTIER, Petit dict. d'entom.** p. 149, Blois, 1868.

— **ETYM.** Σύρφος, mouche.

SYSTÉMATIQUE. Ajoutez : || 5^e Dans le langage médical, lésions systématiques, se dit, en parlant de la moelle épinière, des lésions qui se circonscrivent, sans en dépasser les limites, à certaines régions déterminées de cet organe complexe.

† **SYSTÉMATISER** (si-sté-ma-ti-zeur), s. m. Celui qui systématise, qui réduit en système un corps de doctrines. Gallien, le grand systématisateur pour l'antiquité médicale, lui donna [à la doctrine de la crase] une forme complètement rationnelle, et en fit le dogme des âges suivants, *Dict. de médecine*, 14^e éd., art. *histoire*.

SYSTÈME. || 1^{er} Ajoutez : || Le système de Tycho-Brabé, conception astronomique qui porte le nom de son auteur, célèbre astronome danois, d'après laquelle les planètes étaient bien considérées comme se mouvant autour du soleil; mais on admettait que le soleil tournait annuellement autour de la terre, en entraînant avec lui les planètes.

— **SYN.** Ajoutez : || 2. **SYSTÈME, APPAREIL.** En anatomie, un système comprend toutes les parties qui sont formées d'un tissu semblable; un appareil comprend des organes de nature très-différente, dont le concours opère une fonction. Le système osseux. L'appareil de la digestion.

T

TAB

TAB

TAB

TABAC. || 2^e Ajoutez : || Tabac de caporal, tabac caporal, tabac à fumer ordinaire. || 5^e Faux tabac, la nicotiane rustique. Ajoutez : Dit aussi tabac rustique, tabac femelle, tabac du Mexique; on le cultive avec succès dans les départements du sud-ouest, c'est l'espèce la moins délicate (*nicotiana rustica*, L.) || Tabac des Savoyards, nom vulgaire de l'arnica des montagnes.

† **TABAGIQUE** (ta-ba-ji-k'), adj. Qui est relatif aux tabagies. Casanova venait d'arriver à Paris, lorsque commença cette mode tabagique, c'était en 1760, **ED. FODRINIER, Rues de Paris**, ch. 40.

† **TABASCHIR.** Ajoutez : — **ETYM.** Arabe, *tabāchīr*, même sens.

† **TABILLE** (ta-bè-l'), s. f. || 1^{er} S'est dit autrefois des mémoires contenant des comptes. Comme je croyais que le soldat qu'il [le vice-légat, à Avignon] avait d'examiner tout les ans les dettes, revenus et dépenses de ces communautés, et d'ordonner ensuite suivant leurs besoins, au bas des mémoires ou tabelles qui lui étaient présentés par chaque communauté en particulier... **BOISLIEUX, Corresp. com. d. génér.** 1689, p. 167. || 2^e Rôle, liste. On lui donnera sur la tabello le même nombre de

prédications qui incombent à ses collègues, *Journ. de Genève*, 30 mars 1875.

— **ETYM.** Lat. *tabella*. Ce mot latin français est commode et fort usité dans la Suisse française.

TABIDE. Ajoutez : || Fig. Qui est sans force. Ils ont le corps aussi gras et potelé comme l'esprit tabido et léthargique, **MALH. LEROUX, éd. L. Lallane**.

TABLE. Ajoutez : || 34^e Nom, en Hongrie, des deux chambres de la diète. La table des magnats, évêques, barons du royaume, princes, comtes; la table des représentants, députés des comitats, villes et districts libres, *Almanach de Paris*, 1867, p. 408.

TABLEAU. — **HIST.** Ajoutez : *xiii* s. Et et par delors les pails Tablains en plusieurs lieux assis Sorres haus sapins, qui estoient Li plus haut qu'on trouvoit pouvoient; De ces tablains i avoit quatre Li qui se devoient esbatre Li a feste li chevalier, Li damoiseil, li escuyer De lancer de leur javalos; Et encore atorne on à los qui plus apertement li lance; Vraiment sachiez, sans cuidance, K'Espaignol tiennent moult à bel Le jeu de lancer au tabiel, **ADENES, Cleomades**, publié par van Hasselt, v. 68981.

† **TABEAUTIER** (ta-blé-tié), s. m. Compositeur d'imprimerie qui fait spécialement les tableaux et ouvrages à filets et à chiffres, **ROUYER, Dict. de l'argot typogr.**

† **TABLE-BUREAU** (ta-ble-bu-rô), s. f. Table disposée de manière à servir de bureau. || *Au plur.* Des tables-bureaux.

† **TABLÉE.** — **HIST.** Ajoutez : *xiii* s. Tout droit après Maniadas Se sist Marine et puis Argente; Moult fu cele tablee gente, **ADENES, Cleomades**, v. 47379.

† **TABLÉITÉ** (ta-blé-ité), s. f. Voy. **POTÉITÉ** au Supplément.

TABLER. Ajoutez : || 3^e V. a. Dans le langage parlementaire des États-Unis, écartier une proposition, un projet. Le sénat de la Georgie a tablé hier, autrement dit enterré, provisoirement au moins, un bill déclarant les affranchis inéligibles, **ADENES, Cleomades**, v. 47379.

2. TABLIER. — **HIST.** Ajoutez : || *xiv* s. **S. J. Anches** de la ville de Reims, t. II, p. 300.

† **TABLON** (ta-blon), *s. m.* Nom d'une fièvre qui se fit à Panama, *Journ. offic.* 30 mars 1873, p. 2220, 1^{re} col.

† **TABOURET**. — *†* 9^e Ajoutez : Tabouret des champs, nom vulgaire du thlaspi des champs.
† **TABUT** (ta-bu), *s. m.* Terme riell. Trouble, tamblie. Il emploie le loisir qui leur est donné, à l'écart du tabut du monde, à méditer les grandes grâces qu'ils ont reçues du ciel, *LE FAUCHER, Sermon*, t. II (1852).

— *HIST.* 1^{re} s. Le suppléant dit à son neveu : je vous prie m'y n'y ait point de noise ni de tabut, du *CANON, Tabouret*. — *†* 14^e s. Fagoteur de tabus, *MAR. Garg.*, t. 60.

— *ETYM.* Aunis, tabut, tracas, ennui, tabuter, trasser, voy. *TAMARON*; prov. *tabust*; de l'anc. verbe *tabuster* (voy. *TAMARON*) à l'étymologie.

† **TAG**. Ajoutez : — *†* 4^e Dans l'Aunis, maladie de gorge des cochons, dite aussi poil, *Gloss. aunisien*, p. 150. — *†* 5^e Terme d'escrime. Action de toucher l'épée. M. de Vernois est un charmant tireur; il a fait plusieurs parades de quart de tac au tac de main de maître, *le Figaro*, 20 mars 1873.

† **TACAD** (tak-ô), *s. m.* Sorte de poisson de mer (*gadus barbatus*). L'auteur de ce travail pécha un jour, dans la baie de Concarneau, deux tacads, *R. DE PARVILLE, Journ. offic.* 16 avril 1871, p. 2768, 3^e col.

† **TACCO** (tak-ko), *s. m.* Oiseau grimpeur, d'Amérique, ressemblant au coucou d'Europe.

† **TACHE**. — *†* 2^e Ajoutez : — *†* Avoir tache, être occupé. Ceux qui ont tache n'ont jamais loisir de faire les folx, *WALR. Lexique*, éd. L. Lalanne.

— *HIST.* Ajoutez : — *†* 14^e s. Nulz vairservans oudit mestier de serrurerie qui seront louez ou empençonnés tant en tache comme à journée..., *Bibliothèque des ch. 1874*, t. XXV, p. 499.

† **TACHER**. — *REM.* — *†* 2^e Ajoutez : Le Dictionnaire condamne la locution tacher que. Pourtant en voici des exemples, modernes il est vrai : Tachez surtout que ce soit prompt, *VITRY, États d'Orléans*, II, 24; Il veut faire du scandale; tachez qu'il y en ait le moins possible, *DEMAS FILS, Étranger*, IV, 4; Occupe-toi de nos amis, tache qu'ils ne parlent pas trop haut, *JALIN, Comtesse Romani*, II, 2. Après un nouvel examen, il ne parait pas que la locution doive être condamnée. C'est une locution analogue à : Je vous informe que... (voy. *INFORMER* au Supplément). — *†* 3^e Corneille a employé tacher activement avec le mot régime : Quand j'ai voulu me taire, en vain je l'ai tché, *Rod. III*, 4; cela n'est plus usité.

† **TACHYMÉTRIE** (ta-chi-métrie), *s. f.* Mesure rapide des surfaces et des solides. L'organisation de conférences de tachymétrie, géométrie concrète en trois leçons, *Journ. offic.* 29 avr. 1876, p. 2969, 1^{re} col.

— *ETYM.* Ταχύς, vite, et μέτρον, mesure.

† **TACITURNE**. Ajoutez : — *†* 3^e Qui a le caractère du silence, qui ne laisse rien exprimer. Derrière ces clôtures taciturnes (en Algérie), ces portes massives comme des portes de citadelles, ces guichets barricadés avec du fer, il y a les deux grands mystères de ce pays-ci, la fortune mobilière et les femmes, *K. ROMANTIN, Une année dans le Sahel*, p. 33.

† **TADAMIER** (ta-da-mié), *s. m.* Arbre de Madagascar, famille des combrétacées.

† **TAFFETAS**. — *HIST.* Ajoutez : 14^e s. Quatre pièces de tapetans tenans l'ijuz aunes, dont l'en fist des pèrc de robes à madame la duchesse et à damoisele Mahent de Suylli (1317), *Nouveau recueil des comptes de l'argenterie des rois*, publié par Douët d'Arq., p. 6.

† **TAFFO** (taffo), *s. m.* Sorte d'engrais. 4^e expérience. Le taffo de la compagnie chauxfournière de l'ouest m'a donné 4,000 gerbes pesant 8,400 kilogr., *Bull. de la Société centrale d'agriculture*, déc. 1872, p. 49.

† **TAILLE**. Ajoutez : — *REM.* C'est à propos de l'abolition de la corvée, proposée par Turgot, que Joly de Fleury prononça le mot : Le peuple est taillable et corvéable à merci, *N. PASSY, Journ. offic.* 24 déc. 1876, p. 9810, 3^e col.

† **TAILLE**. Ajoutez : — *†* 20^e Dans la verrerie, manœuvre de tailler le cristal. Depuis les tailles qui patibulent plus ou moins de la taille courante, il y a les tailles plus riches, *Enquête, Traité* 1^{re} col. avec l'Angleterre, t. VI, p. 670. — *†* Taille commune (le) qui consiste en une cote plate ou une cote, mais le bas des pièces, et une simple cote lue, que le col et sur l'épaulement des articles vellet; *ib.* p. 669. — *†* 21^e Papier taille-douce. Le

papier dit taille-douce, le seul des papiers de tenture qui n'ait droit à aucune déduction, est un papier commun, sans enduit et dont les dessins sont obtenus par la pression d'une planche gravée en creux, tandis que, pour les autres papiers de tenture, les dessins s'obtiennent au moyen de lames de cuivre en relief sur la planche à imprimer; la transparence du fond, aussi bien que les dessins du papier taille-douce, le fait distinguer aisément, *Douanes, Tarif* de 1877, note 564.

† **TAILLERIE**. Ajoutez : — *†* Il se dit aussi de la taille des cristaux. Le travail de nos tailleurs n'a pas moins besoin d'être protégé que celui de nos fours, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. VI, p. 669.

† **TAILLEUR**. Ajoutez : — *†* 18^e Tailleur de limes, ouvrier qui fait les dents des limes. Un bon tailleur de limes gagne chez moi de 3 francs 60 à 4 francs par jour, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. VI, p. 768. — *†* 19^e Tailleur de cors, s'est dit anciennement pour désigner celui que nous nommons aujourd'hui pédicure. J'ai payé des caefiers, des rôdeurs, des tailleurs de cors, *YRÉON, le Critique*, cité par J. Soury, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1877.

† **TAILLEUX** (tailleux, il mouillés), *s. m. plur.* Terme forestier. Nom donné, dans les Vosges, à deux murs très-bas, souvent remplacés par de fortes pièces de bois, qui servent à faire rouler les billes (en langage forestier, les troncs) du dépôt sur le chariot d'une scierie forestière.

† **TAILLOLE** (ta-llo-l), il mouillées), *s. f.* Nom, en Provence, de la longue ceinture de laine presque toujours rouge avec laquelle les gens se serrent les reins, en haine des bretelles. Un grand garçon, alerte et solide, les reins étroitement serrés dans sa taillole en laine rouge, *ALPH. DAUDERT, Journ. offic.* 3 août 1874, p. 8644, 1^{re} col.

† **TAISANT**, ANTE (té-zan, zan-1), *adj.* Qui se tait, en termes de droit. Que... est demeuré taisant et inactif en dépit de l'avertissement gratuit que lui avait donné son acheteur, *Gaz. des Trib.* 20 mai 1876, p. 484, 1^{re} col.

† **TAISABLE** (té-zi-bil), *adj.* Société taisable, nom qu'on donnait autrefois à des sociétés que contractaient tacitement les parties. Le discours d'usage a été prononcé par M. Thiriot, avocat général, sur les sociétés taisables au moyen âge, comparées aux sociétés coopératives actuelles, *Gaz. des Trib.* 6 nov. 1876, p. 4071, 2^e col.

— *ETYM.* — *†* 1^{re} franc. taisable, taciturne, qui parle peu, du lat. *tacere*, se taire.

† **TAKAMAKA** (ta-ka-ma-ka), *s. m.* Arbre de la famille des guttifères, *calophyllum inophyllum*. Le takamaka, ainsi qu'on l'appelle dans les colonies... fort estimé pour les constructions... du tronc, noirâtre et presque toujours crevassé; s'écoule une résine, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1872, p. 324.

† **TALARI** (ta-la-ri), *s. m. plur.* Pluriel de talaro (voy. ce mot au Dictionnaire). Il ne faut pas écrire au pluriel *talaris*, comme on le fait quelquefois fautiveusement.

† **TALROTPE** (tal-rot-pé), *s. m.* Sorte de daguerréotype. C'est à cette époque (1850) que l'on commença d'employer le collodion et d'abandonner les procédés primitifs connus sous le nom de daguerréotype et de talbotype. M. Talhot les ayant introduits en Angleterre quelque temps après que Daguerre les eut inventés en France, *Journ. offic.* 16 sept. 1873, p. 1908, 3^e col.

† **TALENT**. Ajoutez : — *†* 1^{re} Il s'est dit pour art, genre. L'Académie, connaissant la capacité et suffisance du sieur Hyacinthe Rigaud, peintre, par les divers ouvrages qu'il a faits, tant sur les talents de l'histoire que des portraits... *Lettres de l'Académie*, 2 janv. 1700, dans *Mémoires inédits* sur l'Académie de peinture, publiés par Dussieux, etc., t. II, p. 433. M. de Troy était doué d'excellentes qualités, aimant son talent, s'en faisant honneur, *ib.* p. 272. L'afad s'est donné au même talent que son père (la gravure des médailles), *ib.* p. 328.

† **TALIPAT** (ta-li-pat) ou **TALIPOT** (ta-li-pot), *s. m.* Nom d'un palmier de l'Inde dont les feuilles dites olles (voy. OLLE au Supplément) servent à écrire.

† **TALMERITAL** (tal-mé-ri-tal), *s. m.* Voy. TERRE, p. 24.

† **TALOCHER** (ta-to-ché), *v. a.* Terme populaire. Donner des taloches.

† **TALON**. — *†* 1^{re} Ajoutez : — *†* Faire tête du talon, fuir. Il ne s'y est rien passé de dangereux, et je crois que, si ce malheur fut arrivé, vous auriez

vailleamment fait tête du talon, *les Maîtres d'hôtel aux Halles*, p. 176, 1874, dans CH. NISARD, *Parisiens*, p. 196. — *†* 26^e Terme de comptabilité. Pique que le comptable détache de la souche et qu'il remet à l'agent chargé du paiement ou du contrôle. On a imaginé des factures à talon dont les deux parties reproduisent les mêmes énonciations; la facture est apportée au payeur et sert au paiement de la fourniture, qu'elle justifie dans le compte-deniers; le talon est adressé au garde-magasin et devient la justification de l'entrée dans le compte-matières, *L. BOURCARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} fév. 1872, p. 588.

† **TALONNER**. — *HIST.* 17^e s. Se suis Jesus, lequel tu perseques; il l'est dur de talonner [gimber] contre l'agillien, *Act. IX*, 6, *Nouv. Test. éd. Lefebvre d'Étaples*, Paris, 1626.

† **TALPOÏDE**. Ajoutez : — *ETYM.* Mot hybride, du lat. *talpa*, taupe, et *gibos*, forme.

† **TAMBOUR**. — *†* 1^{re} Ajoutez : — On appelle colonne en tambours celle dont le fût est formé d'assises de pierre qui ont moins de hauteur que le diamètre de la colonne, et colonne en tronçons celle dont le fût est de trois ou quatre morceaux qui ont chacun plus de hauteur que de diamètre, *BOUARD, Dictionnaire des arts du dessin*, colon., 11^e Triépie de porcelaine servant de support aux assiettes de dessert. Assiettes, tambours, etc. *Affiche pour la vente de porcelaines de Sévres*, prov. du conseil d'État, déc. 1876. Des pyramides de fruits étaient garnies de boucons et de fruits confits, *R. GRÉVILLE, Hosta*, t. 1, [20^e]. Sorte de fûtaille. 30 pipes, 271 demi-muids, 15^e pièces, 38 tambours, 39 demi-pièces, 12 quartauts, 21^e Affiches de mai 1872, *Vente de vins à Bercy*, [21^e]. Variété de pigeons. Puis les tambours aux pattes emplumées, portant à la base du bec une cuiffe de plumes bouclées, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 16 juin 1874, p. 885. — *†* 22^e Bois tambour, arbre qui croît à Madagascar, comme à Maurice, dans les forêts humides, se sent leuurs poussant en grappes sur le tronc et à l'origine des branches, *ambora tambourisa*, famille des monimiées, *E. BLANCHARD, Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1872, p. 219.

† **TAMISAILE** (ta-mi-sa-il), il mouillées), *s. f.* Nom vulgaire de la brize (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **TAMISER**. — *HIST.* Ajoutez : 13^e s. La farine que l'on tamise Ne chiet pas si espès d'assez. Com d'arz et qu'arials enpene, *BENOÎT DE SAINT-MORE, le Roman de Troie*, v. 14876.

† **TAMISEUR**. Ajoutez : — *†* 2^e Engin servant à tamiser.

† **TAMPONNER**. Ajoutez : — *†* 6^e V. réfl. Se tamponner, se heurter l'un contre l'autre, en parlant de trains de chemins de fer. Un train de marchandises et le train-poste 418 se sont tamponnés pendant une manœuvre à l'Isle-sur-Doubs, *Journ. offic.* 16 mars 1877, p. 1934, 1^{re} col.

† **TAM-TAM**. Ajoutez : — *REM.* Le tam-tam est, proprement, un instrument couvert d'un peau que l'on frappe; c'est abusivement qu'il est devenu synonyme de cong.

† **TAN**. Ajoutez : — *†* Arbre à tan, le *veinmannia macrostachya*, à l'île Maurice, *BAILLON, Dict. de bot.*, p. 248.

† **TANACÉE** (ta-na-sée), *s. f.* Nom vulgaire de la tansisie.

† **TANDEM**. Ajoutez : — *ETYM.* M. Petitjean dit que l'étymologie donnée par les Anglais à ce mot est le lat. *tandem*; mais on ne voit pas comment le mot, qui signifie *enfin*, a pu être appliqué à un véhicule où les chevaux sont attelés à la file l'un de l'autre, et non couplés comme dans les attelages ordinaires.

† **TANJOIR** (tan-djoir), *s. m.* Nom d'un corps d'écrits sacrés tibétains; c'est un recueil de divers ouvrages de savants bouddhistes sur différentes matières, *Journ. offic.* 29 août 1872, p. 6764, 1^{re} col.

† **TANGENTIELLEMENT** (tan-jan-siè-le-man), *adv.* D'une façon tangentielle. Chacun de ces six fissaux se bifurque tangentiellement vers la moitié de la hauteur de l'ovaire [d'une plante] ou un peu plus bas, *TRÉCUT, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXIII, p. 46.

† **TANGHIN**. Ajoutez : — *†* Arbre plein d'éclatance... c'est le tanghin, l'arbre sinistre de Madagascar; le fruit, un des plus redoutables poisons, a été le principal instrument des épreuves judiciaires et du plus grand nombre des crimes de la

meuse reine Ranavaona, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1872, p. 247.

† **TANGHEMENT** (tan-jî-ble-man), *adv.* D'une façon tangible. Ce n'est point par intuition, mais tangiblement, au doigt et à l'œil que, dans l'élection du 21 mai, la candidature officielle apparaît partout, *Journ. offic.* 18 juin 1876, p. 4277, 1^{er} col.

† **TANGRUM** (tan-grom'), s. m. Résidu de poissons. M. de Quatrefoies... a signalé l'application des résidus de poissons, le tangrum, comme l'un des plus puissants engrais, PAYEN, *Mém. d'agr. etc.* 1870-1871, p. 62.

† **TANGZIE, IÈRE** (tan-ghié, ghié-r'), *adj.* Qui a rapport à la tange. Marais tangliers, *Journ. offic.* 18 déc. 1875, p. 40462, 3^e col.

† **TANIN**. *Ajoutez* : 1^o **Adj.** M. Qui est de la nature du tanin. Les suc tanins provenant du châtaignier..., les résidus de tanins épuisés suivent le régime des suc tanins, *Douanes, Tarifs* de 1877, note 429.

† **TANNISAGE** (ta-ni-za-j'), s. m. Addition de tan à une poudre, à un liquide. || Par extension, l'addition du tannin aux vins faibles dans la proportion de 4 à 8 grammes par hectolitre. Reposé sans tannissage ni collage dans un cellier où la température variait de 12° à 15°, après 25 jours de repos, il [le vin] était parfaitement limpide, ROBINET, *Manuel général des vins*, Paris, 1877, p. 459.

† **TANNISER** (ta-ni-zé), v. a. Pratiquer le tannissage. Tannisé et collé sans qu'il redevint malade, on peut l'employer [le vin] avec succès, ROBINET, *Manuel général des vins*, Paris, 1877, p. 457.

† **TANTALISER** (tan-ta-li-zé), v. a. Néologisme. Tenter comme la Fable dit que Tantale était tenté par les fruits et les mets dont il avait besoin et qu'il ne pouvait atteindre.

† **TANXYSTOMES** (ta-ni-sto-m'), s. m. pl. Famille d'insectes de l'ordre des diptères, dont le suçoir est composé de quatre pièces.

— ETYM. Tan-véu, étendre, et *stéux*, bouche.

† **TANZIMAT** (tan-zi-mat'), s. m. Mot turc qui désigne l'ensemble des réformes découlant du hatti-chérif donné en 1839 par le sultan Abdul-Medjid pour réorganiser l'administration.

† **TAPABOR**. — ETYM. *Ajoutez* : On écrivait aussi tapabord. Tapabor est l'orthographe de l'Académie et de Furetière; mais tapabord est celle de Richelieu et celle de Corneille; car, dans le vers de la *Veuve*, cité au Dictionnaire, tapabord mène avec effort : Baissons le tapabord; Moins nous ferons de bruit, moins il faudra d'effort. Le *Lexique* de Corneille, éd. Marly-Laveaux, p. 371, cite un passage d'une lettre écrite en 1657 où *taper à bord* signifie monter à l'abordage.

† **TAPAGEUR**. *Ajoutez* : 1^o **2^e** En termes d'atelier, peintre qui affecte les couleurs les plus voyantes. Les tapageurs, papilloteurs et tapageurs de la peinture, BOURG, *Salons* de 1861 à 1868, t. II, p. 252.

† **TAPAGEUSEMENT** (ta-pa-jé-ze-man), *adv.* D'une manière tapageuse. Les théories de M. M... se sont produites assez tapageusement, et on en a fait assez de bruit dans la presse pour que nous nous trouvions dispensés de les développer, *le Siècle*, 10 décembre 1876.

† **2. TAPE**. *Ajoutez* : 1^o **4^e** Baillon qui était employé sur les galères. || Tape en bouche, commandement qui se faisait lorsqu'on voulait s'assurer du silence des chourmes, E. SOR, *la Marine française*.

† **TAPE**. *Ajoutez* : 1^o **9^e** Sou tapé, ancien sou au milieu duquel on avait ajouté la marque d'une fleur de lis. Vous avez cru me donner un sou tapé, et vous m'avez remis un petit écu, paroles d'un aveugle à l'abbé Valentin Haüy, citées par MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1873, p. 801.

† **1. TAPER**. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. S'en vint [un faucon] ataignant à bandon Une [oise sauvage], fors de route asérée, Si l'a si ferue et tapée Que contre tierre l'abati, *Perceval le Gallois*, v. 5555, || XII^e s. Voir [vrai], se n'ense tant affaire, Volentiers un pieu les tapasse [ceux qui ne croient pas aux miracles], GAUTHIER DE COINCY, *les Miracles de la sainte Vierge*, p. 565, éd. abbé Poquet.

† **TAPINOME** (ta-pi-no-m'), s. f. Terme d'entomologie. Sorte de fourmi. Une bête d'arlange singulière, c'est la fourmi erratique, ou mieux la tapinome, *tapinoma erraticum*, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 oct. 1875, p. 804.

— ETYM. *Tapevova*, état d'un objet qui se tient bas, est tenu bas, de *tapévo*, bas.

† **1. TAPIR**. — ETYM. *Ajoutez* : Notez la forme *estapir* : XIV^e s. Mas [mais] li manvés dom [dont] je vous di s'estient [s'étaient] leens estapi, MACÉ, *Bible en vers*, l^{re} 97, verso, 2^e col.

† **TAPIRAGE** (ta-pi-ra-j'), s. m. Action de taper. Les perquots étaient soumis au tapirage, *Journ. offic.* 26 juill. 1876, p. 5863, 2^e col.

† **TAPIS**. *Ajoutez* : 1^o **13^e** Tapis de racines, disposition des racines d'un végétal en forme de tapis. [En Bourgogne] on s'aperçoit de l'ancienneté de la culture au tapis de racines; ainsi les ceps de l'an 904 ont un tapis bien plus épais que les ceps de 1234, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 14 nov. 1876, p. 5204, 1^{er} col.

† **TARON**. 1^o *Ajoutez* : || Il se dit aussi de paquets de papiers. Je vous annonce que les *Mémoires* de Saint-Simon paraissent, mais très-mutilés, si j'en juge parce que j'ai vu en trois gros tomes verts, *Lettre de Mme de Créqui*, dans STE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XV [les *Mémoires* de Saint-Simon].

† **2. TAPON** (ta-pon), s. m. Nom, en Turquie, du droit sur la transmission des propriétés domaniales. Garanties de l'emprunt ottoman de 1873 : produit du tapon, *Journ. offic.* 1^{er} oct. 1873, p. 5151, 2^e col.

† **TAPOTEUR** (ta-po-teur), s. m. Terme d'atelier. Peintre qui tapote, qui ne va pas larmement. Les tapoteurs, papilloteurs et tapageurs de la peinture devaient aller par là [en Hollande] se reposer le regard et apprendre à tranquiliser leurs effets, BOURG, *Salons* de 1861 à 1868, t. II, p. 252.

† **3. TAQUE** (ta-k'), s. f. Nom d'une espèce de clou. Les chargeurs à la hure virent l'éclincelle se dégarer entre le fil de fer et les taques du chargeage, *Extr. de la Meuse, de Liège*, dans *Journ. offic.* 29 août 1872, p. 5752, 1^{er} col.

† **4. TAQUIER** (ta-kié), s. m. Synonyme de cloutier, BELMONTI, *Cod. des contributions directes*, Paris, 1818, p. 443.

† **TAQUINAGE** (ta-ki-na-j'), s. m. Action de taquiner. Les égoïstes... n'embarrassent point la vie de ceux qui les entourent par les ronces du conseil, par les épines de la remontrance, ni par le laquage de guêpe que se permettent les amitiés excessives, H. DE BALZAC, *Maison Nucingen*, éd. 1856, p. 47.

† **TARABISCOTÉ**, *ÉE* (ta-ra-bi-sko-té, *tée*), *adj.* Garni de tarabiscots. Un vaste salon aux boiserie tarabiscotées, aux glaces à trumeaux, TH. GAUTHIER, *Portraits contemp. Maritani*.

† **TARABUSTER**. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Si commencent à assailir grandement le chateau, et ceux de dedens à soy desfendre, tant qu'il y eut grand tarabustis d'un costé et d'autre, J. LE BEL, *Vraies chroniques*, t. I, p. 261. L'existence du substantif *tarabustis* fait foi pour le verbe, dont le Dictionnaire ne cite d'exemples que du XVI^e siècle.

† **TARANTAISE** (ta-ran-té-z'), *adj.* f. Race tarantaise, ou race tarine, nom d'une race de bœufs. La race tarantaise ou race tarine est très-répandue dans la Savoie; elle est travailleuse et rustique... les vaches sont bonnes laitières, *Neuzé, la France agricole*, carte n^o 32.

† **TARANTASS** (ta-ran-tas'), s. m. Nom, en russe, d'une voiture à quatre roues, posée sur deux jeunes arbres dans toute leur longueur, qui forment ainsi ressort; c'est une voiture rustique populaire, mais seule possible dans les mauvais chemins de la plupart des provinces. Mon tarantass, attelé de trois chevaux de poste, A. GAÉVILLE, *Dasia*, III.

— ETYM. Mot d'origine tartare.

† **TARAXACUM**. — ETYM. *Ajoutez* : M. Devic, *Dict. étym.*, rejette absolument la dérivation par le grec, laquelle est en effet peu vraisemblable. Il cite le bas-lat. *tarasacum*, espèce de chicorée, provenant de l'arabe *tarachapoun*, pissinot, chicorée sauvage.

† **TARDER**. *Ajoutez* : — REM. J.-J. Rousseau a dit tarder pour attendre : Je tardais, cher Montloup, pour répondre à votre dernière lettre, de pouvoir vous donner quelque avis certain de ma marche, *Lettre à Moutoulou*, 28 mars 1770.

† **TARDINEAU** (tar-di-né), s. m. Nom, dans l'Aunis, d'une variété de plie, *Gloss. aunisien*, p. 454.

† **TARDITÉ** (tar-di-té), s. f. Mot forgé du latin. Lenteur qui fait qu'on arrive tard. || Fig. Lenteur à apprendre. Mon précepteur a accommodé sa patience à ma tardité, MALB. *Lexique*, éd. L. Lalanne.

— ETYM. Lat. *tarditatem*, de *tardus*, tard.

† **TARDIVETÉ**. *Ajoutez* : — REM. On trouve aussi tardivité. Il attend la tardivité des offres, con-

danne la compagnie d'indépendance aux dépens jusqu'au jour des offres, *Jugement du Trib. de comm. de la Seine du 20 août*, *Gaz. des Trib.*, 5 sept. 1873, p. 854, 3^e col. || Tardivité n'est guère usité.

— HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. À moi semblerait utilement [utilement] moi nient avoir entendus les choses qui tu avoies dites, quant de la moie tardiveteit tant crint [s'allongea] la ne les expositions, *Dial. de saint Grégoire*, II, 35, dans POULENGES, *Arch. de France*, t. II, p. 232.

† **TARGETTE**. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Prinsse faite par Ailhaume Cacheleu d'une espèce et d'une targette, *Bibl. des chartes*, 1875, 3^e et 4^e livraisons, p. 237, 122.

† **TARICHEUTE** (ta-ri-keu-*t'*), s. m. Terme d'antiquité égyptienne. Embaumeur. Il [le colchyle] (voy. ce mot aux Additions) ne s'occupait jamais de la sculpture, qui regardait le taricheute, P. DE LAUNAY, *Journ. offic.* 24 août 1877, p. 5923, 2^e col.

— ETYM. *Tarichēvte*, embaumeur, de *tarichēv*, de *tarichē*, salaison.

† **TARIF**. *Ajoutez* : 1^o **4^e** À coups de tarif, en élevant les tarifs. Elles [les compagnies de chemins de fer] auraient été nécessairement obligées de recourir à ce procédé très-légal, et de repousser à coups de tarif l'engorgement des marchandises, C. LAVALLEE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1872, p. 654.

† **TARINE** (ta-ri-n'), *adj.* Voy. TARANTAISE au Supplément.

† **TAROLE** (ta-ro-l'), s. f. Sorte de tambour, de même diamètre que le tambour ordinaire, mais beaucoup moins haut et plus léger; le son est plus clair, mais porte moins loin. Fabrique spéciale de taroles à vis de traction et à serrage à un seul frein, *Alm. Didot-Bottin*, 1874-75, p. 747, 4^e col.

— ETYM. L'inventeur, M. Grégoire, donna d'abord à cet instrument le nom imitatif de *tara*, qu'il changea en *tarole*.

† **TARTAN**. — ETYM. *Ajoutez*. Les dictionnaires anglais donnent tartan comme d'origine française. M. Pottelau pense que c'est la transcription anglaise du mot français *tiretaine*.

† **TARTARELLÉ** (tar-ta-ré-l'), s. f. Nom vulgaire du rhinathe crête de coq.

† **TARTARIN** (tar-ta-ri-n'), s. m. Espèce de singe du genre cynocéphale.

† **TARTARISE**, *ÉE* (tar-ta-ri-zé, *tée*), *adj.* Devenu tartare. Les seconds Finnois du Volga, complètement tartarisés, *Journ. offic.* 1^{er} juill. 1877, p. 4990, 2^e col.

† **TARTAUFE** (tar-tô-f'), s. f. Nom vulgaire de la pomme de terre.

† **TARTIROCLOTE** (tar-ti-ro-ko-lô-t'), s. f. Nom vulgaire du saisis des prés.

† **3. TAS** (là), s. m. Nom, en Normandie, d'un lézard noir et jaune qui se met dans les murailles ou se cache dans les cailloux; il passe pour venimeux; les vaches, dit-on, le mangent et meurent, BELHOUË, *Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 319.

— ETYM. Forme normande de *tac*, salamandre (voy. *TAC*, n^o 3).

† **TASSE**. *Ajoutez* : 1^o **3^e** Jeu de la petite tasse, jeu de hasard usité dans l'extrême Orient. Le croupier a devant lui un morceau de sapèques qui couvre avec une sébile en cuivre; on fait les jeux; puis il commence à compter les sapèques quatre par quatre, jusqu'au dernier groupe restant, qui se trouve être nécessairement de une, deux, trois ou quatre pièces; on gagne ou l'on perd suivant qu'on a parié pour un de ces numéros, *Bousquet, Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1876, p. 760.

† **TASSE**, *ÉE*. *Ajoutez* : 1^o **2^e** Dans l'argot du théâtre, se dit d'une pièce qui, après quelques représentations, se joue plus vite. Peut-être, dans quelques jours, quand la pièce sera tassée, comme on dit au théâtre, il deviendra possible de lui adjoindre un acte étranger, ALPH. DAUBERT, *Journ. offic.* 24 janv. 1876, p. 729, 3^e col.

† **TASSERIE** (ta-se-rie), s. f. Nom, dans l'Avranchin, d'un lieu le plus souvent au-dessus d'une remise ou d'une étable, où l'on tasse les blés en gerbe, à la différence du fenil, où l'on serre les fourrages. Sur la cave et l'écurie, magnifique fenil planchéié; tasserie sur les autres bâtiments, *Avranchin*, 17 nov. 1872, aux *Annales*. Un corps de bâtiments pouvant servir de remise, caves, chantiers et tasserie, id. 1^{er} nov. 1874, aux *Annales*.

† **TATAGE** (tà-taj'), s. m. Action de tater. J'irai prendre mes repas chez elle, la connaissance sera bientôt faite, je pourrai toujours tater le terrain...

heureux les maris de crémières qui en sont quittes pour le tâtage du terrain ! *Gaz. des Trib.* 26 avril 1874, p. 399, 1^{re} col.

† **TATAMAQUE** (ta-ta-mak'), s. m. Arbre de l'île de France. Il y a des tatamaques, des bois d'ébène,.... B. DE ST-PIERRE, *Paul et Virginie*, x. Le même que *takama* (voy. ci-dessus).

† **TÂTE** (tâ-t'), s. f. Terme provincial. Échantillon pour goûter. Envoyez-moi une tête de votre vin.

TATILON. Ajoutez : — REM. Dans le Dauphiné, on dit tatillon.

† **TÂTONNER.** Ajoutez : || 6^e Toucher en tâtonnant. On se perd sous ces voûtes comme dans ces dédales d'un cauchemar où l'on cherche en vain sa voie en tâtonnant les murs, *Journ. offic.* 31 mars 1876, p. 2304, 2^e col.

† **TAU.** Ajoutez : || 4^e Le tau, ou le bombyx tau, sorte de papillon. Les uns [papillons] volant trêsvite au grand soleil, comme le tau, *CARTERON, Premières chasses, Papillons et oiseaux*, p. 48, Hctzel, 1888. Le bombyx tau est un des papillons les plus enivrés des enfants, quoiqu'il soit assez commun; mais on ne le trouve qu'au bois et de très-bonne heure, in. ib. p. 55.

† **TÂCHICQUE** (tâ-mu-ch'), s. f. Butte de terre (Poitou).

— ETYM. Serait-ce pour *taupe-muce*, cachette de taupe?

TAUPE. Ajoutez : || 5^e Taupe grise, nom du rat d'eau, dans la Suisse romande, *EUG. ROLLAND, Faune populaire*, Paris, 1877, p. 32.

† **TAUPEE** (tô-pee), adj. f. Main taupée, main avec laquelle on a étouffé une taupe, et qui, suivant une superstition normande, a des vertus merveilleuses. A certain jour de la lune on étouffe une taupe dans la main; dès lors la main est taupée et peut guérir certaines maladies, *PLUQUET, Normandie*, p. 48.

† **TACREAU-CERF** (tô-ro-sèr'), s. m. Antilope buhale. || au pl. Des taureaux-cerfs.

† **TACRILLON.** — HIST. Ajoutez : XIV^e s. ... Flist cere... Deux torillons ou deux veaus d'or fin enfilés sur fil, MACÉ, *Bible en vers*, f. 80, verso, 1^{re} col.

† **TACROCOLLE** (tô-ro-ko-l'), s. f. Sorte de colle forte faite avec des tendons de bœuf, etc.

— ETYM. Ταύρος, taureau, et κόλλα, colle.

† **TACROGNE** (tô-ro-gn'), s. f. En Normandie, vache en rut qui demande le taureau, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 349.

† **TAVELLE.** Ajoutez : || 2^e Barre qui sert à manœuvrer le tour d'une charrette. Lui-même est assailli par derrière et par deux autres coquins à la fois, qui prennent la tavelle de sa ceinture pour l'assommer, *Archanhén*, 7 mai 1876. [Ce mot se dit aussi dans l'Aunis, *Gloss. aunisien*, p. 154.]

† **TAVILLON** (ta-vi-lon), *il mouillées*, s. m. Nom, dans le pays romand, des ais, des bardeaux. Une maison couverte en tavillons; le même que tavillon, qui est au Dictionnaire. Une toiture en tavillons, *R. TAPPEA, Nouv. voyages en zigzag*.

— ETYM. On trouve dans du CANGE, à *tavella*, tavelle, bâton long d'une demi-brassée. Il est probable que *tavillon* ou *tavillon* tient à *tavelle*; mais d'où vient *tavelle*?

† **TAVILLONNAGE** (ta-vi-llo-na-j'), *il mouillées*, s. m. Travail du tavillonner.

† **TAVILLONNER** (ta-vi-llo-né), *il mouillées*, v. a. Couvrir, revêtir de tavillons (mot du pays romand).

† **TAVILLONNEUR** (ta-vi-llo-neur), *il mouillées*, s. m. Ouvrier qui tavillonne, pose les tavillons.

† **TAWN** (tân), s. m. Sorte de bois. *Eucalyptus globulus* est un des bois les plus durs et les plus résistants qui existent; il n'a de rivaux à cet égard que le tawn et le teck, *Journ. offic.* 15 fév. 1876, p. 1233, 2^e col.

† **TAXATIVEMENT** (tâ-ksa-ti-vo-man), *adv.* Terme de droit. D'une manière qui txe, qui détermine, qui limite. Ceux qui ont traité de ces nouveaux offices [de jurés crieurs d'enterrements dans les provinces], ont surpris deux arrêts du Conseil, par lesquels on leur attribue, privativement à toutes sortes de personnes, la faculté de faire tous les cris publics, ce qui me paraît entièrement contraire à l'intention de S. M.; car non-seulement il n'y en a pas un mot dans l'édit, mais encore l'exclusion de ces fonctions y est formelle, puisqu'elles sont réduites taxativement et uniquement aux enterrements, à l'instar de celles qui sont exercées par les crieurs de Paris, *BOISLISSE, Corresp. contr. gén.* p. 283, 1692. Tous les

éléments du crime de piraterie, taxativement énoncés par la loi du 10 avril 1825 : prise de possession de navire, précédée, accompagnée ou suivie du meurtre du capitaine, *Gaz. des Trib.* 30 janv. 1876, p. 102, 2^e col. Le 24 nov. 1861, le P. Lacordaire, âgé de cinquante-neuf ans, décédait à Sorèze, laissant taxativement à certains dominicaux diverses maisons et établissements dont il était nominativement le propriétaire, *ib.* 24 juin 1876, p. 620, 2^e col.

TAXER. || 3^e **Ajouter** : || Taxer de, avec un verbe à l'infinitif. La reine lui faisait la guerre de ce qu'il lui avait apporté des bas de soie incarnats, jaunes et bleus, le voulant taxer d'avoir mal choisi les couleurs propres à la condition présente, *MALH. LEXIQUE*, éd. L. Lalanne.

† **TAXEUR** (ta-kseur), s. m. Celui qui taxe, qui établit des taxes; le même que taxateur, qui est au Dictionnaire. Le maître de la maison, un de ces hommes réguliers comme une montre ou un compteur, pour qui chaque jour ressemblait au jour précédent, était un pacha de bureau, un impitoyable taxeur de cote personnelle et immobilière, *M. LEGAY, l'Opinion*, 16 juil. 1876, *Feuilleton*, 1^{re} page, 5^e col.

TECHNIQUE. || 4^e **Ajouter** : || Projet technique, détail des travaux et œuvres d'art qu'exigera un chemin de fer, un canal, etc. Le projet technique de la ligne d'Orébourg a été définitivement approuvé au ministère des voies de communication, *Journ. offic.* 19 fév. 1873, p. 1200, 2^e col.

† **TEETOTALISME** (ti-to-ta-li-sm'), s. m. Mot par lequel les Anglais désignent l'engagement de s'abstenir complètement de toute liqueur alcoolique.

— ETYM. Angl. *teetotalism*, de *teetotum*, c'est-à-dire *T totum*, le T qui au jeu du ton prend tout. De *teetotum* les Anglais ont fait *teetotal*, entier, complet, total, et ont appliqué ce mot à l'abstention totale des boissons alcooliques.

† **TEETOTALISTE** (ti-to-ta-li-st'), s. m. Celui qui prend l'engagement du teetotalisme.

† **TEIGNE.** Ajoutez : || 7^e Nom vulgaire des cuscutes. || Teigne œuf, nom vulgaire de l'anémone pulsatille.

† **TEILLEUSE** (tê-lê-è-z'), *il mouillées*, s. f. Machine à teiller. A cette exposition seront admises les broyeuses, les teilleuses, les égraineuses et, en général, toutes les machines agricoles spécialement adaptées aux besoins de l'industrie des plantes textiles, *Journ. offic.* 28 avr. 1874, p. 2978, 2^e col.

† **TEINIER** (tê-ni-è), s. m. Nom vulgaire du pin cembro.

TEL. — HIST. || XIV^e s. Ajoutez : Es tu ci, orde telle quelle? Tien, mengue en male santé; Que fust ore en terre planté Ton puant corps! *Théâtre franc. au moyen âge*, Paris, 1839, p. 563.

† **TELE** (tê-l'), s. f. Nom, dans le Pas-de-Calais, de vases plats en terre où l'on dépose le lait, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 74.

— ETYM. Ce mot tiendrait-il à l'allemand. *Teller*, assiette, plateau?

† **TELEDYNAMIQUE** (tê-lê-di-na-mi-k'), *adj.* Terme de mécanique. Qui exerce sa puissance de loin. Il serait possible qu'on en revint [dans un tunnel] à la traction par câble téledynamique, mû à l'aide de puissantes machines fixes, *DE PARVILLE, Journ. des Debats*, 11 mars 1875, *Feuilleton*, 3^e page, 6^e col.

— ETYM. Τῆλε, loin, et *dynamique*.

† **TELEORAPISTE** (tê-lê-o-ra-ti-st'), s. m. Synonyme de mennoniste (voy. ce mot).

— ETYM. Τῆλεος, achevé, et βαπτισμα, baptême, parce que cette secte n'administre le baptême qu'aux adultes.

† **TELOSTÉEN** (tê-lê-o-sté-in), *adj.* m. Dont le tissu osseux est parfait. Les paléontologues curieux de connaître le passage des ganoides notocordaux aux poissons téléostéens, *Journ. offic.* 29 sept. 1873, p. 6121, 3^e col.

— ETYM. Τῆλεος, achevé, et ὀστέον, os. Il vaudrait mieux dire *télostéide*.

† **TELEPHONE** (tê-lê-fo-na'), s. m. Instrument inventé par le professeur Bell aux États-Unis, qui transmet les sons au loin par un appareil télégraphique. Jusqu'ici, et malgré les perfectionnements apportés depuis 1863, le téléphone est resté sans application, *H. DE PARVILLE, Journ. des Debats*, 6 oct. 1876, *Feuilleton*, 1^{re} page, 3^e col. L'invention du télégraphe parlant remonte au moins à 1863; et son principe est dû à M. Reiss... le télégraphe américain n'est qu'un perfectionnement du téléphone électrique du physicien de

Francfort, *Journ. offic.* 22 oct. 1876, p. 7630, 1^{re} col.

— ETYM. Τῆλε, au loin, et φωνή, voix.

† **TELEPHONIQUE** (tê-lê-fo-ni-k'), *adj.* Qui appartient au téléphone. L'appareil de Chicago produit les sons qu'il transmet; c'est une sorte de piano téléphonique, *Journ. offic.* 19 mai 1877, p. 3824, 1^{re} col.

† **TELEPHORES** (tê-lê-fo-r'), s. m. pl. Genre d'insectes carnassiers, au corps allongé et aplati, qui courent dans les blés et les prairies.

— ETYM. Τῆλε, loin, et φορεῖν, porter; insectes ainsi dits parce que leurs larves peuvent être portées au loin par le vent.

TELESCOPE. Ajoutez : || 4^e Nom d'un poisson. Le cyprin téléscope, en chinois *long-tsing-ya* (*cyprinus macrophthalmus*), provient des eaux douces de la Chine et du Japon, variété de cyprin que l'auteur [M. Charbonnier] désigne sous le nom de poisson téléscope, à cause de la forme de ses yeux, *H. DE PARVILLE, Journ. offic.* 9 nov. 1872, p. 6889, 3^e col.

† **TELESCOPE** (tê-lê-sko-pé), n. n. Se replier l'un dans l'autre, en parlant d'objets qui rentrent les uns dans les autres comme les différentes parties d'une lunette, d'un télescope. Les plates-formes sont faites avec tant de soin et s'ajustent si exactement, que dans une collision elles ne peuvent télescoper, terme énergique pour faire comprendre que, sans cette perfection d'exactitude, tous les wagons se replieraient les uns dans les autres comme les tubes d'un télescope, et réduiraient toutes choses, corps et biens, en une pâte indéscribable, *Journ. offic.* 9 sept. 1876, p. 6869, 3^e col.

TELESCOPIQUE. Ajoutez : || 3^e Terme de zoologie. Poisson téléscopique, nom donné à un poisson de Chine (*cyprinus macrophthalmus*), ainsi dit à cause de la forme bombée de ses yeux; cette forme est le produit d'une affection morbide devenue héréditaire (voy. ci-dessus *TELESCOPE*).

† **TELESMIE** (tê-lê-sé-mie), s. f. Transmission au loin de signaux. La télésmie électrique.

— ETYM. Τῆλε, loin, et σῆμα, signal.

† **TELESTEREOSCOPE** (tê-lê-stê-rê-sko-p'), s. m. Instrument qui fait apparaître avec un plus vif relief les diverses parties du paysage devant lequel il est placé; inventé par M. Helmholtz, *Magasin pittoresque*, 1859, p. 175.

— ETYM. Τῆλε, loin, et στέρεοςcope.

† **TELI** (tê-li), s. m. Végétal du Rio-Nunez (Afrique), dont l'écorce est vénéneuse. Le teli est un végétal jusqu'ici presque inconnu... le teli [son écorce] est administré en infusion comme poison d'épreuve, *Journ. offic.* 8 déc. 1876, p. 9130, 2^e col.

† **TELINGA** (tê-lin-ga), s. m. Langue dravidienne parlée dans le sud de l'Inde. Citons, à propos des langues dravidiennes, le remarquable rapport de M. Julien Vinson sur les dialectes tamoul, télंगा, *Journ. offic.* 2 oct. 1873, p. 6187, 1^{re} col.

TELLEMENT. Ajoutez : — REM. La locution tellement quellement est plus ancienne que ne le feraient croire les citations rapportées dans le Dictionnaire. Elle est dans Malherbe : Le ballet fut donné tellement quellement, et non comme il est décrit dans le discours qui s'en est imprimé, *LEXIQUE*, éd. L. Lalanne.

† **TELLIS** (tê-li), s. m. Sorte de couverture qu'on fabrique en Algérie. Ce dernier animal [un mulet] avait un tellis sur le dos (coul d'assises de Constantine), *Gaz. des Trib.* du 26 sept. 1873, p. 929, 4^e col. Nous citerons pour mémoire les industries des israélites et des musulmans, dont le principal objet est le tissage des passanteries et des étoffes (haïcks, burnous, tellis, tapis), comme aussi la préparation des cuirs et peaux, *GUY, l'Algérie*, p. 111.

† **TEMBO** (tan-bo), s. m. Nom d'un arbre d'Afrique. Le tembo et les grands arbres qui ombragent les caravanes ou qui sont employés en diverses œuvres industrielles, *X. MARMIER, Rev. Britan.* juill. 1874, p. 118.

† **TEMENOS** (tê-mé-nos'), s. m. Terme d'antiquité grecque. Encinte consacrée autour d'un temple. Le péribole ou teménos [du temple de Dodone] est situé en contre-bas de quatre mètres environ... au sud-est et à l'intérieur du teménos est un corridor large de 11^m, 50, *F. DELAUNAY, Journ. offic.* 11 avr. 1877, p. 2799, 3^e col.

— ETYM. Τέμενος, coupure, de τέμνειν, couper; proprement, parait retranchée.

† **TEMÉRITÉ.** Ajoutez : || 2^e *Au plur.* Actes téméraires. Muses, je suis confus : mon devoir me

convie à louer de mon roi les rares qualités; Mais le mauvais destin qu'ont les ténérités fait peur à ma faiblesse et m'en ôte l'envie, *MALB. Lezique*, éd. L. Lalanne. Redoublez vous mépris, mais bannissez des craintes qui portent à mon cœur de plus rudes atteintes; Ils sont encore plus doux que les indignités Qu'imputent vos frayeurs à mes ténérités, *CORN. Théod. II*, 3.

TÉMOIN. *Ajoutez :* || Proverbe. Témoins passent lettres, les témoignages oraux l'emportent sur les pièces écrites, adage de l'ancien droit français, *Rev. histor. t. IV*, p. 9.

— *REM.* A côté de prendre à témoin on dit aussi appeler à témoin. *M. de Chartres*, dont il appelle à témoin la bonne foi, *boss. Rem.*

TEMPÉRAMENT. *Ajoutez :* || 8° Acheter à tempérément, acheter à condition de payer par petits à-compte. Il avait l'air si malheureux, que j'ai fini par lui acheter un irrigateur à tempérément, *Gaz. des Trib. 26-27 avril 1876*, p. 409, 2° col.

† **TEMPÉRATISME** (tan-pé-ran-ti-sim), *s. m.* Règle morale relative à l'usage des boissons alcooliques. La tempérance, ou le tempérantisme, qui permet l'usage des boissons alcooliques et n'en combat que l'abus, *DE COLLEVILLE, Journ. des économistes*, fév. 1873, p. 256. Le tempérantisme, si toutefois on peut introduire ce mot, est le principe des sociétés présidées à Paris par *M. H. Passy*, *ib. id.* p. 257.

TEMPÉRER. *Ajoutez :* || 9° Gouverner, régir. Dieu tempère le monde, et toutes choses le suivent comme leur guide et comme leur gouverneur, *MALB. Lezique*, éd. L. Lalanne.

TEMPÊTE. *Ajoutez :* — *REM.* Malherbe l'a employé activement. De quel lui servit jamais [à Caen] tout ce qu'il sut crier et tempêter, que d'irriter une populace...? *Lezique*, éd. L. Lalanne. || Cela ne se peut imiter.

TEMPÊTEUX. — *HIST.* *Ajoutez :* || XII° s. Entor les ambedous leiz [côtés] de la neif une mail tempestouse plage [pluie] descendit, *le Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 128.

TEMPLEIER. — *REM.* *Ajoutez :* Boire comme un templeier, se trouve aussi dans Paradin : Et estoient ceux qui mieux remplissoient la pance, en plus grande reputation entre eux [templeiers], dont l'on dit encores jusques aujourd'hui boire comme un templeier, qui est adage de taverne, *Chron. de Savigne*, p. 250 (XVI° s.).

TENAILLE. 1° *Ajoutez :* || Fig. S'il s'en peut tirer quelque chose avec des paroles, je prendrai; mais je n'en viendrai point jusques aux tenailles, *MALB. Lezique*, éd. L. Lalanne.

† **TENDANCIEL**, *ELLE* (tan-dan-si-êl, è-l'), *adj.* Néologisme. Qui a un caractère de tendance. Sous l'influence de causes générales on voit dans nos sociétés se manifester une loi tendancielle de dissociation, dont le dernier effet est la subordination du travail, la constitution d'une hiérarchie sociale et l'antagonisme, *H. DENIS, la Philos. posit.* mai-juin 1874, p. 326. La principale difficulté qu'éprouve un gouvernement éclairé est de trouver la mesure exacte des opinions et des activités, afin d'y subordonner une politique tendancielle, *DUBOST, Des conditions de gouvernement en France*, p. 421, Paris, 1875.

TENDANT, ANTE. *Ajoutez :* — *HIST.* XV° s. Nos bons desirs, devot et saintz pensers Tendans à Dieu par contemplacions, *JEAN JORET, le Jardin salulaire*, p. 122. || XVI° s. Le sieur de Serres a esté député par les eglises de Languedoc pour me venir trouver et me faire entendre leurs affaires, comme il a fait; et j'ay trouvé ses discours tendans du tout à moyenner une bonne paix, *Lettres missives de Henri IV*, 1579, t. I, p. 256.

† **TENDELLE** (tan-dè-l'), *s. f.* Sorte de piéce. La groye et ses congénères pourront être pris au moyen de piéges dits tendelles, usités dans le pays, à condition que l'appât soit exclusivement composé de genièvre, *Arr. du préfet de la Lozère* du 6 août 1876, dans *Gaz. des Trib.* 14 avril 1876, p. 366, 2° col.

— *ETYM.* *Tendre* 2.

TENDEUR. *Ajoutez :* || 4° Engin propre à tendre, à raidir des fils de fer. Matériel de la télégraphie électrique: supports, conducteurs, tendeurs, *Journ. offic. 9 sept. 1876*, p. 6856, 1° col. || 5° Terme de ténidur. Appareil sur lequel on dispose de l'étoffe pour la passer à la teinture, de sorte qu'elle ne se chiffonne pas et qu'on n'ait pas besoin de la repasser, ce que la soie ne supporte pas sans domager. Soie teinte au tendeur. || 6° Pièce de fer qui relie entre eux les wagons d'un train de che-

min de fer. Les tendeurs en fer destinés à relier les wagons entre eux sont assimilés aux chaînes pour l'application du tarif conventionnel, *Douanes, Tarif* de 1877, note 674.

† **TENDINE** (tan-di-n'), *s. f.* Pièce d'étoffe tendue en guise de rideau. De mon appartement, je n'apercevais rien de ce qui se passait dans le sien; une tendine de soie fermait son balcon, *G. SAND, Ma sœur Jeanne*, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 16 janv. 1874, p. 262.

TENDON. *Ajoutez :* || 3° Nom vulgaire de la bugarde épineuse.

† **TENDRE.** — *HIST.* XVI° s. Trop tendre fait briser, doit être porté au vrai tendre.

TENDRETÉ. *Ajoutez :* — *REM.* Saint François de Sales a dit tendreté, au sens de tendresse : La tendreté envers le prochain, le support de ses imperfections. *Introd. d. la vie dévote*, III, 2.

† **TENDRIER** (tan-dri-ê), *v. a.* Mot burlesque forgé par Scarron. Je sens mon cœur tendrier, et mes yeux humidifier, *Virg. IV*.

† **TENDRILLE** (tan-dri-êl, II mouillées), *s. f.* Rejeton tendre d'une plante. Elle [la grappe de Sclérif] est abritée par une colline taillée à pic et entourée de racines pareilles à des pieds de roseaux nains couverts de tendrilles, *Journ. offic. 8 juillet 1872*, p. 4660, 2° col.

— *HIST.* XIII° s. *Ajoutez :* Rainsiaus i ot de bois; quant lez vit degouter [par la pluie], Lez tendrillons devant commença à brouster, *Doon de Maience*, v. 1370.

TENDRON. — *HIST.* *Ajoutez :* XII° s. Uns chevaliers haut et membrus, qui parmi le cors ert ferus Grant el tendron de la poitrine, *Perceval le Gallois*, v. 20947.

† **TÉNÉBROSITÉ.** *Ajoutez :* — *HIST.* XVI° s. Il [Chrysippe] dit que, par nature, l'air est ténébreux, et, pour cette cause par conséquent, il est aussi le premier froid, et que sa ténébrosité est directement opposée à la clarté, et sa froideur à la chaleur du feu, *AMYOT, Plut. les Contradictions des stoïques*, 49 (*Œuvres mor.* t. XX, p. 324, Paris, an XI).

† **TENEUR.** *Ajoutez :* || 4° Teneur saccharine, ce qui contient de sucre un végétal, une liqueur, etc. C'est dans le champ que se fait le sucre; et, comme il est démontré que certaines variétés [de betteraves] offrent des différences de 25 à 60 pour 100 dans la teneur saccharine, on s'est convaincu que..., *Journ. offic. 12 fév. 1872*, p. 1037, 2° col.

† **TÉNEVIERE.** *Ajoutez :* — *REM.* Les téneviers sont des amas de pierres qui paraissent avoir appartenu aux habitations lacustres.

TENIR. *Ajoutez :* || 73° En termes de théâtre, tenir l'affiche, se dit d'un auteur qui a du succès et dont les pièces repaissent souvent sur l'affiche. *M. Crotien Sardou* est un de ces élus; voici maintenant dix-sept ans bien comptés qu'il tient l'affiche, comme on dit dans le familier langage des coulisses, *E. MONTAIGUT, Rev. des Deux-Mondes*, 14 mars 1877, p. 200.

— *HIST.* || XIII° s. *Ajoutez :* Encore dit le vilain en reprocher ses gas, Qu'assez vaut mieux un tien que quatre tu l'auras, *Aye d'Avignon*, v. 2864.

† 2. **TENON** (te-non), *s. m.* Synonyme, au Japon, de micado. Le tenon, ou mikado, parcourut son pays en personne, *Journ. offic. 40 juillet 1873*, p. 187, 1° col.

TÉNOR. *Ajoutez :* || 3° Placer sur un ténor, mettre sur un ton, sur un certain mode. Il s'agit de cet éternel *Faute de s'entendre*, dont les auteurs se sont tant servis et que Mme Juliette Lamber a placé cette fois sur un ténor nouveau et hardi, le *Charivari*, 23 juillet 1876. || Cet emploi de ténor paraît se rapporter au sens étymologique du mot.

† **TENSEUR.** *Ajoutez :* || Poids tenseurs, poids destinés à donner de la rigidité aux cordes en acoustique.

TENTATEUR. — *HIST.* XII° s. Et ja soit ce ke li cuer des elliz voient [veillent] sonieusement de denz les scecreiz de lurs pensées] et voient tout ce ke li tentepres les fait soffrir, *le Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 362.

† **TENTATIF.** *Ajoutez :* — *REM.* Au XVII° siècle, tentatif se disait quelquefois au sens de tentateur. Racine, écrivant à son fils, reprouve énergiquement cet emploi : Je me gardai bien de lui dire [à MM. de Valincour et Despréaux] l'étrange mot de tentatif, que vous avez appris de quelque Hollandais, *Lezique*, éd. P. Mesnard.

† **TENTER.** — *HIST.* *Ajoutez :* XII° s. Et maintenant un mire acourt, Qui moult bien sa plaie regarde; Tanté l'a, dist : n'ais garde, Biaus sire, vous gariez bien, *Perceval le Gallois*, v. 36108.

† **TENTHREDE** (tan-trè-d'), *s. f.* Hyménoneptère de la famille des porte-sciès. La tenthrede verte.

— *ETYM.* *Τενθρῶν*.

TENUE. *Ajoutez :* || 18° En langage de commerce, manière dont se comportent les prix d'une denrée. Depuis quelques jours, la tenue des sucres s'est un peu amoindrie, et la demande commence à repaître, *Journ. offic. 18 mars 1872*, p. 1231, 1° col. || 19° Nom, chez les francs-maçons, des séances. La loge a voté un deuil de trois tenues en mémoire de la mort de....

† **TÉO-INTÉ** (té-o-sin-té), *s. m.* Sorte de graminée. Cette précieuse graminée du Guatemala, le téosinté, *reana luzurians*, qui rend de si grands services à l'agriculture des pays chauds, *oct. SA-CUOT, Rev. Britan. sept. 1875*, p. 263.

† **TEPHRENE** (té-fré-n'), *s. f.* Espèce de lave feldspathique.

— *ETYM.* *Τεφρος*, cendre.

† **TEPHROÏTE** (té-fro-i-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Silicate de manganèse et de magnésie, brun rougeâtre.

— *ETYM.* *Τεφρος*, cendre, et *εidos*, forme.

† **TERATOGENIQUE** (té-ra-to-jé-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la teratogénie, à la production des monstruosités. Influence teratogénique.

† **TERCE** (ter-s'), *s. m.* Nom qu'on donnait, dans la première moitié du XVII° siècle, aux régiments d'infanterie espagnole. Ces vieux soldats du terço de Naples, *REZ, Œuvres*, éd. Feillet et Gourdaul, t. IV, p. 668.

— *ETYM.* *Esp. tercio*, régiment.

† **TERFEZ** (tèr-fé), *s. m.* Truffe blanche d'Afrique, *J. E. FLANCON, Rev. des Deux-Mondes*, 14 avr 1876, p. 645.

TERME. *Ajoutez :* || 17° Demandant terme, demander délai, durée. Lequel est-ce de nous qui, s'il a été pris de cour, n'a demandé terme? *MALB. Lezique*, éd. L. Lalanne. Il demande à ses jours davantage de terme, *ib. id.*

† **TERMINABLE** (tér-mi-na-bl'), *adj.* Terme de finances. Annuités terminables, annuités qui ne se payent pas indéfiniment, mais qui ont une fin préfixe. Il reste [dans le budget de 1877] environ cent millions payés sous le régime des annuités terminables, pour nous servir d'une expression anglaise, *LEROY-BEAULIEU, Journ. des Débats*, 19 avr 1876, 14° page, 6° col.

TERMINÉ. *Ajoutez :* || 4° Qui a reçu les dernières retouches, en parlant d'une œuvre d'art. Ses dessins, qui sont autant de petits tableaux très-terminés, *P. MARTELET, dans J. DUMESNIL, Hist. des amat. franc. t. I*, p. 272. || S. m. L'orfevrier, dont les détails et l'exécution exigent d'ailleurs un grand terminé et une grande propreté, *de CAYLUS, dans Mém. inéd. sur l'Acad. de peint.* publiés par P. Dussieux, t. II, p. 74.

† **TERMINUS** (tér-mi-nus), *s. m.* Nom, dans les chemins de fer, dans le trajet des omnibus, etc., du point où s'arrête une ligne. On a fait sauter des ponts, des viaducs, des gares terminus, *Journ. offic. 17 juin 1873*, p. 3936, 2° col. L'administration des omnibus fut autorisée à prolonger jusqu'à la porte Maillot la ligne C, pour laquelle la place de l'Etoile était le point terminus, *Gaz. des Trib.* 30 juin 1876, p. 639, 3° col. Ogden a de l'importance en ce qu'elle est le terminus du chemin de fer qui commence à Omaha, et la tête de ligne de celui qui se dirige sur San-Francisco, *o. DRIPPING, Journ. offic. 18 oct. 1876*, p. 7628, 2° col.

— *ETYM.* *Lat. terminus*, terme.

† **TERNAUX.** *Ajoutez :* || 2° Laine Ternaux, laine pour tapisserie. En mars dernier, les laines ténephre, pour tapisserie, qu'on appelle en France laines Ternaux, se vendaient en couleurs ordinaires 15 francs le kilo à Berlin, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. III, p. 647.

† **TERQUE** (tér-k'), *s. m.* Nom, en Normandie, d'une espèce de brai avec lequel on marque les moutons, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Éres*, p. 324.

— *ETYM.* Ce mot répond au verbe normand *tarquer*, poisser; et l'un et l'autre tiennent à l'angl. *starch*, empois.

† **TERRAGE.** *Ajoutez :* || 2° Terme d'exploitation houillère. Droit de terrage, tantième payé par l'exploitant au propriétaire du fonds sous lequel il exploite (ancien droit légeois).

† **TEIRAQUEUR** (té-ra-keur), *s. m.* Terme d'exploitation houillère. Maître ou héritier du fonds sous lequel on exploite (Belgique).

† **TERRARIUM** (tér-ra-ri-um), *s. m.* Nom fait

comme aquarium, et indiquant un emplacement disposé pour des animaux de terre. La *Gazette de la Bourne* annonce... une exposition [russe] dont voici le programme : 1° collections d'animaux domestiques... ; 41° aquariums et terrariums ; 42° animaux de chasse, *Journ. offic.* 30 déc. 1873, p. 8257, 2° col.

† **THÉRASSE.** — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Les peusies veir... Et maint bon chevalier gesir l'elme tierous, li *Romans d'Alexandre*, p. 445. Lances loevées sor les faltes *St'entrevien*, 2^e mol aloix ; Por ço seroit encoi terrois L'agu des bialmes de mil d'els, *Benoit Ste-Morx, Roman de Troie*, v. 47056.

THÉRAU. — HIST. *Ajoutez* : XIV^e s. Que tous es teraux soient menés sur les patis... *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 207. Que nulz ne prende wason, prael, terail... *ib.* p. 211.

† **THÉREUX.** — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. La peusies veir... Et maint bon chevalier gesir l'elme tierous, li *Romans d'Alexandre*, p. 445. Lances loevées sor les faltes *St'entrevien*, 2^e mol aloix ; Por ço seroit encoi terrois L'agu des bialmes de mil d'els, *Benoit Ste-Morx, Roman de Troie*, v. 47056.

TERRITORIAL. *Ajoutez* : 4° D'après la nouvelle loi militaire, armée territoriale, armée composée des hommes qui, à partir de trente ans, ont cessé d'appartenir à la réserve. || S. m. Les territoriaux, .e. soldat appartenant à l'armée territoriale.

† **TERSON, ONNE** (tér-son, so-n'), s. m. et f. Dans le Puy-de-Dôme, nom donné aux animaux de la race bovine âgés de trois ans, les *Primes d'honneur*, p. 446, Paris, 1874.

— ETYM. Dérivé de *tertius*, tiers, troisième.

† **TERTIANNAIRE** (tér-si-a-né-r'), s. f. Nom vulgaire de la scutellaire toque ou en casque.

† **TERTIPLE** (tér-ti-pl'), s. m. Nom vulgaire du topinambour.

† **TERTULIA** (ter-tu-lia), s. f. Mot espagnol qui commence à s'acclimater chez nous et qui signifie une assemblée de parents, d'amis, de connaissances. Quelle impression, dit M. de Carné, peut emporter de la société espagnole un homme du monde dressé à nos réunions élégantes et froides, lorsqu'il se trouve dans une tertulia où les femmes arrivent sans toilette et les hommes en redingote, soirée libre et bruyante qui... CH. BLANC, *Dess. de réception, Journal officiel*, 1^{er} déc. 1876, p. 8880, 2^e col. || Lieu public de réunion. Café Magnigny, place Dauphine; tout cela est parti; il reste les tertulias, les cafés chantants, le *National*, 26 avril 1872.

† **TERZIER** (ter-zié), s. m. Nom, dans les Alpes-maritimes, du terrain qui permet l'accès aux bandites (voy. *BANDITE* au Supplément). Le territoire de Coaraze étant d'un parcours très-difficile et entièrement dépourvu de chemins... les bandites y étaient séparées, de temps immémorial, par de vastes espaces non compris dans leurs limites et destinés à servir de routes pastorales pour l'introduction et la sortie des troupeaux; c'est ce que l'on nomme les terziers, l. *guot*, *Mém. Soc. centrale d'agr.* p. 334. La création des terziers, à l'époque de la vente des bandites, a eu pour cause la nécessité d'établir, entre les villages et les diverses bandites, des voies de communication larges et faciles que les troupeaux des bandites doivent suivre pour se rendre chacun dans sa bandite particulière... les banditaires (propriétaires des bandites) ne sont que cessionnaires d'un droit d'usage sur les terziers, pour le pâturage et le passage de leurs troupeaux, A. BOUSSET, *Dict. des forêts*, au mot *terzier*.

† **TESSA** (té-sa), s. m. Sorte d'arcomètre. Pour connaître la force alcoolique d'une eau-de-vie, on se sert d'arcomètres, dont les plus usités dans la ville de Cognac... sont le tessa, l'hydromètre anglais... || M. Bernard insiste sur le peu de précision qu'offre le tessa, instrument absolument inconnu ailleurs que dans les Charentes, H. DE FAVILLE, *Journ. offic.* 11 nov. 1876, p. 9206, 2^e col.

† **TESSÉRAL, ALE** (tè-sé-râ-l, ré-l'), adj. Terme de cristallographie. Qui se rapporte au tétraèdre. || Système tesséral, ensemble de toutes les formes dérivées du cube et de l'octaèdre régulier, et qui possèdent les propriétés générales de ces solides. || Ce mot est peu usité; on dit cubique.

— ETYM. Lat. *tersera*, tresser, (voy. *RESSER*).

† **TESSÉLAIRE** (té-sé-lâ-r'), adj. Terme de cristallographie. Synonyme de tesséral (voy. ce mot ci-dessus).

— ETYM. *Tessellaire* ne s'explique par aucun mot latin; on peut soupçonner qu'il y a eu une erreur originaire et qu'il faut lire *tessellaire*, du lat. *tessella*, carreau

TESTAMENT. — ETYM. *Ajoutez* : La dénomination de *testamentum* pour signifier la Bible est antérieure à Tertullien. C'est l'ancienne version des Évangiles, l'*Itala* (IV^e siècle), qui, traduisant *διαθήκη* par *testamentum*, a introduit le mot *testamentum*, le lieu de celui d'alliance (le terme grec ayant les deux sens), pour signifier les livres de l'ancienne et de la nouvelle alliance (cu. BERNARD).

TESTAMENTAIRE. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Par l'ordonnance testamentaire de son frere, PARADIN, *Chron. de Savoie*, p. 195.

TESTATEUR. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez* : Où il y a testament, il est nécessaire que la mort du testateur y entreviengne, *Hebr.* ix, 16, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1625.

TÉTANOS. *Ajoutez* : 3° Terme de physiologie expérimentale. Tétanos artificiel, contraction permanente des muscles produite par des moyens artificiels. Le tétanos artificiel provoqué par une série d'excitations rapprochées, MORAT et ROUSSEL, *Acad. des sc. Comptes rend.* LXXXIII, p. 156. Influence de la fatigue sur les variations de l'état électrique des muscles pendant le tétanos artificiel, *ib.*

TÊTE. 1^{re} *Ajoutez* : || Se monter la tête, se passionner (voy. *MONTER*, n° 38). Le lendemain il était recherché et fêté; ses vers retentissaient dans le monde élégant et lettré, où l'on se montait la tête pour lui, selon le mot de Fontanes, CH. DE MAZADE, *Lamarine*, dans *Rev. des Deux-Mondes*. || 2° Par-dessus la tête. *Ajoutez* : || Par-dessus la tête, en ne tenant pas compte de telle ou telle personne. Savez-vous comment s'est effectuée cette convention? elle a été négociée et conclue aux Tuileries, par-dessus la tête du ministre des finances, par-dessus la tête de tous les ministres, *Journ. offic.* 15 mai 1872, p. 3246, 1^{re} col. || 65° En termes de marchand de bouille, têtes-de-moineau, voy. GAILLETTIN au Supplément. || 66° La tête bleue, papillon dit aussi le double oméga, *bombyx caruleocephala*. || 67° Terme militaire. Cheval de cavalerie supérieur aux autres. Chevaux de carrière et de manège, 700 francs; chevaux de tête, 1200 francs; chevaux de troupe: réserve, 1000 francs; ligne, 800 francs; légère, 800 francs; chevaux arabes: tête, 800 francs; troupe, 600 francs, *Journ. offic.* 20 déc. 1873, p. 7917, 1^{re} col. Pour se couvrir des risques et des frais de son industrie, l'éleveur devait compter sur l'appui de l'administration et le haut prix des chevaux de tête qu'il pouvait lui vendre, BOCHER, *Rapport à l'Assemblée nationale*, n° 4940, p. 82. || 68° Tête de mort, un perogyde de fer. On range dans la même classe [oxydes de fer artificiels] les préparations que l'on désigne communément dans le commerce sous les noms de brun de Van Dyck et de rouge de Van Dyck, ou tête de mort, et qui sont, du reste, de simples peroxydes de fer, *Douanes, Tarif* de 1877, note 356. || 69° Tête de chou, un chou pommé et faisant tête. Des têtes de choux ont été payées 6 shillings (6 fr. 25) la pièce [aux mines de diamant du Cap], *Journ. offic.* 18 mai 1872, p. 3339, 2^e col.

TÊTE. *Ajoutez* : 3° S. m. Le teter, l'action de teter. L'enfant qui était malade, va mieux; il a repris le teter.

TÊTIÈRE. — HIST. *Ajoutez* : XII^e s. Ces trns de lance et ces testieres Et ces armes et ces crupieres, *Perceval le Gallois*, v. 6501.

TEÏNE. *Ajoutez* : 4° Teïne de chat, de souris, noms vulgaires de l'oprin écar et blanc.

† **TEXTINE** (tèk-strî-n'), s. f. Art, industrie des tapisseries. Avec Henri IV, la textine française touche à une ère, sinon de complet développement, du moins de faveur infaillible et de constants encouragements, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 16 sept. 1876, p. 7006, 3^e col.

— ETYM. Lat. *textrina*, métier de tisserand, de *texere*, tisser.

† **THABOR** (ta-bor), s. m. || 1° Nom d'une montagne isolée en Galilée, où l'on croit que Jésus-Christ se transfigura en présence de trois de ses disciples. On met un grand T. || 2° Par souvenir, piédestal recouvert d'une pièce de tapisserie où l'on pose le saint sacrement. Crucifix d'exposition dorés et argentés, thabors, encensoirs, l'*Avranchin* du 16 mai 1873, aux Annonces. En ce sens, on met un petit t. || 3° Nom que ceux des hussites qui se retirèrent en Bohême sous la conduite de Ziska, donnèrent à un rocher sur lequel ils construisirent une forteresse. On met un grand T.

† **THABORITE** (ta-bo-rî-t'), s. m. Membre d'une

secte de hussites qui, sous la conduite de Ziska, se retirèrent en Bohême. Les thaborites rejetaient le purgatoire, la confession auriculaire, l'extrême-onction et la présence réelle.

† **THALASSODROME** (ta-la-si-dro-m'), s. m. Oiseau de mer dont le nom vulgaire est satalelle (voy. ce mot au Dictionnaire). Un petit oiseau de mer des plus rares dans nos contrées, le thalassodrome, a été pris à l'entrée du port (de Dieppe) par un de nos pêcheurs, *Journ. offic.* 19 oct. 1873, p. 6447, 1^{re} col.

— ETYM. Θάλασσα, mer, et δρόμος, course.

† **THALASSITE** (ta-la-si-t'), s. f. Espèce de tortue de mer.

— ETYM. Θάλασσα, mer.

† **THALIBOT** (ta-li-bot), s. m. Nom vulgaire du souci des prés.

† **THAO** (ta-ô), s. m. || 1° Nom cochinchinois d'une sorte de mousse. La mousse thao, dont nous avons déjà signalé les utiles applications, *Journ. offic.* 27 juin 1874, p. 4400, 1^{re} col. || 2° Gelose (voy. ce mot au Supplément). L'après, avec un demi pour cent de main, donne aux étiques de coton beaucoup plus de main que toutes les autres substances employées jusqu'à ce jour, *Journ. offic.* 3 avril 1876, p. 2385, 1^{re} col.

† **THÉATRACULE** (té-a-tri-ku-l'), s. m. Petit théâtre. Tous les théâtres qui ont surgi sur tous les points de Paris, *Indépendance belge*, 6 oct. 1868.

† **THÉBA** (té-ba), f. f. Dans les synagogues, autel sur lequel se fait la lecture des livres saints.

† **THÉRIE** (té-rie), s. f. Établissement où l'on produit le thé. Une théorie modèle qui dirige, mais qui est fondée par le gouvernement, *OSOGES BOUSQUET, Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1874, p. 892.

† **THÉRIÉ, ÈRE** (té-é, ié-r'), adj. Qui concerne le thé et son commerce. Fou-chou, grand port théier, *Journ. offic.* 27 oct. 1872, p. 6593, 1^{re} col.

† **THÉNARITE** (te-nar-di-t'), s. f. Terme de minéralogie. Sulfate de soude anhydre.

† **THÉODOLITE.** — ETYM. *Ajoutez* : Ce mot se trouve pour la première fois en 1704, dans Harris, *Lexicon technologicum*, Londres, 2 vol. in-f°, et là il désigne non pas l'instrument astronomique d'aujourd'hui, mais un simple instrument d'arpenteur, qui n'était point muni de lunettes; de sorte que l'étymologie par θεωρός et δολύς, s'appliquant non à l'instrument primitif, mais à l'instrument perfectionné, est une pure invention, Théodolite, au sens d'instrument astronomique avec l'astronomie, *ib.*, p. 703, 3 vol. in-4°, Paris, 1792; Lalande cite un beau théodolite de trois pieds de diamètre, exécuté par Ramsden.

† **THÉODOTIN** (té-o-do-si-n'), s. m. Terme de l'histoire ecclésiastique. Nom d'hérétiques du IV^e siècle de notre ère, disciples des deux Théodote, qui niaient la divinité de Jésus-Christ, et prétendaient qu'il était inférieur à Melchisédech. Aussi les théodotins furent-ils convaincus qu'il leur serait impossible de soutenir leur opinion sans se trouver en contradiction avec une grande partie du Nouveau Testament; ce qui n'a pas empêché que cette erreur ne se reproduisît de nos jours, et que, sous le nom de scélicanisme, elle n'ait menacé d'entraîner une bonne partie des Églises protestantes, *Traité des fêtes mobiles*, p. 455.

† **THÉOLOGIQUE.** *Ajoutez* : || Chez les casuistes, péché théologique, libre et volontaire transgression de la loi de Dieu, faite en connaissance de Dieu et de la loi; ces péchés entraînent nécessairement la damnation, ANT. ARNAULD, *dénomination*, iv, *Œuvres*, Lausanne, 1780, p. 318.

† **THÉOLOGISER.** *Ajoutez* : Noël Bréda, célèbre docteur de Sorbonne, les appelle [ceux qui joignent l'étude des langues à celle de la théologie] des humanistes qui théologisaient, *Biblioth. critique*, t. III, p. 132, Amsterdam, 1708.

† **THÉOLOGOMÈNE** (té-o-lo-gou-mè-n'), s. m. Idée, notion, principe théologique. Les théologomènes d'Osée [le prophète], M. VERNES, *Rev. crit.* 16 avril 1876, p. 262.

— ETYM. Θεολογούμενον, chose discutée au point de vue théologique, de θεός, Dieu, et λόγος, doctrine; τα θεολογούμενα, recherches sur Dieu ou les dieux.

† **THÉOPHAGE.** *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Considérons sans passion que nous dirons, si Hierodote ou quelque autre historien ancien nous racontait qu'en quel pays les hommes seroient théophages, c'est-à-dire mangés, A. M. S. *1874*

logie pour Hérod. *Disc. prélim.* p. xvi, l. llaye, 1735.

— **THÉOPHOBIE** (té-o-fô-bie), *s. f.* La crainte de Dieu, ou, dans le paganisme, des dieux. Le patriotisme et la théophobie sont les sources de grandes tragédies et de tableaux effrayants, *VIDEOT, Œuvr. compl.* 1821, t. I, p. 69.

— **ETYM.** Θεός, Dieu, et φόβος, crainte.

— **THÉOPHORE** (té-o-fô-r'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui porte un nom de dieu. M. Clermont-Ganneau s'applique à décomposer en ses divers éléments le nom théophraste d'Abdousibos, *E. DELAUNAY, Journ. off.* 10 oct. 1877, p. 6731, 3^e col.

— **ETYM.** Θεοφορος, de θεός, dieu, et φορος, qui porte.

— **2. THÉORIQUE** (té-o-ri-ke'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui appartient à une théorie ou députation religieuse. M. Thonissen parle, à propos du fonds théorique, de l'archonte Eubule et du décret voté sur sa proposition pour porter la peine de mort contre quiconque proposerait d'employer de nouveau ces fonds pour les dépenses militaires, *PERROT, Rev. crit.* 3 mars 1877, p. 443.

— **ETYM.** Voy. THÉORIE 2.

— **THÉRAPÉUTIQUEMENT** (té-ra-peu-ti-ke-man), *adv.* Avec une action thérapeutique. Le quinquina rouge, très-actif thérapeutiquement, *Dict. de médecine*, Baillière, 1873, quinquina.

— **THÉRIO-CATÈRIE** (tér-mô-ko-tè-r'), *s. m.* Catèrie en platine, point à l'incandescence au contact d'un mélange gazeux d'air et de certaines vapeurs hydrocarbonées, *PAQUELIN, Acad. des sc. Comptes rend.* L. LXXXI, p. 1070.

— **ETYM.** Θέρω, chaud, et catèrie.

— **THÉRIO-DIFFUSEUR** (tér-mô-dif-fu-zeur), *adj.* m. Terme de physique. Qui produit la diffusion par la chaleur. Appareil thermo-diffuseur, *Journ. des Débats*, 25 juin 1874, 1^{re} p. Feuilleton, 5^e col.

— **THÉRIO-DIFFUSIF**, **IVE** (tér-mô-dif-fu-zif, -ziv'), *adj.* Terme de physique. Qui procure la diffusion par la chaleur. Propriétés thermo-diffusives.

— **THÉRIO-DIFFUSION** (tér-mô-dif-fu-zion), *s. f.* Terme de physique. Effet diffusif obtenu par la chaleur, *Journ. off.* 14 avril 1874, p. 2677, 1^{re} col.

— **THÉRIOGÉNIE** (tér-mô-jé-nie), *s. f.* Production de chaleur (Bouchardat).

— **ETYM.** Voy. THÉMOGÉNIE.

— **THÉRIOMPIE** (tér-mô-pi-l'), *s. f.* Terme de physique. Pile électrique dont la chaleur est le moteur, *Acad. des sc. Comptes rend.* L. LXXX, p. 747.

— **ETYM.** Θέρω, chaud, et pile.

— **THERMOTHÉRAPIE** (tér-mô-thé-ra-pie), *s. f.* Traitement par la chaleur, par l'élevation de la température, et qui consiste à prendre des bains de chaleur comme on prend des bains de vapeur, *N. DE PARVILLE, Journ. des Débats*, 21 déc. 1876, Feuilleton.

— **ETYM.** Thermo... et thérapie.

— **THÉTIS**, **AJOUTER** : || 5^e Nom d'un des satellites de la planète Saturne.

— **THIASÉ** (ti-a-z'), *s. m.* Terme d'antiquité. Nom d'associations religieuses chez les Grecs (Θιάζα), particulièrement pour les cultes où l'on célébrait des cérémonies orgiaques, *FOUCAUT, des Associations religieuses chez les Grecs*, p. 2.

— **THIASOTE** (ti-a-zo-t'), *s. m.* Terme d'antiquité. Membre d'un thiasé (θιαώτης), *FOUCAUT, des Associations religieuses chez les Grecs*, p. 164.

— **THIBET** (ti-bé), *s. m.* Sorte de tissu de laine. Ces admirables tissus destinés aux vêtements des femmes, tels que thibets, cachemires et mérinos, qui constituent les produits caractéristiques du siècle présent, *J. LAFERRIÈRE, Mém. d'agriculture*, etc. 1870-71, p. 287.

— **THIERNE** (ti-è-n'), *s. f.* Terme de houvillerie. Voie inclinée tracée pour l'exploitation des plateaux.

— **THIOMSONITE** (tom-'so-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Espèce de zéolite.

— **THIONAIRE**, **AJOUTER** : — REM. Ce mot est écrit aussi thionaire. Tous pêcheurs auront la liberté de tendre des thionaires et crabotiers, et de pêcher dans le voisinage des madragas, pourvu qu'ils se tiennent à une distance suffisante pour ne pas nuire à ces établissements, *Arrêté du 9 germ. an IX*, art. 7, dans *Bullet. des lois*, n° 77, p. 14.

— **THOUILLEAU** (tou-lô, ll mouillées), *s. m.* Nom, dans le quartier de Royan, d'un filet pour la pêche maritime, *Statistiques des pêches maritimes*, 1873, p. 19.

— **ETYM.** Malgré l'h, ce mot paraît se rapporter au verbe touiller, barbotier, harbotter.

— **THURÈNE** (tré-n'), *s. m.* Terme d'antiquité

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

grecque. Chant de deuil. La poésie lyrique... recueillie dans ses thurènes, *A. AOUCHÉ-LECLEAN, Rev. politique et litt.* 20 mars 1875.

— **ETYM.** Θένος, le pleur, la plainte.

— **THIRÉNODIE** (tré-no-die), *s. f.* Pièce de vers exprimant des lamentations sur un malheur public ou privé.

— **ETYM.** Θένος, chant de douleur, de θένος, lamentation, douleur, et θένος, chant (voy. ONE).

— **THIENE** (tu-n'), *s. f.* Ancien terme d'argot. Ammonie, MARBAU, le Jargon ou langage de l'argot réformé. || Le roi de thune ou de la thune, le chef des mendians. Moi, Clopin Trouillefou, roi de Thune, successeur du grand coëros, suzerain suprême du royaume de l'argot, v. uco, *Notre-Dame de Paris*, n. 6. Vive Clopin, roi de Thune, vivent les gueux de Paris; c'est ainsi que Victor Hugo fait chanter en chœur, dans un opéra d'Esmeralda, les truands de la cour des Miracles, l'Événement, 3 janv. 1877. || Chevaliers de la thune, les mendians. Une quête faite au profit des indigents de Paris dans un bal donné par la société des chevaliers de la thune, a produit une somme de 66 francs, *Journ. off.* 12 déc. 1876, p. 9259, 1^{re} col.

— **ETYM.** Origine inconnue (comp. TUNER au Dictionnaire).

— **THYARÉE** (ti-a-rée), *s. f.* Plante dite aussi jasmin double, qui croît dans l'Océanie. Une guirlande de thyarée [à Havaï, Îles Sandwich], d'une éblouissante blancheur et d'un parfum pénétrant, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1877, p. 112.

— **THYALACNE** (ti-la-si-n'), *s. f.* Sorte de didelphe. Les plus inférieures, didelpes ou marsupiaux de l'Australie (kangourous, thylacine, phascoselome), correspondent à des didelpes fossiles, les thylacotherium et les phascoselotherium de l'époque jurassique de Stonesfield, *CH. MARTINS, Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1876, p. 756.

— **ETYM.** Θύλακος, sac.

— **THYM**, **AJOUTER** : || Thym de crapaud, nom vulgaire de l'oprin d'Angleterre.

— **THYLEMENT** (ti-g-le-man), *s. m.* Terme du Nivernais. Chant très-particulier qui règle la marche des heuvs. Vous avez beau dire, mademoiselle, vous savez très-bien maintenant ce que c'est que les chaintes, et une ouche, et la poullie, et le tianlement des heuvs, *TH. BENTZON, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 552.

— **THYLER** (ti-g-lé), *v. a.* Jouer une sorte d'air particulier au Nivernais. Le flûteur était remonté sur son trône et thylait le baiser préliminaire [à la bourrée], *TH. BENTZON, Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1876, p. 830.

— **ETYM.** Onomatopée.

— **TIBER** (ti-bèr), *s. m.* Poudre d'or, dite aussi tibhar, dans le commerce africain.

— **ETYM.** Arabe, tibr, mêmes sens, *DEVID, Diet. étym.*

— **TICAL**, **AJOUTER** : — REM. Le pluriel est ticaux. Les monnaies en usage dans les pays sont : 4^e les barres d'argent... 2^e les ticaux, lingots d'argent sphériques de la grosseur d'une cerise, *Journ. off.* 27 août 1870, p. 6720, 2^e col.

— **TICKET** (ti-kèl), *s. m.* Mot anglais qui signifie billet pour un chemin de fer, une exposition, une loterie; ce mot se trouve plusieurs fois répété dans le *Journ. off.* du 20 oct. 1877, à propos du mode de perception des droits d'entrée à l'exposition de 1878.

— **ETYM.** Angl. ticket, qui est notre mot étiquette.

— **TIC PALANGA** (tik-pa-lan-ga), *s. m.* Sorte de serpent. Je n'avais jamais vu un tic palanga vivant; mais je reconnus au premier coup d'œil que le serpent qui enlaidit Oswald n'était autre qu'un énorme reptile de cette espèce venimeuse qui, à Ceylan, est tout aussi redouté que le cobra dans le continent des Indes, *Rev. Brit. nov.* 1876, p. 178.

— **TIEDE**, — HIST. **AJOUTER** : XII^e s. Ce ke [il] [Hély] rencontre les visces de sessogez fur teddes, enarst [s'alluma] sur lui la destrenzons del parmanable gouverneur, *le Dialogue Gregoire le pape*, 1876, p. 367.

— **TIEDEUR**, — HIST. **AJOUTER** : || XVI^e s. Mais quel pouvoir peut estre tel qu'il rende l'air et la terre en concorde si grande? Et qu'un soleil donne si grand tieldur sur ces sommets ouvers à la froidure? *JACQUES PELETIER DU MANS, la Savoie* (1572), Chambéry, 1856, p. 297.

— **TIERCE**, **AJOUTER** : || 10^e Nom vulgaire de la circe parisienne.

— **TIERCELET**, **AJOUTER** : || 3^e Nom donné, dans le langage des faux-monnayeurs, à un bon alliage, pendant le XVI^e siècle, *TALLEMANT DES REAUX, Histories*, 1688.

1. **TIERCEMENT**, **AJOUTER** : || 6^e Aujourd'hui, dans l'armée, classement des chefs de bataillon et des capitaines, d'après leur ancienneté pour le commandement des bataillons et des compagnies; le plus ancien chef de bataillon commande le 1^{er} bataillon, le plus ancien après lui commande le 2^e, et ainsi de suite; les adjoints-majors sont répartis dans les bataillons d'après leur rang d'ancienneté dans la fonction, le plus ancien au 1^{er} bataillon, et ainsi de suite; le classement des capitaines est opéré de façon à les répartir dans tous les bataillons selon leur ancienneté; ainsi les quatre plus anciens capitaines commandent les premières compagnies des quatre bataillons; les quatre plus anciens suivants les troisièmes compagnies, les quatre suivants les deuxième compagnies, et les quatre plus jeunes les quatrième compagnies. Le tiercement pour les chefs de bataillon, les adjoints-majors et les capitaines a lieu tous les trois ans ou toutes les fois que le ministre de la guerre l'ordonne; chaque compagnie suit son capitaine, *Règlement du 12 juin 1875 sur les manœuvres d'infanterie*. || On dit faire le tiercement d'un régiment, ou faire tiercer un régiment.

— **2. TIERCEMENT**, **ADV.** **AJOUTER** : Premièrement, j'aime fort à ne rien faire; secondement, je n'ai que faire de me travailler pour...; et tiercement, c'est une affaire où l'auteur ne peut gratifier personne, *MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne*.

— **TIERS**, || 5^e **AJOUTER** : || Une tierce, une fièvre tierce; on croyait que le troisième accès décidait de la guérison ou de la mort. Cet esprit ardoit, qui l'a dupé deux fois, Devenit en galant homme aller jusqu'à trois; Tout tiers, dit-on, sont bonnes ou mauvaises, *COX, Mém.* v. 4.

— **TIERSUR-SUR** (tièr-sur-tô), *s. m.* Ancien terme d'administration financière. Synonyme de rève, sorte d'impôt (voy. RÈVE 2), *BOISLIEUX, Correspond. contr. gén.* 1686, p. 67.

— **TIFFINAGH** (tif-fin-agh), *s. m.* Nom de l'alphabet des Touaregs, peuple qui habite le Sahara, *Journ. off.* 6 août 1872, p. 6401, 3^e col. M. Halévy expose ensuite les analogies qu'il a cru remarquer entre quelques caractères de l'alphabet tiffinagh et de l'alphabet hébreu... *FEAD. DELAUNAY, Journ. off.* 6 août 1873, p. 5401, 2^e col.

— **TIILLEU** (ti-en'), *s. m.* Nom vulgaire du tilleul.

— **ETYM.** Autre forme de tilleul.

— **TIGNARD** (ti-gnar), *s. m.* Nom d'une espèce de fromage. Le fromage tignard, qu'on appelle aussi fromage persillé, est fabriqué dans les montagnes de la Tarantaise (Savoie); il pèse de 1 à 2 kilogrammes, neuz, la France agricole, carte n° 41.

— **TIGNON**, **AJOUTER** : || 2^e Nom normand de la bardane, qui a été ainsi nommée parce que ses fleurs tiennent comme une teigne aux habits, *DEBOUTLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 323.

— **TIGRE**, **AJOUTER** : || 12^e Tigre de guerre, nom qui portait les soldats chinois. Des masques grotesques et effrayants, pareils à ceux que des tigres de guerre portent dans le combat, *P. CHAULENS, Journ. off.* 3 nov. 1873, p. 6576, 3^e col.

— **TILLA** (ti-la), *s. m.* Nom, dans l'Asie centrale, d'une monnaie d'or valant deux roubles papier. Dans les dernières années, un prisonnier russe valait, sur le marché de Khiva, 100 et même 200 tillas, *Journ. off.* 8 juin 1874, p. 3519, 1^{re} col.

— **1. TILLE**, **AJOUTER** : || 3^e Il est dit aussi pour écorce d'arbre. Silviculture... bûcherons... fabriciens de potasse; coupeurs de tille, *Congrès internat. de statist.* 8^e session, 1^{re} part. Annexes, p. 119.

— **2. TILLE**, — **ETYM.** **AJOUTER** : Au lieu d'origine inconnue, à quoi se réduit le Dictionnaire, M. Burge, *Romania*, n° 10, p. 158, dit : « C'est un mot germanique qui signifie, dans les dialectes de l'Allemagne, petite hache, erminette, hache des tonneliers; dans les dialectes norvégien et suédois, teksta; patois anglais, thirille; holl. dissel. »

— **3. TILLE**, — **ETYM.** **AJOUTER** : M. Pétillieu croit que ce mot n'a rien à faire avec tillac et qu'il est la transcription française de l'anglais till, petite raisse; cela est vraisemblable.

— **TILLER** ou **TEILLER**, **AJOUTER** : || 2^e *S. f.* Teilleuse, machine à teiller les plantes textiles. À cette exposition seront admises les broyeures, les teilleuses, les égraineuses et, en général, toutes les machines agricoles spécialement adaptées aux besoins de l'industrie des plantes textiles, *Journ. off.* 28 avril 1874, p. 2978, 2^e col.

— **TIVRALEIRE** (tin-la-lé-r'), *adj.* Qui a rapport à la timbale de la cigale. Le cercle timbaleire, *CARLET, Acad. des sc. Compt. rendus*, t. LXXXII, p. 79.

SUPPL. — 43

TIMBALE. || 3° Ajoutez : C'est une timbale que, dans certains jeux publics, on met au haut d'un mât de cocagne, et qui appartient à celui qui la décroche. || Fig. Je trouve qu'il est dangereux de suspendre tous les impôts à supprimer au sommet d'une espèce de mât de cocagne pour que ce soit le plus agile qui aille décrocher la timbale, *Journ. offic.* 25 mars 1877, p. 2361, 3° col. || 6° Nom donné à une des pièces de l'appareil musical de la cigale. La timbale, sèche et parcheminée, porte des bandes membranées destinées à favoriser, par l'élasticité, son retour brusque à sa position d'équilibre, *CABLET, Académie des sciences, Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 78. || 7° Nom, au XVIII^e siècle, de loges de l'Opéra situées du côté de la reine au rez-de-chaussée, *Journ. offic.* 22 sept. 1877, p. 4436, 1^{re} col.

4. **TIMBRE.** Ajoutez : || 14° Terme d'administration. Adresser une réponse sous le timbre de tel ou tel service ou bureau, c'est-à-dire en portant sur l'adresse les indications ordinairement imprimées en tête et en marge de la correspondance. || 15° Terme d'antiquité. Timbre ou sceau amphigore, empreinte que le potier mettait sur ses produits ; c'est quelque chose d'analogue aux marques de fabrique. Vous trouverez dans cette lettre trois dessins de timbres thasiens (de l'île de Thasos), *Journ. offic.* 15 mai 1872, p. 3258, 1^{re} col.

TIMIDE. Ajoutez : || 4° S. f. La timide, sorte de papillon, *bombyx trepida*.

TIMONIER. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Or chevachent li mes [les messagers] roi Guion le guerrier, Et mainent li vitaille dont François ont mestier ; Bertrant la font mener devant, le timonier, Estout le fil Odon, Berart de Montdidier, *Gui de Bourgogne*, v. 710.

|| **TIXAMOTS** (ti-na-mot), s. m. Genre d'oiseaux de l'ordre des gallinacées, au cou nu, le bec un peu voûté. Le plus connu est le tixamotis isabelle ou grande perdrix des Espagnols.

|| **TIXNI** (ti-ni), s. m. Sorte de grand serpent. La [en Afrique] son, les géants du règne animal : ... le tinni, qui, dans ses anneaux de fer, broie le buffle le plus robuste, x. MARMER, *Revue* Brile, juil. 1874, p. 102.

|| **TINTAMARRESQUE** (tin-ta-ma-rè-sk'), adj. Qui a le caractère du tintamarre, journal bouffon, dont le genre de plaisanterie est imité par la jeune fille dont il est question dans l'exemple. Ce type, si neuf et si actuel de la jeune fille tintamarresque, TH. GAUTIER, *Portraits contemporains*, Jules de Goncourt.

|| **TINTINABULER** (tin-tin-na-bu-lé), v. n. Mot forgé du latin. Produire un son de clochettes. Orné de clochettes qui tintinabulent sans cesse, TH. GAUTIER, *Étude sur Baudelaire*.

— ÉTYM. Lat. tintinabulum, clochette.

|| **TINTOINER** (tin-tou-né), v. n. || 1° Faire entendre un tintouin. || 2° Activement. Produire un tintouin.

— HIST. XVI^e s. Le son mesme des noms qui nous tintouine aux oreilles, MONT. III, 300. C'est le diantre qu'ils nous viennent tintouiner les oreilles avec leurs calculations chronologiques qu'ils fondent sur la sainte Ecriture, MARX DE STE-ALBONDE, *Tableaux des différends de la religion*, Œuvres, éd. Quinet, t. I, p. 9.

|| **TIPILIDES** (ti-pi-li-d'), s. f. pl. Famille d'insectes dont le genre tipule est le type.

TIRADE. Ajoutez : || 7° Longueur et difficulté d'une affaire. Je suis bien plus épouvanté que vous de cette longue tirade de négociation, dont vous êtes venu à bout, BALZAC, *Lettres inédites*, LXIII, éd. Tamizey-Larroque.

TIRAGE. || 1° Ajoutez : || Cheval de tirage, cheval de voiture. La voiture a remplacé la monture, le cheval de tirage a succédé au cheval de selle, BOCHER, *Rapp. de l'Assemblée nation.* n° 1910, p. 27. || 13° Terme de pannerie. Cordon de tirage, cordon qui sert à tirer les rideaux, les sonnettes, Franges, crêles, lérades, cordons de tirage, *Alman. Didot-Bottin*, 1874-1875, p. 4196, 3° col. || 14° Tirage des bois, action de dépecer les trains de bois, et d'en tirer les bûches, les pièces de charpente, etc. || Port de tirage, port disposé pour le tirage des bois ; il a une berge, tandis que les ports de débarquement ont un quai. Les ports de Paris spécialement réservés au tirage des bois sont ceux de la Gare, de la Râpée, le port au vin, le port des Invalides et les ports du canal Saint-Martin, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1867, t. LXXII, p. 476. || 15° Action de tirer une mine, c'est-à-dire de lui faire faire

explosion comme on tire le canon. Au mont Cenis, la respiration était quelquefois gênée après le tirage des mines, malgré le jeu des ventilateurs, M. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 17 fév. 1876, p. 1261, 2° col.

TIRASSE. Ajoutez : || 4° Nom vulgaire de la renouée des oiseaux.

|| **TIRIS** (tir-sis), s. m. Nom d'un papillon, *patillo egeria*, ou plus exactement *satyrus egeria*.

TIRE. Ajoutez : || 6° Se dit aussi, en termes forestiers, pour coupes dans la langue du pays [Nice], se font de préférence dans la partie de la forêt où l'on peut obtenir une pente relativement modérée et où cependant on ne saurait établir des tirés, L. GUYOT, *Mémoires, Société cent. d'agric.* 1874, p. 173.

|| **TIREAU.** Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Quatre vingt dix huit compagnons marins, qui ont vaché chacun quatre journées aux tireaux [bateaux remorqueurs] à conduire le roy nostre sire, la royne madame, avec leur bande, de ceste ville d'Orléans jusqu'à Blois, MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 61. Deux grands bateaux mastés et deux tireaux [allèges] chargés de sel, ib. p. 62.

|| **TIRE-BOUCHONNE.** EE (ti-re-bou-cho-ne, nce), adj. Disposé en tire-bouchon. Cheveux tire-bouchonnés.

|| **TIRE-CARTOUCHE** (ti-re-kar-tou-ch'), s. m. Instrument qui sert à retirer les débris d'une cartouche d'un canon de fusil. L'invention du tire et tombe-cartouche automatique, *Gaz. des Trib.* 25 oct. 1876, p. 4039, 2° col. || Au plur. Des tire-cartouches.

|| **TIRE-GARGOUCSE** (ti-re-gar-gou-s'), s. m. Crochet qui sert à retirer la douille des gargousses, lorsqu'elle est restée adhérente à la chambre après le tir d'une bouche à feu. || Au plur. Des tire-gargousses.

TIRE-LAISSE. Ajoutez : — REM. On peut ajouter un exemple plus ancien que tous ceux qui sont cités : Je lui dis qu'il aurait tous les jours de ces tire-laisse, RETZ, Œuvres, éd. Feillet et Gourdault, t. IV, p. 502 (les anciennes éditions ont tracasseries).

TIRELIRE. Ajoutez : || Ancienne locution proverbiale. Mine réformée comme la tirelire d'un enfant rouge, se disait d'une personne faisant peau neuve, se réformant, comme les enfants rouges, après avoir brisé leur tirelire pour en extraire la monnaie, s'en procuraient une nouvelle, la Réjouissance des femmes sur la défense des tavernes et cabarets, Paris, 1613. (Les enfants rouges étaient des enfants pauvres habillés de rouge, qui s'en allaient mendier dans les rues avec une tirelire).

— HIST. Ajoutez : XIV^e s. Et amassour qui font d'argent grant tirelire, *Dits de Watrquet de Courvin*, p. 129.

|| **TIRESCOUPE** (ti-rè-ski-s'), s. f. Dans l'Anlais, instrument muni d'une vis qui sert à déborder les futaies dont la boude fait résistance, *Gloss. aunisien*, p. 152.

TIRET. Ajoutez : || 6° Branche à fruit conservée plus ou moins longue sur la vigne, dit aussi courgée, vinée, pleyon, archet, aste, sautelle, flèche, etc., DUBREUIL, *Culture du vignoble*, Paris, 1863, p. 288.

|| **TIRETTE.** Ajoutez : || 5° Espèce de petite dentelle qui sert à passer les coulisses. Comptoir des dentelles : ... tirettes de Belgique, en pur fil pour trousseaux et layettes, *Gaz. des Trib.* 11-12 oct. 1875, p. 984.

TIREUR. Ajoutez : || 16° Tireur d'aviron, rameur. Deux des yoles embarquèrent par l'avant un paquet d'eau et sombrèrent ; chacune d'elles portait un patron à la barre et quatre tireurs d'avirons, *Journ. offic.* 19 juil. 1877, p. 5303, 2° col. || 17° Tireur de sable, homme qui tire du sable des rivières. Le sieur Jean Julien E..., tireur de sable, à Périgueux, *Journ. offic.* 10 juin 1877, p. 4289, 2° col.

|| **TIROLET** (ti-ro-lé), s. m. Nom, dans le quartier de Royan, d'un filet pour la pêche maritime, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 89 (c'est le même que la tirole ; voy. ce mot).

|| **TISANE.** Ajoutez : || 3° Tisane de bois tortu, dénomination plaisante du vin, *Gloss. aunisien*, p. 152.

— ÉTYM. Ajoutez : Τισάνη et tisana se trouvent dans des textes fort anciens, comme formes populaires (voy. *Rec. critique*, 4 oct. 1873, p. 226).

|| **TISIPHONIE.** Ajoutez : || 2° Genre de serpents

venimeux, parmi lesquels est classée la vipère brune de la Caroline.

TISONNIER. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. A Baudouin de Wagny pour les pels de le fournaise, pour longues pierres dont on fist thisonniers (1358), M. CAFFIAUX, *le Belfroi et la cloche des ouvriers*, p. 17.

TISSERAND. Ajoutez : || 3° Au féminin, tisserande. La femme M..., tisserande, deux mois de prison (tribunal correctionnel de Lisieux), *Gaz. des Trib.* 23 août 1877, p. 514, 3° col.

|| **TISSU-ÉPONGE** (tissu-é-pou-je), s. m. Etoffe fabriquée de manière à former des boucles avec la chaîne, séparées chacune par deux ou trois fils de la trame ; à un fil de la chaîne les boucles sont d'un côté, au fil suivant, elles sont au revers ; de cette façon le tissu est très-spongieux et n'a pas d'envers. || Au plur. Des tissus-éponges.

TISTRE. Ajoutez : Le principal exercice des femmes du Soleil [au Pérou] était de filer, de tistre... GARCIASSO DE LA VEGA, *Hist. des Incas*, t. I, p. 337, trad. de Baudouin, éd. de 1704.

|| **TIT** (tit'), s. m. Le même que titit (voy. ce mot au Dictionnaire). Les rossignols, les fauvettes, les tits, les bergeronnettes, les rouges-gorges, les alouettes, les pinsons, les linottes, périssent par millions chaque jour dans les engins de toutes sortes, et notamment dans les panes, Extr. du *Journ. de l'agr. et d'hortic. de la Gironde*, dans *Journ. offic.* 12 janv. 1874, p. 329, 2° col.

|| **TITAN.** Ajoutez : || 2° Nom d'un des satellites de la planète Saturne.

|| **TITANIA** (ti-ta-ni-a), s. f. Nom d'un des satellites de la planète Uranus.

TITRE. Ajoutez : || 18° Terme de ponts et chaussées. Construction qui fait partie d'une écluse. La pento [du canal Saint-Maur] est, en étiage, de 45/30 ; elle est rattachée par une écluse d'un seul sas à talus perreyés, aux extrémités duquel sont deux titres en maçonnerie contenant la chambre des portes, E. GRANGE, *Voies navigables de France*, p. 569. || 19° Titre de soie, longueur d'un fil de soie contenu dans un poids déterminé ; on dit aussi numéro en ce sens. Ces titres, c'est le poids en deniers des fils de soie, *Journ. offic.* 24 juil. 1872, p. 5018, 1^{re} col.

TITREUR. || 2° Ajoutez : || Neutralement, être à un certain titre, et, au parlant du sucre, marquer au saccharimètre. Les sucres n° 40/14, pour descendre dans la catégorie des 7 à 9, ne devraient pas titrer plus de 80 pour 100, *Douanes, Lettre commune* du 14 août 1875, n° 262. Soit, par exemple, un sucre titrant [au saccharimètre] 95 degrés, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 28 fév. 1875, 2° col.

|| **TOC.** Ajoutez : || 4° Populairement, ou faux. Montre de toc. Bijoux en toc. C'est pour les boucles d'oreilles que monsieur qui est là m'a données ; elles étaient en toc, *Gaz. des Trib.* 8-9 oct. 1877, p. 277, 1^{re} col.

TOCIN. Ajoutez : || 3° Fig. Saitre à couplets. Il [Lauris] entendit alors résonner dans l'air les notes menaçantes de ce toc-in : Français, la bravoure vous manque... Pendre Law avec le Régent Et vous emparer de la Banque, C'est l'affaire d'un moment, H. BABOU, *Journ. offic.* 7 avr. 1876, p. 2518, 1^{re} col.

|| **TODDY.** Ajoutez : — ÉTYM. D'après M. Pétillan, l'anglais toddy est l'altération, par les Anglais de l'Inde, du mot hindou tiri, jus de palmier (voy. TARI 2 au Dictionnaire).

|| **TOFOU** (to-fou), s. m. Matière fécale, pétrée avec de la terre glaise, desséchée et moulée en briquettes, LIGER, *Fosses d'aisance*, p. 11, Paris, 1875.

|| **TOILE.** Ajoutez : || 17° Toile anglaise ou toile gaufrée, toile employée à la reliure, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 465. || 18° Toile amiantine, toile d'amiante. Adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de 30 000 mètres courants de toile amiantine à fournir et à livrer à la direction d'artillerie de Lyon, *Journ. offic.* 12 août 1877, p. 5762, 1^{re} col. || 19° Toile de Vichy, nom d'un tissu de coton qui se fabrique à Roanne, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 492.

TOILETTE. Ajoutez : || 15° Broderie de toilette, sorte de broderie. Il convient de distinguer ici [pour les anciens], comme on le fait encore aujourd'hui, la broderie nuancée faite en or, en argent, en soies ou en laines de couleurs différentes, de la broderie blanche, dite de toilette, qui consiste dans un dessin tracé avec du fil sur une pièce d'étoffe blanche quelconque, *Journ. offic.* 22 fév. 1875, p. 4368, 2° col. La broderie de toilette se fabrique à Paris et dans les départements de l'Est

et se subdivise en une multitude de genres, dont les deux principaux sont le passé et le plumetis, *ib.* p. 1359, 1^{re} col.

TOISE. Ajoutez : || 5^e Toise on toison de pierres, les fers de pierres cassées, de un ou deux mètres cubes ordinairement, déposés le long des routes pour servir à leur réparation.

TOITURE. Ajoutez : — HIST. xvi^e s. Si en un bastiment il y a quelques toitures, galeries ou autres avances sur rue, *Const. gen. t. II, p. 1138, 1^{re} col.*

† **TOKAI.** Ajoutez : — REM. La prononciation honnoise est tokai, *Journ. offic. 19 juill. 1877, p. 6306, 3^e col.*

† **TOLOSA** (to-lo-za), s. f. La 138^e planète télescopique, découverte en 1875 par M. Perrutin.

— ETYM. *Tolosa*, nom latin de la ville de Toulouse. — **TOLUÈNE** (to-u-è-n'), s. m. Terme de chimie. Carburé d'hydrogène que l'on retire en abondance du goudron de houille, H. DE PARVILLE, *Journ. offic. 26 avr. 1872, p. 2786, 1^{re} col.*

— ETYM. *Tolu*.

† **TOLUÈNE** (to-u-è-n'), adj. Terme de chimie. Acide toulénique, acide qui s'obtient par l'oxydation de l'huile de l'essence de cumin.

— ETYM. *Tolu*.

TOMAISON. Ajoutez : || 2^e Division d'un ouvrage par tomes.

TOMBEAU. Ajoutez : || 8^e Sorte de morceau de musique. On doit citer de (le violoniste Leclair) un grave (voy. GRAVE à Supplément) en ut mineur, connu sous le nom de tombeau de Leclair; on appelle alors un tombeau une sorte de déclamation instrumentale d'un caractère triste et douloureux... on lui doit aussi [à Gaviniès] un tombeau qui est resté classique, et une romance amoureuse pour le violon, *Journ. offic. 25 oct. 1875, p. 8846, 3^e col.* || 9^e Brosse en tombeau, brosse à mains dont la surface formée par l'extrémité des crins est bombée comme un balut.

† **TOMBE-CARTOUCHE** (ton-be-car-tou-ch'), s. m. Instrument qui sert à faire tomber hors d'un canon de fusil le reste de la cartouche.

TOMBE. || 1^{re} Ajoutez : Je m'en soucie aussi peu, de tout ce frémissement, que si j'oyais le flot ou la tombée d'une eau, *MALU. Lexique, éd. L. Lalanne.*

† **TOMBEROLLER** (ton-be-ro-llé), v. a. Se dit, dans la Loire-Inférieure, de l'action de transporter çà et là au centre de la pièce la terre des parties des champs sur lesquelles les charruées et les attelages épèrent les tournées, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 429.

— ETYM. *Tombereau*.

† **TOMBER.** Ajoutez : || 2^e Nom donné aux athlètes qui dans la lutte renversent leur adversaire.

— ETYM. *Tomber*, en l'acception populaire nouvelle de renverser en luttant : tomber un homme.

TOME. Ajoutez : || 4^e Dans l'antiquité, le tome était l'opposé du volume, c'est-à-dire un livre de forme carrée, semblable aux notes. Tandis que le volume était un enroulement de feuillets collés bout à bout, *Journ. offic. 16 dec. 1875, p. 16386, 1^{re} col.*

† **TOMME.** Ajoutez : || 2^e Tomme on tome se dit, dans l'Auvergne, d'une pelote qu'on forme en réunissant le lait caillé divisé avec un poignard en bois, et de laquelle on fait le fromage du Cantal, les *Primes d'honneur*, p. 418, Paris, 1874.

† **TOMMETTE** (to-mè-té), s. f. Nom, en Dauphiné, de briques servant au carrelage. J'ai fait carrelé la pièce avec des tommettes rouges.

— ETYM. Sans doute, par comparaison de forme avec la *tomme*, sorte de fromage.

TON. Ajoutez : || 20^e Terme de grammaire. On le trouve quelquefois employé pour accent tonique. Il est dans la nature du langage de renforcer les syllabes qui reçoivent le ton et d'affaiblir celles qui sont privées, BRÉAL, *Traduct. de la Gramm. comp. de Bopp, t. III, p. XLIV*. Meigret, au xvi^e siècle, s'est servi de *ton* en ce sens (voy. ACCENT au Supplément).

† **TONALISATION** (to-na-li-sa-zion), s. f. Ensemble des règles de la tonalité. Ce n'est que depuis le xvi^e siècle qu'on a fixé la tonalisation, BRILLAR-SAVARIN, *Physiol. du goût, Med. 1.*

† **TONDELLE** (ton-dè-lé), s. f. Synonyme de ton-tisse. Le bas Languedoc emploie [pour engrais] des cornailles, des tonisses ou tonnelles de drap, de la poudrette, HEUZÉ, *la France agricole, carte n° 7.*

TONDUE. || 4^e Ajoutez : || Écriture tondue, écriture où l'on évite les traits qui dépassent la ligne. Votre prédécesseur n'avait pas une écriture assez

tondue, et renversait ses d comme des saules pleureurs, t. [TARDU] ne se GERMAIN, *Pour une épin gle, ch. V.* Il n'avait pas ce qu'on peut appeler une très-belle main, mais il avait une écriture de genre, de ces petites écritures bien propres, toutes petites, bien tondues, bien lisibles, H. MONNIER, *Séances populaires, Intérieurs de bureaux, sc. 9.*

TONLIEU. Ajoutez : || 2^e || s'est dit aussi de péages très-différents de ceux qui se percevoient sur les marchés; témoin ce texte du xvi^e siècle : Nous, Louis, ducs [comité] de Flandres et de Nevers, faisons savoir à tous... et ne doivent tonlieu ne autre exaction nulle payer de ladite lieue [canal] ne des biens que on maine par ycelle lieue (16 janvier 1322), *Recueil des lois et arrêts... concernant l'adm. des eaux et polders de la Flandre orientale, t. I, p. 24.*

TONNE. Ajoutez : || 8^e Tonne de capacité. Que les mots *tonne* de capacité s'entendent d'une mesure de vide ou de volume, par opposition à la *tonne effective* et *matricielle* de marchandises; que cette mesure de la tonne, qui n'a jamais varié en France, depuis l'ordonnance de 1684 de Colbert, est, dans le système métrique actuel, le cube de 4 mètre 44 centimètres; que telle est, définition donnée, la capacité de la tonne, ou la tonne de capacité, *Gaz. des Trib. 12 mars 1873, p. 241, 2^e col.* || 9^e Lin de tonne, graine de lin expédiée en France; lin après tonne, lin venu de cette graine. Les graines importées de cette province [Riga] en France sont désignées sous le nom de lin de tonne, parce qu'elles sont expédiées dans des barils de bois blanc; les semences que fournissent les plantes qu'on obtient en France avec ces graines sont appelées lin après tonne; la filasse que fournit le lin après tonne est plus fine, plus soyeuse, HEUZÉ, *la France agricole, carte n° 24.*

TONNEAU. Ajoutez : || 13^e En termes de mer, tonneau de registre, tonneau compté sur le tonnage de registre (voy. TONNAGE, n° 1).

† **TONNE-MÈTRE** (to-ne-mè-tr'), s. m. Terme de mécanique. Travail correspondant à mille kilogrammètres. Un coup de canon de cent tonnes fut tiré avec une puissance vive de choc de soixante-dix tonnes-mètres par centimètre de circonférence du projectile contre la plaque, *Journ. des Débat, 16 janv. 1877, 3^e page, 4^e col.*

† **TONQUE** (ton-k'), s. f. Nom, dans le Morbihan, d'une sorte de vase. Le vin volé était enfermé dans des barils dits de galère, d'une contenance de quinze à vingt litres, et dans une tonque de contenance à peu près égale, *Gaz. des Trib. 1^{er} sep. 1875, p. 628, 4^e col.*

† **TOP** (top'), s. m. Signal qu'on donne pour fixer ou enregistrer le commencement ou la fin d'une opération ou d'une observation. Le pendule était installé dans une armoire vitrée, devant le balancier du chronographe électrique, qui inscrivait ses propres oscillations sur une bande de papier; lorsqu'une coïncidence avait lieu, on marquait l'oscillation sur la bande de papier en pressant un bouton électrique; on connaissait ainsi le nombre des oscillations du pendule pendant un temps déterminé; afin d'évaluer ce temps en secondes, on inscrivait électriquement une suite de tops, sur la bande de papier à des époques lues sur une horloge réglée, *CAZIN, Acad. des sc. Comptes rend. t. LXXXII, p. 1249.*

— ETYM. Altération de l'angl. stop, arrêté.

† **TOPPETTE** (to-pè-té), s. f. Nom de petites fioles de verre blanc. Le vendredi 28 novembre, dit-elle, je partis de Thiers (Puy-de-Dôme), emportant dans ma poche deux très-petites topettes de verre blanc, contenant une infusion d'allumettes chimiques, *Gaz. des Trib. 27 mai 1874, p. 604, 3^e col.*

† **TOPPETTERIE** (to-pè-tè-rie), s. f. Terme de verrerie. Ensemble de vases en verre analogues à la topette. Bouteilles, verres à vitres ordinaires, gobletterie, verres à vitres de couleur, topetterie, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre, t. VI, p. 504.*

TOPINAMBOUR. Ajoutez : — REM. Ce passage de Guy Patin établit le commencement de l'usage des topinambours. Pour les topinambours, c'est une plante qui vient de l'Amérique, de laquelle il n'y a nul usage à Paris, ni ailleurs que j'aie ouï dire; antrefois les jardiniers en vendaient la racine, qui est bulbeuse et tuberculeuse; mais on n'en a pas tenu compte; qui sont trois meschans sel, de poivre et de beurre, qui sont trois meschans choses... feu M. Moreau appeloit cette plante *tubera canadensis*; les capucins et autres moines qui avoient voyagé et qui autrefois les ont cultivés

les appeloit

oct. 1658, d'artichaux du Canada, *Lettre du 29 p. 383.*

— ETYM. Le topin.

rique. « On les fait noir est originaire d'Américains de Paris; les sauvages topinambours aux quels » LESCABOT, *Histoire des hommes célèbres de Paris, 1618, p. 933.*

† **TOPIQUEMENT** (to-pi-ko-man),

manière topique.

— HIST. xvi^e s. *Ecce Montem Icutum* [à... où jadis nostro maître Antoine Timpeas to si topiquement, NOEL DU FAIR, *Contes d'Entrapés, ch. XXV.*

TOQUE. — HIST. Ajoutez : xv^e s. Oultre ce que vous ay dit, y a encore une toque et deux peignes (1462), MARGUAY, *Lettres-missives originales du châtlier de Thouars, p. 41.*

† **TOQUE-FEU** (to-ke-feu), s. m. Terme d'exploitation houillère. Pourneau d'appel, dit aussi feu de monastère, que l'on descend dans le puits d'aérage au moyen d'un treuil, et sur lequel on tient du charbon allumé pour activer le courant d'air sortant; ce mode est interdit par le Règlement belge de 1850.

TOQUET. Ajoutez : — HIST. xiii^e s. Leur maison qui siet vers Fontaines au toket de [la] rue ki monte vers le [la] grange de l'ostellerie, *Charte de Vermandois, dans Bibl. des ch. 1871, xxxv, p. 443* (le toket, le sommet, la cœffure dite toket étant sur le sommet de la tête).

† **TOQUOTS** (to-ko), s. m. pl. Nom vulgaire de la digitale pourprée.

† **TORCHIER** (tor-ché), s. m. Le torcher est celui qui fait des murs et autres constructions en torchis, *Dict. des contrib. dir. 1861.*

TORCHIS. — HIST. Ajoutez : || xiv^e s. Et avéra cloiture de mur et de torchis (1303), VARIN, *Archives adm. de la ville de Reims, t. II, 2^e partie, p. 27.*

† **TORD-BOYAUX.** Ajoutez : || 8^e Composition vénéneuse destinée à tuer les rats et les souris.

† **TORDEUR.** Ajoutez : || 2^e Dans l'exploitation du bois de flottage, ouvrier qui encoche les chantiers et les présente au flotteur, tord les ronnets et les donne au flotteur, *Mémoires de la Société centrale d'agriculture, 1873, p. 266.* Pendant le flottage en trains, les flotteurs, approcheurs et compagnons de rivière emportent chacun onze bûches, et les tordeurs et garnisseurs chacun neuf, *Arrêté du ministre de l'intérieur, 28 mai 1816.*

† **TORDION.** Ajoutez : — HIST. xvi^e s. Et inventa la bonne dame Mille tordions advenans, CL. MAROT, *Épître 13, Éuvre, t. II, p. 122.*

† **TORD-NEZ.** Ajoutez : || Corde tord-nez, sorte de corde. Hôpital militaire de Versailles, fournitures pour l'année 1876, ficelle forte, fouet, corde tord-nez, *Journ. offic. 15 sept. 1876, p. 7917, 3^e col.*

† **TORDOIR.** Ajoutez : || 2^e Appareil à tordre le linge.

— HIST. xiii^e s. Perressons de Lavanne se clamma de Jehenin, de ce que cis Jehenins avont un tordoir à oile en sa maison (1259), VARIN, *Archives adm. de la ville de Reims, t. I, 2^e partie, p. 791.*

TORRE. || 2^e Ajoutez : On peut assimiler les globes fulminants chargés d'électricité à des volants détachés ou à des tores de matière rarifiée, animés d'un vitesse prodigieuse, au point de produire de la chaleur et de la lumière, H. DE PARVILLE, *Journ. offic. 3 août 1876, p. 5870, 1^{re} col.*

† **TORMINAL.** Ajoutez : || 2^e L'alsier terminal, espèce d'alsier. On lui préfère [à l'alsier blanc] son congénère, l'alsier terminal, à cause de ses dimensions plus fortes, H. FLICHE, *Man. de botan. forestière, p. 267, Nancy, 1873.*

† **TORNADÉ** (tor-na-dé), s. f. Synonyme de tournaide (voy. ce mot au Supplément).

† **TORPIDÉ** (tor-pi-dé), adj. Nourissime. Engourdi, engourdisant. Il y a des journaux calmes, molles, torpides, n. TÖFFER, *Nouv. voyages en zigzag. L'influence torpide que la théocratie exerce sur la pensée, LOUIS BLANC.*

— ETYM. Lat. *torpidus*; torpide a été suggéré par torpue (voy. ce mot).

TORPILLE. || 2^e Ajoutez : || Torpille à espars, machine explosive portée au bout d'un long mât, d'un espars plongé dans l'eau, *Journ. offic. 23 oct. 1877, p. 6937, 1^{re} col.*

† **TORPILLEUR.** Ajoutez : || 2^e Bateau torpilleur, bateau portant une torpille. À ces moyens de défense on ajoute les torpilles, les bateaux-torpilleurs, les chaloupes canonnières, quel enlçoit resté-t-il aux vaisseaux cuirassés? F. MEREAU, *Rev. des Deux-Mondes, 1^{er} mai 1876, p. 169.*

dans *Lett. inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 464. C'est bica tournée que porte le nouveau manuscrit des lettres de Mme de Sévigné; mais il n'est guère douteux que ce ne soit une mauvaise lecture du copiste qui a écrit le manuscrit. Déjà M. de Monmerqué avait changé *turnées* en *journees*, avec raison : *faire par ses journees* est en effet une locution fort usitée encore au XVIII^e siècle (voy. *Journé*, n° 6), tandis que *faire par ses tournée* n'est pas connu d'aillieurs.

TOURNELLE. — HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : Nos pères ont très sagement ordonné que la chambre criminelle des parlements changera de trois en trois mois, qui pour cette cause s'appelle *turnelle*, parce que tous les juges des autres chambres y jurent chacun en leur tour, *nodis, République*, IV, 6.

TOURNEMAIN. *Ajoutez* : — REM. Il est dit dans l'article qu'aujourd'hui tournemain est abandonné pour tour de main. C'est une erreur. Tour de main signifie un acte d'exécution exécuté avec la main; et tournemain, l'action de tourner la main. Aussi, quand on veut exprimer quelque chose qui se fait vite, il faut dire : en un tournemain, et non : en un tour de main.

† **TOURNE-PIERRES** (tour-ne-piè-rs), s. m. Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des bécasses; ces oiseaux ont un bec dur à la pointe, avec lequel ils retournent les pierres des rivages pour y chercher les petits crustacés.

TOURNER. *Ajoutez* : || 58^e Neutralement, commencer à s'allonger d'une manière un peu marquée, en parlant des jours. Les jours, comme on dit au village, les jours avaient tourné, M^{me} de Gasparin, dans *STE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IX (Mlle Eugénie de Guérin et Mme de Gasparin, 1).

† **TOURNE-SOC** (tour-ne-sok), s. m. Sorte de charurie. Les charriures pour labour à plat, le tourne-roule ou le tourne-soc de Picardie, *Journ. offic.* 22 août 1873, p. 5512, 3^e col.

† **TOURNETTE** (tour-nèt), s. f. Synonyme de bobine. Nous employons au bobinage du fil, pour dix tournettes ou bobines, une femme gagnant de 4 fr. 20 à 4 fr. 50 par jour, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. V, p. 316.

† **TOURNIERIE** (tour-niè-r), s. f. Terme d'agriculture. Espace réservé pour faire tourner la charue au bout du sillon; synonyme de chaintre. — ETYM. *Tourner*.

TOURNIQUET. || 12^e *Ajoutez* : || Engin de jeu, monté sur un pied et portatif ou fixé au mur, dans lequel une plume tournant va se fixer sur un numéro, qui gagne. Bec-salé, dit Bois-sans-soif, était allé chercher le tourne-quin sur le comptoir et jouait des consommations avec Coupeau... La plume du tourniquet grinçait, l'image de la Fortune, une grande femme rouge, placée sous verre, tournait, E. ZOLA, *L'Assommoir*, ch. X || Jeu de tourniquet, dans les fêtes publiques, sorte de prisme triangulaire, en charbon, posé horizontalement sur pivots, et à l'extrémité duquel on place des prix qu'il faut atteindre en montant à l'autre bout et en suivant le tourniquet dans toute sa longueur. || 13^e Tourniquet de ligne de pêche, moulinet sur lequel s'enroule la ligne, pour la lâcher au besoin.

TOURNOIS. — HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : Si le mary n'est riche à l'équipement, voire beaucoup plus (car, selon l'opinion des femmes, le tournois d'elle vaut le parisis), sa femme le méprisera comme moindre qu'elle (le tournois valait un cinquième de moins que le parisis), GUY COQUILLE, *Dialogue sur les causes des misères de la France*, Œuvres, éd. de 1666, t. I, p. 427.

TOURNURE. *Ajoutez* : || 9^e Action de façonner au tour. Autrefois, l'industrie des bronzes, à Paris, était constituée par ateliers d'ensemble, dans lesquels s'exécutaient le moulage, la fonte, la tournure, la monture, la ciselerie, la dorure, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 140.

TOURTEAU. *Ajoutez* : || Proverbe. Faire de la pâte le tourteau, location équivoque à faire de la terre le fossé (voy. *Fossé*), et signifiant tirer de la chose même de quoi subvenir aux dépenses nécessaires pour l'entretien.

TOUT. || 35^e *Ajoutez* : || Tout le plus, autant qu'il est possible. M. Nicole avait devant lui saint Chrysostome et Bèze, ce dernier afin de l'éviter; ce qu'on a fait tout le plus qu'on a pu, MAC. LERIQUE, éd. P. Musnard.

† **TOUT-BLANC** (tout-blan), s. m. Nom vulgaire du narcisse multiflore.

† **TOUT-VENANT.** *Ajoutez* : || 2^e Se dit aussi des

écources et tans. Châtagnier, tout-venant, les 1000 kil. 75 fr.; extrait de tannin du châtaignier, 32 fr. les 100 kil., *Journ. offic.* 27 mars 1876, p. 2172, 3^e col.

† **TOXICITÉ.** *Ajoutez* : || 2^e Non-toxicité, voy. NON-TOXICITÉ au Supplément.

† **TOXICOPIHORE** (to-ksi-ko-fô-r), adj. Qui porte un venin. Poissons toxicophores.

— ETYM. Τοξικόν, poison, toxique, et φορέω, qui porte.

† **TOXODON** (to-ksô-don), s. m. Nom d'un animal fossile. Parmi les pachydermes (fossiles du Brésil), il M. Liass) c'est le toxodon, variété d'hippopotame, *Journ. offic.* 30 nov. 1873, p. 7337, 1^{re} col.

— ETYM. Τόξω, arc, et δόδος, δόντος, dent.

† **TRARAC** (tra-bak'), s. m. Dans le quartier de Cette, nom d'un filet fixe pour la pêche, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 115.

— ETYM. Ce mot paraît tenir à l'ital. *trabacca*, tente.

† **TRACE-ROULIS** (tra-se-rou-li), s. m. Instrument inventé par l'amiral Paris et servant à tracer le roulis d'un navire, *Journ. offic.* 7 avr. 1877, p. 2720, 2^e col.

† **TRACETER.** *Ajoutez* : || 2^e Terme de mécanique. Engin qui trace les indications d'un appareil indicateur. L'indicateur proprement dit, c'est-à-dire les cylindres, piston, ressort et traceur, ne diffère pas des indicateurs ordinaires; seulement le papier est continu et enroulé sur deux bobines semblables à celles des appareils télégraphiques, MALLET, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 1331.

† **TRACE-VAGUE** (tra-se-va-g'h'), s. m. Instrument inventé par l'amiral Paris et servant à tracer le mouvement des vagues, *Journ. offic.* 7 avr. 1877, p. 2720, 2^e col.

† **TRACTARIANISME** (tra-cta-ri-a-ni-sm'), s. m. Doctrine des tractariens (voy. ce mot au Dictionnaire). Pusey, professeur d'hébreu à Oxford, l'un des promoteurs du mouvement religieux qui s'est manifesté depuis 1833 au sein de l'Eglise anglicane; ce mouvement appelé tractarianisme..., *Journ. offic.* 20 mars 1877, p. 2104, 3^e col.

† **TRACTION** (tra-cta-sion), s. f. Action de traiter une affaire, de mener une négociation. Passé la traction du marché, j'en suis pour rien, *Journ. offic.* 30 juill. 1872, p. 6220, 3^e col.

† **TRACTEUR** (tra-cteur), s. m. Mécanisme qui produit une traction. Une locomobile à vapeur à trois roues, de la dimension d'une voiture ordinaire, ayant à son arrière un crochet pour remorquer un wagon de voyageurs..., ce tracteur est parti le 7 courant de Lyon; son conducteur a couché à Clugy et se rend au Creusot, la *Republ. frang.* 19 oct. 1876. — ETYM. Voy. TRACTION.

† **TRACTION.** *Ajoutez* : || 2^e Dans les chemins de fer, le service de la traction, tout ce qui concerne la mise en mouvement des wagons.

† **TRADITIVE** (tra-di-ti-v'), s. f. Chose apprise par tradition. Tout ce que la Fable nous dit de ses dieux et de ses métamorphoses est impossible, et ne laisse pas d'être croyable par l'opinion commune et par cette vieille tradition, qui nous a accoutumés à en croire l'histoire de leur nation que par la tradition de leurs pères, FURTERBERG, *Dict.* — **TRADUCTIF** (tra-duk-tif), adj. Néologisme. Qui a la faculté, le pouvoir de traduire. Pour la littérature, c'est indiscutable, puisqu'elle est l'instrument traductif et transmissif de l'esprit humain lui-même, BÜRGER, *Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 176.

— ETYM. Voy. TRADUCTION.

† **TRAQUEUR** (tra-fé-keur), s. m. Celui qui traque.

— HIST. XIV^e s. Ce fut lui [Perrez] qui le premier fut médiateur et trafiquier des amours d'entre l'adite princesse de Deboly et le roy [Philippe II], BRANT, *Cap. estr. Dom Juan d'Autriche*.

TRAGEDIEN. — HIST. *Ajoutez* : xv^e s. Picardie, Champagne et Occident Doivent, pour plorer, acquiesce Tragediens, Archusa requerre Qu'en eue fut par plour convertie, E. DESCH. *Poés. mss.* f. 44, 3^e col.

TRAIN. || 41^e *Ajoutez* : Un train de bois se compose de 2 parts, de 18 coupons, de 72 branches et de 576 mises, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} nov. 1867, t. LXXII, p. 175. || 23^e Petits trains, s'est dit pour petits ouvrages à la main destinés à un usage religieux. Vendre chapelets, oraisons, Petits trains, petits reliquaires, Cordons, ceintures, scapulaires, *Le langage des habitants de*

Scarcelles au roi, 1733, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 203.

TRAINAGE. *Ajoutez* : || 2^e Terme d'exploitation houillère. Mode de transport dans les mines à l'aide de hennies posées sur des patins et auxquelles les trains sont attelés.

TRAINE. *Ajoutez* : || 40^e Portions traînantes du végétal comparées à des queues de robes. Il y a des réduits voiles par les traînes des passiflores, MADAME DE GASPARIN, *Bande du Jura*, II, *Premier voyage*, 2^e éd. Paris, 1865.

TRAINEAU. *Ajoutez* : || 48^e Nom vulgaire de la clématite vigine blanche.

TRAÎNÉE. — HIST. || XIV^e s. *Ajoutez* : [Une jatte] toute pleine d'eau seigneuse, tripes, amours, escailles de poissons [jetés sur la robe d'un amoureux ridicule], si à point que vous l'eussiez dit estre une traînée [appât disposé en traîne] pour les escouilles et pyes, Œuvres facétieuses de Noël Du Fail, Paris, 1874, t. I, p. 130.

† **TRAÎNÉRIE** (tré-niè-r), s. f. Sorte d'embarcation du pays basque. Ne pouvant sortir du port avec une barque, à cause de la violence des vagues, les marins basques chargèrent sur leurs épaules une longue traînière, et la transportèrent en suivant la crête des rochers, jusqu'en face du point où s'échouait le *Saint-Pierre*; là, ils mirent leur traînière à la mer et abordèrent le navire, *Journ. offic.* 28 février 1877, p. 1510, 1^{re} col.

TRAIT. || 2^e *Ajoutez* : || Cheval de trait, cheval qu'on attelle. Tous les chevaux de trait, gros trait et trait léger, BOCHER, *Rapport à l'Assemblée nat.* n° 1910, p. 7.

TRAITABLE. *Ajoutez* : — HIST. XIV^e s. *À* toz bons et Jesus sera) dous et traitables, Et au [sic] mauvais espoentables, MACÉ, *Bible en vers*, f. 108, 2^e col.

† **TRAITÈMENT.** *Ajoutez* : Tuer un homme de bien, et le tuer poltronement et traitement, c'est mettre le crime si haut qu'il ne puisse aller plus avant, MALH. LERIQUE, éd. L. Lalanne.

† **TRAITREUX.** *Ajoutez* : — REM. Ce mot n'est pas seulement de Saint-Simon; il se trouve aussi dans Mme de Sévigné : Je vous avoue, ma bonne, que je suis surprise de cette colique traîtreuse, qui vous a prise au milieu de votre repas, à Mme Grignan, 14 fév. 1680, dans *Lettres inédites*, éd. Capmas, t. II, p. 97.

— HIST. *Ajoutez* : || XIV^e s. Childebert, roy d'Austrasie, qui, pour venger la traistresse mort du roy Sigebert son pere, mettoit toutes pieces en œuvre envers le roy Gontran son oncle, EST. PASQUIER, *Rech.* v. 25.

† **TRAJECTION** (tra-jè-ksion), s. f. Terme de rhétorique. Trajection des épithètes, se dit, dans Eschyle, du transport de l'épithète à un substantif qui semblerait ne pas la comporter, WEIL, *Revue critique*, 15 janv. 1876, p. 49.

— ETYM. Lat. *tractationem*, transposition ou hyperbate, de *trahere* (voy. TRACTEUR).

† **TRAM** (tram), s. m. Nom en Cochinchine, d'un grand arbre dont l'écorce, détachée en larges écailles, sert à former la toiture des cases des indigènes, L. DELAPORTE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1877, p. 431.

† **TRAM** (tram), s. m. Abbréviation de tramway. Le parcoures des trams, *Journ. offic.* 26 mars 1877, p. 2155, 3^e col.

† **TRAMAGE** (tra-ma-j'), s. m. Action de disposer les fils des trames. Les préparations qui précèdent le tissage (bobinage, ourdisage, parage, tramage) reviennent, en Angleterre, à 2 pour 0/0; en France, à 4 pour 0/0, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. V, p. 222. Le tramage est fait par des femmes..., *ib.* p. 223.

† **TRAMAILLÉ** (tra-ma-llé, l'éc. Il mouillés), adj. Terme de pêche. Fait en tramail. Les dragues et les seines tramailées traînantes qui servent à prendre les crevettes pour appâts..., *Journ. offic.* 7 avr. 1873, p. 7159, 3^e col. Le même que tramail (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **TRAMINER** (tra-mi-nè-r), s. m. Nom, dans Saône-et-Loire, d'un cépage, dit aussi gamet commun, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 378.

† **TRAM-WAY.** *Ajoutez* : Les tram-ways sont des chemins de fer à traction de chevaux, ce que nous désignons en France et notamment à Paris sous le nom de chemins de fer américains; il est probable que le mot de tram-way finira par passer dans la langue et par y devenir aussi familier que ceux de rails, wagon, tender, etc., qui ont depuis longtemps reçu leurs lettres de naturalisation, *Journ. offic.* 17 fév. 1873, p. 1159, 3^e col.

— **ETYM.** *Ajouter* : Le *Journal officiel* dit : « Vers 1767, on remplaça ces plateaux [de bois] par d'étranges barres de fonte creusées en munies d'un rebord latéral, de manière à guider les roues des wagons ; ces barres reçurent le nom de *trams*, et les voies ainsi formées celui de *tramways*, » 12 sept. 1874, p. 6494, 3^e col. Mais, d'après M. Petitjean, l'étymologie est tout autre ; c'est une aphérèse pour *outram-ray*, *Outram* étant le nom du premier qui établit ces sortes de voies ferrées. On lit, en effet, dans le n° 6 des *Royal readers*, p. 191 (the *Royal school series*) éditée par T. Nelson and sons, London, Paternoster Row, Edinburgh and New-York, 1871 : « 1801, un chemin à Wands-worth, faubourg occidental de Londres et allant à Croydon situé dix milles au sud, fut fait avec la sanction du parlement. Le nom de *tram-road* est dit une corruption de *outram-road*, qui reçut ce nom d'après M. Benjamin *Outram* (père de sir James, le général indien), qui, en 1800, améliora grandement le système des voies à rails en Angleterre, on jusqu'alors on n'employait que de grossiers rails en bois et des rails en fer imparfaits, surtout pour le service des mines, bien avant *Outram*. »

— **TRANCHE.** *Ajouter* : || 15^e Se dit de lignes séparant les coupes dans un bois.

— **TRANCHER.** — **ETYM.** *Ajouter* : En signification de l'origine de trancheur le latin *truncare*, on doit citer la forme *trinchier* : xiv^e s. Et si l'on en ferait tiz les manbres trinchier, *Florent*, v. 153.

— **TRANCIOIR.** *Ajouter* : || 5^e Terme de zoologie. Genre de poissons squamipennes, ainsi nommés à cause de la forme de leur corps, mince et cintré en faucille.

— **TRANELLE** (tra-nè-l'), s. f. Nom vulgaire du trèfle rampant.

— **TRANSACTIONNEL.** *Ajouter* : Vous remarquerez que le projet que le gouvernement vous a adressé est un projet transactionnel, *Journ. offic.* 6 avril 1873.

— **TRANSACTIONNELLEMENT** (tran-sa-k-si-on-nè-le-man), *adv.* Par voie de transaction. Une proposition ayant pour objet de régler transactionnellement, par une sorte de forfait, le litige, *Journ. offic.* 6 avril 1873. Un acte aux termes duquel les époux F... reconnaissent devoir à A... la somme de 3,200 francs pour reliquat fixé transactionnellement de tans comptes en principal, intérêts et frais, *Gaz. des Tribunaux*, 26 fév. 1876, p. 194, 3^e col.

— **TRANSCASPIEN.** *IEUX* (tran-ska-spi-in, spio-n'), *adj.* Qui est au delà de la mer Caspienne. Le gouvernement russe vient de faire publier une série de règlements pour l'administration du territoire transcaspien, *Journ. offic.*

— **TRANSCENDANCE.** || *Ajouter* : La transcendance de Dieu, état de Dieu hors du monde et hors de ce que le monde contient, placé en dehors et au-dessus, par opposition au panthéisme, qui fait Dieu immanent au monde.

— **TRANSCENDANTISME** (tran-sa-n-dan-ti-sim'), s. m. Néo-logisme. Goût, recherche des idées transcendentes. Les orages nécessaires d'une telle organisation [celle de Fromentin], les passions dévorantes de nouveau, de couleur, d'originalité, de transcendantisme, selon le mot de l'école romantique, qui ont pu embrasser ce cerveau exceptionnel, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 14 oct. 1876, p. 7495, 2^e col.

— **TRANSFÉRABLE** (tran-sè-rab-l'), *adj.* Qui peut être transféré. Nous ne voyons pas pourquoi un billet de chemin de fer, dont le prix a été payé d'avance, ne serait pas aussi transférable qu'un timbre-poste, *Journ. offic.* 4 déc. 1875, p. 9996, 3^e col.

— **TRANSFERT.** *Ajouter* : || 6^e Il se dit quelquefois, au lieu de transfèrement, en parlant de prisonniers. Le transfèrement a généralement lieu dans les voitures publiques de la localité... ce mode de transfert, considéré dans son ensemble, constitue un grand progrès, VICOMTE D'HATSONVILLE, *Journ. offic.* 21 août 1874, p. 6037, 3^e col.

— **TRANSFIGURER.** — **HIST.** *Ajouter* : xiv^e s. Circes, leole qui tant soit, Qui les homes transfigurot, BENOIT DE SAINTE-MORE, *Roman de Troie*, v. 29775.

— **TRANSFORMABLE** (tran-sfor-ma-bl'), *adj.* Qui peut être transformé. L'osmium cristallise parfaitement pur, c'est-à-dire complètement transformable en acide, H. SAINTE-CLAIRE DEVILLE et DE-

BRAY, *Acad. des scienc. Comptes rendus*, t. LXXXIII, p. 927. Ces éléments transformables et que l'on a nommés pour cette raison éléments transitoires, *Rev. horticult.*, 1^{er} fév. 1875, p. 43.

— **TRANSFORMATEUR.** *TRICE* (tran-sfor-ma-teur, tris-s'), *adj.* Qui a la puissance de transformer. L'activité transformatrice, J. BÉCHAMP, *Acad. des sci. Comptes rendus*, t. LXXXI, p. 227.

— **TRANSFORMER.** — **HIST.** *Ajouter* : xiii^e s. En nos aimies [mêmes] devons nous transformer ce ke nos lions, li *Dialogue Gregoire lo pape*, p. 376, p. 345.

— **TRANSGRESSER.** — **HIST.** xv^e s. Transgressant et allant formellement contre les edis et estatuz de ladite ville [Abbeville], *Recueil des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 236. || xiv^e s. *Ajouter* : Voicy tant d'ans je te sers, et jamais je ne transgressai ton commandement, Luc, xv, 29, *Nov. Testament*, éd. Lefebvre d'Étiaples, Paris, 1625.

— **TRANSGRESSION.** — **HIST.** *Ajouter* : xiii^e s. Trop firent grant transgression Cil qui l'avoient enloüe [une image], GAUTIER DE COINGY, *Les Miracles de la sainte Vierge*, p. 121, éd. l'abbé Poquet.

— **TRANSITIONNEL.** *ELLE* (tran-ti-si-on-nèl), *adj.* Néo-logisme. Qui sert de transition. Voilà un type transitionnel reliant deux genres distincts dans la nature actuelle [les semophytes et les macaques], GAUDRY, dans *VOY. Leçons sur l'homme*, traduction de Moulinié, p. 607.

— **TRANSLATION.** *Ajouter* : || 8^e Métaphore. Vous n'écrivez rien qui ne soit bien joint... j'y trouve des translations si trop hardies, ni de mauvaise grâce, MALH. LEXIQUE, éd. L. Lalanne. || 9^e Terme de télégraphie électrique. Transmission télégraphique effectuée au moyen d'un appareil dit de translation, placé dans un poste intermédiaire et essentiellement formé de deux relais réunis ; cet appareil, recevant le courant transmis par l'un quelconque des deux postes entre lesquels il est placé, ferme le circuit d'une pile locale, et envoie le courant de cette pile dans le fil de ligne qui le fait communiquer avec le second poste.

— **TRANSLITTÉRATION** (tran-sli-té-ra-si-on), s. f. Terme de grammaire. Opération par laquelle on transcrit, lettre pour lettre, un mot écrit selon un alphabet étranger en l'alphabet latin des Occidentaux. Instituer un système uniforme de translittération des langues de l'Orient soit mortes, soit vivantes, *Journ. des Débats*, 14 oct. 1873, 3^e page, 4^e col.

— **TRANSLUCIDITÉ.** *Ajouter* : — **HIST.** xv^e s. Voyans par la translucidité de la porte corinée, RAD. *Chresm. philos.*

— **TRANSLUMINEUX.** *EUSE* (tran-slu-mi-neù, nèu-z'), *adj.* Qui est au delà de la lumière ou des lumières. Puisqu'il existe une certitude mystique, que j'ai définie une conviction illettrée, transluminescente et qui exclut le doute, LE R. P. LACORDAIRE, *Conférences de Notre-Dame de Paris*, 1814, t. I, p. 358.

— **TRANSMARIN.** *Ajouter* : — **HIST.** xii^e s. Un sien neveu avoit [le roi d'Angleterre], filz ert de sa soror, Loels transmaring l'apelent plusieurs, Pur ço ke ultre mer fu norriz par maint jor, Filz Châle, rei de France..., WACE, *Rou*, t. I, p. 114.

— **TRANSMUTABLE** (tran-smu-ta-bl'), *adj.* Qui peut être transmué, dont la nature peut être changée. Dans la pensée de Lamarck et de Geoffroy, dans celle de Darwin et de ses disciples, l'espèce n'est pas seulement variable, elle est transmutable, DE QUATREPAGE, *L'Espèce humaine*, Paris, 1877, p. 27.

— **ETYM.** Lat. *transmutare* (voy. *TRANSMUER*).

— **TRANNAVIGATION** (tran-sna-vi-ga-si-on), s. f. Navigation qui traverse une terre par un canal, ou qui va au delà d'une mer. Bien que la proposition qui nous a été faite pour joindre la mer Océane à la Méditerranée par un canal de transnavigation, et d'ouvrir un nouveau port, *Édit royal* du 7 oct. 1666, cité par E. GRANGEZ, *Voies navigables de la France*, p. 402, Paris, 1855.

— **ETYM.** Lat. *trans*, au delà, et *navigatio*.

— **TRANSPERCEMENT** (tran-spèr-se-man), s. m. Action de transpercer ; état de ce qui est transpercé. La décollation par le sabre, l'étranglement, la mise en croix, le transpercement par la lance, n'étaient pas les seuls modes d'exécution, nous, les *Mœurs et le droit au Japon*, Rev. des Deux-Mondes, 15 juillet 1875, p. 258.

— **TRANSPIRABILITÉ** (tran-spi-ra-bi-li-té), s. f. Terme de physique. Rapport de la durée de l'écoulement d'un certain volume de liquide, par un

tube capillaire, à la durée de l'écoulement d'un égal volume d'eau distillée à la même température ; c'est un équivalent plus exact de viscosité, HARG, *Acad. des sci. Comptes rend.*, t. LXXXII, p. 696.

— **TRANSPARATION.** *Ajouter* : || 5^e Exhalaison contagieuse (emploi vieilli). Comme si j'étais quelque archétype de poltronnerie, il croit que, par une transpiration imperceptible, je la vous aie communiquée, MALH. LEXIQUE, éd. L. Lalanne.

— **TRANSPORTEUR.** *Ajouter* : Dans les cas de fraude prévus par l'article précédent, les transporteurs ne seront pas considérés, eux, leurs préposés ou leurs agents, comme contrevenants, *Gaz. des Trib.* 6 mars 1874, p. 225, 3^e col.

— **TRANVERBERER** (tran-svèr-bè-ré), la syllabe *bé* prend un accent grave devant un e muet, v. a. Mot forgé du latin. Percer d'outre en outre. Le vieux péte attribué à une certaine faiblesse d'esprit ce qui était le résultat des ravages intimes de rêves impossibles en un cœur que l'amour avait transverberé, E. RENAN, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1876, p. 254.

— **ETYM.** Lat. *transverberare*, de *trans*, à travers, et *verberare*, frapper.

— **TRAPÉZITE.** *Ajouter* : || 2^e Nom, à Athènes, des banquiers. M. Perrot a étudié l'organisation de ces comptoirs dans la personne des trapézites ou banquiers Pasion et Phormion, *Journ. offic.* 12 juill. 1876, p. 6071, 4^e col.

— **TRAPPE.** *Ajouter* : || 7^e Plancher de hêtre, dite aussi doublette, de 0^m,33 largeur, et 0^m,075 à 0^m,081 épaisseur, NAQUETTE, *Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 79. || 8^e Retraite à pigeons (voy. *TRIE* 2^e au Supplément).

— **2. TRAQUE.** *Ajouter* : || Groupe de navires. Rade des Chartrons [à Bordeaux] : le nouveau système se composera de sept traques ou groupes de navires désignés sur le plan par les lettres A, B, C, D, E, F, G, *Cahier des charges annexé au décret du 19 juin 1873, Bull.* des lois, 269, p. 416.

— **TRAQUENARD.** *Ajouter* : || 4^e Petit piège potatif, dit aussi gripe-coquin, qu'on a dans la poche et qui saisit la main de celui qui y fouille indolument. Quand les brigands... sauront que dans une infinité de poches il y a des gripe-coquins si tenaces, ils ne se risqueront plus à fouiller les gens... pour moi j'achète un traquenard, et gare à celui qui mettra sa patte dans ma poche, L. du P. DUCHÈNE, 43^e lettre, p. 6.

— **TRASI** (tra-zi), s. m. Nom vulgaire du souchet comestible, plante.

— **TRASSOITE** (tra-sso-i-té), *adj.* Qui a le caractère du trass. Les tufs poreux ou trassoites de l'Auvergne, *Acad. des sci. Compt. rend.*, t. LXXXIV, p. 288.

— **TRAUFFLE** (trô-fl'), s. m. Nom vulgaire du trèfle rampant.

— **ETYM.** Autre forme de *trêfle*.

— **TRAUMATIQUE.** *Ajouter* : || Choc traumatique, ébranlement produit par les grands traumatismes (opérations ou accidents), et qui détermine rapidement la mort, le *Progrès médical*, 20 oct. 1877, p. 779.

— **TRAVAYOLE.** Ce mot doit être effacé. C'est une fausse leçon ; et il faut lire tavielle, qui du reste est au Dictionnaire.

— **TRAVERSAGE.** || 2^e *Ajouter* : Art. 29. Les droits de fret, ancrage, feux, phares, tours, balises, signaux, lestage, délestage, pontage, traversage et tous autres de cette nature, sous quelque dénomination que ce soit, sont supprimés, *Loi du 27 novembre* 1870 *contenant des dispositions relatives à l'acte de navigation*.

— **TRAVERSE.** *Ajouter* : || 4^e Dans l'exploitation du bois de flottage, nom donné au hêtre fendu, *Mém. de la soc. centr. d'agricult.*, 1873, p. 260.

— **TRAVERIN.** — **HIST.** xv^e s. *Ajouter* : Pour chaque millier de traversain à faire poissonns, fourni de treize cens doilles..., MANTELLIER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 64.

— **TRAVETEAU** (tra-vè-té), s. m. Soliveau. Pannes, soles, appuis, jambages, traveteaux, CORN. *Illus.*, t. 4.

— **ETYM.** Autre forme de *travette*.

— **TRAVETTE** (tra-vè-té), s. f. Soliveau.

— **ETYM.** Prov. *travette*, du bas-lat. *trabetus*, du lat. *trabs*, poutre.

— **TRAYÉ.** *ÊE* (trè-è, ièe), *adj.* Trié, choisi. Elle [Ninon de l'Enclos] eut pour aimé tout ce qu'il y avait de plus trayé et de plus élevé à la cour, ST-SIMON, *Scènes et portraits choisis*, par Eug. de Lannec, t. I, p. 214. L'éluxir le plus trayé de toutes les dames de la cour, m. ib. t. II, p. 66. Une compagnie fort trayée, m. ib. t. II, p. 85.

— **ETYM.** C'est évidemment une prononciation particulière de *trier*; on entend en effet quelques personnes dire *trayer* au lieu de *trier*. C'est mauvais; mais c'est une prononciation ancienne : Du Cange a *traiare, seligere*.

† **TRAYER, EUSE** (trè-yeur, ied-z'), *adj.* Qui sert à traire. Si l'on a soin d'éviter ce mélange [avec le virus des aphthes], par exemple, en extrayant le lait du pis au moyen de tubes trayeres, ce lait peut toujours être consommé sans accidents, NOCARD, *Mém. soc. centr. d'agr.* 1874, p. 373.

† **TRÉAZ** (tré-az) ou **TRÉZ** (tréz), *s. m.* Nom d'un sable marin coquillier qui sert d'engrais. Sur le littoral [de l'Ouest], l'agriculture utilise les goémons, les cendres de varechs, la tange, la vase de mer, le merl ou madrépores fossiles, le trez ou tréz ou sable marin coquillier, neuze, la France agricole, carte n° 7.

— **ETYM.** Mot bas-breton : *tréaz*, en dialecte léonais, *tréz*, en dialecte cornaillaise, sable de mer.

† **TRÉBUCIER, Ajouré** : || 5° Il se dit activement aussi de la balance qui exécute l'opération du trébuchage. Elles [les balances automatiques] trébuchent et éliminent toutes les pièces en deçà ou au delà d'une tolérance de 1/100^e de grain, soit 45 milligrammes, *Journ. offic.* 26 août 1872, p. 5707, 3° col.

† **ETYM.** *Ajouré* : Provenç. *abocar, verser, renverser, rouler*, sur le *Glossaire de Guillaume de la Barre, roman d'aventure*, p. 13. Cela appuie fortement la dérivation de *boche* : ital. *traboccare*, jeter sur la bouche, comme on a dit *adentare*, pour jeter sur les dents, jeter à terre.

† **TRÉE** (tré-), *s. m.* Nom, dans le Morvan, de la pomme de terre. Ce mot s'y prononce aussi trouffe et truffe.

— **ETYM.** Forme parallèle de *truffe*.

† **TRÉFIER, Ajouré** : || Il se dit aussi d'autres métaux que le fer et le laiton. En 1863, après expériences prouvant l'impossibilité de tréfiler l'or et l'argent contenant de l'alliage, une circulaire ministérielle autorisa la tréfilerie dans les usines privées, *Journal officiel*, 28 fév. 1873, p. 4418, 3° col.

† **TRÉE, Ajouré** : || 6° Tréele jaune ou tréele des sables, noms vulgaires de l'anthyllide vulnérable. || Tréele miellé, nom vulgaire du mielot musqué. || Tréele des mouches, nom vulgaire du mielot officiel. || Tréele pourpre, nom vulgaire du tréele des prés.

† **TRÉFLERIE** (trè-fle-rie), *s. f.* En Normandie, champ sur lequel on cultive, ou vient de cultiver du trèfle (comparez *ONGERIE* au Supplément).

— **ETYM.** *TRÉFLE*.

† **TRÉFOUEL** (trè-fou-él), *s. m.* Dans le parler normand, grosse bêche, dite quelquefois bêche de Noël, n. mois, *Noms de famille normands*, p. 437.

— **ETYM.** Bas-lat. *trifoculatus*, siège pour se tenir auprès du feu; de *tri*, trois, et *focul*, foyer; composition qui permet aussi *tréfoiel* au sens de grosse bêche de foyer.

† **TRÉILLAGISTE** (trè-lla-ji-st'), *l.* mouillées), *s. m.* Synonyme de treillaguer.

† **TREILLE, Ajouré** : || 6° Nom, en Champagne, d'un nombre déterminé de longailles, de fonçailles et de chanteaux qui représentent le bois nécessaire à la construction de 50 tonneaux de 200 litres, *MANQUETTE, Expl. débris et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 97. Mesures de solidité, merrains : Champagne, la treille se compose de 65 dos de douves, de 50 poignées d'enfouures et de 50 poignées de chanteaux; le dos contient 16 douves, la poignée est de 4 pièces, *Annuaire des Eaux et Forêts*, 1873, p. 21. || 6° Terme de tulliste. Synonyme de maille. Le rack... se compose d'une suite de 240 treilles pour les tules à 8 motions, et de 320 pour les tules à 16 motions; ... plus la treille est large, plus le rack est long, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. IV, p. 629. Le tulle est à 8 motions, quand 4 torsions de fils suffisent pour former une treille; il est à 16 motions, quand il faut 8 torsions pour une treille, *ib.*

† **TREILLOX** (trè-llox, *l.* mouillées), *s. m.* Nom, dans l'Ain, de treilles moyennes qui sont éloignées seulement de 1^m, 30 à 1^m, 50 les unes des autres, *les Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 377.

† **TREIZE, Ajouré** : || 6° Populairement, la boutique à treize, boutique ambulante, ou petit bazar où l'on vend divers objets de peu de valeur cotés au même prix, et souvent à sept ou treize sous. Bien qu'on n'ait trouvé sur sa personne ou dans son bagage que des miroirs à deux sous des

Images d'Épinal, de la sucrerie commune et tout un stock de faufreluches et de bimbeloterics de la boutique à treize, *PR. DEVIÈLE, L'Événement*, 7 nov. 1874.

† **TREIZIÈME, Ajouré** : — **HIST.** XII^e s. Et grands biens à loi glisse [il] fist, Et l'abbé Martin envia. Soit tresime de moins là, *PH. MOUSKES, Chronique*, v. 41398.

† **TRÉJASSE** (tré-ja-s'), *s. f.* et **TRÉJAT** (tré-ja), *s. m.* Nom, dans l'Aunis, d'une espèce de grive, *Gloss. aunisien*, p. 153.

— **ETYM.** Le même que *traye* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **TREMATER, Ajouré** : || Il s'emploie aussi neutralement. Le droit de trématage est une gêne pour la navigation ordinaire... et cependant l'art. 4 de votre arrêté le concède à tout bateau porteur d'une quantité quelconque de pétrole ! n'y a-t-il point là une porte ouverte à l'abus et tout bateau porteur de quelques fûts de pétrole ne pourra-t-il point trémater ? *Lettre de la chambre de comm. de Lille au préfet du Nord*, du 31 janv. 1873, dans *Arch. de la chamb. de comm. de Lille*, t. X, p. 70.

— **HIST.** XV^e s. Les bateliers [ordonnés pour passer la rivière] garderont l'un l'un envers l'autre sans entreprendre en tremeter le vin l'un de l'autre, sur peine de paier cinq solz parisis d'amende et de rendre à celui qui aura esté trematé l'argent qui aura esté reçu, *DU CANGE, Tremata*.

— **ETYM.** Bas-lat. *trema*, voie, sentier, qui paraît être une altération du lat. *trémis*, sentier.

† **TREMBLANT, Ajouré** : || 7° Pièce tremblante, pièce de bonf cuite si à point et si juteuse qu'elle tremble quand on la touche. Nous dirions seulement par occasion, que, pour la pièce de bonf tremblant, l'endroit le plus entrelardé de gras et de maigre est toujours le meilleur, *de COUIN, La Cité française*, p. 409, Paris, 1695.

† 3. **TREMBLE, Ajouré** : || Sonner à tremble, se dit d'une sonnerie de cloche moindre que le carillon. Primaut [dans le *Roman de Renart*] court aux cloches, il saisit les cordes et sonne à glas, à tremble et à carillon, *CH. LOUANDRE, Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1873, p. 434.

† **TREMBLEMENT, Ajouré** : || 7° Familierement. Tout le tremblement, tout ce qui appartient à une opération, dîner, emménagement, etc., avec une idée d'embarras.

† **TREMBLETTE** (tran-blé-t'), *s. f.* Nom vulgaire du bruloir intermédiaire.

† **TREMILOTER, Ajouré** : || 2° Pris activement. Il y a des peureux [dans la révolution de 1830] qui auraient bien voulu ne pas jurer [à Louis-Philippe], mais qui se voyaient égarés, eux, leurs grands parents, leurs petits enfants et tous les propriétaires, s'ils n'avaient trembloté leur serment, *CHATEAUBRIAND, Mém. d'outre-tombe*, t. X, p. 20, 1850.

† **TREMIÈ, Ajouré** : || Sel cristallisé en trémies. Ne recourir qu'au sel marin bien cristallisé en trémies ou cubes, et éviter d'employer le sel dit raffiné qui le plus souvent ne l'est point et qui peut être mélangé de sel provenant des fabriques de soude et d'iodo, *L. BESNOU, Aranchin* du 28 fév. 1875.

† **TREMIÈRE, Ajouré** : **ETYM.** La conjecture de Legoanet ne paraît pas fondée; car Vallot, *Hortus regius*, Paris, 1665, p. 114, dit : « Malva rosea, rose d'outremer ou de Tremier. » Cela exclut *outremer*, et présente Tremier comme un nom propre.

† **TREMISSIS** (tré-mi-ssis'), *s. m.* Terme de numismatique. Monnaie d'or valant le tiers de l'aureus. Le ministre de l'instruction publique du royaume d'Italie vient d'acquiescer pour le musée numismatique de Florence une belle monnaie d'or très-bien conservée et dont on ne connaît d'autre exemplaire que celui qui se trouvait dans la célèbre collection Trivulzio, de Milan, et qui a passé au médailler de Turin; cette monnaie est un trémis longobard, *Journ. des Débats*.

— **ETYM.** Lat. *tres*, trois, et *as*, assis, *as*.

† **TREMOIRE** (tré-moi-r'), *s. m.* Nom, dans l'Yonne, d'un mélange d'orge et d'avoine, *les Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 319.

— **ETYM.** Autre forme de *trémis* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **TREMPANT, Ajouré** : || 2° Acier trempant, acier qui peut recevoir la trempe. M. Fremy a cherché un alliage de fer n'étant ni la fonte, ni le fer, ni l'acier dur et trempant... on peut obtenir ce métal [métal canon] en faisant fondre une partie de bon

acier trempant avec trois parties de fer, *H. DEPARVILLE, Journ. offic.* 29 janv. 1874, p. 850, 1^{re} col.

† **TREMULATION** (tré-mu-las-ion), *s. f.* Terme de médecine. État de tremblement incessant. Les accès de delirium tremens, ou les troubles hallucinatoires d'une vivacité extrême s'associent au tremblement de tout le corps, et à la tremulation générale de tout le système musculaire, *Journ. offic.* 14 mars 1873, p. 4773, 1^{re} col.

— **ETYM.** Lat. *tremulus*, tremblant, de *tremere* (voy. TREMBLER).

† **TRENCK** (trink'), *s. m.* Personnage allemand du XVIII^e siècle. || À la Trenck. Parmi les objets relatifs au neuve, c'est-à-dire à Frédéric de Trenck, figurent... un bouton de son habit de satin, d'où vient la mode dite à la Trenck, *Journ. offic.* 10 oct. 1872, p. 6122, 2^e col.

† **TRENNEL** (trè-nèl), *s. m.* Sorte de hucho dont le fond présente des rainures, et où on dépose les moules contenant la pâte à fromage de Roquefort, *les Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 396.

† **TRENTAIN, Ajouré** : — **HIST.** XVI^e s. Le trentin [durée de trente jours consécutifs] de saint Charles Lennagne, à celui commencer le lendemain de saint Julien du Mans, trente jours durant, *MANTELLIER, Glossaire*, Paris, 1869, p. 65.

† **TRENTE, Ajouré** : || 4° Trente et un, *ajouré* : || Fig. et familièrement, se mettre sur son trente et un, se vêtir de ses plus beaux habits. || L'explication de M. Eman Martin, *Courrier de Vaugelas*, 1^{er} févr. 1876, p. 145, paraît la véritable : trente et un étant, à ce jeu, le point qui gagne, on aura dit que se mettre sur son trente et un, c'était mettre ce qu'on avait de plus beau. || 5° Le trente et un, le trente et unième jour du mois, dans les mois qui ont plus de trente jours. Le vieux diction : trente et un, jour sans pain, misère en Prusse, est encore vrai en ce qui concerne la solde de ce jour : on n'accorde qu'extraordinairement aux troupes cantonnées le supplément d'entretien et le montant du versement à l'ordinaire pour le repas du midi, *Journ. offic.* 9 sept. 1872, p. 5925, 3^e col.

† **TRENTENAIRE, Ajouré** : || 2° Obligations trentenaires, obligations dont le remboursement échoit au bout de trente ans, *Journ. offic.* 1^{re} déc. 1876, p. 8872, 3^e col. De la autorisation donnée au ministre, d'après notre précédent projet, de convertir les obligations quinquennaires existant dans le portefeuille du Trésor en obligations trentenaires, *Journ. offic.* 1^{er} déc. 1876, p. 8872, 2^e col.

† **TRENTIÈME, Ajouré** : — **HIST.** XVI^e s. Et l'autre [grain] cheut en bonne terre, et donnoit fruit moult et croissant, et rendit l'ung trentième, autre soixantisme, et l'autre centisme, *Marce*, IV, 8, *Nouv. Testam.* cd. Leclerc d'Étapes, Paris, 1525.

† **TREPANATEUR** (tré-pa-na-teur), *s. m.* Celui qui pratique l'opération du trépan. Il n'est jusqu'ici nullement prouvé que les trepanateurs néolithiques [de la période néolithique] aient employé le procédé de rotation, *BROCA, Rev. anthrop.* t. VI, p. 37.

† **TREPANG, Ajouré** : — **ETYM.** Malais, *tripang*, devic, *Diction. étym.*

† **TREPIDIÉ** (tré-pi-dé), *v. n.* Mot forgé du latin. Être en trépidation, tressailler en vertu d'un mouvement passionné quelconque. Tandis que Paris s'agit, so hâte, trépide, se remue, se passionne dans la vie à outrance, l'île Saint-Louis vit doucement sa bonne vie paisible, *Journ. offic.* 2 mai 1874, p. 3064, 3^e col. Le fameux volume des *Essays and Reviews* d'Oxford, qui fit trépider toutes les vénérables théologies des trois royaumes, *A. RÉVILLE, Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1875.

— **ETYM.** Lat. *trepidare* (voy. TRÉPIDER, qui facilite l'accès à trépider). Ce sont des créations de latinistes; les formes populaires auraient été *troider* pour *trepidare*, et *troidaison* pour *trepidationem*.

† **TRES, Ajouré** : || 5° Absolutement. Vous êtes belle, plus que très, *conn. Lexique*, éd. Marty-Laveaux. || Le même Lexique dit que les paysans des environs de Paris emploient *trés* de cette même manière : Ce terrain est-il bon ? — Il ne l'est pas très.

† **TRESORIER, Ajouré** : || 3° Adj. Trésorier, trésorier, qui appartient au trésor. Le stimulant nécessaire... manque aux administrations trésoricières, *Journ. offic.* 14 déc. 1872, p. 7772, 1^{re} col.

† **TRESSALLIER** (tré-sa-lié), *s. m.* Nom, dans l'Allier, d'un cépage rouge, *les Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 357.

TRINQUER. *Ajoutez : — REM.* On a dit trinquer les verres pour : les choquer en buvant. On entend que musique et tapage, fracas de bouteilles qu'on débouche et de verres qu'on trinque, *A. THEURET, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1877, p. 61. || Trinquer signifiait boire en choquant, on ne peut dire trinquer les verres.

† **TRIONON** (tri-on-non), *s. m.* Genre de poissons de l'ordre des plectognathes; dont le fanon est hérissé de crêtes rudés.

— *ETYM.* *Triton*, trois, et *δόντις*, *δόντος*, dent.

† **TRIONYX** (tri-on-niks), *s. f.* Genre de tortue d'eau douce, bonne à manger.

— *ETYM.* *Triton*, trois, et *ὄνυξ*, ongle.

† **TRIPLE**. || 4^e *Ajoutez : ||* Chaires en triples, peaux dédoublées, *Douanes, Tarif de 1877*, note 576.

† **TRIPLE.** *Ajoutez : ||* 2^e Entrailles des bêtes de boucherie. En 1862, la tripe ou l'appareil blanc du bœuf valait de 90 c. à 1 franc, *MATHÉ, Rapport au conseil municipal de Paris, séance du 9 mars 1876*.

† **TRIPHANE** (tri-fa-n), *s. f.* Terme de minéralogie. Silicate multiple, gris verdâtre.

— *ETYM.* *Triton*, trois, et *φάνος*, brillant, parce que ce minéral offre trois clivages brillants.

† **TRIPRIER**. — *HIST.* *Ajoutez : xiv^e s.* Entre Thierry Fournier d'une part, et Rose la triprière d'autre (1307), *VARIN, Archives admn. de la ville de Reims*, t. II, 1^{re} partie, p. 61.

† **TRIPLE.** *Ajoutez : ||* 8^e Triple ou triplet, *s. n.* à la corde où la corde passe trois fois sous les pieds, avant que le sauteur retombe à terre.

† **TRIPLET.** *Ajoutez : ||* 2^e Le même que triple ci-dessus. || 3^e Enfant venu avec deux autres. Il y avait trois prix pour le bœreau le plus propre et le plus coquet; en outre, des prix spéciaux étaient accordés aux couples de jumeaux et de triplets les plus beaux, *le Soleil*, 43 juin, 1875.

† **TRIPLEUR** (tri-pleur), *s. m.* Bateau tripleur, machine pour la filature de coton. Ouvreuse à un volant, bateau épécheur à un volant, bateau tripleur à un volant, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angl.*, t. IV, p. 67.

† **TRIPLE** (tri-pil-i), *s. f.* Terme de minéralogie. Phosphate de manganèse et de fer, qui se rencontre, en masses clivables, dans les granits du Limousin.

† **TRIPUDIÉ** (tri-pu-di-é), *v. n.* Mot forgé du latin. Danser, sauter de joie. Astres bénins (dindes truffées) dont l'apparition fait scintiller, radier et tripudier les gourmands de toutes les catégories, *BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût*, *Med.* XXVII.

REM. Scarron a dit tripudier, à tort : à mes neiges le grand César rien n'oublia, Et fit le bon parent; même il tripudia; Entendez-vous le mot tripudier, compère ? — Le Bailly : Non, par ma foi, monsieur. — Don Japhet : C'est danser, en vulgaire. *Don Japhet d'Arménie*, t. 2.

— *ETYM.* Lat. *tripudiare*, de *tripudium*, danse sacrée.

† **TRI RECTANGLE** (tri-ré-ctan-gl), *adj.* Terme de trigonométrie sphérique. Qui a trois angles droits. La sphère est coupée par trois grands cercles perpendiculaires entre eux en huit triangles trirectangles.

— *ETYM.* Lat. *tri*, trois, et *rectangle*.

† **TRISANNUEL.** *Ajoutez : ||* 2^e Qui se fait tous les trois ans. Révision trisannuelle.

† **TRISSOTISME** (tri-so-ti-si-m), *s. m.* Caractère, sottise de Trissotin (voy. ce mot au Dictionnaire). On s'expose à s'entendre dire, tout gentillehomme qu'on est, que l'on est atteint et convaincu de trissotisme, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. III (M. de Pontmartin).

† **TRISTE.** *Ajoutez : ||* 11^e Arbre triste, le *nyctanthes arbor tristis*, L., *BAILLON, Dict. de botan.* p. 248.

† **TRITAGONISTE** (tri-ta-go-ni-si), *s. m.* Terme du théâtre grec. Acteur qui jouait les troisième rôles, et, par suite, acteur médiocre. Il [Démétrius] insiste sur la guerre que les spectateurs faisaient à la troupe où Eschine était tritagoniste, *CH. THUCYD., Rev. crit.* 6 oct. 1877, p. 106.

— *ETYM.* *Τριτάγωνος*, de *τρίγωνον*, troisième, et *γωνιστής*, lutteur.

† **TRITRATER** (tri-tru-ra-ter), *s. m.* || 1^{er} Engin propre à procurer la trituration, le broyement des substances solides, *RESAT, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 956. || 2^e Ouvrier qui triture. Tritrateur de garance, *Rapport n° 540 des impressions de la chambre des dép.* 1876, p. 462.

† **TROCHILIDES** (tro-ki-li-dé), *s. m. plur.* Famille des oiseaux-mouches ou colibris.

— *ETYM.* Voy. *TROCHÉE*.

† **TROCHOT** (tro-cho), *s. m.* Nom que les bouches teurs donnent aux paquets de moules, *Gloss. auniens*, p. 151.

— *ETYM.* Ancien franç. *troche*, faïence; comparez *trouche* 2.

† **TROËNE.** *Ajoutez : ||* 2^e Troëne d'Égypte, nom donné au henné.

— *ETYM.* *Ajoutez : Origine inconnue*, dit le Dictionnaire. *M. Bugge, Romania*, n° 10, p. 169, parlant des formes antiques, *tronne*, *trône*, *tronus*, suppose un primitif *triginus*, qui lui semble dériver d'un radical *trug* ou plutôt *trugi* par l'analogie de plusieurs noms d'arbres formés à l'aide du suffixe *nus* : *querquins*, *chêne*, *fraxinus*, *frêne*, *carpinus*, *charme*. Maintenu, suivant lui, *trugi* est d'origine germanique : vieux haut-all. *hart-trugil* (*hart*, dur), qui est le *cornus sanguinea*; suéd. *try*, le *lonitica xylostea* et aussi le *ligustrum vulgare* (ou *troëne*); dans les patois suédois, *tryx* et *tryd*. Ces rapprochements fort ingénieux sont fort plausibles.

† **TROGLODYTISME** (tro-glo-di-ti-si-m), *s. m.* Manière de vivre des Troglodytes; vie dans des cavernes, *Revue des Deux-Mondes*, 45 déc. 1875, p. 795.

† **TROÏKA** (tro-i-ka), *s. f.* Voiture russe attelée de trois chevaux qui sont placés de front. La troïka est un grand traîneau qui peut contenir quatre personnes se faisant face, plus le cocher; elle est attelée de trois chevaux, *P. CHAULNES, Journ. offic.* 4 août 1873, p. 6213, 3^e col.

— *ETYM.* Russe, *tri*, trois; *troïka* s'applique à tout ce qui est triple.

TROIS. *Ajoutez : — REM.* Dans un langage familier, si rapide que l'écriture peut à peine le suivre, Mme de Sévigné a dit : C'est la trois ou quatrième fois que... 25 mai 1689. Maintenant cela se dit couramment.

† **TROIS-ÉPINES** (troi-zé-pi-n), *s. m.* Nom vulgaire de l'épinecho.

† **TROIS-SIX.** *Ajoutez : — REM.* La dénomination d'esprit s'applique aux produits dont la richesse alcoolique est plus grande [que celle des eaux-de-vie, 38 à 65 degrés] : les esprits à 85 degrés centésimaux (63 degrés Cartier) sont spécialement appelés trois-six, *Douanes, Tarif de 1877*, note 481.

† **TROËLE.** *Ajoutez : ||* 2^e Terme de pêche. Filet à la trôle, filet qu'on traîne çà et là dans l'eau. Certains des pêcheurs de cette station [baie de Galway] se servaient de filets dits à la trôle, et les autres accusaient cet engin de dépeupler les bancs, d'effrancher le gros poisson et de détruire le frai, *Journ. offic.* 25 juin 1873, p. 4486, 2^e col.

† **TROËLE** (tro-lée), *s. f.* Bande de gens allant ensemble. M^{lle} de Sens vient passer une partie de l'automne chez moi, à Chambord, avec une trôle de femmes de la cour, *Lettre du maréchal de Saxe, dans SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. XI (*Maurice comte de Saxe*, III).

— *ETYM.* *Troïler*.

† **TROMBONE.** *Ajoutez : — HIST.* xvi^e s. Au son des trombones et hauboyes, *J. A. BAÏF, Poés.* p. 207, verso.

† **TROMPE-CHEVAL** (tron-pe-cheval), *s. m.* Nom vulgaire du rhinanthé glabre. || *Au plur.* Des trompe-chevaux.

† **TROMPE-CONSCIENCE** (trom-pe-kon-si-an-s), *s. m.* Ce qui est à la conscience ce qu'un trompeur l'est à l'œil, *LE PÈRE JÉROME, dans Feuille d'avis des montagnes, Locle-chaux-de-fonds, canton de Neuchâtel*, 28 janv. 1875.

† **TROMPER.** — *HIST.* xiv^e s. *Ajoutez : Si* s'en fussent rallés les Flamants... ainsi se fussent les seigneurs trouvés trompez et desgarins de leurs gens, *J. LE BEL, Frayes chroniques*, t. I, p. 491. Et si tu voudrais tromper [mocquer] aucun, dites ainsi : Dieux vous donne bonne nuit et bon repos et bial lit, et vous dehors, *Rev. critique*, 6^e année, 2^e semestre, p. 400.

† **TROMPETER.** — *HIST.* || xvi^e s. *Ajoutez : Ils* ne trompetaient autre chose que repentance, que régénération, que sainteté de vie, que revelations celestes, *PHI. DE MARINX DE STE-ALDEGOND, Œuvres*, Bruxelles, 1857, t. IV, p. 482.

† **TRONGONNE.** *Ajoutez : ||* 2^e Mutilé. A quelle main entière du plus vaillant homme du monde ne préférais-je celle de Mucius, toute tronçonnée et rotée comme elle fut ? *MALIN. Lexique*, éd. L. Lallanne.

TROPE. *Ajoutez : ||* 2^e Nom d'un signe musical, chez les Hébreux. Ces signes mystérieux appelés par les Hébreux *nguroths* ou *tropes*; ces

signes, comme les vieux neumes du psalm-chant, ne sont ni des lettres ni des notes; ils représentent des groupes d'inflexions, des mouvements de la voix... *E. GAUTIER, Journ. offic.* 25 janv. 1876, p. 748, 3^e col.

† **TROQUET** (tro-ké), *s. m.* Nom vulgaire du mois.

† **TROTINIER.** — *HIST.* *Ajoutez : xiv^e s.* Vieille fect, si alloit trotinant, *Roman de Brut*, manusc. f° 21, recto, 9^e col. dans *POUGENS, Archéologie franc.* t. II, p. 249.

† **TROUBADOURISME** (trou-ba-dou-ris-m), *s. m.* Nécologisme. Genre, manières de troubadour. A propos d'antiquité classique, à propos de tout ce troubadourisme [en Italie et chez Pétrarque] qui faisait dire à Cavour : Nous n'avons que trop chanté, *N. BLAZE DE BURY, Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1874, p. 272. Le Lac de Lamartine, repris [le peintre Delacroix] en haussant les épaules du pitié, une romance, mysticisme et troubadourisme, *Id.* le Temps, 20 février 1877 3^e page, 2^e col.

† **TROUCÉ.** *Ajoutez : ||* 4^e Fig. Faire sa trouée, pénétrer dans les esprits et y exercer une influence durable. L'ouvrage de Beccaria, patronné par Voltaire et les encyclopédistes français, eut une vogue immense; il fit sa trouée, comme on l'a dit, et brisa dans le droit criminel de l'Europe les routines traditionnelles, *Gaz. des Trib.* 8-9 juin 1874, p. 648, 3^e col.

† **TROUGNE** (trou-gn), *s. m.* Nom vulgaire du troëne commun.

— *ETYM.* Voy. ci-dessus *TROËNE*.

† **TROUILLET** (trou-llé, ll mouillé(es)), *s. m.* Nom vulgaire du mclloil officinal.

† **TROUSSE.** *Ajoutez : ||* 14^e Terme de pêche. En Normandie, ligne amorcée d'un paquet de vers qu'on laisse traîner au fond de la rivière, dans les temps d'orage, pour prendre des anguilles; ces poissons sont si voraces qu'ils s'attachent à l'appât, et, plutôt que de lâcher prise, se laissent tirer hors de l'eau, *DEBOLLE, Gloss. de la vallée d'Yères*, p. 331.

† **TROUSSE.** *Ajoutez : ||* 8^e Une affaire troussée, une affaire perdue, manquée. Le roi est sans gardes; selon mon mouvement, dès cette heure, je lui enverrais dix compagnies françaises et quatre de Suisses, mais, si on le fait, le siège du Castelot est troussé, *RICHELIEU, Lettres*, etc. t. VI, p. 446 (1638).

† **2. TROUSSEAU** (trou-sô), *s. m.* Nom, dans le Jura, d'un épage noir, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 281.

† **TROUVÈRE.** *Ajoutez : — REM.* On a dit au féminin *trouveresse*. Les plus difficiles s'extasiaient devant la souplesse inventive, la précision (tonante que la trouveresse [Clotilde de Surville] avait su imprimer à la langue du xii^e siècle, *P. BONNAUD, Revue britannique*, déc. 1874, p. 369.

— *REM.* Trouveresse est formé comme demanderesse, chasserresse, etc. On sait que Clotilde de Surville est une fiction et que ses œuvres prétendues sont un pastiche.

† **TROYEN** (tro-ïen), *s. m.* Nom d'un épage, dans la Haute-Saône, les *Primes d'honneur*, Paris 1872, p. 242.

† **TRUANDISME** (tru-an-di-si-m) *s. m.* Manières, esprit de truand. On devine qu'il [Frans Hals] adorait ces trognons enluminés..., et que leur truandisme le ravissait, *E. BERGERAT, Journ. offic.* 31 oct. 1877, p. 7083, 2^e col.

† **TRUC.** — *HIST.* *Ajoutez : xiii^e s.* Se li deables li triehierres, Qui tant set true, barat et guile, *GAUTIER DE COINCY, les Miracles de la sainte Vierge*, p. 615, éd. abbé Poquet.

† **TRUCHER.** — *ETYM.* *Ajoutez : On* lit dans *Ph. Mouskes* : Mais Valencienos s'ont turkié, S'ont leur iermie [le faux comte de Flandres] turkié [rappelé]. Et autre fois rassuré, v. 25016. Ruber, dans le dialecte picard ou flamand, est l'équivalent de *trucher*; ici il paraît signifier : ont intrigué, trompé. Il n'est pas impossible d'aller de ce sens à celui de *mendier* qu'a aujourd'hui *trucher*; car les mots passent souvent d'une signification favorable ou défavorable à une signification qui a le même caractère. Remarquez que, dans le dictionnaire du Hainaut et de Valenciennes, *truche* signifie encore aujourd'hui *finesse*, *fraude*, *imposture*. Cela posé, il serait possible de rapprocher *trucher*, *turkier*, *truche*, de l'allemand *friegen* (*trigen*, *trumper*).

† **TRUCHÉRAU** (tru-che-rô), **TRUCHERON** (tru-che-rôn), *s. m.* Noms vulgaires du millepertuis perflore.

† **TRUCULENCE** (tru-ku-lens'), s. f. Mot forgé du latin. Apparence terrible et farouche. Il ne les hausse pas jusqu'à la truculence en appuyant un croc de sanglier sur une lèvre calleuse, comme en ont les vieillards des *Tentations de saint Antoine* de Téniers, TH. GAUTIER, *Portraits* contemp. Henri Monnier.

— ETYM. Lat. *truculentus*, de *truculentus*, farouche, de *trux*, féroce, et du double suffixe *ulentus*.

† **TRUCULENT**, **ENTE** (tru-ku-lan'), adj. Mot forgé du latin. Qui est d'apparence violente. Je renonce à décrire les études dont nos jeunes sahis firent étalage; cela ressemblait aux somptuosités les plus truculentes des tableaux de Paul Veronese, le *Temps*, 16 déc. 1872, 2^e page, 3^e col.

— ETYM. Lat. *truculentus* (voy. *TRUCULENCE* ci-dessus).

† **TRUFFICULTEUR** (tru-fi-kul-teur'), s. m. Celui qui cultive des truffes. Constantin dit d'autres trufficulteurs m'ont affirmé avoir trouvé des truffes..., H. BONNET, cité par E. PLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1875, p. 660.

† **TRUFFICULTURE** (tru-fi-kul-tur'), s. f. Culture des truffes. La trufficulture, pour employer le mot incorrect que l'usage a consacré, la production artificielle de la truffe, est en ce moment à l'ordre du jour dans plusieurs départements de la France. J. F. PLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1875, p. 634. Le conseil général du département de la Dordogne vient d'affecter une somme de 1,000 francs à un concours spécial de trufficulture, *Journ. des Débats*, 25 juillet 1876, 2^e page, 5^e col.

† **TRUFFIER**. Ajoutez : || 3^e Homme qui cherche et détecte les truffes. Les rabassiers ou truffiers du Vaulcuse, J. F. PLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1875, p. 928.

† **TRUFFIGÈNE** (tru-fi-jè-n'), adj. Qui engendre des truffes. Une sorte de galle produite sur les racines des arbres par des piqures de mouches dites truffigènes, J. F. PLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1875, p. 637.

— ETYM. *Truffe*, et le suffixe incorrect *gène* (voy. ce suffixe).

† **TRUSTE** (tru-st'), ou **TRUSTI** (tru-sti'), ou **TRUSTIS** (tru-stis'), s. f. Dans l'histoire des Germains en Gaule, fidélité et assistance. La *trustis* et l'antistrustion royal sont les deux premières races, DELOCHE, Paris, 1876. En somme le mot *trusti* me paraît correspondre assez fidèlement à notre terme secours, pris, comme il arrive souvent, dans le sens d'assistance armée, F. ROCQUAIN, *Les Germains en Gaule*, dans *Rev. polit.* 17 mars 1876.

— ETYM. Bas-lat. *trustis*, du germanique *trust*, fidélité.

† **TSAR**. — ETYM. Ajoutez : L'origine russe du mot est contestée. La forme *tsar* du slave liturgique (ancien slovène) vient de *tsaraz*, *César*, d'après Miklosich (*Lexicon palæoslavenico-cæsar-latinum*, p. 1104). La lettre de l'écriture cyrillienne qui commence ce mot a le son du groupe français *ts*, jamais celui de *z*. On trouve également en slave liturgique les formes *kesar* et *tsesar*. Les langues slaves modernes écrites avec les caractères cyrilliques possèdent la forme *tsar* (russe et bulgare); dans les langues slaves modernes écrites en caractères latins, la lettre *c* vaut *ts* français; de là le nom *car* (prononcé *tsar*) commun au tchèque, au croate, au slovène. *Tsar* est une fausse orthographe qui ne rend pas en français le son du mot *tsar*, commun à toutes les langues slaves (note communiquée par M. Abel Hovelacque).

† **TSKÉTSÉ** (tsé-tsé), s. f. Nom d'une mouche (*glossina morisiani*) de l'Afrique méridionale, dont la piqûre est mortelle pour le bétail. Il [le voyageur en Afrique] peut perdre tout à coup ses moyens de transport, ses dernières chances de salut par une nuée de tsétsés, une petite mouche dont la piqûre tue en quelques instants bêtes de somme et bétail, X. MARMER, *Rev. Britan.* janv. 1874, p. 404. || On trouve aussi *tsétsé*.

† **TSUGA** (tsu-ga), s. m. Genre de la tribu des sapins, qui n'est connu que dans l'Amérique du Nord. Les *tsugas* se distinguent par des aiguilles planes comme celles des sapins, avec les cônes pendants comme ceux des épicéas, BROILLARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1876, p. 913.

† **TUART** (tu-ar), s. m. Arbre de l'Australie. Le tuart et le kari, deux eucalyptus d'une grosseur fabuleuse, *Journ. offic.* 21 nov. 1872, p. 7170, 2^e col.

† **TURCOILES** (tu-bi-ko-l'), s. m. pl. Nom générique donné à des annélides qui vivent dans des tubes au émerillons calcaires plus ou moins mé-

— ETYM. Lat. *tubus*, tube, et *colere*, habiter.

† **TUPIPARE** (tu-bi-pa-r'), adj. Qui produit les tubes, chez certains animaux inférieurs. Glandes tubipares, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXII, p. 285.

— ETYM. *Tube*, et lat. *parere*, produire.

† **TUÉ**. Ajoutez : || 4^e Tué à l'ennemi, tué dans un combat. Des élèves de l'école, peintres, sculpteurs ou architectes, devenus soldats pendant la guerre de 1870, et tués à l'ennemi, comme disent les bulletins militaires, sous les murs de Paris, CANO, *Journ. offic.* 26 oct. 1877, p. 6998, 1^{er} col.

† **TUEUR**. Ajoutez : — REM. Cyrano de Bergerac a dit, au féminin, tueuse : Le vent seul de ma tueuse [mon épée] ayant étouffé mon ennemi, le *Pédant joué*.

† **TUIE** (tue), s. f. Le même que *thuille* (voy. ce mot au Dictionnaire). Les essences à redouter [pour les incendies] sont la tuie, les brandes, les bruyères, la fougère, quelques genêts et quelques genévriers; les plus dangereuses sont les quatre premières, mais, avant toutes, la tuie et les brandes, *Enquête sur les incendies des Landes*, p. 252.

† **TUILEE** (tui-lée), s. f. Nom donné à la belle coquille dite *biétière*.

† **TULIPOMANE** (tu-li-po-ma-n'), s. m. Celui qui a la tulipomanie. Tous ces braves gens, dirigés sur Harlem, étaient-ils des tulipomanes? E. BERGERAT, *Journ. offic.* 31 oct. 1877, p. 7082, 2^e col.

† **TULLE**. Ajoutez : || *Tulle* illusion, *tulle* de soie très-fin, très-clair, tellement qu'à peine il est aperçu; c'est le genre d'illusion qu'il produit. En 1827, mon père [M. Doguin à Lyon] créa sur ses métiers bobin le *tulle* illusion; on sait l'immense développement qu'a pris cet article qui a fait la fortune de la fabrique des *tulles* unis à Lyon, et qui ne fut que beaucoup plus tard copié par les Anglais, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. V, p. 469.

— ETYM. Ajoutez : Il est bon d'ajouter ici que, contrairement à une opinion généralement répandue, les *tulles* qui portent le nom de *tulle* n'ont jamais été confectionnés dans la ville ni dans l'arrondissement (de Tulle), J. VANCE, *Géogr. illustr. de la France*, p. 167. Mais cela ne nous dit pas d'où le nom de *tulle* a pris naissance.

† **TUNG** (tungh'), s. m. Arbre de la Chine qui produit une huile. L'exportation en huile de tung représente vraisemblablement une valeur de plus de quatre millions de taëls, *Journ. offic.* 14 oct. 1873, p. 6369, 1^{er} col.

† **TUPAIA** (tu-pa-ia), s. m. Mammifère insectivore. Des insectivores de l'Archipel Indien, les tupaïas, habiles à grimper sur les arbres, ont absolument la physionomie des écureuils, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874, p. 600.

† **TURBAN**. Ajoutez : || 6^e La partie d'une casquette, d'un képi, d'un bonnet de police, qui entoure la tête. Art. 8... Il n'y aura qu'un filet d'argent autour du collet et des parements de la capote, et un galon d'argent autour du turban de la casquette, *Ordon. de police*, 1^{er} août 1866. Glapissou dit sa chique, la mit dans le turban de son bonnet de police, passa ses longues moustaches entre son pouce et son index, E. SUR, le *Colonel de Surville*, ch. 1^{re}, || 7^e Sorte de potiron. Voici le bonnet d'électeur bizarrement coté, le turban, la corne brodée, *Journ. offic.* 18 oct. 1874, p. 6997, 3^e col.

† **TURRANE**, **ÉE** (tur-ba-né, née), adj. Coiffé d'un turban. Sur la stèle principale et turbanée, placée à la tête du défunt, où la profession de foi musulmane doit être placée, CH. FÉRAUD, *Revue africaine*, janvier-février 1876, p. 24.

† **TURBINEUR** (tur-bi-neur'), s. m. Ouvrier qui, dans une fabrique de sucre de betterave, fait aller une turbine, les *Primes d'honneur*, p. 5123, Paris, 1874.

† **TURDIT** (tur-bit'), s. m. Espèce de pigeon à cravate. En continuant la revue des volières, nous apercevons les turdits, pigeons à cravate ou pigeons hiboux, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 juin 1874, p. 854.

† **TURC**. Ajoutez : || 12^e Rouge turc ou rouge d'Andrinople (voy. *ANDRINOPE* au Supplément), sorte de rouge. La moitié des toiles que nousachevons est teinte en rouge turc, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleter.* t. IV, p. 496.

† **TURCOPHILE** (tur-ko-fi-l'), adj. Qui aime les Turcs. Les démonstrations turcophiles des Honorables, le *Temps*, 19 sept. 1877, 2^e page, 4^e col. || S. m. Les turcophiles.

† **TURCOPHOBIE** (tur-ko-fo-b'), s. m. Celui qui craint, hait les Turcs. Philotomans et turcophobes, VALBERT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} octobre 1877.

† **TURCOPOLE** (tur-ko-po-l'), s. m. Terme de l'histoire du moyen âge. Nom de mercenaires arabes que les princes croisés établis en Orient avaient à leur solde, SCHULMCREISSA, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1876, p. 680.

— ETYM. Bas-lat. *turcopoli*, du bas-grec *τροχολος*, de *turo*, et *πολις*, enfant.

† **TURIQUE** (tu-ri-k'), adj. Gomme turque, autre nom de la gomme arabique, dite aussi gomme de Gedda, d'Yambo. || On trouve ce mot écrit *thurique*; c'est une fausse orthographe.

† **TURLURETTE**. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Là où un cornet dont l'oeurre est si tost hastée, C'on dit turlurette, maintenant fu sonée, *Chron. de Dug.* 1, 438, dans H. MOISY, *Noms de famille normands*, p. 440.

— ETYM. *Turlure*, qui aujourd'hui, dans le patois normand, sert à indiquer soit un flageolet, soit tout autre instrument de musique, employé par les chanteurs nomades ou par les mendiants, H. MOISY, *ib.* p. 439.

† **TURLUTE** (tur-lu-t'), s. f. Sorte d'engin de pêche. On emploie, pour le pêcheur [l'encornet], une ligne armée de plusieurs hameçons réunis en faisceau et qui prend le nom de *turlutte*; la *turlutte* est peinte en rouge pour attirer la curiosité vorace du poisson, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1874, p. 114. L'usage de la *turlutte*, de la souine ou trident et de la bêche est interdit dans les cours d'eau non navigables, *Arrêté du préfet du Finistère*, 1877.

† **TURNIX** (tur-niks'), s. m. Sorte d'oiseau. Dans certains points limités (de la Nouvelle-Calédonie), on rencontre un turnix qui serait la seule espèce des régions découvertes, et le turnix est un oiseau coureur, *Journ. offic.* 9 sept. 1875, p. 7703, 3^e col.

† **TURPE** (tur-p'), adj. Mot forgé du latin. Honteux. Est-il dit qu'au milieu de ces ignominies Nous traînerons longtemps nos turpes agonies? BARTHÉLEMY, *Némésis*, *Aux soldats de France*. Sur leurs turpes secrets je veux porter le jour, in. *ib.* *Apologie du centre*.

— ETYM. Lat. *turpis* (voy. *TURPITUDE*).

† **TURQUERIE**. Ajoutez : || 2^e Tableau de scènes turques. Decamps, qui était voyageur, qui avait d'abord visité l'Orient et en avait rapporté ses turqueries superbes, eut longtemps l'effroi de Rome, BÉRAUD, *Salons de 1861 à 1868*, t. II, p. 213.

† **TUSSAH** (tu-sa'), adj. *ivar*. Soie tussah, sorte de soie. Cui [le ver à soie du chène] de l'Inde donne la soie tussah, à laquelle les foulards de l'Inde doivent, dit-on, le mérite d'être inusables, *Journ. offic.* 15 sept. 1873, p. 6697, 3^e col.

† **TUSSORE** (tu-so-r'), s. m. Nom, dans l'Inde, de foulards en éru, que l'on peut chiffonner sans qu'il en reste des traces; ils sont fabriqués avec une soie particulière provenant du ver à soie sauvage, *Douanes, Tarif* de 1877, note 652. Voy. ci-dessus *TUSSAH*.

† **TUTORIAL**, **ALE** (tu-to-ri-al, a-l'), adj. Terme imité de l'anglais. Qui a rapport aux fonctions de professeur lègant ses élèves. C'est le système tutorial [les élèves, au lieu d'être internes, vivent chez un professeur] que M. Jules Simon explique tout au long dans l'un des plus intéressants chapitres de son livre, E. VILLETARD, *Journ. offic.* 17 oct. 1875, p. 8747, 3^e col.

— ETYM. Angl. *tutor*, instituteur, précepteur, du latin *tutor*, défenseur, protecteur, tuteur (voy. *TUTEUR*).

† **TUTOYER**. || 2^e Se tutoyer, v. *refl.* Ajoutez : || Se tutoyer avec quelqu'un, établir avec quelqu'un l'habitude du tutoiement. Un jour B..., qui venait d'entrer dans son établissement pour la première fois, se tutoya tout de suite avec Marie et la traita de cousine, *Caz. des Trib.* 28 nov. 1875, p. 1146, 4^e col.

† **TUTOYEUR**, **EUSE** (tu-to-yeur, ieu-z'), adj. Nécologisme. Qui a le caractère du tutoiement. On y reconnaît dans Mlle Duparc ce ton philosophique et tutoyeur, doctoral et familier, que M. Dumas a adopté dès longtemps, ALPH. DAUDERT, *Journ. offic.* 25 janv. 1875, p. 688, 1^{er} col.

† **TUYAU**. || 5^e Ajoutez : || Blés en tuyaux, blés dont la tige creuse est déjà formée. Si les blés sont en tuyaux, et que quelqu'un y entre même à pic, *Loi* du 28 sept. 1794, art. 27.

† **TUYAUTIER**. Ajoutez : || 2^e V. n. Se former en tuyau, en chaume, en parlant des céréales. Il

faut des pluies pour que les blés tuyaient, *Dictionnaire de la Beauce*, dans les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 7.

† **TUYAUTÈRE**. Ajoutez : || 2° Terme d'architecture religieuse. Ensemble des tuyaux apparents et symétriques qui, dans les orgues des églises, masquent les tuyaux réels ou se produisent les sons. Derrière laquelle [balustrade] est placé le grand orgue... dont la tuyauterie est encastrée dans une menuiserie en chêne sculpté, *Inventaire des richesses d'art en France, église de la Trinité*, t. I, p. 338, col. 1.

† **TWEED** (toud), s. m. Sorte d'étoffe. L'industrie lainière de l'Écosse s'est attachée particulièrement à la confection des châles, tweeds, tartans et autres tissus fins; les tweeds sont le grand article de la fabrication écossaise, *Journ. offic.* 15 avr. 1876, p. 2726, 4^e col.

— ETYM. Les premiers tissus de cette espèce, dont le travail remonte au commencement du siècle, étaient appelés *tuills*, étoffes croisées; mais, le consignataire ayant lu sur la manufacture *tweed*, et sachant que ces tissus venaient des environs de la rivière ainsi appelée, le nom leur en est depuis resté, *Journ. offic.* ib.

† **TYPÉAL**, ALE (ti-pé-al, a-l'), adj. Terme de zoologie. Qui a rapport à un type. Unité typéale, un des principaux titres de gloire de Geoffroy

Saint-Hilaire, l'illustre antagoniste de Cuvier, A. DE BELLECOMBE, *Biographie générale Hoefler*, article Hoefler.

† **TYPER** (ti-pé), v. a. || 1° Marquer d'un type. Nous demanderons à M. le ministre de la guerre qu'il permette à une poudrière de nous faire des poudres typées à un degré connu, et livrées pour notre éprouve au prix de..., *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. II, p. 37. On renferma dans un petit bocal chacune de ces nuances de sucre, et ces boccals furent appelés types, on les numérotait depuis 7 jusqu'à 26... au-dessous de 7, les sucres ne valaient plus la peine d'être typés, *Journ. offic.* 14 fév. 1873, p. 1078, 3^e col. || 2° Neutralement. Présenter tel ou tel type. Nous allons vous donner des sucres qui, en apparence, typent 80 [seront classés au type qui rend 80 pour 100], et qui, en définitive, vous rendront 90; vous aurez donc 10 k. de sucre sur lesquels vous ne payerez pas de droit, *Journ. offic.* 16 fév. 1873, p. 1105, 3^e col.

† **TYPHOÏDIQUE** (ti-fô-i-di-k'), adj. Terme de médecine. Qui a rapport à la fièvre typhoïde. || S. m. Un typhoïdique, une personne atteinte de la fièvre typhoïde, à l'hôpital des Enfants-Malades, aucun enfant n'a été atteint, bien que les typhoïdiques amenés du dehors fussent très-nombreux, *le Progrès médical*, 17 mars 1877, p. 207.

U

ULT

UMB

UNI

† **UBÉREUX**, EUSE (u-bé-ré, reù-z'), adj. Néologisme tiré du latin. Qui produit avec abondance, avec fertilité. Ce qui est ubéreux, surtout la gaieté, répugne singulièrement aux natures délicates et rêveuses, *SAINT-BEUVE, Portraits litt.* t. II (art. *Molière*). M. Leroux..., une des natures de penser les plus puissantes et les plus ubéreuses d'aujourd'hui, *ib.* (art. *Jouffroy*).

— ETYM. Lat. *uber*, fertile. || **UL** (u-lé), s. m. Arbre à caoutchouc (*castilloa elastica*). Parmi les arbres qui donnent le caoutchouc de deuxième qualité, le plus utile est l'ulé, qui croît en abondance dans l'Amérique centrale et dans les parties occidentales de l'Amérique du Sud jusqu'au Péron, *Journ. offic.* 14 sept. 1874, p. 6527, 4^e col.

† **ULIGINIFUX**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Anciennes fuis excède la hauteur d'une lance : sçavoir quel il rencontre terroir doux, uligineux, legier, humide sans froidures, *NAB.* III, 47.

† **ULMEAU** (ul-mô), s. m. Nom vulgaire de l'orme commun.

— ETYM. Lat. *ulmus*, orme, par un diminutif *ulmetus*.

† **ULSTER** (ul-stér), s. m. Pardessus en forme de robe de chambre dont la mode nous est venue d'Angleterre vers 1872. Aux jeunes gens enpaquetés de nos jours dans les ulsters à la mode, il montrait son pardessus serré à la taille, *Journ. des Débats*, 6 mars 1877. Les Hollandais, s'ils vivaient de nos jours, ne tireraient certainement leurs tableaux que de la vie moderne, et ne s'arrêteraient pas pour si peu à la forme d'un raglan ou d'un ulster, *E. BERGEAT, Journ. offic.* 17 avril 1877, p. 2918, 2^e col.

— ETYM. La province d'Ulster, en Irlande. Mais pourquoi a-t-elle donné son nom à ce vêtement? c'est-à-dire l'ulster ou la forme qui en vient? Gâteuse (voy. ce mot au Supplément) est un autre nom de ce vilain pardessus.

† **ULTRA-CAVALLIER**, IÈRE (ul-tra-ka-va-lié, lie-r'), adj. Qui a un air cavalier exagéré. Jeunes gens à tournure ultra-cavalière, *CH. DE BERNARD, les Ailes d'Icare*, t. I, 13.

† **ULTRACISME** (ul-tra-si-sm'), s. m. Opinions des ultras, sous la Restauration. À la fin du *Congrès de Vérone*, de cette publication insidieuse où l'auteur [Chateaubriand] mêle ensemble dans le plus étrange amalgame ultracisme et républicanisme, *SAINT-BEUVE, Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II, 21^e et dernière leçon, en note.

† **ULTRA-LYRIQUE** (ul-tra-li-ri-k'), adj. Qui va au delà du style, du mouvement lyrique. Ces défaits

du langage ultra-lyrique de Lycophron, *VILLEMAIN, Génie de Pindare*, XII.

† **ULTRA-MICROSCOPIQUE** (ul-tra-mi-kro-sko-pi-k'), adj. Qui est assez petit pour échapper à la vision aidée de microscopes. M. Tyndall vient de faire à la Société Royale de Londres une lecture à ce sujet [les objets très-petits], et il a trouvé moyen de démontrer, par l'analyse optique de l'atmosphère, l'existence de corpuscules ultra-microscopiques, c'est-à-dire invisibles aux plus puissants microscopes, *BOUCHUT, Journ. offic.* 8 juill. 1876, p. 4959, 3^e col.

† **ULTRA-MONDAIN**. Ajoutez : || 2° Qui est mondain avec exagération. Si, dans les ultra-mondains, il [M. Xavier Aubreyet] fait la physiologie, à la Balzac, de ces Parisiennes qui, tout en appartenant à la sphère légale, s'attifient, se coiffent et s'enluminent comme si elles n'en étaient pas, *U. ROUSSAYE, Journ. des Débats*, 30 août 1876, 3^e page, 6^e col.

† **ULTRAMONTANISER** (ul-tra-mon-ta-ni-zé), v. a. Donner le caractère ultramontain, les opinions ultramontaines. On veut ultramontaniser le gouvernement malgré lui, *le Temps*, 1^{er} avr. 1876, 1^{re} page, 6^e col. C'était un prélat [l'archevêque de Munich] assez modéré que le pape n'était guère parvenu à ultramontaniser, c'est-à-dire à jeter dans la lutte contre le pouvoir temporel, *Journ. de Genève*, 31 oct. 1877.

† **ULTRA-ROUGE** (ul-tra-rou-j'), adj. Terme de physique. Rayons ultra-rouges, rayons qui existent dans toute lumière, qui, dans le spectre solaire, se placent au delà du rouge, et qui sont imperceptibles ou à peine perceptibles pour la rétine, *H. DE PARVILLE, Journ. des Débats*, 21 sept. 1876, *Feuilleton*, 2^e page, 1^{re} col.

† **ULTRA-TERRESTRE** (ul-tra-tér-rè-str'), adj. Qui est au delà de la terre. Les principales croyances des Égyptiens sur les périétés de la vie ultra-terrestre, *Journ. offic.* 14 déc. 1875, p. 16219, 3^e col. Tout cela [une certaine catégorie de sculptures] indique nettement que, durant les trois premiers siècles qui précéderont notre ère, les notions relatives à la vie ultra-terrestre s'étaient singulièrement affirmées, précisées et développées [en Grèce], *ib.* 30 mai 1876, p. 3703, 1^{re} col.

† **UMIO** (ou-lo), s. m. Terme d'antiquité. Mot latin qui signifiait la bosse, la partie centrale d'un bouchier. Une lance, une francisque, des glaives, un scaramasque, des nimbes de bouchers, *Journ. offic.* 14 juin 1873, p. 1023, 1^{re} col.

† **UMIRIEL** (ou-bri-el), s. m. Terme d'astronomie. Nom du deuxième satellite d'Uranus.

† 2. **TYPHON**. Ajoutez : || 2° Nom donné par les marchands d'antiquités aux Bess (voy. ce mot au Supplément), MANIETTE, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 1212.

TYPOGRAPHIE. Ajoutez : || Le bostryche typographique, sorte d'insecte (voy. BOSTRYCHE au Supplément). Décret du 8 mai 1873, qui autorise l'administration des forêts à faire exploiter les arbres attaqués par les bostryches typographiques dans la forêt communale de Boucheux (Jura).

† **TYPOPHOTOGRAPHIE** (ti-po-fô-to-gra-fie), s. f. Art d'obtenir un cliché photographique.

† **TYPOPHOTOGRAPHIQUE** (ti-po-fô-to-gra-fi-k'), adj. Qui a rapport à la typophotographie. Pour arriver à faire un cliché typophotographique..., *VENIER, le Temps*, 10 mai 1876, *Feuilleton*, 4^e col.

† 2. **TYRANNICQUE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Jacq. Aod, Jehu furent tyranniques, *DU BARTAS, Poème de Judith*.

TYRANNIE. — HIST. Ajoutez : XII^e s. [Ame] plus soggetté à leur tyrannie [des œuvres mondaines] par malvaises pensées [penses], *le Dialogue Gregoire* *le page*, 1876, p. 334.

TYRANNIQUÈMENT. — HIST. Ajoutez : || XVI^e s. La dépravation de la cité de Genève sur le fait des hérétiques qui l'ont tyranniquement opprimée, *DE MONTAGNON, Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles*, t. IV, p. 94-102.

UN. — REM. Ajoutez : || 16° Lamartine a dit *l'une après l'une* au lieu de *l'une après l'autre* : Deux vagues que blanchit le rayon de la lune, d'un mouvement moins doux viennent l'une après l'une, *Nouv. Médit.* xxiv. Barthélemy, dans sa *Lettre à Lamartine* (Némésis, 1834), n'a pas passé ce néologisme au poète, quand il a dit : Suivant de l'ail, baigné par les flux de la lune, Les vagues à ses pieds mourant l'une après l'une, Et les aigles dans les cieux gris (note de M. Ch. Berthoud).

† **UNA** (u-na), s. f. La 166^e planète télescopique, découverte en 1876 par M. Peters.

† **UNDECENAL**, ALE (on-dé-sè-nal, na-l'), adj. Qui arrive tous les onze ans. Sur la théorie de la périodicité undécennale des taches du soleil, *CH. LAMEY, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 1262.

— ETYM. Lat. *undecim*, onze, et *annus*, an.

† **UNIATE** (u-ni-a-t'), s. m. Groupes de nestoriens, de monophysites et de grecs qui se sont successivement réunis à l'Eglise romaine, tout en conservant leur rite, leur discipline et leur langue liturgique, *Journ. des Débats*, 7 août 1876, 4^e page, 2^e col. De chacune de ces trois Eglises (nestorienne, monophysite, grecque), il s'est détaché, à plusieurs reprises, des rameaux qui sont allés s'unir avec l'Eglise romaine; on les nomme uniates, *Journ. offic.* 1^{er} août 1876, p. 5800, 1^{re} col.

† **UNIFACE** (u-ni-fa-s'), adj. Qui n'a qu'une face. Les bractées sont des monnaies unifaces. La première série comprend les sceaux unifaces à légende hébraïque; la seconde, les sceaux à double face, *FERD. DELAUNAY, Journ. offic.* 23 sept. 1873, p. 4962, 3^e col.

— ETYM. Un, et face.

† **UNIFORMISME** (u-ni-for-mi-sm'), s. m. En géologie, théorie dans laquelle on admet que les changements survenus à la surface de la terre sont uniformes, c'est-à-dire ont été dus, sauf des variations d'intensité, aux forces encore actives de nos jours, *H. BLENZY, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1872, p. 648.

† **UNILATÉRAL**. Ajoutez : || 3° Qui ne voit qu'un côté des choses. Un écrivain chilien contemporain, Jenaro Abasolo, a dit : Un génie unilatéral comme Bessuet ne pouvait approfondir la philosophie de l'histoire, *FÉLIX BOVER (de Neuchâtel, Suisse)*, qui ajoute : Tous ceux qui ont traduit de l'allemand en français ont regretté de n'avoir pas d'équivalent pour *einseitig* (qui ne voit qu'un côté).

† **UNIMIAL**, ALE (u-ni-no-mi-nal, na-l'), adj. Qui ne contient qu'un nom, qui n'a qu'un

nom. En cas d'adoption du scrutin par vote unimominal, tout candidat sera élu, qui aura obtenu un nombre de suffrages égal au résultat de la division du nombre des votants par le nombre des membres à élire, PERNOLET, *Proposition d'Assemblée nationale*, n° 2237. Vous allez, tout en votant en principe le scrutin de liste, y substituer le scrutin unimominal, BERTAULD, *Journ. offic.* 20 juin 1874, p. 4184, 4^{re} col.

— ETYM. Un, et nominal.

UNION. *Ajoutez* : || 1^{re} Nom donné à des articles résultant de matières différentes unies dans la fabrication, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angl.* t. III, p. 446. Bas et chaussettes union (fil laine et fil coton retordus en un fil),... jupons, ceintures et vêtements de dessous union, à côtes et unis, *ib.* p. 347.

† UNIONISME (u-ni-o-ni-sm'), s. m. Terme du socialisme. Système et pratique des ouvriers s'associant pour défendre leurs intérêts contre les intérêts des patrons. C'est en juin 1872 que l'unionisme [des ouvriers agricoles] se développe dans le Gloucestershire, au grand scandale du clergé, H. DEMIS, *la Philos. posit.* juill.-août 1874, p. 76. M. Hodgson voudrait voir la coopération prendre la place de l'unionisme, E. DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 déc. 1876, p. 887.

— ETYM. Mot dérivé des trade unions anglaises, unions de métiers.

† UNIPOLAIRE. *Ajoutez* : || 2^e Se dit aussi, en anatomie, des cellules nerveuses qui n'ont qu'un seul pôle.

UNIR. *Ajoutez* : — REM. Dans les textes du xii^e et du xiii^e siècles qui sont rapportés à l'histoire, un¹ n'a que le sens d'égal, de plan, de poli. Mais en voici un du xii^e siècle où il a le sens de joindre : Ses chiez [sa tête, d'un évêque qui avait eu la tête tranchée] ensi fut uniz à son cors, als il ne fust pas yus trenchiez, *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 131.

† UNISÉRIALITÉ. *Ajoutez* : — REM. On dit aussi uniserial. Les canards volent en lignes obliques inclinées; les alouettes en longue file uniserial, et les pluyers en bandes rangées de front sur une même ligne horizontale, *Journ. offic.* 25 oct. 1876, p. 8813, 2^e col.

† UNISSEUR (u-ni-seur), s. m. Celui qui unit, produit l'union des cœurs. J'ai une lumière particulière qui me fait voir que l'unité de notre cœur [de son cœur et de celui de sainte Chantal] est un ouvrage de ce grand unisseur [Dieu], ST FRANÇOIS DE SALES, dans *Hist. de sainte Chantal*, éd. Paris, 1870, t. I, p. 369.

† UNISSONNANCE (u-ni-so-nan-s'), s. f. Néologisme. Qualité de ce qui se unissonnant, ou qui n'a qu'un son. Son oreille était bercée, ainsi que la mienne, de l'unissonnance des vagues, CHATEAUX, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. I, *Un moment dans ma ville natale, Souvenirs de la Ville-neuve*, etc.

UNITÉ. *Ajoutez* : || 1^{re} Terme de physique. Unité Siemens : quand un courant électrique traverse un circuit conducteur, son intensité dépend de la conductibilité de ce circuit; et plus cette conductibilité est grande, moins on dit que ce circuit offre de résistance au passage du courant; dès lors on a nommé résistance à la conductibilité électrique, ou, simplement, résistance électrique, la propriété qui est l'inverse de la conductibilité; et, dans les comparaisons expérimentales, on a pris pour unité de mesure une longueur connue d'un corps conducteur déterminé, d'une section également connue. Parmi les unités proposées, l'unité Siemens représente une colonne de mercure d'un mètre de longueur sur un millimètre carré de section, à la température de zéro.

† UNIVERSALISATION (u-ni-vèr-sa-li-zia-sion), s. f. Action d'universaliser. En cherchant à nous expliquer comment le suffrage universel s'était

implanté dans notre pays, l'honorable rapporteur a laissé échapper ces mots singuliers : par des concessions successives, on est arrivé à l'universalisation, *Journ. offic.* 6 juin 1874, p. 3769, 3^e col.

† UNIVERSALISME. *Ajoutez* : || 2^e En un sens général, doctrine qui embrasse l'universalité des choses. Nous montrerons que toutes ses institutions primitives [du christianisme] sont animées de cet esprit; nous verrons par quelle pente fatale il a promptement été entraîné à déchoir de cet universalisme, PRESSEUX, *Journ. des Débats*, 31 mars 1877, 3^e page, 6^e col.

UNIVERSITÉ. *Ajoutez* : || 6^e Aujourd'hui, d'après la nouvelle loi sur l'enseignement de 1875, établissement qui ne dépend pas du gouvernement, et qui comprend plusieurs facultés ou toutes.

† UPANISHAD (u-pa-ni-chad'), s. f. Terme de théologie brahmanique. Nom de commentaires religieux et philosophiques, que les brahmanes considèrent comme faisant partie de la révélation, P. BAUDRY, *Journal des Débats*, 8 novembre 1877, 3^e page, 4^e col.

— ETYM. Sanscrit, upanishad, de upa, grec *ὑπό*, ni préfixe, et shada, aller.

† UREUS (u-ré-us'), s. m. Terme d'antiquité. Figure d'un petit serpent que les anciens Egyptiens considéraient comme un des symboles de la royauté; disposé en nœud à sa partie inférieure, le col dressé, il est placé sur le devant du sceptre des pharaons.

— ETYM. Egypt. ara, nom de ce serpent; les Grecs, par un jeu de mot, le rattachèrent à *ὄψα*, que, et en firent *ὄψαζοις*.

† URANIEN (u-ra-ni-n), s. m. Se disait, au xviii^e siècle, de ceux qui mettaient le sonnet d'Uranie de Voiture, au-dessus de celui de Job par Bernier.

† URBANISER (ur-ba-ni-zé), v. a. Donner le caractère de la ville, le caractère citadin. Vous introduisez la campagne dans les habitations de la ville, et vous urbanisez l'entourage, les habitudes, le labeur même du campagnard, *about*, le journal le XIX^e siècle, 6 avril 1873, 3^e page, 6^e col.

† URDA (ur-da), s. f. La 467^e planète télescopique, découverte en 1876 par M. Peters.

† URDU. *Ajoutez* : || Adjectivement. La langue urdu, GARCIN DE TASSY, *la Langue et la Littérature hindoustaniens*, en 1875, p. 16.

— REM. Plusieurs prononcent ourdou.

URNE. *Ajoutez* : || 10^e Vider les urnes, s'est dit, à un certain moment du langage révolutionnaire, pour vider les verres. Après que chaque partie du programme [d'une fête en l'honneur de Marat] est accomplie, il est prescrit, dans le style étrange de l'époque, de vider les urnes, ce qui veut dire de vider les verres, H. BAUDRILLART, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juillet 1872, p. 426.

† UROLOGIE (u-ro-lo-jie), s. f. Étude de l'urine, tant à l'état sain qu'à l'état de maladie. Un mémoire imprimé intitulé : Essai d'urologie clinique... l'urologie peut être utilisée en clinique et doit être placée sur le même rang que les autres moyens d'exploration, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 29 mars 1877, p. 2562, 2^e col.

— ETYM. Ούρον, urine, et λόγος, étude.

† URUBU (u-ru-bu), s. m. Espèce d'oiseaux de proie du genre percoptère.

† USAGÉ. *Ajoutez* : || 2^e Qui a servi, qui a fait de l'usage. En tarif conventionnel, on applique aux sacs neufs importés vides... aux sacs usagés, la franchise afférente aux articles d'emballage ayant servi, *Douanes, Tarif* de 1877, note 618.

† USEMENT (u-se-man), s. m. Ancien terme de droit. Nom donné, en Bretagne, aux usages locaux, MÉNEUST, dans *Mémoires de la Société centrale d'agriculture*, 1873, p. 299.

† USINAGE (u-zi-na-j'), s. m. Action d'usiner :

état des pièces qui ont été usinées. Atelier d'usinage des culasses, *Journ. offic.* 20 mai 1876, p. 3460, 3^e col.

† USINER (u-zi-né), v. a. Terme de technologie. Soumettre une pièce ébauchée à l'action d'une machine-outil. Usiner une bielle, un excentrique, un canon, une culasse; il s'emploie pour distinguer le travail par une machine-outil du travail fait à la main.

USTENSILE. *Ajoutez* : || 4^e Au plur. Dans l'exploitation du bois de flottage, indemnité de 30 francs que l'on donne au premier compagnon, quand le train est formé et prêt à partir, *Mémoires de la Société centrale d'agriculture*, 1873, p. 265.

— REM. *Ajoutez* : || 2. La forme utensile se trouve encore au commencement du xviii^e siècle. La vaisselle et les autres utensiles..., GARCILASSO DE LA VEGA, *Hist. des Yncas*, t. I, p. 345 (traduction de Baudoin, éd. de 1704).

— HIST. *Ajoutez* : xv^e s. Et lui faites rendre compte des utensiles de la maison et autres choses par lui recueus son temps durant (1430), MARCHÉY, *Lettres-missives originales du chartrier de Thouars*, p. 8.

† USTENSILIER (u-stan-si-lié), s. m. Terme de théâtre. Homme employé à l'entretien des utensiles. Théâtre national de l'Opéra : Administration, peintres décorateurs, figuration, comparses externes, brigade des ustensiliers, *Journal offic.* 15 sept. 1875, p. 5358, 3^e col.

UTILE. — HIST. *Ajoutez* : || xiv^e s. Se la novitez est de choses utiles et bones..., *Biblioth. des ch.* 1873, p. 16.

UTILEMENT. *Ajoutez* : — HIST. xii^e s. À moi sembler utilement moi nient avoir entendus les choses..., *li Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 405. || xiv^e s. Se elle [la nouveauté] est sobriement et utilement ordennée..., *Biblioth. des ch.* 1873, p. 16. Supervacue, nient utilement, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franc.* 2441.

† UTILITAIRE. — ETYM. Société utilitaire, nom donné en 1822 par M. John Stuart Mill à une société de jeunes gens qui se proposaient de discuter les principes fondamentaux de la doctrine de Bentham. « Sorti de cette humble origine, ce mot fit son chemin et prit rang dans la langue; je ne l'avais pas inventé, j'en avais trouvé dans une des nouvelles de Galt, les *Annales de la paroisse*, où un ecclésiastique écossais, dont le livre était supposé l'autobiographie, exhortait ses paroissiens à ne pas abandonner l'Evangile pour se faire utilitaires, J. STUART MILL, *mes Mémoires*, p. 75, trad. Chazelles, Paris, 1874. Ce mot est d'ailleurs très-bien fait, les noms en se terminant leurs adjectifs en *itaire* : unité, unitaire; hérédité, héréditaire; universalité, universalitaire, etc.

† UTOPIQUE (u-to-pi-é), adj. Qui a le caractère de l'utopie. Tant que le congrès [ouvrier] a duré, elle [la presse réactionnaire] s'est appliquée à donner un relief particulier aux déclarations et aux propositions utopiques, en laissant volontiers dans l'ombre les propos raisonnables et les motions sensées, *Le Temps*, 15 oct. 1876, 1^{re} page, 6^e col. Faire luire aux yeux des promesses utopiques qu'il sera impossible de réaliser, le *Charivari*, 7 oct. 1876.

† UVAIRE (u-vé-r'), s. f. Groupe de plantes ligneuses des contrées tropicales, dont quelques espèces donnent des fruits comestibles.

† UVAL, ALE (u-val, va-l'), adj. Qui a rapport au raisin. || Station uvale, lieu où l'on fait une cure par le raisin. La France, si riche en cépages de toute espèce, devrait, elle aussi, avoir des stations uvales, *Opinion nationale*, 23 oct. 1874, 2^e page, 6^e col.

— ETYM. Lat. uva, raisin.

† UVULAIRE. *Ajoutez* : || 2^e S. f. Genre de plantes de la famille des hirtidées.

VAI

VACANT. *Ajouter :* || 4^e Nom, dans le Midi, de terres incultes ou improductives. *Contrib. directes. Lettre commune*, 26 mars 1874.

† **VACHARD** (va-char), s. m. Terme populaire. Celui qui s'étend comme une vache, au lieu de se livrer à la besogne. Détestable employé, caractère en dessous, écrivant toujours la tête dans la main et les jambes étendues, type de l'employé de bureau fainéant, du vachard, *Gaz. des Tribunaux*, 26-28 août 1873, p. 819, 2^e col.

VACHIE. *Ajouter :* || 23^e Terme de concours. Vache de bande, vache choisie parmi cinq ou six bêtes déjà choisies comme une élite. Les vaches de bande achetées pour Paris sont choisies parmi les plus belles espèces des provenances auxquelles appartiennent les meilleurs bœufs, A. HUSSON, *les Consommations de Paris*, p. 437. || 24^e Dans le quartier de Cette, nom d'un filet traînant pour la pêche, *Statistique des pêches maritimes*, 1873, p. 416. || 25^e Fig. et populairement. être vache, n'être qu'une vache, être mou, paresseux.

† **VACHE-BICHE** (va-che-bi-ch'), s. f. L'antilope bubale (voy. *vacine*, n° 43, au Dictionnaire). || Au plur. Des vaches-biches.

VACHER. *Ajouter :* || 2^e Adj. Vacher, vachère, qui a rapport aux vaches. La foire vachère de Saint-Hilaire, qui a eu lieu lundi dernier, a été favorisée par un beau temps, le *Nouveliste d'Aranches*, 19 nov. 1876.

VACHERIE. — HIST. XIV^e s. *Ajouter :* Refaire... la cheminée de la vacherie toute neuve (1336), VARIN, *Archives administ. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 749.

† **VACHOTTE** (va-cho-t'), s. f. Nom vulgaire du goutet commun.

† **VACOA** (va-koa), s. m. Le même que *vaquois* (voy. ce mot ci-dessous). || On trouve aussi *vaquo*. Sacs de coton, *Journ. offic.* 20 août 1877, p. 5893, 3^e col.

† **VACOUF** (va-kouf), s. m. Voy. *WACOUF* au Supplément.

† **VACUOLAIRE** (va-ku-o-lè-r'), adj. Terme didactique. Qui a rapport aux vacuoles; qui contient des vacuoles. La muqueuse de la Maladerie est vacuolaire, dans les parties centrales du bloc, les vacuoles sont à peu près vides et traversées par des lamelles de silex, ST. MEUNIER, *Acad. des sciences, Comptes rendus*, t. LXXXIV, p. 577.

† **VADYANT.** *Ajouter :* || 2^e Nom, dans les formes de la Vienne, du premier domestique de culture. *les Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 296.

† **VADROUILLE.** *Ajouter :* — REM. Le même que *badrouille* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **VAGUE.** *Ajouter :* || 10^e Année vague, année de 365 jours, sans l'intercalation périodique d'un jour bissextile; ainsi dite parce qu'à la longue les saisons naturelles ne correspondaient plus aux divisions mensuelles, et que le commencement de chaque mois parcourait le cercle entier de l'année. Mémoire (de M. de Roncé) sur quelques phénomènes célestes, rapportés sur les monuments égyptiens avec leur date du jour dans l'année vague, FÉRD. DELAUNAY, *Journ. offic.* 7 janvier 1873, p. 89, 3^e col. || 11^e Subst. Un vague, un terrain non occupé, non planté. De nombreux vides et des vagues considérables s'y rencontrent presque partout (dans les forêts du comté de Nice), L. GUOT, *Mémoires de la Société centrale d'agriculture*, 1874, p. 142.

— HIST. *Ajouter :* || XIV^e s. Onques puis ne fut parlé de celle noble compaignie, et m'est advis qu'elle soit alce à neant, et la maison vague [vide] demourée, J. LE BEL, *Les vraies chroniques*, t. II, p. 174.

† **VALÉA** (va-lé-a), s. m. Espèce d'arbre (*bahea madagascariensis gummiifera*, Lamarek). Le *valéa* [de Madagascar] donne en quantité de la gomme élastique aussi bonne que celle du caoutchouc de la Guyane, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1872, p. 248.

† **VAILLANT.** *Ajouter :* || 2^e S. m. Nom vulgaire d'un gros d'argent au cavalier armé, qui se frappait en Flandre et dans le Hainaut, au XIII^e siècle et au commencement du XIV^e.

VAL

† **VAILLANTISTE** (va-lan-ti-st'), Il mouillées), s. m. Nom d'une secte de convulsionnaires. C'est qu'en présence des recrues de convulsionnaires... qui faisaient secte et des sectes à plusieurs branches, les angustiniens, les vaillantistes..., il fallait bien intervenir, STE-BEUVE, *Port-Royal*, 3^e éd. t. VI, p. 79.

VAIN. *Ajouter :* || 9^e Terme de forestier. Semence vaine, semence qui ne germe pas. Il est prudent de rejeter les premières semences tombées : elles sont généralement piquées ou vaincs, G. BAGNERIS, *Manuel de sylvicult.*, p. 232, Nancy, 1873.

VAINCRE. — REM. *Ajouter :* || 2. Corneille a employé tu vaincs : Plus tu vaincs la nature et l'osse maltraiter, Plus cette grâce abonde..., *Imit.*, III, 5877. À l'occasion il convient de suivre son exemple.

VAIR. *Ajouter :* — REM. Dans le blason le vair n'est pas un métal; il constitue, avec l'hermine, les deux fourrures du blason.

† **VAISSELLIER.** *Ajouter :* — REM. On trouve aussi écrit *vaissellier*. Batterie de cuisine, poêles, chaudron, armoires, tables, bois de lit, vaissellier, l'Aerarchin, 29 août 1875. Cette orthographe vaut mieux. *Vaissellier* viendrait de *vaissel*, et non de *vaisselle*. Il en résulte que la prononciation doit être figurée : vè-sé-lie.

VAISSELLE. *Ajouter :* || 4^e Vaiselle vinaire, cuves, tonneaux, etc. Villeneuve [Herauld] n'a pas été épargnée; les bas quartiers ont été submergés; la vaiselle vinaire, actuellement mise en usage dans presque tout notre département, a été emportée par le torrent..., *Messageur du Midi*, dans *Gaz. des Trib.* 16 sept. 1875, p. 895, 4^e col.

— HIST. || XIV^e s. *Ajouter :* La loi des monnoyes d'argent estoit tousjours esgale à la loi des orivres, tellement qu'on ne pouvoit rien perdre en la vaiselle que la façon, ce qui nous est encore demeuré en commun proverbe : c'est vaiselle d'argent, on n'y perd que la façon, JEAN BODIN, *Discours sur le rabaissment et diminution des monnoyes*, Paris, 1678, feuille tjjj (il n'y a pas de pagination).

† **VAISSERON** (vi-se-ron), s. m. Nom vulgaire du laitron lisse.

† **VALA** (va-la), s. f. La 431^e planète télescopique, découverte en 1873 par M. Peters.

† **VALENTIN**, INE (va-lan-tin, ti-n'), s. m. et f. Valentin, soupçant que chaque jeune fille choisissait, dans plusieurs villes de province, le dimanche des brandons, et valentine, la jeune fille à l'égard du soupçant. La veille du 44 février, jour de saint Valentin..., de cette manière chacun a double valentin et double valentine..., on tient encore pour autre sorte de valentin ou de valentine le premier garçon ou la première fille que le hasard fait rencontrer..., ces lettres dites valentines, dont le nombre s'élève chaque année à plusieurs millions en Allemagne..., *Journ. offic.* 44 février 1869, p. 193, 4^e, 5^e et 6^e col.

† **VALENTINITE** (va-lan-ti-ni-t'), s. f. Terme de minéralogie. Oxyde d'antimoine, incolore, blanchâtre.

† **VALÉRINE** (va-lé-ri-n'), s. f. Nom général des combinaisons qui résultent de l'action de l'acide valérique sur la glycérine.

† **VALET.** *Ajouter :* || 17^e Dans le moyen âge et parmi les corporations ouvrières, nom de l'apprenti qui devenait ouvrier. Après la rude épreuve de l'apprentissage, l'apprenti devenait valet; à partir de ce moment, il était émancipé, OCTAVE NOEL, *Journ. offic.* 6 mars 1877, p. 1718, 2^e col.

† **VALETT** (va-le-t'), s. m. Nom donné au bord latéral du filet de pêche, *Décrot du 7 juin 1852, Pêche du hareng*, art. 40.

VALEUR. *Ajouter :* || 15^e Manière d'apprécier le mérite des concurrents à l'Ecole des beaux-arts. Diplôme [d'architecture], que l'on n'obtient qu'après avoir remporté deux valeurs en première classe et à la suite d'épreuves..., *Journ. offic.* 7 août 1875, p. 6468, 2^e col.

VALIDE. *Ajouter :* || 4^e Il se dit quelquefois, substantivement, des hommes valides. L'on re-

VAN

marque que plusieurs valides, trouvant le métier de guesier bien plus doux que le leur [de laboureurs], demeurèrent dans la fainéantise, BOISLIEU, *Correspond. contr. gén. des finances*, p. 311, 1693.

VALIDER. *Ajouter :* Il n'a pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes, BOUSSUET, *Avertissement* 5.

VALLÉE. *Ajouter :* || 7^e Terme d'exploitation houillère. Galerie qui descend dans la couche de houille suivant la direction de son pendage, et qui aboutit à une coïstresse.

† **VALLONÉE.** *Ajouter :* || On trouve aussi valonnie. Le carrou ou terre du Japon; la ciguë, plante réputée, en Amérique, très-riche comme agent tannant; le divi-divi, fruit d'un arbre d'Amérique ainsi nommé; la noix de galle, la valonnie et enfin divers autres produits, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. VI, p. 747.

— ETYM. Bas-lat. *vallania*, *valania*, châtaigne, que l'on dit dérivé du lat. *balanus*, gland. Mais c'est de l'all. *Wallnuss*, noix, qu'il faut le rapprocher. *Wallnuss* est composé de *Nuss*, noix, et de *Wall*, qui représente *walisch*, *welche* : la noix du pays *welche*. Au reste ce *val* ou *val* se trouve dans *gauge*, qui signifie noix en certaines provinces (voy. GAUGE).

† **VALLONER.** *Ajouter :* || 2^e V. refl. Se valonner, être creusé de vallons. Aux environs d'Hermanli, le terrain se valonne, BERGEE, *Journ. des Débats*, 3 juillet 1873, 3^e page, 5^e col.

† **VALORIMETRE** (va-lo-ri-mè-tre), s. m. Nécologisme. Mesure des valeurs. Quand on parle de valeur monétaire, il ne s'agit pas de savoir s'il vaut mieux se servir pour la mesure d'un ou de deux valorimètres d'inégale grandeur; il s'agit de savoir s'il est plus commode de se servir, pour avoir un valorimètre stable, de la valeur de l'or ou de celle de l'argent, T. GARNIER, *Journ. offic.* 4 mars 1877, p. 1663, 1^{re} col.

† **VALTERIE** (val-té-rie), s. f. Nom, dans le Loiret, des assemblées où se jouent les domestiques, *les Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 190.

— ETYM. *Valét*. Remarquons toutefois que c'est une altération locale de prononciation pour *valetterie*.

† **VALTURE** (val-tu-r'), s. f. Terme de marine. Liure particulière du pied d'un mât partiel avec le ton du bas mât qui est immédiatement inférieur.

VAMPIRE. — ETYM. *Ajouter :* C'est un mot slave qui se trouve dans les langues russe, tchèque et polonoise, sous la forme *oupir*, d'où l'on peut déduire une forme archaïque *voampir*.

† **VAMPIRIQUE.** *Ajouter :* — REM. On trouve aussi *vampiresque*. Elle a quelque chose de vampirique, et son regard vous magnétise, BERGE, *Salons de 1864 à 1868*, t. II, p. 441.

† **VANADIUM.** *Ajouter :* — ETYM. *Vanadis*, sur-nom de la déesse scandinave Freyja.

† **VAN DYCK** (van-dik), s. m. Nom d'un célèbre peintre hollandais. || Brun de Van Dyck, robe de Van Dyck, sorte de brun, sorte de rouge. On range dans la même classe [oxydes de fer artificiels] les préparations que l'on désigne communément dans le commerce sous les noms de brun de Van Dyck et de rouge de Van Dyck ou tête de mort, et qui sont, du reste, de simples protoxydes de fer, *Douanes, Tarif* de 1877, note 356.

† **VANGUIER** (van-gi-é), s. m. Arbre fruitier de Madagascar (*vangueria edulis*, de la famille des rubiacées). Il y a les vanguiers, qui portent des quantités de fruits gros comme des pommes et bons à manger, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1872, p. 249.

† **VANILLIERE** (van-il-le-rie, Il mouillées), s. f. Lieu planté en vanilliers (il vaudrait mieux dire vanillière). Non féconder que deux fleurs par grappe sur les vanilliers cultivés en vue du produit; renouveler les vanillières ainsi ménagées tous les quinze ans, et tous les sept ans quand on en féconde toutes les fleurs, *Journ. offic.* 10 août 1874, p. 5746, 1^{re} col.

† **VANILLIE.** *Ajouter :* || 2^e Substance qui constitue le principe odorant de la vanille et tire

sait de la vanille, soit des confitures. Depuis quelque temps, on importe de divers pays, notamment d'Allemagne, une substance qui est désignée dans le commerce sous le nom de vanilline et dont l'arôme a la plus grande analogie avec celui de la vanille; la vanilline, substance obtenue du suc des confitures traitée par des agents oxydants (bichromate de potasse et acide sulfurique), n'est pas importée en nature... *Donanes, Lettre commerciale*, 3 avril 1876, n° 303.

† **VANNE** (va-n'), s. f. Ce qui provient du nettoyage des grains au moyen du van. M. Espitalier, croyant avoir affaire, en 1868, à des parties de terrain salé et ne connaissant pas alors le phylloxera, traita les premiers points d'attaque, selon l'usage du pays [la Camargue], en répandant sur le sol de 500 à 700 mètres cubes de sable par hectare, qui était recouvert de vannes de blé pour le fixer. *Rapport de la commission du phylloxera de l'Hérault*, dans *Journ. off.*, 10 août 1873, p. 6742, 2^e col.

VANNER. — HIST. XIII^e. s. f. *Ajouter* : Ne pour quant si ne lor avai Bien, k'il n'ait pris [prix] des miex vanes [choisis, d'élite, comme nous disons : triés sur le volet], *Li chevaliers de sans espées*, v. 9742. Des miex vaillanz, des miex vanez, *Gautier de Coincy*, 659. Pure et bien vanée, *id.*, 481.

† **VANTANCE** (van-tan-s'), s. f. Archaïsme. Action de vanter. C'est une sorte de vantance d'amitié, que de la vouloir exalter par la jalousie, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, Introduction à la vie dévote*, III, 38. Ces vantances affaiblissent et font mettre en doute les vrais périls, *CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe*, éd. Bruxelles, t. V, *Journée militaire du 23 juillet* (vers la fin de la section).

— HIST. XIII^e. s. Et je puis bien faire voire vantance que je fais plus pour Dieu que nous amans, *Romanero*, p. 95. || XIV^e. s. Une vertu moienne est opposée à vanité ou vanterie, *ORESME, Éth.*, 183. || XV^e. s. Seigneurs, tost vous voy repentir De faire ce que disiez; Vos vantances devisiez, Et maintenant voulez tout fuir, *la Passion N. S. J.-C.* || XVI^e. s. La vantance qui semble toujours entre attachée aux propres témoignages, *MONT.*, II, 60.

† **VANZEY** (van-zé), s. m. Nom, en Abyssinie, du scabier. Le scabier ou vanzey qui fait l'ornement de toutes les villes, *CORTAMBERT, Cours de géographie*, Paris, 1876, p. 591.

VACUER. *Ajouter* : || 5^e. Avoir un congé, en parlant d'un écuyer. De conseil pris avec M. de Montausier, je ferai la leçon demain; et l'après-midi, monsier, nous ferons vacquer Monseigneur [le Dauphin], *BOSS. Lett. d'Huet, dans Correspond.*, 25 déc. 1876, p. 1084.

† **VACQOIS** (va-ko), s. m. Arbre fruitier de Madagascar (*pandanus edulis*). Le vacquois comestible donne des grappes de fruits d'une saveur douce que les Malgaches tiennent en estime, *E. BLANCHARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1872, p. 213. || On trouve aussi vacca. Les sacs dont on se sert pour l'emballage [des sucres Bourbon] sont faits avec les feuilles de vacca, que l'on coupe vertes, que l'on fait sécher à l'air, et que l'on fend ensuite en lanières de deux centimètres environ de largeur, *ED. MORIS, Mém. d'agr. etc.*, 1870-71, p. 223.

VARE. *Ajouter* : — REM. La varo de la Confédération Argentine vaut 0^e,866.

VARIATION. *Ajouter* : || 9^e. Terme d'horlogerie. Variation du plat au pendu, différence de marche d'un chronomètre, lorsqu'on le place horizontalement, ou lorsqu'on le suspend verticalement, ce qui rend les conditions d'équilibre moins satisfaisantes.

VARIÉTÉ. || 2^e. *Ajouter* : Je suis convenu, par semaine, de sacrifier à des variétés une lettre quand je le pourrais, et que je n'aurais pas quelque sujet intéressant à traiter, *L. du P. Duchêne*, 176^e lettre, p. 2.

† **VARNIAS** (var-ni-as'), s. m. Sorte de tabac à fumer. Tabacs à fumer : scaterlay Virginie, 16 fr. le kil., scaterlay varnias, 16 fr. le kil., scaterlay Maryland, 16 fr. le kil., *Journ. off.*, 6 déc. 1875, p. 10054, 2^e col.

† **VAROQUE** (va-ro-k'), s. m. Nom, en Normandie, du bâton qui sert à enrouler une grosse et longue corde autour du tourniquet placé à l'arrière de la charrette, afin de maintenir les gerbes qui y sont chargées, *DELBOELLE, Gloss. de la vallée d'Yver*, p. 335.

— HIST. XV^e. s. Chacun d'eulx tenant en sa main un baston ou varoqueau, ou cange, *carochium*. Sur icelle charrette le suppliant print un grand baston appelé varoqueau, *id. ib.*

— ETYM. Bas-lat. *varochium*, *varochium*, *ve-*

rochium. La forme *perochium* montre que le mot tient à l'ital. *verricello*, treuil, et provient du latin *veru*, broche, *Perochium* est un diminutif de *veru* (*vericellum*), et *varoqueau* représente *carochium*.

1. **VASE**, s. f. *Ajouter* : || 2^e. Ver de vase, voyez, n° 14, au Supplément.

† **VASIEU**, **IERE** (va-zié, zîè-r'), adj. Qui a rapport à la vase. Les droits sont dus sur les houilles par les bateaux dragueurs et les bateaux vassiers, *Donanes, Tarif* de 1877, note 273.

† **VASSIVE** (va-si-v'), s. f. Nom donné, dans le département du Cher, aux brebis antaïennes, les *Primes d'honneur*, p. 382, Paris, 1874.

— ETYM. Du Cange a *vaciva bestia*, bête née d'une vache. Mais rien, dans le texte allégué, ne l'autorise à donner cette interprétation; et le mot serait *vaccinus*, et non *vacivus*. C'est par notre rassise qu'il faut interpréter le *vaciva bestia* de Du Cange; et, à son tour, *vassive* est interprété par le lat. *racivus*, qui veut dire dépourvu : *racivus erium*, faible. En effet une bête très-jeune est une bête dépourvue [de force].

† **VASSIVEAU** (va-si-v'), s. m. Nom, dans le département du Cher, des agneaux d'un à deux ans, les *Primes d'honneur*, p. 368, Paris, 1874.

— ETYM. Dérivé de *vassire*.

VASTE. — REM. Ce n'est qu'après d'assez longs débats que ce mot a été admis, au XVI^e siècle, en un sens favorable et non pas péjoratif, en rapport avec le *vastus* latin. On soutenait que l'étendue juste et réglée fait le grand, tandis que la grandeur démesurée fait le vaste. Le témoignage le plus curieux qui soit resté de ces débats, est la très-intéressante *Dissertation* de Saint-Evremond sur le mot *vaste*, adressée à MM. de l'Académie française (*Œuvres de Saint-Evremond*, t. IV, p. 1, Amsterdam, 1726) (note de M. Ch. Berthoud).

† **VASTIERE** (va-siè-r'), s. f. Nom, dans le comté de Nice, de certains terrains communs servant à la pâture. A Sospel, on les parque [les animaux], chaque nuit, dans les champs, au pied même des oliviers qu'ils doivent fumer; il en est ainsi dans les communes étendues, où le prix du transport de l'engrais, de l'étable au champ cultivé, coûterait beaucoup; cela s'appelle faire des vastières; c'est surtout au printemps que les vastières sont productives; l'herbe qui commence à pousser est dévorée avec avidité par les animaux affamés, *L. GUIOT, Mém. soc. centr. d'agric.*, p. 275.

— ETYM. Lat. *vastus*, au sens de désert, inculte.

† **VASTITÉ**. *Ajouter* : Si je n'avoue avec vous qu'il n'y a pas un coin de la vastité de ses entrailles qui ne soit rempli de vertu et rembourré d'excellentes intentions, *BALZAC, Lett. inédites*, LIII, éd. Tamizey-Larroque.

† **VASTITUDE** (va-si-tu-d'), s. f. Néologisme tiré du latin. || 1^{er}. Grand espace désert. Tu descends avec le Nil des vastitudes de la Nubie jusqu'aux plages de la Méditerranée, *M^{me} de GASPARIN, Vesper*, 2^e éd. Paris, 1862. Caravane, fil noir jeté dans les vastitudes, *id. ib.* || 2^e. Grande étendue, au propre et au figuré. Telle était la façon la plus simple et en même temps la plus grandiose de concevoir cette décoration d'un opéra; c'est aussi celle à laquelle M. Baudry s'est arrêté, sans se dissimuler la vastitude de l'entreprise, *E. BERGERAT, Journ. off.*, 25 août 1874, p. 6459, 1^{er} col.

— ETYM. Lat. *vastitūdinem*, de *vastus*, vaste.

† **VA-TE-LAVER** (va-te-la-vé), s. m. Dans le langage populaire, volée de coups. Il regardait les gens, tout prêt à leur administrer un va-te-laver, *E. ZOLA, l'Assommoir*, p. 328.

† **VATICINATION**. *Ajouter* : Comme je sais pourtant... que V. A. S. est présentement dans le goût des vaticinations, voici certaine centurie, *CHAUVILLE, Ep. d'une princesse de Conti, Œuv. div.*, Amst. 1750, p. 408.

— HIST. XVI^e. s. L'opinion du peuple étoit vaticination n'estre jamais des cieulx donnée sans fureur et branslement de corps, *RAB. III*, 45. S'il est loisible à Panatius de soutenir son jugement autour des aruspices, songes, oracles, vaticinations, desquelles choses les stoiciens ne doutent aucunement, *MONT.*, II, 233.

† **VATICINER** (va-ti-si-né), v. n. Mot forgé du latin. Faire des vaticinations, des prédictions, des prophéties. Qui ne se rappelle Deleucize vaticinant dans le *Rocell* en 1850 : le peuple français va se lever dans ses comices, *Journ. de Genève*, 13 mars 1877.

— ETYM. Lat. *vaticinari*, prophétiser (voy. *VATICINATEUR* au Dictionnaire).

† **VACDEIRE** ou **VAUDEIRE** (vô-de-r'), s. f. Nom d'un vent qui vient de la vallée du Rhône et souffle par rafales sur le lac de Genève; c'est une espèce de *föhn* (voir ce mot au Supplément). || Il y a un diminutif *vauderon*, s. m.

— ETYM. Origine inconnue. Le proverbe patois dit : *Vaudaire du matin* *Va veri lo moulin*; *Vaudaire de né* *fa setzi* *le gollies* (vaudaire du matin fait tourner le moulin, c'est-à-dire amène la pluie; vaudaire de la nuit fait sécher les flaques d'eau [note communiquée par M. Ch. Berthoud]). || Ce mot est au Dictionnaire sous la forme *VAUDARE*.

† **VADEVILLE**. — ETYM. *Ajouter* : Voici des exemples de la forme *voiz de ville* : « *Adrian Le Roy*, dans son recueil publié en 1574, *Livre d'airs de cour miz sur le lute*, nous donne une preuve que l'une des deux appellations [airs de cour] avait succédé à l'autre [voix de ville]. Dans sa dédicace à très-excellente Catherine de Clermont, comtesse de Retz, il dit, au sujet des chansons qui suivent dans son volume *l'Instruction pour la tablature du lute* : Je me suis avisé de lui mettre en queue pour le second ce petit episcule de Chansons de cour beaucoup plus légères, que jadis on appelait voix de ville, aujourd'hui airs de cour. En 1661, Layolle avait publié à Lyon *Chansons et voiz-de-ville*, et en 1675, quoi qu'en eût dit A. Le Roy quatre ans auparavant, on voyait encore paraître à Paris *Recueil de chansons en forme de voiz-de-ville*, par Jean Chardavoine, » *EN. FOURNIER, Chansons de Gaultier Garguille*, p. 7, Janet, 1858.

† **VAUTROT**. *Ajouter* : — REM. Le grèbe n'a jamais été appelé vautrot que dans la table du vol. ix de *l'Hist. des oiseaux* de Buffon, où on lit, p. 272, ch. 1 : « Vautrot populairement dans quelques provinces : grèbe, vol. III, p. 407. » Or, à ce renvoi, on trouve douze synonymes provinciaux pour *grèbe*; aucun d'eux ne ressemble à grèbe, qui est ici évidemment une faute d'impression pour *geai*. Le vautrot n'est donc synonyme que du *geai*.

† **VAVERT**. *Ajouter* : On y ravauo, ou y cussine, on y chatauille sa voisine; Bref, tant en été qu'en hiver, On fait le diable du Vauvert, *l'Aventures de M. d'Assoucy*, t. II, p. 229, 2 vol. Paris, 1677.

— HIST. *Ajouter* : XIV^e s. Aux chauxtreux de Vauvert emprès Paris, pour LXXII muys de vinages qu'ilz prennent chascun an sur ladite terre à heritage (1378), *VARIN, Archives administr.* de la ville de Reims, t. III, p. 494.

VEAU. || Proverbe. *Ajouter* : || Changement d'herbe réjouit les vœux, se dit pour exprimer que les changements plaisent d'ordinaire aux jeunes gens. || On voit à la boucherie plus de vœux que de boucs, c'est-à-dire il meurt plus de jeunes que de vieux.

† **VECORDIE** (vô-cor-die), s. f. Mot inusité tiré du latin. Sottise, manque de cœur, d'esprit. Aurai-je toujours sujet de me plaindre de la vécordie du dur et de l'indisciplinable Roccelot [un imprimeur]? *BALZAC, Lett. inédites*, X, éd. Tamizey-Larroque. Que dites-vous de la fatale vécordie de Roccelot? *id. ib.*, XII.

— ETYM. Lat. *vecordia*, de *ve*, particule privative, et *cor*, cœur.

VÉCU. *Ajouter* : || Fig. Il est, dans cet amas de documents et de souvenirs qu'ils [les gens du XVIII^e siècle] nous ont laissés, bien des drames ignorés... j'entends des drames véculs, de véritables événements dramatiques où des personnages en chair et en os ont joué leurs rôles, *CLARETTE, Journ. off.*, 9 déc. 1876, p. 9166, 3^e col. *Son École des frères* [du peintre Bonvin] est un excellent tableau, solidement peint, vrai de ton, vu, vécu, éprouvé et coloré comme un Ostade, *Rev. Britan.*, juin 1874, p. 458.

— REM. Le temps vécu se peut dire à l'exemple de Desportes : Le temps vécu devant ne m'estoit que langueur, *Clément, LXVIII*.

† **VEDELEF** (vê-de-lef), s. m. Dans le Puy-de-Dôme, petit pâtre qui reste avec les vœux et les mènes à leurs mères, les *Primes d'honneur*, p. 446, Paris, 1874.

— ETYM. Anc. franç. *vedel*, vœu (voy. ce mot).

† **VÉDISTE** (vê-dist), s. m. Savant qui s'occupe de l'étude du Vêda, *Rev. critique*, 11 déc. 1875, p. 370.

† **VÉGÉTAILLER** (vê-jé-ta-llé, li mouillées), v. n. Végéter, avec un sens péjoratif. Vivre dans l'inaction, dans l'obscurité. Je ne veux point faire sensation, je veux végétiller doucement, *B. CONSTANT, Lettre à Mme de Charrière, dans* *STE-BEUVE, Portraits litt.*, t. III, B. Constant et Mme de Charrière.

† **VÉGÉTALISER** (vé-jé-ta-li-zé), v. a. Donner le caractère végétal, la structure végétale. M. Schützenberger a vu le noir d'aniline imprimé sur soie; on avait végétalisé la fibre par immersion dans un bain de cellulose dissoute dans l'oxyde de cuivre ammoniacal, RADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 août 1874, p. 905.

† **VÉGÉTARIANISME** (vé-jé-ta-ri-a-ni-s'm), s. m. Alimentation par les végétaux. Le vrai végétarisme n'est pas l'acte primitif de l'humanité, H. DE PARVILLE, *Journ. des Débats*, 25 oct. 1877, *Petitjean*, 1^{er} page, 3^e col.

† **VÉGÉTARIEN** (vé-jé-ta-ri-in), s. m. Celui qui ne vit que de substances végétales. Les mêmes aliments que nous, carnassiers, nous tirons de la viande, le végétarien, secte plus religieuse que scientifique, les tire de ses choux, L. WERNER, *Le Muscle*, dans *Biblioth. univ. et Rev. suisse*, t. LIII, juin 1876, p. 216.

VÉGÉTER. Ajoutez : — REM. Comme végétier s'emploie figurément, pour vivre dans une situation malaisée, il n'est pas rare de voir cette expression employée en parlant de plantes qui poussent mal, mais auxquelles pourtant on ne peut rien demander de plus que de végéter. Végéter est bien employé dans l'exemple suivant : On se trouve dans un vestibule assez vaste garni de tapis; deux rangées d'arbustes verts y végètent été comme hiver, les *Jeux en France*, t. vol. in-8^e, 1874, Paris, Ch. Schiller, p. 79, si tant est que l'auteur n'ait pas voulu dire que ces arbustes verts poussent mal. Il est évident que végétier pour vivre mal ne peut se dire des végétaux.

VEHÉMENT. †2^e Ajoutez : Achever ce que la véhémence de la chaleur a desséché, MALU, *Leique*, éd. L. Lalanne.

VEHÉMENTEMENT. — HIST. Ajoutez : || xvi^e s. Chose fort affectée et vehementement désirée, *Rab. Pant.* iv, 3.

† **VEHICULER** (vé-i-ku-lé), v. a. Mot forgé du latin. Transporter comme par véhicule. Portée sur trois roues en fonte d'un petit diamètre et à larges jantes, elle [la cage-silo de C. Chérét] peut être véhiculée, même dans les terrains difficiles, *Extr. de l'Est algérien*, dans *Journ. offic.* 26 août 1873, p. 5978, 3^e col.

— ETYM. Lat. *vehiculare*, qui est supposé par *vehiculatio* (voy. *VEHICULE*).

† **VELAIRE** (vé-lé-r'), adj. Terme de phonétique. Qui appartient au vol du palais. Le c vélaire, G. RAYNAUD, *Bibl. des ch. t.* XXXVII, année 1876, p. 320.

— ETYM. Lat. *velum*, voile.

† **VELETTE** (vé-lé-t'), s. f. Petite voile grée sur la vergue d'un grand mat dans les mauvais temps.

— ETYM. Diminutif du lat. *velum*, voile.

VELIN. Ajoutez : — HIST. xiii^e s. Mustreval [j'y montrerai] mon livre écrit en veslin, *Vie de saint Auban*, publiée par Robert Atkinson, Londres, 1876, v. 1839.

† **VELLE** (vé-lé), s. f. Nom limousin de la gônisse.

— ETYM. C'est le féminin de l'ancien français *veel* (voy. *VEAL*).

† **VELLEDA** (vé-lé-da), s. f. La 426^e planète télescopique, découverte en 1872 par M. Paul Henry.

— ETYM. Lat. *Velleda*, prophétesse des Germains, qui vivait du temps de Vespasien.

† **VELOUTINE** (vé-lou-ti-n'), s. f. Poudre de riz. On connaît depuis longtemps la veloutine Fay, M. Fay, qui a donné le nom à ce produit, a fait saisir, un certain nombre de boîtes de poudre de riz offertes au public sous la dénomination de veloutine, *Gaz. des Trib.* 25 juill. 1875, p. 715, 2^e col. || La veloutine Fay est de la poudre de riz au bismuth.

† **VELTE**. †2^e Ajoutez : On a imaginé, pour le jaugeage des tonneaux, différents instruments, dont le plus simple était la veltte, nommée en quelques endroits verge, verlo, verrie; c'est une règle de fer ou de bois, graduée... elle marque le nombre de mesures que la futaile contient, selon que la règle se trouve plus ou moins plongée dans la liqueur; ces mesures portaient précédemment le même nom que l'instrument; ainsi l'on disait : la veltte marque 32, le tonneau contient 32 veltes; la veltte ou setier était de pintes 32. A. TARDY, *Manuel des poids et mesures*, 4 vol. in-8^e, Paris, 1843, p. 528. || On voit par là que la veltte, au sens d'une certaine contenance, est consécutive à la veltte instrument de mesure. L'ordre

des significations tel qu'il est donné dans le Dictionnaire doit être interverti.

— ETYM. Ajoutez : On trouve aussi au xvi^e siècle *verge* comme nom de la baguette dont on se servait pour mesurer les liquides en fût, d'où *vergier*, *janger*, et *tergure*, *jaugeur*, MANTELLIA, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 67. Au lieu d'origine innocence, M. Bugge, *Romania*, n^o 10, p. 159, propose l'all. *Viertel* ou *Viert*, holl. *vierdel*, *vierdel*, mesure de capacité, proprement quart, quartaut. Mais, comme, à côté de *verle*, il y a *verle* ou *verle* et aussi *verge*, et comme *verle* a aussi le sens de jauge, lequel appartient semblablement à *vergue*, M. Bugge ajoute : « Trois mots différents sont peut-être ici confondus : 1^o *verle* ou *verle*, mesure de capacité, de l'all. *Viertel*; 2^o *vergue*, jauge, du lat. *virga*; 3^o *verle*, petite gaine; 3^o *verle*, diminutif suivant Scheler et représentant le lat. *virgula*. » Mais il n'y a qu'un seul *verle*, la mesure de capacité n'étant qu'une dérivation de la jauge. Dès lors l'étymologie par *verge*, *virga*, devient très probable; et il faut écarter *Viertel*. Ce mot, qui présente tant de formes, en avait une de plus, c'est *vierte* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **VELVET**. Ajoutez : — REM. Différence entre le velvet et la velvétine : les velours façon seite, dits velvets, diffèrent des velours autres, dits velveteens (velvétine), cords et moleskines, en ce que dans les premiers l'envers présente un tissu lisse ou les fils de trame sont perpendiculaires à la chaîne, ce qui leur donne l'aspect d'un calicot, tandis que dans les autres velours l'envers est un tissu croisé; un des caractères des velours velvets est aussi d'être plus légers que les velours autres, *Donanes, Tarif* de 1877, note 626.

VENAL. — HIST. xiii^e s. Ajoutez : Sauf ce que del venel [choses à vendre] que li home acheteront dedenz la ville de Saint-Quentin à paier le jor de l'achat ou errant [aussitôt], li maires les en puet justicier et destrandre del paier, *Charte de Vermandois*, dans *Bibl. des ch.* 1874, XXXV, p. 474.

VENDANGE. Ajoutez : || 15^e Dans le langage administratif, vendange, le raisin simplement écrasé dans des cuves, par opposition à moût, qui est le jus du raisin sortant du pressoir, *Donanes, Tarif* de 1877, note 476.

— ETYM. Ajoutez : On trouve dans une Inscription de l'an 387 l'orthographe *vendemia*, MOMSEN, *Inscr. nap.* 3571.

† **VENELIN**. Ajoutez : — ETYM. All. *venedil*, tournant, avec le suffixe *ing*, qui indique faculté, manière d'être : chose qui vire, tourne.

VENDREDI. Ajoutez : || Proverbe. Le vendredi fait le dimanche, dicton populaire d'après lequel le temps qu'il fait vendredi annonce le temps qu'il fera dimanche; ce dicton n'a aucun fondement.

† **VÉNÉRANT**, ANTE (vé-né-ran, ran-t'), adj. Qui vénère. Une âme à la fois saintement ployable et magnifiquement vénérante, STE-BOUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 33, 34 et 66.

† **VENERUM** (vé-né-ré-om'), s. m. Terme d'antiquité. Local consacré dans les maisons à Vénus. Dans le venerum de la maison du faune à Pompéi, il y a une peinture du même genre et non moins remarquable, H. ROUSSAYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1874, p. 91.

— ETYM. Lat. *venerum* ou *venerium*, de *veneris*, qui appartient à Vénus (voy. *VÉNUS*).

VENER. — ETYM. Ajoutez : L'orthographe *venedicare* se trouve dans un texte de l'an 670 (PAROISSUS, CCLXII, 61^e).

VENGER. — HIST. xiv^e s. Ajoutez : Ke il en tant soit plus droiz [altru] vengieres que li premiers est venqueres de soi, li *Dialogue Gregeois* lo pape, 1876, p. 368.

VENIN. — HIST. Ajoutez : || xiv^e s. Celle serpent qui par son venin espant, MACÉ, *Bible en vers*, f. 19, 2^e col.

VENT. †2^e Ajoutez : || En coup de vent, signifie aussi : brusquement. Sans vouloir en entendre davantage, madame de Vresles, indignée, a pris son chapeau et le reste, et est partie en coup de vent, *Journ. amusant*, 10 août 1873. || 4^e Ajoutez : || Fendre le vent, signifie aussi se sauver, s'enfuir. La nuit d'aujourd'hui vous sottes faire Gilé et foudilles le vent, *Cong. Suite du Meuteur*, t. I, 1. || Proverbes, Ajoutez : || Vent du midi les chiens au chenil; vent du nord les chiens delors.

VENTEUX. Ajoutez : || 4^e Fig. Qui n'a que du vent, qui est sans réalité. Laissez l'ambition, comme une chose bouffie, vaine, venteuse, MALU, *Leique*, éd. L. Lalanne.

VENTOISE. Ajoutez : || 6^e Creux ou vide qui v-

forme dans une chaussée ou une palissade. On recharge la dernière rangée de broussailles pour lui permettre de résister au vent... et bien l'appliquer contre le sol, afin de ne donner aucune prise aux ventouses; car, en une seule nuit, le travail de plusieurs jours peut être perdu [il s'agit de la fixation des dunes], G. BAGNERIS, *Man. de sylvic.* p. 293, Nancy, 1873.

VENTRE. †15^e Ajoutez : || Ventre de moi, sorte de juron. Ventre de moi! que deviendrai-je? SCARR, *Virg.* IV.

† **VENTURISER** (SE) (van-tu-ri-zé), v. réfl. Prendre les allures d'un certain Ventre de Villeneuve, aventurier qui joue un rôle dans le quatrième livre des *Confessions* de J. J. Rousseau. Pour comprendre à quel point la tête me tournait alors, à quel point je m'étais, pour ainsi dire, venturisé, il ne faut que voir combien tout à la fois j'accumulai d'extravagances, J. J. ROUSSEAU, *Confess.* IV.

VÉNUS. Ajoutez : || 8^e La Vénus attrape-mouches, *Gloria muscipula*, *Journ. offic.* 26 nov. 1876, p. 8729, 2^e col. || 9^e Populairement et fig. Coup de pied de Vénus, accident syphilitique. Avec une autre drogue, on chasse le mal occasionné par des coups de pieds de Vénus, L. du P. DUCHÊNE, 16 lettre, p. 3.

† **VÉNUSTÉ**. Ajoutez : — REM. Le passage de Chateaubriand cité d'après le Dictionnaire de Dochez se trouve dans *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. I, *Mon d'ou*.

† **VENVOLÉ**. Ajoutez : — REM. Le passage de Chateaubriand cité d'après le Dictionnaire de Dochez se trouve dans *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. II, *Ess. hist. sur les révol.*

VER. Ajoutez : || 14^e Ver de vase, larve d'un petit diptère, le chironome; elle est rouge et est employée par les pêcheurs comme appât, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 4^{re} oct. 1874, p. 606.

† **VERAISON**. Ajoutez : Dans la Côte-d'Or, aux environs de Beaune, la vigne est très redoutée de force... dans les bons vins, les raisins sont en pleine phase de véraison, *Journ. des Débats*, 21 août 1877, 3^e page, 2^e col.

† **VERBALISATEUR** (vèr-ba-li-sa-teur), s. m. Celui qui verbalise. Il n'est pas nécessaire que le prévenu ait été vu mendiant par l'agent verbalisateur, *Gaz. des Trib.* 2-3 août 1875, p. 742, 2^e col.

† **VERBALISME** (vèr-ba-li-s'm), s. m. Néologisme usité surtout en philosophie. Système, raisonnement fondé sur des mots. Le système de Hegel est un verbalisme.

— ETYM. *Verbal*.

† **VERBLEU** (vèr-blé), s. m. Nom, en Normand, de la larve du hanneton ou ver blanc, DELBOULE, *Gloss. de la vallée d'Yver*, p. 337.

— ETYM. *Ver*, et *bleu*.

† **VERBO** (vèr-bô). Terme latin signifiant au mot et employé pour les recherches et renvois dans les dictionnaires et répertoires alphabétiques; par exemple : voy. le *Repertoire de jurisprudence*, verbo *procédure*.

† **VERCHÈRE** (vèr-chè-r'), s. f. Ancien terme de droit. Part légitime dans une hoirie, *Acte* de 1716 (Dauphiné).

— HIST. xiv^e s. Ledit roy dauphin prend de présent la charge de payer à l'ancienne comtesse de Valentinois ce à quoy ledit comte peut estre tenu à elle ou à autre, à cause de la verchère ou dot, dont ladite comtesse ou autre pourroit faire poursuite ou demande contre ledit comte, du CAUCHE, *vercherie*. Jehanne, femme de Jehan Furcheon, tient une autre terre ou verchère contigue à ladite terre, id. ib.

— ETYM. En Auvergne, *valcheire*; prov. *vercayrar*, doter, donner en dot une verchère; baslat. *vercheria*, *vercherium*, *vercheria*, du baslat. *berbiz*, brebis (voy. *BREBIS*). *Vercheria* est proprement une bergerie, puis un fonds sur lequel on élève des brebis, et enfin un domaine, une dot.

† **VERDEAUX** (vèr-dé-rou), s. m. Nom, dans l'Yonne, du lézard vert, l'abbé CONART, *Dict. du patois usité dans le centre du département de l'Yonne*.

— ETYM. Diminutif de *vert*, anciennement *verd*.

† **VERDERET** (vèr-dé-ré), s. m. Nom du lézard vert, dans la Haute-Marne. J. BERT, jeune homme, vous êtes vif comme un verdet, répondit le conducteur qui faisait le service de Langres à Aubenive, A. THIÉRIOT, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 août 1876, p. 754.

— ETYM. Diminutif de *vert*, anciennement *verd*. † **VERDERON** (vèr-dé-ron), s. m. Terme rural. Pousses mal venues des céréales qui ont été mu-

tilées par la dent des mulots, EUG. ROLLAND, *Faune populaire*, Paris, 1877, p. 34.

— ETYM. Dérivé de *vert*, anciennement *verd*.

† 2. VERDIERE (ver-dié-r'), s. f. Nom vulgaire de la zostère, plante marine. Les fucus de toute espèce, les zostères appelées verdier ou herbe marine, font une véritable prairie des grèves que les grandes marées seules découvrent, *Journ. offic.* 18 déc. 1875, p. 40462, 1^{re} col.

† VERDIN. Ajoutez : || 2^e Nom, dans la Vienne, d'un cépage blanc, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 304. || Gris verdin, nom d'un cépage de l'Orléanais, qui fournit de petites grappes à fruits noirs ou noir cendré, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIII, p. 724.

† VERDIOT (ver-di-o), s. m. Nom donné, dans l'Ain; aux coqs mal chaponnés; ils perdent du quart au cinquième de leur valeur sur les marchés, les *Primes d'honneur*, Paris, 1870, p. 375.

† VERDISSAGE (ver-di-sa-j'), s. m. Action de rendre vert. On ne s'est plus occupé à Marennes que de l'engraissement des huîtres et le leur verdissage, *Journ. offic.* 25 mars 1877, p. 2378, 2^e col.

† VERDISSANT. Ajoutez : Leurs fruits blancs et verdissants, *NAC. Lericque*, éd. P. Mesnard.

† VERDISTE (ver-di-st'), s. m. Parisien de la musique de Verdi, compositeur italien. On n'aurait qu'à l'appeler rossiniste ou verdiste, M. BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1875.

† 2. VERDON. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Verdon [cordeau servant au halage à col], MANTILLER, *Glossaire*, Paris, 1869, p. 67.

VERGE. Ajoutez : || 20^e Verge de fléau, le long bâton auquel le fléau est attaché. Elle avait ouvert la porte à son père, qui, armé de sa verge de fléau, avait frappé la victime à coups redoublés, *Gaz. des Trib.* 28 oct. 1876, p. 1037, 4^e col. || 21^e Verge graduée, jauge. Vous n'avez que deux moyens de procéder à cette vérification [des manquant] la jauge ou verge graduée, et le dépotage, *Journ. offic.* 31 juill. 1872, p. 5248, 4^e col.

† VERGELET (ver-jé-le), s. m. Calcaire grossier qui se rencontre dans les vallées de l'Oise et du Thérain (voy. VERGELLE), les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 54.

† VERGENNE (ver-jè-n'), s. f. Sorte de pierre. L'ouverture d'un sarcophage antique en vergenne, découvert à deux mètres et demi de profondeur, dans les fondations des nouvelles casernes de la butte, *Extr. de l'Ann. franc-comtoise*, dans *Journ. offic.* 10 déc. 1876, p. 8115, 1^{re} col.

1. VERGER. — ETYM. Ajoutez : La forme *veridicarius* se trouve dans Muratori, 1505, 2.

† VERGETURE. Ajoutez : || 3^e Raie que présente la peau de certains animaux. Il existe des individus [chevaux] qui offrent aussi accidentellement une raie noire le long de l'épine dorsale ou des vergetures sur les flancs, indices de parenté du cheval, de l'âne, du zèbre, de l'hémione et du dawa; chez lesquels cette raie ou ces vergetures sont constantes, CH. MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 18 fév. 1876, p. 757.

VERGNE. Ajoutez : || 2^e Digue de rivière construite artificiellement et à l'aide de pieux, fascines, etc. || Ce sens est une extension de vergne, arbre qui se plante d'ordinaire le long des rivières.

† VERGNER (ver-gné), v. a. Garnir une rivière d'une vergne, d'une digue de pieux et de claies, DAVIEL, *Législation des cours d'eau*.

VERGNE. — ETYM. Ajoutez : L'orthographe *vercennia* se trouve dans les graffiti de Pompéi (GARRUCHI, *Griff.* pomp. 28, 52); et *vergondus* est dans MURATORI, 1692, 3, à Vergne, en 720.

† VERGOGNEUX. Ajoutez : — REN. Voici le passage de Nalherbe auquel Vaugelas fait allusion : La volupté, basse et contemtable, comme faite par le ministère des plus sales et plus vergogneuses parties de notre corps, ne peut être que sale et vergogneuse en son événement, *Lericque*, éd. L. Lalande.

† 3. VERGUE (ver-gh'), s. f. Nom provincial de la branche à fruit dans la vigne. Quel que soit l'état de la vergue ou branche à fruit et du crochet de retour après la gele, il ne faut pas songer à procéder à aucune section ni retranchement complet en cette saison, *Extr. du Journ. d'agricult. pratique*, dans *Journ. offic.* 16 juin 1873, p. 3921, 2^e col.

— ETYM. Autre forme de *verge*.

† VERIFIABLE (vé-ri-fi-a-b'l'). adj. Qui peut être vérifié.

— HIST. XIV^e s. Seel autentique et verifiable, *Rec. des monum. inédits de l'hist. du tiers état*, t. IV, p. 783.

VERITABLEMENT. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Par tant le il ne le [certaines choses] comut pas par experiment, ne les croiet pas estre veritablement, li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 194.

† VERITAS. Ajoutez : || 2^e Le catalogue dressé et mis en vente par l'office Veritas. Le Veritas, registre de l'état civil des navires de mer, distingue les navires neufs en trois classes, *Enquête, Traité de comm.* avec l'étranger, t. VI, p. 852. Est-ce que l'assureur fait ces investigations? jamais; l'assureur consulte son Veritas, et voilà tout, *Journ. offic.* 14 déc. 1874, p. 8189, 2^e col.

† VERMÉE (ver-mée), s. f. Dans l'Annis, paquet de vers de terre qu'on attache au bout d'une ligne sans hameçon pour prendre des anguilles. Pêche à la vermée, *Gloss. annisien*, p. 157.

— ETYM. Lat. *vermis*, ver.

† VERMICELLE, ÉCÉ (ver-mi-sè-lé, lée), adj. Qui est en forme de vermicelle. || Peaux vermicellées, peaux de raies, de soles, etc. desséchées et découpées, *Douanes, Tarif de 1877*, note 44.

VERMILLER. Ajoutez : || 2^e Il se dit des oiseaux faisant la chasse aux vers. C'est un charmant oiseau que la gorge-bleue [M. Carteron dit avec un trait d'union le gorge-bleu] qui suit le cours des petites rivières en vermillant dans les buissons de saule marécageux, CARTERON, *Premières chasses, Paillons et oiseaux*, p. 79, Hetzel, 1866.

† VERMINIER (ver-mi-nié), s. m. Dans Eure-et-Loir, l'ensemble de la vermine, y compris les rats et les souris, EUG. ROLLAND, *Faune populaire*, Paris, 1877, p. 27.

VERMISSIAU. — HIST. Ajoutez : || XIV^e s. Terceto, uns vermissiaus, ESCALLIER, *Vocab. lat.-franc.* 2476.

VERNIS. Ajoutez : || 5^e Cuir verni. Cet habile escamoteur, chaussé de vernis, ganté de frais, était entré dans le débit de tabac siné..., *Gaz. des Trib.* 28 mars 1875, p. 302, 4^e col. || 6^e Vernis Martin, sorte de vernis employé en peinture. Chardin en avait apporté de Perse les secrets, et c'est alors qu'apparut chez nous le vernis qu'on appela vernis Martin, du nom du peintre français qui en propagea l'usage, A. DE BAUMONT, *Rev. des Deux-Mondes* 1^{er} nov. 1867, t. LXXI, p. 147. On songe involontairement au fameux salon de Potsdam, en vernis Martin vert, E. GAUTIER, *Journ. offic.* 7 mars 1876, p. 4600, 1^{re} col.

VERRE. || 10^e Ajoutez : || Verre plat, verre qui n'a pas de pied. Dans le milieu du cercle de gauche, on voit un verre plat, dans l'autre, faisant pendant, un verre à pied, *Gaz. des Trib.* 4 nov. 1876, p. 1076, 1^{re} col. || En ce sens, on dit d'ordinaire verre gobelet. || 17^e Verre étançonné, verre précipité dans l'eau au moment de la fusion, *Douanes, Tarif de 1877*, note 496.

VERRIÈRE. Ajoutez : || 4^e Espèce de seau ou bac en plaqué, qui sert à placer sur le comptoir des marchands de vin, cafetiers, etc. les verres propres.

VERRUE. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Ou [anc] col n'ot fronce ne berrue, Que ele avoit et lon et droit, li *Chevaliers as deus espées*, publié par Förster, v. 4288.

† VERSADI (vèr-sa-di), s. m. Nom, en Auvergne, de la marcotte et du marcottage de la vigne, JAULOUSTE, *Cours d'agricult.* 3^e éd. Clermont-Ferrand, 1876, p. 447.

— ETYM. Lat. *versare*, verser, renverser, coucher.

† VERSAINE (vèr-sè-n'), s. f. Nom, dans la Moselle, de la jachère, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 107.

— HIST. XIV^e s. Li religieux ont accordé que nous porrons charier par les terres de Malewarde, toutefois qu'elles seront vuides, excepté le temps qu'elles seront tierciées pour la versaine ou arces pour le mars, du CANGE, *versana*.

— ETYM. Bas-lat. *versana*, de *versare*, verser, parce que les terres, pendant l'année de jachère, sont plusieurs fois versées ou labourées.

1. VERSANT, ANTE. Ajoutez : || 2^e Qui se verse, en parlant de cours d'eau. La séparation des eaux versantes du côté du nord et du midi de la chaîne des Pyrénées, BLADÉ, *Etudes géogr. sur la vallée d'Andorre*, Paris, 1876, p. 3.

VERSATILE. || 3^e Ajoutez un exemple du XVI^e siècle. Comme il a un esprit versatile et qui s'impose facilement à lui-même, *Journal de M. de Pontichéaux*, dans *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, t. VI, p. 343, 3^e éd.

† 3. VERSE (vèr-s'), s. f. Mesure du charbon de bois, sorte de corbeille contenant environ 37 litres, NANQUETTE, *Exploitant, débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 39.

VERSE. Ajoutez : || 4^e Produit, en parlant de pièces de procédure. Attendu qu'il résulte de l'enquête et des documents versés aux débats, la preuve que..., *Gaz. des Trib.* 14-15 sept. 1874, p. 883, 2^e col.

VERSER. || 12^e Ajoutez : || Verser en fraude des denrées, les introduire pour la consommation intérieure, au lieu de les consommer ou de les garder à bord. Le service doit veiller à ce que les vivres et provisions apportés de l'étranger ne soient pas versés en fraude, *Douanes, Tarif de 1877*, p. CXXI.

† VERSEUSE (vèr-sè-z'), s. f. Vase, ordinairement en plaqué, dont on se sert, dans les établissements publics et les maisons particulières, pour verser le café préparé dans les cafetières ordinaires.

† VERSTIQUE (vèr-sti-k'), adj. Par verste, comme on dit kilométrique. Le trafic verstique a été en moyenne..., *Extrait du Journ. de Saint-Petersbourg*, dans *Journ. offic.* du 19 mai 1876, p. 3403, 1^{re} col.

VERT. Ajoutez : || 20^e Le vert de Chine, sorte de couleur verte. En 1854 et 1852 survint le fameux vert de Chine, appelé lo-kaio; peu de temps après, M. Charvet, de Lyon, parvint à tirer le principe colorant du lo-kaio d'une plante indigène de l'Europe, le *rhamnus catharticus*, *Mém. d'agriculture de 1870-71*, p. 336. || Vert de Paris, l'arsénite de cuivre. Le vert de Paris a seul donné de bons résultats [contre le doryphore]... le vert de Paris est répandu sur les tiges et les feuilles des pommes de terre, soit à l'état sec, soit à l'état liquide, *Journ. offic.* 31 juill. 1877, p. 5514, 3^e col. || 21^e Couper sur le vert, cueillir un fruit avant la maturité. L'expéditeur est obligé de les couper [les ananas exotiques] avant leur maturité, c'est-à-dire sur le vert, *Journ. offic.* 18 août 1872, p. 5577, 2^e col.

— HIST. || XVI^e s. Ajoutez : Dix-sept jeunes seigneurs de la cour à teste verte, à mention net de poil, defroqués d'entendement, LA PISE, *Hist. des princes et princip. de la maison d'Orange*, IV^e part. p. 529.

VERT-DE-GRIS. — ETYM. Ajoutez : Aux formes anciennes il faut joindre celle-ci : XVI^e s. Asur et ver de Grece, le *Livre des mestiers*, dans *Journ. des Savants*, oct. 1876, p. 653.

† VERTICILLER (SE) (vèr-ti-si-lé), v. refl. Terme de botanique. Se former en verticille. Quand ils [les pins sylvestres] ont trois ans, qu'ils se sont verticillés, le moment est venu de faire la coupe secondaire, G. BAGNERIS, *Man. de sylvic.* p. 97, Nancy, 1873.

† VERTIR (vèr-tir), v. n. Terme de pratique. Tourner, être appliqué à. Chaque fois que, sur l'une de ces feuilles, un nom aura été substitué à un autre, l'auteur de la substitution sera puni d'une amende de trois francs, qui verra au profit des aides qui se seront montrés les plus exacts, *Règlement de l'écorage*, 1821, dans DELAHAY, *Notice hist. sur l'écorage*, Dieppe, 1873, p. 50.

— HIST. XII^e s. Au cheval de Castelle li damage vieri [le dommage tomba sur le cheval], li *Roman d'Alexandre*, p. 465.

— ETYM. Lat. *vertere*, tourner.

† VERM-MONNIER (vèr-mo-nié), s. m. Nom normand du pivert.

— ETYM. *Vert*, et *monnier*, meunier; l'oiseau est ainsi dit parce qu'il aime le voisinage des moulins, DELBOULE, *Supplément au Gloss. de la vallée d'Éres*, p. 48.

VERVELLE. — HIST. Ajoutez : XIII^e s. Et les portes [sont] riches et bieles, Que tout li gon et les vervelles [variente, rondelles] Sont de fin or..., *Perceval le Gallois*, v. 9044.

† 2. VERVEUX, EUSE (vèr-veù, veù-z'), adj. Néologisme. Qui a de la verve. Diderot le fougueux, le verveux, qui a en l'honneur de comprendre et de sentir dans Terence celui qui lui ressemblait le moins, *SAINT-BEUVE, Nouveaux lundis*, t. V (Terence traduit en vers par M. de Belloy, II). Une voix puissante, une parole verveuse m'emporta d'un autre côté; c'était Diderot que j'entendais, *RUNE, l'Opinion nationale*, 12 juin 1876, 3^e page, 4^e col.

† VERZELLE (vèr-zè-l'), s. f. Nom vulgaire du troène commun.

VESCE. *Ajouter :* || Vesce sauvage, nom vulgaire de la vesce à feuilles étroites. || Vesce des berges, nom vulgaire de la vesce des haies.

— **HIST.** *Ajouter :* **XII^e s.** Ne li laitai de tiero vallant un grain de vesce, li *Romans d'Alexandre*, p. 112.

VESSE. *Ajouter :* || 8^e Arbre à vessie, le baguenaudier, *colutea arborescens*, L., *BAILLON, Dict. de bot.* p. 218.

— **HIST.** **XIII^e s.** *Ajouter :* Renars vesse pour lanterne fait à entendre à tous les siens, *Renart le nouvel*, p. 72, Paris, 1873, éd. Jules Houdry.

— **VEST** (vé) s. m. Terme d'ancien droit. Mise en possession. Décret du 19 septembre 1790 : Art. 3 : À dater du jour où les tribunaux de districts seront installés dans les pays de nantissement, les formalités de saisine, décaissement, vest, divest, etc. demeureront abolies, *Gaz. des Trib.* 13 janv. 1876, p. 42, 2^e col.

— **ETYM.** Lat. *vestire*, vêtir, et, dans le bas-latin, mettre en possession.

VESTE. — **ETYM.** *Ajouter :* Notre mot veste, qui n'a pas d'historique, vient directement de l'ital. *resta*, habit, robe, habillement, lequel, à son tour, vient du lat. *restem*, habit, par changement de déclinaison, *Diez, Gramm. des langues rom.* t. II, p. 13, trad. franç.

VESTIGE. || 4^e *Ajouter :* || Aller sur les mêmes vestiges, suivre la même doctrine, la même conduite. Les conciles allaient tous sur les mêmes vestiges, *Boss. Art.* 4.

— **VESTIMENTAL**, **ALE** (vi-est-man-tal, ta-l'), *adj.* Qui a rapport aux vêtements. Se montrer élégamment tenu suivant les lois vestimentales qui régissent huit heures, midi, quatre heures et le soir, de BALZAC, *la Maison Nucingen*, 1856, p. 27.

— **ETYM.** Lat. *vestimentum*, vêtement.

VEUILLEUX. *Ajouter :* || 3^e Ombrageux, en parlant d'animaux. Attendu que, d'un procès-verbal dressé sur les lieux de l'accident par un agent de police de Paris, il résulte que L... avait été averti... que cette vache était vœuilleuse; que cette expression, bien qu'elle soit d'un français douteux, contenait un avertissement pour L... de se tenir sur ses gardes, *Gaz. des Trib.* 2 mars 1876, p. 209, 3^e col.

— **VÉTIF**, **IVE** (vi-ti-fi, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire. Qui défend, interdit. Impératif vêtif. — **REM.** M. Maspero, *Rev. crit.* 18 sept. 1875, p. 178, écrit vêtif; mais les adjectifs de cette formation dérivent du supin; or ici le supin est *vetitum* et non *vetatum*.

— **ETYM.** Lat. *vetare*, défendre, ancien français *veier*.

VÊTRE. *Ajouter :* || 3^e Les vêtements eux-mêmes que l'on fournit à des indigents. Il est déposé dans les bureaux du secrétaire général de l'Assistance publique un échantillon-type de chacune des layettes et vêtements affectés au service des enfants assistés, *Journ. offic.* 1^{er} nov. 1876, p. 7456, 1^{re} col.

— **VEULERIE** (veu-le-rie), s. f. État de qui est veule. Ils (Manon et Desgrieux) ont la même veulerie de sentiment, les mêmes bassesses, *ALPH. DAUDET, Journ. offic.* 8 fév. 1875, p. 1050, 3^e col.

VELEXATION. *Ajouter :* — **REM.** Vexations, au pluriel, a été employé dans l'arrêt qui condamna Lalay, comme désignant un crime ou un délit. Sur quoi Voltaire remarque : L'arrêt ne dit point qu'il [Lalay] ait été concussionnaire; cet arrêt lui reproche vaguement des vexations, et ce mot de vexations est si vague qu'il ne se trouve chez aucun criminaliste, *Lettre à d'Alembert*, 13 juin 1766.

— **VEYRADIER** (vè-ra-di-er), s. m. Nom, dans le quartier d'Agde, de filets flottants servant à la pêche du maquereau, *Statistique des pêches maritimes*, 1874, p. 113.

VIANDE. — **REM.** C'est vers la fin du XVI^e siècle que viande a pris son sens spécial d'aujourd'hui : « En la cour il semble qu'on ait restreint le mot viande à la chair qui est servie à table; car on n'y appelle pas viande le dessert, et, si à un jour de poisson quelqu'un mange de la chair, on dit qu'il mange de la viande, » *NICOT*.

— **VIBILA** (vi-bi-la), s. f. La 444^e planète télescopique, découverte en 1875 par M. Peters.

— **VIBRANCE** (vi-bran-s'), s. f. Nécrologisme. Qualité de ce qui est vibrant, de ce qui fait vibrer. Les fusains de M. Aprian sont d'une couleur chaude et d'une grande vibration de lumière, *BERGERAT, Journal offic.* 28 fév. 1877, p. 1543, 1^{re} col.

VIBRATEUR (vi-bra-teur), s. m. Terme de **DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.**

physique. Appareil qui produit des vibrations, qui transmet des vibrations. À l'arrivée, les vibrations envoyées par le fil télégraphique vont animer les vibreurs correspondant aux languettes du départ, de PARVILLE, *Journ. des Débats*, 18 mai 1877, *Feuilleton*, 1^{re} page, 6^e col.

— **VIBRATIONEULE** (vi-bra-sion-ku-l'), s. f. Terme de physiologie employé par HARTLEY. Mouvement vibratoire supposé pour expliquer le mécanisme des sensations. Parler de vibrations et de vibrationeules, cela n'élargit en rien notre horizon, *NILOT, Psychologie anglaise*, p. 360.

— **VIBRIER.** *Ajouter :* || 2^e En termes de théâtre, prononcer sans grasseyer. Prononcer la lettre *v* sans grasseyer, c'est la faire rouler, c'est la faire vibrer; on dit, en langage de théâtre, de quelqu'un qui ne grasseye pas : il vibre, *LESOUVÉ, Le Temps*, 1877. || En un autre sens, vibrer ou faire vibrer la voix, euphémisme pour exprimer le chevrottement si commun aujourd'hui que l'on fait crier les chanteurs à tue-tête.

— **VIBRIONNIEN**, **IEENNE** (vi-bri-o-ni-n, niè-n'), *adj.* Qui appartient aux vibrations. En passant d'une génération à l'autre, le poison vibronien acquiert une nocivité de plus en plus grande, E. BOUCHUR, *Journ. offic.* 9 mars 1876, p. 1638, 1^{re} col.

— **VIBRIONISME** (vi-bri-o-ni-s'm), s. m. Terme de médecine. Disposition qui favorise la production des vibrios. On a voulu faire davantage en attaquant le vibronisme du sang dans les épidémies et dans les épidémies, *BOUCHUR, Journ. offic.* 9 mars 1876, p. 1638, 2^e col.

— **VIBRIONNÉ**, **ÉE** (vi-bri-o-né, née), *adj.* Où se sont produits des vibrations. Si une goutte de ce sang d'animal vibronné est diluée dans 20 ou 100 gouttes d'eau..., la mort est encore plus rapide, E. BOUCHUR, *Journ. offic.* 9 mars 1876, p. 1638, 1^{re} col.

— **VICANE** (vi-ka-n'), s. m. Dans l'Aunis, cépage blanc à gros grain, *Gloss. aunisien*, p. 158.

— **VICE-EMPEREUR** (vi-san-pe-reur), s. m. Personnage puissant qui est la première personne après l'empereur. Sévère revint à Rome, où résidait le préfet du prétoire PLAUTIUS, qui fut longtemps son favori; ces fonctions donnaient de grands pouvoirs à celui qui en était revêtu; c'était un véritable vice-empereur, *DUVIVIER, Journ. des Débats*, 5 mars 1877, 3^e page, 5^e col.

— **ETYM.** *Vice*, 2, et *empereur*. Ce mot a été créé sous le deuxième empire français pour y caractériser les fonctions d'un ministre alors tout-puissant.

— **VICHONISME** (vich-on-i-s'm), s. m. Nom donné à l'ensemble des doctrines relatives à Vichnou. Le vichonisme peut être considéré comme une hérésie sortie du brahmanisme... le vichonisme accepte comme point de départ les principes fondamentaux du brahmanisme; il a les mêmes doctrines essentielles, le même panthéon, la même cosmogonie, les mêmes légendes mythologiques... en même temps, le vichonisme, et c'est là son côté le plus original et le plus élevé, a introduit dans le cycle des conceptions religieuses de l'Inde une idée nouvelle, celle de l'incarnation, *FR. LENORMANT, Manuel d'hist. ancienne de l'Orient, les Indiens*.

— **VICHY** (vi-çi), s. m. Ville d'eaux de l'Allier. || Toile de Vichy, voy. *TOILE* au Supplément, n° 19.

— **VICOMTE.** *Ajouter :* || 5^e Fonctionnaire royal de l'île de Jersey, nommé par la couronne, chargé de l'exécution des sentences de justice, civiles et criminelles, et de quelques autres fonctions judiciaires. || Député-vicomte, personne nommée par le vicomte de Jersey pour exercer ses fonctions en son absence. || Commis-vicomte, fonctionnaire nommé par le vicomte pour exercer les fonctions de vicomte auprès des tribunaux inférieurs créés à Jersey en 1862 (la cour pour le recouvrement de dettes n'exécute pas dix livres sterling et la cour pour la répression de délits).

— **VICTORIEUSEMENT.** — **HIST.** *Ajouter :* || XVI^e s. || (Dieu) permit que le roy Charles [Charles VII] allast et revint victorieusement, *PARADIS, Chron. de Saroye*, p. 357.

— **VIDAMÉ.** *Ajouter :* — **HIST.** XVI^e s. La vidammée, en temporel, ne vult pas plus de xxx livres (1341), *VARIN, Archives administ. de la ville de Reims*, t. III, p. 596.

— **VIDANGER.** *Ajouter :* || 2^e Vider, en parlant de bouteilles. M. Triean, de Reims, avait présenté une série d'instruments pour doser, transvaser et vidanger les bouteilles, *JOHANET, Journ. des Débats*, 25 juin 1876, *Feuilleton*, 1^{re} page, 5^e col. || 3^e Vider, en parlant de fosses d'aisance. Ils s'engagent à continuer pendant un an de porter la totalité

des matières liquides et solides, par eux vidangées, dans le premier cas à leurs voiries, dans le second au dépotoir, CLAMAGÈRAX, *Rapport au conseil municipal de Paris*, 28 juin 1877, p. 27.

— **VIDE.** *Ajouter :* || 23^e Terme de grammaire. Dans les langues isolantes, mot vide, mot qui, dans un composé, a perdu sa valeur propre et ne joue qu'un rôle de suffixe, par opposition à mot plein, mot qui, dans ce même composé, a gardé sa valeur.

— **ETYM.** *Ajouter :* La dérivation de *vide* par *riduus* a été attaquée par MM. Schuchardt et Thomsen (*Romania*, avril 1875, p. 256 et 257). Il est certain que *riduus* a donné régulièrement *vide* dans le français ancien, *veuf* dans le français moderne, et qu'il est difficile d'en tirer *vide* ou *vide* (angl. *void*), qui sont les anciennes formes. En conséquence MM. Schuchardt et Thomsen, indépendamment l'un de l'autre, ont eu recours à un mot du latin populaire *voedus* = *rendre vide*. Du moins on sait qu'à côté de la forme classique *vacare*, être vide, vacant, il y a une forme populaire qui substitue l'o à l'a : *vacare* pour *vacare*, *voeatio* pour *vacatio*, *voetus* pour *vacuus*. *Voetus* rend compte de l'ancienne forme française *voide* ou *ruide* et de l'italien *vuoto*, *voto*. Il est probable que là est la vraie étymologie.

— **VIDE-CITRONS** (vi-de-si-tron), s. m. Pièce de bois piriforme et à rainures, qu'on introduit par la pointe dans les citrons pour en extraire le jus par un mouvement de rotation.

— **VIDE-GOUSSET** (vi-de-gou-sé), s. m. Ancien nom des voleurs. Vide-gousset est le nom d'une rue de Paris.

— **VIDEMENT.** *Ajouter :* — **HIST.** XIV^e s. Pour cause du fait du videment (évacuation) de la ville de Honnelles, lors detenue par les genz qui..., *Mandements de Charles V*, p. 495.

— **VIDE-POMMIER** (vi-de-po-mi-er), s. m. Nom vulgaire du gui blanc.

— **VIDER.** *Ajouter :* || 14^e Terme juridique. Vider un délibéré, prononcer un jugement après avoir délibéré. Aujourd'hui, la cour, vidant son délibéré, a confirmé le jugement de première instance qui ordonne..., *Gaz. des Trib.* 4-5 août 1873, p. 749, 2^e col.

— **VIDEUR.** *Ajouter :* || 2^e Par extension, videur de poches, filou, pickpocket. L'administration (de Nice), prévoyante et soucieuse des deniers de l'opulente clientèle qui fréquente ses salons, a pris soin de prévenir par des affiches conques en diverses langues qu'il y a dans les salles de jeu des videurs de poches, *Journ. des Débats*, 1^{er} fév. 1877, 3^e page, 6^e col.

— **VIDI AQUAM** (vi-di-a-kou-am), s. m. Locution latine qui se disait familièrement pour se sauver, prendre la fuite. Vous ferez beaucoup plus que le preux et vaillant Achille; car il est mort par le talon, et les vôtres [talons] vous sauveront la vie, en faisant vidi aquam, l'eau bénite de Pâques, *la Comédie des proverbes*, III, 3, 1633.

— **HIST.** XVI^e s. D'Aumont, dans ce même moment, Voulut avecque bonne escorte Du grand chasteil saisir la porte; Mais il fut bientost re-chassé. Et par après bien repoussé Avec Biron dans la Calandre, Où on leur fist bientost apprendre Le chemin de vidi aquam, Sous peine d'un ben requiam, *Récit véridable de ce qui s'est passé aux barrières de 1589*, dans CH. NISARD, *Parisianismes*, p. 208.

— **ETYM.** M. Ch. Nisard dit que c'est une allusion à l'antienne qu'on chante le jour de Pâques, lors de l'aspersion de l'eau bénite : *vidi aquam credentem de templo... omnes ad quos pervenit aqua ista salvi facti sunt* : J'ai vu l'eau... et tous ceux à qui elle est parvenue ont été sauvés.

— **VIDIEN**, **IEENNE** (vi-di-in, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse ptérygoïdienne. Artère vidiennne. || Trous vidiens, trous situés à la base des apophyses de l'os sphénoïde.

— **ETYM.** *Vidus* *Vidius*, médecin de Florence du XVI^e siècle.

— **VIDUAL**, **ALE** (vi-du-al, a-l'), *adj.* Qui appartient à la viduité. Il [Origène] conseille aux femmes mariées de se vouer et destiner à la chasteté viduale, en cas que leurs maris viennent à trépasser avant elles, *Saint François de Sales, Intrad. à la vie dévote*, III, 40.

— **ETYM.** Lat. *vidualis*, de *vidua*, veuve (voy. *VIDUITÉ*).

— **VIE.** *Ajouter :* || 29^e Haute vie, la manière de vivre des hautes classes, traduction de *Pangloss high life*. C'est ici que commence la partie la plus dramatique d'un épisode de ce qu'on nommerait

aujourd'hui la haute vie au ^{xviii} siècle, J. CLARÉTIE, *Journ. offic.* 10 décembre 1876, p. 9200, 3^e col.

VIEIL ou **VIEUX**. || 10^e Ajoutez : || Cela est vieux comme le monde, cela est très-ancien. La comédie rasso est vieille comme le monde, dont elle porte aussi le nom (*mir*), *Journ. offic.* 6 sept. 1872, p. 5865, 2^e col.

VIEILLIR. — HIST. Ajoutez : ^{xii} s. Ne vieillirai jamais en mon âge, *Ilum* de Bordeaux, v. 3560.

† **VIEUX-CATHOLIQUE** (vieu-kä-to-li-k), s. m. Nom que se sont donné certains catholiques qui se separant de l'Eglise romaine en refusant de reconnaître l'infaillibilité du pape, et en admettant le mariage des prêtres; ils se nomment ainsi parce qu'ils prétendent revenir aux usages de la primitive Eglise.

VIF. Ajoutez : || 22^e Duret vif, plume vive, duvet, plume pris sur l'oiseau vivant.

VIGIE. Ajoutez : || 5^e Rochers en vigie, rochers détachés, isolés. D'énormes rochers en vigie à une certaine distance du rivage ont été arrachés de leur base et roulés à plus de trente mètres, le Toulonnais, dans la *Patrie*, 30 jan. 1873.

† **VIGILANTE** (vi-jil-ant), s. f. Sorte de voiture, à Bruxelles. La foule escorte les voitures, et ce n'est qu'à grande peine que les gendarmes parviennent à l'écarter de la voiture de l'accusé; il est en vigilance, avec deux gendarmes qui le dissimulent de leur mieux aux regards du public, *Gaz. des Trib.* 21 jan. 1876, p. 71, 1^{re} col.

† **VIGILES** (vi-jil), s. m. plur. Terme d'antiquité romaine. Gardes de nuit. La police y était faite [à Rome, à l'avènement de Trajan] par la garde urbaine et les vigiles, E. DESJARDINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} déc. 1874, p. 614.

— ETYM. Lat. *egil*, qui veille (voy. *VEILLER*).

† **VIGINTIVIR** (vi-jin-ti-vir), s. m. Terme d'antiquité romaine. Membre du vigintivirat.

† **VIGINTIVIRAT** (vi-jin-ti-vi-ra), s. m. Magistrature dévolue aux jeunes gens de bonne famille, comprenant quatre fonctions différentes dont il suffisait d'avoir rempli une pour passer à une fonction supérieure : 1^{re} La charge de veiller aux exécutions capitales; 2^e la charge de frapper les monnaies; 3^e la charge de veiller à la police des rues de Rome; 4^e la charge d'assister le préteur urbain dans l'administration de la justice au tribunal des centumvirs, DESJARDINS, *Rev. de philologie*, jan. 1877, p. 13.

— ETYM. Lat. *vigintiviratus*, de *viginti*, vingt, et *vir*, homme.

† **VIGNEAU**. Ajoutez : || 4^e Nom vulgaire de l'ajonc d'Europe.

VIGNERON. Ajoutez : || 3^e Adj. Vigneron, vigneron, qui appartient aux vignobles, aux vignes. Le butage [de la vigne] s'exécute assez rapidement, et c'est là surtout que la charrue vigneronne peut recevoir une application facile et fournir des résultats incontestés, *Journal des Débats*, 31 oct. 1876, Feuilleton, 6^e col. Il y a des herses et des hoes vigneronnes d'une excellente construction, *Id.* ib. 31 jan. 1877, Feuilleton, 1^{re} page, 4^e col.

† **VIGNERONNAGE** (vi-gne-ro-na-j), s. m. || 1^{er} Nom, dans le Rhône, de vignes, prairies, terres labourables, bâtiments et ustensiles de viticulture que le propriétaire fournit au métayer, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 372. Une autre désignation par laquelle le testateur légue à sa domestique son petit vigneronnage, situé à Riorge, *Gaz. des Trib.* 3 mars 1876, p. 218, 5^e col. || 2^e Nom, dans Saône-et-Loire, du métayage appliqué à la culture de la vigne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1873, p. 354.

† **VIGNETAGE** (vi-gue-ta-j), s. m. Action de vigner les boîtes à cigares. Dans les ateliers suivants, savoir : ... écottes et vignetage des cigares et carottes... paquetage et vignetage des cigares, *Instruction*, 30 juin 1882, art. 219. Triage, lavage et vignetage des cigares, *Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 331, Paris, 1874. || On écrit, à tort quelquefois vignettage.

† **VIGNETTE**. Ajoutez : — HIST. ^{xiv} s. Un heaume d'argent vignette (1337), VARIN, *Archives administratives de la ville de Reims*, t. III, p. 778.

VIGNETTE. Ajoutez : || 4^e Nom vulgaire de la mercuriale annuelle.

† **VIGNOLAGE** (vi-gno-la-j), s. m. Dans le canton de Vaud, nom d'une convention par laquelle un propriétaire de vignes remet à un vigneron ses vignes à cultiver pour un certain prix et sous cer-

taines conditions; les conventions de cette espèce varient beaucoup selon le temps et suivant les localités.

† **VIGNON**. Ajoutez : En moins de vingt minutes, plus de dix kilomètres de bois taillis, de bruyères et de vignons se sont trouvés envahis par les flammes, *Extr. du Journ. de Falaise*, dans *Journ. offic.* 2 avril 1874, p. 2548, 2^e col.

— REM. On trouve aussi vignot, à Avranches guignot. « Que la chasse des bois et des vignots de Baugny... à cause de l'impossibilité pour les chiens, les chasseurs et les gardes, de pénétrer dans les vignots; que, de plus, le sieur S... a laissé atteindre à six hectares environ de ses vignots l'âge de quatre à cinq ans, sans être coupés, contrairement à l'usage, d'après lequel les vignots se coupent à trois ans... » Jugement du Tribunal de Bayeux, dans *Gazette des Trib.* 19-20 avril 1875, p. 383, 3^e col.

† **VIGNONE** (vi-gnon-n), s. f. Ancienne danse française. Je voudrais vous pouvoir régaler d'une vignonne, et d'une belle-vieille; il n'y a pas moyen, SAINT-EYREMOND, *Sir Politick would-be*, comédie, IV.

† **VIGORITE** (vi-gori-t), s. f. Sorte de poudre explosive. Un nouvel agent explosif vient d'être découvert à Stockholm, on l'appelle vigorite, *Journ. offic.* 16 déc. 1874, p. 8310, 1^{re} col.

† **VILAYET**. Ajoutez : — ETYM. Prononciation turque de l'arabe *oulaya*, province, DEVIC, *Dict. étym.*

VILETÉ. || 4^e Ajoutez : Quant à la dépense qu'elles [les troupes] feront au delà de leur solde, elle [Sa Majesté] estime que cela ne saurait monter à grand'chose à cause de la vileté du prix des denrées de votre province [la Bourgogne], *Lettres de Colbert*, t. VI, p. 223.

† **VILLAGES**. || 3^e Sous les Mérovingiens et les Carolingiens, nom de certains domaines ruraux. Les rois francs possédaient dans diverses parties du pays beaucoup de ces domaines [isolés et indépendants de la couronne]; plusieurs des villas de Charlemagne ont en cette origine, E. DE LAZARIE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} août 1872, p. 527.

† **VILLARSITE** (vil-lar-si-t), s. f. Terme de minéralogie. Silicite de magnésie hydraté, vert jaunâtre.

† **VILLÉGIATEUR** (vil-lé-ji-a-teur), s. m. Nécologisme. Celui qui est en villégiature. M. de S... venant jeter le trouble dans ce groupe de villégiaturés qui respiraient le frais à l'ombre des arbres ou sur le bord de la mer, le *National*, 7 août 1876, 2^e page, 4^e col.

† **VILLÉLIÈRE** (vil-lé-li-èr), s. f. Nom d'une satirique du poète Barthélémy contre M. de Villèle, ministre sous la Restauration.

† **VILLOTE** (vil-lo-t), *l* mouillées), s. f. Synonyme de moyette, nom, dans la Seine-Inférieure, de brasses de blé, d'avoine, de foin, qu'on recouvre d'un chaperon pour les garantir de la pluie, en attendant qu'on puisse les mettre en gerbes ou en bottes, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 12. Comp. *VEILLON* 4 au Dictionnaire.

† **VIME**. Ajoutez : — HIST. ^{xvi} s. Vons liés et entourés de deux ou trois tours vostre pied d'arbre d'un visme bien serré au dessous de l'endroit que voudrez finir vostre fente, LANDRIC, *Advertissement et maniere d'enter* (Bordeaux, 1480), p. 5, Paris, 1830.

† **VIMPLE** (vin-pl), s. f. Nom vulgaire de la massette.

VIN. Ajoutez : || 13^e Vin du glacier, vin renommé du Valais (Suisse), provenant d'un cépage nommé le lère et qui, transporté dans les hautes vallées, acquiert, au contact de l'air des glaciers, un bouquet remarquable.

† **VINAGE**. Ajoutez : — HIST. ^{xiv} s. Certaine rente de vin que on appelle vinage, qui peut valoir xxiij muids de vin ou environ (1384), VARIN, *Archives administratives de la ville de Reims*, t. III, p. 602.

† **VINGNETTE**. Ajoutez : || 5^e l' s'est dit pour vinaigrier, vase à mettre le vinaigre. Il y avait, par fortune, sur la table une vingnette de terre cuite, en habit de cordelier, de l'invention de quelque potier huguenot, FR. GARASSE, *Mémoires publiés par Ch. Nisard*, Paris, 1864, p. 43. Les soucoupes, vinaigrettes, salières, cuillers, fourchettes... H. BAUDILLART, *Journ. offic.* 7 juin 1876, p. 3926, 2^e col. || 6^e Etui de cuir contenant un flacon de sels.

† **VINCIBLE** (vin-si-bil), adj. Se dit, parmi les casuistes, d'une ignorance qui peut être vaincue.

Une chose qu'on n'oserait pas entreprendre de soutenir, mais que vous [jésuites] jugiez néanmoins être nécessaire, afin que l'ignorance du droit naturel fût toujours vincible, LUT. ARNAULD, 5^e dénonciation, IV (*Œuvres*, LANSANNE, 1780), p. 317. Cela [peut-être que leurs dieux défendaient aux païens de pécher] est nécessaire selon vous, afin que l'ignorance où ils étaient de la loi de Dieu fût vincible, *Id.* ib. v, p. 320. Les équivoques des mots d'ignorance vincible et invincible, *Id.* ib. x, p. 325.

— ETYM. Lat. *vincibilis*, de *vincere*, vaincre.

† **VINCIBLEMENT** (vin-si-bil-man), adv. Terme de casuistes. D'une manière vincible. Ce n'est pas assez de connaître Dieu, ou de l'ignorer vinciblement, LUT. ARNAULD, 5^e dénonciation, IV, *Œuvres*, LANSANNE, 1780, p. 317.

† **VINCULE**, *ÉE* (vin-ku-lé, lée), adj. Ancien terme de droit, encore usité en Belgique. Qui n'est possédé que sous certaines obligations. L'élévation et la descente de croix sont la propriété de la fabrique, propriété vinculée en ce sens que la fabrique ne peut pas vendre sans le consentement du gouvernement. M. DE DECKER, à la chambre belge, dans *Journ. offic.* 16 fév. p. 1291, 3^e col.

— ETYM. Bas-lat. *vinculata bona*, biens soumis à une hypothèque; du lat. *vinculum*, lien.

VINÉE. Ajoutez : || 3^e Branche à fruit conservée plus ou moins longue sur la vigne, dite aussi courgée, pleyon, archet, aste, santelle, fliche, tirel, etc., DUBREUIL, *Culture du vignoble*, Paris, 1863, p. 48. || Nom donné, dans Maine-et-Loire, à un rameau de vigne, dit aussi couet, courbé en arc de cercle et attaché au cep de vigne, les *Primes d'honneur*, Paris, 1872, p. 162.

— HIST. Ajoutez : || ^{xv} s. Et fut la plus meschante année et pource vignée qui longtemps fut scene en France, *Chronique scandale*, de Louis XI, an 1468.

† **VINER**. Ajoutez : || 2^e V. refl. Se viner, prendre un goût vineux. Cette bière [chauffée] peut se conserver indéfiniment dans le ballon sans jamais s'altérer; elle s'évente à la longue, elle vieillit, se vine, mais elle ne devient ni sure, ni aigre, ni putride, malgré le contact de l'air extérieur, R. RADAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1876, p. 444.

VINGT. || 6^e Ajoutez : || En Savoie, dans le puy, on dit trois vingts pour soixante. J'ai trois vingts et neuf ans, disait une vieille mendiant à Évan-le-Bains.

† 2. **VINGTAIN**. Ajoutez : — REM. Vingtain est une mauvaise orthographe pour vingt ains (voy. *DIX-HUITAIN* au Supplément).

VINGTAINE. Ajoutez : || 3^e Dans les fies Normandes (aujourd'hui à Jersey seulement), circonscription territoriale, division de la paroisse.

† **VINGTENIER** (vin-te-ni-è), s. m. À Jersey, officier municipal de la vingtaine; à Guernsey, ancien officier municipal, aujourd'hui chargé de certaines fonctions dans la milice de l'île; à Sark, officier municipal de l'île, subordonné au connétable.

VINGTIÈME. — HIST. ^{xiii} s. Ajoutez : Vint et unimes fu Pepins Rois de France..., PH. MOUSKES, *Chronique*, v. 2060.

† **VINOUSE** (vi-no-u-z), s. f. Branche à fruit de la vigne, plus ou moins longue, ainsi dite quand elle est conservée droite, les *Primes d'honneur*, p. 454, Paris, 1857.

† **VIOLABLE**. Ajoutez : S'il [le roi] était comme moi, père Duchêne, violable, LUT. du père DUCHÊNE, 146^e lettre, p. 6. C'est avec le ministère, essentiellement violable, discutable et renversable, que nous traitons des affaires qui intéressent la marche générale du gouvernement, FR. CHARLES, *Journ. des Débats*, 16 juin 1876, 1^{re} page, 3^e col.

VIOLENTER. Ajoutez : || 3^e Violenter de, contraindre à, || [le maréchal d'Ancre] fit emprisonner mon cousin, le prince de Condé, chassa les autres princes, me violenta d'aller en mon parlement pour les déclarer criminels, *Véritable récit de ce qui s'est passé au Louvre*, Paris, 1617, p. 8.

VIOLÉT. Ajoutez : || 8^e Sorte de bois, dit aussi bois de violette (voy. *VIOLLETTE*, n^o 5, au Dictionnaire). Les bois d'ébenisterie wacapon et violet, qui se payent 250 francs le mètre cube, *Journ. offic.* 2 juin 1874, p. 3683, 3^e col.

VIOLON. Ajoutez : || 11^e Planche carrée qui est garnie de fils de fer parallèlement placés, comme le sont les cordes de l'instrument de musique dont elle a pris le titre; chacun de ces fils correspond

à une des boîtes de couleur; en se sert du violon dans l'impression des tissus, *Magasin pittoresque*, 1858, p. 175.

† **VILONEUSE** (vi-o-lo-neù), s. m. Dans le langage populaire, surtout des campagnes, joueur de violon. Les viloneux et les cornemuseux doivent veoir donner l'aubade aux fiancés, ANDRÉ THEUNET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} mai 1877, la Poésie populaire en France et la vie rustique.

† **VIRAGE**. Ajoutez : || 3^e Action d'une couleur qui vire, qui change. Le virage au rouge violet de la liqueur acide, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 8 févr. 1877, p. 1007, 3^e col.

† **VIRANT** (vi-ran), adj. m. Terme de forestier. Bois virant, dit aussi bois tors, celui dont les fibres, au lieu d'être parallèles à l'axe de l'arbre, décrivent autour de lui des hélices plus ou moins allongées; il est moins résistant et moins élastique que les bois à fibres droites, NANQUETTE, *Exploitation, débit et estimation des bois*, Nancy, 1868, p. 178.

† **VIRE** (vi-r), s. f. Chemin en lacet ou tournant autour d'une montagne abrupte, en Valais. La vire aux mayens, titre d'un article de la *Revue des Deux-Mondes*, 16 août 1877, par M. J. Gourdault.

† **VIRÉE**. Ajoutez : || 3^e Terme de forestier. Action de diviser, pour l'estimation, une coupe de bois en bandes étroites et parallèles que l'estimateur parcourt successivement, en se tenant à égale distance des lignes qui servent de limites à la bande dont il estime les produits, NANQUETTE, *Exploitation, débit et estimation des bois*, 1868, p. 262. Estimation par virée. || 4^e Dans l'Aunis, rang de ceps. Couper tous les raisins d'une virée, *Gloss. aunisien*, p. 158.

VIRELAI. Ajoutez : — REM. Le virelai est un petit poème sur deux rimes. Le P. Mourgues (*Traité de la poésie française*, III, 6) le définit ainsi : « Les poètes, après avoir conduit quelque temps le lai sur une rime dominante, le faisaient tourner ou virer sur l'autre rime, qui devenait dominante à son tour; voilà exactement ce qu'était le virelai ancien. » Puis il décrit une modification moderne du virelai en ces termes : « L'une des rimes domine dans toute la pièce, l'autre s'y joint de temps en temps pour faire un peu de variété. Le premier ou les deux premiers vers se répètent dans la suite, ou ensemble, ou séparément, autant de fois qu'ils tombent à propos et forment le virelai. » On peut voir dans Jullien, *Les Formes harmoniques du français*, Hachette, 1876, p. 184, un exemple de ce dernier genre de virelai. Toutefois, les anciens poètes ne s'astreignaient pas toujours à la règle des deux rimes. Dans le premier bulletin de la *Société des anciens textes français*, M. Paul Meyer cite les premiers vers d'un virelai : ils sont sur trois rimes. Dans le recueil intitulé *les Poètes français jusqu'à Malherbe*, se trouve (t. II, p. 146) un virelai de Jean Froissart sur quatre rimes. J. J. Rousseau a adressé à Mme de Warens une pièce en trois couplets à refrain, qu'il a nommée virelai; c'est une erreur.

† **VIRELAN** (vi-re-lan), s. m. Nom vulgaire d'une grande pièce de deux gros de Flandres frappée pour les quatre États de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire. || Ce nom, avec celui de plaque de Flandres, a été donné aux monnaies de deux gros flamands, ou douze deniers tournois, frappés pour Charles VII à Tournai, après que cette ville eut refusé de se soumettre à l'autorité de Henri VI, petit-fils de Charles VI et fils de Henri V.

— ETYM. Flamand, *vier land*, quatre pays.

VIRER. Ajoutez : || 7^e Contourner. Les bouées que devaient virer les embarcations engagées pour les courses, distantes l'une de l'autre de 1600 mètres, étaient placées, l'une en avant l'autre en aval du pont, *Journ. offic.* 19 juill. 1877, p. 5303, 2^e col.

† **VIRGILIER** (vir-ji-lié), s. m. Genre d'arbrisseaux de la tribu des sophorées, dédié à Virgile.

† **VIRGINALEMENT**. — HIST. XIV^e s. Ajoutez : Comment Salomé qui ne croit pas que Notre Dame eût enfanté virginale sans œuvre d'homme..., *Miracles de Notre Dame par personnages*, Paris, 1876, p. 305. Elle l'enfantait virginalement pour nostre redemption, ib. p. 207.

VIRUS. Ajoutez : || 2^e Fig. Virus pénitentiel, démolisation que se communiquent les condamnés dans les prisons. À cette contagion de ce qu'on a appelé le virus pénitentiel, il n'y avait qu'un remède efficace à opposer, l'isolement, BÉRENGER, *Rapport, dans Journal des Débats*, 29 janv. 1877, 2^e page, 4^e col.

† **VISCÉRALEMENT**. Ajoutez : — HIST. XV^e s. Qui est le plus grand abus et la plus grande entreprise sur nous, nostre ceuronne et royaume que l'on scauroit et qui plus viscéralement nous touche, GODEFROY, *Observ. sur Charles VII*, p. 582.

† **VISER** (vi-z), s. f. Action de viser. Les lignes de vise [à certaines étoiles] qui se recoupent dans l'espace sont quelque cinq cent mille fois plus longues que la petite base du triangle, qui est le diamètre de l'orbite terrestre, VERNIER, *Le Temps*, 16 janv. 1877, Feuilleton, 3^e col.

— REM. Viser est un mauvais mot; on a, en ce sens, ligne de visée; c'est peut-être une faute d'impression dans le *Temps*.

VISIBLE. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Visible astoit tote la creature en la disposition del secler [avant la création], ainsi com il le veist [comme si Dieu la voyait], li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 285.

† **VISSOULE** (vi-ssoù-l), s. f. Champ de marais salants qui n'a que deux rangées d'aïres, *Gloss. aunisien*, p. 159.

VISUEL. Ajoutez : || 2^e Plan visuel, croquis qui montre la vue d'un lieu. Le juge-commissaire ne crut pas devoir faire de procès-verbal descriptif, ni dresser un plan visuel des lieux, *Gaz. des Trib.* 10 fév. 1876, p. 137, 4^e col.

VITAL. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Uns frores morut, li queiz manes [soudain], quant il parloit, mist fors li volz solement, li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 200.

† **VITALISER** (vi-ta-li-zé), v. a. Donner une impulsion vitale à la graine des vers à soie, qui, importée, n'écloit qu'après avoir subi l'influence d'un hiver. M. Chamecin est arrivé à vitaliser des graines dès la première année par une hibernation artificielle, *Journ. de Lyon*, 16 nov. 1874, 3^e page, 1^{re} col.

— REM. De vitaliser on a formé le substantif vitalisation.

† **VITÉLOGÈNE** (vi-tèl-o-jè-n), adj. Terme de physiologie. Qui engendre le vitellus. Les cellules vitélogènes de l'ovaire des insectes, *Journ. offic.* 6 avril 1877, p. 2685, 1^{re} col.

† **VITELLOT**. Ajoutez : || 2^e Sorte de crochet. Il effire aux regards divers systèmes de deuilles assorties, de clous, de bagues, de vitelots, des portants à systèmes pour esquis, tous les articles spéciaux au canetage..., *Journ. offic.* 29 nov. 1876, p. 5821, 1^{re} col.

† **VITICELLE** (vi-ti-cè-l), s. f. Nom d'une célestatite.

— ETYM. Lat. *viticella*, petite vigne, diminutif de vitis, vigne.

VITRAGE. Ajoutez : || 5^e Petit rideau de fenêtre, par opposition aux grands rideaux. Vitrages brodés, vitrages guipure, vitrages tulle, application, etc., *Vitrine d'un magasin de nouveautés*, 28 août 1874.

† **VITREILLE**, ÈE (vi-trè-lè-lé), adj. Qui est en forme de vitrage. Un grand vase de plomb à inscriptions grecques, et un châssis d'arabesques ajourées et vitreilles complètent cette curieuse exhibition, L. MICHEL, *Monit. univers.* 11 juin 1867, p. 719, 6^e col.

† **VITRIOLAGE** (vi-tri-o-la-j), s. m. Action de traiter les grains par le sulfate de cuivre. Dans le sulfatage ou vitriolage par immersion dans une dissolution à 2 pour 100 de sulfate de cuivre, même pendant un temps très-court, une partie considérable de la semence peut être privée de la faculté germinative, le *Nouvelliste de l'arrond. d'Arras*, 15 oct. 1876.

† **VITADINE** (vi-ta-di-n), s. f. Nom d'une espèce de petite pâquerette.

† **VITUPÉRABLE** (vi-tu-pé-ra-bl), adj. Digne d'être vitupéré. À qui s'y affectionne et s'en repait, ils [les bienheureux] sont extrêmement blâmables et vitupérables, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, III, 4.

† **VITUPÉRATIF**, IVE (vi-tu-pé-ra-tif, ti-v), adj. Négociatif. Qui vitupère, qui blâme. Mgr de Vaines doit-il lutter d'éloquence vitupérative avec le correspondant du *Bien public* à Pontivy? *Journ. des Débats*, 3 mai 1876, 1^{re} page, 1^{re} col. Il faut voir avec quelle verve emportée et quelle éloquence vitupérative la *Gazette* et l'*Union* traitent nos alliés d'hip, afin de leur inspirer la crainte d'avoir abandonné le parti des bienheureux gens en abandonnant des gens si honnêtes, ib. 14 août 1876, 1^{re} page, 1^{re} col.

— ETYM. *Vitupér*.

† **VIVACEMENT** (vi-va-se-man), adv. D'une

manière vivace. Il était trop vivacement jeune pour..., DE RALZAC, *le père Goriot*.

† **VIVÉRIEN**, IENNE (vi-vé-rien, rièn), adj. Terme de zoologie. Qui appartient au genre *viverra* [furet, fouine, etc.]. En somme la faune générale [du Sahara] n'a pas de rapports avec celle du Soudan, pays fertile, remarquable par l'abondance de singes, de carnassiers vivériens, de pachydermes et de pangolins, A. J. la *Philos. poss.* juill.-août 1876, p. 92.

† **VIVIPIEMENT**. — HIST. Ajoutez : XII^e s. Quant par lo vivipement de la char est homz remeneit à la vie, li *Dialogue Gregoire lo pape*, 1876, p. 149.

† **VIVIPAREMENT** (vi-vi-pa-re-man), adv. à la façon des vivipares. On ne saurait y voir la preuve que la truffe se reproduit ainsi viviparement par une sorte de germination intérieure, J. E. PLANCHON, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avr. 1876, p. 644.

† **VIVRE**. Ajoutez : || 23^e Le long vivre, l'action de trop long temps. C'est un malheur du trop long vivre, CHATEAUBR. *Mém. d'outre-tombe*, éd. de Bruxelles, t. VI, M. Thiers.

† **VIVRIER**. Ajoutez : — REM. Vivrier, noté comme ancien, s'emploie encore aujourd'hui. L'introduction de quelques officiers d'administration d'élite qui se sont révélés comme de véritables administrateurs, qui sont devenus ce qu'on appelle en style militaire de bons vivriers, peut être utile, PRYCNET, *Journ. offic.* 22 nov. 1876, p. 8534, 1^{re} col.

VIZIR. Ajoutez : || 2^e Sorte de tabac à fumer, *Réponses aux questions de l'enquête sur le monopole des tabacs et des poudres*, p. 230, Paris, 1874.

† **VOCALEMENT** (vo-ka-le-man), adv. D'une manière vocale, en employant la voix. Il y a une autre manière d'oraliser que l'on appelle vocale qui se fait avec la voix; et, lorsque je prie vocalement..., CABART, *Sommaire de Coraïson mentale*, p. 2.

† **VOCALEQUE**. Ajoutez : || Harmonie vocale, se dit, dans les langues euralo-altaïques, de ce fait : les différentes voyelles étant réparties en deux classes, toutes les voyelles d'un mot qui suivent celle de la syllabe principale doivent être de la même classe que la voyelle de cette syllabe, A. DOYALCOUR, *Linguistique*, p. 139, Paris, 1876.

† **VOCALISATION**. Ajoutez : || 3^e Système des voyelles d'une langue. La vocalisation actuelle du hébreu telle que l'ont fixée les punctuateurs, DERENBOURG, *Rev. crit.* 9 déc. 1876, p. 371.

VOCATIF. Ajoutez : — HIST. XIV^e s. Qui gouverne le vocatif? Il n'est mie gouverné, THUOT, p. 272.

VOCATION. Ajoutez : || 7^e Terme de droit. Vocation testamentaire, droit conféré par un testament. Qu'elle [la testatrice] avait non pas entendu soumettre la vocation des seconds institués à un cas spécial et déterminé, mais... qu'il s'agit de décider si la vocation aux legs universel s'est ouverte pour les mineurs, *Gaz. des Trib.* 18 nov. 1874, p. 1408, 3^e col. Les substitués qui n'ont à invoquer aucune vocation testamentaire immédiate n'ont ni titre, ni qualité pour se porter héritiers bénéficiaires, 20 déc. 1876, p. 4227, 2^e col.

† **VOCONIENNE** (vo-co-niè-n), adj. f. Terme de droit romain. Loi vœconienne, loi que le tribun Q. Voconius Saxa fit rendre, et qui bornait les legs qu'on pouvait faire aux femmes. La loi vœconienne ne permettait point d'instituer une femme héritière, pas même sa fille unique, MONTESQ. *Esp. des lois*, XXVI, 6.

VOEU. Ajoutez : || 9^e À pleins vœux, autant que les vœux peuvent demander. Que les peuples les plus puissants dans nos souhaits à pleins vœux nous secondent, CORN. *Andr.* IV, 5.

VOGUE. — HIST. XIV^e s. Ajoutez : Ceux de la garnison de Marzalz faisoient une feste comme vogues, où venoient gens de toutes pars, PARADIN, *Chron. de Savoie*, p. 216.

† **VOID** (voi), s. m. Sorte de fromage de la Meuse. Les ustensiles pour la fabrication des fromages frais, les fromages double crème, les fromages affinés, le Hvarot, le brie, le façon brie, le void, le mont-dore, *Journ. offic.* 3 févr. 1876, p. 916, 2^e col.

VOIE. Ajoutez : || 23^e Hotte à claire-voie. Ce sont les femmes qui récoltent les épards, l'oseille, le persil, montent les voies... le garçon qui conduit la voiture de légumes à la halle, décharge les voies, les mannes, *Journ. offic.* 8 avril 1876, p. 2542, 2^e col.

† **VOILE**. || 4^e Ajoutez : || Le petit voile, voile que portent les femmes qui veulent être religieuses.

ses, avant de faire leurs vœux. Elle [Salambo] n'est qu'à demi prêtre, ou plutôt elle n'est que dévote, et comme qui dirait, ayant le petit voile, *STR-BEUV.* *Nouv. Jundis*, t. IV (Salambo), par M. Flaubert, l. 1. || 13° Terme de photographie. Défocussité de la couche sensible qui ne permet pas à la lumière d'agir sur elle. Ces cristaux d'iodure d'argent réduits, quelquefois très-abondants, constituent le voile, cause de fréquents insuccès [en photographie]; ils se répandent souvent à la surface de la couche sensible comme un nuage impénétrable à la lumière, L. GIRARD, *Journ. offic.* 6 oct. 1876, p. 7350, 2^e col.

VOIR. *Ajoutez* : || 41° Fig. Ne voir qu'un étang, ne plus savoir où l'on en est; comme qui dirait : ne voir qu'un brouillard. D'Aguessau, dans sa surprise [quand il reçut du régent les sceaux, aux Tuileries], ne vit qu'un étang, et ne se remplit que dans son carrosse en allant chez lui avec les sceaux, *ST-MON.* dans *Scènes et portraits choisis dans le XIX^e du duc de Saint-Simon*, par Eug. de Lannau, Paris, 1876, t. II, p. 147. Le maréchal d'Estrees avait l'air stupéfait et de ne voir qu'un étang, *ib. id.* t. II, p. 204.

VOIREMENT (voir-man), *adv.* D'une manière vraie (tombé en désuétude). Ils [les dévots] usent voirement de ce monde et des choses mondaines, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, t. 2, (1644). Vous dites que je ne suis point tenu à un batelier qui m'aura passé l'eau et n'aura rien pris de moi; je le dis voirement, *MALH. Lexique*, éd. L. Lalanne. Tout est bien aux deux voirement; mais tout ne leur est pas dédié, *ib. id.*

VOIRE. *Anc. franç.* voire, vrai (voy. voire), et le suffixe ment.

VOIRIE. *Ajoutez* : || 4° Cour, dite aussi coche [voy. ce mot au Supplément], placée dans les abattoirs et destinée à recevoir la vidange des estomacs et des intestins des animaux.

VOIR-VENIR (voir-ve-nir), *s. m.* Action, état de celui qui voit venir, qui laisse les choses se faire pour se décider en conséquence. Considéré sous cet aspect de l'expectative, du voir-venir... Louis XIII offre à l'imagination une physionomie particulière, HENRI BLAZE DE BORY, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 août 1876, p. 939.

— **ETYM.** Voir, et venir (voy. voir n° 2).

VOITURÉE (voi-tu-rée), *f. f.* Ce que porte et contient une voiture. Une voiture de gens, de bêtes, de foins, de bois, DELBOUË, *Gloss. de la vallée d'Arc*, p. 342.

VOL. *Ajoutez* : || 12° En vol, s'est dit des volées des cloches. Elle [la Georges-d'Amboise] fut sonnée en vol par seize hommes le 46 février 1602; et, à ce sujet, le *Journal de Normandie* du 25 juin 1762 fait cette réflexion : on y met à présent trente et même quarante hommes, qui n'ont pas la force de la sonner en vol, *Extr. du Journ. de Rouen*, dans *Journ. offic.* 16 juill. 1884, p. 4959, 3^e col.

VOLANT. *Ajoutez* : || 12° Dans la marine, gardien volant, gardien qui n'est pas à poste fixe. Périerneau (Timothée), gardien volant, mort (le 16 avril 1874) titulaire d'une pension de retraite, *Bullet. des lois*, 1^{re} série, partie supplém. 2^e sem. 1874, n° 735, p. 4392. || 13° Dans le département de la Mayenne, terres volantes, terres qui n'appartiennent pas à un corps de ferme, les *Primes d'honneur*, p. 220, Paris, 1874. || 14° S. m. Un volant, une feuille détachée d'une souche. Deux carnets, l'un donnant le détail par nature des valeurs existant matériellement en caisse à la fin de chaque journée, l'autre présentant sur une souche et un volant, destiné à servir de bordereau, la composition de chaque versement, *Douanes*, 2^e div. 4^e bur. *Lettre commune* du 19 juin 1873, n° 102. Il se procurait des quittances ou volants, extraits du registre à souche; et, à l'aide de ces quittances ou volants, il donnait à des débiteurs illettrés ou inexpérimentés décharge des sommes que ceux-ci lui avaient payées sur sa demande et qu'ils ne devaient pas, *Gaz. des Trib.* 21 janv. 1877, p. 78, 3^e col. || 15° Terme de construction. Portée, longueur comprise entre les supports. Un vaste grenier dont on a jeté les murs do refend par terre pour en faire une seule pièce, si grande maintenant, si disproportionnée, que le plancher a trop de volant, et qu'il s'effondrerait sur l'étage inférieur, si les enfants, toujours surveillés, n'étaient forcés de modérer leurs ébats, *MAXIME DU CAMP, Rev. des Deux-Mondes*, 16 févr. 1873, p. 803.

VOLANT. *Ajoutez* : || 2° Dans la Haute-Garonne, fer volant, sorte de faucille. Le gendarme T... s'assura de F... qui était armé d'un fer

volant..., en fin F... s'avança vers lui en l'injuriant et en le menaçant de son fer volant; F... se dirigea vers le garde particulier B... et, portant la pointe de son fer volant sur sa poitrine, il lui dit..., *Gaz. des Trib.* 9-10 mars 1874, p. 237, 1^{re} col. || 3° Haut volant, instrument de boucherie. Ils arrachent le vieillard de son lit, et lancent vers lui, l'un [boucher] plusieurs coups de son haut volant, l'autre de sa plane de sabotier, *Gaz. des Trib.* 14 févr. 1877, p. 163, 4^{re} col.

VOLANTE. (vo-lan-t'), *s. f.* Voiture en usage à la Havane. 6000 voitures de place y circulent; la fameuse volante, avec ses grandes roues et ses longs brancards, disparaît promptement et fait place à la victoria plus moderne, traînée par un seul cheval, *Journ. offic.* 11 mars 1873, p. 1687, 2^e col. Dans beaucoup de rues... les ordures sont amoncelées à tel point qu'une volante ou une victoria n'oserait s'y aventurer, *ib. p.* 1688, 4^{re} col.

VOLÉE. || 3° *Ajoutez* : || Être le premier de sa volée, être au premier rang parmi les gens de même âge, de même condition. II [Prévost-Paradol] en vint sans trop d'effort, au bout d'un an, à être le premier de sa volée, comme on disait autrefois, *STR-BEUV.* *Nouv. Jundis*, t. I (M. Prévost-Paradol).

VOLET. — HIST. XIV^e S. *Ajoutez* : Au charpentier qui a refait... le pignon de la porcherie et le volet pigeonier) (1336), VARIN, *Archives administ. de la ville de Reims*, t. II, 2^e part. p. 749.

VOLIGE. *Ajoutez* : || Plancher de chêne, de 0^m,22 à 0^m,24 large, et 0^m,013 à 0^m,016 épaisseur, NANCY, *Exploit. débit et estim. des bois*, Nancy, 1868, p. 76.

VOLINS ou **VOLIS.** *Ajoutez* : || Plus particulièrement, dans les ébais, la partie de l'arbre qui est brisée sur le sol, *AGNERIS, Manuel de sylviculture*, p. 6, Nancy, 1873.

VOLKSTING (volk-sting'), *s. m.* Nom de l'assemblée nationale en Danemark. Le volksting a voté en troisième lecture le budget de la marine et de la guerre, *Journ. offic.* 7 févr. 1872, p. 877, 4^{re} col.

— **ETYM.** C'est une fausse orthographe pour *folkething* (voy. ce mot aux Additions).

VOLONTAIRE. *Ajoutez* : || 7° Aujourd'hui, d'après la nouvelle loi militaire, jeune homme qui, passant avec succès un examen et versant une certaine somme, fait un an de service dans un régiment; après quoi il appartient à la réserve.

VOLONTARIANISTE (vo-lon-ta-ri-a-ni-st'), *s. m.* Partisan de la doctrine métaphysique qui admet que tout dans l'univers est subordonné à une volonté. Leibnitz était intellectualiste, Kant est volontarianiste; l'un mettait l'entendement au-dessus de la volonté, l'autre met la volonté au-dessus de l'entendement, *Rev. critique*, 23 sept. 1876, p. 203.

VOLSELLE (vol-sel'), *s. f.* Terme d'anatomie. Nom donné par Léon Dufour à l'une des parties constituantes de l'armure copulatrice [chez les éphémères], *JOYE, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXII, p. 841.

— **ETYM.** Lat. *volcella*, petite pince, de *vulsus*, supin de *vellere*, arracher.

VOLTAIRIUSCULE (vol-tè-ri-u-sku-l'), *s. m.* Diminutif de Voltaire, un émulé de Voltaire en petit. Le voltaireuscule du XIX^e siècle, *Journal de la Meuse* du 20 juill. 1878.

VOLTEILLE. *Ajoutez* : || 2° Fig. Qui se tourne suivant toutes les influences. Les Grecs, déçus, privés de l'exercice des vertus publiques, devenaient, sauf de rares exceptions, plus légers, plus volubiles, plus sophistiqués, *STR-BEUV.* *Causeries du lundi*, t. XV, La morale et l'art.

VOLCELLE (vo-lu-sè-l'), *s. f.* Terme d'entomologie. Genre d'insectes diptères, comprenant une espèce qu'on nomme la mouche du rosier.

VOLUMETTE (vo-lu-mè-t'), *s. m.* Petit volume. Je lui adresserais dans peu de jours mon *Clophon*..., qui peut faire un volumette exquis et être divisé en neuf chapitres raisonnables, *BALZAC, Lett. inédites*, XXII, éd. Tamizey-Larroque.

— **ETYM.** Diminutif de *volume*. Balzac se sert plusieurs fois de ce mot, qui pourtant n'est pas bien fait; car il est du masculin, bien que la désinence soit féminine.

VOLUPTEAIRE. *Ajoutez* : || 2° Qui ne se fait que pour le plaisir. Les lieutenants de lueveterie ne peuvent se livrer à une chasse purement voluptuaire, *A. ROUSSET, Dict. des forêts*, volue volupté.

VOUPTEUSEMENT. — HIST. XIV^e S. *Ajoutez* :

Et eux... qui reputent à volupté les delices du jour, qui sont souillures et macules, abondans en delices, voluptueusement vivans avec vous aux convives [repas] qu'on leur fait, *II Pierre*, II, 13, *Nouv. Test.* éd. Lefebvre d'Étaples, Paris, 1826.

VOMER. *Ajoutez* : || 2° Genre de poissons acanthoptérygiens.

VOMISSEUR (vo-mi-seur), *s. m.* Celui qui vomit. Que trouvez-vous de libéral en ces vomisseurs de matin, qui ont le corps aussi gras et potelé comme l'esprit tabide et léthargique? *MALH. Lexique* (au mot *tabide*), éd. L. Lalanne.

VOMITO NEGRO (vo-mi-to-nè-gro), ou, simplement, **VOMITO** (vo-mi-to), *s. m.* Expression espagnole qui signifie vomissement noir, et qui désigne la fièvre jaune.

VONTAC (von-tak'), *s. m.* Arbre fruitier de Madagascar. Le vontac, arbre rameux haut de trois à quatre mètres, portant des fruits de la grosseur des coings, revêtus d'une enveloppe dure, ayant une chair de saveur douce très-prisée des Malgaches, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1872, p. 215.

VORDRE (vor-dr'), *s. m.* Nom vulgaire du saule marsault.

VOTIF. *Ajoutez* : || 2° Fête votive, fête patronale, fête du patron à qui la localité est vouée. À la fête votive des Bessens [Lozère], *Gaz. des Trib.* 31 mars 1876, p. 348, 3^e col.

VÔTRE. || 2° Le vôtre, ce qui vous appartient. Ajoutez un exemple : Et quand la faim les poud, se prenant sur le vôtre, *RÉGNIER, Sat.* II.

VOUGE. — **ETYM.** *Ajoutez* : Ce paraît être le même mot que *gouge* (voy. ce mot au Dictionnaire).

VOULOIR. — **REM.** *Ajoutez* : || 4. Avec le prétérit indéfini de *vouloir*, et un que suivant, Mme de Sévigné a mis le verbe de la proposition subordonnée au prétérit indéfini du subjonctif : Elle n'a jamais voulu qu'il ait été saigné, 6 août 1671; Ils n'ont pas voulu que nous ayeons partis plus tôt, 25 mai 1689. On dirait plutôt : qu'il soit saigné; que nous partissions; mais il n'y a rien à redire à ces phrases de Mme de Sévigné.

VOULU. || 2° *Ajoutez* : On donnera aux figures d'un tableau ou d'un groupe l'expression propre à l'action et voulue par la situation des personnages, *BOUTAR, Dict. des arts du dessin, vœux passion.* Des erreurs tantôt voulues, tantôt commises de bonne foi... les erreurs voulues, autrement dit les iniquités qui surechargent les uns pour décharger les autres, *HOEN, l'Econ. pol. avant les physocr.* ch. XI. || 4° Bien voulu. *Ajoutez* : Après tout, une personne bien voulue a toujours de quoi vous contenter, LA MOTHE LE VAYER, *Dioc. d'Orléans*, Tuberio, t. II, p. 387.

VOUS. — **REM.** *Ajoutez* : || 4. Avec un verbe à l'impératif, vous ne se met pas. Cependant Régnier a écrit : Il me dit : vous soyez, monsieur, le bien venu! *Sat.* X. Cela n'est plus usité.

VOUSSE. *EE* (vous-sé, sée), *adj.* Qui présente une voussure. On ne voit plus guère de ces hideux animaux [porcs] plats, au dos voussé, aux longues jambes, à la tête monstrueuse, au squelette volumineux, à la chair sèche et rare, *ouyot, Bullet. soc. ent. d'agric. t. XXXVI, p. 408.*

VOUSSOL (*s. m.* Nom vulgaire du *myrica gale*).

VOÛTE. || 1° *Ajoutez* : || [Le prince Orlof] a fait creuser en automne les fondements d'une porte cochère, et, pendant les plus fortes gelées de l'hiver, il a fait remplir d'eau ces fondements, afin qu'elle se convertît en glace... au printemps on éleva dessus une porte cochère voûtée en briques et très-solide; elle existe depuis quatre ans, et elle existera, je crois, jusqu'à ce qu'on l'abatte, *LETT. de Catherine II à Voltaire*, 20 févr. (3 mars) 1773.

VOYAGE. *Ajoutez* : || 8° Autrefois, dans certains couvents, un voyage à Jérusalem, la prison perpétuelle à laquelle les religieux condamnaient un de leurs confrères, ainsi dit parce que, si on venait le demander, ils répondaient qu'il était allé faire un voyage à Jérusalem, *Biblioth. critique*, Amsterdam, 1710, t. IV, p. 294.

VOYAGEUR. *Ajoutez* : || 5° Arbre du voyageur le *ravenna madagascariensis*, *BAILLON, Dict. arb.* p. 234. Sonneret, le premier, a décrit le *ravenna*, l'arbre du voyageur, de nos jours presque poétisé par une sorte de légende, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juill. 1872, p. 73.

|| 6° Nom donné par les enfants aux graines de chaou qui le vent met dans l'air. Pareils à ces vaporeuses graines des chardons que les en-

fants nomment des voyageurs, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1871, p. 653.

— REM. Au xvi^e siècle, on prononçait souvent, au pluriel, voyagoux. Les dieux prennent quelquefois la figure des voyagoux, RAG. *Lexique*, éd. P. Mesnard.

† 2. **VRIAT** (vrè), s. m. Nom vulgaire du varech.
† **VRANCELLE** (vran-sè-l'), ou **VRONCELLE** (vron-sè-l'), s. f. Noms du liscron soldanelle.

† **VRIELLE**, *Ajoutez* : || Dans l'Annis, on dit vrillée et vrillé, *Gloss. annisien*, p. 169.

— **ETYM.** *Vrille*, parce que les tiges des liscrons s'entortillent en forme de vrille autour des tiges ou des branches voisines.

VRIËLE. — **ETYM.** *Ajoutez* : Le Dictionnaire, établissant que la forme primitive est *vrille*, *risle*, *reille*, s'en sert pour rejeter les étymologies proposées et ne conclut pas. Mais M. Bugge, *Nomana*, n° 10, p. 160, pense que *vrille* répond précisément au latin *vitellula* (comp. *chetille*, lat. *clavícula*), petite vigne, cirro de la vigne, diminutif de *ritis*, vigne. L'apenthèse de l'r a ses analogues dans *fronde* pour *foude*, *franfrêche* pour *faufê-*

lue, *fringale* pour *fainvalle*. Il ajoute qu'il faut accepter comme signification primaire de *vrille*, cirro de la vigne. La démonstration de M. Bugge est pleinement satisfaisante. Remarquons que le lat. *ritis* a donc le français *ris*, qui signifie un instrument à hélice et autrefois un escalier tournant.

† **VRIËLER**, || 2° V. n. Il se dit aussi d'un cordage, d'un cordonnet qui se tortille. Cette ralingue vrille toujours.

† **VU-ARRIVER** (vu-a-ri-vé), s. m. Terme d'administration. Certificat constatant qu'une fourniture administrative a été exécutée, ou qu'un objet quelconque a été livré.

VUE, *Ajoutez* : || 33° à vue d'oiseau, de loin et de haut, comme voit l'oiseau qui plane dans l'air. Il ne laisse pas de peindre à vue d'oiseau l'aspect de la chartreuse de Bourg-Fontaine et du pays des environs..., on l'employa aussi à peindre le couvent à vue d'oiseau, GUILLET DE ST-GEORGES, *Mém. inéd.*, sur l'Acad. de peint. publiées par Dusieux, etc. t. II, p. 68. || On dit communément : à vol d'oiseau.

† **VULGAIN**, *Ajoutez* : || 4° Petite planète, qu'on croit exister entre Mercure et le soleil, et qui ferait sa révolution en quarante-deux jours et une demi-heure.

VULGAIRE, *Ajoutez* : || 11° Terme de droit romain. Substitution vulgaire, substitution d'un héritier, faite par le testateur, à l'héritier institué, au cas qu'il ne se présente pas pour recueillir l'hérédité; vulgaire signifie ici ordinaire, par opposition à la substitution pupillaire, dans laquelle le testateur substitue un héritier éventuel à son héritier réel, si ce dernier meurt impubère et avant d'avoir eu la capacité de tester lui-même (la substitution vulgaire est encore, sauf le nom, usitée en droit français; la substitution pupillaire ne l'est plus). Qu'à cet effet, elle [la testatrice] en avait institué deux [légataires] successivement, avec substitution vulgaire, le second devant éventuellement lui succéder à la place du premier..., les conditions jointes à la substitution vulgaire doivent être comprises *lato sensu*, *Gaz. des Trib.* 18 nov. 1871, p. 1105, 2^e et 3^e col.

W

WAL

† **WACAPOU** (oua-ka-pou), s. m. Bois de la Guyane française. Pour ne nous occuper en ce moment que des essences propres à l'ébénisterie, nous signalerons le wacapou; cette magnifique essence, dit le rapport, plus belle que nos vieux chênes et si propre aux sculptures et à l'ébénisterie de luxe, est demandée à 230 francs le stère, *Journ. offic.* 3 avril 1876, p. 2384, 2^e et 3^e col.

† **WACKE**, *Ajoutez* : — **ETYM.** Angl. *wacke*; de l'all. *Wacke*, même sens.

† **WACOUA** (oua-koua), s. m. Le même que wacouis (voy. ce mot au Dictionnaire). Comme le wacoua et autres feuilles du même genre, telles que celles du latanier, par exemple, sont très-abondantes à Cuba, il n'y a aucun motif pour qu'on n'en fasse pas des nattes ou sacs, *Journ. offic.* 6 août 1872, p. 5398, 2^e col.

† **WADDY** (oua-di), s. m. Sorte de tomahawk court qui se lance à la main; c'est une arme des Australiens, *Journ. offic.* 19 juill. 1872, p. 4935, 1^{re} col.

† **WAGAGE** (oua-ga), s. m. Limon de rivière. Elle [la région du N.-O.] fait aussi usage de tourteaux..., de limon de rivière ou wagage, de colombine, heuzé, la France agricole, carte n° 7.

† **WAGNERISME** (vagh-né-ri-sm'), s. m. Musique, manière musicale de Wagner, musicien allemand contemporain. M. Gounod a tiré du wagnerisme tout ce qu'il avait de bon à nous donner, DE LAGÈNEVAIS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1871, p. 951.

† **WAGONNETTE** (va-go-nè-t'), s. f. Sorte de voiture. Voitures, coupé, landau, calèche, phaéton, wagonnette, victoria, *Journ. offic.* Ann. 9 déc. 1871.

† **WAGONNIER** (va-go-nic), s. m. Voy. wagonnier au Dictionnaire.

† **WAHABITE**, *Ajoutez* : — **ETYM.** *Ouahab* (Mohammed ben Abd-el-Ouahab), auteur de la secte, *NEVIC*, *Diet.*

† **WAKOFC** (oua-kouf), s. m. Nom, dans l'Algérie, des biens appartenant aux mosquées. On écrit plus souvent wacouf.

† **WALHALA**, *Ajoutez* : || 2° Temple de mémoire élevé par le roi Louis 1^{er} de Bavière, sur le Brauherg, à deux lieues de Ratibonne, et consacré aux illustrations de l'Allemagne.

† **WALRUS** (oual-rus', ou, à l'anglaise, oual-reus'), s. m. Sorte de cétacé, le morse. Le walrus est un véritable monstre; sa longueur est de trois à cinq mètres, il pèse vingt quintaux, le *Tour du monde*, livraison du 15 août 1874, p. 107. Au moment de l'abandon [de la flotte balnéaire du Nord Pacifique], la cargaison totale de ces douze navires se composait de 12 000 barils d'huile, de 2300 gallons de spermaceti, de 64 000 livres de fanons et des 48 000 livres d'ivoire du walrus, *Journ. offic.* 23 nov. 1876, p. 8603, 2^e col.

— **ETYM.** Anglais, *walrus*, qui est l'allemand *Walrus*, morse, de *Wall*, baleine, et *Ross*, cheval,

WAS

† **WAMPOUM** (ouam-poum'), s. m. Nom donné, parmi les tribus de l'Amérique du Nord, à des ceintures auxquelles étaient enfilés des coquillages de diverses formes et de diverses couleurs, et qui, par leurs combinaisons emblématiques, étaient destinées à éveiller dans l'esprit telle ou telle notion; c'est l'analogue des quipos, A. MAURY, *De l'origine de l'écriture*, *Journ. des savants*, août 1876, p. 467. M. de Vesly passe en revue les images memento : quipos des Chinois et des Péruviens, wampouns et tatouages des tribus de l'Amérique, *Journ. offic.* 22 avril 1876, p. 2860, 1^{re} col.

† **WAPITI** (oua-pi-ti), s. m. Sorte de cerf de l'Amérique du Nord. Dans les nouveaux États et territoires de par delà le Mississippi, on parle de la disparition rapide non-seulement de l'élan et du cerf, mais encore des moufflons et des wapitis, *Rev. britan.* août 1876, p. 474.

† **WARIE**, *Ajoutez* : — **REM.** On le trouve aussi au masculin, sous la forme wary. On écrit de Saint-Pierre Miquelon : Les inquiétudes augmentent en ce qui concernait les sieurs... pêcheurs de l'île aux Chiens, partis à la chasse des oiseaux de mer, le 30 décembre dernier, dans un wary, *Avarancher*, 6 fév. 1876.

† **WARNETTE**, *Ajoutez* : On le trouve écrit aussi warnète. Les bateaux de dix tonneaux et au-dessous, qui se livrent à la pêche dite aux warnètes et qui ne rapportent que du poisson frais, seront exemptés des conditions d'armement exigées..., *Décret du 7 juin 1852, pêche du hareng*, art. 12.

† **WARHANTER** (oua-ran-té), v. a. Terme de commerce. Munir d'un warrant. Le règlement de l'indemnité pour les marchandises warrantées brûlées par la Commune est encore entravé, mais le résultat peut être apprécié, *Journ. offic.* 5 avril 1871, p. 2598, 3^e col. Il [un négociant] peut hypothéquer ses magasins, warranter ses marchandises, donner en garantie son portefeuille, etc. 28 juin 1871, p. 4113, 2^e col. Objectera-t-on que le récépissé peut être négocié, peut être warranté ? *Gaz. des Trib.* 8 avril 1876, p. 316, 1^{re} col.

† **WARROTS**, *Ajoutez* : || On trouve aussi warats. La vesce et les warats se sèment dans le conrait de ventôse, J. F. HENRY, *Essai sur l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, p. 471, Boulogne, 1816.

† **WASTE** (oua-st'), s. f. Terrain nu et sans culture. Avant de pénétrer dans le village, j'ai traversé des wastes; ce mot s'est trouvé au bout de mon crayon; il appartenait à notre ancienne langue française; il peint mieux l'aspect d'un pays désolé que le mot lande, qui signifie terre, CUA-TEAU, *Mém. d'outre tombe* (éd. de Bruxelles), t. VI, *Weissenstadt, la Vogauze*, etc.

— **ETYM.** Angl. *waste*, terre inculte, de l'anc. franç. *waeste*, écrit dans la région du nord *waste* (voy. *gaète*), et qui a des attaches au germanique *waestian*. Notre ancienne langue franque, qui si-

gnifie ici l'ancien français, montre que Chateaubriand ignorait complètement les origines de notre idiome. La langue franque est un dialecte germanique qui fut parlé par les Francs en Gaule tant qu'ils ne furent pas assimilés par la population indigène; mais elle ne fut jamais la langue des Gauls; qui était le latin au moment de l'invasion barbare, et qui devint peu à peu le français.

† **WATERCLOSET** (oua-tèr-klô-zè't'), s. m. Nom anglais des lieux d'aisance, qui est passé dans notre langue.

— **ETYM.** Angl. *water*, eau, et *closet*, cabinet; *closet* dérive du français *clos*, fermé.

† **WATERIE** (oua-te-rie), s. f. Nom, dans le Pas-de-Calais, d'un mélange de fèves et de pois, les *Primes d'honneur*, Paris, 1869, p. 81.

† **WATERINGE**, *Ajoutez* : || 2° Se dit quelquefois pour désigner la direction qui administre une wateringue. || Dans l'étymologie, au lieu de *watering*, lisez *watering*.

† **WÉGA**, *Ajoutez* : — **ETYM.** Arabe, *ouag*, tombant, l'oiseau tombant, par rapport à *altair*, situé non loin de là, qui est l'aigle volant.

† **WEHNGELD** (vèr-gèld), s. m. Terme germanique appartenant à la période barbare. Prix qu'on payait pour le meurtre d'un homme. Ils [les anstruns] avaient droit au triple wehgeld; en d'autres termes, la liberté et la vie d'un anstrun étaient estimées au triple de celles d'un Franc de condition ordinaire, F. ROCQUAIN, *Revue polit. et litt.* 27 mai 1875.

— **ETYM.** All. *Wehr*, défense, et *Geld*, argent.

† **WETTERLI** (vè-tèr-li), s. m. Nouveau vulg perfectionné, ainsi dit du nom de son inventeur. La landwehr sera progressivement armée du wetterli, *Journ. offic.* 20 oct. 1873, p. 6161, 3^e col.

† **WILLEMAITE** (vil-lè-mi-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate de zinc, incolore ou jaunâtre.

† **WILKOMM** (vil-kom), s. m. Sorte de verre à boire allemand. Willkommen en verre de Bohême.

— **ETYM.** All. *willkommen*, bien venu.

† **WINTER** (ouin-tèr), s. m. Écorce de winter, écorce du *wintera aromatici*, qui est employée en pharmacie. Les écorces... de winter, d'ylcbe, etc. *Tarif des douanes* de 1811, note 191.

— **ETYM.** *Winter*, marin anglais du xvi^e siècle.

† **WOHLERITE** (vèu-lè-ri-t'), s. f. Terme de minéralogie. Minéral complexe, brun jaunâtre.

† **WOLLASTONITE** (ou-la-sto-ni-t'), s. f. Terme de minéralogie. Silicate de chaux, incolore, translucide.

† **WOOLHERA** (ou mè-ra), s. m. Chez les Australiens, bâton à lancer la zagaie. La zagaie se lance avec une merveilleuse précision à cinquante pas avec la main, et jusqu'à cent cinquante avec la woolhera, *Journ. offic.* 9 juill. 1872, p. 1935, 1^{re} col. || C'est une autre forme de boumerang (voy. ce mot au Supplément).

X

XEN

† **XANTHOPPE** (zan-ti-p'), s. f. La 136^e planète telescopique, découverte en 1875 par M. Palisa.

— **ETYM.** Ξανθίππη, nom de femme, Ξανθός, nom d'homme, de ξανός, jaune, et ἵππος, cheval.

† **XÉNIE** (ksé-nie), s. m. Epigramme littéraire ou philosophique, ordinairement en deux vers; mot très-connu en Allemagne à cause du recueil de réminis qu'ont donné en commun Schiller et Goethe.

— **ETYM.** Lat. *xenia*, titre du xviii^e livre d'épigrammes de Martial, ainsi nommé, parce qu'il y décrit en distiques les choses qu'on donne d'ordinaire à ses hôtes, du lat. *xenium*, présent fait à un hôte, de ξενών, même sens, de ξένος, hôte, étranger.

† **XÉNODOQUE** (ksé-no-do-k'), s. m. Terme d'antiquité. Local destiné à recevoir et à loger les étrangers. A côté [des ruines romaines de Merida]

se trouvaient des atriums, des palais, des monastères, des hôpitaux, des xénodoches, des basiliques, des baptistères, toute sorte de constructions somptueuses, enrichies des produits les plus précieux de l'art et de l'industrie wisigothe, *Journ. des Débats*, 7 août 1876, 3^e page, 8^e col.

— **ETYM.** Ξενόδοχιον, de ξένος, étranger, et δόχον, recevoir.

† **XÉROPHILE** (ksé-ro-fi-l'), adj. Qui aime les terrains compactes. Plantes xérophiles, *Bulletin de la société botanique*, 1871, session extraordinaire, p. LX.

— **ETYM.** Ξηρός, dur, et φίλος, qui aime.

† **XYLOCULTURE** (ksi-lo-kul-tu-r'), s. f. Culture des bois, et, en particulier, culture du coteau.

— **REM.** On trouve xyliculture. Les hommes versés dans la xyliculture, jugeant les choses d'après leur aspect actuel, prédisent une porte de

XYL

so 000 balles de coton dans le seul district de Memphis, *Journ. offic.* 20 août 1875, p. 7005, 1^{re} col. Mais xyliculture est un barbarisme, tous les mots composés de ξύλον ont un o.

— **ETYM.** Mot hybride fait de ξύλον, Bois, et culture.

† **XYLOFER** (ksi-lo-fer), s. m. Terme de gymnastique. Instrument nouveau conseillé par le docteur Tissot en 1870, pour ouvrir et développer la poitrine des enfants, composé par M. Laisné, en 1873. Des xylofers; le fusil avec sa bayonnette garnie de son fourreau peut très-bien remplacer cet instrument pour les militaires, N. LAISNÉ, *Notions pratiques sur les exercices du corps*, p. 28.

† **XYLONITE** (ksi-lo-ni-t'), s. m. Synonyme d'ivoire (voy. ce mot au Supplément). *Lettre commune des douanes*, 20 déc. 1876, n° 331.

— **ETYM.** Dérivé irrégulier de ξύλον, bois

Y

YED

2. Y. — **REM.** Ajoutez : || 12^e Dans une construction commençant par où, et le membre principal de la phrase venant après, on ne répugnait pas autrefois à mettre un y pléonastique dans ce membre. Or il n'y a rien, le roi y perd ses droits, et la nature aussi, *Volz. Lett. en vers et en prose*, 162. Aujourd'hui ce pléonisme n'est plus admis.

† **YAĞNA** (i-a-sna), s. m. Nom d'un des livres sacrés des Perses (avec un grand Y). Agni [le dieu du feu] est représenté avec la ceinture en plusieurs endroits des Vedas, et dans le Yağna, Ormuz présente la première ceinture à Haoma, *F. DELAUNAY, Journ. offic.* 21 sept. 1872, p. 6168, 2^e col.

† **YAM** (iam), s. m. Nom, à la Nouvelle-Guinée, d'une racine analogue à la pomme de terre. Les indigènes donnent des marques de confiance en venant à bord et en cédant leurs yams en échange d'autres objets, *Journ. offic.* 21 mars 1876, p. 1070, 1^{re} col.

† **YED.** Ajoutez : — **ETYM.** Arahe, yed, main,

bras; cette étoile est ainsi nommée à cause de sa position, *Devic, Dict. étym.*

† **YÉMÉNIQUE** (ié-mé-ni-k'), adj. Qui est relatif au Yémen. La majeure partie des tribus yéméniques, subsistantes à la naissance de l'islamisme, tiraient leur origine de l'un ou de l'autre de ces deux personnages (Himyar et Cahlan), CAUSSIN DE PERCEVAL, *Hist. des Arabes avant l'islamisme*. || On dit aussi yéménite. Les monuments de la civilisation abyssine, qui se voient encore à Axum, offrent la plus grande analogie avec les débris de la civilisation yéménite qui se voient à Mareb, F. LENORMANT, *Manuel d'hist. ancienne de l'Orient*, liv. VII, t. III, p. 279, 4^e édit.

† **YENOTTE** (ié-no-t'), s. m. Sorte de gazelle. Sur tout le littoral [mers du Japon et Manche de Tartarie], on rencontre des quantités considérables de chèvres sauvages, de cerfs, de chevreuils, de yennottes et de martres zibelines, *Journ. offic.* 8 mai 1876, p. 3150, 1^{re} col.

YEN

YOH

† **YEOMAN** (io-man'), au pluriel YEOMEN (io-mén), s. m. Membre de la yeomanry (voy. ce mot au Dictionnaire). Robin Hood, c'est le héros national.... compatissant d'ailleurs et bon envers le pauvre monde, recommandant à ses gens de ne pas faire de mal aux yeomen ni aux laboureurs, H. TAINIA, *Hist. de la littér. anglaise*, t. I, livre I, *les Origines*, ch. II, et ix.

† **YLANG-YLANG** (i-lan-gh'i-langh'), s. m. Végétal des îles Philippines qui donne un parfum. C'est dans l'île de Luçon que croît l'ylang-ylang, dont l'arome exquis est devenu dans ces derniers temps à la mode en France et en Angleterre, *PLAUCHUT, Rev. des Deux-Mondes*, 16 mars 1877, p. 456.

† **YOGHI** (io-ghi), s. m. Nom, dans l'Inde, des ascètes suivant le système de dévotion appelé yôga, c'est-à-dire, union avec la divinité.

— **ETYM.** Le sanscrit yôga est de même racine que le latin jungere, joindre.

Z

ZEB

ZAIN. Ajoutez : || Il se dit aussi des chiens. Dagues zains, marrons, noirs, blancs, marqués de feu, de toute taille, *Journ. offic.* 27 sept. 1877, p. 6519, 1^{re} col.

† **ZAMENIS** (za-mo-nis'), s. f. Zamenis verte et jaune, sorte de couleuvre, colubero-atro-virens, Schl.

† **ZAMORIN** (za-mo-rin), s. m. Nom donné par les voyageurs portugais au souverain de Calicut.

† **ZAOÜIA** (za-ou-ia), s. f. Établissement religieux où les docteurs de l'islamisme enseignent particulièrement la doctrine, la jurisprudence et le premier, CHERRONNEAU, *Dict. franç.-arabe*.

† **ZAPHTEN** (za-ptén), s. m. Nom des gendarmes chez les Turcs, *Journ. offic.* 10 juin 1876, p. 1054, 2^e col.

† **ZÉBRÉE.** Ajoutez : || Par extension. Les flamands peignent au dehors ont crevé les fenêtres et tracé de larges zébrures noires le long des murailles, TH. GAUTHIER, *Journ. offic.* 3 août 1871.

ZEL

† **ZÉDARON.** Ajoutez : — **ETYM.** Zédaron est placé sur la poitrine de Cassiopée, et vient de l'arabe sâde, poitrine, *Devic, Dict. étym.*

† **ZÉEN.** Ajoutez : — **ETYM.** Arahe, zân, nom de ce chène, *Devic, Dict. étym.*

ZELE. — **REM.** Ajoutez : xv^e s. Zele d'amours ayons au redempteur Qui l'Eglise conduit tant salement, JEAN JORET, *le Jardin salubre*, p. 433.

† **ZÉLOTE** (zé-lo-t'), s. m. || 1^{er} Surnom donné à l'un des douze disciples de Jésus, appelé tour à tour dans le Nouveau Testament (Math. x, 1; Marc, iii, 48; Luc, vi, 45; Act. i, 43) Simon le Zélote ou le Cananite (de l'hébreu chaldéen kannai, zéloteur). On nomme aussi parmi les disciples un Simon le Zélote, peut-être disciple de Juda le Galiléen, RENAN, *Vie de Jésus*, ix, || 2^e Nom donné, en général, dans le Nouveau Testament, aux sectateurs ardents de la loi mosaïque et des traditions des pères (Gal. i, 14). Que nous sommes loin avec ce

zélote fongueux [Pseudo-Esdras] d'un Josèphe traitant de sacrilèges les défenseurs de Jérusalem ! E. RENAN, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1875, p. 141. || 3^e Nom donné aux Juifs qui, sous la domination romaine, voulaient tout tenter pour secouer le joug étranger; ce fut ce parti (d'après Josèphe, *Guerre des Juifs*) radical et fanatique qui, parmi les pharisiens patriotes, décida une guerre d'extermination contre les Romains, et qui, à l'époque du siège par Titus et de la destruction finale de Jérusalem, devint intransigeant et terroriste. || 4^e Aujourd'hui, dénomination appliquée, d'une manière générale, aux hommes emportés par un zèle religieux excessif et touchant au fanatisme. La papauté condamne ces zélateurs qui, de leur côté, déclarent que l'Eglise de Rome, avec ses ambitions de puissance séculière et de richesses terrestres, était déchue du Christ, CH. BERTHOUD, *François d'Assise, d'après K. Hase*, ch. XIV, Paris, 1861.

ZÈL

— ÉTYM. Ζηλωτής, celui qui a du zèle, de ζῆλος, zèle (voy. ZÈLE).

† ZÉLOTISME. Ajoutez : || 2° Terme d'histoire ancienne. Parti de ceux des Juifs qui, sous la domination romaine, voulaient à tout prix secouer le joug étranger.

† ZEMB (zamb'), s. m. Nom d'un taon de l'Abysinie, si insupportable qu'il force des tribus entières à émigrer, CORTAMBERT, *Cours de géographie*, Paris, 1873, p. 593.

† ZÉMINDAR (zé-min-dar), s. m. Nom, dans l'Inde, de fonctionnaires qui perçoivent l'impôt dans les villages et qui en transmettent le produit au souverain, après en avoir conservé une partie comme rémunération de leur peine. Lord Cornwallis considéra les zemindars comme des propriétaires touchant la rente de leurs tenanciers et payant sur cette rente un fort impôt à l'État; il transforma ainsi les villageois, jadis propriétaires sous le domaine éminent de l'État, en fermiers des zemindars, et il créa du coup la grande propriété féodale avec l'hérédité des bénéfices, E. DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1872, p. 550.

— ÉTYM. Persan, zemindâr, de zemîn, terre, et dâr, possédant.

ZÉPHIRE. Ajoutez : || 5° Sorte de laine. En mars dernier, les laines zéphire, pour tapisserie, qu'on appelle en France laines Ternoaux, se vendaient en couleurs ordinaires 15 francs le kilo à Berlin, tandis qu'à Paris il serait impossible de les établir au-dessous de 20 à 22 francs, *Enquête, Traité de comm. avec l'Angleterre*, t. III, p. 547. || On dit de même casimir zéphire, casimir fait avec la laine zéphire.

† ZEUZÈRE (zeu-zè-r'), s. f. Lépidoptère de la famille des nocturnes. Zeuzère du marronnier, *zeuzera asculi*, d'après Lucas; d'après d'autres, *cossonus asculi*, papillon de nuit.

† ZÉLAYET. Ajoutez : || Activement. Arnoux, jurant qu'il n'y avait pas de danger, continuait et même zézayait des caresses en patois marseillais, G. FLAUVERT, *L'Éducation sentimentale*, t. I, p. 189.

† ZIG (zigh), s. m. Terme populaire. Celui qui a de l'entrain, de la gaieté dans le caractère, de la rondeur et de la simplicité dans les allures. Un bon zig,

— ÉTYM. Suivant M. Maxime Du Camp, le peuple dit un bon zig comme synonyme d'un bon bougre; or, quand les Bulgares (Bougres) envahirent le nord de l'empire d'Orient, ils étaient accompagnés d'une tribu nommée les Zigs.

† ZIL (zil), s. m. Mot turc qui désigne un instrument de musique militaire, analogue aux cymbales.

† ZOOTROPE (zo-o-tro-p'), s. m. Instrument qui fait défiler devant l'œil une série d'images figurant un être animé dans les diverses attitudes qui correspondent aux phases successives d'un même mouvement; et la rapidité avec laquelle ces images se succèdent produit l'illusion d'un être vivant, N. BADAUD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sep. 1873, p. 379.

— ÉTYM. Ζῷον, animal, et τρέπω, tourner.

† ZOUDJA (zou-i-dja), s. f. Terme d'administration, en Algérie. Mot arabe qui signifie l'étendue de terre que deux bœufs peuvent labourer dans la saison, CHERGONNEAU, *Dict. franc.-arabe*.

† ZURNA (zur-na), s. m. Nom d'un instrument de musique des Turcs qui, par sa forme et la qualité de ses sons, ressemble à notre hautbois.

ADDITIONS

Des communications et des rencontres, voilà ce qui arrive à tout lexicographe en quête de matériaux. Plus d'une communication bienveillante, plus d'une rencontre heureuse me sont advenues, pendant que j'imprimais mon Supplément.

Ces Additions me servent à les recueillir. Je m'excuserais auprès de mes lecteurs, s'il n'était pas évident que le vocabulaire d'une langue vivante n'est jamais clos; ce qui n'empêche pas qu'un dictionnaire fait avec soin ne soit, chaque fois qu'on l'arrête, une œuvre suffisamment définitive pour rendre service à la langue et au lecteur.

ADDITIONS

ACC

A

ABANDONNEMENT au Supplément. *Ajoutez :* || 7° Action de s'abandonner, de perdre la direction de soi-même. Ce n'est pas toujours abandonnement ou faiblesse de se donner des maîtres puissants; c'est souvent, selon le génie des peuples et la constitution des États, plus de sagesse et de profond dans ses vues [les vues que l'on a], boss. 6° *avert. sur les lettres de Jurieu.*

† **ABATTU**, s. m. au Supplément. *Ajoutez :* || 2° Fig. État d'abattement. Elles [les signatures des ducs et pairs] furent incontinent regardées par ces deux maréchaux [Villeroi et Villars], et reconnues sans doute, au farouche abattu de leurs yeux, SAINT-SIMON, dans les *Mem. de St-Simon*, par Eug. de Lanneau, Paris, 1876, t. II, p. 206 (*Séance du lit de justice et du parlement*).

† **ABRACADABRANT**, ANTE (a-bra-ka-da-bran, bran-t'), *adj.* Qui jette dans la confusion d'esprit, comme l'abracadabra de la cabale.

† **ABRAHAMIQUE** (a-bra-a-mi-k'), *adj.* Qui appartient à Abraham. Les souvenirs abrahamiques, LACORDAIRE, *Conférences*, Paris, 1815, t. II, p. 59.

† **ABRENONCIATION** (a-bre-non-si-a-sion), s. f. Action de prononcer le mot *abrenoncé*, dont les catholiques se servent dans la formule du baptême. (Le protestant a conservé les anciennes formules d'abrenonciation avec toute l'Angleterre, *Biblioth. critique*, Amsterdam, 1708, t. III, p. 277.)

— ETYM. Lat. *abrenuntiare*, renoncer, de *ab*, et *renuntiare* (voy. RENONCE).

ABRÉVIATION au Supplément. *Ajoutez :* || 3° Terme de jurisprudence. Abréviation de délai, ou, simplement, abréviation, action d'abréger les délais dans une procédure. Cette appréciation [des motifs d'urgence par le président] n'est que provisoire et relative uniquement à l'abréviation des délais de l'ajournement, de VILLENEUVE, *Jurisprud.* du XIX^e siècle, 1854, t. II, p. 177. Lorsqu'une affaire requiert célérité, le demandeur peut obtenir du président du tribunal devant lequel il se propose de plaider une ordonnance qui lui permet d'assigner à bref délai... l'abréviation se règle d'après la situation des lieux et des personnes, BONCESSE, *Théorie de la procédure civile*, 3^e éd. (sur l'art. 72 du Code de procédure).

† **ACATHOLOGUE** (a-ks-to-li-k'), *adj.* Qui n'est pas catholique. Observez que, selon plusieurs canonistes, les mariages sont licites entre les catholiques et les protestants dans les pays où les catholiques et les acatholiques jouissent ensemble du libre exercice de leur religion respective, D'OUTREPONT, *Des empêchements dirimant le contrat de mariage*, 1787, p. 166. Ce fut une intolérance odieuse qui dicta à tant de conciles des lois contre les mariages des catholiques avec les acatholiques, m. ib. p. 67. [La chancellerie de Joseph II a employé le mot *acatholique* fréquemment dans les édits relatifs aux Pays-Bas autrichiens.]

ACCÉDER, *Ajoutez :* || 2° Avoir accès à, arriver à, que la maison vendue à Vialla comprenait seulement le rez-de-chaussée et le premier étage, tandis que les deux étages supérieurs étaient une dépendance de la maison vendue à Orléris; que c'était par cette dernière maison seulement qu'on pouvait y accéder, Arrêt de la Cour de cassation, 30 nov. 1853, dans de VILLENEUVE, *Jurisprud.* du XIX^e siècle, 1854, t. I, p. 679.

ACCIDENTELLEMENT. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez :* Je ne veux pas qu'on refuse aux charges qu'on prend l'attention, les pas, les paroles et la sueur et le sang au besoin; mais c'est par emprunt et accidentalement, MONT. IV, 152.

AFF

† **ACCIDENTER** (a-ksi-dan-té), v. a. Rendre accidenté. Les pignons déchiquetés par un rayon de lune accidentaient capricieusement cette pittoresque étendue de loits serres, ALPH. DAUBET, *Fromont et Risler*.

† **ACHEULÉEN**, ENNE (a-cheu-lé-in, lé-é-u'), *adj.* Terme de préhistoire. Qui appartient à Saint-Acheul, gisement de silex préhistoriques, M. de Vesly fait passer sous les yeux de l'assemblée les relevés topographiques qui appuient ses théories, ainsi que les haches acheuléennes trouvées dans les sables de Gisors, *Journ. offic.*, 7 avril 1877, p. 2709, 3^e col.

† **ACHEVEUR**, *Ajoutez :* || 3° Acheveur en métaux, celui qui termine les ouvrages des fondeurs, *Instruct. générale sur les patentes* du 31 juill. 1858, p. 308.

ACOLYTE. — HIST. XVI^e s. *Ajoutez :* Suyvamment [il Jésus] devint acolithe, c'est à dire page ou portecierge, lorsqu'il dit : Je suis la lumière du monde, MARNIX DE SAINTE-ALBEGONNE, *Œuvres*, Bruxelles, 1857, t. III, p. 212.

† **ACROBATISME** (a-kro-ba-ti-sm'), s. m. Tours d'acrobate. [Il Fig. Son intelligence [d'A. Theuriet], habile aux adresses ingénieuses, répugne à tout tour de force d'acrobatisme littéraire, E. MONTÉGUT, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} déc. 1876, p. 619.]

† **ACROLEINE** (a-kro-lé-i-n'), s. f. Terme de chimie. Produit qu'on obtient par la distillation des graisses à feu nu.

— ETYM. Grec, et lat. *oleum*, huile.

† **ADAPTABLE** (a-da-pta-bl'), *adj.* Qui peut être adapté; qui s'adapte. Une jeune jolie reine, pleine d'agréments, n'a pas besoin de toutes ces folles; au contraire la simplicité de la parure fait mieux paraître et est plus adaptable au rang du reine, *Lettre de Marie-Thérèse à Marie-Antoinette*, 15 mars 1775, dans SAINTE-BEUVE, *Noëls. Lundis*, t. IX (*Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*).

† **ADIPOSITÉ** (a-di-pô-zé-té), s. f. État adipeux. Avez-vous vu sur le rivage de la mer les hommes chauves à bedaines exuberantes... ils sont là paradant, leurs adiposités luisantes s'étalent au soleil sans avoir conscience du dégoût d'autrui, *Charivari* du 20 juillet 1876.

† **ADROGATION** (ad-ro-ga-sion), s. f. Terme de droit romain. Deux espèces d'adoption, dont une prend le nom particulier d'adrogation... dans l'adrogation, une personne qui *juris*, un père de famille, se soumet lui-même à la puissance d'un autre; nul ne disposait ainsi de soi-même qu'avec l'autorisation d'une loi spéciale, dont la présentation dans l'assemblée des comices se nommait *rogatio*; de là, pour cette espèce d'adoption, le nom d'*adrogatio*, du CAUDROU, *Institutes expliquées*, Paris, 1811, n^o 169, 170.

† **ADROGER** (ad-ro-jé), le *g* prend un *e* devant *a* et *o*, v. a. Adopter dans le cas de l'adrogation. Lorsque l'empereur fut seul investi du pouvoir législatif... la permission d'adroger se donna *ex principalis rescripto*, du CAUDROU, *Institutes expliquées*, Paris, 1811, n^o 169, 170. [On dit s'adroger une personne pour l'adopter par adrogation, et s'adroger à une personne pour se faire adopter par elle.]

— ETYM. Lat. *adrogare* ou *arrogare* (voy. ARROGER).

† **AFFALEMENT** (af-fa-me-man), s. m. Action d'affamer; état de qui est affamé. [Il Fig. Cet affalement de lectures romanesques qui tient le peuple de Paris, ALPH. DAUBET, *Jark*.]

AFFAMER, *Ajoutez :* || 3° Terme de construction. Retirer de la force par une solution de continuité dans une partie de la section. Une mortaise, un trou de boulon affament une poutre.

AIC

† **AFFECTATAIRE** (a-fé-cta-ta-ri'), s. m. Celui qui est l'objet d'une affectation, d'une destination. Quoiqu'il en soit, commune ou église, il n'y a pas ici un propriétaire libre d'affecter ou de changer la destination; il y a un affectataire, un destinataire si vous voulez; c'est le public par l'église; c'est l'église par la commune ou la fabrique; c'est la commune ou la fabrique par l'État, par la loi, VICTOR LEFRANC, *Gaz. des Trib.* 28 juin 1877, p. 621, 3^e col.

AFFÛT, *Ajoutez :* || 5° Fil, tranchant d'un outil. La matière est tellement dure qu'elle émauserait trop rapidement l'aût des outils ordinaires, *Journ. offic.* 20 juill. 1877, p. 6326, 2^e col.

AGILE. — ETYM. *Ajoutez :* En confirmation de la forme *aile* qu'aurait donnée *agilis* dans l'ancien français, M. l'abbé Tougard remarque que *sanctus Agilis* se nomme en français *saint Aile*.

† **AGORAPHOBIE** (a-go-ra-fo-bie), s. f. Terme de médecine mentale. Sorte de folie dans laquelle le malade redoute la présence des foules, et, par exemple, ne peut se décider à traverser une rue pleine de monde.

— ETYM. *Agorâ*, assemblée, et *phobos*, crainte.

† **AGRAIN** (a-grin), s. m. Terme de chasse. Tas de grains en gerbe qu'on dispose en des lieux propices pour y attirer le gibier. Cour d'appel de Paris, *Note pour MM. de J. et B. contre M. P.*

— ETYM. A, et grain.

† **AGRÉABILITÉ** (a-gré-a-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est agréable. J'apprécie moi-même assez sa fluidité et son agréabilité de causeur littéraire [de M. de Pootmaring], SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. V (*la Morale et l'art*).

† **AGRIFFÉ**, *Ajoutez :* Ce suffixe a parfois un sens péjoratif, comme dans prétraille.

† **AGOURÉ**, *Ajoutez :* || 2° Se dit, en général, de tout ce qui est percé à jour. Les tentes et les baraques disparates [des petits marchands], remplacés par d'élegants chalets en bois ajourés, d'un modèle uniforme, le *Petit Moniteur*, 27 fév. 1877, 2^e page, 4^e col.

† **AGOUTÉ** (a-jou-té), s. f. Ce qu'on ajoute à un engin. Le sac à air pour soulever les objets coulés est entouré d'un filet en gros merlin et fortifié par des cordes; sans sa garniture de cordages, mais avec ses ajouts en métal, il pèse 330 kil., et entièrement garni, 457 kil., *Journ. offic.* 12 avril 1877, p. 2814, 1^{re} col.

† **ALBÉTRIER** (al-ba-tri-é), s. m. Négociant, ouvrier en albâtre, *Journ. offic.* 5 juill. 1877, p. 5045, 2^e col.

† **ALBITE** (al-bi-té), s. f. Minéral formé de silice, alumine, potasse, soude, chaux, magnésie, oxyde de fer, oxyde de manganèse, eau, H. de PARVILLE, *Journ. offic.* 8 juin 1877, p. 4258, 2^e col.

† **ALBUMINER** (al-bu-mi-né), v. a. Enduire d'albumine, MM. Gauthié et Girard ont expliqué la sensibilité du procédé [pour reconnaître le vin falsifié] en albuminant la encre, H. de PARVILLE, *Journ. offic.* 31 mai 1877, p. 4127, 1^{re} col.

† **ALBUMINOSQUE** (al-bu-mi-nô-zé-k'), *adj.* ou, est relatif aux substances albuminoïdes. Les transformations des albuminoïdes sont encore ici accomplies par des ferments spéciaux, la pepsine... et le ferment albuminosique du pancréas qui a été l'objet de différents travaux dans ces derniers temps, CL. BERNARD, les *Agents chimiques des phénomènes fonctionnels*, dans *Rev. scientifique*, 17 juin 1876.

† **ALCALINISER** (al-ka-li-ni-zé), v. a. Rendre alcalin. Supprimez la solution, et remplacez-la, pour alcaliniser l'urine, par de la potasse chauffée au rouge, *Journ. offic.* 1^{er} fév. 1877, p. 702, 1^{re} col.

† **ALÉTRIOFÉ** (a-leu-ri-ék'), *adj.* Terme didactique. Qui a le caractère de l'alcurone. Cet albumen purément oléagineux et aléurique au début, VAN TIEGHEM, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 681.

† **ALÉTRONE** (a-leu-ro-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom donné par Hartig (en 1855) à une substance disposée en granules, remplaçant ou accompagnant l'amidon en beaucoup de plantes.

— *ETYM.* *Alétron*, farine de blé.

† **ALICANTE** (a-li-kan-t'), *s. m.* Nom d'un cépage du Midi, qui est cultivé en Algérie, *Journ. off.* 12 nov. 1877, p. 7340, 3^e col.

† **ALIGNÉE** (a-li-gnée), *s. f.* Etat de ce qui est aligné. La seule chose qui lui appartienne en propre [à Van Beers dans son tableau des *Funérailles de Charles le Bon*], c'est cette alignée de capuchons redressés sur le dos de pénitents, et qui réalise assez bien l'idée de capucins de cartes, *E. FÉREZ-RAT, Journ. off.* 27 mai 1877, p. 4056, 2^e col.

ALIGNEMENT. *Ajoutez* : || 6^e Arbres d'alignement, par opposition à ceux des squares, cimetières et autres plantations. Le nombre des arbres d'alignement dans Paris s'élève à plus de 82,201, *Journ. off.* 24 août 1877, p. 5954, 3^e col. Enfin la troisième [épinière], destinée à l'éducation des arbres d'alignement, est située à Bry-sur-Marne, *ib.* p. 6952, 1^{re} col.

† **ALME** (al-m'), *adj.* *f.* Mot forgé du latin. Qui nourrit, qui est vénérable. L'alme nature ne fait mal à ceux qui lui appartiennent, PROPHON, dans *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. II (*Maurice et Eugénie de Gurin*). Dans l'alme cité que couronne L'assentiment du monde entier, les Engouements du jour, Charivari du 6 août 1876.

— *HIST.* XVI^e s. L'alme, inclyte et célèbre académie que l'on vocifère Lutèce, *RAB. II*, 6.

— *ETYM.* Lat. *almus*, de *alere*, nourrir.

† **ALTAÏSANT** (al-ta-i-zan), *s. m.* Erudit qui s'occupe des langues altaïques, *FR. LENORMANT, Etude sur quelques parties des syllabaires cunéiformes, préface*.

† **ALTÉRATEUR** (al-té-ra-teur), *s. m.* Celui qui altère. M. Naudet estime que la démonstration de M. de Sauley prouve seulement qu'au lieu de dire que les rois de France ont été faux-monnayeurs, il faut dire qu'ils ont été altérateurs de monnaies, *Rep. crit.* 24 mars 1877, p. 200.

† **ALTISTE** (al-tist'), *s. m.* Musicien qui joue de l'alto. M. Viguier, l'habile altiste solo de l'Opéra, *E. G. GAUTHIER, Journ. off.* 45 mai 1877, p. 3614, 3^e col.

† **AMAN** (a-man), *s. m.* Nom, dans l'ancienne langue du pays de Metz, des notaires ou gardes-notes, *N. DE WALLY, Journ. off.* 31 oct. 1877, p. 7083, 3^e col.

— *ETYM.* *Aman* est l'abréviation du lat. *amanuensis*, désignant l'esclave qui remplissait les fonctions de secrétaire; de *a*, à, et *manu*, main.

† **AMBATCH** (an-batch'), *s. m.* Nom d'un grand roseau des bords du Nil. Les rives du fleuve [le haut Nil] disparaissent cachées par les papyrus gigantesques et par l'ambatch, dont le bois est aussi léger qu'une plume, dit Schweinfurth, *E. DE LAVERGNE, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1877, p. 689.

† 2. **AMBROSIE**, *AMBIROSIEN* (am-bro-zii-n, zii-n'), *adj.* D'ambrosie. Les gouttes d'un sang ambrosien coulaient dans les veines mêmes des déesses, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. I (*M. Victor de Laprade*).

† **AMBULANCIER**, *AMBULANCIÈRE (am-bulan-si-èr, si-èr'), *s. m. et f.* Homme, femme employée dans une ambulance. Nous avons annoncé la fondation d'une école de garde-malades et d'ambulanciers à la mairie du VI^e arrondissement, *Journ. off.* 18 mai 1877, p. 3774, 3^e col.*

AMÉ au Supplément. *Ajoutez* : || 15^e Partie qui est comprise entre les deux rebords d'une poutre à double T.

† **AMÉNAGISTE** (a-mé-na-ji-st'), *s. m.* Celui qui est versé dans l'art d'aménager les forêts. Les aménagistes, *Journ. off.* 17 déc. 1876.

† **AMANTIN**, *AMÉ-AN-TIN* (a-m-an-tin, ti-n'), *adj.* Qui appartient à l'amante, *Journ. off.* 12 août 1877, p. 5762, 1^{re} col. (voy. *TOLÉ* au Supplément).

† **AMINCISSEUR** (a-min-si-seur), *s. m.* Celui qui amincit, au propre et au figuré, il faut des amincisseurs, des apaisisseurs, des avilisseurs qui ôtent aux doctrines criminelles certaines arêtes, *VEUILLOT, Odeurs de Paris*, IV, 7.

† **AMMONIÉRIE** (a-mmo-ni-mé-trie), *s. f.* Dosage de l'ammoniaque, *BOUZEAU, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXIV, p. 551.

† **AMOLETTE** (a-mo-lét'), *s. f.* Terme de marine.

Nom des trous quadrangulaires qui sont percés dans la tête d'un cabestan.

† **ANACONDA** (a-na-con-da), *s. m.* Sorte de reptile. La société zoologique de Londres vient d'ajouter à sa collection de reptiles vivants un spécimen remarquablement beau d'anaconda (*eunectes marinus*), qui, dit-on, vient du Para, *Journ. off.* 4 mars 1877, p. 1676, 2^e col.

ANAPHORE. *Ajoutez* : || 2^e Terme de grammaire grecque. Expression d'une relation, *Rev. critique*, 13 janv. 1877, p. 30.

† **ANAPHORIQUE** (a-na-for-i-ék'), *adj.* Terme de grammaire. Qui appartient à une relation, relatif. M. Brugsma a rattaché à cette étude du pronom réfléchi de la 3^e personne une discussion détaillée sur l'emploi anaphorique de ce pronom; MM. Windisch et Kivcalavaient essayé de démontrer que l'emploi anaphorique n'est nullement, comme on l'admettait jusque-là, dérivé de l'emploi réfléchi; que ces deux fonctions, au contraire, sont sorties toutes deux de la fonction primitive du pronom, celle d'indiquer purement et simplement l'identité, *OLTRAMARE, Rev. critique*, 13 janv. 1877, p. 30.

— *ETYM.* *Anaphoricos*, de *anaphō*, anaphore.

ANCRE. *Ajoutez* : || 6^e Terme de construction. Pièce, généralement en fer, posée à l'extrémité des chaînes destinées à maintenir l'écartement des murs.

ANÉANTISSEMENT. *Ajoutez* : — *REM.* Il se dit aussi au pluriel. Et moi, si je ne suis pas mort absolument, je vous ferai ma cour, comme je pourrai, dans l'intervalle de mes anéantissemments, *VOY. LETT. à Delisle*, 12 juill. 1877.

ANECDOTE. *Ajoutez* : || 3^e Chose tout à fait inédite et confidentielle. Il [Desprésaux] m'a raconté (ceci est pure anecdote) que le roi avait vu la bonté de lui dire : Nous avons bien perdu tous deux en perdant le pauvre Racine, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. XI (*Les cinq derniers mois de la vie de Racine*, II).

† **ANÉMIE** (a-né-mi-è), *v. a.* Terme de médecine. Rendre anémique. Ainsi, malgré bien des travaux, on n'en est pas arrivé à juger définitivement si l'opium anémie ou congestionne le cerveau, *CA. RICHER, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1877, p. 490.

ETYM. *VOY. ANÉMIQUE* au Supplément.

ANIMÉ. *Ajoutez* : || 9^e Fait par des animaux. Il se réserve d'y employer le remorqueur à vapeur, le touage avec chaîne, ou le halage animé, suivant ce qu'il jugera convenable, *DESOUCHES, Rapp. au conseil municipal de Paris*, 12 juill. 1877, p. 8. Dans le canal Saint-Denis, il n'existe pas de chaîne de touage, et le halage est fait par traction animée, *ib.* p. 10. || 10^e S. m. Etat d'animation. Il faut [dans la conversation] un peu de cet animé qui s'accorde avec le mouvement de l'imagination, *BOSS. Conn. de Dieu et de soi-même*.

† **ANNET** (a-né), *s. m.* Nom, dans les magnaneries, de petites haies mobiles qu'on introduit entre les rayons d'étagères supportant les vers à soie.

† **ANNONCIER** (a-nn-si-è), *s. m.* Celui qui fait des annonces dans les journaux ou ailleurs. Les œuvres dits palpitantes, annoncées à grand renfort de trombones par le cuivre des annonceurs à la quatrième page des journaux quotidiens, *Courrier littéraire*, 25 juill. 1877, p. 474, Paris.

ANSE. *Ajoutez* : || 8^e Anse à champagne, sorte de poignée qui saisit le goulot et le fond de la bouteille, et dont on se sert pour verser le champagne frappé; elle empêche le contact de la main avec la bouteille glacée.

† 2. **ANSIÈRE** (an-si-è-r'), *s. m.* Mauvaise leçon pour hanstière ou plutôt haussière (voy. ce mot au Dictionnaire). Comme il [le navire] n'était plus retenu que par une seule ansière, il fut jeté sur les rochers, *BERNARDIN DE ST-PIERRE, Paul et Virginie*, XI.

† **ANTHROPOGÉNIE** (an-tro-po-jé-ni-è), *s. f.* Production de l'homme sur la terre et au sein de l'animalité. Anthropogénie ou évolution humaine, par Ernest Hæckel, professeur à l'université d'Élena, Paris, 1877.

— *ETYM.* *Ἀνθρωπος*, homme, et le suffixe *γένεσις*.

† **ANTIPIROBILISTE** (an-ti-pro-bi-li-si-t'), *adj.* Qui est opposé à la doctrine de la probabilité soutenue par les jésuites. J'en connais plusieurs [jésuites] qui sont aussi éloignés d'approuver les nouvelles maximes du relâchement que les augustinien les plus antiprobabilistes, *Biblioth. critique*, Hâlev, 1709, t. II, p. 74.

† **ANTIPTYE** (an-ti-ty-p'), *s. m.* L'opposé d'un type. Lucrèce connu-elle à cette époque l'am

futur de cette noble Victoria Colonna, son anti-type? *N. BLAZE DE BURY, Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1877, p. 265.

† **APAILLAGE** (a-pâ-lla-j'), *il mouillé*, *s. m.* Terme rural. Action de garnir de paille. Il [un fermier] a le fumier d'une étable de sept vaches dont il fait l'apailage, *BARRAT, Les irrigations dans les Bouches-du-Rhône*, Paris, 1876, p. 66.

— *ETYM.* *A*, et *paille*.

† **APIÈGÈR** (S') au Supplément. *Ajoutez* : || Apprivoiser, au propre et au figuré. Il éboulait que le premier agriculteur du canton en était aussi le plus sauvage, et que difficilement il se laisserait apiéger, *E. NOËL, Mémoires d'un imbécile*, II, 3 [qui écrit apiéger].

† **APHIDIPIAGE** (a-pi-di-fa-j'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui mange les pucerons. Les larves de syrphes sont toutes aphidiopides; leurs mœurs ont été admirablement étudiées par Réaumur, qui les désignait sous le nom de vers mangeurs de pucerons, *BALDIANI, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXV, p. 507.

— *ETYM.* *Aphis*, et *αφαίω*, manger. Il est impossible de savoir si ce mot est bien ou mal fait. *Aphis* n'est ni grec ni latin; on ne sait d'où les naturalistes ont tiré *scrag*, à moins qu'ils ne l'aient tiré, fautivement, de *αφίω*, action de s'attacher...

† **APHYSAIRE** (a-po-fi-zè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est relatif aux apophyses et particulièrement aux apophyses vertébrales. || Point apophysaire, point des apophyses vertébrales qui, pressé, produit de la douleur et indique une lésion.

APÔTRE. *Ajoutez* : || 7^e Au plur. Terme de marine. Les apôtres, nom de deux fortes pièces de bois qui, dans un vaisseau, sont immédiatement appliquées sur les deux faces latérales de l'étrave. || **APPORTIONNER** (a-por-si-né), *v. a.* Terme de droit. Faire un apportement. L'on doit... considérer comme une cession immobilière faite aux autres héritiers l'attribution obtenue par ceux-ci dans le partage des biens dont le testateur apportonnait les légataires, *Gaz. des Trib.* 15 déc. 1876, p. 1211, 2^e col.

† **ARBESCULE** au Supplément. *Ajoutez* : — *HIST.* XVI^e s. Il faut que cette grande branche de vos lauriers, qui drageonne et qui pulule de tous côtés par vos écrits, vienne prendre et embrasser la branche des miens, petits arbuscules, petits lauriers nains, afin de les relever, les relever et les soutenir par leur forte liaison, *DE BRACH*, t. II, p. CVI.

ARC. || 2^e *Ajoutez* : || Arc de cloître, voûte en arc de cloître (voy. *VOÛTE* au Dictionnaire).

† **ARCHITECTRICIE** (ar-chi-tè-ktri-si'), *adj. f.* Qui construit en architecte. La substance infinie est aussi la force infinie, l'idée architectrice qui donne aux êtres leur forme, *A. FRANCH, Journal des savants*, nov. 1876, p. 663.

— *ETYM.* *Architectrice* suppose *architecte*, qui se disait au XVI^e siècle (voy. *ARCHITECTE* à l'Histoire).

† **ARCHITECTURALEMENT** (ar-chi-tè-ktu-ra-le-man), *adv.* Au point de vue de l'architecture. Architecturalement parlant, c'est [Mstar] une ville des plus banales, *Journ. off.* 2 mai 1877, p. 3197, 2^e col.

ARDER ou **ARDRE**. — *REM.* *Ajoutez* : Ce mot, tombé en effet en désuétude, a cependant été employé par Voltaire : Si les Arius, les Jean Hus, les Luther et les Calvin avaient été de cette humeur-là [de l'abbé de Prades], les Pères des conciles, au lieu de vouloir les ardre, se seraient pris par la main et auraient dansé en rond avec eux, *LETT. à Mme Denis*, 10 août 1762.

† **AREA** (a-ré-a), *s. m.* Mot tiré du latin. L'étendue occupée par une contrée. MM. Behm et Wagner, dans leur Annuaire géographique de 1874, donnent, pour l'Arabie de la péninsule [l'Arabie], d'après le relevé des meilleures cartes, 3 156 553 kilomètres carrés, près de six fois la superficie de la France, *VIVIEN DE ST-MARTIN, Dict. de géogr. univ. art. Arabie*, p. 173, 1^{re} col.

— *ETYM.* Lat. *area*, aire (voy. ce mot).

† **ARÉOGRAPHIE** (a-ré-o-gra-fi-è), *s. f.* Description des aires. L'aréographie de Mars.

— *ETYM.* Lat. *area*, aire, et *γραφειν*, tracer.

† **ARÉOGRAPHIQUE** (a-ré-o-gra-fi-è-k'), *adj.* Qui a rapport à l'aréographie. La configuration aréographique de la planète Mars, *PLAMMARION, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXV, p. 479.

† **ARISTOCRATISME** (a-ri-sto-kra-ti-sm'), *s. m.* Mœurs, manières aristocratiques. Toilettes tapa-

geuses et compliquées, aristocratie de manières s'exagérant à plaisir pour trancher plus nettement avec la banale vulgarité des mœurs générales. E. MONTÉGUT, *Rev. des Deux-mondes*, 1^{er} déc. 1876, p. 612.

† ARISTONYME (a-ri-si-to-ni-m'), *adj.* Se dit de celui qui aristocratie son nom bourgeois. Voltaire aristonyme. V. QUÉNAUD, *Supplément*, litt. 2^e éd. t. III, col. 970. (On sait que le père de Voltaire s'appelait Arouet tout court.)

— ETYM. Ἀριστος, excellent, et ὄνομα, nom.

† ARITHMÉTIQUE. *Ajoutez* : || 2^e Fig. Manière d'évaluer. Il [M. Ch. Lévêque] cite ce mot de Volney au premier consul : Les veilles sont une fausse arithmétique du temps. ARTH. MANGIN, *Journ.*, offic. 40 août 1872, p. 5467, 1^{re} col.

† ARKOSE (ar-ko-zé), s. f. Grès à grains de quartz et de feldspath; arkose commune (dans laquelle le quartz domine), arkose granitoïde (dans laquelle c'est le feldspath qui domine), arkose micacée, renfermant du mica (hyalomite granitoïde, ou granite recomposé). *Manuel de géologie*, Huot et Orignay, 1852, p. 34, Roret, éditeur. C'est la pierre que la compagnie adjudicataire de la fourniture du paré de Paris fait venir actuellement de Saône-et-Loire et de Belgique.

ARMÉE. *Ajoutez* : || 6^e Canne armée, canne dans laquelle une épée est cachée.

ARMURE au Supplément. || 8^e *Ajoutez* : || L'armure d'un métier à tisser la soie ou la laine est la disposition particulière des lisses de ce métier; l'armure de l'étoffe est la disposition des fils résultant de la disposition et du nombre des lisses. Le taffetas, le satin sont deux armures différentes; l'armure donne à chaque genre d'étoffe un aspect particulier qui sert à la distinguer des autres, et qui résulte des combinaisons établies entre les fils de la chaîne et la trame. Le mot d'armure s'applique plus souvent et plus volontiers à la disposition des fils de l'étoffe qu'à la disposition des lisses du métier.

† ARNAULDISTE (ar-nô-di-st'), s. m. Disciple d'Arnault; sobriquet donné aux solitaires de Port-Royal. On dénonçait, dès 1644, Port-Royal des Champs comme un lieu d'assemblées dangereuses... le sobriquet d'arnauldistes circulait. SAINT-REVEUR, *Port-Royal*, 3^e édition, t. II, p. 248.

† ARROGATION (ar-ro-ga-sion), s. f. Le même que adrogation (voyez ci-dessus).

† ARROTÉMENT (ar-ro-tu-ro-man), s. m. Terme de droit féodal. Action d'arroter.

† ARROTIER (ar-ro-ti-ré), v. a. Terme de droit féodal. Rendre roturier, donner le caractère roturier. Considérant qu'il a toujours été de principe sous le régime féodal que les droits essentiellement nobles et féodaux de la directe ne pouvaient être arrotés par voie d'acensement... considérant qu'en supposant qu'il fût possible d'arroter cette rente... qu'une conséquence nécessaire de ce fait et des principes ci-dessus est que la clause d'arrotement insérée dans le contrat de 1726 était nulle de plein droit... que, par une conséquence ultérieure, la rente n'a pu être féodale... Arrêt de la cour de cassation du 10 février 1806, dans *Repertoire de jurisprudence de Merlin*, t. IV, p. 10.

— ETYM. Ἀρρῶ, et rotura.

† ARTICULATEUR, TRICE (ar-ti-ku-la-teur, -tris'), *adj.* Qui produit l'articulation des mots. Les sons articulés, LEGOUVÉ, *le Temps*, 4 mai 1877, 3^e page, 3^e col.

† ARTIFICIEL, ÈRE (ar-ti-fi-si-él, -èle), *adj.* Néologisme. Altéré artificieusement. Rien que la vérité, mais aussi toute la vérité, et non une vérité mutilée, masquée, artificielle au gré de l'esprit de parti théologique ou politique. MONTAUBERT, *l'Espagne et la liberté*, dans *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, n^o de mai 1876, p. 108.

† ASCOLIES (a-sko-lie), s. f. pl. Terme d'antiquité grecque. Le deuxième jour des fêtes athéniennes en l'honneur de Bacchus; l'on y sautait d'une seule jambe sur des outres buées.

— ETYM. Ἀσכולία, de ἀσκέω, et ὄζω, outre.

† ASCOMYCÈTES (a-sko-mi-sé-té), s. m. pl. Famille de champignons en forme d'outre. De la fécondation dans les hyménomycètes et ascomycètes, *Journ. offic.* 8 sept. 1877, p. 6208, 1^{re} col.

— ETYM. Ἀσκό, outre, et ὄζω, champignon.

† ASINIER, IÈRE (a-zi-ni-él, -èle), *adj.* Qui appartient aux ânes. La course aux ânes suit la course aux drapeaux... les culbutes faites et les vainqueurs asiniers couronnés, on se met à casser des bouteilles suspendues, *МУЗЕЙНИКЪ ИЛИ МУЗЕЙНИКЪ*, dans

STE-REVEUR, *Nouv. lundis*, t. IX (Mlle Eugénie de Guérin et Mme de Gasparin, II).

† ASINISTE (a-zi-nist'), s. m. Mot de plaisanterie forgé par Voltaire. Sectateur de la philosophie des ânes (lat. asinus). Il est bon d'avoir un lockiste de plus [Condillac], lorsqu'il y a tant d'asinistes, de jansénistes, volt. *Lett. à de Bordes*, 4 janv. 1765 (Voltaire écrit loquiste).

† ASPICTANT (a-spi-ctan), *part. prés.* d'un verbe inusité aspecter. Terme de pratique, dans quelques provinces. Qui regarde, qui est tourné vers. Châlet aspectant la mer, *Phare de la Loire*, Annonces.

— ETYM. Lat. aspectare, regarder, de ad, à, et spectare.

† ASPHALTER (a-sfal-té), v. a. Opérer l'asphaltage, paver avec l'asphalte. En ce moment, on asphalté le sol de cette place [le Parvis de Notre-Dame], qui doit être rendue aussi peu sonore que possible, à cause de la proximité du nouvel Hôtel-Dieu, *Journ. offic.* 10 sept. 1877, p. 6243, 2^e col.

† ASSOIFFÉ, ÈRE (a-ssoi-fé, -èle), *adj.* Qui est en proie à la soif. Chiens assoiffés de sang, Ed. SCHUZZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1877. Son âme [de Shelley] assoiffée de beauté, id. ib. 1^{re} fév. 1877, p. 558.

— ETYM. Ἀ, et soif. Ce mot est, à la vérité, fait par rapport à soif, comme aïané l'est par rapport à aïm; mais il est lourd; et à quoi bon le créer quand on a altéré?

† ASTERION (a-sté-ri-on), s. m. Terme d'anatomie. L'un des points singuliers de la voûte du crâne, situé à la rencontre de la suture lambdoïde, de la suture occipito-mastoldienne, de la suture pariéto-mastoldienne, et de la suture interpariétale, lorsqu'elle existe.

— ETYM. Ἀστέριον, étoile.

† ATHÉTESE (a-té-to-zé), s. f. Terme de grammaire grecque. Action de noter, dans un texte, une leçon comme illégitime. Si les exemples de cette liberté [emploi homérique du pronom de la 3^e personne, pour la 1^{re} et la 2^e personne] ont disparu du texte reçu, on le doit surtout à Aristarque, qui, trouvant cet emploi du pronom peu conforme à ses théories grammaticales, s'est débarrassé des passages gênants soit par l'athétèse, soit par des modifications du texte, ULTRAMAËRE, *Rev. crit.* 13 janv. 1877, p. 26.

— ETYM. Ἀθέτης, de ἀθεύω, écarter, de ἀθεός, rejeté, de ἀ, privatif, et θεός, posé.

† ATHÉTOSE (a-té-to-zé), s. f. Terme de médecine. Nom donné par le docteur Hammond à une maladie qui empêche le malade de maintenir les doigts et les orteils dans la position voulue, et qui leur communique de perpétuels mouvements, *le Progrès médical*, 28 avr. 1877, p. 327.

— ETYM. Ἀθετός, qui est sans position fixe, de α, privatif, et θεός, posé; mais cette formation est tout à fait incorrecte; rien ne justifie la finale ose. Il faudrait dire athétèse.

† ATIMIE (a-ti-mie), s. f. Terme du droit criminel athénien. Perte des droits civils. Plusieurs décrets, édictant contre l'auteur d'un délit défini une double peine, à la fois l'atimie et la confiscation des biens, FERROT, *Rev. crit.* 3 mars 1877, p. 141.

— ETYM. Ἀτίμια, de α, privatif, et τιμή, honneur.

† ATTENIR (a-te-nir), v. n. Tenir à, être attaché, contigu. L'antique basilique de Santa-Maria attient au château, L. LANDE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1877.

† ATTRANCE (a-ti-ran-s'), s. f. Action de ce qui est attirant. La Rapée éprouvait la vertigineuse horreur de la chute mêlée d'attrance qu'inspire la suspension au-dessus d'un gouffre, TH. GAUTIER, *Captaine Fracasse*, XVII. L'attrance du gouffre, BAUDELAIRE, *Fleurs du mal*, Spleen et idéal, LVII.

† AUBIER au Supplément. *Ajoutez* : — REM. L'aubier est non pas la couche située entre l'écorce et le liber, mais la couche située entre le liber et le bois parfait. L'aubier est en effet la partie la plus jeune du bois, presque indistincte chez certains arbres, très-nettement marquée au contraire chez d'autres, les chênes, les pins par exemple, à raison de sa couleur plus claire.

— ETYM. Auctupier (ô-kup-é), v. a. Mot forgé du latin.

† AUCUPIER (ô-kup-é), v. a. Mot forgé du latin. Épier. Montaigne et Charron avaient l'âme trop forte pour demeurer toujours au recoin d'une porte Aucupier jour et nuit leurs plus grands ennemis, ST-ÉVREMONT, *les Académiciens*, comédie (qui met ces vers dans la bouche de Mlle de Gournay, amie des archaïsmes et des latinismes).

— ETYM. Lat. aucupari, épier, proprement, chasser aux oiseaux, de avis, oiseau, et capio, prendre.

AU DELÀ. *Ajoutez* : || 3^e S. m. L'au delà, ce qui est au delà. Il y a de l'au delà dans Molière, P. ALBERT, *la Littérature française au XVII^e siècle*, p. 259. De loin en loin l'homme entrevoyait au delà, et se relève du fond de son cloaque, TAINE, *Littérature anglaise*, II, v, § 3. La vénération, la préoccupation de l'obscur au delà, id. ib. § 4.

† AUDIBLE (ô-di-bi'), *adj.* Mot forgé du latin. Qu'on peut entendre. Après un court accouplement, Chopin demanda d'avec voix à peine audible : Qui est près de moi? P. LISZT, *Les derniers moments de Chopin*.

— ETYM. Lat. audibilis, de audire (voy. ouïr).

AUGET. *Ajoutez* : || 6^e Terme de maçonnerie. L'espace en forme d'auge compris entre deux solives, deux chevrons, deux lambourdes.

† AURAY (ô-ré), s. m. Terme de marine. Nom donné dans les ports aux points d'appui, tels que bois ou canons enfoncés en terre, auxquels les navires sont attachés par des cordages.

† AURIGIDES (ô-ri-gi-d'), s. f. plur. Groupe d'étoiles filantes qui paraissent partir de la constellation du Cocher (Auriga).

† AUTO-CONFESSEUR (ô-to-kon-fè-seur), s. m. Celui qui fait sa propre confession. C'est un auto-confesseur qui s'absout et se glorifie des pénitences qu'il s'inflige, CH. BAUDELAIRE, t. II p. 435, éd. définitive.

† AUTONOMISER (ô-to-no-mi-zé), v. a. Donner l'autonomie. Il s'agitrait de savoir jusqu'où cette nouvelle province [la Bulgarie] que l'on voulait autonomiser, s'étendait en définitive, *Journ. de Genève*, 4 juill. 1877.

AUTRE. — REM. *Ajoutez* : || 9. Valtair a dit autre de : L'art de se détruire est non-seulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais de ce qu'il était il y a cent ans, *Louis XIV*, 19, dernière page, éd. de Kehl. Cette tournure n'a rien de mauvais; aujourd'hui on a rait plutôt : tout autre qu'il n'était.

† AUVIER (ô-vi-él), s. m. Nom vulgaire du pin cembro, GR. BROILLARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avr. 1877, p. 667.

† AVAL-RASSIN (a-van-ra-sin), s. m. Étendue d'eau située dans un port en avant du bassin. || Droit d'avant-bassin, droit qui se perçoit sur les navires qui entrent dans les avant-bassins d'un port.

† AVAL-CORRIÈRE. *Ajoutez* : || Fig. C'est par là que fut consacré la naissance de saint Jean-Baptiste, pour être l'avant-courrière de celle du Fils de Dieu, *nos. Elevations*, x, 3. La pénitence est sa vraie avant-courrière, id. ib. x, 4.

† AVANT-MÉTRÉ (a-van-mé-tré), s. m. Terme de construction. Partie d'un devis dans laquelle on évalue aussi exactement que possible les dimensions et les volumes des ouvrages; on l'appelle ainsi par opposition au mètre définitif qui se fait après l'exécution et qui sert à régler les sommes dues aux entrepreneurs.

† AVANT-PROJET. *Ajoutez* : || 2^e Plans sommaires, maquette d'un projet de construction qui devra être ultérieurement développé.

† AVULIR (a-veu-lir), v. a. Néologisme. Rendre veule. Ce refrain, qu'elle avouillait encore en ralentissant les notes flânes, l'obédité, ALPH. DAUBET, *Jack*, 7.

† AVOISINEMENT (a-vo-i-zi-ne-man), s. m. Action de celui qui avoisine; état de celui qui devient voisin. Avoisinement des protestants vers l'Eglise romaine, titre d'un livre de Camus, évêque de Belley, dans *Biblioth. critique*, Amsterdam, 1710, t. IV, p. 406.

B

† 2. BAC (hak), s. m. Abréviation dont se servent les joueurs en parlant du baccarat. Taillant un petit bac, ALPH. DAUBET, *Journ. offic.* 1876, p. 9199, 2^e col.

† BACTÉRIE au Supplément. *Ajoutez* : || On dit aussi bactériide. M. Pasteur met hors de doute que le principe toxique c'est bien l'être organisé, la bactérie, *Journ. offic.* 3 mai 1877, p. 3232, 3^e col.

† BADAUDOIS (ba-dô-dô), s. m. Terme de plaisanterie. Le monde des badauds, la gent badaude. Les caillottes de tout parage... forment le corps des vivandières, et les racoleurs enrôlés

rent sans peine tout le badaudois, PIRON, dans *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VI (*Alexis Piron*).

† **BADIGNOLLE** (ba-di-gno-l'), s. f. Nom provincial d'une espèce de bourree. Qu'elle (une délibération du conseil général d'Indre-et-Loire) a frappé les... bois dur, cotrés, badignolles, bourrées, charbon de bois et de terre, *Decret*, 24 novembre 1876, *Bulletin des lois, partie supplém.* n° 94, p. 368.

† **BAILLONNEMENT** (bâ-lo-ne-man, l'omellées), s. m. Action de bâillonner. || Fig. Le bâillonement de la presse.

† **BALADER** (SE) (ba-la-dé), v. refl. Terme populaire. Se promener çà et là, trôler. Il y a le misérable C... [avocat assasié par la commune en 1871], qui a joué un sale rôle dans cette affaire-là [émeute du 22 janvier 1871], et qui se balade encore dans Paris, aussi tranquille qu'un petit Jean-Baptiste, le Père Duchêne de 1871, cité par M. Du Camp, *Rev. des Deux-Mondes*, juillet 1877.

— ETYM. Ancien français, baladeur (voyez BALADIN).

BALLOTAGE. Ajoutez : || 2° Action de ballotter, de mettre en présence deux ou plusieurs opinions. Cette première partie du discours de M. d'Aguesseau paraît n'être que le ballotage des plaidoyers des avocats pour et contre, MEXLIN (de Douai), *Questions de droit, verbo conquête*, § 1.

† **BALME**. Ajoutez : || 2° Balme ou baume a aussi le sens de cotéau, monticule. Dieu m'a fait mon petit nid au bord du Rhône sur une balme plantée d'arbres malades, mais d'où je vois le Mont-Blanc et les Alpes, J. SOULARY (de Lyon), dans *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. III (*les Poètes Français*, recueil publié par M. Crépét).

2 BANDE au Supplément. Ajoutez : || 2° Bouff, vache de bande, voy. VACHE n° 23, au Supplément. || Ou dit bande dans le même sens par abréviation. Prix de bandes; chaque bande sera composée de quatre animaux au moins, *Journ. offic.* 14 fév. 1873, p. 1023, 2° col.

BAQUET au Supplément. Ajoutez : || 5° Jeu du baquet, jeu qui se joue dans les fêtes publiques de certains pays, la Drôme par exemple. On a un grand baquet plein d'eau où l'on jette des pommes, des poires, des oranges, de petits jouets, qui flottent à la surface; des enfants, des jeunes gens et même des hommes de l'endroit avancent la tête sur l'eau, cherchent à saisir avec les dents (car il est défendu de se servir des mains) quelques-uns de ces objets flottants qui au moindre contact s'éloignent de leur bouche; des rires s'élèvent quand on voit ces bouches ouvertes s'acharner à la poursuite d'un objet qui leur échappe, et ils redoublent quand quelqu'un des poursuivants, emporté par son ardeur, tombe, ce qui arrive parfois, la tête la première dans l'eau. C'est ce jeu qui a suscité la locution : jeter dans le baquet pour : faire rire à outrance; expression qui se trouve dans Mme de Sévigné (voy. BAQUET au Supplément).

† **BARBINES** (bar-bi-n'), s. f. pl. Nom de la collection des ordonnances rendues de 1427 à 1461; d'après Boucher d'Argis, cette collection a été ainsi dénommée du nom du compilateur Jean Barbin; ce qui paraît certain, c'est qu'elle a été recueillie sous le titre de *ordinations barbinæ* (BALLOZ).

† **BARCAROLE**. — ETYM. Ajoutez : M. Néandre N. de Byzance nous apprend que ce mot est persan aussi, *barbouth*. Comme βαρβουθ n'a pas de tenants en grec, il serait possible qu'il fût en effet d'origine orientale.

† **BARCAROLE**. Ajoutez : || 3° S. m. Gondolier. Cette pieuse philosophie du barcarole nous attachait davantage à l'idée de nous embarquer avec lui, LAMARQUE, *Graziella, épisode*. (C'est l'italien *barcaruolo*.)

3. **BARGE** (bar-j'), s. f. || 4° Menle de blé, de foin, dans la Vendée. La femme M... et moi avions caché le tire-point dans sa barge de foin, *Gaz. des Trib.* du 7 fév. 1877, p. 126, 4° col. || 2° Dans l'Avaran, barge de farots, tas de farots à proximité de la ville pour l'approvisionnement des boulangers. || 3° Nom donné en limousin au grenier à foin situé au-dessus des étables.

† **BARILLAGE** au Supplément. Ajoutez : || 4° Nom, dans l'ancien droit, de l'entrée frauduleuse de boissons par petits barils, *Ordonn.* de juin 1480, tit. 4.

† **BAROMETRIQUEMENT** (ba-ro-mé-tri-ke-man), adv. Par un procédé barométrique. || [M. Wyse] a recueilli de bonnes observations de latitude et de longitude, déterminé des hauteurs baromé-

triquement..., *Journ. offic.* 19 fév. 1871, p. 1268, 3° col.

BARRE. || 8° Ajoutez : || Fig. Rendre barres, donner un nouvel accès. Un plan nouveau qui lui rend barres sur l'avenir, J. GOURNAULT, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1877.

† **BARRICAILLE** (ba-ri-kâl'), l. mouillées, s. f. Entre marchands de vins, commerce de barricaillie, vente et expédition par petits fûts, par barriques, au lieu de ventes en gros.

— ETYM. *Barrique*, avec la finale péjorative aille.

† **BARRICOT** (ba-ri-ko'), s. m. Petite barrique. Tous les soldats étaient chargés de jambons et de barricots de vin, que leurs hôtes leur avaient donnés, FOUCAULT (intendant sous Louis XIV), dans *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. III (*Mémoires de Foucault*, II).

† **BARROIR** (ha-roir), s. m. Terme d'antiquité cellique. Construction qui barre, qui clôt. Des grès semblables à ceux du barroir de l'avenue du château; mais ces grandes pierres plates telles que celles des barroirs et des dolmens réclamaient certainement d'autres procédés de transport [que de les rouler], H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 20 sept. 1877, p. 6404, 1° col.

† **BASION** (ba-zi-on), s. m. Terme d'anthropologie. L'un des points singuliers de la base du crâne, situé sur le milieu du bord antérieur du tron occipital, et constituant chez l'homme le point central de la base du crâne.

— ETYM. *Bāsion*, base.

† **BASQUISANT** (ba-ski-zan), s. m. Celui qui se livre à l'étude du basque, LUCHAIRE, *Rev. critique*, 16 juil. 1877, p. 378.

BASSIN. Ajoutez : || 12° Bassin d'or, nom du bouton d'or, plante commune en certaines contrées, dans les campagnes de la Bourgogne entre autres (voy. ci-dessous BASSINET).

BASSINET au Supplément. Ajoutez : || 9° Nom de la renoncule jaune ou bouton d'or, surtout du *ranunculus repens*, L. J'y ai ajouté des semences de violettes, de marguerites, de bassinets, de coquelicots, de bluets, de scabiieuses, que j'ai ramassées dans les champs, BERN. DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*, IX.

BAVEUX. Ajoutez : — REM. Baveux comme un pot de moutarde, très-baveux, et, en jouant sur le mot, très-bavard. Engueurant leur tabellion, plus baveux qu'un pot à moutarde, *BAB. Pant.* III, 24. Ils [les moines] sont baveux comme un pot de moutarde (XVI^e siècle), MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, *Tableau du différend de la religion, Œuvres*, éd. Quinet, t. IV, p. 23.

† **BYLISTE** (bê-li-st'), s. m. Partisan de Bayle, le célèbre critique. Marais (Mathieu), à sa date, est quelque chose comme cela pour Bayle; il est bayliste (le mot est de lui ou l'il l'accepte), comme d'autres seront bientôt voltairiens, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, IX, art. sur *Mathieu Marais*.

† **BÉATEMENT** (bê-a-te-man), adv. D'une façon béate. Henri Fonfrède fait un crime à Chateaubriand de cette fin du discours académique, puis il ajoute béatement..., *SAINT-BEUVE, Chateaubriand et son groupe littéraire*, Paris, 1861, t. II, p. 109.

† **BÉATISSIME** (bê-a-ti-ssi-m'), adj. Superlatif, à forme latine, de béat. Les papes donnent l'exemple : Beattissimes, sanctissimes, révérendissimes, suppléants du Christ..., ANDRÉ LÉFÈVRE, *Courrier littéraire*, 40 sept. 1877.

— ETYM. Lat. *beatissimus*, superlatif de *beatus* (voyez BÉAT). *Beatissimus* comme qualification d'un dignitaire ecclésiastique se trouve dans Du Cange.

BEC. Ajoutez : || 14° Bec noir, sorte de parure de tête pour les femmes dans le XVIII^e siècle. Les vieilles dames poussèrent la prudence jusqu'à replacer dans leurs cheveux le bec noir, M^{me} DE DRANCAS, dans *STE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (*Mme Leckinska*, II).

† **BÉCHER**. Ajoutez : || 2° Populairement et figurément, bécher quelqu'un, le dénigrer, l'attaquer. À Pâques ou à la Trinité, quand les poules auront des dents, quand le *Tintamarre* ne béchera plus le *Figaro*, qui s'en moque comme d'une guigne, la *Revue théâtrale illustrée*, 2^e numéro de 1877.

† **BÉHÉMOTH** (bê-é-mot'), s. m. Animal dont la description se trouve dans le livre de Job (chapitre XL), et que les anciens interprètes s'accordaient à prendre pour l'éléphant, tandis qu'il n'est autre que l'hippopotame, comme Bochart l'a sup-

posé le premier; car tous les traits de la description s'y rapportent, et enfin son nom le prouve, puisque ce nom n'est autre que le P-éle-mot égyptien qui a été hébraïsé et signifie le bœuf des eaux (voir le *Bibel Lexicon* de Schenke; article *Behemoth* par Schrader, Leipzig, 1868).

† **BÉNISSEUR**, EUSE (bê-ni-seur, seù-z'), s. m. et f. Approuvateur de parti pris, personne qui trouve tout le monde bon, qui excuse tout. Cette expression vient de l'argot théâtral et des melodramas où certains personnages ont toujours la main étendue pour bénir tout le monde.

† **BENJAMITE** (bin-ja-mi-t'), s. m. Nom, dans la Bible française, des descendants de Benjamin, des membres de sa tribu (les Allemands disent Benjaminite). Les Benjamites, ou les Lévites d'Ephraïm, est un espèce de petit poème en prose de sept à huit pages, qui n'a de mérite que d'avoir été fait pour me distraire, quand je partis de Paris, J. J. ROUSSEAU, *Lettre au prince de Wurttemberg*, 18 fév. 1766. || Dans ses *Confessions*, R., Rousseau parle sur un ton très-différent du Lévite d'Ephraïm, et comme d'un de ses meilleurs ouvrages.

† **BERCEMENT** au Supplément. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Olympe, qui encor esmeue avoit la teste Du bercement passé de l'enseigne tempeste, NE BRACH, *Imit.* p. 78, *recio*.

† **BETTATINE** (bêt-ta-i-n'), s. f. Terme de chimie. Alcoolide de la betterave, *Journ. offic.* 1^{er} fév. 1877, p. 794, 3° col.

— ETYM. *Bette*.

† **BIHON** (bi-hi-on), s. m. Diptère de la grande famille des tipulides. Le biphon des jardins, *bibio hortulanus*, *Journ. offic.* 6 mai 1872, p. 3035, 3° col.

— ETYM. Lat. *bibionem*, moucheron qui nait dans le vin.

† **BIBLIOLOGIE** (bi-bli-o-lo-jie), s. f. Science des livres. Répertoire bibliographique universel, contenant la notice raisonnée... d'un grand nombre d'ouvrages... relatifs à toutes les parties de la bibliologie, par GABRIEL FEIGNOT, Paris, 1812.

— ETYM. Βιβλίον, livre, et λόγος, doctrine.

† **BICAMÉRISTE** (bi-ka-mé-ris-t'), s. m. Partisan de deux chambres dans un gouvernement constitutionnel.

— ETYM. Lat. *bi*, deux, et *camera*, chambre.

† **BICROMATÉ** (bi-kro-ma-t'), s. m. Terme de chimie. Sel contenant le double d'acide chromique de ce qu'en contient le sel neutre. Bichromaté c'est potasse.

† **BICROMATÉ**, ÉE (bi-kro-ma-té, tée), adj. Combiné avec le bichromate de potasse. Gélatine bichromatée, *Journ. offic.* 3 nov. 1872, p. 7129, 3° col.

† **BIDOCHE** (bi-do-ch'), s. f. Dans l'argot des casernes, le morceau de bouilli qu'on sert au soldat, BERNADILLE, *le Français*, 28 août 1877, 2^e page, 6^e col.

† **BIENFACTURE** (biin-fa-ktu-r'), s. f. Terme suisse. Action de bien faire une chose, soit avec lequel on la fait. Il laisse les meilleurs souvenirs dans notre fabrique [d'horlogerie], où étaient connues ses exigences de bienfaisance, *Journ. de Genève*, 8 mars 1877.

† **BIENVILLIEMENT** (bien-vè-lla-man, II mouillées), adv. D'une manière bienveillante. Ma pelote, dites-vous, est toute couverte d'aiguilles, et vous ajoutez trop bienveillamment, très-fines, Éd. FOURNIER, dans *STE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. X (*la Comédie de La Bruyère*, par M. Edouard Fournier).

2. **BILON**. || 3° Ajoutez : || Nom, dans le Midi, en Savoie, en Suisse et en Piémont, du tronc d'arbre scié par les deux bouts, qu'il soit équarré ou non. On peut faire de cet arbre deux billons, c'est-à-dire en partager le tronc en deux fragments d'une suffisante longueur pour que chacun d'eux puisse être débité en bois de service.

† **BIOGRAPHIE** (bi-o-gra-fi-é), v. a. Nécrologisme. Écrire la biographie de quelqu'un. Les hommes ne valent qu'à cette heure qu'on les biographie; les écrivains se rabattent sur les hétéros, *Journ. la Lanterne* du 28 avril 1877.

BLEU. Ajoutez : || 12° S. m. Dans l'argot des casernes, nom du conscript qui vient d'arriver au régiment encore vêtu de sa blouse bleue de paysan, BERNADILLE, *le Français*, 28 août 1877, 2^e page, 6^e col. C'est le même que pied-bleu (voy. ce mot au Supplément).

† **BOAT** (bôt'), s. m. Mot anglais qui signifie bateau et qui tend à s'introduire à cause des exercices nautiques. Un boat, monté par cinq jeunes

gens et un marin, a chaviré [à Arcachon], Extr. du *Petit Moniteur de Bordeaux*, dans *Journ. offic.* 21 août 1877, p. 5951, 3^e col.

† **BOBAK** (bo-bak), s. m. Nom indigène de la marmotte de Pologne, *armotomys bobak*. C'est l'animal que La Fontaine, *Fabl.* x, 1, a nommé, à tort, germain du renard et dont il a décrit les combats (voy. de quelques mots slaves passés en français; Aris aux éditeurs de La Fontaine, Alais, 1877, p. 7).

† **BOCCUILLON** (bo-ki-lon, Il mouillées), s. m. Terme de chasse. Lien disposé pour se mettre à l'affût du gibier. À côté [du chemin de ronde de la forêt de Saint-Germain] est un champ d'un peu plus de trois hectares appartenant à M. P..., qui en a fait un bocquillon [pour tous les faisaux sortant de la forêt], *Cour d'appel de Paris*, note pour *M. J...* et *P...* contre M. P....

— *ETYM.* Le même, avec un autre sens, que *bocquillon* (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **BOGGE** (bo-gh), s. m. Poisson de la Méditerranée, *sparus boops*, L., *boops vulgaris*, Cuvier.

— *ETYM.* Prov. *buga*, esp. *porgal*, et ital. *bugia*, du lat. *bogus*, du grec *βόγας*.

BOISÉ. || 2^e Ajoutez : || Il se dit aussi en ce sens avec la préposition de. Une haute montagne boisée de pins sombres et toujours verts, E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, p. 27.

† **BOSCARESCO** au Supplément. Ajoutez : — *REM.* Boscarese est moins un mot forgé par J. J. Rousseau, qu'un italianisme, comme il y en a beaucoup dans ses écrits : italien, *boscareccio*.

BOCCASSIN. — *ETYM.* Ajoutez : M. Néandre de Byzance tire ce mot du *tour boghassé*, sorte de toile. Là même origine il faut rapporter *bocassin*, qui est au Supplément.

† **BOULEMENT**. Ajoutez : || 2^e Fig. Terme géométrique. Action de clore, de régler un compte. Ce n'était plus qu'un petit procès avec les cantiniers qui arrêtaient le boulement, *Journ. de Genève*, 14 juill. 1877 (voy. *BOULER* au Supplément).

BOUCHEUR. Ajoutez : || 4^e Il se dit des animaux qui ne profitent pas, des végétaux qui ne se développent pas. Quant aux huîtres de drague pêchées à Auray, beaucoup deviennent boudennes et refusent de croître pendant une saison, mais rattrapent le temps perdu à la saison prochaine, G. BOUCHON-BRANDELY, *Journ. offic.* 26 janv. 1877, p. 548, 1^{re} col.

† **BOUGUÈRE**. Ajoutez : — *ETYM.* Bouque 2 (voy. ci-dessus); prov. *bouguiera*, esp. *boguera*; port. *boguero*; ital. *bogara*. C'est proprement le filet à prendre les bogues; c'est un grand filet horizontal, qu'on jette le soir à la mer et qu'on retire le matin.

† **BOURHOISIER** (SE) (bour-bo-ni-zé), v. refl. Se ranger du parti des Bourbons. Il [Ducis] blanchira peu à peu, il se bourgeoisera, jusqu'à ce qu'en 1844 et 1846 il ait pris la teinte marquée que lui voulaient ses amis d'alors, SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. IV (Ducis épistolaire, III).

† **BOURRÉLERIE** (bour-ré-le-rie), s. f. Action de bourreler, de tourmenter; acte de bourreau. — *HIST.* XIV^e s. Défendre notre liberté de leur joug (des Espagnols), nos testes de leur bourrellerie, MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, *Œuvres*, éd. de Quinet, t. IV, p. 66.

BOURSE au Supplément. — *REM.* Ajoutez : Autre est l'explication d'un écrivain plus ancien. La bourse d'Anvers fut bâtie en 1531, et prit son nom d'une maison qui était dans le même lieu, sur laquelle il y avait un écusson d'armoiries chargé de trois bourses; et c'est de là que vint le nom de bourse, qui depuis ce temps est employé partout comme à Anvers pour dénoter le lieu public du rendez-vous des marchands, *»* MUSSON, *Lett. XL*, *Voyages*, 1688.

† **BOUTIEN** (hou-tin), s. m. Nom donné, dans la traduction du roman de Gulliver, à des gens d'un pays divisé en deux parties : les petits boutiens, qui prétendaient qu'on doit casser un œuf à la coque par le petit bout, et les gros boutiens, soutenant qu'on doit le casser par le gros bout.

† **BOUTHIAU** (hou-tri-ô), s. m. Morceau de bois massif, à arêtes vives à l'une de ses extrémités, destiné à ce que l'on appelle l'écalage des voitures, *Gaz. des Trib.* 13 juill. 1877, p. 569, 4^e col.

† **BRACHYCEPHALE**. Ajoutez : — *REM.* La définition est insuffisante; elle doit être l'inverse de celle du dolichocéphale, c'est-à-dire : crâne dans lequel la plus grande largeur l'emporte sur la plus grande longueur.

BRANCARD au Supplément. Ajoutez : || 4^e Grande

balance à l'usage des épiciers en gros, etc., en Normandie. À vendre, une paire de meules, une roue de moulin et de grandes balances dites brandard avec poids en fonte, le *Nouveliste de l'arr. d'Aranches*, 26 fév. 1877.

† **BRASIERE** (bra-zîè-r), s. f. Ustensile ou l'on a du feu, un brasier. Une petite brasierie en cuire, où l'on brûle, les soirs d'hiver, pour se chauffer, les oyaux enflammés d'olives, LAMART. *Graciosa*, III, 12.

— *ETYM.* *VOY.* *BRASIER*; ital. *braciara*.

† **BREGMA**. Ajoutez : || Terme d'anthropologie. Bregma ou point bregmatique, l'un des points singuliers de la voûte du crâne situé à la rencontre de la suture coronale et de la suture sagittale.

— *ETYM.* *Bpizux*.

† **BREGMATIQUE** (brègh-ma-ti-k'), adj. Qui appartient au bregma. || Point bregmatique, voy. ci-dessus.

† **BRINGER** (brin-gh), v. n. Courir, sauter çà et là. Un jeune chamelet qui se mit à bringer de la plus belle façon lorsqu'on voulut le charger, v. LARGEAU, *le Sahara*, 1^{er} voyage, p. 232.

— *ETYM.* Autre forme de *fringuer* (voy. ce mot au Dictionnaire).

BRISQUE. Ajoutez : || 3^e Chevron, en argot militaire. Un vieux sergent à trois brisques, le *XIX^e siècle*, 20 août 1877.

BRISURE. Ajoutez : || 5^e Brisures du riz, parties brisées dans les tiges de riz. On paye les riz, par 100 kil. : brisures, de 33 à 38 fr., *Journ. offic.* 30 juill. 1877, p. 5503, 1^{re} col. Le riz décortiqué ou nettoyé doit contenir des brisures; si le fabricant veut le séparer, il ne lui est pas tenu compte d'un nouveau déchet..., on permet l'importation temporaire des brisures de riz isolées, destinées à être nettoyées; un déchet de manutention de 3 pour 100 est accordé lors de la réexportation, *Douanes, Tarif* de 1877, p. LXXX.

BRONZE au Supplément. Ajoutez : || 8^e Petit bronze, petits objets en bronze. Fabricant de petit bronze, émail cloisonné, *Alm. Didot-Bottin*, 1877, p. 752, 4^e col. || On dit aussi : bronzes d'art, bronzes d'ameublement, bronzes d'église, ou religieux.

BRUYÈRE au Supplément. || 5^e M. Muston (de la Drôme) rectifie ainsi la définition : Nom donné, dans les magnaneries, aux légères ramures où les vers à soie montent pour filer et suspendre leurs cocons; cette ramure est ordinairement en buvère; mais on lui conserve ce nom lors même qu'elle est formée par d'autres plantes.

† **BUCCEROS** (bu-té-ros), s. m. Espèce d'animal. Nous avons [à Deli, Ile de Sumatra] en ce moment un galopithèque (singé volant), un grand bucceros, *Journ. offic.* 9 juin 1877, p. 4273, 1^{re} col.

† **BUFFONIEUX**, **IEUXE** (bu-fon-i-ni, niè-n'), adj. Qui appartient à Buffon. On n'a jamais mieux saisi [que Gôthe ne l'a fait] dans toute sa portée la conception buffonienne des époques de la nature, SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. IV (*Entretiens de Gôthe et d'Erckmann*, II).

† **BYZANTINISME** au Supplément. Ajoutez : Le byzantinisme reste l'ennemi des civilisations arrivées à un certain degré d'avancement..., dans l'ordre intellectuel, il signifie subtilité maladroite; dans l'ordre moral, dépravation réfléchie et raffinée; quant au luxe enfin, corruption du luxe lui-même par les mauvaises mœurs, et des arts par un faste outré, H. BAUDRILLAT, *Journ. offic.* 12 sept. 1877, 3^e col.

C

† **CABIAI**. Ajoutez : || Autre espèce de cabiai (*cavia copybara*) très-répandue à la Guyane, ainsi que dans les pays baignés par l'Orénoque et le Maragou. Il habite toujours au bord des eaux. Cet animal atteint près d'un mètre de longueur; il est donc le plus grand des rongeurs connus, *Journ. offic.* 13 mars 1877, p. 1900, 1^{re} et 3^e col.

CABLER. Ajoutez : || 2^e Transmettre par câble sous-marin. En même temps on lui transmet chaque jour [au New-York Herald], par le câble transatlantique, on lui câble, comme dit le *Daily Graphic* en forgeant un nouveau mot qui ne tardera pas sans doute à passer dans la langue américaine, le mouvement maritime de tous les ports, *Journ. offic.* 14 janv. 1877, p. 335, 1^{re} col.

† **CACHIE** (ka-ch'), s. m. Terme d'imprimerie. Feuille intercalaire non imprimée que l'on met entre chaque feuille dans les ouvrages soignés, pour éviter le décalage. Les signetures sur chacune des épreuves étaient couvertes d'un cache;

un employé était chargé de lever ce cache et de passer chaque épreuve sous un cylindre, puis elles étaient mises en liasses et envoyées tout de suite au ministère, *Papiers et correspondance de la famille impériale*, Imprimerie nationale, 1870, t. II, p. 313. (Il s'agit de faux billets de banque étrangers fabriqués par ordre de Napoléon I^{er}.)

† **CACHE-MAILLE** (ka-che-mâ-ll'), Il mouillées), s. m. Tronc, tire-lire, en Belgique, *Journ. amusant*, 8 sept. 1877.

— *ETYM.* *Lacher*, et *maille* 3.

† **CACHE-MISÈRE** (ka-che-mi-zè-r), s. m. L'ardessus, manteau qu'un met par-dessus les vêtements pour en cacher l'usure. || Au plur. Des cache-misère.

† **CACOPHONE** (ka-co-fe-n'), s. m. Celui qui produit des sons désagréables. || Par extension, celui qui produit de la mauvaise musique. Les compositions du célèbre cacophone (Richard Wagner) sont bien bruyantes pour des oreilles françaises, *Gaulois*, 2 nov. 1876.

— *ETYM.* *Κακόφωνος*, qui a un mauvais son, de *κακός*, mauvais, et *φωνή*, voix, son.

† **CACOU** (ka-kou), s. m. Nom que les ragots portaient en Bretagne; ils étaient cordiers pour la plupart, et chargés de fournir les cordes pour le supplice de la potence, de rochers, les *Paras de France et d'Espagne*, 1876, p. 35.

CADAVRE. Ajoutez : || 3^e Fig. Il se dit de corporations, de sociétés qui cessent d'exister et que l'on compare à des personnes. Il [Ganganelli] aurait son âme à l'espoir de réconcilier le sacerdoce et l'Empire; il aspirait à les réunir dans la paix sur le cadavre de l'ordre de Jésus et à recouvrer ainsi les villes d'Avignon et de Benévient, CAETANEAU-JOLY, *Clement XIV et les Jésuites*, p. 201, éd. belge de 1847.

† **CAGOT**. Ajoutez : || 2^e Sorte de tissu de jonc ou de paille employé dans la fabrication du fromage. Quelque temps après, le caillé est formé; on le presse de façon à en retirer tout le petit lait, puis on le place dans un moule posé lui-même sur un cajo, s. *CARNOT, l'Avaranchin*, 26 fév. 1877, p. 474. Diminutif de *cage*.

† **CALAMITE** (ka-la-mi-t'), s. f. Espèce de plante fossile. Ce monde primitif, où, comme des préles gigantesques, se dressent les calamites aux tiges articulées, E. BLANCHARD, *Journ. offic.* 9 avr. 1877, p. 2758, 3^e col.

— *ETYM.* Lat. *calamus*, roseau.

† **CALANTI**, **ANTE** (ka-lan, lan-t'), adj. Qui cale. Vis calante.

† **CALENDRAIRE**. Ajoutez : || 2^e Chez les Romains, registre, livre de compte. || On écrit aussi *calendaire*. Un citoyen romain avait proposé Stichus, son esclave, à l'exercice de son calendrier, dans la province; c'est-à-dire que Stichus était chargé de prêter ses fonds à intérêt, de toucher les usures, de recevoir les remboursements, de renouveler les échéances, de faire de nouveaux placements, TROPLONG, *Commentaire du mandat*, n^o 813.

† **CALENDRE** (ka-lan-dr'), s. f. Machine employée pour l'épuisement des eaux dans quelques mines du bassin de la Loire.

— *ETYM.* Lat. *cylindrus*, cylindre (voy. *CALANDE* 3 au Dictionnaire).

† **CALEFUTRAIRE**, **ANTE** (kal-fen-tran, tran-t'), adj. Qui calefautre. Plinthes calefautantes, *ROTTIN, Annuaire du commerce*, 1875, p. 1322.

† **CALOMNIABLE** (ka-lo-mni-a-bl'), adj. Qui peut être calomnié. Ce diable de V... est plus fort qu'on ne pourrait croire; ne voilà-t-il pas qu'il fait semblant d'être calomnié! J. NORIAC, *le Monde illustré* du 24 mars 1877.

† **CALOT** (ka-lo), s. m. Nom, en Normandie, des copeaux que les sabotiers et galochiers font en taillant leurs pièces de bois.

— *ETYM.* Ce mot tient au lat. *calo*, sabot.

† **CALOTIN**. || 1^{re} Ajoutez : En couronnant le petit calotin [un petit abbé de Langeac], l'Académie déclara que la couronne appartenait de droit au Ruhlériens en question, si l'ouvrage de celui-ci n'avait été exclu du concours, *MÉN. Lettre XI à Falconet*, t. XVII, p. 207, éd. Assézat.

CAMBUÛRE. Ajoutez : || 2^e Cuir cambré. Le feu s'est manifesté dans les bagages du sieur V..., marchand de chiffons et de cambrures, *Gaz. des Trib.* 1^{er} févr. 1877, p. 106, 4^e col.

CAMÉLÉON. Ajoutez : || 3^e Appareil météorologique, dont la couleur varie avec le temps. Nous trouvons, dans le journal *la Nature*, la description d'un petit appareil appelé le caméléon, imaginé par M. LEUW, *Journ. offic.* 20 fév. 1877, p. 1293, 1^{re} col.

† **CANAILLERIE** (ka-na-le-rie, li mouillées), *s. f.* Actes, manières de canaille.

† **CANISSE** (ka-ni-s), *s. f.* Nom, dans les magnaneries, des claies ou étagères, quand elles sont fermées de roseaux (*arundo donax*) fendus par le milieu et entrelacés.

† **CANON** (ka-non), *s. m.* Nom, dans l'Amérique du nord, de défils, de vallées où passe un cours d'eau. Une centaine d'hommes de troupes, assistés d'environ cent cinquante citoyens, se portèrent au devant des Indiens, qu'ils rencontrèrent dans le canon de l'Oiseau-Blanc [Etat de l'Orégon], *Journ. de Genève*, 12 juill. 1877. Enfin ceux [mormons] dont les os ne jonchaient pas les sentiers parcourus, en débouchant un soir d'un défilé qui a conservé le nom d'Émigration canon, aperçurent à leurs pieds le lac, la vallée, la rivière.... *Journ. offic.* 24 sept. 1877, p. 6416, 3^e col.

— **ETYM.** Esp. *cano*, tuyau, conduit.

† **CAPALLE** (ka-pè-l), *adj. m.* Serpent capelle, espèce de serpent. Cette élégante qui sent tout à coup, en faisant sa toilette pour se rendre au bal, les anneaux froids et visqueux du serpent capelle, le plus dangereux de tous, s'enrouler autour de sa cuisse.... *FRÉD. BÉCHARD, Journ. offic.* 26 janv. 1877, p. 666, 3^e col.

— **ETYM.** Portug. *cobra capello*, couleuvre à capuche.

† **CAPITOILE**. *Ajouter* : || 2^e Fig. Hauteur, sommet élevé (avec un petit c). L'âge positif approche ; l'ambition politique substitue insensiblement ses perspectives et ses capitoiles lointains aux songes flottants, indéfinis, de la poésie et de l'amour, *SAINT-BEUVE, Chateaubriand et son groupe littéraire*, Paris, 1861, t. II, p. 79.

† **CAPITULARD** (ka-pi-tu-lar), *s. m.* Nom donné par le peuple aux militaires qui capitulèrent pendant la guerre de 1870, principalement à Sedan et à Metz. Le général Ambert a publié contre ce néologisme un article dans *l'Univers* du 16 oct. 1876.

† **CAPOT** (ka-po), *s. m.* Autre nom des capots, peuplade des Pyrénées. Il y a dans les provinces qui composaient autrefois la Novempopulanie, dont la ville d'Auch est la capitale, des gens reconnus sous le nom de chrétiens, agots, capots ou capots (1683), DU BOIS BAILLET, dans de ROCHAS, *les Parlers de France et d'Espagne*, Paris, 1876, p. 60.

† **CAPOTER** (ka-po-té), *v. a.* Terme familier. Au piquet, faire capot.

† **CAPOTER** (ka-po-té), *v. a.* Garnir d'une capote. Tibury capoté.

— **ETYM.** *Capote*.

† **CAPSET** (ka-pse), *s. m.* Ancien terme désignant une boîte de métal à mettre l'argent, dans une église. La cour a permis... de mettre tronc et églises selon l'avis et ordonnances des diocésains des lieux où seront mis les deniers provenant dudit jubilé, rémissions et indulgences ; à chacun desquels tronc et capset il y aura trois cloches.... *Biblioth. crit.* Amsterdam, 1708, t. III, p. 383.

— **ETYM.** Diminutif de *capse* (voy. ce mot au Supplément).

† **CAPUCINNE**. *Ajouter* : Je vois Rousseau tourner tout autour d'une capucinière où il se souleva quelque un de ces matins, *NIDER. Lettre 66 d'Alle Voland*, t. IX, p. 82, éd. Assézat.

† **CAPULET** (ka-pu-lé), *s. m.* Nom, dans les départements pyrénéens, d'une coiffure de femme en forme de capuchon ; c'est à peu près ce qu'à Paris on nomme capeline. Avoir ensemble et de concert soustrait frauduleusement deux robes, deux casques, huit foulards, deux capulets, quatre chales, huit serviettes, une nappe, des mouchoirs, *Gaz. des Trib.* 18 mars 1877, p. 268, 1^{re} col. (Acte d'accusation, Cour d'assises des Hautes-Pyrénées).

† **CAQUETEUSE** (ka-ke-té-ze), *s. f.* Mot trouvé dans un inventaire de 1698, qui désigne le même meuble que la caquetteiro (note communiquée par M. le marquis de la Tourrette, de Tournon). Voy. *CAQUETERO* au Dictionnaire.

† **CARACTÉRISATION** (ka-ra-k té-ri-za-sion), *s. f.* Action de caractériser. Action possessive : 1. Pa-cage ; complainte. II. Trouble du droit. III. Caractérisation de la possession, *Gaz. des Trib.* 18 mai 1877, p. 477, 2^e col.

† **CARAQUE** au Supplément. — **ETYM.** *Ajouter* : M. Néandre N. de Byzance, arménien, est disposé à tirer *caraque* de l'arménien *caracura*, sorte de navire, qui se trouve dans une traduction arménienne du 1^{er} siècle, des œuvres de saint Ephrem, Père de l'Église syrienne au 1^{er} siècle. *Caracura*

est le grec *κάρκωρος*, lat. *cercurus*. La difficulté est de passer de *κάρκωρος* à *caraque*. Mais peut-être *caracora*, qui est dans Du Cange (voy. *CARACOR* au Dictionnaire), offre-t-il une transition.

† **CARBONARISTE** (kar-bo-na-ri-st), *s. m.* Celui qui appartient au carbonarisme, qui en adopte les doctrines. Cette société moderne, ni légitimiste, ni carbonariste, ni jacobine, ni girondine, ni quoi que ce soit du passé, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (M. Émile de Girardin, I).

† **CARBURMÈTRE** (kar-bu-ro-mè-tr), *s. m.* Instrument propre à analyser les carbures. M. Cœquillon décrit les appareils qu'il a employés, soit comme eudiomètres pour déterminer la composition des gaz, soit comme carburmètres pour analyser les carbures qui s'échappent des foyers industriels, soit comme grismètres pour peser le grisou dans les mines, *Journ. offic.* 6 avril 1877, p. 2865, 2^e col.

† **CARDINALABLE** (kar-di-na-la-bl'), *adj.* Qui peut être élevé au rang de cardinal. Ceux qui paraissent ainsi, Montaigne nous le fait remarquer, étaient personnes de grande autorité et cardinales, c'est-à-dire du bois dont on fait les cardinaux, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. II (Montaigne en voyage). || Ce mot est fait comme papable.

† **CARDINALESQUE** (kar-di-na-le-sk'), *adj.* Qui appartient aux cardinaux. La pourpre cardinalesque de son nez, *TH. GAUTIER, le Capitaine Fracasse*, XII.

— **ETYM.** Ital. *cardinalesco*, de *cardinale*, cardinal ; color *cardinalesco*, pourpre.

† **CARNAL**. — **ETYM.** *Ajouter* : Il serait possible que l'étymologie fût tout autre. Du moins M. Néandre N. de Byzance, arménien, signale le mot arménien *caran*, cerdage de navire, et *kharnan*, corde. L'on sait qu'un certain nombre de termes de mer sont venus de l'Orient.

† **CARNAVALESQUE** (kar-na-va-lè-sk'), *adj.* Qui a un caractère de carnaval. Une fantasia un peu trop carnavalesque, *LAGENEAUX, Rev. des Deux-Mondes*, dans SCHOLL, *Programme*, p. 43.

— **ETYM.** *Carnaval* ; ital. *carnavalesco*.

† **CARHOTE**. *Ajouter* : || 4^e Masse de terre exaltée par les instruments de sondage. On voit quels sont les avantages de ce procédé [le sondage au diamant] : grande rapidité d'exécution et facilité d'obtenir des carottes de terre très-longues qui indiquent d'une manière précise la nature et l'inclinaison des couches traversées, *FIGUIER, l'Année scientifique*, 1876, p. 198.

† **CARREAU** (ka-ré), *s. m.* Altération de carrouse (voy. ce mot au Dictionnaire). Cet esprit si rigoureux [le cardinal Borromée], mangeait souvent avec les Suisses ses voisins, pour les gagner à mieux faire, il ne faisait nulle difficulté de faire des carreaux ou brindes avec eux à chaque repas, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, dans Hist. de sainte Chantal*, Paris, 1870, 7^e éd. t. I, p. 256.

† **CARTONNER**. *Ajouter* : || 4^e Mettre un carton dans un livre, substituer une ou plusieurs pages aux pages primitives. Aujourd'hui (1809) la presse, qu'on prétend être libre, est dans l'esclavage le plus absolu ; la police cantonne et supprime, comme elle veut, les ouvrages.... rien de plus irrégulier, rien de plus arbitraire que ce régime, *Discussions sur la liberté de la presse, la censure, la propriété littéraire, l'imprimerie et la librairie qui ont eu lieu dans le conseil d'Etat, pendant les années 1804, 1807, 1810 et 1814, rédigées et recueillies par le baron Locré, Paris, 1819, in-8^e, p. 67.*

† **CASTRENSE** (ka-stran-s'), *adj. f.* Voy. FAUX au Supplément.

— **ETYM.** Lat. *castrensis*, de *castrum*, pris dans le moyen âge au sens de bourg.

† **CATGUT** (kat-gut'), *s. m.* Corde à boyau employée dans les ligatures chirurgicales. Ligature de la continuité de l'artère brachiale au-dessus du pli du coude avec un simple fil de catgut, *Acad. des sc. Comptes rend.* LXXXIV, p. 658.

— **ETYM.** Angl. *catgut*, de *cat*, chat, et *gut*, boyau.

† **CATULIEN**, *ÉNNE* (ka-tu-li-en, liè-n'), *adj.* Qui est de la manière de Catulle, poète latin élégant et très-fidèle à la pureté du langage. Les vers [du P. Commire sur Santeuil] sont jolis, catulien, *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, 3^e éd. t. V, p. 628.

† **CAVAGE**. *Ajouter* : || 2^e Action de creuser. Les carrières de plâtre ne peuvent être exploitées par cavage, mais seulement à tranchées ouvertes, *DELAFORTE, Pandectes franc.* t. V, p. 200.

1804 (il renvoie à la déclaration du 15 janvier 1779).

† **CAVALCADE**. *Ajouter* : || 3^e Il se dit aussi d'une troupe de gens montés sur d'autres bêtes que des chevaux. À ce moment arrivait de la plaine une petite cavalcade composée de deux mulets, montés chacun par une femme en costume de ville, et abondamment enveloppée de voiles ; un nègre les précédait assis de côté sur un âne, E. FROMENTIN, *Une année dans le Sahel*, p. 318.

† **CAVALIER** au Supplément. *Ajouter* : || 3^e Vue cavalière, vue prise en marchant (voy. *CAVALIÈREMENT* au Supplément).

† **CÉDULAIRE** (sé-du-la-r'), *s. m.* Terme de droit. Créancier porteur d'une cédula, synonyme exact de chirographaire.

† **CELT** (sèlt'), *s. m.* Terme d'antiquité. Hache de bronze.

— **ETYM.** *Celte*.

† **CELTOPHILE** (sè-to-fè-l'), *s. m.* Amateur d'études sur les Celtes. Un savant celtophile, M. Miln, vient d'adresser une communication..., *Journ. offic.* 16 déc. 1876, p. 9397.

— **HIST. XVI^e s.** Les noms des personnages introduits en ce dialogue, Celtophile, Philaune, Philathe, H. EST. *Deux dialogues du nouveau langage français italianisé*.

— **ETYM.** *Κέλτος*, Celte, et *φίλος*, ami.

† **CENDAL**. — **ETYM.** *Ajouter* : M. Néandre N. de Byzance tire ce mot du turc *sandal*, étoffe de soie, ajoutant qu'il y a dans le persan *sundus*, étoffe de soie, d'où l'arménien *sendus*, qui se trouve dans la traduction de la Bible (Ézéchiel, VIII, 10), traduction qui date du V^e siècle.

† **CENTRALISME** (san-tra-lis-sm'), *s. m.* Système qui opère la centralisation. Le joug du centralisme universitaire, *l'Univers*, 16 oct. 1876.

† **CHAISE** au Supplément. *Ajouter* : || 7^e Chaise de poste, nom, au XVIII^e siècle, de loges de l'Opéra situées du côté de la reine au rez-de-chaussée, *Journ. offic.* 22 sept. 1877, p. 6436, 1^{re} col.

† **CHIALEF** (cha-lèf), *s. m.* Nom vulgaire de l'*Elragmus angustifolia*, L., famille des élaeagnées, arbuste du midi de la France, dit aussi olivier de Bohême.

— **ETYM.** Arabe, *kalaf*, saule d'Égypte.

† **CHAMÉLÉON** ou **CHAMELÉON** (ka-mé-lé-on), *s. m.* Plante. || Le chaméléon noir, la carline noire. || Le chaméléon blanc, la carline blanche. || Sivant M. Ed. Lefranc, *Bulletin de la société botanique de France*, année 1867, pages 48 et suivantes, le chaméléon blanc de Théophraste et de Dioscoride est l'*atractylis gummifera*, L. D'après Théophraste, si une femme voulait éprouver la virilité de son mari, elle lui en faisait laver le corps ; s'il résistait, il vivrait. M. Lefranc met en regard ce qui arrive sous la tente arabe où, dans des dissensions domestiques, des femmes servent traitressement à leur mari une tasse de lait où a infusé la racine d'*atractylis* : ce qui cause la mort.

— **ETYM.** *Χαμαιλέον*, lion nain, parce que ces plantes aux feuilles épineuses et féroces sont tout à fait caules.

† **CHAMARRER** (cha-ma-ra-j'), *s. m.* Action de chamarrer. Il y a dans la mise des femmes moins de prétention et plus d'harmonie ; on évite le chamarrage avec autant de soin qu'on le rechercheait autrefois, *LE REYBAUD, Rev. des Deux-Mondes*, 16 juillet 1867, p. 934.

† **CHAMILLARDS** (cha-mi-lar-d'), li mouillées), *s. f. pl.* Titre d'un pamphlet contre Chamillard, docteur de Sorbonne et ennemi de Port-Royal, auquel on l'avait imposé comme directeur. Vous croyez sans doute qu'il est bien plus honorable de faire des Enluminures, des Chamillards et des Onguentiers pour la brûlure, *RACINE, cité par SAINT-BEUVE, Port-Royal*, 3^e éd. t. VI, p. 110.

† **CHAMP-FERMAGE** (chan-fèr-ma-j'), *s. m.* Clôture en planches qui enferme un terrain destiné à recevoir des constructions. Deux bataillons du 74^e de ligne, arrivés par le boulevard de Charonne, rompirent à coups de hache le champ-fermage qui protégeait le cimetière (du Père-Lachaise) aux environs de la rue de Bagnollet, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{re} oct. 1877, p. 655.

† **CHAMP-FERMER** (chan-fèr-mè), *v. a.* Entourer d'un champ-fermage un terrain où l'on va construire.

† **CHAMPIONNAT** (chan-pi-on-na), *s. m.* Qualité de champion. Dimanche prochain, 16 juillet, aura lieu, à Neuilly-sur-Seine, la course nautique an-

nuelle du championnat de France; on sait que le vainqueur déclaré champion conserve ce titre une année et est tenu de répondre pendant ce temps à tous les défis... *Journ. offic.* 11 juill. 1877, p. 620, 3^e col.

† **CHANCEL**. Ajoutez : || 3^e S. m. Pellicule bleutée produite sur la peinture par l'humidité. La plaie du chanci, ce voile bleuté sur les vigueurs, produite invariablement par la composition défectueuse du vernis moderne... le chanci, c'est le phylloxera de la peinture, *Louis Leroy, Un dimanche au Lourde, Charivari* du 27 oct. 1876.

† **CHANTONNEUSE** (chan-to-ne-man), s. m. Action de chantonner... qui engourdissement ses derniers souvenirs comme un chantonnement de vieille nourrice, J. RICHEPIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1877, p. 416.

† **CHAPE** au Supplément. Ajoutez : || 10^e Dans les campagnes normandes, porter la chape, se dit des poutles et autres volatiles malades qui vont trainant les ailes.

† **CHAPÉLIERE** (cha-pe-liè-r'), s. f. Chapelière ou malle chapelière, malle de dame à base rectangulaire, avec couvercle bombé, contenant des crochets à chapeaux et des compartiments pour robes. L'aide d'une voiture de place, il a emporté, du côté du Père-Lachaise, la malle, qui n'avait mise qu'en dépôt chez le brocanteur; cette malle est de celles dites chapelières, *Gaz. des Trib.* 41 févr. 1877, p. 445, 4^e col.

† **CHARLEMANESQUE** (char-le-man-è-sk'), *adj.* à la Charlemagne. Un rêve superbe, une vision charlemagnesque le saisit [il s'agit de Napoléon I^{er}], *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. x (*Histoire des cabinets de l'Europe*, par M. Armand Lefebvre, II).

† **CHARLOTTE**. Ajoutez : || 2^e Au pluriel, charlottes, nom donné aux grains percés qui servent à faire des chapelets, des colliers et des ouvrages de broderie (voy. *ROCAILLE* au Supplément), *Douanes, Tarif* de 1877, note 496.

† **CHARRETTON**. Ajoutez : || 3^e Petite charrette, à Marseille. Le sieur Léoni Joseph, préposé des douanes... avait vu passer auprès de lui un homme poussant un charretton, sur lequel se trouvait un objet assez volumineux, *Gaz. des Trib.* 2-3 juill. 1877, p. 640, 2^e col.

2. **CHARRIER**. Ajoutez : || 5^e Par extension, transporter sur bêtes de somme, sans emploi de chariots. Au beau milieu du carrefour et sans se desinir, défilait à chaque minute des troupeaux de petits ânes qu'on emploie à charrier du sable, les uns rentrant en ville avec leurs paniers pleins, les autres revenant les paniers vides et courant à la sablière, *E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel*, p. 46.

† **CHAT** au Supplément. — **ETYM.** Ajoutez : à côté de l'origine celtique et germanique, il faut noter, ainsi que nous l'apprend M. Néandre N. de Byzance, armenien, que *catou*, chat, se trouve dans un ouvrage arménien du v^e siècle.

† **CHATEAUBRIANESQUE** (cha-tô-bri-a-nè-sk'), *adj.* qui a le caractère de la pensée et du style de Chateaubriand : pensée et style qui visent à la grandeur, l'atteignent souvent, la manquent quelquefois. Il [M. de Toqueville] a jugé en termes excellents cette poésie un peu arrangée et toute chateaubrianesque du désert, *SAINT-BEUVE, Causeries du lundi*, t. xv (*M. de Toqueville*).

† **CHÂTELET**. Ajoutez : || 7^e Partie qu'on jûste au hant du dévidoir. Cet arbre [d'un dévidoir] long d'un mètre et d'un diamètre de deux centimètres environ, aiguë à son extrémité supérieure pour recevoir le châtelet, a pénétré dans le corps de cette femme, le *Nouvelliste de l'arrondissement d'Aranches*, 15 avril 1877.

† **CHAUFFÉRIE**. Ajoutez : || 2^e Engin établi dans les chemins de fer pour procurer l'échauffement de l'eau dans les bouillottes que les voyageurs, en hiver, ont sous les pieds, *Journ. des Débats*, 12 nov. 1877, 3^e page, 2^e col.

† **CHAUFOURNIER**. Ajoutez : || 2^e Adj. Chauffournier, chauffournière, qui appartient aux chauffourniers. La compagnie chauffournière de l'Ouest est autorisée à établir..., *Journ. offic.* 28 avril 1877, p. 3107, 1^{re} col.

† **CHAVASSOT** (cha-va-sot), s. m. Nom d'un poisson qui se trouve dans les cours d'eau des Alpes, *Journ. des Débats*, 5 nov. 1877, 3^e page, 5^e col.

† **CHIEBC** au Supplément. — **ETYM.** Ajoutez : M. Néandre N. de Byzance, armenien, nous apprend que David l'invincible, philosophe arménien du v^e siècle, cite dans un de ses ouvrages deux sortes de navires, qu'il appelle *navire en forme de*

chevreuil et *navire en forme de lampe*. Est-ce le navire en forme de chevreuil qui aurait suggéré la dénomination de *stambeco*, bouquettin, appliquée au chebec?

† **CHENILLEUR**, **EUSE** (che-ni-lleur, llèd-z', ll mouillées), s. m. et f. Ouvrier, ouvrière qui fait la chenille, sorte de passenterie. Cette jeune fille alla à la noco d'un chenilleur, *Gaz. des Trib.* 23-24 juill. 1877, p. 723, 1^{re} col. On l'accueille encore, on lui fait faire un apprentissage d'ouvrière chenilleuse, *ib.* 26 juill. 1877, p. 733, 1^{re} col.

† **CHIEVOTAGE** (che-vro-taj'), s. m. Droit de chevotage, droit que le seigneur prend sur chaque habitant en sa terre à cause des chèvres qu'il y nourrit. Le sieur de Cheuirières, baron de Lerne, prend pour ce droit annuellement la cinquième partie des chevreaux, soit mâles ou femelles, qui y naissent, DESPEISSE, avocat et jurisconsulte à Montpellier, *Œuvres*, t. II, p. 227, Lyon, 1666.

— **ETYM.** Dérivé de *chevrot* ou *chevreau*.

† **CHIFFONNAGE** au Supplément. || 3^e Ajoutez : || Il se dit aussi de tout léger dérangement de la santé. Le grand point est de ne pas tomber malade; j'ai des chiffonnages, je ne dors pas bien, mais j'espère m'en tirer, *Lettre du cardinal Bernis*, 14 mai 1769, dans *CRÉTINEAU JOLY, Clément XIV et les jésuites*, p. 293 (éd. belge de 1817). || 4^e Fig. Petit souci qui chiffonne l'esprit. La querelle de M. Lancy est un chiffonnage; et voilà pourtant comment des riens deviennent des choses graves, *Lettre de Mme de Pompadour, dans Mémoires de Mme d'Épinay*, t. II, chap. 6 (éd. Charpentier, 1865).

† **CHIROGRAPHIER** (ki-ro-gra-fié), v. a. Transcrire les chirographes ou diplômes. Les copistes chirographient suivant cette méthode, qui à l'avantage de produire l'uniformité dans les catalogues manuscrits de la bibliothèque, G. DEPPING, *Journ. offic.* 18 juin 1877, p. 4483, 1^{re} col.

† **CHOCOLATERIE** (cho-ko-la-te-rie), s. f. || 1^{re} Fabrique de chocolat. Fabricant de chocolat : chocolaterie spéciale du commerce, *Almanach Didot-Bottin*, 1877, p. 842, 2^e col. || 2^e Au plur. Produits en chocolat. Spécialité de chocolateries, *ib.* p. 811, 1^{re} col.

† **CHORISOMÈTRE** (ko-ri-smo-mè-tr'), s. m. Instrument mis en pratique par M. Gelinski, ingénieur en chef du cadastre, et qui diffère de la stadia (voyez ce mot au Supplément) en ce sens que l'espace qui sépare les fils parallèles que porte le réticule est divisé en parties égales, et que la mire qu'on observe à distance est l'unité de longueur constante, J. A. LAUR, *Géodésie pratique*, Bruxelles, 1855, chap. VI.

— **ETYM.** Χορίζω, séparation, et μέτρον, mesure.

† **CHRÉTIEN**. Ajoutez : || 7^e Nom donné jadis, dans le sud-ouest de la France, aux lépreux et aussi à une population de parias qu'on croyait descendue des lépreux; ils étaient dits aussi gahets ou gahets (voyez ce mot aux Additions), v. DE ROCHAS, *Les Parias de France et d'Espagne*, 1876, p. 66. Il est statué qu'aucun de ceux que l'on nomme chrétiens et chrétiennes ou autrement gahets..., *Antiens et nouveaux statuts de la ville et cité de Bourdeaux*, 1613. Ils sont forts, robustes et gailards, comme le reste du peuple... j'ai remarqué qu'en plusieurs lieux on les appelle chrétiens, FLORIMOND DE BEMOND, *L'Antichrist*, chap. XLII, 1613.

|| 8^e Bayonne, on les nommait chrétiens; et c'est à eux que Godofroy de Paris, xiv^e siècle, fait allusion, quand il dit : Juifs, Templiers et Chrétiens furent pris et mis en liens, Et chaciés de pais en ausz.

† **CHRISMATION** (kri-sma-sion), s. f. L'onction par l'huile. Tout cela pour savoir si la chrismation est ou n'est pas la matière essentielle du sacrement de confirmation, *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, 3^e éd. t. I, p. 317.

— **ETYM.** Χρίμα, chrême.

† **CHROMOMÉTRIE** (kro-mo-mé-trie), s. f. Mesure de la coloration.

— **ETYM.** Χρώμα, couleur, et μέτρον, mesure.

† **CHROMOMÉTRIQUE** (kro-mo-mé-tri-que), *adj.* Qui a rapport à la mesure de la coloration. Examen chromométrique du sang, HAYEM, dans *Progrès médical*, 1^{er} sept. 1877, p. 669.

† **CICÉRONNERIE** (si-sé-ro-ne-rie), s. f. Eloquence à la Cicéron. Je les dépourillai de tout le faste oratoire, parce que vous êtes ombrageux, et que ma cicéronnerie pourrait vous mettre en défiance, DIDEROT, *Lettre IV, à Falconet*, t. XVIII, p. 93, éd. Assézat.

— **ETYM.** Mot forgé par Diderot comme s'il existait un adjectif *cicéronier*.

† **CIGALE** (si-ga-lé), v. n. Faire bruit comme la cigale.

— **ETYM.** xv^e s. Nos docteurs égaient simplement et à tous propos qu'il faut croire ce que sainte mère Église apostolique, catholique et romaine croit, MARXIS DE SAINTE-ALBONDE, *Tableau des différends de la religion*, Bruxelles, 1857, II, 256.

† **CIMOIS** (si-moi), v. m. plur. Nom, en Saintonge, des cordons du maillet, de la lisière avec laquelle on mène l'enfant. Mener aux cimois.

— **HIST.** xv^e s. À les yeux sur la main qui défait les cimois, d'AUB. *Traquies*, p. 18. J'écris de la main qui à quelque petite part aux exploités, depuis les serpens qui ont servi desmois à ce berceau [d'Henri IV], en passant par les monstres abatus en la fleur de la jeunesse, jusques aux derniers labours..., *Id. Hist. préface*, p. 8.

— **ETYM.** Origine inconnue.

† **CIRCULEUR** (sir-ku-leur), s. m. Celui qui circule, va et vient. C'est un singulier peuple, un étrange amalgame que ce tas de circuleurs, t. DESNOYERS, *les Bœtiens de Paris*.

† **CIVILITÉ** au Supplément. Ajoutez : || 4^e Dans la langue du xiv^e siècle, qui n'avait pas civilisation, civilité signifie ce qui caractérise le bon citoyen. Le mot de civilité ne signifiait pas seulement parmi les Grecs la douceur et la déférence mutuelle qui rend les hommes sociables; l'homme civil n'était autre chose qu'un bon citoyen qui se regarde toujours comme membre de l'État, qui se laisse conduire par les lois et conspirer avec elles au bien public, sans rien entreprendre sur personne, BOSS. *Discours sur l'histoire universelle*, dans *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IX (*Entretiens sur l'histoire*, par M. Zeller, II).

† **CLAPOTEUX**. Ajoutez : || Par extension. La joie clapoteuse de la foule, CH. DAUDELAIRE, t. III, p. 241, éd. définitive.

† **CLASSICISME** (kla-si-ki-si-m'), *adj.* Superlatif plaisant formé, à la façon latine, de classique : très-classique... Comment se fait-il que M. Sainte-Beuve... soit aujourd'hui le favori de tous les salons ultramarquiques et classicisimes? M^{me} ÉMILE DE GIARDIN (DELPHINE GAY), dans *Chroniques parisiennes* de Sainte-Beuve, LXXVI, Paris, 1876.

† **CLÉROUCHE** (klé-ro-ue), s. f. Terme d'antiquité grecque. Établissement d'une colonie par cléroques. Aristote nous a conservé quelques lignes du discours que l'orateur Klydias prononça en 366 à l'occasion de la cléroquie de Samos, *Journ. offic.* 3 avril 1877, p. 7031, 2^e col.

† **CLÉROUCHE** (klé-ro-ue), s. m. Terme d'antiquité grecque. Colon, celui qui avait un lot assigné dans une colonie qui se fondait, *Journ. offic.* 3 avril 1877, p. 7031, 2^e col.

— **ETYM.** Κληροῦχος, de κλήρος, lot, et ἔχειν, avoir.

† **CLIQUE** au Supplément. Ajoutez : || 3^e Nom, sur les côtes normandes, d'un petit poisson plat, carrelé ou limande, ainsi dit par similitude de forme avec les pièces de la cliquette.

† **CLÔTCHER** au Dictionnaire et au Supplément. Ajoutez : || 3^e V. n. Se fermer, ne pas continuer, ne pas être ouvert. Elle [l'exposition d'horticulture] clôturera le dimanche soir 14 octobre, G. CHADEZ, *Journ. offic.* 13 oct. 1877, p. 6778, 3^e col.

† **CLUNISIEN**, **LENNE** (klu-ni-zi-en, zî-n'), *adj.* Se rattachant à l'ordre de Cluny, à son architecture, à son style, etc. Cette grande et belle église [de Vézelay], chef-d'œuvre des architectes clunisiens, était en si mauvais état, qu'il avait été question plus d'une fois de la démolir, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (*Entretiens sur l'architecture*, par M. Viollet-le-Duc, II).

† **COACTION**. Ajoutez : || Terme de droit. Coopération active, par action commune, à la perpétration d'un crime ou d'un délit. La coaction est classée par la loi parmi les faits de complicité, BLANCHET, *Études pratiques sur le Code pénal*, t. II, n^o 21, p. 23.

† **COBRA** (ko-bra), s. m. Serpent de l'Inde très-venimeux et très-redouté, *Rev. britann.* nov. 1876, p. 178.

— **ETYM.** Portug. cobra, couleuvre.

† **COCASSERIE** (ko-ka-se-rie), s. f. Chose cocasse. Les cocasseries du brevet d'invention..., *Figaro*, 31 oct. 1876.

† **COCHONNALE**. Ajoutez : || En Normandie, on dit cochonnade.

COCONNIER au Supplément. *Ajoutez* : || 2° S. m. Le coconnier, l'intermédiaire qui achète, recueille et transporte les cocons pour le compte des filateurs.

COCONNIÈRE au Supplément. *Ajoutez* : || 3° Local très-à-à des filateurs, qui achètent parfois tous les cocons de la contrée, emmagasinant leurs cocons (d'après M. Muston de la Drôme).

COCOTER (ko-ko-té), v. n. Faire la cocote, la fille galante. *Charivari*, 1^{er} nov. 1876.

COFFRE. *Ajoutez* : || 6° Anciennement, dans le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais, coffre, nom des linges et hardes que les parents donnaient à leur fille en la mariant par-dessus la dot, ou que la fille, quand elle était su juris, portait avec elle en se mariant (ainsi dit, parce que c'est dans un coffre qu'on apporte ses hardes). HENRYS, *Œuvres*, t. IV, p. 303, 1758. (Comparez ce sens de coffre avec corbeille de mariage.)

COGNE (ko-gn), s. m. Terme populaire. Gendarme, agent de police. Les cogens sont là, v. HUGO, *les Misérables*, III, vii, 20.

COL. 5° *Ajoutez* : || Dans l'argot des casernes, faire faux col, laisser passer un peu de linge par-dessus la cravate, ce qui est défendu et que l'on arrive parfois aux réservistes et aux volontaires, BERNADILLE, *le Français*, 28 août 1877, 3^e page, 1^{re} col.

COLATURE. *Ajoutez* : || 3° Écoulement. La longueur des lanchons jusqu'au fossé de colature, BARRAL, *des Irrigations dans les Bouches-du-Rhône*, Paris, 1876, p. 74.

COLCHYTE (kol-chi-té), s. m. Terme d'antiquité égyptienne. Nom d'agents affectés en Égypte à procurer les services liturgiques, les libations, les prières faites en faveur du défunt. Il est question [dans un texte d'émotique] d'une vente de mortis faite... par un colchyte à un autre colchyte... les colchytes recevaient un revenu fixe, payé par les familles intéressées; de la l'idée, qui leur avait paru très-naturelle, de se vendre entre eux les morts pour lesquels ils étaient obligés de prier. F. DELAUNAY, *Journ. offic.* 21 août 1877, p. 593, 2^e col.

COLLECTEUR au Supplément. *Ajoutez* : || 6° On Fa employé quelquefois pour collectionneur. Son premier recueil est curieux, je le recommande aux amateurs et collectionneurs, SAINTE-DEUVE, *Nouv. lundis*, I, x (De la poésie en 1865, IV).

COLONAT. *Ajoutez* : || 2° Genre de possession d'origine féodale. Des colonats : art. 90. Les colons jouissent, à titre de propriété pleine et entière, du colonat et de toutes les dépendances, sous les réserves... *Decret impér. du 9 décembre 1811*, tit. III (Bulletin des lois, n° 408).

COLORADO (ko-lo-ra-do), s. m. Le doryphore à dix lignes (*doryphora decemlineata*), insecte destructeur de la pomme de terre. Un couple de colorados produit, par année, environ 44,000 insectes... c'est en 1823 que le colorado a été aperçu pour la première fois, en Amérique, dans les montagnes Rocheuses, *Journ. offic.* 21 fév. 1877, p. 1427, 1^{re} col. (Voy. DORYPHORE au Supplément).

— ETYM. Espagn. *colorado*, coloré.

COLORIMÈTRE. *Ajoutez* : || 2° Appareil propre à mesurer les colorations. Pour faciliter la recherche des tons dans le travail industriel des impressions photochromiques, il a fallu créer un colorimètre, véritable dictionnaire des couleurs dont les quinze atlas sont mis sous les yeux des membres du congrès. *Journ. offic.* 6 avril 1877, p. 2685, 2^e col.

COMMUNIER (ko-mmi-né), v. a. Mot forgé du latin. Agir d'une façon communautaire. L'horreur qui éprouve à l'idée de ces peines éternelles que l'Église commine contre ceux qui sont sortis de l'orthodoxie, ALBERT REVILLE, *Cour. littér.* 25 juill. 1877.

— ETYM. Lat. *comminari* (voy. COMMINATION au Dictionnaire).

1. COMMIS. *Ajoutez* : || 6° Uni, tordu ensemble en façon de corde. J'en suis si chéri, et la chaîne qui nous enlase est si étroitement commise avec le fil défilé de sa vie, que je ne conçois pas qu'on puisse secouer l'un sans risquer de rompre l'autre, DIDER, *Lettre XIV, à Falconet*, t. XVIII, p. 215, 1^{re} éd. Assézat.

COMPUISORIAL, ALE (kon-pul-so-ri-al, a-l), adj. Terme de droit. Qui a un caractère de compulsion, c'est-à-dire de moyens de rechercher des pièces, des preuves. Cette lettre est tirée de la partie compulsoriale du procès de canonisation de sainte Chantal, *Hist. de sainte Chantal*, t. II, p. 38, 7^e éd. 1876.

— ETYM. Bas-lat. *compulsorialis*, DU CANGE, de *compulsare* (voy. COMPULSER).

COMTADIN (kon-ta-din), adj. m. Qui a rapport au Comtat Venaissin. || Rite comtadin, rite particulier suivi par les juifs du Comtat Venaissin, qui, parqués dans le ghetto, sous l'autorité des payes, avaient adopté un langage et un rituel un peu différents de ceux de leurs coreligionnaires, *le Temps*, 3 sept. 1877, 3^e page, 3^e col.

CONDOLEANT, ANTE (kon-do-lé-an, an-té), adj. Qui fait des condoléances. Je me retirai [du ministère] sans réclamer même le traitement qui m'était dû, sans recevoir ni une faveur, ni une ébole de la cour; je fermai la porte à quiconque m'avait trahi, je refusai la foule condoleante, et je pris les armes, CHATEAUB. *Mém. d'Outre-Tombe*, 7^e partie, à la fin.

— ETYM. Voy. CONDOLEANCE.

CONFECTIONNEMENT (kon-fè-kzio-ne-man), s. m. Action de confectionner; état de ce qui est confectionné. Une marchandise n'était pas loyale, lorsqu'elle n'avait pas le confectionnement prescrit, DE LAMARRE et LE POITEVIN, *Traité du contrat de commiss.* t. III, p. 422, 1^{er} éd. 1845.

CONJUREUR. — HIST. || XVI^e s. *Ajoutez* : Ils [les huguenots] vous prennent [pour le baptême] de la belle eau claire d'une rivière, fontaine ou cistern, sans la saler ni conjurer [faire une conjuration dessus] ou consacrer, MARIN DE SAINTE-ALDEGONDE, *Œuvres*, éd. Quinet, t. IV, p. 246.

CONVOTER (kon-vo-té), v. a. Terme de grammaire et de logique. Faire une connotation, c'est-à-dire indiquer, en même temps que l'idée principale, une idée secondaire qui s'y rattache (voy. CONNOTATION au Dictionnaire). Les lettres majuscules A, B, C, etc. désignent les termes positifs; elles servent donc à dénoter un nom quelconque et à connoter la possession de certaines qualités, LIARD, *Rev. philos.* mars 1877, p. 280.

CONSCIEMENT (kon-si-a-man), adn. D'une manière consciente. Consciement ou non, ils [les prêtres monarchiques] avaient révé le salut par une espèce de coup d'État à la façon du 2 décembre ou du 4^{er} brumaire, *le Temps*, 18 août 1877, 1^{re} page, 5^e col.

CONSCIOSITÉ (kon-si-ô-zité), s. f. Sentiment de soi-même, mode de la sensibilité générale qui nous permet de juger de nous-mêmes, LEIBNITZ, *Nouveaux Essais, Avant-propos*.

— ETYM. Dérivé irrégulier du lat. *consciens*, conscient, comme s'il existait un adjectif *conscienc*. C'est l'équivalent de l'anglais *consciousness*.

CONSIGNEUR au Supplément. *Ajoutez* : || 4° Terme de chemin de fer. Lieu où l'on dépose en gare les colis des voyageurs. Quatre malles sont la regorgeant d'effets et de linge; il veut les expédier au chemin de fer sans attendre le lendemain, car le lendemain est le jour fixé pour l'incendie; il va les remettre lui-même à la consigne, *Gaz. des Trib.* 11 mars 1877, p. 243, 2^e col.

CONSISTORIAL au Supplément. *Ajoutez* : || 3° S. f. Une consistoriale, une église de consistoire, chez les protestants. La division de cette Église [l'Église protestante de Paris] en plusieurs consistoriales, *Journ. offic.* 28 avril 1877, p. 3108, 3^e col. La légalité de la division de l'Église actuelle de Paris en plusieurs consistoriales, *ib.* p. 3109, 1^{re} col.

CONTRE-PLAINTÉ (kon-tre-plin-té), s. f. Terme juridique. Plainte faite en opposition à une plainte antécédente. Sur le grief tiré de ce que le jugement, en accueillant la contre-plainte, a condamné X... et consorts chacun à 25 fr. d'amende pour diffamation envers le sieur A..., *Gaz. des Trib.* 17 av. 1877, p. 368, 4^e col.

CONTRE-SURESTARIE (kon-tre-sur-è-sta-rie), s. f. Terme de droit maritime. Dommages et intérêts pour la prolongation du retard dit surestarie au delà de la starie ou jours de planche. Lorsqu'une charte-partie fixe le nombre des jours de planche, et ensuite celui des surestaries, ainsi que l'indemnité à laquelle ceux-ci donneraient droit, sans s'expliquer sur les jours de contre-surestarie, l'indemnité due pour ces derniers ne doit-elle pas, suivant les usages maritimes, être calculée à un taux plus élevé que pour les surestaries? *Gaz. des Trib.* 13 avril 1877, p. 355, 1^{re} col.

CONTREVENT. *Ajoutez* : || 2° Cloison en pierre ou en bois. Ils établirent, au pourtour du lavoir et dans toute la hauteur, un contrevent de 25 centimètres d'épaisseur, construit en meulière, boudé en ciment ou en toute autre matière analogue, ayant pour résultat d'isoler complètement le lavoir

des habitations voisines, *Gaz. des Trib.* 3-4 sept. 1877, p. 857, 4^e col.

2. CONVENANT au Supplément. || 3° *Ajoutez* : || Convenant se dit aussi du bien tenu par bail à convenant. Le feu se déclara dans le toit en chaume d'une maison située au convenant Le Borgne, commune de Saint-Nicodème, département des Côtes-du-Nord, *Gaz. des Trib.* 21 oct. 1877, p. 1029, 3^e col.

CONVERTISSEUR. || 1° Celui qui convertit les âmes. *Ajoutez* : || Il se dit aussi au féminin. Eugénie [de Guérin], avec ses scrupules, n'aurait-elle pas eu de certaines craintes pour le salut de la protestante inconvertisse et convertisseuse? SAINTE-DEUVE, *Nouv. lundis*, t. IX (Mlle Eugénie de Guérin et Mme de Gasparin, II).

CO-OCCUPANT (ko-o-ku-pan), s. m. Celui qui occupe avec un autre ou d'autres. Droit de co-occupant, LASTEYRIE, *Rev. des Deux-Mondes*, dans SCHOLL, *Programme*, p. 14.

COPARTAGE (ko-par-ta-jé), s. m. Terme de droit. Celui qui a une part dans un partage d'héritage. Le partage fait par l'ascendant [par exemple par un père en son testament] pourra être attaqué pour lésion de plus du quart; il pourra l'être aussi dans le cas où il résulterait du partage et des dispositions faites par préciput, que l'un des copartagés aurait un avantage plus grand que la loi ne permet, *Code civil*, art. 1079.

COQ. *Ajoutez* : || 8° Sorte de fer de blanchisserie. Aussi s'appliquait-elle, muette, soigneuse, repassant les bouillonnés et les entre-deux [du bonnet] au coq, un œuf de fer fiché par une tige dans un pied de bois. E. ZOLA, *l'Assommoir*, chap. V.

CORAILLEUR. *Ajoutez* : || 2° S. f. Corailleur. Elle était corailleur, c'est-à-dire qu'elle apprenait à travailler le corail, LAMART. *Graziella*, III, 9.

CORBEAU au Dictionnaire et au Supplément. *Ajoutez* : || 9° Engin de pêche. Quatre ouvriers mineurs avaient été surpris pêchant dans la rivière d'Allier, non plus avec des filets ou des corbeaux, ces engins-là ne vont plus assez vite, mais bien avec des cartouches de dynamite confectionnées exprès, *Extr. du Moniteur du Puy-de-Dôme*, dans le *Nouveliste de l'arr. d'Auranches*, du 8 oct. 1877.

CORDE. *Ajoutez* : || 3° Terme de mineur. Temps employé à dérouler et enrouler sur le treuil la corde qui monte et descend les bennes. Actuellement cette marche [celle de l'ascension des bennes] s'est améliorée, et nous avons pu constater des cordes de 55 secondes, *Revue scientifique* du 25 mars 1876, p. 293.

CORDELIER (kon-dé-li-zé), v. a. || 4° Ceindre le corps d'une corde comme les cordeliers. || 2° F. *repl.* Se cordeliser, se ceindre le corps d'une corde.

— HIST. XVI^e s. Ils [les huguenots] ne tiennent en aucun honneur la sainte corde dont les frères mineurs se cordelissent, MARIN DE SAINTE-ALDEGONDE, *Tableau des différends de la religion*, *Œuvres*, éd. Quinet, t. IV, p. 22.

— ETYM. Voy. CORDELIER.

CORRÉALITÉ (kon-ré-ali-té), s. f. Terme de droit romain. Solidarité entre débiteurs. La librairie Naresco afin vite de mettre en vente un Traité de la solidarité, précédé d'une étude sur la corréalité et la solidarité en droit romain, et contenant sur chaque question la jurisprudence la plus récente, par M. Eugène Loison, docteur en droit, *Gaz. des Trib.* 19 av. 1877, p. 376, 4^e col.

— ETYM. Lat. *correat*, débiteur engagé solidairement avec d'autres, de *cum*, avec, et *reus*, qui a contracté un engagement.

COTER (ko-tér), s. m. Nom, dans la Suisse romande, de réunions de villageois, de femmes surtout, qui causent devant une maison ou dans l'intérieur de la maison. Le roman ne paraît être d'abord qu'une simple pastorale; on est en plein village, on assiste au coter, on va faucher et faner, E. RAMBERT, *Bibl. univers.* 4^{re} août 1877.

— ETYM. Bas-lat. *cota*, cabane (voy. COTEAIE).

COTÉRIADE (ko-té-ri-a-dé), s. f. Sardines de cotériade, celles que l'armateur distribue aux marins de l'équipage à l'arrivée des bateaux, *Douanes, Tarif* de 1877, p. CLXXVII.

— ETYM. Ce mot semble tenir à *coterie*.

COTISER. *Ajoutez* : || 3° Absolutement. Payer une cotisation. Lorsqu'un sociétaire aura cotisé pendant dix-huit années..., il aura droit à une rente..., *Statuts annexés au décret du 11 janv. 1877, Bull. des lois*, partie suppl. 1^{re} sem. 1877, p. 719.

COIFFIN (kou-fin), s. m. Le même que coiffe (voyez ce mot au Dictionnaire). Sacs, couffins et au-

tres récipiends, *Règlement des Docks de Marseille*, 1870, p. 15.

COCUP au Dictionnaire et au Supplément. *Ajoutez* : || 29 Le coup de poing de la fin, expression qui, depuis les *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, se dit communément pour exprimer le dernier coup porté, le dernier trait. Il traite nos enfants de jeunes communaux, de libertins, de gamins pervers, de jeunes drôles... et il termine son article par cette phrase, qui est le coup de poing de la fin : l'Université était athée; elle est aujourd'hui radicale, FR. SARCEY, *le XIX^e siècle*, 14 août 1877.

† **COURETTE** (kou-rè-t), s. f. Se dit, dans certaines villes du nord de la France, de petites cours entourées de logements. Il y a dans les courètes de Lille de véritables sauvages, *Journal de la Meurthe*, 17 oct. 1876.

† **COURREAU** (kou-rô), s. m. Nom, à Bordeaux, d'une sorte de navire. Un jeune homme me demanda deux bateaux pour transporter sur un courreau qui se trouvait en rade [à Bordeaux] sept fûts de rhum, *Gaz. des Trib.* 21-22 mai 1877, p. 191, 4^e col.

— **ETYM.** Bas-lat. *currellus, currellus*, char, véhicule, dérivé du lat. *currus*, char.

COURTAUD. *Ajoutez* : — **REM.** Courtaud de boutique, cette expression vient de ce que, autrefois tous les gens de haute condition portant des vêtements longs, il n'y avait que les gens du peuple qui portaient des habits courts; un courtaud de boutique est un homme vêtu d'un habit court et servant dans une boutique, *Bibliothèque critique*, Amsterdam, 1708, t. III, p. 324.

COUVER. *Ajoutez* : || 5^e Neutralement et populairement. Couver, se mettre sous les pieds ou entre les jambes un pot de terre rempli de braise et de cendres chaudes; habitude des femmes en Normandie.

CRACHOIR. *Ajoutez* : || 2^e Nom, au XVIII^e siècle, de loges de l'Opéra situées du côté de la reine au rez-de-chaussée, *Journ. offic.* 22 sept 1877, p. 6136, 1^{re} col.

† **CRASSERIE** (kra-se-rie), s. f. Acte de crasseux, de vilain. Vous lui avez fait, je suis trop poli pour dire une crasserie, mais enfin une chose qui ne se fait pas, *É. ABOUT, l'Injure*, 11.

† **CRÈMEUX**. *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e S. Le beurre crémeux, DE BRACH, t. II, p. 162.

† **CRÉOLEMENT** (kré-o-le-man), *adj.* À la façon des créoles. Miss Tilda Jefferson, une enfant paresseuse. Paresseux créolement, ERNEST D'HERVILLY, *À la Louisiane*.

† **CRÉPELU**. *Ajoutez* : — **REM.** Th. Gautier a dit crépelé (mieux écrit crépèle) : Nous avons vu en songe se pencher du haut des terrasses blanches ces belles filles aux tresses d'or crépelées, dans *SAINT-BEUVE, Nouv. Lundis*, t. VI (*Th. Gautier*, 1).

† **CRÉPELLURE** (kré-pe-lu-r), s. f. État d'une chevelure crépelée. Deux longues mèches se détachaient capricieusement des crépellures, TH. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, II.

† 2. **CRÉUSEMENT** au Supplément. *Ajoutez* : || 2^e Il se dit aussi au propre, en creusant, en enfouissant. Il faut lui planter [à une jeune fille] creusement dans son esprit la vraie crainte de Dieu, et l'élever à plus saints exercices de dévotion, *Lettre de saint François de Sales, dans Histoire de sainte Chantal*, Paris, 1870, 7^e éd. t. I, p. 347.

† **CRISTALLÔË**. *Ajoutez* : || 2^e S. m. Terme de botanique. Partie de l'album des graines des plantes, laquelle est la forme de réserve de l'azote, VAN TIEGHEM, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXV, p. 551.

† **CROMWELLISTE** (krom-wèl-lis-t), s. m. Partisan de Cromwell. C'est le principe d'un pouvoir qui réside dans le corps de l'État indépendamment du droit divin des rois; le fondement des cromwellistes et celui des parlementaires qui ont détrôné Jacques II, ARNAULD, dans *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, 3^e éd. t. V, p. 457.

† **CROQUANT**. *Ajoutez* : — **REM.** C'est à cinq heures du matin que j'ai quitté le puits, car les voitures des croquants de Fontenay, Bagneux, commençaient à rouler, *Lettre de l'assassin Joyeux*, natif de l'Indre, dans *Gaz. des Trib.* 14-15 mai 1877, p. 465, 4^e col. Ici croquant signifie paysan sans aucune signification défavorable. C'est aussi au sens de paysan sans signification défavorable qu'il fut enterré croquant dans ce passage de La Fontaine : Passe un certain croquant qui marchait

les pieds nus; Ce croquant, par hasard, portait une arbalète, *Fabl.* II, 12. Le Dictionnaire a tort d'y voir le sens d'homme sans consistance.

† **CULBUTEUR**. *Ajoutez* : || 2^e Appareil mécanique servant à renverser un objet. On a imaginé plusieurs systèmes de culbuteurs avec lesquels la benne, poussée par l'ouvrier sur un plateau-bascule, vide son contenu en dessous et vient se remettre debout devant l'ouvrier, *Rev. scientifique*, 25 mars 1876, p. 295.

† **CUPROPOTASSIQUE** (ku-pro-po-ta-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui contient du cuivre et de la potasse. || Solution cupropotassique, réactif employé pour la recherche du sucre. Un travail sur le sucre inactif, réducteur de la solution cupropotassique, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 29 mars 1877, p. 2552, 1^{re} col.

D

† **DACRYON** (da-kr-i-on), s. m. Terme d'anthropologie. L'un des points singuliers du crâne, situé à la partie supérieure du bord postérieur de la gouttière lacrymale, à la rencontre de l'os frontal, du maxillaire supérieur et de l'unguis ou lacrymal; c'est l'extrémité interne du diamètre transversal de l'orbite.

— **ETYM.** Δακρυ, larme.

† **DAIRA** (da-i-ra), s. f. Nom, en Égypte, des biens personnels du khédivé. Le khédivé a donné en garantie les biens de son domaine privé ou de sa daira, pour éteindre et liquider les engagements de la dette publique de ses États, *Gaz. des Trib.* 22 juin 1876, p. 613, 2^e col.

† **DARE**. *Ajoutez* : — **REM.** La phrase suivante, empruntée à Diderot : « Dare, dare, dare, voilà un homme qui vient en cabriolet, comme si le diable l'emportait, » a été mal comprise par M. Poitevin et par M. Littré. Dare, expression conservée dans le quart de la France, signifie derrière ou arrière. Le mot répété, comme dans dare, dare, équivaut à « gardez-vous bien ». La phrase de Diderot l'expliquerait au besoin. Dare, dare, ne veut donc pas dire : Allez vite, mais reculez vite pour vous soustraire au danger. Il s'agit d'un mouvement prompt pour se mettre au repos en toute sûreté, et non pour prendre une course, M. C... à Montpellier, dans *Petit Journal* du 13 avril 1877. L'explication peut être vraie pour la phrase de Diderot et pour la signification primitive, mais aujourd'hui dare, dare signifie au plus vite.

† **DAUDY** (dô-di), s. m. Nom anglais d'une sorte de navire. Vers six heures, un grand daudy anglais, le *Julia*, de Guernesey, était signalé sur la rade de Saint-Malo, avec son pavillon en berne, demandant du secours, *Extrait de la Vigie de Cherbourg*, dans *Journ. offic.* 15 sept. 1877, p. 6321, 3^e col.

† **DAVYUM** (da-vi-om'), s. m. Nom d'un métal qui vient d'être découvert. Sur le spectre du nouveau métal, le davyum, SERGE KERN, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXV, p. 607.

— **ETYM.** Davy, célèbre chimiste anglais.

† **DÉBINAGE** (dô-bi-na-j'), s. m. Action de débiter, de dire du mal (voyez DÉBNER au Dictionnaire). Banquets fratricides où le débinage sert d'entrée, de premier service et d'entremets sucrés, *Figaro*, 31 mars 1877.

† **DÉCIMEUR** (dô-si-meur), s. m. Employé chargé de recueillir les dîmes (mot forgé par Voltaire en opposition à décimateur). M. le curé peut faire aisément ramasser par sa servante les dîmes de blé et de pommes qu'on lui doit... mais il faudrait que le roi eût des décimeurs à gages dans chaque village, qu'il fit bâtir des greniers dans chaque élection, et qu'ensuite il vendît son grain et son vin, *Voltaire à Mme Denis*, 19 août 1752 au sujet de la *Dîme royale* de Vauban.

† **DE CUJUS** (dô-ku-jus'), mots latins qui sont quelquefois employés dans le langage juridique pour désigner le défunt dont la succession est ouverte. — **ETYM.** Lat. de, au sujet, cujus, de qui (la phrase complète est de cujus successione agitur).

† **DÉCURTÉ** (dê-kur-tê), s. m. Circconcis. Sa Majesté Impériale (Catherine II) a donné assomés ces mandits decurtés [les Ottomans], *INDRA. Lett. xxvi, à Falcourt*, éd. Assézat, t. XVIII, p. 318.

— **ETYM.** Lat. decurtatus, raccourci, do, et curtus, court.

† **DÉFÉRIANT**, ANTE (dô-fêr-lan, lan-t'), *adj.* Qui déferle. Dans ces parages, le canot de sauvetage affronta des brisants redoutables, souvent il lutta contre une mer dure, déferlante, et contre

des courants d'une extrême violence, *Annuaire du sauvetage*, t. XII, p. 82.

† **DÉFIEUR** (dê-fieur), s. m. Celui qui défie. — **HIST.** XVI^e S. Il cuido que s'il pût ce défieur surprendre... DE BRACH, *Im. f. 68, recto*.

1. **DÉFILER**. *Ajoutez* : || 3^e Défiler les fils d'un tissu, le décomposer en filaments. On dégage ensuite quelques fils [du tissu douteux], on les détord entre les doigts, on les défile; et c'est à la longueur des filaments primitifs qu'on reconnaît leur nature : si ces filaments ont plus de quarante millimètres de longueur, il y a certitude qu'ils ne sont pas de coton, *Douanes, Tarif* de 1877, note 508.

2. **DÉFILER**. *Ajoutez* : || *V. refl.* Se défiler, passer sous le feu de l'ennemi en sachant profiter de tous les obstacles et accidents de terrain, pour se tenir à l'abri de sa vue et de ses coups.

† **DÉFIEUR** (dê-fieur), s. m. Terme de marine. Navire qui défie, qui file le long de. Dans ces parages [au nord et au sud de Terre-Neuve], la pêche a été véritablement désastreuse pour les navires dont les équipages étaient établis à terre et pour les défieurs du golfe, *Journ. offic.* 8 oct. 1877, p. 6694, 3^e col.

† **DÉGOLFER** (dê-gôl-fê), v. n. Terme de marine. Sortir d'un golfe. La mer était grosse, et ce n'est qu'avec peine que j'ai pu dégolfer le cinquième jour après mon départ, *Journ. offic.* 25 mai 1877, p. 3995, 1^{re} col.

† **DÉGRAVELLEMENT** (dê-gra-vê-le-man), s. m. Action de retirer le gravier. L'ingénieur chargé des travaux de la Bièvre reconnut son intelligence [de Fieschi] en le nommant chef d'équipe des ouvriers chargés du dégravellement de l'aqueduc d'Arcueil, *Journ. offic.* du 30 août 1877, p. 6660, 2^e col.

— **ETYM.** Voy. DÉGRAVER au Dictionnaire.

† **DÉHOUILLER** (dê-ou-llê, U mouillées), v. a. Exécuter le déhouillage. L'expérience a démontré que ces méthodes... permettent de déhouiller entièrement toutes les grandes couches, *Rev. scient.* 25 mars 1876, p. 295.

† **DÉLOGE** (dô-lô-j'), s. m. Nom propre employé par jeu de mots dans cette locution : Faire Jacques Déloge, démolir la nuit sans tambour ni trompette, c'est-à-dire s'en aller et s'équiver. Le pendard ! il fait Jacques Déloge; il a raison, il vaut mieux être plus poltron et vivre plus longtemps. *Comédie des proverbes*, p. 71. || On dit dans le même sens : Prendre Jacques Déloge pour son procureur.

† **DÉMÊTURES** (dê-mê-tu-r), s. f. pl. Cheveux qui tombent quand on les démêle. Che beaucoup de perruquiers on lit, en annonce : Achat de démêtures; postiches en tout genre.

† **DÉMOGORGON** au Supplément. *Ajoutez* : — **HIST.** XVI^e S. L'ancien pere des dieux Demogorgon demoura en son abysme et au parfond centre de la terre; si n'en peult onques échapper, JEAN LE MAIRE, *Illustrations de Gaule*, t. 29. Et estoient tous enfans d'Herobus, c'est-à-dire Enfer, filz de l'ancien Demogorgon, et de l'obscure profundité des abysmes appelle Chacs, II, 1b. À costé gauche de la grande chaudière, à trois toises près les gryphes de Lucifer, tirant vers la chambre noire de Demogorgon, *Idem. Pant.* III, 22. || Demogorgon est une ancienne altération de demourgon (voy. DÉMOURER au Dictionnaire), qui se trouve dans RABELAIS, *Pant.* IV, 47.

† **DÉMOGRAPHIE**. *Ajoutez* : — **REM.** C'est à Guillard (né en 1799) qu'on doit la création du terme de démographie, LAMOUROUX, *Rapport au conseil municipal de Paris*, 27 févr. 1877, p. 4.

† **DÉMONERIE** (dê-mô-ne-rie), s. f. Action, intervention d'un démon. Ne saurait-on avoir le Socrate sans les démoneries, comme dit Montaigne? *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, 3^e éd. t. III, p. 341.

† **DÉMONYME** (dê-mô-ni-m'), s. m. Genre spécial du pseudonyme dont un auteur se sert quand il fait paraître son ouvrage avec une indication comme celle-ci : * Par des travailleurs et des commerçants *, QUÉNAUD, *Supercheries littéraires*, 2^e éd. t. III, col. 850 a b.

— **ETYM.** Δῆμος, peuple, et δῶμα, nom.

† **DENSIMÉTRIE** (dan-si-mê-tri-e), s. f. Terme de physique. Mesure de la densité; emploi du dénisme (voy. ce mot au Dictionnaire).

† **DENSIMÉTRIQUE** (dan-si-mê-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la densimétrie, au dénisme. Consister la quantité d'huile lampante à 800 degrés densimétriques qu'elles [les huiles brutes de schiste et de boghead] fournissent, *Douanes, Tarif* de 1877, n° 277.

† **DENTU, UE** (dan-tu, tue), *adj.* Armé de dents. Limaces, limaçons, insectes de mille sortes, nés dentus, armés d'appareils formidables, MICHELET, *l'Oiseau*, p. 175.

— HIST. XIII^e s. Sengliers grans et dentus, dont graodement y a, *Donn.*, v. 1671.

† **DÉPHILOSOPHER** (dé-fi-lo-zo-fi-zé), *v. a.* Ôter le caractère philosophique. || *V. refl.* Se déphilosopher, s'ôter le caractère philosophique. Il y eut un tollé général contre l'abbé philosophe [Raynal] qui, après s'être dépeupré autrefois, venait se déphilosopher aujourd'hui, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. XI (*Mémoires de Malouet*, III).

† **DÉPISTEUR** (dé-pisteur), *s. m.* Celui qui dépitiste, poursuit, découvre. M. Emile Campardon, un des plus ingénieux dépitistes de curiosités littéraires et théâtrales, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 23 avril 1877, p. 3017, 3^e col.

† **DÉPOSITER** (dé-po-é-ti-zé), *v. a.* Ôter le caractère poétique. Il y a longtemps que le Niagara est déposé : on y entend aujourd'hui le sifflet des locomotives, *Journ. offic.* 25 mai 1877, p. 3995, 3^e col.

† **DÉRAILER**. *Ajoutez* : || Fig. Dérailler au figuré pour dévier, comme l'employait l'autre jour dans un fort bon article tout classique M. Gaston Paris, un jeune savant fils de savant, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VI (*Vaugelas*).

† **DÉROUGIR**. *Ajoutez* : — HIST. XIII^e s. Et l'espée luns [aussitôt] desrognist, S'est hie et nete et esclarcie, li Chevaliers as deux espées, publié par Förster, v. 10830.

† **DÉSARÇONNEMENT** (dé-zar-so-ne-man), *s. m.* Action de désarçonner ; état de qui est désarçonné. || Fig. De cette première secousse, de ce désarçonnement inattendu, il nous est resté cette conviction, à savoir que ceux qui admirent d'abord un tel ouvrage [*la Ronde de nuit* de Rembrandt] ne sont point sincères, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 25 sept. 1877, p. 6482, 3^e col.

† **DÉSÉDIFIER** (dé-zé-di-fi-é), *v. a.* Ôter l'édification (épithémisme pour scandaliser). Elle [la paroisse] avait un autre droit, celui d'être édifiée et non pas d'être désédifiée, *Journ. de Genève*, 15 sept. 1877.

† **DÉSCENCAILLER** (dé-zan-ka-na-llé, il mouille), *v. a.* Tirer du milieu de la canaille. || *V. refl.* Se descencailler, perdre les manières, l'esprit de la canaille. Les goûts bas contractés de la jeunesse ne se descencaillassent jamais, Z. ABOUT, *l'Infamie*, I.

† **DÉSÉNGAÎNER** (dé-zan-ghé-né), *v. a.* Tirer de la gaine. || Fig. Il fallait désengainer la morale de tout ce revêtement artificiel, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. III (*De la connaissance de l'homme au XVI^e et au XVII^e siècle*, p. 236, éd. de 1865).

† **DÉSENNOBILIR** (dé-zan-no-bli-r), *v. a.* Ôter la noblesse. Ne se tenant point la capacité de l'étude, ils [les bohèmes] ont regardé l'étude comme une bassesse qui désennoblait le génie, VEUILLOT, *Œuvres de Paris*, II, 8.

† **DÉSSALAGE** (dé-sa-la-j), *s. m.* Action de dessaler. Voici un moyen... d'opérer le dessalage des viandes et du poisson salés, le *Nouvelliste de l'arrondissement d'Aranches*, 15 avril 1877.

† **DÉTÉRMINATIF**. *Ajoutez* : || 2^e Qui décide, qui tranche. L'esprit critique rend les hommes déterminatifs, et leur fait préférer leur goût et leurs conjectures, qu'ils croient dictées par le bon sens, à toute tradition et à toute autorité, *Biblioth. crit.* t. III, p. 131, Amsterdam, 1708.

† **DÉVEINARD** (dé-vé-nar), *s. m.* Terme populaire. Celui qui est en déveine. Delobelle rencontrait toujours sur le boulevard un deveinard comme lui, ALPH. DAUDET, *Fromont et Risler*.

— ETYM. Déveine. Veinard est au Dictionnaire.

† **DICTATEUR** (di-ka-teur), *s. m.* Celui qui dicte, nom que prenait plaisamment Voltaire, quand il dictait à son secrétaire. L'hermite de Tournay et des Dêlices est dictateur, parce qu'il a mal aux yeux, *voit. Lettr. d'Althoff*, 6 déc. 1759.

— ETYM. Dictier. Le vrai mot serait dicteur, comme chanteur de chanter.

† **DIGÉRER**. || 7^e *Ajoutez* : || Se digérer, être l'agent de sa propre digestion. Si l'allumen de la graine est charnu, s'il est actif, il se digère lui-même, et l'embryon n'a qu'à absorber les produits de cette digestion, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 29 mars 1877, p. 2522, 1^{re} col.

† **DISPERSION** (di-spér-se-man), *s. m.* Action de disperser ; état de ce qui est dispersé. Malgré

les vacances parlementaires et le dispersemment des hommes politiques, *le Temps*, 4 oct. 1877, 2^e page, 5^e col.

† **DISQUALIFIER** (dis-ka-li-fi-é), *v. a.* Terme de turf. Retirer à quelqu'un le droit de prendre part aux courses. M. ... montant un de ses chevaux, l'a arrêté au moment où il allait gagner la course ; il a été disqualifié, comme on dit en jargon hippique, pour un an, *le XIX^e siècle*, 1^{er} oct. 1877, 2^e page, 3^e col. || Voy. *DISQUALIFIER* au Suppl.

† **DISRUPTIF, IVE** (di-su-ptif, ptiv), *adj.* Qui produit la disruption. La décharge disruptive obtenue avec la pile à chlorure d'argent, *Journ. offic.* 10 nov. 1877, p. 7308, 1^{re} col.

— ETYM. Voy. *Disruption*.

† **DITTOGRAPHIE** (dit-to-gra-f), *s. m.* Pierre, papier, sur quoi on a écrit deux fois. Cette dernière inscription, trouvée en démolissant la tour moyen âge située sur l'acropole d'Athènes, est un dittographe, c'est-à-dire que la pierre, après avoir reçu une inscription monumentale à l'époque macédonienne, a servi pendant la période romaine, sur l'espace laissé libre, à une seconde inscription à la mémoire de Lucius Valerius Catullus et de Terentia Hyspilla sa mère, *Journ. des Débats*, 12 mars 1876.

— ETYM. Διττός, double, et γραφή, écriture.

† **DIVORCE**. || 3^e *V. a.* Divorcer une femme, se séparer d'elle par divorce. Que le tribunal rabbinique de cette ville [Tunis] l'a condamné à divorcer Messaouda par un acte régulier de divorce selon la loi religieuse (tribunal civil de Constantin), *Gaz. des Trib.* 14 juill. 1877, p. 682, 1^{re} col. (Ce acte n'est pas bon ; l'étymologie n'y est pas favorable).

† **DOLURE** (do-lu-r), *s. f.* Partie de chair que les mégissiers enlèvent avec la doilore à la surface des peaux qu'ils apprêtent. Les rognures, racines et dolures de peaux de toutes sortes, *Douanes, Tarif* de 1877, note 44.

† **DOMICELLAIRE** (do-mi-sèl-lè-r), *s. m.* Chanoine plus jeune qui n'avait pas encore le droit de chapitre. Le chapitre du cardinal de Rohan était composé de douze chanoines et de douze domicellaires, *Nouvelle Biographie générale*, Didot, art. Rohan, t. XLII, col. 631, note.

— ETYM. Bas-lat. domicellaris, dérivé de domicellus (voy. DAMOISEAU).

† **DOMMAGE** (do-ma-j), *s. m.* Nom, en Belgique, du terrain avoisinant le bâtiment du charbonnage, dans une exploitation houillère, *le National*, 26 sept. 1877, 1^{re} page, 3^e col.

— ETYM. Ce mot paraît provenir du bas-lat. doma, qui signifiait maison, champ, et qui est le grec *doma*, demeure.

† **DONJUANISME** (don-ju-a-ni-sim), *s. m.* Manières, conduite d'un Don Juan (voy. ce mot au Dictionnaire). Il n'y a qu'un remède et qu'une garantie contre le donjuanisme, quand il commence à battre en retraite, c'est de ne lui laisser ni paix ni trêve, pas une minute, pas un espace pour respirer, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (*Le mariage du duc Pompée* par M. le comte d'Alton-Shé).

— DOUBLE au Dictionnaire et au Supplément.

Ajoutez : — REM. Les fêtes doubles sont ainsi nommées, parce qu'aux matines, aux laudes et aux vêpres, on double chaque antienne, c'est-à-dire qu'on la dit une fois avant le psaume et une fois après (abbé TOUGARD).

† **DRAGEONNER**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Cette grande branche de nos lauriers qui drageonne et qui pullule de tous costés par vos écrits, DE BRACH, II, CVI.

† **DRUGE** (dru-j), *s. m.* Nom du fumier dans le Dauphiné ; d'où endruger, fumer.

— ETYM. Pourrait-on rattacher druge au celtique : kimry, drig ; bas-breton, droug, drouk ; irlandais, qui signifient en général ce qui est mauvais, le fumier à cause de son odeur pouvant être nuisible parmi les choses mauvaises ?

† **DUPE**. || 3^e *Adj.* *Ajoutez* : || En parlant de choses, où il y a de la duperie, qui a le caractère de la duperie. J'avoue que je fus outré d'un commencement si faible et si dupe, ST-SIMON, *Scènes et Portraits choisis dans les Mémoires authentiques du duc de Saint-Simon*, par Eug. de Lannœu, t. I, p. 429.

† **DUPlicité**. *Ajoutez* : — REM. Au XVI^e siècle, on disait doublette, qui valait mieux à cause de sa forme plus française. Ce n'a été que feintise et doublette, MARIN DE STE-ALDEGONDE, *Œuvres*, éd. Quinet, t. IV, p. 78.

† **ÉBOURIFFURE** (é-bou-ri-fu-r), *s. f.* État d'une tête ébouriffée. || Fig. Quelqu'un [M. de Salvandy] qui avait de l'esprit sans doute, mais encore plus de prétention et d'affiche, beaucoup de faste et d'ébouriffure, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IV (*Hist. de la Restauration*, par M. L. de Vielcastel, II).

† **ÉBURNER** (é-bu-ri-n), *s. f.* Nouvelle matière que M. Latry obtient par l'emploi des poudres d'ivoire ou d'os additionnées ou non de substances agglutinatives, *Journ. offic.* 20 juill. 1877, p. 5326, 1^{re} col.

— ETYM. Lat. ebur, ivoire.

† **ÉCALAGE** (é-ka-la-j), *s. m.* Action de caler les voitures, *Gaz. des Trib.* 43 juin 1877, p. 569, 4^e col.

† **ÉCARTELÉ**. *Ajoutez* : — REM. Origine de la location écartelée : Revenus d'Orient, les chevaliers conservèrent comme un souvenir honorable les derniers écus qu'ils avaient opposés aux dards des infidèles, en donnant même la préférence à ceux dont la tige [plaque de métal] avait été fendue, brisée, écartelée, P. PARIS, dans *Journ. offic.* 17 oct. 1877, p. 6843, 1^{re} col.

† **ECCLESIOLOGUE** (è-klé-zi-o-lo-gb), *s. m.* Celui qui est versé dans la science des choses ecclésiastiques. L'abbé Cochet, ecclésiologue et antiquaire chrétien, par M. Brionchon, *Bibliographie de la France*, n° du 27 janv. 1877.

— ETYM. Ἐκκλησία, Église, et λόγος, étude.

† **ÉCHIELIER** (é-chè-lié), *s. m.* Terme de bourse. Acheteur de vente ferme contre ventes à primes, PATON, *Journ. des Débats*, 17 avril 1877, 4^e page.

† **ÉCOULER**. *Ajoutez* : || 7^e Le temps s'écoule, location villageoise qui désigne un intervalle de calme complet dans un jour sombre. Si, par un de ces jours de septembre où l'on doute que l'air ait une haleine et les champs des échos, La barque un avion pour secouer les flots, Le ciel un astre en feu pour éclairer sa route, Jour morne et qui succède à de beaux jours sans doute, Si vous parlez au pâtre, en gardant son troupeau, Le naïf astrologue alors vous dit ces mots : « Que la brise est au calme et que le temps s'écoule », E. FROMENTIN, *Courrier littéraire*, 40 juill. 1877.

† **ÉCRINIER** (é-cri-nié), *s. m.* Ancien nom des fabricants d'écrins, de coffrets, etc. Maître Jacques le buchier, Pierre Aubri l'écrinier qui fabrique de si jolis coffrets d'ivoire, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (*Entretiens sur l'architecture* par M. Viollet-le-Duc, II).

† **ÉCRITOIRE**. *Ajoutez* : || 4^e Lieu, cabinet où l'on écrit (sens aujourd'hui inusité et qui provient de l'emploi de ce mot dans les monastères ; voy. le n° 3). Saint-Laurent [gouverneur] s'en accommoda (de l'abbé Dubois), et peu à peu s'en servit pour l'écriture d'Orléans de M. le duc de Chartres [le futur duc d'Études, régent], ST-SIMON, dans *Scènes et Portraits choisis*, par Eugène de Lannœu, Paris, 1876, t. I, p. 9.

† **ÉCUSSONNÉ**. *Ajoutez* : || 3^e Orné d'un écusson d'armoiries. Les maisons, largement écussonnées, ont ce cachet de solidité massive et de sombre tristesse qui marque les vieilles constructions espagnoles, LOUIS-LANDE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1877.

† **EFFECTIVITÉ** (é-fé-kti-vi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est effectif. M. Bourke, répondant à M. Dilke, dit que, lorsque des doutes se sont élevés sur l'effectivité du blocus de la mer Noire, des représentations ont été faites à la Porte, *Journ. de Genève*, 18 juill. 1877.

† **EFFECTUATION** au Supplément. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Luy recommandant une briefve effectuation de ce qu'il avait promis, MARIN DE STE-ALDEGONDE, *Œuvres*, Bruxelles, éd. Quinet, t. IV, p. 226 (ainsi effectuation n'est pas un néologisme, ou du moins c'est un néologisme du XVI^e siècle).

† **EFFULGURATION** (é-ful-gu-ra-sion), *s. f.* Mot forgé du latin. Action de jeter une fulguration, une vive lueur. Une véritable effulguration de métaphores, ED. SCHWAB, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1877.

— ETYM. Lat. *effulgurare*, de ex, hors, et fulgur (voy. FULGURATION).

† **ÉGOUTIER**. *Ajoutez* : || 2^e *Adj.* Égoutier, égoutière, qui rapport aux égouts, le *Progrès médical*, 17 mars 1877, p. 208. Emanations égoutières.

† **ÉLAITER** (é-lé-té), *v. a.* Synonyme de délaiter

(voy. ce mot au Dictionnaire). Qu'elle ne laisse pas la crème élargir sur le lait, qu'elle travaille de son mieux le beurre une fois obtenu, qu'elle l'étaie bien, qu'elle arrive enfin à lui donner ce petit goût de noisette particulier aux bons beurres, E. GARNOT, *Arranchin*, 18 mars 1877.

— **ETYM.** *É...* préfixe, et *lait*.

† **EMANÉTE.** Ajoutez : — **REM.** Ce mot se trouve dans le *xv^e* siècle, mais avec un tout autre sens ; il signifie sorti des mains : L'état de vos deniers vous a été rendu par diverses fois ; onques un patari ne fust emané sans triplo ou quadruple ordonnance, MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, *Œuvres*, éd. Quinet, t. IV, p. 73.

† **EMBARQUER.** — **HIST.** *xv^e s.* Ajoutez : Tous les offres du roy se remettoient à l'establisement de la paix en son royaume, pour se embarquer en guerre étrangère durant celle qu'il avoit avec ses subjects, MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, *Œuvres*, Bruxelles, éd. Quinet, t. IV, p. 225.

† **EMBÊTISER** (an-bê-ti-sé), v. a. Jeter dans la bêtise. Comment on embêtise un pauvre sire comme toi, le Vétérin, dans *Dialogue de Franc-Fut, vétérin*, et *Pré-tout, jeune soldat d'un des régiments travaillés par les clubs des vrais amis du bon ordre*, Nancy, l'an de la licence militaire 1790, cité par JULES RENAUD, *Nancy en 1790*, p. 50-61.

† **EMBOMBINER** au Supplément. Ajoutez : || 5° *V. refl.* Embobiner, être embobiné, enroulé autour d'une bobine. Lucrèce... travaille à quelque ouvrage de broderie, près d'un vaste métier où s'embobinent des laines de couleur, E. BERGERAT, *Journ. offic.* 10 mai 1877, p. 3479, 1^{re} col.

† **EMBOUCAUTAGE** (an-bou-kô-ta-j'), s. m. Action d'emboucauter, de mettre dans des boucauts. Ces mutations d'entrepôt [de la morue] peuvent avoir lieu sans emboucauter, ni emballage, et, dans tous les cas, sans plombage, *Douanes, Tarif de 1877*, p. CLXXIII.

† **EMBUFFLÉTE**, ÉE (an-bu-flê-té, té), adj. Garni de bufflètes. Et pour mettre le comble à leur énoi, voici — tout embuffléte de son baudrier jaune — un magnifique gendarme qui se présente dans les bureaux, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 14 mai 1877, p. 3585, 3^e col.

† **EMERISÉ**, ÉE (é-mê-ri-zé, zée), adj. Garni d'éméri. Papiers verres, émerisés, dorés, argentés, étamés ou cirés..., *Douanes, Tarif de 1877*, note 564.

† **EMPAGANISER** (an-pa-ga-ni-zé), v. a. || 1° Donner le caractère païen. || 2° *V. refl.* S'empaganiser, prendre le caractère païen. La papauté s'empaganise, H. BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1877, p. 264.

† **EMPÊTRE** (an-pê-tr'), s. f. Nom, en basse Normandie, de l'entrave qui lie les animaux. Cet agneau [vole] étrempé, et l'empêtre a été retrouvé au bord de la pièce, le *Nouvelliste de l'arrondissement d'Arenches*, 19 août 1877.

— **ETYM.** Voy. EMPÊTRER.

† **EMPHASÉ**, ÉE (an-fa-zé, zée), part. passé d'emphaser. La quoi on donne le caractère de l'emphase. Que les grands mots et le ton emphasé Au sens commun n'ont jamais imposé, J. B. ROUSS, *Épîtres*, II, 2.

† **EMPHASER** (an-fa-zé), v. a. Donner le caractère de l'emphase. Je vais Te peindre ces devoirs qu'ici tu nous emphases, boissiez, les *Dehors trompeurs*, II, 1.

† **EMPIÈCEMENT** (an-piê-sé-man), s. m. La pièce ou bande d'étoffe, qui va d'une épaule à l'autre, entre le col et le corps de la chemise. Elle le frotta [son fer] sur son carreau, l'essuya sur un lingot pendu à sa ceinture, et attaqua sa trente-cinquième chemise, en repassant d'abord l'empieusement et les deux manches, E. ZOLA, *L'Assommoir*, ch. v.

† **EMPOIGNER** au Supplément. Ajoutez : || 2° Ce qui sert à empoigner, à saisir, poignée. Les bains [pour tremper le verre]... sont contenus dans de petits bacs en tôle, posés sur roue, et munis d'un double fond en treillis qu'on peut enlever à volonté à l'aide d'empoignes, *Journ. offic.* 2 mai 1877, p. 3198, 1^{re} col.

† **ENCANAILLÉMENT** (an-ka-nâ-lé-man, Il mouillées), s. m. Action d'encanailler, de s'encanailler. L'encanailllement, prélude aristocratique, commence ce que la révolution devait achever, V. HUGO, *L'homme qui rit*, II, 1, 3. En dehors de la scène [en parlant de Sophie Arnould], un démon d'esprit, de cet esprit parisien... qui avait en plus, à cette époque, un arôme aristocratique qu'il a

perdu dans l'encanailllement de ses divers argots, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 16 juill. 1877, p. 5216, 3^e col.

† **ENCHAVIGNER** (an-cha-vi-gné), v. a. Incommoder les autres par une haleine puante, comme M. de Chavigny. Elle [la duchesse de Mecklenbourg] disait de Mme de Longueville que, dès qu'elle ouvrait la bouche pour parler, elle enchavignait tout le monde ; d'où il paraît que M. de Chavigny avait au plus haut degré le même inconvénient que Mme de Longueville [une haleine fétide], SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, 3^e éd. t. V, p. 129.

† **2. ENCLIN** (an-klîn), s. m. Action d'incliner le corps, la tête. Je sais que les Pères jésuites, s'ils se rencontraient cent fois le jour, ils se leveraient le bonnet ; et nous autres nous ferons l'inclin de tête toutes les fois que nous nous rencontrerons, SAINT FRANÇOIS DE SALES, dans *Histoire de sainte Chantal*, 7^e éd. Paris, 1870, t. I, p. 403.

† **ENDÉMICITÉ** (an-dé-mi-si-té), s. f. Terme de médecine. Caractère endémique d'une maladie, c'est-à-dire d'être toujours due à une cause locale.

† **ENDINON** (an-di-ni-on), s. m. Terme d'anthropologie. Point de l'endocrâne situé au centre de la croix de l'endocrâne, au niveau de l'union de l'exocrâne (pour INOX, voir ci-dessous).

— **ETYM.** Ένδον, en dedans, et ινω, nuque.

† **ENDOCRANE** (an-do-krân'), s. m. Surface intérieure de la boîte crânienne.

— **ETYM.** Ένδον, en dedans, et κράνη, crâne.

† **ENDORMEUC.** Ajoutez : || 5° Au féminin, une endormeue, une chanson de bercé. Ces berceuses, au quel nomme en Lorraine des endormeuses, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1877.

† **ENDOSMOSER** (an-do-smo-zé), v. a. || 1° Exercer une action endosmotique. || 2° *V. refl.* Subir une action endosmotique. Les globules rouges de l'enfant... s'endosmosent et se déforment plus rapidement au contact des réactifs, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 31 mai 1877, p. 4128, 1^{re} col.

† **ENDUCAILLER** (S') (an-du-kâ-llé, Il mouillées), v. refl. Se mêler parmi les ducs considérés comme mauvaise compagnie. Quand il [Collé] sortait ces jours-là de sa maison bourgeoise, il disait qu'il allait s'enducailler, comme d'autres auraient dit s'encanailler, SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. VII (Collé, *Correspondance inédite*).

† **ENFOUISSABLE** (an-fou-i-sa-bl'), adj. Qui peut être enfoui. Même à l'état sédentaire, il [l'Arabe] ne se croit tranquille possesseur que de ce qu'il détient ; il préfère la fortune mobilière, parce que rien ne la constate, qu'elle est facile à convertir, facile à nier et enfouissable, E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, p. 16.

† **ENSOUMÉILLÉ**, ÉE (an-so-mê-llé, llée, Il mouillées), adj. Néologisme. Alourdi par le sommeil. Le garçon bégayant, aux yeux ensoumés, qui marche d'un pas de somnambule, P. ARÈNE, *le Temps*, 28 oct. 1877, *Feuilleton*, 1^{re} page, 3^e col.

† **ENTACHER.** Ajoutez : || 4° Accuser, inculper. Il [Voltaire] a levé les épaules quand la cohue s'est mise à contrarier le roi et à vouloir entacher les gens, volt. *Lettre à Veymerange*, 26 fév. 1771. J'avoue que je ne sais rien de si ridicule que la rage d'entacher ; il y a eu des choses plus odieuses du temps de la France, mais rien de si impertinent, in. *Lett. d. Richelieu*, 27 fév. 1771.

† **ENTRACORDER** (S'). Ajoutez : || 2° Se concéder l'un à l'autre. Leur opposition [des dominicains et des jésuites] ne les romme-elle pas toujours assez pour les empêcher de s'entre rien accorder, Balzac, *la dernière extrémité ? Bibliothèque critique*, Balz, 1769, t. II, p. 68. || On remarquera la séparation que l'auteur a mise entre *entre* et *accorder*.

† **ENTRE-BALANCER** (S') (an-tre-ba-lan-sé), v. refl. Se balancer l'un l'autre, se faire équilibre l'un à l'autre. Quoique, à regarder les témoins seulement par rapport à leurs personnes, ils puissent s'entre-balancer les uns les autres, *Bibliothèque critique*, Balz, 1769, t. II, p. 62.

† **ENTRE-COLONNES.** Ajoutez : || 2° Nom, au *xviii^e* siècle, de loges de l'opéra situées du côté de la roine, au rez-de-chaussée, *Journ. offic.* 22 sept. 1877, p. 6436, 1^{re} col.

† **ENTRE-SORT** (an-tre-sor), s. m. Chez les saltimbanques, théâtre en toile ou en planches, voiture ou baraque, dans laquelle se tiennent les monstres, veaux ou hommes, brebis ou femmes, que l'on

exhibe, J. VALLÈS, *La Rue, l'Entre-sort*. || Au plur. Des entre-sort.

— **ETYM.** Entrer, et sortir, parce que le public entre, regarde et sort.

† **ENTÉTISSEUR** (an-tre-ti-su-r'), s. f. État de ce qui est entétissu.

— **HIST.** *xv^e s.* Ainsi de nous deux que tant de mers et tant de terres separent, pour tenir les deux branches de nos amitiés en leur liaison et entretiensse promise, DE BRACH, II, CVI.

† **ENVELOPPANT.** Ajoutez : || 3° Fig. Qui gagne les cœurs comme les enveloppant. Cette grâce tragique, cette douceur harmonieuse dont les farouches, les plus brûlantes héroïnes de Racine gardent le charme enveloppant, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.*, 20 août 1877, p. 5894, 1^{re} col.

† **ENVERSAILLER** (S') (an-vêr-sâ-llé, Il mouillées), v. refl. Se donner à la cour, alors qu'elle résidait à Versailles. On y voit [dans le *Journal* du duc de Luyne, pendant le règne de Louis XVI]... ce que la noblesse était devenue, depuis qu'elle s'était enversaillée, SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XV (Olivier Lefèvre d'Ormesson).

† **EPEURÉ**, ÉE (é-peu-ré, ré), adj. Qui est en proie à la peur [dans la langue du département de la Meuse]. Laurent passa le dernier soir le porche ; il regarda d'un air épeuré la Côte-des-Prêtres, A. THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1877, p. 493.

† **EPIBOLE** (é-pi-bo-lé), s. f. || 1° En physiologie, imbrication, disposition des parties l'une à la suite de l'autre ou l'une sur l'autre. || 2° En médecine, synonyme d'épithélie, de cauchemar.

— **ETYM.** Επισβολή, action de jeter sur, de être, sur, et βολή, jeter.

† **ÉPISCOPAL.** || 2° Ajoutez : || Au singulier, un épiscopal, un homme appartenant à l'Eglise anglicane. Cette note [qu'en se mettant à genoux devant l'eucharistie on entend pas l'adorer] est plus digne d'un calviniste qui ignore les anciennes cérémonies de l'Eglise que d'un savant épiscopal, *Biblioth. critique*, Amsterdam, 1710, t. IV, p. 114.

† **EPILOIEMENT** (é-pi-loi-man), s. m. Action de rendre éployé ; état de ce qui est éployé. De beaux faisans atteints dans l'épiloement de leurs brillantes ailes, ROQUEPLAN, *Parisine*, p. 193.

† **ÉPOMINE** (é-po-mi-n'), s. f. Epigote ou chausse fourrée d'hermine que les avocats portent sur l'épaule gauche ; on appelle aussi cet insigne chaperon.

— **ETYM.** Dérivé irrégulier de ἐπώμιος, la partie supérieure de l'épaule, de ἐπί, sur, et ὤμιος, épaule. *Epomis* est dans Du Cange, avec le sens de superhumérale.

† **ÉPONGEAGE** (é-pôn-ja-j'), s. m. Action d'éponger. Attendu qu'une clause du bail accorde à la compagnie le droit de puiser de l'eau à la fontaine établie dans la maison pour les besoins du service de la station et de l'épongeage des chevaux, *Gaz. des Trib.* 3 juin 1877, p. 634, 3^e col.

† **ÉPONTILLE**, || Il se dit aussi en dehors de la marine. Cette incomparable force centrifuge de la terre qui, en se soulevant tout à coup, écrasera dans une nuit toutes les épontilles d'une galerie de mine et réduira en atomes des charpentes de seize pouces carrés qui supportaient un poids immense, *Journ. offic.*, 19 avril 1877, page 2019, 3^e col.

† **ÉPOS** (é-pos), s. m. Terme d'antiquité. Chant narratif. Il y eut probablement d'abord l'âge des chants narratifs qu'on appelait épos ; l'âge de l'épopée a suivi, SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. X (*Histoire de la Grèce*, par M. Grote).

— **ETYM.** Έπος.

† **ÉQUIPONDÉRATION** (é-kui-pôn-dé-ra-sion), s. f. Juste pondération. L'équipondération d'un groupe pyramidal et la somptuosité de la colonie constituent seuls, il faut le dire, l'intérêt de l'ouvrage [la Descouverte de croix de Rubens], E. BERGERAT, *Journ. offic.* 11 sept. 1877, p. 6269, 1^{re} col.

— **ETYM.** Voyez ÉQUIPONDÉRANT au Dictionnaire.

† **ÉRÉCHTIDE** (é-rêk-té-i-d'), adj. f. Terme d'antiquité. Voyez MÈN au Supplément.

† **ÉRÉNTAGE** (é-rin-ta-j'), s. m. Synonyme d'écreintement. Un écreintage manqué est un accident déplorable ; c'est une flèche qui se retourne, CH. NAUDÉLAIN, t. III, p. 283, éd. définitive.

† **ÉROTIQUE** (é-ro-ti-sm'), s. m. Penchant érotique, tendance érotique. On aurait voulu que, sans renoncer à aucune hardiesse, à aucun droit de l'artiste sincère, il purgât son œuvre de tout

soupçon d'érotisme et de combinaison trop maligne en ce genre, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IV (*Salammbo*, par M. G. Flaubert, 1).

† **ESCALABREUX, EUSE** (è-ska-la-breù, breù-z'), *adj.* Hardi, décisif (ancien mot tombé en désuétude). Mon Gil Blas, grand, maigre, escalabreux... me conduisit chez l'imprimeur Baylie, où il me loua sans façon une chambre au prix d'une guinée par mois, *CHATEAUBRIANT, Mémoires d'outre-tombe*, t. II (*Pelleter, travaux littéraires, ma société avec Hugo*, etc.).

† **ESCALOPÉ, ÉE** (è-ska-lo-pé, pé), *adj.* Terme provincial. Replié en deux et fixé avec une épingle. Ses joues blanches que couvraient à demi les pattes escalopées de son bonnet, *G. FLAUBERT, Madame Bovary*, t. 5.

— **ETYM.** *Escalo* ou *escalope*, nom, en Bretagne, d'un petit bonnet rond avec de grandes pattes que les femmes replient en deux et fixent avec une grosse épingle à boule dorée sur le milieu de la tête.

† **ESCULENT, ENTE** (è-sku-lan, lan-t'), *adj.* Mot forgé du latin. Qui a de l'esculencie, qui est bon à manger. L'analyse a découvert des parties esculentes dans des substances jusqu'ici réputées inutiles, *BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût*, t. 142.

— **ETYM.** Lat. *esculentus* (voy. *ESCULENCE* au Supplément).

† **ESPERÉUR** (è-spé-recur), *s. m.* Celui qui espère. Ne sommes-nous pas tous espéranciers insensés? *N. MARTIN, Harmonies de la famille, les Espéranciers insensés*.

† **ESPINASSE** (è-spi-na-s'), *s. f.* Nom provençal des lieux plantés en sapins, *CH. BAUILLIARD, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1877, p. 666.

† **ESPONTE** (è-spon-t'), *s. f.* Nom donné aux massifs de mines qui sont laissés sans exploitation entre deux concessions, pour empêcher les eaux de l'une de pénétrer dans l'autre, *DEBOZ, Points fondamentaux de la législation des mines* (1858), p. 258. S'il arrivait qu'un exploitant se permit d'enlever du charbon par exemple sur l'esponde d'une concession voisine, il devrait non-seulement rétablir une esponde artificielle, mais encore rembourser la valeur du charbon enlevé, *ib. id.*, p. 255.

— **ETYM.** Bas-lat. *spōnda*, levée, digue; du lat. *spōnda*, bord du lit; ancien franc. *espond*. La digue est comparée à un rempart de lit.

† **ESQUE** (è-sk'), *s. f.* Synonyme méridional de esche (voy. ce mot au Dictionnaire). La dorade ne mordait guère, et le merlan faisait fi de l'appât, devant peut-être que le *mourou* ou l'esque portaient l'hameçon perfide dans leurs flancs, *la Jeune république de Marseille*, dans *Journ. offic.* 2 oct. 1877, p. 6602, 1^{re} col.

† **ESTAQUE** (è-sta-k'), *s. f.* Nom, à Bordeaux, d'une estacade. L'individu qui était avec nous, nous conduisit jusqu'à l'estaque de Courpau à Béglos, *Gaz. des Trib.* 21-22 mai 1877, p. 491, 3^e col.

— **ETYM.** Voyez *ESTACADE*.

† **ÉTANG**. *Ajoutez :* || 3^e Fig. Ne voir qu'un étang, (être stupéfait (voy. voir au Supplément)).

† **ÉTÉANTE**. *Ajoutez :* — **REM.** Ce substantif, indiqué comme n'étant usité que dans la location : à éteinte de chandelle, a été employé au siècle passé dans un sens plus général. Je ne manquai pas de l'en croire, sitôt que j'eus crié assez fort et assez longtemps pour avoir une éteinte de voix, *DE BROSSES, Lettres hist. et crit. sur l'Italie*, t. I, lettre 19.

† **ÉTERNUER**. *Ajoutez :* || 4^e Produire en éternuant. Quelqu'un a dit : La Fontaine poussait des fables, Tallemant parlait des anecdotes, Pétrarque distillait des sonnets, Piron éternuait des épigrammes; éternuer c'était son mot à lui; eh bien, on ne retient pas un éternement, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (*Aleris Piron*).

† **ÉTOILER**. *Ajoutez :* || 4^e S'étoiler, se garnir d'étoiles ou de lueurs comparées à des étoiles. Je suis rentré vers la nuit... je ne distinguais plus la mer, je l'entendais; Alger s'étoilait de lumières, *E. FLORENTIN, Une année dans le Sahel*, p. 132.

† **ÉTOLE**. *Ajoutez :* || 2^e Étole d'or, nom d'un ordre de chevalerie dans l'ancienne république de Venise. Ce sénateur est toujours un homme qui a passé par les ambassades, un procureur de Saint-Marc, un chevalier de l'étoile d'or, un sage grand, en un mot une des premières têtes de l'État par le rang et par le génie, *J. J. ROUSSEAU, Lettre à Dupont*, Venise, 25 juill. 1743.

† **EUPHÉMIE** (eu-fé-mie), *s. f.* Synonyme d'euphémisme.

phémisme. Cette euphémie, cet adoucissement était bien cynique, *VOIT. Dict. phil. Euphémie*.

— **ETYM.** *Eûphraiz*, voy. *EUPHÉMISME*.

† **EUROPEENNEMENT** (eu-ro-pé-è-ne-man), *adv.* || 1^{er} À la façon européenne. || 2^e Dans toute l'Europe. La terrasse des Feuillants [aux Tuilleries] et le bois des marronniers du côté de l'eau étaient si européenement reconnus comme lieux solitaires, *TH. GAUTIER, La jeune France, Daniel Jovard*.

† **ÉVINÉE**. *Ajoutez :* || 2^e Ancien terme du droit. Dont on procure la déposition, en parlant d'un bien, d'une valeur. Si, la chose d'autrui ayant été luegée, les héritiers l'ont achetée pour satisfaire un legs, et qu'elle soit depuis évincée par des créanciers du vendeur, il n'est point dû de garantie par les héritiers du testateur; mais ils sont seulement tenus de céder au légataire leur action contre le vendeur, *LEBRUN, Traité des successions*, IV, chap. 41, sect. IV, n^o 8 (1692). À qui faut-il que la chose ait été évincée [pour qu'il y ait lieu à garantie]? il n'importe que ce soit à l'acheteur lui-même à qui la chose vendue soit évincée, ou à son successeur en ladite chose, pour que l'acheteur ait l'action de garantie, *POTHIER, Traité de la vente*, n^o 97.

† **ÉVOLUTIF**. *Ajoutez :* || 2^e Terme de marine. Qui a rapport aux évolutions d'un navire. On améliorait d'une manière notable les qualités évolutives du bâtiment, *en... Journ. offic.* 11 avril 1877, p. 2797, 1^{er} col.

† **EXCLUSIVITÉ** (èk-skü-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est exclusif. Qu'il lui ait cédé uniquement le droit de traduire et publier ledit ouvrage en langue espagnole, sans mention aucune d'exclusivité, et par conséquent sans s'interdire la faculté de concéder le droit de traduction et de publication à un tiers quelconque, *Gaz. des Trib.* 30-31 juill. 1877, p. 740, 3^e col.

† **EXISTENCE**. *Ajoutez :* || 4^e Au plur. Terme de commerce. Quantités existantes, réserve, provisions. Une série d'accidents atmosphériques qui ont exercé une influence douloureusement funeste en ce sens qu'ils ont contrarié, d'un côté, la production courante [du sel] en même temps qu'ils causaient, de l'autre, la destruction d'une partie des existences salines, *Journ. offic.* 1^{er} nov. 1877, p. 7096, 4^e col.

† **EXOCIANE** (ègh-zo-krà-n'), *s. m.* Surface externe ou superficielle de la boîte crânienne.

— **ETYM.** *Eto*, en dehors, et *crâne*.

† **EXPÉDITEUR**. *Ajoutez :* || Au féminin, expéditrice. Mme... a remis à la compagnie des messageries nationales un colis qu'elle a déclaré contenir des articles pour dentistes, sans autre indication spéciale; or, en fait, la déclaration était sincère, mais l'expéditrice avait omis d'ajouter que ces articles étaient en or ou en platine..., *Gaz. des Trib.* 23-24 avril 1877, p. 394, 2^e col.

† **EXPÉDITION** au Supplément. — **REM.** *Ajoutez :* || 2^e Au n^o 5, il est dit qu'en termes de pratique l'expédition est une copie légale, non revêtue de la forme exécutoire, d'actes notariés ou de jugements. Mais parfois expédition signifie la copie même revêtue de la forme exécutoire, ainsi que cela résulte de ce texte : Les greffiers qui délivreront expédition d'un jugement avant qu'il ait été signé, seront poursuivis comme faussaires, *Code de procédure civile*, art. 439.

† **EXPORTABLE** (èk-sport-a-bl'), *adj.* Qui peut être exporté. Ce produit n'est pas exportable, de sa nature.

F

† **FAFIAU** (fa-fi-ô), *s. m.* Terme de métallurgie. Nom donné aux fers en billettes, ou fers plats, *Données, Tarif* de 1877, p. LXXXVI.

† **FAILLIR**. *Ajoutez :* || 10^e S. m. Le faillir, l'action de ne pas réussir. Ma fille, si Dieu veut que nous nous en retournions à mi-chemin, il faut être aussi prompt au faillir qu'au faire, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, dans l'Hist. de sainte Chantal*, 7^e éd. Paris, 1870, t. I, p. 525.

† **FANCHONNETTE**. *Ajoutez :* || 2^e Terme de toilette. Synonyme de fanchon (voy. ce mot au Dictionnaire). Elle [la reine] porte sur sa tête une pointe de dentelle noire, une sorte de fanchonnette, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (*Marie Lockness*, etc.).

† **FANTOMATIQUE** (fan-to-ma-ti-k'), *adj.* Qui a le caractère du fantôme. Ce ne sont pas des corps dans leurs vêtements blancs, mais des formes indécises et fantomatiques, quelque chose comme

des nûces affectant par hasard l'apparence humaine, *E. BERGERAT, Journ. offic.* 20 mai 1877, p. 3871, 2^e col.

† **FARANDOLEUR** (fa-ran-do-leur), *s. m.* Celui qui fait des farandoles. Les farandoleurs bondissaient, allant, venant, autour des portières, *A. DAUBET, le Temps*, 24 août 1877, *Feuilleton*, 1^{er} page, 1^{er} col.

† **FAUCHEUR**. *Ajoutez :* || 2^e S. f. La faucheuse, énergique métaphore populaire pour désigner la mort. Jeunes ou vieux, femmes ou garçons accueillent la faucheuse avec la résignation stoïque des animaux, *A. THEURIET, la Poésie populaire en France et la vie rurale*, dans *Rec. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1877.

† **FÉRILEMENT** (fé-bri-le-man), *adv.* D'une manière fébrile. Paul trouva sur le palier le voisin, qui l'attendait, et prit son bras fébrilement, *A. DAUBET, le Temps*, 11 août 1877, *Feuilleton*, 1^{er} page, 3^e col.

† **FÉMELINE** au Supplément. *Ajoutez :* || Féme-lin, féminine, s'est dit pour signifier, avec un sens de dénigrement, appartenant aux femmes, aux femmes. Depuis lors [depuis Bernardin de Saint-Pierre], soit que l'élément féminin ou féminin [ecrit à tort femmèlin], comme l'a nommé un censeur austère, ait augmenté et redoublé chez les auteurs, soit que les femmes, de plus en plus appelées à l'initiation littéraire, aient répondu de plus en plus vivement, chaque écrivain célèbre a eu son cortège nombreux de femmes, *STE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IV (*Mém. de Vernet*).

† **FÉMINISATION** au Supplément. *Ajoutez :* || 2^e Action de donner un caractère féminin, efféminé. Aussi ne lui reprocherai-je pas [à André Chénier] ce léger enjôlement et cette féminisation du petit chef-d'œuvre antique, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (*Anthologie grecque*), p. 153.

† **FERMAGE**. *Ajoutez :* || 2^e Étendue de terrain comprise dans un bail. On s'était élevé surtout contre ces riches fermiers qu'on appelait des aristocrates, et dont les fermages trop étendus devaient, disait-on, être divisés, *THIERS, Hist. de la révolution*, 14^e éd. 1846, t. III, p. 153.

† **FERMAIL**. *Ajoutez :* — **HIST.** XV^e s. Grand diu des vents, qui sous toi tiens en serre Le soufflement de tous les vents divers, En ma faveur tous leurs fermails desserre, *DE BACRI*, l. 26.

† **FERRÉ**. *Ajoutez :* || 3^e À Avanches, le fer dont la toupee est armée. Un ferret d'acier.

† **FESSEUSE** (fè-soue), *s. f.* Nom de la houe dans les régions du centre, *JALOUSTRE, Cours d'agriculture pratique*, 3^e éd. Clermont-Ferrand, 1876, p. 498.

— **HIST.** XIV^e s. Un instrument appelé fessour, dont l'exposant avait accoustumé d'ouvrir en ladite vigne, du CANGE, *fessorius*. Fessoir à foir vignes, *ib. id.* || XV^e s. Fessour ou houe, *ib. id.* Le suppliant avec son fessour ou houe, *ib. id.*

— **ETYM.** Bas-lat. *fessorius*, du lat. *fossorium*, pioche, de *fovere* (voy. *FOUR*).

† **FIASCO** au Supplément. — **ETYM.** *Ajoutez :* Le Dictionnaire dit à tort que la locution *fiasco*, pour : échouer, ne pas réussir, ne se trouve pas dans l'italien; c'est une erreur. Le *Vocabolario* de Fanfani dit : Fare fiasco, dice il popolo di uno à chi non riesca un'impresa, e di una opera drammatica o musica che non piaccia al pubblico e sia fischciata.

† **FIASQUE** (fi-a-sk'), *s. f.* Mot forgé de l'italien. Bouteille. Une fiasque de vin blanc doré d'ischia, fermée, en guise de liège, par un bouchon de romarin et d'herbes aromatiques, *LAMART. Graciosa*, III, 8.

— **ETYM.** Ital. *fiasco*, grand flacon.

† **FLAGRANT**. *Ajoutez :* || 2^e Qui est en feu. Et la guerre civile est aujourd'hui flagrant, *DARTEMY, Némésis*, Lyon.

† **FLÂNE** (flâ-n'), *s. f.* L'habitude de flâner. Un décafé de la vie parisienne auquel le club, la flâne et les donzelles ont fait dégringoler quatre à quatre tous les degrés de l'échelle sociale, *ALPH. DAUBET, Journ. offic.* 16 avril 1877, p. 2906, 3^e col.

† **FLÂNEUSE** (flâ-neù-z'), *s. f.* Espèce de siges. Chaises longues, flâneuses hêtre cancé, *Gaz. des Trib.* 7-8 mai 1877, p. 416, *Annuaire*.

† **FLEUR**. || 1^{er} Passer fleur. *Ajoutez :* || Passer fleur, se dit d'autres végétaux que la vigne. Comme j'avais monté pour arriver au col, je retrouvais fleuris les arbres qui, dans le vallon, avaient passé fleur, *M^{me} DE GASPARIAN, dans SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. X (*Mlle Eugénie de Guvran et M^{me} de Gasprian*, II).

FLEURISTE. *Ajoutez :* || 5° Un fleuriste, un jardin fleuriste. Nous citerons... les begonias nouveaux du fleuriste de la ville de Paris, *Journ. offic.* 13 oct. 1877, p. 6779, 1^{re} col. Le directeur du fleuriste de la ville de Paris, *ib.* 20 col.

† **FLORIMONTANE** (flo-ri-mon-ta-n'), *adj. f.* Académie florimontane, académie fondée en Savoie. Vivant ensemble [Saint-François de Sales et le président Favre, père de Vaugelas] dans cette ville [Annecy], ils eurent l'idée, vers 1607, d'y fonder une académie à l'instar de celles d'Italie.... Ils l'établirent sous le nom d'Académie Florimontane; une devise ingénieuse et gracieuse se lisait au-dessous de l'image d'un oranger, portant fruits et fleurs : *Flores fructuosae perennes*.... ce fut un des premiers essais d'académie en dehors des monts.... ce prélude d'académie française et des sciences à Annecy, trente ans juste avant la fondation de notre Académie sous Richelieu, est à noter, *SAINTE-DEUVE, Port-Royal*, 2^e éd. t. 1, p. 269, 270.

† **FOÏN** au Supplément. *Ajoutez :* — REM. Le mot foïn est en effet usité dans la Suisse romande; mais il est de forme allemande, comme l'h l'indique, et il vient de la Suisse allemande où, particulièrement dans la Suisse orientale, ce vent est tellement redouté que, quand il souffle très-fort, on ordonne d'éteindre tous les feux de peur des incendies.

† **FOLKETHING** (fol-ke-tin'gh), *s. m.* Nom de l'assemblée nationale en Danemark (voy. *volkstung* au Supplément, ce qui est une fausse orthographe).

— ETYM. Danois, *folk*, peuple, et *thing*, assemblée.

† **FORCIPRESSURE** (for-si-près-sun-r'), *s. f.* Terme de chirurgie. L'un des modes désignés sous le nom d'aplatissement des artères. De la forcipressure ou de l'application des pinces à l'hémostasie chirurgicale, titre d'un ouvrage de M. Péan.

— ETYM. *Force*, et *presser*.

† **FORMAISON** (for-mu-zon), *s. f.* Ancien terme de grammaire. Manière de former les temps des verbes dans les conjugaisons. Nous avons cru devoir partager en leçons les différents modes et temps de chaque conjugaison, afin d'empêcher les enfants de conjuguer par routine et sans aucune réflexion, comme il arrive presque toujours; cependant, après les avoir appris en détail et réfléchis sur les formations, il est bon qu'ils aient sous les yeux le verbe de suite dans toutes ses conjugaisons, LE NOÛ, *Principes généraux tirés des éléments de la langue grecque, ou précis de la grammaire simple*, Paris, 1773, p. 1 d'une partie insérée entre la page 62 et la page 63.

— ETYM. Ancienne forme pour *formation* (voy. ce mot). La finale latine *atio* se rendait régulièrement par *aison* (comparez *oraison*, *conjugaison*, etc.), changé en *oison* dans le dialecte de l'île de France.

† **FORMICABLE** (for-mu-la-bl'), *adj.* Qui peut être formulé. Principes aisément formulables, MAURY, dans SCROLL, *Programme*, p. 15.

† **FOURLEUSE** au Supplément. *Ajoutez :* — HIST. XVI^e S. Leurs boursous étoient vides.... plus d'aubert n'étoit en la fouilleuse, *RAN. Pant.* III, 39.

FOURCHETTE au Supplément. *Ajoutez :* || 19° Lancer le coup de fourchette, en termes de savaie, consiste à porter à son adversaire, dans la lutte, un coup dans les deux yeux à la fois, en y enfonçant, d'un mouvement rapide, l'index et le doigt majeur écartés, *L'événement* du 19 juill. 1877.

FRAPPER. || 5° *Ajoutez :* || Frapper à glace, faire congeler. Le spectacle resté si longtemps inexpliqué de masses énormes d'eau subitement frappée à glace au sein des éclairs et tombant en grêle sur la terre, FAYE, *Journ.* 28 oct. 1877, p. 7932, 2^e col.

FRELATER. *Ajoutez :* — REM. J. J. Rousseau a dit frelater : Tous les cabaretiers falsifient et falsifient à leurs vins avec de l'alun, *Lettre à La Harpe*, 17 mars 1764. Cela se rapproche beaucoup du gènevois *frelater* (voy. l'étymologie au Dictionnaire).

† **FRIEDELITE** (fri-de-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Silicate hydraté de protoxyde de manganèse.

— ETYM. Ancien nommé par N. Bertrand du nom de M. Friedel.

† **FROID-FEU** (froid-feu), *s. m.* Nom, dans le département du Nord, d'une maladie du lin. Le froid-feu, la brûlure du lin, selon l'expression généralement admise à la campagne, se produit par-

fois sur un champ en pleine végétation, sans cause appréciable, *Journ. offic.* 31 juill. 1877, p. 6543, 3^e col.

FROY. — *Froid et feu* : brûlure froide.

† **FRÔLEUR, FISE** (frô-leur, lè-z'), *adj.* Qui frôle. De cette voix caressante et frôleuse qu'ont les mères, elle murmurait..., A. DAUDET, *Jack*, I, 11.

† **FUMART** (fu-mar), *s. m.* Un des noms vulgaires du putois, *Rev. briant*, oct. 1877, p. 374.

— ETYM. *Fumer* (à cause de la mauvaise odeur que le putois exhale, et qui est comparée à une fumée).

G

† **GAÏET** (ga-hé), *s. m.* Ancien nom, en Guyenne, Gascogne et Languedoc, des lépreux.

— ETYM. Anciennement, *gafet*, ladre, du languedocien *gafet*, crochet, esp. *gafete* (voy. *GAFFE*); ces lépreux étoient ainsi dits parce que la lèpre rend les mains crochues, par suite de la contracture ou rétraction des muscles fléchisseurs des doigts, de ROCHAS, *Les Parias de France et d'Espagne*, Paris, 1876, p. 60.

† **GALANTISE** (ga-lan-ti-z'), *s. f.* Acte de galant. Dans la suite de la fréquentation, vous pourrez leur imposer vos galantises; pour la première fois il faut de la gravité, ST-ÉVEMOND, *Sir Politick Would-be*, III, 6.

† **GALVANISME** (ga-li-lé-i-sm'), *s. m.* Nom donné par les patens au christianisme. Telle était en somme la conception [le système de l'émanation] que Julien prétendait opposer victorieusement au christianisme, ou, pour employer son langage, au galilisme, ALFRED GARY, *Courrier littéraire*, 25 août 1877, p. 648.

— ETYM. Voy. GALILÉE au Dictionnaire.

GALIPOT au Supplément. — ETYM. *Ajoutez :* Au lieu des conjectures diverses que ce mot a suggérées, M. Néandre N. de Byzance, arménien, indique cette origine-ci : « Elle est arabe ou persane. Dans un traité de médecine arménien, rédigé en l'année 1234 et qui est traduit sur les ouvrages de médecins arabes, al *kalbouth* est rendu en arménien par *térèbenthine*. Dans un autre ouvrage de médecine publié en arménien par un médecin arménien, le docteur Restén, je trouve le mot persan *ikbithouthoum* rendu en latin par *terebinthulus*. » Ces citations paraissent décisives.

† **GALVANISATEUR** (gal-va-ni-za-teur), *s. m.* Celui qui opère la galvanisation, c'est-à-dire qui recouvre les objets en fer d'une couche légère de zinc pour les préserver de l'oxydation. Art. 1^{er} : Le conseil de prud'hommes établi à Valenciennes sera désormais composé de la manière suivante : 1^{re} catégorie : Mécaniciens..., fabricants de tissus métalliques, galvanisateurs..., *Décret* du 17 juill. 1877, *Journ. offic.* du 19, p. 6293, 2^e col.

† **GARNISSEMENT** (gar-ni-se-man), *s. m.* Action de garnir. Le locataire qui ne délient les juifs qu'à titre verbal est régulièrement expulsé en vertu d'une ordonnance de référé, faute de garnissement des lieux, *Gaz. des Trib.* 2 août 1877, p. 747, 4^e col.

† **GARROTIER** (ga-ro-té), *p. a.* Faire périr par la garrotte. Un jour que devait être garrotté un chef de bandits nommé Baldomero, EDU. PLANCHET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1877, p. 905.

† **GÂTER.** *Ajoutez :* || 15° *P. n.* Dans le langage des hôpitaux, être gâté, lécher involontairement les urines et les selles. Diminution des mouvements réflexes, anesthésie prononcée à droite; le soir, le malade gâte, *le Progrès médical*, 15 sept. 1877, p. 742.

† **GEIGNEUR** (jè-gneur), *s. m.* Celui qui a l'habitude de geindre. Cet éternel geigneur, ALPH. DAUDET, *Fromont jeune et Risler aîné*.

† **GÉLATINE** au Supplément. *Ajoutez :* || 2° Réduit en gélatine, || Os gélatinés, os dont la partie calcaire a été dissoute au moyen de l'acide chlorhydrique, et qui, sans avoir perdu leur forme primitive, ne conservent plus que leur tissu cellulaire et leur gélatine, *Données, Tarif* de 1877, note 41.

† **GÉMINIDES** (jé-mi-ni-d'), *s. f.* Terme d'astrologie. Nom donné (avec un grand G) aux étoiles filantes qui paraissent partir du point du ciel occupé par la constellation des Gémeaux (en latin *Gemini*).

† **GÉNOISE** (jé-noi-z'), *s. f.* Nom, en Lorraine, d'un gâteau de biscuit, probablement initié d'un gâteau de Gènes. Un morceau de génoise.

† **GENS** au Supplément. — REM. *Ajoutez :* || 13. Là la remarque 8 et au n° 2 de l'article, il est dit

que *gens* suivi de la proposition de et d'un article, ou designant une profession, est toujours masculin. Cependant on trouve le féminin dans cette phrase de Voltaire : Je vois toujours avec horreur de quoi certaines gens de lettres sont capables, *Lett. d'Argental*, 25 février 1774. Le même Voltaire a écrit au masculin : Les vrais gens de lettres, *Lett. à Damienville*, 22 mai 1765. Lequel des deux faut-il croire? L'oreille a beaucoup d'influence en ces emplois; et, comme elle est accoutumée à certaines gens, on dira, malgré la règle, *certaines gens* de lettres. Mais, à part ce cas particulier, on dira comme Voltaire les *vrais gens* de lettres, et à son imitation, les *mauvais gens* de lettres, et ainsi de suite.

† **GÉOGRAPHIER** (jé-o-gra-fi-é), *v. a.* Marquer de points géographiques. Un ciel [plafond] passé de couleur, et géographié d'îles inconnues par l'infiltration de ces eaux de la pluie, TH. GAUTIER, dans SCROLL, *Archives de Herry*, XLII, 422.

† **GERMANISTE.** *Ajoutez :* || 2° Celui qui fait son étude particulière du droit germanique, ou qui est incliné vers ce droit plutôt que vers le droit romain. Nous avons parmi nous un germaniste distingué, M. Paul Labaud, connu surtout par un ouvrage sur le droit public et l'empire allemand, *Journal de Genève*, 45 juillet 1877.

† **GHEÏTO** au Supplément. — ETYM. *Ajoutez :* M. le grand rabbin Wertheimer, professeur de linguistique à l'université de Genève, nous transmet la note suivante : « Si le mot, comme on pourrait le supposer par son adoption en pays de langues différentes, a une origine hébraïque, on ne peut guère le dériver que de l'un des deux mots suivants de l'hébreu-chaldéen, qui a été le langage habituel des rabbins et des Juifs depuis la dispersion : 1° *Goudha* ou *goudhah*, séparation, haie, cloison, rive d'un fleuve, seuil. Cependant il faut remarquer que l'aspiration du *g* en *h* et le *t* dur ne se rencontrent pas dans le mot chaldéen, sans oublier d'autre part que, dans les langues sémitiques, les consonnes de même organe alternent entre elles, et qu'on pouvait ne pas bien prononcer ou transcrire le mot. 2° *Ghetta*, troupeau, dont l'orthographe correspond mieux à notre mot, mais dont le sens s'en éloigne un peu. Quant à l'étymologie *ghet*, lettre de divorce, il faut remarquer que ce mot n'a pas le sens de séparation, comme semble l'indiquer l'usage auquel il sert; c'est une abréviation d'un mot originaire du latin, *legatum*, et le sens en est *porté à la connaissance*, écrit, acte par lequel on porte à la connaissance de quelqu'un. Il n'est pas absolument sur que le mot *ghetto* se soit répandu partout; mais cela serait vrai, que de cette circonstance on ne pourrait rien conclure contre l'étymologie *borghetto* (diminutif italien de *borgo*, bourg), attendu que, avec la dispersion, le mot et la chose ont pu de venir communs à mes coreligionnaires de toutes contrées. » On disait en corseil *ghet* avec le sens de langage des juifs : La petite histoire des Juifs composée par Léon de Montebello, rabbin de Venise, n'est pas en pur italien, mais dans un italien dont les juifs de Venise se servent et qu'ils appellent *ghe*, *Biblioth. critique*, Amsterdam, 1740, t. IV, p. 136.

† **GIHERNEUR** (ji-bér-neur), *s. m.* Nom, dans les environs de Paris, d'industriels qui achètent aux vigneron des feuilles de vignes qu'ils revendent aux halles centrales, *La Petite république française*, 9 août 1877, 3^e page, 2^e col.

— ETYM. — *Giberne*, au sens de sac.

† **GIBUS** (ji-bus), *s. m.* Nom d'un chapeau à forme pliante, ainsi nommé de l'inventeur.

† **GIRONDIN.** *Ajoutez :* — REM. On a dit girondiste. J'ai vu chez elle [M^{lle} Roland] plusieurs comités de ministres et des principaux girondistes, ÉD. DUMONT, dans SAINTE-DEUVE, *Nouv. lundis*, t. VII (Une Roland).

GIROUETTE au Supplément. — HIST. XVI^e S. *Ajoutez :* N'ayant de jeunesse appris autre chose que de danser et faire des girouettes des pieds comme du cervau, MARIN DE STE-ALDEGONDE, *Œuvres*, éd. Quinct, t. IV, p. 82. (Girouette est pris ici dans son sens propre de tour sur soi-même.)

† **GIROUETTER** (ji-rou-é-té), *v. n.* Tourner comme une girouette. La fragilité de certaines convictions politiques, girouettant au moindre souffle, A. DAUDET, *Journ. offic.* 16 août 1877, p. 2906, 1^{re} col.

GLACE. *Ajoutez :* || 1° La glace d'une nuit, la glace qui se forme pendant la gelée d'une nuit, et, figurément, chose de peu de solidité. Puisqu'ils [les huguenots] sont hors de l'Eglise, et que la pénitence qu'ils mettent en avant est plus faïble

que la glace d'une nuit (xvi^e siècle), MARNIX DE STE-ALDEONDE, *Tableau des différends de la religion*, Œuvres, éd. Quinet, t. IV, p. 27.

† **GLORIEITE**. Ajoutez : || 3^e Synonyme inusité de glorieux. Je n'ai jamais rien trouvé de si vide que la gloire, et, à plus forte raison, ma glorieite à moi. BÉRANGER, dans *SAINT-BEUVE*, *Nouv. lundis*, t. IX (Reminiscences de M. Coulmann).

† **GLORIFICATEUR** (glo-ri-fi-ka-teur), s. m. Celui qui glorifie. Le *Fremdenblatt*, qui est dans la presse autrichienne le glorificateur le plus persistant de l'alliance des trois empires, *Journal des Débats*, 22 sept. 1877, 1^{re} part. 1^{er} col.

† **GLUTTON**. Ajoutez : || 2^e Au plur. Les gluttons, impurifiés qui se trouvent dans le grain à nettoyer, *Mém. Société centrale d'agriculture*, 1874, p. 477.

† **GODAILLE**. — ETYM. Ajoutez : Un correspondant nous apprend que *goudale* s'est conservé dans le Bordelais, où il signifie un mélange de vin et de bouillon : *faire goudale*, boire du bouillon mélange de vin.

† **GONIAQUE** (go-ni-a-k'), adj. Qui appartient au gonion. Diamètre gonique, diamètre aboutissant au gonion.

† **GONION** (go-ni-on), s. m. Terme d'anthropologie. Point singulier de la région de la face situé sur le sommet de l'angle de la mâchoire.

— ETYM. Γωνία, angle.

2. **GOUJON**. Ajoutez : || Terme de monnaie et de médaille. Morceau d'acier gravé et trempé, ajasté au milieu d'un coin principal de médaille; cela permet de faire frapper à peu de frais une médaille avec le coin en relief du lauréat.

† **GOVERNÉUR**. Ajoutez : || 8^e Les ouvriers travaillant dans la mine sont conduits par un chef appelé gouverneur; il est chargé de tous les détails d'exploitation, *Revue scientifique*, 26 févr. 1876.

† **GRACIANT**, ANTE (gra-si-an, an-t'), adj. Qui gracie. Vous allez ajouter d'une main caillasse sur la liste graciante les noms des ministres de Charles X, A. DE MESSET, 3^e lettre de Dupuy, t. Colonne.

† **GRAND**. || 22^e Ajoutez : Voici plusieurs exemples, communiqués par M. Legentil, professeur à Caen, où *grand* est employé archaïquement pour *grande*. Ces exemples sont à joindre à ceux du Dictionnaire. *Grand* fortune, LA FONTAINE, *Cont.* IV, 42. *Grand* balte, BOUSSAËT fils, *Salon* 1877. *Grand* manche, DE BROSSES, *Lett.* 92. *Grand* pinte, *Enseigne*. *Grand* raison, VITET, *États d'Orléans*, II, 42. *Grand* route, DE VIGNY, *Cinq-Mars*, p. 6. *Grand* tète, DE BROSSES, *Lett.* 26.

† **GRANDIOSEMENT** (gran-di-ô-se-man), adv. D'une façon grandiose. La maison Orlino était grandioisement ouverte et fort bien fréquentée, HENRY OUVILLE, *Journal des Débats*, 14 août 1877, *Feuilleton*, 1^{re} page, 2^e col.

† **GRISEIN** (grê-zîn), s. m. Terme de minéralogie. Synonyme d'hyalomite (voy. ce mot aux Additions).

† **GRIFFU**, CE (gri-fu, fue), adj. Armé de griffes. Le vautour, l'aigle, tous les brigands griffus, crochus, altérés de sang chaud, MICHELET, *L'Oiseau*, p. 143.

† **GRISOLEMENT** (gri-zo-le-man), s. m. Action de grisoller. Le grisollement de l'alouette, CHERBULIEZ, *Prosper Randonce*, II.

† **GRISOU**. Ajoutez : || Chant du grisou, bruit produit par le grisou qui s'échappe en hissing l'enveloppe des cellules où il est renfermé. Cette déperdition, qu'on appelle le chant du grisou, est très-sensible dans un chantier au charbon, lorsque ce chantier en dégage abondamment, *Rev. scientifique*, 25 mars 1876, p. 297.

† **GRONDÉE** (gron-dée), s. f. Paroles qui grondent quelq'un. Si elle savait que j'ai logé un homme, c'est moi qui aurais une fière grondée, ED. ABOUT, *L'Assassin*, sc. 2.

† **GROS**. || 21^e Ajoutez : || Le gros du jour, le moment du jour où la chaleur est la plus forte. Elle [Mme de Gasparin] dira très-bien en parlant de la pesanteur et de la lourdeur accablante de midi : le silence du gros du jour en juin, *SAINT-BEUVE*, *Nouv. lundis*, t. IX (Mlle Eugénie de Guérin et Mme de Gasparin, II).

† **GUEF**. || 5^e Ajoutez : Au milieu du XVIII^e siècle, la ville de Neuchâtel avait une garde composée de vingt et un guets et deux lieutenants; huit hommes montaient la garde chaque nuit, *Journal*, offic. 25 août 1877, p. 5969, 1^{re} col.

† **GUET** (ghé), s. m. Langue du ghetto (voy. GHETTO ci-dessus aux Additions).

† **GUILLE**. Ajoutez : || 2^e Morceau de bois conique. Après quelques efforts rapides et infructueux pour boucher le trou, à l'aide d'un de ces morceaux de bois en forme de cône auxquels nos mineurs donnent le nom de guille, et que les ouvriers chargés de sondages ont toujours sous la main, ils prirent la fuite, *Extr. du Memorial de la Loire*, dans le *Journal*, offic. 16 mai 1877, p. 3675, 1^{re} col.

† **GUILLOTINOMANIE** (ghi-llo-ti-no-ma-nie, II mouillées), s. f. Manie de guillotiner. Cette guillotiniomanie que nous trouvons chez les républicains a peut-être été produite par les écrivains et par les orateurs qui les premiers ont employé le mot système de la terreur pour caractériser l'action du gouvernement qui, en 1793, se porta aux moyens extrêmes pour sauver la France, H. HEINE, *De la France*, III, Paris, 1863.

† **GUINGAN**. — ETYM. Ajoutez : M. Cortambert, *Cours de géographie*, 1873, dit que le *guingan* a été nommé ainsi non de *Guingamp*, en Bretagne, mais de *Gangam*, ville de l'Inde célèbre par ses manufactures de cette sorte de toile.

† **GUSTEL**, ELLE (gu-stu-él, è-ll'), adj. Qui appartient au goût. L'appareil gustel, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, I, 4.

— ETYM. Lat. *gustus*, goût. Ce mot est formé de *gustus*, comme *sensuel* de *sensus*.

† **GUYONISME** (ghi-yo-ni-sm'), s. m. Doctrine de Mme Guyon, qui était une forme du quétisme. Lancelot eût pourtant été fort surpris de ce que devant la vertu du duc de Chevreuse dans les voies du guyonisme, *SAINT-BEUVE*, *Port-Royal*, 3^e édit. t. III, p. 663.

II

† **HABEMUS** (a-bé-mus'), s. m. Terme ecclésiastique. || 1^{er} L'office que célèbre pour la première fois solennellement un chanoine en présence du chapitre où il vient d'être admis. Il a chanté hier son habemus. || 2^e Le repas que le nouvel élu offre, à cette occasion, à ses confrères. Nous avons hier fêté l'habemus de l'abbé...; son diner était excellent. || 3^e La gratification donnée par le nouveau chanoine aux chantres qui, pendant la messe, ont accentué d'une manière toute particulière le répons de la préface : *Habemus ad Dominum*.

† **HARENGUEUX** (ha-ran-gheù, h aspirée), s. m. Bateau pour la pêche du hareng. Toute la flotille de harengueux était dans l'est de Dieppe, en face de Criel; ces bateaux occupaient une longue ligne qui se détachait lumineuse sur le fond sombre de la mer, *Extr. du Nouvelliste de Rouen*, dans *Journal*, offic. 7 nov. 1877, p. 7307, 2^e col.

† **HARPE** (har-pé, h aspirée), s. f. Nom de l'arme que portait le héros mythologique Persée. Mercure lui met des ailes aux pieds et lui fait présent du casque de Pluton et du couteau coréon que l'on nommait harpe, GUILLET DE SAINT-GEORGES, dans *Mém. inéd. sur les artistes franc.* t. 1^{re}, p. 108.

— ETYM. Ἀρπῆς.

† **HATTE** (ha-t', h aspirée), s. f. Nom, à la Guadeloupe, de terrains non cultivés, *Journal*, offic. 26 nov. 1876, p. 8748, 2^e col.

† **HÉMASTOME** (é-ma-to-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la bouche, l'ouverture couleur de sang. Pourpre hémastome, sorte de coquille univalve, dite aussi sakem.

— ETYM. Αἷμα, sang, et στόμα, bouche.

† **HÉRISSONNERIE** (hé-ri-si-on-ne-rie, h aspirée), s. f. Etat d'une personne hériissée, aussi désagréable, aussi aigrie à piquer qu'un hérisson. Ce que je ne puis assez me lasser d'admirer, c'est la hériissonnerie de ces gens-là, P. MÉRIMÉE, *Lett. d'une inconnue*, t. I, lettre CLXVII.

† **HISTORIEN**. Ajoutez : || Il se dit aussi au féminin. On ne nous permettrait pas d'adresser des reproches aux pieuses historiennes qui, dans le silence du cloître, ont recueilli avec tant de zèle les actions de Mme de Chantal, *Hist. de sainte Chantal*, Paris, 1870, 7^e éd. t. I, p. 305.

† **HISTRIONIE** (i-stri-o-nie), s. f. Le pays des histrions, la gent des histrions. Il y a de ces mots qui viennent en droite ligne du royaume d'histrionie et du puissant empire du cabotinage, MONTÉGUT, *Revue des Deux-Mondes*, 4^{re} mars 1859, p. 225.

† **HISTRIONNERIE** (i-stri-o-ne-rie), s. f. Manières, esprit des histrions. L'histrionnerie monte aux honneurs, le patriciat descend à l'histrionnerie, L. VIBULOT, *Odeurs de Paris*, III, 4.

† **HOCHAGE** (ho-cha-j', h aspirée), s. m. Action de hocher, d'abattre les pommes à cidre, *Journal*, offic. 19 août 1877, p. 6873, 2^e col.

† **HOCHÉUR**. Ajoutez : || 2^e Homme qui hoché, abat les pommes à cidre, *Journal*, offic. 19 août 1877, p. 6873, 2^e col.

† **HODOGRAPHIE** (o-do-gra-phié), s. f. Description des routes, des rues. Hodographie nancéienne, titre d'un ouvrage de M. P. Guérrier de Dumast.

— ETYM. VOY. HODOGRAPHIQUE au Dictionnaire.

† **HOLBACHEN** (ol-ba-kiin), s. m. Ami et partisan du baron d'Holbach. Les holbachiens, qui croyaient n'avoir déjà coulé à fond, J. J. ROUSSEAU, *Lett. à Saint-Genève*, 26 févr. 1770. || On a dit aussi holbachique (ol-ba-ki-k'). Tous ces livres d'ailleurs fabriqués par la société holbachique, *SAINT-BEUVE*, *Nouv. lundis*, t. IV (Vie de Jésus, pag. Renan).

† **HOMÉRISME** (o-mé-ri-sm'), s. m. || 1^{er} Caractère des poèmes homériques. || 2^e Idée de l'unité d'auteur de ces poèmes. Après Vol, après Lachmann, ces docteurs Strauss de l'homérisme, il n'y a plus moyen de tout sauver, *SAINT-BEUVE*, *Nouv. lundis*, t. X (Hist. de la Grèce, par M. Grote).

† **HONESTER** (o-nê-tê), v. a. Donner un caractère honnête. Il [Collé] mit habit noir et cravate blanche pour se rendre digne du Théâtre-Français, et se retrancha de sa galité, le meilleur de sa veine... il appelait cela honnester ses pièces, *SAINT-BEUVE*, *Nouv. lundis*, t. VII (Collé, Correspondance inédite).

† **HORIZONNER** (o-ri-zo-né), v. a. Borner par un horizon. La blanche Loire qui nous horizonne, E. DE GUÉRIN, *Journal*. Des ports fleuris horizonnés de forêts de palmiers, A. DAUDET, *Jack*, II, 8.

† **HOUILLE** au Supplément. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. Il y a pareilles charbonnières près la ville de Liège sur la Meuse... ils appellent le charbon ouille et les charbonnières des ouilleries, et fournissent presque tous les Pays-Bas qui n'ont point de bois, GUY COQUILLE, *Œuvres*, t. I, p. 603.

† **HOUILLERE**. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. On fait assavoir de part notre redouté seigneur et prince monseigneur de Liège... que de ce jour en avant personne ne presume par luy ne par autrui, en secret ny en apert, faire ouvrir de huillerie par dessous les murailles et fossés d'icelle [cité] (1544), *Recueil des ordonn. de la principauté de Liège*, éd. Polain, t. I, p. 429. Ils [les Liégeois] appellent le charbon ouille et les charbonnières les ouilleries, GUY COQUILLE, *Œuvres*, t. I, p. 503.

† **HYALOMITE** (hi-a-lo-mi-kt'), s. m. Terme de minéralogie. Assemblage, dit aussi greisen et arkose (voy. ces mots aux Additions), de quartz et de mica, à texture grenue en tous sens; c'est un granite sans feldspath, JEANNOT, *Les Roches*, 1874, p. 120.

— ETYM. ὕαλος, verre, et μίχρος, mêlé.

† **HYBRIDER** (hi-bri-dé), v. a. Former un hybride. J'ai essayé d'hybrider le pêcheur et l'abricotier, *Journal*, offic. 26 mai 1874, p. 3517, 4^{re} col.

† **HYDRAULE** (hi-drô-l'), s. m. Nom, chez les anciens, de l'orgue hydraulique, L. FILLAUT, *Journal*, offic. 41 juin 1877, p. 4370, 2^e col.

— ETYM. Lat. *hydraulicus*, du grec ὑδραυλός, (voy. HYDRAULIQUE).

† **HYDRANTE** au Supplément. Ajoutez : — REM. Hydrante ou hydrant est une faute de lecture; la forme véritable est hydrante, qui devient dès lors facilement explicable par ὑδραίνω, arroser, de ὕδωρ, eau.

† **HYPERGÉE** (i-pèr-jée), s. m. Cimetière chrétien à ciel ouvert des premiers temps, par opposition à l'hypogée. Toute la terminologie architecturale des hypogées et des hypergées, *Journal de Genève*, 9 sept. 1877, *Supplément*, p. 2, col. 5.

— ETYM. Ὑπεργεός, qui est au-dessus de la terre, de ὑπέρ, au-dessus, et γῆ, terre.

I

† **IMAGINAIRE**. Ajoutez : || 4^e S. f. pl. Les Imaginaires, ou lettres sur l'hérésie imaginaire (l'hérésie imaginaire est le jansénisme). Nicole, qui publiait à ce moment les Imaginaires, petites lettres en feuilles volantes, à l'imitation des Provinciales, *SAINT-BEUVE*, *Port-Royal*, 3^e éd. t. I, IV, p. 185.

† **IMMANENCE** (i-mma-nan-s'), s. f. Terme de philosophie. Qualité de ce qui est immanent. Aristote semble restreindre la doctrine de l'immanence des nombres dans les choses à une partie de l'école pythagoricienne, la *Philosophie des*

Grecs, par Ed. Zeller, trad. de Boutroux, Paris, 1877, t. 1, p. 336. || [Cœthe] professait dans ses actes autant que dans ses écrits, il soutenait par son orgueil autant que par ses vertus, l'opinion de l'immensité de la justice dans l'humanité, LEO QUESNEL, *Correspondant*, 40 nov. 1877, p. 613.

† **IMMISCEUR**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Quand tu maintiens si effrontément que le magistrat ne se doit aucunement immiscer au fait des hérésies, MARIN DE STE-ALDEGONDE, *Œuvres*, Bruxelles, 1857, t. IV, p. 472.

† **IMPARTIR** au Supplément. *Ajoutez* : — HIST. XV^e s. Arrest par lequel l'évesque du Mans est condamné d'impartir le bénéfice d'absolution à cautele aux officiers du roy qu'il avoit excommunié, et ce par la prise de son temporel (1485), *Preuves des libertez de l'Eglise gallicane*, livre 1, p. 66.

† **IMPATRIOTE** (in-pa-tri-o-t'), s. m. Celui qui n'est pas patriote, URBAIN DOMERGUE, *Journal de la langue française*, 1791, t. IV, p. 161 (voy. ci-dessus IMPATRIOTISME au Supplément).

† **IMPENSABLE** (in-pa-n-sa-bl'), adj. Qui ne peut être pensé. Cet abracadabra, ce *veischianschu* de mots [la philosophie de Hegel] qui dans leur monstrueuse alliance, imposent à la raison de penser des pensées impensables, paralysent l'entendement, PAUL JANET, *La Métaphysique en Europe*, Rev. des Deux-Mondes, 15 mai 1877.

† **IMPLANTATION**. *Ajoutez* : || 2^e Action de planter, de fixer en terre. L'implantation de la ligne [de Bagneres à la station Plantade] a été faite sur les indications et avec le concours de M. l'ingénieur Vausseurat, *Journ. offic.* 6 oct. 1873, p. 6665, 3^e col.

† **IMPOSANCE** (in-pô-zan-s'), s. f. Néologisme. Caractère imposant, apparence imposante. La courtesie grave, celle qui déploie plus d'imposance à parcourir un chemin de traverse que n'en déploie l'honnête femme à suivre la voie droite, AUBRYER, *Monit. univ.* 30 sept. 1867, p. 1257, 2^e col.

— ETYM. *Imposant*. Ce mot est fait comme prédominance de prédominant, et beaucoup d'autres.

† **IMPRESSIBLE** (in-prè-si-bl'), adj. Qui est dû d'impressibilité (voy. ce mot au Supplément). Guérin était une âme merveilleuse, la plus sensible, la plus imprévisible, mais sans garantie contre elle-même et sans défense, SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XV (Maurice de Guérin).

† **IMPROGEOGABLE** (in-pro-ro-ja-bl'), adj. Qui ne peut être prorogé, qui n'est susceptible d'aucune prorogation. La ligne ferrée doit être construite dans l'espace improrogable de quatre ans, *Journal de la Meurthe*, 8 déc. 1876.

† **IMPROVOQUE**, **EE** (in-pro-vo-ké, ké), adj. Qui n'a pas été provoqué. Crise improvoquée, *LITTÉR.* *Le Temps*, 4 oct. 1877, 1^{re} page, 6^e col.

† **INCANTATEUR** (in-kan-ta-teur), s. m. Celui qui fait des incantations. Les druides, avant tout mages, sorciers, incantateurs, drues de devins et de médecins, dit MINE, ALBERT NÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1877, p. 851.

— ETYM. *Lat. incantatorum*, d'où est venu *enchanteur* (voy. ce mot), qui est la forme française.

† **INCONVENANCE**. *Ajoutez* : — SYN. INCONVENANCE. Inconvenance n'est pas disconvenance. On entend par disconvenance des choses qui ne se conviennent pas l'une avec l'autre; et j'entends par inconvenance des choses qui ne conviennent pas de faire, *VOLT.* *Lett. à l'abbé d'Olivet*, 27 nov. 1761.

† **INDIENNAGE** (in-di-naj'), s. m. Synonyme d'indiennerie, qui est au Supplément. Les indiennes et en général tous les ateliers d'impression sur étoffes, *Journal de la Meurthe*, 17 oct. 1876.

† **INDISCONTINCE**, **ÉE** (in-di-skon-ti-nu-é, ée), adj. Qui n'est pas discontinu. Rien ne se présente à mes yeux pour mieux faire voir quel était son attrait et sa vie intérieure (de sainte Chantal) que de dire que c'était un *pat vulvulus* indiscontinuit, *Mémoires de la mère de Changy*, III, 24 (1612), dans *Hist. de sainte Chantal*, t. 1, p. 632, 7^e éd. Paris, 1870.

† **INDUSTRIER**. *Ajoutez* : || 2^e V. a. Donner le caractère industriel. Industrier en betteraves les terrains arides, *L'Arançhian*, 14 avril 1872.

† **INÉDIAT** (in-é-di-à), s. m. Terme de médecine. État dans lequel on ne prend aucune nourriture, M^{re} WARLENTON, *Indépendance belge*, 19 oct. 1891.

— ETYM. *Lat. inedia*, de in négatif, et *edere*, manger.

† **INÉVEILLABLE** (in-é-vè-lla-bl'), *Il* mouil-

léés), adj. Qui ne peut être éveillé. Cette grande nuit sans fin, le sommeil inéveillable, c'est peut-être la seule chose qu'il désire encore avec apreté, et qui le passionne, SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. II (le Poème des champs par M. Calemard de La Fayette).

† **INFRAALAPSARISME** (in-fra-la-psa-ri-sm'), s. m. Système des infralapsaires ou d'Arminius, qui ne considérait la chute d'Adam que comme un fait de la libre volonté humaine; il fut condamné par le synode de Dordrecht; mais ses idées ont prévalu dans le protestantisme.

— ETYM. *Voy. INFRAALAPSARE* au Dictionnaire.

† **INFRACTUEUX** au Dictionnaire et au Supplément. *Ajoutez* : || 3^e Inflectueux à, inutile à. Ce n'est pas la seule maison de Paris où l'on a changé la pratique pénible et laborieuse de l'hospitalité en des retraites oisives et infructueuses au public; et c'est à quoi le roi est bien résolu à remédier, le chevalier Pontchartrain à l'abbé de la Roquette, 6 janvier 1706, dans DEPPING, *Corresp. admin. sous Louis XIV*, t. 1, p. 859.

† **INGLORIEUSEMENT** (in-glo-ri-è-ze-man), adv. D'une manière inglorieuse (inglorieux est au Dictionnaire). M.... a disparu inglorieusement dans un coin, après avoir encouru la prison pour dettes, PH. AUDEBRAND, *Charivari*, 4 janv. 1876.

† **INGRÈS** (in-grè), s. m. || 1^{er} Mot forgé du latin et inusité. Terme de la doctrine hermétique. Entrée, communication. Il n'y a que les esprits qui ont ingrés ensemble, c'est-à-dire qui s'agrègent, qui se communiquent. || 2^e Fig. Action d'entrer, de se faire place dans les esprits. Il [l'abbé de Saint-Pierre] n'avait pas l'ingrès, comme le disait un jour Leibnitz, et, pour parler français, ses idées ne sont pas entrantes, SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XV (l'abbé de Saint-Pierre).

— ETYM. *Lat. ingressus*, action d'entrer (voy. INGRESSION au Dictionnaire).

† **INION** (i-ni-on), s. m. Terme d'anthropologie. L'un des sept points singuliers de la voûte du crâne, situé sur la ligne médiane au haut de la nuque et marqué souvent par une saillie appelée protuberance occipitale externe.

— ETYM. *Invoy*, nuque.

† **INOSÉ**, **ÉE** (i-nô-ze, zée), adj. Qui n'a pas été osé, tenté. Au commencement du XVIII^e siècle, s'élevait un homme qui devait vouloir ne rien laisser inosé, FRÉD. CODEFROY, *Hist. de la littér. franç.*, t. V, p. 31 (il s'agit de Voltaire et de la Harpe).

† **INQUISITIONNER** (in-ki-zi-si-on-é), v. a. Soumettre à des inquisitions. Ne pas permettre que les contribuables fussent vexés, inquisitionnés, *Journ. offic.* 12 février 1875, p. 1271, 1^{er} col.

† **INRACONTABLE** (in-ra-kon-ta-bl'), adj. Qui ne peut être raconté. Le bonheur fait d'une foule de joies menues et inracontables, DAUDET, *Jack*, t. 7.

† **INSECTE**. *Ajoutez* : — REM. Ce mot était parfois féminin au XVIII^e siècle : Cette insecte [la cigale], qui crie assez haut d'elle-même, fait encore plus de bruit quand on la touche, d'ABLANCOURT, *Lucien*, l'Appophrade ou le mauvais grammairien, t. III, Paris, 1689.

† **INSINUANT**. *Ajoutez* : — REM. M. Thiers a dit insinuous [Saint-Just] appelant Louis [Louis XVI] un tyran modeste et souple, qui a opprimé avec modestie, qui se défend avec modestie, et contre la douceur insinuous duquel il faut se prémunir avec la plus grande soin, *Hist. de la révolution*, 11^e éd. 1846, t. I, p. 188. Ce mot n'est pas bon : si on le tire du lat. *sinus*, il sera l'opposé de *sinueux*, ce qui ne signifie rien ici; ou le tire, comme il le faudrait, d'*insinuer*, la formation est incorrecte, les verbes actifs ne formant pas des adjectifs en *eux*.

† **INTOLÉRABLE**. *Ajoutez* : — REM. Intolérable se dit avec la préposition à. Il est devenu intolérable même à ses ans.

— HIST. XVI^e s. Que si toute nation, même la plus modeste que l'on sçaurait trouver au monde, toutefois se trouve le plus souvent rude et presque intolérable à ceux qu'elle a subjugués, MARIN DE STE-ALDEGONDE, *Œuvres*, Bruxelles, 1857, t. IV, p. 51.

† **INTERPARIÉTAL**, **ALE** (in-ter-pa-ri-étal, tal'), adj. Terme d'anatomie. Suture interpariétale, suture comprise entre l'os interpariétal lorsqu'il existe, et l'occipital. || S. m. Os du crâne qui, chez beaucoup d'animaux et quelques hommes, remplace l'écaille de l'occipital.

† **INTYANSMISSIBLE** (in-tran-smi-si-bl'), adj. Qui n'est pas transmissible. Que les parts étaient intyansmissibles, sauf en ce qui concerne..., *Gaz. des Trib.* 11 oct. 1877, p. 1003, 2^e col.

† **INTRANSMISSIBILITÉ** (in-tran-smi-si-bi-lité), s. f. Qualité de ce qui est intranmissible.

† **INTUTILISER** (in-ut-ti-liz-é), v. a. Rendre inutile. Berthier retint Jomini dans son état-major pour l'intutiliser, SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. XIII (le Général Jomini, III). || L'adjectif intutilité est au Dictionnaire.

† **IRRÉGLIGIBLE** (ir-ré-gli-je-bl'), adj. Qui n'est pas régligible, foissit, Etude sur le comte de Montalembert, dans le *Correspondant*, 1872.

† **IRREEMPLISSABLE** (ir-ran-pli-sa-bl'), adj. Qui ne peut être rempli. L'infini du cœur et du dedans le plus vaste et, si l'on peut dire, le plus irremplissable de tous, STE-BEUVE, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, Paris, 1861, t. 1, p. 160.

† **IRRESPECT** (ir-rè-spè), s. m. Manque de respect. Cette persécution mêlée de pitié, cet irrespect du malheur, H. DE BALZAC, *le Père Goriot*, t. 1, p. 68.

† **IRRIGABLE** (ir-ri-ga-bl'), adj. Qui peut recevoir une irrigation. La plaine de Sig [en Algérie] a une surface irrigable de 7000 hectares, *Journ. offic.* 12 nov. 1877, p. 7340, 2^e col.

— ETYM. *Voy. IRRIGATION*. Pourquoi ne pas dire arrosable?

† **ISONOME**. *Ajoutez* : || 2^e Terme d'antiquité. Drachme isonome, nom donné par les Grecs à l'unité monétaire d'argent des Égyptiens, ou sekel, BÉVILLOT, *Journ. offic.* 3 oct. 1877, p. 6619, 3^e col.

† **ITHACIENS** (i-ta-si-in), s. m. pl. Parti religieux opposé aux priscillianistes (le Dictionnaire a ce mot), à la fin du IV^e siècle, et qui tirait son nom d'Ithacius, évêque de Sossu. Il leur appliquait ce qu'écrivait autrefois Sulpice Sévère au sujet des ithaciens, SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, 3^e éd. t. IV, p. 92.

J

† **JANSÉNISTE** (jan-jé-ni-s'), s. f. Pays imaginaire habité par les jansénistes. Description du pays de Janséine, où il est traité des singularités qui s'y trouvent, des coutumes, mœurs et religion de ses habitants, par LOUIS FONTAINES, sieur de Saint-Marcel, 1688 (l'auteur véritable de ce pamphlet contre les jansénistes est un certain Zacharie, capucin de Lisieux). On a dit que les jansénistes avaient eu dessein de former une petite république dans le nord, d'y réaliser le pays de Janséine, SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, 3^e éd. t. IV, p. 376 (note communiquée par M. Félix Bovet, de Neuchâtel, Suisse).

— ETYM. *Voy. JANSÉNISTE*, au Dictionnaire.

† **JEUNEUR**. *Ajoutez* : || 2^e Le grand jeûneur, nom d'une statue de pierre placée autrefois au Parvis Notre-Dame, et représentant un homme qui tenait d'une main un livre et de l'autre s'appuyait sur un bâton orné de serpents entrelacés; on en ignorait l'origine et la signification; on le nommait aussi vendeur de gris (voy. gris au Supplément). Voyez le voir [le vrai] d'un sermonneur vulgairement nommé jeûneur, Pour s'être vu selon l'histoire Mille ans sans manger et sans boire, MAZARINISTE, dans *Journ. offic.* 22 nov. 1877, p. 7658, 3^e col.

† **JOBELIN**. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e s. Au même temps qu'il nous vut enjoberlin par ces offres importunes d'une paix faite en peinture, c'est alors qu'il [Don Juan d'Autriche] pille et ravage tout le pays, MARIN DE STE-ALDEGONDE, *Œuvres*, éd. Quinot, t. IV, p. 139 (le verbe enjoberlin prouve l'existence du substantif joberlin).

† **JOGUI** (jo-gi), s. m. Mauvaise orthographe et mauvaise prononciation pour yoghi (voy. ce mot au Supplément). Les faquiers, les sants, les jousis, les brames et leurs disciples voulaient argumenter tous à la fois contre le docteur anglais, BERNARDIN DE ST-PIERRE, *la Chaumière indienne*, p. 77, Paris, 1822.

† **JOIGNEUR** (jo-igneur), s. m. L'ouvrier qui assemble le soulier ou la bottine, qui fait la couture, qui donne la forme soit au soulier, soit à la bottine.

† **JONATHAN** (jo-na-tan), s. m. Frère Jonathan, ou, simplement, Jonathan, nom que les Anglais donnent au peuple des États-Unis.

— ETYM. Au commencement de ce siècle, une série de lettres parut en Europe, qui étaient écrites d'Amérique, engageaient les Anglais à y émigrer, et étaient signées par un quaker *Frère Jonathan*. C'est de là sans doute que vient la dénomination.

† **JORAN** (jo-ran), s. m. Nom, dans la Suisse

romaine, d'un vent frais qui descend assez régulièrement le soir des hauteurs du Jura; il soufflé du nord-ouest ou du nord.

— ETYM. Probablement le *Jura*.

† **JUNONIEN, IENNE** (ju-no-ni-ni, ni-n'), *adj.* Qui a le caractère de la déesse Junon. Il [Raphaël] lui a attribué [à la Vierge un caractère de sérénité tout humaine, une espèce de beauté ronde, une santé presque junonienne, ED. et J. DE CONCOURT, dans *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. I, p. 112, avant la naissance du luthéranisme; ainsi on n'avait pas raison de lui reprocher qu'il luthéranisait, *Biblioth. critique*, 1709, t. II, p. 377.

K

† **KALENDRAIRE** (ka-lan-dé-r'), *s. m.* Voy. ci-dessus CALENDRAIRE.

† **KALMOUCK, OCKE** (kal-mouk, mouk'), *adj.* Qui appartient à la race mongole. Elle [Mme Swetchine] n'avait pas de beauté : petite, les yeux légèrement discordants, la pointe du nez kalmouk, mais avec cela une physionomie qui exprimait la force de la vie et la pénétration de l'intelligence, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. I (Mme Swetchine).

† **KALZE** (kân-zé), *s. m.* Nom des princes du Monténégro. La Porte refuse d'obtempérer aux exigences du knèze de Cetinje, A. LEROY-BEAULIEU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1877.

— ETYM. Slave, kniaz, prince.

† **KNOUËR** (knoù-é), *s. a.* Frapper avec le knout. Des mariys qu'on knoute, qu'on violente ou qu'on jette en exil, *l'Univers*, 21 avr. 1877.

L

LÀ-HAUT *ajoutez* : || Là-haut, pris substantivement, les espaces au-dessus de la terre. Qu'ai-je à faire vraiment de votre là-haut morne, Moi qui ne suis qu'élan et tendresse et transports ? *M^{me} ACKERMAN, Poésies philosophiques, Paroles d'un amant*.

† **LACUSTRE** (la-ku-stré), *v. a.* Fouiller les habitations lacustres, *Journ. des Débats*, 11 nov. 1877, 2^e page, 1^{er} col.

† **LACUSTREUR** (la-ku-streür), *s. m.* Celui qui fouille les habitations lacustres, *Journ. des Débats*, 11 nov. 1877, 2^e page, 1^{er} col.

† **LALCAL, ALE** (la-l-ka, ka-l'), *adj.* Qui a rapport aux langues, par opposition à clérical.

— HIST. XVI^e. S. Le pape ne peut déroger ni préjuger, par provisions bénéficiales ou autrement, aux fondations laïcales et droits des patrons laïcs de ce royaume, P. PITHOU, 3^e (le mot est bon et mérite d'être retenu et employé).

† **LALCAI** (la-l-ka), *s. m.* Les laïques, le monde laïque. Le laïc catholique, qui craint toujours d'ouïssager les questions religieuses, *le XIX^e siècle*, 4 nov. 1877, 1^{er} p. 1^{er} col.

† **LAMBDA** au Supplément. *Au lieu de* : Terme d'anatomie. La suture occipitale qui ressemble au lambda des Grecs, *mettre* : Terme d'anthropologie. Point médian de la ligne lambdoïde, situé au sommet de l'arcade occipitale.

† **LAMBERTINAGE** (lan-bér-ti-na-j'), *s. m.* Le goût raffiné cher à Fontenelle et à la société de Mme Lambert. Il [Mathieu Marais] exerce ce lambertinage, comme il l'appelle, qui régnait sous la régence et tenait le rôle de l'Académie, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IX (art. Mathieu Marais).

LANCE au Supplément. || 2^o *Ajoutez* : || Tube en cuivre qui s'adapte au tuyau mobile et flexible s'adaptant à un réservoir et lançant l'eau où l'on veut. L'arrosage à la lance coûtait moitié moins que l'arrosage pratiqué à l'aide des tonneaux, on a donné au premier un grand développement, *Journ. offic.* du 12 sept. 1877, p. 6274, 1^{er} col.

LAQUEUR au Supplément. *Ajoutez* : || Ouvrier exécutant les ouvrages appelés laques. Il faut produire vite et à bon marché, et l'on finit par oublier les procédés patients des anciens laqueurs, pour suffire aux demandes de nos marchands de nouveautés, G. NOTOËT, *l'Art japonais*, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1877.

† **LATITANT** au Supplément. *Ajoutez* : — REV. Latitant est d'un usage très-fréquent dans les procédures criminelles en Belgique, où les condamnés dont on ne connaît pas le lieu de refuge sont désignés par la double expression de fugitif ou latitant, qui embrasse ainsi la double idée d'une fuite à l'étranger ou d'une retraite cachée dans le pays (par bois, avant d'Gand).

† **LÉONIN** au Supplément. — HIST. XVI^e. *Ajoutez* : [Don Juan d'Autriche] usant de toutes sortes de ruses et du miel de sainte douceur et

clémence envers ceux qu'il cognoît avoir en norreux sa peau et condition leonine, *MARNIX DE STE-ALDEGONDE, Œuvres*, 1857, p. 31.

† **LIBERTINISME** (li-bér-ti-ni-sm'), *s. m.* État d'esprit de celui qui ne s'assujettit ni aux croyances ni aux pratiques de la religion révélée.

— HIST. XVI^e. S. Vous voyez manifestement comment cestuy-ci, pour bastir les fondements de son libertinisme, faislise effrontement les saintes Ecritures, PH. DE MARNIX DE STE-ALDEGONDE, *Response apologétique à un libelle fameux qui a esté publié par un certain libertain, nommant son dit libelle Antidote*, Leyden, 1598.

— ETYM. Libertain, au sens ancien.

† **LIED** (liéd), au plur. **LIEDER** (li-dr'), *s. m.* Mot allemand désignant les chants, et particulièrement les chants populaires. Dans une étude très-complète qu'il a faite sur le lied et la poésie populaire de l'Allemagne, M. Ed. Schuré démontre très-bien à son tour quel profit on tire de l'étude des chansons populaires : les grands poètes de l'Allemagne; il fait voir par de nombreux exemples quel sang jeune ces lieder du peuple ont infusé à la poésie lyrique, ANDRÉ THEUNIST, *La Poésie populaire en France et la vie rustique*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1877.

† **LIGATURE** (li-ga-tu-r'), *s. f.* Sorte de monnaie usitée au Cambodge et en Cochinchine, *Journ. offic.* 7 nov. 1871, p. 4340, 2^o col.

† **LIGNARD** (li-gnar), *s. m.* Terme populaire de dénigrement. Soldat de la ligne.

† **LIXOLEUM** (li-no-lé-om'), *s. m.* Toile de jute enduite d'un mélange de poudre de liège et de vieille huile de lin, *Douanes, Tarif* de 1877, note 609.

LIQÜIDITÉ. *Ajoutez* : || 2^o Terme de droit. Qualité de ce qui est liquide, c'est-à-dire dégagé de tout passif. Lorsqu'une cour d'appel a constaté... que la créance réclamée par une des parties est inférieure au minimum de ce qu'elle doit certainement à son adversaire, l'incertitude, quant au montant du surplus de la dette, n'empêche pas la créance de remplir relativement la condition de liquidité exigée par l'article 1291 du Code civil, *Gaz. des Trib.* 18 juill. 1877, p. 693, 2^o col.

† **LIVRESQUE** (li-vrè-sk'), *adj.* Qui a rapport aux livres (avec un sens péjoratif); c'est un mot forgé par Montaigne (fâcheuse suffisance qu'une suffisance pure livresque). Son esprit [d'Hippolyte Rigaud], très-réel, très-vif, était pédantesque, livresque, sentait quelque peu le collège, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. I (M^{me} Prévert Paradol). Pédantesque livresque, COLINGAMP, *la Tradition classique au XIX^e siècle*, dans *Correspondant*, 10 oct. 1871.

† **LOGISTIQUE**. *Ajoutez* : || 4^o S. f. Partie de l'art militaire qui a pour objet l'étude des voies et moyens pour amener le plus promptement possible les troupes mobilisées, avec leur matériel et leurs convois, des camps et des lieux de garnison aux points de concentration, et des points de concentration sur le théâtre des opérations militaires. La logistique sert de base à la stratégie. [Adjectivement. Les élèves entreprennent une campagne logistique sous la direction du colonel...], *Journ. offic.* 3 juin 1874, p. 3719, 2^o col.

† **LONGERON** (lon-jé-ron), *s. m.* Pièce de fer qui entre dans la construction des wagons de chemin de fer, *Journ. offic.* 2 oct. 1874.

† **LORIS** (lo-ri), *s. m.* Nom donné, sur les chemins de fer, à une espèce de voiture qui sert aux ouvriers à transporter leurs outils et autres objets, *le Temps*, 28 août 1877, 3^e page, 3^o col.

LOYAL. — REM. *Ajoutez* : || 2^o. Marchandise loyale et marchande. On sait qu'autrefois des règlements ont existé qui déterminaient la longueur, la largeur, les procédés de la fabrication, la teinture et l'appât de certaines marchandises. Une marchandise n'était pas loyale, lorsqu'elle n'avait pas la confectionnement prescrit; car elle n'était pas conforme à la loi. Elle n'était pas marchande non plus; car, par cela seul qu'elle n'était pas conforme à la loi, elle était hors du commerce, la matière et la façon en eussent-elles été vingt fois meilleures que si le fabricant l'eût fabriquée loyale... Ces règlements étant abolis ou tombés en désuétude, ces mots : loyale et marchande n'ont plus le même sens. Applicables désormais à toutes sortes de denrées et marchandises, ils n'expriment plus qu'une qualité qui a cours sur le marché, DE LAMARRE et LE POITEVIN, *Traité du contrat de commission*, t. III, p. 122, 1^{re} éd. 1845.

† **LURONERIE** (lu-ro-ne-rie), *s. f.* Caractère de

luron. Il [Piron] a laissé une réputation de foie, de luronerie, d'enluminure joviale, que ses écrits ne soutiennent pas, ou ne justifient qu'imparfaitement, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (Alexis Piron).

† **LUTHÉRANISER** (lu-té-ra-ni-zé), *v. n.* Suivre la doctrine de Luther, le luthéranisme. Son commentaire [de Jacques Lefebvre d'Estaples] sur les Epîtres de saint Paul avait été imprimé à Paris en 1512, avant la naissance du luthéranisme; ainsi on n'avait pas raison de lui reprocher qu'il luthéranisait, *Biblioth. critique*, 1709, t. II, p. 377.

M

MACHIAVELLIQUE. *Ajoutez* : — HIST. XVI^e. S. Instruits en la caballe machiavelleque, *MARNIX DE STE-ALDEGONDE, Œuvres*, éd. Quinet, t. IV, p. 31.

† **MACROCEPHALÉ**. *Ajoutez* : || 2^o Terme d'anthropologie. Qui a la tête allongée par une déformation artificielle. || Les Macrocephales, peuple scythe qui se déformait la tête de cette façon, HIPPOCRATE, *Des airs, des eaux et des lieux*, t. II, p. 59, éd. Litté.

† **MAGAZINE** (ma-ga-zin'), *s. m.* Mot anglais signifiant un ouvrage périodique composé d'articles de littérature ou de science. La bibliothèque [de Commerce à New-York] a une salle des périodiques ou journaux où l'on trouve 417 des meilleurs journaux, recueils périodiques, magazines et revues de l'Amérique et de l'étranger, G. DEPPING, *Journ. offic.* 27 août 1877, p. 6019, 3^o col.

— REM. Notre mot *magasin* n'ayant plus que rarement cette signification (voy. MAGASIN n^o 9 au Dictionnaire), on trouve assez souvent *magazine* pour désigner les recueils anglais ou américains qui portent ce titre.

— ETYM. Angl. *magazine*, qui est notre mot *magasin*.

† **MAILLOTER** (ma-llo-té, U mouillés), *v. a.* Tuer à coups de maillet, sorte de supplice. Ces tourments se prolongèrent pendant dix-huit jours, au bout desquels il [l'assassin de Guillaume d'Orange] fut roué et mailloité, ayant supporté pendant un si long espace de temps ces tortures inouïes, A. MAURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1877, p. 605.

— HIST. XVI^e. S. En dernier martire, fut roué et mailloité, BRANT, *Œuvres complètes*, t. II, p. 174, éd. Ludovic Lalanne.

— ETYM. *Mailloiter*, équivalent de *maillet*.

† **MALANDRINAGE** (ma-lan-dri-na-j'), *s. m.* Genre de vie de malandrins, de voleurs, de pillards, LOUIS LANDE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1874.

† **MALAXEUR** (ma-la-kseür), *s. m.* Celui qui malaxe, *Gaz. des Trib.* 23 mars 1877, p. 285, 2^o col.

† **MALFIAIRANT, ANTE** (mal-fia-ran, ran-t'), *adj.* Qui répand une mauvaise odeur. La Seine s'est épurée, elle a rejeté loin de ses rives tous les corps d'état malfiairants qui les encombraient, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1867, p. 105.

† **MANCHESQUE** (man-chè-sk'), *adj.* Qui est de la Manche, province d'Espagne, qui tient de Don Quichotte, chevalier de la Manche. Palmerin [nom d'un héros de roman de chevalerie], chevaliers de Suffolk, venez confesser au chevalier du Tage et au manchesque Normand [c'est St-Evremond lui-même] que toutes les Orlandes et les Angéliques du monde ne sont pas dignes de déchausser la sans-pareille Caroline d'Euston, ST-EVREMOND, *Pour madame de Beveerick, Œuvres*, t. IV.

MANCHON. *Ajoutez* : || 5^o Enveloppe en toile blanche qu'un des partis, dans les simulacres de guerre, met autour de sa coiffure, pour se distinguer d'une manière visible de l'autre parti.

† **MANCHOT**. — *Ajoutez* : || XVI^e. S. Il vous dépouille de la puissance que la bouche de Dieu vous donne sur les séductions du peuple et sur ceux qui veulent introduire dieux étrangers... bref il rend votre autorité du tout manchotte et affoie en tout ce qui dépend de la première table de la loi, *MARNIX DE STE-ALDEGONDE, Œuvres*, 1857, t. IV, p. 148.

† **MANICURE** (ma-ni-ku-r') ou **MANUCURE** (ma-nu-ku-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe de guérir les affections des mains. Considérant que la veuve R., et Victor R., son fils, annoncent au public leur profession de pédicure et manucure ou manucure qu'ils exercent en commun, *Gaz. des Trib.* 29 juill. 1877, p. 735, 3^o col.

— **ÉTVM.** Lat. *manus*, main, et *curare*, soigner. Voy. au Dictionnaire MANULÈVE. La forme en *c* est acceptable.

MANIEMENT. *Ajoutez :* — **REM.** Au XVI^e siècle, à côté de manient, on a dit maniance. Vous savez que ni son Excellence [le prince d'Orange], ni aucun des siens n'ont jamais eu maniance d'un seul denier public, MARINX DE STE-ALDEGONDE, *Œuvres*, éd. Quinet, t. IV, p. 73.

MANUFACTURE. *Ajoutez :* || 6^e Fig. Les manufactures de l'esprit humain, les produits du travail intellectuel, les livres. Le commerce des pensées est un peu interrompu en France; on dit même qu'il n'est pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris; on saisit les manufactures de l'esprit humain comme des étoffes défendues, *VOLT.* *Lettre d'Elie de Beaumont*, 13 janv. 1765.

— **REM.** Voltaire a dit manufacture de vins pour production de vins. Monsieur le comte, vos manufactures sont fort au-dessus des miennes; mais aussi Votre Excellence m'avouera qu'elle est un peu plus puissante que moi; je commence par la manufacture de vos vins que je regarde comme la première de l'Europe, *VOLT.* *Lett. au comte d'Aranda*, 20 déc. 1771.

MARBRE au Supplément. *Ajoutez :* || 45^e Anciennement, marbre d'hôtel, plaque de marbre indiquant le nom d'un hôtel. Le président à mortier de Viscomit fut le premier [magistrat] qui fit mettre sur sa porte le marbre d'hôtel, *VOULT.*, cité par H. BAUDILLART, dans *Journ. offic.* 25 août 1877, p. 5972, 3^e col.

MARÉE. || 1^{re} *Ajoutez :* || Faire marée, prendre le temps où la marée est favorable pour entrer dans un port ou en sortir, *Journ. offic.* 19 octob. 1877, p. 6872, 3^e col.

MARGOUILLISTE au Supplément. *Ajoutez :* — **REM.** Il est dit que margouilliste est une qualification méprisante imaginée par Voltaire. C'est une erreur. Margouilliste était le nom d'une secte de convulsionnaires, comme on le voit par ce passage-ci : C'est qu'en présence des recrues des convulsionnaires..., qui faisaient secte, et des sectes à plusieurs branches, les augustiniens, les vaillantistes, les margouillistes, etc., il fallait bien intervenir, *SAINT-BEUVE*, *Port-Royal*, 3^e éd. t. VI, p. 79.

MARIANISME (ma-ri-a-ni-sme), s. m. Prévalence du culte de la Vierge. Le marianisme, cette tendance à faire d'une religion nationale une religion de boudoirs, *Journ. de Genève*, 14 oct. 1877.

MARMITONNERIE (mar-mi-to-nè-rie), s. f. L'ensemble des marmittes. Holà! holà! toute la marmittonnerie, qu'on se dépêche, *TH. GAUTIER*, *Capitaine Fracasse*, III.

— **ÉTVM.** *Marmittonnier* (voyez ce mot au Supplément).

MARMOT. *Ajoutez :* || 5^e Nom, en Suisse, du cochon de lait apprêté de manière à avoir un goût à gibier, *Revue britannique*, nov. 1874, p. 76.

MATÉLAS au Supplément. *Ajoutez :* || 4^e Dans l'ancienne procédure criminelle, interrogatoire de la matelasse, dernier interrogatoire de l'accusé, ainsi dit du matelas sur lequel on l'étendait après la torture, *A. MAURY*, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1877, p. 272.

MATHANASIANA (ma-ta-na-zi-a-na), s. m. Recueil des dires de Mathanasius. Les *Mémoires littéraires* de Saint-Hyacinthe ont été publiés sous le nom de Mathanasius; Mathanasius était le pseudonyme sous lequel Thémistocle de Saint-Hyacinthe avait publié le Chef-d'œuvre d'un inconnu. Saint-Hyacinthe même est un pseudonyme; il s'appelait Hyacinthe Cordonnier.

MATRICULE. || 2^e *Ajoutez :* || Dans l'argot des casernes, user sa matricule, avancer dans son temps de service, *BERNADILLE*, *le Français*, 26 août 1877, 2^e page, 6^e col.

MATRONAL. *ALE* (ma-tro-nal, na-l'), *adj.* Qui appartient aux matrones, aux dames. [Chateaubriand] parlant des femmes romaines, de ce caractère matronal et digne qui les distingue des jeunes gens bien plus que la grâce, *SAINT-BEUVE*, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, Paris, 1861, t. I, p. 398.

— **ÉTVM.** Lat. *matronalis*, de *matrona*, dame (voy. MATRONE).

MÉCÉNÈVE, IENNE (mé-sé-nin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à un Mécène. Ce sont aujourd'hui les villes qui remplacent les grands seigneurs dans le rôle mécénien que l'histoire de leur attribue jusqu'au siècle dernier, *E. BERGERAT*, *Journ. offic.*

MÉDICO-LÉGAL, ALE (mé-di-ko-lé-gal, ga-l'), *adj.* Qui concerne la médecine légale.

MÉDICO-LÉGALEMENT (mé-di-ko-lé-ga-le-man), *adv.* Au point de vue médico-légal. Je regardai comme un devoir de remonter dans le passé [pour étudier une sorte d'allopathie], et de continuer une surveillance médicale dans l'avenir; ce procédé avait deux mérites : médico-légalement, il était scientifique; moralement, il était honnête, *LASQUE*, *l'Union médicale*, 1^{re} mai 1877, p. 712.

MÊLÉ. *Ajoutez :* || S. m. Le mêlé, nom populaire d'un mélange d'eau-de-vie, de cassis et d'anisette ou de liqueur de menthe.

MÉLOPHOÏE (mé-lo-fo-bi), *adj.* Qui hait la musique. Les préfets mélophobes, *le National*, 28 août 1877, 1^{re} page, 5^e col.

— **ÉTVM.** *Meloe*, musique, et *phobos*, crainte.

MÉNÉE (mé-né), s. m. Nom, chez les Grecs, d'un livre contenant les prières et des hymnes à réciter en chœur; il est divisé en douze tomes, un pour chaque mois. Tous les faux actes du saint [saint Thomas, apôtre] et les menées des Grecs sortent du roi infidèle, irrité contre l'apôtre qui avait baptisé plusieurs personnes de la cour, le livre à ses soldats pour le mettre à mort, et que ceux-ci, l'ayant conduit sur une montagne voisine, le tuèrent avec une lance, *GOUESCART*, *Œuvres*, t. XII, p. 291.

— **ÉTVM.** *Ménaios*, de *menos*, moins.

MENOTTER (mé-no-tè), v. a. Enchaîner par des menottes. Et tu crois follement, dans des mains de pygmée, Menotter notre zèle et bâillonner nos cris! *BARTHÉLEMY*, *Némésis*, *Liberté de la presse*. || Le Dictionnaire à MENOTTE.

MENTALITÉ (man-ta-li-té), s. f. Terme de philosophie. État mental. Les événements contraires [à l'esprit de 1789] ne pouvaient empêcher et n'ont pas empêché de se produire le changement de mentalité inauguré par les encyclopédistes, *H. STURM*, *la Philosophie positive*, nov. déc. 1877, p. 432.

MÉONIDE (mé-o-ni-d'), s. m. Terme d'antiquité. Homme de la Méonie ou Lydie. || Le Méonide, le poète de Méonie, Homère. Eh quoi! dit-il, tu fis Arimide, Et tu peux accuser ton sort; Souviens-toi que le Méonide, Notre modèle et notre guide, Ne devint grand qu'après sa mort, *FONTANES*, *Stances à Chateaubriand*.

— **ÉTVM.** *Méonios*, de *Meonios*, Méonie.

MÉOTIDE (mé-o-ti-d'), *adj. fem.* Palus Méotide, nom ancien de la mer dite aujourd'hui mer d'Azov. || Par extension. Qui a un caractère d'impureté paludéenne. On a dit que l'air rejeté dans la circulation générale par les ventilateurs d'hôpital constituait une sorte de pluie méotide chargée d'insectes, de miasmes, de pellicules, *MAXIME DU CAMP*, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{re} août 1876, p. 530.

— **ÉTVM.** *Méotie*, ainsi dit des *Méoties*, peuple scythe.

MERCANTILISTE (mèr-kan-ti-list'), s. m. Celui pour qui la monnaie et les métaux précieux sont la richesse par excellence, sinon la seule, *Journ. offic.* 27 sept. 1877, p. 6524, 2^e col.

MERINGUE. — **ÉTVM.** M. Ch. Berthoud conteste l'étymologie de *Mehring*, qui est au Dictionnaire. Il ne croit pas qu'il y ait de *Mehring*, et suppose qu'on a voulu parler de *Meyring*, beau village du Hassli dans l'Oberland bernois, qui produit en effet beaucoup de crime, mais point de meringues; malgré l'analogie du mot, il n'en a jamais exporté, d'autant plus que cette pâtisserie est peu exportable de sa nature. Les Allemands ont le mot *Mering*, mais il paraît provenir du français.

MESSIN, INE (mè-sin, si-n'), *adj.* Qui est de Metz, du pays de Metz. Sa conduite génèreuse [du docteur A. Paulin] lui acquit alors, dans la cité messine, de ces amitiés qu'on ne noue qu'une fois dans la vie, *SAINT-BEUVE*, *Nouveaux lundis*, t. VI (Appendice, *Journ. offic.* Un cas de pénétration).

MÉTIVIER (mé-ti-veur), s. m. Nom, dans quelques provinces, du moissonneur. Le métivier a des rêves plus hardis, *ANDRÉ THEURIET*, *la Poésie populaire en France et la Vie rustique*, *Rec. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1877.

— **ÉTVM.** De même origine que *métayer*.

MÉULIER. *Ajoutez :* || 2^e Monnaie celtique. Le transport des meuliers se conçoit facilement; il a suffi sans doute de les faire rouler sur eux-mêmes... un meulier connu sous le nom de Pierre au moine, H. DE PARVILLE, 29 sept. 1877, p. 6493, 3^e col.

MIGNON au Supplément. *Ajoutez :* || 8^e Au pl. Des mignons, sorte de soldiers d'enfants. Alfred de Musset, tout enfant, eut un jour de petits sou-

liers rouges fort jolis, qu'on appelle, je crois, des mignons, et, pendant qu'on les lui mettait pour aller à la promenade, comme cela tardait un peu, il s'impatientsait et disait à sa bonne : Dépêche-toi, je veux sortir, mes mignons seront fort vieux, *SAINT-BEUVE*, *Causeries du lundi*, t. XV (*Critique religieuse*, par Scherer).

MINÉRALISATEUR. *Ajoutez :* || 2^e *Adj.* Qui donne à un liquide des qualités minérales. Le vin jouit de l'avantage de conserver longtemps intact son élément minéralisateur [le fer qu'il contient], ce qui est contestable pour les eaux, même pour celles qui sont les plus saturées d'acide carbonique, *Journ. offic.* 10 sept. 1877, p. 6212, 3^e col.

MIROIT. || 14^e *Ajoutez :* || Terme de mineur. Surface pelée qui, dans la houille, fait une séparation entre les plaques de schiste et le banc massif du toit, *Rev. scientifique*, 25 mars 1876, p. 296.

MISRAÏM (mi-sa-im) ou **MIZRAÏM** (mi-za-im), s. m. Nom hébraïque de l'antique Égypte. Les mœurs égyptiennes que Cambyse et le temps ont épargnées sont maintenant la proie de maints rapaces; Mizraïm guérit les blessures, et Pharaon est venu pour fabriquer du baume, H. TAINE, *Hist. de la littér. anglaise*, t. I, liv. II, ch. III, § IV.

MITAINE. *Ajoutez :* || 8^e Voleuse, détachure à la mitaine, femme portant des souliers plats, et qui, dans un magasin, fait tomber une ou deux pièces de dentelle qu'elle ramasse avec le pied déchaussé et qu'elle cache dans son soulier; ces voleuses ne s'adressent qu'aux dentelles de prix, *Journ. des Débats*, 14 nov. 1877, 2^e page, 6^e col.

MODELISSE (mo-de-li-st'), s. m. Celui qui fait des modèles. On installe un atelier de modelistes à l'hôtel d'Egmont, où se trouvait alors le dépôt des cartes et plans [de la marine], *Journ. offic.* 17 juillet 1875, p. 5468.

MOLIÈRESQUE (mo-li-èr-sè'), *adj.* Qui appartient à Molière. Bibliothèque molièresque, par M. Paul Lacroix, Paris, 1876. Iconographie molièresque, par le même, Paris, 1876.

MOMÈRIE (mò-mè-rie), s. f. L'ensemble des mèmes (voy. ce mot au Dictionnaire). Le populaire et la momerie se portent au-devant du bataillon, J. VALLIS, *la Rue, la vie de province*.

MONSIEURISER (mou-sieu-ri-zé), v. a. Dire monsieur à quelqu'un au lieu de citoyen. || Absolument. Que ceux qui veulent monsieuriser rentrent dans les coteries qui admettent ce langage; mais ces messieurs doivent renoncer à être employés par la République, *Circulaire du Directeur signée par Carnot*, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1877 (Un ministère sous la révolution).

— **ÉTVM.** *Monsieur*. Monsieuriser est fait comme *monseigneuriser*.

MORDORER (mor-do-ré), v. a. Donner la couleur mordorée. || V. *réfl.* Se mordorer, prendre cette couleur. Les gazons se mordorent, la terre scintille comme un échin, *TH. GAUTIER*, dans *Sainte-Beuve*, *Nouv. lundis*, t. VI (*Th. Gautier*, III).

MORMONISER (mor-mo-ni-zé), v. a. Donner le caractère mormon. L'individu est libre de se développer en tout sens, de s'associer sous toutes les formes, d'être et d'entretenir des ministres du culte pour l'évangéliser ou le mormoniser, *SAINT-BEUVE*, *Nouv. lundis*, t. VII (*M. E. de Girardin*, II).

MORNE. *Ajoutez :* || 3^e Substantivement, apparence morne. Je remarquai un morne et une sorte d'indignation qui se peignait sur tous les visages, *SAINT-SIMON*, dans *Scènes et portraits choisis dans les Mém. du duc de Saint-Simon*, par Eug. de Lannœu, Paris, 1876, t. II, p. 132.

MOUCHER au Supplément. *Ajoutez :* || Se moucher du bras, s'est dit pour se moucher sur la manche. Ils [les moines] sont hèveux comme un pot de moutarde, et se mouchent du bras comme un boucher qui escroque un veau (XVI^e siècle), *MARINX DE STE-ALDEGONDE*, *Tableau des différents de la religion*, *Œuvres*, éd. Quinet, t. IV, p. 23.

MOULPE. *Ajoutez :* || 2^e Garm de moulpes (voy. MOULPE 2). Cette magnifique opération [la pose d'un pont sur le Nil] a été faite à l'aide de quatre gros treuils, agissant chacun sur deux câbles moulés à quatre brins sous le tablier et manœuvrés par 60 hommes, *Journ. offic.* 29 juin 1872, p. 4494, 1^{re} col.

MOURIR. — **ÉTVM.** *Ajoutez :* M. l'abbé Tongard remarque que *mourir* n'est pas du latin fictif, qu'il se trouve dans Plaute et dans Ovide (voy. *Dictionnaire latin-français*, de Quicherat), et qu'une étude liturgique publiée par la *Revue de l'art*

ehretien, xiii, 261, prouve qu'au x^e et même encore au xi^e siècle on prononçait *moritur*.

MICET. Ajoutez : || 13^e Mot muet, mot qui n'est pas encore en fermentation, *Doanès, Tarif de 1877*, p. cxviii.

† **MUNSTER** (mun-stèr) et quelquefois, mais moins bien, **MINSTER** (min-stèr), s. m. Mot allemand qui signifie cathédrale, dôme. Pourtant qu'il était beau, tout ce rouchant en feu ! Le s dressaient pour nous citadelle indienne, Temple grec et munster, tour, flèche aérienne..., L'ABBÉ R..., dans *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. II, p. 266, Paris, 1864 (*le Poème des champs*). N'est-ce pas du haut de son minster [de Strasbourg] que prit l'essor l'hymne enflammé [la Marseillaise] qui parcourut d'un coup d'aile toutes nos frontières et plana sur nos jeunes armées comme une victoire ? *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (*Histoire de Louvois*, par M. Camille Roussin).

† **MUTILANT** (mu-ti-lan, lan-t'), adj. Qui mutilé. Le lèvre anesthésique mutilante, *le Progrès médical*, 16 nov. 1877, p. 841.

† **MYCOLOGIQUE** (mi-ko-lo-jik'), adj. Qui appartient à la mycologie ou histoire des mucédinées, *Journ. offic.* 20 oct. 1877, p. 6889, 3^e col.

MYSTIFICATION. Ajoutez : — *JUST.* xiv^e s. Ce que les anciens prophètes et poètes mystiquement nous enseignent, disant les vains et fallacieux songes gesir et estre chez sous les feuilles cheutes en terre, *RAB. Pont.* III, 43.

N

† **NAPHTHALISÉ**, ÉE (na-fta-li-zé, zée), adj. Imprégné de naphthaline. La naphthaline, les engrais naphthalisés, la suite finement pulvérisée, S. LLOUBES, dans *Travaux de la Commission départementale du phylloxéra*, Perpignan, 1874, p. 118.

NAPHTE. — *ETYM.* Ajoutez : M. Max Holdstein m'écrit pour me faire remarquer que ce mot est sans doute d'origine hébraïque : *nphl* désigne dans la Bible essentiellement une distillation, une exsudation, il s'applique surtout au miel (Ps. XIX, 11). Le naphte pouvait faire l'effet d'une substance distillée ou exsudée par la terre.

† **NATIONALISER** (na-sio-na-li-zé), v. a. Donner la qualité nationale. Les produits d'origine française, naturels ou fabriqués, et les produits étrangers nationalisés en France par le paiement des droits..., les marchandises nationales ou nationalisées..., *Doanès, Tarif de 1877*, p. cvi.

† **NATURISTE.** Ajoutez : || 2^e Philosophe distinct des matérialistes, des athées et des panthéistes, et qui ne reconnaît d'autres lois que celles qui dérivent de la nature de chaque animal, *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, 3^e éd. t. II, p. 392.

† **NACRAGEUX**, ÉUSE (nô-fra-jé, jéu-z'), adj. Fécond en naufages. Dès l'ouverture, les deux aspects de l'histoire touchante [Paul et Virginie] sont déjà présagés et réfléchis dans le paysage, les deux aspects de la vie à la mer naufageuse et l'abri sûr, *SAINT-BEUVE, Chateaubriand et son groupe littéraire*, Paris, 1861, t. I, p. 214.

† **NAISOT**, OITE (ni-è-zo, zo-t'), s. m. et f. Diminutif de niais. La jeunesse de M^{lle} X... et sa grâce un peu minaudière babillent à souhait cette petite niaisotte de Marthe, *ALPH. DAUDET, Journ. offic.* 29 août 1877, p. 6493, 3^e col. || Adj. Un petit air niaisot. Une conversation niaisotte.

† **NICHARD**, ARDE (ni-char, char-d'), adj. Qui aime à faire des niches. Ces attrapes et ces niches de Louis XVIII lui [à Talleyrand] étaient restées sur le cœur ; il l'appelait le roi nichard, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis (Essai sur Talleyrand, par sir Henry Lytton Bulwer)*, iv.

† **NIRVANA** (nir-va-na), s. m. Terme de la religion bouddhique. Absorption définitive de l'individu dans le grand tout, avec perte de la personnalité. C'est un jugement assez étrange de transformer Jean Reynaud en bouddhiste et le plus croyant des hommes à la vie future en un apôtre du nirvana, *PAUL JANET, la Métaphysique en Europe, Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1877.

— *ETYM.* Sanscrit, *nirvāna*, extinction, de *nir*, souffler de haut en bas, éteindre en soufflant.

† **NITRO-AÉRIEN** (ni-tro-a-é-rien), adj. s. m. Esprit nitro-aérien, nom donné par Mayow, chimiste anglais du xvi^e siècle, à la partie de l'air qui, dans la combustion, s'unissait avec le combustible ; c'était l'oxygène, *CHEVREUL, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXV, p. 924.

† **NOCEUX** (no-seu), s. m. plur. Terme de la campagne. Ceux qui sont d'une nocce. Les nocceux,

chamarrés de rubans, sont cortogés aux époux, A. THÉRIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1877 (*la Poésie populaire en France et la vie rustique*).

NOIR. || 22^e Ajoutez : || Mettre dans le noir, atteindre le noir de la cible et, figurément, réussir. Un auteur qui n'a pas mis complètement dans le noir, *Journ. offic.* 16 oct. 1877, p. 6827, 3^e col.

† **NOTAIRE** (no-té-rie), s. f. Affectation d'appuyer ses assertions sur des actes notariés (mot forgé par Sainte-Beuve). On se demande pourquoi toute cette notairerie compliquée de sentimentalité à propos d'un respectable docteur de Sorbonne, fils d'un huissier au parlement, *SAINT-BEUVE, Port-Royal*, 3^e éd. t. IV, p. 564.

† **NUGATOIRE** (nu-ga-toi-r'), adj. Qui a le caractère de la frivolité, qui n'est pas sérieux. Cette proposition, je pense, signifie j'existe ou je suis pensant ; et pourtant, quand les cartésiens disent : je pense, donc je suis, c'est comme s'ils disaient : j'existe pensant, donc j'existe ; et si cela n'est pas tout à fait si nugatoire que cet argument de Chrissippe : s'il est jour, donc il est jour, il n'en est pas bien éloigné, *JEAN DU HAMEL, Refl. crit. sur le système cartésien de la philosophie de M. Régis* (1692), p. 45.

— *ETYM.* Lat. *nugatorius*, frivoie, de *nugator*, celui qui dit des frivolités, de *nugr*, frivolités.

† **NYSTAGMIQUE** (ni-stag-mi-k'), adj. Qui a rapport au nystagme (voy. ce mot au Dictionnaire). || Substantivement. Un, une nystagmique, une personne affectée de nystagme, *le Progrès médical*, 1^{er} sept. 1877, p. 670.

O

OFFERTE. Ajoutez : || 5^e Offrande au prêtre. En outre de cette somme presque fixe dans le casuel, il y en a d'autres : il y a les oblations, les offertes à l'autel, il y a les quêtes, les mariages, les enterrements, *Journ. offic.* 28 nov. 1876, p. 8752, 1^{re} col.

2. **OFFICIER.** Ajoutez : — *REM.* Au n^o 4, un exemple de Mirabeau est cité où se trouve officier de morale ; mais cet emploi ne lui appartient pas, il est bien antérieur et de l'abbé de Saint-Pierre : Je voudrais être un jour à portée de voir et d'embrasser un aussi digne officier de morale ; vous savez que c'est ainsi que l'abbé de Saint-Pierre appelait ses collègues les gens d'Eglise, J. J. ROUSSEAU, *Lettre de M. Grume, curé d'Amberg*, dans *Bugby*, 15 déc. 1763.

† **OLIGURIE** (o-li-gu-rie), s. f. Diminution de la sécrétion urinaire, *le Progrès médical*, 1^{er} sept. 1877, p. 675.

— *ETYM.* *ὀλιγος*, peu, et *ούρον*, urine.

OPINION au Supplément. Ajoutez : || 8^e Discours préparé ou prononcé pour soutenir une opinion. Il propose à l'assemblée d'ordonner que les opinions préparées sur le procès [de Louis XVI] soient déposées sur le bureau, imprimées, distribuées à tous les membres, *RIEUS, Hist. de la révolution*, 14^e éd. 1846, t. III, p. 459. Robespierre demande la parole, et, quoiqu'il eût été décidé que toutes les opinions seraient imprimées, il obtient la parole, *ib.* ib. p. 460.

ORCANÈTE. — *ETYM.* Ajoutez : M. Néandre N. de Byzance, arménien, rectifie ainsi ce qui est dit : « Le mot qui signifie couleur en arménien est non pas *orak*, *orakanel*, mais *érang*. Quant au verbe *oragané*, il signifie arroser. Colorer, se colorer, c'est *orcané*, de *necr*, couler. »

ORDRE. Ajoutez : || 28^e Terme de droit. Ordre judiciaire : Si un arrangement et un règlement entre les créanciers inscrits et la partie, ce que dans la pratique on nomme ordre amiable, ne se réalisent pas dans le mois, un juge commissaire est nommé à la réquisition de la partie la plus diligente, et alors, après sommations et autres procédures déterminées, on fait dans les formes de droit une distribution qui peut être soumise au tribunal, puis devant la cour : c'est ce qu'on nomme ordre judiciaire.

OREILLARD. Ajoutez : || 3^e Hibou oreillard, sorte de hibou. Quoique Edward eût les nerfs solides, le cri des oiseaux de nuit et particulièrement celui du hibou oreillard, commun dans la contrée, le fit plus d'une fois tressaillir, *Rev. Brit.* oct. 1870, p. 375.

ORIENTÉ. Ajoutez : — *REM.* Peut-on dire orienté vers un autre point cardinal que l'orient, comme dans cette phrase : Le côté orienté au midi, *Journ. offic.* 1^{er} nov. 1877, p. 7098, 3^e col. Cela n'est pas

bon ; l'orient est trop exprimé dans orienté pour qu'on reçoive une telle locution.

P

PAIN au Supplément. || Proverbes. Ajoutez : || Assez demandé du pain celui qui se plaint de la faim, *SAINT FRANÇOIS DE SALES, Lettre du 24 janvier 1608*.

PALINOD. — *ETYM.* Ajoutez : M. l'abbé Tougard me communique cette note : « Le *palinod*, sorte d'académie religieuse, remonte au moins à 1486 ; il ne peut donc être question, dans l'étymologie, de retraduction des blasphèmes des hérétiques. Des auteurs sérieux, par exemple M. Frère et M. G. Descard, tirent ce nom du refrain en l'honneur de la sainte Vierge qui terminait chaque pièce. »

† **PALINODIER** (pa-li-no-di-è), v. a. Tourner en palinodie. Comme le mérite de la création donne le droit de retoucher son œuvre, au besoin de la palinodie et de la renier, P. BONNAUD, *Rev. Britannique*, sept. 1873, p. 135.

† **PALUD** (pa-lu), s. f. Espèce de garantie. On a payé les paluds 50 francs ; les demi-paluds, de 41 à 42 francs, *Journ. offic.* 28 oct. 1872, p. 6716, 2^e col.

† **PANDECT** (pan-dekt'), s. m. Fausse orthographe pour pandit (voy. ce mot au Dictionnaire). C'était [le chef des brahmes de Jagrenat] le plus fameux pandect, ou docteur, dont on eût jamais ouï parler, *BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, la Chaumière indienne*, p. 64, Paris, 1822.

† **PANTOPHILE** (pan-to-fi-l'), s. m. Celui qui aime tout (mot créé par Voltaire). J'attends avec impatience les réflexions de pantophilie Didrot sur Tancrède ; tout est dans la sphère d'activité de son génie ; il passe des hauteurs de la métaphysique au milieu d'un tissage, et de là il va au théâtre..., *VOLT. Lett. à Thiriot*, 19 nov. 1760.

— *ETYM.* Πασι, tout, et φιλω, et φιλω, ami.

PAPILLOTER au Dictionnaire et au Supplément. Ajoutez : || 3^e Rendre papillotant. Tu n'as pas la berline ; les yeux, que n'as pas encore papillotés Bacchus, sont bien ouverts, *Lett. du P. Duchêne*, 73^e lettre, p. 2.

† **PARABALLE** (pa-ra-ba-l'), s. m. Ce qui sert à garantir des balles, dans un tir. La foudre est tombée sur un paraballe du nouveau stand, *Extr. du Journal de Genève*, dans *Journ. offic.* 6 sept. 1873, p. 6751, 2^e col.

— *ETYM.* Parer, et balle.

† **PARATATIQUE** (pa-ra-ta-ti-k'), adj. Terme de grammaire. L'imparfait. Construction paratattique, *Rev. critique*, 14 déc. 1875, p. 376.

— *ETYM.* Παράτατος, avec extension, prolongé, étendu, et, en grammaire, imparfait, parce que l'imparfait semble étendre le temps ; de παρατείνω, étendre, de παρ, et τείνω, tendre.

† **PARATHERMAL**, ALE (pa-ra-tèr-mal, ma-l'), adj. Terme de physique. Qui se déplace, qui change corrélativement aux variations de la température, de manière à en compenser les effets.

— *ETYM.* Παρά, indiquant changement, et θερμ, chaleur.

† **PARENTAILE** (pa-ran-ta-il'), f. m. L'ensemble des parents, avec un sens de dénigrement. Toute ma parentaille est venue à mon jugement ; j'ai manqué tomber en syncope, P. L. COURBIER, *Lettre écrite en 1821 au lendemain d'un procès*.

† **PARITARISME** (pa-ri-ta-ri-si-m), s. m. Nom, en Prusse, de l'égalité de traitement accordée à tous les cultes. La politique ecclésiastique qu'on y pratiquait (en Prusse), dans les vingt dernières années, s'appelait le paritarisme ; c'était un système de respect également bienveillant pour tous les cultes, G. VALBERT, *Rec. des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1877.

— *ETYM.* Dérivé du lat. *pariter*, également.

† **PART** (par). s. m. Terme de poste. Feuille contenant la désignation du service (c'est le premier mot du libellé de la feuille : part de tel endroit tel jour le courrier). Les paquets revêtus des cachets officiels des cabinets étrangers doivent être remis sans retard et en exemption de toute visite lorsqu'ils sont transportés par des agents ou courriers diplomatiques munis d'une feuille de part mentionnant le nombre des colis et indiquant qu'ils renferment des dépêches officielles, *Doanès, Tarif de 1877*, p. cxvii. Art. 462 : Toute dépêche remise à un courrier ou à un agent quelconque chargé

de la transporter est accompagnée d'une feuille de route appelée *part*, *Instruct. générale* du 20 mars 1868. Le part contient la désignation du service... le part sert à constater les retards ou les avances, etc. *ib.*

— ETYM. 3^e personne du présent de l'indicatif du verbe *partir*.

† **PASCALIN** (pa-ska-lin), *s. m.* Imitateur de Pascal. M. Nicole fait gloire de copier jusqu'à ses défauts [de Pascal]; tous les pascalins en sont logés là, BRIENNE, dans *STE-BEUVE, Port-Royal*, t. IV, p. 320, 3^e éd.

PASSADE au Dictionnaire et au Supplément. *Ajoutez* : || 9^e En termes de fauconnerie, mouvements curvilignes de l'oiseau, qui consistent en une descente oblique suivie d'une remontée, *MABEY, la Machine animale*, 1873, p. 229.

† **PASTEURISER** (pa-sieu-ri-zé), *v. a.* Traiter les vins par le procédé de M. Pasteur; ce procédé les préserve d'altération, et consiste en une manière de les chauffer. Les procédés de M. Pasteur ont fait leur chemin, au moins à l'étranger; en Hongrie, le mot est fait, on pasteurise les vins avec le plus grand succès, *ED. PERRIER, National*, 5 novembre 1872.

† **PASTORELLE** (pa-sto-rè-l'), *s. f.* Pastorale, morceau de musique instrumentale qui imite le chant des bergers. Je choisis une pastorelle que j'abrégée, et que je mis en trio pour l'entrée des compagnes de Colette [dans *le Devin de village*], *J. I. ROUSS. Confess. vint* (c'est un italienisme).

† **PATIBULER** (pa-ti-bu-lé), *v. a.* Mettre au patibulaire, au gibet. L'impoture du charbonnier ayant été découverte, il fut patibulé et pendu, *LUZEL, dans Archives des missions scientifiques*, 1873, t. I, p. 34.

— ETYM. Voy. PATIBULATRE.

† **PENTHÈRE** (pan-tiè-ré), *s. f.* Terme de douanes. Étendue de terrain confiée à la surveillance d'une brigade.

— ETYM. Peut-être ce mot n'est-il pas autre que *pentier*, filet; en effet autrefois les agents des brigades tendaient des filets aux endroits où ils soupçonnaient devoir se produire un passage de contrebandiers.

† **PÉRAT**, *Ajoutez* : || 2^e Nom, dans le bassin de la Loire, des gros blocs de houille, *Rev. scientifique*, 26 févr. 1876, p. 195.

† **PÉRIMÉTRISER** (pé-ri-mé-tri-zé), *v. a.* Circonscrire par un périmètre. || *V. rifl.* Se périmétriser, se circonscrire. Il n'est pas permis aux maîtres de forges de se former en syndicats, de se périmétriser [je suis obligé de créer ce mot pour bien exprimer ma pensée], c'est-à-dire d'établir le périmètre dans lequel ils pourront prendre leur approvisionnement, *Enquête, Traité de commerce avec l'Angleterre*, t. II, p. 665.

† **PÉRISATURNE** (pé-ri-sa-tur-n'), *s. m.* Révolution d'un satellite autour de la planète Saturne. Le périsaturne de Titan (Titan est un des satellites), *TISSERAND, Acad. des sciences, Comptes rend.*, t. LXXXV, p. 695.

† **PHILOSOPHISE**, *ÉE* (fi-lo-so-fi-zé, zée), *adj.* Qui a reçu les idées philosophiques. Toute une tribu intellectuelle, née de Calvin, restée très-morrigénée en s'émancipant, très-philosophise d'ailleurs et sécularisée, *SAINT-BEUVE, Causeries du lundi*, t. XV (M. Sayous).

† **PHILOTTOMAN** (fi-lo-tto-man), *s. m.* Celui qui aime les Ottomans, qui est de leur parti. Philottomes et turcophobes, *G. VALBERT, Rev. des Deux-Mondes*, 17 oct. 1877.

† **PHOTOGLYPHIQUE** (fo-to-gli-pi-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la photographie (voy. ce mot au Supplément), *Journ. off.*, 3 nov. 1877, p. 7121, 2^e col.

† **PHOTOGRAPHIE** (fo-to-gra-fi-é), *v. a.* Représenter par la photographie. || Fig. Ils les personnages d'un roman de M. L. Veulliot sont tous pris au daguerrétype ou photographiés, comme on dit aujourd'hui, avec un relief puissant, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. I (M. L. Veulliot, 1).

† **PHYSIONOMIEMENT** (fi-zio-no-mi-ko-mi), *adv.* Au point de vue de la physiognomie. Physionomiquement, la caisse se présente comme un type d'oiseau sédentaire, *G. DE CHERVILLE, le Temps*, 11 sept. 1877, 4^e page, 1^{re} col.

PIED, *Ajoutez* : || 42^e Dans l'argot des casernes, un pied de banc, un sergent, *BERNADILLE, le Français*, 28 août 1877, 2^e page, 6^e col.

† **PIEDTONEZ** (pié-to-n'), *s. f.* Unité mécanique exprimant chez les Anglais la force (le travail) nécessaire pour élever d'un pied le poids d'une tonne, c'est-à-dire de mille kilogrammes, *VERNIER,*

le Temps, 27 sept. 1877, *Feuilleton*, 1^{re} page, 1^{re} col.

† **PIÉMONTISER** (pié-mon-ti-zé), *v. a.* Donner le caractère piémontais. Il ne semble pas frappé du changement dont s'affligent tant d'artistes qui prétendent qu'on leur a gâté Rome, depuis qu'on l'a piémontisée, *CH. BERTHOUD, Journal de Genève*, 13 juill. 1877.

† **PLATONISER**, *Ajoutez* : || 2^e *V. a.* Rendre conforme au caractère idéaliste de Platon. Le héros de roman et de drame [Don Carlos], poétisé et platonisé à distance par Schiller, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. V, p. 297, Paris, 1866 (*Don Carlos et Philippe II*).

† **PLUTOCRATIQUE** (plu-to-krati-k'), *adj.* Qui appartient à la plutocratie. Après cette société plutochratique, figurent les quatre entrepreneurs qui ont obtenu la propriété du chemin de fer Central-Pacifique et des autres lignes de Californie, *Journ. de Genève*, 22 août 1877, 3^e page, 6^e col.

— ETYM. *Plutocratie* (voyez ce mot au Dictionnaire).

POIS au Supplément. *Ajoutez* : || 10^e Pois d'Angole, dits aussi pois d'Amérique, rouges et noirs; on en fait des colliers. Elle s'amusa à lui faire un collier avec des pois d'Angole rouges et noirs, *BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, la Chaumière indienne*, p. 86, Paris, 1822. Ma femme et mon enfant, répondit l'Indien, ne mangeront jamais de colliers rouges tant que notre jardin produira des pois d'Angole, *m. ib.*, p. 123.

† **PORTE-COULOIR** (por-te-kou-ro-n'), *s. m.* Celui qui porte une couronne. Frédéric II, le plus sensé, le plus éclairé parmi les écrivains porte-couronne, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. III, p. 238, Paris, 1870 (*De la Connaissance de l'homme*).

† **PORTE-SABRES-BAÏONNETTES** (por-te-sa-bre-baïo-nè-t'), *s. m.* Terme employé dans l'administration de la guerre pour désigner un effet de grand équipement qui sert à porter les sabres-baïonnettes.

POSE au Dictionnaire et au Supplément. *Ajoutez* : || 6^e Action de se poser, en parlant d'un oiseau. La première inspiration qui suit l'instinct même de la pose, ou, si l'on veut, du posément de l'oiseau, diminue la réplétion des sacs aériens péripulmonaires, *CR. ROMY, Sur les variations de siège du centre de gravité des oiseaux, dans Bulletin mensuel de la navigation aérienne*, 1877.

† **POSTINE** (po-si-n'), *s. f.* Nom, dans les Landes, d'une petite porte de derrière. Il s'était installé à minuit et demi dans un sillon de la vigne qui est clôturée de tous côtés, lorsque, vers deux heures de la nuit, il aperçut un homme qui longeait la palissade du côté du couchant; il le suivit des yeux sans quitter sa place, et bientôt après il entendit le bruit d'une postine qu'on fait sauter; il vit un homme s'introduire dans la vigne par le passage qu'il s'était fait, *Gaz. des Trib.*, 6 oct. 1877, p. 965, 3^e col.

— ETYM. Même origine que *poterne* (voyez ce mot).

† **PRÉEXCELLENCE** (pré-èk-sè-lan-s'), *s. f.* Supériorité en excellence. Quant à Mars, Apollon et Jupiter [de Rubens], leurs conseils célestes n'ont guère trait, ce semble, qu'à la préexcellence de la bière d'orge sur la bière de houblon, *E. BERGERAT, Journ. off.*, 11 sept. 1877, p. 6260, 2^e col.

— ETYM. *Pré...* et *exceller* (voy. *PRÉCELLER*).

† **PRESTRIE** (pré-su-ri-é), *s. f.* Nom, dans la Suisse romande, de la vendange soumise au pressoir.

PRINCESSE, *Ajoutez* : || 7^e Familièrement, aux frais de la princesse, c'est-à-dire aux frais de l'administration, de la maison, du patron, etc. Messieurs les maires ont voyagé, comme l'on dit, aux frais de la princesse, le XIX^e siècle, 17 sept. 1877, 4^e page, 3^e col.

† **PROCRASTINATION** (pro-kras-ti-na-sion), *s. f.* Mot forgé du latin. Remise au lendemain, ajournement. Chénédolle écouta trop le démon de la procrastination, comme on l'a appelé; il n'invqua pas assez la muse de l'achèvement, *SAINT-BEUVE, Chateaubriand et son groupe littéraire*, Paris, 1861, t. II, p. 200.

— ETYM. Lat. *procrastinationem*, de *pro*, en avant, et *crastinus*, du demain, de *cras*, demain.

† **PROGRESSISME** (pro-grè-si-sm'), *s. m.* Caractère, tendance du progressiste (voy. ce mot au Dictionnaire). Naguère encore Berlin était la capitale du progressisme allemand, il y régnait en

maître, *G. VALBERT, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1877, p. 222.

† **PUDIBONDERIE** (pu-di-bon-de-rie), *s. f.* Néologisme. Recherche, affectation d'une pudicité excessive. Par un raffinement de pudibonderie dévote et aussi parce qu'il n'y a pas de petites économies, Mlle Constance avait pour habitude de s'habiller sans lumière, *A. THEURIET, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1877, p. 488.

— ETYM. Voy. *PUDIBONDAGE*, autre néologisme qui est au Dictionnaire.

† **PULVÉRIER** (pul-vé-rié), *s. m.* Sablier, petit vase contenant une poudre. Il [un enfant] me regardait écrire et a pris le pulvérier pour du poivre dont j'apprétais le papier, *EUGÉNIE DE GÉRIN, dans STE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. III (*Maurice et Eugénie de Guérin*).

— ETYM. Lat. *stictif, pulterarium* (voy. *POUDRIER*).

† **PULVÉRISATEUR**, *Ajoutez* : || 3^e Fig. Pulvérisateur d'espèces, botaniste qui réduit les espèces en poudre, c'est-à-dire qui les multiplie outre mesure à l'aide de la plus légère différence, *PLANCON, Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1874, p. 104.

† **PYRAMIDE**, *ÉE* (pi-ra-mi-dé, dée), *adj.* Qui est en forme de pyramide. L'équipé d'adoption d'un groupe pyramidal et la somptuosité du coloris constituent seules, il faut le dire, l'intérêt de l'ouvrage [la Descente de Croix de Rubens], *E. BERGERAT, Journ. off.*, 14 sept. 1877, p. 6260, 1^{re} col.

Q

† **QUASI-CONTRACTER** (ka-zi-kon-tra-cté), *v. n.* Terme de droit. Faire un quasi-contrat. Attendu que V... n'a aucune action contre D..., et B..., qui n'ont ni contracté ni quasi-contraté avec lui, *Gaz. des Trib.*, 8 sept. 1877, p. 871, 3^e col.

† **QUIRITES** (kui-ri-t'), *s. m. pl.* Terme d'antiquité, avec un Q majuscule. || 1^{er} Sabins fondus dans la population romaine. || 2^e Citoyens romains vivant dans la condition privée, bourgeois romains. Ce stratagème est l'inverse de celui de César, qui apaisa une émeute militaire en apostrophant les mutins du nom de Quirites, comme qui dirait citoyens ou messieurs, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VI (*le maréchal de Villars*). || 3^e Il se dit qu'il existait au singulier et au pluriel, par plaisanterie, des Romains actuels. Deux fois par an, à la madone de mars et à celle de septembre, un usage antique et solennel veut que le bon peuple romain se porte en foule à la foire aux jambons de Grottaferrata... toute la sainte journée, le Quirite s'empiffre sur l'herbe, sous des oliviers ou sous des tentes, *Journ. de Genève*, 12 septembre 1877, 1^{re} page, 6^e col.

— ETYM. Lat. *Quirites*, de *Cures*, nom des anciens Sabins.

R

RADICAL, *Ajoutez* : || 7^e Terme d'astronomie. Point radical, point du ciel d'où les divers groupes d'étoiles filantes paraissent diverger. Par exemple, le point radical des Léonides est dans la constellation du Lion.

† **RAMASSEMENT** (ra-ma-sé-man), *s. m.* Action de se ramasser sur soi-même. S'envolant dans son fauteuil avec le ramassement de l'homme qui se dispose à écouler, *ALPH. DAUDET, le Temps*, 6 oct. 1877, *Feuilleton*, 1^{re} page, 2^e col.

† **RAPINADE** (ra-pi-na-d'), *s. f.* Enivre de rapin. Il y a peu de temps encore régnaient sans contestation la peinture prompte, le joli, le naïf, l'esquissé, et aussi les prétentieuses rapinades, qui, pour représenter un excès contraire, n'en sont pas moins odieuses pour l'œil d'un vrai amateur, *CH. BAUDELAIRE, t. III*, p. 115, édition définitive.

† **RASSÈRENANT**, *ANTE* (ra-sé-rè-nan, nan'), *adj.* Qui rassérène. Sa familiarité prolongée [de Guthe] est saine pour l'esprit et rassérénante, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. III, p. 298, Paris, 1870 (*Entretiens de Guthe et d'Eckermann*).

† **RATTIER** (ra-ti-rié), *v. a.* Attirer de nouveau. Quant à Faust, qui, avec tous ses abîmes de corruption humaine et de perdition, m'effraya d'abord et me fit reculer, mais dont l'énigme profonde me rassura sans cesse, je le lisais assidûment les jours de fête, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. III (*Entretiens de Guthe et d'Eckermann*, 1).

— ETYM. *Re...*, et *attirer*.

RAVAGEUR, *Ajoutez* : || 3^e *Adj.* Ravageur, ravageur, qui ravage le moral. Elle [Mme de Gasparin] s'est gardée de la contagion des romans

ravageurs et troublants, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IX (*Mlle Eugénie de Guérin et Mme de Gasparin*, II).

† **RACIVEMENT** (ra-vi-ve-man), *s. m.* Action de raviver. Tout cela se trouve, ou devrait se retrouver en nous, vers la fin de la vie, avec un rafraîchissement et un ravivement de souvenirs mêlés d'une secrète tendresse, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IV (*le Père Lacordaire*, II).

† **REBOVÉ**, *ÊE* (re-bon-bé, bée), *adj.* Dont le bombardement est redoublé. Cette tête [de Chateaubriand] aurait et pétrifié les yeux : des cheveux soyeux et inspirés sous leur neige, un front plein et rebombé de sa plénitude..., *LAMART. Cours familier de littérature*, 49^e entretien.

† **RÉCALCITRANSE** (ré-kal-si-tran-s'), *s. f.* État de celui qui est récalcitrant. Persister dans le système de récalcitrance absolue, *H. MERVE, la Papauté*, p. 116, Paris, 1878.

— *ETYM.* Récalcitrant.

† **RECAVER** (SE) (re-ka-ré), *v. refl.* Terme de jeu. Se caver de nouveau après avoir été décafé. || Fig. Passer encore de ne pas payer ses dettes. Mais... nous faire perdre des millions pour courir les aventures dans l'espoir de se recaver, ça, je ne leur pardonne pas. *E. VIOLETTE-DUC, le XIX^e siècle*, 8 nov. 1877, 2^e page, 2^e col.

† **RECONQUÊREUR** (re-kon-ké-ur), *s. m.* Celui qui reconquiert. II [le Cid Campeador] à cet, somme toute et malgré ses alliances avec les mécontents, un reconquistador, un reconquérant de l'Espagne sur les Arabes, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. VII (*Cornaille, le Cid*, II).

RECRUTEUR. *Ajoutez :* Au féminin, celle qui recrute, qui fait du prosélytisme. La protestante inconvertible et convertisseuse, une recruteuse d'amés, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IX (*Mlle Eugénie de Guérin et Mme de Gasparin*, II).

† **RECURRENCE**. *Ajoutez :* 2^e État de ce qui revient, se reproduit. Nous avons observé que dans *Tannhäuser*, la récurrence des deux thèmes principaux, le motif religieux et le chant de volupté, servait à réveiller l'attention du public, *CH. BAUDELAIRE*, t. III, p. 211, édition définitive.

† **REDECOUVRIR** (re-dé-kou-voir), *v. a.* Découvrir une seconde fois. II a fallu que, de nos jours, M. Floquet, dans son zèle si méritoire, le redécouvre en quelque sorte [la première période de la carrière oratoire de Bossuet], *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. II (*Bossuet*, II). (Voyez *REDECOUVERTE* au Supplément.)

† **REFLEXIF**. *Ajoutez :* 2^e Qui a le caractère de la réflexion ou méditation. Notre auteur prétend justifier que la connaissance est essentiellement connue par elle-même, parce qu'autrement, dit-il, on serait obligé d'admettre le progrès à l'infini dans les connaissances réflexives; ou il faut éviter le progrès à l'infini, *JEAN DU HAMEL, Réflexions crit. sur le système cartésien de la philosophie de M. Régis* (1692), p. 51.

† **REFORCER**. *Ajoutez :* 2^e Activement. Forcer de nouveau. II [Breteuil] fit semblant de trouver le souter bon et le vin encore meilleur; le curé, charme de son hôte, ne songea qu'à le renforcer, comme on dit dans les provinces, *SAINTE-SIMON, dans Scènes et portraits choisis dans les Mémoires du duc de Saint-Simon*, par Eug. de Lannau, Paris, 1876, t. II, p. 64 (*le cardinal Dubois maré*).

† **REFULGENT**, *ENTE* (ré-fu-l-jan, jan-t'), *adj.* Mort forgé du latin. Qui brille, qui jette un éclat. Bien savent-ils... Que votre vie acquiesce et conservée Est pour le bien des mortels réservée; Non des mortels de mérite indigne, Mais des mortels de vertus réfulgents, *J. B. BOSSUET, Épîtres*, I, 4.

— *ETYM.* Lat. *refulgere*, briller.

RÈGLEMENTAIRE. *Ajoutez :* 1^{er} *s. m.* Nom donné, dans les établissements religieux d'instruction secondaire, à l'élève chargé de sonner les divers exercices prescrits par le règlement de la maison.

† **RÉINTRODUIRE** (ré-in-tro-dui-r'), *v. a.* Introduire une seconde fois. Je ne plaide pour aucun des éléments contraires en présence, je ne fais que les exposer; et, si je plaide pour l'un d'eux exclusivement, ce serait pour celui que M. Renan représente, et qu'il est venu réintroduire, à son heure, dans notre courant français un peu appauvri, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. II (*M. L. Renan*, II). (Voyez *REINTRODUCTION* au Supplément.)

† **RELIGIONNEL**, *ELLE* (re-li-gi-on-nèl, nèl'), *adj.* Qui appartient à la religion. II [Deleury] y gagna d'avoir contre lui la haine religieuse, comme il l'appellait, la plus forte de toutes et la

plus acharnée, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IV, (*Ducis épistolaire*, II).

† **REMANIAGE** (re-ma-ni-a-j'), *s. m.* Action de remanier, de modifier d'ensemble. L'homme est probablement poussé par un instinct providentiel à ce remaniage continu du tableau de sa vie passée, *BOUDAN, Mélanges et Lettres*, t. IV, p. 68.

† **REMASTICAGE** (re-ma-si-ka-j'), *s. m.* Action de remastiquer. Ces travaux [à exécuter dans le palais du Louvre] sont les suivants : démastiquer et remastiquer des glaces, des châssis sur combles, éclairant la grande galerie..., *Journ. off.*, 21 juin 1877, p. 5905, 2^e col.

† **REMONÉTISATION** (re-mo-né-ti-sa-si-on), *s. f.* Action de remonétiser. *La Nation* de New-York reproche à M. Sherman d'avoir entièrement passé sous silence... la question de la remonétisation de l'argent, *Journ. off.*, 2 octobre 1877, 3^e page, 2^e col.

† **REMONÉTISER** (re-mo-né-ti-sé), *v. a.* Remonétiser un métal, reprendre les paiements en ce métal. Fant-il remonétiser l'argent, et non-seulement l'or [aux États-Unis]? *Journ. de Genève*, 2 octobre 1877, 3^e page, 1^{re} col.

— *ETYM.* *Re...* et lat. *moneta*, monnaie.

RENDRE au Supplément. *Ajoutez :* — *REM.* On lit dans *Sainte-Beuve* : En l'approbant [Royer-Collard], on sentait tout d'abord une supériorité naturelle; aussi tout le monde lui rendait, *Nouv. lundis*, t. IV (*Histoire de la restauration*, par M. L. de Villé-Castel). *Rendre* signifie ici rendre hommage, céder. Cette acception, que je n'ai trouvée nulle part ailleurs, est sans doute une expression familière; du moins *Sainte-Beuve* l'a soulignée.

† **RENGARIER** (ran-ga-ri-é), *v. a.* Engager de nouveau (mot tombé en désuétude). J'en grand-peine à me laisser, non pas persuader, mais aller à la bienséance; lui-même (le duc d'Orléans) me dit encore plus de merveilles, et, quoique malgré moi, je me laissai rengarier, *SAINTE-SIMON, Mém.*, t. XII, p. 329, éd. Chéruel et A. Regnier fils.

— *ETYM.* *Re...* préfixe, et lat. *angariare*, forcer, faire violence, de *angere*, forcer à servir de courrier. Le mot serait mieux écrit *rangarier*.

† **RÉPARATIONNAIRE** (ré-pa-ra-si-on-né-r'), *s. m.* Nom, dans le bassin de la Loire, des mineurs chargés du boilage et du muraillement des puits, *Rev. scient.*, 20 fév. 1876, p. 495.

† **RÉPÉTITIVE** (ré-pé-ti-ri-s'), *s. f.* Femme qui remplit les fonctions de répétiteur. L'administration [des sourds-muets] la retint [Thérèse Mounier] dans l'établissement en qualité de répétitive; elle remplit ces fonctions et celles de monitrice aux ateliers avec un admirable dévouement jusqu'en 1859, *Journ. off.*, 14 sept. 1877, p. 6303, 2^e col.

† **RÉPLICATION** (ré-pli-ka-si-on), *s. f.* Action de doubler, doublement. II est vrai que, pour bien faire, votre imprimure devrait être dans ce pays; il faudrait avoir deux corps, l'un à Paris pour y ramasser ses matériaux, et l'autre en Hollande pour y faire imprimer l'ouvrage que l'on composerait; cette réplication, comme l'appellent les scolastiques, n'étant pas possible..., *BAYLE, Lettre à Mathieu Marais*, 2 oct. 1698.

— *ETYM.* Lat. *replicatio*, action de répéter (voy. *RÉPLIQUE*).

† **RÉPLIQUE**. *Ajoutez :* 6^e Répétition d'un ouvrage moderne. Cette réplique (une répétition des Moissonneurs) n'était pas complètement achevée au moment de la mort du peintre [Léopold Robert], *CH. CLEMENT, Léopold Robert, d'après sa correspondance inédite*, ch. VI.

† **REPIENANT**, *ANTE* (re-pi-nan, nan-t'), *adj.* Qui reprend, qui redresse. Jamais il n'y eut de vérité, ni plus haute ni plus spirituelle, ni plus convaincante et plus vivement reprenante que celle de Jésus-Christ, *BOSSUET, Sermon sur myst.*, XVIII, 13.

† **RESSOURCE**. *Ajoutez :* 5^e Terme de fauconnerie. Synonyme de remonte, (en parlant de l'oiseau, *MARREY, la Machine animale*, 1873, p. 229).

† **RETENIR** || 7^e *Ajoutez :* || Garder un chef d'accusation contre un accusé. S'il est vrai qu'à l'égard de ces nombreux sinistres, les preuves ne sont pas suffisantes pour servir de base à une accusation, et s'il convient de ne retenir contre C... que l'incendie allumé chez M. B..., *Gaz. des Trib.*, 6 sept. 1877, p. 864, 3^e col. M. le président : Messieurs les jurés, ce fait n'est pas retenu; seulement il

était nécessaire de montrer que l'accusé se trouvait toujours près des foyers de l'incendie, *ib.* 4^e col. Il ne s'agit rendu coupable d'un autre vol, vol qui n'est pas retenu à sa charge par l'arrêt de renvoi..., *ib.*, 8 sept. 1877, p. 872, 3^e col.

† **RÉTRECISANT**, *ANTE* (ré-tré-si-san, san-t'), *adj.* Qui rétrécit, qui rend étroits l'esprit ou le cœur. Le danger était qu'avec tant de vertus acquises, de pensées de mortification, une piété sincère, mais rétrécissante [chez le duc de Bourgogne], on se trouvât à avoir sur le trône, en fin de compte, qu'un semisatiriste couronné, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. II, p. 110, 1864 (*Louis XIV et le duc de Bourgogne*).

† **RHÉOSTATIQUE** (ré-ô-sa-ti-que), *adj.* Qui a rapport au rhéostat (voy. ce mot au Dictionnaire). Machine rhéostatique, *Journ. off.*, 40 nov. 1877, p. 7367, 3^e col.

† **RHÉTORIQUEUR** (ré-to-ri-keur), *s. m.* Celui qui fait de la rhétorique, qui tient des discours vains et pompeux. C'est ainsi qu'on parle (un déplaît aux rhétoriciens), quand on est dans le vrai des choses et qu'on ne marche pas, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. I (*Mme de Sévigné*). — *HIST.* 1^{er} *s.* Orateurs grands rhétoriciens, Garnis de langues esclatantes, coquillards, les *Droits nouveaux*. || XVI^e *s.* Or ay-jé depuis expérimenté ce qu'apparaît j'avoy assez prouvé, c'est que d'un tel œuvre [Defense de la langue française] je ne raporteray jamais favorable jugement de nos rhétoriciens français, J. DUBELLAY, *Œuvres*, Paris, 1669, *Épître au lecteur*, p. 3, verso.

— *ETYM.* Mot fait comme s'il y avait un verbe *rhétoriquer*, tiré de *rhétorique*.

† **RIVEUSE** (ri-ved-z'), *s. f.* Riveuse de bottines, ouvrière qui rive les chaus des bottines, *Gaz. des Trib.*, 8 oct. 1877, p. 077, 2^e col.

† **ROUPIOU** (rou-piou), *s. m.* Dans les hôpitaux de Paris, étudiant en médecine qui remplace bénévolement un externe dans son service. M. Sainte-Beuve racontait au jeune docteur Grenier... qu'il avait eu l'honneur d'être rroupiou sous Dupuytren, *SAINTE-BEUVE, Nouv. lundis*, t. XIII (*Ma biographie*, en note).

† **RUINE-MAISON** (ru-i-ne-mé-zon), *s. m.* Homme dépensier, qui ruine une maison. Dire que j'ai retiré cinquante francs de ma pauvre caisse d'épargne pour les prêter à ce ruine-maison, *CH. DE BERNARD, les Ailes d'Icare*, II, 9. || *Au plur.* Des ruine-maisons.

S

SABREUR. *Ajoutez :* 2^e Nom donné, en Provence, au parti des princes durant la Fronde, à cause que le baron de Saint-Marc, premier consul d'Aix, venu à Paris, accusait de ticideur les membres du parlement, et répétait à tout venant qu'il les sabrerait tous, *Revue hist.*, t. V, p. 35.

SAUMURE. — *ETYM.* *Ajoutez :* *Saumure* vient directement du bas-lat. *salemoria*, qui manque dans Du Cange, et qui est dans un manuscrit du XII^e ou du XIII^e siècle. *Voy. Rufus*, éd. Doremberg, p. 257.

† **SAUVABLE** (sô-va-bl'), *adj.* Qui peut être sauvé. On propose au gouvernement de Naples pour tendre au pape une planche de salut, pour sauver ce qui est sauvable dans ce malheureux pouvoir temporel qui fait de tous côtés comme un vase fêlé..., *LE PAIRE NAPOLÉON, séance du Corps législatif*, 1^{er} mars 1861, *Moniteur*, n^o 274.

† **SEMPITERNELLEMENT** au Supplément. *Ajoutez :* — *HIST.* XVI^e *s.* Le moins de non plus sera vous remercié; et, si les remerciements doivent être mesurés par l'affection des bien-facteurs, ce sera infiniment, sempiternellement, *RAB. PANT.*, III, 5. Nos docteurs signalent sempiternellement et à tous propos qu'il faut croire..., *MARNIX DE STE-ALDEGONDE, Tableau des différends de la religion*, Bruxelles, 1857, II, p. 54.

† **SENSATIONNISTE** (san-sa-si-on-ni-st'), *s. m.* Philosophe de la sensation. *Sainte-Beuve* blâmait l'emploi du mot sensationnisme pour désigner la doctrine de Condillac, quoiqu'il l'eût employé lui-même dans cette acception; il voulait qu'on dit sensationnisme, parce que le mot sensationnisme désigne une inclination et se prend en mauvaise part, *CH. SECRETAN, Discours laïques*, IV, Paris 1877.

† **SÉVIGNISTE** (sé-vi-gni-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de Mme de Sévigné et de ses lettres. M. Monnerque, le sévigniste, d'aimable et sou-

riante mémoire, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IV, les *frères Le Xain*, par M. Champfleuri.

† **SHAKSPEARIEN, IENNE** (chèk-spi-ri-én, ri-én), *adj.* Qui appartient à Shakspeare, poète dramatique anglais. C'est bien l'idée la plus contraire à l'original (*Hamlet*) et la plus antishakspearienne qui se puisse concevoir, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. IV (*Lucis épistolaire*, I).

† **SOCIALITAIRE** (so-si-a-li-tè-r), *adj.* Qui appartient à la socialité. || Particulièrement, qui appartient à la socialité universelle, ou mode d'association universelle. Son but [du docteur Dühring de Berlin] est d'établir dans le monde la socialité universelle ou la société socialitaire, v. *CHERBULIZ, Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} septembre, 1877.

† **STÉARINER** (sté-a-ri-né), v. a. Enduire de stéarine. || Plâtre ou buste sicariné, celui qu'on a enduit de stéarine, ce qui lui donne l'aspect du marbre.

† **STOÏCISER** (sto-i-si-zé), v. n. Incliner vers les doctrines stoïciennes. Cet ouvrage [le *Περὶ ζῴων*, attribué à Aristote] doit être d'un péripatéticien stoïcisant, la *Philosophie des Grecs*, par Zeller, trad. par Bouthoux, Paris, 1877, t. I, p. 34.

† **STRANGULÉ, ÉE** (stran-gu-lé, lée), *adj.* Mot forgé du latin. Qui est en strangulation. || Fig. Il [soulait] vous met en quatorze vers [un sonnet], symétriquement contournés et strangulés, des moudes de pensées, de passions et de boutades, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. III, p. 312, Paris, 1870 (*les Poètes français*).

† **STRIGILAIRE** (stri-ji-lè-r), s. m. Terme d'antiquité. Celui qui raclait avec la strigile le corps des baigneurs, *Gaz. des Trib.* 23 mars 1877, p. 205, 2^e col.

— ETYM. Lat. *strigilarius* (voy. *STRIGILE*).

T

† **TAURIDES** (tù-rì-d'), s. f. plur. Terme d'astrologie. Étoiles filantes (avec un T majuscule) qui paraissent partir de la région du ciel où est la constellation du Taureau.

TAVELÉ, Ajoutez : || Terme de jardinage. Marqué

de tavelures (voy. ci-dessous). Poires tavelées, scions tavelés, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXV, p. 910.

TAVELURE, Ajoutez : || 2^e Nom donné par les jardiniers des environs de Paris à des taches noires qui envahissent certaines poires et les branches de ces poiriers, et précèdent la formation de crevasses, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXV, p. 910. Les tavelures sont dues à la destruction des cellules superficielles des fruits par le *cladosporium dendriticum*, petit champignon parasite, *ib.*

† **TECHNOLOGISTE** (tè-kno-lo-ji-si'), s. m. Celui qui s'occupe de technologie, *ALLAIRE, Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXXXV, p. 934.

† **TERRAGEAU** (tè-ra-jô), s. m. Terme de droit féodal. Seigneur auquel appartient le droit de terrage, *DE FERRIÈRE, Dict. de droit et de pratique*, verbo, 1779.

— ETYM. Voy. *TERRAGE* t au Dictionnaire.

† **TERRAGIER** (tè-ra-jié), s. m. Terme de droit féodal. Celui qui possède une terre sujette au droit de terrage, *DE FERRIÈRE, Dict. de droit et de pratique*, verbo, 1779.

— ETYM. Voy. *TERRAGE* t au Dictionnaire.

† **TERRORISER, Ajoutez :** — REM. On emploie quelquefois présentement terroriser au lieu de terrifier, comme dans cet exemple-ci : La mort de l'ouvrier a été causée, non pas par le coup détonnant, mais par la chute qu'il a faite en reculant, terrorisé, sur le bord d'une chaudière, le *XIX^e siècle*, 3 nov. 1877, 3^e p. 2^e col. Cela n'est pas bon. Terroriser veut dire non terrifier, mais établir le terrorisme, le règne de la terreur.

† **TÉRIQUE** (tè-tri-k'), *adj.* Mot forgé du latin. Qui a le visage, l'humeur sombre et sévère. Le térique Foramus [auteur d'un poème intitulé *Hiépéz*], qui d'ailleurs était grand poète, l'abbé DE MAROLLES, *Épître en tête de sa traduction du livre d'Ovide contre Ibis*, Paris, 1661.

— ETYM. Lat. *terricus*, de *teter*, noir, sale, sombre.

† **THÉOPHORE** au Supplément. *Ajoutez :* || Nom que prirent les chrétiens en quelques contrées. On lui [à saint Ignace] trouva le nom de Jésus-Christ gravé sur le cœur en caractères d'or; et c'est de là que les chrétiens prirent en quelques en-

droits le nom de théophores, qu'ignace s'était donné à lui-même, *voit. Dict. phil. art. Eglise (des martyrs de l'Eglise)*.

TOURNÉ, Ajoutez : || 1^{er} La main tournée, en un tour de main, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. Ils déclarent qu'il était parfois vif et emporté avec ses camarades, mais que, une fois la main tournée, il n'y paraissait plus, *Gaz. des Tribunaux* 11 avril 1877, p. 360, 1^{re} col.

† **TRAHISSANT, ANTE** (tra-i-san, san-t'), *adj.* Qui trahit, qui dévoile. On connaîtrait mal le duc de Bourgogne et ce naturel étrange, même quand on prête l'oreille de très-près aux paroles de Fénelon, si l'on n'avait en face ce formidable et trahissant témoin, Saint-Simon, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. II, p. 113, 1864 (*Louis XIV et le duc de Bourgogne*).

† **TRANSMÉDITERRANÉEN, ENNE** (tran-smé-di-tè-ra-né-én, è-n), *adj.* Qui est situé au delà de la Méditerranée. La France transmédierranéenne, l'Algérie.

V

† **VERNIÈRE** (vèr-niè-r), s. f. Lieu planté de vernes. Annales ou vernières et autres genres de bois qui s'édifient dans des terrains et lieux marécageux, de FRÉMINVILLE, *Pratique des terriers*, 1777, t. V, p. 634.

† **VERTICILLAIRE** (vèr-ti-sil-lè-r), *adj.* Qui s'élève en haut, vers le sommet. Stahl dit que le phlogistique n'est chaleur qu'en raison d'un mouvement modéré qu'il a reçu de l'air, ou lumière si ce mouvement est rapide et verticillaire, *CUVIER, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXXV, p. 879.

— ETYM. *Verticille*.

† **VIF-GAGE** (vif-ga-j'), s. m. Terme de droit. Gage qui s'acquitte lui-même et dont le créancier prend les fruits en paiement de sa dette.

— HIST. *XIV^e s.* Il y a deux sortes de gages, vif et mort; vif gage et qui s'acquitte de ses issues; mort gage, qui de rien ne s'acquitte, *LOISEL, Institutions coutumières*, éd. de 1783, t. II, p. 94.

NOTES TARDIVES

† **CALABROIS** (ka-la-bro'), s. m. Auteur d'un traité du jeu d'échecs. J'achète un échiquier, j'achète le Calabrois, je m'enferme dans ma chambre, J. J. ROUSS. *Conf. v.* — ETYM. Ital. *il Calabrese*, l'homme de la Calabre, surnom de Gioachino Greco, fameux joueur d'échecs de la fin du *XVII^e siècle*; son traité des échecs, composé en italien, a été traduit en français et réimprimé un très-grand nombre de fois, entre autres en 1818 (L. Lalanne).

CLERC au Supplément. — REM. Pas de clerc se dit en anglais *clerical oversight*; mais cette expression ne signifie pas manquement d'homme du clergé, sens que la remarque lui attribue. M. Ewkechin, d'Oxford, nous apprend qu'il y a là une particularité anglaise appartenant à l'imprimerie. L'imprimerie commença en Angleterre dans une *chapel* à Westminster, sous les soins de Caxton; de là les associations d'imprimeurs se nomment en anglais *chapsels*, et retiennent tous les noms empruntés à la vie mi-cléricale. A *clerical oversight* est une erreur de la *chapel*, c'est-à-dire commise par le compositeur ou par le lecteur d'épreuve, et n'a aucune relation aux ministres de la religion.

DATIF, Ajoutez : || 2^e Il s'emploie adjectivement. Le cas datif. Le grave [accent] est un petit tiret qui se met sur les voyelles et particulièrement sur l'article datif d', *l'ahiers de remarques de l'Académie française sur l'orthographe*, publiés par Ch. Marty Laveaux, 1862.

DÉCRIRE, Ajoutez : || 4^e Il a été employé au *XVII^e siècle* dans le sens de recopier. J'ai à présent plus de cinq à six mains de papier d'*Origines françaises*; quand j'aurai plus de loisir, je vous en décrirai une ou deux lettres, pour vous faire voir de quelle façon je m'y prends, *MÉNAGE, Lettre à Nublé*, 16 mars 1646. Pardonnez-moi les ratures que je fais à tout bout de champ dans mes lettres, qui m'embarrasseraient fort, s'il fallait que je les décrivisse, *BOILEAU, Lettre à Brossette*, 10 nov. 1699.

2. **ÉCHAUDÉ, Ajoutez :** || 2^e Nom donné autrefois à une masse ou île de maisons de figure triangulaire; et l'on appelait indifféremment rue de l'Échaudé celle qui faisait la base ou un des côtés de ce triangle, *JAILLOU, Recherches sur Paris, Quartier du Palais-Royal*, p. 60, Paris, 1775.

ÉVERTIER (s'). *Ajoutez :* || 2^e Activement, donner de l'action, de l'effort. Il [Goethe] y aurait appris peut-être à s'emouvoir un peu et à évertuer sa nature noble et digne, *SAINT-BEUVE, Nouv. lundis*, t. III, p. 205, Paris, 1870 (*Entretiens de Goethe et d'Eckermann*). || C'est un archaïsme, très-acceptable d'ailleurs; voyez-en un exemple d'Annot à l'historique d'*ÉVERTIER*.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE
DES
MOTS D'ORIGINE ORIENTALE
(ARABE, HÉBREU, PERSAN, TURC, MALAIS)

PRÉFACE.

Sous le nom de langues orientales, on doit comprendre tous les idiomes de l'Asie, depuis l'arabe et le turc, parlés sur les côtes méditerranéennes, jusqu'au chinois et au japonais qui touchent au Grand Océan. On y peut joindre le groupe des idiomes océaniques, dont le malais est le type le plus répandu. Grâce à l'humeur voyageuse de l'Européen, poussé par la curiosité scientifique ou par les besoins du commerce, il n'est peut-être pas une de ces langues, jusqu'au dialecte le plus ignoré du massif altaïque, qui n'ait glissé quelque mot dans nos vocabulaires. Un dictionnaire vraiment complet de tous les termes français d'origine orientale devrait donc toucher, par quelque point, à la presque totalité des langages qui se rencontrent à l'est de l'Europe, depuis le 25^e méridien jusqu'au 180^e, c'est-à-dire sur près de la moitié de la surface terrestre.

En entreprenant le présent ouvrage, nous n'avions garde de nous essayer à une œuvre d'une telle étendue et si fort au-dessus de notre compétence. *Ne sutor ultra crepidam*, dit le plus sage des proverbes. Le groupe embrassé dans ce livre ne comprend que des langues musulmanes, l'arabe, le persan, le turc et le malais (avec le javanais). On y a joint l'hébreu, langue sœur de l'arabe. A vrai dire, si l'on ajoutait à notre recueil les mots d'origine chinoise, japonaise, siamoise, hindoue, etc. que nous avons été forcés d'omettre, le volume n'en serait pas notablement grossi. Peut-être même la plupart des termes de cette catégorie s'y rencontrent-ils comme nous étant parvenus par l'intermédiaire des Arabes qui fréquentaient les mers de la Chine plusieurs siècles avant les voyages de Marco Polo, ou bien par le malais qui, dans l'extrême Orient, joue, comme on sait, le même rôle que la langue franque aux Échelles du Levant, et sert aux échanges commerciaux entre toutes les nations du globe attirées par l'appât du lucre en ces lointaines et riches contrées.

Quoique neuf en divers points, ce travail n'est pas le premier auquel ait donné lieu la recherche des éléments orientaux introduits dans notre vocabulaire. Outre les publications assez nombreuses de savants étrangers tels que Cobarruvias, Sousa, Marina, Moura, Diez, Müller, Mahn, Narducci, etc. qui, sans s'occuper spécialement du français, ont cependant éclairci bien des faits touchant l'origine arabe d'un certain nombre de nos vocables, nous avons en notre langue un ouvrage, dans lequel, sur la foi du titre, on pourrait espérer trouver tout ce qui se rapporte à ce genre de recherches. La première édition du *Dictionnaire étymologique des mots français dérivés de l'arabe, du persan et du turc*, par M. Pihan (1847), avait attiré l'indulgente attention du savant Ét. Quatremère; la seconde, qui est de 1866, a été examinée, avec une bienveillance un peu plus sévère peut-être, par M. Defrémery, si compétent en ces matières. Je ne m'arrêterai pas à refaire la critique de cette œuvre qui, en dehors des questions étymologiques, offre quelques renseignements utiles et des rapprochements curieux.

Un livre d'une tout autre portée, écrit aussi en français, quoique l'auteur appartienne à une nation étrangère, est le *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, par M. Engelmann, accru dans une forte proportion et largement amélioré par M. Dozy, le savant professeur de Leyde. Le nombre considérable des mots qui nous sont venus de l'arabe par l'intermédiaire des langues hispaniques, ou qui, en tout cas, nous sont communs avec ces idiomes, fait du glossaire de M. Dozy un ouvrage presque aussi utile à nos philologues qu'à ceux de la Péninsule. Néanmoins, il ne saurait suffire pour la langue française qui a reçu bien des mots de même provenance par d'autres canaux que l'espagnol et le portugais. D'ailleurs, cet ouvrage, plein de science et de saine critique, honoré même des suffrages de l'Institut, ne sort pas du domaine de la langue arabe et ne s'occupe pas des autres langues de l'Orient.

Il est vrai que, parmi ces langues, l'arabe seul a eu une influence vraiment sensible sur notre vocabulaire : influence médiocre assurément, cependant plus notable que certains lexicologues ne consentent à l'admettre. Il y a chez ces linguistes une sorte de répugnance à accepter une étymologie arabe pour tout mot qui ne désigne pas un objet spécial à l'Orient. Ils oublient trop que, malgré l'hostilité religieuse et la différence des races, une langue qui, pendant plusieurs siècles, a dominé sur le bassin méditerranéen, une langue dans laquelle, mieux qu'en toute autre, s'écrivaient et s'enseignaient les principales sciences au moyen âge, ne pouvait manquer d'introduire chez les nations voisines, inférieures en bien des points, un bon nombre de mots, acceptés dans les arts et même dans la langue courante.

Il serait superflu de refaire ici l'histoire des relations de l'Occident chrétien et de l'Orient musulman, de parler des échanges commerciaux, des croisades, de la longue domination des Maures en Espagne, de la conquête de la Sicile, de l'occupation d'un lambeau de la France méridionale par les sectateurs de l'Islam; il n'est pas nécessaire de rappeler le rôle joué dans l'enseignement de toute l'Europe par les universités arabes de Séville, de Tolède, de Grenade, de Cordoue¹, la diffusion soit directe, soit par traductions latines, des livres arabes de mathématiques, d'astronomie, de médecine, d'alchimie. Ce sont des faits connus de tous et qui justifient pleinement la recherche, dans l'arabe, de toute étymologie française, dont le latin, le germanique, le celtique ne peuvent rendre compte.

Ces recherches, à vrai dire, sont parfois bien scabreuses. La richesse, ou plutôt le chaos, je ne dis pas de la langue, mais des lexiques arabes, dans lesquels, suivant le mot très-juste de l'auteur de l'*Histoire des langues sémitiques*, on peut avec quelque bonne volonté trouver tout ce qu'on désire; cette surabondance détestable de termes aux significations vagues et contradictoires qui, au fond et à y regarder de près, n'existe pas plus en arabe qu'en toute autre langue et nous semble due surtout au désir qu'éprouve tout lexicographe de grossir son recueil; enfin cette profusion de prétendus synonymes, plus apparente que réelle, sont, pour l'étymologiste qui abuse du dictionnaire, un piège sans cesse tendu dont il ne sait pas toujours se garder. L'analogie plus ou moins forcée de son et de sens, trop facile à rencontrer lorsqu'on veut établir une étymologie à l'aide des seuls lexiques, conduit à des assimilations souvent aussi trompeuses que séduisantes.

Nous n'avons pas ici, pour nous guider, cet ensemble de règles phonétiques, si parfaitement établi pour les langues romanes que, d'un mot français donné, on peut, presque à coup sûr, remonter à son prototype latin. MM. Engelmann et Dozy, s'occupant du passage de l'arabe à l'espagnol, ont pu essayer, non

¹ On peut voir à ce sujet l'*Histoire des sciences naturelles au moyen âge*, par F. A. POUCHET. Voyez aussi les *Recherches* de M. Jourdain sur les traductions d'Aristote, et l'*Histoire de la médecine arabe*, par le docteur Leclerc (1876).

sans succès, de donner des règles du même genre appropriées à leur sujet. Le grand nombre des mots passés du premier de ces idiomes dans le second, grâce au contact prolongé des deux races, a permis de reconnaître quelques principes d'équivalence très-propres à éclairer dans le cas des étymologies douteuses.

En français, il faut le dire, un travail pareil serait bien difficile et ne pourrait, ce semble, conduire à aucun résultat positif. Outre que le nombre des mots qui permettraient la comparaison est beaucoup plus restreint, car on ne devrait pas faire usage de ceux qui nous sont venus indirectement par les autres langues romanes, n'oublions pas qu'il n'y a jamais eu, entre les Français et les Musulmans, des rapports d'une persistance suffisante pour façonner l'oreille et la bouche de nos pères à un système régulier de traduction vocale.

Dans le français, des expressions telles que *candorille* pour *cantharide*, *colichemarde* pour *Königsmark*, sont des bizarreries assez rares tant qu'il s'agit d'emprunts au latin, au grec et même au germanique. Ces altérations extraordinaires sont au contraire fréquentes pour les mots empruntés à l'arabe. Qui reconnaîtrait au premier abord les noms propres de *Cheus-eddin*, *Nasr-eddin*, *Kheir-eddin*, sous les formes étrangement défigurées de *Sensadonias*, *Noscardin*, *Hariadon*, que nous transmettent les anciens chroniqueurs?

Nos mots d'origine latine se groupent en deux classes bien distinctes : d'une part les termes de formation populaire, reçus par l'oreille, altérés suivant certaines lois phonétiques par les organes vocaux, écrits ensuite d'après leur nouveau son; d'autre part, les mots dits de formation savante, calqués sur les vocables latins, sans égard à la prononciation déjà oubliée. Si, pour les mots d'origine arabe, on veut faire une distinction du même genre, peut-être croira-t-on que ceux de la seconde classe, termes scientifiques empruntés aux livres plus qu'à l'enseignement oral, et simplement transcrits en caractères latins, n'ont dû subir aucune altération comparable à celles que nous venons de citer. Cela est vrai en bien des cas. Mais la diversité des deux systèmes graphiques est de telle nature que les transcripteurs embarrassés, essayant toutes les façons de rendre les articulations inconnues à leur propre langue, arrivent à nous transmettre de l'original arabe des copies presque méconnaissables.

Ajoutons que, pour des termes rarement et difficilement prononcés, les erreurs de copistes sont fréquentes; le *t* et le *c*, l'*n* et l'*u*, le groupe *ni* et la lettre *m*, se mettent l'un pour l'autre à tort et à travers, et donnent lieu à des multiplicités de formes que plus tard, après l'invention de l'imprimerie, les éditeurs ont reproduites sans critique et définitivement fixées dans la langue. C'est ainsi, pour en donner un seul exemple, que l'*Astronomie* de Lalande, parlant de l'étoile de première grandeur ordinairement appelée *Fomalhaut* (en arabe, *foum-al-haout*, la bouche du poisson), cite cinq à six formes de ce nom prises dans divers auteurs, telles que *fomahana*, *fumahant*, *fomahaut*, *fontabant*, *fomolcuti*, etc.

Pour établir l'origine arabe d'un mot français, il faudrait donc s'attacher surtout à connaître l'histoire de ce mot, en observer les diverses formes, l'étudier dans les autres langues romanes, l'atteindre aussi loin que possible dans son passé, et s'assurer de la route qu'il a pu suivre pour venir jusqu'à nous : travail plus aisé à prescrire qu'à exécuter.

Toutefois, cet examen est souvent facilité par la nature même des termes à considérer. Ceux-ci, en effet, appartiennent surtout aux sciences et aux arts; et lorsqu'une expression technique de sens bien défini, lorsqu'un nom de drogue, d'animal, de plante, de vêtement existe simultanément en français et en arabe, le problème se borne souvent à savoir dans laquelle des deux langues le vocable se rencontre le plus anciennement. Les dictionnaires arabes que nous possédons ne fournissent malheureusement que de rares indica-

tions sur l'âge des mots. Il y faut suppléer à l'aide de lexiques particuliers d'auteurs ou d'époques, œuvres rares, et par la lecture des écrivains arabes eux-mêmes. Heureux les étymologistes qui ont eu le loisir et les facultés nécessaires pour acquérir l'érudition d'un de Sacy, d'un Quatremère, d'un Dozy ou d'un Deffrémery !

Les mots empruntés au ture sont bien loin d'offrir des difficultés étymologiques comparables à celles des mots qu'on veut rattacher à l'arabe. Soit que nous les ayons reçus directement par des compatriotes, soit que nous les devions à l'italien ou au grec moderne, les vocables fort peu nombreux pris par nous à la langue ottomane sont presque toujours aisément reconnaissables. Cet idiome, que l'alphabet arabe transcrit si mal, n'a rien qui puisse surprendre l'oreille ni gêner l'organe vocal d'un français. La transcription en était facile en caractères latins.

Autant en dirons-nous des mots venus directement du persan, langue d'ailleurs parente des nôtres. Mais c'est par l'arabe ou par le ture que la plupart nous ont été transmis; les relations commerciales ou diplomatiques, les voyageurs des trois derniers siècles nous ont apporté les autres. Quelques-uns arrivent de l'Inde où les premiers navigateurs européens trouvèrent, au xvi^e siècle, la langue persane établie, comme langue officielle, à la cour du Grand Mogol.

Quant au malais, langue sonore et facile à prononcer, les termes qu'il nous a fournis ont généralement été transcrits avec une suffisante exactitude, et ne peuvent guère donner lieu à des erreurs d'origine. On en compte une cinquantaine, dont deux ou trois seulement n'appartiennent pas au vocabulaire de l'histoire naturelle.

Enfin l'hébreu, qui n'a jamais été pour nous une langue parlée, n'a pu nous donner qu'un petit nombre de termes de pure érudition, environ une quarantaine, littéralement copiés sur le vocable sémitique, ou bien empruntés à la Bible par l'intermédiaire du grec des Septante et du latin de saint Jérôme. Si quelques mots hébreux sont occasionnellement cités ici pour des vocables de la langue courante, c'est seulement à l'appui d'une origine arabe et pour démontrer l'ancienneté du terme dans les langues sémitiques.

Le grec et le latin classique avaient eux-mêmes fait des emprunts aux idiomes orientaux. On ne trouvera pas ici les mots qui nous sont venus par ce double canal; car nous n'avons pas cru devoir, en général, dans nos explications étymologiques, remonter au delà de la langue qui a fourni au français le mot considéré, à moins que cette langue ne fût une de ses trois sœurs romanes des deux Péninsules. Rechercher l'origine antérieure d'un terme grec, latin, arabe, persan ou océanien, c'est une étude dont nous reconnaissons le très-vif intérêt, mais qui était absolument étrangère au plan du présent ouvrage¹.

Telle quelle, notre tâche était suffisante; et le présent volume, nous l'avouons en toute humilité, n'a pas laissé de nous coûter un long et persévérant travail. Prenant pour base les publications de nos devanciers, nous y avons joint les résultats de nos recherches personnelles pendant plusieurs années. Aussi trouvera-t-on dans ce dictionnaire plus de cent articles sur des mots dont l'origine orientale n'avait jamais été établie : les uns peu connus, comme *alizari*, *auffe*, *alquifoux*, *bédégar*, *cuine*, *chébule*, *nizéré*, *gamache*, *orcauète*, etc.; d'autres plus généralement usités, tels que *épinard*, *estragon*, *fardeau*, *gâche*, *moise*, *moire*, *houle*, *mortaise*, etc. Nous avons combattu ou confirmé, à l'aide d'arguments nouveaux, les hypothèses précédemment

¹ Les noms arabes de plantes, de drogues, etc. sont souvent d'origine hindoue. Pour n'en citer qu'un exemple, en expliquant l'origine d'*alkermès* par l'arabe *al-kirmiz*, nous aurions pu rapprocher celui-ci du sanscrit *krmis*

(lat. *vermis* pour *quermis*) et montrer ainsi la parenté de nos deux mots *ver* et *cranois*; mais cela nous eût entraîné sur un terrain que nous désirions ne pas aborder, et pour cause.

émises sur des termes comme *artichaut*, *arsenal*, *aranie*, *avarie*, *cavaque*, *escarpin*, *nuque*, *sirac*, etc. L'examen de quelques ouvrages scientifiques arabes, dont les traductions latines étaient fort répandues au moyen âge, mais dont le texte arabe n'a jamais été publié, notamment le grand traité de médecine de Razi (Rhassès) et le traité d'alchimie de Geber, nous a permis d'établir avec certitude l'existence, chez les Arabes, de divers noms de plantes, de drogues, d'instruments, qui manquent dans les dictionnaires classiques, ou dont l'authenticité restait douteuse; nous avons pu reconnaître ainsi l'origine orientale d'un certain nombre de termes de cette espèce, et nous expliquer par quelle voie ils avaient pris pied chez nous.

En résumé, le nouveau dictionnaire comprend environ sept cents articles. Le nombre des mots français dont l'origine y est recherchée s'élève à près de mille, dont les trois quarts, quelle qu'en soit l'origine première, nous sont venus par l'arabe avec ou sans l'intermédiaire des langues hispaniques, du provençal et de l'italien. Presque toujours, à côté du mot français, on trouvera les termes congénères des autres langues romanes, suivant l'excellent exemple donné par M. Littré, procédé de comparaison grâce auquel un travail spécialement fait en vue du français peut néanmoins offrir quelque utilité pour l'étude étymologique de ces autres idiomes. Un double index, très-complet, des mots européens et des mots orientaux, placé à la fin du volume, favorisera les recherches, même pour un grand nombre de termes français qui ne figurent point à leur ordre alphabétique.

Quelques personnes nous reprocheront peut-être d'avoir grossi notre liste de mots absolument étrangers à la langue courante, de noms d'étoiles, comme *Bételgeuse*, *Enif*, *Thuban*, *Wéga*, de noms de plantes ou d'animaux comme *alcarde*, *alhagée*, *harmale*, *ketaie*, *argan*, *zéen*, *jubarie*, etc. D'autres, au contraire, regretteront de n'y pas trouver beaucoup de ces termes orientaux qui abondent dans maintes relations de voyageurs amoureux de couleur locale. Sans prétendre vanter l'utilité de nos additions ni blâmer ceux qui voudraient les accroître, nous dirons seulement que, forcé de nous limiter sous peine de transformer ce livre en dictionnaire oriental, nous avons pris pour règle presque absolue de nous en tenir aux termes relevés dans les dictionnaires français les plus répandus, tels que ceux de Littré, Boiste, Bescherelle et dans le *Dictionnaire des sciences* de Bouillet.

On trouvera cependant, groupés sous les titres *ALCHIMIE* et *ASTRONOMIE*, un assez grand nombre de termes appartenant à ces deux sciences, jadis usités, mais que les dictionnaires modernes ont généralement rejetés.

Bien que nous ayons mis tous nos soins à n'oublier aucun vocable français dont l'origine arabe, turque, persane, hébraïque ou malaise nous ait paru assurée ou probable, il est possible que plus d'un nous ait échappé. Sans doute aussi nos affirmations et nos hypothèses ne paraîtront pas toutes exemptes d'erreur. Nous accueillerons avec satisfaction et reconnaissance les critiques, les corrections, les observations de toute nature, auxquelles notre travail pourra donner lieu.

Nous devons déjà des remerciements à plusieurs savants orientalistes, notamment à M. Defrémery, professeur au Collège de France, à M. Baudry, conservateur à la Bibliothèque Mazarine, à M. Carrière, répétiteur à l'École des Hautes Études, qui, sur plusieurs points, ont bien voulu nous communiquer d'excellentes remarques ou nous fournir d'utiles indications. Je dois beaucoup aussi à la grande érudition médicale de mon regretté frère, le docteur O. Devie, qu'une mort prématurée a surpris au milieu de ses recherches touchant l'histoire de la médecine et des sciences naturelles. Mon travail, malheureusement, était encore fort peu avancé, lorsque j'ai été privé de sa précieuse collaboration. Avec son secours peut-être eussé-je mieux réussi à satisfaire au vœu exprimé par Zamakhshari en ces quatre lignes rimées que nous avons

prises pour épigraphe, bien qu'elles s'appliquent, dans la pensée du pieux écrivain arabe, à une science moins profane que l'étymologie :

له ار فرسى رهان مثل الحق والبرهان
لله درهما مختصربين ولا عدمتهما من متناصربين

Ce que M. Barbier de Meynard rend ainsi, dans son élégante traduction des *Colliers d'or* : « Je n'ai jamais vu deux coursiers marcher d'un pas aussi égal que la Vérité et la Science de l'argumentation. Oh ! les belles compagnes, puisses-tu les avoir toujours pour auxiliaires ! »

SYSTÈME ADOPTÉ DANS CET OUVRAGE POUR LA TRANSCRIPTION DES MOTS ORIENTAUX EN CARACTÈRES LATINS.

Le système de transcription marqué dans le tableau ci-joint est des plus simples. Loin de prétendre à réaliser une représentation rigoureusement exacte des termes arabes et autres, chose difficile et d'ailleurs peu nécessaire ici, puisque chaque mot y figure avec ses caractères originaux, on a voulu seulement en marquer approximativement la prononciation, pour les personnes étrangères aux langues orientales, en conservant aux lettres de l'alphabet français leur valeur ordinaire. Peu de remarques sont nécessaires : *ch* représente l'articulation qui est dans *char*, *gu* celle qu'on a dans *agueau*; *s* a toujours le son de notre *s* initial, jamais celui de *z*; *g* est toujours dur, même devant *e*, *i*; *q* a un son guttural qui le différencie de *k*; *gh* est un *g* dur en turc, et une sorte de *r* grasseyé en arabe; *kh* figure assez mal une articulation du gosier inconnue aux Français. Quatre lettres portent un point dessous, *h*, *s*, *d*, *t*. La première marque un *h* fortement aspiré; les trois autres correspondent à des prononciations emphatiques de *s*, *d*, *t*, particulières à l'arabe. Pour les deux dernières, cette emphase intraduisible a parfois introduit un *l* dans les dérivés hispaniques, et les Malais les prononcent *dl*, *tl*. Même remarque pour le *th* ou *z*. Ajoutons enfin que l'apostrophe marque une articulation de la gorge exclusivement propre aux idiomes sémitiques, et qui disparaît presque toujours dans le passage des mots arabes à d'autres langues.

Hébreu.	Arabe.	Transcription.	Hébreu.	Arabe.	Transcription.	Hébreu.	Arabe.	Transcription.
א	א	<i>a, ā, e, ē</i>	ז	ز	<i>z</i>	פ	ث	<i>p</i>
ב	ب	<i>b</i>	ח	ح	<i>j</i>	ק	ق	<i>q</i>
ג	پ	<i>p</i>	ט	س	<i>s</i>	ר	ع	<i>g</i>
ד	ד	<i>t</i>	צ	ش	<i>ch</i>	ש	ك	<i>k</i>
ה	ه	<i>h</i>	כ	ص	<i>s</i>	ת	ك	<i>g</i>
ו	و	<i>u</i>	ל	ل	<i>l</i>	נ	ن	<i>n</i>
ז	ج	<i>j</i>	מ	ط	<i>t</i>	ס	ل	<i>l</i>
ח	ح	<i>ch</i>	א	ظ	<i>th, z</i>	ע	م	<i>m</i>
ט	خ	<i>kh</i>	ב	ع	' (apostrophe)	פ	ن	<i>n</i>
י	د	<i>d</i>	ג	غ	<i>gh</i>	ק	و	<i>o, ou, ō, ōū, w, v</i>
כ	ذ	<i>dh</i>	ד	غ	<i>ng</i>	ר	س	<i>h</i>
ל	ر	<i>r</i>	ה	ف	<i>f</i>	ש	س	<i>i, ī, y</i>

TITRES DES PRINCIPAUX DICTIONNAIRES CITÉS.

ALCALA (PEDRO DE). *Vocabulista aravigo en letra castellana*. Grenade, 1505.

BESCHERELLE. *Dictionnaire national*. Paris, 1849.

DOUTHOR et CAUSSIN DE PERCEVAL. *Dictionnaire français-arabe*. 2^e éd. Paris, 1848.

JOCILLET. *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts*, 10^e éd. Paris, 1873.

CHEGBONNEAU. *Dictionnaire français-arabe, pour la conversation en Algérie*. Paris, 1872. — *Dictionnaire arabe-français*. Paris, 1876.

CANGE (DE). *Glossarium medicæ et infimæ latinæ*. Paris, 1840.

DÉTERVILLE. *Dictionnaire d'histoire naturelle*. Paris, 1816-1819.

DURVALL. *Officine*. Paris, 1868.

DOZY et ENGELMANN. *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*. 2^e édition. Paris, 1869.

- FARRICA LINGUE ARABICE, authore P. F. Dominico Germano de Silesia. Rome, 1639.
 P. FAURE (L'Abbé). *Dictionnaire malais-français*. Paris, 1875. — *Dictionnaire javanais-français*. Paris, 1870.
 FREYTAG. *Lexicon arabico-latinum*. Hall, 1830-1835.
 GAZOPHYLACIUM LINGUE PERSARUM, authore R. P. Angelo a S. Joseph. Amsterdam, 1684.
 GESENIUS. *Lexicon hebraicum et chaldaicum*. Leipsig, 1833.
 HANJÉRI (Le prince ALEX.). *Dictionnaire français, arabe, persan et ture*. Moscou, 1840.
 HERRELOT (D'). *Bibliothèque orientale*. Paris, 1697.
 LACURNE DE SAINTE-PALAYE. *Glossaire français*, manuscrit de la Bibliothèque nationale.
 LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*. Paris, 1863-1872.
 MARSDEN. *Dictionnaire malais-anglais*. Trad. Elout. Harlem, 1825.
 MENINSKI. *Thesaurus linguarum orientaliū, turricæ, arabicæ, persicæ*. Vienne, 1680.
 PAVET DE COIRTEILLE. *Dictionnaire turk-oriental*. Paris, 1870.
 PIRAN. *Dictionnaire des mots dérivés de l'arabe, du ture et du persan*. Paris, 1866.
 RICHARDSON. *A dictionary persian, arabic and english*. Éd. Johnson. Londres, 1829.
 RULAND (MARTIN). *Lexicon alexemur*. Francfort, 1612.
 VELLERS. *Lexicon persico-latinum etymologicum*. Bonn, 1855-1864.

A. B. Plusieurs mots français dont l'étymologie est expliquée dans ce Dictionnaire n'y figurant point à leur ordre alphabétique, le lecteur est prié de consulter l'Index qui termine le volume.

Juillet 1876.

Cette nouvelle édition diffère de la première (in-octavo) en ce qu'on a introduit dans le corps de l'ouvrage les mots du supplément et de l'appendice. Quelques passages ont été légèrement modifiés, des fautes typographiques corrigées, des notes et deux ou trois mots ajoutés (*sofia, sorbet, tohu-bohu*).

Décembre 1876.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DES

MOTS D'ORIGINE ORIENTALE

(ARABE, HÉBREU, PERSAN, TURC, MALAIS).

A

ABELMOSC. Esp. *abelmosco*, latin des botanistes *abelmoschus*. Cette plante (malvacée), appelée aussi *ketmie odorante*, vulgairement *ambrette* ou *graine musquée*, doit son nom à l'odeur de musc qu'exhalent ses semences, dont la parfumerie tire profit. C'est l'arabe حب المسك *habb el-misk*, littéralement *graine de musc*.

ABIT. Ancien terme de chimie, le blanc de céruse. Si l'on remarque qu'en espagnol la céruse est *albayalde*, venant de l'arabe البياض *al-bayād*, la blancheur, que la même substance est quelquefois nommée par nos anciens alchimistes *baiaç*, qui est le même mot sans l'article, et en leur latin *album*, on est conduit à regarder *abit* comme un autre dérivé de la même racine arabe, probablement l'adjectif ابيض *abiad*, blanc. Ce qui tend à confirmer ma conjecture, c'est qu'on trouve *abit* comme synonyme d'*abit*; *abit* paraît être une métathèse typographique pour *abit*.

ABOUMRAS. Sterne ou hirondelle de mer. «Le nom que l'on a conservé à cette espèce est celui qu'elle porte en Égypte. Elle arrive en troupes au Caire même, dès le commencement de janvier, et se tient sur les bords du canal de Trajan, où elle fait sa proie des petits poissons que le Nil y dépose, d'insectes aquatiques et d'autres immondices.» (Vicillot, *Diet. d'histoire naturelle*, t. XXXII, p. 178.) J'ignore comment il faut écrire ce nom en arabe. La première partie paraît être ابو *abou*, père; on sait que beaucoup de noms d'animaux commencent ainsi. Le grand ouvrage de la commission de l'Institut d'Égypte décrit plusieurs espèces de *sterne*, sans citer l'*aboumras*.

ABRICOT. La curieuse histoire de ce mot a été faite par Diez, Mahn, Dozy. Parti du latin *præcox*, précoce, passé chez les Grecs sous la forme *πραϊκόκκιον*, il a été adopté par les Arabes, qui en ont fait, avec l'article, البرقوق *al-barqûq* ou *al-birqûq*. Puis il est revenu dans les langues romanes : *albarcoque*, *alvarcoque*, *albaricoque*, etc. en espagnol ou en portugais; *albercocca*, *albicocca*¹, en italien; *aubricot*, *arbricot*, dans nos patois provinciaux; *abricot*, en français².

On peut être surpris qu'aucun étymologiste, pas même MM. Engelmann et Dozy, dans leur *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, n'ait songé à ranger à côté d'*abricot* le mot *alberge* et son correspondant *alberchigo*³, sorte de pêche ou d'*abricot*, dont l'origine est certainement la même : *albirqûq*, en accentuant la dernière syllabe, a donné *albaricoque* et *abricot*; en accentuant la pénultième, *alberchigo* (l'accent tonique est sur *ber*) et *alberge*. C'est ainsi, disais-je en présentant pour la première fois cette étymologie⁴, que les doubles formes *cadi* et *alcade*, *khandjar* et *alfange*, proviennent d'un même terme différemment accentué. Mais *cadi* et *khandjar* sont de simples transcriptions de l'arabe, qu'on ne saurait invoquer ici. J'aime mieux m'appuyer sur l'exemple que m'a fourni M. Defrémery⁵ : الغسقي *al-fostog*, pistache, est devenu en espagnol *alfostigo*, dont l'analogie avec *alberchigo* est évidente. On peut y joindre *albondiga*, hôtellerie, de الفندق *al-fondouq*⁶, et *albondiga*, boulette, de البندق *al-bondouq*.

M. Defrémery⁷ a objecté contre mon étymologie la difficulté du changement de *q* en *ch* espagnol. Mais, dans les langues hispaniques mêmes, l'alternance de *ch* avec *q*

¹ Jean Bauhin donne en outre les formes *bacchoche*, *albercocoti*. (*Histor. plantarum univers.*)

² Il est sans doute inutile de mentionner l'opinion de M. de Chevallet, qui tire directement *abricot* de *præcox*, par l'adjonction d'un *a* qu'il retrouve dans *arices*. (*Orig. et form. de la lang. fr.* t. II, p. 125.)

³ On peut y joindre l'italien *albergese*, donné par Bauhin.

⁴ *Revue de l'Instr. publ.* numéro du 25 janvier 1866, p. 677.

⁵ *Revue critique*, numéro du 26 décembre 1868, p. 408.

⁶ Voy. plus loin *FONDQ*.

⁷ *Journ. asiat.*, mai-juin 1869, p. 531.

ou « dur » n'est pas très-rare (*charabé* = arabe, *chirivia* = alquirivia, *alchinilla* = alquimilla, *alchimia* = alquimia, etc.). La difficulté serait peut-être aussi grande à admettre pour origine d'alberchigo le terme persan-arabe *فَرْسِي* *firsīq* ou *فَرْسِيك* *firsīk* (qui représente le grec *περσικός*, en latin *persicus*, d'où notre *pêche*). Car on n'a guère d'exemple du changement de *f* en *b*. (Voy. cependant CABA.)

ABUTILON. Plante de la famille des malvacées. De l'arabe *أبو تيلون* *abūtīlōn*. C'est là du moins l'orthographe du mot dans l'Avicenne de Rome (p. 137). Mais les traducteurs transcrivent tous *abutilon*, et c'est aussi l'orthographe de Bauhin, qui parle de l'abutilon d'Avicenne et d'un *abutilon Indicum*. (*Hist. plant. univ.* t. II, p. 958 et suiv.)

ACHARS. Fruits, légumes, bourgeons confits dans le vinaigre, comme nos cornichons, ou dans d'autres préparations fortement épicées. C'est un condiment très-goûté dans l'archipel Indien, à Maurice, à l'île Bourbon, etc. On écrit aussi *achards* : « Les achards colorés par le safran. » (Simonin, *Voyage à l'île de la Réunion* ¹.) Le Dictionnaire de Déterville écrit *atchar*, qui est la forme originelle. C'est le persan *آچار* *atchār*, en malais *آچار* *atchar*. Je ne saurais dire quel est le sens primitif de ce mot, qui nous est venu, non de la Perse, mais des Indes.

ACHERNAR ou **AKHARNAR.** Étoile brillante à l'extrémité de la constellation d'Éridan. Elle ne s'élève jamais sur l'horizon de Paris. C'est l'arabe *أخر النهر* *akhīr-an-nahr*, littéralement *l'extrémité du Fleuve* ². *An-nahr*, le fleuve, est le nom de cette constellation. L'étoile est une des quinze que l'astronome Alfergani (vulg. Alfraganus) compte comme étant de première grandeur : *ومن هنا في برج الحمل الكوكب الذي في آخر صورة النهر* « parmi elles se trouve, dans le signe du Bélier, celle qui est à l'extrémité de la constellation du Fleuve. » (Édit. de Golius, p. 76.)

ACHOUR. « Nom d'un impôt payé par les indigènes de l'Algérie au Gouvernement français. » (Littre, *Dict. Addit.*) C'est l'arabe *أشور* *achour*, dîme, venant de *عشر* *achar*, dix. Le mot *achour* n'est pas dans le *Diction. fr.-ar.* de M. Cherbonneau, qui, du reste, a laissé de côté un grand nombre des termes introduits chez nous par la conquête de l'Algérie.

ADÈNE. Arbrisseau grimpant d'Arabie (*Adenia venenata*); en arabe *أدن* *aden*.

AFIÖN. Ancien terme de pharmacie : électuaire à base d'opium. De l'arabe *أفيون* *afīōn*, qui représente le grec *ᾠπιον*, opium.

AFRITE. Sorte de mauvais génie dont il est question dans les récits orientaux. Le roi légendaire Talmouras soutint une lutte gigantesque contre les Afrites ou Divs,

qu'il chassa dans les mers et au fond des déserts. En arabe *أفريت* *'ifrīya* ou *عفريت* *'ifrit*.

AGA. C'est le turc *اغا* *aghā*, maître, seigneur, chef.

AIGREFIN. C'était autrefois le nom d'une monnaie qui avait cours en France. En portugais, *xarafim*, *xarafim*, désigne une monnaie des Indes orientales, que Baumgarten, au commencement du xvi^e siècle, appelle en latin *seraphi*. C'est l'arabe-persan *أشرفي* *achrafī* « monnaie aurea genus, valens vii reales hispanicos » (Vullers). Le mot semble formé de *أشرف* *achraf*, très-illustre, comme son synonyme *أكبر* *akberī*, de *أكبر* *akbar*, très-grand. On peut voir sur le *xarafim* l'article du *Gloss.* de M. Dozy, p. 353, 354.

Si *aigrefin*, monnaie, vient de *achrafī*, il ne serait pas impossible que *aigrefin*, homme rusé, en vint également; c'est par cette qualification de *très-illustres* que les Arabes désignaient les plus éminents philosophes. (Voy. D'Hérbelot, *Bibliothèque orient.* au mot *aschrafīoun*.)

ALAMBIC. Esp. *alambique*, port. *lambique*, ital. *tambico*, de l'arabe *الانبيق* *al-anbiq*, venant du grec *ἀμβύξ*, vase à distiller, précédé de l'article arabe *al*.

ALANCABUTH. Terme d'astronomie. Partie de l'astrolabe. De l'arabe *الانكابت* *al-'ankabūt*, dont le sens propre est *l'araignée*. L'alancabuth, en effet, rappelle assez bien l'idée d'une araignée posée sur sa toile (dont les fils sont figurés par le réseau des méridiens s'entre-croisant avec les parallèles). Voy. les fig. 47 et 54, dans le *Mémoire* de Sédillot sur les instruments astronomiques des Arabes.

ALBARA ou **ALBORA.** Nom d'une espèce de lèpre, dans les anciens traités de médecine. De l'arabe *البري* *al-barī*, la lèpre, qui a donné l'espagnol *albarazo* et le portugais *alvaraz*.

ALBATROS. Ce mot, écrit *algatros* par Flacourt et Dampier, est une altération de l'espagnol et portugais *alcatraz*, qui désigne le pélican onocrotale, mais qui a été appliqué à plusieurs autres oiseaux aquatiques (entre autres au petit cormoran). Je ne doute pas qu'il ne faille l'assimiler au portugais *alcatraz*, signifiant *seau d'une noria*. Dans ce dernier sens, les Espagnols disent *arcaduz*, *alcaduz*, et ces expressions représentent l'arabe *القادوس* *al-qādūs*, que Pedro de Alcalá traduit *alcaduz* de *anoria* ³, ce qui ramène finalement au grec *καδός*.

Pourquoi le pélican onocrotale a-t-il été comparé au seau d'une machine hydraulique qui puise l'eau et la répand à l'extérieur? Par la même raison qui a porté les Arabes à l'appeler *سقا* *saqqā*, porteur d'eau, disant que cet oiseau remplit d'eau son gros bec et va en remplir les petits creux dans le désert pour abreuver ses petits ⁴. Les

¹ Le Tour du monde, 2^e sem. 1862, p. 158.

² C'est par inadvertance que M. Oppert (*Journ. asiat.* déc. 1871, p. 417) écrit : *أخر النهر* ; *آخر* ne peut pas être ici précédé de l'article.

³ Voy. Dozy, *Gloss.* p. 78.

⁴ « Le nom de porteur d'eau que les Persans lui donnent vient de ce que... pour donner à boire à ses petits, ou assure qu'il leur va chercher de

l'eau quelquefois à deux journées de chemin, qu'il leur apporte dans la poche de son bec. » (Chardin, *Voy. en Perse*, p. 219, 220, édit. Smith.) « Il a l'instinct de remplir son gros gosier d'eau, et de l'aller dégorger dans les fosses du désert de l'Arabie pour abreuver les petits oiseaux. » (*Gazophyl. lang. Pers.* au mot *Pelicanus*.)

Tures donnent ce même nom de porteur d'eau سقا قوتى *saqî qoûchou* au chardouneret en cage, à qui on a appris à faire monter son eau pour boire.

ALBOTIN. Terme de l'ancienne pharmacie : le térébinthe et sa résine, autrefois si employée en médecine. Esp. *albotin*. De l'arabe البطم *al-boṭum*, térébinthe. M. Dozy n'a pas relevé ce mot dans son *Glossaire*.

ALBOUCOR. Liqueur qu'on retire de l'arbre de l'encens. (Bosc, *Dict. d'hist. nat.*) C'est l'arabe الخضر *al-boukhôir*, encens, bois d'aloes, et en général parfum à brûler. Elius Boethor (*Dict. fr.-ar.*, au mot *encens*) redouble le *خ kh*. En portugais, par la transformation si fréquente du *خ kh* en *f*, le mot arabe est devenu *albafor*, encens, parfum.

ALCADE. Esp. *alcalde*. De l'arabe القاضي *al-qâdî*, juge (du verbe قضى *qadâ*, juger). Le second *t* qui est dans l'espagnol *alcalde* provient de la prononciation emphatique du *ق q*. Il ne faut pas confondre ce mot, comme étymologie, avec *alcande*. Voy. *CAÏD*.

ALCALI. Esp. et port. *alcali*. De l'arabe القلي *al-qalî*, cendres de soude ou la plante elle-même. Dans certaines régions du midi de la France, on réserve le nom de *caliou* aux cendres de sarments de vigne. Le nitre est quelquefois appelé *algali* par nos alchimistes.

ALCARRAZA. Vase de terre à rafraîchir l'eau. C'est un mot que nous avons emprunté à l'espagnol et qui vient de l'arabe الكزاز *al-kourrâz*, cruche. En Égypte, l'alcarraza porte le nom de بردك *bardak*, dont nous avons fait *bardaque* et *bulasse*. Le mot est ture; cependant il semble se rattacher à la racine arabe برز *barad*, refroidir, d'où dérive assurément برادة *barrâda*, qui désigne aussi un vase à rafraîchir les liquides, et qui a donné l'espagnol *albar-rada*.

ALCHIMIE. Esp. *alquimia*, port. *alquimia*, alchimia, ital. *alchimia*. De l'arabe الكيمياء *al-kimîâ*, fermé de l'article *al* et du grec χημεία ou χημεία, chimie.

Je joins ici l'étymologie de quelques mots que nos alchimistes avaient empruntés aux Arabes, mais qui ne figurent plus, pour la plupart, dans les dictionnaires modernes. Le dictionnaire d'alchimie de Martin Ruland¹ en contient beaucoup d'autres également pris à la langue arabe, quoique leur origine, tant ils sont défigurés, soit souvent difficile à établir. Mais je crains qu'on ne me reproche d'avoir déjà trop grossi ma liste. Cet inventaire suffira pour montrer à quel point s'altèrent les mots étrangers qui ne sont pas d'un usage courant. Il ferait voir aussi, si cela était nécessaire, que l'alchimie nous est venue directement des Arabes.

1. *Acazdir*, *hazdir*, *kasdir*, *kucir*, *fusdir*, *sasdir*, étain pur, de القزدير *al-qazdir*, même sens.

2. *Accib*, plomb, de السكب *as-sekb*, même sens.

3. *Adbat*, *zaibac*, *zaibach*, *zaibar*, *zibatum*, mercure, de زيبق *zibay*, même sens.

4. *Adoe*, *adho*, *adve*, lait aigri, de الدوغ *ad-dôgh*, même sens. *Dôgh* est d'origine hindoue.

5. *Agabor*, poudre, de العبار *al-ghobâr*, même sens.

6. *Alacap*, *anacab*, *aliocab*, *alcob*, *allocaph*, *ocub*, *wrab*, *ocop*, *ubac*, sel ammoniac, de النعاب *al-nagâb*, l'aigle. Les alchimistes donnaient le nom de cet oiseau au sel ammoniac : « Aquila, pro sale armoniaco, propter levitatem in sublimationibus, » dit Ruland (p. 45).

7. *Alastrob*, *usrub*, *ucurub*, *ursub*, plomb, de الاسرب *al-osrob*, même sens.

8. *Alaurat*, nitre, corruption de البورق *al-bauraq*, borax. Les deux sels sont souvent confondus : « Allronitrum est spuma nitri, quod arabice dicitur baurach. » (*Læc. alch.*)

9. *Albor*, urine, de البول *al-baul*, même sens.

10. *Alcamor*, *camar*, *kamar*, argent; de القمر *al-qamar*, la lune. On sait que les alchimistes donnaient à l'argent le nom de notre satellite.

11. *Alcara*, courge, de القرع *al-qara'*²; *obelchera*, *obelkara*, représentent حب القرع *habb al-qarâ'*, fruit ou graine de courge.

12. *Alcimod*, antimoine, de الامد *al-outhmoud*, même sens.

13. *Algali*, nitre, est le même mot que *alcali*.

14. *Algérie*, *algérîl*, *gir*, chaux vive, de الجير *aldjîr*, même sens, ou mieux d'une forme جبر *djîr*, qui est dans Boethor, mais qui manque dans Freytag et Richardson. Cf. une note de M. Dozy (*Gloss.* p. 124) sur le mot *algyr*.

15. *Allenot*, *allonoc*, *allonoch*, *alonaac*, plomb, de الآنك *al-ânok*, hébr. אֵנֶק *enak*, même sens. *Allence*, *alnee* se disaient avec le sens d'étain.

16. *Alkalap*, étain, de القلي *al-qalâ'i*, même sens.

17. *Allabor*, *alahabar*, *alabari*, *alabri*, plomb, de الأبار *al-abâr*, plomb fondu, mot d'origine persane³.

18. *Alma*, eau, de الماء *al-mâ*, même sens.

19. *Almrat*, *almratack*, *almarcat*, *almarcab*, *almarchut*, *almarchas*, litharge d'or ou d'argent; esp. *almurtaga*; de المرتك *al-mourtak* ou *al-martak*, même sens. On disait encore, sans l'article : *martack*, *murtath*, *marched*⁴.

20. *Almisadre*, *almisadir*, *almizadir*, *amizadir*, *amradie*, *amotasier*, *misadir*, *mizadir*, *muzadir*, *musadi*, *mysadir*, *nusadat*, *nestular*, sel ammoniac. Tous ces mots sont des altérations plus ou moins fortes de l'arabe المنشادر *an-nochâdir*; comp. les formes hispaniques *almojatre*, *almohatre*, *almoerate*, *nochatro*. *Almazdir*, borax, est le même mot.

21. *Abramadi*, *ramag*, cendres, de الرماد *al-ramâd*, même sens.

22. *Anore*, *annora*, *ancora*, *nora*, chaux vive, de النورة *an-noûra*, même signification.

¹ *Lexicon alchemiæ sive Dictionarium alchemisticum*, auctore Martino Rulando, Francfort, 1612.

² Les alchimistes appellent *courge*, *cucurbite*, la chaudière de l'alambic.

³ Avicenne donne *al-abâr* et *al-ânok*, comme signifiant *plomb noir*; في الرصاصي الأسود (p. 171 de l'édition de Rome).

⁴ *Mourtak* est prob. la div. assyr. *Marduk*, la planète Jupiter, l'étaim.

كحل عربى, etc. *Alcohol*, dans l'ancienne pharmacie, se disait de toute substance porphyrisée : « Les pierreries, dit Moïse Charas¹, les bols, les terres, le succin, les dyamants et quelques parties d'animaux sont réduits en poudre impalpable qu'on nomme *alkohol*. » Comment, après avoir désigné une poudre sèche, le mot est-il arrivé à s'appliquer au liquide obtenu par la distillation des matières spiritueuses ? On peut en voir la raison dans cette explication citée par Martin Ruland : « *Alkol est purior substantia rei, segregata ab impuritate aqua. Sic alkol vini est aqua ardens rectificata et mundissima* »². Nous avons un exemple d'un changement pareil dans le sens moderne d'*elixir*. (Voy. ce mot.)

ALCORAN. Transcription de l'arabe القرآن *al-qorān*. *Al* est l'article; aussi dit-on de préférence aujourd'hui le *Coran*. L'arabe *qorān* signifie proprement lecture, récitation. « Le *Coran*, dans sa forme primitive, était une récitation plutôt qu'une lecture, et c'est dans ce sens qu'il faut entendre le verbe قرأ *qar'a*, dans plusieurs des passages où on l'a traduit par lire. » (E. Renan³.)

ALCÔVE. Esp. *alcoba*, portug. *alcova*, ital. *alcova*, *alcovo*; de l'arabe الغببة *al-gobba*, qui, entre autres sens, a celui de petite chambre, cabinet, ainsi que le montre M. Lane (*The thousand and one Nights*, I, 231). Voir l'intéressant article de M. Dozy, *Gloss.* p. 90, 91. Le mot est employé avec son sens le plus ordinaire dans ce passage de Niebuhr : « Les derniers seigneurs de Taëz... ont bâti de beaux palais pour eux et leur postérité, et se sont contentés d'un petit *kubbe* pour leur servir d'oratoire et de sépulture »⁴.

ALDÉBARAN. Nom d'une étoile brillante de la constellation du Taureau. C'est l'arabe الدبران *al-debarān*⁵. Elle est comptée, par Alfergani, parmi les quinze étoiles de première grandeur : وفي الثور الكوكب الأحمر الذي على عين الثور : ويسمى الدبران qui est sur l'œil du Taureau et qu'on nomme *al-debarān*⁶. Dans le commentaire des *Séances d'Ahmed ben al-Moaddem*⁷, le mot est ainsi expliqué : وقيل له الدبران لدورة الثريا. « Elle est ainsi nommée parce qu'elle vient derrière les Pléiades. » *dabar*, en effet, signifie venir derrière, suivre. Toutes les étoiles qui viennent derrière une constellation, ajoute naïvement le commentateur, n'ont pas reçu ce nom de *Débaran*; mais les Arabes l'ont ainsi appelée en particulier, de même que les Pléiades ont été plus particulièrement désignées sous le nom de النجم *an-noujdum*, les étoiles. On peut lire la même explication dans l'ouvrage intitulé *Ephemerides Persarum*, de Math. Frider. Beckius, 1696, p. 22.

ALDÉE. Esp. *aldea*, portug. *aldeia*, *aldeia*; de l'arabe

الضبعة *al-day'a*, ferme, bourgade. Le *l* de l'article ne s'est pas assimilé à la lettre suivante, ce qui peut tenir ici à la prononciation emphatique du ح *h*, qui, dans les langues hispaniques, entraîne souvent l'introduction d'un *l*. (*Alcalde*, *al-bayalde*, etc. — Voy. ALCADE, ABT.)

ALÉPINE. Étoffe qui tire son nom de la ville d'Alep, en arabe حلب *Haleb*, soit que le mot ait été formé directement en français, soit qu'on ait pris l'adjectif arabe حلبى *halebi*, d'Alep.

ALEZAN. Esp. *alazan*, portug. *alazão*, se dit d'un cheval de couleur fauve ou rougeâtre plus ou moins foncée. On a proposé (voy. Littré, *Dict. fr.*) trois étymologies arabes : الحسن *al-hasan*, le beau, الحصان *al-hisan*, le cheval de race, et enfin العنق *al-athan*, la fumée. Aucune des trois ne me paraît satisfaisante. Sans s'arrêter à la dernière, qui me semble de pure fantaisie, on peut dire des deux autres qu'elles ne spécifient point une couleur de robe; car il serait, croyons-nous, bien difficile de montrer que les Arabes aient, à une époque quelconque, attribué une supériorité de beauté ou de race à l'alezan. *Al-hisan* est souvent pris pour l'étalon par opposition à فرس *faras*, jument, comme dans l'exemple cité plus loin. Il paraît même qu'au Magreb il se dit du cheval en général. Mais tout cela est sans rapport avec l'adjectif *alezan*, et M. Dozy trouve fort suspecte cette étymologie, donnée par M. Engelmann dans la première édition de son *Glossaire*⁸.

Il y a quelques années, j'en ai proposé une quatrième⁹, acceptée depuis par M. Littré (*Addit. au Dict.*); c'est l'adjectif احلس *ahlas*, fém. *halsā*, « spadix equus », disent les dictionnaires (voy. Freytag au mot حلس, 9^e forme), ce que nous traduirions par cheval bai ou *alezan*.

Nous dérivons notre mot français du féminin du terme arabe (comme nous le ferons plus loin pour *balcan*). On peut conjecturer que le féminin l'a emporté sur le masculin par suite d'un emploi plus fréquent : le terme générique فرس *faras*, cheval, signifie plus ordinairement la jument, ainsi que nous le disions tout à l'heure : ان المراء تحيل على الرجل كما تحيل الفرس على الحصان سواء¹⁰. Dans ce passage, qu'on peut se dispenser de traduire, *فرس* est dit par opposition à حصان.

Quant à la finale *n* qui s'est ajoutée au mot *halsā*, on en peut citer d'autres exemples, tels que *camocan*, de كحكا *kamkhā*; *arduran*, de الدورا *ad-dourā* (voy. DOURA); *bosun*, de بوزة *bousa*; *alchoconten*¹¹, de كتحندا *ketkhoudā*; *azacan* (porteur d'eau, en espagnol), de السقاء *as-saggā*, etc.

ALFANCE. C'est un mot espagnol introduit en France par nos écrivains du xvi^e siècle. De l'arabe الكنجر *al-khandjar*, sabre, que nous avons pris directement et sans l'article, sous les formes *cangiar*, *khandjar*, *khandjar*.

¹ *Pharmacopée royale*, 2^e édit. 1682, t. I^{er}, p. 32.

² *Lexicon alchemia* (1612), p. 30.

³ *Hist. des langues sémit.* 4^e édit. t. I^{er}, p. 364.

⁴ *Voy. en Arab.* édit. Smith, p. 284.

⁵ La prononciation arabe serait *al-debarān*; mais il arrive quelquefois, dans le passage de l'arabe aux langues romanes, que le *l* de l'article *al* ne s'assimile pas à la lettre suivante, surtout quand le mot est, comme ici, un terme purement scientifique.

⁶ Édit. de Golius, p. 76.

⁷ Les douze séances du cheikh Ahmed ben al-Moaddem, notées et publiées par Soliman al-Hariri, p. 1, note 10.

⁸ Dozy, *Gloss.* p. 60.

⁹ Voy. *Revue de l'Instruction publique*, numéro du 25 janvier 1866, p. 677.

¹⁰ Man. de la Bibl. nat. n° 1949 du supp. ar.

¹¹ Terme de l'ancienne astrologie.

ALFIER. Officier porte-drapeau. Mot emprunté par Brantôme et les écrivains du xvi^e siècle à l'italien *alfiere*, esp. *alferez*, portug. *alferes*. De l'arabe الفارس *al-fāris*, signifiant proprement le cavalier, venant de فارس *faras*, cheval.

ALGARADE. C'est l'espagnol *algarada*, qu'on s'accorde à tirer de l'arabe العاردة *al-ghāra*, incursion militaire, expédition guerrière. En tout cas, ce ne peut être une dérivation directe, vu l'accentuation. Mais *al-ghāra* a donné l'espagnol *algara*, qui a une signification identique à celle du mot arabe, et le bas latin *algaru*, *algarum* (Du Cange), et peut-être l'italien *gara*, dispute, rixe. De *algara*, l'espagnol a pu faire *algarada*. Je suis porté à croire que l'arabe العرادة *al-arāda*, catapulte, dont les anciens écrivains de la Péninsule ont aussi fait *algarada* ou *algarrada*, n'a pas été étranger à l'adoption de *algarada* dans le sens de cri subit, alerte, attaque imprévue. Quant à l'hypothèse de M. Dozy, rattachant ce mot à un vocable inconnu venant de cri *gharid*, chanter, je ne saurais ni l'appuyer ni la combattre. (Voy. *Gloss.* p. 120.)

On aurait tort de rapprocher du mot qui nous occupe le portugais *algazara*, qui est aussi en espagnol et en italien, et dont l'origine est fort différente. Voy. l'article d'Engelmann sur ce mot (*Gloss.* p. 122, 123).

ALGÈBRE. Esp. portug. et ital. *algebra*. De l'arabe الجبر *al-djibr*, réduction. On nomme l'algèbre علم الجبر والمقابلة *ilm al-djibr wa'l-muqābala*, science des réductions et des comparaisons. En espagnol, *algebra* se dit du bailleul ou rebouteur, qui réduit les fractures.

ALGÉNIE. Étoile γ de la constellation de Pégase, sur le flanc du cheval. De l'arabe الجنب *al-djamb*, le côté, comme éniš de انب *anj*. Le *Dict. des Mathématiques*, dans l'*Encyclopédie* de d'Alembert, donne encore les formes *génib*, *chénib*, *chelub*.

ALGOL. Étoile de la constellation de Persée, remarquable par la variabilité de son éclat. C'est l'arabe الغول *al-ghoûl*, le même dont nous avons fait *goule*. (Voy. plus loin ce mot.) Les Arabes appellent رأس الغول *ras al-ghoûl*, tête de la goule, la tête de Méduse que Persée tient suspendue à la main.

ALGORITHME. Au xiii^e siècle, ce mot signifiait l'arithmétique avec les chiffres arabes; on écrivait *algorisme* et *angorisme*¹. Esp. *alguarismo*, *guarismo*, *algorithmus*; portug. *garismo*. C'est la transcription plus ou moins altérée du nom d'un des plus anciens auteurs de traités d'arithmétique, Abou Dja'far Mohammed ben Mousâ, surnommé الخوارزمي *al-khawārizmī*, dont l'ouvrage a été traduit ou imité en latin dès le commencement du xii^e siècle. Ces sortes

de livres furent désignés sous le nom d'*Algorismus*. M. De-frémery a raison de dire² que cette étymologie est hors de doute depuis les recherches de MM. Reinaud³, Chasles⁴ et Woepeke⁵. Dans les ouvrages d'astronomie, le terme خوارزمي *khawārizmī* s'est dit des tables des sinus et des tables des ombres (tangentes et cotangentes trigonométriques).

ALGUAZIL. C'est l'espagnol *alguacil*, qu'on trouve en portugais sous des formes très-variées : *alracil*, *aleazil*, *alvasir*, etc. venant de l'arabe الوزير *al-wazīr*, le vizir. On peut voir, dans le *Glossaire* de MM. Engelmann et Dozy⁶, les explications données sur le passage du sens de vizir à celui d'officier de police. Le *Dictionnaire* de Du Cange fournit les formes suivantes : *alguacilus*, *alguacirius*, *alguoirius*, *alguatarius*, *alguatarius*, qui montrent combien les désinences des mots sont peu solides dans le passage de l'arabe aux langues romanes.

ALHAGÉES. Plantes de la famille des légumineuses, dont le type est le sainfoin *alhagi*, que les anciens botanistes appellent *alhagi Maurorum*⁷. C'est l'arabe الحاج *al-hadj*; Avicenne a fait la remarque que cette plante produit la fameuse manne térébinthine ترحمين (Voy. *Dict. d'Hist. nat.* au mot *sainfoin*, t. XXX, p. 42.)

ALHAÏOT. Étoile brillante de la constellation du Cocher, marquée α dans les catalogues et ordinairement nommée la Chèvre. On trouve aussi *Ayah*. C'est l'arabe العيوق *al-'ayyoûq*. Alfergani la cite parmi les quinze étoiles de première grandeur⁸ : وفي التوأمين العيوق كوكب أخضر بجراة قريب : « Dans les Gémeaux, *al-'ayyoûq*, étoile verte qui passe près du zénith dans le quatrième climat. » Si l'astronome arabe place la Chèvre dans les Gémeaux, c'est par suite du système de groupement de toutes les étoiles dans les douze signes du zodiaque; chaque constellation se trouve ainsi rattachée à l'un des signes. C'est pour cela qu'il met *Wéga*, de la Lyre, dans le Sagittaire, *Achernar* dans le Bélier, etc.

ALHANDAL. Nom pharmaceutique de la coloquinte. Esp. *alhandal*; de l'arabe الحنظل *al-handhal*, même sens.

ALIBORON. Ce mot a préoccupé les chercheurs d'étymologies qui n'ont rien trouvé de raisonnable. Sans m'arrêter à la singulière idée du docte Huet et de l'ingénieur Ménage, qui ont voulu faire d'*aliboron* un génitif pluriel d'*alibi*, disant que *maître aliboron* signifierait un homme fécond et subtil à trouver des alibi, je reproduirai ici une hypothèse que j'ai autrefois proposée et que je crois devoir maintenir en attendant mieux.

¹ On peut voir plusieurs exemples de ces formes dans Littré, au mot *chiffre*.

² *Journ. asiat.* janvier 1862, p. 88, 89.

³ *Mémoire sur l'Inde*, p. 363, 364.

⁴ *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, 6 juin 1859.

⁵ *Mémoire sur la propag. des chiffres indiens*, dans le *Journ. asiat.* 1^{er} sem. 1863, notamment p. 519. Ce travail est postérieur à la remarque de

M. De-frémery. Mais M. Woepeke avait déjà publié divers opuscules sur l'arithmétique indienne, dans le recueil du prince Boncompagni.

⁶ P. 129.

⁷ C'est Ranvolt, médecin d'Augsbourg, qui découvrit cette plante, durant son voyage au Levant, en 1537, et la décrit sous ce nom. (Voy. *Tournefort, Voy. du Levant*, t. II, p. 4, éd. de 1717.)

⁸ Edit. Gohus, p. 76.

Il est remarquable que le mot ne se présente jamais que précédé du titre de *maître* :

« Si je fusse roi ou régent
Ou un grant maître Aliboron,
Chacun ostât son chaperon. »

(Mir. de Sainte-Genève.)

« Lui-même (M. de Biron), en goguenardant, il disoit qu'il estoit un *maître Aliboron* qu'on employoit à tout faire. » (Brantôme, *Vies des capit. franç.*) — « Sur ce point nous dépeschames ce *maître Aliboron* du Fay, justement trompeur et trompé. » (D'Aubigné, *Confess.*) — « Qu'il vienne de là des monts quelque messer qui se vante d'estre un *maître Aliboron* en tout et guérir de toutes maladies. » (Poissonot.) — « Les ditz de *maître Aliboron* qui de tout se mesle. » (Titre d'un livre cité par Lacurne¹.)

Sans aucun doute, *maître Aliboron* désigne un savant, un docteur, un habile homme: puis l'appellation prend une teinte d'ironie, et un beau jour, sous la plume de La Fontaine, *maître Aliboron* devient *maître Baudet* en personne. Or, cet *Aliboron* ne serait-il pas un docte personnage, dont le nom aurait acquis la valeur d'un terme générique, comme Artaban, Pathelin, Harpagon? Mais quel sera ce personnage²? Est-ce le diable, comme il est dit dans le procès de Gilles de Retz, cité par Du Cange: « Audivit ab eodem domino . . . talia verba: *Il fera venir maître Aliboron*, intelligendo diabolum per illud vocabulum, Aliboron. »

Non, ce n'est pas le diable, mais un de ses affidés, si l'on veut, un de ses disciples, le savant arabe Al-Birouni, mathématicien, astronome, géographe, « très-estimé, dit D'Herbelot³, non-seulement pour son habileté dans les sciences spéculatives, mais encore dans les pratiques, comme la magie naturelle, astrologie judiciaire, art des talismans, etc. » Al-Birouni, contemporain d'Avicenne, a joui d'une réputation immense au moyen âge dans les écoles arabes; son *Canon* a servi de base à presque toutes les cosmographies orientales. De plus, il a toujours passé pour un magicien excellent, et sa vie, d'après les biographies orientales, est pleine de traits miraculeux. Est-il bien surprenant que des juges de l'année 1440 aient pris le nom d'un tel homme pour celui de l'Esprit malin? Lira qui voudra, pour éclaircir ce doute, la déposition de François Prêlat, le magicien de cette effroyable affaire du maréchal de Retz. Il se vante d'avoir étudié à Florence la géomancie, l'alchimie, toutes les sciences occultes. Il prétend avoir soumis à ses ordres un démon nommé Barion (?). Est-il invraisemblable qu'il eût connaissance des œuvres

vraies ou supposées du grand maître Albiroûni⁴? Si je ne craignais pas de paraître trop insister sur des détails de ce genre, je dirais que le témoin qui rapporte le propos ci-dessus touchant *maître Aliboron* ne l'a pas entendu lui-même. Il peut y avoir confusion entre le nom du magicien arabe et celui du démon soumis à l'alchimiste florentin.

Quoi qu'il en soit, l'étymologie germanique *alt boran*, le vieil ennemi, indiquée par les éditeurs de Du Cange, me semble absolument inacceptable: et je m'imaginais que si j'avais eu la force de lire jusqu'au bout les pièces de cette affaire, j'y eusse trouvé la confirmation de celle que je propose, faute de quoi elle reste à l'état de simple conjecture.

ALICATE. Sorte de pince dont se servent les émailleurs à la lampe. Esp. et port. *alicate*. C'est l'arabe اللعاط *al-laḡ-ḡāt*, tenailles, comme l'a fort bien remarqué M. Deffrémery⁵, de la racine لعط *laḡaḡ*, recueillir, ramasser.

ALIDADE. Esp. *alidada*, *alhidadada*, *alhidadida*, de l'arabe العضادة *al-'idāda*. « Les lexiques, dit Engelmann, ne donnent à ce mot que le sens de *postis januae* (vantail de porte), mais dans un traité arabe sur la construction de l'astrolabe, je l'ai trouvé avec sa signification technique, car on y lit que c'est une espèce de *maṣṭara* مصطردة ou règle⁶. » Il suffit, ajouterai-je, d'ouvrir un traité d'astronomie arabe, pour y rencontrer ce terme عَضَادَة *'idāda* avec le sens exact d'alidade, comme par exemple dans ce passage de l'*Almageste* d'Abou l-Wéfa⁷: « Les observations des hauteurs méridiennes se font avec des instruments. . . . Dans le plan du méridien est placé un cercle gradué . . . sur ce cercle sont établies, aux deux extrémités d'un diamètre, deux pinnules mobiles sur la circonférence, soit au moyen d'une *alidade* pivotant sur le centre du cercle, soit au moyen d'un second cercle . . . etc.⁸. » Et plus loin: « Après avoir fait tourner l'*alidade*, au moment du passage du soleil au méridien, jusqu'à ce que les rayons solaires traversent les ouvertures des deux pinnules . . . »⁹. On voit que l'*alidada* n'est pas une simple *maṣṭara* ou règle à tracer les lignes droites, mais précisément ce que nous nommons *alidade*, par exemple, dans le graphomètre.

ALIZARI. Nom commercial de la garance (d'où la substance appelée en chimie *alizarine*). Esp. *alizari*, que M. Dozy a noté dans son *Glossaire*, mais sans pouvoir en donner l'étymologie. Le mot est certainement d'origine arabe, comme le montre l'article *al*, car on dit aussi *izari*: « La graine de garance qu'on apporte de la Turquie asiatique est appelée *azala* ou *izari*¹⁰. » (Bosc, *Dict. d'hist. nat.*

¹ Ces exemples, sauf le deuxième et le dernier, sont empruntés à l'histoire du mot *Aliboron*, dans le *Dict.* de M. Littré.

² Borel, dans son *Treasury des recherches et antiquités gauloises et françoises* (1655), dit (au mot *Pathelinage*) que l'expression de *maître Aliboron* nous vient de la farce de *Pathelin*. Dans cette vieille pièce, en effet, il y a un apothicaire de ce nom, lequel joue un rôle assez important.

³ *Bibliot. orient.*

⁴ « Et avoit le d. François un livre que le d. François avoit apporté, où il lisoit, où avoit plusieurs noms de diables et antiques mots pour la conjuration et invocation. » (Man. de la Bibl. nat. suppl. franç. n° 560, p. 96.)

⁵ *Journ. asiat.* janvier 1862, p. 92.

⁶ *Gloss.* p. 140.

⁷ Man. n° 1138, anc. fonds de la Bibl. nat. fol. 19 v°. J'espère donner

sous peu une édition de cet ouvrage important (texte et traduction) dont quelques passages cités par M. Sedillot ont donné lieu à de vives controverses au sein de l'Académie des sciences.

وارصاد هذه الارتفاعات تكن بالآلات. ونعنا في سبط دائرة نصف النهار دائرة معسومة. . . . وعلى تخيلها فمدني على حزين متقابلين يتحركان على محيط الدائرة اما بعضادة مركبة على مركز الدائرة او. . . .

إذا حركنا العضادة عند توسط الشمس السبا حتى يدخل شعاعها من فكي الهديسي.

¹⁰ *Izari*, garance du Levant. (*Nouv. voc. de l'Acad. fr.* Paris, 1831.)

t. XII, p. 439.) Je ne doute pas que ce ne soit l'arabe عصارة *ʿasīra*, qui signifie le suc extrait d'un végétal par compression (de la racine عسر *ʿasar*, presser, extraire le suc). Et en effet, le *Gazophylacium lingua Persarum* traduit pastel ou guède (autre matière colorante) par عصارة *ʿasīra* ouasimé, suc de la plante appelée ouasima¹.

ALKÉKEUGE. Plante nommée vulgairement coqueret. Esp. *alquequeuge*, port. *alkekeugi*. De l'arabe الككيج *al-kakij*. Le mot est d'origine persane : Richardson prononce *kahnadj* et en fait la morelle ou la belladone (*night-shade*). Voy. aussi Dozy, *Gloss.* p. 147, et les ouvrages auxquels il renvoie.

ALKERMÈS. Liqueur de table fort estimée et très-agréable qui se préparait au couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, à Naples. Son nom lui vient du kermès végétal dont les graines lui donnent une belle couleur rouge. (Bescherelle.) De l'arabe العرمرز *al-girmiz*, le kermès.

ALLAH. Transcription de l'arabe الله *allah*, mot formé de l'article *al* et du substantif إله *ilah*, dieu, le Dieu, *ô Dées*.

ALLÉLIA. Expression hébraïque conservée dans les traductions latines des Psaumes, הללו *halelū-iah*, formée de *halelū*, 2^e pers. du plur. de l'impératif du verbe *hillel*, louer, et de *iah*, forme apocopée de *Iehovah*, Jéhova.

ALMADIE OU ALMADE. Sorte de pirogue ou de radeau. Esp. et port. *almadia*. De l'arabe المادية *al-ma'dia*, qui, d'après M. Quatremère², désigne un bac pour passer une rivière, venant du verbe عدى *ʿada*, traverser. Le mot est encore en usage chez les riverains du haut Nil : « Je restai sur la rive nue (du Nil, près de Khartoum), sous un soleil ardent, en face d'une madiè (bac) immobile. » (Guill. Lejean, *Voy. dans l'Afrique orient.* ³.)

ALMAGESTE. Esp. *almagesto*. De l'arabe المجسطي *al-madjisti*, formé de l'article et du grec μαγιστήρ (*magistēr*). On sait que plusieurs livres arabes ont pris ce titre, emprunté du nom donné au grand ouvrage de Ptolémée. Celui-ci a pour vrai titre Μαθηματικὴ συντάξις, *Composition mathématique*. L'épithète μαγιστήρ, la plus grande, ne se rencontre dans aucun des manuscrits grecs connus, dont quelques-uns paraissent antérieurs au viii^e siècle. Elle a sans doute été attribuée, dans les écoles, au livre de Ptolémée, pour le distinguer des ouvrages de pures mathématiques, tels que ceux d'Euclide, de Geminus, d'Aristarque, d'Hypsiclès, d'Autolyeus, etc. dont l'étude préliminaire devait précéder celle du grand traité d'astronomie de Ptolémée, et qu'on nommait la petite *Composition* (voy. Helma, préf. de son édition de l'*Almageste*, t. I^{er}, p. xxxiv).

ALMAGRA. Substance employée en peinture, et plus connue sous le nom de rouge indien ou rouge de Perse. Nous avons pris le mot de l'espagnol *almagra* ou *almagre*, qui est l'arabe المعرة *al-maghra*, ocre rouge.

ALMARGEN. Terme de l'ancienne pharmacie : poudre d'*al-margen*, corail pulvérisé, autrefois employé en médecine. De l'arabe المرجان *al-mordjān*, corail. C'est le mot qui, employé comme nom de femme dans les *Mille et une Nuits*, a été transcrit *Morgiane* par Galland. (*Hist. des quarante voleurs*.)

ALMÈNE. Poids de deux livres (un peu moins d'un kilogramme). Esp. *almena*. C'est l'arabe المنى *al-menā*, qui n'est autre que le grec ancien μνᾶ, mine, poids d'une livre, dont la valeur a été doublée chez les Arabes d'Espagne.

ALMICANTARAT OU ALMUCANTARAT. Terme d'astron. Cercles de la sphère parallèles à l'horizon. C'est un pluriel arabe المنطرات *al-mouqantarāt*, que nous avons emprunté avec sa signification aux traités astronomiques en cette langue. Goliüs cite le singulier منطرة *mouqantara*, dans le sens de cadran solaire.

ALMUDE OU ALMOUDE. Mesure de liquides dans la péninsule Hispanique. Esp. *almud*, port. *abuude*. De l'arabe المدة *al-moud*, qui est le même mot que le latin *modium*, mais dont l'origine paraît sémitique (hébr. מד, מדה *mad, mid-dah*) : « L'arrobe de Castille contient seize litres. le cantaro d'Alicante douze, l'*almude* des Canaries vingt-cinq... » (Victor Hugo, *Les Misérables*, t. I^{er}, p. 332.)

ALPHANETTE OU ALPHANESSE. Sorte de faucon identique à l'*alfaque* des Espagnols, que M. Dozy suppose avoir tiré son nom de celui du petit animal nommé *janec* ou *femec*. (V. ce mot plus loin.) On aurait dit d'abord باز الفاك *bāz al-funek*, le faucon (propre à la chasse) du *faneec*; puis, pour abrégé, on aurait supprimé le terme *bāz*, faucon. (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 105.)

ALPHARD. Étoile de deuxième grandeur, α ou le cœur de l'Hydre. C'est l'arabe الفرد *al-furd*, l'unique, فرد الشجاع *furd ech-choudjā*, l'unique de l'Hydre. Ce nom lui vient de ce qu'elle est la seule étoile brillante de la constellation, les autres étant de quatrième grandeur ou au-dessous. Dans le traité d'astronomie de Lalande, on lit *alphrad* au lieu d'*alphard*.

ALPHÉNIC. Ancien terme de pharmacie : sucre candi, sucre d'orge, pâte faite d'amandes et de sucre, etc. Esp. *alfénique*, port. *alfenim*. De l'arabe الفانيد *al-fanīd*, qui vient du persan فانید *fanīd* ou فانیذ *panīdh*, sucre purifié, *saccharum penidum*, dit Meninski. Il y a un verbe persan فانیدن *fanīden* qui signifie raffiner le sucre.

¹ Freytag traduit عسرة *ouasima* par indigo, erreur qui provient sans doute de ce que la guède est quelquefois nommée نيلة indigo sauvage. Bazi (man. sup. ar. de la Bibl. nat. n° 1005, p. 48 verso) dit que la *ouasima* sert à teindre les cheveux. Niebuhr rapporte bien qu'il a vu des vieillards qui se teignaient la barbe en rouge (Voy. en Arab. p. 270); mais je n'ai vu nulle part que les Orientaux employassent à un usage analogue une teinture

bleue telle que celle du pastel. Peut-être *ouasima* s'est-il dit aussi de la garance, chose d'autant plus possible que l'arabe فوة *fouwa* (fouet), qui est la garance, paraît originellement identique à *voude* ou *guède*.

² *Hist. des sultans Mamel.* II, 1, 156 (dans Dozy, *Gloss.* p. 148), et *Journal des Savants*, janvier 1848, p. 43.

³ *Le Tour du monde*, 1^{er} sem. 1862, p. 189.

L'ancienne pharmacutique disait *pevide* pour sucres. C'est le même mot persan. On a rapproché *pendium* du grec *πένδιον*, réseau de fils, trame, parce que la cristallisation du sucre candi s'obtient au moyen de fils tendus dans la dissolution sucrée.

ALQUIFOUX. Variété de plomb sulfuré. Esp. *alquifol*. Je ne sais si l'étymologie de ce mot a déjà été donnée. Elle ressort de la dernière évidence du passage suivant de Sonnini¹ : « Dans le commerce du Levant, on nomme *alquifoux* ou *arquifoux* la mine de plomb tessulaire. Les femmes de l'Orient la réduisent en poudre subtile, qu'elles mêlent avec du noir de lampe, pour en faire une pommade dont elles se teignent les sourcils, les paupières, les cils et les angles des yeux. » L'alquifoux, on le voit, n'est autre chose que le *coheul*. C'est ce que confirme un passage plus récent de M. Prax² : « Le *coheul* est la galène ou sulfure de plomb, ce qui a été reconnu sur un échantillon que j'ai apporté. C'est à tort que plusieurs auteurs ont traduit le mot *coheul* par *antimoine*. »

Alquifoux est donc une corruption de l'arabe *الكل al-kuhl*, altération qui paraîtrait peut-être difficile à admettre si l'on n'avait les intermédiaires *alcohol*, *alcofol*, *alquifol*. (Voy. ALCOOL.)

ALTAÏR. Étoile de première grandeur, α de la constellation de l'Aigle. De l'arabe *الطائر al-tā'ir*, qui vole. On prononce *at-tā'ir*, aussi trouve-t-on quelquefois chez nos auteurs *ataïr* ou *athaïr*. La conservation de *t* peut être due à la prononciation emphatique du *ط t*. Cazwini dit que la constellation de l'Aigle *كوكبة العناب an-nasr al-tā'ir*, l'aigle volant, par opposition à *النسر الواقع an-nasr al-ouā'iq*, l'aigle tombant. Cette dernière étoile est celle que nous appelons Wéga, et qui fait partie de la Lyre.

ALUDEL. Sorte de vase à sublimation employé autrefois par les alchimistes. On peut voir un dessin détaillé de cet appareil dans un manuscrit latin du xvi^e siècle, n° 7147 ancien fonds, de la Bibl. nat., qui contient divers ouvrages relatifs à l'alchimie. Esp. *aludel*, *alludel*. M. Dozy³ a fait voir que ce mot est l'arabe *الاول al-ouhūl*, employé dans le même sens par Razi, et je puis ajouter par Géber (man. n° 1080 du sup. ar., notamment p. 129 verso : *واجعلها في انكل زجاج* « Place-la dans un aludel de verre »).

Dans un autre manuscrit latin de notre grande Bibliothèque (n° 7156, ancien fonds), lequel est du xiv^e siècle, j'ai trouvé une liste de termes d'alchimie empruntés aux Arabes, parmi lesquels on lit : « *Allutel*, genus sublimatorii »; et, dans un traité intitulé *Practica alchimie Jacobi Theotomi*, que contient le même volume, on lit encore⁴ :

« *Habeas alutel*, hoc est vas sublimatorium factum ad modum capsidis (?), rotundum subter habens coliopeculum vitreum ad modum campanae. » Un chapitre de l'alchimie de Geber est consacré à la description de cet appareil⁵.

ALVARDE. Genre de plantes de la famille des graminées. La plante qui a servi de type est assez semblable au sparte et s'emploie aux mêmes usages. En Espagne, on la nomme *albardin* et dans le dialecte valencien *albardi*. C'est l'arabe *البردي al-bardi*, que Freytag donne comme nom de plante, sans en spécifier l'espèce, mais que Richardson explique ainsi : « The shrub papyrus, of which paper was anciently made; . . . also a kind of cotton, which is produced from the papyrus, etc. »

AMALGAME. Ce mot nous est venu par les alchimistes avec le sens de mélange intime, combinaison, spécialement en ce qui regarde le mercure. Je n'en connais pas d'exemple avant le xiii^e siècle; mais il est à cette époque d'un usage constant. Ainsi dans la *Semita recta Alberti magni* : « Deinde recipe plumbi et stagni calcinatorum et in corpus reductorum; fiant unum corpus per fusionem simul : etsi sunt duae librae, adde argenti vivi libram 1, et *amalgama*, et lava cum sale et aceto, et sicca⁶. » Dans le *Parvum Rosarium Arnaldi de Villa nora* : « Et cum totum dissolvetur et in mercurium reduectur et fiet unum *amalgama* »⁷; « Et cum totum fuerit dissolutum et in *amalgama* positum⁸. » Ailleurs : « Fac tuum *amalgama*; pone tuum *amalgama* supra unum pulchrum folium papyri⁹, etc. »

Outre la forme *amalgama*, Lacurne cite *algame*, mixture d'or et de mercure. Dans cette dernière, il semble qu'on doive reconnaître l'arabe *الجمعة al-djam'a*, conjonction, réunion, *الجماع al-djima'*, l'acte de consommation du mariage, venant tous deux de la racine *جمع djama'*, réunir. (Cf. le grec *γαμέω, γάμος*.) Mais qu'est-ce que *amalgama*? Faut-il y voir, comme je l'ai suggéré antérieurement, l'expression *الجمعة amal al-djam'a*, l'œuvre, la pratique de l'*algama* (جم al-*ilm*, théorie)? Ou bien est-ce une altération de *الجماعة al-modjim'a*, qui, comme *al-djima'*, signifie l'acte de consommation du mariage? Comme sens, l'analogie est parfaite, car les alchimistes aiment à comparer la combinaison du mercure avec les métaux à l'union de l'époux avec l'épouse. Ainsi, dans un traité intitulé *De matrimonio et conjunctione*, le mercure (*zibat*) est assimilé au mari, l'argent (*luna*, la lune) à la femme, et l'amalgama des deux corps est célébré par cette phrase : « Natura latatur quando sponsus cum sponsa copulatur¹⁰. » Néanmoins, n'ayant point recueilli d'exemple des expressions ci-dessus dans les ouvrages d'alchimie arabe, je n'oserais affirmer l'exactitude de mes conjectures.

¹ *Diet. d'hist. nat.* 1, p. 383.

² *Commerce de l'Algérie*, p. 29 (dans le *Gloss.* de Dozy, au mot *alcoool*, p. 93).

³ M. Dozy n'a pas noté le terme *alquifol*.

⁴ *Gloss.* p. 187.

⁵ Fol. 139 recto.

⁶ C'est le sixième chapitre du second livre dans la traduction latine intitulée : *Geberis philosophi perspicacissimi summa perfectionis magisterii*. Venise, 1542.

⁶ Manuscrit de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 7147, fol. 3.

⁷ *Ibid.* fol. 15.

⁸ *Ibid.* fol. 14 verso.

⁹ Man. de la Bibl. nat. ancien fonds, n° 7147, *Opus mirabile super mercurio ad ejus fixationem*.

¹⁰ Même manuscrit, fol. 53 verso. Les termes techniques employés dans ce traité prouvent qu'il est, sinon traduit, du moins imité de l'arabe.

disent que l'ardeb est une mesure de capacité valant 182,000 litres; d'après le grand ouvrage de la commission de l'Institut d'Égypte (*Hist. nat.* t. II, p. 14), la capacité de l'ardeb est seulement de 185 litres.

ARGALI. Mouton sauvage de l'Asie centrale. Du persan ارغلی *argali*, même sens.

ARGAN ou ARGANE. Genre de plantes (arbres et arbrisseaux) dont le type est l'argan du Maroc (*sideroxylon spinosum* de Linné). « Les forêts d'argans qu'on traverse en voyageant dans l'Atlas font grand plaisir à rencontrer, tant à cause de la variété des bois dont elles sont plantées, que parce qu'elles reposent l'œil fatigué de la stérilité du reste du pays. » (Relation du Dr Lemprière¹). « Le pays est magnifique, semé de superbes forêts d'argans. » (James Richardson²). C'est l'arabe ارجان *ardjān* ou *argān*.

ARGOUSIN. Ital. *aguzzino*. C'est assurément une corruption de alguazil. (Voy. ce mot.) Pour le changement de l en n, voy. ANAFIN.

ARRATEL. Mesure de poids valant environ 460 grammes. C'est un mot portugais correspondant à l'espagnol *arrelde*, *arrate*, *arrel*, et venant de l'arabe الرطل *ar-raṭl*, la livre, ar pour al est l'article.

ARROBE. C'est encore une mesure de poids de la péninsule Hispanique, correspondant à 25 livres ou un quart de quintal. Esp. et portug. *arroba*. Deux dictionnaires espagnol et portugais que j'ai sous les yeux donnent l'*arroba* comme valant 32 livres. Néanmoins, il est admis que l'*arroba* d'Espagne vaut 25 livres espagnoles (14,500) et l'*arroba* de Portugal 14,680³. Quoi qu'il en soit, *arroba* est l'arabe الربع *ar-roub'*, le quart, mot qui désigne aussi une mesure égyptienne qui est le quart de الوابة *waiba*. (Voy. Freytag.)

ARSENAL. Portug. *arsenal*, esp. *arsenal*, *darsena*, *atarazana*, *atarazana*, ital. *arsena*, *arzenale*, *darsena*. M. Engelmann dérive tous ces mots en bloc de l'arabe صناعة دار *dār šinā'a*, maison où l'on construit, fabrique. Il convient de les séparer en trois groupes : 1° *atarazana* représente la صناعة دار *dār as-šinā'a*, avec l'article devant *šinā'a*. Je suis porté à croire que le a initial de *atarazana* est aussi l'article. Assurément, il est contraire à toutes les règles de la grammaire arabe de préposer l'article à un substantif suivi de son complément; mais dans la langue populaire *dār as-šinā'a* avait pu, par le grand usage, arriver à former un seul mot dont on ne sentait plus la composition, ce qui permettait de lui donner l'article (comme dans المارد

al-maouard, l'eau de rose, où *maouard* est composé de mā, eau, et ouard, rose); 2° *darsena* représente *dār šinā'a* sans aucun article; 3° enfin *arsenal* est simplement le mot *šinā'a* précédé de l'article. Je me range ici à l'opinion de M. Deffrémery, qui a fait remarquer que الصناعة *as-šinā'a* se dit fort bien, sans le mot *dār*, d'un arsenal maritime⁴. J'ajouterai que Du Gange cite un mot languedocien *arsina* qu'il explique *supellex quævis*, un ustensile quelconque. Je vois là le même mot *as-šinā'a*, employé à peu près comme l'est aujourd'hui notre mot *confection* pour telle ou telle espèce de vêtement non fait sur mesure. Et si ma conjecture est exacte, il est clair que le mot *dār* n'aurait là rien à faire. Le r d'*arsenal*, *arsina*, est probablement dû à la prononciation emphatique du جى s.

Atarazana a conservé en espagnol le sens général de fabrique. Les mots congénères, dans les diverses langues, se sont fixés au sens d'arsenal maritime. Cependant on trouve, dans l'ancien français, *arsanail*, « apotheca instrumentorum agriculturæ, » dans Du Gange.

Les Turcs, les Tunisiens et les Égyptiens paraissent avoir repris à l'espagnol ou à l'italien leur ترسانة *tarshūna* ou ترسانة *tarsana*⁵ actuels.

Parmi les exemples d'expressions arabes où un mot est précédé de l'article, bien que suivi de son complément, on peut citer الربع داية *ar-roub' dāira*, quadrant, quart de cercle. Voyez Abou'l-Wéfa, *Almageste*, fol. 11 v°. (Man. n° 1138, ancien fonds arabe de la Bibl. nat.)

ARTICHAUT. Ce mot, disais-je en 1866⁶, ne vient certainement pas d'un prétendu terme ارشي شوك *ardi chaukī*, qu'on lit à la vérité dans le *Dict. fr.-ar.* d'Ellious Boethor, mais qu'on ne trouve nulle part ailleurs, et dont il serait, je crois, difficile d'établir l'authenticité. Que penser de cette singulière expression *épine terrestre* pour désigner l'artichaut, sans composer qu'une locution de cette forme grammaticale est chose inouïe en langue arabe. Pour moi, je n'y saurais voir, non plus que dans une autre expression اردهاوك *ardchauka*, donnée par le même ouvrage, rien autre qu'une transcription de l'italien *articiocco*, *articiocchi*. J'en dirai autant d'un bizarre ارتيحت *artitchot* qu'on lit dans le *Gazoph. ling. Pers.*⁷.

Le vrai nom arabe, le plus ancien du moins, paraît être هارشاف *harchaf* ou هارشوف *harchouf*, que M. Engelmann écrit *خرشوف* *kharchouf* par un kh, d'après la transcription de Pedro de Alcala⁸. C'est aussi l'orthographe de Boethor et du P. Dominique Germain⁹, tandis que Meninski et Freytag écrivent par un ح h, et prononcent *harchaf*. Les termes espagnols *alcachofa*, *alcarchofa* et le portugais *alcachofra*, évidemment empruntés à l'arabe, semblent donner raison à M. Engelmann, car il n'existe, je crois, aucun autre exemple du ح h rendu en espagnol par un c, tandis

¹ Appelé au Maroc pour soigner le fils de l'empereur, en 1789. (*Le Tour du monde*, t. I^{er}, p. 212.) Dans la traduction de cette relation, donnée en 1801 par Sainte-Suzanne, on a pris Argan pour un nom propre, Orga (p. 139).

² *Le Tour du monde*, t. I, p. 220.

³ Bouillet, *Dict. des sciences, des lettres et des arts*, 1879.

⁴ *Journ. asiat.* avril 1867, p. 416, et *Revue critique* du 26 décembre 1868, d. 411.

⁵ Voy. Dozy, *Gloss.* p. 265, 266.

⁶ *Revue de l'instr. publ.*

⁷ L'auteur de ce dictionnaire italien-persan traduit encore *articiocco* par كنگر *kengher-i fereghī*, *kengher* d'Europe, ce qui tend à prouver l'origine étrangère des expressions qui reproduisent notre *artichaut*.

⁸ *Gloss.* p. 85.

⁹ *Fabr. ling. arab.* aux mots *carciofo*, *carciofollo*, *cardone*.

que cette transcription n'est pas rare pour le *kh* (*califa*, *caramo*, *careiges*). Ajoutons que Gérard de Crémone, dans sa traduction de l'*Almansouri* de Razi, transcrit aussi le mot par un *c* : « *Alcoursaf*, id est cardui capita¹. »

Le P. Ange de Saint-Joseph traduit *chardon* par les mots كَنْكَر *kengher*, شوك *khâr*, chauk; *khâr* est persan, *chauk* est arabe; il serait sans doute puéril de comparer خَرْشُون *kharchouf* à une juxtaposition de ces deux derniers termes où l'un semblerait expliquer l'autre.

Pour en revenir à *artichaut*, ital. *articocto*, latin barb. *articoctus*, *artiacactus*, *articoceus*, on peut y voir des altérations du grec ἀρτικτός, objet d'assaisonnement, τὰ ἀρτικτά, têtes d'artichaut, de ἀρτώ, assaisonner. (Voy. M. Deffrémery, *Journ. asiat.* janvier 1862, p. 83.)

M. Dozy, trouvant en espagnol *arracife*, espèce de chardon, corrompu en *arrafiz*², et *arrezafe*, lieu plein de chardons, croit pouvoir rapprocher ces mots de راسيف *rasif*, chauffée, disant que l'*arracife* est le « carduus vulgarissimus riarum. » Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher si loin l'explication. Chardon et artichaut sont tout un pour le botaniste, et nous avons vu plus haut كَنْكَر *kengher*, employé en persan dans l'un et l'autre sens. Il n'est donc pas surprenant que حَرْشَف *harchaf*, plur. حَرْشِيف *harachif*, ait été pris en Espagne pour désigner le *cardo arracife*. En Algérie, le chardon comestible ou artichaut sauvage est encore appelé خَرْشَف *khorchef*³.

ARZEL. Esp. et portug. *argel*. De l'arabe اَرَجَل *ardjel*, qui, comme le français et l'espagnol, se dit d'un cheval ayant les pieds de derrière blancs. *Ardjel* vient de رَجْل *ridjl*, pied, pied de derrière chez les quadrupèdes.

ASSASSIN. Quoi qu'en dise l'annotateur du voyage de Benjamin de Tudèle, dans la collection des *Voyages anciens et modernes* publiée par M. Charton⁴, personne ne doute aujourd'hui que le nom d'*Assassins* donné aux Ismaéliens ou Bathéniens ne soit l'adjectif arabe حَاشِي *hachâchi* ou حَشِيشِي *hachichî*, dérivé de حَشِيش *hachich*, le hachich (voy. ce mot), boisson enivrante qui jouait un rôle important dans la fanatation de ces terribles sectaires⁵. Vouloir tirer cette appellation de Haçan, leur chef, c'est défendre une opinion désormais insoutenable.

Le nom des *Hachichî* a été apporté en France par les Croisés sous la forme *Assaci* qu'on lit dans Joinville. L'espagnol *asesino* et le portugais *assassino* ne semblent pas empruntés directement à l'arabe, mais reçus par l'intermédiaire du français ou de l'italien *assassino*⁶. Le *Dictionnaire* de Du Cange cite les formes de bas latin *heissin*, *assassi*, *assassini*, *assessiu*, etc.

M. Deffrémery a publié en 1854, dans le *Journal asiatique*, de très-intéressantes recherches sur les Assassins.

ASSOUE. C'est l'espagnol *azogue*, navire pour le trans-

port du mercure. Le sens primitif de *azogue* et de son correspondant portugais *azougue* est mercure, vif-argent. Ces mots viennent de l'arabe زَوْق, زَوِيق *zawaq*, *zâouq*, *zî-baq*, venant du persan ژَوَه, ژَوِيه *jûeah*, etc. En Espagne, d'après Pedro de Alcalá, on prononçait, avec l'article, *az-zaouga*.

Le même mot arabe a donné le terme d'alchimie *azoth*, (Voy. plus loin.)

ASTAROTH. Nom d'une divinité phénicienne. أَشْتَرْت *ach-toreth*, dans la Bible; *Astaroth* est un pluriel⁷.

ASTRONOMIE. Nous croyons convenable de grouper sous ce mot, comme nous l'avons fait au mot *Alchimie*, un certain nombre de termes que nos anciens livres d'astronomie ou d'astrologie avaient pris chez les auteurs arabes. La plupart sont aujourd'hui bien ignorés. Cependant ils figurent dans le *Dictionnaire national* de Bescherelle qui paraît les avoir empruntés au *Dictionnaire des mathématiques* de l'*Encyclopédie* de d'Alembert. Les diverses publications de M. Sédillot sur l'astronomie des Orientaux nous ont été d'un grand secours pour rétablir la forme arabe de plusieurs expressions singulièrement altérées. Quant aux termes et noms d'étoiles qui sont restés en usage chez nos auteurs, on les trouvera à leur ordre alphabétique dans ce volume.

1. *Achluschémali*, nom de la constellation appelée Couronne boréale. En arabe, الأَكْلِيلُ الشَّمَالِي *al-ikhlou ch-chemali*, même sens (*ikhl*, couronne; *chemali*, boréal).

2. *Adigé* ou *adigige*, constellation du Cygne. En arabe الدَجَاجَة *ad-dadjadja*, la poule.

3. *Alamac*, *amak*, étoile γ d'Andromède. C'est un *m* pour un *n*; car le nom arabe de l'étoile est عَنَاقُ الْأَرْضِ *anâq al-ard*, le blaireau (ou autre animal du même genre).

4. *Algébar*, *elgébar*, constellation d'Orion. En arabe, الْجَبَّار *al-djebbâr*, le Géant. *Algébar* est le même mot avec la terminaison casuelle *o* (ou) du nominatif.

5. *Algédi*, étoile γ du Capricorne. Chez les astronomes arabes, الْجَدْي *al-djedi*, le chevreau, marque la constellation entière du Capricorne, ou, pour être plus exact, le 16° signe du zodiaque.

6. *Algomeiza*, l'étoile Procyon. En arabe, الْغَيْصَاءُ *al-ghoumeisâ*, la pleureuse, ou celle qui a mal aux yeux. Ce nom vient de ce que les Arabes appelaient Sirius et Procyon les deux sœurs de Canope. Ce dernier astre ne se levant sur l'horizon qu'au moment où Procyon disparaît au couchant, on disait que Procyon pleurait sur l'éloignement de son frère.

7. *Algorab*, étoile γ du Corbeau. En arabe, الْعَرَابُ *al-ghourâb*, même sens (l'oiseau et la constellation).

8. *Alhabor*, *Alchabor*, *Alclubar*, l'étoile Sirius, appelée

¹ Lib. III, cap. XVII. Passage qui correspond au folio 42 du man. arabe, plusieurs fois cité dans mon travail.

² Gloss. p. 199.

³ Voy. Cherbonneau, *Dict. fr.-ar.* aux mots *artichaut* et *chardon*. Voy. aussi *emden*, où l'auteur donne les deux formes خَرْشَف *khorchef* et خَرْشُوف *kharchouf*.

⁴ Tome II, p. 174, note 3.

⁵ L'étymologie a été mise hors de doute par Silv. de Sacy dans un mémoire inséré au tome IV du recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

⁶ Voy. Dozy, *Gloss.* p. 207.

⁷ *Astaroth* est l'*Astarté* des auteurs latins.

par les Arabes *الشعري العيبر* *ach-chi'ra al-'aboûr*, Sirius passant (sur la Voie lactée).

9. *Aliémini*. C'est encore Sirius, *الشعري الجاني* *ach-chi'ra al-jemāni*, Sirius du Yémen, par opposition à Procyon appelé Sirius de Syrie. (Voy. plus loin *Aschémié*.)

10. *Almerzamonnagried*, étoile qui est sur l'épaule orientale d'Orion. En arabe, *المزجم الناجد* *al-merzam an-nājdīd*, nom qui semble pouvoir être interprété le lion agile.

11. *Alphéraz*, *Alphérath*, étoile α de Pégase; *الفارس* *al-faras*, le cheval.

12. *Alpheta*, α de la Couronne boréale. En arabe, *الفكة* *al-fekka*.

13. *Atruccabah*, l'étoile polaire; en arabe, *الركمة* *ar-rourke*, le genou.

14. *Ariedel*, *Arisph*, étoile de la queue du Cygne; en arabe, *الردف* *ar-ridf*, mot qui signifie celui qui suit, celui qui vient après. (Voy. *Rédif*, au mot *Nizam*.)

15. *Asangue*, la constellation de la Lyre; en arabe, *الصنج* *as-sandj*, qui est probablement une altération du persan *چنگ* *chengk*, harpe, luth.

16. *Aschémié*, l'étoile Procyon; en arabe, *الشامي* *ach-chāmi*, le Syrien, *الشعري الشامي* *ach-chi'ra ach-chāmi*, Sirius de Syrie. (Voy. *Aliémini*, ci-dessus.) Le final de *aschémié* montre que le mot a été fait sur le féminin *الشامية* *ach-chāmi*.

17. *Aschère*, Sirius. C'est l'arabe *الشعري* *ach-chi'ra*, qui représente le grec *Σείριος*.

18. *Asugia*, constellation d'Orion; en arabe, *الجوزا* *al-djauzā* (qui se dit aussi de l'ensemble du 3^e signe du zodiaque, les Gémeaux). *Bescherelle* donne la forme plus correcte *algiausa*.

19. *Ataur*, constellation du Taureau; en arabe, *الثور* *ath-thaur*, qui se dit aussi de l'animal. L'*Encyclopédie méthodique* cite les variantes *atir*, *atyr*, *atim*.

20. *Baten-Kalos*, étoile ζ du milieu du corps de la Baleine; en arabe, *باطن قيطس* *batn qaitous*. *Batn* signifie ventre, et *qaitous* est le grec *Κῆτος*.

21. *Cazimi*. «Ce mot arabe est employé par les astronomes de ce pays pour marquer le disque du soleil; lorsqu'ils disent qu'une telle planète est en *cazimi*, c'est comme s'ils voulaient dire qu'elle ne paraît point éloignée de 16 minutes du centre du soleil, le demi-diamètre de cet astre étant de 16 minutes.» (Lalande, *Dictionnaire des mathématiques de l'Encyclopédie*.) Le mot arabe est *جسم* *djesm*, corps, mot constamment employé par les astronomes en parlant des astres doués d'un diamètre apparent : *على جسم الشمس* *ala djesmi'ch-chamsi*, sur le disque du soleil, en *cazimi*.

22. *Chara*, *scera*, l'étoile Sirius. (Voy. ci-dessus *Aschémié*.)

23. *Étanin*, étoile de deuxième grandeur, γ du Dragon; de l'arabe *التنين* *et-tanin*, le dragon (animal) et le Dragon (constellation). On trouve encore cette étoile désignée sous

le nom de *Rastaben*, altération de *راس التنين* *ras et-tanin*, la tête du Dragon. Et est l'article pour *el*.

24. *Kalbélasi*, le cœur du Lion (Régulus); en arabe, *قلب الأسد* *qalb el-asad*, de *qalb*, cœur, et *asad* ou *esed*, lion.

24 bis. *Kalbolacrab*, α du Scorpion (Antarès); en arabe, *قلب العنبر* *qalbou 'l-āgrab*, le cœur du Scorpion, formé du même mot initial et de *āgrab*, scorpion (l'animal et la constellation).

25. *Kalbelazguar*, α du Petit Chien (Procyon); en arabe, *الكلب الأصغر* *al-kalb al-asghar*, le Petit Chien, de *kalb* ou *kelb*, chien et *asghar*, plus petit, par opposition à *al-kalb al-akbar*, le Grand Chien, Sirius.

26. *Kébir*, *Kabir*. Ce sont des noms de l'étoile Sirius, venant peut-être du mot *كبير* *kebir*, grand, le Grand Chien, mais que j'aime mieux regarder comme des altérations de *عبور* *ābour* (voy. *Alhabor*, n° 8), parce que Sirius se nommait *al-akbar*, et non *al-kabir*.

27. *Rasalgethi*, *Razalagethi*, α d'Hercule; en arabe, *راس الجاثي* *ras al-djāthi*, la tête de l'agenouillé. *Al-djāthi*, l'homme agenouillé, est le nom de la constellation.

28. *Rasalague*, *Razalageuse*, α ou la tête du Serpente; en arabe, *راس الحواء* *ras al-hawā*, de *ras*, tête, et de *hawā*, preneur de serpents.

29. *Zubenel-chemali*, étoile β de la Balance (plateau septentrional); en arabe, *الزبان الشمالي* *az-zoubān ach-chemūli*, de *زبان* *zoubān*, dont le sens est mal défini¹, et *شمالي* *chemāli*, septentrional.

30. *Zubenel-génubi*, α de la Balance (plateau méridional); en arabe, *الزبان الجنوبي* *az-zoubān al-djenoūbi*; *جنوبي* *djenoūbi*, signifie méridional. (Voy. l'article précédent.)

31. *Alchilot*, l'axe de la sphère, le pôle du monde; altération de l'arabe *القطب* *al-qutb* (ou du pluriel *القطوب* *al-qoutoub*), essieu, pôle, étoile polaire.

32. *Alhabos*, le clou qui joint l'anneau de suspension à l'astrolabe; en arabe, *الحبس* *al-habs*, d'une racine signifiant retenir, emprisonner.

33. *Alphelath*, petit cercle placé au centre de l'astrolabe; en arabe, *الفلس* *al-fals*, proprement la petite pièce de monnaie appelée en grec *δρόλός*, obole, mot dont le terme arabe est une altération. (Pour le changement de *s* en *th*, cf. *alphérath*, de *الفارس* *al-faras*.)

34. *Alzabra*, la onzième maison de la lune; en arabe, *الزبرة* *az-zoubra*, le dos, entre les épaules. Cette *mansio* de la lune est en effet marquée par deux étoiles placées entre les épaules du Lion.

35. *Almehān*, trou circulaire au centre de l'astrolabe; en arabe, *المهجن* *al-mahjūn*. (Voy. L. A. Sédillot, *Supplément au Traité des instruments astronomiques des Arabes*, p. 225.)

36. *Muri*, indicateur à l'extrémité de l'alidade. Ce mot, qui fait songer à notre *mire*, est ordinairement écrit en arabe *موري* *mouri*; cependant j'ai trouvé aussi l'orthographe *موري* *moûri* par un *ou*, notamment dans l'*Alma-*

¹ Je pense qu'il faut voir dans ce mot le persan *زبان* *zoubān*, qui signifie proprement langue et se dit aussi de la pointe d'une lance, de l'ardillon d'une

houle, etc.; les deux *zouban* sont les deux pinces du Scorpion, dont la constellation fait corps avec la Balance.

geste d'Abou l-Wéfa dont le manuscrit¹ est généralement si correct. Le mot arabe n'est pas dans les dictionnaires, du moins avec ce sens. Il paraît être un dérivé du verbe رآى *raa*, voir, à la 4^e forme, montrer.

37. *Shafah*, planchette pour les tracés astronomiques; en arabe, صفيحة *safīḥa*, surface plane, tablette.

38. *Saradain*, étoiles α et β du Sagittaire; en arabe, الصردين *as-saradain*, les deux *sourads*. Le *sourad* est un oiseau fantastique dont il est question dans les contes musulmans².

39. *Fucardin*, β et γ de la Petite Ourse; en arabe, فرقدين *farqudāin*, les deux veaux, duel de فرقد *farqad*.

ATHANOR. Four des alchimistes. « On se servait de ce mot, il n'y a pas encore longtemps, dit Bescherelle, pour désigner un fourneau construit de façon qu'avec le même feu on pouvait faire plusieurs opérations différentes. » Esp. *atanor*, qui a pris un sens très-différent, tuyau de fontaine. (Voy. les explications de M. Dozy, *Gloss.* p. 211, 212.) De l'arabe التانور *at-tannoûr*, en hébreu, תנור *tannoûr*, four, mot d'origine araméenne, qui se rattache à la racine *noûr*, feu. De là aussi vient *tandour*. (Voy. ce mot.)

Acaunor, cité par Bescherelle, est une altération de *athanor*; on sait avec quelle facilité les sons *k* et *t* permutent dans la langue du peuple. Dans le *Lexicon alchemie* de Martin Ruland, on trouve encore: *athanor*, *anthonor*, *furnus*, *atanor*, olla perforata.

ATLÉ. Espèce de tamarix. De l'arabe أثلة *athla*, même sens.

AUBÈRE. Nuance particulière de la robe du cheval. Blanc, bai et alezan, dit l'un; couleur fleur de mille-perluets, dit un autre: « ex albo fuscus, nigris distinctus maculis », dit le P. Pomey, cité par Ménage; couleur fleur de pêcher, disent Landais et Bescherelle. Enfin M. Littré appelle aubère un cheval « dont le corps est recouvert d'un mélange de poils rouges et de poils blancs, la crinière et la queue étant de même couleur ou de nuance plus claire. » L'étymologie de ce mot difficile a été signalée par le P. Guadix: l'espagnol *hobero* (qu'on écrit aujourd'hui *ove-ro*³) est tiré du nom arabe de l'outarde, حبارى *hobāra*. Le plumage de cet oiseau présente en effet toutes les variétés de couleur que nous venons d'énumérer; le blanc, le roux, le cendré dominant, et les plumes portent un duvet rose à leur naissance. Il est vrai que l'auteur de l'étymologie veut comparer la robe rosâtre du cheval aubère moins au plumage de l'outarde qu'à sa chair lorsqu'elle est cuite⁴.

Chardin parle de l'auberré comme très-commun en

Perse: « On y a partout, en automne et en hiver, des auberrés, gros comme des poulets d'Inde, dont la chair est grise et aussi délicate que le faisan. Le plumage en est beau, les plumes longues, et sur la tête il a un bouquet comme un panache. » (Ed. Smith, *Voyage en Perse*, p. 219.) Le commandant Duhousset parle du même oiseau, sous le nom de *houbara*: « Un houbara (petite outarde) fut notre première victime⁵. »

AUBERGINE. L'aubergine est une plante originaire de l'Orient, ainsi que l'atteste Dominique Chabré qui, dans son *Stirpium icones* (1678), l'appelle *Melongena Arabum* et ajoute: « *Melongena in Arabum codicibus primum celebrata fuit.* » Le nom arabe-persan بادنجان *bādindjān* serait assez difficile à reconnaître dans notre aubergine, si nous n'avions comme points de repère l'espagnol *berengena* et le portugais *beringela*, *bringella*⁶. On trouve aussi, avec l'article arabe, *alberengena* qui correspond à aubergine, comme *berengena* correspond aux autres formes françaises, *mérangène*, *melongène*. Du Cange cite, dans le bas latin, *merangolus*, *melangolus*; les Italiens ont *melangolo* et *melanzana*, dont le *Gazoph. ling. Pers.* signale déjà l'analogie de son avec بادنجان *bādindjān*. Quant à *melongena*, c'est du latin de botaniste.

On trouve encore, dans le français provincial, *béliangèle*, *albergaine*, *albergine* et *albergame*. Rondelet, dans son admirable livre sur les Poissons⁷, a donné le nom d'*albergame de mer* à une espèce d'holothurie de la Méditerranée, à cause de la ressemblance de ce mollusque avec le fruit de l'aubergine.

La diversité de tous ces mots, identiques au fond, se retrouve jusqu'à un certain point dans les noms orientaux de l'aubergine, arabes ou persans, بادنجان, بادنگان, بادليان, پادنگان, پادنگاه, *bādindjān*, *bādingān*, *bādildjān*, *pātingān*, *pātingāh*. Chardin écrit *badinjan*: « On a aussi ce fruit qu'ils appellent *badinjan*, que nous appelons *pomme d'aimour*⁸. » Le man. unique de Razi, de la Bibl. nat., porte بادنجان *bādindjān*; le célèbre médecin arabe dit que ce fruit brûle le sang et fait naître des pustules dans la bouche, يحرق الدم ويشير النغم, à moins qu'on ne le fasse cuire avec du vinaigre⁹. L'aubergine n'a pas aujourd'hui une aussi détestable réputation.

AUFFE. Espèce de jonc dont on se sert au Levant pour faire des cordages de navire, des nattes, des filets. C'est l'arabe حلفاء *ḥalfā* ou حلفاء *ḥalfā*, que Freytag donne simplement comme une plante aquatique, sans s'expliquer davantage, mais qui est le *jonc* dans le *Dict.* d'Ellious Boethor. M. Cherbonneau¹⁰ donne aussi *ḥalfā*, jonc aquatique employé à faire des nattes; et M. Sanguinetti: حلفاء *arundo epigeios*, مكة *jonc odorant*, roseau de la

¹ Anc. fonds ar. de la Bibl. nat. n° 1138. Voy. fol. 20 recto, ligne 5: موى الموحدة *mouy l-'idāda*, indicateur de l'authenticité. Ailleurs le mot est sans *ou*.

² Voy. Cherbonneau (*Dict. ar.-fr.*) qui écrit *sarad*.

³ Comme si le mot venait du latin *ocum*, et, en effet, dans un dictionnaire espagnol que j'ai sous les yeux, *ocero* est expliqué « lo que es de color de linceo. »

⁴ Dozy, *Gloss.* p. 286.

⁵ Les chasses en Perse, dans le *Tour du monde*, 2^e sem. 1862, p. 114.

⁶ Ce mot est revenu en Orient, chez les Malais, sous la forme *berindjāla*.

⁷ De *Piscibus marinis* lib. XVIII, in quibus vivæ piscium imagines expositæ sunt. Lyon, 1554.

⁸ Voy. en Perse, ed. Smith, p. 204.

⁹ Sup. ar. n° 1005, p. 41 verso.

¹⁰ *Dict. ar.-frang.* et *Dict. frang.-ar.* au mot *jonc*.

Mecque (*Journ. asiat.* mai 1866, p. 300). En réalité, l'aulle n'est pas un jonc, mais une plante de la famille des graminées, bien connue en Espagne sous le nom de *esparto*, sparte (*Stipa tenacissima*, de Linné). Ses feuilles, longues et étroites, s'enroulent à mesure qu'elles mûrissent et deviennent cylindriques en séchant. Ceux qui ne l'ont vue qu'en cet état ne peuvent manquer de la prendre pour un jonc¹. On peut être surpris qu'aucun de nos dictionnaires n'ait signalé l'identité de l'*halfa* et du sparte². L'*al-phu* ou *alfa*, qu'on exploite en Algérie et dont on fait du papier, est identique au sparte d'Espagne.

AUGE. Terme d'astronomie. Nom qu'on donnait autrefois à ce qu'on nomme aujourd'hui *apsides*, c'est-à-dire les points où une planète se trouve à sa plus grande ou à sa plus petite distance du soleil³. Esp. *auge*, ital. *auge*. De *اوج* *aoudj*, sommet, point culminant, que les astronomes arabes emploient dans le même sens.

ALMUSSE. Provenç. *almussa*, esp. *almucio*, portug. *murça*, ital. *mozzetta*. On tire ce mot, très-ancien dans la langue française, de l'allemand *mütze*, bonnet, auquel se serait adjoint l'article arabe *al*. Je n'y saurais contredire. (Voy. Littré, *Dict.*)

AVANIE. L'étymologie de ce mot est difficile. Ellios Boethor traduit *avanie* par *عوانية* *awānī*, *awānā*, expressions que je ne connais point en arabe. Le P. Ange de Saint-Joseph rend le même mot par *اوارى* *awārī*, *awānī*, qui manquent dans les dictionnaires⁴. D'autre part, M. Pihan donne pour étymologie *هوان* *hawān*, mépris, ce qui n'a d'autre base qu'une ressemblance de son, sans aucune concordance de sens; car le sens primitif d'*avanie* est sans rapport avec l'idée de mépriser. Il est facile de reconnaître que ce mot signifie simplement *tribut*, *amende*, *somme à payer*, *droit de passage*. L'idée que nous y attachons aujourd'hui est venue postérieurement, et tient sans doute à la façon vexatoire dont les *avanes* étaient perçues en Orient.

« Les Chiodars du Chiaïa, dit Tournefort⁵, vinrent nous annoncer... que tous les passages de l'empire étaient ouverts pour nous; mais qu'assurément on nous auroit arrêtés sans la lettre du Beglierbey d'Erzeron, ou qu'au moins on nous auroit fait payer une grosse *avanie*, comme il arrive à tous ceux qui passent de Turquie en Perse. »

« Il n'y a pas de gens au monde, dit Chardin dans un passage que je crois devoir citer tout au long⁶, plus aisés à tromper, et qui aient été plus trompés que les Turcs. Ils sont naturellement assez simples et assez épais, gens à qui on en fait aisément accroire. Aussi, les Chrétiens leur font sans cesse une infinité de friponneries et de méchants tours; on les trompe un temps, mais ils ouvrent les yeux; et alors ils frappent rudement et se payent de tout en une seule fois. On appelle ces *avanes* qu'ils font payer

avanes; terme qu'on prétend tirer du nom d'*avany* qui se donne en Perse aux courriers de la cour et qui veut dire « des gens qui prennent tout ce qu'ils trouvent », parce qu'effectivement ces courriers prennent sur leur route des chevaux à toute sorte de gens, quand ils en ont besoin ou qu'ils en rencontrent de meilleurs que celui qu'ils montent, sans s'informer qui l'on est... Ces *avanes* ne sont pas toujours des impositions injustes... Les Marseillais disent que ce sont les *avanes* qui ont ainsi affaibli le commerce des Français au Levant; aussi en ont-ils payé pour des sommes immenses. »

Le P. Ange⁷ dit aussi : *Avani* *اوانى* pro *angari*, *angaria* : quando cursores regis Persiæ equum viatorum vi armata manu exigunt. Il insinue que le mot persan est celui que les Grecs ont transcrit *ἀγγαρος* (d'où *ἀγγαρεία*, service des courriers, corvée, et plusieurs autres dérivés, dont une partie a passé tardivement en latin : *angaria*, *angariare*, etc.).

Ignorez quel peut être ce mot persan que Chardin transcrit *avany*.

D'un autre côté, les chartes génoises des *xiv^e* et *xv^e* siècles nous donnent *avaria*, *averia*, *avere* dans le sens d'impôt, contribution, droit d'entrée⁸. Est-ce le même mot? On a vu que le P. Ange donne *awārī* à côté de *awānī*.

Ces *avaria* étaient particulièrement payées pour réparer des pertes, ce qui suggère à l'esprit une assimilation avec notre *avarie* : « *Avarius* seu damnis reparandis, » dit le Gloss. de Du Cange. (Voy. ci-après AVARIE.)

En résumé, *avanie*, portug. *avania*, ital. *avaria*, bas gree *ἀεζαρία*, correspond à un terme du Levant *اوانى* *awānī* qui n'est pas dans les dictionnaires, et qui paraît se rattacher au vieux mot d'où est venu le latin *angaria*, corvée, aujourd'hui en italien *angheria*, contrainte, violence. L'assimilation est d'autant plus permise que, dans cette dernière langue, *avaniare* est synonyme de *angheriare*, surcharger d'impôts.

AVARIE. Esp. *averia*, portug. *avaria*, ital. *avaria*. Malgré les diverses étymologies proposées par Brenemann, Adelung, Diez, Jal, etc., M. Dozy ne doute pas que le mot ne soit d'origine arabe, introduit d'abord en italien par le commerce, et passé de là aux autres langues européennes. *Avaria* viendrait de la racine *عار* *ar* qui signifie proprement *ébougrner*, mais qui, à la 2^e forme *avonar*, a aussi le sens de *gâter*, d'où *عوار* *awār*, défaut, déchirure. Boethor traduit *avarie* par *عوار حصل لمركب* *awār ḥaṣṣal li-merkeb*, dommage qui arrive à un navire, et marchandises avariées par *بضاعة معوزة* *bed'ūa mo'avara*.

Pour établir avec quelque certitude une étymologie aussi contestée, il faudrait des arguments plus sérieux que l'autorité d'Ellios Boethor ou des passages trop modernes de Maccari. La lecture des articles *avaria*, *averium*, etc. dans Du Cange, n'éclaircit rien; mais le sens du mot pa-

¹ Voy. *Dict. d'hist. nat.* de Dictionnaire, t. XXXI, p. 554.

² Elle est indiquée dans le *Dict.* de Littré au mot *sparte*.

³ Le mot manque avec ce sens dans la plupart des dictionnaires. Bescherelle le tire du latin *augere*, croître.

⁴ Comp. cependant *اوارى* *awārī* et *اواره* *awāra*, oppression, injustice, ruine, calcul, etc.

⁵ Voy. du Levant, lettre XVIII, t. III, p. 146 de l'édition de 1717, Lyon.

⁶ Voy. en Perse, p. 9 et 10, éd. Smith.

⁷ *Géograph. ling. Pers.* p. 5.

⁸ On trouve dans Bescherelle : « *Avariz*, impôt de 500 aspres que doit payer chaque quartier dans les villes de l'empire ottoman. »

rait être plutôt *droit*, *impôt*, que *dommage*, ce qui conviendrait mal à la conjecture de M. Dozy.

AVICENNE. Genre de plantes de la famille des gattiliers, tire son nom de celui de l'illustre philosophe arabe : ابن سينا *Ibn-Sina*, nom dont les juifs arabisants avaient fait *Aben-Sina*, que nous avons transcrit par *Avicenne*.

AVIVES. Engorgement des glandes parotides chez le cheval. Ménage dit que ce mot vient de *eau-vive*, parce qu'on croyait que les chevaux contractaient cette affection en buvant des eaux vives¹. Ce qui est certain, c'est que les formes espagnoles *adivas*, *abivas* n'ont aucun rapport avec *eau vive*. Aussi, viennent-elles de l'arabe الذيبة *ad-dhiba*, qui est le nom de cette maladie. Le vieux français a aussi le mot sans l'article, *vires*, qui est resté en anglais. Boethor ne traduit pas *avives* par *dhiba*; il applique ce terme à la morve qu'il appelle ذبيلة الخيل *dhibat al-khail*, *dhiba* des chevaux. Resterait à expliquer pourquoi le français et l'espagnol ont donné à ce mot la marque du pluriel.

L'arabe ذيب *dhīb* signifie *loup*, *dhiba* se traduirait donc littéralement par *louve*, *loupe*. Pris généralement en Algérie et au Maroc dans le sens de chacal, *dhib* (précédé de l'article *adh* pour *al*) a donné en portugais *adibe*, en espagnol *adive*, qui a passé en français. Nos dictionnaires d'histoire naturelle donnent aussi *adil*. On peut voir, là-dessus, Dozy (*Gloss.* p. 45) et Deffrémery (*Journ. asiat.* janvier 1862, p. 87).

AYAN. Magistrat turc chargé de veiller à la sûreté publique. C'est l'arabe اعيان *a'yan*, pluriel de عيني *'ain*, œil. Les Turcs, à l'imitation des Persans, disent : اعيان دولة *a'yan-i devlet*, les yeux du royaume, c'est-à-dire les grands, les ministres. Ici, on pourrait supposer que *ayan* est pris dans un sens plus particulier pour marquer celui qui observe, surveille, de même qu'en malais, mata-mata, qui signifie aussi les yeux, se dit d'un surveillant, d'un agent de police.

AXIRSACH. Terme de médecine. Tumeur graisseuse de la paupière, qui se manifeste surtout chez les enfants. (*Dict. de Bescherelle*.) De l'arabe اشراق *ach-chirnaq*, même sens.

AYER. Arbuste des Moluques. «Lorsqu'on fait des incisions à ses rameaux, il en découle un suc limpide propre à désaltérer les voyageurs.» (*Dict. de Dét.* III, 122.) C'est assurément le malais air *ayer*, eau, bien que la dénomination كايو اير *kayou-ayer*, arbre d'eau, s'applique d'ordinaire au ginseng chinois.

AZAMOGLAN. Jeune serviteur chargé, dans le sérail, des fonctions les plus basses. C'est le turc اوجلان *'adjem-oghlan*, formé de *oghlan*, page, jeune garçon, et de l'arabe *'adjem*² qui se dit de tout peuple étranger, non arabe, et particulièrement des Persans. *Azamoglan*, qui est vraisemblablement une transcription grecque (ou peut-être vénitienne³), signifie donc enfant d'origine étrangère.

AZÉDARAC. Esp. *acedarake*. Arbre originaire de l'Orient, dont le nom, ازاد درخت *azād-dirakht*, qui nous est venu par les Arabes, est d'origine persane et formé des deux mots, آزاد *azād*, libre, et درخت *dirakht*, arbre. D'après la légende, ce nom vient de ce que Medjnoun, le célèbre amant de Léila, sauva un arbre de cette espèce de la hache d'un jardinier, auquel il en paya le prix, à cause de la ressemblance qu'il y trouvait avec la taille de sa bien-aimée. D'après d'Herbelot (*Biblioth. orient.*), l'*azédérach* serait nommé en Perse زهر زمين *zehr-i zemīn*, poison de la terre, à cause des qualités vénéneuses de ses fruits; et de là viendrait son nom d'*arbre libre*, «parce que personne n'y touche pour en manger le fruit⁴.»

AZERBE. Muscade sauvage. On pourrait être tenté d'assimiler ce mot au portugais *azeve*, *azebe*, *azevar*, suc d'aloès, lequel vient de l'arabe الصبار *as-sibār*⁵, «fructus arboris acidī saporis», dit Freytag, ce qui convient parfaitement à la muscade, dont la chair a une saveur si âcre et si astringente qu'on ne saurait la manger crue et sans apprêt⁶. Mais il est plus probable que notre *azerbe* représente زابر *zabr*, noix sauvage, muscade, prononcé à la manière persane *zabr*, *az-zabr*.

AZEROLLE. Esp. *acerola*, *azarolla*; portug. *azerolo*; ital. *azzeruolo*, *lazzeruola*, *lazzarolo*, *lazarino*. Tournefort écrit *azarole*, *azarolier*. De l'arabe الزعرور *az-zo'rou*, même sens. L'*azerolier* est très-répandu dans le Levant, où il pousse spontanément. L'*azerolle* est mentionnée dans Razi comme un fruit astringent : الزعرور عاقل للبطن : l'*azerolle* resserre le ventre⁷.

AZIMECH. Étoile aussi nommée l'Épi de la Vierge; en arabe السماك *as-simāk*. Les cosmographes orientaux appliquent ce nom à deux étoiles différentes : l'une appelée السماك الراعي *as-simāk ar-rāmiḥ*, *azimech* armé d'une lance, est Arcturus, du Bouvier, et la lance est une petite étoile voisine; l'épithète *ar-rāmiḥ* devient chez nos anciens astronomes, *aramech*, *alramech*, noms qu'on donne encore quelquefois à cette étoile. L'autre se nomme السماك الاغزل *as-simāk al-aghẓal*, *azimech* désarmé; c'est notre *Azimech* ou α de la Vierge, la onzième des quinze étoiles de première grandeur que compte Alfergani⁸.

AZIMUTH. Terme d'astronomie : arc du cercle de l'ho-

¹ Le cheval fort-bien ou trop tost abrégé après s'être eschauffé et travaillé, puis se refroidir sans estre pourmené et délassé, engendre les *avives*.» (*Apiculture et maison rustique*, de Jean Liehault, 1601, p. 165.)

² Et non de عظم *'aṭm*, pluriel de عظم *'aṭm*, grand, qui formerait ici une singulière antiphrase.

³ On sait que le dialecte vénitien remplace le son g (dj) par z.

⁴ On dit que la pulpe des fruits est mortelle pour les hommes et les chiens,

ce que j'ai de la peine à croire, car elle est peu désagréable au goût, ainsi que je m'en suis assuré, et elle est fort recherchée par un grand nombre d'oiseaux.» (Bosc, *Dict. d'hist. nat.* t. III, p. 126.)

⁵ Engelmann, *Gloss.* p. 35.

⁶ *Dict. de Diderot*, t. XVII, p. 71.

⁷ Man. arabe déjà cité, p. 44 recto.

⁸ Édit. de Golius, p. 75. Je n'ai pu découvrir le sens de *simāk*.

rizon compris entre la méridienne et la trace d'un plan vertical. De l'arabe السميت *us-smi*, que les astronomes orientaux emploient dans le même sens¹, et qui est aussi le mot dont nous avons fait *zénith*.

AZOTH. Terme d'alchimie. Prétendue matière première des métaux. (Litttré.) C'est le mercure, الزاوق *az-zaouq*. (Voy. Assocue.) On trouve, dans Du Cange, *azoch* et *azoth*, substance ainsi définie, d'après Le Baillif (*Dict. spagy.*) : « Universalis medicina, paucis cognita, unica medela, lapis physicus; alii putant mercurium corporis metallici. » Dans le manuscrit latin du xiv^e siècle, n° 7156, anc. fonds de la Bibl. nat., déjà cité, on lit : « azoe, id est argentum vivum, » et dans le man. 7147 : « azoth vero est argentum vivum². » Enfin, dans la synonymie qui accom-

pagne la traduction latine de Razi, par Gérard de Crémone³, on trouve : « asoch, argentum. » Ici l'absence du mot *vivum* est sans doute l'effet d'une erreur typographique.

AZUR. Mot très-ancien dans les langues romanes, et qui remonte, chez nous, au moins au xi^e siècle. Esp. et portug. *azul*, ital. *azzurro*, bas lat. *azurum*, *azura*, *azolun*. C'est l'arabe لازورد *lazverd*, ou لاجورد *ladjverd*, venu du persan لازورد *lazouverd*. Le l initial a sans doute été pris pour l'article, ce qui explique son absence dans les mots européens que nous venons de citer. Du reste, on le retrouve dans le bas latin *lazulum*, *lazurius*, *lazur* et dans le bas grec λαζούριον. Nous l'avons aussi conservé dans l'expression *lapis-lazuli*.

B

BAAL. Le nom de cette divinité assyrienne, que nous avons pris dans la Bible, se retrouve dans toutes les langues sémitiques : en hébreu באל *ba'al*, maître, seigneur; en arabe بعل *ba'l*, maître, mari. Dans l'une et l'autre langue, le verbe *ba'al* signifie être maître de, prendre pour femme.

BABIROESSA. Espèce de porc de l'archipel Indien. On trouve ce nom écrit de diverses manières : *babirosa*, *babi-rousa*, et même *barbiroussa*, comme s'il signifiait barbe rousse. C'est le malais بابوس *bābi-roūsa*, littéralement cochon-cerf, nom qui lui vient des deux longues défenses recourbées qui traversent le dessus de son museau.

BABOUCHE. Esp. *babucha*. C'est le persan پاپوش *pāpouch* (de پا *pā*, pied, et پوشیدن *pouchiden*, couvrir). Mais le changement de *p* en *b* marque que le mot nous est venu par l'arabe qui, n'ayant pas de *p*, écrit بابوش *bāboūch*. C'est ainsi que nous avons eu *pacha* sous la forme *bucha* ou *bassa*.

BACBUC. Dans Babelais, la dive Bacbuc est la dive bouteille : de l'hébreu בקבוק *baqboūq*, bouteille, flacon.

BADAMIER. Arbre de l'Inde qui donne des amandes d'un goût excellent. (Litttré.) Quelque plaisant a imaginé d'interpréter ce nom par bois de damier, étymologie que reproduisent tous nos dictionnaires. Le badamier est tout simplement l'arbre qui produit les بادام *bādām*, c'est-à-dire, en langue persane, les amandes. A la fin du siècle dernier, ces amandes servaient de monnaie dans l'Inde, concurremment avec les cauris. « J'ai remarqué dans mon premier voyage, dit Stavorinus⁴, que les cauris servent de petite monnaie au Bengale; à Surate, on emploie pour

cet effet des amandes appelées *badams*, dont la valeur, comme on se l'imagine bien, varie beaucoup plus que celle des autres pièces de monnaie. »

BADIANE. Arbre de la Chine (*Ilicium anisatum*) dont les capsules, connues sous le nom d'anis étoilé, servent à faire diverses liqueurs, telles que l'anisette de Hollande ou ratafia de Boulogne. Esp. *badian*, *badiana*. Du persan باديان *bādīān*, anis.

BAÏRAM. Fête turque qui succède au jeûne du Ramadan. C'est la transcription du turc بایرام *bāīrām*. Soixante et dix jours plus tard, on célèbre le grand-bairam ou courban-bairam; courban قربان *qourbān*, sacrifice.

BAKCHICH. Cadeau, pourboire en Turquie, en Égypte, en Perse, etc. « Nous prenons nos billets et nous sommes poursuivis dans la gare par un employé arabe qui nous demande un *bakchich* pour nous avoir passé nos billets. » (Guill. Lejean⁵.) C'est un mot persan بخشیش *bakhchich*, du verbe بخشیدن *bakhchiden*, donner. Boethor (au mot pourboire) écrit بخشیش *baghchich*, ce qui est une orthographe corrompue.

BALAI (Rubis). Esp. *balax*, *balaxo*, *balaja*; portug. *balax*, ital. *balascio*, bas lat. *balascius*. De l'arabe بلکش *balakch*, venant du persan بدخشان *badakhchān*, nom du pays d'où l'on tire ces gemmes. « C'est dans les montagnes de *Badakhchian* que se trouve la mine de rubis que les Orientaux appellent *badakhschiani* ou *balakhschiani*, et que nous nommons rubis balays. » (D'Herbelot⁶.) « Pour ce qui est du rubis... on l'appelle aussi *balachani*, pierre de *Balacchan*, qui est le Pégu⁷, d'où je juge qu'est venu

¹ السميت هو قطعة قوس من دائرة الأفق بين مطلع معدل النهار وبين تقاطع دائرة الأفق ودائرة العرض. *Almageste* d'Abou'l-Wefa, fol. 51 verso. (Man. de la Bibl. nat., ancien fonds arabe, n° 1138.)

² Fol. 16 verso.

³ Édit. de 1510, en caractères gothiques.

⁴ *Voyages dans l'archipel des Molucques* (1768 à 1778). Trad. du hollandais par Jansen. 2^e édit. t. II, p. 20.

⁵ D'Alexandrie à Souakim, dans le *Tour du monde*, 2^e sem. de 1860, p. 98. M. Spull, dans son *Voyage au Liban*, écrit *bachich* : « Des Arabes demi-nus... nous déposent sains et sés sur le quai moyennant un léger *bachich*. » (*Le Tour du monde*, 1^{re} sem. 1861, p. 3.)

⁶ *Biblioth. orient.* au mot *badakhchian*.

⁷ Erreur relevée par M. Delémery, dans une note de sa traduction du *Gulistan*, p. 324.

le nom de *balais* qu'on donne aux rubis couleur de rose. » (Chardin¹.) Marco Polo appelle ce même pays *Balasan* et les rubis *balazi* ou *balasci*.

On voit par ces citations combien peut varier sous une plume européenne la transcription d'un même mot oriental.

BALDAQUIN. Esp. *baldaqui*, *baldaquin*, *balduquino*; ital. *baldachino*; bas lat. *balakinus*, *baldekirus*, *baudakirus*, *baudekinus*, *baldekinius*. Du nom de la ville de Baghdad بغداد, qu'on écrivait au moyen âge *Baldac* ou *Baudac*, en italien *Baldaco*. Baldaquin et ses congénères sont des adjectifs formés sur ce nom ainsi altéré, et qu'il est fort inutile de vouloir tirer directement de l'adjectif arabe بغدادی *baghdadi*. Ce dernier mot, ainsi que *baldaquin*, a signifié d'abord une riche étoffe fabriquée à Baghdad et servant à faire des tentures; de là est venue la signification actuelle.

BALÉRON ou **BALÉRONG.** Salle d'audience où le souverain malais rend la justice. En malais *balérong* ou *بالی روغ* *bālè-rouang*. *Balé* employé seul signifie de même *édifice public*, lieu d'assemblée, maison commune. Le *balérong* est généralement une grande cour entourée par les bâtiments du palais du souverain.

BALLOTE. Chêne à glands comestibles des côtes d'Afrique, connu aussi sur la côte d'Espagne. En arabe, *بلوط* *balloût* (dans Avicenne). En persan, شاهبلوط *châh-balloût*, chêne du roi, se dit du châtaignier.

La germandrée officinale, vulgairement nommée *petit chêne*, à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles du chêne, porte en arabe le nom de *بلوط الارض* *balloût al-ardh*, chêne terrestre. Chez nos botanistes, *ballote*, *ballota*, se dit ordinairement du marrube noir, qui est une labiée comme la germandrée. *Ballote*, *بلوط* *balloût*, représentent le grec *βαλλωνία*, qui ne se disait pas du chêne, mais seulement du marrube ou d'une plante de la même famille. Si *ballote*, labiée, a été pris du grec (par l'intermédiaire du latin *ballote*), il est certain que *ballote*, chêne, nous est venu des Arabes.

Dans la péninsule Hispanique, le mot arabe a donné l'espagnol *bellota* et le portugais *belota*, *bolota*, *boleta*, gland. *Bellote*, gros clou à tête, paraît aussi se rattacher à ces termes, par suite d'une certaine ressemblance avec un gland muni de sa cupule.

BALTADJI. Officier du sérail spécialement préposé à la garde des princes et du harem. (Bescherelle.) Transcription du turc بالتابجي *bâltadji*, porte-hache, formé de *بالتا* *bâlta*, hache, et de la terminaison *جي* *dji*, qui indique les noms de métiers. Ce nom vient, dit-on, de ce que les *baltadjis* étaient chargés d'approvisionner de bois les appartements du Grand-Seigneur, et leur hache représentait la cognée du bûcheron.

BALZAN. D'après les dictionnaires, ce mot ne se dit plus guère que des chevaux ayant des *balzanes*, c'est-à-dire des

taches blanches circulaires aux pieds. C'est ce qui avait porté Diez à signaler pour l'étymologie l'italien *balza*, bordure; le wallon *balz*, lacet, qui viennent du latin *balteus* ou *baltius*, baudrier. J'ai combattu cette étymologie² au point de vue du sens et de la forme du mot, et j'en ai proposé une nouvelle, tirée de l'arabe, à laquelle M. Littré s'est rallié dans les *Additions* à son dictionnaire.

Balzan, dans ses formes anciennes *bausan*, *bausant*, *baçant*, *baueant*, etc. est un qualificatif de la robe du cheval, comme brun, blanc, rouge, fauve. C'est ce que prouvent les deux exemples du xii^e et du xiii^e siècle cités par M. Littré, auxquels il est facile d'en joindre beaucoup d'autres; il suffit d'ouvrir Du Cange ou le glossaire manuscrit de Lacurne de Sainte-Palaye :

Les chevaux brochent bruns et *baucens* et sors.

(Rom. de Roucey.)

Ni à celi n'est auferant corsier

Bausant ou brun pour son cors aisier.

(Rom. de Roucey.)

Et destriers de prix heinmissans,

Blancs, noirs, bruns, bais, *baucens* et haïlles.

(Will. Guiart.)

Chevaux ont gaaingué blans et *baucens* et sors.

(Rom. de Roucey.)

Et tant destrier bai et sor et *bausant*.

(Rom. d'Aubery.)

Les costes a *baucans* et fauve le crespion.

(Rom. d'Alexand.)

Visiblement, dans tous ces passages, il ne s'agit point de tache blanche aux pieds en forme de ceinture. Le dernier surtout ne laisse aucun doute. Et en effet, un cheval *bausant*, dit Lacurne, est un cheval *pie* ou *baie pie*. *Baucens*, *baueant* (*baucennus*), dit le *Gloss.* de Du Cange, « albo et nigro interstinctus vel bipartitus. . . Hoc vocabulum praesertim usurpat scriptores vernaculi de equis quorum pelles nigro et albo interstinctae sunt. »

On sait aussi que l'étendard des Templiers, moitié blanc, moitié noir, était nommé *baucant* dont on a fait *beauscant*. Du Cange a aussi « *balsa*, vexillum Templariorum. »

Quant aux formes, outre celles que nous venons de citer, on trouve *bauchant* et même *baucant* en vieux français; *baucendus*, *bauchantus* dans le bas latin. Tous ces mots, excepté *bausan*, ont un *c* et présentent un radical commun *bauc* = *bale*.

Or, le mot arabe auquel je prétends rattacher *balzan* est précisément formé des trois lettres radicales *b*, *l*, *q*. C'est *بالقا* *balqā*, féminin de l'adjectif *ابلق* *ablaq*, que Meinski et Freytag traduisent ainsi : « Albo nigroque colore variegatus; usque ad femora albis pedibus praeditus (equus). »

Nous retrouvons là tout à la fois la définition du cheval *bausant* et du cheval qui a des *balzanes*. Pour ce qui est de la terminaison *ā* devenue *an* et de l'emploi du féminin, voyez ce qui en est dit ci-dessus au mot *ALEXAN*. L'expression فارس بالقا *faras balqā*, jument *bausant*, se trouve dans

¹ Voy. en Pers.

² Revue de l'Instr. publ. 25 janvier 1866, p. 678.

un passage du man. n° 1728, sup. arab. de la Bibl. nat. p. 40.

BAMBOU. Le bambou est originaire des Indes orientales. Son nom est, chez les Malais, *bambou* ou *مبوم bambou*. Une espèce, à bois si dur qu'il donne des étincelles sous la hache qui le coupe, porte, dans nos livres d'histoire naturelle, le nom de *bidu*, qui est le malais *بوله bōuloh*.

BANGUE. Portug. *bangô*. C'est le chanvre de l'Inde, qui fournit l'élément principal du hachich. De l'arabe *بندج bendj* on plutôt du persan *بنگ beng*, prononcé *bang* par les Hindous. Ce mot désigne la plante et aussi la potion narcotique qu'on en tire. «Lorsqu'on veut, dans l'Inde, s'étourdir le cerveau, calmer ses maux ou dormir sans inquiétude, dit Bosc¹, on pulvérise du *bangue* avec de l'opium, de l'aric et du sucre, et on avale le résidu du mélange. Lorsqu'on veut être joyeux ou facétieux, on en mêle avec du musc, de l'ambre et du sucre, et on en use de même.»

La même préparation porte aussi en Orient le nom de *مصلي maslag*, en italien *masloco*, que nos recueils de drogues appellent *massac*, *malach*, *masasc* ou *masloc*.

Le *bendj* des Arabes paraît être proprement la jusquiame. Celui des Persans est, d'après Chardin², «une infusion de la graine de pavot avec celle de chénévis, de chanvre et de noix vomique.» Razi dit: *بنج جميع اصنافه* «toutes les espèces de *bendj* produisent ivresse, stupeur; le plus violent est le noir, il tue.» (Trait. III, chap. xxviii, man. sup. ar. 1005, fol. 47 verso.)

BARAT. «Patente de drogman délivrée par les consuls européens à des sujets du Grand-Seigneur.» (Bouillet, *Dict. scienc.*) C'est le turc *بارت barat*, lettre, diplôme royal, qui accorde un privilège; de l'arabe *براءة barā'a*, *immunitas*, se rattachant à la racine *برأ baraa*, *immunis fuit*.

BARBACANE. Esp. *barbacana*, portug. *barbacão*, *barbacane*. En arabe *بربخ barbakh*, que je regarde comme une onomatopée analogue à notre *glou-glou*, signifie *tuyau d'aqueduc*, *évier*, *trou d'égout*, *canal de l'urètre*. Notre *barbacane* a des sens assez analogues et désigne entre autres choses «une ouverture longue et étroite pour l'écoulement des eaux.» (Litttré.) Il semble donc assez naturel de rapprocher ces deux mots. La terminaison *ane*, qui n'est pas représentée dans le vocable arabe, ne ferait pas grande difficulté; car celle-là ou d'autres pareilles se trouvent dans des mots de nos langues dont l'origine arabe est hors de doute. (Voy. par exemple AMIRAL.) Quant à supposer que la fin du mot représente le persan *خانه khāneh*, maison, je n'y vois aucune vraisemblance.

BARDE. Autrefois *aubarde*; esp. et portug. *albarda*; ital.

barda. Tous ces mots signifient ou ont signifié *bât*, *selle*. La présence de l'article arabe *al* conduit à prendre pour étymologie *بردة barda'a*, *bât rembourré pour un âne ou une mule*, dans le *Dict.* de Boethor. Dans Freytag, c'est une couverture qu'on place sur le dos de la bête pour adoucir le contact du bât.

BASANE. *Bezane*, dans Palsgrave; esp. et portug. *badana*, bas lat. *bedana*. De l'arabe *بطانة biltāna*, qui signifie proprement *doublure*, la basane étant employée à doubler l'intérieur des chaussures et d'autres objets faits de cuir. (Voy. Engelmann, *Gloss.* p. 232.)

BAVANG. BAWANG ou *Caju-bavang*. Grand arbre de l'archipel Indien. «Les fruits du bawang ont tellement l'odeur d'ail qu'on s'en servait autrefois à Anboine pour assaisonner les aliments.» (Bosc, *Dict. d'hist. nat.* III, p. 332.) C'est le malais *باوڠ bāwang*, ail, oignon, et l'arbre s'appelle *كابو باوڠ kāyōū-bāwang*, arbre-ail.

BAYAD. Poisson du Nil. «Le bayad, *Silurus bajad*, est généralement d'un blanc argenté.» (Geoffroy Saint-Hilaire³.) Sonnini écrit *bayatte*⁴. De l'arabe *بياض bayād*, même sens. Ce nom signifie *blancheur*.

BAZAR. C'est le mot originellement persan *بازار bāzār*, lequel est d'un usage général dans tout l'Orient⁵.

BÉDÉGAR. BÉDÉGARD ou BÉDÉGUARD. Encoissance chevelue produite sur les églantiers et les rosiers par la piqure d'un insecte. Chez nos anciens botanistes, le *bédégard* est une plante du genre *echinops*, le chardon de Notre-Dame⁶. C'est l'arabe-persan *بادآورد بادورد*, *بادآورده بادآورده*, *bād-dhāvārd*, *bādāvārd*, *bādāvourd*, *bādāvourde*. La première forme est celle que donne l'unique man. de Razi de notre Bibl. nat.⁷ Gérard de Crémone, dans sa synonymie (1481), explique *bedegar* par «spina alba vel odor rosæ», ce qui indique qu'il regardait le mot comme formé du persan *باد bād*, vent, souffle, et de l'arabe *ورد ourd*, rose.

BÉDOUX. Esp. *beduino*. De l'arabe *بدو بدو* *beduou* ou *bedou*, qui demeure dans le désert, adjectif formé sur *بدو بدو*, désert, lieu sans habitations fixes.

BÉHÉMOTH. Animal extraordinaire décrit dans le Livre de Job (ch. xl, 10 et seq.). C'est l'hebrieu *בהמות behemōth*, qu'on regarde comme le pluriel de *בהמה behemah*, bête. «On doit entendre par ce nom-là, selon la Vulgate, un éléphant, lequel, à cause de la grandeur de son corps, en vaut plusieurs.» (Simon, *Dict. de la Bible*.)

BÉHEN. C'est en pharmacie le nom de plusieurs racines, dont les deux principales portent les noms de *béhen blanc* et de *béhen rouge*. *Béhen* est une corruption de l'arabe-persan

¹ *Dict. d'hist. nat.* t. III, p. 227.

² *Voy. en Perse*, éd. Smith, p. 275.

³ *Publicat. de l'Institut d'Égypte, Hist. nat.* I, p. 303.

⁴ *Voy. en Égypte*, pl. xxvii.

⁵ Le malais dit *باسار pasar*; comp. *pasir*, sable, plage.

⁶ *Voy. Domini. Chabré, Stirpium icones*, p. 348; Jean Liebault, *Maison rustique* (1601), p. 237, etc.

⁷ Fol. 47 verso, Razi donne le bédégard comme febrifuge.

behmen. Le traité de médecine de Razi cite les deux espèces que nous venons de mentionner; la seconde, dit-il, est un aphrodisiaque : *بهن امر مبيح للبا*.¹ Tournefort rapporta de son voyage au Levant les graines d'une des plantes qui produisent le *bêhen*; semées à Paris, elles produisirent la centauree dite par les botanistes *centaurea bêhen*.

Dorvault (*Officine*) dit que la statice ou romarin des marais a porté le nom de *katran de bêhen*.

Il ne faut pas confondre *bêhen* avec *ben* (voy. ce mot), comme l'a fait Richardson, qui traduit *بهن* *beahmen* par « *ben album et rubrum.* »

BÉLIAL. Cette expression biblique, qu'on a appliquée au démon, signifie proprement *chose inutile, pernicieuse*, en hébreu *בלי יא'ל* *beli-ya'al*, formé de *בלי* *beli*, sans, et *יא'ל* *ya'al*, utilité, profit; c'est assez exactement notre *vaurien*.

BELLÉRIC ou **BELLIRIC.** Nom d'une espèce de myrobolan. On dit aussi *belléris*. C'est l'arabe *بليج* *belilej*, venant du persan *بلید* *belileh*. Le mot est dans Razi, p. 47 verso.

On compte cinq espèces de myrobolans consignées dans ces deux vers que je copie dans la botanique de Jean Bauhin²:

Myrobalanorum species sunt quinque bonorum :
Citrius, Kebulus, Bellericus, Emblicus, Indus.

Dans un poème médical du moyen âge³, on lit les mêmes noms, sauf le dernier :

Citriji coleram purgant, hebulus atque
Bellericus fleuma pellunt, queis emblicus — (?)

On trouvera plus loin l'étymologie arabe de *kebulus* = *hebulus* et de *emblicus*.

BELZÉBUTH. Divinité des Philistins. C'est, dans la Vulgate, *Beelzebub* (Reg. IV, 2 et seq.). Qui est la transcription de l'hébreu *בזבז* *ba'al zebab*. *Zeboub*, en hébreu, signifie *mouche*, et on interprète le nom de cette divinité par le *prince des mouches*. Dans l'Évangile de saint Matthieu (cap. XII, v. 24), Belzébut est qualifié de prince des démons; ici, quelques scholastes lisent *βελζεβοὺλ* et interprètent le *prince de l'ordure*, d'un mot *זבול* *zeboul*, correspondant à l'arabe *زبل* *zebl*, fumier, ordure. (Voy. Bretschneider, *Lexicon Novi Testamenti*, Leipsig, 1840.)

BEN. Arbre nommé par les botanistes *Moringa oleifera*, dont la semence fournit une huile pour la parfumerie. C'est le *بان* *bân* des Arabes, souvent cité par les poètes⁴. En termes d'officine, on dit *ben album*, et de là sans doute provient l'erreur de Richardson marquée ci-dessus à BÉHEN. Ce *ben* ou *aben* des droguistes n'est pas une racine comme le *bêhen*, mais la graine même du *moringa*.

BENETNACH. Nom de l'étoile η de la Grande-Ourse, qui

est à l'extrémité de la queue. C'est l'arabe *بنات نعش* *benât na'ch*, les filles de Naach, comme traduit Chézy dans sa version d'une ode persane d'Anvéri⁵. Les Arabes appellent *na'ch* les quatre étoiles brillantes du quadrilatère, et *benât*, filles, les trois qui forment la queue. Il semble que les sept étoiles ensemble s'appelaient aussi les *filles de Na'ch* ou les *filles de Na'ch* ou la *famille de Na'ch*. Voici comment s'exprime le traité d'astronomie d'Abd er-Rahman es-Soufi⁶ : *والعرب يسمي الاربعة النيرة التي على المربع المستطيل : والنلثة التي على ذنبه بنات نعش و بنى نعش و كأن نعش منها الاربعة التي على المربع المستطيل نعش والنلثة التي على الذنب بنات*. Cazouini reproduit la même explication.

Quant à ce mot *na'ch*, dont on a fait un nom propre, il signifie *cercueil*; les Arabes chrétiens appelaient les quatre étoiles du quadrilatère *cercueil de Lazare*, *نعش* *na'ch la'zâr*, et les trois de la queue étaient Marie, Marthe et la Servante⁷.

BÉNI. Mot qui figure en tête des noms de tribus arabes, comme *béni-M'zab*, *béni-Hachem*, etc. La conquête de l'Algérie a fait entrer ce terme dans la langue populaire qui l'emploie sous forme de plaisanterie, par exemple quand elle dit les *béni-zoucou* pour les zouaves. C'est l'arabe *بنى* *benî*, pluriel de *ابن* *ibn* ou *ben*, fils : *Béni-Abs* signifie *descendants d'Abs*. En Algérie, on emploie concurremment et dans le même sens, *oulad*, qui est l'arabe *اولاد* *oulad*, pluriel de *ولد* *ouled*, fils : les *Oulad-Sliman*, les *Oulad-Sidi-Cheikh*, etc.

BENJOIN. Esp. *benjui*, *menjui*; portug. *bejioim*, *bejuiim*; ital. *belzuino*, *belguino*. De l'arabe *لبنان جوى* *loubân djâwî*, encens javanais. Cette étymologie, donnée par Valentijn, est appuyée d'arguments solides dans le *Gloss.* de Dozy (p. 239). Par *javanais*, il faut entendre de *Sumatra*, car les Arabes appelaient cette grande île *Java*. C'est de *Sumatra* que nous vient le benjoin le plus estimé.

Le *Dict.* de Dêterville donne *benjaoy* comme synonyme de benjoin, ce qui confirme l'étymologie ci-dessus; mais qu'est-ce que *benzoenil*, *benjoenil*, pour lesquels cet ouvrage renvoie à *benjoin* et à *vanille*?

BENNI ou **BINNI.** Poisson du Nil et de l'Euphrate (*Cyprinus binnî*). De l'arabe *بني* *bounnî*.

BENTURONG. Genre de mammifères, propre aux îles de la Sonde (*Itides*). Du malais *بنتورونغ* *bintouroung*, mot qui manque dans Marsden, mais qui se trouve dans le *Dict.* de l'abbé Favre.

BERBETH. « Instrument de musique à quatre cordes employé par les Arabes. » (Bouillet, *Dict. scienc.*) L'arabe *بربط* *barbat* représente le grec *βάρβιτος*, en latin *barbitus*.

¹ Man. déjà cité, traité III, ch. xxviii, fol. 47 verso.

² *Histor. plantarum universalis*, t. I^{er}, p. 202, 2^e colonne.

³ Man. du xii^e siècle, anc. fonds lat. n° 7058, Bibl. nat. p. 70. Je n'ai pas su lire le dernier mot du second vers.

⁴ Il paraît que les Arabes ont appliqué le même nom *بان* *bân* à deux arbres très-différents, mais remarquables tous deux par le parfum de leurs fleurs : l'un est le *moringa*, dont il vient d'être question; le second est connu

sous le nom de *saule d'Orient* et s'appelle encore, en arabe, *خلاف* *khalaf*, dont nous avons fait *chalef*. (Voy. Boethor, à *saule* et à *moringa*.)

⁵ Voy. *La Perse*, par Dubeux, p. 439.

⁶ Man. de la Bibl. nat. supp. ar. n° 964. Le même passage est cité d'après un autre man. (n° 1110, anc. fonds), par M. Sédillot, *Suppl. au Traité des instr. astronom. des Arabes*, p. 120.

⁷ Voy. Sédillot, *Tables d'Ouig-Beg*, p. 242, 243.

BESSI. Grand arbre de l'archipel Indien, un de ceux auxquels on donne vulgairement le nom de *bois de fer*, qui est la traduction littérale de l'appellation malaise *كابو بيسي* *kāyou besi*.

BETELGEUSE. Quelques ouvrages écrivent *Beteiguse*. Nom de l'étoile de première grandeur placée à l'épaule orientale d'Orion. La constellation d'Orion est nommée par les Arabes *الجوزاء* *al-djauzā*, et l'étoile dont il s'agit ici est appelée *منكب* *mankib*, épaule, ou *يد* *yed*, bras¹. Voici ce qu'en dit le traité d'astronomie d'Abd er-Rahman es-Soufi²:

الثاني هو النير العظيم الاجر الذي على منكبيه اليمن من العدر الاول... ويسمى منكب الجوزاء ويد الجوزاء ايضا (étoile d'Orion) est la brillante, grande, rouge, qui se trouve sur son épaule droite; elle est de première grandeur et on la nomme épaule d'Orion ou encore bras d'Orion (*yed el-djauzā*). » *Betelgeuse* ne peut être qu'une altération de cette expression arabe *yed el-djauzā*. Toutefois, il faut observer que, dans la série des signes du zodiaque, *الجوزاء* *al-djauzā* marque les Gémeaux. Or, les astrologues, pour leurs horoscopes, considèrent douze maisons du soleil (*بيوت باقية*)³ correspondant aux douze signes; parmi elles se trouve donc la maison des Gémeaux, *بيت الجوزاء* *beit el-djauzā*. Cette expression a dû être confondue avec *yed el-djauzā* et prise pour le nom de l'étoile.

BEY. Titre chez les Turcs, gouverneur. C'est le ture *بى* *beg*, adouci en *bey*. De là vient *béguin*, en ture *بگم* *begoun*, qui semble formé de *beg* et de l'arabe *أم* *oumm*, mère, la mère du *beg*.

Beylik, province, principauté, est un substantif ture *بگلك* formé sur *beg*, comme *pachalik* sur *pacha*.

Beglierbey, titre de gouverneur de province, est formé du pluriel de *bey* joint au singulier, *بگلربگى* *begler-beghi*, adouci en *beyler-beyi*, le *bey* des *beys*.

BEZESTAN. Marché public, halle ouverte, dans le Levant. Transcription de l'arabe-persan *بېزستان* *bezestān*, mot formé du persan *بز* *bez* (arabe *بز* *bezz*), lin, toile, bardes, et de la terminaison persane *stān*, qui marque le lieu où une chose se trouve (comme dans les noms de pays : *Afghanistan*, *Belouchistan*, pays des Afghans, des Belouchis, etc.).

BEZOARD. Esp. *bezoar*, *bezar*, *bezar*; portug. *bezoar*. De l'arabe *باديزهر* *bādizahr* ou *بازهر* *bāzahr*, venant du persan *پاديزهر* *pād-zehr*, qui signifie littéralement *chasse-poison*. *Bezoar* a été employé chez nos anciens auteurs, non-seulement dans son sens propre : « *Lapidem bezoar magnæ virtutis et pretii* »⁴, mais encore dans le sens général de contre-poison, ainsi qu'on le voit dans ces passages d'Am-

broise Paré cités par M. Littré : « Son *bezar* ou contre-poison est le suc de mélisse... D'autant qu'en parlant des signes de chacun venin à part, nous avons nommé son antidote *bezar*, il faut savoir ce que veut dire ce mot : les antidotes ou contre-poisons ont été appelés par les Arabes en leur langue *bezar*, c'est-à-dire en leur baragouin, conservateur de la vie; de là est venu que tous antidotes et contre-poisons par excellence ont été appelés *bezaridia*. »

Le mot s'est introduit dans nos langues par les livres de médecine arabes : « *Lapidem bezoarticum*, de cuius efficacissima vi adversus venena Arabes præsertim, veteres etiam et juniores medici tam multa retulerunt admiranda, » dit Gaspard de los Reyes⁵, qui cite en même temps un grand nombre d'écrivains arabes, tels que « *Rhazis*, *Abenzoar*, *Mesne*, *Haly Abbas*, *Avicenne*, » etc. parmi ceux qui ont traité ce sujet.

Lui-même y a consacré vingt pages in-4°. J'en tire les lignes suivantes à cause de la suggestion étymologique qui paraît s'y trouver : « (*Lapides bezoartici*) qui frequentiores et communiores sunt, in ventriculis animalium quorundam Indorum generantur, quæ capræ magnitudinem superant et ad cervorum figuram proximè accedunt, unde cervicapræ communiter appellantur, et a Persis *Pazan* vocantur, et ipsum lapidem *Pazaar*, quod antidotum sonat, aut veneni remedium⁶. » Inutile de dire que *Pazaar*, c'est-à-dire *Padzehr*, et *Pazan* n'ont entre eux aucun rapport. Ce dernier nom a passé dans la nomenclature zoologique française : *paseng*, chèvre égarée, et *pazan*, nom donné mal à propos par Buffon à l'antilope oryx. Dans Meninski, *بازن* ou *بازن* *bazen*, *pazen* est simplement : « cornutus, qui mœcham habet » : mais Richardson traduit avec raison par « goat of mountain », chèvre de montagne. Il y a plus de trois cents ans qu'Ambroise Paré avait fait mention de ce ruminant : « Une espèce de bouc appelé en langue persique *pazain* », dans un passage dont celui de Gaspard de los Reyes semble une traduction.

BIASSE. Soie crue du Levant. C'est le persan *ابيشم* *abi-cham*, cocon, et dans Castell « *serici crudi sordes et villi*. »

BIENH. Poisson du Nil (*Polyptère bichir*). C'est Geoffroy Saint-Hilaire qui a introduit ce nom dans la nomenclature zoologique⁷. J'ignore l'orthographe du mot arabe correspondant.

BISMUTH. Serait-ce l'arabe *ايتن* *ithmid*, antimoine? La confusion entre les deux métaux est facile à comprendre. Mais d'où viendrait le *b* du français, de l'espagnol *bismuto*, de l'italien *bismutta*, ou le *w* de l'allemand *wismuth*?

BONDUC. Plante exotique aussi nommée *ail-de-chat* ou

¹ Il serait inexact de traduire ici *يد* *yed* par *main*; car l'étoile est située à la naissance du bras et fort éloignée de la main. On sait, du reste, que, dans le langage scientifique, *yed* se dit de l'ensemble du bras, depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts.

² Man. déjà cité, fol. 136 verso.

³ Un chapitre de l'*Almageste* d'Abou 'l-Wéfa traite de la connaissance des maisons, qu'on appelait alors, dit-il, les Centres : *البيوت الباقية المسماة في*

زماننا المراكز (Man. de la Bibliothèque nationale, ancien fonds arabe n° 1338.)

⁴ Petr. Texeira, *Hist. regum Persiæ*, cap. xxxiii.

⁵ *Elysius juncundarum questionum campus*, Francof., 1670, p. 905.

⁶ P. 918.

⁷ Ouvrage de la commission de l'Institut d'Égypte, *Hist. nat. t. I^{re}*, 1^{re} part. p. 4 à 18.

guilandine. C'est l'arabe بندق *bandouq*, qui paraît d'origine indienne. On le trouve en malais.

BORAX. Esp. *borrax*, *borraj*; ital. *borrace*. De l'arabe بورق *bouraq* ou *boûraq*, venant du persan بوره *boûrah*, même signification. بورق est dans Razi (man. déjà cité, fol. 47 verso), et Gérard de Crémone transcrit *bourach*. Il n'est pas inutile de remarquer que le borax nous vient surtout des pays asiatiques: Lénan¹ dit que ce mot, emprunté aux Arabes, s'est introduit dans les langues européennes vers le ix^e siècle.

BORDAT. Sorte d'étoffe de laine égyptienne, qu'Ellious Boethor traduit par برد *berda*.

BOSAN. Boisson en usage en Orient. De l'arabe بوزة *boûza* (voy. Boethor au mot *Zythum*), en Persan *boûzah* «a beverage made from rice, millet or barley.» (Richardson.) «A Lohéya, dit Niebuhr², on nous offrit une espèce de busa qui nous causa des nausées.»

BOSTANGI. Jardinier ture ou garde des jardins du séraï. C'est un mot ture بستانچی *bostândjî* formé du persan بستان *bostân*, jardin, et de la terminaison turque *çî djî*, qui sert à former les noms de métier. C'est à tort que l'auteur d'*Une visite au séraï en 1860*³ écrit *bastandji*.

BOUDJOT. Monnaie d'argent dans la Barbarie, valant 1^r 86^c. En arabe algérien بوجو *boûdjoû*, qui vient du ture بوجى *boûchouq*, moitié, demi. (Voy. Pihan, *Dict. des mots dérivés de l'arabe*.)

BOUGIE. Esp. *bugia*. On tire ce mot du nom de la ville africaine de Bougie, en arabe بوجية *bidjâya*, qui fournissait jadis une grande quantité de cire. (Voy. Defrémery, *Journ. asiat.* janvier 1862, p. 93.)

BOURACAN. Esp. *barragan*; portug. *barregana*; ital. *baracane*; bas lat. *barracanus*, *baracanus*. De l'arabe بركان *ou barrakân*, *barnakân*, même signification. M. A. de

Chevallet cherche à *bouracan* une étymologie germanique⁴, mais tous les mots qu'il cite sont relativement modernes et ne sauraient infirmer l'origine orientale.

BOETARGE. Sorte de caviar fait avec des œufs de muge. Le *Dict. d'hist. nat.* de Déterville écrit *boularque*, *poularque*. Esp. *botagra*⁵, ital. *bultagra*. C'est l'arabe بطرخة *boutarkha*, même sens, lequel paraît formé, d'après Ét. Quatremère, de l'article copte *bou* et du grec τάρικος ou τάρικον, poisson salé, fumé, séché. (*Journ. des Savants*, janvier 1848, p. 45.)

BRAN. «Les bœufs sauvages qu'on appelle en Provence et Languedoc bœufs *brans* ou *branes*. ... Tels bœufs sont nourris aux marettes de la Camargue.» (*Agriculture et maison rustique* de Charles Estienne et Jean Liebault, p. 130.)

Ce mot doit probablement être mis à côté de l'espagnol *albarran*, venant de l'arabe بران *barrân*, avec le sens de *sauvage, étranger*, soit qu'on le dérive de بر *barr*, terre, champ, soit qu'on le rattache à la racine برى *baria*, être libre. (Voy. *Gloss.* de Dozy, p. 69.)

BRONEQUIN. Esp. *borcegui*, portug. *borceguim*, ital. *borzacchino*. M. Dozy a cherché à établir l'origine arabe de *borcegui*. On peut voir sa dissertation, p. 241 du *Glossaire*.

BULBUL. Nom du rossignol en langue persane: بلبل *bulbul*, qui est évidemment une onomatopée.

BURNOUS. Esp. *albornoz*, portug. *albornos*. De l'arabe برنس *bournous*, sorte de bonnet ou de capuchon. M. D'Escayrac s'est amusé à contester l'origine arabe de ce mot et a voulu y voir une corruption de *mérinos*. Mais برنس est ancien dans la langue arabe. Chez Maçoudi et chez Ibn al-Athîr, c'est un bonnet de forme haute: على راسه برنس «il avait sur la tête un *bournous* allongé», dit le premier; عليه برنس بذانبا الثعالبي «il portait un *bournous* avec des queues de renard», dit le second. J'emprunte ces deux citations à une intéressante note de M. Defrémery, dans son *Mémoire sur les Sadjides*, p. 61, 64.

C

CABA. Temple sacré de la Mecque. En arabe كعبة *La'ba*, c'est-à-dire *carrée* (ou plutôt *cubique*), à cause de la forme du bâtiment.

CAB. Mesure d'un litre environ, chez les Juifs; transcription de l'hébreu קב *qab*.

CABALE ou **KABALE.** Originellement, ce mot désigne une tradition juive touchant l'interprétation de l'Ancien Testament, et vient de la racine sémitique קבל *qabal*, chald. *qabal*, arabe قبل *qabal*, recevoir. Plus tard, cabale

s'est dit d'une science mystérieuse permettant de se mettre en communication avec les êtres surnaturels; de là, le sens actuel, *intrigues, menées secrètes*.

CABAN. Autrefois *gaban*; esp. *gaban*, portug. *gabbão*, ital. *gabbano*. Le Dictionn. de M. Littré donne pour étymologie l'arabe عبا *'abâ*, drap grossier dont on fait des capotes, et aussi manteau noir rayé des derviches. L'*aba*, dit M. Defrémery, est «une sorte de manteau court, ouvert sur le devant et dépourvu de manches. C'est l'habit caractéristique des Bédouins à toutes les époques⁶.» Il

¹ *Dict. d'hist. nat.* t. XXVI, p. 433.

² Voy. en Arabe, éd. Smith, p. 266. Lohéya est dans le Yémen.

³ *Le Tour du monde*, 1^{re} sem. 1863, p. 3.

⁴ *Origine de la lang. franc.* t. I^{re}, p. 368.

⁵ *Botagra* n'est pas noté dans le *Gloss.* de M. Dozy.

⁶ *Trad. du Galistan*, p. 153, note 1.

y avait là des Kurdes. . . dont l'abbu est rayé de bandes brunes ou blanches.» (Duhousset¹.)

Un autre terme **قبة** *gabî* est le nom d'une sorte de tunique dont Chardin et Tavernier ont donné la description. Eastwick définit le *gabî* «a kind of light cloak with long sleeves, somewhat like a college gown, but generally made of wool².»

Enfin le *Gazoph. ling. Pers.* traduit *gaban* par **کاپون** *kapun* et **کاپانک** *kapaneh*, qui pourraient bien être d'origine européenne.

Je ne vois là rien d'assuré pour l'étymologie du mot qui nous occupe. Mais **عبا** *'abî* est l'*aba*, *abat*, que donne Bescherelle³ : «L'aba sert à habiller en Turquie les matelots et les indigents. — Les *abats* n'ont presque plus de valeur.»

CABAS. Esp. *capazo*, *capaza*, *capacho*, portug. *cabaz*, bas lat. *cabucus*, *cabicius*, *cabassio*. D'après M. Deffrémery⁴, de l'arabe **قفاص** *qafas*, cage⁵, qui a donné aussi l'espagnol *alcahaz*, même sens, d'où le languedocien *càs*, cage d'osier pour les poules. Le changement de *f* en *p* dans l'espagnol peut se justifier par l'exemple de *alpicoz*, concombre, à côté de *alficoz*, venant de **القوسى** *al-fajjouis*.

CACATOË ou **CACATOIS.** Perroquet de l'archipel Indien. En malais **کاکتو** *kakatoua*. Ce nom n'est d'ailleurs que la figuration du cri ordinaire de l'oiseau.

CADI. Transcription de l'arabe **قاضي** *qâdi*, juge, qui, avec l'article, a donné *alcade*. *Cadîlesker*, magistrat turc, est formé de ce mot *qâdi* et du persan **لشکر** *lechker*, armée (ou, si l'on veut, de *qâdi* et du persan arabisé **العسكر** *al-asker*, l'armée).

CADIE. Arbrisseau originaire d'Arabie, qu'on cultive chez nous en serre chaude. De l'arabe **قاضي** *qâdi*, nom de cet arbuste.

CAFARD. L'espagnol et portugais *cafre*, dur, cruel, vient certainement de l'arabe **کافر** *kâfir*, infidèle, mécréant. Mais je n'oserais affirmer que *cafard* ait la même origine, soit sous l'influence des pluriels **کفار** *kifir*, *kouffâr*, **کفرة** *kafira*, soit par l'adjonction de la particule péjorative *ard* (*cafard* pour *cafarard*). En tous cas, le mot **کافر** est employé aujourd'hui avec ce sens, comme on peut le voir dans les *Dictionnaires* de Bocthor et de Cherbonneau. Celui-ci prononce *kafar*.

CAFÉ. De l'arabe **قهوة** *kahoua* (prononcé à la turque *kahvé*), qui désigne la liqueur et non le fruit⁶. *Cahua*, dans Du Cange, est «du vin blanc léger», d'après Mathias Sylvaticus, médecin du xiv^e siècle. Le sens primitif du mot arabe paraît aussi être *vin*, *liqueur apéritive*.

Dans la première moitié du xvi^e siècle, le café était encore si peu connu que le botaniste Dominique Chabré, dans son édition de l'*Historia plantarum universalis* de Jean Bauhin (1650), se demande si la liqueur préparée par les Turcs avec le *buna*, *lunu* ou *bunchos* (**بنج** *houm*), et qu'il nomme *chaube*, est identique avec le *couma*, décoction bien connue, dit-il, que les Arabes préparent avec le *bon* ou *ban*⁷.

CAFTAN. C'est le turc **قفتان** *qiftân*, vêtement d'honneur, primitivement identique, sans doute, à l'arabe-persan **خفتان** *khafân*, cotte de mailles, armure militaire.

CAÏD. Esp. *alcáide*, commandant de forteresse; portug. *alcáide*, exempt de police. De l'arabe **قائد** *qâid*, chef, capitaine.

L'étoile qui est à l'extrémité de la queue de la Grande Ourse est quelquefois appelée *kâid*⁸. C'est le même mot : **ويسمى الذى على طرف الذنب قائد** «on nomme *qâid* l'étoile qui est à l'extrémité de la queue.» (Man. n^o 964, sup. ar. de la Bibl. nat. fol. 19 recto.)

CAÏMACAN. Mot composé de deux termes arabes **قائم مقام** *qâim maqâm*, signifiant ensemble *lieutenant*.

CAÏQUE. Petite embarcation en usage dans l'Archipel et à Constantinople. C'est le turc **قایق** *qâiq*.

CAJEPUT. Terme de pharmacie, huile extraite d'un arbre des Moluques, très-employée en taxidermie, pour la conservation des objets d'histoire naturelle. C'est le malais **کايو پوتيه** *kâyou-poûih*, littéralement *arbre blanc*, nom qu'on donne à l'espèce de myrte appelée par les naturalistes *Melaleuca leucadendron*. *Leucadendron* est, comme on voit, la traduction grecque du nom malais. Nos navigateurs appellent l'arbre *cajeputier* : «A l'ombre des cajeputiers, arbres reconnaissables à la blancheur de leur écorce. . . » (Rienzi, *Océanie*, t. I^{er}, p. 211.) Les Malais nomment le cajeput **میگوک کايو پوتيه** *mîgnak kâyou-poûih*, huile du *kayou-poûih*.

Le terme malais **کايو** *kâyou*, arbre, figure, sous la forme *caju*, dans le nom d'un grand nombre d'arbres originaires des Indes orientales. Le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Dérerville en cite plus de quarante. Aussi suis-je porté à croire que notre mot *acajou*, qu'on trouve également écrit *cajou* et *cadjou*, est le même mot malais. Le bois d'acajou, il est vrai, vient d'Amérique; mais le véritable acajou croît dans les mêmes parages que les arbres dont nous venons de parler. (V. l'article *acajou* et l'article *unhogan*, dans le *Diet.* de Dérerville.)

¹ Les chasses en Perse, dans le *Tour du monde*, 2^e sem. 1863, p. 138.

² The Gulistan, vocabul. — **قبا** *gabâ* a donné en portugais *cabaya*.

³ Dictionn. national. On trouve aussi dans les dictionnaires : *abe*, habit oriental; *habe*, habit des Arabes. (Nouv. vocab. de l'Acad. franç. Paris, 1831.)

⁴ Revue critique, numéro du 28 décembre 1868, p. 408.

⁵ Dans des relations de voyage, on trouve *cafess* employé pour désigner une partie du sérail servant de prison. Voy. par exemple le récit intitulé «Une

visite au sérail en 1860» (Le Tour du monde, 1^{re} sem. 1863, p. 11). C'est la forme turque et persane **قفس** *qafes* du même mot.

⁶ Voy. Sacy, *Chrest.* ar. t. I^{er}, p. 442.

⁷ Tome I^{er}, p. 422.

⁸ *Journal du ciel*, numéro du 22 mars 1875, p. 574. Voy. aussi le numéro du 3 mai suivant où j'ai donné l'explication de quelques autres noms d'étoiles de la même constellation (p. 619, 620).

CALILE. Genre de plantes de la famille des crucifères. Le *calile maritime* abonde aux environs de Boulogne-sur-Mer, où on le brûle pour en retirer de la soude. C'est l'arabe قاتلي *qāṭillā*, «species herbae salsae», dit Freytag d'après le *Qamous*, ou قاتلة *qāṭalla*, comme écrit l'Avicenne de Rome (p. 156): Avicenne en mentionne deux espèces, l'une semblable au pois chiche, l'autre à la lentille.

CALADION. Lat. botan. *caladium*, plante voisine du gouet, cultivée en serre. C'est le malais كالادي *kalādi*, sorte d'arum à racine comestible.

CALAM. Transcription de l'arabe قلم *qalam*, roseau à écrire. Mais *calame*, terme d'archéologie pour désigner le roseau à écrire des anciens, est le latin *calamus*; *calame* est un terme de formation savante, c'est-à-dire calqué sur le latin sans égard à l'accent. La langue populaire disait *chaume*.

CALAMBAC, CALAMBART, CALAMBOU, CALAMBOUC, CALAMBOUR, CALAMBOERG. Tous ces noms paraissent s'appliquer à un même arbre des Indes orientales, dont le bois à odeur aromatique est connu en Europe sous le nom d'*agalloche* ou *bois d'aloès*. C'est le malais كالامباق *kalambaq*.

Le *calambac* porte aussi, chez nos auteurs, le nom de *garo*, qui est le malais گاهارون *gahāron* ou گارو *gārou*, mot d'origine hindoue. De celui-ci vient, peut-être, notre mot *garou*, appliqué à l'écorce d'une espèce de laurier dont on se sert pour les vésicatoires. Le *gahāron* est ainsi défini dans le *Dictionnaire* de Marsden: «Sorte de bois résineux et en apparence pourri, qui en brûlant se fond et exhale un parfum dont on fait grand cas dans tout l'Orient.»

CALAPITE. Concrétion pierreuse qu'on trouve dans l'intérieur des noix de coco. Ce mot vient de كالآپا *kalāpa*, nom malais et javanais du coco.

CALENDER. Sorte de moine ou de religieux musulman. Du persan قلندر *qalender*, même sens. On peut voir dans la *Chr. ar.* de Sacy (t. 1^{er}, p. 263 à 266) des détails sur la secte des *Kalendéris*.

CALFATER. Esp. *calafatcar*, *calafetar*, portug. *calafetar*, ital. *calafatare*, grec mod. καλαφατεύω. Malgré l'opinion de Jal, adoptée par Engelmann, je ne crois guère à l'étymologie latine *calefacere*, *calefacture*, vainement appuyée sur des formes de vieux français *calfaicter*, *calfacter*, etc. que je n'ai, pour ma part, jamais rencontrées. Calfater ne signifie point mettre du goudron fondu dans les interstices des planches (et en fût-il ainsi que l'expression *calefacere* serait encore d'un choix assez peu ingénieux), mais bien y insinuer des étoupes, des fibres végétales. Chacun sait que,

dans les mers de l'Inde, on se servait autrefois, notamment à l'époque des voyages des Deux Musulmans¹, et plus tard au temps de Marco Polo, de navires dont les parties étaient reliées entre elles par des coutures faites avec des fibres de cocotier ou autre végétal². Ces mêmes fibres قلف قلفة *qilf*, *qilfa*, servaient aussi à garnir les joints et sont encore employées au même usage en guise d'étoupes³, d'où le verbe arabe قلف *qallaf*, «ferruminare, fibris palmæ vel musci tabularum commissuras infarciendo et obducendo picem, stipare navim», c'est-à-dire calfater ou calefauter, comme traduit lui-même Meninski; d'où encore قلفة *qilfa* ou *qalifa*, calfatage.

Quelle difficulté voit-on à ce que ces mots aient pénétré dans les langues européennes pour y donner *calfat*, *calfater*, etc.? Et pourquoi y chercher une coïncidence fortuite de son et de sens? Et d'où viendrait d'ailleurs ce singulier accord des termes espagnols, portugais, italiens, grecs, à adopter un *a* pour la seconde voyelle au lieu de l'e qui est dans *calefacere*, *calefacture*?

Boethor traduit calfater par قلف *qalfat*, mot de formation moderne et que ne donnent pas les anciens dictionnaires; le P. Germain de Silésie (1639) a seulement قلف *qallaf*, قلف *aqlaf* (4^e f.)⁴.

Calfauter est sans doute le même mot que *calfater*, altéré sous l'influence de l'idée de fentre, tant il est vrai que la signification essentielle du mot est garnir d'étoupes et non goudronner.

CALIBRE. On a proposé, comme étymologie, l'arabe قالب *qālab*, *qālib*, *qālob*, forme, moule, prototype⁵. M. Dozy n'en veut pas. Il a peut-être raison; mais est-il vrai que les significations de *qālib* ne conviennent pas au sens de calibre? Le calibre est, ce semble, la mesure du diamètre intérieur d'un tuyau, ou, si l'on veut matérialiser cette idée abstraite, le cylindre qui entrerait exactement dans le tuyau. Y a-t-il donc là un tel désaccord avec les divers sens de *qālib*? Et si قالب vient du grec καλῶπους, forme à soulier⁶, n'est-ce pas une analogie de plus? Reste la question de l'accent. قالب, avec l'accent sur la première syllabe aurait dû donner *calbe* (et peut-être est-ce bien là l'étymologie de notre galbe). Mais cette règle de la conservation de l'accent, sujette à plus d'une exception lorsqu'il s'agit du passage du latin aux langues romanes, n'est pas plus invariable dans le passage de l'arabe à l'espagnol.

Quelle que soit l'origine de calibre, on peut rapprocher de ce mot l'anglais *caliver*, petit mousquet dont on se servait autrefois et qui est cité dans Shakespeare.

CALIFE. Esp. portug. et ital. *califa*. De l'arabe خليفة *khaliḥa*, successeur (de Mahomet).

CALIOUX. Pipe persane. M. de Gobineau écrit *kaliou*. «De

¹ Voy. l'édit. de M. Reinand ou la trad. publiée dans les *Voy. anc. et mod.* t. II, p. 130 et 148.

² - Leurs nefs . . . sont cousues de fil que il font d'escorces d'arbres des rois d'Inde; car il font battre l'escorce et devient comme poil de cring de cheval, de quoi il font fil et en cousent leur nef. (Marco Polo, édit. Pauthier, t. 87 et 88.)

³ - Ces bateaux se nomment chelingues . . . Les coutures sont ca fatées

avec de l'étoupe faite de la même écorce (coco) et enfoncées sans beaucoup de façons avec un mauvais couteau. (Legentil, dans les *Voy. anc. et mod.* t. 1^{er}, p. 510.)

⁴ *Fabrica ling. arab.* aux mots *assettare* et *rassettare* la nave.

⁵ M. Clerhonnoan n'hésite pas à traduire calibre par *qāleb*, s'ajoutant entre parenthèses (*étymol.*), *Dict. fr.-ar.* 1873.

⁶ En persan, کالبند *kālboud*, forme, moule.

beaux *kaliens*, à la carafe de cristal et à la tête d'or simple ou d'or émaillé¹. » C'est le persan *qaliōn* ou *qaliān* *قالیون*.

CAMOCAN. Sorte d'étoffe précieuse, nommée *kamoukas* dans ce passage de Froissart :

D'un kamoukas ou d'un cadis,
Comment se tailloit un abis²;

et ailleurs *camocas* : « Vestus de veloux et de camocas³. » De l'arabe *كانكا* *kanikhū* ou, comme prononce Richardson, *kinkla*. M. Dozy⁴ note en espagnol *camocan* et *camucan*, qui manquent dans les dictionnaires, mais qui se trouvent plusieurs fois répétés dans Clavijo (*Vida del gran Tamerlan*). Le mot paraît être d'origine chinoise et désigner une espèce de brocart. Dans le *شجرة ملايو* *Chadjarat malayou*, chroniques malaises dont M. Dulaurier a publié le texte, on lit, p. ۲۴۰ : *ستر بنغ : مكر راج چين قون مكرس كلك بشكس* *امس مك ديوك دغي بيراى بند بغ غريب* Le roi de Chine envoia à Malaka ses présents : de la soie, du fil d'or, du *kimka*, des étoffes à tentures et une foule d'objets rares. » Je lis *kimka* et non *kamka*, parce qu'un manuscrit porte la variante *كچك* *kimka*, où la voyelle est écrite.

On trouve dans les dictionnaires français : *canque*, toile de coton de la Chine, qui paraît être le même mot.

CAMPBRE. Esp. *alcantor*, portug. *alcamphor*, ital. *canfora*, bas grec *καμφωρ*. De l'arabe *كافور* *kāfūr*, même sens. « Camphora, quam Aetius *caplura* nominavit », dit Herm. Barbaro, commentateur de Dioscoride au *xv^e* siècle⁵.

CANANG. Genre de plantes, comprenant des arbres des Indes orientales (*Uvaria*). En malais, *kenānga*; en bouddh., *kananga*, qui paraissent être le sanscrit *kaṇḍa*, dont la dernière consonne s'est nasalisée.

CANARI. Arbre de l'archipel Indien. Lat. botan. *canarium*. C'est le malais *كانارى* *kanari*. Le *canari olifère* produit une résine huileuse qui entre, dit Bose⁶, dans la confection de la substance appelée *damar* ou *dammar* (en malais, *دامر* *dāmar*, résine) employée dans l'Inde pour calfatier les navires.

CANDI. (Sucre). Esp. *caude*, *candi*, portug. *candil* et ital. *candito* (dans un texte de 1310⁷). De l'adjectif *قندى* *qandī* formé sur l'arabe-persan *قند* *qand*, sucre de canne, mot d'origine hindoue.

CAPHAR. Droit que payent les Chrétiens pour leurs marchandises depuis Alep jusqu'à Jérusalem. De l'arabe *خفارة* *khaṣara*, protection. (Littré.) Cette définition n'est pas d'une parfaite exactitude, ainsi que l'a fait observer M. De-frémery, dans un compte rendu d'un ouvrage de M. Ch. Nisard (*Le Constitutionnel*, numéro du 23 septembre 1865, p. 2, col. 6); mais l'étymologie est exacte.

CAPIGI. Portier du sérail. C'est le ture *قاپودجي* *qapoudji*, *qapudji*, portier, venant de *قپو* *qapoū*, porte.

CAPOC. Terme de commerce; espèce de coton soyeux des Indes orientales, qu'on ne file pas, mais qu'on emploie à la manière de la ouate. Le capoc se tire du fruit du *capoquier*, arbre du genre du cotonnier. C'est le malais *كافو* *kāפו*, nom spécial de cette espèce d'ouate. En persan, on dit *چاپوت* *chāpout*.

CARABÉ. Ambre jaune. Esp. *carabe*, portug. *carabé*, *charabé*, ital. *carabe*. De l'arabe *كهربا* *kahrabā*, qui est le persan *کاهربا* *kāhrubā* (de *کاه* *kāh*, paille, et *ربا* *rubā*, qui enlève), nom donné au succin à cause de la propriété qu'il possède d'attirer les corps légers après avoir été frotté avec du drap.

CARAFE. Esp. et portug. *garrafa*, ital. *caraffa*, « vient certainement de la racine arabe *غرف* *gharaf* qui signifie puiser », dit M. Dozy (*Gloss.* p. 274). Et le savant professeur en donne d'excellentes et solides raisons. Nous renvoyons à son article. M. Littré (*Addit.*) cite l'opinion de M. Mohl qui rapproche carafe du persan *قارابه* *qarābah*, bouteille de verre à gros ventre, destinée à laisser reposer le vin pendant quarante jours.

CARAGUEUSE. Personnage des marionnettes en Turquie. « Le héros de la pièce, dit M. Sévin, est un infâme nommé Caragueuse qui paraît sur la scène avec tout l'équipage du fameux dieu de Lampsaque. » (Pouqueville⁸.) En ture, *قاراقوش* *qarāghoūch*, aujourd'hui *قراقوز* *qaragōuz*.

CARAÏTE. Secte juive qui rejette les traditions et les interprétations de l'Écriture, pour s'attacher au texte. De l'hébreu *קראי* *qarāi*, lire, réciter. La même racine sémitique se retrouve dans l'arabe *قرآن* *qarān*. (Voy. ALCORAN.)

CARAMBOLIER. Arbre des Indes orientales (*Averrhoa*). Linné note, entre autres espèces, l'*Averrhoa carambola* et l'*Averrhoa bilimbi*. *Carambola* est le malais *کرمبل* *karambil*, quoique Marsden et l'abbé Favre ne donnent à ce mot d'autre sens que celui de noix de coco; et *bilimbi* ou *blimbing* est le malais *بلنج* *balanjing*, mot d'usage ordinaire pour désigner le fruit du carambolier.

Chéramelle, *cheruelle*, *cherembellier*, *chéramellier* (portug. *cheramella*) sont d'autres formes de *carambolier*.

Quant à la dénomination botanique *averrhoa*, elle est prise du nom du célèbre philosophe arabe Averrhoès, c'est-à-dire *ابن رشد* *Ibn-rouchd*.

CARAQUE. Esp. *carraca*, *caracoa*, portug. *coracora*, *corocora*, ital. *caracca*; on trouve aussi dans le français du *xvi^e* siècle *carragon* et *carragoun*. Tous ces mots, anciens dans nos langues (du *xiv^e* siècle au moins), viennent de

¹ Voy. en Perse, dans le *Tour du monde*, t. II, p. 31. M. Duloussot dit *kaliān* (*Les chasses en Perse*, même recueil, 2^e sem. 1862, p. 113).

² Diet. de Littré, au mot *cadis*.

³ Ibid. au mot *veloux*.

⁴ Gloss. p. 246.

⁵ Dioscoride *pharia. lib. VIII, folio 21 verso*.

⁶ Diet. d'hist. nat. t. V, p. 185.

⁷ Littré, Diet.

⁸ Voyage en Grèce et à Constantinople, dans la collection Smith, t. XII, p. 345.

l'arabe قرقور *qorqôr*, grand vaisseau marchand, soit directement, soit par le pluriel قراقرز *qarâqir*. Telle est l'opinion de M. Dozy¹ et de M. Deffrémery². M. Dozy, observant que قرقور *qorqôr*, bien qu'ancien en arabe, n'a pas de racine dans cette langue, se demande si le mot ne viendrait pas du latin *carriacare*, charger. Je ne le pense pas. En tout cas, les formes portugaises *coracora*, *corocora* et la forme espagnole *caracaon* ne viennent ni du latin ni même de l'arabe, mais bien du malais كورا (کرور) *kora-kôra*, grande embarcation en usage parmi les habitants de l'archipel Indien, et dont on peut voir le dessin dans le *Voyage de Forrest à la Nouvelle-Guinée*³. *Kora-kôra* est, je pense, primitivement identique à un autre terme malais *koura-kôura*, nom de la tortue de mer qui fournit l'écaille appelée *caret* (en malais, سيسي *sisiq* *koura-kôura*, d'où peut-être notre mot *caret* lui-même⁴).

Je suis porté à croire que l'arabe قرقور *qorqôr* vient pareillement du malais *kora-kôra*. Et, pour qu'on ne soit pas surpris de trouver un terme malais dans la langue arabe du moyen âge, je dirai que, dans un recueil d'anecdotes de voyages intitulé عجایب الهند *al-jâib al-hind*, Merveilles de l'Inde⁵, j'ai pu en noter plusieurs que l'auteur arabe emploie sans explication, ce qui fait supposer qu'il comptait être suffisamment compris de ses compatriotes. En voici un exemple : le mot بلیج *bilidj* se rencontre dans deux histoires différentes (p. 26 et 108), et chaque fois répété de façon à ne laisser aucun doute sur sa signification, *cabine* d'un navire. Les dictionnaires arabes et persans ne donnent rien de pareil. Ce ne peut être que le malais بيلي *bilig*, cabinet, pièce d'un logis, pavillon, qu'on trouve, par exemple, dans le passage suivant : دقارهي قد سوات : « بيلي جتير استان ايت », il le fit placer dans un pavillon proche du palais⁶. Je dois ajouter que tous les faits rapportés dans l'ouvrage arabe tendent à prouver qu'il a été rédigé vers le milieu du x^e siècle de notre ère.

CARAT. Esp. *quilate*, portug. *quirate*, ital. *carato*; chez les alchimistes, *karratus*⁷. De l'arabe قيراط *qirât*, tiré du grec κεράτιον, le tiers d'une obole.

CARATCH OU KHARADJ. Capitation payée en Turquie par les sujets non musulmans. C'est l'arabe خراج *khurâdj*, tribut, mot passé en ture. « Les rayas seuls payent le *kharaç* ou capitation. » (Tancoigne⁸.)

CARAVANE. Du persan کاروان *karwân*, même sens. De là vient :

CARAVANSÉRAÏL. En persan کاروانسرای *karwân-serâi*, hôtel de la caravane.

CARMANTINE. Genre de plantes de l'Asie tropicale (une des espèces porte le nom de *noyer des Indes*). En malais كرمنتنج *caramounting*.

CARME. Au jeu de tric-trac, le coup de dés qui amène le double quatre. On disait autrefois *carne*, et en espagnol ce même mot *carne* marque celui des quatre côtés de l'osselet qui présente une figure concave en forme de S. M. Dozy, remarquant l'analogie de cette figure avec une corne⁹, tire le terme espagnol de l'arabe قرن *qarn*, corne. On sait que, chez les anciens, le jeu des osselets fut le prototype du jeu de dés. Il serait donc possible que notre *carne* ou *carue* dût être assimilé à l'espagnol *carne*. Toutefois il semble plus naturel de le rattacher au latin *quaternus*, comme *terne*, double trois, se rattache à *ternus*. On sait qu'une voyelle brève atone précédant immédiatement la tonique latine disparaît presque toujours en français. La chute de l'a bref de *quaternus* a entraîné celle du t; et nous trouvons en effet que l'expression *querne* ou *quarne* était usitée au xvi^e siècle en Suisse et en Provence pour indiquer la réunion de quatre pièces de billon. *Querne* s'est dit aussi pour désigner les quaternaux ou quaternes, monnaie valant quatre deniers, frappée en Dauphiné dès le milieu du xi^e siècle. (Voy. Ludovic Lalanne, *Dict. hist. de la France*.)

CAROUBE OU CAROUGE. Esp. *garroba*, *garrubia*, *algarroba*; portug. *alfarroba*; ital. *carrubo*. De l'arabe خربوطة *kharrûba* ou خرنوب *kharnûb*, même sens. Cette dernière forme est celle qu'on trouve dans le manuscrit de Razi, fol. 34 verso.

CARQUOIS. Esp. *carcax*, portug. *carcas*, ital. *carcasso*, provenç. *carcais*, tous mots fort voisins de notre *carcasse*; d'autre part, on a en italien *turcasso*, bas lat. *turcasia*, bas grec ταραξάσιον, correspondant au vieux français *tarquais* (xiii^e siècle), *turquois* (x^e siècle). La permutation des articulations t et k étant extrêmement fréquente dans nos langues, ainsi qu'en a fait la remarque M. Deffrémery¹⁰, on est porté à assimiler tous ces mots, et l'on ne peut manquer d'y reconnaître avec ce savant le persan ترکش *terkech*, qui signifie aussi *carquois* (de تبر *tir*, flèche, et کش *kech*, portant). Le mot nous est venu par l'arabe qui a changé *terkech* en *tarkâch*.

¹ Gloss., p. 258.

² Journ. asiat., août 1867, p. 183.

³ Marsden, *Dict. mal.* Rienzi écrit *korokoro* : « La sculpture des *korokoro* malais... annonce autant d'intelligence que de goût. » (*Océanie*, t. I^{er}, p. 84.) M. Littré donne la forme française *caracore*, sorte de navire en usage aux îles Philippines.

⁴ D'après le *Dict.* de l'abbé Favre, كورا-koura ne désignerait qu'une tortue terrestre. La tortue *caret* s'appellerait en malais كاره *karah*, mot qui manque dans Marsden.

⁵ Man. ar. de la collection de M. Schefer.

⁶ Man. malais de la Bibl. nat. n^o 22, p. 107. Voy. aussi le *Makuta raja*, p. 172, éd. Ricorda.

⁷ « Et iste sol est ad xxij vel xliiii *karratos* », et cet or est à 22 ou 24 carats. Man. lat. de la Bibl. nat. anc. fonds, n^o 7147, folio 18 verso (*Opus mirabile super Mercurio*).

⁸ Voy. de Constantinople à Smyrne et dans l'île de Candie, dans la collection Smith, t. M, p. 390, note 2. Cet impôt, dit le même voyageur, est d'environ 10 piastres turques (moins de 10 francs). Les femmes et les enfants au-dessous de dix ans n'y sont point assujettis (*Ibid.* p. 371, note 2).

⁹ L'analogie est encore plus frappante dans le contour extérieur de cette face de l'osselet.

¹⁰ *Mém. d'hist. orient.* p. 235 (reproduction d'un article publié en 1857 dans le *Constitutionnel*).

L'identité d'origine de *carcas* et *carquois* est admise par M. Littré.

CARTHAME ou *safran bâtard*. Latin botan. *carthamus*. On tire ce mot de l'arabe قرقم *qorqum*, même sens. J'ignore quelles sont les raisons, excellentes sans doute, qui ont empêché MM. Dozy et Engelmann de compter *cartamo*, *cartama*, parmi les mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe.

CARVI ou **CHERVIS**. Esp. *carvi*, *alcaraña*, portug. *chervira*, *alcaraña*, *alquiviría*, ital. *carvi*. De l'arabe كَرَوِيَّة *karawīa* ou *karwīa*, qui désigne la même plante, nommée en grec κάρων, κάρπον (en latin *carum*, *carum*, dans Pline). L'arabe serait la transcription d'une forme grecque καρύια ou καρπύια qui manque dans les dictionnaires. Par quel singulier artifice M. A. de Chevallet veut-il tirer *chervis* de *niser* ou *sisarum*, et *carvi* de *careum*?¹

CASAUBA, **CASBAH**. Esp. *alcazaba*, portug. *alcáçova*, proprement *forteresse*. De l'arabe قَصَبَة *qasaba*, même signification. Y a-t-il eu quelque influence de ce mot dans la formation du bizarre terme italien *casamatta*, origine de notre *casemate* et de l'espagnol *casamata*? (*m* et *b* sont deux labiales sujettes à se substituer l'une à l'autre.)

CASOAR. Cet oiseau, originaire de l'archipel Indien, tire son nom du malais كَسَوَارِي *kasowāri*.

CASSE. Poëlon, chaudron, grande cuiller, coupe (dans le Midi). Esp. *cazo*, portug. *caço*, ital. *cazza*, bas lat. *caza*, *cazia*. On a proposé comme étymologie l'ancien haut allemand *chezi*. En arabe كاس *kas*, coupe à boire, date au moins du xiii^e siècle, car il est souvent répété dans le كاسية سيرة *sīrat antar*, aventures d'Antar, et on trouve كاسه *kāsa* dans le Gulistan, ouvrage écrit en 1258: «Je veux, dit un marchand, porter en Chine du soufre de Perse et en rapporter pour la Grèce de la *vaisselle* de Chine» واز آتجا كاسه چینی بزم (Édit. Eastwick, p. 111; liv. III, hist. 22, p. 179 de la traduct. de M. Defrémery.) كاس, كاسه, sont-ils différents de *casse*? L'ancienneté de *kas* dans les langues sémitiques est constatée par l'hébreu כוס *kōs*, coupe, qui se rencontre dans le Lévitique, le Deutéronome et les Psaumes. *Cazo*, *caço* manquent dans Dozy.

CATIANG. Plante exotique de la famille des légumineuses (*Dolichos catiang* de Linné). C'est le malais كاتچ كاتچ *kātchāng*, qui se dit de tous les légumes à gousse, pois, fève, haricot, vesce, etc. Le dolich *cacara* des naturalistes est en malais كاتچ كاتچ *kātchāng-kakīra*.

CAYAN (*cayanus*), genre de cytise, est étymologiquement le même mot que *catiāng* (jav. ကယော).

CENSAL. Courtier, dans les ports du Levant. Ital. *sensale*. C'est l'arabe سَمَسَار *simsār*, même sens. Boethor donne

aussi l'orthographe سَمَسَار *simsār*. (Voy. à *censal* et à *courtier*.) On regarde le mot comme étant d'origine persane; à côté de *simsār*, le persan سَمَسَار *sifār*.

CÉTÉRACH. Plante vulgairement nommée *scolopendre* ou *doradille*. Esp. *ceteraque*, ital. *cetracca*, *citracca*, bas grec κίτραρχα. «Mauritanis et ollicinis *ceterach* Arabum», dit Chabré². C'est l'arabe شَطْرَك *chetrak*³, auquel il faut identifier شَطْرَك *chītaradī*, شَطْرَك *tchitarak*, nom d'un médicament indien, dans Freytag.

CHABAN. Huitième mois de l'année musulmane. En arabe شَعْبَان *cha'bān*. Montesquieu écrit *chahban*.

CHACAL. Boéhor traduit ce mot par چَكَّال *tchakāl*, qui est turc et vient du persan شَغَال *shaghāl*, ou شَكَّال *chagāl*, même sens; en ar. ثَوَّال *thou'al*, en héb. שׁוּאָל *chou'al*, renard.

CHACHIA. Transcription de l'arabe شَاشِيَّة *chāchīa*, «bonnets de laine fine, façon de Tunis ou de Fez, qui sont ordinairement de couleur écarlate, et qui font la pièce essentielle de la coiffure des Arabes et des Turcs.» (S. de Sacy, *Chrest. ar.* I, p. 199.) C'est un adjectif féminin formé de شَاش *chāch*, mousseline.

CHAGRIN. «Préparation de la peau du cheval, de l'âne ou du mulet, qui se fait en Turquie et en Perse. On ne se sert pour le chagrin que de la *peau du derrière* de l'animal; après qu'elle est tannée et devenue souple et maniable, on l'étend sur un châssis au soleil, on en couvre le côté du poil avec la graine noire d'une espèce d'arroche, et non pas avec la graine de moutarde, comme on le pense assez généralement; cette graine, pressée par les pieds des ouvriers, se fixe dans le cuir et ne s'en détache plus que lorsqu'il est sec. Le chagrin est le *sagri* des Turcs.» (Sonnini⁴.)

Le mot turc صَاغْرِي *sāghrī* ou صَغْرِي *saghri* désigne en effet la *croupe* du cheval et la *peau* préparée que nous nommons *chagrin*. Les mots que nous avons soulignés dans l'explication de Sonnini démontrent l'exactitude de son étymologie, indiquée d'ailleurs depuis deux siècles par Chardin⁵.

CHAH. Du persan شاه *shāh*, roi. *Padichah* est le persan پادشاه *pādichāh*. On écrit quelquefois *shah*, d'après l'orthographe anglaise, et *schah* d'après l'orthographe allemande.

CHALAND. Sorte de bateau plat. Ce mot est très-ancien dans la langue française; on le trouve sous la forme *calant*, dans la chanson de Roland (xi^e siècle), ce qui n'est pas très-favorable à l'étymologie arabe شَلَنْدِي *chalandi*⁶, شَلَنْدِيَّة *chalandīa*, genus navigii (dans Freytag). Un *sch* peut difficilement devenir *c* dur. Cf. Letronne, *Journ. des Savants*, janvier 1848.

¹ Le mot est dans Razi, man. déjà cité, fol. 41 recto.

² Orig. de la lang. fr. t. II, p. 140.

³ *Stipitum icones*, append. p. 657.

⁴ *Gazophyl. ling. Pers.* p. 377, au mot *scolopendria*.

⁵ *Dict. d'hist. natur.* t. VI, p. 6.

⁶ Voy. en Pers. p. 294. Ed. Smith.

⁷ Voy. Defrémery (*Journ. asiat.* août 1867, p. 183), qui renvoie à Ibn-Alathir, éd. Tornberg, t. XI, p. 159.

CHÂLE. Bien que le mot se trouve dans la langue arabe moderne (شال *châl*, plur. شيلان *chilân*, dans Boethor), ce n'est pas là que nous l'avons pris. D'introduction peu ancienne en Europe, il a été apporté de l'Orient par le commerce anglais. C'est le persan شال *châl*, sorte de drap grossier en poil de chèvre ou de brebis que les derviches, dit Meninski, jettent sur leurs épaules en guise de manteau. Le mot s'est ensuite spécialement appliqué au tissu de Cachemire: ومعنى شالى كه در كشمير بانند, dit le Bahârî *agam* (cité par Vullers).

CHALEF. Arbre à fleurs odorantes originaire de l'Orient. C'est l'arabe خلاط *khalîf*, saule d'Égypte, identique, semble-t-il, au بلى *bân*. (Voy. le *Dict.* de Boethor, au mot saule.)

CHAMPAC ou **SAMPAC.** Arbre des Indes orientales, cultivé dans les jardins pour ses fleurs odoriférantes (*Michelia champaca* de Linné). C'est le malais چمڠاك *tchumpika*, nom répandu dans tout l'archipel indien, mais dont l'origine est hindoue.

CHARABIA. L'espagnol *algarabia*, *algaravia*, signifiant à la fois la langue arabe et bruit confus, baragouin, ne laisse aucun doute sur l'étymologie; c'est l'adjectif féminin عربية *'arabia*, arabe (la langue¹).

CHEBEC. Bâtiment à trois mâts de la Méditerranée. Ancien franç. *chabek*, esp. *jabeque*, *xabeque*, *xaveque*, portug. *xabeco*, *enxabeque*, *chaveco*, ital. *sciabecco*, *zambecco*, *stambecco*, « tous mots qui signifient *chebec* et dont l'origine est ignorée. » (Littré.) Jal. montrant que c'était autrefois une barque de pêcheur, pense que le mot vient de l'arabe شكة *chabeka*, filet. Ce qui est certain, c'est que le terme *chébec* existe dans l'arabe moderne sous la forme شبك *chabbâk* ou *chobbâk*². Mais nous avons une forme plus ancienne, car on la trouve dans la première édition du *The-saurus* de Meninski (1680): سنبكى *sounbeki*, « genus navigii in Asia frequentis. » La nasale de *sounbeki* se retrouve dans l'italien *zambecco*. *Sounbeki* est donné comme turc par Richardson, et ne paraît guère pouvoir se rattacher à شكة *chubeka*, filet.

CHÉBULE. Espèce de myrobolan. Dans les ouvrages de botanique écrits en latin³, on trouve *kebulus*, *quebula*, *chepula*, *cepula*. De l'arabe-persan كابل *kâboul*, c'est-à-dire, je pense, du pays de Kaboul. On lit en effet dans Yakout⁴ que le كابل *kâboul* est « une province et ville de la Perse qui produit le coco, le safran et le *myrobolan*. »

CHEIKH. CHEIK OU SCHEIK. Transcription de l'arabe شيخ *cheikh*, qui, signifiant primitivement *vieillard*, a pris les mêmes sens que le latin *senior* devenu *signore*, *señor*, seigneur. « Les naturels (de Madeigascar), dit Marco Polo,

sont sarrazins et adorent Mahomet. Ils ont quatre *esceques*, c'est-à-dire quatre vieux hommes aux mains desquels est la seigneurie du pays⁵. »

Le titre de *cheik-ul-islam*, شيخ الاسلام *cheikhoul-'l-islam*, signifie *chef de l'islam* ou de la religion.

CHEIRANTHE. Le latin *cheiranthus* est un mot forgé par les botanistes pour désigner les giroflées. « Il tire son origine, dit Lémán⁶, soit de deux mots grecs qui signifieraient *fleur en forme de main* (χείρ, *cheîr*, *cheîros*), ou bien du mot grec *anthos*, fleur, et de *cheiri*, nom arabe de plusieurs espèces de ce genre. » Nos dictionnaires de botanique donnent en effet *cheri*, *keiri*, *alcheiri*, comme noms de diverses variétés de giroflées, ce qui représente l'arabe خيري *khiri* et le persan خيرو *khirō*. *خيري* est dans Razi (man. déjà cité, fol. 45 recto). Il y a longtemps que nos botanistes connaissent le terme arabe. Hermolao Barbaro, qui écrivait au xv^e siècle, commentant le terme *for* de Dioscoride, dit: « *Leucoia intelligo quas Mauritania cheiri appellat* ». C'est assurément sur ce *cheiri* qu'a été fait *cheiranthus*. En espagnol, *alhaili*, *alhelí*, *aleli*, giroflée, viennent du même terme arabe.

CHÉRIF. Transcription de l'arabe شريف *charif*, proprement *illustre*, *noble*, puis « descendant de Mahomet par sa fille Fathima, épouse d'Ali. » Le même mot est devenu en espagnol *charifo*, paré, bien mis. Sur ce que sont aujourd'hui les chérifs, on peut voir J. J. Marcel, *Contes du cheykh el-Mohdy*, t. III, p. 422.

CHERUBIN. Mot emprunté au latin biblique; en hébreu, כרויב *keroûbim*, plur. de כרוב *keroûb*.

CHEWAL. Dixième mois de l'année musulmane; en arabe شوال *chawouâl*. Les éditeurs de Montesquieu écrivent *chahul*.

CHIAOUX ou **CHAOUX.** Dans Boethor چاوش *djâouch*; mais le mot est pris du turc چاوش *tchâouch*, en persan چاوش *tchâvouch*, chef, conducteur. « Proprie est vox Turcica, dit Vullers, significans *apparitor*, *famulus* *anlicus*. » M. Pavet de Courteille, dans son *Dict. du turc oriental*, a noté چاوش avec le sens de *huissier*, *conducteur de caravane*.

CHIBOUQUE. Pipe orientale. Dans Boethor شيبك *choubouk*, qui est le turc چوبق *tchoubouq*, *tchiboûq*, proprement *bâton*, *tuyau*, et puis *pipe*. (Cf. چوب *tchoûb*, bâton, baguette.)

CHICANE. Ce mot, aujourd'hui passablement détourné de son sens, a dû désigner primitivement le jeu du mail. D'après Bescherelle, il se dit encore d'une certaine manière de jouer au billard, au mail, à la paume⁷. Dans certains appareils de chauffage et de ventilation, on appelle *chicanes* des pièces de diverses formes disposées de

¹ Voy. Dozy, *Glossaire*, p. 119, et Deffrémery, *Journ. asiat.* août 1867, p. 183, note 4; voy. aussi *Correspondance littéraire*, numéro du 25 août 1860.

² Voy. Dozy, *Gloss.*, p. 352.

³ Voy. par exemple l'*Hist. plantarum universalis*, de Jean Bauhin, t. I^{er}, p. 202.

⁴ *Dict. géogr. de la Perse*, par M. Barbier de Meynard, au mot كابل *kâboul*.

⁵ Voy. anciens et mod. t. I^{er}, p. 112.

⁶ *Dict. d'hist. nat.* t. VI, p. 213.

⁷ *Dioscoride pharmacorum lib. VIII.* Strass. 1549, fol. 254 recto.

⁸ Voy. Deffrémery, *Mém. d'hist. orient.* p. 235. Le savant professeur cite

manière à contrario, à diriger successivement en divers sens un courant d'air chaud ou froid; à quoi on peut comparer l'expression des marins *chicaner le vent*. De plus, on trouve, en bas grec, *τζικάνιον, jeu de mail; τζικανίζειν, jouer au mail*. Tout cela ne laisse aucun doute sur l'étymologie : c'est le persan چوگان *cheugân*, bâton recourbé, maillet pour jouer au mail. Aussi comprend-on difficilement que Diez et Génin aient voulu, après Ménage, chercher l'origine de *chicane* dans l'espagnol *chico*, petit, qui n'explique ni la forme, ni les sens de ce terme.

De چوگان *djôkân*, forme arabe de چوگان, dérive le portugais *choca*. (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 254.) Le changement de *u*, *ou*, *où* en *i* est si fréquent qu'il est à peine besoin de s'y arrêter.

CHIFFON. Ital. *chiffone*, arabe *chiffoun*, étoffe mince et transparente. (Defrémery¹.) L'étymologie est bonne, mais il faut dire que *chiffon* vient de *chiffe*, vieux mot français qui désigne une étoffe légère et de mauvaise qualité², et *chiffe* est l'arabe شق *chiff*, « vestis tenuis et pellucida. » La terminaison *oun* dans le *chiffoun* de M. Defrémery est la numération arabe, marque du nominatif des noms indéterminés, laquelle n'a jamais joué aucun rôle dans la transmission des mots arabes aux autres langues. Cf. cependant *zédaron*, terme, il est vrai, purement scientifique.

CHIFFRE. Esp. et portug. *cifra*, ital. *cifera*. De l'arabe صفر *sifr*, vide, mot employé pour désigner le zéro, qui n'est que la traduction du sanscrit *śounya*, par lequel ce caractère est désigné dans les anciens traités d'arithmétique indiens. En effet, *chiffre*, *ciffre*, *cyfre*, *cyffre*, employé tantôt au masculin, tantôt au féminin, a marqué primitivement le zéro seul³; encore aujourd'hui, le portugais *cifra* et l'anglais *cipher* s'appliquent spécialement à ce caractère. Le même sens est resté assez longtemps au terme français; car on lit, dans un traité d'arithmétique du xvi^e siècle : « La dernière figure, qui s'appelle *nulle* ou *zéro*, ne vaut rien... En autre langage, elle s'appelle *chifre*; toutefois ce mot abusivement prins en français signifie toutes les figures et l'art d'arithmétique⁴. »

Zéro est une autre forme du même mot صفر *sifr*, que les anciens traités de calcul écrits en latin transcrivent *zephyrum*, en italien *zefiro*, et enfin *zéro*⁵. Si l'on songe que l'invention du zéro et de son rôle est le trait caractéristique de la numération écrite moderne, on comprendra que le nom de ce caractère ait fini par s'appliquer à toutes les figures, longtemps nommées *figures de chiffe*.

CHUPER. Tanner les peaux d'une certaine façon différente de la manière ordinaire. En turc, سب *sep* est le tan ou le réservoir où se fait le tannage, ou la trempie destinée à l'apprêt des cuirs; d'où le verbe سچك *sepuick*, سچك

sepleuck, tanner, apprêter des peaux. Est-ce le même n^o ?

CHOTT. Vastes dépressions du sol, en Algérie, qu'on suppose avoir formé autrefois le lit d'une mer intérieure. Ce mot, employé par les géographes, a pris une certaine notoriété, depuis qu'on songe à ramener la mer sur cette région de notre colonie. C'est l'arabe شط *chatt*, bord, rive d'un fleuve, prononcé *chott* à cause du ط emphatique. Le même mot figure dans la dénomination du Chat-el-Arab, formé par la réunion du Tigre et de l'Euphrate.

CID. De l'arabe سيّد *seyid*, seigneur, d'où سيدى *seyidi*, mon seigneur; en Algérie, *sidi*, qui correspond à notre monsieur. Par abréviation, on dit aussi, tout simplement, *si*.

CIMETERRE. Esp. et portug. *cimenterra*, ital. *seimenterra*. On tire ordinairement ce mot du persan شمشير *chimchâr*, qui a le même sens. Au xv^e siècle, on a dit *cimeterre*, *sanneterre*.

CINNOR ou KINNOR. Instrument de musique chez les Hébreux. Transcription de l'hébreu קנור *kinuôr*, qu'on interprète par le latin *cithara*.

CIPAYE. Nom donné dans l'Inde aux indigènes qui servent dans les troupes européennes. Du persan سپاهى *sipâhi*, cavalier, soldat. C'est le même mot que *spahi*. *Sipâhi* vient de اسپ *asp*, cheval.

CIVETTE. Ital. *zibetto*. *Zibet* ou *zibeth* est le même nom appliqué par nos naturalistes à un animal très-voisin de la civette⁶. C'est l'arabe زباد *zebâd*, *zoubâd*, qui, comme chez nous le mot *civette*, s'applique à la substance onctueuse et parfumée que fournit l'animal. Les Arabes semblent vouloir rapprocher *zoubâd* de زبد *zoubd*, crème de lait. Mais je suis porté à croire que c'est là une simple coïncidence avec le nom du quadrupède : la civette est originaire de l'Afrique équatoriale; les nègres du Congo la nomment *zimé*.

COLBACK. Sorte de bonnet à poil en usage dans quelques corps de notre cavalerie. Il date chez nous de l'expédition de Bonaparte en Égypte. C'est le turc قالك *galpak*, bonnet tartare en fourrures, mot qui figure aussi chez nos écrivains sous la forme *calpak* ou *kalkpak* et *tapack*.

COLCOTAR. Esp. *colcotar*, portug. *colcothar*. On trouve aussi, chez les alchimistes, *calcatar*. Un lexicologue suppose que ce mot a été inventé par Paracelse; mais on le trouve déjà dans le *Vocabul. arar.* de Pedro de Alcalá, de l'année 1505, époque où Paracelse n'avait qu'une douzaine d'années. C'est l'arabe قلوثر *golqoûr*, que M. Dozy (*Gloss.* p. 257) regarde comme une corruption du grec χαλκωθός ou χαλκάρθη.

un passage du *Voyage de Chapelle et de Bacheumont*, qui montre qu'au xvi^e siècle *chicane* se disait du jeu du mail : « Nous y arrivâmes à travers mille boules de mail : car on joue là, le long des chemins, à la chicane. »

¹ *Mém. d'hist. orient.* 2^e partie, p. 334.

² Littré, *Dict. franc.* Le mot *chiffe* n'est pas encore hors d'usage. En voici un exemple pris dans la préface de l'*Almageste* de Ptolémée, par M. Halma (1813) : « Manuscrit du Vatican, en papier de chiffes » (p. liij).

³ Voy. les exemples cités par M. Littré. Planude écrit *τζίθρα* : *Τίθρα δὲ τὰ σχήματα ἐντέτα μόν.*... καὶ ἕτερον τι σχῆμα οὐ καλοῦσι τζίθραν, κατ' ἑνὸς σημαίνον οὐδέν. (Voy. Woeckel, *Propag. des chiff. ind.* dans le *Journ. asiat.* juin 1863, p. 526.)

⁴ *L'arithmétique* de Jean Tranchant. Lyon, 1643, p. 15.

⁵ Voir le savant mémoire de M. Woeckel, ci-dessus cité, p. 521 et suiv.

⁶ Cf. Defrémery, *Mém. d'hist. orient.* p. 335, n. 1.

COLOGLI ou **COULOGLI**. C'est le nom qu'on donnait, avant la conquête de l'Algérie par les Français, aux habitants d'Alger issus de l'alliance des soldats turcs avec les femmes indigènes. En turc, **gönl-oghli**, de **gönl** *gönl*, esclave, soldat, et **oghul** *oghul*, fils, fils de soldat.

On écrit aussi *couloughlou* : « Lors de la conquête, au xvi^e siècle, Darghout-Pacha partagea les jardins de l'oasis (de Tripoli) entre ses compagnons, qui, s'unissant aux femmes indigènes, formèrent une population métisse où domina le sang étranger. Les *Coul-oghlou* (fils de serviteurs), depuis lors, jouirent du privilège de ne payer aucun impôt, à titre de postérité des conquérants. » (Baron de Krafit, *Promenades dans la Tripolitaine* ¹.)

COR. Mesure pour les liquides chez les Hébreux. Transcription de l'hébreu **קור** *kor*, *κρος* dans les Septante.

CORGE ou **COURCE**. « Paquet de toile de coton des Indes. » (Littré.) C'est vraisemblablement l'arabe **خروج** *khordj*, besace, sac de voyage, portemanteau (qui, avec l'article et le **ة** d'unité, **الخروجة** *al-khordja*, a donné l'espagnol *alforja*, portug. *alforje*, besace).

C'est ainsi que l'espagnol *fardel*, correspondant à notre *fardeau*, signifie à la fois *havre-sac*, *besace* et *ballot de marchandises*. *Valise* et ses congénères offrent un double sens du même genre. (Voy. *FARDEAU* et *VALISE*.)

COS ou **COSS**. Mesure itinéraire dans l'Inde, variant, suivant les contrées, de trois à cinq kilomètres environ ². C'est le persan **کوس** *kôs*, « a road measure of about two miles », dit Richardson. Deux milles anglais valent un peu plus de trois kilomètres. « Les distances des lieux se supputent par *cos*; chaque *cos* est compté pour une demi-heure de marche ou environ, ainsi que cela a été vérifié, en 1758, par les directeurs de la factorerie de Surate. » (Stavorinus, *Voyage dans l'archipel des Moluques*, t. II, p. 243.)

COTON. Esp. *algodon*, portug. *algodão*, ital. *cotone*, *cotone*. De l'arabe **قطن** *qoton*. (Voy. *HOQUETON*.)

COUFIQUE. Système ancien d'écriture arabe. Du nom de la ville de **كوفة** *Koûfa*, dans l'Irak-Arabi.

COULILABAN. Arbre des Indes orientales (*Laurus culilaban*, de Linné). C'est une altération du malais **کولت لاوغ** *koûlit-lâuang*, littéralement *écorce-girofle*, nom donné à ce végétal à cause du parfum de clou de girofle qu'exhale son écorce. **Laug** *laug* est l'ancien nom malais du clou de girofle, peu usité aujourd'hui; mais **libang** *libang* signifie encore *clou*.

Le mot **کولت** *koûlit*, écorce, entre dans la formation de plusieurs autres mots employés par les naturalistes ou les voyageurs, tels que **culit-bawang**, coquille appelée aussi *tonne pelure-d'oignon*, du mot **باوغ** *bawang*, oignon; **culit-api**, arbre de la famille des rubiacées, dont l'écorce, à

odeur aromatique, est brûlée comme parfum, de **افی** *api*, feu; **coulilcoys**, grandes pièces d'écorce préparées pour certains usages, corruption de l'expression malaise **کولت کایو** *koûlit-kâyou*, écorce d'arbre, etc.

COURBAN. Fête religieuse des musulmans. En arabe, **قربان** *qourbân*, ce qu'on offre à Dieu, sacrifice.

COUSCHITE. Nom d'une race d'hommes. De l'hébreu **כוש** *koûchî*, éthiopien, adjectif formé sur *Koûch*, nom biblique de l'Éthiopie.

COUSCOURS. On trouve aussi *couscou*, *couscousson* et *cuzcuz* (dans J.-J. Rousseau); esp. *alcuzcuz*, *alcuzcuzu*, *alcoscuzu*. De l'arabe **کسکس** *kouskous*. A Saint-Domingue, la semence mondée du maïs est appelée *coussecouche* ou *couchecousse*. C'est le même mot, importé sans doute par les nègres africains.

CRAMOISI. Esp. *carmesi*, port. *carnezim*, ital. *chermisi*, *cremisi*. De l'arabe **قمری** *qîrmezî*, adjectif dérivé de **قمر** *qîrmiz*, kermès. De là vient aussi *carmin*, bas latin *carmesinus*.

CRISS. Qu'on écrit quelquefois, mais à tort, *crîd* ou *cric*. Poignard malais. Du malais **کریس** *kris* ou **کرس** *kris*. Il se porte à un ceinturon nommé **تالی کریس** *tâli kris*, cordon du *criss*.

CUBÈBE. Esp. et portug. *cubeba*, ital. *cubebe*. De l'arabe **کبابه** *kebâba*, même sens. Aucun dictionnaire ne donne la voyelle *u*, ou, pour la première syllabe, tandis qu'elle se trouve dans toutes les formes européennes. Le mot est ancien dans notre langue; on le rencontre dans des textes du xiv^e siècle sous la forme *cubebbe*.

CUINE. Terme d'ancienne chimie : cornue pour la distillation de l'eau-forte. Ambroise Paré écrit *cumne*. Pour un agent tel que l'acide nitrique, la cornue devait être en verre. Je conjecture que *cuine*, *cucumne*, représentent l'arabe **قنينة** *qanîna*, lagena, ampulla vitrea (Golius); Freytag indique encore la prononciation *qinnina*. Dans l'alchimie de Geber (man. n° 1080, sup. arabe de la Bibl. nat.), le mot est écrit **قنينية** *qanînia* : **فاد صار كذلك في الخلل في قنينية** « les choses étant ainsi, jette le vinaigre dans une *qanînia* grande, large, et enterre-la dans le fumier vingt et un jours » (fol. 5 verso). Dans d'autres passages du même manuscrit on lit cependant **قنينة** : **فانهم يأخذون قنينة واسعة الرأس** : **فيكبسونها من الحجر الى دون عنقها** « ils prennent une *qanîna* à tête large et la garnissent de pierres jusqu'au cou » (fol. 157 verso). Nos alchimistes du moyen âge ont pris ce mot sous la forme *canna*, comme **برنية** *berniya*, autre vase de verre, sous la forme *berna*. (Voy. le *Lexicon alchemie* de Ruland.) Le même ouvrage donne encore « *kymenna*, id est ampulla. » Si l'on se donne la peine de parcourir notre ar-

¹ Dans le *Tour du monde*, 1^{er} sem. 1861, p. 70. — ² Par quelque méprise inexpliquée, Bescherelle, après avoir donné trois kilomètres pour la

valeur du *cos*, en attribue dix-sept au *cos*. — ³ Trad. du hollandais par Jansen, 1865.

tiele ALCHIMIE, on ne sera pas surpris de l'altération de *ganina* en *canna*, *lymenna*, *eueue*, *cuine*.

CURCUMA. Esp. portug. et ital. *curcuma*. On trouve *culcuma* dans un tarif français du ^{xvii}^e siècle. (Littre.) C'est l'arabe كركم *kourkum*, *kourkouma* (héb. כרכום), même signification. L'Avicenne de Rome donne la leçon قزومعا *qourqouma* (p. 114), que les dictionnaires n'ont pas relevée.

CUSCUTE. Esp. et portug. *cuscuta*, ital. *cuscuta*, *cussuta*. Cette dernière forme nous donne l'étymologie du mot :

c'est l'arabe كشوت *kouchout*, ou كشوتا *kouchoutā*, qui désigne la même plante¹. On trouve les variantes orthographiques كشوت *kouchouth*, *kouchouthā*. Les termes arabes viennent du grec καρύτας ou d'une autre forme du même mot. Le *Dict. d'hist. nat.* de Détéville donne, comme se trouvant dans Théophraste, *cassytha* (qu'on transcrirait καρύθη, en arabe كشيث *kassita*). Les formes *cassuta*, *cassita*, des botanistes modernes semblent, par leurs voyelles, dériver directement de la forme grecque. Il en est de même de *cassite*, nom d'une autre famille de plantes parasites assez analogues à la cuscute.

D

* DAMAS. Étoffe; tire son nom de la ville de Syrie, en arabe دمشق *dimaçh*. Le *q* final fait comprendre la forme des dérivés *damasquiné*, *damasquette*, etc. à côté des mots plus modernes *damassé*, *damassade*, etc. composés directement sur le nom français de Damas.

DAME-JEANNE. Le dictionnaire français-arabe de Boethor traduit *dame-jeanne* par دجانة *damdjāna* ou *damadjāna*; ce mot, M. Littre (dans les *Addit. au Dict.*) le donne pour étymologie de *dame-jeanne*. Il joint une citation de Niebuhr², de laquelle il résulte que *damajane* signifie en Orient un grand flacon de verre. Le *Dictionn. arabe-franc.* de Kasimirski a recueilli cette expression. J'ignore, pour moi, si دجانة est d'origine orientale. La fin du mot rappelle l'arabe جونة *djoūna*, cruche, « capsula vitraria » dans Goliis, « a glass phial » dans Richardson, qui met un *hanza* sur le *o*; et ce *djoūna* fait songer à notre vieux mot *gonne*, futaie à mettre des liquides, du poisson salé, du goudron, etc. On peut comparer *damdjāna* à l'hébreu צינזנה *tsinzeneth*, bouteille.

DARSE. Esp. et ital. *darsena*. Pour l'étymologie de *darsena*, voy. ARSENAL.

DENAB. Étoile de première grandeur, α du Cygne. C'est l'arabe دنب *dhenab* ou *dhenab*, queue; les astronomes arabes nomment en effet cette étoile دنب الدجاجة *dhenab el-dadjadja*, la queue de la poule, à cause de sa situation sur la queue de l'oiseau qui figure la constellation.

DEY. D'après M. Garcin de Tassy³, ce mot viendrait de l'arabe داي *dāi*, celui qui appelle, missionnaire. Mais M. Defrémery établit que le mot est d'origine turque⁴. Il fait judicieusement remarquer que, dès la fin du ^{xviii}^e siècle, les deys d'Algérie s'intitulaient داي *dāi* ou داي *dāi*, dans les lettres écrites en arabe, et داي *dāi* dans les lettres en turc, toujours sans ع. داي *dāi* en turc signifie *nucle maternel*⁵.

DINAR. Monnaie arabe. Transcription de l'arabe دينار

dinār. Mais l'esp. *dinero*, le portug. *dinheiro*, l'ital. *danaro*, *denaro*, comme notre *denier*, viennent du latin *denarius*⁶. Le mot arabe lui-même n'est autre que le grec δηνάριον.

DIRHEM. Monnaie arabe. Transcription de درهم *dirhem*, en grec δραχμή, drachme. Les Espagnols ont pris le même mot sous la forme *adaram* ou *adarme*, avec le sens de demi-drachme.

DIVAN. C'est un terme que nous avons pris aux Turcs, qui l'ont reçu des Arabes ou des Persans, car le mot دیوان *diwān* est d'origine persane. On peut voir ses nombreuses significations dans les *Dictionnaires* de Meninski, Richardson, Bianchi. (Voy. plus loin DOUANE.)

DIVANI. Sorte d'écriture en caractères arabes. C'est un adjectif دیوانی *diwāni*, formé sur *diwān*, qui regarde le *divan*, parce que cette écriture est spécialement employée dans les bureaux du *Divan*, dans l'empire ottoman.

DIÉRID. Transcription de l'arabe جرید *djerid*, qui signifie « une tige de palmier dépourvue de ses feuilles », d'où javelot et enfin l'exercice guerrier qui porte ce nom. « Le javelot des exercices qu'on appelle *geril*, c'est-à-dire *branche de palmier*, parce qu'il est fait des branches de palmier sèches, est beaucoup plus long qu'une pertuisane et est fort pesant, de manière qu'il faut une grande force de bras pour le lancer. » (Chardin⁷.)

DIJINN. Mot arabe, دجن *djinn*, nom collectif qui désigne les génies, les démons, les êtres surnaturels, par opposition à l'homme.

DOLIMAN OU DOLMAN. Sorte de vêtement turc; du turc دولما *dolma*, ou دولمان *dolmān*; en polonais *doloman* (dans Meninski).

DORONIC. Genre de plantes de la famille des synanthérées. Esp. *doronica*, portug. *doronico* (ces deux termes

¹ Voy. Freytag et Boethor. Cette étymologie est aussi indiquée par M. Defrémery (*Rev. critiq.* numéro de décembre 1868, p. 408), qui reproche justement à M. Dozy de l'avoir oubliée dans son *Glossaire*.

² Ce passage se trouve p. 233 de l'édition Smith; le mot est écrit *damus-jane*.

³ *Mém. sur les noms propres et les titres musulmans*, 1854.

⁴ *Journ. asiat.* janvier 1862, p. 85.

⁵ *Ibid.* août 1867, p. 180.

⁶ Voir pourtant Dozy, *Gloss.* p. 258.

⁷ *Voy. en Perse*, éd. Smith, p. 239.

manquent dans le *Glossaire* d'Engelmann et Dozy); lat. botanique. *doronicum*. « On dit que c'est l'altération d'un nom arabe », dit Littré. Cinquante ans auparavant, Lémarié disait : « Selon quelques auteurs, ce nom est formé d'un mot arabe qui signifierait *poison du léopard* ». Le mot est en arabe en effet : درنج, *darānedj*, *darānedj*, *darōinedj*, dans Boethor; la dernière forme seule est dans Richardson; Freytag prononce *dourouedj*. Quelle que soit l'origine première de ce vocable, il a été de bonne heure employé par les savants arabes, puisqu'on le lit dans Razi, qui mourut en 923 de notre ère.

DOUANE. Esp. *aduanā*, ital. *dogana*. De l'arabe ديوان *diwān*, d'après Engelmann, qui explique ainsi l'étymologie : *diwān*, qui est d'origine persane (voy. Divan), signifie d'abord *registre*, puis l'endroit où se réunissent les employés qui tiennent les registres, *conseil d'État*, *salle d'audience*, et aussi *bureau de douane*, ainsi qu'il résulte d'un grand nombre de passages d'Ibn-Batouta, Ibn-Djoubair, Maccari, et surtout Ibn-Khaldoun. (Voy. *Gloss.* p. 47.)

DOUAR. Esp. *aduar*. Notre mot français vient d'Algérie, où *doṭār* signifie un village composé de tentes². Mais l'espagnol *aduar* montre que الدوار *ad-douār* doit être ancien dans la langue arabe; et en effet, M. Dozy³ l'a relevé dans Edrici (*Clim.* I, sect. 8) et dans Ibn-Batouta (II, 69). دوار est un singulier (faisant au pluriel ادوار chez Boethor, دواوير dans Cherbonneau), qu'il ne faut pas confondre avec un pluriel de دار *dār*, habitation, bien qu'il y ait eu sans doute similitude à l'origine. *Douar*, en Orient, se dit d'un petit camp dont les tentes sont groupées en cercle; un camp plus considérable et dont les tentes sont rangées sur une ou plusieurs lignes droites se nomme *nezel*. (Voy. *Voyage en Arabie*, dans la collection Smith, t. XI, p. 309.)

DOUME. Palmier de la Thébaïde, décrit dans le grand ouvrage de la commission de l'Institut d'Égypte⁴. C'est l'arabe دوم *daum* ou *doūm*. Dans les anciens ouvrages de botanique, le nom de cet arbre est *Cuciphera thebaïda*, que certain dictionnaire, par une singulière inadvertance, transforme en *crucifère thébaïque*, plante. Le fruit, dont on fait encore au Caire une grande consommation, a été en effet désigné sous le nom de *cuci*, mot qui est dans Pline, et auquel les dictionnaires latins attribuent une origine persane.

DORRA. Qu'on écrit à tort *dourrah* par un *h*, sorte de millet. De l'arabe ذرة *dhorra*. Boethor (aux mots *maïs*, *mil*) écrit ذرة, ذرا, *dora*, *dorā*, par un seul *r* et par un *s* *d* sans point; Cherbonneau (au mot *maïs*) met aussi un *d* sans point, mais il double le *r* (*dorra*). Enfin Freytag et Richardson écrivent ذرة *dhora* avec le *s* *dh* et un seul *r*⁵. L'orthographe que j'ai adoptée est celle que je trouve dans Razi, qui parle du *doura* en ces termes : الذرة قليلة الإغذاء عاتلة للبطن⁶ « le *dhorra* est peu nourrissant et resserre le ventre. » Niebuhr, sans doute d'après la prononciation de la péninsule Arabique, double aussi l'*r* : « Les champs dans ces montagnes (du Yémen) étaient semés uniquement de *durra*, espèce de gros millet dont le petit peuple fait son pain⁷. »

DROGMAN OU DRAGOMAN. Ce mot et son équivalent *truchement* représentent l'arabe ترجمان *tardjaman*, *tardjounan*, *tourdjounan*. Esp. *trujaman*, ital. *drogmano*, *dragomano*, *turcimanno*; bas lat. *dragumanus*, *drocmandus*, *turchimannus*; bas grec δραγουμνος, vieux français (xii^e et xiii^e siècles) *drughemant*, *drugement*; on a dit *truchement* dès le xv^e siècle. La racine sémitique du mot ترجمان *tardjamān* se retrouve dans le nom de *targum* qu'on donne à la paraphrase chaldaique de la Bible et qui signifie *interprétation*⁸.

DUB. Sorte de lézard d'Afrique. De l'arabe ضبب *ḏabb*. Le changement de *u* en *u* (*ou*) est dû à la prononciation emphatique du ضى *ḏi*, ou à l'influence des pluriels اصبب *adoubb*, ضببان *doubban*.

DUGONG. Vache marine de la mer des Indes. Du malais دوق *doūyong*, nom qu'on retrouve dans les autres langues de l'archipel Indien sous la forme *rouljong* ou *rouyong*.

DURIEN, DOURION OU DOURIAN. Fruit d'un arbre des Indes, le *Durio zibethinus* de Linné. « Le fruit est une baie solide, hérissée de fortes pointes pyramidales; et grosse comme un melon, dont elle a presque la forme⁹. » C'est le malais دورين *dourian*, venant de دورى *doūri*, épine. Le voyageur Linschot, parlant du *dourion*, appelle *batan* l'arbre qui le produit et *buaa* la fleur de cet arbre¹⁰. Or *batan* et *buaa* sont deux mots malais, dont le premier, باتنج *bātang*, signifie simplement *arbre*, *tronc d'arbre*, et le second, بوه *bōuh*, fruit; peut-être faut-il lire بونغ *boūng*, fleur.

¹ *Dict. d'hist. nat.* I. IX, p. 550. J'ignore de quel mot arabe il peut être question.

² Cherbonneau, *Dict. fr.-arab.* au mot *village*, p. 617. J'ai déjà fait observer que M. Cherbonneau, tout en rédigeant un dictionnaire spécial de l'arabe algérien, a négligé de donner les mots que nous avons empruntés à notre colonie. Il n'y faut donc pas chercher *douar*.

³ *Gloss.* p. 47.

⁴ *Hist. nat.* t. I, 1^{re} partie, p. 53-58. MM. Cammas et André Lefèvre ont eu tort d'écrire *doums* par un *s* au singulier : « C'est le *doums*, qui diffère du dattier par la conformation et par le fruit. » (Voy. en Égypte, dans le *Tour du monde*, 1^{er} sem. 1863, p. 202.)

⁵ Le grand ouvrage de la commission de l'Institut d'Égypte donne aussi ذرة *dhorra*. (*Hist. nat.* t. II, p. 53.)

⁶ Man. de la Bibliothèque nationale, n° 1065 du supplément arabe, fol. 35 recto.

⁷ Voy. en Arabie, édit. Smith, p. 302.

⁸ A vrai dire, le verbe chaldaique ܕܪܓܡܐ *targem*, interpréter, ne paraît pas être d'origine sémitique, et récemment M. J. Halévy essayait de le rattacher au grec τερμής. (*Société de linguistique*, séance du 18 mai 1876.)

⁹ *Dict. d'hist. nat.* de Dérivelle, t. IX, p. 619.

¹⁰ *Ibid.* t. III, p. 208.

E

EBLIS ou IBLIS, le démon. De l'arabe إبليس *iblis*, qui paraît être une altération du grec *ιδεολος*.

ÉCHECS (Le jeu des). Portug. *escaques*, ital. *scacchi*. C'est de ce jeu que paraît venir notre substantif *échec*. Le nom du jeu serait lui-même une altération de الشاه *ech-châh*, le roi, formé de l'article arabe *ech* pour *al* et du persan *châh*, roi. Le joueur qui met le roi sous le coup d'une prise avertit son adversaire en disant: *ech-châh*, le roi! L'espagnol dit *xaque*! L'expression *échec et mat* est, dans le même ordre d'idées, une altération de l'arabe مات الشاه *ech-châh mât*, le roi est mort, en portugais *xamate* ou *xaque mate*, en espagnol *xaque y mate*, en italien *scacco matto*.

La présence du *q* ou du *c* dans ces mots s'expliqueraient par la manière dont les Arabes faisaient sentir le *h* persan final; on sait qu'ils rendent souvent cette lettre par un *ç* *dj* ou *g* dur, ce dont on peut voir un exemple plus loin au mot EMBLIC. Il est vrai qu'on trouve en vieux français *eschas*, *escas*, bas lat. *scacatus*; mais la forme actuelle *échec* ou *eschec* est encore plus ancienne et remonte au *x^e* siècle.

Quant à songer à l'arabe شيخ *cheikh* comme employé pour *châh*, l'a de *eschas*, *xaque*, *scacco*, etc. ne le permet pas.

EFENDI ou EFFENDI. Titre turc correspondant à notre *mon-sieur*. Transcription du ture efendi *افندی*, mot corrompu, dit-on, du grec *εφέντης* (prononcé à la moderne *efthendis*), qui agit de sa propre autorité, seigneur¹.

ÉLÉMI. Résine qu'on tire du balsamier de Ceylan et du balsamier élémifère de l'Amérique du Sud. Esp. *elemi*, portug. *gumileme*. Boethor traduit ce mot par *صمغ لامي* *šamagh lāmi*, gomme de *lāmi*. J'ignore quelle est la provenance de ce *lāmi*. Dans une liste de termes techniques de médecine et de thérapeutique arabes², M. Sanguinetti a noté *لامي* *lāmi*, gomme élémi. Mais l'ouvrage où il a recueilli ce terme est trop récent pour qu'on en puisse rien conclure sur la nationalité du mot³.

ÉLIXIR. Esp. et portug. *elixir*, ital. *elisire*. C'est l'arabe إكسير *el-iksir*, terme par lequel les alchimistes désignent la pierre philosophale, la matière solide ou liquide qui doit servir à la transmutation des métaux, la *poudre de projection*: « In ipsi pulveribus qui a philosophis vocantur *elixir*. » (*Opus mirabile de Mercurio ad ejus fixationem*⁴.) On trouve aussi *alexir*, « *medicina alchymice preparata* » (Ruland, *Lexic. alchem.*), *xir*, *yxir* et *ysir*.

Le mot arabe lui-même n'est autre chose que la transcription du grec *ἐλεβν*, sec, médicament sec. On a objecté⁵

contre cette origine que les Arabes transcrivent le *ξ* par *sk* et non par *ks*; mais il existe d'autres exemples de cette dernière transcription *ks* ou *qs*, et M. Deffrémery en a cité trois⁶: بقسيس *boqsis*, huis = *αὐξος* *baqsit-mât*, biscuit = *αἰξμαδιον*, et *ابركسيس* *abraksis* = *αἰρᾶξις*.

Dans la terminologie pharmaceutique, *elixir* a subi une déviation de sens analogue à celle d'*alcool*; le mot ne se dit plus aujourd'hui que de liqueurs résultant d'un mélange de certains sirops avec des alcoolats.

EMBLIC, EMBLIQUE, AMBLIQUE. Terme de droguerie; espèce de myrobolan. Latin du moyen âge *emblicus* (voy. CHEUBLE), « *emblica Arabes embelgi vocant* », dit Jean Bauhin, d'après Garcias (*Histor. plantarum univers.*). C'est en effet l'arabe أمله *amledj*, qui est le persan آمده *amleh*, venant lui-même du sanscrit *āmlak*. أمله *amledj* est dans Razi. (Trait. III, ch. xxviii, folio 47 recto du man. déjà cité.) La forme sanscrite est restée dans le malais *malaka*, *emblic officinal*, lequel, d'après les traditions malaises, a donné son nom à la presqu'île de Malacca⁷.

ÉMIR. Transcription de l'arabe أمير *emir* ou *amir*, chef; le même mot qui a donné *amiral*. Dans certains pays musulmans, on dit *mir*; et de là vient le *mirza* میرزا, fils d'émir, monsieur, des Persans.

ENIF. Étoile ε de la constellation de Pégase. C'est l'arabe انف *anf*, nez, انف الفرس *anf al-faras*, le nez du cheval. L'étoile est en effet placée sur le museau ou la bouche de Pégase.

ÉPINARD. Vieux franç. *espinard*, *espinace*, *espinoce*, *espinoche*; esp. *espínaca*, portug. *espinafre*, ital. *spinace*, lat. mod. *spinacium*, *spinachium*, *spinacum*, *spanachium*; grec mod. *σπινάκιον*. Les étymologistes (et M. Dozy est sans doute du nombre, puisque *espínaca*, *espinafre* manquent dans son *Glossaire*) s'accordent à dériver ces mots du latin *spina*, épine. Toutes les langues romanes se seraient donc entendues, le mot n'existant pas en latin, pour dénommer cette plante d'après un de ses caractères qui n'a rien de frappant, à savoir deux ou quatre petites pointes épineuses placées à la surface du calice⁸; encore manquent-elles dans le grand épinard.

Mais la vérité est que le mot a une origine tout autre; il vient sans contredit de l'arabe-persan اسفناج *isfinağ*, *isfinâğ*, *asponikh*. Richardson qui cite ces trois formes, les donne comme venant du grec *σπινάκια*, mais *σπινάκια* est moderne et n'existe pas dans la langue

¹ Littré, *Diet.*

² *Journ. asiat.* mai 1866, p. 322. On peut voir aussi Dozy, *Gloss.* p. 259.

³ L'auteur, Alkalionbi, est mort en 1659.

⁴ Dans le man. lat. n° 7147, ancien fonds, de la Bibl. nat. p. 18 verso. Le même volume contient un traité intitulé *Eliziris compositio vera*; il semble traduit de l'hébreu et commence par ces mots: « In nomine Adonay. »

⁵ H. Zotenberg, *Rev. crit.* 20 avril 1867, p. 342.

⁶ *Journ. asiat.* août 1867, p. 185.

⁷ Voy. le *Chejarat malaynu*, p. 17, du texte édité par M. Dulaurier.

⁸ « Espinars ou espinoches, ainsi dites à raison que leur graine est spineuse. » (*Agrie. et maison rustique* de M. Charles Estienne et Jean Liebault, p. 204.)

classique; c'est la dérivation inverse qui est vraie¹. Jean Bauhin écrit *σπαναχίς*, qui correspond à *spanachium* et à *aspanakh*, «sumpto nomine (dit-il) a raritate (*σπάνιος* signifiant *rare*), quod raro illo medici utuntur», ce qui rappelle la fameuse étymologie «*aqua*, a qua vivimus.»

Du reste, le célèbre botaniste du xvi^e siècle ajoute qu'on appelle aussi l'épinard *hispaniense* ou *hispanicum olus*, légume d'Espagne, «fortasse quod inde primum duverit originem.» Nous voilà bien loin de l'épine de nos étymologistes actuels. Nous n'avons pas besoin de dire que la prétendue qualification d'*espagnol* est due à une coïncidence fortuite de son. Jean Bauhin ajoute d'ailleurs que les anciens auteurs ne font aucune mention de l'épinard, *sauv les Arabes* qui le nomment *hispanac*².

Bauhin, en effet, avait pu relever le mot dans Razi qui, dès la fin du ix^e siècle, faisait un grand éloge de ce légume³. «Les épinards ont été apportés d'Orient en Espagne», dit une phrase citée en exemple dans Littré; et les botanistes savent que cette plante, jadis inconnue en Europe, croît spontanément en Perse, ainsi que l'a constaté le voyageur Olivier⁴. Il ne peut donc rester de doute sur l'origine arabo-persane du mot *épinard*.

ESCARPIN. Esp. *escarpin*, portug. *escarpin*, ital. *scarpa*, *scarfino*. L'étymologie de ces mots serait bien difficile, si l'on n'avait l'italien *scappino* et les vieilles formes françaises *eschapin*, *eschappin*, qui sont antérieures à toutes les autres. Joignez-y l'expression «mettre les souliers en *escapine*», c'est-à-dire en pantouffles (dans Du Cange). Il me semble impossible de ne pas rattacher ces formes sans *r* aux vieux mots : *escafe*, chaussure, et aussi coup de pied au jeu de ballon, *escafilon*, *escafilon*, *escafilon*, chaussure légère; *escafilon*, même sens; bas lat. *scaffones*, *scaffones*, *scofoni*⁵. Et maintenant, comment ne pas songer à l'arabe اسكف *askaf*, *iskāf* (*eskāf*, dans Boethius) اوسكوف *ouskoûf*, سوكف *sakkūf*, tous mots signifiant *cordonnier*?

On peut joindre aux mots qui précèdent, comme ayant, suivant toute vraisemblance, une même origine : *escaffraie*, *écoffrai*, *écoffroi*, boutique de marchand de cuirs; *escoffier*, bas lat. *escafferius*, marchand de cuirs, et peut-être *escaupile*, mot emprunté à l'espagnol, qu'on lit dans ce passage de Robertson : «Les armes des Mexicains ne pouvaient pénétrer ni les boucliers des Espagnols ni leurs corselets piqués appelés *escaupiles*.» (*Hist. d'Amér.* trad. t. II, p. 308.)

Mais tous ces mots sont-ils d'origine orientale? C'est

bien douteux; car les langues germaniques ont *schuh*, soulier, en allemand; *shoe*, en anglais, et *skoh*, en gothique. Je laisse à de plus érudits la tâche d'élucider ce problème, dont j'ai seulement voulu rassembler quelques éléments.

ESTRAGON. Esp. *estragon*, *taragona*, portug. *estragão*, ital. *targone*. On a voulu tirer ces mots du latin *draconem*⁶, *draco* étant supposé employé dans le sens de *draconculus*, nom d'une plante dans Pline, «lequel, dit M. Littré, ne paraît pas avoir été donné à l'estragon, mais que les botanistes lui ont appliqué.» Sans parler de ce qu'il y a de bizarre dans cette dérivation, historiquement parlant, on trouvera assurément quelques difficultés phonétiques à tirer *estragon* de *draconem*. Ce serait le seul exemple de *dr* latin devenu *tr* en français. Aussi faut-il chercher ailleurs la vraie dérivation. Les formes *taragona*, *targone*, anc. fr. *tragon*⁷, nous ramènent à l'arabe-persan طرخون *tarkhoûn*, mot qu'on trouve dans Ibn-Beithar, dans Avicenne et même dans Razi⁸. Le mot, légèrement modifié, était d'usage vulgaire à Chiraz, au commencement du xii^e siècle; car, dans le grand ouvrage du médecin persan Al-Hoceini, on lit : طرخون بشراني ترخون كويشد, le *tarkhoûn* dans le dialecte de Chiraz s'appelle *terkloûm*⁹. On trouve aussi طرتون *tartōûn*.

Nos anciens botanistes écrivaient *tarcon* ou *tarchon*; cette dernière orthographe est celle de Gesner, qui a donné le nom de *tarchon sauvage* à l'*Achillea ptarmica*¹⁰. Vaillant, un siècle et demi plus tard, a appelé *tarchonante*, *tarchonanthus*, un arbrisseau d'Afrique dont les fleurs ont quelque rapport avec celles de l'estragon (*tarchon*, ἄρθος).

En dernière analyse, il peut se faire que *tarkhoûn* ait été emprunté par les Arabes au grec δρῶκων, et que, par suite, ceux qui tirent *estragon* de *draconem* ne se trompent qu'à moitié. Dans tous les cas, je signale le mot à l'attention de M. Dozy, qui ne l'a pas inséré dans son *Glossaire*. La syllabe initiale *es* dans *estragon* et *estragão* pourrait être l'article arabe *el*, et défiguré par suite de la prononciation emphatique du *t*.

EYALET. «Nom des gouvernements de la Turquie appelés aussi pachaliks.» (Bescherelle.) C'est la prononciation turque de l'arabe إيالة *iyāla*, gouvernement, nom d'action du verbe آل *āl*, être à la tête de, se rattachant à اول *awal*, premier.

¹ Hermol. Barbaro, commentant le nom *σπαναχίς* dans Dioscoride, dit : «Quibus porro atriplex idem videtur esse cum eo genere quod *spinacia vulgo dicimus*, et *Græci recentiores spanachia*, falluntur apertissime.» (*Dioscoride pharmac.* lib. VIII, 1529, folio 121 verso.)

² *Hist. plantarum univers.* t. II, p. 964.

³ Voici le passage, pour faire plaisir aux amateurs d'épinards : الاسفناخ : معدن جيد للحلى والريجة والمعدة والكبد يبين البطن وغذارة جيد حميد.

⁴ Les épinards sont *tempérés*, bons pour la gorge, le poulmon, l'estomac et le foie; ils adoucissent le ventre et constituent un excellent aliment.» (Man. déjà cité, folio 42 recto.)

⁵ G. A. Olivier, *Voy. dans l'empire ottoman, l'Égypte et la Perse*, 1802.

⁶ «*Italis scofoni prout nihil aliud fuisse videntur nisi tegumenta pedum.*» (Du Cange.)

⁷ A. de Chevallet (*Orig. de la lang. fr.* t. II, p. 124 et note) dit *draconium*; mais ce mot, qui est le δρῶκωνιον de Dioscoride, n'a pu donner les formes romanes ci-dessus.

⁸ Dans Rabelais, *Pantagr.* liv. V, ch. xxix; et aussi dans les ouvrages d'agriculture : «*Targon*, que les jardiniers nomment *estragon*.» (*Agric. et maison rustique* de Jean Liebanlt, 1601, p. 213.)

⁹ Man. ar. déjà cité, folio 42 recto.

¹⁰ Man. de la Bibl. nat. n° 339 du suppl. persan, p. 142.

¹¹ Conrad Gesner connaissait les langues orientales; il a publié en 1542 à Lyon des extraits d'auteurs arabes relatifs à la médecine et à la botanique.

F

FABRÈQUE. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du serpolet. (Littér., *Add. au Dict.*) Esp. *alfabega*, *alhabega*, *alabega*, *albahaca*; portug. *alfabaca* (basilic ou autre herbe odorante). C'est l'arabe الحبق *al-habq*, plante fort mal définie par les dictionnaires, car c'est tantôt le basilic, tantôt le pouliot, ou la marjolaine, la mélisse, la germandrée, l'armoïse, la citronnelle, etc.

Il faudrait bien se garder de rattacher à ces mots, comme étymologie, *fabago* ou *fabagelle*, plante africaine et asiatique ainsi nommée par le botaniste Dodonée, à cause d'une certaine analogie de structure avec la fève.

Fabreguier, nom donné quelquefois au miccoulier, n'a non plus aucun rapport avec la fabrègue.

FAGARIER. Genre de plantes de la famille des xanthoxylées, qui tire son nom du *fagara*. Le *fagara*, dans Avicenne (فاغرة *fāghara*), est un fruit qui ressemble au pois chiche et au mahaleb, et qu'on apporte, dit-il, de Sôlala (السَّالَاةُ من السَّنَاة), c'est-à-dire de quelque endroit de la mer des Indes. Le voyageur Linschot² dit que ce mot désigne à Java le *fagari* du Japon. La lettre *f* n'existant pas en javanais non plus qu'en malais, *fagara* ne peut être un terme de ces langues, où l'on trouve seulement فاجر *pāgar*, haie, qui paraît être étymologiquement le même mot.

FALAQE. Instrument de supplice usité au Maghreb. Portug. *falaca*. De l'arabe فَلَاة *falāqa*. (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 262.)

FALQUE ou **FARGUE.** Petits panneaux placés sur les bords des bateaux pour les exhausser. Esp. *falca*, qui, d'après M. Dozy (*Gloss.* p. 263), est un dérivé de la racine arabe حَلَقَ *halāq*, entourer, d'où *halq*, clôture, mur d'enceinte, dans Ibn-Djôssir.

FASÈQUE. Mesure de capacité pour les liquides, dans la péninsule Hispanique. Esp. *fanega*, portug. *fanga*. De l'arabe فَانِيقَة *fanīqa*, grand sac. (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 266.)

FAGUIR ou **FAKIR.** Transcription de l'arabe فَاقِير *fāqir*, pauvre. On a proposé ce mot comme étymologie de l'italien *faccino*, portefaix, qui est notre *faquin*, esp. *faquín*, portug. *faquino* (balayeur de la Patriarchale de Lisbonne). Le changement de *r* en *n* ne ferait pas grande difficulté (voy. ANAFIX), mais nous manquons d'arguments à l'appui de cette conjecture.

FARDE. Bordage d'un navire, est identique à *falque* ou *farque*. *Farde*, balle de café moka pesant 185 kilogrammes, est le primitif de *fardeau*. (Voy. ce mot.)

FARDEAU. Esp. *fardo*, *fardillo* (ballot), *fardel* (havre-sac, besace); portug. *fardo*, *fardel* (même sens); ital. *fardello* (paquet), *fardaggio* (bagage). On voit que le vrai sens est *ballot*, *paquet*, et c'est aussi celui de notre vieux mot *fardel*, sens qui du reste a persisté jusqu'au dernier siècle, comme le montre, par exemple, un tarif de 1737 indiquant les droits de péage pour Bléré, sur le Cher: «Pour *fardeau* cordé de draps de laine, pesant 600 livres 12 deniers; pour *fardeau* cordé de feutres, pesant 600 livres, 20 sols; pour *fardeau* cordé de tapis, etc.³»

Fardel, *fardeau* est un diminutif de *farde*. Or, le mot *jarde*, au sens général de *ballot*, est usité depuis longtemps dans tout l'Orient: Boethor, le *Gazophylacium ling. Pers.* la *Fabrica ling. arabie*. traduisent *ballot* par فَرْدَة *farda*. Il est vrai que S. de Sacy⁴ pense, sans donner ses raisons, que ce mot فَرْدَة *farda*, bien qu'employé par les Arabes, est étranger à leur langue. Et en effet, il semble au premier abord impossible de rattacher *ballot*, à la racine فَرَدَ *farad*. Mais on va voir combien au contraire la relation est facile à établir. *فَرْدَ* *farad* signifie *res una, pars parvis altera*, chacune des deux parties d'un objet unique, mais double, d'une feuille pliée en deux, par exemple, chacun des deux côtés de la mâchoire; فَرْدَة *farda*, qui ne se trouve dans Freytag qu'avec le sens précité de *ballot*, *sarcina mercium*, marque de plus: chacun des deux battants d'une porte⁵, chacune des deux étrivières d'une selle⁶, chacun des deux arbalétriers d'une ferme (en espagnol *alfarda*?). Quoi de plus naturel que de voir le même mot signifier «chacun des deux ballots formant la charge d'un chameau»? La *farde* en effet est la demi-charge du chameau, comme on le voit dans ce passage du voyageur La Roque, cité par S. de Sacy⁷: «C'est là que les Arabes de la campagne viennent apporter leur café dans de grands sacs de natte: ils en mettent deux sur chaque chameau.» Chacune de ces balles, ajoute l'illustre orientaliste, pèse un peu moins de 4 quintaux (400 livres), c'est-à-dire le poids ci-dessus indiqué pour la *farde*.

Le mot فَرْدَة *farda* est donc arabe, non-seulement par l'usage, mais aussi par l'étymologie. Quant à *farde*, *fardeau*, et leurs correspondants des langues européennes, on n'a pu leur découvrir aucune étymologie sérieuse dans le latin, le grec ni le germanique. Tout prouve que nous avons emprunté ce mot à l'Orient, comme nombre d'autres termes de commerce.

FARSANGE. Mesure itinéraire. Du persan فَرسَنْگ *ferseng*, en arabe فَارَسَاكَة *farsakh*, le même mot que *parasange* (παράσαςσας).

FELLAH. Transcription de l'arabe فَلَّاح *fellaḥ*, laboureur,

¹ Édit. de Rome, p. 236.

² Voy. *Dict. d'hist. nat.* de Déterville, t. XI, p. 21.

³ *Histoire de Chenonceaux*, par l'abbé Chevalier, 1868, p. 28.

⁴ *Chrest. ar.* t. III, p. 379.

⁵ *Dict.* de Boethor, à *battant*.

⁶ Cherbonneau, *Journ. asiat.* 1^{re} sem. 1849, p. 546.

⁷ Voy. Dozy, *Gloss.* p. 109.

⁸ *Chrest. arab.* t. III, p. 378, 379.

nom de métier du verbe فَلَاح *falāḥ*, fendre (la terre), labourer.

FLOTORE. Petit navire à voiles et à rames. Esp. *saluca*, *salua*, *salucho* (petite barque); portug. *salua*; ital. *feluca*, *filuca*, *fluca*. Boethor traduit ce mot par فَلُوكة *faloûka*. La plupart des étymologistes rattachent tous ces termes à l'ancien arabe فَلَك *fouk*, navire. Mais M. Dozy affirme que cette étymologie doit être « rejetée immédiatement et sans réserve, car فَلَك n'appartient pas à la langue qu'on parlait au moyen âge; c'est un vieux mot qu'on rencontre bien encore quelquefois chez les poètes, parce que ceux-ci recherchent précisément les termes surannés, mais jamais chez les prosateurs, ni dans la signification générale de navire, ni comme le nom d'une certaine espèce de vaisseau. Le peuple et les marins ne le connaissent pas; il ne peut donc avoir passé dans les langues romanes, car il va sans dire que tous les mots arabes qu'elles ont admis appartiennent à la langue telle qu'on la parlait¹. » Il est permis à un savant de la valeur et de la vaste érudition de M. Dozy d'être ainsi affirmatif; et nous n'avons qu'à nous incliner devant ce jugement sans appel. Je me contenterai de faire remarquer que les traducteurs de la Bible en arabe n'ont pas craint de choisir ce terme même فَلَك *fouk* ou *folk* pour désigner l'arche de Noé², et le P. Germain de Silésie a noté le mot avec ce sens dans son dictionnaire italien-arabe (1637).

M. Dozy, rejetant tout rapport entre *saluca*, *felouque*, فَلُوكة et l'ancien فَلَك *folk*, n'attribue pas moins à ces vocables une origine arabe. Il les regarde comme des altérations, « un peu fortes à la vérité, » d'un autre mot حَرَّاقَة *harrâca*, qui a signifié « une barque de dessus laquelle on pouvait lancer des matières incendiaires sur les vaisseaux ennemis. » On peut voir son argumentation, p. 265 et 266 de son *Glossaire*. Mais j'ai bien peur que les étymologistes ne se laissent pas convaincre et persistent dans leur opinion première.

FENNEC. En arabe فَلَنَك, que les dictionnaires prononcent *fenek*, *fenek*, ou même *fouk*. Si ce petit animal ne nous est bien connu que depuis le *Voyage de Bruce en Abyssinie*³, le nom du moins a été porté longtemps auparavant en Europe; car on lit dans le testament d'Arnaud, archevêque de Narbonne (ann. 1149) : « Laxo coopertorium martirium et pelles meas de *alfanex* »; et plus loin : « coopertorium unum de *alfanex* »; et dans une charte espagnole de 1048⁴ : « una pelle *alfanehe* » (dans Du Gange).

Nos dictionnaires et les traducteurs d'écrivains arabes rendent فَلَنَك *fenek* par *fouine*. C'est la traduction adoptée par Silvestre de Sacy, dans la citation d'un curieux passage de Maqoudi sur les fourrures qui proviennent des environs du Volga⁵. Sans vouloir m'arrêter au rapport étymologique des deux mots, je ne suis pas éloigné de croire que dictionnaires et traducteurs ont eu raison dans un grand nombre de cas. Les fourrures dont les Orientaux se faisaient des vêtements et auxquelles ils attachaient un si grand prix, provenaient en grande partie de l'Europe. A la fin du XVII^e siècle, la dépouille des fouines de France avait encore un grand débit à Smyrne, en même temps que celle des fouines de Moscovie, d'Arménie, de Géorgie⁶. A la fin du IX^e siècle ou au commencement du X^e, le médecin Razi, dans son chapitre des vêtements, mentionne cinq sortes de fourrures : المجر النعال الغنك القاقم, la martre-zibeline, le renard, le *fenek*, l'hermine et *al-haouûsil*⁷. *Fenek* est-il le véritable *fennec*? C'est, semble-t-il, l'opinion du tunsien Ibn al-Hachchâ, qui, dans son dictionnaire explicatif des termes employés par Razi, dit que le *fenek* est connu dans le Sahara d'Ifrîqiya⁸. Mais on peut voir, dans l'intéressant article *alfanex* du *Glossaire* de M. Dozy, que le mot s'est dit certainement de la fourrure d'animaux tout autres que le petit quadrupède abyssinien⁹.

Le double n que nous écrivons dans notre *fennec* est du fait de Bruce. C'est par un système orthographique analogue que le célèbre voyageur appelle *Kemouz*, par deux n, la peuplade africaine des *Koumz* كُومُوز¹⁰.

FETFA OU FETVA. C'est l'arabe فَتْوَى *fetwâ*, que les Turcs, de qui nous l'avons pris, prononcent *fetva*. Un *fetva* est la décision d'un juriconsulte ou *miftî* (nom dérivé de la même racine).

FEZ. La coiffure ainsi appelée tire son nom de la ville marocaine de Fez فاس, où elle se fabrique. Le terme militaire *feci* ou *phéci* (képi) est un adjectif de même provenance, فاسي *feci*, de Fez. Inutile de chercher *fez*, *feci* (ni même *képi*) dans le *Dictionnaire français-arabe pour la conversation en Algérie*, de M. Cherbonneau.

FILALI. « Industrie particulière de la côte méditerranéenne de l'Afrique et dont le siège principal est *Tafilet*, dans le Maroc; elle a pour objet la préparation des cuirs et maroquins, la fabrication des chaussures, brides, selles, etc. On trouve des ouvriers en filali dans toute l'Algérie. »

¹ Gloss. p. 264, 265.

² Genèse, ch. vi, vers. 14 et suiv.

³ Tome V, dans l'édition franc. de Panckouke.

⁴ Engelmann, qui emprunte à Du Gange la même citation, donne la date 1084; c'est une mémethèse des deux derniers chiffres.

⁵ *Chrest.* ar. t. II, p. 17.

⁶ Voy. Tournefort, *Voy. du Levant*, t. III, p. 373. A propos de fouine, on lit dans d'Herbelot qu'après la mort du calife Vathek (335), une fouine lui rongea l'œil (*Biblioth. orient.* éd. de 1697, p. 912). Le *Nigaristan*, auquel l'auteur dit avoir emprunté l'anecdote, porte *موشى* *mouchi*, mot qui, je pense, ne peut s'appliquer à la fouine et désigne une espèce de rat. (Voy. main. suppl. persan, n° 1080.)

⁷ Man. sup. ar. n° 1005 de la Bibl. nat. fol. 45 verso. حواصل *hawassal*, nom d'un oiseau aquatique qui, dans l'histoire des

animaux de Démiri, paraît être le cormoran, ainsi nommé à cause de la poche volumineuse placée sous son bec (en arabe *haoussala*). V. Deffrémery, *Journ. des sav.* septemb. 1871, p. 447. — On sait que le grèbe (voy. ce mot) sert encore à fabriquer certaines fourrures.

⁸ V. Dozy, *Gloss.* p. 104. L'affirmation d'Ibn al-Hachchâ a été récemment confirmée par M. Gaston Lemaire, qui, en décembre 1875, rencontrait le fennec non loin de Ghadamès : « Le chamelier nous apporte... deux petits renards lilliputiens appelés *fenek*, de la grosseur d'un chat, qu'il a pris dans leur terrier de sable. (*Le Rappel* du 1^{er} mars 1876.) »

⁹ D'après M. Pavet de Courteille (*Dict. turc-oriental*), les Persans appellent *fenek* (voy. l'art. ci-dess. cité de M. Deffrémery) le petit renard de Tartarie, désigné par les naturalistes sous le nom de *canis corsak*, en turc oriental قارساق *qarsaq*.

¹⁰ Voy. S. de Sacy, *Chrest.* ar. t. II, p. 32, 33.

(Bonillet, *Dictionn. des scienc.*) C'est l'adjectif arabe فيلاني *filâni*, de Tafilet ou Tafilalet. En espagnol, *fileli* désigne une sorte de tissu fabriqué originellement dans le même pays. M. Deffrémery¹ a le premier établi cette étymologie, abondamment confirmée par M. Dozy dans son *Glossaire*, p. 268. L'espagnol a aussi *tafilete* dans le sens de maroquin, peau de Tafilet.

FIRMAN. Ce mot est le persan فرمان *fermân*, ordre (فرمودن *fermouden*, ordonner), qui a passé dans toutes les langues musulmanes et nous est venu par les Arabes ou les Turcs.

FOMALHAUT. Nom d'une étoile de première grandeur, α du Poisson austral. Esp. *fomahant*, *fomahante*. C'est l'arabe فم الحوت *foum al-haut*, la bouche du Poisson, une des quinze étoiles de première grandeur citées par Alfergani, qui la rattache au signe du Verseau². Le terme arabe a été altéré de bien des façons par nos anciens astronomes; car Lalande cite les formes *fomahana*, *fumahant*, *fumalhant*, *fontabant*, *fomahaut* et, d'après Schickard, *fomolenti*. Cette dernière forme est remarquable en ce qu'elle montre une transcription du ح *h* par un *c*, sous la plume d'un des plus célèbres orientalistes du xviii^e siècle; *fomolenti* représente en effet très-exactement l'expression arabe prononcée avec les terminaisons casuelles, *foummou l-hauti*. Tycho-Brahé écrit *fomahant*.

FONDE, FONDIC, FONDIQUE, FONDOUC. Esp. *fundago*, *alfondega*, *alfondiga*, *alhondiga*; portug. *alfandega*³ (douane), ital. *fondaco*. Tous ces mots signifient ou ont signifié magasin, boutique, maison pour recevoir les marchands étrangers, hôtellerie. C'est l'arabe فندق *fondouq*, même sens. L'arabe vient lui-même du grec πανδοχείον, ou plutôt πανδοκος ou πανδοκος.

Je n'hésite pas à réunir, ainsi que l'a fait M. Littré, *fonde* avec *fondouc*. L'accentuation a produit ici un fait ana-

logue à celui que nous avons constaté pour *alberge*. (Voy. *Amicor*.) Je crois donc que Müller a raison lorsqu'il propose de rattacher l'espagnol *fonda* aux autres vocables dérivés de فندق *fondouq*. On remarquera que, dans *alfondega*, *alfondiga*, etc. l'accent tonique est sur *fon*. Une rue de la ville de Cahors s'appelle encore la *Fondue*; c'est probablement un mot de la même famille.

FOR. Une des pièces du jeu des échecs. Esp. *alfil*, *arfil*, portug. *alfil*, ital. *alfido*, *alfino*, bas lat. *alphilis*, *alfilus*, *alphillus*, *alphinus*, vieux français *auphin*, *aufin*, *aufin*, *dauphin*. De l'arabe فيل *fil* (persan پیل *pîl*), éléphant, avec l'article *al-fil*, parce que la pièce en question avait, chez les Orientaux, la figure d'un éléphant. La dérivation des formes qui ont gardé l'article *al*, *au*, est évidente. Celle de *fou* ne l'est pas autant: on a dû dire *fil*, puis *fol*, par assimilation avec le personnage de la cour qu'on appelait le fou ou le bouffon du roi. C'est par une assimilation analogue que l'*auphin* est devenu le *dauphin*⁴, tant il est vrai, comme je l'ai dit ailleurs, que le peuple a une tendance naturelle à altérer les mots étrangers pour leur donner une apparence de signification dans sa propre langue.

FOUTAH. Portug. *fota*. Le nom de cette étoffe (ou vêtement) est persan: فوتة *foutah*; mais il a surtout été répandu par le commerce arabe. Les Arabes écrivent فوطة *fouta*. Ce fut de bonne heure un objet d'échange avec les tribus africaines et océaniques. Dans un ouvrage du x^e siècle de notre ère intitulé عجائب الهند *Merveilles de l'Inde*, on voit un navire arabe commercer avec des nègres, payer le prix des esclaves avec ce produit de l'industrie orientale: ونشتري بعضهم بالفوطة والتمر والشئ اليسير: «et nous en achetâmes avec des *foutahs*, des dattes et des bagatelles.» (Man. appart. à la collect. de M. Schefer, p. 8.) (Voy sur ce mot Dozy, *Gloss.* p. 270, et S. de Sacy, *Chrest. ar.* t. 1^{er}, p. 195.)

G

GABELLE. Esp. *alcabala*, *alcavala*, *gabala*, portug. *alcavala*, *gabella*, ital. *gabella*. Les mots *alcabala*, *alcavala*, signifiant impôt, taxe, viennent certainement de l'arabe الغبالة *al-gabâla*, qui a été employé dans le même sens (de la racine قبل *qabala*, recevoir, prendre). Mais Diez conteste que la même étymologie convienne à *gabala*, *gabella*, *gabelle*, qu'il veut tirer de l'anglo-saxon *gafol*, *gafol*. La seule raison qu'on donne pour rejeter l'étymologie arabe, c'est que le *q* ne deviendrait jamais *g* dans les langues romanes. M. Dozy⁵ fait remarquer avec raison que l'italien écrit aussi *caballa*, *cabella* (la permutation entre *c* et *g* n'est

pas rare en cette langue). D'ailleurs on a plusieurs exemples de *q* devenant *g* (p. ex. *algodon*, coton, de قطن *qoton*), et de toute façon rien ne s'oppose à l'identification de tous ces termes avec le terme arabe.

GÂCHE. Personne n'a songé à comparer ce mot à l'espagnol *alguaza*, pature, gond, pas même M. Dozy en établissant l'origine arabe du terme aragonais⁶. Cette origine même tend à confirmer l'identité des deux termes; car l'arabe الرقة *ar-razza* signifie à la fois *gond* et *gâche*. (Voy. plus loin au mot *MORTAISE*.)

¹ *Journ. asiat.* janvier 1861, p. 90.

² Édit. de Golius, p. 76.

³ *Alfandega* manque dans le *Gloss.* de Dozy, qui donne *alhandega*, simple variation orthographique.

⁴ Voir ce que je disais à ce sujet dans la *Rev. de l'instr. publ.* numéro du 25 janvier 1866, p. 677. Voyez aussi Deffrémery, *Journal asiatique*, janvier 1862, p. 88.

⁵ *Gloss.* p. 75.

⁶ *Gloss.* p. 131. «Les Aragonais, dit M. Dozy, doivent l'avoir reçu de personnes qui ne pouvaient pas prononcer le *r*, et qui, par conséquent, étaient aussi obligés dans cette circonstance de ne pas assimiler la consonne de l'article à la première consonne du substantif.» Pour moi, je pense, ainsi que je l'ai dit ailleurs (*Mém. de la Soc. de ling.*, t. III, p. 168), que cet *r*, accablé d'un tel assourdissement, a été confondu avec un *rh* (*gham*).

GALANGA. Esp. et portug. *galanga*, anc. franc. *galangal*, *garingal*, angl. *galangale*. Le nom de cette plante, originaire des Indes, nous est venu par l'arabe *خلنجان* *kh-lan-djin*. On la nomme aussi *langas*, *lanquas*, qui est le malais *لنگكواس* *langkouas*. L'ancienne forme vulgaire est *galangue*: « La pulpe d'artichaud, cuite en bouillon de chair, mangée avec sel, poivre et *galangue* en poudre, sert à l'acte vénérien. » (*Agricult. et maison rustique*, de Jean Lioubault, liv. II, ch. XIV, p. 200.)

GAMACHE. Mot vieilli qui signifiait *guêtres*, et que Diez tire de *gamba*. (Litttré.) La vraie étymologie, je crois pouvoir l'affirmer, est le nom d'une ville africaine, *غدامس* *Gadamès* (dans l'État de Tripoli), célèbre par ses cuirs « moelleux comme une étoffe de soie », dit un auteur arabe¹. Dans le Quercy, le Rouergue et sans doute en plusieurs autres parties de la France méridionale, on appelle encore *garamaches* (*gorromat-zos*) les grandes guêtres ou jambières de cuir des cavaliers et les grosses bottes à l'écuillère. Le mot nous est sans doute venu par l'espagnol *guadamaci*, portug. *guadamecim*, qui désignait autrefois une espèce de cuir fabriqué d'abord à Gadamès et plus tard en Espagne même².

GAMBIR. Substance astringente, analogue au cachou, que les Malais mâchent avec le bétel, et que l'industrie européenne emploie pour la tannerie. On écrit quelquefois *gambier*, à la façon hollandaise. C'est le malais *گمبير* *gambir*, nom d'un arbre de l'archipel Indien, le *Nauclea gambir* des naturalistes, dont les feuilles fournissent cette substance par décoction³. Celle-ci est nommée par les Malais *گتته* *ghetah-gambir*, gomme de gambir, du mot *گتته* *ghetah* ou *gatah*, gomme, baume.

GANDASULI. Plante des Indes orientales cultivée dans nos serres pour ses fleurs et son parfum. Du malais *گندسولی* *gandasulî*. On peut voir ce que dit l'abbé Favre⁴ de l'origine de ce nom, dont la première partie paraît être le sanscrit *ganda*, odeur.

GANDOLE. Plante des Indes orientales qu'on mange à la façon des épinards (*gandola*, de Rumpf). Du malais *گندولا* *gandola* ou *goundola*.

GANNIX. Vent du sud-ouest. Ital. *garbino*. De l'arabe *غربي* *gharbi*, occidental, adjectif dérivé de *غرب* *gharb*, couchant, occident, mot d'où vient aussi le nom du *Magreb*, en arabe. *مغرب* *maghreb* ou *maghrib*, occident, Afrique occidentale, et notre terme *maugrebin*, habitant du *Magreb*, Maure.

GAÛRE. Est-ce l'arabe *قهبة* *qahba*, vieille femme, courtisane, qu'on tire de *قحب* *qahab*, tousser, par allusion au toussissement dont les courtisanes se servent pour attirer les chalands? Les dictionnaires persans et turcs donnent aussi *خبه*, *qahpé*, *qahpé*, dans le même sens; et Richard-

son, *خانه قهبة* *qahbè-khauch*, « a brothel »; *qahba* est actuellement le terme usité en Algérie. Le patois napolitain appelle *guappa* une femme hardie, batailleuse, matamore. (Voy. *Naples et les Napolitains*, par M. Marc Monnier, dans le *Tour du Monde*, IV, p. 223.) Comp. les termes d'argot populaire *gonape*, *gouapeur*⁵.

GAZELLE. Esp. *gacela*, *gacela*, *gacel*, autref. *algazel*; portug. *gazella*, ital. *gazzella*. De l'arabe *غزال* *ghazâl*, même sens. Buffon a donné le nom d'*algazelle* à une espèce de gazelle, qui, selon Cuvier, ne diffère pas de la gazelle proprement dite.

GECKO. Espèce de lézard des contrées chaudes. Valentijn prétend que les Javanais se servaient des humeurs secrétées par cet animal pour empoisonner leurs flèches. En malais, *گيک* *ghekoq*, par imitation de son cri. Dans les mots terminés par un *q q*, cette finale se fait à peine sentir.

GEHENNE. Ce vocable biblique peut être cité comme un curieux exemple de la transformation de sens que peut subir un mot par l'effet du temps et des circonstances. La vallée d'Innom ou du fils d'Innom, en hébreu *גֵּי בֶן-הִינּוֹם* *gèi ben-hinnom*, ou simplement *gèi hinnom*, était un lieu de plaisance, au-dessous des murs de Jérusalem : « De belles fontaines répandoient leurs eaux dans tous les jardins, dont la verdure et les beautés rendoient ce lieu très-agréable. Il y avoit aussi beaucoup d'arbres fruitiers et des plantes d'une odeur merveilleuse. » Les Juifs s'aviserent d'y bâtir un temple à Moloch, à qui ils sacrifiaient des victimes humaines. Le roi Josias ayant supprimé ce culte sanglant, et voulant rendre cette place souillée désormais exécration à tous les Juifs, y fit répandre toutes les immondices de la ville. Après avoir été un but de promenade, un lieu de délices, la vallée d'Innom devint un objet d'horreur, si bien qu'à une époque postérieure *gehenne* fut synonyme d'enfer. Plus tard, ce ne fut que la torture. Et enfin, le mot se contractant en *gène* a perdu, de nos jours, presque toute l'énergie de ses significations antérieures.

GÉMARA. Partie du Talmud. Transcription de l'hébreu *גִּמְרָה* *gemaràh* (*g dur*). Le verbe *גָּמַר* *gamar* signifie *achever*, *compléter*; la *gémara* est en effet une glose qui sert de commentaire à une partie de la Mischna.

GEMMADI. Cinquième et sixième mois de l'année musulmane. En arabe, *جمادى* *djournādî*, prononcé chez les Turcs *djournadi* ou *djemadi* (voy. Meninski). Gemmadi est la transcription usitée chez nos écrivains du XVIII^e siècle.

GENET. Espèce de cheval d'Espagne. Nous avons emprunté ce mot à l'espagnol *ginete*, cavalier armé à la légère, terme pour lequel on a proposé une foule d'étymologies aussi peu satisfaisantes les unes que les autres. (Voy. le *Dict. de Litttré*.) M. Dozy⁶ a fait voir que *ginete* vient

¹ Voy. Dozy, *Gloss.* p. 280.

² Ibid.

³ Dans son *Herbarium Amboinense*, le botaniste Rumpf cite l'arbre *gambir laout*, qui est le malais *گمبير لاوت* *gambir laout*, gambir de mer.

⁴ *Dict. mal.-fr.* t. I^{er}, p. 440.

⁵ M. E. Bolland (*Faune popul. de la Fr.*, p. 10) rattache *gonape* à *taupe*.

⁶ Simon, *Dict. de la Bible* (1693).

⁷ *Gloss.* p. 276, 277.

de زنباط *zenbāt*, grande nation herbère connue pour la valeur de sa cavalerie. De *ginete*, qui est aussi en portugais, le catalan avait fait *janet* et l'italien *gimnetto*.

GENETTE. Esp. et portug. *gineta*, latin des natural. *genetta*. D'après M. Cherbonneau¹, le nom de ce quadrupède africain est, en arabe, جرنيط *djerneî*. Citons, pour mémoire, l'hypothèse de Sonnini : « Ce nom est venu vraisemblablement, dit-il, de ce que la genette se tient volontiers dans les cantons couverts de genêts, fort communs en Espagne². » Le savant naturaliste oublie que *genêt*, en espagnol, se dit *ginesta* et non *gineta*.

Quant à *genette*, courte lance, c'est l'espagnol *gineta*, dont l'origine est la même que celle de *ginete*. (Voy. ci-dessus GENET.)

GENGÉLI. Espèce de sésame. Esp. *ajonjolí*, *ajonjoli*, portug. *gergelim*, *zirgelim*. On trouve aussi, en français, *jugoline*, *jugoline* (dans la *Botan.* de Jean Bauhin). C'est l'arabe جندجان *djoundjoulân*, prononcé, en Espagne, *djondjolin*; l'a long, en effet, s'adoucit très-fréquemment en *o* ou en *i*.

GERBOISE OU GERDO. Lat. des natural. *gerboa*, esp. *gerbasia*. De l'arabe جربوع *yerbû*. On peut voir, sur ce petit animal et sur les auteurs qui en ont parlé, le *Voyage en Nubie* de Bruce, t. V, p. 145 à 152 (édit. Panckouke). M. Cherbonneau écrit جربوع *djerbou*. (Dict. fr.-or.)

GHAZEL. Petite pièce de vers amoureux chez les Orientaux. C'est l'arabe غزل *ghazal* : « Ce mot, dit d'Herbelot, signifie des vers amoureux qui ne doivent pas excéder le nombre de dix-sept ou dix-huit *beits* (بيت) que nous appellerions distiques, mais dont chacun n'est qu'un vers arabe. Lorsqu'ils passent ce nombre, le poème s'appelle *cassidâh* (قصيدة *qasida*), qui répond à notre élégie. Le *ghazal* ne peut être aussi moindre que de sept *beits*, ou tout au moins de cinq; car, quand il n'y a que quatre *beits*, c'est un *rabéât* (رباعية *rebâ'a*) ou quatrain. Les deux premiers *beits* d'un *ghazal* s'appellent *methlâ* (مطلع *maṭla'*, début), et les deux derniers, *methâ* (مختل *maḥṭa'*, conclusion). » (*Biblioth. orient.*)

GHOCER. Mot par lequel les Turcs désignent quiconque n'est pas musulman. Le mot گجر, prononcé par les Turcs *ghiaour*, est persan; sa vraie prononciation est *gawr*, et c'est une autre forme du terme گبر *ghebr*, adorateur du feu, guèbre.

GIBBAR. Espèce de cétacé (baleinoptère gibbar). Ce semble être l'arabe جبّار *djebbâr*, géant, être d'une taille extraordinaire. Cependant, le naturaliste Rondelet, dans son célèbre ouvrage sur les Poissons, imprimé en 1554, donne une autre étymologie : « Vocant *gibbar*, dit-il, a gibbero dorso, id est in tumorem elato. » (*De piscibus marinis*, lib. XVI, cap. xii.)

GIBET. Ital. *giubetto*, *giubette*. On n'a rien proposé de sérieux pour l'étymologie de ces mots. *Giubetto* aurait-il quelque rapport avec le persan چوب *choûb*, pièce de bois, poutre, bâton? Le *Gazophylacium ling.* Pers. traduit *patibulum* par چوب بست *choûb best*; mais cette expression persane est-elle authentique? Et puis, comment l'italien serait-il allé prendre en Orient le nom de cet instrument de supplice?

GIRAFE. Esp. *girafa* (ancienn. *azorafa*), portug. *girafa*, ital. *giraffa*. On trouve en vieux français *orafle* (Joinville), *girafle*; Marco Polo, dans l'édit. Pauthier, écrit *gerofle*. C'est l'arabe زرافة *zourâfa*, *zerâfa*. Meninski donne aussi سرنایا زرنایا *sournipâ*, *zournipâ*.

Dans le man. de la collection de M. Schefer, intitulé عجایب الهند *Merveilles de l'Inde*, ouvrage dont il a déjà été question et qui paraît avoir été rédigé au x^e siècle de notre ère, on lit sur la girafe le passage suivant : وحدتني ان بحجرة لامرئ من الزرافة من لا يوصف كبره, etc. « On n'a conté que dans l'île de Lamri il y a des girafes d'une grandeur indescriptible. Des naufragés, forcés de marcher des parages de l'ansour vers Lamri, se gardaient de cheminer la nuit, par crainte des girafes; car elles ne se montraient pas le jour. Et, quand approchait la nuit, les voyageurs montaient sur un grand arbre, par peur de ces animaux. Et, la nuit venue, ils les entendaient rôder autour d'eux; et le jour, ils voyaient les empreintes de leurs pas sur le sable. » (P. 55.)

Cela ne ressemble guère à ce que rapporte le P. Ange de Saint-Joseph, qui explique ainsi le mot *giraffa*, زرافة, dans son *Gazophyl. ling. Pers.* : « Petit dain; l'on en trouve des troupes en voyageant par la Perse : elles connaissent en regardant un homme s'il est amy ou ennemy, et en même temps ou fuyent ou s'arrêtent. »

GIRBE. Vieux mot désignant la péritoine. Portug. et ital. *zirbo*. De l'arabe قيرب *qirb*, même sens. (Voy. Freytag, et aussi Boethor, à *péritoine* et à *épiploon*.)

GOLGOATHA. En grec, γολγοθᾶ, que les Évangiles expliquent par τόπος κρανίου, place du crâne, soit à cause de l'aspect de l'endroit, soit parce qu'on y trouvait beaucoup de crânes de suppliciés. C'est un mot chaldaïque گولگولθᾶ *goulgultê*, en hébreu גולגולת *goulgolet*, crâne.

GOMOR. Mesure de capacité pour les matières sèches, chez les Hébreux. C'est la transcription, dans les Septante, γομῶρ, de l'hébreu גומר *'omer*, une poignée. Cette mesure était la dixième partie d'une autre, nommée עֶפְלָה *ephah*.

GOMETI OU GOMETO. Espèce de palmier (*Barcassus gannatus*). Du malais گومتی *goumôti*, ou, suivant la prononciation de l'abbé Favre, *ghemouti*, mot qui désigne plus spécialement les longs filaments noirs fournis par cet arbre, lesquels servent à la fabrication de cordages inaltérables.

GONG. Instrument de musique aussi appelé *tam-tam*.

¹ Journ. asiat. 1^{re} sem. 1849, p. 541.

² Dict. d'hist. nat. t. XII, p. 602

En malais, *agōng* ou *gōng*, «dénomination, dit Rienzi, commune à toutes les langues de la Malaisie. Le *gong* paraît provenir de la Chine¹.» Le mot existe en javanais, en battak, en tagale, en hissaya, en dayak, etc.².

Goudron. Esp. *alquitran*, portug. *aleatirão*, ital. *catrame*; bas latin *alquitranum*. Dans le man. latin du xiv^e siècle, n° 7156, ancien fonds de la Bibl. nat., on trouve (p. 40): «*alkatran*, oleum de cedro.» et «*alkitran*, oleum juniperi.» C'est l'arabe *قطران* *qatrān* ou *qitrān*, goudron, en persan *کتران* *ketrān*. Le français a encore *goudran*, où l'a primitif s'est conservé; il en est de même dans *gouldran* ou *goultran*, liqueur claire et grasse qui coule des vieux pins (Bescherelle); ici, la lettre l est due à la prononciation emphatique du ط t. (Compar. *Altaïr*. *Alcalde*.)

Goule. En arabe, *غول* *ghoul*, ogre ou démon qui dévore les hommes; être surnaturel et malaisant qui possède la faculté de changer de forme. Nous avons mis le nom au féminin et nous avons fait de la goule un monstre à face humaine qui se repaît de cadavres. *Ghoul* est d'origine persane.

Goum. Contingent militaire des tribus algériennes (le mot n'est pas dans le *Dict. franç.-ar.* de M. Cherbonneau). C'est l'arabe *قوم* *qaum*, troupe, prononcé *goum* en Algérie.

Goura. Oiseau de l'archipel Indien, aussi nommé *pigeon* ou *faisan couronné*. Lorsque le mâle désire sa femelle, «il fait entendre une voix mugissante, triste et plaintive.» (*Dict. d'hist. nat.* t. XIII, p. 331). De là vient son nom qui est javanais, *gora*, et signifie *grand bruit*. Ce mot se rattache au verbe *ḡhəroq*; en malais, *ḡḡroh*, mugir, ronfler, *ḡḡrouh*, bruit du tonnerre.

Gourame. Nom d'un poisson des mers de l'Inde et de la Chine, aussi nommé, dans nos dictionnaires d'histoire naturelle, *gourami* ou *goramy* (osphronème) et, à l'île de France, *gouramier*³. Du malais *ḡḡramēh* ou *ḡḡrami*. On peut voir, dans le *Dict. mal.* de l'abbé Favre, l'origine présumée de ce nom.

Gourbi ou **Gourbil.** Hutte, ou village de tentes, en Algérie. En arabe algérien, *قوربي* *gourbi*. J'ignore si le mot est d'origine berbère ou s'il représente simplement l'ancien arabe *قرب* *qurbā*, parenté, voisinage.

Gourgandine. Est-ce le persan *غرغانده* *gharghandjah*, *ghergheudjeh*, «mulier coitu insatiabilis» (Meninski)? Cette étymologie est indiquée par M. Pihan.

GOURMAND. Le *Gazophylacium linguae Persarum* compare

ce mot au persan *خورمند* *khoûrmen*, «helluo, gallice *gourmand*, dit l'auteur, quæ vox nunc a lingua persica detorta⁴?» Conjecture mentionnée ici pour mémoire, faute de mieux.

GRABELET. Ancien terme de pharmacie signifiant *éplucher, trier*; esp. *garbillar*, cribler, bas lat. *garbillare*. Ces verbes, formés sur le substantif *garbillo*, bien que faciles à rattacher au latin *cribrum*, *cribrillum*, semblent, vu la présence de la voyelle a dans la première syllabe, avoir subi l'influence de l'arabe *غربال* *gharbāl*, *gharbil*, crible. (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 274.)

Grabeau, en pharmacie, se dit des menus fragments de drogues, des parties ligneuses qu'on sépare, etc., c'est-à-dire, en somme, des parties triées, épluchées, *grablées*. Il avait autrefois le sens de *scrutin*, métaphore assez ingénieuse.

GRÈBE. Oiseau plongeur. Je crois, sans rien préjuger de l'origine du mot, que ce nom doit être rapproché de l'arabe *غريب* *ghēheb*. Le P. Ange de Saint-Joseph traduit *غريب* par *pelican onocrotale*; un demi-siècle auparavant, le P. Germain de Silésie traduit aussi *ghēheb* par *pelicano*. Mais on sait combien de difficultés offre la synonymie zoologique ou botanique des Orientaux. Nos dictionnaires fourmillent de confusions de ce genre⁵. Mettre un oiseau aquatique pour un autre est une erreur facile en cette matière. C'est ainsi que le nom d'*alcatraz* a été appliqué au pélican brun, au petit cormoran, au calao, à l'albatros. Ce qui est moins compréhensible, c'est que *غريب* soit traduit par *struthio-camelus*, autruche, dans Freytag. Le même mot, d'après le *Qanous*, signifierait *vestis lanosa*; serait-ce quelque chose d'analogue aux manchons faits avec la peau du grêbe revêtue de son duvet?

Grêbe est assurément le grec moderne *γαλῆρος*, qui, d'après Tournefort⁶, «signifie un oiseau appelé *gabian* en Provence, et qui n'a presque que des plumes, quoiqu'il paraisse en volant aussi gros qu'un coq d'Inde». Le *Gabian* ou *gabrian* est, disent les uns, un goéland; ou un plongeon, disent les autres; un cormoran, dit Tournefort lui-même.

En Algérie, d'après M. Cherbonneau⁷, le grêbe s'appelle *بو غطاس* *bou-ghattās*, le père du plongeur. Pour Freytag, l'oiseau *غطاس* *ghattās* est identique à l'oiseau *غواص* *ghavouss*, dont le nom signifie aussi *plongeur*; et Chézy⁸ dit, d'après Castell et Richardson, que celui-ci pourrait bien être le *héron*. On voit combien il est difficile de se démêler dans ce fouillis inextricable.

GUÈBRE. Adorateur du feu. Du persan *گهر* *ghebr*, même sens.

GUTTA-PERCHA. Substance gomme-résineuse fournie par

¹ Océanie, t. I^{er}, p. 82.

² Voy. le *Dict. mal.-fr.* de l'abbé Favre.

³ Voy. Alf. Ern, *Sejour à l'île Maurice*, dans le *Tour du monde*, 2^e sem 1863, p. 137.

⁴ *Clavis Gazophyl.* p. 6. Le P. Ange de Saint-Joseph, auteur de ce dictionnaire, est d'ailleurs un étymologiste des plus médiocres.

⁵ Pour citer un seul exemple des difficultés qu'on éprouve à dénommer

exactement un animal à l'aide des dictionnaires, ouvrons Boettior; nous y trouverons *écureuil* traduit par *سندباد* *sandjāb*; consultons Meninski, nous y verrons *sandjāb* rendu par *hermine*.

⁶ Voy. du Levant, t. I^{er}, p. 375.

⁷ *Dict. fr.-ar.*

⁸ Dans une note insérée p. 507 du t. III de la *Chrestomathie arabe* de S. de Sacy.

un arbre de l'archipel Indien, l'*Sonandra percha*. Les nombreux emplois qu'en fait l'industrie européenne ne datent guère que d'une trentaine d'années. C'est le malais كند فتح *gatah pertcha*, orthographié à l'anglaise *gutta percha*. *Gatah* signifie *gomme*, et فتح *percha* est le nom de l'île que nous appelons Sumatra, et aussi celui de l'arbre qui produit la *gutta-percha*. En ce dernier sens, le *Dictionnaire*

de l'abbé Favre termine le mot par un *s h*, فتح *perchah*.

GUTTE (GOMME-). Dans *gomme-gutte*, le second mot n'est que la traduction du premier : en malais كند *gatah* ou *ghetah*, *gomme*, *baume*, le même qui se trouve dans *gutta-percha*. C'est l'orthographe anglaise qui nous a fait prononcer *u* là où il faudrait dire *a* ou *ê*.

H

HABZÉLI, HABAZELIN ou HABELZELIN. Nom de la plante appelée aussi *souchet comestible*. C'est l'arabe حب الزهر *hubb az-zem*, graine de *zelem*. Le *zelm* est ainsi défini par Freytag : « Nomen plantæ ejusdam tam floribus quam semine carentis. Radicibus sub terra grana adhærent expansa, pulchra, dulcia. » Inutile de dire que cette description, empruntée au *Qanous*, est inexacte dans sa première partie : car le *zelem* ou *souchet* n'est point un cryptogame.

La même plante est nommée par Rauwolf *habelassiss*, *habaziz* par Porta, *habbaziz* par C. Baubin, ou *granum dilectum*; ce qui représente l'arabe حبب العزیز *habb al-'aziz*, grain exquis (pour être correct, il faudrait mettre l'article devant *habb*, ou le supprimer devant *'aziz*.)

HACHICH. C'est l'arabe حبش *hachich*, dont le sens propre est *herbe*, *foin*, et qui s'est plus tard appliqué au *bang* ou *chauvre indien* et à la drogue enivrante qu'on en tire حبشة الفقراء *hachichat al-fogara*, l'herbe des fakirs. (Voy. S. de Sacy, *Chrest. ar.* t. 1^{er}, p. 210.)

HADJI. Transcription de l'arabe حاك *hadjji*, celui qui a fait le pèlerinage de la Mecque. Le mot se dit aussi d'un chrétien ou d'un juif qui a fait le pèlerinage de Jérusalem. Le sens primitif du verbe حَجَّ *hadjji*, dont *hadjji* représente le participe actif, est *marcher*, *aller* et *venir*, *danser*, *célébrer une fête*, en hébreu, חָגַג *hagag*.

HAGE. Vipère d'Égypte qu'on croit être l'aspic des anciens. De l'arabe حية *hayya*, serpent.

HALLALI. Ne serait-ce pas une imitation du cri des guerriers musulmans لا إله إلا الله *la ilah illa 'llah*, il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, cri représenté par *alibes* dans diverses relations, et par *leliles* dans ce passage de Don Quixote : « Luego se oyeron infinitos leliles al uso de Moros cuando entran en las batallas, aussitôt on entendit une infinité de *leliles*, à la mode des Mores lorsqu'ils entrent au combat. » (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 297.)

HANFITE. Qui est de la secte ou du rite d'Abou-Hanifa an-No'man ابو حنيفة النعمان.

HARAS. Bas lat. *haracium*. N'était la difficulté du changement de *f* en *h*, on serait tout naturellement porté vers

l'étymologie arabe فرس *faras*, cheval, depuis longtemps proposée. Il est vrai qu'on trouve dans le français du xiv^e siècle un mot *farat* paraissant signifier *troupeau*. D'autre part l'analogie de *hardes* avec *farde* semble montrer aussi que *f* peut devenir *h*. Cependant, faute de correspondants dans les autres langues romanes, l'étymologie reste douteuse.

HARDES. Au xii^e siècle on a dit *fardes*. Portug. *farda*, vêtement de soldat. M. Littré pense que *hardes* et *farde* sont identiques, comme *hardel* et *fardel*, et il rattache tous ces mots à une commune origine, celle de *fardeau*. Je crois avoir démontré que *fardeau* est d'origine arabe, *hardes* le serait donc aussi.

D'autre part, M. Engelmann a proposé pour le portugais *farda* l'arabe فارد *farḍ*, « pannus seu vestimentum », étymologie que M. Dozy repousse : ce mot, dit-il, n'étant pas d'usage en ce sens dans la langue vulgaire. Le savant professeur de Leyde connaît mieux que personne la valeur d'un argument de cette nature. Seulement on peut éprouver quelque scrupule à le suivre lorsqu'il affirme que *farda* a la même origine que *fato*, *kato*, origine indo-germanique (lisez indo-européenne) attestée par un mot sanscrit *pata*, tissu, drap, vêtement. Passer ainsi de l'espagnol au sanscrit, c'est faire un saut bien large pour les étymologistes timorés.

HAREM. Esp. *haren*, portug. *harem*. De l'arabe حرم *har-em*, gynécée, proprement *chose illicite*, *déjendue*.

HARET. Terme de chasse, se dit du chat sauvage; on écrit aussi *chat-harret*, par deux *r*. Ce mot a-t-il quelque rapport avec l'arabe هَرَّ *hurr*, هَرَّة *hurra* (*hîrret*), chat?

HARMALE. Genre de plantes, rue de Syrie, rue sauvage, etc. Esp. *harma*, *harmaga*, *alharna*, *armaga*, *alhargama*, portug. *harmale*. C'est l'arabe حرمال *harmal*, même sens, qui paraît avoir été introduit dans la nomenclature botanique moderne au milieu du xvi^e siècle par le célèbre botaniste Gesner. Il est vrai qu'on trouve déjà *harmala*, *harmula*, dans Apulée (qui était africain). Mais, si je ne me trompe, ce n'est pas chez lui, mais chez les Arabes, que Gesner a pris le mot¹. En tout cas, les formes espagnoles ne viennent pas du latin.

¹ Gesner connaissait la langue arabe, ainsi qu'il a été dit précédemment (art. *estrigen*). J'ajouterais que l'*harmala* n'est pas mentionnée dans ceux des

*antidotaire*s latins du moyen âge qui n'ont pas fait d'emprunts aux Arabes. (Voy. par exemple le man. n° 7009 anc. fonds de la Bibl. nat.) Voir tout cela

Razi consacre quelques mots à l'harmale¹ : حرمَل بَسَكِر « l'harmale enivre² et donne le vertige, évite le vomissement et provoque les menstrues. » Dans le grand ouvrage médical persan de Zein ed-din abou 'l-fadl Ismaïl ben Hasan al-Hoceini de Djourdjan³, on lit : حرمَل دو نوع است سرخ و سید نوع سیدرا حرمَل عربی : « il y a deux sortes d'harmale, le rouge et le blanc; l'espèce blanche est appelée harmale arabe, en grec *moli* et en persan *saudal*... » Je cite ce passage pour les curieux qui recherchent ce que peut être le *moly*, μολύ, que Mercure donna à Ulysse comme préservatif contre les enchantements de Circé. (*Odyssée*, chant X.)

HASARD. Esp. et portug. *azar*, ital. *azzardo*, la *zara*, bas lat. *azarum*, *azarum*, *azarum*. La signification primitive est *jeu de dés*, ainsi que le démontrent les nombreux exemples cités dans le Dictionnaire de M. Littré. (Voy. aussi Du Cange.) Aussi le tire-t-on de l'arabe الزهر *az-zahr*, dé à jouer. Malheureusement ce mot, qu'on trouve chez Boethius, manque dans les dictionnaires classiques. (Le *Gazophyl.* ling. Pers. écrit زار *zâr*, qui figure dans Meninski comme purement turc.) Cela laisse des doutes. M. Deffrémery accepte l'étymologie sans faire aucune réflexion sur l'authenticité de زهر *zahr*. Le *Glossaire* de MM. Engelmann et Dozy n'en dit pas davantage. Je n'ai moi-même aucun argument nouveau à fournir pour ou contre.

HATTI-CHÉRIF. Ordonnance royale qui porte une marque de la propre main du souverain. C'est une expression persane خَتَّا شَرِيف *khatt-i-cherif*, formée de deux mots خَت *khatt*, ligne, écriture, et شَرِيف *cherif*, illustre. L'i qui joint les deux mots marque en persan l'union du substantif à son adjectif. On dit dans le même sens خَتَّا هَایَم *khatt-i-houm-igoun*, prononcé *katti humayoun*, du persan *houm-igoun*, royal.

HÉGIRE. Esp. *hegira*. De l'arabe هجرة *hedjra*, fuite, de Mahomet à Médine, le 16 juillet 622, époque à partir de laquelle se comptent les années du calendrier musulman.

HELBE, HEBBE OU HELBEN. Fenugrec. De l'arabe حلبة *hulba*.

HENNÉ. Arbuste d'Afrique et d'Asie, dont les feuilles séchées et réduites en poudre servent aux femmes de l'Orient à se teindre les ongles en jaune safran. C'est l'arabe حِنَّاء *hinnâ*, qui, précédé de l'article, a donné l'espagnol *alhoña*. M. Dozy ne semble pas s'être aperçu que le portugais *alfena*, *alfeneiro*, troëne, est le même mot (il n'a point

noté ces deux termes dans son *Glossaire*, non plus que l'espagnol *alcana*, même sens): le henné porte aussi le nom de *troëne d'Égypte*. Gérard de Crémone, qui traduisait l'*Almansouri* de Razi, vers le milieu du xii^e siècle, prononce *alchanna*: « Alchanna pustulis que sunt in ore et adustioni ignis remedium affert » (lib. III, cap. XVIII⁴). En italien, on dit encore *alcanna* et *alchenna*.

HOQUETON. Vieux français *auqueton*. On a reconnu depuis longtemps l'identité de ce mot avec l'espagnol *alcolon*, *algodon*, coton, représentant l'arabe الغطن *al-gotun*. Du nom de la matière, le mot est passé à l'étoffe qu'on en fabriquait et ensuite à un vêtement fait de cette étoffe. Si l'on ne connaissait à ce terme que le sens de *casaque*, on comprendrait malaisément que l'auteur du *Roman de Roucervaux* en eût pu faire un objet de comparaison avec une barbe blanche dans ce vers⁵:

Blanche et la barbe aussi come *auqueton*.

HORDE. C'est un mot tartare; en ture, اوردو *ordon*, camp.

HOSANNA. C'est l'hébreu הושיענא *hōschē'ânâ*, deuxième personne du singulier de l'impératif intensif du verbe הושיע *hōschē'a* (forme *hiph.* de הושיע *hōschē'a*), sauve, délivre, porte secours. Le *sû nâ* final est une particule précatrice, qui a le sens du latin *quæso*, je vous prie. Les Grecs ont transcrit Ωσαννά, et saint Jérôme *Hosanna*.

HOËKA. Pipe turque ou persane peu différente du *narghileh*. (Littré.) De l'arabe حَقَّة *houqqa*, ou, si l'on veut, du persan حَقَّة *houqqa*, vase, bocal, et spécialement: « the bottle through which the fumes pass when smoking tobacco » (Richardson), le flacon où passe la fumée du tabac avant d'arriver à la bouche du fumeur.

HOULE. Bien que Jal (*Diet. de Marine*) ait indiqué pour ce mot le hollandais *holle*, creux, je ne puis m'empêcher de signaler la coïncidence au moins remarquable de ce terme avec l'arabe هَوْل *haul*⁶, auquel les dictionnaires ne donnent d'autre sens que celui de *terreur*, *objet terrifiant*, mais qui, dans maints récits de tempêtes ou d'aventures maritimes se traduit tout naturellement par *houle* ou quelque chose d'approchant. En voici trois exemples empruntés à l'ouvrage intitulé عجائب الهند *Merveilles de l'Inde*, dont il a déjà été question. Au milieu d'une tempête, un marin s'écrie: ما نَظَر هَوْلَ هَذَا الْبَحْرِ وَأَمَاجِدَ « Ne vois-tu pas le *haul* de cette mer et ses vagues? » (p. 18). Et plus loin, au sujet d'une troupe d'esclaves qui, emmenés de la côte africaine dans un navire, se sauvent en sautant par-dessus bord, mal-

le passage mentionné dans le *Theophrastus*, d'Héli-Etienne: Ερσασα, σπέρμα δ. εστίεν ἐν Συρίᾳ γενόμενον τοῦ ἀγρίου ἀνθρώπου, ὃ δὲ οὐ ἐνὸς αἵματος ἀνθρώπου ἐστίν. (Edit. Didot.)

¹ Man. déjà cité, folio 19 recto.

² Je lis بَسَكِر bien que le man. porte بَسَكِر, qui ne concorde point avec la suite.

³ Man. persan, n° 339 du supplément. Bibliothèque nationale, folio 118

r 50

⁴ Ce qui correspond au fol. 48 verso du man. de Razi déjà cité: النَّارُ يَنْتَعِ الْغَدَّاقُ وَحَرْقُ النَّارِ.

⁵ *Diet.* de M. Littré. — M. A. de Chevallet, dans son *Orig. de la langue fr.* (t. I^{er}, p. 544), faisait de *hoqueton* un diminutif de *houque*, *houque*, et lui donnait une origine germanique.

⁶ L'étymologie est suggérée par M. Pihan et par M. Cherbonneau, mais sans aucun argument à l'appui. M. Cherbonneau traduit *mer houleuse* par هَوْلُ الْبَحْرِ *haul al-bahri*.

gré l'état agité de la mer : ما فعلوا بنفوسهم ذلك الا فالتدار لهم - Ils ne se sont hasardés à cela, dit le capitaine, que parce qu'ils sont en état de lutter contre le *haul* de cette mer » (p. 25). Et enfin, dans cette phrase : فلم يروا ما يهتدون به وضول البحر وامواجه ترفعهم الى السحاب « Ils ne virent plus aucun moyen de se diriger, et le *haul* de la mer et ses vagues les élevalent jusqu'aux nues » (p. 16); est-il possible de traduire *haul* autrement que par un mot voisin comme sens de notre *houle*?

Ajoutons que dans le portugais *folla* (*folla da mar*)¹, le *f* correspondrait parfaitement au *h* de *haul*; car on sait que, dans les langues hispaniques, *f* transcrit fréquemment les aspirations arabes ح, خ, ه, kh, h.

IOGLAN. Page du sérail. Du turc ايج اوغلان *itch-oghlan*, formé de *itch*, intérieur, et *oghlan*, jeune garçon, page.

Pouqueville écrit *icholan* : « Les pages ou *icholans* du vizir voulurent nous régaler d'un concert à leur manière ».

IMAN ou IMAM. Transcription de l'arabe إمام *imām*; aussi disons-nous *imamat* et non *imamat*, pour désigner les fonctions religieuses de l'imam.

IMARET. Sorte d'hôtellerie turque où les élèves des dif-

HOUM. L'ancienne forme arabe est حوراء *haurā*, plur. حور *hoür*, qui a les yeux noirs de la gazelle. Les Persans en ont fait حوری *hoürī* avec le ي *i* d'unité, et les Arabes ont repris ce mot sous la forme حورية *hoürīa*. (Voy. Dozy, Gloss. p. 287.)

HULLA. Celui qui, d'après la loi musulmane, doit épouser une épouse divorcée, avant que son mari puisse la reprendre en mariage. (Littre.) C'est un dérivé de la racine arabe حل *hall*, qui, à la deuxième forme hallal, signifie : « Ter repudiatam duxit, ut post repudium a primo conjuge repeti posset »². L'épouse reprise ensuite par son premier mari est appelée حلاله *halala*.

IMARA. Fondation pieuse, édifice public.

IRADÉ. Décret impérial en Turquie. Prononciation turque de l'arabe ارادة *irāda*, volonté, désir.

ISLAM. Transcription de l'arabe اسلام *islām*, religion musulmane, proprement, *résignation à la volonté de Dieu*.

IZARI. — Voy. ALIZARI.

JAGRE. — Voy. TÉRÉNABIN.

JAMBOSE ou JAMBOSIER. Arbre des Indes (*Eugenia jambos*) qui produit un fruit comestible appelé *pomme de rose*; en malais djambou. Une espèce porte, chez les Malais, le nom de djambou-kling, ce qui marque qu'elle est originaire de la côte de Coromandel (*klüng*, en malais).

Le *jambolongue* ou *jambolongue* de l'île de France, le *jambolane* et le *jambou* de Saint-Domingue, sont des espèces ou des variétés de jambosier importées des Indes dans ces colonies. Les trois premiers de ces noms correspondent au malais djambelan; le dernier est formé de *djambou* et du mot *rose*, à cause de l'odeur de rose des fruits de cette espèce, qu'on nomme aussi, aux Antilles, *pomme-rose*.

JANISSAIRE. Du turc yeni-tyeri *yeni-teheri*, formé de yeni, nouveau, et cheri, soldat, milice.

JARDE. Tumeur qui se développe à la partie externe du jarret du cheval. Ital. giarda. Dans un ouvrage d'hip-

piatrique écrit en latin au moyen âge, je trouve les deux formes giarda, jarda : « Quasi mollis sufflatio ad magnitudinem ovi aut amplius... nascitur in garretis »³. C'est l'arabe jarad, même signification (*Tumor omnis natus in suffragine jumentis aut inferiore pedis nereo*, dit Me-ninski).

C'est par erreur que le Dictionnaire de Handjéri traduit *javart* par ce même mot jarad; les javarts n'ont aucun rapport avec la jarde.

JARGON. Gemme de couleur jaune tirant sur le rouge, souvent confondue avec l'hyacinthe. Le minéralogiste Haüy a réuni ces deux sortes de pierres sous le nom commun de zircon. Ital. giargone. Jargon et zircon, dont personne, à ma connaissance, n'a encore établi l'étymologie, sont certainement identiques à l'espagnol azarcon. D'après le Dictionnaire de l'Académie espagnole, azarcon, en peinture, signifie *orangé vif* : « el color naranjado muy encendido, color aureus; » ce qui s'applique très-exactement à l'hyacinthe. Azarcon s'est dit aussi, comme le portugais zarcão, zarquão, azarcão, de l'ocre rouge. Et tous ces mots

¹ L'expression *folla da mar* semble calquée sur هول البحر.

² La forme régulière ne peut être que حلال. On dit aussi حلال. Cf. la note 40 de Lane sur le chap. xi de sa traduction des *Mille et une Nuits*. (Ch. De. Curney.)

³ Voyage en Morée et à Constantinople, éd. Smith, t. XII, p. 329.

⁴ Liber de cura equorum, compositus a Jordano Ruffo, milite Calabrensi, man. lit. ancien fonds de la Bibl. nat. n° 7058. Ce manuscrit est du 15^e siècle.

correspondent à un terme arabe, زرقون *zarqoun*, avec l'article *az-zarqoun*, qui se disait du minium et d'autres substances de couleur tirant sur le rouge. Mais quelle est l'origine de ce *zarqoun*, qui ne paraît pas très-ancien dans la langue arabe? On trouve un certain nombre de termes très-voisins de celui-là, tels que سيلوني *silqoun*, سريوني *seriqoun*, اسريوني *asriqoun*, etc. correspondant au bas grec *σερικόν*, et à notre vieux mot *azurie*, vitriol rouge, et s'appliquant aussi au minium, au cinabre. D'autre part, Plinius a déjà *syricum* ou *sirucum*¹ dans le même sens, et *sirqoun* se trouve également en syriaque. Ceci prouve, comme l'a fort bien fait observer M. Dozy², que le mot en question était connu en Orient et en Occident avant que les Arabes pussent avoir aucune action sur les langues du monde civilisé.

Si le mot n'est point arabe, il peut être persan. M. Dozy suggère *آزر گون* *āzar-goûn*, couleur de feu (de *آزر* ou *āzar*, feu, et *گون* *goûn*, couleur). Je préférerais *زرقون* *zarqoun*, couleur d'or, qui me semble mieux convenir aux formes arabes et correspond très-exactement à *زرقون* *zarqoun*. Il semble que l'Académie espagnole ait songé à cette étymologie, lorsqu'elle explique *azarcon* par *color aureus*.

Dans tous les cas, notre *jargon* me paraît venir de cette expression persane qui définit très-exactement la couleur de la gemme. N'oublions pas que celle-ci est originaire de Ceylan, de l'Inde et du Pégu.

JARRE. Esp. *jarra*, *jarro*; portug. *jarra*, *zarra*; ital. *giara*, *giarro*; dans l'Archipel, *iarros*³. De l'arabe جرة *djarra*, «*djarres*, grands vases de terre, dont chaque maison (au Caire) est pourvue pour mettre l'eau.» (Niebuhr⁴).

JASERAN. Esp. *jacerina*, portug. *jacerina*, ital. *gliazzerino*. Voir les étymologies arabe et persane proposées par M. Dozy (*Gloss.* p. 289) et par M. Defrémery (*Revue crit.* 26 déc. 1868, p. 407, et *Journ. asiat.* mai-juin 1869, p. 529, 530).

JASMIN. Esp. *jazmin*, portug. *jasmín*, ital. *gelsomino*; chez les botan. *jesminium*, *jesseminium*, *gelseminum*, *gelsmium*, etc. De ياسمين *yâsemîn*, que les Arabes ont emprunté aux Persans.

JAVARIS. «Espèce de sanglier d'Amérique.» (Nouv. Vocab. de l'Acad. franç.⁵.) On écrit mieux *javari*. C'est l'espagnol *jabali*, sanglier, nom appliqué en Amérique au pécarî. *Jabali* est l'arabe جبلي *dyabali*, montagnard, formé de جبل *djabal*, montagne, le sanglier étant appelé *porc des montagnes*. (Voy. Engelmann, *Gloss.* p. 288.)

JÉHOVAH. Transcription de l'hébreu יהוה *Iehovah*. L'expression hébraïque *Yahv*, écrite sans voyelles, les écritures sémitiques anciennes n'en ayant point, était un nom ineffable de la divinité. Dans le texte biblique, les Massorètes lui donnèrent les voyelles du mot אדוני *Adonai*, afin que le lecteur prononçât ce dernier mot. La transcription *Jéhovah* ne remonte pas chez nous au delà du xvi^e siècle.

JUBARTE. Sorte de baleine. C'était le terme employé par les pêcheurs basques. Le même mot que *gibbar*. (Voy. ce mot.)

JUBILÉ. Le latin biblique *jubilæus*, d'où vient notre mot, est formé sur l'hébreu יובל *yöbel*, qui désigne une sorte de trompette, au son de laquelle on annonçait l'année du jubilé, שנת היובל *chenath ha-yöbel*.

JUBIS. Terme de commerce. Raisins secs en caisse. C'est une altération de l'arabe زبيب *zebib*, raisin sec, comme le prouvent les vieilles formes *azebit*, *anzibet*: «Pro cargua de *azebits* seu *racemis*,» dit un vieux tarif de Carcassonne, cité dans Du Cange. Ces dernières, ainsi que l'espagnol *azebite*, *acebite*, ont gardé l'article *al*, dont le *l* s'assimile au *z* suivant: *az-zebib*. En portugais, *acipice* a pris une signification plus générale, celle de *menues friandises propres à aiguïser l'appétit, à rafraîchir*. Diverses contrées musulmanes, ne buvant pas de vin, livraient leurs raisins séchés au commerce, et cet aliment était fort estimé des Arabes; Razi le regarde comme plus nutritif que la dattes: الزبيب لا يسدد كما يفعل النمر أقوى وأغدا منه. «Le raisin sec n'obstrue point comme fait la dattes, bien que plus nourrissant qu'elle.» (Man. arabe déjà cité, fol. 43 verso.)

JUGOLINE. — Voy. GENGÉLI.

JULEP. Esp. et portug. *julepe*; ital. *giulebbo*, *giulebbe*; bas latin, *julapium*. De l'arabe-persan جلاب *djoulab* ou *djoullab*, qui a le même sens. «Ils font une potion... qu'ils donnent au malade et qu'ils appellent... *julab*, c'est-à-dire *eau bouillie*, mot d'où il y a assez d'apparence qu'est venu celui de *julep*, dont nous nous servons.» (Chardin⁶.) Le persan *djoulab* ou *goulab*, گلاب, est formé de گل *goul*, rose, et آب *ab*, eau; *goulab* signifie, en effet, *eau de rose*, mais se dit aussi de plusieurs autres préparations. Cf. Sacy, *Abdallatif*, p. 317, note 12.

JUPE. Esp. *juba*, *chupa*, veste, *aljuba*; portug. *aljuba*, casaque moresque; ital. *giuppa*. De l'arabe جبّة *djoubaa*. (Voy. Dozy, *Dict. des vét.* p. 107.) «Par-dessus le caftan, les Turcs mettent une *juppe* ou surtout à manches très-courtes.» (Niebuhr, *Voy. en Arab.* p. 210.)

¹ A ces formes, se rattache le mot *sory*, «sel vitriolique des anciens» (Bescherelle); en persan, سوری *sûri*, vitriol rouge, c'est-à-dire cinabre ou minium, dans Richardson. *Sory* manque dans la plupart des dictionnaires. Il est question dans Plinius, et avant lui dans Vitruve, d'une ore jaune appelée *sil*, offrant plusieurs variétés qui se distinguent par le nom des pays d'où elles proviennent, *sil Seyneum* serait le *sil* de Seytos (voy. *Dict. de Diderot*, t. XXI, p. 165).

² *Gloss.* p. 225.

³ «A Trapano (Candie), il y a une grande fabrique de marmites de terre, de pots et de grosscs cruches à huile (*iarros*).» (Tournfort, *Voyage du Levant*, t. I^{er}, p. 53.)

⁴ *Voyage en Arabie*, éd. Smith, p. 194.

⁵ Paris, V^e Bochet, 1831.

⁶ *Voyage en Perse*, éd. Smith, p. 332.

K

KABIN. Somme payée par le mari musulman à la femme qu'il répudie. Le mot s'est dit aussi des mariages temporaires contractés par les marins provençaux avec des femmes grecques dans l'Archipel. (Litttré.) Du persan کابین *kābin*, même sens.

KABYLE. Nom tiré de l'arabe قبيلة *qabila*, tribu.

KADELÉE. Espèce de haricot de la Malaisie (*Phascolus maximus*, *cadellium* de Rumpf). C'est le javanais *kadélé*, en malais kedeli. Nos dictionnaires de botanique donnent les variantes *cadali*, *kadali*, *cadeli*.

KADINE. «Mot qui signifie *dame* en ture et se dit des maîtresses en pied du sultan.» (Litttré.) Le ture qādin est une altération de خانم *khātūn*, dame, maîtresse de maison.

KADOCHÉ. Grade élevé dans la franc-maçonnerie. De l'hébreu קדוש *qadoch*, saint, sacré (קדש *qadach*, être saint, en arabe قدس *qadas*).

KAIMAC. Sorte de sorbet ture. Le mot ture کایماق ou کایماق *kāimay* signifie proprement *crème du lait*.

KALPAK. Bonnet à la tartare, est le même mot ture que le *colback*. (Voy. ce mot.)

KANCHIL. Chevrotain des forêts de Sumatra. (Bonillet, *Scienc.*) En malais kanchil, *moschus Javanicus*.

KAVA. Boisson enivrante des Polynésiens. «Il y a identité entre ce mot et le mot *kavoua*, café des Arabes, qui se prononce de la même manière. Ces deux boissons sont servies chaudes.» (Rienzi¹.) — Voy. CAFÉ.

KAZINE. Trésor du Grand-Seigneur. De l'arabe خزينة *khazīna*, venant de la même racine qui a donné *magasin*.

KERMÈS. Esp. carmes, alquerque, portug. kermes. De l'arabe-persan قرمز *qirmiz*, même sens. Les botanistes écrivent en latin *chermes*.

KETMIE. Genre de plantes de la famille des malvacées, comprenant un assez grand nombre d'espèces exotiques (*Hibiscus*). De l'arabe خطمي *khātmi* ou *khīmi*, qui est l'althea dans Freytag, la mauve des marais (*marshmallow*) dans Richardson, la *guimauve* dans Boethor. Celui-ci donne aussi ختمية *khēmiya*, *ketmie*.

Ketmie, que certains dictionnaires donnent comme le nom d'une malvacée, est probablement une faute d'impression, pour *ketmie*.

KHAMSIH ou **CHAMSIH.** Vent d'Égypte. Transcription de l'arabe خمسين *khamṣin*, mot qui signifie proprement cinquante (de خمس *khamṣ*, cinq), et a été, dit-on, appliqué à ce vent parce qu'il souffle pendant cinquante jours. (Voy. J.-J. Mareel, *Contes du cheykh El-Mohdy*, t. III, p. 318.)

KHAN. Sorte d'hôtel pour les voyageurs, en Orient. C'est l'arabe خان *khān*, même sens, dont l'origine est persane. (Comp. خانه *khāneh*, maison.) Dans le sens de *prince*, *chef*, le mot est aussi persan et a la même orthographe.

On trouve quelquefois *khan* écrit par un simple *h*, *hum*.

KHANDJAR. — Voy. ALFANGE.

KHARBÉGA. «Nom d'un assemblage de trous que l'on creuse symétriquement sur une surface plane, et dans lesquels on pose des cailloux ou des noyaux de datte en guise de pions, comme pour le jeu de dames: خربقة *khARBEGA*» (Cherbonneau, *Dict. franç.-arab. pour la conversation en Algérie*.)

KHÉDIVE. Titre donné au vice-roi d'Égypte. Du persan خدیو *khediv*, roi, prince, souverain, mot adopté par les Turcs.

KIBLA ou **KIBLAT.** Point vers lequel les Musulmans se tournent pour prier (direction du temple de la Mecque). En arabe قبله *qibla*, dont le sens propre est *chose placée en face*.

KIMA. Tridacne géant (*Chima gigas*). Du malais کیم *kīma*, qui se retrouve dans les autres idiomes de l'Archipel Indien. Néanmoins, le terme scientifique *chama* et les mots français correspondants *chame*, *came*, qui désignent un genre de coquillages, ont été pris du grec χήμη.

KIOSQUE. Du persan et ture کوشک *koūchk*, belvédère, palais, villa. Le mot nous est venu par les Turcs qui font toujours sentir un *i* bref après le ک *k*.

KURCHIS. Corps de cavalerie persane composé de l'ancienne noblesse. La finale *s* est la marque du pluriel, car le mot est en persan کورچی *qourchi*².

L

LAMPOEJANE. Espèce de gingembre. Du malais-javanais

لَمْوْجْ *lampōyang*, qui se rattache peut-être au mot لَمْوْجْ

¹ Océanie, t. I^{er}, p. 45.

² Regis Persarum praetorianus eques : sunt numero 12,000. (Castell.)

lampou, excessif, par allusion à la force de cette épice. Le mot nous est venu par les Hollandais, ce qui explique la substitution du *j* à l'*y*.

LANGIT. Nom attribué par quelques botanistes à l'arbre plus connu sous le nom d'*aillante* ou *vernis du Japon*. C'est le malais *كابو لاغت kəyōu lāngūt*, arbre du ciel. J'ignore l'origine de cette appellation.

LANTARD. Espèce de palmier (*Borassus flabelliformis*), *lontarus* de Rumpf¹. Du malais *لنتار lontar*. On tire en grande quantité de cet arbre la liqueur appelée *toddi* ou vin de palme.

LAQUE. Gomme laque. C'est un mot d'origine indienne, qui nous est venu par l'arabe-persan *لآك lak* ou *لاك lak*². La gomme laque, comme les autres gommes, est le suc épais d'un arbre, ou plutôt de diverses espèces d'arbres qui croissent aux Indes orientales. « Les Indiens de la côte de Malabar l'appellent *caulacca* », dit d'Herbelot³. *Caulacca* n'est pas la substance elle-même, mais l'arbre qui la produit, car le mot signifie *arbre de la laque*, du malais *كابو kəyōu*, arbre. Les Arabes ont d'ailleurs appliqué le mot *lak*, *loulk*, *lik*, à des substances colorantes analogues à la gomme laque⁴.

L'italien *lacca* signifie à la fois *laque* et *cire à cacheter*; dans ce dernier sens on dit en espagnol et en portugais *lacre*. La cire à cacheter doit ce nom à la gomme laque employée pour la colorer⁵.

LAZULI (LAPIS). — Voy. *AZER*.

LASCAR. Matelot indien de la classe des parias. Du persan *لشکر leshker*, armée, troupe.

LEBECKE. Espèce d'acacia asiatique et africain (connu à la Réunion sous le nom de *bois noir*). De l'arabe *لبح lebbk*. Le nom du genre *lebeckie* (*Lebeckia*), qui comprend des arbustes du cap de Bonne-Espérance, a sans doute la même origine étymologique.

LÉVIATHAN. Transcription, dans saint Jérôme, de l'hébreu *לִיָּאָתָן liyathan*, qui désigne un monstre aquatique ou terrestre mal défini. On peut voir ce qu'en dit Gesenius dans son Dictionnaire hébraïque. Le mot paraît se rattacher à la racine *לָוַח lavah*, replier, tordre, en arabe, *لوى lawa*; le léviathan serait un animal capable de se recourber en replis tortueux, un serpent, un dragon.

LILAS. Esp. *lilac*, portug. *lilazaro*. Les Arabes disent *كَيْلَك*, *lilac*, *lilac*. (Meninski, *Onomast.* au mot *Syringa Persica*.) Ces mots, qui ne sont point d'origine arabe, se rattachent au persan *نیل nil*, indigo (voy. *ANIL*); on trouve les diverses formes persanes: *نیلک*, *نیلج*, *نیلج*, *نیلک*, *نیلک*, *نیلک*, *نیلک*, *نیلک*, *نیلک*, *نیلک*, se rapportant toutes à l'indigo; ce qui montre le changement de *n* initial en *l*. L'arabe *lilak* peut être pris de l'un quelconque de ces mots, ou mieux encore, je pense, du diminutif *لَيْلَك lilak*, bleuâtre, comme les doigts bleus par le froid⁶, nuance qui caractérise parfaitement les fleurs du lilas de Perse, lesquelles sont d'un *pourpre pâle*⁷.

LIMON. Fruit. Esp. *limon*, portug. *limão*, ital. *limone*. De l'arabe-persan *لیمون leimōn*, même sens.

Plusieurs espèces de citronniers portent aussi le nom de *lime*, *لیم*, et portug. *lima*; en arabe *لیمة lima*. (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 297.)

LISME. Droit qu'on payait aux régentes barbaresques pour la pêche du corail. De l'arabe *لازمة lāzim*, *lāzima*, chose obligatoire, dette, impôt. (Defrémery.) M. Cherbonneau donne la forme *لزمة lezma* qui convient encore mieux pour l'étymologie. (*Dictionn. franc.-arab.* au mot *tribut*.)

LOC. Mesure des liquides chez les Hébreux. Transcription de l'hébreu *לוג log*.

LOOCH. Portug. *looch*. Terme de pharmacie, pris de l'arabe *لحوق la'ūq*, pecton qu'on lèche, c'est-à-dire qu'on prend à petites gorgées; du verbe *لَعَق la'aq*, lécher, lamper.

LORI. Nom d'une espèce de perroquet. C'est le malais *لوري loiuri* ou *لوري loiuri*, qui désigne un perroquet des Moluques. « Le lori, dont les teintes rouges si variées surpassent en splendeur celles de la plus belle tulipe. » (Rienzi, *Océanie*, I, p. 49.)

LAUD. Esp. *laud*, portug. *alaude*, ital. *liuto*. De l'arabe *آلَاوْد al-ōūd*, nom du même instrument.

M

MACABRE. Quoi qu'en disent maints dictionnaires, la meilleure étymologie qu'on ait encore proposée pour la *danse macabre* est celle qui interprète *macabre* par *cimetière*, de l'arabe *مقابر maqābir* (plur. de *مقبرة maqbara*, tombe), mot qui est resté en portugais sous la forme *abnocavar*,

et dans certaines régions de l'Espagne sous celle de *macabes*⁸, signifiant l'une et l'autre *cimetière*. Danse du cimetière ou des tombeaux est assurément une qualification des plus justes pour la danse macabre.

Quant à la danse des *Macchabées*⁹, *chorea Macchabæorum*,

¹ *Herbarium Ambroianse*, ouvrage écrit dans la seconde moitié du xvi^e siècle, publié en 1741.

² Le double *k* n'est dû, semble-t-il, qu'à la tendance des Arabes à tritiser tous leurs mots.

³ D'Herbelot, *Biblioth. orientale*, au mot *loulk*.

⁴ *Biblioth. orientale*, au mot *loulk*.

⁵ Voy. Dozy, *Gloss.* p. 295 et 296.

⁶ « Nilak, a little blue, bluish; blue as the fingers with cold pinching. » (Richardson.)

⁷ *Diet. d'hist. nat.* de Dèterville, t. XVIII, p. 32. Les anciens botanistes, Matthioli, Dodonée, Tournefort, etc., conservent la forme arabe *lilac*, d'où *lilacée*, *lilacine*.

⁸ Voy. Dozy, *Gloss.* p. 168.

⁹ Voy. Littré, au mot *macabre*.

citée dans Du Gange, comme on n'y voit figurer ni Éléazar, ni ses six frères, ni leur mère, mais seulement une série de personnages qui disparaissent à tour de rôle « pour exprimer que chacun de nous doit subir la mort ». Je tiens pour assuré que *Macchabæorum* n'est là qu'un représentant de *maqîbir* ou *macabes*, cimetière; fantaisie interprétative dont il ne manque pas d'exemples en notre langue¹.

MACHE. Herbe qu'on mange en salade (*Valerianella locusta*). Probablement du verbe *mâcher*, dit M. Littré. Cependant le mot est en arabe *مأى* *mâch*, la mâche, dans Boethor. Mais *mâch*, d'après les dictionnaires de Freytag et de Richardson, est une espèce de légume du genre des pois. Et cette signification ressort évidemment du passage d'Auvienne sur ce mot, p. rir de l'édition de Rome. Je ne sais si Boethor a fait quelque confusion ou si vraiment *مأى* se prend dans le sens de notre mâche.

MADRAGUE. Pêcherie pour le thon. Esp. *almadraba*, portug. *almadrava*. M. Dozy a fait voir dans son *Glossaire* sur Edrici (p. 310) et dans le *Glossaire* d'Engelmann (p. 148 et suiv.) que le terme espagnol n'est autre que l'arabe *المزقة* *al-mazraba*, venant de *زرب*, entourer d'une haie². La madrague est un grand parc formé avec des filets dans la mer, et divisé en compartiments où le poisson est successivement chassé.

MAGASIN. Esp. *magacen*, *almagacen*, *almarcen*, *almacen*, portug. *almacen*, *armazen*, ital. *magazzino*. De l'arabe *مخزن* *malhzen*, plur. *مخازن* *malhâzin*, grenier, lieu de dépôt, venant du verbe *خزن* *mettre en magasin, serrer, conserver*.

MAHALEB. Vulgairement *bois de Sainte-Lucie*. C'est l'arabe *مهلبل* *mahlâb*, même signification. (Razi, man. déjà cité, folio 45 verso.) Sous ce nom, on exportait autrefois de Syrie en Europe un petit fruit employé en médecine et qu'on utilise encore dans la parfumerie. Ce fruit a quelque ressemblance avec un noyau de cerise; aussi nomme-t-on l'arbre qui le produit *cerisier odorant* ou *cerisier mahaleb*; Belon écrit *macaleb*, Lobel et Anguillara *macaleb*, Gordus *machaleb*. Quant au nom vulgaire *bois de Sainte-Lucie*, on en peut voir l'origine dans Littré au mot *Lucie*.

MAHARI. Espèce de chameaux. Transcription de l'arabe *مهاير* *mahârî*, plur. *مهاير* *mahriya*. Ce nom leur vient, dit-on, de *مهر* *Mahr*, père d'une tribu. « C'est cette même race, dit le naturaliste Desmarest, que Diodore et Strabon ont nommée *camelos dromas*, et qui seule devrait porter le nom de dromadaire. » Cet auteur écrit *mahari* et donne pour synonyme *raguabil*, qui représente *رواحل* *ra-râhîl*, plur. *رواحل* *rahîla*, monture.

MANOMÉTAN. Rienzi, le voyageur géographe, veut qu'on dise *mohammédan*, le nom du Prophète étant *محمد* *mohammed*, le loué, et non *Mahomet*.

MANONNE. Sorte de galère turque. Esp. *malona*. D'après Müller, c'est l'arabe *مأون* *ma'ûn*, vase. *Ma'ûn* signifie en effet *ense, murair, pot*, et en général tous les ustensiles d'une maison, et bien d'autres choses encore. M. Dozy, à qui j'emprunte cette étymologie³, ne dit pas sur quelle base s'appuie l'auteur pour passer de là à la galère turque.

MANOÏX. Singe du genre des macaques. C'est le persan *میمون* *mîmûn*, même sens, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme arabe qui signifie *heureux*, comme l'a fait assez étourdiment l'auteur du catalogue des manuscrits malais de la Bibliothèque nationale; un de ces manuscrits porte en effet le titre de *خوج ميمون* *khodja mîmûn*, que le catalogue traduit *maître singe*. Si l'auteur de cette interprétation avait parcouru seulement le début du conte, il aurait compris qu'un père, joyeux de la naissance de son premier-né, ne le gratifie pas du nom de *maître singe*.

MAINATE. Genre d'oiseaux de l'archipel Indien. Une des espèces porte le nom de *nîmo* ou *mainou*. Ces mots sont assurément malais. Mais Marsden ne donne que *مینا* *mî-na*, et le Dictionnaire de l'abbé Favre rattache ce mot, qu'il écrit sans *i* à final, à l'hindoustani *maîna*.

MANELOUK. Esp. et portug. *maneluco*, ital. *mammalucco*. De l'arabe *مملوك* *maulûk*, esclave, participe passif du verbe *ملك* *malak*, posséder.

Malamoque, nom que les marins donnent à un albatros au bec noir, au plumage entièrement noirâtre, ne serait-il pas une altération de ce même mot, par allusion à la couleur des nègres manelouks?

MANGIER. Arbre des Indes orientales, aussi nommé palétuvier. En malais, *مangkay* *mangghi-mangghi*, même sens.

MANGOSTAN. Fruit d'un arbre des Indes. « Le fruit le plus exquis de l'Orient, et peut-être du monde, est le mangoustan (*Garcinia mangostana*)⁴. » Du malais *مangkis* *manggis*, Marsden ne donne que *مangkis* *manggis* et *مangkis* *manggis*; la forme *manggis* est dans le Dictionnaire de l'abbé Favre (en javanais, *mannggis*).

MANGUE. Fruit du mangnier (*Mangifera Indica*); du malais *مangkay* *mangga*, même sens.

MANUCODE. Oiseau de paradis. Du malais-javanais *مانق* *manouq*, oiseau. L'oiseau de paradis est appelé *مانق دیوات* *manouq-dewîta*, oiseau des dieux.

¹ C'est ainsi que d'anciens actes en latin interprètent par *centum naves*, cent noix, le nom du village de Samois, près Paris. Les Portugais, trouvant dans le royaume d'Adel une montagne nommée *djebel al-fil*, montagne de l'éléphant, l'appellèrent *Monte-Felice*. Le voyageur Poncet nomme le monastère de Bisan, en Abyssinie, monastère de la Vison. (Voy. Bruce, édit. Panckouke, t. I^{er}, 509, et t. II, 166.)

² Cf. toutefois une remarque de M. Deferméry. (Journ. asiat. mai juin, 1869, p. 538.) Le savant professeur aimerait mieux rattacher madrague à la racine *درب* *darab*, planter, enfoncer un pieu.

³ Gloss. p. 299.

⁴ Rienzi, *Océanie*, t. I^{er}, p. 106, 11^e colonne. *Mangoste*, animal, n'a aucun rapport avec le mangoustan.

MARABOUT. Religieux musulman. Esp. *morabito* (ermite), portug. *marabuto*. De l'arabe مرابط *morābiṭ*, prononcé à peu près *merābot*, à cause du ط emphatique.

MARAVÉDIS. Ce mot, que nous avons pris de l'espagnol *maravedi*, est primitivement le nom d'une monnaie d'or frappée sous la dynastie des Almoravides, appelés en arabe مرابطين *marābiṭīn* (du même mot qui a donné *marabout*). *Maravedi* est une altération de l'adjectif *morabiṭ*, comme qui dirait *almoravidien*. Le portugais a *maravedim* et *marabino*. La forme provençale *maraboti* vient directement de l'arabe et confirme la communauté d'origine de *marabout* et *maravédis*.

MARCASSITE. Pyrite de fer. Esp. *marquesita*, autrefois *marcasita*, portug. *marquesita*, ital. *marcassita*, bas lat. *marcasita*. De l'arabe مرتشيتا *marqachīṭā*, que Boethor écrit مرتشيطا *marqachīṭā*, en persan مرتشيشه *marqachīsha* (Richardson). La première orthographe est celle de Razi (man. déjà cité, fol. 50 recto) et celle du traité d'alchimie de Djābir (Géber, man. n° 1080 du suppl. arabe de la Bibl. nat. folio 5 recto et *passim*), et en général la seule que j'aie rencontrée dans les manuscrits. Aussi je soupçonne fort le مرتشيشه *marqachīsha* ci-dessus d'être une fautive lecture, causée par la facile confusion du ث *th* avec le ش *ch*.

MARFIL OU MURFIL. Ivoire. Esp. *marfil*, portug. *marfim*. On trouve aussi les formes *olnafi*, *alnafi* (x^e siècle). Les Arabes appellent l'ivoire ناب الغيل *nāb al-ḡīl*, dent de l'éléphant, et c'est de là qu'on a voulu tirer *marfil*, étymologie acceptée des uns (Diez, Defrémery), repoussée par les autres (Engelmann, Dozy¹). L'origine reste donc incertaine. La syllabe finale semble bien être l'arabe فيل *fil*, éléphant; mais peut-être la première partie est-elle un mot asiatique ou africain, étranger à l'arabe et ayant le même sens que *nāb*, dent.

Il y a, en vieux français, un terme qui n'est pas sans offrir quelque analogie avec la première syllabe de *marfil*. C'est le mot *mire*, défense de sanglier (d'où sanglier *mire*, sanglier de cinq ans, déjà muni de ses défenses), correspondant, comme sens, à l'italien *sanna*, *zanna* (qui est l'arabe سن *sin*, dent). L'origine de *mire* est inconnue.

MARKAB. Étoile α de la constellation de Pégase. De l'arabe مركب *markab*, monture.

MASCARADE. Esp. et portug. *mascara*, masque; ital. *maschera*, même sens. Il a été surabondamment démontré par divers étymologistes, contrairement à l'opinion de Diez, et notamment par MM. Mahn et Dozy, que *mascara* et *maschera* ne sont rien autre que l'arabe مخففة *maskhara* signifiant *bouffon*, *farceur*, *histrion*; *plaisanterie*, *drôlerie*, *mo-*

querie. Je crois inutile de reproduire les arguments exposés en détail dans le *Glossaire* de MM. Engelmann et Dozy. (Voy. p. 304 et suiv.)

Il y a longtemps que Chardin écrivait, dans son *Voyage en Perse* : « Ils (les Persans) appellent ces sortes de divertissements *mascaré*, c'est-à-dire jeu, plaisanterie, raillerie, représentation, d'où est venu notre mot de *mascarade*. » (Édit. Smith, p. 242.)

MASSORE. Travail critique fait par les docteurs juifs connus sous le nom de Massorètes, pour fixer le texte de la Bible. De l'hébreu מסורה *masōrah*, tradition, lecture traditionnelle.

MAT. Terme du jeu des échecs. (Voy. ÉCHEC.)

Mat, adjectif, au sens de *terne*, vient du *mat* des échecs. « Dans les anciens auteurs, dit M. Littré, *mat* signifie *las*, *humilité*; c'est de ce sens qu'on est allé au sens de *terne*, qui paraît très-récent. » L'espagnol a *mate*, couche de blanc avant de dorer, qui est assurément le même mot. Il est remarquable qu'en hindoustani le terme مات *mat*, importé du persan, a aussi les deux sens : *check-mate*; *astonished*, *confounded*. (Shakespear, *Diet. Hindust. and Engl.*)

MATAMORE. Silo pour le grain. « Les Maures et les Arabes, dit Raynal², serrent leurs grains dans des *matamores* ou magasins souterrains. . . . La forme des *matamores* ne diffère que peu de celle de nos puits. » C'est l'arabe مضمورة *matūnūra*, fosse souterraine, silo.

De ce mot vient l'espagnol *matmorra*, cachot, fosse, prison. On peut voir, dans la *Relation du sieur Monette*³, qui fut captif au Maroc de 1670 à 1681, la description de la *matmorra* où on le renfermait la nuit avec les autres esclaves : « C'étaient de vrais silos creusés sous terre . . . on faisait descendre les esclaves dans ce trou par une échelle de corde. »

MATASSINS. Esp. *matachin*, portug. *muchachim*, ital. *matucino*. M. Dozy dérive ingénieusement ces mots de l'arabe وچه *ouadjh*, visage, employé dans le sens de *masque*, d'où un verbe توجّه *tawadjjah*, se masquer, et enfin le participe متوجه *mutawadjjih*, au pluriel متوجهين *mutawadjjihīn*, personnes masquées, *matassins*⁴. (Voy. *Gloss.* p. 309, 310.)

MATELAS. Esp. et portug. *almadraca*, prov. *almatrac*, ital. *matarazzo*, *matrasso*, has lat. *almatracum*, *matracium*, *mataricium*, *almatricium*, vieux fr. *materas*, *mathelas*, *matterat*, *matelat*. De l'arabe مطح *maṭaḥ*, lit, *matelas*, dans Boethor. Ce mot vient de la racine طرح *ṭaraḥ*, jeter, qui a

¹ M. Dozy dit que, dans l'expression *nab al-fil*, le génie de la langue ne permet pas de supprimer l'article et de dire *nab fil*; cependant Boethor traduit le mot dont il est ici question par سن فيل *sin fil*, expression tout à fait pareille à la forme contestée. Et, en outre, il existe un certain nombre de mots composés, tels que ماورد *mā-ouard*, بنزهر *benzher* (loupe, littér. *fil du poisson*), etc. où l'article manque. Il n'y a donc aucune impossibilité à ce qu'on ait dit *nab-fil*.

² *Hist. philoa. des États barbaresques*, édit. Pouchet, t. I^{er}, p. 47.

³ Dans le *Tour du monde*, t. I^{er}, p. 210.

⁴ Citons pour mémoire l'explication suivante : « Il y eut vers 1384, en Provence, une sorte de Jacquerie dont les trop nombreux associés étaient connus sous le nom de *tuchins* ou coquins; et dans quelques parties du Midi, sur le territoire de Bornes, par exemple, on appelle encore *matouchins* (*mati tuchini*) les brigands et les filous. » (*Magasin pittoresque*, numéro de février 1876, p. 55, d'après M. Ph. Giraud, *Notes chronolog. pour servir à l'histoire de Bornes*, 1859.)

donné un autre mot de sens analogue, طراحة *ṭarāḥa*, coussin.

Pour comprendre comment le lieu où l'on jette, ou bien la chose jetée (*matrah*, *motrah*) a pu s'entendre d'un lit, d'un matelas, il suffit de se rappeler que les Orientaux n'ont ou n'avaient pas de lits proprement dits, à la façon des nôtres, avec un châlit, mais qu'une simple couverture, un matelas jeté à terre en tenait lieu. On peut comparer les expressions latines *stratum*, *stragulum*, rattachées à *sternere*.

MATRACA. Roue garnie de marteaux de bois. (Bescherelle.) Ce mot est espagnol, et dans cette langue il désigne aussi la crécelle de bois qui remplace les cloches à certains jours de la semaine sainte. C'est l'arabe مطرقة *miṭraqa*, marteau, instrument pour frapper, de la racine طرق *ṭaraq*, frapper. On connaît, bien que les dictionnaires français ne le donnent pas, le mot *matraque*, employé en Algérie dans le sens de bâton, trique; c'est la prononciation algérienne du même terme arabe مطرق (Voy. Cherbonneau, *Dict. fr.-ar.* au mot *trique*¹.)

MATRAS. Vase employé dans les opérations chimiques. Ambroise Paré écrit *matelas*; on trouve au xiv^e siècle *matheras* par un *th*. Tournefort parle de «bouteilles en cuir faites en pyramide», en usage dans l'île de Samos et appelées *mataras*². Ce dernier mot est assurément identique à l'arabe مطرة *maṭara*, outre de cuir. En est-il de même de notre *matras* et de l'espagnol *matraz*? Silv. de Sacy, trouvant le mot امطار, vases, dans la traduction arabe de l'évangile de saint Jean (ch. II, vers. 6), pense que c'est un terme d'origine grecque³.

MEDJIDIEN. Décoration ottomane instituée en 1851 par le sultan Abd-ul-Medjid. Le nom عبد المجيد *abdou'l-medjid*, signifie en arabe *serviteur du Glorieux*, c'est-à-dire de Dieu. *Medjidieh* est un adjectif féminin مجدية formé sur *medjid*, en tant que nom du sultan; il peut s'interpréter la *medjidienne* ou la *glorieuse*.

MEDREÇA ou MÉDRESSEH. Établissement d'éducation. Transcription de l'arabe مدرسة *medresa*, qui vient de درس *daras*, enseigner, apprendre.

MÉIDAN ou MAÏDAN. Place dans les villes de l'Orient. Transcription de l'arabe ميدان *meïḍān*, place, hippodrome. Il paraît qu'on trouve en vieil espagnol *almidana*, avec ce dernier sens, *hippodrome*⁴.

MELCHITE. «Le nom de melchites, qui veut dire *royalistes*, est celui que les eutychiens donnèrent aux orthodoxes, à cause que les empereurs, qui étoient catholiques,

autorisoient la saine doctrine par leurs édits et au contraire proscrivoient les eutychiens.» (Bossuet.) De Théobren ܡܠܚܝܬܐ *melch*, roi.

MÉLOCHIE. Genre de plantes de la famille des malvacées. Lat. botan. *melochia*. De l'arabe ملوخية *melōkhīa*, ou, comme écrit Richardson, ملوخيا *mouloukhīa*, espèce de mauve. Le mot arabe paraît être une altération du grec μολάχη, mauve. C'est donc à tort que le manuscrit de Razi⁵ écrit ملوكية *meloūkia* par un *k*, comme si le mot se rattachait à ملك *melik*, roi, et signifiait *royale*: الملوكية قريبة من العلف *la melokia est voisine de l'arroche*, ce qu'il faut entendre non point sous le rapport botanique, mais au point de vue de l'usage médical, l'arroche ou bonne-dame passant, comme la mauve, pour émollient, rafraîchissante, laxative.

MÉRINOS. «Les traces du mérinos se rencontrent dans maintes tribus (de l'Algérie), et il n'est pas improbable que ce soit des environs de Tlemcen, où existe encore la tribu des Béai-Mérin, que soit partie la fameuse race des mérinos.» (Tisserand, cité par M. Littré dans les *Additions au Dictionnaire*.) M. Sanson, professeur de zootechnie à l'école de Grignon, n'est pas éloigné de croire à cette origine du mouton mérinos.

MESCAL. Instrument de musique en usage chez les Turcs, n'est autre chose qu'une espèce de flûte de Pan qui ne compte pas moins de vingt-trois tuyaux. (Bouillet, *Scène*.) Transcription de l'arabe ميثقال *mithqāl*, que les Turcs prononcent *mesqāl*. Le mot ميثقال désigne le plus ordinairement un poids bien connu, le *miscal* ou *methcal* (valant 24 carats), en esp. *natical*, portug. *natical*, *metical*, de la racine ثقل *thaqal*, peser. Mais c'est aussi, bien que Freytag n'en dise rien, le nom d'une espèce de flûte de Pan: «Aliquot fistulæ simul junctæ, quæ flatu oris inflantur», dit Meninski.

MESQUIN. Esp. *mezquino*, portug. *mesquinho*, ital. *meschino*. C'est l'arabe مسكين *meskin*, pauvre, qui ne possède rien.

METEL, METHEL ou POMME MÉTELLE. Vulgairement nommée *pomme épineuse*, *herbe au diable*, *herbe aux sorcières*, en botanique *Datura stramonium*. «La stramoine metel, dit Bosc, croît en Asie et en Afrique. Elle est narcotique, et les charlatans de l'Inde en font usage pour guérir les maux de dents et occasionner des visions qu'ils expliquent ensuite conformément à leur intérêt⁶.» C'est l'arabe ماثل *māṭil*, même sens, mot qui manque dans Meninski, Freytag, Richardson, mais que donne Boethor⁷, et que j'ai relevé aussi dans l'*Aḥḥamṣouri* de Razi⁸.

¹ L'origine de ce dernier terme, *trique*, n'est pas bien établie. Il ne serait pas impossible qu'elle se rattachât au même verbe arabe *ṭaraq*, frapper. Le languedocien a *truca*, cogner, frapper; mais la forme *trunca*, casser un frappant, porte à rapprocher ces deux mots du latin *truncare*. *Troquer*, échanger, pourrait se rattacher à un mot signifiant *frapper*, si l'usage de se frapper réciproquement dans la main pour conclure un marché est ancien.

² *Voyage du Levant*, t. II, p. 131.

³ *Abdallatif*, p. 284. Le latin a *matula*, vase, qui aurait donné *matras*.

⁴ Gayangos, trad. de Macrari, II, 485; dans Dozy, *Gloss.* p. 164.

⁵ N° 1005 du sup. ar. de la Bibl. nat. fol. 42 recto.

⁶ *Dict. d'hist. nat.* t. XXXII, p. 210.

⁷ Aux mots *stramonium*, *noix metel*, *pomme épineuse*.

⁸ Man. ar. déjà cité (Traité III, ch. XXVII, fol. 47 verso et 48) جوز ماثل نخدر ورتما جنل. «La noix metel provoque la stupeur et quel parfois tue.» Le mot est aussi dans l'*Avicenne* imprimé de Rome, p. 190. Avicenne compare la noix metel à la noix vomique.

Une variété de stramoine porte le nom de *tatule*, qui est l'arabe طاطلة *tātila* (dans Boethor). Peut-être est-ce le même mot que *datura*, lequel serait, d'après d'Orbigny, une corruption d'un terme arabe. (Cf. les formes arabes-persanes تاتولہ, تاتولة, *tatoûla*, *tatoûla*, qui montrent la correspondance de *r* et *l*.)

MÉZÉRÉON, MÉZÉRIÛN ou ALMIZÉRIÛN. Esp. *mezercon* (mot qui manque dans le *Gloss.* de M. Dozy). C'est primitivement la caméléte; le nom s'est appliqué plus tard, chez Gesner et les botanistes allemands, à l'espèce de laurier dit *bois-gentil* ou *garou*, dont le port et les qualités causitives sont assez semblables. De l'arabe-persan ماذرون ou مازرون *māzriyūn*, donné par Casteln., que Freytag n'a pas noté, mais qu'on lit dans l'*Almansouri* de Razi (fol. 50 verso du manuscrit déjà cité). Boethor écrit معزرون (au mot *caméléte*).

MILS. * Nom que les Persans modernes donnent aux exercices de gymnastique faits avec des espèces de massues. Les mils ont été introduits par M. Harriot en Europe et dans nos gymnases. » (Littre.) Je suppose que *mils* est un pluriel et que le singulier *mil* (sans doute prononcé *maîl*) représente le persan میل *mail*, marteau, massue. Le mot ne se trouve pas en ce sens dans les dictionnaires persans; mais il est dans le *Gazophyl. ling. Pers.* qui traduit *martello di porta* par در میل *dar mil* (battant de cloche) et *martello di campana* (battant de cloche) par میل جرس *mil jirs*. C'est sans doute étymologiquement le même mot que notre *mail*, *maillet*, qu'on tire du latin *malleus*, marteau.

MINARET. Esp. *minarete*. De l'arabe منارة *menāra* (prononcé à la turque), signifiant lieu où il y a une lampe (de la racine نار *nār*, briller), puis *lampe*, *fanal*, *phare*, et enfin *minaret*. *Minarete* n'est pas dans le *Glossaire* de M. Dozy, mais on y trouve *almenara*, *candélabre*, *fanal*, et *almenar*, « pied de fer sur lequel on mettait des torches de résine ou de bois résineux pour s'éclairer. »

MIRAMOLIN. Esp. *miramolin*. Corruption de l'arabe امير المؤمنين *amir al-mouminin*, chef des croyants. C'est la même expression, non moins altérée, qu'on trouve dans la relation de Willibald : « *Mirmunius*, roi des Sarrazins. » (*Voyag. anc. et mod.* t. II, p. 79.)

MIRZA. Prince. Transcription du persan میرزا *mīr-zā*, pour امیر زاده *emīr-zādeh*, fils d'émir. *Emīr* est arabe, *zādeh* est persan². De ce dernier mot et de شاه *chāh*, roi, est formé le titre de *chahzadeh*, fils de roi, donné à l'héritier présomptif du trône, chez les Turcs.

MISCHNA. Recueil de traditions rabbiniques. Transcription de l'hébreu מִשְׁנָה *mischnah*, répétition (seconde loi),

du verbe *chanah*, être changé, modifié. (Voy. Munk, *Palestine*, p. 607.)

MISTIQUE ou MISTIC. Catal. *mestech*, esp. *mistico*. Sorte de barque. De l'arabe مسطح *mistah*, plateau à porter le pain, grande poêle à griller le blé, etc. dans Golius, ou *mosattah*, barque armée. (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 344, 345.) Je présume que les deux mots ont dû se confondre dans l'usage, sans quoi *mosattah* eût difficilement donné *mistic* ou *mestech*.

MOBED. Ministre de la religion de Zoroastre. En persan موبد *moubed*.

MOHARRAM. Premier mois de l'année musulmane; *maharram* dans les *Lettres pers.* de Montesquieu. En arabe محرم *mouharram*, qui signifie *sacré*, *interdit* (de la même racine qui a donné *harem*). parce que, avant Mahomet, il était interdit de faire la guerre durant ce mois.

MOHATRA. Sorte de contrat usuraire. Esp. *mohatra*, portug. *mofatra*. C'est l'arabe مخاطرة *mokhātara*, hasard, chance, risque, pari, ainsi que l'indique le *Dictionnaire* d'Ellious Boethor. qui traduit *mohatra* par بيع مخاطرة *bī mokhātara*, littéralement *rente hasardeuse*. Cette étymologie est appuyée par MM. Defrémery³, Dozy⁴, etc.

MOIRE. Ce mot a signifié primitivement une étoffe en poil de chèvre ou d'autres animaux. Quelques étymologistes ont voulu le tirer de l'anglais *mohair*; mais les meilleurs lexicographes anglais tirent au contraire leur *mohair* du français *moire*⁵. Boethor traduit *moire* par مخبر *mokhayyar*, et ce terme arabe paraît être la véritable étymologie. Il correspond à l'italien *mocajardo* ou *mucajardo*, « una sorta di tela di pelo. » مخبر *mokhayyar*, comme bien d'autres expressions, manque dans Freytag; mais il est dans Richardson : « A kind of coarse camelot or hair-cloth », et dans Meninski : « Cilicii panni telae vilioris species, capripilium. »

MOISE. Terme de charpente : pièces de bois plates assemblées deux à deux, parallèlement, par des boulons, et servant à maintenir la charpente. Je suis porté à croire que *moise*, *moisine* (comme on disait au x^e siècle), représentent l'arabe مؤازي *mowāzī*, parallèle. M. Gaston Paris a fait remarquer que *moise* peut correspondre au latin *mensa*, table, comme *toise* à *tensa*. Cela est vrai; mais pourquoi ces deux pièces parallèles constituant la *moise* (il n'y a pas de *moise* sans les deux) auraient-elles été appelées *mensa*? De plus, il y a en espagnol un vieux terme de charpenterie, *musa*, apparemment identique à *moise*, qui ne peut venir de *mensa*, et que M. Dozy regarde aussi comme une altération de مؤازي *mowāzī*. Mon hypo-

¹ M. Defrémery me signale میل avec le sens de *massue* des *pehlevān* ou *luteurs*.

² L'autour de l'Index qui termine l'edit. des *Lettres pers.* de Montesquieu par André Lefevre, rapproche *mirza* de مرد *mar*, homme. C'est une erreur à corriger.

³ *Journ. asiat.* janvier 1869, p. 91.

⁴ *Gloss.* p. 316.

⁵ Voy. par exemple le *Dictionn.* de Samuel Johnson qui définit le mot : « Thread or stuff made of camel's or other hair », et donne pour étymologie le français *moisire*. Voy. cependant l'article *moire* dans le *Dict.* de M. Littré.

thèse reste donc assez vraisemblable. J'ajouterai qu'on trouve *moïse* comme synonyme de *moïse*; l'a initial représenterait l'article arabe *al*.

MOKA. Espèce de café, tire son nom de la ville du Yémen nommée en arabe *مocha* *Mokha*.

MOLLAN¹. De l'arabe *مولي* *mauli*, maître, seigneur, magistrat, écrit souvent *مولا* et prononcé vulgairement en Turquie *mollā*. C'est de ce même mot, suivi du pronom *ي* de la première personne, *مولاي* *mauli-i*, mon seigneur, que nous avons fait *muley*, titre précédant le nom des empereurs du Maroc et souvent pris à tort pour un nom propre.

MOLOCH. Dieu des Ammonites, dans la Bible. En hébreu, *מלך* *molek*, mot phénicien qui a ses congénères dans toutes les langues sémitiques, avec la signification de possesseur, maître, roi; la dernière voyelle est changée en *o* dans la traduction des Septante, *Μολόχ*, et dans celle de saint Jérôme, *Moloch*, d'où nous l'avons pris.

MOMIE. Esp. *momia*, portug. *momia*, *munia*, ital. *munia*. De l'arabe *مومي* *mumi*, qu'on tire de l'arabe-persan *موم* *moum*, cire. « *Munie* est persan, dit Chardin, venant de *moum* qui signifie cire, gomme, onguent². »

« La médecine... fit jadis usage de la momie (ou *monie*) dans plusieurs maladies, soit qu'elle espérât en tirer quelque avantage physique, soit plutôt qu'elle voulût agir sur l'imagination des hommes, souvent plus difficile à guérir que le corps. Mais les momies du commerce ne sont point d'anciennes momies égyptiennes; ce sont des cadavres préparés par quelques Juifs et Arméniens qui cherchent à tirer parti de tout... On emploie aujourd'hui cette momie en appât pour attirer les poissons. » (Virey³.)

La *munie* ou *monie* des alchimistes (amalgame de plomb) est le même mot.

MORINGE. Arbre d'Asie. Le *Moringa oleifera* est le même que le *ben*. C'est l'arabe *مرنج* prononcé *mirnedj* par Golius, qui le donne pour une espèce d'agalloche. Agalloche ou bois d'aloès est une expression vague par laquelle on a désigné un assez grand nombre de bois de senteur ou de végétaux d'origine orientale servant à la parfumerie. Dans Richardson, *mirnedj* devient *mirnah*, et, dans Freytag, il se transforme en *morannah*. Le mot vient de l'hébreu; Leman écrit *moringha*, *morwiga*, *morwugu*.

MORTAISE. Esp. *mortaja*. Je pense que ce mot, comme quelques autres termes de l'art du charpentier, nous vient de la langue arabe. Le verbe *رَزَّ* *razz* signifie planter, insérer; il se dit, par exemple, de la sauterelle qui plante son oviducte dans la terre pour y pondre ses œufs. *رَزَّة* *razza* est dans Meninski « foramen ferreum quo pessulus

excipitur vel sera », ce qui est tout à fait l'un des sens particuliers de mortaise, « ouverture pratiquée dans une gâche pour recevoir un pêne »; c'est la gâche elle-même dans Boethor et dans Cherbonneau, et M. Dozy tire de là l'espagnol *alguaza* qui est certainement notre mot *gâche*⁴. Mortaise serait un participe de la huitième forme du verbe

On trouve en effet *مورّتز* *mourtazz* avec le sens de planté, fixé, inséré, ce qui conviendrait mieux à tenon qu'à mortaise; mais il est à remarquer qu'on disait autrefois *trou de mortaise*; comme dans ce vers de Villon, cité par M. Littré :

Les vy tous deux par un trou de mortaise.

Ajoutons que la forme espagnole *mortaja* représente très-exactement le féminin arabe *مورّزة* *mourtazza*; car le *ز* arabe devient un *j* en espagnol devant la voyelle *a*⁵.

Mortaja n'est pas dans le *Glossaire* de MM. Engelmann et Dozy.

MOSQUÉE. Esp. *mezquita*, portug. *mesquita*, ital. *meschita*, *mosca*. De l'arabe *مسجد* *mesdjid*, lieu de prière, où on se prosterne, du verbe *سجد* *scadjal*, se prosterner.

MOUCRE. Muletier, loueur de mules. Esp. *almocreve*, portug. *almoqueire*. De l'arabe *مكاري* *mokari*, conducteur ou loueur de chameaux.

MOUSSELIN. Officier turc d'un rang secondaire, est le lieutenant d'un pacha (Bouillet, *Scienc.*). C'est l'arabe *مستلم* *moussellim*, qui sauve (de la même racine que *musulman*), pris chez les Turcs pour désigner le lieutenant d'un nouveau pacha, chargé d'aller en avant prendre possession du pachalik. (Voy. Meninski.) La forme régulière est *منتسلم*.

MOUSSELINE. Esp. *muselina*, portug. *musselina*, *murselina*, ital. *mussolina*. De l'arabe *موسلي* *mausli*, adjectif formé sur le nom de la ville de Mossoul, Mosul ou Mosel, *الموصل* *al-muassel* (D'Herbelot écrit *moussal*). « Tous les draps de soie et d'or qu'on appelle *mosulin* se font en ce lieu (Mosul), dit Marco Polo⁶. Les plus forts marchands qu'on nomme *mosulin*, qui apportent de grandes quantités d'épices précieuses, sont de ce royaume. » L'éditeur, en note, dit que le second *mosulin* est probablement une corruption de *muslimin*, musulmans. Je croirais tout aussi bien qu'il est identique au premier et signifie *gens de Mosul*.

MOSCON. On a dit aussi *monson*. Esp. *monzon*, portug. *monção*, ital. *mussonne*. De l'arabe *موسم* *mausim*, époque fixe, fête, foire, et aussi « saison favorable pour le voyage des Indes⁷. » Les habitants de l'archipel Indien prononcent *moussim* et emploient le mot dans le sens de saison, comme dans cet exemple que je prends dans le *Makuta radja*, un des ouvrages les plus estimés de la littérature malaise : تتاك للوله موسم هوجن ايت دان دانغ موس مارو دغن فانس يغ

les Arabes occidentaux prononcent *r*, mais que l'espagnol transcrit par *g*. (Cf. *razza* = *gazza*.)

⁴ Voy. l'introduction, du *Gloss.* de Dozy, p. 19.

⁵ Voy. *anc. et mod.* publiés par M. Charton, t. II, p. 272.

⁷ Voy. Dozy, *Gloss.* p. 317 et suiv.

¹ Montesquieu (*Lett. pers.*) écrit souvent *mollak*.

² Voy. *en Pers.* édit. Smith, p. 199.

³ Dict. d'hist. nat. t. XVI, p. 311.

⁴ Pour expliquer le changement de *r* en *g*, on peut conjecturer que cet *r* a été accidentellement grassé, et par suite confondu avec le *g* *gh*, que

ساعت «Mais passe la saison des pluies (*mošim houjdou*) et arrive la saison de la sécheresse (*mošim kamārou*) avec une chaleur extrême¹.»

MOZARABE. Esp. *mozarabe*, portug. *mozarabe*, *musarabe*. «Par ce nom on désignait les chrétiens qui vivaient au milieu des Maures, et en particulier ceux de Tolède, qui avaient dans cette ville six églises pour y exercer leur culte. Il dérive de مستعرب *mosta'rib*, arabisé, nom que les Arabes donnaient aux tribus étrangères qui vivaient au milieu d'eux.» (Engelmann, *Glossaire*, p. 321.)

MUEZZIN. Esp. *almuedano*. De l'arabe مؤذن *mouedhdhin* ou *mouezzîn*, celui qui appelle à la prière, dont la racine est أذن *oudhu*, oreille.

MUFTI ou MUFTI. Esp. et portug. *mufti*. De l'arabe مفتي *mouftî*, juriconsulte, celui qui donne un فتوى *fetwa*, interprétation de la loi.

MULÂTRE. «On appelle مولد *mouallad*, celui qui est né d'un père arabe et d'une mère étrangère, ou d'un père esclave et d'une mère libre. C'est, je pense, de là et non de *mulus* que vient en espagnol et en portugais *mulato*, en italien *mulatto*, et en français *mulâtre*.» Ainsi s'exprimait Silvestre de Sacy dans sa *Chrestomathie arabe* (t. II, p. 155). M. Defrémery² et M. Engelmann avaient adopté cette dérivation. Elle a été combattue par M. Dozy, dont on peut voir les raisons, p. 384 du *Glossaire*.

MUSACÉES. Famille de plantes dont le bananier est le type. Les botanistes, prenant le nom arabe de la banane موزة *mauz*, l'ont latinisé sous la forme *musa*;

de là le nom de musacées. La feuille du bananier était connue chez nous avant le fruit, parce qu'on s'en servait en Orient pour envelopper les pains de sucre expédiés en Europe: «*Musa vulgo dicta inter palmas videtur recenseri posse*», écrit Jean Bauhin au commencement du xvi^e siècle; «*oritur in Ægypto et Cypro; ejus folia in Italia visuntur sacchari panes convestientia*».

Il est à peine besoin de dire que l'opinion mentionnée par M. Littré³, d'après laquelle ce mot serait une allusion au nom de Musa, l'ami de Virgile et d'Horace, médecin de l'empereur Auguste, n'a aucun fondement. *Musa*, qu'on trouve aussi sous la forme *amusa*, ne remonte guère, comme nom du bananier, au delà du xvi^e siècle ou de la fin du xv^e. «*Mauz seu muza dicta Ægyptiis*», dit Prosper Alpin.

Muse, nom donné à quelques figues d'Égypte plus douces que les autres (Littré), est évidemment le même mot *mauz*.

Musc. L'espagnol *almisque*, *almizcle* et le portugais *almiscar* viennent assurément de l'arabe المسك *al-misk*, même signification; mais notre *muse* et l'italien *musco*, *muschio*, sont le latin *muscum* (qui est dans saint Jérôme). Celui-ci et le grec μύσχος viennent d'ailleurs de l'Orient. L'arabe مسك *misk* est d'origine persane.

MUSULMAN. Esp. *musulman*, portug. *musulmano*. De l'arabe مسلم *mousslim*, pluriel مسلمين *mousslimîn*, qui fait profession de l'islam. (Voy. ce mot.) L'espagnol *moslemita*, par contraction *mollita*, renégat, a la même origine, d'après M. Dozy⁴; mais M. Defrémery aime mieux rattacher ce mot à *moslimy*, plur. *mesalima*, qui, d'après Ét. Quatre-mère (Sult. Mamel. t. II, 2^e partie, p. 66), désignait, en Égypte, les chrétiens ou les juifs convertis à l'islam⁵.

N

NABAB. Esp. *nabab*, portug. *nababo*. C'est l'arabe نواب *nouab*, pluriel de نائب *nāib*, lieutenant, vice-roi. Le mot nous vient de l'Inde. Le pluriel a été employé pour le singulier, ainsi que cela arrive souvent en hindoustani, pour les mots d'origine arabe. (Voy. Defrémery, *Revue critique*, décembre 1868, p. 410.)

NABATHÉEN. Adjectif formé de نبط *nabat*, plur. انباط *anbat*, nom que les Arabes donnaient aux Nabathéens.

NABCA. Fruit d'une espèce de jujubier. Chez nos botanistes, le mot s'écrit aussi *nebca*, *nabqah*, *nabuch*, *napeca*, *nabeca*, *nebbek*. C'est l'arabe نبقة *nabîqa*, *nibqa*, Rhamnus *nabeca*, dans Freytag.

NACAIRE. Ancien instrument de musique militaire, sorte de tambour ou de timbale. Ital. *guaccare* (qui est le *guaccare* de Molière, dans la *Pastorale comique*); bas latin, *nacara*; bas grec, ἀνάκαρα. Ce n'est point, comme on l'a dit, l'arabe ناقير *naqîr* ou ناقور *nāqôr*, qui signifient *trompette, clairon*, mais le persan نغاره *naqara*, en arabe نغارة *naqara*, timbale⁷. Arabe ou persan, le mot a pénétré, en conservant sa signification, non-seulement en Europe, mais aussi dans une partie de l'Afrique, notamment en Abyssinie et chez les Latoukas des bords du Nil Blanc, au sud de Gondokoro, comme on peut le voir par les passages suivants: «Cependant la grande tymbale ou *nagareet*, qu'on appelle le Lion, fut portée devant le palais.» (Bruce, *Voyage en Nubie*, édit. Pauckouke, t. III, p. 419). —

¹ Éd. de Boorda van Isjnga, p. 31.

² Mem. d'hist. orient. p. 334.

³ *Histor. plantarum universalis*, t. I^{er}, p. 150. Cet ouvrage n'a été publié (1650) que trente-sept ans après la mort de l'auteur.

⁴ Dictionn. au mot *musacées*.

⁵ *Gloss.* p. 320. M. Dozy cite encore (p. 323), comme dérivé de *mous-*

lim, un mot *muslemo* donné par Berganza avec le sens de *barbara, rustico*; *muza* signifiant «sarraceno» est probablement une altération du même mot.

⁶ *Rev. crit.* décembre 1868, p. 410.

⁷ Bocher. aux mots *tambour* et *timbale*, écrit نغارة par un double q q, *naqâra*. Paulhier, dans son édition de Marco Polo (t. I^{er}, p. 245) compare *naqâra* au sanscrit *anakah*.

« Un jour, les *nogaras* battent, les trompettes sonnent. » (Sam. White Baker, *Voyage à l'Albert Nianza*, dans le *Tour du Monde*, 1^{er} sem. 1867, p. 15.)

Le nacaire faisait aussi partie de la musique royale des princes malais de Malacca : *جك سورت درقاسي اتودز هارو* « Si la lettre venait de Pasay ou de Harau, elle était reçue avec tout l'appareil royal, tambour, flûte, trompette, *nagira*. » (Chedjarat Malayan, p. 158 du texte malais publié par M. Dulaurier.)

NADIR. Esp. portug. ital. *nadir*. C'est l'arabe *ناظر nadhir*, opposé à, en face de. Dans le langage astronomique, *nadhîr* se dit d'un point diamétralement opposé à un autre, ou, si l'on veut, séparé du premier par un arc de 180 degrés : *أول السطران ونظيره* « la première étoile de l'Écrevisse et son *nadhîr*. » Sur la sphère terrestre, *nadhîr* serait synonyme d'antipode. On voit que notre *nadir* est une abréviation de *ناظر nadhir es-sent*, opposé au zénith.

NAFFE (Eau de). Eau distillée de fleurs d'oranger. Esp. *nafa*, *nefa*. « Flores decerpti etiam per maria in longinquis regiones perferuntur, et aqua quoque quam *naffam* vocant, fragrantissimo odore, ex iis parata arte distillatoria. » (Jean Banhin¹.) De l'arabe *نافحة naffha*, odeur². Le persan *نافه nafeh*, qui est peut-être le même mot, signifie *résine de musc*; de là vient *nafé*, fruit de la ketmie. (Voy. ABELSC.)

NARGHILEN ou NARGUILÉ. Pipe orientale. D'après Ét. Quatremaire, du persan *نارنگیل narghil*, cocotier, noix de coco. « Il a pris ce nom parce que la capsule qui renferme le tabac est formée d'une noix de coco ou, du moins, en a la figure³. » Dans la pipe syrienne appelée *chuchet*, d'après M. Spoll⁴, le flacon de cristal du narguilé est, en effet, remplacé par une noix de coco.

NATROX. Esp. *anatron*. De l'arabe *ناطرون natroûn*, avec l'article *an* pour *al*, au-*natroûn*, soude carbonatée native, dont l'Égypte fournit une grande quantité. Les alchimistes écrivent aussi *anaton*, *nataron*.

NÉRULASIT. Étoile β de la queue du Lion. C'est une forte altération du nom arabe *ذنب الاسد dhenb el-asad* (ou *dhenebou l-asad*), la queue du Lion. On trouve encore les formes moins altérées *deneb aleci*, *deneb aleced*.

NEMS. Nom donné par Buffon à l'ichneumon ou man-gouste d'Égypte. C'est l'arabe *نمس nims*, même sens.

NÉUFAR. Esp. et ital. *nenufar*. De l'arabe-persan *نيلوفر*

nîloûfar ou *نيلوفر nîloûfar*, même sens. Freytag indique la prononciation *nei* ou lieu de *nî* pour la première syllabe. Étymologiquement, celle-ci est la meilleure, si, comme je le suppose, *نيلوفر nîloûfar* est un composé de *نيل nil*, indigo. et *نوفر nûfar*, autre nom persan du nénufar, lequel, du reste, est aussi passé dans la langue de nos botanistes, *nuphar jaune*, *nuphar luteum*⁵. Dans cette hypothèse, le *nîloûfar* (pour *nîl-noufar*) aurait été, à l'origine, le *nuphar bleu*, sorte de nénuphar qu'on trouve en Égypte, en Perse et dans l'Inde, dont la racine est comestible, et dont les fleurs, d'un bleu tendre, servaient autrefois à faire des couronnes⁶.

C'est probablement au botaniste et médecin Otto Brunfels, mort en 1534, qu'on doit l'introduction du mot *nenuphar* dans notre terminologie botanique; ses contemporains ont conservé longtemps l'ancienne désignation latine *nymphaea*⁷ : « *Nenuphar pro nymphaea capitul Arabie* », dit un commentateur de Dioscoride⁸.

NESKHI. Transcription de l'arabe *نسخي neskhi*, nom de l'écriture ordinaire des Arabes.

NICHAN. Décoration turque. Du persan *نشان nichân*, marque, signe, insigne.

NIL-GAUT ou NYL-GHAUT. Quadrupède du genre antilope, dont la robe est d'un bleu d'ardoise. C'est le persan *نیل گاو nil-gâo*, formé de *نیل nil*, indigo, bleu (voy. ANIL, NÉNUPHAR), et de *گاو gâo*, bœuf, vache.

NIPA. Arbre des îles de la Sonde, type de la famille des *nipacées*. Du malais *نېپه nipah*, sorte de palmier à fruit comestible.

NIZAM. Titre du roi du Décan, dans l'Indoustan. De l'arabe *نظام niẓām*, que les Persans et les Turcs prononcent *nizām*. Ce mot signifie proprement *ordre*, *arrangement*; chez les Persans, on qualifiait le grand vizir de *نظام الملك niẓām al-mouk*, ordre du royaume.

Dans l'empire ottoman, on appelle *mizam* les soldats qui composent la première levée, par opposition aux *redifs* qui forment une espèce de landwehr. (Bouillet, *Science*.) *Redif* est l'arabe *ردیف redif*, qui vient après, qui vient à la suite.

NIZERÉ. Essence de roses. « Quoique l'essence qui se fabrique au Levant soit aussi d'un grand usage, celle dite *nizeré* ou de roses blanches de Tunis, jouit d'une réputation supérieure. » (Pouchet⁹.) C'est l'arabe-persan *نيسرين nisrin*, qui désigne la rose musquée¹⁰. « Cette espèce croît spontanément dans le Levant. . . A Tunis, c'est avec sa

¹ Hist. plant. univers. t. I^{er}, p. 99.

² Deferméry, Journ. asiat. janvier 1862, p. 93.

³ Journ. des Sav. janvier 1858, p. 43.

⁴ Voyage au Liban, dans le Tour du Monde, 1^{er} sem. 1861, p. 3, note.

⁵ M. Littré cite même un vers de Ronsard où ce terme est employé :

Le blanc *nenufar* à la longue racine.

⁶ Voy. Bosc, Dict. d'hist. nat. t. XXII, p. 497. — *Nil*, avec le sens de *bleu*, entre dans la composition de plusieurs autres mots orientaux qu'on

trouve dans les dictionnaires. Tel est *nil-gaut* ou *nyl-ghaut* (voy. plus loin).

⁷ Leman, Dict. d'hist. nat. t. XXIII, p. 140.

⁸ Marcell. Virgilio, Dioscoridae pharmacorum libri VIII, Strasbourg, 1529, fol. 16 verso.

⁹ Hist. philos. des établissements, et du commerce des Européens dans l'Afrique septentr. t. II, p. 22.

¹⁰ Voy. Bocher et le *Gazoph. ling. Pers.* au mot *rose*. La traduction latine d'Avicenne (Bâle, 1556) donne aussi en note marginale, sur le mot *نيسرين*, *rosa muschata* (p. 276).

à cause de la couleur. (Voy. Littré.) On sait que le *malum aureum* de Virgile est le coing et non l'orange.

ORANG-OUTAN. C'est l'expression *اورنگ هوتان* *ōrang-hoūtan*, par laquelle les Malais désignent cette espèce de singe; de *ōrang*, homme, et *hoūtan*, bois, homme des bois. C'est à tort que quelques personnes écrivent *outang*.

ORCANÈTE. Plante tinctoriale originaire de l'Orient. J. Bauhin écrit *orehaet*¹; on trouve aussi *alkaet* et *alkana*². Enfin Boethor traduit orcanète par *حنّ العول* *hanna al-ghoul*, ce que nous rendrions par le *henné du diable*. De tout cela résulte pour moi la conviction que *orcanète*

est le même mot arabe que *henné*. (Voy. ce terme.) Ajoutons que Chabré établit la synonymie des deux expressions *alkanna*, *el-hanne*³.

Pour le changement de *al* en *or*, on remarquera que l'article *al* devient facilement *ar* dans les langues romanes, et quant au passage de *ar* à *or*, on peut comparer *arcanson* = *orcanon* (voy. Littré), *armoire* et *ormoire*, dans le langage du peuple, etc.

OTTOMANE. Sorte de siège. De *ottoman*, nom de peuple, venant de عثمان *othmān*, nom arabe du fondateur de la dynastie des Turcs ottomans.

P

PAGODE. Du persan *بوتکده* *boutkedè* ou *poutkoudè*, temple d'idoles, formé de *بوت* *bout* ou *pout*, idole, et de *کده* *kedè* ou *koudè*, maison.

PANDANUS. Arbre des Indes; type de la famille des pandanées. Du malais *پندان* *pandan*. Les Malais aiment à mettre dans leurs cheveux les fleurs odorantes du *پندان* *paḍan ouṅgi pōḍaq*, aussi nommé *رامپی* *rampèi*.

PANGOLIN. Mammifère des Indes et de l'Afrique. C'est le malais *پنگولنگ* *penggōling*; et ce nom, qui signifie *rouleau* (de *گولنگ* *gōling*, rouler, enrouler), lui vient de l'habitude qu'il a, lorsqu'il est attaqué, de se rouler en boule, à la façon du hérisson. «Son corps se met en peloton, mais sa grosse et longue queue reste en dehors et entoure le corps roulé⁴.»

PANTOUN. Genre de poésie chez les Malais. On écrit quelquefois *pantoun* par un *m*, mais à tort, car le mot malais est *پنتون* *pantoun*.

PAPEGAI OU PAPEGAUT. Perroquet. Esp. *papagayo*, portug. *papagaio*, ital. *papagallo*, *pappagallo*. On a donné de ce mot les étymologies les plus bizarres. Le célèbre naturaliste italien Aldrovande voyait dans *papagallo* une expression de la dignité et de l'excellence de cet oiseau que ses talents et sa beauté faisaient regarder comme le *pape* des oiseaux. Génin, dans ses trop spirituelles *Récréations philologiques* (t. I^{er}, p. 438), supposait que *papegaut*, orthographié *papegault* dans Amb. Paré, était formé d'un verbe *pape*, mâchonner, prendre avec la bouche, et de *gault*, bois, par allusion à l'habitude qu'a le perroquet de saisir les branches avec le bec pour monter ou descendre. M. Deffrémery, écartant toutes ces imaginations singulières, a fait remarquer que *papegai* et ses congénères sont tout simplement l'arabe *بابغا* *babaghā* ou *babbaghā*, perroquet⁵. Meninski, dès le xvi^e siècle, avait déjà suggéré indirecte-

ment cette étymologie, quand il traduisait l'arabe *babaghā* par *papagallo* en italien, *papegai* en français, *papagey* en allemand, *papuga* en polonais. Du reste, *babaghā* semble être une onomatopée faite sur le cri de l'oiseau, comme *aru* et *cacatoès*.

Au lieu de *بابغا* *babaghā*, Boethor (aux mots *papegai*, *perroquet*) donne *بابغاي* *babaghāin*, que je n'ai pas vu ailleurs.

Vieillot, dans l'article *perroquet* du *Dict. d'hist. nat.* de Déterville, dit qu'autrefois *papegaut* était le nom des perroquets, tandis que *perroquet* se disait seulement des perruches: cela tend à confirmer la conjecture qui dérive perroquet de *perruque*. Par une singulière anomalie, depuis Buffon, la famille de perroquets qui porte le nom scientifique de *papegai* ne contient plus que des espèces américaines.

PAPOL. Espèce de manchot (*Aptenodytes papua*). Cet oiseau tire son nom du pays des Papous, d'où il est originaire. Papou est un mot malais *پاپو* *papoāh*, contraction de *پوپو* *pouah-pouāh*, qui signifie *frisé*, *crêpu*, et qui a été appliqué aux habitants de la Papouasie, *اورنگ پاپو* *ōrang papoāh*, hommes crêpus⁶.

PÂQUE. Le latin *pascha* est la transcription de l'hébreu *פסח* *peṣṣa*, dont le sens primitif est *passage*, la Pâque juive se célébrant en mémoire de la sortie d'Égypte.

PARA. Petite monnaie turque valant environ 4 centimes. En turc, *پاره* *pārah*, qui est un mot persan signifiant *pièce*, *morceau*.

PARSIS. Adorateurs du feu. En persan, *پارسی* *pārsī*, persan, dont le pluriel *پارسیان* *pārsigān* s'emploie dans le même sens que notre *parsis*. *Pārsī* est l'adjectif de *پارس* *pārs*, la Perse. Aujourd'hui on écrit plus ordinairement *پارس* *fārs*, par un *f*.

¹ Hist. plantar. univers. t. III, p. 584.

² Dict. d'hist. nat. de Déterville.

³ Strepium icones, p. 41.

⁴ Dict. d'hist. nat. de Déterville, t. XXIV, p. 458.

⁵ Journ. asiat. janvier 1862, p. 93.

⁶ «En malais poua-poua signifie cheveux bouchés ou frisés. Les Malais nomment pour cette raison la Nouvelle-Guinée Tama-Papoua, c'est-à-dire Terre des hommes aux cheveux frisés.» (A. Maury, La terre et l'homme,

PASTÈQUE. Esp. *albudeca*, portug. *albudieca*, *pateca*. Les termes *albudeca*, *albudieca* représentent assurément l'arabe *البطيخة* *al-biṭṭikha*¹, qui a le même sens, ou son diminutif *al-bouteikha*. (Voy. Engelmann, *Gloss.* p. 74.) Mais il y a quelque difficulté à tirer notre *pastèque* du même mot, à moins qu'on ne veuille voir dans *st* la représentation du double ط *t* emphatique qui est dans l'arabe. (Compar. estragon = *at-tarkhoûn*.) Remarquez cependant plus loin *pastar* = *patard*.

PATACHE. Esp. *patache*, portug. *pataxo*, *patacho*, ital. *patazio*, *patacchia*, *patachio*, *patascia*, *patussa*. Il y a apparemment identité entre ces mots et l'arabe *بطشة* *batṣa* ou *بطشة* *butcha*, «navis bellica»; et l'espagnol *albatosa* (portug. *albetoga*), sorte de navire, ne laisse guère de doute sur cette identification. Mais le mot est-il venu d'Asie en Europe, ou a-t-il été porté d'Europe en Asie? Il n'existe pas dans l'arabe ancien, et sans doute M. Dozy a raison d'en chercher l'origine dans le *bastasia* des Dalmates, cité par Du Cange. (Voy. *Gloss.* p. 70.)

PATARD. Ancienne monnaie dont on trouve aussi le nom écrit *patart*, *pastar*; bas latin *patarus*, *patardus*. A côté de ces formes, on trouve les suivantes où le *r* est remplacé par *c*, *q* : fr. *pactac*, *pataque*, esp. *pataca*, *patacon* (d'où notre *patacon* au sens de monnaie), portug. *pataca*, *patacão*, ital. *patacco*, *patacca*, bas lat. *patacus*. Les formes en *c* sont celles qui conviennent le mieux à l'étymologie proposée par Müller, et d'après laquelle *pataca* est l'arabe *بطانة* *bat-tāqa* pour *aboū-tāqa*, littéralement le père de la senestre. C'est ainsi en effet que les Arabes ont appelé les piastres espagnoles sur lesquelles étaient figurées les colonnes d'Hercule, ces colonnes représentant pour eux une senestre, *tāqa*. Dans Boethor, *ريال ابو طاقه* *riāl abou-tāqa* est la «piastre (réel) avec une couronne de fleurs.»

Nous avons un exemple de dénomination analogue dans *abouquel* (mot qui n'est pas dans les dictionnaires) : «En 1700, dit Tournefort², les huiles après la récolte ne valaient que 36 ou 40 parats la mesure, ou tout au plus un *abouquel*, qui vaut 44 parats à la Canée, et 42 seulement à Retimo.» L'auteur ajoute en note : *Abouquel*, écu de Hollande qui répond à celui de France. L'*abouquel* s'appelle aussi *aslan* à cause de la figure du lion que les Turcs appellent *aslan*. L'étymologie d'*abouquel* a été donnée, voilà deux cents ans, par Chardin : «Les écus et les demi-écus sont la plupart au coin de Hollande. Les Turcs les appellent *asani* (lisez *arslani* ou *aslan*; ارسلان), comme qui dirait des lions. à cause que de chaque côté il y a un lion marqué dessus. Les Arabes, par sottise ou autrement³, ont pris ce lion pour un chien et ont nommé ces pièces *abou-kelb*, comme qui dirait des chiens.» *Abou-kelb* ابوكلب signifie littéralement père du chien.

On sait que le thaler autrichien, à l'effigie de Marie-Thérèse, sert encore aux transactions commerciales dans une partie de l'Afrique. D'après une communication récente de M. Richard André à la Société de géographie de Vienne, cette pièce de monnaie porte, au Bornou, le nom de *butter*⁴. C'est là un autre exemple du même système d'appellation. Car *butter*, c'est-à-dire *بوطير* *bou-tair* signifie le père de l'oiseau, à cause de l'aigle à deux têtes qui figure sur le thaler.

PÉRI. Bon génie, chez les Orientaux, correspondant à nos bonnes fées. Du persan *پری* *peri*. Nous avons fait le mot du féminin. En persan, où il n'y a pas de genres, le *péri* est indifféremment mâle ou femelle. Richardson fait remarquer l'analogie de ce mot avec l'anglais *fairy*, fée, «which, from the resemblance of the name and many other circumstances, was in all probability of eastern extraction.» En tout cas, notre mot *férie* a une tout autre origine, comme on peut le voir dans le *Dictionnaire de Littré*. *پری* *péri* est, suivant toute probabilité, un dérivé de *پر* *per*, aile, et peut s'interpréter *aile*, qui vole.

PILAU. Mets au riz, chez les Turcs. Du persan *پیلو* *pi-laou*, même sens. On dit aussi *pilaf*, d'après la prononciation turque.

PIROGUE. Ce mot océanien doit être rapproché du malais *پراو* *prāho*, en javanais *پراو* *prahou*, bateau. (Voy. *PRAO*.)

POTIRON. C'était autrefois un synonyme de *champignon*. C'est encore, dans quelques provinces, le cèpe ou agaric comestible; diverses espèces de bolet, autre champignon, s'appellent *potiron blanc*, *potiron gris*, *potiron roux*, etc.⁵. Probablement de l'arabe *فطر* *foutr* ou *foutour*, champignon. Le mot *فطر* est dans Razi⁶, qui ne fait point l'éloge de ce comestible et le juge plus détestable que la truffe (*كافه* *kamā*); cependant il ressort de ses paroles que Freytag a eu tort de n'attribuer à *فطر* *foutour* d'autre sens que celui de «fungus terræ multum venenosus»; le mot s'applique à tous les champignons, comestibles ou vénéneux.

PRAO ou **PRO.** Terme général, dans l'archipel Indien, pour désigner toute espèce d'embarcations. Du malais *پراو* *praho* ou *پراو* *prāo*, que les Européens appliquent plus spécialement au *کوتنگ* *kounting*, bâtiment à voile latine.

PYCN. C'est l'orthographe anglaise du persan *پنج* *pandj*, cinq (mot congénère de *πέντε*, *quinq*, cinq); et la boisson ainsi appelée doit cette dénomination aux cinq ingrédients qui la composent : thé, sucre, eau-de-vie, cannelle et citron.

p. 347.) Au lieu de *tanna*, lisez *tana* par un seul *n*; en malais, *تان* *tānah*, terre, contrée.

¹ Richardson ne double pas le *t*. Aux formes hispaniques susnommées on peut joindre *badela*, *badon* qui désignent également un melon d'eau.

² Voy. du *Lévan*, t. I^{er}, p. 27.

³ «Perhaps to show their contempt for christian, or on account of its base

alloy», dit Richardson. Je crois que ni le mépris pour les chrétiens ni le bas aloi des pièces n'a rien à voir dans l'appellation.

⁴ Voy. en *Pers*, éd. Smith, p. 7.

⁵ Voy. la *Presse* du 8 juin 1875.

⁶ Pausanias, *Traité des champignons*, p. 1775.

⁷ Man. ar. déjà cité, fol. 42 recto.

PURIM. Fête juive, instituée en mémoire des sorts jetés par Aman pour perdre les Israélites. (*Esther*, ch. ix, 24,

26.) C'est la transcription de l'hébreu פורים *pourim*, plur. de *pour*, sort.

Q

QUINTAL. Esp. et portug. *quintal*, ital. *quintale*, bas lat. *quintale*, *quintallus*, *quintile*. De l'arabe قنطار *qinfâr*, qui

s'est dit de divers poids et en particulier de 100 ratl ou livres.

R

RABBIN. Docteur juif. De l'hébreu רב *rabbi*, formé de *rab*, maître, et de *i*, pronom affixe de la 1^{re} personne : mon maître, monseigneur.

RACA. « Qui autem dixerit fratri suo, *raca*, reus erit concilio. » (Évangile de saint Mathieu, chap. v, 22.) C'est un mot chaldéen, terme d'injure de signification douteuse. Il pourrait se rattacher à ראק *raq*, cracher, et marquer un homme sur qui l'on crache, ou bien à ראקא *raqâ*, vide, sans valeur (en arabe, راق *raq*, cracher; ראק, vain, futile).

RACAHOUT des Arabes. Fécule nourrissante à laquelle on attribue des propriétés analeptiques. (Litttré.) Dans le *Livre des jacties* كتاب هزليات de Sadi, on lit : واكل البريان لا يتم « le manger du rôti ne s'achève qu'avec le *ragout*, et le ventre des affamés ne se rassase qu'avec la nourriture. » Ce *ragout*, *râgaut*, *râ-goût* ou *râgaout*, qui manque dans les dictionnaires, est-il notre *racahout*? Car nous savons que les Orientaux faisaient usage d'une matière féculente ainsi nommée dans laquelle entraient du salep, de la vanille, etc. (Voy. l'*Officine* de Dorvault, au mot *racahout*.) Ce راقوت pourrait d'ailleurs n'être que notre mot *ragoût* importé en Orient à l'époque des croisades.

RAIA. Transcription de l'arabe رعية *ra'ïya*, au pluriel رعايا *ra'âyâ*, peuple, paysans, sujets, troupeau, venant de رعى *ra'a*, faire paître¹. *Ryott*, paysans de l'Inde (Litttré), est le même mot رعية prononcé à la manière indo-persane et orthographié à l'anglaise. Dans l'empire ottoman, « on appelle *rayas* tous les sujets non musulmans du Grand-Seigneur. » (Tancoigne².)

RAMADAN ou RAMAZAN. Esp. *ramadan*, portug. *ramadan*, *remedio*. C'est l'arabe رمضان *ramadân*, nom du neuvième mois de l'année musulmane. *Ramazani* est la prononciation turque et persane. On dérive le mot de la racine رمض *ramed*, « torruit, ferbuit ardore solis », en disant qu'à l'époque où ce nom fut adopté, le mois de ramadan tombait au moment des fortes chaleurs de l'été. Mais actuellement,

l'année musulmane étant une année lunaire, sans intercalations, le mois passe successivement par toutes les saisons.

RAMBOUTAN. Plante et fruit de l'archipel Indien (*Nepentium echinatum* ou *euphoria*). Quelques botanistes écrivent à tort *rampostan*. Loureiro avait appelé ce végétal *Dinocarpus crinita*, à cause de ses baies entourées de poils. Le nom malais رانبوتاني *ranbôutan*, traduit la même idée; car il dérive de رامت *rambout*, poil, chevelure.

RAMÉ. Vieux français *rayme*, esp. et portug. *rezma*, ital. *risma*. De l'arabe رزمة *rizma*, qui a signifié *paquet de lardes*, *ballot*³, puis *rame de papier* (dans Boethor).

Cette étymologie, proposée par Soussa, combattue par Diez qui préfère la dérivation *ἀραιός*, nombre, de Muratori, a été appuyée et mise hors de doute par M. Dozy. (*Gloss.* p. 333 et suiv.) J'ajouterai que *rame* s'est dit, même en français, dans un sens qui correspond à *ballot*. Ce sens n'est pas indiqué dans les dictionnaires français; mais en voici deux exemples pris dans Tournefort : « Le coton en coque, c'est-à-dire enveloppé de son fruit, vaut un sequin le quintal, et jusqu'à 10 ou 12 francs lorsqu'il est en *rame*, c'est-à-dire épluché et sans coque⁴. » « Nos marchands tirent de Smyrne le coton filé ou caragach, le coton en *rame*, les laines fines, etc.⁵. » Je ne sais trop comment Muratori et Diez accommoderaient leur *ἀραιός* à ce coton épluché.

Rizma est devenu par la chute du *z* (comme dans *rayme*, *rame*) le portugais *rima*, amas, tas, monceau; il ne faudrait point vouloir tirer de là notre verbe *arrimer* qui a une tout autre origine.

RAQUETTE. Esp. et portug. *raqueta*, ital. *rachetta*. Avant d'être l'instrument dont on se sert pour jouer à la paume ou au volant, la raquette était la paume de la main elle-même; et de ce dernier sens, le mot n'a pas eu de peine à passer au premier : « Lorsque les tripots furent introduits par la France, dit Pasquier⁶, on ne savoit que c'estoit que de raquette, et y jouoit on seulement avec le plat de la main. »

¹ « *Rāya* veut dire troupeaux : les peuples sont des moutons que les pachas lendent et écorchent. » (B^{re} de Kralik, *Promenade dans la Tripolitaine*, — *Tour du monde*, 1^{er} sem. 1861, p. 70.)

² *Voyage de Constantinople à Smyrne et dans l'île de Candie*, dans la collect. Smith, t. XI, p. 399, note 2.

³ رزمة من ثياب وق ما شد منها في ثوب واحد, passage de Zamakhchari, cité par M. Dozy.

⁴ *Voy. du Levant*, t. I^{er}, p. 189.

⁵ *Ibid.* t. III, p. 373.

⁶ *Recherches*, IV, 15, dans le *Diet.* de Litttré.

Rachette, *rasquette*, dans l'ancienne anatomie, désigne le carpe ou le tarse, et le portugais a encore *rasqueta*, carpe, jointure de la paume de la main et du bras. En chiromancie, on appelle *rascette* ou *rassette* l'endroit où plusieurs lignes transversales sont tracées à la jointure intérieure de la main et du bras. Tous ces mots, d'après M. Littré, sont des diminutifs du bas latin *racha* qui vient de l'arabe. En effet *racha* correspond parfaitement à l'arabe راحة *rāḥa*, paume de la main. Mais *rascette*, *rasquette*, et le portugais *rasqueta*, ont subi, je pense, l'influence d'un autre mot arabe راسغ *rousgh* (*rasgh* ?) qui est le vrai nom anatomique du carpe et du tarse: والزندان طولهما من المرفق إلى الرسغ... « les deux fociles s'étendent du coude au rousgh... » le rousgh comprend huit os : « راسغ الرجل وهو مولى من ثلاثة اعظم » le rousgh du pied, lequel est composé de trois os². Ces deux passages de Razi correspondent à deux citations de M. Littré : « Les os de la rachette de la main qui sont huit » (H. de Mondeville) ; « la rasquette du pied est composée de quatre os liés ensemble avenamment » (Lanfranc). Gérard de Crémone, du reste, explique ce راسغ *rousgh* par *rasceta* ou *rascete*.

M. Dozy, soit qu'il n'ait pas aperçu, soit qu'il n'accepte pas les rapprochements étymologiques que je viens de présenter, ne donne dans son *Glossaire* ni *raqeta* ni *rasceta*.

RAZE (Huile de). « Les Provençaux distillent en grand le galipot. Ils en tirent une huile qu'ils nomment *huile de raze*. » (Bosc³.) C'est l'arabe ارز *arz*, nom qui s'applique au pin et à divers autres arbres résineux. Le même naturaliste dit que le suc résineux du pin, séché sur l'arbre en masses jaunâtres, se nomme *barras* : n'y a-t-il pas là le même mot *arz* = *raze* ?

En espagnol, *alerce*, venant aussi de ارز *al-arz*, est le mélèze ou le cèdre.

RAZZIA ou mieux **RAZIA**. Portug. *gazia*, *gazia*. C'est un mot que nous avons emprunté depuis peu d'années à l'arabe algérien غازية *ghāzīa* (prononcé en Algérie *razia*), incursion militaire. Ce mot, donné par M. Cherbonneau⁴, manque dans Freytag et Richardson, aussi bien que غزوة *ghuzwa*, son congénère, qui a fait le portugais *gazua*. (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 275.)

RÉALGAR. Vieux franç. *réagal*, *riagal*, esp. *rejalgar*, ital. *risigallo*. De l'arabe ریح الغار *rehlj al-ghār*, littéralement *poudre de caverne*, nom que portait l'arsenic chez les Arabes du Maghreb⁵.

REBEC. Instrument de musique de la famille du violon. Vieux franç. *rebebe*, esp. *rabel*, portug. *rabel*, *rabil*, *arrabil*,

rabeca, *rebeca*, ital. *ribeca*, *ribeba*. De l'arabe رباب *rabāb*, رباب *rabāba*, même signification⁶. Il ne faut pas oublier que la dernière consonne arabe mal entendue par l'oreille est souvent altérée en passant dans les langues européennes. Quant au changement de *ā* long en *i*, c'est une exagération de ce qu'on nomme l'*imālā* (adoucissement de *a* en *e*), laquelle est fréquente dans la péninsule hispanique.

RÉBI. Nom de deux mois, le troisième et le quatrième, du calendrier musulman : en arabe ربيع *rebī*, mot qui signifie aussi *printemps* ; mais *rebī premier* et *rebī second* (c'est ainsi qu'on nomme ces deux mois) tombent successivement dans toutes les saisons, comme tous les mois de l'année lunaire arabe. Dans les *Lettr. pers.* de Montesquieu, le mot est généralement écrit *rebiab*, probablement mis pour *rebiab*.

RÉCAMER. Broder en relief. Esp. et portug. *recamar*, ital. *ricmare* (esp. et portug. *recamo*, ital. *ricamo*, broderie en relief). Ces mots viennent du verbe رقام *raqam*, qui a la même signification et qui a donné aussi à l'ancien espagnol le verbe *margomar*. (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 319, 320 et 329.) L'origine arabe de *recamer* avait été indiquée par M. Deffrémery dans le *Journal asiatique* de 1867.

RÉCIF. Qu'on trouve aussi écrit *rescif* et *ressif*. Esp. *ar-racife*, *arrecife*, portug. *arrecife*. De l'arabe رصيف *raṣīf*, chaussée dans l'eau ou sur un chemin⁷. L'identité de *arrecife*, écueil, et *arrecife*, chaussée, a été reconnue par Diez.

REDJEB. Septième mois de l'année musulmane, en arabe رجب *redjeb*. Nos écrivains du xvi^e et du xvii^e siècle disent *regheb*, *regheb*.

RÉS. Capitaine de navire. Esp. *arraez*, portug. *arraés*, *arraís*. De l'arabe رئيس *raīs*, chef, dérivé de راس *ras*, tête. (Mot resté dans l'espagnol *res*, tête de bétail.) On écrit aussi *raīs*. « Le raïs maure, à la barre, crie aux rameurs. » (*Tour du monde*, 1^{er} vol. p. 215.)

RIBES. Nom botanique des groseilliers. Chez les anciens botanistes, *ribes*, *ribasium*, *ribesium*. C'est l'arabe ريباس *ribās*, ainsi expliqué par Golius : « *Lapathi acetosi species, cujus rubicundus acidusque succus ad tertias coctus rob de ribes* » vulgo dicitur. » On trouve aussi ريباز *ribāz*, ريبولس *riwāls*, en persan ريباج *ribādj*. Le mot est dans Razi : الريباس عائل للبطي « le ribes resserre le ventre » (p. 43 verso).

RIGEL. Étoile de première grandeur dans le pied occidental d'Orion. De l'arabe رجل *ridjl*, pied. « La trente-cin-

¹ Razi, *Almansouri*, man. déjà cité.

² Razi, *ibid.*

³ *Dict. d'hist. nat.* t. XII, p. 388.

⁴ *Dict. fr.-arabe*, au mot *incursion*, car *razzia* ne s'y trouve pas comme mot français.

⁵ Voy. Dozy, *Gloss.* p. 352.

⁶ « Un a'neze récite-t-il des vers, il s'accompagne d'une espèce de guitare appelée *rebaba*, seul instrument de musique possédé dans le désert. » (Voy. en Arabie, dans la collect. Smith, t. XI, p. 344.)

⁷ Dozy, *Journ. asiat.* 1844, 1^{er} sem. p. 413; et Engelmann, *Gloss.* p. 198.

⁸ Et non *ribus*, comme dit Freytag.

quième (d'Orion), dit le traité d'astronomie d'Abd er-Rahman es-Soufi¹, est la grande brillante qui se trouve sur le pied gauche; elle est de première grandeur et on la nomme *rihl al-djauzā*, pied d'Orion: *الشمس والنشون هو النير العظيم الذي على الرجل اليسرى من الغدر الاول... ويسمى رجل الجوزاء*.

C'est une des quinze étoiles de première grandeur citées par Alfergani (éd. Golius, p. 76).

RIPOPÉ. En parcourant l'article du *Dictionnaire* de Littré sur ce mot, on voit que *ripopé* ou *rippopé* (ce sont les anciennes formes et le mot était masculin) signifiait une médecine à prendre en boisson. Je copie deux des exemples cités: «Une très-bonne médecine, boire devez du *ripopé*» (dans Fr. Michel, *Dict. d'argot*); «J'en porterai quatre prises avec moi (d'antimoine), que je veux faire prendre à M^{me} la duchesse d'Aiguillon, car il n'y a point de *ripopé* qui fasse de si bons effets» (Voltaire, *Lettres*). Remarquez aussi qu'on a dit *ripopé* en parlant du marc de café sur lequel on a versé de l'eau. Il me semble que, dans ces sens, *ripopé* se rattache suffisamment à *rob* (voy. ce mot) pour qu'il soit possible d'y voir le pluriel *روبوب rouboub* ou *رباب ribab*, qui avaient passé dans les traductions latines et par là avaient pu s'introduire dans le langage pharmacéutique. On sait que les pharmacopoles ont toujours affecté de prendre des mots étrangers, inconnus au vulgaire, pour désigner leurs drogues, et on peut en voir plusieurs exemples dans le présent travail. Le changement de *b* en *p* se montre également dans l'espagnol *arope* (qui est peut-être la vraie origine de notre *ripopé*).

RISQUE. Peut-être est-ce abuser du droit de faire des conjectures que de hasarder un rapprochement entre *risque* et l'arabe *رزق rizq*. C'est pourtant ce que je veux tenter, non sans espoir d'amener le lecteur à incliner vers mon sentiment.

Risque est en espagnol *riesgo*, portug. *risco*, ital. *rischio*, *rizico*, bas lat. *risicus*, *risigus*, etc. Comme forme, il n'y a aucune difficulté; tous ces mots s'accordent très-bien extérieurement avec l'arabe *rizq*. Le difficile est de faire concorder les sens. Voyons cependant. *Rizq* est, d'après les dictionnaires, «une portion, toute chose qui vous est donnée (par Dieu) et dont vous tirez profit; tout ce qui est nécessaire pour vivre»; plus tard, «la solde des soldats, les attributions en nature aux officiers»², ce que nous nommons aujourd'hui *rations*. *الرزق الرزق ar-rizq al-hasou*, le bon *rizq*, ce sont les biens inattendus, qui arrivent hors de toute prévision et de tout effort³; nous dirions les *bonnes chances*, comme dans ce passage des *Merveilles de l'Inde*⁴: Dans un poisson qu'on vient d'acheter, on trouve une grosse perle, sur quoi un des assistants s'écrie: *هذا رزق سألته الله أني سعيد* «c'est un *rizq*, un don fortuit, que Dieu envoie à Saïd!» ce qui se traduirait fort bien par

«c'est une bonne chance pour Saïd.» Le qualificatif *مرزوق marzouq*, pourrait presque se rendre par notre expression populaire *chanceux*.

Voyons maintenant le sens de notre *risque*. *Risque* n'est pas absolument synonyme de *péril*, *danger*. Un exemple de M. Littré, pris dans d'Aubigné, nous le montre dans le sens de *coup de main*, *tentative hasardeuse*; presque partout, il signifie *hasard*, *chance*, il est vrai d'ordinaire en mauvaise part; cependant on dit fort bien: «Qui risque de gagner risque de perdre»; courir le *risque*, tenter le *risque* (dans Brantôme). Le portugais *risco*, l'espagnol *riesgo* signifient de même *hasard*; *a todo risco*, *a todo riesgo*, à tout *hasard*.

Bref, le mot arabe et le mot de nos langues convergent vers une même idée de *chance* bonne ou mauvaise.

Si maintenant nous pouvions découvrir quelle forme européenne munie de l'article arabe, l'assimilation que je propose ne laisserait pas d'acquiescer une certaine probabilité. Or cette forme, elle existe dans l'espagnol *arresco*, dont le sens est identique à celui de *riesco* et de *riesgo*, et qui semble la copie exacte de l'arabe *الرزق ar-rizq*. Un autre mot espagnol, *arrescador*, semble dériver de *ar-rizq* pris dans son sens ordinaire; un *arrescador* est «celui qui ramasse les olives qui tombent», c'est-à-dire, à ce que je pense, un homme pauvre qui recueille le fruit tombé comme un *rizq*, un don fortuit de la providence⁵.

RUSTE. Ancien nom d'une espèce de fil de chanvre, dans le midi de la France. (Littré.) Ce terme de commerce paraît être le persan *رشته richteh*, fil (de *رشتن richten*, filer), mot d'un usage général, au xvi^e siècle, dans tout l'empire ottoman.

ROB. Esp. *rob*, arlope, portug. *robe*, arrobe, ital. *rob*, *robe*. De l'arabe *رَبَّ rob*, sirop ou gelée de fruits. Ce terme paraît être d'origine persane, *rob* par un seul *b*; les Arabes auraient doublé cette lettre pour donner au mot la forme trilitère ordinaire aux mots de leur langue.

ROCK. En arabe *رُكْ rock*, oiseau gigantesque dont il est question dans les *Mille et une Nuits*, dans les anciennes relations de voyages aux pays orientaux, dans Marco Polo, qui l'appelle *rue*, et jusque dans la relation du voyage de Magellan par Pigafetta. D'après M. de Sauley, *rock* serait la dernière syllabe d'un mot assyrien *nesrock*, aigle tout-puissant, divinité primordiale de la théogonie assyrienne⁶.

M. Deffrémery pense que du nom de l'oiseau *rock* vient celui du *roc*, pièce du jeu des échecs que nous appelons la *tour*. (Voy. ROQUEB.)

ROMAINE. Instrument de pesage. Esp. et portug. *romana*. On disait autrefois un *romman*, et les Italiens ont

¹ Man. n° 964 du suppl. ar. de la Bibl. nat. fol. 139 verso.

² Voy. Sacy, *Chrest. arabe*, I, 237.

³ «Res quas invenimus neutro expectatas nec in computo relatas neque data acquiritas.» (Freytag.)

⁴ *جاياب الهند*, man. de la coll. de M. Schefer, p. 75.

⁵ *Revue des deux Mondes*, I, XX, p. 457, cité par M. Littré. En malais *roug-roug* (que le *Dict.* de l'abbé Favre prononce *rouwaq-rouwaq*) désigne un oiseau de proie. On ne peut douter que ce ne soit le même mot. — M. Ginspey Bianconi, de Bologne, dans ses études sur l'épionnais, a recueilli toutes les traditions relatives au rock.

aussi le masculin *romano*. Dans le Quercy, on dit encore indifféremment *roumano* (fém.) et *roumō* (masc.). C'est l'arabe رومان *romāna*, qui a le même sens. (Voy. Bocthor.) Primitivement, *romāna* ne désignait pas la balance romaine même, mais seulement le poids mobile qui sert à faire les pesées, *poundus statera quo libratur alia*, dit Freytag. C'est encore le sens de l'italien *romano*, dans le Dictionnaire d'Antonini, qui le définit ainsi : *Quel contrapeso che è infilato nello stilo della stadera*.

Ce *romano* et le vieux français *romman* semblent indiquer qu'on a dit aussi en arabe رومان *rommān*, sans le *ā* final. Cette lettre n'est ici en effet que le *ā* d'unité : car *rommana*, poids, n'est autre chose que رومان *rommān*, la grenade. et l'assimilation est si naturelle que je suis fort surpris d'être le premier à la proposer. On ne saurait jeter les yeux sur une de ces vieilles romanes si employées naguère dans les campagnes, sans être frappé de la ressemblance de forme qui existait encore entre le poids mobile et le fruit du grenadier.

ROQUER. Ce terme du jeu des échecs vient de *roc*, ancien nom de la pièce appelée aujourd'hui *tour*, esp. et portug. *roque* (d'où *enrocar*, *roquer*); ital. *rocco*; et tous ces mots viennent de روك *rokh*, qui désigne la même pièce chez les Arabes et les Persans. Quant à روك *rokh*, c'est, dit d'Herbelot, un mot de la langue des anciens Persans, lequel signifie « un vaillant homme qui cherche des aventures de guerre, un preux, un chevalier errant¹. » On a proposé plusieurs autres étymologies qu'on trouvera indiquées dans la préface de l'excellent *Traité du jeu des échecs* de M. de Basterot. Cet auteur explique ainsi le change-

SABAOTH. Transcription, dans les traductions latines, de l'hébreu סבאות *tsabaōth*, pluriel de סבא *tsabā*, armée : *Deus sabaoth*, Dieu des armées.

SABBAT. C'est l'hébreu שבת *chabbath*, de la racine *chabath*, se reposer. Mais il nous est venu par le latin *sabbatum*, qu'on trouve déjà chez les classiques (Ovide, Justin, etc.).

SACRE. Espèce de faucon. Esp. et portug. *sacre*. De l'arabe سقر *saqr*, même sens. « M. Diez, dit Engelmann, donne à ce mot une origine latine : il le considère comme la traduction du grec ἰσραξ, tandis que les Arabes auraient emprunté leur *saqr* aux langues romanes; mais comme il est de fait que *saqr*, loin d'être un mot moderne et particulier au dialecte vulgaire, était déjà en usage parmi les anciens Arabes du désert (cf. *Le dieu des Hodzailites*, p. 208), cette opinion est tout à fait erronée. » (*Gloss.* p. 338.)

SADDER. Livre religieux des Parsis ou Guèbres. Du

ment de nom qu'a subi chez nous le roc des échecs : « Dans les jeux fabriqués dans l'Inde, cette pièce était ordinairement représentée sous la forme d'un éléphant portant une tour; peu à peu on supprima l'éléphant, et la tour seule est restée pour représenter cette pièce; ces changements successifs expliquent l'anomalie de faire représenter par une tour une des pièces les plus actives du jeu². » Il est possible aussi que ce nom soit dû seulement à la position des tours qui, au début de la partie, occupent les quatre coins de l'échiquier.

ROTIN ou ROTANG. Arbrisseau des Indes orientales dont on fait les cannes appelées jones ou rotins, les sièges des chaises dites de canne, etc. Du malais روتان *rōtan*. La lettre finale étant un *n* et non un *g*, c'est à tort qu'on écrit *rotang*. « Les fruits du *rotang* *zaluca* روتن سالن *rōtan salan* de Java, sont alimentaires. » (Bouillet, *Dict. des sciences*.)

ROUPIE. Monnaie d'or ou d'argent. Du persan روبيه *roūpiya*, mot d'origine hindoue.

RUSMA. Préparation dépilatoire chez les Orientaux. Je ne cite ce terme que pour corriger l'erreur des dictionnaires qui donnent pour étymologie un mot arabe, *rusma*, trace. Sans m'arrêter à rechercher quel est ce mot *rusma*, je me contenterai de faire observer que notre *rusma*, pâte dépilatoire, est une corruption du turc خروزمه *khoroзма*, qui n'est lui-même que la transcription du grec χρίσμα, onguent, fard, lat. ecclés. *chrisma*, dont nous avons fait *chrême*, le *saint chrême*. Dans le commentaire d'Herm. Barbaro sur Dioscoride (liv. I^{er}, chap. LI), on trouve quelques mots sur l'espèce d'onguent appelé *chrīma* ou *chrīma*³.

S

persan صد در *sad-der*, les cent portes, de *sad*, cent, et *der*, porte, chapitre du Zendavesta.

SAFAR. Deuxième mois de l'année musulmane; *saphar*, dans les ouvrages du siècle dernier. En arabe سافر *safar*.

SAFRAN. Esp. *azafrano*, portug. *açafrão*, ital. *zafferano*. On trouve, en vieux français, *safleur*, *saslor*. De l'arabepersan سعفران *sa'ferān* (avec l'article *az-za'ferān*), même sens. Le mot est dans Razi (man. déjà cité, p. 45 recto).

SAFRE ou SAFFRE. C'est aujourd'hui un oxyde de cobalt. En espagnol, *safr* est un oxyde de bismuth. Ces substances, employées l'une et l'autre dans la poterie ou la cristallerie, ont pu être aisément confondues. L'oxyde de cobalt, qui lui-même est d'un gris noirâtre, sert à faire un verre bleu très-foncé, le *smalt*, lequel, réduit en poudre très-fine, forme une substance colorante employée dans les arts sous le nom d'*azur*. C'est pourquoi plusieurs étymologistes tirent le mot *safr* de *saphir*⁴. Cela s'appli-

¹ *Biblioth. orient.* au mot *rokh*.

² P. 18 et 19.

³ *Dioscoride pharm. lib. VIII*, Strab. 1529, fol. 21 verso.

⁴ « Le *saphyr* est, comme dessus, une eau bien pure, mais parce qu'elle

querait difficilement au *zafre* espagnol qui donne une coloration non pas bleue, mais jaune; et M. Dozy propose de rapprocher *zafre* de l'arabe *زفر* *sofr*, cuire jaune (*sofra*, couleur jaune), qui a donné l'espagnol *azofar*, laiton. Peut-être *saffre*, *zafre* et l'italien *zaffera* sont-ils simplement le mot زعفران *za'ferân*, safran, privé de sa finale¹, comme dans le pluriel زعفران *za'âfir*. Les alchimistes appelaient *safran* de mars l'ocre rouge de fer; et le *safran* des teintureux était une préparation pharmaceutique où entraient du soufre et de l'oxyde d'antimoine.

SAGOU. Fécule extraite de la moelle du palmier *sagou* (sagoutier ou sagoutier). C'est le nom malais de cet arbre, ساگو *sāgou*, qui pousse spontanément dans l'archipel Indien.

SAÏQUE. Sorte de barque ou de navire. Du turc شایقه *châïqa*.

SALAMALEC. C'est la salutation musulmane سلام عليك *salām 'aleik*, salut sur toi (*salām*, salut; 'ala, sur; ka, toi); سلام عليكم *salām 'aleikoum*, salut sur vous, en s'adressant à plusieurs personnes.

SALEP. Substance alimentaire préparée avec les bulbes d'orchis. Esp. *salep*, portug. *salepo*. Boethor traduit *salep* par سلهب *sahlab*, et orchis par نبات السلهب *nebât as-sahlab*; et Richardson donne سلهب *sahlab* comme la plante orchis elle-même. Ce mot arabe n'est pas dans Meninski ni dans Freytag, et quelques philologues le regardent comme une corruption de ثلث *thāl'eb* (prononcé *saleb* par les Persans et les Turcs), qui signifie *renard*. En effet, l'orchis porte entre autres noms celui de الخصي الثعلب *khosā ath-thāl'eb*, testicules de renard². C'est de là, suivant l'opinion de M. Dozy, que vient notre *salep*. (V. *Gloss.* p. 338.) Cette expression pour désigner l'orchis est, du reste, assez ancienne chez nous, car on la trouve dans un antidotaire en vers latins, compris dans le man. n° 7058, ancien fonds latin de la Bibl. nat. (p. 65), lequel est du xiv^e siècle :

Vulpis testiculus sopita cupidinis arma
Aptat et affectum Veneri... dat.

Il est même singulier que la locution ait été prise au sens propre par des médecins du xvi^e et du xvii^e siècle, qui recommandent *vulpis testes* avec ceux d'autres *animalia salacin* comme aphrodisiaque³.

SAMBAC. Arbrisseau nommé aussi *jasmin d'Arabie*. « Dans le climat de Paris, dit Bose, où l'on en voit beaucoup, on est obligé de le tenir dans l'orangerie pendant l'hiver... On répand les fleurs du mogori sambac dans les appartements, sur les lits: on les mêle parmi le linge pour l'imprégner de son odeur qui passe pour être amie des nerfs

et du cerveau... On en prépare une huile fort odorante qu'on a anciennement débitée sous le nom d'huile de jasmin⁴. » Les naturalistes écrivent aussi *sambach* et *zambach*. C'est l'arabe زنبق *zanbak*, « oleum jasmimi, jasminum album. lilium iris sambac » (dans Freytag).

SANDAL OU SANTAL. Esp. portug. ital. *sandal*. Malgré le grec σαντάλον, il paraît probable que *sandal* et *sandalo* qui ont un *d* et non un *t* sont venus par l'arabe سندل *sandal*, ou du moins ont subi son influence. Le mot est d'origine indienne.

SANGIAC. Division territoriale administrative, dans l'empire ottoman. Du turc سنجاق *sandjâq*, étendard, particulièrement celui qu'on porte à la suite des gouverneurs de province, d'où la province elle-même.

SANSAL. « Ancien nom d'agents de banque ou de change; dans le Midi, intermédiaire entre le vigneron et le marchand. » (Littré.) M. Littré, en donnant ces définitions, aurait pu faire remarquer que *sansal* est une simple variante orthographique de *causal*, courtier. (Voy. ce mot.)

SAPAN OU SAPAX. Arbre de teinture, plus connu sous le nom de bois de Brésil (*Cesalpinia sappan*, de Linné). C'est le malais سافنگ *sapang*, même sens.

SAFÈNE. Nom de deux veines de la jambe. Esp. *safina*, portug. *safena* (mots qui n'ont pas été relevés par M. Dozy). C'est l'arabe سافني *safni* ou سافيني *sâfini*, même sens, lequel pourrait bien être, comme l'indique Ambroise Paré, le grec σαφίνης, visible, apparent, à cause de la situation de ces veines.

SARAGOSTI OU SARANGOSTI. Terme de marine. Mastic pour recouvrir les coutures des bordages. Ce doit être le persan سرانگشتی *sarangouchti*, qui désigne un plat préparé avec des morceaux de pâte pétris du bout des doigts⁵ (de سر *sar*, tête, extrémité, et انگشت *angoucht*, doigt).

SARBACANE. « La forme correcte est *sarbatane*, qui se trouve dans Balzac (xvii^e siècle). Le changement de *sarbatane* à *sarbacane* est dû sans doute à l'influence de *canne* qu'on croyait y retrouver. » (Littré.) Esp. *cebratana*, *cebratana*, *zarbatana*; portug. *sarabatana*, *saravatana*; ital. *cerbotana*, grec moderne ζαροτάννα. De l'arabe زباطنة *zabatāna*, mot d'origine persane qui a le même sens⁶.

On peut supposer que le son emphatique du *ط* *t* a amené l'intercalation d'un *l* devenu ensuite *r* et puis déplacé, donnant ainsi les formes successives *zabatāna*, *zabartana*, *cebratana*, *cerbatana*, *sarabatana*. Au commencement du xvi^e siècle, Pedro de Alcala écrit le mot arabe par un *r*, *zarbatāna*, comme M. Dozy en a fait la remarque⁷;

a passé par quelque manière de *saphre*, elle tient un peu de la couleur et teinte dudit saphre. » Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 52 de l'édition. Cap (1844).

¹ Comme chute de la finale comparez *sebeste* venant de سبستان *sebastân*.

² Boethor, à *satgrion*, donne aussi الكلب خصي *khosā al-kalb*, testicules de chien, ce qui est la traduction littérale du *κυνοςόρχις* de Dioscoride. Dorsault (*Officine*, p. 406) dit qu'autrefois on tirait exclusivement le *salep* de la Perse.

³ Voy. par exemple, Gaspard de los Reyes, *Elysius incunandarum questionum campus*, p. 530.

⁴ Dict. d'hist. nat. t. XXI, p. 238.

⁵ Voy. Castell on Meninski.

⁶ On peut se demander si *zabatāna* a quelque rapport avec le malais ساقمپان *soumpitan*, qui a le même sens et qui paraît venir de ساقمپان *soumpit*, «troit, d'où ساقمپان *megnoumpit*, souiller dans une sarbacane.

⁷ *Gloss.* p. 251.

cette lettre s'était donc glissée dans le mot du dialecte parlé en Espagne.

SATAN. Mot hébreu, שָׂטָן *saṭan*, qui signifie *ennemi, adversaire*, d'où le chef des anges rebelles (en arabe, شَيْطَان *chayṭān*). Ce mot n'est entré dans le latin que par la littérature chrétienne.

SATIN. Portug. *setim*. Il est assez remarquable que l'équivalent de ce mot ne se trouve pas en espagnol. Mais y manque-t-il réellement? Et ne serait-ce pas le terme *setuni, accituni*, que M. Dozy a relevé dans Clavijo comme désignant une étoffe de fabrication chinoise? Le mot est tombé en désuétude, peut-être par la nécessité d'éviter une confusion avec *accitune, aceytuni*, olivâtre, venant de زَيْتُون *zeitūn*, olive. *Accituni*, étoffe, vient d'un adjectif identique de forme, الزَيْتُونِي *az-zeitūnī*, mais dérivant ici du nom de la ville de *Zeitoun*, qui est la ville chinoise de *Tseu-Thong*, où se fabriquaient, dit M. Dozy, «des étoffes damassées de velours et de satin qui avaient une très-grande réputation et qui portaient le nom de *zeitūni*.»

Bien que M. Dozy n'en suggère point la pensée, il ne serait pas impossible que ce *zeitūni, setuni*, fût l'origine du portugais *setim* et de notre *satin* (qu'on a essayé de tirer du latin *seta*, soie de porc, par l'intermédiaire d'un adjectif fictif, *setinus*). Le changement de *ou* en *i* est assez fréquent pour ne faire ici aucune difficulté.

SHEAT OU SEAD. Étoile de deuxième grandeur, β de Pégase. De l'arabe سَاعِد *sā'id*, qui signifie proprement *avant-bras*. Voltaire écrit *sheat*: «Dès que la brillante étoile *sheat* sera sur l'horizon.» (*Zadig*, ch. xiii¹.)

SHEVA. Terme de grammaire hébraïque, sorte d'e muet. Transcription de l'hébreu שֵׁי *chevā*, qu'on rattache à une racine dont le sens est *vain, nul*.

SCHIBBOLETH. Transcription de l'hébreu שִׁבְבוֹלֶת *chibboleth*, qui signifie proprement *épi* (correspondant à l'arabe سَنْبَلَة *samboula*). Le Livre des Juges, ch. xii, raconte que les gens de Galaad, poursuivant les fuyards de la tribu d'Éphraïm, reconnaissaient les hommes de cette tribu à cela qu'ils ne pouvaient prononcer le *ch* de *chibboleth*, qu'ils rendaient par un *s*: «Interrogabant eum: Dic ergo scibboleth... Qui respondebat sibboleth... Statimque apprehensum jugulabant.» C'est ainsi que, durant le massacre des Vêpres siciliennes, les Français trahissaient leur nationalité par la difficulté de prononcer correctement le mot *ciceri*. Par allusion à l'aventure des Éphraïmites, le mot *schibboleth* a pris le sens de *difficulté insurmontable, épreuve concluante, signe de ralliement, mot d'ordre*.

SCHMITE. Sectateur d'Ali. De l'arabe شَيْعِي *chiya'i*, adjectif formé de شَيْعَة *chiya'a*, secte, en général, et plus particulièrement secte des Schiites.

SÉBESTE. Fruit du sébestier, arbre d'Égypte et de l'Inde. Il était naguère d'un grand usage en pharmacie. Les Grecs le connaissaient sous le nom de σέβος: «*Sebesten* vulgo officinis, Arabicam appellationem magis quam Græcam (μύξα, τὰ μύξα) retinere malentibus», dit J. Bauhin². C'est en effet l'arabe سَبَسْتَان *sebestān*.

SÉBILE. On a proposé l'arabe-persan زَبِيل *zebbil* ou زَبِيل *zeubil*, qui signifie une corbeille de feuilles de palmier, une bourse de cuir, un panier d'osier, de sparte, une boîte à mettre les aiguilles, etc. (en mal. سَمْبِل *somboul*, corbillon).

SEACUL OU SECCACHUL. Sorte de panais: «*Ses racines et ses graines, qui diffèrent peu de celles du panais cultivé, sont réputées, chez les Arabes, comme propres à augmenter leurs facultés prolifiques*»³. C'est l'arabe شَعْلَقُون *chaq'qoun*, que Sprengel appelle *Tordylium seacul*, et Bosc *Pastinaca dissecta*.

SÉIDE. Nom commun, vient de SÉIDE, nom propre, personnage de la tragédie de *Mahomet* de Voltaire, lequel a été pris pour type d'un serviteur dont le dévouement va jusqu'au fanatisme et au crime. Séide, suivant la remarque de M. Deffrémery⁴, ne vient pas de سَيِّد *seyid*, seigneur, qui a donné *cid*, mais de زَيْد *zeid*, nom d'un affranchi de Mahomet.

SÉLAN OU SÉLAM. Bouquet de fleurs dont l'arrangement forme un langage muet. De l'arabe سَلَام *salām*, salut, mot qui commence la formule de salutation musulmane. (Voy. SALAMALEC.)

SÉNÉ. Arbuste d'Égypte, d'Arabie, de Syrie. Esp. *sen*, *sena*, *senes*, portug. *sene*, *senne*, ital. *sena*. De l'arabe سَنَا *senā*. Dans le commerce, on distinguait plusieurs sortes de séné, telles que le saïdi صَعِيدِي (du Saïd), le gébéli جَبَلِي (de montagne), le hélédi بَلَدِي (du pays égyptien), aussi nommé *bahrouji* بَحْرَوِي (du Nil), le *hedjazi* حَجَازِي (du Hedjaz), aussi nommé *séné de la Mecque*, etc.

SÉPHIROTH. Terme de la cabale, désignant certaines perfections de l'essence divine. Transcription de l'hébreu שְׁפָרוֹת *shefroth*, pluriel de *shefer*, beauté, splendeur, de la racine שָׁפַר *chafar*, briller, plaire (en arabe سَفَر *safar*).

SEQUIN. Esp. *cequi*, portug. *sequim*, ital. *zecchino*. C'est de l'italien que sont venues les autres formes romanes, et *zecchino* vient de *zecca*, atelier monétaire, en espagnol *seca*, mot pris de l'arabe سَكَّة *sikka*, coin à frapper la monnaie. La *Fabrica ling. arab.* traduit même l'italien *zecca* par سَكَّة *sikka*. Le sequin lui-même ne porte pas ce nom au Levant; mais *sikka* se dit de la monnaie en général. (Voy. Boethor à monnaie.)

SÉRALIL. Esp. *serrallo*, portug. *serralho*, ital. *sarraglio*. On disait aussi chez nous autrefois *serrial* ou *sarrail*,

¹ Volt. Œuv. compl. édit. Lahure (1864), t. XV, p. 45.

² Hist. plant. univers, t. I^{er}, p. 198.

³ Dict. d'hist. nat. de Dcterville, t. XXIV, p. 447.

⁴ Journ. asiat. août 1867, p. 187.

comme pour rapporter le mot au verbe *serrer, mettre en sibret*. C'est le persan *سرای serâi*, palais, demeure royale, la cour.

SÉRAPHIN. Le latin ecclésiastique *seraphim*, d'où nous avons pris ce mot, est la transcription de l'hébreu *שרפים serafim*, plur. de *שרף saraf*, anges du feu, de la racine *saraf*, brûler, être en feu.

SÉRASQUIER ou SÉRASKIER. Chef militaire en Turquie. Le mot *سراسکر ser'asker*, est formé du persan *سر ser*, tête, chef, et de l'arabe *عسكر asker*, armée. Les Turcs font toujours sentir un *i* très-bref après la consonne *k k*.

SERDAR. Chef militaire chez les Turcs et les Persans. Du persan *سردار serdâr*, qui est formé de *سر ser*, tête, et *دار dâr*, qui possède (du verbe *داشتن dâchten*, avoir), celui qui tient la tête, qui est à la tête.

SESEAN ou SESEANE. Genre de légumineuse dont le nom a été pris d'une espèce égyptienne, en arabe *سيسبان seisebân*, mot d'origine persane. Dans Richardson, *sisabân* est, à tort probablement, la quintefeuille ou potentille, plante de la famille des rosacées.

SIAMANG. Singe anthropomorphe, connu dans les forêts de Sumatra. Du malais *سيامغ siamang*.

SICLE. Poids et monnaie chez les Hébreux. Ce mot, qui nous est venu par le latin de la Bible, *siclus*, est l'hébreu *שֶׁקֶל sheqel*, qui se rattache à la racine *chaqal*, peser, en arabe *ثقل thaqal*. (Voyez au mot MISCAL.)

SIMOON ou SEMOON. De l'arabe *سمون semoûm*, vent brûlant de l'Afrique, ainsi nommé de la racine *سم samm*, empoisonner. C'est un coup de *simoon* qui nous arrive. Confortablement pelotonnés sur nos banquettes, nous sommes à l'abri des dangers du fameux *vent-poison* si redouté des caravanes. » (Guill. Lejean¹.)

SIROC ou SIROCCO. Vent du sud-est. Provençal *siroc*, *eys-siroc*, *issalot*, catal. *xaloc*, esp. *siroco*, *jaloque*, *xaloque*, *xirque*, portug. *xaroco*, ital. *scirocco*, *scilocco*. Dans l'édition de Marco Polo publiée par la Société de géographie, on trouve *ysoloc*: « Et ala six journée por ysoloc por montagnes e por valés » (p. 176); dans celle de Pauthier, *siloc* et *seloc*.

Tous ces mots viennent de l'arabe *شرق charq*, orient; et cette dérivation n'est pas aussi difficile à comprendre qu'elle le paraît au premier abord. Remarquons en effet que les mots arabes de forme analogue à *charq* éprouvent d'ordinaire, lorsqu'ils passent dans les langues romanes,

un changement qui consiste dans l'introduction d'une voyelle entre les deux consonnes finales, et l'accent tonique se trouve fréquemment transporté sur cette voyelle advenue². Ainsi *سمت sent* devient *zénith*, *انف anf* devient *énif*, *هجرة hedjra* se transforme en *hégire*, *تبر tibr* en *tiber*, *tibar*, *طبل tabl* en *atabal*, *الغطب al-gutb* en *alehriot*, *الحبس al-habs* en *alhabsos*, etc. De la même manière, *شرق charq* deviendra *charac*, *cherac*, avec l'accent sur la finale; et comme la consonne *ق q* tend toujours à assourdir la voyelle qui la précède, nous aurons naturellement *charac*, *cheroc*, d'où *xaroco*, *siroc*, *siroco*, *scirocco*, et par le changement si commun de *r* en *l*, *xaloc*, *jaloque*, *scilocco*.

Parmi les formes précédemment citées, trois ont gardé la marque de l'article: *eyssiroc*, *issalot*, *ysoloc* — *الشرق ech-charq*. La forme espagnole *xirque* paraît venir de l'adjectif *شرق charq*, oriental, employé par les Arabes dans le sens de *sirocco*, et auquel Engelmann, sans autre explication, rattache tous les termes ci-dessus notés.

À côté de *شرق charq*, l'arabe moderne présente *شلوك chelouk*³ ou *شلوق chelouq*⁴. M. Dozy (Gloss. p. 356) pense que ce n'est là rien autre que le mot européen repris par les Arabes qui n'avaient garde d'y reconnaître leur *charq*. Peut-être aussi l'ont-ils confondu avec leur *شروق chourouq*, lever du soleil, car en arabe comme dans nos langues, *r* et *l* permutent volontiers⁵.

SINOP. Vieux français *essyrot* (xiii^e siècle), *ysserop* (xv^e siècle), provenç. *eissarop*, *issarop*, *yssarop*, esp. *xarabe*, *axarabe*, *azarave*, *azarope*, *jarab*, *jarope*, portug. *xarope* (*surrapa*, *zurappa*, vin qui a perdu sa force⁶), ital. *siropo*, *sciroppo*, *sciloppo*, bas lat. *syrrapus*, *sirappus*, *scirappus*. De l'arabe *شراب charâb*, boisson, vin, café, venant du verbe *شرب charib*, boire. On voit qu'un grand nombre des formes citées ont conservé l'article (*ach-charâb*): plusieurs ont pu être faites sur *الشراب ach-charoûb*, boisson.

Le mot arabe *charâb* a aussi signifié *sirop*, comme on peut le voir par les dérivés *شرابي charâbî*, « syruporum venditor », *شراباتي charâbâtî*⁷, « qui syrupos conficit aut vendit. » (Freytag.) Voy. aussi Dozy, Gloss. p. 218.

SMALA ou ZMALA. Ce mot nous est venu d'Algérie; c'est l'arabe *امالة azmala* ou *زمالة zamala* (prononcé *zmala* par les Algériens), qui signifie la famille d'un chef et son mobilier⁸, venant de la racine *زمل zamal*, porter. De cette même racine est venu *الزاملة az-zâmila*, qui a donné l'espagnol *acemila*, bête de somme, en portugais *azemela*, *azimela*, *acemela*, *azemala*.

SODA. Ancien terme de médecine, violent mal de tête. De l'arabe *صداع sodî*, même sens, qui se rattache à *صدع sadâ'*, fendre en deux.

SOPA ou SOPHA. Portug. *sofa*. De l'arabe *صفاة soffât*,

¹ D'Alexandrie à Souakot. (Le Tour du monde, 2^e semestre, 1860, p. 98.)

² Dans les langues hispaniques, souvent l'adjonction de la voyelle ne déplace pas l'accent; ainsi *القصر al-qur*, château fort, devient *alâzar*, *القمر al-qamr*, date, devient *tîmaras*, etc.

³ Dans Boithon.

⁴ Dans la *Fabrica ling. arab.* qui donne *شرق vento orientale, eurus*, et *شلوق scirocco, euronotus*.

⁵ Compar. *قرف = قرف*, *قرف = قرف*, *قرف = قرف*, etc.

⁶ *Surrappa, zurappa* ma... (voir dans le Gloss. de M. Dozy).

⁷ Pharmacia, dans Boe hor, au mot *spatula*.

⁸ C'est-à-dire tout ce qu'il emmène avec lui.

même sens. dans Boethor et dans Cherbonneau, *seamum discubitorium* dans Freytag, et aussi le siège de la selle.

SORTA. Étudiant en théologie et en droit, chez les Turcs. Altération du persan سوخته *soukhteh*, qui brûle, ardent (participe passé de سوختن *soukhten*, brûler, être en feu), c'est-à-dire brûlant d'amour pour la divinité.

SOLIVE. Ce terme de charpenterie, dont l'origine ne paraît se rattacher ni au latin ni aux langues du même groupe, offre une grande analogie de son et de sens avec l'arabe سلب *salab*, *salib*, arbre d'une longueur notable, et سلب *salib*, arbre dépouillé de branches. Est-ce une pure coïncidence? Rappelons que l'art du charpentier a emprunté un certain nombre de mots à la langue arabe.

SOPHI. « Le nom de *sophi* donné aux souverains de la Perse, pendant les *xvi^e* et *xvii^e* siècles, dit M. Defrémery¹, doit son origine à صفي *sefvi*, adjectif relatif ou patronymique, dérivé du nom du cheikh Séfi, sixième ancêtre du chah Ismaïl, fondateur de la dynastie des *Séfis* ou mieux *Séféris*. » On a dit *sophi* sans doute par confusion avec le terme *soufi*, ci-après.

SORBET. Esp. *sorbete*, portug. *sorvete*, ital. *sorbetto*. De l'arabe شربة *chorba*, prononcé en Turquie *chorbet*, venant de la même racine que *sirap*.

SORFI. Transcription de l'arabe صوف *soufi*, sage, religieux, qu'on veut tirer de صوف *souf*, laine, les soufis étant tenus de porter des vêtements de laine et non de soie: d'autres disent du grec σοφός, sage.

SORATE. Verset du Coran. De l'arabe سورة *soûra*, prononcé *sourat* lorsque le mot est en connexion avec celui qui suit.

SRAHL. Du persan سپاهي *sipâhi*, cavalier, soldat. C'est le même mot que *cipaye*.

SUCRE. Le sucre vient originairement de l'Inde, du Bengale, suivant l'opinion du géographe Karl Ritter; son nom est en sanscrit *çarkarâ*, primitivement *grains de sable*, de la racine çri, briser. De là le mot est passé dans toutes les langues. Les Grecs en ont fait σάκχαρον, que les Latins ont transcrit *saccharum*. Les Arabes ont changé le premier *a* en *ou*, et ont dit سكر *soukhar*. Ce changement se montre également dans les langues modernes de l'Europe: ital. *zucchero*, anglais *sugar*, allemand *zucker*, holland. *suiker*, danois *zukker*, hongrois *tzukur*, polonais *sukier*, etc. L'espagnol *azucar* et le portugais *açucar*, *assucar*, viennent directement de l'arabe, comme le montre la syllabe initiale qui représente l'article *as* pour *al*. Quant aux autres formes européennes, y compris notre mot *sucré*, je pencherais à

croire qu'elles viennent de l'italien, et celui-ci a dû subir l'influence de l'arabe. N'oublions pas que le sucre n'a été vraiment connu en Europe que vers l'époque des croisades, et cela par l'intermédiaire des Arabes. Au *xii^e* siècle, Gérard de Crémone, traduisant l'*Abnansouri* de Razi, ne sert point du terme latin *saccharum*: il traduit سكر *soukhar* par *zucarum*, et جلتجيين *djoulendjoubin*, miel de roses, par *zucarum rosatum*. *Zuchero* paraît être une combinaison du mot latin et du mot arabe.

M. Littré rattache à *sucré* le terme *sucrion* ou *soucrillon*, espèce d'orge, oubliant qu'au mot *escourgeon* (autre variété d'orge) il a donné, comme formes congénères, le normand *sugregeon* et les formes wallonnes *soucrion*, *soucorion*, *soucouvan*, *socoran*, en même temps que le bas latin *scario*. Évidemment, tout cela n'a aucun rapport avec *sucré*. J'ignore quelle est la vraie étymologie et s'il y a quelque rapport plus ou moins éloigné entre ces mots et l'arabe شعير *cha'ir*, orge [en hébreu, שפיר, שפיר se'orah, se'orim, venant de سار, poil (barbe des épis)]².

SULTAN. Esp. *soldán*, portug. *soldão*, ital. *soldano*, *sultano*, vieux franç. *soudan*. C'est l'arabe سلطان *soultân*. Quant à *Soudan*, nom d'une région de l'Afrique, il vient de سودان *souidân*, les nègres africains (de اسود *asoud*, plur. *souid*, noir.)

SUMAC. Esp. *zumaque*, portug. *summagre*, ital. *sommaco*; en français, on trouve aussi *sumach* et *sommac* et même *sommail* dans un document de 1669³. C'est l'arabe سماق *soummâq*, même sens. Le *sumac*, cultivé particulièrement en Espagne pour les usages de la corroierie, produit des baies qu'on employait autrefois à l'assaisonnement des viandes. Cet usage existe encore en Égypte, car, dans un almanach du Caire pour l'année 1250 (1835-1836 de J. C.), je lis cette prescription des médecins, qu'il ne faut pas au printemps assaisonner les mets au vinaigre, au verjus ni au *sumac*, والصمق والخصر وما طبع بالخل, ce qui suppose que cet assaisonnement convient aux autres saisons de l'année. Razi dit: سماق عاقل للبطن دايع المعدة « le *sumac* resserre le ventre, prépare l'estomac⁴. »

SUMBUL. « Plante ombellifère de la Perse, d'espèce inconnue, dont on extrait une résine médicinale. » (Littré.) L'arabe-persan سنبول *soumboul* désigne une espèce de lavande (*spica Nardus*) qu'on trouve dans l'Inde et qui fournit le *nard* indien des pharmaciens. Razi donne le *soumboul* comme excellent pour l'estomac et le foie⁵.

SUMPLIT. Poisson du genre centrisque, qui habite la mer des Indes. Du malais سمپيت *soumpit*, étroit. Ces poissons en effet sont caractérisés par un museau très-allongé et un corps très-déprimé. Le *Dictionnaire malais* de l'abbé Favre

¹ Journ. as. août 1867, p. 185.

² On peut citer, à titre de curiosité, l'explication donnée par Jean Liebaert, dans la *Maison rustique*, écrite au *xvi^e* siècle: « Scourgeon est une espèce de blé d'un grain fort maigre, ridé et cheûtif, semblable auement à l'orge, qu'on n'a accoustumé de semer en France, sinon en temps de famine, en ces pays et contrées stériles et bien maigres, pour se nourrir la

faim des povres gens, plustost que pour les nourrir, aussi est-il dit des François scourgeon, quasi des mots latins *succursus gentium*, secours des gens. » (Liv. V, ch. xvi, p. 643.)

³ Dans Littré, *Dict.*

⁴ Man. déjà cité, fol. 50 verso.

⁵ *Ibid.* fol. 50 recto.

ne donne pas *soumpit* comme nom d'un poisson, mais seulement *sumpit-sumpit*, espèce de coquillage.

SUNNITE. Musulman sectateur de la tradition. En arabe,

T

TABASCHIR ou **TABAXIR.** Concrétions siliceuses qui se forment aux nœuds d'une espèce de bambou, et qui étaient autrefois employées en médecine. C'est l'arabe طباشير *tabāšīr*, même sens. Ce mot signifie aussi crâie, chaux, plâtre, et il s'est appliqué autrefois spécialement à l'ivoire calciné; nos alchimistes le prenaient en ce sens : « *Tabasir* arabice est *spodium* », dit Martin Ruland¹.

TABIS. Sorte d'étoffe de soie. Esp. portug. et ital. *tabi*. De l'arabe عتابي *attābi*, dont la première syllabe, prise sans doute pour l'article (*at*, au lieu de *al*, devant *t*), est tombée dans toutes les langues romanes, mais se retrouve dans le bas latin *attabi*. Quant à l'arabe *attābi*, c'était le nom d'un quartier de Bagdad où se fabriquait cette étoffe², et ce nom venait du prince Attab, arrière petit-fils d'Omeïya³.

TAFFETAS. C'est sans doute le persan تافتال *taftāl* ou *teftel*, même signification, comme l'indiquait, il y a près de deux cents ans, le P. Ange de Saint-Joseph⁴; à moins que ce ne soit une simple onomatopée, reproduisant le bruit produit par le taffetas quand on l'agite (*taf taf*)⁵.

TALAPOIN. « Les bonzes ou prêtres bouddhistes, à Siam, s'appellent *phra*, grands. Les Européens les ont appelés *talapoin*, probablement du nom de l'éventail qu'ils tiennent à la main, lequel s'appelle *talapat*, qui signifie *feuille de palmier*. » (M^{re} Pallegoix, *Descript. du roy. Thai ou Siam*, 1854, t. II, p. 23.) Ce *talapat* est évidemment le même mot que le malais kelapa, en javanais kalapa, noix de coco, cocotier. (Voy. CALAPITE.)

TALC. Esp. *talcò*, *talque*, portug. *talco*. En arabe, طلق *talq*. Je ne sais qui avait proposé l'étymologie allemande *talq*, suif, qu'on trouve mentionnée par Leman (*Diet. d'hist. nat.* t. XXXII, p. 378). Le mot طلق se rencontre dans l'alchimie de Gêber, notamment au chapitre vii du II^e livre. « *Talcum*, vox esse Arabica creditur, significans stellulas micantes », dit Martin Ruland⁶. Ignore à quelle expression arabe cette explication peut faire allusion.

TALISMAN. C'est l'arabe طلسم *telesm* ou *telsam*, qui représente le grec τελεσμός, initiation, mystère.

TAMMĪ. adjectif formé sur تامة *soumma*, règle, loi, recueil des paroles et actes de Mahomet, formant pour les Sunnites un supplément au Coran.

TALMUD. Grand ouvrage qui contient un recueil des lois, traditions, coutumes des Juifs. En hébreu, תלמוד *talmoud*, instruction, du verbe למד *lamad*, apprendre, forme pih. למד *limmad*, enseigner.

TAMARIN. Esp. et portug. *tamarindo*, ital. *tamarindi*; Matthioli et les anciens botanistes l'appellent *tamar indi*. Dans un passage de Marco Polo cité par M. Littré, on lit *tamarandi* : « Si donnent aux marchands à faire et à boire une chose qui a nom *tamarandi*, qui leur fait aller hors ce qu'ils ont au ventre. » En effet, le tamarin ou fruit du tamarinier a été souvent employé pour faire avec la casse un liquide laxatif⁷. C'est l'arabe تمر هندي *tamr hindi*, datte indienne. Le tamarinier n'est pas un dattier et n'offre aucune ressemblance avec un arbre de cette espèce; mais son fruit est une gousse qu'on a pu comparer à la datte. Le mot *tamr*, datte, se retrouve dans l'espagnol *tamaras*, trochet de dattes.

TAMBOUR. Esp. *tambor*, *atambor*, portug. *tambor*, ital. *tamburo*. On disait autrefois *tabour* ou *tabur* (comme aussi *tabourin* au lieu de *tambourin*)⁸. M. Dozy repousse l'étymologie arabe طنبور *tanbūr*, proposée par Engelmann; ce mot, au moyen âge, désignait, dit-il, une espèce de lyre; et si les Barbaresques ont aujourd'hui un grand *tambour* appelé par eux *atambor*, c'est qu'ils l'ont emprunté aux Espagnols⁹. Niebuhr dit en effet que, chez les Arabes, *tambura* est le nom générique commun à tous les instruments à cordes. Mais il convient de remarquer que ces instruments à cordes ne sont pas sans analogie avec les tambours et les timbales, car ils sont d'ordinaire formés d'un corps creux sur lequel est tendue une peau. Niebuhr en décrit quatre ou cinq de ce genre¹⁰.

Sans combattre l'opinion de M. Dozy, on peut faire observer que le persan a un autre mot تمبر *tabir*, dont le sens est bien *tambour*, *timbale*¹¹, et qui est assurément identique à notre *tabur*, *tabour* (on sait avec quelle facilité *i* et *u* (*ou*) se remplacent). Est-ce le persan qui est passé au français ou le français qui a pénétré en Orient? *Tabur* est bien ancien dans notre langue, puisqu'on le trouve déjà dans la chanson de Roland, qui est du XI^e siècle; mais il est bien ancien aussi en persan, puisqu'il se lit dans le *Chah-nameh*, dont l'auteur Firdousi est mort en l'an 1020 :

¹ *Lexicon alchemic*, p. 461.

² Delcémery, *Journ. asiat.* janvier 1862, p. 94.

³ Dozy, *Gloss.* p. 343.

⁴ *Clevis Gazophyl.* p. 6.

⁵ Voy. Francisque Michel, *apud* Delcémery, *Mémoires d'hist. orientale*, p. 213.

⁶ *Lexic. alchemie*, p. 462.

⁷ تمر هندي يسهل البطن *le tamarin relâche le ventre*, dit R. zi. M. n. d. j. cité, fol. 51 verso.)

⁸ Les formes *tabour*, *tabourin* existent encore en anglais, où l'on trouve *tabret* et *tabouret*. Notre *tabouret* est pareillement un diminutif de *tabour*.

⁹ *Gloss.* p. 374, 375.

¹⁰ *Voy. en Arabie*, éd. Smith, p. 219.

¹¹ *Richardson, Dict. ; Gazophyl. ling. Pers.*

رزان بیش بردند پیل (Chrest. Schanam. de Vullers, p. 58, vers 521).

Les formes *tambour*, طنبور *tonbour*, sont certainement des altérations de *tabor*, تمبر *tabir*. Le persan a la voyelle ou dans *تابور* *tabourik*, tambourin, lequel est, suivant toute vraisemblance, un diminutif de *تابور* *tabūr*, dans lequel s'est glissé fautiveusement un ā. (Compar. لبادك et لبادك : voy. au mot LILAS.)

TANDOUR. Sorte d'instrument de chauffage formé d'un réchaud qui est caché sous une table recouverte d'un tapis. C'est la prononciation turque du mot arabe-persan *تانور* *tannour*, fourneau portatif, four. (Voy. ATHANOR.) Le réchaud ou *brasero* du tandour s'appelle aujourd'hui, à Constantinople, le *mengal*, ce qui représente le *منقالجق* *manqıldjig* de Meninski.

TANZIMAT. « On nomme ainsi l'ensemble des réformes qui découlent du hatti-chérif donné en 1839 par le sultan Abdul-Medjid pour réorganiser l'administration. » (Bouillet, *Science*.) De l'arabe تنظيم *tindlim*, mettre en ordre, dont les Turcs ont fait تنظيمات *tanzimat*.

TARAXACUM OU TARAXACON. Nom attribué par les anciens botanistes au pissenlit ou à la chicorée sauvage, d'où la famille des *taraxacées*. On lui a cherché une étymologie grecque : *τάραξις*, trouble, *ἀνέμοι*, guérir, c'est-à-dire plante calmante, ce qui n'a aucune raison d'être; d'autres disent de *τάραξις* et de *ἀνός*, pointe, à cause de l'inégaleté des lacinies des feuilles. (Léman¹.) Ce qu'il y a de sûr, c'est que le mot (qui du reste ne figure ni dans les dictionnaires grecs ni dans les dictionnaires latins) se rencontre chez les écrivains orientaux. Freytag ne l'a point relevé, mais il est dans Richardson, *طرخشون*, que ce lexicographe transcrit *tarkhashkūn* et traduit « wild endive ». J'ai vainement cherché ce *طرخشون* dans la longue liste de drogues et de médicaments qui termine le grand ouvrage médical d'Al-Hoceini (man. pers. n° 339); mais dans Razi on lit : الطرخشون مثل الهنديا الا انه ابلع. « Le *tarachagoun* est semblable à la chicorée, mais plus efficace². » Évidemment il faut lire طرخشون *tarachagoun*, et traduire pissenlit ou bien *chicorée sauvage*. Dans la *Synonymie arabolatine* de Gérard de Crémone on lit aussi « *Tarasacon*, species cicorei³. » Il ne faut pas oublier que Razi écrivait au x^e siècle. Le *taraxacon* fait l'objet d'un chapitre dans l'Avicenne latin de Bâle (édit. de 1563, p. 312), mais cet article et une douzaine d'autres en tête de la lettre T, manquent dans l'édition arabe de Rome.

TARBOUCH. Sorte de bonnet rouge de fabrique tunisienne. Transcription de l'arabe طربوش *tarboûch*, qui est peut-être une altération du persan سرپوش *serpouch*, couverture, de سر *ser*, tête, et de پوشیدن *pouchiden*, couvrir.

TARE. Esp. portug. ital. et provenç. *tara*; on trouve aussi dans l'ancien espagnol *atar*. C'est l'arabe طارح *tarah*, venant du verbe طرح *tarah*, rejeter. La tare est « la partie des marchandises que l'on rejette, c'est-à-dire les barils, pots, etc.; le poids de ces barils, etc. que l'on déduit quand on pèse les marchandises. » (Dozy, *Gloss.* p. 313.) Un autre mot espagnol *merma*, qui a la même signification, *diminution*, *déchet*, vient du verbe رمى *rama*, jeter. Étymologie, dit M. Dozy, qui confirme celle de *tare*. L'espagnol *mermar*, éprouver un déchet, a passé dans certains dialectes de nos provinces méridionales; dans le Querey, *merma* ou *berma* signifie *diminuer*, *décroître*.

TARGE. Il est admis que la forme espagnole et portugaise *adarga*, *adaraca* vient directement de l'arabe الدقة *ad-daraca*, bouclier⁴; mais on attribue à *targe* et à l'italien *targa* une origine germanique.

TARTRE. Esp. portug. ital. *tartaro*, lat. des alchim. *tartarum*; de l'arabe-persan درد *dourdi*, *dourdi*, sédiment, dépôt, lie de l'huile, lie du vin, tartre. L'arabe درد *darad* se dit aussi du tartre ou de la carie des dents; l'adjectif ادرد *adrad* s'applique à celui qui a les dents cariées. Le mot nous est venu par les alchimistes, ce qui explique son altération. On peut en voir de bien plus extraordinaires au mot ALCHIMIE. M. Littré cite un passage du *Glossaire* de Simon de Gènes où il est dit: « Tartar, arabice tartarum. » طارطير *tarṭir*, qui est dans Boethor, et figure aussi dans la *Fabr. ling. arab.* manque dans Freytag et Richardson. Le *Gazophyl. ling. Pers.* écrit تارتير *tarṭir*. M. Dozy n'a pas noté *tartaro* dans son *Glossaire*.

TARIF. Esp. et portug. *tarifa*, ital. *tariffa*. Le mot est traduit dans Boethor par تعريف *tar'if*, qui est le nom d'action du verbe عَرَفَ *arraf*, faire connaître, publier. C'est là l'étymologie, indiquée déjà par le P. Ange de Saint-Joseph (1684)⁵.

TASSE. Esp. *taza*, portug. *taça*, ital. *tazza*. De l'arabe طاس *tass*, tasse, طاسة *tassa*, qu'on rapporte au persan تست *tast*, coupe.

TÉRÉNABIN OU TRINGEIN. Manne liquide de Perse. Dervault (*Officine*) écrit *terniabim*; on trouve aussi *traunjin*, *térenjabin*, *thérenjabin*, et même *trangebriss*⁶. C'est l'arabe ترنجبین *terengjoubin*, qui est le persan ترنجبین *terengjoubin*. Celui-ci est formé de انگبین *engoubin*, miel, et de تر *ter*, dont le sens reste douteux pour moi; ce pourrait être l'adjectif qui signifie *humide*, *juteux*.

Une autre manne de Perse porte le nom de گزننگبین *gezengoubin*, miel du گز *gez*, le *gez* (prononcez *guez*), espèce de tamarix, étant l'arbre qui la produit⁷. Par ana-

¹ *Dict. d'hist.*, at. L. XXXII, p. 564.

² Man. déjà cite, fol. 41 verso.

³ La leçon طرخشون, qui est assurément la meilleure, se lit dans le glossaire d'Un al-Hachha sur l'ouvrage de Razi. (Voy. Dozy, *Gloss.* p. 166, au mot *alman*.)

⁴ Voy. Engelman, *Gloss.* p. 41.

⁵ *C'est* *Gazophyl.* p. 7.

⁶ *Dictionn.* de Dériville, au mot *agui*. On peut voir encore sur le *terengjabin* une note de M. Dofreméry. (*Mémoires d'hist. orientale*, p. 385-386.)

⁷ Cet arbre porte en arabe le nom de حرفاء *harfa*, dont les Espagnols ont fait *atarfe*. Razi dit que de ses racines se tire le *sikendjoubin*. وان قال من اعلى السكجيين (fol. 49 recto). Ce n'est pas là une manne, mais une liqueur (oxymel), de سك *sik*, vinaigre. Muller rattache l'espagnol *tarey*, tamarix, au même mot arabe *tarja*. (Voy. Dozy, *Glossaire*, p. 348.)

logie on pourrait croire que *ter* est le nom de l'arbre qui donne le tringilîn. Mais les dictionnaires n'ont rien de pareil, et il ne saurait être ici question du *tar* *tar*, sorte de palmier qui produit la liqueur enivrante nommée *tari* *تاري* (le *toddy* des Anglais)¹; car cet arbre ne produit pas de maune, et Garcias dit que le *tringilîn* qu'il a vu apporter à Bassora vient sur de petits buissons épineux assez semblables à nos genêts.

THUBAN. Étoile de troisième grandeur dans la constellation du Dragon. C'est l'arabe *thoubân* *ثوبان*, dragon.

TIBER. Poudre d'or, dans le commerce africain. Les voyageurs écrivent aussi *tibbar*, *atibar*, «le *tibbar* ou l'or pur du Sennar», écrit Bruce². C'est l'arabe *tibr* *تبر*, même sens. La région africaine que nous nommons Côte d'Or est appelée par les Arabes *بلاد التبر* *belâd at-tibr*, pays de la poudre d'or.

TIMEALE. Esp. *timbal*, *atambal*, *atabal*, portug. *timbale*, *atabale*, ital. *timballo*, *taballo*. De l'arabe *ṭabl* *طبل*, avec l'article *at-ṭabl*, sorte de tambour. Il s'est glissé un *m* avant le *b*, comme dans *tabour* devenu *tambour*. Il est vraisemblable du reste que les formes *timbale*, *timbal*, *timballo*, ont subi l'influence du latin *tympanum* (*τύμπανον*). *Tabl* est d'origine persane. On trouve un pluriel grec *τάβλα*, «tambour, timbale dont les Parthes se servaient à la guerre»³.

TINCAL ou **TINKAL.** Borax brut. Esp. *atincal*, portug. *atincal*, *tinca*. C'est l'arabe-persan *tinikâl* *تنیکال*, ou *tin-kâr* *تنکار* (en persan *tengâr* *تنگار*). Le tincal nous vient principalement de l'Asie (Perse, Thibet, Inde). Il semble qu'une sorte de confusion se soit établie entre le *tinikâr* et une autre substance appelée en arabe *zindjâr* *زنجار*, en persan *zengâr* *زنگار* ou *jengâr* *جنگار*. Celle-ci est le vert-de-gris ou le vitriol vert. (Voy. *Aggor*, au mot *Alchimie*.) On traduit volontiers ces deux termes par *chrysocolle*, mot qui désignait chez les anciens une substance verte assez mal définie, employée par les orfèvres pour la soudure des matières d'or⁴. A l'article *arugo aurifabrurum* de son *Lexicon alchemiæ*, Martin Ruland dit : «Quidam hanc vocant *tinckar* vel *boracem* arabice», et à la page suivante : «Arabes omnes tales *arugines* vocant generali nomine *zinckar*»⁵.

On ne comprendrait pas que le borax pût être confondu avec le vert-de-gris, si l'on ne savait que le borax brut, tel qu'on le tire de certains lacs de l'Asie, est coloré en vert par des substances étrangères.

TOUT-BOUT. Cette expression est empruntée au deuxième

verset du premier chapitre de la Genèse : «Et la terre était *tohoû ra-bohoû*», c'est-à-dire d'après la Vulgate, *inanis et vacua*. Chacun des deux mots *tohoû*, *bohoû*, est interprété désert, solitude, néant.

TOMBAC. Alliage de cuivre et de zinc. Esp. *tambaga*, portug. *tambaca*, ital. *tombacco*, arabe moderne *tanbak* *تنباك* (dans Boethor). C'est le malais *tembaga* *تمباقا*, cuivre, qui est d'origine hindoue.

TOMAX. Monnaie de compte chez les Persans. «*Toman* est un mot de la langue des Ysbecs *gouzbeq* *گوزبک*, qui signifie dix mille. Les Tartares comptent leurs troupes par dix mille comme nous faisons par régiments... ils dénotent la grandeur d'un prince par le nombre de *tomans* qu'il a sous sa puissance.» (Chardin⁶.) Le mot tartare est passé en arabe et en persan sous la forme *tomân* *تومان*, avec le sens de dix mille. Marco Polo écrit *tomman*.

TOUG ou **TOTE.** Étendard turc fait d'une queue de cheval portée au bout d'une pique ou d'une perche. En turc *tough* *توغ*.

TOUTENAGUE. Alliage de zinc, de cuivre et de nickel. Portug. *tutenaga*. Silvestre de Sacy dit : «Le mot *toutenague* vient assurément de *toutin*, et peut-être est-ce un mot purement persan *toutiânâk* *توتیاناک*, substance d'une nature analogue à la *lutie*⁷.» (Voy. plus loin *TETIE*.) Thévenot appelle la toutenague *tutmac*. (Voy. aux *Indes orient.* p. 140⁸.) On trouve aussi *tutenague*.

TRÉPANG ou **TRIPAN.** Holothurie comestible des mers de l'Inde, très-appreciée des Chinois. En malais *tripang* *تریپنگ*.

TURBITH. Plante autrefois très-employée en médecine comme purgatif. Esp. *turbit*, lat. des botan. *turpethum*. C'est l'arabe-persan *tourbed* *توربد*, *turbid*.

Flemmata diffugiunt, si des medicamine *turbich*,

dit un poème médical du moyen âge⁹; ce qu'on peut regarder comme la traduction de cette phrase de Razi : *توربد بسهل البلغم*¹⁰.

Le *turbith* minéral¹² est un composé mercuriel sans doute ainsi nommé à cause de l'analogie de ses qualités purgatives avec celles de la plante.

TURC. En persan *tourk* *تورک*, nom appliqué aux peuples à peau blanche, à l'œil noir, qu'on a appelés aussi Tatars ou Tartares, en persan *tabir* *تاتار*. Chez les Persans, *تورک* *tourk* s'est dit d'une jeune beauté (au masculin ou au fé-

¹ On tirait autrefois du *tari* une espèce de sucre nommé *jagre*, mot qui paraît une altération du persan *cheker* *چکر*, sucre.

² Voy. en *Nubie*, p. 99.

³ Alexandre, *Dictionnaire grec-français*. L'auteur n'indique pas la source où le mot a été recueilli.

⁴ *تنکار* *tinikâr* est l'orthographe qu'on trouve dans l'*Alchimie* de Gêber, man. n° 1080 du suppl. arabe de la Bibl. nat. fol. 5 verso et *passim*.

⁵ «Aussi se trouve en plusieurs endroits d'icelle du verd ressemblant au *chrysocolle* des anciens que nous appelons aujourd'hui *borax*.» (Bernard Palissy, *Des Pierres*, édit. Cap., p. 286.)

⁶ *Lexicon alchemiæ*, sive *dictionarium alchemisticum*, Francofurti, 1612, p. 14 et 15.

⁷ Voy. en *Perse*, éd. Smith, p. 310. L'auteur ajoute que le *toman*, monnaie de compte, valait 10,000 deniers.

⁸ *Gloss. arab.* t. III, p. 464.

⁹ *Ibid.* t. III, p. 463.

¹⁰ Man. du xiii^e siècle, ancien fonds latin n° 7058 de la Bibl. nat. fol. 7 verso.

¹¹ Man. déjà cité, fol. 44 verso.

¹² Sulfate et azotate de mercure.

minin. Voy. l'explication de Meninski). *Turcoman* est le persan *تورکمان* *tourkumân*. Sur la valeur des mots *turc* et *tatar* comme noms de peuples, chez les écrivains arabes et persans, voy. la *Biblioth. orient.* de d'Herbelot.

TUTIE. Oxyde de zinc, substance dont les anciens médecins faisaient grand usage dans les maladies des yeux.

Espagnol et portugais, *tutia*, *atulia*. C'est l'arabe *توتيا* *toûtiâ*.

On peut voir sur la tutie un long article de Silvestre de Sacy, dans sa *Chrestomathie arabe*, t. III, p. 453 et suiv. Razi n'a garde d'oublier ce médicament, excellent, dit-il, pour renforcer l'œil, *جيد لتقوية العين* (man. déjà cité, fol. 44 verso).

U

UBON. Genre de plantes voisin de l'igname. Lat. bot. *ulium*. Du malais *اوبى* *oûbi*, qui se dit de toute espèce de tubercules comestibles. Ce mot, généralement transcrit *ubi* ou *obi* dans les ouvrages français, est répandu dans tout l'archipel Indien et dans une grande partie de l'Océanie. Les Malais appellent la pomme de terre *اوبى بنگال* *oûbi benggala*, *obi* du Bengale.

ULÉMA ou **OULÉMA.** Docteur de la loi chez les musulmans. Esp. *uléma*. C'est l'arabe *علما* *'oulemâ*, pluriel de *عالم* *'âlim*, savant, qui sait.

URAS. Liane de l'archipel Indien, qui produit un suc extrêmement vénéneux. Du malais *اوپس* *ôupas* (javanais *اوپس*), poison extrait des végétaux. L'arbre que nos livres d'histoire naturelle nomment *boun-upas* ou *bubon-upas* est en malais *اوپس پوهى* *pôhn* ou *pôhon-ôupas*, de *pôhn*, arbre.

URDU ou plutôt **ORDOU.** Dialecte moderne de la langue des Hindous. Du turc *اوردو* *ordou*, camp. L'urdu a été ainsi

nommé (langage des camps), à la suite de l'invasion des Mongols, qui modifia profondément le vocabulaire de la langue du peuple conquis, en y introduisant un grand nombre de mots arabes, persans et tures. *Urdu* est identique avec notre *horde*.

USNÉE. Genre de plantes de la famille des lichens. Lat. des botan. *usnea*. Autrefois la médecine attribuait des vertus extraordinaires à l'*usnée humaine*, c'est-à-dire aux lichens qui poussaient sur les crânes des morts exposés à l'air, et spécialement des pendus. «Aujourd'hui, dit Bose, on plaint l'ignorance et la barbarie de nos pères qui conservoient les cadavres exposés à l'air le plus grand nombre d'années possible, souvent uniquement pour avoir de l'*usnée*! » «On ne paye plus 1,000 francs une once d'*usnée* ou prétendue *usnée humaine*, lorsqu'on peut avoir pour rien celle qui pousse sur les arbres de son parc². »

Usnée est l'arabe-persan *اشنة* *ouchna*, mousse, lichen. Il en est parlé dans l'*Almansouri* de Razi, fol. 47 recto du manuscrit déjà cité.

V

VALIDÉ. Sultane *validé*, c'est-à-dire *sultane mère*. De l'arabe *والدة* *ouâlidâ*, fém. de *ouâlid*, qui a mis au monde. *Validé* est la prononciation turque.

VALISE. Esp. *balija*, ital. *valigia*, bas lat. (XIII^e siècle) *valisia*. On ne connaît aucune étymologie acceptable de ce mot (Diez repoussant l'allemand *felleisen*). Une valise est proprement un long sac de cuir. Le mot paraît avoir été employé, dans la langue commerciale, avec le sens de *ballot*, et le P. Germain de Silésie (1639) a fait de *valigia* un synonyme de *fardello*. C'est vraisemblablement le même mot que l'arabe *وَلِيحَة* *oualîha*, «sacculus frumentarius, cophinus magnus», et le persan *وَلِيحَة* *walichê*, grand sac. Mais ne connaissant ces mots que par Golius et Castell, j'ignore s'ils sont vraiment d'origine orientale ou s'ils n'ont pas été importés au Levant par le commerce italien.

VARAN. Sorte de lézard africain. Il est décrit et fi-

guré dans le grand ouvrage de la commission de l'Institut d'Égypte, sous le nom de *ouaran*³. C'est une altération de l'arabe *ورل* *ouaral*. En Algérie on prononce *ouran*⁴.

VÉRIN. Appareil à soulever les fardeaux, composé de deux vis placées dans le prolongement l'une de l'autre et engagées dans un même écrou qu'on peut faire tourner. On écrit aussi *verrain*. C'est assurément le même mot que l'italien *verrina*, l'espagnol *barrena*, le portugais *verruma*, tous mots signifiant *vrille*, *tarrière*, et le bas latin *verinus*, vis. L'arabe a *بريمة* *barîma*, même sens⁵. Et ce dernier mot se rattache assez naturellement au verbe *برم* *baram*, tordre, d'autant mieux que *barîm* se dit d'un cordon obtenu en contournant ensemble en spirale deux brins de couleurs différentes. Cependant M. Dozy attribue à *barîma* une origine persane, et à nos formes romanes une origine indo-européenne⁶.

¹ *Dict. d'hist. nat.* t. XXV, p. 157.

² *Ibid.* t. XVII, p. 561.

³ *Hist. nat.* t. I, 1^{re} partie, p. 122.

⁴ Voy. Cherbonneau, *Dict. fr.-ar.* au mot *lézard*.

⁵ *Barîma* est remplacé en Algérie par *برنينة* *bernîna*. Voy. Cherbonneau, *Dict. fr.-ar.* à *vrille*. Pedro de Alcala donne *birrina* ou *barrina*, qui est encore en usage dans l'arabe vulgaire.

⁶ *Gloss.* p. 375. Le persan *بروم* *beiram*, *biroum*, *vrille*.

Dans le dialecte quereynois, on dit *birou* et *birougo*, dans le sens de *ville, taïère*, forme qui montre encore une fois la facilité du changement de *i* en *ou*.

VILAYET. Grande division territoriale en Turquie. C'est

la prononciation turque de l'arabe ولاية, *ouïlaya*, pays, préfecture, province. (Voy. WALL.)

VISHI ou VIZIR. C'est l'arabe وزير *ouaîr*. (Voyez ALCAZIL.)

W

WAHABITE. La secte musulmane des Wahabites tire son nom de son chef وقاب *ouahhab* (Mohammed ben Abd el-Qualhab).

WALI ou VALL. Transcription de l'arabe والي *ouâli*, préfet, gouverneur, mot proche parent de ولاية *ouïlaya*. (Voy. ci-dessus VILAYET.) Ces mots se rattachent au verbe ولي *ou du*, être préposé à, administrer.

WEGA. Étoile de première grandeur, α de la Lyre. De l'arabe واقع *ouâqi*, tombant. (Voir au mot ALTAÏN.) C'est une plaisanterie que de chercher l'origine du nom d'une étoile de première grandeur dans celui d'un prétendu astronome autrichien¹. Ce nom existait longtemps avant que l'Autriche produisît des astronomes.

Y

YATAGHAN ou ATAGHAN. Sorte de sabre turc, de forme concave. Du turc ياتاغان *yâtighân*, sorte de contelas. (Voy. Pavet de Courteille, *Dict. du turk oriental*.)

YED. Nom d'une étoile de la constellation de Pégase. De l'arabe يد *yed*, main, bras, ainsi nommée à cause de sa position.

Z

ZAGAGIE. Esp. *azagaya*, *azahaya*, portug. *azagaia*. Nos anciens écrivains disent *azagaye*, *archegaye*, *lance gaie*. C'est un mot berbère زغاية *zagâya*, adopté par les Arabes qui s'en servent encore dans le sens de *baïonnette*. Voy. les intéressants articles de M. Defrémery (*Journal asiatique*, janvier, 1862, p. 89) et de M. Dozy (*Glossaire*, p. 223).

Le mot paraît être descendu jusque dans le sud de l'Afrique : « Un grand nombre de Damaras et de Namaquas, armés d'*assagais* et de fusils, dit Anderson, étaient tout autour rangés en bataille. » (Voy. dans l'Afrique australe².)

ZAIM. Soldat turc dont le bénéfice militaire est un peu au-dessus de celui du *timariot*. (Litttré.) De l'arabe زعيم *za'im*, qui se dit de l'homme qui tient à vie un *ziamet*; le *ziamet*, زعامة est un bénéfice militaire dont le revenu minimum est de 2,000 aspres, mais peut s'élever beaucoup au-dessus, tandis que le *timâr*, تيمار, ne peut dépasser 9,000 aspres. (Voy. Meninski, à زعامة et à تيمار.)

ZAIN. Esp. portug. ital. *zaino*, cheval d'une nuance uniforme, sans trace de blanc. En italien, *zaino* signifie encore une gibecière de berger faite d'une peau conservant son poil, et Antonini ajoute : « Zaino, forse detto da Daino, cambiando il *d* en *z*, quasi che del daino si facesse cotesto arnese. » Je ne cite cette hypothèse étymologique qu'à cause de l'origine très-incertaine du mot; car le

changement de *d* initial en *z* est sans exemple en italien. M. Dozy (*Gloss.* p. 362) conjecture l'arabe زائم *azâim*, mot par lequel Boethius traduit *zain*.

ZAOUIA. Établissement religieux où les docteurs de l'islamisme enseignent particulièrement la doctrine, la jurisprudence et la grammaire. (Cherbonneau, *Dict. fr.-ar.*) Transcription de l'arabe زاوية *zâwiya*, dont le sens propre est *angle, coin, cellule*.

ZÉBAROX. Étoile α de Cassiopée, placée sur la poitrine. On la nomme aussi *schédîr*, *schédar*. C'est l'arabe صدر *sadr*, poitrine (avec la nunnation *šadrûn*), صدر ذات الكرسي *sadr dhât al-koursi*, la poitrine de la Femme assise. La femme assise est le nom que les Arabes donnent à la constellation de Cassiopée, vulgairement nommée chez nous la Chaise.

ZÉDOMIRE. Esp. *zedoaria*, *zedoaria*, portug. *zeduaria*, ital. *zettovario*. Ce nom, que Bose, j'ignore pourquoi, a transformé en *zédoaire*, s'applique à des plantes de l'Inde dont les racines, d'un goût âcre, d'une odeur agréable, rappelant celle du camphre mêlée à celle du laurier, étaient naguère fort employées en pharmacie comme un puissant sudorifique. C'est l'arabe-persan زदार *zedwâr*, جدوار *jdwar*, زدار *zedwar*, que nos traducteurs d'ouvrages orientaux ont rendu par *zedwar*, *giedwar*, *guidwar*, *jedwar*, *jildwar*, *gri-dwar*, etc.

¹ Comme on lit dans Bouillet, *Science*.

² Dans le *Tour du monde*, t. I^{er}, p. 242.

ZÉEN. Chêne zéen, espèce de chêne de l'Algérie, dit aussi chêne *zang*, dont le bois est remarquable par sa densité. (Littré.) De l'arabe زان *zân*, qui manque dans Freytag, mais qui est dans Richardson : « A tree when bows and arrows are made », et que donne aussi M. Cherbonneau (*Dict. fr.-ar.* au mot *chêne*).

ZEKAT. Impôt sur le revenu dans les pays musulmans et en particulier en Algérie. (Littré.) C'est, en arabe, زكاة *zaka*, « Pars opum quam expendit aliquis ad reliquas purificandas » (Freytag), *aumône, impôt*.

ZÉNITH. Esp. et portug. *zenith*, ital. *zenit*. Corruption de l'arabe سمت *sent*, proprement *voie, chemin*, et chez les astronomes. *zénith*, par abréviation de سمت الرأس *sent er-ras*, la voie (au-dessus) de la tête¹. Le point directement opposé de la sphère céleste, le nadir, est de même appelé سمت الرجل *sent er-ridjl*, la voie du pied. Le mot *zénith* paraît avoir été employé par les médecins dans un sens bien différent, comme on peut le voir dans ce passage de Gaspard de los Reyes, médecin du xvi^e siècle, connu pour sa grande érudition : « De sanguine menstruo illo potissimum primo qui a virginibus exit, quem appellant *zenith* ². »

ZÉRO. Étymologiquement, c'est le même mot que *chiffre*. (Voy. ce dernier.)

ZÉRUMBET. Esp. *zerumbet*. C'est une des plantes ou drogues comprises sous le nom de *zédouire*. De l'arabe-persan زرنباد *zourounbâd*. Razi dit qu'elle est utile contre la piqûre des reptiles et insectes, زرنباد ينفع من نيش الهوام ³, sans doute en sa qualité de puissant sudorifique. Boethor écrit زرنبد (à *zédouire*).

ZIL. Instrument de musique militaire, chez les Turcs, analogue aux cymbales. En ture. زيل *zill*.

ZILCABÉ, ZILCAGÉ. Onzième et douzième mois de l'année

¹ A vrai dire, je ne crois pas que سمت *sent* ait jamais été employé seul dans le sens de *zénith*; cela eût fait confusion avec سمت *as-sent*, *azimuth*. Les astronomes arabes disent toujours *sent er-ras* ou, en employant le pluriel de *ras*, سمت الرأس *sent er-râs*.

musulmane, d'après l'orthographe adoptée par Montesquieu et les écrivains de son siècle pour transcrire l'arabe ذو العدة *dhôu 'l-qu'da* et ذو الحجة *dhôu 'l-hidjdja*. Le premier de ces noms est formé de *dhôu*, possesseur, et de *al-qu'da*, le repos, l'espace occupé par une personne assise, parce que les Arabes s'abstenaient de guerroyer pendant ce mois. Le second est composé du même mot *dhôu* et de *al-hidjdja*, le pèlerinage; c'est en ce mois qu'on se rendait à la Mecque.

ZINZOLIN. « Couleur d'un violet rougeâtre. Esp. *cinzolino*, portug. *gíngelina*; de l'arabe *djoldjolân*, semence du sésame dont on fait cette couleur. » (Littré.) S'il est vrai que le zinzolin s'obtienne du sésame, l'étymologie est toute naturelle; car l'arabe جليلان *djoldjolân* a donné en français *gengéli* et *jugeoline*. (Voy. GENGÉLI.)

ZOUAVE. Ce nom a été pris de celui d'une confédération de tribus kabyles.

ZOTIDJA. Terme d'administration, en Algérie : étendue de terre que deux bœufs peuvent labourer dans la saison. (Cherbonneau, *Dict. fr.-ar.*) Transcription de l'arabe algérien زوجة *zouâdja*, qui se rattache à زوج *zawradj*, former une paire.

ZUFAGAR. « Ton esprit est plus perçant que *Zufager*, cette épée d'Ali, qui avait deux pointes. » (Montesquieu, *Lettres persanes* ⁴.) Altération de l'arabe ذو الفقار *dhôu 'l-fagûr*. Voy. sur cette épée, donnée à Ali par Mahomet, D'Herbelot, *Bibl. orient.*

ZURNA. « Instrument de musique des Turcs, qui, par sa forme et la qualité de ses sons, ressemble à notre hautbois. » (Bouillet, *Science*.) C'est le persan زرنه *zournâ* ou سرنه *sournâ*, aussi orthographié سرنى, où la dernière syllabe rappelle le mot نى *ney* ou ناي *nây*, roseau, tuyau, flûte. Les Malais ont le même instrument sous le nom de سرونی *sarounney*.

² *Elysium jacundarum questivum campus*, p. 669.

³ Man. déjà cité, fol. 48 verso.

⁴ Tome I^{er}, p. 38, de l'édit. André Lefevre.

INDEX DES MOTS EUROPÉENS.

Y. B. Les mots en petites capitales sont ceux qui figurent dans le Dictionnaire à leur ordre alphabétique. Les abréviations *esp. ital. pg. aragon. valenc. prov. langued.* marquent que le terme est espagnol, italien, portugais, aragonais, valencien, provençal, languedocien; *hisp.* caractérise les mots qui appartiennent en même temps à l'espagnol et au portugais; *b. lat.* signifie bas latin, latin du moyen âge; *lat. bot.* latin forgé par les botanistes.

Ala, voyez Caban.
Àsarix, voy. Avanie.
 Abat, voy. Caban.
 Abba, voy. Caban.
 Abbarrada, *pg.* voy. Alcarraza.
 Abe, voy. Caban.
 ABELNOSC.
 Abelmoschus, voy. Abelmose.
 Abelmusco, *esp.* voy. Abelmose.
 Aben, voy. Ben.
 Aben-Sina, voy. Avicenne.
 ABIR.
 Aboit, voy. Abit.
 ABOUMRAS.
 Abouquel, voy. Patarid.
 Abrie, *voy.* Alchimie, 45.
 ABRICOT.
 ABUTILON.
 Acafrão, *pg.* voy. Safran.
 Acajou, voy. Cajepout.
 Acamor, voy. Athanor.
 Acasdir, voy. Alchimie, 1.
 Aççz aççiz, voy. Avanie.
 Accib, *voy.* Alchimie, 2.
 Acebibe, *esp.* voy. Jubis.
 Aceche, *esp.* voy. Alchimie, 31.
 Acedaraque, *esp.* voy. Azédarac.
 Aceitumi, *esp.* voy. Saffin.
 Aemila, *esp.* voy. Smala.
 Ακρόρα, voy. Taravaeum.
 Acerola, *esp.* voy. Azetolle.
 ACHARS.
 ACHERNAR.
 Achluschemali, voy. Astronomie, 1.
 ACNOIR.
 Aksi, voy. Taraxacum.
 Aciche, *esp.* voy. Alchimie, 31.
 Acige, *esp.* voy. Alchimie, 31.
 Acipipe, *pg.* voy. Jubis.
 Acucar, *pg.* voy. Sucre.
 Adaraca, *hisp.* voy. Targe.
 Adarame, *esp.* voy. Dirhem.
 Adarga, *hisp.* voy. Targe.
 Adarue, *esp.* voy. Dirhem.
 Adatrueh, *voy.* Alchimie, 29.
 Adoc, *voy.* Alchimie, 4.
 Adéigie, voy. Astronomie, 2.
 ADÈNE.
 Adho, voy. Alchimie, 4.
 Adibat, voy. Alchimie, 3.
 Adibe, *pg.* voy. Avives.
 Adide, *voy.* Alchimie, 38.

Adigège, voy. Astronomie, 2.
 Adil, voy. Avives.
 Adive, *esp.* voy. Avives.
 Admirallus, *b. lat.* voy. Amiral.
 Admirallus, *b. lat.* voy. Amiral.
 Admirandus, *b. lat.* voy. Amiral.
 Admirantius, *b. lat.* voy. Amiral.
 Admiratus, *b. lat.* voy. Amiral.
 Adoc, voy. Alchimie, 4.
 Aduana, *esp.* voy. Douane.
 Aduar, *esp.* voy. Douar.
 AFRION.
 AFRITE.
 AGA.
 Agabor, voy. Alchimie, 5.
 Aguzzino, *ital.* voy. Argousin.
 AGREFIN.
 Ajonjoli, *esp.* voy. Gengeli.
 Akharnar, voy. Achernar.
 Alabari, voy. Alchimie, 17.
 Alabega, *esp.* voy. Fabrégue.
 Alabri, voy. Alchimie, 17.
 Alacap, voy. Alchimie, 6.
 Alababar, voy. Alchimie, 17.
 Alamac, voy. Astronomie, 3.
 Alambar, *esp.* voy. Aubre.
 ALAMBIC.
 Alambique, *esp.* voy. Alambic.
 Alambre, *pg.* voy. Ambre.
 ALANCABUTH.
 Alastrob, voy. Alchimie, 7.
 Alande, *pg.* voy. Luth.
 Alazan, *esp.* voy. Alezan.
 Alazio, *pg.* voy. Alezan.
 Alaurat, voy. Alchimie, 8.
 Aliafor, *pg.* voy. Albencor.
 Albatada, *esp.* voy. Fabrégue.
 ALBARA.
 Albarazo, *esp.* voy. Albara.
 Albaroque, *esp.* voy. Abricot.
 Albarda, *hisp.* voy. Barde.
 Albardi, *valenc.* voy. Alvarde.
 Albardin, *esp.* voy. Alvarde.
 Albaricoque, *esp.* voy. Abricot.
 Albarrada, *esp.* voy. Alcarraza.
 Albarran, *esp.* voy. Bran.
 Albatosa, *esp.* voy. Patache.
 ALBATROS.
 Albayalde, *esp.* voy. Abit.
 Alberchigo, *esp.* voy. Abricot.
 Albercoeca, *ital.* voy. Abricot.
 Alberoccoli, *ital.* voy. Abricot.

Allerengena, *esp.* voy. Aubergine.
 Allergaine, voy. Aubergine.
 Allergame, voy. Aubergine.
 Allerge, voy. Abricot.
 Allergese, *ital.* voy. Abricot.
 Allergine, voy. Aubergine.
 Alburnus, *pg.* voy. Burnous.
 Albetora, *pg.* voy. Patache.
 Albicoeca, *ital.* voy. Abricot.
 Albondiga, *esp.* voy. Abricot.
 Albur, voy. Alchimie, 9.
 Albra, voy. Albara.
 Albornia, *esp.* voy. Alchimie, 34.
 Albornoz, *esp.* voy. Burnous.
 ALBOTIN.
 ALBOCORA.
 Albudeca, *esp.* voy. Pastèque.
 Albudica, *pg.* voy. Pastèque.
 Alcabala, *esp.* voy. Gabelle.
 Alchofa, *esp.* voy. Artichaut.
 Alchofra, *pg.* voy. Artichaut.
 Alcaova, *pg.* voy. Casaub.
 ALCADE.
 Alcadz, *esp.* voy. Albatros.
 Alcande, *esp.* voy. Caïd.
 ALCALI.
 Alcamor, voy. Alchimie, 10.
 Alcamphor, *pg.* voy. Camphre.
 Alcanfor, *esp.* voy. Camphre.
 Alcanna, *ital.* voy. Henné.
 Alcara, voy. Alchimie, 11.
 Alcaravia, *esp.* voy. Carvi.
 Alcarchofa, *esp.* voy. Artichaut.
 ALCARRAZA.
 Alcatrão, *pg.* voy. Goudron.
 Alcatraz, *hisp.* voy. Albatros.
 Alcatruz, *pg.* voy. Albatros.
 Alcauala, *hisp.* voy. Gabelle.
 Alcazaba, *esp.* voy. Casaub.
 Alclabar, voy. Astronomie, 8.
 Alclabar, voy. Astronomie, 8.
 Alclabrie, voy. Alchimie, 45.
 Alchanna, *b. lat.* voy. Henné.
 Alcheiri, voy. Cheiranthe.
 Alchenna, *ital.* voy. Henné.
 Alchimia, *pg. ital.* voy. Alchimie.
 ALCHIMIE.
 Alchitot, voy. Astronomie, 31.
 Alchoroden, voy. Alezan.
 Alcinod, *esp.* voy. Alchimie, 12.
 Alcob, voy. Alchimie, 6.
 Alcoba, *esp.* voy. Alcôve.

Alcolal, *aragon.* voy. Alcool.
 Alcololi, *catal.* voy. Alcool.
 Alcolol, voy. Alcool.
 ALCOOL.
 ALCOOLAN.
 Alcoscu, *esp.* voy. Couscous.
 Alcoton, *esp.* voy. Hoqueton.
 Alcova, *pg. ital.* voy. Alcôve.
 ALCÔVE.
 Alcova, *ital.* voy. Alcôve.
 Alcrebite, *esp.* voy. Alchimie, 45.
 Alcubrith, voy. Alchimie, 45.
 Alcucaz, *esp.* voy. Couscous.
 Alcucazu, *esp.* voy. Couscous.
 Aldea, *hisp.* voy. Alldée.
 ALDÉBARAN.
 ALDÉE.
 Aldeia, *pg.* voy. Aldée.
 Alcanrith, voy. Alchimie, 23.
 Aleli, *esp.* voy. Cheiranthe.
 ALÉPINE.
 Alerce, *esp.* voy. Raze.
 Alexir, voy. Elixir.
 ALEXAN.
 Alfa, voy. Aulfe.
 Alfabea, *pg.* voy. Fabrégue.
 Alfabeza, *esp.* voy. Fabrégue.
 Alfandega, *pg.* voy. Fonde.
 Alfaneche, *esp.* voy. Fennee.
 Alfaneque, *esp.* voy. Alphautte.
 Alfanz, voy. Fennee.
 ALFANGE.
 Alfarda, *esp.* voy. Fardeau.
 Alfarraba, *pg.* voy. Caroub.
 Alfena, *pg.* voy. Henné.
 Alfeneiro, *pg.* voy. Henné.
 Alfenin, *pg.* voy. Alphoné.
 Alfénique, *esp.* voy. Alphoné.
 Alferez, *pg.* voy. Alfier.
 Alferez, *esp.* voy. Alfier.
 Alficoz, *esp.* voy. Gabas.
 Alfido, *ital.* voy. Fou.
 ALFIER.
 Alfieri, *ital.* voy. Alfier.
 Alfli, *hisp.* voy. Fou.
 Alfibus, *b. lat.* voy. Fou.
 Alfinde, *esp.* voy. Ofinde.
 Alfine, *ital.* voy. Fou.
 Alfondaga, *esp.* voy. Fonde.
 Alfondaga, *esp.* voy. Fonde.
 Alfostiga, *esp.* voy. Abricot.
 Algacel, *esp.* voy. Gabelle.

- Alkali, voy. *Alkali* et *Alchimie*, 13.
 Algaime, voy. *Annagame*.
 Algara, *esp.* voy. *Algarade*.
 Algharaba, *esp.* voy. *Charabia*.
 Algharada, *esp.* voy. *Algarade*.
 ALGARADE.
 Algharavia, *esp.* voy. *Charabia*.
 Algharada, *esp.* voy. *Algarade*.
 Algharola, *esp.* voy. *Caroubé*.
 Algharu, *b. lat.* voy. *Algarade*.
 Algharum, *b. lat.* voy. *Algarade*.
 Alghatros, voy. *Alhatros*.
 Alghatzarius, *b. lat.* voy. *Alghazil*.
 Alghatzarius, *b. lat.* voy. *Alghazil*.
 Alghazelle, voy. *Gazelle*.
 Alghar, voy. *Astronomie*, 4.
 Algharou, voy. *Astronomie*, 4.
 Alghabra, *hisp. et ital.* voy. *Algèbre*.
 ALGÈBRE.
 Alghadi, voy. *Astronomie*, 5.
 ALGÈME.
 Algérie, voy. *Alchimie*, 14.
 Algerit, voy. *Alchimie*, 14.
 Algiansa, voy. *Astronomie*, 18.
 Alghibic, voy. *Alchimie*, 45.
 Alghodil, *pg.* voy. *Coton*.
 Algodon, *esp.* voy. *Coton*, *Hoqueton*.
 ALGOL.
 Algomeiza, voy. *Astronomie*, 6.
 Algorab, voy. *Astronomie*, 7.
 Algorisme, voy. *Algorithme*.
 Algorismus, *b. lat.* voy. *Algorithme*.
 ALGORITHME.
 Algorithme, *esp.* voy. *Algorithme*.
 Algorizius, *b. lat.* voy. *Alghazil*.
 Alghacil, *esp.* voy. *Alghazil*.
 Algorisme, *esp.* voy. *Algorithme*.
 Alghaza, *esp.* voy. *Gâche*.
 ALGHAZIL.
 Alghazilus, *b. lat.* voy. *Alghazil*.
 Alghazirius, *b. lat.* voy. *Alghazil*.
 Alhabega, *esp.* voy. *Fahregue*.
 Alhabor, voy. *Astronomie*, 8.
 Alhabos, voy. *Astronomie*, 32.
 Alhadida, *esp.* voy. *Alidade*.
 ALHAGÈS.
 Alhagi, voy. *Alhagées*.
 Alhali, *esp.* voy. *Cheiranthe*.
 ALHAIOT.
 ALHANDAL.
 Alhandega, *pg.* voy. *Fonde*.
 Alhargama, *esp.* voy. *Harmale*.
 Alharna, *esp.* voy. *Harmale*.
 Alheli, *esp.* voy. *Cheiranthe*.
 Alhenot, voy. *Alchimie*, 15.
 Alheña, *esp.* voy. *Henné*.
 Alhidada, *esp.* voy. *Alidade*.
 Alhinde, *esp.* voy. *Olinde*.
 Alhondiga, *esp.* voy. *Fonde*.
 Alhonorch, voy. *Alchimie*, 15.
 ALIBORON.
 Aliboron, voy. *Aliboron*.
 ALICATE.
 Alblada, *esp.* voy. *Alidade*.
 ALIDADE.
 Al'imini, voy. *Astronomie*, 9.
 Alilies, voy. *Hallali*.
 Alinde, *esp.* voy. *Olinde*.
 Alinzadir, voy. *Alchimie*, 20.
 Alitob, voy. *Alchimie*, 6.
 ALIZARI.
 Aljonzoli, *esp.* voy. *Gengoli*.
 Aljuba, *hisp.* voy. *Jupe*.
 Alkadap, voy. *Alchimie*, 16.
 Alkana, voy. *Orranète*.
 Alkanet, voy. *Orranète*.
 Alkatrane, voy. *Goudron*.
 ALKEFANGE.
 Alkekengi, *pg.* voy. *Alkekengi*.
 ALKEKENGIS.
 Alkibert, voy. *Alchimie*, 45.
 Alkibe, voy. *Alchimie*, 45.
 Alkibric, voy. *Alchimie*, 45.
 Alkitrau, voy. *Goudron*.
 Alkohol, voy. *Alcool*.
 Alkol, voy. *Alcool*.
 Alkabor, voy. *Alchimie*, 17.
 ALLAU.
 ALLALITA.
 Allence, voy. *Alchimie*, 15.
 Allacaph, voy. *Alchimie*, 6.
 Allonue, voy. *Alchimie*, 15.
 Alludel, *esp.* voy. *Aludel*.
 Allutel, voy. *Aludel*.
 Alna, voy. *Alchimie*, 18.
 Alnacren, *esp.* voy. *Magasin*.
 Alnade, voy. *Aluade*.
 Almadia, *hisp.* voy. *Almadie*.
 ALMADIE.
 Almadraha, *esp.* voy. *Madrague*.
 Almadraque, *hisp.* voy. *Matelas*.
 Almadrava, *pg.* voy. *Madrague*.
 Almalil, voy. *Marfil*.
 Almagacen, *esp.* voy. *Magasin*.
 ALMAGESTE.
 Almagestul, *esp.* voy. *Almageste*.
 ALMAGRA.
 Almagre, *esp.* voy. *Almagra*.
 Almarcab, voy. *Alchimie*, 19.
 Almarcat, voy. *Alchimie*, 19.
 Almarcen, *esp.* voy. *Magasin*.
 Almarclias, voy. *Alchimie*, 19.
 Almarclat, voy. *Alchimie*, 19.
 ALMARGEN.
 Almartack, voy. *Alchimie*, 19.
 Almartaga, *esp.* voy. *Alchimie*, 19.
 Almatrac, *prov.* voy. *Matelas*.
 Almatracum, *b. lat.* voy. *Matelas*.
 Almatricium, *b. lat.* voy. *Matelas*.
 Almazem, *pg.* voy. *Magasin*.
 Almece, *esp.* voy. *Alchimie*, 42.
 Almelhan, voy. *Astronomie*, 35.
 Almena, *esp.* voy. *Almebe*.
 Almenar, *esp.* voy. *Mialet*.
 Almenara, *esp.* voy. *Mialet*.
 ALMÈRE.
 Almerzamonnagied, voy. *Astron.* 10.
 Almetat, voy. *Alchimie*, 19.
 Almezérion, voy. *Mézérion*.
 ALMICANTARAT.
 Almidana, *esp.* voy. *Meidan*.
 Almirage, *esp.* voy. *Amiral*.
 Almiraglio, *ital.* voy. *Amiral*.
 Almirante, *esp.* voy. *Amiral*.
 Almisadir, voy. *Alchimie*, 20.
 Almisadre, voy. *Alchimie*, 20.
 Almiscar, *pg.* voy. *Musc*.
 Almisque, *esp.* voy. *Musc*.
 Almizadir, voy. *Alchimie*, 20.
 Almuizle, *esp.* voy. *Musc*.
 Almocavar, *pg.* voy. *Macabre*.
 Almoacrete, *esp.* voy. *Alchimie*, 20.
 Almoacrete, *hisp.* voy. *Moucre*.
 Almoahab, *esp.* voy. *Alchimie*, 20.
 Almojate, *esp.* voy. *Alchimie*, 20.
 Almoquire, *pg.* voy. *Moucre*.
 Almoude, voy. *Almude*.
 Almuicio, *esp.* voy. *Aumusse*.
 Almud, *esp.* voy. *Almude*.
 ALMLDE.
 Almuedano, *esp.* voy. *Muezzin*.
 Almuissa, *prov.* voy. *Aumusse*.
 Almagora, *esp.* voy. *Noria*.
 Alneec, voy. *Alchimie*, 15.
 Aloance, voy. *Alchimie*, 15.
 Alphanesse, voy. *Alphanette*.
 ALPHAKITE.
 ALPHALD.
 Alphihrick, voy. *Alchimie*, 45.
 Alphilcal, voy. *Astronomie*, 33.
 ALPHÉNIC.
 Alphéraz, voy. *Astronomie*, 11.
 Alpheta, voy. *Astronomie*, 12.
 Alphilis, *b. lat.* voy. *Fou*.
 Alphilus, *b. lat.* voy. *Fou*.
 Alphinus, *b. lat.* voy. *Fou*.
 Alphrad, voy. *Alphrad*.
 Alpicco, *esp.* voy. *Cabas*.
 Alquequege, *esp.* voy. *Alkekengi*.
 Alquermez, *esp.* voy. *Kermès*.
 Alquifol, voy. *Alquifoux*.
 ALQUIFOL.
 Alquimia, *hisp.* voy. *Alchimie*.
 Alquirivia, *pg.* voy. *Carvi*.
 Alquitran, *esp.* voy. *Goudron*.
 Alquitranum, *b. lat.* voy. *Goudron*.
 Alrachas, voy. *Alchimie*, 25.
 Alramech, voy. *Azimech*.
 Alramudi, voy. *Alchimie*, 21.
 Alruccabah, voy. *Astronomie*, 13.
 Alsech, voy. *Alchimie*, 33.
 ALTAR.
 Altaris, voy. *Alchimie*, 23.
 ALUDEL.
 Alvacil, *pg.* voy. *Alghazil*.
 Alvaraz, *pg.* voy. *Albara*.
 Alvarcoque, *esp.* voy. *Abricot*.
 ALVARDE.
 Alvasir, *pg.* voy. *Alghazil*.
 Alvazil, *pg.* voy. *Alghazil*.
 Alzofar, voy. *Alchimie*, 47.
 Alzuba, voy. *Astronomie*, 34.
 Amac, voy. *Astronomie*, 3.
 AMALGAME.
 AMAN.
 Ambar, *b. lat.* voy. *Ambre*.
 Ambare, *b. lat.* voy. *Ambre*.
 Amber, *b. lat.* voy. *Ambre*.
 Ambeç, voy. *Alambic*.
 Amblique, voy. *Emblie*.
 Ambra, *ital.* voy. *Ambre*.
 AMBRE.
 Ambrum, *b. lat.* voy. *Ambre*.
 AMEN.
 Amiræus, *b. lat.* voy. *Amiral*.
 AMIRAL.
 Amiralduis, *b. lat.* voy. *Amiral*.
 Amiralih, *pg.* voy. *Amiral*.
 Amirandus, *b. lat.* voy. *Amiral*.
 Amirant, voy. *Amiral*.
 Amiriarius, *b. lat.* voy. *Amiral*.
 Amiratz, voy. *Amiral*.
 Amiraut, voy. *Amiral*.
 Amireda, *b. lat.* voy. *Amiral*.
 Amizadir, voy. *Alchimie*, 20.
 Ammiraglio, *ital.* voy. *Amiral*.
 Amoise, voy. *Noise*.
 Amusa, voy. *Muscacées*.
 Anacap, voy. *Alchimie*, 6.
 Anafil, *pg.* voy. *Anafin*.
 Anafin, *pg.* voy. *Anafin*.
 ANAFIN.
 Anaxapa, voy. *Nacaire*.
 Anaton, voy. *Natron*.
 Anatron, *esp.* voy. *Natron*.
 Ancora, voy. *Alchimie*, 22.
 Angaria, *lat.* voy. *Avanie*.
 Angheria, *ital.* voy. *Avanie*.
 Angorisme, voy. *Algorithme*.
 Angræcum, *lat. bot.* voy. *Angrec*.
 ANGRÆC.
 ANIL.
 Anil, *esp.* voy. *Anil*.
 Anir, *esp.* voy. *Anil*.
 Annora, voy. *Alchimie*, 22.
 Anore, voy. *Alchimie*, 22.
 Anoria, *esp.* voy. *Noria*.
 Anoria, *esp.* voy. *Noria*.
 Anotasier, voy. *Alchimie*, 20.
 Anoxadic, voy. *Alchimie*, 20.
 Antarie, voy. *Alchimie*, 23.
 Antari, voy. *Alchimie*, 23.
 Antérit, voy. *Alchimie*, 23.
 Anthonor, voy. *Althamor*.
 Anticar, voy. *Alchimie*, 24.
 ANTIMOINE.
 Antimonium, *b. lat.* voy. *Antimoine*.
 ARABE.
 Arac, *esp.* voy. *Arack*.
 Araca, *pg.* voy. *Arack*.
 ARACK.
 Aramech, voy. *Azimech*.
 Arancia, *ital.* voy. *Orange*.
 Arancio, *ital.* voy. *Orange*.
 Araque, *pg.* voy. *Arack*.
 Araxal, voy. *Alchimie*, 25.
 Arbricot, voy. *Abricot*.
 Arcadiz, *esp.* voy. *Albatros*.
 Archegaye, voy. *Zagaie*.
 ARDEE.
 Arfil, *esp.* voy. *Fou*.
 ARGALI.
 ARGAN.
 Argane, voy. *Argan*.
 Argel, *hisp.* voy. *Arzel*.
 ARGOSIN.
 Arided, voy. *Astronomie*, 14.
 Arilphos, voy. *Rame*.
 Arioph, voy. *Astronomie*, 14.
 Arisph, voy. *Astronomie*, 14.
 Arnaga, *esp.* voy. *Harmale*.
 Arpaxa, voy. *Harmale*.
 Armazem, *pg.* voy. *Magasin*.
 Arquifoux, voy. *Alquifoux*.
 Arrabli, *pg.* voy. *Rebec*.
 Arracife, *esp.* voy. *Récif*.
 Arraes, *esp.* voy. *Réis*.
 Arraez, *esp.* voy. *Réis*.
 Arrafiz, *esp.* voy. *Artichaut*.
 Arrale, *esp.* voy. *Arratel*.
 ARRATTEL.
 Artécife, *esp.* voy. *Artichaut*.
 Artécife, *hisp.* voy. *Récif*.
 Arcel, *esp.* voy. *Arratel*.
 Arrelde, *esp.* voy. *Arratel*.
 Arrizafe, *esp.* voy. *Artichaut*.
 Arriscador, *esp.* voy. *Risque*.
 Artisco, *esp.* voy. *Risque*.
 Arroba, *hisp.* voy. *Arrobe*.
 ARROBE.
 Artobc, *pg.* voy. *Robe*.
 Artocpe, *esp.* voy. *Robe*.
 Arsanaï, voy. *Arsenal*.
 ARSENAL.
 Arsenikos, voy. *Alchimie*, 29.
 Arsina, *langued.* voy. *Arsenal*.
 ARTICHAUT.
 Articoeco, *ital.* voy. *Artichaut*.
 Artiroxos, voy. *Artichaut*.
 ARZEL.
 Arzena, *ital.* voy. *Arsenal*.
 Arzenale, *ital.* voy. *Arsenal*.
 Asagi, voy. *Alchimie*, 32.
 Asangué, voy. *Astronomie*, 15.
 Asani, voy. *Patard*.
 Aschémie, voy. *Astronomie*, 16.
 Ascléro, voy. *Astronomie*, 17.
 Asod, voy. *Alchimie*, 26.
 Assesino, *pg.* voy. *Assassin*.
 Assingar, voy. *Alchimie*, 27.
 Aslani, voy. *Patard*.
 Asoch, voy. *Azoth*.
 Assaci, *pg.* voy. *Assassin*.
 Assagais, voy. *Zagaie*.
 Assassi, *b. lat.* voy. *Assassin*.
 ASSASSIN.
 Assassine, *pg.* voy. *Assassin*.
 Assesini, *b. lat.* voy. *Assassin*.
 ASSOGUE.
 Assuet, *pg.* voy. *Sucre*.

ASTAROTHI.
Astaroti, voy. Astarothi.
Asugar, voy. Alchimie, 27.
Asugia, voy. Astronomie, 18.
Atabal, esp. voy. Timbale.
Atahale, esp. voy. Timbale.
Ataghan, voy. Yalaghan.
Atair, voy. Altair.
Atambal, esp. voy. Timbale.
Atambor, esp. voy. Tambour.
Atanor, esp. voy. Athanor.
Atara, esp. voy. Tare.
Atarasanal, esp. voy. Arsenal.
Atarazona, esp. voy. Arsenal.
Atarfe, esp. voy. Terribalain, note 7.
Ataur, voy. Astronomie, 19.
Athair, voy. Altair.
ATHANOR.
Athonor, voy. Athanor.
Atibar, voy. Tiber.
Atin, voy. Astronomie, 19.
Atinal, pg. voy. Tincal.
Atincar, esp. voy. Tincal.
Atikar, voy. Alchimie, 24.
Atir, voy. Astronomie, 19.
ATLÉ.
Atulia, hisp. voy. Tutie.
Atyr, voy. Astronomie, 19.
Aubarde, voy. Barde.
AUBERE.
AUBERGINE.
Auberré, voy. Aubère.
Aubricot, voy. Abricot.
AUFPE.
Aullin, voy. Fou.
Aulin, voy. Fou.
AUCE.
Aûbervens, voy. Efendi.
AUMESS.
Auphin, voy. Fou.
Auqueton, voy. Hoqueton.
Auzibet, voy. Jubis.
Avania, pg. ital. voy. Avanie.
AVANIE.
Avaria, pg. ital. voy. Avarie.
Avaria, b. lat. voy. Avanie.
AVARIE.
Avere, b. lat. voy. Avanie.
Averia, esp. voy. Avarie.
Averia, b. lat. voy. Avanie.
Averhoa, lat. bot. voy. Carambolier.
Averthoes, voy. Carambolier.
AVICENNE.
AVIVES.
Axarabe, esp. voy. Sirop.
Axarave, esp. voy. Sirop.
Axarope, esp. voy. Sirop.
Axelo, esp. voy. Alchimie, 33.
AXIRNACH.
AYAN.
AYEG.
Ayuk, voy. Alhaiot.
Azacan, esp. voy. Alezan.
Azafrano, esp. voy. Safran.
Azagaia, pg. voy. Zagaie.
Azagaya, esp. voy. Zagaie.
Azagaye, voy. Zagaie.
Azagi, voy. Alchimie, 32.
Azagor, voy. Alchimie, 27.
Azahaya, esp. voy. Zagaie.
Azala, voy. Alizari.
Azamar, voy. Alchimie, 49.
AZAVOGLAS.
Azane, voy. Alchimie, 28.
Azar, hisp. voy. Hasard.
Azarcio, pg. voy. Jargon.
Azaron, esp. voy. Jargon.
Azardum, b. lat. voy. Hasard.
Azarnef, esp. voy. Alchimie, 29.
Azarnet, voy. Alchimie, 29.

Azarole, voy. Azerolle.
Azarolla, esp. voy. Azerolle.
Azaruni, b. lat. voy. Hasard.
Azarum, b. lat. voy. Hasard.
Azazere, voy. Alchimie, 30.
Azehbe, esp. voy. Jubis.
Azehit, voy. Jubis.
Azehre, pg. voy. Azerhe.
Azehre, pg. voy. Alchimie, 31.
AZEDIRAC.
Azef, voy. Alchimie, 33.
Azeg, voy. Alchimie, 31.
Azegi, voy. Alchimie, 32.
Azemafor, voy. Alchimie, 49.
Azemala, pg. voy. Alchimie, 49.
Azemala, pg. voy. Smala.
Azemela, pg. voy. Smala.
Azemola, pg. voy. Smala.
AZERRE.
AZEROLLE.
Azerole, pg. voy. Azerolle.
Azervar, pg. voy. Azerhe.
Azerve, pg. voy. Azerhe.
Azimar, voy. Alchimie, 49.
AZIMECH.
Azimela, pg. voy. Smala.
AZIMUT.
Azinlavre, pg. voy. Alchimie, 49.
Azoli, voy. Alchimie, 33.
Azoe, voy. Azoth.
Azoch, voy. Azoth.
Azofar, voy. Alchimie, 47.
Azogue, esp. voy. Assogue.
Azolum, b. lat. voy. Azur.
Azorafa, esp. voy. Girafe.
AZOTH.
Azougue, pg. voy. Assogue.
Azuh, voy. Alchimie, 33.
Azucar, esp. voy. Sucre.
Azul, hisp. voy. Azur.
AZUR.
Azura, b. lat. voy. Azur.
Azurie, voy. Jargon.
Azurro, ital. voy. Azur.
Azurum, b. lat. voy. Azur.
Azzardo, ital. voy. Hasard.
Azzeruola, ital. voy. Azerolle.

BAAL.
Babirnsa, voy. Babiroussa.
Babirosa, voy. Babiroussa.
BABIROUSSA.
BABOUCHE.
Babucha, esp. voy. Babouche.
BACUC.
Bacoeche, ital. voy. Abricot.
Bachich, voy. Bakelich.
BADAMEN.
Badana, hisp. voy. Basane.
Badea, hisp. voy. Pastèque.
Badeha, hisp. voy. Pastèque.
Badiana, esp. voy. Badiane.
BADIANE.
Baïac, voy. Alit.
BAIRAM.
BAKICEN.
Balachan, voy. Balais.
BALAIS (Bubis).
Balaja, esp. voy. Balais.
Balascio, ital. voy. Balais.
Balasse, voy. Alcarraza.
Balays, voy. Balais.
Balax, hisp. voy. Balais.
Balaxo, esp. voy. Balais.
Baldac, voy. Baldaquin.
Baldacchino, ital. voy. Baldaquin.
Baldaco, ital. voy. Baldaquin.
Baldakinus, b. lat. voy. Baldaquin.
Baldaqin, esp. voy. Baldaquin.
BALDAQIN.

Baldakinus, b. lat. voy. Baldaqin.
Baldakinus, b. lat. voy. Baldaqin.
Baldaquin, esp. voy. Baldaqin.
BALLEON.
Balérion, voy. Balérion.
Balija, esp. voy. Valise.
Ballota, lat. bot. voy. Ballote.
BALLOTE.
Ballaoti, voy. Ballote.
Balso, b. lat. voy. Balzan.
BALTADIL.
BALZAN.
Balzan, voy. Balzan.
BAMBOUT.
Bango, pg. voy. Banque.
BANGUE.
Baracane, ital. voy. Bouracan.
Baracanus, b. lat. voy. Bouracan.
BARAAT.
Barbacana, esp. voy. Barbacane.
BARBACANE.
Barbacio, pg. voy. Barbacane.
Barbiroussa, voy. Babiroussa.
Bépéiros, voy. Berbeth.
Barbitus, lat. voy. Berbeth.
Barda, ital. voy. Barde.
Cardaque, voy. Alcarraza.
BARDE.
Baracanus, b. lat. voy. Bouracan.
Barragan, voy. Bouracan.
Barraz, voy. Baze.
Barregana, pg. voy. Bouracan.
Barrena, esp. voy. Vérin.
BASANE.
Bastasia, b. lat. voy. Patacho.
Batan, voy. Durion.
Baten-Kaitos, voy. Astron. 20.
Baugant, voy. Balzan.
Baucaut, voy. Balzan.
Bauendus, b. lat. voy. Balzan.
Bauchant, voy. Balzan.
Baudac, voy. Baldaqin.
Baudakinus, b. lat. voy. Baldaqin.
Baudakinus, b. lat. voy. Baldaqin.
Bausan, voy. Balzan.
Bausant, voy. Balzan.
BAVANG.
Bawang, voy. Bavang.
BAYAD.
Bayatte, voy. Bayad.
BAZAN.
Bausant, voy. Balzan.
Bedana, b. lat. voy. Basane.
BÉDÉGAR.
Bédégard, voy. Bédégar.
Bédégard, voy. Bédégar.
BÉDOUIS.
Beduino, esp. voy. Bédouin.
Bēzēzēzēzē, voy. Belzébuth.
Boghlerhey, voy. Bey.
Begum, voy. Bey.
BÉNÉMOU.
BÉNER.
Benjoim, pg. voy. Benjoin.
Benjoim, pg. voy. Benjoin.
Belguino, ital. voy. Benjoin.
BÉLIAL.
Bélingèle, voy. Aubergine.
BELLÉRIC.
Belléris, voy. Belléric.
Belléric, voy. Belléric.
Bellota, esp. voy. Ballote.
Bellota, pg. voy. Ballote.
BELLÉBUTH.
Belzuino, ital. voy. Benjoin.
BEN.
BENETACH.
BÉNI.
Benjoay, voy. Benjoin.
BENJOIN.

Benjoin, esp. voy. Benjoin.
BENAL.
BENTHONG.
BERRETH.
Berengena, esp. voy. Aubergine.
Berengela, pg. voy. Aubergine.
Bernia, langued. voy. Tare.
Berna, b. lat. voy. Cuire.
Berne, voy. Alchimie, 34.
Besce, voy. Alchimie, 35.
Besche, voy. Alchimie, 35.
BESSI.
Bétégeuse, voy. Bétégeuse.
BÉTÉGEUSE.
BEY.
Beylik, voy. Bey.
Bezard, esp. voy. Bézard.
Bézarard, voy. Bézard.
Bezard, voy. Bézard.
Besane, voy. Basane.
Bézar, esp. voy. Bézard.
BEZESTAN.
Bezard, hisp. voy. Bézard.
BÉZOARD.
BIASSE.
BICHIR.
Bilimbi, voy. Carambolier.
Binni, voy. Benni.
Birmine, voy. Alchimie, 34.
Biron, langued. voy. Vérin.
Bironno, langued. voy. Vérin.
BISMUTH.
Blimbing, voy. Carambolier.
Boleta, pg. voy. Ballote.
Bolota, pg. voy. Ballote.
Bon, voy. Café.
BONDEC.
BONAX.
Boregini, esp. voy. Brodequin.
BONDAT.
Borace, ital. voy. Borax.
Borraj, esp. voy. Borax.
Borraj, esp. voy. Borax.
Borzachino, ital. voy. Brodequin.
Boregini, pg. voy. Brodequin.
BOSAN.
BOSTANGI.
Botagra, esp. voy. Boulargue.
BOIMOT.
BOIGIE.
Bonn-upas, voy. Upas.
BOURACAN.
BOURAGUE.
Boulargue, voy. Boulargue.
BOUR ou BRAME.
Bringella, pg. voy. Aubergine.
BONNEQUIN.
Bulon-upas, voy. Upas.
Bugia, esp. voy. Bougie.
BULLE.
Bulu, voy. Bambou.
Buna, voy. Café.
Bunchos, voy. Café.
Bunnu, voy. Café.
BEECOES.
Bosa, voy. Bosan.
Buttaga, ital. voy. Boulargue.
Butter, voy. Patard.

CABARA.
CAB.
Cabacins, b. lat. voy. Cabas.
Cabacus, b. lat. voy. Cabas.
CABALE.
Caballa, ital. voy. Gabelle.
CABAN.
CABAS.
Cabassio, b. lat. voy. Cabas.
Cabaya, pg. voy. Caban.
Calaz, pg. voy. Cabas.

Cabella, *ital.* voy. Gabelle.
 Cacra, voy. Caliang.
 CACUËS.
 Caratois, voy. Cacaotès.
 Caco, *pg.* voy. Casse.
 Cadali, voy. Kad-lée.
 Cadelium, *lat. bot.* voy. Kadelée.
 CADI.
 CADIE.
 Cadilesker, voy. Cadi.
 CAFARD.
 CAFÉ.
 Cafoss, voy. Cabas.
 Cafre, *hisp.* voy. Cafard.
 CAFTAN.
 CAID.
 CAIMACAN.
 CAIQUE.
 Caiulacca, voy. Laque.
 Cajan, voy. Caliang.
 CAJEPUT.
 Cajou, voy. Cajuput.
 CAJUL, voy. Cajeput.
 CAKIL.
 CALADON.
 Caladium, *lat. bot.* voy. Calation.
 Calafatare, *ital.* voy. Calfater.
 Calafatear, *esp.* voy. Calfater.
 Calafetcar, *hisp.* voy. Calfater.
 CALAM.
 CALAMBAC.
 Calambart, voy. Calambac.
 Calambou, voy. Calambac.
 Calambooc, voy. Calambac.
 Calambour, voy. Calambac.
 Calambourg, voy. Calambac.
 Calant, voy. Chaland.
 CALAPITE.
 Calcatar, voy. Colcothar.
 CALENDER.
 Calfacter, voy. Calfater.
 Calfaictar, voy. Calfater.
 CALFATER.
 Calfeutrer, voy. Calfater.
 CALIBRE.
 Califa, *hisp. ital.* voy. Calife.
 CALIFE.
 CALIENS.
 Caliver, *angl.* voy. Calibre.
 Calpak, voy. Colback.
 Camar, voy. Alchimie, 10.
 Came, voy. Kima.
 CAMOCAN.
 Camocas, voy. Camocan.
 Camphora, *b. lat.* voy. Camphire.
 CAMPHRE.
 CANAGE.
 CANARI.
 Canarium, *lat. bot.* voy. Canari.
 Cande, *esp.* voy. Candi.
 CANDI.
 Candil, *pg.* voy. Candi.
 Candito, *ital.* voy. Candi.
 Canfora, *ital.* voy. Camphire.
 Gangiar, voy. Allange.
 Canna, *b. lat.* voy. Guine.
 Canque, voy. Camocan.
 Casacho, *esp.* voy. Cabas.
 Capaza, *esp.* voy. Cabas.
 Capazo, *esp.* voy. Cabas.
 CAPHAR.
 Caphura, *b. lat.* voy. Camphire.
 CAPICI.
 CAPOC.
 Carabe, *esp.* voy. Garabé.
 CARABÉ.
 Caraca, *ital.* voy. Caraque.
 Caracoa, *esp.* voy. Caraque.
 Caracore, voy. Caraque.
 CARAPÉ.

Caralla, *ital.* voy. Carafé.
 CARAGUEISE.
 CARAITE.
 Caraulola, *lat. bot.* voy. Carambo-
 lier.
 CARAVOLIED.
 CARAQUE.
 CARAT.
 CARATCH.
 Carato, *ital.* voy. Carat.
 CARAYANE.
 CARAYANSÉRAIL.
 Carcais, voy. Carquois.
 Carcas, *pg.* voy. Carquois.
 Carcasse, voy. Carquois.
 Carcasso, *ital.* voy. Carquois.
 Carcax, *esp.* voy. Carquois.
 Carciofo, *ital.* voy. Artichaut.
 Carcum, *lat.* voy. Carvi.
 Carkara, *sansc.* voy. Sucre.
 CARMANTINE.
 CARNE.
 Carnes, *esp.* voy. Kermès.
 Carnesi, *esp.* voy. Cramoisi.
 Carnosinus, *b. lat.* voy. Cramoisi.
 Carnezim, *pg.* voy. Cramoisi.
 Carmin, voy. Cramoisi.
 Carne, voy. Carme.
 CAROBE.
 CAROCE.
 CARQOIS.
 Carraca, *esp.* voy. Caraque.
 Carragon, voy. Caraque.
 Carragoun, voy. Caraque.
 Carrubo, *ital.* voy. Caroube.
 Cartama, *hisp.* voy. Carthame.
 Cartamo, *hisp.* voy. Carthame.
 CARTHAME.
 Carthamus, *lat. bot.* voy. Carthame.
 Carum, *lat.* voy. Carvi.
 CARVI.
 Cás, *langued.* voy. Cabas.
 Casamata, *esp.* voy. Casaub.
 Casamatta, *ital.* voy. Casaub.
 CASAUBA.
 Casboh, voy. Casaub.
 Casemate, voy. Casaub.
 CASOAR.
 CASSE.
 Cassita, *lat. bot.* voy. Cuscute.
 Cassite, voy. Cuscute.
 Cassula, *lat. bot.* voy. Cuscute.
 Cassylha, voy. Cuscute.
 CATIANG.
 Catrame, *ital.* voy. Goudron.
 Caza, *b. lat.* voy. Casse.
 Cazia, *b. lat.* voy. Casse.
 Cazimi, voy. Astronomie, 21.
 Cazo, *esp.* voy. Casse.
 Cazza, *ital.* voy. Casse.
 Cebatalana, *esp.* voy. Sarbacane.
 Cedoaia, *esp.* voy. Zédoaire.
 CENSAL.
 Cepula, *lat. bot.* voy. Chébule.
 Cequi, *esp.* voy. Sequin.
 Cerbatana, *esp.* voy. Sarbacane.
 Cerholtana, *ital.* voy. Sarbacane.
 CÉTÉRACH.
 Ceterage, *esp.* voy. Cététrach.
 Cetracca, *ital.* voy. Cététrach.
 CHABAN.
 Chabek, voy. Chébec.
 CHACAL.
 CHACHIA.
 CHAGBIN.
 CHAH.
 Chahlan, voy. Chaban.
 CHALAND.
 CHALE.
 CHALEP.

Chalval, voy. Chewal.
 Chama, *lat. bot.* voy. Kima.
 CHAMPAC.
 Chamsin, voy. Khamsin.
 Chaoux, voy. Chiaux.
 Chara, voy. Alchimie, 36. et As-
 tronomie, 22.
 CHABABE, *pg.* voy. Garabé.
 CHABABIA.
 Chal-el-Arab, voy. Chott.
 Chaube, voy. Café.
 Chaveco, *pg.* voy. Chébec.
 CHÉBEC.
 CHÉBULE.
 Cheik, voy. Cheikh.
 CHEIKU.
 CHEIDANTE.
 Cheiranthus, *lat. bot.* voy. Chei-
 ranthe.
 Cheiri, voy. Cheiranthé.
 Chelub, voy. Algénib.
 Chénib, voy. Algénib.
 Chepula, *lat. bot.* voy. Chébule.
 Cheramella, *pg.* voy. Carambolier.
 Chéranelle, voy. Carambolier.
 Chérembellier, voy. Carambolier.
 CHÉRIPI.
 Cherivia, *pg.* voy. Carvi.
 Chermelle, voy. Carambolier.
 Chermes, *lat. bot.* voy. Kermès.
 Chermisi, *ital.* voy. Cramoisi.
 CHÉRUBIS.
 Chervis, voy. Carvi.
 CREWAL.
 CHIAOUX.
 CHIROFOTE.
 Chico, *esp.* voy. Chicane.
 Chiffe, voy. Chiffon.
 CRIFFON.
 Chiffone, *ital.* voy. Chiffon.
 CIIFFRE.
 CHIEPE.
 Choca, *pg.* voy. Chicane.
 CHOTI.
 Chrima, voy. Rusina.
 Chrisma, voy. Rusina.
 Chupa, *esp.* voy. Jupe.
 CIO.
 Cifera, *ital.* voy. Chiffre.
 Cifre, voy. Chiffre.
 Cifra, *hisp.* voy. Chiffre.
 CIMETERRE.
 Cimitarra, *hisp.* voy. Cimeterre.
 Cimiterre, voy. Cimeterre.
 CIXON.
 Cinolino, *esp.* voy. Zinzolin.
 CIPATE.
 CIPHER, *angl.* voy. Chiffre.
 Citracca, *ital.* voy. Cététrach.
 CIVETTE.
 Coheul, voy. Alcool.
 COLBACH.
 Colcolar, *esp.* voy. Colcothar.
 COLCOTHAR.
 COLOGLI.
 COB.
 Coracora, *pg.* voy. Caraque.
 Coran, voy. Alcoran.
 CONGE.
 Corocora, *pg.* voy. Caraque.
 Corsak, voy. Fennec.
 COS.
 Coss, voy. Cos.
 COTOS.
 Colone, *ital.* voy. Colon.
 Collone, *ital.* voy. Colon.
 Coucheouisse, voy. Couscous.
 COUFFIOTE.
 Coulicous, voy. Coullaban.
 COULLABAN.

Couloughou, voy. Colongli.
 Couloughi, voy. Colongli.
 COUREAN.
 Courpe, voy. Cerge.
 COUSCHITE.
 Couscon, voy. Couscous.
 COUSCORS.
 CONSCOUSSOU, voy. Couscous.
 Coussecouche, voy. Couscous.
 CRAMOISI.
 Crenisi, *ital.* voy. Cramoisi.
 Cric, voy. Criss.
 Crid, voy. Criss.
 CRISS.
 CRIBULE.
 Cubeba, *hisp.* voy. Chébule.
 Cubehbe, voy. Chébule.
 Cubebe, *ital.* voy. Chébule.
 CRÈBE.
 CUCI, *lat.* voy. Doum.
 Cuene, voy. Guine.
 CUINE.
 Culuma, voy. Curcuma.
 Coullaban, voy. Coullaban.
 Coulit-api, voy. Coullaban.
 Coult-Lavang, voy. Coullaban.
 CUCUMA.
 Cuscuta, *hisp. ital.* voy. Cuscute.
 CUSCUTE.
 Cussuta, *ital.* voy. Cuscute.
 Cuzcuz, voy. Couscous.
 CYFIRE, voy. Chiffre.
 CYFRE, voy. Chiffre.
 Daib, voy. Alchimie, 37.
 Damajane, voy. Dame-jeanne.
 Damar, voy. Canari.
 DAMAS.
 Damasquette, voy. Damas.
 Damasquiné, voy. Damas.
 DAME-JEANNE.
 Dammur, voy. Canari.
 Danafli, *pg.* voy. Anafin.
 DARSE.
 Darsena, *esp. ital.* voy. Arsenal,
 Darse.
 Datura, voy. Mètel.
 Dauphin, voy. Fou.
 Deab, voy. Alchimie, 37.
 Deheb, voy. Alchimie, 37.
 DENAB.
 Deneb aleci, voy. Nébulasit.
 DEY.
 Δνάριον, voy. Dinar.
 Διζόλος, voy. Eblis.
 DINAB.
 Dinero, *esp.* voy. Dinar.
 Dinheiro, *pg.* voy. Dinar.
 DIBEM.
 DIVAN.
 DIVANI.
 DIÉDRI.
 DIJIN.
 Dogana, *ital.* voy. Douane.
 DOLIMAN.
 Dolman, voy. Doliman.
 DOBONIC.
 Doronica, *esp.* voy. Doronic.
 Doronico, *pg.* voy. Doronic.
 Doronicon, *lat. bot.* voy. Doronic.
 DOUCANE.
 DOUAB.
 DOUME.
 DOUBA.
 Dourali, voy. Doura.
 Dourian, voy. Durion.
 Dourion, voy. Durion.
 Δραγούανος, voy. Drogman.
 Draculium, *lat.* voy. Estragon.
 Drogman, voy. Drogman.
 Dragomano, *ital.* voy. Drogman.

Dragumannus, *b. lat. voy.* Drogman.
Δρακόντιον, voy. Estragon.
Δρακων, voy. Estragon.
Δρακων, voy. Dirhem.
Drocuandus, *b. lat. voy.* Drogman.
 DROGMAN.
Drogmano, *ital. voy.* Drogman.
 Drugement, voy. Drogman.
 Druglement, voy. Drogman.
 DUB.
 DUGONG.
Durio, *lat. bot. voy.* Durion.
 DERION.
Durra, voy. Doura.

ELIUS.
Érhce, voy. Échees.
 ÉCHES.
 Ecoffrai, voy. Escarpin.
 Ecofoi, voy. Escarpin.
 Edetz, voy. Alchimie, 37.
 Edic, voy. Alchimie, 38.
 Edich, voy. Alchimie, 38.
 EFFENDI.
 Effendi, voy. Efendi.
 Eissarop, *prov. voy.* Sirop.
 ELIUM.
 Elgebar, voy. Astronomie, 4.
Elshire, *ital. voy.* Elixir.
 ELIXIR.
 Embelgi, voy. Emblic.
 EMBLIC.
 Emblicus, *b. lat. voy.* Emblic.
 Emblique, voy. Emblic.
 ÉMIR.
 ENIF.
 Enrocar, *esp. voy.* Roquer.
Enxabeque, *pg. voy.* Chibec.
Exerbe, *esp. voy.* Alchimie, 33.
 Ephah, voy. Gômor.
 ÉPIARAB.
Erraca, *esp. voy.* Arack.
 Escalo, voy. Escarpin.
 Escaligpon, voy. Escarpin.
 Escaliflon, voy. Escarpin.
 Escallon, voy. Escarpin.
 Escalunon, voy. Escarpin.
 Escalpuo, voy. Escarpin.
 Eseauques, *pg. voy.* Échees.
 Escarpin, *pg. voy.* Escarpin.
 ESCARPIN.
 Escas, voy. Échees.
 Escapule, voy. Escarpin.
 Esceques, voy. Cheikh.
 Eschapin, voy. Escarpin.
 Eschappin, voy. Escarpin.
 Eschas, voy. Échees.
 Eschee, voy. Échees.
 Escoffier, voy. Escarpin.
 Escollraie, voy. Escarpin.
 Espinaca, *esp. voy.* Épinard.
 Espinace, voy. Épinard.
Espinafre, *pg. voy.* Épinard.
 Espinard, voy. Épinard.
 Espinoce, voy. Épinard.
 Espinoche, voy. Épinard.
 Essayot, voy. Sirop.
 Estragão, *pg. voy.* Estragon.
 ESTRAGON.
 Etanin, voy. Astronomie, 23.
 ÉVALET.
 Eyssiroc, *prov. voy.* Sirop.

Fabagelle, voy. Fabrique.
Fabago, *lat. bot. voy.* Fabrique.
 FABREGGE.
 Facardin, voy. Astronomie, 32.
Facchino, *ital. voy.* Fakir.
 Fagara, voy. Fagarier.
 FAGARIER.

Fairy, *angl. voy.* Péti.
 Fakir, voy. Faquir.
 Falaca, *pg. voy.* Falaque.
 FALQUEE.
 Falca, *esp. voy.* Falque.
 FALQUE.
 Falna, *hisp. voy.* Felouque.
 Faluca, *esp. voy.* Felouque.
 Falucho, *esp. voy.* Felouque.
 Fanega, *esp. voy.* Fanègue.
 FIVÈGE.
 Fanga, *pg. voy.* Fanègue.
 Faquin, voy. Faquir.
 Faquin, *pg. voy.* Faquir.
 FAQUIN.
 Farat, voy. Haras.
 Farfa, *pg. voy.* Harles.
Fardaggio, *ital. voy.* Fardau.
 FARDE.
 FARDEAU.
 Fardel, *hisp. voy.* Fardeau.
Fardello, *ital. voy.* Fardeau.
 Fardes, voy. Hardes.
 Fardillo, *esp. voy.* Fardeau.
 Fardo, *hisp. voy.* Fardeau.
 Farque, voy. Falque.
 FARSANGE.
 Fastie, voy. Alchimie, 1.
 Fèci, voy. Fez.
 FELLAR.
 FELOQUE.
Feluca, *ital. voy.* Felouque.
 FENNEC.
 FETFA.
 Fetva, voy. Fetfa.
 FEZ.
 Fidda, voy. Alchimie, 39.
 Filthe, voy. Alchimie, 39.
 Fido, voy. Alchimie, 39.
 FILALI.
Filali, *esp. voy.* Filali.
 Filuca, *ital. voy.* Felouque.
 Filucea, *ital. voy.* Felouque.
 FIRMAN.
 Folla, *pg. voy.* Houle.
 Fomalana, voy. Fomalhaut.
 Fomahant, *esp. voy.* Fomalhaut.
 Fomalhute, *esp. voy.* Fomalhaut.
 Fomalhaut, voy. Fomalhaut.
 FOMALHAUT.
 Fomolenti, voy. Fomalhaut.
 Fonda, *esp. voy.* Fonde.
Fondacco, *ital. voy.* Fonde.
 FONDE.
 Fondie, voy. Fonde.
 Fondique, voy. Fonde.
 Fondone, voy. Fonde.
 Fontabaut, voy. Fomalhaut.
 Fota, *pg. voy.* Foutah.
 FOUT.
 FOUTAH.
 Fumahant, voy. Fomalhaut.
 Fumalhant, voy. Fomalhaut.
 FUNDAGO, *esp. voy.* Fonde.

Gaban, voy. Caban.
Gabbano, *ital. voy.* Caban.
Gabbão, *pg. voy.* Caban.
 Gabela, *esp. voy.* Gabelle.
Gabella, *pg. ital. voy.* Gabelle.
 GABELLE.
 Gabian, voy. Grèbe.
 Gabrian, voy. Grèbe.
 Gacel, *esp. voy.* Gazelle.
 Gacela, *esp. voy.* Gazelle.
 Gacela, *esp. voy.* Gazelle.
 GACHE.
 Gafit, *angl.-sac. voy.* Gabelle.
 Gaie (Lance), voy. Zagaie.
 GALANGA.

Galangal, voy. Galanga.
Galangale, *angl. voy.* Galanga.
 Galangue, voy. Galanga.
 Galbe, voy. Calibre.
 GAMACHE.
 GAMBIE.
 Gambirlant, voy. Gambir.
 GANBASSIL.
Gandola, *lat. bot. voy.* Gandole.
 GANDOLE.
 Garamache, voy. Gamache.
Garbillar, *esp. voy.* Grabeler.
Garbillare, *b. lat. voy.* Grabeler.
Garbillo, *esp. voy.* Grabeler.
 GARRIS.
Garbino, *ital. voy.* Garbin.
 Garingal, voy. Galanga.
 Garisno, *pg. voy.* Algorithm.
 Garo, voy. Calambac.
 Garou, voy. Calambac.
Garrafa, *hisp. voy.* Carafe.
 Garroba, *esp. voy.* Caroube.
 Garrubia, *esp. voy.* Caroube.
 GAUPE.
Gazella, *pg. voy.* Gazelle.
 GAZELLE.
 Gazia, *pg. voy.* Razzia.
 Giaziva, *pg. voy.* Razzia.
 GAZUA, *pg. voy.* Razzia.
Gazzella, *ital. voy.* Gazelle.
 GECKO.
 GÈHEUSE.
 Geiduar, voy. Zédoaire.
 Gelsenium, *lat. bot. voy.* Jasmin.
 Gelsenium, *lat. bot. voy.* Jasmin.
Gelsonino, *ital. voy.* Jasmin.
 GÉMABA.
 GEMMADI.
 Gène, voy. Gehenne.
 GENET.
 GENGÉLI.
 Gèuib, voy. Algénib.
Gerbasia, *esp. voy.* Gerbaise.
 Gerbo, voy. Gerboise.
 Gerboa, voy. Gerboise.
 GERBOISE.
 Gergelin, voy. Gengéli.
 Gerid, voy. Djérid.
 Gerolle, voy. Girafe.
 Gez, voy. Térébiabin.
 GHAZEL.
Ghiazzerino, *ital. voy.* Jasarau.
 Giangelina, *pg. voy.* Zinzolin.
Giannetto, *ital. voy.* Genet.
 GHAUER.
Giara, *ital. voy.* Jarre.
Giarda, *ital. voy.* Jarre.
Giarro, *ital. voy.* Jarre.
 GIEBAR.
 GIBET.
 Giedvar, voy. Zédoaire.
Giucle, *hisp. voy.* Genet.
 Gir, voy. Alchimie, 15.
Girafa, *hisp. voy.* Girafe.
 GIEAFE.
Giraffa, *ital. voy.* Girafe.
 Giraffe, voy. Girafe.
 GIBRE.
 Gimbette, *ital. voy.* Gibet.
 Gimbetto, *ital. voy.* Gibet.
 Giolobbe, *ital. voy.* Julop.
Giulelbo, *ital. voy.* Julop.
Giuppa, *ital. voy.* Jupe.
Γάζος, voy. Grèbe.
 Gnacare, voy. Nacaire.
 Gnaccare, *ital. voy.* Nacaire.
 GOLGOTHA.
Γολγοθή, voy. Golgotha.
 GOMON.
Γομόρ, voy. Gômor.

GOMETI ou GOM TO.
 GONG.
 Gonne, voy. Dame-jeanne.
 Gouamy, voy. Gourame.
 Goudran, voy. Goudron.
 GOURON.
 Goudran, voy. Goudron.
 GOUTE.
 Goulfran, voy. Goudron.
 GOUË.
 GOURA.
 GOURAME.
 Gouradi, voy. Gourame.
 Gouramier, voy. Gourame.
 GOURRI.
 Gourbil, voy. Gourbi.
 GOURGANDINE.
 GOURMANS.
 Goureau, voy. Grabeler.
 GRABELER.
 GRÈBE.
Guadamaci, *esp. voy.* Gamache.
Guadamecim, *pg. voy.* Gamache.
Guarismo, *esp. voy.* Algorithm.
 GUÈRE.
 Guêre, voy. Alizari, note.
 Guidar, voy. Zédoaire.
 Guilome, *pg. voy.* Elewi.
 GUÏTA-PERCHA.
 GUÏTE (GOMME).

Zapazotáz, voy. Sarbacane.

Habalzéli, voy. Habzéli.
 Habaziz, voy. Habzéli.
 Habbaziz, voy. Habzéli.
 Haba, voy. Caban.
 Habelassis, voy. Habzéli.
 Habelzelin, voy. Habzéli.
 HABZÉLI.
 HACHEN.
 Hadid, voy. Alchimie, 38.
 HADJI.
 Hager, voy. Alchimie, 28.
 HALE.
 HALALLA.
 Han, voy. Khan.
 HASUTE.
Haracium, *b. lat. voy.* Haras.
 HARAS.
 HARDES.
 HAREM.
 Haren, *esp. voy.* Harem.
 HARET.
 Harma, *esp. voy.* Harmale.
Harmaga, *esp. voy.* Harmale.
Harmula, *lat. voy.* Harmale.
 HARMALÉ.
Harmula, *lat. voy.* Harmale.
 Harret, voy. Haret.
 HASARD.
 HATTI-CHÉRIF.
 Helbe, voy. Helbe.
Hegira, *esp. voy.* Hégire.
 HÉGIRE.
 Heisscin, voy. Assasin.
 HEGRE.
 Helbeh, voy. Helbe.
 HISSÉ.
 Hispanac, voy. Épinard.
 Hispanicum, voy. Épinard.
 Hispaniense, voy. Épinard.
 Hobero, *esp. voy.* Aubère.
 Holle, *holl. voy.* Houle.
 HOQUETON.
 HORDE.
 HOSANNA.
 HOKA.
 HOËE.
 HOURE.

ILLAU.
Humayoun, voy. Hatti-chérif.

Ιάρρος, voy. Jarre.
Iblis, voy. Ellis.
IOGLIN.
Ιεροζ, voy. Sacre.
Imam, voy. Iuan.
IMAN.
IMAGET.
IMADÉ.
ISLAM.
Issifot, *prov. voy. Siroc.*
Issarot, *prov. voy. Siroc.*
Izari, voy. Mizari.

Jabali, *esp. voy. Javaris.*
Jalouque, *esp. voy. Chéboe.*
Jacerina, *esp. voy. Jaseran.*
Jagge, voy. Téréniabib, *note 8.*
Jaloque, *esp. voy. Siroc.*
Jambolane, voy. Jambosé.
Jamboulouque, voy. Jambosé.
JAMBOSE.
Jambouque, voy. Jambosé.
Jambrosade, voy. Jambosé.
Janet, *cat. voy. Genet.*
JANISSAIRE.
Jarab, *esp. voy. Siroc.*
Jarda, *b. lat. voy. Jarde.*
JADDE.
JARGON.
Jaroep, *esp. voy. Siroc.*
Jarra, *hisp. voy. Jarre.*
JARE.
Jarro, *esp. voy. Jarre.*
JASERAN.
JASMIN.
JAVARIS.
Jazerina, *pg. voy. Jaseran.*
Jazmin, *esp. voy. Jasmin.*
Jedwar, voy. Zéloaire.
JÉNOUIN.
Jesminium, *lat. bot. voy. Jasmin.*
Jessenium, *lat. bot. voy. Jasmin.*
Jidwar, voy. Zéloaire.
Juba, *esp. voy. Jupe.*
JUBATE.
JUBILÉ.
JUBIS.
Jugeoline, voy. Gengéli.
Jugoline, voy. Gengéli.
JULEP.
Julepe, *hisp. voy. Julep.*
JUPE.
Juppe, voy. Jupe.

Kab, voy. Cah.
KADIN.
Kadib, voy. Astronomie, 25.
KADYLE.
Kacir, voy. Alchimie, 1.
Kadali, voy. Kadelée.
KADÉLÉE.
KADINE.
KADOUCHE.
Kados, voy. Allatros.
Kand, voy. Caid.
KAMAC.
Καλιόρος, voy. Calilro.
Καλιόροσιν, voy. Califator.
Kalliklasit, voy. Astronomie, 24.
Kallilazguar, voy. Astron. 25.
Kallolacrah, voy. Astron. 24 bis.
Kallian, voy. Calioum.
KALPAK.
Kamar, voy. Alchimie, 10.
Kamoucas, voy. Camocan.
KANCHIE.
Kápeas, voy. Carvi.

Κάρου, voy. Carvi.
Karratus, *b. lat. voy. Carat.*
Kasdir, voy. Alchimie, 1.
Κασθίν, voy. Cuscute.
Κασυτς, voy. Cuscute.
KAY.
Kazdir, voy. Alchimie, 1.
KAZINE.
Kebulus, *b. lat. voy. Chéoule.*
Keiri, voy. Cheiranthe.
Κεράτιον, voy. Carat.
KERKES.
KETMIE.
Ketnice, voy. Ketmie.
Κήρος, voy. Astronomie, 20.
KHAMIN.
KHAN.
Khandjar, voy. Alfange.
Khanjar, voy. Alfange.
Kharadi, voy. Caralch.
KHANÉGA.
KHÉDIVE.
KIDLA ou KIDLAT.
Kibrit, voy. Alchimie, 45.
Kibrith, voy. Alchimie, 45.
KINIOR, voy. Cinnor.
KIOSQUE.
Κιζαράκ, voy. Cétérach.
Kópos, voy. Cor.
Knbe, voy. Alcôve.
KITCHIS.
Kymena, voy. Caine.

Lacca, *ital. voy. Laque.*
Lacre, *hisp. voy. Laque.*
Λαζούριον, voy. Azur.
Lambico, *ital. voy. Alambic.*
Lambique, *pg. voy. Alambic.*
LAMPOURSE.
Lance gaie, voy. Zagaie.
LANGIT.
Langous, voy. Galaaga.
LANTARD.
LAPPE.
Laraja, *pg. voy. Orange.*
LASCAR.
Laud, *esp. voy. Luth.*
Lazacino, *ital. voy. Azerolie.*
Lazuli (Lapis-), voy. Azur.
Lazulum, *b. lat. voy. Azur.*
Lazur, *b. lat. voy. Azur.*
Lazurius, *b. lat. voy. Azur.*
Lazzarolo, *ital. voy. Azerolle.*
Lazzeruola, *ital. voy. Azerolle.*

LEEDECK.
Lehties, *esp. voy. Hallidi.*
LÉVIATHAN.
Λεβάνος, voy. Oliban.
Lilac, *esp. voy. Lilas.*
LILAS.
Lilazaro, *pg. voy. Lilas.*
Lima, *hisp. voy. Limon.*
Limão, *pg. voy. Limon.*
Lime, voy. Limon.
LIMON.
Limone, *ital. voy. Limon.*
Liquidambar, voy. Ambre.
LISME.
Liulo, *ital. voy. Luth.*
Log.
Loutarus, *lat. bot. voy. Lautard.*
LOUCH.
LOMI.
LATU.

Macabes, *esp. voy. Marabre.*
MACABRE (Danse).
Machaleb, voy. Mahaleb.
Maclep, voy. Mahaleb.

MICHE.
Macholeb, voy. Mahaleb.
MIRAGE.
Magacen, *esp. voy. Magasin.*
MAGASIN.
Magazzino, *ital. voy. Magasin.*
Majreh, voy. Garbin.
MAHALEB.
MAHARI.
Maharram, voy. Moharrem.
MAHOMÉTAN.
Mahona, *esp. voy. Mahonne.*
MAHONNE.
Maidan, voy. Méidan.
Mahari, voy. Mahari.
Mail, voy. Mils.
MAIMON.
MAINATE.
Maimou, voy. Mainate.
Malacra, voy. Emblie.
Malach, voy. Bangué.
Malanoque, voy. Mamelouk.
Μαλάχην, voy. Melochie.
Maleck, voy. Alchimie, 40.
MAMELOCK.
Mameluco, *hisp. voy. Mamelouk.*
Mangal, voy. Tandour.
MANGIEN.
MANGOSTAN.
MANGE.
MAYCODE.
Marabito, voy. Maravédis.
Maraboti, *prov. voy. Maravédis.*
MARABOIT.
Maravédi, *esp. voy. Maravédis.*
Maravedim, *pg. voy. Maravédis.*
MARAVÉDIS.
Marrassita, *ital. voy. Marcellite.*
MARCASSITE.
Marcavita, *esp. voy. Marcellite.*
Marchasita, *b. lat. voy. Marcellite.*
Marched, voy. Alchimie, 19.
MARFIL.
Marfil, *pg. voy. Marfil.*
Margomar, *esp. voy. Récamer.*
MARMAE.
Marquesita, *esp. voy. Marcellite.*
Marquezita, *pg. voy. Marcellite.*
Martach, voy. Alchimie, 19.
Martadi, voy. Alchimie, 19.
Masal, voy. Alchimie, 42.
Masase, voy. Bangué.
Mascara, *hisp. voy. Mascara.*
MASCARADE.
Mascare, voy. Mascara.
Maschera, *ital. voy. Mascara.*
Masloc, voy. Bangué.
Maslucco, *ital. voy. Bangué.*
Massac, *esp. voy. Bangué.*
MASSORE.
MAT.
Matlachin, *esp. voy. Matassins.*
MATANOIRE.
Mataras, voy. Matras.
Matarazzo, *ital. voy. Matelas.*
Matariçium, *b. lat. voy. Matelas.*
MATASSINS.
Mate, *esp. voy. Mat.*
MATELAS.
Matelat, voy. Matelas.
Materacium, *b. lat. voy. Matelas.*
Materas, voy. Matelas.
Materasso, *ital. voy. Matelas.*
Mathelas, voy. Matelas.
Matheras, voy. Matras.
Matral, *esp. voy. Mescal.*
MATRACH.
Matraque, voy. Matraca.
MATRAS.
Matraz, *esp. voy. Matras.*

Mattacino, *ital. voy. Matassins.*
Matterat, voy. Matelas.
Maugrebin, voy. Garlin.
Mazmorra, *esp. voy. Matamora.*
Μεγίστην, voy. Almagesto.
MENTOIRE.
MEDRECA.
Medresch, voy. Medreca.
MÉIDAN.
Melagolo, *ital. voy. Aubergine.*
Melangolus, *b. lat. voy. Aubergine.*
Melanzana, *ital. voy. Aubergine.*
MELCHITE.
Melch, voy. Alchimie, 40.
Melochia, *lat. bot. voy. Melochie.*
MÉLOCHIE.
Melongena, *lat. bot. voy. Aubergine.*
Melongène, voy. Aubergine.
Menjui, *esp. voy. Benjoin.*
Méragène, voy. Aubergine.
Merangolus, *b. lat. voy. Aubergine.*
Mérclaseugi, voy. Alchimie, 41.
MÉRINOS.
Merna, *esp. voy. Tare.*
MESCAL.
Meschino, *ital. voy. Mesquin.*
Meschia, *ital. voy. Mosquée.*
Mesgue, voy. Alchimie, 42.
Mési, voy. Alchimie, 42.
MESOUN.
Mesquinho, *pg. voy. Mesquin.*
Mesquita, *pg. voy. Mosquée.*
Mest, voy. Alchimie, 42.
Meslech, *cat. voy. Mistique.*
MÉTAL.
Metelle, voy. Métel.
Methcal, voy. Mescal.
Méthel, voy. Métel.
Metical, *pg. voy. Mescal.*
Μετέκκον.
Mézérion, voy. Mécérion.
Mezquino, *esp. voy. Mesquin.*
Mezquita, *esp. voy. Mosquée.*
MILES.
MIVARET.
Minareet, *esp. voy. Minaret.*
Mino, voy. Mainate.
MIRAMOLIN.
Mire, voy. Marfil.
Mirmunus, *b. lat. voy. Miramolin.*
MIRA.
Misadir, voy. Alchimie, 20.
Misal, voy. Alchimie, 42.
MISCHVA.
Mistic, voy. Mistique.
Mistic, *esp. voy. Mistique.*
MISTIQUE.
Mistcal, *esp. voy. Mescal.*
Mixadir, voy. Alchimie, 20.
Μυζ, voy. Almène.
MOLEP.
Mocajardo, *ital. voy. Moire.*
Modium, *lat. voy. Ahunde.*
Mofatra, *pg. voy. Mohatra.*
Mohair, *angl. voy. Moire.*
MOHARREM.
MONATRA.
MOIRE.
MOISE.
Moisino, voy. Moiso.
MOKA.
Moli, voy. Haramé.
MOLLAH.
Mollita, *esp. voy. Musulman.*
MOLICH.
Monnia, *hisp. voy. Momme.*
MONIE.
Monção, *pg. voy. Mousson.*
Monson, voy. Mousson.
Monzon, *esp. voy. Mousson.*

Morabito, *esp.* voy. Marabout.
Mortil, voy. Marfil.
Moringa, *lat. bot.* voy. Moringe.
MORINGE.
Moringha, voy. Moringe.
MORTAISE.
Mortaja, *esp.* voy. Mortaise.
Moringa, voy. Moringe.
Morunga, voy. Moringe.
Mosca, *ital.* voy. Mosquée.
Moslemila, *esp.* voy. Musulman.
Mosquée.
Moulin, voy. Mousseline.
Μοσχος, voy. Musc.
Monaire, voy. Moire.
MOUTRE.
MOUTSELIN.
MOUTSELINÉ.
MOUTS-ON.
MOZARABE.
Mozzetta, *ital.* voy. Annusse.
Mucjardo, *ital.* voy. Moire.
Muehachim, *pg.* voy. Matassins.
MUEZZIN.
MUTIL.
Muharrem, voy. Moharrem.
Mulato, *hisp.* voy. Mulâtre.
MULÂTRE.
Muley, voy. Mollah.
Mumia, *pg.* voy. Momie.
Mumie, voy. Momie.
Mummia, *ital.* voy. Momie.
MUPITI.
Murça, *pg.* voy. Annusse.
Muri, voy. Astronomie, 36.
Murselina, *pg.* voy. Mousseline.
Musa, *lat. bot.* voy. Musacées.
Musa, *esp.* voy. Moise.
MUSACÉES.
Musadi, voy. Alchimie, 20.
Musarabe, *pg.* voy. Mosarabe.
Musc.
Muschio, *ital.* voy. Musc.
Musco, *ital.* voy. Musc.
Museum, *lat.* voy. Musc.
Musc, voy. Musacées.
Muselina, *esp.* voy. Mousseline.
Mussolina, *pg.* voy. Mousseline.
Mussolina, *ital.* voy. Mousseline.
Mussone, *ital.* voy. Mousson.
Mustarabe, *esp.* voy. Mozarabe.
MUSULMAN.
Musulmano, *pg.* voy. Musulman.
Muzadir, voy. Alchimie, 20.
Muzleuo, *esp.* voy. Musulman.
Muzzo, *all.* voy. Annusse.

NABAB.
Nababo, *pg.* voy. Nabab.
Nabach, voy. Nabca.
NABATHÉEN.
NABCA.
Nabéca, voy. Nabca.
Nahqah, voy. Nabca.
NACAIRE.
Nacara, *b. lat.* voy. Nacaire.
NADIR.
Nafa, *esp.* voy. Nafle.
Nafé, voy. Nafle.
NAFFE.
Nagoreet, voy. Nacaire.
Naora, *esp.* voy. Noria.
Napoca, voy. Nabca.
Naranja, *esp.* voy. Orange.
Naranz, *mulan.* voy. Orange.
Naranja, *vénit.* voy. Orange.
NARGHILEH.
Narghile, voy. Narghileh.
Natacon, voy. Natron.
NATRON.

Nebhek, voy. Nabca.
Nebca, voy. Nabca.
Nefa, voy. Nafle.
NÉPLASIT.
NEWS.
NÉNI-PHAR.
NESKHI.
Nesrokh, voy. Rock.
Nestudar, voy. Alchimie, 20.
Neufart, voy. Nénuphar.
NICHAN.
NIT-GAIT.
NIPA.
Nipacées, voy. Nipa.
NIZAM.
NIZENÉ.
Nobach, voy. Alchimie, 43.
Nochat, voy. Alchimie, 44.
Nochafro, *hisp.* voy. Alchimie, 20.
Nogara, voy. Nacaire.
Nora, voy. Alchimie, 22.
Nora, *pg.* voy. Noria.
NORIA.
Noca, *hisp. ital.* voy. Nuque.
Nucha, voy. Alchimie, 44.
Nucha, *b. lat.* voy. Nuque.
Nuchach, voy. Alchimie, 44.
Nuchar, voy. Alchimie, 44.
Nuchal, voy. Alchimie, 44.
Nuchor, voy. Alchimie, 44.
Nucque, voy. Nuque.
Nuhar, voy. Alchimie, 44.
Nuphar, voy. Nénuphar.
NUQUE.
Nusiadal, voy. Alchimie, 20.
Nyl-gaut, voy. Nil-gaut.
Nysadir, voy. Alchimie, 20.
Nzimé, voy. Civette.

Ξηρόν, voy. Elixir.

Obac, voy. Alchimie, 6.
Obelchera, voy. Alchimie, 11.
Obelkara, voy. Alchimie, 11.
Obi, voy. Ubion.
Οβελός, voy. Astronomie, 33.
Ocab, voy. Alchimie, 6.
Ocob, voy. Alchimie, 6.
Ocop, voy. Alchimie, 6.
OCQUE.
Oda, voy. Odalisque.
Odalisque, voy. Odalisque.
ODALISQUE.
OLIBAN.
Olibano, voy. Oliban.
Olibano, *hisp.* voy. Oliban.
Olibannum, *b. lat.* voy. Oliban.
QUINDE.
Olmafi, voy. Marfil.
Οξιον, voy. Allion.
Oque, voy. Ocque.
Oraffe, voy. Girafe.
ORANGE.
ORANG-ULTAN.
ORCANÈTE.
Orchanet, voy. Orcanète.
Orange, voy. Orange.
Oracca, *pg.* voy. Arack.
OTTOMANE.
Ouaran, voy. Veran.
Οξύξιν, voy. Ocque.
Oulad, voy. Béni.
Oulema, voy. Ulema.
Ourdou, voy. Urdou.
Overo, *esp.* voy. Aubère.

Pactac, voy. Patard.
Padichah, voy. Chah.
PAGODE.
PANDANTS.

Πάνδοκος, voy. Fonde.
Πανδοχέιον, voy. Fonde.
Πάνδοκος, voy. Fonde.
PASCOLIN.
Pauloum, voy. Pant. mu.
PANTOUN.
Papagaio, *pg.* voy. Papagai.
Papagalio, *ital.* voy. Papagai.
Papagayo, *esp.* voy. Papagai.
Papagey, *alem.* voy. Papagai.
PAPGAI.
Papegault, voy. Papagai.
Papegaut, voy. Papagai.
PAPOE.
Pappagallo, *ital.* voy. Papagai.
Papuga, *pol.* voy. Papagai.
PÂQUES.
PARA.
Παρασάγγης, voy. Farsange.
PARSIS.
Pasan, voy. Bézoard.
Pascha, *lat.* voy. Pâques.
Paseng, voy. Bézoard.
Pastar, voy. Patard.
PASTÈQUE.
Pataca, *hisp.* voy. Patard.
Patacão, *pg.* voy. Patard.
Patacca, *ital.* voy. Patard.
Pataccia, *ital.* voy. Patache.
Pataccio, *ital.* voy. Patache.
Patacco, *ital.* voy. Patard.
PATACHE.
Patacho, *pg.* voy. Patache.
Patacon, *esp.* voy. Patard.
Patacus, *b. lat.* voy. Patard.
Patagio, *ital.* voy. Patache.
Patagon, *nyl-gaut.* voy. Patard.
Pataque, voy. Patard.
PATARD.
Patardus, *b. lat.* voy. Patard.
Patori, voy. Patard.
Patarns, *b. lat.* voy. Patard.
Patascia, *ital.* voy. Patard.
Patassa, *ital.* voy. Patache.
Patexo, *pg.* voy. Patache.
Potea, *pg.* voy. Pastèque.
Pazain, voy. Bézoard.
Penide, voy. Alphonie.
Penidium, *b. lat.* voy. Alphonie.
Percha, voy. Gutta-percha.
PÉNI.
Πηνίον, voy. Alphonie.
Phéci, voy. Fez.
PILAU.
PIROGUE.
POTIROS.
Poutarque, voy. Bontarque.
Præcox, *lat.* voy. Abricot.
Πρακόκκιον, voy. Abricot.
PRAU.
Pro, voy. Proo.
PUNCH.
PURIM.

Quarne, voy. Carme.
Querne, voy. Carme.
Quechrit, voy. Alchimie, 45.
Quechula, *let. bot.* voy. Chébulé.
Quibrit, voy. Alchimie, 45.
Quilate, *esp.* voy. Caral.
QUINTAL.
Quintale, *ital.* voy. Quintal.
Quintallus, *b. lat.* voy. Quintal.
Quintile, *b. lat.* voy. Quintal.
Quirate, *pg.* voy. Caral.

RABBIN.
Rabeca, *pg.* voy. Rebec.
Rabel, *hisp.* voy. Rebec.
Rabil, *pg.* voy. Rebec.

Rac, *pg.* voy. Arack.
RAC.
RACABOLT.
Racha, *b. lat.* voy. Raquette.
Rachetta, *ital.* voy. Raquette.
Rachette, voy. Raquette.
Ragualih, voy. Muhari.
RAIA.
Rais, voy. Réis.
RAMADAN.
Ramag, voy. Alchimie, 21.
Ramazan, voy. Ramadan.
RAMBOUTAN.
RAME.
Rampostan, voy. Ramboutan.
Raqueta, *hisp.* voy. Raquette.
RAYETTE.
Rasalague, voy. Astronomie, 28.
Rasalgethi, voy. Astronomie, 27.
Basas, voy. Alchimie, 25.
Basasa, voy. Alchimie, 25.
Raseta, *b. lat.* voy. Raquette.
Rascette, voy. Raquette.
Rasis (Blanc), voy. Alchimie, 25, note.
Rasqueta, *pg.* voy. Raquette.
Rasquette, voy. Raquette.
Rascette, voy. Raquette.
Rastaben, voy. Astronomie, 23.
Raya, voy. Raia.
Rayme, voy. Rame.
Razalgethi, voy. Astronomie, 27.
Razalague, voy. Astronomie, 28.
RAZE.
Razia, voy. Razzia.
RAZZIA.
Réagal, voy. Réalgar.
RÉALGAN.
Rébabu, voy. Rebec, note.
Rebece, voy. Rebec.
REBEC.
Rebeca, *pg.* voy. Rebec.
RÉEL.
Reamar, *hisp.* voy. Récamer.
RÉCAMER.
RÉCIF.
Rédif, voy. Nizam.
REDJE.
Redje, voy. Redjeb.
Redjeb, voy. Redjeb.
RÉIS.
Réjalgar, *esp.* voy. Réalgar.
Remedão, *pg.* voy. Ramadan.
Ressif, voy. Récif.
Ressif, voy. Récif.
Rezma, *hisp.* voy. Rame.
Riagal, voy. Réalgar.
Ribasium, *b. lat.* voy. Ribes.
Ribeba, *ital.* voy. Rebec.
Ribura, *ital.* voy. Rebec.
RINES.
Ribesium, *b. lat.* voy. Ribes.
Ricamar, *ital.* voy. Récamer.
Riengo, *esp.* voy. Bisque.
RIGEL.
Rima, *pg.* voy. Rame.
Rippopé, voy. Rippopée.
RIPORÉ.
Rippopé, voy. Rippopée.
Riquiqui, voy. Arack.
Rischio, *ital.* voy. Bisque.
Risco, *pg.* voy. Bisque.
Risiko, *ital.* voy. Bisque.
Risicus, *b. lat.* voy. Bisque.
Risigallo, *ital.* voy. Réalgar.
Risips, *b. lat.* voy. Bisque.
Risma, *ital.* voy. Rame.
RISQUE.
RISTE.
ROB.

Rob. *pg. ital. voy. Rob.*
Roc. *voy. Rock.*

ROCK.

ROMANE.

Romana, *hisp. voy. Romaine.*

Romano, *ital. voy. Romaine.*

Romman, *voy. Romaine.*

Roque, *hisp. voy. Boquer.*

ROULER.

Rotang, *voy. Rotin.*

ROTIN.

Romano, *lang. voy. Romaine.*

Roumo, *lang. voy. Romaine.*

ROUFIE.

Ruc, *voy. Rock.*

RUSIA.

Ryoll, *voy. Baial.*

SABOTR.

SACAT.

Saccharum, *lat. voy. Sucre.*

SACHE.

Σαχαραν, *voy. Sucre.*

SADDER.

SAGAR.

Safena, *pg. voy. Saphène.*

Saffre, *voy. Saffr.*

Safina, *esp. voy. Saphène.*

Saffleur, *voy. Safran.*

Saffor, *voy. Safran.*

SAFRAN.

SAGEE.

SAGOE.

Sagus, *lat. bot. voy. Sagou.*

SAIQUE.

SALAMALEG.

SILEP.

Salepo, *pg. voy. Salep.*

SAMBAC.

Sambach, *voy. Sambac.*

Sampac, *voy. Chanquac.*

SANDAL.

Sandalo, *lusp. ital. voy. Sandal.*

SANGIAC.

Sanna, *ital. voy. Marfil.*

Sannetterre, *voy. Cimetierre.*

SANSAL.

Santal, *voy. Sandal.*

Σανταλον, *voy. Sandal.*

SAPAT.

Saphar, *voy. Safar.*

SAPHÈNE.

Saphre, *voy. Saffr.*

Sappan, *voy. Sapan.*

Sarabatana, *pg. voy. Sarbacane.*

SARAGOSTI.

Sarangousti, *voy. Saragousti.*

Saravetana, *pg. voy. Sarbacane.*

SARBACANE.

Sarbatane, *voy. Sarbacane.*

Sarraglio, *ital. voy. Sécail.*

Sarrail, *voy. Sécail.*

Sasdir, *voy. Alchimie, 1.*

SATAN.

SATIN.

Σατιν, *voy. Saphène.*

Seacatus, *b. lat. voy. Éclées.*

Seacchi, *ital. voy. Éclées.*

Seacomatto, *ital. voy. Échers.*

Seaflores, *b. lat. voy. Escarpin.*

Scappino, *ital. voy. Escarpin.*

Scario, *voy. Sucre.*

Scarpa, *ital. voy. Escarpin.*

Scarpino, *ital. voy. Escarpin.*

Sead, *voy. Scheat.*

Secra, *voy. Astronomie, 22.*

Schah, *voy. Chah.*

SECHAT.

Schedar, *voy. Zédaron.*

Schedir, *voy. Zédaron.*

Scheikh, *voy. Cheikh.*

SCHÉVI.

SCHIBOLETH.

SCHITE.

Schuh, *all. voy. Escarpin.*

Sciabecco, *ital. voy. Chébec.*

Sciocco, *ital. voy. Siroc.*

Sciloppo, *ital. voy. Siroc.*

Scimintarra, *ital. voy. Cimetierre.*

Sicrocco, *ital. voy. Siroc.*

Sciroppo, *ital. voy. Siroc.*

Scirappus, *b. lat. voy. Siroc.*

Scofoni, *b. lat. voy. Escarpin.*

Scullones, *b. lat. voy. Escarpin.*

SÉBESTE.

Sebesten, *voy. Sébeste.*

SÉBILE.

Sera, *esp. voy. Sequin.*

SÉCACUL.

Socacul, *voy. Socacul.*

Sôfévi, *voy. Sophi.*

Sôfi, *voy. Sophi.*

Sogrégon, *voy. Sucre.*

SÔIDE.

Σείπος, *voy. Astronomie, 17.*

Sélan, *voy. Sélan.*

SÉLAN.

Séloc, *voy. Siroc.*

Sémoun, *voy. Sémoun.*

Sen, *esp. voy. Séné.*

Sena, *esp. ital. voy. Séné.*

SÉNÉ.

Sene, *pg. voy. Séné.*

Senes, *esp. voy. Séné.*

Sossale, *ital. voy. Censal.*

SÉPUDROTH.

Sequim, *pg. voy. Sequin.*

SÉQUIN.

SÉRAIL.

Serrallo, *esp. voy. Sécail.*

Seraphi, *b. lat. voy. Aigrefeu.*

SÉRAPHIN.

Serasquier, *voy. Serasquier.*

SERASQUIER.

SÉROAR.

Sérail, *voy. Sécail.*

Serralho, *pg. voy. Sécail.*

SÉSBAU.

Sesbane, *voy. Sesban.*

Setim, *pg. voy. Satin.*

Solini, *esp. voy. Satin.*

Shuliali, *voy. Astronomie, 37.*

Shah, *voy. Chah.*

Sheat, *voy. Scheat.*

Shoc, *angl. voy. Escarpin.*

Si, *voy. Gid.*

SIAMING.

SICLE.

Sidi, *voy. Gid.*

Sieloc, *voy. Siroc.*

Sil, *voy. Jargon.*

SIMOUN.

SIROC.

Sirocco, *voy. Siroc.*

Sirocco, *esp. voy. Siroc.*

SIROF.

Siruppo, *esp. voy. Siroc.*

Sirum, *lat. voy. Jargon.*

Siruppus, *b. lat. voy. Siroc.*

Skoh, *goth. voy. Escarpin.*

Socoran, *voy. Sucre.*

Socouran, *voy. Sucre.*

SODA.

SOFI.

SOFTA.

Soldan, *esp. voy. Sultan.*

Soldano, *ital. voy. Sultan.*

Soldão, *pg. voy. Sultan.*

SOLIVE.

Soumac, *voy. Sumac.*

Soumaco, *ital. voy. Sumac.*

Soumail, *voy. Sumac.*

Sophia, *voy. Sofa.*

SOPHI.

SORRET.

Sorbeto, *esp. voy. Sorbet.*

Sorbeto, *ital. voy. Sorbet.*

Sorvete, *pg. voy. Sorbet.*

Sory, *voy. Jargon.*

Soucorion, *voy. Sucre.*

Soucrillon, *voy. Sucre.*

Soucrion, *voy. Sucre.*

Soudan, *voy. Sullan.*

SOUFI.

SOI RATE.

Σοφός, *voy. Soufi.*

SUALA.

SUALI.

Spanachium, *lat. bot. voy. Épinard.*

Σπαράχια, *voy. Épinard.*

Spinace, *ital. voy. Épinard.*

Spinaceum, *lat. bot. voy. Épinard.*

Spinachium, *lat. bot. voy. Épinard.*

Σπαρίκιον, *voy. Épinard.*

Spinacium, *lat. bot. voy. Épinard.*

Stambeco, *ital. voy. Chébec.*

Στιμ, *voy. Antimoine.*

SUCRE.

Sucron, *voy. Sucre.*

Sugar, *angl. voy. Sucre.*

Sugrégon, *voy. Sucre.*

Sukker, *holl. voy. Sucre.*

Sukier, *pol. voy. Sucre.*

SULTAN.

Sultano, *ital. voy. Sultan.*

SUMAC.

Sumach, *voy. Sumac.*

SUMBL.

Summagre, *pg. voy. Sumac.*

SUMPIT.

SUNXITE.

Suradain, *voy. Astronomie, 38.*

Συράκων, *voy. Jargon.*

Surrapa, *pg. voy. Siroc.*

Surmeh, *voy. Alcool, note 6.*

Syricum, *lat. voy. Jargon.*

Syrupus, *b. lat. voy. Siroc.*

Tahisir, *voy. Taheschir.*

Taballo, *ital. voy. Timbale.*

TARASCHIR.

Tabavir, *voy. Tabaschir.*

Tabi, *hisp. ital. voy. Tabis.*

TABIS.

Tabour, *voy. Tambour.*

Tahouret, *voy. Tambour, note 6.*

Tahar, *voy. Tambour.*

Taç, *voy. Tasse.*

Taç, *pg. voy. Tasse.*

TAFFETAS.

Taffete, *esp. voy. Filali.*

TALAPOIN.

TALC.

Talco, *hisp. voy. Talc.*

Talg, *all. voy. Talc.*

TALISMAN.

TALMUD.

Talpack, *voy. Colback.*

Talque, *esp. voy. Talc.*

Tamarandi, *voy. Tamarin.*

Tamaras, *esp. voy. Tamarin.*

TAMARIN.

Tamarindi, *ital. voy. Tamarin.*

Tamarindo, *hisp. voy. Tamarin.*

Tambaca, *pg. voy. Tombac.*

Tambor, *hisp. voy. Tambour.*

TAMBOUR.

Tambura, *voy. Tambour.*

Tamburo, *ital. voy. Tambour.*

TAMBOUR.

TANZIMAT.

Tara, *hisp. ital. voy. Tare.*

Taragona, *esp. voy. Estragon.*

Τάραξος, *voy. Taraxacum.*

Tarascion, *voy. Taraxacum.*

Taraxacées, *voy. Taraxacum.*

Taraxacum, *voy. Taraxacum.*

TARAXACUM.

TARBOUCH.

Tarchon, *voy. Estragon.*

Tarchonante, *voy. Estragon.*

Tarchonanthus, *lat. bot. voy. Estragon.*

Tarcon, *voy. Estragon.*

TARE.

Targa, *ital. voy. Targe.*

TARGE.

Targone, *ital. voy. Estragon.*

Targum, *voy. Drogman.*

Tari, *voy. Térénabim.*

TARIF.

Tarifa, *hisp. voy. Tarif.*

Tarilla, *ital. voy. Tarif.*

Turcasia, *b. lat.* voy. Carquois.
Turcasso, *ital.* voy. Carquois.
Turchimannus, *b. lat.* voy. Drogman.
Turcimanno, *ital.* voy. Drogman.
Turcoman, voy. Turc.
Turpethum, *lat. bot.* voy. Turbith.
Turquois, voy. Carquois.
Tut-naga, *pg.* voy. Toutenague.
Tutia, *hisp.* voy. Tutie.
TUTIE.
Tutunac, voy. Toutenague.
Tympanum, voy. Timbale.
Tzukur, *hong.* voy. Sucre.

Ubi, voy. Ubion.
UBION.
ULEMA.
Uncia, *lat.* voy. Oeque.
UPAS.
URBU.
Ursub, voy. Alchimie, 7.
Usnea, *lat. bot.* voy. Usnée.
USNÉE.
Uscrub, voy. Alchimie, 7.
Uzifur, voy. Alchimie, 49.
Uzifar, voy. Alchimie, 49.
Uzurub, voy. Alchimie, 7.

VALIDÉ.
Valigia, *ital.* voy. Valise.
VALISE.
Valisia, *b. lat.* voy. Valise.
VARAN.
VÉRIN.
Verinus, *b. lat.* voy. Vérin.
Verrain, voy. Vérin.
Verrina, *ital.* voy. Vérin.
Verruma, *pg.* voy. Vérin.
VILAVET.

VISIE.
Vizir, voy. Visir.
Vouède, voy. Alizari, *note*.
WAHABITE.
WALL.
WÉGA.

Xabeco, *pg.* voy. Chébec.
Xabeque, *esp.* voy. Chébec.
Χαλκάνθη, voy. Colcothar.
Χαλκάνθος, voy. Colcothar.
Xaloc, *catal.* voy. Siroc.
Xaloque, *esp.* voy. Siroc.
Xamate, *pg.* voy. Échees.
Xaque, *esp.* voy. Échees.
Xarabe, *esp.* voy. Sirop.
Xarafim, *pg.* voy. Aigrefin.
Xarifo, *esp.* voy. Chérif.
Xaroco, *pg.* voy. Sirop.
Xarope, *pg.* voy. Sirop.
Xaveque, *esp.* voy. Chébec.
Xepe, *esp.* voy. Alchimie, 33.
Xeraphim, *pg.* voy. Aigrefin.
Χημεία, voy. Alchimie.
Xijam, voy. Kima.
Xir, voy. Eliair.
Xirque, *esp.* voy. Siroc.
Χρίσμα, voy. Risma.
Xupia, voy. Alchimie.

YATAGHAN.
YEB.
Yseloc, voy. Siroc.
Ysir, voy. Élixir.
Ysserop, voy. Sirop.
Yxir, voy. Élixir.
Zaffra, *ital.* voy. Safre.
Zaffrano, *ital.* voy. Safran.

Zafre, *esp.* voy. Safre.
ZAGAR.
Zaibac, voy. Alchimie, 3.
Zaibach, voy. Alchimie, 3.
Zaibar, voy. Alchimie, 3.
ZAIM.
ZAIN.
Zaino, *hisp. ital.* voy. Zain.
Zahacca, voy. Rotin.
Zambach, voy. Sambac.
Zambecco, *ital.* voy. Chébec.
Zanna, *ital.* voy. Marfil.
Zang, voy. Zéen.
ZAOUTA.
Zara, *ital.* voy. Hasard.
Zarbatana, *esp.* voy. Sarbacane.
Zarcão, *pg.* voy. Jargon.
Zarla, voy. Alchimie, 47.
Zarne, voy. Alchimie, 29.
Zarnec, voy. Alchimie, 29.
Zarnich, voy. Alchimie, 29.
Zarquão, *pg.* voy. Jargon.
Zarra, *pg.* voy. Jarre.
Zebd, voy. Alchimie, 50.
Zebib, voy. Alchimie, 48.
Zecca, *ital.* voy. Sequin.
Zecchino, *ital.* voy. Sequin.
ZÉDARON.
ZÉDOAIRE.
Zedaria, *esp.* voy. Zédoaire.
Zeduarda, *pg.* voy. Zédoaire.
Zedvar, voy. Zédoaire.
ZÉEN.
Zefiro, *ital.* voy. Chiffre.
Zegi, voy. Alchimie, 32.
ZEKKAT.
Zenit, *ital.* voy. Zénith.
ZÉNITH.
Zenizur, voy. Alchimie, 49.
Zédoaire, voy. Zédoaire.

Zephyrum, *b. lat.* voy. Chiffre.
Zéno.
ZÉNI MBET.
Zet, voy. Alchimie, 32.
Zetlovario, *ital.* voy. Zédoaire.
Zeti, voy. Alchimie, 32.
Ziamet, voy. Zaim.
Zibatun, voy. Alchimie, 3.
Zibet, voy. Civette.
Zibeth, voy. Civette.
Zibetto, *ital.* voy. Civette.
ZIL.
ZILCABÉ.
Zilhapé, voy. Zilcadé.
Zinckar, voy. Tincal.
Zingar, voy. Alchimie, 27.
Zingifar, voy. Alchimie, 49.
Ziniar, voy. Alchimie, 27.
ZINZOLIN.
Zirbo, *pg. ital.* voy. Girbe.
Zircon, voy. Jargon.
Zirgclin, *pg.* voy. Gengeli.
Zuala, voy. Suala.
ZOUAVE.
ZOUIDJA.
Zub, voy. Alchimie, 50.
Zubd, voy. Alchimie, 50.
Zubenel, voyez Astronomie, 29 et 30.
Zuccarum, *b. lat.* voy. Sucre.
Zucchero, *ital.* voy. Sucre.
ZUFAGAR.
Zukker, *dan. all.* voy. Sucre.
Zunnaque, *esp.* voy. Sumac.
Zurappa, *pg.* voy. Sirop.
ZURNA.
Zurumbet, *esp.* voy. Zérumbet.
Zyfer, voy. Alchimie, 49.

INDEX

DES MOTS ARABES, PERSANS, TURCS, MALAIS ET HÉBREUX.

N. B. Les mots arabes ne sont pas rangés par racines, mais placés à leur ordre alphabétique avec les termes persans, turcs et malais. Ceux-ci sont accompagnés de l'indication de leur nationalité: *pers.*, *turc* ou *t.*, *mal.* Pour ne pas faire un index particulier des mots hébreux, on les a intercalés ici, suivant l'ordre marqué dans le tableau du système de transcription. (Voy. à la suite de la préface.)

Nous n'avons pas cru nécessaire de relever les quelques mots javanais accidentellement cités

اب *pers.* voyez Jutep.
آبار *voy.* Alchimie, 17.
ايليس *voy.* Eblis.
ايني *voy.* Béni.
ابن رشد *voy.* Carambolier.
ابن سينا *voy.* Avicenne.
ابو *voy.* Aboumras.
ابو خاتنة *voy.* Patard.
ابو كلب *voy.* Patard.
ابوشم *voy.* Biasse.
ايبين *voy.* Abit.
اتلة *voy.* Atlé.
اتمة *voy.* Antimoine, Bismuth, et Alchimie, 12.
اچار *pers.* voy. Achars.
اخو انهر *voy.* Acharnar.
اذن *voy.* Moezzin.
ارادة *voy.* Iradé.
ارتجعت *pers.* voy. Artichaut.
ارجان *voy.* Argan.
ارجل *voy.* Arzel.
اردب *voy.* Ardeb.
اردشوك *voy.* Artichaut.
ارز *voy.* Raze.
ارسادني *turc* *voy.* Patard.
ارضي بيك *voy.* Artichaut.
ارگلي *voy.* Argali.
آزاد درخت *pers.* voy. Azâdarac.
آزرگين *pers.* voy. Jargon.
ازملة *voy.* Smala.
اينارد *pers.* voy. Épinard.
اسد *voy.* Alchimie, 26; Astronomie, 24, et Nébulasit.
اسرب *voy.* Alchimie, 7.
اسرپون *voy.* Jargon.
اسفاناج *voy.* Épinard.
اسفناج *voy.* Épinard.
اسكارپ *voy.* Escarpin.
اسكون *voy.* Escarpin.
اسلام *voy.* Islam.
اشوق *voy.* Aigrefin.

اشفة *voy.* Usnée.
اصغر *voy.* Astronomie, 25.
اصم *voy.* Zain.
اعيان *voy.* Ayan.
اغا *turc*, *voy.* Aga.
اغتدى *turc*, *voy.* Efendi.
افيون *voy.* Affion.
افى *mal.* voy. Coulibaban.
أكبرى *voy.* Aigrefin.
أكسير *voy.* Élixir.
أكليل *voy.* Astronomie, 1.
أكرغ *mal.* voy. Gong.
الله *voy.* Allah.
ام *voy.* Bey.
امام *voy.* Imam.
امان *voy.* Aman.
امطار *voy.* Maltras.
امبل *voy.* Emblic.
امله *pers.* voy. Emblic.
آمن *voy.* Amen.
امير *voy.* Amiral, Émir.
امير المؤمنين *voy.* Miramolin.
امين *voy.* Amen.
انبيق *voy.* Alambic.
انف *voy.* Enif.
انك *voy.* Alchimie, 15.
انك *voy.* Alchimie, 15.
انگين *pers.* voy. Téréniabin.
انگشت *pers.* voy. Saragousti.
اوارى *pers.* voy. Avanie.
اواق *pers.* voy. Avanie.
اوبوتيلون *voy.* Alutillon.
اوق *mal.* voy. Ubion.
اوج *voy.* Auge.
اود *turc*, *voy.* Odalisque.
اودلق *turc*, *voy.* Odalisque.
اوردو *turc*, *voy.* Urdu, Horde.
اورغ هوسى *mal.* voyez Orang-outan.
اوغلان *turc*, *voy.* Icoflan, Azamoglan.

اوقس *mal.* voy. Upas.
اوتة *turc*, *voy.* Ocque.
اولاد *voy.* Béni.
ايلة *voy.* Éyalet.
اوج اوغلان *voy.* Icoflan.
اير *mal.* voy. Ayer.
اعمام *voy.* Imam.
بابوش *voy.* Babouche.
بابى روس *mal.* voy. Babiroussa.
باتغ *mal.* voy. Durion.
بادام *pers.* voy. Badamier.
باداورد *voy.* Bédégard.
بادزهر *voy.* Bézoard.
بادليان *pers.* voy. Aubergine.
بادنجان *voy.* Aubergine.
بادنگان *pers.* voy. Aubergine.
بادورد *voy.* Bédégard.
باديان *pers.* voy. Badiane.
باداورد *voy.* Bédégard.
بازار *voy.* Bazar.
بازهر *voy.* Bézoard.
باجانة *voy.* Patard.
بالتجى *turc*, *voy.* Baltadj.
بالى روع *mal.* voy. Baléron.
بان *voy.* Ben.
باوغ *mal.* voy. Bavang, Culilanan.
ببغا *voy.* Papagai.
بيغان *voy.* Papagai.
بنكهده *pers.* voy. Pagode.
بجاية *voy.* Bougie.
بخشيش *pers.* voy. Bakhich.
بخور *voy.* Alboucor.
بدوى *voy.* Bédouin.
برات *turc*, *voy.* Bara.
برادة *voy.* Alcarraza.
بران *voy.* Bran.
برخ *voy.* Barbarane.
بربط *voy.* Berbeth.
بردة *voy.* Bordat.
برده *voy.* Barde.
برده *voy.* Alcarraza.

بردى *voy.* Alvarde.
برص *voy.* Albara.
برقوق *voy.* Abricot.
بركان *voy.* Bouracan.
برم *voy.* Vérin.
برنجال *mal.* voy. Aubergine.
برنس *voy.* Burnous.
بوركان *voy.* Bouracan.
برنية *voy.* Alchimie, 34, et Cuina.
برنية *voy.* Vérin.
بروق *voy.* Aliboron.
برية *voy.* Vérin.
بستان *pers.* voy. Bezestan.
بستان *pers.* voy. Bostandji.
بستانجى *turc*, *voy.* Bostandji.
بسي *mal.* voy. Bessi.
بطانة *voy.* Basane.
بطرخة *voy.* Boulargue.
بطسة *voy.* Patache.
بطشة *voy.* Patache.
بطم *voy.* Albotin.
بطنى *voy.* Astronomie, 20.
بطيخة *voy.* Pastèque.
بزل *voy.* Baal.
بزل بزل *voy.* Belzebuth.
بهداد *voy.* Baldaquin.
ببغا *voy.* Bachuc.
ببخشيش *voy.* Bakhich.
بك *turc*, *voy.* Bey.
بجاية *turc*, *voy.* Bey.
بگلک *turc*, *voy.* Bey.
بلخس *voy.* Balais.
بلقاء *voy.* Balzan.
بلغ *mal.* voy. Caramboher.
بلوتا *voy.* Ballote.
بليرغ *mal.* voy. Baléron.
بليز *voy.* Bérial.
بليج *voy.* Bellérie.
بيلده *pers.* voy. Bellérie.
بمبو *mal.* voy. Bambou.
بنات نعل *voy.* Bénétuach.

بنتورج *mal. voy. Benturong.*
 بڨ *voy. Baigne.*
 بندق *voy. Abricot, Bonduc.*
 بنك *pers. voy. Banque.*
 بنى *voy. Béni.*
 بوجو *voy. Boudjou.*
 بوچي *turc. voy. Boudjou.*
 بوق *voy. Alchimie, 8, et Borax.*
 بوره *pers. voy. Borax.*
 بوزة *voy. Bosan.*
 بونخير *voy. Patard.*
 برغطاس *voy. Grèbe.*
 بول *voy. Alchimie, 9.*
 بوله *mal. voy. Bambou.*
 بهمن *voy. Behen.*
 بيه *voy. Béth'moth.*
 به *voy. Tohu-bohu.*
 بياض *voy. Abit, Bayad.*
 بيت *voy. Betelgeuse.*
 بجرام *turc. voy. Baram.*
 بيرم *pers. voy. Vérin.*
 بابوش *pers. voy. Babouche.*
 پاتنگان *pers. voy. Aubergine.*
 پاتنگه *pers. voy. Aubergine.*
 پازدور *pers. voy. Bézoard.*
 پادشاه *pers. voy. Chah.*
 پارسى *pers. voy. Persis.*
 پاره *pers. voy. Para.*
 پازن *pers. voy. Bézoard.*
 پايذ *pers. voy. Alphonie.*
 پيرى *pers. voy. Péri.*
 پاس *voy. Paques.*
 پيلو *pers. voy. Pilau.*
 پچ *pers. voy. Punch.*
 پوريم *voy. Porim.*
 پوسيدون *pers. voy. Babouch, Tar-*
 bouch.
 تار *pers. voy. Térénialin.*
 تارى *pers. voy. Térénialin.*
 تير *voy. Tiber.*
 تير *pers. voy. Tambour.*
 تيمير *pers. voy. Tambour.*
 تيار *pers. voy. Turc.*
 تر *pers. voy. Térénialin.*
 تربند *voy. Turbith.*
 تارتير *voy. Tartre.*
 تروم *voy. Drogman.*
 تريچان *voy. Drogman.*
 تريخون *pers. voy. Estragon.*
 ترسانه *voy. Arsenal.*
 ترخانة *voy. Arsenal.*
 ترك *pers. voy. Turc.*
 تركش *pers. voy. Carquois.*
 تركان *pers. voy. Turc.*
 ترنجيبين *voy. Térénialin.*
 ترنگين *voy. Térénialin.*
 تريپانغ *mal. voy. Tripan.*
 تاسه *pers. voy. Tasse.*
 تعريف *voy. Tarif.*
 تفته *pers. voy. Taffetas.*
 تالمند *voy. Talmud.*
 تملك *mal. voy. Tombac.*

تمهندى *voy. Tamarin.*
 تملك *voy. Tombac.*
 تمشيت *voy. Tamsin.*
 تينكار *voy. Tincal.*
 تينكل *voy. Tincal.*
 تينگار *pers. voy. Tincal.*
 تيمور *تيمور, voy. Athanor, Tamlour.*
 تينين *voy. Astronomie, 23.*
 توتيا *voy. Tutie.*
 توتيانك *pers. voy. Toutenague.*
 تورغ *turc. voy. Tong.*
 تومان *voy. Toman.*
 توهو *voy. Tohu-bohu.*
 تير *voy. Carquois.*
 تيمار *voy. Zaim.*
 قوب *voy. Girbe.*
 قعال *voy. Chacal.*
 قعيان *voy. Thulien.*
 قعلب *voy. Salep.*
 قفل *voy. Sicle, Mescal.*
 قور *voy. Astronomie, 19.*
 جاك *voy. Astronomie, 27.*
 جانب *voy. Algenib.*
 جايى *voy. Benjoin.*
 جبار *voy. Gilbar et Astron. 4.*
 جبة *voy. Jupe.*
 جبر *voy. Algèbre.*
 جبلى *voy. Javaris.*
 جددوار *voy. Zédoaire.*
 جدى *voy. Astronomie, 5.*
 جربوع *voy. Gerboise.*
 جرة *voy. Jarre.*
 جرد *voy. Jarde.*
 جريد *voy. Djirid.*
 جيم *voy. Astronomie, 24, au mot*
 Cazini.
 جيلپ *voy. Julep.*
 جيلجان *voy. Zinzolin.*
 جولدانا *voy. Guldana.*
 جادى *voy. Gemmadi.*
 جاع *voy. Annalgame.*
 جامبل *mal. voy. Jambose.*
 جيمو *mal. voy. Jambose.*
 جمار *voy. Gémara.*
 جمعة *voy. Amalgame.*
 جى *voy. Djinn.*
 جينجان *voy. Gengeli.*
 جنون *voy. Astronomie, 30.*
 جوزاء *voyez Bételgeuse, Astrono-*
 mie, 18.
 جوجان *voy. Chicane.*
 جونة *voy. Dame-jeanne.*
 جيار *voy. Alchimie, 14.*
 جين *voy. Gélienne.*
 جيز *voy. Alchimie, 14.*
 چاوش *turc. voy. Chiaoux.*
 چاپوت *pers. voy. Capoc.*
 چبوك *turc. voy. Chibouque.*
 چرى *turc. voy. Jamissaire.*
 چكال *voy. Chacal.*
 چمفك *mal. voy. Chianpac.*

چنك *pers. voy. Astronomie, 15.*
 چوب *pers. voy. Gibel.*
 چونك *pers. voy. Chicane.*
 چيمرك *pers. voy. Ceterach.*
 حاج *voy. Alhagies.*
 حاق *voy. Hadji.*
 حاجى *voy. Habzeli.*
 حب العوبز *voy. Habzeli.*
 حب الفرج *voy. Alchimie, 11.*
 حب المسك *voy. Ahelmosc.*
 حبس *voy. Astronomie, 32.*
 حبق *voy. Fabrégue.*
 حادج *voy. Hadji.*
 حجر *voy. Alchimie, 28.*
 حديب *voy. Alchimie, 28.*
 حوزة *voy. Felouque.*
 حوشف *voy. Artichaut.*
 حوشوف *voy. Artichaut.*
 حرم *voy. Harem.*
 حرمال *voy. Harmale.*
 حسمى *voy. Alezan.*
 حشاشى *voy. Assassin.*
 حشيش *voy. Hachich.*
 حسان *voy. Alezan.*
 حقة *voy. Houka.*
 حلبة *voy. Helbe.*
 حلبى *voy. Alépine.*
 خلفاء *voy. Aufile.*
 حلق *voy. Falque.*
 حليل *voy. Hulla.*
 حنطة *voy. Héné.*
 حنا الغول *voy. Ocanète.*
 حنظل *voy. Allandol.*
 حواء *voy. Astronomie, 28.*
 حوت *voy. Fomalhaut.*
 حوراء *voy. Hourri.*
 حورى *pers. voy. Hourri.*
 حية *voy. Haje.*
 خاتين *turc. voy. Kadine.*
 خان *voy. Khan.*
 خانه *pers. voy. Khan.*
 خديو *pers. voy. Khédive.*
 خراج *voy. Caratch.*
 خربنة *voy. Kharbèga.*
 خوج *voy. Gorge.*
 خوزمه *turc. voy. Rusma.*
 خرسون *voy. Artichaut.*
 خروب *voy. Caroube.*
 خربة *voy. Caroube.*
 خون *voy. Magasin.*
 خزينة *voy. Kazine.*
 خنك شريف *voy. Hatti-chérif.*
 خنك هامين *voy. Hatti-chérif.*
 خظمى *voy. Kétnie.*
 خنارة *voy. Caphar.*
 خفتان *voy. Galtan.*
 خلات *voy. Chalef.*
 خلتجان *voy. Galanga.*
 خليفة *voy. Califé.*
 خمسين *voy. Khamsin.*
 خنجر *voy. Alflange.*
 خوارزمى *voy. Algorithme.*

خومند *pers. voy. Gourmand.*
 خيرى *pers. voy. Cheiranthé.*
 خيرى *voy. Cheiranthé.*
 دار *voy. Dumar.*
 دار *pers. voy. Serdar.*
 دار صناعة *voy. Arsenal.*
 داي *voy. Dey.*
 داي *turc. voy. Dey.*
 ديار *voy. Adélaran.*
 دجاجة *voy. Astronomie, 2.*
 در *pers. voy. Sadler.*
 درا *voy. Doura.*
 دراج *voy. Doronic.*
 درة *voy. Doura.*
 درخت *pers. voy. Azédarac.*
 درد *voy. Tartre.*
 دردى *voy. Tartre.*
 درس *voy. Medreça.*
 درنة *voy. Targe.*
 درنك *voy. Doronic.*
 درونج *voy. Doronic.*
 درم *voy. Dirhem.*
 درى *mal. voy. Durion.*
 دنجانة *voy. Dame-jeanne.*
 دمشق *voy. Damas.*
 دوار *voy. Douar.*
 دورى *mal. voy. Durion.*
 دوغ *voy. Alchimie, 4.*
 دولامان *turc. voy. Dolman.*
 دوم *voy. Doum.*
 دوغ *mal. voy. Dugong.*
 دينار *voy. Dinar.*
 ديوان *voy. Divan, Douane.*
 ديوان *voy. Divani.*
 دوة *voy. Doura.*
 دناب *voy. Denab et Ndula.*
 ذهب *voy. Alchimie, 37.*
 ذو الجمة *voy. Zileadi.*
 ذو الغفار *voy. Zulagar.*
 ذو العدة *voy. Zileadi.*
 ذيب *voy. Avives.*
 ذينة *voy. Avives.*
 راحة *voy. Raquette.*
 راس *voy. Reïs, et Astronomie, 28,*
 27 et 28.
 رافوت *voy. Bacahout.*
 راج *voy. Azimech.*
 راب *voy. Rob.*
 رباب *voy. Rebec, Ripap.*
 ربح *voy. Arrohe.*
 ربيب *voy. Bipopée.*
 ربي *voy. Rabbin.*
 ربيع *voy. Rebi.*
 رجايل *voy. Mahari.*
 رجب *voy. Redjeb.*
 رجل *voy. Arzel, Rigel.*
 رخ *voy. Rock, Roquer.*
 ردى *voy. Astronomie, 14.*
 رديف *voy. Rédif.*
 رز *voy. Mortaise.*
 رزاز *voy. Alchimie, 25.*
 رزة *voy. Gache.*

زرق *vo.* Risque.
 زرفة *vo.* Rame.
 زرع *vo.* Baquette.
 زرسه *pers. vo.* Riste.
 زراسي *vo.* Alchimie, 25.
 زريف *vo.* Récif.
 زرتل *vo.* Arratel.
 زعطة *vo.* Raia.
 زح *vo.* Raca.
 زحم *vo.* Récamer.
 زحكة *vo.* Astronomie, 13.
 زحاد *vo.* Alchimie, 21.
 زحان *vo.* Romaine.
 زحانة *vo.* Romaine.
 زحمت *mal. vo.* Ramboutan.
 زحمتي *mal. vo.* Ramboutan.
 زحمان *vo.* Ramadan.
 زحس *vo.* Tare.
 زحوبية *pers. vo.* Roupie.
 زحوت *mal. vo.* Rotin.
 زحوق *mal. vo.* Rock.
 زحواج *pers. vo.* Ribes.
 زحبا *vo.* Ribes.
 زحباس *vo.* Ribes.
 زحس *vo.* Réis.
 زحرا *vo.* Raca.
 زحواس *vo.* Ribes.
 زح *vo.* Alchimie, 31.
 زاده *pers. vo.* Mirza.
 زار *vo.* Hasard.
 زاملا *vo.* Smala.
 زان *vo.* Zéen.
 زانق *vo.* Assogue, Azoth.
 زاوية *vo.* Zaouia.
 زاندة *vo.* Civette.
 زان *vo.* Astronomie, 29 et 30.
 زهد *vo.* Alchimie, 50, et Civette.
 زحانة *vo.* Sarbacane.
 زحيب *vo.* Jubis.
 زحيل *vo.* Alchimie, 48, et Sebile.
 زحاج *vo.* Alchimie, 30.
 زحوار *vo.* Zédoaire.
 زح *pers. vo.* Jargon.
 زحاة *vo.* Girafe.
 زحون *vo.* Jargon.
 زحون *pers. vo.* Jargon.
 زحنا *pers. vo.* Zurna.
 زحنايا *pers. vo.* Girafe.
 زحنباد *vo.* Zérumbet.
 زحنية *vo.* Zérumbet.
 زحنيخ *vo.* Alchimie, 29.
 زحامة *vo.* Zaim.
 زحفران *vo.* Safran.
 زحيم *vo.* Zaim.
 زحاية *vo.* Zagaie.
 زحكة *vo.* Zekkat.
 زح *ture, vo.* Zil.
 زح *vo.* Habzéli.
 زحمة *vo.* Smala.
 زحانة *vo.* Genet.
 زحيل *vo.* Sebile.
 زحجار *vo.* Alchimie, 27, et Tincal.
 زحجر *vo.* Alchimie, 49.

زحجار *pers. vo.* Alchimie, 27, et Tincal.
 زح *vo.* Assogue.
 زحبة *vo.* Zouidja.
 زحور *vo.* Hasard.
 زحيتي *vo.* Alchimie, 3 et 35, et Assogue.
 زح *vo.* Séide.
 زحيت *vo.* Satin.
 زحوار *pers. vo.* Zédoaire.
 زحجار *pers. vo.* Tincal.
 زح *vo.* Assogue.
 زحوة *pers. vo.* Assogue.

زح *vo.* Scheat.
 زحيني *vo.* Saphène.
 زح *mal. vo.* Sagou.
 زح *mal. vo.* Rotin.
 زحمتان *vo.* Sebiste.
 زح *ture, vo.* Chipier.
 زح *pers. vo.* Cipaye, Spah.
 زح *vo.* Mosquée.
 زحلب *vo.* Salep.
 زح *pers. vo.* Sérasquier, Serdar.
 زحوشتي *pers. vo.* Saragousti.
 زحراي *pers. vo.* Séraïl, Caravan-séraïl.
 زحوش *pers. vo.* Tarhouch.
 زحدار *pers. vo.* Serdar.
 زحسگر *vo.* Sérasquier.
 زح *vo.* Séraphin.
 زح *vo.* Alcool, note 2.
 زحنا *pers. vo.* Zurna.
 زحنايا *pers. vo.* Girafe.
 زح *mal. vo.* Zurna.
 زحوق *vo.* Jargon.
 زح *vo.* Satin.
 زحسار *vo.* Censal.
 زح *vo.* Soplhi.
 زحيني *vo.* Saphène.
 زح *mal. vo.* Sapan.
 زحساء *vo.* Alezan.
 زح *vo.* Escarpin.
 زح *vo.* Alchimie, 2.
 زحكة *vo.* Sequin.
 زحگر *vo.* Sucre.
 زح *vo.* Sélan.
 زح *vo.* Salamatec.
 زحلب *vo.* Solive.
 زحسان *vo.* Sultan.
 زحلب *vo.* Solive.
 زح *vo.* Simoun.
 زحاق *vo.* Sumac.
 زح *vo.* Azimech.
 زحيل *mal. vo.* Sebile.
 زحيت *vo.* Zéniith, Azimouth.
 زحسار *vo.* Censal.
 زحمت *mal. vo.* Stumpit.
 زحيتي *mal. vo.* Sarbacane.
 زحوت *vo.* Azimouth.
 زح *vo.* Simoun.
 زح *vo.* Marfil.
 زح *vo.* Séné.

زحلب *vo.* Sumbul, Schilboleth.
 زح *vo.* Sunnite.
 زح *ture, vo.* Sangiac.
 زح *vo.* Sunnite.
 زح *pers. vo.* Softa.
 زحوان *vo.* Sultan.
 زحورة *vo.* Sourate.
 زح *pers. vo.* Jargon.
 زح *mal. vo.* Siamang.
 زح *vo.* Cid.
 زحيد *vo.* Cid.
 زحسبان *vo.* Sesban.
 زح *vo.* Jargon.
 زح *vo.* Alchimie, 33.
 زحاشية *vo.* Chachia.
 زحال *pers. vo.* Chiâle.
 زح *vo.* Astronomie, 16.
 زحاه *vo.* Chah, Échecs.
 زحايته *ture, vo.* Saïque.
 زح *vo.* Alchimie, 33.
 زح *vo.* Chébec.
 زح *vo.* Sabbath.
 زح *vo.* Chibouque.
 زحكة *vo.* Chébec.
 زح *vo.* Schilboleth.
 زحاب *vo.* Sirop.
 زحوب *vo.* Sirop.
 زحبة *vo.* Sorbet.
 زحوق *vo.* Siroc.
 زح *vo.* Siroc.
 زحراق *vo.* Axirach.
 زحوب *vo.* Sirop.
 زحريف *vo.* Chérif, Hatti-chérif.
 زح *vo.* Chott.
 زح *vo.* Cétérach.
 زح *vo.* Chaban.
 زح *vo.* Astronomie, 17.
 زح *vo.* Sucre.
 زح *pers. vo.* Chacal.
 زح *vo.* Chiffon.
 زح *vo.* Sephiroth.
 زح *vo.* Sécaul.
 زح *vo.* Side.
 زح *pers. vo.* Térciabin, note.
 زح *vo.* Chaland.
 زح *vo.* Siroc.
 زح *vo.* Siroc.
 زح *vo.* Astronomie, 29.
 زح *pers. vo.* Cimetière.
 زح *vo.* Cheva.
 زح *vo.* Schawal.
 زح *vo.* Chacal.
 زح *vo.* Cheikh, Échecs.
 زح *vo.* Satana.
 زح *vo.* Cétérach.
 زح *vo.* Schiite.
 زح *ture, vo.* Chagrin.
 زح *vo.* Azerbe.
 زح *pers. vo.* Sadder.
 زح *vo.* Soda.
 زح *vo.* Zélaron.
 زح *vo.* Astronomie, 38.

زح *ture, vo.* Chagrin.
 زح *vo.* Sofa.
 زح *vo.* Saire, Chiffre.
 زح *vo.* Alchimie, 47.
 زح *vo.* Astronomie, 37.
 زح *vo.* Sarre.
 زح *vo.* Arsenal.
 زح *vo.* Astronomie, 15.
 زح *vo.* Sandal.
 زح *vo.* Soufi.
 زح *vo.* Dey.
 زح *vo.* Dub.
 زح *vo.* Azerbe.
 زح *vo.* Aldée.
 زح *vo.* Sabaoth.
 زح *vo.* Dame-jeanne.
 زح *vo.* Métel.
 زح *vo.* Patard.
 زح *vo.* Altair.
 زح *vo.* Tabaschir.
 زح *vo.* Timbale.
 زح *vo.* Matelas.
 زح *vo.* Tarbouch.
 زح *vo.* Estragon.
 زح *vo.* Matelas.
 زح *vo.* Tare.
 زح *vo.* Taraxacum.
 زح *vo.* Estragon.
 زح *vo.* Taraxacum.
 زح *vo.* Tartre.
 زح *vo.* Térciabin.
 زح *vo.* Matraca.
 زح *vo.* Tasse.
 زح *vo.* Talisman.
 زح *vo.* Tale.
 زح *vo.* Tambour.
 زح *ture, vo.* Douiman.
 زح *vo.* Dey.
 زح *vo.* Avarie.
 زح *vo.* Uléma.
 زح *vo.* Caban.
 زح *vo.* Astronomie, 8.
 زح *vo.* Tabis.
 زح *vo.* Ottomane.
 زح *vo.* Alezan.
 زح *vo.* Azamoglan.
 زح *vo.* Adène.
 زح *vo.* Algarade.
 زح *vo.* Arabe.
 زح *vo.* Charabia.
 زح *vo.* Tarif.
 زح *vo.* Arack.
 زح *vo.* Arack.
 زح *vo.* Cadi, Sérasquier.
 زح *vo.* Astaroth.
 زح *vo.* Achour.
 زح *vo.* Achour.
 زح *vo.* Alizari.
 زح *vo.* Alchimie, 23.

عفربة voy. Afrite.
عقاب voy. Alchimie, 6.
عقارب voy. Astronomie, 24 bis.
علاء voy. Ulema.
عارة voy. Imaret.
عومر voy. Gomor.
غل voy. Analgame.
عناق voy. Astronomie, 3.
عنبر voy. Ambre.
عنكبوت voy. Alancabuth.
عوار voy. Avarie.
عوان voy. Avanie.
عوانية voy. Avanie.
عين voy. Ayan.
عارة voy. Algarade.
غازية voy. Razzia.
غبار voy. Alchimie, 5.
غدامس voy. Gamache.
غراب voy. Astronomie, 7.
غربال voy. Grabeler.
غربل voy. Garbin.
غريغندية pers. voy. Gourgandine.
غريغ voy. Carafe.
غزال voy. Gazelle.
غزال voy. Ghazel.
غزوة voy. Razzia.
غضا voy. Astronomie, 6.
غول voy. Algol, Goule.
غهب voy. Grébo.
فارس voy. Alfier.
فارس pers. voy. Parsia.
فاغرة voy. Fagarier.
فانيد voy. Alphenic.
فنتي voy. Felva.
فرد voy. Alphard, Fardeau.
فردة voy. Farde, Fardeau.
فوس voy. Alfier, Haras, et Astronomie, 11.
فرسنگ pers. voy. Farsange.
فرض voy. Hardes.
فردد voy. Astronomie, 39.
فرمان voy. Firman.
فستق voy. Alricot.
فضة voy. Alchimie, 39.
فطر voy. Potiron.
فقص voy. Cabas.
فغير voy. Faquir.
فكة voy. Astronomie, 19.
فلاح voy. Fellah.
فلس voy. Astronomie, 33.
فالقة voy. Falque.
فلك voy. Felouque.
فلوكة voy. Felouque.
فم الحوت voy. Fomalhaut.
فندق voy. Fonde.
فندك voy. Alphanette, Fennec.
فانية voy. Fanéque.
فزة voy. Alizari, note.
فوتة voy. Foutah.
فوتة voy. Foutah.
فيل voy. Fou, Marfil.
فيلال voy. Filali.

فاجر mal. voy. Fagarier.
فج mal. voy. Gutta-percha.
فهر mal. voy. Prao, Pirogue.
فنگولن mal. voy. Pangolin.
فوهه mal. voy. Papou.
فنتي mal. voy. Pantoun.
فندن mal. voy. Panlanus.
فوتد mal. voy. Gajeput.
فوم algér. voy. Goum.
فوهه mal. voy. Papou.
فوص mal. voy. Upas.
فادن ture, voy. Kadine.
فاديس voy. Albatros.
فارساق ture-orient. voy. Fennec.
فانيي voy. Alcade, Cadi.
فائلة voy. Cakile.
فانيي voy. Calibre.
فانيد voy. Caid.
فانيي voy. Caique.
فانيي قايه مقام voy. Caimacan.
فانيي ture, voy. Kaimac.
فد voy. Cab.
فد voy. Caban.
قبالة voy. Gabelle.
قبة voy. Alcôve.
قبة voy. Cabale.
قبيلة voy. Kabyle.
قبر ture, voy. Capigi.
قبر ture, voy. Capigi.
قبة voy. Goupe.
قبة pers. voy. Goupe.
قندس voy. Kadoche.
قندس voy. Kadoche.
قندس voy. Karaite.
قندس pers. voy. Carafe.
قندس ture, voy. Caraguenso.
قندس voy. Caraque.
قندس voy. Alcoran.
قندس voy. Gourbi.
قندس voy. Carthame.
قندس voy. Alchimie, 11.
قندس voy. Caraque.
قندس voy. Caracuma.
قندس voy. Alkermès, Kermès.
قندس voy. Cramoisi.
قندس voy. Carme.
قندس voy. Caraguenso.
قندس voy. Alchimie, 1.
قندس voy. Casaub.
قندس voy. Cadi.
قندس voy. Astronomie, 31.
قندس voy. Coton, Illoqueton.
قندس voy. Cafetan.
قندس voy. Cabas.
قندس voy. Calfater.
قندس voy. Astronomie, 24 et 24 bis.
قندس voy. Colback.
قندس voy. Alchimie, 16.
قندس voy. Calfater.
قندس voy. Calfater.
قندس voy. Calfater.
قندس voy. Colcothar.

فم voy. Calam.
فندندر pers. voy. Calender.
فني voy. Alcadi.
فنيان pers. voy. Caloun.
فنيان voy. Caloun.
فني voy. Alchimie, 10.
فندي voy. Candi.
فنتال voy. Quintal.
فنية voy. Guine.
فني pers. voy. Kirtchis.
فولوغلي voy. Colougli.
فنيه pers. voy. Goupe.
فنيار voy. Carat.
فنيطس voy. Astronomie, 20.
فنيق ture, voy. Kaimac.
فنيك voy. Chébule.
فنيك voy. Chébule.
فنيك pers. voy. Kabin.
فنيك mal. voy. Caliang.
فنيك voy. Casse.
فنيك pers. v. Casse.
فنيك voy. Cafard.
فنيك voy. Camphre.
فنيك mal. voy. Capoc.
فنيك voy. Alckenge.
فنيك pers. voy. Carabé.
فنيك mal. voy. Cajuput.
فنيك mal. voy. Laque.
فنيك voy. Cabébe.
فنيك voy. Alchimie, 45.
فنيك voy. Astronomie, 26.
فنيك pers. voy. Cabau.
فنيك voy. Alezan.
فنيك pers. voy. Goudron.
فنيك voy. Alcool.
فنيك mal. voy. Kadlé.
فنيك pers. voy. Pagode.
فنيك voy. Cor.
فنيك voy. Alcarraza.
فنيك voy. Curcuma.
فنيك voy. Curcuma.
فنيك voy. Curcuma.
فنيك mal. voy. Carambolier.
فنيك mal. voy. Carmantine.
فنيك pers. voy. Caravane.
فنيك pers. voy. Caravans trail.
فنيك voy. Chérubin.
فنيك voy. Carvi.
فنيك mal. voy. Criss.
فنيك voy. Couscous.
فنيك mal. voy. Casocr.
فنيك voy. Cuscute.
فنيك voy. Cuscute.
فنيك voy. Cuscute.
فنيك voy. Caaba.
فنيك voy. Cafard.
فنيك mal. voy. Caliang.
فنيك mal. voy. Cacatoès.
فنيك mal. voy. Caladion.
فنيك mal. voy. Calapite.
فنيك voy. Palard, et Astron. 25.
فنيك mal. voy. Calambac.

فنيك voy. Camocan.
فنيك mal. voy. Canari.
فنيك mal. voy. Canang.
فنيك mal. voy. Kanchil.
فنيك voy. Cinnor.
فنيك mal. voy. Caraque.
فنيك voy. Casse.
فنيك pers. voy. Cos.
فنيك ture, voy. Kiosque.
فنيك voy. Couschite.
فنيك voy. Coufique.
فنيك mal. voy. Culilaban.
فنيك voy. Carabé.
فنيك voy. Café.
فنيك mal. voy. Kima.
فنيك mal. voy. Camocan.
فنيك voy. Alchimie.
فنيك mal. voy. Calambac.
فنيك pers. voy. Gaoir, Guèbre.
فنيك mal. voy. Guitte (Gomme-).
فنيك mal. voy. Guitte-percha.
فنيك mal. voy. Gourame.
فنيك mal. voy. Gourame.
فنيك mal. voy. Goura.
فنيك pers. voy. Tériabin.
فنيك pers. voy. Julep.
فنيك mal. voy. Gambile.
فنيك mal. voy. Gomuti.
فنيك mal. voy. Gandasuli.
فنيك mal. voy. Gandole.
فنيك pers. voy. Gaoir.
فنيك mal. voy. Gouze.
فنيك mal. voy. Goug.
فنيك mal. voy. Pangolin.
فنيك pers. voy. Jargon.
فنيك mal. voy. Calambac.
فنيك mal. voy. Gecko.
فنيك voy. Hallali.
فنيك mal. voy. Couililaban.
فنيك voy. Azur.
فنيك voy. Lisme.
فنيك voy. Lisme.
فنيك voy. Azur.
فنيك pers. voy. Azur.
فنيك mal. voy. Langit.
فنيك pers. voy. Laque.
فنيك voy. Elémi.
فنيك mal. voy. Gambir.
فنيك mal. voy. Calilaban.
فنيك voy. Otilan.
فنيك voy. Benjoin.
فنيك voy. Lelbeck.
فنيك voy. Log.
فنيك voy. Lisme.
فنيك pers. voy. Cadi, Lascar.
فنيك voy. Looch.
فنيك mal. voy. Galanga.
فنيك voy. Alicate.
فنيك voy. Laque.
فنيك voy. Talmud.
فنيك mal. voy. Lampoujane.

لنتو *mal. voy. Lantard.*
 لوري *mal. voy. Lori.*
 لوريان *mal. voy. Léviathan.*
 ليلاك *mal. voy. Lilas.*
 ليلج *pers. voy. Lilas.*
 ليلك *mal. voy. Lilas.*
 ليلنج *pers. voy. Lilas.*
 ليلنك *pers. voy. Lilas.*
 ليمون *mal. voy. Limon.*
 ليمون *mal. voy. Limon.*
 ماء *mal. voy. Alchimie, 18.*
 مات *mal. voy. Mat.*
 مات *mal. voy. Ayan.*
 مائل *mal. voy. Métel.*
 مازرون *mal. voy. Mézérion.*
 مازرون *mal. voy. Mézérion.*
 ماش *mal. voy. Mâche.*
 ماسون *mal. voy. Mahonne.*
 ماتق *mal. voy. Manucode.*
 متوجهين *mal. voy. Matassins.*
 متقال *mal. voy. Metcal.*
 متجامعة *mal. voy. Amalgame.*
 متجستی *mal. voy. Almageste.*
 متجیدیه *mal. voy. Medjidieh.*
 محرم *mal. voy. Moharrem.*
 مكلب *mal. voy. Mahaleb.*
 محمّد *mal. voy. Mahométan.*
 محي *mal. voy. Astronomie, 35.*
 مخا *mal. voy. Moka.*
 مخاترة *mal. voy. Mohatra.*
 مخزن *mal. voy. Magasin.*
 مختر *mal. voy. Moure.*
 مد *mal. voy. Almude.*
 مد *mal. voy. Almude.*
 مدرسة *mal. voy. Medreça.*
 مرابط *mal. voy. Marabout.*
 مرابطي *mal. voy. Maravédis.*
 مرتز *mal. voy. Mortaise.*
 مرتك *mal. voy. Alchimie, 19.*
 مرجان *mal. voy. Almargin.*
 مرده سنك *pers. voy. Alchimie, 41.*
 مرزم *mal. voy. Astronomie, 10.*
 مرقشيشا *mal. voy. Marcessite.*
 مرقشيش *mal. voy. Marcessite.*
 مرقشيطا *mal. voy. Marcessite.*

مركب *mal. voy. Markab.*
 مرنج *mal. voy. Moringe.*
 مرنج *mal. voy. Moringe.*
 مری *mal. voy. Astronomie, 36.*
 مریة *mal. voy. Madrague.*
 مستعرب *mal. voy. Mosarabe.*
 مسجد *mal. voy. Mosquée.*
 مسخرة *mal. voy. Mascaraide.*
 مستط *mal. voy. Mistique.*
 مسك *mal. voy. Musc.*
 مسكين *mal. voy. Mesquin.*
 مسلم *mal. voy. Musulman.*
 مسلم *mal. voy. Mouselin.*
 مسوره *mal. voy. Massore.*
 مسوذا *mal. voy. Mischna.*
 مسدل *mal. voy. Alchimie, 42.*
 مصلح *mal. voy. Bangué.*
 مطرة *mal. voy. Matras.*
 مطرح *mal. voy. Matelas.*
 مطرقة *mal. voy. Matraca.*
 مطبوعة *mal. voy. Matamore.*
 معدية *mal. voy. Almadie.*
 معزرون *mal. voy. Mézérion.*
 مغرب *mal. voy. Garbin.*
 مغرة *mal. voy. Almagra.*
 متگا *mal. voy. Mangue.*
 متگست *mal. voy. Mangoustan.*
 متگی *mal. voy. Manglier.*
 متگس *mal. voy. Mangoustan.*
 متگیستی *mal. voy. Mangoustan.*
 مفتي *mal. voy. Mufti.*
 مقابر *mal. voy. Macabre.*
 مقام *mal. voy. Caïmacan.*
 مقنطرات *mal. voy. Almicantarat.*
 مكرى *mal. voy. Moucre.*
 مكارى *mal. voy. Emblic.*
 مكد *mal. voy. Alchimie, 40.*
 ملج *mal. voy. Melchite, Moloch.*
 ملوچ *mal. voy. Melochie.*
 ملوچیا *mal. voy. Melochie.*
 ملوچیه *mal. voy. Melochie.*
 ملوکیه *mal. voy. Melochie.*
 ملبو *mal. voy. Bambou.*
 منا *mal. voy. Alméné.*
 منارة *mal. voy. Minaret.*
 منالنج *mal. voy. Mangal.*
 موزی *mal. voy. Moise.*

موبد *pers. voy. Mobed.*
 مودن *mal. voy. Muezzio.*
 موزی *mal. voy. Astronomie, 36.*
 موزیة *mal. voy. Musacées.*
 موسم *mal. voy. Mousson.*
 موصیل *mal. voy. Mouseline.*
 مولد *mal. voy. Mulâtre.*
 مولى *mal. voy. Mollah.*
 موم *mal. voy. Momie.*
 مؤمنین *mal. voy. Miramolins.*
 مومیا *mal. voy. Momie.*
 مومیة *mal. voy. Momie.*
 مهاری *mal. voy. Mahari.*
 مهر *mal. voy. Mahari.*
 مهند *mal. voy. Olinde.*
 میرزا *mal. voy. Mirza.*
 میل *mal. voy. Mils.*
 میمون *mal. voy. Maimon.*
 مینا *mal. voy. Mainate.*
 مارفیل *mal. voy. Marfil.*
 ناجد *mal. voy. Astronomie, 10.*
 نار *mal. voy. Minaret.*
 نارگیل *mal. voy. Narghileh.*
 ناعورة *mal. voy. Noria.*
 نافد *mal. voy. Naffle.*
 ناقير *mal. voy. Nacaire.*
 نائب *mal. voy. Nabab.*
 ناباثهين *mal. voy. Nabathéen.*
 نبط *mal. voy. Nabca.*
 نبقة *mal. voy. Nabca.*
 نحاس *mal. voy. Alchimie, 44.*
 نخاع *mal. voy. Nuque.*
 نخعی *mal. voy. Neskhi.*
 نسرین *mal. voy. Nizeré.*
 نشادر *mal. voy. Alchimie, 20.*
 نشان *mal. voy. Nishan.*
 نظرون *mal. voy. Natron.*
 نظام *mal. voy. Nizam.*
 نظیر *mal. voy. Nadir.*
 نعر *mal. voy. Noria.*
 نعر *mal. voy. Benetnach.*
 نفع *mal. voy. Naffle.*
 نغارة *mal. voy. Nacaire.*
 نغیر *mal. voy. Nacaire.*
 نهم *mal. voy. Neus.*
 نواب *mal. voy. Nabab.*

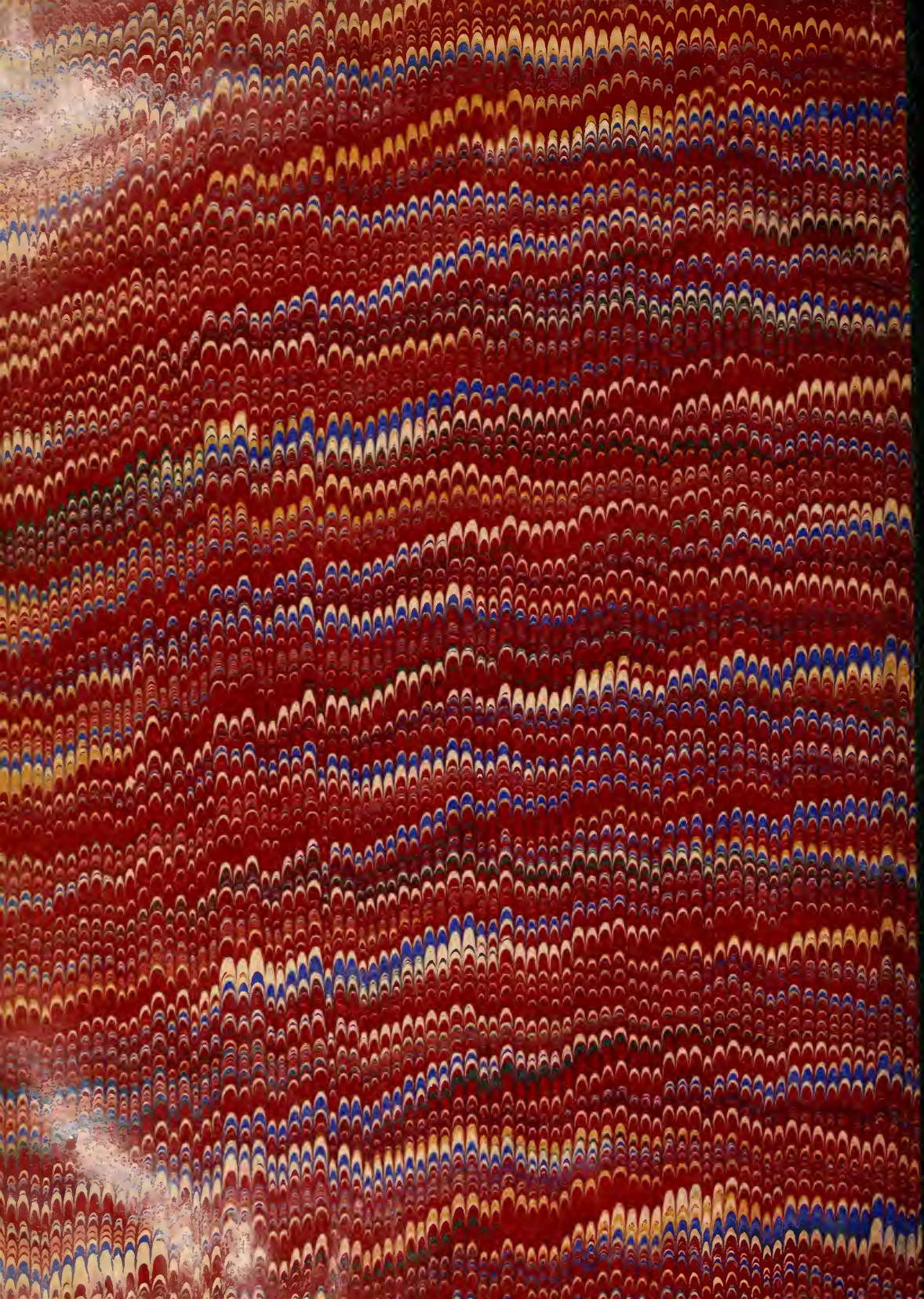
نوبت *pers. voy. Alchimie, 43.*
 نورة *mal. voy. Alchimie, 22.*
 نوری *mal. voy. Lori.*
 نوفر *mal. voy. Nénufar.*
 نیر *mal. voy. Anil.*
 نیفد *mal. voy. Nipa.*
 نیل *mal. voy. Anil, Lilas, Nénufar.*
 نیلج *mal. voy. Lilas.*
 نیل کاو *mal. voy. Nilgaut.*
 نیلوفر *mal. voy. Nénufar.*
 نیلد *mal. voy. Lilas, Anil.*
 نیلوفر *mal. voy. Nénufar.*
 واقع *mal. voy. Wéga.*
 والدہ *mal. voy. Validé.*
 والی *mal. voy. Wali.*
 وجد *mal. voy. Matassins.*
 ورل *mal. voy. Varan.*
 وزیر *mal. voy. Alguazil, Visir.*
 وقية *mal. voy. Ocque.*
 ولایه *mal. voy. Vilayet.*
 ولیعهد *mal. voy. Valise.*
 ولیعهد *mal. voy. Valise.*
 وصاب *mal. voy. Wababite.*
 هجرة *mal. voy. Hégire.*
 هرة *mal. voy. Haret.*
 هللوی *mal. voy. Alhéluia.*
 هند *mal. voy. Olinde.*
 هندی *mal. voy. Tamarin.*
 هوان *mal. voy. Avanie.*
 هوان *mal. voy. Orang-ontan.*
 هوان *mal. voy. Hosanna.*
 هول *mal. voy. Houle.*
 یاتاغان *mal. voy. Yataghan.*
 یاسمین *mal. voy. Jasmin.*
 ید *mal. voy. Yed.*
 ید الجوزاء *mal. voy. Bételgeuse.*
 یربوع *mal. voy. Gerboise.*
 یجسیری *mal. voy. Janissaire.*
 یجانی *mal. voy. Astronomie, 9.*
 یوبل *mal. voy. Jubilé.*
 یوهوا *mal. voy. Jélovalh.*

1207 — PARIS. IMPRIMERIE A. L. GUILLOT

7, rue des Canettes, 7







PC Littre, Émile
2625 Dictionnaire de la langue
L6 française
1883
Suppl.
cop.3

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

